



HAL
open science

L'architecture religieuse du XI^e siècle en pays charentais et ses transformations à l'aube du XII^e siècle

Christian Gensbeitel

► **To cite this version:**

Christian Gensbeitel. L'architecture religieuse du XI^e siècle en pays charentais et ses transformations à l'aube du XII^e siècle. Art et histoire de l'art. Université Bordeaux Montaigne, 2004. Français. NNT : 2004BOR30063 . tel-04238572

HAL Id: tel-04238572

<https://hal.science/tel-04238572>

Submitted on 12 Oct 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Université Bordeaux III

École Doctorale Montaigne Humanités (ED 480)

THÈSE DE DOCTORAT EN HISTOIRE DE L'ART DU MOYEN-ÂGE

**L'architecture religieuse du XI^e siècle
en pays charentais et ses
transformations à l'aube du XII^e siècle**

Présentée et soutenue publiquement le 14 décembre 2004 par

Christian Gensbeitel

Sous la direction de Jacques LACOSTE

Membres du jury

Claude Andrault SCHMITT, Professeur, Université de Poitiers

Michelle GABORIT, Professeur, Université Bordeaux III

Eliane VERGNOLLE, Université de Besançon

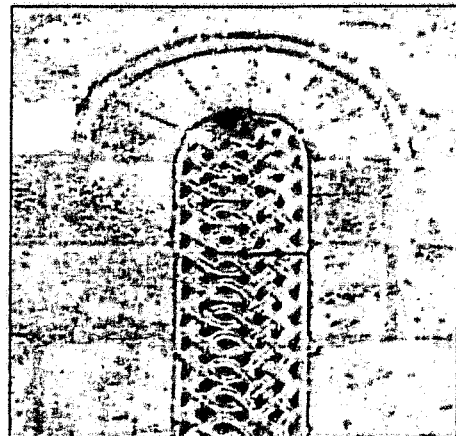
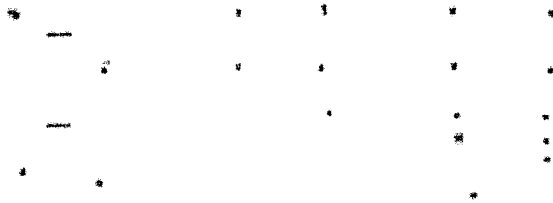
Christian Gensbeitel

L'ARCHITECTURE RELIGIEUSE DU XI^e SIÈCLE
en pays charentais
ET SES TRANSFORMATIONS À L'AUBE DU XII^e SIÈCLE

Thèse de doctorat
en histoire de l'art du Moyen Âge

Sous la direction du professeur Jacques Lacoste

Université Michel-de-Montaigne / Bordeaux III



VOLUME 1

Synthèse
Bibliographie
Planches générales

2004

AVERTISSEMENT

La qualité de numérisation de ce fichier dépendant de l'état général de la microfiche, l'A.N.R.T. ne peut garantir un résultat irréprochable.

Le présent ouvrage est uniquement consultable en bibliothèque.

REMERCIEMENTS

A l'heure de la soutenance de cette thèse, préparée dans les conditions difficiles que suscite l'exercice d'une activité professionnelle très prenante, je tiens à exprimer toute ma gratitude à l'égard des personnes qui m'ont apporté aide et soutien au cours de ce long périple.

En premier lieu, je veux remercier le professeur Jacques Lacoste, mon directeur de thèse, qui m'a accordé sa confiance et qui m'a fait bénéficier de tout son savoir et de ses conseils. Que soient remerciées aussi, pour m'avoir fait l'honneur d'accepter de participer à ce jury, Mme Eliane Vergnolle et Mme Claude Andrault-Schmitt, ainsi que Mme Michelle Gaborit, qui m'a également prodigué des conseils avisés au cours de mes recherches.

Au-delà de ce précieux encadrement scientifique, il me faut rendre hommage à tous ceux qui m'ont apporté leur concours jusque dans les tâches les plus ingrates, et sans qui je n'aurais sans doute jamais pu mener à son terme cette étude. Six personnes méritent une mention particulière pour leur investissement inestimable.

Tout d'abord, je voudrais exprimer toute ma gratitude envers Martine Ortiz et Frédéric Morin, qui m'ont aidé dans le dépouillement des fonds d'archives départementales de la Charente et de la Charente-Maritime, tâche ardue, menée avec toute la rigueur nécessaire et ce dans le plus grand désintéressement.

Dans un domaine différent, mais tout aussi important, André Larigauderie, a mis à ma disposition non seulement son matériel et ses connaissances techniques d'archéologue et d'ingénieur, mais aussi de nombreuses heures passées à relever plans et élévations et à les traiter graphiquement. Je dois lui associer, dans mes remerciements, son épouse Martine Larigauderie, à qui j'ai « emprunté » si souvent son plus précieux collaborateur alors qu'elle-même préparait une thèse.

Je voudrais accorder une mention toute spéciale à deux amis que je ne remercierai jamais assez, Nathalie Guillaumin et François Pradignac, pour leur engagement amical et passionné, que ce soit sur le terrain, pour relever certains plans, devant leurs ordinateurs ou dans la phase finale, où ils ont fait preuve d'une disponibilité et d'une fidélité sans faille. Le rendu de ces années de travail leur doit énormément.

Merci aussi à Pierre-Louis Cheyroux, qui m'a prêté main forte dans les ultimes moments de stress.

Durant mes recherches, j'ai eu l'occasion de bénéficier des compétences et de la disponibilité de beaucoup de professionnels. Ma reconnaissance va à toutes les personnes qui m'ont accueilli aux Archives départementales d'Angoulême et de La Rochelle, à la Médiathèque François-Mitterrand de Poitiers, à la Médiathèque du Patrimoine à Paris, au Centre d'Études Supérieures de Civilisation Médiévale de Poitiers, et bien sûr au Centre Léo-Drouyn à Bouliac. Je ne voudrais pas oublier de saluer personnellement Agathe Morin et ses collègues, au Fonds ancien de la Médiathèque de Saintes, Marie-Paule Dupuy au Centre de Documentation de la DRAC à Poitiers, Laure Rivallant à la Société d'archéologie et d'histoire de la Charente, ainsi que toute l'équipe de Via Patrimoine à Angoulême, qui a toujours su me faire une place, avec le sourire, dans un espace déjà fort réduit.

Les Centres départementaux de l'architecture et du patrimoine et leurs responsables m'ont également donné accès à des informations précieuses. A La Rochelle, Jacques Boissières, et ses collaborateurs Thierry Lemaître et Serge Brun, et à Angoulême Jean-Pierre Auzou et M. Vallageas, m'ont ouvert leur porte et m'ont fourni nombre de plans et de documents graphiques. Françoise Doutreuwe, architecte du patrimoine à Saintes, m'a également confié des relevés effectués dans le cadre de chantiers de restauration.

Plusieurs personnes m'ont fourni, au moment opportun, des éléments qui ont contribué à étoffer mes connaissances ou ma documentation : M. Gaillard et M. Bironneau, à Bouteville, Yannick Comte au CRMH à Poitiers, Catherine Ménier à Jonzac ou encore Fabienne Manguy, au Conseil Régional de Poitou-Charentes et Frère Laurent Maurin, à l'abbaye de Bassac. Qu'ils soient associés à ces remerciements, de même que tous les maires, propriétaires privés, agents municipaux ou personnes chargées des églises qui m'ont accueillis tant de fois.

Une recherche de longue haleine est toujours nourrie par les rencontres, les discussions, les échanges, les critiques et les conseils de tous ceux qui savent prêter attention et partager leur savoir, même lorsque le propos n'est pas directement en relation avec le sujet que l'on traite. De tels échanges furent nombreux et bénéfiques, notamment au sein du Programme collectif de recherche sur les abbayes et prieurés en pays charentais, avec Cécile Treffort, Eric Normand, Claude Andrault-Schmitt, Adrien Montigny ou encore Luc Bourgeois, mais également, dans d'autres circonstances, avec Nicolas Faucherre, Thierry Grégor, Philippe Durand, Alain Michaud, Yves Blomme, Claude Calmette et son épouse - qui m'ont également accueillis à Paris - , Benoît Dusart, Pierre Dubourg-Noves, José Gomez-de-Soto, Jean-Maurice Rouquette et son épouse, et enfin, Marie-Thérèse Camus et Robert Favreau.

Mais tout ce chemin eut été impossible à parcourir sans la confiance, l'appui sans réserve et le soutien amical de Jean Rouger, président de l'Atelier du Patrimoine de l'Antenne, qui fut un des principaux aiguillons de ma motivation et je tiens ici à l'en remercier chaleureusement.

Au-delà de mon président, il m'est agréable d'exprimer ici toute ma gratitude envers mes employeurs, les administrateurs de l'Atelier du Patrimoine, avec une pensée particulière pour notre secrétaire, Eliane Delagarde, qui nous a malheureusement quitté trop tôt pour voir aboutir ce travail. Je n'oublierai pas, bien entendu, la reconnaissance que je dois à toute mon équipe. Un grand merci, donc, à Elisabeth Dameron-Dupas, à Isabelle Oberson, à Christel Berry, et à Frédéric Morin, qui, dans le quotidien et les épreuves, ont toujours manifesté une solidarité et une compréhension inestimables. Cette thèse est aussi un peu la leur.

Pour conclure ce tour d'horizon, je voudrais saluer simplement tous les amis proches ou lointains que je ne peux citer ici, et toute ma famille, en particulier mes parents. Ils m'ont permis, sans le savoir, d'arriver au terme de cette épreuve.

Merci enfin, et surtout, à Marylise Ortiz - et pas seulement pour la relecture d'une grande partie des textes et l'aide technique de la dernière ligne droite -, ainsi qu'à Julia, notre fille ; puisse-t-elle me pardonner tous les dimanches et toutes les vacances que je ne lui ai pas consacrés.

*L ARCHITECTURE RELIGIEUSE DU XI^e SIÈCLE
EN PAYS CHARENTAIS
ET SES TRANSFORMATIONS À L'AUBE DU XII^e SIÈCLE*

SOMMAIRE

Remerciements.....	p. 2
Sommaire.....	p. 4
Présentation pratique et abréviations.....	p. 7
Introduction.....	p. 8

I. Les Pays de la Charente de l'an Mil à 1130

1) Définitions géographiques

<i>1.1. Le fleuve et ses affluents</i>	p. 18
<i>1.2. Les sols et les paysages</i>	p. 21
a. Géologie et reliefs.....	p. 20
b. Cultures et paysages.....	p. 22
<i>1.3. Les hommes et leurs activités</i>	p. 24
a. Le peuplement : villes et campagnes.....	p. 24
b. Société et économie.....	p. 25
c. Les voies de communication.....	p. 27

2) Le contexte politique et religieux

<i>2.1. Le pouvoir laïc</i>	p. 28
a. Les territoires	p. 28
b. Les puissances politiques	p. 30
<i>2.2. L'Église et la vie religieuse</i>	p. 35
a. La vie des diocèses	p. 35
b. Le développement du monachisme	p. 38
c. Liturgie, pratique religieuse et pèlerinages	p. 42
<i>Épilogue : Le devenir historique des églises charentaises</i>	p. 43

II. Le contexte artistique : héritages et voisinages

1) Les legs du passé	p. 48
a. Les enjeux du modèle antique.....	p. 48
b. Les vestiges gallo-romain dans les pays charentais.....	p. 49
c. L'obscur héritage chrétien et les églises du XI ^e siècle disparues.....	p. 51

2) Le riche environnement des régions voisines.....	p. 54
---	-------

III : Synthèse générale.

Regard sur une phase de création architecturale entre tradition et innovation

1) Les conditions et difficultés de l'étude

<i>1.1. Méthodologie et éléments statistiques.....</i>	p. 57
a. Une démarche adaptée au contexte.....	p. 57
b. La constitution du <i>corpus</i>	p. 60
c. Premier bilan.....	p. 67
 <i>1.2. Vers une chronologie relative ?</i>	p. 72
a. Difficulté des datations.....	p. 72
b. Quelques repères chronologiques	p. 77

2) Les formes de la tradition

Préambule.....	p. 87
<i>2.1. Les maçonneries et les élévations.....</i>	p. 89
a. Blocage et moellons.....	p. 89
b. Renforts, articulations et couronnement des murs.....	p. 99
c. Le traitement des façades occidentales.....	p.102
<i>2.2. Les ouvertures.....</i>	p.104
a. Les fenêtres	p.104
b. Les portes	p.114
<i>2.3. Plans et volumes : l'organisation générale des édifices.....</i>	p.117
a. Une constante à faible variable : les nefs	p.117
b. Chevets et transepts	p.122
c. L'articulation des volumes : rareté des voûtes et des supports complexes	p.122
 <i>Bilan des tendances de la tradition</i>	p.129

3) Les formes de l'innovation

<i>Préambule.....</i>	p.130
 <i>3.1. Du moellon à la pierre de taille... ..</i>	p.131
a. Un lent développement de l'usage de la pierre de taille.....	p.131
b. Le petit appareil allongé.....	p.132

c. Les maçonneries mixtes : reprises ou technique particulière ?...	p.135
3.2. De faibles variations dans les plans	p.137
a. Mutation ou adaptation	p.137
b. La pérennisation du plan simple	p.138
c. Des plans à transept peu novateurs.....	p.139
d. Les chevets : peu de variations dans les plans.....	p.142
3.3. Le défi monumental des clochers	p.145
a. Un nouvel enjeu.....	p.145
b. Des implantations variées autour du pôle oriental.....	p.146
c. Voûtement et articulation de la travée sous clocher.....	p. 147
d. Les tours.....	p.160
3.4. Une nouvelle esthétique pour les chevets	p.162
a. Le règne des arcatures.....	p.162
3.5. Les nefs et leurs façades occidentales	p.168
a. Le timide voûtement des nefs.....	p.168
b. La réorganisation des façades occidentales.....	p. 170
3.5. L'ornementation et le développement de la sculpture monumentale	p.173
a. Un facteur de datation relative à utiliser avec prudence.....	p. 173
b. Un développement lent et tardif.....	p. 173
c. Un déploiement ornemental croissant.....	p. 176
Conclusion	p.147
Bibliographie	p.181
Cartes et Planches générales (non paginées, numérotées de I à XXIX)	

PRÉSENTATION PRATIQUE ET ABRÉVIATIONS

Présentation de l'ouvrage

Cet ouvrage comprend cinq volumes et un volume supplémentaire d'index :

Le volume 1 est consacré à la synthèse, aux cartes et planches générales et à la bibliographie. Dans ce volume, les planches, numérotées en chiffres latins, ne sont pas intégrées à la numérotation des pages.

Les planches d'illustrations du volume 1 concernant uniquement des édifices non étudiés dans les monographies ou des exemple extérieurs à la région.

Les volumes 2 à 5 contiennent les notices monographiques illustrées, classées par ordre alphabétique et numérotées de 1 à 98, en pagination continue de 1 à 1175.

Renvois aux figures (en marge) et aux notes (en bas de page)

- Renvois à une des planches générales de ce volume :

Pl. X-b (Figure b de la planche X de ce volume)

- Renvoi à une figure dans un des volume de monographies (vol. 2 à 5) :

III- 24 -fig. 6 (Volume 3 - notice 24 - figure 6). La page n'est pas précisée, le numéro de chaque notice étant imprimé dans l'angle supérieur des pages.

Dans les volumes de notices, les renvois sont simplifiés dès lors qu'ils ne concernent que le monument traité : Fig. 6, signifie un renvoi à la figure 6 de la notice en cours, dans les pages qui suivent immédiatement celle-ci.

La numérotation des appels de note recommencent à 1 au début de chacun des trois grands chapitres de ce volume.

Abréviations

AD = Archives départementales

AHSA = Archives Historiques de la Saintonge et de l'Aunis

BM = Bulletin Monumental

BNF = Bibliothèque Nationale de France

BSAHC ou BMSAHC = Bulletins ou Bulletins et Mémoires de la Société archéologique et historique de la Charente

BSAO ou MSAO = Bulletins ou Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest

CAF= Congrès archéologique de France

CCM = Cahiers de civilisation médiévale

DRAC = Direction régionale des affaires culturelles

CRMH = Conservation régionale des monuments historiques

MH = Monument(s) historique(s)

ISMH = Inventaire supplémentaire des monuments historiques

SDAP = Service départemental de l'architecture et du patrimoine (Bâtiments de France)

INTRODUCTION

Les enjeux du sujet

Pour définir le sujet de notre recherche, nous avons choisi de nous intéresser à une phase particulière de l'histoire de l'architecture, celle de l'émergence des formes romanes depuis leurs premières manifestations jusqu'à la période des grands chantiers considérés comme les lieux d'épanouissement les plus féconds de cet art autour de 1100-1120, et ce sur un territoire correspondant aux anciens diocèses de Saintes et d'Angoulême. Ces choix méritent quelques explications, avant de laisser la place à l'étude.

Le premier point ne demande sans doute pas de long plaidoyer. Les débuts de l'architecture romane font aujourd'hui l'objet d'un regain d'intérêt de la part des chercheurs, et plusieurs études régionales ont été orientées dans ce sens au cours des dernières années. Nous inscrivons notre recherche dans cette perspective d'exploration des formes primitives et de la phase de gestation de l'art roman le plus épanoui, en espérant déceler quelques signes révélateurs de la démarche créatrice des hommes de ce temps. Qu'il s'agisse de la Saintonge ou de l'Angoumois, la richesse et la qualité de leur production romane du XII^e siècle font l'objet d'une reconnaissance unanime et justifiée, tant de la part des spécialistes que du public le plus large. Cette notoriété est fondée sur une forte concentration d'édifices dont on retient la virtuosité du décor sculpté, l'équilibre des compositions murales où dominent les combinaisons d'arcades et la qualité de la mise en œuvre du calcaire local. Mais cet art de la maturité a laissé dans l'ombre une part moins spectaculaire, beaucoup plus lacunaire, parfois rébarbative, de l'architecture romane de cette région, celle des premières expériences, des recherches empiriques, des pistes suivies avant d'être abandonnées, des attermoissements et des hésitations, des productions modestes portant la marque de traditions profondément ancrées. Il nous a semblé indispensable d'explorer cette longue période de gestation pour mieux comprendre le formidable essor du XII^e siècle. Si la date de l'an mil, plus symbolique que réelle, ne pose pas de véritable problème, le prolongement du XI^e siècle jusqu'aux premières décennies du siècle suivant se justifie à nos yeux par le fait que le chantier de la cathédrale d'Angoulême constitue pour ce diocèse une sorte d'acte de naissance du grand art roman du XII^e siècle, à l'heure où

Saint-Eutrope de Saintes, autre chantier fondateur, était dans sa phase la plus novatrice, celle de la sculpture de la croisée du transept.

Le choix du territoire, que révèle le titre de notre étude, peut appeler quelques commentaires. Une certaine confusion existe en effet entre les différentes acceptions géographiques rattachées au bassin de la Charente. Il ne s'agit pas pour nous, en effet, d'aborder simplement les deux départements de la Charente et de la Charente-Maritime. Dans une large mesure, les historiens de l'art, conformément à un parti pris fort justement défendu par René Crozet, ont privilégié les limites diocésaines dans la définition des aires d'études de l'art médiéval, et il ne nous paraît pas nécessaire de revenir sur cette orientation. Il suffit de consulter les quelques études historiques ou architecturales qui ont cherché à se calquer sur les limites administratives modernes, en l'occurrence celles des départements, pour se rendre compte de la sagesse du choix du diocèse. Alors pourquoi ne pas nous cantonner à un seul de ces deux territoires historiques que sont l'Angoumois et la Saintonge ?

On rappellera seulement que l'art roman des deux diocèses médiévaux de Saintes et d'Angoulême a souvent fait l'objet d'études séparées. La présence dans chacune de ces entités de monuments suffisamment emblématiques pour cristalliser autour d'eux des définitions de styles particuliers a souvent éludé les possibilités d'approches plus transversales. Et lorsque celles-ci ont été tentées, elles le furent soit dans un cadre beaucoup plus large, tel que l'Aquitaine médiévale ou les « pays d'Ouest », soit sur des points particuliers, comme le couvrement à file de coupes ou les façades. Jamais on n'a pris réellement en compte ces deux diocèses comme formant un ensemble territorial cohérent ayant pu offrir un cadre homogène à la production artistique. Chacun se trouve replié sur ses propres pôles de création - la cathédrale d'Angoulême d'une part, les églises Saint-Eutrope et Notre-Dame de Saintes d'autre part - et lorsqu'on les considère conjointement c'est à l'intérieur d'une territorialité beaucoup plus large. Au demeurant, cette approche élargie ne manque pas de légitimité au regard de la production romane du XII^e siècle, où les points de comparaison sont nombreux du nord du Poitou jusqu'au Bordelais, et au Périgord dans une moindre mesure. Il y a sans doute à ce moment là un art roman - et peut-être un premier art gothique - de l'Ouest, fortement caractérisé dans l'Aquitaine des derniers comtes de Poitiers et des Plantagenêt. Mais au XI^e siècle, nous le savons, les disparités étaient beaucoup plus nettes au sein de ce vaste ensemble, dans un temps où l'unité politique était encore une chimère.

C'est donc une étude historique qui nous a fourni les clés de notre approche territoriale. La notion de « Pays de la Charente » a été élaborée par

André Debord dans sa publication sur la société laïque du X^e au XII^e siècle. En parcourant les pages de cet ouvrage, la cohérence géographique de ce territoire - le bassin moyen et inférieur de la Charente auquel on associe la Seudre, limités par la Sèvre Niortaise au nord et par la Gironde au sud - apparaît très clairement, tant dans sa configuration physique que dans son histoire politique. Malgré la complexité de l'émiettement féodal, les pays de la Charente se définissent bien comme le terrain de friction entre les trois grandes entités politiques les plus impliquées : les comtes d'Anjou, intervenants circonstanciels qui disparaissent du champ clos au cours de la période, et les deux autres rivaux, les ducs d'Aquitaine/comtes de Poitiers et les comtes d'Angoulême, qui continuent de s'y affronter avant d'être rattrapés par la croissance politique des états monarchiques.

S'il fallait donner un argument élémentaire pour justifier de notre choix au regard de l'histoire de l'art, nous pourrions dire que la superposition constante des découpages territoriaux à l'intérieur de notre champ d'étude suffirait amplement. Bien des églises du diocèse de Saintes se trouvent dans des terres contrôlées par les comtes d'Angoulême, quant elles ne sont pas purement et simplement fondées par eux au cours du XI^e siècle. Il nous a donc semblé opportun, pour mener une analyse cohérente tout en restant attaché au principe de l'approche par diocèse, de considérer ensemble ces deux entités ecclésiastiques que la géographie, l'économie et la politique tiennent si inextricablement liées.

Aussi avons-nous repris à notre compte l'aire d'étude que s'était fixé André Debord pour sa thèse sur la société laïque, et dont il a magistralement démontré la pertinence. C'est à lui que nous empruntons, après d'autres auteurs, l'appellation de « pays charentais » ou de « pays de la Charente ».

Précisons enfin que nous avons tenu à nous concentrer de façon exclusive sur les deux anciens diocèses, et le lecteur ne sera donc pas surpris de l'absence d'édifices situés dans des zones du département de la Charente qui appartenaient autrefois aux diocèses de Poitiers, de Limoges ou de Périgueux.

La problématique scientifique

Une fois définis l'objet et le territoire de notre étude, il nous paraît utile d'apporter quelques précisions sur le sens que nous voulons donner à cette recherche. Il s'agit bien pour nous d'aborder l'architecture religieuse du XI^e siècle dans ces deux diocèses avec un regard d'historien de l'art, en cherchant autant que possible à mettre en lumière la démarche créatrice, l'évolution du goût et des ambitions, le sens esthétique que les hommes de cette période ont

voulu développer dans l'édification de leurs sanctuaires, tout en gardant en perspective le contexte historique, les mentalités et les pratiques liturgiques qui sous-tendent ces évolutions. Même si nous avons recours, pour démêler la complexité de certains édifices, à des méthodes qui se rapprochent de celles de l'archéologue, que nous essayons d'appliquer le plus rigoureusement possible, il est clair que nous n'avons pas la prétention d'offrir ici une étude systématique d'archéologie du bâti ou d'analyse des techniques de construction. Une telle démarche, appliquée à ce *corpus*, nécessiterait un travail d'équipe étalé sur le long terme et profitant des opportunités offertes par des chantiers de restauration. Nous espérons cependant que notre contribution permettra, à travers son inventaire et l'affinement des problématiques, d'éclairer de futures analyses archéologiques plus poussées et menées avec des moyens adéquats, dans le cadre de dispositifs nécessairement pluridisciplinaires, et en relation avec des travaux sur les édifices.

Pour ce qui nous concerne, nous avons essayé avant tout de dégager de grandes tendances dans les manifestations de l'inventivité ou des conservatismes, de repérer les démarches novatrices ou les pesanteurs qui ont pu infléchir la dynamique constructive des hommes de ce territoire. Le but est d'évaluer l'originalité de ces créations ou leur perméabilité à des modèles extérieurs avant que ne s'imposent, ou pendant que se diffusaient, les modèles locaux les plus prestigieux, ceux que nous reconnaissons en Saint-Eutrope de Saintes et en la cathédrale d'Angoulême. Nous avons donc traqué les signes de nouvelles ambitions dans l'expression de la monumentalité, à travers la volonté de voûtement ou d'édification de clochers, le développement spatial et volumétrique, les grandes articulations, mais aussi à travers la plastique murale et les diverses manifestations du décor, en particulier de la sculpture. Nous avons tenté en outre de proposer une chronologie relative de la mutation de ces formes dans un contexte élargi, et d'en dégager un sens général. Notre souci est avant tout de déterminer comment s'est opérée l'articulation entre la tradition architecturale du XI^e siècle et les premières manifestations de l'art roman du XII^e siècle. C'est pourquoi nous avons attaché une attention particulière à la dernière phase de notre période d'étude. C'est pour cette même raison aussi, malgré le caractère arbitraire que cela pourrait suggérer, que nous avons prolongé notre XI^e siècle au-delà des années 1110.

La question de l'archaïsme, réel ou supposé, est au cœur de notre réflexion, et elle n'a fait que s'amplifier au cours de notre étude. Il nous est apparu qu'une grande ambiguïté pouvait émaner d'un certain nombre d'édifices, qui se présentent de prime abord comme des œuvres anciennes, et qui, après

analyse, se révèlent appartenir déjà à une phase tardive - c'est-à-dire postérieure à 1110, de notre point de vue - ce qui pose le problème de la récurrence des formes traditionnelles. Le terme d'archaïsme est d'ailleurs lui-même ambigu, puisque l'on devrait distinguer l'ancienneté réelle - le mot « archaïté » serait à inventer - de ce que nous appelons des références archaïsantes. C'est d'ailleurs dans ce sens là que qu'est souvent utilisé le terme, pour désigner la persistance ou le retour de formes anciennes, obsolètes ou démodées. Les pays charentais nous proposent un ensemble où, justement, archaïsme - pris dans ce sens conservateur - et nouveauté sont souvent étroitement imbriqués, nous imposant un minutieux travail de distinction et d'identification entre des techniques traditionnelles associées à des formules novatrices dans une même phase de construction, et des vestiges anciens réintégrés dans un édifice lors d'un remaniement.

Enfin, nous nous sommes posé la même question que Dominique de Larouzière dans le préambule à sa récente publication sur l'architecture romane d'Auvergne au XI^e siècle. En substance, son interrogation est la suivante : à l'échelle d'une région, l'art du XI^e siècle est-il le terrain d'expérimentation et de constitution de l'art du XII^e siècle ou s'agit-il de productions stériles supplantées à un moment donné par l'intervention d'un maître-d'œuvre génial, peut-être venu d'ailleurs ? Pour traduire cela géographiquement, la cathédrale d'Angoulême, Saint-Eutrope de Saintes et toute la nébuleuse d'édifices brillants qui se sont déployés autour de ces pôles d'exception sont-ils redevables aux expériences locales du XI^e siècle ? Ou du moins, jusqu'à quel point le sont-ils ? Et si tel n'était pas le cas, nous pourrions également nous interroger sur la raison de cette rupture. Même si nous pressentions que nous ne trouverions pas forcément une réponse univoque, il nous a semblé que c'était là un chemin qui méritait d'être exploré.

Nous avons donc accordé une importance particulière au recensement, que nous avons voulu aussi exhaustif que possible, bien que strictement délimité par les critères d'inventaire. Notre synthèse est donc le fruit d'une série d'analyses monographiques portant sur une majorité des édifices repérés, dont certains sont inédits. C'est là sans doute la principale nouveauté de notre approche, dont nous espérons qu'elle contribuera à une meilleure connaissance de la genèse d'un ensemble architectural exceptionnel.

La méthode

Le résultat que nous espérons atteindre à travers notre démarche est bel et bien d'offrir une vision synthétique utile et d'apporter un éclairage nouveau sur un pan de la production romane encore largement méconnu.

Pour asseoir les fondements de cette synthèse et éviter le risque de la superficialité nous avons fait le choix d'aborder préalablement la plupart des édifices au travers de notices monographiques dans lesquelles nous avons essayé de retrouver et d'exploiter toutes les sources disponibles, de reprendre une lecture critique des publications antérieures et de pousser au plus loin une analyse rigoureuse des édifices, de leur architecture et de leur décor. Nous avons voulu faire en sorte qu'au moment d'embrasser l'ultime point de vue global nous puissions bénéficier d'un balisage aussi sûr que possible, et que la synthèse puisse reposer sur une base analytique optimale.

De ce fait, les notices occupent une place importante dans ce travail et nous les avons conçues aussi complètes que possible de telle sorte que chaque affirmation avancée dans la synthèse soit en mesure d'être étayée par un argumentaire précis à l'échelle de chacun des édifices impliqués.

Enfin, nous n'avons pas voulu éluder la complexité produite par l'absence de datations solides et les lacunes de la connaissance, et notre méthode de travail a consisté en une exploration systématique des zones d'ombre de ce paysage architectural fragmentaire et difficilement cernable. La phase d'identification préalable du *corpus* fait donc pleinement partie de la démarche scientifique, et elle concentre déjà l'essentiel des questions que soulève ce sujet. Le choix de traiter ou non tel ou tel édifice dans une étude monographique a été également une étape de cette démarche. Nous avons ainsi sélectionné certains monuments qu'il est traditionnel de rattacher plutôt à la production du XII^e siècle, mais dont nous avons estimé qu'ils méritaient d'être interrogés depuis notre point de vue, afin de mieux les situer dans la phase ultime d'évolution de notre *corpus*.

Enfin, nous avons jugé utile d'expliquer nos choix à chaque étape de la démarche et de toujours situer notre approche dans le contexte le plus large, celui des grands mouvements qui animent l'art roman depuis ses origines jusqu'à l'éclosion des œuvres de la maturité, et ce bien au-delà de notre territoire d'étude.

Bref bilan des études antérieures

Ainsi que nous l'avons rappelé, aucun auteur ne s'est aventuré jusque-là à entreprendre une étude conjointe des deux diocèses charentais du point de vue de leur première production artistique romane. Il nous faut donc invoquer surtout, au titre de ce bilan, des publications consacrées séparément à chacune des deux entités territoriales, parfois élargies - ou rétrécies - à des approches départementales ou, plus largement, à de grandes synthèses régionales impliquant le territoire de l'ancienne Aquitaine.

Dès le XIX^e siècle, et jusqu'à aujourd'hui, les démarches d'inventaire n'ont pas manqué de se traduire par des publications souvent riches en renseignements. Dans ce domaine, la Charente bénéficia d'une des œuvres les plus précoces par sa volonté d'exhaustivité, son érudition et la clairvoyance de certaines intuitions de son auteur. Il s'agit bien entendu de la fameuse *Statistique monumentale*, publiée en 1844 par l'abbé Michon¹. Cette œuvre pionnière fut suivie par d'autres, plus ou moins développées, dans lesquelles l'étude historique est souvent privilégiée par rapport à l'approche monumentale et où les édifices romans sont mêlés à ceux des autres périodes ainsi qu'à des données d'ordre plus géographique. On citera plus particulièrement les différentes publications de F. Marvaud² chez lequel le territoire historique de l'Angoumois retrouve parfois ses droits, à côté d'études centrées sur le Cognacais, ou encore A. Gauguier³, auteur dont l'approche très large n'exclut pas une grande érudition. A.-F. Lièvre⁴, puis, au XX^e siècle, des émules tels que J. Martin-Buchey⁵, P. Martin-Civat⁶ ou G. Gaborit⁷ prolongèrent cette veine

¹ MICHON (Abbé J.-H.), *Statistique monumentale de la Charente*, Paris, 1844, reprint, 1980.

² MARVAUD (F.), *Études historiques sur l'Angoumois*, s.l., 1835, *Études historiques sur la ville de Cognac et l'arrondissement*, Niort, 1870, rééd. Marseille, 1977, *Géographie physique, politique, historique, archéologique, agricole, commerciale et industrielle du département de la Charente*, 2^e éd., Angoulême, s.d., « Répertoire archéologique du département de la Charente », *Bulletin de la Société Archéologique et Historique de la Charente*, 3^e série, t. IV, 1862, p. 197-342.

³ GAUGUIÉ (A.), *La Charente communale illustrée*, Angoulême, 1865.

⁴ LIÈVRE (A.-F.), *Exploration archéologique du département de la Charente, I. cantons de Saint-Amant-de-Boixe, Mansle et Aigre*, Angoulême, 1880-84 (Extraits des *Bulletins de la Société Archéologique et Historique de la Charente* 1878-79, 1881 et 1883).

⁵ MARTIN-BUCHEY (J.), *Géographie historique et communale de la Charente*, 3 vol., Angoulême, 1913-1917, réédition en un volume par B. Sépulchre.

⁶ MARTIN-CIVAT (P.), « Cognac au X^e et au début du XI^e siècle », *BIHAC*, II, n° 5, 1965, p. 37-70 ; *Cognac et le Cognacais pittoresques...*, Poitiers, 1972.

⁷ GABORIT (G.), « Les églises oubliées du département de la Charente », *Bulletin de la Société Archéologique et Historique de la Charente*, 1957, p. 21-35, 1958, p. 1-10, 1959, p. 81-87 ; *Inventaire archéologique de la frontière Angoumois-Poitou-Saintonge*, Fouqueure, 1954 ; *Inventaire archéologique de l'arrondissement de Jonzac*, Angoulême, 1950.

statistique et encyclopédique. On n'oubliera pas, bien entendu, une autre publication de première importance pour qui étudie les monuments religieux de l'Angoumois : le *Pouillé historique du diocèse d'Angoulême*⁸, formidable travail de compilation établi par l'abbé Nanglard à la fin du XIX^e siècle, qui ne manque pas de renseignements sur l'histoire des édifices. Hélas, cette somme considérable est fragilisée par l'absence d'appareil critique et de référencement des sources, à laquelle s'ajoutent certains jugements personnels parfois hâtifs, présentés comme des faits objectifs.

La Saintonge - ou la Charente-Maritime - a bénéficié d'initiatives similaires, parfois moins rigoureuses, si l'on songe à l'inventaire très aléatoire, mais néanmoins précieux, de René-Primevère Lesson⁹, contemporain de celui de l'abbé Michon, ou à l'œuvre plus historique de l'abbé Briand¹⁰ concernant l'Église santone et aunisienne, sorte de pendant, plus précoce mais moins documenté, de l'œuvre de l'abbé Nanglard. L'abbé Lacurie¹¹, l'abbé Julien-Laferrière¹², Georges Musset¹³, l'abbé Ranguet¹⁴ ou le docteur Texier¹⁵ et bien d'autres, contribuèrent à des synthèses ou à des inventaires plus ou moins exhaustifs sur les monuments de la Saintonge ou de ce qui était autrefois la Charente-Inférieure. Toutes ces études méritent d'être consultées, car elles fourmillent de petites indications, parfois marginales, qui peuvent s'avérer précieuses, surtout lorsqu'elles témoignent de situations antérieures à des travaux de restauration parfois drastiques. Dans les années 1950, Charles Connoué¹⁶ entreprit un inventaire descriptif, qui se voulait systématique, des églises de l'ancien diocèse de Saintes.

⁸ NANGLARD (Abbé J.), *Pouillé historique du diocèse d'Angoulême*, 4 vol., Angoulême, 1894-1903.

⁹ LESSON (R.-P.), *Fastes historiques, archéologiques, biographiques, etc., du département de la Charente-Inférieure*, 1^o partie, Rochefort, 1842 ; 2^o partie, Rochefort, 1845 ; *Histoire, art et archéologie des marches de la Saintonge*, Rochefort, 1845.

¹⁰ BRIAND (Abbé), *Histoire de l'Église santone et aunisienne*, 3 vol., La Rochelle, 1843.

¹¹ LACURIE (Abbé J.-L.), « Statistique monumentale du département de la Charente-Inférieure, I. Arrondissement de Saintes », *Recueil de la Commission des Arts et Monuments de la Charente-Inférieure*, t. I, 1860-67.

¹² JULIEN-LAFERRIÈRE (Abbé L.), *L'art en Saintonge et en Aunis*, t. I, arrondissement de Saintes, 18 fasc., Toulouse, 1872-1892.

¹³ MUSSET (G.), MUSSET (J.), *Au pays d'Ouest. Saintes, Pons, Saint-Jean-d'Angély. Fleurs de la Saintonge*, La Rochelle, 1914, rééd. 1979.

¹⁴ RAINGUET (Abbé P.-D.), *Études historiques, littéraires et scientifiques sur l'arrondissement de Jonzac*, Jonzac, 1864.

¹⁵ TEXIER (J.), *Inventaire archéologique de l'arrondissement de Saint-Jean-d'Angély*, Société archéologique de Saint-Jean-d'Angély, 11 fasc., 1963-1970.

¹⁶ CONNOUÉ (C.), *Les églises de Saintonge*, 5 vol., Saintes ; t. I, *Saintes et sa région*, 1952 ; t. II, *Saintes (2^e série) et Marennes*, 1955 ; t. III, *Saint-Jean-d'Angély et sa région*, 1957 ; t. IV, *Cognac et Barbezieux*, 1959 ; t. V, *Jonzac et sa région*, 1961.

Ce répertoire, qui est l'œuvre d'une vie, manque cependant de rigueur scientifique et a de ce fait mal résisté au vieillissement. Il faut le compléter, pour l'Aunis en particulier, par la publication, bien plus proche de nous et plus pertinente dans son analyse, que l'abbé Yves Blomme¹⁷ a consacré à cette partie du département. Ces démarches généralistes ~~SE~~ sont encore enrichies tout récemment, avec la publication d'un ouvrage collectif consacré au patrimoine de toutes les communes de la Charente-Maritime¹⁸.

Les études plus spécifiquement consacrées à l'art roman ont également hésité entre approches départementale et diocésaine, avec un net avantage pour la seconde option. Dans ce domaine, c'est la Saintonge qui inspira les premières publications. Georges Musset¹⁹ fut l'initiateur de ce mouvement dès les années 1870, suivi par Charles Dangibeaud²⁰, qui, à travers quelques articles, fit émerger un art roman proprement saintongeais. Mais c'est indéniablement à René Crozet²¹ et à François Eygun²² que nous devons les synthèses de référence sur lesquelles nous pouvons encore nous appuyer aujourd'hui, ces deux auteurs s'étant déjà largement investis lors du Congrès archéologique de La Rochelle en 1956²³, même nourri de quelques points de vue plus particuliers tels que ceux de certains architectes restaurateurs, d'amateurs éclairés, ou de scientifiques extérieurs à la région. Ces synthèses ont été partiellement renouvelées par la publication en 1998 de l'ouvrage collectif *L'imaginaire et la foi. La sculpture romane en Saintonge*, réalisée sous la direction de Jacques Lacoste²⁴, et à laquelle nous avons eu l'honneur de contribuer. Enfin, la thèse de Florence Bougnoteau, soutenue en 2001²⁵, a relancé le principe de l'approche synthétique

¹⁷ BLOMME (Y.), *Les églises d'Aunis*, Saint-Jean-d'Angély, 1993.

¹⁸ *Le Patrimoine des communes de la Charente-Maritime*, collectif, 2 vol., Paris, 2002.

¹⁹ MUSSET (G.), *Essai sur l'architecture religieuse en Saintonge pendant le cours du XI^e et du XII^e siècle*, 1871, B.M. La Rochelle, (285 ff. mss.)

²⁰ DANGIBEAUD (C.), « De l'influence des façades romanes charentaises », *Bulletins et Mémoires de la Société Archéologique et Historique de la Charente*, 8^e série, t. VII, 1916, p. 3-57 ; « L'école de sculpture romane saintongaise », *Bulletin Archéologique*, 1910, p. 22-62.

²¹ CROZET (R.), *L'art roman en Saintonge*, Paris, 1971.

²² EYGUN (F.), *Saintonge romane*, La Pierre-qui-Vire, 1970.

²³ *Congrès archéologique de France, La Rochelle*, 1956.

²⁴ LACOSTE (J.) (dir.), *L'imaginaire et la foi. La sculpture romane en Saintonge*, Saint-Cyr-sur-Loire, 1998.

²⁵ BOUGNOTEAU (F.), *L'abondance et la diversité des églises dans l'ancien diocèse de Saintes à l'époque romane*, 4 vol. dact., Thèse de doctorat, Université de Poitiers, 2001.

dans le prolongement du travail de René Crozet, en affinant la confrontation des données architecturales à une approche large des sources historiques.

En Angoumois, Jean George²⁶ apparaît comme le grand initiateur, à travers ses recherches conduites à la fin du XIX^e siècle et ses publications des années de l'Entre-deux-guerres, d'une exploration de l'art roman de la Charente et de l'ancien diocèse d'Angoulême, démarche dont le Congrès archéologique de 1912 avait lui aussi engagé le mouvement²⁷. L'érudit charentais et son confrère Alexis Guérin-Boutaud publièrent la première synthèse sur l'architecture romane en Angoumois²⁸, qui fait toujours référence malgré une méthode scientifique qui relève essentiellement de la statistique. Ils trouvèrent en Charles Daras²⁹, puis en Pierre Dubourg-Novès³⁰, de dignes continuateurs qui approfondirent cette première approche en explorant des voies nouvelles et en s'attaquant plus particulièrement à la pièce maîtresse que représente la cathédrale d'Angoulême. Le Congrès archéologique de 1995 fut l'occasion de faire le point sur les avancées de la recherche et de renouveler le regard sur certains monuments. Mais c'est la thèse récemment achevée de Sylvie Ternet qui a remis sur le métier le travail des pionniers en abordant avec un regard réactualisé les caractéristiques de la construction romane en Angoumois³¹. Nous aurons à nous y référer pour l'analyse monographique d'une partie des églises que nous étudions, ainsi que pour les informations qu'elle nous apporte dans le domaine de l'appareil et des techniques constructives.

Parmi les quelques publications qui ont abordé conjointement l'art roman des deux anciens diocèses charentais, aucune ne s'est arrêtée de façon spécifique à ce territoire, et la plupart, hormis celle de François Eygun, qui s'inscrit dans la perspective beaucoup plus large de *L'art des pays d'Ouest*, sont orientées vers des études thématiques de la production romane de l'ancienne

²⁶ GEORGE (J.), *Les églises de France*. La Charente, Paris, 1933.

²⁷ *Congrès archéologique de France*, Angoulême, 2 vol., 1912

²⁸ GEORGE (J.) et GUÉRIN-BOUTAUD (A.), *Les églises romanes de l'ancien diocèse d'Angoulême*, Paris, 1928.

²⁹ DARAS (C.), *Angoumois roman*, La Pierre-qui-Vire, 1970, « L'art roman en Charente », dans *Centre International d'Études Romanes*, 1964, n° III-IV, p. 7-17.

³⁰ DUBOURG-NOVÈS (P.), « L'art en Charente », *Congrès archéologique de France, Charente*, 1995, p. 9-25 ; *Les sculpteurs de la cathédrale d'Angoulême*, Thèse de 3^e cycle, 3 vol. dact., CESCUM-Université de Poitiers, 1974.

³¹ TERNET (S.), *La construction romane en Angoumois*, 5 vol. dact., Thèse de doctorat, CESCUM-Université de Poitiers, 2003.

Aquitaine³². Plusieurs chercheurs étrangers ce sont aussi intéressés à notre région, dans le droit fil du précurseur Edmond Sharpe³³.

Les façades romanes ont attiré l'attention de L. Schurenberger³⁴, de Miss Mendell³⁵, et de L. Seidel³⁶ avant que A. Tcherikover ne publie récemment une approche singulière de la sculpture romane en Aquitaine médiévale³⁷.

Enfin, pour conclure ce tour d'horizon, il faut signaler quelques rares approches spécifiquement orientées vers les débuts de l'art roman dans les deux diocèses. Paul Vicaire fut le premier, en 1949, à tenter une synthèse sur les monuments romans du XI^e siècle en Saintonge³⁸, mais en se limitant à l'étude de quelques grands exemples bien datés. Si René Crozet et François Eygun poussèrent le plus loin l'approche des origines et des premiers développements dans leurs ouvrages généraux³⁹, c'est à René Crozet que l'on doit un des articles initiateurs sur le premier âge roman en Saintonge⁴⁰. En Angoumois, c'est un article de Charles Daras⁴¹ qui a initié les recherches sur le premier siècle de l'art roman, enrichies ensuite par quelques études monographiques de Pierre Dubourg-Novès⁴².

³² EYGUN (F.), *Art des pays d'Ouest*, Paris - Grenoble, 1965

³³ SHARPE (E.), *A visit to the domed churches of Charente*, France, Londres, 1875

³⁴ SCHURENBERG (L.), « Die romanischen Kirchenfassaden Aquitaniens », dans *Das Münster : Zeitschrift für christliche Kunst und Kunstwissenschaft*, t. IV, 1951, p. 257-268.

³⁵ MENDELL (E. L.), *Romanesque sculpture in Saintonge*, New Haven, Yale University Press, 1940.

³⁶ SEIDEL (L.), *Songs of glory, the romanesque façades of Aquitaine*, Chicago/London, 1981.

³⁷ TCHERIKOVER (A.), *High Romanesque sculpture in the Duchy of Aquitaine, c. 1090-1140*, Oxford, 1997.

³⁸ VICAIRE (P.), « Les monuments religieux du XI^e siècle en Saintonge », *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, numéro hors-série, 1949, p. 3-40

³⁹ CROZET (R.), *Ibid.* et EYGUN (F.), *ibid.*

⁴⁰ CROZET (R.), « Aperçus sur les débuts de l'art roman en Saintonge », *Bulletin de la Société Archéologique et Historique de la Charente*, 1961-62, p. 119-124.

⁴¹ DARAS (C.), « Les églises au XI^e siècle en Charente », *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, t. V, 4^e série, 1959, p. 1-39

⁴² DUBOURG-NOVÈS (P.), *Abbaye de Bassac*, Lyon/Bassac, s.d., pages non numérotées ; « Deux petits édifices romans archaïques en Angoumois : les églises de Nanclars et Coulgens », *Mémoires de la Société Archéologique et Historique de la Charente*, 1971, p. 461-474 ; « Saint-Pierre de Segonzac (À propos des travaux de 1974-1975) », *Mémoires de la Société Archéologique et Historique de la Charente*, 1975-76, p. 117-130 ; « Une église du premier art roman de l'Ouest, Saint-Trojan, au diocèse de Saintes », *Mémoires de la Société Archéologique et Historique de la Charente*, 1977-78, pp. 21-27 ; DUBOURG-NOVÈS (P.), LEFRANC (P.), « Saint-Pierre de Passirac. Étude pour le neuvième centenaire d'une dédicace (1077-1977) », extrait du *Bulletin de la Société Archéologique et Historique de la Charente*, n°6, 1978

I. Les pays de la Charente de la fin du X^e au début du XII^e siècle

1) Définitions géographiques¹

Pl I

1.1. *Le fleuve et ses affluents* ²

Le fleuve Charente est le lien qui unit les territoires de notre étude et qui les qualifie, ainsi que l'a montré André Debord. Il est le principal cours d'eau entre la Loire et la Gironde, à la fois axe de circulation dans le sens est-ouest, reliant à l'Océan le Limousin et les contreforts du Massif Central, et obstacle pour les voies terrestres nord-sud qui relient l'Europe du Nord à l'Espagne en contournant le Massif Central par l'ouest. Les deux villes épiscopales, Angoulême et Saintes, sont implantées sur le fleuve, de même que les cités de Cognac et Jarnac. Son cours sinueux s'étire sur 360 km depuis sa source, en Limousin, en faisant un large crochet par Charroux et Civray, en Poitou oriental, avant de redescendre vers le sud puis de bifurquer vers l'ouest à hauteur d'Angoulême et de maintenir ce cap jusqu'à son embouchure, dans le golfe de Saintonge, entre les îles de Ré et d'Oléron. Son caractère paisible, qui contribue largement à une certaine réputation de nonchalance charentaise, n'exclut pas des crues

¹ Dans ces premiers chapitres de présentation générale, afin de ne pas encombrer le texte d'un trop grand nombre de renvois en notes, nous nous contenterons d'indiquer à l'occasion de chaque titre et sous-titre les ouvrages ou articles de référence concernant le sujet traité. Pour le cadre général on se reportera aux synthèses les plus récentes : COMBES (J.) (dir.), *Histoire du Poitou et des pays charentais*, Clermont-Ferrand, 2000 ; COMBES (J.) et LUC (M.), *La Charente de la préhistoire à nos jours*, Saint-Jean-d'Angély, 1986 ; DUBOURG-NOVES (P.), *Histoire d'Angoulême et de ses alentours*, Toulouse, 1989. LUC (M.), *La Charente-Maritime. L'Aunis et la Saintonge de la préhistoire à nos jours*, Saint-Jean-d'Angély, 1981 ; HIGOUNET (Ch.) (dir.), *Histoire de l'Aquitaine*, Toulouse, 1971. LABANDE (E.-R.) (dir.), *Histoire du Poitou, du Limousin et du Pays Charentais*, Toulouse, 1976 ; MICHAUD (A.), *Histoire de Saintes*, Toulouse, 1989 ; DUBOURG-NOVES (P.), *Histoire d'Angoulême et de ses alentours*, Toulouse, 1989. WOLFF (Ph.), « L'Aquitaine et ses marges », *Karl der Grosse*, t. 1, Düsseldorf, 1965.

² Voir notamment JOUANNET (G.) (dir.), *Charente, fleuve et symbole*, Paris, 1992.

importantes par leur étendue et leur durée. Les inondations de sa large vallée sont liées à la faible pente de son lit qui s'étire entre les affleurements calcaires. De Cognac à l'embouchure, ce phénomène ne fait que s'accroître, et les zones de prairies inondables et de marais sont importantes, en particulier à la confluence avec les rivières telles que la Seugne, en amont de Saintes.

On pourrait presque utiliser le seul thème de l'hydrographie pour définir l'origine des limites territoriales de nos deux diocèses médiévaux. Le bassin versant de la moyenne Charente s'élargit en descendant vers la mer. Relativement étroit à l'est, il détermine le petit diocèse d'Angoulême, presque exclusivement refermé sur le réseau hydrographique du fleuve, et excluant ainsi une large part de l'actuel département de la Charente. Les diocèses de Poitiers et de Limoges annexaient le bassin versant de la Vienne, ainsi que le cours supérieur de la Charente elle-même, tandis que celui de Périgueux investissait le bassin de la Dronne, affluent de la Dordogne, la Lizonne servant même de frontière entre Saintonge et Périgord au sud de l'Angoumois. Ce sont donc des cours d'eau de faible envergure qui alimentent le cours moyen de la Charente. La Touvre, la Bonnière, la Tardoire, le Bandiat, la Boëme, ou de petites rivières telles que l'Anguienne, se jettent dans la Charente en amont d'Angoulême pour les premières, en aval pour les deux dernières. En Saintonge, l'importance des affluents tels que le Né, l'Antenne, la Boutonne ou la Seugne contribue à l'élargissement du territoire, tant vers le nord que vers le sud. On peut associer à ce bassin des cours d'eau à la dénomination incertaine, petits fleuves par accident ayant échappé à l'attraction de la Charente et de la Gironde. C'est le cas de la Seudre, qui vient se perdre en une large embouchure dans les marais face à l'île d'Oléron, définissant ainsi le contour septentrional de la presqu'île d'Arvert, et c'était aussi autrefois celui de l'Arnoult.

La Gironde marque la limite méridionale de notre territoire, au moins dans sa partie la plus occidentale. Au nord, l'ancien diocèse de Saintes était délimité par le cours inférieur de la Sèvre Niortaise, s'étendant ainsi aux portes du marais Poitevin et de la ville de Niort.

Bien qu'il n'explique pas tout, ce réseau hydrographique centré sur l'épine dorsale que forme le fleuve, ainsi que son articulation à un littoral complexe, constitue sans doute un des traits identitaires majeurs des pays charentais et ce dès le Moyen Âge. L'archéologie et les textes nous révèlent l'intérêt précoce que les hommes de ce territoire accordèrent au fleuve et à ses affluents, aussi bien pour leur exploitation en tant que voies navigables, que comme sources d'énergie et réserves vivrières. Patellerie, ports, moulins, péages, pêcheries, sont attestés dès le haut Moyen Âge et sont fréquemment évoqués aux XI^e et au XII^e siècles

parmi les possessions des fondations religieuses. Le fleuve et ses affluents les plus importants pouvaient également offrir de nombreuses opportunités de péages à proximité des passages à gué ou de quelques rares ponts, dont le vieux pont romain de Saintes était un des plus importants d'un point de vue stratégique.

1.2. Les sols et les paysages ³

a. Géologie et relief⁴

Pl. II

Les pays de la Charente occupent le versant septentrional du bassin aquitain. C'est une région caractérisée par la présence d'un socle géologique sédimentaire, s'étendant au pied des grands massifs cristallins du Limousin à l'est et de la Vendée au nord. L'essentiel du substrat géologique est donc constitué de déclinaires de la roche calcaire. Deux grandes catégories de terrains se distinguent, occupant deux larges bandes horizontales du territoire des deux départements charentais : au nord de la vallée de la Charente dominent les variantes du crétacé, qui viennent buter contre le Seuil du Poitou, tandis que la vallée elle-même et la zone qui s'étend au sud ont une dominante jurassique. Ces zones, où l'extraction de la pierre calcaire est pratiquée depuis l'Antiquité, furent particulièrement propices à l'éclosion d'une architecture en pierres de taille au tournant des XI^e et XII^e siècles, et l'on y trouve encore aujourd'hui un nombre important de carrières. Les affleurements sablonneux et argileux qui parsèment ces terrains créent une variété d'usages et de paysages qui brisent, dans les pays de la Charente, la monotonie des plaines crétacées du Poitou. Les terres argileuses issues de la décomposition du calcaire peuvent générer des collines humides et des terres froides où prédominent souvent les bois ou des terres de plaine plus légères et fertiles appelées les groies, qui s'étendent au nord de l'Angoumois et en Aunis. Vers l'aval de la Charente, de Jarnac à Saintes, et plus

³ Voir notamment l'introduction géographique de DEBORD (A.), *La société laïque dans les pays de la Charente, X^e-XII^e siècle*, Paris, 1984, p. 8-17.

⁴ On se référera pour ce chapitre à COJEZ (J.), « La géologie générale de la Charente-Maritime », *Actes du XX^e congrès des sociétés savantes du Centre-Ouest*, Rochefort, 1965, p. 115-117 ; TOURNEPICHE (J.-F.), *Géologie de la Charente*, Angoulême, 1998, ainsi qu'à l'introduction géographique de Gilles Bernard dans COMBES (J.) (dir.), *Histoire du Poitou et des pays charentais*, *op.cit.*, p. 11-14. Voir aussi, PAPY (L.), ENJALBERT (H.), et alii, *Visages d'Aunis, Saintonge, Angoumois*, Paris, 1965 et DANIOU (P.), « L'homme et le grès au sud de la Charente », *MSAHC*, 1984, p. 69.

au sud, en allant vers Archiac et Jonzac, les terres où affleure le calcaire crayeux du crétacé se caractérisent par leur relief assez doux, de collines et de petites dépressions. Ce sont les terres de Champagne, qui ne s'affermissent qu'au sud-ouest, à la rencontre avec l'estuaire de la Gironde, ourlé de collines et de falaises au relief accentué. Entre Saintes, Pons et les Marais Côtiers, le socle crétacé se dilue sous des terrains détritiques formant le terroir des « Bois saintongeais ».

En Angoumois, et plus particulièrement autour de la ville d'Angoulême dont la position en éperon illustre bien ce phénomène, et vers La Rochefoucauld, les affleurements sont moins érodés et le relief est plus vigoureux, du fait du développement d'un important plateau karstique.

Mais d'autres composantes plus marginales sont à prendre en compte dans les zones méridionales et orientales, où les roches calcaires sont profondément enfouies sous des sols détritiques tertiaires. Ce sont des terres pauvres, où dominent des agrégats de sables, de quartz, d'argiles. Ces terrains sont localisés dans la zone orientale de l'Angoumois et se prolongent dans les parties méridionales de la Saintonge, dans la région de Barbezieux, de Baignes et, plus loin encore, vers Montguyon et Montendre. Dans ce secteur méridional, ces argiles sont cimentées en épaisses bandes gréseuses, exploitées pour la construction sous le nom de pierre de grison. Ce sont les terres de landes et de forêts de la Double saintongeaise.

Comme l'a souligné André Debord, ce morcellement même n'empêche pas la grande unité d'un ensemble hésitant sans cesse entre reliefs de faible amplitude et plaines. Cette large zone de transition, où aucun obstacle n'est infranchissable, offre une grande continuité, unifiée par la vallée de la Charente d'Ouest en Est, limitée par le Seuil du Poitou au nord, et par la Gironde et les landes du nord Bordelais vers le sud.

b. Cultures et paysages⁵

Il est difficile, par l'observation du paysage charentais actuel, de restituer une vision claire de ce paysage à l'approche de l'an Mil. Il est évident qu'en ce temps là, la forêt est encore largement présente, de même que les landes incultes et que le développement des terres agricoles ne s'effectue qu'au cours de la période qui concerne notre étude, sous l'effet des défrichements et de la mise en valeur de nouveaux territoires que provoquent la pression démographique et la relance de l'économie. Les terres de Champagne, les plaines du nord de l'Angoumois et de l'est de la Saintonge, apparaissent en tout cas parmi les terroirs les plus largement exploités au début du XI^e siècle. Pour le reste, l'activité agricole semble encore limitée et morcelée. La vigne, toutefois, est déjà présente, y compris dans les secteurs urbains et périurbains.

Dans la zone littorale, mais aussi dans la basse vallée du fleuve et de ses affluents, là où le relief est peu accentué, de vastes étendues marécageuses s'étendent au pied des affleurements calcaires. De l'embouchure de la Seudre à l'Aunis, les marais côtiers du Golfe des Santons, qui s'ensavent progressivement, constituent des espaces de conquête et d'exploitation où se développe une économie de la pêche de ramassage et surtout de la cueillette du sel, source de richesses considérables qui bénéficiera surtout à des établissements monastiques, parfois lointains. A côté de cette zone humide se développe la presqu'île d'Arvert, entre l'embouchure de la Seudre et la Gironde, vaste formation dunaire en perpétuel mouvement qu'alimentent les courants à la sortie de l'estuaire.

La forêt représente encore à l'aube du XI^e siècle un élément prépondérant dans le paysage. Le *saltus*, zone non cultivée appartenant au domaine public dans l'Antiquité, n'avait guère été réduit durant la longue période du haut Moyen Age.

A l'approche de l'an Mil, les couverts forestiers se découpent en de larges bandes presque continues, qui enveloppent littéralement les terres agricoles réparties de part et d'autre de la moyenne vallée de la Charente, d'une part, dans la plaine d'Aunis d'autre part. A l'Ouest, entre Seudre et Charente, une vaste

⁵ DEBORD (A.), *ibid.* p. 324-342 et « Les défrichement de la Saintonge médiévale X^e-XI^e siècle » *Annales de l'université francophone*, Jonzac, 1979 ; sur l'économie agricole du haut Moyen Age, voir ROUCHE (M.), *L'Aquitaine des Wisigoths au Arabes, 418-781*, Paris, 1979 ; sur des points particuliers, DUSSAUD (P.), « La forêt de Saintonge occidentale aux XI^e-XII^e siècles », *RSA*, t. 25, 1999, p. 11-18 ; FAVREAU (R.), « Les débuts de l'histoire de l'Aunis », *BSAO*, 5^e série, t. IV, 1^{er} trimestre, 1990, p. 11-37 ; FELLY (V.), *Les forêts d'Aunis et de Saintonge du XI^e au XIII^e siècle*, Maîtrise d'Histoire, Université de Poitiers, 1982-1983 ; LIÈVRE (A.-F.), « La Boixe. Histoire d'une forêt », *BSAHC.*, 1880, p. 99-134.

zone boisée, où domine la grande forêt de Baconais, fait partie des territoires que le comte de Poitiers donne au comte d'Anjou au cours du XI^e siècle et dont le dépeçage est entrepris durant la période d'essor de l'art roman, comme en témoignent les cartulaires de l'Abbaye-aux-Dames de Saintes ou du prieuré de Sainte-Gemme.

Au nord de la Saintonge et de l'Angoumois s'étend une autre vaste zone boisée, la forêt d'Argenson. Les forêts d'Essouvert, de Chizé, d'Aulnay, en font partie, en bordure du Marais Poitevin et du Seuil du Poitou. Elles se prolongent vers le sud-est, par la grande forêt de la Boixe, qui vient rejoindre celle de la Braconne, implantée sur les terrains karstiques du nord-est d'Angoulême. Au sud-est de l'Angoumois, ce sont les forêts de Dirac et d'Horte qui viennent faire le lien avec les étendues boisées des territoires limitrophes du Périgord et du Bordelais. Les terres froides du Petit Angoumois, autour de Montmoreau, et de la Double Saintongaise, de Chalais à Montendre, sont elles aussi vouées pour l'essentiel à la forêt alternant avec des landes. Entre Saintes et Saint-Jean-d'Angély il faut signaler aussi la forêt d'Annepont, dont la partie occidentale avait déjà connu, autour de la vallée du Coran, des défrichements précoces et qui sera largement entamée par le développement des borderies au cours des XI^e et XII^e siècles. Enfin, au sud-ouest de la Saintonge, la forêt de la Lande isole une frange littorale qui borde l'estuaire de la Gironde.

Comme on le voit, l'élan constructif de la période romane correspond exactement à un bouleversement du paysage et de l'économie agricole. L'essor que connaît l'Europe à cette époque se traduit dans les pays charentais par des mutations sociales, économiques, politiques et religieuses. L'homme redevient véritablement un acteur du paysage, et d'une position de repli, il passe au cours de ces deux siècles sur le devant de la scène, façonnant son environnement et modifiant le paysage hérité du passé. Pl. III a

1.3. Les hommes et leurs activités

a. Le peuplement : villes et campagnes⁶

Les zones de développement de ce vaste territoire se définissent selon trois axes. Il y a d'abord la vallée de la Charente, plus ou moins élargie à la Champagne et au Pays Bas entre Châteauneuf et Saintes, zone déjà fortement occupée depuis l'Antiquité, où se concentre à la fin de l'époque carolingienne l'essentiel des agglomérations. Il y a aussi le littoral et les îles - principalement Ré et Oléron, et plus marginalement Aix - depuis la Gironde jusqu'à l'Aunis, secteur largement exploité depuis l'époque gallo-romaine. Il y a enfin quelques zones de défrichements, plus récentes et plus éparées. André Debord en a repéré quelques-unes, dans la vallée du Coran, autour de Montmoreau ou le long de l'estuaire de la Gironde.

Pl. III a

Les populations urbaines sont donc essentiellement installées dans les quelques villes héritées de l'Antiquité, et, phénomène plus contemporain, dans des agglomérations nouvelles nées d'une abbaye ou d'un château, voire de la conjugaison de ces deux entités, et qui se développent très rapidement. Saintes et Angoulême illustrent le premier cas de figure. Cognac, située à un emplacement stratégique sur le fleuve connaît ses premiers développements entre le château et le prieuré Saint-Léger. La cité de Saint-Jean-d'Angély profite pleinement de l'essor de la puissante abbaye qui lui a donné naissance. Les châteaux des seigneurs de Barbezieux, de Jarnac ou de La Rochefoucauld, pour ne citer que ceux-là, contribuent, en association avec des fondations religieuses, à l'émergence de bourgs d'une certaine importance.

Les cités d'Archiac, de Mirambeau, de Surgères, naissent ou se développent à proximité d'une châtelainie au cours de la période qui nous intéresse. La Rochelle, un peu plus tard, à la faveur de l'essor économique qui caractérise le XII^e siècle, supprime Châtelaillon pour devenir un grand port de commerce sur la façade Atlantique.

Toutefois, les textes montrent qu'à la fin du X^e siècle, la dynamique démographique n'a pas encore atteint son plein régime. Les villes flottent encore

⁶ AUZIAS (L.), *L'Aquitaine carolingienne, 778-987*, Toulouse-Paris, 1937 ; SCHNEIDER (J.), « La Saintonge aux époques mérovingienne et carolingienne », *Annales de l'Université francophone, Jonzac*, 1979, p. 20-27 ; DEBORD (A.), *ibid.*, p. 18-45 et p. 320-324, MAURIN (L.), *Saintes antique, des origines à la fin du IV^e siècle après Jésus-Christ*, Saintes, 1978, ROUCHE (M.), *ibid.*

dans leurs remparts et de nombreuses terres sont dépourvues de bras pour les mettre en valeur. Mais la reprise s'engage rapidement et les défrichements connaissent un développement considérable, laminant littéralement une partie des massifs forestiers. Ce sont les zones rurales, qui bénéficient des effets de cette première poussée de croissance. Celle-ci touchera les villes un peu plus tard, aux XII^e et XIII^e siècles.

La mise en place des paroisses semble en tout cas trouver son terme au cours du XI^e siècle, si l'on se réfère aux analyses des hagiotoponymes. Les démembrements d'anciennes paroisses, induits par la croissance démographique et l'essaimage d'agglomérations existantes, accompagnent la conquête de nouvelles étendues agricoles.

Les études démographiques sont quasi inexistantes et, il est difficile de se faire une idée précise du nombre d'habitants par localité et des taux de croissance. Mais le phénomène des défrichements, qui semble atteindre un apogée avant de se ralentir vers la fin du XI^e siècle, nous indique que le peuplement des campagnes a atteint un taux élevé. Le fait, aussi, que la plupart des paroisses sont attestées dès le XI^e siècle, nous confirme ce phénomène d'expansion et d'occupation d'un territoire de moins en moins lacunaire par des groupes humains constitués et socialement encadrés.

b. Société et économie⁷

Si nous possédons à travers l'étude d'André Debord un remarquable tableau de l'évolution sociale des pays charentais au cours de ces siècles de mutation, nous manquons encore d'un tel panorama pour les grands mouvements de l'économie rurale et de l'essor du commerce au cours du XI^e siècle. Toutefois, les résultats que donnent certaines études partielles convergent pour indiquer une reprise économique et un développement de la mise en exploitation du territoire.

Les campagnes charentaises se singularisent par un éclatement très précoce des domaines fonciers, et par la multiplication des petits alleus, terres exploitées par des hommes libres, dans une région où les signes de l'esclavage ont disparu avant l'an Mil. Toutefois, la tendance forte qui se manifeste au cours du XI^e siècle est celle d'une mise sous tutelle de ces petits exploitants, dont le statut se change en celui de tenanciers, intégrés au ban seigneurial. André

⁷ DEBORD (A.), *ibid.*, p. 270-363 ; FAVREAU (R.), « Des changements fondamentaux », dans COMBES (J.) (dir.), *Histoire du Poitou et des pays charentais...*, *op. cit.*, p. 137-172.

Debord a bien montré combien la pression de l'aristocratie s'exerce sur ces alleutiers, transformant progressivement les alleus en tenures, et amenant leur détenteurs à se soumettre au service et aux charges - cens, agrier ou terrage, dîme - tout comme les non-libres, les serfs, attachés à leur terre.

Le rendement des terres s'accroît au cours de la période, tandis que l'exploitation de la rente foncière s'exerce de façon plus dure sur la société paysanne.

En ce qui concerne la production agricole, les cultures céréalières sont bien entendu au premier rang, ce que confirme la multiplication des moulins, en particulier sur les cours d'eau, et celle, moins bien repérée, des fours. L'élevage, en particulier celui des ovins, qui génère l'exploitation de la laine, semble se développer. Mais les deux produits majeurs qui sont de puissants facteurs de développement, sont le sel et la vigne, dont l'exploitation connaît au cours du XI^e siècle une croissance remarquable dans les pays de la Charente.

Dans les villes, on identifie plus difficilement les catégories sociales spécifiques, marchands ou artisans, qui participent à l'essor économique mais dont les statuts et le rôle social demeurent encore obscurs.

L'économie charentaise est avant tout une économie rurale, fondée sur l'exploitation du terroir, qui génère toutefois dès le XI^e siècle d'intenses activités commerciales, facteur d'enrichissement dont les villes vont profiter à partir du XII^e et du XIII^e siècle. Pour l'heure, c'est encore dans les campagnes que circulent les flux économiques, avec la multiplication des marchés, des péages, des moulins et des activités portuaires. La navigation renaît progressivement sur le littoral, les îles, ainsi que dans les embouchures de la Gironde, de la Charente et de la Seudre.

Le fleuve et certaines rivières, à défaut d'être déjà de véritables voies de circulation commerciales, regroupent cependant déjà une partie de ces activités. Moulins et pêcheries, bacs et ponts, simples péages, sont des sources de revenus exploités par les détenteurs laïcs ou religieux. L'essor du port saunier de Cognac est à l'image de cette réussite économique fondée sur la production agricole, qui marque encore aujourd'hui les pays de la Charente.

c. Les voies de communication⁸

On l'a vu, les échanges, et le flux des produits de l'exploitation foncière sont à la base de cette économie. Le réseau des voies de communication constitue l'infrastructure indispensable à ce développement.

Le réseau routier hérité de l'Antiquité est pour une part encore utilisé. En particulier, le grand axe Tours-Poitiers-Saintes-Blaye reste très fréquenté, avec quelques aménagements et déviations. Ainsi cette voie dévie-t-elle désormais de son tracé initial pour passer par Saint-Jean-d'Angély. Les axes est-ouest des Romains conservent également un usage, qu'il s'agisse de la route de Saintes à Périgueux ou de celle qui passe au nord d'Angoulême et qui correspond à l'antique Voie d'Agrippa reliant Saintes à Lyon, par les Bouchauds et Chassenon.

D'autres voies ont été repérées archéologiquement : celle qui reliait Pons à Riberac en passant par Archiac, ou celle qui partait d'Angoulême en direction du nord-est, vers Argenton-sur-Creuse.

La route qui reliait Saintes à l'antique port de *Novioregum*-le Fâ était sans doute encore en usage, même si sa destination primitive avait été abandonnée depuis longtemps.

Mais l'axe de la Charente est en soi une voie de communication très fréquentée, à défaut d'être réellement aménagée en voie d'eau navigable de l'embouchure jusqu'à Angoulême.

D'autres routes se reconstituent ou naissent en fonction des besoins nouveaux, et en particulier les chemins sauniers, qui irriguent l'intérieur de la région à partir de l'Aunis et du golfe de Saintonge. Avant que la Charente ne puisse être exploitée pleinement, ces voies permettaient l'acheminement du sel vers les points les plus éloignés du fleuve. Un de ces chemins, partant de Saint-Savinien, traversait le nord des deux diocèses, en passant par Matha, Lanville et Jauldes, pour rejoindre La Rochefoucauld. Certaines de ces routes empruntaient probablement d'anciens tracés pré-romains. Cognac, qui était sur le fleuve un point de rupture de charges, se trouvait aussi au cœur d'un réseau de chemins liés à cette activité.

⁸ FAVREAU (R.), « Des changements ... », *ibid.* ; CLOUET (M.), « Notes sur les voies romaines partant de *Mediolanum Santonum* (Saintes) », *Revue Générale du Centre-Ouest de la France*, n° 36, 1934, p. 188 ; PIVETEAU (J.), « Les voies antiques de la Charente », *MSAHC*, 1954, p. 33-56. MAURIN (L.), *Saintes antique...*, *ibid.* et Carte archéologique de la Gaule. La Charente-Maritime 1, Paris, 1999 ; VERNOU (C.), *Carte archéologique de la Gaule. La Charente*, Paris, 1993.

2) Le contexte politique et religieux

2.1. *Le pouvoir laïc*⁹

L'étude d'André Debord demeure la référence majeure pour la connaissance de la structure sociale et des luttes de pouvoir dans l'aire géographique et la période qui nous préoccupent. Il ne nous semble donc pas nécessaire de revenir ici dans le détail sur cette remarquable analyse, à laquelle nous ne pouvons que témoigner de notre dette. Aussi, nous contenterons-nous de rappeler quelques points significatifs qui peuvent éclairer notre sujet d'étude. L'intervention des pouvoirs laïcs, quelle que fût leur essence, apparaît en effet comme un facteur déterminant dans le relatif essor architectural qui touche le domaine religieux au cours du XI^e siècle, tant en Angoumois qu'en Saintonge.

a. Les territoires

Depuis l'effondrement de la puissance romaine, l'Aquitaine avait manifesté une nette tendance à l'autonomie, fondée sur une forte imprégnation de la culture et du droit romains. Que ce soit à l'encontre des Wisigoths, maîtres de la région jusqu'à la bataille de Vouillé, ou vis-à-vis d'un pouvoir franc facilement perçu comme étranger, les élites de l'ancienne *Aquitania*, dont le pays des Santons ne fut pas la moindre composante, se manifestèrent régulièrement, au cours des siècles du haut Moyen Age, par un farouche attachement à leurs usages et à leur indépendance politique. Ces velléités se heurtèrent néanmoins à une ambition aussi constante de la royauté franque à contrôler et à organiser ces contrées méridionales, véritables marches vers l'Espagne, tout en leur reconnaissant une certaine spécificité. La création par Charlemagne d'un royaume d'Aquitaine, confié à son fils Louis le Pieux, fut un des épisodes les plus marquants de l'époque carolingienne. Les deux territoires des anciennes cités de l'Antiquité tardive, les

⁹ Les principales références utilisées pour la rédaction de ce chapitre sont : DEBORD (A.), *ibid.* ; FAVREAU (R.), « Des changements ... », *ibid.* ; BOISSONNADE (P.), « L'Ascension, le Déclin et la Chute d'un grand Etat féodal du Centre-Ouest : Les Taillefer et les Lusignan, comtes de la Marche et d'Angoulême et leurs relations avec les Capétiens et les Plantagenêt (1137-1314) », *BSAHC*, 1^{ère} partie, 1935 ; 2^e partie, 1943 ; DEPOIN (J.), « Les comtes héréditaires d'Angoulême de Vougrin I^{er} à Audoin II (869-1032) », *BSAHC*, 1903-1904, p. 1-27, et RICHARD (A.), *Histoire des comtes de Poitou, (778-1204)*, 2 vol., Paris, 1903.

diocèses d'Angoulême et de Saintes tels qu'ils se maintiendront tout au long du Moyen Âge, sont donc à l'origine des définitions initiales des territoires politiques concernés par notre étude. Ces territoires connaissent entre le X^e et le XII^e siècle d'importantes mutations dues aux aléas des pouvoirs qui se les disputent.

À l'origine, ce sont donc les limites et l'organisation des *civitates* qui avaient servi de référence aux définitions des territoires politiques. À l'époque carolingienne, l'organisation des comtés, calquée sur les entités de l'héritage antique, avait vu émerger fort logiquement un comté d'Angoulême et un comté de Saintes, voisinant tous deux avec un puissant comté de Poitiers. Au X^e siècle, les vigueries d'héritage carolingien - dont certaines deviennent aussi des sièges d'archiprêtres - sont encore les circonscriptions de base du territoire. La Saintonge, plus vaste, est déjà partagée en deux *pagi*, deux pays, puisque Aunis et Saintonge se distinguent dès la fin du X^e siècle, ce que confirmera aussi l'organisation religieuse.

Les luttes et les déchirements des successions dynastiques cumulées avec les incursions des Vikings engendrent des situations de crise dès le IX^e siècle, alors que les comtes semblent avoir acquis l'hérédité de leur charge. Or, en 866, l'affrontement des deux voisins, Landry de Saintes et Émenon d'Angoulême, est lourd de conséquences. Tandis que l'Angoumois est confié par Charles le Chauve à un de ses proches parents, dénommé Vulgrin, au sein d'un vaste commandement qui comprend également le Périgord, la Saintonge de son côté, dépourvue d'un lignage comtal, tombe en déshérence, et devient dès lors l'enjeu des convoitises de ses voisins. Le retrait presque total de la présence royale - carolingienne, puis capétienne - de ces régions engendrera des rapports de forces internes aux puissances locales. Les comtes de Poitiers, qui prennent le titre de ducs d'Aquitaine, jouent le rôle principal dans cette nouvelle distribution, concurrencés directement par les comtes d'Angoulême, leurs vassaux, issus de la dynastie de Vulgrin. La Saintonge devient ainsi un des principaux points de friction entre ces deux puissances féodales.

Terre de vassalité directe pour les comtes-ducs, la Saintonge est aussi le premier territoire d'expansion de la dynastie angoumoisine au cours du XI^e siècle. Ainsi, les comtes d'Angoulême contrôlent-ils directement au cours de la période qui nous intéresse, les parties orientales du diocèse de Saintes, entre Cognac et Archiac, mais aussi plus au nord, vers Matha. Dans le même temps, ils exercent leur autorité sur des zones méridionales du diocèse de Poitiers, dans la région de Ruffec, dans la frange confolentaise du Limousin, et en Périgord, autour d'Aubeterre : on n'est pas loin du territoire actuel du département de la Charente.

Le reste de la Saintonge, directement soumis au comte de Poitiers, connaît des fortunes diverses, et l'unité territoriale de principe est souvent ébranlée, du fait de la mise en vassalité de certaines parties de leur domaine par les comtes eux-mêmes, ou des velléités d'émancipation de certains seigneurs locaux. A cet égard, la tentative de mainmise sur la Saintonge par les comtes d'Anjou au milieu du XI^e siècle ou l'épisode de la lutte contre les seigneurs de Châtelaillon au début du XII^e siècle éclairent bien ce phénomène. Au cours du XI^e siècle, les principautés territoriales sont soumises au risque du morcellement et d'éclatement, qu'elles maîtrisent avec plus ou moins de réussite avant d'être elles-mêmes progressivement absorbées, à partir de la fin du XII^e, et surtout au XIII^e siècle, par les états monarchiques en cours de reconstitution, celui des Capétiens et celui des Plantagenêt. La fin du XI^e siècle et le début du XII^e siècle correspondent à une courte phase d'équilibre dans ce vaste échiquier politique.

Pl. III b

b. Les puissances politiques

Un contexte de rapport de force¹⁰

Le XI^e siècle apparaît comme une période de transition, où l'effritement de la légitimité héritée des structures carolingiennes est compensé progressivement par la mise en place de nouveaux fondements du pouvoir : richesse matérielle, prestige personnel et familial, clientélisme et contrainte économique. Plutôt que de féodalité, il est question dans les pays de la Charente de rapports de force sur fonds d'expansion économique, dans une dialectique forte entre des usages anciens - l'alleu et la liberté, la recherche de l'indépendance - et des pratiques nouvelles - la tenure, le fief, les rapports de vassalité - qui ne trouveront leur pleine expression qu'au cours du XII^e siècle, lorsque les comtes auront véritablement installé leur pouvoir au sommet de la pyramide sociale, alors que déjà, des forces nouvelles - la ville de La Rochelle et sa bourgeoisie marchande, le développement des états monarchiques - commencent à introduire les prémices de nouvelles évolutions. La haute aristocratie princière qui domine la région n'est pas exempte de ces luttes, parfois mesquines, pour la suprématie et la conservation de ses privilèges et pouvoirs, rognés par la multiplication des châtelainies indépendantes.

¹⁰ DEBORD (A.), *ibid.*, p. 104-169.

L'intégration du strict schéma de la féodalité ne se fera qu'au moment où s'arrête notre étude.

Donc, même si le contexte général est celui du retour à la paix et à la sécurité, le quotidien des hommes du XI^e siècle reste marqué par de multiples soubresauts de violence, parfois lourds de conséquence, et qui trahissent la tectonique d'une société en pleine mutation. La force, le prestige familial, la richesse et la fidélité des hommes sont les atouts qui, en fonction de leur importance, permettent aux différentes sphères de l'aristocratie locale de se tailler une part de pouvoir à l'échelle de la parcelle de territoire qu'elles arrivent à contrôler. C'est seulement à l'issue de cette période d'éclatement que les liens féodaux-vassaliques viendront canaliser et fixer la distribution hiérarchique des rôles au sein de la société. Le XII^e siècle en verra l'accomplissement.

Les comtes¹¹

Les comtes de Poitiers

Au cours du X^e siècle, le lignage des comtes de Poitiers s'attribue, après plusieurs tentatives malheureuses, le titre de duc d'Aquitaine, s'élevant ainsi au rang des grands princes territoriaux de la France post-carolingienne. Les descendants de Guillaume Fier-à-Bras, le contemporain d'Hugues Capet, conduiront le duché d'Aquitaine durant près de deux siècles, réussissant à maintenir la relative unité d'un territoire qui s'étend à son apogée, de façon théorique au moins, de l'Anjou à la Gascogne et de l'Atlantique au Limousin.

Le début du XI^e siècle est marqué par la personnalité hors du commun de Guillaume le Grand, le fils de Guillaume Fier-à-bras. Il conduit une politique de grand prince carolingien, en particulier dans ses rapports à l'Eglise, même si son pouvoir effectif est plus nuancé que ne le laisse entendre le panégyrique que lui dresse le chroniqueur Adhémar de Chabannes.

C'est Guillaume qui distribue une partie de son territoire à ces fidèles, parmi lesquels on trouve le comte d'Angoulême Guillaume IV et le comte d'Anjou Fouleque. Ainsi s'ouvre au milieu du XI^e siècle un épisode angevin en Saintonge, dont le remariage de la veuve de Guillaume, Agnès de Bourgogne, avec le comte Geoffroy-Martel marque le temps fort, avant que Gui-Geoffroy, fils de Guillaume

¹¹ DEBORD (A.), *ibid.*, p. 108-111 et 168-170 ; FAVREAU (R.), *idem*. RICHARD (A.), *idem*. DEPOIN (J.), *idem* et TREFFORT (C.), « Le comte de Poitiers, duc d'Aquitaine, et l'Eglise aux alentours de l'an mil (970-1030) », *C'M*, oct.-déc. 2000, p. 395-445. Voir aussi ADÉMAR DE CHABANNES, *Chroniques*, CHAUVIN (Y.) et PONS (G.) (trad.), Turnhout, 2003 et *Historia pontificum et comitum Engolismensium*, BOUSSARD (J.) (éd.), Paris, 1957.

le Grand, ne vienne reconquérir les armes à la main l'héritage de son père en 1062. C'est durant cet intermède angevin qu'est fondée à Saintes la puissante Abbaye-aux-Dames, qui montre avec éclat comme les fondations religieuses peuvent participer des stratégies d'implantation menées par les princes féodaux.

A l'issue de ce bras de fer, le comte de Poitou et duc d'Aquitaine étend son pouvoir vers Bordeaux et la Gascogne et renforce son emprise sur la région charentaise, engageant une irréversible concurrence avec son vassal angoumois. A la fin du XI^e et au début du XII^e siècle, le prestige des comtes-ducs est à son apogée. La grande principauté féodale va pouvoir se structurer, et le comte peut commencer à organiser une véritable administration de son domaine. Celui-ci se développe au détriment de ses vassaux, en particulier les comtes d'Angoulême, dont la puissance est insuffisante pour concurrencer celle de leur suzerain. Durant ces dernières décennies du XI^e siècle, le duc d'Aquitaine développe en Saintonge une politique de fondations religieuses aussi ambitieuse que celle entreprise par son beau-père lors qu'il avait fondé l'Abbaye-aux-Dames. La reconstruction du sanctuaire de Saint-Eutrope de Saintes s'effectue dans le cadre des liens étroits que le comte noue avec l'Eglise, et en particulier avec l'ordre de Cluny. Se faisant restituer le sanctuaire par le vicomte d'Aulnay - un geste particulièrement conforme aux préceptes de la réforme grégorienne - il en fait don à l'abbé Hugues pour que les clunisiens y établissent un monastère. De même, il incite Isambert de Châtelailon à fonder le prieuré de l'île d'Aix pour les clunisiens. Il favorise par ailleurs les bénédictins de la Chaise-Dieu, par la fondation du prieuré de Sainte-Gemme dans la forêt de Baconais en 1074.

Les comtes d'Angoulême

A la mort d'Arnaud Manzer en 988, le lignage des Taillefer, les comtes d'Angoulême, entame une longue période de stabilité qui se caractérisera par des successions en ligne directe jusqu'à ce que le titre comtal n'échoie aux Lusignan au début du XIII^e siècle. Entre temps, ils connaîtront l'apogée de leur pouvoir et son déclin, entraîné par une lutte inégale face aux ducs d'Aquitaine, qui ne cesseront d'étendre leur emprise.

Pl. IV a

Mais le XI^e siècle commence sous les meilleurs auspices, puisque la relation entre le comte d'Angoulême et le duc est excellente, et Guillaume le Grand n'hésite pas à donner à son fidèle vassal Guillaume IV des territoires qui vont considérablement accroître son domaine. C'est dans les années 1020 que le comte d'Angoulême étend son autorité sur les terres de Ruffec, de Confolens et de Chabonais. Dans le même temps, en concertation avec le duc, il affermit ses positions vers le sud et la route de Bordeaux, une mainmise ponctuée par une

opération militaire contre la forteresse de Blaye autour de l'an Mil. En Saintonge, la politique matrimoniale de Guillaume IV lui permet de contrôler le château de Bouteville - ou son fils et son épouse fondent le prieuré Saint-Paul en 1029 -, complétant ainsi en terre de Champagne des avancées déjà matérialisées par l'apanage de Merpins et de Cognac.

Le règne de Geoffroy, le fils de Guillaume, constitue une ère d'équilibre et de prospérité entre 1031 et 1047, même si le morcellement du ban se poursuit par l'apparition de nouvelles seigneuries castrales. La situation va cependant très vite se dégrader après l'avènement de Foulque, en 1045. Très vite s'ouvre un grave conflit - qui prend la forme d'une véritable guerre larvée - entre le comte d'Angoulême et son frère l'évêque Guillaum. D'autre part, après 1062, la conquête de la Gascogne par le duc Gui-Geoffroy engendre un conflit d'intérêts, les possessions angoumoises en Saintonge méridionale devenant un obstacle à l'expansion poitevine vers Bordeaux et les territoires gascons. Cela se traduit par une dégradation des relations entre le suzerain et son vassal. Désormais, le comte de Poitiers utilise toutes les occasions pour amoindrir les positions des comtes d'Angoulême, notamment en attirant à lui des seigneurs locaux. Cela entraîne guerres et coups de main contre divers châteaux en Saintonge méridionale, sous le règne de Foulque, puis sous ceux de Guillaume V, de 1087 à 1120. Ce dernier, fait prisonnier lors d'une de ces entreprises militaires, doit céder le château de Matha en échange de sa libération. Seul le comte Vulgrin II (1120-1140) parviendra à rétablir, par ses talents militaires, un certain équilibre, qui ne sera qu'une embellie pour un comté qui a perdu la partie face à un pouvoir ducal plus puissant et plus prestigieux.

L'intervention des comtes d'Angoulême semble moins importante que celle des ducs d'Aquitaine dans le domaine des fondations religieuses. Après Saint-Amant-de-Boixe, née de la volonté d'Arnaud Manzer et de Guillaume seul le prieuré de Bouteville, fondé en 1029, émane directement de la sphère comtale, puisqu'il est à l'initiative du futur comte Geoffroy et de son épouse Pétronille, fille du seigneur d'Archiac. Certes, l'abbaye de Cellefrouin et le prieuré Saint-Léger de Cognac, sont des fondations d'Arnaud de Vitabre, un proche des comtes, mais dans l'ensemble, on constate surtout un investissement dans ce domaine de la part des seigneurs de second rang, qu'ils appartiennent ou non à des branches de la famille comtale. Cela s'explique peut-être par le fait qu'à partir du milieu du siècle, les comtes Foulque et Guillaume V soient accaparés par la pression qu'exerce sur eux le comte de Poitiers et par leurs incessantes actions militaires, qui ne leur laissent guère le temps ou les moyens de s'adonner à des œuvres constructives de cette nature.

La multiplication des petites seigneuries

Au cours du XI^e siècle, le phénomène de la multiplication des mottes castrales et des petites châtelainies indépendantes qui se constituent leur propre ban sert de toile de fond aux stratégies politiques des grands. Le nombre de châteaux ne cesse de croître au cours du XI^e siècle et seule une partie d'entre eux est placée sous un mandat comtal. Si certaines de ces seigneuries entrent sous la tutelle des comtes, d'autres arrivent à se soustraire à l'emprise des obligations vassaliques et à s'allier tantôt à l'une, tantôt à l'autre des puissances comtales au moment où s'accroissent les frictions entre les ducs et leurs vassaux angoumoisins.

Pl. IV b

Cette multiplication des seigneuries châtelaines et de leurs lignages s'accompagne d'un important mouvement de donations et de fondations pieuses. Celles-ci participent du jeu politique autant que de l'expression d'une aspiration de toute la société à gagner son Salut.

De nombreuses familles aristocratiques interviennent sur leur territoire au profit des églises et des monastères, à commencer par les comtes et leurs alliés. La restitution de biens usurpés ou la fondation religieuse sont favorisées par ce foisonnement de la société aristocratique, qui fournit aussi au clergé un contingent important de fils et de filles de familles voués à la vie religieuse. Les origines des abbesses de l'Abbaye-aux-Dames de Saintes nous montrent bien les liens entre l'aristocratie locale et les fondations monastiques. Les cartulaires des grandes monastères foisonnent de références à ces seigneurs qui entretiennent avec elles des relations privilégiées : les seigneurs de Jarnac à Bassac, Arraud de Vitabre, lui-même évêque, issu d'une branche de la famille de Villebois, à Cellefrouin, les vicomtes d'Aulnay à Saint-Jean-d'Angély, les seigneurs de Barbezieux au prieuré Notre-Dame, les seigneurs d'Archiac à Baignes ou ceux de Mirambeau au Petit-Niort et à Saint-Thomas-de-Conac...

2.2. L'Eglise et la vie religieuse

a. La vie des diocèses¹²

Les territoires et leur organisation

Les deux diocèses voisins de Saintes et d'Angoulême représentent sans conteste les entités territoriales les plus stables au cours de la période qui va de l'an Mil au début du XII^e siècle, et cette stabilité devait se maintenir jusqu'à la création du diocèse de La Rochelle en 1648. Leurs frontières, tout comme leur rattachement à l'archevêché de Bordeaux, étaient établies dès l'Antiquité tardive.

Pl. I

A l'aube du XI^e siècle, les deux diocèses possèdent donc leurs limites. Le diocèse de Saintes, très vaste, s'étend de la Sèvre Niortaise et des faubourgs de Niort jusqu'à l'estuaire de la Gironde, en englobant la plaine de Matha, le Pays Bas de Jarnac et la Grande Champagne, ainsi que Barbezieux et Chalais, qui appartiennent également à l'actuel département de la Charente. Le diocèse d'Angoulême correspond au domaine primitif des comtes avant leur expansion du XI^e siècle, et c'est un petit territoire centré autour d'Angoulême, borné au nord par la forêt de la Boixe, et avançant une pointe vers le sud jusqu'à Montmoreau. A l'ouest, Bassac marque la limite du diocèse de Saintes, et à l'est, les diocèses de Limoges et de Périgueux commencent à une vingtaine de kilomètres d'Angoulême.

Le peuplement et l'organisation de ces territoires sont en pleine mutation, mais la société se christianisme plus que jamais. L'accélération démographique, les défrichements, l'essor des villes, vont engendrer la création de nouvelles paroisses dont le réseau se complète au cours du siècle. La structuration de

¹² FAVREAU (R.), *idem.* ; *Le diocèse de Poitiers*, Paris, 1988 ; « Archidiacons et actes des évêques de Saintes aux XI^e et XII^e siècles », *Etudes réunies par Michel Parisse à propos des actes des évêques, Hommage à Lucie Fossier*, Nancy, 1991, p. 265-275 ; BRIAND (Abbé), *Histoire de l'Eglise saintonne et aunisienne*, 3 vol., La Rochelle, 1843 ; CHOLET (Abbé F.-E.), *Etudes historiques, géographiques, archéologiques, sur l'ancien diocèse de Saintes, aujourd'hui diocèse de La Rochelle et de Saintes*, La Rochelle, 1864 ; tiré à part de 50 p. du *Bulletin religieux du diocèse de La Rochelle et Saintes*, n° 7, 11, 13, 52 ; DANGIBEAUD (Ch.), « Le pouillé historique du diocèse de Saintes en 1683 », *AHSA*, t. XLV, 1914, p. 215-277 ; DEPOIN (J.), « Chronologie des évêques de Saintes de 268 à 1918 », *Bull. philologique et historique*, 1919, p. 39-93 ; NANGLARD (Abbé J.), *Pouillé historique du diocèse d'Angoulême*, 4 vol., Angoulême, 1894-1903 ; RODRIGUES (G.), *L'Eglise en Aunis et en Saintonge, dix-huit siècles d'histoire*, Paris, 1989 ; TRICOIRE (P.-G.), *Les évêques d'Angoulême. Recherches historiques depuis les origines jusqu'à nos jours*, Angoulême, 1912.

l'encadrement religieux atteint un point culminant. Cela n'est évidemment pas sans incidence sur le dynamisme architectural.

Le diocèse de Saintes se divise au cours du XI^e siècle en deux archidiaconés - Aunis et Saintonge - tandis que celui d'Angoulême, trop petit, n'en compte qu'un. Le titre d'archidiacre y apparaît dès la fin du X^e siècle. Les diocèses se divisent en archiprêtrés et en doyennés, dont le réseau demeure relativement stable au cours de cette période. On constate que certains sièges d'archiprêtré correspondent à l'implantation d'ancienne vigueries carolingiennes, dont le statut est tombé en désuétude avec l'émergence des seigneuries châtelaines.

Les évêques

Les évêchés de Saintes et d'Angoulême offrent à la veille du XI^e siècle un tableau contrasté, alors même que leurs titulaires assistent, en 989, au premier concile de Paix de Dieu qui se tient à Charroux.

A Saintes, la désorganisation politique de la fin de l'époque carolingienne semble s'être étendue à la sphère religieuse, et la relative vacuité politique à laquelle est abandonnée la région saintongeaise ne favorise pas la remise en place d'une structure forte où l'Eglise pourrait tenir sa place. Au cours du X^e siècle, la liste des titulaires est interrompue et les évêques de Saintes sont encore sous l'éteignoir à l'approche du XI^e siècle. Leur pouvoir temporel et spirituel est végétatif et les interventions du duc d'Aquitaine, dont ils sont trop éloignés, profitent davantage à l'Eglise poitevine. Le déficit de centres monastiques importants dans un aussi vaste diocèse est symptomatique.

A Angoulême, en revanche, la liste des évêques ne connaît aucune interruption et le pouvoir épiscopal gagne en prestige, par les liens familiaux et sociaux qui unissent souvent les évêques à l'aristocratie locale durant une partie du XI^e siècle. Le cas d'Hugues, issu de la famille des seigneurs de Jarnac, est assez éloquent ; ce personnage haut en couleur ne se contente pas d'être un fin lettré et un administrateur zélé de son diocèse, mais il tente même de renverser le comte.

Les trois premières décennies du XI^e siècle, sont marquées par deux frères d'origine périgourdine qui se partagent les sièges épiscopaux d'Angoulême et de Saintes. Grimoard de Mussidan est celui qui fait reconstruire la cathédrale d'Angoulême, incendiée sous l'épiscopat d'Hugues, et dont la dédicace aura lieu en 1015. Son frère Islon, très présent sur le terrain politique comme dans les

affaires de son évêché, rétablit l'ordre et la dignité dans le diocèse de Saintes. Ces deux évêques sont notamment présents lors de la fondation de Bassac et de celle de Bouteville.

Le milieu du siècle illustre les dérives qui menacent l'Eglise. A Saintes se succèdent des évêques dont la personnalité ne sera pas toujours à la hauteur d'Islon. La situation ne s'améliorera qu'au début des années 1080, lorsque Ramnulfe Foucaud monte sur le siège épiscopal après la destitution de son prédécesseur Boson, accusé de simonie. C'est Ramnulfe, homme cultivé et pieux, qui accueillera le pape Urbain II en 1096 et qui consacrera avec lui les autels de Saint-Eutrope de Saintes.

A Angoulême, dans les années 1050, l'évêque Guillaume VI entre en conflit ouvert avec son frère le comte Foulque. A sa mort, lui succède son frère Adémar. Ce cycle familial, au cours duquel l'indépendance de l'évêque se trouve renforcée face au pouvoir comtal, se termine au début du XII^e siècle avec l'accession au titre épiscopal de l'écolâtre Girard de Blay, venu de Périgueux. Ce prélat ambitieux et brillant devient légat pontifical et fait reconstruire la cathédrale Saint-Pierre, qui introduit en Angoumois un modèle prestigieux pour la création romane.

La Réforme Grégorienne

L'esprit de la Réforme grégorienne commence à se diffuser au cours de la seconde moitié du XI^e siècle dans la province ecclésiastique de Bordeaux, et les deux diocèses seront touchés par ce mouvement de rénovation. Cela se traduit par un certain nombre d'affrontements, parfois violents, entre les détenteurs du pouvoir ecclésiastique et les représentants du pouvoir laïc, dont l'ingérence est de plus en plus mal vécue. La lutte fratricide entre l'évêque d'Angoulême Guillaume et le comte Foulque est un des points culminants de cet affrontement.

Mais les princes laïcs peuvent eux-mêmes adhérer à cette volonté réformatrice et s'en faire les promoteurs. Cette tendance est illustrée notamment, par le comportement du comte Gui-Geoffroy. Le mariage du comte de Poitiers avec Audéarde, une parente, s'oppose au pape Grégoire VII en 1075. Il est soutenu dans cette affaire par l'évêque de Poitiers Isembert II, ce qui montre les troubles relations qu'entretiennent encore princes et évêques. Mais à la suite de cet épisode houleux, les deux hommes font amende honorable et le duc devient un des soutiens majeurs des réformateurs. Il favorise notamment les clunisiens en Poitou, où il fonde l'abbaye Saint-Jean-de-Montierneuf de

Poitiers, et en Saintonge, où il confie le prieuré de Saint-Eutrope à Hugues de Semur. Le concile provincial qui se tient à Poitiers en 1082 reprend à la lettre les préceptes de la réforme grégorienne.

La destitution de l'évêque Boson de Saintes en 1083 semble correspondre assez nettement à une affirmation de cet esprit réformateur au sein de la hiérarchie séculière. L'investiture de son successeur, l'archidiacre Ramnulfe, homme réputé intègre et compétent, indique une nette orientation au retour à la discipline d'une Église indépendante face aux pouvoirs laïcs. A Angoulême, les personnalités des deux derniers évêques du XI^e siècle, les deux frères Guillaume et Adhémar, puis l'accession à la tête du diocèse de Girard en 1101, confirment cette tendance. La fin peu glorieuse du règne de Girard, liée à son parti pris pour Anaclet, n'affaiblira pas cet esprit, puisque c'est le pieux Lambert, fondateur de l'abbaye de La Couronne, homme à la foi rigoureuse, qui lui succèdera en 1136.

Il semble en tout cas que l'on puisse mettre en relation avec cet esprit de réforme un certain nombre de fondations, de donations et de restitutions d'églises par les membres de l'aristocratie locale au cours du dernier tiers du XI^e siècle. Les cartulaires charentais - ceux de Baignes, de Saint-Jean-d'Angély, de Saint-Cybard ou de Cellefrouin, notamment - contiennent bon nombre d'actes qui témoignent de l'accélération de ce mouvement. Cela est particulièrement important pour comprendre un certain élan architectural qui se dessine dans cette dernière phase du siècle et qui s'accompagne des premières expériences novatrices.

b. Le développement du monachisme¹³

Un faible maillage monastique en l'an Mil

Au début du XI^e siècle, les pays charentais, durement touchés par les raids vikings et soumis jusque-là à une relative instabilité, ne sont que très faiblement dotés en établissements monastiques eu égard à la dimension de leur

¹³ FAVREAU (R.), « Des changements ... », *ibid.*, BRIAND (Abbé), *idem.* ; AUGERAUD (C.), *Les établissements réguliers du diocèse de Saintes, des origines à la veille de la Réforme*, 2 vol., T.E.R. d'Histoire médiévale, Université Bordeaux III, 1973 ; BEAUNIER (Dom) et BESSE (Dom J.-M.), *Archives de la France monastique. Abbayes et prieurés de l'ancienne France. III. BESSE (Dom J.-M.), Provinces ecclésiastiques d'Auch et Bordeaux*, Ligugé/Chevetogne/Paris, 1910 ; BRUHAT (L.), *Le monachisme en Saintonge et en Aunis (XI^e-XII^e siècles), étude administrative et économique*, La Rochelle, 1907 ; FAVREAU (M.), *Cartographie des possessions des abbayes du Poitou (XI^e-XIII^e siècles)*, Maîtrise d'histoire, Université de Poitiers, 1990 ; CROZET (R.), « Les établissements clunisiens en Saintonge », *Annales du Midi*, t. 75, 1963, n^o 64, p. 575-581

territoire. La vacuité relative du pouvoir épiscopal et la faible implication de l'Eglise dans ce secteur contraste fortement avec le remarquable dynamisme religieux du Poitou voisin ou même du Limousin.

En Saintonge, l'obscurité des sources ne permet pas d'être absolument sûr de l'existence réelle de certains monastères avant le XI^e siècle ; c'est le cas pour Baignes, notamment, que la tradition fait remonter à Charlemagne. Saint-Jean-d'Angély apparaît comme la seule abbaye attestée au début de la période avec celle de Saint-Liguairre, située à l'extrême nord du diocèse, près de Niort et apparue au X^e siècle. Le monastère Saint-Palais de Saintes - qui précède l'Abbaye-aux-Dames - semble n'être plus en activité.

En Angoumois, la situation n'est guère plus brillante. Seule l'abbaye de Saint-Cybard, au pied de la ville d'Angoulême, connaît un certain prestige, et l'on ne peut que spéculer sur l'existence avant l'an Mil, probablement légendaire, de l'abbaye de Puypérourx. L'abbaye de Grosbot, initialement connue sous le nom de Font-Vive, est alors une fondation récente, tout comme le premier monastère de Saint-Amant, installé en forêt de Boixe, qui fut établi selon la volonté d'Arnaud Manzer exprimée en 988.

Un siècle riche en fondations

Au début du XI^e siècle s'engage un vaste mouvement de fondations et de rénovations monastiques qui va permettre aux pays charentais de compenser ce déficit. La création à Bassac¹⁴ - à la limite des deux diocèses - d'une abbaye bénédictine par le seigneur de Jarnac, Wardrade, inaugure cette dynamique nouvelle dès les premières années du siècle. Elle se poursuit par les fondations de l'abbaye de Cellefrouin¹⁵ en Angoumois et du prieuré Saint-Léger de Cognac - donné à l'abbaye auvergnate d'Ebreuil - par l'évêque de Périgueux Arnaud de Vitabre, issu de la famille de Villebois. Cela nous montre d'emblée le rôle que joueront les membres de l'aristocratie locale dans les fondations religieuses des deux diocèses.

En 1029, c'est la famille comtale d'Angoulême qui fonde le prieuré Saint-Paul de Bouteville¹⁶, en Saintonge orientale, et qui le confie à la lointaine abbaye clunisienne de Savigny. Ce curieux rattachement, dont les sources ne nous donnent pas l'explication, aura d'autres suites dans le dernier quart du siècle,

¹⁴ Notice 6.

¹⁵ Notice 16.

¹⁶ Notice 12.

dans le secteur de la Gironde, avec la donation à Savigny des prieurés du Petit-Niort et de Saint-Thomas-de-Conac¹⁷. Ce sont de grands établissements extérieurs à la région qui sont souvent les premiers bénéficiaires des fondations charentaises¹⁸. Le prieuré de Barbezieux¹⁹, fondé en 1043, appartient d'abord au chapitre de Saint-Seurin de Bordeaux, avant de passer à Cluny. En revanche, le prieuré de Beaulieu, fondé dans sa ville par le comte d'Angoulême, est confié en 1038 à l'évêque d'Angoulême, qui la donne à l'abbaye tourangelle de Bourgueil.

La fondation en 1047 de l'Abbaye-aux-Dames de Saintes²⁰ par le comte d'Anjou Geoffroy-Martel et son épouse marque le début d'une politique comtale volontaire en Saintonge, reprise ultérieurement par le duc Gui-Geoffroy. L'abbaye bénédictine saintaise, premier établissement féminin de la région, devient une véritable puissance locale, dotée de riches domaines dans les marais salants de la côte et de plusieurs prieurés importants en Saintonge occidentale. A côté, l'abbaye de Saint-Jean-d'Angély est elle aussi fortement appuyée par les ducs d'Aquitaine, ainsi que par leurs vassaux, les vicomtes d'Aulnay.

Avec le développement de la réforme grégorienne, un climat favorable s'instaure au cours des dernières décennies du XI^e siècle, et l'on assiste à un grand nombre de fondations, qui sont essentiellement des prieurés, suscitées par des membres de l'aristocratie locale : Montbron, La Rochefoucauld, Mouthiers-sur-Boëme, Petit-Niort, Saint-Thomas-de-Conac, Saint-Martin de l'île d'Aix, Trizay sont des témoins de cette floraison. Quelques abbayes apparaissent encore en cette fin de siècle ou au début du XII^e siècle, comme Vaux-sur-Mer, en 1075, Tonny-Charente, en 1095, ou Le Bournet, en 1113. Mais désormais le temps des ordres bénédictins traditionnels est révolu, et le relais est pris par des ordres qui ont une lecture plus austère et plus rigoriste : la Chaise-Dieu profite de ce nouvel élan dès le XI^e siècle en s'établissant à Sainte-Gemme et sans doute à Trizay vers 1100. Des établissements tels que Fontdouce ou la Tenaille - encore bénédictins - participent au mouvement des « abbayes au désert » inspiré par des personnalités telles que Geoffroy de Loriol. Mais ce sont surtout les chanoines réguliers qui étendent leur réseau sur la région à la faveur de ce renouveau

¹⁷ Notices 55 et 88.

¹⁸ Parmi les monastères extérieurs qui s'implantent en pays charentais au cours du XI^e siècle, il y a avant tout, et fort logiquement, des abbayes poitevines et limousines, telles que Charroux, Nouaillé, Saint-Savin, Nanteuil-en-Vallée, Maillezais, Saint-Michel-en-l'Herm, Saint-Martial de Limoges, mais aussi des abbayes plus lointaines. outre Savigny, il y a notamment Ebreuil (Cognac) et La Chaise-Dieu (Sainte-Gemme, Trizay), Saint-Florent-de-Saumur (La Rochefoucauld), sans oublier Cluny.

¹⁹ Notice 5.

²⁰ Notice 91.

spirituel du début du XII^e siècle : La Couronne, Sablonceaux, Châtres, Lanville, le Grand-Oulme en sont les témoins, mais ce sont là des établissements postérieurs à la période que nous étudions. Il serait heureux, en revanche, que nous puissions être mieux informé de l'histoire et de l'archéologie d'une abbaye de chanoine réguliers qui a rayonné sur la Saintonge girondine dès le XI^e siècle, Saint-Etienne de Mortagne, qui demeure une énigme.

A cette exception près, à laquelle il faut ajouter Cellefrouin, l'essentiel du réseau monastique qui se constitue en pays charentais au cours de ce XI^e siècle est donc investi par les bénédictins, dont certains seront réformés par l'ordre Cluny, qui s'installe en force à partir du règne de Gui-Geoffroy. Mais dès le début du siècle, Guillaume le Grand demande à saint Odilon, abbé de Cluny, de réformer l'abbaye de Saint-Jean-d'Angély, ce qui crée un premier «réseau clunisien» - il s'agit en fait essentiellement de paroisses - dans la région avec les quelques soixante-dix dépendances que compte ce monastère. La consécration d'une nouvelle abbatale en 1048 marque le point culminant de l'épisode clunisien de Saint-Jean-d'Angély, qui s'émancipera de cette tutelle plus tard. A la fin du siècle, les prieurés clunisiens de l'île d'Aix²¹, de Saint-Eutrope de Saintes, de Barbezieux²², de Conzac²³, de Saint-Laurent-de-Belzagot²⁴, de Montbron²⁵ et de Châtelaers²⁶, mais aussi celui, aujourd'hui disparu, de Saint-Georges-de-Didonne, forment un maillage dense de prieurés d'obédience directe, de la côte Atlantique aux confins du Limousin. En outre, Cluny est appelé à réformer plusieurs grandes abbayes à la suite de Saint-Jean-d'Angély : Saint-Cybard et Bassac sont touchés, ainsi que Baignes à la fin du siècle. Cette tutelle clunisienne n'est pas toujours appréciée des communautés, qui se rebellent quelquefois, comme c'est le cas à Baignes au début du XII^e siècle. On ne sait si les relâchements de la discipline invoqués pour justifier ces interventions clunisiennes sont réelles ou s'il s'agit de prétextes.

²¹ Notice 1

²² Notice 5

²³ Notice 24.

²⁴ Notice 77

²⁵ Notice 42.

²⁶ Notice 19.

c. Liturgie, pratique religieuse et pèlerinages²⁷

Nous n'avons que peu de sources susceptibles de nous informer précisément sur les pratiques liturgiques dans les églises des pays charentais. Le comportement des fidèles, la formation des prêtres, les modalités de l'encadrement des fidèles et l'application des canons et des préceptes de l'Église n'ont été commentés qu'assez faiblement à l'échelle de cette région et nous ne pouvons nous en tenir qu'aux données générales. Il se dégage toutefois un trait particulier, qui concerne la dévotion populaire et l'engouement pour les reliques, dont témoigne encore la pratique des ostensions en Charente limousine.

La notion de pèlerinage n'est évidemment pas nouvelle au XI^e siècle, et il est connu que les reliques de saints locaux faisaient l'objet d'une vénération parfois depuis leur mort, ou en tout cas depuis plusieurs siècles avant l'an mil. Saint-Cybard à Angoulême, Saint-Eutrope à Saintes, comme Saint-Martial à Limoges, ou Saint-Hilaire et Sainte-Radegonde à Poitiers n'ont pas attendu l'émergence du pèlerinage de Compostelle pour connaître un incontestable rayonnement. Toutefois, l'élan spirituel qui marque l'époque romane entraîne un regain d'intérêt pour la démarche pérégrine, à laquelle Saint-Jacques-de-Compostelle apporte une dynamique sans doute jamais égalée, en organisant des flux nouveaux de pèlerins traversant l'Europe pour rallier la lointaine Galice.

Le site sur lequel était vénérée depuis le VI^e siècle la dépouille d'Eutrope, premier évêque et martyr de la cité des Santons, avait sans doute connu plusieurs constructions au cours du haut Moyen Âge. Une communauté y était établie pour desservir la basilique funéraire. Mais au XI^e siècle, le sanctuaire était tombé entre des mains laïques, et c'est Gui-Geoffroy, le duc Guillaume VIII, qui rend à ce lieu la dignité qui lui revient. En ces années 1070-1080, où se développe le pèlerinage vers Compostelle, la précieuse relique prend une importance nouvelle.

²⁷ BECQUET (Dom J.), « La paroisse en France aux XI^e et XII^e siècles », *Le istituzioni ecclesiastiche della « Societas Christiana » dei secoli XI-XII ; diocesi, pievi e parrocchie*, Milan, 1974, p. 199-299 ; *Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie*, CABROL (Dom F.) et LECLERCQ (Dom H.) (pub.), t. 1, Paris ; FELLER (L.), *L'église et la société en occident*, Liège, 2001 ; FIXOT (M.), FLICHE (A.), « La Réforme grégorienne et la Reconquête chrétienne (1057-1125) », *Histoire de l'Église*, FLICHE (A.) et MARTIN (V.) (dir), t. 8, Paris, 1940 ; PALAZZO (E.), « La liturgie de l'Occident médiéval autour de l'an mil. Etat de la question », *CCM*, oct.-déc. 2000, p. 371-394, *Liturgie et société au Moyen Âge*, Paris (?), 2000 ; PLATELLE (H.), « La paroisse et son curé jusqu'à la fin du XII^e siècle. Orientations de la recherche actuelle », *L'encadrement religieux des fidèles au Moyen Âge jusqu'au Concile de Trente*, Actes du 109^e Congrès national des Sociétés Savantes, Dijon, 1984, t.1, p. 11-26 ; *Les Prélats, l'Église et la Société, XI^e-XIV^e siècles*. Hommage à Bernard Guillemain, Bordeaux, 1994.

Il n'est sans doute pas surprenant de constater que c'est à l'abbaye de Cluny que le comte-duc confie le soin d'installer un prieuré pour veiller sur le tombeau d'Eutrope.

A Saint-Jean-d'Angély, le même engouement marque l'essor de la puissante abbaye, dont la relique miraculeusement retrouvée - le chef de saint Jean-Baptiste - attire les foules.

Epilogue :

Le devenir historique des églises charentaises²⁸

Un bref rappel des aléas auxquels devaient être confrontés les deux diocèses charentais dans les siècles postérieurs nous paraît utile, dans la mesure où l'état dans lequel nous trouvons aujourd'hui les édifices du premier âge roman doit beaucoup aux bouleversements, positifs ou négatifs, dont ils furent l'objet au cours des siècles qui ont suivi leur construction.

La floraison du XII^e siècle²⁹

La phase de croissance économique et sociale amorcée au cours du XI^e siècle se poursuit et s'accroît au siècle suivant. Le commerce se développe d'autant plus qu'émerge un grand port, avec La Rochelle. L'essor urbain est avéré et se traduit à la fin du siècle par un mouvement d'émancipation urbaine amorcé dans le contexte des luttes familiales entre la duchesse Aliénor et ses fils.

Les deux récentes thèses de Florence Bougnoteau et de Sylvie Ternie³⁰ nous rappellent fort utilement que le pic d'expansion de l'architecture romane en pays charentais se situe au-delà de notre période d'étude. La construction, la

²⁸ Pour le cadre général, on se reportera aux ouvrages indiqués dans la note 1, p. 18.

²⁹ CROZET (R.), *L'art roman en Saintonge*, Paris, 1971 ; EYGUN (F.), *Saintonge romane*, La-Pierre-qui-Vire, 1970 ; GEORGE (J.) et GUÉRIN-BOUTAUD (A.), *Les églises romanes de l'ancien diocèse d'Angoulême*.

³⁰ BOUGNOTEAU (F.), *L'abondance et la diversité des églises dans l'ancien diocèse de Saintes à l'époque romane*, 4 vol., Thèse de doctorat, Université de Poitiers, 2001 ; TERNET (S.), *La construction romane en Angoumois*, 5 vol., Thèse de doctorat, CESCUM-Université de Poitiers, 2003.

reconstruction et la transformation des églises connaît à partir des années 1110 un rythme soutenu, qui se poursuivra jusque dans les années 1160, et c'est là un des premiers facteurs de réduction du *corpus* des édifices présentant des éléments antérieurs.

Il n'est pas utile de revenir ici sur les caractères généraux de l'architecture du second âge roman en pays charentais - une thèse n'y suffirait pas - mais nous devons rappeler que la première difficulté qui se présente à nous est de retrouver les éléments appartenant à la phase antérieure dans un ensemble d'une telle richesse. Le cas de l'Abbaye-aux-Dames vient parfaitement éclairer cette difficulté. L'église Notre-Dame représente pour nous un monument primordial dans les étapes de constitution des formes romanes primitives. Or, toute sa réputation, et son apparence première, sont celles d'un monument de la première moitié et du milieu du XII^e siècle, perçu à travers son élégant clocher, sa remarquable façade sculptée, ses coupes sur pendentifs et son chevet à l'élégance déjà marquée par un certain retour à l'austérité d'une plastique murale où le décor se dessèche.

Le développement de l'architecture gothique³¹

Les dernières décennies du XII^e siècle et le début du XIII^e siècle, qui voient se jouer les luttes intestines au sein du royaume Plantagenêt, sont marqués par les deux personnalités féminines d'envergure que sont Aliénor d'Aquitaine et Isabelle Taillefer. Si les fils de la première se sont distingués par leurs exactions, ces deux souveraines sont réputées pour leur œuvre positive, et on leur prête volontiers des rôles de protectrices des arts. Cette période, qui marque également le retour progressif des prétentions de l'état royal - une réalité qui sera consommée après la bataille de Taillebourg en 1242 - voit se diffuser les modèles architecturaux venus du nord. L'architecture gothique, parfois réduite à l'emploi de la croisée d'ogives, se nourrit d'abord de l'esthétique née dans les domaines des Plantagenêt que caractérise l'emploi de la voûte domicale et, chose importante dans une région encore fortement marquée par la tradition romane, par le recours à une muralité encore fortement mise en valeur. La dynamique architecturale initiée à l'époque romane, sans être aussi intensive - on ne construit plus beaucoup de nouvelles églises - demeure vive et deux grands chantiers au moins permettent d'ancrer les grands modèles de la monumentalité

³¹ BLOMME (Y), *L'architecture gothique en Saintonge et en Aunis*, Saint-Jean-d'Angély, 1987 ; ORTIZ (M.), *Les débuts de l'architecture religieuse gothique et l'introduction du gothique du nord dans le diocèse d'Angoulême*, 6 vol., Thèse de doctorat, Université Bordeaux III, 2000.

gothique en Angoumois et en Saintonge : il s'agit de l'abbatiale de La Couronne et de celle de Saint-Jean-d'Angély. Dans bien des édifices plus ou moins importants, la croisée d'ogives, rapidement intégrée dans les savoir-faire des bâtisseurs, s'offre comme un mode de voûtement à moindre frais, d'espaces qui étaient restés charpentés. Les exemples de Montpellier-de-Médillan, de Bassac et de Jarnac illustrent ce phénomène qui, somme toute, est pour nous une aubaine, car il a favorisé la préservation des murs du XI^e siècle. En revanche, le phénomène de la reconstruction des chevets se poursuit à l'époque gothique, et nous prive encore de quelques témoins supplémentaires qui avaient pu résister à la déferlante du XII^e siècle.

Un Moyen Age tardif très perturbé³²

La fin du Moyen Age est marquée par la longue crise de la guerre de Cent Ans, dont les conséquences sur la vie matérielle sont considérables dans les pays de l'Ouest aquitain. La Saintonge, l'Aunis et l'Angoumois sont ravagés par la guerre, appauvris par l'abandon de pans entiers de l'économie, ruinées par le manque de moyens pour entretenir les monuments. L'état de délabrement des églises est partout déploré, quant il ne s'agit pas d'une ruine irréversible. L'Aunis, en particulier, est gravement touché par ces ravages. Pour se protéger, on utilise quelquefois les églises comme refuges et comme fortifications.

A l'issue du conflit, le pays est en ruine et les travaux de reconstruction et de restauration vont ponctuer la seconde moitié du XV^e et le début du XVI^e siècle, dotant les pays charentais, et plus particulièrement la Saintonge - d'un ensemble monumental flamboyant de premier ordre. La cathédrale de Saintes et l'église des Jacobins de Saintes, les clochers de Saint-Eutrope, de Marennes ou de Moëze, l'église de Saint-Martin-de-Ré en sont les emblèmes. Mais cette phase de travaux a également touché de nombreux édifices ruraux, parfois anciens, souvent à travers de petites modifications - portail, fenêtres, reprise des toitures et du pignon, clocher, voûtement du sanctuaire - pas toujours menées à

³² Même références que la note 30, auxquelles on ajoutera BRIAND (Abbé), *Histoire de l'Eglise saintonge et aunisienne*, 3 vol., La Rochelle, 1843 ; FAVREAU (R.), « La Saintonge pendant la guerre de Cent Ans », *Annales de l'Université francophone d'été Saintonge-Québec*, 1979, p. 35-50 ; *La commanderie du Breuil-du-Pas et la guerre de Cent Ans dans la Saintonge méridionale*, Jonzac, 1986 ; DARAS (C.), « Les remaniements de l'architecture religieuse en Angoumois au cours de la guerre de Cent Ans », *MSAHC*, 1949-50, p. 5-35 ; DENIFLE (H.), *La désolation des églises, monastères et hôpitaux en France pendant la guerre de Cent Ans*, t. I, *Documents relatifs au XV^e siècle*, Paris, 1897 ; t. II, *La guerre de Cent Ans et la désolation des Églises, Monastères et Hôpitaux en France*, Paris, 1899 ; LIÈVRE (A.-F.), « L'Angoumois à la fin de la guerre de Cent Ans », *Bull. Hist. et Philol. du C.T.H.S.*, 1889, p. 93-97 ; MASSIOU (D.), *Histoire politique, civile et religieuse de la Saintonge et de l'Aunis*, 6 vol., 2^e éd., Saintes, 1846 ;

leur terme, l'argent devant souvent faire défaut. Bon nombre d'églises du XI^e siècle - Cellefrouin, Juillaguet, Saint-Dizant-du-Bois, Saint-Amant-de-Bonnieure, et bien d'autres - connaissent à cette occasion de menues transformations.

Les guerres de Religion et leurs conséquences³³

Malgré le retour à une certaine prospérité, marquée par l'arrivée de l'esthétique de la Renaissance dans ce val de Charente des Valois, où naissent François I^{er} et Marguerite d'Angoulême, le répit est de courte durée. Dès le milieu du XVI^e siècle, la révolte de la Gabelle agite la Saintonge. A partir de 1560 jusqu'au milieu du XVII^e siècle et aux combats de la Fronde, la région vivra dans un climat de guerre civile ponctuée de quelques phases d'accalmie. 1568 et 1572, en particulier, sont des années noires pour les populations des pays charentais d'abord, et pour les églises, spécialement exposées aux violences des guerres de Religion. Il n'est pas un sanctuaire, dans les deux diocèses, qui ne connaisse au moins une fois pillage, exactions, profanation, voire incendie, ruine ou démolition totale ou partielle, à l'image de l'abbatiale de Saint-Jean-d'Angély ou de la cathédrale de Saintes. En Aunis, notamment, beaucoup d'édifices qui avaient échappé aux destructions liées à la guerre de Cent Ans sont ravagés lors des différentes opérations militaires des guerres de Religion et du siège de 1629. Aucune contrée n'est épargnée par cette furie guerrière et les deux derniers siècles de l'Ancien Régime seront consacrés à de médiocres réparations ou consolidations qui ont souvent dénaturé encore un peu plus les édifices anciens, tout en les maintenant debout vaille que vaille. Mais le contexte a changé, la spiritualité de la société et le rôle de l'Eglise ne sont plus ce qu'ils étaient au Moyen Age. Beaucoup d'églises se trouvent à la veille de la Révolution dans un état de pauvreté et de précarité qui leur vaudra par la suite des campagnes de restauration parfois drastiques, lorsqu'elles échappent à la dispersion des biens ecclésiastiques. Paul Abadie, Edouard Warin et les architectes du XIX^e siècle trouveront là un terrain d'expression à leur vision d'un Moyen Age revisité.

³³ BRIAND (Abbé), *ibid.* ; MASSIOU (D.), *ibid.* ; ARCERE, (R.-P.), *Histoire de La Rochelle et du Pays d'Aunis*, 2 vol., La Rochelle, 1756-1757 ; AUDIAT (L.), « Le diocèse de Saintes aux XVII^e et XVIII^e siècles », *AHSA*, t. XXIII, 1894 ; CORLIEU (F. de), *Recueil en forme d'Histoire*, 1576, MICHON (J.-H.) (éd.), Paris, 1846 et VIGIER de la PILE (F.), *Histoire de l'Angoumois*, 1756, MICHON (J.-H.) (éd.), Paris, 1846 ; reprint commun, Marseille, 1976. Pour le XIX^e siècle, voir LAROCHE (C.) (dir.), *Entre archéologie et modernité. Paul Abadie, architecte, 1812-1884*, catalogue de l'exposition du Musée d'Angoulême octobre 1984-janvier 1985, Angoulême, 1984

II. Le contexte artistique : héritages et voisinages

Un très bref état des lieux à l'aube du XI^e siècle et un tour d'horizon du paysage architectural des régions voisines s'imposent avant d'aborder l'analyse du premier âge roman dans les deux diocèses étudiés. On ne peut négliger en effet l'environnement architectural dans lequel les hommes de l'époque ont eu à concevoir des édifices nouveaux. Cet environnement n'a certainement pas manqué d'influer sur leur sensibilité et sur celle de leurs commanditaires. Le passé des pays de la Charente doit donc être exploré et nous devons tenter d'approcher la réalité architecturale de la région à l'aube de l'ère romane, autour de l'an Mil. Les expériences des régions voisines contemporaines des édifices que nous étudions devront également être évoquées pour compléter ce tableau contextuel. Il nous appartiendra ensuite de déterminer dans quelle mesure des changements par rapport à une tradition établie auraient pu se dessiner dans les premiers chantiers, si l'on assiste à des ruptures ou à une évolution progressive vers les formes romanes, si les témoins du passé ou les expériences des diocèses proches ont pu agir comme des facteurs de création ou comme des modèles.

Nous commencerons donc par un regard en arrière en sachant qu'il doit porter le plus loin possible, jusqu'aux premiers temps de la conquête romaine, car nous savons que les constructions léguées par les Romains figurent incontestablement au premier rang par le prestige qui y est resté attaché. Mais l'architecture chrétienne des premiers siècles du Moyen Âge, elle-même héritière de cette prestigieuse tradition antique, ne doit pas être oubliée, même si elle paraît largement déficitaire dans notre territoire.

1) Les legs du passé

a. Les enjeux du modèle antique

Dès 1939, dans son étude fameuse initiée dans le sillage d'Henri Focillon, et appuyée par le *Warburg Institute*, Jean Adhémar a montré, à travers une approche très large, le rôle qu'avait pu jouer la prégnance du monde antique ainsi que ses vestiges matériels dans le contexte culturel de l'élaboration des formes artistiques et des représentations du Moyen Age occidental¹. René Crozet, qui a sans doute été marqué par cette étude, a orienté son attention vers ces transferts d'héritage à l'échelle régionale², et dans les premières pages de son ouvrage consacré à l'art roman en Saintonge, il rappelle, qu'ici comme ailleurs, « ...l'art roman n'est qu'une phase d'une évolution dont les racines plongent dans un passé insondable »³. Nous ne pouvons ignorer en effet la forte présence romaine qui a marqué l'Europe et le bassin méditerranéen et le continuel jeu de miroir que l'art et l'architecture du Moyen Age ont pu entretenir à l'égard des modèles de l'Antiquité. Nous savons d'ailleurs que des manifestations de l'influence gallo-romaine sont indéniables à la fin du XI^e siècle - en particulier dans la sculpture de Saint-Eutrope - et au cours du XII^e siècle en Saintonge⁴ aussi bien que dans les autres composantes de l'ancienne Aquitaine⁵. Sans doute les emprunts vont-ils encore plus loin dans l'architecture romane et dans certains aspects de son décor que ne l'avait perçu Jean Adhémar.

¹ ADHÉMAR (J.), *Influences antiques dans l'art du Moyen Age français. Recherches sur les sources et les thèmes d'inspiration*, Studies of the Warburg Institute, n° 7, London, 1939 ; rééd. CTHS, Paris, 1996.

² CROZET (R.), « Survivances antiques dans l'architecture romane du Poitou, de l'Angoumois et de la Saintonge », *Mémoires de la Société Nationale des Antiquaires de France*, 9^e série, t. III, 1954, p. 193-223 ; « Survivances antiques dans le décor roman du Poitou, de l'Angoumois et de la Saintonge », *Bulletin Monumental*, t. CXIV, 1956, extrait, p. 1-32 ; CROZET (R.), « De l'art romain à l'art roman : recherches sur quelques ordonnances architecturales », extrait de *Actes du XVIII^e congrès international d'Histoire de l'art*, La Haye, 1955, p. 107-112.

³ CROZET (R.), *L'art roman en Saintonge*, Paris, 1971, p. 18.

⁴ LACOSTE (J.), « La sculpture de Saint-Eutrope de Saintes », dans *L'imaginaire et la foi. La sculpture romane en Saintonge*, Saint-Cyr-sur-Loire, 1998, p. 33-57. Voir également CROZET (R.), « Survivances antiques dans l'architecture... », *ibid.* et *L'art roman en Saintonge*, *ibid.*, p. 18-19.

⁵ CROZET (R.), « Survivances antiques dans l'architecture... », *Ibid.* ; « Survivances antiques dans le décor... », *Ibid.*

Bien entendu, nous pouvons rechercher dans la production architecturale romane les signes éventuels d'une connivence avec ce que l'on pourrait appeler « l'esprit de l'Antiquité » et que les spécialistes de la période moderne ont pu appeler « le goût de l'antique ». Cela peut se manifester par le recours à des archétypes, parfois interprétés et revisités, c'est-à-dire des références générales que l'on ne saurait associer à un monument ou à un objet antique particulier.

Mais, s'il apparaît clairement que nous pouvons observer ici ou là des mécanismes d'inspiration issus d'un environnement culturel large - archétypes, littérature, tradition populaire, vulgate théologique, carnets de modèles -, nous rencontrons aussi les manifestations d'emprunts directs, issus de l'observation d'objets ou de vestiges architecturaux en place sur les lieux mêmes ou à proximité des chantiers médiévaux. Toute approche de l'élaboration de formes propres à l'époque romane se doit donc de rechercher les sources possibles de tels emprunts. Au-delà de la quête d'éventuels modèles culturels ambiants, il nous faut donc surtout tenter de cerner les possibilités d'émergence de formes spécifiquement régionales, issues de la présence de monuments gallo-romains ou de fragments architecturaux particuliers hérités de l'expression la plus provinciale de cette civilisation. Le parallèle évident entre les colonnes à fûts cannelés gauffrés ou ornés de motifs de bâtons rompus que l'on rencontre sur des églises romanes du XII^e siècle, telles que Pont-l'Abbé-d'Arnoult ou Saint-Denis-d'Oléron⁶, et certains tambours de colonnes antiques du Musée archéologique de Saintes suffit à nous indiquer que de tels rapprochements immédiats sont toujours possibles.

b. Les vestiges gallo-romains dans les pays charentais⁷

Pour ce qui concerne les deux diocèses de Saintes et d'Angoulême, l'héritage antique se manifeste encore de nos jours à travers plusieurs sites et

⁶ Ces exemples sont cités par René Crozet ; CROZET (R.), *L'art roman...*, *ibid.*, p. 120 et pl. XLVII

⁷ On se référera sur ce point à MAURIN (L.), *Saintes antique, des origines à la fin du IV^e siècle après Jésus-Christ*, Saintes, 1978 ; *Carte archéologique de la Gaule. La Charente-Maritime 1*, Paris, 1999 ; VERNOU (C.), *Carte archéologique de la Gaule. La Charente*, Paris, 1993

vestiges monumentaux. René Crozet avait déjà recensé tous ces éléments, et nous ne ferons que lui emboîter le pas⁸.

Si l'on s'en tient aux seuls témoins encore visibles, la ville de Saintes, ancienne capitale de la cité des Santons, et peut-être premier pôle politique et administratif de la grande province d'*Aquitania*, vient en tête parmi les sites gallo-romains du Poitou-Charentes, tout en tenant une place non négligeable sur le plan national. Sans rivaliser avec Arles ou Nîmes, Saintes, l'antique *Mediolanum*, a préservé un arc monumental à deux arches, un amphithéâtre et quelques vestiges d'un établissement thermal. En outre, un court tronçon de fondations du rempart du Bas-Empire, ainsi qu'une partie d'un ancien aqueduc, y sont encore visibles. Mais il est difficile d'établir à quel titre ces monuments, au moins dans leur état actuel, auraient pu influencer directement les bâtisseurs des édifices religieux de l'époque romane, même s'ils pouvaient être plus complets au XI^e siècle.

Il en va de même pour les autres ruines antiques des pays charentais, situées pour la plupart en dehors des zones urbaines. Les théâtres de Thénac et des Bouchauds, ou les thermes de Chassenon - déjà en Limousin - se prêtent difficilement à la comparaison avec des églises du XI^e siècle, même si dans ce dernier cas,⁹ la façade de l'église de Chassenon n'est pas sans rapport, dans son décor d'appareil alternant brique et pierre, avec des pans d'élévation de l'établissement thermal voisin. Hormis ce cas particulier, on pourra surtout comparer la qualité générale des maçonneries antiques à celle des constructions qui nous occupent ici. Certes, les murs en blocage et parement de moellon ne peuvent être considérés comme des modèles, mais plutôt comme les témoins les plus anciens d'une technique constructive qui était restée prédominante. Ils nous permettent d'établir des comparaisons avec les maçonneries et les parements des édifices du XI^e siècle qui sont restés fidèles à cette technique antique. On pourra notamment détecter, sur cette base, d'éventuels réemplois de matériaux antiques et mesurer des qualités de construction relatives dans la composition des mortiers, le traitement des joints, la régularité des assises ou le calibrage des moellons.

Quelques beaux pans de murs ou blocs de maçonneries antiques sont encore debout dans la région, qui nous incitent à envisager un paysage monumental hérité de l'Antiquité bien plus conséquent il y a mille ans. Le mur le plus spectaculaire est celui qui se dresse encore dans le village des Arènes de Thénac, à quelques kilomètres au sud de Saintes. Réutilisé dans une grange

⁸ CROZET (R.), *L'art roman...*, *ibid.*, p. 18-19.

⁹ Cette église n'est toutefois pas étudiée ici, car elle appartient à l'ancien diocèse de Limoges.

moderne, ce pan de mur de plus de 13 m de haut, sur lequel on observe un arc de décharge à claveaux étroits alternant avec des briques, pouvait appartenir à un établissement thermal lié à un sanctuaire rural. On pourra également se référer sur ce point à certains fragments d'élévations de l'amphithéâtre de Saintes, des thermes de Saint-Saloine de cette ville ou encore des thermes de Chassenon, et du mur d'une villa au lieu-dit *Lacou d'Ausena* à Brossac¹⁰. On n'oubliera pas les piles ou fanaux d'Ebéon et de Pirelonge, monuments encore énigmatiques qui semblent pouvoir être liés à la présence d'une nécropole ou d'un sanctuaire rural¹¹ à proximité d'une route.

Tout au plus, la présence de ces deux témoins nous permet-elle d'évoquer d'autres monuments, sans doute proches dans leurs définitions architecturales, que sont les mausolées et autres édifices à caractère funéraire et commémoratif. Le musée de Saintes conserve plusieurs fragments de monuments funéraires, qui, à bien des égards, ont pu constituer de véritables gisements d'idées en matière de composition et de répertoires de motifs, par leur caractère très architecturé et la richesse de leur décor. Cela a été démontré, au moins pour ce qui concerne le décor sculpté de l'un d'entre eux, où des oiseaux semblent grimper le long d'un arc en relief selon une formule qui se retrouve sur plusieurs voussures de portails romans, et en particulier ceux d'Avy-en-Pons et de Corme-Ecluse. A l'époque romane, il devait subsister aux environs des agglomérations d'origine antique de nombreuses stèles, pierres tombales ou mausolées, qui, n'ayant pas subi le même sort que les constructions urbaines, du fait de leur position excentrée et peut-être aussi d'un respect induit par leur fonction, qui ont pu jouer un rôle déterminant.

c. L'obscur héritage chrétien et les témoins du XI^e siècle aujourd'hui disparus

Avant l'an Mil

Au-delà de ces vestiges prestigieux de l'empire romain, la civilisation chrétienne, qui s'est développée à partir du IV^e siècle dans notre région comme

¹⁰ MICHON (Abbé J.-H.), *Statistique monumentale de la Charente*, Paris, 1884, p. 193-194 ; cet auteur suggère qu'il pourrait s'agir d'une villa ayant appartenu à Ausone. VERNOU (C.), *ibid.*, p. 74.

¹¹ Ces monuments ne sont pas à négliger : n'observe-t-on pas sur le fanal d'Ebéon et la tour de Pirelonge les vestiges d'un dôme à écailles de pierre qui peut être rapproché de ceux qui couvrent certains clochers romans de la région ?

dans le reste de la Gaule, devrait également être prise en compte au titre de l'héritage dont bénéficia le monde roman.

Cette question de l'héritage et des modèles anciens s'inscrit d'ailleurs dans une problématique récemment remise en question par la recherche scientifique. L'idée d'une rupture avec les formes architecturales du passé, qu'il est convenu de prêter à la création qualifiée de « romane » du XI^e siècle, reposait depuis longtemps sur les lacunes de la connaissance concernant les périodes antérieures. Or, la recherche, en particulier l'archéologie, a commencé à combler ces lacunes dans les dernières décennies, montrant que de nombreuses formes attribuées de façon spécifique à l'invention du monde roman s'avèrent ancrées dans une tradition qui peut remonter jusqu'à l'Antiquité, et dont les jalons ne manquent pas, même dans les siècles précédant immédiatement l'an mil¹².

On ne peut donc négliger le haut Moyen Age chrétien ; toutefois, les informations que nous pouvons obtenir à ce sujet dans nos deux diocèses sont pour l'heure extrêmement fragmentaires, et peu susceptibles de nous éclairer sur l'influence qu'aurait pu exercer ce passé sur les créations romanes.

En dehors de quelques rares vestiges, essentiellement de décor et de mobilier funéraire, il ne subsiste rien de tangible dans le territoire étudié qui puisse être attribué aux siècles du haut Moyen Age, comme l'ont déjà rappelé plusieurs auteurs¹³. Seuls les témoignages des textes et quelques informations données par l'archéologie sont en mesure de nous apporter quelques lueurs.

Les quelques lueurs qui nous permettent d'entrevoir l'histoire de la production architecturale de ce long épisode, à partir de l'Antiquité tardive et de la christianisation, nous viennent surtout des chroniques et des traditions hagiographiques. Fortunat, archevêque de Bordeaux originaire de Saintes et Grégoire de Tours comptent parmi les principales sources de l'époque mérovingienne. Par ces textes anciens nous savons que la cité de Saintes, devenue très tôt le siège d'un évêché, connut dès les V^e et VI^e siècles des édifices chrétiens quelquefois prestigieux, dont la basilique dédiée à saint Eutrope, qui était ornée de peintures, ne fut pas la moindre.

Les deux cathédrales, les principales églises monastiques déjà fondées - au moins selon la tradition -, ont toutes été reconstruites, pour certaines dans la phase que nous étudions, pour d'autres à des périodes postérieures.

¹² CAILLET (J.-P.), « Le mythe du renouveau architectural roman », *CCM*, oct.-déc. 2000, p. 341-369.

¹³ DEBORD (A.), « Les monuments du pays charentais », dans *Le paysage monumental en France autour de l'an Mil*, BARRAL I ALTET (X.) (dir.), Paris, 1987, p. 659.

Les édifices du XI^e siècle disparus

Bon nombre d'édifices connus par les textes ont aujourd'hui disparu. Certains d'entre-eux n'ont été définitivement perdus qu'à une période récente, et peuvent donc être documentés, tandis que de d'autres nous ont livré quelques informations archéologiques.

Les édifices disparus dont l'existence est attestée au XI^e ne sont pas tous tombés dans l'oubli. La cathédrale de l'évêque Grimoard de Mussidan, consacrée en 1015, nous est connue partiellement grâce aux observations archéologiques effectuées par Edouard Warin sur son ancien bras sud de transept, qui était doté d'une absidiole orientée. Pierre Dubourg-Noves propose une restitution hypothétique de l'édifice, considérant que le mur nord de la cathédrale actuelle conserve un pan de mur de l'édifice du XI^e siècle. Il en découle l'image d'un édifice en croix latine, dont la nef correspondait aux deux tiers du vaisseau actuel, avec plus de 30 m de long pour une largeur de près de 20 m, ce qui se rapproche des dimensions que nous observons à Notre-Dame de Barbezieux.

Les autres édifices dont nous puissions nous faire une idée pour la période qui nous intéresse sont des églises monastiques. Celle de Saint-Cybard, l'abbaye la plus prestigieuse de l'Angoumois, reconstruite en pierres de taille entre la seconde moitié du XI^e et le XII^e siècle, était extrêmement longue - près de 80 m - avec un vaisseau unique se prolongeant par une abside en hémicycle.

Le prieuré de Notre-Dame-du-Beaulieu, une fondation du comte Geoffroy des années 1030, était installée sur le plateau, elle est connue par un plan ancien conservé aux archives départementales et par des chapiteaux conservés au musée de la Société d'archéologie. Son plan était en croix latine et sa sculpture, mal cernée, pose un problème de datation et de relation avec celle de la cathédrale.

En Saintonge, nous ignorons tout des édifices construits au XI^e siècle qui ont aujourd'hui disparu, qu'il s'agisse de l'abbatiale de Saint-Jean-d'Angély ou de celle de Baignes.

2) Le riche environnement des régions voisines

Il ne nous appartient pas d'évoquer ici les monuments antiques ou haut médiévaux de l'Europe entière, même si certains hommes du XI^e siècle, qu'ils soient prélats, aristocrates, maîtres d'œuvre ou pèlerins, ne manquaient pas de se déplacer sur de grandes distances et de visiter des lieux très divers¹⁴. Nous ne pouvons toutefois exclure de ce panorama les vestiges gallo-romains des régions limitrophes. Reliées par des voies de communication anciennes¹⁵ souvent encore en usage au Moyen Age, ces régions pouvaient être bien plus facilement accessibles à des bâtisseurs ou à des commanditaires de l'Angoumois ou de la Saintonge que ceux du Midi ou de l'Italie, par exemple.

Il n'est donc pas à exclure que les vestiges antiques ou les monuments du haut Moyen Age de Périgueux, de Limoges, de Bordeaux ou de Poitiers et de leurs environs aient pu exercer un certain rayonnement en tant que modèles d'une architecture idéale. A bien des égards, certains monuments romans de ces villes et des diocèses qui en dépendaient ne manquent pas de références à l'art monumental gallo-romain. Comment ne pas songer à quelques mausolées antiques aujourd'hui disparus quand on recherche l'origine des formes si singulières des clochers de Notre-Dame-la-Grande et de Saint-Jean-de-Montierneuf à Poitiers - repris un peu plus tard à Notre-Dame de Saintes, entre autres - ou de celui de Saint-Front à Périgueux, marqué par la romanité jusque dans son décor ? Là encore, les sources d'influence ne sont pas nécessairement celles qui sont restées visibles jusqu'à nos jours, mais pour autant, ce rapide panorama ne doit pas être négligé.

¹⁴ L'épisode du voyage à Rome entrepris au début du XI^e siècle par le seigneur de Jarnac et son épouse, accompagnés notamment de l'évêque d'Angoulême, est révélateur de ces déplacements, toujours susceptibles d'enrichir les références des commanditaires comme des artistes. cf. Notice 6.

¹⁵ On pourra rappeler simplement les trois grands axes routiers antiques qu'étaient d'une part la voie nord-sud reliant Poitiers à Bordeaux, en passant par Saintes, qui fut empruntée au Moyen Age par de nombreux pèlerins, et les deux axes est-ouest, l'un sur la rive droite du fleuve, la *via Agrippa*, qui arrivait à Saintes depuis Limoges et Lyon, l'autre sur la rive gauche, le « chemin boisné », qui reliait Saintes à Périgueux. Voir notamment PIVETAUD (J.), « Les voies antiques de la Charente », *MSAHC*, 1954, p. 33-56.

L'ancien diocèse de Poitiers, héritier de la *civitas Pictaviensis*, n'a rien à envier en matière de vestiges gallo-romains, à nos deux diocèses charentais. Poitiers ne cesse de livrer aux archéologues les témoignages enfouis de l'architecture et de l'urbanisme de l'antique *Lemonum*. L'ancien amphithéâtre, dont seule l'empreinte est encore perceptible dans le tracé des rues du quartier des halles Saint-Hilaire, était encore partiellement conservé jusqu'au XIX^e siècle. Une gravure de Chastillon nous le montre encore largement conservé au début du XVII^e siècle, avec son mur d'enveloppe et ses multiples arcades¹⁶. Aujourd'hui encore, le Poitou peut s'enorgueillir d'un riche patrimoine gallo-romain. Les vestiges d'un théâtre antique à Naintré et ceux, plus spectaculaires encore, de l'ancien sanctuaire rural de Sanxay, conservent des parties non négligeables en élévation.

Le Poitou est aussi une des provinces françaises qui a conservé jusqu'à nos jours le plus de monuments du haut Moyen Age en élévation complète ou partielle. L'hypogée des Dunes, exceptionnelle construction funéraire du VII^e siècle, et surtout le baptistère Saint-Jean, qui appartenait au groupe épiscopal primitif en sont les témoins les plus remarquables. Le baptistère, en particulier, est un témoin rare, tant par ses élévations extérieures que par ses aménagements intérieurs, de la réappropriation dans l'architecture mérovingienne du vocabulaire de l'art monumental romain.

Plusieurs autres édifices du département de la Vienne sont antérieurs, au moins pour partie, à la période romane. C'est le cas du chevet à pans coupés de l'église de Civaux, établie à proximité d'un important cimetière mérovingien. Bien des édifices conservent des vestiges - pans d'élévations, éléments enfouis repérés lors de fouilles - qui évoquent le riche héritage du haut Moyen Age, de l'abbaye de Ligugé à celle de Nouaillé. Le sanctuaire de Saint-Pierre-les-Eglises, ou l'église de Saint-Généroux, peuvent illustrer le passage de l'époque carolingienne au premier art roman. De grandes abbayes existent déjà à l'aube du XI^e siècle.

Le Poitou est aussi une région particulièrement dynamique lors des premiers développements de l'architecture monumentale romane, surtout à partir du milieu du XI^e siècle. D'importants sanctuaires sont élevés dans le territoire des comtes et des évêque de Poitiers et dans leur ville. La ville de Poitiers compte encore une des plus fortes concentrations de grandes églises du XI^e siècle en

¹⁶ Gravure de Claude Chastillon, 1641, dans HIERNARD (J.) et BOURGEOIS (L.), « Quand Poitiers s'appelait Lemonum », *Archéologia*, n° 6 H, Hors série spécial « Poitiers », 1995, p. 7. Voir aussi BLANCHET (A.), « Vues anciennes de l'amphithéâtre de Poitiers », *CAF, Angoulême*, 1912, t. II, p. 104-114.

Europe. Saint-Hilaire-le-Grand et Sainte-Radegonde, vastes églises de pèlerinage, Notre-Dame-la-Grande, église mariale et urbaine tenue par une communauté de chanoines, Saint-Jean-de-Montierneuf, prieurale clunisienne, le clocher-porche de l'église Saint-Porchaire, sont autant de témoins de l'ampleur qu'à pu prendre la création romane dans la cité des ducs d'Aquitaine dès les premiers élans de l'art roman. Mais à côté de tous ces sanctuaires urbains, la richesse du Poitou éclate à travers les grandes abbayes, de Maillezais, dans le marais poitevin, à Saint-Savin-sur-Gartempe, dont l'abbatiale, édifiée elle aussi au XI^e siècle conserve un de plus beaux ensembles de peintures murales en Europe. On n'oubliera pas les grandes abbayes de Charroux, ou de Saint-Maixent, notamment, et bien d'autres, qui ont pu exercer un fort rayonnement au cours de ce XI^e siècle.

Le Limousin, le Périgord, le Bordelais ne manquent pas de monuments prestigieux de l'Antiquité et d'églises importantes édifiées au XI^e siècle. De la grande abbaye de Saint-Martial de Limoges à la collégiale Saint-Seurin de Bordeaux ou à la cathédrale des archevêques, en passant par Saint-Front de Périgueux, l'abbaye de Lesterps, en terre charentaise, ou l'abbaye de Brantôme toute proche et enfin par Sainte-Croix de Bordeaux, un chapelet d'édifices de grande envergure fut bâti au cours de ce XI^e siècle dans les régions limitrophes.

Nous aurons à garder en vue leur existence pour évaluer les éventuelles influences qu'ont pu recevoir les territoires charentais au cours de la période qui nous préoccupe.

III. SYNTHÈSE GÉNÉRALE.

Regard sur une phase de création architecturale entre tradition et innovation

1) Conditions et difficultés de l'étude

1.1. Méthodologie et éléments statistiques

a. Une démarche adaptée au contexte

Cette étude porte sur les caractéristiques des églises pouvant être attribuées, entièrement ou pour partie, à un XI^e siècle assez large, puisque nous le prolongeons au moins jusqu'à l'ouverture du chantier de la cathédrale Saint-Pierre d'Angoulême, en 1110, sans nous imposer une limite trop stricte. Dans un contexte où les repères sont peu nombreux, il nous paraît délicat de nous enfermer dans un champ chronologique trop fermé, d'autant plus qu'il nous importe avant tout de repérer les lignes de fracture et les permanences dans la conception des édifices, et que celles-ci peuvent être mouvantes. Délimiter la part d'archaïsme réel de conceptions archaïsantes tardives fait partie de notre quête.

Il nous a donc fallu rassembler d'abord le *corpus* des édifices susceptibles, de prime abord, d'appartenir à cette période ou à ce champ d'investigation ; or, ce *corpus* n'était pas clairement constitué, dans la mesure où il n'a jamais fait l'objet d'un recensement systématique. Comme nous l'avons vu,

dans le meilleur des cas, la tradition érudite s'est contentée d'opérer des regroupements typologiques, souvent pertinents, mais en s'arrêtant à quelques édifices considérés comme exemplaires ou en mettant en exergue des monuments atypiques tels que l'église de Puypéroux pour l'Angoumois. Beaucoup d'édifices ont échappé à toute analyse, et d'autres n'ont été évoqués que très brièvement, dans le cadre de vastes synthèses. La constitution initiale du *corpus* n'a donc pas été sans poser quelques problèmes, dans une région où les monuments ont été très perturbés et où l'inventaire se transforme souvent en une quête de traces ou de fragments architecturaux. Nous sommes loin de rassembler des églises du XI^e siècle aussi bien conservées que celles du Mâconnais, de l'Auvergne ou du Sud-Ouest.

Dans l'ordre des choses, nous avons donc déterminé avant tout des critères de sélection, ainsi qu'une méthode critique pour effectuer un inventaire. Dans un deuxième temps, une fois cet inventaire réalisé, nous avons choisi d'approfondir l'analyse d'une partie des édifices répertoriés à travers des études monographiques. Dans cette phase très importante du travail, nous avons tenté d'appréhender en détail la logique de chaque construction et de confirmer ou d'infirmer leur appartenance à la période concernée, ou de préciser leur place dans une chronologie relative des constructions archaïques et de leurs premières transformations. Un point essentiel de cette démarche était de déterminer la part de l'ancienneté réelle de celle des formes archaïsantes du début du XII^e siècle, qui font encore partie de l'héritage, mais qui n'en sont plus que des survivances.

L'inventaire systématique et l'exhaustivité absolue ne représentent pas une fin en soi. La nécessité d'analyser un édifice en profondeur ne nous a paru s'imposer que dans la mesure où il conservait *a priori* des éléments du XI^e siècle ou de la première phase du XII^e siècle suffisamment consistants pour éclairer la synthèse ou, à défaut, s'il s'inscrivait dans une problématique historique ou architecturale très particulière¹. Nous avons donc choisi de ne pas dépasser une centaine de notices monographiques, et après avoir renoncé à quelques-unes, nous en sommes arrivé à l'étude plus approfondie de quatre-vingt-dix huit cas. Ce chiffre n'a donc qu'une valeur relative.

¹ C'est le cas des édifices disparus, mais documentés, et réputés être du XI^e siècle. C'est le cas aussi de quelques églises dont la datation était et demeure incertaine, mais dont quelques éléments nous ont semblé dignes d'être approfondis et n'ont donc pas été relégués dans la liste annexe: Annepont pour son arc à claveaux engrenés, Boscammant pour sa fenêtre percée dans un contrefort et pour ses modillons, Peudry pour le rez-de-chaussée de sa façade,

Afin de mieux concentrer notre analyse sur des édifices qui présentent un enjeu incontestable, nous avons écarté certaines églises, généralement par principe de précaution, leur appartenance à la période étudiée étant incertaine au vu de nos critères de sélection morphologiques². D'autres n'ont pas été retenues pour faire l'objet d'une monographie parce que, tout en présentant plusieurs indices positifs, les éléments préservés sont trop fragmentaires, ou déjà suffisamment illustrés par ailleurs, et tellement fondus dans un édifice plus tardif que l'on ne peut aller au-delà du simple constat de leur existence. Il est des cas où la présence d'un pan de mur gouttereau en moellons avec une unique trace de fenêtre ancienne, sur une construction par ailleurs entièrement reprise, n'apporte rien de nouveau³. Toutefois, afin de ne pas escamoter tous ces édifices, qui représentent tout-de-même un ensemble assez important⁴, nous avons choisi de les regrouper et de les présenter très brièvement, à la suite des monographies. Ils sont traités dans de courtes fiches techniques, où nous indiquons les raisons pour lesquelles ils n'ont pas été retenus pour une monographie. Il va de soi que la synthèse s'appuie essentiellement sur les monuments ayant fait l'objet d'une analyse monographique, mais nous nous sommes réservé la possibilité d'invoquer ponctuellement des exemples appartenant au second groupe.

Donc, à partir de ce *corpus*, constitué d'une centaine de constructions suffisamment riches ou intéressantes pour mériter un développement monographique et d'une cinquantaine d'édifices présentant de simples fragments d'architecture archaïque ou archaïsante, ou des caractéristiques pouvant prêter au doute, nous avons tenté une synthèse. Mais avant cela, il est important de rappeler les critères qui nous ont servi à opérer les premières sélections, lors de la phase initiale d'inventaire.

² Par exemple, sur les églises de Bagnizeau, en Saintonge, ou de Péreuil, en Angoumois, la présence de murs en moellons ne nous paraît pas suffisante pour les situer de façon certaine dans la production du XI^e siècle, dans la mesure où tout le reste de leur structure est manifestement postérieur, et qu'aucun autre indice datant – fenêtre archaïque, porte à linteau en bâtière, ... – ne vient compléter ce premier constat.

³ Saint-Médard ou Saint-Germain-de-Vibrac, en Haute Saintonge, illustrent parfaitement, ce cas de figure. Ces édifices font donc partie de la liste annexe, d'autres venant déjà illustrer ce type d'églises à vestiges très fragmentaires (Négret, La Tâche, Saint-Martin-de-Sarzac ...).

⁴ Ce groupe comprend plus d'une cinquantaine d'édifices relevant des deux catégories évoquées dans les notes 2 et 3.

b. La constitution du *corpus*

Un premier motif de sélection : les édifices déjà datés

Le premier motif de sélection des édifices concernés par notre étude est lié aux sources historiques et, plus largement, à l'historiographie. Un certain nombre d'églises sont réputées être du XI^e siècle, soit parce que les textes nous indiquent une date de construction que la tradition érudite a associée au monument conservé⁵, soit parce que leur datation est fondée sur l'interprétation de données archéologiques ou artistiques⁶. Dans le cas de certains monuments, nous nous sommes contenté de ce seul motif pour les retenir dans notre inventaire, dès lors que l'historiographie nous en semblait suffisamment riche et convergente, au risque d'avoir une analyse contradictoire.

Toutefois, pour la grande majorité des édifices, l'attribution au XI^e siècle repose sur des analyses très succinctes. D'une part, on constate que l'extrême rareté des sources directes a entraîné un grand nombre de datations, souvent très vagues, dont l'objectivité et la rigueur peuvent être variables et dont la légitimité est forcément relative. Pour certaines églises, les seules publications qui les signalent comme étant du XI^e siècle sont de brèves notices dans des inventaires succincts ou des synthèses destinées au grand public, et les arguments de la datation ne sont pas toujours développés. D'autre part, aucune étude d'ensemble spécifique n'ayant été menée à ce jour sur le sujet, celui-ci n'a toujours fait l'objet que d'approches partielles, allant du simple inventaire superficiel ou de l'étude très générale - et il y en a de fort utiles - à la juxtaposition de monographies éparses et plus ou moins développées. Nous sommes donc forcément allé visiter, lors de la phase de collecte, la plupart des édifices signalés comme étant du XI^e siècle, car nous ne pouvions nous contenter de cette unique référence. Nous avons procédé à une vérification sur place en appliquant une première grille d'analyse sommaire fondée sur quelques indices architecturaux que nous allons énoncer dans ces lignes.

Ainsi nous avons écarté d'emblée quelques églises, après avoir vérifié qu'aucun de ces indices n'y était représenté de façon réellement probante. C'est

⁵ Les église abbatiales de Bassac et de Notre-Dame de Saintes sont les deux exemples les plus évidents.

⁶ On peut évoquer là Cellefrouin, Bougneau ou Mouthiers.

le cas, par exemple, d'édifices de Haute Saintonge ou d'Aunis⁷, donnés par certains auteurs, souvent de façon incidente, comme étant du XI^e siècle, et que la vérification nous a conduit à éliminer complètement de notre *corpus* en nous appuyant sur l'absence des éléments architecturaux qui, *a priori* nous semblaient indispensables.

Dans un deuxième temps nous avons également mené une prospection plus large et plus systématique sur le terrain pour repérer des cas inédits. Il faut reconnaître que les datations nettement trop hautes sont finalement assez rares dans la tradition érudite, et sur l'ensemble des édifices que nous avons eus à traiter, les bonnes surprises furent plus nombreuses que les déceptions dans cette phase initiale. Les attributions traditionnelles à la phase archaïque ou même à une conception archaïsante, s'avèrent plutôt déficitaires par rapport aux constats que nous avons pu établir. Et pourtant, nous avons préféré ne retenir que des édifices présentant au moins deux éléments concrets qui soient susceptibles d'emporter notre conviction, surtout lorsque l'érudition leur avait attribué une origine postérieure au début du XII^e siècle.

Il nous a semblé nécessaire, dans tous les cas, d'appliquer un regard critique aux chronologies déjà formulées et de croiser ce premier mode de sélection avec un certain nombre d'indicateurs dont nous aurons vérifié la pertinence au regard d'autres études régionales systématiques et des synthèses les plus à jour. Certains caractères communs, qui relèvent du consensus, ont été énoncés par les auteurs qui ont poussé le plus loin dans la direction que nous nous proposons de suivre, tels René Crozet, François Eygun, Charles Daras ou Pierre Dubourg-Noves, pour nous en tenir à ceux qui ont abordé notre région.

⁷ Ainsi, les églises de Puyrolland et de Saint-Crépin étaient-elles signalées comme étant du XI^e siècle dans une étude relative à Monthérault, ce qui nous a conduit à aller vérifier sur place, pour constater que dans le premier cas, la présence de moellons était liée à des rocaillages récents sur les ruines d'un édifice de la fin du XII^e ou du XIII^e siècle, et que dans le second cas, il s'agissait d'une construction gothique du XIII^e siècle parfaitement homogène, mais entièrement en moellons. Cf. : VALADEAU (Y.), *Notre-Dame de Monthérault*, dossier de recherche de licence sous la direction de N. Faucherre, dactyl., pages non numérotées, F.L.A.S.H. La Rochelle, 1995-1996. Dans le même sens, nous n'avons pas retenu plusieurs édifices datés du XI^e siècle par Sylvie Ternet, dans sa thèse récente : Saint-Sornin, en particulier, ne nous a absolument pas convaincu. Dans la mesure où cette attribution est fondée sur le seul critère de la présence de murs en moellons, et qu'aucun autre indice ne vient étayer celui-ci, nous avons opté pour le rejet pur et simple ; à nos yeux, ces murs en moellons correspondent sans grande ambiguïté à une reconstruction moderne. Cf. : TERNET (S.), *La construction romane en Angoumois*, thèse de doctorat, 5 vol. dact., Poitiers, 2003, vol. 3 bis, p. 200-202.

Un indice majeur : les maçonneries et parements

Les techniques particulières de construction forment l'indicateur principal pour l'identification des édifices concernés par notre étude, même s'il nécessite d'être considéré avec une certaine distance critique.

La présence de maçonneries de blocage à parements de petit appareil de moellons apparaît comme le signe le plus évident d'appartenance à une génération antérieure au XII^e siècle, et nous l'avons déjà utilisé dans le cadre du D.E.A., en étudiant les nefs du XI^e siècle en moellons, sur le territoire de l'Angoumois⁸. C'est aussi un des critères archéologiques les plus largement reconnus depuis les études pionnières telles que celle de l'abbé Plat⁹. De fait, la quasi-totalité des églises réunies dans cette étude présentent, au moins pour les parties de leur architecture qui nous intéressent, des élévations en petit appareil de moellons aux formes et aux dimensions plus ou moins régulières. La classification et l'analyse de ces diverses variantes n'est pas la moindre des tâches qui se présente à nous.

Toutefois, si les murs en moellons constituent bel et bien une des principales caractéristiques communes aux architectures antérieures à l'an mil et aux premières générations romanes, ce seul argument ne saurait suffire à identifier les édifices qui nous concernent. En effet, nous ne pouvons pas oublier que dans certains cas, l'utilisation précoce de la pierre de taille en parement est parfaitement avérée¹⁰, et que retenir les seules constructions en moellons risque de nous conduire à des omissions fâcheuses. L'introduction de la pierre de taille, surtout lorsqu'elle se concentre sur certaines parties de la construction, comme le chevet ou le clocher, ne constitue pas le témoin décisif d'une rupture définitive avec la tradition, mais un trait d'évolution parmi d'autres, dont il convient justement de définir la place dans le contexte régional. Et selon les édifices, la part d'innovation et la part d'archaïsme ne se traduisent pas obligatoirement à

⁸ GENSBEITEL (C.), *Les nefs*, *op. cit.*

⁹ PLAT (Abbé G.), *L'art de bâtir*, *op. cit.* L'intitulé de la thèse de Michèle Gaborit, consacrée au XI^e siècle dans le Sud-Ouest, est d'ailleurs très explicite ; GABORIT (M.), *Les constructions de petit appareil au début de l'art roman dans les édifices religieux de la France du Sud-Ouest (Gers, Gironde, Landes, Lot-et-Garonne, Pyrénées-Atlantiques)*, Thèse de 3^e cycle, Université Bordeaux III, 4 vol., 1978-79.

¹⁰ Il est sans doute superflu d'invoquer ici le cas de la tour-porche de Saint-Benoît-sur-Loire, qui atteste d'une utilisation déjà ambitieuse du moyen appareil de pierre de taille au milieu du XI^e siècle, quelle que soit la datation qu'on lui confère.

travers les mêmes éléments. L'innovation peut se manifester aussi sur des édifices encore bâtis en maçonnerie de blocage à parements de moellons¹¹.

A contrario, la présence d'élévations en moellons peut aussi nous induire en erreur, car ce procédé constructif n'est pas l'apanage de l'architecture romane la plus ancienne. D'une part, il est clair que dans certains secteurs, comme la partie orientale de l'Angoumois ou le Barbezilien, entre autres, le contexte géologique a favorisé le maintien de l'emploi du moellon durant le second âge roman, et même bien au-delà¹². Notre région a même vu s'édifier des églises gothiques ou modernes dont les techniques de construction ne sont guère éloignées de celles employées au XI^e siècle¹³. Ces techniques, qui se sont pérennisées dans l'architecture de l'habitat rural jusqu'au XIX^e siècle, se manifestent aussi sur de nombreux exemples d'architecture civile de la fin du Moyen Age. Dans des villages comme Couture ou Coulgens, il existe aussi bien des demeures du XV^e siècle que des fermes du XVIII^e ou du XIX^e siècle dont la structure des murs est exactement identique à celle des églises. L'église de Bayers, dans ce même secteur, présente un parement de moellons tout aussi semblable, alors qu'elle est du XV^e siècle. Ces techniques n'ont donc pas été abandonnées définitivement au tournant des XI^e et XII^e siècles, et on a pu les voir ressurgir à l'occasion de certaines périodes de crise - la guerre de Cent Ans, ou les guerres de Religion, en particulier - lorsque les richesses étaient insuffisantes pour assurer des réparations ou des reconstructions en pierre de taille. Les facteurs économiques ou simplement les caractéristiques géologiques ont ainsi pu créer des analogies formelles maintenues sur plusieurs siècles dans des zones plus pauvres, comme les marges du Limousin ou la Haute Saintonge. Tout cela signifie en clair que certaines églises sélectionnées dans notre *corpus* ont pu se révéler plus tardives que ne le laissait penser la première observation. Et de fait, l'analyse de plusieurs édifices retenus dans notre *corpus*, nous a conduit à leur attribuer une datation pouvant éventuellement être postérieure à notre période d'étude¹⁴.

Cette ambiguïté du bâti en moellons est d'ailleurs un des motifs de confusion possible chez les auteurs qui ont établi des inventaires, comme Jean

¹¹ Les exemples de Cluny III et de Paray-le-Monial sont là pour en témoigner, dans une région pourtant à la pointe de l'innovation aux environs de 1100.

¹² C'est un des constats établis par Sylvie Ternet dans sa thèse récente ; TERNET (S.), *La construction ...*, *op. cit.*

¹³ Les églises de Polignac (Charente-Maritime, canton de Montendre) et de Brie-sous-Barbezieux, par exemple, sont des édifices gothiques entièrement bâtis en moellon, au XV^e et au XVI^e siècle.

¹⁴ Les parties les plus archaïques des églises d'Antigny, Ladiville, Montmoreau, Mouthiers, La Couronne, Ambleville ou Lagarde-sur-le-Né, notamment, pourraient s'avérer être postérieures à 1110.

George pour la Charente ou Charles Connoué en Saintonge. Parfois, lorsqu'un édifice est indiqué comme « sans intérêt » ou « reconstruit à l'époque moderne », il est prudent de vérifier sur place, et nous avons ainsi pu intégrer dans notre *corpus* un certain nombre d'églises ou de parties d'édifices qui n'avaient jamais été considérées comme romanes, du fait de leur simplicité¹⁵.

Un indice de confirmation : la forme des ouvertures

Au vu des précautions qu'il faut déployer dans l'approche des types de parements, il paraît indispensable de croiser ce premier paramètre avec des critères de confirmation. Ceux-ci peuvent être à caractère positif, c'est-à-dire que la présence de tel ou tel élément peut être considéré comme un véritable indicateur chronologique. Lorsqu'ils ont un caractère négatif, c'est leur absence ou tout au moins leur rareté qui peut confirmer l'ancienneté relative de la construction.

Dans la première catégorie, la typologie des fenêtres, souvent conservées, même si elles ont été abandonnées ou murées lors de phases de transformation, représente une excellente donnée de confirmation. Nous la privilégions, dans la mesure où nous en trouvons un grand nombre, avec un faible taux de variabilité, ce qui accentue leur pertinence. La présence, dans des murs en moellons, de baies à ébrasement intérieur et à linteau monolithe échancré formant un faux arc - ce linteau pouvant être rectangulaire ou extradossé en forme d'arc - ou d'ouvertures en plein cintre à claveaux longs et étroits, le plus souvent dépourvus de modénature, comptent parmi les arguments les plus largement répandus d'attribution au XI^e siècle¹⁶. Nous pouvons également reconnaître aux portes à linteaux monolithes en bâtière ou à arcs en plein cintre à claveaux étroits un rôle de marqueur chronologique, dès lors qu'elles s'ouvrent dans un mur en moellon.

Ces formes d'ouvertures sont donc pour nous des critères déterminants : pour qu'un édifice soit sélectionné, leur absence éventuelle doit être contrebalancée par un nombre ou une qualité d'indices complémentaires conséquents. C'est cette absence de signes complémentaires convaincants qui nous a fait écarter bon nombre d'édifices - plus d'une trentaine - bien qu'ils

¹⁵ C'est par exemple le cas des églises de Juillaguet en Angoumois, de Bercloux ou de Virollet en Saintonge, pour ne citer que celles-là.

¹⁶ Des études typologiques récentes telles que celle réalisée dans le nord de l'Anjou par Alain Valais, confirment la pertinence de ce critère ; cf. : VALAIS (A.) « Les premiers édifices romans du nord de l'Anjou : techniques de construction et éléments de chronologie », *La construction en Anjou au moyen Age*, Angers, 1998, p. 55-86.

présentent des parties d'élévations en moellons¹⁷. C'est après une dernière sélection, fondée sur l'évaluation du degré de probabilité de l'appartenance de leur maçonnerie de moellons au XI^e siècle, que la plupart d'entre eux a été intégrée pour ne faire l'objet que d'une courte fiche technique. Mais il faut reconnaître que cette présence n'est due en général qu'à un doute favorable. Comme nous l'indiquons plus haut, nous ne nous appuyons que de façon très marginale sur ces cas pour développer la synthèse, car l'attribution de la plupart demeure douteuse.

La prudence reste cependant de règle même pour les éléments particulièrement représentatifs, car là encore, il est clair que ces formes ne se sont pas effacées brutalement avec l'avènement d'un art roman plus épanoui. Nous en retrouvons des exemples, qu'il s'agisse des petites fenêtres à linteaux monolithes¹⁸, ou des portes à linteaux en bâtière¹⁹, dans des contextes qui ne laissent aucun doute quant à leur datation parfois fort tardive, jusqu'au milieu du XII^e siècle. De plus, nous ne devons pas non plus nous interdire de prendre en considération, sur des édifices qui offrent d'autres aspects les faisant plutôt pencher vers le XI^e siècle, certaines formes d'ouvertures qui divergent par rapport aux modèles récurrents que nous avons évoqués plus haut. Là aussi, il nous faut tenter de toujours rester attentif aux signes d'évolution ou d'innovation.

Les indicateurs variables : modénature, décor sculpté, articulation, voûtement...

Viennent ensuite quelques éléments qui doivent être utilisés avec précaution, et dont la présence ou l'absence n'est pas nécessairement significative en soi. En fait, il s'agit déjà moins de critères de sélection initiale que d'éléments susceptibles de contribuer à des classifications chronologiques ou typologiques. Il est vrai que l'absence ou la rareté de modénature et de décor sculpté semble caractériser, dans certains cas, la tradition architecturale au cours du XI^e siècle. Mais nous ne pouvons nous arrêter à ce simple énoncé pour

¹⁷ Voir *infra*

¹⁸ On peut citer, en Saintonge, les cas des nefs de Le Seure ou de Gémozac, ou encore celui du chevet de Saint-Trojan. Mais les exemples sont nombreux.

¹⁹ Celle de l'escalier menant au clocher d'Aulnay (17), par exemple

considérer que la présence ou l'abondance de ces éléments seraient des motifs de rejet. En effet, nous savons que le souci du décor architectural et le développement de la sculpture monumentale accompagnent l'évolution de l'art roman depuis ses origines. Aussi faut-il entrer là dans des considérations d'ordre stylistique et repérer des modes d'exécution et des motifs - tels l'entrelacs ou les billettes - qui paraissent plutôt appartenir à la tradition et ceux qui annoncent les changements, comme l'introduction de figures sur les chapiteaux. Donc, là encore, nous ne pouvons nous contenter d'aborder uniquement des édifices exempts de tout décor sculpté.

Comme pour la sculpture, si l'absence d'articulation des murs - notamment les murs gouttereaux de nefs - peut être interprétée comme un signe d'appartenance au XI^e siècle, elle n'en est pas pour autant exclusive. Tout au plus peut-elle nous indiquer un degré d'archaïsme ou d'ancienneté à l'intérieur de la période. En effet, de nombreux exemples de contreforts sont recensés sur des édifices qui présentent par ailleurs toutes les caractéristiques de l'architecture du premier âge roman. Nous savons, là aussi, que ces organes de raidissement ne sont pas exclusivement liés à la présence d'une voûte. Or, la question du voûtement rejoint elle aussi notre problématique. Les expériences dans ce domaine peuvent s'avérer précoces, et notre enquête ne se cantonne pas, *a priori*, aux seules constructions charpentées, même s'il y a un lien évident entre les murs minces en maçonneries de moellon et l'absence de voûte. Les voûtes, comme le décor monumental, le parement en pierre de taille et les systèmes d'articulation des murs et des supports, constituent des apports de l'art roman que nous ne pouvons pas arbitrairement rattacher au XII^e siècle. Ils sont d'autant plus intéressants pour nous que nous avons à en rechercher les premières occurrences, et à déterminer à quel moment et sous quelles formes ils ont pu être introduits dans l'architecture des églises charentaises.

De fait, la partie la plus délicate de notre sélection a-t-elle concerné les quelques édifices qui nous sont apparus d'emblée comme les plus tardifs, ou du moins ceux qui illustrent la phase ultime d'évolution au sein de notre période d'étude. Il était important, dans notre optique, de repérer les constructions qui appartiennent à la phase de transition et qui participent à la fois de l'évolution des formes du premier âge roman et des premiers signes de l'épanouissement des formes romanes qui devaient marquer le XII^e siècle. Pour effectuer cette sélection, il a fallu affiner notre regard et utiliser le croisement systématique de tous les critères ici énoncés, sans oublier de considérer également certaines formes en fonction de leur relation aux productions postérieures. Car c'est bien là un des enjeux fondamentaux de notre recherche : trouver le lien qui unit ces

« pauvres épaves » du XI^e siècle, pour reprendre l'expression de René Crozet²⁰, à l'art roman du XII^e siècle, si proluxe en pays charentais.

c. Premier bilan

Un siècle d'intense activité constructive

Données statistiques générales

A la suite du recensement établi selon tous ces critères, et sans tenir compte de la redistribution plus fine dans la chronologie, il nous est déjà possible de proposer une vision moins négative que celle de René Crozet, au moins pour ce qui est du dynamisme architectural de ces deux diocèses au cours du XI^e siècle et des premières années du XII^e siècle. En effet, lorsque l'on évoque l'art roman en Saintonge ou en Angoumois, les exemples les plus cités sont plutôt issus de campagnes de construction postérieures à l'ouverture du chantier de Saint-Pierre d'Angoulême ; les décennies 1120-1150 représentent une sorte d'âge d'or. Avec près d'une centaine d'églises qui présentent des traces incontestables de construction du premier âge roman - archaïques ou archaïsantes²¹, auxquelles s'ajoutent encore une cinquantaine d'autres, dont l'origine ancienne reste vraisemblable, la moisson est déjà supérieure à ce que pouvaient avancer les quelques synthèses parues jusque-là. Nous nous en tenons formellement aux édifices traités dans notre étude, c'est-à-dire ceux qui présentent encore des traces tangibles d'architecture romane primitive.

Si nous prenons en compte globalement la totalité de ces édifices - soit environ 160 - sans nous arrêter au degré de certitude de leur appartenance au XI^e siècle, le rapport de répartition entre la Saintonge et l'Angoumois correspond à peu près aux dimensions respectives des deux anciens diocèses. Le diocèse de Saintes en recèle 76%, celui d'Angoulême en comptant 24 %. Il ne faut donc pas chercher à voir là le signe d'une quelconque supériorité d'un territoire sur l'autre en matière de dynamisme architectural. De ce point de vue, les pays de la Charente forment bien un ensemble homogène, où les diversités se manifestent davantage à l'échelle des microrégions qu'entre les deux territoires diocésains eux-mêmes. D'ailleurs, si nous considérons uniquement les églises qui

²⁰ CROZET (R.), *L'art roman en Saintonge, op. cit.*, p. 45.

²¹ Sur 98 édifices ou parties d'édifices ayant fait l'objet d'une notice monographique, près de 80 nous apparaissent bel et bien comme pouvant appartenir de façon indéniable à notre grand XI^e siècle. Seule une vingtaine d'églises se prêtent au doute quant à leur datation avant ou après 1120.

ont fait l'objet d'une monographie, le rapport a même tendance à se rééquilibrer, avec 65 cas pour la Saintonge et 33 pour l'Angoumois. Il faut dire que c'est en Saintonge que nous avons le plus grand nombre d'édifices dont la datation ne repose que sur un seul critère.

Donc, du point de vue de chaque diocèse, si nous ne tenons compte que des édifices du premier groupe, cela représente 59 cas dont nous sommes sûrs en Saintonge, là où René Crozet n'en évoque que 22²². François Eygun en a signalé quatre autres²³, ce qui fait tout juste 26 églises, considérées comme archaïques ou archaïsantes. Si nous ajoutons à ces 59 cas les 34 édifices saintongeais qui n'ont pas fait l'objet d'une monographie, mais dont nous avons la conviction qu'ils conservent bel et bien des éléments du premier âge roman, cela nous amène au nombre de 93 cas pour un maximum de 26 reconnus jusque-là dans les études les plus développées.

En Angoumois, l'écart est un peu moins important, puisque sur les 33 cas que nous observons dans le premier groupe (49 en comptant les 16 du second groupe), seule une douzaine parmi ceux-ci est citée par Charles Daras dans son article consacré aux églises du XI^e siècle en Charente²⁴. Il faut dire qu'il évoque quelques autres cas que nous avons rejetés ou qui nous semblent douteux²⁵. Si l'on leur additionne les quelques exemples supplémentaires que mentionne Pierre Dubourg-Novès, on ne dépasse guère une quinzaine en tout²⁶. Rappelons toutefois que les différents auteurs mêlent toujours de nombreux exemples saintongeais (Bouteville, Jarnac, Bassac, Saint-Trojan, Cressac...) à leurs listes, leur approche étant généralement étendue à l'ensemble du département de la Charente. L'Angoumois en tant que diocèse n'a jamais été isolé pour bénéficier d'une étude typologique de cette nature centrée sur les débuts de l'art roman, en dehors de notre mémoire de D.E.A., dans lequel nous avons identifié 22 nefs attribuables au premier âge roman²⁷.

La récente thèse soutenue par Sylvie Ternet²⁸ a modifié les écarts en ce qui concerne l'Angoumois, en établissant les datations hautes d'édifices jusque-là

²² CROZET (R.), *L'art roman en Saintonge*, *op. cit.*, p. 32-45.

²³ EYGUN (F.), *Art des Pays d'Ouest*, Paris-Grenoble, 1965, p. 82-90.

²⁴ DARAS (C.), « Les églises du XI^e siècle en Charente », *B.S.A.O.*, 4^e s., t. V, 1959-1960, p. 177-213.

²⁵ Par exemple Villognon, Voulgézac ou Saint-Sornin, qui n'ont pas franchi le cap de la sélection initiale pour ce qui nous concerne.

²⁶ DUBOURG-NOVÈS (P.), « L'art en Charente », *Congrès archéologique de France, Charente*, 1995, p. 10-14 et *Histoire d'Angoulême et de ses environs*, Toulouse, 1989, p. 50-53.

²⁷ GENSBEITEL (C.), *Les nefs du XI^e siècle ...*, *op. cit.*

²⁸ TERNET (S.), *La construction...*, *op. cit.*

ignorés ou jamais cités parmi les productions, même tardives, du XI^e siècle. Les caractéristiques archaïques d'églises telles que celles de Saint-Sauveur de Marthon ou de Rancogne, par exemple, n'avaient jamais été clairement identifiées auparavant. Toutefois, comme pour d'autres auteurs, nous ne partageons pas forcément toutes ses analyses, et certaines de nos datations peuvent être divergentes. Cela peut se comprendre par le fait que cette étude s'était donné un champ chronologique beaucoup plus vaste que le nôtre et qu'elle n'avait pas pour priorité d'identifier les formes spécifiques du premier âge roman. En tout état de cause, elle a pour mérite de nous rappeler la complexité de tous ces édifices et la nécessité d'aborder chaque monument avec la plus grande circonspection, sans idées préconçues sur les marqueurs de datation.

En somme, si nous comptons, en plus des édifices recensés ici, les églises pour lesquelles nous avons la certitude qu'elles existaient déjà au XI^e siècle mais qui ont perdu toute trace de la première construction, nous pouvons affirmer, à la suite de Florence Bougnoteau²⁹, qui a établi la richesse et la diversité architecturale de la Saintonge à l'époque romane, que c'est l'ensemble des pays de la Charente qui a connu une intense activité architecturale dès ce premier siècle d'art roman, même si une majorité d'édifices se révèle être plutôt des dernières décennies de ce siècle, voire du début du siècle suivant. Ce phénomène est également confirmé pour l'Angoumois ; Charles Daras, dans son article, en a esquissé quelques traits en rappelant notamment l'existence des églises d'Angoulême aujourd'hui disparues³⁰.

Il apparaîtra nettement dans la suite de notre étude, que ces données purement quantitatives n'ont pas d'autre valeur que de rappeler une évidence : l'explosion architecturale romane n'a pas commencé brusquement au XII^e siècle, même dans les régions considérées comme les moins précoces, et les vicissitudes historiques n'ont pas effacé toutes les traces de cette première phase de construction, contrairement à ce que l'on pouvait penser jusque-là.

C'est donc le *crescendo* des ambitions et des moyens accordés à l'architecture religieuse tout au long du siècle suivant qui a souvent entraîné la disparition ou l'altération d'une grande partie de ce qu'avait produit ce premier élan. Par la suite, les transformations, reconstructions et réparations gothiques ou modernes, liées parfois aux guerres, n'ont fait qu'accroître la complexité des

²⁹ BOUGNOTEAU (F.), *L'abondance et la diversité des églises dans l'ancien diocèse de Saintes à l'époque romane*, Thèse de doctorat, 4 vol., Université de Poitiers, 2001.

³⁰ DARAS (C.), *ibid.*

édifices, qui sont souvent de véritables palimpsestes architecturaux. Cela explique la difficulté d'identification des traces primitives si on ne les recherche pas spécifiquement et systématiquement, comme nous avons tenté de le faire.

Une progression croissante à l'approche du XII^e siècle

Il faut toutefois nuancer cette tendance générale qui pourrait faire croire que l'élan architectural est également réparti sur toute la période. Ce dynamisme architectural n'a pas atteint brusquement son plein régime au tournant de l'an Mil. L'analyse du *corpus* nous révèle en effet un certain déficit de constructions pouvant être attribuées de façon sûre à la première moitié du XI^e siècle. Une majorité d'églises présentent, mêlées aux caractéristiques archaïques qui leur ont valu d'être retenues, des indices d'une volonté d'innovation à laquelle nous sommes amené à attribuer une datation relativement tardive. La mise en perspective de ces éléments avec les quelques repères chronologiques sûrs des environs de 1100 - Saint-Eutrope de Saintes, la cathédrale d'Angoulême - nous conduit à les situer assez près, dans le temps, de ces oeuvres.

C'est donc surtout au cours du dernier tiers du XI^e siècle et dans les premières années du XII^e siècle que le mouvement de construction ou de transformation d'églises semble s'être amplifié. Malheureusement, nous ne sommes pas toujours en mesure de faire la démonstration de l'existence d'un édifice antérieur à cette phase sur le même site.

Ici se situe donc la limite d'une exploitation purement statistique des données récoltées dans cette étude. Il nous faut admettre que nous ne pouvons dégager que des tendances et que chacune d'elles doit être pondérée par les lacunes dont nous devons toujours être conscient.

Types récurrents et variables uniques

Une première observation de l'ensemble ainsi constitué nous fournit quelques données d'ordre général. Ainsi, faut-il constater que les parties les plus souvent conservées sont les nefs.

Nous sommes loin de conserver en Saintonge et en Angoumois un nombre conséquent de monuments homogènes, montrant encore de larges parts de leur état préroman ou du XI^e siècle. En cela, notre difficulté diffère de celles rencontrées par d'autres chercheurs, comme Dominique de Larouzière en Auvergne. La fragmentation des données, le morcellement des typologies, produisent un ensemble extrêmement éclaté, comprenant une multitude de cas

uniques. Avant même de pouvoir effectuer les mises en perspective nécessaires à la synthèse, nous avons été confronté au constat d'existence d'un grand nombre de caractéristiques, certes souvent mineures, mais qui empêchent la constitution de grands groupes homogènes.

Si la typologie des plans ou des élévations des nefs n'offre qu'un éventail de formes relativement réduit et sans grande surprise, c'est le traitement de certains détails architecturaux qui crée la diversité. Beaucoup d'éléments ne se laissent observer qu'en un seul exemplaire, et pour certains, même les rapprochements extra-régionaux peuvent s'avérer peu convaincants. Parmi ces variables uniques, on peut signaler le traitement de certaines ouvertures. A Saint-Martial-de-Mirambeau³¹, une fenêtre taillée dans un bloc monolithe et un linteau de porte en forme de chapeau de gendarme illustrent ce phénomène. Les fenêtres à arcs outrepassés de Saint-Dizant-du-Gua³², déjà signalées par René Crozet, ne trouvent aucun écho dans la région, pas plus que la porte latérale Cravans³³ avec son appareil décoratif. Et que penser de ces fenêtres de Saint-Bris-des-Bois³⁴ dont l'ébrasement est tourné vers l'extérieur ?

V-81-Fig. 7 et
8

IV-72-Fig. 7

Certaines formes très typées de décors sculptés, comme celui qui se développe sur les chapiteaux de Consac, par exemple, rendent difficiles des classifications typologiques fermées. Les *claustra* de Fenioux et du Petit-Niort s'inscrivent dans un environnement quasi vierge de tout élément de comparaison.

II-23-Fig 10-
15

III-33-Fig. 9
IV-55-Fig. 5

Un autre facteur de complexité est lié au caractère lacunaire de beaucoup d'édifices, qui souvent, ne voient subsister que des fragments d'architecture, des amorces ou des traces d'arrachements, qu'il est délicat d'extrapoler. On n'a pas toujours des vestiges aussi parlants que les étagements de colonnettes du chevet de Bouteville, qui, bien que totalement isolées de leur contexte initial, trouvent heureusement une explication par la comparaison avec d'autres exemples mieux préservés. Dans un grand nombre de cas, l'interprétation est beaucoup plus ouverte et donc aléatoire.

II-12-Fig. 3

Comme nous l'avons indiqué dans les chapitres précédents, nous voulons certes appuyer cette synthèse sur l'analyse interne des édifices de la région concernée, mais sans jamais perdre de vue le contexte le plus large possible. Cela nous semble être le meilleur moyen de palier à l'atomisation des données au sein de notre territoire, en cherchant des liens ou au moins des comparaisons

³¹ Notice 81.

³² Notice 72.

³³ Notice 29.

³⁴ Notice 68.

possibles avec d'autres centres de création, proches ou lointains. Il est donc essentiel de nourrir notre recherche de connaissances acquises à travers d'autres études régionales, en élargissant notre horizon aux productions des régions voisines, non pas pour les intégrer à notre sujet d'étude, mais pour bénéficier d'un champ comparatif aussi vaste que possible.

1.2. La quête d'une chronologie relative

a. Difficulté des datations

La rareté des sources

Le *corpus* étant constitué et analysé, il nous appartient de rechercher les regroupements de variantes susceptibles de former des ensembles cohérents et pouvant éventuellement déboucher sur une chronologie. Dans le meilleur des cas, celle-ci ne peut être que relative, car nous savons depuis le début de notre enquête que les espoirs de trouver des indices de datation absolue sont extrêmement minces en dehors de quelques cas que nous évoquerons en conclusion de ce chapitre. Il faut rappeler que l'ensemble d'édifices réunis ici se caractérise notamment par l'état souvent fragmentaire des vestiges du XI^e siècle et par le relatif éparpillement des typologies variables. Nous l'avons vu, au-delà des critères constants, peu de détails nous aident à classer *a priori* les églises en fonction de leur plus ou moins grande ancienneté.

Les sources écrites qui pourraient nous aider sont particulièrement avares de renseignements concernant la construction des églises, aussi bien en Saintonge qu'en Angoumois. Les monuments pour lesquels nous disposons de textes relatifs à leur construction ou à leur consécration sont en très petit nombre. Ceux pour lesquels il est possible de mettre les informations historiques en relation directe avec tout ou partie du monument actuel se réduisent à une poignée. Cela concerne plus particulièrement Saint-Etienne de Bassac, Notre-Dame de Saintes, Notre-Dame de Barbezieux, Saint-Martin de l'Île d'Aix et Saint-Pierre de Passirac et, avec un doute supplémentaire, Saint-Paul de Bouteville. Nous y reviendrons, au moins pour les deux premières.

L'exemple de Bouteville³⁵ nous montre aussi combien ces textes trop imprécis représentent parfois autant un danger qu'une aubaine. En l'occurrence, l'abondance relative de données historiques concernant les dates de fondations de ce prieuré peut fonctionner comme un feu de naufrageur. Plusieurs auteurs se sont focalisés sur ces dates, en l'absence d'autres sources, pour attribuer aux années 1020-1030 des éléments architecturaux que l'analyse comparative nous conduit à rajeunir considérablement. Il y a bien entendu, et fort heureusement, Saint-Eutrope de Saintes, qui nous fournit un repère fiable³⁶, ainsi que la cathédrale d'Angoulême³⁷, qui constitue une sorte de butoir. Pour d'autres édifices, les dates que nous connaissons ne sont pas des dates de fondation au sens strict, mais plutôt des références indirectes, qui ne doivent être prises qu'avec circonspection. Les dates de donations de l'église de Mouthiers à Saint-Martial de Limoges (1094), de celle de Bougneau à Saint-Florent de Saumur puis à Baignes (vers 1070-1090), de celle de Thaims à l'abbaye de Vaux (1096), ou encore de celle de Saint-Thomas-de-Conac à Savigny (vers 1070) ne sont que des indicateurs. A Saint-Trojan, nous serions grandement tenté d'attribuer à la donation envers l'abbaye de Saint-Jean-d'Angély en 1072 un rôle de déclencheur d'une campagne de reconstruction dont seraient issues les parties les plus archaïques de l'édifice actuel. Pour toutes ces églises c'est l'analyse architecturale qui nous permet de déduire quelques rapprochements avec ces événements, mais les textes eux-mêmes ne font jamais référence à une reconstruction ou à des travaux. Nous prenons donc le parti de rester toujours très prudent vis-à-vis de ces liens entre des dates abstraites et les caractéristiques d'un monument. Trop souvent, ce qui n'est qu'une hypothèse, un rapprochement prudent, peut être repris comme une certitude établie, et nous ne souhaitons pas risquer ce travers.

On ne peut que regretter l'ironie du sort qui a voulu que quelques-unes des églises pour lesquelles nous disposions de textes assez précis aient entièrement disparu, ainsi que nous le rappelions dans un chapitre précédent. L'embarras est plus grand encore devant des textes nous offrant des dates précises, mais pour un monument très diminué ou ruiné. Encore pouvons-nous nous estimer heureux que certaines disparitions de vestiges aient eu lieu assez récemment, ce qui nous

³⁵ Notice 12.

³⁶ Voir *infra*

³⁷ Voir *infra*

permet de disposer dans certains cas de photographies et de descriptions³⁸. Mais la satisfaction est de courte durée : ces documents ne nous fournissent que des indications partielles et parfois contradictoires. A Saint-Martin de l'île d'Aix, dont ne subsistent que des vestiges très restaurés, nous aurions aimé trouver une église complète et idéalement conservée des années 1060³⁹. Saint-Florent de La Rochefoucauld⁴⁰, église aujourd'hui entièrement détruite, provoque une certaine perplexité, l'espoir de découvrir des repères chronologiques solides autour de la décennie 1070 s'estompe rapidement. En effet, les éléments qui subsistaient au début du XX^e siècle, et dont Jean George nous a légué quelques photographies et un plan, n'appartenaient qu'à une nef aux caractéristiques très ambiguës - elles nous orientent plutôt vers le début du XII^e siècle - et peut-être, affectées par d'importants remaniements modernes.

Un renouvellement constant des constructions

Avant d'aborder l'analyse de notre *corpus*, il est important d'apporter quelques précisions sur le degré de difficulté que représente notre tâche, et d'en déterminer les raisons. Nous avons déjà évoqué le petit nombre d'édifices conservés, et leur caractère disparate et fragmenté. La difficulté à identifier les changements, les évolutions, à l'intérieur du champ chronologique que nous nous sommes imposé, et à déterminer la phase cruciale qui relie la production de ces générations du premier âge roman à la phase immédiatement postérieure, se trouve accentuée par l'éparpillement des éléments qui peuvent apparaître comme significatifs. En l'absence de repères suffisamment solides, nous sommes privé de la possibilité de regrouper certaines caractéristiques récurrentes car, dans la plupart des cas, d'autres traits présents sur les mêmes édifices viennent contredire la cohérence chronologique induite par ces rapprochements.

Cela se manifeste particulièrement dans le traitement des fenêtres et dans le rôle que l'on peut prêter à certains arcs plaqués sur des murs de nefs ou de chevets. Ceux-ci sont-ils rapportés ou font-ils partie de la construction primitive ? La question se pose à Poullignac ou à Cressac, entre autres. Nos moyens d'investigation ne suffisent pas, dans la plupart des cas, à trancher. Il

IV-59-Fig. 4
III-30-Fig. 5

³⁸ Saint-André de Blanzac (notice 9) Saint-Florent de La Rochefoucauld (notice 65), Saint-Etienne de Montignac (notice 44), sont dans ce cas.

³⁹ Notice 1

⁴⁰ Notice 65.

apparaît clairement que nous ne pouvons espérer trouver une sorte de paradigme archéologique à partir duquel tout prendrait du sens et qui nous permettrait de créer un ordre, déterminé éventuellement par une chronologie ou par des rapports de hiérarchie entre les édifices.

Un certain nombre d'indices matériels nous montrent d'ailleurs combien serait vaine une classification formelle qui permettrait d'ordonner le *corpus* selon des tranches chronologiques bien nettes. Plusieurs églises nous offrent en effet des traces significatives de reprises, de remaniements et de reconstructions partielles à l'intérieur même de la période étudiée. Les cas de Notre-Dame de Saintes⁴¹ ou de Saint-Martial-de-Vitaterne⁴² sont parlants. Le premier est d'autant plus que nous pouvons lui donner un cadre chronologique assez resserré. Voici un édifice qui, construit depuis une cinquantaine d'années, fait l'objet vers la fin du XI^e siècle de projets d'embellissement dont l'ambition ne cessera de croître jusqu'à l'accomplissement d'une métamorphose complète de son architecture au milieu du XII^e siècle.

Le second exemple, moins prestigieux, nous offre cependant un cas rare de reprise de fenêtres illustrant exactement les deux types récurrents d'ouvertures que nous pouvons identifier au XI^e siècle. Or, l'ordre chronologique de ces deux types de traitement des baies que pourrait nous indiquer cet édifice est aussitôt mis à mal par l'observation d'autres monuments, où ces deux sortes d'ouvertures sont manifestement contemporaines⁴³, sans compter la présence d'exemples du premier type - les baies à arcs clavés - sur des constructions dont tout indique le caractère tardif⁴⁴.

Ces menues transformations, qui interviennent sur un ensemble de monuments déjà fragmentaires, rendent d'autant plus complexe l'analyse du bâti et les tentatives de datations. Il n'est que très peu d'églises pour lesquelles nous puissions proposer une lecture totalement homogène, et lorsque cette opportunité se présente, nous ne sommes pas nécessairement plus avancé, car cette seule occurrence devient à nouveau un problème en soi au milieu d'un ensemble très hétérogène⁴⁵.

⁴¹ Notice 91.

⁴² Notice 82.

⁴³ Cressé, Chavenat, Conzac...

⁴⁴ Saint-Thomas-de-Conac, Bougneau...

⁴⁵ Saint-Eutrope-de-la-Lande ou Cellefrouin, par exemple, nous posent ce type de problème.

Ainsi, les pistes déjà fort ténues que nous pourrions suivre sont-elles systématiquement brouillées par la complexité des recoupements possibles et par leur entrelacement.

Ces transformations étaient elles-mêmes le reflet de l'évolution des richesses et du prestige du commanditaire. Et les pays de la Charente, loin d'être en marge de cet élan sans cesse renouvelé, y ont pris part d'une façon qui, au vu des éléments dont nous disposons, pourrait sembler frénétique, même s'il n'a pas toujours entraîné des renouvellements décisifs du point de vue de l'histoire de l'art.

Archaïsme avéré et éléments archaïsants

Une dernière cause de confusion et de difficulté dans la mise en place de repères chronologiques provient des réminiscences archaïsantes qui peuvent dater de phases assez tardives. Nous rencontrons ce problème sur un certain nombre d'édifices qui appartiennent à la phase ultime de notre champ chronologique, mais que nous sommes parfois tenté de dater au-delà des limites, même souples, que nous nous sommes fixé. Cette question semble particulièrement cruciale dans une région qui a manifesté un certain conservatisme à toutes les phases de transformation de ses conceptions esthétiques ou techniques, et ce malgré l'apport parfois conséquent de grands modèles très novateurs. Cela se vérifie également dans les périodes plus tardives : l'adoption de l'architecture gothique s'est opérée en intégrant plus qu'ailleurs peut-être, un héritage roman qui a fortement marqué la plastique murale ou le décor sculpté au tournant des XII^e et XIII^e siècle.

Un « archaïsme » discret mais persistant fait partie, semble-t-il, des caractéristiques locales. Nous avons voulu en tenir compte et suivre le fil de certaines formes jusqu'à leurs derniers avatars, en intégrant des constructions, qui ont d'ailleurs souvent été vieilles du fait de la présence de ces éléments archaïsants.

b. Quelques repères chronologiques

Avant d'aller plus loin, et pour poser malgré tout quelques repères, nous pouvons évoquer un petit groupe de monuments susceptibles de baliser ce long siècle, et de nous apporter quelques points de comparaison relativement stables. Il est heureux que la datation de quatre d'entre-eux - ou du moins de leurs parties les plus anciennes - soient bien étayée par des sources, ce qui nous permettra de les utiliser de façon plus sûre. Parmi ceux-ci, deux édifices - Saint-Eutrope de Saintes et la cathédrale d'Angoulême - ne font pas réellement partie de notre sujet d'étude, dans la mesure où tout, dans leur architecture et leur décor, les rattache déjà à l'art roman de la maturité. Quant au cinquième - Cellefrouin - nous pensons que la fourchette de datations qui lui est attribuable est suffisamment crédible pour l'intégrer à ce petit groupe, malgré le déficit de sources historiques dont il souffre. En un sens, la chance nous sourit sur un point : cette poignée d'églises se distribue de façon assez équilibrée du début du XI^e au début du XII^e siècle.

Un témoin des origines :

l'abbatiale de Bassac (vers 1002-1017)⁴⁶

Quelle que fût son importance et son rayonnement - assez moyens dans l'ensemble - l'abbaye de Bassac ne saurait être négligée ici. Malgré les transformations qu'elle a subies, le peu qui a été épargné de l'édifice primitif nous offre une rare illustration bien datée de l'architecture d'une grande église monastique peu après l'an mil. Peu importe que sa construction remonte à 1002 ou aux environs de 1017, elle figure dans tous les cas au premier rang des églises les plus anciennes dans les deux diocèses. A ce titre, sa situation même, à la limite des deux territoires, nous fournit un modèle dont on peut penser qu'il illustre des pratiques communes à l'ensemble des pays de la Charente.

II-6-Fig. 3

Sa grande nef unique - nef « couloir » - peut être considérée comme un sorte d'archétype, au moins par ses dimensions, par la structure de ses murs gouttereaux et par les ouvertures haut placées qui éclairaient ce vaste espace. Nul doute que cette nef ne pouvait être que charpentée, étant donnée la faible épaisseur de ces murs. La présence de contreforts ne constitue pas un argument suffisant pour justifier d'un voûtement. Ils jouent ici clairement le rôle de

⁴⁶ Notice 6.

raidisseurs et nous indiquent que ce principe était déjà en vigueur dès le début du XI^e siècle.

Il n'est sans doute pas inintéressant de relever que ses fenêtres primitives s'ouvraient sous des arcs en plein cintre à claveaux étroits et qu'on n'y voit nulle trace de linteaux monolithes.

L'autre point intéressant réside dans la présence avérée d'un transept bas, constitué de deux volumes latéraux symétriques, dotés d'absidioles orientées et reliés à la nef, plus haute, par de simples arcs. Cette absence d'articulation et cette hiérarchie des volumes différenciant la nef du transept renvoient à une tradition carolingienne qui semble donc encore vivante en ce début du XI^e siècle.

Un jalon au milieu du siècle : Notre-Dame de Saintes (1047)⁴⁷

Nous avons vu combien l'église de l'Abbaye-aux-Dames de Saintes est un véritable marqueur de l'évolution en matière d'architecture et de décor monumental entre le milieu du XI^e et le milieu du XII^e siècle. Dans notre analyse monographique, nous avons pu établir un certain nombre de faits qu'il nous paraît utile de rappeler ici.

Tout d'abord, la date de 1047, qui correspond à la consécration de la première église abbatiale, nous permet de situer très précisément la construction de l'enveloppe de la nef et du transept. Ces éléments, toujours identifiables, ont été complétés par les observations archéologiques menées lors des campagnes de restauration de l'Entre-deux-guerres. Ainsi pouvons-nous affirmer l'existence en ce milieu du XI^e siècle, d'un plan à transept, doté d'absidioles orientées et terminé par une abside que précédait une courte travée droite. Il nous est apparu aussi que la présence de grandes arcades ou de simples supports divisant la nef en trois vaisseaux pour soulager une charpente d'une portée de 15m n'était pas à remettre en cause, malgré la contestation qu'un auteur a pu apporter à cette proposition.

Les maçonneries en moellons ébauchés très régulièrement calibrés et presque cubiques, noyés dans le mortier, se développaient sur la quasi-totalité de l'édifice - nous ne pouvons le certifier pour l'abside et la façade - et en plusieurs endroits de l'église elles se laissent encore observer, malgré les multiples remaniements qu'ont subis ses murs au cours des siècles.

⁴⁷ Notice 91.

Nous avons reconnu également que les ouvertures primitives - dont deux au moins sont préservées - relèvent de la typologie que nous avons déjà identifiée à Bassac. Les arcs en plein cintre à claveaux cunéiformes sur des ouvertures assez spacieuses assuraient, par l'intermédiaire de leurs larges ébrasements intérieurs un éclairage confortable à la nef, ou du moins à ces collatéraux, dès lors que nous excluons l'hypothèse, certes invérifiable, d'un haut vaisseau éclairé directement⁴⁸.

V-91-Fig.2

La nouveauté qui se manifeste ici par rapport à l'église de Bassac est inhérente à la conception du transept. Ses bras étant de même hauteur que la nef, s'est posée ici la question de l'articulation de ces différents volumes. La présence à la croisée du transept de piliers complexes appartenant à la construction primitive pose des questions auxquelles nous ne pouvons répondre que par des hypothèses, en raison des remaniements successifs qui ont affecté ces supports.

Une maturité précoce : Saint-Eutrope de Saintes (1081-1096)

Bien qu'une partie au moins de sa construction soit bel et bien antérieure à 1100, l'église Saint-Eutrope de Saintes ne figure pas parmi les édifices étudiés dans les articles monographiques. Ce parti pris repose sur le postulat qu'elle représente un accomplissement - peut-être très précoce, eu égard au reste de la production architecturale - et non pas une des étapes inhérentes au processus que nous étudions. Plusieurs éléments conduisent à conférer à cette église un statut privilégié dans le paysage monumental de l'Ouest. Ce qui en subsiste aujourd'hui constitue un des ensembles architecturaux les mieux datés de toute la production romane saintongeaise, lui assignant ainsi un rôle de repère chronologique sans équivalent. Elle a déjà fait l'objet de plusieurs études qui ont abondamment éclairé son architecture et son décor sculpté, et qui ont incontestablement établi qu'elle représente le premier jalon connu, dans les années 1080-1090, d'une architecture romane pleinement aboutie et qu'elle inaugure donc le « deuxième âge roman » dans l'ancien diocèse de Saintes.

De ce fait, bien qu'elle soit déjà pleinement dans un « après », par rapport aux phénomènes que nous tentons d'appréhender, elle est aussi dans un

⁴⁸ Il s'agit là, déjà, d'un parti pris déductif, et non d'un constat objectif. Nous pensons que l'absence totale, dans l'ensemble des pays charentais, d'églises à collatéraux dont la nef bénéficie d'un éclairage direct, laisse supposer qu'aucun monument important n'a pu servir de modèle pour cette formule.

« pendant ». Son statut particulier, les formes novatrices qu'introduisent son architecture et son décor sculpté, son plan et son organisation architecturale sans équivalent, en font un cas isolé, au moins au moment de sa construction. L'ampleur du projet paraît avoir dépassé tout ce qui pouvait exister alors en Saintonge⁴⁹, et même si son rayonnement direct est avéré, il ne semble s'être affirmé qu'au XII^e siècle, peut-être après son achèvement. Le caractère abouti de cette église ne doit donc pas nous faire perdre de vue que certains aspects de son expression monumentale peuvent refléter des expériences et des recherches menées dans la même phase chronologique dans les pays charentais, sur des chantiers plus modestes qui n'ont pas nécessairement bénéficié d'un contexte aussi fécond ou d'apports extérieurs aussi vigoureusement affirmés.

En l'absence de monographie, il semble opportun de rappeler ici les grandes lignes de l'histoire et de la morphologie de ce monument⁵⁰.

La donation à Cluny fut effectuée en 1081⁵¹ par les soins de Guy-Geoffroi, comte de Poitiers et duc d'Aquitaine, connu sous le nom de Guillaume VIII, qui avait repris en main la Saintonge après l'épisode angevin. La construction de la nouvelle église fut immédiatement engagée sous la conduite d'un maître-d'œuvre « âgé et expérimenté » du nom de Benoît⁵². Nous connaissons le déroulement du chantier grâce à un manuscrit attribué à un moine de Saint-Cybard d'Angoulême et reproduit par Dom Estiennot⁵³. La crypte et le chevet reçurent leurs autels qui furent consacrés en 1096 par le pape Urbain V⁵⁴, ce qui permet de déduire que les parties orientales étaient achevées à cette date, bien que le chœur des moines ne fût peut-être pas encore voûté. Le chantier se poursuivit vers l'ouest quelques années plus tard, sans doute vers 1110⁵⁵, par la construction du transept

⁴⁹ Nous ignorons malheureusement tout de deux édifices qui auraient pu jouer un rôle important : la cathédrale de Saintes et l'abbatiale de Saint-Jean-d'Angély

⁵⁰ Saint-Eutrope bénéficie d'une bibliographie relativement riche, et on pourra se reporter en priorité aux publications suivantes : LACOSTE (J.) (dir.), *L'imaginaire et la foi. La sculpture romane en Saintonge*, Saint-Cyr-sur-Loire, 1998, p. 18-57 ; RHEIN (A.), « Saint-Eutrope de Saintes », *CAF, Angoulême*, 1912, t. I, p. 354-371 ; CROZET (R.), « Saint-Eutrope de Saintes », *CAF, La Rochelle*, 1956, p. 97-105 ; BLOMME (Y.), *L'église Saint-Eutrope de Saintes*, Jonzac/Saint-Jean-d'Angély, 1985.

⁵¹ *Recueil des chartes de l'abbaye de Cluny*, BERNARD (A.) et BRUEL (A.), (éd.), t. IV, Paris, 1888, ch. n° 3580, p. 715-716 et Saintes, Médiathèque François-Mitterrand, Fonds ancien et régional, Acte de donation originale (Manuscrit « Leclerc »).

⁵² BRIAND (Abbé), *Histoire de l'Église santonne et aunisienne*, 3 vol., La Rochelle, 1843, p. 559.

⁵³ ESTIENNOT (Dom), *Antiquitates benedictinae Santonenses*, BNF, ms. lat. 12754.

⁵⁴ BRIAND (Abbé), *ibid.*, p. 775-776.

⁵⁵ Voir en particulier LACOSTE (J.), « La sculpture de Saint-Eutrope de Saintes », dans LACOSTE (J.) (dir.), *L'imaginaire et la foi... op. cit.*, p. 55.

et du clocher élevé sur la croisée, puis par la nef et enfin la façade, qui dut être édiflée en dernier⁵⁶.

Plusieurs transformations ont été apportées à l'édifice à la fin du Moyen Age d'abord, après qu'il eût subi les méfaits de la guerre de Cent Ans. La chapelle axiale fut démolie et le rond-point de l'abside éventré pour laisser la place à une grande chapelle gothique, aussi élevée que le vaisseau central du chœur, qu'elle prolonge de deux travées. Dans le même temps, un nouveau clocher, surmonté d'une flèche flamboyante, fut construit sur le bras nord du transept, ce qui entraîna la reprise de celui-ci, ainsi que la consolidation par chemisage des premiers piliers de la crypte.

Au XIX^e siècle, l'église connut également de sérieux avatars. En 1803, le préfet autorisa la démolition de la nef, nous privant ainsi d'un témoin précieux de l'art roman en Saintonge⁵⁷. Seul le mur gouttereau méridional borde encore l'actuelle place qui sert de parvis. Le bras de transept et la croisée connurent une restauration sévère, qui préserva toutefois les chapiteaux anciens, et une nouvelle façade sans grâce ferma le transept⁵⁸.

Dans les grandes lignes, nous pouvons reconstituer l'essentiel de ce qu'était l'église romane, édiflée entre 1081 et les premières décennies du XII^e siècle. Il s'agit d'un édifice en croix latine, doté d'un chevet extrêmement profond comprenant cinq travées droites à collatéraux se terminant par une abside en pans coupés à déambulatoire et trois chapelles rayonnantes. Le vaisseau central était couvert d'une voûte en berceau brisé et les collatéraux de demi-berceaux sur doubleaux rampants, dispositif original qui a été reproduit à Bouteville, sans doute postérieurement, et qui rappelle des procédés poitevins. Une nef à trois vaisseaux et un transept aux bras très débordants sur lesquels s'ouvrait une absidole orientée, étaient dominés par un clocher édiflé à la croisée. La façade occidentale était encadrée de deux tours, selon les principes des façades harmoniques, si l'on en croit les quelques rares représentations qui en subsistent et le témoignage de Claude Masse⁵⁹.

Le chevet et le transept, seuls préservés aujourd'hui, bien que partiellement dénaturés ; se superposent exactement à une crypte de même plan, qui abrite la châsse en pierre contenant les restes de saint Eutrope. L'édifice

Planche VII-
Fig. a

⁵⁶ BLOMME (Y.), « L'ancienne nef de Saint-Eutrope. Les problèmes archéologiques », dans LACOSTE (J.) (dir.), *L'imaginaire et la foi...*, op. cit., p. 25-32.

⁵⁷ *Idem.* et BLOMME (Y.), *L'église Saint-Eutrope...*, *ibid.*

⁵⁸ *Idem.*

⁵⁹ Saintes, Médiathèque François-Mitterrand, copies des écrits de Claude Masse, Ingénieur du Roi, entre 1680 et 1700.

s'organisait selon un système très original de circulation, entièrement dévolu à la séparation des fonctions d'accueil des pèlerins et de sanctuaire monastique. Dans la nef s'amorçait un système d'escaliers en gradins menant les fidèles vers la crypte et isolant ainsi le chœur des moines installé dans la partie supérieure du chevet. Il est établi, grâce au témoignage historique relatif à la consécration par Urbain, recoupé par l'observation des élévations extérieures - en particulier celle du mur nord - qu'au moins l'enveloppe, et sans doute aussi les grandes arcades, étaient achevées en 1096

Par son plan exceptionnel, ses dimensions, son ambition monumentale, l'emploi systématique de la pierre de taille, le voûtement de sa crypte et de l'ensemble des volumes qui composaient l'église, et enfin par son extraordinaire déploiement de décor sculpté, l'église Saint-Eutrope apparaît bel et bien, dans ses parties les plus anciennes encore préservées comme un édifice totalement novateur en cette fin du XI^e siècle en Saintonge. Il est peu probable qu'un autre édifice contemporain ait pu lui faire de l'ombre.

Par certains de ses aspects, cette église peut être rattachée aux expériences poitevines de cette seconde moitié du XI^e siècle, ce que l'intervention comtale peut aisément expliquer. Le plan à déambulatoire et chapelles rayonnantes, dont la greffe ne prendra jamais dans le diocèse de Saintes, le système de voûtement des collatéraux - intervenu peut-être dans un deuxième temps, au début du XII^e siècle - et enfin certaines caractéristiques de son décor sculpté, du moins celui de la crypte et du chœur, exécuté entre 1081 et 1096, nous orientent dans cette direction. On trouve en effet des formes de feuilles grasses, des combinaisons de palmettes, qui évoquent les sculptures des grands chantiers du Poitou, dont Saint-Jean-de-Montierneuf, édifice clunisien commencé en 1074. Les premières figures - lions, griffons, sirènes -, encore rares au milieu d'un ensemble très végétal, se détachent sur un fond lisse. Elles évoquent très directement les chapiteaux les plus anciens de l'église de Parthenay-le-Vieux, fondée, elle, en 1092.

Mais à côté de cet apport poitevin, d'autres aspects - toujours concentrés sur les parties orientales, ainsi qu'à la croisée du transept - ne se laissent pas réduire à une pure et simple filiation poitevine. Tout d'abord, il a été montré que la production de l'atelier de sculpteurs qui a œuvré dans la crypte n'est pas exclusivement tournée vers l'imitation de modèles extra régionaux, mais qu'elle s'inspire directement des décors monumentaux de l'Antiquité gallo-romaine. A Saintes les sculpteurs ont excellé dans la transposition libre, sur le volume du chapiteau, de thèmes végétaux empruntés aux frises horizontales et aux motifs de ponctuation des entablements et des corniches des monuments romains. En

Planche VIII-
Fig. a

Planches XI-
XIV

cela, cet atelier s'inscrit dans un mouvement assez large, dont on trouve des échos également à Saint-Caprais d'Agen à la même époque.

Le déploiement d'arcades sur colonnes-contreforts venant rythmer les élévations, et le foisonnement ornemental qui accompagne les lignes de force de cette composition architecturale, correspondent à des traits plus spécifiques, qui ne se laissent guère réduire à une source d'inspiration exclusive. Le traitement des absidioles, dont le haut des murs est animé d'une arcature aveugle, souvent imité par la suite en Saintonge à l'échelle des chevets, trouve des analogies de la Loire jusqu'en Guyenne, puisque le Berry en est riche et que l'abside de Saint-Caprais d'Agen en possède une assez semblable, là encore, et là encore à des périodes probablement contemporaines. Il n'est donc pas à exclure que ce chantier prestigieux, doté de moyens exceptionnels, ait pu servir de catalyseur, absorbant des expériences diverses, dont l'apport était favorisé par la position de la Saintonge, et les amalgamant à des traits locaux, pour restituer une synthèse originale en comparaison de tout ce qui pouvait se produire jusque-là en pays charentais.

Enfin, à l'aube du XII^e siècle, le chantier de Saint-Eutrope accentuera son rôle précurseur et prescripteur, par l'apparition à la croisée du transept d'un nouvel atelier de sculpteurs. Celui-ci s'inspire cette fois de l'enluminure - en particulier des œuvres provenant du *scriptorium* de Saint-Martial-de-Limoges - pour faire émerger un décor foisonnant, où la figure humaine ou animale devient un élément prépondérant et où les scènes historiées à valeur symbolique ou narrative - la Pesée des Ames, Daniel dans la Fosse aux Lions - viennent s'insérer au milieu de rinceaux déliés, de mêlées où hommes et animaux s'affrontent. La qualité de ces œuvres novatrices n'a pas d'antécédent dans la production régionale du grand Ouest. Le second âge roman est ici pleinement engagé aux alentours de 1110, à l'heure où commence en Angoumois une autre entreprise d'envergure avec le chantier de Saint-Pierre d'Angoulême.

Planches
XIV-Fig. a et
b

Une étape ultime mal datée : l'abbatiale de Cellefrouin (fin du XI^e siècle)⁶⁰

Par ses caractéristiques architecturales et son décor sculpté, l'église de Cellefrouin s'impose bel et bien comme un édifice majeur qui illustre la transition entre l'architecture traditionnelle et le second âge roman, cela ne fait aucun

II-16- Fig. 1-
21

⁶⁰ Notice 16.

doute, et c'est pourquoi nous l'évoquons ici. Mais elle pose un problème épineux : nous n'avons aucune source susceptible de conforter nos datations. Les questions qu'elle soulève sont au cœur de notre réflexion ; sommes-nous en présence d'un *unicum*, une sorte de produit d'importation détaché de la manière locale ? Devons-nous y voir un précurseur trop en avance pour faire modèle ou pouvons nous l'assimiler à d'autres recherches novatrices dans le contexte des pays Charentais ? Quelle que soit la réponse, il est indéniable que cette église joue un grand rôle, non pas forcément en tant que modèle, mais comme un témoin rare de ce qu'étaient les édifices les plus élaborés à la veille de l'ouverture du chantier de la cathédrale Saint-Pierre.

Cette église à collatéraux, transept faiblement débordant et absidioles accolées à l'abside principale pour former un chevet échelonné est entièrement voûtée. De ce fait, ses parois et piliers bénéficient d'un système d'articulation parfaitement organisé, avec des pilastres reprenant les doubleaux des collatéraux et des colonnes engagées pour les grandes arcades et la croisée du transept. Des colonnes engagées rythment également l'intérieur de l'abside.

Nous avons vu que le décor sculpté particulièrement présent, et beaucoup d'aspects de son architecture poussent sa date de conception vers la fin du XI^e siècle, bien qu'elle conserve encore des caractéristiques archaïques, telles que le recours à des maçonneries de moellons, associées toutefois à des parties en pierres de taille, ou la structure particulière de sa coupole sur trompes et encorbellement. La façade, en particulier, se distingue par sa composition à base de grandes arcades nues sur pilastres ou sur colonnes. Elle s'inscrit dans les expériences qui conduisent à la mise en place des façades à arcatures de l'Ouest au tournant des XI^e et XII^e siècles.

II-16-Fig. 1

II-16-Fig. 10

II-16-Fig. 16-21

II-16-Fig. 13

II-16-Fig. 6

L'art roman accompli : la cathédrale d'Angoulême (vers 1110-1136)⁶¹

La cathédrale reconstruite à partir des années 1100-1110 par Girard de Blay, le très ambitieux évêque et légat pontifical, s'impose comme le monument

Planches XV-XVIII

⁶¹ Pour cet édifice riche et complexe nous nous contenterons de renvoyer aux quelques études fondamentales qui lui ont été consacrées : DARAS (C.), *La cathédrale d'Angoulême, chef-d'œuvre monumental de Girard II*, Extrait des Mémoires de la Société Archéologique et Historique de la Charente, Angoulême, 1942 ; DUBOURG-NOVES (P.), *Les sculpteurs de la cathédrale d'Angoulême*, Thèse de 3^e cycle, 3 vol., CESCUM-Université de Poitiers, 1974 ; « La cathédrale d'Angoulême », *Congrès Archéologique de France, Charente*, 1995, p. 37-68 ;

emblématique de l'art roman angoumois du XII^e siècle et comme un des grands chefs-d'œuvre de l'art roman européen. C'est son chantier qui représente l'accès à la maturité artistique romane de ce petit diocèse, avec peut-être quelques années de décalage par rapport à Saint-Eutrope de Saintes. Il introduit également certains traits de caractère plus spécifiques à l'Angoumois, au moins dans la comparaison avec la Saintonge. Rappelons-le, ce monument n'est présenté là que pour mémoire, puisqu'il ne possède plus aucune des caractéristiques qui nous ont guidé dans notre sélection et qu'il fut construit au-delà de la période que nous étudions.

Il ne nous appartient pas ici de reprendre l'analyse de cet édifice prestigieux. D'autres s'y sont appliqués depuis longtemps, de Louis Serbat à Pierre Dubourg-Noves, qui consacra une thèse aux sculpteurs de la cathédrale. Nous nous contenterons donc de présenter les grandes lignes de son architecture et de son décor en soulignant les enjeux par rapport à notre recherche.

Le chantier de la nouvelle cathédrale s'établit à l'emplacement du dernier édifice, consacré un siècle plus tôt par l'évêque Grimoard. La mobilisation de moyens considérables que nécessita le chantier fut précédée d'un partage des menses de l'évêque et des chanoines entériné par une bulle de Pascal II en 1110. Il semble d'ailleurs qu'une part importante de ces moyens ait été apportée par le chanoine Itier Archambault, qui avait une immense fortune familiale. Le chantier se prolongea durant tout le règne de Girard, jusqu'à sa mort en disgrâce survenue en 1136, date à laquelle la tour sud et les parties hautes de la façade n'étaient pas achevées.

La nouvelle cathédrale, plus vaste que celle de Grimoard, s'inscrit sur la largeur de l'ancienne nef, mais en prolongeant nettement la longueur de l'édifice, à la fois vers l'est et vers l'ouest. Elle est en croix latine, avec un transept très débordant dont chaque extrémité porte une haute tour. La nef unique est couverte d'une succession de trois grandes coupes sur pendentifs, selon un parti inauguré peu de temps auparavant à la cathédrale Saint-Etienne de Périgueux, où Girard était écolâtre. Une coupole sur tambour octogonal faisant office de tour lanterne est placée à la croisée du transept et une vaste abside en hémicycle dépourvue de déambulatoire s'ouvre sur quatre chapelles rayonnantes. Il n'y a pas de chapelle axiale, mais un large contrefort dans lequel s'ouvre la fenêtre orientale. Une crypte rectangulaire aujourd'hui perdue s'ouvre alors sous le chevet. Les bras de transept sont compartimentés. A la suite d'un court segment voûté en berceau sur lequel s'ouvre une absidiole orientée, se dessine une travée carrée puissamment articulée et couverte d'un coupole sur tambour octogonal ajouré, comme à la croisée, mais inséré dans le volume du transept.

Planche XV-
Fig. a

Planche
XVII-Fig.b

Pierre Dubourg-Noves propose une lecture des étapes du chantier. Celui-ci aurait commencé par la travée occidentale de la nef pour se poursuivre par les travées orientales et le chevet. Le rez-de-chaussée de la façade n'aurait été commencé qu'en 1118, les travaux avançant ensuite par tranches horizontales.

Le monument, mutilé par la perte du clocher méridional lors des guerres de Religion, a connu des restaurations drastiques, menées par Paul Abadie au XIX^e siècle. La tour nord a été entièrement reconstruite, et le couronnement de la façade a été travesti en façade harmonique.

La cathédrale Saint-Pierre doit sa réputation à la composition monumentale de sa façade occidentale, divisée en cinq travées par de hautes arcades qui recourent plusieurs registres horizontaux, dont le rez-de-chaussée, avec son portail et ses quatre arcades latérales aveugles dotées de tympan sculptés. Un programme iconographique d'une ambition et d'une virtuosité remarquables se déploie sur toute l'élévation, en un dispositif convergent vers le Christ en Gloire du frontispice. Cette sculpture de grande qualité - que Pierre Dubourg-Noves attribue à des sculpteurs venus de Saint-Sernin de Toulouse - côtoie encore des productions en série de corbeilles végétales dérivées de la tradition du début du siècle. Ces chapiteaux, dont l'authenticité n'est pas toujours facile à déterminer, sont les seuls éléments qui créent un lien avec la phase ultime de notre étude.

2) Les formes de la tradition

*Préambule*¹

Avant d'aller plus loin dans cette synthèse, nous devons rappeler que nos analyses monographiques et leurs recoupements nous ont conduit à faire émerger dans cette production architecturale deux tendances qui, sans dégager une chronologie absolue, nous permettent d'envisager la présentation générale de notre *corpus* en deux temps. Nous aborderons d'abord, dans ce second chapitre, tout ce qui nous paraît relever d'une certaine tradition et qui se définit par le recours aux techniques et aux formes les plus archaïques. Il est clair que se rangent dans cette catégorie les monuments qui peuvent être attribués à une large première moitié du XI^e siècle, et même à une période plus avancée, sans limites précises, certaines de ces formes ayant pu perdurer bien au-delà de l'apparition des premiers signes de renouvellement. Dans un second temps, justement, nous nous appliquerons à montrer quelles furent les innovations et comment elles ont pu se manifester, y compris sur des édifices ayant conservé par ailleurs des aspects traditionnels. Nous serons là dans une phase chronologique plus tardive, qui recouvre le dernier tiers du XI^e siècle, et qui peut être étendue aux premières décennies du XII^e siècle.

Un fort pourcentage d'édifices répertoriés ne présente que de très faibles variantes dans des dispositions - souvent fragmentaires - qui participent d'un courant tourné vers le passé ou tout au moins vers la reproduction de formules élémentaires probablement héritées des productions carolingiennes. Cette tradition, à défaut de pouvoir l'ancrer dans des édifices encore conservés de la phase antérieure, nous la définirons simplement comme un fonds commun aux bâtisseurs de ce premier âge roman, et ce bien au-delà de notre territoire, une sorte de savoir-faire partagé, de schéma récurrent, dont le taux de remise

¹ Dans cette dernière partie de notre synthèse, nous serons amené à citer fréquemment des exemples parmi les édifices étudiés dans les notices monographiques. Afin de ne pas alourdir la lecture en multipliant les appels de notes, nous prenons le parti de n'indiquer en note le numéro de notice correspondant à chaque édifice que lors de sa première citation. Le lecteur pourra aisément retrouver chaque notice, celles-ci étant classées ordre alphabétique et assorties d'un numéro d'ordre indiqué sur chaque page des volumes de monographies.

en cause est assez faible dans certaines régions, au nombre desquelles se rangent les pays charentais. Les variations sont infimes à partir d'une typologie relativement étroite, qu'il s'agisse des plans ou des modes de construction. Les seules indications chronologiques nous sont fournies par la comparaison avec les quelques rares édifices datés dont nous disposons, mais qui ne répondent qu'à une partie des formes auxquelles nous avons affaire. Il sera donc utile de rechercher des références dans d'autres régions, proches ou lointaines, pour tenter de situer un peu mieux les évolutions lentes dans un milieu qui s'affirme comme relativement conservateur.

D'autre part, il doit être rappelé que plusieurs églises soulèvent des questions relatives à leur supposée homogénéité. Certaines parties peuvent appartenir à des phases de construction ou de transformation différentes à l'intérieur même de ce grand XI^e siècle. Mais nous ne devons pas exclure non plus l'hypothèse d'évolutions plus ou moins rapides selon les différentes parties des églises. Le nombre de nefs conservées indique que les chevets ont davantage bénéficié du renouvellement, mais on peut penser aussi que des nefs à caractère archaïque peuvent être contemporaines de façades ou de chevets plus novateurs. Nous prenons donc le parti de ne classer ici que les éléments qui nous semblent appartenir à la tradition, sans préjuger d'une datation globale du monument concerné, ni même de la date des différentes parties. Certaines églises présentes dans ce chapitre peuvent donc également resurgir dans celui consacré aux innovations. Notre objectif est de déterminer, au-delà du cas individuel de chaque monument, l'ampleur des marques de la tradition du haut Moyen Age et de l'époque préromane dans l'ensemble de la production architecturale, afin de mieux distinguer ensuite les signes de renouvellement.

Le premier indice d'archaïsme demeure bien évidemment la technique de construction en blocage et parement de moellons que nous avons identifiée sur la quasi-totalité de nos édifices, qu'ils appartiennent au groupe ayant fait l'objet d'une monographie ou au groupe annexe. Aussi, commencerons-nous ce chapitre par une approche de ce mode de construction et de ses différentes expressions en pays charentais. Bien que notre objectif premier ne soit pas de résoudre toutes les questions liées aux techniques de construction, nous nous pencherons attentivement sur celles-ci afin d'en cerner les principales caractéristiques avant d'aborder les problèmes majeurs de la création architecturale. Par ailleurs, il nous semble qu'un certain nombre d'aspects techniques ont été évoqués dans la récente thèse de Sylvie Ternet, au moins pour l'Angoumois² : nous n'ignorons plus,

² TERNET (S.), *La construction...*, *op. cit.*, vol. I, en particulier p. 27-29.

par exemple, à la suite de cette étude, que les différents terroirs et la nature des sols ont pu engendrer des pratiques constructives particulières, et favoriser certaines permanences. Ces facteurs sont de même nature, et ont probablement entraîné les mêmes conséquences en Saintonge, même si les disparités géologiques y sont peut-être moins grandes. Nous notons toutefois que les formes du bâti ne sont jamais absolument dépendantes de la nature des matériaux disponibles sur place et qu'il n'y pas eu en la matière de processus systématique. Le poids de ce qu'il est convenu d'appeler les facteurs culturels nous paraît donc toujours aussi important, et nous leur accorderons une attention plus soutenue, sans oublier pour autant le rôle que peut jouer le contexte physique et l'économie des chantiers.

2.1. Les maçonneries et les élévations

a. Blocage et moellons

Maçonneries de blocage

Définition générale

Le type de maçonnerie à parements de petit appareil de moellons constitue le principal dénominateur commun aux édifices romans archaïques que nous avons à étudier. C'est le premier « marqueur » d'identification que nous avons utilisé, après d'autres auteurs, pour constituer notre *corpus*, et c'est aussi un des principaux traits de la « tradition » architecturale du XI^e siècle en pays charentais. Le pourcentage des édifices étudiés ici qui ne présentent aucune partie en moellons est insignifiant³, et ceux où la pierre de taille est majoritaire sur les parties anciennes ne sont qu'à peine plus nombreux⁴.

Rappelons d'abord que nous sommes là dans le registre de l'*opus caementicum* des Romains, un type de maçonnerie où la masse du liant, c'est-à-dire le mortier obtenu par le mélange de chaux - issue de la calcination de

³ En fait, il n'y a guère que Mouthiers-sur-Boëme qui puisse être compté dans cette catégorie.

⁴ Cellefrouin, Bougneau, Boscamnant, la chapelle du château de Monmoreau peuvent être cités ici, mais ce sont toujours des exemples tardifs.

calcaire⁵ - avec du sable et de l'eau, est la composante majeure de la tenue du mur après son durcissement, qui peut être plus ou moins long selon que la chaux soit éteinte ou aérienne⁶. Ce mortier compose le cœur de la maçonnerie et remplit les interstices entre les pierres de parement. Le terme de « maçonnerie de blocage » peut également être employé ici, ce noyau étant généralement constitué d'un agglomérat où se mêlent au mortier de chaux cailloux, tuiles, chutes de taille et autres éléments solides susceptibles de contribuer au remplissage. Cette technique constructive, largement utilisée dans l'Antiquité romaine, s'est maintenue jusqu'au XI^e siècle, voire jusqu'au début du siècle suivant, dans les premières formes de l'architecture romane. C'est aussi une technique largement majoritaire jusqu'au XIX^e siècle dans l'architecture domestique rurale, comme l'illustre parfaitement le paysage charentais, qui n'a pas l'exclusivité de ces pratiques. Toutefois, sous cette appellation générale, nous pouvons observer un grand nombre de variantes et de nuances.

Le petit appareil de moellons

Pour l'essentiel, les regroupements typologiques sont déterminés par l'observation des faces visibles des murs, c'est-à-dire leur parement, qui montrent la « tête » des blocs. Il paraît donc opportun de préciser, d'une façon générale, le sens que nous donnons aux termes de « petit appareil » et de « moellons ».

Le petit appareil, tel que le définit le *Vocabulaire de l'architecture*, est constitué de pierres taillées dont les hauteurs d'assises sont inférieures à 20 cm⁷. Mais cette définition s'applique uniquement, dans l'esprit des auteurs de cette nomenclature, aux pierres de taille. Le moellon en serait donc en principe exclu, mais, à la suite de l'abbé Plat⁸, les historiens de l'art et les archéologues ont pris l'habitude de qualifier de « petit appareil » les éléments de parement constitués non seulement de pierres parfaitement dressées, mais de blocs de petites dimensions, dont la forme n'est pas nécessairement celle d'un parallélépipède parfait et dont les surfaces de contact avec les pierres qu'elles

⁵ ADAM (J.-P.), *La construction romaine*, Paris, 1992, p. 69-77.

⁶ Voir notamment, BESSAC (J.-C.), JOURNOT (F.), PRIGENT (D.), SAPIN (C.), SEIGNE (J.), *La construction en pierre*, coll. « Archéologiques », Paris, 1999, en particulier p.84-85 et ADAM (J.-P.), *ibid.*, p. 139.

⁷ *Vocabulaire de l'architecture*, Principes d'analyse scientifique, Ministère de la Culture, 2 vol., Paris, 1972, t. 1 de la première édition, p. 46, col. 53.

⁸ PLAT (Abbé G.), *L'art de bâtir en France des Romains à l'an 1100, d'après les monuments anciens de la Touraine, de l'Anjou et du Vendômois*, Paris, 1939, p. 16-17.

jouxent ne sont pas dressées, c'est-à-dire travaillées de façon à être absolument lisses et planes⁹.

L'abbé Plat, qui a analysé le vocabulaire utilisé traditionnellement dans l'architecture, a en effet très bien justifié l'emploi de l'expression « petit appareil » appliquée aux moellons, démontrant qu'il n'y avait guère de formule plus satisfaisante¹⁰. Mais tout le monde admet que cette expression résonne comme un faux ami¹¹. D'ailleurs, le « petit appareil » de pierre de taille, se confondait lui aussi, dans les écrits anciens, avec le « moellon d'appareil », qui n'a pas grand chose d'un moellon, puisqu'il s'agit d'une petite pierre de taille, dont les surfaces sont planes et les arêtes vives, et dont seule la queue est démaigrie pour mieux assurer la prise dans le mortier de blocage¹².

Devant ces difficultés récurrentes dans la délimitation des typologies, nous reprendrons donc les termes définis par l'abbé Plat avec la prudence qui convient, en précisant systématiquement lorsqu'un « petit appareil » s'avère être de pierre de taille. Et pour éviter toute confusion, nous nous contenterons souvent d'utiliser simplement les termes d'« appareil de moellons », de « maçonnerie de moellons » ou encore de « parement de moellons ». Nous éviterons l'expression « moellons d'appareil » dont certains auteurs ont fait usage¹³, et qui peut selon nous réintroduire de la confusion.

Il nous paraît plus opportun, lorsque des moellons présentent des formes déjà très régulières - sans toutefois être parfaitement dressés - d'en apporter la précision, même si celle-ci n'est pas aussi concise, mais en avançant avant tout leur statut de moellons. Cette distinction nous paraît surtout valable devant certaines formes de « petit appareil allongé », qui peuvent se retrouver dans les deux catégories, celle du moellon, et celle de la pierre de taille. Mais cette précision vaut plutôt pour la seconde partie de notre analyse, puisque ce type particulier se rencontre exclusivement dans les édifices les plus novateurs.

A une exception près, qui est le chevet de l'église de Bougneau, aucun des monuments que nous étudions, ne fait appel de façon exclusive à des pierres de moyen ou de grand appareil. Le petit appareil, dans ces diverses formes, en est la

I-11-Fig.7

⁹ Cette définition « négative » est en gros celle du *Vocabulaire...*, *ibid.*, coll. 53.

¹⁰ PLAT (Abbé G.), *ibid.*, p. 17.

¹¹ Voir notamment les mises au point de Jacques Seigne, Daniel Prigent et Christian Sapin, dans BESSAC (J.-C.), JOURNOT (F.), PRIGENT (D.), SAPIN (C.), SEIGNE (J.), *La construction en pierre*, coll. « Archéologiques », Paris, 1999, en particulier p.84-89 et p. 108-111.

¹² *Idem.*, l'auteur évoque les définitions de Pierre Bullet, auteur d'une *Architecture pratique* publiée en 1780.

¹³ GABORIT (M.), *Les constructions de petit appareil...*, *op. cit.*, t. 1, p. 14-18.

composante majeure, et c'est le moellon, plus ou moins élaboré, qui en constitue le matériau de base, aussi bien en parement que dans le cœur du blocage.

Les types de moellons et leur usage

Le moellon est donc avant tout un bloc de pierre de petit format dont les surfaces ne sont jamais parfaitement ni systématiquement dressées. Il se caractérise d'abord par son irrégularité, même si celle-ci peut être relative. Cela signifie que l'on peut distinguer, en fonction de ce degré d'irrégularité, différents types de moellons. Là encore, les précisions apportées par l'abbé Plat nous sont utiles, même si les termes ont été réactualisés, notamment par les auteurs du *Vocabulaire*. Nous pouvons ainsi définir plusieurs formes d'usage du moellon qui s'appliquent à notre *corpus*.

Le moellon brut ou grossier

Le « moellon bourru »¹⁴ de Germain Plat, qui est la forme la plus grossière et la plus irrégulière, peut être assimilé au « moellon brut », ou « moellon grossier », qui n'a fait l'objet que d'un simple ébousinage¹⁵ lorsqu'il est sorti de carrière. Le moellon brut peut également provenir d'un ramassage de surface lors d'épierrages de champs, et il ne fait l'objet dans ce cas d'aucune action de retaille. C'est donc la forme la plus irrégulière, autant dans ces contours et ses surfaces que dans son calibrage, même si les dimensions en demeurent réduites. C'est ce type de moellon qui exige le plus de mortier, et qui produit les joints les plus épais. Dans la mesure où il ne s'empile pas de façon régulière, il nécessite pour sa mise en œuvre le recours au coffrage, les assises de parement n'étant pas suffisamment stables pour résister seules à la pression du mortier de blocage. Son usage s'apparente donc à l'*opus incertum* des Romains, c'est-à-dire la maçonnerie à bain de mortier.

Malgré l'absence totale de traces de coffrages sur nos églises, ce type de moellon est illustré dans les maçonneries de quelques édifices des pays charentais, qui représentent toutefois une minorité. Il semble que l'usage de ce type d'appareil ne soit pas forcément un indicateur chronologique absolu, même si nous le retrouvons sur certaines constructions pouvant avoir une origine haute

¹⁴ PLAT (Abbé G.), *ibid.*, p. 16.

¹⁵ L'ébousinage est l'action qui consiste à « éclater » la pierre au pic ou au marteau pour en faire tomber la croûte de calcaire tendre ; cf. *Vocabulaire...*, *ibid.*, p. 45, coll. 42.

comme l'abside de Puypéroux ou les nefs de Juillaguet et de Rivières¹⁶, mais aussi sur une construction très tardive telle que la chapelle du château de Montmoreau¹⁷, probablement postérieure à 1120. D'autres édifices ne se prêtent guère à une spéculation chronologique trop précise, comme Cherbonnières et Montpellier-de-Médillan¹⁸, par exemple. Une des meilleures illustrations de cet *opus incertum* nous est fournie par le pan d'élévation d'un sanctuaire disparu, l'ancienne église Notre-Dame de l'Houme, à Fouquebrune¹⁹, au sud d'Angoulême, où nous avons la possibilité exceptionnelle d'observer la coupe du mur. On y voit très bien que les pierres utilisées en parement ont les mêmes caractéristiques très grossières que celles qui servent au blocage. De ce fait, elles n'offrent en tête qu'une surface bosselée de peu d'envergure, cernée par des joints épais. Toutefois, il apparaît aussi qu'elles sont disposées en assises régulières, tandis que le remplissage est plus aléatoire. Il s'agit là d'une constante dans les pays charentais, alors que dans les régions du Sud-Ouest, notamment, la technique la plus grossière du coffrage sans pose manuelle du parement est plus fréquente²⁰.

IV-60-Fig.6
IV-64-Fig.5

III-45-Fig.3

II-21-Fig. 5
III-46-Fig.4

Planche
XX-Fig. a.

Le moellon ébauché

Plus travaillé, le moellon ébauché correspond au moellon « smillé » de l'abbé Plat, terme qu'il reprend au traité de Bullet et qu'avance également Camille Enlart²¹. Le qualificatif dérivé du nom de l'outil, indique une pierre qui a reçu une forme grossière à l'aide d'un marteau tête²² - appelé aussi « smille » - afin de mieux s'insérer à sa place. C'est la formule la plus courante que nous rencontrons dans nos églises. Elle y est largement majoritaire, même si parfois, il est difficile de discerner la limite avec la catégorie suivante. D'ailleurs Enlart se contente de cette seconde catégorie.

¹⁶ Notices 60, 37 et 64.

¹⁷ Notice 45.

¹⁸ Notices 21 et 46.

¹⁹ Voir liste annexe, fiche 119. De cette ancienne paroisse annexée à Fouquebrune dès le XIII^e siècle on ne sait pratiquement rien. Le pan de mur archaïque, inscrit à l'ISMH en 1926, est prolongé et surmonté par des arrachements de structures gothiques qui témoignent d'un réaménagement au début du XIII^e siècle ; cf. : ORTIZ (M.) *Les débuts de l'architecture religieuse gothique et l'introduction du gothique du nord dans le diocèse d'Angoulême*, 6 vol., Thèse de doctorat, Université Bordeaux III, 2000, t. 2, p. 250-251 ; NANGLARD (Abbé J.), *Pouillé...*, *op. cit.*, t. 2, p. 397 ; GEORGE (J.), *Les églises de France...*, *op. cit.*, p. 115.

²⁰ GABORIT (M.), *ibid.*, t. 1, p. 26.

²¹ PLAT (Abbé G.), *idem.* et ENLART (C.), *Manuel d'archéologie française depuis les temps mérovingiens jusqu'à la Renaissance. Architecture religieuse*, t. 1, 3e éd., Paris, 1927, p. 6.

²² BESSAC (J.-C.) *et alii*, *La construction...*, p. 28.

L'ébauche rapproche souvent le moellon d'un cube ou d'un rectangle, mais avec des arêtes toujours émoussées qui peuvent lui donner un contour presque ovale et des surfaces qui ne sont jamais absolument planes. Le moellon ébauché charentais présente généralement en tête une surface légèrement bombée. De ce fait, la surface de contact avec les pierres voisines peut être mince, mais légèrement en retrait, ce qui crée malgré tout des effets de joints épais. Au demeurant, cette forme se retrouve dans l'architecture traditionnelle de la région, et lorsque les façades sont enduites, on utilise souvent le jointement « à têtes vues » qui laisse émerger la partie centrale de ce bombement, cerné par des joints au mortier très beurré. De la sorte, il est parfois difficile de distinguer le parement de moellons ébauchés de l'*opus incertum* si les joints ne sont pas dégarnis. A Bouteville²³, sur le mur de l'ancienne nef, cela se voit très bien lorsqu'on compare les parties récemment rejointoyées et les parties laissées dégarnies.

II-12-Fig.15

Quoi qu'il en soit, le moellon ébauché constitue la forme la plus courante dans les constructions du XI^e siècle dans les pays de la Charente, cette ébauche pouvant être parfois très sommaire²⁴, et d'autres fois plus régulière²⁵. Sur la majorité des édifices, les assises étant relativement régulières, cela indique que la pose de ces parements s'est effectuée manuellement, et qu'elle a donc nécessité un certain temps de réalisation.

Le moellon équarri

Il s'agit là de la forme la plus élaborée, celle que certains auteurs qualifient de « moellon d'appareil » et qui bénéficie déjà d'une taille assez rigoureuse. Il se rapproche le plus, par son équerrage et ses côtés dressés, de la pierre de taille. Il s'en distingue cependant par le traitement de sa partie intérieure, la queue de moellon, qui est démaigrie. A l'inverse, sa tête, la face présentée en parement, peut être dressée et sa surface peut avoir reçu des traitements particuliers - taille en fougère au pic, layage - . Le moellon cubique de l'Antiquité se range dans cette catégorie, et on peut, ici où là, en rencontrer des exemplaires, fort rares toutefois, de récupération²⁶. Rare dans

²³ Notice 12.

²⁴ A Bouteville ou à Jarnac (notices 12 et 36), par exemple.

²⁵ Les moellons du chevet de Saint-Thomas-de-Conac (notice 88) ou ceux de la nef de Bécheresse (notice 7) illustrent, entre autres, cette forme calibrée et presque cubique.

²⁶ Il est possible que le mur nord de l'église très transformée de Saint-Sever, en Saintonge, ancienne dépendance de Saint-Jean-d'Angély établie sur la Charente, soit construit avec des moellons antiques. Leur forme cubique très régulière les apparente aux moellons gallo-romains des monuments de la

l'architecture du XI^e siècle, ce type de moellon se retrouve au XII^e siècle comme une alternative possible à la pierre de taille²⁷.

Une forme particulière du moellon équarri : le moellon en plaque

Nous associerons aux catégories les plus régulières du moellon une forme singulière et très représentée dans les régions de calcaires argileux, ce sont les plaques ou « dalles », selon la terminologie du *Vocabulaire de l'architecture*²⁸. Quand la nature du substrat rocheux le permet, l'extraction s'opère en débitant les blocs par plaques dont les surfaces sont déjà naturellement aplanies et dont on obtient facilement des parallélépipèdes relativement réguliers. Ce procédé, qui est lui aussi très couramment représenté dans l'architecture rurale, se manifeste par des surfaces de parements très homogènes dues à des calibrages réguliers, des assises bien réglées et des joints pouvant être peu épais et peu garnis. On peut trouver sur des murs de clôtures ou sur des bâtiments ruraux de telles maçonneries à peine liées, parfois avec des mortiers comprenant beaucoup de terre argileuse et avec des modes de construction qui s'apparentent à celle de la pierre sèche. Les églises d'Ambleville ou de Lagarde-sur-le-Né possèdent de tels parements²⁹. Nous assimilons ces dalles aux moellons dans la mesure où, dans l'architecture des églises charentaises, leur hauteur et leur longueur ne sont que très rarement supérieures à celles des moellons de format standard (environ 15 à 25 cm de long pour une hauteur de 10 à 15 cm), les maçons privilégiant les plus grandes dimensions dans la profondeur, vers l'intérieur du mur. Nous en trouvons toutefois, à Couture³⁰, par exemple, qui peuvent s'apparenter au « petit appareil allongé » dont nous traiterons plus loin. Ce type de plaques suppose une pose manuelle, comme les moellons ébauchés évoqués plus haut.

II-2-Fig.5
III-39-Fig. 6
et 7

III-28-Fig. 2

ville de Saintes toute proche. Des traces de rubéfaction y sont d'ailleurs perceptibles, sans qu'il soit possible de les associer précisément à leur origine. Voir liste annexe, fiche 141.

²⁷ Sylvie Ternet en signale quelques exemples en Angoumois : Cloulas, Sainte-Colombe, Saint-Angeau... ; cf. : TERNET (S), *ibid.*, vol. 1, fig. 9, 15 et 45.

²⁸ *Vocabulaire...*, *ibid.*, p. 52, coll. 53.

²⁹ Notices 2 et 39.

³⁰ Notice 28.

La mise en oeuvre

Les témoins de la construction : trous de boulins, joints, enduit.

Il n'est pas de notre propos d'approfondir les aspects techniques de la mise en œuvre des murs en moellons. Nous nous contenterons donc d'un bref rappel de quelques points qui trouvent d'ailleurs un écho chez d'autres auteurs.

Rappelons d'abord la difficulté à observer les parements intérieurs, souvent masqués sous des enduits et des badigeons modernes. Toutefois, la mode du moellon apparent nous permet de constater, dans un certain nombre d'édifices, que le parement intérieur ne présente guère de différence avec celui des élévations extérieures³¹. Au dehors, l'érosion a souvent fait son œuvre et les enduits anciens ont disparu, tout comme les joints, qu'il n'est pas rare de trouver dégarnis. Si tel n'est pas le cas, c'est en général parce que les églises ont connu des campagnes de rejointoiement et de reprise des enduits et ce à plusieurs époques, en particulier lors des restaurations des deux derniers siècles. Il nous est donc impossible, en l'état, de certifier que tel ou tel mur était enduit, ou que ses joints avaient bénéficié d'un traitement particulier tel qu'une reprise au fer ou à la truelle, par exemple.

Nous avons vu que la nature du matériau, ses formes et sa régularité variable pouvaient entraîner des mises en œuvres différentes. Les moellons bruts ou ébauchés, du fait de leur irrégularité, nécessitent l'emploi de palplanches³². On parle de maçonnerie par compression. Dans ce cas, le mortier prend une grande importance dans la constitution du mur et les joints peuvent être particulièrement larges. Dans les cas les plus flagrants, le parement présente une apparence alvéolée et les traces du coffrage peuvent apparaître, imprimées dans le mortier refluant entre les pierres. Mais ce phénomène est rare et nous n'en trouvons aucun exemple sur nos églises. Tout au plus, voit-on ici ou là des traces de joints repris au fer, avec un mortier fin rapporté. Si à Cherbonnières seules quelques assises basses du mur nord nous en fournissent quelques vestiges³³, à Charmant ce procédé est plus systématique, en particulier

II-21-Fig. 5

³¹ Les restaurateurs d'une grande partie du XX^e siècle ont souvent mis à nu les moellons pour les « mettre en valeur » d'une façon ostensible à travers un simple rejointoiement. Cela se vérifie notamment à Saint-Martin d'Aix, Courcoury, Jarnac, Notre-Dame de Saintes ou encore Brie-de-La Rochefoucauld. Actuellement, la tendance est plutôt de revenir à des enduits couvrants ou à « fêtes vues » avec des joints très largement beurrés (Charmant, Saint-Laurent-de-la-Prée, Saint-Amant-de-Bonnieure ; notices 18, 79, 66)

³² Voir à ce propos GABORIT (M.), *ibid.*, t. 1, p. 22-23.

³³ Notice 21.

sur le mur sud de la nef. Toutefois, sa meilleure préservation apparente rend d'emblée suspect ce traitement des joints qui a pu être réalisé lors d'une restauration moderne³⁴.

Dans la très grande majorité des cas, il est clair que les assises du parement ont été résolument posées à la main avec un souci de régularité dans les alignements horizontaux, y compris lorsque les blocs sont très irréguliers, comme au Châtelars³⁵. En dehors de l'exemple de l'Houme, déjà signalé, nous n'avons qu'assez peu d'exemples de maçonneries ruinées ou arasées.

Enfin, les trous de boulins constituent un autre type de témoin de la construction. Ces trous étaient ménagés pour fichet les pièces portant le platelage des échafaudages et les écopoches qui maintenaient les coffrages. Leur présence, assez peu fréquente sur les édifices étudiés³⁶, ne nous apprend rien de bien nouveau. *A contrario* leur absence ne signifie pas qu'ils n'ont pas existé, puisque leur usage était indispensable dans ce type de maçonnerie. Bouchés par un moellon ou recouverts par un enduit, ils peuvent avoir disparu. Leur régularité est en général un signe d'homogénéité de la construction, et cela se vérifie dans les cas où nous pouvons encore les observer. Le relevé du mur gouttereau de l'ancienne nef de Bouteville est assez parlant à cet égard, de même que, par exemple, l'élévation du clocher de Couture.

De tous ces éléments, nous ne pouvons déduire d'orientations majeures, du fait même de leur caractère très lacunaire, pour ne pas dire leur absence en ce qui concerne certains d'entre eux. Ils ne suffisent pas, en tout cas à préciser la chronologie ou à déterminer une distinction entre tradition et innovation.

L' « opus spicatum », un phénomène éparpillé

La présence de jeux d'appareil apparentés à un *opus spicatum* nous semble en revanche assez révélatrice d'une tradition archaïque. Cette appellation, utilisée par René Crozet³⁷, correspond dans l'architecture antique à un appareil ornemental constitué de blocs posés en épis ou en arêtes de poisson. Ce procédé a été réintroduit dans l'art roman saintongeais au XII^e siècle, d'une façon très formelle. Le chevet de l'église de Rioux en offre une des manifestations les plus spectaculaires. Toutefois, l'*opus spicatum* dont il est question ici ne saurait être

³⁴ Notice 18. Rappelons que Sylvie Ternet n'hésite pas à envisager que ce mur ait pu être reconstruit au XII^e siècle ; cf. : TERNET (S.), *ibid.*, vol. 4, p. 13.

³⁵ Notice 19

³⁶ A Bouteville, Couture, Négret (notices 12, 28, 50), notamment.

³⁷ CROZET (R.), *L'art roman en Saintonge...*, *ibid.*, p. 34-36.

II-19-Fig. 4
V-118-liste
annexe-
Fig.7 et 8
Planche
XX-Fig. a et
b

II-12-Fig.9

II-12 Fig 8

III-28-Fig 3

confondu avec ce jeu ornemental sophistiqué qui relève plutôt de la marqueterie en pierre de taille, d'autant plus que dans notre région, il ne se rencontre jamais sur des surfaces murales complètes.

En fait, nous trouvons en plusieurs occasions sur les murs de moellons bruts ou ébauchés des segments d'assises posées de biais, souvent très courts et dispersés de façon aléatoire. Il est d'ailleurs exceptionnel que se dessine un appareil en arêtes de poisson faisant alterner deux assises d'orientations opposées. Ce procédé archaïque, nous l'observons effectivement en Charente sur des constructions à caractère militaire pouvant dater du X^e siècle. Les arases de murs de l'ancienne résidence castrale des comtes d'Angoulême, à Andone³⁸, ou la face nord-est de la tour du Breuil au château de Montbron nous en fournissent des exemples spectaculaires. En revanche, aucune architecture religieuse n'en présente un usage systématique, comme il en existe dans d'autres régions³⁹. Le mur de l'église de l'Houme, à Fouquebrune, déjà évoqué, illustre ce procédé, mais cantonné seulement à quelques assises⁴⁰.

Planche
XX-Fig. b

De telles doubles rangées agencées en arêtes de poisson pouvant s'étirer sur plusieurs mètres demeurent exceptionnelles. On en devine quelques-unes à Charmant et à Juillaguet sous des enduits lépreux. Le plus souvent, ce sont seulement quelques pierres penchées qui s'insèrent au milieu de parements horizontaux. A Jarnac, Saint-Martial-de-Mirambeau, Saint-Trojan, Sainte-Radegonde ou Taillant⁴¹, la présence de ce pseudo *opus spicatum* est très sporadique. Si le caractère ornemental de ces agencements particuliers est à exclure, nous ne pouvons pas non plus affirmer qu'ils répondent, en l'espèce, « à tout phénomène de tassement de ces hautes maçonneries » et à la nécessité de « stabilité des assises »⁴². Si cela peut se concevoir pour des murs entièrement réalisés de la sorte, nos quelques occurrences ponctuelles semblent relever

III-37-Fig.5

V-90-Fig.6
V-96-Fig.6

³⁸ Site dégagé par André Debord, près de Montignac et de Saint-Amant-de-Boixe, dont l'étude est reprise actuellement par Luc Bourgeois. Ces constructions sont probablement antérieures à l'an Mil, puisque l'abandon du site est attesté entre 1020 et 1028 ; cf. DEBORD (A), *La société laïque...*, op. cit., p. 76 et 481.

³⁹ Voir notamment le relevé de la façade de l'église d'Hauteville (Côte-d'Or) dans SAPIN (C.) (dir.), *Les prémices de l'art roman en Bourgogne*, Catalogue de l'exposition du Musée d'Auxerre, Auxerre, 1999, p. 99, fig. 80.

⁴⁰ Liste annexe, fiche 118.

⁴¹ Notices 36, 81, 89, 90 et 96.

⁴² SAPIN (C.), *idem*.

davantage d'ajustements des assises en cours de pose, voire, quelquefois, de simples réparations⁴³.

Quoi qu'il en soit, on peut reconnaître dans cette technique un trait d'archaïsme, dont l'usage semble avoir été totalement abandonné à l'approche du XII^e siècle.

b. Renforts, articulation et couronnement des murs

Des murs sans articulation

On n'en sera pas surpris, en présence de murs dont la principale fonction n'est pas *a priori* de porter une voûte, de constater qu'un certain nombre d'édifices sont dépourvus de tout organe de raidissement ou d'étaie des élévations, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. La paroi est alors parfaitement lisse sur ses deux faces. Il n'est pas certain que cela soit un critère exclusif d'ancienneté, puisque nous trouvons des contreforts à Bassac⁴⁴, sur une nef du début du XI^e siècle. A Jarnac, en revanche, qui peut appartenir à cette même période, et qui présente les mêmes dimensions, il n'y a aucune trace de contreforts, hormis sur la façade. Si l'on excepte le cas de Jarnac, les exemples de nefs - et parfois aussi d'absides ou de travées intermédiaires - non articulées sont plutôt regroupés dans la catégorie des petits édifices ruraux, et, là encore, nous ne pouvons pas affirmer que ce procédé est un signe de grande ancienneté. Certes, cela pourrait être le cas à Cherbonnières, à Juillaguet, à Monthérault⁴⁵, à Rivières, à Saint-Dizant-du-Gua⁴⁶ ou à Saint-Laurent-de-la-Prée⁴⁷, ainsi qu'à Dompierre-sur-Charente, Saint-Léger-de-Blanzac, et peut-être encore à Chavenat⁴⁸, trois édifices où l'abside est conservée et également dépourvue de tout contrefort. Mais d'autres édifices nous montrent que l'absence de

II-6-Fig.8
III-6-Fig.2

III-43-Fig.2
III-32-Fig.4

⁴³ Cette hypothèse est émise par Jean-Pierre ADAM à propos de certains emplois de l'*opus spicatum* dans le monde antique ; ADAM (J.-P.), *La construction romaine...*, *op. cit.*, p. 156-157.

⁴⁴ Notice 6.

⁴⁵ Notice 43.

⁴⁶ Notice 72.

⁴⁷ Notice 79.

⁴⁸ Notices 32, 80 et 20.

contrefort peut se conjuguer avec la présence d'éléments qui tirent la datation vers la fin du XI^e ou le début du XII^e siècle, qu'il s'agisse de modillons sculptés comme à Saint-Pierre-du-Palais, ou de fenêtres déjà ornées de sculptures comme à Givrezac, aux Pins ou sur la nef de Sémillac⁴⁹.

V-84-Fig.5

III-35-Fig.3
V-93-Fig. 5
à 7

Le système le plus élémentaire de structuration des parois est celui qui consiste en un chaînage des angles avec des blocs de moyen appareil, généralement taillés, qui sont toujours disposés en besace. Il n'y a aucune dérogation à ce modèle minimal. Aucun édifice n'est dépourvu de tels chaînages à défaut de contreforts, et dans tous les cas, les angles des constructions qui ne sont pas structurés par des supports sont chaînés de la sorte. Les boutisses peuvent y être renforcées, mais cela n'a rien de systématique. Le transept de Saint-Martial-de-Vitaterne⁵⁰ nous offre une belle illustration de ce procédé, où le chaînage en pierres de taille de l'angle nord-est du bras de transept, dont les boutisses sont renforcées, se prolonge sur l'amorce de l'absidiole placées à une cinquantaine de centimètres de cet angle. On voit donc que ce procédé de chaînage simple s'applique aussi aux angles rentrants, comme le montrent aussi les angles des absidioles jointives de Puypéroux.

V-82-Fig.10

IV-60-Fig.6

On peut également constater que certains points sensibles, telles les bases des clochers latéraux de Bassac, de Jarnac ou de Saint-Denis-du-Pin⁵¹ n'ont reçu au départ aucun renfort particulier en dehors de ces chaînages d'angles.

III-36-
Fig 10
IV-70-Fig.7

Les contreforts

Les contreforts sont des organes de raidissement et d'épaulement plus sophistiqués, puisqu'ils sont liés au mur tout en y créant une surépaisseur⁵². Nous les trouvons sur des édifices qui ont par ailleurs des murs minces et qui n'ont jamais été destinés à porter une voûte. Dans de nombreux cas, ils n'appartiennent pas à un organe complet qui se traduirait par un support intérieur, ce qui confirme leur rôle relativement marginal dans la stabilité du mur

⁴⁹ Notices 84, 35, 57 et 93.

⁵⁰ Notice 82.

⁵¹ Notice 70.

⁵² Voir à ce propos la mise au point de Nicolas Reveyron ; REVEYRON (N.), « Culture technique et architecture monumentale : analyse structurelle des types de contrefort dans l'architecture romane », *L'innovation technique au Moyen Âge*, Actes du VI^e Congrès international d'archéologie médiévale, 1996, p. 211-218.

et l'absence de relation avec un éventuel projet de voûtement⁵³. A Bassac, toutefois, on est surpris de trouver des contreforts intérieurs, mais qui ne correspondent pas exactement avec ceux placés à l'extérieur.

II-6-Fig.1

La hauteur, la largeur et l'épaisseur de ces contreforts, leur couronnement et leur rythme, sont sujets à de multiples variations, mais la structure de leur parement est toujours identique. Nous ne trouvons aucun cas réellement atypique et il est difficile dans tous les cas de déterminer des typologies particulières, et partant, une éventuelle chronologie, puisque nous avons vu que leur présence même - ou leur absence - ne pouvaient être prises comme des indicateurs chronologiques.

Ils sont tous conçus avec un parement de pierres de taille de moyen appareil, et dans la plupart des cas, ils se terminent en glacis entre le tiers et le quart supérieur du mur, parfois plus haut encore. Certains s'élèvent jusqu'à la limite de la corniche sous laquelle ils viennent buter. Il est toutefois difficile de savoir si cela n'est pas dû à une reprise. C'est probablement le cas à Fenioux⁵⁴, où le mur gouttereau a été rehaussé de quelques assises de pierres de taille. C'est moins sûr à Saint-Martial-de-Vitaterne.

III-33-Fig.8

Corniches et couronnements horizontaux

La terminaison sommitale des parois, à l'extérieur comme à l'intérieur, demeure en grande partie énigmatique. En effet, le haut des murs est une partie sensible qui a souvent été remaniée ou écrêtée lors des changements de charpente et des reprises de toitures. Dans certains cas, on devine des réaménagements de chenaux et de systèmes d'évacuation des eaux pluviales qui peuvent être attribués à la période moderne. Les gargouilles de Charmant, de Bécheresse⁵⁵ ou de Juillaguet sont sans doute le fruit de telles interventions.

II-18-Fig.6
II-7-Fig.6

En définitive, seules quelques corniches portées par des modillons, et dans la plupart des cas, des réalisations assez tardives, sans doute, sont conservées ici ou là. Peut-être les fragments les plus significatifs - et sans doute parmi les plus anciens - sont-ils ceux qui subsistent à l'amorce septentrionale des murs est et ouest du bras de transept nord de l'église de Saint-Martial-de-Vitaterne. Le fait que ces fragments soient placés à l'extrémité de ces murs et qu'ils débordent sur le mur nord leur permet de jouer le rôle d'imposte au départ du

V-82-Fig. 8
et 10

⁵³ *Ibid.*, p. 212, et n. 7, renvoyant à NOËL (P.), *Technologie de la taille de pierre*, Paris, 1965.

⁵⁴ Notice 33.

⁵⁵ Notice 7.

rampant de la toiture, de part et d'autre du pignon⁵⁶. On se rend compte ainsi, qu'il s'agit d'une véritable dalle de faible épaisseur, assez grossièrement équarrie, qui repose en porte-à-faux sur le sommet du mur, le débord étant soulagé par des corbeaux cubiques. C'est le principe élémentaire de la corniche, tel qu'il est appliqué dans tous les autres cas, avec plus ou moins de sophistication - modillons sculptés, frise ornant la corniche, soffites, insertion de métopes - et sur diverses parties d'édifices. La courte corniche qui coiffe l'avant-corps du portail occidental de Coulgens⁵⁷, ou celle de l'abside de Cressac⁵⁸ sont encore assez proches des fragments de Saint-Martial-de-Vitaterne, mais les modillons y sont sculptés, comme dans la grande majorité des cas que nous avons répertoriés. A Cressac le dispositif est très lisible : la position des modillons est simplement déterminée par la longueur des dalles qui forment la corniche. Celles-ci se rejoignent systématiquement au-dessus d'un modillon.

III-25-
Fig.12

III-30-Fig.9

c. Le traitement des façades occidentales.

Nous abordons les façades occidentales dans ce chapitre consacré aux murs et aux élévations dans la mesure où le modèle qui semble s'imposer dans la tradition du premier âge roman charentais est celle du simple mur occidental, dépourvu de toute projection volumétrique. Aucune trace de clocher porche ou de tour occidentale n'est perceptible au XI^e siècle. Nous avons tranché négativement le cas de Saint-Martial-de-Vitaterne, pour lequel une telle hypothèse a été émise.

Donc, le mur lisse dépourvu de toute articulation s'avère être la forme la plus élémentaire de terminaison occidentale. Malheureusement, dans ce domaine aussi, les témoignages sont fragmentaires et toujours susceptibles d'être mis en doute par les restaurations, transformations et ajouts postérieurs. Le cas de Cravans⁵⁹ est peut-être un des plus parlants, la large façade ayant conservé la plus grande partie de son parement de moellons d'origine, l'autre partie ayant simplement été remaniée avec les mêmes matériaux. On songe ici à l'ample

III-29-Fig.4

⁵⁶ Ce principe se retrouve en plusieurs occasions, en particulier sur la chapelle méridionale de Saint-Dizant-du-Gua ou sur la façade occidentale de Consac (notices 72 et 23). Malheureusement, ces segments ne se poursuivent jamais sur les murs latéraux.

⁵⁷ Notice 25.

⁵⁸ Notice 30.

⁵⁹ Notice 29.

surface murale de la façade d'Ingrandes en Poitou, mais dans une version aveugle. Nous pensons pouvoir identifier des façades simples de ce type sur des édifices ruraux plus modestes, à Juillaguet, à Dompierre-sur-Charente, à Saint-Léger-de-Blanzac, à Saint-Amant-de-Bonnieure⁶⁰, à Taillant, à Virollet⁶¹. Hélas, sur toutes ces façades, le portail, au moins, a été repris, soit au XII^e siècle, soit à la fin du Moyen Age, soit à l'époque moderne.

III-37-Fig.3

IV-66-Fig.2
V-96-Fig.3
V-98-Fig.2

Une formule dérivée de la précédente semble avoir connu un certain succès, puisqu'elle s'est maintenue jusqu'au cours du XII^e siècle. Il s'agit de la façade structurée par deux ou quatre contreforts plats qui lui donnent un certain relief et une composition fondée sur l'élan vertical. Peut-être s'agit-il d'un schéma plus tardif, mais cela n'est pas sûr, puisque l'ancienne façade de l'église Saint-Pierre de Jarnac, connue par des photographies antérieures à sa reconstruction, nous en livre un exemple pouvant être rattaché à une période haute.

III-36-Fig.2

Les cas de figure les plus représentatifs se trouvent à Saint-Estèphe⁶², où deux contreforts assez larges encadrent le portail et à Châtelars, où la façade est rythmée par quatre contreforts - deux aux extrémités et deux de part et d'autre du portail. De simples fenêtres s'ouvrent dans la partie supérieure du mur. Ces deux formules ont connu des applications plus ou moins équilibrées. A La Tâche ou à Brie-de-La Rochefoucauld⁶³, elles sont assez pauvres, avec de modestes contreforts plaqués aux extrémités de murs nus, ce que l'on trouve encore, sans doute assez tardivement, à Poullignac et à Nonac⁶⁴.

IV-73-Fig.2

II-19-Fig.3

V-95-Fig.2
II-13-Fig.2

IV-59-Fig.3
IV-52-Fig.5

A Nanclars, au contraire, l'élan vertical produit par les quatre contreforts qui scandent la façade ne manque pas d'élégance. Toutefois, le portail, quelque peu contraint entre les deux contreforts médians, devait être autrefois surmonté d'une petite corniche sur modillons aujourd'hui disparue qui venait atténuer cet élan.

III-49-Fig.8

Nous trouvons là l'amorce d'une évolution qui connaîtra des fortunes diverses, à travers l'introduction de lignes horizontales venant contrarier l'élan vertical donné par les contreforts. Cela peut se traduire non seulement par des corniches, mais aussi par l'inscription du portail dans un léger avant corps

⁶⁰ Notice 66.

⁶¹ Notice 98.

⁶² Notice 73.

⁶³ Notices 95 et 13.

⁶⁴ Notices 59 et 52.

encadré par les contreforts. Les façades de Coulgens et de Fontenille⁶⁵, ainsi que celle de Givrezac, relèvent de cette tendance déjà novatrice, dont on trouvera une expression plus tardive au début du XII^e siècle à Sainte-Radegonde, des versions contemporaines plus « conservatrices » - sans scansion horizontale - pouvant être reconnues à Annepont ou à Geay⁶⁶.

III-25-
Fig.12
III-34-Fig.4
III-35-Fig.2

II-3-Fig.2
V-115-Fig

Si l'on recherche quelques comparaisons, ces façade charentaises s'inscrivent dans un ensemble très vaste, qui ne se rattache pas à une région en particulier, et dont les traits relèvent indubitablement d'un large héritage haut médiéval. L'Anjou, la Touraine, le Poitou, en fournissent des exemples en nombre, mais on pourrait aussi invoquer l'Auvergne, le Berry, le grand Sud-Ouest...

2.2. Les ouvertures

a. Les fenêtres

Caractéristiques générales et implantations

Un ensemble conséquent et homogène à deux variantes

Ainsi que nous l'avons annoncé plus haut, la typologie des fenêtres était un des principaux marqueurs d'identification des édifices du XI^e siècle. Nous avons pu en recenser un grand nombre, majoritairement sur les murs gouttereaux des nefs, mais aussi, fort heureusement, sur les chevets et même sur des façades. D'emblée, se distinguent deux types récurrents, caractérisés par le traitement de leur couronnement extérieur : il y a d'une part les fenêtres dont les arcs sont appareillés avec des claveaux et d'autre part celles qui sont dotées de linteaux monolithes échancrés.

On peut souligner dès à présent un point commun à la très grande majorité de ces ouvertures, qui est le traitement de leurs parties intérieures, sans aucune modénature ni insertion de colonnettes, à quelques exceptions près - tardives dans tous les cas - et avec, en général, un fort ébrasement qui se caractérise par la présence en partie inférieure d'un glacis pouvant être très pentu, mais jamais

⁶⁵ Notice 34.

⁶⁶ Notices 3 et 115.

en gradins⁶⁷. L'apparence intérieure de ces fenêtres est toujours la même, quel que soit leur traitement extérieur.

Des positions variables en fonction des murs

Ces ouvertures peuvent avoir des positions diverses dans les murs, dont l'analyse doit être pondérée par le fait que beaucoup d'élévations ont pu être remaniées et écrêtées, et que dans certains cas, le sol a été rehaussé. Néanmoins, il semble d'une façon générale que les fenêtres à arcs clavés sont placées dans les parties supérieures des murs des nefs. Cela se vérifie notamment de façon spectaculaire à Bassac et Jarnac au début du siècle, à Notre-Dame de Saintes⁶⁸, à Saint-Martial-de-Vitaterne ou à Saint-Martial-de-Mirambeau ou encore à Rivières. On trouve également des baies à linteaux monolithes qui peuvent être situées assez haut dans les murs gouttereau, comme à Saint-Laurent-de-la-Prée ou à Charmant, par exemple. Mais dans les petits édifices, cette règle n'est pas systématique et elle devient toute relative lorsque l'on est en présence de murs peu élevés. Malgré tout, le principe d'un percement dans un large tiers supérieur est majoritaire. Sur certaines nefs peut élevées, les fenêtres primitives se situaient suffisamment haut dans les murs pour qu'à l'occasion d'un voûtement on ait été obligé de les occulter pour en percer de nouvelles à une hauteur inférieure⁶⁹.

D'autres fois, nous le verrons, cette position basse peut être liée à une conception du mur comprenant dès l'origine des arcades plaquées qui dédoublent la paroi, comme cela se manifeste à Poullignac, où les fenêtres sont à un peu plus d'un mètre du sol extérieur actuel. Le percement s'est opéré de façon à rester dans la partie mince du mur. Le même phénomène se repère à Châtelars et à Nanclars, et probablement aussi à Cressé, venant accréditer l'hypothèse d'un voûtement prévu dès le départ sur des murs encore traditionnels. Sur certaines petites églises, les fenêtres sont placées à mi-hauteur des murs, sans que cela ne soit lié à une nécessité quelconque. A Bussac-Forêt et à Lugéras, dans l'extrême sud de la Saintonge, c'est le cas, mais ce sont des édifices de très faible hauteur.

Sur les chevets, il est logique de constater que les fenêtres destinées à éclairer le sanctuaire sont placées plus bas que celles de la nef. Cela s'explique

III-36-Fig.5
V-91-Fig.17
V-82-Fig. 2
et 5
V-81-Fig.5

V-79-Fig.4
II-18-Fig.6

IV-59-
Fig 11

II-19-Fig. 10

III-49-
Fig.14
III-31-Fig 4

III-40-Fig.5

⁶⁷ La maçonnerie de moellons en gradins d'une fenêtre de Monthérault fait figure d'exception, mais il n'est pas certain que cela soit un trait d'origine.

⁶⁸ Notice 91.

⁶⁹ C'est le cas à Coulgens ou à Cressac, notamment.

non seulement par leur fonction privilégiée, mais aussi par le simple fait que les volumes des chevets sont généralement plus bas que ceux des nefs, et que les absides sont généralement voûtées, ce qui laisse moins de hauteur au mur.

La distribution des ouvertures et la question de l'éclairage

En observant la répartition des ouvertures, nous remarquons que les chevets sont toujours assez abondamment éclairés, quitte à recourir à des dispositifs spécifiques, tels que des baies percées dans des contreforts⁷⁰.

Il n'en est pas de même pour toutes les nefs. Sur certaines les deux murs gouttereaux sont totalement aveugles, sans que l'on puisse penser qu'il s'agit d'un phénomène accidentel, car aucune trace de fenêtre bouchée n'y est perceptible⁷¹. Dans ces cas là toutefois, une baie percée sur la façade peut apporter un peu de lumière dans la nef. Sur d'autres, le rythme des ouvertures n'est pas nécessairement régulier⁷². Mais ces phénomènes sont exceptionnels. D'une manière générale, les nefs sont bien éclairées, et le rythme des ouvertures est dans l'ensemble assez régulier et symétrique. L'exemple de Notre-Dame de Saintes est particulièrement éloquent, avec son rythme serré de fenêtres assez larges sous des arcs clavés. Il s'agit là, sans doute, d'un argument supplémentaire en faveur de la présence de grandes arcades divisant la nef et de l'absence d'éclairage direct du vaisseau central. Dans les grandes nefs uniques comme Jarnac et Bassac des fenêtres plus espacées suffisent à dispenser un éclairage confortable. Il faut probablement aussi se représenter l'intérieur de ces nefs avec des blanchis qui contribuent à accentuer la luminosité⁷³.

IV-66-Fig.3

V-916-Fig.2

III-36-Fig.4

L'héritage de l'Antiquité : les baies à arcs clavés

Une forme relativement fréquente

Alors que dans son enquête sur les départements du grand Sud-Ouest Michelle Gaborit n'en a repéré que sur un seul édifice, mais en les attribuant au

⁷⁰ Voir *infra*.

⁷¹ Saint-Amant-de-Bonneure, La Tâche,

⁷² A Juillaguet, à Charmant, à Saint-Denis-du-Pin.

⁷³ Certains édifices restaurés récemment (Charmant, Saint-Laurent-de-la-Prée, Consac) ont reçu un badigeon de lait de chaux qui en fait la démonstration.

XII^e siècle⁷⁴, les pays de la Charente nous offrent un assez grand nombre de ces fenêtres dont les arcs, insérés au nu du mur, sont composés de claveaux cunéiformes étroits. Bien que René Crozet ne fasse état que de quelques exemples en Saintonge sans s'y appesantir⁷⁵, on peut dire que ce type de baies, dont nous relevons la présence sur au moins dix-huit édifices⁷⁶, fait pleinement partie de l'héritage du XI^e siècle dans les deux diocèses charentais. De Bassac, au début du siècle, jusqu'à Bougneau et Saint-Thomas-de-Conac⁷⁷, où apparaissent des versions plus sophistiquées, en passant par Notre-Dame de Saintes au milieu du siècle, ces baies clavées sont omniprésentes dans notre paysage architectural.

Le type de claveaux correspondant à ces ouvertures a été identifié par l'abbé Plat - qui les appelle « claveaux longs » - dans l'architecture préromane et romane de la Touraine, de l'Anjou et du Vendômois⁷⁸. Pour cet auteur, la forme rectangulaire de ces claveaux est un indice d'ancienneté, la forme en coin étant plus évoluée. Dans notre région, nous ne trouvons de claveaux étroits presque rectangulaires, comparables à ceux de la baie romaine des thermes de Thénac, que sur les arcs qui occupent la partie inférieure de la travée sous clocher de Thaims, et qui appartiennent, justement, à une phase préromane⁷⁹. Le modèle cunéiforme est assez systématique, avec des proportions plus ou moins étirées. Le plus souvent, la longueur des claveaux équivaut à peu près au double de leur largeur à l'intrados. C'est ce que l'on voit à Bassac ou à Rivières, notamment.

Ce type de claveaux cunéiformes est courant sur des églises du XI^e siècle en Poitou, à Saint-Savin-sur-Gartempe, à Notre-Dame-la-Grande et à Saint-Hilaire de Poitiers, à Lusignan et sur la façade d'Ingrandes, pour ne citer que ces exemples. Et dans le Sud-Ouest, s'ils ne sont que faiblement représentés sur les églises rurales, la cathédrale Saint-André de Bordeaux et les murs du XI^e siècle de l'abbatiale Sainte-Croix en recèlent malgré tout.

V-97-Fig.7

II-6-Fig.9
IV-64-Fig.8

Planche
XXI-Fig. a
et b

⁷⁴ Il s'agit de Saint-Georges-de-Montagne ; cf. : GABORIT (M.), *Les constructions de petit appareil ...*, op. cit., t. 2, p. 369-370.

⁷⁵ CROZET (R.), *L'art roman en Saintonge ...*, op. cit., p. 34 et 35, à propos du Petit-Niort et de Jarnac

⁷⁶ Bassac, Bougneau, Bouteville, Brie, Chavenat, Conzac, Coulgens, Cressé, Dompierre-sur-Charente, Jarnac, Nanclars, Petit-Niort, Rivières, Saint-Dizant-du-Gua, Saint-Florent de La Rochefoucauld, Saint-Martial-de-Vitaterne, Saint-Thomas-de-Conac, Saint-Trojan, Notre-Dame de Saintes.

⁷⁷ Notices 11 et 88

⁷⁸ PLAT (Abbé G.), *ibid.*, p. 88; cet auteur précise toutefois que cette forme allongée ne saurait bénéficier que d'une simple présomption d'archaïsme, et ne constitue pas une preuve en soi. Il rappelle à juste titre que de tels claveaux existent encore sur certains édifices du XII^e siècle, et signale par ailleurs des exemples de claveaux « courts » dans des contextes manifestement anciens (Fig. 3, p. 37, mur de l'ancienne nef d'Artins en Loir-et-Cher).

⁷⁹ Notice 97.

Cette technique n'a en fait rien de surprenant, puisqu'elle fait partie de l'héritage romain, et c'est sur cette base que se développera, avec un souci croissant de l'ornementation et une tendance à l'élargissement des claveaux, le prototype de la fenêtre romane du XII^e siècle. Les dispositifs à décors rayonnants se sont appliqués à cette formule - le chevet de Saint-Eutrope de Saintes en est une bonne illustration - pour la faire évoluer, et la tradition se manifeste justement par le dépouillement. Au XI^e siècle, ni moulures, ni motifs en relief ne viennent animer ces claveaux dans la plus grande majorité des cas. L'apparition de ces compléments est finalement un signe d'innovation que nous aurons à évoquer plus loin.

Planche VII-
Fig. a

La conception des jambages est systématiquement la même : des blocs de moyen appareil forment un chaînage latéral en harpe déterminé par leur pose en besace. Les boutisses peuvent parfois être renforcées par une deuxième pierre en carreau, plus ou moins longue, selon le schéma identifié par l'abbé Plat⁸⁰.

Les quelques ébrasements intérieurs qu'il est possible d'observer - beaucoup sont masqués par des plâtrages modernes - sont conçus de deux manières. Dans la plupart des cas, la voussure est entièrement clavée, avec des claveaux longs s'élargissant vers l'intérieur. Parfois aussi, seules les encoignures intérieure et extérieure sont clavées et la voussure est fourrée par du blocage⁸¹.

V-91-Fig.22

Même si l'usage de ces fenêtres se maintient à la fin du XI^e siècle et qu'il se transforme pour s'appliquer à des formules plus « romanes », il n'en est pas moins vrai qu'une tendance se dégage dans notre corpus qui nous permet d'associer plus volontiers ce type de baies à des édifices d'une large première moitié du XI^e siècle.

De faibles variations des structures et dimensions

Si nous nous en tenons à l'expression la plus simple de ces ouvertures, qui est largement majoritaire, nous constatons que les bâtisseurs n'ont introduit que très peu de variations dans leur traitement. Ces fenêtres ont souvent des dimensions assez proches.

Dans certains cas, des blocs de moyen appareil taillés à la demande pour épouser la courbe de l'arc sont placés de part et d'autre de l'extrados, jusqu'au sommet, afin de le renforcer. On observe ce procédé à Jarnac et sur le bras du transept de Bouteville, en particulier. Comme pour les boutisses renforcées des

III-36-Fig.4

II-12-Fig.16

⁸⁰ PLAT (Abbé G.), *ibid.*, p. 86.

⁸¹ C'est le cas à Saint-Martin de l'île d'Aix, ou à Notre-Dame de Saintes (Notices 2 et 91).

jambages, cette pratique s'applique aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur des baies.

Quelques cas singuliers

C'est dans cette catégorie de baies que nous trouvons un cas tout-à-fait particulier pour nos régions, ce sont les fenêtres à arc légèrement outrepassé de Saint-Dizant-du-Gua. Il ne nous semble pas qu'il faille leur accorder, du fait de ce caractère exceptionnel, une ancienneté plus grande, mais il est vrai qu'elles renvoient à des formes plutôt communes aux régions pyrénéennes ou à l'Espagne. Faut-il invoquer ici la réminiscence d'un vieux fonds culturel wisigothique⁸² ? Cela paraît peu vraisemblable, et il nous faudra nous satisfaire de cette énigme.

IV-72-Fig.7

L'unique fenêtre du mur nord de l'église du Petit-Niort, que l'on signale surtout pour la présence d'une *claustra* en pierre appartient incontestablement à la famille des baies clavées. Mais elle se singularise par deux aspects qui lui sont propres. D'une part, on note la présence d'une feuillure qui occupe toute l'encoignure de son ouverture, et d'autre part, au lieu d'être constitués de blocs de moyen appareil, comme cela est quasi systématique par ailleurs, ses jambages sont faits de petites pierres de taille allongées et de très faible hauteur, disposées en besace sans renforcement des boutisses. Cet appareil allongé très fin est comparable à celui des arcades basses d'époque préromane du chevet de Thaims. Quant à la feuillure, on se rend compte qu'elle est nettement plus large que le panneau de *claustra* qui ferme la baie. Nous en avons déduit que le mur et la fenêtre peuvent appartenir à une première campagne, peut-être assez haute dans le XI^e siècle, dans laquelle était déjà prévu un système de fermeture - panneaux de bois ou *claustra* de pierre - et que la *claustra* est le fruit soit d'un réaménagement maladroit et probablement plus tardif dans la période que nous étudions.

IV-55-Fig.5

⁸² En Roussillon, Pierre Ponsich accorde à cette forme en arc outrepassé bien appareillé une filiation antique et wisigothique et une relative antériorité par rapport à des formes moins bien appareillées. Mais nous sommes loin du Roussillon et il est difficile de nous fonder sur des critères aussi éloignés de notre milieu ; cf. : PONSICH (P.), « L'art de bâtir en Roussillon et en Cerdagne du IX au XIII^e siècle », *Cahiers de Saint-Michel-de-Cuxa*, n°XXVI, 1995, p. 35-56.

Les fenêtres à linteau monolithe échancré

Un modèle d'usage courant

Dans de nombreuses régions, tant au nord qu'au sud des pays charentais, la baie à linteau monolithe apparaît comme un élément archétypal de l'architecture du premier âge roman. L'abbé Plat⁸³ l'identifie comme une composante plus tardive, et en situe la pleine expansion vers la fin du XI^e siècle dans les régions de la Loire.

Malgré ce type de fenêtres, aux ouvertures généralement plus étroites que celles à arcs clavés, sont pléthoriques dans un grand nombre de régions. Il n'y a pas, en l'espèce, de spécificité charentaise. Repérées en grand nombre dans le Sud-Ouest⁸⁴, elles sont présentes en Poitou⁸⁵, en Languedoc⁸⁶ et en bien d'autres lieux, avec plus ou moins de variété et avec des rôles plus ou moins marginaux, selon que la fenêtre à arc clavé a conservé ou non une place prépondérante⁸⁷.

La structure est toujours la même : un tableau monolithe plus ou moins long selon l'écartement des jambages, qui ne dépasse jamais les 25 à 30 cm, échancré à sa base pour créer l'illusion d'un arc. Cette échancrure peut être horizontale ou décalée pour s'accorder à un ébrasement intérieur particulièrement large. Derrière ce bloc, dont la profondeur n'est guère plus importante que celle d'un carreau de moyen appareil des jambages, l'arrière-voussure de la fenêtre est constituée, comme pour les fenêtres clavées, d'un fourrage ou d'une série de claveaux longs qui s'élargissent pour accompagner l'ébrasement. A Monthérault, où une des baies a perdu son linteau, on voit bien la structure interne de la voussure, faite de pierres plates dressées pour former un clavage sommaire, qui devait être noyé dans le mortier. A l'intérieur, en revanche, l'encoignure de l'ébrasement est constituée de claveaux parfaitement appareillés semblables à ceux des fenêtres appareillées. (III-43-Fig. 5).

Variations sur le thème du linteau monolithe

Malgré un principe simple, qui n'offre que peu d'alternatives, nous relevons une grande richesse dans la manière de concevoir le linteau monolithe, sa forme,

⁸³ PLAT (Abbé G.), *ibid.*, p. 91-92.

⁸⁴ GABORIT (M.), *ibid.*, t. 1, p. 46.

⁸⁵ DILLANGE (M.), « Le premier art roman de l'Ouest en Vendée », *MSAHC*, 1971, p. 455-460.

⁸⁶ CLÉMENT (P.-A.), *Eglises romanes oubliées du Bas Languedoc*, Montpellier, 1989.

⁸⁷ C'est le cas en Auvergne, par exemple.

son insertion dans le parement et son éventuel décor. Bien entendu, la version la plus simple est celle du bloc rectangulaire ou carré échancré à sa base, sans autre aménagement.

La façon la plus simple d'animer la surface du linteau tout en l'inscrivant dans un jeu d'illusion architecturale est d'y tracer un faux arc avec ses claveaux extradossés. Nous en rencontrons un bon nombre, tant en Saintonge qu'en Angoumois, toujours sur des blocs rectangulaires. Sur une fenêtre de Saint-Denis-du-Pin, l'illusion est poussée au point que les engravements des faux joints font retour à l'intrados du bloc. A Saint-Laurent-de-Cognac⁸⁸ est conservé un exemple unique de faux arc dont les claveaux s'allongent vers la tête, entraînant un élargissement de l'arc que l'on connaît dans les régions méridionales, mais souvent à des périodes plus tardives.

IV-70-Fig.6

IV-78-Fig.3

A partir de ce motif simple, quelques variations ornementales sont possibles, qui se développent dans la seconde moitié du XI^e siècle, nous semble-t-il. A Fenioux, un double trait entoure l'extrados de l'arc feint, et à Givrezac, un pas supplémentaire est franchi, annonçant des thèmes repris au XII^e siècle, avec l'apparition de moulures en relief, épousant toujours la courbe du faux arc et le mettant ainsi en valeur. La voie est ouverte à l'utilisation de ce linteau comme support d'un décor qui prend de plus en plus de liberté avec l'illusion de l'arc primitif. Nous entrons là dans ce qui nous paraît déjà relever de la phase novatrice de l'extrême fin du XI^e siècle, sur laquelle nous reviendrons ultérieurement.

III-33-
Fig.10
III-35-Fig.5

Parmi les variantes, nous devons également signaler les linteaux qui sont extradossés, au lieu de conserver leur caractère de bloc rectangulaire. Il s'agit toutefois d'un type plus rare, ce qui peut se comprendre par la fragilité qu'induit ce profil. L'église de Chavenat en possède plusieurs exemplaires - dont certains sont d'ailleurs cassés en leur milieu - , tout comme celle de Châtelars.

II-20-Fig.2

Plus étonnants, et uniques en leur genre sont les linteaux des fenêtres de la nef de Conzac⁸⁹, dont la forme en bâtière dérive probablement de celle que l'on trouve fréquemment en usage sur des portes. Cela n'empêche pas la présence d'un faux arc gravé.

II-23-Fig.3

Toutes ces variations sur le thème du linteau monolithe échancré ne sont pas propres à l'architecture des pays de Charente. L'abbé Plat, et plus récemment Alain Valais, en ont répertorié de nombreux exemples en Anjou,

⁸⁸ Notice 78.

⁸⁹ Notice 23.

Touraine et Vendômois⁹⁰, régions qui, de ce point de vue, offrent le plus de rapprochements avec la nôtre.

Les fenêtres percées dans des contreforts

Cette pratique particulière, qui est assez largement utilisée dans le grand Sud-Ouest, a également touché les pays de la Charente, comme l'avait déjà signalé Paul Mesplé⁹¹. Nous ne reviendrons pas ici sur l'explication de cet usage, que cet auteur a largement développée. Pour notre part, nous en avons identifié sur plusieurs édifices : à Cressac et à Porcheresse⁹² nous les trouvons sur les côtés de la travée sous clocher, mais à Porcheresse la fenêtre axiale du chevet présentait les mêmes caractéristiques avant d'être bouchée. Cela permet un rapprochement avec Brie-sous-Chalais et Boscamnant, où ce sont aussi les fenêtres orientales qui sont percées dans l'épaisseur de contreforts⁹³. Sur ce point, il convient de signaler que les édifices qui présentent cette caractéristique sont tous situés dans la partie méridionale des deux diocèses, non loin du Bordelais, où cette pratique n'est pas rare : nous trouvons de telles ouvertures, entre autres, à Cornemps (commune de Petit-Palais) et à Cars, près de Blaye. De ce point de vue particulier, les pays de la Charente font preuve d'un tropisme évident vers les régions méridionales.

Le cas le plus original de ces fenêtres ouvertes dans des contreforts, et qui se range parmi les expériences tardives, se trouve sur le chevet de Bougneau. Les fenêtres, assez larges et dotées d'arcs clavés, s'ouvrent dans le haut des contreforts qui épaulent les murs latéraux du chevet rectangulaire. Elles ressemblent à des sortes de tabernacles dont les contreforts seraient les socles. Il est probable que la fenêtre axiale était traitée de la même manière. Cette forme particulière se place dans la logique de certaines baies axiales aménagées dans des contreforts larges dans tout le grand Sud-Ouest, de la cathédrale de Saint-Lizier jusqu'à des édifices du XII^e siècle en Bordelais, comme Artigues, notamment, en passant par l'église de Maubourguet en

III-30-Fig.7
IV-58-Fig.5

II-14-Fig.4
II-10-Fig.4

Planche

II-11-Fig.7
et 24

Planche
XXIII-Fig. a
Planche
XXIII-Fig. b

⁹⁰ PLAT (Abbé G.), *idem.*; VALAIS (A.) « Les premiers édifices romans du nord de l'Anjou... », *op. cit.*, p. 62 et fig. 14 à 25.

⁹¹ MESPLÉ (P.), « Les églises du Sud-Ouest à fenêtres percées dans les contreforts », *BM*, t. CXIV, 1958, p. 163-184 et t. CXXXIV, 1966, p. 267-288.

⁹² Notice 58.

⁹³ Notices 14 et 10.

Gascogne. Ce principe, très épuré, est encore à l'œuvre sur l'abside de la cathédrale d'Angoulême au XII^e siècle.

Planche
XVI-Fig. b

Enfin, nous associerons à ce dispositif les baies de la nef de Saint-Estèphe, qui s'ouvrent juste au-dessus des contreforts, ce qui semble fort logiquement n'être qu'une variante du percement dans l'épaisseur du massif⁹⁴.

IV-73-Fig.5

Quelques ouvertures particulières

Nous l'avons dit, les formes marginales d'ouvertures sont rares à côté de ces deux modèles. Nous trouvons très peu d'*oculi* anciens. Cette forme de baie, présente à Saint-Eutrope de Saintes, n'a, semble-t-il connu que peu de précédents dans la région. Seul le rez-de-chaussée du clocher de Jarnac en possède deux, de petite dimension, que l'on pourra comparer à celui qui se trouve sur le pignon de la façade de Nanclars. Il nous est difficile en revanche de tirer des renseignements précis de l'*oculus* dont l'ébrasement intérieur est encore visible sur le mur oriental du bras de transept de Bouteville.

Planche X-
Fig. a

III-36-Fig. 9
et 11

III-49-Fig.8

Deux baies, dont la datation n'est pas assurée, mais qui sont insérées dans des murs de moellons, aux Pins et à Saint-Martial-de-Mirambeau, sont percées dans une plaque monolithe quadrangulaire. La première est une simple ouverture en plein cintre, la seconde une baie géminée. Aux Pins, une colonnette en faible relief est dégagée à chaque extrémité du bloc, à l'écart de l'ouverture, tandis qu'à Saint-Martial-de-Mirambeau, trois colonnettes assez fortement dégagées, dont l'une a disparu, encadraient et divisaient l'ouverture, tandis qu'un rang de perles encadre tout le panneau. Si cette fenêtre est située au milieu du mur sud de la nef des Pins, elle occupe une position plus significative à Saint-Martial-de-Mirambeau, puisqu'elle pouvait éclairer, à l'extrémité orientale du mur nord, un autel placé à gauche de l'arc triomphal. Une fois de plus, nous sommes bien en peine de trouver des exemples analogues dans la région ou au-delà de ses limites.

II-12-Fig.20

IV-57-
Fig.13
V-81-Fig.7

Les *claustra*

Nous avons évoqué la *claustra* de Saint-Martin du Petit-Niort, qui s'ajoute aux panneaux ajourés - à l'exécution plus raffinée - des fenêtres de l'église de Fenioux, pour composer le petit groupe de ces systèmes de clôture des baies. Tout a été dit à leur sujet, et leur isolement ne permet guère d'en faire une

IV-55-Fig 5

⁹⁴ MESPLÉ (P), *Ibid.*, t. CXXXIC, 1966, p. 282-283. Une forme tardive de cette formule se trouve au chevet de l'église de Lichères, dans le nord de l'Angoumois.

analyse sérielle⁹⁵. Formés de deux ou trois dalles assemblées, ces panneaux s'insèrent dans une feuillure, parfaitement ajustée à Fenioux, mais qui, sur la fenêtre du Petit-Niort, semble ne pas être adaptée aux dimensions de la *claustra* actuellement en place. Rappelons enfin que le décor sculpté de ces éléments d'obturation nous paraît assez tardif. Nous le traitons donc au chapitre des formes novatrices, même si le principe des *claustra* en tant que tel peut avoir des antécédents assez anciens.

III-33-Fig.9-
11

b. Les portes

Implantations

Les portes d'accès à l'édifice peuvent se répartir en deux catégories. Les unes, situées sur la façade occidentale, ont un statut de portail principal, que nous avons évoqué brièvement dans le chapitre consacré aux façades pour nous apercevoir que peu d'entre elles étaient conservées dans leur état d'origine. Les autres, conservées en plus grande quantité, sont des portes secondaires, pouvant être vouées à la desserte d'un cloître ou d'un cimetière.

Ces portes latérales, qui ont généralement été occultées par la suite, s'ouvraient sur les nefs, et plus rarement sur les bras de transept. Il ne semble pas y avoir de position privilégiée pour ces ouvertures. Nous en trouvons aussi bien au nord qu'au sud des nefs, et à des emplacements oscillant entre le centre⁹⁶ et la moitié la plus orientale, son extrémité⁹⁷. Pour ce qui est des portes de transepts, trois sont présentes sur le mur méridional, dont deux dans l'axe, à Nanclars et à Saint-Laurent-de-la-Prée, et une déportée vers l'ouest, à Passirac⁹⁸.

IV-53-Fig.6

À Notre-Dame de Saintes, il y a au moins une porte à l'extrémité orientale du mur sud de la nef, qui desservait le cloître et qui était peut-être la porte d'accès à l'église pour les moniales. Une autre porte au moins, s'ouvrait sur le mur

⁹⁵ CROZET (R.), *L'art roman en Saintonge...*, op. cit., p. 34, à propos des *claustra* de Verrie (Maine-et-Loire), datées du XI^e siècle par l'auteur, voir PLAT (Abbé G.), p. 99 et fig. 14 et 15.

⁹⁶ A Saint-Martial-de-Mirambeau, Givrezac, Taillant, Monthérault, Mougnaç ou Réparsac, par exemple.

⁹⁷ A Cravans, Saint-Amant-de-Bonnieure, Fenioux, Cressé entre autres.

⁹⁸ Notice 53.

occidental du bras nord du transept, faisant probablement fonction de « porte des morts », le cimetière des moniales s'étendant au nord de l'église⁹⁹.

V-91-Fig.16

C'est sans doute cette fonction qu'assuraient la plupart de ces portes latérales dès lors qu'on les trouve sur des édifices qui ne semblent pas être liés à un contexte monastique et à la nécessité de relier l'église à un cloître. La Saintonge connaît cependant au XII^e siècle un certain nombre de portes latérales, au nord comme au sud, qui ont pu prendre un caractère monumental. Il est difficile d'en trouver des prémices au XI^e siècle.

Linteaux monolithes et arcs en plein cintre

Les portes secondaires ouvertes dans les murs latéraux du XI^e nous montrent deux types de traitement de leur partie supérieure, qui peuvent d'ailleurs se combiner sur une même porte. L'arc en plein cintre, qui semble s'être imposé sur les portails occidentaux, est très largement représenté¹⁰⁰. Il présente toujours des claveaux cunéiformes étroits, dépourvus de tout décor. Seule la porte du transept de Saint-Laurent-de-la-Prée est dotée d'une frise de billettes épousant l'extrados de l'arc.

III-32-Fig.3

V-79-Fig.7

Le linteau monolithe est employé assez fréquemment sur les faces externes des ouvertures, avec des formes diverses. Le linteau en bâtière, qui n'est pas une exclusivité auvergnate¹⁰¹, en est la principale. Ceux des nefs de Monthérault, de Saint-Laurent-de-Belzagot et du transept de Nanclars sont encore en usage, tandis que les autres correspondent à des portes aujourd'hui murées. De Saint-Amant-de-Bonnieure, au nord de l'Angoumois, à Givrezac, en Saintonge méridionale, et de Taillant à Châtelars, en passant par Saint-Laurent-de-Cognac, cette forme de linteaux est particulièrement bien répartie sur le territoire des deux diocèses¹⁰². Mais d'autres formes font leur apparition, comme ce linteau en « chapeau de gendarme » à Saint-Martial-de-Mirambeau ou

III-43-Fig.7

IV-77-Fig.6

III-49-Fig.6

V-81-Fig.8

⁹⁹ En 2002, lors de travaux près de l'extrémité occidentale du mur nord de la nef, des sépultures datées du XII^e siècle ont été retrouvées. En fait, tout l'espace autour et dans l'église a été utilisé pour des inhumations.

¹⁰⁰ A Notre-Dame de Saintes, à Dompierre-sur-Charente, à Fenioux, à Sainte-Radegonde, ainsi qu'à la façade occidentale de Saint-Estèphe, notamment.

¹⁰¹ Voir notamment FOLKESTAD (W.) et NILSSON (J.), « Les linteaux en bâtière romans d'Auvergne. Recherche sur la typologie et les origines », *CCM*, n°151, 1995, p. 227-238 ; SAUNIER (F.), « Un élément architectural fréquent en Auvergne : le linteau en bâtière », *Cahiers de Saint-Michel-de-Cuxa*, n° 26, 1995, p. 67-85.

¹⁰² Celui de Poullignac, qui s'ouvre exceptionnellement dans la travée sous clocher, est le seul cas douteux ; le chanfrein qui souligne sa base et le traitement intérieur de la porte peuvent correspondre à une réalisation de la fin du Moyen Âge.

ces blocs moins réguliers en forme de tympan, que l'on observe à Saint-Martial-de-Vitaterne et à Mognac.

III-47-Fig.5

Dans certains cas, le linteau repose seul sur les piédroits¹⁰³, dans d'autres, plus rares, il bénéficie d'une imposte¹⁰⁴ ou de coussinets¹⁰⁵, qui le soulagent en diminuant sa portée.

IV-66-Fig.4
V-81-Fig.8
III-49-Fig.6

En général, lorsqu'il y a un linteau, celui-ci n'occupe pas toute l'épaisseur du mur. L'intérieur de la porte est généralement traité en arc en plein cintre, comme cela se voit à Saint-Martial-de-Mirambeau.

V-81-Fig.9

Une remarque particulière peut être faite à propos de deux portes qui s'ouvrent à côté d'un contrefort. C'est le cas à Cressé et à Mognac. Dans les deux cas, le chaînage latéral du contrefort est aligné à la verticale pour former le piédroit de la porte, et le linteau repose sur un des carreaux de ce chaînage.

III-31-Fig.8

III-47-Fig.7

On pourra également relever la présence à Taillant de blocs de moyen appareil sommairement taillés pour former une sorte de plate-bande posée au dessus du linteau. Ce dispositif empirique a sans doute pour vocation de décharger le linteau, au même titre que des arcs qui peuvent être placés dans le mur au-dessus du linteau en ménageant un tympan, conformément à un modèle courant et magnifié dans l'architecture auvergnate¹⁰⁶.

V-96-Fig.7

C'est d'ailleurs l'Auvergne et sa périphérie - Languedoc, Limousin, Quercy - qui concentrent une grande partie de ces portes à linteau en bâtière, plus rares en Touraine, en Poitou ou en Anjou, rares et tardives dans le Sud-Ouest. Les pays de Charente semble avoir bénéficié ici d'un apport venu du Massif Central.

Traitements ornementaux

Quelques portes latérales et un portail occidental pouvant être associés à une expression traditionnelle se distinguent par des formes ornementales particulières. Les impostes de Saint-Martial-de-Mirambeau et la frise de la porte de Saint-Laurent-de-la-Prée, que nous avons déjà signalées, sont les seules effets de modénatures en assez fort relief qu'il nous soit donné d'observer. A Nanclars, c'est un simple bandeau biseauté qui épouse l'extrados de l'arc du portail occidental. Mais cette voussure se singularise par un jeu de claveaux engrenés, particularité qu'elle partage avec la porte du transept de Passirac, très

V-81-Fig.8
V-79-Fig.7

III-49-Fig.8
et 9

IV-53-Fig.6

¹⁰³ A Saint-Amant-de-Bonnieure, Givrezac ou Saint-Laurent -de-Cognac, par exemple.

¹⁰⁴ Saint-Martial-de-Mirambeau en est le seul exemple.

¹⁰⁵ Nanclars, Réparsac.

¹⁰⁶ SAUNIER (F.), *ibid.*

détériorée, et avec le ressaut amorçant le cul-de-four de l'abside d'Annepont. Ce jeu d'appareil, exceptionnel dans la région, trouve son foyer principal dans les régions de la Loire, mais son origine est antique¹⁰⁷. La formule utilisée dans nos trois exemples charentais - celui d'Annepont est assez tardif - se rapprochent plus particulièrement de la formule assez simple visible sur l'église de Fougeré, en Maine-et-Loire¹⁰⁸.

II-3-Fig.3

La porte latérale de Cravans, enfin, bien que très abîmée, laisse deviner un semblable rattachement aux modèles angevins. Il s'agit d'une porte munie d'un épais linteau monolithe sur coussinets, qu'épouse un arc en plein cintre à claveaux étroits. L'espace, assez réduit, ménagé entre le tympan et l'intrados de l'arc est comblé par un jeu d'appareil réticulé dont ne subsiste que peu de chose. Ce décor reprend de façon maladroitement des dispositions repérées dans le nord de l'Anjou, à Bruère-sur-le-Loir et à Souluré (Sarthe)¹⁰⁹.

III-29-Fig.7

2.3. Plans et volumes : l'organisation générale des édifices

a. Une constante à faible variable : les nefs

La nef unique largement majoritaire

S'il est un constat sur lequel tous les auteurs sont d'accord, c'est bien celui de la permanence, tout au long du XI^e siècle, de plans qui n'offrent que peu de variantes et qui sont généralement d'une grande simplicité. A ce propos, René Crozet avance l'idée d'un certain pragmatisme, la réponse sans fioriture à des besoins élémentaires : une abside pour le culte, et une salle plus ou moins grande

¹⁰⁷ PLAT (Abbé G.), *ibid.*, p. 132. Les églises de Distré, de Roiffé, ou du Lion-d'Angers en montrent des variantes au XI^e siècle.

¹⁰⁸ VALAIS (A.), *Les premiers édifices romans du nord de l'Anjou...*, *op. cit.*, p. 68 et p. 70, fig. 46.

¹⁰⁹ *Ibid.*, p. 72, fig. 43 et 44.

où se tient la communauté des fidèles¹¹⁰. Notre recensement nous a montré que, malgré un *corpus* plus important que celui rassemblé jusque là, cette tendance ne fait que se confirmer. Parmi les traits récurrents qui marqueront d'une manière durable, pour ne pas dire définitive, l'architecture romane - et même gothique - des pays de la Charente, le phénomène de la nef unique s'impose d'emblée.

Nous avons déjà rappelé, à la suite d'autres auteurs, que pour l'ensemble des édifices étudiés, et sans même introduire le moindre critère chronologique, la nef unique est largement majoritaire dans les édifices qui ont conservé sur cette partie de leur architecture des traces plus ou moins importantes datées du XI^e siècle.

Dès lors, on peut identifier un premier trait local qui contribue déjà à la singularité de nos deux diocèses en comparaison avec le territoire voisin, dont on pouvait pourtant attendre une plus forte influence, étant donnée son emprise sur le plan politique. C'est en fait vers l'Aquitaine méridionale¹¹¹, et plus largement vers le Midi, ou alors vers l'Anjou, le Val de Loire ou le Berry qu'il faut se tourner pour trouver des zones de rattachement de ces neufs charentaises, puisque dans les régions limitrophes situées au nord et à l'est, la nef à collatéraux s'est imposée nettement. Et cette caractéristique identitaire ne devait pas se démentir tout au long du XII^e siècle, et même à l'époque gothique, où les neufs à collatéraux demeurent exceptionnelles dans nos deux diocèses. Pour cet aspect particulier, les pays de la Charente appartiennent donc plutôt à une certaine France du Sud et de l'Ouest¹¹², et ce dès le XI^e siècle. Il s'agit sans doute aussi d'un attachement à des modèles carolingiens, ceux des grandes *aulas*, dont la région n'a certes pas conservé de vestige, mais dont on peut penser que leur souvenir était encore vivace au moment de l'éveil des formes romanes, au point de devenir un thème régional récurrent jusqu'à l'époque gothique.

¹¹⁰ CROZET (R.), *L'art roman en Saintonge*, *op. cit.*, p. 32.

¹¹¹ Les cathédrales de Bordeaux, de Périgueux et de Toulouse, ou encore celle de Maguelone, notamment, sont des édifices à nef unique, des XI^e et XII^e siècles. Voir aussi GABORIT (M.), *Les constructions de petit appareil...*, *op. cit.*, t. 1, p. 91-92, qui rappelle l'importance des neufs uniques dans le Sud-Ouest.

¹¹² MUSSAT (A.), *Le style gothique de l'Ouest de la France*, Paris, 1963, p. 32-37 et carte n°2 ; cet auteur est un des premiers à avoir mis en exergue la tradition des grandes neufs uniques héritée du XI^e siècle en Anjou et Touraine et transmise à l'architecture gothique de ces régions. Voir aussi VERGNOLLE (E.), *L'art roman en France*, *op. cit.*, p. 97-98.

Dimensions et volumes

Les dimensions et les proportions de ces nefs uniques sont variables, mais il est possible de dégager deux types nettement affirmés, quelle que soit la taille des édifices. Il y a d'une part les nefs longues et étroites, que nous appellerons les nefs-couloirs, et d'autre part, les nefs plus courtes et trapues.

Les nefs-couloirs

La catégorie la plus spectaculaire, mais minoritaire, est celle des nefs couloirs¹¹³, dont la longueur équivaut au moins à trois fois leur largeur, et dont la hauteur des murs peut accentuer cette impression d'étroitesse. Les deux exemples les plus importants, que nous situons au début du XI^e siècle, sont ceux de Jannac et de Bassac. Avec près de 30 m x 10 m, ces deux vaisseaux sont non seulement ceux qui offrent le rapport de proportion le plus élevé, mais ils représentent aussi les plus grandes nefs uniques que nous puissions trouver dans les pays de la Charente. Ces deux nefs sont suivies de près par celles de Saint-Martial-de-Vitaterne et de Saint-Martial-de-Mirambeau.

III-36-Fig.1
et 6
II-6-Fig.1

V-82-Fig.1
V-81-Fig.1

A une échelle plus réduite, les vaisseaux de Saint-Martin d'Aix¹¹⁴, de Bécheresse, de Claix¹¹⁵, de Puyperoux, de Mouthiers¹¹⁶, de Montpellier-de-Médillan, de Pérignac¹¹⁷, de Saint-Germain-du-Seudre¹¹⁸, de Brie-de-La Rochefoucauld et de Chavenat peuvent encore entrer dans cette catégorie. Ces deux derniers exemples sont toutefois à prendre avec précaution puisqu'ils résultent probablement de rallongements opérés au cours du XI^e siècle.

II-1-Fig.7
III-48-Fig.4
IV-54-
Fig.11
IV-75-Fig.4

Les nefs courtes ou trapues

Ce type de nefs est majoritaire, et ce surtout sur des édifices ruraux. Le rapport entre longueur et largeur est plus proche de 1/2, voire moins dans des cas extrêmes. Les nefs de Givrezac, de Mognac¹¹⁹, de Juillaguet, ou de Taillant,

III-35-Fig.1
III-47-Fig.8

¹¹³ Nous empruntons cette appellation à Michèle Gaborit, qui définit ainsi des nefs du Sud-Ouest particulièrement longues, avec des rapports de proportion pouvant aller jusqu'à 1/4, ce que nous ne rencontrons jamais dans notre région ; cf. : GABORIT (M.), *Les constr. ctions...*, op. cit., t. 1, p. 91-92.

¹¹⁴ Notice 1.

¹¹⁵ Notice 22.

¹¹⁶ Notice 48.

¹¹⁷ Notice 54.

¹¹⁸ Notice 75.

¹¹⁹ Notice 47.

par exemple, illustrent ces proportions courantes, qu'elles partagent avec un grand nombre d'autres. Dompierre-sur-Charente, Saint-Léger-de-Blanzac ou Nanclars possèdent des nefs très courtes avec un rapport inférieur à 1/2.

III-37-Fig.4

V-96-Fig.1

III-49-Fig.1

Les effets de volume

L'effet visuel que produisent ces nefs ne saurait cependant être réduit à l'abstraction du plan, car dans un grand nombre de cas, la hauteur donnée au vaisseau compense largement leurs proportions plus ou moins trapues au sol. L'exemple le plus frappant est incontestablement celui de la nef de Nanclars, dont la hauteur sous voûte est égale à la longueur du vaisseau et dont la façade, plus élevée que la toiture qu'elle masque et rythmée de hauts contreforts, crée un élan vertical qui fait oublier son plan très ramassé. On retrouve cette impression, bien entendu, sur les grandes nefs couloirs, à Bassac, à Jarnac, à Saint-Martial-de-Vitaterne, à Brie-de-La Rochefoucauld mais aussi sur des constructions aux dimensions plus modestes comme Charmant, Bécheresse, ou Saint-Laurent-de-la-Prée. D'une façon générale, qu'il s'agisse de nefs longues et étroites ou de vaisseaux plus courts, les effets de masse sont privilégiés. Le percement des ouvertures en partie haute contribue également au caractère sobre et élancé de ces volumes hauts et nus, qui ne sont rythmés que par les lignes verticales d'éventuels contreforts.

III-49-
Fig.12

II-6-Fig.10
III-36-Fig.6

V-82-Fig.11

II-18-Fig.5
II-7-Fig.1

Quelques édifices, toutefois, offrent une vision plus horizontale, lorsque la nef est de faible hauteur. C'est le cas de l'église de Chavenat ou de celle de Lugéras¹²⁰.

II-20-Fig.7

Un petit groupe de nefs à collatéraux

Celles-ci sont les moins représentées et les plus difficiles à étudier. Pour une partie d'entre-elles, nous devons nous contenter de témoignages indirects, soit que leur nef ait été en grande partie ruinée, comme à Bouteville, soit qu'elle ait disparu comme à La Rochefoucauld¹²¹. A Saintes, c'est la suppression des grandes arcades et l'unification en un seul vaisseau au XII^e siècle qui nous prive d'un témoin majeur. Les trois derniers cas - Barbezieux, Saint-Sornin et Cressé¹²² - nous posent un problème d'une autre nature : nous ne pouvons les associer véritablement à la tradition du XI^e siècle, dans la mesure où les grandes

¹²⁰ Notice 40.

¹²¹ Notice 65

¹²² Notices 5, 87 et 31.

arcades qui divisent leurs nefs sont manifestement issues de reprises ou d'un projet très tardifs, en tout cas postérieur à 1100. A Barbezieux, tout au moins, pouvons-nous avoir l'assurance que cette division existait dès l'origine, étant donnée l'ampleur exceptionnelle de cette nef.

II-5-Fig.1 et
6

Deux autres édifices peuvent poser question : la nef de Cravans, avec sa largeur de plus de 12 m et ses collatéraux modernes pourrait avoir connu une division primitive. A Saint-Dizan-du-Gua, c'est René Crozet qui suggère une semblable hypothèse en se fondant sur l'actuelle largeur de la nef et sur sa division en trois vaisseaux effectuée au XVIII^e siècle¹²³. Toutefois, dans ce cas précis, rien ne permet d'affirmer que le mur nord du XV^e siècle corresponde à la largeur primitive de l'édifice.

Reste donc l'abbatiale de Cellefrouin¹²⁴, unique exemple pouvant encore être rattaché au XI^e siècle, mais finalement guère plus ancienne que Saint-Eutrope de Saintes, voire légèrement postérieure aux premières phases du chantier clunisien.

II-16-Fig.1

Ce bref rappel montre combien les nefs à collatéraux étaient peu nombreuses, et combien elles ont malheureusement été les plus mutilées au cours des siècles. Cela rend quasi impossible toute tentative de classification ou de comparaison avec des exemples extérieurs.

Quelques constats peuvent cependant être faits. Tout d'abord, il est intéressant de rappeler que ces édifices appartenaient tous à des monastères - abbayes, ou prieurés dépendants d'abbayes importantes¹²⁵ - et que pour toutes, sauf pour Cellefrouin, il est possible d'avancer une date de fondation ou de consécration, même si la prudence est ici de rigueur. Pour le premier point, on peut extrapoler cette tendance au XII^e siècle, où les nefs à collatéraux de la région sont presque toujours liées à des sanctuaires monastiques¹²⁶ et très exceptionnellement à des églises paroissiales¹²⁷.

¹²³ CROZET (R.), *L'art roman en Saintonge...*, *ibid.*, p. 34-35.

¹²⁴ Notice 16.

¹²⁵ Cellefrouin et Notre-Dame de Saintes étaient des abbayes indépendantes ; Barbezieux dépendait d'abord du chapitre de Saint-Seurin de Bordeaux avant de passer à Cluny et Bouteville dépendait indirectement de Cluny par l'intermédiaire de Savigny-en-Bresse ; La Rochefoucauld était un prieuré de Saint-Florent de Saumur. Saint-Sornin et Cressé étaient des prieurés de l'Abbaye-aux-Dames pour le premier, de Charroux pour le second.

¹²⁶ Pour la Saintonge, voir CROZET (R.), *L'art roman en Saintonge...*, *op. cit.*, p. 51-61 et pour l'Angoumois, GEORGE (J.) et GUÉRIN-BOUTAUD (A.), *Les églises romanes...*, *op. cit.*, p. 126-128.

¹²⁷ Varaize ou Saint-Sornin en sont des exemples.

Pour le second point, rien ne nous interdit de penser que les vestiges en place à Bouteville et à Barbezieux appartiennent aux églises construites au moment de la fondation, même si elles ont été remaniées par la suite. Cela nous situerait ces deux édifices à trois vaisseaux dans la première moitié du XI^e siècle¹²⁸. La fondation de l'Abbaye-aux-Dames de Saintes intervenant à l'approche de 1050, cela signifie que les collatéraux ne font pas à proprement parler partie des nouveautés de la fin du siècle. On ne peut pas dire non plus que le plan des églises reflète une appartenance particulière, puisqu'on retrouve là plusieurs types d'obédiences : chanoines réguliers, bénédictins indépendants, clunisiens...

Nous ignorons si des édifices tels que l'abbatiale de Saint-Jean-d'Angély ou celle de Baignes possédaient des nefs de ce type, mais nous savons que la cathédrale d'Angoulême, ainsi sans doute que celle de Saintes et l'abbatiale de Saint-Cybard d'Angoulême étaient des églises à nefs uniques. Il semble donc que les nefs à collatéraux aient fait partie du paysage architectural des pays charentais dès les prémices de l'art roman, mais en tenant toujours un rôle marginal, comme ce devait être le cas par la suite. Si au XII^e siècle on en trouve des exemples de dimensions modestes, il est incontestable que les édifices du XI^e siècle se caractérisent par leurs proportions relativement amples. Notre-Dame de Barbezieux fait à cet égard figure de « monstre », avec sa nef longue d'au moins 45 m - en fait on soupçonne qu'elle pouvait frôler les 60 m - et large de 18 m. Il s'agit là d'une sorte de record, que seule l'abbatiale de La Couronne devait battre à la fin du XII^e siècle. Ce gigantisme ne trouve pas de véritable explication dans le contexte d'un prieuré qui, à l'époque, ne comptait qu'une communauté assez réduite. A Bouteville, c'est une nef de 30 m de long qui se dessine, mais avec une largeur de 12 m seulement, qui aurait pu suffire à établir une simple charpente. A Saintes, à l'inverse, la largeur de 15 m justifie les collatéraux, mais la longueur ne dépasse pas celle de quelques grandes nefs uniques.

Planche VI-
Fig a

II-5-Fig.1

II-12-Fig.1

V-91-Fig.1

b. Chevets et transepts

Peu d'édifices ont conservé un transept ou un chevet de façon intégrale. Malgré cela, nous sommes en mesure de proposer quelques orientations sur ce que pouvaient être les dispositions des sanctuaires du premier âge roman avant

¹²⁸ En 1029 pour Bouteville et en 1043 pour Barbezieux.

l'introduction de quelques formules novatrices au cours de la dernière phase du XI^e siècle. Nous pouvons distinguer d'emblée deux types de plans : ceux comportant un transept et ceux qui en sont dépourvus.

Prédominance du plan simple

Comme l'a fait remarquer René Crozet¹²⁹, malgré les nombreuses lacunes qui nous interdisent souvent toute conclusion objective, dans un sens ou dans un autre, nous pouvons dire que les édifices de plan simple, sans transept, constituent un modèle courant. Beaucoup d'églises dont les chevets ont été reconstruits plus tard ont toujours été dépourvues de transepts. Il n'y a en tout cas aucun indice permettant de penser qu'on a pu démolir un transept lorsqu'il a existé à l'origine, sauf dans le cas d'un grand sanctuaire tel que Notre-Dame de Barbezieux, trop mutilé pour que l'on puisse savoir si un transept a existé ou pas. Le processus inverse, en revanche, où l'adjonction s'est opérée, souvent au XII^e siècle, sur un édifice initialement de plan simple, est parfaitement avéré¹³⁰.

Le plan simple, c'est une nef et un chevet, un type élémentaire qui caractérise les édifices ruraux de bien des régions, dont l'énumération serait fastidieuse. Nous ne pouvons reconstituer ce schéma que par déduction, car souvent, il ne nous est parvenu que partiellement. Néanmoins, deux églises pratiquement complètes nous fournissent une base à partir de laquelle cette déduction est possible. Dompierre-sur-Charente et Saint-Léger-de-Bianzac possèdent des nefs rectangulaires s'ouvrant sur de simples absides légèrement plus étroites, en hémicycles ou en fer à cheval. En recoupant ces deux exemples avec des édifices partiellement conservés ou sujets à quelques doutes, nous arrivons à cerner un type finalement assez répandu, et sans doute à l'origine de formules plus élaborées qui se multiplient au XII^e siècle. Ainsi, les petits édifices, peut-être tardifs, de la Saintonge méridionale, tels que Bussac-Forêt, Saint-Pierre de Palais ou Révignac¹³¹ montrent-ils encore ces dispositions.

Une variante probable peut être esquissée, avec un chevet carré plus étroit que la nef, si l'on se réfère à ce qui subsiste de l'église primitive de Rancogne¹³², ou, plus simplement encore un mur droit terminant une nef, sans véritable distinction du chevet en plan ou en volume, ce qui serait le modèle le

III-32-Fig.1
V-80-Fig.1
et 5

II-15-Fig.1
V-128-
Fig.V-84-
Fig.1

IV-61-Fig.3

¹²⁹ Voir *supra*, note 106.

¹³⁰ Cela est avéré au Châtelars, à Charmant, ou à Mouthiers, par exemple.

¹³¹ Notices 15, 84 et liste annexe, fiche 128.

¹³² Notice 61.

plus élémentaire de l'*aula* rectangulaire. Nous pouvons soupçonner une telle disposition à Lugéras et peut-être à Virollet et à Bercloux¹³³, mais sans aucune certitude. A Charmant, nous pouvons deviner qu'un chevet au volume plus réduit - une abside sans doute - venait se greffer à l'est de l'austère nef en moellons, une fenêtre pouvait même s'ouvrir au-dessus de ce volume bas pour apporter un surplus de lumière au vaisseau. Un groupe de nefs rectangulaires très simples appelle ce genre de terminaisons - Taillant, Juillaguet, La Tâche, Sainte-Radegonde, Monthérault - mais de façon hypothétique.

III-40-Fig.1
II-8-Fig.1

Une forte minorité d'édifices à transept

Sur la centaine de monuments que nous avons étudiés, les transepts forment une minorité, puisque nous en comptons autour d'une vingtaine qui peuvent être rattachés à des formes traditionnelles. Nous excluons ici les transepts ayant pu être ajoutés plus tard sur un édifice ancien, comme à Thaims, Mouthiers ou Charmant.

Cette catégorie, sans être la plus dense, n'en présente pas moins quelques spécimens fort intéressants, dont il est cependant difficile d'arrêter une liste précise dans la mesure où presque tous les transepts sont incomplets¹³⁴, plus ou moins mutilés ou remaniés¹³⁵, détruits et représentés seulement par quelques arrachements ou des moignons¹³⁶, quand ils n'ont pas été purement et simplement (re-)construits ou restaurés tardivement¹³⁷, voire postérieurement à la période qui nous intéresse. Seuls ceux de Cellefrouin, de Cressé, de Nonac, de Passirac et de Pérignac peuvent être considérés comme presque intacts.

II-16-Fig.7
III-31-Fig.5
IV-54-Fig.9

La question qui se pose est de savoir si ces transepts s'inscrivent dans une continuité en pays charentais, ou s'ils font partie d'une greffe intervenue au cours de la période que nous étudions. Or, nous verrons dans le chapitre des innovations, que l'implantation d'un clocher est un des facteurs de transformation des édifices vers la fin du XI^e siècle, et de ce fait, nous trouvons plusieurs églises à transept, dont la croisée est voûtée et porte un clocher. Pour autant, la

¹³³ Notice 8.

¹³⁴ Bassac, Bouteville, Conzac, Jarnac, Nanclars, Saint-Martial-de-Vitaterne, ainsi que Rivières et les Pins.

¹³⁵ Notre-Dame de Saintes, Montbron (notice 22).

¹³⁶ Saint-Martial-de-Mirambeau, Saint-Sauveur-de-Marthon (notice 85), les vestiges disparus de Montignac (notice 44).

¹³⁷ Outre Rivières et Les Pins, qui sont très tardifs.

conception des bras, dans leur élévation et leurs ouvertures, demeure conforme aux pratiques traditionnelles. Il est alors difficile de suivre le processus de transformation. Lorsqu'on est en présence d'une nef plus large que la croisée sous clocher, comme à Notre-Dame de Saintes, on peut déceler assez aisément les modifications apportées aux piliers de la croisée. Cela est possible aussi dans le cas de nefs uniques lorsqu'elles sont plus larges que la croisée. Dans le cas de nefs uniques étroites, le problème est différent. A Pérignac, en particulier, même si nous avons quelques soupçons¹³⁸, il est difficile de déterminer si la structure soutenant le clocher est venue s'insérer dans une enveloppe plus ancienne ou si les bras du transept en sont contemporains et relèvent d'une forme archaïsante.

Les chevets

Absides en hémicycle et chevets plats

Ainsi que nous avons pu le constater, les chevets sont les parties les plus fréquemment remaniées ou reconstruites dans des périodes plus ou moins postérieures au XI^e siècle. D'autre part, nous verrons que c'est probablement sur les sanctuaires que s'est développé le plus tôt le sens de l'innovation et que cela rend d'autant plus illusoire la prétention à définir l'héritage archaïque dans la mesure où nous avons identifié une bonne partie des chevets encore en place comme des témoins des expériences novatrices. Il est donc difficile de vouloir dégager une typologie caractéristique des constructions les plus anciennes. Malgré ces lacunes importantes et un *corpus* restreint à une petite poignée d'édifices, nous pouvons essayer de proposer quelques pistes de réflexion, à défaut d'explorer un ensemble d'une grande richesse. Qu'ils s'articulent ou non à un transept, les quelques exemples de chevets, même tardifs, qui sont conservés nous indiquent une nette prédominance des absides simples¹³⁹, pouvant éventuellement s'étirer pour définir une travée droite en avant de l'hémicycle.

Si celle de Saint-Léger-de-Blanzac est trop difficile à observer en raison de l'enduit qui la masque, l'abside de Dompierre-sur-Charente peut illustrer assez légitimement le type d'absides du premier âge roman, dont on retrouve l'esprit à Chavenat, à Antignac et à Cressé.

III-32-Fig. 2
II-20-Fig.9
II-4-Fig.2 et
3
III-31-Fig.6

¹³⁸ La présence d'impostes interrompues pourrait faire songer à un premier état de la croisée perturbé par les nouveaux piliers.

¹³⁹ Aix, Antignac (notice 4), Chavenat, Cressé, Dompierre-sur-Charente, Fontenille, Cressac, Bécheresse, Porcheresse, Saint-Léger-de-Blanzac, Saint-Sauveur-de-Marthon, Notre-Dame de Saintes (disparue),

Plus difficile à cerner est la question des chevets plats, peu représentés, mais on peut imaginer assez aisément que ceux-ci ont pu exister en lieu et place de l'abside en hémicycle, ainsi que le montrent des régions qui ont gardé un riche éventail de constructions archaïques. Le chevet carré de l'église Saint-Pierre de Rancogne, heureusement préservé, nous fournit sans doute un des exemples les plus évidents de ce plan en Angoumois.

IV-61-Fig.8

Les églises de Brie-de-La Rochefoucauld, de Couture, de Nanclars et de Bougneau, même si elles expriment probablement des formes tardives, témoignent de la permanence de ce plan à chevet plat.

Les plans atypiques

Les formes réellement atypiques se résument à peu de chose. Le chevet à absidioles jointives de Puypéroux, que nous situons au XI^e siècle, demeure le seul cas d'exception, si l'on oublie l'abside aux maçonneries à pans coupés découverte en fouille dans le chevet de l'église de Mornac-sur-Seudre¹⁴⁰.

IV-60-Fig.1

Puypéroux reste une énigme, même si on peut trouver une certaine pérennité au principe qui anime son organisation - au chevet de la cathédrale d'Angoulême, à Montbron, à la chapelle du château de Montmoreau¹⁴¹ - ou à son plan en pans coupés, que reprend le chevet de Saint-Eutrope de Saintes. Mais pour ce qui est de son origine, on reste dans l'expectative, même si l'on peut imaginer quelques liens avec des édifices antiques.

Planches
XV-Fig a et
XVI-Fig. b

III-45-Fig.1

Planche VII-
Fig a

c. L'articulation des volumes : rareté des voûtes et des supports complexes

Comme cela fut le cas durant tout le haut Moyen Age, les maçons du début du XI^e siècle étaient capables de concevoir des voûtes sur des espaces réduits et d'un volume simple. Toutes les absides anciennes que nous pouvons encore observer, et dont les dimensions sont modestes, portent une voûte en cul-de-four.

Les piliers indépendants plus ou moins complexes sont excessivement rares dans les édifices pouvant être associés à la phase la plus ancienne de l'architecture charentaise du XI^e siècle. Ceux de Notre-Dame de Saintes font

V-91-Fig.25

¹⁴⁰ CROZET (R.), *L'art roman en Saintonge...*, *ibid.*, p. 32 et fig. 1.

¹⁴¹ Notice 45.

figures de précurseurs au milieu du siècle. Leur présence se justifie par la division de la nef en trois vaisseaux et le cloisonnement de la croisée du transept, s'articulant à un chevet de même largeur que le vaisseau central. Nous y trouvons un schéma qui sera repris par la suite de façon assez systématique - le bloc quadrangulaire flanqué de colonnes engagées - et qui nous paraît, du fait de développement tardif, devoir être classé au rang des innovations. Nous les traiterons donc plus loin.

Il semble, à travers les quelques témoignages que nous pouvons rassembler, que les passages depuis les nefs vers les chevets ne nécessitaient pas, en général, de piliers structurés et qu'ils étaient le plus souvent traités de façon très élémentaire, les arcs étant simplement percés dans le mur oriental de la nef, contre lequel venait se greffer l'abside ou l'éventuelle travée droite qui la précède. A Sainte-Radegonde, un tel arc est encore visible, bien que le passage ait été rétréci à l'époque gothique. A Saint-Trojan, tout comme à Saint-Léger-de-Blanzac, les arcs reposent sur des impostes, semblables à celles que l'on voit à Poullignac, au moins à l'extrémité de la travée droite. Dans le cas d'une travée droite précédant l'abside, ce schéma pouvait se reproduire deux fois, si l'on en croit l'unique exemple de Poullignac. Nous resterons toutefois prudent sur ce point, car aucun autre édifice ne nous propose une telle succession de passages bas. En général, le passage le plus oriental, entre travée droite et abside, est toujours le plus ample. Il n'est marqué dans ce cas que par une simple rétrécissement ou un ressaut.

Ce principe de cloisonnement, qui peut s'appliquer à l'enfilade des passages successifs dans les simples travées droites, était également en vigueur dans les édifices dotés de transepts. Deux exemples illustrent probablement la tradition dans ce domaine. A Saint-Martin de l'Île d'Aix, la croisée du transept, dépourvue de voûte, est cloisonnée. De simples arcs en plein cintre, dont il est à noter qu'ils ont une maçonnerie fourrée, viennent s'appuyer sur les angles des murs conçus comme des piliers en L et forment diaphragme sur les quatre côtés de la travée. L'arc qui ouvrait autrefois vers le chevet est conçu selon une formule archaïque dans nous n'avons que peu d'exemples conservés dans la région : il est à double rouleau, mais les deux arcs se superposent sur le même plan. Ce type d'arcs sans ressaut se rencontre en Val de Loire au XI^e siècle¹⁴². La même structure se dessine au transept de Saint-Martial-de-Vitaterne, dont la croisée devait également être dépourvue de voûte. Dans les deux cas, les arcs, à un seul rouleau,

V-90-Fig.5
V-89-Fig.9
V-80-Fig.6
et 7

IV-59-
Fig.10 et 12

II-1-Fig.5

V-82-Fig.
12 et 14

¹⁴² PLAT (Abbé G.), *L'art de bâtir...*, op. cit., p. 90. Voir notamment l'arc triomphal de Beaulieu-lès-Loches.

s'appuient sur des impostes moulurées. La présence de voûtes en berceau sur les bras du transept ne pose pas de problème majeur.

Enfin, le cas de Thaims nous montre des piliers à ressauts assez massifs, couronnés d'une ligne d'imposte, et destinés à porter un double rouleau d'arc - cette fois à ressaut - assurant la liaison entre l'actuel transept et la travée sous clocher. A l'autre extrémité de la travée, on a déjà eu recours à un dispositif plus léger, avec des colonnes engagées sur d'épais dosserets, qui comptent probablement, si l'on se fie à la sculpture, parmi les premiers exemples de ce type d'articulation avec les piliers de Notre-Dame de Saintes.

V-97-Fig. 8
et 9

V-91-Fig.
12 et 25

d. La question des clochers

Les clochers ou les tours, d'une façon plus générale, posent question, non pas tant par leurs formes que par leur absence remarquable. Ce simple fait pourrait nous indiquer que leur construction participe davantage de la nouveauté que de la tradition. René Crozet propose d'accorder aux églises primitives de Jarnac et de Bassac des clocher latéraux primitifs, aux emplacements des tours actuellement visibles. Dans les deux cas, notre analyse nous conduit à mettre en doute ces hypothèses. On doit reconnaître, bien entendu, que les rez-de-chaussée de ces deux clochers, qui correspondent à des appendices latéraux au nord de l'extrémité orientale de la nef, sont bel et bien contemporains de leurs nefs respectives. Toutefois, il nous paraît fort probable que ces transepts bas n'étaient pas couronnés d'une tour à l'origine et que cette vocation campanaire leur a été attribuée tardivement.

III-36-Fig.3
et 10
II-6-Fig.5

En conséquence, il est difficile de se faire une idée précise de la forme que pouvaient prendre les clochers avant l'apparition des tours campanaires. Sans doute s'agissait-t-il de simples arcades dressées au-dessus de la façade ou du mur oriental de la nef.

Bilan des tendances de la tradition

Un bref bilan de cette « tradition » peut être dressé à la suite de ce tour d'horizon.

Le paysage architectural charentais du XI^e siècle est marqué par la stabilité et la relative monotonie de ces constructions en moellons. Il n'y a pas de grande variété dans les types de plans, toujours assez simples, où prédomine très largement la nef unique. Les nefs à collatéraux sont exceptionnelles et associées systématiquement à des transepts munis d'absidioles orientées.

Les chevets, à l'exception notable de celui de Puypéroux, sont de simples absides pouvant éventuellement être précédées de travées droites plus ou moins longues ou des chevets quadrangulaires. L'expression volumétrique des ces édifices met en évidence la masse architecturale de la nef en l'absence de véritable clocher, et les transepts liés à des nefs uniques peuvent être réduits à des volumes plus bas que la nef, s'ouvrant sur son extrémité par de simples arcs.

Le voûtement est cantonné aux absides et absidioles, ainsi qu'aux bras du transept. Le voûtement des croisées ne semble pas s'être imposé, et les systèmes d'articulation sont des plus sommaires, privilégiant les effets de cloisonnement. Les façades se contentent, elles aussi, d'une austère élévation plane, pouvant éventuellement être rythmée par l'élan vertical de contreforts.

Le décor, quand il existe, est réduit à sa plus simple expression, et de fait, nous n'avons pas évoqué cet aspect dans ce chapitre. Quelques motifs élémentaires - corde, billettes, arceaux, entrelacs - peuvent être accordés à cette architecture archaïque, qui ornent essentiellement les impostes. On pourrait éventuellement y ajouter quelques fragments épars de bas reliefs ornés d'entrelacs s'inscrivant dans la tradition carolingienne, mais qui sont parfois sortis de leur contexte. Les modillons des corniches peuvent recevoir un décor sculpté, mais il semble que ce processus s'engage assez tard et qu'il fasse plutôt partie des premières innovations.

Cette apparente pesanteur de formes relativement austères et répétitives doit toutefois être nuancée par l'effet de surprise que provoque la multiplication des variantes dans le traitement des éléments de détail, en particulier les ouvertures, portes et fenêtres, et ce dans un cadre relativement restreint.

Enfin, en région d'ouverture, les pays charentais absorbent manifestement des modèles venus aussi bien du Poitou et du Val de Loire que du Massif Central et du Sud-Ouest.

II-6-Fig.15
V-82-Fig.
13 et 14
III-32-Fig.5

3) Les formes de l'innovation

Préambule

A côté d'évidentes pesanteurs d'une tradition bien assise, les dernières années du siècle voient s'éveiller dans nos deux diocèses un goût nouveau pour l'expérience, qui s'est poursuivie de façon concomitante aux grands chantiers de Saintes et d'Angoulême. Ceux-ci sont à la fois les fers de lance de l'innovation et l'éteignoir de certaines propositions alternatives, puisque les modèles qu'ils contribuent à imposer vont submerger toutes les autres formules. L'esprit qui anime le monde roman se fait donc sentir aussi sur les bords de la Charente, avec un peu plus de lenteur et de dolence que dans d'autres régions, mais en s'inscrivant dans la même quête de solutions nouvelles, les unes s'avérant riches d'avenir, les autres vouées à demeurer éphémères. Ces tendances, qui s'affirment nettement à la fin du siècle, ne sauraient être réduites à la transposition d'un modèle extérieur - celui du Poitou, en particulier - comme pourrait le laisser supposer la filiation poitevine avérée d'une partie au moins du projet architectural et du décor sculpté de Saint-Eutrope de Saintes. Il serait simpliste de réduire l'histoire de l'art roman des pays charentais à l'introduction tardive d'idées élaborées ailleurs dans un paysage qui se serait réduit jusque là à une pléthore d'édifices rustiques et uniformes. Il est certes indéniable que les régions voisines ont apporté leur part d'influence, mais le *corpus* que nous avons rassemblé nous montre aussi des connivences plus lointaines, des recherches limitées à certaines zones ou des solutions originales qui semblent directement issues des mutations de modèles locaux traditionnels. Il nous faut donc tenter à présent d'appréhender cette complexité et cette richesse souvent minorées, et de comprendre comment s'est opérée la fusion d'influences diverses mêlées à des volontés locales d'innovation, tout en cherchant à faire la part de l'une et de l'autre de ces composantes.

3.1. Du moellon à la pierre de taille

a. Un lent développement de l'usage de la pierre de taille

Le chantier de l'église Saint-Eutrope de Saintes, qui s'ouvre peu après la donation de 1081, est le premier à recourir exclusivement au parement de moyen appareil de pierres de taille pour l'ensemble des élévations, tant intérieures qu'extérieures. Il apparaîtra encore pendant plus d'une vingtaine d'années comme une exception. Nous l'avons vu, le mur en moellons est largement majoritaire tout au long du XI^e siècle, et les cas de maçonneries faisant appel à la pierre de taille en parement ne sont guère nombreux. Si dans certaines régions - le Val de Loire, la Bourgogne, la Normandie ou le Poitou¹ - l'utilisation du bel appareil s'est révélée assez précoce au cours du XI^e siècle, il est évident qu'en pays Charentais, malgré l'abondance d'un calcaire propice à la taille, cet usage ne s'introduit que tardivement. Hormis l'exception de Saint-Eutrope, cette pratique se développe de façon sporadique, et ce sur des parties d'élévations qui ont une charge symbolique particulière : chevets et clochers, façades occidentales, éventuellement. Ainsi, l'usage de la pierre de taille de moyen appareil, initialement cantonné aux éléments structurants - chaînages d'angles, contreforts, encadrement des ouvertures, piliers de croisée de transept - s'étend-t-il assez timidement aux parements proprement dits, mais sans jamais apparaître comme un mode de construction systématique. Dans la plupart des cas où la pierre de taille peut être associée à une architecture ou à des décors encore archaisants, cela nous conduit à des datations assez tardives et généralement contemporaines ou postérieures au chantier de Saint-Eutrope de Saintes, qui apparaît à ce titre comme le monument le plus novateur de la région.

Même lorsque l'on privilégie une partie seulement de la construction, l'usage exclusif de la pierre de taille y est rare : le chevet de Bougneau fait figure d'exemple unique, toute son enveloppe étant conçue en moyen appareil de belle qualité. Nous pouvons évidemment avancer le cas de l'église de Boscamnant, bâtie entièrement en pierre de taille, mais celle-ci est probablement postérieure à 1110, à la limite extrême de notre période. En outre, elle illustre le contexte

II-11-Fig.7

II-10-Fig.4

¹ Voir à ce propos VERGNOLLE (E.), « La pierre de taille dans l'architecture religieuse de la première moitié du XI^e siècle », *BM*, t. 154/III, 1996, p. 229-234.

particulier de l'emploi de la pierre de grison, facile à tailler en blocs de moyen appareil, mais extrêmement friable.

En Angoumois, la cathédrale Saint-Pierre sera construite en pierres de taille à partir de 1110. Bâtie peu de temps auparavant sans doute, Saint-Pierre de Cellefrouin² est un exemple qui illustre assez bien la permanence de la diversité des parements sur un édifice à l'architecture déjà ambitieuse, puisque doté d'une vaste nef à trois vaisseaux et entièrement voûté. La pierre de taille y est certes utilisée en abondance, mais elle se mêle presque partout – sauf sur la façade – à des pans de parement en moellons.

II-16-Fig. 6 à
9

Seules quelques constructions de l'ultime génération³, sans doute contemporains du chantier de la cathédrale, manifestent une volonté de recourir systématiquement – et en particulier sur les murs de leur nef – à un parement de pierre de taille, mais dans un module particulier, que l'on peut qualifier de « petit appareil allongé ».

b. Le petit appareil allongé

Il nous faut ménager une place à part pour un certain nombre d'édifices, concentrés essentiellement en Angoumois, sur lesquels nous observons un gabarit de parement particulier, dont l'usage semble s'être développé parallèlement aux innovations les plus marquantes de la fin du XI^e et du début du XII^e siècle, quoi que l'on en relève des usages un peu plus tardifs⁴.

Jean George, qui a très bien repéré ce type d'appareil, le qualifie simplement de « petit appareil »⁵, reprenant une nomenclature développée par Camille Enlart. Il omet toutefois de démêler la confusion que crée cet auteur entre ce « petit appareil », plus ou moins assimilé au moellon, et ce qu'il nomme le « petit appareil allongé »⁶, défini comme « formé de pièces dont la longueur est au moins double de leur hauteur ». C'est ainsi que nous le nommerons, mais en pré isant que ce « petit appareil allongé » peut être constitué de pierres de

² Voir notice 16.

³ Mouthiers-sur-Boême, Puypéroux (notices 48 et 60).

⁴ TERNET (S.), *La construction...*, *op. cit.*, p.

⁵ GEORGE (J.) et GUÉRIN-BOUTAUD (A.), *Les églises romanes...*, *op. cit.*, p. 18.

⁶ ENLART (C.), *Manuel d'archéologie...*, *op. cit.*, t. 1, p. 6. Il faut dire qu'en 1928, au moment de la publication de l'étude de J. George et A. Guérin-Boutaud, l'étude de l'abbé Plat, qui devait mieux cerner les spécificités de l'appareil de moellons n'était pas encore parue.

taille comme de moellons : ce sont uniquement ses proportions qui lui valent son qualificatif. Nous avons donc à tenir compte de ces deux formules, même s'il nous est souvent impossible de les distinguer réellement, car, ainsi que nous l'avons expliqué plus haut, leur différence n'est pas forcément très grande en tête, c'est-à-dire sur leur face antérieure, qui peut être dressée même dans le cas de moellons. C'est surtout par sa face postérieure - ce que les maçons appellent la « queue » - qu'un moellon se distingue nettement d'une pierre de taille parfaitement parallélépipédique ; mais nous n'avons aucune possibilité d'observer de tels parements dégarnis.

Cependant, les différences, si elles existent, ont tendance à être gommées dans l'usage qui est fait de ce petit appareil allongé. Lorsqu'il s'agit de moellons, ils sont à ranger dans la catégorie des moellons équarris ou très fortement ébauchés, et seuls leurs angles émoussés et des joints un peu plus épais les distinguent en général des blocs que nous pouvons assimiler à des pierres de taille⁷. Dans les deux cas, les assises sont parfaitement réglées et l'apparence du parement très homogène et régulière. La liaison avec les chaînages des contreforts, notamment, s'opère de façon très maîtrisée, avec un nombre régulier d'assises - généralement deux, exceptionnellement trois - pour une hauteur de bloc de moyen appareil⁸. Dans le cas d'un appareil de pierres de taille, c'est la parfaite linéarité des joints et les angles vifs qui font la différence. Pour le reste le traitement est le même.

Pierre Dubourg-Novès a associé cette forme de parement à une période haute, considérant que le Palais Taillefer, résidence des comtes à Angoulême, a été construit ainsi et datant cette construction du milieu du XI^e siècle⁹.

Nous ne pouvons souscrire à cette hypothèse, dans la mesure où tous les édifices sur lesquels nous observons la présence de cet appareil offrent par ailleurs des symptômes évidents d'une réalisation contemporaine, voire postérieure à la charnière des deux siècles. Dans certains cas, il s'agit de moellons, aux angles encore émoussés et avec des joints qui peuvent être assez marqués. Aux chevets de Porcheresse, de Bécheresse ou de La Chapelle, à la limite méridionale des deux diocèses¹⁰, sur la nef de Claix¹¹, mais aussi sur les

IV-58-Fig.6

II-7-Fig. 4,5

III-48-Fig.3
III-27-Fig.4

IV-58-Fig.6
II-7-Fig.7
II-17-Fig.6

II-22-Fig. 2 et
3

⁷ A Porcheresse, à Bécheresse, en particulier, ces caractéristiques sont bien visibles.

⁸ A Mouthiers, à La Couronne, à Puypéroux.

⁹ DUBOURG-NOVES (P.), « L'art en Charente », *Congrès archéologique de France, Charente*, 1995, p. 12 et *Histoire d'Angoulême et de ses environs...*, *op. cit.*, p. 46-47.

¹⁰ Notices 58, 7 et 17.

¹¹ Notice 22.

parties orientales de Saint-Amant-de-Bonnieure¹² et de Cressé¹³, ou encore sur la nef de Coulgens ou au clocher de Couture¹⁴, ce type d'appareil est présent, soit de façon éparse - quelques assises ou quelques blocs mêlés à des calibres plus habituels - soit d'une façon plus systématique. A Porcheresse, cette systématisation est particulièrement sensible au chevet et de même qu'à La Chapelle, en partie basse de la travée sous clocher.

III-31-Fig. 6
et 7
III-28-Fig 3 et
4

IV-58-Fig.3

II-17-Fig.4

Cette pratique donne l'impression d'être spécifiquement angoumoisine, mais il est possible d'en trouver quelques exemples en Saintonge. Outre le chevet de Cressé, que nous avons déjà signalé, on observe cet appareil allongé sur la nef de l'église de Gémozac, qui est un édifice du XII^e siècle. L'usage de ce type d'appareil est également attesté sur certaines églises du Sud-Ouest : dans les assises inférieures du chevet de l'abbatiale de Saint-Sever, en Gascogne, sur les murs gouttereaux de la nef de Moirax¹⁵, aux chevets de Monsempron en Agenais et de Saint-Front-La Lémance¹⁶. On peut même penser que l'emploi de ces moellons allongés vient de ces régions plus méridionales, car il semble s'y dégager une certaine antériorité.

On peut donc associer ce format de parement aux régions charentaises dans un cadre chronologique situé entre les dernières années du XI^e et le milieu du XII^e siècle. La fin du XI^e siècle aura vu ce calibrage spécifique s'introduire dans l'architecture en moellons, technique dans laquelle ses modules réguliers s'adaptaient au mieux à un rythme d'assises venant se chaîner à des blocs de moyen appareil, dans un rapport stable. Cette pratique ne s'est pas éteinte avec le développement de la pierre taille, puisque à la suite de Mouthiers, de La Couronne et de Puyperoux, elle est encore présente de façon éclatante sur le transept de Saint-Amant-de-Boixe, dans les années 1120, sur le mur sud de la nef de Châteauneuf-sur-Charente ou encore à Lichères et à Touvre, dans cette même période. Le petit appareil allongé constitue encore le parement de l'église de plan centré de Saint-Michel-d'Entraygues, dont les textes nous livrent une date précise, puisqu'elle a été fondée en 1137. Dans tous ces cas, il s'agit clairement d'un appareil de pierre de taille très régulier¹⁷.

¹² Notice 66.

¹¹ Notices 25.

¹³ Notice 31.

¹⁴ Notice 28.

¹⁵ CABANOT (J.), *Les débuts de la sculpture dans le Sud-Ouest de la France*, Paris, 1987, p. 220.

¹⁶ DUBOURG-NOVES (P.), *Guyenne romane*, La-Pierre-qui-Vire, 1969, Pl. 50 et 91.

¹⁷ Sylvie Ternet associe également cet appareil aux calottes des coupoles et aux voûtes en cul-de-four appareillées ; cf. : TERNET (S.), *La construction...*, op. cit., vol. 1, p.

c. Les maçonneries mixtes : reprises ou technique particulière ?

Le type de structure que nous qualifions de maçonnerie mixte ne doit pas être confondu avec l'appareil mixte de tradition antique, qui correspond à l'utilisation conjointe en assises alternées de matériaux différents sur un même parement. Ce que nous observons relève de l'usage combiné, sur un même mur, de pans d'élévation en moellons et d'autres en pierres de taille de moyen appareil. La juxtaposition de ces deux formes de parements nous est déjà familière dans l'architecture traditionnelle du XI^e siècle à travers la dialectique qu'entretiennent les pierres des contours de baies, des contreforts et des chaînages d'angles avec les parements de moellons. Or, à une période que nous situons à la charnière des XI^e et XII^e siècles, nous observons des parements qui peuvent, sur une même élévation, comprendre des tranches horizontales conséquentes appartenant tantôt à l'une, tantôt à l'autre catégorie.

Dans de nombreux cas, ce sont les assises de moellons qui composent les parties inférieures des élévations. L'interprétation généralement admise de ce phénomène est celle d'une relance d'un mur plus ancien, dont on aurait conservé la base en moellons¹⁸, ce qui s'avère effectivement pertinent dans certains cas. Toutefois, cela revient à dire que l'on aurait fréquemment remonté en bel appareil des murs plus anciens, sans rien changer au plan et aux dispositions générales de l'édifice - ni agrandissement, ni modification des volumes - et en conservant quelquefois des arases de murs en moellons dont l'utilité peut paraître toute relative. Ce questionnement est assorti d'un constat : nous pouvons très rarement dégager des indices probants d'une reprise en sous-œuvre, qui laisse invariablement quelques traces d'ajustements ou de maladresses. Dans les exemples qui nous occupent, il en est où la proposition d'une reprise peut trouver quelque justification : c'est le cas au chevet de Saint-Thomas-de-Conac, où les irrégularités dans le rythme des contreforts et les évidentes maladresses dans l'insertion des fenêtres peuvent signifier que l'on a remanié une construction ancienne représentée par la partie inférieure de l'abside en moellons. Cela relève de l'évidence pour le rehaussement des murs

V-88-Fig.4 et
5

¹⁸ Pour ne citer que deux exemples qui ne soient pas de la région, dans son analyse de l'église de Dunières, Mme Pradalier-Schlumberger propose ce type d'interprétation pour le chevet, et Mme Gaborit relève plusieurs occurrences de telles reprises sur des édifices du XI^e siècle dans le Sud-Ouest, qu'elle associe à des projets de voûtement ; cf : PRADALIER-SCHLUMBERGER (M.), « L'église de Dunières », *CAI, Velay*, 1975, p. 564-575 et GABORIT (M.), *Les constructions de petit appareil...*, *op. cit.*, t. 1, p. 106-109.

gouttereaux de la nef de Notre-Dame de Saintes au XII^e siècle ou de celle Fenioux à la même période.

Mais il est des cas où, par exemple, deux assises en pierres de taille de moyen appareil viennent s'insérer dans le bas du mur, sous les moellons, comme aux absides de Consac ou La Chapelle. Pourquoi se serait-on donné la peine d'une telle insertion en sous-œuvre alors que l'on était supposé conserver justement la partie inférieure du mur antérieur pour faire l'économie de pierres de tailles ? On voit bien que le raisonnement incluant le principe d'une relance achoppe non seulement sur la difficulté à prouver matériellement cette reprise, mais qu'en plus, des signes contraires viennent lester cette théorie au moins pour les cas qui s'offrent à nous en pays charentais.

D'autre part, dans la récente étude consacrée à l'église Notre-Dame-la-Grande de Poitiers, il a été rappelé que l'alternance, sur le mur sud de la nef du XI^e siècle, de structures en pierres de taille et d'intervalles remplis en moellons n'avait rien d'accidentel. En effet, ce mur, aujourd'hui restauré, exhibe un véritable soubassement en moellons, rythmé par les pilastres portant les arcades qui englobent les baies et qui matérialisent les travées. La partie supérieure, délimitée au niveau des appuis des fenêtres, est, elle en bel appareil. Il s'agit bel et bien d'un recours à un appareil mixte sur une même élévation¹⁹, selon un jeu qui n'est pas totalement nouveau, puisqu'il renvoie à des alternances semblables qui affectent les murs d'édifices pouvant remonter au début du XI^e siècle, comme à Saint-Généroux.

Certes, nous rencontrons ce procédé essentiellement sur des parties orientales d'églises charentaises et non sur des nefs. Mais cela importe peu ici, car il nous semble qu'il relève d'un même principe. Le chevet et le transept de Consac, ainsi que celui de Nonac, que nous situons dans le premier quart du XII^e siècle, sont au cœur de cette problématique.

Plus largement, se pose la question de la relation entre le parement de pierre de taille et le parement de moellons dans des parties contemporaines d'un même édifice. A Coulgens, par exemple, l'élévation de la travée sous clocher est en bel appareil jusqu'à l'amorce de la tour, qui elle, est en moellons. Curieuse inversion de la formule qui ne saurait être attribuée à une relance des murs, mais bien au contraire, dans ce cas précis, à une possible reprise - voire une conception originelle - du parement de cette partie basse pour assurer la meilleure stabilité du clocher.

¹⁹ ANDRAULT-SCHMITT (C.), « L'architecture de l'église mariale du XI^e siècle », dans CAMUS (M.-Th.) et ANDRAULT-SCHMITT (C.) (dir.), *Notre-Dame-la-Grande de Poitiers. L'œuvre romane*, Paris, 2002, p. 181-182.

III-24-Fig.4
II-17-Fig.6

Planche
XXIV-Fig. a

IV-52-Fig.6

III-25-Fig.2

3.2. De faibles variations dans les plans

a. Mutation ou adaptation ?

Les changements qui affectent l'architecture romane à l'approche du XII^e siècle sont imperceptibles du point de vue du plan, et l'organisation générale des édifices ne se transforme que par petites touches. Nous constatons une relative permanence dans les plans, lorsqu'il nous est donné de les reconstituer ou de les observer dans un état pouvant être attribué aux environs de 1100. Le nombre de nefs à collatéraux ne varie guère, puisque seulement quatre nouveaux édifices, en dehors de Saint-Eutrope de Saintes, reçoivent une telle nef au cours des dernières décennies du XI^e siècle et au tout début du XII^e siècle²⁰. La nef unique, nous l'avons déjà souligné, fait partie de l'identité profonde de l'architecture romane charentaise, et elle le demeurera.

Toutefois, certains caractères s'affirment et les typologies de l'art roman de la maturité se mettent en place. Souvent, cela se manifeste sur des édifices existants, que l'on ne reconstruit pas intégralement, mais dont on modifie les caractéristiques, soit à travers des reprises en sous-œuvre et des collages, soit par des reconstructions partielles. Nous avons déjà vu que ce sont très majoritairement les parties orientales qui ont fait l'objet de ces reprises, tandis que des nefs anciennes ont pu être conservées en l'état ou faiblement transformées. La plus grande difficulté est de situer ces remaniements dans une chronologie absolue, car ils ont très bien pu être opérés intégralement ou partiellement au-delà de la période qui nous intéresse ici. Nous avons vu que l'abside de Notre-Dame de Saintes²¹ n'a été reconstruite qu'au milieu du XII^e siècle. Les chevets de Consac, de Mouthiers, de Rivières, de Saint-Laurent-de-la-Prée, de Sainte-Radegonde, de La Tâche ou de Taillant²², pour ne citer que ces quelques exemples, nous montrent que le processus de renouvellement s'est accentué au cours du XII^e siècle et s'est poursuivi bien au-delà de l'époque romane. Les nefs en moellons prolongées par de vastes chevets gothiques ne sont pas rares.

En somme, nous ne pouvons pointer aucun bouleversement fondamental dans l'agencement général du plan des édifices. En revanche, les grandes

²⁰ Cellefrouin, Cressé, Saint-Florent de La Rochefoucauld et Saint-Somin.

²¹ Notice 91.

²² Notices 48, 64, 23, 79, 90, 95 et 96.

nouveautés se manifestent dans la façon de concevoir volumes, structures et élévations. Une préoccupation en particulier, semble être au centre des processus de transformation des édifices, c'est la construction d'un clocher, associé systématiquement aux parties orientales de ces plans sans grande surprise. Nous aurons à y revenir.

b. La pérennisation du plan simple

Le plan simple, comprenant une nef unique prolongée par une travée droite - ce que René Crozet, et d'autres appellent un « faux-carré » - et une abside devient un prototype courant, que le XII^e siècle reproduira à satiété dans les deux diocèses, et ce quel que soit le statut de l'église. L'originalité qui peut être attribuée à cette phase de transformation, nous le verrons, est probablement la place accordée à la travée intermédiaire entre la nef et l'abside, travée qui est majoritairement, mais pas systématiquement, destinée à porter le clocher. La difficulté dans l'identification de la genèse de ce plan très caractéristique réside dans la rareté des témoins de la phase antérieure parvenus jusqu'à nous au complet. Nous avons signalé l'église de Dompierre-sur-Charente²³ comme pouvant être un de ces rares témoins ayant conservé l'intégralité de son plan simple du XI^e siècle. L'absence de travée droite intermédiaire y est remarquable, et probablement devons nous considérer que l'introduction de cette travée dans un certain nombre d'édifices correspond à la volonté de construire un clocher, ces deux éléments étant des facteurs communs d'une même évolution.

III-32-Fig.1 et
2

La zone de contact entre le sud de l'Angoumois et la Saintonge orientale, entre Barbezieux et Chalais²⁴, est un excellent conservatoire de ce type de plan sur des églises rurales. Pour autant, nous ne suivrons pas Charles Daras lorsqu'il place l'église de Porcheresse à l'origine de cette formule²⁵ en Angoumois. En effet, d'autres édifices, plus dispersés, et ce dans les deux diocèses, présentent des plans semblables, et à des dates qui peuvent éventuellement être antérieures à celles proposées pour Porcheresse²⁶. Dans ce même secteur, les églises de

²³ Notice 32.

²⁴ Bécheresse, Chavenat, Cressac, Porcheresse, Poullignac, Saint-Cybard-de-Montmoreau, Saint-Laurent-de-Belzagot répondent à ces caractéristiques.

²⁵ DARAS (C.), *Les églises du XI^e siècle...*, *op. cit.*, p. 204-205.

²⁶ Coulgens, au nord d'Angoulême, Saint-Trojan, en Cognaçais, Consac ou Saint-Hilaire-du-Bois en Haute Saintonge, et d'autres encore, peuvent entrer dans ce groupe. Or, les deux premières églises

Chavenat ou de Poullignac, par exemple, en sont probablement parmi les premières illustrations.

II-20-Fig.1
V-59-Fig.1

Deux variantes de ce plan sans transept sont à noter. La version la plus simple est celle où la travée droite sous clocher est de même largeur que la nef. L'autre formule correspond à ce que l'abbé Michon avait qualifié en son temps de « clocher à base étroite », c'est-à-dire que la travée intermédiaire est légèrement plus étroite que la nef²⁷. Cela n'implique pas forcément un plan carré pour la travée sous clocher. Certaines bases de clochers sont donc barlongues.

II-17-Fig.1
III-25-Fig.1

c. Des plans à transept peu novateurs

Des formes sans grandes surprises

La présence d'un transept n'est pas, en soi, une caractéristique novatrice. Le fait qu'une part toujours marginale d'églises possède un plan en croix latine est une des constantes de l'architecture religieuse des pays charentais, et cela ne variera guère au XII^e siècle. De fait, les transepts qu'un certain nombre de caractéristiques situe à l'évidence dans une phase tardive²⁸, n'offrent que peu de variantes par rapport à la forme « traditionnelle » dont on trouve l'expression à Notre-Dame de Saintes, Saint-Martial-de-Vitaterne ou Saint-Martin de l'île d'Aix, par exemple. La présence d'absidioles sur les bras des transepts est un phénomène qui ne connaît qu'une seule exception avérée, sur l'église de Passirac²⁹. Nous savons qu'il s'agit d'un cas assez tardif, puisque les bras du transept appartiennent à l'édifice consacré en 1077. En d'autres lieux, les absidioles ont disparu, mais nous pouvons aisément les restituer, leur arc de liaison étant généralement conservé.

V-91-Fig.12
V-82-Fig. 1 et
10
II-1-Fig. 1 et
3

IV-53-Fig.1
et 5

Une seule chose est sûre : la notion - très minoritaire - de « transept bas », que nous avons pu évoquer à propos d'édifices du début du XI^e siècle, ne trouve plus qu'un très faible écho dans les dernières décennies. Les bras sont systématiquement aussi hauts que les nefs auxquelles ils s'articulent. Une seule exception pourrait être suggérée, avec l'hypothétique transept de Saint-

sont probablement un peu antérieures à Porcheresse, dont nous situons l'édification du chevet aux environs de 1100.

²⁷ Notice 20.

²⁸ Conzac, Nonac,

²⁹ Notice 53.

Laurent-de-la-Prée, que nous situons dans la seconde moitié du XI^e siècle et qui reprend - s'il s'agit bien d'un transept - un schéma comparable à ceux qui se dessinent à Bassac ou à Jarnac.

V-79-Fig. 1 et
6

Certains transepts tardifs sont mutilés, inachevés ou simplement déséquilibrés, puisqu'ils ne possèdent qu'un seul bras. C'est le cas à Rivières, où le bras sud a simplement été démoli. A Nanclars, nous ignorons si un bras nord a existé ou si l'aile monastique qui s'appuie contre la base du clocher en a empêché la construction dès l'origine. Le cas de Brie-sous-Chalais pose, plus encore que celui de Nanclars, la question de la cohérence du projet. S'agit-il d'un bras de transept ou d'une chapelle latérale ?³⁰ Nous opterons ici pour la seconde proposition, tout comme à l'église des Pins, où, ce qui pourrait passer pour un bras de transept sur le plan, se révèle être une chapelle latérale disposée parallèlement au chevet, comme l'indique sa voûte en berceau. Mais il serait périlleux de dégager une typologie de telles variantes, qui relèvent probablement d'aléas qu'il nous est impossible de saisir³¹.

IV-64-Fig. 1
et 5
III-49-Fig. 1

II-14-Fig. 1 et
3

IV-57-Fig. 1
et 4

En somme, si nous nous en tenons strictement à l'évocation des dispositions générales de ces transepts, sans préjuger des problèmes d'articulation et de voûtement liés à la présence d'un clocher, nous pouvons affirmer qu'il n'y a guère d'évolution dans le dessin général de leur bras, dans la présence, assez convenue, des absidioles orientées et dans le traitement des élévations tout en sobriété.

Un problème de chronologie

Un point particulier, qui mérite d'être souligné, n'est pas pleinement résolu à nos yeux. Cela rejoint le questionnement relatif à la présence de maçonneries associant moellons et pierres de taille sur des registres superposés, et l'ambiguïté qui s'en dégage. Plusieurs transepts sont difficiles à situer précisément dans une chronologie relative, tant leur facture est encore tournée vers la tradition, alors qu'ils intègrent déjà des dispositifs très élaborés, en particulier à la croisée, qui est systématiquement surmontée d'un clocher et dont les rez-de-chaussée ont reçu des dispositifs d'articulation et d'étalement parfois très sophistiqués, sur lesquels nous aurons à revenir. Dans la plupart des cas qui

³⁰ Cela est avéré à l'église des Pins.

³¹ D'autres cas, également tardifs, nous montrent en tout cas que l'on a pu, sans doute pour agrandir un édifice, le doter d'un bras de transept unique au XII^e siècle. C'est le cas à Vindelle, en Angoumois (liste annexe, fiche 150).

nous préoccupent, l'enveloppe des bras est encore en moellons, avec une articulation extérieure très sommaire, des absidioles d'un modèle extrêmement simple et des fenêtres de type archaïque. Cela se vérifie à Nanclars, mais là on est encore dans un contexte relativement homogène. Ce sont surtout les églises de Conzac, de Nonac, de Cressé, de Passirac et de Saint-Sornin qui nous plongent dans la perplexité. En d'autres lieux, où la croisée est déjà très élaborée, les bras ont disparu³² ou leur transformation est trop radicale³³ et il ne nous est plus possible de les prendre en considération.

IV-52-Fig. 1,
6 et 7
III-31-Fig. 1
IV-53-Fig. 1
et 4

IV-64-Fig. 1
II-11-Fig. 1

Quel est le problème ? Il s'agit de déterminer si ces transepts sont les vestiges conservés d'un édifice antérieur que l'on aurait restructuré ou s'il s'agit de constructions appartenant à un seul projet dans lequel certaines parties - les bras, en l'occurrence - auraient été traitées selon un mode traditionnel inchangé et d'autres d'une manière plus novatrice, et ce parfois très tard après 1100. Le hiatus est parfois tellement grand, notamment à Nonac et à Conzac, où la structure des piliers de la croisée, le décor sculpté et le traitement de l'abside ne sauraient être antérieurs aux années 1120 - qu'on serait tenté d'adopter la première proposition et d'évacuer le problème. Dans ce cas, ces bras de transept seraient simplement à ranger parmi les témoins de l'architecture du XI^e siècle, et ils viendraient grossir un groupe déjà constitué. Pourtant, absolument aucun autre indice archéologique ne vient jamais nous conforter dans cette voie. Nous avons vu d'autre part que sur au moins deux de ces édifices, le traitement de l'abside peut être interprété comme un simple recours à une technique mixte de parement, et ce, probablement, dans la même phase tardive.

Devant l'impossibilité de trancher, nous considérerons que dans un sens ou dans l'autre, qu'il s'agisse de transepts construits « à l'ancienne » dans un contexte tardif ou de bras anciens conservés lors de réaménagement, cela nous montre à tout le moins, un attachement à cette forme traditionnelle, et une position marginale des bras du transept dans le processus d'innovation.

Enfin, il faut considérer les transepts du point de vue de leur relation à la nef. Une fois de plus, nous sommes confrontés à une diversité qui nous interdit toute généralisation. A Cellefrouin, à Saint-Florent de La Rochefoucauld sans doute, à Saint-Sornin, à Cressé, les transepts sont liés à des nefs à collatéraux. Dans d'autres édifices, c'est une nef unique pouvant être plus large que la croisée ou de même largeur, avec à chaque fois des solutions d'articulation différentes

II-16-Fig. 1
IV-65-Fig. 1
V-87-Fig. 2
III-31-Fig. 1

³² Saint-Martial-de-Mirambeau, Rivières,

³³ Bougneau.

que nous analyserons plus loin. Mais aucun caractère fort et récurrent ne se dégage de cet ensemble à la fois trop réduit et trop éclaté.

d. Les chevets : peu de variations dans les plans

Prédominance des absides

Qu'il y ait transept ou pas, qu'elle soit ou non précédée d'une travée sous clocher, l'abside en hémicycle s'impose majoritairement dans les édifices qui ont conservé des parties orientales construites ou remaniées dans la dernière phase de notre période d'étude. Là encore, la continuité est de mise. Dans le cas de la présence d'une travée sous clocher, celle-ci se termine presque toujours par une abside, au moins dans cette première phase de mise en place d'un schéma qui va évoluer au XII^e siècle vers un étirement encore plus grand vers l'est, surtout en Saintonge.

Dans bien des cas, l'abside elle-même s'étire imperceptiblement, et, au lieu de former un demi-cercle parfait, elle dessine souvent un U, qui ménage une courte travée droite à l'est de la travée sous clocher³⁴.

Quelques formes particulières

Les formes de chevets atypiques ne sont finalement pas caractéristiques d'une période ou d'une dynamique particulière. Comme nous en avons observé sur les constructions encore marquées par la tradition, nous trouvons dans les édifices davantage marqués par des traits novateurs quelques cas isolés qui se distinguent par leur singularité.

Le chevet de Cellefrouin, bien entendu, diffère dans son plan de la majorité des chevets plus anciens connus et de ceux de sa génération. La travée de chœur et son abside encadrées par deux chapelles absidiales orientées, plus petites et s'ouvrant sur les bras du transept, peut être interprétée comme un compromis entre le plan à chapelles échelonnées et le type plus classique où les absidioles des bras du transept sont détachées du sanctuaire. On a l'impression que c'est la faible amplitude du transept qui a suscité cette juxtaposition et on

II-16-Fig.1

³⁴ Porcheresse, Bécheresse, Fontenille, Brie-sous-Chalais ...

ne sent pas une véritable volonté de regroupement des espaces liturgiques en un ensemble hiérarchisé et unifié. D'ailleurs les passages entre ces espaces sont modernes. L'isolement même de ce dispositif dans la région ne nous permet pas d'aller au-delà du constat de sa singularité et le seul lien qui s'offre à nous est celui qui se dessine avec l'église, plus ancienne, de Saint-Généroux, dans le nord du Poitou .

Les chevets de Nanclars et de Bougneau sont plus exceptionnels, car ils se réfèrent à des prototypes nettement moins nombreux et plus dispersés encore. Il faut aller en Auvergne, à Manglieu ou à Saint-Etienne de Gannat, pour trouver des chevets intégrant une abside en hémicycle dans une enveloppe quadrangulaire. Si le cas de Nanclars se laisse difficilement enfermer dans une typologie trop stricte, parce qu'il est sans doute le fruit d'un repentir, le cas de Bougneau a depuis longtemps attiré l'attention par sa remarquable analogie avec le chevet de l'église Saint-Mamet de Peyrusse-Grande³⁵, un prieuré gersois de l'abbaye clunisienne de Saint-Orens d'Auch. Voilà l'amorce d'une relation privilégiée avec la Gascogne qui se dessine et que confirmeront d'autres aspects de cet édifice peu commun.

Le chevet de Montbron est incontestablement le plus original avec ses cinq absidioles jointives qui créent un effet de bourgeonnement des plus pittoresque. La comparaison avec Puypéroux a déjà été proposée et elle va de soi. Toutefois, à Montbron, il s'agit d'une forme beaucoup plus élaborée, où les parois extérieures des volumes sont structurées et animées par des arcades. Malheureusement nous ne pouvons pousser très loin l'analyse de ce chevet, qui est le fruit d'une reconstruction complète par Abadie.

III-49-Fig.2
II-11-Fig. 8 et
11

Planche s
XXV-Fig. a
et XXVII-Fig.
b

III-42-Fig.1 et
2

IV-60-Fig. 6
et 7

La travée droite : tradition ou nouveauté ?

La plupart des églises qui nous donnent des signes d'appartenance à une génération nouvelle possèdent en avant de leur abside une travée droite plus ou moins longue, mais qui correspond souvent à la base d'un clocher lorsque l'on est en présence d'un plan simple.

Il serait toutefois abusif de considérer que le développement de la travée droite intermédiaire entre nef et abside ou entre transept et abside soit exclusivement lié à la construction d'un clocher. De même, nous ne saurions

³⁵ Voir notamment DURLIAT (M.), «L'église de Peyrusse-Grande », *Bull. de la Soc. hist., lit. et scient. du Gers*, 1959, p. 95-105 et «L'église de Peyrusse-Grande », *CAF, Gascogne*, 1970, p. 43-54.

affirmer que le développement de cette travée est, en soi, une innovation. Il se pourrait même que cette travée fasse partie de l'héritage traditionnel, bien que nous n'en ayons pas de preuve pour la région. L'abside primitive de Notre-Dame de Saintes était déjà étirée en profondeur et précédée d'une partie rectiligne, même si celle qui fut reconstruite au XII^e est encore plus longue. A Saint-Martial-de-Vitaterne, on devine l'amorce d'une travée droite sur les vestiges d'un chevet qui pourrait être d'origine ancienne. A Saint-Trojan, la travée droite existe bel et bien, avec un rétrécissement caractéristique, et même si nous ignorons si elle se prolongeait par une abside, elle a fait l'objet d'un soin particulier, puisqu'on a doté ses élévations intérieures d'un jeu d'arcades assez sophistiqué. Toutefois, le clocher a été édifié un peu plus tard latéralement et non pas sur cette travée droite. Le raisonnement se trouve toutefois entravé ici par la méconnaissance que nous avons de la terminaison orientale primitive. Si la travée se fermait par un simple mur droit, cela en ferait un chevet carré et non plus un segment intermédiaire du plan.

V-91-Fig.12

V-82-Fig. 8 et
9
V-89-Fig.7

Un autre exemple vient illustrer cet aspect particulier sur un plan simple. A Saint-Thomas-de-Conac, que nous pensons être une église sans transept, il y a bel et bien une travée droite qui se dessine, aussi bien en plan qu'en volume, entre l'abside en hémicycle et la nef transformée, mais dont l'extrémité orientale, pouvant passer aujourd'hui pour la croisée d'un transept mutilé, est légèrement plus large. La question de la nécessité de ces travées se pose donc aussi au-delà de celle des clochers. A Saint-Thomas, la présence d'un prieuré, et donc d'une communauté de moines bénédictins, a pu jouer un rôle dans l'aménagement d'un espace liturgique plus développé, à l'instar de ce qui se passait à la même époque à Saint-Eutrope de Saintes. On imagine les stalles des religieux dans cette partie droite, l'autel étant placé dans l'abside. Cette hypothèse peut également s'appliquer à certaines églises dotées de transepts, qui possèdent, pour une partie d'entre elles, un chevet relativement profond. A Cellefrouin, le dispositif des chapelles jointives s'applique à une abside précédée par une ample travée droite. A Montignac-sur-Charente, les relevés et les photographies des vestiges révèlent une travée rectangulaire, sans doute animée par des pilastres ou de colonnes, en avant de l'abside.

V-88-Fig.1

II-16-Fig. 1 et
10
III-44-Fig. 1
et 8

Encore une fois, les lacunes du *corpus* nous interdisent toute conclusion péremptoire.

A l'issue de cette rapide approche de l'évolution des plans, une question se pose : qu'y a-t-il de réellement novateur dans les églises de la fin du XI^e et du début du XII^e siècle en pays charentais ?

3.3. *Le défi monumental des clochers*

a. *Un nouvel enjeu*

Le chapitre précédent nous a montré que les mutations ne touchent pas fondamentalement l'organisation générale du plan des églises. Tout au plus assiste-t-on à la stabilisation de quelques archétypes simples auxquels on ne dérogera qu'exceptionnellement. En fait, tout indique que les enjeux de l'innovation sont ailleurs. Le clocher en est une des principales composantes.

Élever un clocher sur l'église semble être, à l'horizon de la fin du XI^e siècle, une des nouvelles aspirations fortes dans l'architecture religieuse des pays charentais. Le clocher est le symbole d'une Eglise peut-être plus sûre d'elle face au pouvoir laïc, se manifestant dans le paysage à travers une tour, d'où résonne l'appel aux offices religieux, et qui rythme le temps des hommes. Il est là aussi pour imprimer au regard un mouvement ascensionnel éminemment symbolique, qui matérialise dans l'architecture l'aspiration à l'élévation de l'âme devant animer la société chrétienne. Cette nouvelle ambition sera magistralement illustrée par les deux tours que fait édifier à l'aube du XII^e siècle l'évêque d'Angoulême sur sa nouvelle cathédrale. Mais en ce qui nous concerne, c'est à l'Abbaye-aux-Dames de Saintes, que nous trouvons un excellent exemple de l'introduction - au sens strict de ce terme - d'un clocher monumental dans une église qui en était dépourvue à l'origine. Or, ici, ce projet, qui dut connaître quelques hésitations, est initié dès le début du siècle, sans doute vers 1110. N'oublions pas qu'à cette époque le chantier de Saint-Eutrope de Saintes en est également à la croisée du transept et donc au clocher qui doit s'y élever, et qu'en Poitou, la tour de Notre-Dame-la-Grande, autre église mariale, vient d'être achevée et consacrée en 1086³⁶. D'autres exemples de clochers du XI^e siècle nous sont fournis en Limousin. Les tours de l'abbatiale Saint-Martial et de la cathédrale de Limoges, qui ont disparu, ont laissé le souvenir de leur silhouette, sans doute à l'origine d'autres clochers encore conservés comme ceux de Saint-Léonard-de-Noblat ou de l'abbaye de Brantôme en Périgord. Cette dernière possède une tour à gables depuis le milieu du XI^e siècle. Si l'exemple de Notre-Dame de Saintes est particulièrement parlant quant à l'état d'esprit qui anime les

³⁶ Voir CAMUS (M.-Th.) et ANDRAULT-SCHMITT (C.) (dir.), *Notre-Dame-la-Grande...*, *op. cit.*, p. 17-18

commanditaires et les bâtisseurs charentais de cette période, il n'en est pas forcément le plus précoce.

Nous pensons que l'édification de clochers a commencé à se systématiser dans le dernier tiers du XI^e siècle, mais aucun monument d'ampleur n'est là pour nous offrir un point de départ à ce mouvement. Nous ne pouvons que constater le développement de ces tours campanaires, qui conditionnent pour une bonne part la nouvelle physionomie des édifices, jusque dans les constructions les plus modestes. Nous pouvons suivre, en revanche le processus d'adaptation des plans traditionnels que nous avons repérés précédemment à l'introduction de ce volume singulier. La présence d'une tour au rez-de-chaussée voûtée, portant le poids d'un beffroi et devant résister aux vibrations des carillons, génère, par delà ses propres références formelles, de multiples aménagements connexes qui modifient l'organisation spatiale et l'articulation des parois, entraînant *de facto* un bouleversement des conceptions esthétiques.

b. Des implantations variées autour du pôle oriental

En pays charentais, point de clochers-porches occidentaux, semble-il, même si une présomption existe à propos de la cathédrale de Saintes réédifiée au XII^e siècle³⁷. Nous avons déjà noté que les quelques façades qui se laissent saisir dans leur état du XI^e siècle paraissent réduites à une stricte muralité. Alors même qu'aux portes de nos deux diocèses les églises de Lesterps ou de Saint-Maixent dressent leurs tours occidentales, les pays charentais tournent résolument le dos à ces modèles séduisants, affichant par là, sans doute, un trait identitaire que nous ne pouvons définir que par défaut. Néanmoins, ce refus d'une formule à portée de main a une conséquence immédiate sur les choix d'implantation des clocher, lorsque s'ouvre l'ère de l'érection des tours campanaires. Les clochers seront donc placés systématiquement au plus près de l'espace liturgique par excellence, le chevet, ou à sa périphérie immédiate : transept, travée de chœur ou, par défaut sans doute, contre une extrémité orientale de la nef.

Le problème posé par l'édification d'un clocher se voit proposer plusieurs solutions au tournant des deux siècles. La plus élémentaire, qui sera parfois

³⁷ BLOMME (Y.), *Guide des églises de Saintes*, Saint-Jean-d'Angély, 1985.

encore appliquée au cours du XII^e siècle, consiste en l'adjonction ou en l'aménagement d'un volume latéral, ce qui évite d'avoir à intégrer la partie basse de la tour dans le corps de l'édifice. Cette solution est d'ailleurs utilisée aussi à la cathédrale d'Angoulême, où les tours s'élèvent à l'extrémité des bras du transept sans incidence véritable sur le volume principal de l'église.

Néanmoins, le seul clocher latéral que nous puissions intégrer complètement à notre champ d'étude est celui de Saint-Denis-du-Pin, dont la tour semble encore appartenir au début du XII^e siècle, son rez-de-chaussée étant en moellons. En cela, elle s'apparente évidemment aux clochers de Bassac et de Jarnac, ou à ceux de Saint-Trojan et de Saint-Thomas-de-Conac, mais ceux-ci sont tous des clocher du XII^e siècle, ayant pu être remaniés plus tard encore. Les deux premiers sont établis sur d'anciens bras de transepts bas et les seconds relèvent de projets complets assez tardifs. Nous avons pu invoquer aussi l'exemple de Saint-Georges-de-Montagne, en Gironde à cette différence près que ce clocher s'élève sur un véritable bras de transept, alors qu'à Saint-Denis, nous avons toutes les raisons de penser que la tour a été conçue pour elle-même et qu'on l'a plaquée contre la travée droite précédent le chevet.

La formule la plus satisfaisante du point de vue de l'équilibre des masses et de la silhouette est évidemment celle de la tour de croisée. Et de fait, une partie des églises à transept ont reçu un clocher, soit dans le cadre d'un programme de construction neuve, soit par insertion dans un bâti antérieur, comme à Notre-Dame de Saintes.

Enfin, il y a des exemples plus singuliers, où la présence d'un transept n'a pas été mise à profit pour insérer le clocher à la croisée, mais où l'on a ménagé une travée intermédiaire à l'est de celle-ci pour y implanter la tour. Cela a pu s'inscrire dans le cadre d'un projet de réaménagement complet du chevet à Bougneau, mais à Thaims, cette configuration semble être le fruit de multiples hésitations dans la transformation d'un édifice préroman, et la présence du transept n'était peut-être pas prévue au moment de l'érection du clocher.

c. Voûtement et articulation de la travée sous clocher

Même sur de petits édifices ruraux, concevoir un clocher-tour entraîne des problèmes nouveaux, de stabilité, de structuration des murs, d'articulation des travées, de renforcement des maçonneries qui devront supporter les vibrations des cloches, de voûtement du rez-de-chaussée de la tour, surtout

IV-70-Fig. 2,
4 et 7

II-6-Fig. 5
III-36-Fig.10

Planche
XXIX, Fig.a

II-11-Fig. 2
V-97-Fig. 3

quand celle-ci doit s'intégrer dans la continuité du bâti. Les différents types d'implantations ont suscité des solutions variées, qui ont contribué à la constitution de nouveaux schémas structurels, eux-mêmes sources de créations esthétiques et plastiques originales. L'art roman, qui tend vers la mise en évidence des structures architectoniques et l'identification des rapports entre différents modules qui composent l'édifice, trouve là un nouveau terrain de conquête.

Voûter la travée sous clocher

Le couvrement de la travée sous clocher par une voûte participe pleinement de ce passage vers une nouvelle forme de monumentalité. Trois types de voûtes s'imposent sur ces travées, et il n'est pas étonnant, sans doute, après ce que nous venons de voir, que la coupole sur trompes et ses variantes en forment le groupe majoritaire. Toutefois, d'autres solutions ont pu être mises en œuvre, à commencer par la simple voûte en berceau reposant sur les murs latéraux. La troisième option retenue dans au moins quatre édifices qui peuvent encore nous concerner, et souvent utilisée par la suite, est celle de la coupole sur pendentifs ou du moins de ses premières versions. Somme toute, en comparaison avec d'autres régions telles que le Berry, l'Anjou ou la Touraine, nous ne rencontrons qu'une variété assez réduite d'adaptations de ces différents modes de voûtement.

La coupole sur trompes et ses dérivés

La coupole sur trompes est sans doute le mode de couvrement le plus facile à insérer dans un volume quadrangulaire par l'installation dans les angles de quatre encorbellements en voûtes coniques semblables dans leur structure à des arrière-voussures de fenêtres³⁸, qui permettent de créer des pans coupés sur lesquels on établira une calotte. La forme de la coupole peut s'adapter sans trop de difficultés - hémisphère plus ou moins gauchie, pans triangulaires en arcs de cloître, coupole oblongue - selon le plan de la travée et le savoir-faire des constructeurs.

Le principe des trompes peut être remplacé par un système extrêmement simple de dalles horizontales posées de biais en encorbellement et soulagées par

³⁸ CHAPPUIS (R.), « Géométrie et structure des coupoles sur pendentifs dans les églises romanes entre Loire et Pyrénées », *BM*, t. CXX, 1962, p. 7-39, en particulier p. 17.

des corbeaux. Ce système est utilisé à Cellefrouin et à Montbron, ainsi qu'à Yvrac³⁹, que nous avons sélectionné dans notre liste annexe, mais dans ce dernier cas, il s'agit d'une église dépourvue de transept⁴⁰. Ces trois édifices charentais montrent une application originale, qui superpose à de minuscules trompes une dalle unique, dans le cas de Cellefrouin et d'Yvrac, et un étage de trois dalles à Montbron. Il s'agit des trois seules illustrations de cette manière particulière d'associer trompes et encorbellements⁴¹. Comme l'a rappelé René Chappuis⁴², ce dispositif très rare fait partie des expériences empiriques menées par les bâtisseurs qui étaient confrontés à des modes de voûtement qu'ils ne maîtrisaient pas encore pleinement. Nous pouvons donc penser que ce type de coupes se situe parmi les premières expériences de couverture de croisées de transept ou de travées sous clochers en pays de Charente dans les dernières années du XI^e siècle.

II-1-Fig.13
III-42-Fig.16

Dans le même esprit et à la même période, une autre variante est proposée par deux églises de la Saintonge méridionale : Saint-Martial-de-Mirambeau et Semoussac. Là, ce sont de simples arcs posés de biais sur les extradors des arcs encadrant la travée qui forment un encorbellement suffisant pour réduire les angles et permettre la pose de la coupole.

V-81-Fig. 11
et 12
V-94-Fig.10
et 11

Mais des techniques encore plus rudimentaires ont pu être mises en œuvre. A Nanclars est conservée une coupole qui témoigne d'une formule très sommaire de l'encorbellement, puisque de simples dalles sont posées de biais dans les angles, ce qui a permis d'installer une calotte ovoïde gauchie sur la plateforme ainsi obtenue.

III-49-Fig 13

A Saint-Denis-du-Pin, il semble que le rez-de-chaussée du clocher, s'inscrivant dans une surface très réduite, pouvait être couvert d'une petite voûte sur encorbellements dont ne subsistent que quelques traces d'arrachements dans les angles.

V-91-Fig.26

Reste enfin la véritable coupole sur trompes, dont Notre-Dame de Saintes possède un des exemplaires les plus aboutis. On y ajoutera celles d'Ambleville, de

II-2-Fig.3

³⁹ Liste annexe, fiche 152. Il semble que l'application de ce procédé à Yvrac soit plus tardif : les arcs est et ouest de cette travée sous clocher sont brisés.

⁴⁰ Deux autres édifices, également plus tardifs, possèdent des encorbellements, mais sans trompes ; il s'agit de Luxé et Villefagnan, dans le nord de l'Angoumois.

⁴¹ Les autres coupes sur encorbellements, situées en Poitou (Blanzay et Genouillé) et en Berry (Neuilly-en-Dun), ne possèdent pas de trompes ; voir aussi CROZET (R.), *L'art roman en Poitou*, Paris, 1948, p. 128 ; cet auteur signale la variante de Vaux-en-Couhé, où ils n'y a ni trompes ni modillons.

⁴² CHAPPUIS (R.), « Un petit groupe de coupes romanes montées sur encorbellements », *MSAHC*, 1971, p. 421-425.

Consac, de Cressé, de Passirac, de Thaims, ainsi que la version déjà très sophistiquée - nous sommes au-delà de 1110 - de Saint-Sornin, où la calotte hémisphérique est renforcée par une série de nervures toriques. Une petite variante se signale à Rivières, où, dans chaque angle, un bandeau disposé en équerre forme saillie sous la trompe. Notons que les trompes peuvent être fourrées, avec un blocage de moellons pour la structure et des claveaux taillés uniquement sur l'extrémité, comme à Notre-Dame de Saintes, ou entièrement clavés, comme à Cressé. On retrouve là les mêmes options que sur les ébrasements des fenêtres du XI^e siècle.

III-31-Fig.12
IV-53-Fig.8
et 10
V-87-Fig.5

IV-64-Fig. 10

Les coupoles sur pendentifs

Plusieurs édifices possèdent sous leur clocher des coupoles sur pendentifs qui n'appartiennent plus à notre problématique, vu leur réalisation tardive. Nous éliminerons d'emblée celle de Lagarde-sur-le-Né, comparable, y compris dans son mode d'insertion dans une travée plus ancienne, à celles des clochers de Bassac et Jarnac. Celle, très sophistiquée, de Conzac, portée par des faisceaux de colonnes et dotée d'un exceptionnel tambour ne relève déjà plus de notre étude, même si elle est associée à un transept aux formes archaïques dont nous ne pouvons déterminer clairement s'il s'agit d'une construction contemporaine ou antérieure. A La Chapelle, il s'agit également d'une forme très aboutie de coupole appareillé du début du XII^e siècle, portée par des piliers qui rétrécissent la travée barlongue pour créer un plan carré. A Nonac, enfin, la structure des supports, comparable à celle des piliers de Conzac, nous indique également une réalisation tardive. Toutefois, on y découvre une coupole dont les pendentifs correspondent plutôt à des angles rentrants sommairement gauchis qu'à des triangles sphéroïdes à la courbe régulière.

IV-52-Fig. 10

Quatre autres coupoles assimilables à la forme sur pendentifs retiennent davantage notre attention. Toutes ont des calottes en blocage et deux d'entre elles - Bécheresse et Consac - ont des pendentifs plats, c'est-à-dire qu'elles participent probablement de versions encore balbutiantes et empiriques de cette technique appliquée aux constructions romanes. Au lieu d'avoir des pendentifs appareillés et en courbe et en encorbellement régulier, on a conçu dans les angles des encorbellement en forme de panneaux triangulaires plats inclinés vers l'intérieur. René Chappuis, voyait dans le cas de Bécheresse le résultat du remaniement d'une coupole sur trompes⁴³. Certes, les supports de la coupole ont été remaniés - on a supprimé au XII^e siècle des ressauts de piliers pour les

II-7-Fig.7
II-23-Fig. 8 et
9

⁴³ CHAPPUIS (R.), « Géométrie et structure... », *op. cit.*, p. 13.

remplacer par des culs-de-lampe. Mais la comparaison avec Consac, qui semble avoir échappé à cet auteur, nous montre qu'il s'agit plutôt d'un compromis entre la coupole sur pendentifs et la coupole sur encorbellements, qu'il a d'ailleurs lui-même repéré en d'autres régions⁴⁴.

Les deux autres coupoles, celle de Porcheresse et celle de Saint-Eutrope, se rapprochent par la structure de leurs pendentifs, de celle de Nonac, évoquée plus haut. Elles s'en distinguent pourtant en un point essentiel : l'absence de bandeau saillant séparant la calotte des pendentifs. Nous percevons là un système tout aussi empirique, supposant une construction sur établie avec un coffrage unique échafaudé depuis le sol. Il est vrai que les travées concernées ne sont ni très hautes, ni de très grande envergure. Ce type de coupole, dont la calotte n'est que le prolongement sans interruption des pendentifs, rappelle certaines expériences du XI^e siècle dans la région de la Loire⁴⁵.

IV-58-Fig.8
IV-74-Fig.7

Les voûtes en berceau

Moins nombreuses que les coupoles, mais demandant un système d'articulation moins rigoureux - il s'agit plutôt d'étayer les murs latéraux - ces voûtes, facile à réaliser connaissent un certain succès jusqu'au début du XII^e siècle sur des travées qui n'ont pas, en général, une grande envergure, ce qui limite les risques. Il est donc logique de trouver ce type de voûte sur des édifices qui peuvent correspondre à la première phase d'expérimentation de ces nouvelles formes de monumentalité. A Poullignac, on devine l'empirisme de la construction, qui a nécessité l'insertion de piliers dans les angles de la travée pour établir des doubleaux, ainsi que l'insertion d'un doubleau central en pénétration, du fait de l'épaisseur insuffisante des piliers médians.

IV-59-Fig. 12
et 13

A Saint-Amant-de-Bonnieure, aux Pins, à Couture, les formules sont un peu mieux intégrées, de même qu'à Cressac, à Coulgens et à Mognac. Mais l'intérêt de ces voûtes en berceau, toujours conçues en blocage réside surtout dans la manière d'agencer les murs qui les reçoivent, nous y reviendrons donc dans le chapitre consacré aux articulations.

IV-66-Fig.10
IV-57-Fig.6
III-30-Fig. 11
III-47-Fig. 8

⁴⁴ CHAPPUIS (R.), « Les coupoles romanes du Lot-et-Garonne », *CAI, Agenais*, 1969, p. 53, fig. 10.

⁴⁵ MALLET (J.), *L'art roman de l'ancien Anjou...*, *op. cit.*, p. 210-211.

Structurer une travée droite

Une procédure de reconstruction modulaire

Monter un clocher sur une travée droite représente la combinaison la plus simple d'une tour intégrée à un volume bâti, qui peut s'accommoder d'une conception modulaire en alignement. Trois séquences sont ainsi définies : la nef, qui peut être conservée dans son état ancien, le clocher, qui peut se présenter comme un prolongement de la nef ou comme un module plus étroit, et le chevet, quelle que soit sa forme. Les clochers implantés sur le chevet répondent finalement de la même conception, mais en combinant les deux derniers modules. Dans le cas, où la travée sous clocher s'inscrit directement dans le prolongement des murs gouttereaux de la nef, le clocher peut être conçu selon un plan barlong pour éviter un effet trop massif. C'est ce qui se produit à Coulgens et à La Chapelle, en particulier.

III-25-Fig.1
II-17-Fig.1

Il semble plus simple dans le cas de ces travées droites, de reconstruire intégralement les parties orientales, en commençant par la travée du clocher, et en terminant par le chevet. On devine ce processus à Bécheresse et à Porcheresse, où, plutôt qu'une relance de murs anciens, se laisse entrevoir une conception homogène. Le même processus est déployé avec une maîtrise plus accomplie encore à Bougneau. Il en va de même à Cressac⁴⁶.

II-7-Fig.3

II-11-Fig.2
III-30-Fig.2

Le renforcement des murs extérieurs

Les murs du module central se structurent par le renforcement de leurs extrémités à l'aide de contreforts extérieurs qui s'inscrivent au droit des piliers intérieurs venant porter la voûte.

Le degré minimal de différenciation entre le module du clocher et celui de la nef est atteint lorsque les deux espaces ont la même largeur et que la travée sous clocher prolonge la nef. Les bâtisseurs font alors appel à une gamme assez réduite de compositions murales qui permettent tantôt d'individualiser nettement le clocher, tantôt de le fondre dans l'extrémité de la nef.

⁴⁶ René Crozet a souligné l'évidente parenté qui lie Porcheresse et Cressac, et Charles Daras a mis en évidence l'intérêt des églises de Bécheresse et de Porcheresse, en leur prêtant peut-être un rôle plus important qu'il ne l'est réellement; cf. : CROZET (R.), « Aperçus sur les débuts de l'art roman en Saintonge », *BSAHC*, 1961-62, p. 119-124 ; DARAS (C.), « Les églises du XI^e siècle en Charente », *BSAO*, 4^e série, t. V, 1959-60, p. 177-213.

A Cressac et à Porcheresse⁴⁷, on a redivisé la travée sous clocher à l'aide d'un contrefort médian, et un jeu d'arcs plaqués vient doubler le mur dans sa partie haute en reliant les trois contreforts, ce qui contribue à créer un effet esthétique non négligeable, ses arcs accompagnant l'élan vertical de la tour. Ce principe est également adopté à Bougneau, mais l'effet en est atténué par la position du clocher, à l'est de la croisée du transept. A Saint-Amant-de-Bonnieure, la double arcade s'applique à une travée rétrécie, ce qui renforce encore l'élégance de l'ensemble et l'identification de chaque module. A Bécheresse, c'est un seul arc qui est jeté entre les contreforts des deux extrémités de la travée. La nef étant simplement épaulée par des contreforts isolés, cela suffit à individualiser nettement la travée du clocher.

III-30-Fig.2
IV-58-Fig.5

II-11-Fig.7
IV-66-Fig.6

II-7-Fig. 3

A Poullignac, c'est tout l'inverse ; la continuité avec la nef est privilégiée par rapport à l'individualisation du clocher, à travers l'emploi d'un simple système de grands arcs plaqués reposant sur des pilastres, qui se poursuit selon le même rythme sur les murs gouttereaux de la nef.

IV-59-Fig.4

A La Chapelle et à Boscamnant, bien qu'il s'agisse de réalisations tardives, on peut identifier un schéma plus pauvre, où l'absence d'arcs reliant les contreforts produit un effet moins spectaculaire. La lisibilité de l'articulation s'en trouve réduite, d'autant plus que les deux travées sous clocher s'inscrivent également dans la même largeur que la nef. A Boscamnant, où la tour a disparu, la travée sous clocher se distingue à peine des autres travées de la nef. La même impression se dégagerait du flanc nord de l'église de Brie-sous-Chalais si un contrefort gothique ne venait accentuer la rupture avec la nef.

II-17-Fig.4

II-14-Fig.2

L'autre manière de distinguer la travée sous clocher, en l'absence d'arcades, consiste en un rétrécissement, même léger, de celle-ci par rapport à la nef, de façon à mettre en évidence la division verticale par une rupture dans l'alignement. C'est ce qui se produit à Coulgens, où l'on s'est contenté d'assurer la stabilité de la travée sous clocher par l'emploi d'un parement de pierres de taille, renforcé par deux contreforts qui s'appliquent au centre de la travée - c'est une voûte en berceau qui couvre la travée -, l'extrémité occidentale de celle-ci étant enveloppée par l'amorce du mur de la nef. Il est probable que le projet global, comprenant la nef, ait été conduit ici d'un seul jet, en commençant par la travée sous clocher.

III-25-Fig.3

Ce rétrécissement, nous savons par l'abbé Michon qu'il existait sur l'église de Chavenat avant les interventions de Warin au XIX^e siècle. De même, nous le

⁴⁷ L'amorce de nef primitive de Porcheresse montre qu'à l'origine celle-ci devait être de même largeur que la travée sous clocher.

retrouvons sur l'église Saint-Eutrope et nous le devinons sur les vestiges de Saint-Laurent-de-Belzagot et de Saint-Cybard-de-Montmoreau.

IV-77-Fig.5

A de Brie-de-La Rochefoucauld, le décrochement est à peine perceptible, mais il existe, alors qu'à Couture, où travée sous clocher et chevet ne font qu'un, le rétrécissement est net. Sur ces deux édifices, comme à Coulgens, c'est l'extrémité de la nef qui fait office de contrefort occidental de la travée sous clocher.

III-28-Fig.3

Bien loin de ces aménagements modulaires, l'exemple à Thaims nous montre un processus différent, plus empirique, qui s'accommode plus ou moins habilement des deux murs parallèles d'un édifice antérieur, dont la conservation doit relever davantage d'un attachement à un souvenir vénérable qu'à une économie de chantier bien comprise. Ainsi, le rehaussement extérieur se traduit-il par des surfaces murales nues, où l'on sent l'absence d'un dessein structurant.

V-97-Fig. 3 et 4

Articulation intérieure des travées

Lorsque la voûte qui couvre l'espace est une coupole, c'est-à-dire dans la majorité des cas, les piliers insérés dans chaque angle et reliés par des arcs viennent encadrer la travée. Lorsque la travée est barlongue, il arrive que l'on augmente l'épaisseur des piliers pour la rétrécir vers l'intérieur et rapprocher la base de la voûte d'un carré. Les piliers les plus simples sont en L ou à ressauts, dans des schémas encore proches de ceux qui sont employés à l'ouest de la travée sous clocher de Thaims. A Ambleville⁴⁸, exemple sans doute tardif, c'est le cas, de même qu'à Semoussac. A Saint-Eutrope, ce sont des pilastres sans aucun ressaut qui soutiennent la coupole sur pendentifs. A Fontenille, il subsiste des piliers à ressauts mais nous ignorons quel était le mode de voûtement adopté⁴⁹.

II-2-Fig.3
IV-94-Fig.10

Planche XIV-
Fig.a

III-34-Fig.3

La version plus élaborée - ce qui ne signifie pas nécessairement la plus tardive - est celle qui fait appel à des piliers sur lesquels s'appliquent des colonnes engagées, éventuellement sur dossier. Porcheresse et Bécheresse nous en font la démonstration, tout comme les vestiges de la travée de clocher de Boscamnant. A Consac, cette structure est à l'origine d'un remarquable ensemble de chapiteaux.

IV-58-Fig.8
II-7-Fig.7

II-23-Fig. 8 et 9

A Lagarde-sur-le-Né nous devinons, plus que nous ne pouvons prouver, l'insertion d'une structure portant une coupole sur pendentifs quasi autonome

III-39-Fig.5

⁴⁸ Notice 2.

⁴⁹ Nous ne connaissons pas toujours ce voûtement ; à Fontenille, la travée a été arasée au niveau des impostes des piliers.

dans l'espace d'une travée plus étroite que la nef, et qui n'était peut-être pas voûtée à l'origine. La coupole sur pendentifs, déjà très élaborée - nous sommes dans le premier tiers du XII^e siècle - vient s'inscrire dans un espace encadré par des murs de moellons édifiés peu de temps auparavant, sans doute, et encore éclairés par une fenêtre archaïsante. Cette disposition n'est pas sans rappeler celle des coupoles insérées au XII^e siècle dans les anciens bras de transept bas de Jarnac et de Bassac au moment où on les transforme en clochers.

III-36-Fig.11
II-6- Fig.14

Dans plusieurs églises, la solution alternative à l'installation d'une coupole - jugée peut être trop problématique - est celle d'une voûte en berceau. Certains des édifices qui possèdent un tel voûtement sont peut-être à ranger parmi les premiers lieux d'expérimentation de l'aménagement d'une travée sous clocher, mais cela ne saurait être un critère absolu, une fois de plus. Quelques-unes de ces voûtes sont préservées - ou remontées - et nous montrent différentes manières de traiter les parois appelées à recevoir les poussées du berceau sur toute leur longueur, et l'articulation des extrémités de la travée. Cressac est l'exemple le plus dépouillé, puis il n'y a aucune articulation intérieure. On retrouve cette simplicité sur la travée très rétrécie de Mognac, et sur celle de Saint-Bris-des-Bois. A Saint-Amant-de-Bonnieure, la travée est rythmée par trois colonnes directement engagées dans le mur, celle du milieu portant un arc doubleau qui renforce la voûte en son centre. Aux Pins, des piliers quadrangulaires sur lesquels s'appliquent des colonnes engagées encadrent la travée et portent des arcs diaphragmes. Mais il faut garder ici une certaine prudence, car les parties hautes - dont la voûte - ont manifestement été remaniés à l'époque moderne.

III-47-Fig. 4
et 8
IV-68-Fig. 10
IV-66-Fig. 10
IV-57-Fig. 6

Ailleurs, des combinaisons plus ou moins complexes d'arcades plaquées ont été mises en œuvre pour structurer les parois latérales. Poullignac figure parmi les cas les plus précoces, selon nous, d'une telle disposition. On y a établi une série d'arcs portés par des pilastres trapus - un système qui se poursuivait probablement dans la nef - qui ont dû sembler insuffisants et que l'on a renforcés en épaississant ceux des deux extrémités de la travée au moment de construire une voûte en berceau déprimé de très faible hauteur.

IV-59-Fig. 13

A Brie-de-La Rochefoucauld, sans doute à une date plus avancée, on a combiné des arcs plaqués relayés par des pilastres et des colonnes engagées aux extrémités de la travée.

II-13-Fig. 9

Reste enfin le cas de Coulgens, où les bâtisseurs ont su prendre un risque pour assurer un rétrécissement minime de la perspective vers l'abside. Aucun pilier ne vient renforcer l'extrémité orientale de la travée sous clocher, et à l'ouest les piliers allégés par des colonnes d'une extrême gracilité portent un arc

III-25-Fig.6
et 7

trionphal à double rouleau dont le rayon est à peine plus réduit que celui des doubleaux de la voûte en berceau de la nef construite dans un deuxième temps. Tout le poids des murs est et ouest du clocher repose donc sur un doubleau d'assez grande portée et sur le simple ressaut ménagé à la jonction du cul-de-four de l'abside. La recherche d'une certaine unité spatiale et volumétrique, assez exceptionnelle dans l'ensemble qu'il nous est donné d'étudier, a suscité dans cet édifice une audace que son aspect extérieur ne laisse nullement deviner.

Coulgens nous montre aussi une utilisation rare de ces fines colonnes venant s'insérer dans un angle rentrant pour l'alléger, procédé risqué que l'on connaît dans le bras de transept de Saint-Sernin de Toulouse et à Vignory⁵⁰. Plus près de nous, à la croisée du transept de l'église d'Usson-du-Poitou, des colonnes analogues amortissent les angles des piliers.

Articuler une croisée de transept

Les clochers édifiés à la croisée d'un transept ont l'avantage d'occuper un emplacement dont la valeur symbolique est indéniable tout en offrant ce que les bâtisseurs romans semblent rechercher en priorité : un effet d'étagement de masses qui donne l'impression de se développer d'une façon organique depuis les volumes bas des absidioles et de l'abside jusqu'à la silhouette élancée de la tour en passant par d'éventuels paliers intermédiaires d'une travée droite et des bras du transept. Pour répondre à cet objectif il faut cependant assurer la partie la plus délicate d'une telle construction, à savoir l'implantation stable de la base d'une tour à la jonction de plusieurs volumes, tout en préservant la meilleure articulation possible de ces derniers.

Dans les églises à collatéraux

L'église de l'Abbaye-aux-Dames de Saintes nous explique parfaitement comment on a réinvesti, au tournant des deux siècles, une croisée de transept existante, qui était assez spacieuse et simplement compartimentée par des arcs diaphragmes. Pour ne pas avoir à faire porter le clocher sur une travée trop vaste, on a donc reconstruit de nouveaux piliers venant s'appuyer contre ceux qui encadraient jusque là la croisée, de façon à rétrécir le carré central. Entre ces

V-91-Fig. 21

⁵⁰ VERGNOLLE (E.), « La colonne à l'époque romane. Réminiscences et nouveautés », *CCM*, n°162, 1998, p. 141-174.

piliers on lança quatre nouveaux arcs à double rouleau venant porter une voûte et au-dessus desquels on allait élever les parois du clocher.

En fait, ce processus d'insertion *a posteriori*, qui a pu être utilisé sur d'autres édifices avec moins de lisibilité⁵¹, révèle parfaitement l'idée d'une structure reposant sur quatre piliers, qui rejoint la conception modulaire que nous avons évoquée plus haut à propos des églises de plan simple. Il a peut être été appliqué à des églises à transept nouvellement édifiées, avec un projet de clocher à la croisée qui sert de point de départ au chantier, les différents modules du transept de la nef et du chevet venant s'appuyer contre le rez-de-chaussée de la tour, conçu comme un bloc autonome. C'est une méthode qui a été employée avec un certain bonheur à Nanclars⁵².

Dans la plupart des cas, l'articulation de ce noyau central est très simple. La version la plus élémentaire, rare sur les églises à transept, est celle où les piliers sont à ressauts, dans le fil de la tradition, et c'est à Nanclars, justement qu'elle s'illustre, ainsi qu'à Saint-Martial-de-Mirambeau. Plus majoritairement, les piliers à noyau quadrangulaire sont cantonnés de colonnes engagées ou de colonnes sur dossier qui viennent reprendre les arcs simples⁵³ ou à double rouleau⁵⁴ qui encadrent la croisée. C'est ainsi que s'organise la croisée du transept de Cellefrouin, à l'extrémité du vaisseau d'une nef à collatéraux. Cette solution a également été retenue à Cressé et à Saint-Sornin. Ces deux derniers exemples, tout comme celui de l'Abbaye-aux-Dames, nous montrent d'ailleurs que ces solutions simples et pragmatiques étaient réalisables quel que fût l'organisation de la nef.

A Cressé, il est évident que les grandes arcades sont venues s'appuyer à l'ouest des piliers occidentaux de la croisée bien après leur réalisation, et ce peut-être après un changement dans le programme de voûtement de la nef. A Saint-Sornin on a étiré les piliers de la croisée en une véritable amorce de mur avant de lancer la première arcade, ce qui offre l'avantage de créer un

III-49-Fig.2 et
4

III-49-Fig.15

V-81- Fig. 11

II-16-Fig.10

III-31-Fig.12
V-87-Fig.8

III-31-Fig.9

V-87-Fig. 4

⁵¹ On rejoint là la question des transepts d'apparence encore archaïque, mais qui présentent des croisées parfaitement articulées, sans aucun des signes de reprises que l'on observe à Saintes. La question se pose en particulier à Conzac, à Nonac et, dans une moindre mesure à Passirac, c'est-à-dire dans des édifices à nef unique.

⁵² Nous rejoignons ici l'analyse de Sylvie Ternet ; cf. : TERNET (S.), *La construction romane . . . op. cit.*, t. 2, p. 171.

⁵³ Montbron est la seule église à transept dont les arcs soient à un seul rouleau.

⁵⁴ Cellefrouin, Cressé, Nanclars, Nonac, Passirac, Pérignac, Saint-Sornin, Notre-Dame de Saintes.

épaulement supplémentaire pour la base du clocher⁵⁵. Certaines églises du Berry possèdent un tel système en l'absence de division de la nef, et dans le cas où le vaisseau unique est plus large que la croisée du transept⁵⁶.

Dans les églises à nef unique

Dans le cas des nefs uniques, la problématique est différente lorsque la nef est plus large que la travée sous clocher et lorsqu'elle est de même largeur. La situation engendrée par une nef plus large est finalement la même que celle qui prévaut dans les églises à collatéraux. La structure du clocher s'appuie, dans sa partie occidentale, sur le mur qui sépare la nef du transept. De part et d'autre des piliers de la croisée, des passages sont ménagés dans ce mur, exactement comme si des collatéraux y aboutissaient. A Montbron, nous avons une parfaite illustration de ce principe, qui correspond pleinement à la notion de « passage berrichon » que René Crozet évoque à propos des églises du Berry, dont le cas de Meusnes est des plus significatifs⁵⁷, mais dont on retrouve des exemples en Poitou et en Anjou⁵⁸. Ce phénomène a été repéré en Angoumois par Charles Daras⁵⁹. Un exemple analogue peut être signalé, sans doute au début du XII^e siècle, à la croisée du transept de l'église de Geay, en Saintonge⁶⁰.

III-42-Fig.12

De façon concomitante, dans les exemples berrichons ou angevins, les piliers peuvent être renforcés par des contreforts, du côté de la nef, pour épauler la base du clocher en l'absence de grandes arcades. Cette pratique permet d'établir une relation avec les amorces de murs qui se dessinent à Saint-Sornin ou à Cressé, et que nous avons évoqué précédemment⁶¹. En pays charentais, on a donc eu recours aux mêmes artifices mais curieusement, cela ne se perçoit que sur des édifices qui ont finalement été divisés par des grandes arcades. Néanmoins, nous pouvons déceler la même volonté de renforcement,

V-87-Fig.4

⁵⁵ A Saint-Amant-de-Boixe, ce principe a également été utilisé durant un laps de temps où le chantier avait été interrompu ; cf : DUBOURG-NOVES (P.), « Saint-Amant-de-Boixe », *CAF, Charente*, 1995, p. 324.

⁵⁶ CROZET (R.), *L'art roman en Berry*, Paris, 1932, p. 126, on signalera les cas des Aix-d'Angillon, de Meusnes ou de Bommiers, notamment.

⁵⁷ CROZET (R.), *L'art roman en Berry*, *idem*.

⁵⁸ MALLET (J.), « Le type d'églises à passages en Anjou. Essai d'interprétation », *CYM*, 1982, n°1, p. 5b-62.

⁵⁹ DARAS (C.), « Une particularité de l'art monumental en Angoumois au XII^e siècle : les passages », *BSAO*, hors-série, 1949, p. 41-45. Voir aussi, KONERDING (V.), *Die "passagenkirche". Ein Bautyp der romanischen Baukunst in Frankreich*, Berlin-New-York, 1976.

⁶⁰ Voir plan dans CROZET (R.), *L'art roman en Saintonge...op. cit.*, p. 78, fig. 29.

⁶¹ Voir *supra*, note 44.

traitée de manière plus intégrée que de simples contreforts, dans les colonnes et les arcs plaqués à l'ouest du mur du transept de Montbron, procédé qui s'apparente à celui de l'église de Porcheresse, mais là, il s'agit de l'extrémité d'une nef unique.

IV-58-Fig. 7

Dans le cas des nefs de même largeur que la croisée, René Crozet rappelait avec bon sens que de tels épaulements n'avaient pas lieu d'être⁶². En revanche, la présence de piliers venant rétrécir le passage vers la travée sous clocher a suscité des solutions palliatives aux passages latéraux, solutions empiriques qui ont évolué au XII^e siècle en de véritables systèmes intégrés⁶³. Il s'agit de passages obliques ou coudés, généralement voûtés partant de l'extrémité de la nef et contournant les piliers occidentaux de la croisée pour relier directement les bras du transept. A Pérignac, nous pouvons en identifier la forme la plus rudimentaire, réalisée peut-être après l'achèvement de la construction. Son volume plafonné s'inscrit en renflement dans l'angle extérieur nord de la nef et du transept. Ici, cette desserte latérale n'est pas forcément liée au voûtement de la croisée, celui-ci n'ayant pas entraîné de rétrécissement plus important que celui qui existait déjà. Il est probable que ce système de contournement, reproduit à l'est pour relier le chevet du XII^e siècle, existait aussi au sud. A Conzac ne subsiste que l'amorce d'un passage comparable reliant le bras sud du transept disparu, mais rien ne permet d'affirmer qu'il avait un équivalent au nord. La croisée du transept de Puyperoux a intégré, lors de sa reconstruction au XII^e siècle, un dispositif complet de passages coudés autour des quatre piliers, peut-être inspiré par Pérignac. A Nonac, la nef est suffisamment large pour que le départ des passages s'opère dans le mur oriental, mais trop étroit pour permettre un alignement dans l'axe ; ils sont donc biais.

IV-54-Fig. 13

III-24- Fig. 11

IV-60-Fig. 1

IV-54-Fig.1
IV-52- Fig. 8

Empirique ou intégré à un projet clairement défini, ce principe des passages, appliqué au tournant des XI^e et XII^e siècles dans notre région, ne semble pas appartenir à une tradition locale. Nous pensons qu'il est contemporain des premières constructions de clochers - et donc assez tardif - et il nous invite à tourner notre regard non pas vers le sud, mais plutôt vers le Val de Loire, où ces systèmes sont avérés depuis le début du XI^e siècle⁶⁴.

⁶² CROZET (R.), *L'art roman en Berry*, *idem*.

⁶³ A Champniers, à Mouthiers, à Lichères, en particulier, ce dispositif est intégré au projet architectural.

⁶⁴ Il existe dès 1025 à la cathédrale d'Angers ; cf. : MALLET (J.), « Le type d'église... », *ibid.*, et *L'art roman de l'ancien Anjou...* *op. cit.*, p. 187.

d. Les tours

Quel que soit leur emplacement, les constructions campanaires ont une vocation d'ostentation. Elles reflètent l'ambition nouvelle d'une architecture qui se met au service de l'exaltation de l'Église. Il n'y a pas, à proprement parler, de distinction entre clochers latéraux, sur travée droite ou sur croisée de transept. Toutefois, leurs emplacements ont engendré des formes distinctes ; un clocher dégagé du volume bâti n'a pas à assumer les mêmes contraintes qu'une tour inscrite dans le corps du bâtiment.

Sur l'ensemble des clochers associés par leur rez-de-chaussée à des édifices archaïques ou archaïsants, seul un petit nombre peut être considéré comme une construction contemporaine de la partie de l'édifice qui nous intéresse ici. Parmi ceux-ci, beaucoup ont subi des remaniements dans leurs parties hautes qui les ont parfois dénaturés irrémédiablement⁶⁵. D'autres ont manifestement été érigés au-delà de la période qui nous concerne, ce qui les soustrait au moins partiellement à notre analyse, même si leur rez-de-chaussée s'y inscrit encore⁶⁶. Enfin, quelques-uns posent des problèmes de datation, soit parce qu'ils sont à la charnière de notre étude⁶⁷, soit parce que nous avons du mal à distinguer la part des remaniements tardifs de la part d'origine⁶⁸. Nous les prendrons en compte avec une certaine prudence. Parmi ceux qui nous paraissent encore témoigner d'un projet d'origine contemporain de leur rez-de-chaussée, certains ne le font que partiellement, du fait de remaniements partiels ou d'un achèvement tardif de leur partie supérieure⁶⁹.

Toutes ces restrictions étant posées, ne subsiste qu'une poignée de clochers pouvant être attribués pleinement à la phase ultime du premier âge roman : il s'agit de ceux de Bougneau, de Couture, de Nanclars, de Saint-Amant-de-Bonnieure et de Saint-Denis-du-Pin.

Toutes ces tours ont une souche carrée ou rectangulaire. Lorsqu'elles s'inscrivent sur une travée droite plus ou moins rétrécie par rapport à la nef, leur volume peut s'apparenter à une extension verticale d'un segment du volume

II-12-Fig. 10
II-14-Fig. 2
IV-62-Fig. 2

II-6-Fig. 6
II-13-Fig. 3

II-16-Fig. 7
V-97-Fig. 3 et
4

II-11-Fig. 8
III-28-Fig. 3
IV-49-Fig. 11
IV-66-Fig. 6
IV-70-Fig. 7

⁶⁵ C'est le cas à Bouteville, Brie-sous-Chalais, La Chapelle, Chavenat, Cressac, Poullignac, La Chapelle, Porcheres, Nonac, Passirac, Puyperoux, Les Pins, Réparsac, Rivières, Saint-Eutrope, Saint-Laurent-de-Belzagot, Saint-Martial-de-Vitaterne, Saint-Sornin.

⁶⁶ Bassac, Jarnac, Lagarde-sur-le-Né, Notre-Dame de Saintes.

⁶⁷ Bécheresse, Cressé, Pérignac, Saint-Martial-de-Mirambeau.

⁶⁸ Brie-de-La Rochefoucauld.

⁶⁹ Cellefrouin, Coulgens, Montbron, Thaims.

général, sans autre animation que d'éventuelles divisions horizontales par des bandeaux. Les ouvertures sont les seuls éléments qui viennent rompre la rigueur de l'élévation. Les clochers de Coulgens, de Couture ou de Brie en sont les illustrations les plus flagrantes. Il est fort probable qu'avant les remaniements qui ont pu toucher leur partie supérieure, les clochers de Cressac, de Porcheresse, de Poullignac, de La Chapelle ou de Brie-sous-Chalais entraient dans cette catégorie.

L'autre principe, adopté dans plusieurs édifices, et qui apporte un surcroît d'élégance à la silhouette, est celui du rétrécissement progressif du ou des étages supérieurs par rapport à la souche. Ce procédé connaîtra un grand succès au XII^e siècle, et les tours de la cathédrale Saint-Pierre en ont donné la version la plus aboutie. A Nanclars et à Bougneau se laissent appréhender les versions primitives, encore très trapues, de ces tours à étages en retrait. C'est là encore le rythme harmonieux des baies à ressauts qui vient tempérer le caractère un peu massif de ces élévations. A Saint-Amant-de-Bonnieure et à Bécheresse, l'introduction de baies géminées, englobées dans un plein cintre à Saint-Amant-de-Bonnieure, contribue à l'allègement de la tour, qui, dans le second exemple, se voit déjà imprimer un bel élan vertical par la hauteur de l'arcade latérale, bien plus élevée que la nef. Dans ce traitement allégé des baies nous voyons peut être la genèse, au début du XII^e siècle, d'une formule souvent reprise dans les décennies suivantes.

Le retrait est traité dans certains cas par l'intermédiaire d'un glacis qui englobe l'extrados de la coupole. A Thaims, à Cellefrouin et à Montbron, c'est le principe qui a été adopté entre la souche et le glacis. Dans ce dernier cas, des arcatures viennent habiller la partie aveugle de l'élévation. A Bougneau, le principe du glacis est appliqué au deux retraits qui affectent la tour.

A Cellefrouin, le glacis est mis à profit pour percer deux ouvertures sur la face orientale de la tour, au-dessus du toit du chevet, ce afin de faire jouer au clocher le rôle d'une tour lanterne qu'il n'est plus vraiment et d'apporter un peu de lumière à la croisée du transept. Il semble que des ouvertures ont existé également, sous le niveau de la voûte, sur les deux faces latérales du clocher de Pérignac, une œuvre probablement assez tardive, que l'on doit comparer avec le clocher voisin de Saint-Arthémy de Blanzac. Cette tour de Pérignac, reconstruite à l'identique par Warin, est donc une des rares tours à gâbles que nous possédions en terre charentaise, signe d'une proximité géographique du Limousin et du Périgord. Outre les gâbles, ce clocher possède des ouvertures en mitre, une forme peu usitée qui crée une connivence avec les arcatures intérieures des absides de Montbron et de Bougneau. Mais, répétons-le, malgré ses archaïsmes,

III-25-Fig. 2
III-28-Fig. 3
IV-49-Fig. 11
IV-66-Fig. 6
IV-70-Fig. 7

III-30-Fig. 7
IV-58-Fig. 4
IV-59-Fig. 4
II-17-Fig. 4
II-14-Fig. 2

Planche
XVII-Fig. a

III-49-Fig. 7
II-11-Fig. 7

IV-66-Fig. 6
II-7-Fig. 5

V-97-Fig. 2
II-16-Fig. 4
II-42-Fig. 11

II-11-Fig. 2 et
8

II-16-Fig. 7

IV-54-Fig. 4

III-42-Fig. 3
II-11-Fig. 5

ce clocher se situe déjà au-delà des limites chronologiques que nous nous étions fixées.

Enfin, le clocher de Saint-Denis-du-Pin, du fait de sa position latérale et de son élancement - ne l'appelle-t-on pas « l'aiguille du pin » ? - se singularise par rapport à l'ensemble de ces tours. Ici, aucun retrait ne se manifeste, mais l'étagement de trois niveaux de baies de largeur croissante et de formes allant de l'ouverture simple à la baie géminée sous arcade, en passant par deux baies séparées par un trumeau, crée un effet des plus élégants. Sa hardiesse lui a d'ailleurs valu, sans doute assez rapidement, que l'on occulte ses baies, pour consolider un ensemble excessivement fragile. Nous nous sommes interrogé sur le modèle qui avait pu engendrer dans la région de Saint-Jean-d'Angély une œuvre d'une telle originalité, que l'emploi de pierres de taille sur les trois étages et la sophistication des ouvertures ne permettent pas de dater avant 1100. Il s'agit vraiment d'un exemplaire unique. Le seul rapprochement que nous ayons pu tenter s'opère avec le clocher latéral de Saint-Georges-de-Montagne, en Gironde et au-delà, les clochers du « premier art roman » des Pyrénées, de l'Espagne ou du Languedoc.

V-70-Fig. 4

Plan 1.
XII^e s. - Fig. a

3.4. Une nouvelle esthétique pour les chevets

a. Le règne des arcatures

Qu'il y ait ou non implantation d'un clocher, les chevets cristallisent de nouvelles ambitions esthétiques et structurelles, dans des espaces dont la forme de l'enveloppe ne varie guère. L'apparition de systèmes d'arcatures venant s'appliquer aux élévations intérieures des sanctuaires est probablement, avec l'édification des clochers, un des traits fondamentaux de l'innovation en terre charentaise dans les dernières décennies du XI^e siècle.

Ce procédé d'organisation du mur a pu être mis en relation, en d'autres lieux, avec le projet de voûter des espaces jusque-là simplement charpentés⁷⁰. Dans ce cas, il est perçu comme un placage à vocation de renforcement autant

⁷⁰ Voir notamment, à propos de Maubourguet (Hautes-Pyrénées), CABANOT (J.), *Les débuts de la sculpture romane dans le Sud-Ouest...*, op. cit., p. 216.

qu'un ornement. Or, nous avons vu qu'il n'y avait guère d'exemple à notre disposition où il soit absolument prouvé que le chevet pouvait être dépourvu de voûtement avant cette phase d'innovation. Seul le chevet de Nanclars peut suggérer un premier projet dépourvu de voûte, mais, là, nous n'avons pas d'arcature. Dès lors il nous semble que ces dispositifs ont d'abord une vocation ornementale, qui répond à une volonté de structurer et de rythmer la paroi tout en multipliant les possibilités de déployer un décor sculpté sur les chapiteaux qui accompagnent assez systématiquement ces arcs.

On peut distinguer deux types de jeux d'arcatures : ceux qui sont simples, et ceux qui superposent deux registres d'arcatures. Les premiers peuvent s'élever sur toute la hauteur de la paroi et englober les ébrasements des fenêtres ou bien n'en occuper que la partie inférieure, sous les ouvertures, à la manière d'un soubassement. La version simple est commune aux deux diocèses, avec des modalités de mise en œuvre assez variées et un succès incontestable dans les productions du second âge roman régional. Les applications de la version plus sophistiquée à deux niveaux sont concentrées en Saintonge, mais elles ne se sont pas enracinées parmi les modèles reproduits au XII^e siècle.

Il est intéressant de souligner que la carte de répartition géographique de ces chevets à arcatures montre que tous les édifices concernés, à une exception près, sont situés au sud de la vallée de la Charente et dans les parties méridionales des deux diocèses. Un seul, l'église Saint-Maurice de Montbron, se tient largement à l'écart, vers l'est de l'Angoumois.

Planche
XXVI

Les arcatures simples

S'il est vrai que certains de ces dispositifs ont pu être introduits dans des absides préexistantes⁷¹, nous avons le sentiment qu'ils n'appartiennent pas prioritairement à des processus de remaniement. Les absides de Cressac, de Bécheresse et de Porcheresse, en particulier, sont habillées intérieurement par une série d'arcs que portent des colonnes libres appuyés contre le mur et dotées de chapiteaux sculptés. Ces arcades enveloppent les ébrasements intérieurs des baies, dont la fenêtre axiale est dotée de colonnettes. L'ensemble paraît à chaque fois homogène, malgré quelques reprises postérieures⁷². Nous sommes là dans de petits édifices, situés à l'intérieur d'un rayon d'un dizaine de kilomètres,

III-30-Fig. 11
II-7-Fig. 8
IV-58-Fig. 10

⁷¹ Cela est probable, mais pas absolument vérifiable, à Passirac, et nous gardons une hésitation à propos de Brie-sous-Chalais et de Conzac.

⁷² A Bécheresse, les chapiteaux de la baie sont d'un style différent de celui des corbeilles des arcades.

aux confins de la Saintonge et de l'Angoumois. Cette proximité et l'évidente connivence qui unit ces églises ont déjà attiré l'attention, comme nous avons eu l'occasion de le rappeler à propos de la conception de leur travée sous clocher⁷³. Ce principe d'une arcature animant l'intérieur d'une abside dans un édifice présentant par ailleurs des caractères archaïques se reproduit à Passirac, à Brie-sous-Chalais, à La Chapelle et à Nonac, des églises qui sont toutes situées à proximité de ce même secteur géographique. Cela pourrait nous indiquer une zone d'émergence des premiers modèles, qu'il paraît difficile d'attribuer à l'une ou l'autre de ces églises somme toutes assez modestes. Nous devons en rester aux conjectures en ce qui concerne l'origine de cet ordonnancement des parois intérieures, appelé par la suite à une destinée encore riche dans les deux diocèses.

IV-53-Fig. 9
II-14-Fig. 7
II-17-Fig. 7
IV-52-Fig. 10

La version basse de ces arcatures nous rapproche déjà de la formule à deux registres superposés, dont on n'aurait conservé que la partie inférieure. On est d'ailleurs frappé devant les deux arcatures basses que nous rencontrons en Saintonge, celle de Conzac et celle de Saint-Palais-de-Phiolin, par leur ressemblance avec celle, certes un peu plus ancienne, qui se développe sur deux niveaux dans le chevet de l'église du Nizan, en Gironde⁷⁴. Les colonnes trapues reposant sur une banquette, avec leurs chapiteaux sculptés et les arcs en plein cintre sans modénature créent un air de famille qui nous permet d'envisager un rapprochement avec l'art du XI^e siècle au sud de la Garonne⁷⁵.

III-24-Fig. 9
PlancheXXVI
I-Fig. a

Reste le cas de Montbron, qu'il n'est possible d'aborder qu'indirectement, puisque ce chevet complexe a été intégralement reconstruit par Paul Abadie et Edouard Warin au XIX^e siècle. Les dessins de Paul Abadie réalisés en 1844 sont toutefois suffisamment clairs pour qu'on distingue la présence d'une arcature dans la chapelle axiale, la plus importante des cinq absidioles jointives qui forment l'enveloppe du chevet. Le parti général de cette ordonnance a d'ailleurs été plus ou moins respecté lors de la reconstruction. Or, ce qui apparaît là est assez rare en Angoumois : il s'agit d'une alternance d'arcs en plein cintre et d'arcs en mitre, comparable à celle qui se dessine dans l'abside de Bougneau, en Saintonge. Nous devons revenir sur cette curieuse analogie.

III-42-Fig. 6

III-42-Fig. 6
II-11-Fig. 16

Concernant les arcatures simples, le groupe défini précédemment pourrait conduire à la conclusion que ce système d'animation du mur se cantonne aux

⁷³ Voir *supra*, note 35.

⁷⁴ GABORIT (M.), *Les constructions...*, *ibid.*, t. 1., p. 254-257 ; CABANOT (J.), *ibid.*, p. 212.

⁷⁵ Une telle arcature est encore présente au XII^e siècle, dans l'abside de Saint-George-de-Montagne, notamment.

absides. Or, l'église de Saint-Trojan, la seule de ce groupe située sur la rive droite de la Charente, fait la démonstration d'une application de deux arcades relayées par une colonne centrale sur une travée droite plus étroite que la nef. Il ne nous est pas possible de savoir si cette travée correspondait à un chevet de plan carré ou s'il précédait une abside, dans la mesure où un chevet du XII^e siècle vient s'y greffer. Quoi qu'il en soit, on peut penser que cette forme d'animation des parois a connu un certain succès dans les pays charentais à la fin du XI^e et au début du XII^e siècle.

V-89-Fig. 9

Il faut rappeler que ce dispositif d'animation des absides n'est pas isolé dans le contexte de la seconde moitié du XI^e siècle. S'il se développe également dans les régions plus méridionales, en Guyenne et en Gascogne, on peut en trouver des exemples en Bourgogne⁷⁶. Le plus surprenant est sans doute de trouver un modèle charentais exporté, avec l'église de Montpolin, lointaine dépendance de l'Abbaye-aux-Dames de Saintes, dont la physionomie intérieure de l'abside rappelle en tout point celles des églises de Bécheresse et de Porcheresse⁷⁷.

Un motif singulier en Saintonge : le double registre d'arcatures

Un groupe restreint et marginal

René Crozet, François Eygun et Jean Cabanot⁷⁸ ont souligné l'originalité, dans le contexte des pays d'Ouest, d'un dispositif propre à une poignée d'églises saintongeaises. Les doubles registres d'arcatures superposées représentent en effet une proposition dont la singularité et l'aspect spectaculaire n'ont d'égal que le caractère éphémère de leur apparition dans le paysage architectural roman des diocèses charentais. Bougneau et Saint-Thomas-de-Conac en possèdent les exemplaires les mieux conservés. René Crozet les a fort judicieusement rapprochés des pauvres restes de l'ancien chevet de Saint-Paul de Bouteville. François Eygun leur a associé les vestiges de la travée droite de Sémillac, et nous avons pu glaner un cinquième exemple, proche du précédent, à Saint-Hilaire-

II-11-Fig. 5
V-88-Fig. 6 et
7

II-12-Fig. 3

V-93-Fig. 10

⁷⁶ BERRY (W.), « L'architecture romane dans le Val de Loire autunois », *Paray-le-Monial, Brionnais-Charolais. Le renouveau des études romanes*, Actes du 2^e colloque international Paray-le-Monial, 2000, p. 285-308.

⁷⁷ MALLET (J.), *L'art roman de l'ancien Anjou...*, *ibid.*, p. 226, fig. 249. En outre, cette église est dédiée à saint Eutrope. Jacques Mallet en date la conception dans le second quart du XII^e siècle.

⁷⁸ CROZET (R.), *L'art roman en Saintonge...*, *ibid.*, p. 39-40 ; « Aperçus sur les débuts... », *ibid.*, p. 119-124 ; EYGUN (F.), *Saintonge romane*, La-Pierre-qui-Vire, 1970, p. 109-113 ; CABANOT (J.)

du-Bois. Gageons qu'il pouvait en exister d'autres⁷⁹, mais la pérennité de cette formule semble quasi nulle dans les développements ultérieurs de l'architecture romane en pays charentais.

IV-76-Fig. 8

De quoi s'agit-il en fait ? D'une véritable animation des parois de l'abside et de la travée droite qui la précède - à Bougneau c'est la travée sous clocher - par la superposition de deux registres d'arcatures pouvant prendre différentes formes. A Bougneau, les supports inférieurs de la travée droite - plus hauts que dans l'abside - sont des pilastres cannelés, tandis qu'à Saint-Thomas-de-Conac l'arcature basse de cette même travée est composée de simple niches sans aucune modénature. Aux registres supérieurs et dans l'abside s'imposent les colonnettes libres s'appuyant contre la paroi. C'est une forme très simple, avec de telles colonnettes sur deux niveaux, qui se dessine dans les deux travées droites de Sémillac et Semoussac. A Bouteville, le peu qui subsiste laisse également deviner une superposition d'arcatures sur colonnettes. Bougneau présente une autre originalité avec la présence d'arcs en mitre alternant avec les arcs en plein cintre au registre supérieur de l'abside.

II-11-Fig. 14

V-93-Fig. 10
V-94-Fig. 8

II-12-Fig. 3,
23 et 27
II-11-Fig. 11

Des rapports avec l'art du Sud-Ouest

René Crozet, s'appuyant sur son interprétation de l'église de Bouteville, propose de voir dans ce sanctuaire, le plus ancien d'après sa date de fondation, le chef de file de ce groupe⁸⁰. Il invoque une filiation lointaine, celle de l'abbaye de Savigny, qui reçut également Saint-Thomas-de-Conac vers 1070, mais il concède que le rapprochement avec Bougneau est plus délicat, cette église appartenant successivement à l'abbaye Saint-Florent de Saumur, puis à Baignes. Sémillac et Saint-Hilaire-du-Bois n'ont pas de relation non plus avec Savigny.

Depuis les premières publications de Marcel Durliat concernant l'église de Peyrusse-Grande, dans le Gers⁸¹, nous savons qu'un lien étroit se dessine entre nos églises de la Saintonge méridionale et des édifices du Sud-Ouest, dont celle du Nizan, en Gironde, offre une des versions les plus proches⁸².

⁷⁹ Un maigre indice - la présence d'une colonne isolée déposée dans l'église de Saint-Martial-de-Mirambeau - pourrait suggérer l'existence d'un tel dispositif dans le chevet roman aujourd'hui disparu. Voir notice 81, fig. 14.

⁸⁰ CROZET (R.), *ibid.*

⁸¹ DURLIAT (M.), «L'église de Peyrusse-Grande», *op. cit.*. Voir aussi CABANOT (J.), *Les débuts de la sculpture...*, *op. cit.*, p. 227-229.

⁸² *Ibid.*, p. 212-214 et GABORIT (M.), *Les constructions...*, *op. cit.*, t. I, p. 254-258.

Toutefois, l'étagement d'arcatures demeure exceptionnel dans les régions voisines. Le Nizan est un cas rare sinon unique⁸³, en tout cas au XI^e siècle. L'arcature simple formant soubassement ou posée sur un soubassement est plus largement développée dans les régions du Sud-Ouest, de Valcabrière⁸⁴, au pied des Pyrénées, à Saint-Georges-de-Montagne, près de Saint-Emilion.

Planche
XXVII-Fig. a
et b

Bougeau : des motifs antiquisants ?

Le cas de Bougeau présente une spécificité par rapport à tous les autres édifices dotés de jeux d'arcatures superposées ; c'est l'emploi d'éléments très directement assimilables à une tradition antique ou du haut Moyen Age. Les hauts pilastres cannelés qui scandent les élévations de la travée droite sont sans doute contemporains des premières applications bourguignonnes⁸⁵ de ce thème directement puisé dans le répertoire architectural antique. Pour ce qui est de l'arcature supérieure de l'abside, dont nous avons vu qu'elle rencontrait un écho dans l'absidiole centrale du chevet de Montbron, les sources d'inspiration peuvent être diverses : monuments funéraires ou églises de l'Antiquité tardive, décors relayés par des œuvres mérovingiennes ou carolingiennes⁸⁶, voire, par des édifices plus récents d'autres régions, qui interprètent le motif classique de l'alternance de frontons triangulaires et curvilignes. En effet, est-il utile de rappeler combien l'architecture romane du Massif Central a prisé, dès le XI^e siècle, les motifs d'arcatures faisant alterner plein cintre et arc en mitre, qu'elles soient aveugles ou encadrant des baies, en particulier aux extrémités intérieures de bras de transept⁸⁷. Ce lien avec l'Auvergne est accentué à Bougeau par l'air de famille qu'entretiennent la corniche extérieure et ses modillons à copeaux avec des typologies auvergnates, même si en l'occurrence, elles n'y sont pas exclusives.

II-11-Fig. 14

Mais sans aller aussi loin, il ne faut pas oublier qu'à Poitiers, ce motif de l'arc en mitre alternant avec des arcs en plein cintre est encore en place à

⁸³ Dans le cas de Noaillan, au sud de Langon, il s'agit d'une abside reconstruite au XII^e siècle ; cf. : DUBOURG-NOVES (P.), *Guyenne...*, *op. cit.*, p. 253-254 et fig. 92 ; GABORIT (M.), *ibid.*, t. II, p. 312-313.

⁸⁴ CABANOT (J.), *ibid.*, fig. 295, p. 250

⁸⁵ Voir notamment BEAU (A.), *Cluny. Un grand chantier au cœur de l'Europe romane*, Paris, 2003, p. 86.

⁸⁶ On se souviendra ici de la successions d'arcs en mitre du porche de l'abbaye carolingienne de Lorsch ou du décor de certains sarcophages paléochrétiens

⁸⁷ Ebreuil, Aurillac, Souvigny, peuvent être cités pour le XI^e siècle ; voir aussi LAROUZIÈRE-MONTLOSIER (D.), *L'invention romane en Auvergne. De la poutre à la voûte, X^e-XI^e siècle*, Nonette, 2003.

l'intérieur du baptistère Saint-Jean, et que c'est cette même alternance, réduite à sa plus simple expression, qui est exprimée dans le décor extérieur des parties supérieures de ce même monument. Enfin, les vestiges d'un petit sanctuaire gallo-romain conservés au Musée archéologique de Saintes nous montrent une application monumentale à petite échelle de ce rythme alterné, dont il n'est pas à exclure que les bâtisseurs romans aient pu en voir des modèles analogues encore préservés en leur temps.

Plancie
XXVIII-Fig.
a

3.5. Les nefs et leurs façades occidentales

a. Vers un timide voûtement des nefs

Le voûtement des nefs est incontestablement un indicateur d'évolution dans les églises charentaises à partir de la fin du XI^e siècle. Si dans certaines régions ou dans certains édifices isolés ce phénomène du voûtement systématique trouve des prémices dès le début du siècle, il ne se généralise réellement⁸⁸ qu'à partir de la seconde moitié du siècle. Nous savons que des décalages de plusieurs décennies peuvent être perçus d'une région à l'autre dans l'expression de cette volonté de voûter tous les espaces de l'église, et les pays de la Charente se rangent manifestement dans les derniers rangs. Si Saint-Eutrope de Saintes se pose en véritable modèle de la nouveauté, peu d'autres édifices peuvent se prévaloir d'un tel élan. Certes, nous devons citer Cellefrouin, malgré sa datation incertaine, mais probablement tardive. Nous pouvons également y associer l'église prieurale de Saint-Florent de La Rochefoucauld, encore dans le même esprit, même si un fort soupçon de remaniement moderne pèse sur ce monument⁸⁹. Il ne reste après cela que les nefs de Mouthiers-sur-Boëme, de La Couronne et de Claix⁹⁰ pour témoigner de ces premières expériences de voûtement d'un vaisseau entier qui ont pu être initiées lors de la première décennie du XII^e siècle.

Planches VII-
XIV

II-16-Fig. 12

IV-65-Fig. 6
et 7

III-48-Fig. 4
III-27-Fig. 5
II-22- Fig. 4

⁸⁸ REVEYRON (N.), « L'architecture du XI^e siècle », dans PRACHE (A.), (dir.), *Initiation à l'art roman*, Paris, 2002.

⁸⁹ Notice 65.

⁹⁰ Notices 48, 27 et 22.

Néanmoins, nous croyons pouvoir déceler sur quelques rares édifices, le projet - peut-être pas toujours abouti - d'un voûtement contemporain de la construction de murs gouttereaux traditionnels, conçus en moellons et éclairés par des fenêtres de type archaïque. Cela signifie pour nous qu'il s'agit d'expériences antérieures à la conception de ces vaisseaux déjà articulés par de subtils agencements de colonnes, et peut-être même à celle du grand sanctuaire saints. Les nefs de Poullignac, de Châtelars et de Nanclars nous entraînent vers cette proposition, de même que l'église de Cressé, où les questions sont plus complexes.

IV-59-Fig. 10
II-19-Fig. 2 et
19
III-49-Fig. 12
III-31-Fig. 9

Sous réserve de confirmation archéologique, Poullignac pourrait être un édifice où l'on a souhaité établir dès l'origine un voûtement en berceau non seulement sur la travée sous clocher, qui occupe l'extrémité orientale de la nef, et qui est toujours voûtée, mais aussi de l'ensemble de la nef, projet qui n'a peut-être pas été mené à son terme. Un système d'arcatures basses très épaisses - dont la plupart furent bouchées par la suite, double en effet à l'intérieur le mur mince en moellons. A l'extérieur, le grand arc plaqué qui s'applique à la travée sous clocher se répète trois fois sur la longueur de la nef, mais les pilastres qui supportent ces arcs sont plus courts que ceux des piliers des arcades intérieures plus courtes. Ce système de renfort a sa propre logique, mais il est évident qu'il est postérieur à l'établissement des fenêtres à linteaux bas dans les murs de cette nef. Ces percements sont donc des ajouts à l'existence des arcades intérieures, dont nous pouvons penser qu'elles font partie de la conception initiale du mur.

IV-59-Fig. 11

IV-59-Fig. 2

IV-59-Fig. 4

A Châtelars, où le système est déjà plus affiné, ce sont des arcs plaqués sur des colonnes engagées qui renforcent les murs de la nef au droit des contreforts extérieurs. Les arcades viennent épouser au plus près, et sans doute un peu maladroitement, les arcs des ébrasements intérieurs des baies. Toutefois, rien ne nous permet d'affirmer que le voûtement et le renforcement du mur n'ont pas été projetés en même temps. Là aussi, comme à Nanclars, d'ailleurs, la position des fenêtres, par rapport à l'élévation extérieure, semble ajustée à la hauteur des arcs intérieurs, faute de quoi elles auraient probablement été ouvertes plus haut.

II-19-Fig. 10

III-49-Fig. 2
et 14

Le cas de la nef de Bouteville, en revanche, reste désespérément énigmatique, avec son mur mince sans articulation extérieure, mais doté de colonnes engagées intérieures, sans doute aux environ de 1100, dans un but que nous ignorons, même si un voûtement en demi-berceau semble avoir été établi sur ce collatéral plus tard dans le XII^e siècle.

II-12-Fig. 9 et
12

b. La réorganisation des façades occidentales

La monumentalisation du portail, qui joue un rôle de plus en plus déterminant dans la hiérarchie symbolique de l'espace religieux, a provoqué diverses expérimentations pour apporter des réponses nouvelles à cet enjeu. Là où les portes primitives pouvaient être de simples ouvertures en plein cintre percées dans le nu du mur, l'évolution s'accompagne d'un creusement et d'une superposition de plans, de l'apparition d'un décor sculpté et surtout d'une structuration de plus en plus marquée de l'élévation à travers diverses compositions combinant les supports verticaux traditionnels à des arcs.

L'évolution de la façade traditionnelle

Deux options ont pu être mises en œuvre dans le cas de réaménagements de façades traditionnelles ou dans l'expression de leurs formes les plus évoluées. La formule la plus simple, que nous observons à Saint-Trojan, est celle d'un placage, opéré au début du XII^e siècle sur une façade nue, d'un portail en avant-corps - ici à gâble⁹¹ - qui permet d'introduire les nouveautés du décor architectural et de la sculpture ornementale sans reprendre intégralement la façade. Consac propose une version beaucoup plus sobre de ce principe, avec son portail en plein cintre qui se détache légèrement d'une façade nue. Ce principe a peut-être été appliqué, avec des avant-corps très simples, à Jarnac, sur la façade primitive, et à Givrezac. A Coulgens, en revanche, de même qu'à Fontenille, les avant-corps semblent parfaitement intégrés au projet, qui, dans le premier cas, comprend aussi l'adjonction d'une corniche horizontale, sur modillons reliant les deux contreforts, un élément dont on devine la présence à Nanclars.

Nous avons récemment rappelé que la façade de Coulgens s'inscrivait dans un esprit de renouvellement qui animait les chantiers aux environs de 1100, non seulement en Angoumois, mais, d'une façon plus générale, dans l'Ouest aquitain. Nous avons notamment opéré un rapprochement avec certains aspects de la

V-89-Fig. 4

II-23-Fig. 4

III-36-Fig. 2

III-35-Fig. 2

III-25-Fig. 12

III-34-Fig. 4

⁹¹ Voir la mise au point de Pierre Dubourg-Novès, qui associé ce portail à un certain nombre d'autres dans le grand Ouest, DUBOURG-NOVÈS (P.), « Remarques sur les portails romans à fronton dans l'ouest de la France », *CCM*, 1974, p. 25-37.

façade de Saint-Savinien de Melle, que nous situons dans ce même contexte⁹². Or, à Melle, si la division verticale par l'intermédiaire des contreforts est encore bien présente, on voit apparaître une nouvelle composante de la plastique murale des façades occidentales : les arcades.

Les premières façades à arcatures

Promis à un bel avenir au XII^e siècle, les dispositifs d'animation de façades occidentales à l'aide d'arcatures ne représentent pas une nouveauté absolue dans l'architecture chrétienne en cette fin du XI^e siècle⁹³. Néanmoins, dans une région où dominaient les tours porches et les façades planes simplement épaulées par des contreforts, l'introduction de ces arcades dut produire un effet de nouveauté aussi saisissant que les arcatures intérieures des absides.

Cellefrouin se place incontestablement aux premiers rangs parmi les propositions novatrices, avec une monumentalité qui emprunte ses motifs, justement, à la tour-porche de l'abbatiale de Lesterps, édifiées en ce dernier tiers du siècle⁹⁴. Toutefois, cette expérience demeure isolée, sauf à considérer que le déploiement monumental des arcatures de la cathédrale d'Angoulême lui soit redevable.

II-16-Fig. 6

Ce n'est donc pas cette formule monumentale qui a pu influencer sur le développement d'une autre version de l'application des arcs à une façade occidentale, qui met en scène un étagement de la façade, rompant ainsi l'élan vertical imprimé jusque-là par les contreforts, et mettant en valeur le rez-de-chaussée par l'implantation d'arcades aveugles de part-et-d'autre du portail.

René Crozet voyait dans la façade de la petite église de Cressac un prototype de cette nouvelle façon d'agencer la façade et le portail⁹⁵, pointant

III-30-Fig. 5

⁹² GENSBEITEL (C.), « Melle. Saint-Savinien », *CAF, Deux-Sèvres*, 2001, à paraître fin 2004.

⁹³ Ce sujet a passionné les chercheurs et les érudits ; voir DARAS (C.), « L'évolution de l'architecture aux façades des églises romanes d'Aquitaine », *BSAO*, 4^e série, t. II (1952-1954), p. 467-488 ; DESHOULIÈRES (F.), « Les façades des églises romanes charentaises », *CAF, Angoulême*, 1912, t. II, p. 180-194 ; HÉLIOT (P.), « Sur les façades des églises romanes d'Aquitaine, à propos d'une étude récente », *BSAO*, 4^e série, t. II (1952-1954), p. 243-271 ; SCHURENBERG (L.), « Die romanischen Kirchenfassaden Aquitaniens », dans *Das Münster : Zeitschrift für christliche Kunst und Kunstwissenschaft*, t. IV, 1951, p. 257-268.

⁹⁴ Voir MANGUY (F.) et TERNET (S.), « Eglise Saint-Pierre de Cellefrouin », *CAF, Charente*, 1995, p. 125-142. Ces auteurs ont également montré l'influence – modeste – de la façade de Cellefrouin sur celle de l'église de Villognon. Cette dernière en revanche, avec son portail encore encadré par des contreforts, s'inscrit parfaitement dans la comparaison avec Saint-Savinien de Melle et avec Coulgens.

⁹⁵ CROZET (R.), « Aperçus sur les débuts de l'art roman en Saintonge », *BSAHC*, 1961-62, p. 119-124.

dans les pilastres - assez maladroits - qui s'élèvent sur le second registre nu, les réminiscences des contreforts traditionnels, niés aux rez-de-chaussée. On aimerait toutefois pouvoir trouver quelque grand modèle qui aurait introduit cette composition tripartite à arcades latérales aveugles. Hélas, René Crozet l'a compris, nous devons nous contenter une fois encore de suivre les évolutions sur des édifices mineurs, qui ont l'avantage d'exister encore. Il rappelle toutefois que cette composition n'est pas propre à la Saintonge, mais qu'on la retrouve abondamment par ailleurs. On notera ici, l'introduction de colonnettes et de chapiteaux sculptés, tout comme au portail de Coulgens. Ce sont les premières manifestations de ces éléments sur des façades occidentales.

III-25-Fig. 12

Cressac fournit d'ores et déjà une première version de cette formule tripartite répétée - sans les pilastres supérieurs - à Saint-Aulais, La Chapelle, Saint-Eutrope, dans le secteur proche. Assez rapidement, sans doute au début du XII^e siècle, l'étage supérieur s'anime lui aussi d'une arcature aveugle au rythme plus ou moins serré⁹⁶, qui accentue l'horizontalité de la composition. Nous ne sommes pas très éloigné, dès lors, des compositions à des registres observés à l'intérieur des absides. Hormis à Ladiville, qui est un exemple sans doute postérieur à 1110, la plupart des façades à étage d'arcature sont regroupées dans le secteur de Mirambeau et de Jonzac, en Saintonge méridionale, et toutes nous paraissent appartenir au premier quart du XII^e siècle. Elles combinent avec de façon variable les différentes composantes que nous venons d'évoquer.

III-30-Fig. 5
IV-67-Fig. 4
II-17-Fig. 2
IV-74-Fig. 2

A Sémillac, se superposent un rez-de-chaussée avec portail et arcades aveugles et une arcature aveugle englobant la baie axiale. A Semoussac, l'arcature de l'étage se superpose à un simple portail en léger avant-corps se détachant sur le mur nu du rez-de-chaussée. A Saint-Hilaire-du-Bois, les arcades latérales en forme de simples niches étroites s'étirent jusqu'à la hauteur du bandeau intermédiaire. A Saint-Dizant-du-Bois, enfin, cet élan s'est poursuivi jusqu'à supprimer la division horizontale, les arcades latérales s'étirant sur les deux niveaux pour isoler une travée centrale comprenant le portail et un segment d'arcature aveugle à l'étage. Cette composition évoque celle de Loupiac, en Gironde.

V-93-Fig. 3
V-94-Fig. 3

IV-76-Fig. 4

IV-71-Fig. 4

Voici donc quelques-unes des combinaisons qui se développent sur des façade occidentales qui, toutes, sont associées à des nefs encore traditionnelles.

⁹⁶ On se souviendra que ce thème est déjà appliqué au registre supérieur de l'enveloppe extérieure des absidioles de Saint-Eutrope de Saintes ; de là à le transposer sur une façade, le pas devait être facile à franchir.

3.6. L'ornementation et le développement de la sculpture monumentale

a. Un facteur de datation relative à utiliser avec prudence

Le décor sculpté et, d'une façon plus générale, la multiplication des ornements appliqués aux éléments de modénature, font partie des apports novateurs dans la production romane charentaise du XI^e siècle. Leur développement constitue à nos yeux un indice assez pertinent de datation tardive, à défaut de les utiliser comme des indicateurs d'une chronologie fine. Nous avons eu l'occasion, dans les études monographiques, de constater le dépouillement des édifices ou parties d'édifices qui nous paraissent appartenir à une période haute. L'exemple de l'imposte de Bassac ornée d'une frise d'arceaux constitue un cas isolé, et les motifs dérivés de la billette présents au chevet de Rancogne demeurent très pauvres. Même si certains éléments épars conservent une chronologie très incertaine, il est clair que dans les édifices où le décor sculpté devient une véritable composante de l'architecture, nous trouvons toujours des indices de datation tardive, soit dans la sculpture elle-même, soit à travers d'autres aspects. Les exemples de Bougneau et de Saint-Thomas-de-Conac ne sont pas les moindres pour illustrer ce propos. La présence et l'abondance du décor sculpté constituent donc un indice de conception relativement tardive, par contraste avec le dépouillement que nous avons pu observer sur les édifices considérés comme les plus anciens.

II-6-Fig. 15

IV-61-Fig. 8

II-11-Fig. 13
à 25

Mais à l'intérieur du champ ainsi défini, il nous faut tenter de dégager une évolution, ou des nuances qui nous permettraient de mieux cerner la progression des savoir-faire et des conceptions en matière de sculpture.

b. Un développement lent et tardif

Nous avons vu que dès le milieu du XI^e siècle, des chapiteaux sculptés font leur apparition à Saintes, dans l'église de l'Abbaye-aux-Dames. Il s'agit là de la première manifestation d'une telle volonté dans les monuments qui sont conservés. Nous ne pouvons exclure, évidemment, l'existence d'autres

V-91-Fig. 34
à 36

productions analogues dès la première moitié du siècle, même si aucune trace n'en est préservée en Saintonge et en Angoumois. Néanmoins, l'abbatiale Notre-Dame de Saintes nous paraît être un monument suffisamment important pour imaginer qu'il a pu bénéficier de certaines innovations dès sa fondation, notamment des apports poitevins ou angevins qu'a pu favoriser l'implication directe d'Agnès de Bourgogne et de Geoffroy Martel⁹⁷. Si cette église peut être considérée comme une construction encore marquée par la tradition, sa part de nouveauté réside peut-être justement dans la présence de ce décor monumental associé à la structure déjà évoluée des piliers de la croisée du transept, qui l'aurait distinguée des édifices antérieurs ou plus modestes de son diocèse.

Les quelques autres exemples dont la facture en méplat pourrait nous inciter à leur accorder une datation haute, s'inscrivent toujours dans des contextes architecturaux qui nous conduisent à tempérer cette appréciation. Les chapiteaux et les impostes de Thaims, les chapiteaux de Saint-Trojan, ou ceux de Consac sont tous associés à des dispositifs complexes, parfois déjà très élaborés, qui nous éloignent des formes architecturales les plus élémentaires de la première moitié du XI^e siècle. Nous ne saurions les situer avant les années 1050 et les piliers de la croisée du transept de Saintes, suivant en cela le jugement de Jacques Lacoste⁹⁸. Pour Consac, les dernières années du XI^e siècle peuvent convenir pour la datation de ces chapiteaux, témoins de pratiques encore très archaïsantes.

Des archaïsmes similaires accompagnent encore la remarquable série de chapiteaux de Mouthiers-sur-Boëme, et ce sans doute après 1110, risquant de les entraîner vers une datation haute que leur décor sculpté, où s'imposent des figures aux formes vigoureuses, ne saurait admettre. Il s'agit là d'un courant, peut-être issu d'un chantier du début du siècle⁹⁹, et qui se développe parallèlement à l'ouverture du chantier de la cathédrale Saint-Pierre. Certains chapiteaux à l'attribution incertaine conservés dans les musées d'Angoulême pourraient participer de cette série, qui se poursuit dans le porche de la chapelle du château de Montmoreau.

Nous avons vu aussi que certaines corbeilles à feuilles dressées aux profils étirés, que Saint-Thomas-de-Conac, Bougneau ou la crypte de Richemont pourraient nous faire associer au XI^e siècle finissant, peuvent encore trouver

V-97-Fig. 13
à 17
V-89-Fig. 10-
11

II-23-Fig. 10
à 15

III-48-Fig. 8
à 16

III-45-Fig. 16
à 21

V-88-Fig. 17-
18
II-11-Fig. 20-
22
IV-63-Fig. 6 à
9

⁹⁷ La comparaison avec les chapiteaux de Saint-Martin d'Angers, en particulier, nous confirme cette possibilité

⁹⁸ LACOSTE (J.), « Un essai de synthèse », dans LACOSTE (J.) (dir.), *L'imaginaire et la foi. La sculpture romane en Saintonge*, Saint-Cyr-sur-Loire, 1998, p. 11.

⁹⁹ On songe à Notre-Dame-de-Beaulieu ou à Notre-Dame-de-la-Paine

des développements à une date assez avancée du XII^e siècle, au clocher de Pérignac, à la croisée du transept de Puygérour, mais aussi, avec une virtuosité renouvelée, dans les parties orientales de la cathédrale d'Angoulême.

Des formes simples ont pu avoir une pérennité très longue et connaître des phases de réactivation successives. Le chapiteau à feuilles lisses, pouvant être peint, marque fortement les environs de 1100 dans les pays charentais, de Notre-Dame de Saintes à Cellefrouin en passant par Porcheresse ou Brie-de-La Rochefoucauld, nous le retrouvons fréquemment. Il s'apparente à ceux du clocher-porche de Lesterps ou à ceux des piliers contemporains de la construction des voûtes à Saint-Hilaire de Poitiers.

Tous les motifs archaïsants, tels que les différentes formes d'entrelacs, les cercles sécants, les vanneries, les billettes, les motifs de corde, nous apparaissent souvent dans des contextes tardifs. Nous l'avons vu, à Saint-Thomas-de-Conac, à Bougneau, à Bouteville, sur les impostes de Poullignac ou les tailloirs de Coulgens, à Montbron ou à Cellefrouin, ces motifs sont toujours en relation avec des segments d'architecture ou avec d'autres motifs dont le degré d'élaboration marque une évidente maturité. Ou alors c'est leur propre traitement ; régulier, au modelé bien exprimé, qui les distingue des formes plus anciennes. Les vanneries des *claustra* de Fenieux ne sont sans doute pas antérieures à la fin du XI^e siècle.

Cette fin du XI^e siècle et le début du XII^e siècle voient donc se suivre en un temps très court l'émergence d'une sculpture ornementale balbutiante encore, nourrie de modèles archaïques, et l'apparition, sur les chantiers de Saintes et d'Angoulême, aux environs de 1110-1120, d'ateliers dont la virtuosité, le sens du modelé et de la composition, les ressources iconographiques vont entraîner une brusque accélération dans la mise en place de savoir-faire et de modèles nouveaux. Peut-être faut-il voir dans l'attrait pour les modèles de l'antiquité tel qu'il se manifeste dans la crypte de Saint-Eutrope de Saintes, un des vecteurs de l'émancipation de ces sculpteurs par rapport au fonds traditionnel qu'ils avaient jusque-là à leur disposition.

c. Un déploiement ornemental croissant

Au départ, l'essentiel de l'innovation se manifeste, comme nous l'avons vu à Saintes, sur le chapiteau, selon un processus qui n'a rien d'original. Les corbeilles qui coiffent les colonnes engagées de plus en plus présentes dans l'architecture deviennent des supports naturels à l'expression du relief sculpté.

IV-54-Fig. 19-21
IV-60-Fig. 22
Planche XVIII

V-91-Fig. 37-38
IV-58-Fig. 11
II-16-Fig. 11-12
II-13-Fig. 10

V-88-Fig. 18 et 22
II-11-Fig. 15-26
II-12-Fig. 25-28
IV-59-Fig. 14-15
III-42-Fig. 23

III-33-Fig. 9-10

Vers la fin du siècle, le décor sculpté se fait de plus en plus dense et ne se cantonne plus uniquement sur le chapiteau ou sur quelques rares impostes, comme au début du siècle. Un des nouveaux champs investis par l'ornementation se cristallise autour des ouvertures, et principalement autour des fenêtres, qu'elles soient placées sur la nef ou au chevet des édifices. Nous voyons apparaître notamment des motifs sculptés, parfois de façon assez sommaire, sur certains linteaux monolithes échancrés, qui, dans la plupart des cas, sont simplement rehaussés d'un faux arc gravé. A partir de ce thème, on peut voir se dessiner des décors plus fantaisistes, qui échappent à la simple illusion architecturale. Cette propension à l'ornementation peut prendre deux directions. Soit à la place des faux claveaux on déploie des séries de motifs disposés de façon rayonnante, ou bien on privilégie un décor d'une frise épousant l'extrados de cet arc feint, mais dans les deux cas, on conserve une certaine fidélité au dessin d'une fausse architecture, ou tout au moins, à des lignes déterminées par la réminiscence du dessin d'un arc. L'autre démarche consiste en une négation de cet arc à travers l'utilisation de toute la face du linteau comme support d'un décor libre de toute contrainte, ce que nous observons à Sémillac.

IV-75-Fig.5-7

V-79-Fig. 5
III-43-Fig. 6

III-35-Fig. 5

V-93-Fig. 5 et
7

V-88-Fig.20-
24
Planche
XXV-Fig. b
Planche
XXIII-Fig. b

A Saint-Thomas-de-Conac, on assiste au phénomène rare - mais identifié aussi à Peyrusse-Grande ou à Maubourguet en Gascogne - du développement d'un décor en bas-relief sur les jambages des fenêtres, traités en blocs verticaux.

Rapidement, bandeaux horizontaux, corniches, modillons, vont devenir de nouveaux supports d'expansion d'un décor souvent en bas relief, et parfois même réduit à de simples engravements, en particulier dans la région girondine.

Les bases de colonnes deviennent elles aussi, autour de 1100, prétextes à une certaine débauche ornementale, avec la multiplication des moulures, qui peuvent également accueillir des motifs sculptés.

III-48-Fig. 17
III-44-Fig.3-
10 et 11

Bougneau nous livre un répertoire des plus riches en matière d'ornement en relief, mais, le décor reste toujours soumis aux éléments qui composent et articulent l'architecture, sans jamais en déborder.

II-11-Fig. 14-
25

Ici, on sent bien que la voie est ouverte à ce foisonnement maîtrisé qui caractérise le chevet de Saint-Eutrope de Saintes et qui deviendra une des composantes majeures de l'identité de l'art roman des pays charentais.

CONCLUSION

Les voies de la création dans l'émergence des formes romanes en pays charentais

Les étapes d'une lente maturation

Ce large tour d'horizon s'achevant ici, nous pouvons essayer de dégager la trame de ce que fut le développement progressif d'une architecture religieuse romane dans les pays de la Charente.

A l'aube du XI^e siècle, le paysage architectural de la région est encore assez pauvre, avec quelques monuments urbains dont certains sont en voie de renouvellement et une poignée d'abbayes dont les églises nous sont à peine connues. On peut gager que ces édifices ne sont guère éloignés dans leur apparence des premières églises construites dans la période qui nous intéresse. L'amorce du mouvement de fondations religieuses et de donations à ces institutions au cours de la première moitié du siècle et le développement des implantations paroissiales, favorisé par les défrichements et le retour de la croissance, génèrent un nouvel élan architectural. Bassac, Jarnac, sans doute, Barbezieux, Bouteville, Cellefrouin, participent de cet élan. Seuls les trois premiers établissements ont conservé des vestiges pouvant être attribués sans équivoque à leur première édification. A Bouteville et à Cellefrouin, la dynamique enclenchée au cours du siècle se traduira par un renouvellement assez rapide du bâti, peut-être, dans le premier cas, sur des éléments du plan primitif, comme cela se fit à Barbezieux.

L'architecture est encore simple et austère. Les sanctuaires monastiques se distinguent surtout par leurs dimensions. Le gigantisme de Barbezieux, et l'ampleur des « nef-couloirs » de Bassac et Jarnac en sont l'illustration. La nef unique concurrence déjà nettement la nef à collatéraux, pourtant présente à Barbezieux, et sans doute à Bouteville. L'existence de bras de transept bas appliqués contre la nef sans véritable articulation pourrait correspondre aussi à un trait local des origines. Nous pouvons regretter cependant la disparition des parties orientales sur les édifices qui témoignent de ces premiers chantiers.

Cette simplicité des formes, des plans et des volumes, cette absence de toute articulation complexe se retrouve sur un certain nombre d'édifices appartenant à des paroisses ou à des prieurés plus modestes. Devant la carence

de datations précises, nous estimons que les plus dépouillées de ces églises peuvent appartenir à une large phase intermédiaire du XI^e siècle, entre les années 1020 et les années 1080. Saint-Martial-de-Vitaterne nous montre que la présence d'un transept a pu se traduire, dans cette période, par une adaptation déjà plus ambitieuse du plan en croix latine, avec des bras voûtés dont le volume est aussi haut que celui de la nef, qui elle, demeure charpentée. Saint-Martin de l'Île d'Aix, édifice postérieur à 1065, est encore un témoin de cette forme la plus évoluée de l'architecture de tradition, avec sa croisée cloisonnée et dépourvue de voûte.

Le jalon central du XI^e siècle est l'église Notre-Dame de Saintes, consacrée en 1047. Cette église abbatiale importante nous montre comment apparaissent dans ce contexte assez convenu quelques nouveautés dans l'appréhension de l'articulation et dans le rôle accordé au décor sculpté, le tout dans un ensemble encore fortement marqué par la tradition du début du siècle.

Il ne semble pas que Notre-Dame de Saintes ait joué un rôle de modèle. C'est plutôt le témoin des premières adaptations d'un modèle encore traditionnel, avec les piliers articulés de sa croisée ou la sculpture développée sur ses chapiteaux.

Nous avons vu que dans les décennies suivantes, encore, l'organisation générale du plan et des volumes de certaines églises à transept conserve, à côté d'indéniables preuves d'une conception tardive, des traits caractéristiques de l'architecture du milieu du XI^e siècle, à tel point qu'il est difficile souvent d'en définir la part d'ancienneté réelle ou de simple réminiscence archaïsante. Les églises plus modestes, dont on ne conserve souvent que la nef, se cantonnent à la même gamme assez restreinte, d'où le transept est absent et où une simple abside - éventuellement précédée d'une travée droite - vient se greffer à l'extrémité d'une nef rectangulaire.

Le renouvellement de l'architecture s'amorce lentement, au cours du dernier tiers du XI^e siècle, pour s'épanouir en une phase riche en expérimentations, contemporaine de l'ouverture du premier des grands chantiers qui vont bouleverser le paysage artistique charentais, celui de Saint-Eutrope de Saintes. Ce chantier très novateur n'exercera son rayonnement qu'après la consécration de sa crypte en 1096. Ainsi, peu avant ou pendant sa construction, d'autres propositions nouvelles surgissent dans les deux diocèses, dont certaines se mêleront aux formes diffusées par ce grand modèle et par l'autre grand chantier qui s'ouvre au début du XII^e siècle, la cathédrale d'Angoulême.

Les conditions de la création

Les moteurs de cette dynamique semblent être la volonté d'implanter un clocher au plus près du sanctuaire, et le souci d'une revalorisation esthétique de ce pôle liturgique. Ces deux facteurs impriment conjointement ou séparément un infléchissement, qui s'observe sur des édifices ruraux de la fin du XI^e et du début du XII^e siècle, dont les plus ambitieux s'efforcent d'assimiler certains modèles puisés dans les productions de régions voisines tout en y recyclant, sans doute, des traits plus locaux. L'écllosion d'un sens de l'ornementation et la multiplication d'un décor sculpté qui a tendance à investir de plus en plus de supports, accompagnent ce mouvement, comme l'indique le foisonnement de productions atypiques et relativement isolées. Ces propositions, parfois originales, seront submergées par la diffusion de quelques grands modèles au cours du XII^e siècle. D'autres en revanche semblent avoir trouvé un écho dans ces grands courants qui se dessinaient alors, et l'on peut dire qu'ils s'y sont fondus, apportant ainsi leur contribution à l'art roman de la maturité.

Au-delà des ambitions qui motivent ces expérimentations nouvelles et des orientations architecturales que nous avons pu pointer, nous pouvons déceler quelques composantes plus diffuses de cet élan.

Le goût renouvelé pour les formes léguées par l'Antiquité gallo-romaine semble être une des tendances qui s'affirme dans la région charentaise comme en d'autres régions à l'approche de 1100. Nous l'avons vu notamment à travers l'étonnant décor d'arcatures de Bougneau et les diverses déclinaisons que cet habillage des parois a pu connaître. Le rôle des motifs d'entablements antiques dans la création des chapiteaux de Saint-Eutrope de Saintes confirme cette inclination, qui, répétons-le, ne relève pas d'un systématisme, loin s'en faut. Certains modèles peuvent d'ailleurs avoir transité par des interprétations plus récentes dans l'art de régions voisines.

Cela nous conduit vers un autre aspect, peut-être plus profond, de ces créations charentaises de la fin du XI^e siècle, c'est leur perméabilité à des influences diverses et leur capacité d'assimilation, que nous avons déjà vues à l'œuvre dans les productions plus traditionnelles. De l'Anjou à la Gascogne et du Poitou à l'Auvergne, le bassin de la Charente est un creuset où se déversent de multiples références extérieures. Du linteau en bâtière à la fenêtre ornée de bas-reliefs, des claveaux engrenés aux motifs d'entrelacs, jusqu'aux arcatures ornant les absides, l'architecture charentaise du XI^e siècle a effectué des emprunts et pratiqué des échanges, parfois durablement, parfois de manière sporadique - on songe aux claveaux engrenés - et l'on sent que cette capacité à

saisir des formes et à les adapter, avant de faire un tri, est sans doute un des processus de la création dans cette région. On se rend compte que la gestation de certaines formes a pu s'opérer de façon localisée, dans des micro-régions, telles que la Saintonge girondine ou le secteur situé à cheval sur les deux diocèses, près de Barbezieux, Blanzac et Montmoreau.

On tient là un autre aspect particulier, lié probablement à la manière dont travaillent les ateliers. Cantonnés dans un secteur donné, ils peuvent reproduire et parfaire les schémas qu'ils maîtrisent sur plusieurs chantiers voisins, dans une période où le travail ne manque pas. Mais de temps en temps, on se rend compte que des formes localisées en un point de la région, peuvent resurgir en un autre lieu, même isolément. Cette dialectique entre des foyers de production localisés, des interpénétrations d'influences et une ouverture sur les régions voisines correspond bien aux caractéristiques de ce territoire, où les frontières les plus difficiles à franchir ne sont pas géographiques, mais culturelles. Or, avec l'élan spirituel de la fin du XI^e siècle et la diffusion de la réforme grégorienne, ces frontières là s'ouvrent plus rapidement, sans doute, que par le passé.

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

A. SOURCES

1. SOURCES MANUSCRITES

FONTENEAU (Dom L.), *Recueil de documents et de mémoires*, 2^e moitié du XVIII^e siècle, 87 vol., Médiathèque de Poitiers, mss. 455 à 543.

ESTIENNOT (Dom), *Antiquitatum in diocesi Santonensi benedictarum seu ordinis S. Benedicti coenobiorum historia*, B.N.F., ms. lat. 12.754.

Inventaire des titres de Montignac et de Tourriers, (Manuscrit du XVIII^e siècle), B.N.F., nlls acq. frses. 22.842.

LACURIE (Abbé J.-L.), *Pouillé du diocèse de Saintes*, Médiathèque de La Rochelle, ms. 834., (88 ff. mss.).

MUSSET (G.), *Essai sur l'architecture religieuse en Saintonge pendant le cours du XI^e et du XII^e siècle*, 1871, Médiathèque de La Rochelle, (285 ff. mss.).

2. FONDS D'ARCHIVES

Angoulême. Archives départementales de la Charente.

IMBERT (L.) et BURIAS (L.), *Inventaire sommaire des archives départementales antérieures à 1790. Charente. Archives ecclésiastiques. Clergé séculier. Série G, t. 1., De 1 à 338^e*, Angoulême, 1935 ; t. 2, *De 338 à 993*, Angoulême, 1961.

IMBERT (L.), *Archives départementales de la Charente antérieures à la Révolution. Répertoire numérique des fonds ecclésiastiques. Série G. Série H*, Angoulême, s.d..

IMBERT (L.), *Archives départementales de la Charente. Répertoire numérique de la série Q. Domaines nationaux (Période révolutionnaire)*, Angoulême, s.d..

Série O

Aignes : O 293
Ambleville : O 314
Barbezieux : O 398-401
Bouteville : O 476-477
Brie-de-La Rochefoucauld : O 488-489
Brie-sous-Chalais : O 492
Cellefrouin : O 507-508
Conzac : O 1266
Chapelle (La) : O 1266
Charmant : O 565
Claix : O 641
Cressac : O 706
Fontenille : O 768-769
Mainzac : O 955-956
Mouthiers-sur-Boème : O 1062-1064
Nanclars : O 1073
Négret : O 1284
Nonac : O 1088
Pérignac : O 117
Peudry : O 1341
Pins (Les) : O 1124
Rancogne : O 1155
Réparsac : O 1161
Saint-Amant-de-Bonnieure : O 1252-1253
Saint-Aulais : O 1266
Saint-Cybard-de-Montmoreau : O 1292
Saint-Laurent-de-Cognac : O 1333-1334
Tâche (La) : O 1474

Série G

Brie-de-La Rochefoucauld : G 2, p. 2 ; G 335, p. 1.
Charmant : G 330/5, p. 57 ; G 331/5, p. 26, G 337/12, p. 168 ; G 337/13, p. 123 ;
G 337/14, p. 102 ; G 337/16, p. 24 et 27 ; G 337/19, p.171 ; G 337/22, p. 191.
Claix : G 2 p. 2, G 414
Juillaguet : G 331¹⁵, p. 316 et p. 334 ; G 337¹, p. 106 et 130 ; G 337¹², p.
169 ; G 337¹³, p. 29 et p. 123
Nanclars : G 1⁵, p. 16-17 ; G 2, p. 3
Négret : G 2, p. 3.
Pérignac : G 237
Pins (Les) : G 2, p. 6 ; G 20, f° 125.
Puypéroux : G 731, G. 744, G 766 (Chapitre de Blanzac)
Saint-Cybard-de-Montmoreau : G 2, p. 3

Série H

Bouteville : H^{XII} 1, 2, 3, 23, 24, 25 et 27

Brie-de-La Rochefoucauld : H^{III} 75 à 85 (Fonds de l'abbaye de Saint-Ausone)

Saint-Martial-de-Mirambeau (Charente-Maritime) : H^{XII}, 37 (Bouteville)

Série T

Montbron : T 406-407

Nanclars : T 409

Richemont : T 410

La Rochelle. Archives départementales de la Charente-Maritime.

Série O

Aix (Île d') : 20/19

Antignac : 20/70

Annepont : 20/65

Boscarnant : 20/2.2

Bougneau : 20/213

Courcoury : 20/490

Cressé : 20/529

Dampierre-sur-Charente : 20/553

Fenioux : 20/624

Givrezac : 20/1887

Monthérault : 20/2906 -2907

Montpellier-de-Médillan : 20/1169

Neulles : 20/1247

Petit-Niort : 20/1111-1112

Saint-Bris-des-Bois : 20/1734

Saint-Dizant-du-Bois : 20/1792

Saint-Dizant-du-Gua : 20/1795

Saint-Germain-du-Seudre : 20/1906

Saint-Hilaire-du-Bois : 20/1916

Saint-Laurent-de-la-Prée : 20/1980

Saint-Martial-de-Mirambeau : 20/2143 et 2145.

Saint-Martial-de-Vitaterne : 20/2149

Saint-Pierre-du-Palais : 20/2318

Saint-Sornin : 20/2454

Saint-Thomas-de-Conac : 20/2488

Salignac-de-Mirambeau : 20/2581

Sémillac : 20/2636

Semoussac : 20/2642 et 2645.

Thaims : 20/2816

Série G

Lagarde-sur-le-Né (16) : G 19

Saint-Denis-du-Pin : G 28

Série E

Bougneau : 3E/2669 et 3E/2811 (Lauranceau, notaire)

Fenioux : 3E 82/579 (Gouyneau, notaire), E 990 (Nicolleau, notaire)

Givrezac : 3E/2430 (Dupont, notaire)

Série J *

*Dans cette série qui est très dense et qui concerne presque exclusivement l'Abbaye-aux-Dames de Saintes, nous ne signalons que les dossiers qui nous ont été utiles pour notre recherche.

Saintes, Eglise Notre-Dame : J 190, 194, 196 et 197.

Série T

Courcoury : 4T/45

Fenioux : 4T/55

Montpellier-de-Médillan : 4T/57

Petit-Niort : 4T/57

Saint-Sornin : 4T/61

Série V

Edifices documentés sous la cote 191 V¹ (enquête sur l'état des églises, 1846) :

Aix, Bougneau, Fenioux, Petit-Niort, Saint-Bris-des-Bois, Saint-Denis-du-Pin,

Saint-Dizant-du-Gua, Saint-Martial-de-Mirambeau (voir aussi 208 V¹), Semoussac

(voir aussi 208 V^B)

Poitiers, DRAC, Centre de Documentation du Patrimoine

(DRAC Poitou-Charentes, fonds MH et Inventaire)

Dossiers des Monuments historiques et dossiers du service de l'Inventaire classés par ordre alphabétique des communes.

Paris, Médiathèque du Patrimoine (Monuments Historiques)

Aix (Île d') : 81/17/169/23

Annepont : 81/17/3/2

Ambleville : 81/16/14/2

Barbezieux : 81/16/45/C2, chemise 9

Bassac : 81/16/37/61

Bougneau : 81/17/52/6

Brie-de-La Rochefoucauld : 81/16/92/7, ch. 19
 Bussac-Forêt : 81/17/64/7
 Coulgens : 81/16/163/11, ch. 1
 Charmant : 81/16/112/9, ch.3
 Cellefrouin : 81/16/97/8, ch.1 et 3
 Chapelle (La) : 81/16/415/31, ch. 11
 Conzac : 81/16/415/31, ch. 11
 Cressac : 81/16/176/14, ch. 2
 Cressé : 81/17/109/13
 Fenioux : 81/17/128/17
 Fontenille : MH 81/16/203/16 ch. 7
 Jarnac : 81/16/235/17, ch. 22
 Monthérault : 81/16/336/23, ch. 8
 Montmoreau (chapelle) : 81/16/317/21, ch. 1
 Mouthiers-sur-Boëme : 81/16/324/22, ch. 5 et 6
 Nanclars : 81/16/329/23, ch. 1
 Nonac : 81/16/336/23, ch. 8
 Pérignac : 81/16/347/24, ch. 6
 Petit-Niort : 81/17/261/31
 Peudry : 81/16/445/35, ch. 19
 Pins (Les) : 81/16/352/24, ch. 11
 Poullignac : 81/16/356/24, ch. 16
 Puypéroux : 81/16/363/24, ch. 22
 Réparsac : 81/16/371/26, ch. 5
 Richemont : 81/16/372/26, ch. 3
 Saint-Amant-de-Bonnieure : 81/16/409/31, ch. 5
 Saint-Dizant-du-Bois : 81/17/427/57
 Saint-Laurent-de-Cognac : MH 81/16/444/33, ch. 18
 Saint-Martin-de-Sarzay : 81/17/442/59
 Saint-Trojan : 81/16/87/7, ch. 14
 Saintes. Notre-Dame : 81/17/520/68, ch. 1 et 2
 Saintes. Saint-Eutrope : 81/17/520/69, ch. 1 et 2
 Thaims : 81/17/552/79

Fonds divers

Puypéroux. Archives de Puypéroux.

Devis de restauration de l'église par R. Barbaud, architecte, 1892.

Décompte des travaux de l'abbatiale par Carreau, entrepreneur, 1894.

3. SOURCES ICONOGRAPHIQUES

Nous n'indiquons ici que la localisation des fonds auxquels nous avons eu recours. Pour le détail des images utilisées dans l'étude, voir les notes dans chaque monographie et les légendes des illustrations. Certains documents sont reproduits dans plusieurs fonds, et d'autres ont été publiés. Il nous est arrivé de nous référer à des reproductions quand les originaux ne nous étaient pas accessibles.

Collections publiques

Archives départementales de la Charente

- Fonds Edouard Warin (acquisition récente en cours de classement)

Archives départementales de la Charente

- Série J 12 (Plans et relevés de l'Abbaye-aux-Dames de Saintes)

Société Archéologique et Historique de la Charente

- Fonds Georges et Guérin-Boutaud (tirages et plaques photographiques concernant les édifices de la Charente)

Paris, Médiathèque du Patrimoine (archives photographiques des Monuments historiques, également accessibles par internet www/culture.gouv.fr)

Saintes, Médiathèque François-Mitterrand (Fonds ancien et régional)

- PROUST (E.) et DANGIBEAUD (C.), *La ville de Saintes à la fin du XIX^e siècle*, Saintes, 1900.
- Fonds Julien-Lafferrière (Photographies illustrant *L'art en Saintonge et en Aunis*, t.1, arrondissement de Saintes, 18 fasc., Toulouse, 1972-1892.)
- Fonds Nicolas Moreau (Dessins)
- Fonds de cartes postales et photographies anciennes

Saintes, Musée Dupuy-Mestreau

Poitiers, DRAC, Dossiers Monuments Historiques et Inventaire

Collections particulières

Fonds Charles Dangibeaud, collection Patrice de Roquefeuille (dessins inédits, récemment publiés ; cf. bibliographie)

Fonds Paul Abadie, collection particulière, Royan-Pontailac (carnets de croquis et dessins, plusieurs exemplaires de dessin publiés ou photographiés par le service de l'Inventaire)

4. SOURCES IMPRIMÉES, RECUEILS ET COMMENTAIRES

ADEMAR DE CHABANNES, *Chroniques*, CHAVANDON (J.) (éd.), Paris, 1897.

ADEMAR DE CHABANNES, *Chroniques*, CHAUVIN (Y.) et PONS (G.) (trad.), Turnhout, 2003.

AUDIAT (L.), « Le diocèse de Saintes aux XVII^e et XVIII^e siècles », *Archives Hist. de Saintonge et d'Aunis*, t. XXIII, 1894.

AUDIAT (L.), *Epigraphie santone et aunisienne*, Paris-Niort, 1870.

AUDIAT (L.), « Saint-Eutrope et son prieuré », *Archives Hist. de Saintonge et d'Aunis*, t. II, 1875, p. 249-448 ; t. III, 1876, p. 17-296.

Cartulaire de l'abbaye de Saint-Amant-de-Boixe, DEBORD (A.) (éd.), S.A.H.C., Poitiers-Angoulême, 1988.

Cartulaire de l'abbaye Saint-Pierre de Cellefrouin, XI^e et XII^e siècles, CHEVALIER (J.-Fl.) (éd.), Ruffec, 1936.

Cartulaire de l'abbaye de Saint-Cybard, LEFRANC (P.) (éd.), Angoulême, 1830.

Cartulaire de l'abbaye de Saint-Etienne de Baigne, CHOLET (Abbé) (éd.), Angoulême, 1867.

Cartulaire de l'abbaye de Savigny, suivi du petit cartulaire de l'abbaye d'Ainay, BERNARD (A.) (éd.) (Collection de documents inédits sur l'histoire de France), Paris, 1853.

Cartulaire de l'église collégiale Saint-Seurin de Bordeaux, BRUTAILS (J.-A.) (éd.), Bordeaux, 1897.

Cartulaire de l'Eglise d'Angoulême, NANGLARD (Abbé J.) (éd.), Angoulême, 1900.

« Cartulaire du prieuré Notre-Dame de Barbezieux », LA MARTINIÈRE (J. de) (éd.), *Archives Hist. de Saintonge et d'Aunis*, t. XLI, 1911.

« Cartulaire de Saint-Jean-d'Angély », MUSSET (G.) (éd.) *Archives Hist. de Saintonge et d'Aunis*, t. XXX, 1901 et t. XXXIII, 1903.

Cartulaire des comtes de la Marche et d'Angoulême, THOMAS (G.), (éd.), Angoulême, 1934.

Cartulaires inédits de Saintonge, GRASILLIER (Abbé T.) (éd.), t. I, *Cartulaire de l'abbaye Saint-Etienne de Vaux de l'Ordre de Saint-Benoît*, t. II, *Cartulaire de l'abbaye royale Notre-Dame de Saintes*, Niort, 1871

Cartulaire de l'église collégiale Saint-Seurin de Bordeaux, BRUTAILS (A.) (éd.), Bordeaux, 1897.

« Chartes de Saint-Florent Près Saumur concernant l'Angoumois », MARCHEGAY (P.) (éd.), *Bull. et Mém. de la Soc. Archéo. et Hist. de la Charente*, 1877, p. 341-363

« Chartes et documents pour servir à l'histoire de l'abbaye de Charroux », MONTASABERT (P. de) (éd.), *Archives Historiques du Poitou*, t. XXXIX, 1910.

« Chartes relatives au prieuré de Bouteville et aux églises de Merpins et de Gimeux », MARVAUD (F.) (éd.), *Bull. et Mém. de la Soc. Archéo. et Hist. de la Charente*, 1865, p. 343-375.

« Chartes saintongeaises de l'abbaye de La Couronne. 1116-1473 », BABINET De RANCOGNE (G.) et FLEURY (de P.), *Archives Hist. de Saintonge et d'Aunis*, t. VII, 1880, p. 17-284.

« Chartes saintongeaises de l'abbaye de Saint-Florent Près Saumur de 1067 à 1200 », *Archives Hist. de Saintonge et d'Aunis*, t. IV, 1877, p. 17-73.

CHOLET (Abbé F.-E.), *Etudes historiques, géographiques, archéologiques, sur l'ancien diocèse de Saintes, aujourd'hui diocèse de La Rochelle et de Saintes*, La Rochelle, 1864 ; tiré à part de 50 p. du *Bulletin religieux du diocèse de La Rochelle et Saintes*, n° 7, 11, 13, 52.

Chronique latine de l'abbaye de La Couronne (diocèse d'Angoulême), accompagnée de nombreux éclaircissements. Publiée pour la première fois d'après un manuscrit du XIII^e siècle, CASTAIGNE (J.-F.-E.), coll. Documents historiques sur l'Angoumois, t. I, Paris, 1864.

CORLIEU (F. de), *Recueil en forme d'Histoire*, 1576, MICHON (J.-H.) (éd.), Paris, 1846, (158 p.). reprint, sous le titre VIGIER DE LA PILE (F.), *Histoire de l'Angoumois*, Marseille, 1976.

DANGIBEAUD (Ch.), « Le pouillé historique du diocèse de Saintes en 1683 », *Archives Hist. de Saintonge et d'Aunis*, t. XLV, 1914, p. 215-277.

DENYSE (Abbé J.), « L'abbaye royale de Saint-Etienne de Bassac, de l'ordre de Saint-Benoît et de la congrégation de Saint-Maur », *Bull. de la Soc. Archéo. et Hist. de la Charente*, 1880, p. 2-97.

DEPOIN (J.), « La levée des subsides du pape Jean XXII sur la province de Bordeaux et le diocèse de Saintes », *Archives Hist. de Saintonge et d'Aunis*, t. XLV, 1914, p. 186-213.

« Ex brevi chronico abbatiae Saviniacensis », *Recueil des historiens des Gaules et de la France*, t. XI, p. 199.

Gallia Christiana in provincias ecclesiasticas, t. II, Paris, 1720.

GRÉGOIRE de TOURS, *Histoire des Francs*, LATOUCHE (R.) (trad.), 2 vol. reliés en un seul, Paris, 1995, (t.1, 325 p. ; t. 2, 354 p.).

Historia pontificum et comitum Engolismensium, BOUSSARD (J.) (éd.), Paris, 1957.

« Le cartulaire de l'abbaye de Cellefrouin », BRAYER (E.) (éd.), *Bulletin philologique et historique du Comité des Travaux Historiques et Scientifiques*, 1940-1941, p. 85-136.

LONGNON (A.), « Le cartulaire de Saint-Etienne de Baignes », *Revue questions historiques*, VII, 1869, p. 228-229.

MARTIN-CIVAT (P.), « Visite par les prieurs de Barbezieux et de Saint-Sauveur de Nevers des monastères de la congrégation de Cluny situés dans la province de Poitou (1229) », *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 4^e série, t. V, 1859, p. 237-246.

NANGLARD (Abbé J.), *Pouillé historique du diocèse d'Angoulême*, 4 vol., Angoulême, 1894-1903.

Recueil des chartes et documents de l'abbaye de Cluny, BERNARD (A.) et BRUEL (A.) (éd.), 6 vol., (Collection de documents inédits sur l'histoire de France), Paris, 1876-1904. Disponible sur Internet ([www. Gallica](http://www.Gallica)).

Saint-Eutrope et son prieuré. Documents inédits, AUDIAT (L.) (éd.), Saintes/Paris, 1877, (Extrait des *Archives Historiques de Saintonge et d'Aunis*)

Statuts, chapitres généraux et visites de l'Ordre de Cluny, CHARVIN (Dom G.) (éd.), 9 vol., Paris, 1965-1973.

VIGIER de la PILE (F.), *Histoire de l'Angoumois*, 1756, MICHON (J.-H.), (éd.), Paris, 1846 ; reprint, Marseille, 1976.

VINET (E.), « Saintes et Barbezieux » et « De l'Antiquité de Barbezieux », Bordeaux, 1568, dans *A la mémoire du Saintongeais Elie Vinet. Fête du 400^e anniversaire d'Elie Vinet (1509-1587)*, CHEVROU (G.) (éd.), Barbezieux, 1910, p. 201-230.

B. BIBLIOGRAPHIE

1. ETUDES HISTORIQUES ET GÉOGRAPHIQUES

1.1. Généralités

A Cluny, Congrès Scientifique de Cluny (9-11 juillet 1949), Dijon, 1950.

AMANN (E.), et DUMAS (A.), « L'Eglise au pouvoir des laïcs (888-1057) », *Histoire de l'Eglise*, dir. FLICHE (A.) et MARTIN (V.), Paris, 1940, t. 7.

AUBRUN (M.), *La Paroisse en France des origines au XV^e siècle*, Paris, 1986.

AVRIL (J.), « Paroisses et dépendances monastiques au Moyen Age », *Sous la Règle de Saint Benoît. Structure monastique et société en France du Moyen Age à l'époque moderne*, Actes du colloque de 1980, Genève, 1982, p. 95-106.

BARTHÉLÉMY (D.), *L'an mil et la Paix de Dieu. La France chrétienne et féodale 980-1060*, Paris, 1999.

BARTHÉLÉMY (D.), *L'Ordre seigneurial, XI^e-XII^e siècles*, Nouvelle Histoire de la France Médiévale 3, Paris, 1990.

BEAUNIER (Dom) et BESSE (Dom J.-M.), *Archives de la France monastique. Abbayes et prieurés de l'ancienne France*. III. BESSE (Dom J.-M.), *Provinces ecclésiastiques d'Auch et Bordeaux*, Ligugé/Chevetogne/Paris, 1910.

BECQUET (Dom J.), « La paroisse en France aux XI^e et XII^e siècles », *Le istituzioni ecclesiastiche della « Societas Christiana » dei secoli XI-XII ; diocesi, pievi e parrocchie*, Milan, 1974, p. 199-299.

BECQUET (Dom J.), « La réforme des chapitres cathédraux en France aux XI^e et XII^e siècles », *Bulletin philologique et historique (jusqu'en 1610) du C.T.H.S.*, année 1975, Paris, 1977, p. 31-41.

BLIGNY (B.), « L'Eglise et le siècle de l'an mil au début du XII^e s. », *CCM*, t. XXVII, 1984, p. 7-33.

BLOCH (M.), *La société féodale*, Paris, 1939 ; rééd. Paris, 1991.

CHASTEL (A.) (dir.), *L'église et le château. X^e-XVIII^e siècles*, Bordeaux, 1988.

CHAUME (M.), « Le mode de constitution et de délimitation de la paroisse rurale aux temps mérovingiens et carolingiens », *Revue Mabillon*, n° 106, 1937, p. 61-73 et n° 109, 138, p. 1-9.

CHELINI (J.), *Histoire religieuse de l'occident médiéval*, Paris, 1991, rééd. 1999.

COTTINEAU (Dom L.-H.), *Répertoire topo-bibliographique des Abbayes et prieurés*, Mâcon, t. I, 1935 ; t. II, 1937.

COTTINEAU (Dom L.-H.) et PORAS (Dom G.), *Répertoire topo-bibliographique des Abbayes et prieurés*, t. III., Mâcon, 1970.

CROZET (R.), « Le rôle du clergé épiscopal dans la vie artistique en France du X^e au XII^e siècle » *Akten des 21^e internationalen Kongress für Kunstgeschichte*, Bonn, 1964-1967, III, pp. 19-29.

CROZET (R.), « Le voyage d'Urbain II et ses négociations avec le clergé de France, 1095-1096 », *Revue Historique*, t. CLXXIX, 1937, p. 271-310.

CROZET (R.), « Le voyage d'Urbain II et son importance au point de vue archéologique », *Annales du Midi*, t. XLIX, 1937.

DENIFLE (H.), *La désolation des églises, monastères et hôpitaux en France pendant la guerre de Cent Ans*, t. I, *Documents relatifs au XV^e siècle*, Paris, 1897 ; t. II, *La guerre de Cent Ans et la désolation des Eglises, Monastères et Hôpitaux en France*, Paris, 1899.

Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie, CABROL (Dom F.) et LECLERCQ (Dom H.) (pub.), I-ss, Paris.

DUBY (G.) (dir.), *Histoire de la France rurale*, t. I, *La formation des campagnes françaises des origines au XIV^e siècle*, Paris, 1975.

DUBY (G.) (dir.), *Histoire de la France urbaine*, t. II, *La ville médiévale*, Paris, 1980.

FELLER (L.), *L'église et la société en occident*, Liège, 2001.

- FIXOT (M.), ZADORA-RIO (É.) (dir.), *L'environnement des églises et la topographie des campagnes médiévales*, Actes du III^e congrès international d'archéologie médiévale (Aix-en-Provence, 28-30 septembre 1989), Paris, 1994.
- FLICHE (A.), « La Réforme grégorienne et la Reconquête chrétienne (1057-1125) », *Histoire de l'Église*, FLICHE (A.) et MARTIN (V.) (dir.), t. 8, Paris, 1940.
- FOSSIER (R.), *Hommes et villages d'Occident au Moyen Age*, Paris, 1992.
- FOSSIER (R.) (dir.), *Le Moyen Age*, 3 vol., Paris, 1982 ; t.1, *Les mondes nouveaux (390-950)* (544 p.) ; t. 2, *L'éveil de l'Europe (950-1250)* (539 p.) ; t. 3, *Le temps des crises (1250-1520)*.
- FOSSIER (R.), *La société médiévale*, Paris, 1991.
- HIGOUNET (Ch.), « Les saints mérovingiens dans la toponymie », *Études mérovingiennes. Actes des Journées de Poitiers, 1952*, p. 157-167 ; également dans *Paysages et villages neufs du Moyen Age*, Paris, 1975, p. 67-75.
- IMBART DE LA TOUR, *Les origines religieuses de la France. Les Paroisses rurales du IV^e au XI^e siècle*, Paris, 1900 ; rééd. Paris, 1979.
- LE GOFF (J.) et RÉMOND (R.) (dir.), *Histoire de la France religieuse*, t. 1. *Des dieux de la Gaule à la papauté d'Avignon. Des origines au XIV^e siècle*, Paris, 1980, (572 p.).
- Le gouvernement d'Hugues de Semur à Cluny*, Actes du Colloque scientifique international, Cluny, 1988.
- L'encadrement religieux des fidèles au Moyen Age jusqu'au Concile de Trente*, Actes du 109^e Congrès national des sociétés savantes (Dijon 1984), Paris, 1985.
- Les Prélats, l'Église et la Société, XI^e-XV^e siècles. Hommage à Bernard Guillemain*, Bordeaux, 1994.
- MAYEUR (J.-M.) et al. (dir.), *Histoire du christianisme des origines à nos jours*, t. V, *Apogée de la papauté et expansion de la chrétienté (1054-1274)*, Paris, 1993.
- MOLLAT (G.), « La restitution des églises privées au patrimoine ecclésiastique en France du IX^e au XI^e siècle », *Nouvelle Revue Historique du Droit Français et Étranger*, n^o 27, 1949, p. 399-423.
- PACAUD (M.), *Les ordres monastiques et religieux au Moyen Age*, Paris, 1993.
- PACAUD (M.), *L'ordre de Cluny*, Paris, 1988.
- PALAZZO (E.), « La liturgie de l'Occident médiéval autour de l'an mil. Etat de la question », *Cahiers de civilisation médiévale*, oct.-déc. 2000, p. 371-394.

- PALAZZO (E.), *Liturgie et société au Moyen Age*, Paris (?), 2000.
- PARISSE (M.), *Atlas de la France de l'An mil*, Paris, 1994.
- PLATELLE (H.), « La paroisse et son curé jusqu'à la fin du XII^e siècle. Orientations de la recherche actuelle », *Actes du 109^e Congrès national des Sociétés Savantes*, Dijon, 1984, t.1, p. 11-26.
- POLY (J.-P.) et BOURNAZEL (E.), *La mutation féodale. X^e-XII^e siècles*, Paris, 1980 ; rééd., Paris, 1991.
- Religion et culture autour de l'an mil. Royaume capétien et Lotharingie*, Actes du colloque Hugues Capet 987-1987 (Auxerre, 26-27 juin 1987, Metz, 11-12 septembre 1987), IOGNAT-PRAT (D.) et PICARD (J.-Ch.) (éd.), Paris, 1990.
- SOUTHERN (R.-W.), *L'église et la société dans l'Occident médiéval*, Paris, 1987.
- THOMAS (P.), *Le droit de propriété des laïcs sur les églises et le patronage laïque au Moyen Age*, Paris, 1906.
- TONNERRE (N.-Y.), *Etre chrétien en France au Moyen Age*, Paris, 1996.
- VALOUS (G. de), *Le monachisme clunisien des origines au XV^e siècle. Vie intérieure des monastères et organisation de l'Ordre*, 2 vol., 2^e éd., Paris, 1970.
- VAUCHEZ (A.), *La spiritualité du Moyen Age occidental. VIII^e-XIII^e siècle*, Paris, 1975, rééd. Paris, 1994.
- VIEILLARD-TROÏEKOUROFF (M.), *Les monuments religieux de la Gaule d'après les œuvres de Grégoire de Tours*, Paris, 1976.
- ZIMMERMANN (M.), « Aux sources de l'art roman : fragmentation politique, encellulement social et croissance économique », *Cahiers de Saint-Michel-de-Cuxa*, n° 24, 1993.

1.2. Cadre régional

- ARCERE, (R.-P.), *Histoire de La Rochelle et du Pays d'Aunis*, 2 vol., La Rochelle, 1756-1757.
- AUBRUN (M.), *L'ancien diocèse de Limoges des origines au milieu du XI^e siècle*, Clermont-Ferrand, 1981.
- AUDIAT (L.), *Saint-Eutrope, premier évêque de Saintes dans l'histoire, la légende, l'archéologie*, Paris-Saintes, 1887.

Aunis Saintonge, (éd. Christine BONNETON, coll. Encyclopédies régionales), Paris, 1987.

AUZIAS (P.), *L'Aquitaine carolingienne (778-897)*, Toulouse-Paris, 1937.

BARBOTIN (Abbé G.), *Echillais et ses seigneurs*, Saintes, 1933.

BAUDRY (A.), *Sainte-Gemme et son prieuré*, Saintes, 1960.

BECQUET (J.), *Abbayes et prieurés de l'ancienne France*, t. XIV, Ligugé, 1975.

BECQUET (J.), « Collégiales et sanctuaires de chanoines réguliers en Limousin aux X^e-XII^e siècles », *Bulletin de la S. A. H. du Limousin*, 101, 1974, p. 67-111.

BECQUET (J.), « Le mouvement canonial en Limousin aux X^e-XII^e siècles », *Bulletin philologique et historique (jusqu'en 1610) du C.T.H.S.*, année 1977, Paris, 1979, p. 33-43.

BOISSONNADE (P.), « L'Ascension, le Déclin et la Chute d'un grand Etat féodal du Centre-Ouest. Les Taillefer et les Lusignan, comtes de la Marche et d'Angoulême et leurs relations avec les Capétiens et les Plantagenêt (1137-1314) », *Bulletin de la Société Archéologique et Historique de la Charente*, 1^{ère} partie, 1935 ; 2^e partie, 1943.

BRIAND (Abbé), *Histoire de l'Eglise santone et aunisienne*, 3 vol., La Rochelle, 1843.

BRODUT (Abbé M.), *Tonnay-Charente et le canton*, t. 1, Rochefort, 1901.

BRUHAT (L.), *Le monachisme en Saintonge et en Aunis (XI^e-XII^e siècles)*, « *ude administrative et économique*, La Rochelle, 1907.

CADET (A.), « Les saints patrons des églises romanes de Charente », *Bull. de la Société d'Etudes Folkloriques du Centre-Ouest*, t. XIII, 1979, p. 34

CAVROIS (L.), *Barbezieux, son histoire et ses seigneurs, avec la réimpression de l'antiquité de Saintes et de Barbezieux écrite en 1568 par Élie Vinet*, Paris/Barbezieux, 1869.

Charente, (éd. Christine BONNETON, coll. Encyclopédies régionales), Paris, 1997.

CLOUET (M.), « Notes sur les voies romaines partant de *Mediolanum Santonum* (Saintes) », *Revue Générale du Centre-Ouest de la France*, n° 36, 1934, p. 188.

CODEZ (J.), « La géologie générale de la Charente-Maritime », *Actes du XX^e congrès des sociétés savantes du Centre-Ouest*, Rochefort, 1965, p. 115-117.

- COUSIN (Abbé), *Histoire de Cognac, Jarnac, Segonzac et d'un grand nombre de localités entre Saintes et Châteauneuf, Archiac et Rouillac, Pons et Saint-Jean-d'Angély, dans leur rapport avec l'histoire générale de la France depuis les temps celtiques jusqu'en 1882*, Bordeaux, 1882.
- COMBES (J.) (dir.), *Histoire du Poitou et des Pays Charentais*, Clermont-Ferrand, 2001.
- COMBES (J.) et LUC (M.) (dir.), *La Charente de la Préhistoire à nos jours*, Saint-Jean-d'Angély, 1986.
- CROZET (R.), « Itinéraires des pèlerins de Saint-Jacques entre Loire et Gironde », *BSHDS*, 4^e trim. 1957, p. 339-343.
- CROZET (R.), « Les établissements clunisiens en Saintonge », *Annales du Midi*, t. 75, 1963, n° 64, p. 575-581.
- CROZET (R.), « Recherches sur les cathédrales et les évêques d'Angoulême et de Saintes », *Mémoire de la Soc. Archéol. et Hist. de la Charente*, 1960, p. 45-65.
- DANIOU (P.) « Présentation géographique », *Regard sur Barbezieux et sa région*, CXV^e catalogue d'exposition de l'Inventaire général, Poitiers 1983, p. 1-12.
- DAVID (L.), *Le canton de Montguyon à travers l'histoire*, Angoulême, 1910.
- DEBORD (A.), *La société laïque dans les pays de la Charente, X^e-XII^e siècles*, Paris, 1984.
- DEBORD (A.), « Le défrichement de la Saintonge médiévale (X^e-XII^e siècles) », *Annales de l'Université francophone d'été Saintonge-Québec*, 1979, p. 28-34.
- DEBORD (A.), « L'église et le château et l'organisation de l'espace dans l'ouest de la France, X^e-XIV^e siècles », *L'Église et le château, X^e-XVIII^e siècles, Cahiers de Commarque*, 1988, 26-44.
- DEBORD (A.), « Terres et revenus de Notre-Dame de Barbezieux à la fin du XII^e siècle », *Campagnes médiévales. L'homme et son espace, études offertes à Robert Fossier*, Paris, 1995, p. 533-548.
- DEPOIN (J.), « Les comtes héréditaires d'Angoulême de Vougrin I^{er} à Audoin II (869-1032) », *Bulletin de la Société Archéologique et Historique de la Charente.*, 1903-1904, p. 1-27.
- DEPOIN (J.), « Chronologie des évêques de Saintes de 268 à 1918 », *Bull. philologique et historique*, 1919, p. 39-93.

- DESBRANDES, *Annales de la ville d'Angoulême et du pays d'Angoumois*, Angoulême, 178.
- DEVEAU (J.-M.), *Histoire de l'Aunis et de la Saintonge*, Paris, 1974.
- DILLANGE (M.), *Les comtes de Poitou, ducs d'Aquitaine (778-1204)*, Mougou, 1995, (303 p.).
- DUGUET (J.), « Les possessions de l'abbaye de Saint-Cyprien de Poitiers en Aunis et en Saintonge de 988 à 1125 (d'après le cartulaire) », *Actes du XX^e Congrès des Sociétés Savantes du Centre-Ouest*, Rochefort, 1965, p. 22-30.
- DUGUET (J.), « Les possessions de l'abbaye de Nouaillé en Aunis et en Saintonge de 940 à la fin du XII^e siècle », *Bull. de la Soc. des Antiquaires de l'Ouest*, 4^e série, t. IX, 1967-1968, p. 312-317.
- DUGUET (J.), « Les possessions de l'abbaye de Saint-Maixent en Aunis et en Saintonge », *Bull. de la Soc. de Géographie de Rochefort*, 2^e série, t. II, 1968, p. 73-85.
- DUGUET (J.), *L'Aunis et la Saintonge, histoire par les documents, I. Des origines à la fin du Moyen Age*, Poitiers, 1973.
- DUBOURG-NOVES (P.) (dir.), *Histoire d'Angoulême et de ses alentours*, Toulouse, 1989.
- DUGUY (R.) (dir.), *L'Île d'Aix. Géologie, histoire, climatologie, flore, faune*, La Rochelle, 1977.
- DUSSAUD (P.), « La forêt de Saintonge occidentale aux XI^e-XII^e siècles », *Revue de Saintonge et d'Aunis*, t. 25, 1999, p. 11-18.
- EGRETEAUD (M.), « Monographie de Saint-Germain-du-Seudre », *Recueil de la Commission des Arts et Monuments de la Charente-Inférieure*, t. XI, 1892, p. 357-394.
- FAVREAU (R.), « Archidiaques et actes des évêques de Saintes aux XI^e et XII^e siècles », *Etudes réunies par Michel Parisse à propos des actes des évêques. Hommage à Lucie Fossier*, Nancy, 1991, p. 265-275.
- FAVREAU (R.), *La commanderie du Breuil-du-Pas et la guerre de Cent Ans dans la Saintonge méridionale*, Jonzac, 1986.
- FAVREAU (R.), « La Saintonge pendant la guerre de Cent Ans », *Annales de l'Université francophone d'été Saintonge-Québec*, 1979, p. 35-50.

FAVREAU (R.), « La région de Barbezieux au Moyen Age », *Regard sur Barbezieux et sa région*, CXV^e catalogue d'exposition de l'Inventaire Général, Poitiers, 1983, p. 19-31.

FAVREAU (R.), *Le diocèse de Poitiers*, Paris, 1988.

FAVREAU (R.), « Les débuts de l'histoire de l'Aunis », *Bull. de la Soc. des Antiquaires de l'Ouest*, 5^e série, t. IV, 1^{er} trimestre, 1990, p. 11-37.

FAVREAU (R.), « Sources documentaires pour l'histoire médiévale de l'Aunis et de la Saintonge. Bilan et perspectives », *Revue de Saintonge et d'Aunis*, t. I, 1965, p. 57-64.

FAVREAU (R.) et MICHAUD (J.), *Corpus des inscriptions de la France médiévale, I. Poitou-Charentes, 3. Charente, Charente-Maritime, Deux-Sèvres*, LABANDE (É.-R.) (dir.), Université de Poitiers/CESCM, 1977.

FORGEAUD (Dr.), « Le prieuré de Vindelle et de la Chapelle de Balzac », *Bulletin de l'Association pour la Sauvegarde du patrimoine religieux de la Charente*, n° 3, 1992, p. 16-30.

GAUGUIÉ (A.), *La Charente communale illustrée*, Angoulême, 1865.

GAUTIER (A.-J.-M.), *Statistique du département de la Charente-Maritime*, La Rochelle, 1839.

GERVAIS (J.), *Mémoire sur l'Angoumois, 1725*, BABINET de RANCOGNE (G.) (éd.), Angoulême, 1864 ; rééd. SEPULCHRE (B.) (éd.), 1986.

GUÉRIVÉ (M.), « Histoire de Bouteville », *Bulletins et Mémoires de la Société Archéologique et Historique de la Charente*, 1946, t. 2, p. 3-224.

GUILLOÛT (O.), *Le comte d'Anjou et son entourage au XI^e siècle*, Paris, 1972.

GUYON (J.), BOISSAVIT-CAMUS (B.), SOUILHAC (V.), « Topographie chrétienne des agglomérations », *Villes et agglomérations urbaines antiques du Sud-Ouest de la Gaule : histoire et archéologie*, 2^e colloque *Aquitania*, Bordeaux, 13-15 septembre 1990, Bordeaux, 1992, p. 391-430.

GRASILIER (Th.), « Notice biographique sur les évêques de Saintes », *Recueil des actes de la Commission des Arts et Monuments Historiques de la Charente-Inférieure*, t. III, 1875-76, p. 175-253.

HIGOUNET (Ch.) (dir.), *Histoire de l'Aquitaine*, Toulouse, 1971.

HIGOUNET (Ch.), « Les saints mérovingiens d'Aquitaine dans la toponymie », *Revue Archéologique*, 1938, pp. 319-326.

- JACQUES (Abbé), *Chervais-Châtelars*, Ruffec, 1913.
- Jarnac. Images des temps*, Paris, 1995.
- JOUANNET (G.) (dir.), *Charente, fleuve et symbole*, Paris, 1992.
- LABANDE (E.-R.) (dir.), *Histoire du Poitou, du Limousin et du Pays Charentais*, Toulouse, 1976.
- LACROIX (P.), *Chroniques, faits historiques et traditions de l'Angoumois occidental [...]*, Paris, 1876 ; reprint, 1978, Bruxelles.
- LA MARTINIÈRE (J. de), « Barbezieux. Son prieuré aux XI^e-XII^e siècles. Ses origines bordelaises. Ses premiers seigneurs », *Archives Hist. de Saintonge et d'Aunis*, t. XLI, 1911, p. XVIII-XXI.
- LANDRY (P.), « Baignes dans l'Histoire », *Bull. Soc. Archéol. Hist. et littéraire de Barbezieux et du Sud Charente*, t. XLII, 1999, p. 39-72.
- LASTEYRIE (Ch. de), *L'abbaye Saint-Martial de Limoges. Etude historique et archéologique précédée de recherches nouvelles sur la vie du saint*, Paris, 1901.
- LÉGER (J.-G.), « L'église Saint-Mathias et les anciennes paroisses de Barbezieux », *Revue Barbezillienne, Bull. de la Soc archéol. hist. et litt. de Barbezieux*, t. XXXIX, 1996, p. 9-81.
- LIÈVRE (A.-F.), *Histoire, Institutions et Monuments d'Angoulême*, s.l., 1885.
- LIÈVRE (A.-F.), « La Boixe. Histoire d'une forêt », *Bull. S.A.H.C.*, 1880, p. 99-134.
- LIÈVRE (A.-F.), « L'Angoumois à la fin de la guerre de Cent Ans », *Bull. Hist. et Philol. du C.T.H.S.*, 1889, p. 93-97.
- LUC (J.-N.) (dir.), *La Charente-Maritime. L'Aunis et la Saintonge des origines à nos jours*, Saint-Jean-d'Angély, 1981.
- MARATU (Abbé), *Girard II évêque d'Angoulême*, Angoulême, 1866.
- MARTIN-BUCHEY (J.), *Géographie historique et communale de la Charente*, 3 vol., Angoulême, 1913-1917 ; réédition en un volume par B. Sépulchre.
- MARTIN-CIVAT (P.), « Cognac au X^e et au début du XI^e siècle », *BIHACC*, II, n° 5, 1965, p. 37-70.
- MARTIN-CIVAT (P.), *Cognac et le Cognacais pittoresques...*, Poitiers, 1972.
- MARTIN-CIVAT (P.), « Relations entre Cognac et Ebreuil-sur-Sioule aux XI^e et XII^e siècles », *Bull. et Mém. de la Soc. Archéo. et Hist. de la Charente*, 1949-50, p. 75-85.

MARTIN-CIVAT (P.), « Saint-Léger de Cognac. Le prieuré bénédictin, l'église prieurale et la paroisse », *BIHACC*, II, n° 1, 1966, p. 29-68.

MARVAUD (F.), « Chartes relatives au prieuré de Bouteville et aux églises de Merpins et de Gimeux », *Bull. et Mém. de la Soc. Archéo. et Hist. de la Charente*, 4^e série, t. III, 1865, p. 343-365.

MARVAUD (F.), *Etudes historiques sur l'Angoumois*, s.l., 1835.

MARVAUD (F.), *Etudes historiques sur la ville de Cognac et l'arrondissement*, Niort, 1870, rééd. Marseille, 1977.

MARVAUD (F.), *Géographie physique, politique, historique, archéologique, agricole, commerciale et industrielle du département de la Charente*, 2^e éd., Angoulême, s.d.

MASSIOU (D.), *Histoire politique, civile et religieuse de la Saintonge et de l'Aunis*, 6 vol., 2^e éd., Saintes, 1846.

MAURIN (L.), « Aux origines de l'abbaye de Bassac...1000-1017 », *Annales du G.R.E.H.*, n°13, 1992, p. 76-87.

MAURIN (L.), « Bassac, l'abbaye médiévale (XI^e, XII^e, XIII^e siècles) », *Annales du G.R.E.H.*, n°14, 1992, p. 75-90.

MAURIN (L.), *Saintes antique, des origines à la fin du IV^e siècle après Jésus-Christ*, Saintes, 1978.

MAURIN (L.), « La Saintonge gallo-romaine », *Annales de l'Université francophone d'été Saintonge-Québec*, 1979, p. 14-29.

MICHAUD (A.) (dir.), *Histoire de Saintes*, Toulouse, 1989.

MONDON (Abbé R.), « Notes historiques sur la baronnie de Marthon en Angoumois », *Bull. et Mém. S.A.H.C.*, 1895, p. 237-504 ; 1896, p. 1-220 ; 1897, p. 1-80. Rééd. intégrale en un seul volume, Marseille, 1980, paginée de 1 à 572 (version utilisée).

MUNIER (E.), *L'Angoumois à la fin de l'Ancien Régime, 1779*, SEPULCHRE (B.) (éd.), 1981 ; rééd. moderne d'un texte original du XVIII^e siècle.

NOBLET (G.), *De l'Ile d'Oléron à Mortagne-sur-Gironde, histoire de Royan et de ses environs*, Fontenay-aux-Roses, 1905.

PAPY (L.), ENJALBERT (H.), *et alii, Visages d'Aunis, Saintonge, Angoumois*, Paris, 1965.

- PIVETEAU (J.), « Les voies antiques de la Charente », *Mémoires de la Société d'archéologie et d'histoire de la Charente*, 1954, p. 133-156
- POITOU (L.), *Histoire de La Rochefoucauld*, Paris, 1991; rééd. de *La Rochefoucauld, esquisse de l'histoire religieuse de cette paroisse*, 1907.
- QUENOT (J.-P.), *Statistique du département de la Charente*, Angoulême, 1818 ; rééd. Paris, 1986.
- RAINGUET (Abbé P.-D.), *Etudes historiques, littéraires et scientifiques sur l'arrondissement de Jonzac*, Jonzac, 1864.
- RICHARD (A.), *Histoire des comtes de Poitou, (778-1204)*, 2 vol., Paris, 1903.
- RICOTTIER (R.), BIGET (J.), *La Rochefoucauld, Porte de l'Angoumois*, Angoulême, 1963.
- RODRIGUES (G.), *L'Église en Aunis et en Saintonge, dix-huit siècles d'histoire*, Paris, 1989.
- ROUCHE (M.), *L'Aquitaine des Wisigoths aux Arabes (418-781). Naissance d'une région*, Paris, 1979.
- ROUCHE (M.), « L'Aquitaine des Wisigoths aux Arabes (418-781). Naissance d'une région », *Revue de Pau et du Béarn*, n° 7, 1979, p. 31-42.
- Saint-Eutrope, l'homme, l'église, le quartier, 1096-1996*, Catalogue des expositions du 900^e anniversaire de l'église Saint-Eutrope de Saintes, Collectif, Saintes, 1996.
- SAVART (C.), *L'abbé Jules-Hyppolite Michon. 1806-1881. Contribution à l'étude du libéralisme catholique au XIX^e siècle*, Paris, 1971.
- SCHNEIDER (J.), « La Saintonge aux époques mérovingienne et carolingienne », *Annales de l'Université francophone d'été Saintonge-Québec*, 1979, p. 20-28.
- TOURNEPICHE (J.-F.), *Géologie de la Charente*, Angoulême, 1998.
- TREFFORT (C.), « Le comte de Poitiers, duc d'Aquitaine, et l'Église aux alentours de l'an mil (970-1030) », *Cahiers de civilisation médiévale*, oct.-déc. 2000, p. 395-445.
- TRICOIRE (P.-G.), *Les évêques d'Angoulême. Recherches historiques depuis les origines jusqu'à nos jours*, Angoulême, 1912.
- VAYLÉ-DORBEAU (M.), *Histoire de Cressé en Saintonge*, s.l.n.d..
- VERNOU (C.), *Carte archéologique de la Gaule. La Charente*, Paris, 1993.

WOLFF (Ph.), « L'Aquitaine et ses marges », *Karl der Grosse*, t.1, Düsseldorf, 1965.

2. HISTOIRE DE L'ART / ARCHÉOLOGIE

2.1. Généralités

ADAM (J.-P.), *La construction romaine. Matériaux et techniques*, Paris, 1989.

ADHÉMAR (J.), *Influences antiques dans l'art du Moyen Age français. Recherches sur les sources et les thèmes d'inspiration*, Londres, 1939 ; rééd. Paris, 1996.

AUBERT (M.), (dir.), *L'Art roman en France*, Paris, 1961.

AUBERT (M.), « La construction au Moyen Age », *Bulletin Monumental*, CXVIII, 1960, p. 241-259 ; CXIX, 1961, p. 7-42, 81-120, 181-209 et 297-323.

AUBERT (M.), « Les enduits au Moyen Age », *Bulletin Monumental*, t. CXV, 1957, p. 111-117.

« Bâtir à l'époque romane et préromane », *Cahiers de Saint-Michel-de-Cuxa*, n° XXVI, 1995.

BARRAL I ALTET (X.) (dir.), *Artistes, artisans et production artistique au Moyen Age*, Actes du colloque international du C.N.R.S., Université de Rennes II (2-6 mai 1983), 3 vol. ; t. I - *Les hommes*, Paris, 1983 ; t. II - *Commande et travail*, Paris, 1987 ; t. III - *Fabrication et consommation de l'œuvre*, Paris, 1990.

BARRAL I ALTET (X.), *Le haut Moyen Age*, (coll. Taschen - Architecture mondiale), Cologne, 1997.

BARRAL I ALTET (X.), *Le monde roman*, (coll. Taschen - Architecture mondiale), Cologne, 1997.

BARRAL I ALTET (X.) (dir.), *Le paysage monumental de la France autour de l'an mil*, Paris, 1987.

BARRAL I ALTET (X.), AVRIL (F.), GABORIT-CHOPIN (D.), *Le Monde roman*, t. I, *Le Temps des Croisades*, Paris, 1982 ; t. II, *Les Royaumes d'Occident*, Paris, 1983 (Univers des Formes).

BESSAC (J.-C.), JOURNOT (F.), PRIGENT (D.), SAPIN (Ch.), SEIGNE (J.), *La construction : la pierre*, Paris, 1999 (Errance - Archéologiques).

BOUSQUET (J.), « Les niches de pourtour du chœur, un motif méditerranéen d'iconographie architecturale », *Cahiers de Saint-Michel-de-Cuxa*, n°6, 1975, p. 89-106.

BOUSQUET (J.), « Les origines de la sculpture romane sont-elles lointaines ou proches ? Un exemple : le motif de l'entrelacs en éventail », *Cahiers de Saint-Michel-de-Cuxa*, n° 9, 1978, p. 51-73.

CAILLET (J.-P.), *L'art du Moyen Age*, Paris, 1985.

CAILLET (J.-P.), « Le mythe du renouveau architectural roman », *Cahiers de civilisation médiévale*, oct.- déc. 2000, p. 341-369.

Chantiers médiévaux, (collectif), Paris-La-Pierre-qui-Vire, 1996.

CHAPPUIS (R.), « Le tracé ovale dans l'architecture des églises romanes », *Bulletin Monumental*, t. CXXXIV, 1976, p. 7-36.

CONANT (J.-K.), *Carolingien and Romanesque Architecture 800 to 2000*, Harmondsworth, 1959, rééd. 1966 (The Pelican History of Art).

CROZET (R.), « De l'art romain à l'art roman : recherches sur quelques ordonnances architecturales », extrait de *Actes du XVIII^e congrès international d'Histoire de l'art*, La Haye, 1955, p. 107-112.

DESHOULIÈRES (F.), *Aux origines de l'art roman. Les églises de l'onzième siècle en France*, Paris, 1929 ; rééd. Paris, 1943.

DESHOULIÈRES (F.), « Essai sur les tailloirs romans », *Bulletin Monumental*, 1914, p. 3-44.

DESHOULIÈRES (F.), « Les corniches romanes », *Bulletin Monumental*, 1920, p. 27-64.

DESHOULIÈRES (F.), « Les trompes des coupoles romanes en France », *Bulletin archéologique*, t. XLV, 1927, p. 367-378.

DIDIER (F.), « Réflexion sur la peau de quelques édifices de la Côte-d'Or », dans SAPIN (C.) (dir.), *Enduits et mortiers. Archéologie médiévale et moderne*, CNRS, Centre de recherches archéologiques, *Dossier de documentation archéologique*, n°15, Paris, 1991, p. 25-42.

DURLIAT (M.), *L'Art roman*, Paris, 1982.

DURLIAT (M.), *Des barbares à l'an mil*, Paris, 1985.

- DURLIAT (M.), « La sculpture du XI^e siècle en occident », *Bulletin Monumental*, t. 2, 1994, p. 129-215.
- DURLIAT (M.), *La sculpture romane de la route de Saint-Jacques, de Conques à Compostelle*, Mont-de-Marsan, 1990.
- DURLIAT (M.), « Les chantiers de construction des églises romanes », *Cahiers de Saint-Michel-de-Cuxa*, n° 26, 1995, p. 9-24.
- DURLIAT (M.), « Réflexions sur l'art roman en France », *CCM*, n° 39, 1996, p. 41-65.
- ENLART (C.), *Manuel d'archéologie française depuis les temps mérovingiens jusqu'à la Renaissance. I. Architecture religieuse*, t. I, 3^e éd., Paris, 1927.
- ERLANDE-BRANDEBOURG (A.), « L'an mille et la création artistique », *Hortus Artium Medievalium*, 6, 2000, p. 17-24.
- ERLANDE-BRANDEBOURG (A.) et MEREL-BRANDENBOURG (A.-B.), *Histoire de l'architecture française du Moyen Age à la Renaissance. IV^e - début XVI^e s.*, Paris, 1993.
- FOCILLON (H.), *Art d'Occident. Le Moyen Age roman et gothique*, Paris, 1928 ; rééd. en 2 vol. Paris, 1965.
- FOCILLON (H.), *L'art des sculpteurs romans. Recherches sur l'histoire des formes*, Paris, 1931 ; rééd. Paris, 1964.
- FOCILLON (H.), « Recherches récentes sur la sculpture romane en France au XI^e siècle », *Bulletin Monumental*, 1938, p. 49-72.
- FOCILLON (H.), *Vie des formes*, Paris, 1943 ; 3^e rééd., Paris, 1988.
- FRANCASTEL (P.), *L'humanisme roman. Critique des théories de l'art du XI^e siècle en France*, Rodez, 1942 ; rééd. Paris, 1970.
- FRANCASTEL (P.), « Sculpture gallo-romaine et sculpture romane », *Revue Archéologique*, 1944.
- GARDELLES (J.), « Recherches sur les origines des façades à étages d'arcatures dans les églises médiévales », *Bulletin Monumental*, 1978, p. 113-133.
- GRODECKI (L.), *Au seuil de l'art roman. L'architecture ottonienne*, Paris, 1958.
- GRODECKI (L.), *Le Moyen Age retrouvé. I. De l'an Mil à l'an 1200*, Recueil de publications diverses, Paris, 1986.

- GRODECKI (L.), « La sculpture au XI^e siècle en France. Etat des questions », *L'Information de l'histoire de l'art*, 3^e année, 1958, p. 265-289.
- GRODECKI (L.), MÜTHERICH (F.), TARALON (J.), WORMALD (F.), *Le siècle de l'an mil*, Paris, 1973 (Univers des Formes).
- GROS (P.), *L'architecture romaine*, Paris, t. I, 1998, t. II, 2000.
- HEARN (M.-F.), *Romanesque Sculpture. The Revival of Monumental Stone Sculpture in the Eleventh and Twelfth Centuries*, Oxford, 1980.
- HECK (C.) (dir.), *Histoire de l'art. Moyen Age, Chrétienté et Islam*, Paris, 1996.
- HEITZ (C.), « Bâtir et célébrer "Romano more" », *Cahiers de Saint-Michel-de-Cuxa*, n° 26, 1995, p. 57-66.
- HEITZ (C.), « Convergences et divergences entre l'architecture ottonienne et l'architecture religieuse en France aux alentours de l'an Mil », *Cahiers de Saint-Michel-de-Cuxa*, n° 24, 1993, p. 53-65.
- HEITZ (C.), *La France pré-romane*, Paris, 1987.
- HEITZ (C.), *L'architecture religieuse carolingienne. Les formes et leurs fonctions*, Paris, 1980.
- HEITZ (C.), « Nouvelles interprétations de l'art carolingien », *Revue de l'art*, 1-2, 1962, p. 105-113.
- HEITZ (C.), *Recherches sur les rapports entre architecture et liturgie à l'époque carolingienne*, Paris, 1963.
- HÉLIOT (P.), « Du carolingien au gothique : l'évolution de la plastique murale dans l'architecture du nord-ouest de l'Europe. IX^e - XIII^e siècles », *Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, 2^e partie, 1966, p. 1-140.
- HÉLIOT (P.), « Observation sur les façades décorées d'arcades dans les églises romanes », dans *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 4^e série, t. IV, 1958, p. 368-380 et p. 419-458.
- HUBERT (J.), *L'art pré-roman*, Paris, 1938 ; rééd. 1974.
- HUBERT (J.), *L'architecture du haut Moyen Age en France*, Paris, 1952.
- JALABERT (D.), *Clochers de France*, Paris, 1968.
- JALABERT (D.), *La flore sculptée des monuments du Moyen Age en France. Recherches sur les origines de l'art français*, Paris, 1965.

- KIMPEL (D.), « L'organisation de la taille des pierres sur les grands chantiers d'églises du XI^e au XIII^e siècle », *Pierre et métal dans le bâtiment au Moyen Age. Etudes réunies par Odette Chapelot et Paul Benoît*, Paris, 1985, p. 209-217.
- KONERDING (V.), *Die "passagenkirche". Ein Bautyp der romanischen Baukunst in Frankreich*, Berlin-New-York, 1976.
- KUBACH (H.-E.), *Architecture romane*, Milan, 1972 ; rééd., Paris, 1992.
- L'acanthé dans la sculpture monumentale de l'Antiquité à la Renaissance*, Paris, 1993.
- La façade romane. Actes du colloque international, Poitiers, 26-29 sept. 1990*, *Cahiers de Civilisation Médiévale*, 2 vol., n° 3-4, 1991.
- LASTEYRIE (R. de), *L'architecture religieuse en France à l'époque romane. Ses origines, son développement*, Paris, 1912, 2^e éd., 1929.
- L'échafaudage dans le chantier médiéval*, Documents d'Archéologie Médiévale en Rhône-Alpes, n°13, Lyon, 1996.
- LEFÈVRE-PONTALIS (E.), « Les plans des églises romanes bénédictines », *Bulletin Monumental*, t. LXXVI, 1912, p. 439-485.
- Les premiers monuments chrétiens de la France. Sud-Ouest et Centre*, t.2, Paris, 1996.
- MÂLE (E.), *La fin du paganisme en Gaule et les plus anciennes basiliques chrétiennes*, Paris, 1950.
- MÂLE (F.), *L'art religieux du XII^e siècle en France*, Paris, 1928.
- MORTET (V.), DESCHAMPS (P.), *Recueil de textes relatifs à l'histoire de l'architecture et à la condition des architectes en France au Moyen Age. XI^e - XIII^e siècles*, Paris, 1911 ; rééd., Paris, 1995.
- MUSSAT (A.), *Le style gothique de l'Ouest de la France*, Paris, 1903.
- Naissance des arts chrétiens*, Ministère de la Culture/Imprimerie Nationale, Paris, 1991.
- NOËL (P.), *Technologie de la taille de pierre*, Paris, 1965.
- OTTOWAY (J.), « Traditions architecturales dans le nord de la France pendant le premier millénaire », *Cahiers de civilisation médiévale*, 1980, p. 141-172 et p. 221-239.
- CURSEL (R.), *France romane*, 2 vol., La-Pierre-qui-Vire, 1989-90.

Pierre et métal dans le bâtiment au Moyen Age. Etudes réunies par Odette Chapelot et Paul Benoît, Paris, 1985.

PRACHE (A.) (dir.), REVEYRON (N.), PLAGNIEUX (P.), JOHNSON (D.-V.), *Initiation à l'art roman. Architecture et sculpture, Paris, 2002.*

PUIG I CADAFALCH (J.), *Le Premier Art roman. L'architecture en Catalogne et dans l'Occident méditerranéen aux X^e et XI^e siècles, Paris, 1928.*

PUIG I CADAFALCH (J.), *La géographie et les origines du premier art roman, Paris, 1935 ; trad. de La geografia i els orogens del primer art romaníc, Barcelone, 1930.*

REVEYRON (N.), « Culture technique et architecture monumentale : analyse structurelle des types de contrefort dans l'architecture romane », *L'innovation technique au Moyen Age, Actes du VI^e Congrès international d'archéologie médiévale, 1996, p. 211-218.*

REY (R.), *L'art roman et ses origines. Archéologie préromane et romane, Toulouse-Paris, 1945.*

RICHÉ (P.) (dir.), CAILLET (J.-P.), GABORIT-CHOPIN (D.), PALAZZO (E.), *L'Europe de l'an mil, Paris, 2001.*

SAPIN (C.) (dir.), *Avant-nefs et espaces d'accueil dans l'église entre le IV^e et le XII^e siècle, Actes du colloque international du CNRS, Auxerre, 17-20 juin 1999, CTHS, Paris, 2002.*

SAPIN (C.), « La technique de construction en pierre autour de l'an mil, contribution à une réflexion et perspectives de recherches », *La construction en Anjou au Moyen Age, Angers, 1996, p. 13-32.*

SCOBELTZINE (A.), *L'Art féodal et son enjeux social, Paris, 1973.*

VALLERY-RADOT (J.), *Eglises romanes. Filiations et échanges d'influences, Paris, 1931.*

VERGNOLLE (E.), « Chronologie et méthode d'analyse : doctrines sur les débuts de la sculpture romane en France », *Cahiers de Saint-Michel-de-Cuxa, n°9, 1978, p. 141-162.*

VERGNOLLE (E.), « La colonne à l'époque romane. Réminiscences et nouveautés », *Cahiers de civilisation médiévale, n°162, 1998, p. 141-174.*

VERGNOLLE (E.), *L'art roman en France, Paris, 1994.*

VERGNOLLE (E.), « La pierre de taille dans l'architecture religieuse de la première moitié du XI^e siècle », *Bulletin Monumental*, t. 154/III, 1996, p. 229-234.

VERGNOLLE (E.), « Les débuts de l'art roman dans le royaume franc », *Cahiers de civilisation médiévale*, n°43, 2000, p. 161-194.

VERGNOLLE (E.), « Passages muraux et escaliers : premières expériences dans l'architecture du XI^e siècle », *Cahiers de civilisation médiévale*, 1989, n°1, p. 43-60.

VIOLLET-LE-DUC (E.), *Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XI^e au XVI^e siècle*, 10 vol., Paris, 1858-1868.

Vocabulaire de l'architecture, Principes d'analyse scientifique, Ministère de la Culture, 2 vol., 1972 (Réédité en un seul volume).

2.2. Etudes régionales concernant les Pays Charentais.

a) Inventaires, études territoriales et synthèses.

Art roman en Poitou-Charentes, Catalogue d'exposition de la Galerie Moderne du Musée de la Sarre, Sarrebrück, 1979.

BARTH (E.), *Le canton de Barbezieux au temps passé*, Barbezieux, 1955.

BLOMME (Y.), *Guide des églises de Saintes*, Saint-Jean-d'Angély, 1985.

BLOMME (Y.), *L'architecture gothique en Saintonge et en Aunis*, Saint-Jean-d'Angély, 1987.

BLOMME (Y.), *Les églises d'Aunis*, Saint-Jean-d'Angély, 1993.

BONNARD (P.), « Réflexions sur la restauration des églises romanes en Poitou-Charentes », *Monuments Historiques de France*, n° 3, 1976, p. 2-10.

BONNIN (J.-C.), *Les templiers et leurs commanderies en Aunis, Saintonge et Angoumois, 1139-1312*, La Rochelle, 1983.

BROCHARD (B.) et RIOU (Y.-J.) (dir.), *Les peintures murales de Poitou-Charentes*, C.I.A.M., Saint-Savin-sur-Gartempe, 1993, (169 p.).

CAMUS (M.-Th.), *Haute-Saintonge. Promenades romanes*, Jonzac, 1995.

- CHASSELOUP-LAUBAT (F. de), *La Saintonge romane*, La Rochelle, 1954.
- CHASSELOUP-LAUBAT (F. de), *Réflexions sur la Saintonge romane*, La Rochelle, 1961.
- CONNOUÉ (C.), *Les églises de Saintonge*, 5 vol., Saintes ; t. I, *Saintes et sa région*, 1952 ; t. II, *Saintes (2^e série) et Marennes*, 1955 ; t. III, *Saint-Jean-d'Angély et sa région*, 1957 ; t. IV, *Cognac et Barbezieux*, 1959 ; t. V, *Jonzac et sa région*, 1961.
- CROZET (R.), *L'art roman en Saintonge*, Paris, 1971.
- DARAS (C.), *Angoumois roman*, La Pierre-qui-Vire, 1970.
- DARAS (C.), « L'art roman en Charente », dans *Centre International d'Etudes Romanes*, 1964, n° III-IV, p. 7-17.
- DARAS (C.), *Les templiers en Charente. Les commanderies et leurs chapelles*, Angoulême, 1981.
- Dictionnaire des églises de France, IIIc. Poitou, Saintonge, Angoumois*, Paris, 1967.
- DUBOURG-NOVES (P.), « L'art en Charente », *Congrès archéologique de France, Charente*, 1995, p. 9-25.
- EYGUN (F.), *Art des pays d'Ouest*, Paris - Grenoble, 1965.
- EYGUN (F.), *Saintonge romane*, La Pierre-qui-Vire, 1970.
- GABORIT (G.), « Les églises oubliées du département de la Charente », *Bulletin de la Société Archéologique et Historique de la Charente*, 1957, p. 21-35 ; 1958, p. 1-10 ; 1959, p. 81-87.
- GABORIT (G.), *Inventaire archéologique de l'arrondissement de Jonzac*, Angoulême, 1950.
- GABORIT (G.), *Inventaire archéologique de la frontière Angoumois-Poitou-Saintonge*, Fouqueure, 1954.
- GEORGE (J.), *Les églises de France. La Charente*, Paris, 1933.
- GEORGE (J.) et GUÉRIN-BOUDAUD (A.), *Les églises romanes de l'ancien diocèse d'Angoulême*, Paris, 1928.
- JULIEN-LAFERRIÈRE (Abbé L.), *L'art en Saintonge et en Aunis*, t.1, *arrondissement de Saintes*, 18 fasc., Toulouse, 1872-1892.

LACOSTE (J.) (dir.), *L'imaginaire et la foi. La sculpture romane en Saintonge*, Saint-Cyr-sur-Loire, 1998.

LACURIE (Abbé J.-L.), « Statistique monumentale du département de la Charente-Inférieure, I. Arrondissement de Saintes », *Recueil de la Commission des Arts et Monuments de la Charente-Inférieure*, t. I, 1860-67.

LAROCHE (C.) (dir.), *Entre archéologie et modernité. Paul Abadie, architecte, 1812-1884*, Catalogue de l'exposition du 21 octobre 1983 au 13 janvier 1984, Angoulême, 1984.

Le Patrimoine des communes de la Charente-Maritime, collectif, 2 vol., Paris, 2002.

LESSON (R.-P.), *Fastes historiques, archéologiques, biographiques, etc., du département de la Charente-Inférieure*, 1^{re} partie, Rochefort, 1842 ; 2^e partie, Rochefort, 1845.

LESSON (R.-P.), *Histoire, art et archéologie des marches de la Saintonge*, Rochefort, 1845.

LIÈVRE (A.-F.), *Exploration archéologique du département de la Charente, I. cantons de Saint-Amant-de-Boixe, Mansle et Aigre*, Angoulême, 1880-84. (Extraits des *Bull. et Mém. de la Soc. Archéo. et Hist. de la Charente* 1878-79, 1881 et 1883).

MARVAUD (F.), « Répertoire archéologique du département de la Charente », *Bulletin de la Société Archéologique et Historique de la Charente*, 3^e série, t. III, 1861-1863, p. 197-342 ; rééd. avec nouvelle pagination, Paris, 1993.

MAURIN (L.), *Carte archéologique de la Gaule. La Charente-Maritime 1*, Paris, 1999.

MENDELL (E. L.), *Romanesque sculpture in Saintonge*, New Haven, Yale University Press, 1940, (213 p.).

MICHON (abbé J.-H.), *Statistique monumentale de la Charente*, Paris, 1844, rééd. Paris, 1980.

MUSSET (G.), MUSSET (J.), *Au pays d'Ouest. Saintes, Pons, Saint-Jean-d'Angély. Fleurs de la Saintonge*, La Rochelle, 1914 ; rééd. 1979.

NODET (H.), « Sur quelques églises romanes de la Charente-Inférieure », *Bulletin monumental*, t. LVI, 1890, p. 363-384.

- NODET (H.), « Sur quelques églises romanes de la Charente-Inférieure », *Congrès Archéologique de France, Charente-Inférieure*, 1894, p. 172-298.
- Regard sur Barbezieux et sa région*, CXV^e catalogue d'exposition de l'Inventaire général, Poitiers, 1983.
- RENAUD-ROMIEUX (G.) et RIOU (Y.-J.), *Cognac et ses environs*, Poitiers, 1995.
- RIOU (Y.-J.) (dir.), « Cognac, cité marchande : urbanisme et architecture », *Cahiers de l'Inventaire*, n° 20, Poitiers, 1990.
- RENAUD-ROMIEUX (G.), RIOU (Y.-J.), *Jarnac (Charente)*, coll. Itinéraires du Patrimoine, Poitiers, 1997.
- RENAUD-ROMIEUX (G.), RIOU (Y.-J.), « L'architecture religieuse et commémorative », *Regard sur Barbezieux et sa région*, CXV^e catalogue d'exposition de l'Inventaire général, Poitiers 1983, p. 47-91.
- Romains et Barbares entre Loire et Gironde, IV^e-X^e s.*, catalogue d'exposition du Musée Sainte-Croix de Poitiers, 1989.
- SCHURENBERG (L.), « Die romanischen Kirchenfassaden Aquitänens », dans *Das Münster : Zeitschrift für christliche Kunst und Kunstwissenschaft*, t. IV, 1951, p. 257-268.
- SEIDEL (L.), *Songs of glory, the romanesque façades of Aquitaine*, Chicago/London, 1981.
- SEMUR (F.), *Abbayes, prieurés et commanderies de l'ancienne France, vers IV^e siècle - vers XVIII^e siècle en Poitou-Charentes-Vendée*, Bannalec, 1984.
- TEXIER (J.), *Inventaire archéologique de l'arrondissement de Saint-Jean-d'Angély*, Société archéologique de Saint-Jean-d'Angély, 11 fasc., 1963-1970.
- THIBAudeau (J.), *A travers le canton de Gémozac, promenades historique, artistique et archéologique*, livre II, Saintes, 1965.
- THIBAudeau (J.), *Carte archéologique du canton de Gémozac, accompagné d'un nouvel inventaire des vestiges du haut Moyen Age*, Saintes, 1983.
- TONNELIER (Chanoine P.-M.), « L'art roman en Saintonge », dans *Centre International d'Etudes Romanes*, 1964, n° III-IV, p. 18-37.
- TCHERIKOVER (A.), *High Romanesque sculpture in the Duchy of Aquitaine, c. 1090-1140*, Oxford, 1997.
- VERNOU (C.), *Carte archéologique de la Gaule. La Charente*, Paris, 1993.

b) Etudes particulières et monographies

AUBER (Abbé), « Monuments antérieurs au XI^e siècle dans l'Ouest de la France », *Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 2^e série, t. VII, 1884, p. 159-167.

AUSSY (d' D.), « Excursion à Taillebourg, Crazannes et Fenioux », *Recueil de la Commission des arts et Monuments de la Charente-Inférieure*, t. IX, 1886-1888, p. 180-189.

AUTEXIER (Abbé E.), *Bassac. L'abbaye des bénédictins ; l'église abbatiale. Triac. Le prieuré ; l'église ; le château*, Cognac, 1932.

BARBAUD (R.), « Etude archéologique de l'abbatiale de Puypéroux », publié dans FEUILLET (Abbé P.), *Notice sur l'abbaye de Puypéroux (Charente) et son pèlerinage annuel suivie d'une étude archéologique*, Paris, 1892.

BARTH (E.), « Les anciennes voûtes de Saint-Mathias », *Revue Barbezilienne, Bulletin de la Soc. Archéo., Hist. et Litt. de Barbezieux et du Sud-Charente*, t. XXVI, 1958-60, p. 1-4.

BARTH (E.), « Monographies des anciennes paroisses comprises dans l'actuelle agglomération de Barbezieux », *BSAH et littéraire de Barbezieux*, t. XXIV, 1954, p. 3-52.

BAUDRY (M.-P.) et LEBRETON-ROYER (K.), « Le château de Villebois-Lavalette, du X^e au XIII^e siècle », *Congrès archéologique de France, Charente*, 1995, p. 349-356.

BEAUMONT (C. de), « L'église de Montbron », *Congrès archéologique de France*, Angoulême, 1912, t. II, p. 270-286.

BERLAND (Dom J.-M.), « L'église de Jarnac », *Mémoires de la Société Archéologique et Historique de la Charente*, 1966, p. 193-204.

BERLAND (Dom J.-M.), « Les cryptes de Charente », *Mémoires de la Société Archéologique et Historique de la Charente*, 1971, p. 401-419.

BERTHELÉ (J.), « A propos de l'emploi de la voûte en demi-berceau dans quelques églises romanes du Poitou et de la Saintonge », *Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 2^e série, t. VII, 1884, p. 182-188.

- BERTHELÉ (J.), « De quelques influences auvergnates et périgourdines dans les églises romanes du Poitou et de la Saintonge », *Revue d'Art Chrétien*, janvier 1888, p. 51-63.
- BESNARD (C.-H.), « Etude sur les coupoles et voûtes domicales du sud-ouest de la France », *Congrès archéologique de France. Angoulême*, 1912, t.2, p. 119-164.
- BESNARD (C.-H.), « Notes sur les voûtes de Saint-Eutrope de Saintes », *Congrès archéologique de France. Angoulême*, 1912, t.2, p. 195-210.
- BLOMME (Y.), *L'église Saint-Eutrope de Saintes*, Jonzac/Saint-Jean-d'Angély, 1985.
- BLOMME (Y.), « L'église abbatiale Saint-Etienne de Bassac », dans *Congrès Archéologique de France. Charente*, 1995, p. 93-98.
- BRAASTAD (A.), *Les mille ans de l'église de Jarnac*, Jarnac, 1999.
- BRÉHIER (L.), « L'art roman auvergnat et l'école saintongaise », *Revue d'Auvergne*, t. XXXIV, 1917, p. 1-3.
- BRUTAILS (J.-A.), « Barbezieux et Saint-Seurin de Bordeaux », *A la mémoire du Saintongais Elie Vinet. Fête du 400^e anniversaire de la naissance d'Elie Vinet (1507-1587)*, CHEVROU (G.) (éd.), Paris, 1910, p. 194-196.
- BRUTAILS (J.-A.), « Barbezieux et Saint-Seurin de Bordeaux », *Revue historique de Bordeaux*, t. III, 1910, p. 73-75.
- CABRERO-RAVEL (L.), « L'ancienne église-priorale Saint-Denis de Lichères », *Congrès archéologique de France. Charente*, 1995, p. 265-278.
- CHAPPUIS (R.), « Géométrie et structure des coupoles sur pendentifs dans les églises romanes entre Loire et Pyrénées », *Bulletin Monumental*, t. CXX, 1962, p. 7-39.
- CHAPPUIS (R.), « Un petit groupe de coupoles romanes montées sur encorbellement », *MSAHC*, 1971, p. 421-425.
- CHATELAIN (A.), *Donjons romans des pays d'Ouest. Etude comparative sur les donjons romans de la France de l'Ouest*, Paris, 1973, (276 p.).
- COLMONT (G.-R.), « L'église de Mornac-sur-Seudre, les fouilles de 1951 et de 1952 », *Revue de Saintonge et d'Aunis*, t. XV, 1989, p. 55-64.
- COUTANT (Abbé B.), « Les églises de l'arrondissement de Saint-Jean-d'Angély aux XVII^e et XVIII^e siècles », *Bulletin de la Société Archéologique de Saint-Jean-d'Angély*, t. XXXIV, 1962, p. 4-14.

- CROZET (R.), « Aperçus sur les débuts de l'art roman en Saintonge », *Bulletin de la Société Archéologique et Historique de la Charente*, 1961-62, p. 119-124.
- CROZET (R.), « L'Abbaye-aux-Dames de Saintes », *Congrès archéologique de France, La Rochelle*, 1956, p. 106-117.
- CROZET (R.), « L'ancienne église de Trizay », *Bulletin Monumental*, 1951, p. 47-52.
- CROZET (R.), « La primitive église de Jarnac », *Bulletin de la Société Archéologique et Historique de la Charente*, 1959, p. 68-72.
- CROZET (R.), « Les églises romanes à déambulatoires entre Loire et Gironde », *Bulletin monumental*, t. XCV, 1936, p. 46-81.
- CROZET (R.), « Survivances antiques dans l'architecture romane du Poitou, de l'Angoumois et de la Saintonge », *Mémoires de la Société Nationale des Antiquaires de France*, 9^e série, t. III, 1954, p. 193-223.
- CROZET (R.), « Survivances antiques dans le décor roman du Poitou, de l'Angoumois et de la Saintonge », *Bulletin Monumental*, t. CXIV, 1956, extrait, p. 1-32.
- CROZET (R.), « Saint-Eutrope de Saintes », *Congrès archéologique de France, La Rochelle*, 1956, p. 97-105.
- DANGIBEAUD (C.), « L'école de sculpture romane saintongaise », *Bulletin Archéologique*, 1910, p. 22-62.
- DANGIBEAUD (C.), « Le plan primitif de Saint-Eutrope de Saintes », *Bulletin Monumental*, 1907, p. 13-31.
- DANGIBEAUD (C.), « De l'influence des façades romanes charentaises », *Bulletins et Mémoires de la Société Archéologique et Historique de la Charente*, 8^e série, t. VII, 1916, p. 3-57.
- DANIOU (P.), « Grès et calcaire dans les cantons de Barbezieux, Baignes et Brossac : leur utilisation dans l'Architecture Monumentale », *Revue Barbezilienne*, t. XXX, 1969-1974, p. 20-31.
- DARAS (C.), *La cathédrale d'Angoulême, chef-d'œuvre monumental de Girard II*, Extrait des Mémoires de la Société Archéologique et Historique de la Charente, Angoulême, 1942.

DARAS (C.), « La tour lanterne de l'église Saintongeaise Saint-Jacques de Conzac », *Bulletin de la Société Archéologique et Historique de la Charente*, 1959, p. 73-80.

DARAS (C.), « L'évolution de l'architecture aux façades des églises romanes d'Aquitaine », *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 4^e série, t. II (1952-1954), p. 467-488.

DARAS (C.), « Les églises au XI^e siècle en Charente », *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest* t. V, 4^e série, 1959, p. 1-39.

DARAS (C.), « Les remaniements de l'architecture religieuse en Angoumois au cours de la guerre de Cent Ans », *Mémoires de la Société Archéologique et Historique de la Charente*, 1949-50, p. 5-35.

DARAS (C.), « Une particularité de l'art monumental en Angoumois au XII^e siècle : les passages », *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, numéro hors-série, 1949, p. 41-45.

DARAS (C.), « Contribution à la recherche de la provenance des matériaux des églises romanes », *Mémoires de la Société Archéologique et Historique de la Charente*, 1970, p. 95-107.

DAVEAU (J.), « L'église de Barbezieux », *Revue Barbezilienne, Bulletin de la Soc. Archéo., Hist. et Litt. de Barbezieux et du Sud-Charente*, t. XVIII, 1964-66, p. 21-46.

DESHOULIÈRES (F.), « Les façades des églises romanes charentaises », *Congrès archéologique de France, Angoulême, 1912*, t. II, p. 180-194.

DUBOURG-NOVES (P.), *Abbaye de Bassac*, Lyon/Bassac, s.d., pages non numérotées.

DUBOURG-NOVES (P.), « Deux petits édifices romans archaïques en Angoumois : les églises de Nanclars et Coulgens », *Mémoires de la Société Archéologique et Historique de la Charente*, 1971, p. 461-474.

DUBOURG-NOVES (P.), « La cathédrale d'Angoulême », *Congrès Archéologique de France, Charente*, 1995, p. 37-68.

DUBOURG-NOVES (P.), « Montbron et Villebois, ville - château - église, d'après les documents anciens », *Bulletin de la Société Archéologique et Historique de la Charente*, n^o 1, 1986, p. 36-46.

- DUBOURG-NOVES (P.), «Nouvelles considérations sur Saint-Amant-de-Boixe », *Mémoires de la Société Archéologique et Historique de la Charente*, 1971, pp. 475-485.
- DUBOURG-NOVES (P.), « Remarques sur les portails romans à fronton dans l'ouest de la France », *Cahiers de Civilisation Médiévale*, 1974, p. 25-37.
- DUBOURG-NOVES (P.), « Quelques remarques sur les églises à files de coupoles des diocèses d'Angoulême et de Saintes », *Bull. de la Soc. des Antiquaires de l'Ouest*, 4^e série, t. XV, 2^e trimestre, 1980, p. 435-477.
- DUBOURG-NOVES (P.), « Saint-Amant-de-Boixe », *Congrès Archéologique de France, Charente*, 1995, p. 321-327.
- DUBOURG-NOVES (P.), « Saint-Pierre de Segonzac. (A propos des travaux de 1974-1975) », *Mémoires de la Société Archéologique et Historique de la Charente*, 1975-76, p. 117-130.
- DUBOURG-NOVES (P.), « Une église du premier art roman de l'Ouest, Saint-Trojan, au diocèse de Saintes », *Mémoires de la Société Archéologique et Historique de la Charente*, 1977-78, p. 21-27.
- DUBOURG-NOVES (P.), *Un plan inédit de l'abbaye de Beaulieu*, Angoulême, 1964.
- DUBOURG-NOVES (P.), LEFRANC (P.), « Saint-Pierre de Passirac. Etude pour le neuvième centenaire d'une dédicace (1077-1977) », extrait du *Bulletin de la Société Archéologique et Historique de la Charente*, n°6, 1978.
- EYGUN (F.), « L'église paroissiale de Fenioux et la lanterne des morts », *Congrès archéologique de France. La Rochelle*, 1956, p. 304-315.
- FERAY (J.), « Geay », *Congrès Archéologique de France, La Rochelle*, 1956, p. 218-223.
- FEUILLET (Abbé P.), « Notice sur l'abbaye de Puyperoux (Charente) et son pèlerinage annuel », Paris, 1892 ; initialement parue dans *La semaine religieuse du diocèse d'Angoulême*, sept. 1887 et sept. 1891.
- GABORIT (M.), « Cressé. Eglise de la Transfiguration », dans *L'imaginaire et la foi. La sculpture romane en Saintonge*, LACOSTE (J.)(dir.), Saint-Cyr-sur-Loire, 1998, p. 161-162.
- GABORIT (M.), « L'abbaye Saint-Gilles de Puyperoux », *Congrès archéologique de France, Charente*, 1995, p. 311-319.

GENSBEITEL (C.), « Bouteville. Eglise Saint-Paul », dans *L'imaginaire et la foi. La sculpture romane en Saintonge*, LACOSTE (J.)(dir.), Saint-Cyr-sur-Loire, 1998, p. 110-112.

GENSBEITEL (C.), « Consac. Eglise Saint-Pierre », dans *L'imaginaire et la foi. La sculpture romane en Saintonge*, LACOSTE (J.)(dir.), Saint-Cyr-sur-Loire, 1998, p. 143-144.

GENSBEITEL (C.), « Cressac. Eglise Notre-Dame », dans *L'imaginaire et la foi. La sculpture romane en Saintonge*, LACOSTE (J.)(dir.), Saint-Cyr-sur-Loire, 1998, p. 159-160.

GENSBEITEL (C.), « Givrezac. Eglise Saint-Blaise », dans *L'imaginaire et la foi. La sculpture romane en Saintonge*, LACOSTE (J.)(dir.), Saint-Cyr-sur-Loire, 1998, p. 186-187.

GENSBEITEL (C.), « L'église Saint-Médard de Brie », *Brie*, Collectif, coll. Patrimoine de l'Angoumois, n°27, Angoulême, 1999, p. 29-35.

GENSBEITEL (C.), « Richemont. Crypte de l'église Saint-Georges », dans *L'imaginaire et la foi. La sculpture romane en Saintonge*, LACOSTE (J.)(dir.), Saint-Cyr-sur-Loire, 1998, p. 266-267.

GENSBEITEL (C.), « Saint-Jean-Baptiste de Ronsenac. Architecture et décor d'un prieuré clunisien en Charente », *Bulletin de la Société Archéologique et Historique de la Charente*, 2001, p. 181-216.

GENSBEITEL (C.), « Saint-Sornin. Eglise Saint-Saturnin », dans *L'imaginaire et la foi. La sculpture romane en Saintonge*, LACOSTE (J.)(dir.), Saint-Cyr-sur-Loire, 1998, p. 295-297.

GENSBEITEL (C.), « Saint-Trojan. Eglise Saint-Trojan », dans *L'imaginaire et la foi. La sculpture romane en Saintonge*, LACOSTE (J.)(dir.), Saint-Cyr-sur-Loire, 1998, p. 307-310.

GENSBEITEL (C.), « Thaims. Eglise Saint-Pierre-ès-Liens », dans *L'imaginaire et la foi. La sculpture romane en Saintonge*, LACOSTE (J.)(dir.), Saint-Cyr-sur-Loire, 1998, p. 337-339.

GOVERNEUR (M.), *L'abbatiale de Sainte-Marie-des-Dames de Saintes*, Saintes, 1940 (comprenant en introduction SAUVEL (T.) « Note sur la date de l'Abbaye de Saintes », numéroté indépendamment).

HÉLIOT (P.), « Origines et expansion du chevet plat dans l'architecture religieuse Aquitaine », *Cahiers techniques de l'Art*, III, 1955, p. 23-49.

HÉLIOT (P.), « Sur les façades des églises romanes d'Aquitaine, à propos d'une étude récente », *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 4^e série, t. II (1952-1954), p. 243-271.

LACOSTE (J.), « Bougneau. Eglise Saint-Pierre », dans *L'imaginaire et la foi. La sculpture romane en Saintonge*, LACOSTE (J.)(dir.), Saint-Cyr-sur-Loire, 1998, p. 103-106.

LACOSTE (J.), « Conzac. Eglise Saint-Jacques », dans *L'imaginaire et la foi. La sculpture romane en Saintonge*, LACOSTE (J.)(dir.), Saint-Cyr-sur-Loire, 1998, p. 148-152.

LACOSTE (J.), « Fenioux. Eglise du Saint-Esprit », dans *L'imaginaire et la foi. La sculpture romane en Saintonge*, LACOSTE (J.)(dir.), Saint-Cyr-sur-Loire, 1998, p. 173-177.

LACOSTE (J.), « La sculpture de Saint-Eutrope de Saintes », dans *L'imaginaire et la foi. La sculpture romane en Saintonge*, LACOSTE (J.)(dir.), Saint-Cyr-sur-Loire, 1998, p. 33-57.

LACOSTE (J.), « Saint-Jacques de Conzac », *Congrès archéologique de France*, 1995, p. 148-152.

LACOSTE (J.), « Saint-Thomas-de-Conac. Eglise Saint-Thomas », dans *L'imaginaire et la foi. La sculpture romane en Saintonge*, LACOSTE (J.)(dir.), Saint-Cyr-sur-Loire, 1998, p. 304-306.

LACOSTE (J.), « Saintes. Abbaye-aux-Dames Eglise Notre-Dame », dans *L'imaginaire et la foi. La sculpture romane en Saintonge*, LACOSTE (J.)(dir.), Saint-Cyr-sur-Loire, 1998, p. 314-324.

LAROCHE (C.) (dir.), *Entre archéologie et modernité. Paul Abadie, architecte, 1812-1884*, catalogue de l'exposition du Musée d'Angoulême octobre 1984-janvier 1985, Angoulême, 1984.

LÉGER (J.-G.), « L'église Saint-Mathias et les anciennes églises de Barbezieux », *Bulletin de la Soc. Archéo., Hist. et Litt. de Barbezieux et du Sud-Charente*, t. XXXIX, 1996, p. 9-81.

MANGUY (F.) et TERNET (S.), « Eglise Saint-Pierre de Cellefrouin », *Congrès archéologique de France, Charente*, 1995, p. 125-142.

MASSIOU (L.), « Fouilles et découvertes à Mornac », *Recueil de la Commission des Arts et Monuments de la Charente-Inférieure*, t. X^{VI}-XXII, 1932-1941, p. 164-165.

MICHON (Abbé J.-H.), « Note [sur les églises antérieures au XI^e siècle] », dans *Congrès archéologique*, Angoulême, 1847, pp. 303-310.

MUSSET (G.), *Essai sur l'architecture religieuse en Saintonge pendant le cours du XI^e et du XII^e siècle*, Paris, 1872.

MUSSET (G.), « Les églises de Saintes antérieures à l'an mille », dans *Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 2^e série, t. VII, 1884, p. 168-181.

ORIGÈNE (A.), « L'église Saint-Trojan, près de Cognac », *Bull. et Mém. de la Soc. Archéo. et Hist. de la Charente*, 1948, p. XXVII.

RAINQUET (Abbé P.-D.), « Notice sur les églises rurales de la Saintonge », dans *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 1^{ère} série, t. VII, 1853-1855, p. 285-291.

RANQUET (du H. et E.), « L'église de Saint-Estèphe », *Bulletins et Mémoires de la Société d'Archéologie et d'Histoire de la Charente*, 1940, p. 3-30.

RHEIN (A.), « Eglise de Bassac », *Congrès archéologique de France, Angoulême*, 1912, p. 398-405.

Saint-Cybard. De l'abbaye au CNBDI. Histoire d'un site, Publication à l'occasion de l'exposition du Musée des Beaux-Arts, Angoulême, oct.-déc. 1991.

SHARPE (E.), *A visit to the domed churches of Charente, France*, Londres, 1875.

SAUVEL (T.), « Note sur la date de l'Abbaye de Saintes », dans GOUVERNEUR (S.), *L'abbatiale de Sainte-Marie-des-Dames de Saintes*, Saintes, 1940, p. 1-7 (numérotation indépendante).

SAUVEL (T.), « Les sculptures de l'Abbaye-aux-Dames », *Revue de Saintonge et d'Aunis*, t. XLV, 1934.

SAUVEL (T.), « Un plan inédit de Saint-Eutrope de Saintes », *Revue de Saintonge et d'Aunis*, 1935, p. 241-242.

SERBAT (L.), « Château de Montmoreau », *Congrès archéologique de France*, Angoulême, 1912, t. I, p. 155-163.

SERBAT (L.), « Eglise de Mouthiers », *Congrès archéologique de France, Angoulême*, 1912, t.1, p. 142-149.

SHARPE (E.), *A visit to the domed churches of Charente, France*, Londres, 1875.

SOULARD (M.) et GENSBEITEL (C.), « L'église Notre-Dame de Charmant », coll. Patrimoine de l'Angoumois, Angoulême, 1995.

TARDY (D.), « Le décor architectural de Saintes antique. Etude du "Grand Entablement Corinthien" », *Aquitania*, 4, 1986, p. 109-123.

TARDY (D.), « Le décor architectural de Saintes antique. Les chapiteaux », *Aquitania*, suppl. 5, 1989.

TARDY (D.), « Le décor architectural de Saintes antique. Les entablements » *Aquitania*, suppl. 7, 1994.

TARDY (D.), « Le décor architectural. L'exemple de Saintes sous le Haut-Empire », dans *Agglomérations urbaines antiques du Sud-Ouest de la Gaule. Histoire et archéologie*, 2^e colloque Aquitania, Bordeaux, 13-15 septembre 1990, *Aquitania*, suppl. 6, p. 323-334.

TEXIER (M.) « L'église de Bougneau (Charente-Inférieure) », *Bulletin Monumental*, 1940, p. 205-221.

TONNELIER (Chanoine P.-M.), *Fenioux, Saintes*, 1977.

TONNELIER (Chanoine P.-M.), *L'abbaye des Dames de Saintes, Saintes*, 1976.

TONNELIER (Chanoine P.-M.), « L'église Saint-Pierre-ès-Liens de Thaims », *Congrès archéologique de France, La Rochelle*, 1956, p. 196-204.

TONNELIER (Chanoine P.-M.), *Thaims, Saint-André-de-Lidon, Saintes*, s.d..

VERNOU (G.), *L'Abbaye-aux-Dames de Saintes, Saintes/Tours*, 1990.

VICAIRE (P.), « Les monuments religieux du XI^e siècle en Saintonge », *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, numéro hors-série, 1949, p. 3-40.

VICAIRE (P.), « Note sur l'ogive primitive de Saint-Eutrope de Saintes », *Bulletin Monumental*, 1939, p. 321-327.

VICAIRE (P.), « Sainte-Gemme », *Congrès archéologique de France. La Rochelle*, 1956, p. 173-182.

VIEILLARD-TROÏEKOUROFF (M.), « Survivances du haut Moyen Age dans la sculpture romane de Saintonge et de Vendée », *Bull. Soc. Antiq. de France*, 1972, p. 95-96, et intervention à la suite de la communication de Dom J. Coquet, *Bull. Soc. Antiq. de France*, 1973, p. 37-38.

2.3. Etudes régionales et monographies. Autres régions.

a) Sud-Ouest, Guyenne, Gascogne, Béarn, Haut-Languedoc

BRUTAÏLS (L.), *Les vieilles églises de Gironde*, Bordeaux, 1912.

CABANOT (J.), *Gascogne romane*, La-Pierre-qui-Vire, 1978.

CABANOT (J.), « La construction de l'abbatiale de Saint-Sever. Etat de la question », *Saint-Sever. Millénaire de l'abbaye*, actes du colloque international de mai 1985, Mont-de-Marsan, 1986, p. 145-166.

CABANOT (J.), *Les débuts de la sculpture romane dans le sud-ouest de la France*, Paris, 1987.

CABANOT (J.), « Les influences antiques sur les chapiteaux romans du sud-ouest de la France », *Bulletin de la Société des Antiquaires de France*, 1974, p. 58-60.

CHAPPUIS (R.), « Coupes romanes en Lot-et-Garonne », *Congrès archéologique de France, Agenais*, 1969, p. 43-81.

DURLIAT (M.), « Peyrusse-Grande », *Congrès archéologique de France. Gascogne*, 1970, p. 43-55.

DURLIAT (M.), *Haut-Languedoc roman*, La-Pierre-qui-Vire, 1978.

DURLIAT (M.) et ALLÈGRE (V.), *Pyrénées romanes*, La-Pierre-qui-Vire, 1969.

DUBOURG-NOVES (P.), *Guyenne romane*, La-Pierre-qui-Vire, 1969.

DUBOURG-NOVES (P.), « L'art roman en Agenais », *Congrès archéologique de France, Agenais*, 1969, p. 320-350.

DUBOURG-NOVES (P.), *Les églises de Gironde*, Paris, 1971.

FAU (J.-C.), « La sculpture carolingienne à entrelacs dans le Sud-Ouest et sa survivance au XI^e siècle », *Actes du 96^e Congrès national des Sociétés Savantes* (Toulouse, 1971), *Archéologie* 2, p. 9-31.

GARDELLES (J.), *La cathédrale Saint-André de Bordeaux. Sa place dans l'évolution de l'architecture et de la sculpture*, Bordeaux, 1963.

GARDELLES (J.), « Le chevet de l'abbatiale de Saint-Sever. Sa place dans l'histoire de l'architecture romane », *Saint-Sever. Millénaire de l'abbaye*, actes du colloque international de mai 1985, Mont-de-Marsan, 1986, p. 167-182.

GARDELLES (J.), «Les vestiges de l'architecture de la fin de l'époque préromane en Gironde (X^e-XI^e siècles)», *Revue Historique de Bordeaux*, t. VIII, 1959, p. 253-266.

GARDELLES (J.), « Les monuments du Moyen Age dans le département de la Gironde, art et histoire », *Congrès Archéologique de France, Bordelais-Bazadais*, 1987, p. 9-19.

GARDELLES (J.), «Saint-Orens de Larreule et l'architecture du XI^e siècle en Bigorre et en Gascogne », *Bulletin Monumental*, t. 129 IV, 1971, p. 229-240.

HANUSSE (C.), « L'église Saint-Georges-de-Montagne », *Congrès Archéologique de France, Bordelais-Bazadais*, 1987, p. 221-229.

LACOSTE (J.), *L'église de Saint-Pierre-de-Mons à Belin-Beulier*, Villenave-d'Ornon, 1991.

MESPLÉ (P.), « Les églises du Sud-Ouest à fenêtres percées dans les contreforts », *Bulletin Monumental*, t. CXIV, 1958, p. 163-184 et t. CXXXIV, 1966, p. 267-288.

PICOT-SUBES (M.-F.), « L'église Notre-Dame-de-la-Fin-des-Terres à Soulac », *Congrès Archéologique de France, Bordelais-Bazadais*, 1987, p. 255-270.

Saint-Sever. Millénaire de l'abbaye, Actes du colloque international (25-27 mai 1985), Mont-de-Marsan, 1986.

Sculpture médiévale de Bordeaux et du Bordelais, Catalogue d'exposition du Musée d'Aquitaine, Bordeaux, 1976.

VERGNOLLE (E.) « Réflexions sur les chapiteaux à feuilles lisses à propos de Saint-Sever », *Saint-Sever. Millénaire de l'abbaye*, Actes du colloque international de mai 1985, Mont-de-Marsan, 1986, p. 184-199.

b) Poitou

Archéologia, n° 6 H, Numéro hors série spécial « Poitiers », 1995.

AUDRAULT-SCHMITT (C.), « La Chaise-le-Vicomte : église Saint-Nicolas », *Congrès Archéologique de France, Vendée*, 1993, p. 45-57.

CAMUS (M.-Th.), « La reconstruction de Saint-Hilaire-le-Grand de Poitiers à l'époque romane. La marche des travaux », *Cahiers de civilisation médiévale*, 1982, p. 101-120 et 239-271.

- CAMUS (M.-Th.), « Les chapiteaux peints du chœur de Saint-Hilaire de Poitiers », dans *L'acanthé dans la sculpture monumentale de l'Antiquité à la Renaissance*, Actes du colloque de la Sorbonne de 1990 - CTHS, Paris, 1993, p. 296-312.
- CAMUS (M.-Th.), *Sculpture romane du Poitou. Les grands chantiers du XI^e siècle*, Paris, 1992.
- CAMUS (M.-Th.) et ANDRAULT-SCHMITT (C.), *Notre-Dame-la-Grande de Poitiers. L'œuvre romane*, Paris, 2002.
- CAMUS (M.-Th.), BLOMME (Y.), « L'abbatiale Saint-Pierre de Maillezais », *Congrès Archéologique de France, Vendée*, 1993, p. 161-181.
- CROZET (R.), « Etude sur les influences artistiques limousines en Poitou à l'époque romane », *Bull. Soc. Antiq. de l'Ouest*, 3^e série, t. XIV (1946-1948), p. 533-537.
- CROZET (R.), *L'art roman en Poitou*, Paris, 1948, (187 p.).
- CROZET (R.), « L'église de Saint-Généroux et ses parentés avec l'architecture asturienne des IX^e et X^e siècles », dans *Symposium sobre cultura asturiana*, Oviedo, 1964, publié en 1967, p. 21-25.
- CROZET (R.), « Les grandes étapes de l'architecture romane en Poitou au XI^e siècle », *Faculté des Lettres de l'université de Poitiers. Mélanges littéraires et historiques publiés à l'occasion du centenaire de sa restauration*, Poitiers, 1945.
- CROZET (R.), « Nouaillé », *Bulletin Monumental*, t. XCVIII, 1939, p. 265-297.
- DILLANGE (M.), « Brem-sur-Mer : église Saint-Nicolas », *Congrès archéologique de France, Vendée*, 1993, p. 25-29.
- DILLANGE (M.), *Eglises et abbayes romanes en Vendée*, Marseille, 1983.
- DILLANGE (M.), « Le premier art roman de l'Ouest en Vendée », *M^{SAHC}*, 1971, p. 455-460.
- DILLANGE (M.), *Vendée romane*, La-Pierre-qui-Vire, 1976.
- DUBOURG-NOVES (P.), « Les vestiges de l'abbaye de Nanteuil-en-Vallée », *Congrès archéologique de France, Charente*, 1995, p. 279-292.
- FAVREAU (R.) (dir.), *Poitiers, Saint-Jean-de-Montierneuf*, Poitiers, 1996.
- FAVREAU (R.), CAMUS (M.-T.), JEANNEAU (F.), *Notre-Dame-la-Grande, Poitiers*, Poitiers, 1995.

HIERNARD (J.) et BOURGEOIS (L.), « Quand Poitiers s'appelait Lemonum », *Archéologia*, n° 6 H, Hors série, « Poitiers », 1995, p. 4-19.

HUBERT (J.), « Les fouilles de Ligugé », *BSAF*, 1961, p. 122-128.

LABANDE-MAILFERT (Y.), *Poitou roman*, 2^e éd., La-Pierre-qui-Vire, 1962.

LEFÈVRE-PONTALIS (E.), « L'église romane de Civaux et son abside carolingienne », *Bulletin Monumental*, 1913, p. 379-386.

OURSEL (R.), *Haut-Poitou roman*, La-Pierre-qui-Vire, 1975.

ROUSSEAU (J.), *Les vieilles églises de Vendée*, Les Sables-d'Olonne, 1974.

c) Val de Loire, Anjou, Touraine, Berry

AUZAS (P.-M.), « Azay-le-Rideau. L'église Saint-Symphorien », *CONGRÈS ARCHÉOLOGIQUE DE FRANCE Tours*, 1949, p. 294-301.

ANDRAULT-SCHMITT (C.) et LORANS (E.), « Le massif occidental de la collégiale Saint-Mexme de Chinon », dans SAPIN (C.) (dir.), *Avant-nefs et espaces d'accueil dans l'église entre le IV^e et le XII^e siècle*, Actes du colloque international du CNRS, Auxerre, 17-20 juin 1999, CTHS, Paris, 2002.

CAMUS (M.-Th.), « L'abbatiale de Beaulieu-lès-Loches. Nouvelles propositions », *Congrès Archéologique de France, Touraine*, 1997, p. 13-29.

CROZET (R.), « Chinon. Eglise Saint-Mexme », *Congrès Archéologique de France, Tours*, 1949, p. 357-363.

CROZET (R.), « Cravant », *Congrès Archéologique de France, Tours*, 1949, p. 364-368.

CROZET (R.), *L'art roman en Berry*, Paris, 1932.

DEYRES (M.), PORCHER (H.), *Anjou roman*, 2^e éd., La-Pierre-qui-Vire, 1987.

HUBERT (J.), « Monuments du XI^e siècle entre Loire et Seine », *Bulletin de la Société Nationale des Antiquaires de France*, 1948-49, p. 253-255.

IMPEY (E.), LORANS (E.), MESQUI (J.), « Deux donjons construits autour de l'an mil en Touraine. Langeais et Loches », *Bulletin Monumental*, Fasc. 1, t. 156, 1998.

La collégiale Saint-Mexme de Chinon. Histoire, architecture, archéologie, Catalogue d'exposition, Chinon, 15 août - 31 octobre 1990.

La construction en Anjou au Moyen Age, PRIGENT (D.) et TONNERRE (N.-Y.) (éd.), Actes de la table ronde d'Angers des 29 et 30 mars 1996, Angers, 1996.

- LELONG (Ch.), *La basilique Saint-Martin de Tours*, Chambray-lès-Tours, 1986.
- LELONG (Ch.), « L'église Saint-Lubin d'Averdon », *Congrès Archéologique de France. Blésois et Vendômois*, 1981, p. 120-125.
- LELONG (Ch.), « L'église Saint-Mexme de Chinon (X^e-XI^e siècles) », *Bulletin archéologique*, 1965-1966, pp. 109-133.
- LELONG (Ch.), *Touraine romane*, 3^e éd., La-Pierre-qui-Vire, 1977.
- LEMOINE (S.), « L'église de Villedieu-sur-Indre », *Congrès Archéologique de France. Bas-Berry*, 1984, p. 343-347.
- LESUEUR (Dr. F.), « Appareils décoratifs supposés carolingiens », *Bulletin Monumental*, 1966, p. 167-186.
- LESUEUR (Dr. F.), « Restigné », *Congrès Archéologique de France, Tours*, 1949, p. 369-377.
- LESUEUR (Dr. F.), « Saint-Aignan d'Orléans. L'église de Robert le Pieux », *Bulletin Monumental*, 1957, p. 169-206.
- LESUEUR (Dr. F.), « Saint-Martin de Tours », *Congrès Archéologique de France, Tours*, 1949, p. 9-28.
- LESUEUR (Dr. F.), « Saint-Martin de Tours et les origines de l'art roman », *Bulletin Monumental*, 1949, p. 7-86.
- MALLET (J.), *L'art roman de l'ancien Anjou*, Paris, 1984.
- MALLET (J.), « L'église de Bocé », *Congrès Archéologique de France, Anjou*, 1964, p. 155-170.
- MALLET (J.), « Le type d'églises à passages en Anjou. Essai d'interprétation », *Cahiers de civilisation médiévale*, janv.-mars 1982, n°1, p. 56-62.
- MALLET (J.), « L'église de Genneteil », *Congrès Archéologique de France, Anjou*, 1964, p. 210-218.
- MALLET (J.), « L'église de Moulhièrne », *Congrès Archéologique de France, Anjou*, 1964, p. 116-137.
- MALLET (J.), « L'église du Vieil-Baugé », *Congrès Archéologique de France, Anjou*, 1964, p. 171-185.
- MARTIN-DUMÉZIL (J.), « Saint-Martin d'Angers », *Congrès Archéologique de France, Anjou*, 1964, p. 78-87.

- PLANCHENAUULT (R.), « L'église du Lion d'Angers », *Congrès Archéologique de France, Anjou*, 1964, p. 618-635.
- PLANCHENAUULT (R.), « Saint-Vétérin de Gennes », *Congrès Archéologique de France, Anjou*, 1964, p. 321-325.
- PLAT (G.), « La Touraine berceau des écoles romanes du Sud-Ouest », *Bulletin monumental*, 1913, p. 347-378.
- PLAT (G.), *L'art de bâtir en France des Romains à l'an 1100 d'après les monuments anciens de la Touraine, de l'Anjou et du Vendômois*, Paris, 1939.
- PRIGENT (D.) et HUNOT (J.-Y.), « Les édifices religieux antérieurs à l'an mil en Anjou », *La construction en Anjou au Moyen Age*, Angers, 1998, p. 33-54.
- SALET (F.), « Notre-Dame de Cunault. Les campagnes de construction », *Congrès Archéologique de France, Anjou*, 1964, p. 636-673.
- VALAIS (A.), « Les premiers édifices romans du nord de l'Anjou : techniques de construction et éléments de chronologie », *La construction en Anjou au Moyen Age*, Angers, 1998, p. 55-86.
- VALLERY-RADOT (J.), « L'ancienne église abbatiale de Beaulieu-lès-Loches », *Congrès Archéologique de France, Tours*, 1949, p. 126-142.
- VERGNOLLE (E.), « A propos des chapiteaux de Saint-Benoît-sur-Loire. Quelques problèmes du chapiteau corinthien au XI^e siècle », *Cahiers de Saint-Michel-de-Cuxa*, 1975, p. 193-202.
- VERGNOLLE (E.), « L'ancienne église abbatiale Saint-Pierre de Méobecq », *Congrès Archéologique de France, Bas-Berry*, 1984, p. 172-191.
- VERGNOLLE (E.), « L'ancien prieuré de Saint-Benoît-du-Sault », *Congrès Archéologique de France, Bas-Berry*, 1984, p. 245-276.
- VERGNOLLE (E.), « L'église de Lavardin », *Congrès Archéologique de France, Blésois et Vendômois*, 1981, p. 208-217.
- VERGNOLLE (E.), « L'église de Meusnes », *Congrès Archéologique de France, Blésois et Vendômois*, 1981, p. 237-243.
- VERGNOLLE (E.), *Saint-Benoît-sur-Loire et la sculpture du XI^e siècle*, Paris, 1985.

d) Limousin, Périgord, Auvergne, Quercy, Rouergue

ANDRAULT-SCHMITT (C.) « L'église abbatiale de Brantôme (Saint-Pierre et Saint-Sicaire) », *Congrès Archéologique de France, Périgord*, 1998, p. 143-160.

ANDRAULT-SCHMITT (C.) « Lesterps, église Saint-Pierre », *Congrès Archéologique de France, Charente*, 1995, p. 253-266.

BARRAL I ALTET (X.), « La chapelle Saint-Michel d'Aiguille au Puy », *Congrès archéologique de France, Velay*, 1975, p. 231-313.

BAUDOIN (J.), *Auvergne terre romane*, Clermont-Ferrand, 1999.

BOUSQUET (J.), « La sculpture de Conques dans ses rapports avec l'art méridional », *Cahiers de Saint-Michel-de-Cuxa*, n°2, 1971, p. 43-56.

CABRERO-RAVEL (L.), « L'église Saint-Martin d'Agonac », *Congrès Archéologique de France, Périgord*, 1998, p. 95-104.

CRAPLET (Chanoine B.), *Auvergne romane*, La-Pierre-qui-Vire, 6^e éd., 1992.

DURAND (G.), « Les églises rurales du premier âge roman dans le Rouergue méridional », *Archéologie du midi médiéval*, t. VII, 1989, p. 3-42.

FAU (J.-C.), « Un décor original : l'entrelacs épanoui en palmette sur les chapiteaux romans de l'ancienne Septimanie, du Rouergue, de la Haute-Auvergne et du Quercy », *Cahiers de Saint-Michel-de-Cuxa*, n° 9, 1978, p. 129-141.

FOLKESTAD (W.) et NILSSON (J.), « Les linteaux en bâtière romans d'Auvergne. Recherche sur la typologie et les origines », *Cahiers de Civilisation Médiévale*, n°151, 1995, p. 227-238.

Musée municipal de Limoges. Collection archéologique, Guide du musée, Limoges, 1990.

KURMANN (P.) et VERGNOLLE (E.), « Ebreuil. L'ancienne église abbatiale Saint-Léger », *Congrès Archéologique de France, Bourbonnais*, 1988, p. 169-202.

LACOSTE (J.), « L'église Saint-Georges de Saint-Paulien », *Congrès archéologique de France, Velay*, 1975, p. 499-521.

LAROUZIÈRE-MONTLOSIER (D. de), *L'invention romane en Auvergne. De la poutre à la voûte, X^e-XI^e siècle*, Nonnette, 2003.

MAURY (J.) et GAUTHIER (M.-M.), PORCHER (J.), *Limousin roman*, La-Pierre-qui-Vire, 2^e éd., 1974, (320 p.).

PHALIP (B.), « L'église d'Ennezat : l'œuvre romane », *Congrès archéologique de France, Basse-Auvergne/Grande Limagne*, 2000, p. 196-199.

PÊCHEUR (A.-M.), *Carennac en Quercy*, Toulouse, 1988.

PÊCHEUR (A.-M.), « Saint-Etienne de Gannat », *Congrès Archéologique de France, Bourbonnais*, 1988, p. 231-241.

PÊCHEUR (A.-M.), PRADALIER (H.) « Saint-Sauveur de Figeac », *Congrès Archéologique de France, Quercy*, 1993, p. 267-290.

POUSTHOMIS-DALLE (N.), « L'église de Duravel (Lot) », *Congrès Archéologique de France, Quercy*, 1993, p. 239-265.

PRADALIER-SCHLUMBERGER (M.), « L'église de Dunières », *Congrès archéologique de France, Velay*, 1975, p. 564-575.

SAINT-JEAN (R.), « Saint-Germain-Laprade », *Congrès archéologique de France, Velay*, 1975, p. 576-592.

SAUNIER (F.), « Un élément architectural fréquent en Auvergne : le linteau en bâtière », *Cahiers de Saint-Michel-de-Cuxa*, n° 26, 1995, p. 67-85.

SAUVEL (T.), « Les manuscrits limousins. Essai sur les liens qui les unissent à la sculpture monumentale, aux émaux et aux vitraux », *Bulletin Monumental*, t. CVIII, 1950, p. 117-144.

SECRET (J.), *Les églises du Ribéracois*, Périgueux, 1958.

SECRET (J.), *Périgord roman*, La-Pierre-qui-Vire, 2^e éd., 1979.

SÉCRÉT (J.), « Les façades à arcatures dans les églises romanes du Périgord », *Bulletin Monumental*, t. CXVIII, 1960, p. 90-109.

Splendeurs de Saint-Martial de Limoges au temps d'Adémar de Chabannes, Catalogue du Musée municipal de l'Évêché, Limoges, 1995.

VERGNOLLE (E.), « L'église Saint-Nazaire de Bourbon-Lancy », *Congrès Archéologique de France, Bourbonnais*, 1988, p. 83-96.

e) Roussillon, Catalogne, Espagne

ARBEITER (A.) et NOACK-HALEY (S.), *Hispania antiqua. Die christliche Denkmäler des frühen Mittelalters vom 8. bis 11. Jahrhundert*, Mayence, 1999.

DURLIAT (M.), « La Catalogne et le "premier art roman" », *Bulletin Monumental*, 1989, p. 209-238.

DURLIAT (M.), « L'architecture du XI^e siècle à Saint-Michel-de-Cuxa », *Mélanges offerts à Louis Grodecki*, Paris, 1980, p. 49-62.

DURLIAT (M.), *L'art catalan*, Paris/Grenoble, 1963.

DURLIAT (M.), « Les débuts de la sculpture romane dans le midi de la France et en Espagne » *Cahiers de Saint-Michel-de-Cuxa*, n° 9, 1978, p. 101-114.

DURLIAT (M.), « Les premiers essais de décoration de façade en Roussillon au XI^e siècle », *Gazette des Beaux-Arts*, 1988, p. 65-78.

DURLIAT (M.), *Roussillon roman*, La-Pierre-qui-Vire, 3^e éd., 1975.

DURLIAT (M.), *Espagne romane*, La-Pierre-qui-Vire, 1993.

ESTEBAN LORENTE (J. F.), GALTIER MARTÌ (F.), GARCIA GUATAS (M.), *El nacimiento del arte románico en Aragón*, Zaragoza, 1982.

PONSICH (P.), « L'architecture préromane à Saint-Michel-de-Cuxa et sa véritable signification », *Cahiers de Saint-Michel-de-Cuxa*, n°2, 1971, p. 17-27.

f) Bretagne, Maine, Normandie, Angleterre, Irlande

BAYLÉ (M.), « L'ancienne abbatale de Notre-Dame de Bernay », *Congrès Archéologique de France, Évreux, Lieuvin, Pays d'Ouche*, 1980, p. 23-49.

BAYLÉ (M.), « La Trinité de Caen », *Congrès Archéologique de France, Bessin et Pays d'Auge*, 1974, p. 22-58.

BAYLÉ (M.), *La Trinité de Caen. Sa place dans l'histoire de l'architecture et du décor romans*, Paris-Genève, 1979.

BAYLÉ (M.), « Les chapiteaux de la chapelle Sainte-Paix à Caen », *Bulletin Monumental*, 1974, p. 261-272.

BAYLÉ (M.), « Les chapiteaux dérivés du corinthien dans la France du Nord », dans *L'acanthé dans la sculpture monumentale de l'Antiquité à la Renaissance*, Actes du colloque de la Sorbonne, 1990 - CTHS, Paris, 1993, p. 269-280.

BAYLÉ (M.), *Les origines et les premiers développements de la sculpture romane en Normandie*, Caen, 1992.

BAYLÉ (M.), (dir.), *L'architecture normande au Moyen Age*, Actes du colloque de Cerisy-la-Forêt, (28 sept.- 2 oct. 1994), 2 vol. t. 1 : *Regards sur l'art de bâtir*, t. 2 : *Les étapes de la création*, Caen/Condé-sur-Noireau, 1997, (385 et 414 p.).

- GEM (R.), « Architecture préromane et romane en Angleterre. Problèmes d'origine et de chronologie », *Bulletin Monumental*, t. CXLII, 1984, p. 235-272.
- GRODECKI (L.), « Les débuts de la sculpture romane en Normandie : Bernay », *Bulletin monumental*, CVIII, 1950, p. 7-67.
- GUIGON (Ph.), *Les églises du haut Moyen Age en Bretagne*, 2 vol., Saint-Malo, t. 1, 1997, t. 2, 1998.
- LESUEUR (D' F.), « L'église de La Couture au Mans », *Congrès Archéologique de France, Maine*, 1961, p. 119-137.
- MUSSAT (A.), « L'église Notre-Dame-du-Pré au Mans », *Congrès Archéologique de France, Maine*, 1961, p. 100-118.
- SALET (F.), « La cathédrale du Mans », *Congrès Archéologique de France, Maine*, 1961, p. 18-58.
- STOLL (R.), *L'art roman en Grande-Bretagne*, Mulhouse/Paris, 1966
- TARALON (J.), « L'église notre-Dame de Pritz », *Congrès Archéologique de France, Maine*, 1961, p. 396-430.

g) Ile-de-France, Champagne, Picardie, Nord

- BERNARD (J.-L.) et ROCHE-BERNARD (G.-E.), « La première architecture romane d'Ile-de-France, recherche d'exemples de référence », *Cahiers de Saint-Michel-de-Cuxa*, n° 22, p. 203-219.
- DESHOULIÈRES (F.), « L'église de Vignory (Haute-Marne) », *B.M.*, t. LXXXVIII, 1929, p. 89-107.
- GRODECKI (L.), « Les chapiteaux "cubiques" de l'église de Vignory », *Les Cahiers Haut-Marnais*, n° 31, 1952, p. 224-226.
- LEFÈVRE-PONTALIS (E.), *L'architecture religieuse dans l'ancien diocèse de Soissons au XI^e et au XII^e siècle*, 3 vol., Paris, 1894.
- MICHELI (L.), *Le décor géométrique dans la sculpture de l'Aisne et de l'Oise au XI^e siècle. Recherches sur Morienvall et son groupe*, Paris, 1939.
- PRACHE (A.), *Ile-de-France romane*, La-Pierre-qui-Vire, 1983, (496 p.).
- RAVAUD (J.-P.), « L'église Saint-Rémi de Reims au XI^e siècle », *Bulletin Archéologique*, 1972 (1975), p. 51-98.

REINHARDT (H.), « Les églises de Champagne après l'an mil », *CCM*, 1961, p. 149-158.

h) Bourgogne, Franche-Comté,

BAUD (A.), *Cluny. Un grand chantier médiéval au cœur de l'Europe*, Paris, 2003.

BERRY DUHEM (G.), « Église de Saint-Lupicin », *Congrès archéologique de France, Franche-Comté*, 1960, p. 145-152.

BERRY (W.), « L'architecture romane dans le Val de Loire autunois », *Paray-le-Monial, Brionnais-Charolais. Le renouveau des études romanes*, Actes du 2^e colloque, Paray-le-Monial, 2000, p. 285-308.

DUHEM (G.), « Église Saint-Désiré de Lons-le-Saunier », *Congrès archéologique de France, Franche-Comté*, 1960, p. 176-188.

GRODECKI (L.), « Le " Transept bas ", dans le premier art roman et le problème de Cluny », *A Cluny, Congrès scientifique (9-11 juillet 1949)*, Dijon, 1950, p. 265-269.

HENRIET (J.), « Saint-Philibert de Tournus. Histoire, critique d'authenticité. Étude archéologique du chevet (1009-1019) », *B.M.*, 1990, p. 229-316.

Paray-le-Monial, Brionnais-Charolais. Le renouveau des études romanes, Actes du 2^e colloque de Paray-le-Monial, Paray-le-Monial, 2000.

Saint-Philibert de Tournus. Histoire, archéologie, art, Actes du Colloque du Centre International d'Études Romanes (Tournus, 15-19 juin 1994), Tournus, 1995.

SAPIN (C.) (dir.), *La Bourgogne préromane*, Paris, 1986.

SAPIN (C.) (dir.), *Les prémices de l'art roman en Bourgogne*, catalogue de l'exposition du Musée d'Auxerre, Auxerre, 1999.

SAPIN (C.), « Saint-Pierre de Flavigny, l'ancienne abbatale et ses cryptes », *Congrès archéologique de France. Auxois-Châtillonnais*, 1986, p. 97-109.

TOURNIER (R.), « L'église abbatiale de Gigny », *Congrès archéologique de France, Franche-Comté*, 1960, p. 166-175.

VERGNOLLE (E.), « Saint-Vorles de Châtillon-sur-Seine », *Congrès archéologique de France, Auxois-Châtillonnais*, 1986, p. 53-76.

VALLERY-RADOI (J.), « L'église de Saint-Hymetière », *Congrès archéologique de France, Franche-Comté*, 1960, p. 153-165.

i) Bas-Languedoc, Provence, Dauphiné, Savoie, Lyonnais, Italie

BARRUOL (G.), *Dauphiné roman*, La-Pierre-qui-Vire, 1992.

BARRUOL (G.), « Le monastère de Vaugines », *Congrès archéologique de France, Pays d'Aix*, 1985, p. 326-335.

BARRUOL (G.), *Provence romane, II. La Haute-Provence*, La-Pierre-qui-Vire, 1977.

BARRUOL (G.), « Une église du premier art roman : Saint-Denis de Rochegeude (Drôme) », *Congrès archéologique de France, Moyenne vallée du Rhône*, 1992, p. 223-229.

BONNERY (A.), « Premières manifestations de l'architecture romane des églises abbatiales en Languedoc-Roussillon », *Cahiers de Saint-Michel-de-Cuxa*, n° 21, 1990, p. 75-100.

CABRERO-RAVEL (L.), « L'église Saint-Pierre de Champagne », *Congrès archéologique de France, Moyenne vallée du Rhône*, 1992, p. 49-60.

CHATEL (E.), « Vienne, Eglise Saint-Pierre », *Congrès archéologique de France, Dauphiné*, 1972, p. 462-485.

CLÉMENT (P.-A.), *Eglises romanes oubliées du Languedoc*, Montpellier, 1989.

D'AMORE (L.), « L'église Notre-Dame de Beaumont-lès-Valence », *Congrès archéologique de France, Moyenne vallée du Rhône*, 1992, p. 23-32.

DESAY (H.), « L'église Notre-Dame de Chantemerle-les-Blés », *Congrès archéologique de France, Moyenne vallée du Rhône*, 1992, p. 61-68.

DUBOURG-NOVES (P.), « L'art roman en Agenais », *Congrès archéologique de France, Agenais*, 1969, p. 320-350.

DURLIAT (M.), « L'art dans les pays de l'Aude », *Congrès archéologique de France, Pays de l'Aude*, 1973, p. 9-29.

DURLIAT (M.), « L'église de Caunes-Minervois », *Congrès archéologique de France, Pays de l'Aude*, 1973, p. 44-52.

FABRE-MARTIN (C.), *Eglises romanes oubliées du Vivarais*, Montpellier, 1993.

FÉVRIER (P.-A.), « Venasque », *Congrès Archéologique de France, Avignon et Comtat-Venaissin*, 1963, p. 348-364.

GIRARD (R.), « La crypte et l'église Saint-Laurent de Grenoble », *Congrès archéologique de France, Dauphiné*, 1972, p. 243-263.

LASSALE (V.), « Quelques cas d'influence de l'Art antique dans l'Art roman du midi de la France et de l'Italie septentrionale », *Cahiers de Saint-Michel-de-Cuxa*, n° 6, 1975, p. 121-129.

PARRON-KONTIS (I.), « La cathédrale Saint-Pierre en Tarentaise et le groupe épiscopal de Maurienne », *Documents d'archéologie en Rhône-Alpes et Auvergne*, n°22, Lyon, 2002.

ROUQUETTE (J.-M.), *Provence romane, I. La Provence rhodanienne*, La-Pierre-qui-Vire, 1974.

SAINT-JEAN (R.), « Saint-Germain de Cessero », *Congrès archéologique de France, Pays de l'Aude*, 1973, p. 61-69.

VALLERY-RADOT (J.), « L'église Saint-Martin, à Aime », *Congrès archéologique de France, Savoie*, 1965, p. 121-136.

VALLERY-RADOT (J.), « Saint-Jean-de-Maurienne. La cathédrale Saint-Jean-Baptiste », *Congrès archéologique de France, Savoie*, 1965, p. 49-85.

VALLERY-RADOT (J.), « Saint-Jean-de-Maurienne. Notre-Dame », *Congrès archéologique de France, Savoie*, 1965, p. 86-90.

J) Europe du Nord, Flandres, Lorraine, Alsace, Allemagne

GRODECKI (L.), « L'architecture du XI^e en Alsace et sur le Rhin moyen », *L'Information de l'histoire de l'art*, 5^e année, 1960, p.8-15.

HEBER-SUFFRIN (F.), « L'architecture religieuse du Nord-Est de la France aux X^e et XI^e siècles » *Cahiers de Saint-Michel-de-Cuxa*, n° 21, 1990, p. 115-146.

HEBER-SUFFRIN (F.), « Saint-Pierre-aux-Nonnains » *Congrès Archéologique de France, Les Trois Evêchés et l'ancien duché de Bar*, 1991, p. 495-516.

LECLERQ-MARX (J.), *L'art roman en Belgique. Architecture, art monumental*, Braine-l'Alleud, 1997.

MONNET (B.) et MEYER (G.), « L'église de Feldbach », *Congrès Archéologique de France, Haute-Alsace*, 1982, p. 340-350.

OSWALD (F.), SCHAEFFER (L.), SENNHAUSER (H.R.), *Vorromanische Kirchenbauten. Katalog der Denkmäler bis zum Ausgang der Ottonen*, 3 vol., Munich, 1966/71 et JACOBSEN (W.), SCHAEFFER (L.), SENNHAUSER (H.R.) avec la collaboration de EXNER (M.), MERTENS (J.) et STOEPKER (H.), *Nachtragsband*, Munich, 1991.

SIEFFERT (G.), « Ottmarsheim », *Congrès Archéologique de France, Haute-Alsace*, 1982, p. 300-329.

3. OUVRAGES NON IMPRIMÉS

ANDRAULT-SCHMITT (C.), *Les nefs des églises romanes de l'ancien diocèse de Limoges : rythmes, volumes*, 3 vol., Thèse de 3^e cycle, CESCUM-Université de Poitiers, 1982.

AUGERAUD (C.), *Les établissements réguliers du diocèse de Saintes, des origines à la veille de la Réforme*, 2 vol., T.E.R. d'Histoire médiévale, Université Bordeaux III, 1973.

BOUGNOTEAU (F.), *L'abondance et la diversité des églises dans l'ancien diocèse de Saintes à l'époque romane*, 4 vol., Thèse de doctorat, Université de Poitiers, 2001.

BOUGNOTEAU (F.), *Les prieurés et les églises dépendant de l'abbaye de Charroux dans les anciens diocèses de Poitiers, Saintes et Angoulême*, D.E.A. Histoire de l'art, CESCUM-Université de Poitiers, 1995.

CABRERO-RAVEL (L.), *Notre-Dame du Port et la sculpture ornementale d'Auvergne. Les chapiteaux corinthiens et leurs dérivés*, Thèse de doctorat, Université de Besançon, 1995.

DUGOURG-NOVES (P.), *Les sculpteurs de la cathédrale d'Angoulême*, Thèse de 3^e cycle, 3 vol., CESCUM-Université de Poitiers, 1974.

- FAVREAU (M.), *Cartographie des possessions des abbayes du Poitou (XI^e-XIII^e siècles)*, Maîtrise d'histoire, Université de Poitiers, 1990.
- FELY (V.), *Les forêts d'Aunis et de Saintonge du XI^e au XIII^e siècle*, Maîtrise d'Histoire, Université de Poitiers, 1982-1983.
- FOURCADE (D.), *Étude des églises de Haute Saintonge*, 2 vol., Dossier de diagnostic déposé à la D.R.A.C. Poitou-Charentes, Poitiers, 1998.
- FRICHE (C.), *Les possessions en Aunis de l'abbaye de Saint-Michel-en-L'Herm*, Maîtrise d'Histoire médiévale, Université de La Rochelle, 2000.
- GABORIT (M.), *Les constructions de petit appareil au début de l'art roman dans les édifices religieux de la France du Sud-Ouest (Gers, Gironde, Landes, Lot-et-Garonne, Pyrénées-Atlantiques)*, 4 vol., Thèse de 3^e cycle, Université Bordeaux III, 1978-79.
- GENSBEITEL (C.), *Les nefs du XI^e siècle en moellons dans l'ancien diocèse d'Angoulême et leur articulation avec les autres parties des édifices*, 2 vol., D.E.A., Université de Bordeaux III, 1995.
- GUYONNET (M.), *Les relations artistiques entre le Poitou et l'Angoumois d'une part, et le Limousin d'autre part, à l'époque romane*, D.E.S. Lettres, CESCUM-Université de Poitiers, 1954.
- LAROUZIÈRE (D. de), *Les débuts de l'art roman dans les églises de l'ancien diocèse de Clermont (fin X^e-XI^e siècle)*, 3 vol., Thèse de doctorat, CESCUM-Université de Poitiers, 2000.
- LEBRETON-ROYER (K.), *Les chapelles castrales construites au Moyen Âge en Charente*, D.E.A., Université Bordeaux III, 2 vol., 1997.
- LÉTÉ (S.), *Étude des éléments lapidaires de sculptures romanes conservés aux musées de la S.A.H.C. et de la Ville d'Angoulême*, 2. vol Maîtrise d'histoire de l'art, Université Bordeaux III, 1998.
- MAIRE (J.), *L'influence des chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle sur l'art roman en Poitou, Saintonge et Angoumois*, D.E.S. Lettres, CESCUM-Université de Poitiers, 1961.
- OLIVO (C.), *L'abbatiale Saint-Gilles de Puyéproux*, 2 vol., Maîtrise d'histoire de l'art, CESCUM-Université de Poitiers, 1997.
- ORTIZ (M.), *Les débuts de l'architecture religieuse gothique et l'introduction du gothique du nord dans le diocèse d'Angoulême*, 6 vol., Thèse de doctorat, Université Bordeaux III, 2000.

PARON (I.), *L'architecture religieuse au XI^e siècle dans les diocèses de Maurienne et de Tarentaise : pour une nouvelle approche historique et archéologique du bâti*, Thèse de doctorat, Université Lyon II, 1996.

TERNET (S.), *La construction romane en Angoumois*, 5 vol., Thèse de doctorat, CESCUM-Université de Poitiers, 2003.

TERNET (S.), *Les appareils romans en Angoumois*, 2 vol., D.E.A., CESCUM-Université de Poitiers, 1991.

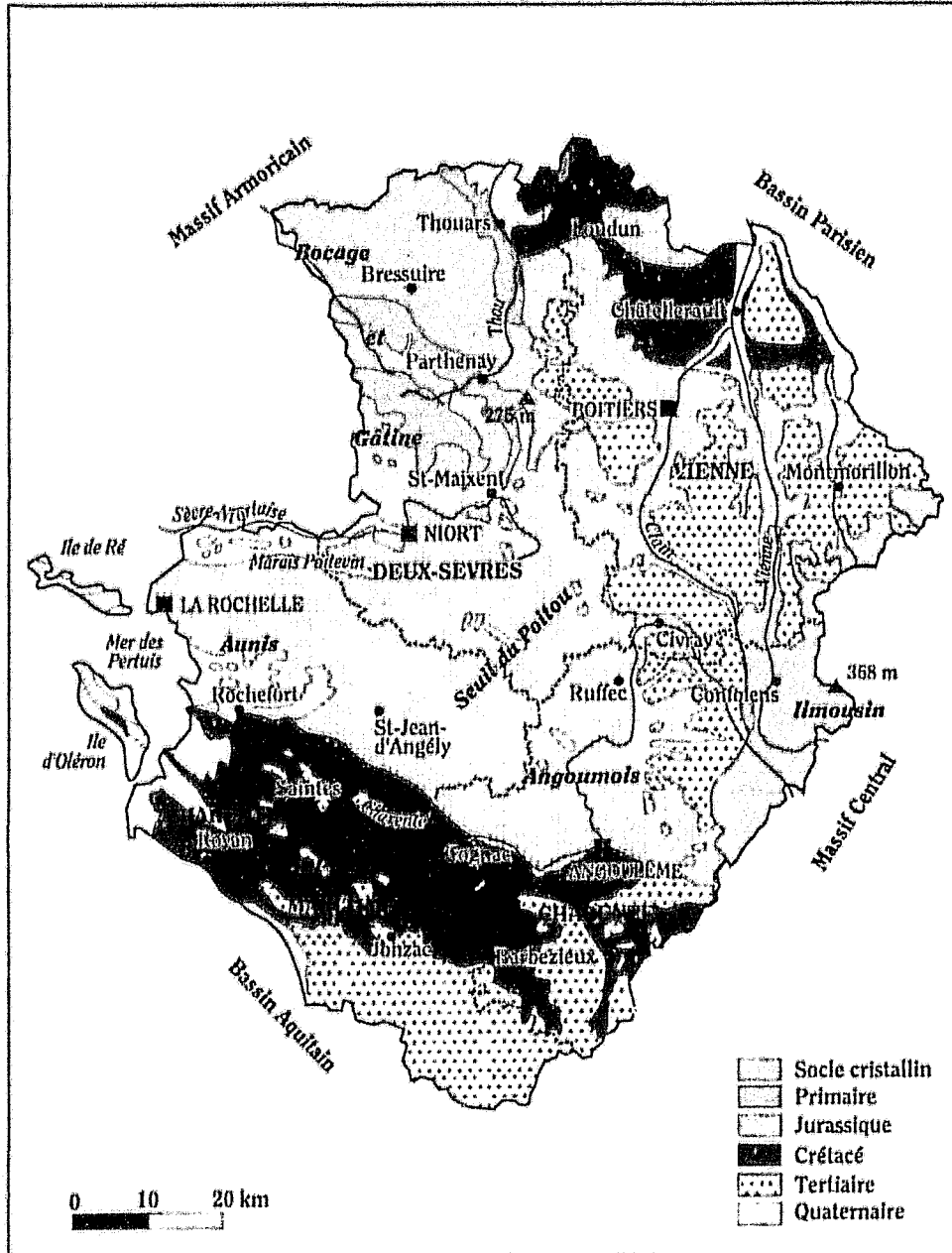
VALADEAU (Y.), *Notre-Dame de Monthérault*, dossier de recherche de 3^e année sous la direction de N. Faucherre, FLASH La Rochelle, 1995-1996.

CARTES
ET PLANCHES
GÉNÉRALES

Carte des deux départements charentais
et limites des deux anciens diocèses



Carte géologique simplifiée du Poitou-Charentes



Extrait de COMBES (J.) (dir.), *Histoire Poitou et des pays charentais*, Clermont-Ferrand, 2001

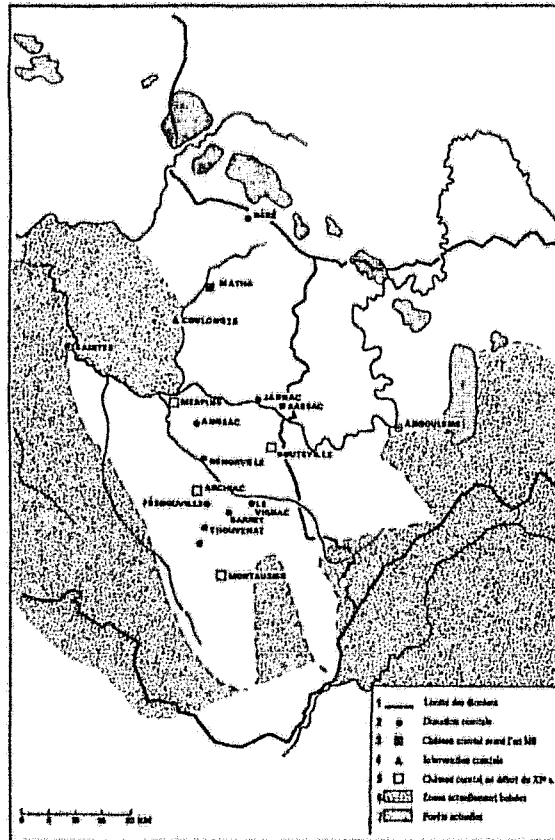
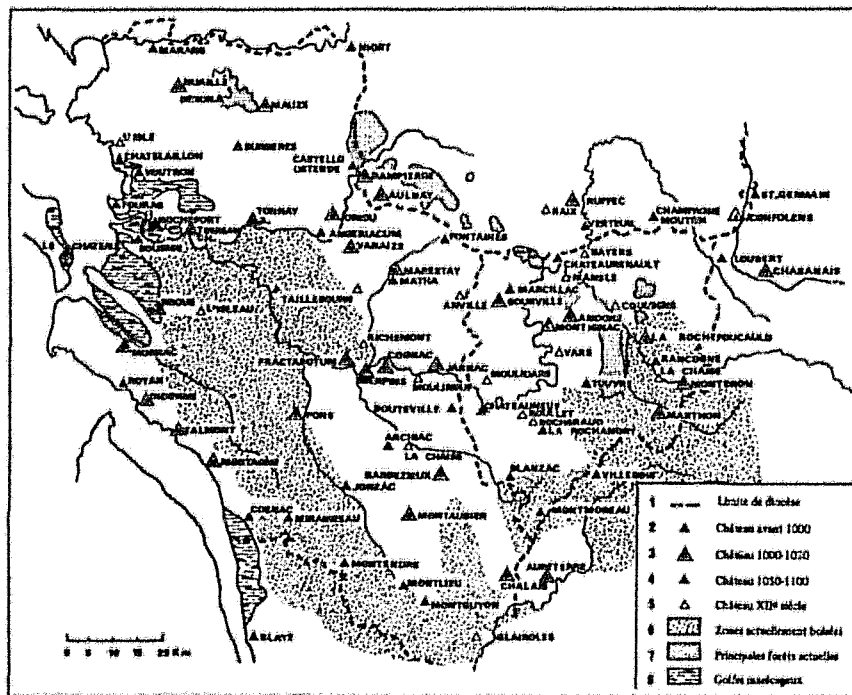


Fig. a.
 L'influence des comtes
 d'Angoulême en
 Saintonge au X^e siècle.
 Extrait de DEBORD (A.),
*La société laïque dans les
 pays de la Charente, X^e-
 XII^e siècles*, Paris, 1984.

Fig. b.
 Châteaux en pays charentais avant 1200.
 Extrait de DEBORD (A.), *La société laïque dans les pays de la Charente, X^e-XII^e siècles*,
 Paris, 1984.



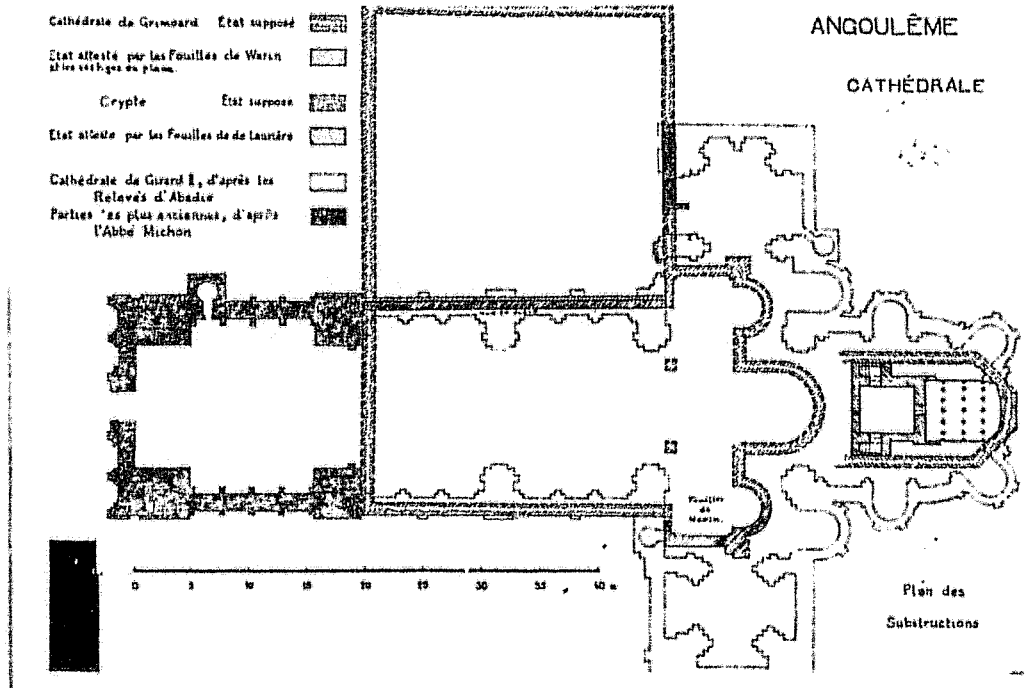


Fig. a :
Angoulême.
Plan restitué de la cathédrale
de Grimoard de Mussidan
(1015).
D'après P. Dubourg-Noves.

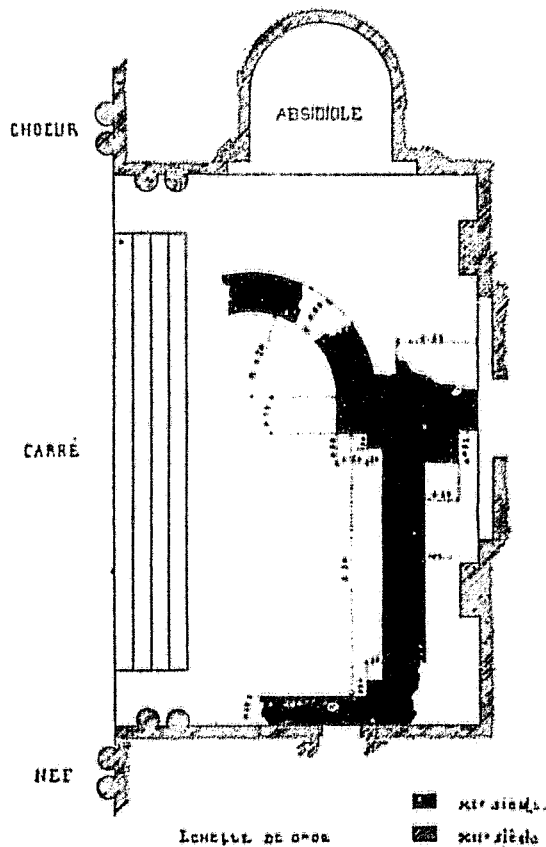
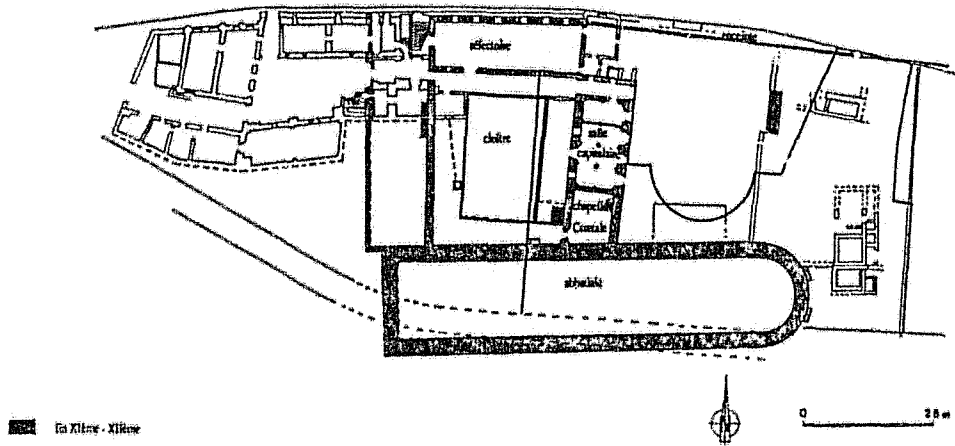


Fig. b :
Angoulême. Vestiges du bras
sud du transept de la
cathédrale de Grimoard
d'après E. Warin.

Fig. 4. — Plan d'un fragment du transept sud
de la cathédrale de Grimoard par Warin.

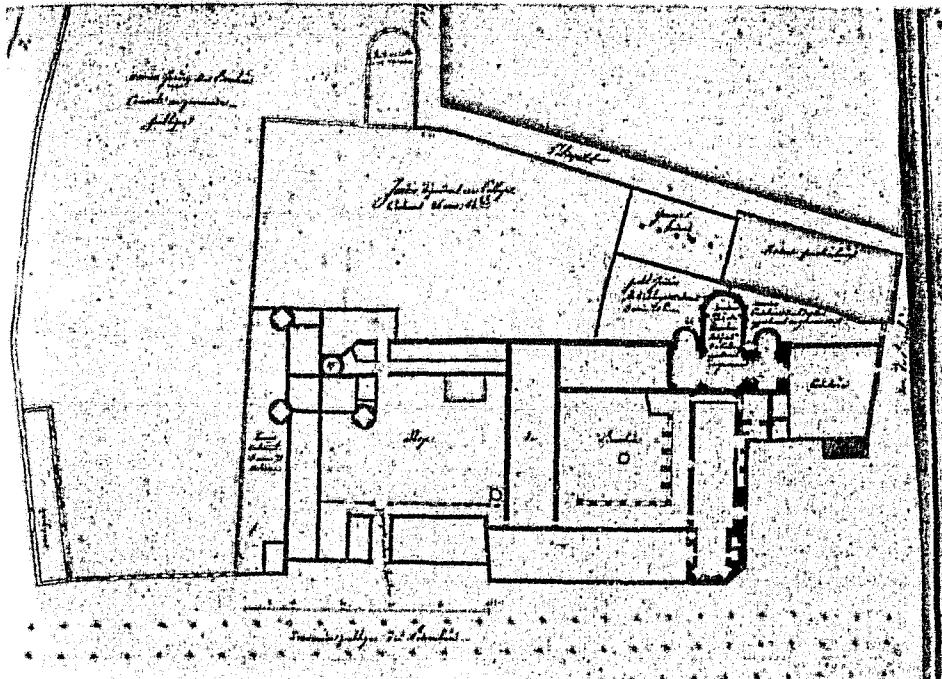
SAINT-CYBARD : LES ARCHITECTURES D' UN LIEU



L'abbaye médiévale (XIème-XIIIème siècles). Plan Brigitte BOISSAVIT-CAMUS avec la collaboration de Claude LAROCHE.

Fig. a :
Angoulême. Plan de l'abbaye Saint-Cybard aux XI^e-XII^e siècles d'après les fouilles.
B. Boissavit-Camus et C. Laroche.

Fig. b :
Angoulême. Plan ancien de l'abbaye de Beaulieu.
Publié par P. Dubourg-Noves.



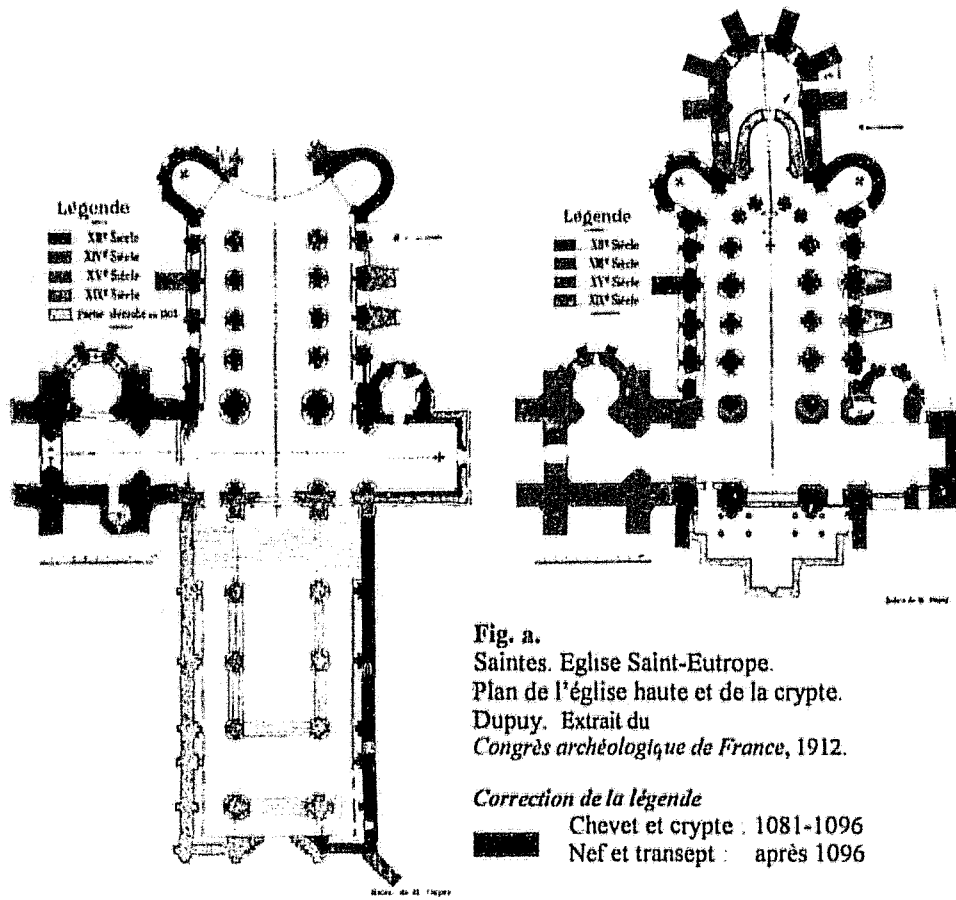
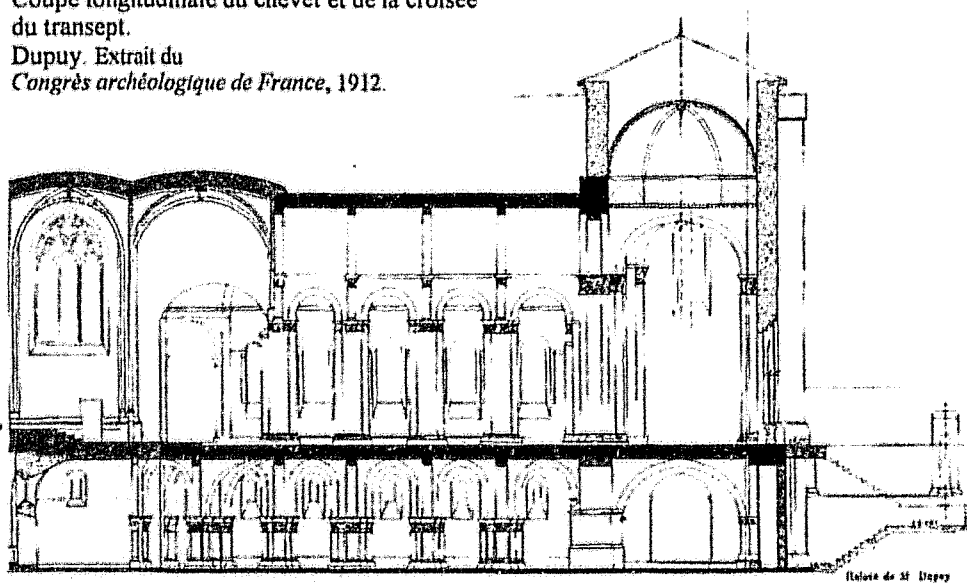


Fig. a.
Saintes. Eglise Saint-Eutrope.
Plan de l'église haute et de la crypte.
Dupuy. Extrait du
Congrès archéologique de France, 1912.

Fig. b.
Saintes. Eglise Saint-Eutrope.
Coupe longitudinale du chevet et de la croisée
du transept.
Dupuy. Extrait du
Congrès archéologique de France, 1912.



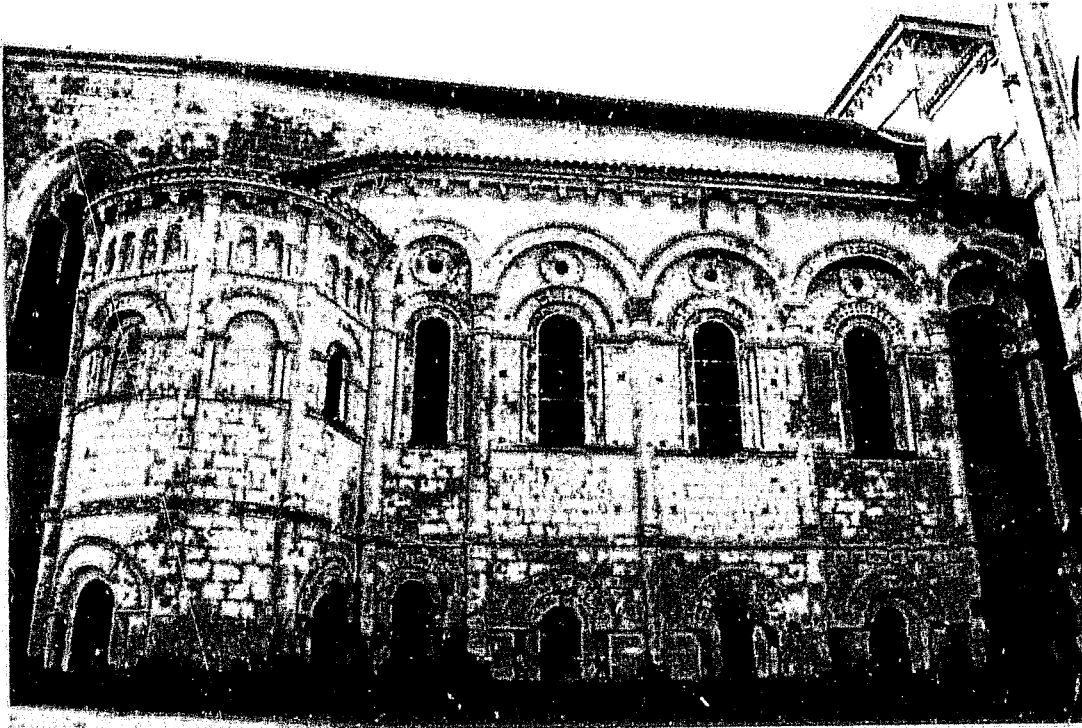


Fig. a :
Saintes. Eglise Saint-Eutrope.
Mur nord du chevet avec absidiole.

Fig. b :
Saintes. Eglise Saint-Eutrope.
Crypte, vue vers l'est.

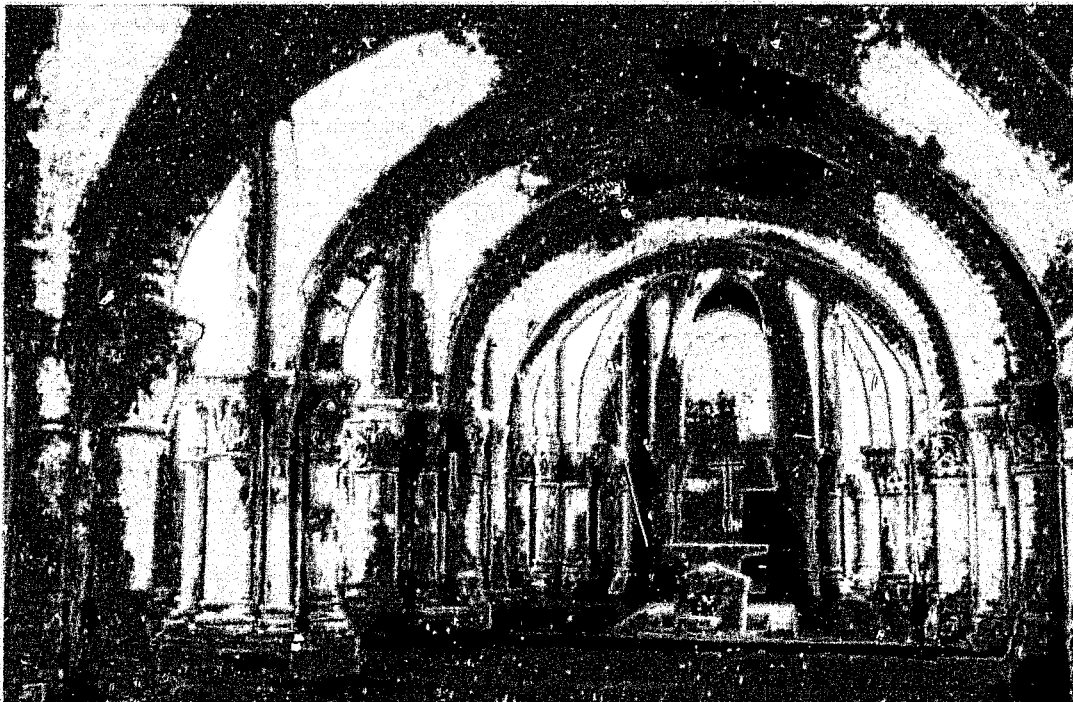




Fig. a :
Saintes. Eglise Saint-
Eutrope.
Grandes arcades des
travées droites du chœur
vues vers le nord-est.

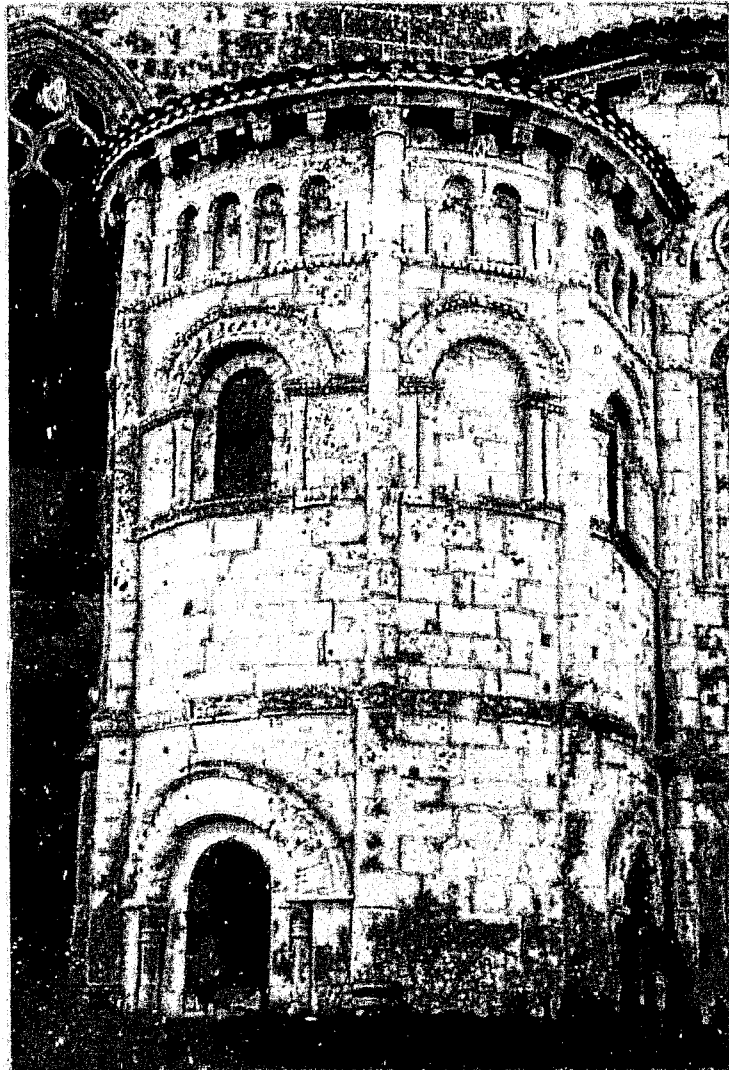


Fig. b :
Saintes. Eglise Saint-
Eutrope.
Absidiole nord.

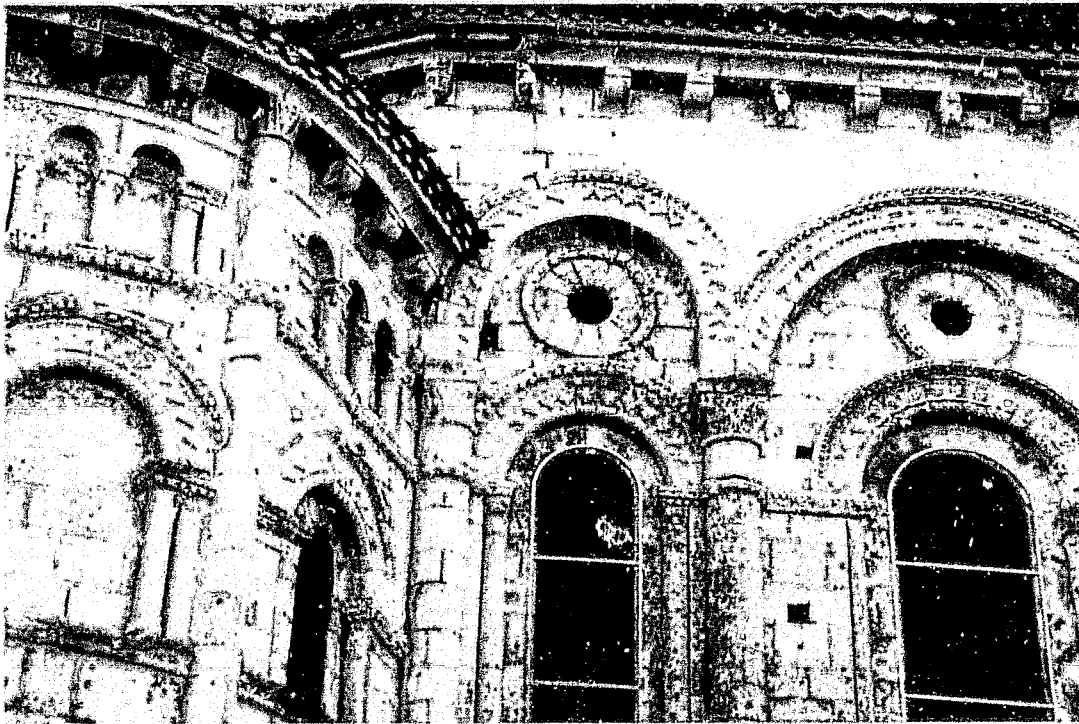


Fig. a :
Saintes. Eglise Saint-Eutrope.
Mur nord du chevet. Détail du décor architectural.

Fig. b :
Saintes. Eglise Saint-Eutrope.
Jonction du collatéral sud avec le transept vue depuis la croisée.





Fig. a :
Saintes. Eglise Saint-Eutrope.
Chapiteaux de la crypte.

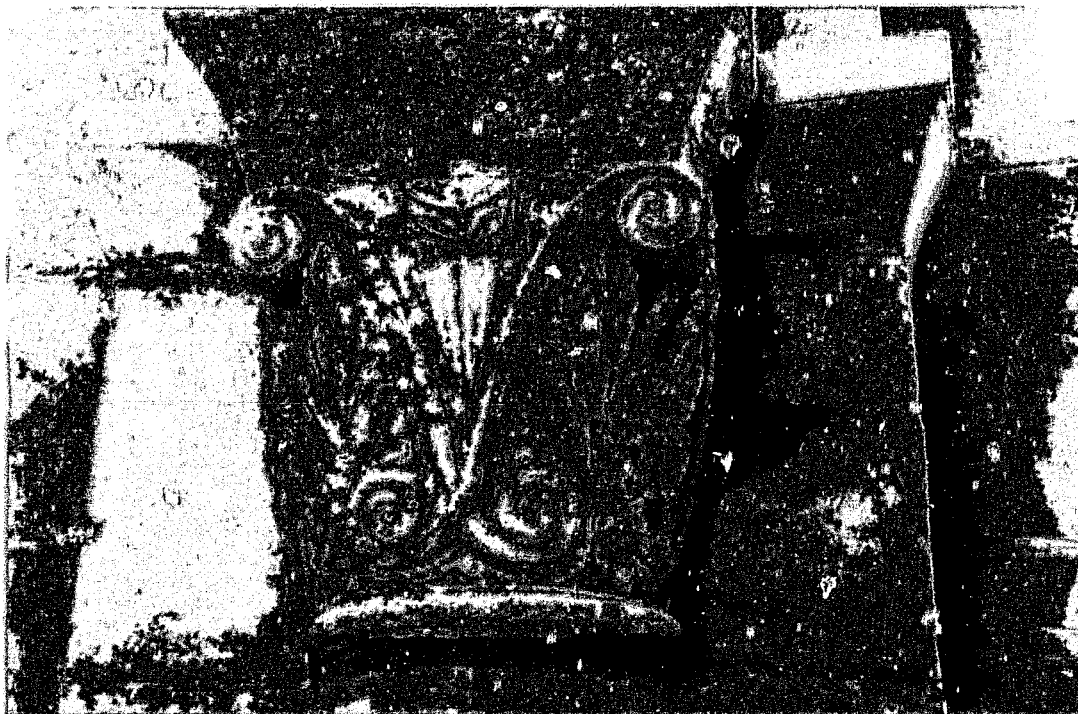
Fig. b :
Saintes. Eglise Saint-Eutrope.
Chapiteaux de la crypte.





Fig. a :
Saintes. Eglise Saint-Eutrope.
Chapiteaux de la crypte.

Fig. b :
Saintes. Eglise Saint-Eutrope.
Chapiteau de la crypte.



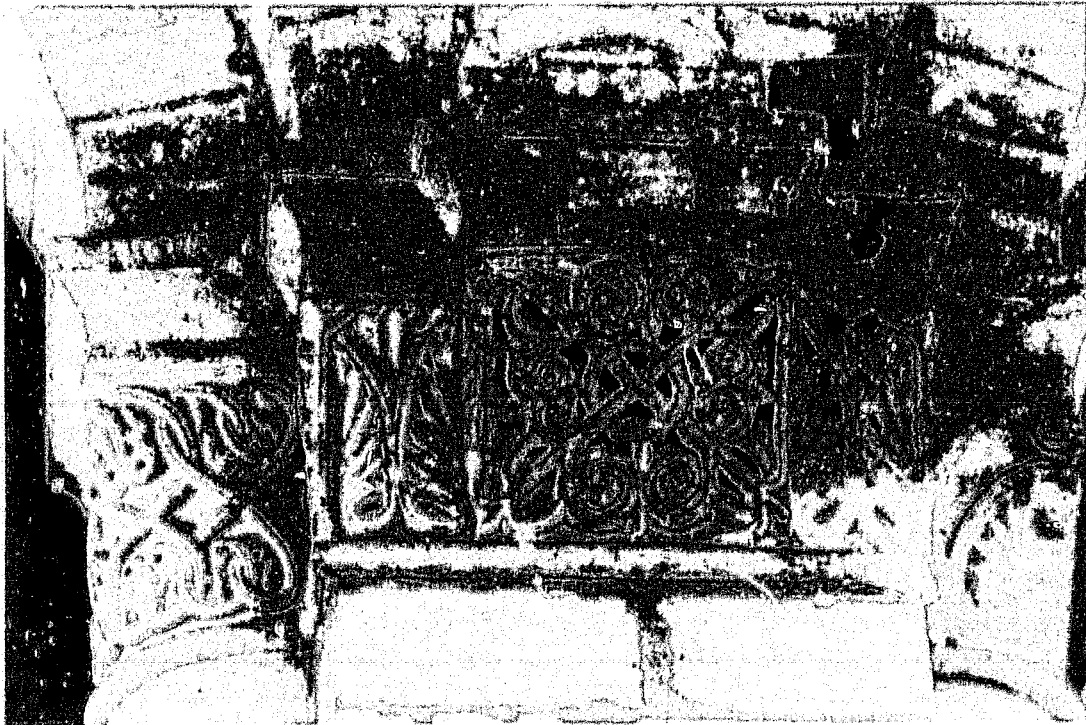


Fig. a :
Saintes. Eglise Saint-Eutrope.
Chapiteaux des grandes arcades du choeur.

Fig. b :
Saintes. Eglise Saint-Eutrope.
Chapiteaux des grandes arcades du choeur.



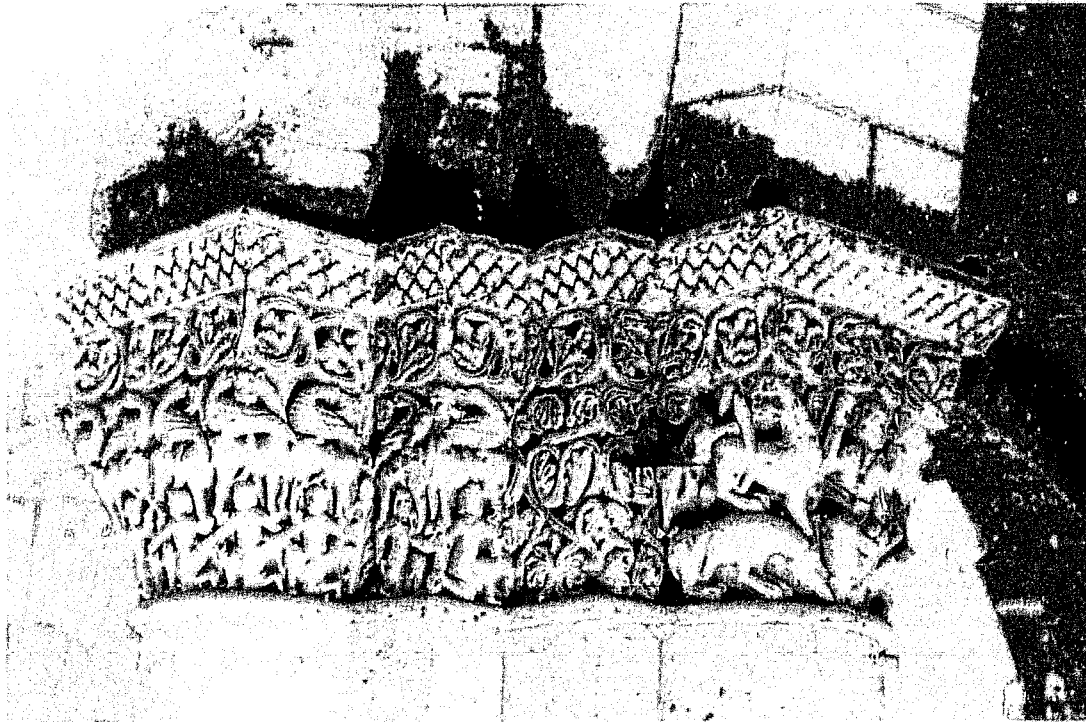


Fig. a :
Saintes. Eglise Saint-Eutrope.
Chapiteaux du pilier sud-est de la croisée du transept.

Fig. b :
Saintes. Eglise Saint-Eutrope.
Chapiteau sud-ouest de la croisée du transept.



Fig. a :
Angoulême.
Cathédrale Saint-Pierre.
Plan
D'après A.-M. Corouge
et P. Dubourg-Noves.

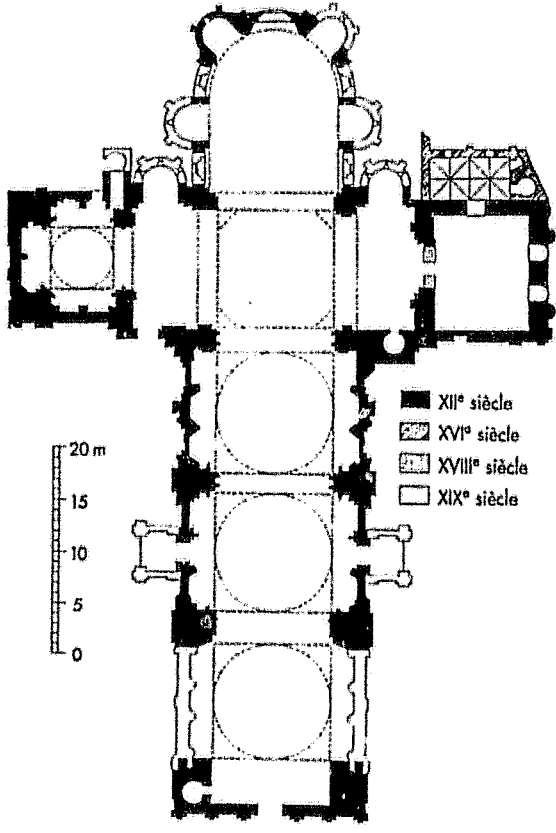


Fig. b :
Angoulême.
Cathédrale Saint-Pierre.
Vue générale depuis le
sud-ouest .



Fig. a :
Angoulême.
Cathédrale Saint-Pierre.
Façade occidentale.

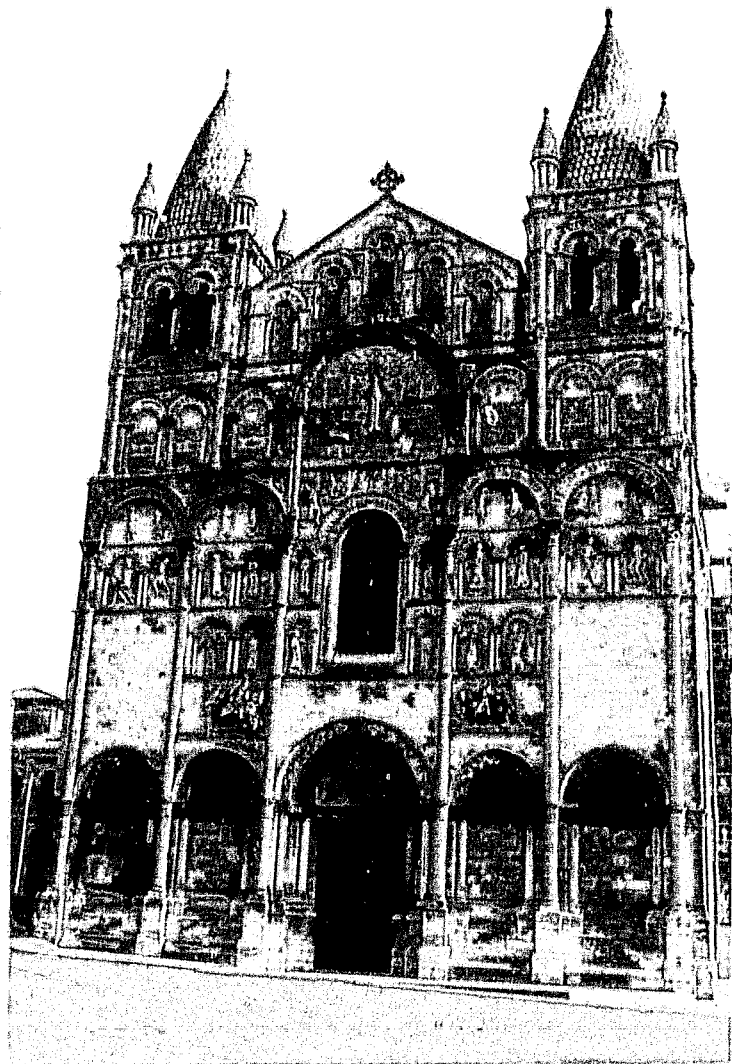


Fig. b :
Angoulême.
Cathédrale Saint-Pierre.
Chevet.

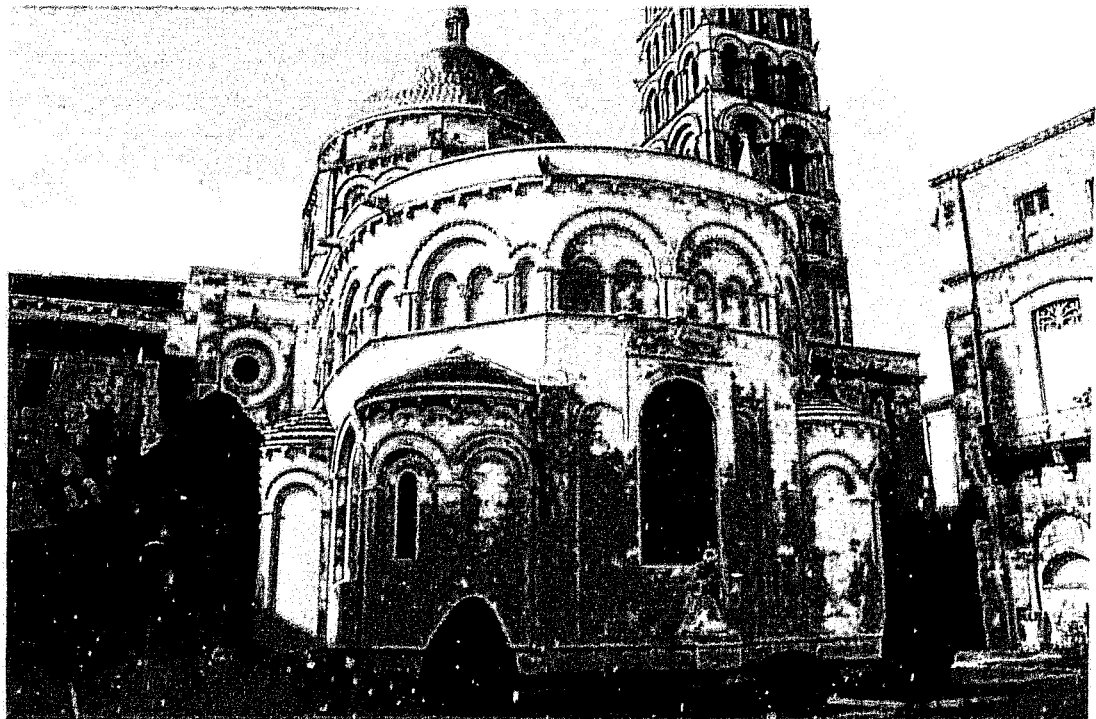


Fig. a :
 Angoulême.
 Cathédrale Saint-Pierre.
 Clocher et bras nord du
 transept, vus depuis le
 nord-ouest.



Fig. b :
 Angoulême.
 Cathédrale Saint-Pierre.
 Abside et bras nord du
 transept vus depuis la
 croisée.



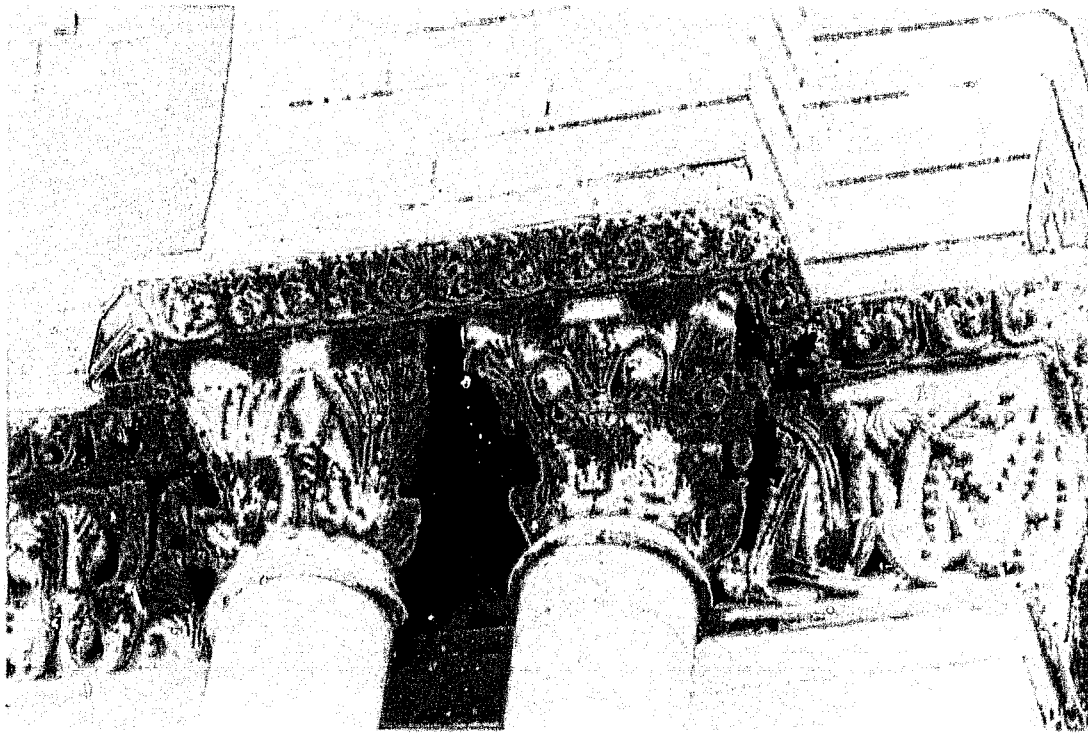
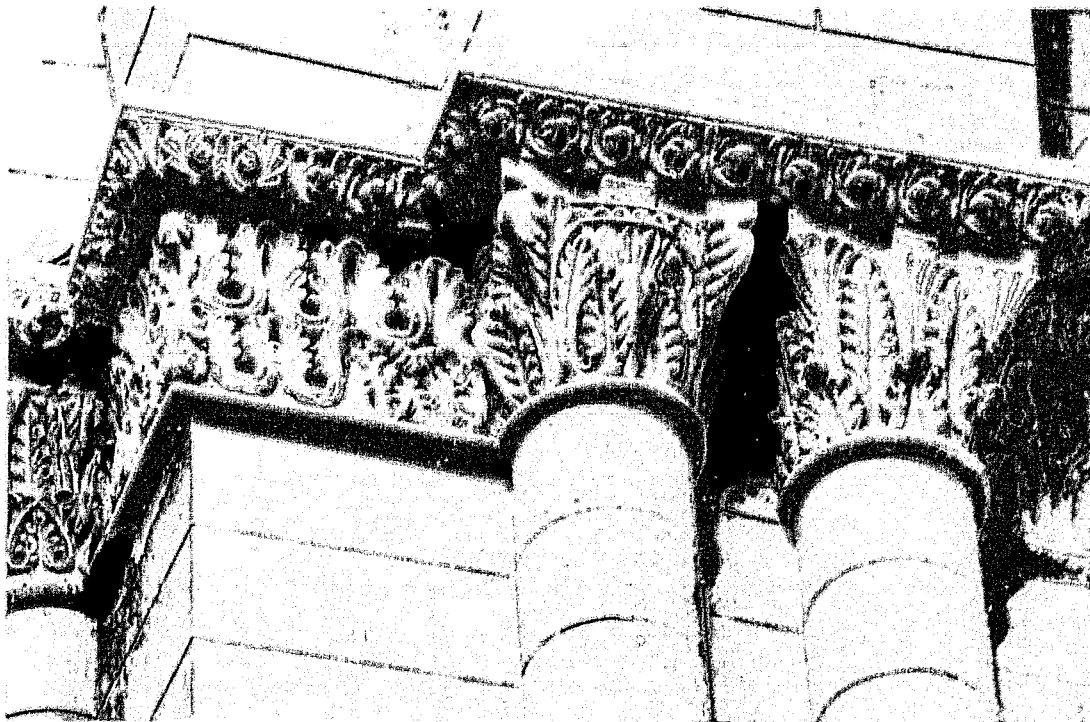
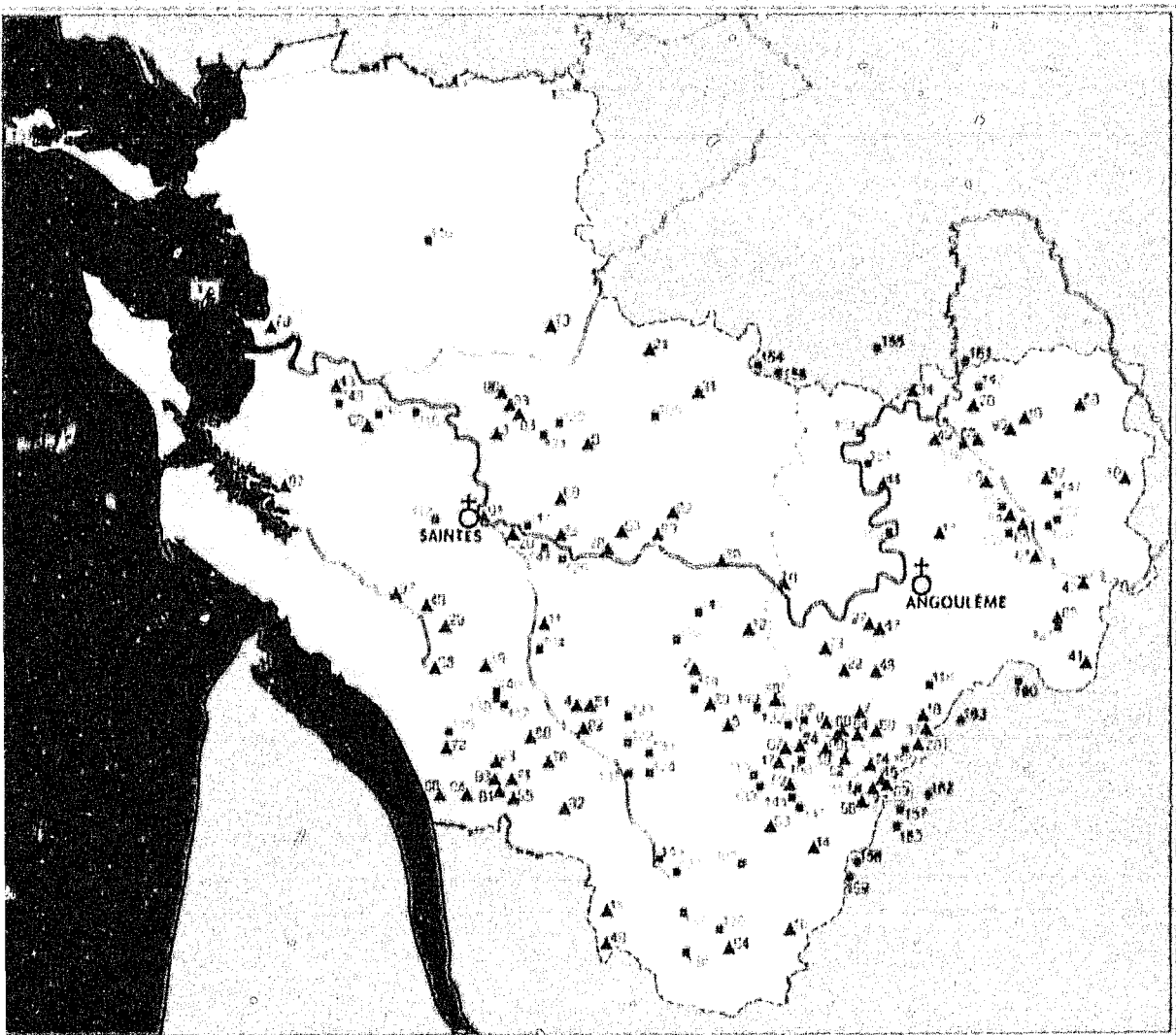


Fig. a :
Angoulême. Cathédrale Saint-Pierre.
Chapiteaux de la croisée du transept.

Fig. b :
Saintes. Eglise Saint-Eutrope.
Chapiteaux de la croisée du transept.



Carte des édifices étudiés
et des édifices limitrophes présentant des caractères archaïques



- ▲ Édifices ayant fait l'objet d'une notice monographique
- Édifices de la liste complémentaire
- Édifices limitrophes ou de caractère archaïque

© F. Jagnac

Voir liste des édifice en annexes pages suivantes

LISTE DES MONOGRAPHIES

1. Aix (Île d') (17)
2. Ambleville (16S)
3. Annepont (17)
4. Antignac (17)
5. Barbezieux (16S)
6. Bassac (16S)
7. Bécheresse (16A)
8. Bercloux (17)
9. Blanzac. Saint-André (16A)
10. Boscammant (17)
11. Bougneau (17)
12. Bouteville (16S)
13. Brie-de-La Rochefoucauld (16A)
14. Brie-sous-Chalais (16S)
15. Bussac-Forêt (17)
16. Cellefrouin (16A)
17. Chapelle (La) (16S)
18. Charmant (16A)
19. Châtelars (16A)
20. Chavenat (16A)
21. Cherbonnières (17)
22. Claix (16)
23. Conzac (17)
24. Conzac (16S)
25. Coulgens (16A)
26. Courcoury (17)
27. Couronne (La) (16A)
28. Couture (16A)
29. Cravans (17)
30. Cressac (16S)
31. Cressé (17)
32. Dompierre-sur-Charente (17)
33. Fenieux (17)
34. Fontenille (16A)
35. Givrezac (17)
36. Jarnac (16S)
37. Juillaguet (16A)
38. Ladiville (16S)
39. Lagarde-sur-le-Né (16S)
40. Lugéras (17)
41. Mainzac (16A)
42. Montbron (16A)
43. Monthérault (17)
44. Montignac-sur-Charente (16)
45. Montmoreau. Chapelle castrale (16A)
46. Montpellier-de-Médillan (17)
47. Mognac (16A)
48. Mouthiers-sur-Boême (16A)
49. Nanclars (16A)
50. Négret (16A)
51. Neulles (17)
52. Nonac (16S)
53. Passirac (16S)
54. Pérignac (16A)
55. Petit-Niort (17)
56. Peudry (16A)
57. Pins (Les) (16A)
58. Porcheresse (16A)
59. Poullignac (16S)
60. Puypéroux (16A)
61. Rancogne (16A)
62. Réparsac (16S)
63. Richemont (16S)
64. Rivières (16A)
65. Rochefoucauld (La). Saint-Florent (16A)
66. Saint-Amant-de-Bonnieure (16A)
67. Saint-Aulais (16S)
68. Saint-Bris-des-Bois (17)
69. Saint-Cybard-de-Montmoreau (16A)
70. Saint-Denis-du-Pin (17)
71. Saint-Dizant-du-Bois (17)
72. Saint-Dizant-du-Gua (17)
73. Saint-Estèphe (16A)
74. Saint-Eutrope (16A)
75. Saint-Germain-du-Seudre (17)
76. Saint-Hilaire-du-Bois (17)
77. Saint-Laurent-de-Belzagot (16 A)
78. Saint-Laurent-de-Cognac (16S)
79. Saint-Laurent-de-la-Prée (17)
80. Saint-Léger-de-Blanzac (16A)
81. Saint-Martial-de-Mirambeau (17)
82. Saint-Martial-de-Vitaterne (17)
83. Saint-Martin de Sarzay (17).
84. Saint-Pierre-de-Palais (17)
85. Saint-Sauveur-de-Marthon (16 A)
86. Saint-Sigismond-de-Clermont (17)
87. Saint-Sornin (17)
88. Saint-Thomas-de-Conac (17)
89. Saint-Trojan (16S)
90. Sainte-Radegonde (17)
91. Saintes. Notre-Dame (17)
92. Salignac-de-Mirambeau (17)
93. Sémillac (17)
94. Semoussac (17)
95. Tâche (La) (16A)
96. Taillant (17)
97. Thaims (17)
98. Virollet (17)

Liste annexe

- | | |
|-----------------------------------|---|
| 99. Agris (16A) | 134. Saint-Hilaire-de-Villefranche (17) |
| 100. Aignes (16A) | 135. Saint-Martin-d'Ary (17) |
| 101. Ambérac (16A) | 136. Saint-Maurice-de-Laurençanne (17) |
| 102. Angeduc (16S) | 137. Saint-Médard (17) |
| 103. Ars-en-Ré (17) | 138. Saint-Palais-de-Phiolin (17) |
| 104. Avy (17) | 139. Saint-Projet (16A) |
| 105. Bagnizeau (17) | 140. Saint-Quantin-de-Rançanne (17) |
| 106. Bessac (16A) | 141. Saint-Sever-de-Saintonge (17) |
| 107. Beurley (17) | 142. Saint-Sulpice (16A) |
| 108. Berneuil (16S) | 143. Sainte-Colombe (17) |
| 109. Boriesse (17) | 144. Sainte-Souline (16S) |
| 110. Challignac (16 S) | 145. Segonzac (16S) |
| 111. Chaniers (17) | 146. Surgères (17S) |
| 112. Clisse (La) (17) | 147. Taponnat (16 A) |
| 113. Courgeac (16A) | 148. Trizay (17) |
| 114. Criteuil (16 S) | 149. Vignolle (16A) |
| 115. Geay (17) | 150. Vindelle (16A) |
| 116. Juillac-le-Coq (16A) | 151. Vouharte (16A) |
| 117. Le Pin (17) | 152. Yvrac (16A) (Yvrac-Malleyrant) |
| 118. L'Houme (16A) (Fouquebrune) | |
| 119. Lorignac (17) | |
| 120. Marillac-le-Franc (16 A) | |
| 121. Marthon (16A) | |
| 122. Meux (17) | |
| 123. Moings (17) | |
| 124. Mortiers (17) | |
| 125. Nantillé (17) | |
| 126. Péreuil (16A) | |
| 127. Pouillac (17) | |
| 128. Revignac (17) (Le Fouilloux) | |
| 129. Rouffiac (17) | |
| 130. Saint-Angeau (16A) | |
| 131. Saint-Félix (16S) | |
| 132. Saint-Florent-de-Niort (79) | |
| 133. Saint-Germain-de-Vibrac (17) | |

Edifices limitrophes

- | |
|--|
| 153. Bors-de-Montmoreau (16) Périg. |
| 154. Chives (17) Poitou |
| 155. Courcôme (16) Poitou |
| 156. Courlac (16) Périg. |
| 157. Juignac (16) Périg. |
| 158. Lupsaut (16) Poitou |
| 159. Orival (16) Périg. |
| 160. Rougnac (16) Périg. |
| 161. Saint-Georges (16) Poitou |
| 162. Salles-Lavalette (16) Périg. |
| 163. Villebois-Lavalette. Chapelle
du château (16) Périg. |



Fig. a :
L'Houme (Charente).
Eglise Notre-Dame.
Commune de
Fouquebrune.
Mur en moellons.

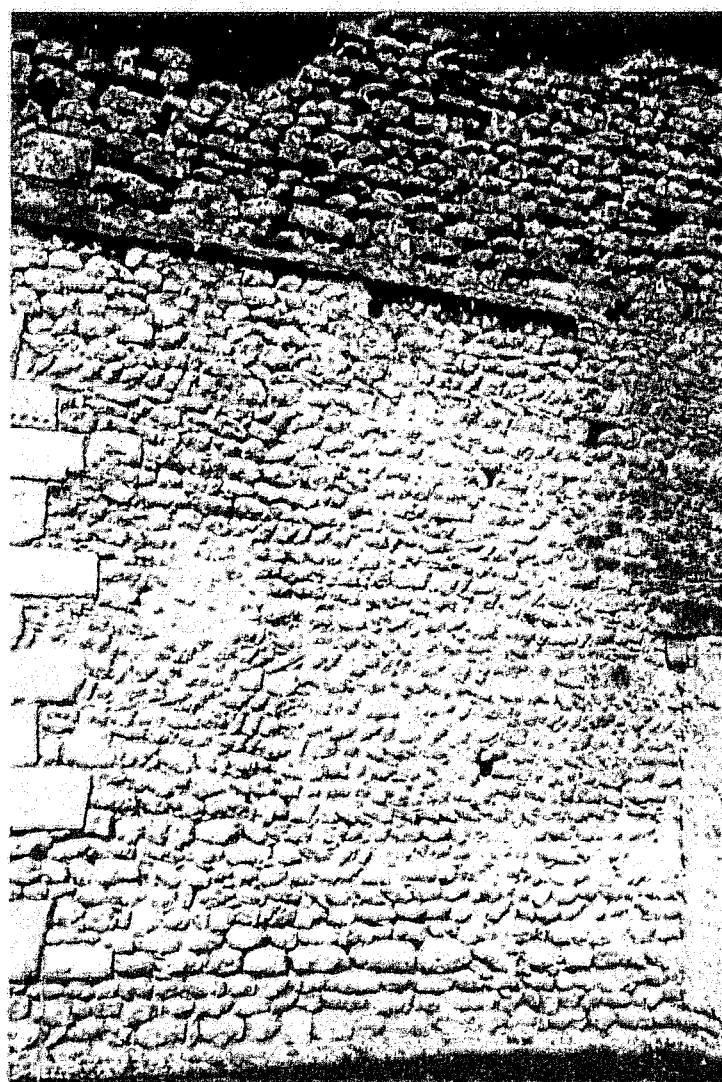


Fig. b :
L'Houme. Eglise
Notre-Dame.
Commune de
Fouquebrune.
Mur en moellons avec
opus spicatum.

Fig. a :
Ingrandes (Vienne)
Façade occidentale du
XI^e siècle.

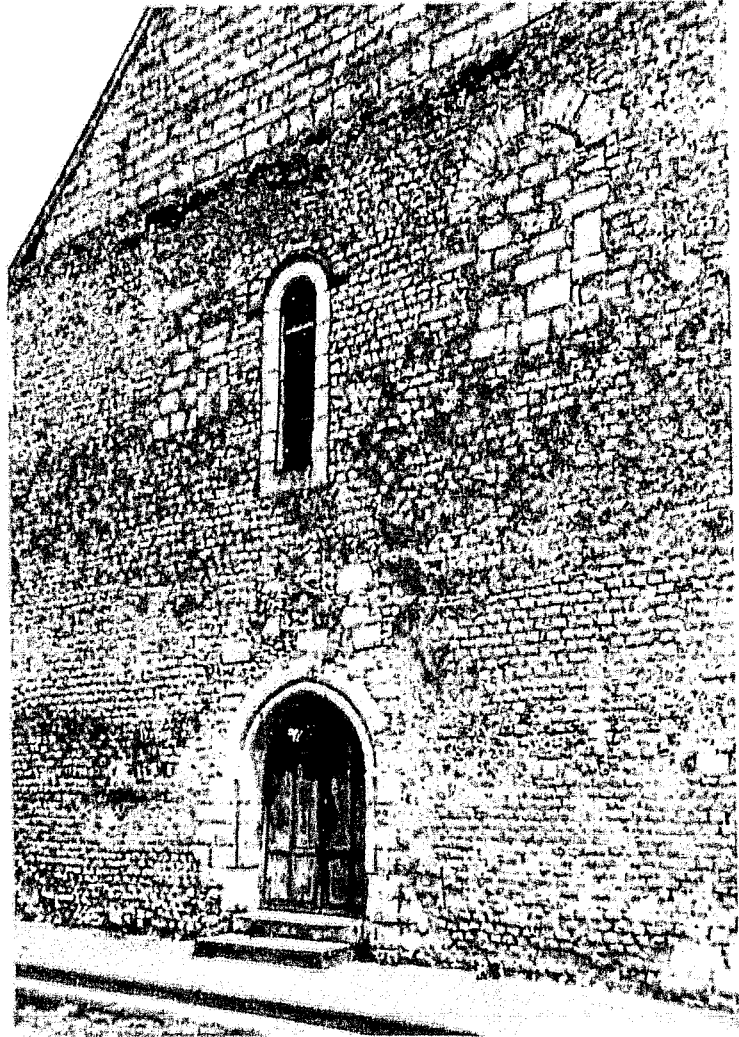


Fig. b :
Poitiers (Vienne)
Eglise Saint-Hilaire-le-Grand
Bras sud du transept.
2^e moitié du XI^e siècle



Fig. a :
Cars (Gironde)
Chevet du XI^e siècle
avec fenêtres percées
dans les contreforts.



Fig. b :
Cornemps (Gironde)
Chevet avec fenêtre dans
le contrefort.



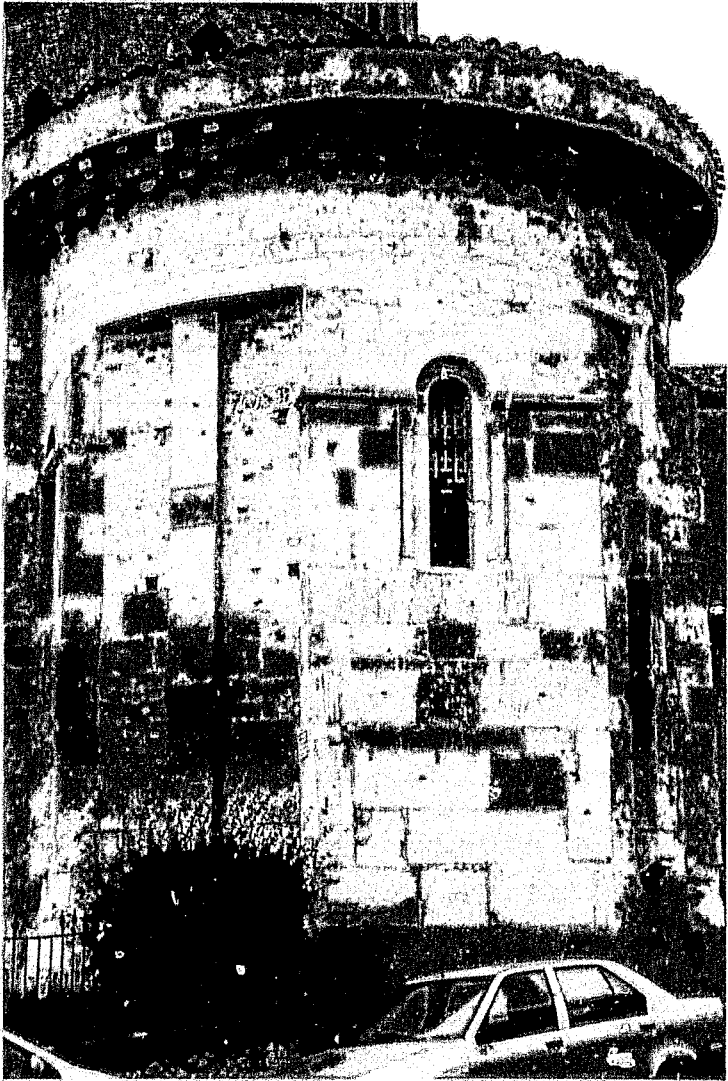


Fig. a :
Saint-Lizier (Ariège)
Cathédrale.
Fenêtre axiale dans un
contrefort.

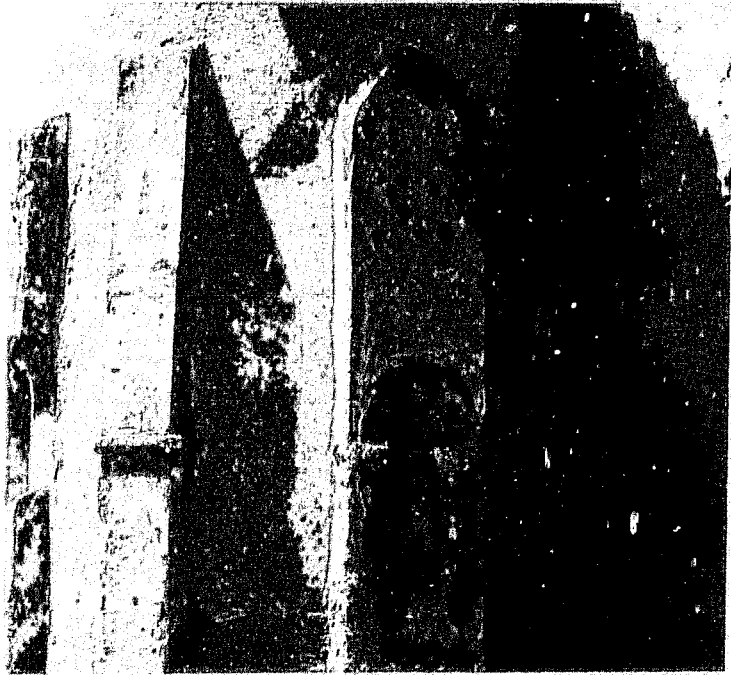


Fig. b :
Maubourguet (Hautes-Pyrénées)
Fenêtre axiale du chevet dans un
contrefort

Fig. a :
Poitiers (Vienne)
Eglise Notre-Dame-la-
Grande.
Mur sud de la nef avec
parements mixtes.



Fig. b :
Saint-Michel-
d'Entraygues (Charente).
Usage tardif du petit
appareil allongé.

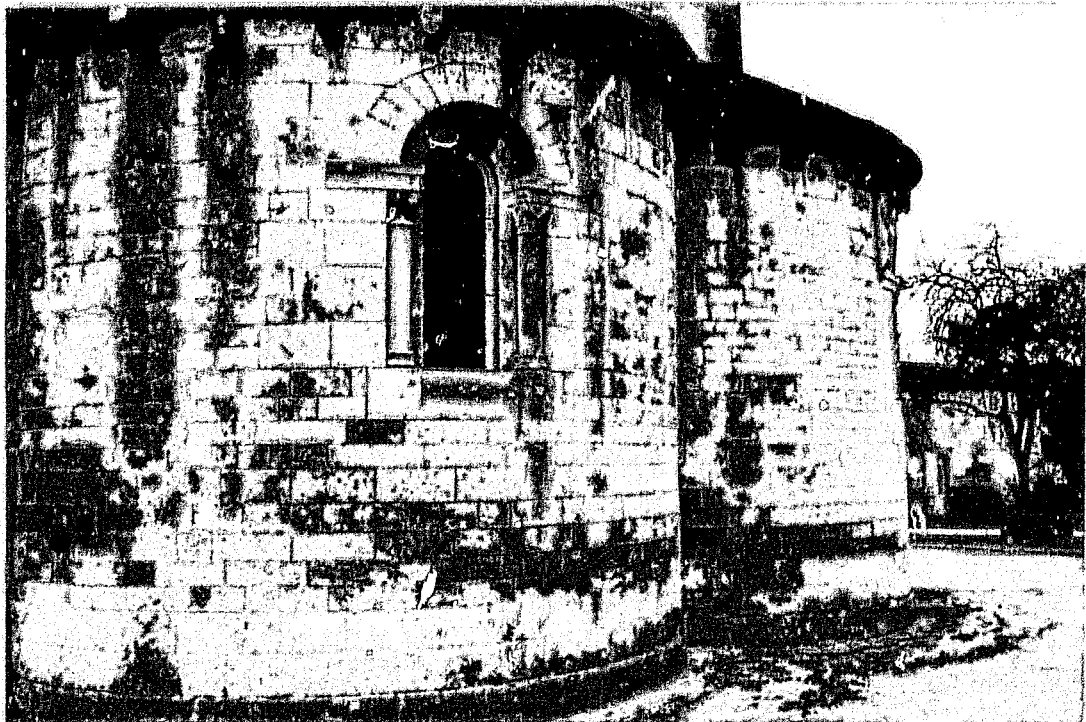




Fig. a :
Peyrusse-Grande (Gers)
Chevet.

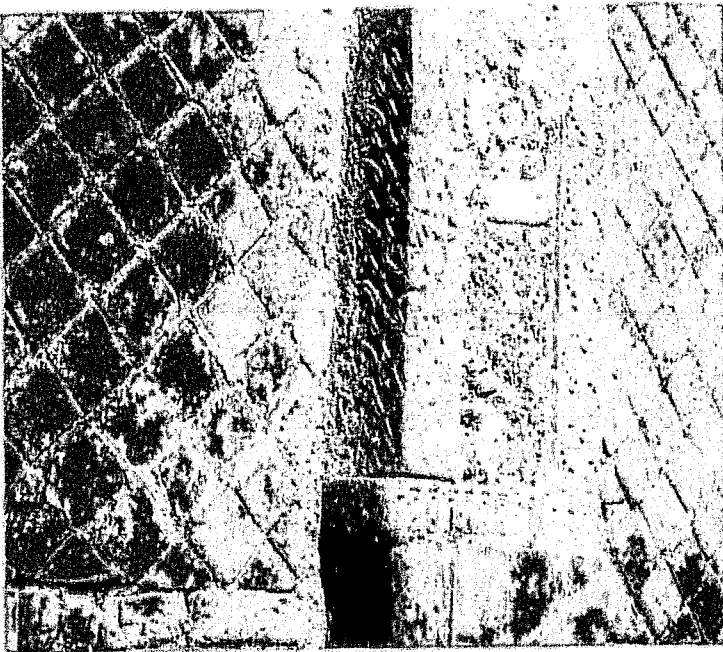


Fig. b :
Peyrusse-Grande (Gers)
Fenêtre laterale du chevet
ouverte dans un contrefort

Carte de répartition des chevets à arcatures intérieures
de la fin du XI^e et du début du XII^e siècle
dans les pays charentais



© F. Pradignac

Fig. a :
Le Nizan (Gironde)
Abscides superposées
de l'abside.

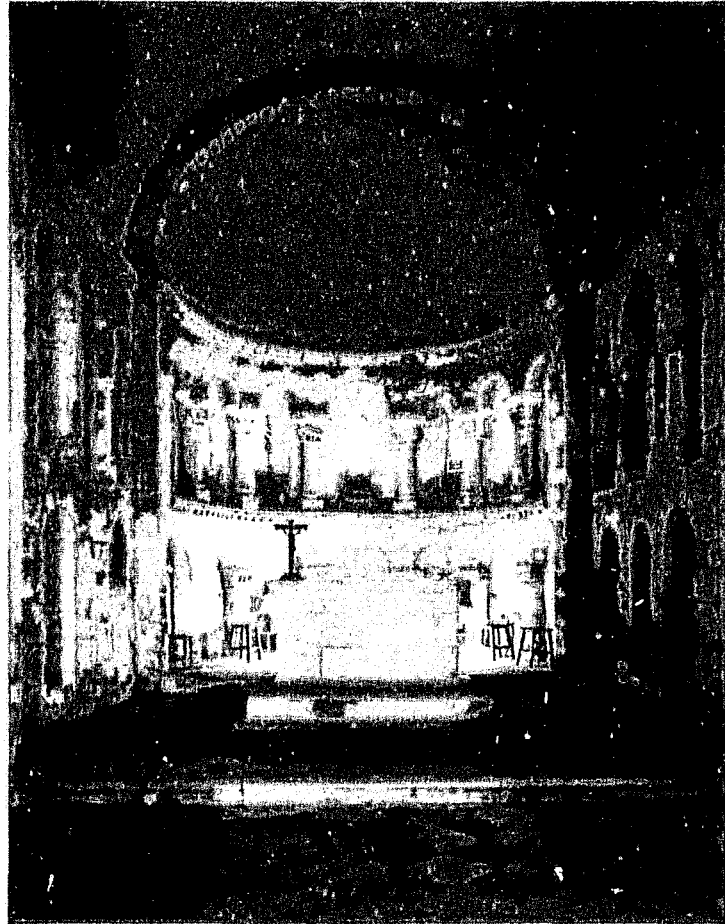
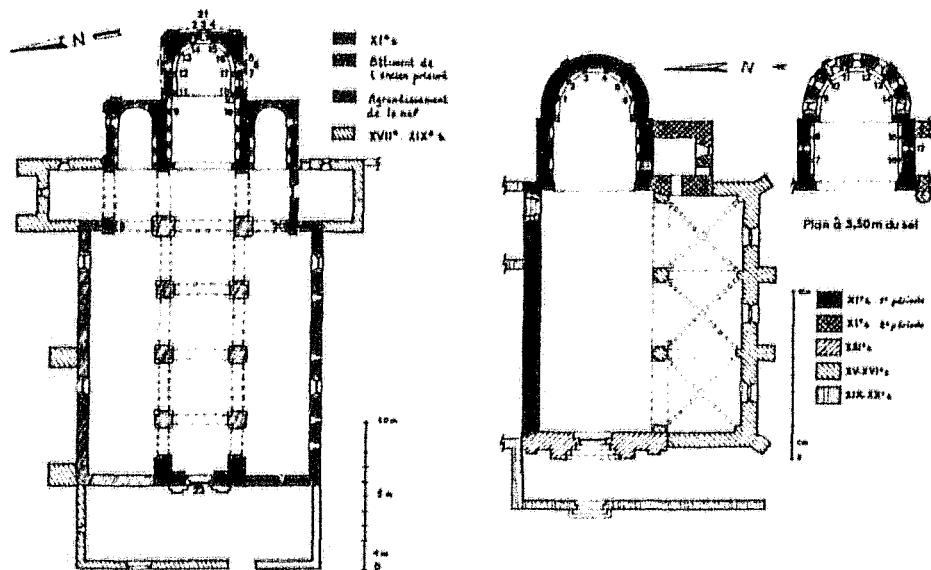


Fig. b :
Peyrusse-Grande et
Le Nizan.
Plans, d'après
J. Cabanot.



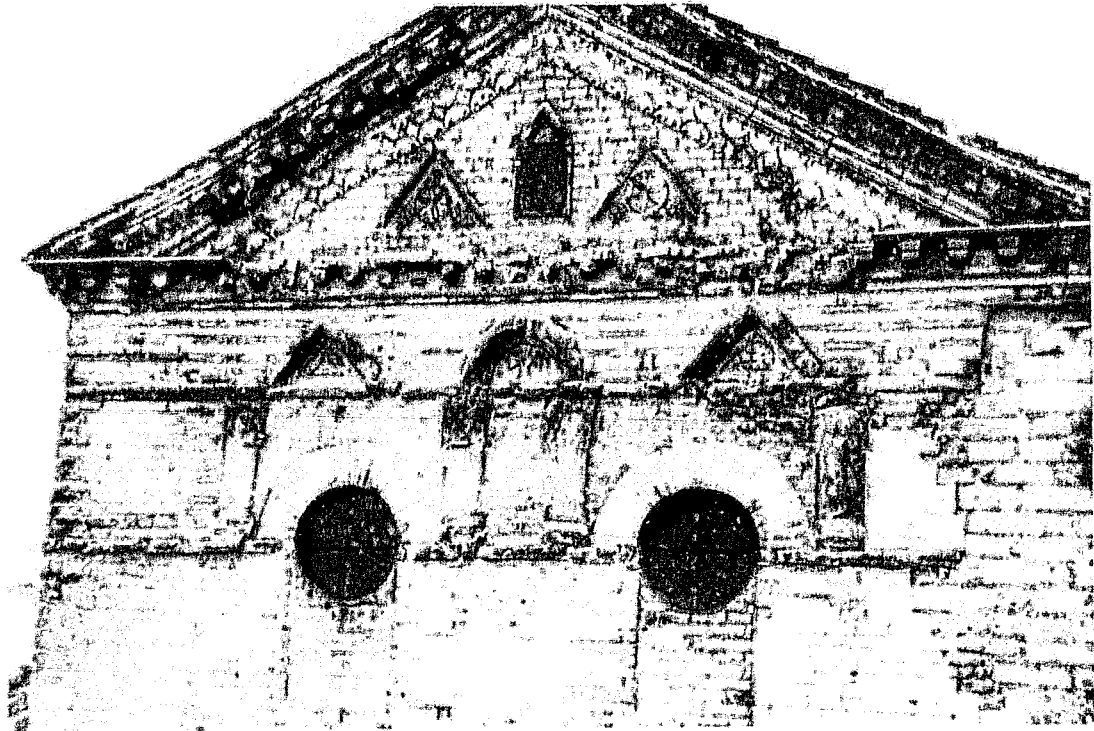


Fig. a :
Poitiers (Vienne)
Baptistère Saint-Jean. Décor architectural du pignon.

Fig. b :
Ebreuil (Allier)
Bras nord du transept. Arcature alternant arc en mitre et arcs en plein cintre.





Fig. a :
Saint-Georges-de-Montagne
(Gironde)
Clocher.

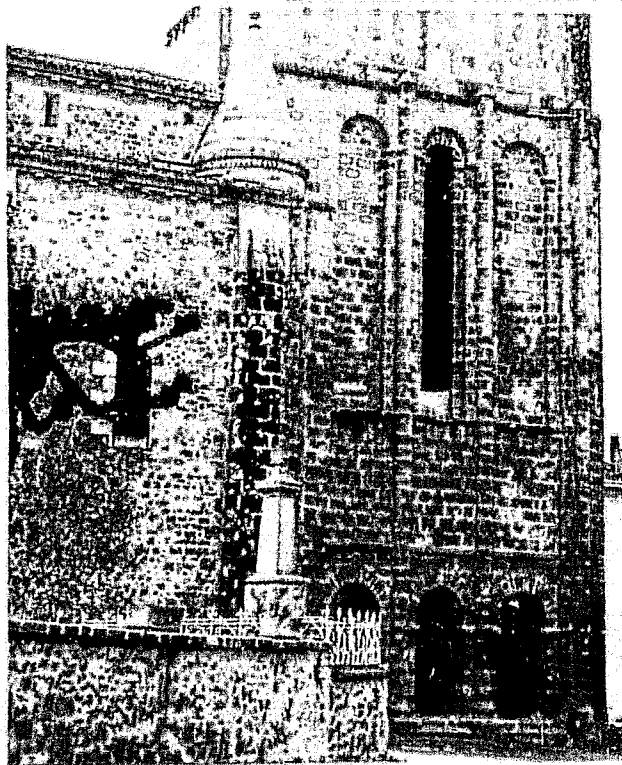


Fig. b :
Lesteps (Charente)
Arcatures du clocher-
porche.

NOTE CONCERNANT LA PRÉSENTATION DES NOTICES

Ordre alphabétique des notices

Nous prenons le parti de suivre un ordre alphabétique des noms des anciennes paroisses ou des lieux-dits, suivis du numéro de département. Si le nom du lieu est différent de celui de la commune actuelle, nous le précisons en sous-titre, avant l'indication du canton. Les lettres S et A placées après le numéro du département 16 servent à distinguer les monuments de Charente appartenant à l'ancien diocèse de Saintes (S) de ceux appartenant à l'ancien diocèse d'Angoulême (A). En 17, tous les lieux cités appartenaient au diocèse de Saintes.

Numérotation des notices

A chaque notice est associé un numéro d'ordre, qui sert également à identifier le monument sur les cartes. Les notices peuvent donc être identifiées par le numéro de leur volume et de leur notice (Exemple : II-23 = Notice n°23, située dans le tome II).

Pagination et numérotation des figures

Chaque notice est suivie des planches d'illustrations qui la concernent (plan, documents graphiques, photographies). Ces planches s'inscrivent dans le cadre de la numérotation continue des pages, mais les numéros des figures recommencent de 1 à N pour chaque notice. La figure 1 est toujours le plan de l'édifice (sauf pour Blanzac).

Exemple de renvoi à une figure dans le texte de synthèse : II-23-fig. 6 (Figure 6 de la notice 23 dans le tome II).

Au sein des notices, ces renvois sont simplifiés dès lors qu'ils ne concernent que le monument traité : Fig. 6, signifie un renvoi à la figure 6 de la notice en cours, dans les pages qui suivent immédiatement celle-ci.

Abréviations (Institutions et appellations)

AD = Archives départementales ; BNF = Bibliothèque nationale de France

DRAC = Direction régionale des affaires culturelles ; CRMH = Conservation régionale des monument(s) historique(s) ; MH = Monument(s) historique(s) ; ISMH = Inventaire supplémentaire des Monuments historiques ; SDAP = Service départemental de l'architecture et du patrimoine (Bâtiments de France)

Abréviations (Publications)

AHSA = Archives Historiques de la Saintonge et de l'Aunis ; BM = Bulletin Monumental
BSAHC ou BMSAHC = Bulletins ou Bulletins et Mémoires de la Société Archéologique et Historique de la Charente ; BSAO ou MSAO = Bulletins ou Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest ; CAF = Congrès Archéologique de France ; CCM = Cahiers de Civilisation Médiévale

LISTE DES MONOGRAPHIES

- | | |
|------------------------------------|---|
| 1. Aix (Île d') (17) | 55. Petit-Niort (17) |
| 2. Ambleville (16S) | 56. Peudry (16A) |
| 3. Annepont (17) | 57. Pins (Les) (16A) |
| 4. Antignac (17) | 58. Porcheresse (16A) |
| 5. Barbezieux (16S) | 59. Poullignac (16S) |
| 6. Bassac (16S) | 60. Puypéroux (16A) |
| 7. Bécheresse (16A) | 61. Rancogne (16A) |
| 8. Bercloux (17) | 62. Réparsac (16S) |
| 9. Blanzac, Saint-André (16A) | 63. Richemont (16S) |
| 10. Boscamnant (17) | 64. Rivières (16A) |
| 11. Bougneau (17) | 65. Rochefoucauld (La), Saint-Florent (16A) |
| 12. Bouteville (16S) | 66. Saint-Amant-de-Bonnieure (16A) |
| 13. Brie-de-La Rochefoucauld (16A) | 67. Saint-Aulais (16S) |
| 14. Brie-sous-Chalais (16S) | 68. Saint-Bris-des-Bois (17) |
| 15. Bussac-Forêt (17) | 69. Saint-Cybard-de-Montmoreau (16A) |
| 16. Cellefrouin (16A) | 70. Saint-Denis-du-Pin (17) |
| 17. Chapelle (La) (16S) | 71. Saint-Dizant-du-Bois (17) |
| 18. Charmant (16A) | 72. Saint-Dizant-du-Gua (17) |
| 19. Châtelais (16A) | 73. Saint-Estèphe (16A) |
| 20. Chavenat (16A) | 74. Saint-Eutrope-de-la-Lande (16A) |
| 21. Cherbonnières (17) | 75. Saint-Germain-du-Seudre (17) |
| 22. Claix (16) | 76. Saint-Hilaire-du-Bois (17) |
| 23. Conzac (17) | 77. Saint-Laurent-de-Belzagot (16 A) |
| 24. Conzac (16S) | 78. Saint-Laurent-de-Cognac (16S) |
| 25. Cnulgens (16A) | 79. Saint-Laurent-de-la-Prée (17) |
| 26. Courcoury (17) | 80. Saint-Léger-de-Blanzac (16A) |
| 27. Couronne (La) (16A) | 81. Saint-Martial-de-Mirambeau (17) |
| 28. Couture (16A) | 82. Saint-Martial-de-Vitaterne (17) |
| 29. Cravans (17) | 83. Saint-Martin de Sarzay (17). |
| 30. Cressac (16S) | 84. Saint-Pierre-de-Palais (17) |
| 31. Cressé (17) | 85. Saint-Sauveur-de-Marthon (16 A) |
| 32. Dompierre-sur-Charente () | 86. Saint-Sigismond-de-Clermont (17) |
| 33. Fenioux (17) | 87. Saint-Sornin (17) |
| 34. Fontenille (16A) | 88. Saint-Thomas-de-Conac (17) |
| 35. Givrezac (17) | 89. Saint-Trojan (16S) |
| 36. Jarnac (16S) | 90. Sainte-Radegonde (17) |
| 37. Juillaguet (16A) | 91. Saintes, Notre-Dame (17) |
| 38. Ladiville (16S) | 92. Salignac-de-Mirambeau (17) |
| 39. Lagarde-sur-le-Né (16S) | 93. Sémillac (17) |
| 40. Lugéras (17) | 94. Semoussac (17) |
| 41. Mainzac (16A) | 95. Tâche (La) (16A) |
| 42. Montbron (16A) | 96. Taillant (17) |
| 43. Monthérault (17) | 97. Thaims (17) |
| 44. Montignac-sur-Charente (16) | 98. Virollet (17) |
| 45. Montmoreau, Chapelle (16A) | |
| 46. Montpellier-de-Médillan (17) | |
| 47. Mognac (16A) | |
| 48. Mouthiers-sur-Boëme (16A) | |
| 49. Nanclars (16A) | |
| 50. Negret (16A) | |
| 51. Neulles (17) | |
| 52. Nonac (16S) | |
| 53. Passirac (16S) | |
| 54. Pérignac (16A) | |

1. AIX (ÎLE D') (17)
Canton de Rochefort
Eglise prieurale Saint-Martin

Données historiques

Les moines clunisiens s'installèrent dans la solitude de l'île d'Aix dès le XI^e siècle, avec l'appui des seigneurs de Châtelailon. Le prieuré Saint-Martin fut créé à la suite de la donation de l'île à l'abbaye de Cluny souscrite par Isembert de Châtelailon et son épouse Clarisse entre 1049 et 1060¹, et confirmée en présence de son fils Eble en 1067², sans que l'on puisse véritablement mettre une date précise sur la construction effective du monastère et de son église. La possible présence de l'abbé Hugues en 1067 pourrait peut-être correspondre à une cérémonie de consécration³. Saint-Martin d'Aix est donc à ranger parmi les implantations pionnières des moines noirs dans les pays de la Charente, et on peut sans doute le mettre en parallèle avec la réforme de Saint-Jean-d'Angély, amorcée dès le début du siècle, la donation de Notre-Dame de Barbezieux et celle de Saint-Eutrope de Saintes, quelques années plus tard. A partir de la donation, nous savons que résidait dans l'île une petite communauté placée sous la dépendance directe de l'abbaye bourguignonne⁴ et qu'elle vécut dans le calme et une relative prospérité au moins jusqu'aux premiers signes avant-coureurs de la guerre de Cent Ans, dans la seconde moitié du XIII^e siècle. En 1278, les moines étaient au nombre de douze avec le prieur⁵, puis seize en 1293⁶. Mais, avec les guerres anglaises, il semble qu'ils abandonnèrent le prieuré, et ce dès le début XIV^e siècle, pour se réfugier sur le continent, dans leur dépendance de Saint-Vivien-d'Aunis, au sud de La Rochelle⁷. L'établissement perdit dès lors sa

¹ *Recueil des chartes de l'abbaye de Cluny*, BERNARD (A.) et BRUEL (A.) (éd.), t. IV, Paris, 1888, ch. n° 2983, p. 181-182 ; ESTIENNOT (Dom), BNF, ms. lat. 12758 et La Rochelle, Médiathèque, mss. 132, 136.

² *Ibid.*, ch. n° 3413, p. 522-523.

³ FAVREAU (R.), « Les débuts de l'histoire de l'Aunis », *BSAO*, 5^e série, t. IV, 1^{er} trimestre, 1990, p. 27.

⁴ *Statuts, chapitres généraux et visites de l'Ordre de Cluny*, CHARVIN (Dom G.) (éd.), 6 vol., Paris, 1955-1973, t. I, p. 198 ; le premier prieur connu est Hélie, vers 1234-1237.

⁵ *Ibid.*, p. 174.

⁶ *Ibid.*, t. 2, p. 46.

⁷ *Ibid.* t. 3, p. 331 et 344 ; En 1342, puis en 1343, les visiteurs de Cluny vont rencontrer les moines d'Aix dans leur maison de Saint-Vivien, l'île étant délaissée « à cause de la guerre » (*hostibus penitus desolatus ; propter guerram non aussit sunt morari in dicta insula*). Le prieuré de Saint-Vivien, aujourd'hui ruiné, a fait l'objet d'une fouille minutieuse entre 2000 et 2002 sous la direction d'Eric Normand (SRA), qui confirme ce déplacement. Information orale.

vocation, et finit par être attribué à l'Oratoire au XVII^e siècle⁸. A partir du XVI^e siècle et des guerres de Religion, l'île était devenue un enjeu stratégique de première importance, et la priorité fut donnée à sa fortification. Le prieuré fut donc laissé à l'abandon, et ce qui restait de l'église servit à la paroisse. En 1757, les Anglais, lors de leur incursion sur l'île, abattirent le clocher, s'emparèrent de la cloche et commirent de nombreuses profanations⁹. Au début du XIX^e siècle, jusqu'en 1827, le culte n'était plus pratiqué, et l'église était utilisée comme dépôt de munitions pour la garnison de l'île, au grand mécontentement des habitants et de leurs élus¹⁰. Après la restitution, malgré un rapport de 1847 du curé Marette alertant les autorités sur l'intérêt historique de l'édifice¹¹, les travaux de réparation nécessaires se firent attendre, pour n'être finalement effectués qu'en 1878¹². En 1932, la crypte, seule, fut classée Monument Historique¹³. Ce n'est qu'à partir de 1964 que le service des Monuments Historiques envisagea une campagne de restauration des vestiges, qui fut menée à bien entre 1967 et 1971, sous la conduite de M. Mastorakis¹⁴. On procéda au déblaiement du sol du transept qui avait été rehaussé de 2 m et l'on retrouva les emmarchements anciens reliant le transept à l'abside surélevée. L'inscription complète à l'Inventaire supplémentaire des Monuments historiques intervenue en 1964, fut suivie d'un classement en 1970, afin de permettre l'achèvement des travaux¹⁵.

Analyse architecturale

Aujourd'hui, le prieuré se réduit aux parties orientales de son église et au quadrilatère monastique dont l'aile orientale conserve l'essentiel de sa structure médiévale. L'église possédait un plan en croix latine, avec un transept saillant dont chaque bras était doté d'une absidiole. L'abside principale est précédée d'une

Fig. 1

⁸ BEAUNIER (Dom) et BESSE (Dom J.-M.), *Archives de la France monastique. Abbayes et prieurés de l'ancienne France. III. Provinces ecclésiastiques d'Auch et Bordeaux*, Ligugé/Chevetogne/Paris, 1910, p. 162. COTTINEAU (Dom L.-H.), *Répertoire topo-bibliographique des abbayes et prieurés*, Mâcon, 1935-1937, t. I, col. 41.

⁹ AD Charente-Maritime, C/157 ; rapport de Garnier, Commissaire des Terres, relatif à l'attaque anglaise du 10 septembre 1757.

¹⁰ AD Charente-Maritime, 2O/19 ; échanges de courriers entre le préfet et le sous-préfet et discours du maire lors de la visite de Napoléon en 1808.

¹¹ AD Charente-Maritime, 191/V1 ; dans ce rapport, il apparaît clairement que l'édifice avait déjà perdu les parties qui sont aujourd'hui manquantes, même si certains documents postérieurs évoquent une nef

¹² AD Charente-Maritime, 2O/19 ; délibérations et échanges de courriers de 1876 à 1880 et devis de l'architecte Héraud, 1876.

¹³ AD Charente-Maritime, *ibid.* ; délibération du conseil municipal et arrêté de classement.

¹⁴ Paris, Médiathèque du Patrimoine, 81/17/169/23 ; Poitiers, DRAC, dossier « Aix »

¹⁵ *Idem.*

travée droite et repose sur une crypte qui épouse son plan. De la nef unique et étroite ne subsistent que des arases, la croisée ayant été murée et surmontée d'un petit clocher-arcade. En fait, l'église actuelle est constituée du transept, avec l'absidiole nord, seule conservée, et la crypte, restaurée lors des travaux récents. L'abside elle-même est murée et arasée à un peu moins de deux mètres du sol, juste au-dessus de la partie en élévation de la crypte. L'ancienne aile orientale du prieuré, très remaniée, est intégrée dans des bâtiments privés construits autour de ce qui fut sans doute le cloître¹⁶.

Fig. 3

Fig. 4

Fig. 2

C'est donc un plan sans grande surprise que nous découvrons sur cet édifice, qu'on est tenté d'attribuer aux années 1060. Il s'agit d'une architecture qui correspond à un schéma bien connu : la nef unique s'articule à un transept très débordant, muni d'absidiolles orientées qui encadrent la travée de chœur et l'abside principale sans la toucher. L'église Saint-Martin rejoint donc le groupe des édifices en croix latine à nef unique et absidiolles orientées, groupe minoritaire qui compte également Cressé, Saint-Martial-de-Vitaterne, Pérignac, Conzac et Saint-Sornin, mais aussi, sans doute, Bougneau et Saint-Martial-de-Mirambeau.

De la nef, il subsiste les arases des murs gouttereaux, celle du sud servant d'appuis à un bâtiment reconstruit sur l'ancien cloître. Des deux côtés on peut observer la structure des murs du XI^e siècle, en moellons, renforcés par des pilastres dont il est impossible de déterminer s'ils étaient isolés ou s'ils portaient des arcs venant renforcer les murs. L'arc triomphal est partiellement conservé dans le mur qui clôt aujourd'hui l'église, réduite à son transept. Une unique fenêtre éclaire le bras nord, mais elle est le fruit d'une restitution lors de la restauration¹⁷. Deux autres ouvertures assez rapprochées l'une de l'autre et imperceptibles depuis l'extérieur - elles sont percées au-dessus de la toiture du bâtiment appuyé sur l'ancienne nef - éclairent le bras sud. Leurs ébrasements intérieurs, dont les arrière-vousures sont composées de claveaux étroits caractéristiques des ouvertures du XI^e siècle, confirment leur authenticité¹⁸.

Fig. 3

Fig. 6

L'élévation nord du transept est épaulée par deux contreforts plats placés aux extrémités du mur, tandis qu'une fenêtre en plein cintre, trop large pour ne pas être moderne, est percée en son centre, et qu'une corniche peu saillante souligne le pignon. Un enduit couvrant masque le parement de moellons, mieux

¹⁶ On se référera là à la notice consacrée à Aix dans BLOMME (Y.), *Les églises d'Aunis*, Saint-Jean-d'Angély, 1993, p. 74-77.

¹⁷ Paris, Médiathèque du Patrimoine, *ibid.*

¹⁸ M. Mastorakis avait d'ailleurs prévu dans un premier temps, semble-t-il, de reproduire ce schéma sur le bras nord.

perceptible à l'intérieur. Les élévations extérieures de l'absidiole et de ce qui subsiste de l'abside sont trop perturbés pour que l'on puisse les analyser de manière approfondie. Il est à noter toutefois la présence de l'amorce d'un contrefort au nord de l'absidiole, qui délimitait une courte travée droite, également perceptible à l'intérieur. La fenêtre de l'absidiole a elle aussi été recréée en 1970, tandis que celles de l'abside qui servent à éclairer la crypte ont manifestement été remaniées.

Le bras nord, seul, est couvert d'une voûte en berceau, tandis que la croisée et le bras sud n'ont que la charpente apparente de la toiture. On peut s'interroger sur la présence de cette voûte : est-elle là depuis l'origine ? A-t-elle pu être construite dans un deuxième temps ? Il est difficile de répondre à cette question, même s'il s'agit d'une voûte en moellons. Simplement peut-on observer qu'aucune structure particulière n'a été mise en place pour renforcer les murs du bras, et que tous les transepts qui sont encore préservés dans d'autres églises sont voûtés de la même manière. Sur un si petit volume, il n'a probablement pas été nécessaire de recourir à un dispositif très lourd.

Fig. 5

Un massif de maçonnerie comprenant un socle circulaire et une base de colonne implanté à l'angle sud-ouest de la croisée témoigne d'un projet, sans doute jamais mené à son terme, de rétrécissement et de renforcement en vue d'un voûtement, et sans doute de la construction assez ambitieuse d'un clocher, à la manière de ce qui fut réalisé à Notre-Dame de Saintes. Le profil de la base participe d'une typologie romane assez tardive, que nous situons vers le milieu ou la seconde moitié du XII^e siècle. Toutefois, ce projet n'ayant manifestement pas été achevé, qu'en est-il du clocher abattu en 1757 ? Peut-être s'agissait-il déjà d'un simple clocher-arcade, car la configuration actuelle de la croisée, qui est telle que les restaurateurs l'ont trouvée dans les années 1960, correspond clairement à un espace cloisonné, mais non voûté. Il est donc difficile d'y voir la souche d'un clocher. Sans doute ne s'élevait là qu'une tour-lanterne, voire, pas de tour du tout. Un dernier point intéressant doit être souligné ici : c'est la présence à l'est et à l'ouest de la travée, d'arcs à deux rouleaux superposés établis sur le même plan, ce qui est plutôt une manifestation d'archaïsme.

Il est intéressant de constater que l'aménagement de la crypte a entraîné une légère surélévation de l'abside. Cette surélévation a permis d'installer deux petits escaliers droits descendant depuis la croisée ainsi que des fenêtres en soupiraux qui éclairent la crypte. Celle-ci, en forme d'abside prolongeant une travée droite, épouse le plan du chevet qui se trouvait ainsi surélevé, le sol de la nef se situant à mi-hauteur des deux niveaux. On retrouve là, toutes proportions gardées, la formule développée à Saint-Eutrope de Saintes quelques années plus

tard. Mais le transept étant ici au même niveau que la nef, le dispositif de desserte correspond aussi à celui utilisé à une plus grande échelle dans les églises à cryptes du Poitou. Aujourd'hui, seul l'escalier méridional est encore en fonction. Les colonnes qui portent les voûtes d'arêtes quadrillent l'espace réduit de la crypte et délimitent trois vaisseaux étroits et deux courtes travées droites précédant l'extrémité orientale en hémicycle. Chaque alignement compte deux colonnes libres et deux colonnes placées contre les parois. Les quatre colonnes centrales et leurs chapiteaux ont été refaits à la demande de l'architecte en chef des Monuments historiques¹⁹. En revanche, quelques-unes des dix colonnes plaquées contre les murs et la quasi-totalité des chapiteaux sont des éléments anciens assez bien conservés en dépit de quelques mutilations. Si la plupart des fûts ont été remplacés, mais de façon assez visible, certains semblent en place.

Fig. 7

Les colonnes reposent sur des bases aux profils « en bobines », c'est-à-dire dont les deux tores de même diamètre sont séparés par une scotie assez haute et très faiblement incurvée²⁰. Le décor sculpté des chapiteaux est assez simple et expressif, et plusieurs corbeilles n'offrent guère qu'un épannelage lisse avec des volutes d'angles ou comprenant plusieurs couronnes de feuilles lisses emboîtées selon un modèle puissamment ancré dans la tradition carolingienne et encore vivace au XI^e siècle²¹. Les abaque sont échancrés en V, laissant surgir un dé médian de forme parallélépipédique. Seuls deux exemplaires ont connu un travail plus poussé. Sur le premier, à partir d'un épannelage sensiblement identique aux précédents sont dégagées des feuilles grasses évoquant des algues aux lobes arrondis qui font songer à la série de chapiteaux provenant de Saint-Martial de Limoges²². Le second comprend une succession de feuilles superposées de tailles croissantes, dont les volutes grasses s'emboîtent les unes dans les autres sur les angles. Un seul chapiteau se distingue par sa forme curieuse, évoquant plutôt celle d'une base à la scotie très haute utilisée en réemploi et retournée.

Fig. 8

Fig. 10

Fig. 11

¹⁹ Paris, Médiathèque du Patrimoine, *ibid.* ; Poitiers, DRAC, *ibid.* Les dossiers sont assez complets et permettent de comprendre les choix et partis pris de l'architecte.

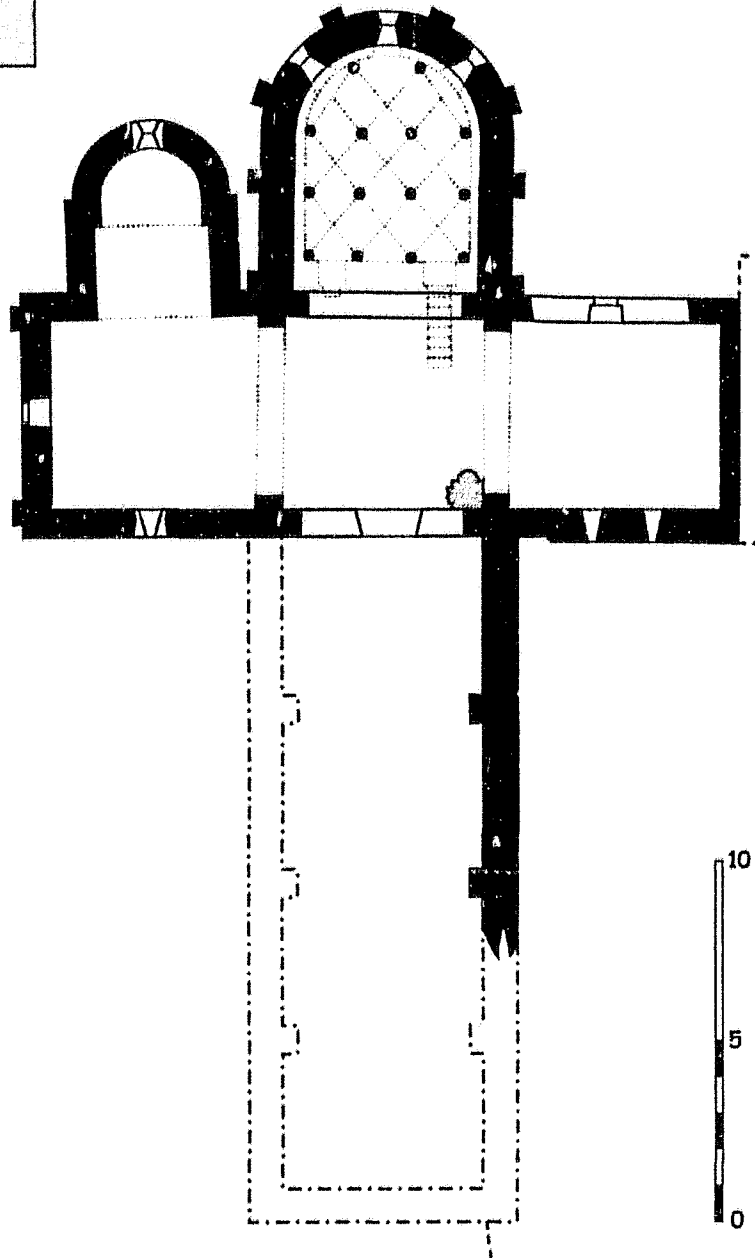
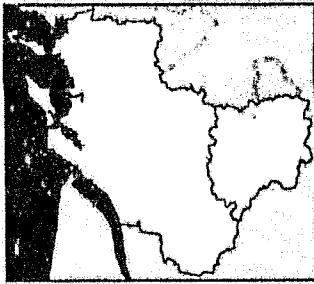
²⁰ Ce profil n'a d'ailleurs pas été respecté pour les colonnettes centrales lors de leur restitution : les tores y sont hiérarchisés.

²¹ On signalera ici les exemples de Saint-Sever, dans les Landes, et de Saint-Etienne de Caen, ainsi qu'à Saint-Hilaire de Poitiers.

²² Voir NOTIN (V.), « Le décor monumental à Saint-Martial de Limoges », *Splendeurs de Saint-Martial de Limoges au temps d'Adémar de Chabannes*, Musée Municipal de l'Evêché, Limoges, 1995, p. 120-132. L'auteur rattache cette série de chapiteaux aux travaux de l'abbé Adémar consécutifs à l'incendie de 1053.

Conclusion

Malgré leur caractère lacunaire, les éléments en notre possession - une crypte dont la composition et le décor nous inspirent des comparaisons avec des exemples de la seconde moitié du XI^e siècle, une architecture de moellons encore très sobre et une croisée du transept cloisonnée - indiquent qu'il s'agit là probablement de l'église consacrée en 1067. Il nous paraît difficile d'envisager que la crypte ait pu être creusée *a posteriori* et nous verrons donc volontiers dans cet édifice un possible repère de datation. Nous conserverons néanmoins une certaine prudence due à l'état très fragmentaire et très perturbé de ce monument, ainsi qu'au manque de précision des sources quant à la date de consécration effective.



- XI^e siècle
- XII^e siècle
- Postérieur
- - - Restitution

Aix (île d')
Église Saint-Martin
C.Gensbeitel d'après M.H

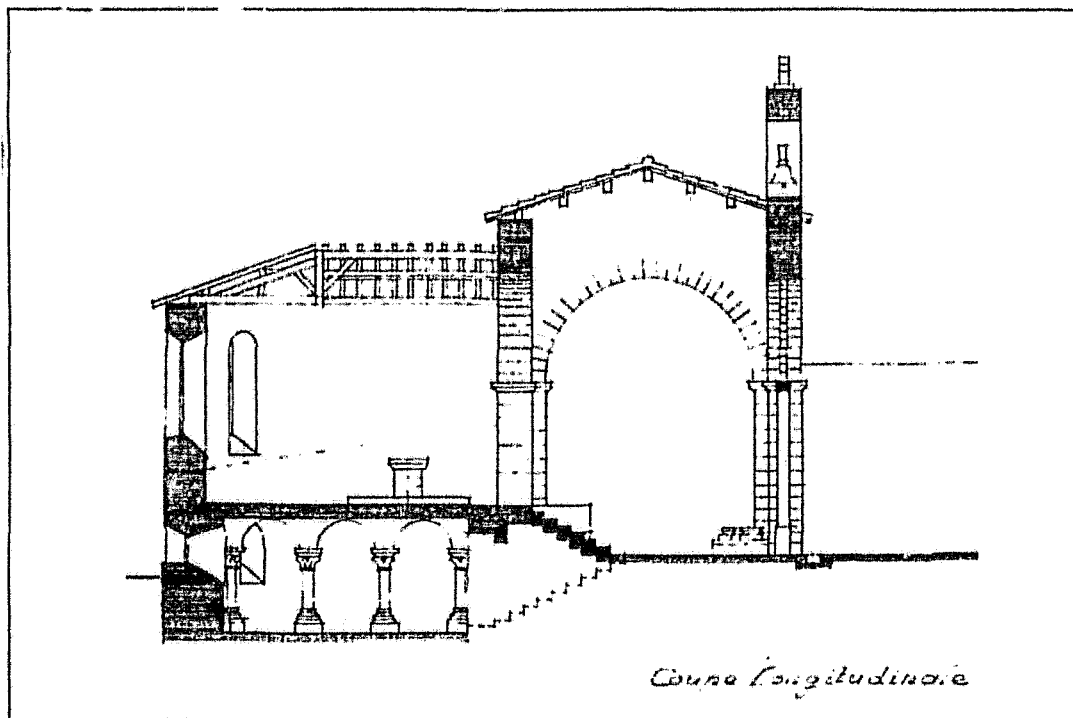
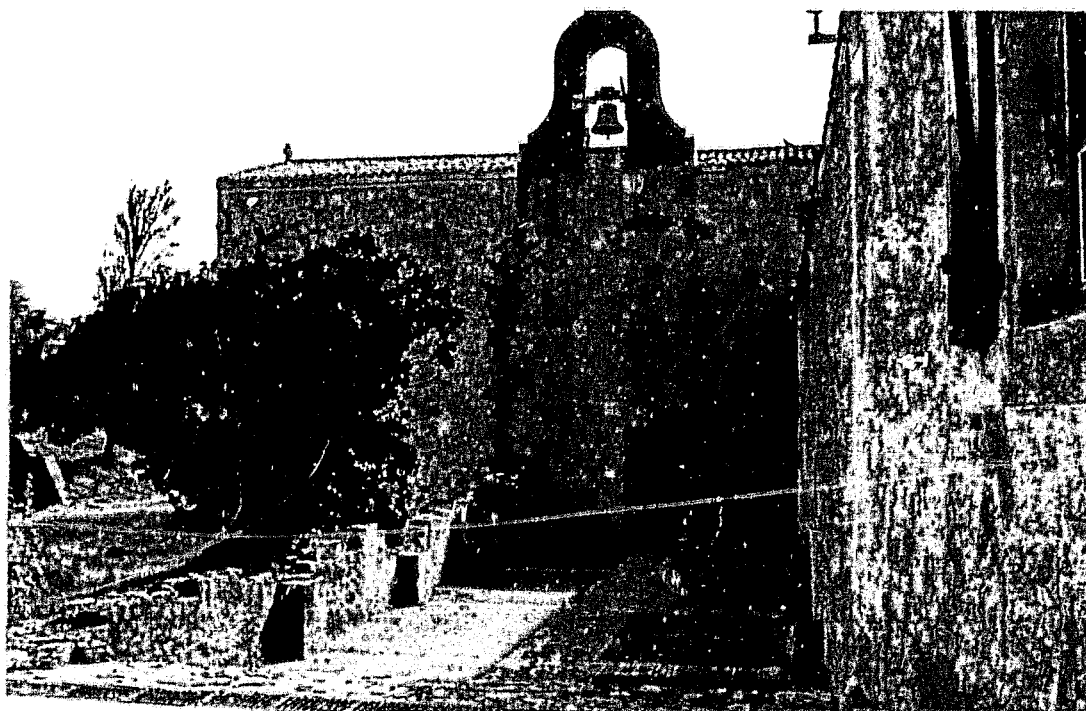


Fig. 2 :
Aix. Coupe de la crypte. Poitiers, DRAC, dossier MH.

Fig. 3 :
Aix. Façade (ancien transept) et vestiges de la nef.



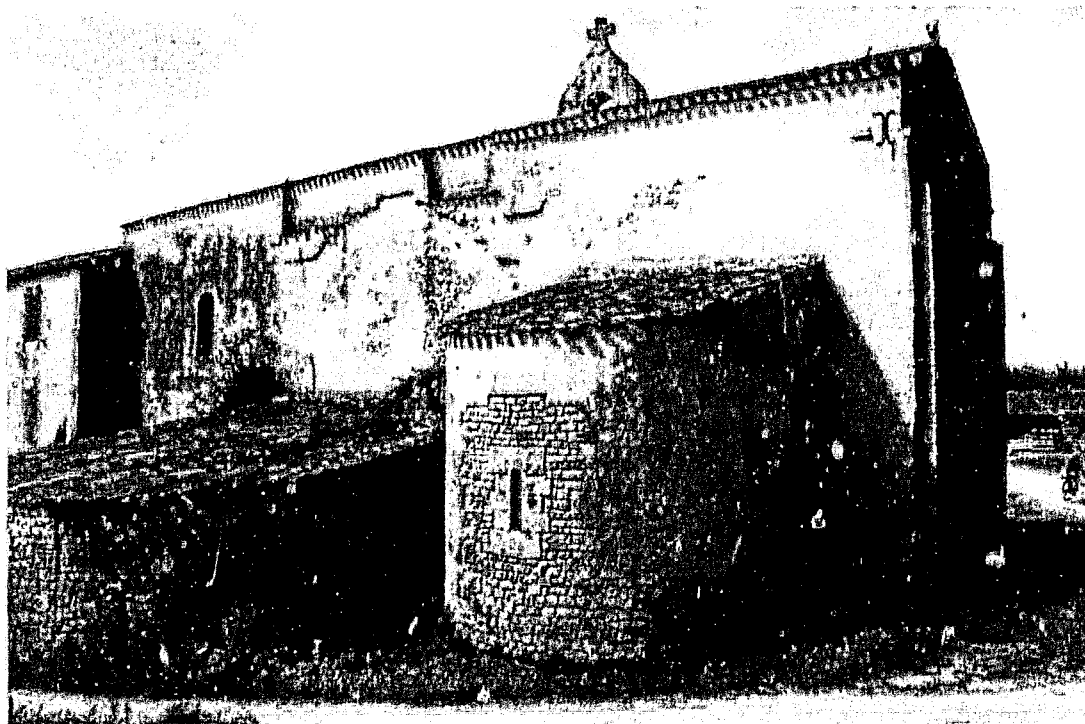


Fig. 4 :
Aix.
Chevet.

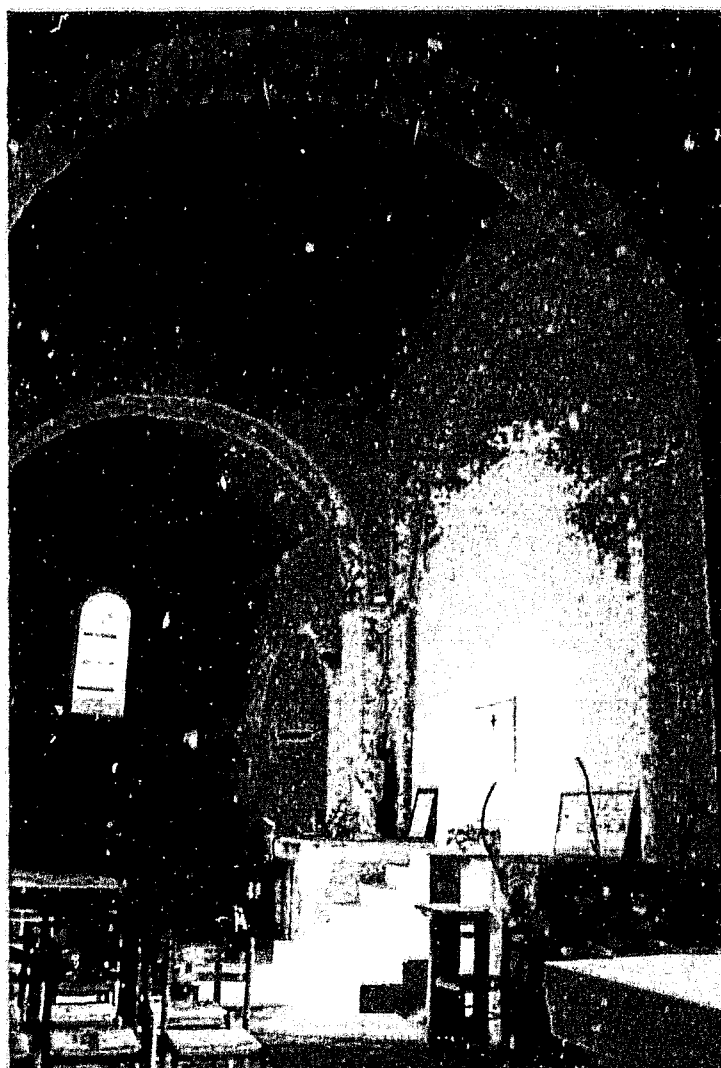


Fig. 5 :
Aix. Transept.
Vue intérieure depuis
le sud.

Fig. 6 :
Aix.
Bras sud du transept
Fenêtres occidentales.



Fig. 7 :
Aix. Crypte.





Fig. 8 :
Aix.
Chapiteau de la crypte



Fig. 9 :
Aix.
Chapiteau de la crypte

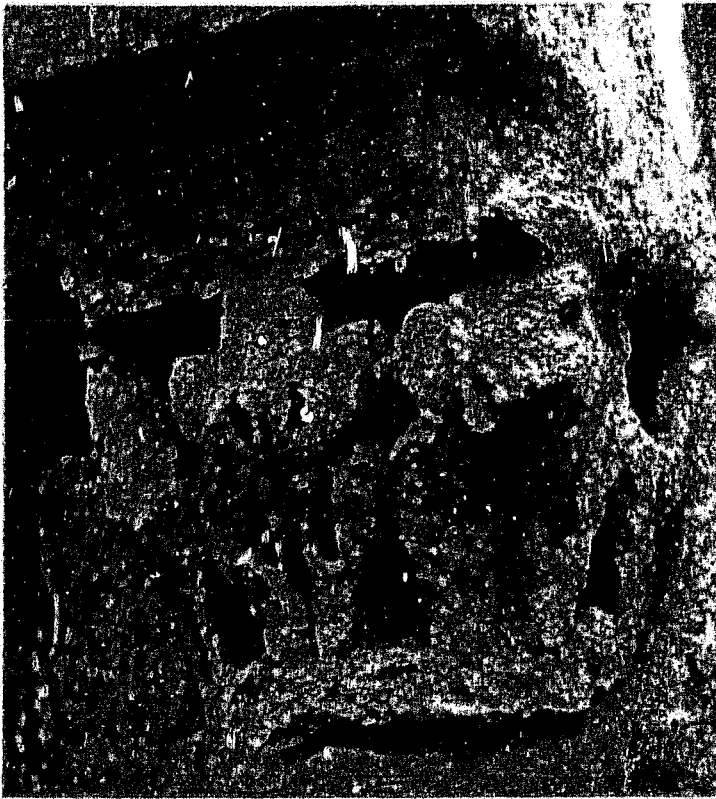


Fig. 10 :
Aix.
Chapiteau de la crypte



Fig. 11 :
Aix.
Chapiteau de la crypte

2. AMBLEVILLE (165)

Canton de Segonzac

Eglise Saint-Pierre

Données historiques

L'église Saint-Pierre d'Ambleville est signalée parmi les possessions de l'abbaye de Baignes vers 1098-1109¹, sous l'abbatit d'Adémar II, puis en 1121², sous l'épiscopat de Pierre de Confolens, et à nouveau en 1232³. Vicairie perpétuelle, son statut semble être strictement paroissial, malgré l'allusion de l'abbé Nanlard à un prieuré⁴, qui n'est pas confirmée par ailleurs. Cette église saintongeaise de la Grande Champagne appartient à une localité qui était aussi le siège d'une châellenie indépendante⁵.

Au XIX^e siècle, comme cela est souvent le cas, l'état de délabrement de l'église fut signalé, puis, progressivement on réalisa des travaux de restauration. Dès 1820, le maire, alertant le préfet, lui rappelle que l'église a été « profanée dans les troubles de la Révolution... »⁶. En 1847, on réparait l'escalier du clocher⁷, puis dans les années 1880, deux campagnes successives furent menées⁸, qui modifièrent l'apparence intérieure de l'église par l'adjonction d'une voûte en brique sur la nef et la réalisation d'un enduit de plâtre avec faux joints. La calotte de la coupole sur trompes sous le clocher fut également reprise à cette occasion.

Seuls quelques travaux de reprise de charpente et de couverture en 1969 sont évoqués dans les dossiers des archives des Monuments Historiques⁹.

¹ *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Etienne de Baignes*, CHOLET (Abbé) (éd.), Angoulême, 1867, p. 138, Charte CCCXI (Donation d'une terre à l'église Saint-Pierre d'Ambleville par Pons de Montchaude et son frère Gardrad, pour le repos de l'âme de leur frère Arnaud). Le fait que cette donation figure dans le cartulaire de Baignes laisse penser que l'église faisait déjà partie de ses possessions sous l'abbatit d'Adémar entre 1098 et 1109.

² *Ibid.*, p. 2, Charte II (Confirmation des possessions de l'abbaye de Baignes par l'évêque Pierre de Confolens)

³ *Ibid.*, p. 238, Charte DL (Bulle de confirmation des possessions par le pape Grégoire IX)

⁴ NANGLARD (Abbé J.), *Pouillé...*, *op. cit.*, t. 3, p. 333.

⁵ DEBORD (A.), *La société...* *op. cit.*, p. 183 et 259.

⁶ AD Charente, O/314, demande de fonds pour « parachever les réparations »

⁷ *Ibid.*, lettre du maire au préfet.

⁸ *Ibid.*, 1882 : devis de Carteau, architecte, pour une première intervention ; puis nouveaux travaux menés par Geneuvre, en 1884 (devis et mandats de paiement).

⁹ Paris, Médiathèque du Patrimoine, 81/16/14/2.

Analyse architecturale

Encore accostée de son cimetière, l'église Saint-Pierre n'a conservé, comme la plupart de celles qui nous occupent ici, que sa nef romane en petit appareil de moellons. Son chevet a été reconstruit à la fin du Moyen Age ou au XVI^e siècle. Deux chapelles symétriques, l'une au nord, l'autre au sud, viennent encadrer l'extrémité de la nef et la travée sous clocher. Au sud, il s'agit d'une construction romane, ou d'un gothique encore très teinté de tradition romane, si l'on en croit la coexistence d'une corniche à modillons et d'ouvertures - une porte occidentale et une fenêtre en lancette - déjà gothiques. Cette chapelle a connu des remaniements au moment de la reconstruction du chevet. La chapelle nord est quant à elle de la première Renaissance. Comme souvent, enfin, la façade occidentale et le clocher, placé sur la travée précédant le chevet, sont des œuvres romanes en pierre de taille qui se distinguent des murs gouttereaux. La façade, avec son portail à trois voussures encadré par deux contreforts et son arcature supérieure est issue d'une campagne des premières décennies du XII^e siècle.

Fig.4

Fig. 1

Sur le contrefort nord de cette façade, à un peu moins de 2 m du sol, se superposent deux inscriptions funéraires à la mémoire de Rigaud d'Ambleville, mort un 3 juillet¹⁰, et d'un certain Arnaud Rigaud, peut être associé ici à sa femme Pétronille¹¹. Ces inscriptions ont été datées par les épigraphistes de la fin du XI^e ou du début du XII^e siècle. Si elles ont été réalisées, selon toute logique, après la construction de la façade, nous ne pouvons admettre, du point de vue architectural, qu'elles soient antérieures à la fin du premier quart du XII^e siècle. Peut-être pouvons nous avancer l'hypothèse que le dénommé Arnaud Rigaud était le frère des donateurs des années 1098-1109, et que cette façade a pu être érigée à la suite de cette donation, l'inscription venant ensuite rappeler la mémoire du défunt et de sa femme, en plus de celle du troisième personnage, sans doute parent des précédents.

Les murs gouttereaux, renforcés par une ceinture métallique associée à des tirants, sans doute issus des travaux du XIX^e siècle, sont bien différents. Ils montrent un parement de petit appareil des plus soignés, fait de blocs rectangulaires équarris aux assises parfaitement horizontales, dont les hauteurs sont variables mais très régulières. Les joints, dégarnis, sont très minces, ce qui

Fig. 4

¹⁰ FAVREAU (R.) et MICHAUD (J.), *Corpus des inscriptions de la France Médiévale, I. Poitou-Charentes, 3, Charente, Clarente-Maritime, Deux-Sèvres*, LABANDE (E.-R.) (dir.), Poitiers, 1977, p. 3, Le texte est le suivant : + V. NONAS. IVLII. OBIIT. RIGAVDUS. AMBLAVILLAE.

¹¹ *Ibid.*, p. 4. Le texte, plus mutilé, est restitué ainsi : K[ALENDIS] IVLII OBIIT AR[N]AVDVS RIGAVDI...S...[F]EBROARII...[PET]RONILLA V[XOR] BI[VS].....

indique une mise en œuvre soignée, et une fonction structurelle importante accordée au parement. La texture générale n'est pas sans rappeler celle de la nef de Lagarde-sur-le-Né. On songe ici à une forme de parement encore abondamment en usage dans la région jusqu'au XIX^e siècle sur l'habitat rural. Il est d'ailleurs intéressant de constater à quel point ces élévations sont similaires à celles de toutes les parties orientales de l'édifice, qu'il s'agisse de la chapelle méridionale, encore romane, ou de la chapelle nord et du chevet du XVI^e siècle, entièrement édifiés avec ce même type de parement, à peine moins soigneusement mis en œuvre.

Dans la partie supérieure des murs gouttereaux sont percées de petites baies étroites qui ont été maintenues en place lors de la création de la voûte moderne alors même qu'elles étaient occultées. Il y en a une seule au nord et deux du côté sud, qui sont séparées par l'unique contrefort présent sur la nef. Ces fenêtres sont dotées d'ébrasements intérieurs, et dépourvues de toute modénature à l'extérieur. Leurs linteaux monolithes de petite dimension sont échancrés à la base pour leur donner une forme d'arc. Ils sont encadrés de façon très rigoureuse par deux blocs d'appareil de pierre de taille de même hauteur, qui sont dans la continuité de ceux des jambages, dont les pierres sont très soigneusement disposées en harpes.

La présence curieuse d'un unique contrefort sur le flanc sud pourrait être le fait d'une adjonction, mais la parfaite adéquation des assises de moellons avec les hauteurs des blocs de pierre de taille harpés militerait plutôt pour la contemporanéité avec le mur. S'il n'y a pas de contrefort au nord, on y voit en revanche à l'extrémité orientale une ancienne porte en arc légèrement brisé, apparemment moderne, qui a été bouchée. Les deux murs sont couronnés par une corniche à chanfrein sans ornement, soutenue par des modillons de très petite dimension. Ceux-ci sont ornés de sculptures très frustes, aux motifs purement géométriques. Il est intéressant de noter que la chapelle méridionale possède une corniche de même profil, avec simplement des modillons un peu plus volumineux dotés de motifs plus familiers, tel ce loup tenant un fromage dans sa gueule.

A l'intérieur de l'église, seule la travée sous clocher offre encore quelque intérêt, la nef ayant été dénaturée. La tour que supporte cette travée est incontestablement contemporaine de la façade occidentale. Ses deux étages percés d'ouvertures en plein cintre, dont le second a été remanié, sont animés par une modénature assez sèche, comparable à celle de l'arcature supérieure de la façade.

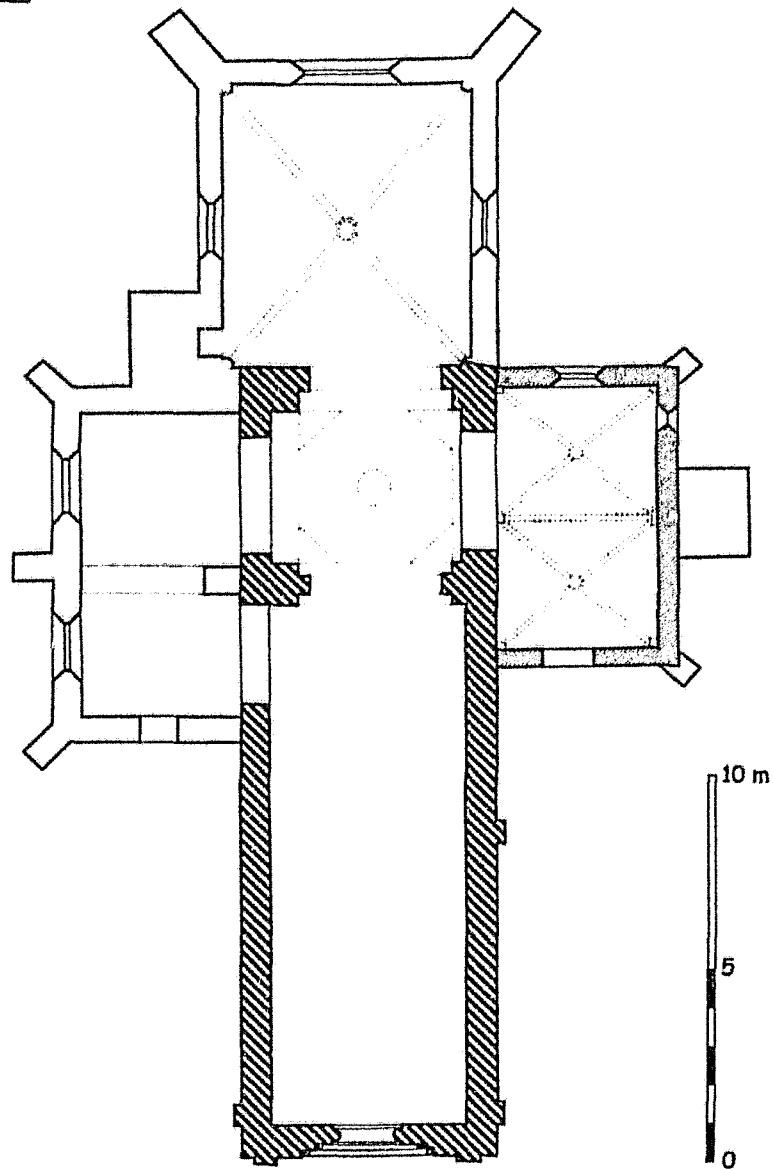
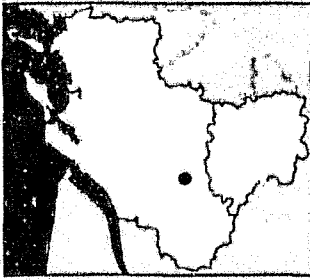
Si la calotte de la coupole sur trompes de cette travée a été reprise lors des travaux du XIX^e siècle, la structure générale de la voûte et de ses supports




Fig 3

n'a pas été modifiée, et nous sommes bien en présence d'un mode de couverture qui trouve ses premières applications dans les édifices du XI^e siècle. Toutefois, son association avec le clocher et la façade nous indique plutôt une réalisation postérieure à 1100.

Conclusion

Compte tenu des éléments rassemblés dans cette analyse, il nous paraît difficile de détacher les murs gouttereaux de la nef des autres parties romanes les plus anciennes, c'est-à-dire la façade et le clocher. La qualité de l'appareil de moellons et son articulation avec les chaînages de pierre de taille, ainsi que le caractère très rigoureux de l'application de la formule des fenêtres nous semblent aller dans ce sens. Par ailleurs, le décor très dépouillé de la façade et du clocher nous incite à ne voir là que des composantes d'une église associant des éléments archaïques - une nef en moellons non voûtée - à des partis pris plus novateurs. Cet édifice pourrait bien être une œuvre très tardive du point de vue de notre chronologie, et nous y verrions volontiers une église reconstruite immédiatement après la donation des années 1098-1109, ce qui s'accorderait aussi avec les données épigraphiques.



-  Début du XII^e siècle
-  XII^e siècle
-  Postérieur (XV^e - XVI^e s.)

Ambleville
Église Saint-Pierre
C.Gensbittel d'après Corouge



Fig. 2 :
Ambleville.
Vue générale depuis le
nord-ouest.

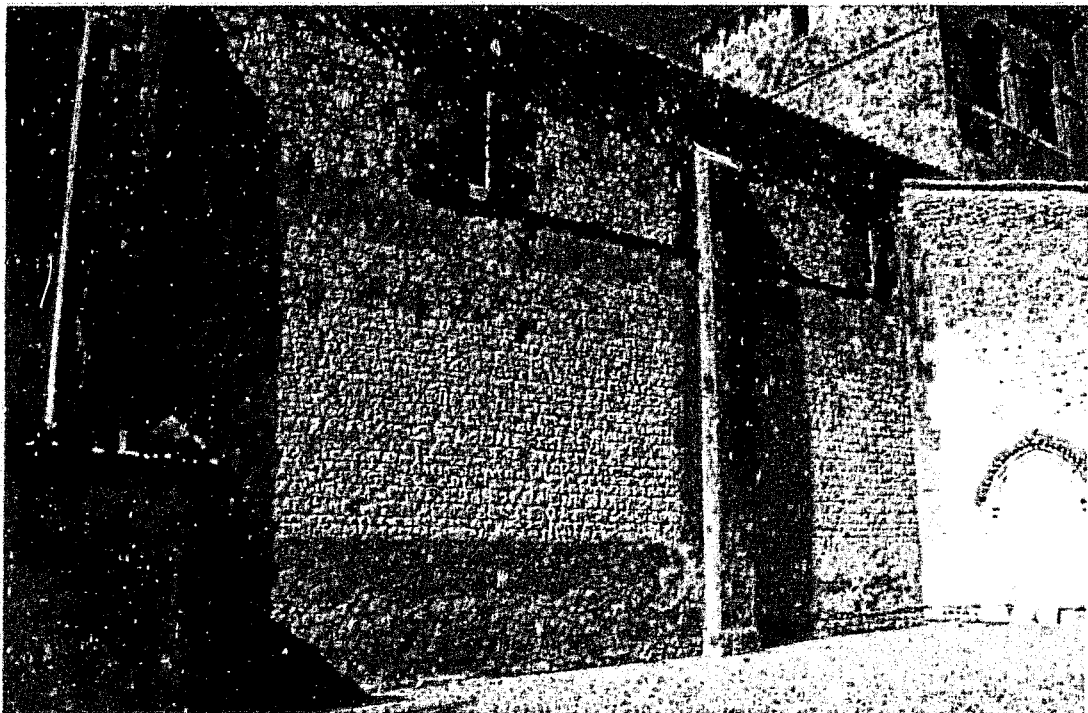


Fig. 3 :
Ambleville.
Coupole de
la croisée du transept.



Fig. 4 :
Ambleville. Vue générale depuis le sud-est

Fig. 5 :
Ambleville. Elévation sud.



3. ANNEPONT (17)
Canton de Saint-Hilaire-de-Villefranche
 Eglise Saint-André

Données historiques

Annepont a donné son nom à une forêt qui couvrait au XI^e siècle un vaste territoire au nord-est de Saintes¹. Cette église paroissiale est située à quelques kilomètres au sud de Fenioux, sur le chemin qui allait de Saint-Jean-d'Angély à Saintes, via Taillebourg, en traversant cette importante zone boisée. Elle dépendait du prieuré Saint-Savin de Taillebourg, lui-même disparu, et indirectement, de l'abbaye de Saint-Savin-sur-Gartempe².

En dehors de son appartenance, aucune indication ne nous est apportée par les textes sur les origines et l'histoire de ce sanctuaire. Nous possédons des renseignements assez précis sur les travaux de restauration qui y ont été menés à la suite de son classement au titre des Monuments Historiques, intervenu le 21 janvier 1907. Dès 1908, on procédait à la restauration du portail et de la couverture, puis à la consolidation extérieure de l'abside et du mur nord entre 1916 et 1919³. Enfin, l'église « menaçant ruine » en 1924, des reprises importantes furent effectuées à l'intérieur de l'abside et sur les voûtes du sanctuaire. En 1934, enfin, la restauration de la coupole placée sous le clocher et la démolition de hangars adossés au nord du chevet terminaient cette longue phase de sauvetage. De nouveaux travaux furent effectués dans les années 1950, puis en 1985, sur le clocher⁴.

Analyse architecturale

Le plan de l'église est très simple : la nef unique de trois travées est prolongée par une longue travée de chœur plus étroite et une abside, plus étroite encore. La travée droite du chœur est légèrement désaxée vers le sud par rapport à la nef, tandis que l'abside, au contraire, se trouve nettement désaxée vers le nord par rapport à ces deux éléments. Parmi les autres éléments inhabituels on notera que le clocher est implanté sur la travée orientale de la nef,

Fig. 1

¹ DEBORD (A.), *La société laïque dans les pays de la Charente, X^e-XII^e siècles*, Paris, 1984, p. 15-16.

² BOUGNOTEAU (F.), *L'abondance et la diversité des églises de l'ancien diocèse de Saintes à l'époque romane*, thèse de doctorat, Université de Poitiers, 3 vol. dactyl., 2001, t. 1, p. 353.

³ AD Charente-Maritime, O 20/65. Les architectes Ballu et Naud, ce dernier associé à Gauthier, puis à Prieur, se sont succédés sur le chantier.

⁴ Paris, Médiathèque du Patrimoine, 81/17/3/2.

et non sur celle du chœur, et que l'hémicycle de l'abside est très légèrement outrepassé à l'intérieur.

Les murs gouttereaux et le couverture de la nef ne présentent qu'un faible intérêt pour cette étude. La nef se compose de trois travées, dont la plus orientale, celle qui porte le clocher, est couverte d'une coupole sur pendentifs, tandis que les deux autres ont été voûtées d'ogives, sans doute à l'extrême fin du XII^e ou au XIII^e siècle. Des colonnes engagées, encore romanes, devaient être destinées à recevoir une voûte en berceau, et il a fallu ajouter à côté des chapiteaux de petites consoles ornées de curieuses têtes aux cous cylindriques pour y faire retomber les branches d'ogives. Les murs gouttereaux, qui présentent à l'intérieur comme à l'extérieur un parement soigné en pierre de taille de moyen appareil, ne révèlent aucune trace d'une construction primitive. Le clocher qui faisait partie de ces remaniements tardifs ne présente plus aujourd'hui de véritable intérêt, car il a été arasé. La nef illustre donc les deux dernières phases de transformation, au cours du XII^e siècle, d'un édifice antérieur, dont le plan et les dimensions ont été conservés.

La façade

Si les murs gouttereaux et le couverture ont été entièrement renouvelés, la façade occidentale a conservé quant à elle un caractère archaïsant, et c'est avant tout pour cette raison que nous avons choisi de présenter ici cet édifice, car il représente un des courants de la phase de transition entre les formes traditionnelles et les propositions plus novatrices.

Sur ses deux faces règne un parement de moellons, bien homogène pour l'intérieur⁵, et quelque peu perturbé par des reprises à l'extérieur, où il est cantonné entre les contreforts plats. Ceux-ci encadrent le portail en plein cintre et la fenêtre qui s'ouvre au-dessus, tandis que l'adjonction d'une niche gothique a perturbé la partie droite du rez-de-chaussée. La grande sobriété originelle que l'on devine permet de rapprocher cette façade de celles d'autres édifices tels que La Tâche ou Saint-Estèphe en Angoumois, ou encore de l'élévation primitive de Jarnac, en Saintonge. Le portail d'Annepont, dont l'archivolte est entourée d'une frise en motif de corde, peut se rattacher à une première reprise romane, qui trouve des échos à Sainte-Radegonde et à Geay, dans des contextes un peu différents. En effet, ces façades sont homogènes, et en pierre de taille, malgré quelques traits archaïsants, et leur construction - à Sainte-Radegonde il s'agit d'une reprise, puisque la nef est bien du XI^e siècle - peut être placée au début du

Fig. 2

⁵ La comparaison avec le revers de la façade de Saint-Estèphe (notice 73) s'impose.

XII^e siècle : elles nous indiquent une référence supplémentaire quant à la datation relative de ce motif. A Taillant, enfin, non loin d'Annepont, le portail, peut-être remanié sur une façade plus ancienne, a reçu ce même type de décor.

L'arc de l'abside

Le chevet, qui constitue la seconde étape chronologique, nous intéresse également, mais de façon moins directe. On notera d'emblée que l'on a choisi de ne pas élever de clocher sur la travée droite du choeur, ce qui a conduit à le bâtir plus tard, vers le milieu du XII^e siècle, sur la première travée de la nef. Le plan légèrement outrepassé de l'abside - tout au moins à l'intérieur - constitue un autre indice de l'ancienneté possible de ce chevet. Ce trait est d'ailleurs unique dans les pays de la Charente et il est difficile de trouver des exemples proches d'une telle pratique.

Dans son élévation extérieure, ce chevet accuse une conception nettement postérieure à 1100. L'abside, rythmée par des colonnes-contreforts qui viennent soutenir une corniche à modillons, est percée de trois baies en plein cintre. Un bandeau sculpté anime le mur au niveau des impostes des fenêtres, qui, percées dans le nu du mur, bénéficient également d'une frise au-dessus de leurs arcs aux claveaux étroits. Les chapiteaux des colonnes-contreforts viennent alterner avec les modillons de la corniche, qui est elle-même ornée d'une frise en bas-relief. La sculpture qui se déploie sur cette partie de l'édifice, qu'il s'agisse des motifs ornementaux de la corniche, de la frise d'imposte et des frises d'archivoltes des baies, ou encore des chapiteaux et des modillons, se réfère de façon explicite à l'héritage de Saint-Eutrope de Saintes et de son interprétation à la façade et au clocher de l'Abbaye-aux-Dames de Saintes⁶. Tout ceci est déjà un art du XII^e siècle, que l'on peut dater des environs de 1130. A l'intérieur, la travée droite offre une élévation et un type de décor des chapiteaux semblables à ceux du chevet, tandis que l'abside est renforcée par une arcature dont les chapiteaux, malgré certains traits particuliers, s'inscrivent dans le même courant.

Cependant, le traitement de l'arc qui rattrape le décrochement entre la voûte en berceau de la travée droite et le cul-de-four de l'abside introduit un élément nouveau. Cet arc présente en effet des claveaux engrenés du même type que ceux que l'on peut voir au portail occidental de Nanclars, en Angoumois, ou au portail sud du transept de Passirac, dans des contextes plus franchement marqués par la tradition du XI^e siècle. Cette forme d'appareils décoratifs

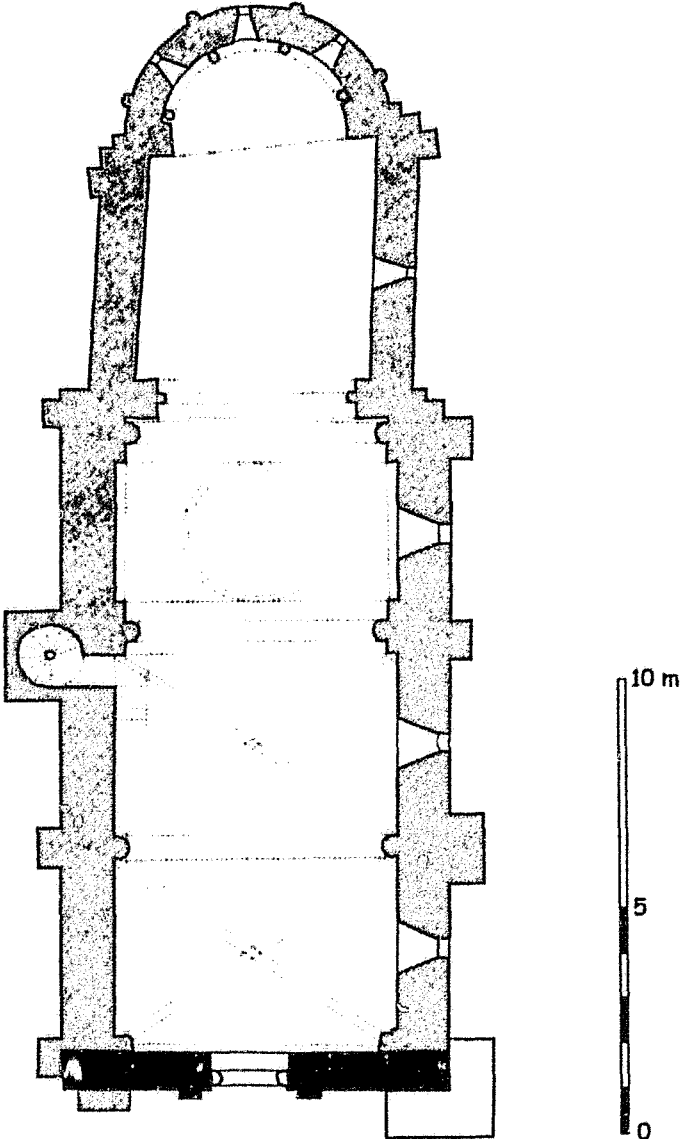
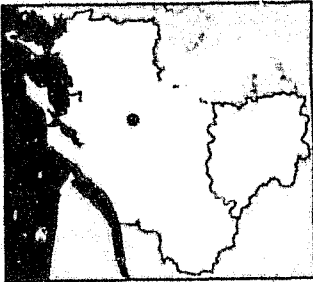
Fig. 3

⁶ GENSBEITEL (C.), « Annepont. Eglise Saint-André », dans LACOSTE (J.) (dir), *L'imaginaire et la foi. La sculpture romane en Saintonge*, Saint-Cyr-sur-Loire, 1998, p. 62-64.

engrenés prend ses sources en val de Loire et en Poitou, et sa diffusion dans nos régions est suffisamment exceptionnelle pour être soulignée ici.

Conclusion

La question qui se pose ici est donc celle de la date de cette réalisation, dont on peine à imaginer qu'elle puisse appartenir à une phase de construction, et donc à un voûtement, antérieurs au parement et à la composition à arcades des murs, même si les désaxements du plan et la forme légèrement outrepassée de l'abside pourraient en être d'autres indicateurs. Nous nous en tiendrons prudemment à l'idée d'une reprise complète à partir du début du XII^e siècle d'un édifice antérieur. La façade occidentale serait le témoin de la première phase de ces reprises, poursuivies ensuite par le réaménagement des parties orientales où l'arc à claveaux engrenés peut illustrer une forme archaïsante tardive.



- XI^e siècle
- ▨ XII^e siècle
- Postérieur

Annepont
Église Saint-André
C.Gensbeitel d'après SDAP 17



Fig. 2 :
Annepont. Façade occidentale.

Fig. 3 :
Annepont. Arc d'entrée de l'abside.

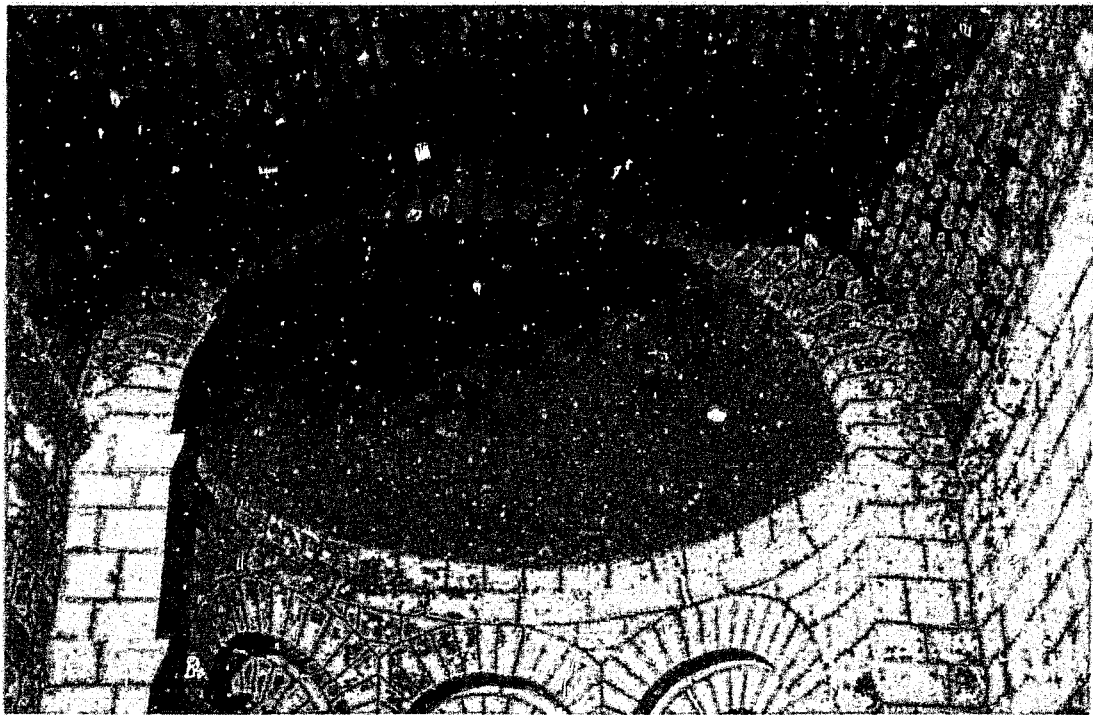


Fig. 4 :
Annepont.
Portail.



Fig. 5 :
Annepont.
Revers de la façade



4. ANTIGNAC (17)

Commune de Saint-Georges-d'Antignac, Canton de Jonzac.

Eglise Saint-Pierre

Données historiques

L'église Saint-Pierre d'Antignac, d'une ancienne paroisse réunie à la commune de Saint-Georges-d'Antignac, appartenait à l'abbaye de Baignes, à laquelle elle fut donnée entre 1098 et 1105 par Ramnulf, évêque de Saintes¹. Il semble que dès lors, elle devait demeurer sous le contrôle de cet établissement². Pour le reste, les informations historiques concernant l'édifice sont ténues. Nous savons que parmi les travaux qui y furent entrepris au cours du XIX^e siècle, on compte notamment la construction du clocher en 1894³, après de premières réparations menées à partir de 1869⁴, date à laquelle l'église était déclarée en très mauvais état. Une nouvelle campagne de restauration a été menée récemment sous la conduite de Mme Doutreuwe, peu avant que l'édifice ne bénéficie d'une inscription à l'Inventaire supplémentaire en 2000⁵.

Analyse architecturale

Bâtie sur une petite éminence, et encore flanquée de son ancien cimetière, cette petite église nous intéresse avant tout pour son abside, qui présente une élévation en moellons. La nef et la travée sous clocher relèvent déjà d'une architecture plus tardive, en pierre de taille, dont certaines parties ont été très remaniées, à la fin du Moyen Age ou à l'époque moderne. La façade occidentale, d'une grande sobriété, superpose une simple baie à un portail à trois voussures en plein cintre, dont elle est séparée par une corniche à modillons lisses. Nous nous

¹ *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Etienne de Baignes*, CHOLET (F.-E.) (éd.), Angoulême, 1867, p. 184-185, charte n° 453.

² Elle était encore à la nomination de l'abbé de Baignes au XVII^e siècle ; AD Charente-Maritime, H/48 : prise de possession du prieuré par Michel Esmier le 13 septembre 1622 ; voir aussi CHOLET (Abbé F.-E.), *Etudes historiques, géographiques, archéologiques, sur l'ancien diocèse de Saintes, aujourd'hui diocèse de La Rochelle et de Saintes*, La Rochelle, 1864 ; tiré à part de 20 p. du *Bulletin religieux du diocèse de La Rochelle et Saintes*, n° 7, 11, 13, 52. , p. 1. DANGIBEAUD (Ch.), « Pouillé historique du diocèse de Saintes en 1683 », *AHSA*, t. IV, 1914, p. 215-277.

³ AD Charente-Maritime. 2O/70. Devis de 1893, pour un clocher en pierre de Cordie, par Jules Ollivier, architecte de la Ville de Jonzac et Bennony Pinard, entrepreneur à Clion, pour 1409 Francs.

⁴ *Ibid.*, « confort des murs et réparations à la sacristie » à la demande du curé Sorin.

⁵ Poitiers, DRAC, Centre de documentation des Monuments historiques, dossier de protection.

accorderons avec Florence Bougnoteau, qui voit dans la nef et sa façade une œuvre de la dernière phase de l'art roman, marquée par une certaine sévérité⁶.

Nous ne la suivrons pas, en revanche, dans son appréciation du chevet, dont elle attribue la maçonnerie rustique à une reconstruction tardive, lui accordant tout au plus « quelques traces d'une construction romane du XII^e siècle »⁷. Or, il nous semble au contraire que rien, hormis peut-être une interprétation abusive de la présence d'un socle un peu plus large présent au pied du mur à l'extérieur, ne vient contredire l'hypothèse d'une abside du premier âge roman. Malgré les remaniements qui ont pu la perturber – construction d'un préau venant s'y appuyer, et d'une sacristie desservie par une porte sur le flanc sud^B – elle nous paraît posséder au moins un second indice d'ancienneté dans la forme des ses fenêtres. Toutes trois présentent en effet les caractéristiques des petites baies à linteaux monolithes échancrés ornés de faux claveaux et dotées d'un large ébrasement intérieur. On notera que les linteaux des deux fenêtres latérales sont rectangulaires, tandis que celui de la fenêtre orientale est extradossé. Certes, les chambranles – linteaux compris – sont légèrement chanfreinés, mais ceci correspond à un phénomène que nous retrouvons en d'autres endroits⁹, sans que nous puissions toujours savoir s'il s'agit d'une forme originelle ou du résultat d'un remaniement. D'ailleurs, d'autres modifications ont été apportées à ces baies : celle au nord a été dotée d'un appui mince, tandis que celle dans l'axe s'est vu réduite par l'introduction d'un bloc cubique dans sa partie inférieure. En outre, il est possible que certains claveaux des voussures des ébrasements intérieurs aient été changés. Mais ces interventions, assez facilement identifiables, ne remettent pas en cause le rattachement de ces ouvertures aux formes archaïques de l'art roman.

A cela, il faut ajouter l'absence d'articulation, comparable à ce que nous pouvons observer à Chavenat, par exemple. Plus surprenante en revanche, est la présence en couronnement de l'élévation d'une frise ornementale constituée d'une succession de demi-cylindres, forme rare dans le répertoire ornemental roman de

Fig. 2

Fig. 3

⁶ BOUGNOTEAU (F.), *L'abondance et la diversité des églises dans l'ancien diocèse de Saintes, à l'époque romane*, Thèse de doctorat, 4 vol. dact., Poitiers, 2001, vol. 3, p. 501.

⁷ *Idem*.

^B Documents aimablement transmis par Mme Doutreuve, montrant le préau et la sacristie avant leur démolition.

⁹ A Neulles, Saint-Hilaire-du-Bois, Saint-Sigismond-de-Clermont, non loin de là, mais aussi à Nanclars en Angoumois, par exemple.

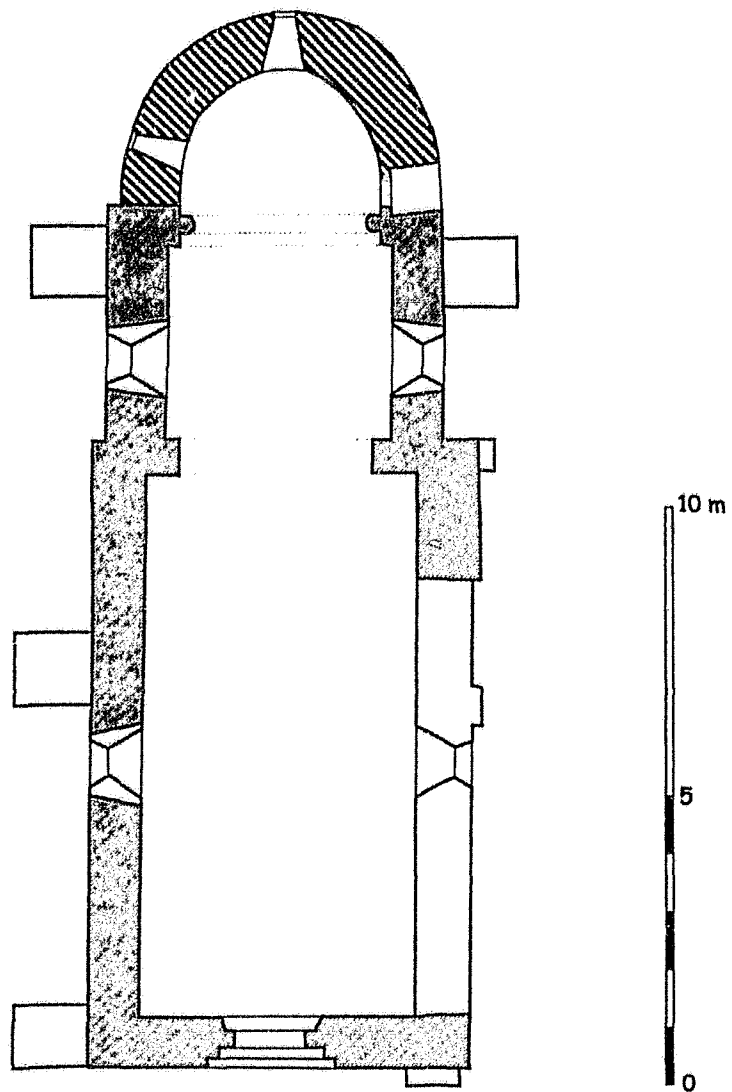
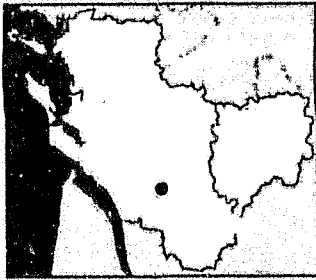
la région¹⁰, mais qui n'est pas sans rappeler certains décors de l'art dit « lombard », en Catalogne ou en Languedoc. On notera que le mur a été légèrement rehaussé, avec l'ensemble de la toiture, au dessus de cette frise.




A l'intérieur, une voûte en cul-de-four couvre l'abside, comme à Chavenat, mais ici, elle repose sur une corniche, ce qui peut indiquer une réalisation plus tardive.

Conclusion

Nous verrons donc dans cette abside un exemple relativement bien conservé du modèle le plus simple qu'a pu produire le premier âge roman en Saintonge et en Angoumois, même si nous ne pouvons pas exclure qu'il puisse s'agir d'une œuvre tardive - de la fin du XI^e ou du début du XII^e siècle - emprunte d'archaïsme.

¹⁰ On retrouve des alignements de cylindres sur des voussures au XII^e siècle, à Saint-Gilles de Pons ou Saint-Fort-sur-Gironde, par exemple. En frises horizontales, ce motif apparaît sur les socles du rez-de-chaussée de la façade de l'abbatiale Notre-Dame de Saintes. Quelques fragments existent aussi en réemplois sur les murs de la nef de Conzac et enfin, de façon très lourde, sur plusieurs rangs horizontaux, dans la partie inférieure du mur de l'abside de Jarnac-Champagne, au XII^e siècle. Mais leur utilisation la plus systématique est visible à Nonac, sur tous les bandeaux d'imposte et tailloirs de la nef et de la croisée, et, toujours dans la région de Barbezieux, sur l'église de Berneuil.



-  Fin XI^e - début XII^e siècle
-  XII^e siècle
-  Postérieur

Antignac
Église Saint-Pierre
C.Gensbeitel d'après F.Doutreuve



Fig. 2 :
Antignac. Vue générale
depuis le sud-est.

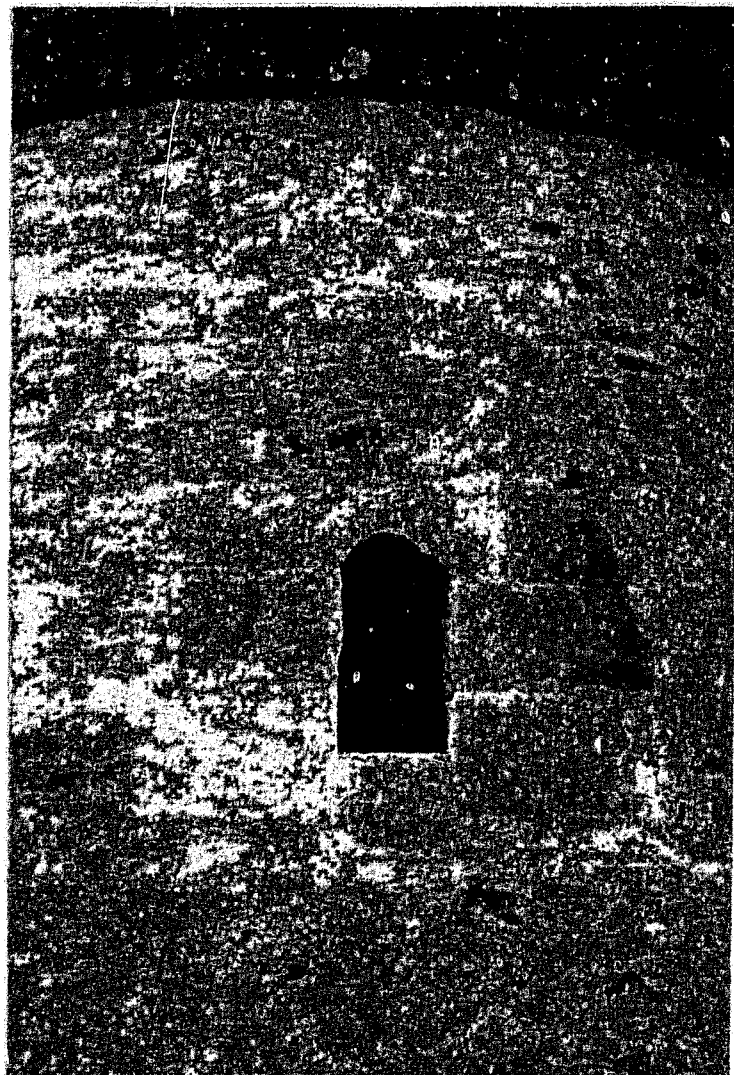


Fig. 3 :
Antignac.
Détail du chevet

5. BARBEZIEUX (16A)

Canton de Barbezieux

Eglise Saint-Mathias (anc. Notre-Dame)

Données historiques

Fondé en 1043 par Audouin II, « captal » et seigneur du lieu, le prieuré Notre-Dame de Barbezieux appartenait initialement à l'archevêque et au chapitre de Saint-Seurin de Bordeaux¹. La terre de Barbezieux était une enclave bordelaise en terre de Saintonge, dont les régions environnantes - les châtailleries d'Archiac et de Bouteville - étaient alors sous le contrôle des comtes d'Angoulême. La première paroisse de Barbezieux, dont l'église a disparu, était d'ailleurs vouée à saint Seurin. C'est l'archevêque Geffroy lui-même qui vint poser la première pierre du monastère lors de sa fondation. Quelques années plus tard, Audouin, en route pour Vézelay avec son épouse Gerberge, se retirait à l'abbaye de Cluny après être tombé malade. A cette occasion, il fit don de son prieuré de Barbezieux à l'abbé Hugues. Cela produisit, comme souvent, un litige avec les chanoines de Saint-Seurin de Bordeaux, qu'Itiers, fils et successeur d'Audouin, eut à gérer et qui fut réglé en deux temps : en 1060 puis en 1070, par le rachat des droits de l'église aux chanoines bordelais. Le prieuré Notre-Dame était devenu dès lors un des principaux établissements clunisiens de dépendance directe dans le diocèse de Saintes, aux côtés de l'abbaye de Saint-Jean-d'Angély et, bientôt du prieuré Saint-Eutrope de Saintes². Au XII^e siècle, l'établissement, qui comptait une quinzaine de moines, avait donné naissance à un bourg qui se développait dans l'enceinte qui protégeait le château.

L'église construite en 1043 est évoquée dans les textes relatifs à ce changement de tutelle, mais il ne semble pas être question de reconstruction. Ce ne fut que plus tard sans doute, qu'intervinrent les premiers grands remaniements, après que le prieuré se fût constitué un temporel important, remaniements qu'il est peut-être possible de mettre en relation avec un soudain

¹ On trouvera une relation des origines du prieuré et de son histoire dans FAVREAU (R.), « La région de Barbezieux au Moyen Age », *Regard sur Barbezieux et sa région*, CXV^e catalogue d'exposition de l'Inventaire général, Poitiers, 1983, p. 19-31. Voir aussi *Cartulaire de l'église collégiale Saint-Seurin de Bordeaux*, BRUTAIS (J.-A.) (éd.), Bordeaux, 1897 et LA MARTINIÈRE (J. de), « Barbezieux. Son prieuré aux XI^e-XII^e siècles. Ses origines bordelaises. Ses premiers seigneurs », *AHSA*, t. XLI, 1911, p. XVIII-XXI.

² « Cartulaire du prieuré Notre-Dame de Barbezieux », LA MARTINIÈRE (J. de) (éd.), *AHSA*, t. XLI, 1911. Voir aussi la synthèse de René Crozet ; CROZET (R.) « Les établissements clunisiens en Saintonge », *Annales du Midi*, t. 75, 1963, n^o 64, p. 575-581.

changement de vocable attesté au début du XIII^e siècle. L'apparition, dès 1202, du vocable de Saint-Mathias dans le cartulaire³ est expliqué par Elie Vinet, qui rapporte la tradition selon laquelle le chef de saint Mathias, dérobé à Rome par un pèlerin, aurait été miraculeusement abandonné à Barbezieux par le voleur⁴. La précieuse relique aurait été placée dans un reliquaire en argent et installée dans « ... une tour fort artificieusement faite pour cela dedans le chœur de ladite église... »⁵.

Au XIII^e siècle, l'établissement, qui comptait jusqu'à seize moines, connut sans doute son apogée⁶. Mais en 1326, le prieur de Barbezieux ne s'acquittait que de trente sols tournois lors de la levée de subsides du pape Jean XXII, ce qui est peu pour un prieuré de cette importance⁷, et qui n'est que le reflet d'une crise financière et spirituelle qui frappa le monastère au début du XIV^e siècle⁸.

Une reprise en main amorcée dans les années 1330 n'eut sans doute que des effets temporaires puisque la région fut plongée durant plus d'un siècle dans la tourmente de la guerre de Cent Ans. En 1397, la communauté ne comptait plus que trois moines, alors qu'ils étaient encore douze en 1343⁹. La prise de la ville par Du Guesclin en 1373, puis sa reconquête par les Anglais suivie d'un nouveau siège meurtrier en 1431 par Arnaut Guilhem de Barbazan, durent meurtrir le bourg et le prieuré. A la fin de la guerre, au milieu du XV^e siècle, le monastère était ruiné et l'église probablement en mauvais état. Des travaux furent effectués à cette époque sur les parties hautes du clocher¹⁰. En 1504 une nouvelle cloche était installée et le monastère semble alors avoir repris une vie à peu près normale¹¹. Mais bientôt arrivèrent de nouveaux troubles : la révolte de la Gabelle, d'abord, puis les guerres de Religions, qui furent fatales au prieuré et

³ DAVEAU (J.), « L'église de Barbezieux », *Revue Barbezillienne, Bulletin de la Soc. Archéo., Hist. et Litt. de Barbezieux et du Sud-Charente*, t. XXVIII, 1964-66, p. 25-26.

⁴ VINET (E.), « De l'Antiquité de Barbezieux », Bordeaux, 1568, dans *A la mémoire du Saintongeais Elie Vinet. Fête du 400^e anniversaire d'Elie Vinet (1509-1587)*, CHEVROU (G.) (éd.), Barbezieux, 1910, p. 228-230.

⁵ *Idem*.

⁶ FAVREAU (R.), *ibid.*, p. 26.

⁷ DEPOIN (J.), « La levée des subsides du pape Jean XXII sur la province de Bordeaux et le diocèse de Saintes », *AHSA*, t. XLV, 1914, p. 193.

⁸ *Statuts, chapitres généraux ...*, *op. cit.* t. 1, p. 235, 249, 282, 298, 326, 333, 373, 406, 409, 464 ; t. 2, p. 21, 43.

⁹ *Ibid.*, t. 3, p. 349 et FAVREAU (R.), *ibid.*, p. 26-28.

¹⁰ ORTIZ (M.), *Les débuts de l'architecture religieuse gothique et l'introduction du gothique du nord dans le diocèse d'Angoulême (Fin XII^e-début XV^e siècle)*, 6 vol. dact., thèse de 3^e cycle, Université Bordeaux III, 2000, t. 1, p. 217.

¹¹ DAVEAU (J.), *ibid.*, p. 28.

à son église. En 1562, 1568 et 1569, les Huguenots, maîtres de la ville, ravagèrent le sanctuaire, en abattant toitures et voûtes, détruisant le chevet, et mutilant les sculptures. A la fin du XVI^e siècle, le monastère était à l'abandon et son église totalement ruinée ; seuls les murs de la nef et quelques piliers demeuraient, à ciel ouvert, si bien que la nef servit un temps de cimetière¹².

La situation de l'édifice à partir de cette période est bien connue et parfaitement documentée. Les premiers travaux de réparation furent entrepris au XVII^e siècle, et se poursuivirent au siècle suivant. On abandonna le chevet, en fermant l'extrémité de la nef par un mur aveugle et on couvrit l'édifice d'une nouvelle charpente et d'un plafond¹³. En 1754 la nouvelle façade était terminée par Pierre Doignon, qui signa son œuvre d'une inscription sur le frontispice. Un devis de 1780 fait encore état d'importants travaux à effectuer¹⁴.

Au XIX^e siècle, après le rattachement de la paroisse de Xandeville à Barbezieux, l'église bénéficia d'importantes campagnes de restauration. Dès 1825, on reconstruisit les voûtes légères qui couvrent encore aujourd'hui la nef et les collatéraux. Dans les années 1840, on se soucia de la préservation du monument comme en témoigne une demande de classement émanant du conseil de fabrique dès 1845, sur la foi des écrits d'Elie Vinet et d'un rapport perdu de Paul Abadie¹⁵. Cette demande, restée alors sans suite, ne fut partiellement satisfaite qu'un siècle plus tard, l'église bénéficiant d'une inscription à l'ISMH en 1948.

Vers 1850 on consolida les contreforts le mur nord « menaçant de s'effondrer »¹⁶ et en 1880 on fit édifier une nouvelle abside dans un style néo-roman. Enfin, il est fait mention de travaux de couverture à la fin des années 1960¹⁷, qui sont à mettre en relation avec d'importants travaux réalisés à l'initiative du curé Gartraud, entre 1967 et 1970, en particulier le dégagement du sol de la nef par l'extraction du remblai du XVIII^e siècle. Une dernière campagne

¹² DAVEAU (J.), *ibid.*, p. 28.

¹³ *ibid.*, p. 43. Il est fait mention en particulier de la nécessité d'exhausser encore le sol par un remblai et de paver la nef, de reprendre des piliers, ainsi que le plafond, de rejointoyer et de consolider les murs, de boucher certaines fenêtres et de réparer les autels.

¹⁴ AD Charente-Maritime, G17. Dans ce devis signé Muiron, il est fait mention en particulier de la nécessité d'exhausser encore le sol par un remblai et de paver la nef, de reprendre des piliers, ainsi que le plafond, de rejointoyer et de consolider les murs, de boucher certaines fenêtres et de réparer les autels.

¹⁵ Paris, Médiathèque du Patrimoine, 81/16/45/C2 ch. 9.

¹⁶ AD Charente, O/ 398-401, lettre alarmiste du sous-préfet en 1845.

¹⁷ *Idem.*

de restauration a affecté les parties orientales, la façade occidentale et le clocher, ainsi que la couverture, dans les années 1990¹⁸.

Analyse architecturale

L'ancienne église Notre-Dame, aujourd'hui dédiée à saint Mathias, est un édifice extrêmement complexe, qui a subi de multiples remaniements et mutilations au cours des siècles. Elle se présente aujourd'hui comme un vaste édifice basilical à trois vaisseaux divisés en cinq travées et dont la nef centrale plus large se termine à l'est par l'abside néo-romane du XIX^e siècle. La façade occidentale dotée d'un portail gothique du début du XIV^e siècle est dominée par un fronton classique et par la tour du clocher insérée à l'extrémité occidentale du collatéral nord. Comme à Jarnac ou Bassac, seuls les murs gouttereaux de la nef témoignent encore d'un probable état initial de la construction.

La vaste nef à trois vaisseaux surprend d'abord par ses dimensions exceptionnelles ; elle est une des plus grandes qui nous soient parvenues, puisqu'elle mesure dans son état actuel près de 45 m de long pour 18 m de large¹⁹. Elle a connu plusieurs phases de transformations successives, dont la plus importante se situe au cours de la seconde moitié du XII^e siècle. On introduisit alors des supports complexes - des faisceaux de huit colonnes séparant une nef large de collatéraux plus étroits - et des colonnes engagées dans les murs gouttereaux destinés à recevoir des voûtes. Mais ces voûtes ont elles-mêmes disparu, remplacées par des voûtes d'arêtes modernes en briques. Brutails avait émis l'hypothèse, fondée sur les similitudes avec l'église Saint-Seurin de Bordeaux, que la nef seule était couverte de croisées d'ogives, tandis que les collatéraux auraient été couverts de berceaux²⁰. En fait, il s'avère que les traces encore visibles dans les combles attestent un voûtement sur croisées d'ogives sur les trois vaisseaux²¹, les voûtes latérales étant de plan barlong parallèles aux murs gouttereaux. Au moment de ces aménagements, de grandes fenêtres encadrées par des colonnettes furent percées pour éclairer les collatéraux et la

Fig. 1

Fig. 6

¹⁸ Poitiers, DRAC, Dossier « Barbezieux-Saint-Hilaire ».

¹⁹ Seules la cathédrale d'Angoulême, ou les abbayes de Saint-Amant-de-Boixe et de la Couronne peuvent rivaliser avec Barbezieux par les dimensions de leurs nefs.

²⁰ BRUTAILS (J.-A.), « Barbezieux et Saint-Seurin de Bordeaux », *Revue historique de Bordeaux*, t. III, 1910, p. 73-75.

²¹ BARTH (E.), « Les anciennes voûtes de Saint-Mathias », *Revue Barbezillienne...*, t. XXVI, 1958-60, p. 1-4.

nef, puisque ces dispositions - probablement héritées de l'édifice primitif - sont celles d'une église-halle, comme à La Couronne.

Une organisation générale énigmatique

Les indications concernant le plan d'ensemble, et notamment l'organisation des parties orientales disparues, sont très ténues. Pour tenter de nous faire une idée, nous disposons notamment des descriptions antérieures aux travaux du XIX^e siècle et à un dessin de Sadoux, qui peut corroborer une partie de ces sources. D'autre part, des sondages archéologiques - apparemment assez sommaires - menés en 1952, ont apporté quelques indications complémentaires, mais malheureusement très mal documentées.

Les données archéologiques

La première question soulevée par ces observations archéologiques, concerne la longueur effective de la nef avant les démolitions du XVI^e siècle, et, *a fortiori*, l'emplacement initial du chevet. En effet, si l'on en croit le commentaire très vague de l'unique article qui évoque le sondage d'octobre 1952²² - plus de vingt ans après ! - nous ne pouvons que rester perplexe, puisque le petit plan qui accompagne cette courte allusion montre que deux bases de piliers semblables à ceux de la nef ont été trouvés à l'est de l'abside, et que leur emplacement démontre la présence d'au moins une travée supplémentaire. L'auteur fait d'ailleurs figurer en pointillés le prolongement des murs gouttereaux (apparemment non vérifié archéologiquement) qui accompagne logiquement cette découverte. Cela signifierait que la nef avait une longueur d'au moins 55 m, voire davantage, puisque ces piliers, tels qu'ils sont figurés, laissent penser qu'une autre travée semblable s'ouvrirait au-delà de celle-ci.

Fig. 1

Le dessin de Sadoux

Toutefois, ce constat présente quelques contradictions avec le dessin de Sadoux, réalisé au cours de la seconde moitié du XIX^e siècle, avant la construction de la nouvelle abside. A cette époque, on le sait, la nef était fermée à l'est par un mur et tout ce qui se trouvait à l'emplacement du chevet actuel était délaissé et presque totalement ruiné. Mais le dessin ne nous montre que des amorces de murs et des arrachements aujourd'hui effacés constituaient des témoins assez lisibles d'un état antérieur à cet abandon.

Fig. 2

²² LÉGER (J.-G.), « L'église Saint-Mathias et les anciennes églises de Barbezieux », *Revue Barbezilienne*, ..., t. XXXIX, 1996, p.16.

Le mur qui clôt l'église nous montre trois arcs différents. Dans le haut se dessine l'amorce d'un arc doubleau en tiers point reposant dans l'angle sur un faisceau de colonnettes très graciles, dont le profil fait songer à un voûtement du XIV^e ou du XV^e siècle plutôt qu'aux puissants piliers à huit colonnes de la fin du XII^e siècle, à moins que nous n'en voyions qu'une partie, le reste étant pris dans les maçonneries postérieures. L'arrachement de la voûte montre aussi que celle-ci s'élevait au-dessus du niveau de la toiture. Plus énigmatique est un arc en tiers point situé plus bas, et reposant sur des piliers maçonnés qui rétrécissent la travée à mi-hauteur et qui, d'ailleurs, englobent dans l'angle sud-ouest la partie inférieure des colonnettes de la voûte. Peut-être avait-on déjà, avant l'abandon du XVI^e siècle, rétréci cette travée pour la consolider. Enfin, on est surpris de découvrir sous cet arc une ouverture en plein cintre, dont on peut se demander quel rôle elle pouvait jouer. La forte déclivité sur laquelle est établie l'église n'interdit certes pas d'imaginer l'existence d'une crypte, ou d'un soubassement aménagé. Le fait est que des pièces souterraines voûtées en berceau existent encore sous la sacristie, mais à l'extérieur du plan de l'église, sur le flanc sud²³.

D'autre part, l'amorce d'un mur plein dans le prolongement des grandes arcades méridionales peut, là aussi, susciter quelques interrogations, d'autant plus que ce mur est lui aussi percé à sa base par un passage en plein cintre. On pourrait, là encore, proposer, comme le fait J.-G. Léger de reconnaître un pan de la fameuse « tour » dans laquelle était conservée la relique de saint Mathias, tour qui aurait été insérée dans l'extrémité orientale du collatéral sud.

Enfin, un dernier point vient attirer notre attention : sur le mur qui clôt le collatéral nord, on distingue nettement la trace d'un arc en plein cintre dont le profil semble rehaussé d'une frise d'archivolte tout-à-fait comparable à celles des baies du XII^e siècle qui s'ouvrent dans les murs gouttereaux. S'agit-il d'une fenêtre percée dans un mur qui aurait simplement terminé le collatéral, d'un arc doubleau assurant le passage d'une travée à une autre, ou de l'articulation à un transept ? En tout état de cause, les deux fenêtres qui s'ouvrent aujourd'hui encore dans ces murs de chaque côté de l'abside semblent être aménagées à partir des éléments représentées sur la gravure. La présence de cet élément met sérieusement en cause l'idée d'un prolongement pur et simple du mur gouttereau suggéré par le croquis de J.-G. Léger, mais les reprises trop nombreuses et la difficulté d'accès à ces parois interdisent toute conclusion immédiate.

²³ DAVEAU (J.), *ibid.*, p. 40.

Si nous comparons les informations archéologiques avec ce que nous inspire le dessin de Sadoux, nous restons sur notre faim, car le sondage ne révèle rien de ce mur qui séparait apparemment le collatéral sud de la nef, et l'on est même surpris que des bases de piliers aient pu être découvertes si facilement (mais à quel niveau ?) dans un contexte qui paraît avoir connu maintes reprises. En l'absence de stratigraphie toutes ces informations sont trop peu fiables pour nous laisser entraîner dans des extrapolations. Nous ne saurons donc pas - avant un programme de fouilles plus rigoureux - comment se présentait l'extrémité orientale de l'église.

Les vestiges de la nef

Malgré cette déception, nous pouvons tout de même apporter quelques précisions sur l'église du XI^e siècle. Tout d'abord, l'observation des murs gouttereaux nord et sud nous permet de constater la présence quasi systématique, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, d'un parement de moellons ébauchés presque cubiques aux assises et au calibrage réguliers. A l'intérieur, l'observation n'est possible qu'en partie basse des murs, jusqu'à la hauteur des appuis de fenêtres. Au-dessus a été conservé l'enduit de plâtre du XIX^e siècle. Dans cette partie basse, à l'exception de quelques percements et reprises éparses, l'homogénéité du parement de moellons n'est nullement démentie. Le traitement systématique des ébrasements des fenêtres héritées du XII^e siècle - et très restaurées au XIX^e siècle - contribue largement à l'effet d'unité intérieure. A l'extérieur, toutefois, l'aménagement des baies et des contreforts, et des reprises diverses ont entraîné un certain brouillage²⁴. Mais le parement de moellons se retrouve assez régulièrement. Cela nous indique que les dimensions hors murs de l'édifice sont probablement issues du premier projet, ou en tout cas d'une phase de construction qui concerne notre période.

Fig. 7

Si le mur sud est d'une épaisseur constante - d'environ 90 cm - sur toute sa longueur, le mur nord présente en revanche une curieuse segmentation en deux tronçons d'épaisseurs différentes. La première section, qui correspond aux trois premières travées après le clocher, est extrêmement mince - guère plus de 60 cm - alors que son prolongement plus oriental retrouve l'épaisseur du mur nord

Fig. 1

²⁴ Sur la cinquième travée nord, par exemple, une partie du parement extérieur à la base du mur est constitué de blocs de réemploi parmi lesquels on identifie des tronçons de colonnettes.

par l'intermédiaire d'une travée aveugle très irrégulière, correspondant apparemment à l'emplacement d'un bâtiment perpendiculaire disparu²⁵.

La différence est également appuyée par le traitement distinct des fenêtres : les trois baies les plus occidentales ne possèdent pas de colonnettes extérieures, alors que toutes celles de l'extrémité orientale et celles du mur sud en sont pourvues. L'absence de colonnettes n'empêche pas, cependant, que les chambranles soient dotés d'un large ressaut et que les arcs soient cernés d'une frise d'archivolte rejoignant à l'horizontale, qui ne se distinguent de celles des autres baies que par leur absence de décor. Enfin, on notera que ce segment de mur mince est rythmé par des contreforts plats, dont un qui s'inscrit au milieu de la première travée, entre les deux baies groupées qui éclairent celle-ci. Ce contrefort a manifestement été conçu en même temps que les fenêtres, puisque son harpage latéral prolonge les assises de leur encadrement.

Fig. 5

On peut noter aussi la présence d'un bandeau horizontal qui court partout au-dessus des fenêtres du XII^e siècle et que l'on retrouve même sur les deux tronçons de murs fermant les collatéraux à l'est, de part et d'autre de l'abside. Au-dessus de ce bandeau, d'autres ouvertures, murées et écrêtées, ont été conservées partiellement tant au nord qu'au sud, témoignant du fait que les murs ont été arasés. Ces fenêtres, dont l'encadrement bénéficiait d'un ressaut large et dont l'ouverture était plus étroite que celles de baies situées plus bas, s'inscrivaient exactement dans l'axe de chaque travée. D'ailleurs sur la première travée nord, le contrefort médian s'arrête sous l'appui de la fenêtre haute.

Fig. 4

La question est de savoir si ces fenêtres hautes correspondent à des percements du XI^e siècle, et nous sommes bien en peine d'y répondre. Il est vrai que ce type d'ouvertures à ressaut est comparable aux fenêtres de Cellefrouin et de Saint-Éutrope-de-la-Lande. Mais nous manquons des informations primordiales qu'auraient pu nous fournir les arcs de ces baies. En tout état de cause, cela nous indique que les murs gouttereaux s'élevaient à plus de 20 m de hauteur, ce qui équivaut à la largeur totale de la nef.

Conclusion

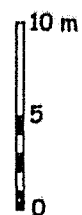
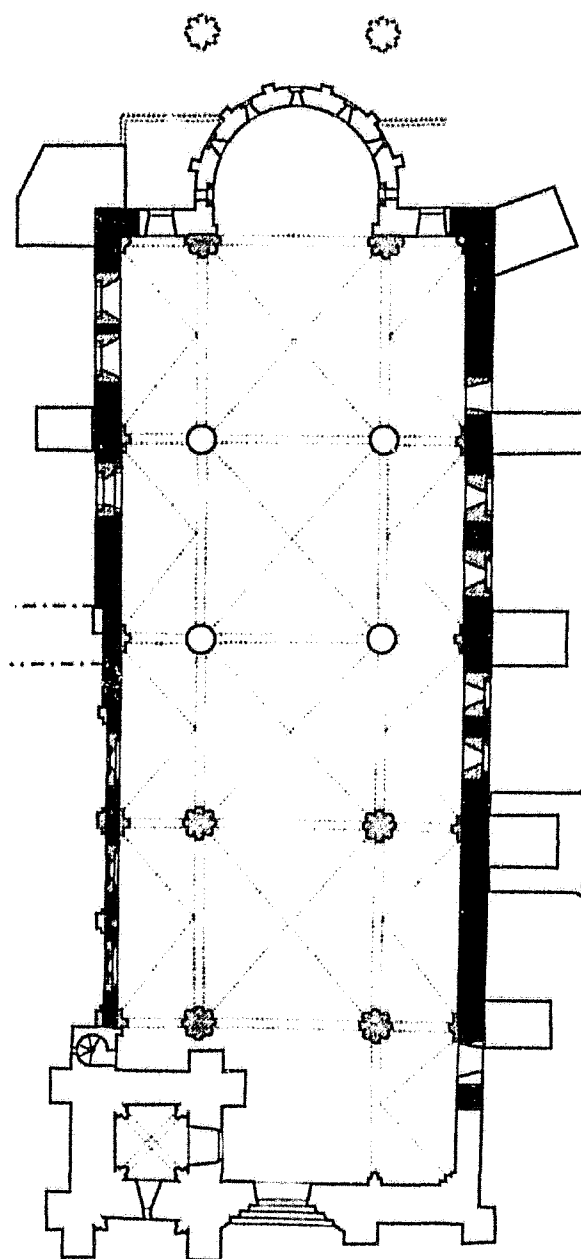
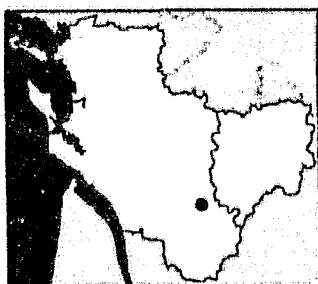
Beaucoup de questions demeurent en suspens à propos de cette église aux dimensions tout-à-fait hors normes. Non seulement il nous est impossible d'en restituer les parties orientales primitives, mais en plus, les vestiges de sa nef

²⁵ Il s'agit en fait de deux moitiés de deux travées qui se suivent et qui sont dépourvues d'une de leurs deux fenêtres. Concernant l'hypothèse d'un bâtiment conventuel, voir LÉGER (J.-G.), *ibid.*, p.57. Depuis le XVII^e siècle, ce flanc nord de l'église, longé actuellement par la rue Elie Vinet, était occupé par le cimetière.

constituent un ensemble très perturbé et riche en interrogations. Pourquoi la partie occidentale du mur nord est-elle aussi mince ? S'agit-il d'une reconstruction ? Cela est peu probable puisque les éléments liés aux remaniements du XII^e siècle y sont encore en place, et à cette période là, on n'aurait sans doute pas remonté un mur aussi mince. Peut-on imaginer une sorte d'avant-nef se distinguant par ce rétrécissement ? Cette hypothèse ne paraît pas plus viable étant donnée l'épaisseur constante du mur sud.

Quant aux fenêtres qui éclairaient la nef du XI^e siècle, nous ne pouvons pas affirmer en l'état qu'il s'agit des ouvertures arasées dans le haut des murs. En effet, Etienne Barth a montré que ces ouvertures s'inscrivaient parfaitement sous les arcs formerets des croisées d'ogives barlongues qui couvraient les collatéraux²⁶. Elles peuvent donc aussi bien appartenir à la phase de voûtement de la fin du XII^e siècle, qui a peut-être entraîné une surélévation des murs gouttereaux. Le bandeau horizontal qui court sur toute la nef entre les deux niveaux de baies pourrait être un témoin de cette modification, mais cette hypothèse-là se heurte en revanche à la présence du parement de moellons dans les parties hautes. Pourquoi n'aurait-on pas eu recours à une période si avancée, à la pierre de taille ?

²⁶ BARTH (E.), *ibid.*



- Milieu du XI^e siècle
- XII^e siècle
- Postérieur
(XIV^e - XV^e - XVII^e - XIX^e s.)
- Restitution (d'après sondages archéologiques)

Barbezieux
Église Saint-Mathias (anc. Notre-Dame)
C.Gensbeitel d'après AD 17 et relevés Y.Blomme

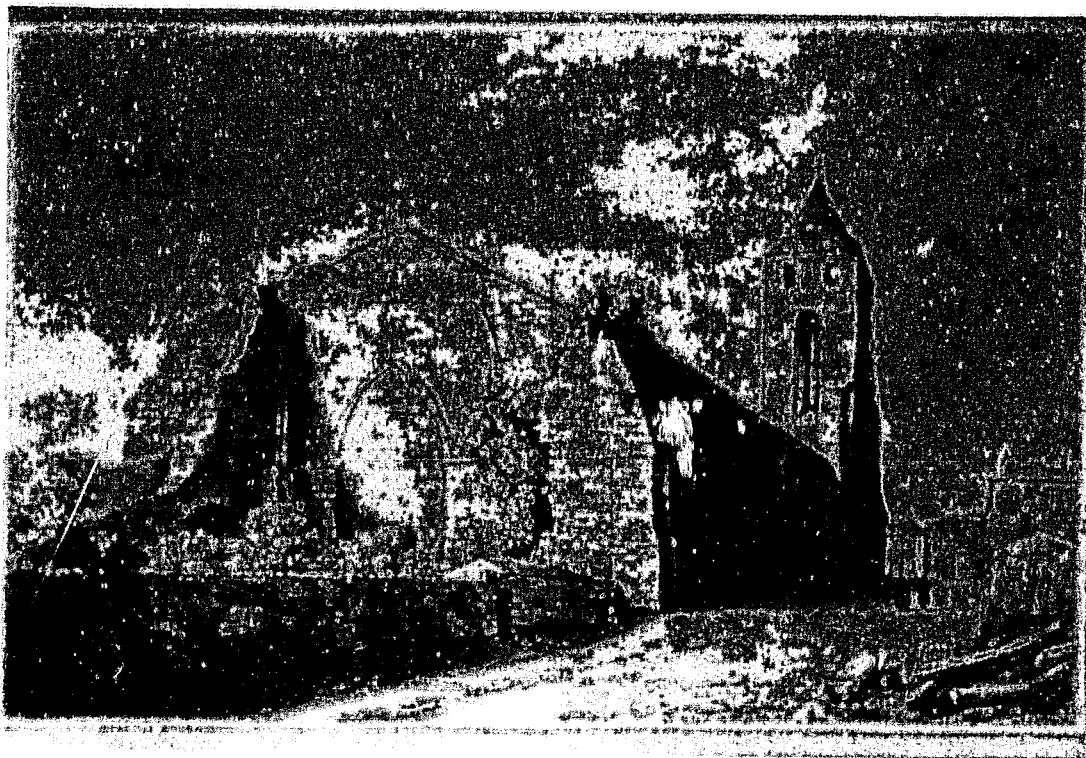


Fig. 2 :
Barbezieux. L'église vue depuis le nord-est au XIX^e siècle. Dessin de Sadoux. Coll. part.
Cliché Inventaire Poitiers.81.16.29. X.

Fig. 3 :
Barbezieux. Vue actuelle avec abside de la fin du XIX^e siècle.





Fig. 4 :
Barbezieux. Elévation nord.

Fig. 5 :
Barbezieux. Elévation sud. Partie hautes.





Fig. 6 :
Barbezieux. Vue intérieure de la nef depuis l'ouest.

Fig. 7 :
Barbezieux. Parement intérieur du mur gouttereau sud.



6. BASSAC (16 S)
Canton de Jarnac
Eglise abbatiale Saint-Etienne

Données historiques

Située à la limite la plus orientale du diocèse de Saintes, au bord du fleuve, l'abbaye de Bassac est une des plus importantes fondations du XI^e siècle dans les pays de la Charente. Ses origines et son histoire nous sont bien connues, grâce aux sources et aux synthèses qui en ont été établies. Celle de l'abbé Jules Denyse, publiée en 1880 en introduction aux sources elles-mêmes, demeure la plus complète¹. Une synthèse récente de l'histoire de l'abbaye et une analyse de son architecture a été publiée dans le *Congrès archéologique* de 1995 sous les plumes d'Yves Blomme et d'Yves-Jean Riou². On pourra se référer à ces trois publications pour les aspects historiques et pour une bibliographie exhaustive.

Selon la principale charte qui nous est parvenue, l'abbaye aurait été fondée en 1002³, lors d'un pèlerinage à Rome, par Wardrade (ou Gardrat) Lorichès (le Riche), seigneur de Jarnac, et son épouse Rixendis⁴. Cette date pose un problème, car le document est signé par le pape Benoît VIII, qui n'occupa le siège pontifical qu'entre 1012 et 1024, le pape régnant en 1002 étant Sylvestre II. Or, comme cela fut déjà signalé par Dom Fonteneau dans la *Gallia Christiana*⁵, l'indiction ne correspondrait qu'à l'année 1017. L'abbé Denyse suggère deux voyages à Rome effectués par Rixendis, l'un en 1002 - année où une partie des protagonistes s'y est effectivement rendue en pèlerinage⁶ - et l'autre en 1017, où

¹ DENYSE (Abbé J.), « L'abbaye royale de Saint-Etienne de Bassac, de l'ordre de Saint-Benoît et de la congrégation de Saint-Maur », *Bulletin de la Société d'Archéologie et d'Histoire de la Charente*, 1880, p. 2 à 97. Voir aussi AUTEXIER (Abbé E.), *Bassac, l'abbaye des bénédictins, l'église paroissiale ; Triac, le prieuré, l'église, le château*, Cognac, 1932.

² BLOMME (Y.), « L'église abbatiale Saint-Etienne de Bassac », *Congrès Archéologique de France, Charente*, 1995, p. 93-98 ; RIOU (Y.-J.), « L'abbaye mauriste de Bassac et son mobilier », *Ibid.*, p. 99-109.

³ DENYSE (Abbé J.), *Ibid.*, pièce n°1. Voir également : *Gallia Christiana in provincias ecclesiasticas*, t. II, Paris, 1720, col. 1109-1110. Nous remercions Cécile Treffort, qui a bien voulu nous transmettre une nouvelle traduction encore inédite de cette charte, qu'elle vient de réaliser avec la collaboration d'E. Talau-Tardy.

⁴ *Historia Pontificum et Comitum Engolismensium*, BOUSSARD (J.) (éd.), Paris, 1957, p. 15-16. L'*Historia* ne mentionne pas de date précise de fondation. Elle l'évoque uniquement dans le cadre d'un bref compte-rendu de l'épiscopat de Grimoard de Mussidan.

⁵ *Gallia Christiana*, *idem*.

⁶ Il s'agit de quatre des signataires du document : Gellibert, évêque de Poitiers, Sanche, duc de Gascogne, Islon, évêque de Saintes, et Grimoard, son frère, évêque d'Angoulême. DENYSE, *Ibid.*, p. 6-7 ; CORLIEU (F. de), *Recueil en forme d'Histoire*, 1576, MICHON (J.) (éd.), Paris, 1846, p. 17.

la fondation du monastère aurait été confirmée. Donc, quoi qu'il en soit, nous pouvons considérer que l'église abbatiale fut consacrée au plus tôt vers 1002 et au plus tard en 1017, ce qui constitue déjà une fourchette de datation rare dans le contexte de notre étude.

Le monastère fut peuplé par une vingtaine de moines bénédictins venus de Saint-Cybard d'Angoulême avec à leur tête un premier abbé appelé Aymard⁷. Il est à noter que les relations avec l'abbaye Saint-Cybard, et indirectement, avec le prieuré que celle-ci possédait à Jarnac, ne sont jamais très clairement abordées dans les textes, mais on les devine toujours en filigrane, et ce jusqu'au XVI^e siècle, lorsque l'abbé de Bassac est aussi prieur de Jarnac⁸.

Une église placée sous les vocables de Notre-Dame, de saint Etienne et des saints Pierre et Paul, fut donc consacrée par les évêques Islon de Saintes et Grimoard d'Angoulême⁹. Les deux fondateurs se firent inhumer ensemble dans l'église abbatiale après leur mort, et leur épitaphe - reproduite au XVII^e siècle - conserve leur souvenir¹⁰. Celle-ci indique d'ailleurs la date de 1009 pour la fondation.

Fig. 7

Sur les premiers abbés et la vie du monastère au cours des premiers siècles de son histoire, nous avons quelques informations, mais l'église n'y apparaît jamais¹¹. L'abbaye perdit son indépendance dès 1095, par mesure disciplinaire, si l'on en croit les textes, puisque c'est le pape Urbain II lui-même qui demanda à Asculfe, abbé de Saint-Jean-d'Angély¹², de venir rétablir l'ordre dans le monastère et de le prendre sous sa tutelle. Cela fit entrer Bassac dans les rangs des établissements réformés par Cluny. Ce ne fut qu'au XIII^e siècle, en 1246, après plusieurs tentatives infructueuses, qu'un abbé, dont le nom n'est pas connu, réussit à obtenir le rétablissement de l'indépendance de son abbaye par un décret du légat d'Innocent IV, Pierre de Barro¹³.

⁷ *Gallia Christiana, Ibid.*, col. 1109.

⁸ DENYSE (Abbé J.), *Ibid.*, p. 25-27.

⁹ *Gallia Christiana, Ibid.*

¹⁰ FAVREAU (R.) et MICHAUD (J.), *Corpus des inscriptions de la France médiévale, 1, Poitou-Charentes, 3, Charente, Charente-Maritime, Deux-Sèvres*, LABANDE (E.-R.) (dir.), Université de Poitiers, 1977, p. 19-20. Le texte en est le suivant : HIC IACENT NOBILES PERSONNAE WARDRADUS COMES IARNACENSIS ET REXENDIS EIUS UXOR QUI CIRCA ANNO DOMINI MIX HOC BASSACENCE MONASTERIUM EREXERUNT.

¹¹ *Gallia Christiana, Ibid.*

¹² *Idem.*

¹³ DENYSE (Abbé J.), *Ibid.*, p. 18.

Peu avant, entre la fin du XII^e et les premières décennies du XIII^e siècle, l'abbaye avait fait l'objet d'importants travaux, qui ont abouti à la transformation de l'église par la reconstruction du chevet et de la façade occidentale et par le lancement de quatre grandes croisées d'ogives qui nécessitèrent de sérieuses reprises des murs gouttereaux. Ces travaux, illustrés par l'architecture encore en place, ne sont cependant évoqués par aucune source, ce qui a quelquefois laissé se développer l'idée d'un chantier postérieur à 1246¹⁴, idée qui a été réfutée par les auteurs les plus récents¹⁵.

Un siècle après le retour à l'indépendance, en 1347, alors que la guerre de Cent Ans faisait rage dans la région et que le comte de Derby s'adonnait au pillage, l'abbaye était déclarée « dévastée, brûlée et détruite, ainsi que son église »¹⁶. Ses revenus, très amenuisés, furent encore réduits en 1371¹⁷. Pourtant, en 1382, c'est à Bassac que les moines de Saint-Jean-d'Angély vinrent trouver refuge¹⁸. A nouveau en 1434, sous l'abbatit de Pierre Géraud d'Ancqueville, le bourg et l'abbaye furent entièrement dévastés, l'église subissant là, semble-il, le pillage le plus terrible depuis le début du conflit¹⁹. Il fallut attendre l'abbatit d'Henri de Courbon, en 1451, pour que soit entreprise la restauration complète du sanctuaire, que l'on fortifia, et des bâtiments monastiques²⁰.

Les guerres de Religion furent une nouvelle épreuve, marquée par une vague de destruction aussi importante que celle du XV^e siècle. Déjà saccagée en 1562 par les protestants²¹, l'église fut criblée de projectiles en 1569, lors de la fameuse bataille de Jarnac, Coligny et ses troupes s'étant barricadés dans Bassac²².

¹⁴ DENYSE (Abbé J.), *Ibid.*, p. 18 ; DARAS (C.), « Bassac », dans *Dictionnaire des église de France, IIIc. Poitou, Saintonge, Angoumois*, Paris, 1967, p. 20.

¹⁵ Mises au point chronologiques : DUBOURG-NOVES (P.), *Abbaye de Bassac*, Lyon/Bassac, s.d., non paginé, et BLOMME (Y.), *Ibid.*, p. 98, qui attribue ces travaux à l'abbé Guillaume, mort en 1219.

¹⁶ Ces épisodes ne sont pas rapportés par l'abbé Denyse. Voir DENIFLE (H.), *La désolation des églises, monastères et hôpitaux en France pendant la guerre de Cent Ans*, t. II, Paris, 1899, p. 77, et n. 1 et 2 et p. 651.

¹⁷ *Ibid.*, p. 77, n. 2.

¹⁸ *Ibid.*, p. 651.

¹⁹ DENYSE (Abbé J.), *Ibid.*, p. 24-25.

²⁰ *Ibid.*, p. 26-27.

²¹ *Ibid.*, p. 35 ; « l'église fut en partie ruinée, une portion de ses voûtes s'écroula ... »

²² *Ibid.*, p. 36-39.

Le XVII^e et le début du XVIII^e siècle furent une longue période de travaux, les premières initiatives des années 1630²³ ne se trouvant concrétisées qu'après le rattachement du monastère à la réforme mauriste en 1666²⁴. Le grand retable fut livré en 1730, marquant ainsi la fin des travaux. L'église échappa à la tourmente révolutionnaire après le départ des moines, mais les bâtiments monastiques tombèrent entre des mains privées²⁵, ce qui entraîna notamment la démolition des galeries du cloître en 1820.

Au cours du XIX^e siècle, plusieurs interventions furent effectuées sur l'ancienne abbatale, mais c'est à la suite d'un legs important en 1871, que l'architecte diocésain Édouard Warin conduisit les travaux d'une restauration complète, qui a donné à l'église sa physionomie actuelle. Cette longue campagne, commencée en 1874, se prolongea d'abord jusqu'en 1880²⁶, année du classement d. l'édifice au titre des Monuments historiques. De 1884 à 1887, les interventions se concentrèrent sur le clocher et la façade, que Ballu fit rejointoyer dans les premières années du XX^e siècle. De nouvelles campagnes de travaux furent menées dans les dernières décennies, mais qui touchèrent essentiellement les bâtiments monastiques²⁷.

Analyse architecturale

De l'église gothique aux aménagements modernes

Aujourd'hui, l'ancienne abbatale forme un grand rectangle de 45 m de long divisé en quatre travées voûtées d'ogives à liernes. Au nord, contre la partie la plus orientale de la troisième travée, s'appuie un clocher de plan carré dont la base correspond à une sorte de bras de transept de l'église primitive. Les trois niveaux de la tour du XII^e siècle sont surmontés de deux étages déjà gothiques et d'une flèche conique du XIII^e siècle - une des plus belles de la région. Une chapelle gothique s'ouvre à l'est de ce clocher, parallèlement à la travée orientale de l'église. La chapelle Notre-Dame, édiflée au XIII^e siècle à l'emplacement de l'absidiole romane disparue, fut prolongée par une travée flamboyante élevée sur

Fig. 1

²³ Le 15 septembre 1635, un procès-verbal établit l'état des lieux et les réparations à effectuer. Cité par BLOMME (Y.), *Ibid.*, p. 93-94 et RIOU (Y.-J.), *Ibid.*, p. 99.

²⁴ DENYSE (Abbé J.), *Ibid.*, p. 49.

²⁵ *Ibid.*, p. 59.

²⁶ Pour tous ces travaux : AD Charente, O/416 et T/40 ; plusieurs devis de Warin, mandats de paiement, récapitulatifs de travaux. Voir aussi Paris, Médiathèque du Patrimoine, 81/16/37/61 et Poitiers, DRAC, Centre de documentation des Monuments historiques, dossier Bassac.

²⁷ *Ibid.*

une crypte, en 1476²⁸. Au sud, les bâtiments monastiques, d'origine médiévale mais très remaniés à l'époque moderne, se referment autour de l'ancien cloître en s'appuyant contre l'église. L'aile orientale a intégré, lors des remaniement modernes, une chapelle gothique de plan rectangulaire, qui flanquait le chœur de l'église et qui a elle-même remplacé ce que l'on peut considérer comme un bras sud de transept roman.

La façade occidentale, très homogène, témoigne d'une phase de reconstruction qui peut être située dans le premier tiers du XIII^e siècle, c'est-à-dire, comme nous l'avons évoqué plus haut, peu avant le retour à l'indépendance du monastère. Son élévation est encore marquée par la tradition romane, ce qui n'est pas exceptionnel dans la région, même à une date aussi avancée²⁹. Elle se caractérise par son élancement, qu'accentue la présence, à chaque extrémité, de deux puissants contreforts, surmontés d'échauguettes. Le portail en plein cintre, dont la voussure intérieure est polylobée, est encadré par d'étroites arcades aveugles. A l'étage, deux séries de deux hautes arcades encadrent une fenêtre tout aussi élancée. Le haut pignon masque une galerie reliant les deux archères, galerie qui se prolonge sur le mur gouttereau. Même si ce dispositif défensif est plutôt à situer à la fin du Moyen Age, voire au XVI^e ou au XVII^e siècle³⁰, il semble que l'escalier intégré au contrefort nord ait été conçu dès le XIII^e siècle, tout comme celui situé plus loin, contre le mur nord, probablement pour desservir le comble³¹.

Fig. 5

L'église gothique fut construite en reprenant les dimensions - au moins dans la largeur - et en conservant une partie des murs de l'édifice roman préexistant, à l'exception de la probable abside, que l'on remplaça par un chevet plat. En effet, on retrouve aux angles orientaux du grand rectangle les mêmes puissants contreforts qu'à l'ouest. Un premier type de percement du chevet - sans doute un triplet surmonté d'une ouverture en demi-lune, dont il subsiste la trace - s'est vu modifié au XV^e siècle par l'ouverture d'une grande baie en tiers-point aux remplages flamboyants comparables à ceux de la fenêtre de la chapelle nord-est. Des quatre grandes croisées d'ogives de type angevin qui couvrent

Fig. 10

²⁸ DENYSE (Abbé J.), *Ibid.*, p. 28.

²⁹ BLOMME (Y.), *Ibid.*, p. 97.

³⁰ Outre le type d'archères déjà conçu pour le tir des armes à feu, on observe que la moulure en quart de rond qui souligne les deux échauguettes se retrouve au-dessus du mur à droite du portail près de la galerie qui mène au cloître. Or le contexte général de cet ensemble renvoie plutôt aux reconstructions liées aux guerres de Religions.

³¹ Un tel escalier a également été aménagé contre le flanc nord de la nef de Jarnac, sans doute au début du XIII^e siècle. Cf. : notice « Jarnac ».

l'église, les deux plus occidentales ont été remontées au XVII^e siècle³² et l'ensemble fut lourdement restauré lors des travaux du XIX^e siècle, conférant à l'intérieur de l'édifice une sècheresse que l'on peut regretter. Les changements de pierres - sans doute effectués à l'identique, mais mal documentés - et l'adjonction d'une couche de plâtre extrêmement couvrante rendent difficile toute analyse des élévations.

A la recherche de l'église du XI^e siècle

Une grande nef

Sous ses apparences gothiques, l'abbatiale Saint-Etienne figure donc parmi les exemples les plus intéressants de l'architecture du début du XI^e siècle en Saintonge. On peut évidemment déplorer qu'à l'intérieur, presque toutes les traces de la construction primitive aient été effacées, ou du moins occultées par un enduit de plâtre. Toutefois, l'enfeu qui abritait le tombeau de Gardrat et de Rixendis a été conservé dans le mur méridional, même si l'inscription funéraire a été refaite au moment de l'arrivée des mauristes, en 1667³³. Fort heureusement, et cela est d'une importance archéologique de premier ordre, les élévations extérieures des murs gouttereaux ont conservé une grande partie de leur parement de moellons. Cela est particulièrement visible dans le cloître, sur le flanc sud, plus accessible. On y aperçoit encore la trace d'une ancienne fenêtre en plein cintre partiellement occultée lors du percement de la baie gothique de la seconde travée, ce qui permet d'extrapoler sans trop de risque ses caractéristiques à l'ensemble des ouvertures primitives. Leurs arcs étaient formés de claveaux étroits et leurs jambages étaient renforcés par un chaînage en pierres de taille disposées en harpes. Les moellons, aujourd'hui noyés sous un enduit récent, ne laissent apparaître que leurs têtes, mais on distingue très nettement les pans de ce mur primitif, dans toute son élévation.

Les reprises gothiques s'identifient sans équivoque, et en particulier la surélévation du mur au-dessus d'une ligne horizontale bien nette qui devait correspondre à la hauteur du mur du XI^e siècle. Les fenêtres gothiques ont, semble-t-il, été percées à peu près aux emplacements des fenêtres primitives, avec seulement un léger décalage. Si les remaniements du XIII^e siècle ont conduit à la construction de nouveaux contreforts, selon un rythme très régulier

Fig. 7

Fig. 8

Fig. 9

Fig. 8

³² La clé de voûte de la travée occidentale porte la date de 1688 ; voir aussi BLOMME (Y.), *Ibid.*, p. 96

³³ FAVREAU (R.) et MICHAUD (J.), *Ibid.*

induit par les travées voûtées d'ogives, les décalages ont permis de conserver certains contreforts d'un module plus réduit et d'une hauteur moindre que ceux de l'époque gothique. L'un est en place dans le cloître, sur la seconde travée ; il est parfaitement appareillé et son couronnement en glacis s'arrête à une quarantaine de centimètres du sommet du mur en moellon. Deux autres contreforts de ce type sont conservés sur le flanc nord³⁴. L'un d'eux est exactement en face de celui du cloître, et il nous indique avec le second, situé plus à l'ouest, la largeur d'une travée primitive. Il est intéressant de constater en outre la présence à l'intérieur, de deux contreforts de même type et de même section, bien que moins élevés. L'un, au nord, est situé exactement au droit du plus occidental de ceux observés à l'extérieur, l'autre lui faisant exactement face. En leur état actuel, il est difficile de donner un explication de la présence de ces deux éléments, qui ont manifestement connu une restauration aussi sèche que tout le reste de l'élévation intérieure.

Dans l'ensemble, si l'on excepte les contreforts, la nef de Bassac se rapproche sensiblement de celle de l'église Saint-Pierre de Jarnac, tant par la structure de ses murs et de ses ouvertures que par ses dimensions. Celles-ci sont en effet à peu près du même ordre que celles de la nef de Jarnac, avec une largeur de près de 10 m et une longueur de plus de 30 m, si nous admettons, comme tous les auteurs qui s'y sont intéressés, que la nef actuelle est aussi longue que la nef romane. En effet, la travée occidentale, occultée par le bâtiment monastique au sud, ne se prête pas facilement à l'analyse. On ne peut donc exclure totalement l'hypothèse que l'on ait pu prolonger la nef primitive à cette occasion. Mais, le faisceau de concordances déjà rassemblées nous incite à considérer que les proportions actuelles sont bel et bien celles du XI^e siècle. Reste l'épaisseur des murs : environ 1, 10 m, ce qui est supérieur aux formats traditionnels des murs du XI^e siècle qui se limitent en général entre 0, 70 et 0, 90 m.

Fig. 1
Fig. 10

³⁴ Seul le plus oriental est visible aujourd'hui, par-dessus le toit d'un chais qui s'appuie contre la nef. Le second n'apparaît que sur le plan anonyme (peut-être dû à E. Warin) de 1883 conservé à la Médiathèque du Patrimoine. Or dans ce même fonds existe un dessin de l'élévation nord effectué par Paul Abadie en 1844, a priori avant que ne soit construit le bâtiment annexe qui masque aujourd'hui la partie inférieure ; et sur ce dessin il n'y a qu'un seul de ces deux contreforts, celui encore visible aujourd'hui. Sans doute est-il permis de faire confiance à l'auteur du plan de 1883 plutôt qu'à Abadie, dont le plan et les dessins ne sont pas, dans ce cas précis, d'une extrême justesse. Il est possible que l'amorce de ce contrefort existait ou existe encore à la base du mur. Cf. : Paris, Médiathèque du Patrimoine, plans et photographies « Bassac ».

Un « transept bas » ?

Le plan primitif de l'église, dont tout porte à croire qu'il s'agit de celle consacrée par Grimoard et Islon, formait donc une croix latine. Les bras en étaient dessinés par deux appendices symétriques peu importants, implantés dans ce qui correspond aujourd'hui à la partie orientale de la troisième travée. Nous savons qu'à l'est de ces petits bras s'ouvraient des absidioles en hémicycle. Des fouilles entreprises en 1973, lors de la restauration des bâtiments abbatiaux³⁵, ont permis d'observer la présence, sous l'extrémité nord de l'aile orientale du cloître, des fondations du réduit carré, auxquelles s'était superposée au XIII^e siècle la travée occidentale de la chapelle Saint-Benoît, elle-même remplacée par la cage d'escalier installée par les mauristes au XVII^e siècle. Mais c'est surtout l'aménagement d'une salle de réunion au rez-de-chaussée, à l'est de l'escalier, qui permit de découvrir les fondations de l'ancienne absidiole s'ouvrant sur ce réduit. De l'autre côté de la nef, l'actuelle base du clocher correspond à l'ancien appendice septentrional, dont l'absidiole a disparu lors de l'adjonction de la chapelle gothique. Mais nous possédons suffisamment d'éléments pour restituer une partie importante du plan de l'édifice.

La notion traditionnelle de transept n'apparaît pas appropriée pour définir ces deux réduits, dans la mesure où ils ont des dimensions en plan sans rapport avec les proportions de la nef. On observe encore aujourd'hui, au-dessus des stalles baroques du chœur des moines, la présence, heureusement soulignée lors du replâtrage des murs au XIX^e siècle, des anciens arcs qui reliaient la nef aux deux espaces adjacents. Au sud est conservé un modeste fragment d'imposte ornée d'un décor d'arceaux très sommaire. La comparaison entre celui du nord, dont le revers est encore visible sous le clocher, et son vis-à-vis, ne laisse subsister aucun doute quant à leur authenticité. Actuellement les liaisons sont assurées par de simples portes, et les plans anciens, notamment ceux du XVII^e siècle³⁶, indiquent déjà un passage assez étroit, tant au nord qu'au sud, ce qui signifie sans doute que les arcs étaient déjà rétrécis à cette époque. Bien entendu, la hauteur de ces anciens arcs, nettement inférieure au niveau des fenêtres de la nef, n'indique pas forcément la hauteur du volume de ces annexes,

Fig. 11

Fig. 15

³⁵ Les témoignages documentaires concernant ces découvertes inopinées sont quasi inexistantes. Aucun rapport de fouille n'a été consigné, et aucun relevé n'a été effectué. Seules les informations orales ainsi que deux photographies prises à l'époque permettent d'en conserver la mémoire. L'une de ces photos a été publiée par Pierre Dubourg-Novès dans la brochure de présentation de l'abbaye. DUBOURG-NOVÈS (P.), *Abbaye de Bassac*, Lyon/Bassac, s.d., non paginé.

³⁶ Voir notamment le plan daté de 1641 par l'abbé Denyse (Arch. Nat., NIII, Charente 3¹), publié par Yves Blomme. Cf. : BLOMME (Y.), *Ibid.*, p. 94, fig. 1.

et le fait est que celui qui existe encore semble avoir été assez élevé. Mais dans tous les cas, la relation de ces constructions avec la nef relevait davantage de la juxtaposition, assortie d'un cloisonnement nettement marqué. La liaison était assurée par de simples passages en plein cintre aux dimensions assez réduites et dans tous les cas plus bas que les volumes reliés. Cela exclut une réelle articulation structurée.

Enfin, dans la mesure où la largeur de ces constructions latérales est bien moindre que celle de la nef, nous en arrivons à une définition qui se rapproche de celle des transepts bas, telle qu'elle fut appliquée à certaines églises ottoniennes³⁷. En revanche, rien ne nous permet d'envisager la présence d'un cloisonnement perpendiculaire à la nef comme celui que l'on connaît à Saint-Généroux en Poitou, où se retrouvent aussi des appendices latéraux formant un transept bas.

Toutefois, une autre question vient recouper celle du transept : le bras sud ayant disparu, seul le volume du bras nord peut nous renseigner sur la hauteur initiale de ces annexes latérales. Or, la présence du clocher, et la question de ses origines rendent le problème plus délicat. Une analyse plus détaillée de cet ultime témoin s'avère indispensable.

La question du clocher

Le fait même que l'on ait élevé le clocher sur le « bras » nord au XII^e siècle indique une absence de structuration véritable de la croisée qui aurait été susceptible de porter une tour. Il est donc probable que l'on ait renoncé, au moment de l'édification de ce clocher monumental, à remanier trop lourdement la partie orientale de l'édifice pour se contenter de renforcer un volume latéral, sur lequel une intervention était plus facile. Cependant, une autre hypothèse trouve ici naturellement sa place : le clocher du XII^e siècle n'aurait-il pas tout simplement remplacé une première tour déjà établie sur le bras nord dès le XI^e siècle, comme cela est également envisageable à Jarnac ? C'est en tout cas la proposition de Pierre Dubourg-Noves³⁸, et elle mérite que l'on s'y arrête.

Actuellement, le réduit qui correspond au bras nord forme le rez-de-chaussée du clocher du XII^e-XIII^e siècle. A l'intérieur comme à l'extérieur, la partie ancienne se distingue sans difficulté : elle est aujourd'hui couverte d'un enduit qui masque son parement de moellons, alors qu'au-dessus règne la pierre de

Fig. 12

Fig. 4 et 5

³⁷ GRODECKI (L.), « Le " Transept bas ", dans le premier art roman et le problème de Cluny », dans *A Cluny, Congrès scientifique, 9-11 juillet 1949*, Dijon, 1950, p. 265-269.

³⁸ DUBOURG-NOVES, *Ibid.*

taille. Au dehors, on voit bien la séparation entre les deux parties, qui est accentuée par un léger rétrécissement rattrapé par un talus. Cette césure est située à hauteur des arcs des baies de la nef gothique : nous savons par ailleurs, grâce aux observations effectuées sur le côté sud, que les fenêtres primitives s'ouvraient à la même hauteur, soit très haut dans le mur roman. Outre la chapelle gothique, des bâtiments annexes sont venus s'appuyer tout autour du clocher, masquant partiellement les élévations du XI^e siècle, mais n'empêchant pas de constater l'absence de contreforts, et le simple renforcement des angles par des pierres de taille.

Fig. 5

A l'intérieur, la structure a été renforcée, comme à Jarnac, par l'introduction dans les angles de puissants piliers carrés flanqués de colonnes. Ces supports soutiennent les pendentifs d'une coupole dont la calotte est percée d'un passage de cloches. Le décor sculpté des chapiteaux et le profil des bases accusent une date avancée - sans doute postérieure à 1150 - qui permet de confirmer le rapprochement avec Jarnac. Mais on songe aussi à la base du clocher de Saint-Léger de Cognac ou à la croisée du transept de Bouteville.

Fig. 6

Le mur oriental a conservé juste au-dessus du passage vers la chapelle Notre-Dame la trace de l'arc qui devait ouvrir sur l'absidiole primitive. Cet arc est à la même hauteur que celui qui s'ouvrirait vers la nef, et qui s'inscrit en surépaisseur dans le mur sud du réduit. Grâce à cette surépaisseur est encore conservé, derrière le pilier sud-ouest établi au XII^e siècle, un segment de ce qui devait être l'imposte occidentale de ce passage. Sur son chanfrein, on distingue un décor sculpté où l'on devine un motif d'arcature dessiné en faible relief par trois bandes parallèles que séparent de simples rainures.

Fig. 14

Trois fenêtres, désormais toutes aveugles, éclairaient autrefois cet espace ; l'une au nord, est située à mi-hauteur sous l'arc du XII^e siècle portant les pendentifs et les deux autres sont placées plus haut, juste sous les arcs perpendiculaires, et se font face à l'est et à l'ouest. De leur position on peut déduire d'emblée que la baie orientale s'ouvrait au-dessus du toit de l'absidiole romane et qu'elle a été bouchée au moment de la construction des voûtes de la chapelle Notre-Dame. La fenêtre nord est la plus large, même si son ouverture est à peine plus grande que celles des deux autres; des colonnettes assez trapues, dotées de chapiteaux à décor végétal et à tailloirs moulurés, occupent ses angles rentrants en amortissement de son très large ébrasement. Les deux fenêtres hautes sont légèrement plus réduites, mais elles ont surtout un ébrasement intérieur moins prononcé. Le traitement de leurs arrière-voissures à claveaux étroits est comparable à celui de la troisième baie mais leurs jambages

Fig. 14

sont dépourvus de colonnettes et simplement renforcés par des blocs de moyen appareil en harpe.

Il semble que la fenêtre nord soit à attribuer à un remaniement postérieur à la première construction, et donc aux deux autres ouvertures. L'introduction des colonnettes est en soi un phénomène suffisamment isolé sur des fenêtres archaïques ouvertes dans des murs en moellons pour éveiller l'attention. D'autre part, la sculpture des deux chapiteaux se rapproche davantage des formules végétales les plus élaborées de la fin du XI^e ou du début du XII^e siècle. Ce point, qui n'a pas de grande incidence sur notre analyse présente, méritera de trouver sa place dans une approche plus large des questions liées au décor sculpté dans la synthèse de notre étude. En revanche, rien ne nous interdit de concevoir les deux fenêtres hautes comme étant contemporaines de la première construction, puisqu'elles sont semblables à de nombreux autres exemples rencontrés sur des édifices du XI^e siècle, et probablement identiques à celles qui s'ouvraient sur la nef.

Fig. 13

Pour en revenir à la question qui nous occupe ici, à savoir si un clocher se dressait à cet emplacement dans le contexte de la première église, nous devons admettre que les preuves d'une telle assertion nous font autant défaut à Bassac qu'à Jarnac. Les deux fenêtres qui éclairaient ce volume à l'est, au-dessus de l'absidiole, et à l'ouest, ne sont pas placées suffisamment haut pour justifier de la présence d'une tour. En effet, elles nous indiquent que cette construction était sans doute presque aussi haute que la nef – mais pas nécessairement – et qu'elle ne devait pas être voûtée. Nous ne pouvons aller plus loin. En outre, l'épaisseur des murs primitifs n'est pas plus grande que sur la nef.

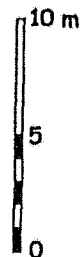
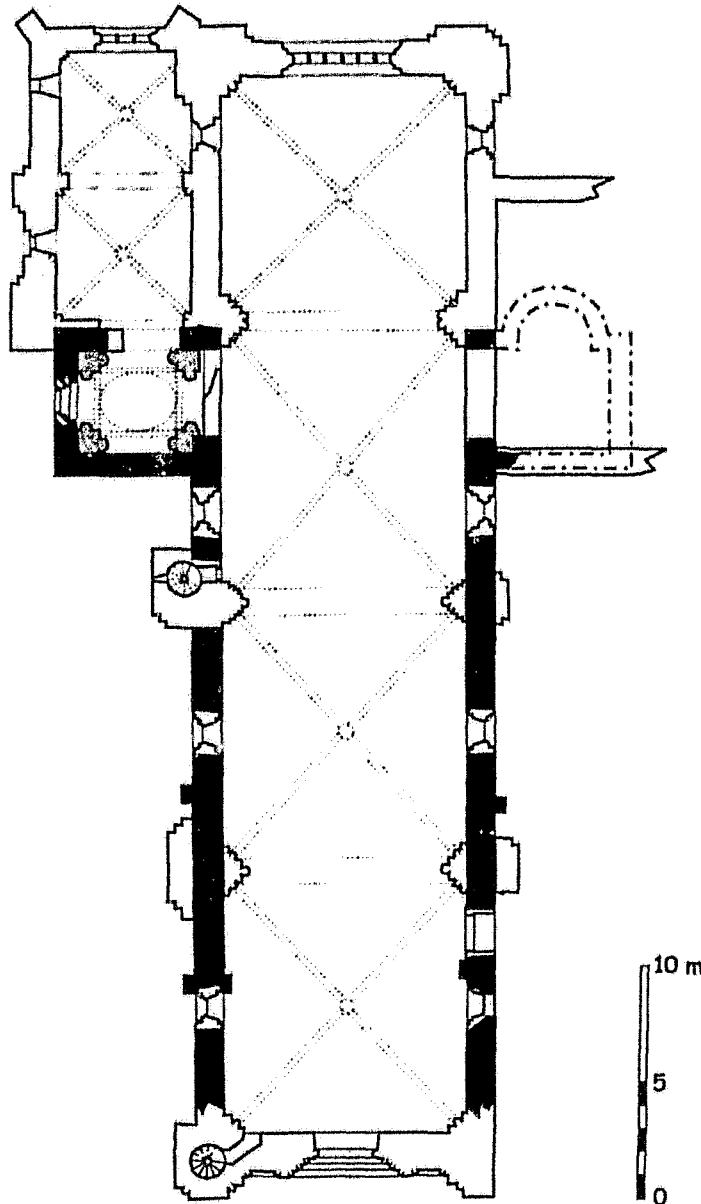
En définitive, si l'hypothèse d'un véritable « transept bas » est quelque peu confortée par la hauteur probable des annexes latérales formant transept, il n'en serait pas moins difficile d'affirmer qu'un clocher du XI^e siècle a pu précéder la tour romane et gothique.

Le chevet disparu

La question du chevet demeure en suspens, comme à Jarnac. Apparemment, le chœur comprenait une partie droite dans le prolongement de la nef, dont il conservait la largeur au-delà des deux chapelles formant transept. Nous ne sommes donc pas loin, semble-t-il, du plan qui se dessine à Saint-Pierre de Jarnac, et dans des proportions relativement proches. Mais ce chevet était-il plat, ou possédait-il une abside en hémicycle ? Y avait-il un rétrécissement, ou l'abside se greffait-elle directement sur l'extrémité des murs de la nef ? Comme à Jarnac, aucune réponse archéologique n'a été apportée à ce jour, même si la

plupart des auteurs sont d'accord pour proposer une abside - ce en quoi nous sommes effectivement prêt à les suivre sur un plan purement spéculatif - mais sans aucune preuve avérée. Comme à Jarnac encore, en tout cas, la tentation est forte de proposer un schéma proche de celui qui a été identifié sur le site de l'abbaye de Saint-Cybard, c'est-à-dire une abside large, venant prolonger sans interruption les deux murs gouttereaux³⁹.

³⁹ C'est là la proposition, illustrée par un plan de restitution, que fait Pierre Dubourg-Novès; DUBOURG-NOVÈS, *Ibid.*



- Début du XI^e siècle
- Fin du XI^e siècle
- XII^e siècle
- Postérieur (XIII^e - XV^e - XVII^e - XIX^e s.)
- Restitution

Bassac
Abbatiale Saint-Étienne
 C.Gensbeitel d'après MH Anonyme

Fig. 2 :
Bassac.
Hypothèse
de restitution du plan
initial.
(P. Dubourg-Novès)

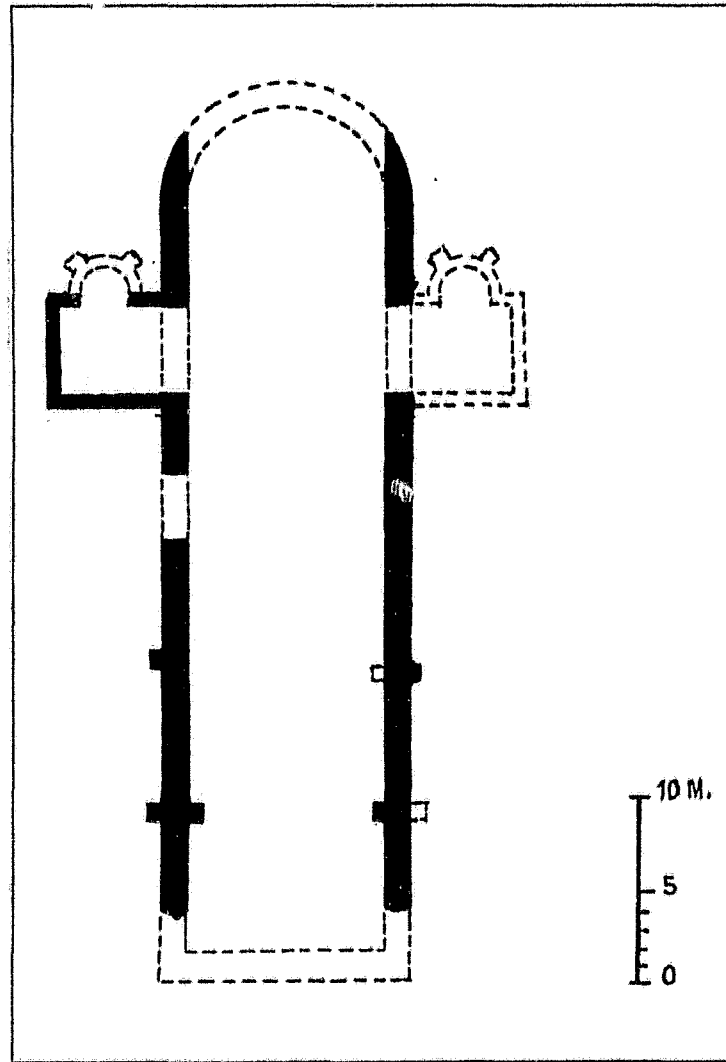
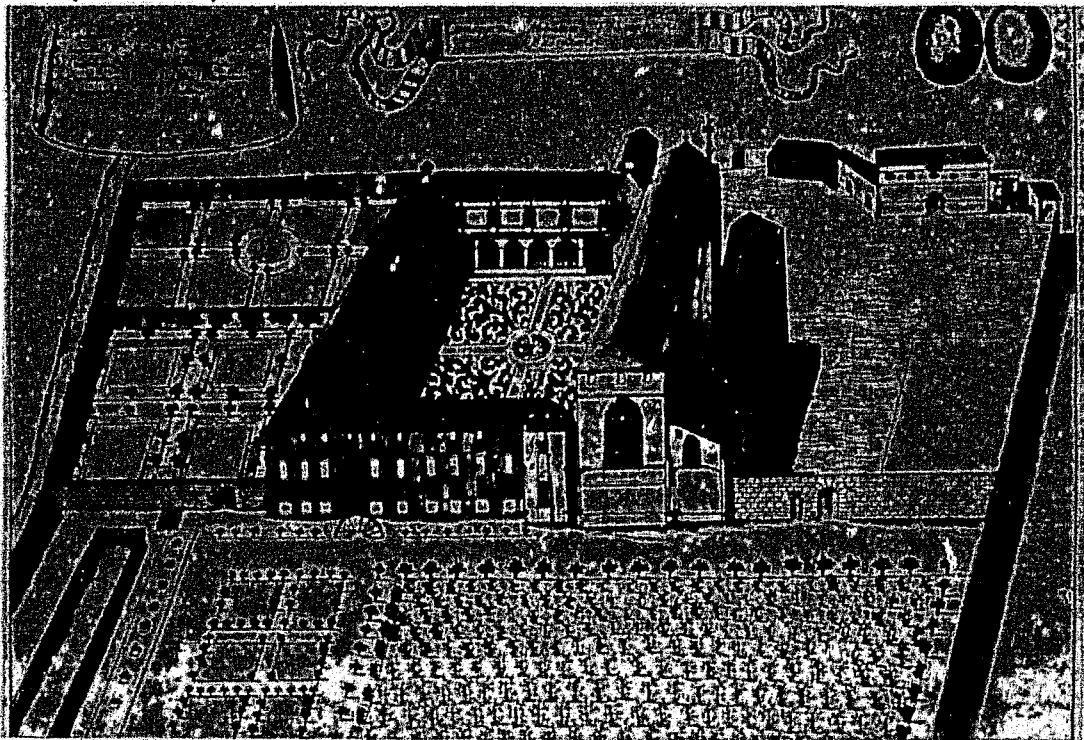


Fig. 3 :
Bassac.
Vue cavalière de
l'abbaye depuis l'est
au XVII^e siècle.
(*Monasticon*)



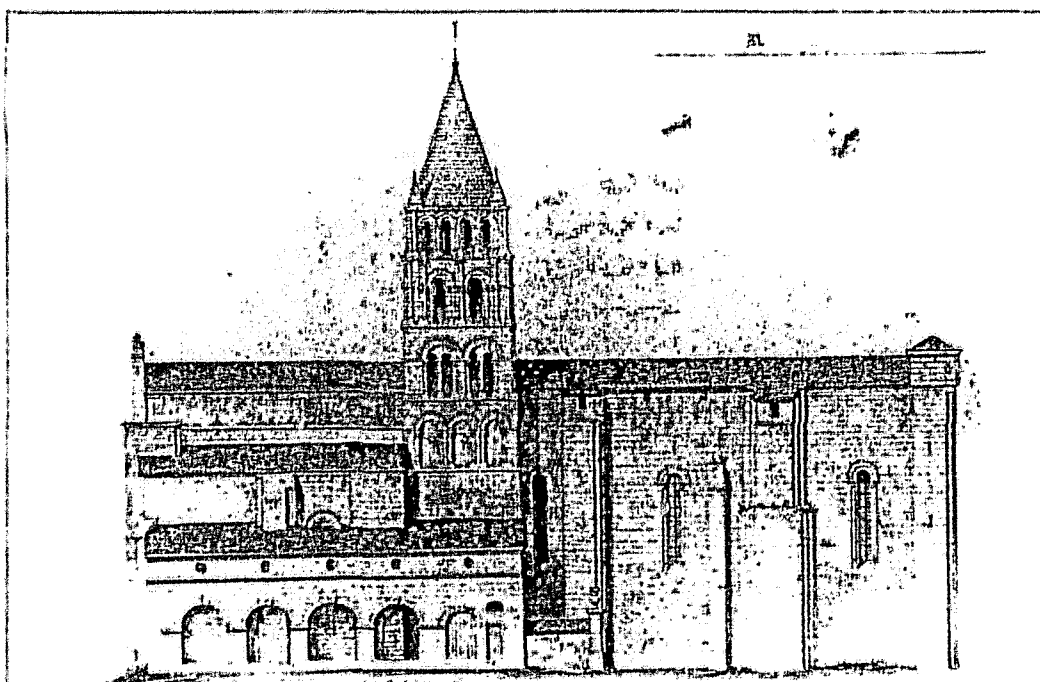


Fig. 4 :
 Bassac.
 Elévation nord en 1844.
 (Paul Abadie, coll. part.,
 cliché Inventaire,
 85.16.034 X)

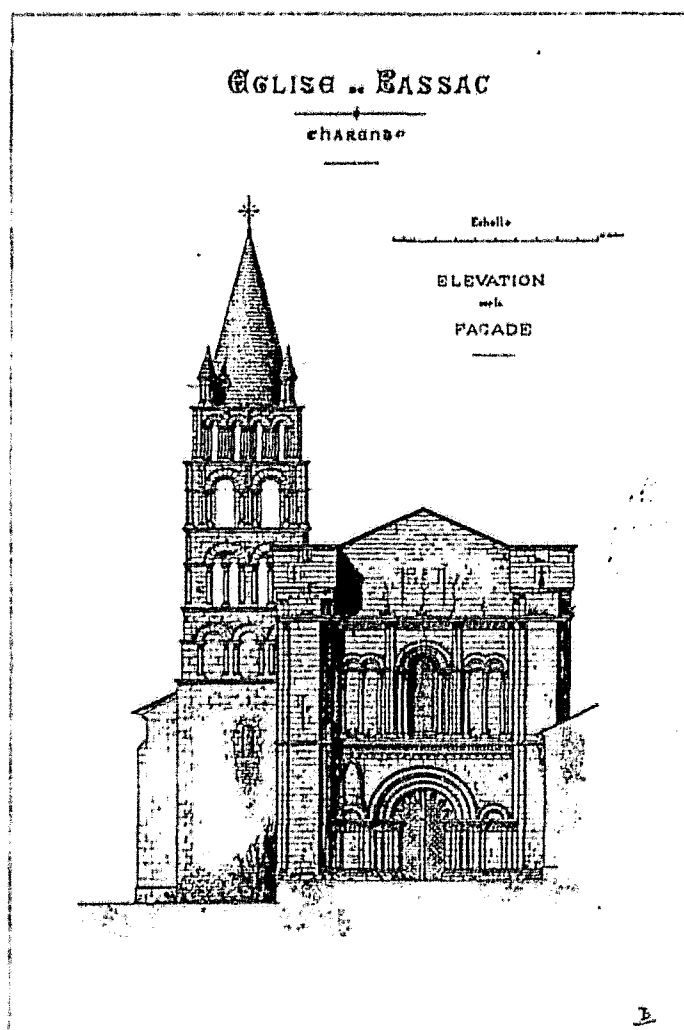


Fig. 5 :
 Bassac.
 Elévation ouest en 1883.
 (MH, Anonyme., cliché
 Inventaire, 86.16.601 P)

Fig. 6 :
 Bassac.
 Coupe sur le clocher
 en 1883.
 (MH, Anonyme., cliché
 Inventaire, 86.16.602 P)

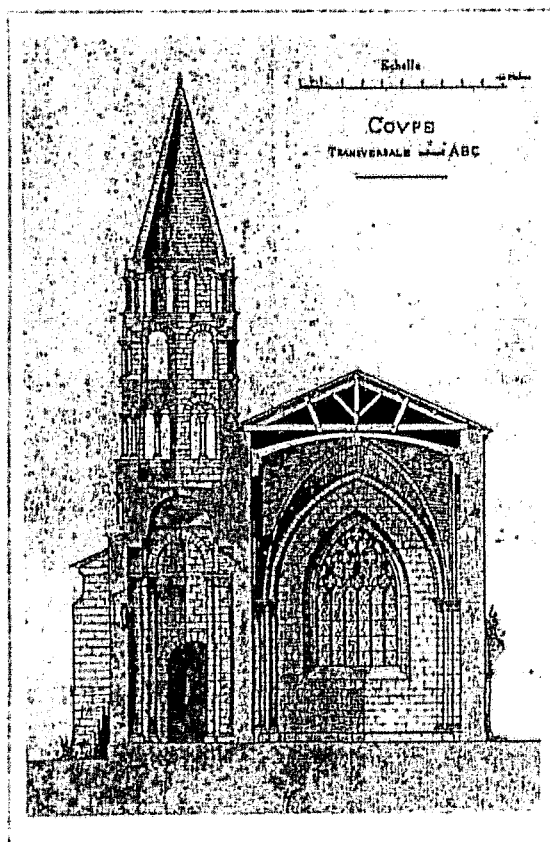


Fig. 7 :
 Bassac.
 Enfeu et épitaphe des
 fondateurs. Mur sud de
 la nef.





Fig. 8 :
Bassac.
Elévation sud de la nef.

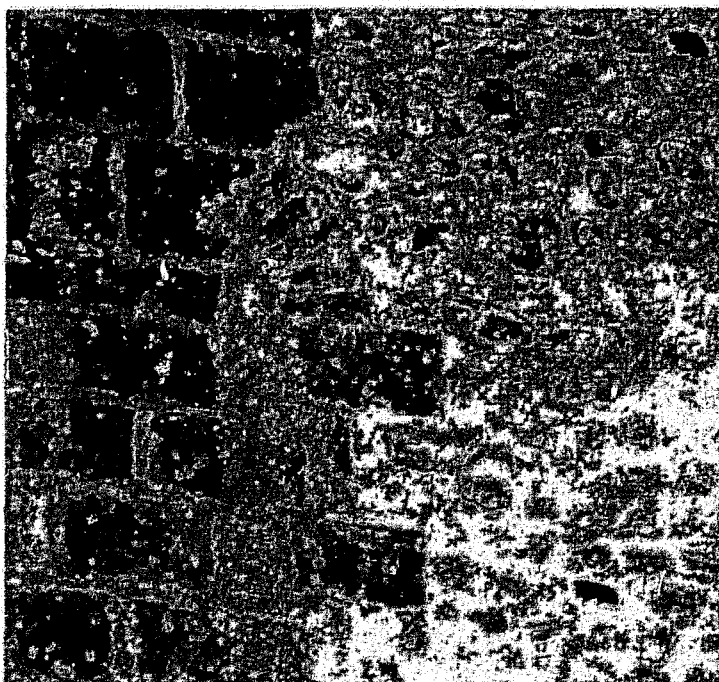


Fig. 9 :
Bassac.
Trace de fenêtre
du XI^e siècle.

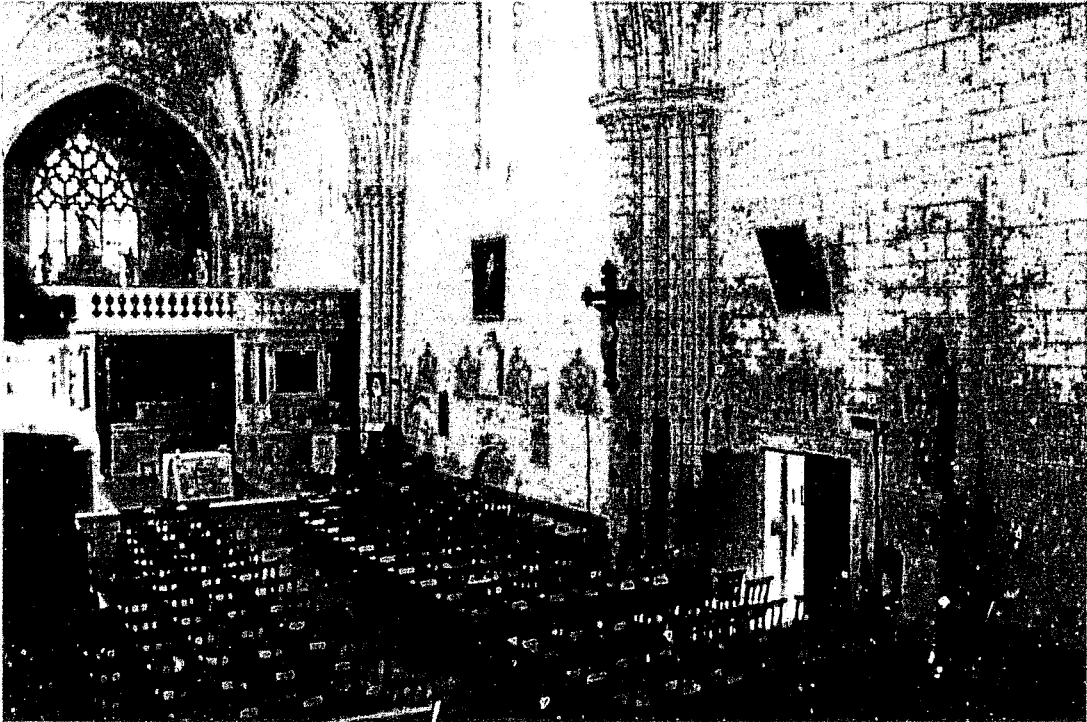


Fig. 10 :
Bassac.
Vue intérieure depuis
l'ouest.

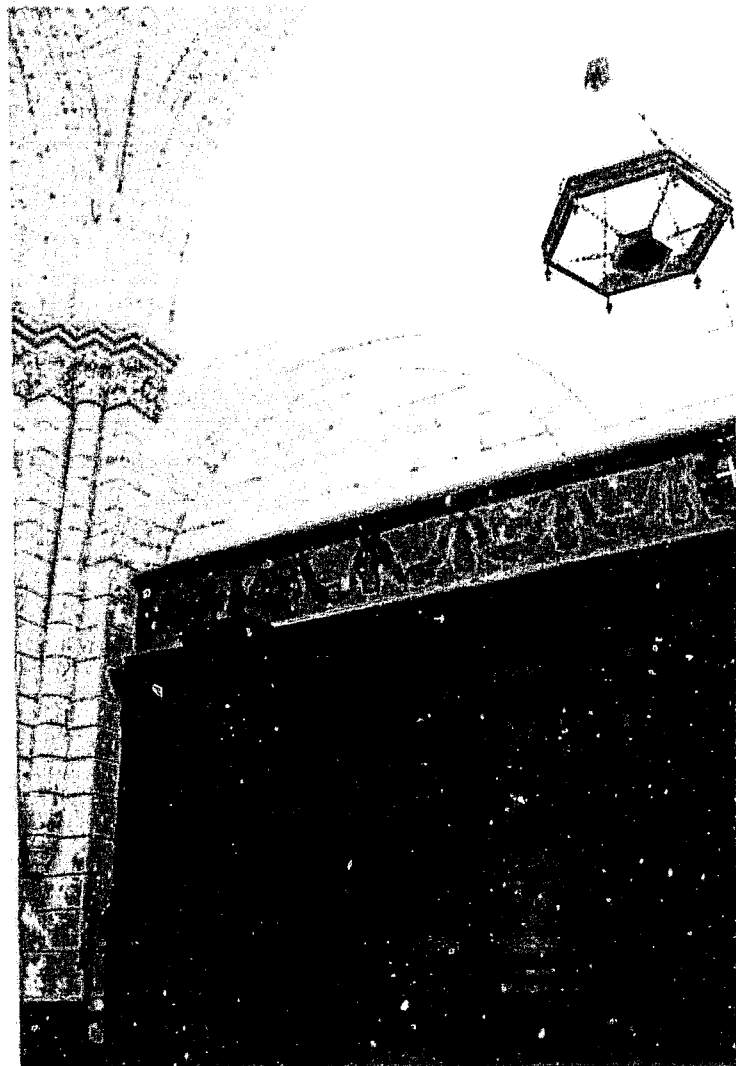


Fig. 11 :
Bassac.
Trace de l'arc du
bras sud du transept.

Fig. 12 :
Bassac.
Rez-de-chaussée
du clocher.
Fenêtre nord.



Fig. 13 :
Bassac.
Rez-de-chaussée
du clocher.
Chapiteau de la
fenêtre nord

Fig. 14 :
Bassac.
Rez-de-chaussée
du clocher.
Fenêtre nord.

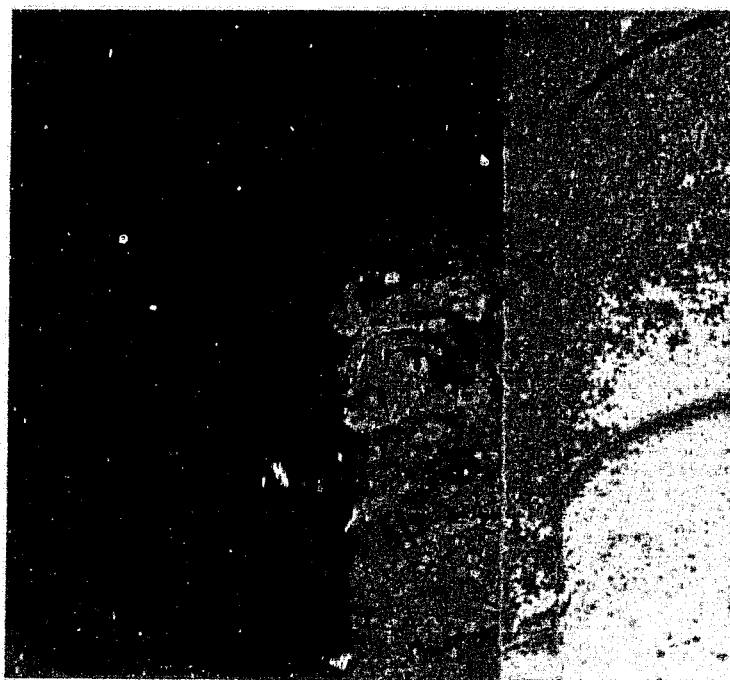
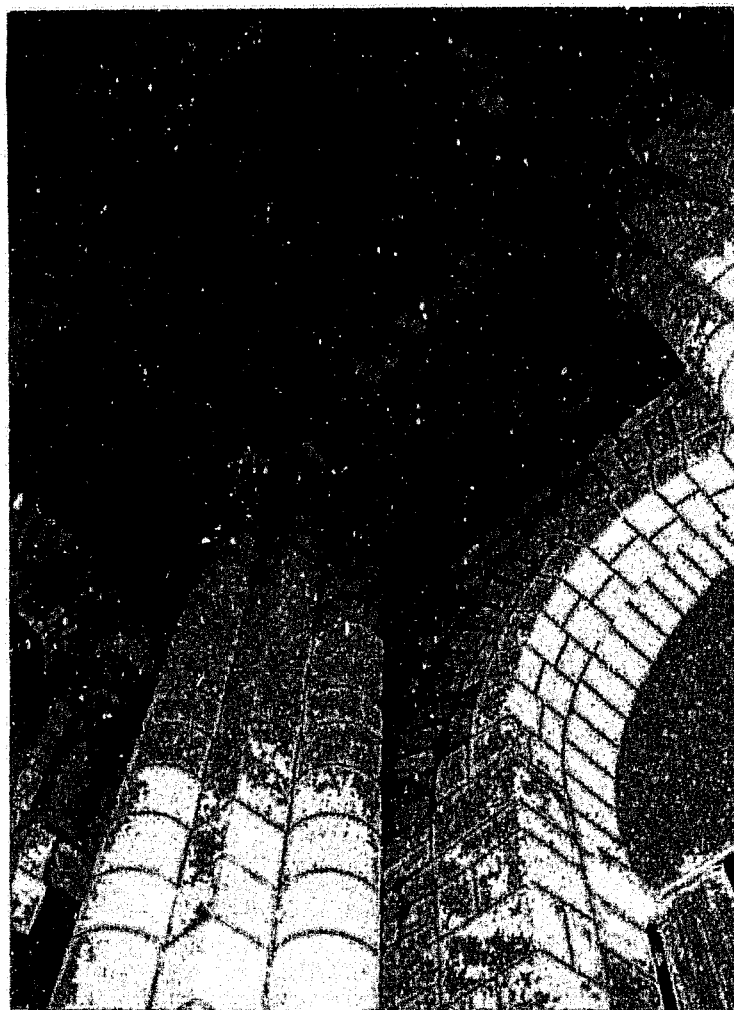


Fig. 15 :
Bassac.
Vestige d'imposte de
l'entrée du bras nord
du transept.

7. BÉCHERESSE (16A)
Canton de Blanzac
Eglise Saint-Barthélémy

Données historiques

Vicairie perpétuelle unie au chapitre de la cathédrale d'Angoulême par la bulle de Pascal II en 1110¹, cette paroisse fait partie de l'archiprêtré de Pérignac, en Charente, dans un secteur riche en édifices du XI^e siècle. Les sources médiévales nous font malheureusement défaut.

Pour la période moderne, des renseignements nous sont fournis par les archives du chapitre, qui font référence à des travaux de réparation dès la fin du XVI^e siècle, sans doute à la suite de dégradations liées aux guerres de Religions. Si en 1588, la situation semblait encore relativement bonne², dix ans plus tard, l'église est dite « complètement ruinée »³, ce qui est peut-être exagéré. En 1636, le chapitre intervenait pour le paiement de la couverture du clocher⁴, qui devait faire l'objet l'année suivante d'un litige avec M. de Combisant, celui-ci menaçant d'abattre la tour « par mesure de punition »⁵. De nouveaux dégâts sur le clocher sont imputables à un orage en 1645⁶. Enfin, en 1783, puis en 1790, furent entreprises de nouvelles réparations, toujours indéterminées⁷. Malheureusement, les notes des registres du chapitre sont extrêmement lapidaires et il est difficile, à partir de ces données très peu précises, d'apprécier la teneur des interventions menées au cours de ces deux siècles de l'Ancien Régime, en particulier en ce qui concerne les élévations et les ouvertures.

L'abbé Nanglard affirme que le clocher fut « refait » en 1860⁸, tandis que Jean George parle de simples « réparations » en 1781 et en 1860⁹. En fait, il apparaît que dès 1840, la nécessité de travaux, en particulier de couverture, se faisait sentir. Finalement, en 1858, un devis très détaillé était proposé à la

¹ *Cartulaire de l'église d'Angoulême*, NANGLARD (Abbé J.) (éd.), Angoulême, 1900, p. 123-128, Chartre CXXXV ; *Pouillé historique ... op. cit.*, t. 2, p. 330.

² AD Charente, G.331², p. 74 et 81. Il est question de « réparations et ornements », en février et de travaux de « charpente et couverture » en mars.

³ *Ibid.*, G.331⁴, p. 174.

⁴ *Ibid.*, G.337³, p. 21.

⁵ *Ibid.*, G.337³, p. 117 et 119.

⁶ *Ibid.*, G.337⁶, p. 24.

⁷ *Ibid.*, G.337²¹, p. 329 et G.337²², p. 212.

⁸ NANGLARD (Abbé J.), *Pouillé historique ... op. cit.*, t. 2, p. 330

⁹ GEORGE (J.), *Les églises de France. La Charente*, Paris, 1933, p. 31.

commune et au préfet par l'architecte Landry, comprenant notamment la construction d'une voûte en brique sur la nef, la reprise des parties hautes des murs gouttereaux et la quasi reconstruction du clocher¹⁰. Toutefois, il semble qu'une part des travaux n'ait pas été effectuée, comme le laisse supposer le procès-verbal d'adjudication des travaux¹¹, où il n'est plus question de « reconstruction » du clocher. Même si le certificat de réception de l'architecte, intervenu deux ans plus tard, est déclaré « conforme au devis »¹², nous suivons le jugement de Jean George, sans doute fondé également sur l'état toujours très précaire du clocher, ce qui exclut une reconstruction totale. D'autres travaux furent réalisés en 1887 sur la sacristie. L'église ayant été inscrite au titre de l'Inventaire supplémentaire en 1925, des travaux de restauration - il s'agit plutôt de médiocres consolidations - ont été entrepris à la fin des années 1960 sur les murs sud et ouest du clocher¹³. Plus récemment, en 1990, la charpente et la couverture ont été reprises¹⁴.

Analyse architecturale

Le plan est ici des plus simples : en l'absence de transept, la nef assez longue et étroite, de près de 19 m sur 5 m, se prolonge par une travée sous clocher légèrement plus étroite, s'ouvrant sur une abside en hémicycle. On observe un désaxement entre la nef et les parties orientales. Seule modification apportée au plan initial, une chapelle gothique de deux travées voûtées d'ogives est venue s'appuyer à la fin du XV^e siècle contre le flanc nord de l'église, au niveau de l'extrémité de la nef et de la travée sous clocher. Un passage en arc brisé, percé dans le mur de la nef, y donne accès.

Fig. 1

La façade occidentale est à exclure d'emblée de notre analyse, car, bien que romane, elle est manifestement issue d'une reconstruction tardive. Son appareil de pierre de taille, son portail encadré d'arcades aveugles, son arcature aveugle au second niveau, et surtout, sa modénature et sa sculpture élégante la situent plutôt dans le second tiers du XII^e siècle.

Fig. 2

¹⁰ AD Charente, O 427. Devis en deux parties, accompagné d'un plan. Y est prévue « la démolition des 4 murs du clocher jusqu'à deux mètres en contrebas de la plate-forme sur laquelle sont établis les arceaux de ce clocher ».

¹¹ *Ibid.* Procès-verbal du 9 août 1860 ; soit une semaine après l'approbation du devis établi deux ans auparavant.

¹² *Ibid.* Certificat du 7 septembre 1862.

¹³ Paris, Médiathèque du Patrimoine, 81/16/64/C6 ch. 3. Le dossier contient uniquement un échange de correspondance de 1967 entre le député Raymond Réthoré et le cabinet du ministre concernant une demande de subvention exceptionnelle.

¹⁴ DRAC Poitiers, archives MH. Dossier « Bécheresse ».

La nef

La silhouette de l'église Saint-Barthélémy, avec sa nef haute et étroite, son clocher trapu et sa modeste abside, correspond assez bien à la typologie formelle de toute une série d'édifices pouvant se rattacher à notre sujet d'étude. Elle n'est pas sans familiarité avec les églises de Cressac, Porcheresse, Poullignac ou encore Charmant, au moins en ce qui concerne la nef.

La nef de Bécheresse, dont les murs sont d'une épaisseur de 1 m, n'a jamais été voûtée et est aujourd'hui couverte d'une fausse voûte en plâtre dont la base se situe au niveau des impostes des ébrasements intérieurs des fenêtres. Les murs sont dépourvus d'articulation à l'intérieur, tandis qu'à l'extérieur de gros contreforts en pierres de taille viennent les épauler jusqu'aux trois quarts de leur hauteur, définissant quatre travées régulières. Le parement extérieur - l'intérieur est recouvert d'un enduit qui interdit toute analyse - est fait de moellons presque cubiques, légèrement allongés, aux joints souvent dégarnis, même si quelques plaques d'enduit largement beurré subsistent encore par endroits, ne laissant apparaître que les têtes de moellons.

Fig. 2 et 4

De petites baies étroites sont percées relativement haut dans le nu du mur, à peu près à 1 m en dessous du niveau des talus des contreforts, tant au nord qu'au sud. Elles sont toutes décentrées par rapport à l'axe des travées et leur structure est proche, sinon absolument conforme, aux modèles les plus courants du XI^e siècle : encadrement plus ou moins en harpe, linteau monolithe échancré en plein cintre avec faux claveaux gravés et large ébrasement intérieur. Si ces fenêtres posent bel et bien quelques problèmes, nous n'irons pas jusqu'à adopter l'interprétation que propose Sylvie Ternet¹⁵. Observant que toutes les élévations de l'église, à l'exception de la façade occidentale, utilisent du grès campanien ou du calcaire lutétien de même origine, et que les encadrements des baies de la nef ont été réalisés avec un calcaire turonien identique à celui utilisé sur la façade, elle en déduit que ces ouvertures ont été créés au XII^e siècle sur des murs plus anciens, qu'elle suppose donc aveugles. Il ne nous semble pas qu'il faille tirer de telles conclusions d'une apparente diversité de matériaux. Ne connaissant pas les méthodes employées pour déterminer la nature de ces pierres, il ne nous est pas possible de contester le constat initial. Mais pour ce qui est de son interprétation, nous pensons que l'emplacement des baies, et leur forme générale suffisent à en attribuer l'origine au XI^e siècle. Deux points posent effectivement problème : les anomalies de leurs encadrements et leur relation avec les contreforts voisins. Le premier point pourrait s'expliquer par

Fig. 6

¹⁵ TERNET (S.), *La construction...*, *op. cit.*, vol. 3, p. 27.

des remaniements que nous attribuerons plus volontiers à la période moderne. Ceux-ci sont manifestes dans les parties inférieures des fenêtres méridionales, où les appuis, en particulier, ont été repris, notamment par l'adjonction de pierres. Mais, il semble que l'on ait respecté l'emplacement et le gabarit initial des baies. Plus problématique, peut-être, est la non adéquation entre les blocs des encadrements de ces fenêtres, et les assises des contreforts qu'elles joutent. Même si certaines divergences peuvent être mises en relation avec les remaniements invoqués plus haut, cela ne suffit pas à expliquer un tel décalage, là où habituellement, on trouve au moins des hauteurs d'assises similaires entre ces éléments, qui sont souvent liés¹⁶. D'ailleurs les dimensions de l'appareil utilisé pour ces contreforts sont largement supérieures à celles que nous rencontrons généralement dans le contexte du XI^e siècle. Il semble donc que ces contreforts ont été relancés. Pour nous, ils participent de renforcements tardifs, peut-être au XVII^e siècle.

Au-dessus du niveau des talus des contreforts, soit à environ 1,50 m en dessous de la corniche, s'aligne une série de gargouilles sous de petites ouvertures carrées. Ce dispositif, que l'on retrouve également à Charmant, correspond à l'évacuation des eaux d'un chéneau et sa présence pourrait faire penser à l'existence d'une toiture dont la charpente portait en dessous du sommet du mur gouttereau et dont la rive était ainsi occultée par celui-ci. Toutefois, il est difficile d'affirmer que ce système d'évacuation date bien du XI^e siècle, dans la mesure où il nous est impossible d'aller vérifier son fonctionnement, le comble de la nef étant inaccessible. On ne suivra pas ici Charles Daras, pour qui cette nef aurait été surélevée à des fins de fortification, mais on ne peut exclure la surélévation¹⁷. La reprise de la charpente évoquée dans les textes du XVII^e siècle nous incite en effet à la prudence : des transformations ont pu affecter le haut des murs au moment de ces travaux¹⁸. Nous ne retiendrons donc pas ces éléments - qui ne se répètent que deux fois sur l'ensemble du *corpus* - comme appartenant à la construction primitive.

Signalons enfin la présence sur le côté sud, à l'extrémité orientale de la nef, de deux fenêtres superposées ; l'une s'inscrit dans le prolongement des autres ouvertures, l'autre n'est qu'à 1,50 m du sol. On imagine que cette fenêtre basse a pu être conçue pour éclairer un autel placé à droite de l'arc triomphal,

Fig. 6

Fig. 3 et 4

¹⁶ Le cas de Nanclars (notice 49), pour ne citer que celui-là, est des plus éloquents.

¹⁷ DARAS (C.), « Les églises du XI^e siècle en Charente », dans *B.S.A.O.*, 1959, t. V - 4^e série, p. 175-213.

¹⁸ On notera que ce type de gargouilles est assez fréquent sur des constructions du XVII^e siècle dans la région.

selon un procédé que nous observons ailleurs, même si l'ancienneté du dispositif n'est jamais totalement avérée¹⁹. A Bécheresse, en tout cas, le traitement extérieur ne laisse voir aucune différence avec les autres fenêtres, y compris dans ses dimensions. Toutefois, à l'intérieur elle s'inscrit dans une niche en arcade moulurée d'un tore assez mince, qui est manifestement un aménagement tardif. Les deux autels qui encadrent le passage vers la travée sous clocher sont modernes, et le percement du mur nord vers la chapelle gothique rend impossible la comparaison avec les dispositions du mur sud.

La travée sous clocher

La transition entre nef et travée sous clocher s'opère sans signe apparent de rupture, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Intérieurement, l'arc triomphal à double rouleau s'ouvre dans un mur qui clôt la nef selon une formule très répandue dans les édifices du XI^e siècle. Le rouleau inférieur retombe sur des colonnes engagées se faisant face de part et d'autre du passage²⁰, et le rouleau supérieur sur l'épaisseur du mur, qui forme dossier. Le même schéma se reproduit à l'entrée de l'abside. La travée sous clocher est coiffée d'une coupole sur pendentifs.

Fig. 7

A l'extérieur, on ne peut apprécier l'élévation de cette travée que sur le côté sud. Il faut noter tout d'abord que le plan du mur est en retrait par rapport à celui de la nef, qui se termine par un large chaînage en pierre de taille, sans surépaisseur. Ce chaînage forme un angle, et se prolonge par un ressaut à droite, pour rattraper le mur de la travée sous clocher, tout en lui servant de contrefort. Une unique grande arcade, plus haute que la nef, est encadrée par de puissants contreforts de dimensions inégales, puisque le traitement particulier de l'extrémité du mur de la nef, constitue un massif plus large que l'autre. Entre ces éléments, le parement se distingue de celui des murs de la nef par l'allongement du calibre des moellons.

Fig. 4

L'arcade méridionale est malheureusement reprise au ciment, et il faut se référer aux deux faces est et ouest du clocher, dont la structure est identique, pour constater, par-dessus les toitures de la nef et de l'abside, que seul l'arc lui-même appareillé de larges claveaux et que le peu d'élévation qui le sépare du premier étage de la tour est en moellons. Les photographies anciennes nous confirment ce schéma pour le mur sud. Plusieurs vues de la fin du XIX^e siècle

Fig. 5

Fig. 3

¹⁹ On trouve deux autels éclairés par des fenêtres basses à Coulgens, mais les baies ont été reprises à la fin du Moyen Age ou au-delà.

²⁰ Ce trait se retrouve en d'autres lieux, en particulier à Charmant, Porcheresse et Pérignac.

conservées dans les archives des Monuments historiques²¹ nous montrent en effet l'élévation méridionale avant les douteuses reprises faites au ciment.

L'unique fenêtre de la travée, placée plus bas que celles de la nef, n'a pas d'équivalent au nord. Cette haute travée constitue déjà, par son élévation, l'amorce de la tour, qui se termine par deux niveaux qui sont légèrement en retrait. De ces deux registres, seul le premier semble pouvoir se rattacher à la construction romane. Il comprenait sur chaque face deux baies géminées englobées chacune dans un grand arc à deux voussures en plein cintre. Des colonnettes à chapiteaux lisses séparent les baies, et d'autres, engagés de part et d'autre, reçoivent les deux petits arcs. Ces ouvertures sont aujourd'hui pour la plupart murées. Une seule est encore ouverte au sud et une autre à l'est. Le dernier registre, moins haut et percé de deux simples ouvertures en plein cintre sur chaque face, a manifestement fait l'objet d'une reconstruction complète à l'époque moderne.

L'observation de la structure intérieure révèle d'infimes anomalies. L'ancrage de la voûte, et en particulier les supports des pendentifs de la coupole, font la démonstration d'un certain empirisme et de reprises. En effet, du côté oriental, les pendentifs sont portés par des consoles sculptées²², plaquées contre le dossier qui supporte l'arc ouvrant vers l'abside. Il s'agit là d'un remaniement. À l'ouest, en revanche, ils s'appuient sur des pilastres qui jouxtent le dossier. Quant à la coupole elle-même, sa structure relève d'une technique pas encore parfaitement aboutie : les pendentifs sont des triangles plats, et la corniche qui les sépare de la calotte présente une segmentation qui la rapproche davantage de l'octogone que du cercle. Cet empirisme, plus fréquent sur les petites coupoles isolées, pourrait être un signe d'ancienneté relative par rapport aux grandes coupoles disposées en files et à la géométrie plus maîtrisée qui apparaissent au début du XII^e siècle. Quant à la calotte, percée en son centre par un passage de cloche, elle semble être construite en blocage, si l'on en juge par la présence d'un enduit épais et par l'absence de toute trace d'assises régulières. Là encore, le principe constructif renvoie, à défaut de datation précise, aux premières expériences dans ce domaine.

Le décor sculpté et la modénature qui accompagnent cette travée représentent déjà, par rapport à l'austérité de la nef, des éléments nouveaux. Si

Fig. 7

²¹ Poitiers, DRAC, dossier MH « Bécheresse ». Photographies anonymes non datées.

²² Celles-ci sont certes romanes, mais elles sont sans doute à dater de l'époque de la reconstruction de la façade, voire plus tard encore. La figure évoquant un singe accroupi et le couple enlacé qui se font face renvoient à des formules du milieu ou de la seconde moitié du XII^e siècle.

les deux chapiteaux orientaux sont lisses, la corbeille méridionale du passage entre la nef et cette travée présente un décor sculpté très sommaire fait de grandes feuilles ou de tiges en formes de croissants entrelacées de façon symétrique. Le chapiteau en vis-à-vis est lisse, mais avec des enroulements sur ses angles. Les bases des colonnes possèdent des moulures qui contribuent à donner à l'ensemble un caractère archaïque : il s'agit de bases hautes, sans véritable hiérarchie des tores, comme on en verra au XII^e siècle, mais avec des tores de profils variables, de diamètres sensiblement proches et qui se succèdent en un jeu d'anneaux, sans modèle précis. Ce type de bases, que l'on rencontre dans plusieurs édifices étudiés ici²³, semblent pouvoir être situées jusque dans les environs de 1100.

Fig. 9

L'abside

L'abside est renforcée par une série de trois arcades plaquées retombant sur des colonnes. Chacune englobe un baie, dont l'ébrasement intérieur est doté de colonnettes. On ne distingue pas le parement sous les arcades, mais la présence d'un enduit épais laisse penser qu'il s'agit d'une maçonnerie de moellons. A l'extérieur, on retrouve en effet un parement de moellons allongés. Si les dimensions de cet appareil allongé sont comparables à celles que nous observons à Mouthiers, ses formes sont moins régulières ; il ne s'agit pas d'un parement dressé. Les fenêtres, dont les encadrements ont été retouchés, comme sur celles de la nef, présentent des encadrements en pierre de taille qui s'inscrivent en continuité avec les chaînages des contreforts. Comme sur la travée de clocher, la conception de la maçonnerie relève d'une technique mixte bien maîtrisée.

Fig. 8

Le décor sculpté de l'abside relève de deux conceptions distinctes. Les six petits chapiteaux des colonnettes des fenêtres sont clairement à mettre en relation avec la sculpture de la façade occidentale. Ce sont des œuvres qui s'inscrivent dans le large courant issu de la cathédrale d'Angoulême, et que l'on peut dater du second quart du XII^e siècle.

En revanche, les deux chapiteaux des arcades sont différents. L'un propose un décor purement végétal, constitué de demi-palmettes dressées ou retournées qui semblent animées par un souffle de vent. Reliées par des tiges, elles sont ordonnées selon un axe de symétrie. Ce type de décor se prête à la

Fig. 11

²³ Les plus spectaculaires sont celles de la nef de Mouthiers-sur-Boëme, mais on pourra également signaler entre autres, celles de Claix, de Cellefrouin ou encore de Bougneau, de Saint-Thomas-de-Conac, soit une série d'édifices dont les parties concernées s'inscrivent plutôt dans les dernières décennies du XI^e siècle.

comparaison avec certains chapiteaux de Porcheresse²⁴, de Charmant²⁵ ou du clocher de Blanzac, entre autres. L'autre corbeille est plus spectaculaire : deux lions aux corps étirés s'y croisent en diagonale, leurs têtes occupant les angles. Sur les côtés s'amorcent des corps tronqués articulés aux mêmes têtes. Les formes « en pelles » et les volumes plats de ces têtes sont très caractéristiques, de même que les arêtes nasales ornées de tresses et les bouches « souriantes », ainsi que le traitement très riche des crinières. Cela renvoie à des formulations très géométriques et ornementales, sans doute inspirées par certaines productions du Poitou²⁶ en vogue entre la fin du XI^e et les premières décennies du XII^e siècle, et que nous pouvons rattacher à un ensemble assez large, qui comprend les oeuvres de la nef de Mouthiers, de la croisée du transept de Puyperoux ou du porche de la chapelle de Montmoreau²⁷.

Fig. 10

Le décor géométrique en faible relief - de petites frises de dentelures séparées par de simples filets - qui anime les tailloirs de ces deux chapiteaux est également présent sur l'imposte du chapiteau lisse placé au nord-est de la travée sous clocher. Ces motifs et leur traitement constituent un autre brin du fil rouge qui unit ces oeuvres à celles de Mouthiers, en particulier.

Conclusion

L'église Saint-Barthélémy de Bécheresse illustre fort bien la difficulté que manifestent la plupart des édifices étudiés ici à se laisser saisir dans un état homogène et univoque. Les remaniements, parfois minimes, ont opéré une mutation par touches successives. Sur la base des observations que nous avons pu faire, nous proposerons donc de voir là une construction alliant une nef traditionnelle du XI^e siècle, qui appartenait peut-être à un premier état, à laquelle on adjoignit au début du XII^e siècle une travée portant un clocher et une abside conçues d'un seul jet. Le voûtement de ces parties orientales fut probablement voulu au moment de leur construction, et la structure mixte des élévations, ainsi que le renforcement intérieur par des arcades, correspondent à ce projet. On peut spéculer, mais sans doute de façon assez vaine, sur l'antériorité de la nef, par contre, il semble manifeste que ce programme, peut-être inachevé, parut insatisfaisant dès la première moitié du XII^e siècle, au cours

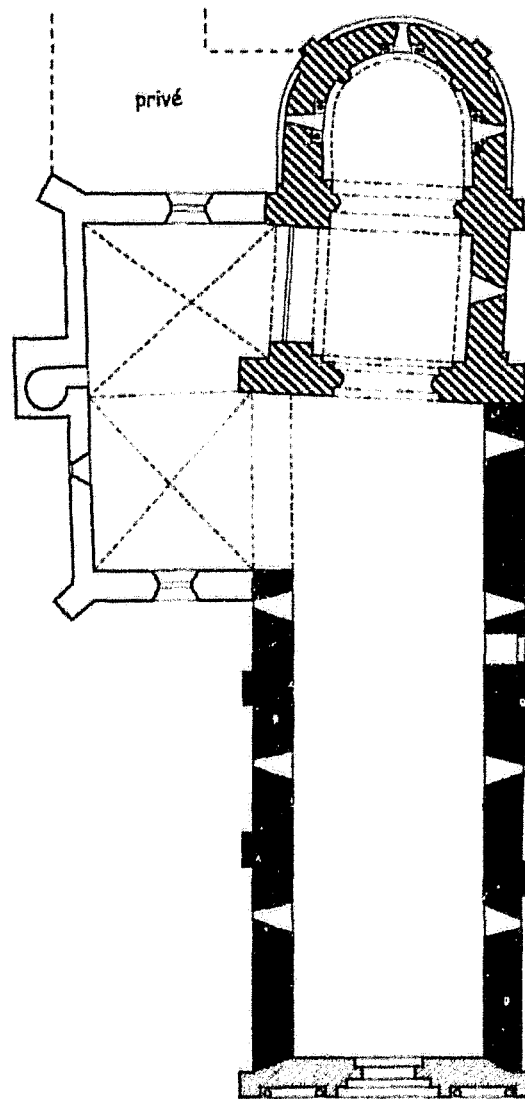
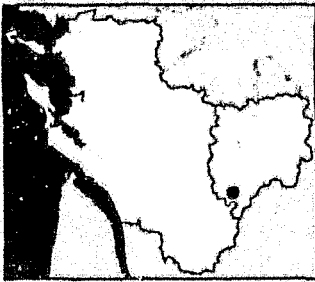
²⁴ Notice 58.

²⁵ Notice 18.

²⁶ Les lions de Champdeniers, Saint-Jean-de-Montierneuf, ou La Chaize-le-Vicomte s'inscrivent dans ce courant.

²⁷ Notices 48, 60 et 45.

de laquelle on édifia une nouvelle façade, tout en apportant quelques menues améliorations - notamment les colonnettes des baies et les culs-de-lampe de la travée sous clocher - aux parties orientales récemment achevées.



- XI^e siècle
- ▨ Fin XI^e - début XII^e siècle
- ▩ XII^e siècle
- Postérieur

Bécheresse
Église Saint-Barthélémy
C. Gensbeitel d'après M. Coutureau



Fig. 2 :
Bécheresse.
Vue générale depuis le
sud-ouest en 1897.
SAHC. Coll. George.
97/1

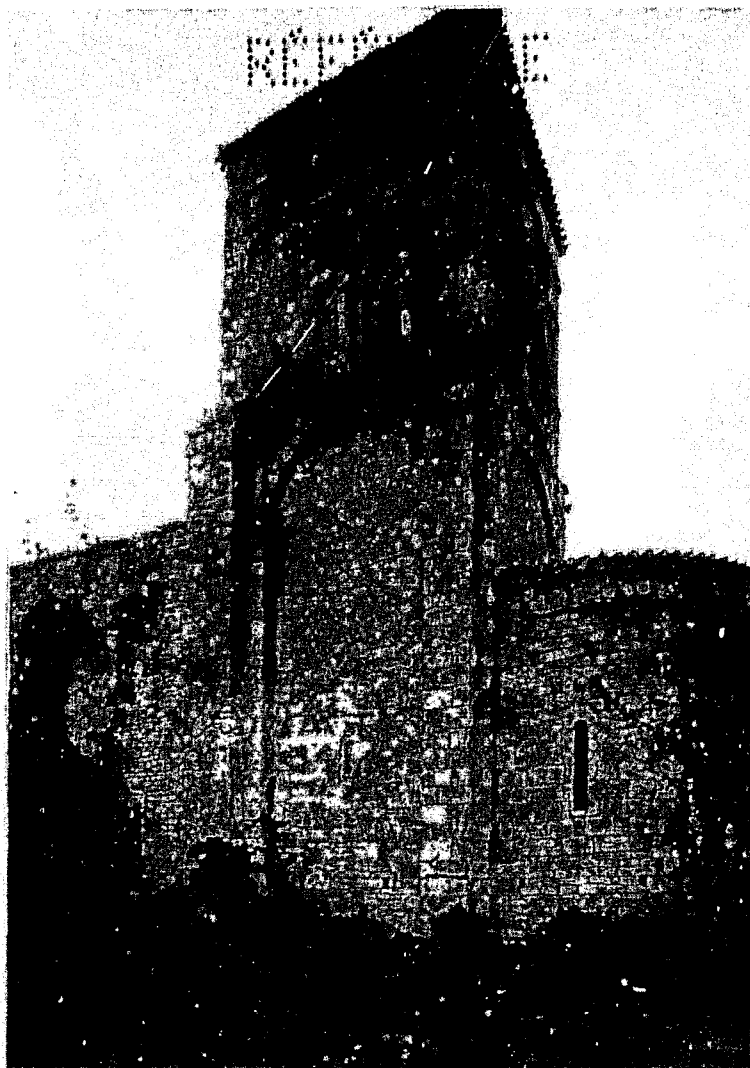


Fig. 3 :
Bécheresse.
Chevet et clocher
vers 1900.
Cliché archives MH.
DRAC, Poitiers



Fig. 4 :
Bécheresse.
Vue générale depuis le sud



Fig. 5 :
Bécheresse.
Chevet et clocher.
Élévation sud.



Fig. 6 :
Bécheresse.
Fenêtre et contrefort du
mur sud de la nef.



Fig. 7 :
Bécheresse.
Travées sous clocher
et abside.



Fig. 8 :
Bécheresse.
Arcades de l'abside.



Fig. 9 :
Bécheresse.
Base de colonne
de la travée sous clocher..



Fig. 10 :
Bécheresse. Chapiteau de l'abside.

Fig. 11 :
Bécheresse. Chapiteau de l'abside.



B. BERCLOUX (17)
Canton de Saint-Hilaire-de-Villefranche
Eglise Notre-Dame

Données historiques

Cette petite église saintongeaise très peu documentée aurait pu échapper à notre recherche sans un contrôle systématique *in situ* de la plupart des édifices du territoire concerné. Généralement indiquée comme reconstruite, ce qui est partiellement exact, elle n'en conserve pas moins d'indéniables traces d'architecture romane primitive.

Les informations historiques sont une fois de plus d'une grande pauvreté. Les pouillés nous indiquent simplement que l'église Notre-Dame dépendait du chapitre de Saintes¹. Du devenir historique de la paroisse et de son église, nous ne savons rien, mais, comme le rappelle Charles Connoué, le passage du Prince de Condé et de ses troupes en 1568 n'a pas dû épargner ce village². Aucune source ne vient nous informer à propos d'éventuels travaux sur l'église, pas même pour les périodes les plus récentes, ce d'autant plus qu'elle ne bénéficie d'aucune protection au titre des Monuments historiques. On peut simplement signaler qu'elle a fait l'objet d'une restauration extérieure assez bien faite au cours des dernières décennies.

Analyse architecturale

Notre-Dame de Bercloux se présente comme une petite construction basse de plan rectangulaire, tellement modeste qu'elle pourrait se confondre avec les maisons du village si elle n'était pas implantée dans un espace dégagé et précédée du monument aux morts. Elle est entièrement construite en moellons, mais cela ne suffit pas à affirmer une grande ancienneté. Et de fait, la façade occidentale, dont le pignon interrompu est surmonté d'un clocher arcade que l'on pourrait attribuer au XIX^e siècle, est percée d'un portail en plein cintre dont la forme trahit une conception moderne. L'arc est composé de trois grand claveaux non extradossés, selon une pratique courante aux XVII^e et XVIII^e siècles.

Le mur gouttereau nord et le mur du chevet ont probablement été reconstruits eux aussi, pour le peu que l'on puisse en juger. Leurs élévations uniformes en moellons irréguliers ne conservent absolument aucune trace

Fig. 1

¹ CHOLET (Abbé), *Etudes historiques...*, *op. cit.*, p. 2 ; DANGIBEAUD (Ch.), « Pouillé ... », *op. cit.*, p. 256.

² CONNOUÉ (Ch.), *Les églises de Saintonge*, t. 3, Saintes, 1955, p. 46.

d'ouverture ou d'articulation. Si nous en restions à l'observation de ces trois côtés de l'édifice, nous pourrions suivre sans hésiter les datations communément admises. Mais c'est sans doute aux travaux récents et au décapage systématique que nous devons la mise en évidence sur le mur méridional des témoins de l'église primitive, qui ont pu être masqués par un enduit et qui sont à présent mis en valeur.

Le mur sud est seul à apporter de la lumière dans l'église. Dépourvu d'articulation, il est percé de quatre grandes fenêtres modernes, en plein cintre. Mais la partie centrale du mur, la deuxième fenêtre est encadrée par deux traces de baies anciennes tout-à-fait conformes aux modèles courants du XI^e siècle. Elles sont de type étroit et allongé, avec quatre assises de blocs de pierre de taille harpés constituant leurs jambages. De petits linteaux monolithes non extradossés coiffent les ouvertures aujourd'hui occultées. Si elles sont implantées sur le même alignement, leur largeur n'est toutefois pas identique, celle de gauche étant plus étroite que celle de droite.

Fig. 2

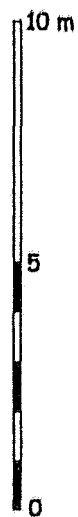
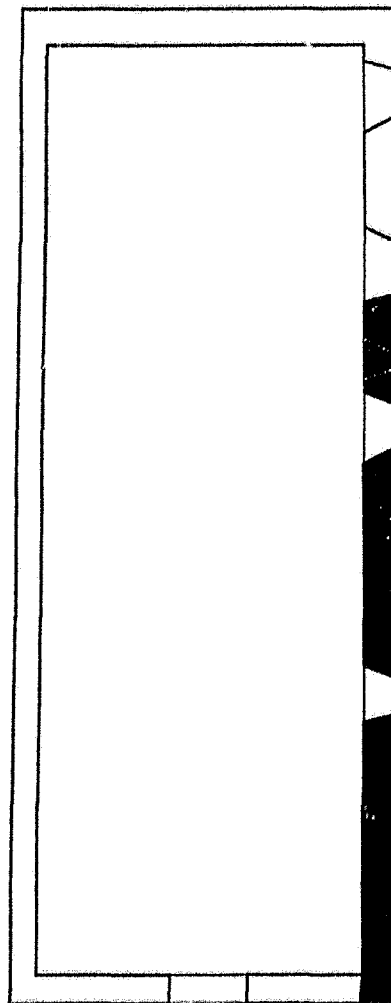
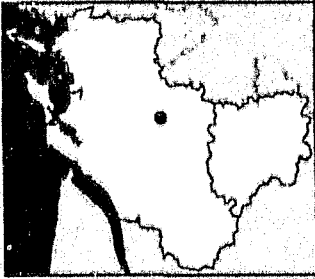
Fig. 3



On regrettera qu'à l'intérieur, il soit impossible de détecter les traces des ébrasements de ces baies, en raison d'un enduit chaulé opaque qui couvre uniformément les murs et le plafond.

Un autre élément a été mis en exergue lors du décapage récent, à côté de la baie moderne la plus occidentale, un bloc d'une trentaine de centimètres de haut orné d'une croix latine en relief est inséré dans le mur. Il est cependant difficile de dater ce fragment, qui pourrait être un simple réemploi provenant d'une pierre tombale.

Conclusion

Cette modeste église rurale nous montre combien la recherche des témoins du premier âge roman peut se révéler riche en surprises. Sur une construction dont tout semblait indiquer qu'elle était postérieure aux guerres de Religion, on constate qu'il est possible d'identifier des vestiges d'une église remontant au XI^e siècle. Le brouillage des pistes est facilité par l'emploi, à l'époque moderne, de techniques de construction analogues à celle de l'édifice initial, ce qui a permis de fondre les pans d'élévation anciens dans une architecture renouvelée. Bien entendu, l'intérêt de ces traces demeure limité. Elles ne nous offrent pas de grande marge de spéculation sur les dimensions originelles ou le plan de l'église du XI^e siècle, ni même sur une datation précise. Bien sûr, on peut raisonnablement imaginer que la reconstruction a repris des dispositions existantes. Mais y avait-il déjà un chevet plat ? Ou une abside ? Les réponses à ces questions restent pour l'heure hors d'atteinte.



-  XI^e siècle
-  Postérieur (moderne ou non défini)

Bercloux
Église Notre-Dame
C.Gensbeitel
ATTENTION : plan approximatif

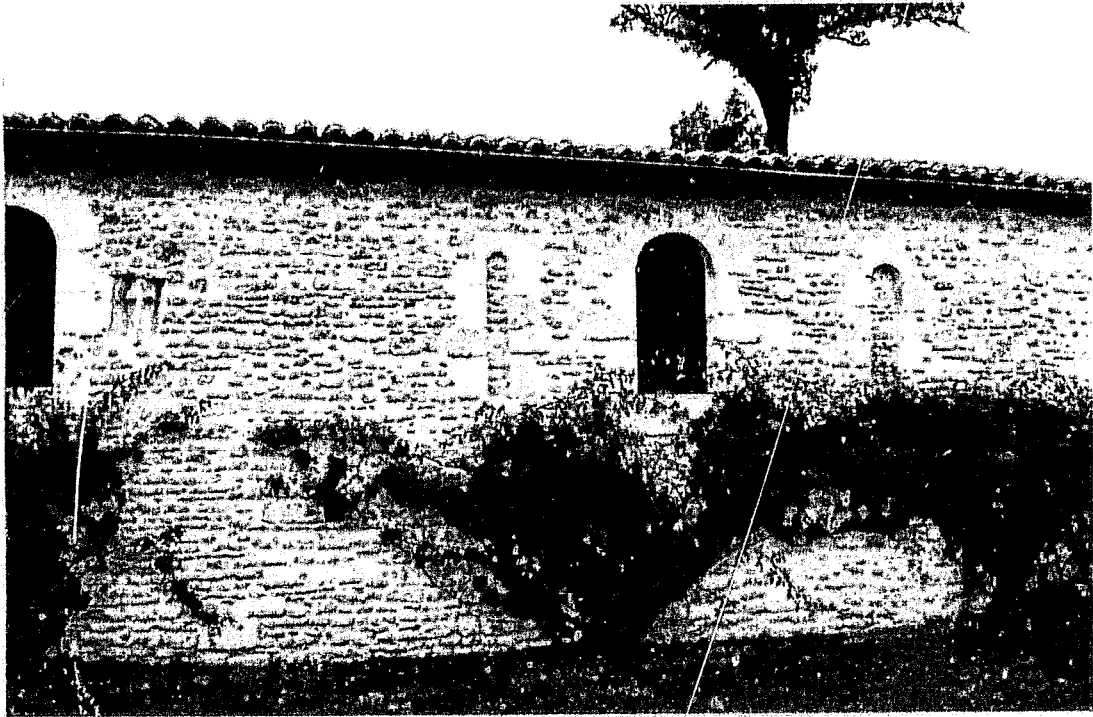


Fig. 2 :
Bercloux.
Elévation sud.

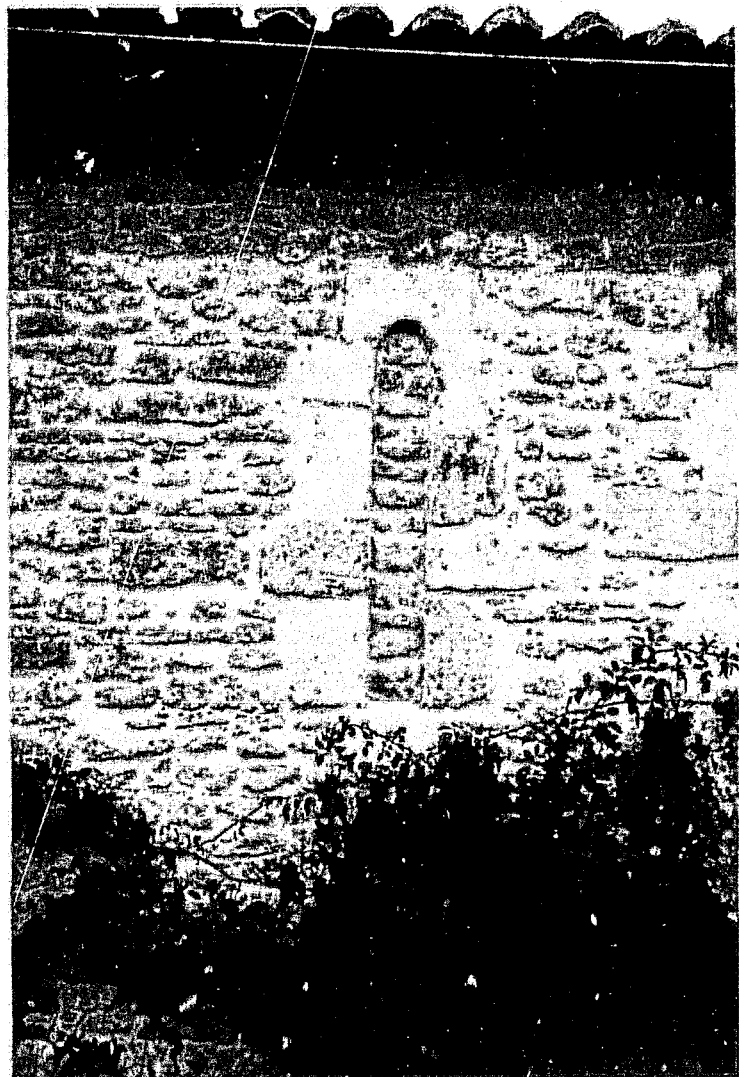


Fig. 3 :
Bercloux.
Fenêtre ancienne.

9. BLANZAC (16A)

Canton de Blanzac

Eglise Saint-André (disparue)

Données historiques

Saint-André était un prieuré donné à l'abbaye Saint-Étienne de Baignes par l'évêque d'Angoulême Adémar Taillefer, entre 1083 et 1098¹. Il était implanté dans le bourg de Blanzac, non loin d'une des portes de ville, à laquelle il avait donné son vocable². L'établissement fut, semble-t-il, en partie ruiné par les Huguenots en 1572³. De faible importance, la dîme perçue par le prieuré fut supprimée en 1673 pour être incorporée à celle du chapitre de Saint-Arthémy, et à la Révolution, ce qui subsistait des bâtiments fut aliéné⁴. La paroisse Saint-André - mais pas l'église - est citée à plusieurs reprises dans les archives du chapitre épiscopal à partir du début du XIV^e siècle⁵, puis du chapitre collégial de Blanzac à partir de 1673⁶. Pourtant, à la veille de la Révolution, il est encore question d'un prieur de Saint-André, titre tenu par Tranier de la Boissière, en procès contre le vicaire et l'abbé de Saint-Arthémy⁷.

L'église du prieuré, commune à la paroisse, était située dans le bourg de Blanzac, sur le flanc de la colline, entre le château et l'église Saint-Arthémy⁸. Elle a été entièrement démolie au cours du XX^e siècle. Elle était encore debout aux environs de 1900, et apparemment en assez bon état, si l'on en juge d'après le seul document visuel qui s'y rapporte : la photographie qu'en a prise Alexis Guérin-Boutaud⁹.

¹ *Cartulaire de [...] Baignes, op. cit.*, p. 39, charte LXIV.

² NANGLARD (Abbé J.), *Pouillé... op. cit.*, t. 2, p. 332.

³ GEORGE (J.), *Les églises de France...*, op. cit., p. 36.

⁴ NANGLARD (Abbé J.), *Pouillé...*, t. 1, p. 654-655 et t. 2, p. 332. AD Charente, G. 729

⁵ AD Charente, G.80, pièce n° 1, puis G.113, pièce n° 7 et G.71, pièce n° 10.

⁶ *Ibid.*, G. 730, p. 51, et 23 autres occurrences.

⁷ *Ibid.*, G.791 (liasse de 79 pièces).

⁸ François Marvaud fait, quant à lui, la confusion entre les deux églises de Blanzac : s'il donne bien le vocable de Saint-André, c'est pour l'associer dans la même phrase à la description de la collégiale Saint-Arthémy. MARVAUD (M.-F.), « Répertoire archéologique du département de la Charente », *Bulletin de la Société Archéologique et Historique de la Charente*, 3^e série, t. IV, 1862, p. 259 ; rééd. avec nouvelle pagination, Paris, 1993, p. 32.

⁹ Angoulême, Collections de la S.A.H.C. Fonds photographique Guérin-Boutaud, pl. G 127.

Analyse architecturale (d'après la photographie ancienne)

L'abbé Nanglard décrit l'édifice comme « un carré long du XI^e siècle »¹⁰, soit une construction de plan rectangulaire, ce que confirme Jean George¹¹, qui ne semble pas y être entré, ni en avoir fait le tour. La photographie de Guérin-Boutaud montre la façade occidentale et le mur nord de la nef, accosté d'un « ballet » charentais qui signale la vocation agricole de l'édifice¹². L'image ne nous permet pas, par contre, d'apercevoir le chevet et le cadastre du XIX^e siècle n'est guère plus explicite. On devra donc s'en tenir, pour ce qui est du plan, à la description très sommaire apportée par nos deux auteurs, et envisager qu'il n'y avait pas - ou plus - d'abside à l'est de la nef¹³.

Fig. 1

La photographie montre une élévation latérale en moellons disposés en assises régulières, sans aucun contrefort. Jean George affirme que la nef ne fut jamais voûtée¹⁴, ce qui ne semble pas contestable. Deux petites baies étroites placées dans le haut du mur confirment l'appartenance de la construction au XI^e siècle. La façade occidentale, encadrée par deux contreforts en pierre de taille qui s'inscrivent dans le prolongement des murs gouttereaux, a fait l'objet d'un réaménagement au niveau de son rez-de-chaussée au XII^e siècle. En effet, sous une fenêtre axiale qui n'est peut-être pas d'origine, le mur a été épaissi jusqu'au droit des contreforts : un talus assez maladroit rattrape la différence. Cet épaississement a permis la réalisation d'une composition classique pour le XII^e siècle, avec un portail central à deux voussures encadré par des arcades aveugles. Si les colonnettes qui complétaient ce dispositif avaient disparu au moment de la prise de vue, deux chapiteaux étaient heureusement préservés, dont Jean George a pris des photographies rapprochées qui complètent la vue d'ensemble. L'une des corbeilles est ornée de beaux feuillages noués sur l'angle supérieur et retombant sur l'astragale¹⁵. La seconde, plus abîmée, présentait deux corps de lions ailés associés par une tête unique sur l'angle¹⁶. La facture de ces sculptures permet

Fig. 2

¹⁰ NANGLARD (Abbé J.), *Pouillé...*, *op. cit.*, t. 1, p. 654.

¹¹ GEORGE (J.), *Ibid.*

¹² Des cheminées visibles sur la toiture de la nef laissent penser que l'église avait été aménagée en habitation. La présence d'une femme se tenant dans l'encadrement du portail, comme sur le seuil de sa maison, conforte cette hypothèse.

¹³ Cette idée d'un simple rectangle est admise par Charles Daras. DARAS (C.), « Les églises du XI^e siècle en Charente », dans *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 1959, t. V - 4^e série, p. 175-213.

¹⁴ GEORGE (J.), *Ibid.*

¹⁵ Collection S.A.H.C. et GEORGE (J.), GUERIN-BOUTAUD (A.), *Les églises romanes de l'ancien diocèse d'Angoulême*, Paris, 1922, fig. 203.

¹⁶ Collection S.A.H.C..

des comparaisons avec les chapiteaux de la partie supérieure du clocher de la collégiale Saint-Arthémy, que l'on peut situer dans le premier tiers du XII^e siècle.

Conclusion

L'église Saint-André, si elle existait encore, serait aujourd'hui un témoin supplémentaire de la série des petites églises « rurales » - ici le terme est évidemment impropre - du XI^e siècle, dotées d'une nef non voûtée, bâties en moellons, éclairées par de petites fenêtres et dont la façade a été remise au goût du jour dès la première moitié du XII^e siècle. La région de Blanzac est d'ailleurs particulièrement riche en édifices de cette série, tant dans sa partie proprement angoumoisine que dans les confins du diocèse de Saintes. On songe ici à Chavenat, Bécheresse, Poullignac, Saint-Cybard-de-Montmoreau, ou encore, plus particulièrement pour la façade, à Cressac et à Saint-Eutrope.

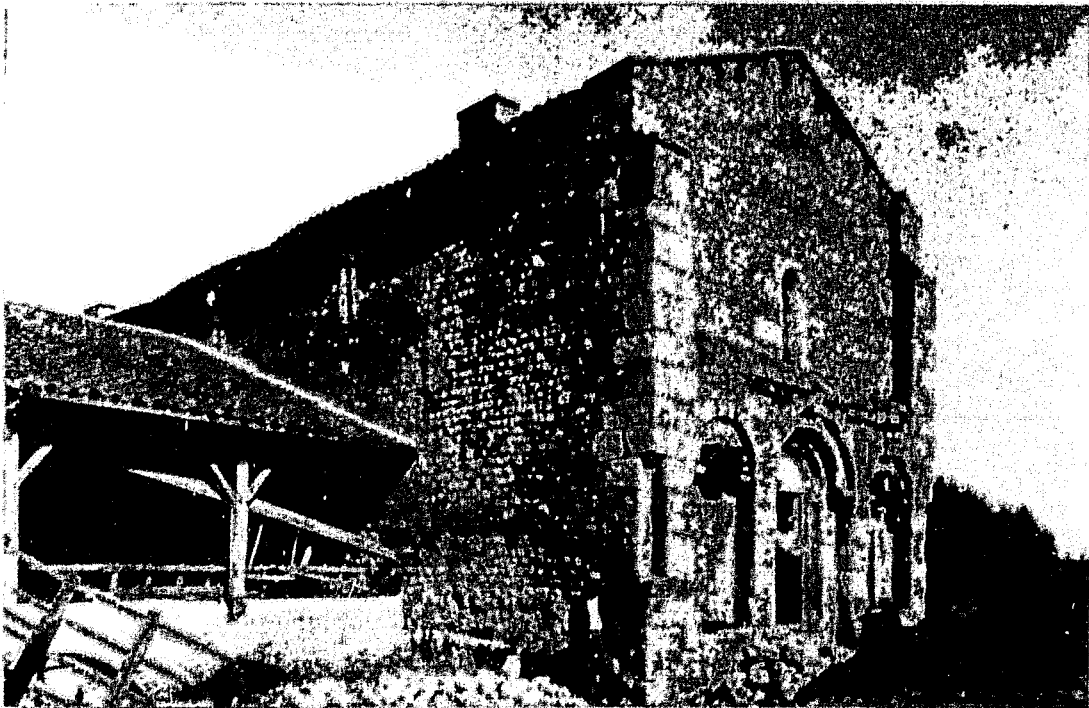


Fig. 1 :
Blanzac.
Vue générale depuis le nord-ouest en 1904 SAHC. Coll. George 97/1.

Fig. 2 :
Blanzac.
Chapiteaux du portail en 1904 SAHC. Coll. George 97/2.



10. BOSCAMNANT (17)

Canton de Montguyon

Eglise Sainte-Madeleine

Données historiques

Dans le paysage vallonné du pays des landes de la Haute Saintonge, à l'extrême sud du département de la Charente-Maritime, Boscamnant est plus connu pour son sanatorium que pour son église. Celle-ci ne manque cependant pas d'intérêt, malgré les interrogations que soulève son origine historique. En effet, les sources sont assez divergentes : tantôt elle apparaît comme un prieuré de la Chaise-Dieu¹, tantôt comme une simple paroissiale dépendant de l'évêque de Saintes². Il est indéniable qu'en 1326, lors de la levée des subsides du pape Jean XXII, c'est effectivement un prieur de Boscamnant qui est mentionné³.

En dehors de ces maigres informations, l'histoire de l'église est des plus obscures. Nous ne disposons que de quelques documents récents, qui signalent une importante campagne de travaux de restauration menée au cours des années 1920⁴.

Analyse architecturale

L'église est une construction très simple dans son plan : une nef rectangulaire se prolonge par une travée droite de même largeur, suivie d'une abside en hémicycle. Une simple arcade portant une cloche se dresse au-dessus des toitures, à la jonction entre l'abside et la travée droite, qui devait porter initialement un clocher. Le matériau très caractéristique de cette région, un grès appelé le grison, a été employé pour la construction⁵. Très friable et s'altérant sous l'action de l'eau, il ne se prête guère à la sculpture et se détériore facilement, ce qui explique les sérieuses dégradations que l'on observe en certains endroits.

Fig. 1

¹ CHOLET (Abbé F.-E.), *Etudes historiques...*, *op. cit.*, p. 2. Cet auteur est le seul à évoquer la Chaise-Dieu. Il signale toutefois que la cure dépend de l'évêque.

² DANGIBEAUD (Ch.), « Le pouillé... », *op. cit.*, p. 257. Dans sa transcription du pouillé de 1683, Dangibeaud ne cite que l'évêque et ne fait aucune mention d'un prieuré. Le vocable qu'il indique est « Notre-Dame ».

³ DEPOIN (M.-J.), « La levée des subsides... » *op. cit.*, p. 193. « Prior de Bosco Aymoent », dans l'archiprêtre de Chalais, mais l'abbaye-mère n'est pas indiquée.

⁴ AD Charente-Maritime, 20/212 ; devis estimatif de l'architecte Ollivier, de Jonzac, du 12 février 1926.

⁵ Voir à propos du grison DANILOU (P.), « Grès et calcaire dans les cantons de Barbezieux, Baignes et Brossac : leur utilisation dans l'architecture monumentale », *Revue Barbezillienne*, t. XXX, 1969-1974, p. 20-31.

Bien que l'essentiel de la construction présente un parement constitué de blocs de pierre de taille de moyen appareil, à l'exception du mur gouttereau sud, dont la moitié supérieure est plus disparate, nous avons choisi de retenir cet édifice pour ses traits archaïques.

Fig. 3

La façade occidentale est on ne peut plus sobre, puisqu'en dehors du portail - malheureusement mutilé par une « restauration » au ciment - rien ne vient animer son élévation. Des blocs de maçonneries formant contreforts talutés sont venus renforcer les angles de cette façade.

Les murs gouttereaux, initialement symétriques, présentent aujourd'hui quelques divergences. Au nord, la nef est divisée en trois travées égales par des contreforts plats. Un contrefort un peu plus important distingue la travée droite de chœur de la nef. Trois petites fenêtres s'ouvrent de ce côté : une sur la travée de chœur, et une sur la première et la troisième travée de la nef. Toutes sont de simples fentes munies de linteaux monolithes échancrés. Au sud, le mur a été plus perturbé. Le premier contrefort a été arraché, et la partie supérieure du mur a manifestement été reprise. Une fenêtre moderne en plein cintre est rebouchée sur la seconde travée. Une petite baie analogue à celles du côté nord s'ouvre encore sur la troisième travée, au-dessus du toit de la sacristie. La travée droite de chœur est aveugle.

Fig. 2

Fig. 3

A l'intérieur, l'absence de supports dans la nef nous indique que celle-ci ne fut jamais voûtée. L'existence probable d'un ancien clocher et d'une voûte sur la travée droite est appuyée par la présence du côté occidental de piliers dont les colonnes ont des chapiteaux nus et de simples piliers quadrangulaires à la jonction avec l'abside. Celle-ci est en hémicycle légèrement étiré par l'amorce d'une travée droite. Elle était épaulée par trois contreforts dont celui au sud a disparu. La courte travée droite est éclairée de chaque côté par une baie semblable à celles de la nef. Enfin, la baie axiale s'ouvre dans l'épaisseur d'un contrefort plus large que les autres, ce qui constitue un trait particulier à un groupe d'édifices du grand Sud-Ouest, dont le sud de la Saintonge et de l'Angoumois offrent quelques exemples aux XI^e et XII^e siècles⁶. Plusieurs des édifices étudiés ici possèdent des fenêtres percées dans des contreforts. Pour certaines, elles peuvent être datées de la période qui nous intéresse⁷, et pour

Fig. 4

⁶ MESPLÉ (P.), « Les églises du Sud-Ouest à fenêtres percées dans les contreforts », *BM*, t. CXIV, 1958, p. 163-184 et t. CXXXIV, 1966, p. 267-288. Mais cet auteur n'a pas répertorié Boscammant.

⁷ Bougneau (11), Brie-sous-Chalais (14), Cressac (30), Porcheresse (58), ...

d'autres, ces ouvertures ont indéniablement été réalisées plus tard dans le XII^e siècle^B. Cela ne nous suffit donc pas à cerner une date de construction.

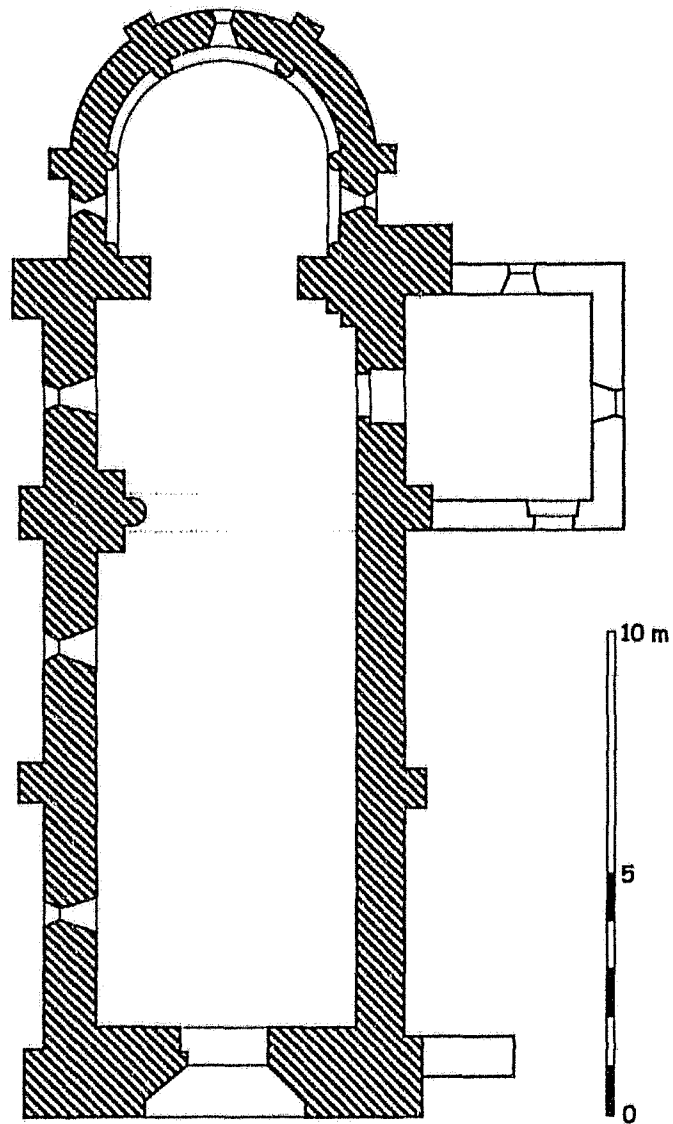
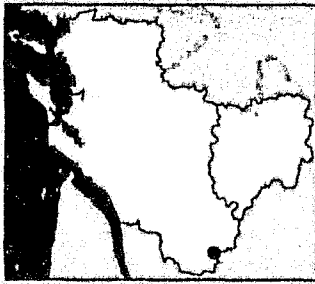
Les quelques modillons sculptés qui soutiennent la corniche de l'abside et qui sont en partie mutilés ne nous sont pas non plus d'un grand secours, dans la mesure où la difficulté à sculpter inhérente à la pierre de grison fausse le jugement que l'on pourrait porter sur d'éventuels traits stylistiques. On peut noter toutefois qu'une tête d'animal - équidé ou canidé (?) - très stylisée est assez bien conservée. Son traitement ornemental à base de stries juxtaposées évoque des formes que l'on retrouve à Saint-Quantin-de-Rançannes ou à Givrezac dans le premier tiers du XII^e siècle. Le segment de décor en dents d'engrenages de la corniche n'est guère plus utile à une datation.



Fig. 5

Conclusion

Malgré quelques caractéristiques qui permettent de la comparer à certaines constructions du XI^e siècle (nef charpentée, petites fenêtres à linteaux monolithes, baie ouverte dans un contrefort), cette église représente pour nous un bon exemple d'archaïsme, favorisé par la pauvreté relative du matériau disponible localement. Nous la situerons volontiers en décalage d'une ou deux décennies par rapport à la limite de notre champs chronologique. A ce titre elle est représentative d'une tendance à la reproduction de traits hérités du XI^e siècle au cours de la première moitié du XII^e siècle.

^B C'est le cas à Salignac-de-Mirambeau (92). René Crozet en signale quelques autres exemples en Saintonge méridionale : Saint-Germain-Lusignan, Montguyon, Bors-de-Baignes, Biron... ; CROZET (R.), *L'art roman en Saintonge*, Paris, 1971, p. 107, n. 124.



-  Début du XII^e siècle
-  Postérieur

Boscammant
Église Sainte-Madeleine
C.Gensbeitel d'après AD 17

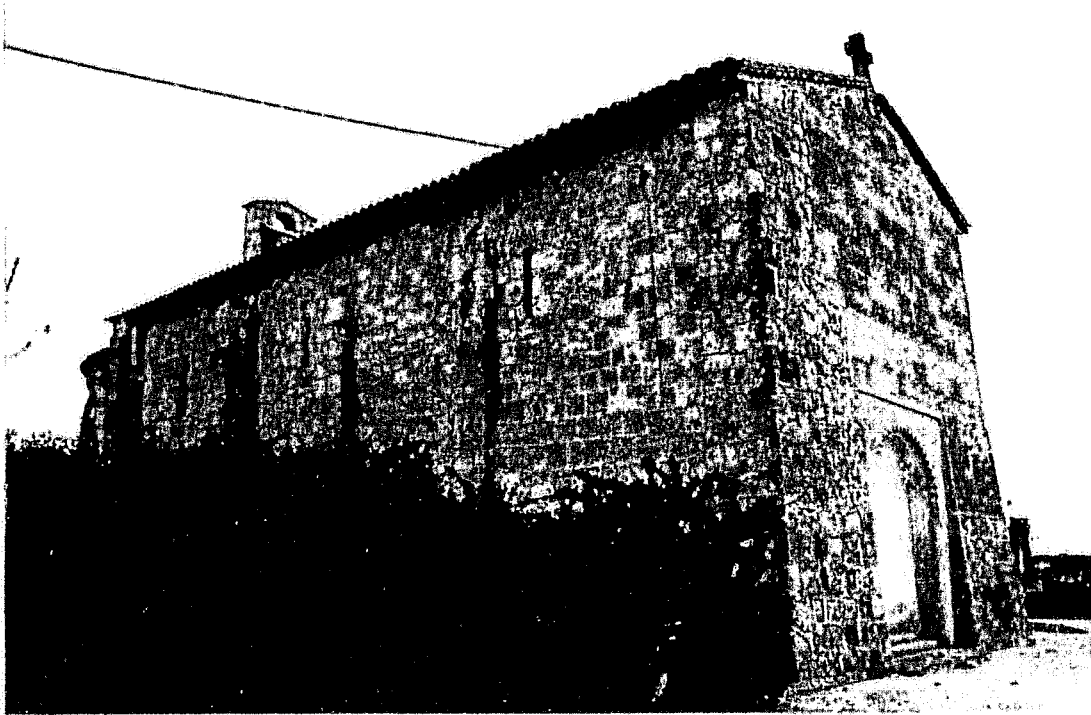


Fig. 2 :
Boscarnant.
Vue générale depuis le nord-ouest.

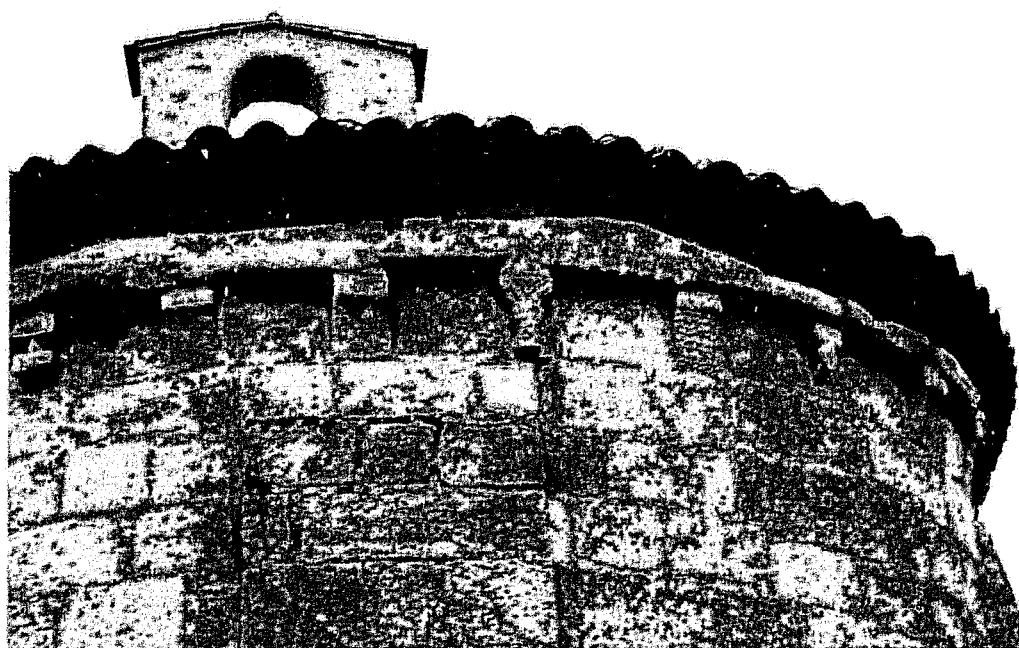
Fig. 3 :
Boscarnant.
Élévation sud.



Fig. 4 :
Boscammant
Chevet.



Fig. 5 :
Boscammant.
Détail de la corniche
du chevet.



11. BOUGNEAU (17)

Canton de Pons

Eglise Saint-Pierre

Données historiques

Cette église saintongeaise de la région de Pons, une des plus singulières par son plan et ses dispositions architecturales, a attiré à maintes reprises l'attention des historiens de l'art. Les analyses qui s'y rapportent ont déjà bien éclairé les différentes questions qu'elle soulève¹. Nous ne savons rien de son origine, mais il est établi qu'elle fut donnée entre 1075 et 1083 à l'abbaye Saint-Étienne de Baignes par Boson, évêque de Saintes, avec l'assentiment de Robert Brun d'Archiac et de son frère Elie, alors qu'Itier était abbé². Peu après, en 1090, l'abbé Gislémond, successeur d'Itier, la donna à l'abbaye Saint-Florent de Saumur en échange de l'église de Sainte-Eugène³. Nous pouvons admettre d'emblée les conclusions des deux études les plus poussées consacrées à cet édifice, qui attribuent les aménagements les plus significatifs - ceux qui ont remodelé les parties orientales - à cette période de la fin du XI^e siècle où l'église changea de mains à plusieurs reprises. Toutefois, il est difficile de savoir à quel commanditaire, et donc à quelle fourchette de dates précise, nous pouvons accorder le crédit de ces travaux.

Outre les diverses transformations que l'on peut identifier sur le monument, du XII^e jusqu'au XVII^e siècle, les sources sont peu loquaces quant à la suite de son histoire. Marcel Texier rapporte qu'au XVIII^e siècle⁴ les murs du sanctuaire furent piqués pour recevoir un enduit de plâtre et un décor peint, ce dont témoignent encore les photographies prises avant les restaurations⁵. Des procès-verbaux d'état des lieux datés de 1767 n'apportent rien de nouveau, si ce

¹ On retiendra en particulier : CABANOT (J.), *Les débuts de la sculpture romane dans le Sud-Ouest de la France*, Paris, 1987, p. 71-118 et 194-198 ; LACOSTE (J.), « Bougneau. Eglise Saint-Pierre », LACOSTE (J.) (dir.), *L'imaginaire et la foi. La sculpture romane en Saintonge*, Saint-Cyr-sur-Loire, 1998, p. 103-106 ; TEXIER (M.), « L'église de Bougneau (Charente-Inférieure) », *Bulletin monumental*, 1940, p. 205-221.

² *Cartulaire de [...] Baignes*, *op. cit.*, p. 34, charte LV. Sont également cités les archidiacres Geoffroy et Rannulfe.

³ « Chartes saintongeaises de l'abbaye Saint-Florent de Saumur », *Archives Historiques de la Saintonge et de l'Aunis*, t. IV, 1877, p.21. Les chartes concernant cet échange sont également publiées en appendice dans : *Cartulaire de [...] Baignes*, *op. cit.*, p. 242-244, chartes DLI et DLII.

⁴ TEXIER (M.), *Ibid.*, p. 208.

⁵ Paris, Médiathèque du Patrimoine, MH 81/17/52/6.

n'est la curieuse référence à une « maison prieurale »⁶. En 1846, l'église était signalée en bon état « à l'exception de dégradations considérables de la charpente et de la toiture »⁷, et l'architecte Fontorbe devait intervenir en 1854 pour créer un tillis en bois sur la nef⁸. Classée partiellement en 1913, alors qu'elle se trouvait dans un état de délabrement avancé - le clocher menaçait de s'effondrer - , l'église connut deux campagnes de restauration qui furent menées durant les deux guerres mondiales et qui sont assez bien documentées. La première, très contestable, fut conduite par Ballu, qui rétrécit le passage entre la croisée du transept et le chœur en doublant l'arc et en construisant des piliers, et ce malgré des avis défavorables de sa hiérarchie⁹. Finalement, Marcel Texier rétablit la situation en 1940, en défaisant l'œuvre de son prédécesseur¹⁰. Une récente extension de la protection à la nef (inscrite à l'ISMH en 2000) vient de reconnaître l'intérêt de l'intégralité de cet édifice pour l'histoire de l'architecture médiévale.

Fig. 4
Fig. 5

Analyse architecturale

Une nef ancienne très remaniée

L'édifice, que jouxte l'ancien cimetière au sud, est isolé du bourg. Une façade gothique dotée de niches de part et d'autre d'un portail polylobé du XIII^e siècle précède une nef qui, de prime abord, semble avoir été élargie par l'adjonction d'un collatéral au nord. Or le mur gouttereau septentrional est bâti en moellons, dépourvu d'articulation, éclairé par de simples petites fenêtres rectangulaires sans doute remaniées à l'époque moderne, et percé dans sa partie orientale d'une porte en plein cintre. Il s'agit sans conteste du mur de la nef primitive, qui est aussi la partie la plus ancienne de l'église, comme l'a montré l'abbé Cabanot¹¹, sans que l'on puisse lui attribuer véritablement une date, tant elle est d'une lecture difficile en raison des remaniements qu'elle a dû subir. On peut penser que ce mur est l'ultime témoin de l'édifice confié à l'abbaye de Baignes vers 1080.

Fig. 6

⁶ AD Charente-Maritime, 3E/2669 et 3E/2811 (Lauranceau, notaire).

⁷ AD Charente-Maritime, V1 191.

⁸ AD Charente-Maritime, 2O/213.

⁹ Paris, Médiathèque du Patrimoine, *ibid.*

¹⁰ *Idem.*

¹¹ CABANOT (J.), *Ibid.*

Au sud, en revanche, l'élévation est en pierre de taille, rythmée de baies en plein cintre et de contreforts sur dosserets. Ce mur méridional délimite en fait la nef principale, et il correspond, selon Jean Cabanot, à un projet de rétrécissement engagé au XII^e siècle, mais auquel on a renoncé, pour conserver au nord un collatéral étroit qui est aujourd'hui délimité par des piliers quadrangulaires modernes. Ceux-ci ont remplacé des grandes arcades établies à l'époque romane, sans doute après la suppression du bas-côté sud. Seul l'arc le plus occidental du dispositif roman est encore en place, avec un pilier carré cantonné de quatre demi-colonnes qui reçoit un arc brisé à double rouleau. Aux deux extrémités, des colonnes engagées sur des dosserets ont conservé des chapiteaux de facture médiocre. A l'ouest, un personnage grossièrement exprimé sur l'angle de la corbeille, jambes et bras écartés, semble brandir une hache ou une serpe tandis que sur l'angle opposé, une simple entaille dessine une feuille lisse. A l'est, se détache en méplat sur la face principale d'une corbeille, également à fond lisse, un quadrupède qui peut être perçu comme un équidé, entre deux feuilles simplement gravées. On serait évidemment tenté de conférer à ces oeuvres frustes une ancienneté qu'elles n'ont probablement pas. Sans doute faut-il y voir simplement des motifs exécutés par une main malhabile au XII^e siècle, puisque les chapiteaux semblent parfaitement s'intégrer à un dispositif architectural déjà élaboré, que l'on ne saurait mettre en relation avec les parties les plus anciennes de l'édifice. D'ailleurs la comparaison avec les rares motifs figurés situés dans le chœur ne permet pas d'établir une telle relation.

L'observation du mur sud de la nef montre des traces d'arrachements d'arcs formerets liés à de simples colonnes engagées qui laissent penser qu'un voûtement sur croisées d'ogives y a été établi avant de disparaître à son tour pour être remplacé par le lambris actuel.

Fig. 10

Avant de passer à l'analyse des parties orientales, il nous semble intéressant de proposer une nuance possible dans l'explication du plan dissymétrique de la nef proposée par l'abbé Cabanot. Sa démonstration magistrale ne saurait être remise en question quant à l'ancienneté probable du mur nord et l'ordre des interventions postérieures. Toutefois, quand on observe la manière dont ce collatéral nord s'articule au transept - que celui-ci soit postérieur ou non - on peut se demander si au départ on n'avait pas une nef tripartite, plus large qu'aujourd'hui, et si l'on n'a pas purement et simplement supprimé au XII^e siècle un collatéral sud équivalent. Cette hypothèse, pas plus vérifiable à l'heure actuelle que toute autre, sauf par des fouilles archéologiques, nous semble mieux intégrer une question que n'a pas soulevée l'abbé Cabanot : pour quelle raison aurait-on décalé vers le sud l'axe du sanctuaire au moment des

transformations de la fin du XI^e siècle, même si l'on avait l'intention de transformer la nef ultérieurement ? N'est-il pas plus logique de considérer que cet axe existait, tout simplement parce que la nef primitive était plus large vers le sud ? Certes, nous restons dans le domaine de la pure spéculation, mais ces deux hypothèses pourraient assez aisément être vérifiées, et nous saurions alors si Bougneau possédait ou non une des rares nefs à collatéraux en Saintonge, et ce dès le XI^e siècle. On ne peut ignorer en effet que les dimensions qu'aurait eues cette nef ne sont guère éloignées de celles de la nef de Bouteville.

Le transept et le chevet

Mais l'intérêt de l'édifice réside principalement dans ses parties orientales, qui constituent une étape intermédiaire dans les réaménagements romans. S'il nous est difficile de situer dans le temps les vestiges de la nef primitive et de déterminer le plan général de cette première église, la reconstruction, ou la transformation, du transept et du chevet a donné lieu à un programme architectural et décoratif des plus ambitieux et des plus originaux. Ils se placent incontestablement parmi les jalons chronologiques les plus significatifs des dernières décennies du XI^e siècle.

Un transept, peu saillant par rapport à la nef primitive, au moins du côté nord, a été construit ou réaménagé lors de cette première grande campagne de remaniement. Des absidioles devaient s'ouvrir à l'est de chaque bras, mais elles ont été supprimées par la suite. Curieusement, le clocher que l'on éleva alors ne fut pas établi sur la croisée, mais au-dessus de la travée carrée qui la prolonge et qui précède l'abside, selon une formule que nous retrouvons à Thaims. Enfin, et c'est là une autre singularité, l'abside en hémicycle s'inscrit dans un chevet de plan rectangulaire. L'église de Nanclars, en Angoumois, est la seule à partager cette particularité avec Bougneau, dans le territoire concerné par notre étude.

A l'instar de la nef, ce transept a connu de multiples remaniements. La croisée avait été couverte dès le XIII^e siècle d'une voûte d'ogives à liernes, dont la clé est ornée d'une représentation de saint Pierre. Un mur est venu occulter ensuite le passage initial vers le bras nord, mais l'arc roman est encore visible et le chapiteau du pilier nord-ouest, de même facture que ceux du choeur, est partiellement pris dans ce mur, qui est percé plus bas d'un arc ouvert au XV^e siècle. Le bras nord du transept a reçu à la fin du Moyen Age un voûtement sur croisée d'ogives à nervures pénétrantes, tandis que son pendant méridional fut purement et simplement reconstruit et doublé d'une chapelle à l'ouest.

Fig. 1

Fig. 2



restaurations ont touché le transept au début du XVII^e siècle, comme l'indiquent les dates inscrites sur les clés de voûtes¹².

Par l'intermédiaire du fameux arc en plein cintre plusieurs fois remanié au cours du XX^e siècle, on accède, à l'est de la croisée, à la travée droite de chœur, au-dessus de laquelle s'élève le clocher. En plan, cette travée, contre laquelle s'appuie au sud une tourelle d'escalier, est prolongée par un chevet carré légèrement plus étroit, dans lequel s'insère l'abside.

Extérieurement, cet ensemble oriental est construit en moyen appareil de pierre de taille. La base du clocher est renforcée par deux arcades aussi hautes que le chevet, reposant sur des pilastres par l'intermédiaire de simples impostes et englobant chacune une baie en plein cintre à claveaux étroits sans modénature. Au XV^e siècle, la tourelle d'escalier carrée desservant le clocher est venue s'appuyer dans l'angle entre le transept et la travée droite, sur le flanc sud, occultant ainsi une des deux arcades et la baie qu'elle englobe. La tour du clocher présente une succession de retraits adoucis par des glacis qui lui confèrent une silhouette très particulière. De simples fenêtres en plein cintre, au nombre de deux par face au nord et au sud et de trois à l'est et à l'ouest, s'y ouvrent sur deux niveaux. Sur la face occidentale, qui conserve la trace d'un pignon plus élevé et plus pointu que la toiture actuelle, une seule baie est présente au registre inférieur. Elle est placée sous les solins et devait s'ouvrir vers la nef à un moment où celle-ci présentait une toiture plus élevée que le collatéral.

Le chevet présente un dispositif distinct de celui de la travée du clocher. Au nord comme au sud, un unique contrefort, exceptionnellement large, scande l'élévation. De chaque côté, la fenêtre en plein cintre à impostes, soulignée d'un appui au chanfrein sculpté, s'ouvre au sommet du contrefort, dans son épaisseur. Cette formule, assez rare en soi, est ici magnifiée par l'ampleur donnée à la baie, qui évoque une sorte de tabernacle posé sur un pied, que figure le contrefort. L'unique fenêtre ouverte dans le mur oriental a été occultée, sans doute à la fin du Moyen Âge, par un énorme contrefort axial qui participe désormais pleinement de l'originalité de la silhouette de l'édifice. La toiture en bâtière couverte de dalles de pierres se termine par un pignon triangulaire que souligne une corniche à modillons. Les deux corniches des murs gouttereaux participent aussi de l'originalité de cette église. Très saillantes, elles sont portées par des modillons particulièrement élaborés, où domine la formule des copeaux. Eux-mêmes

Fig. 26

Fig. 1

Fig. 7

Fig. 8

fig. 26

Fig. 9

Fig. 8

Fig. 24

Fig. 25

¹² Marcel Texier met en relation la date de 1632 avec des travaux effectués par les curés Lauverdin et Delacourt. Il leur attribue cependant abusivement la reconstruction complète des voûtes du transept croisillons, qui furent seulement réparées. Voir TEXIER (M.), *op. cit.*, p. 216 et LACOSTE (J.), *op. cit.*, p. 106.

s'insèrent dans une frise dont chaque segment forme une sorte de métope très étirée. Cette frise, ainsi qu'une partie du soffite de la corniche, portent un décor en méplat où des motifs dérivés de la palmette alternent avec des formes plus géométriques alliant entrelacs et cercles séquents. Tout ce répertoire, qui se retrouve sur les impostes et les appuis des deux fenêtres, est en harmonie avec le décor intérieur de cette partie orientale de l'édifice. Une moulure continue souligne métopes et modillons ; on y trouve quelques segments de décor en motif de corde.

La plus importante modification apportée aux dispositions intérieures fut opérée à la fin du Moyen Âge, lorsque l'on couvrit la travée droite d'une voûte d'ogives à nervures pénétrantes. Pour ce faire, on a intégré dans les quatre angles des colonnes cylindriques à bases prismatiques. Il est impossible de déterminer en l'état actuel le type de couverture qu'il a remplacé cette voûte ; il pouvait s'agir aussi bien d'un berceau que d'une coupole sur trompes. Encore faut-il imaginer que celle-ci ait été placée assez haut, car une grande baie géminée, occultée lors du couvrement de la croisée du transept, s'ouvrirait entre celle-ci et le chœur au-dessus de l'arc triomphal. Sa présence pourrait d'ailleurs signifier que cette travée était dépourvue de voûte, créant ainsi une tour-lanterne dont la lumière pouvait ainsi être diffusée vers le transept et la nef.

Fort heureusement, la construction de la voûte gothique n'a pas altéré la structure murale héritée de la fin du XI^e siècle, dont la composition s'articule de façon harmonieuse avec celle de l'abside qui la prolonge. Comme à Saint-Thomas-de-Conac, l'abside et la travée droite sont tapissées d'un double registre d'arcatures, qui trouve ici son expression la plus singulière et la plus monumentale. Dans la travée droite, le registre inférieur, plus élevé, est composé de pilastres cannelés de section presque carrée, qui reçoivent quatre arcs en plein cintre par l'intermédiaire de simples impostes moulurées. Au registre supérieur, il n'y a que deux arcs portés par des colonnettes munies de chapiteaux, qui englobent les deux fenêtres. Dans l'abside, la division est plus équilibrée, les deux registres étant d'égale hauteur. Au rez-de-chaussée, sept arcs en plein cintre de dimension régulière reposent sur une série de colonnettes monolithes aux chapiteaux de belle proportion. À l'étage, le rythme et les formes diffèrent. Trois grands arcs en plein cintre, englobant chacun une des baies, alternent avec deux petits arcs en mitre, formés de segments de frises rectilignes, qui viennent animer les trumeaux plus étroits. Ce type d'étagement

Fig. 12

Fig. 3

Fig. 14

Fig. 11

Fig. 4

Fig. 5

Fig. 16

d'arcatures a connu d'autres expressions en Saintonge¹³, mais la présence des arcs en mitres confère à Bougneau un caractère absolument unique. Au-dessus, une simple corniche vient souligner la base du cul-de-four.

Il semble opportun de rappeler que tout ce déploiement architectural très ambitieux, même s'il est encore emprunt d'une certaine naïveté propre aux œuvres les moins émancipées par rapport à leurs modèles antiques, a été mis en œuvre au moment où l'on a voulu couvrir de voûtes le sanctuaire. Une question demeure en suspens : la forme du chevet est-elle issue d'un seul projet ou résulte-elle du réaménagement d'une abside plus ancienne que l'on aurait chemisée pour mieux asseoir la voûte et le clocher ? Autant l'église de Nanclars¹⁴, en Angoumois, qui présente un plan analogue, laisse deviner des reprises, autant il est difficile ici de trancher. On rappellera seulement que sous l'enduit qui masque l'intérieur des murs entre les arcatures on devine un parement de moellons, ce qui pourrait s'accorder avec l'existence d'une abside primitive, à défaut d'en constituer une preuve absolue, car on a très bien pu recourir à cette technique traditionnelle tout en privilégiant la pierre de taille pour l'extérieur.

L'originalité et l'intérêt de ce sanctuaire font l'objet d'une reconnaissance unanime, et les interrogations relatives à ses dispositions originales n'ont pas manqué d'être soulevées et d'entraîner certains rapprochements. Le plus pertinent, avancé par Marcel Durliat, repose non seulement sur la présence d'arcatures intérieures - en partie basse des murs uniquement, toutefois - , mais aussi sur l'insertion d'une abside en hémicycle dans un chevet plat et la présence de baies percées dans des contreforts, ainsi que sur de très notables analogies dans le décor sculpté, confirmées par l'étude de Jean Cabanot. L'édifice ainsi lié par ses formes à ce sanctuaire saintongeais est l'église d'un prieuré rural de Gascogne, Saint-Mamet de Peyrusse-Grande, située dans le sud-ouest du département du Gers. Il est vrai qu'au-delà des limites de la Saintonge, c'est vers les régions du Sud-Ouest - Guyenne, Gascogne, Pyrénées - qu'il faut se tourner pour trouver des échos répétés aux diverses caractéristiques de Saint-Pierre de Bougneau. Ainsi, c'est au Nizan, à Laméran, à Saint-Macaire en Gironde, ou à Saint-Lizier, en Ariège, que nous retrouvons des étagements d'arcatures dans les sanctuaires ; et si l'on s'en tient aux arcatures basses, comme à Peyrusse-Grande, ou portées sur soubassement, la liste s'allonge avec Saint-Georges de Montagne ou Saint-Just de Valcabrière, entre autres.

¹³ Nous étudions notamment ici celles de Saint-Thomas-de-Conac, de Sémillac, de Saint-Hilaire-du-Bois et de Bouteville (notices 88, 93, 76 et 12).

¹⁴ Notice 49.

Toutefois, au chapitre des comparaisons, on n'oubliera pas certains traits relevés par Marcel Texier au moment même où il conduisait les travaux de restauration de l'église en 1940¹⁵. Il attirait notamment l'attention sur des points qui pouvaient rapprocher l'architecture et le décor d'édifices bourguignons ou auvergnats. Or, l'alternance d'arcs en mitres et de pleins cintres, dont l'origine antique ne fait pas de doute, a trouvé dans certaines églises d'Auvergne une application qu'on ne retrouve guère dans les régions du Sud-Ouest. Sous forme de triplet, elle constitue une des constantes du décor mural des bras de transept des grandes églises auvergnates du XII^e siècle (Saint-Nectaire, Notre-Dame-du-Port...). Mais dès le siècle précédent, ce motif était assez largement utilisé. Ainsi le trouve-t-on à Souvigny, mais aussi à Saint-Géraud d'Aurillac, à Ebreuil ou à Ennezat. L'arc en mitre est également présent au chevet de l'église de Lascelles (Cantal), qui présente un plan similaire à celui de Bougneau¹⁶.

Le décor sculpté

La qualité du décor sculpté étudié par Jean Cabanot et Jacques Lacoste participe pleinement de la monumentalité de cet ensemble. Les chapiteaux, dont seuls deux exemplaires ont été refaits lors des travaux du XX^e siècle¹⁷, sont tous sculptés. Les motifs végétaux en faible relief empruntent à la tradition antique, mais avec des interprétations plus ou moins libres, sur des épannelages tronconiques toujours semblables. Une majorité de corbeilles s'inscrit dans la tradition du chapiteau corinthien, mais en substituant à l'acanthé diverses formes de palmettes et en insérant à l'emplacement de l'abaque des rangées de perles ou de petites bagues. Cependant d'autres combinaisons, plus originales, font leur apparition, comme ces palmettes recroquevillées autour de deux grandes tiges croisées en diagonales sur chaque face¹⁸, ou encore ces grandes feuilles dressées sur la hauteur de la corbeille, dont les tiges verticales occupent les angles. Les comparaisons effectués avec la sculpture de Saint-Thomas-de-Conac montrent combien ces deux édifices sont proches, et combien ils s'inscrivent en marge d'une aire culturelle qui couvre les régions du Sud-Ouest, puisque les similitudes sont grandes avec les œuvres de Peyrusse-Grande et

Fig. 21

Fig. 22
Fig. 20

¹⁵ TEXIER (M.), *Ibid.*

¹⁶ L'inscription d'une abside dans un chevet rectangulaire a connu plusieurs applications dans l'architecture romane auvergnate (Lascelles, Gannat, Girgols), à la suite sans doute du modèle archaïque de Manglieu. cf. : CRAPLET (B.), *Auvergne Romane*, La-Pierre-qui-Vire, 6^e éd., 1992, p. 173 ; BEAUDOIN (J.), *Auvergne terre romane*, Clermont-Ferrand, 1999, p. 9.

¹⁷ Paris, Médiathèque du Patrimoine, *ibid.* ; la facture établie par le sculpteur en 1940 est explicite à ce sujet.

¹⁸ Ce motif existe aussi à Saint-Thomas-de-Conac (notice 88).

d'autres églises du Sud-Ouest¹⁹. D'autres rapprochement s'avèrent toutefois possibles, avec les chapiteaux saintongeais de la crypte de Richemont, ou de l'église de Bouteville²⁰.

Dans cet ensemble, un seul motif figuré, de qualité médiocre, se manifeste à deux reprise sur des corbeilles de l'arcature supérieure. Il s'agit de petits lions reconnaissables à leurs crinières, qui se font face de part et d'autre de l'angle, sur le registre supérieur de deux chapiteaux, au-dessus d'un rang de feuilles dressées. La maladresse du dessin, le faible relief et l'absence de modelé nous prouvent que ces sculpteurs étaient plus à l'aise avec le répertoire ornemental et végétal qu'avec les motifs figurés, ce en quoi on peut les rapprocher de ceux de la crypte de Saint-Eutrope de Saintes.

Le répertoire des motifs qui ornent, à l'intérieur, les tailloirs de plusieurs chapiteaux de l'arcature basse - ceux du haut ont des moulures multiples à cavets et réglettes -, les deux faces des arcs en mitres et les socles des pilastres de la travée droite, appartiennent à la même typologie que tous ceux des divers bandeaux, impostes, métopes ou soffites des élévations extérieures. On y trouve aussi bien plusieurs variantes de l'entrelacs, des vanneries, des chaînes d'anneaux ou des cercles sécants - dont certains identiques à ceux de Saint-Thomas-de-Conac - que diverses formes de frises végétales, de la rangée de palmettes au rinceau exprimées en méplat, avec quelquefois de la taille en gouttière.

Fig. 17

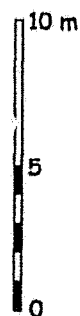
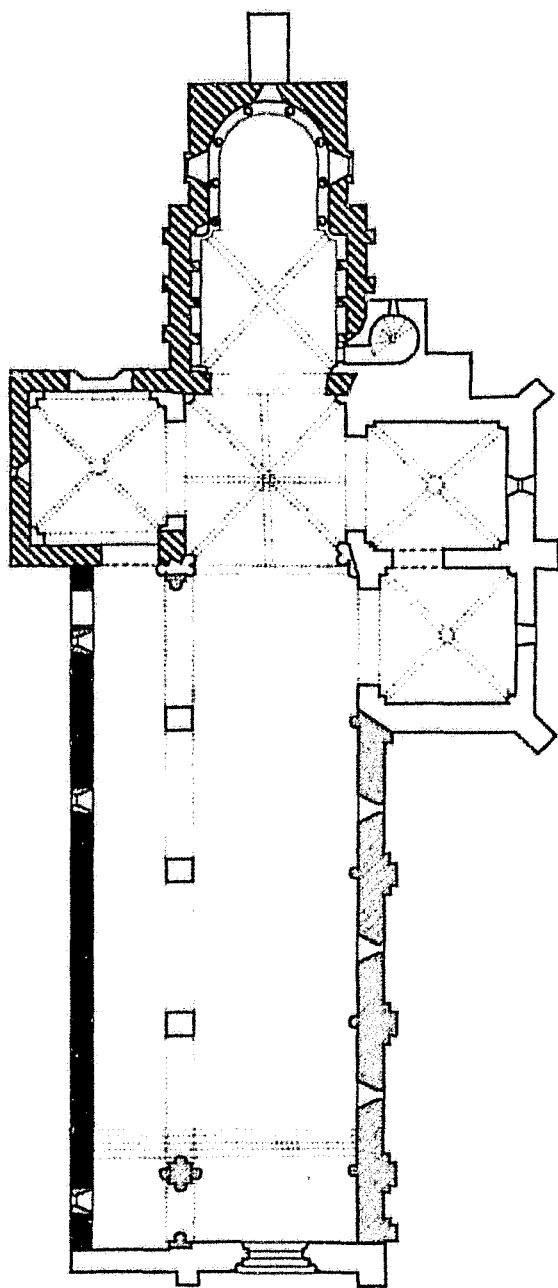
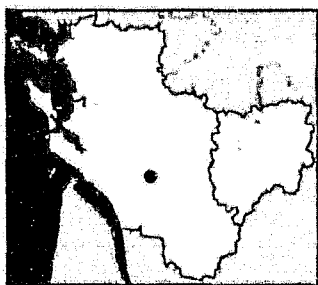
Fig. 24

Conclusion

Saint-Pierre de Bougneau compte bel et bien parmi les édifices clés qui nous permettent d'appréhender l'ultime phase d'évolution vers l'art roman du XII^e siècle. Cette église, qui s'inscrit dans une « famille » saintongaise de la fin du XI^e siècle, nous montre aussi quelques facettes des divers courants plus larges - de la Gascogne à l'Auvergne - auxquelles la région pouvait être ouverte en cette période de transition et d'intense bouillonnement créatif. Nous aurons à approfondir cet aspect dans la synthèse, en le mettant en relation avec d'autres phénomènes similaires ou contemporaines.

¹⁹ CABANOT (J.), *Ibid.*, carte p. 72.

²⁰ Notices 12 et 63.



- XI^e siècle
- ▨ Fin du XI^e siècle
- ▤ XII^e siècle
- Postérieur (XIII^e - XV^e - XVII^e s.)

Bougeau
Église Saint-Pierre
 C.Gensbeitel d'après SDAP 17

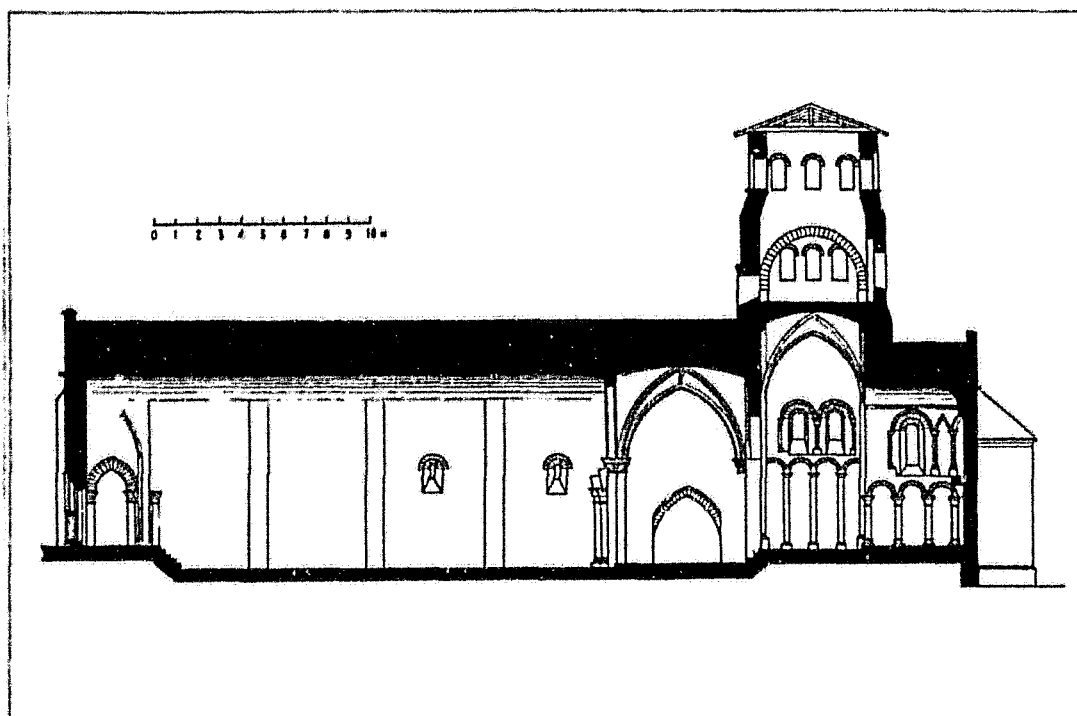
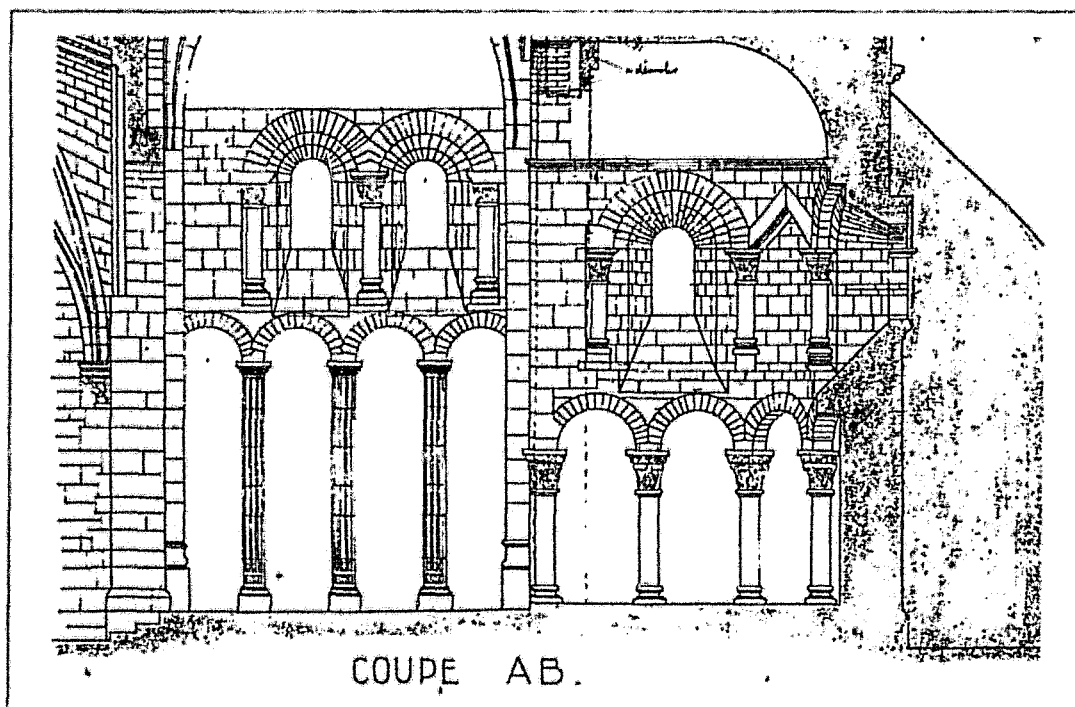


Fig. 2 :
Bougneau.
Coupe longitudinale. SDAP 17.

Fig. 3 :
Bougneau.
Coupe longitudinale du chevet. M. Texier. 1939. SDAP 17.



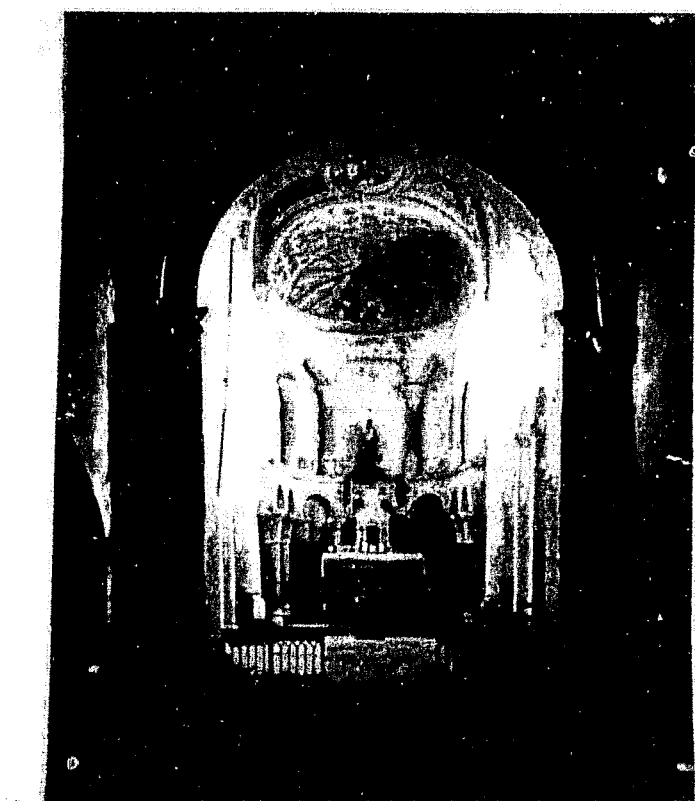


Fig. 4 :
Bougneau.
Vue intérieure vers
l'est à la fin du XIX^e
siècle.
Cliché
Julien-Laferrière.
Médiathèque du
Patrimoine.



Fig. 5 :
Bougneau.
L'abside au moment
des restaurations.
Cliché non daté.
Archives MH.
Médiathèque du
Patrimoine.

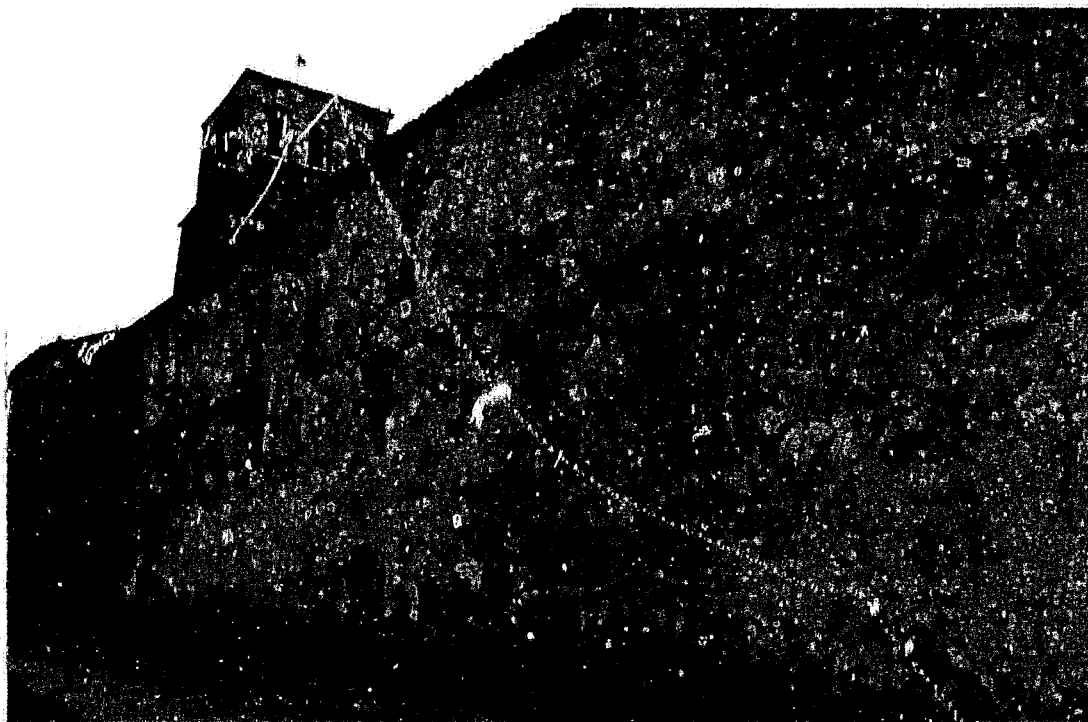


Fig. 6 :
Bougneau.
Mur nord de la nef.



Fig. 7 :
Bougneau.
Chevet et clocher.



Fig. 8 :
Bougneau.
Vue latérale sud.

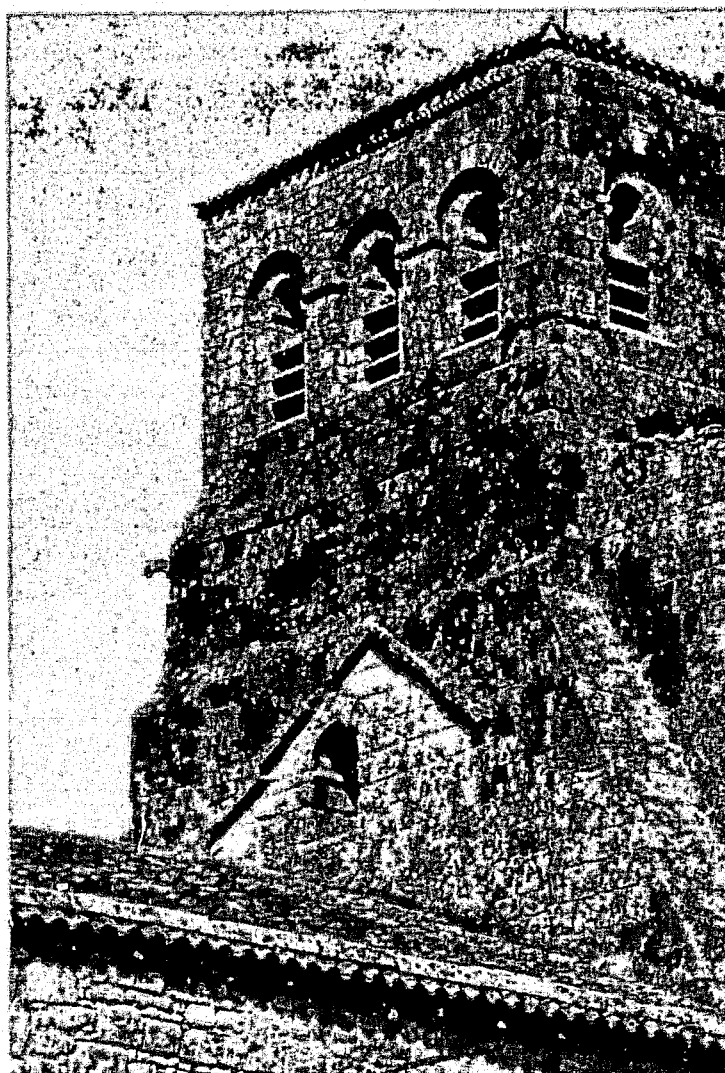


Fig. 9 :
Bougneau.
Face du clocher.

Fig. 10 :
Bougneau.
Nef vue vers l'est.



Fig. 11 :
Bougneau.
Le sanctuaire.

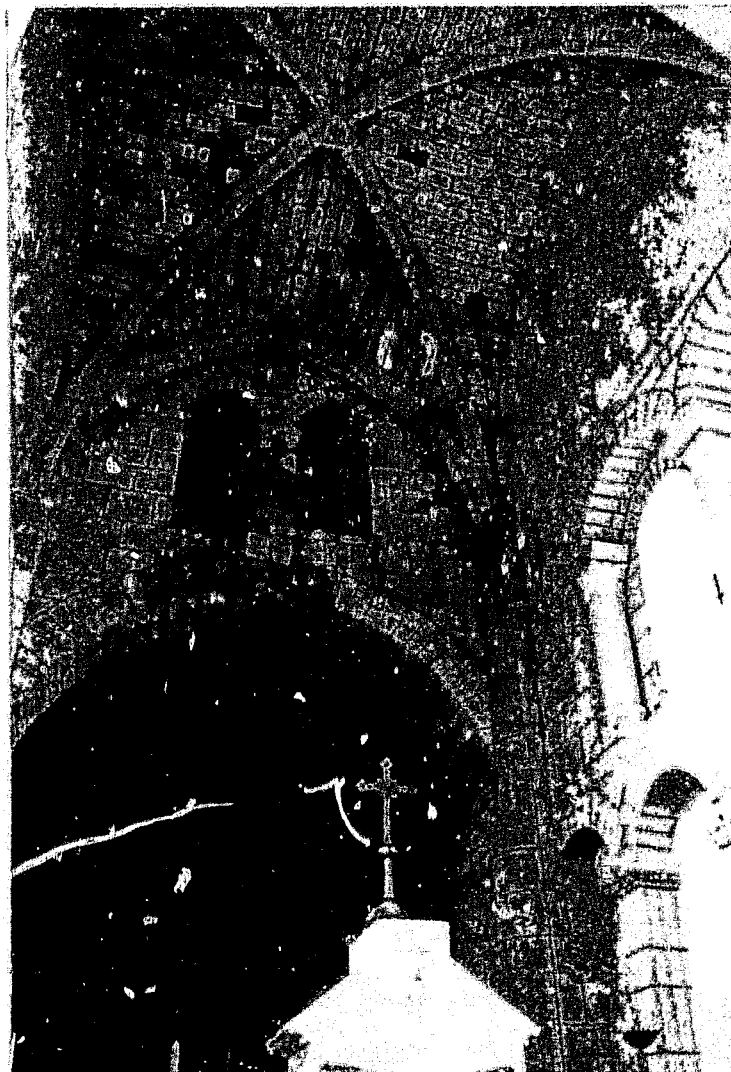


Fig. 12 :
Bougneau.
Travée droite
et baies orientales de
la travée sous clocher.



Fig. 13 :
Bougneau.
Petit chapiteau
de la travée droite.

Fig. 14 :
Bougneau.
Élévation nord de
la travée droite
de chœur.

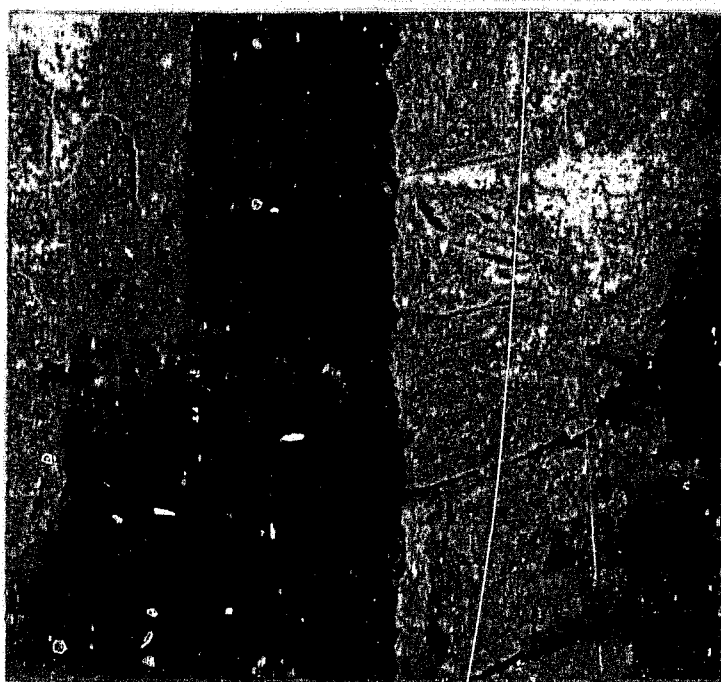


Fig. 15 :
Bougneau.
Travée droite.
Base de pilastre.

Fig. 16 :
Bougneau.
Arcatures de
l'abside.

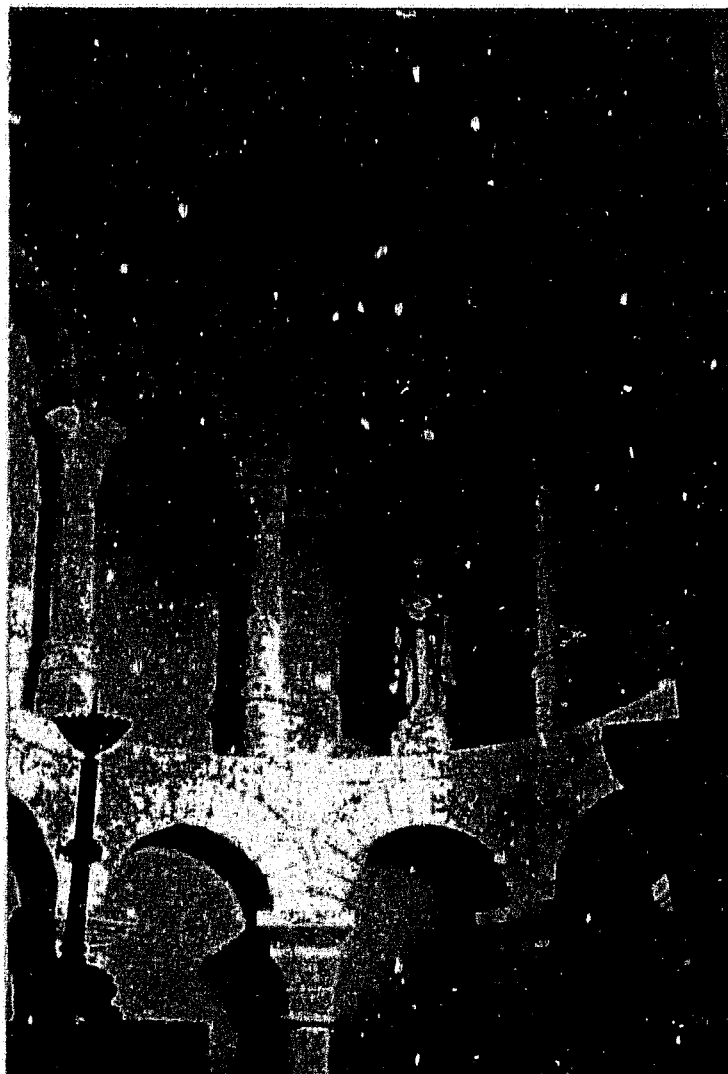


Fig. 17 :
Bougneau.
Décor d'un arc
en mitre.

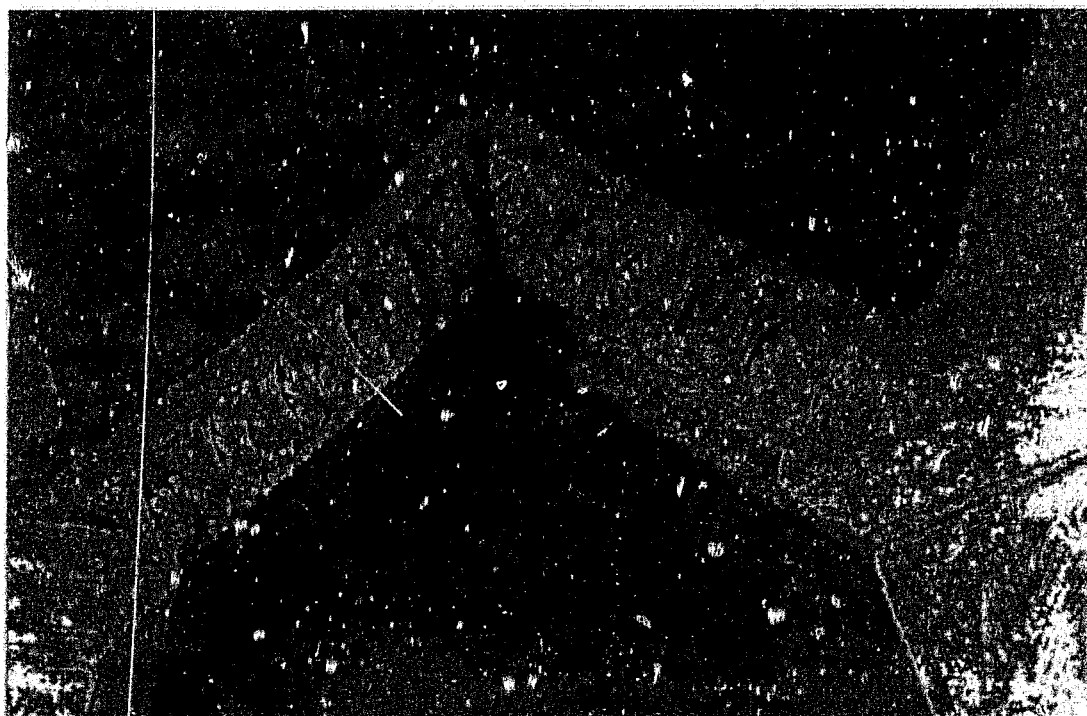




Fig. 18 :
Bougneau.
Chapiteau de
l'arcature basse.

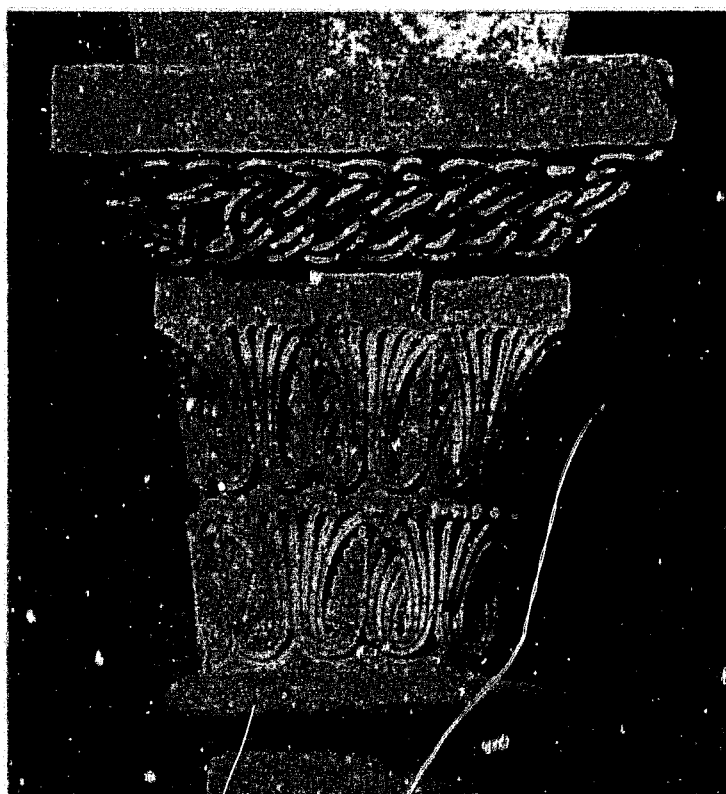


Fig. 19 :
Bougneau.
Chapiteau de
l'arcature basse.
Corbeille restituée,
tailloir authentique.



Fig. 20 :
Bougneau.
Chapiteau de
l'arcature basse.

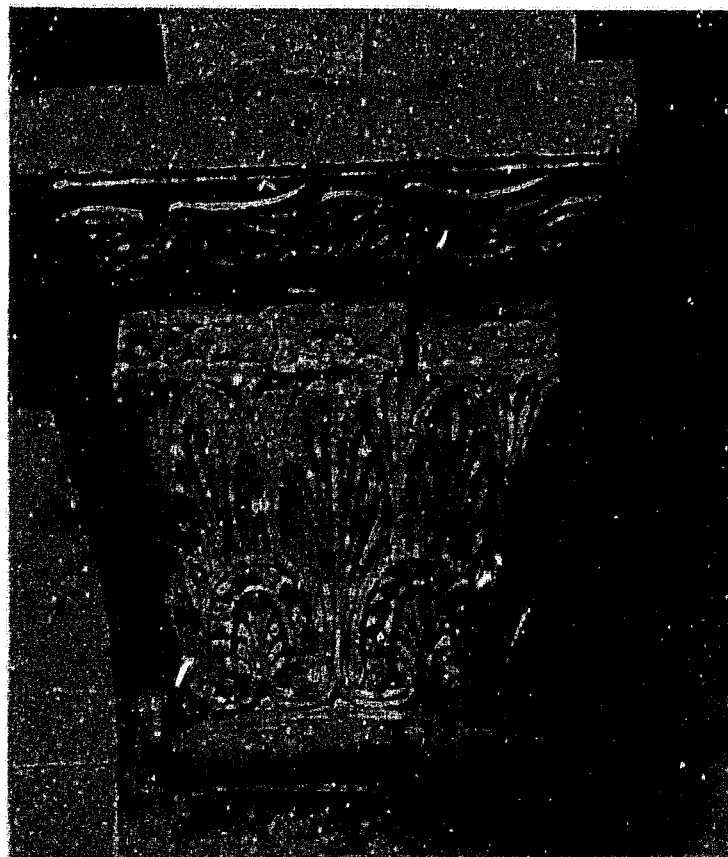


Fig. 21 :
Bougneau.
Chapiteau de
l'arcature basse.

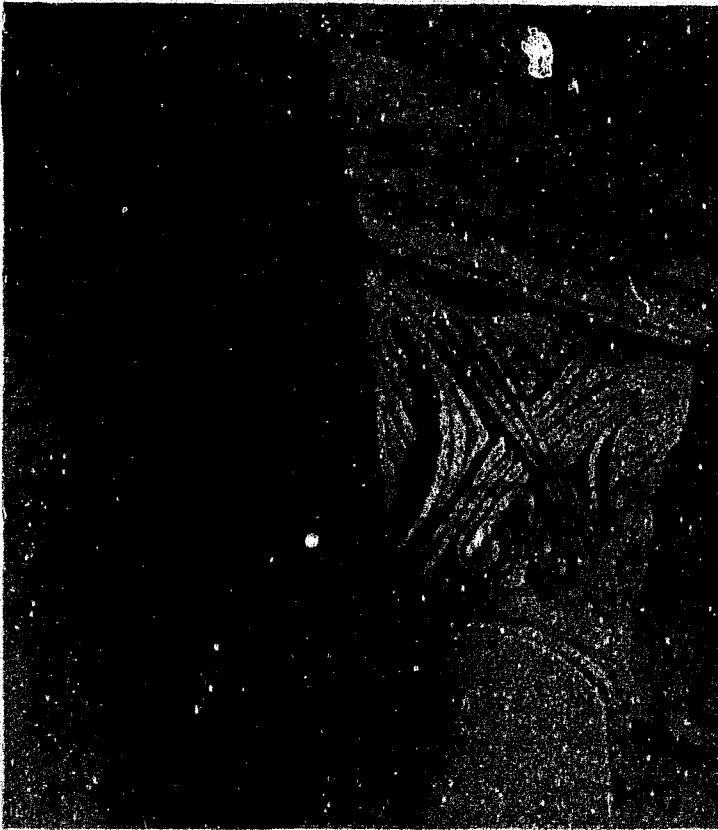


Fig. 22 :
Bougneau.
Chapiteau de
l'arcature haute.



Fig. 23 :
Bougneau.
Chapiteau de
l'arcature haute.

Fig. 24 :
Bougneau.
Fenêtre sud du chevet.



Fig. 25 :
Bougneau.
Corniche et modillons
du chevet.



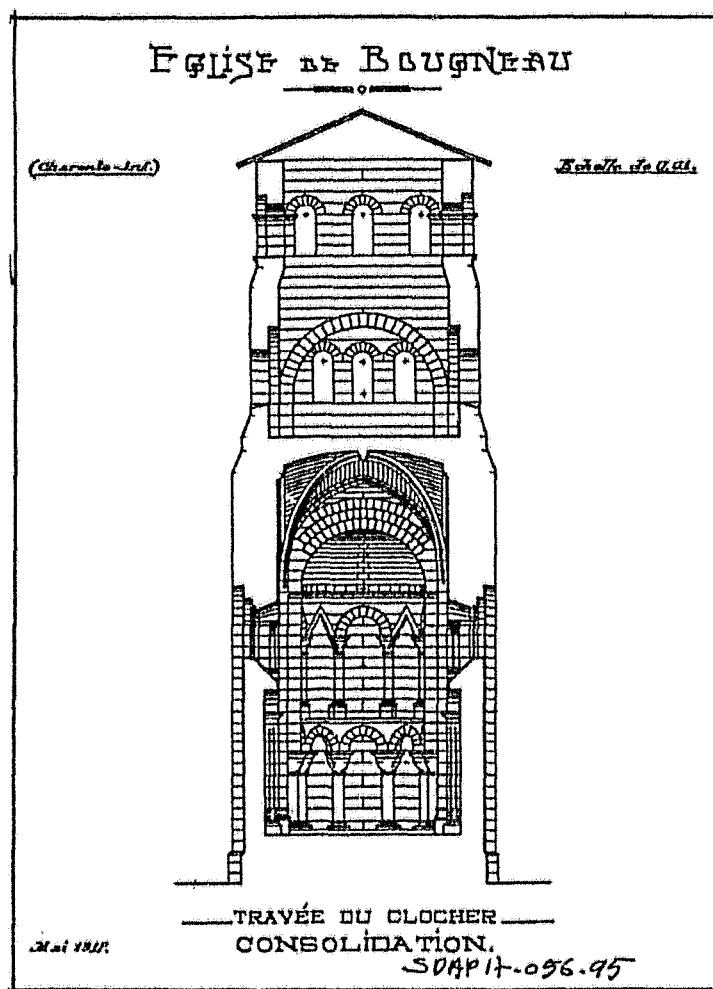


Fig. 26 :
Bougneau.
Coupe sur le clocher avec consolidation de l'arc.
T. Ballu, 1917. SDAP 17.

12. BOUTEVILLE (16 S)

Canton de Châteauneuf-sur-Charente

Eglise Saint-Paul

Données historiques¹

Le prieuré Saint-Paul de Bouteville fait partie des fondations liées à la famille comtale d'Angoulême tout en étant situées dans le diocèse de Saintes. Bouteville fut aussi, jusqu'au XVII^e siècle au moins, une châellenie parmi les plus importantes et une des forteresses les plus convoitées des pays charentais. Le futur comte d'Angoulême Geoffroi, second fils de Guillaume IV Taillefer, fut probablement le fondateur du prieuré vers 1025, avec son épouse Pétronille², et, semble-t-il, la mère de celle-ci, Ildegarde³, elle-même épouse du châtelain du lieu, Mainard le Riche⁴. Le rôle de Pétronille est confirmé par l'auteur de

¹ On se rapportera en particulier à GUÉRIVE (M.), « Histoire de Bouteville », *Bulletins et Mémoires de la Société Archéologique et Historique de la Charente*, 1946, t. 2. Cette publication est d'une grande richesse, l'auteur s'appuyant sur un très large éventail de sources historiques – archives notariales, registres paroissiaux, archives juridiques, etc., – dont il prend soin de publier de nombreuses citations et plusieurs transcriptions *in extenso* à défaut, malheureusement, d'en signaler toujours les références précises. Les recoupements que nous avons opérés avec diverses sources nous ont montré que les informations historiques qu'il fournit en abondance peuvent être considérées comme exactes, tout au moins pour ce qui concerne la période postérieure au XVI^e siècle. En revanche, bien qu'extrêmement prudente, son analyse de l'architecture de l'église n'en demeure pas moins de seconde main pour les périodes les plus anciennes, puisqu'à défaut de textes de référence, il reprend simplement les propositions de l'abbé Nanglard. cf.: NANGLARD (J.), *Pouillé... op. cit.*, t. 3, p. 498.

² « Ex brevi chronico abbatiae Saviniacensis », *Recueil des historiens des Gaules et de la France*, t. XI, col. 1099 et *Cartulaire de l'abbaye de Savigny, suivi du petit cartulaire de l'abbaye d'Ainay*, BERNARD (A.) (éd.) (Collection de documents inédits sur l'histoire de France), Paris, 1853, chartre 633, p. 310-311, donation de Bouteville à Savigny et à son abbé Itier (datée « après 1028 »). Transcription dans GUÉRIVE (M.), *Ibid.*, p. 123-124, qui montre que la datation de cette chartre peut correspondre à une date antérieure à 1028 – il précise que 1025 conviendrait – en raison des personnalités signataires. Voir aussi MARVAUD (F.), « Chartres relatives au prieuré de Bouteville et aux églises de Merpins et Gimeux », *BSAHC*, 1865, p. 343-375 et ESTIENNOT (Dom), BNF, ms. lat. 12. 754, ff 256 et 262.

³ *Cartulaire des comtes de la Marche et d'Angoulême*, THOMAS (G.), (éd.), Angoulême, 1925, p. 55-58, ch. XXVI; voir aussi, MARVAUD (F.), « Chartres relatives... », *ibid.*, p. 358-366 et GUÉRIVE (M.), *Ibid.*, p. 122 et Annexe II. La « vicomtesse » Ildegarde est citée comme donatrice initiale dans une chartre de confirmation des donations établie par le comte Adémar en 1180, elle-même reprise dans une chartre de Hugues de Lusignan datée de 1241.

⁴ Maître de Bouteville et d'Archiac, ce Mainard est considéré par J. Boussard comme un vicomte de Saintes. Cf. *Historia pontificum et comitum Engolismensis*, BOUSSARD (J.) (éd.), Paris, 1957, p. 15, n. 3 et p. 25, n. 2. Cette hypothèse, qui repose sans doute sur l'interprétation du titre de *viscomitessa* attribué à son épouse dans la chartre évoquée ci-dessus, est rejetée par André Debord, qui montre qu'il s'agissait d'un de ces puissants châtelains dont les comtes d'Angoulême devaient tenter de réduire le pouvoir, notamment à travers leur politique matrimoniale. Cf. DEBORD (A.), *La société laïque dans les pays de la Charente, X^e-XII^e s.*, Paris, 1984, p. 111.

l'Historia Pontificum et Comitum Engolismensium, à propos de la mort de son fils, le comte Foulque, en 1087⁵.

C'est en tout cas le couple Geoffroi-Pétronille qui apparaît dans la charte de donation de l'église à la lointaine abbaye clunisienne de Savigny-en-Bresse et à son abbé Itier. Une cérémonie de consécration eut lieu en 1029 en présence de l'archevêque de Bordeaux Geoffroi II et des évêques Islon de Saintes, Rohon d'Angoulême et Arnould de Périgueux⁶. Corlieu rapporte que Pétronille - dont l'épithaphe est encore visible à l'ouest de l'ancienne nef de l'église - serait morte après son mari⁷, décédé en 1047-48. L'abbé Michon, lui emboîtant le pas, va jusqu'à attribuer à Pétronille l'achèvement de la construction⁸. En réalité, c'est Ildegarde, qui a dû survivre à sa fille, et peut-être à son gendre, puisque, ainsi que le rappellent François Marvaud⁹ et Maurice Guérive¹⁰, Pétronille venait de décéder au moment de la consécration de l'église.

Le prieuré fut donc donné, dès sa fondation, à l'abbaye de Savigny-en-Bresse, qui devait recevoir également, plus tard au cours du XI^e siècle - entre autres possessions saintongeaises - les prieurés de Saint-Thomas-de-Conac et de Saint-Martin du Petit-Niort¹¹ qui nous occupent dans la présente étude. Avec sa communauté d'une vingtaine de moines à l'origine¹², Bouteville demeura longtemps une des principales dépendances de Savigny dans la région, puisqu'il semble que la

⁵ *Historia Pontificum...*, *op. cit.*, p. 26.

⁶ *Cartulaire de l'abbaye de Savigny...*, *op. cit.*, charte 644, p. 311-313. Transcription dans GUÉRIVE (M.), *Ibid.*, Annexe I, p. 206-207. Charte de dédicace et confirmation de la donation, en 1029, avec rappel des dotations du prieuré. La transcription de ce texte est donnée dans GUÉRIVE (M.), *op. cit.*, Annexe I, p. 205-207.

⁷ CORLIEU (F. de), *Recueil en forme d'Histoire*, 1576, MICHON (J.-H.) (éd.), Paris, 1846, p. 19. Sur l'épithaphe on peut lire : *Hic jacet ancilla christi domini [P]e[tr]onilla*, (Ci-gît la servante du Christ Seigneur, Pétronille). Cf. : FAVREAU (R.), MICHAUD (J.), « Bouteville », dans *Corpus des inscriptions de la France médiévale*, I, 3, Charente, Charente-Maritime, Deux-Sèvres, LABANDE (E.-R.) (dir.), Université de Poitiers/CESCM, 1977, p. 20-21.

⁸ MICHON (Abbé J.-H.), *Statistique...*, *op. cit.*, p. 270.

⁹ MARVAUD (F.), *Etudes historiques sur la ville de Cognac et l'arrondissement, Niort*, 1870, p. 39, n. 1 et « Chartes relatives... », *Ibid.*, p. 354, n. 1.

¹⁰ GUÉRIVE (M.), *Ibid.*, p. 120 et 206.

¹¹ Il faut y ajouter les prieurés de Merpins et de Mirambeau. *Cartulaire de l'abbaye de Savigny...*, *op. cit.*, charte 808, p. 424-425. Confirmation des possessions de Savigny par Pascal II, le 4 février 1107 : «...in episcopatu Sanctonensi, ecclesiam Sancti Pauli de Botavilla, ecclesiam Sancti Thomae de Cosnac, ecclesiam Sancti Simphoriani de Mirabello, ecclesiam de Niorto, ecclesia de Burgo, ecclesiam Sancti Remigii et Sancti Abundi de Merpins cum appenditiis suis ». L'abbé Nanglard cite une liste d'églises et de prieurés qui rend compte de l'impact de cette lointaine abbaye et de l'importance de Bouteville. NANGLARD (J.), *Pouillé...*, t. 3, p. 499-500. Cependant, les sources ne nous éclairent guère sur le rôle joué par l'abbaye bressane dans l'initiative de la fondation de Bouteville, sur ses relations avec les familles seigneuriales ou le clergé local, ni sur les raisons qui l'ont amenée à se développer dans les pays de la Charente.

¹² GUÉRIVE (M.), *Ibid.*, p. 131.

plupart des autres possessions de l'abbaye étaient placées sous sa tutelle, au moins jusqu'à la fin du Moyen Âge¹³. Les fondateurs dotèrent le prieuré en terres dans la région proche. Ces premières donations, confirmées plus tard par Aymar Taillefer, puis par Hugues X de Lusignan, furent complétées par plusieurs autres au cours du XIII^e siècle¹⁴.

Il n'est pas utile de revenir ici sur le détail de l'histoire du prieuré, qui a été abondamment étudiée et qui a fait l'objet en 1948 d'une publication fondamentale de Maurice Guérive¹⁵. Rappelons seulement que la guerre de Cent Ans, durant laquelle le château de Bouteville fut une forteresse âprement disputée par les belligérants, apporta son lot de destructions, et que le prieuré connut des malheurs, avec notamment l'effondrement d'une partie des voûtes de l'église au XIV^e siècle¹⁶, si l'on en s'en tient aux informations de l'abbé Nanglard. En tout cas, au XV^e siècle, le monastère était décrit comme ruiné¹⁷, bien que le Prince Noir eût fait reconstruire le réfectoire des moines au cours de la longue occupation anglaise du siècle précédent¹⁸. Quel que fut l'état de désolation à la fin du conflit franco-anglais et les travaux qui ont pu être entrepris par la suite, les guerres de Religions devaient engendrer des destructions telles qu'elles entraînaient une déchéance irrémédiable. Une inscription, située à côté de la porte qui relie le chœur à la chapelle sud, fait état des restaurations apportées à l'église en 1624 par Louise de Luxembourg, à la suite des ravages opérés par les Huguenots en 1569¹⁹. Des travaux sont signalés en 1662²⁰, mais ceux-ci, pas plus que ceux menés en 1624, n'empêchèrent l'effondrement d'une partie de l'église, puis du clocher, qui devait survenir en 1682²¹, entraînant la chute de « la chapelle

¹³ NANGLARD (Abbé J.), *Idem*.

¹⁴ *Idem*.

¹⁵ GUÉRIVE (M.), *ibid.*, voir *supra*, n. 1.

¹⁶ NANGLARD (Abbé J.), *Pouillé...*, *op. cit.*, t. 3, p. 501.

¹⁷ DENIFLE (H.), *La désolation des églises, monastères et hôpitaux en France pendant la guerre de Cent Ans*, t. I, *Documents relatifs au XV^e siècle*, Paris, 1897, p. 182, document n° 444 (*Suppl. Eugen. IV*, n° 267, fol. 196^b). Ce texte de 1432 est assez explicite : « *Prioratus... in suis structuris et aedificiis magni sumptus propter antiquitatem et guerras et alia incommoda plurimum colapsus, concassatus et disruptus ruinosusque et desolatus...* »

¹⁸ GUÉRIVE (M.), *ibid.*, p. 26.

¹⁹ L'inscription dit : « *L'an 1569, la pte (présente) église fut ruinée par les huguenots et l'an 1624, très haute et puissante dame Louize de Luxanbourg, dame du pt-lieu a fait recouvrir et rédfier la dite église.* »

²⁰ AD Charente, H^{XII}, 27 ; texte très court et peu explicite.

²¹ GUÉRIVE (M.), *ibid.*, p. 166. L'auteur cite le récit écrit par le curé Birot dans le registre paroissial, suite à l'effondrement qui s'est produit le 12 mai 1682 après un premier accident survenu le 30 avril.

où étaient les fonds²² ». Dès 1685, des travaux furent entrepris pour rétablir le clocher²³. C'est sans doute de cette époque que date sa silhouette actuelle. Un état des lieux de 1716 répertorie les ornements, assez pauvres, et signale l'installation d'un tabernacle neuf²⁴.

En 1757, une anecdote – le vol des titres au moment de la mort du prieur René des Ruaux²⁵ – est révélatrice de la dégradation de la situation du prieuré à la veille de la Révolution, dégradation matérielle aussi, que confirment plusieurs actes notariés et procès-verbaux d'expertises tout au long du XVIII^e siècle²⁶. Il semble que le régime de la commende ne maintenait plus sur place qu'un simple curé, avec des prieurs lointains, qui ne faisaient que profiter du titre, et ce depuis les guerres de Religion²⁷.

Au cours du XIX^e siècle, plusieurs interventions furent effectuées sur l'église, pour tenter d'enrayer un délabrement qui ne faisait que s'accroître. Dès 1811, les archives de la commune attestent la programmation d'une première campagne de travaux, mais dont on ne sait si elle eut lieu²⁸. En 1824, anticipant sur un risque d'effondrement, le maire faisait démolir « le pignon [qui était] au bout du cimetière, vers le couchant, ...[et qui était] d'une hauteur prodigieuse, découvert et absolument isolé... »²⁹. Cela prouve que le pignon de la façade occidentale de l'ancienne nef s'était maintenu jusque là. En 1844, à nouveau, il est question de « réparations urgentes »³⁰, de même qu'en 1876³¹. L'écroulement, en

²² Il s'agit pour nous du bras nord du transept. Voir *infra*.

²³ GUÉRIVE (M.), *ibid.*, p. 166. Le « maître tailleur » Massoneau, de Cognac, semble cependant avoir fait traîner les travaux.

²⁴ *Ibid.*. Janvier 1716, Inventaire effectué par Messire de la Forge, prêtre, curé de l'Hôpital-Neuf de Pons, nommé prieur de Bouteville.

²⁵ NANGLARD (Abbé J.), *idem*.

²⁶ AD Charente 2E 351 (1747); AD Charente 2E 480 (1758); AD Charente 2E 18870 (1785). Transcription des documents aimablement transmise par M. Gaillard. Il s'agit de comptes-rendus de visites effectuées à l'occasion de litiges opposant les prieurs successifs et leurs ayant-droit à leurs prédécesseurs. A chaque fois on y trouve un état des lieux avec un relevé des travaux à réaliser sur l'église et sur quelques dépendances, qui se réduisent à une fuye, un four et une maison presbytérale. Il n'y est jamais question d'éventuels bâtiments monastiques. Ceux-ci avaient disparu depuis longtemps.

²⁷ Voir la liste des prieurs dans GUÉRIVE (M.), *ibid.*, p. 157-160. Il ne restait plus qu'un seul moine en 1720, habitant une maison du bourg, le prieuré étant détruit; *Ibid.*, p. 131.

²⁸ AD Charente, O 476. DAVIS du 6 septembre 1811 pour travaux – essentiellement des reprises de couverture, d'huissieries et de mobilier liturgique – sur l'église, la maison presbytérale et les clôtures.

²⁹ GUÉRIVE (M.), *ibid.*, p. 170. Nous n'avons pas découvert de document relatif à cette démolition aux Archives départementales, mais la référence de Maurice Guérie semble suffisamment précise pour que nous lui accordions tout crédit.

³⁰ AD Charente, *Ibid.*; lettre du maire au préfet, du 21 juillet 1844.

³¹ GUÉRIVE (M.), *ibid.*, p. 171.

1886, d'un mur attenant à l'église - il semble qu'il s'agissait du mur d'une chapelle latérale³², ou peut-être de l'ancien bras nord du transept - entraîna la prise de conscience des élus. Dès 1887, des travaux d'urgence furent confiés à Pierre Ollivier, entrepreneur à Segonzac, sous la surveillance de l'architecte Carteau³³. Immédiatement après, et ce sans doute sous l'impulsion du curé Legrand, une importante campagne de restauration fut entreprise à partir de 1890, confiée à Mignon, architecte à Angoulême³⁴. Les murs gouttereaux furent rehaussés et consolidés, les voûtes reprises, le bras sud du transept et la crypte furent remis en état et la chapelle des Princes reçut une couverture. En 1899, on chargea Carteau de reprendre la façade occidentale, qui fut dotée d'un nouveau portail³⁵ et percée d'un œil de bœuf.

Bien qu'inscrite à l'ISMH, l'église n'a pas connu de campagne de restauration importante conduite par un architecte en chef, susceptible de nous en fournir une étude détaillée³⁶. Actuellement, certains travaux sont effectués sous l'impulsion d'une association locale, et sous le contrôle de l'Architecte des bâtiments de France. Il est regrettable que cet édifice ne bénéficie pas d'une vaste campagne de restauration assortie de l'étude archéologique approfondie qu'il mériterait. Il semble que l'état d'abandon que l'on déplorait au XIX^e siècle soit devenu une sorte de trait identitaire pour cette église.

Analyse architecturale

Premières approches.

Même si l'église du XI^e siècle a en grande partie disparu à la suite des remaniements opérés au cours du Moyen Âge et des destructions diverses, ses vestiges sont suffisamment intéressants pour que nous la considérions comme faisant partie des cas les plus importants de notre étude.

³² C'est ce qu'affirme Maurice Guérive, même si le registre des délibérations du Conseil municipal est moins explicite ; AD Charente, O 477, délibération du 18 février 1887 et GUÉRIVE (M.), *idem*.

³³ AD Charente, *ibid.*, Adjudication du 3 juillet 1887.

³⁴ *Ibid.* Devis approximatif de juillet 1890. Deux photographies datées de 1889, dont la netteté n'est malheureusement pas très grande, ainsi qu'un plan anonyme, très approximatif, mais légendé, sont conservés parmi les documents relatifs à ces travaux. En outre, il existe un plan de Mignon assorti d'une coupe longitudinale et d'une coupe transversale ; cf. : AD Charente, PP 122-124 et Poitiers, DRAC, Centre de documentation, Photographie 81. 16. 223 v.

³⁵ AD Charente, O 477 ; un dessin sommaire de la façade occidentale avant les travaux, signé par le préfet en 1899, accompagne le dossier.

³⁶ Paris, Médiathèque du Patrimoine, 81/16/84/7 ch. 11. Quelques travaux de couverture en 1973.

Aujourd'hui, l'église Saint-Paul se présente comme un édifice hétérogène et mutilé. Les vestiges de la nef se résument à peu de chose : le mur gouttereau méridional, écrêté et scandé, à l'intérieur uniquement, par des demi-colonnes qui ont conservé leurs chapiteaux, et un pan de l'ancienne façade occidentale qui conserve un portail central en plein cintre, ainsi que les arrachements de deux contreforts qui l'encadraient. L'angle des ces deux murs a été coupé par la rue qui longe aujourd'hui l'église. Le mur gouttereau nord a entièrement disparu, sans laisser aucune trace.

Le volume bâti actuel comprend la croisée et le croisillon sud - seuls conservés - d'un transept roman très remanié, et un vaste chevet gothique rectangulaire de deux travées, flanqué de chapelles au nord et au sud. La façade occidentale actuelle, très composite, résulte de l'occultation des anciens passages reliant la nef au transept. On accède aujourd'hui à l'intérieur de l'église par le banal portail en arc brisé de la fin du XIX^e siècle, surmonté du grand *oculus* réalisé à la même époque. L'ancienne croisée, dans laquelle on pénètre en franchissant ce portail, est couverte d'une coupole sur pendentifs du XII^e ou du XIII^e siècle. Des deux vastes travées de l'église actuelle, seule la plus orientale, éclairée par un triplet et un *oculus* à l'est et par de hautes fenêtres latérales, a conservé sa croisée d'ogives. Contre son flanc nord est construite une petite chapelle couverte d'une croisée d'ogives à huit branches, à laquelle on accède par une porte en arc brisé. De ce même côté, une autre vaste chapelle, pratiquement équivalente à la travée la plus occidentale du chœur qu'elle jouxtait et dont elle semble contemporaine, n'est plus perceptible que par les traces d'arrachements qui en subsistent à l'extérieur³⁷. Au sud, s'appuyant contre l'actuelle église sur presque toute sa longueur, se développent deux autres chapelles, que l'on peut dater de la seconde moitié du XII^e siècle. On y accède aujourd'hui depuis le chœur par une porte qui fait face à celle de la chapelle nord. La plus occidentale de ces deux pièces, appelée la Chapelle des Princes, qui s'articule au bras sud du transept, est curieusement désaxée vers le nord par rapport à l'axe général de l'édifice, tout comme la crypte voûtée en berceau au-dessus de laquelle elle est bâtie, et à laquelle on accède par quelques marches depuis le bras sud du transept. Dans cette chapelle se développe une peinture murale du XIV^e siècle. Il est curieux de constater que l'élévation intérieure de la travée occidentale du chœur gothique est constituée, au sud, du revers extérieur de cette chapelle, avec contrefort et corniche à modillons lisses. Cette chapelle lui a d'ailleurs

Fig. 1

Fig. 5

Fig. 4

Fig. 18

Fig. 5

Fig. 21

Fig. 22

³⁷ Sur le plan de Mignon, le mur occidental de cette vaste travée est encore représenté, débordant largement vers le nord la petite chapelle aujourd'hui conservée. Ce mur a dû être effacé par les travaux. Cf. : AD Charente, PP 122-124.

imprimé aussi son désaxement sur ce tronçon. Ce mur fut réutilisé et simplement exhaussé pour installer une croisée d'ogives à l'époque gothique, et l'on réserva une ouverture en demi-lune entre sa corniche et la clé de l'arc formeret. On notera enfin qu'une petite fenêtre formant soupirail est ouverte dans ce mur du XII^e siècle, au ras du sol de l'église, afin d'éclairer un tant soit peu la crypte située sous la chapelle latérale, crypte à laquelle on n'accède que par le bras sud du transept. La plus orientale de ces deux chapelles, qui portait traditionnellement le vocable de Saint-Paul, a servi longtemps de sacristie.

Un témoin de première importance

Malgré l'ampleur des remaniements et des reconstructions, il subsiste heureusement d'infimes vestiges d'un état du chevet roman pouvant appartenir au XI^e siècle. Il s'agit de colonnettes superposées plaquées à l'est des piliers de la croisée, dans les angles de la première travée gothique. On ne les remarque d'ailleurs qu'en s'avancant dans le chœur et en se retournant. Ces éléments architecturaux, encore dotés de chapiteaux, de fragments d'impostes et de bandeaux décoratifs, témoignent d'un dispositif mural à deux niveaux, comparable à ceux de Bougneau et de Saint-Thomas-de-Conac.

Cette particularité n'a pas manqué de retenir l'attention des historiens de l'art, et notamment de René Crozet, qui attribua ces vestiges à l'église consacrée vers 1030, en soulignant l'analogie avec le chœur de Saint-Thomas-de-Conac, qui appartient aussi à Savigny, mais seulement à partir de 1070 environ³⁸. Il voyait dans l'église de Bouteville la tête de série d'un groupe saintongeais, mais sans aller jusqu'à invoquer une influence de Savigny. Dans le domaine strictement architectural, il limitait en fait ce groupe à Bouteville, Saint-Thomas et Bougneau, ce dernier édifice étant exempt de tout lien avéré avec l'abbaye bressane³⁹.

Nous verrons qu'en suivant la voie si justement ouverte par René Crozet, l'exploration des problématiques liées à l'église de Bouteville peut nous conduire au-delà de ces premiers résultats tout en nous entraînant vers d'autres questions, non moins épineuses. On notera d'emblée que l'intérêt que peuvent susciter les vestiges des parties orientales heureusement préservés a quelque peu laissé dans l'ombre les pans de murs de l'ancienne nef, et il convient donc de

³⁸ CROZET (R.), « Aperçus sur les débuts de l'art roman en Saintonge », dans *M.S.A.H.C.*, 1961-62, p. 121-124 et *L'art roman en Saintonge, op. cit.*, p. 39-40 ; voir aussi EYGUN (F.), *Art des Pays d'Ouest*, Paris, 1965, p. 95-96 et *Saintonge romane, op. cit.*, p. 113.

³⁹ CROZET (R.), *L'Art roman en Saintonge, op. cit.*, p. 39.

reprendre l'analyse en y intégrant l'ensemble des éléments susceptibles d'appartenir à l'église du XI^e siècle.

Une chronologie douteuse

L'abbé Nanglard - suivi plus tard par Maurice Guérive - donne une vision de l'église et de son évolution qui pose quelques problèmes⁴⁰. Il explique dans le *Pouillé historique*, sans citer de sources, que l'église primitive présentait deux nefs : celle « de droite », dédiée à saint Eutrope, construite en 1025 par Ildegarde pour la communauté monastique, et celle « de gauche », ajoutée en 1029 par Geoffroi et Pétronille, dédiée à saint Paul. Il donne même une description de la seconde, qui aurait été « pourvue d'un beau portail, de trois coupes et d'une abside circulaire ». Pour ce qui est du « beau portail », l'ouverture en plein cintre actuellement visible à l'ouest est centrée par rapport à la façade et ne présente pas de décor ni de modénature particulière. Cet état devait déjà être le même du temps de l'abbé Nanglard ; nous ne saurons donc pas d'où lui vient son appréciation.

Concernant les trois coupes, on peut penser, en l'absence de toute explication de l'origine de ces assertions, qu'il s'agit d'une extrapolation à partir de la coupole de la croisée du transept, qui ne peut en aucun cas être attribuée au début du XI^e siècle. Il est difficile de savoir sur quels textes s'appuyait l'abbé Nanglard, que l'on ne saurait toutefois simplement soupçonner d'affabulation, car nous serions alors obligé de refuser une part substantielle des informations historiques dont nous disposons. Faut-il penser qu'une première église ou une première nef, entièrement disparue - celle attribuée à Ildegarde - existait à côté de celle que nous connaissons, ou doit-on rejeter en bloc ces informations architecturales en considérant qu'elles résultent d'une interprétation de seconde main erronée ou de l'interprétation fautive de certains textes ?

En tout état de cause, la profusion de détails donnée par l'abbé Nanglard incite à une certaine circonspection. Les événements et les dates très précises qu'il rapporte, et que l'on peut aisément recouper avec des textes encore disponibles pour les périodes plus récentes, ainsi qu'avec la somme historique de Maurice Guérive, donnent du crédit à son propos⁴¹. Ainsi évoque-t-il l'effondrement de la voûte de la « première nef » lors de l'occupation anglaise entre 1378 et 1392, et son abandon, suivi de l'utilisation de son emplacement comme cimetière. Peut-être faut-il voir alors dans cette « première nef » ce que

⁴⁰ NANGLARD (Abbé J.), *Ibid.*, t. 3, p. 501 ; GUÉRIVE (M.), *ibid.*, p. 163.

⁴¹ NANGLARD (Abbé J.), *Ibid.*, p. 501-502.

nous identifions comme la nef primitive, dont il subsiste le mur sud, et dont l'espace est effectivement occupé par d'anciennes sépultures⁴². L'abbé Nanglard signale en outre la réparation de la toiture de la « seconde nef » en 1624, après qu'elle eût été mise à mal par les Huguenots. Cette date correspond en fait à celle de l'inscription visible dans le chœur. Dès lors, on peut se demander si l'auteur du pouillé faisait réellement la part des choses et s'il n'assimilait pas tout simplement le terme de « seconde nef » à tout le chevet ?

Cela semble se confirmer quand il fait état de l'effondrement de cette « seconde nef » sous l'effet d'une tempête, le 30 avril 1682, suivi de la chute du clocher le 12 mai suivant⁴³. On songe ici au bras nord du transept et à la probable chapelle qui le prolongeait à l'est, deux éléments qui n'ont jamais été remontés, et dont l'effondrement a pu provoquer la chute de la tour du clocher, située à la croisée. L'abbé Nanglard aurait donc pu faire l'amalgame, dans la rédaction de sa synthèse, en qualifiant de « seconde nef » des parties plus ou moins importantes de ce qui constitue le chevet gothique et l'ancien transept et nous induire en erreur par la description de la position relative des deux « nefs ». Dans sa « première nef » on identifiera donc la nef disparue et dans sa « seconde nef » les parties orientales encore partiellement préservées aujourd'hui, et formant à elles seules l'église. On pourrait ainsi, sans remettre entièrement en cause les informations données par l'auteur du pouillé, trouver une explication à la situation actuelle de l'édifice.

Le doute demeure toutefois en ce qui concerne la chronologie de la construction primitive. La référence à une « première nef » construite par Ildegarde, puis à une seconde, bâtie quelques années plus tard « à côté » par Pétronille et Geoffroi, ne laisse pas de poser question. L'abbé Michon, un demi-siècle avant l'abbé Nanglard, avait introduit un autre facteur de confusion, qui montre bien comment des hypothèses erronées peuvent brouiller la compréhension d'un monument déjà complexe dans son architecture. Il faisait référence à une inscription funéraire figurant sur « le mur nord de l'abside » - elle se trouve en fait insérée dans une niche ménagée à l'intersection du mur nord du chevet et de la chapelle qui s'y appuie - et qui aurait attesté, selon lui de

⁴² Le déracinement de certains arbres lors de la tempête de décembre 1999 a fait remonter en surface de nombreux ossements.

⁴³ Ces informations proviennent des notes du curé Birot dans le registre paroissial.

l'achèvement du chantier de l'église avant 1058⁴⁴. Nous écarterons d'emblée cette information, qui relève d'une erreur de lecture de la date. Cette épitaphe est incontestablement postérieure au Moyen Âge et là où l'abbé Michon lisait « 1058 », il faut en fait corriger en « 1534 »⁴⁵.

Si nous nous en tenons à l'interprétation que nous donnions plus haut des écrits de l'abbé Nanglard en faisant abstraction des dates précises qui y sont avancées, nous voyons se dégager une impression schématique qui serait la suivante : la nef correspondrait à un premier édifice, celui que l'on consacra en 1029, tandis que le chevet (la « seconde nef » de Pétronille selon Nanglard) aurait été terminé ou construit lors d'une seconde campagne, dans tous les cas après cette consécration. En tout état de cause, l'idée d'une église construite en deux temps ou ayant fait l'objet de remaniements au cours du XI^e siècle pourrait se dessiner, de façon bien involontaire, derrière ces bribes d'informations - ou d'interprétations - confuses. Il nous reste à présent à confronter ces fragiles données historiques à l'observation de l'architecture.

Pour s'atteler à l'analyse de l'église Saint-Paul, il faut d'abord résister au découragement que l'on ressent devant ce véritable palimpseste architectural, fruit « d'in vraisemblables remaniements », comme l'a écrit René Crozet. Nous allons donc nous y essayer, en reprenant chaque élément, à commencer par celui qui a été quasiment délaissé jusque-là, à savoir la nef, qui s'offre pourtant encore à notre regard de façon bien plus concrète que les quelques fragments de l'ancien chevet⁴⁶.

A la recherche de la nef du XI^e siècle

La façade occidentale actuelle

Avant d'aborder la nef elle-même, il semble intéressant, pour avoir toutes les données en main, de considérer d'abord les informations que nous fournit l'étude du mur occidental fermant aujourd'hui l'église et sur lequel sont encore visibles les traces d'arrachements des voûtes de la nef et de son collatéral sud.

⁴⁴ MICHON (J.-H.), *Ibid.*, p. 270 : la transcription de cette épitaphe telle que la propose l'auteur est la suivante : AN DNI MILLESIMO QUINQUAGESIMO OCTAVO F. IOANNES A CET REQUIESCAT I PACE AMEN. Or, « quinquagesimo » est une interprétation erronée, ce mot étant mutilé. Il s'agit plus probablement d'une date au XVI^e siècle, ce que confirment les auteurs du *Corpus des inscriptions médiévales*, qui n'ont pas retenu ce texte.

⁴⁵ Voir la bonne transcription dans GUÉRIVE (M.), *Ibid.*, p. 178.

⁴⁶ Nous avons eu l'occasion d'évoquer la sculpture des chapiteaux de la nef dans une courte notice ; GENSBETTEL (C.), « Bouteville. Eglise Saint-Paul », dans *L'imaginaire et la foi...*, *op. cit.*, p. 110-112.

Sur ce mur se dessine encore nettement la hiérarchie des volumes des parties disparues. Dans l'axe de ce qui devait être la nef centrale subsistent plusieurs arcs anciens qui se superposent. En surépaisseur du mur se dessine un arc brisé de facture moderne qui repose sur des colonnes dotées de chapiteaux romans tardifs. Cet arc a interrompu un autre arc, en plein cintre légèrement déprimé et de portée plus grande, dont il nous faudra déterminer le rôle, mais qui semble, de prime abord, se projeter vers l'ouest en l'amorce d'une voûte en berceau interrompue - et même traversée - par les organes de couverture ultérieurs. Viennent se superposer à cet ensemble déjà complexe des départs d'arcs aux profils moulurés, manifestement gothiques, qui pourraient correspondre à un voûtement, ou une tentative de voûtement, sur croisée d'ogives. Les supports encore conservés, formant un faisceau de colonnes, et le décor des chapiteaux en place nous confortent dans ce sens et nous invitent à proposer, de prime abord, une datation au XIII^e siècle. A droite de ce faisceau de colonnes, un massif quadrangulaire d'une largeur de 90 cm assure la séparation avec la travée suivante. Traité comme un pilier ou un contrefort jusqu'à la hauteur d'une imposte située à environ 1,50 m en dessous des chapiteaux des colonnes voisines, ce massif se poursuit sur plus du double de sa hauteur sous la forme d'une coupe de mur avec son blocage et ses pierres de parement en attente. Nous y reconnâtrons le mur du haut vaisseau de la nef. A gauche de ce massif, dans les parties hautes de la travée centrale, on reconnaît l'amorce d'une baie, qui devait correspondre à une claire-voie du clocher.

Fig. 13

A droite de la très nette césure verticale formée par ce qui devait être le mur de la nef centrale, la situation est à peine moins complexe. Il semble que l'on puisse identifier le passage le plus ancien entre le collatéral et le transept dans l'arc en plein cintre le plus bas, dont le niveau d'imposte se situe à la hauteur de l'arase du mur sud de la nef. Sous cet arc, qui repose sur de simples piliers rectangulaires, sans chapiteaux, on a monté un mur d'obturation, apparemment en deux temps. La partie basse, percée d'une porte en plein cintre moderne - sans doute du XVII^e siècle - qui a été murée elle aussi, est construite en moyen appareil assez médiocre, tandis que sous l'arc, la partie supérieure de ce rebouchage est en moellons allongés. Ici, rien ne laisse envisager l'existence d'une croisée d'ogives. Par contre, sur la droite de la travée, dans l'angle formé par la rencontre avec le mur sud du collatéral, est placée une colonne, plus haute que l'arc en plein cintre du premier passage. Cette colonne a conservé son chapiteau et le départ d'un arc doubleau sur lequel repose encore un segment de voûte. Tout porte à croire qu'il s'agissait d'un demi-berceau sur doubleaux

Fig. 11

Fig. 12

rampants, ainsi que l'avait déjà envisagé René Crozet⁴⁷. En effet, la colonne n'a pas en vis-à-vis de support équivalent, qui aurait dû recevoir le sommier d'un éventuel arc brisé ou en plein cintre. Cela nous conduit à admettre qu'au XII^e siècle on a voûté la nef en berceau et les collatéraux en demi-berceau, selon un procédé assez rare en Saintonge, mais qui a été mis en œuvre, sans doute au tout début du XII^e siècle, à Saint-Eutrope de Saintes. Le chapiteau et les éléments en place à Bouteville peuvent difficilement correspondre à une phase antérieure à 1100 ; il s'agit donc bien du fruit d'un remaniement et pas forcément du premier voûtement, s'il y en a eu un dès le XI^e siècle.

Le mur sud de la nef

Pour en revenir à la nef, nous avons déjà signalé que le mur gouttereau méridional de celle-ci – ou plutôt d'un collatéral sud, si nous suivons les indications lisibles sur la façade actuelle – se trouve conservé sur toute sa longueur, et sur une bonne partie de sa hauteur. Ce mur mesurait 30 mètres de long si l'on tient compte de l'angle sud-ouest qui a été démoli pour élargir la chaussée et il est d'une épaisseur de 70 cm. A l'extérieur, son parement de moellons ébauchés très homogènes, posés en assises relativement régulières, n'est interrompu par aucun élément saillant à l'exception de deux amorces de contreforts dans l'extrémité orientale, l'un à 2 m du bras du transept, l'autre contre le mur de celui-ci, ou du moins de la tourelle d'escalier qui lui est adjointe. Ces contreforts, qui ne dépassent du sol que d'un peu plus d'un mètre, possèdent d'ailleurs leurs pendants, décalés par rapport à leur position, sur la face intérieure du mur. Nous n'avons, de prime abord, aucune explication à la présence de ces éléments, si ce n'est qu'ils appartiennent à des reprises qui ont touché les parties inférieures de ce mur à une période indéterminée. Signalons enfin qu'au-dessus du second contrefort, contre le transept, le mur du collatéral est échancré d'un large créneau, qui correspond à la partie inférieure d'une ancienne fenêtre. Pour le reste, seuls quelques blocs de moyen appareil parsèment l'élévation, qui est exempte de toute autre trace d'ouverture.

A l'intérieur, la configuration est différente : si l'essentiel du parement en moellons est encore visible, malgré plusieurs reprises en moellons plus grossiers ou en pierre de taille dans les parties basses, le mur était divisé en sept travées égales par des colonnes engagées dont l'avant-dernière vers l'est a été arrachée. Si l'on excepte la colonne plus élancée insérée dans l'angle sud-est, qui nous paraît postérieure, les cinq colonnes restantes sont toutes coiffées de

Fig. 8
Fig. 9

Fig. 10

Fig. 15

Fig. 8

⁴⁷ CROZET (R.), *L'art roman en Saintonge*, op. cit., p. 76.

chapiteaux de même format, dotés de tailloirs. C'est exactement à la limite de ces tailloirs que le mur est arasé, sur une ligne parfaitement horizontale. Or, nous savons, par la relation que fait Maurice Guérive des décisions du Conseil Municipal, qu'en 1884, ce mur qui menaçait « ...de s'écrouler sur la rue... » fut arasé de 40 cm « ...à la hauteur des piliers qui se trouvent du côté de l'ancien cimetière... »⁴⁸, référence évidente aux colonnes que nous voyons encore en place.

Autre sujet d'interrogation : au centre de chaque travée s'ouvre une échancrure parfaitement appareillée qui correspond au glacis inférieur et à la base des jambages de ce que l'on peut considérer comme d'anciennes fenêtres. Or, ces renforcements mesurent plus d'un mètre de haut et les glacis, d'une pente inhabituellement forte - on songe à des soupiraux - occultent toute cette hauteur, ce qui explique qu'au revers extérieur on n'en perçoive même pas la présence. De plus, rien n'indique que ces glacis aient pu être aménagés a posteriori, car aucune trace de remaniement n'est visible au revers du mur, où il semble bien que l'ouverture des baies ne soit jamais descendue en dessous du niveau de l'arase. On pourra donc en conclure que ces baies se trouvaient au-dessus du niveau de l'arase et des chapiteaux. Mais, là encore, les choses ne sont pas aussi simples. Un autre fait troublant attire l'attention : les ébrasements latéraux sont presque parfaitement parallèles, et non pas biais, comme on pourrait s'y attendre. On s'éloigne donc des modèles qui nous sont les plus familiers. Toutefois, l'église abbatiale de Maillezais, en Poitou, nous propose sur le mur de son bas-côté nord, des modèles assez proches de ce que pouvaient être nos ouvertures, avec des glacis très hauts, et des baies de petite dimension placées à l'horizontale des tailloirs des chapiteaux⁴⁹. Mais à Bouteville, au-delà du caractère particulier de ces ouvertures se profile la question de la hauteur des murs et du couverture.

Fig. 8

D'autres éléments viennent étoffer ce dossier. Sur la dernière travée, celle qui jouxte le transept, une baie est encore partiellement conservée. Le mur de moellons s'élève, dans la moitié la plus orientale de cette travée, sur plus du double de la hauteur des parties arasées. Cela s'explique par la présence d'une tour d'escalier quadrangulaire qui est venue se greffer à l'extérieur dans l'angle de la nef et du bras sud et qui a été appuyée sur ce pan de mur, assurant ainsi sa

Fig. 12

⁴⁸ GUÉRIVE (M.), *Ibid.*, p. 189-190.

⁴⁹ Marie-Thérèse Camus voit dans ces aménagements le résultat de deux campagnes successives, avant et après un incendie qui a provoqué des dégâts sur la construction en cours en 1082 ; cf. : CAMUS (M.-Th.), BLOMME (Y.), « L'abbatiale Saint-Pierre de Maillezais », *CAF, Vendée*, 1993, p. 161-181.

préservation, de même d'ailleurs, que celle du fragment de voûte que nous évoquions plus haut. Or, la rupture s'effectue justement au droit d'une fenêtre, sectionnée en deux dans le sens de la hauteur, ce qui permet d'en observer la structure. Malheureusement, elle a été remaniée : le glacis n'est plus le même que dans les travées précédentes, et l'ébrasement primitif, encore en place, a été rétréci. On y a littéralement inséré – sans doute à la fin du Moyen Âge – un nouvel encadrement de baie, à double ébrasement, avec une ouverture descendant presque jusqu'à la limite inférieure du glacis primitif, ce qui explique qu'on en perçoive l'ouverture à l'extérieur du mur. Le jambage oriental et le départ de l'arrière-voûture, à claveaux étroits, de la fenêtre d'origine sont cependant encore nettement visibles. Nous pouvons donc considérer que nous sommes là en présence d'un rare fragment d'élévation complète de ce mur sud.

Ce mur est limité dans sa partie supérieure par le bandeau qui reçoit la voûte en demi-berceau, dont nous pensons qu'elle est le fruit d'un aménagement du XII^e siècle. Ce bandeau passe juste au dessus de l'extrados de l'arc de la baie, et tout cela semble cohérent, mais inmanquablement d'autres questions surgissent. Ainsi, pourquoi le passage vers le transept était-il plus bas que le mur sud initial, qui monte jusqu'au bandeau de la voûte sans trace de remaniement, et pour lequel la fenêtre nous semble être un bon indicateur ? Est-ce un hasard si les colonnes engagées et leur chapiteaux sont exactement de la hauteur des piliers de ce passage ?

Fig. 12

Les questions qui nous préoccupent en présence de ce mur sont a priori assez simples : à quel type de structure avait-on affaire dans la première configuration de la nef ? Devons nous considérer que le mur en moellons qui est encore sous nos yeux correspond à la nef de l'édifice consacré en 1029 ? Et si oui, l'intégralité de sa structure actuelle est-elle à rapprocher de cette date ? Enfin, à quel moment faut-il placer le voûtement en demi-berceau qui s'amorce à l'est ? Mais avant même de tenter de répondre à ces questions, il y a d'autres énigmes à résoudre.

Si nous laissons momentanément de côté la question des fenêtres, et si nous admettons d'emblée que les parties les plus anciennes – quelle que soit leur datation – correspondent au mur gouttereau d'un collatéral, deux options s'offrent à nous. La première serait celle d'un mur du début du XI^e siècle, non articulé et destiné à porter une simple charpente, soulagée par les grandes arcades. Ce mur aurait ensuite été renforcé par l'adjonction des colonnes engagées, dans l'intention de créer un voûtement. La seconde hypothèse serait

celle d'un mur où les colonnes auraient été conçues dès le départ, quelles qu'en fussent les fonctions. Dans les deux cas, l'élévation extérieure n'aurait jamais connu d'articulation.

La première hypothèse est difficile à démontrer concrètement. En effet, l'observation des maçonneries révèle certes plusieurs types de mortiers. Mais les distinctions se font avant tout entre les parties anciennes et les reprises nettement postérieures correspondant à des réparations. Celles-ci, cantonnées dans les parties basses du mur, du côté intérieur, se distinguent par l'emploi d'un mortier rouge, assez fin, mêlant probablement de la terre à de la chaux et du sable fin. En revanche, plusieurs endroits où les moellons de parement sont dégarnis, en particulier à la jonction avec les harpes des colonnes, nous permettent de constater que le même mortier clair, très granuleux et comprenant d'importantes quantités de gravillons de calibres variables, lie aussi bien les pierres de taille de ces chaînages que le cœur du mur en blocage. Le mortier se retrouve également du côté sud. En outre, l'observation des trous de boulins nous montre une disposition parfaitement régulière, de part et d'autre des colonnes. Tout porte à croire que le mur et les supports fonctionnent comme une seule et même structure, même si nous savons que la souplesse du moellon permet d'intégrer des éléments en pierre de taille sans créer pour autant des ruptures nettement perceptibles. Une analyse des mortiers et des sondages archéologiques au pied du mur nous apporteraient peut-être la solution à ces interrogations, qui demeure, devant l'étrangeté de cette construction.

Du reste, cette indication ne nous conduit pas directement à la résolution des questions soulevées par ce mur, car immédiatement surgit le problème de la hauteur des colonnes. Nous l'avons vu, au XIX^e siècle, ces colonnes avaient sans doute déjà leur hauteur actuelle, et l'arasement du mur s'est effectué à l'horizontale les tailloirs. Un autre indice vient conforter cette donnée : la deuxième colonne à partir de l'est a été arrachée. Or, les assises correspondant au fût de la colonne et au chapiteau ont laissé leur empreinte entre les blocs de moyen appareil qui en formaient le chaînage latéral et qui demeurent en place. Cela nous permet en outre d'observer la structure, encore assez élémentaire, de ces colonnes engagées, et la forme même des deux pierres qui couronnent ce chaînage induit la présence du chapiteau à la hauteur de tous les autres, et ce semble-t-il, dès l'origine.

Tout cela nous conduit à un nouveau problème : quelle que fût la forme initiale des fenêtres, les chapiteaux que nous voyons aujourd'hui sont placés à une hauteur trop faible pour jouer un rôle porteur sans contrarier l'entrée de la

lumière. S'ils étaient simplement destinés à servir de points d'appui à une charpente, celle-ci se serait située à un niveau très bas, et elle aurait occulté les fenêtres. Par ailleurs, si les colonnes devaient correspondre à une volonté de voûtement, on exclurait un rôle de supports de doubleaux pour une voûte en berceau ou en demi-berceau, car là aussi le problème serait le même. On ne peut imaginer des départs de telles voûtes en dessous du niveau des baies, même si le profil du passage vers le transept pourrait nous y inviter, puisqu'il suggère la projection d'une voûte en berceau à sa hauteur. Mais il faudrait alors accepter l'idée, difficile à admettre, que ce bas-côté ait pu être aveugle.

Restent alors trois autres hypothèses : celle d'un couvrement par des voûtes d'arêtes, qui auraient épousé les fenêtres en se satisfaisant de points d'appui assez bas, exactement comme à Maillezais, celle qui consisterait à ne voir dans ces colonnes que des supports d'arcs de doublement intérieur du mur, et enfin, celle de chapiteaux venant interrompre la colonne à mi-hauteur, et portant un deuxième registre de supports.

Or, dans la travée orientale, là où le mur est conservé sur toute son élévation, on ne voit aucune trace d'arc ou d'arrachement de voûte qui aurait englobé la fenêtre à l'instar de ce que l'on observe à Maillezais ; le parement de moellons se prolonge sans aucune rupture dans tout le coin supérieur du mur, qui est le seul emplacement où un indice aurait pu être préservé. La dernière hypothèse est donc la seule qui pourrait se satisfaire pleinement des éléments en place, mais elle est invérifiable, à défaut de pouvoir être absolument éliminée et elle correspondrait à une formule absolument inédite.

Nous devons donc nous contenter de cette demi-réponse très insatisfaisante avant d'avancer vers l'analyse des parties orientales. Nous réservons l'étude des chapiteaux à un dernier chapitre afin de faciliter les comparaisons avec les éléments de décor ancien du chevet et tenter de proposer quelques datations relatives.

Le transept et les parties orientales

Un transept mutilé

Comme nous venons de le voir, la nef, quelles que fussent son origine et son évolution, s'articulait à un transept dont la croisée et le bras sud sont encore en place, le bras nord ayant disparu probablement au moment de l'effondrement du clocher, si l'on interprète dans ce sens les informations fournies par l'abbé Nanglard. Là encore, les transformations successives et les mutilations qui ont affecté les murs et les voûtes rendent délicate la restitution de l'état initial.

L'ancienne croisée, murée au nord et à l'ouest, a été entièrement reprise à la fin du XII^e ou au début du XIII^e siècle, ainsi que le suggèrent les faisceaux de colonnes aux bases écrasées et aux chapiteaux qui manifestent déjà un esprit gothique. La coupole sur pendentifs à calotte appareillée, que portent ces supports par l'intermédiaire d'arcs brisés très effilés, relève quant à elle d'un archaïsme qui dépasse largement le cadre de notre étude, puisqu'il s'agit sans doute d'une des dernières voûtes de ce type construites dans la région à une époque où la croisée d'ogives était déjà utilisée de façon systématique.

Fig. 17

Le croisillon sud nous fournit des informations plus complètes sur le transept du XI^e siècle, puisqu'il semble en avoir conservé l'essentiel des élévations. Cette affirmation s'appuie sur l'observation de l'élévation extérieure méridionale, qui correspond parfaitement à une maçonnerie du premier âge roman, en moellons relativement réguliers noyés dans le mortier, avec un simple chaînage d'angle en moyen appareil. La tourelle d'escalier est venue se loger dans l'angle entre la nef et le croisillon, à l'alignement de son mur méridional ; mais la césure est très nette entre les deux élévations. La fenêtre qui s'ouvre sur cette façade méridionale ne paraît pas avoir été remaniée, au moins à l'extérieur. C'est une baie en plein cintre à claveaux cunéiformes. Des blocs de moyen appareil, dont la forme s'ajuste à l'extrados de l'arc, viennent enserrer celui-ci sur deux assises. Cette formule, sans être absolument originale, trouve ici son application la plus soignée.

Fig. 16

A l'intérieur, le bras du transept est couvert d'une voûte en berceau appareillée dont il y a lieu de penser qu'elle est moderne, même si elle a peut-être remplacé un couverture analogue hérité d'une phase indéterminée de l'histoire de l'édifice. En fait, les élévations orientale et occidentale du bras de transept nous livrent un indice : de chaque côté, un grand arc plaqué retombe sur une colonne au nord et sur un pilier quadrangulaire au sud. Les chapiteaux des deux colonnes, aux corbeilles trapues ornées de palmettes dressées, pourraient être du XII^e siècle, et appartenir à une phase de renforcement des murs destinée à porter la voûte, phase contemporaine du voûtement en demi-berceau des collatéraux. En tout cas, le bandeau qui souligne le berceau de la voûte court juste au-dessus des extrados de ces arcs.

Fig. 19

Il est regrettable que la présence d'une épaisse couche de plâtre interdise toute observation approfondie des élévations ; mais heureusement, par une sorte de volonté de lecture archéologique, ceux qui ont effectué ce plâtrage ont pris le soin de faire ressortir les tracés d'arcs anciens présents dans ces

murs⁵⁰. L'élévation occidentale est sans surprise : l'arc qui reliait le transept au collatéral de la nef est visible sur cette face interne. A gauche de cette trace, la porte d'accès à l'escalier du clocher, surmontée d'un linteau monolithe en bâtière et d'un arc de décharge en plein cintre, jouxte le pilier de l'angle sud-ouest. Malgré son caractère archaïque, et à moins qu'elle n'ait préexisté avec un usage différent, cette porte doit être contemporaine de l'escalier, que nous datons du XII^e siècle.

Sur le mur oriental, la situation est plus complexe. Sous l'arcade plaquée, le mur présente deux séries de traces et d'ouvertures anciennes ou récentes. Décalées vers la droite, deux ouvertures se superposent sous la trace d'un arc en plein cintre. On devine qu'il s'agit en fait de l'ancien passage vers la chapelle dite « des Princes », qui a été bouché. Son revers est parfaitement visible dans la chapelle, où l'arc est doté d'une moulure torique. Dans le remplissage, on a réalisé une nouvelle ouverture, sans doute très récemment, pour créer une fenêtre, dotée d'un vitrail. Sous cette fenêtre s'ouvre une porte basse ouvrant sur l'escalier de la crypte établie sous la chapelle, crypte qui devait avoir une vocation d'ossuaire⁵¹. La présence de cette crypte explique la différence de niveau entre le sol du transept et celui de la chapelle des Princes, ainsi que la présence de cette porte.

La profonde niche creusée dans le mur à gauche de ces deux ouvertures, contre le pilier de la croisée, pose davantage de questions, d'autant plus que son fond forme un ressaut. L'énigme est accentuée par l'existence, derrière cette niche, d'un massif « fantôme », auquel il est impossible d'accéder, et qui correspond à l'espace subsistant entre la chapelle des Princes, et le chevet. Y a-t-il un vide derrière cette niche ? Peut-on imaginer là l'emplacement d'un premier escalier desservant le clocher, dont cette niche pourrait être l'ancienne porte ? S'agit-il d'un ancien « passage berrichon » contournant le pilier de la croisée, tel qu'il en existe à Lichères ou à Mouthiers ? Ou est-ce simplement un épais massif comblant l'espace entre l'abside principale et une absidiole ? Rien ne permet, là encore, d'être affirmatif.

Un dernier élément vient encore compliquer la lecture de ce bras de transept. Dans la partie haute de ce même mur oriental, à l'aplomb du jambage droit de la niche que nous venons d'évoquer, s'ouvre un oculus dont l'ébrasement

Fig. 19
Fig. 20

Fig. 20

⁵⁰ On se souviendra que le même procédé a été utilisé à Bassac dans les années 1880. Cf. : notice « Bassac ».

⁵¹ On voit se développer de telles cryptes ossuaires en Saintonge au tournant du XII^e et du XIII^e siècle. Elles sont généralement placées sous des chapelles qui s'ouvrent au nord ou au sud du sanctuaire. On peut citer entre autres les exemples de Thézac, de Berneuil ou de Villars-en-Pons.

intérieur perce la voûte et interrompt le bandeau qui la souligne, à la rencontre avec l'extrados de l'arcature plaquée. Là encore, il est difficile de comprendre le rôle initial de cet oculus, rendu totalement invisible au revers oriental du mur, puisqu'il se situe en fait derrière le départ de la voûte de la chapelle des Princes, qui est venue l'occulter. Cela pose une nouvelle question : si nous admettons que le voûtement du bras est contemporain de la construction de la chapelle des Princes, et si cet oculus était le témoin d'un état antérieur, pourquoi aurait-on préservé son ébrasement intérieur en sachant qu'il était condamné par la voûte de la chapelle ? Nous pouvons donc en conclure que la construction de la chapelle des Princes est postérieure au voûtement du transept, mais cela ne nous permet pas de savoir si l'oculus existait déjà au XI^e siècle.

Nous n'avons donc aucune indication précise concernant l'éventualité d'une chapelle orientée sur le croisillon avant les transformations du XII^e siècle, contrairement à ce qu'affirme René Crozet, même s'il est nous autorisé de penser que son intuition est la bonne.

Quant au bras nord, sa disparition totale nous laisse seulement en présence de quelques traces d'arrachements. Cependant, il y a aux Archives départementales une photographie très floue de l'église, prise depuis le nord-ouest vers 1889⁵², juste avant les travaux de Mignon. On y voit encore quelques vestiges en élévation appartenant au bras de transept disparu, ainsi que les traces d'arrachement, plus conséquentes qu'aujourd'hui, de la vaste chapelle gothique qui se trouvait à l'est. Du bras de transept on distingue une arcade correspondant à l'arc plaqué sur le mur oriental, dont l'arrachement subsiste seul désormais, et, au-dessus, l'amorce de la voûte en berceau.

Fig. 6

Les traces encore en place se résument au sommier de l'arc en plein cintre primitif qui assurait la liaison avec la croisée. Son imposte à billettes ne trouve pas d'équivalent sur le reste de l'édifice.

Fig. 17

Les témoins de l'ancien chevet roman

La partie la plus étudiée de l'église de Bouteville en est aussi une des plus réduites, puisqu'il s'agit de la simple amorce occidentale des élévations latérales intérieures de l'ancien sanctuaire. Il est difficile de dire si ces éléments correspondent à une travée droite ou à une abside directement greffée à l'est de la croisée. Toujours est-il que ces deux fragments d'élévations ont conservé l'intégralité de leurs composantes : deux colonnettes superposées, avec leurs

⁵² AD Charente, O 477, photographie portant le tampon du Comité des Inspecteurs Généraux des travaux diocésains.

bases et leurs chapiteaux sculptés, ultimes témoins d'un double registre d'arcatures superposées. On distingue même sur la paroi nord le départ de l'arcature supérieure, préservé dans l'épaisseur du mur aggloméré au pilier gothique. Les colonnettes sont légèrement galbées, et leurs bases reposent sur des socles ornés de frises horizontales en relief. D'autres frises ornaient des bandeaux d'impostes formant tailloir au-dessus des chapiteaux.

Fig. 3
Fig. 23
Fig. 27

René Crozet a parfaitement montré que ce dispositif était analogue à ceux de Saint-Thomas-de-Conac et de Bougneau⁵³, auxquels nous avons pu ajouter les exemples de Sémillac et de Saint-Hilaire-du-Bois. Toutefois, cet auteur induit fortement l'idée que Bouteville serait une tête de série, mettant ces vestiges en relation avec la consécration des années 1020. Or, comme nous avons déjà pu l'écrire, cette proposition nous paraît difficilement recevable⁵⁴. En effet, cela nous conduirait non seulement à admettre que Bouteville fut un cas singulier et très précoce, dès lors que nous admettons la datation nettement plus tardive des autres édifices de cette série, mais nous serions aussi en présence du seul ensemble sculpté de la première moitié du XI^e siècle en pays charentais, dont il serait tout aussi difficile d'expliquer l'isolement. Devant l'ampleur de l'enjeu, il nous semble donc opportun de reprendre ici l'analyse de ce décor sculpté et de la modénature, en y associant les chapiteaux de la nef et les autres éléments épars.

Le décor sculpté

Les chapiteaux

Les chapiteaux anciens conservés à Bouteville sont au nombre de dix, qui se divisent en deux séries égales ; cinq sont en place sur les colonnes du mur sud de la nef disparue, quatre correspondent aux colonnettes de l'ancien chevet et une corbeille isolée, dont les dimensions correspondent à ces derniers, est déposée dans le sanctuaire où elle sert de socle à un pot de fleur.

Ces corbeilles sont tronconiques, avec une nette tendance à l'étirement en hauteur pour les chapiteaux du chevet, plus petits, ceux de la nef ayant des proportions plus écrasées et un évasement plus marqué. Néanmoins, il est clair que le décor sculpté, exclusivement végétal, de ces deux séries utilise une même gamme ornementale.

⁵³ CROZET (R.), « Aperçus sur les débuts... », *ibid.*, p. 122-123 et *L'art roman en Saintonge, ibid.*, p. 39.

⁵⁴ GENSBEITEL (C.), *ibid.*, p. 112.

Objectivement, il faut signaler quelques points de divergences qui sautent aux yeux, au-delà des dimensions et de la forme générale. Les grandes corbeilles de la nef se distinguent par leur traitement extrêmement schématique, d'une sécheresse qui confine à l'abstraction, au point que l'on a l'impression qu'ils en sont restés au stade d'un épannelage un peu évolué. L'étrangeté de ces chapiteaux est accentuée par l'absence d'astragale et la répétition systématique d'étonnants tailloirs ornés d'arcatures en plein cintre. Tout cela pourrait faire songer à quelques productions modernes inspirées de modèles romans. Cependant, rien ne permet de justifier cette hypothèse du point de vue historique, puisque nous savons que la nef est à l'abandon depuis le Moyen Âge. Et, si nous faisons abstraction de ces impressions, somme toute assez subjectives, il n'est guère difficile d'admettre que ces œuvres sont bel et bien romanes, et que leur exposition à tous vents depuis le XIV^e siècle peut expliquer le gommage par l'érosion de certains effets de surface. Enfin, s'il fallait un argument supplémentaire, la comparaison du décor avec celui des chapiteaux du sanctuaire devrait mettre un terme définitif aux hésitations.

Fig. 30
Fig. 31
Fig. 32

Sur six chapiteaux - dont deux dans l'ancienne nef - le décor se décompose en deux registres superposés. Le premier, généralement plus étroit, comprend toujours un rang de petites feuilles dressées, parfois recourbées, au-dessus de l'astragale lorsqu'il y en a un. Sur la corbeille déposée, ce registre inférieur se réduit à de simples petites excroissances. Le registre supérieur reprend le motif des feuilles dressées, en en accentuant la verticalité. Ces feuilles peuvent s'apparenter à des folioles en éventail semblables à des gerbes. Lorsqu'elles sont lancéolées, en revanche, ces feuilles prennent un caractère plus ornemental, par des imbrications de formes digitées et d'autres aux contours lisses ou dentelés. Dans deux cas, des crosses empruntées à la tradition corinthienne s'épanouissent sur toute la hauteur de façon symétrique, leurs extrémités venant orner les angles de la corbeille. Cette caractéristique est commune à la corbeille supérieure du mur nord du chevet et à la plus occidentale de la nef. Sur la corbeille déposée, elles sont torsadées. Les interstices entre les feuilles dressées peuvent aussi être occupés par des fleurons. Cette série s'inscrit pleinement dans une famille fort riche qui a déjà été identifiée par René Crozet⁵⁵ et dont l'abbé Cabanot⁵⁶ a montré l'étendue en y associant des œuvres du Sud-Ouest. On peut y rattacher les chapiteaux de la crypte de Richemont et plusieurs exemplaires à Saint-Thomas-de-Conac ou à Bougneau. Nous y

Fig. 26

Fig. 29

Fig. 31

Fig. 29

⁵⁵ CROZET (R.), « Aperçu sur les débuts... », *ibid.*, p. 174.

⁵⁶ CABANOT (J.), *Les débuts de la sculpture...*, *op. cit.*, p. 125.

ajouterons, dans des versions probablement un peu postérieures, ceux, déposés, provenant du clocher de Pérignac, en Angoumois, ainsi que ceux de l'abside de Puypéroux. On retrouvera parmi les œuvres déposées au musée d'Angoulême et attribuées à l'église Notre-Dame-de-Baulieu l'expression déjà très mécanique de cette formule, qui trouve encore un écho d'une grande vigueur dans les chapiteaux du transept et de la nef de la cathédrale d'Angoulême.

Les quatre autres chapiteaux - celui de la colonnette supérieure au sud du chevet et trois parmi ceux de la nef, qui sont quasi identiques - présentent un décor formé de longues tiges qui s'entrecroisent de façon régulière sur la hauteur de la corbeille, donnant naissance à une série de palmettes dressées en partie basse et pendantes en partie haute. Sur l'unique corbeille orientale, ces palmettes sont d'un relief très plat et les tiges sont à trois brins, alors qu'à l'inverse, sur les chapiteaux de la nef, les tiges comportent un seul brin lisse comme un ruban et les palmettes sont traitées en relief comme si elles étaient soufflées. Ce motif renvoie encore une fois à Saint-Thomas-de-Conac, mais également, dans une version plus affadie, à Saint-Florent de La Rochefoucauld⁵⁷ ou à un édifice un peu postérieur, comme Mouthiers-sur-Boëme. On peut rapprocher cette famille de certaines œuvres de Sainte-Radegonde de Poitiers ou de Saint-Savin-sur-Gartempe. Là encore, la seconde moitié du XI^e siècle semble convenir pour fixer un cadre chronologique à l'émergence de ce type de motifs.

En définitive, même si quelques nuances peuvent effectivement exister, il ne fait aucun doute que ces dix pièces sont à peu près contemporaines, et appartiennent donc, sinon à une même campagne, du moins à une même fourchette chronologique, que nous situerons à l'approche de 1100 pour les plus archaïsantes - celles du chevet - et peut-être un peu au-delà pour celles de la nef.

On n'oubliera pas, enfin, les décors des frises et tailloirs encore en place sur les vestiges des arcatures du chevet. Entrelacs et cercles sécants sont des motifs que nous rencontrons souvent dans un contexte analogue à l'approche de 1100. Les profils complexes des bases sont également conformes à cette ambiance culturelle particulière qui marque l'infléchissement de la tradition à la fin du XI^e siècle. Enfin, les petits arceaux qui ornent les tailloirs des chapiteaux

Fig. 25
Fig. 30

Fig. 32

Fig. 24
Fig. 28

Fig. 31

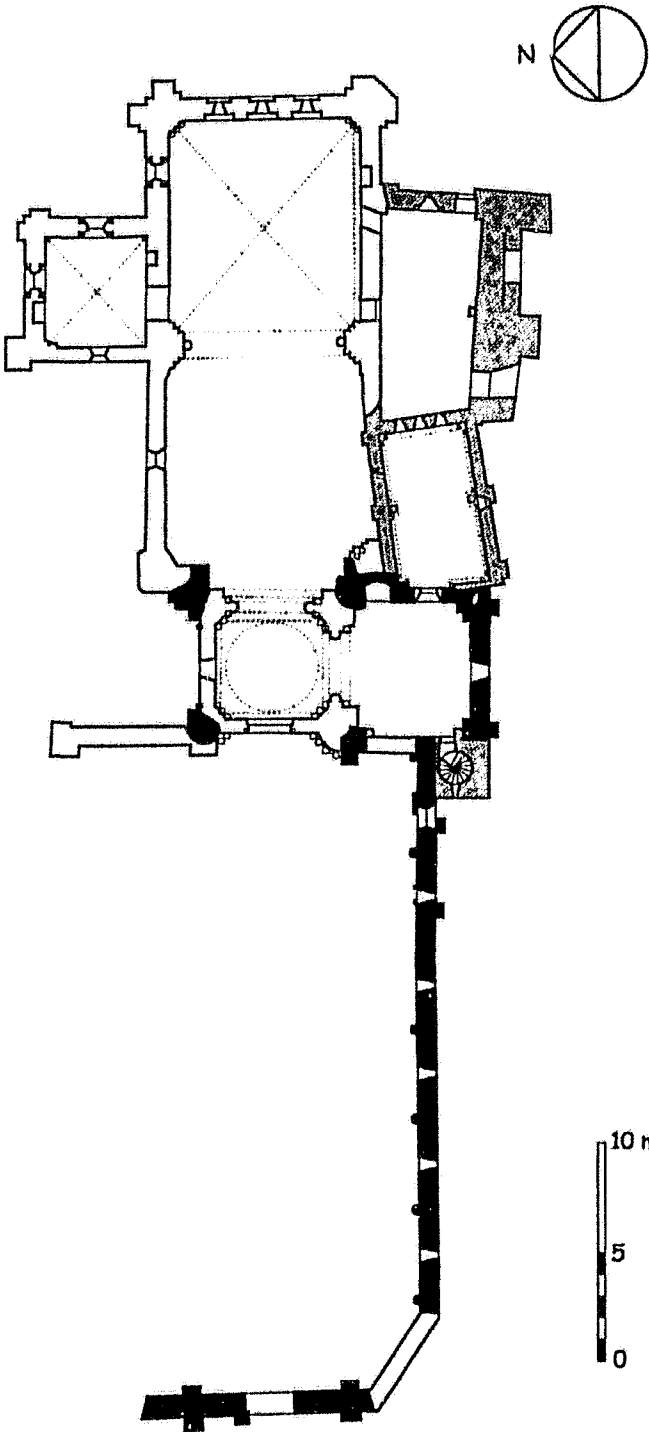
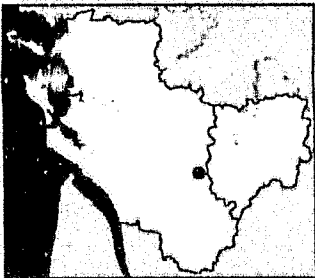
⁵⁷ Chapiteau de la nef disparue dont la photographie est publiée par Jean George ; GEORGE (J.) et GUÉRIN-BOUTAUD (A.), *Les églises romanes...*, *op. cit.*, p. 249, fig. B. Voir aussi notice 65.

de l'ancienne nef trouvent des liens avec certains décors de bases ou de chapiteaux de l'Angoumois⁵⁸.

Conclusion

Fort de tous ces éléments, nous pouvons proposer de revoir la datation traditionnellement attribuée à cette église, en associant l'essentiel des dispositions architecturales et du décor encore en place à une campagne de reconstruction de la fin du XI^e siècle. Il n'est pas à exclure cependant, au vu du caractère très rustique du mur gouttereau de la nef, que celle-ci appartienne à l'édifice initial que l'on aurait repris, même si cela n'apparaît pas de façon nette dans l'analyse des maçonneries. Quoi qu'il en soit, il se dessine un vaste édifice dont la nef à trois vaisseaux s'ouvre sur un transept peu débordant, dont nous ignorons le traitement de la croisée, probablement muni d'absidioles, et qui se prolongeait par un chevet peut-être comparable à celui de Saint-Thomas-de-Conac.

⁵⁸ On songe ici à Montignac-sur-Charente et à Saint-Sauveur-de-Marthon (notices 44 et 85)



- XI^e siècle (vers 1100, sur d'éventuels murs antérieurs)
- ▨ XII^e siècle
- Postérieur (XII^e - XIX^e s.)

Bouteville
Église Saint-Paul
 C.Gensbeitel
 relevés : A.Larigauderie

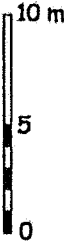


Fig. 2 :
 Bouteville.
 Hypothèse de restitution
 du plan de l'église à la
 fin du XI^e siècle.
 C. Gensbeitel.
 (Dessin A Larigauderie
 et F. Pradignac)

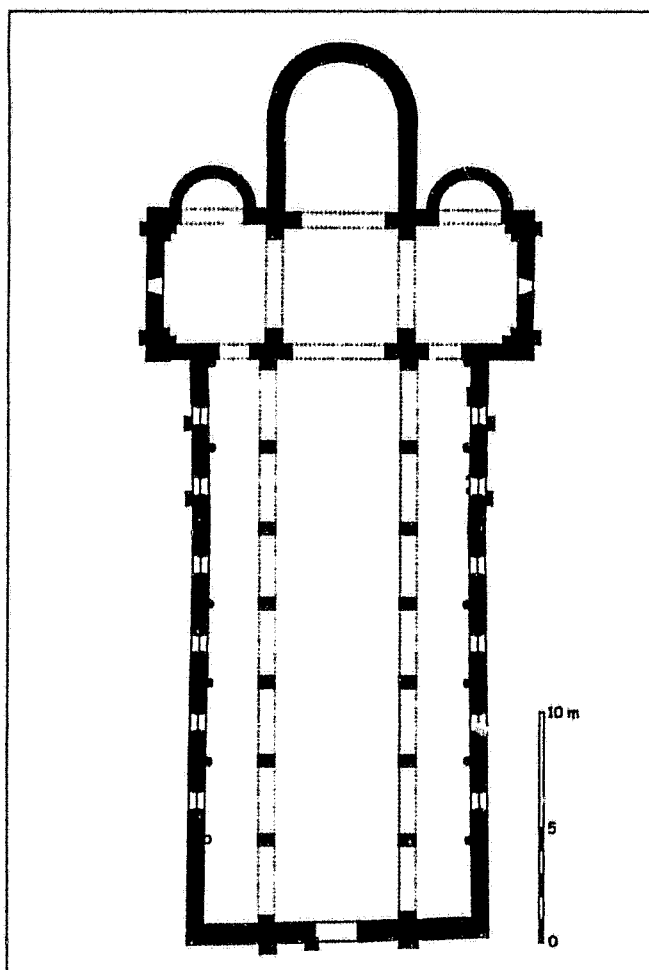


Fig. 3 :
 Bouteville.
 Hypothèse de restitution
 des arcatures intérieures
 du chevet.
 Coupe vue vers le sud.
 C. Gensbeitel
 (Dessin A. Larigauderie)
*Les éléments d'arcature
 en gris sont les témoins
 en place.*

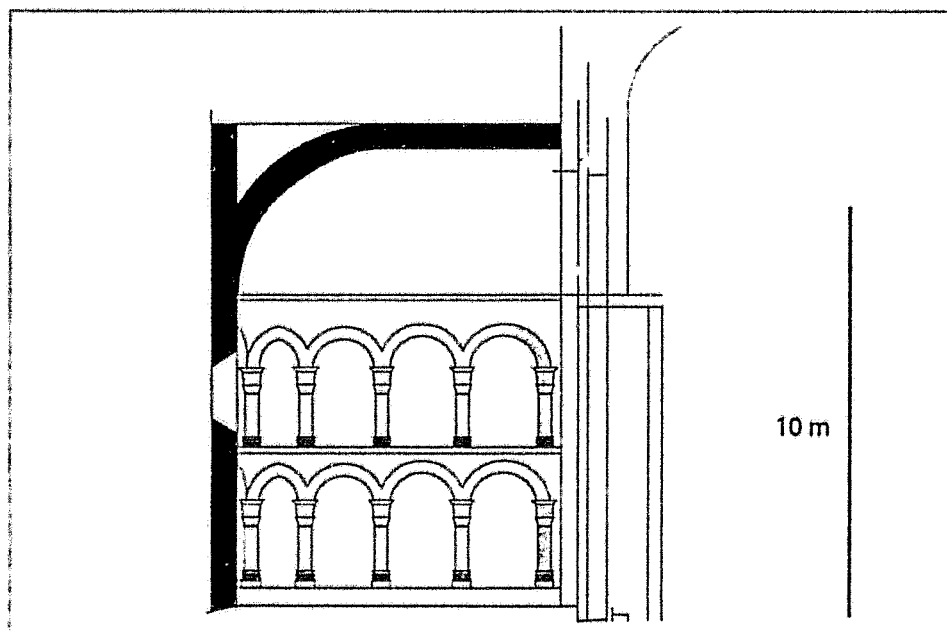


Fig. 4 :
 Bouteville.
 Elévation de la façade
 en 1899 par Castaing.
 AD Charente, O 477.

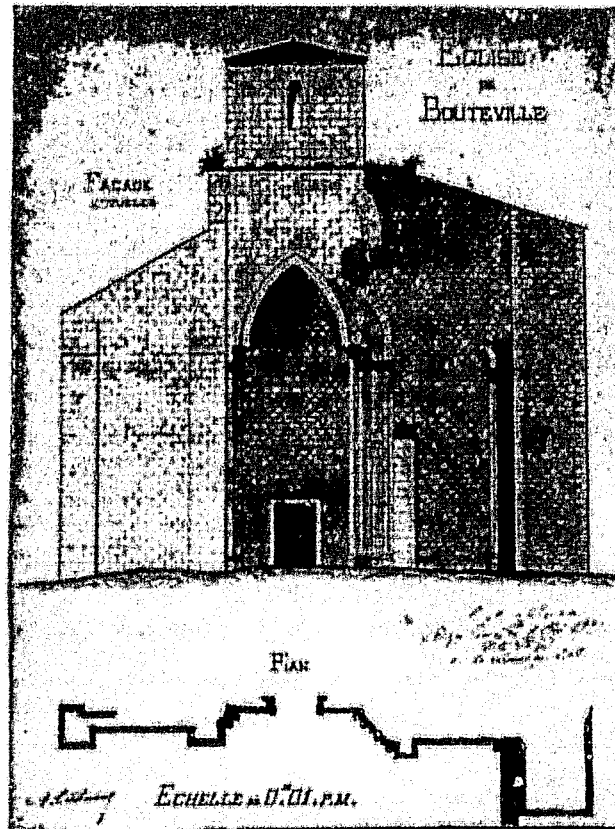


Fig. 5 :
 Bouteville.
 Relevés de l'église
 en 1890, par Mignon.
 AD Charente, O 477

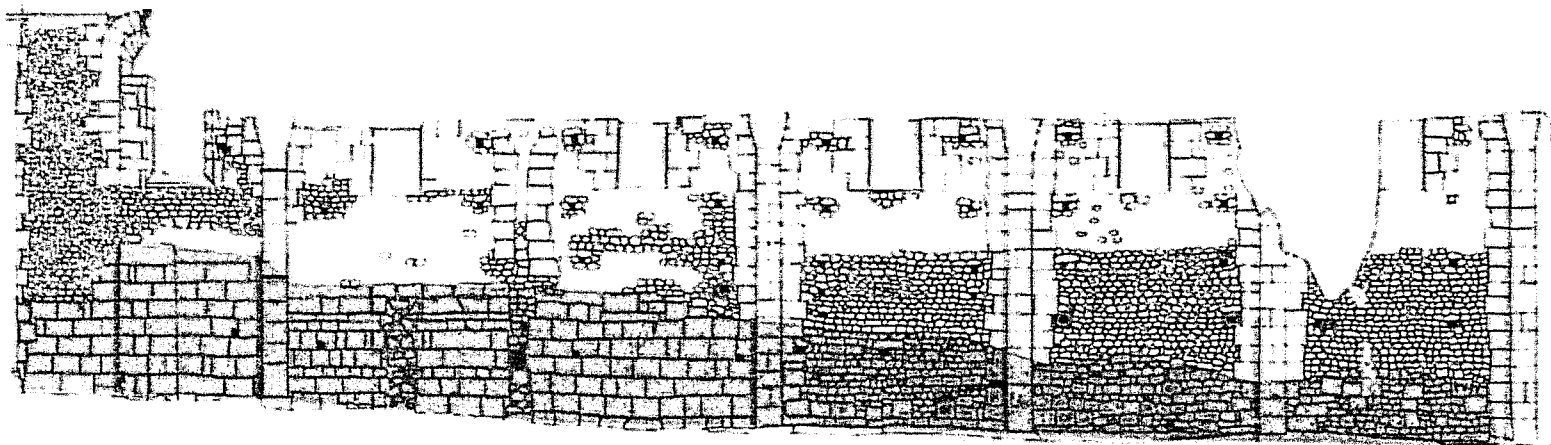




Fig. 6 :
Bouteville.
Vue de l'église depuis le nord-ouest en 1889. AD Charente, O 477.

Fig. 7 :
Bouteville.
Vestiges de la façade occidentale et portail. A gauche, épitaphe de Pétronille.





■ Zone de reprises du mur (époque indéterminée)

Fig. 8 :

Bouteville.

Relevé de l'élévation intérieure du mur sud de l'ancienne nef. D'après photographies redressées.

Traitement photographique : F. Pradignac. Dessin : C. Gensbeitel



Fig. 9 :
Bouteville.
Ancien mur gouttereau sud de la nef, côté intérieur.

Fig. 10 :
Bouteville.
Ancien mur gouttereau sud de la nef, côté extérieur.



Fig. 11 :
Bouteville.
Extrémité orientale du
collatéral sud.

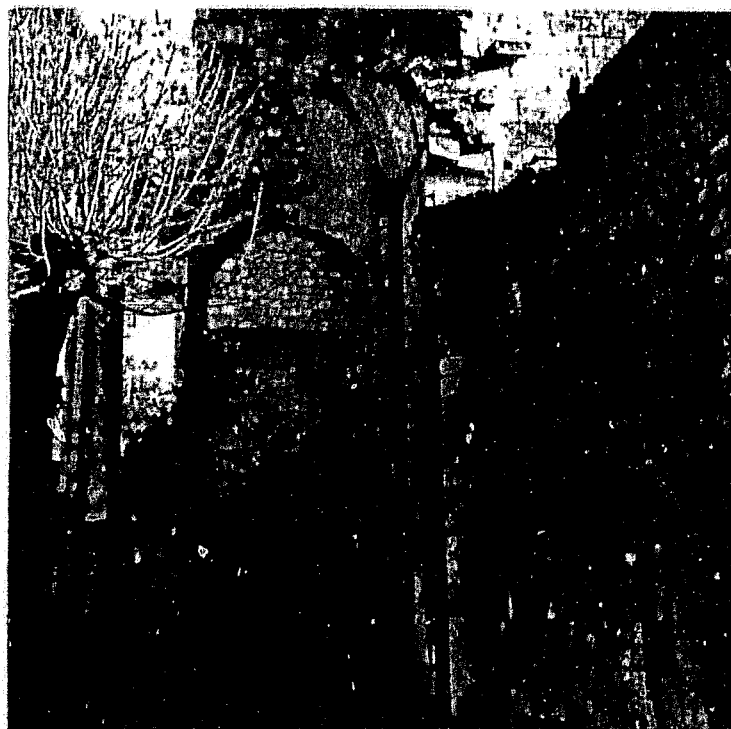


Fig. 12 :
Bouteville.
Élévation de la travée
orientale du mur gouttereau
sud.

Fig. 13 :
Bouteville.
Arrachements de
l'extrémité orientale de
la nef.



Fig. 14 :
Bouteville.
Revers de l'ancienne
façade occidentale.





Fig. 15 :
Bouteville.
Mur gouttereau sud.
Parement de moellons
entre deux colonnes, et
reprises de la partie
inférieure.



Fig. 16 :
Bouteville.
Fenêtre sud
du transept.

Fig. 17 :
Bouteville.
Arrachements du bras
nord du transept disparu.

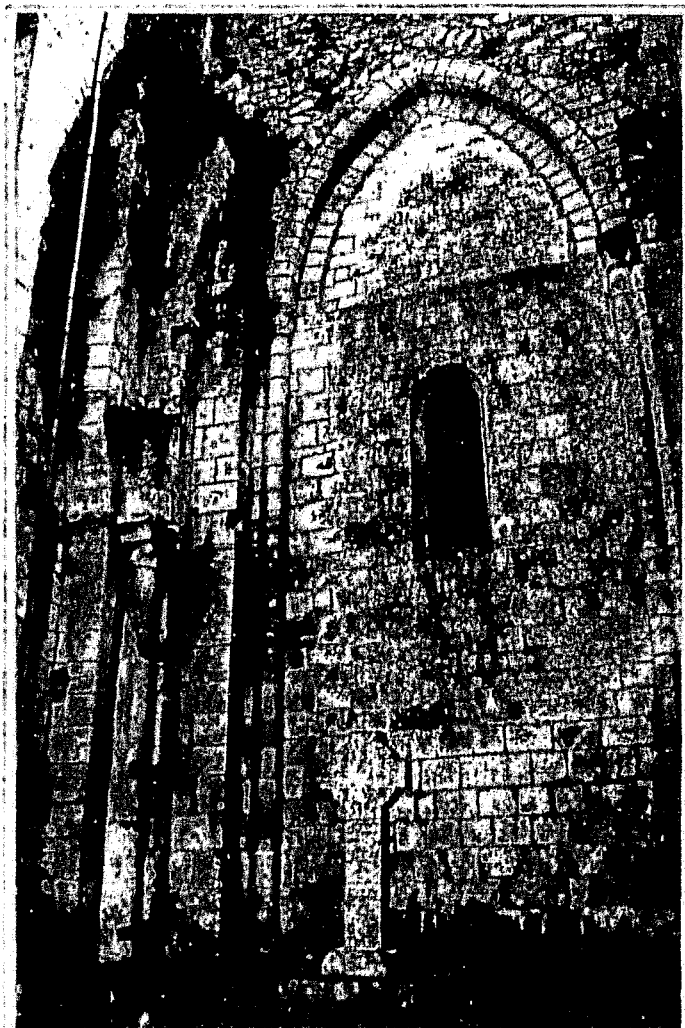
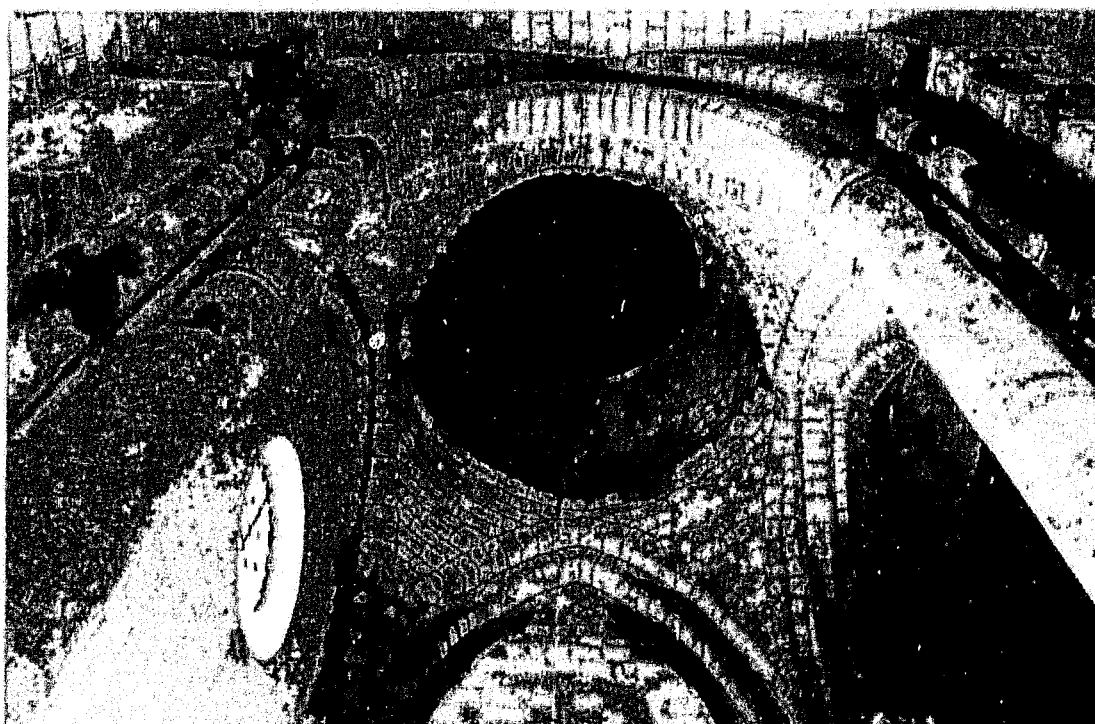


Fig. 18 :
Bouteville.
Coupole de l'ancienne
croisée du transept.



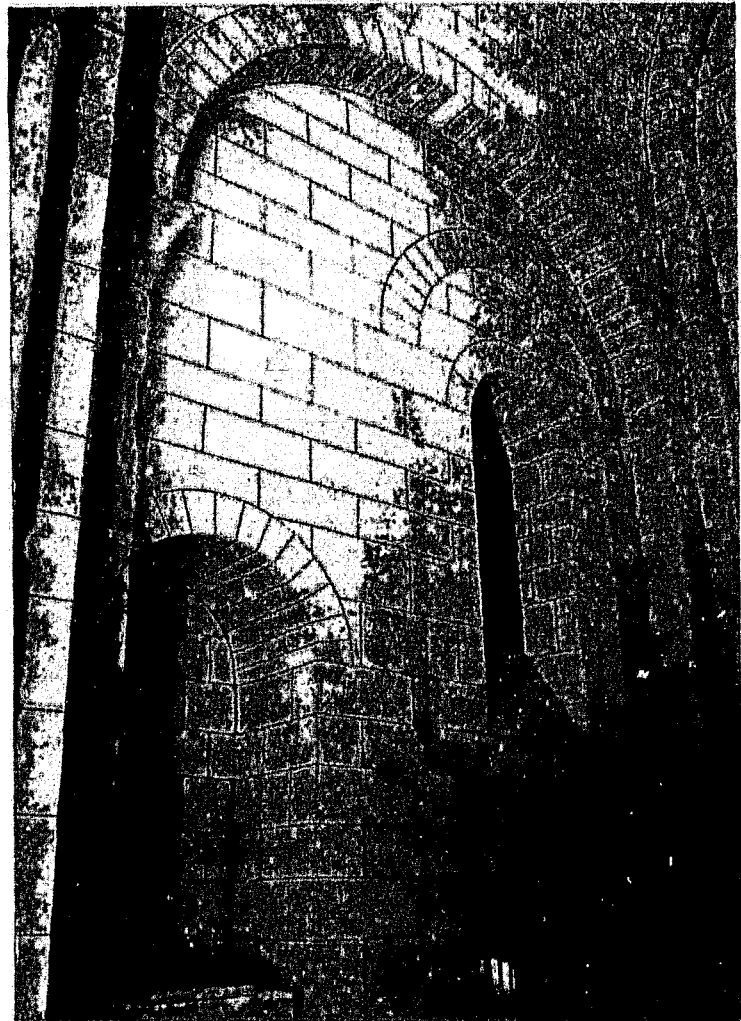


Fig. 19 :
Bouteville.
Bras sud du transept.
Mur oriental.



Fig. 20 :
Bouteville.
Bras sud du transept.
Mur oriental. Oculus.

Fig. 21 :
Bouteville.
Première travée du
sanctuaire.
Vue vers le sud-ouest.



Fig. 22 :
Bouteville.
Première travée du
sanctuaire.
Côté sud. Corniche et
contreforts de la chapelle
des Princes.

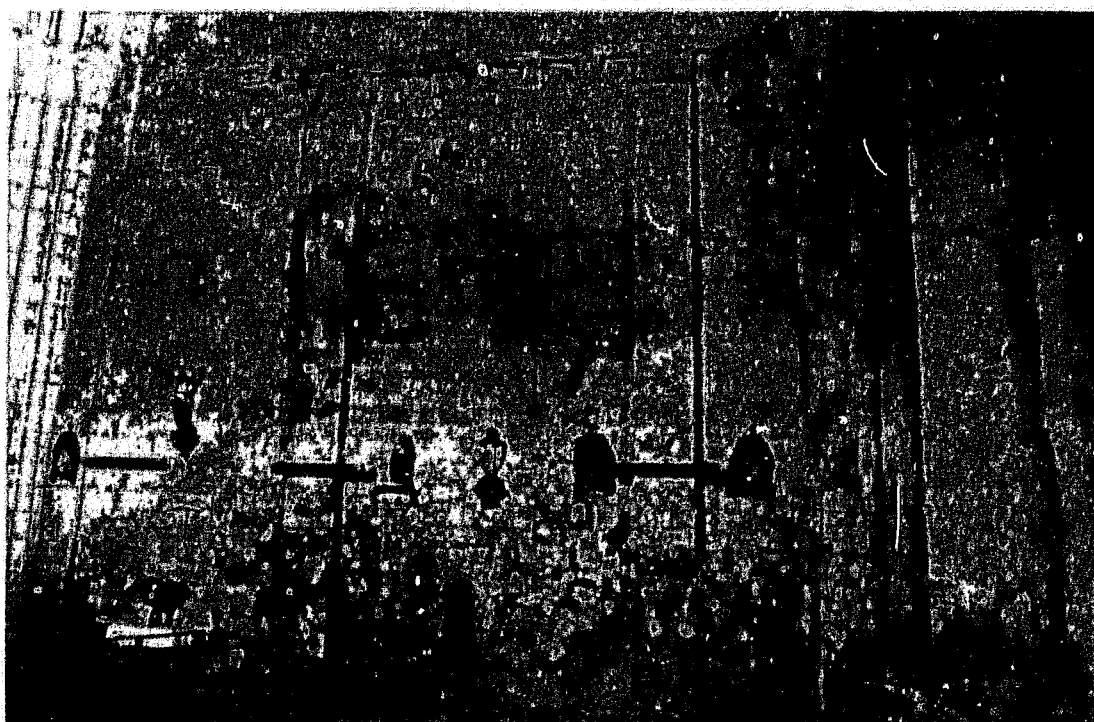


Fig. 23 :
Bouteville.
Revers oriental du pilier
sud-est de la croisée du
transept.
Colonnnettes des anciennes
arcatures intérieures du
chevet.

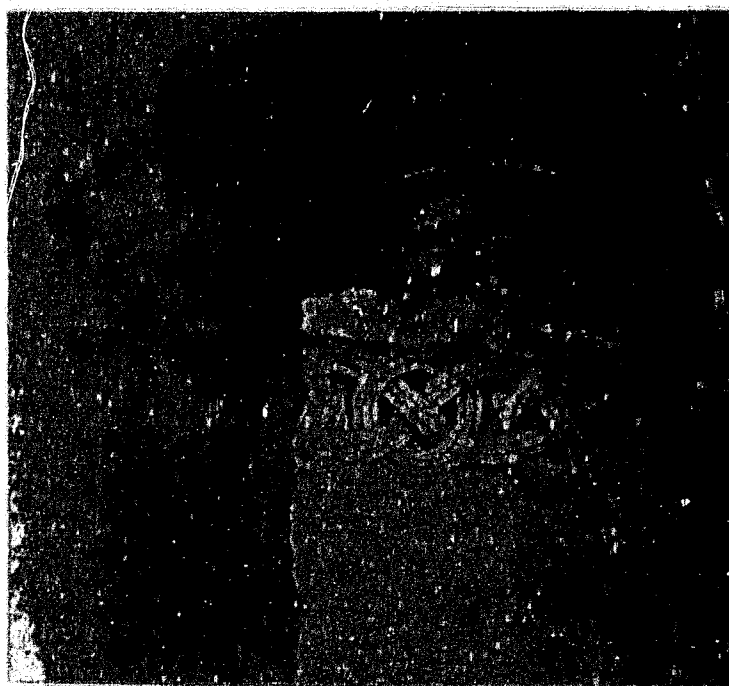


Fig. 24 :
Bouteville.
Colonnnettes superposées
côté sud.
Détail de frise intermédiaire
et base de la colonnette
supérieure.

Fig. 25 :
Bouteville.
Colonnnette supérieure côté
sud et amorce de l'arcature.

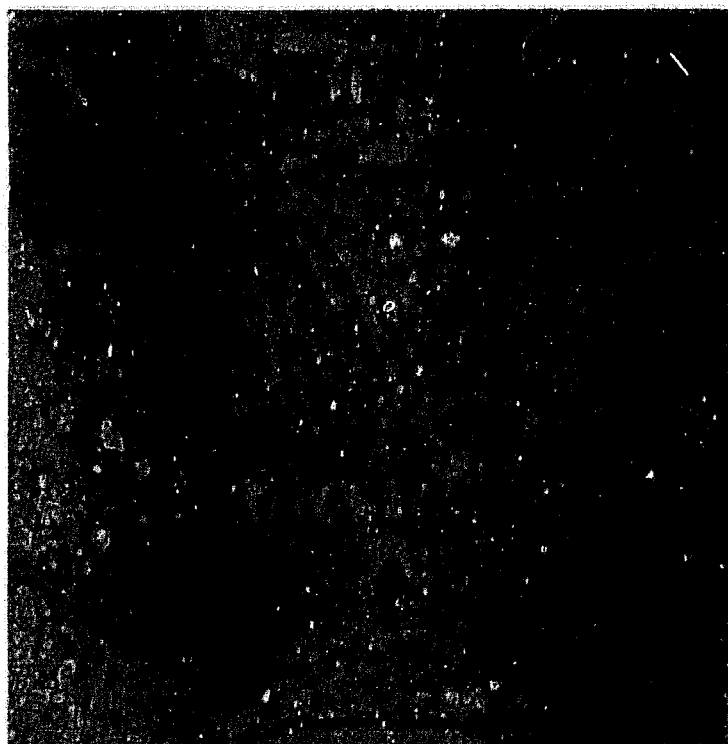
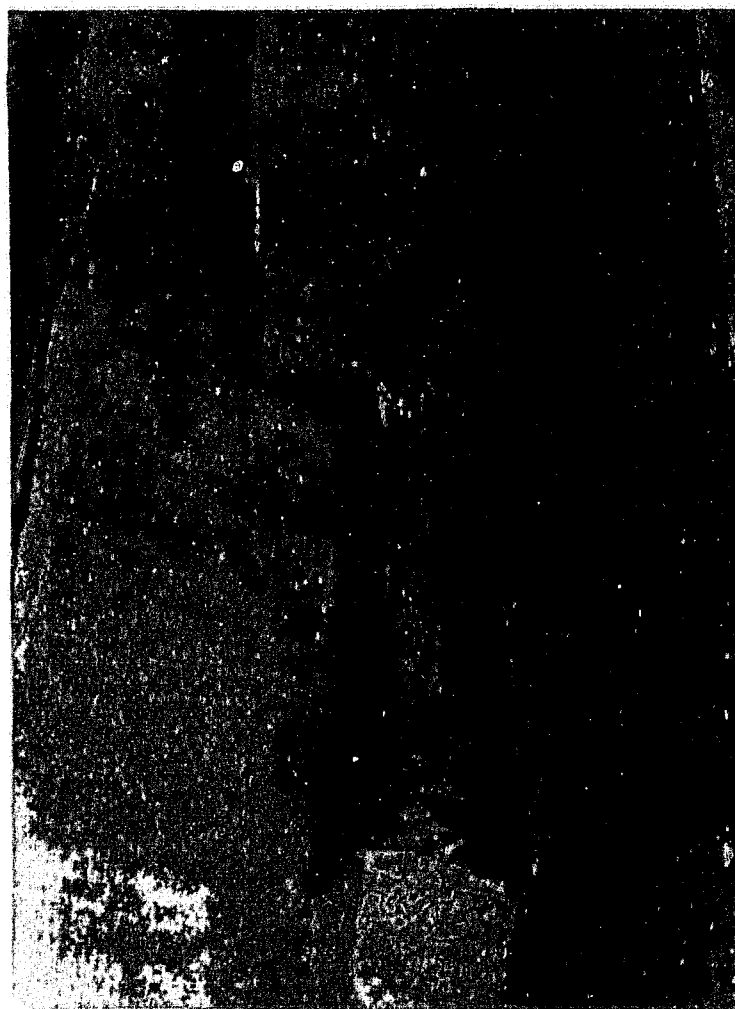


Fig. 26 :
Routeville.
Colonnnettes superposées
côté sud.
Chapiteau inférieur.



Fig. 27 :
Bouteville.
Revers oriental du pilier
nord-est de la croisée du
transept.
Colonnnettes des anciennes
arcatures intérieures du
chevet.

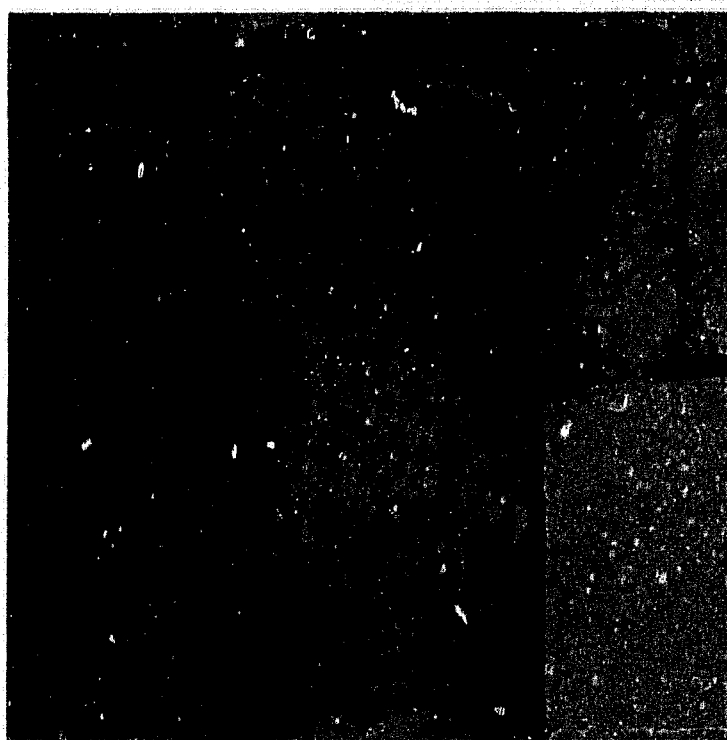


Fig. 28 :
Bouteville.
Colonnnettes superposées
côté nord.
chapiteau inférieur.

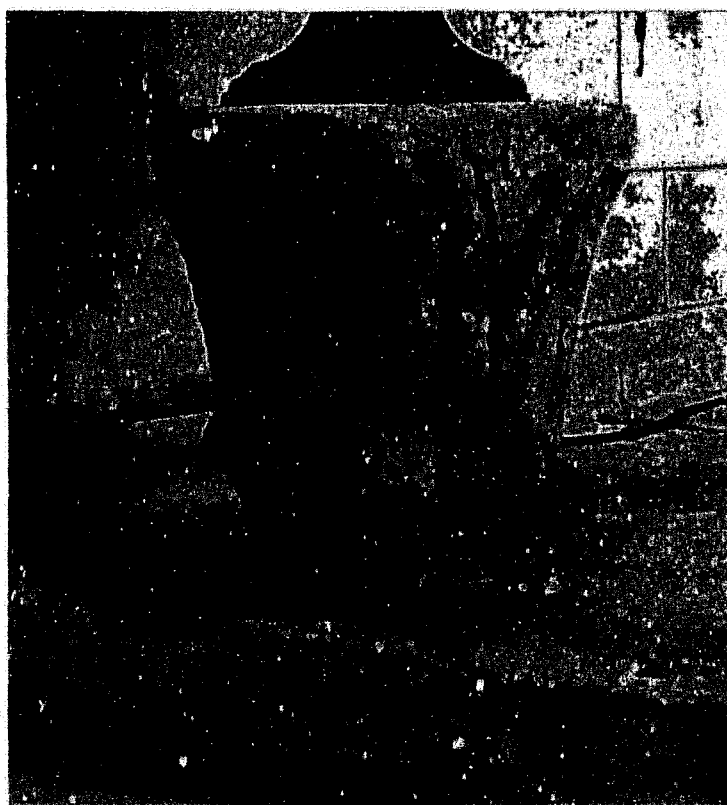


Fig. 29 :
Bouteville.
Chapiteau déposé.



Fig. 30 :
Bouteville.
Chapiteau du mur
sud de la nef.



Fig. 31 :
Bouteville.
Chapiteau du mur sud
de l'ancienne nef.



Fig. 32 :
Bouteville.
Chapiteau du mur
sud de la nef.

13. BRIE (-de LA ROCHEFOUCAULD) (16 A)

*Canton de La Rochefoucauld***Eglise Saint-Médard****Données historiques**

La commune de Brie - ou Brie-de-La Rochefoucauld - est située dans la Braconne, à une douzaine de kilomètres au nord d'Angoulême, en un lieu qui devait être, au XI^e siècle plus encore qu'aujourd'hui, marqué par la présence de la forêt. La paroisse dépendait au Moyen Age de l'archiprêtré d'Ambérac. L'église Saint-Médard est citée pour la première fois en 1110, dans la bulle du pape Pascal II relative à la séparation des menses épiscopale et canoniale, au moment de l'ouverture du chantier de la nouvelle cathédrale d'Angoulême¹. Elle fut alors attribuée au chapitre. Au XIII^e siècle, elle fut annexée à la paroisse de Champniers avant d'être unie à l'abbaye de Saint-Ausone en 1621². Si l'on en croit l'abbé Nanlard, elle ne devait reprendre son indépendance qu'en 1683³. Toutefois, dans le pouillé du XV^e siècle, aucune indication précise n'est donnée, ce qui peut laisser penser qu'elle dépendait alors directement de l'évêque⁴. Aucune source ne nous aide à reconstituer l'histoire de l'édifice. Au XIX^e siècle, il est fait référence, sans plus de précision, à des « travaux sur l'église »⁵, puis, en 1905-1906, la mise en œuvre d'une procédure d'alignement devait entraîner la démolition partielle de la chapelle méridionale, qui fut rétrécie considérablement⁶.

Peu de travaux y ont été réalisés jusqu'à ces dernières années⁷, où elle a fait l'objet d'une restauration complète, à l'intérieur, d'abord, dans les années 1980 puis, à l'extérieur tout récemment, sous la responsabilité directe de la commune, ce monument n'étant pas protégé.

¹ *Cartulaire de l'église d'Angoulême*, NANGLARD (Abbé J.) (éd.), Angoulême, 1900, Ch.CXXXV, p. 123-128.

² AD Charente, H^{III} 75 à 85 (Fonds de l'abbaye de Saint-Ausone) et G. 335, p. 1.

³ NANGLARD (Abbé J.), *Pouillé, ...op. cit.*, t. 2, p. 285-286.

⁴ AD Charente, G.2, p. 2.

⁵ AD Charente, O 488 (1888-1892), lettre du préfet du 20 septembre 1888, accordant la somme de 100 Francs à la commune pour ces travaux.

⁶ AD Charente, O 489 (1903-1948).

⁷ Paris, Médiathèque du Patrimoine, 81/16/92/7 ch 19.

Analyse architecturale

Le paysage du bourg est fortement marqué par la présence massive de la nef, disposée parallèlement au flanc d'un vallon, que ponctue la silhouette trapue du clocher. Mais sa singularité ne s'arrête pas là. En effet, son plan, un grand rectangle irrégulier très allongé se terminant par un simple chevet plat, représente une forme minoritaire pour la période romane en Angoumois. En outre, la situation du clocher et son articulation à la nef et à la courte travée droite qui lui succède constituent un autre trait particulier à cette église. Deux adjonctions postérieures au Moyen Age modifient le plan élémentaire ainsi défini. Au sud, un étroit réduit s'appuie contre l'extrémité orientale de la nef et la base du clocher. Deux larges passages, l'un dans la nef et l'autre dans le chœur, y donnent accès. Cette construction, qui n'est plus qu'un dégagement latéral permettant de relier le chœur à la nef sans passer par l'étroit passage de l'arc triomphal, correspond à la partie conservée et partiellement reconstruite en 1906 d'une chapelle, sans doute moderne, qui était beaucoup plus vaste⁸. D'autre part une sacristie a été construite contre le chevet plat au XIX^e siècle⁹.

Fig. 3

Fig. 1

Malgré l'apparente homogénéité de l'édifice, accentuée par le rejointoiement systématique des dernières campagnes de restauration, une observation attentive révèle de nombreuses reprises et l'analyse des différentes parties de l'église est indispensable pour mieux cerner sa spécificité.

La nef et la partie inférieure de la travée sous clocher sont intégralement bâties en moellons de pierre froide, de petits blocs rectangulaires irréguliers de calcaire éclatés au marteau. Il s'agit du matériau le plus couramment utilisé dans cette région. Il se débite en plaques plus ou moins épaisses et son emploi est avéré dans l'architecture rurale de tout le nord de l'Angoumois jusqu'à des périodes très récentes. D'ailleurs la chapelle reconstruite en 1906 ne se distingue guère du reste de l'église du point de vue des maçonneries.

La nef

La façade occidentale est des plus sobres. Elle est encadrée par deux contreforts plats placés aux extrémités + percée en son centre d'un portail à trois voussures et d'une fenêtre en plein cintre, sans doute moderne dans sa configuration actuelle. Sous la fenêtre, quatre corbeaux témoignent d'un auvent

Fig. 2

⁸ Alcide Gauguier est le seul à nous dire que l'église était autrefois en croix latine, mais il s'agit là sans doute d'une extrapolation fautive à partir de cette chapelle, perçue comme un bras de transept ; GAUGUIER (A.), *La Charente communale illustrée*, 1865, p. 289.

disparu. Le portail ne paraît pas antérieur au XII^e siècle et il semble en outre avoir subi des restaurations drastiques. Un unique chapiteau encore en place présente un médiocre décor végétal en faible relief. Hormis cette transformation du portail, somme toute très fréquente, la façade correspond à un modèle largement répandu au XI^e siècle, qui trouve des échos sur quelques édifices de l'Angoumois tels que Saint-Estèphe ou La Tâche.

La nef, de plus de 22 m de long pour 6 m de large, couverte en bois, comporte de nombreuses irrégularités. Si les deux murs gouttereaux sont entièrement dépourvus d'articulation à l'intérieur, leurs élévations extérieures sont loin d'être symétriques.

Le mur sud, parfaitement rectiligne, est nu et lisse sur la plus grande partie de sa longueur. En partie basse une maçonnerie plus empâtée, formant un bourrelet irrégulier, crée une sorte de soubassement. Quatre fenêtres, dont les dimensions, les emplacements et le rythme sont irréguliers, s'ouvrent dans ce long mur. Deux hauts contreforts plats encadrent la plus occidentale de ces quatre fenêtres, définissant ainsi une première travée qui ne connaît pas de suite. La seconde fenêtre, qui constitue l'amorce d'un rythme interrompu ensuite, est semblable à la précédente, avec une ouverture en plein cintre qui paraît avoir été reprise à la période moderne et des dimensions identiques. Elle est également placée à la même hauteur, tout en haut du mur. Le parement présente, dans ce tiers occidental, des assises horizontales de hauteurs variables, mais très régulières. A l'est de cette seconde fenêtre, une rupture dans la maçonnerie est nettement visible sur toute la hauteur du mur. Une seconde rupture intervient un peu plus loin, sur toute la hauteur, délimitant ainsi un tronçon de mur de quatre mètres environ, dont la disposition des assises de moellons est plus irrégulière, avec des blocs moins nettement équarris.

Il est important de noter que sur la bordure occidentale de ce tronçon de mur subsiste, tout en haut de l'élévation, le jambage droit d'une fenêtre constitué de blocs harpés, ainsi que l'amorce d'un arc en plein cintre comptant trois claveaux cunéiformes¹⁰. Cela peut signifier très clairement que ce n'est pas ce court tronçon de mur qui a été reconstruit, mais que c'est toute l'extrémité occidentale qui est venue s'y souder de façon maladroite en occultant la baie, comme si elle s'était effondrée à partir de cette fenêtre, avant d'être remontée. Ce phénomène se confirme à l'intérieur, où la césure est tout aussi visible et où la

Fig. 3

Fig. 4

Fig. 5

⁹ Elle existait déjà en 1905. AD Charente, *Ibid.*, plan de l'agent voyer.

¹⁰ Nous n'avions pas pu observer cette trace extérieure lors de notre analyse de la nef dans le cadre du DEA, car elle était recouverte par un enduit.

partie gauche de l'ébrasement intérieur de la baie est nettement conservée. Rien ne nous interdit ici de considérer cette fenêtre comme un témoin de la construction primitive : elle correspond à une catégorie bien identifiée au XI^e siècle. Mais les questions posées par ce segment d'élévation apparemment ancien ne s'arrêtent pas là. En effet, il est plus difficile d'expliquer la présence, sur la face interne du mur, à peu près à l'aplomb du jambage de cette baie occultée, d'une porte rectangulaire, assez basse, avec un linteau de forme grossièrement rectangulaire, qui repose sur un coussinet sur un seul côté, comme s'il avait été prévu trop court pour la largeur de l'ouverture. La datation d'un tel élément paraît délicate, mais quoi qu'il en soit, cette porte est murée, en retrait par rapport au nu du mur, et rien n'interdit de penser qu'elle ouvrait réellement vers l'extérieur. Or, au dehors, aucune trace n'en est visible, comme si le parement extérieur avait été repris intégralement, ce qui irait à l'encontre des conclusions auxquelles nous mène l'observation des traces de la fenêtre. Nous sommes donc devant une apparente contradiction. Mais pour tenter de la résoudre, il faut mener plus avant l'analyse de l'édifice.

Le tronçon le plus oriental du mur, au-delà de la seconde rupture dans le parement, est percé d'une fenêtre moderne, placée juste à la limite du « coup de sabre », et toujours tout en haut du mur. Plus loin s'ouvre une dernière ouverture, plus petite, de forme semblable aux deux baies les plus occidentales, mais placée plus bas dans le mur, juste au-dessus de la toiture de la construction adventice moderne. Dans ce dernier segment du mur, le parement retrouve la régularité relative qu'on observe sur la partie occidentale.

Sur la face interne de ce mur gouttereau, hormis la porte que nous avons signalée, on relève la présence, à l'extrémité occidentale de deux enfeus sur lesquels nous reviendrons plus loin. Les ruptures, également visibles, correspondent bien aux deux césures extérieures, mais le parement du segment central paraît beaucoup plus régulier qu'à l'extérieur. Il est intéressant de constater en outre que les appuis des ébrasements intérieurs des deux fenêtres les plus occidentales s'alignent exactement sur celui de la fenêtre partiellement conservée, ainsi que sur celui de la troisième ouverture, qui a donc été simplement élargie vers l'extérieur par la suppression de l'ébrasement. Cela indique une certaine constance, et de la régularité dans la conception du mur et de ses percements, et ce malgré les changements intervenus. La partie la plus orientale fait exception, puisque la dernière fenêtre est réellement percée plus bas que les autres, comme on le constate également à l'intérieur.

Fig. 5

Voyons à présent le mur nord. Tout d'abord, il faut noter que le niveau de la rue qui borde la nef au nord a sans doute été rehaussé et qu'il ne correspond pas forcément à ce qu'il pouvait être à l'origine.

Fig. 6

Alors qu'à l'intérieur il est parfaitement rectiligne, parallèle à son vis-à-vis, et tout autant dépourvu d'articulation, ce mur présente extérieurement des contreforts et des décrochements plus complexes que sur l'élévation méridionale. Les contreforts y sont plus nombreux et plus régulièrement répartis, même s'ils dépassent à peine du sol, car ils ne s'élèvent pas sur toute la hauteur du mur, leurs hauteurs étant d'ailleurs variables. Plus nettement encore qu'au sud, l'élévation extérieure exprime deux segments nettement distincts, que l'observation intérieure ne laisse deviner que partiellement. Les trois quarts orientaux du mur offrent un rythme assez régulier, que créent trois contreforts et trois fenêtres aux dispositions répétitives. Les baies sont placées de telle sorte que leur jambage droit se trouve décalé de quelques centimètres par rapport à l'aplomb du côté gauche du contrefort auquel elles sont associées. Les ouvertures alignées sur une même horizontale, sont à peu près identiques, même si elles paraissent avoir connu quelques remaniements. On y reconnaît, malgré de probables changements de claveaux, le type familier en plein cintre à claveaux cunéiformes auquel s'identifie aussi la fenêtre méridionale partiellement effacée. Les ébrasements intérieurs des deux baies les plus occidentales sont conservés dans un état qui peut être considéré comme originel. Seule la plus orientale a pu être remaniée : son glacis très perturbé descend plus bas que ceux des deux autres, pour s'aligner à la hauteur de son vis-à-vis, la fenêtre orientale du mur sud. Soulignons enfin que ces ouvertures, contrairement à la plupart de celles du côté sud, ne sont pas situées tout en haut du mur, puisqu'il reste un mètre de parement au-dessus de leurs arcs jusqu'à la toiture. Ce phénomène se répercute, bien que moins nettement, à l'intérieur.

Les deux contreforts les plus orientaux s'arrêtent nettement en dessous du niveau de ces ouvertures ; celui du milieu ne dépasse que d'un peu plus d'un mètre du niveau du sol. Le contrefort occidental s'élève jusqu'au tiers inférieur de la fenêtre qu'il jouxte. On constate en outre qu'il a été renforcé par un massif nettement plus épais et plus bas.

Le dernier quart du mur s'amorce juste après ce contrefort par un décrochement abrupt, correspondant à un léger épaississement qui se réduit imperceptiblement vers l'extrémité occidentale ; cela donne l'impression d'une rupture d'axe, qui n'est en fait qu'extérieure. Cette grande travée aveugle est elle-même épaulée par deux contreforts, dont le dernier se place directement sur l'angle avec la façade. L'observation de cette façade occidentale et de sa

composition - les deux contreforts placés aux extrémités du mur et le portail bien centré - nous montre en tout cas qu'elle a été conçue en tenant compte de cet épaississement du mur nord, puisqu'il n'y entraîne aucune dissymétrie.

Comme nous l'avons déjà dit, la face interne de ce mur nord est nettement moins complexe, en apparence. Cependant, l'observation des parements révèle des reprises diverses. Ainsi, la rupture marquée à l'extérieur par le décrochement et l'épaississement du mur se manifeste-t-elle à l'intérieur par une césure dans le parement suite à un changement dans les hauteurs d'assises. D'autres ruptures sont perceptibles, verticales pour certaines - sous la plus occidentale des trois fenêtres - mais aussi plus limitées à des zones horizontales, notamment en partie basse. La trace d'un arc en plein cintre, noyé dans la maçonnerie, qui pourrait être le témoin d'une porte disparue, est légèrement décalée vers l'ouest par rapport à la fenêtre centrale. Or, à l'extérieur, cela correspond précisément à l'emplacement du contrefort. Voilà encore une énigme, qui pourrait se résoudre, comme celle de la trace de porte méridionale, en admettant que ces parties inférieures des murs sont les témoins d'un premier édifice, intégré à la nef du XI^e siècle.

Fig. 7

Les parties orientales

A cette nef riche en questionnements s'articule un ensemble oriental non moins complexe : une grande travée presque carrée qui porte le clocher et une courte travée barlongue qui constitue le chevet. Là aussi, la disparité est de mise si l'on se réfère à l'observation des élévations extérieures. Celles-ci ne sont que partiellement accessibles, car elles sont perturbées par la présence de gros contreforts de la fin du Moyen Age qui épaulent le clocher au nord comme au sud, de la sacristie moderne qui masque le chevet plat sur les trois quarts de sa hauteur et de la construction étroite qui lie la nef à la travée sous clocher au sud. Sur la plupart des élévations visibles domine un type de moellon allongé comparable à celui employé sur la nef. Seule l'élévation latérale nord de la courte travée du chevet se singularise par un parement en moyen appareil de pierre de taille renforcé par des contreforts plats installés aux angles. Mais on observe que ce parement se retrouve juste au-dessus du toit de la sacristie, sur le mur oriental, alors que le moellon occupe toute la partie haute. On peut penser que le chevet était intégralement bâti en pierre de taille avant d'être remanié, notamment par la reprise du mur sud liée au percement de la grande baie moderne qui s'y ouvre. Il n'est pas impossible que son volume ait été rehaussé, ce qui expliquerait partiellement certaines incohérences visibles à l'intérieur.

Le clocher, dont les faces orientale et occidentale sont en moellons, sans aucune articulation, et simplement percées de baies rectangulaires à appuis moulurés, se révèle être une construction romane tardive, très remaniées au XV^e siècle. Il est possible que la forme générale encore romane des baies géminées des côtés nord et sud ait été conservée, mais les colonnes qui les divisent ont sans doute été changées : leur section carrée chanfreinée accuse plutôt la fin du Moyen Age. Les deux puissants contreforts rapportés peuvent eux aussi dater du XV^e siècle. Celui du flanc sud abrite d'ailleurs l'escalier d'accès à la tour, dont la porte à linteau chanfreiné s'ouvre dans le chœur.

Fig. 2

En revanche, la partie inférieure des élévations latérales, qui peut être mieux analysée au nord, nous renseigne sur la structure initiale de la travée. Encadrée par des contreforts plats, elle présente un parement mixte, qui fait alterner quelques assises de pierres de taille avec des assises de moellons. Entre le gros contrefort rapporté et le contrefort occidental qui assure la liaison avec la nef, à 1,50 m du sol une petite fenêtre en plein cintre a été percée dans une partie du mur qui n'est qu'un remplissage sous un arc à double rouleau qui pourrait être la trace d'un passage ou d'une ancienne chapelle. Cette trace se voit également à l'intérieur, où elle s'inscrit sous la première des trois arcades qui rythment les murs de cet ensemble oriental.

A l'extrémité orientale, la vue depuis la nef vers le chœur est nettement rétrécie par un mur de séparation percé d'un arc triomphal assez étroit, qui présente un double rouleau uniquement sur sa face occidentale. La travée de clocher, qui représente les deux tiers du rectangle formé par la partie orientale de l'église, ne connaît pourtant pas ici le rétrécissement que l'on rencontre souvent dans les églises romanes de la région. Elle ne se distingue qu'à peine de la travée du chevet qui la prolonge et qui est elle aussi de même largeur. La séparation est marquée par un simple arc doubleau supporté de part et d'autre par une colonne engagée. Tout cet espace est couvert d'un berceau en plein cintre dont les premières assises sont en pierre de taille alors que la partie centrale est en moellons. Les murs de la travée sous clocher sont rythmés par deux arcades retombant sur un pilastre tandis que la travée orientale ne comporte qu'une seule arcade. Ce dispositif de renforcement, que l'on peut associer au voûtement, est en pierre de taille. Il est curieux de constater que cette arcade de la dernière travée est légèrement plus basse que les deux autres, alors même qu'au-dessus, le bandeau sur lequel s'appuie le départ de la dernière portion de voûte est décalé vers le haut. Il correspond cependant bien au niveau du tailloir du chapiteau de la colonne alors que celui de la travée sous clocher vient buter contre la partie inférieure du chapiteau. Il est difficile de déterminer si cette anomalie est due à

Fig. 8

Fig. 1

Fig. 9

des hésitations dans la mise en place du voûtement à l'époque romane ou s'il s'agit du résultat de reprises plus tardives qui ont perturbé l'ensemble du dispositif.

En fait, il apparaît que dans cette partie orientale de l'église, de nombreux remaniements ont été opérés, à différentes époques. D'une façon générale, différents pans de mur présentent des maçonneries assez disparates, depuis le moellon plat et allongé sous l'arcade occidentale du mur nord, jusqu'au moyen appareil de pierre de taille dans l'arcade orientale du mur nord. La pierre de taille est également très présente sur le mur oriental du chevet, à l'exception de la partie supérieure, qui a manifestement été reprise en moellon. Ce mur conserve une ancienne baie assez étroite à ébrasement intérieur, pouvant dater du XII^e siècle. La porte qui communique avec la sacristie est, elle, plus récente. Sur le flanc sud, la grande fenêtre en plein cintre qui a été ouverte dans la travée du chevet a fait disparaître l'arcade romane tout en mordant sur la voûte. De ce même côté, sous l'arcade la plus occidentale un passage en plein cintre a été ménagé, identique à celui ouvert dans le mur de la nef, pour faire communiquer la travée sous clocher - en l'occurrence, le chœur liturgique, très certainement - avec la chapelle méridionale qui est venue s'y greffer tardivement. Au nord, en face de ce passage, la trace d'arc que l'on repère à l'extérieur se traduit de façon semblable à l'intérieur. Il pourrait s'agir d'un ancien passage, peut-être vers une chapelle disparue. La petite fenêtre qui s'ouvre entre cet arc et l'arcade intérieure est probablement récente.

On constate également que les bases des deux colonnes ont été supprimées, et que le chapiteau méridional a été remplacé au XV^e siècle par un décor de feuilles de vigne et de grappes de raisin.

Le chapiteau de la colonne septentrionale, seul rescapé de l'époque romane, permet de proposer un rapprochement avec des édifices de la région en matière de sculpture. En effet, sa corbeille est lisse, et présente deux simples enroulements aux angles et un petit dé médian sur la face antérieure. On évoquera ici les chapiteaux de la nef de l'Abbaye-aux-Dames de Saintes, ou encore ceux, plus proches, de Cellefrouin. Ce dernier rapprochement paraît d'autant plus intéressant que la corbeille présente ici la particularité d'être scindée en deux parties superposées, phénomène que nous retrouvons à Cellefrouin. De tels chapiteaux se voient à la fin du XI^e siècle ou au tout début du XII^e siècle. Ce constat nous amène à considérer cette configuration architecturale comme le fruit d'un aménagement, vers 1100, d'un chevet plus ancien, sans doute exempt de voûte.

fig. 10

Les éléments mobiliers

Quelques éléments mobiliers contribuent également à l'intérêt de cette église. Ainsi, lorsqu'on entre dans la nef, on découvre à droite, insérés dans le mur gouttereau, deux enfeus dont le premier recèle encore un sarcophage, et dont le second offre un remarquable décor.

Fig. 5

Le sarcophage placé dans la première niche ne montre qu'un pan de son couvercle, le reste étant pris dans la maçonnerie. On y voit une grande croix de type celtique - cela n'a rien d'exceptionnel - ainsi qu'un objet qu'on ne peut identifier que comme un balai. Si la présence d'outils ou d'instruments de travail tels que la houe sont fréquemment représentés sur des sarcophages médiévaux il est difficile d'interpréter l'iconographie de ce couvercle ou de lui donner une datation précise. Il est toutefois postérieur à la période qui nous concerne.

C'est également le cas de l'enfeu de gauche, un peu plus grand et dépourvu de sarcophage, qui repose sur un haut soubassement. Celui-ci est formé de trois plaques ornées d'arcs brisés sur un fond de gaufres en étoiles, qui soutiennent un long bloc monolithe décoré sur sa face antérieure de deux registres superposés. Le premier registre présente un rang de petits arcs en plein cintre à ressauts. Le second est occupé par une frise de palmettes alternativement renversées et dressées, reliées entre elles par une tige ondoiyante. La sculpture en très faible relief est caractérisée par une taille en gouttière qui dégage des formes en bourrelets. Ce socle a été perturbé au XVII^e siècle par l'implantation d'un bénitier orné de godrons, dont on trouve un autre exemplaire sur le mur nord. De part et d'autre de la niche, deux courtes colonnettes aux chapiteaux sculptés portent un arc légèrement brisé qu'épouse une frise aux motifs de petits crochets. A la clé, cette frise se dresse en triangle, comme pour former un arc en accolade ou une amorce de gâble, dans lequel un motif sculpté a été bûché. On notera, pour l'anecdote, les petites têtes humaines aux angles des chapiteaux des colonnettes et la tête barbue renversée en bas à gauche de la frise de l'arc. La facture de la sculpture s'apparente à celle du décor de palmettes du soubassement. Nous proposerons pour cet ensemble, sans doute remanié, une datation dans la seconde moitié du XII^e siècle.

Enfin, pour conclure, il convient de signaler les trois éléments probablement placés en réemplois¹¹ dans le socle de l'autel : deux plaques carrées à simples gaufres, et surtout un bas relief, sans doute un ancien claveau, orné

Fig. 11

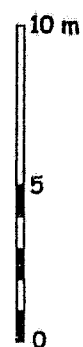
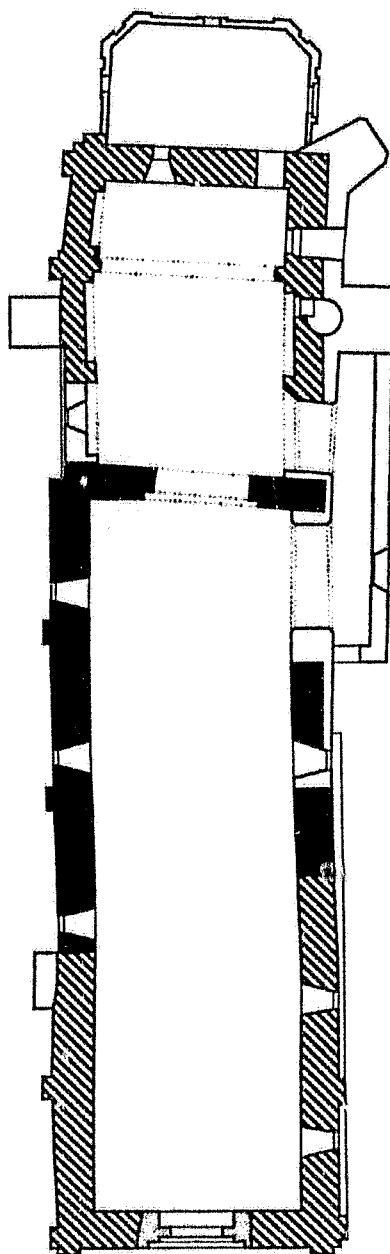
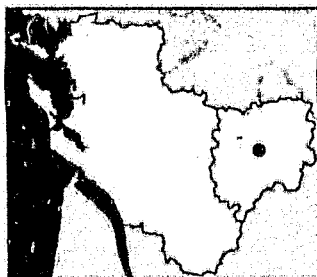
¹¹ Il nous a été impossible de trouver la moindre information concernant la restauration de l'édifice et la provenance de ces éléments. Ils pourraient avoir été trouvés dans le massif de l'autel, mais cela n'est pas assuré.

d'un beau motif d'entrelacs, qui nous renvoie à des sculptures que l'on retrouve en Saintonge - à Bougneau, Bouteville, Saint-Thomas-de-Conac ¹² - à la fin du XI^e siècle. Cette pièce isolée s'ajoute aux indices architecturaux pour appuyer notre hypothèse de datation de l'église.

Conclusion

Si l'on met en perspective ces différents éléments, et malgré l'importance des remaniements, pas toujours datables, il est permis de voir dans cette nef un témoin, certes très malmené, de la première phase de l'architecture romane en Angoumois, celle des vaisseaux bâtis en moellons et dépourvus d'articulations et de voûtes. Nous la situerons volontiers dans une large première moitié du XI^e siècle, sans qu'aucun indice ne permette de préciser davantage la datation. On peut considérer en tout cas, qu'il s'agit de la nef de l'église antérieure à la donation au chapitre canonial d'Angoulême en 1110. Quant à la partie orientale - clocher et chevet - nous y verrons volontiers un témoin, exceptionnel par le choix du chevet plat, des recherches opérées aux alentours de 1100 dans l'organisation des sanctuaires.

¹² Notices 11, 12 et 88.



- XI^e siècle
- Fin XI^e - début XII^e siècle
- XII^e siècle
- Postérieur

Brie-de-La Rochefoucauld
Église Saint-Médard
C.Gensbeitel d'après M.Coutureau

Fig. 2 :
Brie-de-La
Rochefoucauld.
Façade occidentale.

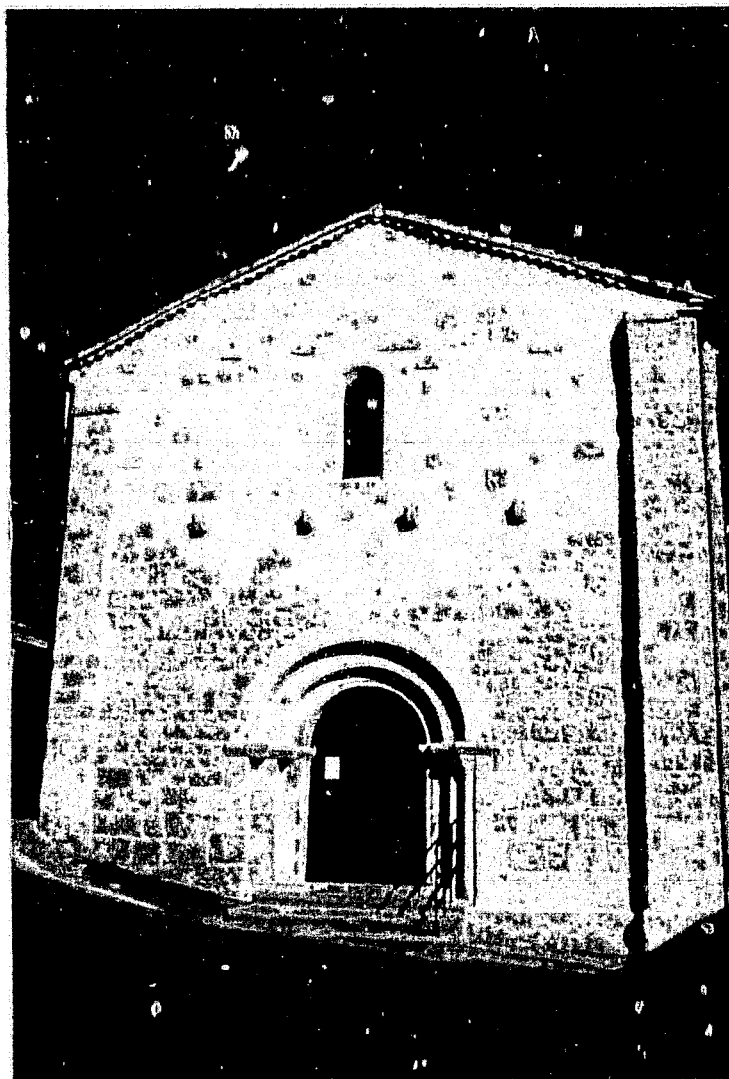
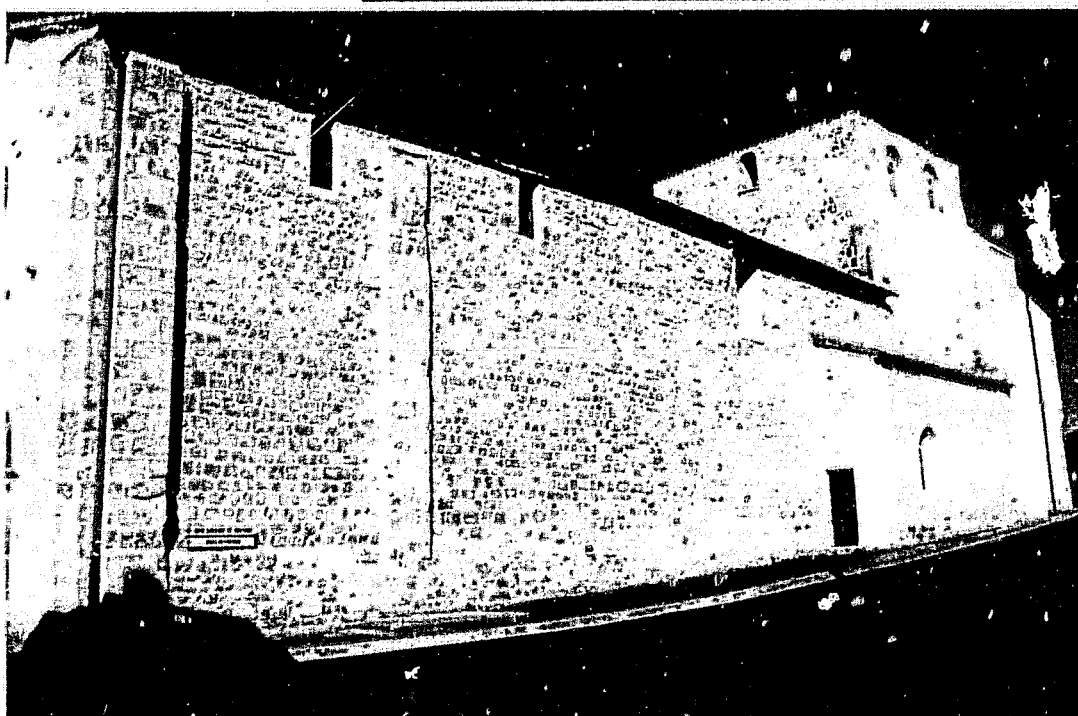


Fig. 3 :
Brie-de-La
Rochefoucauld.
Vue générale depuis le
sud-ouest.



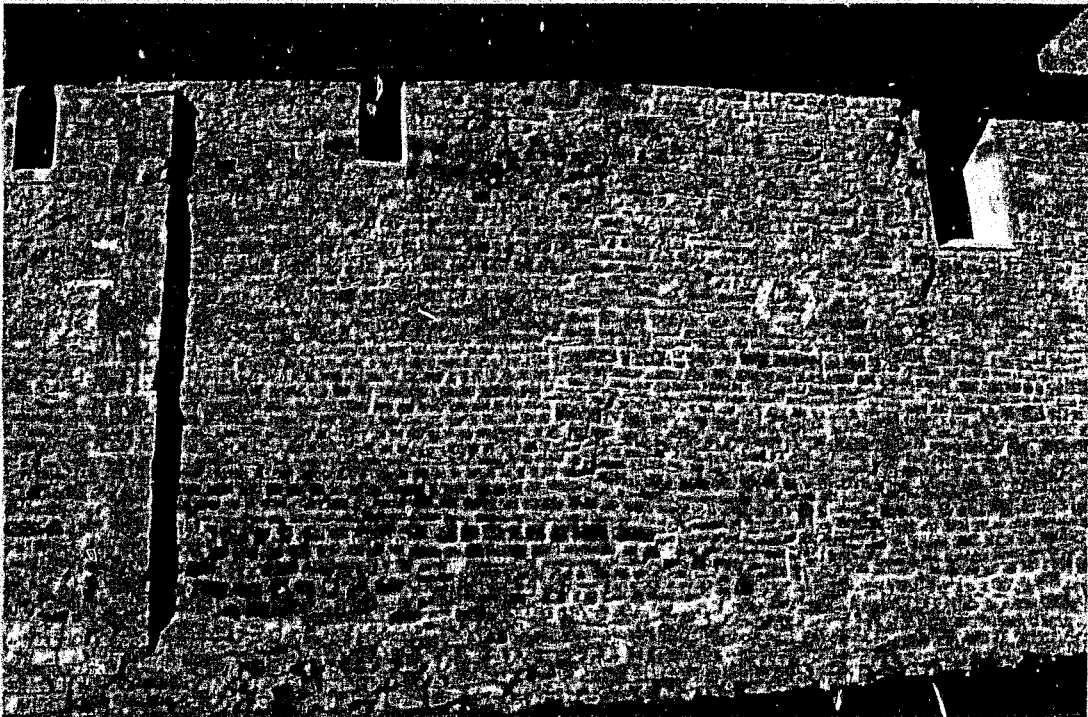


Fig. 4 :
Brie-de-La Rochefoucauld.
Mur sud de la nef. Extérieur.

Fig. 5 :
Brie-de-La Rochefoucauld.
Mur sud de la nef. Intérieur.

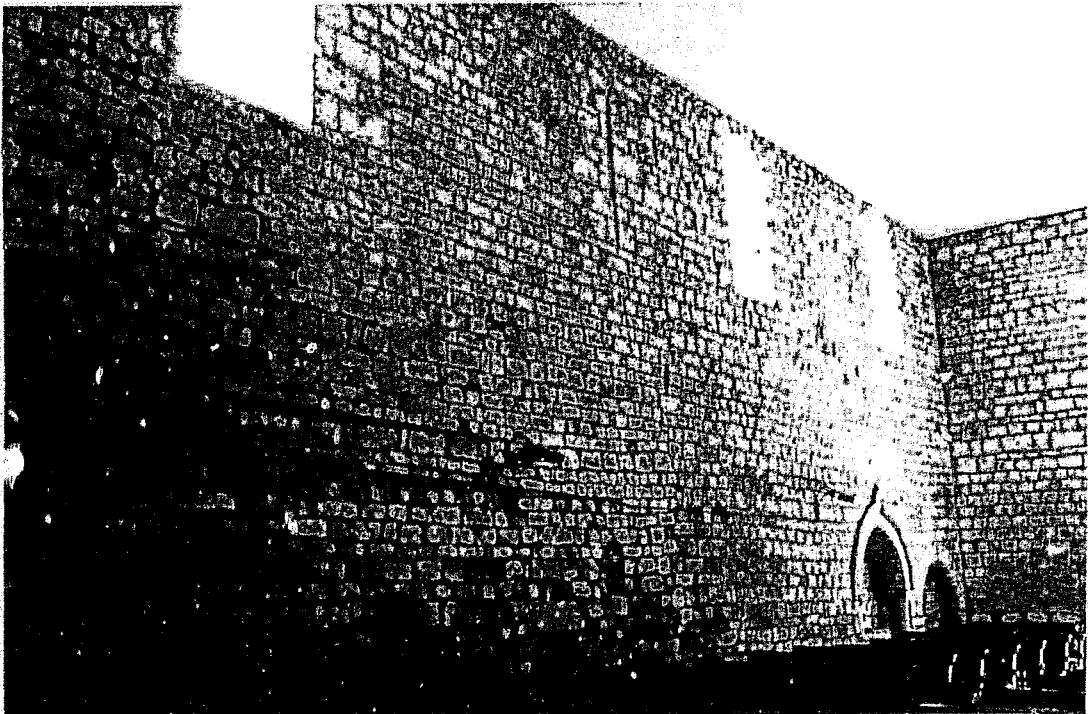




Fig. 6 :
Brie-de-La Rochefoucauld.
Mur nord de la nef. Extérieur.

Fig. 7 :
Brie-de-La Rochefoucauld.
Mur nord de la nef. Intérieur.

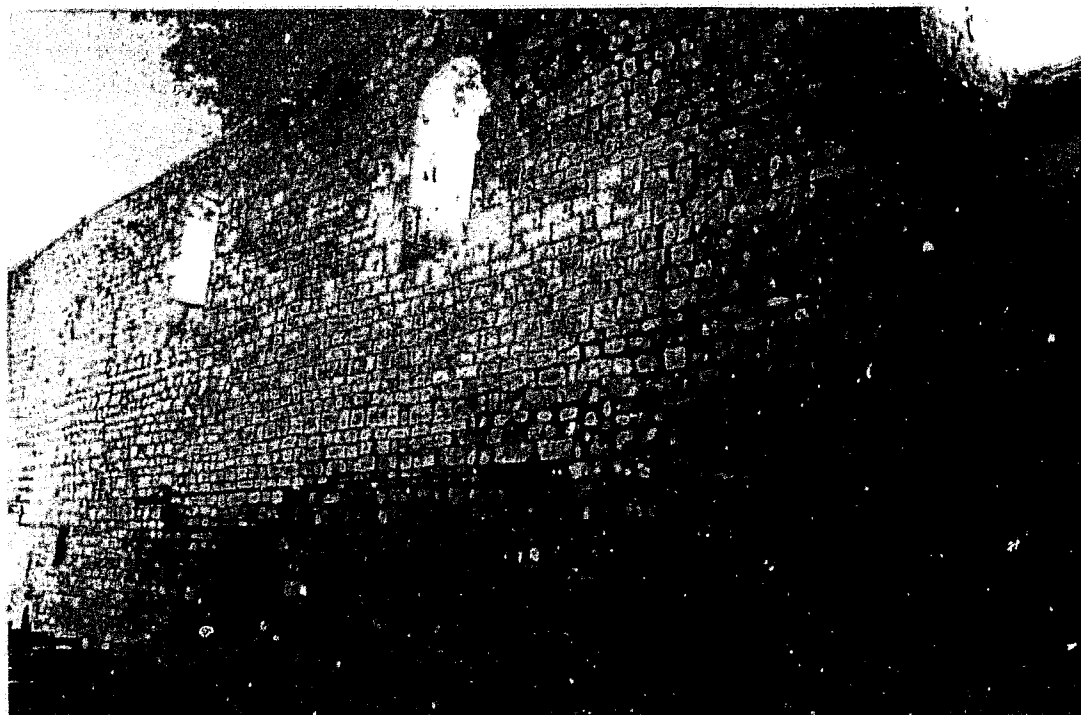




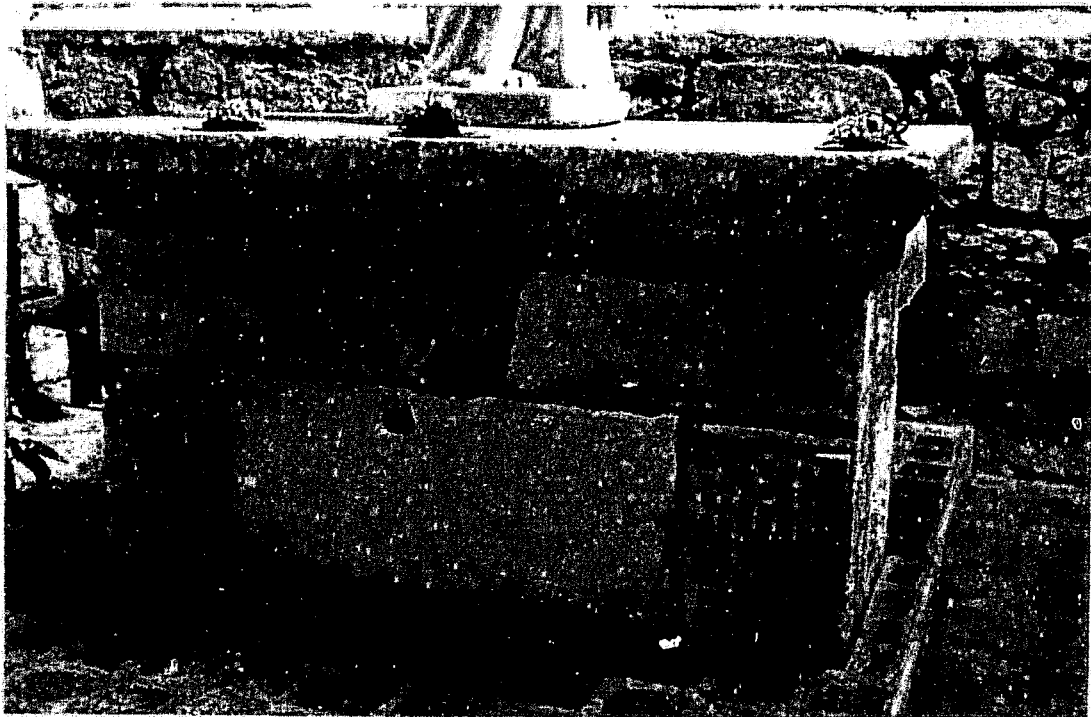
Fig. 8 :
Brie-de-La Rochefoucauld.



Fig. 9 :
Brie-de-La Rochefoucauld.
Elévation intérieure nord
du chœur.



Fig. 10 :
Brie-de-La Rochefoucauld,
Chapiteau du mur nord du chœur.
Fig. 11 :
Brie-de-La Rochefoucauld,
Autel avec réemploi de sculptures.



14. BRIE-SOUS-CHALAIS (16 A)
Commune de Brie-Bardenac. Canton de Chalais
Eglise Saint-Saturnin

Données historiques

Brie-sous-Chalais, en Saintonge méridionale, est une de ces paroisses proches de l'ancien diocèse d'Angoulême, comme Cressac, Poullignac ou Nonac. L'abbé Nanlard, repris par Jean George, évoque l'existence en ce lieu d'un prieuré Saint-Martin, auquel l'église aurait été unie¹, mais il est difficile de savoir dans quelle source il a pu découvrir cette information, même s'il va jusqu'à citer plusieurs prieurs du XVII^e siècle, dont trois issus de la famille Seguin, qui avait des sépultures dans la chapelle méridionale². Le seul indice qui pourrait aller dans le sens de cet auteur est la mention d'un prieur de « Bris », dans l'archiprêtré de Chalais, à l'occasion de la levée des subsides du pape Jean XXIII en 1326³. Dans les pouillés anciens, en tout cas, Saint-Saturnin de Brie est présentée comme une simple paroissiale dépendant directement de l'évêque de Saintes⁴. En revanche, une « chapelle de Billanceau », sise à Brie, est évoquée dans le pouillé de 1683. Il semble d'ailleurs qu'une grande confusion ait été entretenue par différents auteurs entre Brie-sous-Chalais et Brie-de-Barbezieux⁵. Quoiqu'il en soit, nous nous en tiendrons à l'hypothèse d'une simple paroissiale, puisque dans les pouillés le vocable de Saint-Saturnin est systématiquement associé à la seule nomination par l'évêque. Pour le reste, l'histoire de l'église demeure totalement obscure jusqu'à la Révolution.

Plus près de nous, les sources deviennent plus riches et nous savons qu'au XIX^e siècle l'édifice se trouvait en mauvais état. Dès l'An VIII, il est question de

¹ NANGLARD (Abbé J.), *Pouillé...*, *op. cit.*, t. 3, p. 397-398 ; selon cet auteur, le prieuré aurait appartenu « postérieurement » au chapitre, et non à l'évêque ; GEORGE (J.), *Les églises de France...*, *op. cit.*, p. 48.

² NANGLARD (Abbé J.), *ibid.*

³ DEPOIN (M.-J.), « La levée des subsides... », *op. cit.*, p. 192

⁴ CHOLET (Abbé F.-E.), *Etudes historiques...*, *op. cit.*, p. II ; DANGIBEAUD (C.), « Le pouillé... », *op. cit.*, p. 258.

⁵ GEORGE (J.), *ibid.*, p. 47 et 48. Cet auteur indique que Brie-de-Barbezieux avait autrefois le vocable de Saint-Alban (c'est-à-dire Saint-Aubin, vocable de Brie-sous-Barbezieux), qui est effectivement signalé comme un prieuré dans le pouillé de 1683, et sous la notice de Brie-sous-Chalais il cite en référence la note de l'abbé Michon consacrée à Brie-sous-Barbezieux. Pour la précision sur Brie-sous-Barbezieux, voir BARTH (E.), *Le canton de Barbezieux au temps passé*, Barbezieux, 1955, p. 63.

réparations, qui se poursuivirent dans les années 1820⁶. Une nouvelle campagne de travaux fut menée en 1836⁷. Mais en 1845, lors de l'enquête de renseignements statistiques sur les églises, l'édifice est dit en mauvais état et les dépenses à faire au clocher et sur les murs latéraux sont évaluées à 400 et 300 francs⁸. L'abbé Nanglard évoque un voûtement en brique effectué en 1853 pour un montant de 3.500 francs⁹, mais cette information n'apparaît pas dans les archives de la commune. En 1879, il est fait mention de travaux de couverture et en 1896, à nouveau, un devis estimatif était réalisé par l'architecte Texier, indiquant la disparition du crépis des murs et des joints des moellons et pierres de taille « aux contreforts, à l'abside et aux piédroits des ouvertures »¹⁰. En revanche, il n'est fait aucune mention de la reconstruction complète de la façade occidentale, qui est pourtant l'intervention moderne la plus manifeste sur cette église. Celle-ci ne bénéficie d'aucune protection, et se trouve toujours dans un état de relatif délabrement.

Analyse architecturale

Si la description de l'abbé Nanglard est juste, celle de Jean George, qui n'a visiblement pas vérifié sur place, présente l'édifice comme un « carré long de quatre travées dont les voûtes d'ogives du XV^e siècle furent remplacées par une voûte en brique en 1853¹¹ ». Là encore, le parasitage de la description de l'église de Brie-sous-Barbezieux par l'abbé Michon semble avoir joué.

L'église comprend en fait une nef unique prolongée par une travée carrée de même largeur portant un clocher massif et se terminant à l'est par une abside en hémicycle. Une chapelle dédiée à la Vierge s'ouvre au sud de la travée sous clocher, formant une sorte de bras de transept unique, à l'instar de ce que l'on observe à Nanclars, ou aux Pins. Une sacristie s'appuie dans l'angle entre cette chapelle et l'abside, englobant la tourelle d'escalier du clocher. Hormis la façade occidentale, construction moderne - sans doute du début du XX^e siècle - à caractère néo-roman, dont il est impossible de savoir si son étagement d'arcades

Fig 1

⁶ AD Charente, O/492. Devis estimatifs de 1820 concernant le mobilier, et de 1822 concernant notamment « les angles de la façade » et le « mur de la chapelle qui est au midi », ainsi que le mur du cimetière.

⁷ *Ibid.*, Devis de 1836 et procès-verbal d'adjudication de 1837, à Lamaronnière, tailleur de pierre : « recouverture, recrépissage, vitrage et blanchissage de l'église ».

⁸ *Ibid.*, document d'enquête du 24 décembre 1845.

⁹ NANGLARD (Abbé J.), *ibid.*

¹⁰ AD Charente, *ibid.*

¹¹ *Idem* et GEORGES (J.), *ibid.*

évoque un état ancien¹², l'ensemble de l'édifice est recouvert d'un crépis marron lépreux, lui-même repris par endroits avec un enduit au ciment gris. A l'intérieur c'est une épaisse couche de plâtre qui masque les maçonneries. Tout cela rend l'analyse particulièrement délicate.

Outre cette quasi impossibilité d'observer les maçonneries, nous devons également convenir du fait que la plupart des ouvertures ont pu être remaniées à l'époque moderne. C'est manifestement le cas sur tout le flanc sud de l'église.

Parmi les éléments qui peuvent accréditer une datation haute, nous retiendrons en premier lieu l'usage systématique - qui se devine malgré les enduits - de maçonneries en blocage et parements de moellons, simplement structurées par des contreforts plats qui rythment la nef, l'abside et la chapelle latérale et qui épaulent le clocher.

La nef comprend deux travées délimitées par un contrefort. Si les deux fenêtres méridionales ont manifestement été remaniées, celles du mur nord conservent une forme pouvant appartenir au XI^e siècle : ce sont de petites ouvertures à linteaux monolithes échancrés. Leur encadrement est légèrement chanfreiné. A l'intérieur, des colonnes, enrobées par l'enduit de plâtre, sont implantées au droit de ces contreforts. Mais il est difficile de savoir si cette nef a été voûtée à l'époque romane, car la voûte légère moderne¹³, située assez bas, absorbe les colonnes.

Fig. 2

A la travée sous clocher, il est tout aussi difficile d'imaginer quel fut le mode de voûtement primitif, puisque la voûte de la nef s'y prolonge sans interruption, hormis un arc doubleau de forme segmentaire, repris par les piliers carrés qui s'élèvent à la hauteur des ébrasements des fenêtres de la nef. La baie septentrionale a elle aussi été remaniée. Son ébrasement extérieur large et son arc brisé accusent une intervention gothique. Les contreforts extérieurs qui épaulent le clocher s'élèvent au-dessus de la nef et du chevet. Les ouvertures rectangulaires du beffroi paraissent modernes, bien qu'aucune trace de reprise ne soit perceptible, hormis le changement des pierres du chaînage d'angle sud-est.

Fig. 2

La chapelle, aussi haute que la nef, et couverte d'une même voûte moderne, s'articule à la travée sous clocher comme un bras de transept. On songe ici très précisément à l'exemple de Nanclars, et de son bras de transept unique construit dans un deuxième temps. C'est aussi l'impression que produit cet

Fig. 3

Fig. 6

¹² C'est en tout cas ce qu'affirme Charles Connoué ; CONNOUÉ (C.), *Les églises de Saintonge*, 5 vol., Saintes, 1952-1961, t. IV, p. 48.

¹³ Son berceau est doté de pénétrations pour préserver l'ouverture des fenêtres.

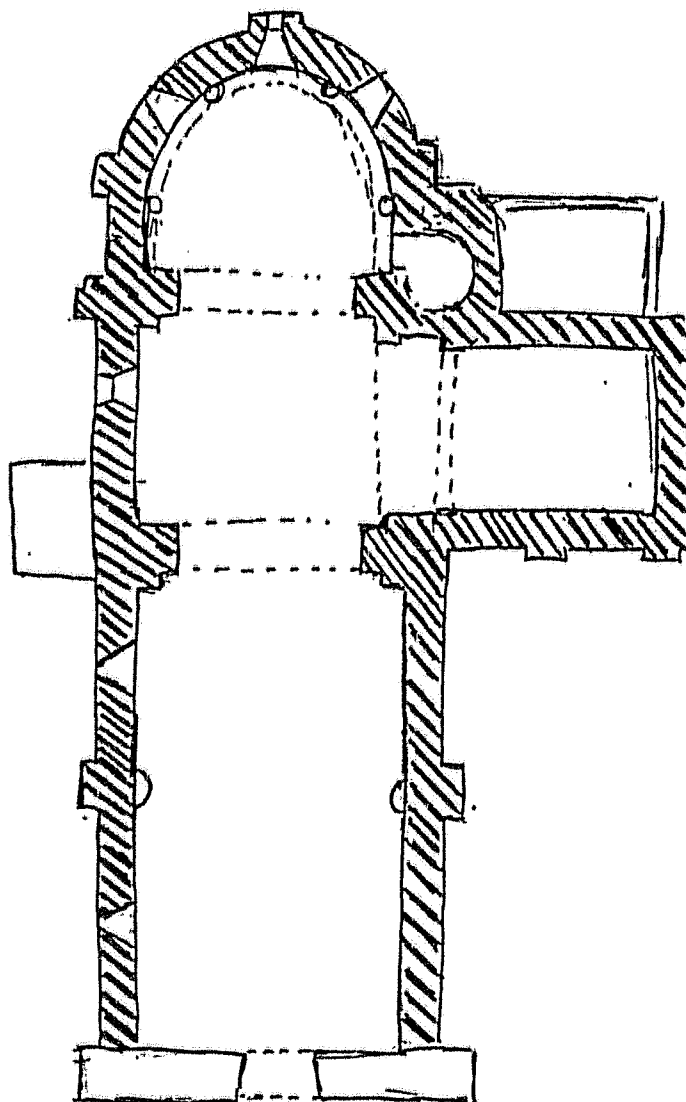
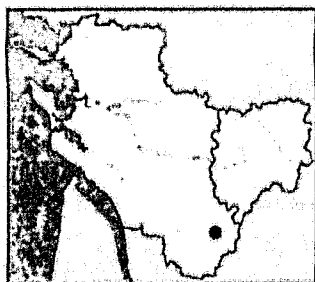
appendice latéral. Ces contreforts, au nombre de deux sur sa face occidentale, sont moins hauts que ceux de la nef et de l'abside. Une seule fenêtre, ouverte sur le mur méridional, éclaire cette chapelle. Son linteau monolithe extradossé a probablement été changé, mais on peut penser qu'il est conforme à un modèle primitif.



L'abside, qui est précédée d'une courte travée droite, est exceptionnellement élevée, puisqu'elle est plus haute que la nef. Elle est épaulée par trois contreforts comparables à ceux de la nef - dont ils ont la hauteur - et du bras de transept. Les trois fenêtres qui éclairent le sanctuaire sont placées assez bas dans le mur et deux ouvertures rectangulaires s'ouvrent dans le comble, bien au-dessus de la voûte en cul-de-four. Tout comme sur le clocher, aucune interruption ne vient indiquer l'idée d'une relance tardive. On a l'impression que ce chevet a été conçu d'un seul jet dès l'origine, et la présence d'une corniche à modillons aux formes géométriques assez frustes va dans ce sens. La fenêtre axiale, seule à ne pas avoir fait l'objet de reprises sur son encadrement extérieur, est percée dans l'épaisseur d'un contrefort, selon une formule que nous avons déjà rencontrée à Boscamnant.

A l'intérieur, pour porter la voûte en cul-de-four qui s'élève au-dessus d'une corniche, le mur est doublé par un jeu de cinq arcades retombant sur des colonnes appliquées contre la paroi. En outre, l'ébrasement de la fenêtre axiale est doté d'un ressaut dans lequel s'inscrivent deux colonnettes portant un arc torique, qui renvoie lui aussi à l'église de Nanclars. Les cinq chapiteaux de l'arcature et les deux corbeilles de la fenêtre présentent un décor sculpté essentiellement végétal, fait de jeux de feuilles soufflées en coquilles avec des nervures serrées en gouttières. Il s'agit là d'un type d'ornement que nous voyons apparaître à Porcheresse, à Charmant et à Pérignac, notamment. Une corbeille est ornée de petits lions rassemblés sur les angles par des têtes communes. Ce dernier élément nous entraîne vers une datation assez tardive, au-delà de 1110.

Conclusion

Ici se pose la question de l'homogénéité de cet ensemble. Ces arcatures sont-elles contemporaines des élévations extérieures, qui apparaîtraient alors comme archaïques, ou s'agit-il des témoins d'une reprise postérieure à la construction ? Nous ne sommes hélas pas en mesure de trancher, en raison de l'opacité des enduits, qui interdit toute observation fine. Au bénéfice du doute, nous concéderons toutefois à cette église un caractère suffisamment homogène dans ses élévations extérieures pour la situer au rang des témoins - sans doute tardifs - de l'architecture du XI^e siècle.



 1^{er} quart du XII^e siècle
 Postérieur (XIX^e s.)

Brie-sous-Chalais
Église Saint-Saturnin

C. Gensbeitel

Plan schématique sans échelle ni relevés de mesure



Fig. 2 :
Brie-sous-Chalais.
Vue générale, côté nord.

Fig. 3 :
Brie-sous-Chalais.
Vue générale, côté sud.



Fig. 4 :
Brie-sous-Chalais.
Abside.



Fig. 5 :
Brie-sous-Chalais.
Détail des modillons de
l'abside.



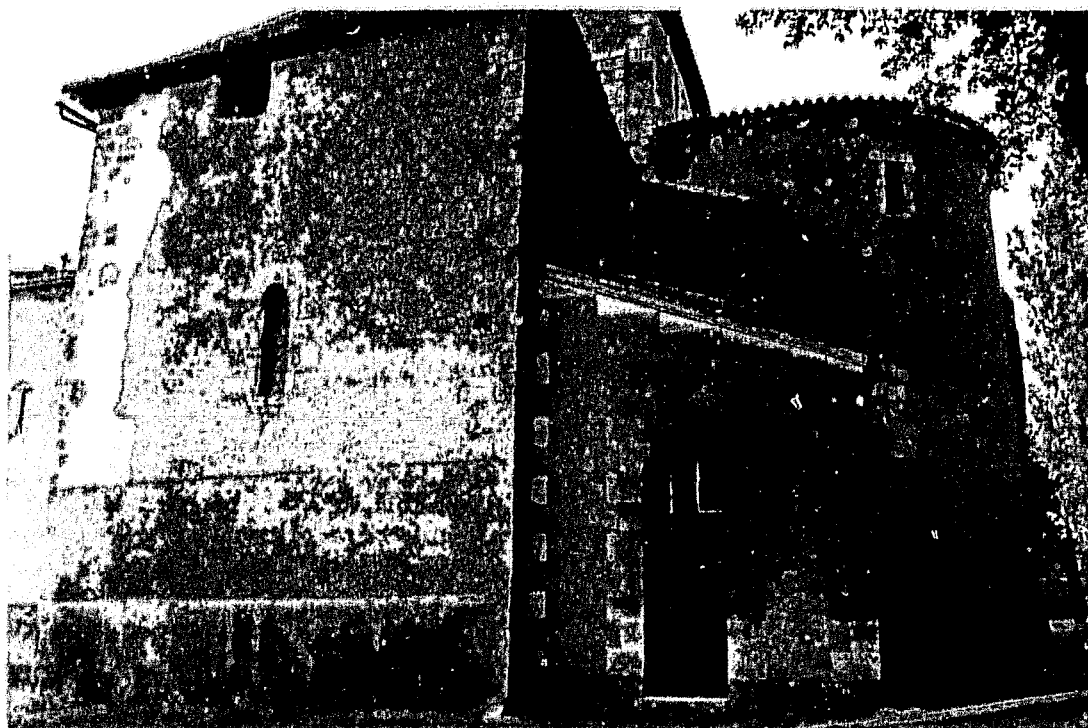


Fig. 6 :
Brie-sous-Chalais.
Chapelle sud et chevet.

Fig. 7 :
Brie-sous-Chalais.
Intérieur de l'abside.



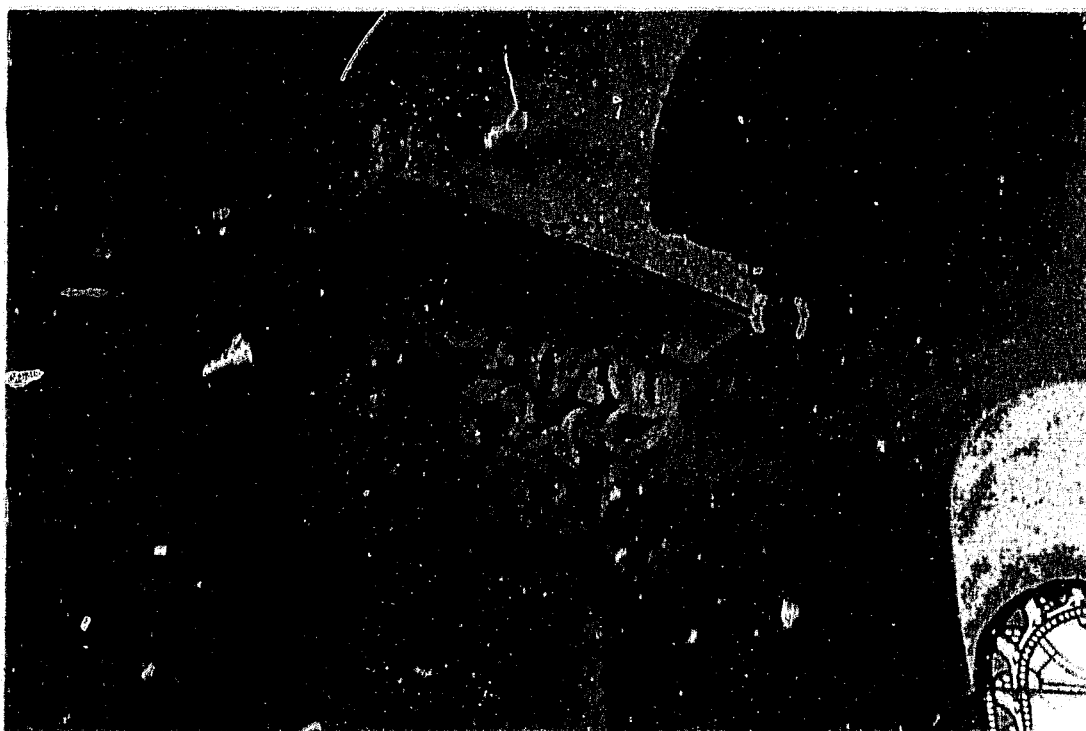


Fig. 8 :
Brie-sous-Chalais.
Chapiteau de l'arcature de l'abside.

Fig. 9 :
Brie-sous-Chalais.
Chapiteau de l'arcature de l'abside.



15. BUSSAC-FORÊT (17)
Canton de Montlieu-la-Garde
Eglise Notre-Dame-de-l'Assomption

Données historiques

Le paysage forestier de cette localité de la Haute Saintonge méridionale, au sud de Montendre, est aujourd'hui marqué par la présence d'une importante cimenterie. La commune compte deux églises sur son territoire : celle de Bussac, dont il est question ici, et celle de Lugéras, que nous aurons également à traiter¹. Toutes deux ont la réputation d'avoir une origine templière, ce qui n'est pas prouvé à ce jour². Il est incontestable, en revanche, que des établissements hospitaliers dépendant du Grand Prieur d'Aquitaine sont signalés dans les deux villages à la fin du Moyen Age³, ce que confirment les pouillés⁴.

N'étant pas protégée, l'église n'est que faiblement documentée. Elle a fait l'objet d'une restauration extérieure il y a quelques années sous la responsabilité directe de la mairie⁵.

Analyse architecturale

L'église Notre-Dame, assez discrète, est située un peu à l'écart du cœur actuel du bourg. Son originalité réside dans la présence d'un clocher très trapu établi sur la première travée de la nef. Hormis cet élément, son plan est assez classique avec une nef unique terminée par une abside légèrement plus étroite. La restauration au mortier clair a mis en valeur le parement de moellons en pierre de grison ferrugineuse dont la teinte rouille est très marquée. Cela nous permet aussi une observation plus facile qu'à l'intérieur où subsiste un badigeon ancien qui masque les murs.

Fig. 1

La façade occidentale, en pierre de taille, ornée d'une arcature aveugle à l'étage et organisée selon un rythme ternaire au rez-de-chaussée manifeste une construction au XII^e siècle. Le clocher a probablement été installé plus tard. Les

Fig. 2

¹ Voir *infra*, notice 40.

² Voir *Le Patrimoine des communes de la Charente-Maritime*, 2 vol., Paris, 2002, t.1, p. 533.

³ FAVREAU (R.), *La commanderie du Breuil-du-Pas et la guerre de Cent Ans dans la Saintonge méridionale*, Jonzac, 1986, p. 17. Cet auteur rappelle clairement que l'origine templière reste incertaine, malgré l'appartenance ultérieure à l'ordre de l'Hôpital Saint-Jean de Jérusalem.

⁴ CHOLET (Abbé F.-E.), *Études historiques...*, *op. cit.*, p. 3 ; DANGIBEAUD (C.), « Le pouillé... », *op. cit.*, p. 258. Dans les deux cas le grand Prieur d'Aquitaine est nominateur.

⁵ Voir FOURCADE (D.), *Étude des églises de Haute Saintonge*, 2 vol. dact., Dossier de diagnostic déposé à la D.R.A.C. Poitou-Charentes, Poitiers, 1998, notice « Bussac-Forêt », t. I.

fenêtres latérales de cette première travée sont modernes, comme celles de la tour. La nef et l'abside appartiennent en revanche à un édifice modeste que nous pouvons attribuer au XI^e siècle même s'il est épaulé par de puissants contreforts de la fin du Moyen Age. Au nord subsiste sur la première travée de la nef une petite fenêtre étroite dotée d'un linteau monolithe échanuré et d'un encadrement en pierres de tailles harpées. La seconde fenêtre a été agrandie à l'époque moderne. Une petite baie à linteau monolithe existe encore sur le flanc sud de l'abside, et des traces d'une autre sont perceptibles à côté de la baie moderne de la seconde travée de la nef, qui n'a pas de contrefort intermédiaire de ce côté. Une sacristie s'appuie contre l'abside, ce qui empêche de connaître le type d'ouverture axiale, s'il y en avait une.

Fig. 3

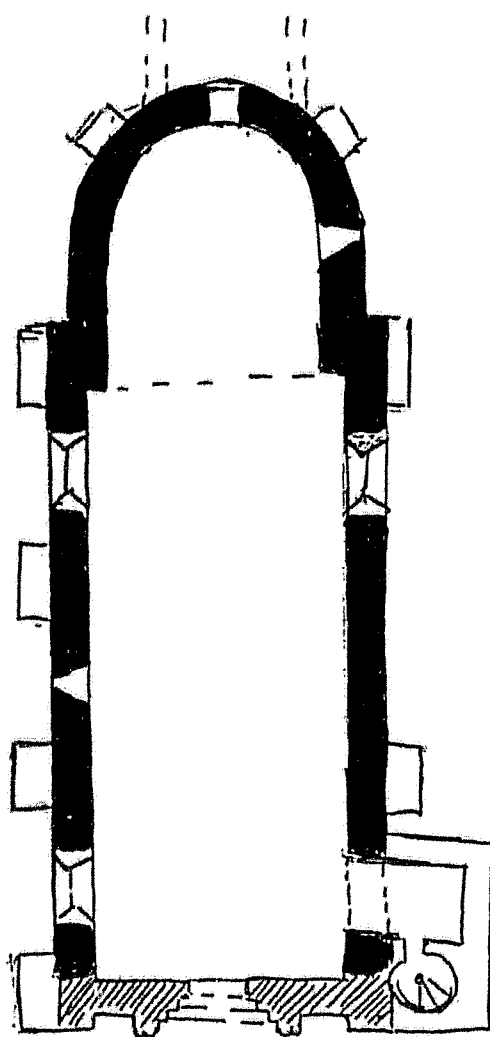
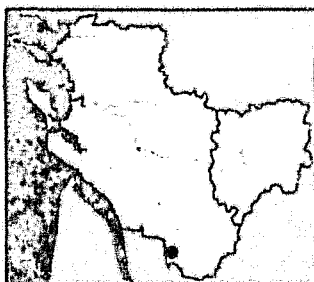
Fig. 4

Fig. 5

On observe à la base du mur sud tout un rang de moellons posés de biais, évoquant un *opus spicatum* comparable à ce que l'on peut voir de façon plus importante à Lugéras, non loin de là.

Conclusion

Avant l'adjonction de la façade occidentale et du clocher, puis des contreforts et des ouvertures modernes, l'église Notre-Dame s'inscrivait dans le groupe des petits édifices ruraux à l'architecture simple et rustique. Son plan sans travée intermédiaire avant l'abside correspond peut-être à une typologie ancienne, où les édifices étaient dépourvus de clocher.



- XI^e siècle
- ▨ XII^e siècle
- Postérieur

Bussac-Forêt
Église Notre-Dame-de-l'Assomption
C.Gensbeitel
Plan schématique sans échelle ni relevés de mesure

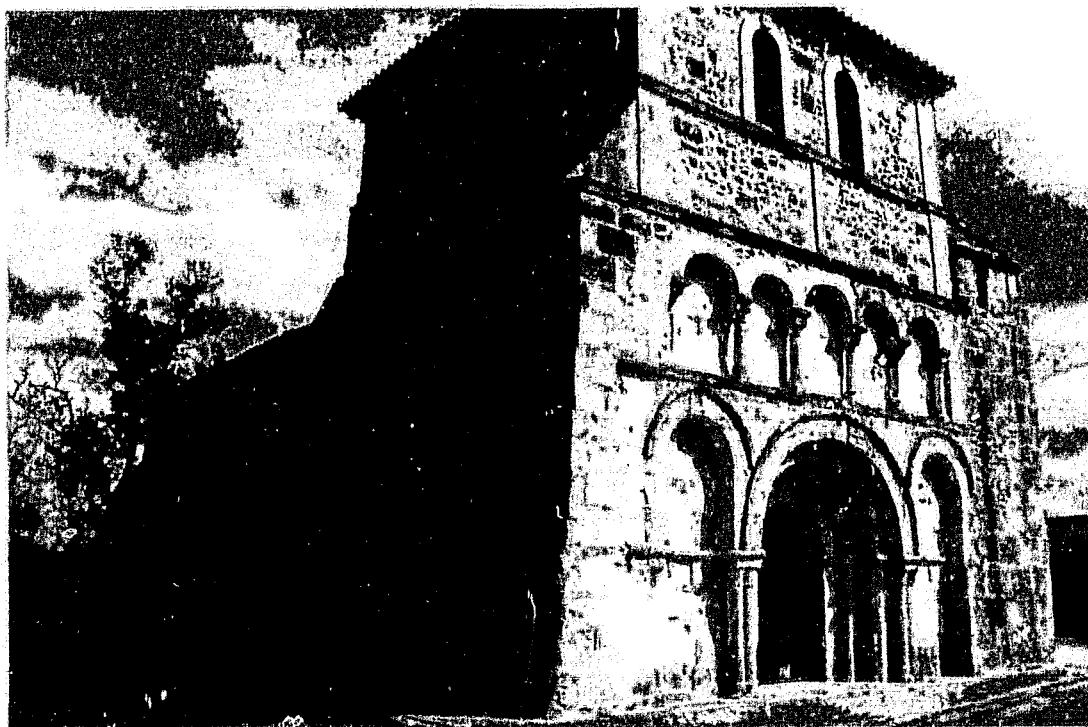
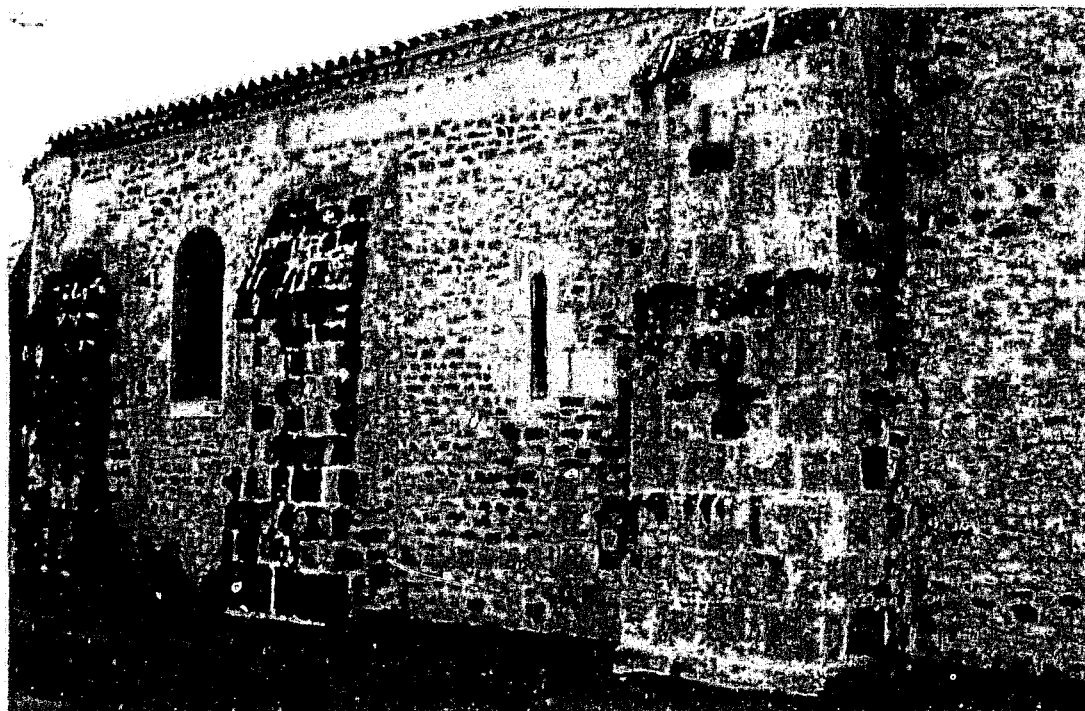


Fig. 2 :
Bussac-Forêt.
Façade occidentale.

Fig. 3 :
Bussac-Forêt.
Nef, Côté nord..



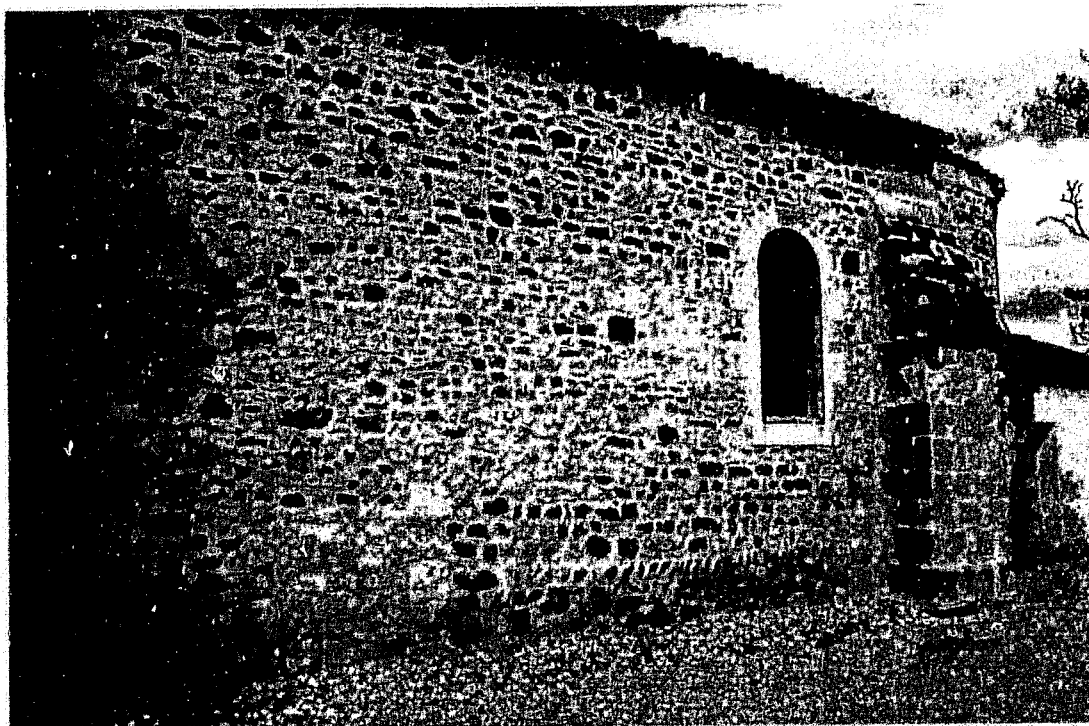


Fig. 4 :
Bussac-Forêt.
Nef. Côté sud.

Fig. 5 :
Bussac-Forêt.
Abside vue du sud-est.



16. CELLEFROUIN (16 A)

Canton de Mansle

Eglise abbatiale Saint-Pierre (et Saint-Nicolas)

Données historiques

Arnaud de Villebois (ou de Vitabre), ancien moine de Nanteuil-en-Vallée devenu évêque de Périgueux (1010-1037), était un *consanguineus* de Guillaume, évêque d'Angoulême (1043-1070), qu'il avait élevé et qui n'était autre que le fils du comte Geoffroi Taillefer¹. C'est donc bien à la sphère comtale que l'on peut rattacher la fondation de l'abbaye Saint-Pierre de Cellefrouin, qu'Arnaud entreprit vers 1025² au nord du diocèse d'Angoulême, dans le vallon de la Sonne (aujourd'hui le Son). Il n'en était d'ailleurs pas à sa première initiative, puisqu'il avait déjà contribué quelques années plus tôt, en 1016, à la fondation de l'abbaye Saint-Léger à Cognac par le don d'une terre, dans ce fief saintongeais des Villebois³.

Cellefrouin est tout de même un cas d'exception, puisqu'il s'agit de la seule abbaye d'une certaine importance nouvellement fondée au XI^e siècle sur le territoire du diocèse d'Angoulême. Ce fut aussi la première communauté de chanoines réguliers dans les pays de la Charente, même si aucun texte ne précise si le mode de vie canonial y fut appliqué dès la fondation. En tout état de cause, Arnaud semble avoir bénéficié du soutien d'un seigneur local, Frouin (*Fruinus*), qui légua son nom à l'abbaye, et du fils de celui-ci, Maurice. Ce dernier, confirmant les dons faits par son père, y ajouta la chapelle Saint-Sulpice de Saint-Claud, un pacage à Negret et une pêcherie sur la Sonnette⁴. Outre ces possessions, l'abbaye eut sous sa dépendance les prieurés-cures de Beaulieu et Ventouse, les cures ou vicairies perpétuelles de Cellefrouin, Chassieq et Biarges, et les prieurés de La Tâche et de Saint-Martin de Cellefrouin, ce dernier ayant totalement disparu.

¹ *Cartulaire de l'abbaye Saint-Pierre de Cellefrouin, XI^e et XII^e siècles*, CHEVALIER (J.-Fl.) (éd.), Ruffec, 1936, chartes I à VI, p. 1-8, et « Le cartulaire de l'abbaye de Cellefrouin », BRAYER (E.) (éd.), *Bulletin philologique et historique du Comité des travaux Historiques et Scientifiques*, 1940-1941, p. 98-102.

² *Cartulaire...*, *op. cit.*, notes relatives aux chartes V, VI, VII et XVI et « Le cartulaire... », *op. cit.*, mise au point p. 91-92.

³ *Chartes de Saint-Léger de Cognac*, B.N. lat. 12754 (Coll. Dom Estiennot). Cette charte avait longtemps été datée de 1031. On se référera ici à la mise au point de Robert Favreau, dans *Cognac, cité marchande : urbanisme et architecture*, Cahier de l'inventaire 20, Paris/Poitiers, 1990, p. 5-7.

⁴ *Cartulaire...*, *op. cit.*, charte VI et note; NANGLARD (Abbé J.), *Pouillé...*, t. 1, p. 412.

Dans la seconde moitié du XI^e siècle, l'abbaye était en plein essor, et les donations y affluaient, surtout entre 1060 et 1090⁵, même s'il ne faut pas exagérer l'ampleur de ses richesses : ses possessions étaient concentrées dans une aire d'une quinzaine de kilomètres autour du village et elle ne connut jamais un véritable rayonnement. L'abbé - probablement Adémar II - obtint de l'évêque Guillaume (1048-1076) une dispense de présence aux synodes diocésains, faveur accordée en souvenir du fondateur⁶. La plupart des auteurs placent dans cette période faste la construction de l'actuelle église⁷, sous l'abbatit d'un des trois abbés nommés Adémar qui se sont succédés à la tête de l'abbaye entre 1032 et le début du XII^e siècle⁸.

Il semble qu'un événement singulier, rapporté par Dom Fonteneau⁹, et repris par plusieurs auteurs¹⁰, eut lieu en 1096, lors du passage dans la région du pape Urbain II. Celui-ci décida en effet de rattacher l'abbaye à celle de Charroux, la faisant ainsi passer sous obédience bénédictine. Cette décision, entérinée par un concile tenu à Poitiers en 1100, puis par une bulle de Pascal II du 24 novembre 1101, ne fut pas du goût de l'abbé Foucaud, qui préféra se retirer en Périgord, où il fonda l'abbaye de Chancelade, aux portes de Périgueux, avant de revenir vers 1108, semble-t-il¹¹, satisfait par un retournement de situation. Sans que l'on sache comment, Cellefrouin aurait retrouvé son indépendance, ainsi que la règle des chanoines réguliers.

La vie monastique a cependant connu d'autres turbulences par la suite, si l'on en croit l'injonction faite en 1219 à l'évêque et à l'abbé de La Couronne par le pape Honorius III de réformer Cellefrouin, en raison des désordres qui s'y manifestaient¹². La guerre de Cent Ans, n'entraîna pas de destructions notoires,

⁵ *Cartulaire...*, *ibid.*, et « Le cartulaire... », *ibid.*, chartes 4 à 19.

⁶ NANGLARD (Abbé J.), *Pouillé...*, *op. cit.*, t. 1, p. 414. *Cartulaire de [...] Cellefrouin*, *op. cit.*, ch. 1.

⁷ Voir notamment MANGUY (F.), TERNET (S.), *ibid.*

⁸ Il y a eu au moins trois abbés répondant au nom d'Adémar ou Aymar entre la fondation et les années 1130. L'un est explicitement nommé Adémare III dans une charte datée entre 1060 et 1100 ; « Le cartulaire... », *op. cit.*, p. 92-93.

⁹ FONTENEAU (Dom L.), *Recueil de documents et de mémoires*, 2^e moitié du XVIII^e siècle, 87 vol., Médiathèque de Poitiers, miss. 455 à 543, t. IV, p. 87 et 125 (Titres de l'abbaye de Charroux).

¹⁰ NANGLARD (Abbé J.), *Pouillé...*, t.1, p. 412 ; DARAS (Ch.), *Angoumois...*, p. 30-31 ; LIÈVRE (A.-F.), *Exploration archéologique du département de la Charente*, t. 1, 1880-1884, p. 136-137.

¹¹ L'abbé Foucaud, absent du cartulaire de l'abbaye, apparaît dans une charte du cartulaire de la cathédrale, datée de 1109, ce qui signifie qu'il avait repris ses fonctions à ce moment là ; *Cartulaire de l'église d'Angoulême*, NANGLARD (Abbé J.) (éd.), Angoulême, 1900, Charte CV, p. 117-118.

¹² « Le cartulaire... », *ibid.*, p. 6. E. Brayer met cet événement en relation avec l'état d'inachèvement du cartulaire.

selon l'abbé Nanlard, qui ne cite cependant pas ses sources¹³. Ce furent les combats des guerres de Religion qui apportèrent la désolation dans l'abbaye, dont les bâtiments conventuels furent entièrement détruits, de sorte que les chanoines, obligés de se réfugier chez des particuliers, ne reprirent jamais réellement la vie conventuelle¹⁴. L'église connut d'importants dégâts : elle perdit notamment sa toiture et l'étage du clocher fut endommagé. En 1630 elle n'était pas encore entièrement réparée, le clocher n'étant repris que cette année-là, alors que la communauté ne comptait plus que six religieux¹⁵. Au milieu du XVIII^e siècle encore, l'Intendant de Limoges était alarmé par l'état de délabrement de l'édifice, et un seul profès demeurait sur place¹⁶. Des travaux furent entrepris alors, qui aboutirent au rehaussement du sol de l'église. A cette occasion on trouva un caveau, qualifié de « crypte »¹⁷. En 1811, le préfet signalait à nouveau un certain nombre de travaux à effectuer au clocher et à la charpente¹⁸, et dans les années 1830, la situation ne semblait guère avoir changé¹⁹. Une nouvelle restauration complète de l'église fut menée au XIX^e siècle, entre 1862 et 1879, sous la direction de l'architecte diocésain Edouard Warin²⁰. Il semble que ces interventions se soient concentrées essentiellement sur les parties orientales²¹. Mais, si l'on en croit les nombreux devis d'architectes et courriers d'alertes qui jalonnent le XX^e siècle, à commencer par ceux de Ballu, dès le classement au titre des Monuments Historiques en 1907, ces travaux ne furent pas suffisants. En fin de compte, les restaurations entreprises dans le dernier siècle ont concerné principalement le pignon de la façade occidentale et les toitures²², tandis que l'intérieur ne fut pratiquement pas touché. Récemment, à la suite de la tempête de 1999, le clocher connut une nouvelle campagne de restauration, et

¹³ NANGLARD (Abbé J.), *Pouillé...*, *ibid.*, t.1, p. 413.

¹⁴ *Idem.*

¹⁵ *Idem.* et GEORGE (J.), *Les églises de France...*, *op. cit.*, p. 52-53. Voir aussi GERVAIS (A.), *Mémoires sur l'Angoumois, 1725*, BABINET DE RANCOGNE (éd.), Angoulême, 1864, p. 289-290.

¹⁶ NANGLARD (Abbé J.), *Ibid.*, p. 413-414.

¹⁷ LIÈVRE (A.-F.), *Exploration ...*, *ibid.*, p. 136.

¹⁸ AD Charente, O 507-508 (1808-1888). Lettre du 4 septembre 1811.

¹⁹ *Ibid.* Lettres d'alerte du maire au sous-préfet (1828, 1830, 1835)

²⁰ *Ibid.* Mandat de paiement et devis récapitulatif du 22 mai 1879.

²¹ Ces travaux sont assez aisément repérables sur une photographie de Mieusement datée de 1891 où les pierres neuves sont encore blanches ; cf. : Paris, Médiathèque du Patrimoine, Fonds photographique.

²² Paris, Médiathèque du Patrimoine, 81/16/ 97/8 ch. 1 et 98 ch.3.

actuellement, un projet plus global d'assainissement et de mise en valeur intérieure est à l'étude²³.

Analyse architecturale

L'église de Cellefrouin est un des quelques édifices de notre *corpus* à avoir fait l'objet d'une publication récente, à l'occasion du Congrès Archéologique de France de 1995²⁴. Aussi nous référerons-nous souvent aux analyses très complètes de ses auteurs, dont nous serons amené à nuancer les conclusions, reprises d'ailleurs par Sylvie Ternet dans sa récente thèse²⁵. Il est important de préciser d'emblée que nous avons retenu cette église d'abord parce qu'elle est réputée avoir été construite au XI^e siècle²⁶, alors même que plusieurs de ses caractéristiques l'éloignent de la majorité des édifices étudiés ici. Nous avons affaire à un édifice où la pierre de taille est très présente, qui est intégralement voûté et qui a reçu un décor sculpté déjà ambitieux.

Le plan de l'église Saint-Pierre peut se ranger parmi les formes les plus simples du type « bénédictin ». Sa nef à collatéraux de quatre travées est suivie d'un transept à peine saillant, à l'est duquel s'ouvrent l'abside principale et deux absidioles en hémicycles, précédées de travées droites contiguës que relie des passages ouverts postérieurement à la construction, comme le prouvent les colonnes tronquées situées à leur aplomb. La nef et les collatéraux, sensiblement de même hauteur, ainsi que les deux courts bras de transept et les travées droites des chapelles et du chœur, sont intégralement voûtés en berceau plein cintre sur doubleaux. Les trois absides reçoivent des culs-de-four, et la croisée, qui porte un clocher carré assez trapu, une coupole sur trompes percée de deux *oculi* vers l'est. Les proportions intérieures sont faussées par l'exhaussement du sol de près de 1,30 m, dont on peut prendre la mesure au pied d'un des piliers de la nef, qui a été dégagé comme témoin. La façade occidentale, rythmée par une série d'arcades aveugles étroites et élancées, impose d'emblée sa singularité en regard du reste de l'édifice, dont les élévations sont relativement sobres. Au chevet, l'abside principale est renforcée par des contreforts montant de fond jusqu'à la corniche et formant dossierets soit pour des colonnes engagées qui se

Fig. 1

Fig. 3

²³ Poitiers, DRAC Poitou-Charentes. Dossier d'étude préalable établi par Philippe Villeneuve, Architecte en chef des monuments historiques, avril 2003. Document aimablement transmis par Fabienne Manguy.

²⁴ MANGUY (F.), TERNET (S.), «Eglise Saint-Pierre de Cellefrouin», *Congrès Archéologique de France, Charente*, 1995, p. 125-134.

²⁵ TERNET (S.), *La construction...*, *op. cit.*, t. 3, p. 38-44.

²⁶ La plupart des auteurs s'accordent à en situer la construction entre 1050 et 1100.

terminent en cônes, de part et d'autre de la baie axiale, soit par des contreforts plats. Les absidioles ne sont épaulées que par des contreforts, tout comme le transept et la nef.

A l'intérieur, la multiplication des supports et des éléments d'articulation procure une impression de foisonnement. De plus, le rehaussement du sol contrarie l'élan vertical et confère à l'ensemble un aspect exagérément lourd et trapu. On sent toutefois que l'on a voulu assurer avant tout la stabilité des voûtes, dans un contexte qui, sans être totalement empirique, n'en est pas moins frappé de la marque de l'expérimentation. Les puissants piliers des grandes arcades sont accostés de colonnes aux chapiteaux massifs sur leurs faces orientale et occidentale, tandis que du côté de la nef et des collatéraux ce sont des pilastres, auxquels répondent ceux des murs gouttereaux, qui reçoivent les doubleaux sur de simples impostes. Seuls les piliers de la croisée font exception, avec leurs colonnes sur les quatre faces. L'abside principale est renforcée à l'intérieur par une série de colonnes engagées, au-dessus desquelles une puissante corniche soutenue par des modillons souligne le départ des voûtes. Cette corniche se prolonge d'ailleurs dans les chapelles latérales et dans le transept, et nous la retrouvons sous la coupole de la croisée. Le décor sculpté se concentre essentiellement sur les chapiteaux de la croisée, du chœur et de l'abside, ainsi que sur une partie des modillons intérieurs. Quelques reliefs isolés sont également insérés dans les murs.

Fig. 11

Le plan

Plusieurs points méritent d'être analysés de façon plus détaillée, qu'il s'agisse du plan de l'église, de son mode de construction, de sa façade ou de son décor sculpté. Nous nous arrêterons d'abord au plan. La présence de collatéraux est en soi suffisamment exceptionnelle pour être soulignée. Les auteurs des publications les plus récentes ont voulu voir dans le plan de la nef - étroitesse des collatéraux, composition des piliers - une influence limousine, en s'appuyant sur l'exemple de l'abbatiale de Lesterps²⁷. En revanche, la hauteur quasiment identique des trois vaisseaux est rapprochée des modèles poitevins. A cela, il n'y a sans doute rien à redire, la situation de Cellefrouin l'ouvrant aux influences des deux diocèses mentionnés. On pourra simplement ajouter des comparaisons avec des édifices moins prestigieux du Poitou oriental, tels que Usson-du-Poitou ou Bouresse, qui présentent des dispositions analogues.

²⁷ MANGUY (F.), TERNET (S.), *ibid.*, p. 128-129. TERNET (S.), *La construction romane...*, *op. cit.*, vol. 3, p. 43

Le type de chevet à trois chapelles échelonnées et hiérarchisées n'est pas exceptionnel dans l'art roman du XI^e siècle, puisqu'il est l'héritier d'une tradition carolingienne dont l'écho s'est maintenu tout au long de la période romane²⁸. L'église de Saint-Généroux, en Poitou, sans doute du début ou de la première moitié du XI^e siècle²⁹, en offre une des expressions les plus intéressantes dans la région. Cette disposition n'est pas totalement absente de l'ancien diocèse d'Angoulême, où nous la retrouvons sous une forme plus complexe, dans la formulation dite « à chapelles échelonnées », avec deux absidioles de tailles décroissantes de part et d'autre d'une grande abside à l'abbatiale de Saint-Amant-de-Boixe, et avec une variante - des chapelles rectangulaires faisant offices de « passages » autour des piliers orientaux de la croisée - à Châteauneuf-sur-Charente et à Lichères. Ces trois édifices sont datés du XII^e siècle, et tous trois comportent, comme Cellefrouin, une nef à collatéraux. Il semble que nous puissions également citer dans cette série l'église Saint-Florent de La Rochefoucauld, si nous admettons la reconstitution proposée par Jean George ; et là, nous sommes peut-être en présence d'un édifice du XI^e siècle. Toutefois, il nous faut reconnaître qu'entre ces exemples et le plan de Cellefrouin, l'analogie est loin d'être littérale, en raison de la présence de ces fameux passages pour les uns et d'un nombre plus élevé de chapelles pour le cas de Saint-Amant. Cellefrouin demeure donc un cas relativement isolé, y compris dans un territoire élargi aux diocèses voisins les plus proches : ce plan n'est pas représenté en Limousin, et en Poitou, seule l'église de Saint-Généroux y est soumise. En Saintonge, aucun chevet de ce type ne nous est connu, surtout en liaison avec une nef à trois vaisseaux. On en retrouve des exemples dans le Sud-Ouest, avec les abbayes de Saint-Sever et de la Sauve-Majeure, et un certain nombre d'édifices plus modestes, qui présentent par ailleurs une nef unique³⁰. Toutefois, ces églises sont assez éloignées de cette région du nord de l'Angoumois, et pour la plupart, elles semblent postérieures à Cellefrouin. Que l'on considère le chevet ou la nef, on peine à situer réellement la place de cette église dans le paysage architectural roman de l'Angoumois, alors même que son histoire la lie étroitement aux comtes et au clergé d'Angoulême. Aussi, notre abbatiale pourrait-elle constituer dans le diocèse d'Angoulême un des premiers jalons -

²⁸ VERGNOLLE (E.), *L'art roman en France*, Paris, 1994, p. 53.

²⁹ C'est du moins l'hypothèse que nous avançons dans un article à paraître dans le *Congrès Archéologique de France des Deux-Sèvres*. Dans tous les cas, une certaine unanimité s'est dégagée depuis une quinzaine d'années autour d'une datation proche de l'an mil, alors que certains auteurs anciens conféraient à cet édifice un âge plus vénérable.

³⁰ Ainsi les églises de Saint-Ferre ou de Lignan, par exemple.

avec Saint-Florent de La Rochefoucauld - d'une disposition venue du Poitou et appliquée ensuite avec des variantes sur un petit nombre de constructions du XII^e siècle.

Les maçonneries

Les différentes élévations de cette église méritent également quelques commentaires. Tout d'abord, même si l'on constate une forte présence du parement de pierre de taille - bien plus que sur la plupart des édifices étudiés ici -, celui-ci est loin d'être homogène. De plus, la présence d'enduits, surtout à l'intérieur, et les nombreuses reprises qui ont touché les élévations extérieures pourraient conduire à des conclusions hâtives au sujet de la systématisation supposée de ce parement. Certes, on le rencontre un peu partout, mais pas dans les mêmes proportions. Il n'est réellement systématique que sur la façade occidentale, sur le mur sud du transept, dans une moindre mesure sur l'abside principale, et enfin sur tout le mur gouttereau nord de la nef, où il semble toutefois issu d'une reprise moderne, si l'on en juge par la sécheresse de la taille et la régularité des joints³¹.

Nous ne pouvons que constater la présence, que l'on devine assez aisément sous l'enduit lépreux, d'un petit appareil de moellons, assez réguliers dans leurs formes rectangulaires, mais de dimensions variables et aux assises pas toujours très horizontales, à l'intérieur des murs gouttereaux de la nef. Sur les premières travées du mur sud, en particulier, l'articulation de ces assises avec les harpes des pilastres est bien visible en partie basse. On imagine aisément que les parements intérieurs du transept et des absides sont du même type, ce qui explique la présence d'un enduit très couvrant - manifestement plus récent et dans tous les cas moins lépreux que celui de la nef - qui les masque intégralement. Sans doute un parement de pierre de taille n'aurait-il pas appelé un tel traitement, car il ne s'agit pas ici d'un de ces enduits de plâtre à faux joints qui ont pu occulter quelquefois de vrais parements de moyen appareil. On observe en outre la présence d'un appareil irrégulier et de petit format en parement extérieur, aussi bien sur le mur gouttereau sud que sur le mur oriental du bras méridional du transept, sur l'absidiole sud et, comme cela a été signalé, sur le mur nord du transept. Enfin, ces observations seraient incomplètes si on ne signalait pas la présence d'un parement de moellons très réguliers, à joints creux (on songe à de la pierre sèche) à l'extérieur de l'absidiole nord. Cette diversité, pour ne pas

³¹ Malheureusement, aucune des photographies prises juste après les travaux du XIX^e siècle ne montre ce côté de l'édifice, et il est difficile de savoir jusqu'à quel point ce mur a été repris.

dire disparité, rend singulièrement délicate toute affirmation concernant l'ordre des séquences architecturales, si tant est que celles-ci soient aussi nombreux que le suggèrent les différences de parements. Un piquage systématique des murs et une analyse archéologique très précise pourraient seuls nous éclairer de façon rigoureuse, et il nous semble difficile, en l'état actuel, d'échafauder des théories trop précises à partir d'observations partielles aussi divergentes.

Comme cela a déjà été signalé, quelques anomalies sont à relever dans les maçonneries. Un décrochement horizontal de quelques centimètres est perceptible à l'intérieur du mur du bras sud, au niveau inférieur du glacis de la baie ; on le retrouve aussi sur le revers de la façade occidentale. Deux contreforts intérieurs encadrant le portail se terminent d'ailleurs en talus à la hauteur de ce décrochement, qui correspond à un rétrécissement délibéré de la partie supérieure de ces murs. On constate en outre certaines différences de traitement entre les extrémités nord et sud du transept et entre les deux chapelles latérales : parement de pierre de taille au sud, mur plus mince et en moellons très irréguliers au nord du transept, absence d'un contrefort par rapport au sud. Les auteurs de l'article du *Congrès Archéologique* déduisent de ces observations l'hypothèse d'une interruption du chantier et d'un temps de latence avant le voûtement de la nef, toutes choses qu'il est difficile de vérifier³². Quoiqu'il en soit, rien n'indique que le voûtement de la nef n'ait pas été projeté dès le départ, et l'interruption supposée n'est pas nécessairement à mettre en relation avec un changement de parti. En revanche, la différence de traitement de l'élévation du bras nord du transept, seul à présenter des maçonneries en moellons, peut éventuellement indiquer une plus grande ancienneté, révélatrice d'un changement d'ambition après le début du chantier ou de la conservation d'un élément provenant de l'église primitive, voire, tout simplement, le recours à une technique plus pauvre sur des parties présentant un moindre enjeu que d'autres³³. Il n'est peut-être pas nécessaire de créer une coupure chronologique - difficile à expliquer, au demeurant - entre ce bras nord du transept et le reste de l'édifice, comme l'ont proposé Fabienne Manguy et Sylvie Ternet³⁴, ce d'autant plus que le mur oriental du bras sud présente également un appareillage de moellons, alors que sa façade méridionale est en pierre de taille. Rappelons en outre que l'élévation de la chapelle méridionale se

Fig. 9

Fig. 7

³² MANGUY (F.), TERNET (S.), *ibid.*, p. 127 et 133.

³³ Cette alternance des parements est visible sur d'autres édifices ; Sainte-Foy de Conques en offre une illustration.

³⁴ MANGUY (F.), TERNET (S.), *ibid.*, p. 133.

compose également de pans en moellons, entre les contreforts en pierre de taille, de même que la partie inférieure de la travée occidentale de la nef sur le flanc sud.

Quant à la coupole sur trompes, faut-il suivre ces auteurs lorsqu'elles estiment que ses dimensions suggèrent une œuvre postérieure à la construction de l'édifice, et qu'elles en placent la conception au XII^e siècle ? Cela suppose, fort logiquement, comme elles l'ont démontré, que le voûtement de la nef serait intervenu lui aussi *a posteriori*, puisqu'il vient s'appuyer sur l'extrados de cette coupole. Il nous semble qu'il y a là quelques contradictions, surtout si l'on reconnaît avec elles que cette travée avait été conçue dès le départ pour recevoir une telle coupole et un puissant clocher³⁵. L'explication apportée - l'effondrement d'un premier clocher entraînant une réédification de la coupole et de la voûte du bras de transept - nous paraît hasardeuse. La présence de la corniche sur modillons soulignant les voûtes, tant dans le chevet qu'à la croisée, au-dessus des trompes, serait plutôt un indice d'homogénéité, à moins de considérer que les voûtes des chapelles et de la travée de chœur aient elles aussi été conçues dans un deuxième temps.

Fig. 13

Le traitement des fenêtres

Les fenêtres de Cellefrouin sont d'un type particulier en comparaison des exemples courants du XI^e siècle. Elle sont certes en plein cintre avec des arcs à claveaux étroits, mais leur originalité leur vient de la présence d'un ressaut. Sur la baie de la façade occidentale, il s'agit même d'un double ressaut. Pour le reste, leur structure est analogue à celle des baies que l'on rencontre ailleurs, avec un ébrasement intérieur prononcé. Ces fenêtres ne sont pas uniques en leur genre dans le paysage architectural roman de l'Angoumois, puisque Jean George en a répertorié plusieurs autres cas. A Cellefrouin celles du côté nord - bras de transept et nef - sont dépourvues d'impostes et de modénature sur leur voussure supérieure : elles nous paraissent douteuses, et il s'agit peut-être de reprises modernes, que suggèrent aussi leurs claveaux assez larges. Dans notre champ d'étude, seules les baies de l'église de Saint-Eutrope-de-la-Lande répondent à des caractéristiques aussi sévères³⁶, qui ne sont cependant pas exceptionnelles dans les régions voisines³⁷. Mais c'est surtout la fenêtre axiale de l'abside - seule

Fig. 6
Fig. 14

Fig. 15

³⁵ *Idem.*

³⁶ Notice 74.

³⁷ De telles fenêtres existent notamment sur le transept de Saint-Hilaire de Poitiers ou sur certaines églises de Vendée au XI^e siècle : la nef primitive de Vouvant ou celle de Saint-Nicolas de Chaize-le-Vicomte.

à n'avoir pas été remaniée sur le chevet - et celles du flanc sud qui méritent notre attention. Là, des impostes font retour pour souligner l'arc extérieur qui est surmonté d'une frise d'archivolte en relief, pouvant même recevoir un décor sous la forme d'une moulure en motif de corde.

Même si ce motif particulier est archaïsant, nous entrons déjà dans une catégorie relativement élaborée, qui nous éloigne des formes de fenêtres traditionnelles, généralement assez austères, et cela nous incite, là encore, à aller vers une datation assez basse.

Le clocher

Le clocher, dont nous savons qu'il fut restauré à plusieurs reprises et dont Charles Daras, extrapolant sans doute les informations d'autres auteurs, nous dit qu'il a perdu un étage supérieur³⁸, semble pouvoir être attribué malgré tout à la période romane. Sa singularité lui vient du contraste entre sa souche extrêmement massive se rétrécissant par le biais de deux talus et son étage plus élancé percé de deux baies sur chaque face.

La présence de deux baies en plein cintre sur la face orientale de la souche correspond à l'ouverture des deux *oculi* percés dans la calotte de la coupole de la croisée pour amener un éclairage direct dans cet espace assez sombre. Il y a tout lieu de croire que ces ouvertures ont été pratiquées dès l'origine.

Les huit fenêtres de l'étage supérieur possèdent des ressauts, comme la plupart des baies de l'église, mais ces ressauts sont garnis de fines colonnettes portant des arcs toriques de mêmes diamètres au-dessus de petits chapiteaux qui ressemblent ainsi à des sortes de bagues. Cette forme, peu répandue en Angoumois, correspond à ce que l'on appelle des « fenêtres limousines », largement développées dans la province voisine, mais surtout au XII^e siècle, et souvent sur les deux faces de l'ouverture.

L'unique comparaison proche qui puisse être établie concerne la fenêtre du chevet de Nanclars, où cette formule n'est appliquée qu'à l'intérieur et de façon moins harmonieuse.

Nous conviendrons que cette partie supérieure du clocher de Cellefrouin a pu être achevée assez tard au cours du XII^e siècle, et qu'elle correspond déjà à une architecture romane très évoluée.

³⁸ DARAS (C.), *Angoumois roman*, La-Pierre-qui-Vire, 1970, p. 31.

Fig : 2

Fig. 7

La façade occidentale

La manière dont s'organise sa façade occidentale a largement contribué à la notoriété de cette église. C'est même ce point qui a fait l'objet du plus grand nombre de publications, dans le cadre des recherches sur l'origine des façades « à arcatures » de l'Ouest. Notons d'emblée que cette façade semble rigoureusement contemporaine du reste de l'édifice, si l'on excepte les quelques reprises qui en ont modifié l'extrémité nord, ainsi, bien entendu que le portail lui-même, transformé au XIV^e siècle. L'unique chapiteau qui coiffe la colonne encore en place sur le côté droit est assimilable à ceux des grandes arcades de la nef.

Fig. 3

Fig. 6

L'originalité réside ici dans l'application rigoureuse et sans fioriture à l'échelle d'une grande façade, d'un jeu d'arcades portées par des pilastres et des colonnes, alors qu'en soi ce schéma n'est pas entièrement neuf à la fin du XI^e siècle. La question des arcades et des niches animant les façades a été très largement explorée³⁹ et nous ne prétendons pas reprendre ici toutes les questions que soulève ce traitement particulier. Loin d'être un prototype absolu, il nous semble que la façade de Cellefrouin s'inscrit dans un vaste courant qui touchait l'architecture occidentale depuis le haut Moyen Age, mêlant des réminiscences antiques à d'hypothétiques apports orientaux, que l'art roman allait abondamment exploiter.

Sylvie Ternet a fort judicieusement opéré le rapprochement avec les arcs qui animent la tour porche de Lesterps et où les pilastres sont également doublés par des colonnes contreforts se terminant en côtes⁴⁰. Nous n'irons pas, cependant, jusqu'à interpréter la présence de pilastres intérieurs encadrant le portail comme des témoins d'un éventuel projet de tour porche ou comme les manifestations d'une copie servile de certains traits de l'abbatiale limousine⁴¹. On pourrait également proposer à proximité, sans préjuger de leurs chronologies relatives, des comparaisons avec des édifices tels que Salles-Lavauguyon, où une série de hautes arcades sur colonnes engagées montant de fond s'aligne sur la façade selon une ligne horizontale. Le « trésor » de Nanteuil-en-Vallée nous fournit une autre variante de ces rythmes d'arcades. A Saint-Savinien de Melle,

³⁹ Voir en particulier HÉLIOT (P.), « Sur les façades des églises romanes d'Aquitaine, à propos d'une étude récente », *BSAO*, 4^e série, t. II (1952-1954), p. 243-271 ; « Observation sur les façades décorées d'arcades dans les églises romanes », *BSAO*, 4^e série, t. IV, 1958, p. 368-380 et p. 419-458 ; « Du carolingien au gothique : l'évolution de la plastique murale dans l'architecture du nord-ouest de l'Europe. IX^e - XIII^e siècles », *Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, 2^e partie, 1966, p. 1-140, ainsi que DARAS (C.), « L'évolution de l'architecture aux façades des églises romanes d'Aquitaine », *BSAO*, 4^e série, t. II (1952-1954), p. 467-488.

⁴⁰ TERNET (S.), *La construction romane...*, op. cit., vol. 3, p. 43.

⁴¹ *Idem*.

de simples arcades à arêtes vives encadrent le portail, et ce principe élémentaire se traduit aussi à Coulgens⁴². Si Nanteuil peut être placé plus tard, les autres exemples sont des environs de 1100⁴³.

Soulignons enfin qu'à Cellefrouin se fait jour, du fait de la présence d'au moins une colonne engagée alternant avec les pilastres, une volonté d'allègement du dispositif qui va un peu plus loin encore qu'à Lesterps. En revanche, ce sont bien des arcs portés par des colonnes qui animent les élévations du chevet de l'église Saint-Eutrope de Saintes. Ce sont des colonnes, aussi, qui divisent les hautes arcades de la façade de Saint-Pierre d'Angoulême. Tout en traduisant une plastique encore assez sèche héritée de la tradition, Cellefrouin se rapproche donc des recherches menées au tournant des XI^e et XII^e siècles.

Le décor sculpté

Le décor sculpté pose moins de problèmes, car il entre dans des schémas relativement identifiables, et nous indique, là de façon indéniable, que Cellefrouin prend place dans un ensemble qui dépasse largement le cadre du diocèse et qui trouve une partie de ses racines dans l'art poitevin. Il peut également contribuer à une datation approximative de l'église.

Les énormes chapiteaux des piliers des grandes arcades sont lisses, tout comme ceux de la façade occidentale. Certains d'entre eux reçoivent de simples enroulements aux angles et une échancrure en v au niveau de l'abaque, dans laquelle s'inscrivent deux hélices. On retrouve là des variantes d'une formule très représentée en Poitou - on songe aux chapiteaux peints du chœur de Saint-Hilaire de Poitiers⁴⁴ - mais qui s'avère relativement répandue dans la seconde moitié du XI^e siècle, au-delà de la Loire, en Normandie ou en Ile-de-France, ainsi qu'en Saintonge ou en Limousin, et même dans le Sud-Ouest. Les chapiteaux des arcades dédoublant les murs gouttereaux de l'abbatiale Notre-Dame de Saintes, et ceux du rez-de-chaussée de la tour-porche de Lesterps offrent des points de comparaison sans équivoque avec ceux de Cellefrouin. Dans le premier cas, nous avons déterminé que le renforcement des murs de l'église de l'Abbaye-aux-Dames a pu intervenir dans un deuxième temps, avec la volonté de voûter nef et

Fig. 12
Fig. 13

⁴² Notice 25.

⁴³ Pour Saint-Savinien de Melle, voir GENSBEITEL (C.) « Melle, Saint-Savinien », *CAF, Deux-Sèvres*, 2001, à paraître fin 2004.

⁴⁴ CAMUS (M.-Th.), « Les chapiteaux peints du chœur de Saint-Hilaire de Poitiers », dans *L'Occident dans la sculpture monumentale de l'Antiquité à la Renaissance*, Actes du colloque de la Sorbonne de 1990, CTHS, Paris, 1993, p. 296-312.



collatéraux vers la fin du XI^e siècle⁴⁵, et la récente mise au point de Claude Andrault-Schmitt concernant le porche de l'église limousine, nous oriente vers une date aux environs de 1070-1090⁴⁶. En outre, ce type de chapiteaux se retrouve à plusieurs reprises en Angoumois, par exemple dans les églises de Lichères⁴⁷ ou de Manot, édifices datés du début du XII^e siècle, ou à Saint-Amant-de-Bonnieure, Brie et Porcheresse, concernées par la présente étude.

Les chapiteaux de la croisée offrent davantage de variété et un décor plus riche. Les motifs végétaux à feuillages gras, rinceaux et entrelacs et quelques figures éparses - de simples masques - s'y déploient. Les deux corbeilles les plus intéressantes sont celles de la croisée qui encadrent le passage vers l'abside principale. Sur celle du côté nord, dont l'épannelage à volutes d'angles est semblable à ceux de la nef, deux tiges de rinceaux en faible relief sortent de la bouche d'un masque⁴⁸ placé en dé médian pour se ramifier très rapidement en deux brins ; elles se développent de façon symétrique, l'un des brins ondoyant vers l'angle et la face latérale de la corbeille, presque à l'horizontale, un autre venant s'entrecroiser avec son vis-à-vis au niveau de l'astragale. Les diverses extrémités s'épanouissent en palmettes largement étalées en éventails. Au centre de la face antérieure, des tiges secondaires se rejoignent pour former une sorte de fleur de lys dressée. Les caractéristiques stylistiques de ces feuillages méritent d'être mentionnées. Leur originalité tient d'une part aux bagues qui occupent chaque point de ramification des tiges et la base de chaque palmette. D'autre part, on est frappé par la forme en éventail très ouvert des palmettes et de leur relief très plat, les digitations étant simplement marquées par des entailles. Sur les faces latérales, la partie inférieure est occupée par un petit arbuste formé d'un tronc et de deux tiges s'épanouissant de façon symétrique en demi-palmettes pendantes. Ce motif fait son apparition à Poitiers, Charroux et Saint-Savin-sur-Gartempe⁴⁹ ; il est également à comparer à ceux qui se développent sur une des corbeilles de la croisée du transept de l'Abbaye-aux-Dames de Saintes. Enfin, on signalera un fait assez rare : cette corbeille, tout

Fig. 10

Fig. 17

⁴⁵ Notice 91.

⁴⁶ ANDRAULT-SCHMITT (C.) « Lesterps, église Saint-Pierre », *CAF, Charente*, 1995, p. 253-266.

⁴⁷ Voir notamment CABRERO-RAVEL (L.), « L'ancienne église-priorale Saint-Denis de Lichères », *CAF, Charente*, 1995, p. 265-278.

⁴⁸ Sur le front du masque des traits engravés font songer à une inscription, mais il ne s'agit que d'un décor.

⁴⁹ CAMUS (M.-Th.), *Sculpture romane du Poitou. Les grands chantiers du XI^e siècle*, Paris, 1987, p. 150-178 et p. 183.

comme plusieurs autres, est formée de deux blocs superposés, un joint venant recouper l'ensemble du décor à mi-hauteur.

Le chapiteau placé au sud est un peu différent dans sa composition, malgré une technique d'épannelage similaire. Là, les enroulements aux angles de la corbeille sont remplacés par de gros boutons formés par des palmettes gonflées dont les extrémités se recourbent vers le haut. Au centre de l'abaque, qui n'est pas échancré, un minuscule quadrupède en méplat, qui semble se retourner, occupe la place du dé médian. La division de la corbeille en deux registres est ici nettement soulignée par le joint qui sépare les deux blocs. Le registre inférieur est tapissé d'une vannerie constituée par deux tiges plates à trois brins formant deux lignes brisées qui s'entrelacent. Certains brins se détachent pour se dresser vers le haut, comme s'ils devaient se prolonger sur le registre supérieur ; or, il n'en est rien. Au-dessus du joint, deux tiges baguées au dessin assez proche de celles du chapiteau précédent se dressent pour s'épanouir en une petite palmette commune au centre de la corbeille et en deux longues demi-palmettes dont les lobes se développent en ondoyant jusque sur les faces latérales. Curieusement, le traitement de ces palmettes diffère d'un côté à l'autre. A gauche, les folioles sont recreusées en gouttières, tandis qu'à droite elles sont plates et nervées par de simples engravements, leurs terminaisons étant dentelées. Les modèles les plus proches de cette corbeille se trouvent encore une fois en Poitou, à la rotonde de Charroux, où, justement, les chapiteaux sont aussi constitués de deux blocs superposés⁵⁰.

Fig. 16

Les deux chapiteaux qui se font face à l'entrée de la travée droite de chœur, en retour d'angle par rapport à ceux que nous venons d'évoquer, ne manquent pas d'intérêt non plus. Celui au nord reproduit la plastique et les motifs de son voisin immédiat, mais avec une composition à deux registres correspondant aux deux blocs formant la corbeille. Dans la partie supérieure, dont les angles sont toujours occupés par des volutes, des palmettes largement épanouies de tailles différentes sont disposées librement et reliées par une tige qui entoure systématiquement chacune d'entre elles. En bas, trois « arbres », plus conséquents que ceux du chapiteau voisin, se dressent sur des piédestaux. Quelques tiges, mal reliées aux motifs des deux registres, s'échappent pour créer un lien maladroit entre les deux niveaux.

Fig. 18

En vis-à-vis, nous trouvons une corbeille lointainement dérivée de l'ordre corinthien, où se superposent huit rangs strictement horizontaux de petites feuilles presque rectangulaires, dont certaines seulement sont striées de

⁵⁰ *Ibid.*, p. 154, fig. 177.

nervures verticales. On songe davantage à un plumage ou à des écailles qu'à des motifs végétaux. Les angles étaient occupés par de gros boutons à peine épannelés, dont l'un a disparu. On peut se demander si ce chapiteau est réellement achevé.

La plupart des autres corbeilles, dans l'abside et dans les chapelles latérales, répètent des thèmes dérivés des feuillages gras sur des volumes plus réduits constitués d'un seul bloc. Plusieurs peuvent être rattachées au courant exprimé par les trois grandes corbeilles végétales de la croisée, mais on y voit se déployer, sur des volumes plus réduits, de simples jeux de rinceaux et de palmettes, toujours sur un fond lisse, le tout d'une facture assez médiocre. Une corbeille de l'abside principale présente un épannelage proche de celui des chapiteaux lisses de la nef. Mais un registre inférieur s'y dessine, avec une rangée de palmettes sommairement représentées qui semblent émerger de l'astragale, tandis que la partie supérieure est lisse et ornée d'un visage tout aussi sommaire, placé en dé médian, entre les enroulements des angles. Deux autres chapiteaux offrent pour l'un, situé dans la chapelle sud, une tapisserie en damier de losanges et pour l'autre, placé dans le passage depuis le collatéral sud vers le transept, une corbeille à l'épannelage très écrasé habillé d'une superposition d'anneaux emboîtés.

Enfin, on signalera que deux chapiteaux des chapelles offrent un épannelage un peu différent de ce que nous venons d'évoquer : constitués d'un seul bloc peu élevé, dont les angles abattus sont délimités par un bourrelet et garnis par une palmette, ils ne trouvent pas véritablement d'écho dans la sphère poitevine, et il nous semble qu'ils s'inscrivent davantage dans des recherches qui se manifestent dans les régions plus méridionales à la fin du XI^e siècle⁵¹.

Fig. 19

Pour conclure en ce qui concerne la sculpture, il faut rappeler que certains modillons de la corniche intérieure, en particulier dans la chapelle nord, sont ornés de motifs végétaux dérivés de ceux des chapiteaux (palmettes, rinceaux), exécutés selon une technique qui relève de la taille en réserve sur une surface plane. D'autres présentent un volume sculpté en forme de tête d'animal (ovins, bovins), ou des copeaux. Il faut rappeler en outre la présence énigmatique de plusieurs reliefs insérés - sans doute en réemploi - dans les murs du transept et du chevet. A l'intérieur, sur le mur nord du chevet, un modillon orné d'un lion retournant une tête plate, proche de certains modèles poitevins, est le seul élément en haut relief. Les trois autres sculptures répondent d'un même type de

Fig. 21

⁵¹ Jean Cabanot a déterminé les caractéristiques de ces corbeilles à angles abattus dans le contexte du grand Sud-Ouest, y incluant la Saintonge méridionale avec Consac et Saint-Trojan; CABANOT (J.), *Les débuts...*, op. cit., p. 40-49.

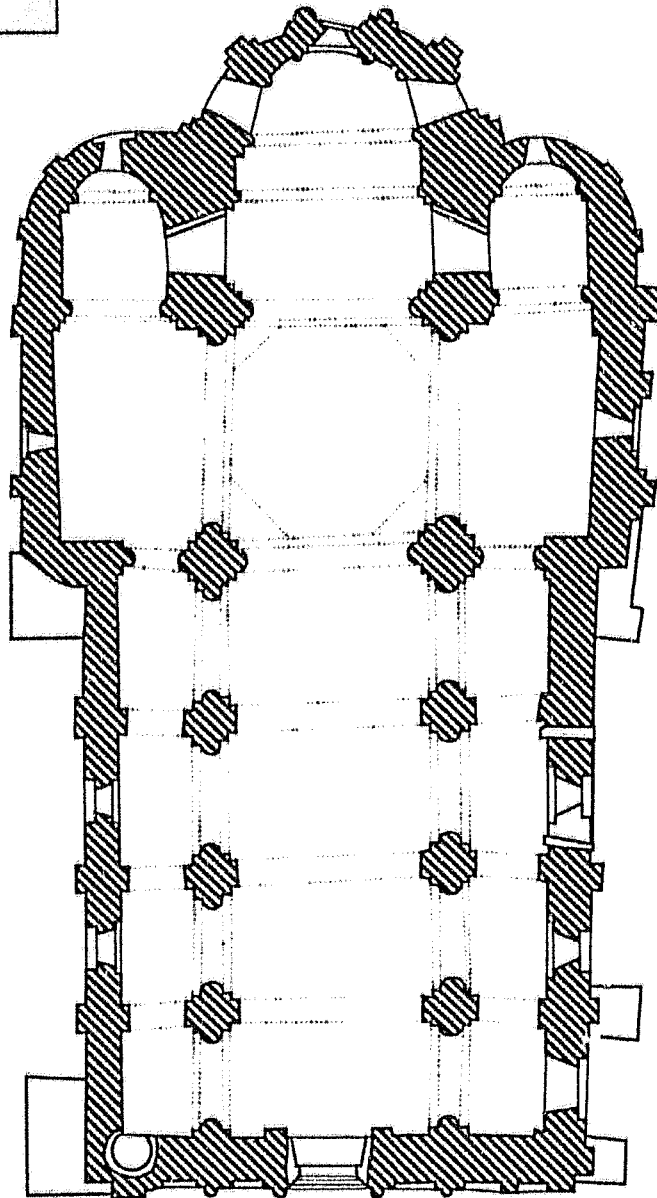
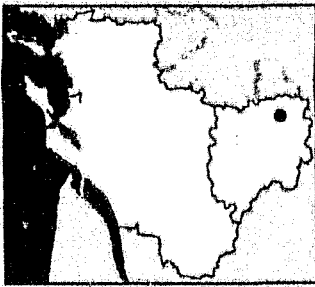
relief - la taille en réserve dans une cuvette délimitée par un cadre - et à un même modelé se caractérisant par des formes lisses et arrondies. A l'intérieur, sur le mur nord, deux quadrupèdes (des agneaux ?) s'avancent l'un derrière l'autre dans un cadre rectangulaire horizontal, tandis que sur le mur sud, une élégante main bénissante se dresse sur fond de croix pattée dans un cadre circulaire. A l'extérieur, au dessus de la fenêtre axiale du chevet, c'est l'Agneau au nimbe crucifère qui s'inscrit à l'intérieur d'un cadre circulaire, lui-même inséré dans une dalle carrée. La qualité et le raffinement de ces trois derniers reliefs les distingue des chapiteaux, mais il est difficile d'en dire davantage, tant il est vrai que nous ignorons tout de leur contexte originel. La comparaison avec les métopes de Saint-Hilaire de Poitiers ne nous paraît pas ici pertinente, pas plus que toute autre, d'ailleurs. Peut-être ces fragments proviennent-ils des bâtiments disparus.



Fig. 20

Fig. 15

Conclusion

Probablement peut-on dater cette construction de l'extrême fin du XI^e siècle, ce qui éviterait de voir différentes phases dans la construction et s'accorderait avec une intégration déjà divergente et assez aléatoire des modèles de la sculpture poitevine des années 60-80... qu'une assimilation des leçons de la nef de Lesterps, construite dans les années 70. Il serait peut-être hasardeux de mettre en lien les influences manifestes de la sculpture de Charroux avec l'épisode historique du placement sous la tutelle de cette abbaye, même si les années 1096-1110 ne nous paraîtraient pas incongrues comme fourchette de datation.



-  Fin du XI^e siècle
-  Postérieur

Cellefrouin
Église Saint-Pierre/Saint-Nicolas
C.Gensbeitel d'après M.Coutureau

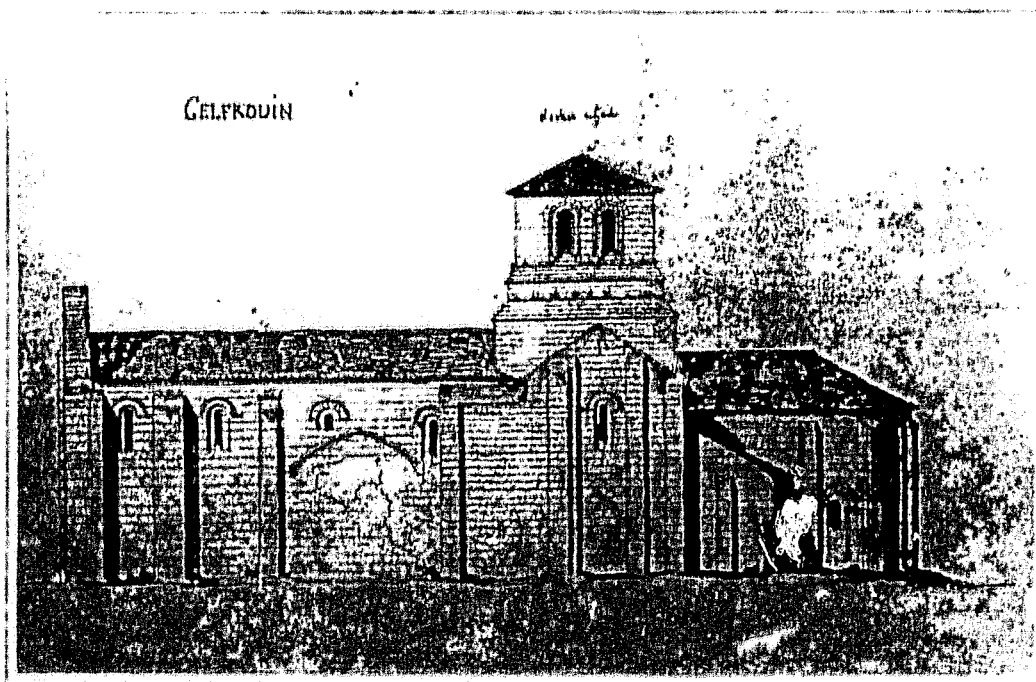


Fig. 2 :
Cellefrouin.
Elévation sud par
Paul Abadie. 1844.
Coll. part.
Cliché inventaire
85.16.070 X

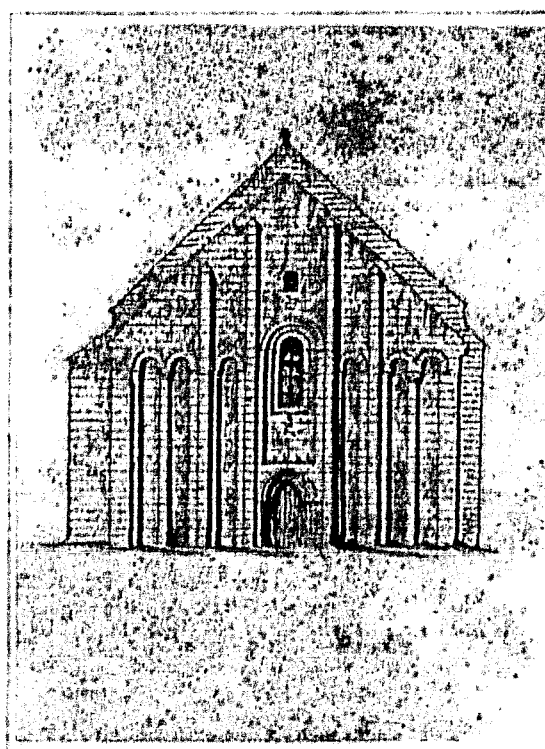


Fig. 3 :
Cellefrouin.
Façade par
Paul Abadie. 1844.
Coll. part.
Cliché inventaire
85.16.069 X

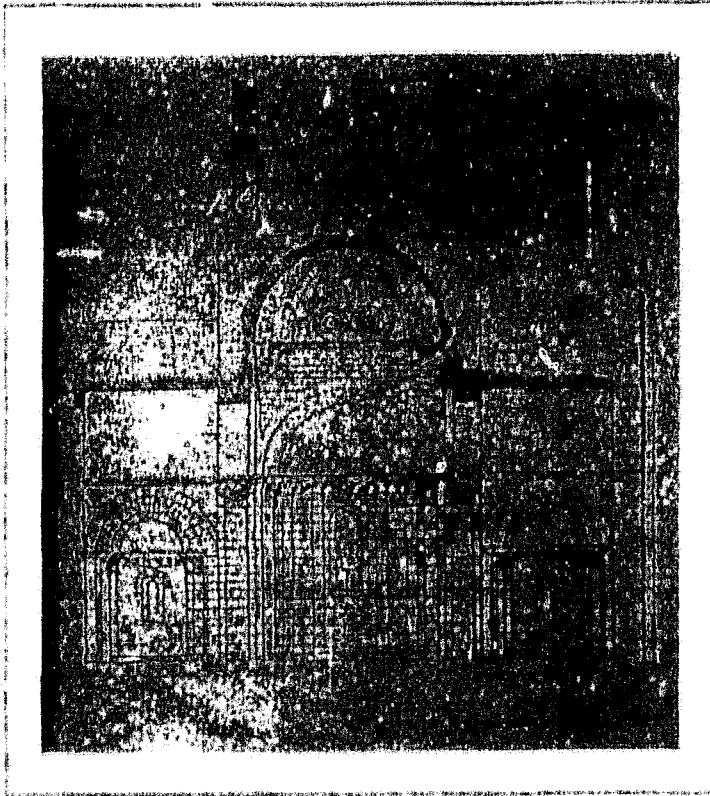


Fig. 4 :
Cellefrouin.
Coupe sur le transept
par Paul Abadie. 1844.
Coll. part.
Cliché inventaire
85.16.068 X

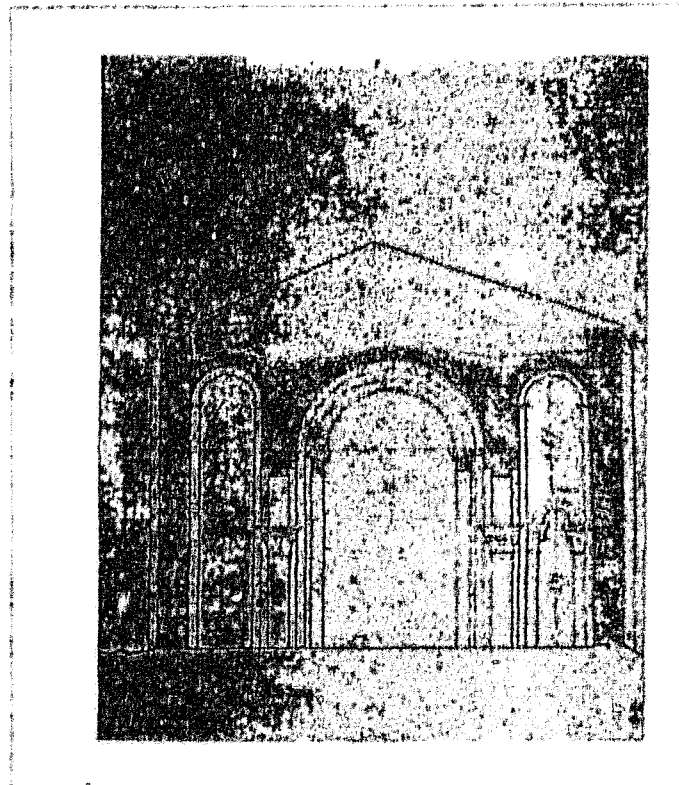


Fig. 5 :
Cellefrouin.
Coupe sur la nef par
Paul Abadie. 1844.
Coll. part.
Cliché inventaire
85.16.068 X

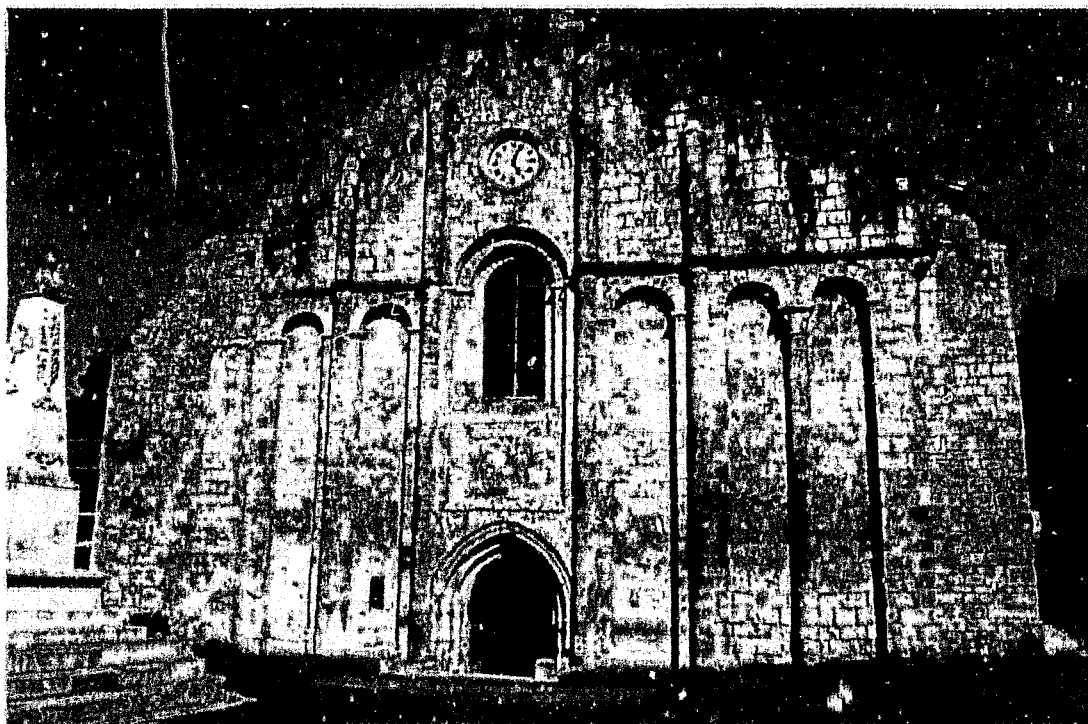


Fig. 6 :
Cellefrouin.
Façade occidentale.

Fig. 7 :
Cellefrouin.
Chevet et transept vus du sud-est.





Fig. 8 :
Cellefrouin.
Côté sud de la nef.

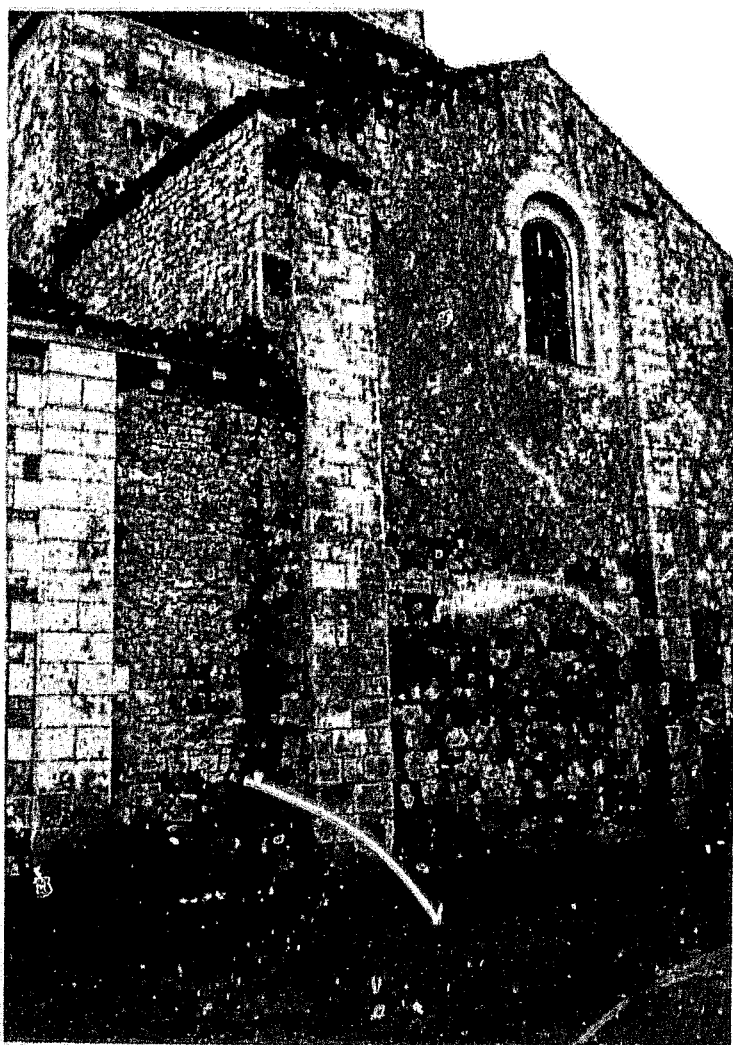


Fig. 9 :
Cellefrouin.
Façade nord du transept.



Fig. 10 :
Cellefrouin.
Nef vue vers l'est.

Fig. 11 :
Cellefrouin.
Abside et bras nord du transept.





Fig. 12 :
Cellefrouin.
Grandes arcades de la nef et collatéral sud.

Fig. 13 :
Cellefrouin.
Coupole de la croisée du transept.





Fig. 14 :
Cellefrouin.
Fenêtre sud du
transept.



Fig. 15 :
Cellefrouin.
Fenêtre du chevet et
relief sculpté de
l'Agneau.

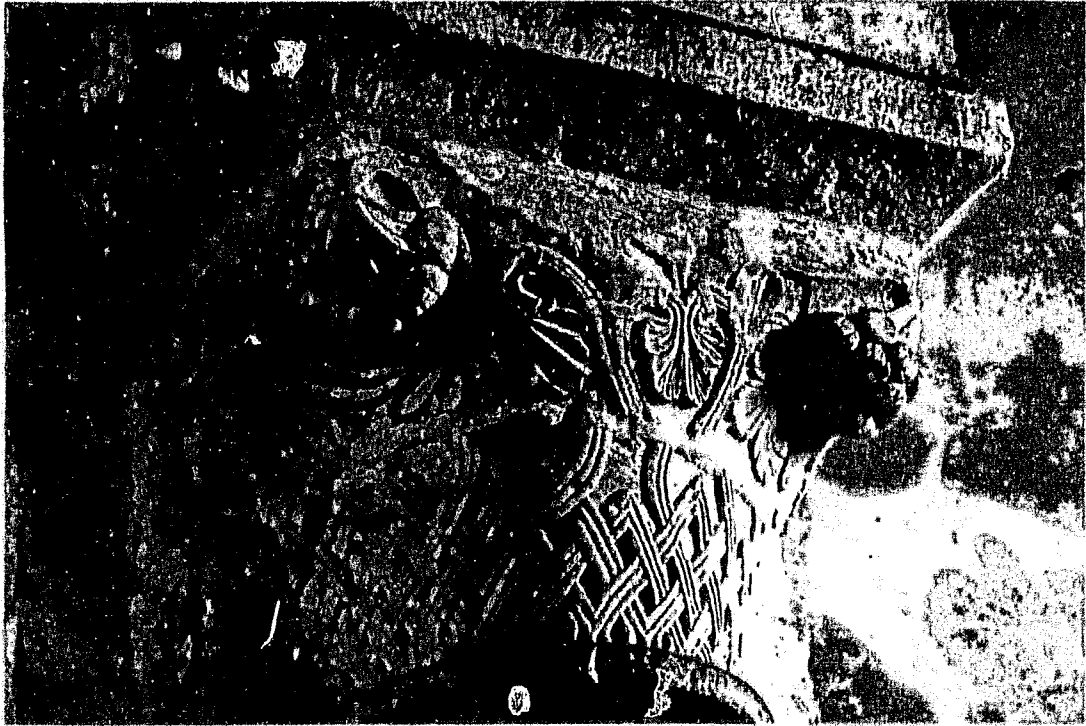


Fig. 16 :
Cellefrouin.
Chapiteau de la croisée du transept.

Fig. 17 :
Cellefrouin.
Chapiteau de la croisée du transept.

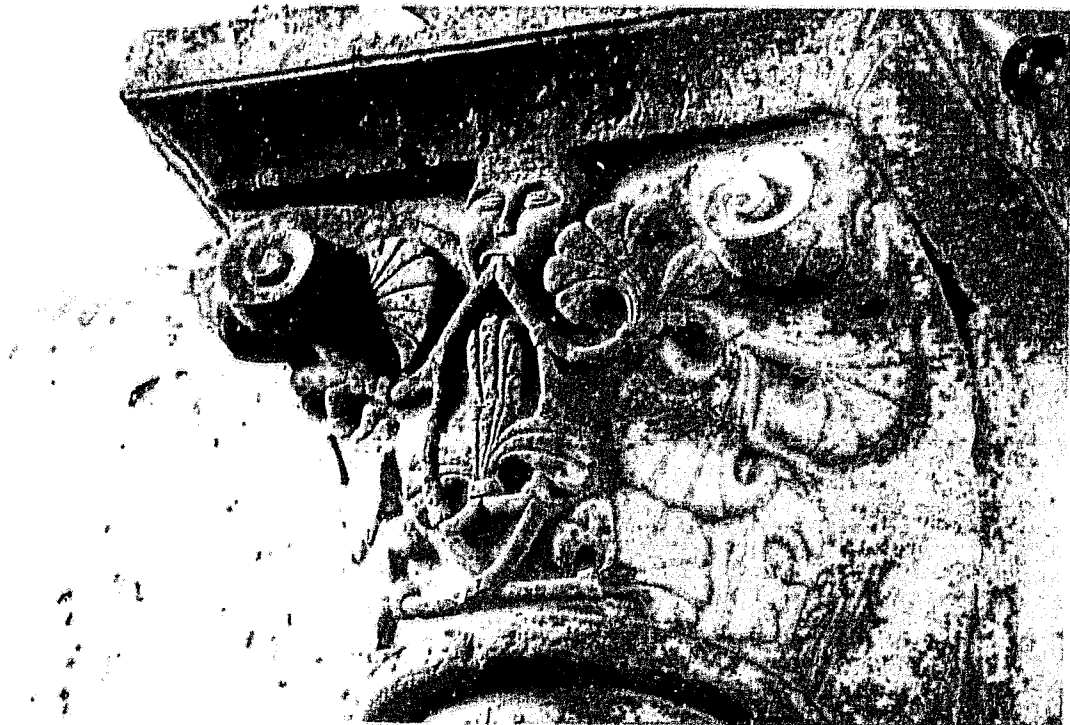




Fig. 18 :
Cellefrouin.
Chapiteau de la croisée du transept.

Fig. 19 :
Cellefrouin.
Chapiteau de l'absidiole sud.





Fig. 20 :
Cellefrouin.
Relief inséré dans le mur sud du transept. Main bénissante.

Fig. 21 :
Cellefrouin.
Modillons intérieurs de l'absidiole nord.



17. LA CHAPELLE (16 S)

Commune de Saint-Aulais-La Chapelle-Conzac. Canton de Barbezieux

Eglise Saint-Vincent

Données historiques

La commune de Saint-Aulais-La-Chapelle-Conzac, située à la limite de la Saintonge et de l'Angoumois, à l'est de Barbezieux, regroupe trois paroisses de l'ancien diocèse de Saintes. Si Saint-Jacques de Conzac nous est assez bien connue à travers les textes, du fait de son appartenance à un prieuré de l'ordre de Cluny, il en va autrement pour Saint-Aulais et La Chapelle, dont l'histoire est muette. Toutefois, il est intéressant de constater que les trois églises présentent des signes d'une architecture antérieure au XII^e siècle.

Le village de La Chapelle, autrefois La Chapelle-Maguenaud¹ ou Chapelle-Magneau², est tellement discret que son église a échappé au recensement de Jean George dans son ouvrage sur les églises de la Charente. Cet oubli a été compensé par les publications d'Etienne Barth³ et de Germain Gaborit⁴. La paroisse Saint-Vincent dépendait directement de l'évêque de Saintes, et elle fut réunie à celles de Saint-Aulais et de Conzac en 1862, après que son église eût connu des restaurations indéterminées en 1857⁵. De nouvelles réparations furent apportées à l'édifice en 1882, concernant surtout la charpente et l'autel⁶. Plus récemment, elle a fait l'objet d'une nouvelle campagne de restauration et de mise en valeur au cours des années 1990.

Analyse architecturale

L'église de La Chapelle possède un plan très simple, conforme à un modèle qui se reproduit fréquemment dans ce secteur : sa nef rectangulaire est séparée d'une abside en hémicycle par une simple travée sous clocher de plan barlong. La façade occidentale, très sobre, est percée d'un portail en plein cintre s'inscrivant

Fig. 1

¹ BARTH (E.), *Le canton de Barbezieux au temps passé*, Barbezieux, 1955, p. 112.

² DANGIBEAUD (C.), « Le pouillé... », *op. cit.*, p. 258.

³ BARTH (E.), *Idem*. Pour sa description de l'église, cet auteur se contente en fait de reproduire, presque mot pour mot, le commentaire très bref de l'abbé Michon : « du XI^e siècle, avec coupole centrale et abside, nef lambrissée » ; cf. MICHON (Abbé J.-H.), *Statistique...*, *op. cit.*, p. 274.

⁴ GABORIT (G.), « Les églises oubliées du département de la Charente », *B.S.A.H.C.*, 1957, p. 32. Cet auteur a également rédigé en 1949 la fiche du casier archéologique concernant La Chapelle ; Paris, Médiathèque du Patrimoine, 81/16/415/31 ch. 11

⁵ BARTH (E.), *Idem*.

⁶ AD Charente, O 1266 ; décompte des travaux effectués par Guilbot, charpentier.

sous une arcade. Deux arcades aveugles de dimension légèrement plus réduite encadrent cette travée centrale, créant un schéma tripartite très familier⁷. La modénature de ce rez-de-chaussée est rudimentaire : les trois voussures retombent sur des colonnettes aux chapiteaux lisses cantonnant un pilier carré ; un simple bandeau à chanfrein épouse les arcs.

La nef offre toutes les caractéristiques des constructions en moellons du XI^e siècle. Dépourvue de contreforts, elle était éclairée initialement au nord comme au sud par deux petites fenêtres très étroites - de simples fentes - aux linteaux monolithes échancrés, situées à mi-hauteur du mur. Toutefois les deux murs gouttereaux n'ont pas, en l'état actuel, la même apparence extérieure. Au sud, un enduit épais masque les moellons, que l'on n'aperçoit qu'aux endroits où quelques plaques sont tombées. De plus, une fenêtre en plein cintre à large ébrasement extérieur, a été ouverte à l'époque moderne dans la partie supérieure du mur, à l'extrémité occidentale. Enfin, une ligne horizontale se distingue sous l'enduit à hauteur de l'imposte de cette baie, qui correspond aussi au bandeau qui divise la façade occidentale.

Fig. 2

Le flanc nord, dépourvu d'enduit, vient confirmer ce que l'on peut deviner au sud. Le parement est constitué de moellons assez grossiers noyés dans le mortier, formant des assises plus ou moins régulières avec des joints épais. On n'y a pas ouvert de fenêtre supplémentaire, mais la ligne horizontale s'avère être une véritable marque de rupture indiquant une reprise de la partie supérieure du mur. Ce rehaussement, réalisé en moellons, presque à l'identique de la partie inférieure, accuse un retrait léger, mais bien perceptible, par rapport à celle-ci. L'explication de ce remaniement peut être trouvée à l'extrémité orientale de la nef, contre le clocher, où l'on voit encore au-dessus de la toiture actuelle, une sorte de solin qui évoque l'amorce d'une voûte en berceau. Sans doute aura-t-on conduit ces travaux au XVII^e ou au XVIII^e siècle afin de doter la nef d'une voûte légère en berceau, avant que ne soit réalisé l'actuel couverture à trois travées de voûtes d'arêtes légères portant sur des colonnes engagées. Il est probable que le frontispice de la façade occidentale a été repris dans le même temps.

Fig. 3

L'abside et la travée sous clocher introduisent des questions plus complexes, car le problème ne se pose plus de façon évidente en termes de remaniements modernes. Certes, la partie supérieure du clocher a de toute évidence connu des transformations tardives, en particulier en ce qui concerne ses ouvertures en plein cintre très simples, dont le clavage est indéniablement

Fig. 4

⁷ On peut le comparer aux rez-de-chaussée de Saint-Aulais ou de Saint-Europe, notamment.

moderne. Mais certaines disparités dans les parements des parties inférieures ne sauraient être mises sur le compte de remaniements modernes.

L'abside est rythmée par des arcades portées par des pilastres formant dossierets pour de fines colonnes-contreforts. Trois des arcades englobent des fenêtres en plein cintre à ressaut, le plan de l'ouverture étant nettement en retrait par rapport au plan du mur, où se découpe un arc à claveaux étroits. Ce système de ressauts est semblable à celui que nous trouvons sur la nef de l'église Saint-Eutrope, non loin de là. La travée sous clocher, simplement épaulée par deux contreforts, est aveugle.

Fig. 6

Mais partout, au chevet sous les baies, et à la base de la travée sous clocher, surtout au sud, on observe des parties de parement de moellons parfaitement insérés entre les chaînages latéraux des contreforts et des dossierets. En outre, une assise de moyen appareil court à la base du mur. Sur la travée sous clocher les choses sont encore un peu plus complexes, puisqu'au-dessus de ces moellons - à la hauteur des appuis des fenêtres de l'abside - deux assises de moyen appareil prolongent les harpages des contreforts, puis, nous trouvons un petit appareil allongé. Celui-ci est constitué de moellons très réguliers aux hauteurs variables mais réglées de façon à ce que deux assises correspondent à une hauteur de bloc des contreforts.

Fig. 4

A l'intérieur, où la travée sous clocher est couverte d'une coupole sur pendentifs, la configuration des murs est semblable : moellons en partie basse, assises de moyen appareil, puis petit appareil allongé, et ce uniquement sur la travée sous clocher. Les moellons sont également présents en partie basse dans l'abside, qui est renforcée par des arcs retombant sur de fines colonnes à chapiteaux lisses. La voûte en cul-de-four est appareillée, tout comme la calotte de la coupole, dont les arcs soutenant les pendentifs sont légèrement brisés. Tout cela nous indique une date assez avancée dans le XII^e siècle, et peut-être postérieure à 1110.

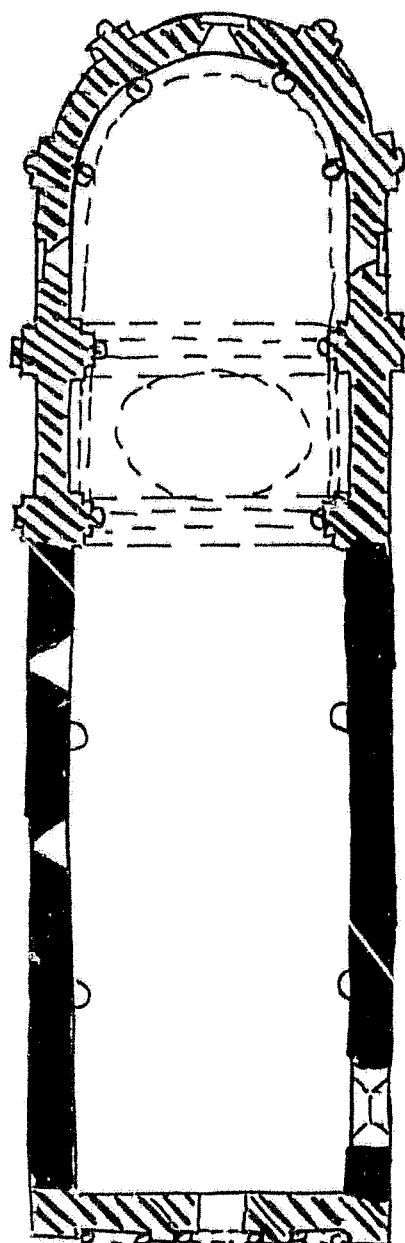
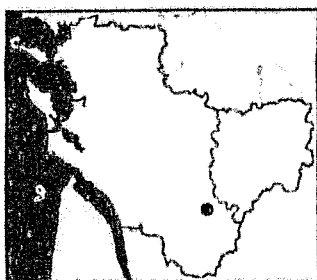
Fig. 5

Fig. 7

Conclusion

L'appartenance de la nef de cette église à la tradition du XI^e siècle ne fait pas de doute à nos yeux et la façade occidentale s'inscrit dans le cadre des premiers développements des rez-de-chaussée à trois travées d'arcades, que nous situerons aux environs de 1110. En ce qui concerne le chevet et la travée sous clocher, nous sommes confrontés à un problème plus épineux. La présence d'une structure très particulière des maçonneries, avec cet appareil mixte, est souvent interprétée comme le résultat de la relance des murs à partir d'une base ancienne, en conservant le plan de l'édifice antérieur. Or, il nous semble que la

cohérence extrême qui se dessine ici exclut une telle hypothèse. Nous avons certainement affaire dans le cas présent à un mode de construction particulier, qui a pu se maintenir au cours des premières décennies du XII^e siècle. Nous aurons à nous poser les mêmes questions pour le chevet de Conzac, dans la même commune.



- XI^e siècle
- ▨ 1^{er} quart du XII^e siècle
- Postérieur

La Chapelle
Église Saint-Vincent
C. Gensbeitel

Plan schématique sans échelle ni relevés de mesure

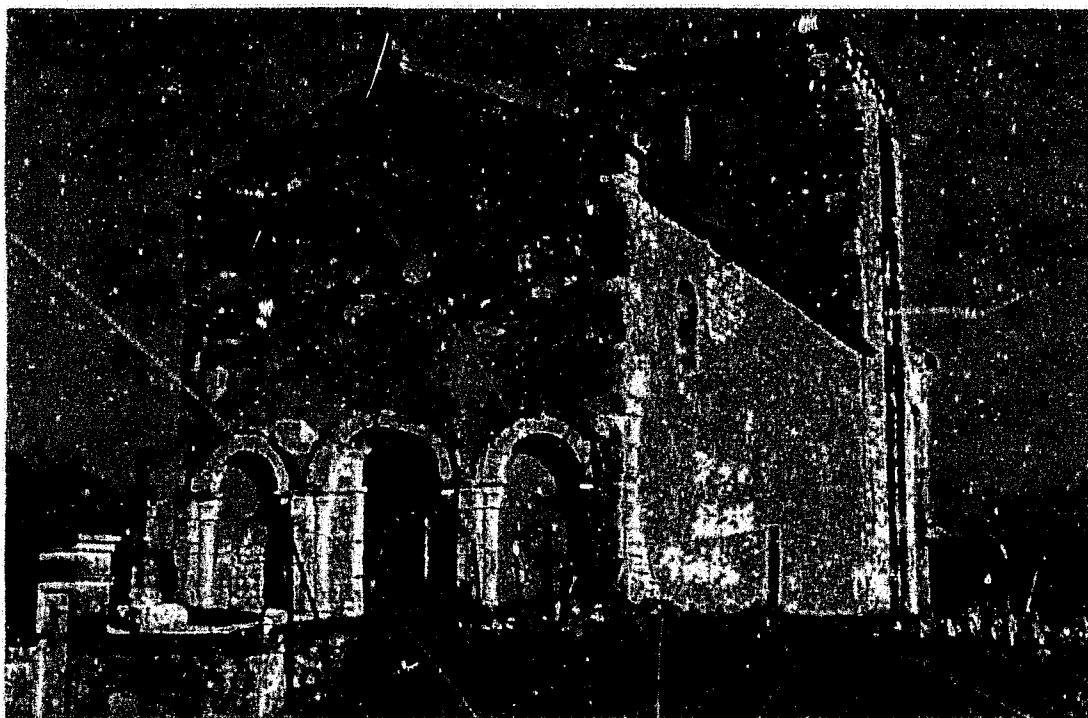


Fig. 2 :
La Chapelle.
Vue générale depuis le sud-ouest.

Fig. 3 :
La Chapelle.
Elévation extérieure nord de la nef.



Fig. 4 :
La Chapelle.
Élévation extérieure nord du clocher.

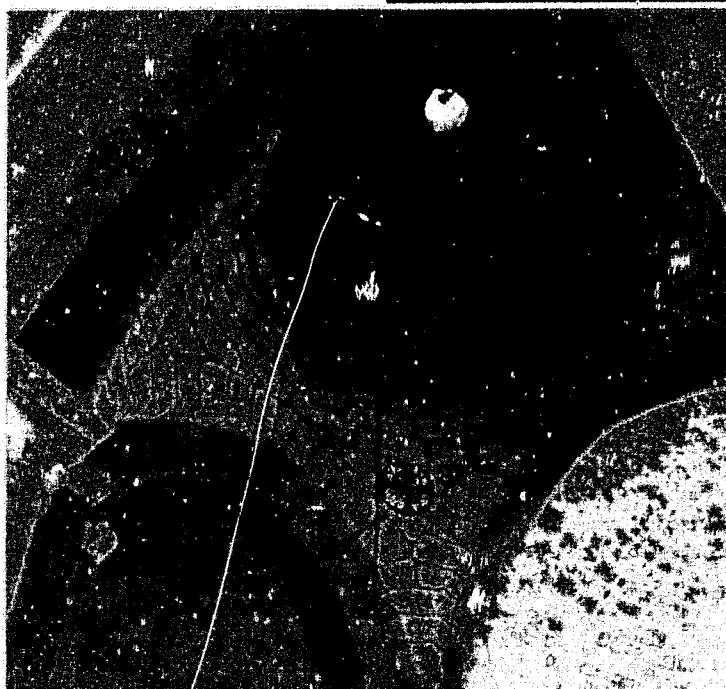
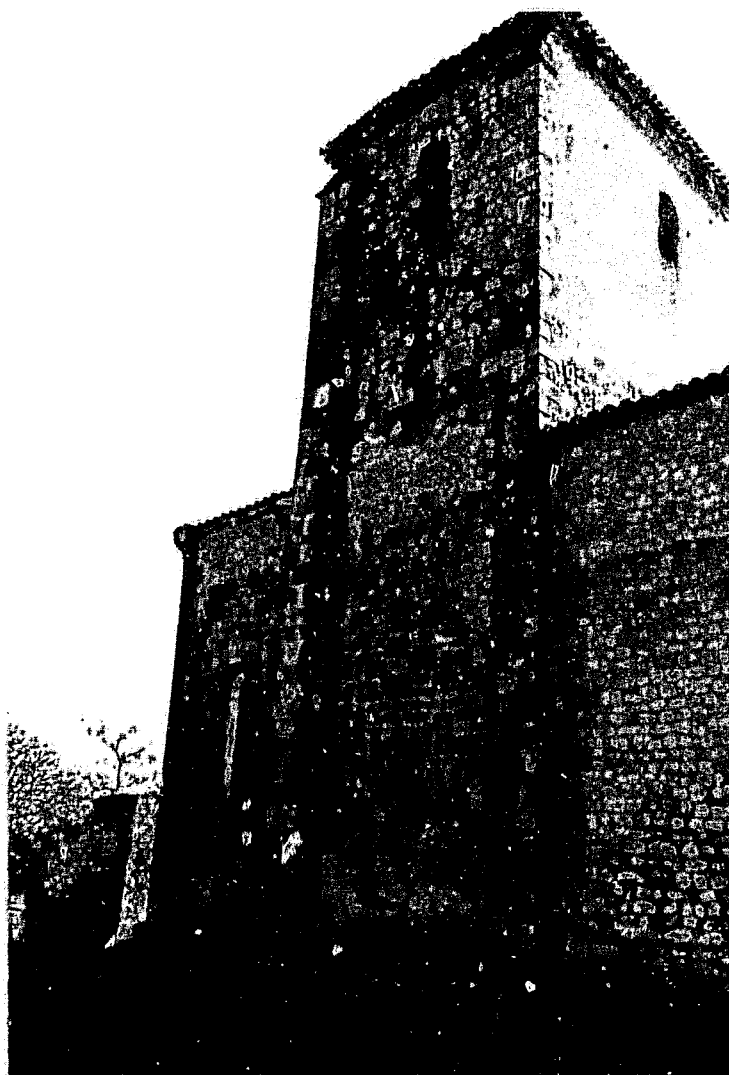
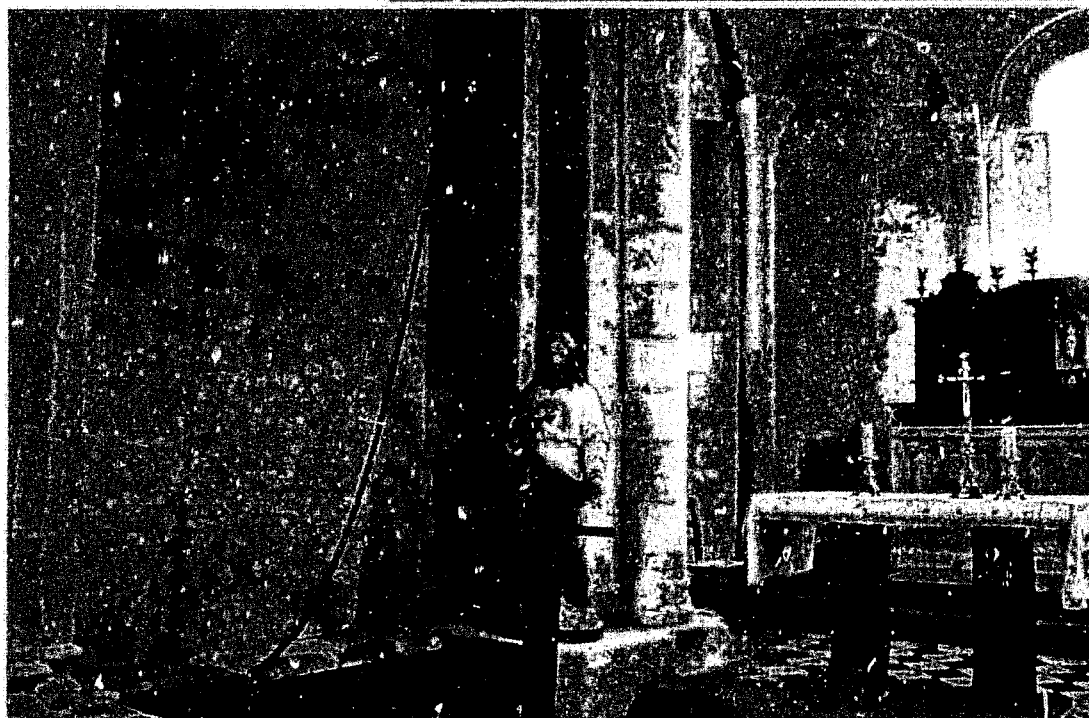


Fig. 5 :
La Chapelle.
Coupole de la travée sous
clocher.

Fig. 6 :
La Chapelle.
Élévation extérieure de
l'abside.



Fig. 7 :
La Chapelle.
Travée sous clocher et
abside. Vue intérieure
nord-est.



18. CHARMANT (16 A)
Canton de Villebois-Lavallée
 Eglise Notre-Dame

Données historiques

Charmant, est un village perché sur le rebord d'un plateau du sud de l'Angoumois qui domine l'ancien « Chemin Boësné », la voie antique reliant Saintes à Périgueux¹. Parfois attribuée à tort aux Templiers², son église, dépendant de l'archiprêtré de Pérignac, jouxte un ancien logis XVI^e siècle appelé « commanderie » sans plus de raison, puisqu'il s'agit apparemment du château des seigneurs du lieu. L'église semble avoir appartenu à un prieuré, comme le laissent penser des bâtiments annexes aux origines médiévales qui se développent au sud de la nef, sans que, là aussi, on puisse trouver les preuves d'une occupation templière³.

Les informations historiques sont rares, mais elles contiennent au moins une référence à Charmant au XI^e siècle. Il apparaît en effet qu'entre 1060 et 1075, le seigneur du lieu, *Ugbertus*, surnommé *Gototges*, fit don de l'église, du bourg et du cimetière au chapitre épiscopal d'Angoulême à l'occasion de l'entrée de son fils dans la communauté canoniale⁴. L'appartenance au chapitre, avec un statut prieural, est confirmée par les archives jusqu'à la Révolution, sans aucune mention des Templiers. Le chapitre se réunit d'ailleurs plusieurs fois à Charmant⁵.

¹ L'abbé Michon reconnaît en Charmant l'antique *Sarum* de la Table de Peutinger ; MICHON (J.-H.), *Statistique...op. cit.*, p. 162.

² L'hypothèse de la présence d'une commanderie et d'une chapelle templières à Charmant, prudemment avancée par l'abbé Nanglard, à la suite, semble-t-il, d'auteurs plus anciens, mais qui n'apportaient pas davantage de preuves, fut reprise comme une certitude par Charles Daras, qui identifia la chapelle dans l'église Notre-Dame en s'appuyant sur la présence de croix pattées, sans doute des croix de consécration, pourtant fort répandues en dehors des sites templiers. NANGLARD (abbé J.), *Pouillé...op. cit.*, t. 2, p. 392 ; DARAS (C.), *Les templiers en Charente. Les commanderies et leurs chapelles*, Angoulême, 1981, p. 67. L'étude la plus récente, publiée par Jean-Pierre Bonnin, demeure plus circonspecte, en soulignant simplement que la proposition de l'abbé Nanglard ne repose sur aucune source ; BONNIN (J.-C.), *Les templiers et leurs commanderies en Aunis, Saintonge et Angoumois, 1139-1312*, La Rochelle, 1983, p. 57.

³ François Marvaud signale en 1862 des « ruines d'une Maison des Templiers près de l'église », mais sans donner plus de précisions. MARVAUD (F.), *Répertoire archéologique...op. cit.*, p. 62 (édition 1993).

⁴ *Cartulaire de l'église d'Angoulême, op. cit.*, p. 201, Charte CLXXXVIII. La fourchette de datation est établie à partir de la signature de Guillaume d'Aubeterre, archidiacre d'Angoulême, identifiée sur plusieurs autres actes entre 1060 et 1075.

⁵ Index des très nombreuses références dans IMBERT (L.) et BURIAS (L.), *Inventaire sommaire des archives départementales antérieures à 1790. Charente. Archives ecclésiastiques. Clergé séculier. Série G*, t. 1., de 1 à 338^o, Angoulême, 1935 ; t. 2, de 338 à 993, Angoulême, 1961 ; voir t. 2, p. 243-244.

On sait en outre que l'église connut plusieurs campagnes de travaux entre 1580 - sans doute à la suite des guerres de Religion - et 1789, mais seules les reprises du pavement et la réfection de la porte, ainsi que des réparations au clocher sont clairement évoquées⁶. Des travaux de restauration furent également effectués au cours du XIX^e siècle, sous la houlette de Paul Abadie, dont l'intervention fut relativement discrète, puisqu'il remonta surtout la flèche gothique après qu'elle eût été foudroyée en 1843⁷. Il y eut probablement davantage d'interventions que celles que révèlent les sources, même si dans l'ensemble, l'église paraît avoir gardé l'essentiel de ses éléments médiévaux. Il semble en revanche que certains aspects aient été gommés et il nous faudra revenir sur la documentation relative à ces travaux, et en particulier les plans et relevés de Paul Abadie⁸.

Fig. 2
Fig. 3

Edouard Warin eut également à intervenir sur le clocher et sur le chevet dans les années 1890⁹. Enfin, des campagnes de restaurations ont eut lieu au cours de la seconde moitié du XX^e siècle sous l'égide du service des Monuments historiques, le monument étant classé depuis 1846¹⁰.

Analyse architecturale

La façade occidentale, très sobre et entièrement en pierre de taille, a sans doute été reconstruite au XII^e siècle ; elle est simplement percée d'un portail en plein cintre orné d'une voussure à godrons à côté duquel est placé un enfeu. Celui-ci fut probablement créé un peu plus tard, mais il est encore roman, comme l'indique une frise de rinceaux qui épouse son arc. C'est sur cette façade, dont les parties hautes sont dépourvues de toute ornementation et de toute modénature que l'on trouve les croix de consécration. A l'est, c'est tout le chevet, ainsi que le transept qui furent reconstruits au XII^e siècle. Une abside en pierre de taille, rythmée d'arcades qui retombent sur des consoles, est encadrée par deux absidioles plus sobres. Une coupole sur pendentifs couvre la croisée du

Fig. 1

⁶ AD Charente, G.330⁵, p. 57 (réparations au clocher, 1557) ; G.331⁵, p. 26 (« réparations », 1603) ; G.337¹², p. 168 (paiement des réparations, 1606) ; G.337¹, p. 130 (« réparations », 1634) ; G.337¹², p. 168 (« réparations à l'église et aux immeubles », 1666) ; G.337¹³, p. 123 (financement des « réparations nécessaires », 1667) ; G.337¹³, p. 209 (paiement pour couverture, 1668) ; G.337¹⁴, p. 102 (« réparations à faire », 1677) ; G.337¹⁶, p. 24 et 27 (paiement « du pavé », 1731) ; G.337¹⁹, p.115 (Avance au maçon qui travaille au clocher, 1761) ; G.337¹⁹, p.171 (72 L pour « réparations de l'église », 1763) ; G.337²², p. 191 (réparations « de la nef », 1789).

⁷ Paris, Médiathèque du Patrimoine, 81/16/122/9.

⁸ Paris, Médiathèque du Patrimoine, cote plans 570. Coupes et élévations de l'église.

⁹ AD Charente, O 565.

¹⁰ Poitiers, DRAC, Centre de documentation, dossier MH « Charmant ».

transept, au-dessus de laquelle s'élève un clocher carré déjà gothique, coiffé d'une flèche à huit pans, une œuvre qui n'est pas antérieure au XIII^e siècle.

La nef

Seuls les murs gouttereaux de la nef correspondent pleinement à nos critères courants d'identification des constructions du XI^e siècle. Ils définissent le volume d'une grande salle rectangulaire de type « couloir », haute et étroite, mesurant près de 20 m de long pour 6,80 m de large. A l'intérieur, aucune articulation ne vient rompre la perspective, et un enduit lissé - issu d'une restauration des années 1980 - masque les maçonneries.

Fig. 5

A l'extérieur, les murs présentent un parement de moellons plus ou moins cubiques à joints épais, encore partiellement enduits au nord. De ce côté on observe sous l'enduit lépreux des segments très épars d'*opus spicatum*. Le flanc sud offre la texture la plus homogène, du fait de ses joints beurrés repris à la truelle résultant sans doute d'une restauration¹¹. Au nord, il semble que des reprises aient été effectuées en différents points et des moellons de médiocre qualité y sont visibles. En outre, si les deux contreforts plats qui raidissent le mur sud peuvent être considérés comme en place, malgré la présence d'un curieux ressaut, il apparaît nettement que ceux du mur nord ont été remaniés, notamment par un épaississement de leur partie inférieure et par des changements de pierres.

Fig. 6

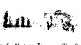
Fig. 7

Fig. 6

Ces éléments, dont on ne remettra pas en cause le fait qu'ils soient liés à la structure du XI^e siècle, ne jouent aucun rôle de contrebutement, la nef n'ayant jamais été voûtée. On ne sera donc pas surpris de constater que leur emplacement et leur nombre ne crée pas un rythme de travées régulières, puisqu'ils sont déportés vers l'ouest. Dans sa notice récente, Sylvie Ternet fait remarquer que les deux murs n'ont pas exactement la même épaisseur, le mur sud étant plus épais d'une dizaine de centimètres que le mur nord. Elle en déduit que le mur méridional pourrait être issu d'une reconstruction de l'époque moderne. Cela ne nous paraît pas recevable, tant sont identiques les éléments constitutifs de ces deux élévations¹².

Les percements ne sont pas plus réguliers : au nord, il y a bien trois fenêtres, alors qu'au sud, on en compte deux seulement. Ces fenêtres présentent cependant des caractères identiques : de petite dimension, elles sont placées

¹¹ La même technique a été employée dans l'extrémité orientale du mur sud, où elle est manifestement moderne.

¹² De telles anomalies se trouvent  et il est difficile d'en tirer des conclusions. Ici on peut suggérer une volonté de mieux assurer la solidité d'un mur situé sur une légère pente.

très haut dans les murs et leurs jambages en pierre de taille sont surmontés de linteaux monolithes rectangulaires, échancrés vers le bas pour créer l'illusion d'arcs. Il s'agit là du modèle commun à de nombreux édifices de notre corpus. Ajoutons qu'au nord comme au sud, une des fenêtres est très proche d'un des contreforts, et que dans les deux cas, les jambages de la baie sont chaînés avec les harpes latérales de celui-ci.

Le haut des murs est hérissé d'une série de gargouilles cylindriques placées à environ un mètre en dessous de la corniche. Ce dispositif, qui se retrouve également à Bécheresse, et dont l'église de Juillaguet conserve des vestiges, ne participe probablement pas de la conception initiale des murs et peut être effectivement accordée à une reprise moderne accompagnant des réparations de la toiture.

Fig. 6

Au nord, enfin, un grand arc en plein cintre, sans doute moderne, est encore visible à l'extrémité orientale de la nef. Ses dimensions sont trop grandes pour qu'il s'agisse d'une porte. Nous y verrons plutôt le témoin d'une chapelle ou d'une construction annexe disparue.

L'articulation avec les parties orientales

D'autres interrogations surgissent à l'examen du mur oriental de la nef, dans lequel s'ouvre le large passage vers la croisée du transept. Ce mur, indépendant du transept, qui est venu s'appliquer à son revers en le dédoublant au XII^e siècle, se distingue aussi des murs gouttereaux, puisqu'il est construit en pierres de taille. Mais là n'est pas sa seule singularité.

Une ancienne baie située dans l'axe, juste au-dessus de l'arc triomphal à double rouleau, est occultée par le mur occidental de la croisée du transept et du clocher élevés au XII^e siècle. L'aspect maladroit du traitement de l'arc et de son ébrasement intérieur pourrait indiquer une reprise. Il nous semble que cette fenêtre a pu préexister dans un mur que l'on aurait doublé d'un parement en pierre de taille tout en voulant conserver l'ouverture. Ce dispositif peut correspondre à l'existence initiale d'une simple abside, nettement plus basse que la nef, qui aurait permis la présence d'une telle fenêtre orientale.

Fig. 5

En outre, on relève de part et d'autre du passage vers le transept les traces de colonnes engagées tournées vers la nef et dont les fûts comme les chapiteaux ont été entièrement bûchés. En revanche, les tailloirs prolongés en bandeaux d'impostes sont partiellement préservés et nous montrent clairement que ces colonnes participaient du même dispositif que les deux colonnes formant piédroits qui se font face de chaque côté du passage. Cela nous est confirmé par un relevé de Paul Abadie, antérieur à l'enlèvement de la colonne la plus

Fig. 3

méridionale, qui était encore en place, mais tronquée, avant son intervention au XIX^e siècle¹³. Ses colonnes du passage sont intactes, et leurs chapiteaux portent un décor de « jillages composé de jeux de palmettes recourbées et renversées paraissant soufflées et dont les nervures nombreuses et serrées sont taillées en gouttières. Cette sculpture se retrouve à Bécheresse, à Porcheresse, à Pérignac et à la base du clocher de Blanzac¹⁴. Tout cela nous conduit à une datation dans le premier quart du XII^e siècle.

fig. 8

Mais autant ces colonnes portant l'arc triomphal ne posent pas de problème particulier, autant la position des supports détruits, à mi-distance du passage et de l'extrémité du mur, paraît étrange au vu de la faible largeur de mur qui subsiste de part et d'autre. La quarantaine de centimètres qui les sépare des murs gouttereaux exclue a priori l'hypothèse d'un projet de grandes arcades délimitant des collatéraux ; ceux-ci eussent été tellement étroits que l'on n'aurait pu y circuler. Une autre hypothèse serait celle de colonnes amorçant un voûtement en berceau de la nef. Ces colonnes auraient pu porter le premier arc doubleau, le mur gouttereau étant destiné à être dédoublé à l'intérieur par un système d'arcades retombant sur des dossierets, et des colonnes engagées prolongeant l'alignement de celles-ci auraient reçu les autres doubleaux.

Il faudrait imaginer là des supports assez massifs, qui auraient passablement rétréci la nef, à l'instar de ce que l'on peut observer à Agonac, en Périgord. Mais il est possible aussi de se tourner vers une troisième option, qui serait celle d'un projet avorté de renforcement et de dédoublement en partie haute du mur oriental lui-même par des arcs de décharge, peut-être en vue de la construction d'un clocher. Et là, nous pouvons trouver à Porcheresse un exemple qui illustre parfaitement cette proposition. Toutefois, le dessin de Paul Abadie qui montre la colonne méridionale encore en place, nous incite à la prudence, car les traces d'arrachements - moins nettement perceptibles aujourd'hui - que l'on y voit au-dessus de ces supports, correspondraient plutôt à des départs d'arcs perpendiculaires au mur oriental, et par conséquent parallèles au mur gouttereau.

Un élément de décor sculpté en réemploi

Il faut évoquer enfin une plaque portant un bas-relief, insérée dans le mur oriental entre la colonne méridionale bûchée et l'arc triomphal. Plus précisément, ce bas-relief, sculpté en fond de cuve, occupe la surface d'une pierre de moyen

Fig. 9

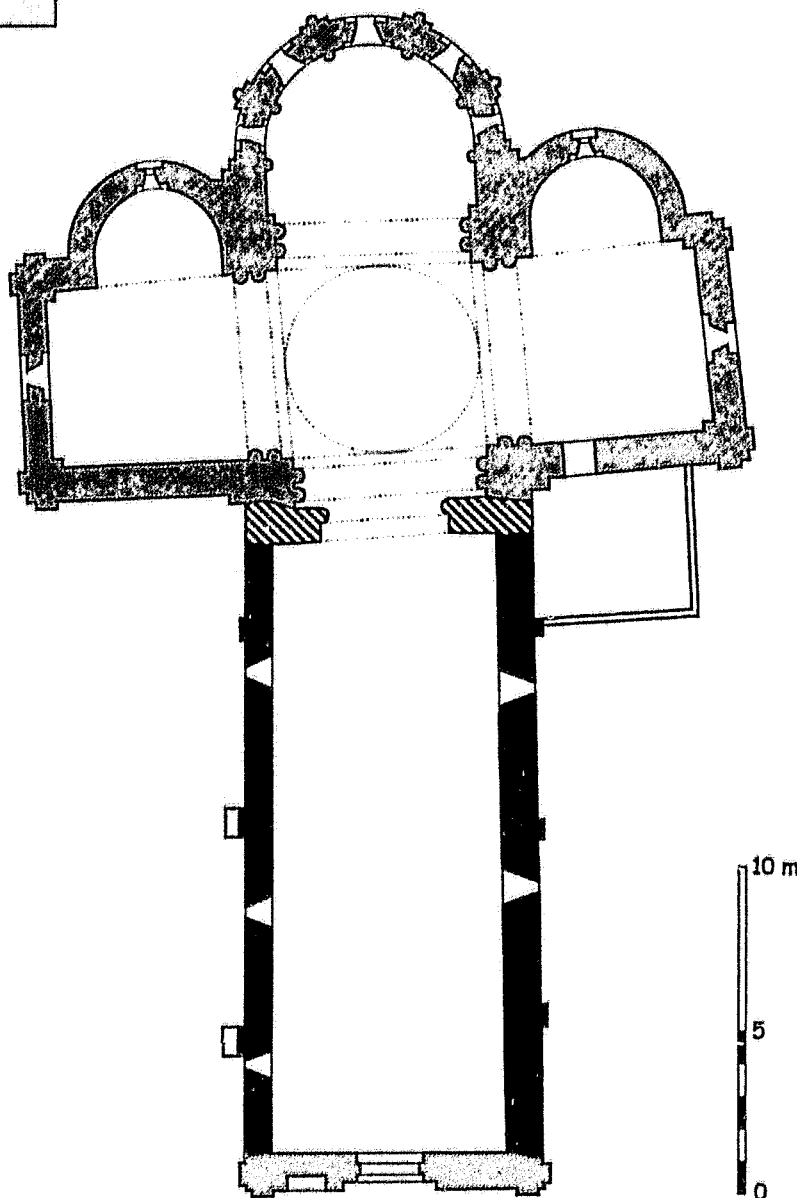
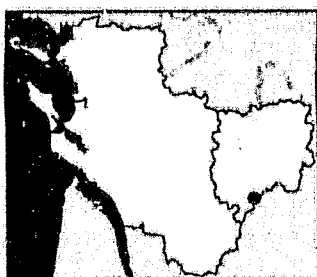
¹³ Paris, Médiathèque du Patrimoine, cote plans 570/1003, *Ibid.*

¹⁴ Jean George croit y reconnaître des feuilles de bardane ; GEORGE (J.) et GUÉRIN-BOUTAUD (A.), *Les églises romanes...*, *op. cit.*, p. 239.

appareil qui s'intègre parfaitement dans le parement, et qui prolonge d'ailleurs l'assise correspondant au chapiteau disparu. Faut-il voir là l'amorce d'une frise dont le chapiteau aurait été une composante ? Outre la difficulté à trouver trace d'une telle disposition ailleurs dans la région, la facture même de ce relief ne manque de nous intriguer. Elle paraît certes bien romane, avec son cadre orné de rubans plissés, et ses deux personnages semblant s'affronter en une lutte violente. Celui de gauche, qui se tient de face, s'affaisse vers le côté, poussé ou frappé à la tête par son adversaire qui s'avance de profil, bras tendu et tenant son autre poing levé comme pour s'apprêter à donner un nouveau coup. Si l'agresseur a les traits d'un homme en colère, la tête hypertrophiée de l'agressé, malheureusement érodée, pourrait évoquer un faciès démoniaque, à moins qu'il ne s'agisse d'un homme en train de se mordre ou de tirer la langue. Scène d'exorcisme ou de lutte contre le démon ? Combat singulier à mains nues ? Il est difficile de trancher. Quelques détails du traitement confirment le caractère roman de cette sculpture : le souci du détail au détriment de la crédibilité des proportions, le traitement ornemental des plis ou l'emploi du trépan pour creuser les pupilles des yeux. Il est cependant difficile d'intégrer cet élément dans les variantes typologiques de la sculpture romane des pays charentais : nous ne lui trouvons aucun écho.

Conclusion

Hormis ce hiatus énigmatique, qui est appelé à le demeurer, nous pouvons proposer pour cette église la chronologie suivante. La nef traditionnelle correspondant à un édifice du XI^e siècle, pouvait initialement s'articuler avec une simple abside, le mur oriental, plus élevé que celle-ci, étant éclairé par une baie percée dans son frontispice. Cette nef fut remaniée en ses extrémités, d'abord au début du XII^e siècle, peut-être avec un projet de voûtement et de construction d'un nouveau chevet. Ce projet fut rapidement abandonné au profit d'un programme plus ambitieux comportant un transept, que l'on est venu plaquer contre le mur oriental récemment remanié. La façade fut probablement remontée en dernier lieu dans un style plus austère que le chevet.



-  XI^e siècle
-  Début du XII^e siècle
-  XII^e siècle
-  Postérieur

Charmant
Église Notre-Dame
 C.Gensbeitel d'après M.Coutureau

Fig. 2 :
Charmant.
Elévation sud et coupe
longitudinale vers le sud.
Paul Abadie. 1844.
Coll. part.
Cliché inventaire
85. 16. 184 X

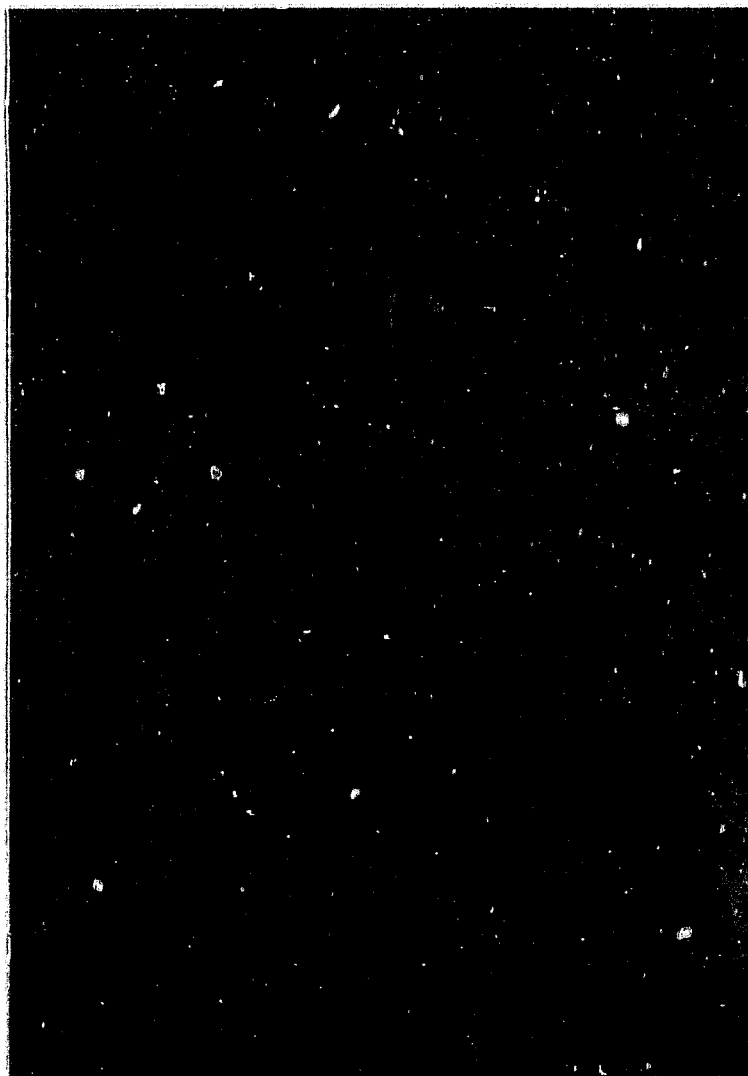
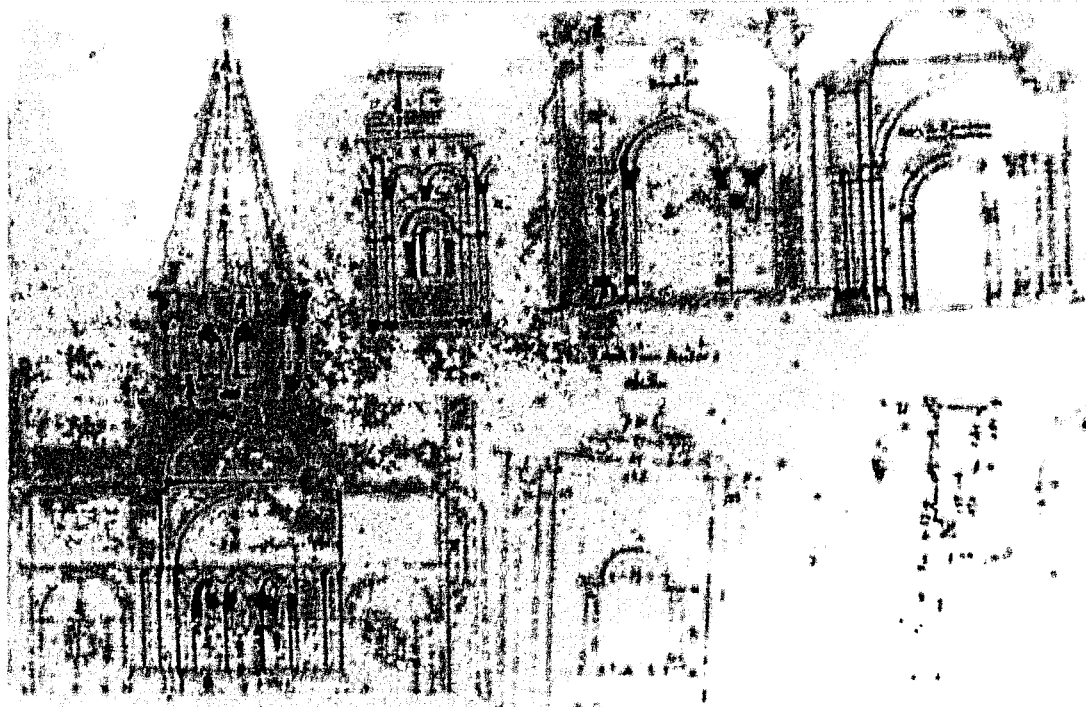


Fig. 3 :
Charmant.
Coupes transversales.
Paul Abadie. 1844.
Coll. part.
Cliché inventaire
85. 16. 183 X



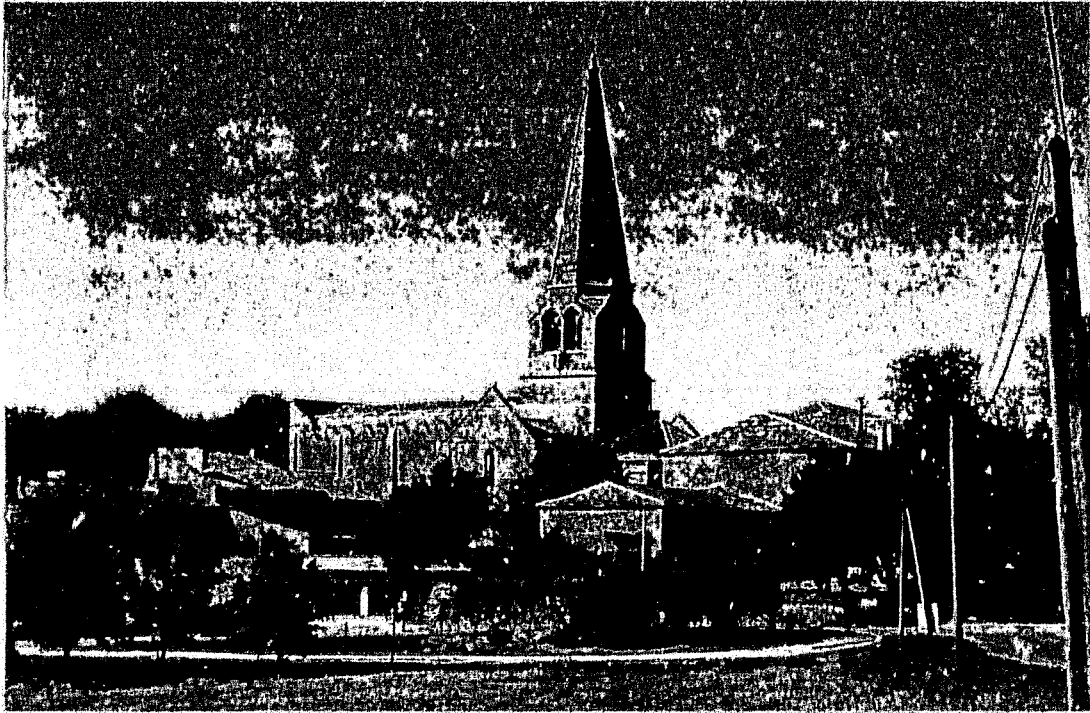


Fig. 4 :
Charmant.
Vue générale depuis le
sud.

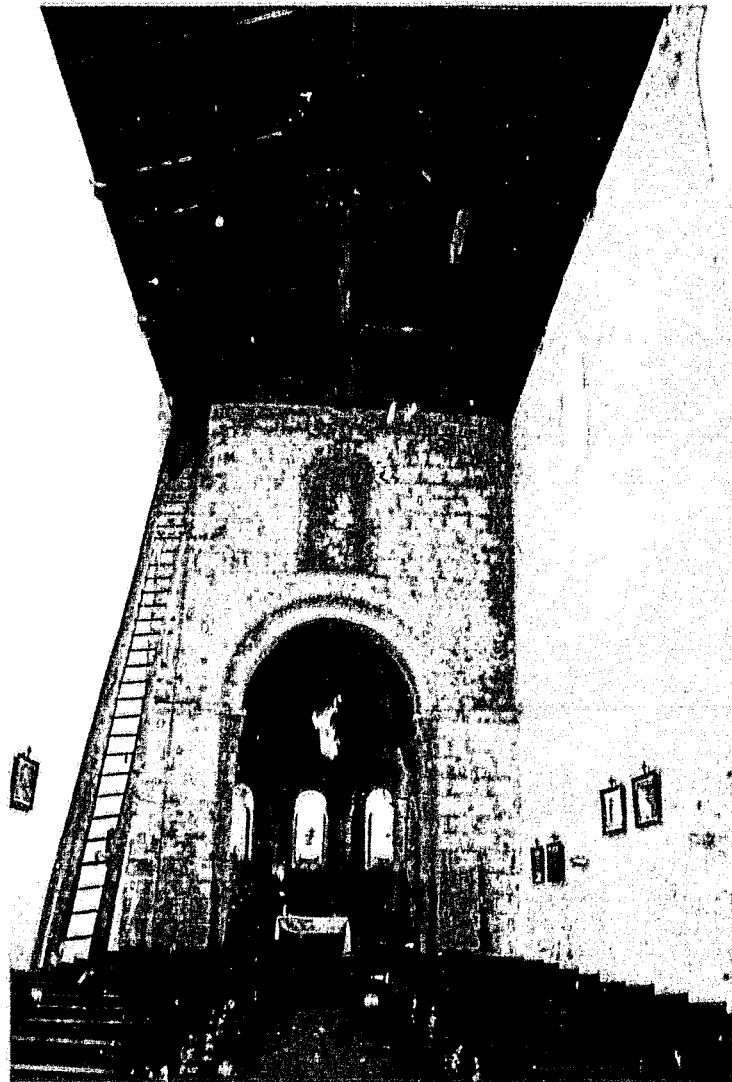


Fig. 5 :
Charmant.
Vue intérieure vers l'est.



Fig. 6 :
Charmant.
Mur nord de la nef vu
depuis l'ouest.

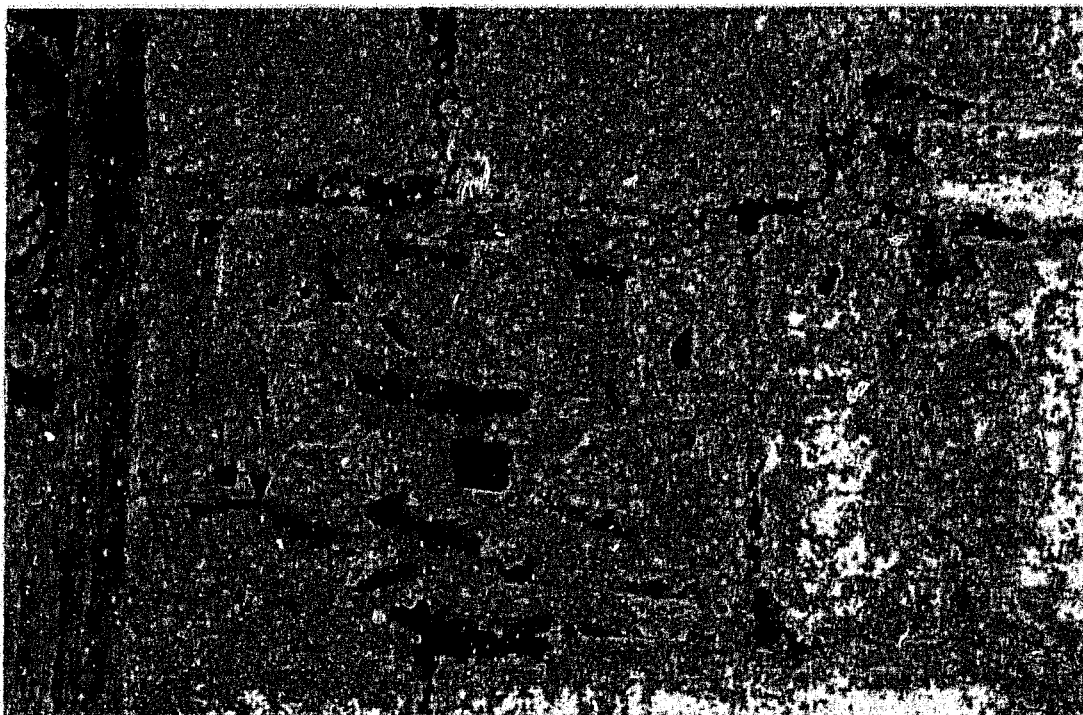


Fig. 7 :
Charmant.
Mur nord de la nef.
Ancien passage à
l'extrémité orientale.



Fig. 8 :
Charmant.
Chapiteau de l'arc triomphal.

Fig. 9 :
Charmant.
Relief inséré à droite de l'arc triomphal.



19. CHÂTELARS (16 A)

*Commune de Cherves-Châtelars. Canton de Montemboeuf**Eglise Sainte-Marie-Madeleine**Données historiques*

Le Châtelars est un ancien prieuré dédié à sainte Marie-Madeleine, isolé dans les collines boisées à l'est de Chasseneuil, à proximité immédiate du Limousin. Cet isolement n'a sans doute pas toujours été un facteur de tranquillité : lors de la Seconde guerre mondiale encore, le site a accueilli les combattants du Maquis de Bir-Hakeim. L'église, encore accostée de deux ailes monastiques, est aujourd'hui à l'état de ruine, mais entretenue par des propriétaires privés soucieux de sa préservation et de sa mise en valeur.

On ne connaît pas la date de fondation de cet établissement, qui était, avec celui de Montbron, une des deux maisons de l'ordre de Cluny implantées dans la frange orientale de l'Angoumois, non loin de l'ancienne voie romaine reliant Saintes à Limoges. Il est possible de situer sa création au cours de la seconde moitié du XI^e siècle, principale période d'installation des Clunisiens dans la région, bien que Dom Cottineau parle du XII^e siècle¹. Le prieuré abritait semble-t-il, une communauté assez réduite².

La reconstruction des ailes monastiques que l'on peut dater de la fin du Moyen Age est peut-être à mettre en relation avec des destructions liées à la guerre de Cent Ans³.

C'est en 1569 en tout cas, que le prieuré fut définitivement mis à mal, selon l'abbé Nanlard⁴, le prieur étant dispensé de résidence à partir de cette période. Les traces d'incendie qui sont encore visibles sur l'église sont sans doute liées aux exactions des troupes protestantes. L'abbé Jacques, auteur d'une monographie sur Cherves-Châtelars, ne donne guère d'informations plus consistantes⁵.

¹ COTTINEAU (Dom L.-H.), *Répertoire topo-bibliographique des Abbayes et prieurés*, Mâcon, t. I, 1935, coll. 735.

² *Statuts, chapitres généraux...*, *op. cit.*, t. 2, p.42, t. 3, p. 347 ; en 1293, il y a deux religieux, Hélie de Jarnac et André Pascal, et en 1343, on retrouve le même nombre de moines.

³ En 1388, la partie orientale de l'Angoumois avait été très touchée, DENIFLE (H.), *La désolation...*, *op. cit.*, t. II, p. 650-651.

⁴ NANGLARD (Abbé J.), *Pouillé...*, *op. cit.*, t. 1, p. 630.

⁵ JACQUES (Abbé F.), *Cherves-Châtelars, porte du Limousin*, Ruffec, 1913, p. 74-83.

En 1862, François Marvaud⁶ décrit l'église qu'il dit « en ruine », mais qui semble encore à ce moment là dans un état bien meilleur que quelques décennies plus tard. Cet auteur évoque une « nef et (des) chapiteaux du XI^e siècle » en indiquant que les voûtes « abattues » étaient « remplacées par un lambris » et signale « [une] façade et [une] abside du XII^e siècle où l'on voit un début d'ogive ». L'abbé Michon⁷, plus laconique, nous dit que « la nef est très ancienne, au moins des premières années du XI^e siècle » et que « le reste est du XII^e siècle », sans plus de précision. Il mentionne également la présence de fonds baptismaux « décorés d'une sculpture assez gracieuse »⁸ et d'une « dalle sur laquelle est gravée une croix aux courbes gracieuses »⁹, deux éléments qui ne sont plus visibles aujourd'hui.

Analyse architecturale

Il n'y a plus aujourd'hui ni toiture ni lambris, et l'abside n'est plus qu'un souvenir, son tracé n'étant perceptible qu'au travers de ses arases. On identifie encore de la même manière l'ancien transept, doté de chapelles absidiales orientées jouxtant l'abside principale. Il s'agit là d'un plan comparable à celui du chevet de Cellefrouin, mais avec une envergure bien plus importante donnée au transept, du fait de la nef unique. La croisée de ce transept, dont on peut penser qu'elle était couverte d'une coupole sur pendentifs, avait de vastes proportions.

Les vestiges actuellement en place sont ceux d'une nef rectangulaire de 17 m sur 7 m, construite en moellons assez grossiers et divisée en cinq travées régulières par des contreforts, et prolongée d'une courte travée intermédiaire précédant l'ancienne croisée du transept. Cette nef était éclairée par de petites fenêtres en plein cintre situées assez bas dans les murs. La plupart des linteaux qui couronnent ces baies sont de simples rectangles échancrés vers le bas ; un seul, sur le mur nord, est extradossé de telle sorte qu'il forme un véritable arc monolithe. Les jambages sont en gros blocs de pierre de taille. Sur quelques baies, de tels blocs viennent encadrer le linteau. Les contreforts divisent l'élévation en cinq travées régulières en venant s'insérer en harpe dans la maçonnerie de moellons, de façon assez irrégulière, ce qui peut s'expliquer par l'absence de véritable calibrage des moellons. Au sud, sur l'avant-dernière travée vers l'est, une porte assez étroite, dont le linteau monolithe en bâtière repose

Fig. 1.

Fig. 2

Fig. 9

Fig. 5

⁶ MARVAUD (M.-F.), *Répertoire...* *op. cit.*, p. 318 (p. 130 de l'édition 1993).

⁷ MICHON (Abbé J.-H.), *Statistique...* *op. cit.*, p. 274.

⁸ *Idem.*

⁹ *Ibid.*, p. 330.

sur des coussinets, devait desservir le cloître. Sur la travée située à gauche de cette porte, on a inséré dans les deux contreforts des corbeaux de pierre, sans doute à la fin du Moyen Âge, apparemment pour y installer une bretèche. L'église a donc pu être fortifiée durant les périodes troublées.

A l'intérieur, les murs sont doublés par des arcades qui viennent se plaquer au-dessus des ébrasements intérieurs des baies et dont les pilastres forment dossier pour des colonnes engagées. Ces supports sont placés à peu près au droit des contreforts extérieurs, même si l'on observe de très légers décalages. Leurs chapiteaux en grès à l'épannelage presque lisse sont simplement animés par des bourrelets en méplat dessinant des sortes de d'arbres schématisés. Ils avaient pour vocation de recevoir les doubleaux d'une voûte en berceau dont on voit encore les amorces.

Malgré le chevauchement des arcades sur les arcs des ébrasements intérieurs des baies, nous pensons, en faisant le compte des arguments - régularité du dispositif, absence d'indices d'une insertion postérieure des pilastres dans le parement de moellons, archaïsme des chapiteaux - que l'architecture de cette nef a pu être conçue d'un seul jet, sans reprises. Sylvie Ternet, qui propose une structure conçue en deux temps, doit d'ailleurs constater elle-même combien il est difficile de faire coïncider ces faits avec son hypothèse, qui repose uniquement sur cette liaison maladroite entre les baies et les arcades¹⁰. Il est donc probable que nous soyons en présence d'un édifice assez tardif - peut-être le projet des parties orientales est-il intervenu peu de temps après l'achèvement de cette nef - et que la volonté de voûtement ne soit pas intervenue *a posteriori*, comme cela est le cas dans certains autres édifices de la région.

La façade occidentale est divisée en trois travées étroites que délimitent quatre contreforts, dont les deux plus extérieurs sont plus larges que ceux qui encadrent le portail. Tous les quatre s'arrêtent sous une corniche horizontale au-dessus de laquelle subsiste un peu plus de la moitié d'un ancien pignon percé en son centre d'une petite baie en mitre, probablement moderne. Si les étroites travées latérales et le pignon sont en moellons, un parement de pierre de taille règne dans la travée centrale, entre le portail et la corniche. Dans ce registre intermédiaire s'ouvre une fenêtre en plein cintre, nettement plus grande que les fenêtres latérales, et dont le clavage extérieur semble avoir été remanié. Les

¹⁰ TERNET (S.), *La construction romane...*, op. cit., vol. 3, p. 61. Nous observons la même relation entre arcades et baies à Poullignac (notice 59). Là aussi, la position assez basse des fenêtres peut s'expliquer par leur ajustement à la présence des arcades.

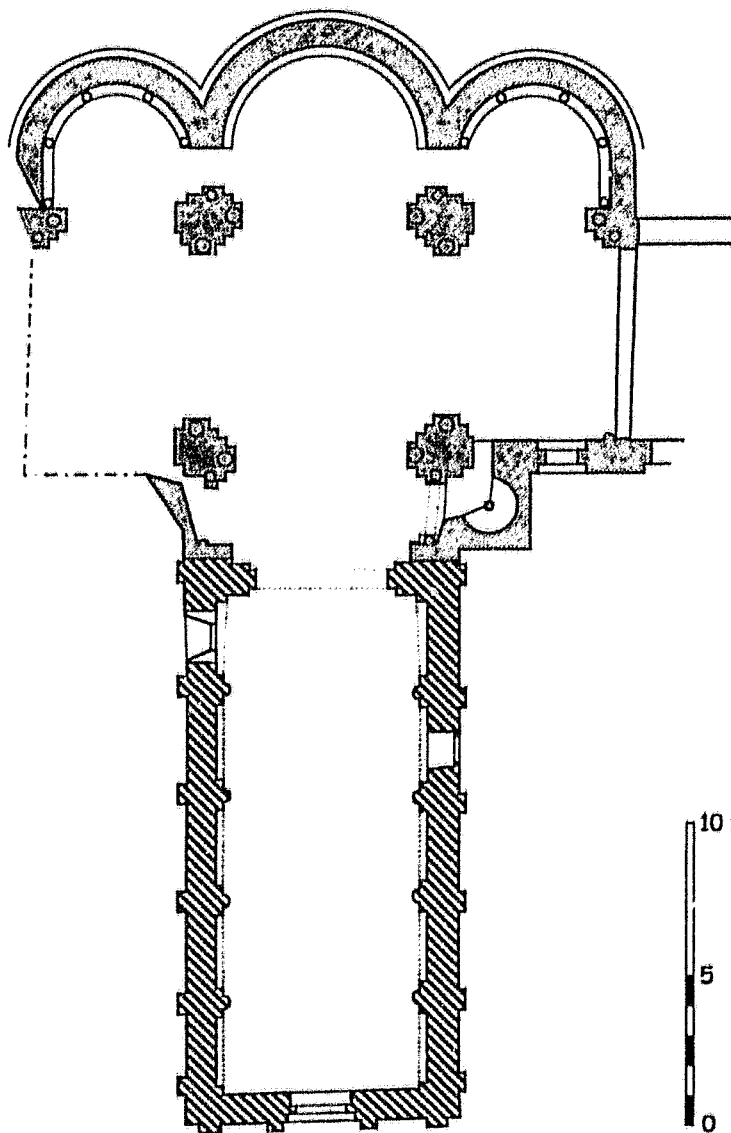
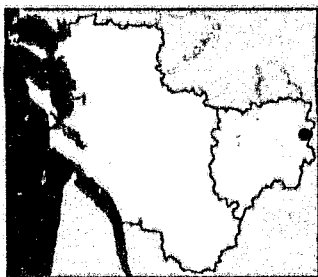
jambages du portail, dont l'arc en plein cintre, entouré d'une simple frise, repose sur des impostes à chanfreins, comprennent un ressaut qui pourrait avoir accueilli de fines colonnettes. A l'intérieur, le parement est intégralement en moellons et l'arc du portail est déprimé.





A l'autre extrémité de l'ancienne nef, l'arc triomphal primitif, à double rouleau en plein cintre, est encore en place, formant un pont de fortune utilisé par les résistants pendant la guerre pour passer d'un côté à l'autre de l'arase des murs de la nef, qu'ils avaient transformé en chemin de ronde. Au-delà, une travée barlongue intermédiaire - de même longueur que celles de la nef - a été ménagée pour faire le lien avec le transept, dont l'architecture relevait d'une conception nettement plus ambitieuse. On a ainsi repoussé de deux mètres les puissants piliers fasciculés destinés à porter de probables pendentifs. Sur le flanc nord, la couture entre les harpes du dernier contrefort de la nef et le parement en pierre de taille de l'amorce de cette travée est parfaitement perceptible. Du côté méridional, on a mis à profit cette travée intermédiaire pour y adosser, dans l'angle avec le transept, la tourelle d'escalier devant desservir le clocher, érigé probablement au-dessus de la croisée. A l'intérieur, ce qui subsiste de ces parties orientales correspond à une architecture bien maîtrisée et parfaitement articulée, entièrement en pierre de taille, avec une série de chapiteaux qui accusent une influence directe de la sculpture de la cathédrale d'Angoulême dans la première moitié du XII^e siècle.

Fig. 6
Fig. 7

Conclusion

Nous attribuerons donc cette nef, encore très archaïsante dans ses maçonneries, à une période relativement tardive dans le XI^e siècle, puisqu'il semble que le voûtement a pu faire partie du projet initial. Elle peut illustrer une étape dans la transformation des nefs traditionnelles afin de les voûter, mais en conservant dans un premier temps des pratiques traditionnelles.



-  Fin du XI^e siècle
-  XII^e siècle
-  Postérieur
-  Restitution

Châtelars
 Église Sainte-Marie-Madeleine
 C.Gensbeitel
 relevés : A.Larigauderie

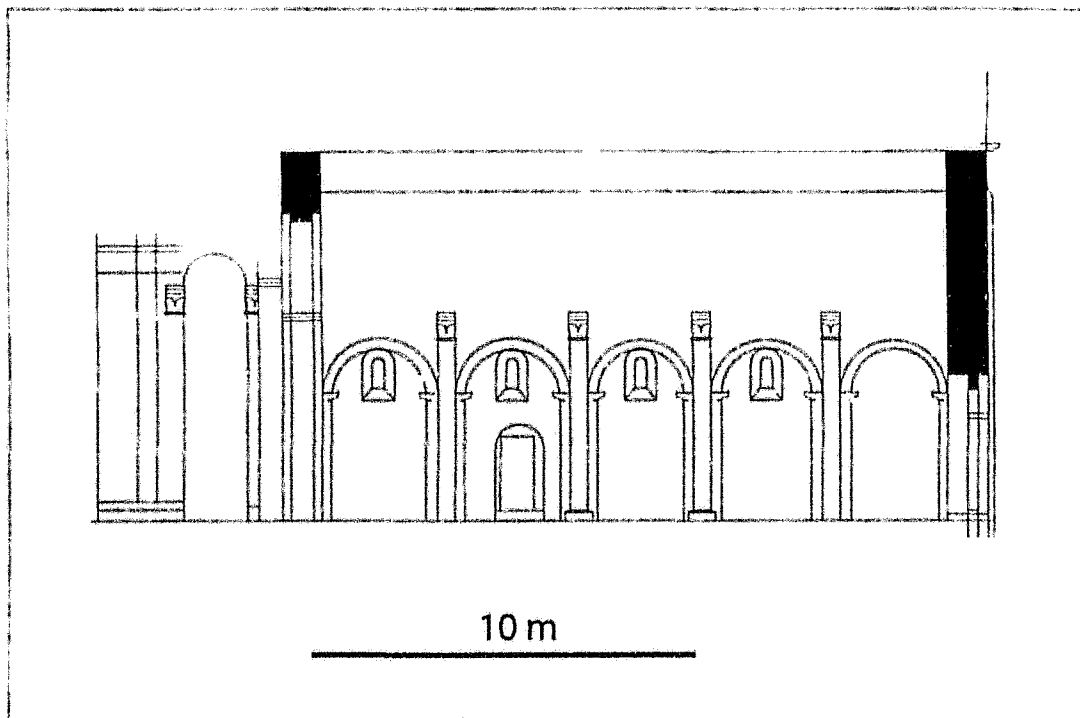


Fig. 2 :
Châtelars
Coupe longitudinale de la
nef vers le sud.
(Relevé et dessin
A. Larigauderie.)

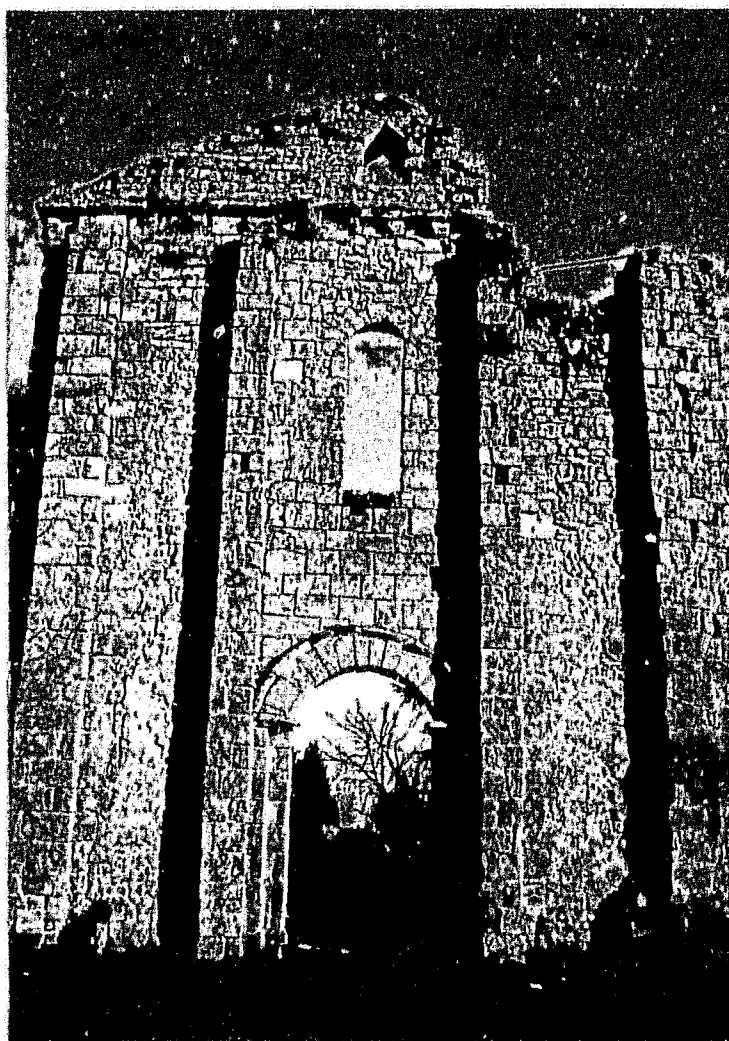


Fig. 3 :
Châtelars
Façade occidentale.



Fig. 4 :
Châtelars
Mur sud de la nef.



Fig. 5 :
Châtelars
Mur sud de la nef.
4^e et 5^e travées.



Fig. 6 :
Châtelars
Vue générale vers l'ouest
depuis l'ancienne croisée
du transept.

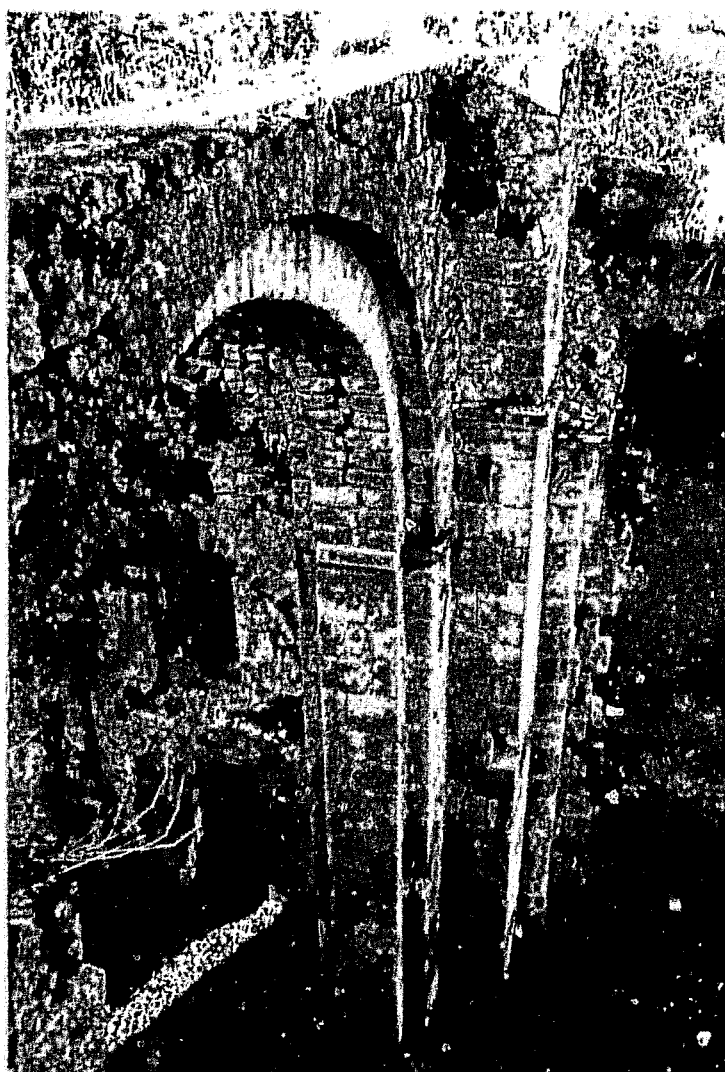


Fig. 7 :
Châtelars
Arc doubleau oriental de
la nef.



Fig. 8 :
Châtelars
Mur nord de la nef vu depuis l'est.

Fig. 9 :
Châtelars
Mur nord de la nef. Détail de la travée orientale.

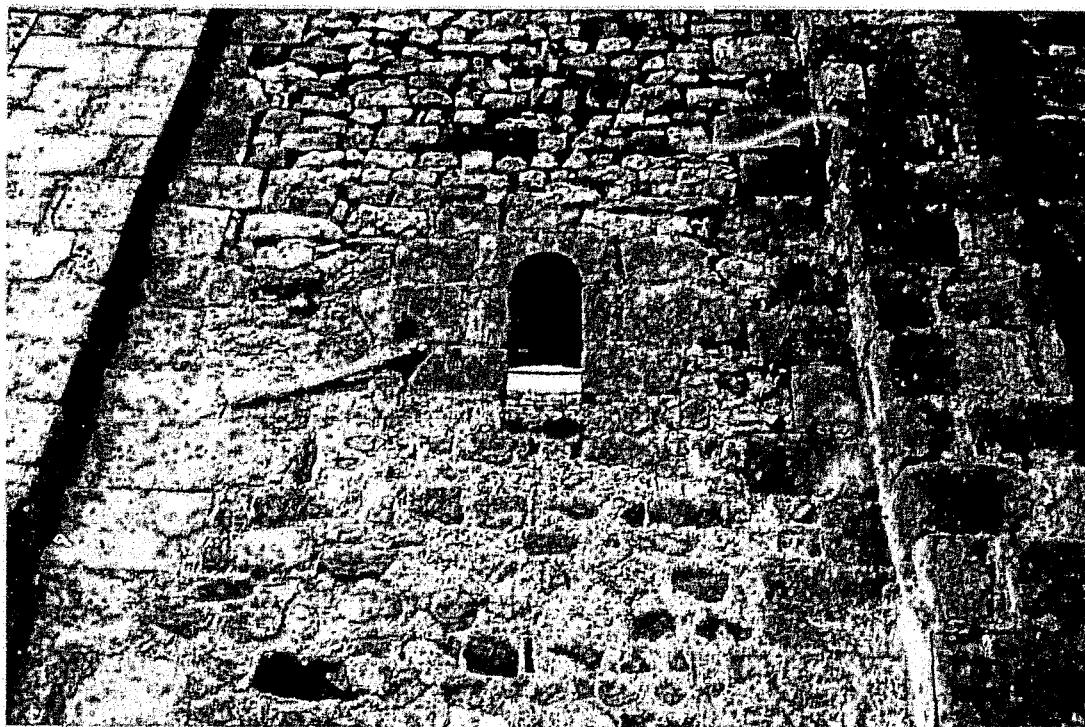


Fig. 10 :
Châtelars
Mur nord de la nef,
Élévation intérieure
vue vers l'est.



Fig. 11 :
Châtelars
Chapiteau de la nef.



20. CHAVENAT (16 A)
Canton de Villebois-Lavalette
Eglise Saint-Cybard

Données historiques

Chavenat, ou Chavenac selon l'orthographe ancienne, est une localité de l'archiprêtré de Pérignac, au sud d'Angoulême, sur la Tude et le Voultron. Son nom est déjà cité dans une charte datée de 973¹, où un mas « comprenant une église »² est donné à la cathédrale Saint-Pierre.

L'église n'apparaît en tant que telle dans les textes qu'en 1110, où elle est attribuée au chapitre par la bulle de Pascal II séparant les menses de l'évêque et des chanoines³. Une tradition, forgée sans doute après le rattachement de l'église à l'abbaye Saint-Cybard d'Angoulême, en 1182⁴, attribue la donation de la terre de Chavenat à la famille de saint Cybard. Il est vrai que cette « terre » de Chavenat est citée parmi les possessions de l'abbaye dès les années 1098-1130⁵. On peut penser en tout cas qu'avant 1182, ce lieu devait représenter un motif de litige entre le chapitre et l'abbaye, cette dernière finissant par tout contrôler à partir de cette date.

Chavenat devait être érigé en prieuré à la fin du XIII^e siècle, sans que l'on sache s'il était conventuel, et au XV^e siècle, la collation est bien attribuée à l'abbé de Saint-Cybard⁶. Pour le reste, l'histoire de l'église est muette jusqu'au XIX^e siècle, où plusieurs campagnes de travaux de restauration eurent lieu, notamment à la suite d'un incendie qui fit des dégâts sur le tillage et la charpente de la nef

¹ A.D. Charente, G.330⁵, ff. 57 et *Cartulaire de l'église d'Angoulême*, NANGLARD (Abbé J.) (éd.), Angoulême, 1900, p. 85, Charte LVI. Ce texte des archives du chapitre épiscopal d'Angoulême est daté de la 18^e année du règne de Lothaire II (...*anno XVIII Regnante Leotario Rege...*), qui a commencé en 954. Le motif en est la donation d'une villa au chapitre par le seigneur Hilduin.

² *Idem*. Seul le titre de la charte - *In villa Cavanaco, de manso in quo ecclesia* - parle de l'église, que l'on ne retrouve pas dans le texte. On ne sait s'il s'agit d'une extrapolation du copiste du XII^e siècle ou si le titre initial, en évoquant l'église, suffisait dans l'esprit du rédacteur à rappeler son existence.

³ *Cartulaire de l'Eglise d'Angoulême*, NANGLARD (Abbé J.) (éd.), Angoulême, 1900, Ch. CXXXV, p. 149.

⁴ NANGLARD (Abbé J.), *Pouillé... op. cit.*, t. 1, p. 475. Voir aussi p. 51, où il est rappelé qu'en 1182, l'évêque Pierre de Lomond avait laissé à son successeur Jean de Saint-Val le soin de régler le différend qui opposait le chapitre à l'abbaye Saint-Cybard à propos de l'église de Chavenat. La donation a dû se faire à cette occasion.

⁵ *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Cybard*, LEFRANC (P.) (éd.), Angoulême, 1830, Ch. 100, p. 79-80. En 1151, à nouveau, il est question des possessions de l'abbaye à Chavenat (Ch. 245, p. 230-233), puis, entre 1159 et 1171, Chavenat est signalé en tant qu'obédience (Ch. 247, p. 235-236).

⁶ AD Charente, G.2, p. 3 (Pouillé du XV^e s.)

en 1843⁷. Mais la transformation la plus conséquente fut la reconstruction du clocher par Edouard Warin, dans les années 1860⁸.

Plus récemment, entre 1988 et 1993, une campagne de restauration intégrale de l'édifice a été menée sous la direction de Jean-Pierre Auzou, Architecte des bâtiments de France⁹.

Analyse architecturale

L'intérêt de cette église réside dans la préservation d'un plan plus complet que la moyenne puisque l'abside et la nef du XI^e siècle sont encore visibles. Cependant, un problème se pose quant à la présence ou non d'un transept et d'un clocher. Actuellement, l'édifice, de dimensions modestes, présente une nef non voûtée, assez longue et étroite (17,30 m X 4,90 m), suivie d'une travée intermédiaire plus étroite voûtée en berceau, qui porte un clocher moderne, et se termine à l'est par une petite abside en hémicycle couverte d'un cul-de-four. Une sacristie s'appuie au sud contre l'extrémité de la nef et la travée sous clocher.

Les murs en moellons de la nef sont dépourvus de contreforts, et percés de petites baies de deux types. La fenêtre la plus occidentale, au nord comme au sud, est plus étroite, mais avec un ébrasement intérieur un peu plus large, et dotée d'un linteau monolithe rectangulaire présentant une petite échancrure en guise d'arc. Un léger chanfrein marque tout l'encadrement. Les deux autres fenêtres, très légèrement plus basses, et plus larges pour leur ouverture, se distinguent surtout par leur linteau en forme d'arc extradossé. Par ailleurs, le schéma général de ces six fenêtres est identique : les jambages sont composés de pierres de taille assez grossières disposées en harpes, avec des joints épais. En outre, on observe sur la première travée, celle qui comprend les baies les plus étroites, d'infimes changements dans la texture du mur en moellon. La césure est d'ailleurs nettement indiquée à l'intérieur par un chaînage vertical de pierres de taille disposées en harpe. Le mur sud pourrait nous inciter à penser que seule cette travée occidentale a été conservée et que le reste du mur a été remonté à l'époque moderne, ce que pourrait confirmer la présence d'une porte du XVII^e siècle ouverte entre la deuxième et la troisième fenêtre, ainsi que la sécheresse des encadrements des baies. Toutefois, l'homogénéité du traitement des ébrasements intérieurs, et l'apparence moins sèche des baies du mur nord, où la même nuance est perceptible sur le parement, nous feraient plutôt adopter

Fig. 1

Fig. 3

Fig. 2

Fig. 5

Fig. 6

⁷ AD Charente, 0 610.

⁸ *Ibid.*, mais malheureusement, les archives ne donnent aucune description du clocher ancien.

⁹ DRAC Poitiers, archives MH, dossier Chavenat.

l'hypothèse d'une nef allongée d'une travée dès le XI^e siècle et simplement retouchée au XVII^e siècle¹⁰.

La façade occidentale, en pierre de taille, dotée d'un portail et d'arcades aveugles au rez-de-chaussée, échappe à notre analyse, puisqu'elle est manifestement du XII^e siècle, ce qui n'est pas exceptionnel dans les édifices que nous étudions.

La partie orientale suscite d'autres problèmes, même si nous avons la chance de trouver là une des rares absides pouvant être attribuées au XI^e siècle. En effet, la question du clocher et d'un éventuel transept se pose ici, du fait, notamment, des témoignages antérieurs à l'érection du clocher actuel, qui est une construction néo-romane, œuvre d'Edouard Warin réalisée en 1865¹¹, mais malheureusement non documentée quant à son état antérieur. La notice de François Marvaud, de peu antérieure à la construction du clocher, nous donne des informations dont il paraît difficile de vérifier le fondement. Pour lui, il y aurait eu un transept dont le bras nord a disparu, l'autre servant de sacristie, et le clocher serait «...posé sur une voûte en berceau ayant remplacé une coupole, comme l'indiquent les piliers carrés.»¹² La manière même dont il présente les choses laisse supposer qu'il s'agit d'un fait ancien rapporté indirectement ou d'une hypothèse avancée sur le mode affirmatif. L'abbé Nanglard reprend par ailleurs le postulat d'une église initialement en croix latine¹³. Devons-nous accepter l'idée d'un clocher primitif placé à la croisée d'un transept aujourd'hui amputé et au-dessus d'une coupole qu'aurait remplacée la voûte actuelle ?

Peut-être qu'au-delà de ces deux interprétations, nous devons nous fier davantage à la courte notice de l'abbé Michon, qui constitue le témoignage le plus ancien sur l'église de Chavenat, puisqu'il fut publié en 1844¹⁴. Dans sa forme lapidaire, elle fournit une partie au moins les informations reprises par Marvaud. Voici ce qu'elle nous dit :

CHAVENAT. Eglise très ancienne. Petite abside. Clocher à base étroite. Une voûte en berceau au lieu de coupole. Il y a quelques exemples de

¹⁰ Jean George n'hésite pas à attribuer ces murs à la fin du X^e siècle. GEORGE (J.), *Les églises de France... op. cit.*, p. 72.

¹¹ DRAC Poitiers, archives MH, copie du cahier des charges établi en 1862 et du procès verbal d'adjudication des travaux de 1865.

¹² MARVAUD (M.-F.), *Répertoire... op. cit.*, p. 250 (p. 62 de l'édition 1993).

¹³ *Ibid.*, t. 2, p. 339.

¹⁴ MICHON (Abbé J.-H.), *Statistique... op. cit.*, p. 273.

semblables clochers. A l'entablement de la façade, modillons symboliques grossièrement sculptés.

La sobriété même de ce texte nous invite à lui accorder le crédit d'une certaine objectivité. Les deux premières affirmations ne posent pas de problème. Quant à la présence d'un clocher « à base étroite », nous pouvons résoudre l'énigme qu'il représente en complétant l'analyse interne du texte par une comparaison avec d'autres exemples, dont l'auteur ne manque pas de rappeler l'existence au passage. Précisons d'abord que la phrase relative à la voûte en berceau « au lieu de coupole », est sans doute à prendre dans le sens de « là où l'on a l'habitude de trouver une coupole », et non pas « en remplacement d'une coupole primitive », comme devait l'entendre Marvaud en lisant son éminent confrère. Cela étant dit, cette courte phrase, insérée entre celle qui décrit le clocher et celle qui rappelle que d'autres clochers « semblables » sont visibles en Angoumois, nous indique indirectement que la travée concernée est toujours la même, et que ce clocher était donc placé là où se trouve la tour actuelle, au-dessus de la travée voûtée en berceau. Ce faisant, elle nous livre aussi la clé de cette description minimaliste. Il nous suffit en effet, pour en comprendre la signification, de rechercher une autre notice employant la même formule à propos d'un clocher encore en place aujourd'hui. Quelques pages plus haut, la notice sur l'église de Garde (commune de Gardes-Le Pontaroux) vient à notre secours¹⁵. L'abbé Michon en fait une description détaillée et sans équivoque qu'il termine en soulignant que ce clocher est « étroit à sa base », ce qui peut sembler paradoxal après l'évocation du très caractéristique rétrécissement successif des étages qui suppose une partie basse plus large que le reste de l'élévation. Ce détail confirme ce que l'on pouvait deviner d'emblée : pour l'abbé Michon, la notion de « clocher à base étroite » désigne simplement une travée sous clocher plus étroite que la nef et suppose l'absence de transept¹⁶, toutes choses que l'on peut effectivement observer à Garde.

Voici donc élucidée la question de l'articulation entre la nef et l'abside. Il y avait d'emblée entre ces deux éléments, non pas un transept, mais une travée plus étroite que la nef, travée voûtée en berceau comme elle l'est encore, et qui portait un clocher. Bien entendu, nous pouvons regretter le manque de précision de l'abbé Michon, qui ne nous dit pas si ce clocher était monumental et si son

¹⁵ *Ibid.*, p. 270.

¹⁶ Voir aussi GAUGUIÉ (A.), *La Charente communale...*, *op. cit.*, p. 387. Cet auteur emploie la même expression pour évoquer le nouveau clocher, qu'il juge disgracieux.

architecture pouvait être contemporaine de la construction du XI^e siècle, et qui ne précise pas si des traces de bras de transept disparus étaient visibles ou pas. Par ailleurs, aucun document ne vient nous informer sur le degré de vraisemblance du clocher moderne. Imitait-il celui qui le précédait ou relève-t-il d'une pure création ? Nous devons nous résoudre à rester sur ces interrogations.

Le voûtement en berceau de cette travée n'est pas un cas unique, puisque nous le retrouvons à Brie, à Coulgens, ou encore à Saint-Hilaire-du-Bois et à Sémillac en Saintonge. Ce procédé représente une facilité sur des espaces de faible largeur en l'absence d'un transept et il n'a donc rien de surprenant. Toutefois, la présence d'arcs latéraux - qui ont dû contribuer à l'idée d'un transept - pénétrant dans la base de la voûte est contradictoire avec ce principe. La voûte actuelle est donc à considérer avec prudence.

Fig. 8

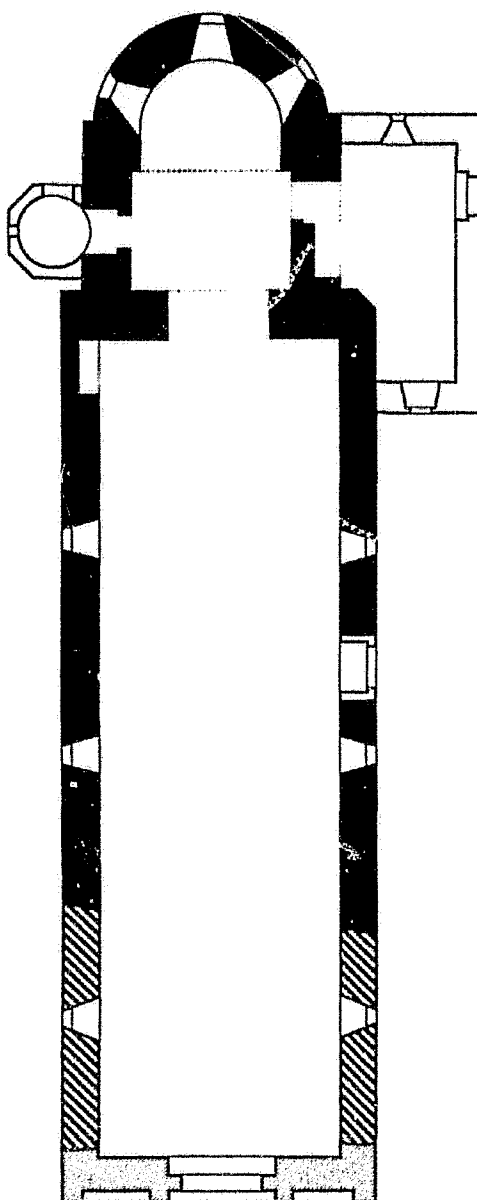
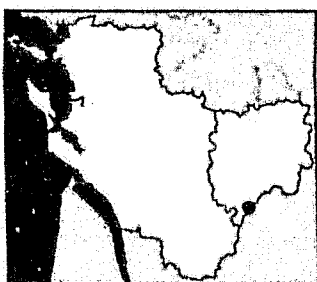
L'abside voûtée en cul-de-four semble bien pouvoir être associée elle-aussi à la nef du XI^e siècle, et donc à la travée qui la précède. Nous y retrouvons la même élévation en moellons, mais couronnée par une corniche que portent des modillons dépourvus de décor. La fenêtre axiale à claveaux cunéiformes - les deux baies qui l'encadrent sont modernes - n'est pas de même type que celles de la nef, mais d'autres édifices, certes peu nombreux, montrent la même mixité dans les ouvertures¹⁷.

Fig. 9

Conclusion

Si certains détails divergent, et si nous ne pouvons être sûrs de l'authenticité de la forme du voûtement établi à la travée sous clocher, rien ne permet de nier que nous sommes en présence d'un des rares édifices du XI^e presque entièrement conservés. On regrettera seulement l'absence d'éléments plus spécifiques qui auraient pu nous orienter vers une chronologie plus précise.

¹⁷ Il s'agit de Saint-Martial-de-Vitaterne et de Nançras.



- XI^e siècle, 1^{re} campagne
- ▨ XI^e siècle, 2^e campagne
- ▨ XII^e siècle
- Postérieur

Chavenat
Église Saint-Cybard
 C.Gensbeitel d'après JP.Auzou

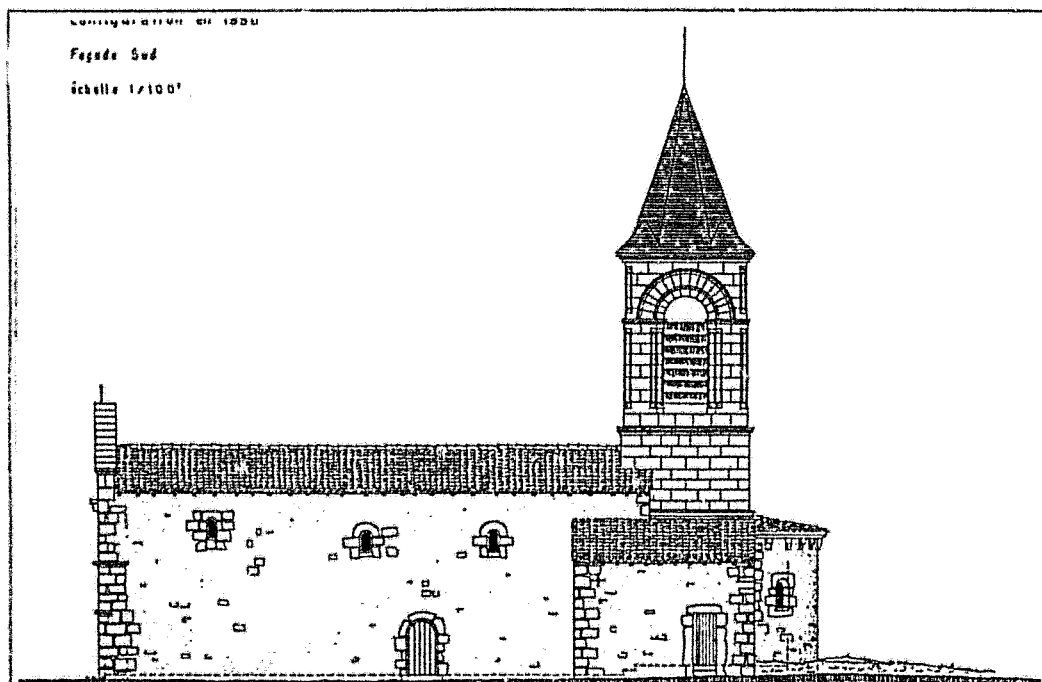
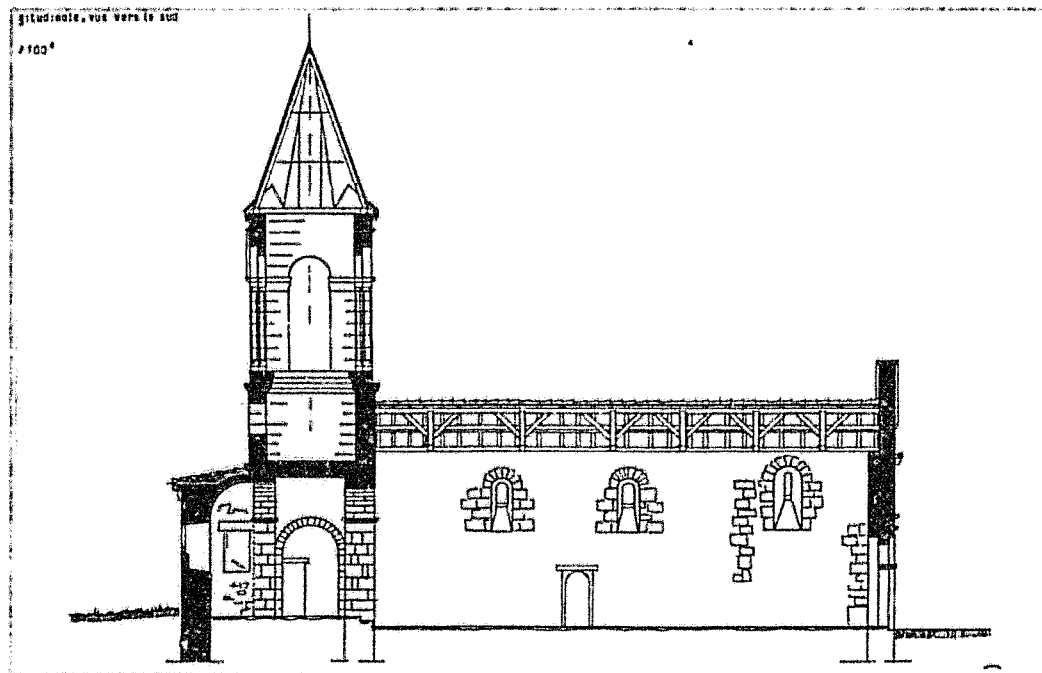


Fig. 2 :
Chavenat.
Elévation latérale sud. (JP Auzou, SDAP 16).

Fig. 3 :
Chavenat.
Coupe longitudinale vue vers le sud. (JP Auzou, SDAP 16).



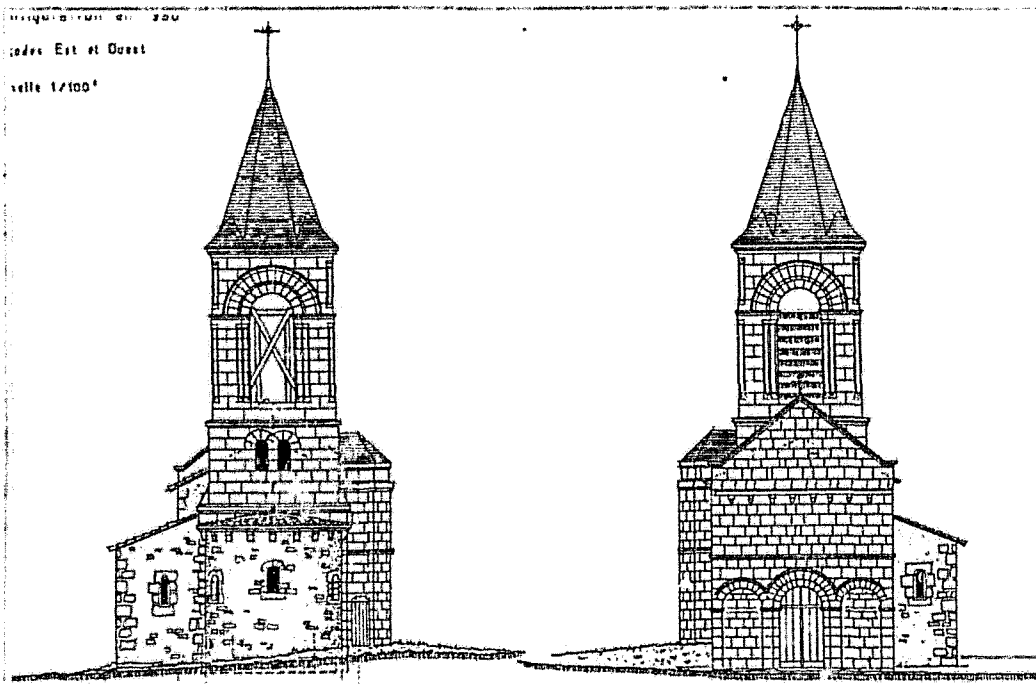


Fig. 4 :
Chavenat.
Elévations de l'abside et de la façade. (JP Auzou, SDAP 16)

Fig. 5 :
Chavenat.
Vue générale depuis le sud-ouest.





Fig. 6 :
Chavenat.
Mur nord de la nef.
Extérieur.



Fig. 7 :
Chavenat.
Mur nord de la nef.
Intérieur.

Fig. 8 :
Travée sous clocher et
abside. Vue intérieure.



Fig. 9 :
Fenêtre axiale du chevet.
Vue extérieure.

21. CHERBONNIÈRES (17)

Canton d'Aulnay

Eglise Saint-Saturnin

Données historiques

La paroisse de Cherbonnières, située non loin de la limite septentrionale du diocèse de Saintes, au sud-est d'Aulnay, semble avoir une origine ancienne, peut-être liée aux défrichements de la forêt d'Argenson. Outre quelques traces antiques repérées sur la commune, des vestiges d'une nécropole du haut Moyen Âge (VIII^e-XI^e siècle) ont été découverts devant l'église en 1934¹, et André Debord a rappelé que les vicomtes d'Aulnay y possédaient au XI^e siècle un alleu, cédé à l'abbaye de Saint-Jean-d'Angély en 1012². Le seigneur Chalon de Jonzac ajouta sa part de cet alleu à la donation qu'il fit de l'église en 1059³. En 1089, le cartulaire de l'abbaye de Saint-Jean-d'Angély dévoile le nom d'un moine de Cherbonnières, Gosbert, confirmant ainsi que Saint-Saturnin était érigé en prieuré dès cette époque, comme l'indiquent les pouillés⁴. En 1326, c'est d'ailleurs le prieur qui est indiqué dans les actes relatifs à la levée de subsides du pape Jean XXII⁵. Les vestiges d'un ancien logis prieural sont encore en place au sud de l'église, avec une tourelle d'escalier. Un blason de Jean de Villers, abbé de Saint-Jean en 1490, y était encore visible dans les années 1920⁶.

N'étant pas protégée au titre des Monuments historiques, la façade de l'église a fait l'objet, au cours des décennies récentes, d'une restauration un peu brutale. Pour le reste elle est assez bien conservée.

¹ MAURIN (L.), *Carte archéologique de la Gaule. La Charente-Maritime. 17/1*, Paris, 1999, p. 139.

² « Cartulaire de Saint-Jean-d'Angély », MUSSET (G.) (éd.), *AHSA*, t. XXX, 1901, p. 163. Selon André Debord, cette donation, effectuée par une certaine Gélié, est liée directement aux vicomtes d'Aulnay, car la donatrice ne serait autre qu'une fille ou une petite fille de Cadelon I^{er}; cf. : DEBORD (A.), *La société...*, *op. cit.*, p. 216 et n. 148 et 150.

³ *Ibid.*, p. 169.

⁴ CHOLET (Abbé), *Etudes historiques...*, *op. cit.*, p. 4 ; DANGIBEAUD (Ch.), « Le pouillé ... », *op. cit.*, p. 259.

⁵ DEPOIN (M.-J.), « La levée des subsides... » *op. cit.*, p. 198.

⁶ TEXIER (J.), *Inventaire archéologique de l'arrondissement de Saint-Jean-d'Angély*, Société archéologique de Saint-Jean-d'Angély, fasc. 4, p. 28. Cet auteur signale qu'en 1654, les revenus du prieuré furent réunis à la masse conventuelle.

Analyse architecturale

L'église comprend une nef rectangulaire prolongée par une travée sous clocher et un chevet profond composé de deux travées droites et d'une abside. Une chapelle moderne s'ouvre au sud de la travée sous clocher. Dans la construction médiévale se dessinent deux parties nettement distinctes : la nef possède les caractéristiques de l'architecture du XI^e siècle, tandis que la partie orientale est issue d'une campagne de construction du XII^e siècle. Entre les deux, la travée du clocher a été reprise plus tard encore, puisque sa voûte gothique, dont une partie effondrée est aujourd'hui remplacée par une structure en bois, trahit une reconstruction complète de la fin du Moyen Age. De puissants contreforts et un véritable chemisage extérieur en parement de pierre de taille ont accompagné ce remaniement. Ce schéma doit cependant, et comme souvent, être tempéré par le constat de quelques remaniements postérieurs et par quelques observations qui soulèvent des questions.

fig. 1

Indéniablement, ce sont les murs gouttereaux de la nef qui nous livrent les témoignages les plus anciens. Comme cela est fréquent, l'élévation intérieure, totalement dépourvue d'articulation, est difficile à lire, en raison d'un chaulage assez épais qui masque toutes les maçonneries. La nef est couverte d'un plafond moderne. A l'extérieur, en revanche, les choses sont plus claires : là encore, aucune articulation ne vient rythmer les élévations, dont seule celle du côté nord se révèle intégralement conservée. Au sud, en effet, la moitié la plus occidentale du mur a manifestement été remontée à l'époque moderne. La couture est suffisamment nette pour que cette intervention soit sans équivoque. C'est sans doute au même moment que l'on a repris la façade, dont le portail en plein cintre peut être du XVII^e ou du XVIII^e siècle, même si le parement en moellons de l'élévation et la petite fenêtre du pignon peuvent éventuellement appartenir à l'édifice primitif. Toutefois, les reprises des chaînages d'angles perceptibles sur le retour du mur nord semblent indiquer que toute la façade a fait l'objet d'un remontage, peut-être avec les matériaux anciens.

Fig. 6

Nous intéressent donc plus particulièrement ici l'ensemble de l'élévation extérieure nord et la partie la plus orientale du mur sud. L'irrégularité est de mise, tant dans la forme grossière des moellons bruts que dans les assises, et le mortier est très présent. Seule une assise de blocs de moyen appareil, peu réguliers eux aussi, vient s'insérer à un 1,50 m du sol, sur le tiers le plus occidental du mur nord, sans qu'on puisse en expliquer la présence. Des fenêtres, au nombre de deux de chaque côté y sont ouvertes dans le nu des murs selon une formule courante : les linteaux monolithes rectangulaires sont échancrés en arcs et les jambages sont en pierres de taille disposées en harpes. Comme toujours,

Fig. 3

Fig. 4

les ébrasements sont exclusivement intérieurs. Ces baies ne sont pas percées de façon symétrique. Au nord, elles sont réparties de façon assez homogène, l'une vers l'est, l'autre vers l'ouest du mur, tandis qu'au sud, elles sont plus rapprochées l'une de l'autre et regroupées vers l'est. Mais il est possible qu'une troisième baie ait été supprimée lors de la reconstruction d'une partie de ce mur gouttereau.

L'intérêt de cet édifice réside aussi dans la conservation de joints qui peuvent être d'origine, en certains points des parties basses du mur nord. Le mortier de couleur claire, contenant une importante concentration de grains de silice, a disparu sur l'essentiel de la surface, laissant les joints dégarnis. Mais, là où il est préservé, il subsiste un réseau de lignes reprises au fer, qui créent un effet de joints horizontaux et verticaux. Ce type de traces est suffisamment rare pour que nous soulignons leur présence, tout en gardant une certaine prudence, car en l'absence d'exemples suffisants pour établir des comparaisons, nous ne pouvons être totalement affirmatif quant à leur ancienneté.

Fig. 5

Une dernière observation mérite d'être faite à propos du chevet de cette église. Celui-ci, construit dans la seconde moitié du XII^e siècle, est couvert d'une voûte en berceau brisé et d'un cul-de-four. A l'intérieur, les supports ont conservé une série de chapiteaux à motifs végétaux assez secs, où l'influence de la nef d'Aulnay se fait sentir. A l'extérieur, sur l'abside, et sur la travée droite la plus orientale, la qualité de l'appareil et le traitement raffiné des baies, dotées de colonnettes, sont conformes à cette phase chronologique. Plus tard, au XV^e siècle, probablement au moment de la reprise du clocher, chacune des deux travées droites a été dotée à l'extérieur d'un grand arc formeret englobant la baie romane, dans le but d'adjoindre au chœur une grande chapelle latérale voûtée de deux croisées d'ogives. Il est difficile de savoir si elle a réellement été construite. Le bas du mur, sous ces arcs, est assez hétérogène, et l'on peut penser qu'il correspond à un remplissage de passages ouverts vers ces chapelles hypothétiques. Il existe en particulier sur la travée la plus occidentale l'amorce d'un arc en plein cintre qui peut correspondre à un passage moderne.

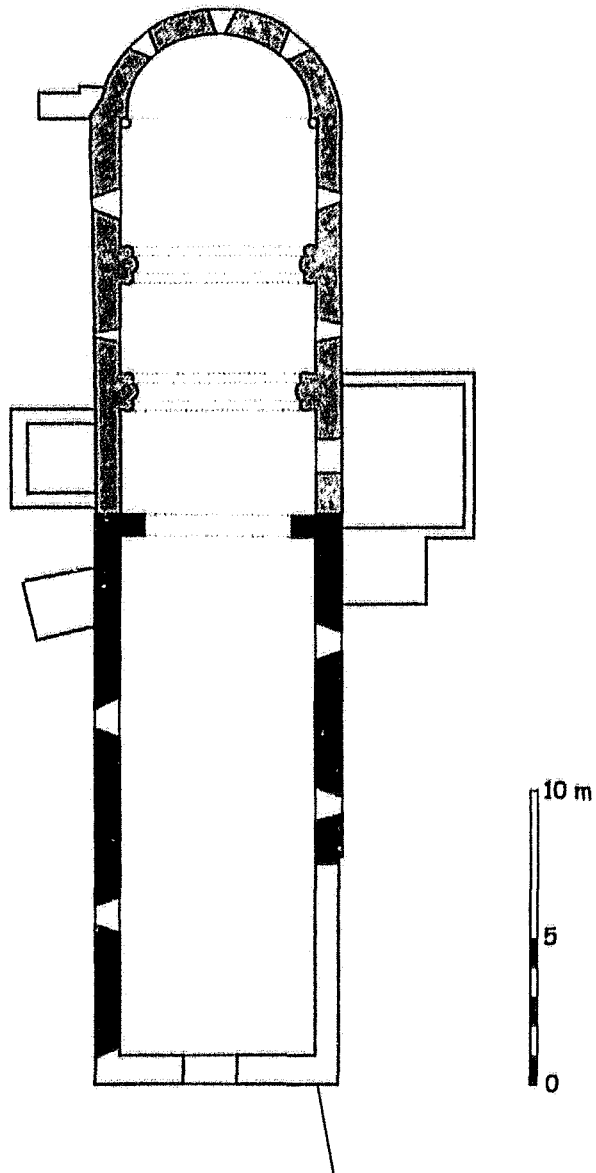
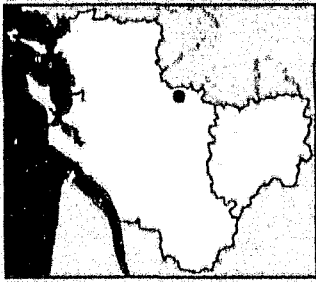
Fig. 7

Il se trouve que la fenêtre romane qui s'ouvre sur cette travée, et qui n'a pas été touchée par ces interventions, ne correspond pas aux formes des autres baies du chevet. Dénuée de toute modénature, elle comprend un linteau monolithe échancré sur lequel est gravé un faux arc avec ses claveaux. En fin de compte, la seule différence que nous pouvons y trouver avec des fenêtres du XI^e siècle réside dans le parement du mur, qui est bien en pierre de taille et qui ne présente aucune rupture avec la travée voisine. Il s'avère aussi que la position même de cette baie est troublante, puisqu'elle est séparée de la dernière fenêtre de la nef par la distance exacte qui sépare cette dernière de sa voisine plus occidentale.

Faut-il voir là une simple coïncidence ou le témoignage d'un état antérieur où la nef aurait été plus longue vers l'est ? Nous opterons plutôt pour la première hypothèse, sous réserve de vérifications archéologiques.

Conclusion

S'il paraît arbitraire de mettre en relation l'architecture de la nef de cette église avec la date de donation de 1059, nous la retiendrons toutefois parmi les témoins indéniables de l'architecture courante du XI^e siècle, et rien ne s'oppose à ce qu'elle puisse être située effectivement dans le cadre d'une éventuelle reconstruction au cours de la seconde moitié de ce siècle.



- XI^e siècle
- XII^e siècle
- Postérieur (XV^e - XVII^e s.)

Cherbonnières
Église Saint-Saturnin
 C. Gensbeitel
 relevés partiels : A. Larigauderie
 ATTENTION : plan approximatif

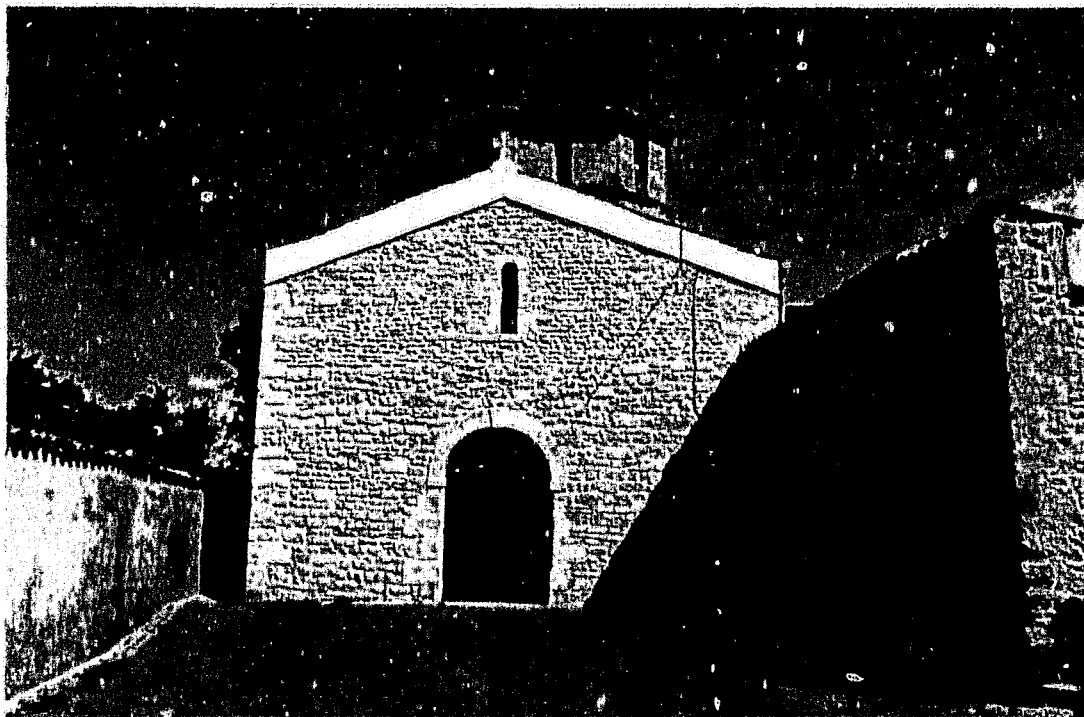


Fig. 2 :
Cherbonnières.
Façade occidentale.

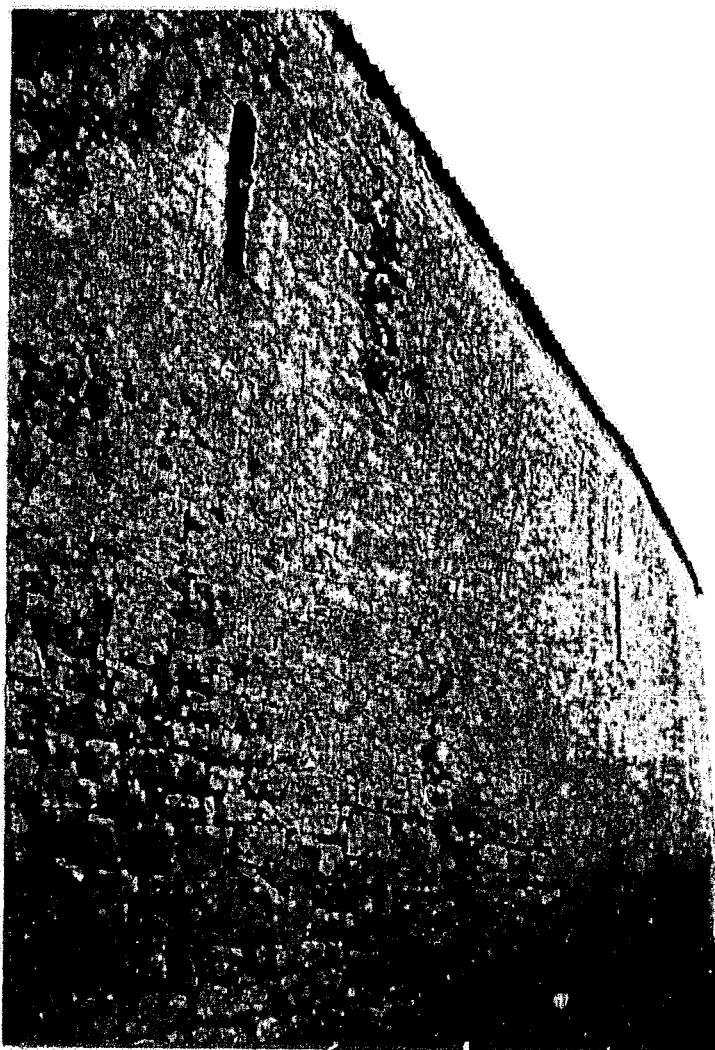


Fig. 3 :
Cherbonnières.
Mur nord de la nef vu vers
l'ouest.



Fig. 4 :
Cherbonnières.
Fenêtre du mur sud.

Fig. 5 :
Cherbonnières.
Joints repris au fer sur le mur nord.





Fig. 6 :
Cherbonnières.
Vue intérieure vers le sud-est.

Fig. 7 :
Cherbonnières.
Élévation extérieure nord des travées droites du chevet.



22. CLAIX (16 A)
Canton d'Angoulême
Eglise Saint-Christophe

Données historiques

L'église Saint-Christophe de Claix, d'une paroisse située à une quinzaine de kilomètres au sud d'Angoulême, est un de ces monuments dont l'histoire est très faiblement éclairée. Nous savons qu'elle fut attribuée au chapitre par la bulle de Pascal II en 1110¹.

Dans le pouillé du XV^e siècle, en l'absence de mention particulière, il semble que l'église dépende directement de l'évêque², mais entre 1484 et 1685, plusieurs pièces évoquent une pension due par le curé aux chanoines du chapitre épiscopal³.

L'édifice en tant que tel n'apparaît dans les textes qu'au XIX^e siècle, et en particulier dans les années 1860, où, sous la conduite d'Édouard Warin, les parties orientales, et surtout la tour du clocher, furent fortement remaniées⁴.

Monument historique depuis 1920, l'église a fait l'objet d'une restauration complète des toitures et des élévations extérieures sous la direction de M. Philippe Oudin⁵.

Analyse architecturale

La nef rectangulaire, divisée en quatre travées, est couverte d'une voûte en berceau sur doubleaux reconstruite à l'époque moderne. Elle se prolonge par un clocher de plan barlong, de même largeur, sur lequel s'ouvre directement une simple abside en hémicycle. Le clocher, dont la travée est couverte d'une coupole sur pendentifs et dont la partie supérieure est moderne, ainsi que l'abside, ne concernent plus notre étude. Bâties en pierre de taille, leur modénature et leur modeste décor accusent une date avancée dans le XII^e siècle. La rupture entre la nef et cette partie orientale est particulièrement nette sur le flanc nord, au milieu de la quatrième travée. A l'autre extrémité, la façade très simple, mais très restaurée, est encadrée par deux contreforts plats et percée d'une simple

Fig. 4
Fig. 1

¹ *Cartulaire de l'Eglise d'Angoulême*, NANGLARD (Abbé J.) (éd.), Angoulême, 1900, ch. CXXXV, p. 149.

² AD Charente, G 2, p. 1.

³ *Ibid.*, G 414 (liasse de 10 pièces).

⁴ AD Charente, O 641. Devis et mandat de paiement entre 1863 et 1867.

⁵ Poitiers, DRAC, Centre de documentation, dossier MH « Claix ».

petite fenêtre dans son pignon. Un portail en plein cintre néo-roman s'ouvre au rez-de-chaussée.

Les murs gouttereaux des trois premières travées de la nef sont bâtis en petit appareil allongé de moellons équarris ou de pierres de taille très épaufrées en partie basse auxquels succède une alternance de blocs oscillant entre le petit et le moyen appareil dont il est difficile de déterminer s'il s'agit de moellons ou de pierres de taille. Au sud, trois assises de moyen appareil créent une ligne de chaînage horizontal continue sous les fenêtres. Dans tous les cas, les faces apparentes des pierres sont toutes parfaitement dressées et layées. Les joints sont assez épais. Les traces d'outils sont bien perceptibles aussi bien à l'extérieur qu'à l'intérieur, où certaines pierres laissent percevoir sous le badigeon léger des traces de taille en arêtes de poisson. Les travées sont déterminées par la présence de colonnes engagées à l'intérieur, auxquelles correspondent des contreforts plats à l'extérieur.

Les fenêtres à larges ébrasements intérieurs sont assez hautes et étroites. Leurs encadrements extérieurs à linteaux monolithes échancrés sont chanfreinés.

Les bases des colonnes de ces travées - en particulier celles des supports dotés de chapiteaux sculptés - conservent des formes complexes, à plusieurs anneaux toriques superposés sans scotie, comme à Mouthiers ou à La Couronne.

Le décor sculpté

Le principal point d'intérêt de cette nef, qui semble avoir été conçue pour être voûtée, réside dans la sculpture des quatre chapiteaux de la troisième travée. Les autres corbeilles sont lisses. Sylvie Ternet formule un doute quant à l'authenticité de deux de ces chapiteaux, arguant de la « perfection » de leur sculpture. Nous ne partageons pas ce doute, même si pour l'une, il est évident que le tailloir a été changé lors de restaurations, et nous admettrons que ces quatre corbeilles sont des œuvres authentiques. Deux d'entre elles frappent par leur décor absolument identique, qui se retrouve aussi sur un chapiteau de la nef de Saint-Jean-Baptiste de La Couronne. Ces chapiteaux appartiennent à une catégorie définie par Jean Cabanot, dans son étude sur les débuts de la sculpture romane dans le Sud-Ouest, et dont il identifiait des composantes majeures à Bougneau et Saint-Thomas-de-Conac. Il s'agit d'une des formes dérivées de la transformation et de la simplification de l'acanthé et de son remplacement progressif par la palmette⁶.

⁶ CABANOT (J.), *Les débuts...*, *op. cit.*, p. 102-106.

Fig. 3

Fig. 7

Fig. 3

Fig. 5
Fig. 6

Fig. 10
Fig. 11

Leur épannelage est un tronc de cône dont les faces sont aplanies et les angles vifs. Le décor lointainement dérivé de la structure corinthienne, se développe sur deux registres nettement marqués par un léger retrait. Au niveau inférieur, qui constitue la collerette, des feuilles dentelées placées tête-bêche alternent avec des folioles à deux brins recourbées vers le bas et se terminant en lobes creusés en gouttières. Au registre supérieur, des gerbes de tiges dressées sur chaque face en deux faisceaux symétriques se retournent pour former des grosses palmettes lancéolées qui pendent sur les angles et sous le dé médian. Leurs nervures sont schématisées par de simples entailles. Tout cela est en faible relief, au plus près de l'épannelage. On y retrouve, avec plus de sécheresse, l'esprit de certaines œuvres de Notre-Dame-de-Beaulieu, de la crypte de Richemont ou, bien entendu, de Saint-Thomas-de-Conac et de son alter ego gersois Peyrusse-Grande.

Les deux autres corbeilles ont le même type d'épannelage et un relief tout aussi plat et sec. Sur l'un, les deux registres sont presque de même hauteur, sans retrait. Dans le bas, des palmettes dressées sont réunies par leurs tiges se redressant pour former des folioles dont les pointes s'épanouissent en éventails. Au-dessus, le principe est le même, mais les deux palmettes disposées sur les angles sont renversées.

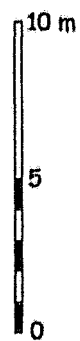
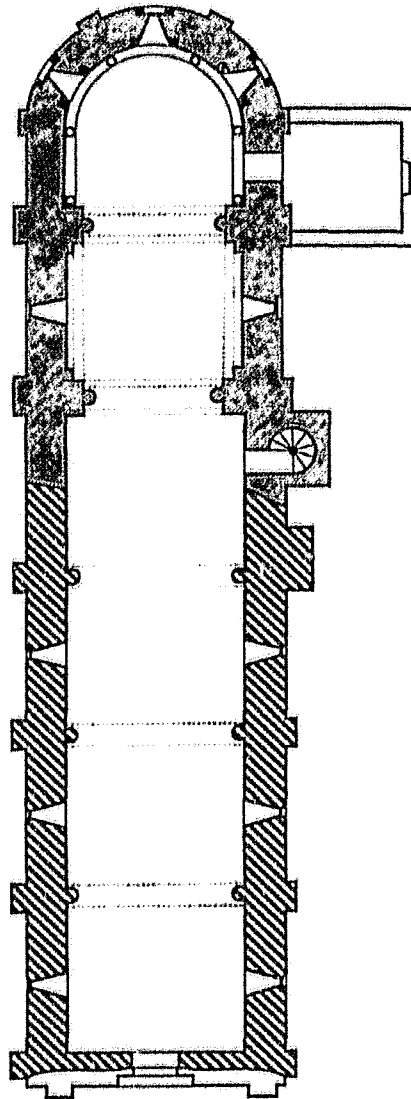
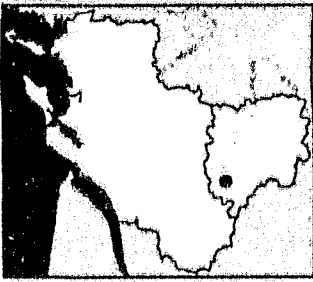
Fig. 9




Le dernier chapiteau se distingue par la présence d'un tailloir dont le chanfrein présente exactement le décor du registre supérieur de la précédente. Là, l'abaque et le dé médian sont plus marqués, et les deux niveaux sont moins nettement séparés. Ce chapiteau illustre une étape plus avancée encore de la dislocation du schéma corinthien. En effet, s'il y a bien un semblant de collerette représenté par un registre bas, celui-ci est lié au registre supérieur par de grandes tiges plates dressées sur les angles. Les brins de ces tiges se séparent pour générer des bouquets de feuilles recourbées vers le bas au registre supérieur et de petites folioles en palmettes dressées au registre inférieur. Au centre de la corbeille une feuille lancéolée divisée par une nervure et au contour dentelé se dresse sous le dé médian. Sur le même axe, une petite feuille se recourbe au-dessus de l'astragale.

Fig. 8

Conclusion

L'église de Claix fut sans doute construite entre la fin du XI^e et le début du XII^e siècle, et les trois travées de sa nef traduisent les tendances des années 1100 : usage du moellon ou de la pierre de taille en petit appareil allongé, articulation des murs à fin de voûtement, recours à un décor sculpté caractéristique de l'Angoumois, de la Saintonge et du Sud-Ouest à cette époque.



-  Début du XII^e siècle
-  XII^e siècle
-  Postérieur (XIX^e s.)

Claix
Église Saint-Christophe
C.Gensbeitel d'après SDAP 16

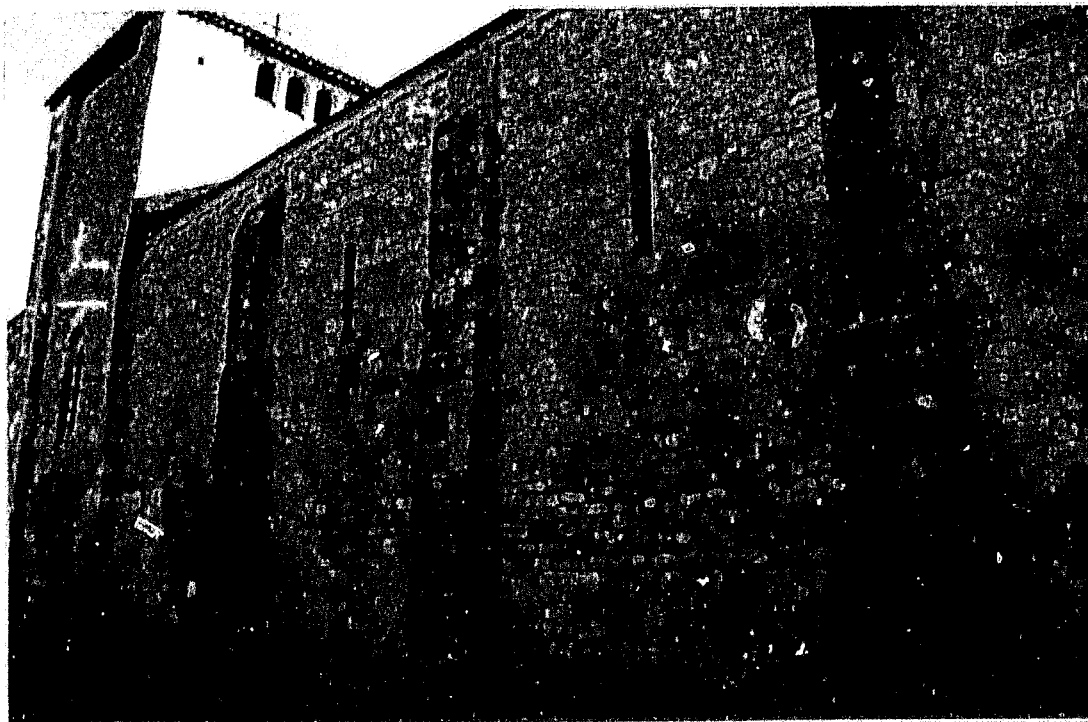


Fig. 2 :
Claix.
Mur nord de la nef
vu vers l'est.

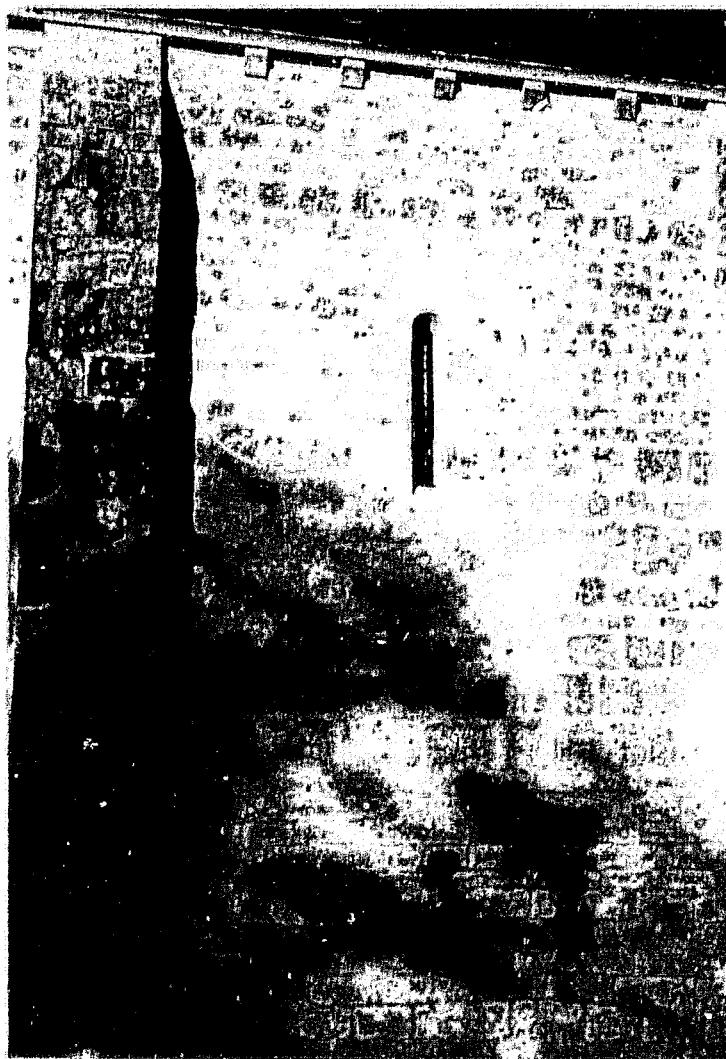


Fig. 3 :
Claix.
Mur sud de la nef.
3^e travée.



Fig. 4 :
Claix.
Vue intérieure de la nef vers l'est.

Fig. 5 :
Claix.
Base de colonne de la nef.

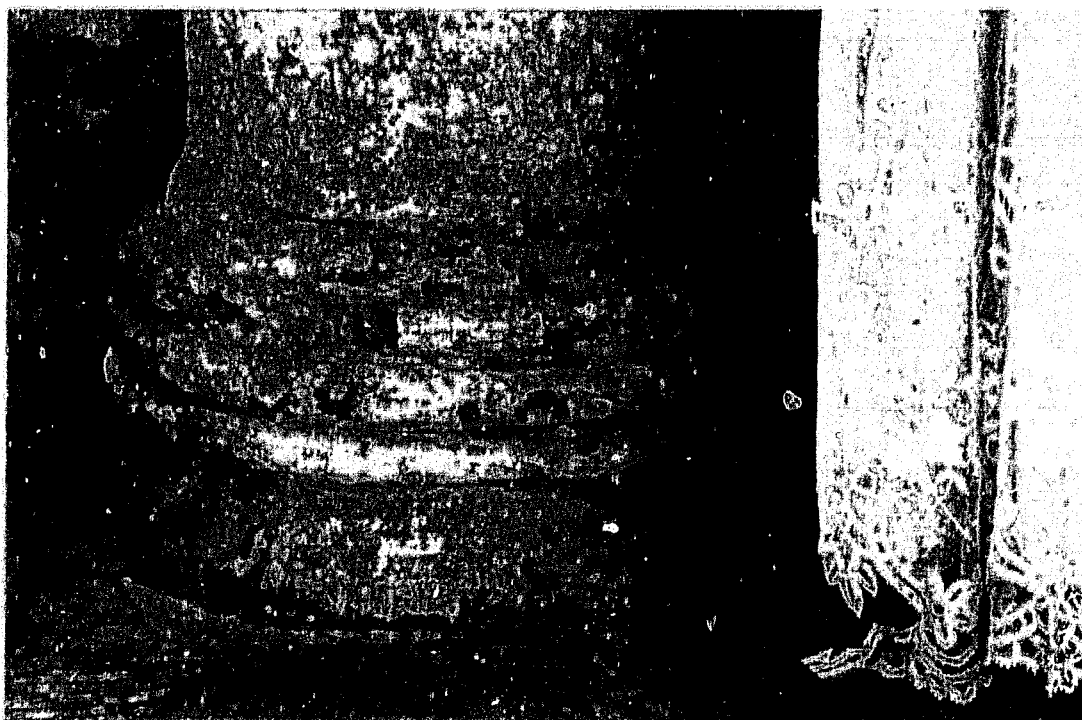




Fig. 6 :
Claix.
Base de colonne de la nef .

Fig. 7 :
Claix.
Mur intérieur de la nef : joints épais et traces de taille en chevrons.

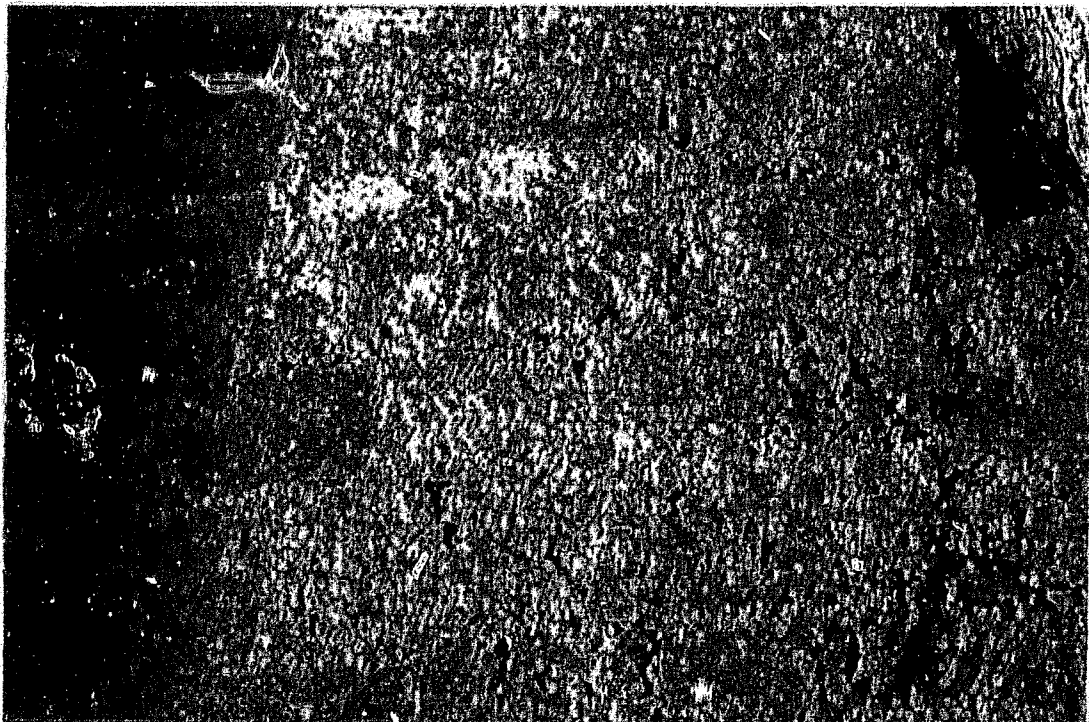




Fig. 8:
Claix.
Chapiteau de la nef.



Fig. 9 :
Claix.
Chapiteau de la nef.



Fig. 10 :
Claix.
Chapiteau de la nef.



Fig. 11 :
Claix.
Chapiteau de la nef.

23. CONSAC (17)
Canton de Mirambeau
Eglise Saint-Pierre

Données historiques

Cette église de la Haute Saintonge occidentale, située à quelques kilomètres de Saint-Genis-de-Saintonge et de Mirambeau, non loin du principal axe routier reliant Saintes à Bordeaux, a été confondue par Dom Charvin, éditeur des *comptes-rendus de visites et de chapitres généraux de Cluny*, avec un établissement clunisien, en raison d'une ressemblance orthographique¹. Il a fait la confusion, assez compréhensible, avec le prieuré Saint-Jacques de Conzac, également étudié ici, mais qui se trouve en Charente, aux limites orientales de l'ancien diocèse de Saintes.

Nous ne savons donc rien de l'origine de cette église Saint-Pierre de Consac, et peu de choses sur son devenir historique. Il semble qu'elle avait un statut paroissial et qu'elle était à la nomination de l'évêque de Saintes². En 1326, en tout cas, le curé de Consac (*capellanus de Conscat*) versait 30 sols lors de la levée des subsides du pape Jean XXII³.

Au XIX^e siècle, l'église était en mauvais état, et plusieurs interventions y furent effectuées, d'abord au niveau des toitures et des fausses voûtes, en 1841, puis sur les maçonneries, dès 1861⁴. En 1859, le clocher était présenté par la municipalité comme « menaçant ruine »⁵. Mais la reprise la plus spectaculaire fut celle réalisée par l'entreprise Roginsky, de Mortagne, qui installa en 1903⁶ des tirants en fer, encore visibles aujourd'hui, pour consolider le mur sud et l'angle sud-ouest de l'édifice, la façade menaçant de se désolidariser du mur gouttereau. C'est sans doute au XIX^e siècle également que l'on appliqua au chœur et à la travée sous clocher un décor peint de style « troubadour », mais aucune

¹ *Statuts, chapitres généraux...*, *op. cit.*, t. VI, p. 336 (addenda et corrigenda).

² L'abbé Cholet précise que la nomination revient à « un chanoine du chapitre de Saintes » ; CHOLET (Abbé), *Études sur l'ancien diocèse...*, *op. cit.*, p. 4. En revanche, Charles Dangibeaud fait déjà la même confusion que Dom Charvin, en associant sous le nom de « Consac » l'église Saint-Pierre et le prieuré Saint-Jacques (de Conzac) ; DANGIBEAUD (Ch.), « Le pouillé... », *op. cit.*, p. 260.

³ DEPOIN (M.-J.), « La levée des subsides... » *op. cit.*, p. 196.

⁴ AD Charente-Maritime, 2O/334 ; devis de l'agent-voyer de Mirambeau du 1^{er} octobre 1841 et approbation d'un devis de maçonnerie et charpente du 7 août 1860, sans précision sur la nature des reprises de maçonnerie.

⁵ *Ibid.* Délibérations du Conseil Municipal, 1859.

⁶ *Ibid.* Devis de l'architecte Turbé, approuvé le 21 octobre 1903 par le sous-préfet.

documentation ne mentionne ces travaux. Plus récemment, dans les années 1990, une restauration rigoureuse a été entreprise sous la direction de Mme Doutreuwe, architecte à Saintes. Nous pouvons considérer, en tout état de cause, que toutes ces interventions ont préservé sans les dénaturer les éléments architecturaux anciens de l'église.

Analyse architecturale

L'église se compose aujourd'hui d'une nef double, suite à l'adjonction sur le flanc nord d'un second vaisseau. Cet élargissement se manifeste en façade par l'ouverture d'un second portail au décor caractéristique de la première Renaissance. Les deux nefs sont couvertes d'une fausse voûte sur tillage. Seule la chapelle, qui termine la nouvelle nef à l'est, est couverte d'une croisée d'ogives ; elle pourrait d'ailleurs être de peu antérieure à la nef elle-même. Cette chapelle jouxte la travée sous clocher romane, dont le côté nord est ouvert comme la plus grande partie du mur gouttereau de la première nef, pour faire communiquer les deux espaces. Si la travée est bien romane, avec une coupole sur pendentifs portée par une série de piliers complexes, l'étage du clocher est issu quant à lui d'une reconstruction au XIII^e siècle ; l'escalier qui le dessert s'appuie contre le flanc sud de la travée. Le chevet rectangulaire qui fait suite à cette travée a également connu une complète reprise à l'époque gothique. Bâti en pierre de taille, il est éclairé par une simple baie en lancette au sud et par une grande fenêtre à remplages flamboyants. On signalera également, insérée dans la maçonnerie du mur de la sacristie moderne, une statue mutilée représentant un clerc - sans doute un évêque - que l'on peut attribuer au XIII^e siècle.

Fig. 1

La nef

De prime abord, c'est le mur gouttereau méridional de la nef qui révèle immédiatement l'ancienneté de l'église Saint-Pierre, malgré la présence peu discrète des tirants installés au début du XX^e siècle et le réaménagement flamboyant de la fenêtre la plus orientale. L'élévation en moellons assez grossiers est rythmée en trois travées régulières par des contreforts relativement épais se terminant par des talus au ras de la rive de toiture. Un contrefort plus bas et plus épais a remplacé à l'époque gothique celui qui se trouvait à l'extrémité orientale, sans doute au moment de l'installation de la tourelle de l'escalier du clocher.

Fig. 2

Chacune des deux travées occidentales est éclairée par une fenêtre percée dans la partie supérieure du mur, au centre de la travée. Il est probable que la grande baie gothique de la troisième travée ait remplacé une fenêtre

Fig. 3

similaire. Leurs ouvertures en plein cintre, encadrées par un chaînage de quatre assises de pierres de taille disposées en harpes, sont coiffées par des linteaux qui présentent une forme unique, même si elle dérive d'un modèle courant. En effet, s'il s'agit bien de blocs monolithes échancrés dans le bas, leur partie supérieure se distingue par une forme en bâtière qui est plutôt, à cette période, le propre des linteaux de portes. Par contre, nous y retrouvons le dessin d'un faux arc avec ses claveaux gravés sur la surface de la pierre. On notera enfin que les linteaux sont bloqués de part et d'autre par une pierre de taille qui s'inscrit en couronnement des chaînages latéraux et que la base de la fenêtre ne se compose pas d'une pierre de taille, comme c'est généralement le cas.

Une fois de plus, il est difficile d'établir une chronologie sur la base des seuls éléments - même singuliers - que nous livre l'observation de l'élévation latérale. Toutefois, la régularité de la taille des blocs de l'encadrement nous incite à les placer assez tard dans le XI^e siècle.

A l'intérieur, le mur n'est pas articulé, et les ébrasements des fenêtres ne nous livrent pas d'information particulière. L'amorce occidentale du mur nord, conservée entre les deux nefs est encore percée de l'ancienne baie romane, qui nous indique au moins que l'éclairage était assuré des deux côtés.

Fig. 7

La travée sous clocher

Le décor peint dont on a orné au XIX^e siècle tout le chœur de l'édifice, y compris la chapelle latérale du XVI^e siècle et la travée sous clocher, brouille quelque peu la lisibilité immédiate des césures architecturales. Toutefois, la travée romane ne manque pas d'attirer l'attention, non pas tant par sa structure, assez courante, que par son étonnant décor sculpté et le détail de sa modénature, que nous aurons à analyser de plus près, à la suite de François Eygun, de René Crozet et de Jean Cabanot⁷ et d'une brève notice que nous avons déjà eu l'occasion de consacrer à cet ensemble⁸.

Fig. 8

Plus étroite que la nef, avec laquelle elle communique par une ouverture large de 3,50 m, cette travée s'inscrit dans un plan barlong de 5 m sur 2, 80 m. Il semble que le mur latéral sud ait été élargi et chemisé à l'extérieur au moment des transformations du clocher et de l'adjonction de l'escalier, car le parement extérieur de la travée est pratiquement au droit de celui de la nef. Ce point soulève d'ailleurs une autre question, celle du plan primitif des parties orientales,

Fig. 2

⁷ EYGUN (F.), *Saintonge romane*, op. cit., p. 113-114 ; CROZET (R.), *L'art roman en Saintonge*, op. cit., p. 73, 96, 119 et 174 ; CABANOT (J.), *Les débuts... op. cit.*

⁸ GENSBEITEL (C.), « Consac », dans LACOSTE (J.) (dir.), *L'imaginaire et la foi...*, op. cit., p. 143-144.

question à laquelle l'abbé Cabanot propose une réponse, dans sa brève analyse architecturale de l'édifice⁹. Cet auteur avance, sans développer sa démonstration, l'hypothèse d'un chevet triconque s'articulant autour de cette travée. Nous y reviendrons ultérieurement, considérant d'abord le parti architectural encore en place.

Les quatre supports qui portent la coupole sont composés de massifs à dosserets perpendiculaires et colonnes engagées qui reçoivent les arcs en plein cintre à double rouleau. Les bases des colonnes, en partie occultées par un rehaussement du dallage, présentent des moulures complexes archaïsantes. Sur l'une on distingue un tore traité en motif de corde comme on en voit sur des astragales de certains chapiteaux. La coupole portée par ce dispositif relève d'une typologie expérimentale, que l'on peut probablement situer en amont du mouvement de multiplication des coupoles sur pendentifs dans les églises du Sud-Ouest. En effet, sa calotte à huit pans en arcs de cloître repose sur une série de pendentifs plats, simples triangles insérés entre les arcs. Cette technique, que nous retrouvons en d'autres lieux - à Porcheresse, à Bécheresse, notamment - constitue une des variantes des premières coupoles sur pendentifs, qui illustre les tâtonnements de ce mode de voûtement, et la recherche de solutions alternatives, mais dépourvues de pérennité, à la trompe et au pendentif incurvé¹⁰.

Le clocher qui s'élève au-dessus de cette travée a été très remanié dans sa partie supérieure, qui est gothique. Il a cependant conservé une souche carrée d'origine romane. Un étroit registre aveugle délimité par deux corniches plates est animé par une série de colonnettes en délit assez rapprochées les unes des autres et dont certaines semblent manquantes. La plupart des fûts, ainsi que certains chapiteaux, présentent des décors annelés. Hormis ce motif manifestement exécuté au tour, il n'y a pas de décor sculpté sur les corbeilles, à l'exception de quelques volutes sur les angles. Nous pouvons considérer que cette souche a été réalisée au début du XII^e siècle.

Fig. 8

Fig. 9

Fig. 2

⁹ CABANOT (J.), *Idem*.

¹⁰ Les auteurs qui ont abordé l'étude des coupoles romanes ont généralement éludé cette question des typologies marginales notamment BESNARD (C.-H.), « Étude sur les coupoles et voûtes domicales du sud-ouest de la France », *CAF, Angoulême*, 1912, t.2, p. 119-164 ; CHAPPUIS (R.), « Géométrie et structure des coupoles sur pendentifs dans les églises romanes entre Loire et Pyrénées », *BM*, t. CXX, 1962, p. 7-39.

Le décor sculpté

Indéniablement, le décor sculpté des huit chapiteaux de Consac occupe une place singulière dans l'art roman saintongeais. La difficulté que l'on éprouve à le rattacher au reste de la production des pays de la Charente lui a valu d'être traité un peu hâtivement comme une œuvre archaïque isolée, avant que l'abbé Cabanot ne l'intègre à un champ d'étude élargi à la grande région du bassin de la Gironde¹¹. Ce changement de point de vue a permis de rompre cet isolement et d'ouvrir des perspectives nouvelles. L'auteur a par ailleurs été le premier à affirmer clairement le caractère assez tardif de ces œuvres eu égard à l'architecture déjà évoluée à laquelle elles sont associées.

Il ressort de cette étude très fine, que l'épannelage à angles abattus de leurs corbeilles est la première caractéristique qui rattache ces chapiteaux aux séries girondines (La Libarde, Villenave-d'Ornon, Le Nizan, et deux chapiteaux du musée d'Aquitaine), ainsi qu'à ceux de Thaims et Saint-Trojan, intégrés à cet ensemble. En outre, même si les comparaisons ne sont souvent possibles que sur des détails, ces œuvres présentent toutes un décor très schématisé et stylisé, constitué de formes diverses, géométriques, végétales et même, exceptionnellement, animales, qui sont juxtaposées sans véritable composition, de manière figée et souvent maladroite.

À Consac, le répertoire est des plus variés : rubans ou tiges à deux brins formant des sinusoïdes abstraites, tresses, entrelacs divers, cercles sécants ou chaînes d'anneaux parfois reliés par une tige rectiligne, demi-cercles concentriques, damiers, rouelles, gaufrures de formes carrées, en losanges ou triangulaires... Tous ces motifs envahissent la surface des chapiteaux et des tailloirs, ainsi que des impostes qui les relient ou qui les prolongent en retour, à de rares exceptions près. On regrettera seulement que la croûte de badigeons successifs qui recouvre les reliefs les ait estompés au point de rendre leur lisibilité un peu confuse. Quelques thèmes sont réservés exclusivement à des registres précis. Ainsi, les palmettes, très stylisées, sont-elles présentes uniquement sur les pans coupés triangulaires de quelques angles abattus. On peut noter également les thèmes du cordage ou celui du rang de billettes qui vient s'appliquer seulement à quelques astragales. Ceux-ci offrent un autre trait d'originalité, puisque certaines sont constituées de deux moulures séparées par une frise, ou d'une seule moulure mais soulignée par une frise. Ce phénomène, dont Jean Cabanot souligne la singularité, contribue à accentuer l'étirement en

Fig. 13

Fig. 11

¹¹ CABANOT (J.), *Ibid.*, p. 35-70.

hauteur des corbeilles, mais là encore, il n'y a aucun systématisme : trois chapiteaux ne sont pourvus que d'une astragale simple.

Les procédés d'exécution relèvent tous ici de la sculpture en méplat, l'épannelage ayant ménagé une succession de surfaces planes, triangulaires pour les corbeilles et en bandes horizontales pour les tailloirs et impostes, à l'exception des frises d'astragales qui épousent en fait le haut du fût de la colonne. Une partie des motifs est formée par défouçage, avec un usage fréquent du trépan, ce qui produit des découpes nettes en carrés, triangles ou trapèzes, qui, selon leurs dispositions, donnent naissance à des gaufrures, des damiers ou très fréquemment, grâce à des combinaisons rayonnantes, à de belles rouelles. D'un autre côté, les formes sont obtenues par une taille en réserve plus ou moins adroite tantôt par un détournement au moyen d'un bourrelet, tantôt par une simple entaille, avec une fréquente association des deux techniques, par exemple dans certaines palmettes, dont la nervure centrale est exprimée par une entaille unique alors que les folioles sont dessinées par des bourrelets dégagés par une double entaille. Ces dessins se distinguent de ceux réalisés avec la technique du défouçage par leur mollesse et leur manque de structuration. D'une façon générale, tous ces éléments semblent parfois flotter les uns à côté des autres, sans autres liens apparents entre eux que la volonté de saturer toute la surface disponible. Le plus souvent, la seule volonté structurante qui ressort de ces œuvres réside dans le découpage net des surfaces, les arêtes vives des angles abattus étant parfois soulignées par un bourrelet.

Malgré l'apparente étrangeté qui s'en dégage, ces œuvres ne sont pas aussi éloignées du milieu saintongeais qu'on pourrait le croire. Au-delà des rapprochements pertinents opérés par l'abbé Cabanot avec certains motifs de l'Antiquité tardive ou du haut Moyen Âge¹², par exemple, ou avec un fonds très ancien, qui renvoie jusqu'aux temps préhistoriques¹³, il est aussi des points de comparaison qui relient malgré tout le répertoire ornemental de Consac à des édifices de notre aire d'étude. Le premier, déjà évoqué par Jean Cabanot, concerne les entrelacs, et en particulier les chaînes d'anneaux recoupées par une tige rectiligne, dont la manifestation sur le fameux sarcophage d'Antigny¹⁴,

Fig. 12

Fig. 13
Fig. 11

Fig. 15

¹² Ainsi, la référence à des plats peints en usage au nord des Pyrénées qui auraient pu inspirer le dessin très libre des palmettes : CABANOT (J.), *Ibid.*, p. 59 et n. 103 et 104.

¹³ Le rappel de formes d'expression artistique primitive consistant en la juxtaposition et l'agencement de stries et de traits libres, auxquelles s'est superposé un héritage celte et mérovingien, y associant spirales et lignes courbes, sert d'ailleurs d'introduction au chapitre consacré à ce groupe de sculptures : *Ibid.* p. 49 et n. 58, 59 et 60.

¹⁴ *Ibid.*, p. 80 et n. 50.

indique les origines mérovingiennes. De tels entrelacs ornent l'encadrement d'une des baies du chevet de Saint-Thomas-de-Conac, mais en dehors de ce thème particulier, bien des formules proches présentes à Consac se développent, essentiellement sur des frises ou des tailloirs, à l'intérieur de l'abside de Saint-Thomas-de-Conac, ainsi qu'à Bougneau, à Bouteville, à Richemont et Poullignac¹⁵. A Dompierre-sur-Charente, à Brie-de-La Rochefoucauld¹⁶, des fragments de reliefs conservés portent des décors similaires. Enfin, les transennes de Fenioux nous offrent des variantes les plus spectaculaires de ce thème de l'entrelacs, qui trouve par ailleurs de multiples expressions dans le Sud-Ouest¹⁷.

Les mêmes remarques pourraient s'appliquer à d'autres motifs, en particulier celui de la moulure imitant la corde, dont nous relevons la présence en de maintes occasions en Saintonge. Enfin, il est un dernier rapprochement qui semble tout-à-fait possible, avec les techniques et les motifs de la fenêtre de Saint-Martin du Petit-Niort¹⁸.

Enfin, il ne faut pas oublier qu'au milieu de ce décor essentiellement géométrique et végétal, les sculpteurs de Consac ont caché deux figures animales, exprimées selon les mêmes techniques. Dans les deux cas il s'agit de quadrupèdes semblant bondir, les pattes repliées sous eux. La première, assez facilement identifiable, occupe à elle seule le chanfrein de la face latérale d'un tailloir. C'est une esquisse très grossière qui fait songer à quelque gravure rupestre préhistorique¹⁹. L'autre, plus sommaire encore, se détache en très léger relief sur un fond de gaufrures, et son corps est orné de trous de trépan. Cette représentation se situe sur une face antérieure, mais toujours sur le tailloir.

Fig. 13

Aucune autre figure n'est visible sur les chapiteaux, mais en revanche, il y a un fragment d'imposte situé contre le mur sud, à mi-hauteur des colonnes - il s'agit peut-être d'un réemploi²⁰ -, et qui correspond à la retombée orientale d'un arc en plein cintre qui dédouble dans sa partie supérieure le mur latéral sud. Ce fragment, interrompu par le mur - qui a donc dû être bâti dans un second temps -,

Fig. 10

¹⁵ Notices 88, 11, 12, 63 et 59.

¹⁶ Notices 32 et 13.

¹⁷ *Ibid.*, p. 75-100. Voir aussi FAU (J.-C.), « La sculpture carolingienne à entrelacs dans le Sud-Ouest et sa survivance au XI^e siècle », *Actes du 96^e Congrès national des Sociétés Savantes* (Toulouse, 1971), *Archéologie* 2, p. 9-31.

¹⁸ Notice 55. François Eygun avait déjà proposé ce rapprochement ; cf. : EYGUN (F.), *Art des Pays d'Ouest*, Paris, 1965, p. 88.

¹⁹ Jean Cabanot les rapproche en fait de figures peintes sur les mêmes plats décorés de l'Antiquité tardive auxquels il attribue l'origine des motifs de palmettes d'angle. CABANOT (J.), *Ibid.*, p. 49.

²⁰ C'est l'avis de Jean Cabanot.

est orné d'un autre quadrupède bondissant, dont la silhouette nettement mieux dessinée, se détache en léger relief. Sa tête, qui devait occuper l'angle coupé de l'imposte, a disparu, mais son corps est orné d'un jeu de guillochis tandis que son épine dorsale est marquée par un léger bourrelet qui se prolonge par une queue terminée en palmette.

Dans la notice monographique que nous avons consacrée à Consac il y a quelques années, nous suivions l'abbé Cabanot dans sa datation relative de cet élément isolé²¹, en le rattachant à une période plus tardive que celle des chapiteaux. A la réflexion, on peut se demander si cette oeuvre est vraiment aussi éloignée que cela des précédentes. Certes, le dessin est plus ferme et plus précis, mais la technique est toujours la même, malgré un plus grand raffinement et un modelé un peu plus élaboré. Jusqu'au décor de guillochis, qu'une observation rapprochée permet de retrouver sur le premier des deux animaux étudiés plus haut. On est là en présence d'une oeuvre réalisée dans le même esprit que celles de la croisée, et ce sans doute sur la même lancée, et pourquoi pas sur le même chantier, donc très peu de temps après les chapiteaux. Car lui accorder une date nettement « plus avancée dans le temps » comme l'écrit l'abbé Cabanot après avoir daté les autres « du début du XII^e siècle » finirait par enfermer celle-ci dans un isolement tout aussi incompréhensible, car, en définitive, elle s'avèrerait alors un peu anachronique. Nous préférons donc y voir une réalisation plus soignée et peut-être exécutée par un sculpteur possédant une meilleure maîtrise technique, mais très peu de temps après les autres. Ce point est important, car il rejoint la question de l'organisation initiale du chevet, que nous avons effleurée au début de cette analyse, et sur laquelle il nous faut à présent revenir. A ce propos nous ne pourrions manquer de retrouver le décor sculpté, et de nous questionner au sujet des modillons qui couronnent l'élévation du chevet gothique, mais aussi du décor du portail occidental, et ainsi nous pourrions envisager l'église primitive comme un ensemble.

La question du chevet et du plan des parties orientales

Tout d'abord, rappelons l'hypothèse de Jean Cabanot, qui propose de voir dans la travée sous clocher le noyau central d'un dispositif triconque dont les éléments auraient été progressivement remplacés par le chevet gothique, l'escalier du clocher et la chapelle de la fin du Moyen Age²². Selon lui, contrairement à la nef, ce chevet bénéficiait déjà d'une architecture en pierre de

²¹ *Ibid.*, p. 205 et GENSBEITEL (C.), *Ibid.*, p. 144.

²² CABANOT (J.), *Ibid.*, p. 204.

taille, et les onze modillons visibles actuellement sur le côté sud du chevet proviendraient de cette construction. Ainsi se dégage l'idée d'une église construite sinon en deux temps, du moins en recourant à deux modes de construction : l'un, tourné vers la tradition, pour la nef, l'autre plus « moderne » pour la partie orientale, qui contient les fameux chapiteaux. Dans son analyse, l'auteur n'évoque pas la façade occidentale, qui n'est certes pas très attrayante, mais qu'il nous semble utile de réintégrer dans cette étude pour qu'elle soit complète.

Pour séduisante qu'elle soit, la proposition d'un plan tréflé repose sur des indices qu'il nous faut retrouver, car la notice, très concise, n'y fait jamais allusion, nous laissant supposer que cela relève de l'évidence. Or il n'en est rien. Tout d'abord, aucun sondage archéologique n'a été effectué pour déterminer la présence de fondations des trois absides supposées, et aucune trace en élévation ne signale la présence de ces éléments, pas même des arrachements, puisque sur les trois côtés ont été élevées des constructions plus récentes. Il semble que l'hypothèse provienne uniquement de l'observation des arcs latéraux de la travée sous clocher. Or, au nord, le rouleau supérieur vient s'appuyer contre le haut d'un mur parallèle entièrement éventré par un passage en arc brisé ouvrant sur la chapelle du XVI^e siècle. Ce mur aurait très bien pu correspondre simplement à une clôture latérale de la travée. Au sud en revanche, le mur qui ferme la travée, et dont nous avons déjà signalée la grande épaisseur, se décompose en deux plans. Dans le haut, il s'appuie, comme de l'autre côté, contre le rouleau supérieur de l'arc qui porte la coupole. Cette partie supérieure, qui est en surépaisseur, s'élève en fait au-dessus de l'arc qui s'applique à mi-hauteur contre le plan inférieur du mur, dans lequel s'ouvre d'ailleurs la porte d'accès à l'escalier du clocher.

L'imposte ornée d'un quadrupède couronne en fait un pilastre perpendiculaire au mur, derrière la colonne engagée du pilier sud-est. Le pilastre qui lui fait face est plus avancé et l'arc en plein cintre qu'ils portent s'en trouve décalé vers l'est par rapport à l'axe de la travée. On note d'ailleurs que la porte de l'escalier du clocher est plaquée contre le pilastre oriental, et que son linteau interrompt la fameuse imposte, qui n'est peut-être même pas à sa place d'origine ou que l'on a pu abîmer lors de l'ouverture de la porte. Nous ajouterons à cela la grande difficulté à percevoir les ruptures et les continuités dans les assises, en raison du décor peint très couvrant. Force est donc de constater que l'unique indice à porter au crédit de l'hypothèse de l'abbé Cabanot serait la présence de cet arc, qui pourrait correspondre éventuellement au passage vers une absidiole ou toute autre forme de chapelle latérale, mais il serait difficile, au demeurant, de prouver qu'elle était absolument contemporaine de la travée sous clocher.

Ainsi donc, en l'absence d'un argument susceptible d'emporter une adhésion totale, il nous semble impossible de retenir cette hypothèse plutôt qu'une autre - un transept, une simple abside orientale, voire un chevet plat - aucune n'offrant davantage de preuves. Nous en resterons donc à cette incertitude, même si la présence d'un chevet triconque ne serait pas inconcevable dans la région, puisque l'église de Marignac²³ nous en fournit un exemple proche, mais isolé, daté du premier tiers du XII^e siècle.

Ceci étant dit, les modillons signalés par Jean Cabanot, qui ne manquent pas de retenir l'attention tant ils paraissent incongrus sur le chevet gothique, méritent que nous nous y arrêtions. Leur décor est en effet assez proche, dans l'esprit, des chapiteaux intérieurs. La majorité d'entre eux présente un chanfrein concave sous un bandeau plat, ces deux surfaces étant occupées par toute une série de motifs en méplat, qui ne sont guère éloignés de ceux que nous avons vus précédemment : zigzags, damiers, formes géométriques libres, croix, méandres etc.,... Ici, aucun badigeon n'est venu estomper les reliefs, qui ont grande fraîcheur, et nous laissent deviner ce qu'il en serait en l'absence de couches de chaux sur les chapiteaux intérieurs. En outre, le chanfrein crée un lien avec l'imposte réemployée.

Fig. 6

La façade occidentale

La façade, bien que très remaniée par l'élargissement et le doublement de la nef, mais aussi par la reprise de sa partie inférieure de taille, sans doute liées en partie aux travaux du début du XII^e siècle, semble avoir préservé un rez-de-chaussée et un portail qui méritent toute l'attention. En 1864, l'abbé Ranguet signalait les portes - celle de l'ouest et celle, de style Renaissance, du collatéral - comme des « refaites il y a un siècle »²⁴. Il ne faut sans doute entendre par là qu'une réfection des voûtes.

Les éléments qui nous paraissent déterminants se concentrent autour du portail, dont les piédroits en pierre de taille à ressaut, et la voussure supérieure forment un léger avant-corps par rapport au mur en moellons enduits dans lequel il s'ouvre. La structure de ce portail, avec son ressaut, ses impostes et sa frise d'archivolte, n'est pas sans évoquer celle des fenêtres de l'abbatiale de Cellefrouin en Angoumois. Le décor très discret de la frise et des impostes, fait

Fig. 5

²³ Le cas de Chaniers, qui est l'autre exemple saintongeais de chevet tréflé, est différent, puisqu'il s'agit d'une structure triconque du XII^e siècle qui n'est pas centrée autour de la travée sous clocher.

²⁴ RAINGUET (Abbé D.), *Etudes historiques, littéraires et scientifiques sur l'arrondissement de Jonzac*. Jonzac, 1864, p. p. 252.

de zigzags en très faible relief, s'inscrit en revanche dans une pratique plus locale, circonscrite à quelques églises du voisinage²⁵.

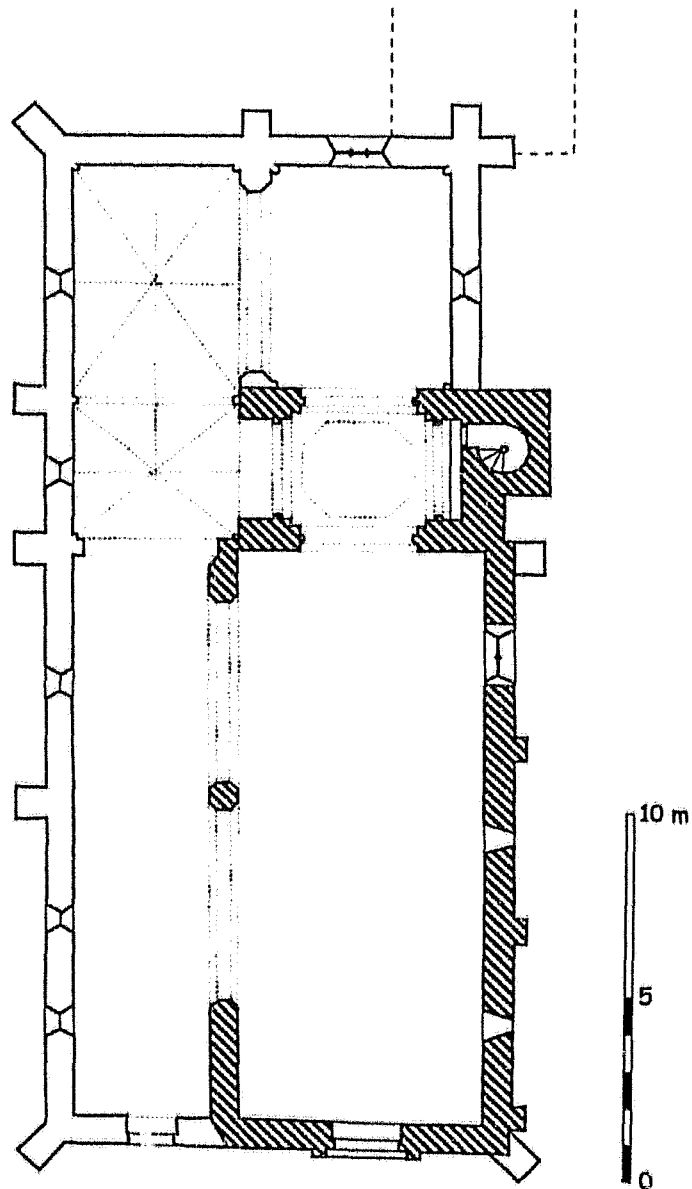
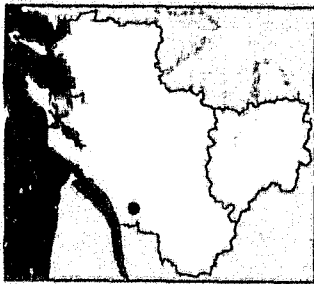
Enfin, les angles supérieurs de la façade, à la base des rampants, ont conservé des impostes pouvant être les vestiges d'une corniche qui soulignait le pignon avant que celui-ci ne fut repris. Le décor de ces impostes manifeste un archaïsme certain dans l'emploi de petites billettes en faible relief.



Tout ceci peut s'accorder avec les dates que nous avons proposées pour les autres parties romanes.

Conclusion

C'est donc un édifice de la fin du XI^e siècle qui est partiellement conservé ici, l'archaïsme des chapiteaux et de l'architecture de la nef de pouvant faire oublier la structure déjà ambitieuse de la conception de la travée sous clocher.

²⁵ Saint-Dizant-du-Bois, Saint-Dizant-du-Gua, Saint-Hilaire-du-Bois, Semoussac, Thaims (notices 71, 72, 76, 94 et 97).



-  Fin du XI^e siècle
-  Postérieur (XIII^e - XVI^e s.)

Consac
Église Saint-Pierre
C.Gensbeitel d'après F.Doutreuve

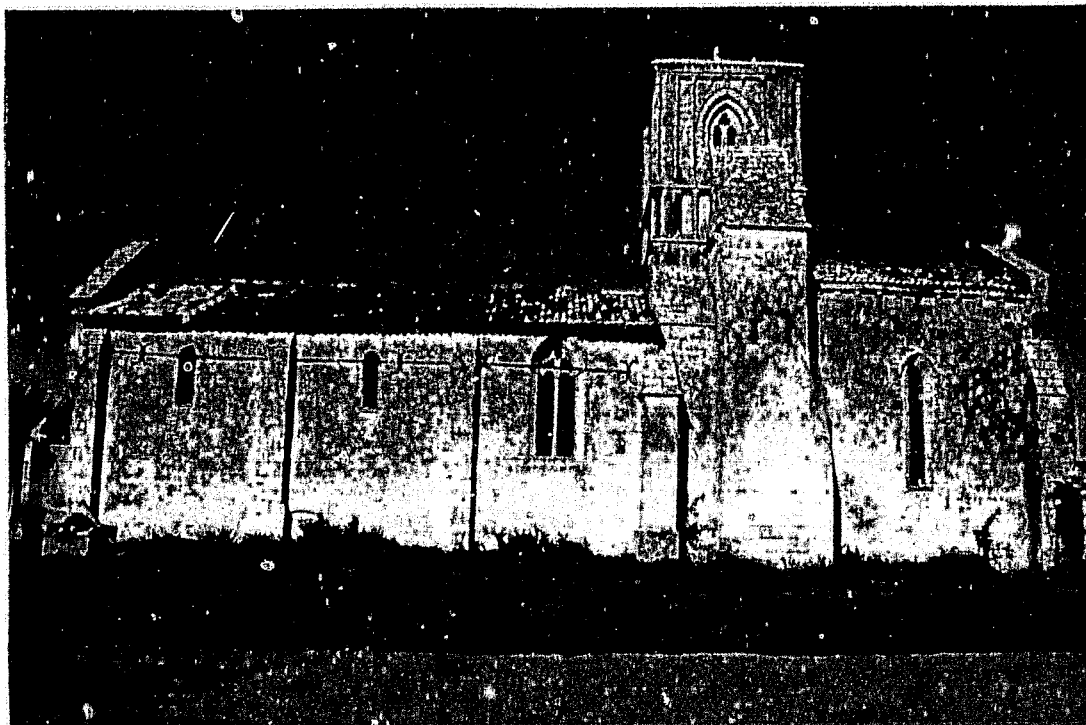


Fig. 2 :
Consac.
Vue générale côté sud.

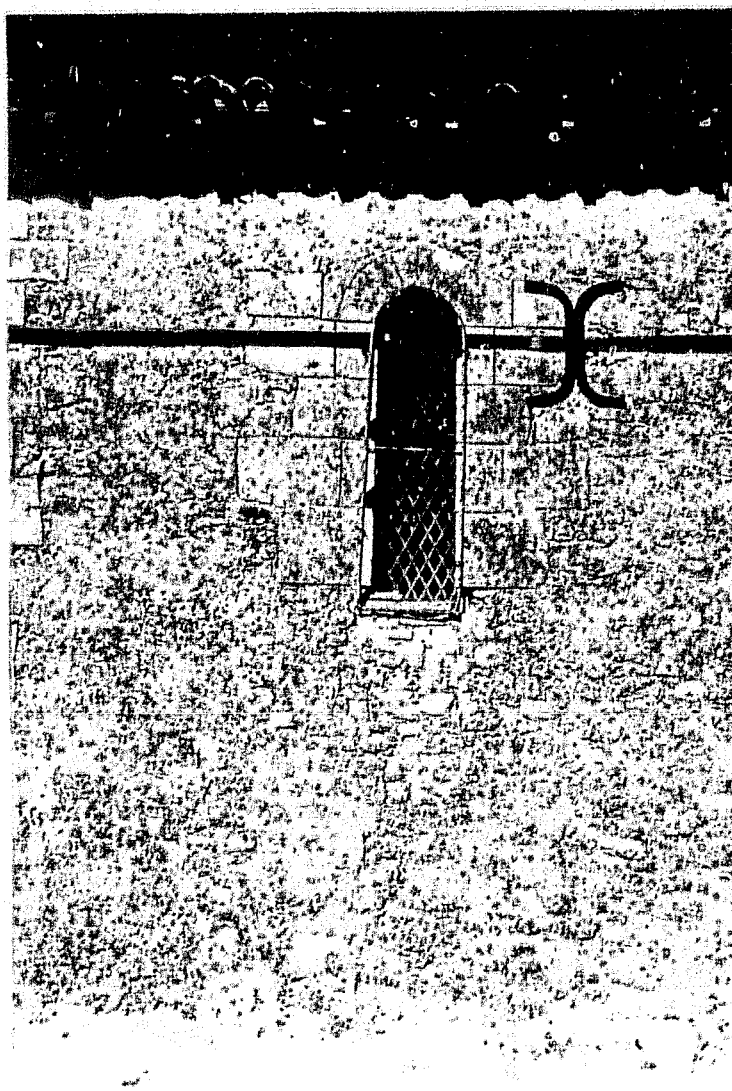


Fig. 3 :
Consac.
Fenêtre du mur sud
de la nef.

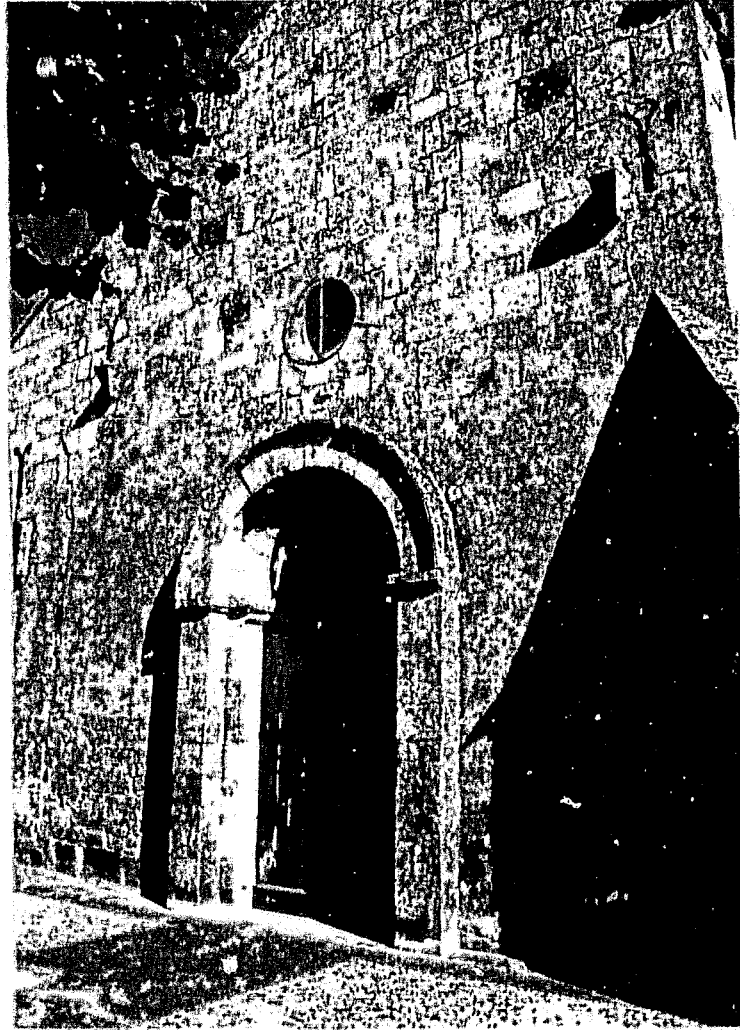


Fig. 4 :
Consac.
Façade occidentale.



Fig. 5 :
Consac.
Détail du décor du
portail occidental.

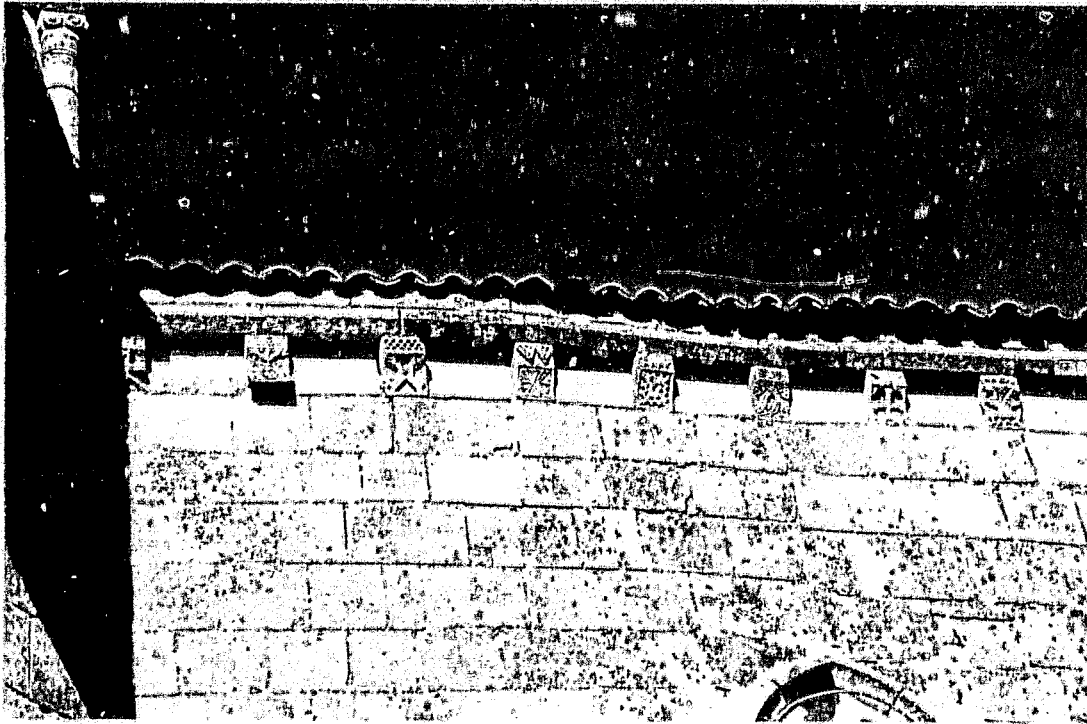


Fig. 6 :
Consac.
Modillons du chevet (réemplois ?).

Fig. 7 :
Consac.
Vue intérieure vers l'est.



Fig. 8 :
Consac.
Travée sous clocher
vue vers le sud.

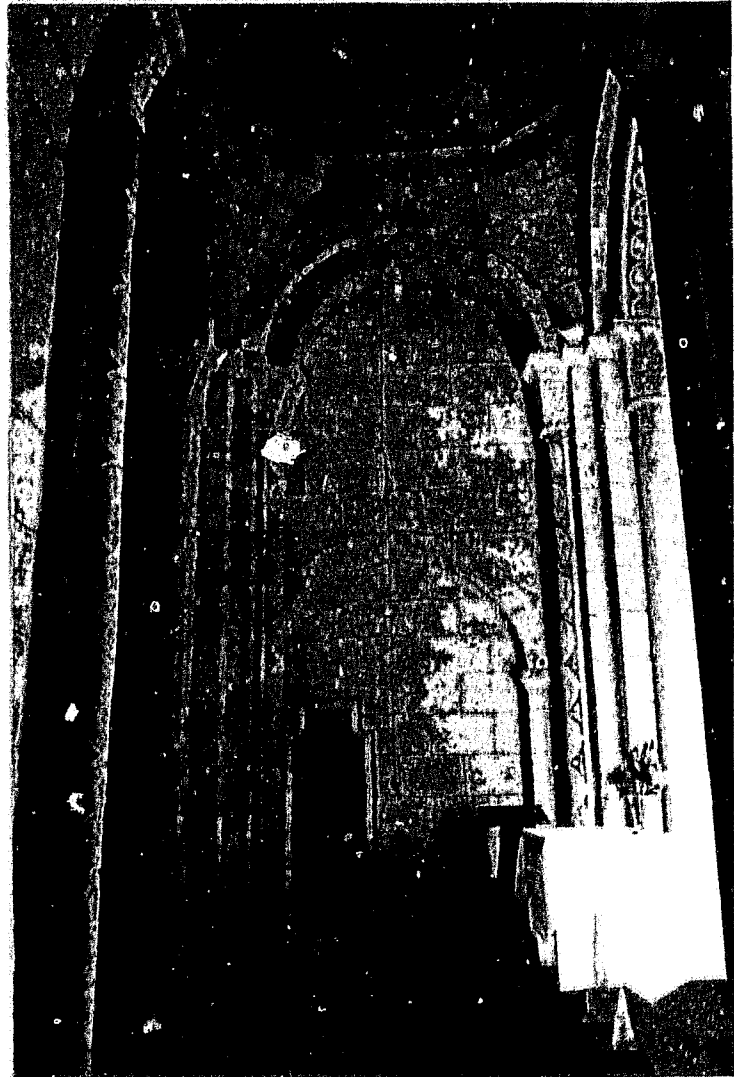


Fig. 9 :
Consac.
Coupole de la travée
sous clocher.

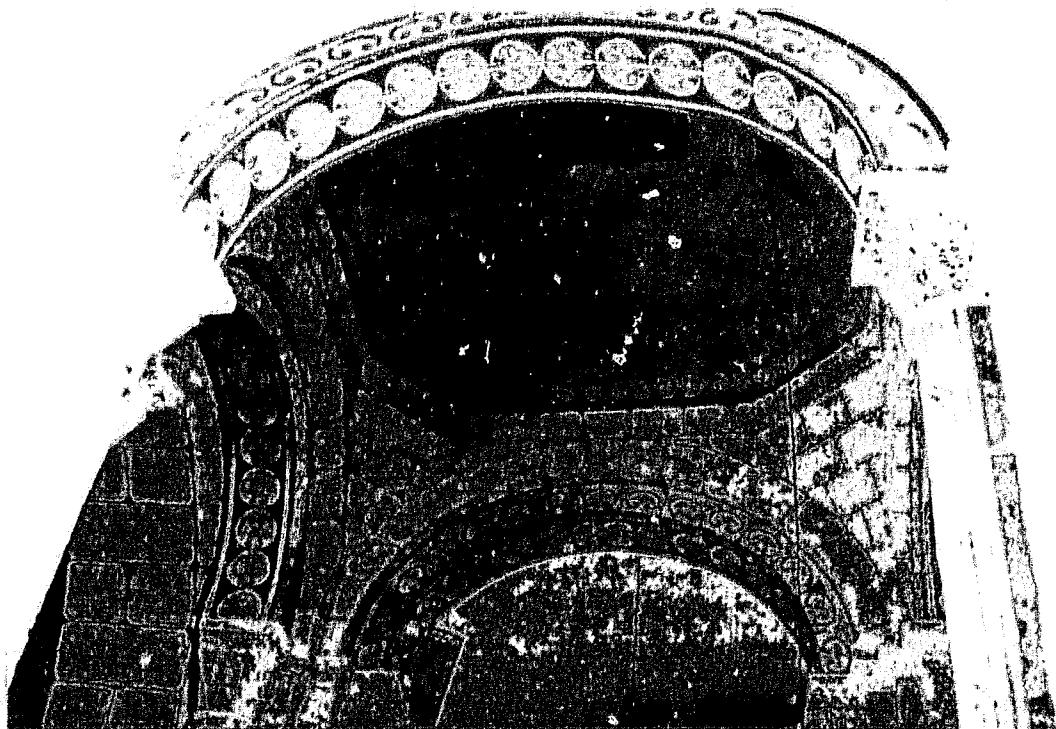




Fig. 10 :
Consac.
Partie de chapiteau ou
imposte du mur sud de la
travée sous clocher.

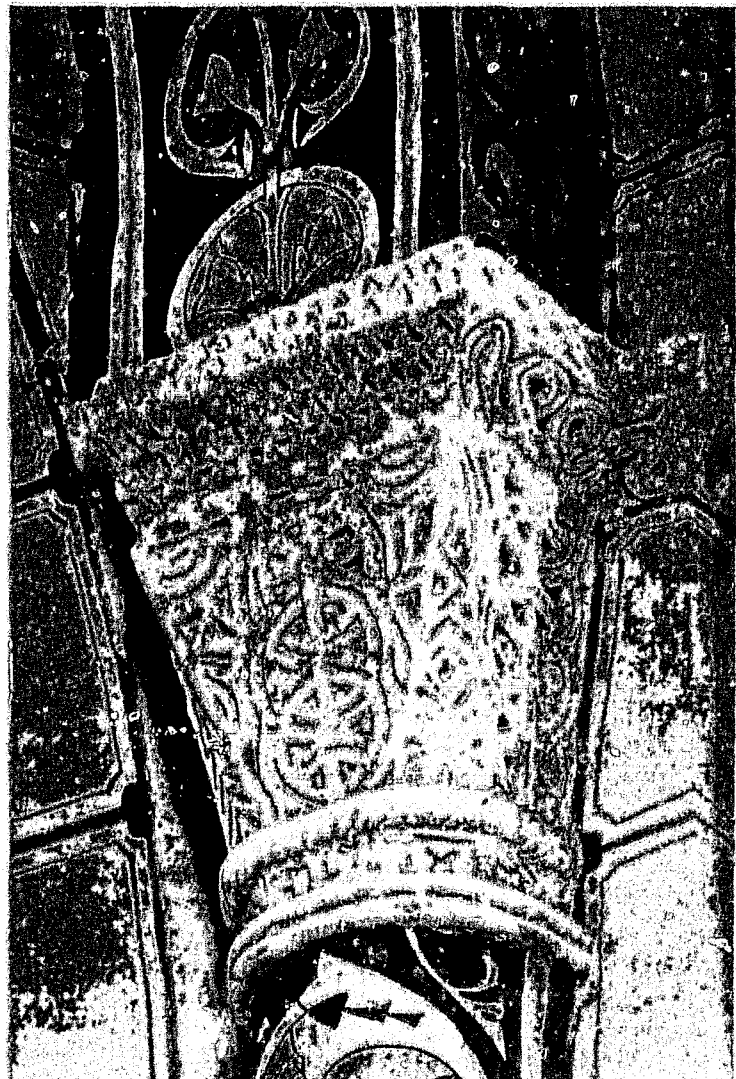


Fig. 11 :
Consac.
Chapiteau de la travée
sous clocher.



Fig. 12 :
Consac.
Chapiteau de la travée
sous clocher.



Fig. 13 :
Consac.
Chapiteau de la travée
sous clocher.

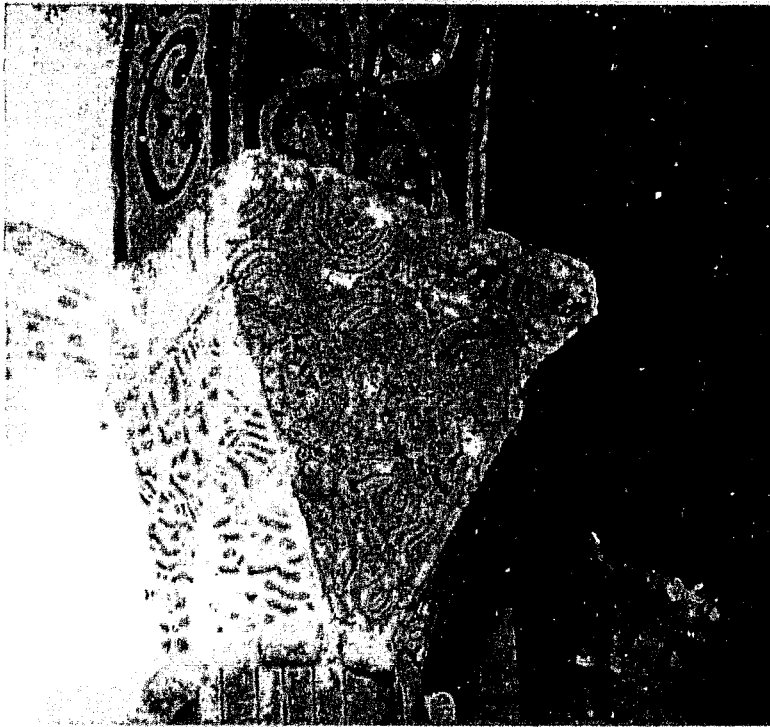


Fig. 14 :
Consac.
Chapiteau de la travée
sous clocher.



Fig. 15 :
Consac.
Chapiteau de la travée
sous clocher.



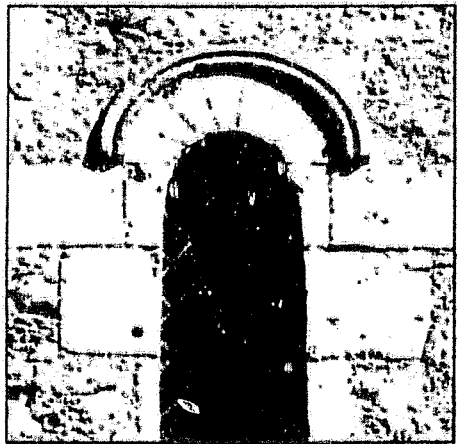
Christian Gensbeitel

L'ARCHITECTURE RELIGIEUSE DU XI^e SIÈCLE
en pays charentais
ET SES TRANSFORMATIONS À L'AUBE DU XII^e SIÈCLE

Thèse de doctorat
en histoire de l'art du Moyen Âge

Sous la direction du professeur Jacques Lacoste

Université Michel-de-Montaigne / Bordeaux III



VOLUME 3

Notices illustrées : 24 à 50
(Conzac à Négret)
pages 290 à 591

24. CONZAC (16 S)

Commune de Saint-Aulais-La Chapelle-Conzac. Canton de Barbezieux

Eglise Saint-Jacques

Données historiques

Saint-Jacques de Conzac est une des églises les plus pittoresques de la Charente, nichée dans un paysage vallonné au sud de Blanzac, dans le territoire du diocèse médiéval de Saintes. Le village de Conzac est aujourd'hui incorporé en une seule commune avec ceux de Saint-Aulais et de La-Chapelle, dont les églises intéressent également notre recherche. La qualité de cet édifice a d'ailleurs fait oublier les deux autres à Jean George dans son recensement des églises de la Charente¹.

Cet ancien prieuré de l'ordre de Cluny², dont le vocable indique un possible lien avec le passage des pèlerins en route pour Compostelle, n'a livré aucun document relatif à ses origines. L'église était commune au prieuré et à la paroisse. En 1324, on trouve une allusion au prieuré de Conzac dans les archives canoniales de Blanzac³, ce qui s'explique par des raisons de voisinage évidentes.

Conzac, qui ne fut jamais un prieuré très important⁴, n'a pas été épargné par les guerres. Nous savons que le prieuré fut touché très directement par la guerre de Cent Ans et par la forte présence anglaise autour de Blanzac⁵. Charles Daras attribue à ce conflit une part importante des destructions subies par l'église⁶. Mais les guerres de Religion ont également ravagé la région, et la reconstruction de la nef au XIX^e siècle irait plutôt dans le sens d'une dégradation à l'époque moderne.

¹ GEORGE (J.), *Les églises de France* ..., *op. cit.*, p. 226-227

² NANGLARD (Abbé J.), *Pouillé* ..., *op. cit.*, t. 3, p. 516 ; *Statuts, chapitres généraux* ..., *op. cit.*, L'ayant d'abord confondu avec Consac, en Charente-Maritime, l'auteur rétablit l'identité de Conzac dans les *addenda et corrigenda*, t. VI, p. 336, voir t. I, p. 249, première mention d'une visite du prieuré en 1260.

³ AD Charente, G 758, pièce n°1.

⁴ *Idem.* ; *Statuts, chapitres généraux* ..., *ibid.*, t. 1, p. 333 et p. 406, un seul moine est signalé en plus du prieur en 1273 et en 1281.

⁵ *Ibid.*, t. 3, p. 349 ; Dès 1343, les visiteurs de Cluny ne peuvent plus se rendre à Conzac et à Saint-Laurent-de-Belzagot, à cause des Anglais, installés dans le château de Blanzac, qui dévastent la région. Il n'y plus à ce moment-là ni prieur ni moine dans ces deux établissements.

⁶ DARAS (C.), « La tour-lanterne de l'église saintongeaise Saint-Jacques de Conzac », *Bull. S.A.H.C.*, 1959, p. 73 et ss

C'est en effet au XIX^e siècle que l'on reconstruisit les murs gouttereaux de la nef⁷. L'église connut au cours du XX^e siècle, une longue campagne de sauvetage et de remise en valeur à été menée par le service des Monuments Historiques, l'église ayant été classée en 1953⁸.

Saint-Jacques de Conzac a déjà fait l'objet de plusieurs études⁹, dont deux articles récents de Jacques Lacoste¹⁰, qui ont largement éclairé cet édifice, aussi ~~ne~~ contenterons nous de revenir ici sur les aspects qui intéressent plus particulièrement notre propos. En effet, peu d'éléments témoignent de la période que nous étudions.

Analyse architecturale

L'église se compose actuellement d'une abside étirée en une courte travée droite prolongeant la croisée du transept qui porte encore le clocher, d'une nef unique, reconstruite en partie avec les matériaux de la nef primitive, et du seul croisillon nord transept, avec son absidiole orientée. Le bras sud a disparu en laissant toutefois des traces d'arrachement significatives.

Fig. 1

Les points d'intérêt de cette église, déjà relevés par l'abbé Michon au XIX^e siècle¹¹, résident principalement dans son abside ornée d'arcatures tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, dans la remarquable coupole de la croisée qui associe des pendentifs en *opus reticulatum* à un tambour orné d'une arcature aveugle, et surtout dans la qualité et le foisonnement de son décor sculpté, concentré sur la multitude de chapiteaux générés par le développement des arcatures. Il a déjà été démontré que seuls les vestiges du transept ainsi que - peut-être - les parties inférieures de l'abside peuvent témoigner d'un éventuel édifice primitif bâti en moellons.

Fig. 7

La nef

La nef a certes été reconstruite, mais on reconnaîtra volontiers dans la partie la plus orientale du mur sud un vestige du mur gouttereau primitif. On y observe des assises de moellons comparables dans leur régularité, à celles du

Fig. 3

⁷ AD Charente, O 1266 ; devis de 1875 et mandat de paiement

⁸ Paris, Médiathèque du Patrimoine, 81/16/415/31, ch. 11, 1956-65 : restauration générale (Jouven - Mastorakis arch.) ; 1969 : nef et transept nord (Mastorakis arch.).

⁹ CROZET (R.), *L'art roman en Saintonge*, *op. cit.*, notamment p. 63 et 73 ; DARAS (C.), *Ibid*

¹⁰ LACOSTE (J.), « Saint-Jacques de Conzac », *CAF, Charente*, 1995, p. 159-165, « Conzac. Église Saint-Jacques », *L'imaginaire et la foi... op. cit.*, p. 158-152.

¹¹ MICHON (Abbé J.-H.), *Statistique...*, *op. cit.*, p. 314 (et non pas p. 274, comme l'indiquent plusieurs bibliographies à la suite d'une erreur de Jean George).

transept. Lorsqu'un édifice a été réparé à la suite de la guerre de Cent Ans, il est fréquent de trouver quelques éléments spécifiquement gothiques du XV^e siècle. Or, ici il n'en est rien. Nous avons là uniquement les moellons triés et récupérés lors de la démolition de 1875.

Quoi qu'il en soit, l'état actuel de l'édifice et les témoins en place nous permettent au moins de le retenir dans la série des constructions à nef unique en moellons présentant un plan en croix latine avec des absidioles

Le transept

Le transept peut être reconstitué à partir du bras nord et des traces du bras sud disparu. Extérieurement, le moellon ébauché est omniprésent ; seuls les angles et les encadrements des baies sont traités en pierre de taille, selon un procédé courant au XI^e siècle. L'absidiole en place, ainsi que le mur nord, sont encore percés d'une fenêtre en plein cintre, à linteau monolithe pour la première, à claveaux étroits pour la seconde. A l'intérieur, les murs est et ouest sont renforcés par de grands arcs plaqués qui contribuent à porter une voûte en berceau. L'arc oriental englobe l'absidiole et l'étroite travée ménagée pour la porte d'accès au clocher. La colonne de droite de l'arc assurant le passage vers l'absidiole est parfaitement liée avec les pierres de taille du tronçon de mur dans lequel s'ouvre la porte. Cela signifie que l'accès au clocher a été prévu et, apparemment, conçu en même temps que l'absidiole ou que la reprise en sous-œuvre qui s'est effectuée là est parfaite.

Les traces d'arrachements du bras sud montrent en tout cas qu'en l'absence d'accès à un escalier, l'absidiole s'amorçait directement contre la travée droite de l'abside. D'ailleurs, il subsiste directement contre le mur le départ de la frise de billettes - thème omniprésent - identique à celle qui court à la base du cul-de-four de l'absidiole nord. Cela signifie qu'il y avait une certaine dissymétrie dans les positions respectives des deux absidioles.

Un autre point doit être souligné, à l'extrémité orientale de la nef, sur le côté sud. Un passage biais était en effet ménagé entre la nef et le bras du transept, contournant le pilier de la croisée. Il s'agit d'un dispositif analogue à ceux que l'on observe à Pérignac et à Puypéroux.

La structure de la croisée ne saurait être assimilée à une architecture archaïque ou archaïsante. Les faisceaux de colonnes aux chapiteaux richement sculptés, les composantes mêmes de ce décor, identique à celui de l'abside, la coupole sur pendentifs très sophistiquée, tout cela nous conduit à une datation

Fig 4

Fig 5

Fig 10

Fig 8

Fig 3

Fig 11

Fig 7

assez avancée au XII^e siècle¹². Il y a là un hiatus difficile à comprendre entre des parties d'une architecture dont rien ne suggère qu'elles aient pu être « collées » à la suite d'un remaniement. Même si la sobriété du clocher, simplement rythmé par une arcature aveugle, rappelle certaines constructions plus proches de notre champ d'étude, nous devons admettre que cette travée, au moins, n'est pas à ranger parmi les œuvres de notre grand XI^e siècle.

L'abside

Le chevet, qui contribue fortement au caractère pittoresque de cet édifice, présente une architecture plus mêlée. A l'intérieur, l'élévation comprend deux registres de même hauteur séparés par un puissant bandeau orné de billettes. Un second bandeau aux billettes encore plus importantes souligne la voûte en cul-de-four. Une arcature basse, aux colonnettes dotées de chapiteaux aussi riches que ceux de la croisée, rythme le mur sous le niveau des baies. Des colonnes engagées montant de fond viennent recouper le rythme de l'arcature, déterminant sept travées de deux arcades. Au second registre de nouvelles colonnettes viennent se grouper de part et d'autre de ces supports pour relayer sept arcades englobant les cinq baies et les pans de murs aveugles des travées droites. A l'extérieur, se dessinent également deux niveaux, mais ils sont inégaux : le premier, aussi élevé que les absidioles du transept, englobe les fenêtres alternant avec des contreforts-colonnes sur dosserets élevés sur des socles. Un second registre, correspondant à la hauteur de la voûte en cul-de-four, est placé en léger retrait par rapport au précédent. Une arcature aveugle au rythme plus serré l'enveloppe, dont la moitié des fonds - au nord-est- a reçu un décor d'appareil réticulé. On a créé là l'effet inverse de la composition intérieure, avec la même frise de billettes qui souligne la séparation, mais une certaine maladresse est perceptible dans la transition, du fait de l'inadéquation entre eux des systèmes de supports des deux registres. Si le décor est absent dans la partie inférieure¹³, les chapiteaux des colonnettes de l'arcature haute sont, eux, ornés du même type de sculpture que ceux de l'intérieur, et les modillons de la corniche ne sont pas en reste.

Malgré ses maladresses et son originalité, qui sont sans doute encore la marque d'une période d'expérimentation, toute cette composition relève déjà d'un

Fig 8
Fig 9

Fig 4

¹² Nous suivons Jacques Lacoste dans sa datation vers 1130 ; voir LACOSTE (J) « Conzac », *op. cit.*, p. 152.

¹³ Seules de fines moulures en relief dessinent des arcs qui amplifient la forme des fenêtres, hautes et étroites et munies de linteaux monolithes.

répertoire roman mature, où l'on perçoit dans le décor des réminiscences de l'art de Saint-Eutrope de Saintes ou des premières phases du chantier de Saint-Pierre d'Angoulême¹⁴.

Cependant, un détail de l'élévation attire notre attention : alors que la pierre de taille domine dans les parties hautes de cette abside, au niveau inférieur, tant à l'intérieur, sous l'arcature basse, qu'à l'extérieur, jusqu'à la base des fenêtres, règne un parement de moellons mêlés à quelques pierres de tailles éparses. A l'intérieur, il est enduit et au dehors il forme de simples panneaux étroits entre les chaînages des dosserets de colonnes-contreforts. L'articulation entre les assises de moellons et les pierres de tailles est parfaitement réglée et il est difficile de voir là un mur ancien relancé. En outre, des assises de pierres de taille sont présentes à la base du mur, entre les socles, comme à l'église voisine de La Chapelle¹⁵.

Fig. 4

Conclusion

Saint-Jacques de Conzac reste frappée d'un point d'interrogation. La question soulevée ici est la suivante : devons-nous y voir un édifice archaïque repris en sous-œuvre dans les années 1120-30 d'une façon quasi imperceptible ? Ou pouvons nous envisager l'idée d'une construction assez tardive faisant appel à une technique mixte et à une conception encore tournée vers la tradition pour ce qui concerne les bras du transept ?

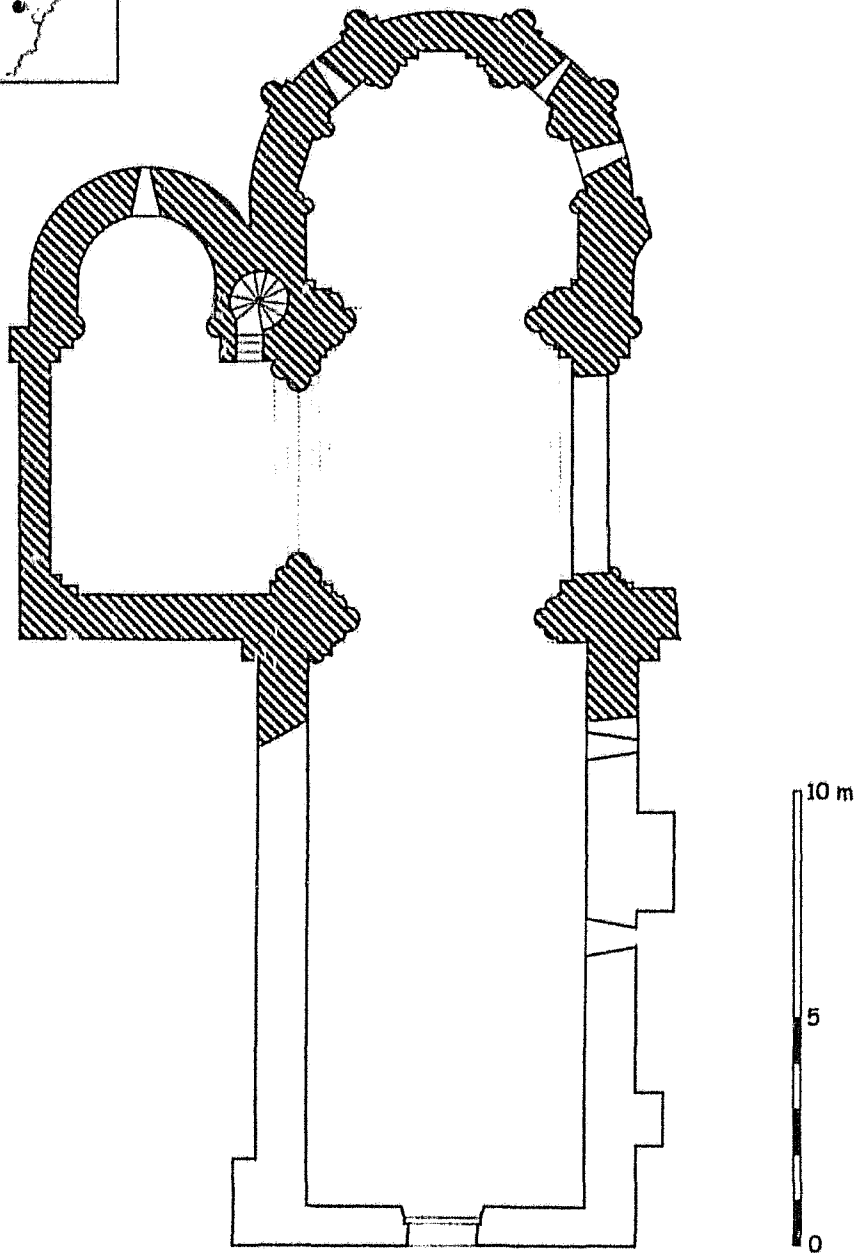
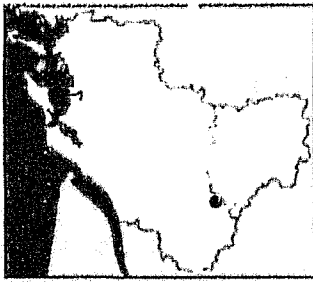
Quelques indices pourraient infléchir la réponse vers la seconde proposition. A l'articulation du bras nord et de son absidiole, à l'extérieur, un contrefort sur socle présente un profil de base - certes très érodée - semblable à celles des colonnes-contreforts du chevet. La présence constante des frises de billettes, ainsi que de quelques modillons déjà assez élaborés sur le bras du transept¹⁶ et son absidiole sont des détails supplémentaires qui accentuent l'ambiguïté de cette construction. Nous aurons donc à reconsidérer cet édifice au regard d'autres cas similaires dans notre synthèse.


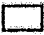
Pour la nef, partie conservée d'un édifice du XI^e siècle ou construction traditionnelle tardive, le doute reste permis dans tous les cas.

¹⁴ Voir LACOSTE (J), *Ibid.*

¹⁵ Notice 17 « La Chapelle ».

¹⁶ Une grande partie de ces modillons est issue des restaurations modernes, mais quelques-uns peuvent être authentiques



-  1^{er} tiers du XII^e siècle
-  Postérieur (XVII^e s. ?)

Conzac
Église Saint-Jacques
C. Gensbeitel d'après SDAP 16



Fig. 2 :
Conzac.
Vue générale côté sud.

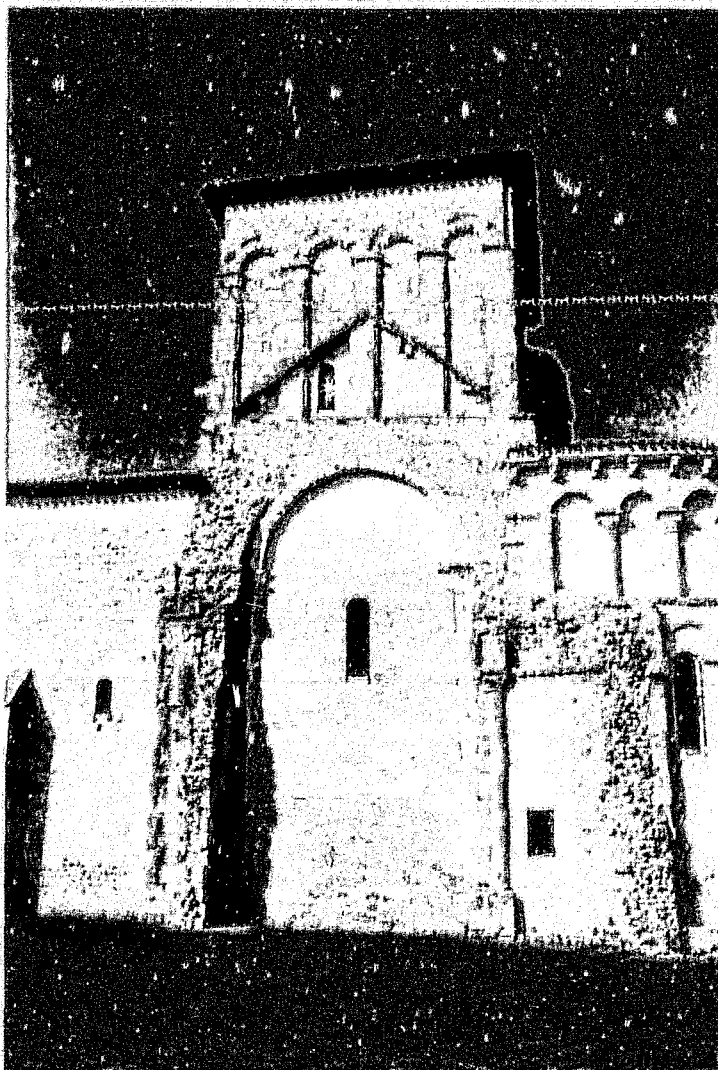


Fig. 3 :
Conzac.
Arrachements du bras sud
du transept.

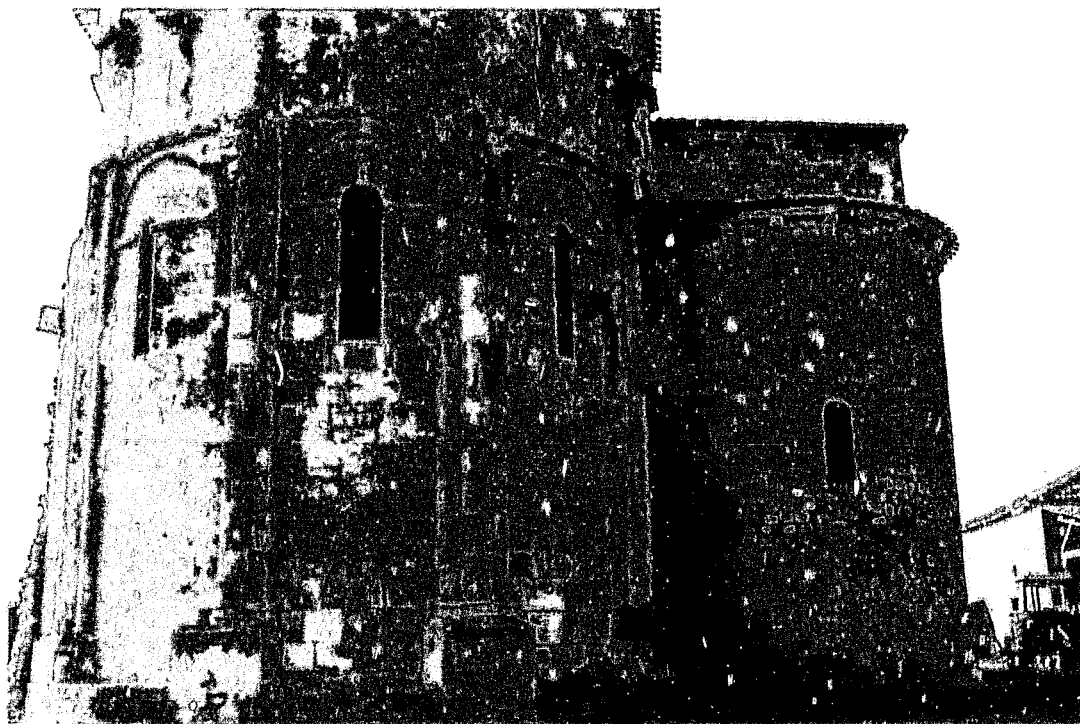


Fig. 4 :
Conzac.
Chevet vu de l'est.

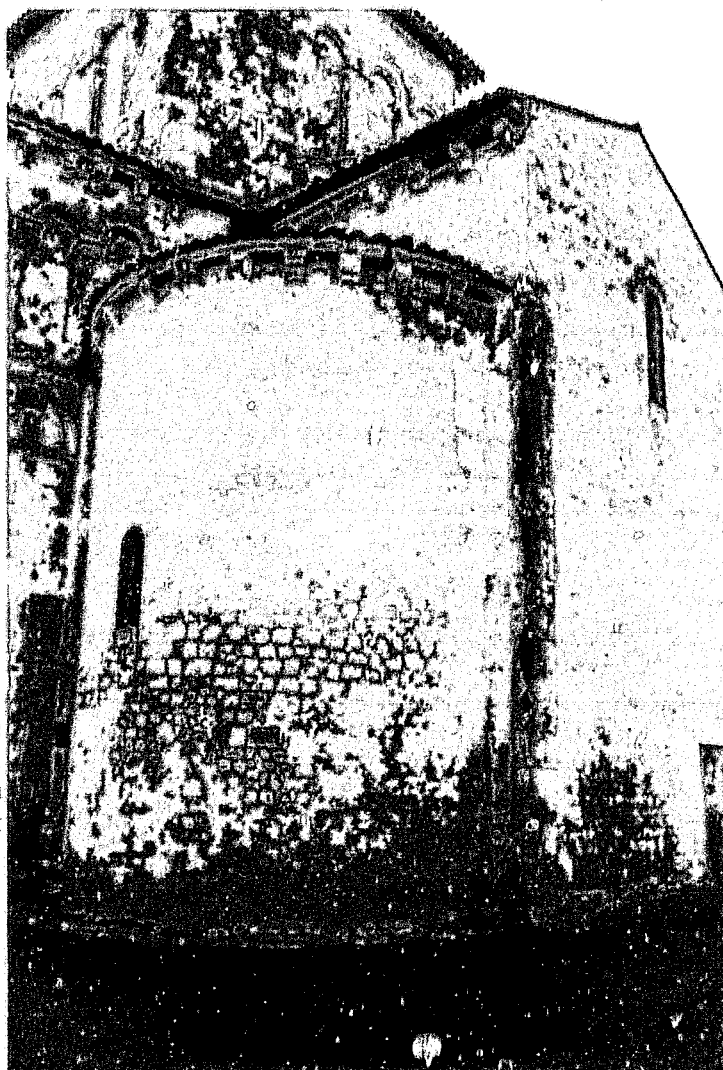


Fig. 5 :
Conzac.
Absidiole et bras nord du
transept

Fig. 6 :
Conzac
Vue générale intérieure
vers l'est.

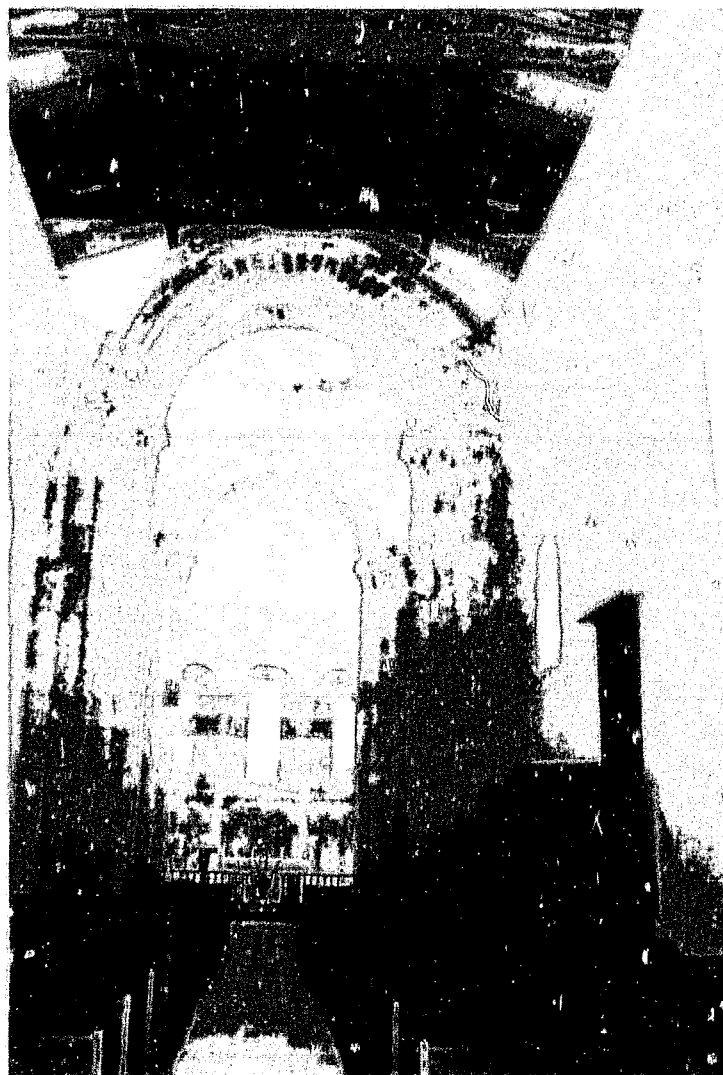


Fig. 7 :
Conzac.
Coupole de la croisée du
transept

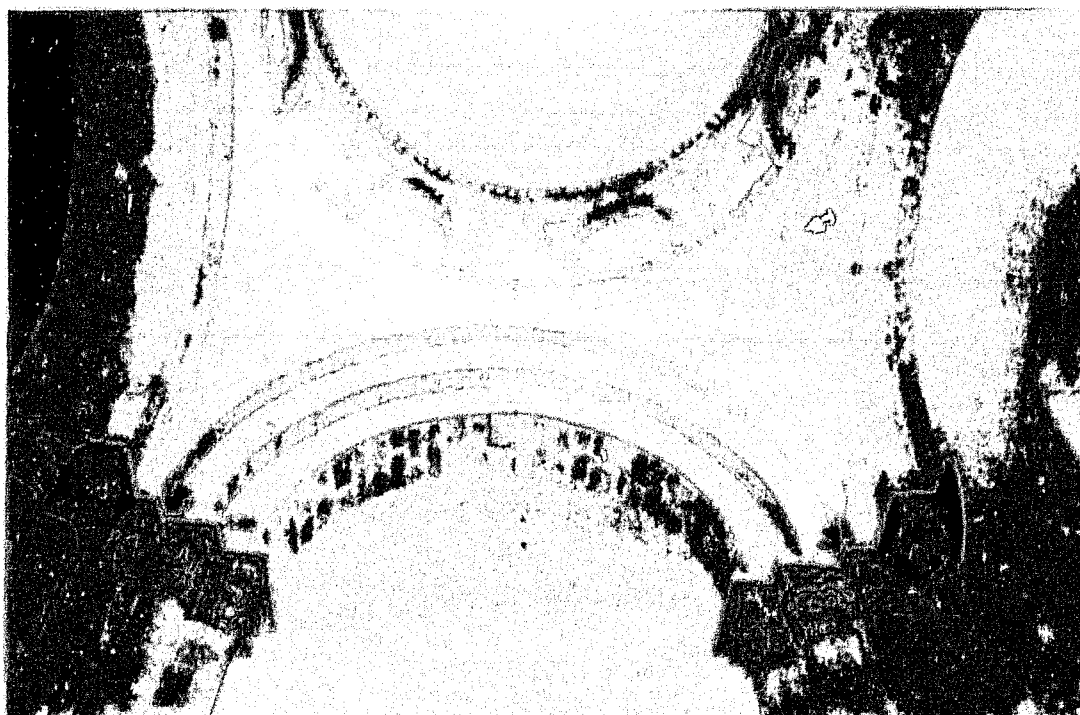




Fig. 8 :
Conzac.
Abside et absidiole nord. Vue intérieure.

Fig. 9 :
Conzac.
Arcature inférieure de l'abside.





Fig. 10 :
Conzac.
Bras nord du transept vu
vers le nord-ouest.



Fig. 11 :
Conzac.
Extrémité orientale de la
nef, et ancien passage
biais vers le bras sud du
transept.

26. COULGENS (16 A)
Canton de La Rochefoucauld
Eglise Saint-Jean-Baptiste

Données historiques

L'église Saint-Jean-Baptiste de Coulgens fait partie d'un groupe assez dense d'édifices du XI^e siècle qui subsistent dans la partie orientale de la forêt de la Boixe, au nord d'Angoulême, entre les routes de Poitiers et de Limoges. Outre Nanclars, on y compte Cellefrouin, Saint-Amant-de-Bonnieure, Brie, La Tâche, Le Pin et Rivière. Peu documentée, l'histoire de cette église est muette sur ses origines, même si la paroisse de Coulgens est citée incidemment dans le cartulaire de Cellefrouin vers 1181-1218¹. Nous savons seulement qu'elle fut unie au chapitre de la cathédrale d'Angoulême en 1409².

A partir du XVI^e siècle, elle apparaît effectivement à plusieurs reprises dans les archives canoniales. Dès 1555, des réparations sont évoquées³. En 1598, il est question de travaux sur l'édifice, que les chanoines vinrent inspecter en 1600, sans plus de précisions⁴. Mais la date est d'importance ; on sort alors des guerres de Religion, et l'on imagine aisément que Coulgens ne fut pas plus épargnée que de nombreuses autres localités de la région. En tout cas, en 1603 les réparations étaient encore en cours⁵. Pourtant, dès 1648, des travaux s'avéraient nécessaires sur « l'église et le clocher » et en 1658, il est dit, que « *le seigneur de Sigagne aura la qualité de restaurateur de l'église de Coulgens lorsqu'il aura fait réédifier cette église qui est actuellement en ruine et qu'il se sera engagé à l'entretenir* »⁶. En 1685, les travaux du clocher ne sont pas encore

¹ *Cartulaire de l'abbaye Saint-Pierre de Cellefrouin, XI^e et XII^e siècles*, CHEVALIER (J.-F.) (éd.), Ruffec, 1936, charte XIX, p. 23, et « Le cartulaire de l'abbaye de Cellefrouin », BRAYER (E.) (éd.), *Bulletin philologique et historique du Comité des travaux Historiques et Scientifiques*, 1940-1941, p. 116, ch. 28. Don d'Elie de Villebois et ses frères d'une rente sur ses terres en la paroisse de Coulgens.

² NANGLARD (Abbé J.), *Pouillé* ..., *op. cit.*, t. 2, p. 288.

³ AD Charente, G 330², p. 32. 15 novembre 1555. D'une façon générale les procès verbaux du chapitre n'évoquent que les questions financières, sans jamais rentrer dans le détail des travaux effectués sur l'église.

⁴ *Ibid.*, G 331⁴, p. 232. 15 mai 1598, adjudication de travaux, puis, G 331⁴, p. 430-431.

⁵ *Ibid.*, G 331⁵, p. 108. Un tiers du paiement fut effectué le 17 juin 1605, cf G 333⁵, p. 294.

⁶ *Ibid.*, G 337¹¹, p. 132, le 9 août. Les travaux sont estimés à 300 livres et ils semblent commencés en 1649, cf G 337¹¹, p. 153 et 195.

terminés⁷ et en 1763⁸, il est question d'un peintre qui est intervenu dans l'église. Une dernière mention de travaux non déterminés apparaît en 1777⁹.

Au XIX^e siècle, les archives de la commune témoignent de travaux qui ne sont pas anodins : la voûte de l'abside ainsi que « *le cintre en pierre de taille servant de support à cette partie de l'église* » furent refaits à neuf¹⁰.

Classée au titre des Monuments historiques en 1955, l'église Saint-Jean-Baptiste, qui avait atteint un état de vétusté alarmant, connut plusieurs campagnes de restauration dès les années 1961-1962, puis à nouveau tout au long des années 1980-1990¹¹.

Analyse architecturale

Saint-Jean-Baptiste de Coulgens se classe parmi les édifices de plan simple : la nef unique rectangulaire de quatre travées se prolonge par une travée barlongue à peine plus étroite portant le clocher, et par une abside hémicirculaire. L'ensemble de l'édifice est voûté d'un berceau en blocage, l'abside étant couverte d'un cul-de-four.

Fig 1

L'intérêt de cette église est de nous montrer un exemple de construction encore traditionnelle, initialement dépourvue de voûte - au moins sur sa nef - et où l'on a introduit un voûtement peu de temps après l'achèvement du projet initial.

L'église est entièrement bâtie en moellons allongés, les murs étant raidis par des contreforts plats. Outre ces organes de raidissement, la travée du clocher présente un parement de pierre de taille, au moins jusqu'à la hauteur des murs de la nef et du chevet. Cette travée n'est pas éclairée au sud alors que les quatre travées de la nef sont percées de chaque côté de petites fenêtres étroites placées assez bas dans le mur, puisqu'elles sont à un peu plus d'un mètre du sol. Leurs linteaux monolithes échancrés sont conformes aux modèles courants du XI^e siècle. Seules les fenêtres de la travée la plus orientale sont traitées

Fig 3

⁷ *Ibid.*, G. 337¹⁴, p. 520.

⁸ *Ibid.*, G. 337¹⁹, p. 166.

⁹ *Ibid.*, G. 337²¹, p. 129, paiement de 115 Livres pour « réparations ».

¹⁰ AD Charente, O/684. Il s'agit probablement de l'arc oriental de la travée sous clocher qui forme un simple ressaut, devis de Pierre Dujardin, maître-maçon à La Rochette, daté du 15 juillet 1828.

¹¹ Poitiers, DRAC, Archives MH, Dossier « Coulgens » et Paris, Médiathèque du Patrimoine, 81/16/163/11, ch. 1, travaux de consolidation et de couverture de M. Mastorakis sur la nef et le clocher (1961 à 1967 et 1972-1974), de M. Bonnard sur la façade (1976), suivis d'une nouvelle restauration complète par M. Oudin (1992-1998).

différemment : placées encore plus bas, elles sont plus grandes que les autres et elles se singularisent par leur double ébrasement et leurs arcs clavés.

La nef

L'anomalie la plus marquante dans le dispositif des ouvertures de cette église consiste en deux niveaux de baies conservés sur les trois travées les plus occidentales de la nef, au moins au nord, tandis qu'au sud, seule la travée occidentale a conservé cette superposition, la fenêtre haute ayant été effacée sur les autres travées. Cette curiosité n'est pas propre à Coulgens. Nous l'observons également sur la nef de Notre-Dame de Cressac, où les anciennes baies du XI^e siècle, situées trop haut, ont été occultées sans que l'on eût pris le soin de faire disparaître leurs traces, lors de l'installation d'une fausse voûte au XIX^e siècle¹². Dans le même temps, de nouvelles fenêtres étaient créées un peu plus bas, au droit des précédentes. Or, à Coulgens, ce n'est pas au XIX^e siècle que le même phénomène s'est produit, mais sans doute peu de temps après la première construction.

Fig. 5
Fig. 4

En effet, à l'intérieur, les murs ont été doublés par des arcades qui englobent l'ébrasement intérieur des baies les plus basses. Des colonnes engagées dotées de chapiteaux sculptés portent les doubleaux d'une voûte en berceau plein cintre. A la fin du Moyen Age, une peinture murale est venue couvrir les murs de la nef. Le mur nord en a conservé d'importants éléments qui ont été récemment restaurés. On imagine donc aisément ce qui s'est passé : le premier édifice a été conçu avec des murs en moellons, peu épais et dépourvus d'articulation, destinés à recevoir une simple charpente. Mais, très rapidement, on décida de voûter cette nef, et tout en doublant les murs sur leur face interne, on ouvrit des fenêtres situées plus bas que celles qui existaient déjà et qui allaient être occultées par la voûte. Or les nouvelles fenêtres ne sont guère différentes dans leur conception, de celles que l'on a abandonnées. Cela nous indique un changement de parti très rapproché de la construction initiale¹³.

Fig 6

Les sculptures qui ornent les chapiteaux de la nef sont assez singulières pour retenir l'attention, même s'il est peu probable qu'on puisse les attribuer au XI^e siècle. Il s'agit d'œuvres qui relèvent déjà d'un art postérieur à 1110.

¹² Le même phénomène s'est produit à Saint-Estèphe, mais sans doute dès le XV^e ou le XVI^e siècle

¹³ Nous ne retiendrons pas, cependant, la conclusion de Sylvie Ternet, qui suggère un réemploi pour les ouvertures basses des éléments tels que les linteaux des fenêtres primitives. La préservation des fenêtres originelles du côté nord suffit à contrer cette hypothèse, cf. TERNET (S.), *La construction romane...*, op. cit., vol 3, p. 73

On peut raisonnablement se demander, devant une reprise aussi manifeste, si le reste de l'église a fait l'objet, dans le même temps, de remaniements similaires. Le clocher, avec la travée qui le porte, et l'abside, qui apparaissent habituellement comme des éléments privilégiés lors de phases d'évolution à l'époque romane, portent-ils ici des signes de remaniements ?

Les parties orientales

L'abside n'est éclairée que par deux fenêtres - une dans l'axe et une au sud - à ébrasements intérieurs et à ouvertures en plein cintre constitués de claveaux étroits. Elles sont également situées très bas dans le mur, même si l'on considère que le sol a dû être exhaussé d'une trentaine de centimètres environ, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur¹⁴. La fenêtre axiale du chevet, sensiblement de même dimension que celles de la travée orientale de la nef, présente un arc à claveaux étroits et un large ébrasement. On notera qu'elle s'ouvre juste au-dessus du couronnement taluté d'un très court contrefort. C'est le seul exemple de ce type que nous ayons à considérer dans cette étude, si l'on excepte le cas beaucoup plus net des fenêtres de la nef de Saint-Estèphe, percées au-dessus des contreforts, mais ceux-ci étant dans ce cas d'une hauteur plus habituelle¹⁵. Pour le reste, l'élévation est parfaitement cohérente avec celle de la nef primitive : le parement de moellons s'élève jusqu'à la corniche entre les chaînages de deux contreforts disposés de part et d'autre de la baie axiale. Les modillons de la corniche, ornés de figures assez frustes, ont un épannelage très sec, presque cubique. Tout cela confirme, malgré la différence de conception des ouvertures, une appartenance probable à la première campagne de construction.

Fig 2

La travée sous clocher soulève elle aussi quelques difficultés. Malgré son parement extérieur en pierre de taille, et la présence à l'intérieur d'une arcade plaquée comparable à celles des travées de la nef, nous y trouvons des éléments qui pourraient appartenir, là aussi, au premier état de la construction. La liaison de sa voûte en berceau avec le cul-de-four de l'abside s'opère par l'intermédiaire d'un simple ressaut, qui, nous l'avons vu, pourrait avoir été repris, mais à l'identique, lors de travaux effectués en 1828¹⁶. Du côté occidental de la travée, la voûte est renforcée par un arc doubleau à double rouleau, au cintre fortement déprimé qui retombe, de part et d'autre, sur des piliers. On note tout d'abord que

Fig 2

Fig 6

¹⁴ Voir notamment la coupe dessinée par M. Oudin, qui indique le niveau du sol originel de l'église à - 93 cm. Poitiers, D.F.A.C., Dossier « Coulgens ».

¹⁵ Au début du XII^e siècle, nous trouvons un contrefort court sous la fenêtre axiale de l'église prieurale de Trizay, en Saintonge.

¹⁶ AD Charente, O 684, *ibid.*

l'arc inférieur est conçu selon la technique archaïque du fourrage de mortier entre deux rangs de claveaux, technique que l'on ne retrouve pas sur les doubleaux de la nef. Les piliers comprennent quant à eux des colonnes engagées très graciles sur les dossierets des faces internes et des colonnettes non moins fines posées en délit dans des angles rentrants du côté de la nef. Les impostes des piliers jouent le rôle de tailloirs démesurés au-dessus des corbeilles des chapiteaux. La forme très particulière de ces supports ne renvoie à aucun exemple connu dans les pays charentais. Il faut se rendre en Poitou, en particulier à Usson-du-Poitou, édifice de la fin du XI^e siècle, pour trouver ce type de colonnes de diamètre très faible, à la croisée du transept. Toutefois, elles se différencient de celles de Coulgens par le fait qu'elles sont solidaires du pilier, bien que s'inscrivant également dans un angle rentrant. L'archaïsme de ce dispositif à Coulgens, déjà relevé par plusieurs auteurs¹⁷ est en tout cas confirmé par le décor sculpté, que nous analyserons plus loin.

Fig. 7

A l'extérieur, le parement de la travée est en bel appareil de pierre de taille, renforcée par deux contreforts. Mais on observe au sud la présence d'un bloc correspondant à un ancien linteau monolithe gravé d'un faux arc avec ses claveaux. Sa présence pourrait indiquer la reprise du parement et le réemploi de ce linteau, témoin d'une fenêtre disparue, qui existe.

Fig. 2

Cette reprise peut être contemporaine de celle qui a affecté la nef, et correspondrait, tout comme l'introduction des arcades plaquées sur la face interne, à une volonté de mieux étayer le clocher, qui était peut-être initialement une tour lanterne. En effet, la simplicité de celui-ci, son parement de moellons simplement renforcé de pierres de taille sur les angles, la forme de ses baies géminées séparées par une colonnette à chapiteau lisse orné d'enroulements aux angles, tout indique un prototype archaïque, qui pourrait coïncider avec la première construction. Certes, le second niveau de la tour, avec ses fenêtres en plein cintre, est manifestement moderne, et les baies géminées du premier niveau, ainsi que les chapiteaux des colonnettes ont été partiellement restitués lors des restaurations du XX^e siècle. Néanmoins, ces baies, qui étaient simplement murées, avaient conservé suffisamment de témoins - en particulier des corbeilles lisses à volutes d'angles - pour que la restauration soit crédible¹⁸. Nous serions donc là en présence d'un clocher pouvant prendre place parmi les exemples les plus anciens encore préservés, mais dont il est difficile, en

¹⁷ DARAS (C.), « Les églises du XI^e siècle ... », *op. cit.*, p. 203-204 ; DUBOURG-NOVES (P.) « Deux petits édifices romans archaïques en Angoumois : les églises de Nanclars et de Coulgens », *MSAH*, 1971, p. 461-474 ; TERNET (S.), *ibid.* ;

¹⁸ Poitiers, DRAC, Dossier MH « Coulgens » et Paris, Médiathèque du Patrimoine, *op. cit.*

revanche, de déterminer si l'étage supérieur relève d'une adjonction ou du remaniement d'un niveau existant.

L'enjeu, ici, est donc de comprendre les étapes de la construction et des transformations, qui se révèlent moins évidentes que ne le suggère l'analyse de la nef, car nous nous trouvons en présence de contradictions. Il s'agit de savoir si le clocher et le voûtement en berceau de la travée faisaient partie du premier projet, ou si le renforcement de la travée est lié uniquement au voûtement, le clocher étant déjà en place à l'origine. Cela pose le problème de l'arc doubleau et de ses piliers archaïques : cet arc n'était-il à l'origine qu'un arc de cloisonnement ? Cela paraît difficile à envisager, d'autant plus que se poserait alors la question de la transition avec le cul-de-four de l'abside, où il n'y a pas de dispositif équivalent. Si le clocher préexistait en tant que tour lanterne, il y aurait eu un arc semblable à l'est de la travée, puisque c'est actuellement la voûte elle-même qui joue ce rôle¹⁹.

En tout état de cause, il semble difficile de séparer la phase de voûtement de la construction du clocher : or, même si l'on peut admettre que la reprise du parement extérieur a pu intervenir *a posteriori*, l'arcade latérale qui dédouble le mur à l'intérieur est forcément solidaire du système de voûtement, alors qu'elle est parfaitement identique à celles qui renforcent les murs de la nef, comme si, là aussi, le voûtement était intervenu dans un second temps. Malgré cette confusion, nous pensons que la voûte était là dès l'origine, et que la reprise du parement extérieur a pu intervenir dans un deuxième temps pour consolider la travée, renforcée dès l'origine par les arcades intérieures.

La façade occidentale

La façade de l'église a fait l'objet d'interprétations diverses. Là encore, son positionnement dans l'évolution chronologique de l'édifice est un enjeu important. Son élévation s'inscrit dans un cadre presque carré, délimité dans le haut par un simple petit talus au-dessus duquel s'élève un frontispice à entablement horizontal, entièrement nu, et probablement issu d'un des remaniements de la période moderne.

Fig 12

La partie inférieure, qui nous intéresse ici, est divisée par des contreforts plats en trois travées, dont les deux latérales, plus étroites, sont dépourvues de toute modénature. Le portail s'ouvre dans un avant-corps qui occupe l'espace

¹⁹ Sylvie Ternet montre très bien que la construction de l'abside et du clocher sont concomitantes, ou très proches, la présence de l'abside comme bloc de contrebutement expliquant seule l'absence d'une structure forte du côté oriental de la travée sous clocher, cf : TERNET (S.), *La construction...*, op. cit., vol. 2, p. 176.

entre les deux contreforts médians, légèrement plus épais sur sa hauteur. La voussure extérieure est portée par des colonnettes disposées dans l'angle du ressaut formé par le double plan de l'ouverture. L'avant-corps est surmonté d'une simple corniche en tablette. Au-dessus, délimitant ainsi un panneau de moellons qui correspond au nu du mur, une nouvelle corniche, portée par cinq modillons, vient souligner une baie axiale en plein cintre. Ces corniches, tout comme les impostes des chapiteaux du portail, sont conçues comme des tablettes encastrées de chaque côté dans les contreforts. On constate également que le moyen appareil de pierre de taille est systématisé sur la travée de gauche, tandis que dans la travée de droite et les parties de remplissage de la travée centrale on retrouve le moellon.

Pour Charles Daras²⁰, qui extrapole des propositions de L. Schurenberger et de P. Hélot²¹ en trouvant le prototype de cette façade à Saint-Savinien de Melle, son homogénéité ne fait aucun doute, tout comme pour Pierre Dubourg-Noves²². Sylvie Ternet propose en revanche une interprétation plus complexe, puisqu'elle voit dans l'avant-corps une adjonction, un placage effectué dans un second temps, mais en réemployant des éléments sculptés antérieurs²³. Si nous pouvons rejoindre Charles Daras dans sa comparaison avec Melle²⁴, l'analyse de S. Ternet nous semble contestable. En effet, rien n'indique que la plus grande épaisseur des contreforts de la travée centrale soit due à une reprise ou un placage. De plus, la distinction entre pierre de taille et moellons ne semble pas pouvoir être attribuée à des différences de campagnes, puisqu'elle est plutôt marquée sur des tranches verticales. Nous y verrions plus volontiers l'illustration d'une certaine mixité des techniques qui a conduit quelquefois à l'emploi indifférent de l'un ou de l'autre des types de parements.

Nous considérons donc cette façade comme résultant d'une seule campagne, que nous associons aux murs gouttereaux de la nef et aux parties orientales. Mais l'analyse de la sculpture doit nous apporter quelques éclaircissements supplémentaires.

²⁰ DARAS (C.), *ibid.*, p. 204.

²¹ SCHURENBERG (L.), « Die romanischen Kirchenfassaden Aquitaniens », dans *Dus Münster...*, t. IV, 1951, p. 257-268, HÉLIOT (P.), « Sur la façade des églises romanes d'Aquitaine... », *op. cit.*, p. 247.

²² DUBOURG-NOVES (P.), *ibid.*, p. 470-472.

²³ TERNET (S.), *ibid.*, p. 71-72.

²⁴ Voir GENSBEITEL (C.), « Melle - Saint-Savinien », *CAF Deux-Sèvres*, 2001 (à paraître fin 2004).

Le décor sculpté

Nous écartérons d'emblée les chapiteaux de la nef, qui, malgré leur intérêt et leur relative proximité dans le temps avec les œuvres les plus anciennes, nous entraînent vers une date nettement postérieure à 1110 - peut-être les deux décennies suivantes - et qui trouvent des échos dans quelques édifices plus ou moins proches, tels que La Rochette, Sainte-Colombe ou Feuillade.

Le décor des chapiteaux de l'arc triomphal et du portail ainsi que les modillons du chevet et de la façade nous intéressent plus directement, car ils appartiennent à des parties de la construction que nous considérons comme les plus archaïques.

Les chapiteaux sont bien entendu les œuvres les plus singulières, tant par leur épannelage qui semble hésiter entre le tronc de cône très étiré et le cube à angles rabattus, que par leur décor en faible relief mêlant des motifs traditionnels à de simples décors géométriques.

Les grandes corbeilles qui se font face à l'entrée de la travée sous clocher forment des troncs de cônes très étirés en hauteur, presque des cylindres. Leurs corbeilles, surmontées par des tailloirs beaucoup plus larges, se divisent en deux registres superposés ornés d'un décor qui oscille entre le méplat et le simple engravement. Même s'ils sont d'un seul bloc, la manière même dont s'opère la division horizontale fait songer aux corbeilles en deux blocs de Cellefrouin ou de Montbron. Sur le chapiteau méridional, la partie inférieure a reçu un décor de dents de scie très pointues formées d'un bourrelet dégagé entre deux incisions. Au-dessus est disposée une tête d'animal - probablement un bovidé - avec des tiges terminées par des palmettes qui sortent de sa bouche. On songe ici aux têtes de taureaux sacrificiels des métopes antiques, telles que l'on peut en voir au musée de Saintes. Au nord, le registre inférieur de la corbeille est simplement orné d'un quadrillage oblique engravé, tandis que la partie supérieure est occupée par une composition symétrique avec un faisceau de tiges dressées se recourbant sur les angles et abritant des demi-palmettes recourbées. Nous retrouvons là certaines composantes du décor des deux petits chapiteaux voisins.

Fig 8

Fig 9

Ces deux corbeilles, plus petites et mieux proportionnées, qui s'inscrivent dans les angles tournés vers la nef, présentent une particularité qui leur est propre : leur diamètre est nettement supérieur à celui du fût de la colonnette qu'ils coiffent. Leur décor exclusivement végétal nous offre d'emblée des comparaisons avec des œuvres de la fin du XI^e siècle, malgré leur épannelage particulier. Sur l'un, chacune des deux faces est occupée par une tige centrale conçue comme un tronc d'arbre duquel surgissent symétriquement deux demi-palmettes recourbées vers le bas et groupant leurs lobes de part et d'autre de

Fig 11

cet axe central. Ce thème évoque certains chapiteaux de Cellefrouin, ou de la croisée du transept de Notre-Dame de Saintes. Le traitement des feuilles sur les angles s'inscrit dans un groupe plus large encore dans lequel on peut inclure les corbeilles de la crypte de Richement ou certains chapiteaux de Saint-Thomas-de-Conac. Comme sur les autres chapiteaux, le relief est très faible, au plus près du bloc.

Sur l'autre corbeille, une palmette retournée s'épanouit sur chaque face dans l'échancrure d'un calice végétal. Ce chapiteau est particulièrement intéressant dans la mesure où il représente une des rares variante précoce - ici la palmette remplace les feuilles bractées héritées du modèle romain - d'un type particulier que Jacques Lacoste a identifié dans la crypte de Saint-Eutrope de Saintes²⁵.

Fig 10

Les tailloirs de tous ces chapiteaux ont reçu, sur leurs seuls chanfreins, un décor de même facture où l'on relève un damier, un entrelacs très lâche en forme de torsade et une tige ondoyante abritant des demi-palmettes²⁶.

Tout cela est assez fruste, en très faible relief, malgré un évident effort de recherche d'un modelé minimal sur les chapiteaux.

Nous associerons à cette série les deux chapiteaux du portail, dont les rapports de proportions avec leurs colonnettes et leur tailloirs sont tout aussi lâches. Leur épannelage s'apparente à celui des petits chapiteaux intérieurs. A gauche, des tiges entrelacées donnent naissance à des palmettes à trois lobes resserrés à leur base par des bagues. A droite, des palmettes en méplat s'épanouissent sous d'importants enroulements qui occupent les angles.

Fig 14

Fig 13

Ce dernier détail permet de trouver un lien avec les chapiteaux lisses du clocher, dont plusieurs étaient en place avant les restaurations du XX^e siècle, et dont les autres sont de simples copies. Le développement très accentué des volutes d'angles est suffisamment caractéristique pour ne pas remarquer cette analogie.

Fig 15

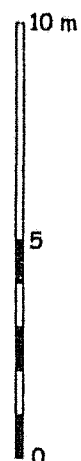
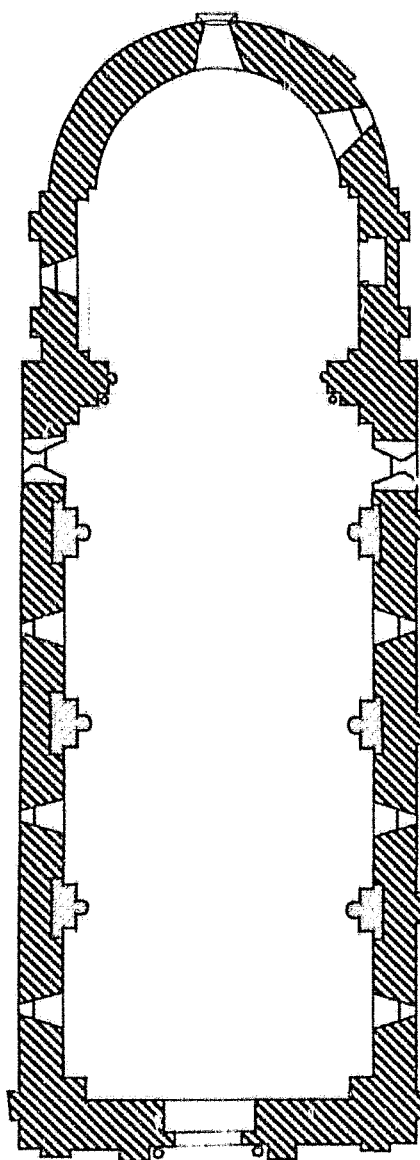
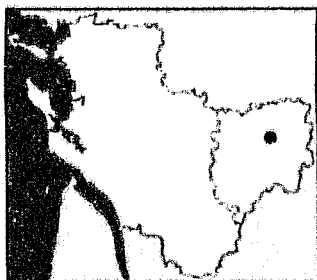
Les modillons de la façade, enfin, avec leurs têtes d'animaux, sont de la même veine que ceux des murs gouttereaux de la nef et de l'abside.



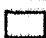
²⁵ Il s'agit du chapiteau n°15 de la crypte, unique exemplaire de ce type qui devait connaître par la suite une certaine fortune en Saintonge ; cf. LACOSTE (J), « La sculpture de Saint-Eutrope de Saintes », *L'imaginaire et la foi...*, op. cit., p. 42 et photo p. 32.

²⁶ Ces deux derniers motifs ne sont guère éloignés de ceux qui ornent les impostes de l'église de Poullignac.

Conclusion

Par la proximité évidente de ses deux campagnes de construction et de voûtement, par son décor archaïsant, mais appelant des comparaisons avec des œuvres de la région qui toutes nous entraînent vers la fin du XI^e siècle, cette église nous invite à situer la première phase de sa construction complète aux environs de 1100. Seul le renforcement intérieur de la nef et son voûtement, peut-être accompagnés d'une reprise du parement de la travée sous clocher, sont à mettre au compte de la seconde campagne, qu'on situera dans les années 1120.



-  Fin du XI^e siècle
-  XII^e siècle
-  Postérieur

Coulgens
Église Saint-Jean-Baptiste
C.Gensbeitel d'après Ph.Oudin

Fig. 2 :
Coulgens.
Chevet et clocher vus
depuis le sud-est.



Fig. 3 :
Coulgens.
Vue générale côté sud

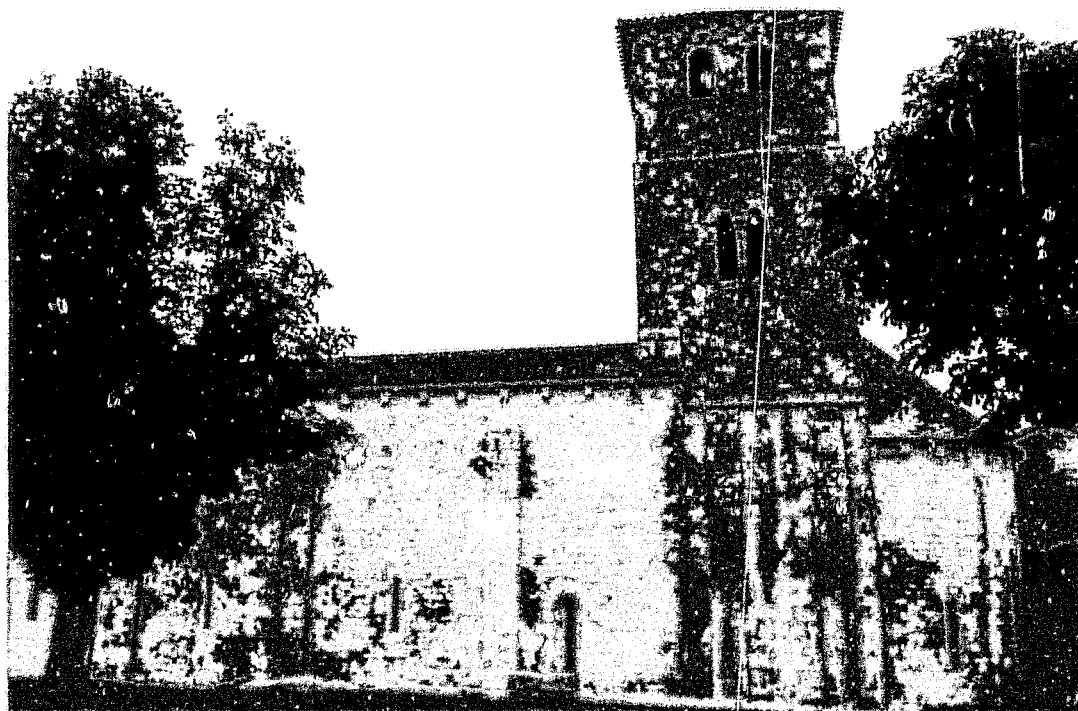




Fig. 4 :
Coulgens.
Mur sud de la nef.



Fig. 5 :
Coulgens.
Mur nord de la nef.

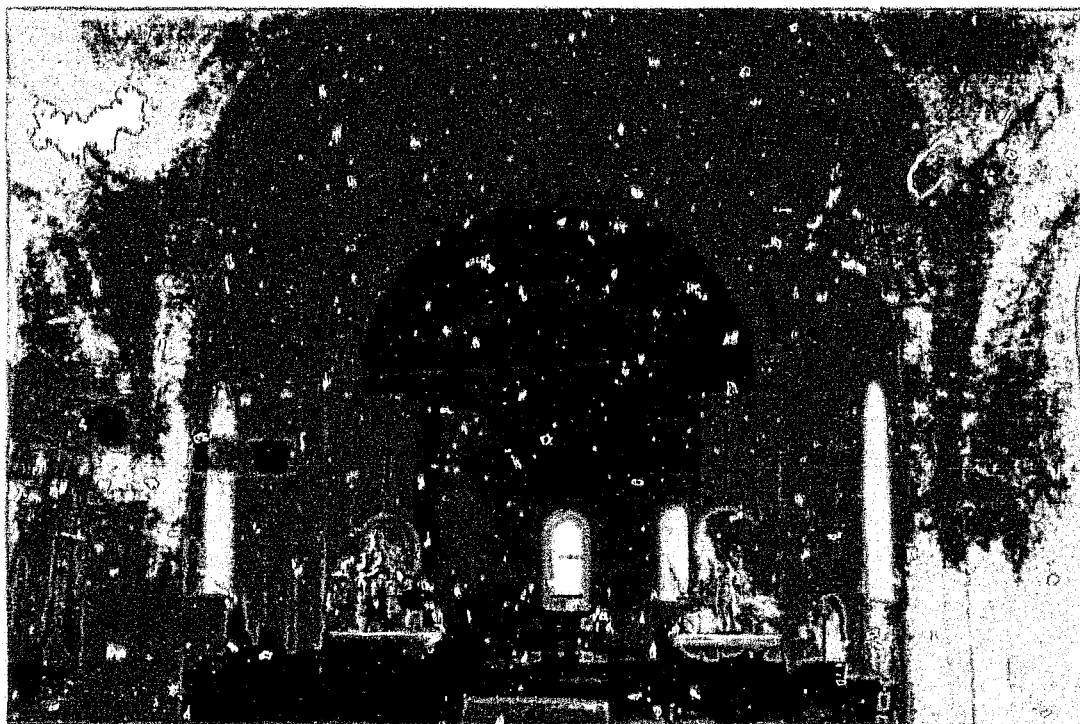


Fig. 6 :
Coulgens.
Vue générale intérieure
vers l'est.



Fig. 7 :
Coulgens.
Pilier sud-est de la travée
sous clocher.

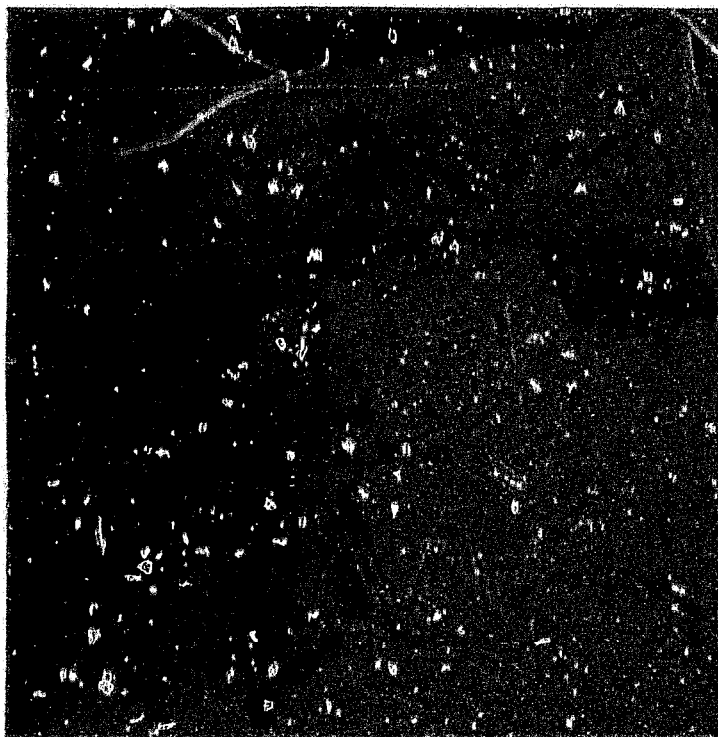


Fig. 8 :
Coulgens.
Grand chapiteau du
pilier sud-est de la
travée sous clocher.

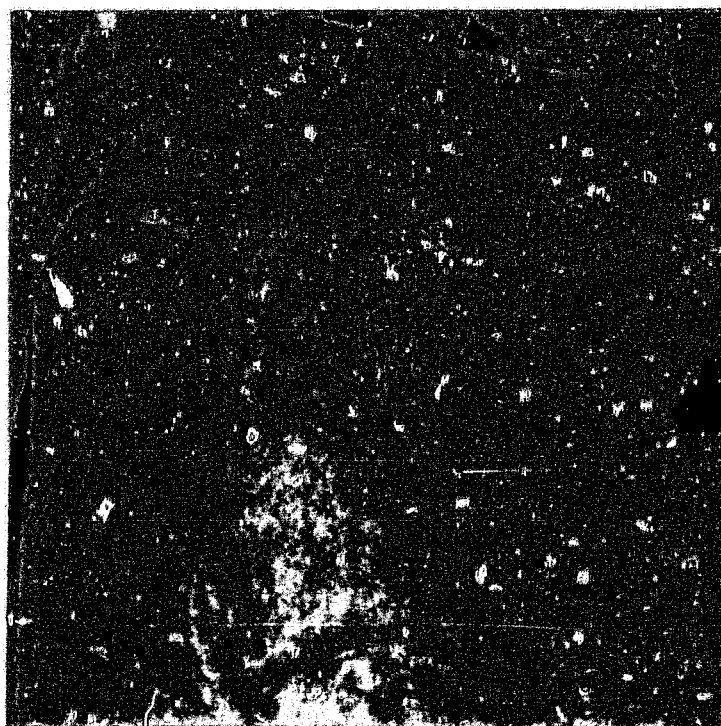


Fig. 9 :
Coulgens.
Grand chapiteau du
pilier nord-est de la
travée sous clocher.

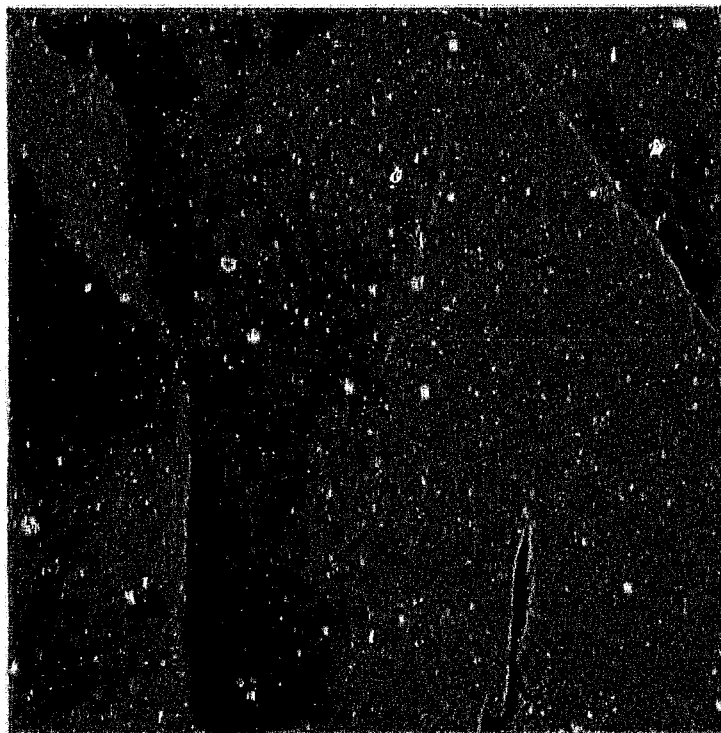


Fig. 10 :
Coulgens.
Petit chapiteau du
pilier sud-est de la
travée sous clocher.

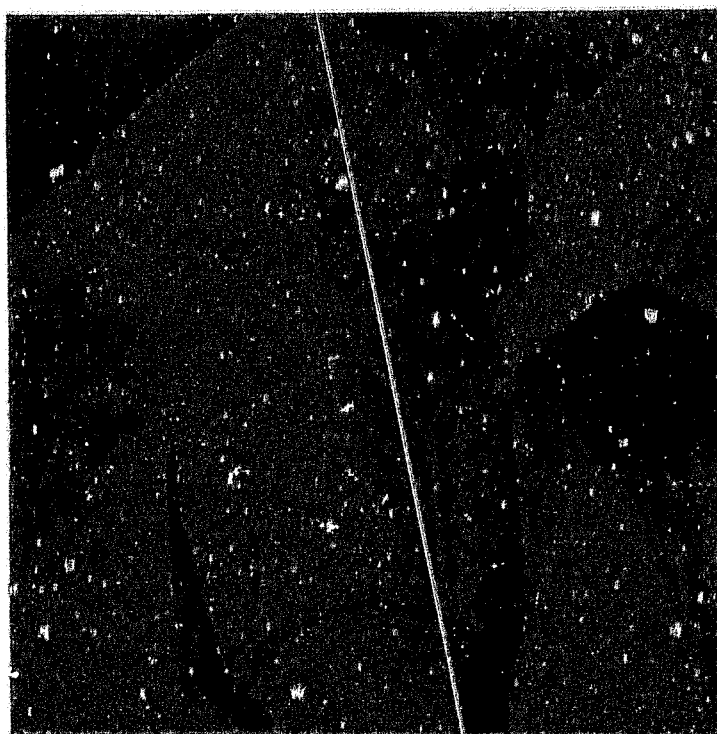


Fig. 11 :
Coulgens.
Petit chapiteau du
pilier sud-ouest de la
travée sous clocher.

Fig. 12 :
Coulgens.
Façade occidentale.

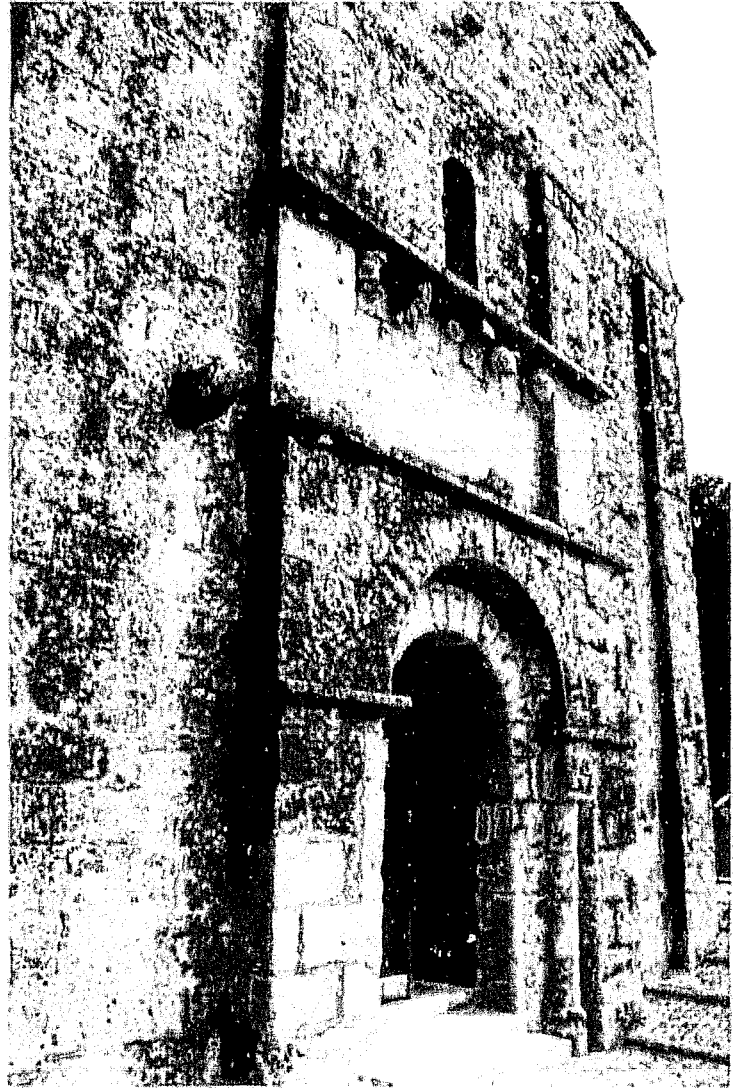


Fig. 13 :
Coulgens.
Chapiteau gauche du
portail.



Fig. 14 :
Coulgens.
Portail occidental.



Fig. 15 :
Coulgens.
Baies orientales du
premier étage du
clocher.



26. COURCOURY (17)

Canton de Saintes

Eglise Saint-Martin

Données historiques

Non loin de Saintes, la commune de Courcoury forme une véritable île, entre les bras de la Seugne et la Charente, sur la rive gauche du fleuve, en face de Chaniers. On y trouve des traces d'occupations très anciennes, puisqu'un site protohistorique y a déjà été fouillé, à proximité d'un vaste tumulus. La voie romaine qui reliait Saintes à Périgueux, le fameux « chemin Boësné », longeait cette rive du fleuve et traversait le territoire de la commune. Nous ne savons rien, cependant, de l'origine de cette paroisse, même si le vocable de Saint-Martin peut indiquer une création ancienne. Elle était directement à la nomination de l'évêque de Saintes¹ si l'on en croit les pouillés. C'est une des ces églises « sans histoire » comme beaucoup d'autres en Saintonge. Elle a tout de même connu quelques remaniements bien documentés aux XVIII^e et XIX^e siècles. Ainsi, en 1770, l'entrepreneur Emery, de Saintes, procédait-il à la démolition de l'ancienne façade et à l'allongement de la nef d'environ 8,75 mètres vers l'ouest². Cela explique la présence d'une façade néoclassique. Dès 1802-1803, des réparations étaient effectuées, et de telles interventions ponctuèrent le XIX^e siècle, sans remettre en cause les dispositions générales de l'édifice³, qui ne bénéficie d'aucune protection, malgré une demande d'inscription datée de 1920⁴.

Analyse architecturale

L'église fait partie du groupe important des édifices n'ayant conservé qu'une nef en moellons, encore que celle-ci soit ici très remaniée. L'édifice, précédé de sa façade néoclassique, possède une nef unique couverte d'un plafond en lambris légèrement cintré, prolongée par une travée de clocher à coupole sur pendentifs et par une abside. Cette partie orientale - clocher et abside - est sans conteste du XII^e siècle : l'appareil de pierre de taille, la modénature et le caractère de la coupole suffisent à la distinguer très nettement de la nef. Une chapelle gothique couverte d'une croisée d'ogives a été construite au XVI^e siècle

Fig. 1

¹ CHOLET (Abbé F.-E.), *Études sur l'ancien diocèse ...*, op. cit., p. 4, DANGIBEAUD (C), « Le pouillé ... », op. cit., p. 261

² Recherches locales dactylographiées d'après les registres paroissiaux, cf. ... Poitiers, DRAC, Centre de documentation, dossier MH « Courcoury », étude documentaire de Yannick Comte

³ AD Charente-Maritime, 2O/490 et feuilles de comptes des Archives communales

⁴ AD Charente-Maritime, 4T/45.

contre le flanc nord de la nef, qui fut ainsi percée d'un grand arc gothique en son extrémité orientale. A la même époque, un projet inabouti de voûtement de la nef s'est traduit par l'insertion de culs-de-lampe dans l'angle nord-est de celle-ci.

De la nef du XI^e siècle ne subsiste en fait que le mur sud, et plus précisément les deux tiers de la longueur du mur actuel. En effet, l'allongement de la nef au XIX^e siècle est avéré, après que l'on eût fait disparaître l'ancienne façade. Dans le même temps, sans doute, la totalité du mur nord fut reconstruite, même si les sources n'en parlent pas explicitement. Les deux parties modernes se reconnaissent aisément à leur maçonnerie de moellons de calibres très hétérogènes, raidis par des chaînages en harpes. L'ensemble des ouvertures a été repris lors de ces transformations. Les fenêtres qui s'ouvrent actuellement dans le mur sud sont du même type que celles du mur nord, en plein cintre, avec un appareillage d'une grande sécheresse.

L'identification du mur médiéval est facilitée par le contraste qui l'oppose à ces parties remaniées. On y trouve des moellons ébauchés de formes cubiques d'un calibre plus régulier et plus petit, disposés en assises régulières. Cette disposition est plus nette à l'intérieur, où le parement semble avoir été mieux préservé, et les reprises de joints et d'enduit moins importantes. Les fenêtres ont été remaniées pour prendre des dimensions et des formes analogues à celles du mur nord. A l'extérieur, une seule baie, plus petite que les autres, pourrait s'apparenter à des formules du XI^e siècle, avec son linteau monolithe échancré. Mais à y regarder de près, ses proportions trapues et la sécheresse de la taille de la pierre indiquent une possible intervention moderne. Toutefois, l'observation de l'élévation intérieure nous apporte la certitude que plusieurs fenêtres correspondant aux modèles courants du premier âge roman ont existé, et que cette ouverture remaniée correspond bien à un ébrasement intérieur caractéristique, dont deux autres sont partiellement préservés, bien que murés.

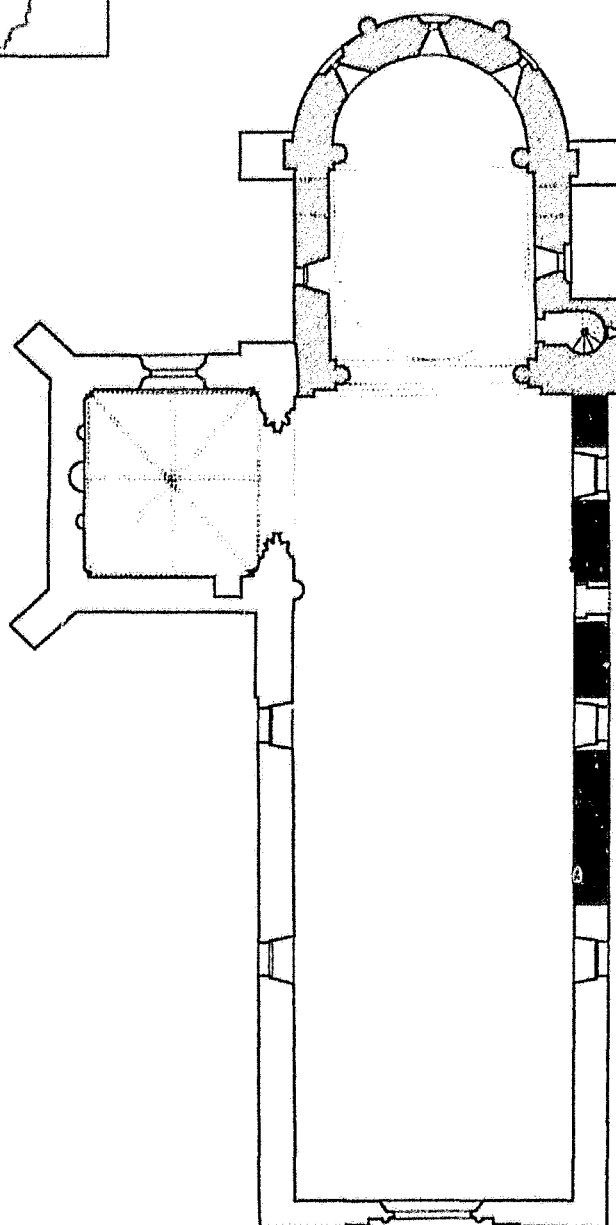
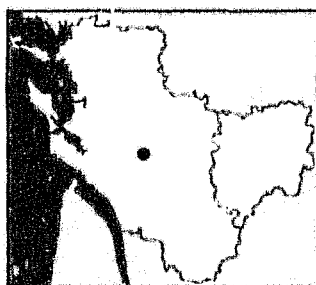
Fig. 2




Fig. 3

Fig. 4
Fig. 5

Conclusion

Nous sommes ici en présence des témoins très amoindris d'une l'église du XI^e siècle dont ne subsiste rien d'autre que ce mur sud de la nef. Celle-ci aura été préservée au XII^e siècle, lors de la construction de la travée du clocher et de l'abside, dont on peut imaginer, sans le prouver formellement en l'absence de sondages archéologiques, qu'elles ont pu remplacer une simple abside primitive.



-  XI^e siècle
-  XII^e siècle
-  Postérieur (XV^e-XIX^e s.)

Courcours
Église Saint-Martin
C.Gensbeitel d'après Y.Comte/CRMH



Fig. 2 :
Courcoury.
Vue générale depuis le
sud-est.



Fig. 3 :
Courcoury.
Mur sud de la nef avec
fenêtre ancienne bouchée.



Fig. 4 :
Courcoury.
Mur sud. Vue intérieure
vers le sud-ouest.

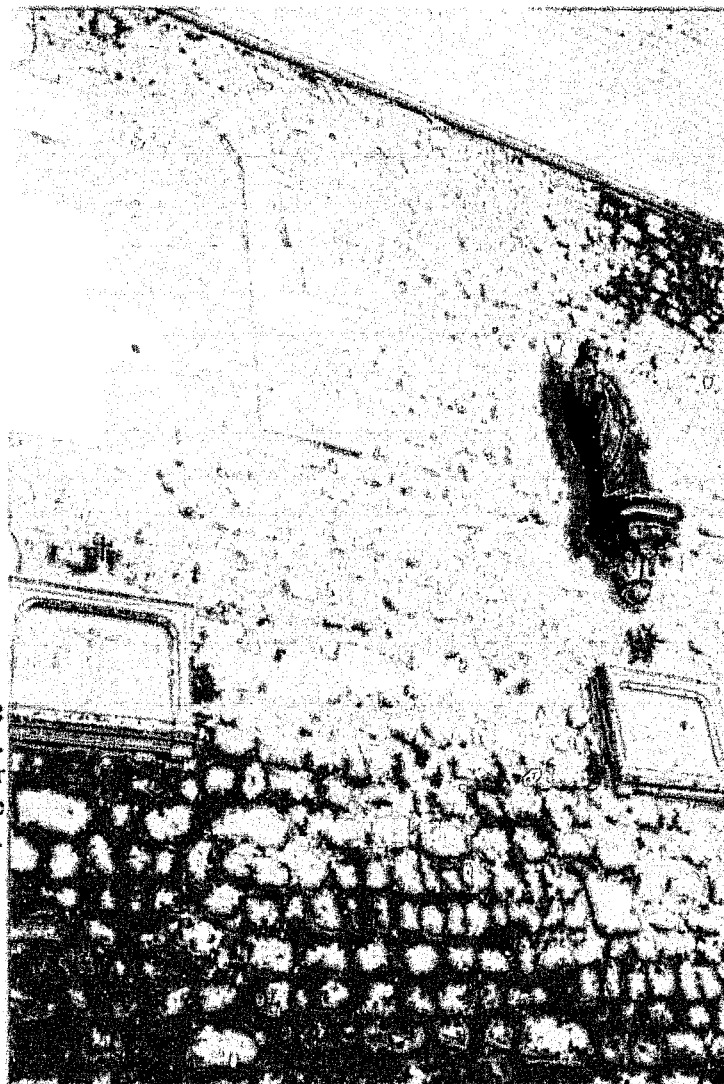


Fig. 5 :
Courcoury.
Ebrasement intérieur
d'une ancienne fenêtre
bouchée.

27. LA COURONNE (16A)
Canton d'Angoulême
Eglise Saint-Jean-Baptiste

Données historiques

La paroisse Saint-Jean-Baptiste-de-la-Palud, située, comme son nom l'indique, en bordure d'un marais à La Couronne, au sud d'Angoulême, vit s'édifier sur son territoire l'abbaye de chanoines réguliers qui devait devenir un des plus puissants monastères du diocèse. Mais l'église paroissiale du bourg est antérieure à la vaste église abbatiale reconstruite dans la seconde moitié du XII^e siècle.

Bien qu'une tradition la rattachât à une fondation très ancienne¹, la première mention de la paroisse est légèrement antérieure à la date de fondation de l'abbaye, puisqu'elle est citée en 1110, dans la bulle de Pascal II, qui l'attribue au mense épiscopal². Quelques années plus tard, sans doute au moment de la fondation en 1118³, elle fut donnée à l'abbaye de La Couronne, et elle resta sous sa dépendance jusqu'à la Révolution, avec un statut de prieuré-cure⁴.

Au XIX^e siècle, alors que l'église nécessitait des restaurations, Paul Abadie s'y intéressa dès 1844⁵, en en faisant le relevé, mais n'y intervint pas. Des travaux y furent effectués en 1867, puis dans les années 1888-1890 sous la direction d'Edouard Warin⁶, qui reprit notamment toute la couverture. Bien d'autres menues interventions furent effectuées, notamment au XX^e siècle après son classement intervenu en 1903⁷, mais sans grandes conséquences sur l'édifice.

¹ La *Gallia christiana* en attribue la fondation aux enfants de Childebert, cf. *Gallia christiana...*, *op. cit.*, coll. 1043 ; voir aussi MARVAUD (F), « Répertoire archéologique du département de la Charente, arrondissement d'Angoulême », *BSAHC*, 3^e série, t. III, 1861-1863, p. 211, qui fait référence à la date de 597 qu'avance la *Chronique latine*.

² *Cartulaire de l'Eglise d'Angoulême...*, *op. cit.*, p. 149.

³ Bulle du pape Lucius II confirmant les possessions de l'abbaye en 1144, dans *Chronique latine de l'abbaye de La Couronne (diocèse d'Angoulême), accompagnée de nombreux éclaircissements. Publiée pour la première fois d'après un manuscrit du XIII^e siècle*, CASTAIGNE (J.-F.-E.) (éd.), coll. Documents historiques sur l'Angoumois, t. I, Paris, 1864, *Addimenta*, p. 121-125 ; NANGLARD (Abbé J.), *Pouillé...*, *op. cit.*, p. 69-70. Cet auteur attribue le titre de chapelain régulier à Lambert, fondateur de l'abbaye, dès 1101, ce qui est probablement une interprétation fautive.

⁴ NANGLARD (Abbé J.), *idem*.

⁵ Paul Abadie, recueil de croquis, coll. part. Royan-Pontailac ; reproductions à Poitiers, DRAC, Centre de documentation, documents 85.16. 156 à 159 X.

⁶ AD Charente, O 697 ; devis de Warin de 1887, mémoire et décompte de l'entrepreneur Chabot en 1890.

⁷ Poitiers, DRAC, Centre de documentation, dossier MH « La Couronne ».

Analyse architecturale

Le plan de cette église dessine une croix latine, avec une nef unique de six travées, un transept muni d'absidioles et une simple abside. Le clocher octogonal très élégant, coiffé d'un dôme à écailles, est placé à la croisée. Il ne nous paraît pas nécessaire ici de reprendre l'analyse détaillée d'un édifice déjà étudié par plusieurs auteurs, et ayant fait l'objet d'une notice dans la récente thèse de Sylvie Ternet, qui en donne une bibliographie et une liste exhaustive des sources iconographiques⁸.

Fig. 1

Rappelons simplement que, de façon unanime, les auteurs qui ont évoqué cette église ont souligné la divergence évidente entre les travées orientales de la nef et le reste de l'église, c'est-à-dire les deux travées occidentales, la façade, le transept, et le chevet.

Au lieu du moyen appareil qui s'impose partout ailleurs, les quatre travées orientales de la nef sont marquées par la présence d'un petit appareil allongé très régulier. Cet appareil de pierre de taille est semblable à ceux de Mouthiers ou de Puypéroux. Les assises en sont très régulières, et leur liaison avec les chaînages des contreforts est des plus régulières, à raison de deux assises de petit appareil pour une assise de moyen appareil. En outre, certaines de ces travées - deux au nord et deux au sud - ont reçu des fenêtres placées assez haut dans le mur, au point d'engendrer des pénétrations dans la voûte en berceau qui couvre la nef.

Fig. 2
Fig. 3
Fig. 4

Hormis ces différences, les quatre travées ainsi identifiées ne se distinguent qu'à peine des deux plus occidentales, même si des fenêtres modernes ont été percées sur deux d'entre-elles. On y retrouve les mêmes contreforts extérieurs, le même système de renforcement intérieur avec des arcs retombant sur des dossierets et des colonnes engagées portant les doubleaux de la voûte en berceau. La jonction entre les deux segments de nef est marquée par la présence de gros contreforts.

Fig. 5

Du point de vue architectural, les nuances sont minimes, atténuées par le grattage, le badigeonnage et les rejointoiements au cordeau effectués lors des travaux de Warin. Les contreforts extérieurs sont un peu moins larges que ceux qui séparent au nord et au sud la première travée de la seconde. Les arcs qui renforcent les murs à l'intérieur sont à double rouleau. C'est-à-dire qu'un arc de décharge s'inscrit dans le mur sous l'arc plaqué en relief, alors que sur les premières travées nous n'avons pas d'arcs de décharge. De ce fait, aussi, les dossierets sont un peu plus larges. Les chapiteaux de quatre colonnes de ces travées orientales sont sculptés alors que les autres sont lisses. Leurs tailloirs

Fig. 7

⁸ TERNET (S.), *La construction...*, op. cit., vol. 3, p. 77-83.

sont en revanche tous identiques, avec des moulures en cavets disposés en gradins qui les distinguent du bandeau nu qui souligne la voûte et qui les relie. Le décor de ces quatre chapiteaux, dont on peut se demander jusqu'à quel point ils n'ont pas été très restaurés ou au moins grattés⁹, s'inscrit dans un groupe assez cohérent, qui comprend aussi les chapiteaux du Musée de la SAHC provenant de Notre-Dame de Beaulieu, ainsi que ceux de la nef de Mouthiers et du porche de la chapelle castrale de Montmoreau. Mais les chapiteaux les plus proches, tant géographiquement que stylistiquement sont ceux de l'église de Claix. Toutes ces œuvres, et celles-ci en particulier, se caractérisent par une sculpture en bas relief, pouvant s'appliquer au plus près de l'épannelage, selon un dessin et un modelé très secs confinant quelquefois au schématisme. L'application de compositions à la rigueur très géométrique est systématique, notamment dans le cas de motifs végétaux. Ici, nous avons des corbeilles dérivant du corinthien ou de jeux de rinceaux et palmettes, dont l'abaque ménage un dé médian. Les combinaisons de palmettes piriformes dressées ou têtes-bêches et de tiges en faisceaux s'accompagnent sur un exemplaire de masques placés aux angles.

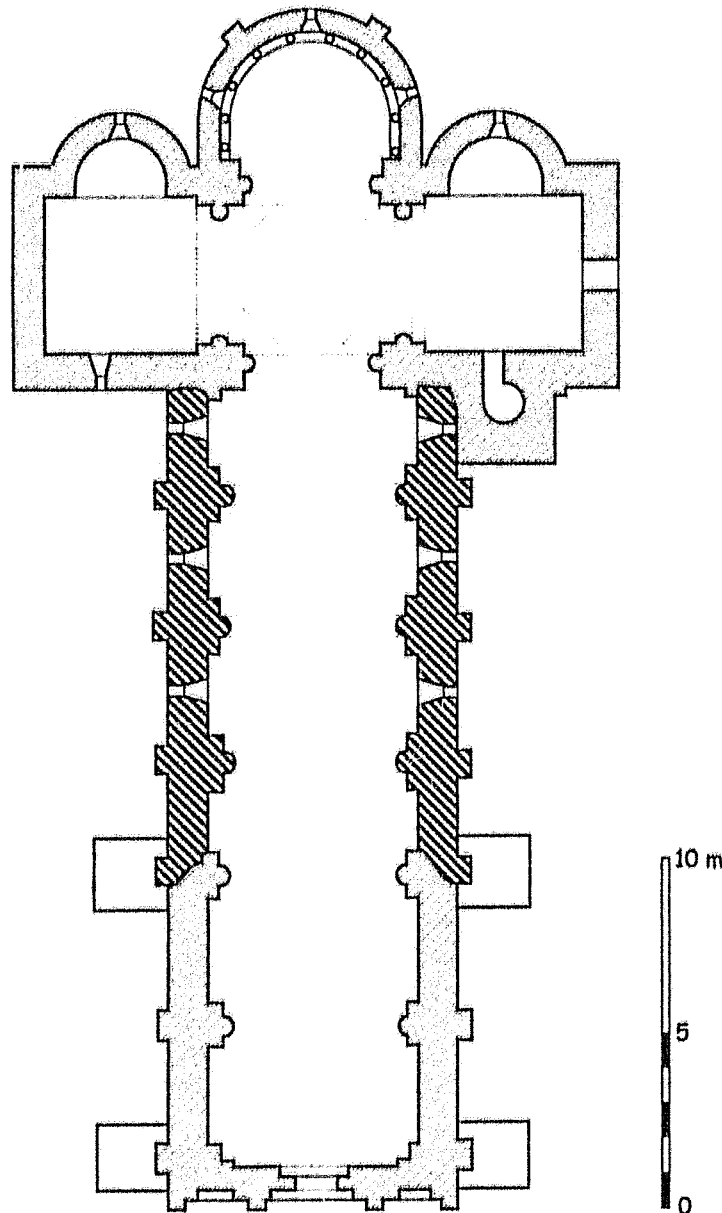
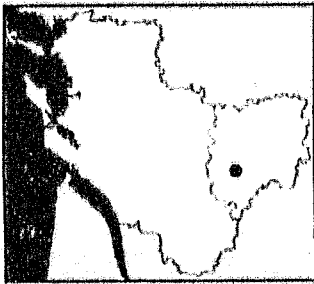
Enfin les bases de colonnes sont archaïsantes, leurs profils complexes associant trois tores de même diamètre. Par contre, ce type de bases se rencontre encore à la croisée du transept.




Fig. 6

Conclusion

Le problème de la restauration possible d'une partie de ces chapiteaux pose une hypothèque sur les conclusions que l'on peut avancer au sujet de cette partie d'édifice. Toutefois, la cohérence avec un groupe identifié par ailleurs, tant du point de vue du décor que de la structure murale, nous incite à suivre Sylvie Ternet dans ses propositions. Ces travées peuvent effectivement appartenir à un édifice des environs de 1100, très probablement du début du XII^e siècle, dont la suite de la construction - le transept, la façade, le chevet - fut menée sans grande rupture. Ces différents segments architecturaux et leur décor illustrent d'ailleurs la progression des conceptions nouvelles issues du chantier de la cathédrale d'Angoulême dès l'ouverture de celui-ci, puis dans sa phase plus avancée, vers 1130.

⁹ Sylvie Ternet estime que deux d'entre eux au moins peuvent être des copies du XIX^e siècle. Toutefois, le décompte des travaux assez précis de l'entrepreneur Chabot ne signale de sculpture de chapiteaux que pour deux corbeilles la façade occidentale ; cf. TERNET (S.), *ibid.*, p. 81 et AD Charente, *ibid.*



-  Début du XII^e siècle
-  XII^e siècle
-  Postérieur

La Couronne
Église Saint-Jean-Baptiste-de-la-Palud
 C.Gensbeitel d'après M.Coutureau

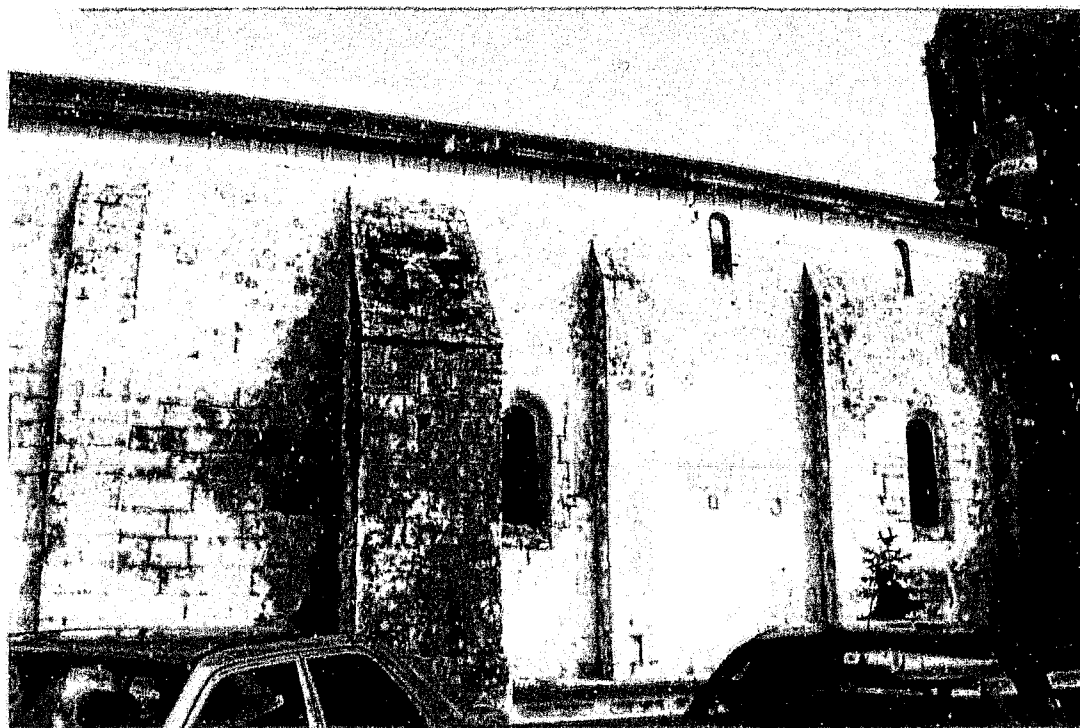


Fig. 2 :
La Couronne.
Mur sud de la nef.



Fig. 3 :
La Couronne.
Mur nord de la nef et bras
du transept.

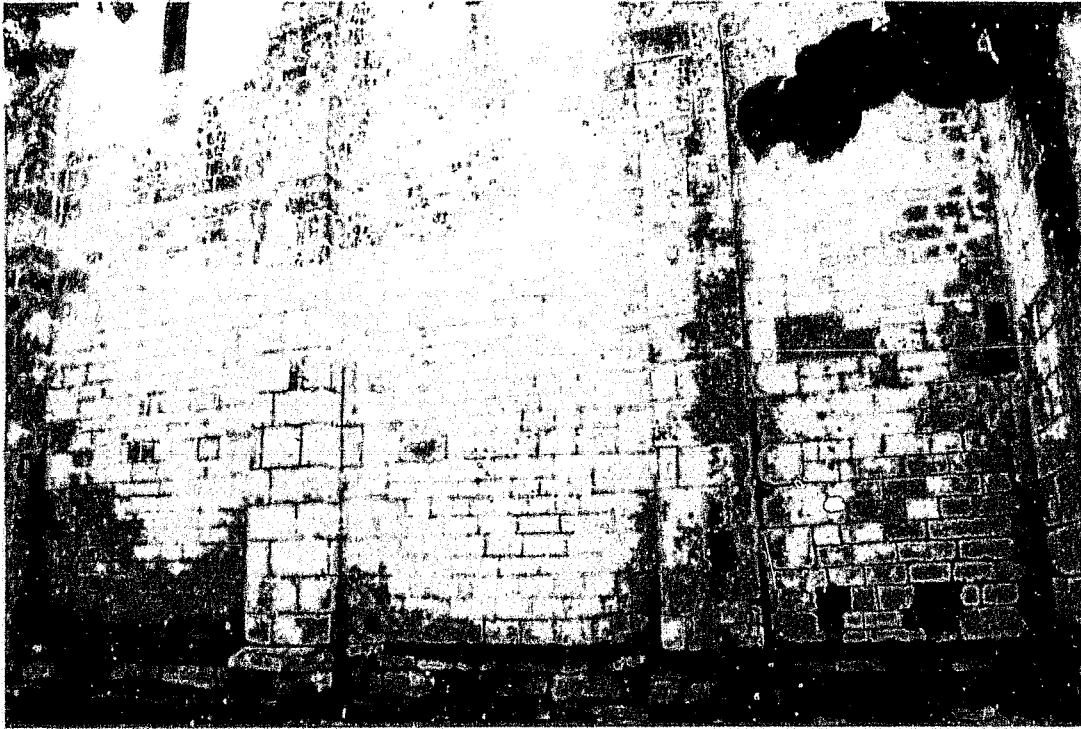


Fig. 4 :
La Couronne.
Travées orientales du mur
nord de la nef.



Fig. 5 :
La Couronne.
Vue générale intérieure
vers l'est.

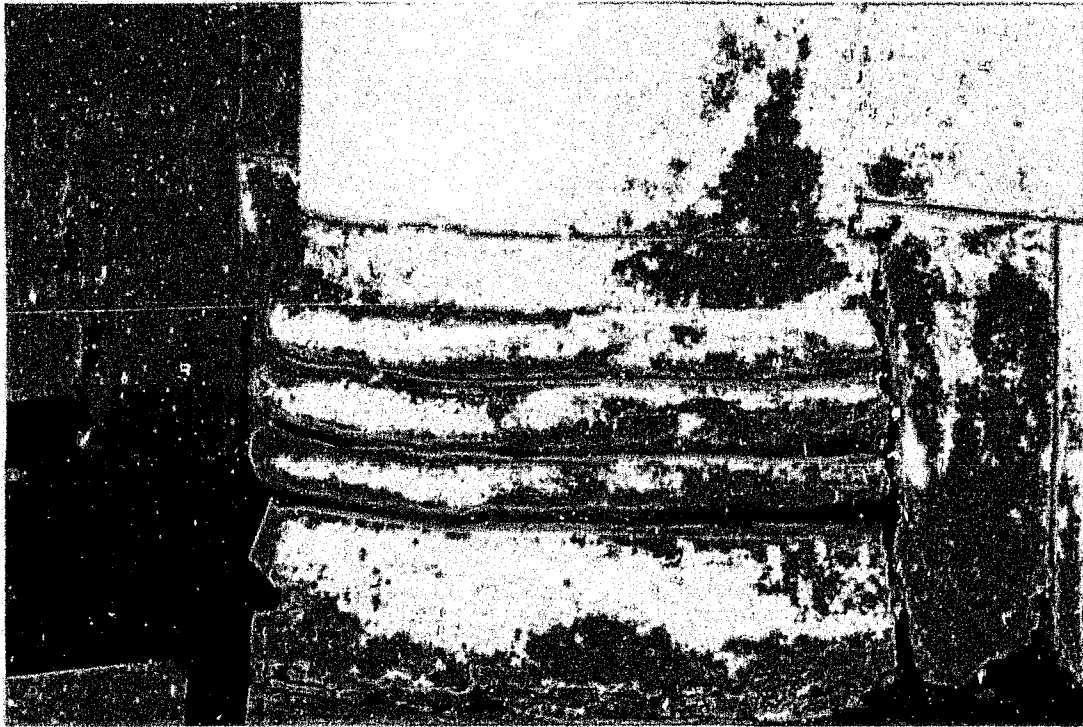


Fig. 6 :
La Couronne.
Base de colonne d'une
travée orientale de la nef..



Fig. 7 :
La Couronne.
Chapiteau de la travée
orientale de la nef.

28. COUTURE (16 A)

Canton de Ruffec

Eglise Saint-Hilaire

Données historiques

Située dans le nord de l'Angoumois, l'église de Couture pose un problème d'appartenance. Selon l'abbé Nanlard¹, elle dépendait de l'abbaye poitevine de Nanteuil-en-Vallée² avec un titre de prieuré, mais qui ne fut probablement jamais conventuel. Mais Jean George rapporte qu'elle avait été donnée préalablement à l'abbaye de Charroux, en 1087³. Or, Jules Nanlard sépare cette église d'un autre sanctuaire, à vocation paroissiale et que les textes signalaient comme étant « près de Coutures ». Cette paroisse, dédiée à saint Sulpice, aurait fait l'objet de cette donation⁴. La confusion vient du fait que Saint-Sulpice, village voisin de Couture, a été confondu par Jean George avec un autre Saint-Sulpice, situé près de Saint-Claud⁵. L'église de Saint-Sulpice, qui peut être attribuée au XI^e siècle, est traitée brièvement dans notre liste annexe.

L'appartenance de Saint-Hilaire de Couture à Nanteuil étant établie, mais sans que nous puissions en connaître l'origine, nous nous en tiendrons à cette donnée. Nous savons que depuis la fin du XVI^e siècle, le prieur n'avait plus obligation de résidence. En somme, nous ne savons rien de l'église elle-même, et nous devons nous contenter de l'analyse architecturale.

Le clocher, qui en est la pièce maîtresse, fut protégé au titre de l'Inventaire supplémentaire en 1925. L'église ne connut guère de grands bouleversements au cours des deux derniers siècles.

Analyse architecturale

Le plan de l'église Saint-Hilaire est très simple : une nef rectangulaire prolongée par un chevet carré plus étroit, portant le clocher. C'est évidemment ce dernier point qui en fait l'originalité. Rappelons qu'au nord de la nef a été ajoutée une chapelle moderne et qu'une sacristie s'appuie de ce même côté contre le clocher. Lors de notre étude sur les nefs en moellons en Angoumois, nous

Fig 1

¹ NANGLARD (Abbé J.), *Pouillé...*, *op. cit.*, t. 1, p. 638.

² Cela est confirmé par le pouillé de la fin du Moyen Age ; AD Charente, G 2, p. 6 (Pouillé du XV^e s.)

³ GEORGE (J.), *Les églises de France...*, *op. cit.*, p. 96.

⁴ NANGLARD (Abbé J.), *ibid.*, t. 2, p. 218. L'église de cette petite paroisse était déjà « ruinée » au XVIII^e siècle, selon lui.

⁵ Voir GEORGE (J.), *ibid.*, p. 258 et NANGLARD (Abbé J.), *ibid.*, t. 1, p. 424.

avons hésité à intégrer l'église de Couture parmi les édifices du XI^e siècle, car les fenêtres de cette nef, probablement remaniées, n'étaient pas des indices complémentaires déterminants. Nous avons choisi de l'analyser ici en raison de la forme particulière de son clocher, entièrement en moellons, comme les murs gouttereaux de la nef. Il nous a semblé nécessaire d'affronter cette construction qui laisse quelque peu perplexe.

La composition de la façade occidentale, toute en pierre de taille, garde certes le souvenir des façades du XI^e siècle épaulées par des contreforts plats et la maladresse du décor des chapiteaux du portail peut leur donner un petit air archaïsant. Toutefois, elle se soustrait à notre sujet, car elle doit être attribuée sans ambiguïté à un XII^e siècle déjà bien engagé. Le traitement sophistiqué du portail et de la fenêtre et les modillons aux volumes amples de la corniche suffiront à nous en convaincre.

Fig. 6

La nef

Les murs gouttereaux de la nef, que Jean George date du XI^e siècle, sont effectivement en moellons rectangulaires disposés en assises régulières. On peut parler ici de moellons « en plaques », débités en suivant les lignes de sédimentation, qui génèrent des formes spontanément régulières, même si leurs hauteurs peuvent varier et si leurs têtes peuvent présenter des modules tantôt presque cubiques, tantôt plats et allongés.

Fig. 2

Si nous faisons exception de l'ouverture rectangulaire chanfreinée du mur sud, aménagée entre le XV^e et le XVII^e siècle pour éclairer un autel, il nous reste une seule petite baie en plein cintre, toujours sur ce mur méridional, qui peut être attribuée au XI^e siècle. Son ouverture plus large que la moyenne et ses proportions trapues nous avaient fait douter lors du DEA, mais, somme toute, il est possible de l'admettre comme un élément archaïque avec son linteau monolithe extradossé.

Fig. 7

L'articulation de la nef et du clocher, qui se laisse observer aisément au sud, paraît tout-à-fait cohérente. L'angle de l'extrémité de la nef est traité en blocs de moyen appareil qui font retour jusqu'à la jonction avec l'amorce du mur du clocher, avec lequel ils sont parfaitement chaînés, sans aucune rupture dans les assises.

Le clocher

Ce clocher surprend par son allure de donjon. Il est construit sur le chevet rectangulaire, voûté en berceau. Renforcé par des contreforts sur ses trois faces libres, il appuie son mur occidental sur l'extrémité de la nef, qui forme

Fig. 3

contrefort de chaque côté. Les autres contreforts sont au nombre de deux sur chaque face. Quatre sur six sont groupés autour des deux angles orientaux, le deux autres étant placés au milieu des faces latérales. Leur hauteur est strictement limitée à celle du mur oriental de la nef.

La hauteur des contreforts et leur forte présence induisent une césure nette entre cette partie inférieure, qui correspond à un peu plus de la moitié de l'élévation de la tour. Cependant, celle-ci se poursuit sans véritable rupture, si ce n'est que la partie supérieure est dépourvue d'articulation jusqu'au premier des deux bandeaux horizontaux qui viennent souligner deux registres supérieurs. Le premier, plus haut que le dernier, est en très léger retrait, à environ trois mètres au-dessus des glacis des contreforts. Il est percé sur chaque face d'une baie haute et étroite munie d'un ressaut. Les arcs de ces baies sont passants ; le bandeau délimitant le dernier niveau s'inscrit dans le prolongement de leurs impostes. Au-dessus, de part et d'autre de ces arcs, s'ouvrent de petites fenêtres à linteaux monolithes dont les échancrures assez larges forment des arcs déprimés.

Partout règne le moellon de même type que sur la nef, souvent dans sa forme de « petit appareil allongé ». La systématisation de cet appareil, associée aux contreforts et à l'absence de modénature contribue fortement au caractère rustique de cette tour. La pierre de taille de moyen appareil est plus présente dans la partie inférieure, non seulement sur les contreforts, mais aussi aux angles de la tour, où leurs assises se rejoignent pour créer une structure très stable encadrant les pans de murs en moellons. On songe ici au traitement du chevet de Nanclars. Au-dessus, il n'y a plus qu'un simple chaînage d'angle en besace, dont les boutisses ne sont pas même renforcées. On constate en outre que si deux alignements de trous de boulins se manifestent entre les contreforts sur chaque face, ceux-ci s'interrompent sur la partie intermédiaire aveugle. On les retrouve aux étages supérieurs.

Reste la question des ouvertures. Certaines sont manifestement modernes : la petite fenêtre carrée située juste au-dessus du contrefort médian sur le flanc sud, ou encore l'ouverture en plein cintre à claveaux larges et minces qui surmonte la fenêtre basse du chevet. Cette dernière, en revanche, peut correspondre à une fenêtre originelle qui a peut-être été remaniée extérieurement. La petite fenêtre basse qui éclaire le chœur au sud, est, elle, conforme au schéma des baies à linteaux monolithes archaïques, même si son ouverture est légèrement chanfreinée. En revanche, cette fenêtre présente des montants faits de blocs monolithes, ce qui constitue un phénomène exceptionnel. En outre, il est manifeste que son insertion contre le contrefort médian a

Fig 4

Fig 5

perturbé le rythme normal des assises du chaînage, mais aussi de celles du parement de moellons. Doit-on conclure qu'il s'agit d'une fenêtre créée dans un deuxième temps, ou faut-il voir là une simple reprise d'une ouverture existante ? Nous opterons plutôt pour la seconde solution, car cette proximité avec un contrefort n'est pas tout-à-fait exceptionnelle ; nous la retrouvons aussi à Saint-Laurent-de-Belzagot, par exemple.

Quant aux fenêtres hautes, les plus grandes, dotées de ressauts, elles s'inscrivent dans une typologie que nous trouvons aussi à Cellesfrouin et au clocher de Nanclars, notamment. Les petites baies qui les encadrent sont plus douteuses dans leur forme, même si leur structure est analogue à une majorité des baies du XI^e siècle.

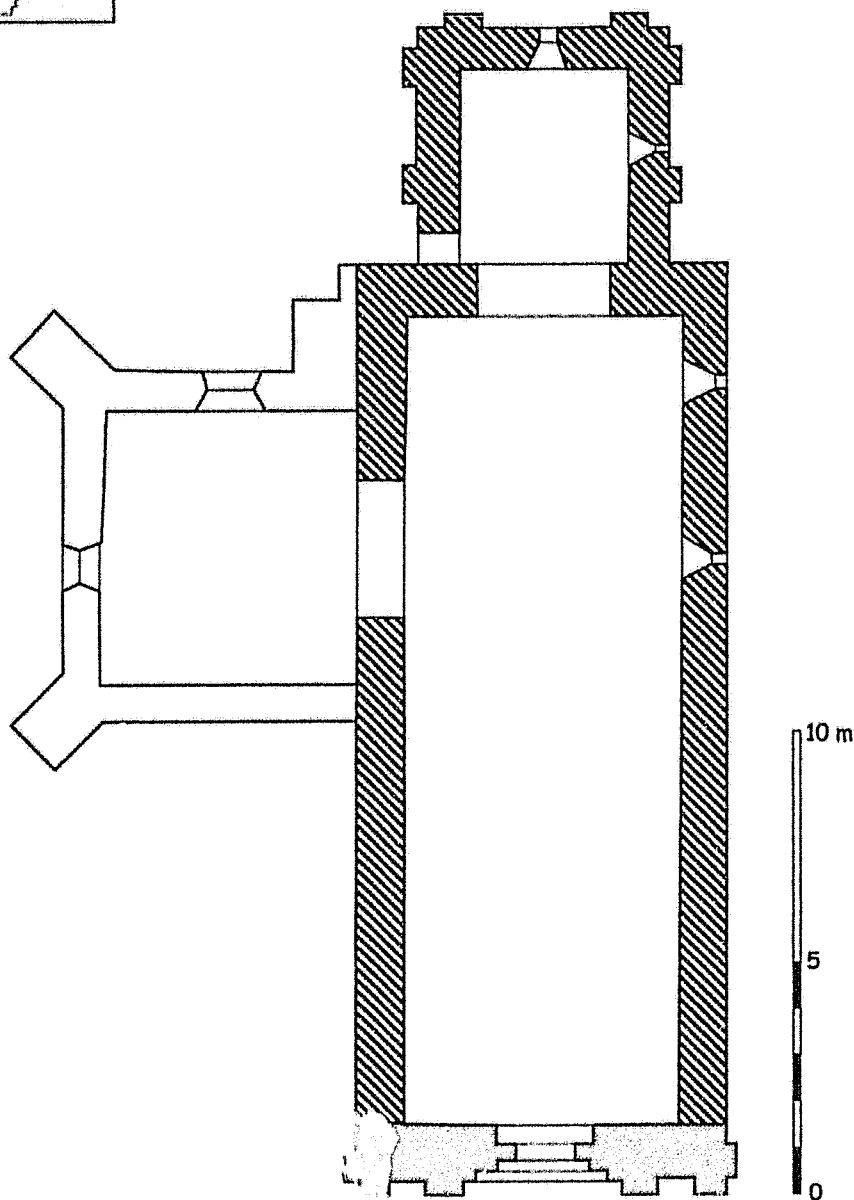
Un dernier élément énigmatique est à prendre en compte. Il s'agit d'une petite ouverture rectangulaire qui se trouve dans l'axe du chevet, au-dessus des deux fenêtres déjà évoquées. Sa forme est surprenante : son linteau plat monolithe repose du côté gauche sur une sorte de coussinet, qui évoque l'amorce d'un arc ou un fragment de linteau échancré. L'assise médiane de ses jambages s'aligne parfaitement avec un rang de pierres de moyen appareil qui prolonge les dernières assises des contreforts, formant un chaînage horizontal. Au-dessus de cette curieuse ouverture, le parement de la partie aveugle du mur présente une évidente reprise en forme de triangle renversé, dont la base, c'est-à-dire la partie supérieure, est formée d'une sorte de plate-bande à crossettes au dessin quelque peu empirique. Dessous, le parement est formé de blocs de moyen appareil irréguliers venant interrompre les assises de petit appareil. On constate en outre qu'un remaniement moins perceptible a été opéré sous l'ouverture, jusqu'au-dessus de la baie en arc de cercle que nous avons datée de l'époque moderne.




Fig. 4

Il s'agit certainement ici d'une reprise en sous-œuvre, motivée peut-être par l'ouverture d'une fissure suite au percement de cette baie intermédiaire. La petite ouverture rectangulaire peut appartenir à la construction initiale, mais on a dû la perturber au moment de ce remaniement. Ce raccommodage avait donc pour but de soulager le mur au-dessus d'une série de percements qui l'ont fragilisé.

Conclusion

Compte tenu de l'usage quasi systématique de techniques archaïques, mais aussi d'une mise en œuvre très soignée, nous attribuerons cette église, hormis sa façade, à une campagne de construction qui peut être datée des environs de 1100. Nous aurons toutefois à nous interroger sur sa singularité.



-  Fin XI^e - début XII^e siècle
-  XII^e siècle
-  Postérieur (XV^e s.)

Couture
Église Saint-Hilaire
C. Gensbeitel d'après J. George



Fig. 2 :
Couture.
Mur sud de la nef vu vers
l'ouest.



Fig. 3 :
Couture.
Chevet-tour vu de l'est.

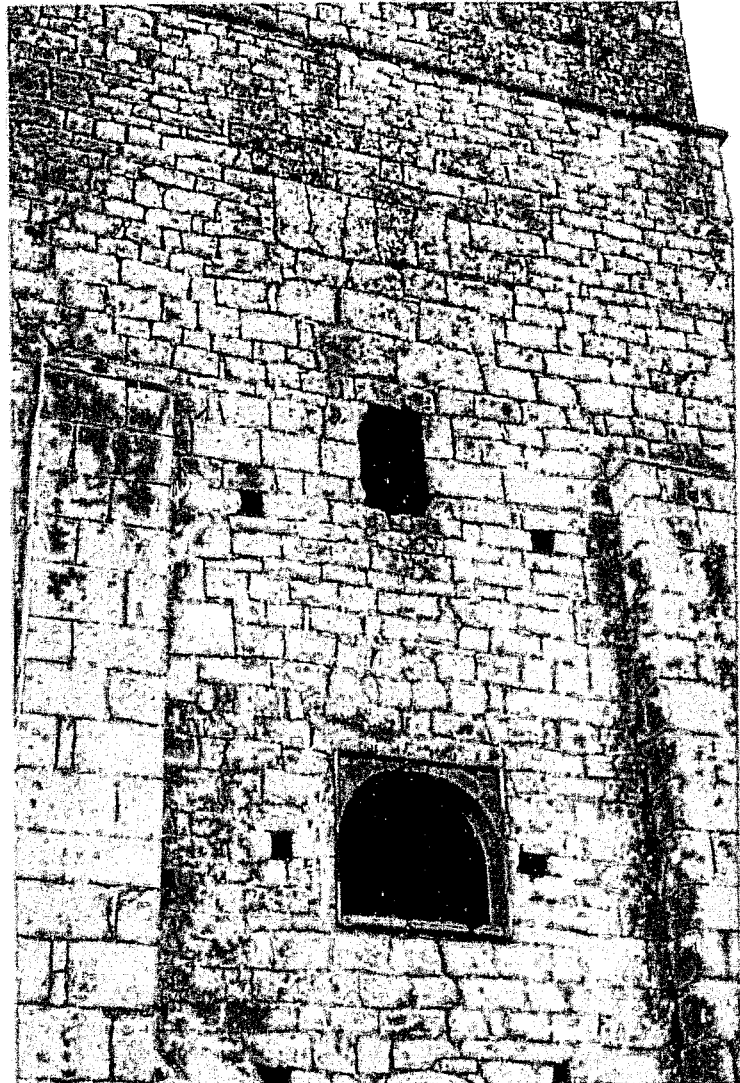


Fig. 4 :
Couture.
Fenêtres et reprises du mur
oriental du chevet-tour.



Fig. 5 :
Couture.
Fenêtre sud du chevet.

Fig. 6 :
Couture.
Façade occidentale.

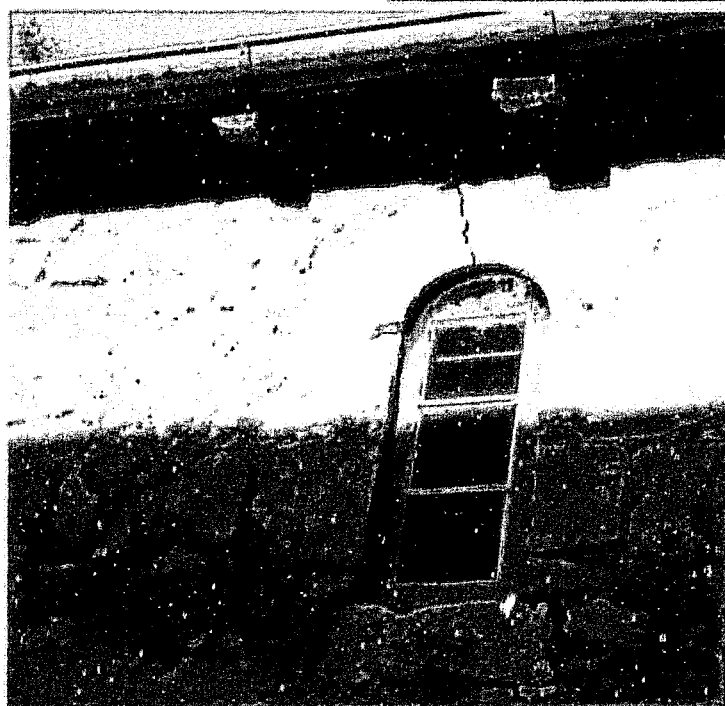


Fig. 7 :
Couture.
Fenêtre sud de la nef.

29. CRAVANS (17)

Canton de Gémovac

Eglise Saint-Pierre

Données historiques

Peu documentée, comme la majorité des églises de l'ancien diocèse de Saintes, l'église Saint-Pierre de Cravans ne déroge pas non plus à la règle qui veut que l'essentiel des marques de l'architecture du premier âge roman en ait été effacé par les transformations successives. C'est à un établissement dépendant du prieuré de chanoines réguliers de Mortagne-sur-Gironde qu'appartenait ce sanctuaire si l'on en croit les commentaires des pouillés¹, mais aucune date n'est jamais mentionnée. En dehors de cette maigre information, les renseignements historiques sont très pauvres jusqu'à la Révolution.

Au XIX^e siècle, outre une polémique au sujet de la nouvelle sacristie et du percement d'une porte pour en assurer la liaison avec la base du clocher², on retiendra surtout les travaux importants réalisés sur la nef par l'architecte Rullier entre 1879 et 1885³. Pour reprendre la charpente et le couvrement, Rullier est intervenu sur les murs et les supports afin de les consolider. Il fit notamment boucher les huit fenêtres existantes pour en rouvrir huit autres, et il fit procéder à une retaille des piliers de la nef pour diminuer leur volume, en chanfreinant leurs angles. Il conçut des arcs reliant ces piliers et établit une voûte en plâtre sur les trois vaisseaux, les doubleaux retombant assez maladroitement sur des consoles.

Cette église n'est pas protégée et ne bénéficie d'aucune documentation auprès des services des Monuments historiques.

Analyse architecturale

C'est donc une fois de plus aux seuls restes d'une nef du premier âge roman, déjà signalée par René Crozet⁴, que nous avons affaire ici, le chevet ayant été entièrement reconstruit à l'époque gothique. Dans son état actuel, la nef rectangulaire de 12 m sur 22 m à l'intérieur est divisée en trois vaisseaux de

Fig 1

¹ CHOLET (Abbé), *Études sur l'ancien diocèse...*, *op. cit.*, p. 4 ; DANGIBEAUD (Ch.), « Le pouillé... », *op. cit.*, p. 261.

² AD Charente-Maritime, 20/522. Rapport d'architecte et délibérations du Conseil municipal et du Conseil de fabrique, 1862-1863.

³ *Ibid.* Devis du 10/6/1879, du 17/3/1883 et du 4/12/1883, approuvés par la municipalité et suivis de travaux immédiats.

⁴ CROZET (R.), *L'art roman en Saintonge*, *op. cit.*, p. 35

même hauteur toujours couverts des voûtes en plâtre de Rullier. A l'est du vaisseau central s'ouvre un arc brisé communiquant avec le chevet rectangulaire, qui est lui-même flanqué d'un clocher carré sur le côté sud. Chevet et clocher sont des reconstructions du XV^e siècle remaniées postérieurement. Une croisée d'ogives couvrait le chœur, mais il n'en subsiste que les arrachements des nervures. Il est couvert actuellement d'une voûte en berceau légère. La nef compte quatre travées rythmées par les grandes arcades conçues aux XIX^e siècle, mais, comme nous l'apprennent les devis de Rullier, à partir de piliers sans doute carrés qui existaient alors et qui devaient porter la charpente - ou d'autres voûtes légères modernes - depuis un remaniement antérieur.

Fig. 3

Fig. 5

Se pose donc la question de la conformité ou non de ce plan aux dispositions primitives. S'agissait-il d'une nef à collatéraux dès le XI^e siècle ou d'une nef unique qui aurait été divisée lors d'une campagne moderne, comme le laissent supposer les sections quadrangulaires des piliers, ainsi que leur écartement ? Nous opterons par défaut pour la seconde hypothèse, mais il est clair que les dimensions de cette nef auraient pu justifier la présence de collatéraux, comme à Notre-Dame de Saintes.

Les travaux du XIX^e siècle nous privent de toute indication quant à la texture intérieure des murs, toutes les surfaces étant recouvertes de plâtre. L'élévation méridionale ainsi que la façade occidentale permettant une observation du parement extérieur plus commode que sur le mur nord, qui est couvert d'un enduit sans doute réalisé au XIX^e siècle. Précisons toutefois qu'aucun contrefort n'épaule les murs gouttereaux, au nord comme au midi. Le mur méridional nous révèle l'habituel parement de moellons en assises relativement régulières.

Outre quelques reprises et raccommodages, on y identifie surtout le mode d'intervention assez médiocre des entreprises qui ont réalisé les prescriptions de Rullier au XIX^e siècle. Les grandes fenêtres à ébrasements extérieurs qui ont été ouvertes alors ont été réalisées en créant de véritables échancrures depuis le haut des murs, et, une fois leurs arcs montés, on a simplement rebouché le mur au-dessus, mais sans grand soin, en laissant visibles des coups de sabre au droit des jambages des nouvelles baies, le parement de remplissage étant en retrait par rapport au mur initial. Sans doute comptait-on sur l'enduit pour unifier le mur. Reconnaissons simplement que ces interventions intempestives n'interdisent pas, du fait même de leur grossièreté, la compréhension archéologique du mur, d'autant plus que les fenêtres antérieures, murées, sont toujours perceptibles. Leurs encadrements, parfois décalés par rapport aux baies plus récentes, ont été laissés en place entièrement ou partiellement selon les cas.

Fig. 4

Mais ces fenêtres posent également problème. En effet, si leur format et leur situation haute dans le mur correspondent au schéma habituel de baies à arcs clavés en plein cintre que l'on rencontre fréquemment au XI^e siècle, la trop grande régularité et la minceur des blocs qui composent leurs jambages, ainsi que la largeur des claveaux de leurs arcs font soupçonner des remaniements modernes. Les traces visibles sur le mur nord vont dans ce sens. En définitive, une seule baie nous renseigne peut-être, mais de manière très fragmentaire, sur un état plus ancien, pouvant appartenir au XI^e siècle. A l'extrémité orientale du mur sud, au-dessus du toit de la sacristie, la saignée opérée pour ouvrir la dernière grande fenêtre moderne a épargné un ancien jambage gauche d'une ouverture placée au même niveau que celles que nous venons d'évoquer, mais présentant des blocs de dimensions plus amples, ainsi qu'un unique claveau - un sommier, en fait - dont le module est incontestablement plus proche des claveaux cunéiformes du premier âge roman. Cet indice est certes très ténu, mais il s'accorde avec un autre vestige intéressant, également visible sur le mur sud.

Fig. 6

Une ancienne porte aujourd'hui murée qui s'ouvrait dans la partie orientale du mur gouttereau de la nef est en partie masquée par la sacristie moderne. A l'intérieur, toute trace en est occultée par l'enduit de plâtre, mais à l'extérieur on en voit le jambage gauche, ainsi que le départ d'un arc à claveaux étroits malheureusement interrompu par l'angle inférieur d'une grande fenêtre moderne. Cet arc épouse un linteau monolithe qui repose sur un coussinet, et dont la partie supérieure est horizontale. Pour compléter la description de cette curieuse combinaison, on doit signaler qu'au-dessus de ce linteau, est préservé un fragment d'*opus reticulatum* fait de pierres carrées posées sur leurs pointes. Le relevé graphique nous montre bien qu'il s'agit là d'un ensemble cohérent, l'appareil décoratif venant combler l'espace entre l'arc, très perturbé, et le linteau.

Fig. 2
Fig. 7

En revanche, la structure même de la porte suscite également l'interrogation, car tout porte à croire qu'elle résulte elle-même de deux phases successives, le linteau étant venu renforcer l'arc après un rétrécissement et une reprise des piédroits. Il est difficile, là encore, de dater précisément cette porte et ses phases de transformation, même si les claveaux cunéiformes et le linteau monolithe sont deux éléments familiers dans le paysage architectural du XI^e siècle.

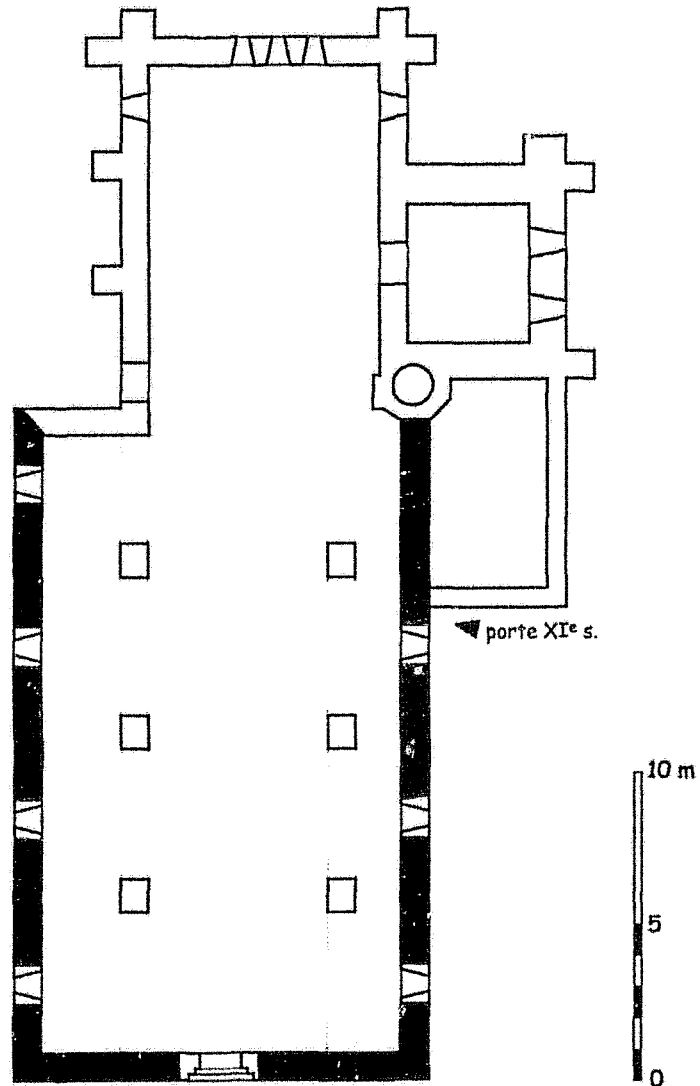
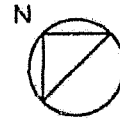
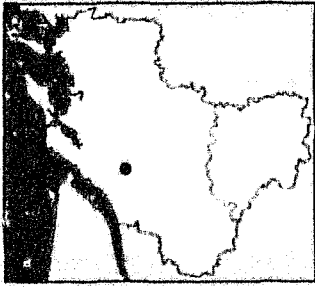
La façade, d'une austérité rare, retient également notre attention. Dépourvue de toute articulation, elle est percée d'un portail gothique, sans doute contemporain du chevet, et d'une fenêtre en plein cintre qui, dans sa forme actuelle est incontestablement moderne. Le parement de moellons domine sur



Fig. 4

toute la façade, à l'exception du pourtour immédiat du portail et des parties basses du côté gauche. Une césure assez nette est perceptible sur une ligne presque verticale à droite du portail, et sur toute la hauteur du mur. Il nous semble que si la partie gauche a pu être remontée ou sérieusement reprise après un éventuel effondrement, la partie droite du mur peut parfaitement correspondre à l'édifice primitif, avec son parement de moellons bruts disposés en rangées relativement horizontales et noyés dans le mortier qui dessine des joints épais.

Conclusion

Nous devons donc nous contenter de ces maigres indices, dont la juxtaposition, combinée à l'allure générale de la construction et à ses proportions, nous incite toutefois sans grande hésitation à voir là une ancienne nef unique du XI^e siècle. Nous admettrons que ses murs étaient dépourvus de toute articulation, y compris la façade occidentale, qui devait être des plus dépouillées. Ces éléments pourraient indiquer une origine assez haute dans le XI^e siècle, car ils suggèrent des rapprochement avec des édifices tels que les églises Bassac et Jarnac. La porte méridionale a peut-être fait l'objet de reprises à l'intérieur même de la période chronologique qui nous intéresse ici. Il nous est en revanche impossible de proposer une quelconque restitution du chevet qui s'articulait à cette nef.



-  XI^e siècle
-  Postérieur (XIV^e - XIX^e s.)

Cravans
Église Saint-Pierre
C. Gensbeitel
ATTENTION : plan approximatif

Fig. 2 :
Cravans.
Ancienne porte du côté
sud de la nef.
Dessin d'après
photographie.
(F. Pradignac)

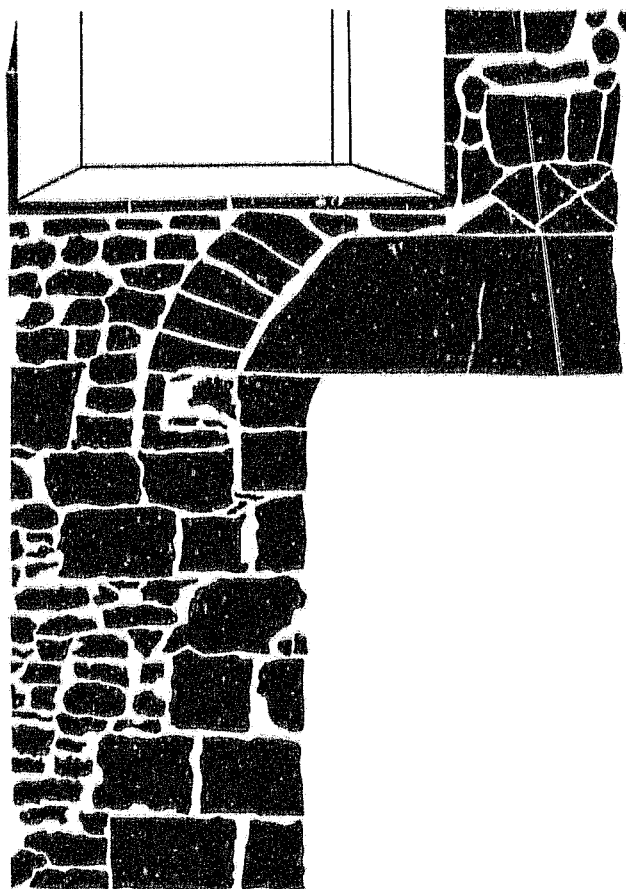
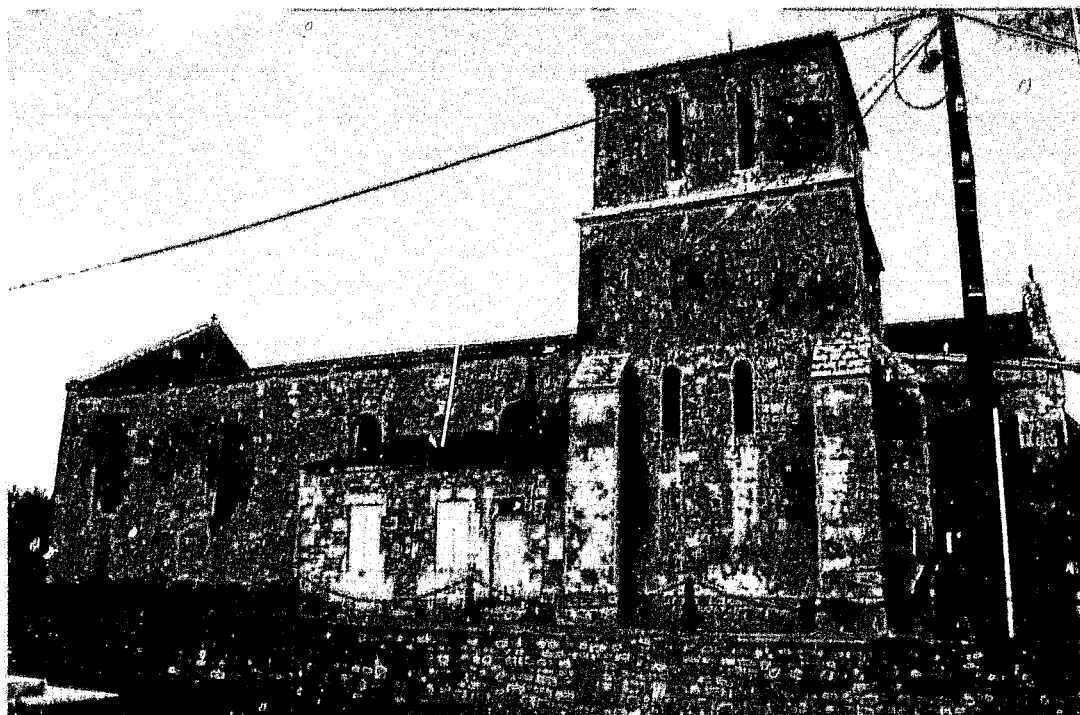


Fig. 3 :
Cravans.
Vue générale côté sud.



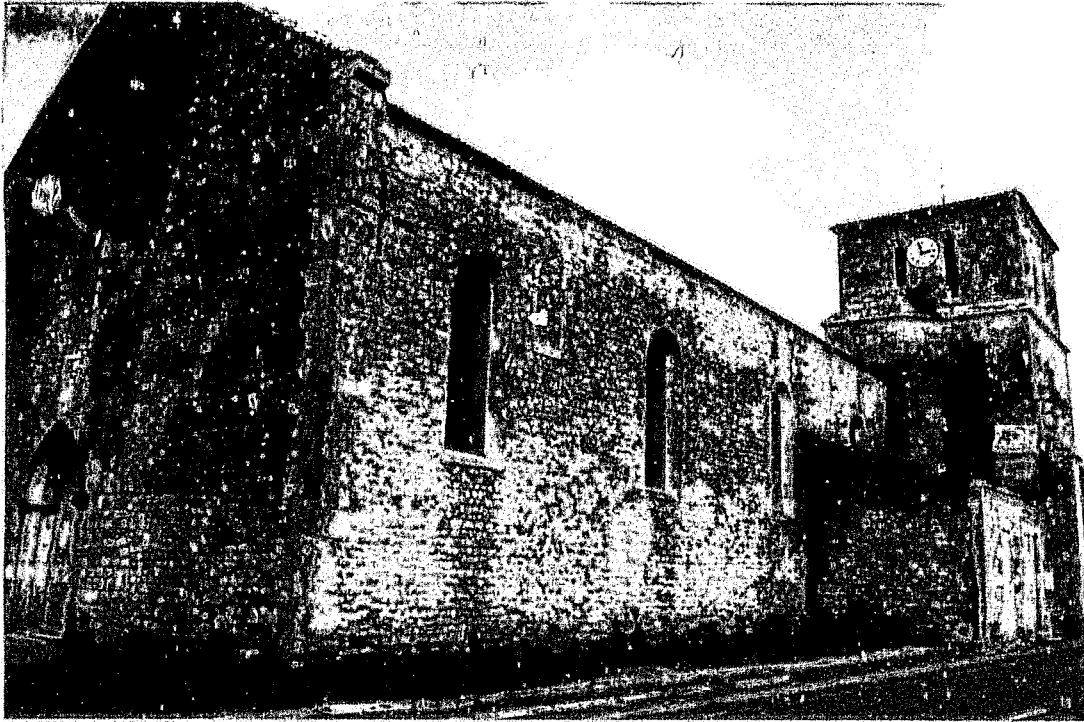
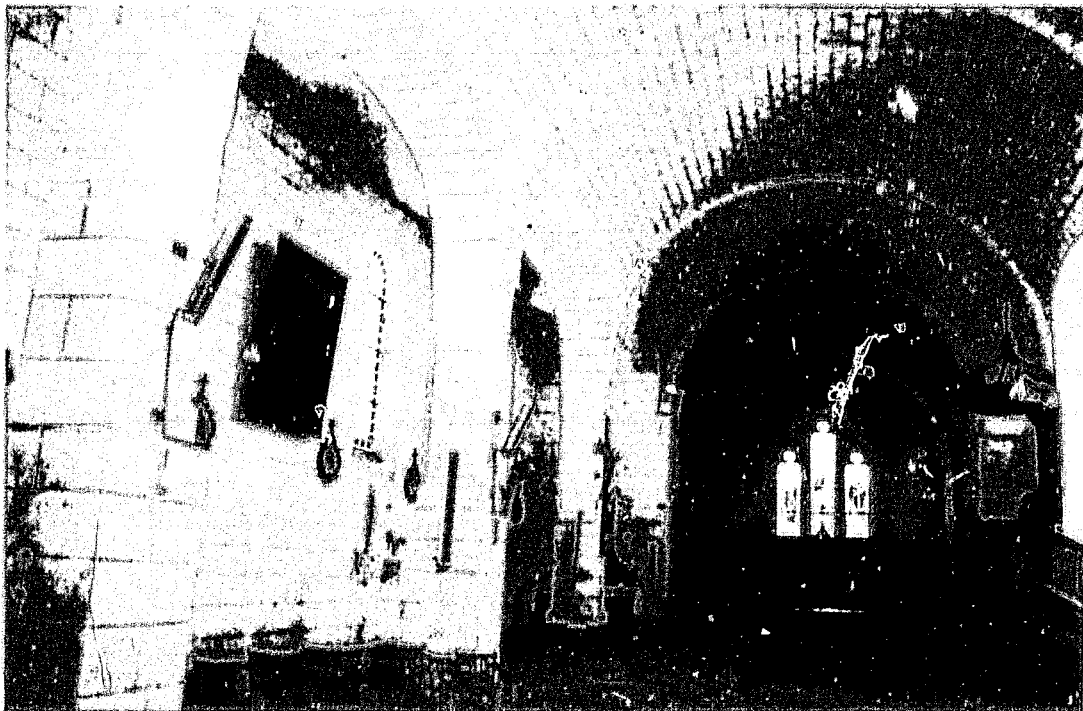


Fig. 4 :
Cravans.
Façade occidentale et nef vues depuis le sud-ouest.

Fig. 5 :
Cravans
Vue intérieure de la nef vers l'est.



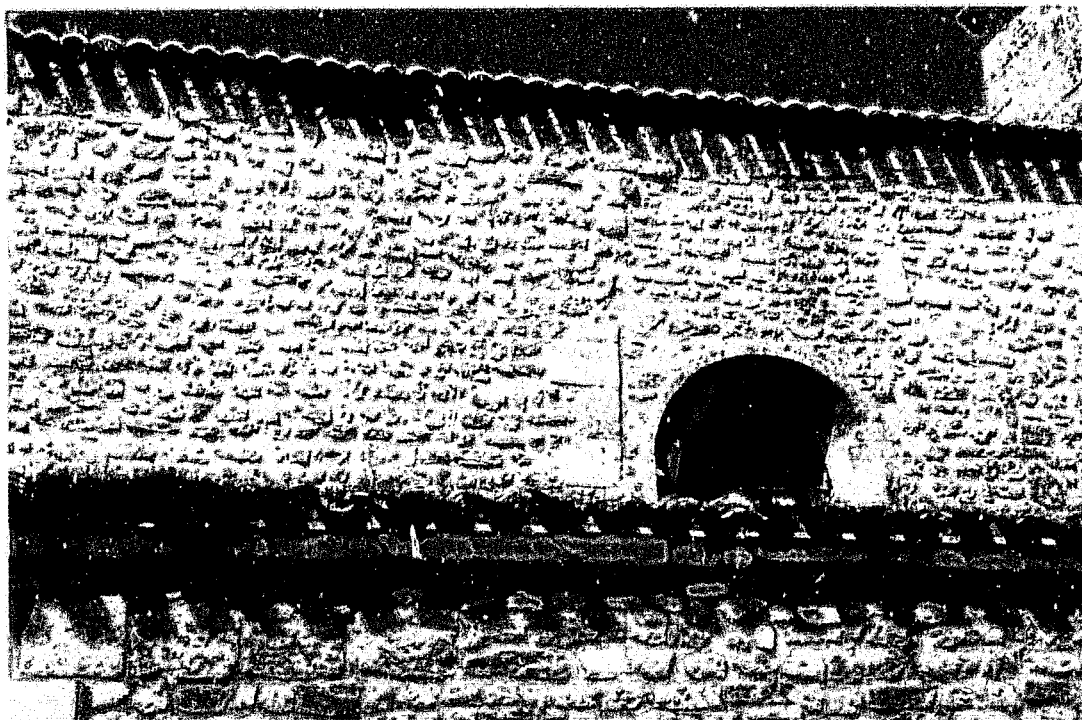


Fig. 6 :
Cravans.
Mur sud de la nef. Trace
d'ancienne fenêtre.

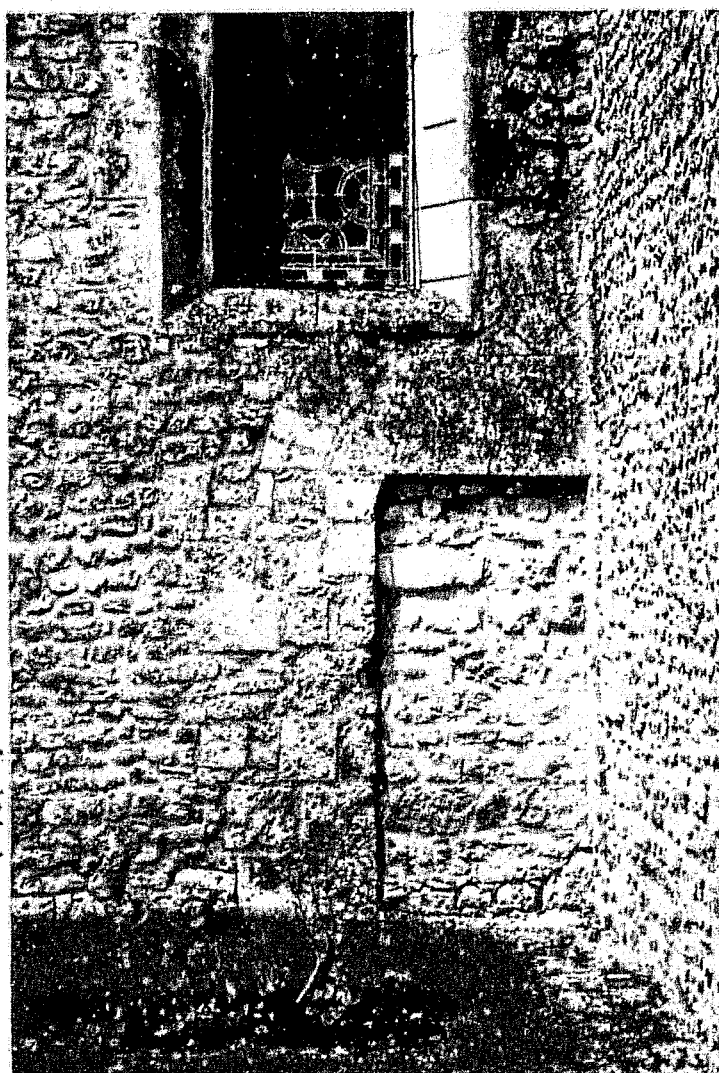


Fig. 7 :
Cravans.
Mur sud de la nef.
Ancienne porte murée.

30. CRESSAC (16 5)

Commune de Cressac-Saint-Genis. Canton de Blanzac

Eglise Notre-Dame

Données historiques

La commune de Cressac-Saint-Genis doit principalement sa réputation à la fameuse chapelle des Templiers de Cressac, ornée de peintures murales de la fin du XII^e siècle. Or, cette chapelle se trouvait au Moyen Age dans le diocèse d'Angoulême, alors que la paroisse et son église Notre-Dame, dont il est question ici, étaient encore en Saintonge. Nous sommes là dans une région riche en édifices du XI^e siècle, aux confins des deux diocèses.

La situation géographique de l'église paroissiale de Cressac explique aisément pourquoi elle était à la présentation du chapitre des chanoines de la ville voisine de Blanzac, en Angoumois, la nomination revenant à l'évêque de Saintes¹. Peu d'éléments historiques nous sont parvenus à propos de ce sanctuaire, dont la paroisse fut réunie à celle de Saint-Genis dès la Révolution, pour former une seule commune.

L'édifice se trouvait en mauvais état au début du XIX^e siècle², la couverture étant en partie dégarnie et les voûtes du sanctuaire crevées par endroits, le « pilier du clocher » lézardé et « un angle de la tour en partie effondré ». En 1819, il est fait état du « crépissage et de la recouverture faite à l'église » et, peu après, de l'effondrement du mur oriental du clocher³. Après quelques réparations d'urgence au cours du siècle, qui ont dû suffire ponctuellement puisque l'on consacra une partie des finances disponibles à la construction d'une nouvelle sacristie⁴, l'église fit l'objet d'une importante campagne de travaux entre 1889 et 1891⁵. A l'occasion de cette restauration lourde, menée par l'architecte Delarue, la nef reçut une voûte en brique, ce qui engendra le percement de nouvelles baies et l'occultation des ouvertures anciennes. On répara également la voûte en berceau de la travée sous clocher, mais sans la reconstruire entièrement, semble-t-il. Le mur oriental du clocher fut remonté, soixante ans après son écroulement, et l'on reconstruisit intégralement

¹ CHOLET (Abbé F.-E.), *Etudes sur l'ancien diocèse ...*, *op. cit.*, p. II ; DANGIBEAUD (Ch.), « Le pouillé ... », *op. cit.*, p. 261 ; NANGLARD (Abbé J.), *Pouillé ...*, *op. cit.*, t. I, p. 285.

² AD Charente, O 706 ; archives communales de 1806 à 1902.

³ *Ibid.*, lettre du maire au préfet, et convocation des entrepreneurs pour les réparations urgentes.

⁴ *Ibid.*, délibérations et autorisations, 1846-1848.

⁵ *Ibid.*, devis « estimatif, rectificatif et supplétif » en date du 15 janvier 1891. Ce document est extrêmement détaillé et permet de mesurer exactement l'ampleur des travaux.

le cul-de-four de l'abside. L'ancien autel, constitué d'un bloc de maçonnerie en moellons et d'une table en « pierre de grison », fut démoli et remplacé par un mobilier neuf, tandis que tous les murs intérieurs étaient couverts d'un enduit en plâtre masquant les maçonneries.

Cette église ne bénéficie d'aucune protection, et la seule référence qu'on en trouve au archives des Monuments historiques concernent le casier archéologique⁶.

Analyse architecturale

Le caractère archaïque de cette église avait attiré l'attention de René Crozet, qui y voyait un édifice emblématique du premier âge roman en Saintonge⁷, alors qu'elle avait échappé à l'étude de Charles Daras⁸. Son plan est en tout cas des plus simples, et en cela, elle ne diffère guère de nombreux autres monuments étudiés ici, qu'ils soient Saintongeais ou Angoumoisins. La nef unique de plan rectangulaire s'articule à une travée droite sous clocher prolongée par une abside en hémicycle qui connaissent toutes deux des rétrécissements successifs, ce qui crée un effet d'emboîtement assez caractéristique. On observe en outre une très légère rupture d'axe entre la nef et le sanctuaire. La nef est accostée de bâtiments au sud, mais l'observation en est très aisée au nord, et l'abside est parfaitement dégagée.

L'ensemble de la construction est en moellons bruts. La nef est raidie par deux contreforts, et la travée sous clocher est divisée en deux travées étroites par trois contreforts reliés entre eux par des arcades légèrement plus élevées que la nef qui atteignent les deux tiers de la hauteur de la tour. La partie supérieure de celle-ci, dont les angles sont portés par un curieux encorbellement de dalles - dont apparemment un petit sarcophage en réemploi - qui comblent les redents formés par les contreforts, semble avoir été remaniée à l'époque moderne, en particulier dans ses percements. L'abside est dépourvue de toute articulation à l'extérieur. Seuls les contreforts de la nef et du clocher bénéficient d'un appareillage en pierre de taille, ainsi que le rez-de-chaussée de la façade occidentale, dont le portail est encadré par deux arcades aveugles. L'étage de cette façade, en moellons assez grossiers, est en léger retrait, et

Fig. 1

Fig. 2

Fig. 7

Fig. 9

Fig. 3
Fig. 5

⁶ Paris, Médiathèque du Patrimoine, 81/16/176/14 ch. 2.

⁷ CROZET (R.), « Aperçus sur les débuts ... », *op. cit.*, p. 119-120 et , *L'art roman en Saintonge*, *op. cit.*, p. 36, 37, 43, 44, 52, 92, 95, 102.

⁸ Dans DARAS (C.), « Les églises du XI^e siècle... », *op. cit.*, aucune mention n'est faite de Cressac. Charles Daras s'est rachaté quelques années plus tard, mais de façon très brève, dans sa notice du *Dictionnaire des églises de France...*, *op. cit.*, p. 60

quatre contreforts plats, dont la hauteur est subordonnée à la pente des rampants du pignon, recréent la scansion tripartite du rez-de-chaussée. A juste titre, sans doute, René Crozet voyait dans cette façade un des premiers exemples de la composition tripartite qui devait s'imposer par la suite dans l'architecture de la région. C'est en tout cas une des premières fois que cette division se répète au-dessus d'une corniche qui sépare le rez-de-chaussée de l'étage.

Le décor sculpté est présent à l'extérieur, quoique fort discrètement, aux deux extrémités de l'édifice, sur les chapiteaux des deux colonnettes qui encadrent le portail et sur quelques-uns des modillons qui soutiennent la corniche de l'abside. Cette corniche est faite d'une succession de pierres plates dont les joints se trouvent tous au-dessus des modillons. Le mur a été surélevé d'une trentaine de centimètres au-dessus de cette corniche au moment des travaux de 1890.

Fig. 9
Fig. 10

L'éclairage de l'abside est assuré par trois fenêtres en plein cintre. Celle dans l'axe a été remaniée extérieurement, sans doute avant les travaux de la fin du XIX^e siècle⁹. Les deux autres présentent des linteaux monolithes extradossés en forme d'arcs. La nef, dont les murs gouttereaux sont également couronnés par une corniche, avec des modillons exclusivement lisses, était éclairée par trois ouvertures similaires à celles de l'abside, percées dans le haut du mur. Leurs linteaux monolithes ne sont pas tous extradossés : deux sur trois sont rectangulaires, avec une simple échancrure. Ces baies ont perdu leur fonction au XIX^e siècle, au bénéfice de nouveaux percements, situés plus bas en raison de la construction de la voûte, mais elles ont simplement été murées et conservées en place. Enfin, la travée sous clocher est éclairée par une petite fenêtre, elle aussi en plein cintre, percée dans l'épaisseur du contrefort médian selon un procédé qui n'est pas rare dans l'architecture romane du Sud-Ouest¹⁰, et qui est également utilisé sur l'église voisine de Porcheresse.

Fig. 8

A l'intérieur, l'épaisse couche de plâtre qui couvre les murs rend difficile l'analyse des élévations. A l'extrémité de la nef, le mur oriental s'ouvre d'un large passage en plein cintre probablement remanié : les impostes de l'arc ont les mêmes moulures que les bandeaux modernes qui soulignent les voûtes¹¹. Les murs de la travée sous clocher, qui portent une voûte en berceau, sont plus épais que

⁹ Le devis de 1891 ne mentionne que des reprises des deux fenêtres « de côté » – sans doute intérieures, puisqu'il est question des ébrasements et des glacis – et nullement la fenêtre axiale.

¹⁰ MESPLÉ (P.), « Les églises du Sud-Ouest à fenêtres percées dans les contreforts », *Bulletin Monumental*, t. CXIV, 1958, p. 163-184 et t. CXXXIV, 1966, p. 267-288.

¹¹ Ces bandeaux sont qualifiés de « tailleirs » dans le devis de 1891.

ceux de la nef, et la travée s'en trouve rétrécie intérieurement. L'abside est doublée intérieurement par cinq arcades qui englobent les baies. L'arc central est plus large que les autres, et, de ce fait, sa forme est déprimée dès lors que sa hauteur est limitée par le bandeau qui souligne la voûte. Toutefois, il faut garder une certaine prudence dans l'analyse de cette arcature, car le devis de 1891 mentionne des reprises avec des briques et du plâtre pour « régulariser » les arcs¹².

Fig. 11

De surcroît, et comme souvent, la présence de cette épaisse gangue de plâtre nous interdit de vérifier si les arcades sont véritablement solidaires du mur ou si elles sont plaquées. En revanche, il est clair qu'elles sont portées depuis l'origine par six colonnes hautes de 2 m et indépendantes du mur, dont les bases à trois tores de même diamètre - une typologie plutôt archaïsante - reposent sur un socle continu, une sorte de banquette, analogue à celle qui court des deux côtés de la travée sous clocher. Toutefois, elle est un peu plus élevée et en partie masquée par le sol en béton de l'abside. Deux autres colonnettes encadrent la baie axiale, alors que les deux ouvertures latérales en sont dépourvues. Toutes ces colonnes présentent une autre caractéristique rare, qui semble avoir échappé à René Crozet : leur chapiteau est solidaire de leur fût monolithe ; seuls les tailloirs et les bases sont des blocs distincts, séparés par des joints. Il en est de même pour les deux colonnes qui encadrent le portail occidental. Ce trait, extrêmement rare dans la région, ne se retrouve que dans la crypte de Richemont, ainsi que sur les colonnettes placées aux angles des piliers de la crypte de Saint-Eutrope de Saintes. Il s'agit d'une pratique héritée de l'Antiquité consistant à dégager le chapiteau dans le même bloc que le dernier tambour du fût d'une colonne.

Fig. 12

Le décor sculpté

La présence d'une série de chapiteaux et de quelques modillons sculptés accentue l'intérêt de cette église. Les six corbeilles des colonnes de l'abside, ainsi que celles qui encadrent la baie axiale, sont ornées de sculptures, tout comme les deux chapiteaux du portail occidental. Il ne fait aucun doute que l'ensemble de ces œuvres, y compris les modillons de l'abside, sont à mettre au crédit d'une même main, assez malhabile il faut le reconnaître. Sa personnalité est marquée par un usage répété de la figure humaine, essentiellement sous la forme de masques disposés aux angles des corbeilles. Plusieurs corbeilles de l'abside sont occupées par deux ou quatre - certaines figures sont plaquées

¹² *Idem.*

contre le mur - de ces grands visages auxquels se mêlent aussi des masques animaux dont il est difficile de préciser le caractère canin, léonin ou ovin. Loin d'être indifférenciés, malgré leur aspect lunaire, les visages humains sont tous individualisés, ou tout au moins définis par des traits qui les distinguent entre eux. Ainsi, deux têtes sont-elles barbues, tandis que d'autres se manifestent par des lèvres plus charnues ou des yeux plus globuleux ; certains sont détournés par un bourrelet. Mais on rencontre aussi des personnages entiers aux silhouettes incertaines, sortes de bonshommes aux têtes disproportionnées. Masques et silhouettes tout aussi sommaires se retrouvent sur plusieurs modillons du chevet. Sur les chapiteaux, toutefois ces humains sont en général confrontés à des monstres ou à des animaux indéfinis qui les agressent et face auxquels ils semblent assez passifs. Ainsi, sur le petit chapiteau du côté sud de la fenêtre axiale de l'abside, une tête humaine émerge au-dessus de deux fauves se faisant face, dont on ne sait s'ils s'en prennent à son corps imperceptible ou s'ils s'attaquent mutuellement. Des scènes analogues se développent sur les deux chapiteaux du portail, où l'on voit des personnages à peine esquissés - une simple tête d'un côté, un bonhomme aux bras écartés de l'autre - qui sont agressés de toute part par des animaux eux aussi très sommairement représentés. Une seule fois, un quadrupède est représenté seul sur une face d'un chapiteau. Il s'inscrit dans un lacis de tiges entrelacées dont l'une sort de sa gueule.

Fig. 13
Fig. 15
Fig. 16

Fig. 19

Fig. 17

Fig. 14

Au-delà de leur iconographie, qui constitue probablement un des premiers exemples d'emploi répété de la figure dans la région, ces chapiteaux méritent également d'être considérés du point de vue de leur épannelage et des motifs qui accompagnent ces figures. La plupart des corbeilles comprennent en effet deux volumes distincts dans un même bloc : une amorce de tronc de cône en partie inférieure et un cube dans la partie supérieure. Ce sont les seules manifestations dans les pays de la Charente de cette typologie particulière, plutôt méridionale¹³. Ce dernier trait est d'ailleurs accentué par la présence sur plusieurs corbeilles de motifs végétaux dont les tiges forment des jeux de vanneries et d'entrelacs, parfois réguliers, parfois plus aléatoires. Ces entrelacs peuvent se cantonner au registre inférieur ou se répandre sur toute la haute de la corbeille. Dans certains cas, en particulier sur les chapiteaux à masques, le registre inférieur est laissé absolument lisse. Signalons enfin des motifs particuliers tels que ces enroulements, évoquant des volutes d'angles, qui remplacent certains masques sur

Fig. 14

Fig. 17
Fig. 18

¹³ Cette forme « cubi-conique » se trouve fréquemment en Auvergne ou dans le Sud-Ouest. L'abbatiale de Conques, en particulier, en présente de beaux exemples

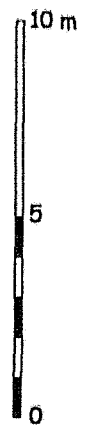
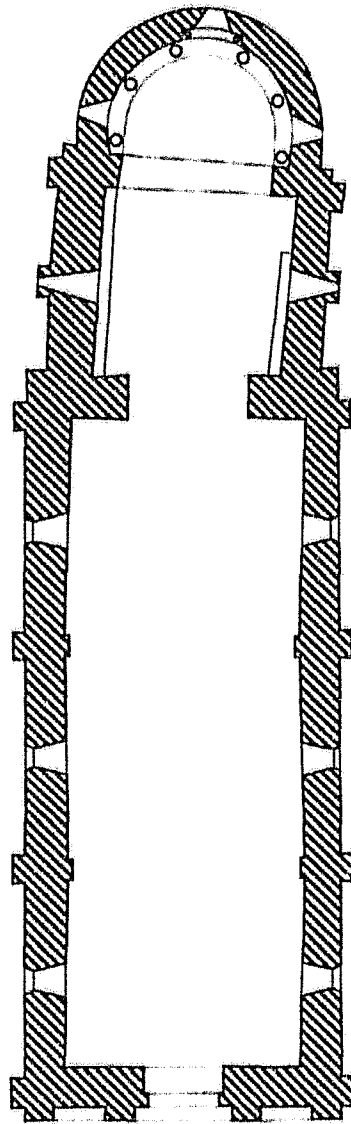
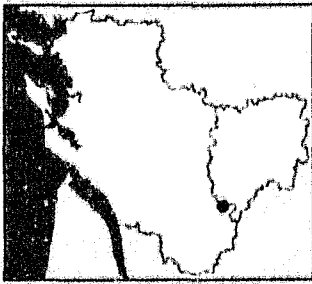
les faces cachées des chapiteaux de l'abside, ou encore cette sorte de palmette dressée à côté du personnage du chapiteau méridional du portail.


Tout ceci est d'une facture assez maladroite et grossière, comme nous l'avons déjà souligné, ce qui rend incertaine toute tentative de datation. Il s'agit une fois de plus d'un ensemble unique, dont les œuvres les plus significatives ne trouvent aucun écho dans la sculpture des Pays Charentais. Seul le traitement des animaux - le petit quadrupède isolé, notamment - permet quelques rapprochements avec des chapiteaux de Thaims, de Consac ou de Bougneau.

Conclusion

En définitive, nous relativiserons les conclusions de René Crozet quant à l'ancienneté supposée de cet édifice. Même s'il s'est bien gardé d'avancer une période de construction, on perçoit dans l'usage qu'il fait du terme d'« archaïsme », que celui-ci est à prendre dans le sens d'« ancienneté », voire de « grande ancienneté ». Nous lui préférerons une définition qui traduirait simplement la survivance d'éléments attachés au passé, sans préjuger d'une réelle ancienneté. Sauf à considérer que les sculptures et le dispositif architectural qu'elles accompagnent ont été rapportés dans un deuxième temps pour voûter le sanctuaire - ce que rien ne permet de prouver en l'état actuel - il semble qu'il faille plutôt situer la construction de cette église dans les dernières décennies du XI^e siècle. Si les archaïsmes ne manquent pas - le traitement particulier des colonnes et de leurs bases, l'absence de voûtement de la nef, sans même parler du mode de construction et de la forme des ouvertures -, la présence même d'un décor sculpté assez ambitieux, bien que de médiocre facture, la composition de la façade, et surtout l'impression d'homogénéité qui se dégage de l'ensemble, nous incitent à placer cette église parmi celles qui amorcent la transition vers une architecture romane plus élaborée dans la dernière phase de la période que nous étudions. Cette configuration résulte-t-elle d'une succession d'états ou d'un parti général mené d'une seule traite ?

C'est là une question à laquelle nous ne pouvons répondre directement aujourd'hui. Il serait évidemment essentiel qu'à l'occasion de travaux, les observations nécessaires puissent être menées au moment où les maçonneries seront accessibles, en particulier dans l'abside et à l'articulation entre les différentes composantes du plan. Toutefois, quel que soit le processus qui a permis d'y aboutir, ce schéma annonce des formes qui se sont ensuite épanouies à partir de ces bases là. Il ne manque finalement que le voûtement de la nef pour entrer de plain-pied dans les caractéristiques communes du XII^e siècle.



 Fin du XI^e siècle

Cressac
Église Notre-Dame
C. Gensbeitel
relevés et dessin : A. Larigauderie

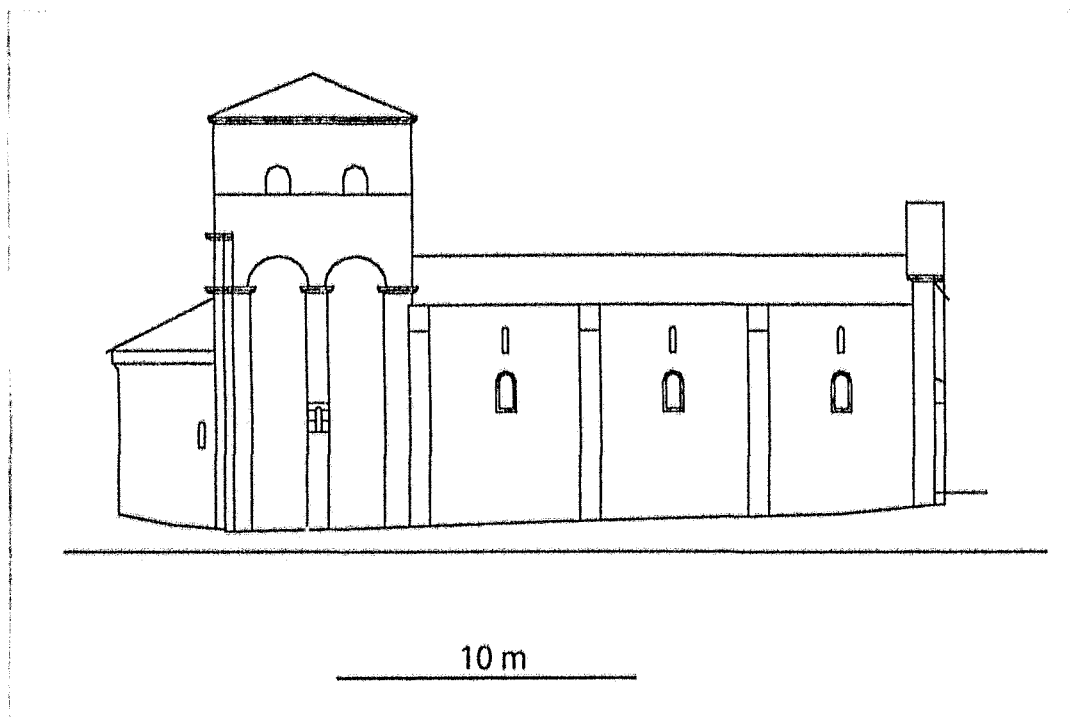


Fig. 2 :
Cressac.
Elévation latérale nord.
(A. Larigauderie)

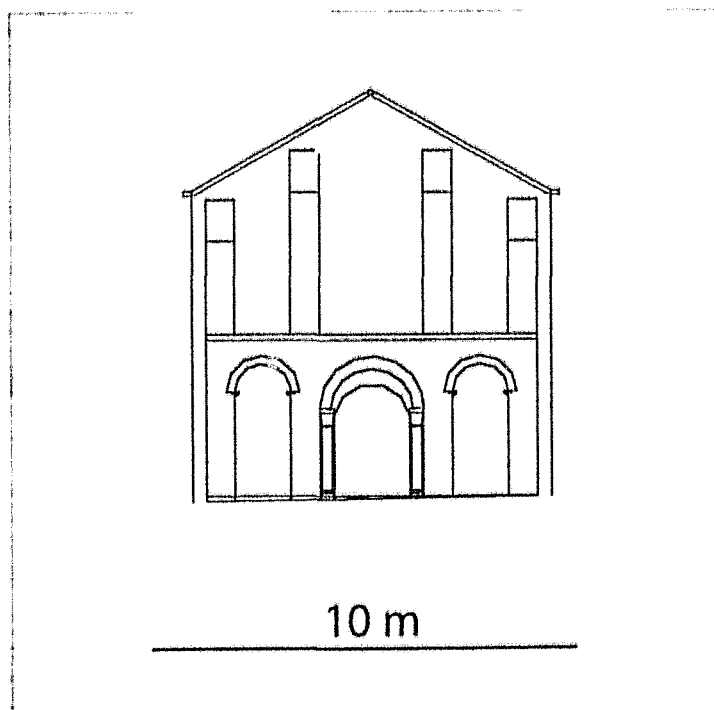


Fig. 3 :
Cressac.
Elévation façade.
(A. Larigauderie)

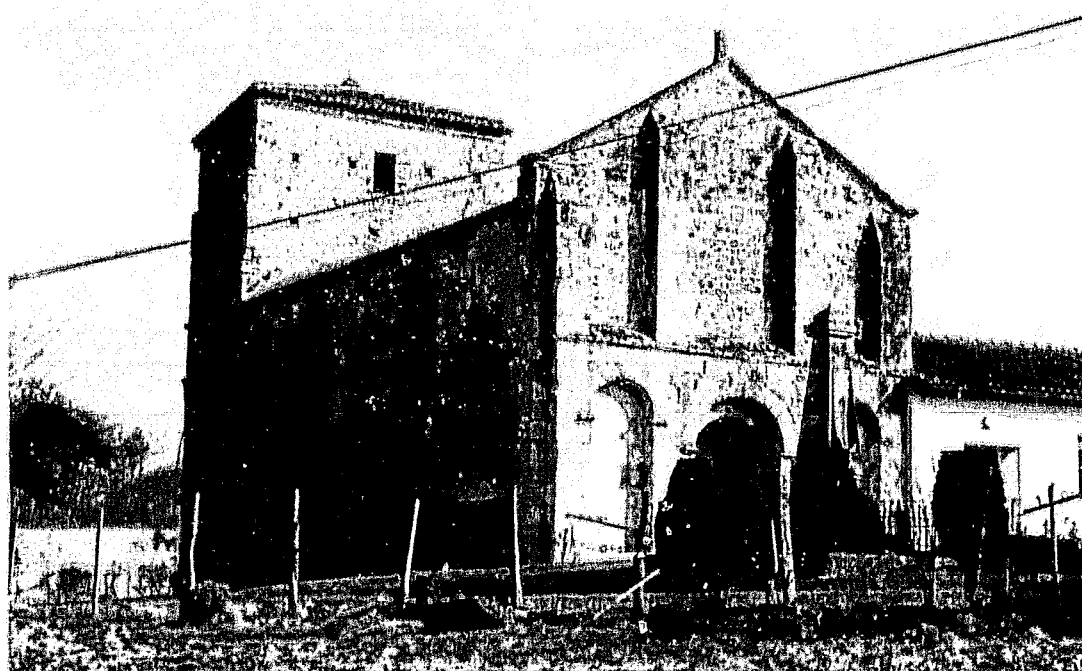


Fig. 4 :
Cressac.
Vue générale depuis le
nord-ouest.



Fig. 5 :
Cressac.
Façade occidentale.



Fig. 6 :
Cressac.
Vue générale depuis le
sud-est.

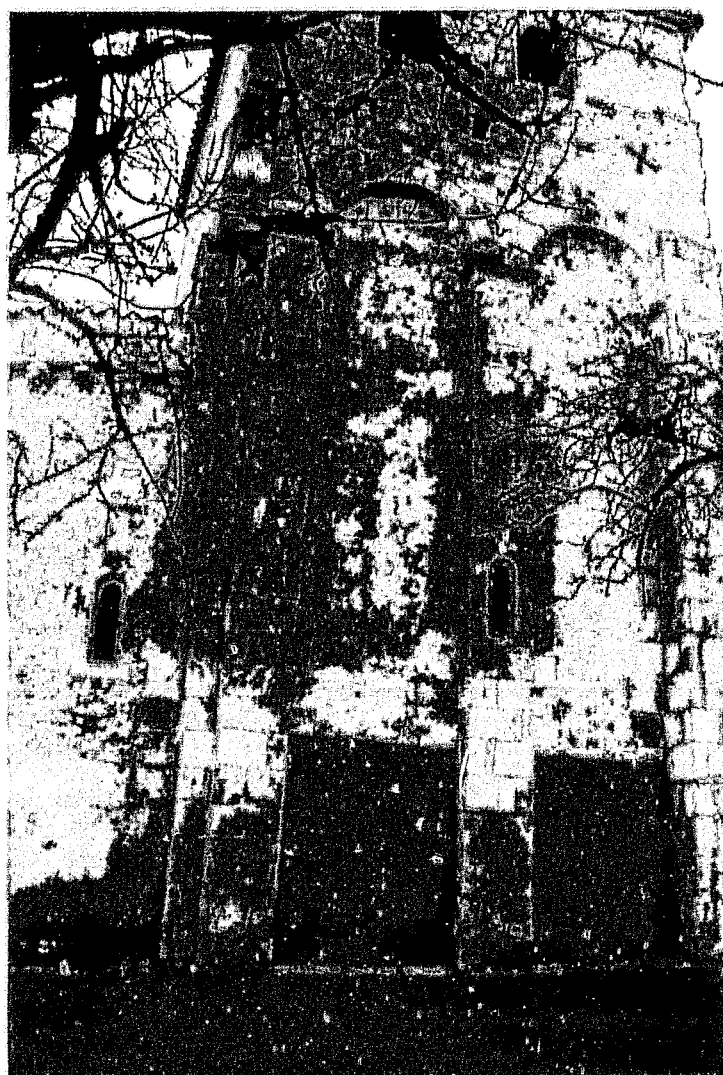


Fig. 7 :
Cressac.
Travée sous clocher.
Côté nord.



Fig. 8 :
Cressac.
Mur nord de la nef.



Fig. 9 :
Cressac.
Chevet.

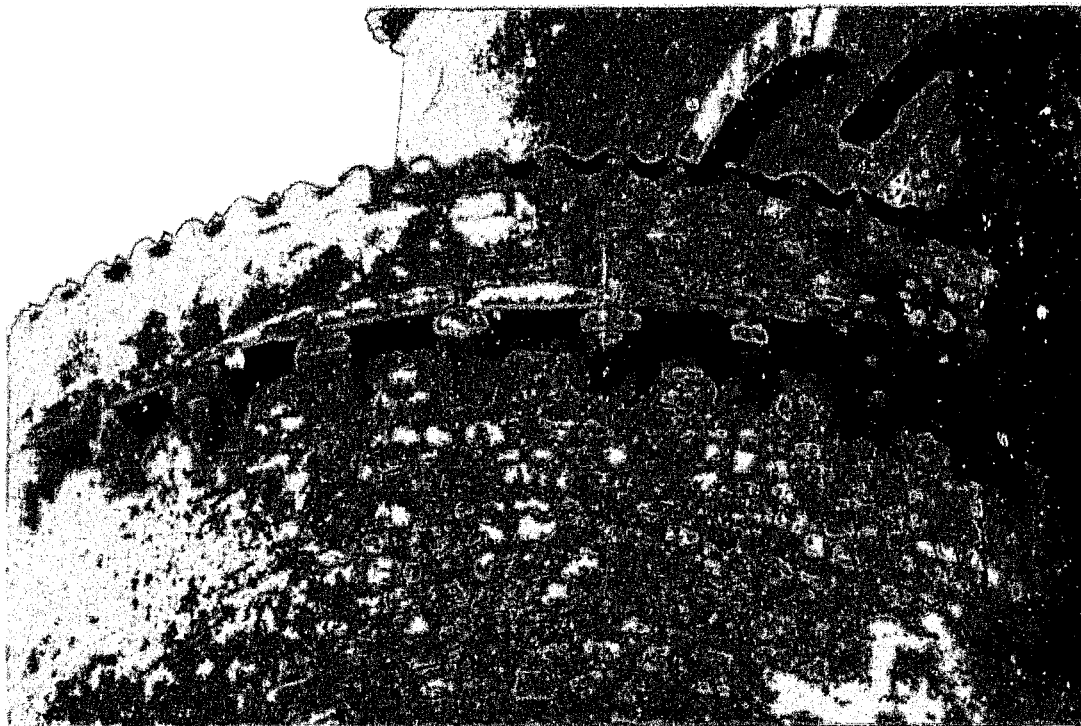


Fig. 10 :
Cressac.
Modillons du chevet.



Fig. 11 :
Cressac.
Abside. Vue intérieure.

Fig. 12 :
Cressac.
Base de colonne de
l'arcature de l'abside.

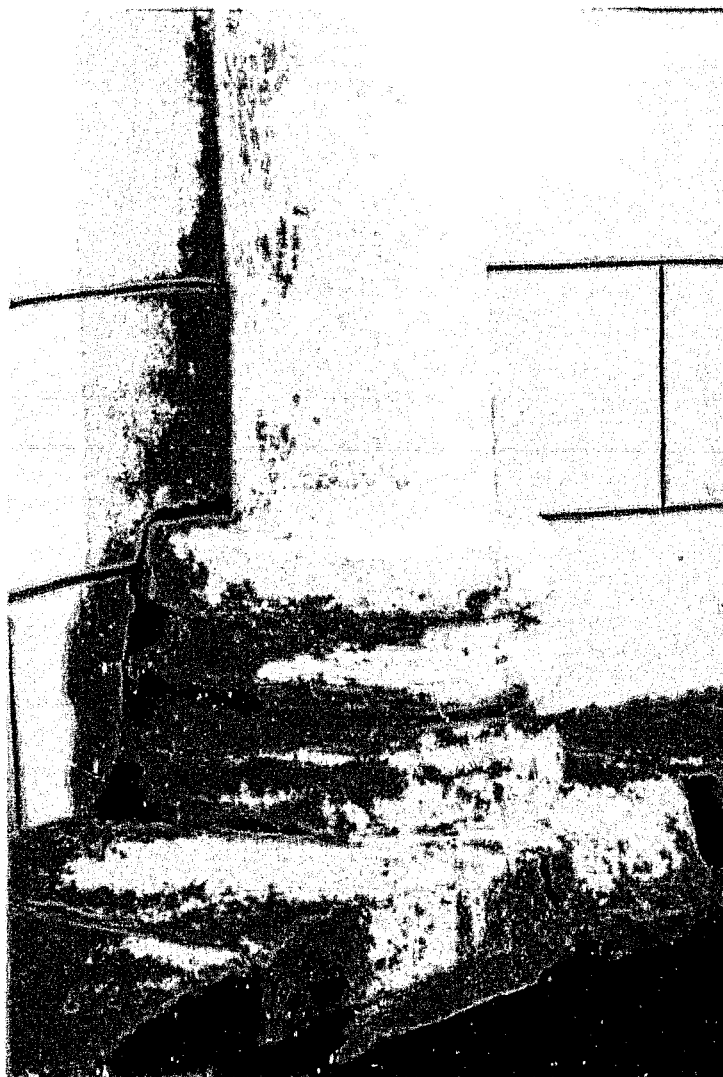


Fig. 13 :
Cressac.
Chapiteaux de l'arcature
et de la baie axiale de
l'abside.





Fig. 14 :
Cressac.
Chapiteau de
l'arcature de l'abside.



Fig. 15 :
Cressac.
Chapiteau de
l'arcature de l'abside.



Fig. 16 :
Cressac.
Chapiteau de
l'arcature de l'abside.



Fig. 17 :
Cressac.
Chapiteau de la baie
axiale de l'abside.



Fig. 18 :
Cressac.
Chapiteau du portail
occidental.



Fig. 19 :
Cressac.
Chapiteau du portail
occidental.

31. CRESSÉ (17)

Canton de Matha

Eglise de la Transfiguration (Anc. Notre-Dame et du Saint-Sauveur)

Données historiques

Cette dépendance saintongeaise de l'abbaye de Charroux est située dans la région de Matha, non loin des limites du Poitou. Elle apparaît assez fréquemment dans les textes à partir de 1050¹, mais il semble qu'elle appartenait déjà à l'abbaye poitevine depuis l'époque carolingienne, puisque elle est citée dans le document que Dom P. de Monsabert considère comme le testament du comte Roger de Limoges², établi à la fin du VIII^e siècle en faveur de Charroux, dont il fut le fondateur. Toutefois, en 1096, Urbain II devait trancher un litige opposant Charroux à Saint-Jean-d'Angély à propos de la possession de Cressé, dont l'attribution à l'abbaye poitevine fut finalement confirmée³. En 1326, le prieur de Cressé contribuait à la levée des subsides du pape Jean XXII⁴. Aux XVII^e et XVIII^e siècles, l'église apparaît au titre du prieuré Saint-Sauveur de Vivier-Cressé, supprimé en 1780 par un arrêt du Parlement de Paris et incorporé aux bénéfices du chapitre noble de Brioude, en même temps que l'abbaye de Charroux elle-même⁵. Il est probable que dès les premiers siècles de son histoire, Cressé fut un prieuré, et non une simple église paroissiale⁶. Affermé en 1785 au sieur Chardon, le prieuré fut supprimé par la Révolution, l'église devenant ensuite paroissiale. C'est peut-être avant même cette période que l'église, déjà en mauvais état, perdit une partie de sa nef, qui fut dotée d'une nouvelle façade très simple, édifiée au-dessus des arases de colonnes comparables à celles de la première travée actuelle⁷.

¹ Dans le privilège accordé par le pape Léon IX, qui mettait l'abbaye et ses biens sous sa protection « *ecclesia Crissiacum* », « Chartes et documents pour servir à l'histoire de l'abbaye de Charroux », MONSABERT (Dom P. de) (éd.), *Archives Historiques du Poitou*, t. 39, 1910, p. 73, puis p. 80, 114, 147, 172, 401, 441, 499, 506, 508-511, 528, 552, 567, 573 et 577

² *Ibid.*, p. 60 et introduction critique p. XI

³ *Ibid.*, p. 114.

⁴ DEPOIN (J.), « La levée des subsides... », *op. cit.*, p. 206

⁵ *Ibid.*, p. 441 et 499. Dans l'arrêt du Parlement, il est question tantôt du prieuré Saint-Sauveur de Vivier-Cressé, tantôt du prieuré Saint-Sauveur de Cressé.

⁶ CHOLET (Abbé F.-E.), *Etudes sur l'ancien diocèse...*, *op. cit.*, p. 4 ; DANGIBEAUD (Ch.), « Le pouillé... », *op. cit.*, p. 261. Le pouillé de 1683 évoque Notre-Dame, pour le prieuré, et Saint-Sauveur, également dépendant de Charroux.

⁷ Celles-ci sont encore bien visibles aux pieds de la façade actuelle

Au début du XX^e siècle l'église se trouvait dans un état très préoccupant, et l'on procéda à plusieurs campagnes de restauration, dont la plus importante concerna la façade occidentale, entièrement reconstruite en 1931-32⁸. Enfin, des réparations ont été apportées à l'élévation méridionale du transept en 1991-92⁹.

Analyse architecturale

Notre-Dame de Cressé est un des rares édifices à trois vaisseaux que nous ayons à étudier ici. Toutefois, cette division de la nef est à attribuer, dans son état actuel, à une phase de remaniement de l'église primitive, qui nous offre par ailleurs un des seuls plans presque complets en maçonnerie rustique. C'est au cours du XII^e siècle que la nef fut divisée en trois vaisseaux, tandis que les murs gouttereaux en moellons - aujourd'hui en grande partie recouverts d'un enduit - étaient doublés à l'extérieur par de puissantes arcades.

Fig. 1

Fig. 4

Cette nef de trois travées en comptait initialement quatre, la façade occidentale ayant été entièrement reconstruite au XX^e siècle en retrait par rapport à son emplacement d'origine. Elle s'articule à un transept débordant, dont chaque bras s'ouvrait sur une petite absidiole. Seule l'absidiole sud est conservée, celle au nord ayant été remplacée par une sacristie. Par ses dimensions, l'abside principale, épaulée par deux contreforts, est nettement mise en valeur par rapport au petit volume de l'absidiole encore en place. Sa corniche se prolonge d'ailleurs sur les murs du transept en passant largement au-dessus de l'absidiole et de la sacristie. Il faut signaler que tout cet ensemble oriental a été surélevé d'un mètre au-dessus de cette corniche et que si le croisillon nord présente encore une toiture à double pente avec un pignon, son pendant méridional a été doté d'un toit en appentis orienté vers le sud et prenant appui très haut contre le clocher qui s'élève à la croisée. Ce clocher, qui a lui aussi fait l'objet de quelques reprises, comprend un registre aveugle en pierre de taille surmonté d'un étage dont chaque face est percée de deux baies en plein cintre. L'ensemble accuse une date avancée dans le XII^e siècle, et sans doute contemporaine des transformations de la nef.

Fig. 6

De prime abord, malgré les très nombreux remaniements qui ont altéré les élévations, se dessine une hiérarchie des masses pouvant être rapprochée de celle qui est esquissée de façon plus ou moins complète dans des édifices tels que

⁸ Paris, Médiathèque du Patrimoine, 81/17/109/13 ; 1914-1916 : rapport de Magne : « *L'église a perdu son berceau de maçonnerie remplacé par une voûte en bois* ». Devis et travaux de Ballu. Reprises de maçonneries, rejointoiements et réfections charpente nef et clocher 1923 : rapport de Gauthier. Travaux à faire 1931-32 : reconstruction de la façade. Rapport de Prieur avec plans et photos.

⁹ La Rochelle, SDAP 17, dossier « Cressé ».

Saint-Martial-de-Vitaterne, Pérignac, Nonac, Conzac ou Saint-Martin d'Aix. Il nous faut à présent aller plus loin dans l'analyse des différentes composantes de cette église.

La nef

De prime abord, le cas de la nef ne paraît pas poser de problème majeur, puisque la chronologie relative des campagnes y semble évidente. Une première construction rectangulaire en moellons, éclairée par de petites fenêtres à linteaux monolithes, aurait été doublée par des arcades retombant sur de puissants dossierets épaissis par des contreforts, et divisée en trois vaisseaux au XII^e siècle, ceci dans l'intention de voûter nef et collatéraux.

Fig. 4

Quelques constats peuvent être établis à propos de cette phase de transformation d'une part et de l'édifice primitif d'autre part. Tout d'abord, il faut souligner l'épaisseur considérable des murs en moellons de la nef - 1, 20 m - même dépourvus de leurs renforcements, qui eux-mêmes sont assez conséquents. D'autre part, on constate un décalage entre l'alignement des piliers de la nef et les renforts extérieurs des murs gouttereaux, comme s'il s'agissait de deux ensembles réalisés séparément.

Fig. 1
Fig. 3

On peut signaler aussi que lors de l'hypothétique campagne de consolidation des murs, les bâtisseurs n'ont pas souhaité modifier les percements initiaux, situés, comme souvent, dans la partie supérieure des murs, et qu'ils ont pris soin de placer très haut les arcades de renfort, qui épousent ainsi les baies.

Ce procédé a entraîné par ailleurs une légère pénétration des claveaux de l'ébrasement intérieur dans le bandeau qui souligne la voûte en berceau des collatéraux. En outre, une hésitation semble avoir marqué l'édification des supports intérieurs, puisque chacun répond à une formule différente : une colonne trapue portée par un socle assez élevé pour le plus oriental, un pilier flanqué de demi-colonnes pour le second et une simple colonne pour le plus occidental. Il est manifeste que seul le pilier intermédiaire était destiné à recevoir un doubleau aujourd'hui disparu, tout comme les deux tiers les plus occidentaux de la voûte centrale, tandis que les berceaux étroits des collatéraux sont intacts.

Fig. 9

Au dehors, la travée orientale du côté nord présente quelques points de divergence avec les deux autres. Tout d'abord, elle est un peu plus courte, car séparée de l'extrémité du mur par une étroite travée elle aussi doublée par un minuscule arc. Pour ménager ce court tronçon d'élévation, l'effet de répétition a été brisé par une sorte de télescopage assez curieux, le contrefort oriental ayant été placé au droit du dossieret, ce qui le fait mordre sur une partie de

Fig. 4
Fig. 5

l'arcade. Rien ne permet d'expliquer cette étrangeté. Par contre, nous pouvons constater que la fenêtre de cette travée se trouve non seulement légèrement décalée vers l'est par rapport à l'axe de la travée, ce qui est logique étant donnée la moindre longueur de l'arcade, mais aussi et surtout située nettement plus bas dans le mur. De plus, elle est légèrement différente des autres baies : son linteau monolithe est de petite dimension et échancré en arc segmentaire, et ses jambages sont pourvus de boutisses non renforcées. Tout cela fait songer à une reprise moderne.

Exactement à l'aplomb de cette fenêtre s'ouvrirait une porte à linteau monolithe en bâtière actuellement murée. Quelques observations peuvent être faites à son égard. Son piédroit de droite est constitué de blocs de pierre de taille d'un module supérieur à ceux des contreforts et des dossierets. Le mode d'appareillage est comparable à celui qui s'observe sur les fenêtres, avec un dispositif en harpe projeté sur deux longueurs de blocs, aussi bien pour les carreaux que pour les boutisses, ce qui crée des jambages très larges. Un bloc unique disposé au-dessus de ces assises vient appuyer le linteau. Toutes ces pierres sont rubéfiées et témoignent d'un incendie. Quant au piédroit de gauche, il est difficile de préciser si le contrefort a été conçu pour l'intégrer ou s'il s'agit d'une adaptation postérieure. En tout cas, le linteau s'appuie directement sur un des blocs du harpage latéral.

Fig. 8

Cette nef soulève malgré tout quelques interrogations. L'épaisseur des murs, la divergence des rythmes des travées entre les piliers intérieurs et les renforts extérieurs, l'absence de traces évidentes d'un placage *a posteriori* des arcades extérieures nous conduisent à proposer une solution alternative. Nous n'excluons pas que la structure des murs gouttereaux puisse appartenir à un seul projet, et que seule la division en trois vaisseaux soit à situer plus tard. Nous aurons à y revenir après une analyse approfondie des parties orientales auxquelles elle s'articule. D'autre par, il semble que la voûte en berceau brisé partiellement effondrée de la nef ait remplacé un berceau en plein cintre. La coupe transversale de Georges Jouven¹⁰ est très explicite : un arc, surmonté d'un solin, témoignent d'un état antérieur au-dessus de la toiture actuelle, sur la face occidentale du clocher.

¹⁰ La Rochelle, SDAP 17, dossier « Cressé ».

Les parties orientales

Le transept, l'abside et les absidioles ont connu d'importantes reprises qui se manifestent nettement dans les maçonneries de leurs élévations intérieures et extérieures. La mutilation la plus évidente est la disparition de l'absidiole nord, remplacée par une sacristie de plan carré au volume assez bas. Il est à noter qu'en l'état actuel, aucune trace d'arrachement de l'ancienne absidiole n'est visible sur le croisillon, au-dessus de la toiture de la sacristie, au point que l'on pourrait presque douter qu'elle ait existé si l'arc qui s'y ouvrait n'était pas encore nettement visible à l'intérieur du transept.

Une surélévation des volumes

Si nous en restons aux observations extérieures, un autre point soulève des interrogations : c'est la surélévation apparente de tous les murs en place, à environ un mètre au-dessus d'un bandeau au chanfrein uniformément couvert d'un décor de damier. Ce bandeau épouse l'abside principale et se prolonge de part et d'autre sur la face orientale des deux bras du transept, assez nettement au-dessus des absidioles. Sa hauteur correspond exactement à celle de la corniche de la nef. Sur le bras nord, qui n'est pas perturbé par la présence de bâtiments voisins, ce bandeau s'arrête avant l'angle nord-est, lorsqu'il arrive à la rencontre du chaînage en pierre de taille. Au-dessus, la surélévation se confond absolument, par ses maçonneries, avec les parties inférieures des murs, et, même s'il s'agit très certainement d'une transformation, elle s'est faite de manière très discrète, par l'emploi des mêmes matériaux et des mêmes techniques que pour la construction antérieure. Aurait-on délibérément, et dès l'origine, conçu une élévation dotée d'un registre supérieur entièrement nu ? Le croisillon sud, où la surélévation et la transformation de la toiture est évidente, nous montre qu'il n'en est rien : aucune rupture n'est sensible au niveau de la ligne qui prolonge la rive de toiture du croisillon nord et de l'abside. Cette modification a dû intervenir en même temps que la surélévation générale des autres parties orientales. Cela nous conduit tout de même à nous interroger sur la relativité des indications que nous fournit l'ensemble des élévations, et, plus précisément, sur le degré d'authenticité des volumes en place, notamment en ce qui concerne les parties hautes.

Fig. 6

La façade nord du transept

Avant d'en venir à l'abside et à l'absidiole sud, nous devons nous arrêter sur la façade nord du transept et son pignon, qui ne nous éclaire pas davantage sur cette question des reprises en partie haute. Ainsi que nous l'avons signalé plus

Fig. 5

haut, le bandeau à damier s'arrête avant l'angle du mur, et il ne fait donc pas retour sur la façade nord, pas plus qu'il ne se retrouve sur le côté occidental. Le seul hiatus qui soit perceptible réside dans l'interruption des blocs de chaînage de l'angle nord-est par une assise de très faible hauteur correspondant au prolongement du bandeau. Pour le reste, il est impossible de percevoir la moindre trace d'un pignon ancien qui aurait été surélevé. Il faut dire que l'emploi de moellons allongés assez irréguliers et les joints très beurrés issus des interventions modernes ne facilitent pas la lecture des maçonneries. Enfin, deux détails attirent l'attention dans ces parties hautes : une petite pierre formant saillie fait penser à un modillon réemployé, tout près de l'angle nord-est, à 50 cm du départ de la toiture, et, dans la pointe du pignon, une petite dalle en demi-cercle insérée dans les maçonneries est taillée en cuvette avec une moulure en degrés.

La façade est percée d'une grande fenêtre en arc plein cintre à claveaux cunéiformes conforme à un modèle fréquemment rencontré au XI^e siècle. Si ses claveaux et ses jambages appareillés en harpe sont en place, il semble que son appui, formé par un bloc très mince et irrégulier, ait été retouché et rehaussé. La baie devait donc être un peu plus haute à l'origine. L'ensemble de la façade montre des traces de remaniements, qui, à défaut d'éléments permettant des datations précises - une dendrochronologie par exemple -, ne nous mènent guère très loin. Nous ne pouvons que constater la présence d'au moins trois types de parements en plus de celui que nous avons évoqué pour le pignon. Dans le bas du mur, sur une hauteur de deux mètres, on est en présence d'un parement de moellons très perturbé, avec des formats très disparates et des assises irrégulières. Au-dessus, jusqu'à un mètre en dessous de la fenêtre, règne un parement relativement homogène de moellons allongés noyés dans le mortier, avec des lits de pose réguliers.

De part et d'autre de la fenêtre, enfin, des moellons plus réguliers, et toujours allongés mais de dimensions plus importantes, viennent s'assembler aux chaînages d'angles et aux jambages de la baie. Les deux assises inférieures de cette partie du mur nous indiquent le niveau initial de l'appui de la baie. Enfin, on peut signaler d'importantes traces de rubéfaction concentrées surtout sur les blocs les plus importants, en particulier ceux du chaînage de l'angle nord-est dans la partie médiane du mur et autour de la fenêtre. Sur l'angle nord-ouest, certaines pierres sont éclatées. Là encore, un incendie - le même que celui de la nef ? - a touché ce mur, sans que nous puissions déterminer ses conséquences exactes. Peut-être pouvons nous proposer qu'une construction basse appuyée

contre le transept a brûlé, ce qui aurait aussi entraîné au moins les reprises de la partie inférieure du mur, qui ressemblent fort à un « raccommodage ».

Le transept et sa croisée

A l'intérieur, l'appareillage est plus lisible en raison de l'absence de patine et d'un traitement des joints au ciment, au demeurant fort inesthétique, mais qui souligne les contours au lieu de les éluder. Les disparités de l'appareil sont ici à peine moins marquées qu'au dehors, aussi bien sur les murs que sur la voûte en berceau qui couvre le bras de transept. L'ébrasement intérieur de la baie occupe une grande partie du mur nord, et les chaînages latéraux des jambages viennent à la rencontre de ceux de l'angle du mur, mais sans réelle continuité des assises. On se rend compte que le glacis qui forme le bas de l'ébrasement a bel et bien été rehaussé, et nous avons là la confirmation que l'ouverture était plus grande à l'origine. Pour le reste, on retrouve sous la fenêtre, de même que sur tout le mur occidental, des moellons allongés de proportions assez proches bien qu'irrégulières. Le bandeau qui souligne la voûte épouse l'extrados de son arc. Ce bandeau, au chanfrein orné systématiquement d'un motif de gaufrures à alvéoles triangulaires, règne dans tout le transept, et contribue à créer une unité qui n'est d'ailleurs jamais contrariée par les disparités des maçonneries. En effet, le bras sud présente exactement les mêmes caractéristiques que son vis-à-vis, et tout le mur oriental - c'est-à-dire les segments d'élévation qui séparent les arcs de l'abside et des absidioles - est en bel appareil de pierre de taille. L'homogénéité prime donc sur la disparité issue des reprises.

La croisée s'articule parfaitement à l'architecture du transept. Les quatre piliers qui déterminent son plan carré sont en pierre de taille. Les faces tournées vers l'intérieur de la travée comprennent des dossierets sur lesquels s'appuient des colonnes engagées portant des arcs à double rouleau, tandis que les arcs placés à l'est et à l'ouest de la travée sont simples, mais très larges. En plan, cette travée s'avère nettement plus étroite que la nef, et si initialement les collatéraux n'existaient pas, on avait déjà créé un système de passages latéraux semblables à ceux qui s'observent encore dans un certain nombre d'édifices à nef unique¹¹. Ces passages et leurs arcs en plein cintre ont déterminé l'étroitesse et la hauteur des collatéraux. Les piliers occidentaux de la croisée ont été conçus comme des massifs de maçonneries quadrangulaires, sur lesquels venaient s'articuler du côté de la nef des pilastres formant contreforts pour épauler le clocher, dont on peut penser qu'il était prévu dès l'origine. Les supports des

Fig. 10
Fig. 12
Fig. 13

¹¹ L'église de Geay en offre un des exemples les plus explicites.

grandes arcades sont simplement venus se plaquer contre ce dispositif au XII^e siècle, et les contreforts pénètrent la voûte en berceau.

La présence d'une coupole sur trompes n'a rien de surprenant à la croisée, et la comparaison avec l'église de l'Abbaye-aux-Dames s'impose ici. L'appareillage en pierre de taille des parties droites sous la voûte est de qualité, et les trompes sont parfaitement conçues. Un bandeau souligne la coupole qui est, elle, en moellons ; la partie supérieure de la calotte a manifestement été reprise, tout comme les voûtes en berceaux des deux bras du transept.

L'abside et l'absidiole sud

Les élévations des deux volumes absidiaux encore debout ne manquent pas de poser leur lot de questions. Ce sont les percements qui soulèvent les interrogations les plus vives. Il y a d'abord le problème de la hauteur relative des fenêtres, et de leur nombre. Une ancienne ouverture est encore perceptible, bien que murée, sur l'absidiole sud. Une autre, située à la même hauteur, s'ouvrirait sur le flanc sud de l'abside principale, alors qu'au nord, aucune trace d'une fenêtre symétrique n'est visible. Quant à la baie axiale, son ouverture est située bien plus haut que les empreintes des deux baies occultées, et si ses claveaux extérieurs accusent un remaniement moderne évident, l'ébrasement intérieur est parfaitement conforme à ce que l'on a l'habitude de voir au XI^e siècle, avec une arrière-voussure aux claveaux étroits. On devra donc admettre que les baies de cette abside étaient hiérarchisées par leur position, mais l'absence de fenêtre du côté nord de l'abside ne trouve pas d'autre explication qu'une reprise complète du parement ou une absence d'ouverture. Peut-être ces différentes ouvertures correspondent-elles à des phases différentes de la construction. En effet, les remaniements semblent concentrés dans cette partie de l'édifice aux encadrements des baies, et encore, cela n'est vrai que partiellement, puisque la baie méridionale de l'abside a été simplement occultée ; ses jambages et son arc à claveaux étroits sont inchangés. Si la fenêtre de l'absidiole a connu des interventions plus drastiques - son arc a disparu à l'extérieur - elle n'en conserve pas moins deux témoins de ce qui fut peut-être une moulure d'imposte. De part et d'autre de ce qui subsiste de la fenêtre, au niveau probable de ses impostes, sont insérés deux courts fragments de bandeaux dont celui de droite conserve un décor de billettes, motif fréquemment utilisé au XI^e siècle. Il est difficile de savoir quel était le rôle de ces éléments, s'ils sont à leur emplacement d'origine, s'ils se prolongeaient autour de l'arc de la baie ou s'ils proviennent de la corniche de l'absidiole, dont la partie supérieure a été perturbée.

Fig. 6
Fig. 7

On pourra retenir de ces élévations extérieures qu'elles devaient être constituées initialement d'un mur au parement de moellons allongés structuré par les chaînages en pierre de taille des baies, des angles et des contreforts. Ce type de maçonnerie n'est pas sans rappeler celles des parties orientales de quelques édifices de la zone méridionale de contact entre Angoumois et Saintonge, près de Barbezieux et Blanzac¹².

A l'intérieur, nous retrouvons dans l'abside principale un bandeau qui s'articule à celui du transept et qui présente pour partie le même motif de gaufrures. Un long segment est orné d'une succession de palmettes dressées sur le côté nord. Quant à l'absidiole, ses parties hautes ont été aussi perturbées à l'intérieur qu'à l'extérieur, et aucune trace de bandeau ne subsiste. Si la voûte en cul-de-four y a probablement été remontée, rien ne permet d'affirmer qu'il en fut de même pour celle de l'abside principale¹³. Dans tous les cas, leurs techniques de construction sont analogues, avec des assises de moellons posées de façon concentrique et noyées dans un mortier de blocage.

Fig. 10

Fig. 11

La sculpture

Nous ferons abstraction ici de la sculpture - d'ailleurs très abîmée - des chapiteaux de la nef, qui est manifestement trop tardive pour concerner notre étude¹⁴. Les quatre chapiteaux de la croisée du transept pourraient en revanche appartenir à une production située à la charnière des XI^e et XII^e siècles. Trois de ces corbeilles sont à thèmes végétaux, et le quatrième possède des motifs figurés. Tous sont coiffés de tailloirs prolongeant la frise d'imposte du transept, ornée de gaufrures ou d'une frise de petites palmettes alternant avec des folioles. Leur épannelage est trapu, en tronc de cône très faiblement évasé et aux faces presque planes. On pourrait le définir aussi comme un bloc cubique aux angles arrondis. Si les astragales présentent toutes la même moulure complexe formée d'un tore qu'encadrent deux baguettes, sa position varie. Dans tous les cas, elle participe du tambour supérieur du fût, et sur trois chapiteaux, elle est séparée de la corbeille par un joint : sur la colonne nord-ouest, le tambour supérieur, l'astragale et le chapiteau sont taillés dans un même bloc. Cette

¹² Porcheresse Bécheresse, Puyperoux, La Chapelle, en particulier (notices 58, 7, 60 et 17)

¹³ D'après un cliché des archives des Monuments historiques, elle portait un décor peint moderne au début du XX^e siècle ; Paris, Médiathèque du Patrimoine, *ibid.*

¹⁴ Voir GABORIT (M.), « Cressé », dans LACOSTE (J.) (dir.), *L'imaginaire...*, *op. cit.*, p. 161-162. Cette sculpture est liée au courant issu d'Aulnay dans cette région, vers le milieu du XII^e siècle

pluralité de combinaisons montre une hésitation dans la réalisation du chapiteau que l'on ne rencontre guère au-delà des premières années du XII^e siècle¹⁵.

Deux des corbeilles végétales - celle au nord-ouest et celle au sud-est - sont ornées de motifs assez proches. Sur la première, qui est mutilée, des palmettes pendent sous les angles, alternant avec d'autres qui sont dressées sur les trois faces. Leurs digitations assez grasses aux lobes arrondis sont encadrées par de larges tiges formant des sortes de rubans et se terminant comme des folioles. Ces folioles en rubans sont également présentes sur l'autre corbeille, ainsi que les palmettes sous les angles, mais à la place des grandes palmettes dressées celles-ci ne montrent que leur pointes émergeant au-dessus de leurs parties inférieures qui sont comme enroulées et sous lesquelles paraît tendue une guirlande faite de brins serrés. Le traitement en faible relief, au plus près de l'épannelage, rappelle certaines sculptures de Saint-Thomas-de-Conac et de Bougneau, ainsi que des œuvres de l'Angoumois - les chapiteaux de Claix et de la Couronne en particulier.

Fig. 15

Fig. 16

Le troisième chapiteau, au nord-est, est couvert d'un quadrillage de tiges obliques, sorte de résille assez serrée dont chaque intervalle est occupé par une petite palmette. Ce thème crée également un lien avec certaines œuvres de l'Angoumois du début du XII^e siècle¹⁶.

Fig. 14

Sur la dernière corbeille, des figures en méplats évoquent des quadrupèdes réunis par leurs têtes sur les angles. Des masques léonins plats occupent les dés médians. Le dessin et le modelé sont extrêmement naïfs et schématiques. La médiocrité et l'archaïsme se conjuguent sur cette œuvre inclassable.

Fig. 17

Conclusion

En définitive, il nous paraît possible de revenir sur certaines propositions déjà avancées au sujet de cette église. Si la nef a pu connaître un premier état, avec des murs en moellons sans articulations, il est impossible de le prouver catégoriquement. En cela, cette église rejoint la problématique d'autres édifices, tels que Poullignac ou Châtelars¹⁷. Peut-être pouvons nous même imaginer que le premier projet - finalement abandonné - était de couvrir la nef unique d'une seule voûte en berceau.

¹⁵ Ce trait est présent dans la crypte de Saint-Eutrope et dans celle de Richemont (notice 63).

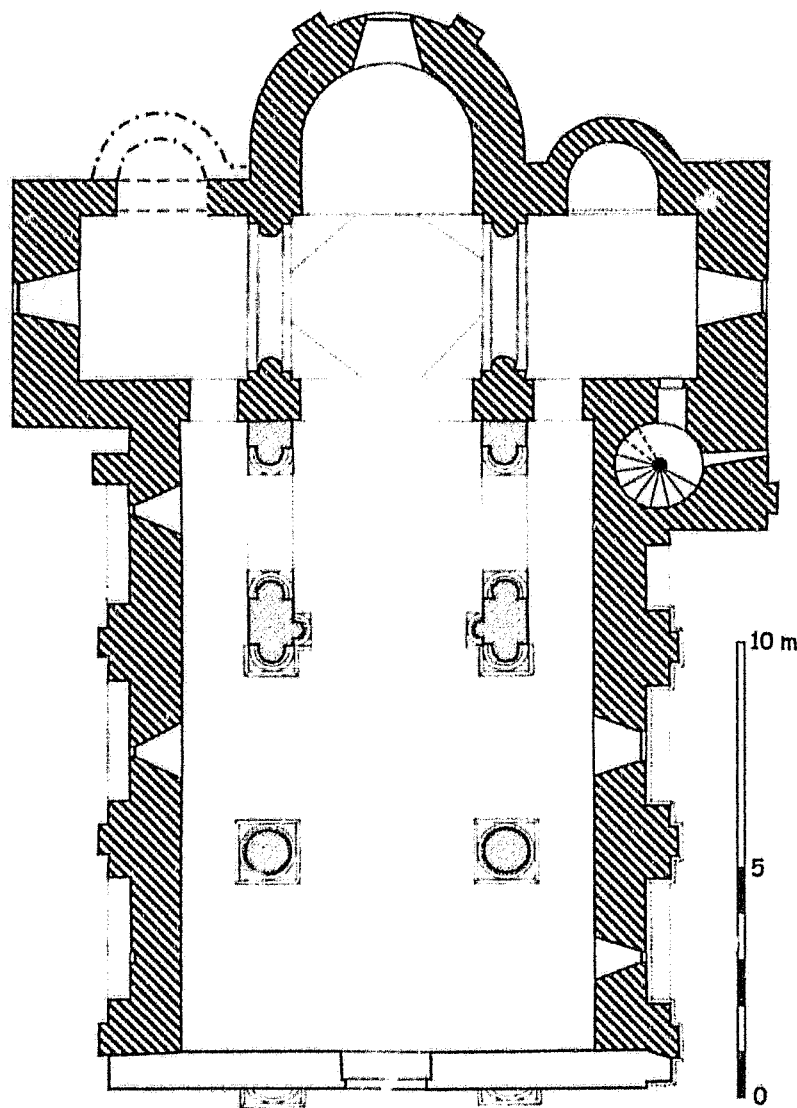
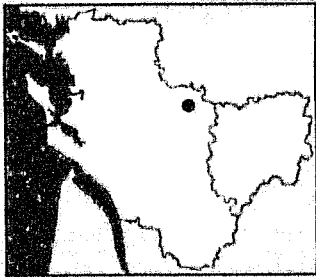
¹⁶ Notamment des chapiteaux de Notre-Dame de Beaulieu (Musée de la SAHC) ou de la croisée du transept de Puyperoux.



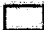
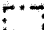
¹⁷ Notices 59 et 19.

Il nous semble aussi que tout concorde pour admettre que le transept, avec sa croisée, ainsi que l'abside et ses absidioles, sont relativement homogènes dans leur architecture, et que là aussi, nous pouvons considérer qu'ils font partie d'un unique projet, établi au tournant des XI^e et XII^e siècles.

La présence de passages latéraux de part et d'autre des piliers occidentaux de la travée sous clocher n'est pas nécessairement assujettie à un projet de collatéraux, comme le prouve par ailleurs l'exemple de Montbron¹⁸.

¹⁸ Notice 43.



-  Fin du XI^e siècle
-  XII^e siècle
-  Postérieur
-  Restitution

Cressé
Église Saint-Martin
 C.Gensbeitel d'après SDAP 17

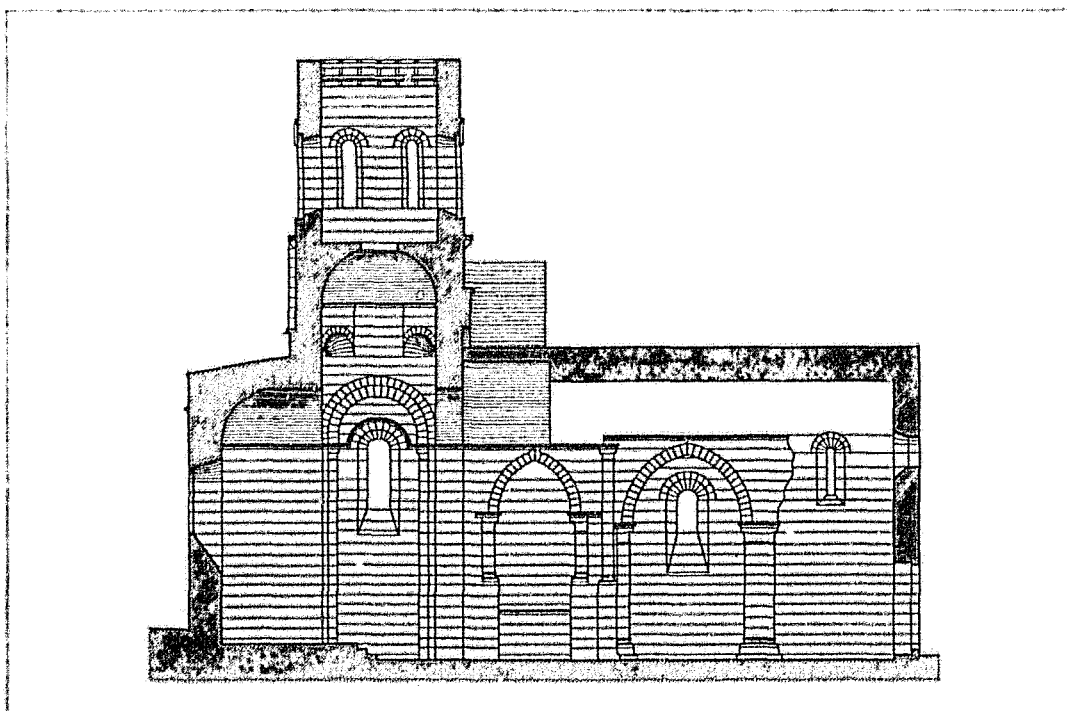


Fig. 2 :
 Cressé.
 Coupe longitudinale vers
 le sud.
 G. Jouven
 (SDAP 17)

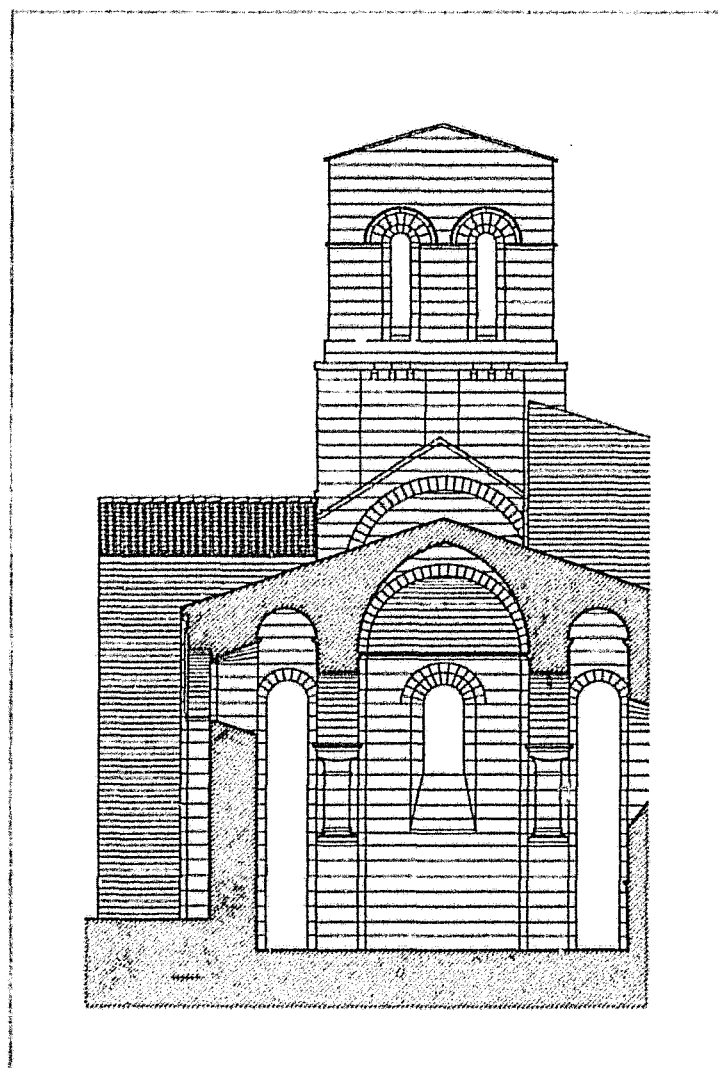


Fig. 3 :
 Cressé.
 Coupe transversale sur la
 nef vers l'est.
 G. Jouven
 (SDAP 17)



Fig. 4 :
Cressé.
Nef. Vue générale depuis
le sud-ouest.

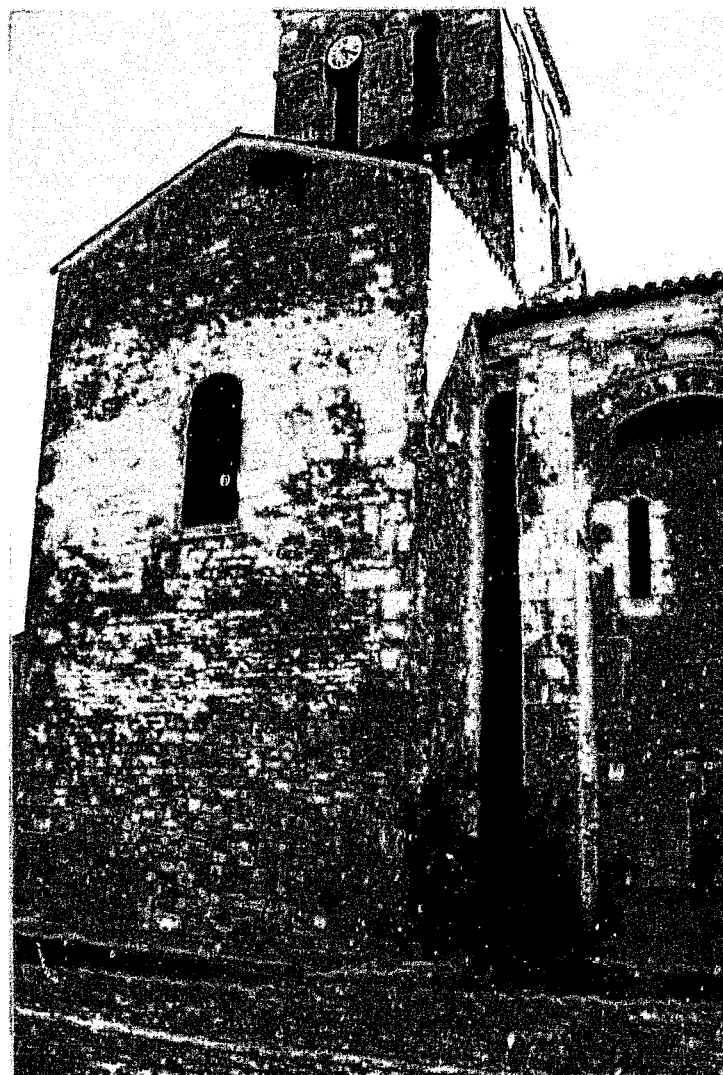


Fig. 5 :
Cressé.
Bras sud du transept.



Fig. 6 :
Cressé.
Cheve



Fig. 7 :
Cressé.
Absidiole nord et trace de
fenêtre de l'abside.

Fig. 8 :
Cressé.
Mur sud de la nef.
Porte bouchée de la travée
orientale.



Fig. 9 :
Cressé.
Vue intérieure de la nef vers
l'est.



Fig. 10 :
Cressé.
Croisée du transept
et abside.



Fig. 11 :
Cressé.
Bras du transept
et absidiole nord.

Fig. 12 :
Cressé.
Coupole de la croisée et
bras sud du transept.



Fig. 13 :
Cressé.
Nef et bras sud du
transept vus depuis le
nord-est.



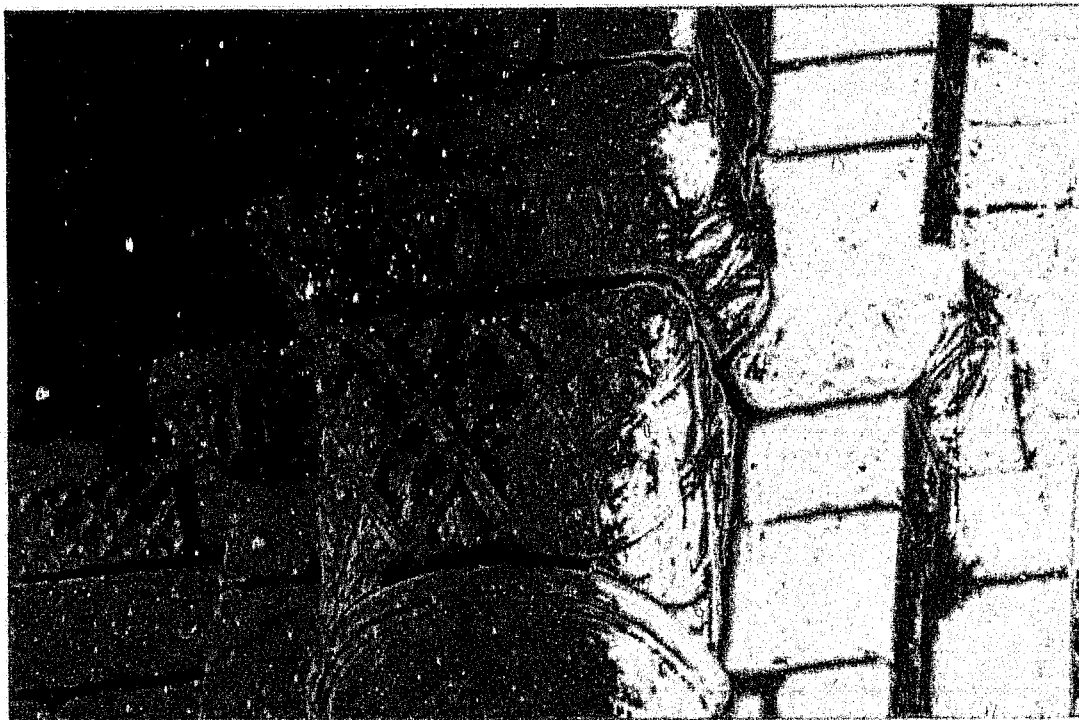
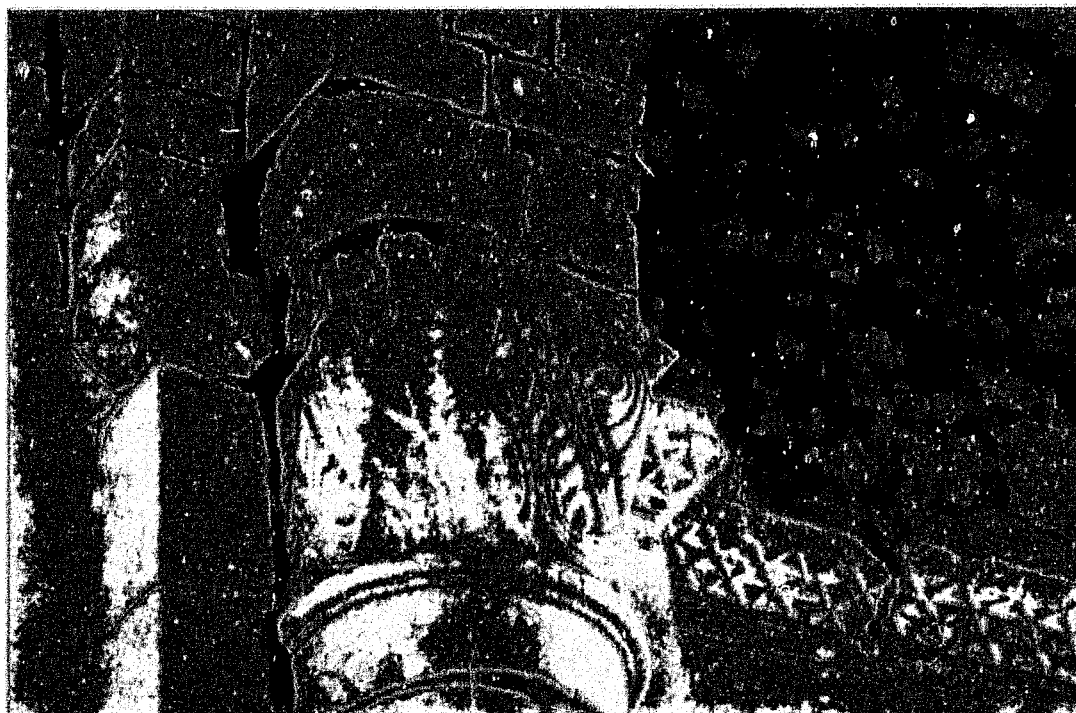


Fig. 14 :
Cressé.
Chapiteau du pilier sud-est de la croisée du transept.

Fig. 15 :
Cressé.
Chapiteau du pilier sud-ouest de la croisée du transept.



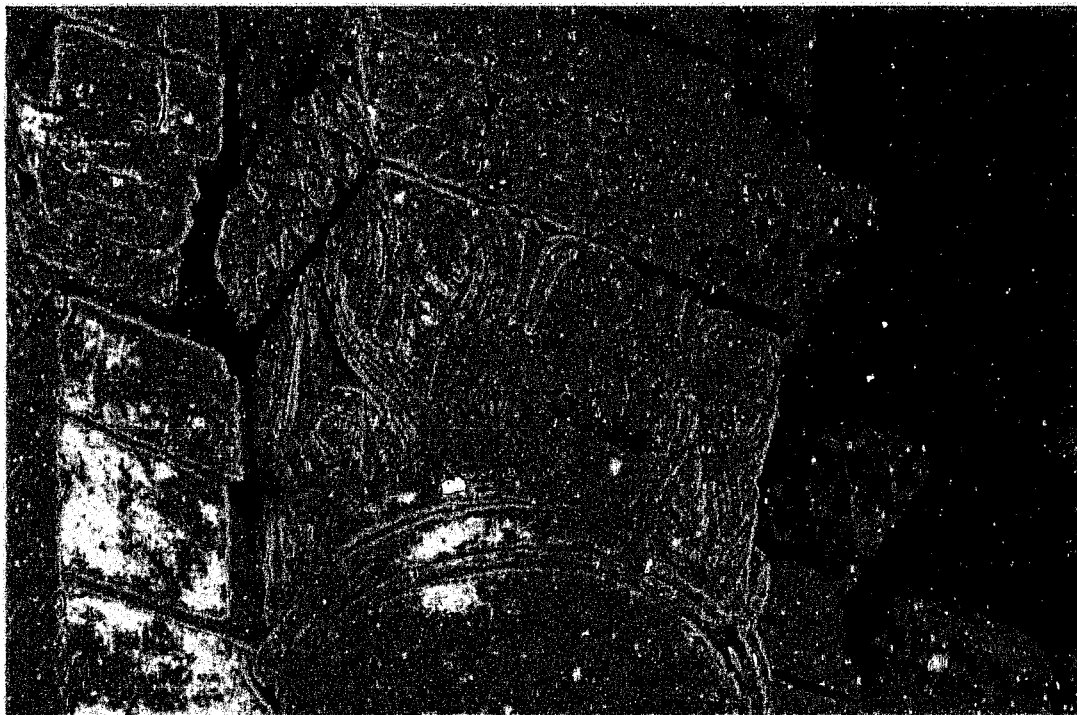


Fig. 16 :
Cressé.
Chapiteau du pilier nord-est de la croisée du transept

Fig. 17 :
Cressé.
Chapiteau du pilier nord-ouest de la croisée du transept.



32. DOMPIERRE-SUR-CHARENTE (17)

Canton de Burie

Eglise Saint-Blaise

Données historiques

Peu d'éléments nous sont connus sur l'histoire de cette église proche de Saintes et des bords du fleuve, si ce n'est qu'en 1071, un dénommé Audebert et son épouse firent don à l'abbaye de Saint-Jean-d'Angély de « la part » qu'ils en possédaient¹. On imagine donc un sanctuaire tombé - partiellement semble-t-il - entre des mains laïques et qui retrouvait une tutelle religieuse dans le cadre du vaste mouvement de restitution engendré par la Réforme grégorienne. La puissante abbaye de Saint-Jean fut d'ailleurs un des principaux bénéficiaires de ces transferts de propriétés dans le diocèse de Saintes. Dompierre demeura sous cette tutelle jusqu'à la Révolution. Il semble qu'au XIX^e siècle, l'église connut un relatif état d'abandon et de délabrement, si l'on en croit les plaintes du curé en 1919². Des restaurations furent effectuées au cours du XX^e siècle, mais aujourd'hui encore, le clocher moderne donne des signes de faiblesse.

Analyse architecturale

L'église primitive présentait une nef rectangulaire assez courte prolongée directement par une abside légèrement plus étroite. Une seconde nef a été créée au nord de la première à la fin du Moyen Age, probablement au XV^e siècle ou même au début du XVI^e siècle. On a alors ouvert de grands arcs pour relier les deux espaces, en faisant disparaître ainsi le mur nord de la nef primitive. C'est sans doute à la même époque que le portail a été repris en léger avant-corps, avec une ouverture en arc brisé à moulure prismatique, et que l'ancienne nef a été couverte de deux croisées d'ogives retombant sur des colonnes adossées aux murs. A cette occasion, on a également modifié la plupart des fenêtres, tant sur la nef, qui fut renforcée de contreforts, que sur l'abside. Un clocher a été implanté à l'époque moderne à l'extrémité occidentale de la nouvelle nef, à l'alignement de la façade. Enfin, une date inscrite sur la clé de la première voûte de l'ancienne nef, indique que les croisées d'ogives ont été reprises ou même construites au XVIII^e siècle.

Il apparaît nettement qu'en faisant abstraction des adjonctions, nous sommes là en présence d'un édifice du XI^e siècle presque complet. Un parement

Fig. 1

Fig. 2

¹ « Cartulaire de Saint-Jean-d'Angély », *op. cit.*, t. XXX, p 333

² AD Charente-Maritime, 2O/553, lettre du 20/08/1919 de l'abbé Quériaud au préfet.

de moellons ébauchés aux assises régulières est présent à l'intérieur et à l'extérieur des murs tant sur la nef - le mur sud est particulièrement parlant, le mur nord ayant disparu lors de l'élargissement de la fin du Moyen Age - que sur l'abside et sur la plus grande partie de la façade occidentale. Si l'unique fenêtre de la façade ainsi que celles de la nef ont désormais un caractère moderne, celles de l'abside, au nombre de trois, nous donnent quelques indications sur leur disposition originelle, bien qu'elles aient toutes été remaniées.

Sur le mur méridional de la nef, une porte murée dont l'arc est à claveaux minces, est probablement à associer à la construction primitive.

Fig 3

La baie méridionale et celle qui s'ouvre dans l'axe de l'abside sont les plus intéressantes. Toutes deux ont été rehaussées à la période moderne, mais elles ont conservé le tracé des parties inférieures qui ont été murées. On y observe en particulier les pierres de tailles en harpes de leurs jambages. Si celle du côté sud a perdu toute trace de son arc, la fenêtre d'axe a subi un traitement peu commun qui nous permet de restituer son état initial. Par mesure d'économie, très probablement, le maçon qui a opéré le remaniement moderne a récupéré l'arc primitif et l'a remonté plus ou moins adroitement à la hauteur de la nouvelle ouverture, c'est-à-dire deux assises au-dessus des jambages d'origine, qui sont en place. On peut donc reconnaître aisément un type de fenêtre familier, à arc en plein cintre formé de claveaux cunéiformes. On imagine aisément que de telles fenêtres éclairaient aussi la nef avant leur transformation radicale. Elles devaient être situées nettement plus haut, à l'emplacement des ouvertures modernes, ce qui induit une forte hiérarchie des volumes de la nef et de l'abside. Si ses fenêtres étaient ouvertes si bas, c'est que l'abside était elle-même plus basse que la nef, et peut-être dépourvue de voûte.

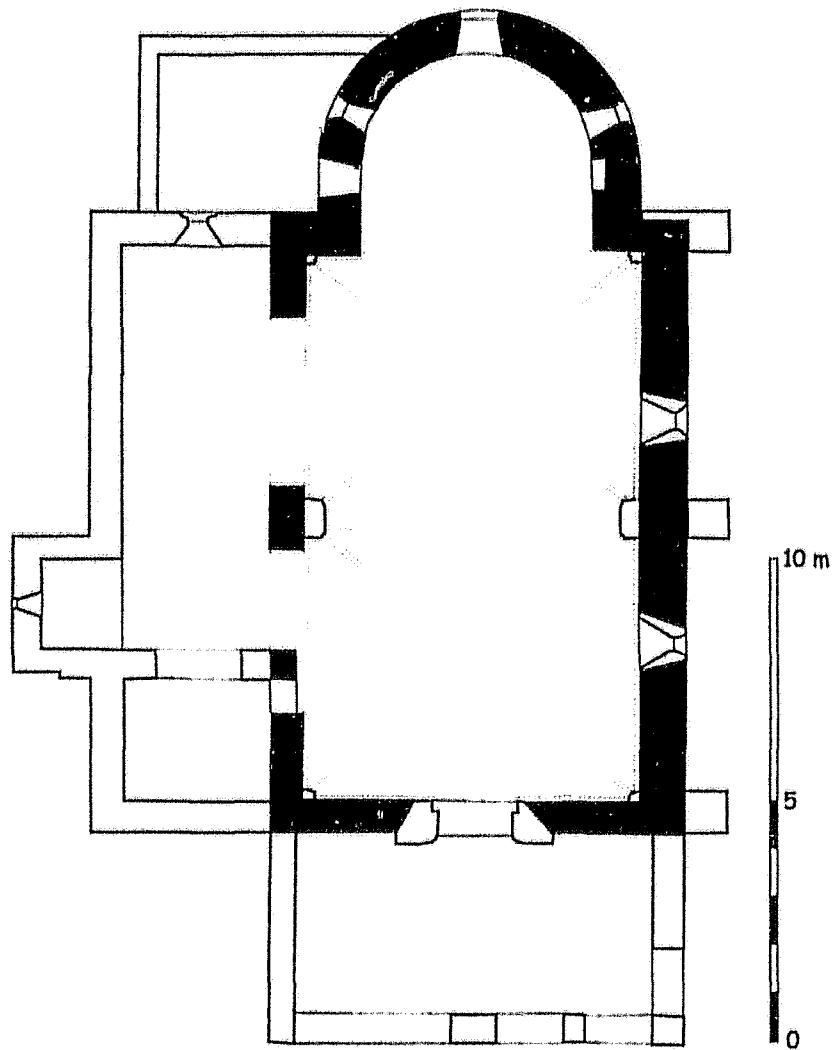
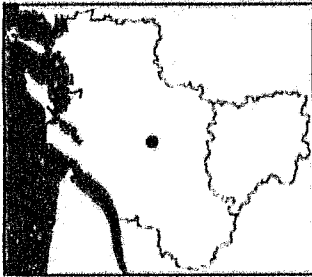
Fig 4



Un dernier élément mérite d'être évoqué ; c'est la présence d'un fragment de bas-relief ornemental réemployé dans le massif du contrefort qui épaulé l'extrémité sud-est de la nef. Il s'agit d'un cartouche rectangulaire, sur lequel se développe une succession de cercles sécants amorcés à chaque extrémité par des éléments en formes de croissants. La facture de cette sculpture en très faible relief - les motifs sont simplement engravés - est plus que sommaire.

Fig 5

Conclusion

Cette petite église compte probablement parmi les témoins les plus complets et les plus parlants de l'architecture religieuse archaïque des pays charentais. Rien ne nous interdit d'y voir un édifice de la première moitié du XI^e siècle.



-  XI^e siècle
-  Postérieur

Dompierre-sur-Charente
Église Saint-Blaise
C. Gensbertel d'après N. Sweeney



Fig. 2 :
Dompierre-sur-Charente.
Vue générale côté sud.

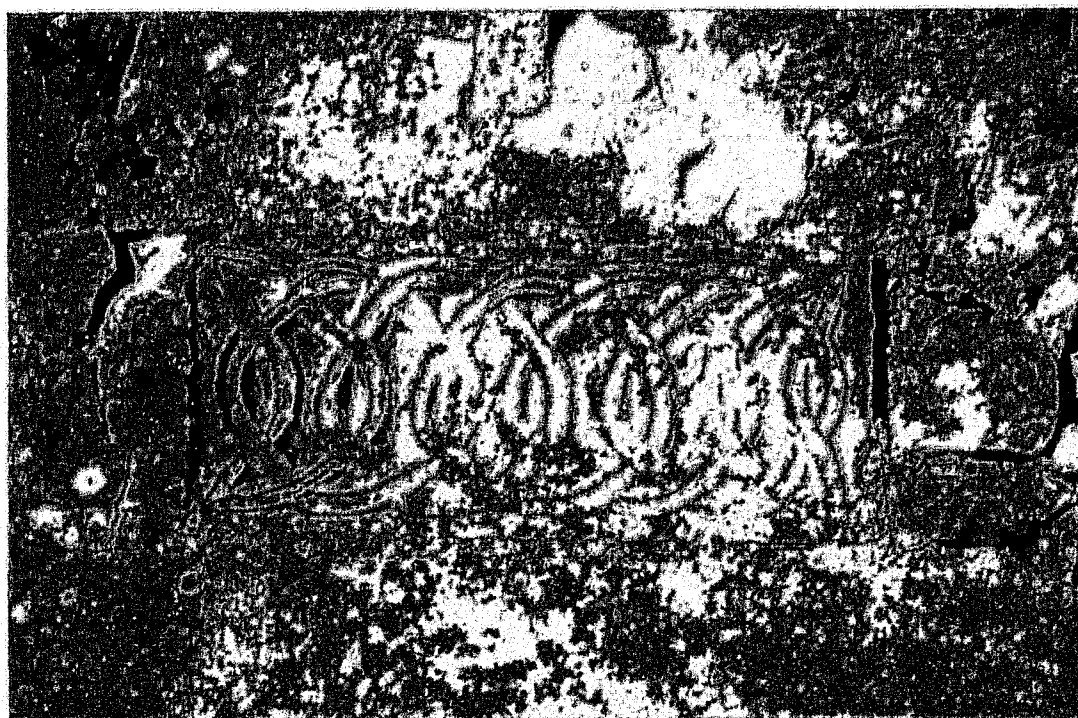


Fig. 3 :
Dompierre-sur-Charente.
Mur sud de la nef.
Ancienne porte murée.

Fig. 4 :
Dompierre-sur-Charente.
Chevet avec fenêtre
axiale.



Fig. 5 :
Dompierre-sur-Charente.
Fragment de décor
sculpté d'entrelacs en
réemplois sur le
contrefort sud-est de la
nef.



33. FENIOUX (17)

Canton de Saint-Savinien

Eglise du Saint-Esprit, (anc. Notre-Dame)

Données historiques

Autrefois dédiée à la Vierge¹, cette église saintongeaise est située à mi-distance entre Saintes et Saint-Jean-d'Angély qui figurent au XII^e siècle, dans le « Guide du Pèlerin » d' Aimery Picaut, comme des étapes majeures sur la route du pèlerinage vers Compostelle par la *via turonensis*. Presque isolée, elle est construite sur le flanc d'un coteau non loin de l'ancien chemin qui reliait les deux villes par Taillebourg, une des variantes de la route principale. Les origines de ce sanctuaire sont totalement inconnues, tout comme l'essentiel de son histoire, ce qui n'a pas manqué de susciter diverses hypothèses fantaisistes². Les références à des vestiges antiques ou à des « bâtiments monastiques » sont toujours restées dépourvues de fondement³. Seule la toponymie pourrait indiquer une origine cultuelle antique, Fenieux pouvant dériver de *Fanum*. Nous savons seulement qu'au XVI^e siècle l'église Notre-Dame de Fenieux, de l'archiprêtré de Taillebourg, relevait directement de l'évêque de Saintes, qui la conférait à l'archidiacre d'Aunis⁴.

Des travaux importants furent effectués sur l'église au XVII^e siècle à la suite de désordres liés aux guerres de religion⁵. Nous possédons en outre un procès-verbal assez détaillé de visite de l'église et du presbytère daté de 1749⁶.

Les campagnes de restauration du XIX^e siècle constituent la partie la plus documentée de l'histoire de l'église. Il apparaît qu'en 1833, une partie de la voûte de la nef, ainsi que la tribune occidentale, ébranlées par l'onde de choc de

¹ Elle portait encore le vocable de Notre-Dame, ou Notre-Dame de l'Assomption, au début du XI^e siècle.

² Par exemple la tradition locale rapportée par l'abbé Leclerc, selon laquelle l'église appartenait à une abbaye bénédictine détruite lors des guerres de Religion, ou celle de Lesson, qui y voyait un établissement templier, parce que le dernier seigneur de la paroisse, en 1789, était chevalier de l'ordre de Malte, cf. : AUSSY (d' D.), « Excursion à Taillebourg, Crazannes et Fenieux », *Recueil de la Commission des arts et Monuments de la Charente-Inférieure*, t. IX, 1886-1888, p. 180-189.

³ CONNOUË (C.), *Les églises de Saintonge*, Saintes, livre 1, 1952, p. 120.

⁴ TONNELIER (Chanoine), *Fenieux*, Saintes, 1960-1977, p. 13. Cette précision est également apportée par l'abbé Cholet ; CHOLET (Abbé), *Etudes sur l'ancien diocèse...*, *op. cit.*, p. 5. Charles Dangibeaud indique simplement qu'en 1683 Fenieux est à la nomination de l'évêque de Saintes, mais à ce moment là l'évêché de La Rochelle avait été créé ; DANGIBEAUD (Ch.), « Le pouillé... », *op. cit.*, p. 260.

⁵ AD Charente-Maritime, E 990 ; acte de Nicolleau, notaire, le 7 septembre 1687.

⁶ AD Charente-Maritime, 3E 82/579 ; acte de Gouyneau, notaire à Taillebourg, le 5 février 1749.

l'explosion de la poudrière de Saint-Jean-d'Angély⁷, s'effondrèrent. On démolit ce qui restait de la tribune, et le segment de voûte disparu fut remplacé par un tillis⁸. Mais en 1846, l'église était encore déclarée en mauvais état par le curé de Saint-Hilaire-de-Villefranche, qui estimait les dépenses nécessaires à 2000 francs⁹. A la Médiathèque du Patrimoine, un dossier abondamment illustré fait état des projets de restauration du clocher, sans cesse reportés, et finalement exécutés par Gallu en 1897, après qu'une première étude, restée sans suite, eut été confiée à Paul Abadie en 1873¹⁰.

Au cours du XX^e siècle, plusieurs campagnes de restauration complétèrent les travaux antérieurs, mais sans apporter de nouvelles modifications à l'édifice¹¹.

Analyse architecturale

Précisons d'abord que cette église est exceptionnellement disposée selon un axe nord-sud, son chevet étant placé au nord. Mais, par commodité, nous faisons le choix d'utiliser les codes habituels, afin de ne pas troubler la compréhension (nord et sud pour les murs latéraux, est pour le chevet, ouest pour la façade). Elle comporte une nef unique, longue et étroite qui se prolonge par un chevet de plan carré. Le clocher s'appuie contre l'extrémité orientale de la nef et la travée de chœur, sur le flanc sud. Si l'histoire reste très lacunaire, l'observation de l'architecture nous permet au moins de comprendre l'évolution de la construction, qui a connu plusieurs grandes étapes de transformation à partir d'un édifice initial qui est manifestement une œuvre de la première période romane. En effet, on peut suivre là sans aucun problème les auteurs qui ont analysé l'édifice dans les dernières décennies : en dehors des parties restaurées au XIX^e siècle, plusieurs phases de transformations nettement distinctes peuvent être déterminées dans l'église actuelle.

Du premier édifice on reconnaît aisément, sur une portion d'une vingtaine de mètres, les murs latéraux de la nef, de faible épaisseur, construits en

Fig. 1
Fig. 2

⁷ C'est ce qui est indiqué dans un rapport au ministre de l'Intérieur daté de 1897, AD Charente-Maritime, 190 V¹.

⁸ AD Charente-Maritime, 20/624 ; devis de Quantin, agent des travaux de l'arrondissement de Saint-Jean-d'Angély, approuvé par le préfet le 1^{er} février 1834 et devis supplémentaire du 1/6/1834. Les travaux furent terminés en 1835. Les travaux consistèrent notamment à « *démolir le reste de la voûte jusqu'à sa naissance, ainsi que la tribune aussi faite en voûte et qui est prête à s'écrouler...* »

⁹ AD Charente-Maritime, 191 V¹ ; renseignements statistiques demandés par l'Evêché.

¹⁰ Paris, Médiathèque du Patrimoine, 81/17/128/17 ; DRAC Poitiers, Centre de documentation, dossier MH « Fenioux »

¹¹ *Ibid.*, 1948 : travaux de couverture (Merlet) ; 1959 : mise hors d'eau générale ; 1962 : restauration générale (Mastorakis)

moellons, raidis par des contreforts plats et percés de petites fenêtres archaïques.

Au XII^e siècle, d'importantes modifications furent apportées à l'église, et ce probablement en deux temps. Dans une première phase de transformation, peut-être dans les années 1120-1130, on édifia le clocher latéral, dont le couronnement, inspiré de ceux de Notre-Dame-la-Grande et de Notre-Dame de Saintes, fut refait à l'identique au XIX^e siècle¹². Il est possible que le chevet fut également reconstruit à ce moment-là. Sur le côté nord on peut observer d'infimes traces d'arrachements d'un pilastre surmonté d'une imposte à motif de damier et du départ d'un arc qui devait renforcer l'élévation latérale, dans le prolongement immédiat de la nef.

Dans un deuxième temps, on fit disparaître la façade primitive pour ajouter une travée à l'avant de la nef, et élever une nouvelle façade. Cette travée, construite en moyen appareil, fut dotée d'un portail latéral à l'ouest. Dans son prolongement, on doubla également la première travée primitive d'un parement intérieur en pierre de taille et l'on construisit de courtes colonnes engagées destinées à porter la voûte en berceau d'une tribune, établie à mi-hauteur sur les deux premières travées. De cette tribune, démolie au XIX^e siècle, il ne subsiste aujourd'hui que quelques arrachements de la voûte, les courtes colonnes qui la supportaient, et les traces des fenêtres hautes qui l'éclairaient. Quant au reste de l'ancienne nef, il fut simplement renforcé à l'intérieur par des arcs retombant sur des colonnes engagées, et on suréleva les murs de quelques assises de pierre de taille pour couvrir intégralement le vaisseau d'une voûte en berceau. La sculpture particulièrement riche et de grande qualité qui se développe au portail de la façade, sur les voussures du portail nord et sur les chapiteaux intérieurs, est très nettement influencée par la nef et les parties occidentales de Saint-Pierre d'Aulnay, ce qui permet de situer ces travaux vers 1150-60¹³. La fameuse lanterne des morts qui se dresse à quelques dizaines de mètres au sud de la façade en est contemporaine.

Une nouvelle phase de transformation bouleversa le chevet, qui fut entièrement reconstruit à l'époque moderne et qui ne présente pas d'intérêt architectural.

¹² Plusieurs dessins et gravures antérieurs aux travaux de restauration prouvent que l'aspect très desséché du dernier niveau de cette tour, avec son dôme à écailles, est la reproduction, fidèle dans ses proportions sinon dans ses finitions, du modèle roman. Voir notamment : DRAC Poitiers, Centre de documentation des Monuments historiques, dossier « Fenioux », une belle série de photographies datées de 1880 témoigne de l'état ancien de la construction

¹³ LACOSTE (J.), « Fenioux Eglise du Saint-Esprit », *L'imaginaire et la foi. La sculpture romane en Saintonge*, dir. LACOSTE (J.), Saint-Cyr-sur-Loire, 1998, p. 175.

La nef archaïque

Les parties les plus anciennes de l'église de Fenioux retiendront plus particulièrement notre attention. Les murs de la nef primitive sont construits en moellons, selon le principe le plus répandu dans les édifices du XI^e siècle de la région : les pierres éclatées au marteau, de formats cubiques relativement homogènes sans être absolument réguliers, sont disposées en assises régulières, avec des joints épais, dont les reprises au fer sont sans doute à mettre sur le compte de réfections récentes. On retrouve à l'intérieur les assises de moellons dans les parties de murs où l'épaisseur initiale est préservée.

Fig. 6

A l'intérieur, dans la partie orientale du mur nord, subsiste la trace d'une porte en plein cintre à claveaux étroits qui est occultée à l'extérieur par un contrefort de la fin du Moyen Age.

Fig. 7

C'est pourtant ce mur nord qui est le moins encombré de contreforts tardifs, parce que situé sur le haut de la pente. On y voit encore clairement des contreforts de section presque carrée qui s'élèvent sur toute la hauteur des murs, y compris les assises de pierre de taille et la corniche établies lors des transformations du XII^e siècle. Il sont comparables à ceux conservés au sud, mais qui s'élèvent seulement jusqu'à la hauteur des murs primitifs et dont les couronnements en pyramides sont surmontés de boules. On rencontre de tels exemples sur des constructions des environs de 1100 en Poitou comme en Saintonge, notamment au prieuré de Trizay et à Saint-Hilaire de Melle.

Fig. 2
Fig. 4

La structure même de leur maçonnerie, qui ne comprend aucune pierre en boutisse, peut indiquer une datation tardive. Le fait que les parties hautes de ceux du côté nord s'inscrivent parfaitement dans l'alignement des assises supérieures en pierre de taille n'est cependant pas un indice probant pour déduire une conception *a posteriori*, liée au voûtement. On a très bien pu prolonger des contreforts anciens au moment du voûtement et du rehaussement des murs sans que cela ne laisse de trace particulière. Nous resterons donc prudent à l'égard de ces renforcements, dont il est extrêmement difficile de déterminer s'ils ont pu être insérés dans des murs plus anciens ou s'ils doivent nous orienter vers une datation assez tardive des murs eux-mêmes.

Les fenêtres primitives

Outre le caractère particulier des contreforts, ces murs conservent sur leurs faces externes les vestiges des fenêtres primitives occultées au XII^e siècle, dont plusieurs ne subsistent qu'à l'état de traces. De petite dimension, elles sont placées à mi-hauteur des murs, au-dessus des grandes baies ouvertes tardivement sous les arcs plaqués au XII^e siècle. Leur encadrement est renforcé

Fig. 9
Fig. 10
Fig. 111

par des pierres de taille, selon un procédé courant, et leur partie supérieure est composée d'un bloc monolithe échancré en arc sur lequel sont gravés de faux claveaux extradossés d'une moulure torique. Il ne s'agit là que d'une variante de plus de la formule la plus usitée au XI^e siècle.

L'originalité de ces ouvertures réside dans les remarquables dalles de pierre ajourées - les *claustra* ou transennes - qui obturent les ouvertures en plein cintre de plusieurs d'entre-elles. Ce type de fermetures est suffisamment rare pour qu'il retienne notre attention. Le seul autre exemple encore visible dans le diocèse est celui de l'unique fenêtre ancienne préservée sur le mur gouttereau de la nef de Saint-Martin du Petit-Niort. Il en existe un exemplaire plus tardif - du début du XII^e siècle probablement - à Lichères. A Ferioux, nous sommes en présence d'une série de trois *claustra*, dont deux sont complets, l'un au nord, et l'autre sur le mur sud, et un mutilé, sur le mur nord. Un quatrième aurait été emporté par Paul Abadie au XIX^e siècle¹⁴. On peut donc gager qu'à l'origine, l'intégralité des baies de la nef - voire de toute l'église - présentait ce dispositif. Les motifs sont ici plus élaborés et plus variés que ceux de l'unique transenne du Petit-Niort, qui sont de simples trous aux formes géométriques - triangles, rectangles, petites baies en plein cintre - percés dans deux dalles plates superposées. Les deux *claustra* de Ferioux les mieux conservés, également divisés en plusieurs dalles - deux ou trois - sont ornés de motifs de vanneries. Leurs entrelacs à plusieurs brins en relief entourent au plus près les évidements qui ajourent les panneaux. Sur l'un des exemplaires, les brins obliques s'entrecroisent en une trame régulière sur toute la surface du panneau, tandis que sur l'autre, deux variantes se développent de part et d'autre d'un axe vertical décalé vers la droite ; sur la partie gauche, plus large, les entrelacs forment des fuseaux horizontaux, tandis qu'à droite on retrouve un quadrillage semblable à celui de l'autre baie. Ces thèmes trouvent un écho dans certains décors en bas-relief de la région, tels que ceux de l'abside de Saint-Thomas-de-Conac, des frises de Bouteville ou du fragment conservé à Dompierre-sur-Charente, entre autres.

Fig 10

Fig 11

La troisième fenêtre, située au nord, n'a conservé qu'un fragment de transenne, dans sa partie inférieure. Le peu que l'on en voit laisse deviner une formule décorative différente de celle des deux précédentes. Alors que sur ces dernières, les vides, à peine perceptibles, semblent s'inscrire naturellement dans le dessin des brins, c'est l'effet inverse qui se produit : les brins n'étant pas dessinés, ce sont les vides qui prennent le pas et qui déterminent les formes en

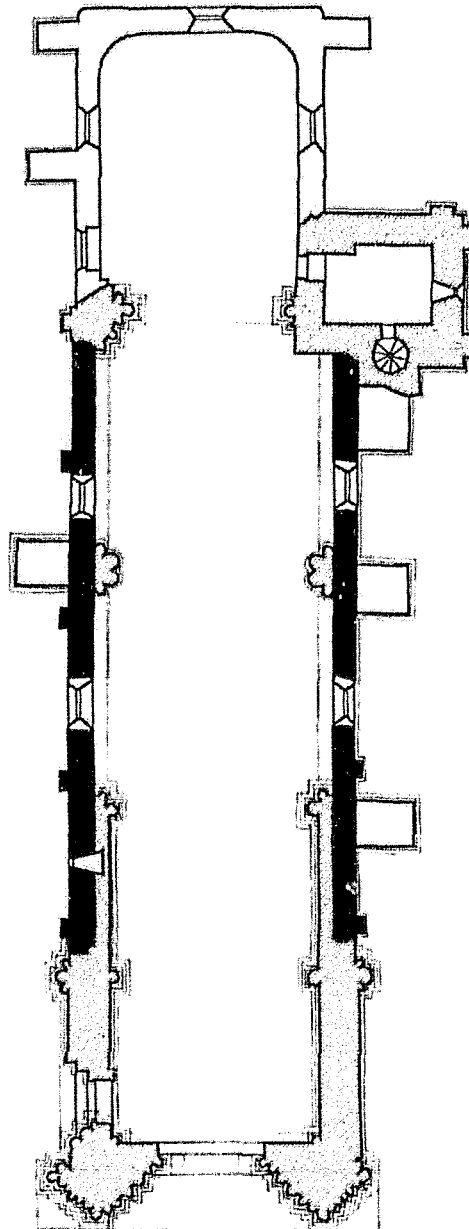
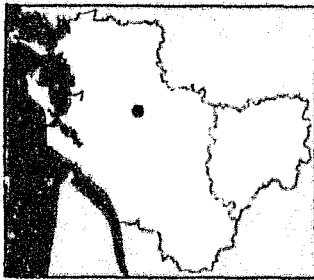
Fig 11

¹⁴ CROZET (R.), *L'art roman en Saintonge*, op. cit., p. 34.

négalif, comme une trame d'entrelacs inachevée dont on aurait seulement exécuté les défoncés. Les motifs qui se dégagent ressemblent à des cercles juxtaposés et redécoupés en deux fuseaux horizontaux. La technique employée apparaît comme une variante plus élaborée de celle du Petit-Niort, puisque ici les vides, au lieu de représenter des formes finies, résultent du détournement des pleins.

Conclusion

Une fois de plus, malgré la présence d'un élément exceptionnel, nous sommes confrontés à Fenioux à la question de la chronologie. Les *claustras* sont-ils des signes d'ancienneté relative, ou s'agit-il d'un usage conservé sur une longue période, et qui a pu connaître des évolutions dans son décor ? Faut-il faire remonter les murs de cette nef au X^e siècle, comme cela a déjà été avancé ou s'agit-il seulement d'un témoin d'une tendance archaïsante ? Autant de questions auxquelles il est difficile de répondre à partir d'un seul cas, et que nous tenterons d'aborder dans le cadre de la synthèse.



- XI^e siècle
- ▨ XII^e siècle
- Postérieur (XV^e - XVIII^e s.)

Fenioux
Église Notre-Dame-de-l'Assomption
C.Gensbeitel d'après SBAP 17

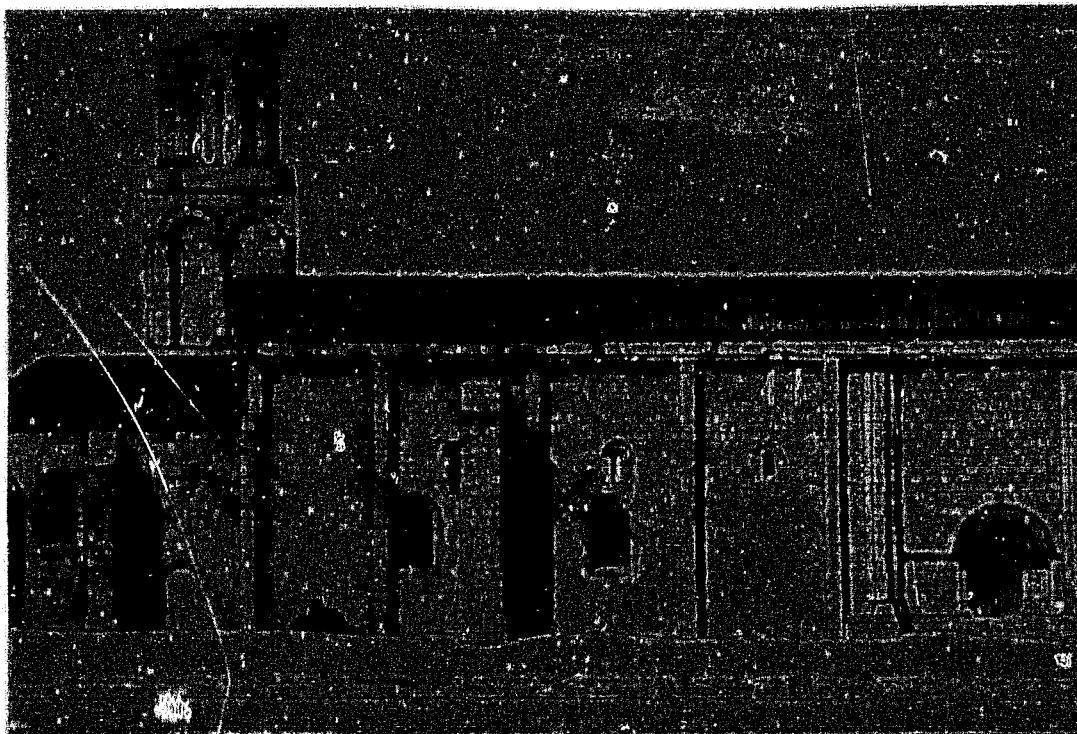


Fig. 2 :
Fenioux.
Elévation latérale nord
d'après A. Ballu.
Cliché Inventaire.
FE. 17. 1583V.

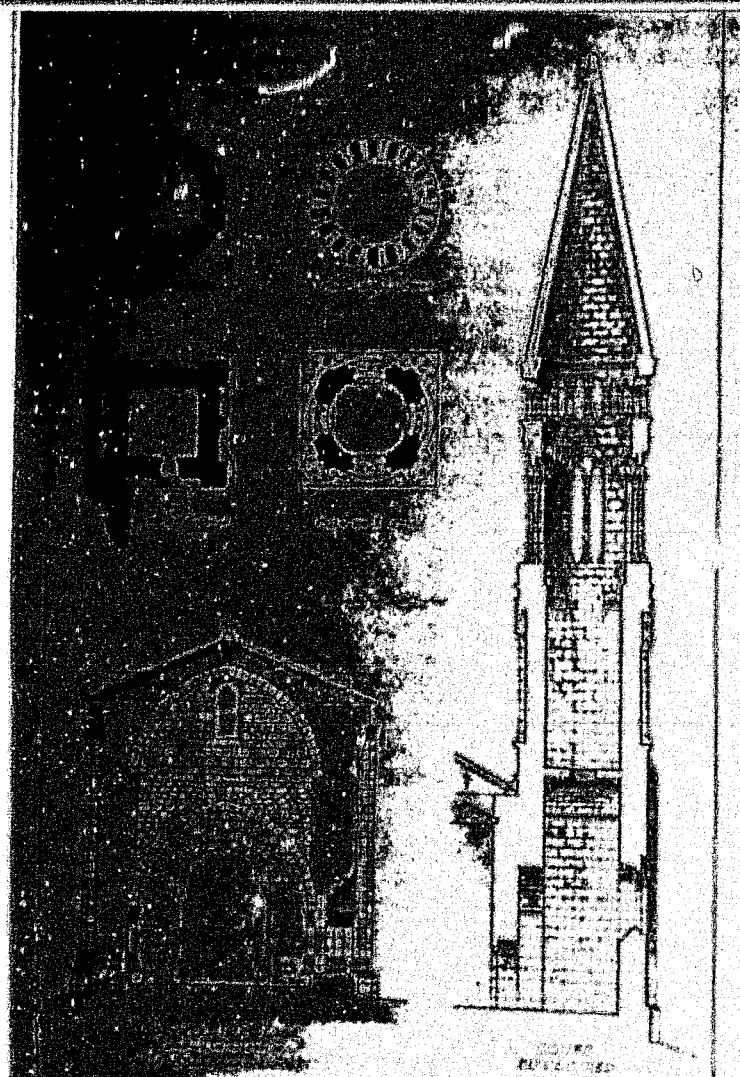


Fig. 3 :
Fenioux. Coupes sur la
nef et le clocher. D'après
P. Abadie.
Cliché Inventaire.
88. 17. 0365 VD

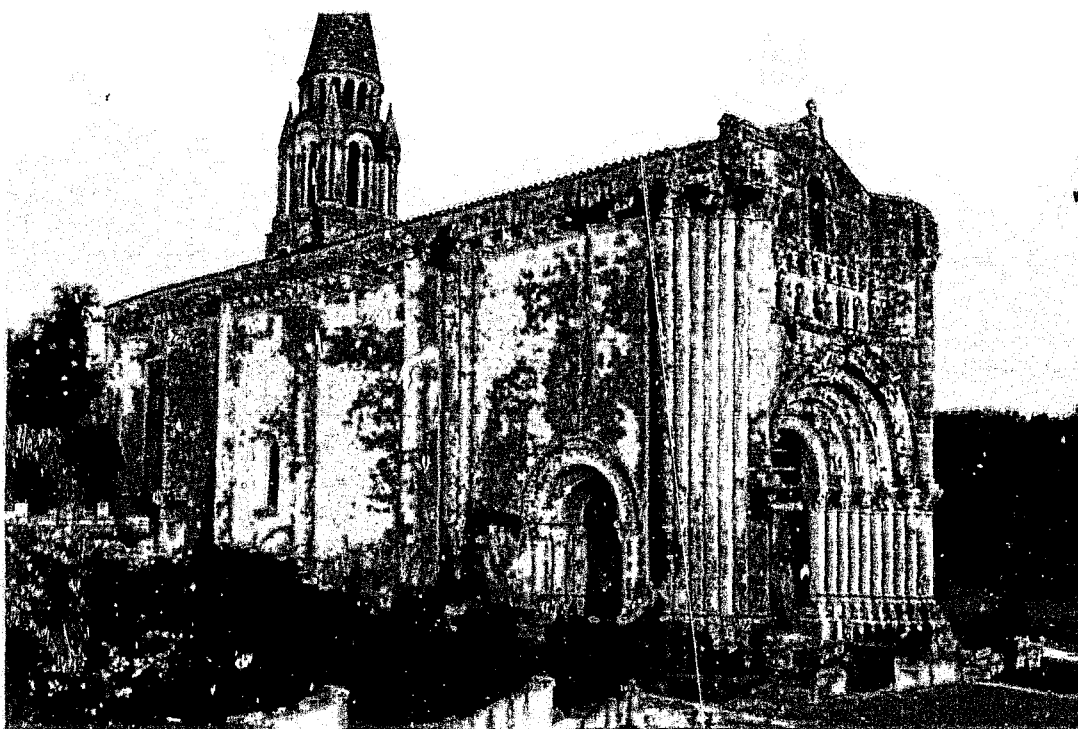
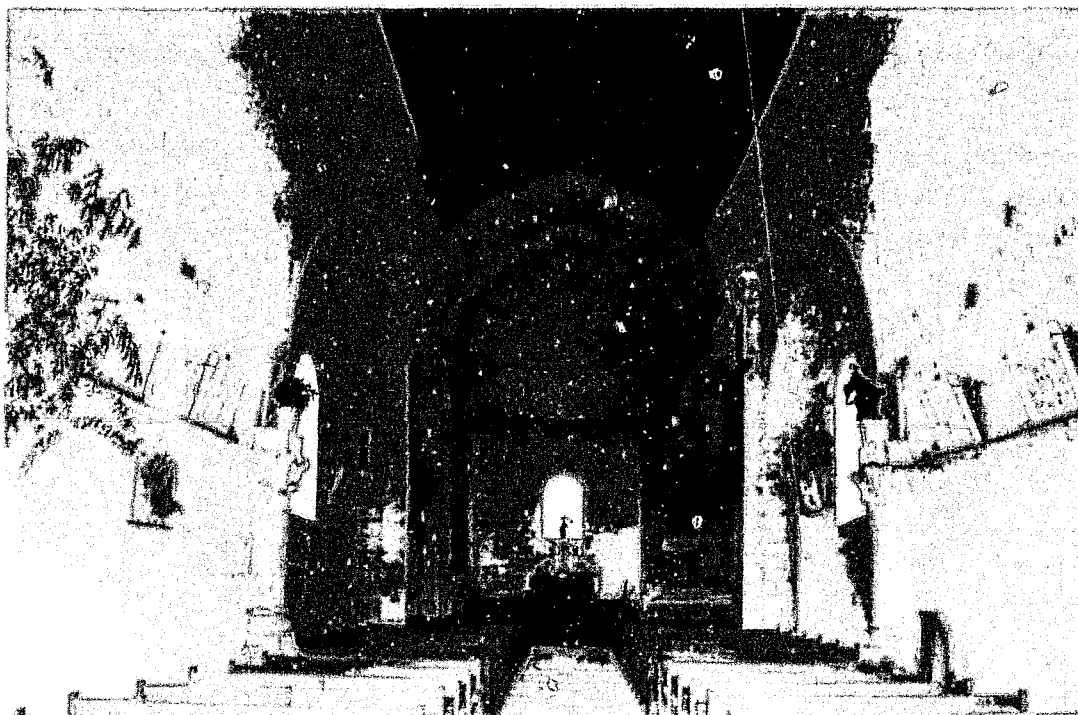


Fig. 4 :
Fenioux.
Vue générale depuis le nord-ouest.

Fig. 5 :
Fenioux.
Vue intérieure vers l'est.



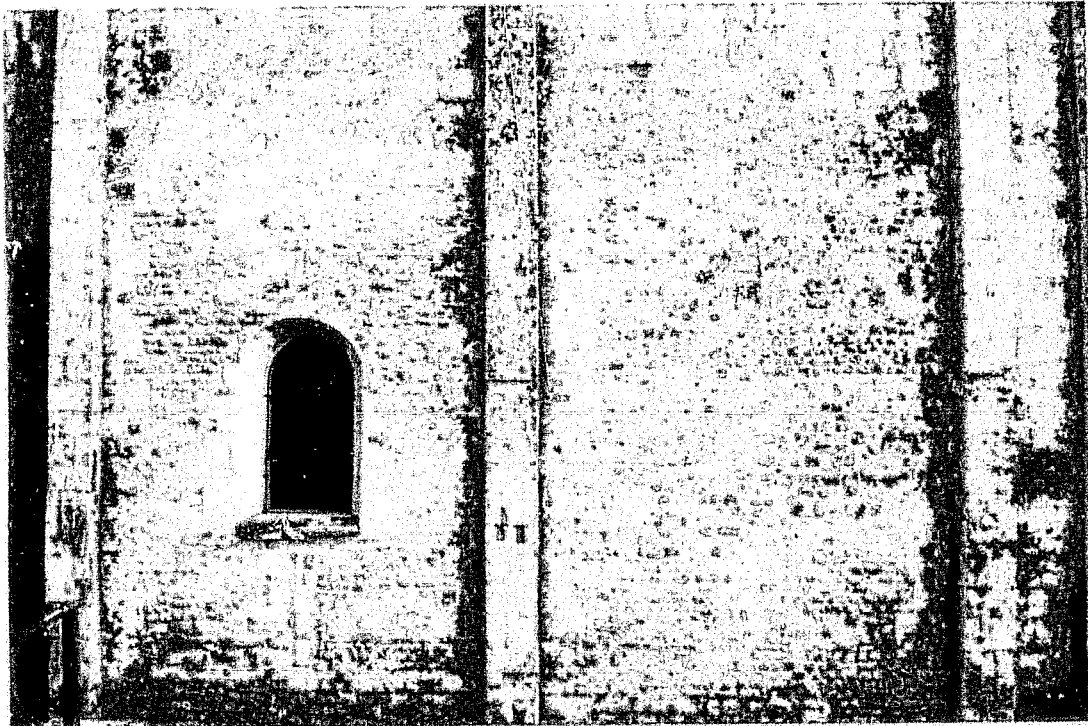


Fig. 6 :
Fenioux.
Deux travées primitives du mur nord de la nef.

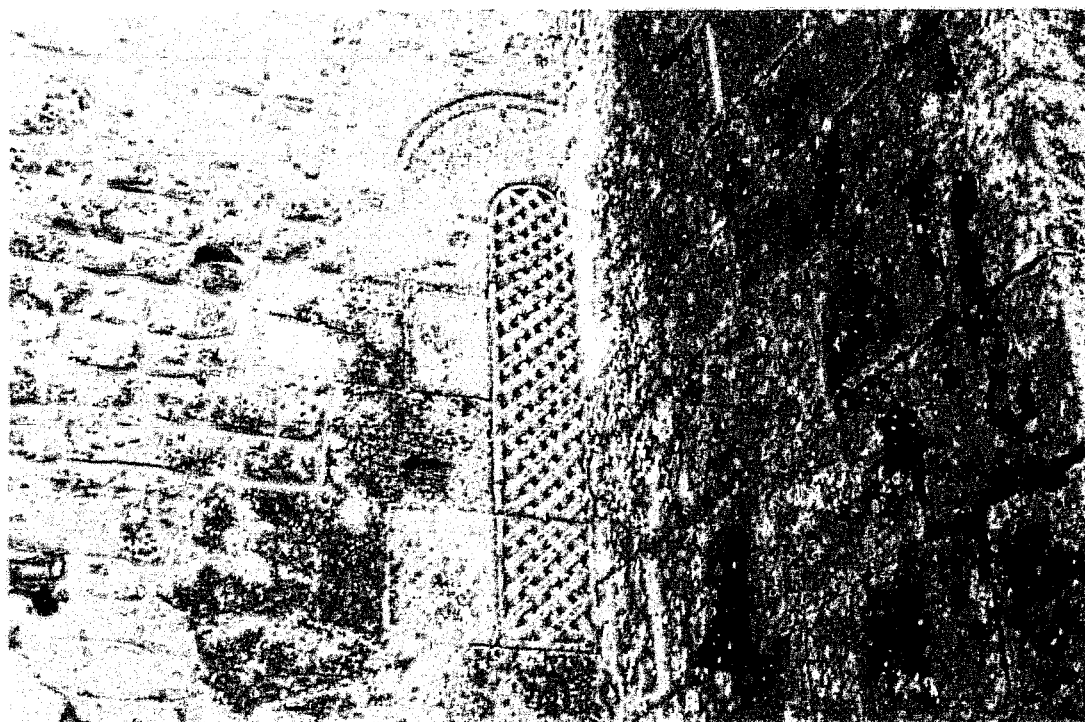
Fig. 7 :
Fenioux.
Mur nord de la nef. Vue intérieure des deux travées orientales avec trace de porte .





Fig. 8 :
Fenioux.
Extrémité nord-est de la nef.

Fig. 9 :
Fenioux.
Fenêtre à *claustra* du mur nord.



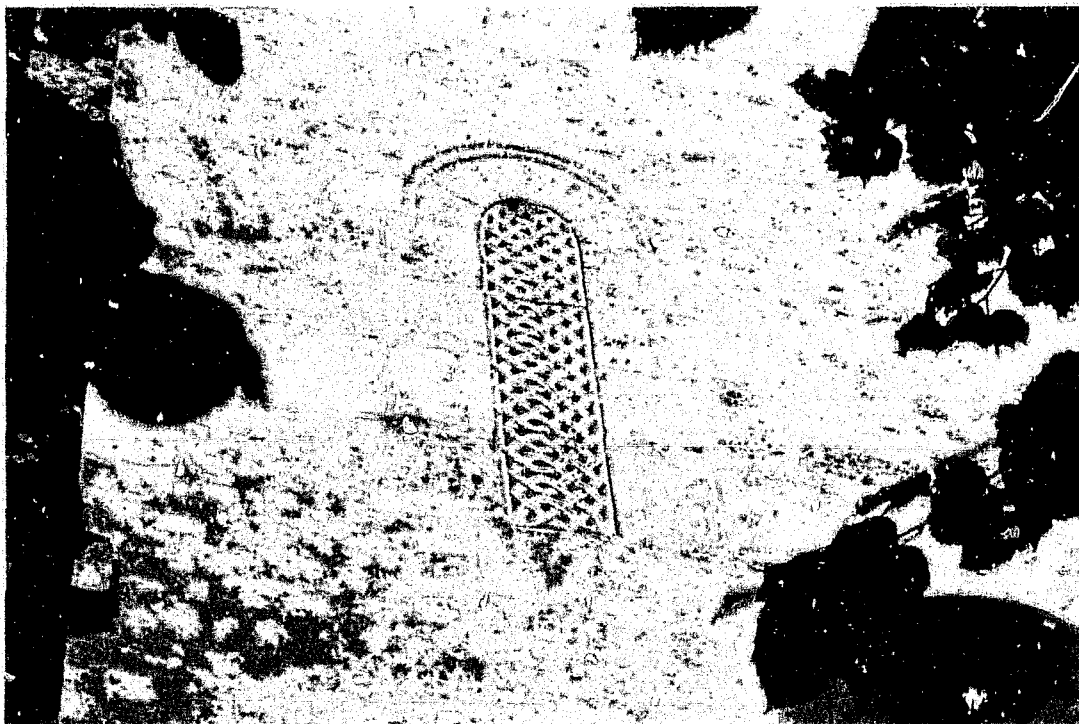


Fig. 10 :
Fenioux.
Fenêtre à *claustra* du mur
sud.



Fig. 11 :
Fenioux.
Fenêtre à *claustra*
mutilée du mur nord.

34. FONTENILLE (16 A)

*Canton de Mansle**Eglise Saint-Michel***Données historiques**

Fontenille est situé au nord de l'ancien diocèse d'Angoulême, à la limite du Poitou, sur la rive droite de la Charente. De l'histoire de l'église Saint-Michel on ne sait que peu de choses. Elle aurait appartenu à un prieuré dépendant de l'abbaye de Noyers en Touraine, avant d'être rattachée dans les possessions du prieuré périgourdin de Bussière-Badil¹, auquel son appartenance est attestée par le pouillé de la fin XV^e siècle². En cela, et au-delà d'un vocable commun son histoire trouve quelques similitudes avec celle du prieuré de Nanclars, situé à quelques kilomètres à l'est de Fontenille, et qui semble avoir connu les mêmes attaches, mais dans l'ordre inverse, entre le XV^e et le XVII^e siècle³. D'après Jean George, l'église serait sans intérêt, en raison d'une reconstruction complète entre 1850 et 1854⁴, information qu'il emprunte à l'abbé Nanlard⁵. Celui-ci s'est probablement appuyé sur un devis déposé aux archives départementales, dont une lecture superficielle pourrait effectivement faire croire à une démolition suivie d'une reconstruction. Or, ce devis ne concerne qu'une reprise complète des parties hautes des murs de la travée droite et de l'abside, et sans doute aussi de la nef, suivie d'une réfection de toute la toiture⁶. Celle-ci avait en effet été durement touchée par un orage en 1840⁷.

L'église Saint-Michel n'est pas protégée au titre des Monuments historiques.

Analyse architecturale

Campée dans l'enceinte du cimetière, sur le bord d'un vallon que surplombe son chevet, l'église n'a conservé aucune trace de l'ancien prieuré auquel elle aurait

¹ NANGLARD (Abbé J.), *Pouillé*, op. cit., t. 2, p. 87-88.

² AD Charente, G.2, p. 6.

³ Voir plus loin, notice « Nanclars ».

⁴ GEORGE (J.), *Les églises de France...*, op. cit., p. 114.

⁵ NANGLARD (Abbé J.), *Ibid.*, t. 4, p. 591.

⁶ AD Charente, O 768 ; devis et devis additionnel de l'agent voyer de Ruffec, juillet 1847 ; « L'édifice sera reconstruit sur les mêmes murs, [...] les anciens murs seront conservés jusqu'à 4,50 m de hauteur en partant du pavé intérieur et reconstruits à neuf sur 2 m de hauteur à l'intérieur et 1,50 m à l'extérieur... ».

⁷ *Ibid.*, compte-rendu du conseil municipal du 4 novembre 1840.

été associée. L'édifice est doté d'une nef unique prolongée par une travée droite - qui a peut-être porté un premier clocher disparu - et une abside en hémicycle. Un puissant clocher gothique de plan carré a été construit contre le flanc nord de la nef au XV^e siècle, modifiant ainsi la silhouette primitive, tandis qu'une sacristie moderne est venue s'appuyer contre le côté méridional de la travée droite. On peut noter que la partie orientale est légèrement désaxée vers le nord par rapport à l'alignement de la nef. Un enduit lépreux du XIX^e siècle couvre la plus grande partie des élévations et à l'intérieur, murs et voûte légère sont uniformément recouverts d'un badigeon opaque.

Fig. 1

Fig. 2

Fig. 3

La façade occidentale en moellons, encadrée par deux gros contreforts biais du XV^e siècle et surmontée d'un pignon assez aigu, présente un portail ouvert dans un léger avant-corps qui se développe entre deux contreforts plats. Au-dessus de l'avant-corps, une fine corniche crée une séparation horizontale sous une fenêtre qui a peut-être une origine ancienne mais qui est moderne dans sa forme actuelle. La voussure en plein cintre à claveaux cunéiformes du portail, cernée d'une moulure d'archivolte, s'insère dans les contreforts, qui en constituent les piédroits. Une imposte nue vient les interrompre pour recevoir l'arc, dont la moulure est simplement rehaussée de fines stries. Ce portail nous invite à quelques rapprochements avec Nanclars⁸, par ce curieux télescopage du portail et des contreforts, mais aussi avec Givrezac et Saint-Trojan⁹ ou avec la façade disparue de Jarnac¹⁰.

Fig. 4

Fig. 5

Les murs de la nef n'ont plus grand-chose à nous dire : le mur nord a été complètement éventré par un passage vers une probable chapelle au XVI^e ou au XVII^e siècle, avant d'être repris presque intégralement, sans doute. A l'intérieur, toutefois, est préservé l'ébrasement intérieur d'une baie romane occultée par le mur du clocher. Un arc retombant sur des pilastres englobait son ouverture, selon un dispositif qui renforçait l'ensemble des murs gouttereaux. Le mur sud, épaulé par des contreforts carrés s'élevant sur toute la hauteur, est bien un mur de moellons, mais on n'y voit aucune trace de fenêtres antérieures aux grandes baies à remplages gothiques qui éclairent chacune de ses trois travées. Ce mur a probablement été reconstruit à la fin du Moyen Age, car les arcades plaquées intérieures n'y existent pas, à moins qu'il ne s'agisse d'un mur roman primitif jamais doublé par des arcs. Il est impossible de trancher.

Fig. 3

⁸ Notice 49.

⁹ Notices 35 et 89.

¹⁰ Notice 36.

Le rétrécissement du passage vers le chevet est assuré par des piliers à ressauts à l'intérieur tandis qu'un simple contrefort épaulé l'extrémité de la nef à l'extérieur. La travée droite et l'abside ont été trop perturbées à l'intérieur pour qu'on puisse en déduire des données précises sur leur agencement initial. Seul l'ébrasement intérieur de la fenêtre nord de la travée droite est englobé dans une sorte de niche - en fait un ressaut - qui la cerne au plus près. En revanche, les élévations extérieures paraissent préservées au moins jusqu'au-dessus du niveau des fenêtres, c'est-à-dire sur les deux tiers de leur hauteur, les parties supérieures ayant été reprises au XIX^e siècle. Sauf à imaginer l'existence d'une crypte à entrée latérale, on doit déduire de la présence au nord d'une porte moderne en partie enfouie que les bases de ces murs ont été occultées par un rehaussement du sol. L'ensemble devait donc avoir plus d'élan.

Fig. 3

Fig. 6
Fig. 8

Ici, il est tout aussi difficile de se faire une idée précise des maçonneries et des parements, à cause de l'enduit moderne, et de probables reprises antérieures que l'on devine par la présence, au nord en particulier, de blocs assez disparates. Au bas du mur sud toutefois, se laissent distinguer quelques assises de moellons allongés s'agencant régulièrement entre les chaînages des contreforts.

Deux contreforts plats assez rapprochés encadrent de chaque côté les ouvertures de la travée droite, et quatre autres épaulent l'abside après un léger décrochement. L'abside est éclairée par trois fenêtres dont les formes et les emplacements ne sont pas identiques. La travée axiale, encadrée par deux travées aveugles, est éclairée par une large fenêtre dont le traitement et la position à mi-hauteur du mur sont assez semblables à ceux des baies de la travée droite. D'assez grandes dimensions, elles présentent un ressaut analogue à ceux des fenêtres de Cellefrouin¹¹, avec des impostes et des moulures d'archivoltes qui sont ici ornées de billettes. La seule différence notable avec la travée droite réside dans le fait que le ressaut, au lieu de revenir sous l'appui, descend jusqu'au bas du mur, donnant ainsi l'impression qu'il s'agit d'un arc sur pilastres qui englobe la baie. Le panneau de l'allège est entièrement en pierres de taille s'inscrivant dans le prolongement des contreforts et des ressauts.

Fig. 7

Les fenêtres des deux travées nord et sud de l'abside sont, quant à elles, placées plus bas dans le mur et d'un modèle plus familier au XI^e siècle¹². En effet, aucun ressaut ni encadrement mouluré ne les accompagnent. Percées dans le nu

Fig. 6
Fig. 9

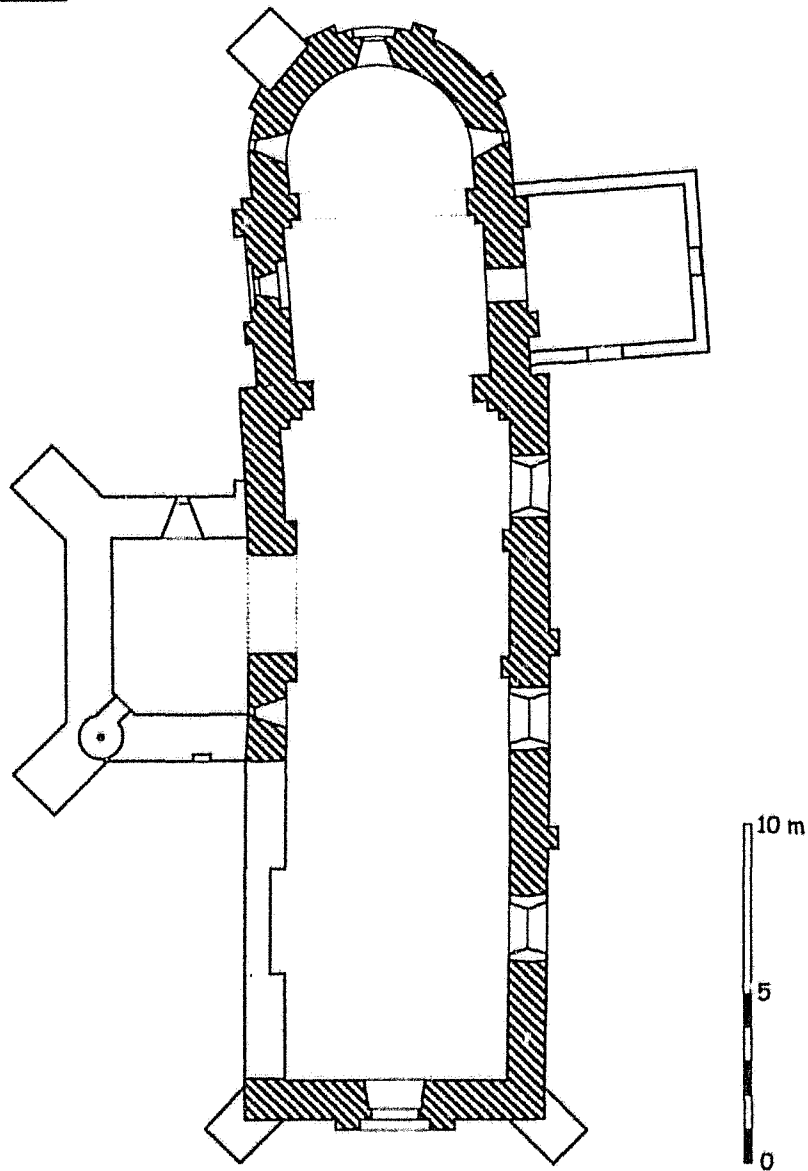
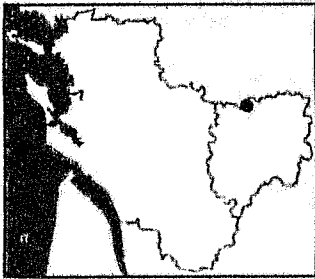
¹¹ Notice 16



¹² Seule celle du côté sud semble réellement authentique. L'autre a dû être refaite à l'identique.

du mur, elles comportent des jambages en pierres de taille harpées et des linteaux monolithes dont celui au sud porte des claveaux gravés.

Conclusion

L'église Saint-Michel de Fontenille est sans doute à classer, au moins en ce qui concerne sa façade occidentale et son chevet, mais probablement aussi les murs gouttereaux de la nef, parmi les édifices qui marquent la transition entre tradition et innovations aux alentours de 1100. En raison des travaux du XIX^e siècle, qui ont arasé les parties hautes, nous ne pouvons établir en revanche avec certitude l'existence d'un clocher sur la travée droite du chœur, même si cette hypothèse demeure séduisante.



 Fin du XI^e siècle
 Postérieur

Fontenille
Église Saint-Michel
C. Gensbeitel
relevés : N. Guillaumin & F. Pradignac

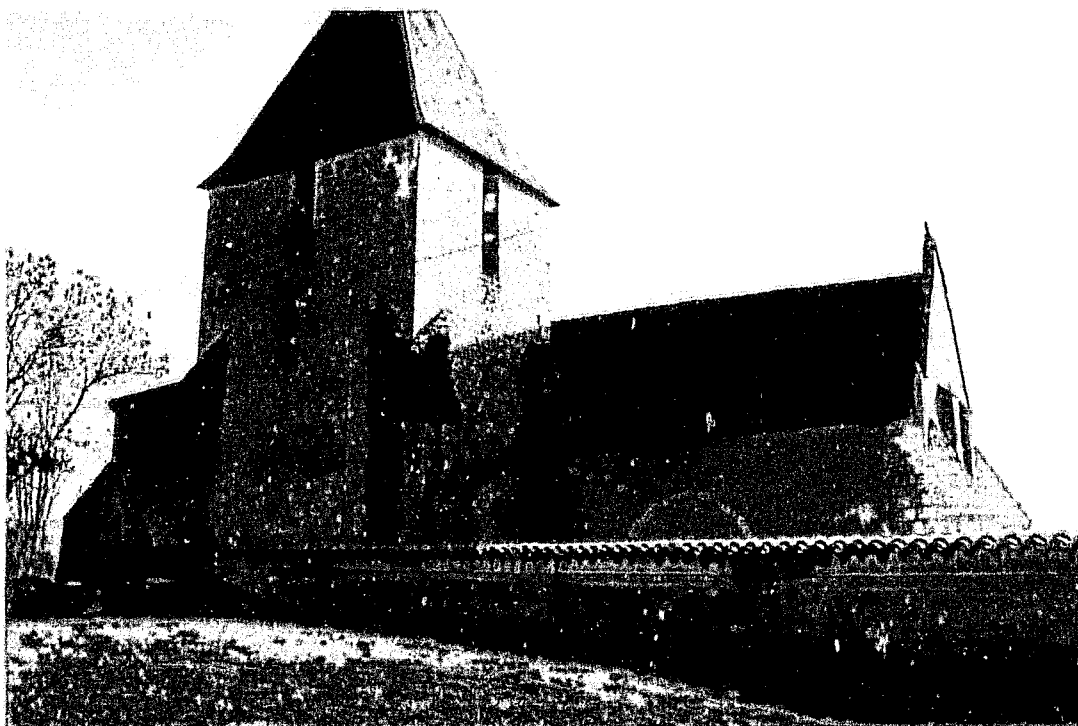


Fig. 2 :
Fontenille.
Vue générale côté nord.

Fig. 3 :
Fontenille.
Vue intérieure vers l'est.

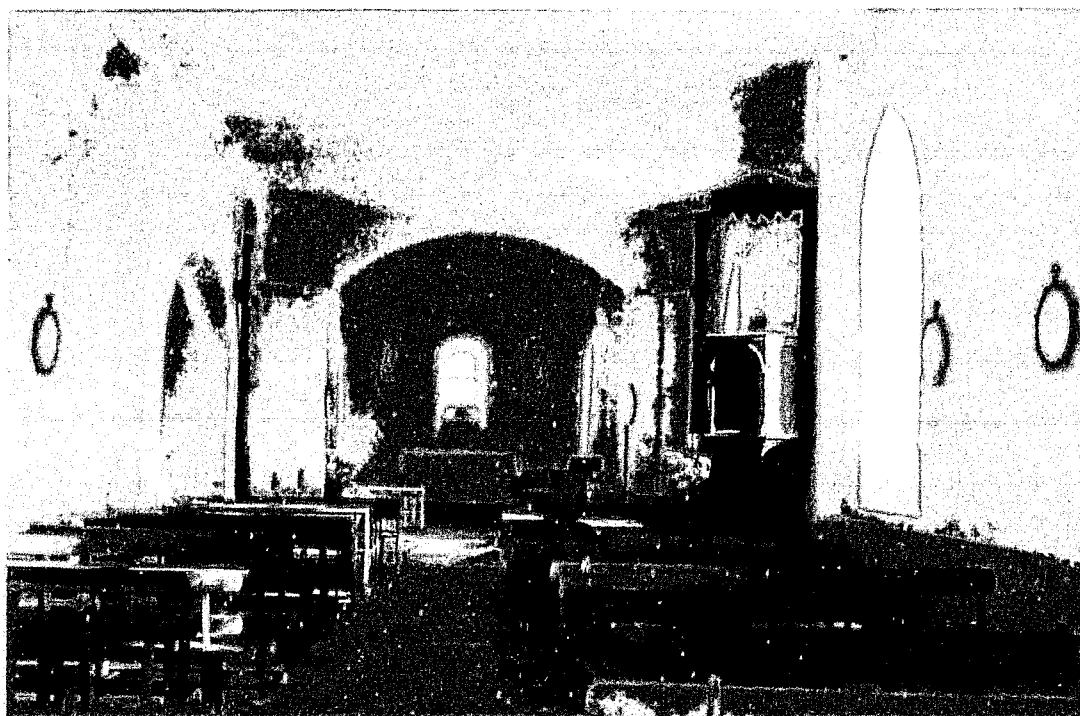




Fig. 4 :
Fontenille.
Façade occidentale.



Fig. 5 :
Fontenille.
Portail occidental.

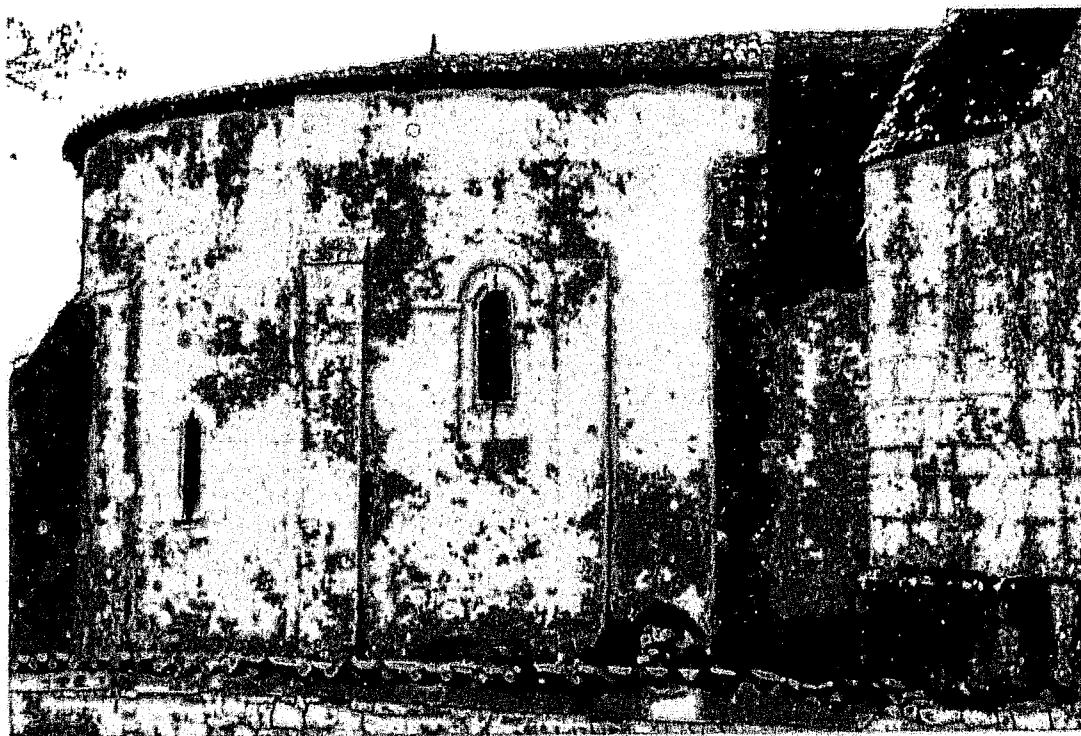


Fig. 6 :
Fontenille.
Chevet. Vue latérale nord.



Fig. 7 :
Fontenille.
Chevet. Fenêtre axiale.



Fig. 8 :
Fontenille.
Chevet. Vue générale de
l'abside.

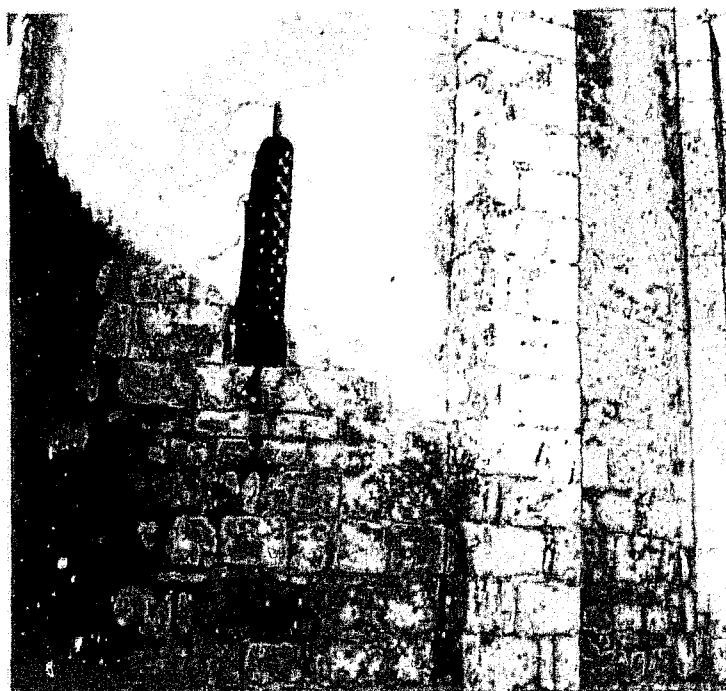


Fig. 9 :
Fontenille.
Chevet. Fenêtre sud.

35. GIVREZAC

Canton de Gémozac

Eglise Saint-Blaise (anc. Saint-Projet)

Données historiques

Givrezac, situé entre Gémozac et Saint-Genis-de-Saintonge, est une paroisse dédiée à saint Blaise, mais qui a été connue sous deux autres vocables, comme le rappelle Florence Bougnoteau¹. Dans le pouillé de 1683, l'église, dépendant directement de l'évêque, est indiquée avec le vocable « Saint-Pierre »² si l'on en croit la transcription - peut-être erronée - de Charles Dangibeaud, tandis que l'abbé Cholet la signale sous le nom de *Sancti Projeti de Givrezaco*³. Il est difficile de savoir lequel de ces deux saints patrons avait une antériorité sur l'autre, car Givrezac n'apparaît pas très clairement - du fait d'une orthographe approximative - dans certaines sources importantes, telles que la liste établie lors de la levée des subsides de 1326⁴, qui, du reste, ne spécifie pas les vocables. Il faut attendre le XVII^e siècle pour trouver une source directe, en l'occurrence un inventaire des ornements établi en 1674 par le notaire Depont, où l'église apparaît bien sous le vocable de Saint-Projet⁵. Les sources nous indiquent en outre que l'édifice a connu des interventions importantes, d'abord en 1887⁶, puis en 1912⁷ à la suite de son classement MH intervenu en 1910. Ces travaux ont touché presque exclusivement le chevet.

L'histoire est donc ici encore très lacunaire, et nous devons nous contenter des informations que voudra bien nous livrer l'édifice.

Analyse architecturale

Une simple nef rectangulaire constitue la partie la plus ancienne de l'édifice. L'abside et la travée droite qui la précède ont été greffées à l'extrémité orientale de cette nef au-delà de la période qui nous intéresse ici, peut-être en remplacement du chevet initial. L'appareil de pierre de taille soigné, les colonnes

Fig. 1

Fig. 3

¹ BOUGNOTEAU (F.), *L'abondance...*, *op. cit.*, p. 358.

² DANGIBEAUD (C.), « Pouillé... », *op. cit.*, p. 264.

³ CHOLET (Abbé F.-E.), *Études historiques...*, *op. cit.*, p. 6. Ranguet, quant à lui, ne mentionne que le vocable actuel ; RAINGUET (Abbé D.), *Études historiques, littéraires...*, *op. cit.*, p. 122-124.

⁴ Le nom de *Jarnazaco* est traduit sans certitude par « Givrezac », qui n'apparaît pas sous une forme plus identifiable ; DEPOIN (J.), « La levée de subsides... », *op. cit.*, p. 211.

⁵ AD Charente-Maritime, 3E/2430, acte du 10/9/1674

⁶ AD Charente-Maritime, 2O/740, devis de Jules Seguin, entrepreneur à Pons.

⁷ *Idem.*, devis de Ballu du 15/11/1911 et Paris, Médiathèque du Patrimoine, 81/17/157'19.

qui rythment l'abside, les moulures de leurs bases et la qualité de la sculpture des chapiteaux et des modillons suffisent à nous convaincre qu'il s'agit d'une adjonction du XII^e siècle⁸. Cependant, quelques traits communs sur lesquels nous aurons à revenir créent un lien entre les deux parties de la construction et sont le signe d'une certaine connivence, voire d'une certaine proximité chronologique entre les bâtisseurs des campagnes successives.

Nous excluons d'emblée de notre analyse le mur nord de la nef, qui a visiblement fait l'objet d'une reconstruction complète, sans doute avant le XX^e siècle. Même si aucun document ne vient confirmer ce fait, le crépis et la sécheresse des encadrements modernes des baies ne laissent subsister aucun doute.

Le mur sud est en revanche bien conservé. De faible épaisseur, il est dépourvu de toute articulation et construit en moellons apparemment assez irréguliers, masqués pour l'essentiel par un enduit moderne. Trois petites fenêtres en plein cintre sont percées dans le nu de l'élévation. La plus orientale, située plus bas que les deux autres, est tardive - du XVII^e siècle, peut-être - et il semble qu'elle soit plus spécifiquement destinée à éclairer un des deux autels disposés de part et d'autre de l'arc triomphal. Les deux fenêtres les plus occidentales sont identiques. Leur ouverture assez réduite, à simple ébrasement intérieur, est encadrée par des jambages en pierres de taille harpées et surmontée d'un linteau monolithe en forme de rectangle échancré. La particularité de ces deux linteaux est d'être ornés non seulement d'un faux arc gravé, mais aussi de motifs d'archivoltes en relief figurant un cordage ou une tresse. Il est évident que ces motifs renvoient à une pratique largement répandue dans cette zone⁹. A ces fenêtres, il faut ajouter une ancienne porte désormais condamnée, coiffée d'un linteau monolithe en bâtière.

La façade occidentale participe pleinement de cette première phase de la construction. Bâtie en moellons, elle est chaînée au mur gouttereau par des pierres de taille posées en besace. Elle est simplement raidie par deux contreforts plats qui encadrent à distance un avant-corps en pierre de taille dans lequel s'insère le portail. Celui-ci est exceptionnellement couronné d'un linteau droit dont l'angle inférieur est arrondi. Au-dessus, l'assemblage de plusieurs blocs sous une voussure forme un tympan. La pierre placée au centre de ce tympan est ornée d'une croix en relief. La voussure, dépourvue de sculpture et

Fig. 4

Fig. 6

Fig. 5

Fig. 2

Fig. 7

⁸ Voir notamment GENSBEITEL (C.), « Givrezac. Eglise Saint-Blaise », dans LACOSTE (J.) (dir.), *L'imaginaire et la foi...* op. cit., p. 186-187.

⁹ Nous retrouvons ce type de linteaux décorés à Neulles, Sémillac, Saint-Germain-du-Seudre, Saint-Quantin-de-Rançarnes, Avy et Champagnolles.

très abîmée, est portée par des colonnettes également très érodées, dont les bases présentent des profils plutôt apparentés à ce que l'on peut voir au XII^e siècle et des chapiteaux qui semblent avoir été tournés. La relative hétérogénéité de cet ensemble nous empêche de le considérer comme participant pleinement de la première campagne de construction. Nous y verrions plus volontiers une adjonction - pas nécessairement postérieure de beaucoup¹⁰ - ou un élément originel très remanié, mais appliqué, dans tous les cas, à une façade contemporaine du mur gouttereau méridional.

A l'intérieur, l'observation des élévations est rendue impossible par la présence d'un épais badigeon blanc. Plusieurs éléments mobiliers agrémentent cet espace d'une grande simplicité : cuve baptismale monolithe, bénitiers en pierre, chaire à prêcher du XVIII^e siècle appuyée contre le mur sud, autels en pierre encadrant l'arc triomphal. Ces autels, qui sont difficiles à dater, sont comparables à ceux qui occupent les mêmes emplacements dans de très nombreuses églises de la région. Il est difficile de déterminer si leur origine se situe à l'époque de la première construction ; cette problématique ne peut être abordée qu'à travers la mise en perspective de plusieurs cas, ce que nous réservons pour la synthèse.

L'arc triomphal a manifestement été remanié - au XV^e, ou peut-être même au XVII^e siècle - par un léger rétrécissement, et la réalisation de moulures d'impostes à caractère gothique. A l'est, le mur étant décapé, le double rouleau de l'arc primitif est encore visible.

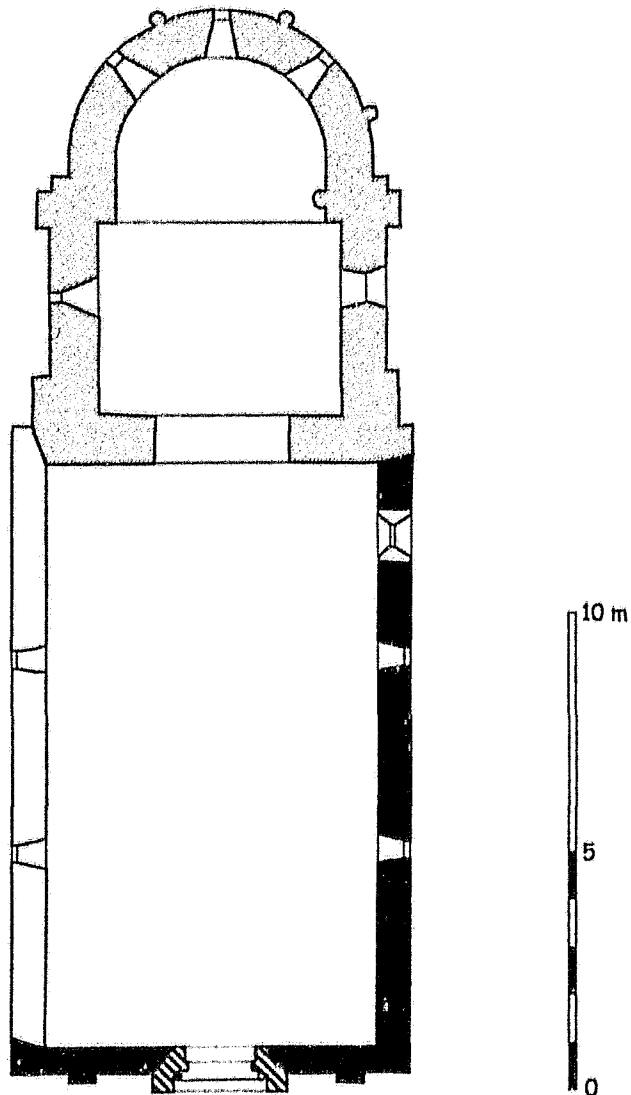
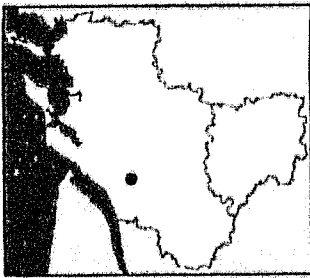
Nous avons souligné plus haut certaines connivences qui apparaissent à la comparaison entre le mur gouttereau méridional, que nous avons analysé, et le chevet, dont l'architecture soignée semble de toute évidence plus tardive - plus « romane » - que celle de la nef. C'est notamment à travers le traitement des fenêtres que ces connivences se révèlent de la façon la plus flagrante. Leur architecture même est encore très proche de celle des fenêtres de la nef : percées dans le nu du mur, coiffées par un linteau monolithe échancré et pourvues d'un simple ébrasement intérieur sans modénature, leur format réduit ne fait qu'ajouter à la ressemblance, bien qu'elles soient environnées d'un parement en pierre de taille. Or, si la petite ouverture du mur nord de la travée droite est totalement dépouillée, on est frappé par le décor qui orne les linteaux des fenêtres de l'abside. Nous y retrouvons, sous une forme un peu plus sophistiquée, l'esprit des linteaux de la nef. Plus encore, des comparaisons sont




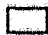
¹⁰ En cela, ce portail s'apparenterait à celui de Saint-Trojan.

possibles avec les décors que nous avons relevés sur le mur nord de la nef de Sémillac.

Conclusion

Cet ensemble recèle donc une nef dans la tradition du XI^e siècle, mais qui révèle déjà un certain nombre de traits pouvant être situés dans le dernier tiers de cette période. La reprise possible du portail au début du XII^e siècle, ainsi que les quelques éléments de connivence que nous pouvons identifier sur l'abside montrent qu'il y a une certaine continuité d'esprit dans les aménagements successifs de cette église jusque dans le second quart du XII^e siècle.



-  XI^e siècle
-  Fin XI^e - début XII^e siècle
-  XII^e siècle
-  Postérieur (XIX^e s.)

Givrezac
Église Saint-Blaise
C.Gensbeitel d'après SDAP 17



Fig. 2 :
Givrezac.
Vue générale depuis le
sud-ouest.

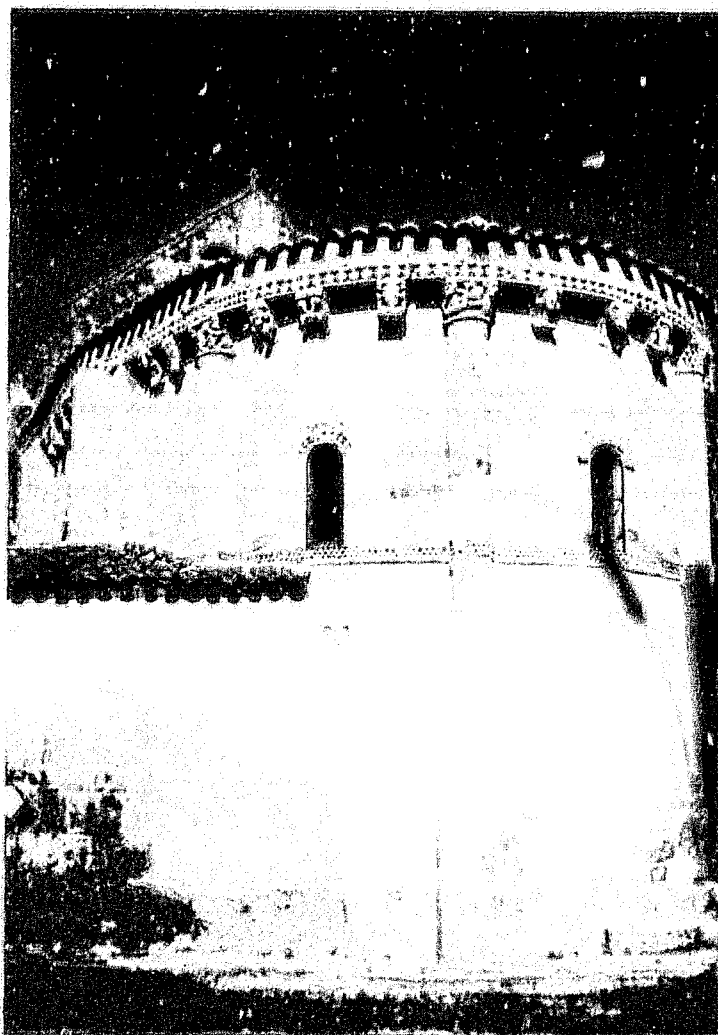


Fig. 3 :
Givrezac.
Chevet.



Fig. 4 :
Givrezac.
Mur sud de la nef.

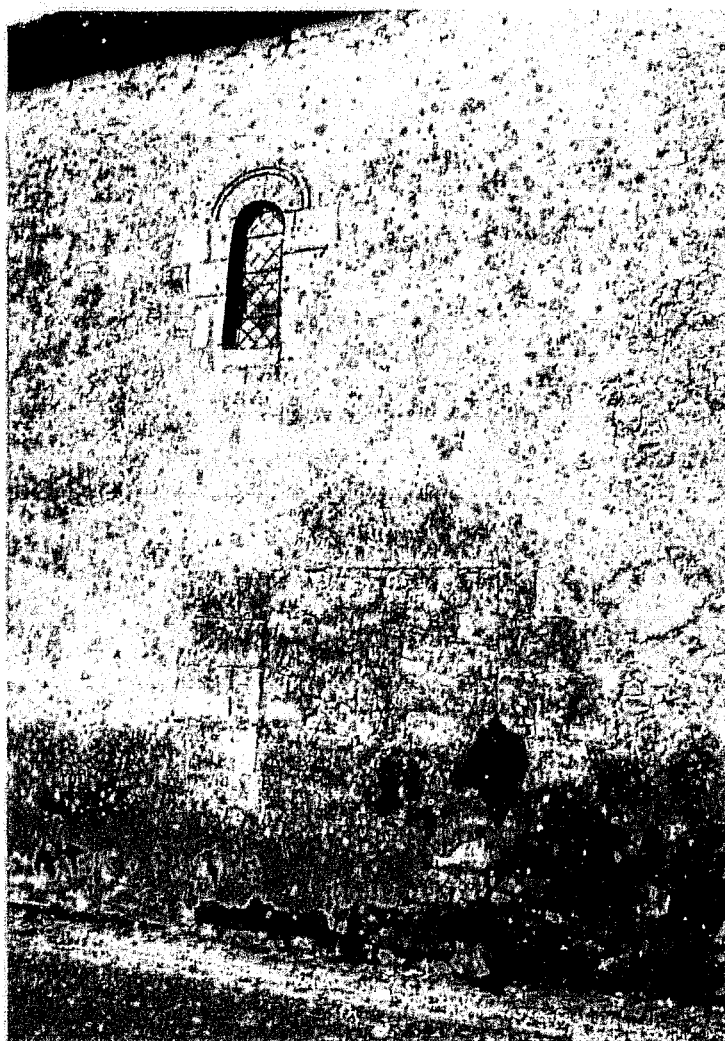


Fig. 5 :
Givrezac.
Mur sud de la nef. Fenêtre
orientale et trace d'une
ancienne porte.



Fig. 6 :
Givrezac.
Vue générale intérieure
vers l'est.



Fig. 7 :
Givrezac.
Portail occidental.

36. JARNAC (16 S)
Canton de Jarnac
 Eglise Saint-Pierre

Données historiques

Située au cœur de la ville de Jarnac, l'église Saint-Pierre, peu connue, l'est surtout pour sa crypte gothique, sans doute une des plus intéressantes de la Charente¹. Mais René Crozet, puis Dom Berland², ont su rendre à cet édifice la place qui lui revient parmi les témoins de l'architecture préromane en Saintonge. Plus récemment, une monographie très étoffée lui a été consacrée par Alain Braastad³. Il s'agit d'une compilation et d'une réactualisation critique des données établies précédemment, assortie d'un dépouillement très méticuleux des sources, surtout pour la période postérieure au Moyen Age, mais qui n'apporte rien de neuf concernant l'église primitive, et qui pêche quelquefois dans les analyses architecturales. On pourra s'y reporter pour plus de détail concernant l'histoire du prieuré et de l'église.

On accorde traditionnellement une relative ancienneté à ce prieuré conventuel de l'abbaye Saint-Cybard d'Angoulême, situé dans le diocèse de Saintes. L'abbé Nanglard le fait remonter au VIII^e siècle sans plus d'explication⁴. Une autre source, rappelée par Alain Braastad, cadre un peu mieux les origines possibles de ce lien⁵. Il y a d'une part une charte de Saint-Cybard, datée de 852, mais probablement écrite au XI^e siècle, qui cite Jarnac au nombre des dépendances de Saint-Cybard⁶. Par ailleurs, Adémar de Chabannes rapporte qu'au moment de sa mort, Arnaud Boirattio, fils du comte Robert de Périgord, donna à Saint-Cybard sa *villa* de Jarnac pour expier ses fautes à l'égard de l'abbaye⁷.

¹ Jean George se contente d'ailleurs de publier le plan de la crypte pour illustrer sa brève notice. GEORGE (J.), *Les églises de France ...*, op. cit., p. 128-129.

² CROZET (R.), « La primitive église de Jarnac », *B.S.A.H.C.*, 1959, p. 68-72 ; BERLAND (Dom J.-M.), « L'église de Jarnac », *M.S.A.H.C.*, 1966, p. 193-204. Depuis lors, malgré la parution de plusieurs autres ouvrages consacrés à Jarnac et à son église, les éléments établis par ces deux auteurs n'ont jamais été approfondis en ce qui concerne l'église primitive.

³ BRAASTAD (A.), *Les mille ans de l'église de Jarnac*, Jarnac, 1999.

⁴ NANGLARD (Abbé J.), *Pouillé ...*, op. cit., t. I, p. 502-503.

⁵ BRAASTAD, *ibid.*, p. 9 et 94-95.

⁶ *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Cybard*, LEFRANC (P.) (éd.), Angoulême, 1830, charte 31, p. 1-4. « ... Ajarnacum vero cum omnibus terris ad ipsum pertinentibus que longe et prope et in circuitu ejus sunt nisi solum castrum. »

⁷ ADÉMAR DE CHABANNES, *Chronique*, CHAUVIN (Y.) et PONS (G.) (trad.), Turnhout, 2003, p. 232.

Le prieuré fut conventuel jusqu'à la fin du XIV^e siècle, et à partir de 1400, il n'y eut plus de religieux sur place. Au prieuré lui-même était rattaché un bénéfice de sacristanie⁸.

Malgré son appartenance à Saint-Cybard, l'église Saint-Pierre, qui était commune à la paroisse et au prieuré, est très peu documentée pour l'époque médiévale. Plusieurs prieurs sont connus au XII^e siècle, mais en dehors de quelques noms, l'histoire est très lacunaire, pour les périodes antérieures au XV^e siècle. On sait cependant qu'elle fut investie en 1562 par les troupes protestantes, qui y mirent le feu et abattirent les voûtes⁹. Du prieuré lui-même, il ne subsistait plus que peu de choses et les quelques bâtiments qui en relevaient furent progressivement démolis au cours des siècles. L'histoire de l'église et de ses titulaires, étroitement liée à celle de la paroisse, nous est mieux connue depuis le XVII^e siècle¹⁰. Nous savons notamment qu'elle fut momentanément confiée aux Jésuites d'Angoulême à partir de 1623, sans doute dans l'objectif de ramener à la foi catholique une population gagnée au protestantisme à la suite de ses seigneurs, les Chabot. Mais dès 1644 les Jésuites abandonnèrent le prieuré, contre 7.000 #¹¹, et celui-ci vit se succéder des titulaires dont la liste est connue jusqu'à la Révolution.

En 1601, Messire de Nesmond, lieutenant général au présidial d'Angoulême, fit réaliser les premiers travaux de réparation après la restitution de l'église par les protestants. Ces travaux s'inscrivent dans une longue liste de reprises, de réparations et de transformation, qui ont émaillé l'histoire de l'église. Les interventions de l'époque moderne, du XVII^e au XX^e siècle sont relativement bien documentées, et l'ouvrage d'Alain Braastad les recense méticuleusement. Mais pour mieux comprendre leur impact, il convient de resituer les différentes parties qu'elles ont affectées au regard de l'édifice tel qu'il se présente aujourd'hui.

Les différentes phases de transformation

En plan, l'église Saint-Pierre se présente comme un grand rectangle de 45 mètres de long pour une largeur de près de 10 mètres, qui se divise en cinq

Fig. 1

⁸ NANGLARD (Abbé J.), *Ibid.*, p. 502.

⁹ BRAASTAD (A.), *ibid.*, p. 61.

¹⁰ On se référera là aux ouvrages déjà cités : BRAASTAD (A.), *Ibid.*, notamment p. 47-131 ; NANGLARD (Abbé J.), *Pouillé...*, *op. cit.*, t. 1, p. 502-508, t. 3, p. 424-427 et t. 4, p. 452-454.

¹¹ NANGLARD, *Ibid.*, t. 1, p. 506-507.

travées inégales. En son extrémité orientale, deux chapelles rectangulaires de deux travées chacune viennent encadrer le chœur, tandis que du côté nord un clocher carré de 6 mètres de côté s'appuie contre la partie orientale de la troisième travée.

L'église s'avère être d'une grande complexité, chaque période et chaque phase de restauration ayant apporté sa touche. On peut considérer, en simplifiant, qu'elle a connu sept grandes phases de construction ou de transformation, qui peuvent elles-mêmes se rediviser en plusieurs interventions.

La première phase correspond à un édifice du premier âge roman, sur lequel nous aurons à revenir ; on en conserve les murs gouttereaux de la nef ainsi que le rez-de-chaussée du clocher.

Les transformations du XII^e siècle

Une seconde phase, encore romane, correspond aux élévations en moyen appareil de pierre de taille de la quatrième travée, définie à juste titre par Dom Berland comme la travée de chœur de l'église du XII^e siècle. Au nord, où l'observation est plus aisée, deux baies en plein cintre y sont encore en place, très remaniées semble-t-il, ainsi qu'une petite ouverture située un peu plus haut et plus à l'est, également en plein cintre, mais encadrée par des colonnettes assez trapues avec des chapiteaux ornés de boules agglomérées. Des traces d'arrachements correspondant à deux contreforts disparus sont encore nettement visibles. Au sud, masquée par la sacristie, on aperçoit la partie supérieure des deux fenêtres - entourées d'un bandeau que les deux baies septentrionales ont perdu - et des deux contreforts coiffés de pyramidions encore en place. Une petite arcade aveugle située à peu près au même emplacement que la petite baie du côté nord, a été interprétée par l'abbé Berland comme l'amorce d'une arcature aveugle qui aurait entouré les parties hautes de l'abside. L'élévation intérieure de cette travée se distingue par la présence sur la partie médiane des murs, au-dessus d'un socle en moellons apparemment très remanié, d'une succession de cinq arcades d'assez grande envergure, portées par des colonnes en délit aux chapiteaux sculptés. Deux de ces arcades englobent les deux fenêtres, alternant avec les trois autres, plus étroites. Au vu de la sécheresse des arcs et des colonnes, cette composition pourrait faire douter de son authenticité si la facture de la plupart des chapiteaux ne s'avérait pas bien romane. On s'accordera là avec les différents auteurs qui imaginent une abside terminant cette travée¹², sans pouvoir affirmer toutefois que celle-ci ait eu le

¹² Voir notamment BRAASTAD (A.), *ibid.*, plan p. 31

temps d'être construite, tant la campagne suivante, qui a apporté de grands bouleversements à l'est de cette travée, est intervenue rapidement après.

A cette phase romane, proche du milieu du XII^e siècle, correspond aussi la coupole sur pendentifs insérée sous le clocher et portée par des faisceaux de colonnes placées dans les angles. Cette coupole, portée haut, recoupe l'étage intermédiaire du clocher, qui a été réalisé au même moment, et qui est occupé à l'extérieur par une arcature aveugle sans aucune modénature.

Les premiers remaniements gothiques

Une troisième phase, gothique celle-là, se situe à la fin du XII^e ou au XIII^e siècle. Nous lui attribuerons les piliers qui divisent la nef en trois travées inégales, la première étant barlongue, et les deux suivantes de plan carré. La structure de ces piliers, formés d'un dosseret et d'une colonne engagée, pouvait peut-être correspondre à une intention initiale de voûtement en berceau. Mais outre sa fragilité, ce dispositif s'avère peu vraisemblable, comme l'a judicieusement rappelé Alain Braastad¹³, puisque les retombées de voûtes se seraient trouvées bien trop bas par rapport aux fenêtres. En outre le style des chapiteaux renvoie déjà à l'esthétique gothique et l'on peut imaginer que l'on opta pour des croisées d'ogives¹⁴.

Cette première grande campagne gothique a également vu la réalisation de la grande crypte de plan presque carré, divisées en quatre travées voûtées d'ogives par un pilier central et située sous la travée la plus orientale de l'édifice, elle-même située à l'emplacement de l'hypothétique abside du XII^e siècle. Même si ce chevet a été très repris par la suite, il a dû être conçu en même temps que la crypte, qui épouse son plan, en faisant disparaître ou en complétant le chevet roman. L'édification du dernier étage du clocher, un peu postérieure, sans doute de la fin du XIII^e siècle, peut être comprise dans cette phase¹⁵.

La fin du Moyen Age

Viennent ensuite des travaux effectués à la fin du Moyen Age, au XV^e et au début du XVI^e siècle, sans doute à la suite d'un mauvais entretien, sinon de mutilations liés à la guerre de Cent Ans. La construction de la chapelle nord - et peut-être d'une chapelle méridionale symétrique - en est la principale réalisation.

¹³ BRAASTAD (A.), *ibid.*, p. 21-22.

¹⁴ ORTIZ (M.), *Les débuts de l'architecture religieuse gothique et l'introduction du gothique du nord dans le diocèse d'Angoulême*, 6 vol., Thèse de doctorat, Université Bordeaux III, 2000, vol. 1, p. 228-232.

¹⁵ *Ibid.*, vol. 3, p. 466-467.

Une autre chapelle, dont les arrachements sont encore visibles, a été établie sur le flanc sud, à peu près à l'opposé du clocher. Dans le même temps, de puissants contreforts furent établis pour épauler la nef. En fait, il ne s'agit là que des constructions qui ont laissé le plus de traces ou qui sont restées en place ; sous l'Ancien Régime, l'église était flanquée au sud comme au nord de plusieurs autres chapelles, édifiées entre le XV^e et le XVII^e siècle, et dont certaines furent détruites avant même la Révolution¹⁶.

La période moderne

Les réalisations du XVII^e et du XVIII^e siècle, plus sporadiques, peuvent être regroupées par commodité en une seule et grande phase, mais qui a suscité un grand nombre de transformations et aussi de démolitions, en particulier celles de certaines chapelles. Le clocher avait dû nécessiter des consolidations, sinon une véritable restauration. En effet, sur une gravure de Chastillon datée de 1600 il apparaît dépourvu de toiture et en partie effondré. Cet état de ruine, signalé en 1624 par les Jésuites, ne semble s'être résorbé que très progressivement. Les procès instruits au cours du XVII^e siècle contre « ceux de la Religion Prétendue Réformée » ont été l'occasion de rassembler des pièces à charge, parmi lesquelles on trouve la description de la ruine infligée à l'église et des réparations qui ont dû y être apportées.

Au cours du XIX^e siècle, plusieurs campagnes de restauration ont amené de nouvelles modifications, parfois radicales, sur l'édifice. Dès 1806¹⁷, des travaux furent entrepris sur les huisseries et les vitraux, ainsi que dans la partie supérieure du clocher, qui demeure en mauvais état malgré les nombreux travaux qui y avaient été effectués au siècle précédent. Ces réparations ne se terminèrent que dans les années 1820 avec l'installation des cloches. Plusieurs interventions furent menées sur l'église, des années 1840 à 1870. Un rapport de fin de travaux de 1862, nous dit que «... les parements des murs et des voûtes n'avaient été que badigeonnés et les joints tracés au rouge... »¹⁸. Le chevet fut très repris, et on confia à l'architecte Duménieux la restitution d'une grande baie à remplage de style gothique, sur un dessin inspiré de Saint-Léger de Cognac¹⁹ qui

¹⁶ *Ibid.*, p. 47-60.

¹⁷ AD Charente, O 852.

¹⁸ AD Charente, O 854.

¹⁹ *Idem.* On y trouve les dessins des deux propositions faites par Duménieux.

fut réalisée en 1862. En 1874, Warin, architecte diocésain, construisit la sacristie et la chapelle de la Vierge, au sud du chœur.

La dernière campagne fit disparaître stupidement ce qui était sans doute une des rares façades du XI^e siècle intégralement conservées dans la région, pour la remplacer par un pastiche sans intérêt de celle de Bourg-Charente, dessiné par l'architecte départemental Martin à la demande du maire. Les travaux furent effectués en quelques mois, durant l'été l'automne 1898, contre l'avis du Ministère de la Justice et des Cultes, qui arriva un mois après le début de la démolition²⁰.

Finalement, la crypte ne fut classée Monument historique qu'en 1945, et le clocher seul fut inscrit à l'ISMH en 1992²¹, manifestation flagrante de l'incompréhension dont les édifices archaïques sont encore l'objet.

L'essentiel des travaux de dégagement et de décapage des murs de la nef fut réalisé dans les années 1960, et depuis, plusieurs interventions ont permis d'améliorer passablement l'allure générale de l'église.

Commentaire sur l'église primitive

Une fois cet inventaire effectué, nous pouvons nous consacrer, à la suite de René Crozet, à l'analyse de l'église primitive, ou du moins des parties les plus anciennes de l'édifice. Rappelons d'abord les éléments essentiels qui ont déjà été mis en exergue :

L'église Saint-Pierre qui précédait les premiers grands remaniements du XII^e siècle possédait une nef unique de plan rectangulaire, et un clocher, ou du moins une construction carrée, venait s'y adosser au nord, en son extrémité orientale. Ses murs en maçonnerie de moellons étaient percés de fenêtres en plein cintre à claveaux cunéiformes et à ébrasements intérieurs. Sur le flanc nord de la base du clocher on observe également deux *oculi* qui peuvent être associés à cette première construction. La façade occidentale, dont René Crozet fut le premier à publier une photographie prise avant sa démolition, était très simple, rythmée par quatre contreforts plats. Son portail s'ouvrait dans un léger avant-corps encadré par les deux contreforts intermédiaires. La partie orientale de cette église nous est inconnue, les reconstructions ultérieures en ayant apparemment effacé les traces, et aucun auteur n'a spéculé sur ce chevet primitif.

²⁰ AD Charente, O 856. Ce passage est raconté avec beaucoup de saveur par Alain Braastad, qui stigmatise la bêtise et l'arrogance d'un sénateur-maire désireux de réaliser une belle façade en vue de la cérémonie de mariage de sa fille ; BRAASTAD, *ibid.*, p. 129-131.

²¹ Paris, Médiathèque du Patrimoine, 81/16/235/17 ch. 22.

La nef

A présent, il nous semble possible d'approfondir quelque peu l'analyse par rapport à ce qui a déjà été dit. Une première remarque doit être faite à propos des dimensions de cette église. La nef mesure un peu moins d'une trentaine de mètres de long sur une dizaine de large, ce qui la place d'emblée parmi les plus grands monuments que nous ayons à étudier ici, si l'on excepte les quelques grands édifices à trois vaisseaux. Bien que René Crozet estimât qu'elle est « de largeur moyenne »²², c'est pourtant une des plus larges, mais aussi des plus longues, parmi les nefs uniques en moellons que nous puissions trouver dans les pays Charentais, avec celle de Bassac. On pourra trouver intéressant le fait que ces dimensions soient inférieures à celles de l'église abbatiale reconstruite au XI^e ou au début du XII^e siècle à l'abbaye Saint-Cybard²³. Le peu que nous savons de cette église de l'abbaye-mère semble indiquer, cependant, qu'elle était déjà construite en moyen appareil de pierre de taille²⁴, et que l'épaisseur de ses murs supposait un voûtement, même si le plan très simple qui se dessine présente de troublantes similitudes avec celui de Jarnac.

Le parement en moellons des murs gouttereaux et du rez-de-chaussée du clocher est suffisamment bien préservé pour permettre une observation à grande échelle. Les moellons ébauchés, à peu près carrés ou rectangulaires (autour de 10-12 cm pour la hauteur, et de 10 à 20 cm pour la longueur) sont disposés en assises régulières. Toutefois, ponctuellement, on trouve des blocs plutôt rectangulaires posés en épis et dans lesquels René Crozet voyait des amorces d'*opus spicatum*. Cette interprétation nous paraît quelque peu excessive, eu égard à l'éparpillement et à l'absence de continuité de ce type d'appareil. Mais il est vrai qu'en 1959, lorsque René Crozet publiait son article, l'enduit en place masquait encore une bonne partie du parement, ce qui laissait encore de la place aux hypothèses²⁵. En fait, à présent que tous les murs ont été rénovés et les joints repris, on se rend compte qu'il est rare de trouver des suites de plus de quatre ou cinq moellons posés en épis ou une superposition cohérente sur plusieurs assises. En outre, ce phénomène très épars se concentre essentiellement sur le mur sud et sur la base du clocher. On pourrait envisager des reprises ou des réparations

Fig. 3
Fig. 4
Fig. 8

²² CROZET (R.), *L'art roman en Saintonge*, op. cit., p. 35.

²³ *Saint-Cybard. De l'abbaye au CNBDI. Histoire d'un site*, Publication à l'occasion de l'exposition du Musée des Beaux-Arts, Angoulême, oct.-déc. 1991, p. 22-24.

²⁴ *Ibid.* p. 22.

²⁵ René Crozet le rappelle d'ailleurs explicitement dans son article de 1959, et en 1971 encore, il ne parle que d'une « esquisse » d'*opus spicatum* CROZET (R.), « La primitive... », *ibid.*, p. 69, et *L'art roman en Saintonge...*, *ibid.*, p. 35.

isolées, ou simplement des recalages en cours de construction plutôt que la volonté de créer un véritable jeu d'appareil. Un autre constat mérite d'être rappelé : ces murs étaient dépourvus de contreforts. En effet, les épais massifs qui épaulent la nef correspondent aux travées définies au XII^e siècle perturbant le rythme des ouvertures primitives, plus rapprochées, entre lesquelles aucun support ou élément de raidissement n'est visible. L'observation de la base du clocher confirme l'absence de contreforts, les angles étant simplement renforcés par un chaînage de blocs de moyen appareil posés en besace.

Les fenêtres qui s'ouvriraient dans ces murs ont pour la plupart été remaniées, et certaines ont été bouchées. Sur le mur sud, il devait y avoir six baies, et sur le mur nord on n'en distingue plus que trois. Celles qui ont été bouchées totalement ou partiellement lors du voûtement du XII^e-XIII^e siècle sont encore les plus parlantes, parce qu'on s'est contenté de les occulter en préservant intégralement leurs encadrements, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur ; ainsi ont-elles pu être remises en valeur lors des travaux des années 1960. Les autres ont généralement été agrandies vers le bas et les arcs extérieurs ont été retouchés dans la plupart des cas. Les fenêtres primitives s'inscrivent en fait dans une typologie récurrente. Elles sont en plein cintre, avec des arcs appareillés en claveaux cunéiformes, et ébrasées vers l'intérieur. Leur hauteur correspond à la moitié environ de celle des fenêtres remaniées, c'est-à-dire que le bas de leur ébrasement intérieur correspond exactement à l'alignement des tailloirs des supports introduits au XII^e ou au XIII^e siècle. D'ailleurs, même les baies remaniées ont conservé leurs anciens jambages en harpes à boutisses renforcées, en particulier à l'intérieur, ce qui permet de retrouver aussi leur hauteur initiale. Les caractéristiques de ces fenêtres, associées à l'absence de contreforts, permettent un nouveau rapprochement avec la nef de l'abbatiale de Bassac²⁶.

Fig. 4

Fig. 5

La façade occidentale

La façade occidentale nous est connue par la photographie qu'en a publiée René Crozet, après qu'elle lui eût été confiée par le Chanoine Gaudin, curé de Jarnac²⁷. Une autre photographie, ignorée de René Crozet et de Dom Berland, semble-t-il, prise par Eutrope Lambert, sans doute durant l'été 1898, a été publiée en 1995 par Bruno Sépulchre²⁸. Elle montre la phase de reprise en sous-

Fig. 2

²⁶ Mais ce n'est évidemment pas là le seul exemple de ces fenêtres à claveaux étroits : Rivières, Saint-Martial-de-Vitaterne, le chevet de Chavenat, celui de Dompierre-sur-Charente, entre autres, en ont conservé également.

²⁷ CROZET (R.), « La primitive... », *op. cit.*, hors-texte

²⁸ Jarnac. *Images des temps*, Paris, 1995, p. 15.

œuvre au début de l'édification de la nouvelle façade ; les quatre contreforts et le portail, seuls éléments faisant saillie, ont été enlevés et le nouveau parement du rez-de-chaussée est déjà en partie en place, devant le parement de moellons primitif. Dans le même ouvrage est publiée une gravure de 1867 extraite du journal *L'Illustration*, qui représente l'église vue depuis le nord-ouest, et où l'on voit également l'ancienne façade²⁹. L'ensemble de ces documents confirme la préservation jusqu'à la fin du XIX^e siècle d'une façade très simple, bâtie en moellons, et épaulée par quatre contreforts plats couronnés de simples glacis. Un portail à trois voussures s'inscrivait dans un léger avant-corps s'avancant au droit des deux contreforts du milieu, et une fenêtre haute et étroite, assez proche, dans sa forme, des baies remaniées de la nef, s'ouvrait dans l'axe de l'élévation. Cette baie a d'ailleurs été conservée à son emplacement et dans ses dimensions sur la nouvelle façade, tout comme l'ouverture du portail. L'observation attentive des photographies, et en particulier de celle d'Eutrope Lambert, permet de déceler la trace du premier pignon, qui nous indique probablement le profil de la toiture qui couvrait la nef avant son voûtement. Les hauteurs des contreforts et de la fenêtre axiale s'échelonnaient d'ailleurs en fonction de la pente.

Contrairement à ce qu'avancait Dom Berland³⁰, repris par les auteurs plus récents, il est inutile de vouloir attribuer les contreforts à un remaniement du XII^e siècle. Leur intérêt architectural eut été dérisoire dans la perspective d'un voûtement qui aurait porté de toute façon sur les murs gouttereaux. De plus, les exemples ne manquent pas de façades du XI^e siècle pourvues de tels contreforts, schéma qui devait céder le pas au XII^e siècle à des compositions beaucoup plus riches, dominées par les jeux d'arcatures. La façade de l'église de Lusignan, en Poitou, correspond exactement au prototype de celle de Jarnac, et d'autres dans le cadre même de cette étude, nous fournissent des éléments de comparaison³¹.

Quant à la fenêtre, il est difficile de suivre René Crozet lorsqu'il y voit un ancien *oculus* remanié, même si l'on perçoit effectivement des altérations autour de l'arc. Mais l'observation des jambages en harpes, visibles sur une partie au moins de la hauteur, nous montre que ceux-ci sont parfaitement alignés sur les assises de chaînage des contreforts, créant ainsi une continuité d'appareil de pierre de taille à ce niveau³². On pourra peut-être admettre que cette fenêtre a

²⁹ *Ibid.*, p. 18.

³⁰ BERLAND (Dom J.-M.), « L'église... », *op. cit.*, p. 194-195.

³¹ Les façades de Nanclars ou de Saint-Estèphe, par exemple.

³² On retrouve ce phénomène sur la nef de Nanclars, notamment.

été remaniée, comme celles de la nef, mais rien ne permet d'y voir un ancien *oculus*.

Le portail est assurément le seul élément rapporté sur la façade primitive. L'avant-corps était nécessaire pour créer la profondeur appropriée à la création des trois voussures, dont le décor accuse un art roman déjà mature. Un claveau orné d'un quadrupède à la tête retournée provenant d'une des voussures, dont la photographie est reproduite par Bruno Sépulchre et Alain Braastad³³, confirme que nous sommes bien en présence d'une œuvre du XII^e siècle. On se sera donc contenté à Jarnac de reconstruire le chevet et de lancer une campagne de voûtement systématique, sans envisager, comme on le fit sur de nombreuses autres églises de la région, une reconstruction complète de la façade. Ce portail représentait la seule concession à la nouveauté³⁴. Le rehaussement du pignon en pierre de taille ne devait intervenir qu'au moment du voûtement, sans doute pas avant le XIII^e siècle.

Le clocher

Le clocher constitue un autre sujet d'interrogation. Selon la théorie de René Crozet, reprise par tous les autres auteurs, l'actuel rez-de-chaussée du clocher, dont les niveaux supérieurs sont plus récents, correspondrait à la base d'un clocher primitif qu'on aurait donc arasé avant de reconstruire de nouveaux étages aux XII^e et XIII^e siècles. Or, pour tentante qu'elle soit, cette hypothèse ne peut être vérifiée de façon sûre en l'état actuel de la construction. Rappelons simplement que la hauteur de la partie en moellons, qui est parfaitement arasée au-dessus de ses fenêtres, est loin d'atteindre celle de la nef, et que les seules preuves recevables de l'existence d'un clocher primitif, seraient des traces lisibles d'au moins un étage en moellons prolongeant l'actuel rez-de-chaussée, ou en tout cas d'une plus grande élévation de celui-ci. Or, de telles traces n'existent pas, puisque aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur, on passe directement à des assises en pierre de taille correspondant peu ou prou à la hauteur de la base de la coupole du XII^e siècle.

Comme indice indirect, d'ailleurs jamais retenu par aucun auteur, on pourra éventuellement suggérer l'épaisseur des murs, qui est ici de 80 cm au lieu de 60 cm pour les murs de la nef. Dans la mesure où l'on y retrouve le même appareil de moellons, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, on conviendra que ce changement

³³ *Jarnac. Images...*, *op. cit.*, p. 14 et BRAASTAD, *op. cit.*, p. 19. Cette photo provient des Archives du Service départemental de l'Architecture et du Patrimoine de Charente.

³⁴ Ce fut le cas aussi dans d'autres églises, comme Saint-Trojan (notice 89)

d'épaisseur sur un espace contemporain de la nef pourrait peut-être correspondre à la nécessité de porter une construction plus haute et plus fragile, même si aucun voûtement ne devait y être prévu initialement. A ce stade, un regard vers l'exemple de Bassac pourrait nous apporter quelques lumières. Or, à Bassac l'épaisseur des murs du rez-de-chaussée du clocher est identique à celle des murs de la nef. L'hypothèse d'un simple volume bas non voûté faisant office de bras de transept s'y trouve renforcée par la découverte, au sud de la nef, des fondations d'un volume symétrique³⁵. A Bassac, en l'absence de preuves formelles, l'existence même d'un pseudo transept, ou transept bas, doté d'absidioles orientées, nous éloigne de l'idée d'un clocher primitif, même si, une fois de plus, l'argument n'est pas rédhibitoire³⁶. Evidemment, à la comparaison, si l'on ajoute l'absence apparente d'un volume symétrique du côté sud de la nef de Jarnac à l'épaisseur plus importante des murs déjà signalée, on pourrait se laisser entraîner à la suite de René Crozet, vers l'idée d'une tour unique - clocher ou pas - qui aurait été établie contre la nef, selon un principe connu à Saint-Hilaire-le-Grand de Poitiers.

De fait, la problématique du clocher est inévitablement liée à celle de l'organisation générale des masses de cette partie orientale. Or, on ne peut exclure totalement l'hypothèse de l'existence d'un volume architectural s'ouvrant initialement au sud de la nef. En effet, la travée en vis-à-vis de celle du clocher a été remaniée au début du XVI^e siècle. On y a créé une chapelle gothique dont ne subsistent que quelques traces d'arrachements. Le caractère très perturbé de cette partie de l'élévation du mur sud nous interdit en fait toute conclusion définitive. Une construction primitive a très bien pu exister là, qui aurait été totalement effacée lors des transformations gothiques. C'est exactement ce qui s'est passé à Bassac. Seule l'archéologie pourrait peut-être apporter un jour une réponse à cette question.

fig. 7

Compte tenu de tous ces éléments nous nous orienterons donc plus volontiers vers l'hypothèse de la présence à l'origine d'une simple annexe latérale, plus basse que la nef, si l'on prend en compte la hauteur actuelle des élévations romanes primitives et la césure très nette entre elles et les assises de pierre de taille. On aura utilisé cet appendice, comme à Bassac, pour y implanter, au XII^e

³⁵ Notice 6.

³⁶ *Idem*. La comparaison avec Saint-Georges-de-Montagne nous a montré que malgré les similitudes, justement, tous les éléments n'étaient pas réunis à Bassac - et ils sont fort ténus à Jarnac - pour conclure à un cas de figure semblable, où une tour se serait élevée dès l'origine sur un bras de pseudo transept symétrique en plan et doté d'absidioles orientées.

siècle seulement, une tour étayée par les piliers construits dans les angles, qui portent également la coupole.

Voyons à présent ce que peut nous révéler l'observation de ce rez-de-chaussée en moellons. On ne peut manquer de relever la présence de trois fenêtres - à raison d'une sur chaque face - semblables à celles de la nef primitive, même si, là aussi, il y a eu des reprises, et de deux *oculi* qui se côtoient sur la face nord. Le groupe des deux *oculi* et les fenêtres orientale et occidentale sont centrés et placés à la même hauteur, un peu en dessous du niveau des premières assises de pierre de taille qui précèdent le niveau supérieur. La fenêtre nord, plus grande que les deux autres, est située plus bas et légèrement décalée vers l'est, à l'aplomb de l'*oculus* de gauche. La distribution et la hiérarchie de ces baies ne sont pas très éloignées de celles du rez-de-chaussée du clocher de Bassac. De ces fenêtres, on a dit aussi qu'elles devaient être des ouvertures circulaires remaniées³⁷, affirmation aussi dénuée de fondement que celle concernant la fenêtre de la façade occidentale.

Enfin, la grande porte - aujourd'hui vitrée - qui s'ouvre à l'est pourrait, par sa forme en plein cintre et ses claveaux étroits, être associée aux autres ouvertures. On imagine même que les perturbations qui marquent le parement extérieur autour de son arc pourraient correspondre à la « cicatrisation » d'arrachements correspondant à une absidiole disparue, que ce passage aurait desservi. Mais nous sommes là dans la spéculation.

Conclusion

Il nous manque un élément majeur pour reconstituer l'édifice primitif, c'est le chevet. Certains auteurs proposent simplement un chevet plat à l'extrémité de la nef³⁸, c'est-à-dire que la base du clocher se serait trouvée, en plan, à l'alignement du chevet. Il est clair que cette formule sans aucun équivalent connu dans la région, et même au-delà, ne paraît pas satisfaisante, même si elle peut résonner en écho de certains plans du haut Moyen Age révélés par l'archéologie³⁹. Nous nous trouvons à nouveau en présence d'une proposition qui repose uniquement sur une absence d'indice ; toute la partie située à l'est du clocher a été très perturbée, et ce dès le XII^e siècle. Nous lui préférons l'idée d'une abside en hémicycle. On se souviendra que l'église reconstruite au XI^e siècle

³⁷ BRAASTAD, *ibid.*, p. 16.

³⁸ *Ibid.* p. 15.

³⁹ On songe ici aux églises de plan « en tau » de l'époque paléochrétienne ou mérovingienne, cf. *Naissance des arts chrétiens*, Ministère de la Culture/Imprimerie Nationale, Paris, 1991, p. 198-203.

Fig. 8
Fig. 9
Fig. 10
Fig. 11

à l'abbaye-mère, Saint-Cybard, présentait une grande nef rectangulaire terminée par une vaste abside de même largeur, sans travée intermédiaire ni rétrécissement. Or, rien ne nous interdit d'imaginer un tel chevet à Jarnac, pas plus d'ailleurs qu'à Bassac. Cette tentation des parallèles avec l'église de l'abbaye voisine est grande, et un faisceau d'indices converge dans ce sens. Il nous paraît en tout cas légitime d'accréditer l'idée d'une construction au début du XI^e siècle et d'une possible influence mutuelle entre les deux églises.

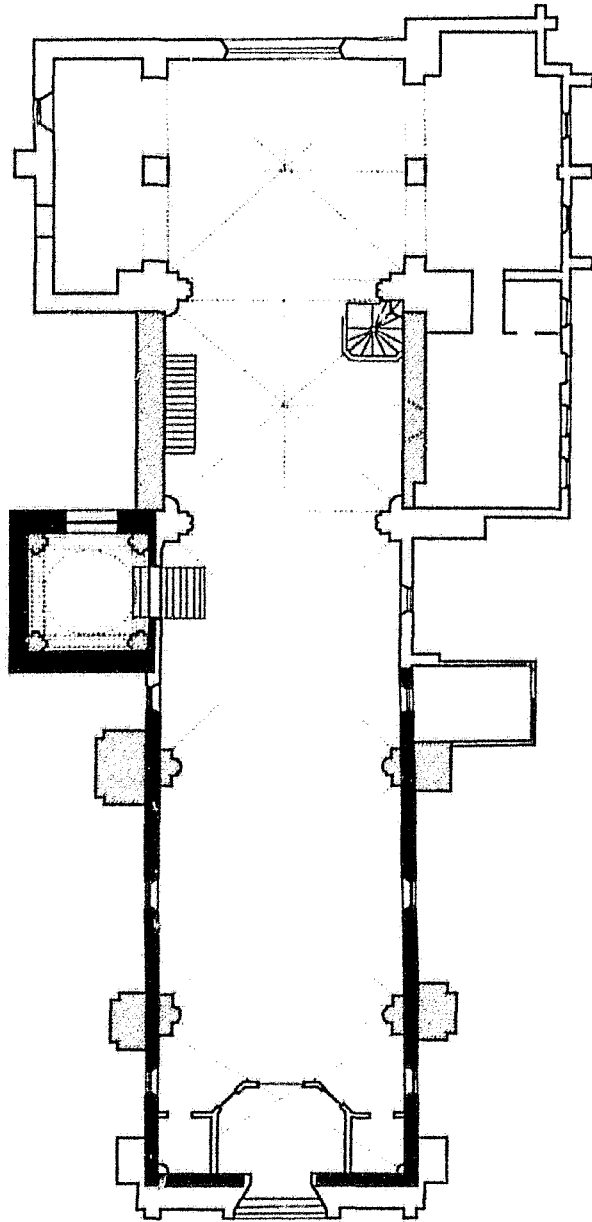
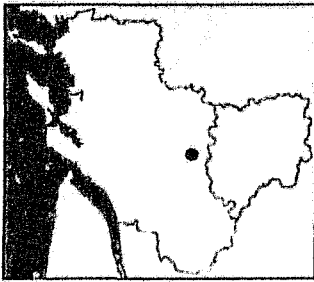
Addenda

Non loin de l'église, au sud d'un bâtiment qui appartenait au prieuré, un chapiteau roman est inséré dans le haut d'un mur. Nous ignorons évidemment sa provenance exacte, mais il est fort possible qu'il provienne du prieuré, voire des parties disparues de l'église. En tout cas sa taille correspond plutôt à un élément de décor monumental assez important. La colonne à laquelle il pouvait appartenir était d'un diamètre conséquent : on l'imagine plus facilement sur un pilier ou un mur d'église que dans un cloître, par exemple.

Parfaitement visible de la rue, on peut admirer son décor sculpté qui ne manque pas d'intérêt. Son épannelage est en tronc de cône assez écrasé, sa face antérieure étant plus large que haute. Sous le dé médian s'élève une colonne à laquelle semblent s'agripper de part et d'autre des lions dressés sur leurs pattes postérieures. Leurs têtes rejetées en arrière s'inscrivent sur les angles et sont unies de façon symétrique à un deuxième corps de félin placé dans la même posture sur chaque face latérale. Les queues des animaux de gauche sont dressées de part et d'autre de la langue qui pend de leur gueule commune. Elles se terminent en fleurs de lis, l'extrémité de la langue étant, elle, pourvue d'une palmette. À droite, ce sont les queues qui s'entortillent pour être happées par la gueule ouverte. On notera le traitement soigneux et très ornemental des crinières. Tout ici, de l'iconographie à la plastique, nous conduit directement à des œuvres poitevines de la seconde moitié du XI^e siècle. Ce thème est en effet abondamment exploité dans les grands monuments du Poitou, de Saint-Hilaire à Notre-Dame-la-Grande, et de Sainte-Radegonde à Saint-Savin ou Champdeniers⁴⁰. Il est d'autant plus regrettable que cette œuvre se trouve à la fois coupée de son contexte et totalement isolée dans le paysage roman des pays charentais. Elle demeure donc une énigme.

Fig. 12
Fig. 13

⁴⁰ Nombreux exemples dans CAMUS (M.-Th.), *Sculpture romane du Poitou...*, op. cit., p. 99, 102, 124.



- Début du XI^e siècle
- XII^e siècle (plusieurs campagnes)
- Postérieur (gothique et moderne)

Jarnac
Église Saint-Pierre
 C.Gensbeitel d'après SDAP 17

Fig. 2 :
Jarnac.
Façade occidentale
avant la
reconstruction .
Vers 1880.
Cliché publié
par René Crozet.

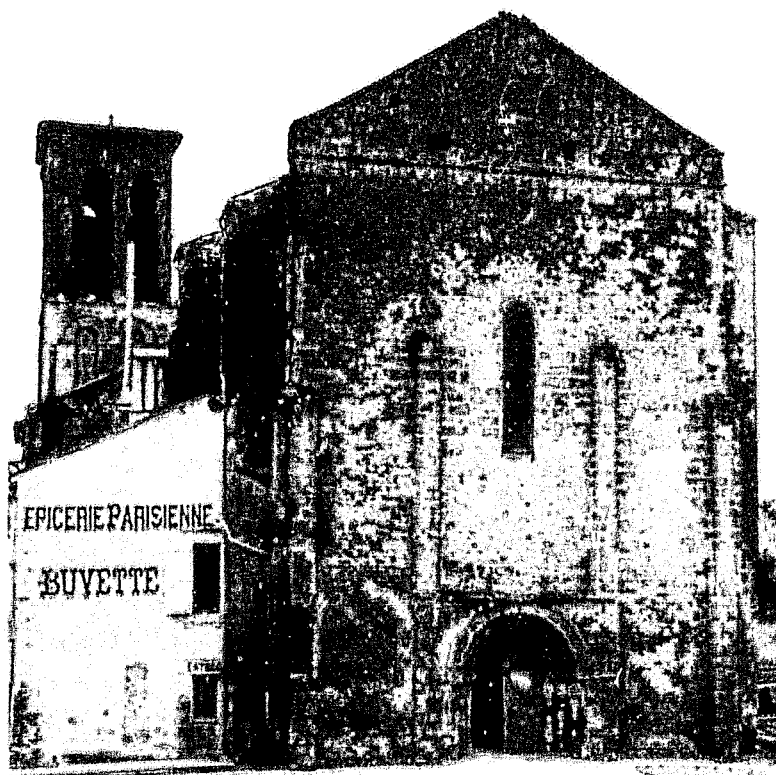


Fig. 3 :
Jarnac.
Nef et clocher vus du
nord-ouest.



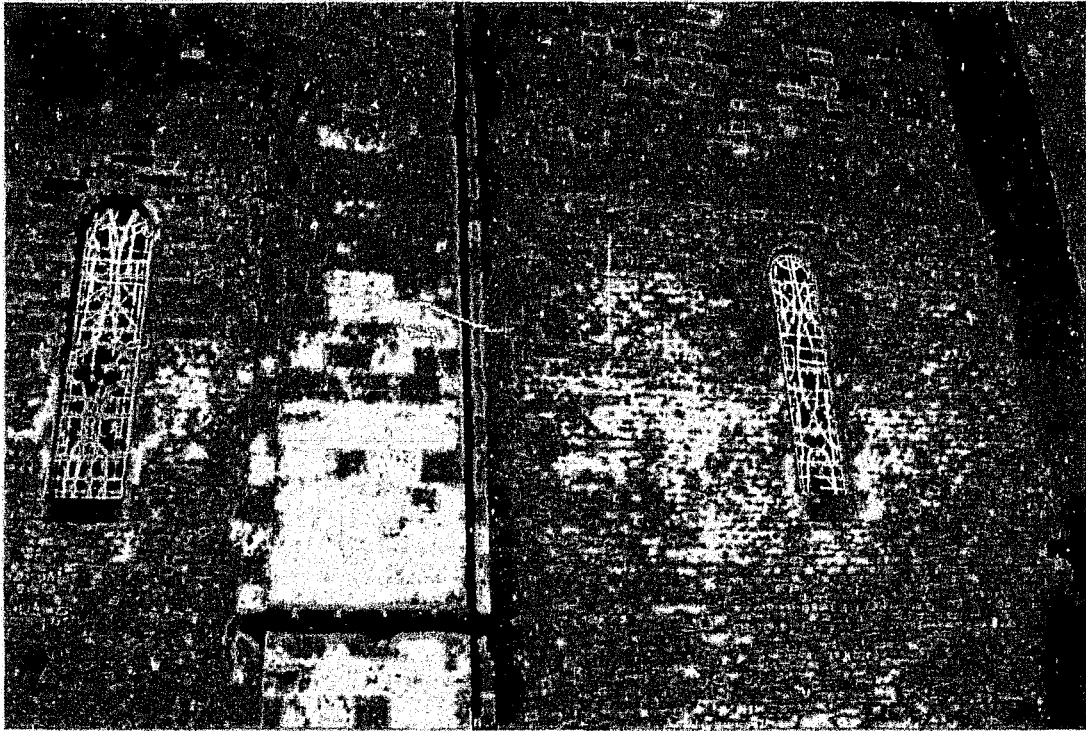


Fig. 4 :
Jarnac.
Mur nord de la nef, baies remaniées et trace de baie occultée.



Fig. 5 :
Jarnac.
Vue intérieure du mur sud de la nef avec trace de baie ancienne.

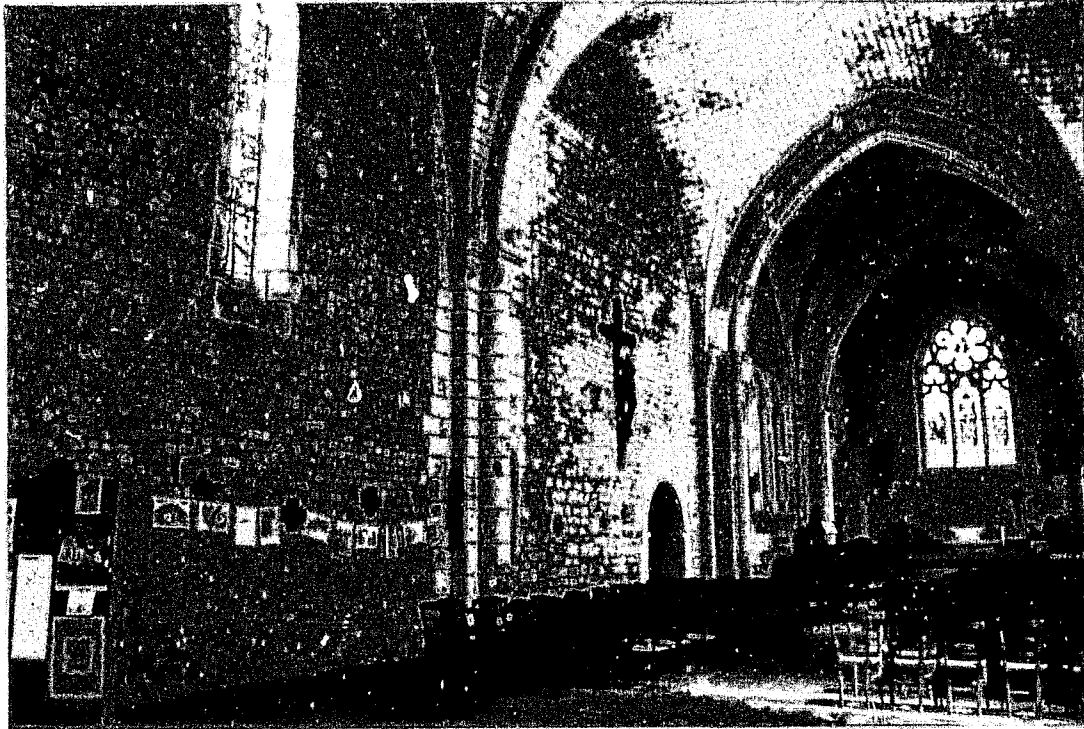


Fig. 6 :
Jarnac.
Vue générale intérieure
vers le nord-est.



Fig. 7 :
Jarnac.
Vue intérieure du mur sud
Taces de chapelle
gothique à l'emplacement
possible d'un ancien bras
sud de transept.



Fig. 8 :
Jarnac.
Face orientale de la base du clocher et amorce de la travée droite du chœur roman.

Fig. 9 :
Jarnac.
Face nord de la base du clocher.



Fig. 10 :
Jarnac.
Face occidentale de la
base du clocher.

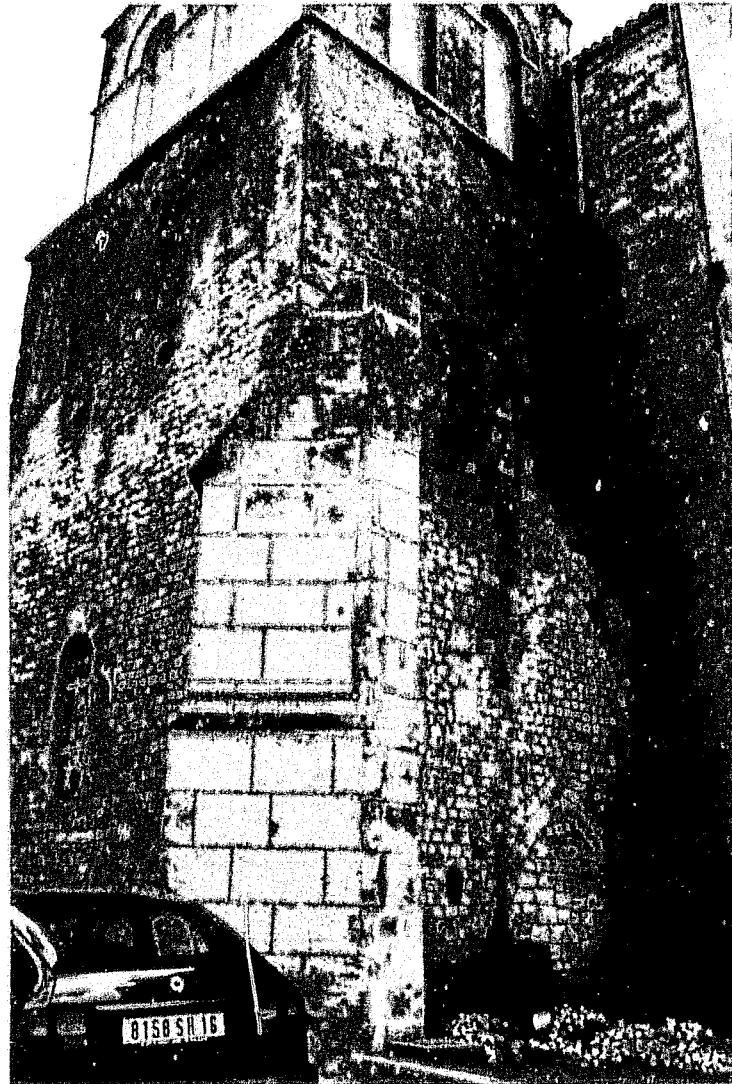
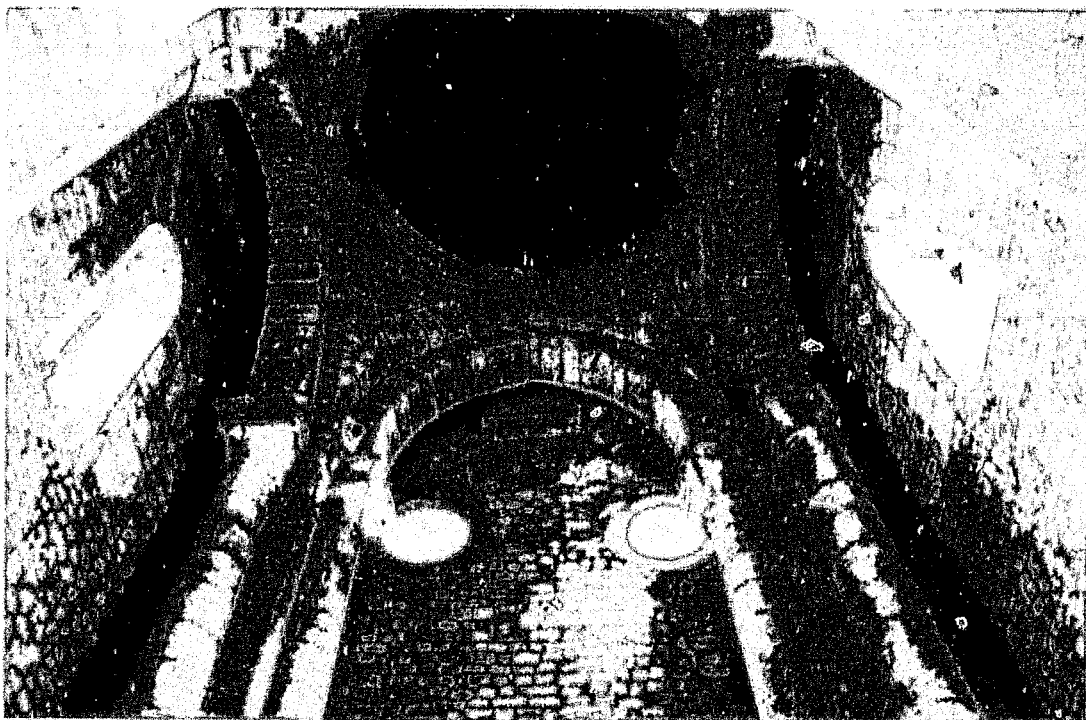


Fig. 11 :
Jarnac.
Rez-de-chaussée du
clocher. Coupole, oculi
et fenêtres.



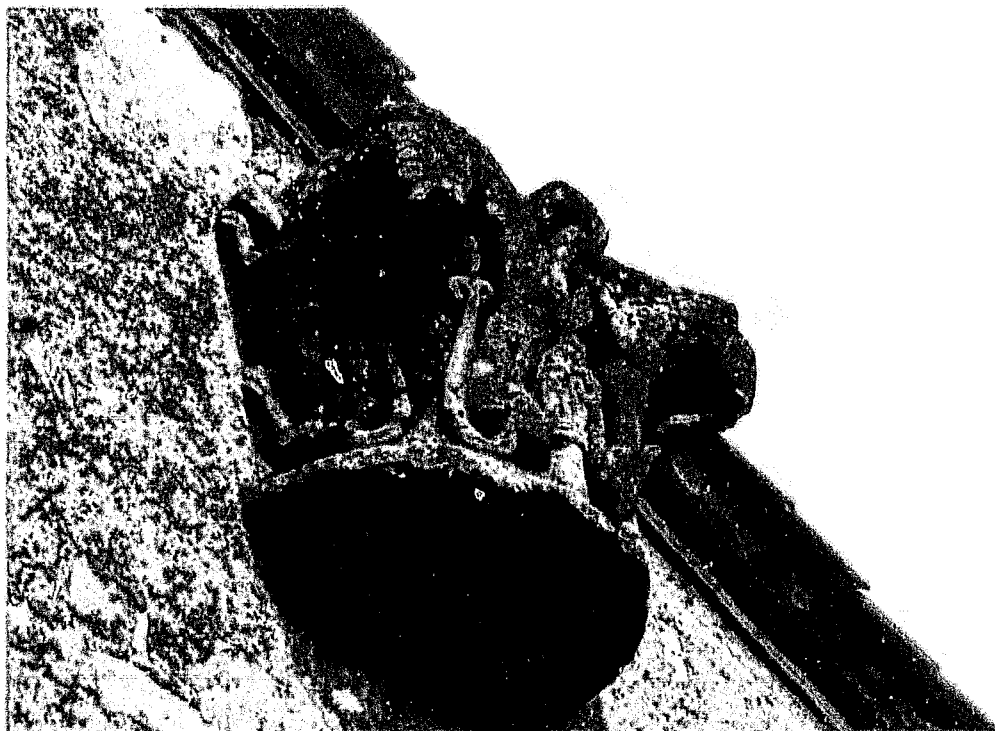


Fig. 12 :
Jarnac.
Chapiteau roman en réemploi. Angle gauche.

Fig. 13 :
Jarnac.
Chapiteau roman en réemploi. Angle droit.



37. JUILLAGUET (16A)
Canton de Villebois-Lavalette
Eglise Saint-Hilaire

Données historiques

Juillaguet est une paroisse de l'Angoumois méridional limitrophe de l'ancien diocèse de Périgueux et proche de Charmant. Elle avait un statut de vicairie perpétuelle dépendant du chapitre de la cathédrale d'Angoulême, auquel elle était attribuée en 1110 par la bulle de Pascal II¹, le texte le plus ancien qui la mentionne. L'église Saint-Hilaire est un édifice très peu documenté. Des travaux de réparation sont signalés, sans plus de précision, dès 1605², puis en 1634³ et en 1666⁴ de 1656 à 1668, et d'autres en 1830⁵, auxquels Jean George attribue le tillage en bois de la nef et le clocher arcade. La façade a fait l'objet d'une restauration récente.

Analyse architecturale

Cette petite construction d'une grande simplicité se compose d'une nef rectangulaire et d'un chevet carré plus étroit et plus bas, auquel succède une sacristie. Un simple clocher arcade moderne est installé sur le pignon oriental de la nef. La façade occidentale, encadrée par deux puissants contreforts d'angles, est d'un aspect peu attrayant ; un portail en tiers point du XV^e siècle surmonté d'une niche gothique – mais peut-être plus tardive – s'inscrit dans un mur en moellon couvert d'un enduit. Une croix, sans doute moderne, somme le pignon.

Une fois de plus c'est la seule nef qui nous intéresse ici, malgré ce qu'en dit Jean George, pour qui toute l'église fut reconstruite au XV^e siècle. En fait, c'est le chevet qui fut seul reconstruit, et ce peut être au XVI^e ou au XVII^e siècle. Deux grands arcs qui sont aujourd'hui murés sur les deux côtés du chevet s'ouvraient sans doute sur des chapelles latérales. Le sanctuaire est séparé de la nef par un mur simplement percé d'un arc brisé, assez étroit pour qu'un autel puisse être implanté de part et d'autre du passage. C'est ce mur qui porte le clocher arcade. Les autres transformations de la fin du Moyen Age concernent le

Fig 1

Fig 3

Fig 4

¹ *Cartulaire de l'église d'Angoulême...*, *op. cit.*, Charte CXXXV, p. 123-128.

² AD Charente, G 331¹⁵, p. 263 (Paiement de réparations), p. 316 (Visite des travaux en août 1604) et p. 334 (nouveau paiement).

³ *Ibid.*, G 337¹, p. 106 et 130.

⁴ *Ibid.*, G 337¹², p. 169 (Paiement de réparations) et G 337¹³, p. 29 (Sommission de prise en charge aux habitants) et p. 123 (Financement des réparations).

⁵ GEORGE (J.), *Les églises de France...*, *op. cit.*, p. 132.

remaniement du portail occidental et l'adjonction des deux contreforts de la façade, ainsi que le percement d'une porte au sud de la nef. Celle-ci est située à l'extrémité occidentale du mur, tout près du contrefort. Ses moulures flamboyantes et sa forme rectangulaire ne laissent subsister aucun doute quant à son origine tardive. Au XVII^e siècle, on a peut-être couvert la nef d'une voûte légère remplacée plus récemment par le plafond en bois, et on a ouvert une fenêtre sur le mur sud, probablement pour éclairer la chaire, qui est toujours installée à cet endroit, bien que le mobilier ait été changé au XIX^e siècle.

Hormis ces diverses interventions, la nef du XI^e siècle est intacte, avec ses fenêtres et des vestiges d'une porte sur le côté nord. Il nous semble que la façade occidentale peut être comptée avec les murs latéraux, et que seul le portail a été transformé. Comme souvent, les élévations intérieures ne nous apprennent rien, en raison d'une épaisse couche de plâtre qui couvre les murs, y compris les ébrasements des fenêtres. A l'extérieur, l'observation n'est guère plus aisée, puisqu'un enduit couvre une grande partie des murs. Seule la partie inférieure laisse entrevoir la texture de la maçonnerie, mais souvent, il semble que l'on ait affaire à des traces de « raccommodages » comme on en voit souvent, avec des mortiers disparates et des morceaux de tuile ou des moellons de médiocre qualité. En dehors de la façade, piquée, mais rejointoyée de façon assez couvrante il y a peu de temps⁶, un seul endroit nous paraît représentatif des élévations primitives. Il s'agit de l'extrémité orientale du mur nord, dont l'enduit est dégarni dans la partie inférieure. On y voit des moellons irréguliers, mais de calibre sensiblement homogène, liés par un mortier clair et granuleux. Ce coin de mur compte plusieurs assises d'un *opus spicatum* épars, semblable à ce que l'on peut souvent observer.

Fig. 4

Fig. 2

Fig. 5

Ces murs sont dépourvus de toute articulation, et percés de toutes petites fenêtres ; il y en a trois au nord et deux au sud, dans la partie supérieure des murs. Elles sont toutes identiques et conformes au type le plus largement répandu : à ébrasement intérieur, avec linteau monolithe échancré, et jambages à blocs de moyen appareil en harpe.

Fig. 4

Fig. 6

Deux éléments singuliers méritent d'être soulignés ici. Tout d'abord, il faut rappeler la présence d'une ancienne porte s'ouvrant au nord, vers le cimetière. Cette ouverture, aujourd'hui murée, n'est pas perceptible à l'intérieur. A l'extérieur, les jambages en place sont quasi inaccessibles, car masqués par un caveau qui est très proche du mur. En revanche, il semble que le linteau monolithe

Fig. 7

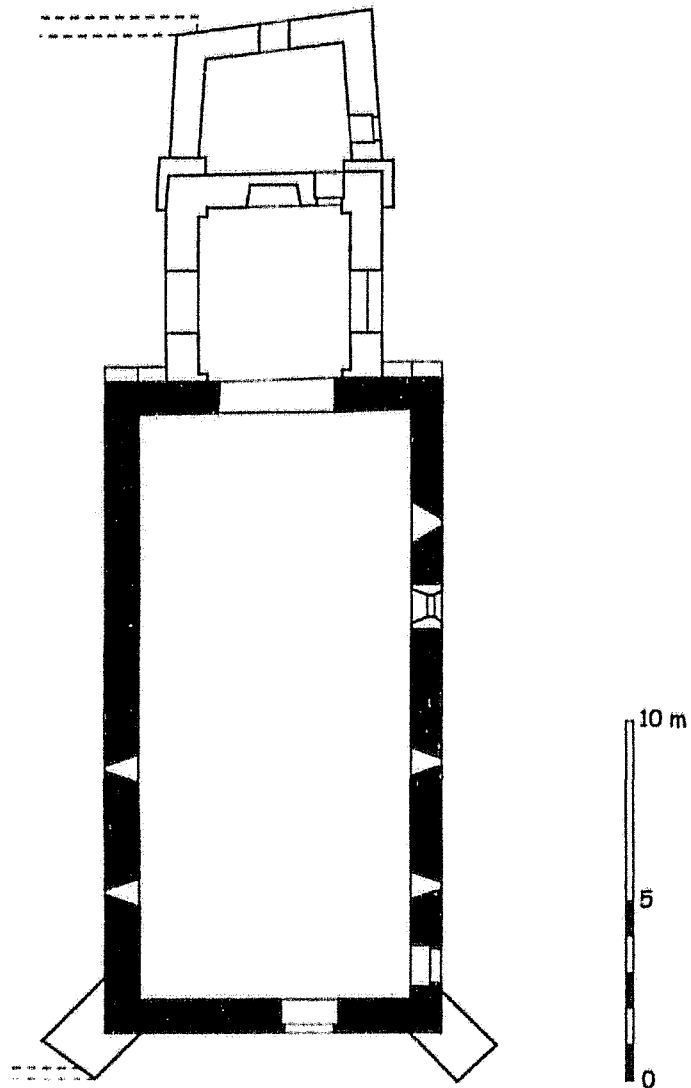
⁶ Malheureusement, ce rejointoiement, opéré dans le cadre d'une initiative locale extérieure aux Monuments Historiques, a été réalisé très rapidement, et nous l'avons découvert une fois qu'il était achevé

de cette porte ait été enlevé et réemployé dans le parement du mur juste à côté. Il s'agit d'un petit linteau en bâtière, à la forme presque triangulaire, doté de deux crossettes dans les angles inférieurs. Ce type de linteau n'est certes pas un apanage du XI^e siècle, mais il correspond à une typologie que nous rencontrons à plusieurs reprises sur des portes percées dans des murs de cette période.

Enfin, il convient de signaler l'existence, au sommet du mur nord, de fragments d'anciennes gargouilles, comparables à celles encore en place à Charmant et à Bécheresse. Ici, elles sont vraiment situées au niveau de l'arase du mur gouttereau, sans doute à sa hauteur d'origine. Dans la mesure où la toiture repose directement sur cette arase, il se pourrait qu'on soit en présence d'un dispositif ancien. Toutefois, rien de nous permet, en l'état actuel, de trancher, car on a pu aussi rehausser le mur et le doter d'un tel système de chenaux au XVII^e siècle, avant de le baisser à nouveau au XIX^e siècle. Nous resterons donc prudent sur ce sujet.

Conclusion

Voici donc encore une de ces nefs « *aula* » dans l'expression la plus simple et la plus dénudée qu'a pu produire cette formule. Si la présence de la porte nord n'a rien de surprenant, nous ne sommes pas en mesure d'affirmer à coup sûr qu'elle appartient au premier édifice, pas plus que les gargouilles.



- XI^e siècle
- Postérieur (XV^e - XIX^e s.)

Juillaguet
Église Saint-Hilaire
C. Gensbeitel
relevés : A. Larigauderie



Fig. 2 :
Juillaguet.
Mur nord de la nef.



Fig. 3 :
Juillaguet.
Façade occidentale.



Fig. 4 :
Juillaguet.
Vue intérieure vers l'est.



Fig. 5 :
Juillaguet.
Opus spicatum à la base
du mur nord.

Fig. 6 :
Juillaguet.
Fenêtre du mur sud.



Fig. 7 :
Juillaguet.
Linteau en bâtière sur le mur
nord.

38. LADIVILLE (16 S)

Canton de Barbezieux

Eglise Saint-Martin

Données historiques

Cette église de l'ancien diocèse de Saintes, limitrophe de celui d'Angoulême, est située à quelques kilomètres au nord de Barbezieux. En 1110, elle fut attribuée par la bulle de Pascal II¹ au chapitre d'Angoulême, qui en fut dépossédé, sans que l'on sache dans quelles conditions, et auquel l'évêque de Saintes, Pierre de Confolens, la restitua en 1122². Selon les pouillés saintongeais, toutefois, elle dépendait directement de l'évêque de Saintes³, ce qui est confirmé par l'abbé Nanglard, qui précise qu'après 1650, l'évêque conférait pleinement. Au XIV^e siècle, Ladiville n'apparaît pas dans la liste des paroisses ayant contribué à la levée des subsides pour le pape Jean XXII.

En dehors de ces maigres données, les informations sont quasi inexistantes au sujet de cette église⁴.

Analyse architecturale

C'est la façade occidentale de cette église qui attire d'abord l'attention, par son traitement singulier : tripartite au rez-de-chaussée, elle présente à l'étage une arcature aveugle dont le nombre pair des arcs - ils sont quatre - crée un effet de déséquilibre assez insolite.

Pour le reste, la nef unique présente des élévations latérales en moellons, mais seul le mur nord est encore clairement marqué par son caractère archaïsant, avec un parement de moellons très régulier et trois fenêtres à linteaux monolithes échancrés ornés de faux arcs et, cela est plus exceptionnel, assez largement ébrasés, tout comme les jambages. Hormis ce détail, la comparaison avec Ambleville et Lagarde-sur-le-Né⁵ s'impose. Au sud, le rejointement récent et les ouvertures plus larges laissent deviner des reprises modernes qui ont pu dénaturer l'élévation primitive, même s'il ne s'agit sans doute pas d'une reconstruction complète. D'autant plus que les quatre larges contreforts qui

¹ *Cartulaire de l'Église d'Angoulême*, op. cit., ch. CXXV, p. 150 et n. 1.

² *Ibid.*, ch. CLII, p. 169-170.

³ CHOLET (Abbé F.-E.), *Études historiques...*, op. cit., p. III ; DANGIBEAUD (C.), « Pouillé... », op. cit., p. 266.

⁴ Voir BARTH (E.), *Le canton de Barbezieux au temps passé*, Barbezieux, 1955, p. 88-90.

⁵ Notices 2 et 39.

scandent cette élévation sont bien chaînés dans le parement de moellons, alors qu'au nord, les deux contreforts médians⁶ sont manifestement plaqués puisqu'ils ne possèdent aucune chaînage latérale.

La nef se poursuit directement par une travée droite plus étroite terminée par une abside. Au nord, un clocher carré manifestement construit au XVII^e siècle s'appuie contre la travée droite et l'extrémité de la nef. Du côté sud a été construite une petite sacristie moderne. Près des deux tiers nord-est de l'abside ont fait l'objet d'une reconstruction complète en moellons depuis les bases romanes. Seule l'élévation méridionale du chevet a conservé l'essentiel de son dispositif roman. A l'intérieur, des voûtes en briques modernes portées par des supports ajoutés couvrent la nef, et les voûtes des parties orientales sont également modernes.

Ce sont avant tout les caractéristiques des murs gouttereaux qui nous ont conduit à intégrer cet édifice dans notre *corpus*, mais avec dès le départ un soupçon quant à l'ancienneté réelle de cette construction. Nous y retrouvons un parement de moellons équarris aux assises et aux modules rectangulaires très réguliers. Au sud, la liaison avec les chaînages des contreforts s'opère de manière parfaitement harmonieuse, à raison de deux assises de parement pour une hauteur de bloc de pierre de taille. Nous avons déjà signalé les particularités des fenêtres archaïsantes, qui sont de facture très « mécanique », avec des pierres de taille parfaitement dressées et à joints vifs.

Le chevet est intéressant aussi parce que, malgré les destructions qu'il a subies, on peut encore comprendre son élévation romane, qui nous montre un bel exemple d'appareil mixte sur une structure déjà très évoluée. L'abside était renforcée par des arcs sur pilastres formant dossierets pour des colonnes engagées montant de fond jusque sous la corniche. Les bases à tores hiérarchisés et à la scotie très ronde nous rappellent celles des chevets de La Chapelle et de Conzac⁷. Ce dispositif n'a plus rien d'archaïque et nous conduit bien avant dans le XII^e siècle. Cela n'empêche pas qu'entre les arcades, les élévations soient entièrement en moellons, de même type que ceux de la nef. Et les fenêtres - notamment celle au sud, au-dessus du toit de la sacristie - sont plus conformes encore que celles de la nef à un modèle archaïque, puisque dépourvues de chanfrein. Par contre elles ont un décor constitué d'une frise de triangles creusés qui épouse le faux arc et lui donne du relief. Cela rejoint une pratique

Fig. 1

Fig. 2
Fig. 3

Fig. 6

Fig. 7

⁶ Le plus occidental est un gros contrefort dont le caractère tardif ne fait pas de doute, et à l'est, la présence du clocher raccourcit la longueur du mur gouttereau.

⁷ Notice 24.

observée au tournant des XI^e et XII^e siècles dans la Saintonge plus occidentale, où elle semble s'être maintenue comme un trait archaïsant, jusque dans les années 1120⁸.

La façade, enfin, n'est pas dépourvue d'intérêt par les tâtonnements qu'elle illustre dans la quête d'une composition équilibrée utilisant les jeux d'arcatures, tant au rez-de-chaussée qu'à l'étage. On éprouve l'impression ici d'être en présence d'un véritable placage. Pour assurer un effet de recressement des arcades aveugles et du portail on les a manifestement construits en avant de la façade, ce qui a permis de créer trois voussures qui, dans les arcades latérales, sont portées par des colonnettes. A l'étage, en revanche, se dessine une réminiscence d'un schéma à quatre contreforts surgissant au-dessus des arcs du rez-de-chaussée et dont on se serait accommodé pour inscrire maladroitement dans leurs intervalles les quatre arcs et les colonnettes qui contribuent à leur allègement visuel. Nous ne sommes pas très loin de l'héritage de Cressac, mixé avec des éléments plus novateurs, sans doute vers la fin du premier quart du XII^e siècle.

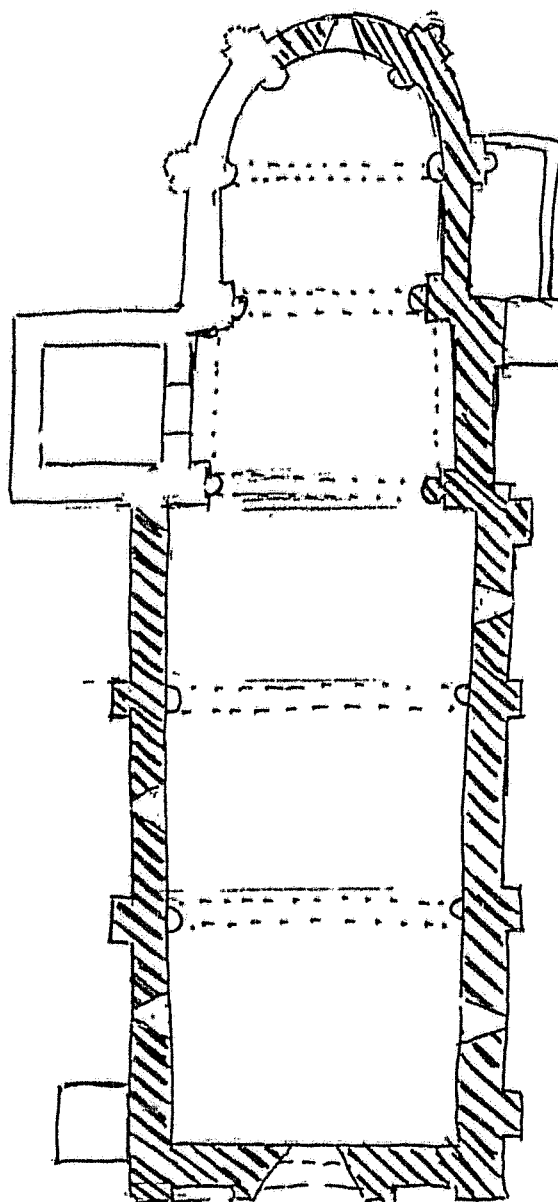
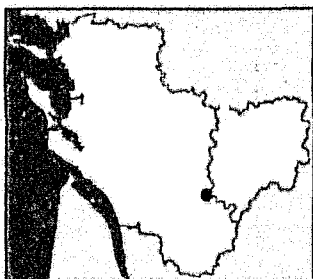
Fig. 4
Fig. 5



Conclusion

Certes, cette église aurait pu trouver sa place dans le groupe annexe, voire, être rejetée si nous nous en étions tenu strictement à un cadre chronologique figé. Il ne fait aucun doute pour nous que Saint-Martin de Ladiville, comme les églises de Lagarde-sur-le-Né ou d'Ambleville, toutes proches, illustrent un courant particulier de survivances des traditions constructives archaïsantes fortement ancré dans la région de Barbezieux et de la Champagne durant le premier tiers du XI^e siècle⁹.

⁸ Notamment à Auy-en-Pons (fiche 105), Givrezac (notice 35), Saint-Quantin-de-Rançanne, Champagnole...

⁹ D'autres édifices auraient pu être étudiés ici, comme Berneuil ou Chalignac, par exemple.



-  1er quart du XII^e siècle
-  Postérieur (XVII^e s.)

Ladiville
Église Saint-Martin
C.Gensbeitel

Plan schématique sans échelle ni relevés de mesure

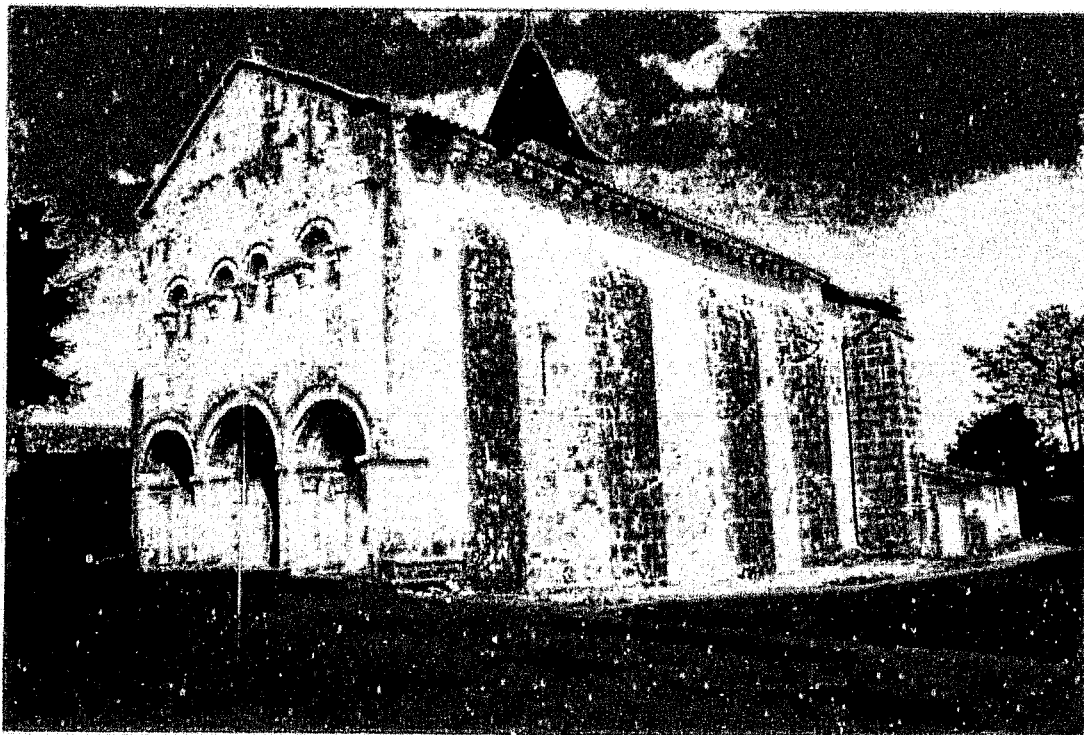
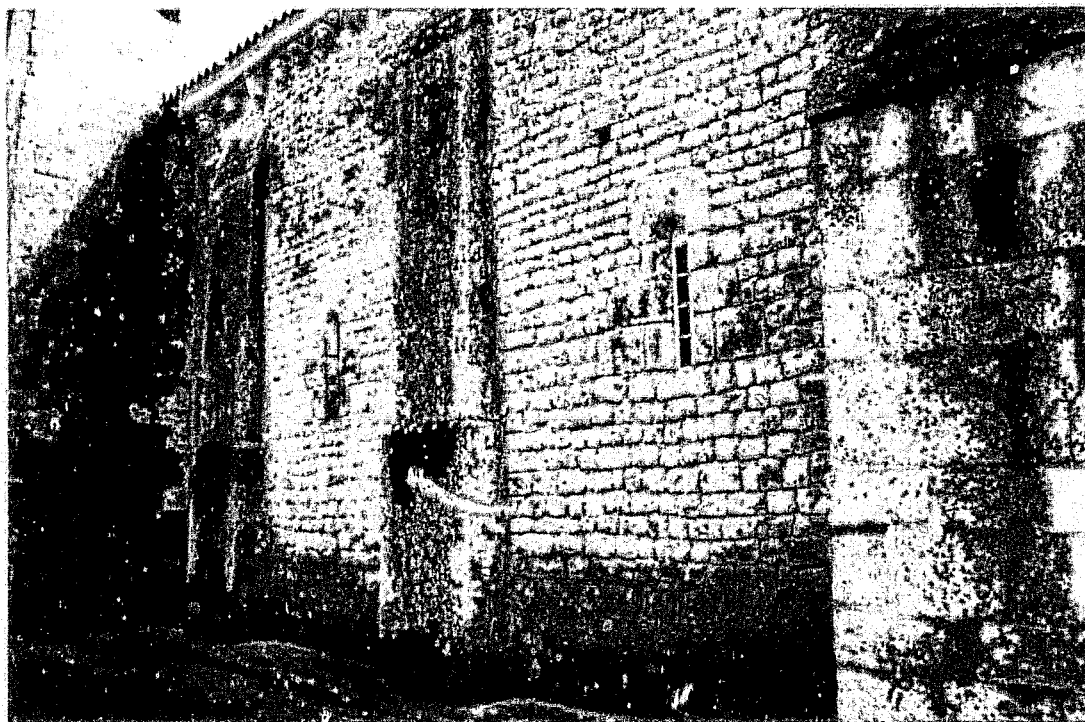


Fig. 2 :
Ladiville.
Vue générale depuis le sud-ouest.

Fig. 3 :
Ladiville.
Mur nord de la nef.



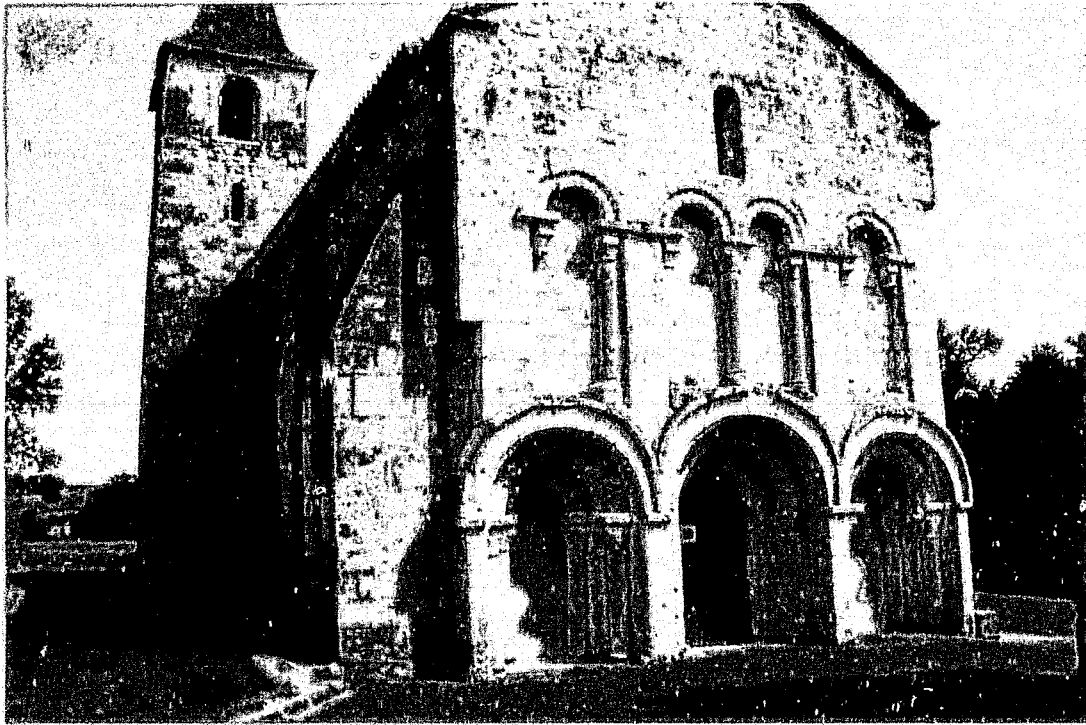


Fig. 4 :
Ladiville.
Façade occidentale.

Fig. 5 :
Ladiville.
Détail de l'arcature de la façade occidentale.



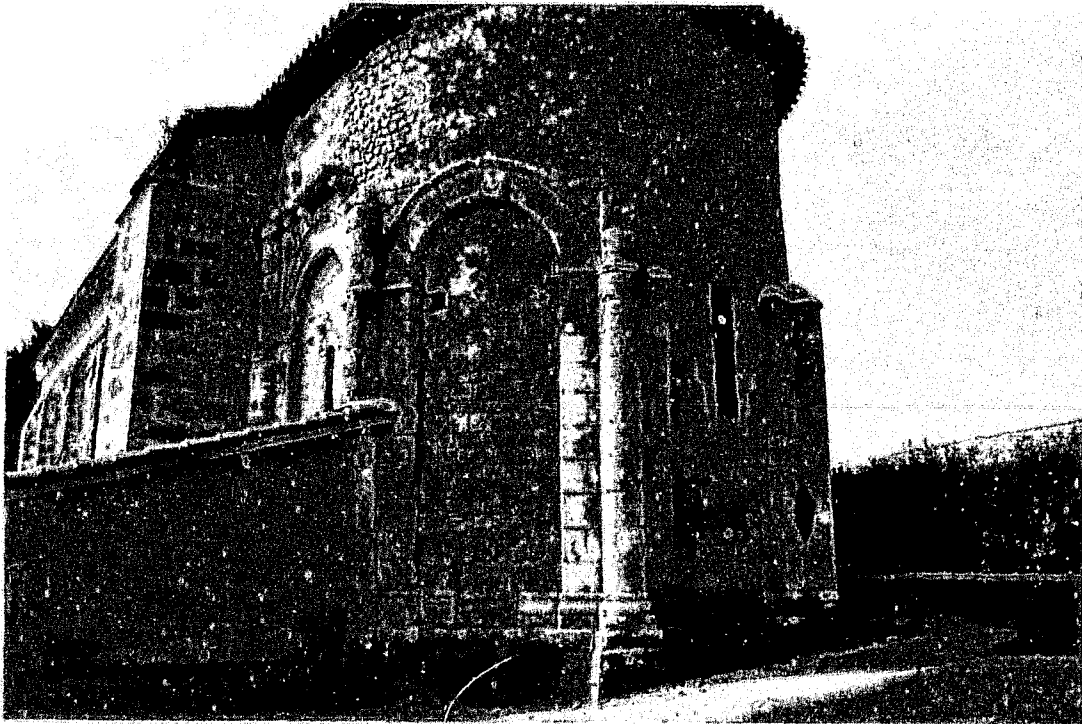


Fig. 6 :
Ladiville.
Chevet.

Fig. 7 :
Ladiville.
Fenêtre sud du chev



39. LAGARDE-SUR-LE-NÉ (16S)

Canton de Barbezieux

Eglise Saint-Pierre-ès-Liens

Données historiques

Lagarde-sur-le-Né est une commune du sud de la Grande Champagne, à quelques kilomètres à l'ouest de Barbezieux. Cette paroisse de l'ancien diocèse de Saintes a conservé son église médiévale isolée à l'extérieur du village, au pied d'un coteau. Elle appartenait à l'abbaye de Baignes¹. On lui attribue de façon douteuse un statut de prieuré². Nous savons peu de choses à son encontre, mais plusieurs sources indiquent un pillage et un incendie par les huguenots en 1562³. Des travaux durent être effectués au XVII^e siècle à la suite de ces événements, dont l'ampleur est difficile à déterminer.

En 1787 des travaux de restauration eurent lieu, avec rehaussement du sol et reprise des parties hautes du clocher, chaulage et aménagements mobiliers⁴. En outre, nous savons par l'abbé Nanglard qu'une nouvelle série de travaux eut lieu en 1897⁵. Le mur nord de la nef fut alors entièrement reconstruit et six baies modernes furent ouvertes. On procéda aussi à la construction d'une tribune et à l'établissement d'un voûtement léger sur la nef, ainsi qu'à son badigeonnage⁶.

L'église Saint-Pierre fut inscrite à l'ISMH en 1992⁷.

Analyse architecturale

Comme en d'autres lieux, seule la nef et la travée sous clocher qui la prolonge ont conservé des élévations pouvant appartenir à notre période d'étude. La façade occidentale en pierres de taille soigneusement appareillée, ornée d'une arcature aveugle à l'étage, renvoie plus sûrement au XII^e siècle, tout comme la

Fig. 1

Fig. 4

¹ *Cartulaire de l'abbaye [...] de Baagne...*, *op. cit.*, ch. II, p. 3 et ch. DL, p. 239 (1122 et 1232).

² NANGLARD (Abbé J.), *Pouillé...*, *op. cit.*, t. 3, p. 205. L'abbé Cholet indique la mention « prieuré conventuel », mais pour Charles Dangibeaud, d'après le pouillé de 1683, il n'y a pas de prieuré ; cf. : CHOLET (Abbé), *Études sur l'ancien diocèse...*, *op. cit.*, p. II et DANGIBEAUD (Ch), « Pouillé... », *op. cit.*, p. 264. Dans les listes de la levée de subsides de 1326, la dénomination du titulaire est bien « capellanus » et non pas « prior » ; cf. : DEPOIN (J), « La levée... », *op. cit.*, 194

³ NANGLARD (Abbé J.), *idem*.

⁴ AD Charente-Maritime ; G 19 ; devis de l'architecte expert de la Généralité de La Rochelle.

⁵ NANGLARD (Abbé J.), *ibid.*, t. 4, p. 347.

⁶ Poitiers, DRAC, Centre de documentation, fiche Inventaire 43. 01. 1980.

⁷ Paris, Médiathèque du Patrimoine, 81/16/245/17 ch. 32

tour du clocher, tandis que le chevet a été intégralement reconstruit à une période tardive, dans un style gothique qui pourrait bien être du XVII^e siècle.

Fig. 2
Fig. 3

Il est d'ailleurs probable que les chapiteaux actuellement visibles aux quatre angles de la travée sous clocher, à l'intérieur de l'église, datent eux aussi de cette phase de remaniement tardive⁸. Les motifs qui s'y inscrivent sont pour le moins singuliers : des mains dressées aux angles, vides ou tenant des boules ou des disques, des volutes stylisées, le tout sur un épannelage très écrasé ménageant une tablette sous le tailloir, qui lui, semble être en place.

Fig. 9

Les éléments archaïsants de cette église se traduisent d'abord dans les élévations ; celle extérieure du mur sud de la nef, celles intérieures et extérieures de la travée sous clocher. Le parement de moellons, extrêmement régulier, fait appel à des blocs équarris soigneusement posés en assises horizontales. Un seul contrefort ancien épaula la nef au milieu du mur, comme à Ambleville⁹, mais ici, il semble rapporté.

Fig. 4

Deux des fenêtres primitives de la nef sont préservées, bien que bouchées. Leur forme est traditionnelle : assez étroites, elles s'élèvent sur trois assises de pierres de taille très régulières dont les boutisses ne sont pas renforcées. Leurs linteaux monolithes échancrés de petite dimension portent de faux arcs gravés.

Fig. 6

Les baies qui éclairent la travée sous clocher, plus petites et situées légèrement plus bas, présentent une structure proche, mais avec quelques éléments divergents. Ne s'élevant que sur deux assises, toujours parfaitement chaînées aux assises de moellons, leurs linteaux sont extradossés et dotés d'une frise d'archivolte qui fait retour en imposte sur la longueur du bloc supérieur du jambage. A l'intérieur, le traitement des larges ébrasements s'apparente pleinement à tout ce que la tradition du XI^e siècle a pu produire, y compris les boutisses renforcées sur les jambages.

Fig. 7

Enfin, il faut prendre en considération la coupole sur pendentifs à calotte appareillée qui couvre cette travée. Sa présence oriente la datation de cette partie de l'église vers une phase assez avancée du XII^e siècle. Mais nous devons reconnaître que les piliers qui portent cette coupole - ceux-là même dont les chapiteaux ont été refaits à l'époque moderne - ne sont pas chaînés latéralement dans les assises de moellons des murs. On peut donc se demander s'ils n'ont pas été introduits dans un deuxième temps.

Fig. 3
Fig. 8

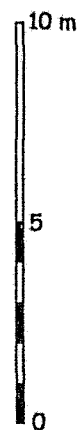
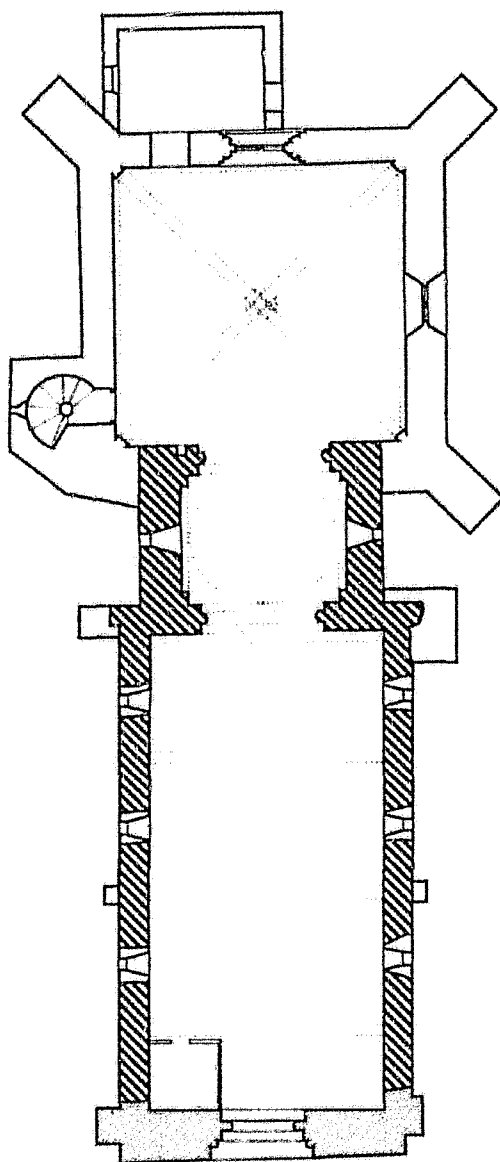
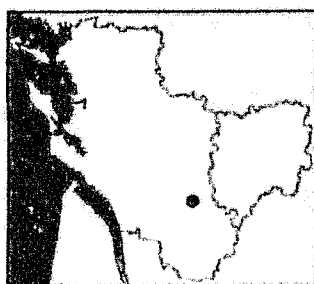
Fig. 8




⁸ C'est aussi l'avis de Yves-Jean Riou exposé lors de la commission qui a présidé à la protection de l'église ; cf : Poitiers, DRAC, Centre de documentation, dossier MH « Lagarde-sur-le-Nè » et fiche Inventaire *ibid.*

⁹ Notice 2.

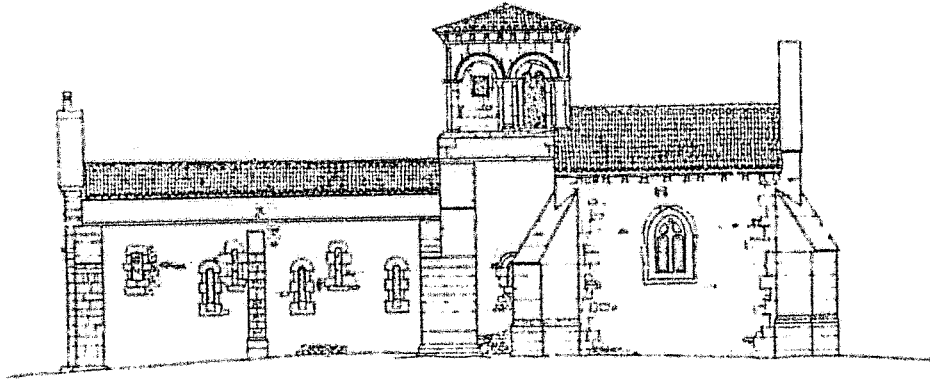
Conclusion

La construction tardive de cette église ne fait aucun doute. Très probablement, comme à Ambleville ou à Ladiville, le parement de moellons et les fenêtres archaisantes ont été mis en œuvre autour ou même au-delà de 1100. Toutefois, nous pouvons nous interroger sur la vocation primitive de la travée sous clocher si le dispositif destiné à porter la voûte n'a été élaboré qu'après coup, peut-être au moment de la construction de la façade occidentale que nous pouvons voir aujourd'hui. On imagine une hésitation, dans un premier temps, à visiter cet espace et à y implanter un clocher.



-  Début du XII^e siècle
-  XII^e siècle
-  Postérieur (XV^e - XVII^e - XIX^e s.)

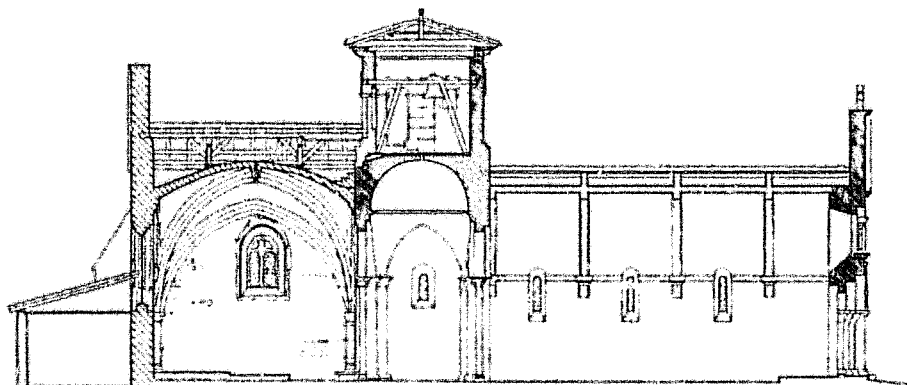
Lagarde-sur-le-Né
Église Saint-Pierre-ès-Liens
 C.Gensbeitel d'après SDAP 16



Élévation Sud. éch. 0,01 m

Fig. 2 :
Lagarde-sur-le-Né.
Élévation latérale sud. SDAP 16.

Fig. 3 :
Lagarde-sur-le-Né.
Coupe longitudinale vers le sud. SDAP 16.



Coupe longitudinale éch 0,01

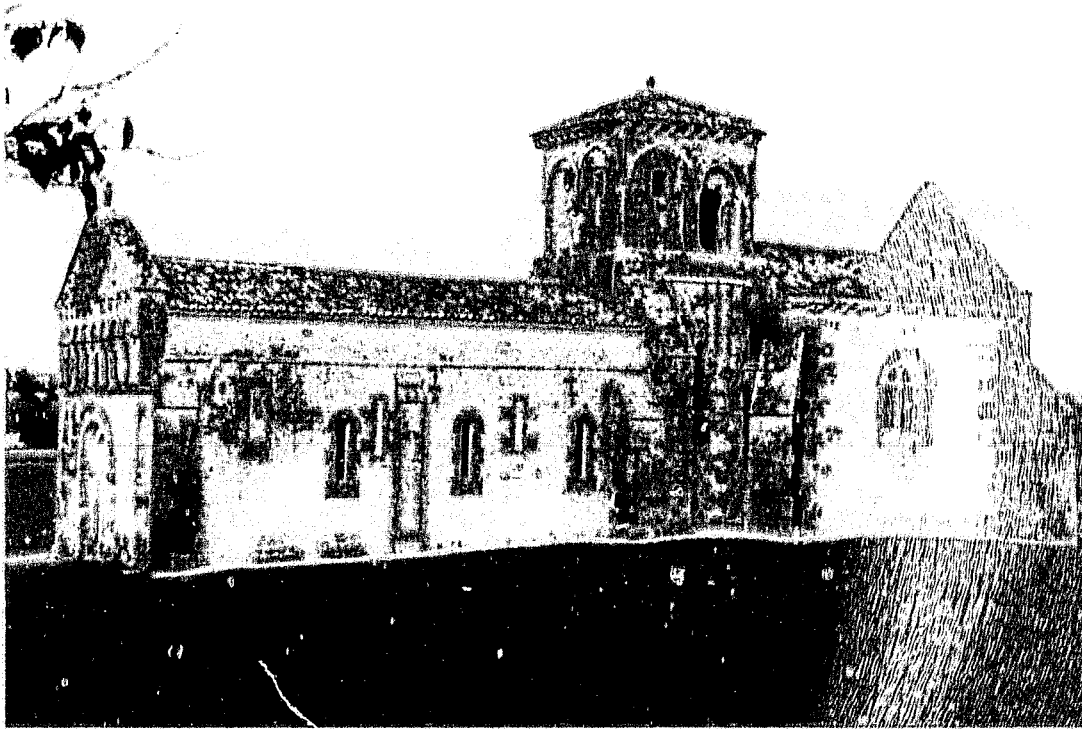


Fig. 4 :
Lagarde-sur-le-Né.
Vue générale sud.



Fig. 5 :
Lagarde-sur-le-Né.
Vue intérieure vers l'est.

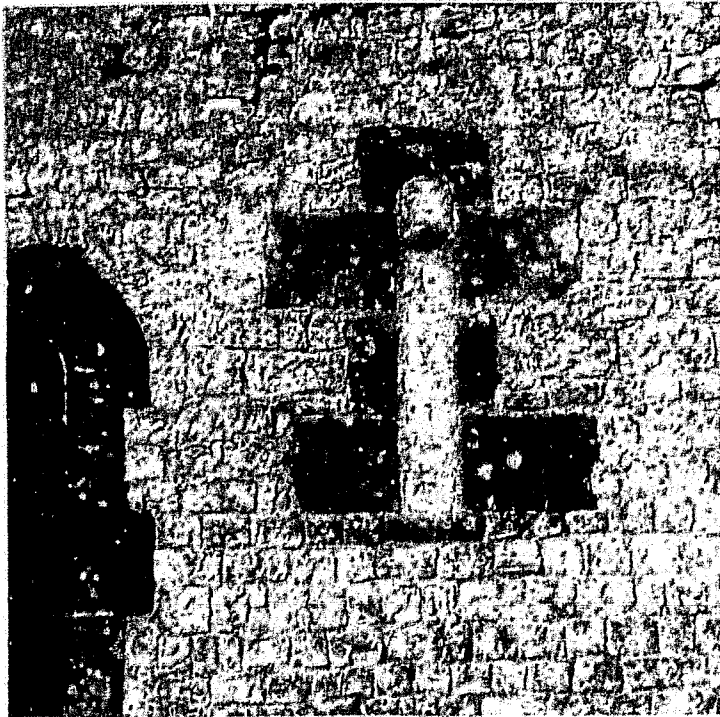


Fig. 6 :
Lagarde-sur-le-Né.
Fenêtre ancienne de la
nef.



Fig. 7 :
Lagarde-sur-le-Né.
Fenêtre sud de la
travée sous clocher.

Fig. 8 :
Lagarde-sur-le-Né.
Travée sous clocher vue
vers le nord-est.



Fig. 9 :
Lagarde-sur-le-Né.
Chapiteau (XVII^e s. ?) de
la travée sous clocher.



40. LUGÉRAS (17)

Commune de Bussac-Forêt. Canton de Montlieu-la-Garde

Eglise Saint-Jean-Baptiste

Données historiques

La petite église de Lugéras, limitrophe du diocèse de Bordeaux, est une des plus méridionales de la Charente-Maritime et de l'ancien diocèse de Saintes. Aujourd'hui intégrée à la commune de Bussac-Forêt, elle appartient à un village implanté au cœur de la forêt de la Double saintongeaise. Comme pour l'église de Bussac, les informations historiques sont complexes et parfois contradictoires. En effet, Lugéras est donnée par plusieurs auteurs comme une ancienne maison templière, ce qu'aucun document ne prouve de façon incontestable¹. En revanche, Bussac et Lugéras figuraient bel et bien parmi les établissements - certes de faible importance - des Hospitaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem à la fin du Moyen Âge². L'abbé Cholet³ comme Charles Dangibeaud indiquent que Lugéras dépendait du Grand Prieur d'Aquitaine. Toutefois, cela ne nous donne aucune indication sur l'origine de l'édifice, puisque nous pouvons y déceler des traces antérieures à la fondation des ordres militaires. Nous savons qu'en 1673, lors d'une visite prieurale, l'édifice était décrit comme bien entretenu et en parfait état⁴.

Pratiquement dépourvue de toute documentation, et ne bénéficiant pas d'une protection au titre des Monuments Historiques, l'église Saint-Jean-Baptiste a fait récemment l'objet d'une campagne de restauration complète sous la conduite de Mme Doutreuwe, architecte du patrimoine⁵. Cela a permis de remettre en valeur un intéressant mobilier des XVII^e et XVIII^e siècles, et un sol en carreaux de terre cuite frappés de fleurs de lys.

Analyse architecturale

En plan, l'édifice se présente comme un simple rectangle irrégulier, étroit et allongé. Des contreforts plats, au nombre de deux de chaque côté, définissent

Fig 1

¹ Voir à ce propos la synthèse de Robert Favreau. FAVREAU (R.), *La commanderie du Breuil-du-Pas...*, *op. cit.*, p. 15, 17 et 26

² *Idem.*

³ L'abbé Cholet ignore cette paroisse et Charles Dangibeaud indique que le pouillé de 1683 cite Lugéras (qu'il confond avec Tugéras) conjointement avec Bussac, les deux églises dépendant du Grand prieur d'Aquitaine ; cf. : DANGIBEAUD (C.), « Pouillé... », *op. cit.*, p. 258.

⁴ Voir *Le Patrimoine des communes...*, *op. cit.*, t. I, p. 533.

⁵ Documents aimablement transmis par Mme Doutreuwe.

trois segments : une nef de 10 m de long, une travée droite très légèrement plus étroite et une courte travée terminée par un chevet plat. On observe également une légère rupture d'axe entre la nef et les deux travées orientales. Quatre autres contreforts épaulent la façade et les angles du chevet.

La construction est presque entièrement en moellons bruts ou faiblement ébauchés de grison ferrugineux, ce grès local aux teintes ocres très particulières que l'on trouve également à Bussac-Forêt. Les dimensions des blocs sont très disparates, et l'on observe ici la plus importante concentration d'assises en *opus spicatum* de la région et ce plus particulièrement sur les murs de la nef. Seule la façade, manifestement du XII^e siècle, est en pierre de taille, avec un simple portail en plein cintre.

Fig. 2

Au sud, outre deux portes modernes, il y a quatre fenêtres identiques - deux pour la nef et une pour chacune des deux travées orientales - dont le caractère tardif, de la fin du Moyen Age ou de la période moderne, ne fait aucun doute, malgré une forme qui évoque les baies du XI^e siècle. Le chevet possédait une ouverture identique, qui a été bruchée.

Sur le flanc nord, la nef ne possède qu'une seule fenêtre, elle aussi du XVI^e ou du XVII^e siècle, et une petite baie s'ouvrant sur la travée orientale, immédiatement après le contrefort. L'équivalent méridional de cette dernière, situé juste au-dessus d'une porte moderne, existe bel et bien, mais a été occulté. Ces deux fenêtres sont des témoins de l'édifice primitif, confirmés par un troisième exemplaire, également muré, qui se trouve sur le mur sud de la nef, entre les deux baies modernes. Bien qu'elle soit un peu plus grande que les deux autres, cette fenêtre leur est tout à fait identique dans sa structure, avec ses blocs de moyen appareil harpés à boutisses renforcées formant les jambages et son linteau monolithe échancré.

Fig. 3

Fig. 5

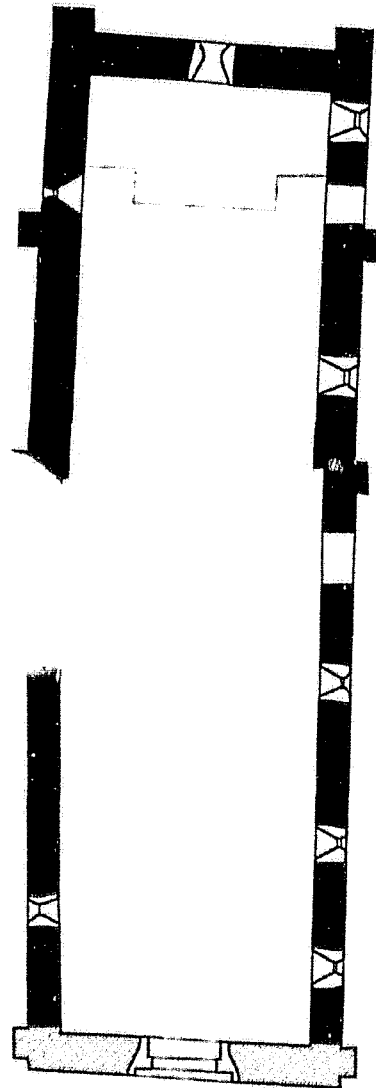
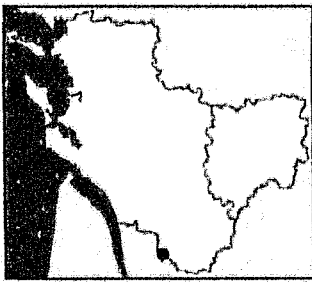
Fig. 2

Fig. 4

Les deux petites baies de la travée orientale se singularisent par leur position très basse, leur petite taille et surtout leur emplacement, puisqu'elles jouxtent directement le contrefort qui sépare les deux travées. Et de fait, leur jambage occidental fait corps avec le harpage latéral du contrefort. Cette curieuse technique doit avoir pour but d'éviter toute fragilisation du mur.

Conclusion

Nous classerons cette église parmi les témoins de l'architecture la plus commune et la plus rustique du XI^e siècle, sans préjuger toutefois de sa position chronologique précise à l'intérieur de notre champ d'étude.



- XI^e siècle
- ▨ XII^e siècle
- Postérieur

Lugéras
Église Saint-Jean-Baptiste
C.Gensbittel d'après F.Doutreuve



Fig. 2 :
Lugéras.
Vue générale côté sud.

Fig. 3 :
Lugéras.
Vue générale côté nord.



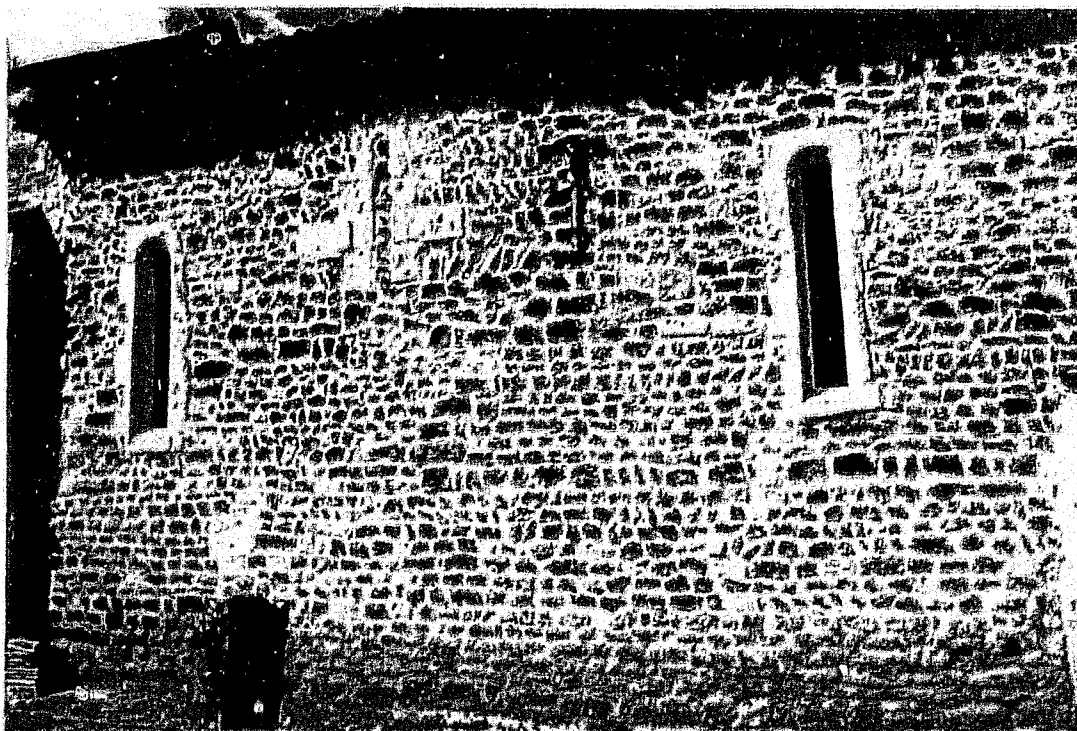
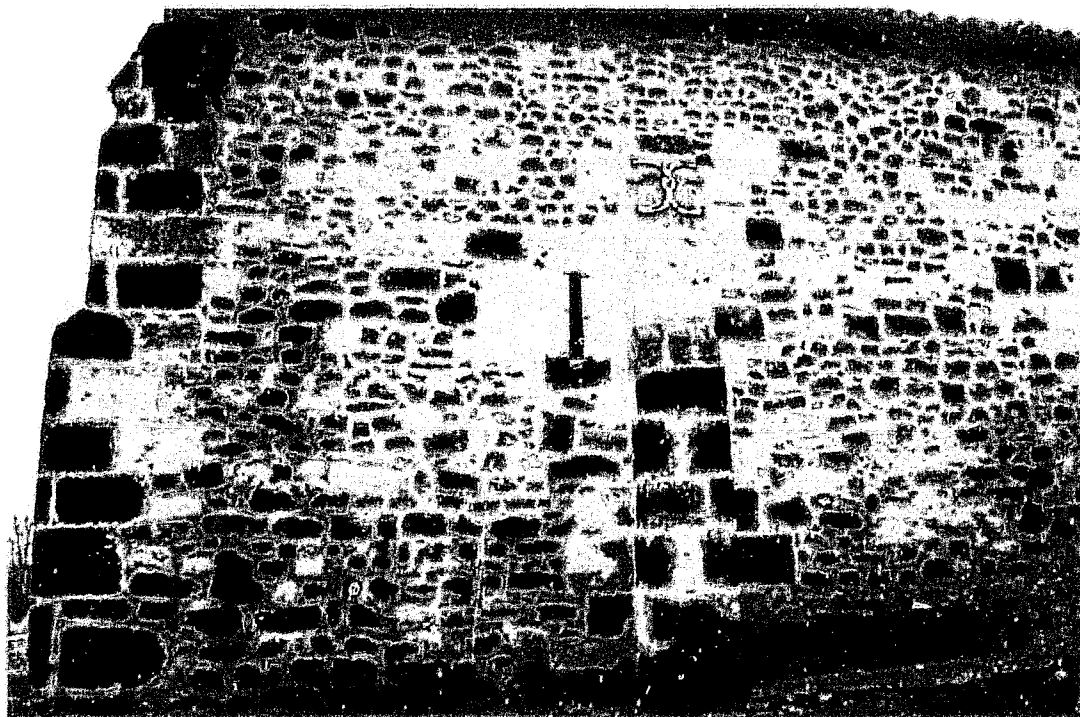


Fig. 4 :
Lugéras.
Fenêtre ancienne du mur sud.

Fig. 5 :
Lugéras.
Fenêtre ancienne du mur nord.



41. MAINZAC (16 A)
Canton de Montbron
 Crypte de l'église Saint-Maurice

Données historiques

Au XV^e siècle, la paroisse de Mainzac, dont l'origine nous est inconnue, appartenait au prieuré voisin de La Chapelle-Saint-Robert¹, dépendance de la Chaise-Dieu installée dans le diocèse de Limoges.

Nous manquons cruellement de données historiques concernant cet édifice de l'extrême est de l'Angoumois. Seul le XIX^e siècle nous a livré quelques informations concernant l'état de l'édifice et les travaux qui y furent effectués alors, à plusieurs reprises entre 1820 et 1891².

La crypte, qui seule nous intéresse ici, ne fait l'objet d'aucune mention.

Analyse architecturale

L'église Saint-Maurice est une construction romane du XII^e siècle très perturbée : le clocher, notamment, ne conserve plus que son élévation nord, car les autres sont entièrement remontées. Sa face nord montre une souche à arcature aveugle, et un étage percé de deux petites baies en plein cintre. Sa partie inférieure est épaulée de contreforts. La nef présente deux murs différents, mais tous deux accusent une date tardive dans la période romane³. En définitive, seule la crypte, à laquelle on accède par une trappe située dans la nef, nous paraît relever de notre étude, comme c'est le cas à Richemont.

Fig. 1

Cette crypte, de petite dimension, est constituée de deux espaces distincts. L'un, de plan carré, s'inscrit sous la travée du clocher, il est divisé en trois « vaisseaux » par deux séries de colonnettes jumelées parallèles portant les trois voûtes en berceau qui couvrent la pièce. L'autre espace, plus étroit, prolonge le vaisseau central du précédent sous l'abside et apporte une très faible lueur par l'intermédiaire d'une petite ouverture à ébrasement très profond percée dans l'axe. La voûte en berceau repose ici directement sur les parois latérales. Nous ne distinguerons pas, comme le fait Dom Berland⁴, les deux espaces. Le fait que la fenêtre orientale a manifestement été remaniée lorsqu'elle fut enveloppée par

Fig. 2

¹ AD Charente, G 2, p. 4. (Pouillé du XV^e s.). Voir également NANGLARD (Abbé J.), *Pouillé ...*, *op. cit.*, t. 2, p. 269.

² AD Charente, O955-956.

³ Pour l'analyse de l'église, voir TERNET (S.), *La construction romane ...*, *op. cit.*, vol. 3, p. 111-115.

⁴ BERLAND (Dom J.-M.), « Les cryptes de Charente », *MSAHC*, 1971, p. 401-419.

les maçonneries de l'abside au XII^e siècle ne signifie pas qu'elle seule soit antérieure à ces aménagements.

Si les voûtes sont en blocage recouvert d'un enduit, les murs sont en petit appareil de moellons équarris. L'intérêt de cette crypte réside dans les quatre colonnettes trapues qui portent les voûtes de la pièce carrée. Les bases de ces colonnettes ont de curieuses formes en cloches.

Les chapiteaux groupés par deux sont dotés de tailloirs communs dépourvus de décor. Les corbeilles tronconiques - de dimensions variables - au faces légèrement aplanies ont reçu un décor en méplat, se traduisant par de simples bourrelets qui dessinent les contours de motifs végétaux, à base de palmettes et de rinceaux aux compositions plus ou moins ordonnées. Sur un des chapiteaux plus élancé que les autres, on reconnaît une organisation plus rigoureuse, avec des palmettes disposées aux angles, séparées par des folioles réunies en gerbes.

Fig. 3

Cette sculpture s'apparente à celle de Montignac⁵ ou de l'abside de Nanclars⁶. On peut y voir aussi de lointaines réminiscences de celle de Saint-Trojan⁷. Le dernier chapiteau se rapproche par sa composition, de formules courantes au tournant des XI^e et XII^e siècles, dont les chapiteaux de Saint-Eutrope de Saintes sont la manifestation la plus spectaculaire.

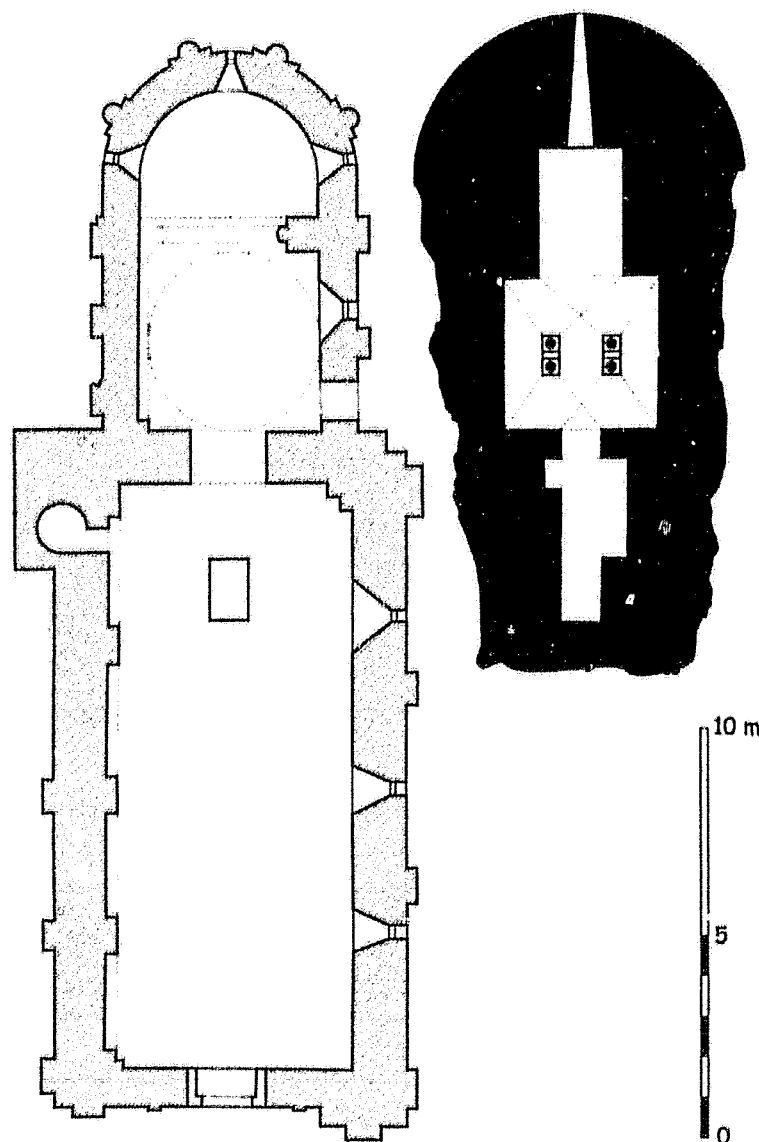
Conclusion




La crypte de Saint-Maurice de Mainzac est antérieure à l'église, et nous placerons sa conception dans les dernières décennies du XI^e siècle.

⁵ Chapiteaux du Musée de la Société archéologique et historique de la Charente. Voir notice 44.

⁶ Notice 49

⁷ Notice 89.



-  XI^e siècle
-  XII^e siècle
-  Postérieur (XIV^e s.)

Mainzac
Église Saint-Maurice
C.Gensbeitel d'après J.George

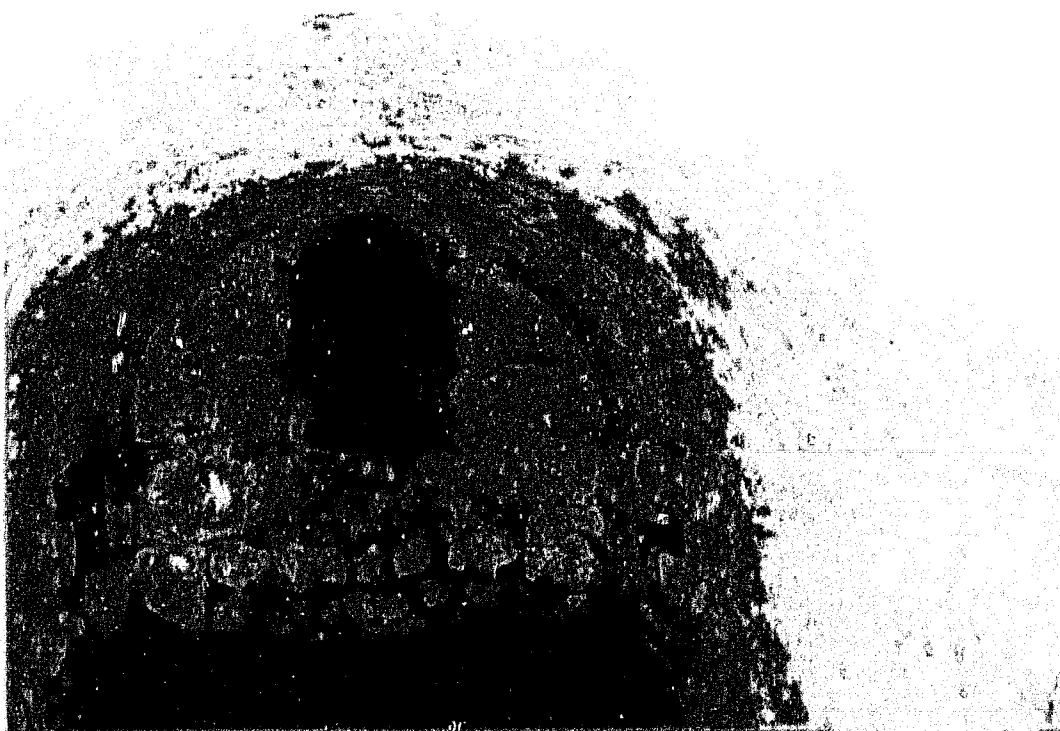


Fig. 2 :
Mainzac.
Extrémité orientale de la
crypte.



Fig. 3 :
Mainzac.
Colonnnettes jumelles nord
de la crypte

42. MONTBRON (16A)

Canton de Montbron

Eglise Saint-Maurice (anc. Notre-Dame)

Données historiques

Montbron est une petite cité de l'Angoumois oriental qui contrôlait jadis le passage vers le Limousin tout proche, dans le haut de la vallée de la Tardoire. Sa position stratégique et sa puissante châtelainie en faisaient une place importante, comme le montrent les vues de la ville dessinées en 1609 et en 1611 par Joachim Duviert¹.

Le prieuré clunisien dédié à Notre-Dame et aujourd'hui connu sous le vocable de Saint-Maurice, était implanté à l'extérieur de la petite cité, du côté oriental, et, comme le laissent deviner les vues de Duviert, il disposait au début du XVII^e siècle d'une enceinte propre. Cet établissement avait été fondé à une date non précisée du XI^e siècle par un seigneur de Montbron, et confié à l'abbaye de Cluny, qui y entretenait une petite communauté². Les textes ne font directement état du prieuré qu'à partir de 1121, où apparaît le nom d'un prieur, Gérard Robert³. Mais dès 1111 nous est connu le nom d'un vicaire⁴.

Nous sommes cependant assez démunis pour mettre l'architecture des parties les plus anciennes de l'église en relation avec des informations historiques. Un seul point mérite d'être signalé : c'est l'inhumation dans l'église, en 1081, de Guillaume de Montbron, évêque de Périgueux et frère de Robert, le seigneur du lieu⁵. Cette date - si elle reposait sur des informations de première main - serait d'importance, car nous ne savons pas précisément quand fut fondé le prieuré, ni par lequel des Robert⁶. On peut supposer toutefois que les Clunisiens s'installèrent là dans l'élan qui suivit leurs grandes implantations en Poitou, Saintonge et Angoumois, à la suite de la réforme de Saint-Jean-d'Angély,

¹ Paris, BNF, Cabinet des Estampes Dessins publiés dans DUBOURG-NOVES (P), « Montbron et Villebois, ville-château-église, d'après des documents anciens », *BSAHC*, n° 1, 1986, p. 36-45, fig. 1 et 2

² ESTIENNOT (Dom), *Antiquitatum...*, *op. cit.*, BNF ms lat. 12 754, f. 239, 460, NANGLARD (Abbé J.), *Pouillé...*, *op. cit.*, t. 1, p. 652-653.

³ *Idem.*

⁴ *Ibid.*, t. 2, p. 316.

⁵ GAUGUIÉ (A.), *La Charente communale illustrée*, Angoulême, 1865, p. 302-305. Voir aussi, pour le lignage des seigneurs de Montbron DEBORD (A.), *La société laïque...*, *op. cit.*, p. 494-495.

⁶ Le premier Robert de Montbron à apparaître dans les textes est signalé entre 1059 et 1075, comme donateur de l'église de Saint-Groult au chapitre d'Angoulême. Il pourrait être le fondateur, puisqu'il est le frère de Guillaume ; mais un autre frère se nomme également Robert ; cf. *Cartulaire de l'Église d'Angoulême...*, *op. cit.*, ch. LXXXIX, p. 105-106.

puis des fondations de l'île d'Aix, de Barbezieux, de Saint-Eutrope de Saintes et de Saint-Jean-de-Montierneuf à Poitiers. Tout cela nous indique une période qui correspond à la seconde moitié, voire au dernier tiers du XI^e siècle. Nous savons par exemple que Saint-Jean-Baptiste de Ronsenac, autre prieuré important des pays charentais, mais déjà situé en terre périgourdine, fut fondé à la suite de la donation de l'église entre 1089 et 1101⁷.

Les enfeus et inscriptions funéraires exceptionnellement conservés sur cette église ne nous aident guère, car tous datent du XIII^e siècle⁸.

Le prieuré apparaît pour la première fois dans les comptes-rendus de visites de Cluny en 1261⁹. Nous savons qu'il abritait une communauté normalement constituée de six moines sous l'autorité d'un prieur¹⁰ et que sa prospérité était grande au cours du XIII^e siècle, au point de pouvoir accueillir jusqu'à neuf moines¹¹. En 1323 survint un litige assez violent entre un dénommé Gaillard de Cardaillac et le prieuré, mais qui fut résolu l'année suivante¹².

La guerre de Cent Ans fut une première période de malheur pour le monastère, puisqu'il connut des destructions, dont l'ampleur n'est toutefois pas facile à évaluer¹³. Les guerres de Religion contribuèrent également à la ruine de l'établissement, et dès la fin du XVI^e siècle, le prieur n'avait plus l'obligation de résidence¹⁴. En 1630, il ne restait plus du prieuré qu'un petit bâtiment avec deux chambres et une portion du cloître, qui furent aliénés¹⁵. En 1750, la paroisse Saint-Pierre était rattachée à Saint-Maurice, dont le clocher avait été foudroyé en 1745¹⁶.

⁷ GENSBEITEL (C.), « Saint-Jean-Baptiste de Ronsenac, un prieuré clunisien en Charente, I. L'église Saint-Jean-Baptiste », *BSAHC*, 2001, p. 181-216.

⁸ Voir notamment FAVREAU (R.) et MICHAUD (J.), *Corpus des inscriptions médiévales*..., *op. cit.*, p. 55-61. Il y a notamment le tombeau de Robert III, seigneur de Montbron décédé en 1209.

⁹ *Statuts, chapitres généraux*..., *op. cit.*, t. I, p. 261.

¹⁰ *Ibid.*, p. 333 ; en 1273, ils sont cinq et il est précisé qu'il en manque un.

¹¹ *Idem* et p. 373, 406, 410 et NANGLARD (Abbé J.), *ibid.*, t. I, p. 652.

¹² *Statuts, chapitres généraux*..., *ibid.*, t. II, p. 508-509 et p. 518.

¹³ En 1388, les textes attestent que le prieuré de Montbron était ruiné, tout comme l'hôpital de cette ville dès 1379, de même que l'église de Ventouse ; DENIFLE (H.), *La désolation*..., *op. cit.*, t. II, p. 650-651.

¹⁴ NANGLARD (Abbé J.), *idem*.

¹⁵ *Idem*.

¹⁶ *Idem*.

En 1844, Paul Abadie fit plusieurs croquis d'ensemble et détails de l'église¹⁷, qui nous donnent un témoignage important de son état avant les grands travaux de restauration qui devaient y intervenir quelques années plus tard.

Ceux-ci s'échelonnèrent entre 1859 et 1887, sous la houlette d'Abadie d'abord, puis de son successeur Warin. Les premiers travaux, menés par Abadie lui-même, semble-t-il, consistèrent en la reconstruction presque complète du chevet, au moment même où l'édifice était classé¹⁸. Ils se poursuivirent ensuite par le transept et ses absidioles et par le clocher¹⁹. Un devis très détaillé de Warin, daté de 1885, fait état de la nécessité de « reconstruire » intégralement les deux piliers méridionaux de la croisée²⁰. Des travaux furent encore effectués au début du XX^e siècle²¹.

L'installation récente d'une communauté de chanoines réguliers a favorisé la mise en valeur de l'église.

Analyse architecturale

L'église Saint-Maurice est un des monuments les plus singuliers de l'architecture romane angoumoisine, et sa place serait encore plus importante s'il n'avait fait l'objet d'une restauration radicale au XIX^e siècle. Toutefois, nous l'avons vu, son plan et l'essentiel des dispositions romanes ont été reproduits dans le projet de Warin. La documentation disponible nous aidera d'ailleurs à affiner l'analyse.

Si la nef unique et le transept débordant muni d'absidioles n'ont rien de particulièrement original, c'est le plan du chevet qui distingue cette église. Son abside, formée d'une succession de cinq absidioles jointives, la place dans un groupe restreint où figurent l'église abbatiale de Puypéroux et la cathédrale Saint-Pierre. Des nuances sont cependant à signaler dans ce groupe : à Puypéroux, l'abside s'étire en profondeur et compte sept absidioles. Certains auteurs ont également appelé à la comparaison avec l'église de Saint-Michel d'Entraygues,

Fig. 1

¹⁷ Paul Abadie, carnets de croquis, Coll. part., Royan-Pontailiac, n°3, publiés dans DUBOURG-NOVES (P.), *ibid.*, fig. 5 à 10, voir aussi Poitiers, DRAC, Centre de documentation, Photographies 89.16.453 Vi (planche gravée publiée à partir des relevés d'Abadie), 85.16.237 à 241X.

¹⁸ Classement en 1962; Poitiers, DRAC, Centre de documentation, dossier MH « Montbron, église Saint-Maurice ». Pour les travaux, voir aussi AD Charente, T 406-407.

¹⁹ NANGLARD (Abbé J.), *ibid.*, t. 4, p. 263

²⁰ AD Charente, T 406-407. Devis du 10 juillet 1885. Voir également, AD Charente, Fonds E. Warin, plans et projets de reconstruction du clocher correspondant à ce devis.

²¹ BEAUMONT (C. de), « L'église de Montbron », *C'At, Angoulême*, 1912, t. II, p. 271 et AD Charente, *ibid.*; intervention de Ballu en 1905.

mais sur laquelle cette disposition s'applique à un plan centré. On pourrait aussi, dès lors, invoquer la chapelle du château de Montmoreau²².

Le chevet

Ainsi que nous l'avons rappelé plus haut, même s'il convient de prendre avec prudence le monument tel qu'il nous est parvenu, nous savons, grâce aux dessins de Paul Abadie antérieurs à ses travaux, que, malgré quelques abus, il a reproduit le schéma général et le plan exact de ce chevet lors de sa reconstruction²³. Et il en a traduit, avec cette sécheresse caractéristique, les principaux éléments de composition.

Quelques points méritent d'être soulignés en nous appuyant sur les dessins d'Abadie. Ceux-ci sont les seuls témoins d'un état roman initial relativement bien conservé semble-t-il, malgré les désordres invoqués pour justifier de la reconstruction. Tout d'abord, on constate que la chapelle axiale, plus importante que les quatre autres par ses dimensions, bénéficiait aussi d'un décor mural particulier à l'intérieur, là où ses voisines avaient des murs nus. Une arcature aveugle à cinq ou sept arcs, posée sur un stylobate, en occupait le fond et englobait les trois ébrasements des baies. Elle fut reproduite, même si son rythme diverge de celui dessiné initialement par Abadie, sans doute par souci de privilégier l'éclairage en élargissant les ébrasements des baies²⁴. Cette arcature présentait la particularité de faire alterner ou de juxtaposer des arcs en plein-cintre et des arcs en mitre. Ce thème est plutôt rare dans l'art roman de l'Ouest, et nous ne le rencontrons qu'à trois reprises dans notre corpus, dont deux fois sur des monuments très restaurés par Warin²⁵. A l'extérieur, le chevet présentait un remarquable déploiement d'arcades portées par des colonnes-contreforts, qui créaient par leur multiplication un effet de rythme très nerveux et très élégant, se poursuivant d'ailleurs sur les absidioles du transept ainsi que

Fig. 10
Fig. 2
Fig. 4

Fig. 3
Fig. 5

Fig. 7
Fig. 8

²² Notice 45.

²³ Warin aurait affirmé à Jean George que l'on avait « reproduit fidèlement, même pour la sculpture, tout ce qui existait » ; cf. : GEORGE (J.), *Les églises de France...*, *op. cit.*, p. 164. Nous ne partageons pas le scepticisme radical de Pierre Dubourg-Novès, qui nie toute véracité à ces allégations, même si nous restons prudent, considérant que la copie reste bien pâle et sans doute accompagnée de quelques modifications, cf. : DUBOURG-NOVÈS (P.), *ibid.*, p. 40.

²⁴ Sur les croquis de Paul Abadie, il semble que seul l'arc central était en plein cintre et que ceux qui l'encadraient étaient en mitres, à moins que le rythme ne fût plus dense, avec sept arcs au lieu de cinq, dont quatre étaient en mitres. Dans le projet de Warin, qui procéda au réaménagement intérieur, il n'y a qu'un arc en mitre à chaque extrémité, encadrant les trois arcs en plein cintre.

²⁵ Comme le chevet de Montbron, le clocher de Pérignac, dessiné par Abadie et reconstruit par Warin possédait des baies en mitres, attestées par les photographies antérieures. De même l'authenticité des arcs en mitre de l'abside de Bougneau n'est entachée d'aucun doute ; cf. : Notices 54 et 11.

sur l'abside elle-même, dont le volume s'élevait, comme aujourd'hui, au-dessus des chapelles. Sur toute cette enveloppe extérieure, l'intervention d'Abadie et de Warin a totalement annihilé l'élégance que l'on devine à travers les croquis du premier, en l'imitant avec lourdeur et sécheresse.

Nous aurons à revenir sur ce chevet à travers l'analyse de la sculpture, dont les dessins d'Abadie nous livrent quelques détails. Mais nous pouvons dire d'emblée qu'une telle architecture, vus son plan exceptionnel et la qualité de sa composition, ne saurait être située avant les environs de 1100, voire au-delà.

Le transept et le clocher

Le transept, très débordant, n'a pas connu une reconstruction aussi radicale que le chevet, même si ses extrémités nord et sud, ainsi que ses absidioles ont fait l'objet de reprises importantes. Ses murs occidentaux et orientaux ont toutefois préservés des maçonneries en moellons enduits qui pourraient appartenir au parti initial. Dans le bras nord, une ancienne porte en plein cintre à claveaux étroits est encore en place sur le mur occidental, desservant l'escalier du clocher.

Fig 13

Notre intérêt se portera en fait sur le noyau central, la croisée, qui porte le clocher. La structure de cette travée a en effet conservé l'essentiel de sa configuration ancienne, malgré la reprise en sous œuvre du parement de deux de ses piliers. Mais la coupole sur trompes à encoissements et la souche carrée du clocher n'ont pas été touchées par l'intervention de Warin, qui s'est contenté de remonter l'étage du beffroi octogonal ajouré de baies géminées et de le coiffer d'un dôme à écailles de pierre semblable à celui qu'il a réalisé - peut-être de façon plus légitime - à Férisnac.

Fig 6

Fig 9

La particularité de ce clocher et de la travée carrée qui le porte est de s'insérer dans une croisée de transept nettement plus ample. Les piliers s'inscrivent dans l'alignement du transept en faisant corps avec les murs est et ouest de celui-ci. Le rétrécissement est en revanche très marqué par rapport à la nef et au chevet, plus larges. Des passages en plein cintre sont ménagés de part et d'autre des piliers, permettant de relier la nef au transept et celui-ci au sanctuaire sans avoir à passer par la croisée. Du côté oriental, les piliers sont plaqués contre le mur du transept dans lequel sont simplement ménagés les passages latéraux. Du côté de la nef, cela est plus complexe, puisque l'épaisseur des murs du transept - et par là même, celle des piliers - est doublée vers l'ouest par l'épaisseur d'un second mur, comme si l'extrémité orientale de la nef et le transept étaient plaqués l'un contre l'autre. Ce dédoublement se répercute sur les passages latéraux, qui ont deux arcs décalés en hauteur l'un par rapport à l'autre.

Fig 1

Fig 12

Fig 13

Fig 15

Fig 14

Les arcs côté transept sont placés très haut, comme ceux du côté oriental, et comme ces derniers, ils reposent sur des impostes soulignées par une moulure en motif de corde. Les arcs plaqués derrière, du côté de la nef, sont placés plus bas et la moulure qui souligne leurs impostes au profil identique est simplement torique. La césure se voit également par le dédoublement des arcs à la jonction entre la nef et la croisée, et sur les faces latérales des piliers, qui sont marquées par des coups de sabre verticaux séparant des assises décalées. Tout cela donne l'impression que le transept et les piliers de la croisée sont venus se plaquer contre l'extrémité de la nef ou inversement.

En outre, un second dédoublement se dessine du côté de la nef, qui s'explique par la volonté de mieux étayer le clocher. Des colonnes sont engagées aux revers occidentaux des piliers de la croisée, portant un second rouleau pour l'arc triomphal et deux petits arcs latéraux qui retombent assez maladroitement sur des encorbellements. Ces petits arcs rendent sensible, par leurs portées différentes, un certain décalage vers le nord de l'axe de la croisée. Celui-ci s'explique en fait par le remaniement opéré sur les murs gouttereaux de la nef, postérieurement à l'établissement du clocher. Nous aurons à y revenir.

Fig. 12

La structure des piliers de la croisée est très simple : sur chaque côté de la travée carrée, deux colonnes engagées se font face pour porter le rouleau intérieur des arcs qui cloisonnent la travée. De la sorte, chaque pilier présente un plan rectangulaire, avec deux colonnes disposées en équerre sur l'angle intérieur de la travée. Les chapiteaux portent un décor sculpté assez fruste que nous aborderons au dernier chapitre. Les bases de ces colonnes présentent des profils en « bobines » composées de deux tores de même diamètre séparés par une haute scotie droite. Les deux colonnes supplémentaires qui sont du côté de la nef ont des bases complexes à plusieurs moulures toriques superposées.

La coupole est d'un type assez peu courant, comprenant de petites trompes surmontées par deux niveaux d'encorbellements successifs portés par des modillons cubiques. L'assise supérieure de l'encorbellement se poursuit par le bandeau saillant qui souligne la calotte. Malgré ce dispositif, la longueur des pans coupés ne suffit pas à créer un octogone régulier. La coupole, percée d'un *oculus* sommital, est en blocage recouvert d'un enduit. Cette coupole peut être comparée à celle de la croisée du transept de Cellefrouin, dont elle peut être contemporaine, même si quelques autres exemples, pouvant être plus tardifs, existent en pays charentais et dans les régions voisines²⁶.

Fig. 16

²⁶ Voir CHAPPUIS (R.), « Un petit groupe de coupoles romanes montées sur encorbellement », *MSAHC*, 1971, p. 421-425 ; L'auteur a répertorié aussi Yvrac et Luxé en Angoumois, Genouillé, Villefagnan et Blanzay en Poitou, ainsi que Neuilly-en-Dun, en Berry.

La souche du clocher qui abrite la coupole est construite en petit appareil de moellons allongés. Elle comprend deux registres d'égale hauteur. Le premier est lisse et épaulé par des contreforts disposés aux angles, et le second, reposant sur un bandeau saillant, est animé par une arcature aveugle plaquée, sans aucune modénature à l'exception des impostes des pilastres. Les angles supérieurs de cette souche sont rabattus en glacis triangulaires pour compenser les pans coupés de l'octogone du beffroi.

Fig. 11

Par leurs dispositions, ce clocher et sa base se rattachent à d'autres expériences que nous pouvons relever en Saintonge et en Angoumois²⁷. La comparaison avec Notre-Dame de Saintes vient à l'esprit, même si à Montbron il n'y a jamais eu de collatéraux. Une autre différence est à noter : si à Saintes, l'insertion d'un clocher s'est opérée à partir d'une croisée déjà structurée par des piliers, ce dispositif s'est sans doute développé ici en même temps que l'on concevait le transept. Cela nous conduit évidemment à évoquer la nef.

La nef

De toute évidence, lorsqu'on considère la nef, celle-ci ne semble pas appartenir à la même phase architecturale que le transept et le clocher. Edifiée en pierres de taille, éclairée par des fenêtres de structure certes encore traditionnelle, à linteaux monolithes, elle est précédée à l'ouest par une façade qui manifeste un art roman arrivé à maturité. Son portail polylobé à larges voussures, l'insertion de moulures toriques prolongeant de fines colonnettes dans les ressauts, aussi bien au portail que sur la grande baie de l'étage, son austérité même, sont autant d'arguments en faveur d'une datation tardive, dans la seconde moitié du XII^e siècle, voire au début du XIII^e siècle. Le décor de festons de la voussure externe du portail s'accorde avec celui de l'enfeu de Robert de Montbron, décédé en 1209.

Fig. 3

Au nord, une chapelle a été construite au XV^e siècle, dans l'angle entre le transept et la nef. A l'intérieur, le couverture en berceau n'est relayé que par un seul arc doubleau, reposant sur des simples colonnes engagées.

Nous avons signalé plus haut la différence qui apparaît entre les retombées des deux petits arcs plaqués au-dessus des passages latéraux vers le transept. L'un d'eux paraît plus court que l'autre parce que le mur gouttereau est

²⁷ Cressé (notice 31) et Saint-Sornin (notice 87), en Saintonge, où la nef a toutefois été divisée en trois vaisseaux. Le même cas de figure qu'à Montbron se présente à Geay, à une période légèrement postérieure, sans doute. En Angoumois, l'église de Marillac-le-Franc, géographiquement assez proche de Montbron, a connu des aménagements similaires ; cf. : TERNET (S.), *Le construction...*, op. cit., vol. 4, p. 19-24 et liste annexe, n° 121.

plus épais au nord qu'au sud. Or, l'amorce du mur nord conserve son épaisseur initiale sur à peine un peu plus d'un mètre, dans sa partie orientale.

Ce segment d'élévation est nettement interrompu par l'épaisseur du parement qui se poursuit ensuite sur toute la longueur. En outre, la partie supérieure de ce court tronçon plus mince témoigne de la présence d'un arc en plein cintre, venant le doubler. Cet arc est exactement de la même épaisseur que le doublement du mur qui vient l'interrompre à la moitié de son tracé. C'est la surépaisseur engendrée par la présence de cet arc qui vient couper le petit arc perpendiculaire. On observe enfin sur la partie la plus mince du mur gouttereau, l'amorce probable de l'ébrasement intérieur d'une baie qui aura été occultée par ce remaniement. Celle-ci se manifeste par les trois premiers claveaux cunéiformes de son arc, l'interruption suivant apparemment la verticale du jambage droit de l'ancienne baie.

Fig. 17

Si l'environnement immédiat de cette baie est en pierre de taille, les parties basses du mur primitif sont en moellons, et se poursuivent sans interruption dans le passage latéral jusqu'au chaînage qui renforce l'angle du mur du transept.

Nous pouvons donc expliquer cette étrange disposition de la façon suivante : le mur gouttereau primitif de la nef s'articulait bel et bien avec le transept. C'est donc le dédoublement du mur oriental de la nef qui est intervenu en premier, derrière les piliers de la croisée. Puis, on a cherché à doubler les murs gouttereaux, ou au moins le mur nord, d'abord par l'intermédiaire d'arcs plaqués dont le premier s'appuyait sur une console, à défaut de bénéficier d'un pilastre ou d'une colonne qui aurait gêné le passage latéral. Enfin, on doubla le mur sur toute sa surface, à moins qu'il ne s'agisse carrément d'une reconstruction, cette amorce n'ayant pas été prolongée lors des premières campagnes.

Quant au mur sud, il a probablement été reconstruit intégralement au lieu d'être doublé. La fragilité manifeste de l'ancrage du petit arc perpendiculaire pourrait aller dans ce sens. En outre, sous le passage latéral, c'est le moyen appareil de la nef qui se poursuit jusqu'à l'angle du bras de transept, dont le mur occidental semble plus remanié que son équivalent du côté nord.

Le décor sculpté

Les éléments de décor qui nous intéressent sont ceux présents à la croisée du transept et ceux qui existaient sur le chevet, dont ne témoignent que les quelques croquis effectués par Paul Abadie. Nous ne pousserons pas la confiance en la fidélité des imitations de l'architecte diocésain et de son

confrère Edouard Warin jusqu'à évoquer le décor roman à travers ses copies du XIX^e siècle.

Les huit chapiteaux des piliers de la croisée sont des œuvres assez frustes, à l'épannelage tronconique élancé, dont la particularité est d'être composés de deux blocs superposés, phénomène qui se rencontre aussi à Cellesrouin et à Saint-Eutrope de Saintes. Ces deux assises prolongent celles des pierres de taille des piliers. Le décor, lorsqu'il existe, est en très faible relief, et toujours cantonné sur le registre supérieur. Les deux corbeilles du pilier nord-est, entièrement lisses, ont peut-être été remplacées au XIX^e siècle. Celles du pilier sud-est ne présentent que de simples enroulements sur les angles, reliés par un bourrelet ondoyant²⁸ qui délimite un abaque très peu marqué dont l'emplacement du dé médian est occupé par un simple motif en accroche-cœur.

Fig. 22

En face, sur le chapiteau oriental de la pile sud-ouest, un des deux enroulements est remplacé par la tête d'un petit serpent, dont le corps en très faible relief s'enroule plusieurs fois, rompant totalement la symétrie de la corbeille. Le dé médian est remplacé par un nœud de Salomon maladroitement exécuté. Il s'agit là de l'unique représentation de ce motif plutôt archaïque dans notre corpus. Sur l'autre chapiteau de ce pilier, le registre supérieur est occupé par deux corps de lions très étirés qui se croisent en X. Leurs têtes, qui évoquent plutôt des canidés, occupent les angles.

Fig. 23

Fig. 20

Le même motif existait sur la corbeille orientale du pilier nord-ouest, mais il a été bûché, et on n'en devine plus que la trace. Ce chapiteau est le seul, en revanche, à posséder une astragale moulurée en forme de corde, comme les impostes des passages latéraux. Enfin, la corbeille sud de ce pilier présente elle aussi quelques singularités : son tailloir est le seul à être orné d'une frise sculptée représentant des vagues, et son astragale présente un profil de moulures complexe à plusieurs bourrelets très fins. Sur la face antérieure, la silhouette d'un personnage évoque un véritable pantin désarticulé ou un contorsionniste aux jambes retournées à la verticale, ses pieds venant presque toucher ses oreilles. Ses bras tendus sont happés par des gueules de monstres placées aux angles.

Fig. 20

Fig. 21

Tout cela est très fruste et extrêmement sommaire, mais sans doute plus archaïsant que réellement ancien. Les rapprochements proposés par Pierre Dubourg-Noves avec la sculpture de Conques, de Nant ou de Duravel nous

²⁸ Cette forme rare, qui se rattache à une tradition du haut Moyen Âge – on la trouve à Saint-Laurent de Grenoble – ne se rencontre qu'à Saint-Amant-de-Bonnieure (notice 66).

paraissent peu pertinents²⁹, et dans tous les cas trop restrictifs. Nous sommes là en présence d'une sculpture à la fois médiocre et chargée d'archaïsme. La structure des chapiteaux à deux blocs, la présence de figures, et en particulier les lions croisés, qui peuvent provenir de modèles poitevins³⁰, nous incitent à placer ce décor aux environs de 1100.

Nous associerons les chapiteaux orientaux de la nef à ceux des deux colonnes qui portent l'unique arc doubleau de la voûte en berceau. Ils se distinguent de ceux de la croisée par leur épannelage plus écrasé et leur corbeille en un seul bloc. La sculpture est également archaïsante, mais certainement plus tardive. Des protomes et des têtes animales placés aux angles y sont associés à des motifs végétaux très stylisés plaqués sur un fond lisse. Feuilles très sèches aux nervures taillées en gouttières, tiges perlées et grappes de raisin ou pommes de pin y sont présents. Cette sculpture nous entraîne plutôt vers la seconde moitié du XII^e siècle.

Fig. 19

Enfin, il y a les quelques chapiteaux et bases de colonnettes - il s'agit sans doute de celles de l'arcature de la chapelle axiale - représentés par Paul Abadie. Les motifs géométriques et végétaux très stylisés y tiennent l'exclusivité, sur des blocs aux formes peu usitées. On hésite devant les dessins quant à l'épannelage des chapiteaux, qui peuvent être cubiques ou en troncs de cônes assez écrasés, les tailloirs formant de véritables cubes très hauts et ne débordant pas de la corbeille. Une autre lecture est toutefois possible : on peut voir dans ces croquis les seules corbeilles, qui auraient donc une structure analogue aux grand chapiteaux de la croisée, en deux blocs superposés ou tout au moins avec un épannelage « cubiconique » très marqué, même s'il s'agit d'un seul bloc. En tout cas, le décor s'y développe sur toute la hauteur et si les parties supérieures sont des tailloirs, ils se confondent avec la corbeille. Une astragale souligne chaque corbeille.

Fig. 5

Sur les quatre colonnes ou colonnettes représentées, un chapiteau présente un épannelage lisse. Les trois autres offrent une gradation dans le foisonnement d'un décor fait de bourrelets en relief se détachant du fond lisse. Ils forment des motifs essentiellement végétaux, dont la stylisation semble extrême et la recherche d'une construction symétrique n'y semble pas prioritaire. Le décor des petits chapiteaux de la fenêtre de l'abside de Nanclars, ou des

²⁹ DUBOURG-NOVES (P.), *idem*.

³⁰ A Charroux apparaissent de tels lions sur un des chapiteaux de la tour lanterne

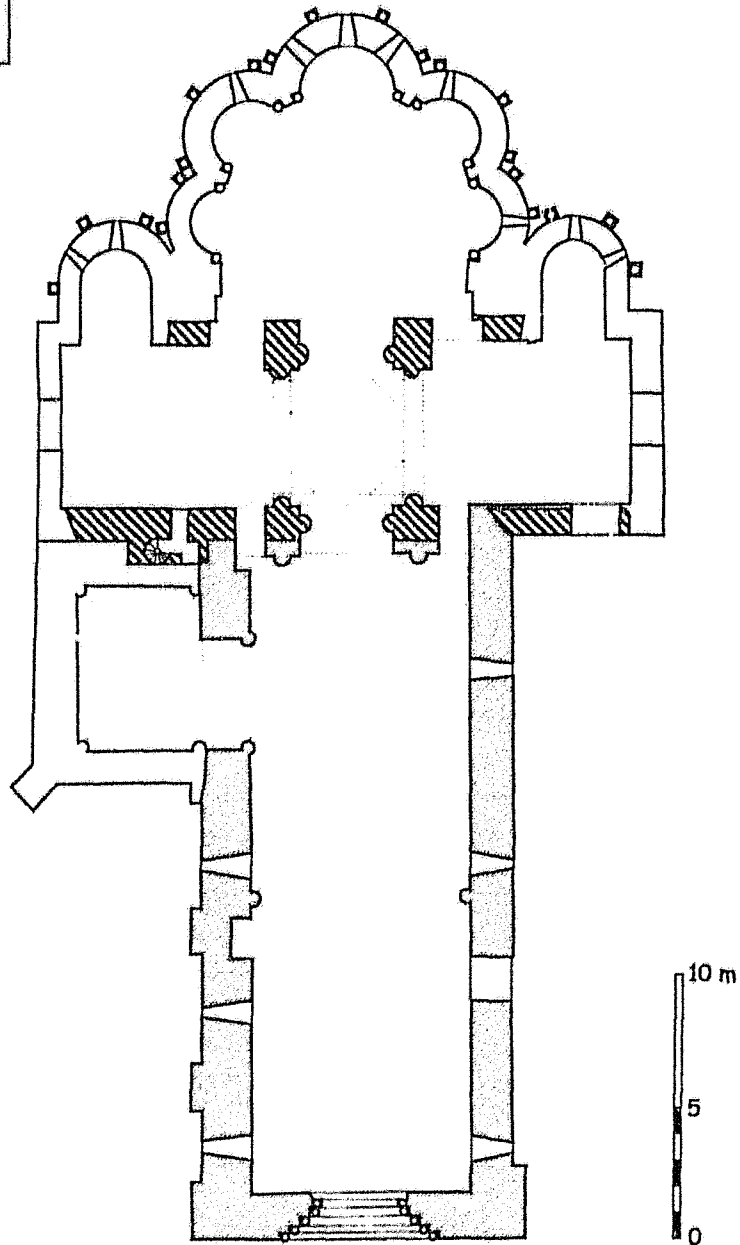
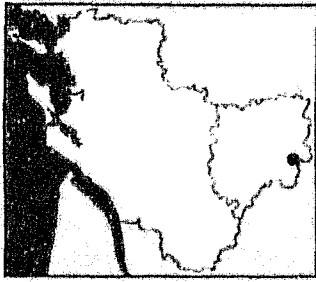
corbeilles de la Société d'archéologie d'Angoulême provenant de Montignac sont les seules comparaison qui viennent à l'esprit.




Les bases, enfin, forment des bagues hautes et droites, où se développe, sur l'une le même type de décor que sur les chapiteaux, sur l'autre une simple frise soulignant une amorce du fût évasée, sur la troisième un entrelacs souligné par une frise de triangles imbriqués. La quatrième est lisse, mais sa partie supérieure est dentelée. Là, les comparaisons régionales précises nous font défaut, mais on rattachera ce type de bases à celles également hautes et ornées de Montignac et de Saint-Sauveur-de-Marthon³¹.

Conclusion

Malgré les restaurations drastiques qui l'ont partiellement dénaturée, l'église Saint-Maurice de Montbron demeure un édifice exceptionnel dans le paysage architectural roman des pays charentais. A travers son transept et l'aménagement de sa croisée, elle constitue un témoin de premier ordre des tendances qui marquent cette étape charnière entre la tradition du XI^e siècle et l'architecture plus élaborée qui s'épanouit au siècle suivant. En particulier, on voit ici comment, on a conçu un transept s'articulant à une nef large et comment fut résolu la question de l'implantation harmonieuse d'un clocher à la croisée. Le caractère empirique du traitement des trompes de la coupole, la gracilité des colonnes, l'archaïsme des chapiteaux nous indiquent une conception de la fin du XI^e siècle, sans doute contemporaine du chantier de Cellefrouin. Le plan du chevet a peut-être été conçu en même temps, car la sculpture et la forme des quelques chapiteaux dessinés par Paul Abadie nous incitent à les placer assez près de 1100, ce que l'usage d'une arcature comprenant des arcs en mitres pourrait confirmer par la comparaison avec Bougneau. La nef, en revanche, est incontestablement issue d'une reconstruction ou d'un remaniement complet que nous situerons dans la seconde moitié du XII^e siècle.

³¹ Notices 44 et 85.



-  Fin XI^e - début XII^e siècle
-  XII^e siècle
-  Postérieur (XV^e - XIX^e s.)

Montbron
Église Saint-Maurice
C.Gensbettel d'après Cte de Beaumont

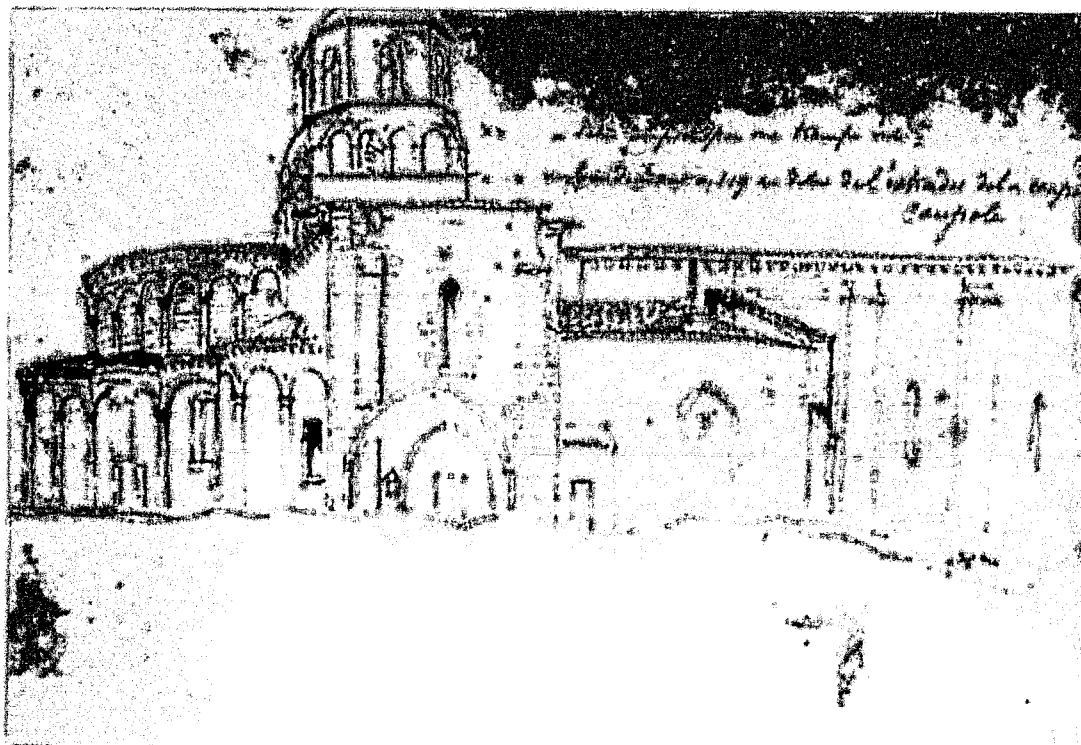


Fig. 2 :
Montbron.
Vue latérale nord. Dessin de P. Abadie. 1844. Coll. part. Cliché Inventaire 85. 16. 240 X

Fig. 3 :
Montbron.
Coupe longitudinale vers le nord. Jean George, d'après Paul Abadie.

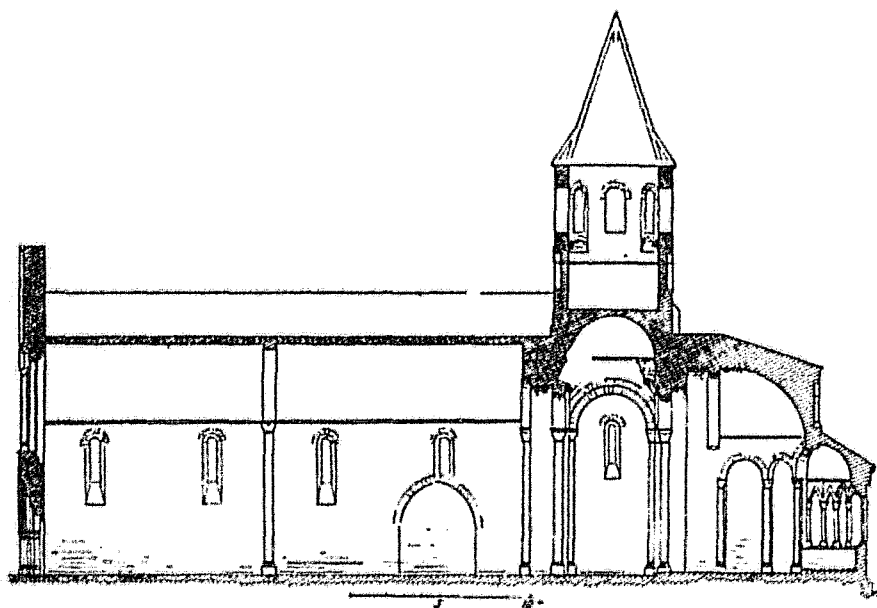


Fig. 4 :
 Montbron.
 Chevet et élévation nord
 de la nef. Dessin de P.
 Abadie. 1844.
 Cliché Inventaire.
 85.16. 241 X.



Fig. 5 :
 Montbron.
 Coupe sur la chapelle
 axiale, chapiteaux et
 base ; coupes sur le
 transept. Dessin de P.
 Abadie. 1844.
 Cliché Inventaire.
 85.16. 237 X.

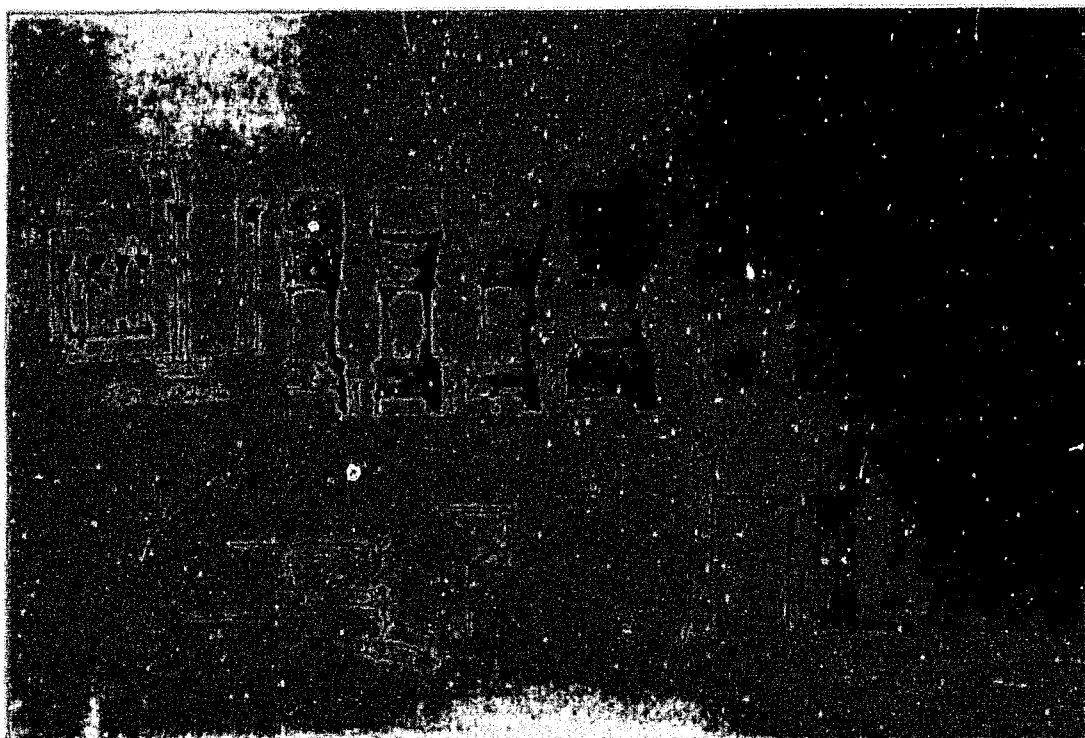
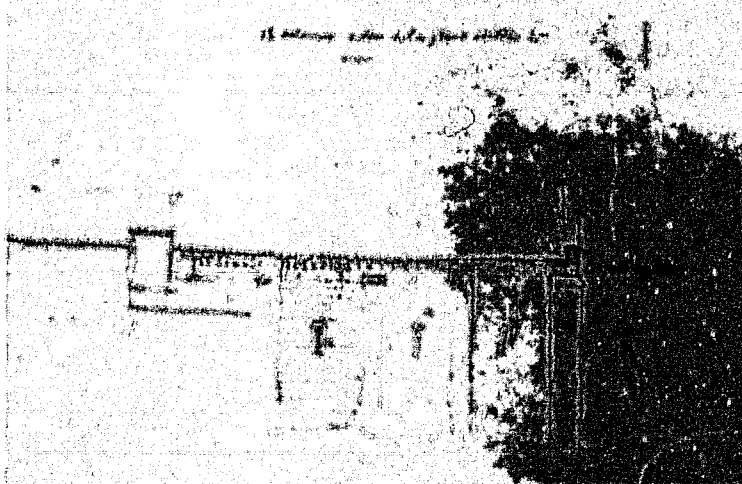
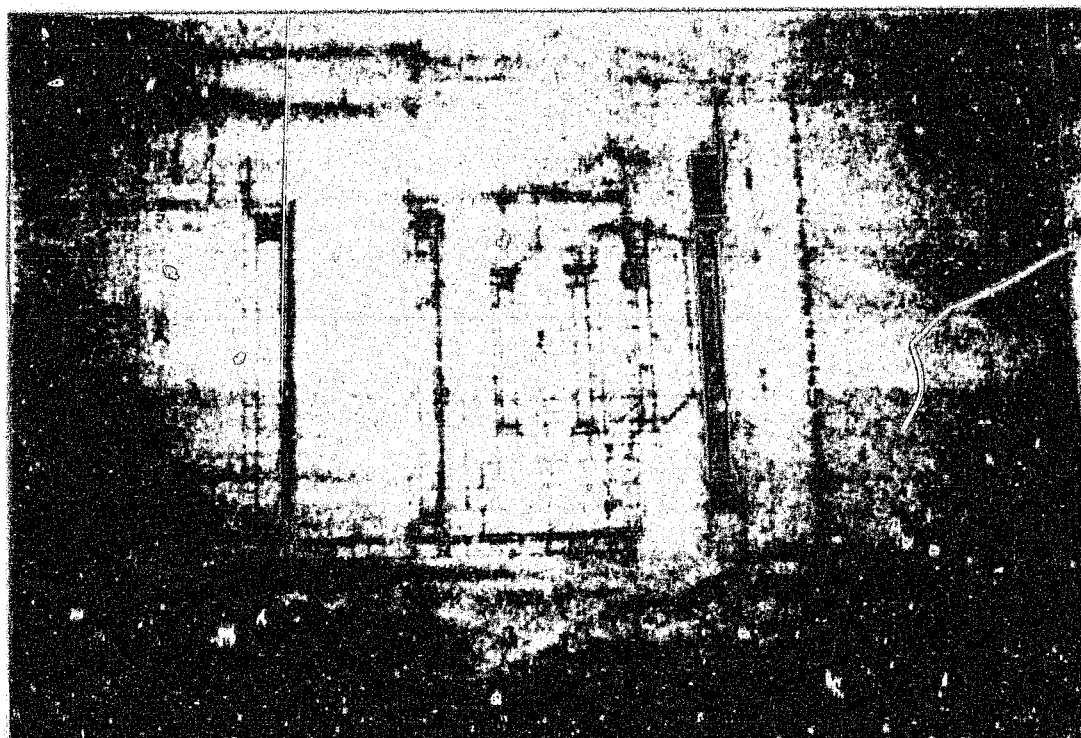


Fig. 6 :
 Montbron.
 Coupe longitudinale, vue
 perspective et détail de la
 coupole. Dessin de P.
 Abadie. 1844.
 Cliché Inventaire,
 85.16. 238 X.



Fig. 7 :
 Montbron.
 Coupe sur la chapelle
 axiale reconstruite.
 E. Warin.. Vers 1870.
 AD Charente. Fonds
 Warin (non classé).



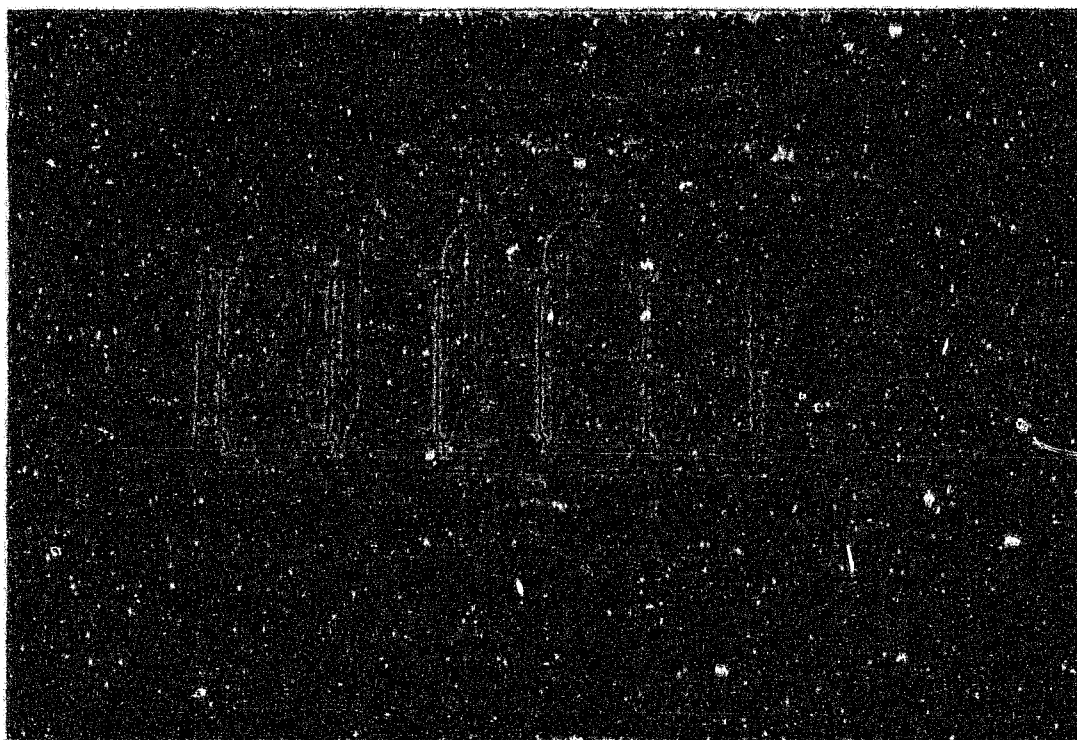


Fig. 8 :
 Montbron.
 Chapelle axiale
 reconstruite. Développé de
 l'élévation intérieure.
 E. Warin, vers 1870.
 AD Charente. Fonds
 Warin (non classé).

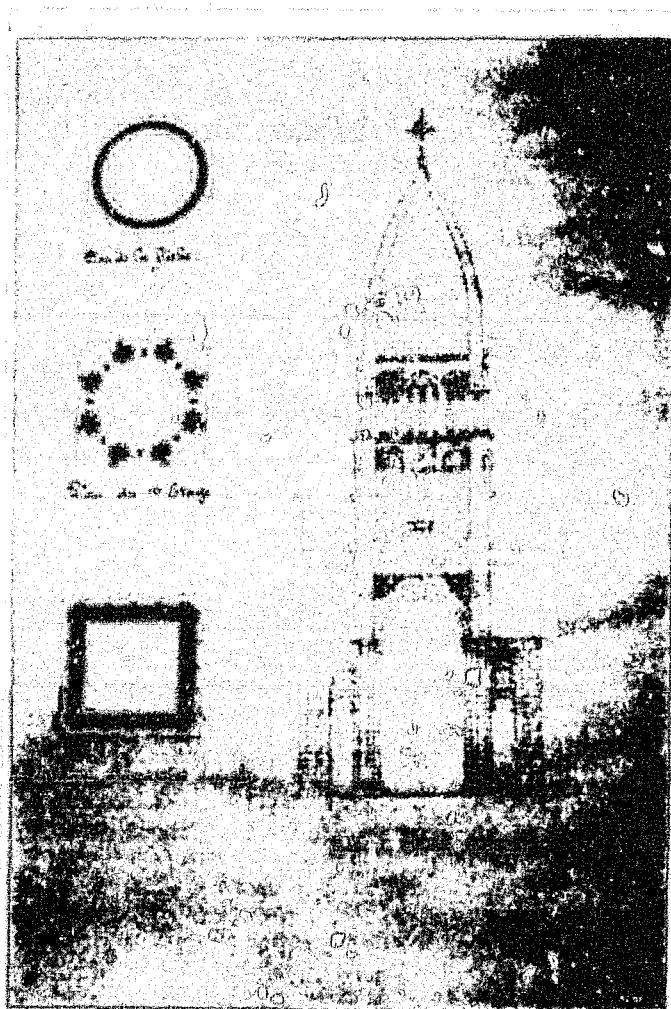


Fig. 9 :
 Montbron.
 Projet de clocher (refusé).
 Coupe
 E. Warin, vers 1880.
 AD Charente. Fonds
 Warin (non classé).

Fig. 10 :
Montbron.
Chevet.

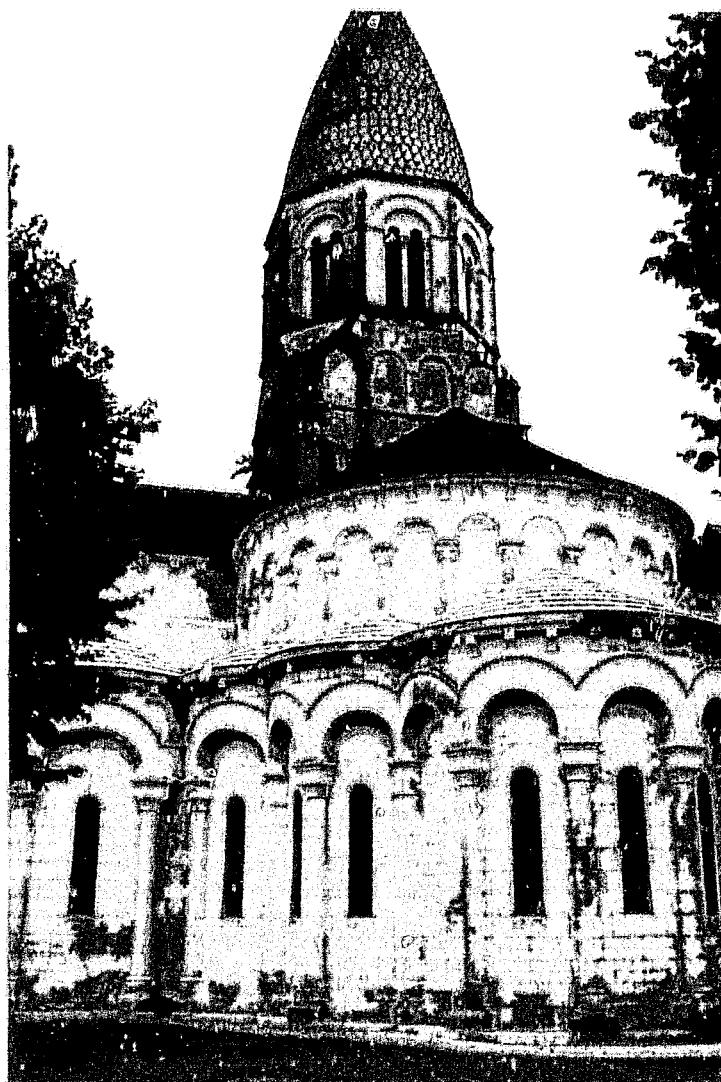
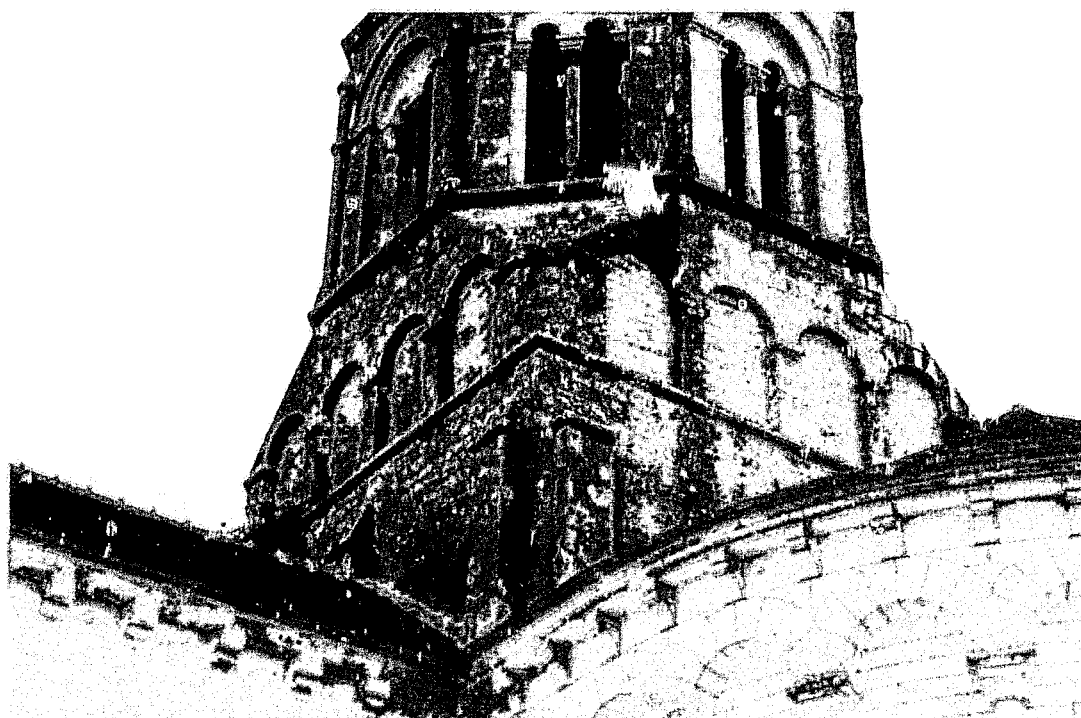


Fig. 11 :
Montbron.
Parties anciennes du
clocher.



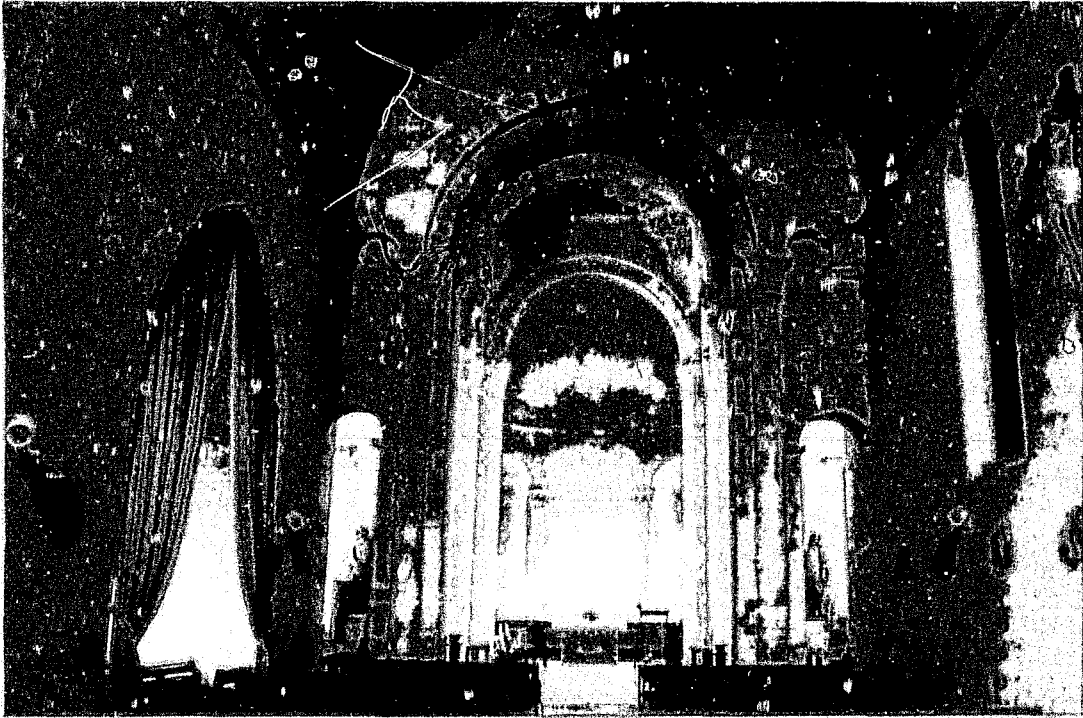


Fig. 12 :
Montbron.
Vue de la nef et de la
croisée du transept vers
l'est.

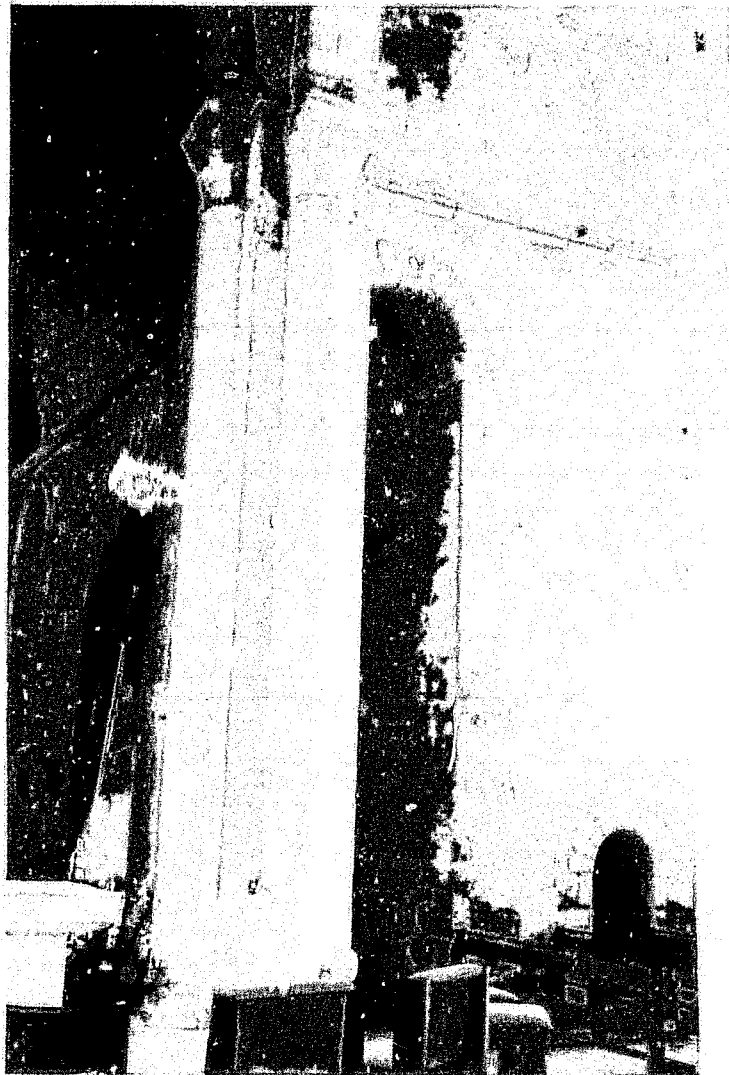


Fig. 13 :
Montbron.
Pilier nord-ouest de la
croisée, passage vers la
nef et bras nord du
transept avec porte
d'accès à l'escalier du
clocher.

Fig. 14 :
Montbron.
Passage latéral nord du
transept vers la nef.



Fig. 15 :
Montbron.
Passage latéral nord du
transept vers l'abside.



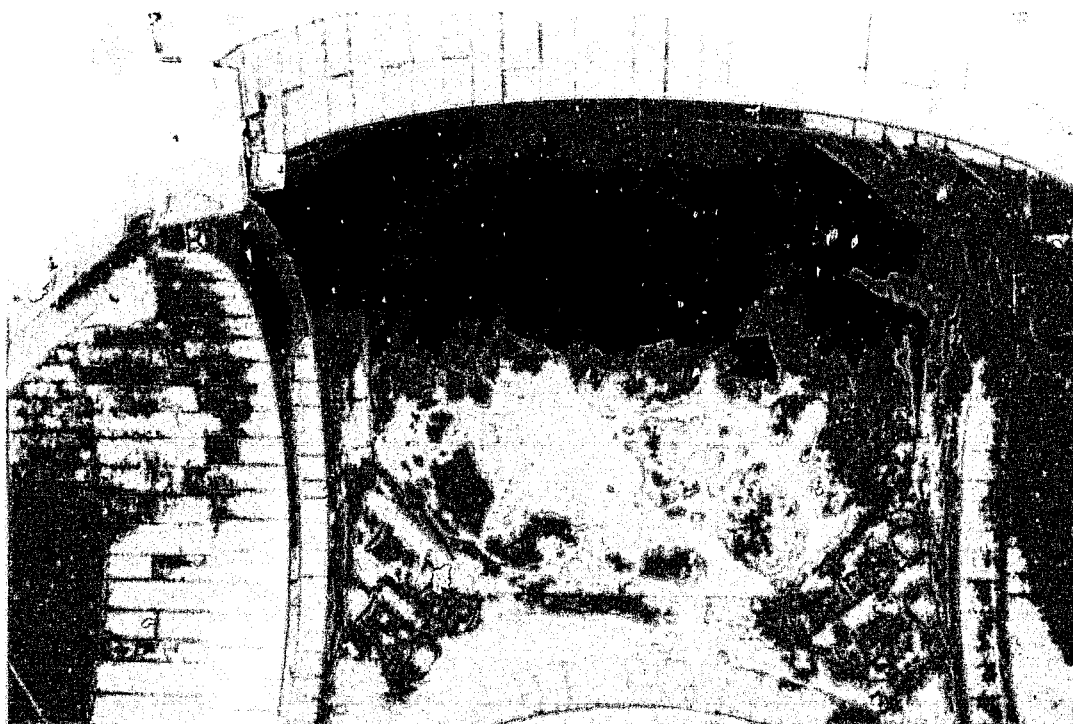


Fig. 16 :
Montbron.
Coupole de la croisée du
transept.

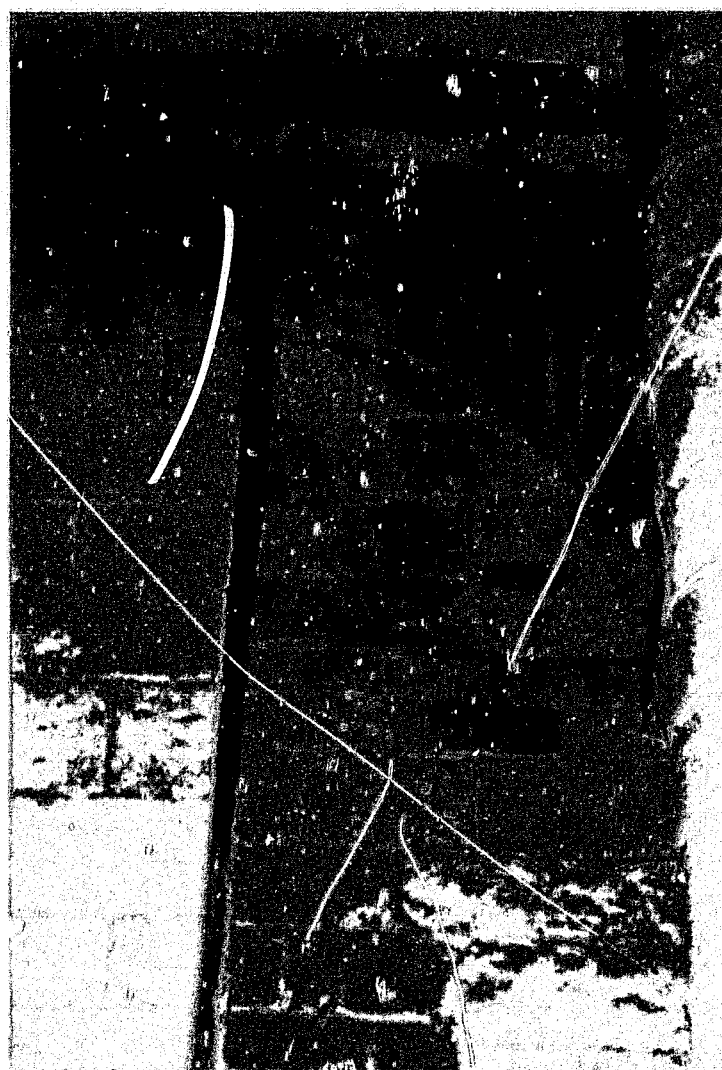


Fig. 17 :
Montbron.
Amorce orientale du mur
nord de la nef.
Arcade et trace de fenêtre.

Fig. 18 :
Montbron.
Revers occidental du
pilier nord-ouest de la
croisée et amorce du mur
nord de la nef.



Fig. 19 :
Montbron.
Chapiteau du revers
occidental du pilier nord-
ouest de la croisée.





Fig. 20 :
Montbron.
Chapiteaux de la croisée du transept.

Fig. 21 :
Montbron.
Chapiteau ue la croisée du transept.





Fig. 22 :
Montbron.
Chapiteau de la croisée du
transept.



Fig. 23 :
Montbron.
Chapiteau de la croisée du
transept.

43. MONTHÉRAULT (17)

Commune de Trizay. Canton de Saint-Porchaire

Eglise Notre-Dame

Données historiques

Intégré à l'actuelle commune de Trizay, le village de Monthéroult était autrefois une paroisse indépendante, implantée sur un plateau de faible altitude entre Arnoult et Charente, dans l'ancienne frange littorale du golfe des Santons. L'histoire des origines du village et de son église est obscure¹. Une légende rapportée par l'abbé Brodud² et reprise par Charles Connoué³ attribuait à Charlemagne la fondation de l'église en 777, après une victoire sur les Sarrasins à Montierneuf. Le nom de Monthéroult viendrait de « Mont-des-Héros ». Déjà contestée par l'abbé Barbotin⁴, cette interprétation fantaisiste du toponyme ne nous donne guère d'indications sur la véritable date de fondation du sanctuaire.

En fait, Monthéroult n'apparaît dans les textes qu'au XIII^e siècle, en 1229⁵, dans une charte accordée par Hugues de Tonnay aux villages des alentours. Il y est fait mention de la paroisse de Monthéroult, dont on apprend par un document de succession de 1276⁶ qu'elle participait d'un fief appelé la Bergerie, qui revint alors à Chale de Rochefort. Cette terre devait changer de mains à plusieurs reprises au cours des siècles, pour échoir finalement aux La Rochefoucauld, au moins à partir du XVII^e siècle. En 1281, un document fait état d'un paroissien de Monthéroult, et le vocable « beate Maria de Monte Ayraudi » y est cité⁷. Toutefois, aucun texte ne parle explicitement de l'architecture de l'église, qui était à la nomination du prieur de Soubise au XVII^e siècle⁸. Le statut de celle-ci n'est d'ailleurs pas clairement établi après la Révolution. En tout état de cause, après le rattachement de Monthéroult à Trizay en 1826, elle était à

¹ Un mémoire de recherche réalisé dans le cadre de la licence d'Histoire de l'Université de La Rochelle a recensé l'ensemble des sources concernant Monthéroult ; on pourra s'y reporter. VALADEAU (Y.), *Notre-Dame de Monthéroult*, dossier de recherche de licence sous la direction de N. Faucherre, dactyl., pages non numérotées, F.L.A.S.H. La Rochelle, 1995-1996.

² BRODUD (Abbé M.), *Tonnay-Charente et le canton*, t. 1, Rochefort, 1901.

³ CONNOUÉ (C.), *op. cit.*, livre 2, Saintes, 1955, p. 69-70.

⁴ BARBOTIN (Abbé G.), *Echillais et ses seigneurs*, Saintes, 1933.

⁵ VALADEAU (Y.), *ibid.*

⁶ Saintes. Médiathèque François-Mitterrand. Fonds Ancien, Mss 556, fonds Guillaud, copie de BN Fr 26296 n°17.

⁷ *Arch. Hist. de la Saintonge et de l'Aunis*, t. XXII, 1893, p. 157, manuscrit 273 de Vendôme, f° XXXI v°, signalé par VALADEAU (Y.), *ibid.*

⁸ DANGIBEAUD (Ch.), « Pouillé... », *op. cit.*, p. 269.

l'abandon, et il fut même question de la démolir pour la remplacer par une nouvelle chapelle en 1842⁹. A cette date, elle est décrite comme une « masure non couverte »¹⁰. Dans la tradition locale, le pèlerinage familial à l'ancienne église, assorti de photographies de communion dans le sanctuaire, est resté vivace jusque dans les années 1960, avant que l'abandon ne soit total.

Inscrits à l'Inventaire supplémentaire en 1996, les vestiges, qui ne cessent malheureusement de se dégrader ont été refusés au classement deux ans plus tard¹¹.

Analyse architecturale

A l'heure actuelle, l'église Notre-Dame est à l'état de ruine, puisqu'il n'en reste plus que les quatre murs, isolés au milieu de parcelles privées, ce qui en rend l'accès difficile. On distingue toutefois très clairement deux parties : une nef bâtie en moellons aux murs arasés au-dessus des fenêtres, et un chevet rectangulaire de deux travées, nettement plus haut, en pierre de taille, qui la prolonge de façon à donner à l'édifice un plan parfaitement rectangulaire.

Fig. 1

Le chevet du XII^e siècle

Cette partie orientale est une œuvre encore romane, mais assez tardive, sans doute de la seconde moitié du XII^e siècle. Elle représente un exemple assez précoce de ces chevets de plan carré ou rectangulaire venus remplacer une probable abside primitive. Si l'on identifie plusieurs autres cas similaires, ceux-ci ont parfois connu cette phase de transformation à une époque plus tardive : la plupart de ces chevets sont gothiques et généralement voûtés d'ogives¹². A Monthéroult, nous sommes en présence d'une construction de qualité, à l'appareil de pierre de taille très soigné, épaulée par des contreforts. Ces deux travées étaient couvertes d'une voûte en berceau brisé, qui s'est effondrée sans doute au XIX^e siècle, puisqu'elle n'existait plus en 1901. L'éclairage de l'autel était assuré par une grande baie orientale, encadrée par des colonnettes tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. L'ébrasement intérieur abrite désormais une statue de la Vierge moderne. Deux baies plus sobres, avec un ébrasement simple, s'ouvraient au nord et au sud de la travée la plus orientale. Sous la fenêtre nord on aperçoit encore

Fig. 3

⁹ AD Charente-Maritime, 2O/2906 -2907.

¹⁰ *Idem.* Délibération du Conseil municipal du 6/11/1842.

¹¹ Poitiers, DRAC, Centre de documentation, Dossier MH « Trizay -Monthéroult »

¹² Non loin de Trizay, l'église de Sainte-Radegonde illustre parfaitement cette typologie. On pourrait citer également Neulles ou Saint-Martial-de-Mirambeau en Saintonge méridionale, Saint-Aulais, en Charente, ou Chives, dans le sud du Poitou, mais dans tous ces cas les adjonctions sont gothiques.

un ancien lavabo sous un arc en plein cintre. Sur le flanc sud, des trous d'ancrage d'un plancher indiquent qu'un bâtiment est venu s'appuyer contre l'église. Les chapiteaux qui sont encore en place sont conformes, par leur décor, à la datation assez tardive, dans la seconde moitié du XII^e siècle, qu'inspire l'architecture. Masques démoniaques, monstres et décor végétal assez sec ornent les corbeilles de la fenêtre axiale et les supports des quatre angles du chevet. A l'extérieur, un relief représentant une scène de châtement, est inséré à l'angle sud-ouest de l'édifice. Comme à Sainte-Radegonde¹³, un clocher-arcade s'élevait au-dessus de l'arc séparant la nef du chœur. La cloche qui s'y trouvait, et qui portait une inscription, a été volée en 1987. Le clocher lui-même, fragilisé par un lierre, s'est effondré lors de la tempête de décembre 1999. Toute la partie orientale de ce qui subsiste de l'église est aujourd'hui comblée sur plus d'un mètre par les gravats, le reste étant envahi par la végétation.

La nef

La césure entre la nef et le chevet est abrupte, et la différence de conception ne laisse pas de place au doute. La nef est bien une construction qui répond pleinement aux critères que nous avons définis pour identifier l'architecture du XI^e siècle¹⁴. L'ancienne façade occidentale, en partie masquée par le lierre, a fait l'objet d'un remaniement, puisque le large portail à plate-bande orné d'une moulure gothique qui s'y ouvre peut être daté du XVI^e siècle. Autour de l'ouverture, des assises en pierre de taille ont dû être mises en place au moment de cette reprise, mais on ne distingue pas le haut du mur. Pour le reste, on ne voit aucune trace d'articulation, ni colonne, ni contrefort, mais il est difficile de juger de l'ampleur de la reprise du XVI^e siècle, d'autant que l'intérieur du mur présente un parement de moellons.

Fig 2

Le mur gouttereau méridional, seul accessible et dépourvu de végétation, est la partie la plus lisible de ce qui subsiste aujourd'hui. L'élévation est en maçonnerie de moellons ébauchés, et ne comprend aucun support ni aucune modénature. Seules les deux extrémités, l'angle de la façade et la jonction avec la construction du XII^e siècle, sont renforcés par des pierres de taille assez grossières disposées en harpe. Mais une rupture, marquée par des différences de plans entre les moellons et les pierres de taille dans la partie occidentale pourrait indiquer que la façade, et son retour d'angle, a été reprise sur toute sa

Fig 4

¹³ Notice 90.

¹⁴ Charles Connoué voyait dans cette nef une adjonction tardive, en se fondant sur l'observation du seul portail occidental qu'il qualifiait de « Tudor ». Cette interprétation est évidemment fautive. CONNOUÉ (C), *ibid.*, p. 70.

hauteur, au moins de ce côté, ce qui aurait entraîné une couture maladroite. Même si les observations d'Yves Valadeau ne nous paraissent pas aussi évidentes¹⁵, on sait par le cadastre napoléonien qu'un bâtiment venait s'appuyer autrefois contre l'extrémité occidentale de la nef.

Le parement en moellons sommairement ébauchés, mais relativement calibrés, est assez homogène, et les lits sont réguliers. Deux rangées de trous de boulin sont encore perceptibles, même si en plusieurs endroits, des moellons qui se sont simplement descellés peuvent également faire illusion. Toutefois, les mieux conservés de ces trous de boulines montrent qu'ils ont été réalisés avec soin, puisque le moellon qui est disposé au-dessus comme un linteau a été choisi spécialement pour son format plus allongé afin d'éviter tout risque d'affaissement. Quelques blocs plus importants sont inclus dans le parement sans logique apparente.

Un autre élément mérite d'être relevé : la partie basse du mur, jusqu'au dessus du linteau de la porte, se distingue par ses joints beurrés avec un mortier de chaux contenant un sable gris. Dans la partie supérieure en revanche, les joints sont dégarnis. Yves Valadeau voit dans cette différence une rupture dans la construction, accentuée il est vrai par la présence, à la limite des deux parties, d'une rangée de moellons plus allongés, qui forment comme une assise de réglage¹⁶. Pour lui, la partie basse est liée par un mortier de chaux - celui qui est visible en surface - et la partie haute par un mortier terreux. Toutefois, il n'est pas possible de voir le cœur de la maçonnerie dans le bas du mur, ni à l'intérieur, ni à l'extérieur. Donc, ce constat pourrait simplement résulter d'un rejointoiement qui se serait limité à la partie basse du mur, l'assise de réglage - s'il s'agit bien de cela - n'étant pas nécessairement révélatrice d'une rupture ou d'un changement de technique constructive.

Les structures harpées en pierres de taille se retrouvent, fort logiquement, aux jambages de la porte et des deux fenêtres qui percent ce flanc sud. Les fenêtres sont placées dans la partie haute du mur, créant un rythme de travées régulières. La distance qui les sépare est équivalente à celle qui sépare chacune d'elles de l'extrémité du mur. La porte s'ouvre dans la partie centrale, mais plus près de la fenêtre orientale.

Fig. 4

¹⁵ VALADEAU (Y.), *ibid.*, selon l'auteur, des trous dans le parement formant un triangle seraient les témoins de l'ancrage de ce bâtiment.

¹⁶ *Idem.*

Les fenêtres, aux ouvertures étroites aujourd'hui bouchées, correspondent à un type très répandu : leurs jambages à boutisses renforcées soutiennent en parement extérieur un linteau monolithe rectangulaire dont la partie inférieure est échancrée. Un faux arc avec ses claveaux est gravé sur la face antérieure du bloc. La fenêtre la plus orientale, qui est la mieux conservée, présente encore tous ces éléments. Sur celle de gauche, en revanche, le linteau a disparu¹⁷, laissant apparaître des pierres plates disposées de champ pour former un arc. Il s'agit de la garniture de la partie centrale de la voussure, qui correspond au cœur de la maçonnerie. A l'intérieur, ces fenêtres bénéficient d'un large ébrasement parfaitement appareillé, y compris en ce qui concerne les arcs. L'église de Monthérault nous offre un bel exemple d'écorché qui nous permet de comprendre la structure de ces baies, si fréquemment représentées dans l'architecture du XI^e siècle. Une particularité mérite toutefois d'être soulignée ici, c'est le traitement réservé à la partie basse de l'ébrasement intérieur. Au lieu d'un glacis ou de gradins appareillés c'est un gradin assez grossier qui apparaît au bas des deux fenêtres. Peut-être cet agencement servait-il à structurer un talus réalisé au mortier lissé.

Fig. 6

Fig. 5

Fig. 8

La porte correspond, elle aussi, à une typologie que nous retrouvons sur de nombreux autres édifices. Si ses piédroits sont conçus comme les jambages des fenêtres, son couronnement est constitué d'un grand linteau monolithe en bâtière. Toutefois, sur la face intérieure, là où l'on trouve généralement un arc en plein cintre, la maçonnerie est aujourd'hui dégarnie. Mais si l'on en croit les témoignages, ces dégâts datent de 1987 et sont dus à l'action des voleurs qui sont venus subtiliser la cloche. Pour pénétrer dans l'enceinte du bâtiment alors condamné, ils ont abattu le mur qui bouchait le passage¹⁸ et arraché par la même occasion une poutre en bois qui faisait office de linteau intérieur. Cette poutre a disparu depuis, et seuls les habitants du village en ont gardé le souvenir. La question se pose alors de savoir si ce dispositif, qui s'avérerait unique dans la région, tout au moins sur une construction religieuse du XI^e siècle¹⁹, correspondait à la conception initiale. Seule une analyse dendrochronologique, désormais impossible, aurait pu nous éclairer sur ce point. L'état actuel de la maçonnerie ne permet pas non plus de déterminer de façon sûre si cette poutre a

Fig. 7

Fig. 8

¹⁷ Il est encore en place, mais très érodé, sur le cliché publié par René Crozet en 1971. CROZET (R.), *L'art roman en Saintonge, op. cit.*, Pl V, B.

¹⁸ *Idem*. Cette obturation est bien visible sur la photographie.

¹⁹ On trouve évidemment des linteaux en bois, y compris en face externe, sur de nombreux édifices civils de la fin du Moyen Âge ou de l'époque moderne, tant en milieu rural que dans les villes, mais jamais associés à un linteau monolithe.

pu remplacer à un moment donné un arc en pierre. En tout cas aucun claveau n'est visible, et un bloc de pierre de taille inséré au dessus du jambage gauche se trouve à l'emplacement du tracé éventuel d'un arc. En outre, la forme d'arc segmentaire qu'emprunte le bloc de maçonnerie mis à nu contre le revers du linteau n'est peut-être que le fruit du hasard.

Rappelons que l'élévation intérieure présente le même parement de moellons que la face externe. S'il est difficile de vérifier aujourd'hui si les deux fenêtres trouvent leurs équivalents sur le mur nord, on se fiera à Charles Connoüé qui parle de quatre fenêtres pour la nef²⁰.

Pour ce qui concerne l'extrémité orientale de cette nef et son articulation avec un chevet primitif, la photographie publiée en 1901 par l'abbé Brodut²¹ nous montre que le clocher reposait sur un mur en moellons. Aucune trace d'arc en plein cintre n'est visible entre les deux arcs brisés qui enserrèrent ce pan de mur. On y verra donc l'ancien mur percé de l'arc triomphal qui séparait la nef du sanctuaire, tel qu'on le voit encore nettement dans plusieurs édifices de ce type, et en particulier à Saint-Radegonde. A la différence de ce dernier exemple, où l'arc gothique a rétréci l'ancien passage, dont le tracé est encore bien visible, à Monthéroult, le passage aura été élargi par l'arc gothique en faisant disparaître ainsi l'arc triomphal primitif.

Conclusion

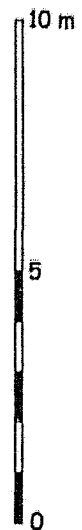
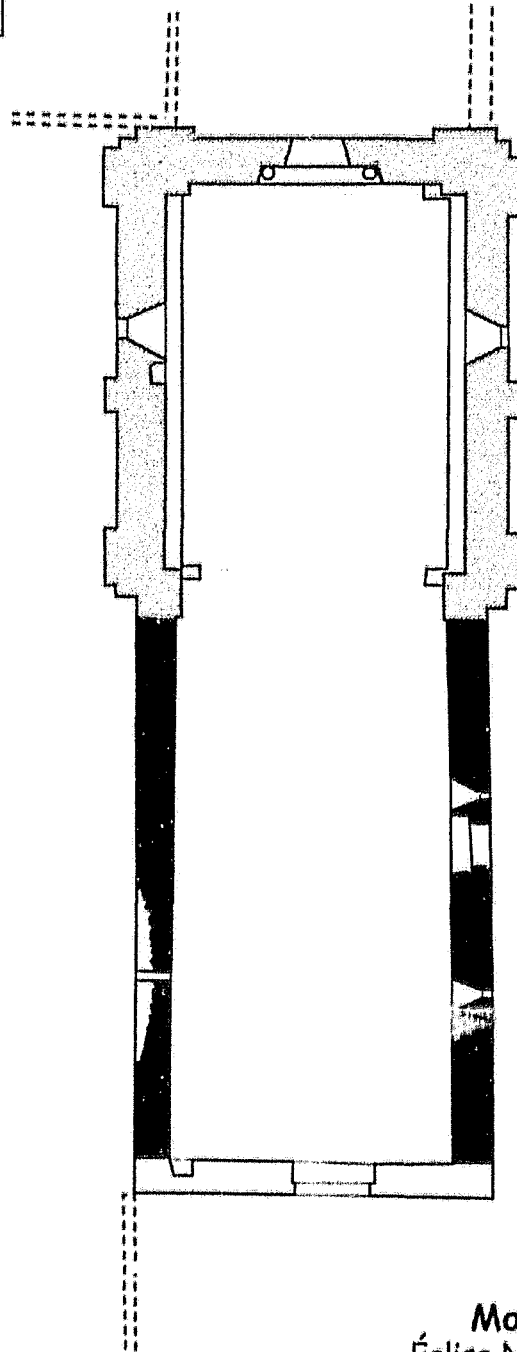
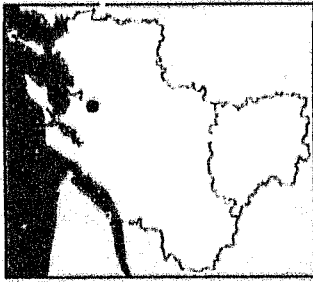
Déjà signalée pour son caractère archaïque par René Crozet²² dans sa synthèse sur l'art roman en Saintonge, la nef de Monthéroult illustre parfaitement les modes de construction qui ont précédé les grandes innovations romanes du XI^e siècle. En fixer une datation paraît aussi délicat que pour la plupart des édifices que nous étudions ici. Faut-il prendre en compte l'absence de contreforts comme un indice d'ancienneté par rapport à des nefs comme celle de Sainte-Radegonde, pour prendre un exemple proche²³ ? Cette proposition a été avancée, mais ne saurait être retenue à partir de l'étude de ce seul cas. Nous réserverons donc nos conclusions pour l'étude de synthèse en nous contentant de classer cet édifice parmi les églises rurales du XI^e siècle, mais nécessairement antérieures aux premiers apports significatifs du second âge roman.




²⁰ CONNOUÉ (C.), *ibid.*, p. 70

²¹ BRODUT (Abbé M.), *ibid.*

²² CROZET (R.), *L'art roman en Saintonge, op. cit.*, p. 34.

²³ VALADEAU (Y.), *ibid.*



-  XI^e siècle
-  XII^e siècle
-  Postérieur (XVI^e s.)

Monthéroult
Église Notre-Dame
C.Gensbettel d'après Y.Comte/CRMH

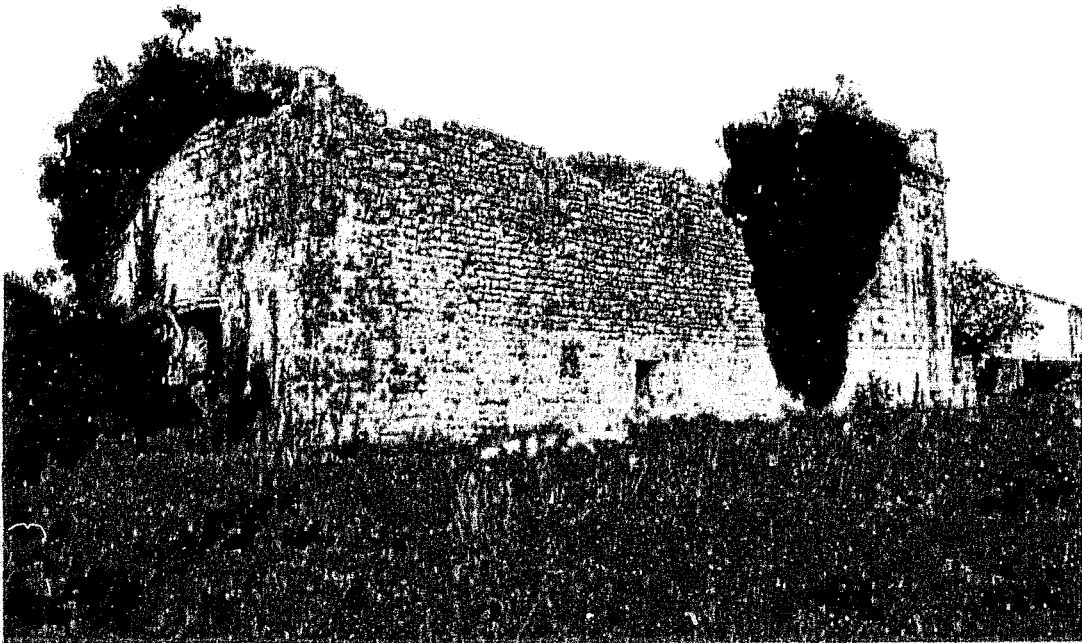
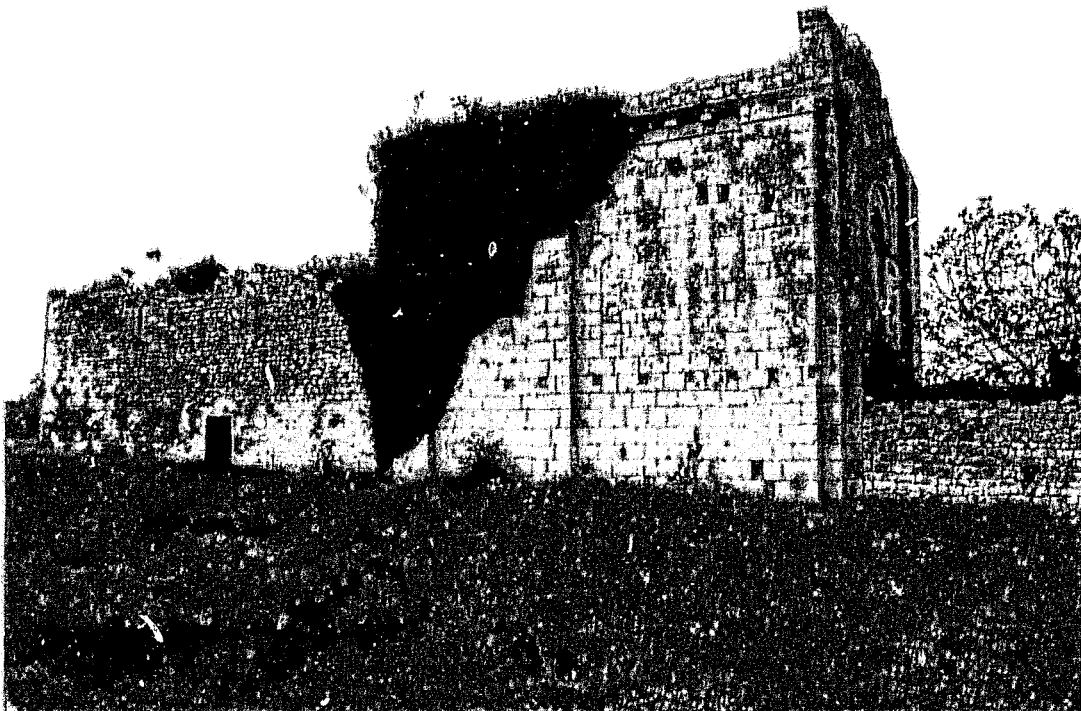


Fig. 2 :
Monthéroult.
Vue générale depuis le sud-est.

Fig. 3 :
Monthéroult.
Vue générale depuis le sud-ouest.



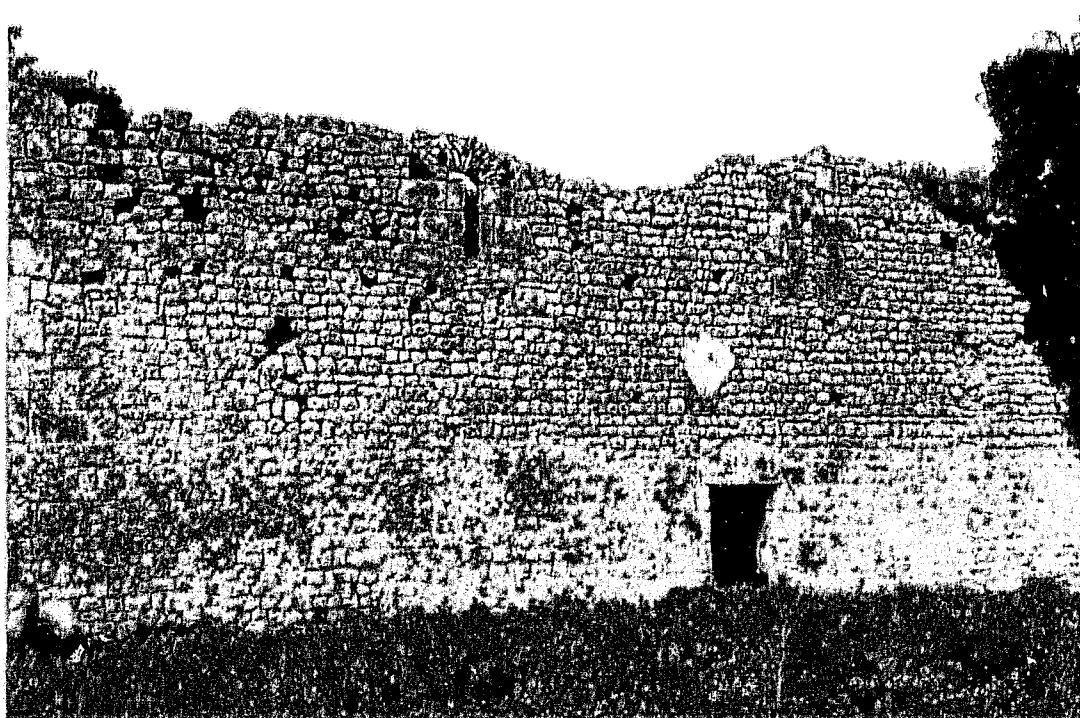


Fig. 4 :
Montherault.
Mur sud de la nef.

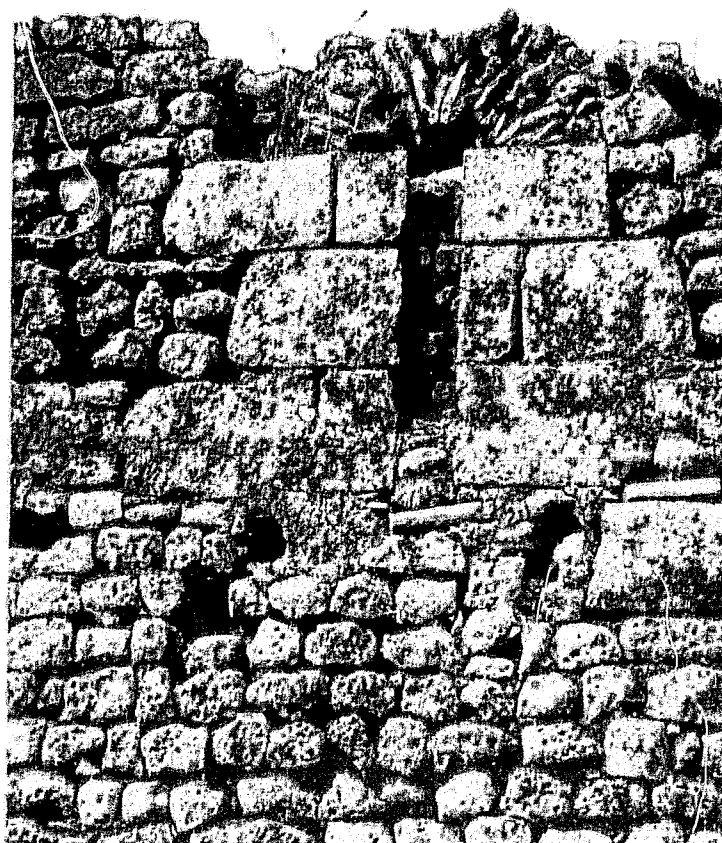


Fig. 5 :
Montherault.
Fenêtre du mur sud ayant
perdu son linteau.

Fig. 6 :
Monthérault.
Fenêtre intacte du mur sud.

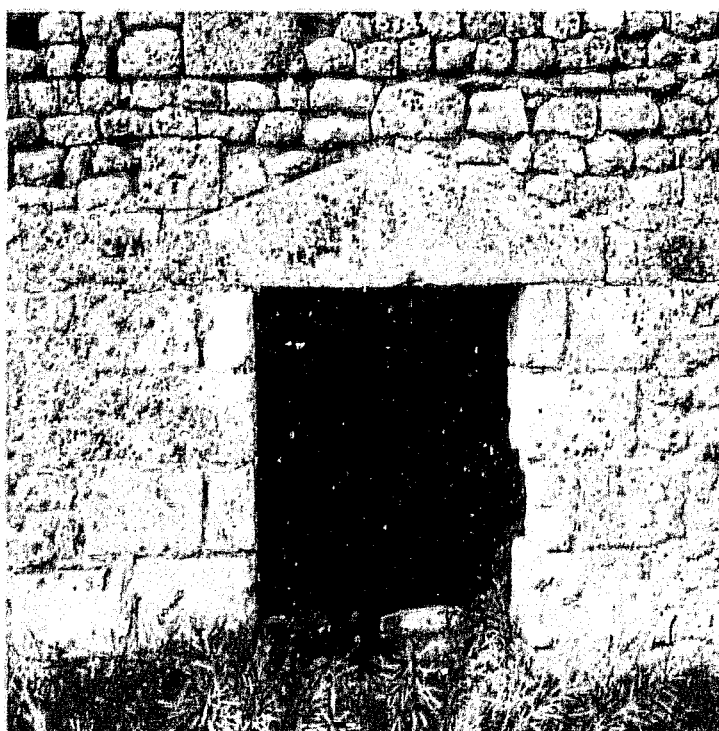
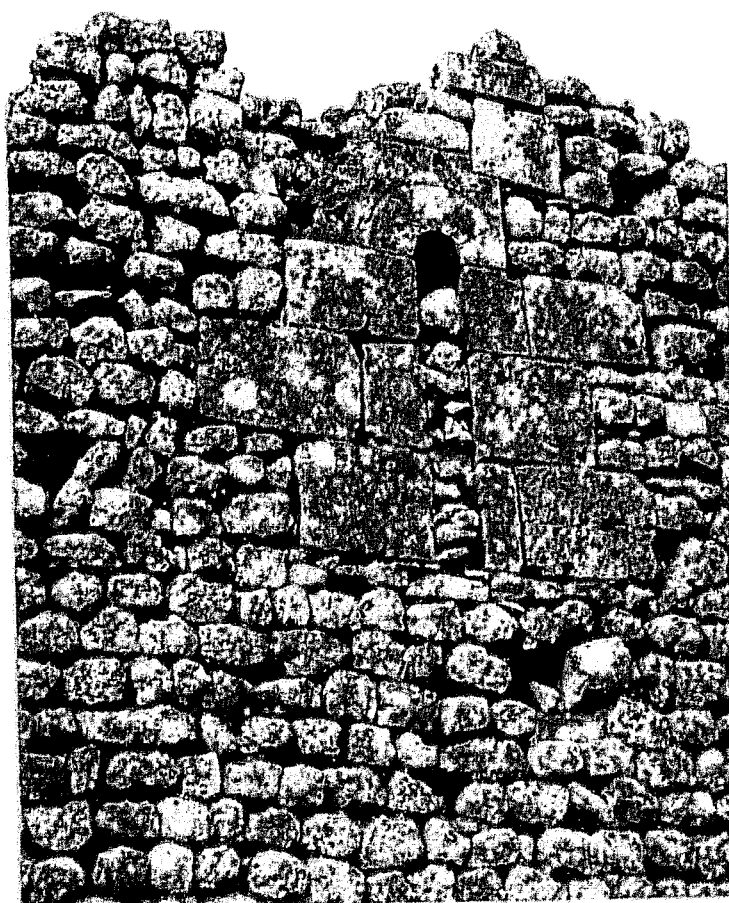


Fig. 7 :
Monthérault.
Mur sud. Porte à linteau en
bâtière..

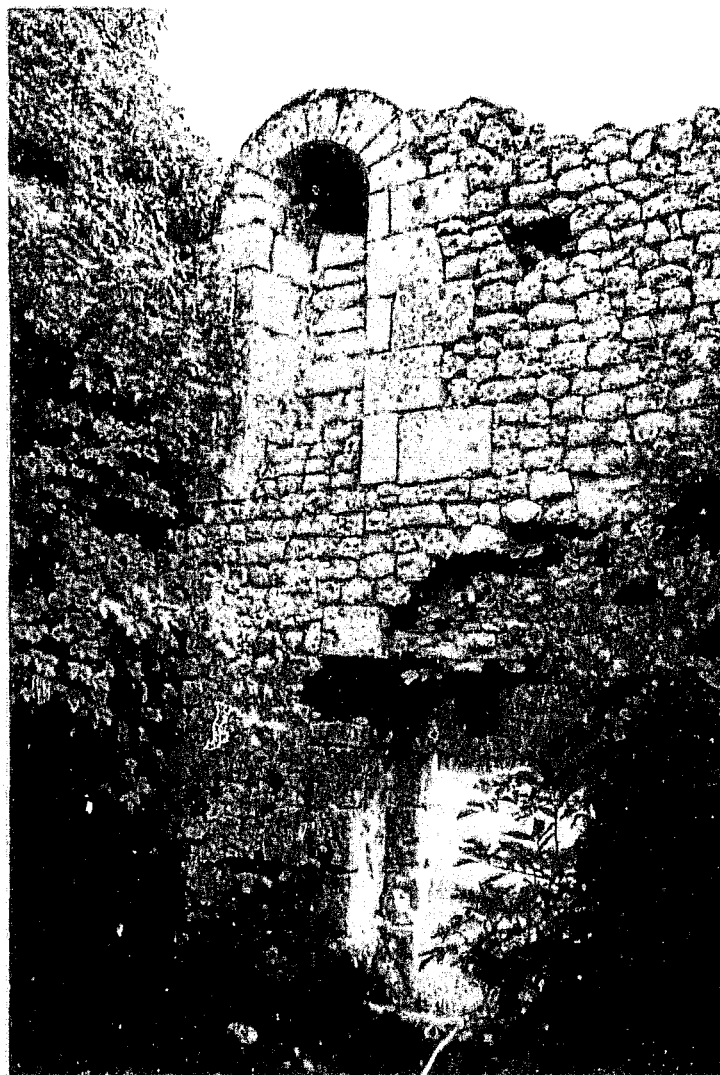


Fig. 8 :
Montherault.
Revers intérieur du mur sud,
avec ébrasement de la
fenêtre et porte.



Fig. 9 :
Montherault.
Détail du montant intérieur
de la porte méridionale.
Traces d'outils.

44. MONTIGNAC-SUR-CHARENTE (16 A)

Canton de Saint-Amant-de-Boixe

Eglise Saint-Etienne (disparue)

Données historiques

Montignac, situé à une vingtaine de kilomètres en amont d'Angoulême, était une des principales résidences des comtes, depuis qu'ils avaient abandonné, au début du XI^e siècle¹, leur ancienne motte d'Andone pour s'établir dans la vallée, au bord de la Charente. La tour castrale qui domine encore le bourg rappelle cette présence comtale au Moyen Age, non loin de la prestigieuse abbaye de Saint-Amant-de-Boixe.

L'église Saint-Etienne de Montignac se trouvait sous le château de Montignac, de l'autre côté du ruisseau le Javar qui le séparait d'une autre paroisse, celle de Sainte-Marie du château. Malheureusement, du supposé monastère Saint-Etienne et de son église, il ne reste rien. Les quelques vestiges encore conservés au début du XX^e siècle ont été irrémédiablement détruits après une longue période d'abandon.

La question de l'appartenance du sanctuaire demeure quelque peu confuse. Pour les auteurs anciens, il ne fait aucun doute qu'il dépendait de l'abbaye de Saint-Amant-de-Boixe, et qu'il appartenait à un prieuré², mais André Debord, dans sa publication du cartulaire de Saint-Amant, n'y fait aucune allusion, alors même qu'il publie un document faisant état du litige entre le chapitre épiscopal et l'abbaye de la Boixe au sujet de la paroisse Saint-Etienne³. C'est d'ailleurs ce document, principalement, qui est à l'origine de l'attribution, ainsi que de la datation de l'établissement⁴. Nous devons donc rester prudent quant au statut effectif de cette église. Il nous semble toutefois que nous pouvons nous appuyer sur l'indication qui attribue la bénédiction de l'église et du cimetière à l'évêque

¹ DEBORD (A.), *La société laïque...*, op. cit., p. 145.

² GAUGUIÉ (A.), *La Charente communale...*, op. cit., p. 175 ; LIÈVRE (A.-F.), *Exploration archéologique du département de la Charente, I. Cantons de Saint-Amant-de-Boixe, Mansle et Aigre*, Angoulême, 1880-1884, p. 44 ; NANGLARD (Abbé J.), *Pouillé...*, op. cit., t. 1, p. 540-541 et t. 2, p. 428-430 ; d'après le Pouillé, c'est l'abbaye de Saint-Amant qui possédait le prieuré, après avoir abandonné la paroisse Sainte-Marie du château au chapitre.

³ *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Amant-de-Boixe*, DEBORD (A.) (éd.), S.A.H.C., Poitiers-Angoulême, 1988, annexes I et II, p. 35-40 et ch. 255, p. 238-239, datée des années 1160. Cette charte semble confirmer les informations fournies par le Pouillé de l'abbé Nanglard, et l'on s'interroge sur la raison qui a amené André Debord à ne jamais compter Saint-Etienne - ni même Sainte-Marie - au nombre des dépendances de Saint-Amant-de-Boixe.

⁴ Voir aussi *Inventaire des titres de Montignac et de Tourriers*, (Manuscrit du XVIII^e siècle), BNF, niles acq. frises. 22.842.

Adémar⁵, ce qui nous fournit une possible fourchette de datation de l'église entre 1075 et 1101. Pour le reste, les sources sont peu loquaces et nous savons par l'abbé Nanglard que l'établissement avait pris un statut de prieuré-cure quelque peu ambigu, et qu'en 1759, l'évêque fit partager clairement les deux bénéfices⁶. A la Révolution, l'église fut abandonnée, et la ruine s'en empara irrémédiablement. Il n'en reste rien aujourd'hui.

Analyse architecturale (d'après documents)

Le peu de vestiges de l'église Saint-Étienne conservés au XIX^e siècle a fort heureusement été commenté, relevé et représenté aussi bien à travers la gravure que la photographie. Nous disposons en effet de deux plans, celui d'Auguste-François Lièvre et celui de Jean George⁷, d'un jeu de gravures et d'une lithographie publiées en illustration de la notice de A.-F. Lièvre⁸ ainsi que d'une série de photographies des fonds George et Guérin-Boutaud⁹.

Fig. 2
Fig. 3

L'architecture

Les vestiges en place correspondaient à des segments d'un transept long de 26 m et du chevet de l'église. En fait, n'était conservé en élévation que le bras nord du transept. Utilisé comme grange, il était fermé par un mur au sud et percé au nord d'une porte charretière. Son absidiole était encore en place, ainsi que l'amorce du mur nord d'une travée droite précédant sans doute l'abside disparue. Le pilier nord-ouest de la croisée du transept, sur lequel s'appuyait la grange, est parfaitement visible sur les photographies. Celles-ci sont cependant à utiliser avec prudence. Les angles de prise de vue de deux d'entre elles mettent en valeur un haut mur en moellons qu'il serait tentant d'attribuer au XI^e siècle. Il s'agit en fait du mur qui ferme le bras de transept au sud et qui a donc été construit après l'abandon de l'église. Le mur occidental, dans lequel s'ouvre le passage bas reliant la nef au transept est visible sur une photo. On peut supposer qu'il présentait lui aussi un parement en moellons, car il est entièrement recouvert d'un enduit. La lithographie qui illustre l'article de A.-F. Lièvre est un peu plus explicite, puisqu'elle montre bien le chaînage du large contrefort qui épaulait le transept en son extrémité nord.

Fig. 6

Fig. 2
Fig. 4

Fig. 2

⁵ *Cartulaire...*, *ibid.*, p. 239.

⁶ NANGLARD (Abbé J.), *ibid.*

⁷ LIÈVRE (A.-F.), *ibid.*; GEORGE (J.), *Les églises de France...*, *op. cit.*, p. 168.

⁸ LIÈVRE (A.-F.), *ibid.*

⁹ Société Archéologique et Historique de la Charente, Fonds Guérin-Boutaud, 10 photographies numérotées de 4/166 à 4/170; le Fonds George présente les mêmes vues

On s'aperçoit qu'un passage assez bas existait au nord du pilier de la croisée, reliant l'ancienne nef au bras de transept. La structure du pilier semble être un massif carré cantonné de dossierets et de colonnes engagées sur ses quatre faces. On voit encore sur les représentations anciennes la colonne occidentale, avec son chapiteau, et la colonne nord, un peu plus basse, qui portait l'arc à double rouleau du passage - désormais muré - reliant la nef au transept. En face d'elle c'est un pilastre couronné d'une simple imposte qui reçoit l'arc¹⁰. La colonne sud, beaucoup plus haute que les deux précédentes, n'est plus perceptible sur les photographies d'A. Guérin-Boutaud, car elle est recouverte par un lierre. Sur la lithographie publiée en 1884 elle est encore dégagée et son chapiteau est en place.

Fig. 5

Quelle relation entre la nef et le transept ?

Cette structure pose la question du plan de la nef et de son articulation avec le transept. Jean George interprète cet ensemble comme le témoin d'un passage en angle droit contournant le pilier pour relier directement une nef unique étroite au bras du transept sans avoir à passer dans la croisée. Cela évoque les passages que nous trouvons à l'est de la croisée entre le transept et l'abside de Lichères ou de Mouthiers, et plus encore, ceux qui reliaient la nef au transept de Pérignac. .

Fig. 1

Toutefois, cette proposition ne nous séduit pas tout-à-fait : en général, ces passages biais ou contournant un pilier sont aménagés de façon moins ample et paraissent davantage creusés en rognant sur les piliers et sur l'angle de la construction. Ici, ce n'est pas le cas, et la forme même du pilier nous incite à la prudence ; il semble avoir été conçu d'emblée comme un pilier dégagé. On pourrait donc y voir une structure semblable à celle de Montbron, où la nef est plus large que la croisée, et où ces passages sont droits et non pas biais.

Un contrefort, plus bas et plus large que celui situé à l'extrémité du mur, s'appuie directement à gauche du passage et nous conduit à approfondir cette interrogation. Ni J. George ni A.-F. Lièvre n'en parlent. On pourrait penser qu'il ne s'agit que de l'arrachement du mur délimitant le passage en angle droit. Or sa finition, avec un glacis en gradins partant du niveau de l'imposte de l'arc, et sa maçonnerie de moyen appareil vont à l'encontre de cette hypothèse. En outre, un peu plus loin, des blocs pouvant réellement correspondre à un arrachement dépassent du mur enduit, tandis qu'une série de pierres de taille se superposent

Fig. 4
Fig. 2

¹⁰ Pour Jean George, il y aurait eu une colonne ayant disparu, ce qui paraît peu probable au vu des images ; cf. : GEORGE (J.), idem.

le long de l'axe vertical correspondant à l'aplomb de leur bordure, juste à gauche du contrefort. Il est difficile d'interpréter tout cela à partir d'une seule représentation, mais il est indéniable que ces éléments posent question.

Le contrefort pourrait témoigner d'un fait qu'aucun document ne signale : la disparition très précoce de la nef. En effet, il pourrait correspondre à une consolidation du transept réalisé à la fin du Moyen Age ou à la période moderne. Quant aux arrachements situés plus au nord, il est encore plus délicat d'en tirer quelque hypothèse plausible : notre préférence ira à l'idée d'une nef plus large que ne le proposent les restitutions de nos érudits.

Le transept

Quant au transept, A.-F. Lièvre nous dit qu'il ne fut jamais voûté¹¹, tandis que J. George¹² évoque une coupole sur trompes à la croisée. Là encore, aucun indice ne vient à notre aide, mais le rapprochement possible avec la croisée du transept de Montbron, notamment, nous incite à suivre la proposition de Jean George.

De l'autre bras de transept ne subsistait qu'un pan du mur oriental avec une partie de l'enveloppe de l'absidiole. Une vue permet d'identifier l'angle formé par le transept et la chapelle qui s'y ouvrait, dont l'élévation en partie effondrée conservait l'ébrasement intérieur d'une baie axiale. On distingue nettement le traitement de l'angle avec le mur du transept, construit en moyen appareil de pierre de taille avec une mince colonne en amortissement dans un redent. En revanche, le mur de l'absidiole montre un parement de moellons dans lequel s'ouvre l'arc de l'ébrasement intérieur de la baie, constitué de claveaux étroits et reposant sur des colonnettes dont une seule est partiellement en place, à droite de la baie, l'autre ayant disparu en ne laissant subsister qu'un tailloir en déséquilibre. L'ébrasement intérieur est constitué de deux plans successifs, l'arc étant à deux voussures et les jambages formant un ressaut dans lequel se logent les colonnettes.

Fig. 7

Fig. 9

Du mur nord de la travée droite de chœur, les arases envahies de ronces laissent deviner qu'il était en pierre de taille - au moins à sa base - et rythmé par deux petits éléments verticaux que Jean George identifie comme des colonnettes, même si l'interprétation des photographies laisse plutôt penser qu'il s'agissait de pilastres. En tout cas, l'idée d'une arcature pourrait être accréditée quelle que fût la nature des supports.

Fig. 8

¹¹ LIÈVRE (A.-F.), *ibid.*, p. 44.

¹² GEORGE (J.), *Idem.*

Il semble que des fragments de l'abside étaient encore en place au moment où le pasteur Lièvre procédait à son exploration archéologique dans les années 1870, et nous accepterons volontiers son évocation d'une voûte en cul-de-four, dont plus rien n'est visible sur les photographies du début du XX^e siècle.

Le décor sculpté

Quelques chapiteaux et bases de colonnes portant un décor subsistaient sur ces vestiges et certains ont d'ailleurs été donnés par la suite au Musée de la Société d'archéologie et d'histoire de la Charente. Il s'agit de quatre chapiteaux de fenêtres et des bases de colonnettes correspondantes, qui proviennent des deux absidioles et que Jean George qualifie de « médiocres ». Trois de ces corbeilles sont d'ailleurs représentées en place sur les photographies d'A. Guérin-Boutaud. Leur épannelage est un compromis entre le tronc de cône et la pyramide, offrant des surfaces presque planes. Leur décor est, il est vrai, assez fruste et en très faible relief pour trois d'entre eux, qui sont dépourvus d'astragale. Les motifs, exclusivement végétaux, y sont déployés en méplat avec des feuilles recreusées en gouttières. Deux corbeilles sont construites d'une façon symétrique avec une palmette retournée sur chaque face, et le troisième est couvert de motifs de tiges et de feuilles assez désordonnés. Le dernier chapiteau, offre un épannelage un peu plus marqué dégageant des feuilles lancéolées dressées sur l'astragale. Les angles sont occupés par des enroulements assez marqués et sur chaque face un dé médian s'inscrit dans un abaque échancré en V.

Fig. 15

Fig. 12
Fig. 13
Fig. 14

Ces chapiteaux ne trouvent, à l'exception du dernier, qu'un assez faible écho dans la production régionale. Les corbeilles de la crypte de Mainzac peuvent éventuellement s'y apparenter.

Une autre série, malheureusement disparue, ne manque pas de soulever d'autres interrogations. Il s'agit des chapiteaux et des bases qui devaient appartenir aux piliers de la croisée, comme le montrent pour au moins deux d'entre eux la lithographie de l'article de A.-F. Lièvre, et les photographies. La particularité de ces chapiteaux réside dans leur décor exclusivement à base de composantes architecturales : arcatures, colonnes, encorbellement. Ces motifs participent de la structure même des corbeilles et sont exprimés avant tout à travers un épannelage assez vigoureux. Sur le gros chapiteau du pilier de la croisée on devine une petite silhouette d'oiseau sous une des arcades, mais les détails sont rares et traités, semble-t-il, par simple engravement¹³. Nous ne

Fig. 3

Fig. 5

¹³ LIÈVRE (A.-F.), *ibid.*, p. , cet auteur parle d' « exécution rudimentaire ».

connaissions cet aspect que par la planche gravée de *l'Exploration archéologique* qui les rassemble avec quelques bases appartenant probablement aux mêmes supports et dont témoignent aussi les clichés de Guérin-Boutaud.

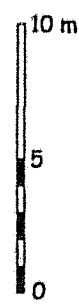
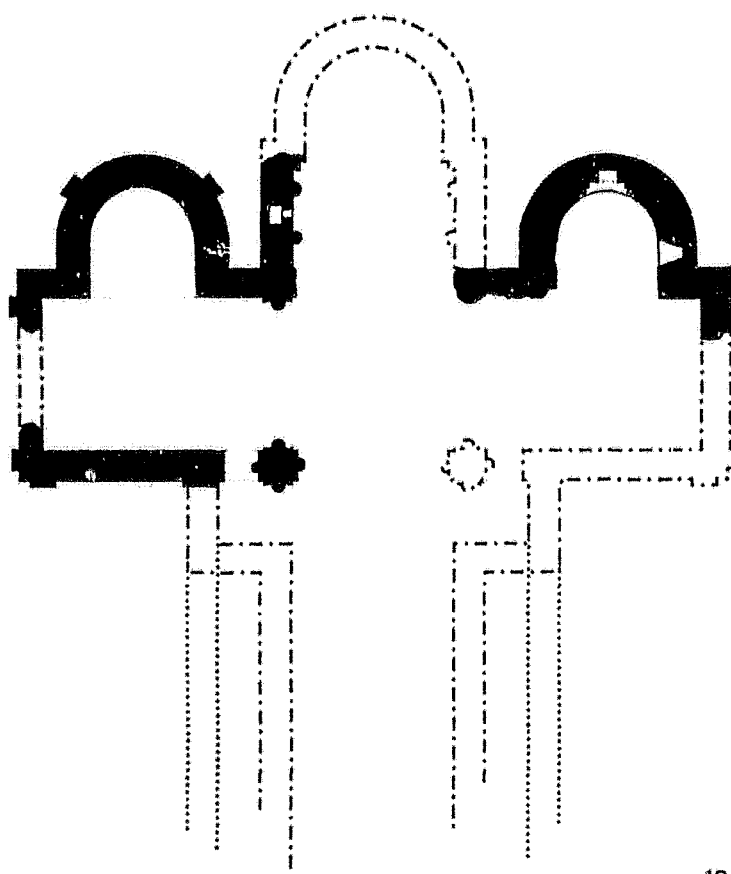
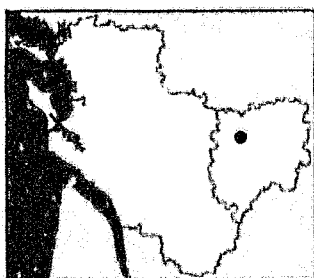
Ces bases présentent généralement des parties verticales assez hautes, associées à des scoties dont la concavité est à peine amorcée, et à des filets pouvant être moulurés en tresses ou en motif de corde. Les parties verticales sont animées par de simples motifs engravés tels que des quadrillages ou des lignes ondoyantes.

Les éléments de comparaison avec des œuvres régionales sont, là aussi, assez rares. Une base de Saint-Sauveur-de-Marthon reprend toutefois un motif d'arcatures, que nous retrouvons à l'autre extrémité de la Saintonge, dans l'ancienne église du prieuré de Trizay. A Marillac-le-Franc, un chapiteau de la croisée montre un décor d'arcatures, mais plus stylisées et associées à des volutes d'angles. On peut également évoquer des motifs de petits arceaux comme ceux des tailloirs de la nef de Bouteville.

Fig. 3
Fig. 10
Fig. 11

Conclusion

Après analyse des dispositions architecturales de cette église disparue, dont nous n'avons qu'une vision très lacunaire, rien ne nous interdit de penser qu'elle pouvait avoir une nef plus large que la croisée ou, pourquoi pas, une nef à collatéraux, comme Saint-Florent de La Rochefoucauld. Les quelques facettes de son décor et de la composition murale qu'il nous est donné de connaître, confortent une datation aux environs de 1100, malgré le caractère exceptionnel de certains des motifs ornementaux utilisés.



- 2^e moitié du XI^e siècle
- Restitution hypothétique d'après A.F. Lièvre et J. George
- Proposition alternative

Montignac-sur-Charente
Église Saint-Étienne
 C. Gensbeitel d'après J. George

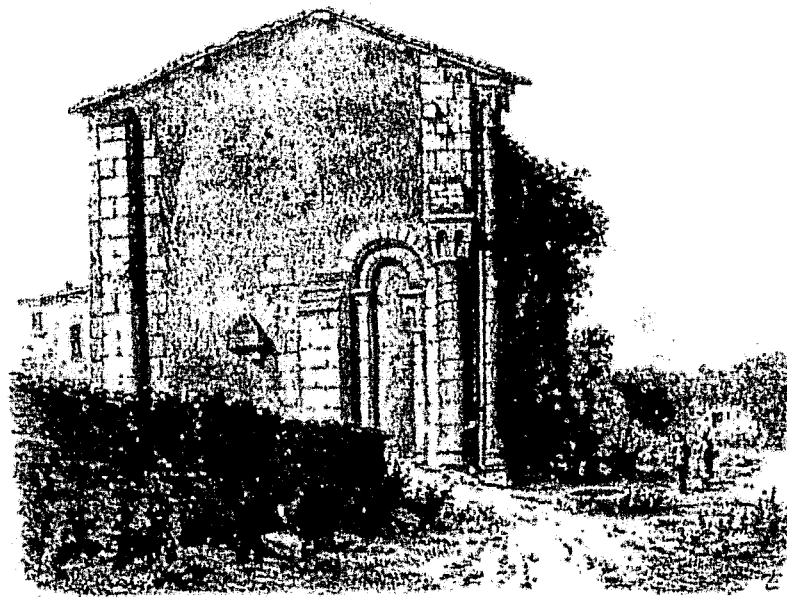


Fig. 2 :
 Montignac-sur-Charente.
 Vestiges du bras nord du
 transept vers 1880.
 Lithographie extraite de
 LIÈVRE (A.-F.)
*Exploration
 archéologique du
 département de la
 Charente.*

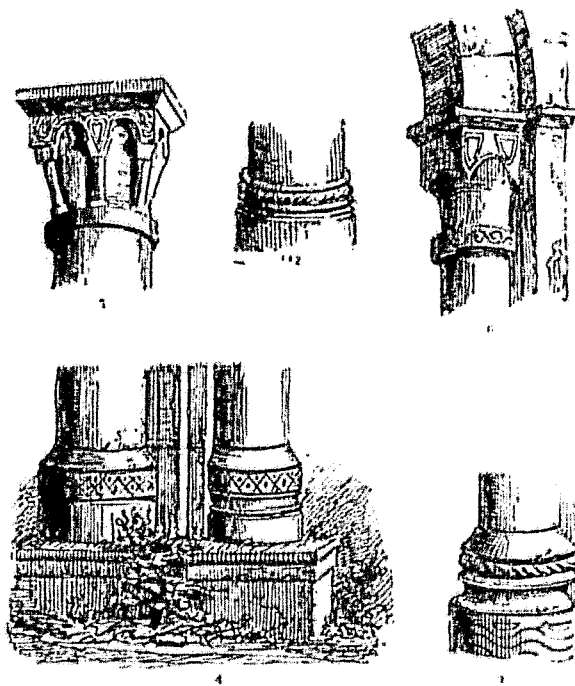
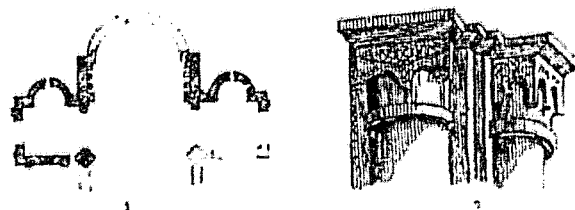


Fig. 3 :
 Montignac-sur-Charente.
 Chapiteaux et bases.
 Planche gravée extraite de
 LIÈVRE (A.-F.)
*Exploration
 archéologique du
 département de la
 Charente.*



SAINT-PIERRE DE MONTIGNAC



Fig. 4 :
Montignac-sur-Charente.
Vestiges du bras nord du
transept vus du sud-ouest.
Coll. A. Guérin-Boutaud.
SAHC 4/169.2.



Fig. 5 :
Montignac-sur-Charente.
Chapiteaux du pilier nord-
ouest de l'ancienne croisée.
Coll. A. Guérin-Boutaud.
SAHC 4/169.1.



Fig. 6 :
Montignac-sur-Charente.
Vestiges du bras nord vus du sud. Coll. A. Guérin-Boutaud. SAHC 4/166.2.

Fig. 7 :
Montignac-sur-Charente.
Vestiges du chevet vus depuis l'ouest. Coll. A. Guérin-Boutaud. SAHC 4/167.2.

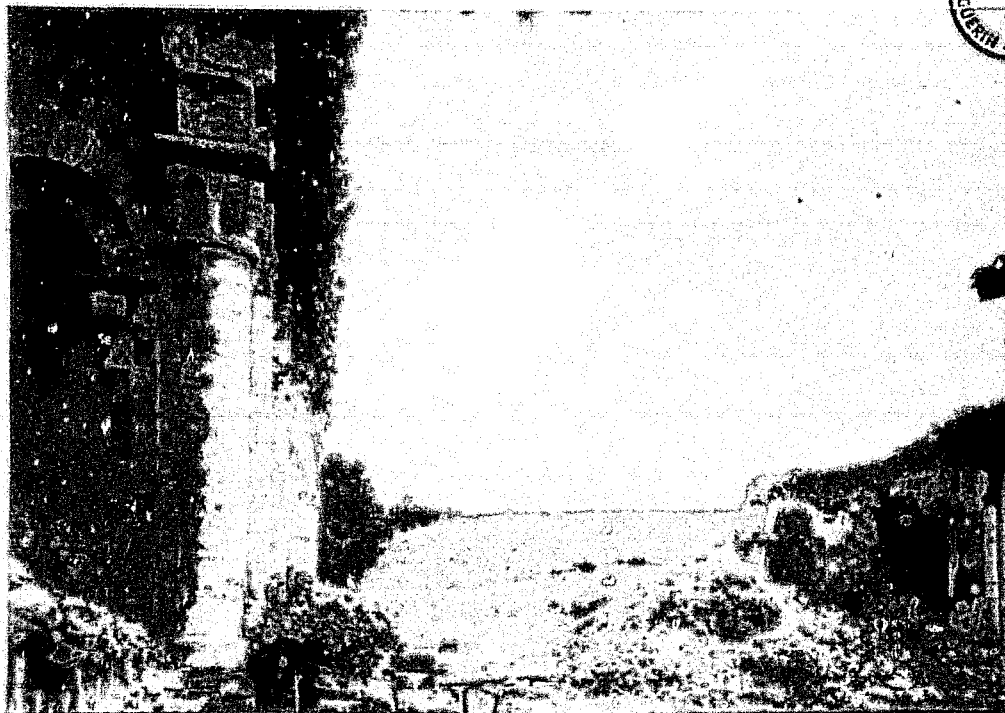




Fig. 8 :
Montignac-sur-Charente.
Vestiges du mur nord de
la travée droite de choeur.
Coll. A. Guérin Boutaud.
SAHC 4/161.1.



Fig. 9 :
Montignac-sur-Charente.
Vestiges de l'absidiole du
bras sud.
Coll. A. Guérin-Boutaud.
SAHC 4/168.1.



Fig. 10 :
Montignac-sur-Charente.
Bases. Coll. A. Guérin-Boutaud. SAHC 4/170.1.

Fig. 11 :
Montignac-sur-Charente.
Bases. Coll. A. Guérin-Boutaud. SAHC 4/170.2 et 3.





Fig. 12 :
Montignac-sur-
Charente.
Chapiteau de fenêtre.
Coll. A. Guérin-
Boutaud. SAHC
4/171.1.



Fig. 13 :
Montignac-sur-
Charente.
Chapiteau de fenêtre.
Coll. A. Guérin-
Boutaud. SAHC
4/171.3.

Fig. 14 :
Montignac-sur-Charente.
Chapiteau de fenêtre.
Coll. A. Guérin-Boutaud.
SAHC 4/171.2.



Fig. 15 :
Montignac-sur-Charente.
Chapiteaux et bases
déposés au Musée de la
SAHC.



45. MONTMOREAU (16 A)
Canton de Montmoreau
 Chapelle Notre-Dame du château

Données historiques

Le château de Montmoreau domine ce bourg de l'Angoumois méridional de son corps de logis du XV^e siècle flanqué de tours. Plus discrète et plus ancienne, la chapelle castrale héritée de la période féodale est un des monuments les plus singuliers de la Charente, appartenant aujourd'hui à une propriété privée.

Les informations historiques relatives à la chapelle elle-même sont quasi inexistantes. On apprend seulement dans un pouillé du XV^e siècle que « la chapelle et le sépulcre » de Montmoreau, appartenaient à l'abbaye de Nanteuil-en-Vallée, comme le prieuré Saint-Denis, dont l'église - actuelle paroissiale - est située dans le bourg¹.

En dehors de cette indication lapidaire et nullement confirmée, nous ignorons tout de l'origine et de l'histoire de l'édifice, qui fut classé au titre des Monuments historiques. Toutefois, nous pouvons rattacher son édification à l'aménagement du château, dont nous savons grâce à André Debord qu'il fut construit au cours d'une période située entre 1020 et 1087². Deux seigneurs nous sont connus par les textes : Alon de Jarnac, dans les années 1020, et Alon de Montmoreau, son descendant qui fit notamment don vers 1098 de l'église Saint-Cybard-le-Vieux (Saint-Cybard-de-Montmoreau³) à l'abbaye de Saint-Jean-d'Angély⁴.

Des travaux furent effectués au début des années 1950 par le service des Monuments historiques, sous la direction de Georges Jouven, qui fit dégager le sol de l'édifice et la base de ses murs masqués par des remblais et qui consolida les maçonneries en créant la plate-forme supérieure⁵.

¹ AD Charente, G.2, p. 3.

² DEBORD (A.), *La société laïque...*, op. cit., p. 466 et p. 503-504.

³ Notice 69.

⁴ « Cartulaire de Saint-Jean-d'Angély », *AHSA*, t. XXX, ch. 387.

⁵ Paris, Médiathèque du patrimoine, 81/16/317/21 ch. 1.

Analyse architecturale

Nous ne ferons qu'une analyse sommaire de cet édifice, déjà abondamment étudié et traité récemment dans la thèse de Sylvie Ternet⁷, bien qu'il conserve toujours un caractère énigmatique. Sa singularité même nous dissuade de pousser trop loin l'étude monographique, qui risquerait de nous détourner de nos objectifs. Les enjeux qui nous concernent plus directement ici sont liés à la présence de maçonneries de moellons et à d'évidents archaïsmes qui nous conduisent à évoquer brièvement le décor sculpté si riche et si particulier.

Intégrée à l'enceinte primitive du château, cette chapelle avait en fait une double fonction de porte et de sanctuaire. Une sorte de petite nef rectangulaire de deux travées, percée de chaque côté de deux grands passages en plein cintre, possède en fait toutes les caractéristiques d'un porche desservant le château. Elle communique par une porte assez étroite avec une rotonde, située à l'est, sur laquelle s'ouvrent trois absidioles perpendiculaires, qui lui confèrent un plan tréflé. Le porche est couvert de deux voûtes en berceaux transversaux, séparées par un arc diaphragme disposé de biais, sans raison apparente. La rotonde est couverte d'une coupole et les trois absidioles de culs-de-four. Charles Daras opère fort justement un rapprochement avec le « baptistère » de Venasque en Lubéron⁸.

Si l'on en croit Jean George, au-dessus de la chapelle proprement dite, au moins, s'élevait initialement un étage⁹, dont on ne connaît ni la forme ni la fonction, mais qui laisse imaginer une sorte de « chapelle palatine » à deux niveaux, dont l'étage pouvait être voué au culte marial et la chapelle basse à l'évocation du Saint-Sépulcre et à un éventuel rôle de reliquaire.

La chapelle

L'enveloppe extérieure de la chapelle orientale est constituée au sud et à l'est d'un soubassement en moellons bruts posés en assises assez régulières au-dessus duquel s'élève un niveau au parement en blocs de moyen appareil de grès

Fig. 1
Fig. 2

Fig. 3

⁶ MICHON (J.-H.), *Statistique monumentale...*, *op. cit.*, p. 261 et 306 ; SERBAT (L.), « Château de Montmoreau », *CAF*, Angoulême, 1912, t. I, p. 155-163 ; DARAS (C.), *Angoumois roman...*, *op. cit.*, p. 152-154.

⁷ TERNET (S.), *La construction...*, *op. cit.*, vol. 3, p. 118-120.

⁸ DARAS (C.), *ibid.*, p. 153.

⁹ GEORGE (J.), *Les églises de France...*, *op. cit.*, p. 172-173. L'auteur s'appuie sur les découvertes effectuées par la propriétaire de l'époque. Il est vrai qu'aujourd'hui encore sont rassemblés sur la plate-forme des bases de colonnes et des blocs provenant probablement de la chapelle, et selon le témoignage du propriétaire actuel, de nombreux fragments architecturaux romans sont éparpillés dans le site.

animé par une série d'arcs portés par des pilastres à impostes moulurées. Sur l'absidiole nord, la pierre de taille part depuis la base du mur. Cette différence de traitement est peut-être à mettre en relation avec la position de la chapelle sur l'enceinte fortifiée, les parties en moellons pouvant correspondre aux parties assises sur le rempart.

A l'intérieur, la totalité des élévations et des voûtes est en moellons, et seuls les angles des chapelles sont renforcées par des chaînages en pierre de taille de moyen appareil. Les parements sont aujourd'hui entièrement dégnarnis. Un enduit les couvrait autrefois, qui était orné de peintures murales attribuées au XIII^e siècle par l'abbé Michon¹⁰.

Fig. 8
Fig. 9

Le pourtour de la rotonde est conforté par huit arcs à claveaux étroits reposant sur des colonnes plaquées contre les chaînages de pierre de taille. Ces arcs sont à double rouleau, mais portés par un même tailloir, à l'entrée des trois chapelles. La coupole hémisphérique s'amorce sans transition au-dessus des têtes d'arcs, les écoinçons étant remplis par des blocs grossièrement taillés en pointe et une assise de moyen ou de petit appareil, mais il n'y a pas de bandeau. De curieux petits *oculi* s'ouvrent dans la coupole au-dessus de chaque chapelle. Leur fonction demeure énigmatique, étant donné que leurs ouvertures étoilées ne prennent pas la jour. Charles Daras propose d'y voir des orifices destinés à recevoir des céramiques à fonction acoustique. Toujours selon cet auteur, les petites niches pratiquées dans les pans de mur séparant les chapelles pouvaient avoir une fonction liturgique ou abriter des reliques¹¹.

L'espace est très faiblement éclairé, par des fenêtres à ébrasements profonds mais aux ouvertures réduites, situées au fond de chaque chapelle. Deux autres ouvertures, un peu plus grandes, mais également très profondes, sont placées de biais au niveau de l'étranglement à la jonction entre la rotonde et le porche. Leur traitement à linteaux monolithes intérieurs laisse soupçonner un aménagement moderne.

Fig. 9

Les baies des trois absidioles présentent un traitement plus sophistiqué. Leur ébrasement intérieur comprend un arc torique porté par de fines colonnettes aux chapiteaux sculptés.

Fig. 11

La porte qui dessert la chapelle s'ouvre sous un des huit arcs, mais elle est dotée d'un étonnant linteau droit segmenté en claveau de façon assez hasardeuse et soulagé par deux blocs posés en bâtière pour faire décharge.

Fig. 10

¹⁰ MICHON (J.-H.), *ibid.*, p. 306.

¹¹ DARAS (C.), *ibid.*

Tout cela pourrait être attribué au XI^e siècle, ou tout au moins à une conception traditionnelle appliquée à un dispositif architectural exceptionnel. Mais nous verrons que la sculpture des huit grands chapiteaux et des corbeilles des fenêtres qui sont préservées ne viennent pas confirmer cette impression.

Le porche

L'articulation entre les deux espaces est pour le moins empirique. Il s'agit en fait d'un véritable collage, chaque entité ayant son propre mur, ce qui crée une double épaisseur. La porte de la chapelle est en effet précédée d'un passage assez profond dont l'arc en plein cintre présente un fourrage en moellons et des claveaux étroits. Il s'ouvre dans un mur en pierre de taille sur lequel est bandé un grand arc venant porter la voûte en berceau, qui elle, est encore en moellons.

Fig. 1

Fig. 6

Fig. 5

Le mur occidental est aussi en pierre de taille, animé par deux arcs qui reposent sur un pilastre central. Ce mur a connu quelques désordres et on y décèle des reprises en moellons. Les deux arcs et le pilastre sont également très détériorés.

Fig. 7

Le dispositif architectural est ici déjà très élaboré. La pierre de taille domine aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur et les supports complexes, constitués de colonnes groupées par trois sont parfaitement articulés hiérarchisés pour recevoir les différents arcs qui confortent la structure. Il ne fait aucun doute que cette architecture est clairement du XII^e siècle. Seule la persistance de l'emploi de claveaux aux modules assez fins nous rappelle les pratiques plus traditionnelles.

Pour remettre en perspective ces deux éléments architecturaux, il convient d'éclairer leur analyse par celle de leur décor sculpté, qui, nous allons le voir, fait surgir un paradoxe.

Le décor sculpté

La sculpture des chapiteaux - supports exclusifs du décor dans cet édifice - se divise ici en deux ensembles bien distincts, qui correspondent à chacune des deux entités que sont la chapelle et le porche. Cela a au moins l'avantage d'éviter toute confusion.

Les huit chapiteaux des arcades de la rotonde et cinq des six petites corbeilles des baies encore intactes forment un premier ensemble cohérent uni par la nature de leur support, qui est le calcaire. Les corbeilles sont toutes en épannelage tronconique assez écrasé. Le sculpteur, dont le style a du mal à être situé dans le paysage régional, a élaboré des combinaisons foisonnantes et riches, au relief marqué et au modelé rond manquant parfois de fermeté. Les quatre

grands chapiteaux les plus à l'est sont animés de scènes confuses, apparemment orientées vers l'expression du déchaînement des forces du Mal, où personnages et animaux s'entremêlent ou se juxtaposent sans réel souci de composition. Femmes nues (Luxure) chevauchant des lions, hommes aux prises avec des animaux, hommes assis d'un air harassé sont les acteurs de ces scènes très nerveuses. Sur l'une des corbeilles, une chouette est encadrée par deux quadrupèdes se tenant debout sur les angles. L'un est un âne qui joue de la lire, l'autre n'est pas identifiable, mais il joue du rebab. Sur les faces latérales, un homme porte sur son dos un bouc qui joue de la trompe, et un autre personnage (l'Avare ?) est emmené par un démon.

Fig. 15

Fig. 14

Fig. 13

Les animaux de cette corbeille font songer immédiatement aux figures du Bestiaire telles qu'elles sont exprimées sur le portail méridional d'Aulnay.

Les autres chapiteaux, petits ou grands, s'inscrivent dans un veiné ornementale exploitant les motifs végétaux, frises, rinceaux et palmettes assez grasses avec une grande maîtrise et une élégance qui, là encore, nous conduit à situer ces œuvres bien en dehors de notre champ d'étude, vers 1130-1140.

Fig. 11

Fig. 12

Dans le porche, en revanche, nous découvrons une importante série de chapiteaux, qui diffèrent notablement des précédents, et qui, eux, ne manquent pas de susciter des comparaisons régionales. Leur profil est beaucoup plus élancé et leur épannelage est systématique. Dans tous les cas apparaît un dé médian, même si l'abaque est parfois à peine perceptible. Dans la grande majorité des cas, les motifs bénéficient d'une composition sur les angles, et le principe de la stricte symétrie axiale sur la face antérieure ne fait l'objet que de très rares exceptions. Une partie des corbeilles n'a qu'un décor exclusivement végétal où dominent les développements de longues tiges entrecroisées pouvant aller jusqu'à des jeux d'entrelacs et de vanneries, les feuilles finement dentelées et les demi palmettes déployées en éventail ou se recourbant en boutons, les combinaisons de feuilles effilées dressées et pendantes, voire des compositions dérivées du corinthien. Ces chapiteaux cohabitent avec d'autres où des figures animales - lions et autres quadrupèdes, griffon - plus ou moins importantes sont associées à quelques éléments végétaux dans des postures qui privilégient l'affrontement ou le face-à-face. Dans un seul cas, des figures humaines occupent tout le volume et excluent le végétal.

Fig. 16

Fig. 17

Fig. 18

Fig. 19

Fig. 20

Ce chapiteau du passage vers l'intérieur du château représente des atlantes têtes baissées et jambes fléchies leurs mains posés sur les genoux comme des lutteurs prêts au combat, mais dans une posture très raide, les bras et les jambes formant des angles droits. Ce chapiteau offre un rapprochement très précis avec une œuvre déposée au Musée d'Angoulême et provenant de

Fig. 21

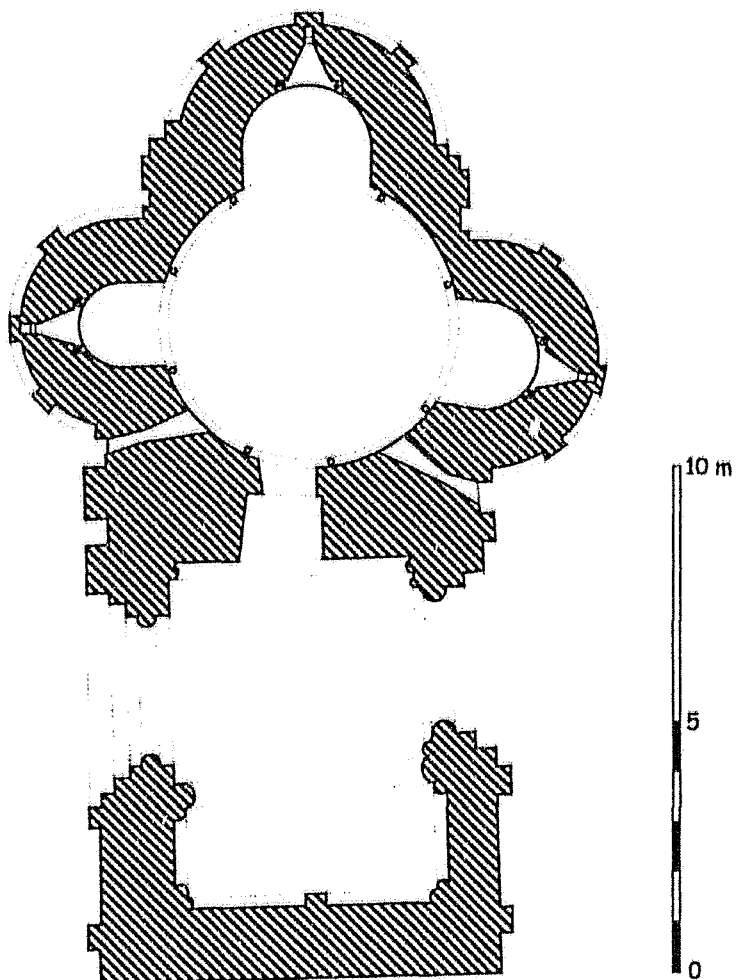
Notre-Dame-de-Beaulieu ou de Notre-Dame-de-la-Paine. Il semble qu'elle a pu inspirer aussi le sculpteur de la chapelle, qui a repris cette position pour deux de ses personnages, mais avec une position bien moins « géométrique ». D'autres chapiteaux, comme ceux présentant des lions à longs cous et petites têtes plates dressés sur les faces latérales, renvoient par leur plastique et par leurs silhouettes à des chapiteaux de Mouthiers, de la croisée du transept de Puypéroux et à certaines corbeilles des collections de la SAHC, qui sont toujours à rattacher aux sanctuaires urbains d'Angoulême.


Cette sculpture est marquée à la fois par l'élégance et la souplesse de certaines formes - le mouvement des tiges végétales, les feuilles fuselées, les corps élancés - et la relative sécheresse, presque mécanique, du modelé, exprimé pour l'essentiel sur deux plans nettement détachés, le fond lisse étant encore très présent.

Nous l'avons vu, ces œuvres sont encore porteuses d'une mémoire assez vive de certaines formes poitevines du XI^e siècle, mais dans un mode d'expression très maîtrisé, qui correspond à un courant assez mal identifié dont l'épicentre doit se trouver à Angoulême ou dans sa proximité au début du XII^e siècle, en parallèle aux créations de la cathédrale. Les chapiteaux de Mouthiers, et ceux de Montmoreau en forment les ensembles les plus remarquables, auxquels s'associent les corbeilles déposées dans les collections d'Angoulême, mais dont la provenance demeure malheureusement incertaine, et les chapiteaux de la croisée du transept de Puypéroux.

Conclusion

N'ayant pas la prétention de résoudre tous les problèmes soulevés par ce monument exceptionnel, dont la sculpture confirme la datation tardive, nous nous bornerons à rappeler ses caractéristiques archaïsantes. Les maçonneries en blocage et parement de moellons aux articulations renforcées par de la pierre de taille, les colonnes indépendantes du mur, la voûte concrète, les formes extérieures de fenêtres à linteaux monolithes, et même la plastique très sèche des parties extérieures de la chapelle en pierre de taille, tout cela nous renvoie à la tradition. Sauf à imaginer un improbable changement de tous les chapiteaux au cours du XII^e siècle, nous sommes donc en présence d'une construction parfaitement fidèle aux techniques du XI^e siècle, dont il est toutefois délicat de déterminer si ce conservatisme est à mettre au compte d'une économie du chantier, de la situation particulière de la chapelle sur une enceinte défensive ou d'une éventuelle référence à un modèle que l'on aurait voulu respecter, mais qui nous échapperait ici.



 Début du XII^e siècle

Montmoreau
Chapelle Notre-Dame du Château
C. Gensbeitel d'après Chauliat

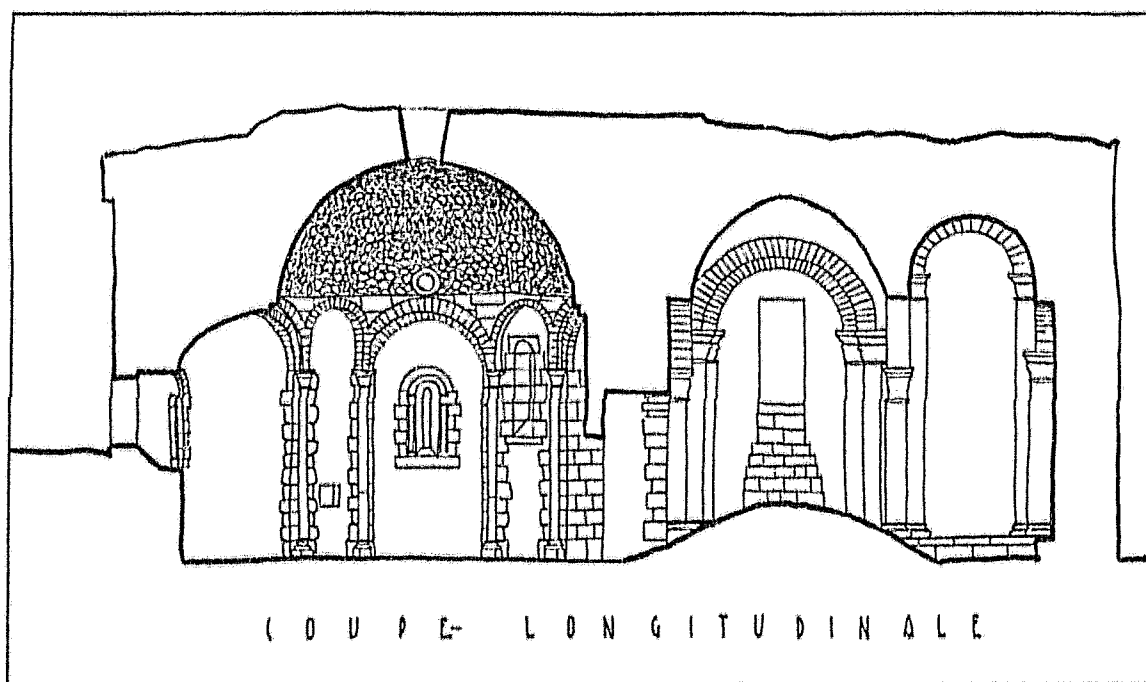


Fig. 2 :
Montmoreau.
Coupe longitudinale vers le sud. 1952. G. Jouven. Médiathèque du Patrimoine. 52 881.

Fig. 3 :
Montmoreau.
Vue générale depuis le nord-ouest.



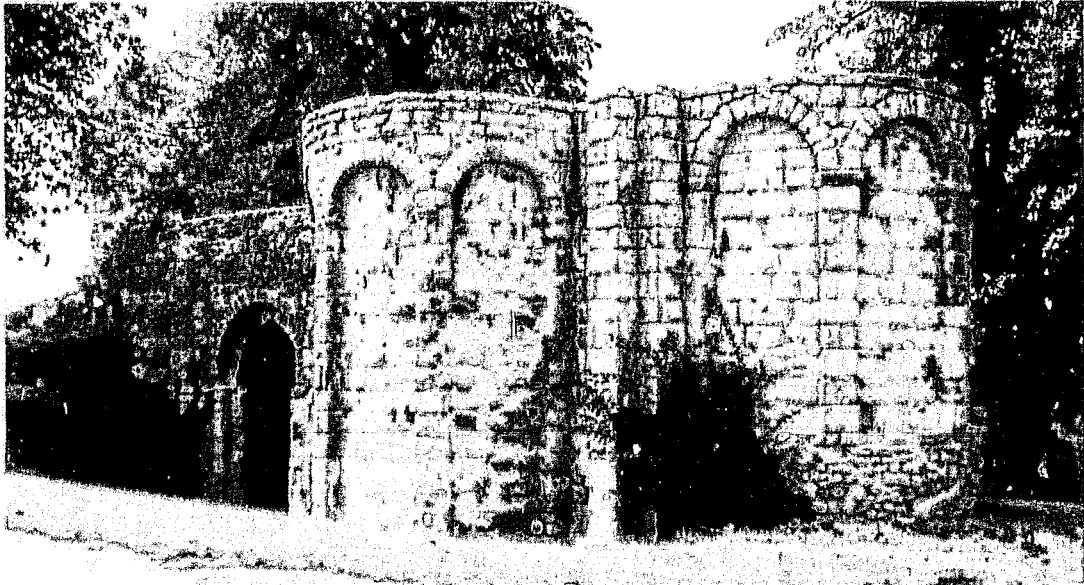


Fig. 4 :
Montmoreau.
Vue générale depuis le
sud-est.



Fig. 5 :
Montmoreau.
Entré nord du porche.

Fig. 6 :
Montmoreau.
Porte reliant le porche à
la chapelle.



Fig. 7 :
Morimoreau.
Mur occidental du
porche.



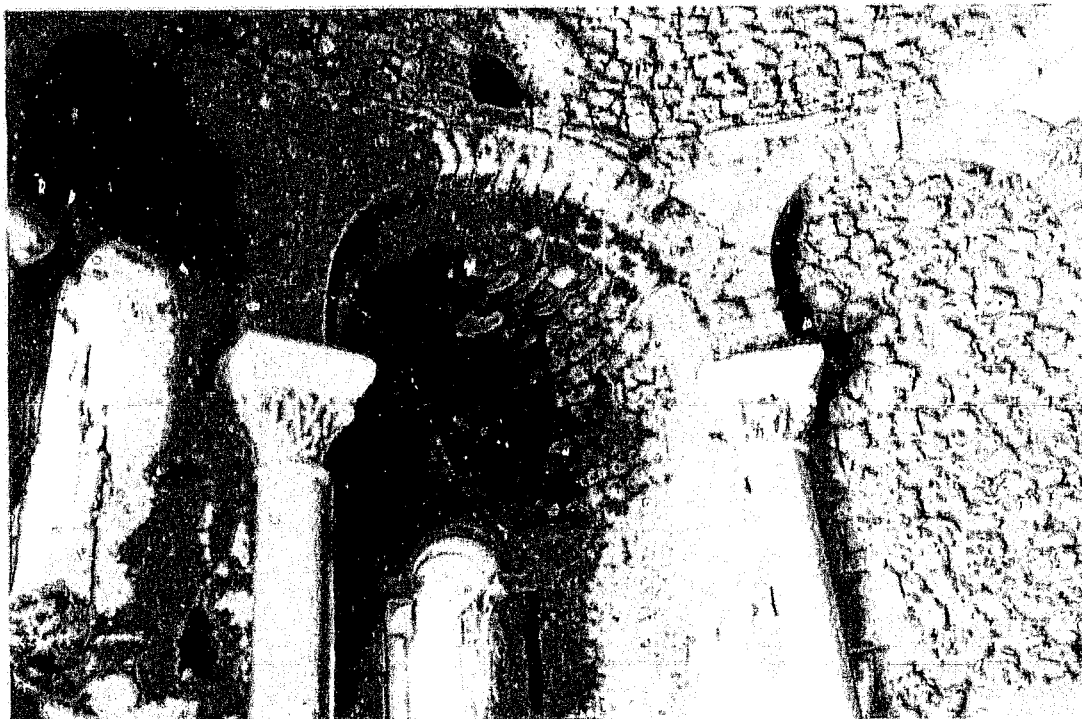


Fig. 8 :
Montmoreau.
Vue intérieure de la chapelle vers l'est.

Fig. 9 :
Montmoreau.
Vue intérieure de la chapelle vers le sud.



Fig. 10 :
Montmoreau.
Porte reliant le porche à
la chapelle, face
orientale.



Fig. 11 :
Montmoreau.
Absidiole sud de la
chapelle.
Décor de l'ébrasement
intérieur de la fenêtre.





Fig. 12 :
Montmoreau.
Chapiteau végétal de la chapelle.

Fig. 13 :
Montmoreau.
Chapiteau de la chapelle. Chouette, animaux musiciens et scènes démoniaques.

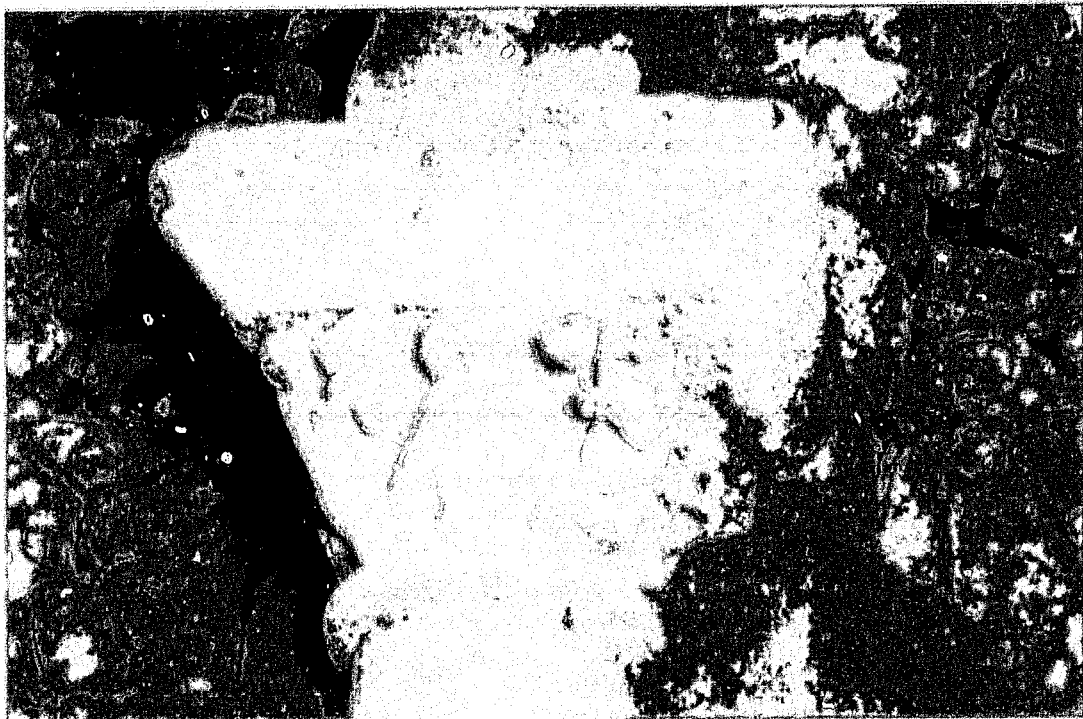




Fig. 14 :
Montmoreau.
Chapiteau de la chapelle. Scène de dévotion.

Fig. 15 :
Montmoreau.
Chapiteau de la chapelle. Luxure.





Fig. 16 :
Montmoreau.
Chapiteau du porche à décor végétal et entrelacs.

Fig. 17 :
Montmoreau.
Chapiteau du porche à décor végétal.



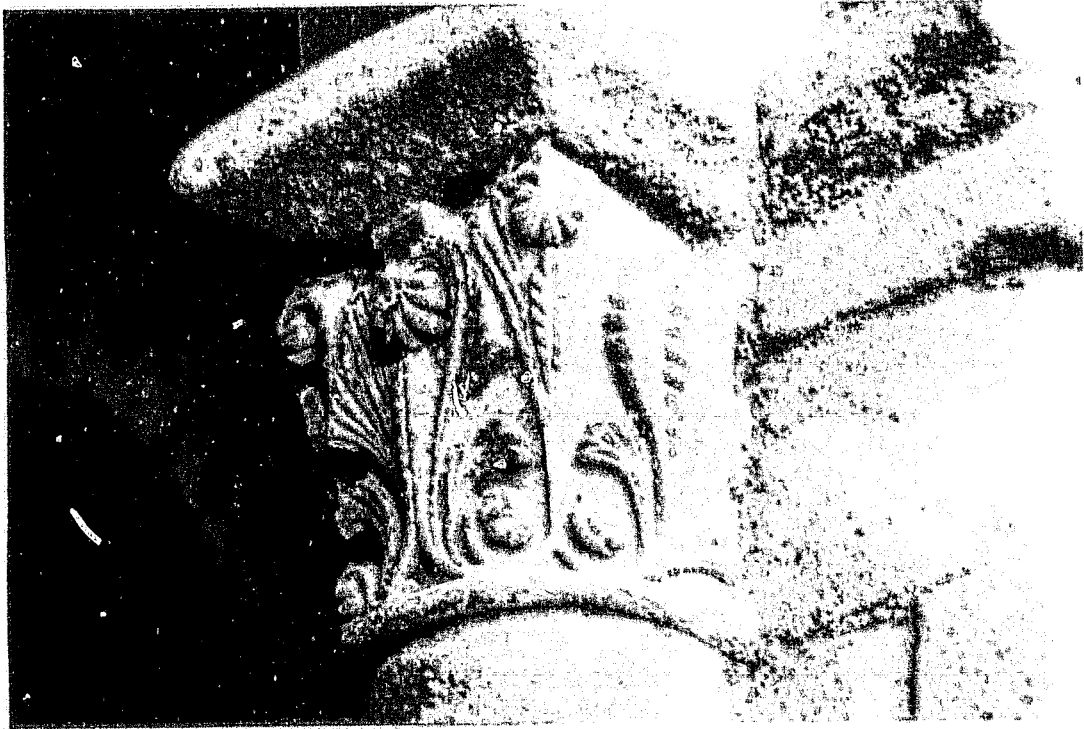


Fig. 18 :
Montmoreau.
Chapiteau du porche à décor végétal.

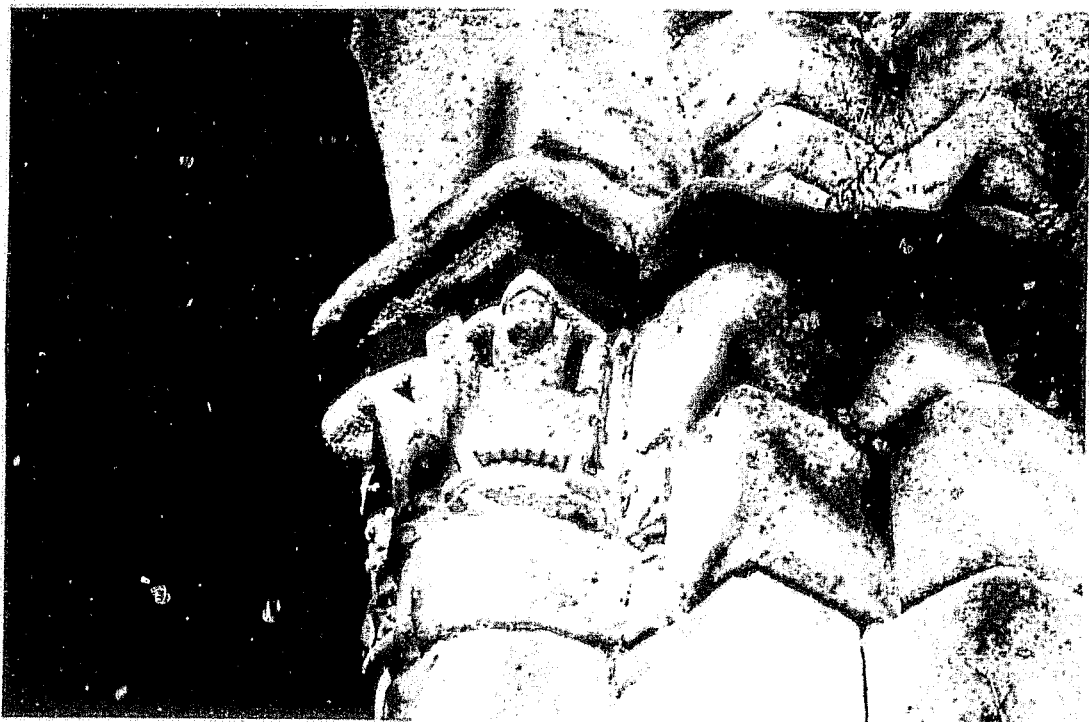
Fig. 19 :
Montmoreau
Chapiteau du porche. Lions et rinceaux.





Fig. 20 :
Montmoreau.
Chapiteau du porche. Quadrupèdes affrontés.

Fig. 21 :
Montmoreau.
Chapiteau du porche. Atlantes.



46. MONTPELLIER-DE-MÉDILLAN (17)

Canton de Gémovac

Eglise Saint-Martin

Données historiques

Saint-Martin de Montpellier, dont l'hagiotoponyme pourrait révéler une origine ancienne, est une église paroissiale d'entre Seudre et Arnoult, au sud-ouest de Saintes. Nous ne sommes pas loin de Thaims et de l'ancienne voie romaine de Saintes à Talmont. Citée incidemment parmi les possessions de l'abbaye de Baignes¹, mais à la nomination de l'évêque de Saintes², on ne sait rien de son histoire. L'obscurité est totale et seules les interventions les plus récentes sur l'édifice nous sont rapportées par les sources.

Au XIX^e siècle, de menus travaux sont effectués sur l'édifice, puis à nouveau en 1922 et dans les années 1930³, après que l'église eût été classée Monument historique en 1913, mais sans incidence notable, si ce n'est une restauration du clocher et des toitures, et un rejointoiement complet, qui interdit toute lecture éventuelle de mortiers anciens.

Analyse architecturale

Une fois de plus, les transformations gothiques n'ont laissé subsister que les murs gouttereaux de la nef appartenant à un édifice des débuts de l'architecture romane. Charles Connoüé, tout en relevant la présence de ces murs archaïques, décrit l'église Saint-Martin comme un « édifice du XIII^e siècle »⁴. Cet aspect a été étudié depuis par Yves Blomme⁵, qui relève, à la suite d'autres auteurs, la qualité et le caractère très marqué de la façade occidentale, qui frappe par son élan vertical obtenu par l'étirement une composition à arcatures de tradition romane. Sa sculpture laisse déjà apparaître des exemples de flore naturaliste qui indiquent que le XIII^e siècle était déjà bien engagé lors de sa construction.

En plan, l'église se présente comme un long rectangle de quatre travées se terminant par un chevet plat, flanqué au sud de deux chapelles carrées contiguës

Fig. 1

¹ CHOLET (Abbé F.-E.), *Etudes historiques...*, *op. cit.*, p. 7. Cependant Montpellier n'apparaît jamais dans le cartulaires de Baignes, pourtant édité par l'abbé Cholet.

² DANGIBEAUD (C.), « Pouillé... », *op. cit.*, p. 269.

³ AD Charente-Maritime, 2O/1169.

⁴ CONNOUÉ (C.), *Les églises...*, *op. cit.*, t. 1, p. 180-181.

⁵ BLOMME (Y.), *L'architecture gothique en Saintonge et en Aunis*, Saint-Jean-d'Angély, 1987, p. 56, 70, 72 et 83.

qui s'appuient contre la travée sous clocher et le chœur. L'extrémité orientale, qui intègre quelques vestiges d'une abside et d'une travée droite du XII^e siècle⁶, est postérieure au Moyen Age. Le chœur est couvert d'une simple charpente, tandis que la croisée d'ogives règne sur les chapelles latérales, la travée sous clocher et les deux travées de la nef. Les voûtes des chapelles, et leurs moulures prismatiques s'accordent avec les formes des baies et des contreforts pour dater sans difficulté ces deux adjonctions de l'extrême fin du Moyen Age. La voûte de la travée sous clocher semble être la plus ancienne, avec ses deux nervures assez larges qui se croisent sans clé. On peut la dater de la fin du XII^e siècle ; elle bénéficie en tout cas de supports déjà adaptés à ce type de voûtement, les chapiteaux des nervures étant positionnés de biais, sur des colonnes placées dans les angles des piliers. Cette voûte a dû précéder l'édification du clocher, percé de baies géminées hautes et étroites s'inscrivant sous des arcs en plein cintre. Là aussi, le schéma général est roman, mais les chapiteaux des colonnettes appartiennent déjà à l'esthétique gothique.

Les deux voûtes d'ogives qui couvrent la nef sont, comme la façade occidentale, des œuvres de la première moitié du XIII^e siècle ; leurs nervures plus fines, à la moulure en amande caractéristique, s'appuient sur des demi-colonnes sur dossier. Leur réalisation a partiellement mutilé l'ordonnance ancienne sans la faire disparaître. De plus, deux grandes fenêtres en tiers points, des réalisations de la fin du Moyen Age, sont ouvertes dans le mur sud.

L'absence d'enduit, à l'intérieur et à l'extérieur, nous permet de reconstituer l'élévation de ces murs minces en petit appareil de moellons irréguliers. Sur certaines parties des élévations, notamment à l'intérieur, on rencontre des segments d'assises de moellons posés en épis, esquissant des amorces d'*opus spicatum*, sans que ce type d'appareil ne s'impose jamais réellement, conformément à une formule que nous retrouvons fréquemment. La nef initiale était épaulée par des contreforts plats, disposés de façon très irrégulière - les deux du côté nord sont très rapprochés, vers le milieu du mur, tandis que ceux du côté sud sont un peu mieux répartis - et auxquels on en a ajouté de plus conséquents lors des transformations gothiques. Il apparaît également que les murs ont été surélevés au moment de la construction des croisées d'ogives.

Il subsiste au nord et au sud une des fenêtres qui éclairaient la nef primitive ; elles sont murées, mais intactes et complètes. Celle du côté méridional

Fig. 2
Fig. 4

Fig. 7

Fig. 2

⁶ Le mur sud du chœur conserve un pan de l'élévation intérieure, en pierre de taille, d'une travée droite romane, ainsi que l'amorce d'une abside. Le chevet proprement dit est sans doute du XVI^e ou du XVII^e siècle.

possède une ouverture particulièrement étroite - c'est même la plus étroite de toutes celles que nous pouvons observer dans notre *corpus* - ; il s'agit d'une véritable fente verticale coiffée d'un linteau monolithe presque carré, doté d'une minuscule échancrure et gravé d'un faux arc. Celle au nord, de même hauteur, est un peu plus large. Les autres fenêtres anciennes n'ont conservé que leur empreinte intérieure, qui indique que les ébrasements étaient proportionnels à la largeur des ouvertures. Ces divergences dans les dimensions des fenêtres doivent-elles être interprétées comme le signe d'un décalage chronologique ? Cela ne semble pas pertinent ; les emplacements et les formes sont similaires, et les variations perceptibles sont minimales, puisqu'elles n'affectent que la largeur de l'ouverture, et pas même sa hauteur.

Fig. 3

Fig. 8
Fig. 9

En dehors du rythme normal des fenêtres, deux autres traces d'ouvertures anciennes - une porte et une petite fenêtre au sud, une autre petite fenêtre basse au nord - pourraient également être en relation avec les élévations primitives. La porte, située sous la grande fenêtre orientale de la nef, est murée elle aussi. Elle correspond à un schéma assez courant qui est ici bien préservé à l'extérieur : son petit linteau monolithe en bâtière muni de crossettes dans ses deux angles inférieurs repose sur des coussinets. Cela donne au linteau l'apparence d'une flèche pointée vers le haut, un type de linteau que l'on rencontre encore assez tardivement, mais essentiellement dans des intérieurs, notamment sur des accès à des escaliers de clochers au XII^e siècle⁷. Un petit linteau en bâtière, plus simple, surmonte ici même la porte menant à la tourelle d'escalier depuis la travée sous clocher. Nous lui accorderons en l'occurrence une date tardive, en relation avec les transformations de la fin du XII^e siècle, alors que rien n'interdit d'envisager que la porte méridionale ait pu fonctionner avec le mur du XI^e siècle.

Fig. 6

Une petite fenêtre bouchée, légèrement décalée vers l'ouest à un mètre cinquante au-dessus de cette porte, n'est que difficilement perceptible à l'extérieur, entre le contrefort primitif et la grande fenêtre moderne. On y distingue avec difficulté les traces de jambages et un linteau monolithe échancré sur lequel deux lignes obliques marquent les angles, davantage comme sur un cadre de tableau que dans le but d'imiter les joints de claveaux. Au revers du mur, où l'on voit nettement mieux la trace de l'ébrasement intérieur, marqué par des jambages aux pierres étroites et des claveaux larges, se confirme ce que l'on devine à l'extérieur : malgré sa ressemblance avec les fenêtres du XI^e siècle, cette ouverture est probablement moderne. Peut-être éclairait-elle une

⁷ A Aulnay, par exemple, où la date est indéniablement assez avancée dans le XII^e siècle

première chaire à prêcher, remplacée ensuite par celle qui est encore en place contre le mur d'en face.

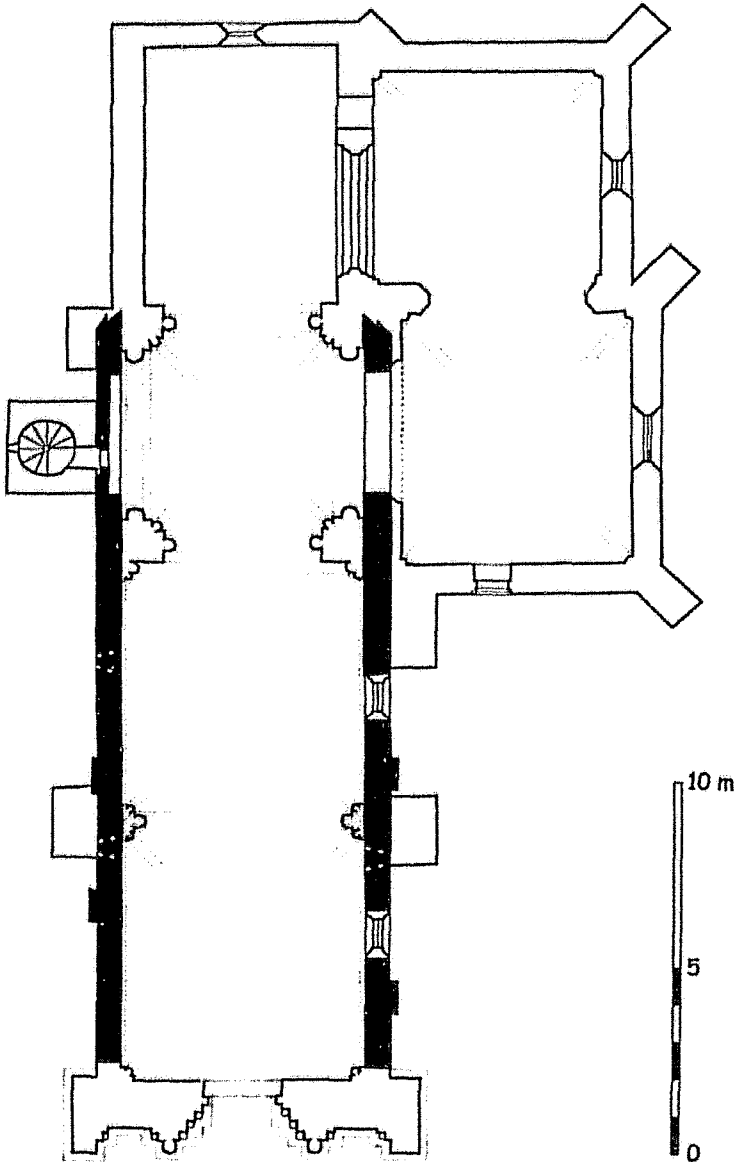
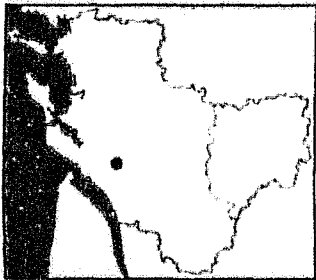
La trace d'une seconde fenêtre, encore plus minuscule, se trouve sur le mur nord, en son extrémité orientale, près de la tourelle d'escalier qui mène au clocher. Elle est située assez bas, et son origine ancienne ne fait pas de doute, puisqu'elle a été occultée à l'intérieur, comme la plus grande partie de la fenêtre haute qui se trouvait un peu plus à l'ouest, par le pilier gothique de la travée sous clocher. Cette petite baie est coiffée comme les autres d'un linteau monolithe échancré portant un faux arc gravé. Les jambages, constitués de blocs surdimensionnés par rapport à l'ouverture s'élèvent sur deux hauteurs d'assises posées en harpe. Les rejointoiements ne permettent pas de savoir si la fente s'ouvrait sur toute cette hauteur ou si l'assise inférieure correspond à un appui. Nous rangerons cette curieuse ouverture dans la même catégorie, encore indéfinie, que celles que nous trouvons à Saint-Martial-de-Mirambeau, à Semoussac ou à Cressé.

Fig. 4

Fig. 5

Conclusion :

Difficile à situer dans une chronologie relative, comme souvent, cette nef s'inscrit dans une liste assez conséquente de constructions analogues, possédant des proportions d'environ 1 sur 3, bien soulignées ici par les travées gothiques. En dehors des singularités liées aux ouvertures, on retiendra la présence des contreforts et leur rythme particulièrement irrégulier.



- XI^e siècle
- ▭ XII^e siècle
- Postérieur (XIII^e - XVI^e s.)

Montpellier-de-Médillan
Église Notre-Dame
C.Gensbeitel d'après SDAP 17



Fig. 2 :
Montpellier-de-Médillan.
Vue générale depuis le
sud-ouest.



Fig. 3 :
Montpellier-de-Médillan.
Ancienne fenêtre du mur
sud de la nef.



Fig. 4 :
Montpellier-de-Médillan.
Travée orientale du mur
nord de la nef. Fenêtre
haute et petite fenêtre
basse.



Fig. 5 :
Montpellier-de-Médillan.
Petite fenêtre basse de la
travée orientale du mur
nord.

Fig. 6 :
Montpellier-de-
Médillan.
Porte à linteau en bâtière
du mur sud.



Fig. 7 :
Montpellier-de-
Médillan.
Parement intérieur de la
nef, avec *opus spicatum*.



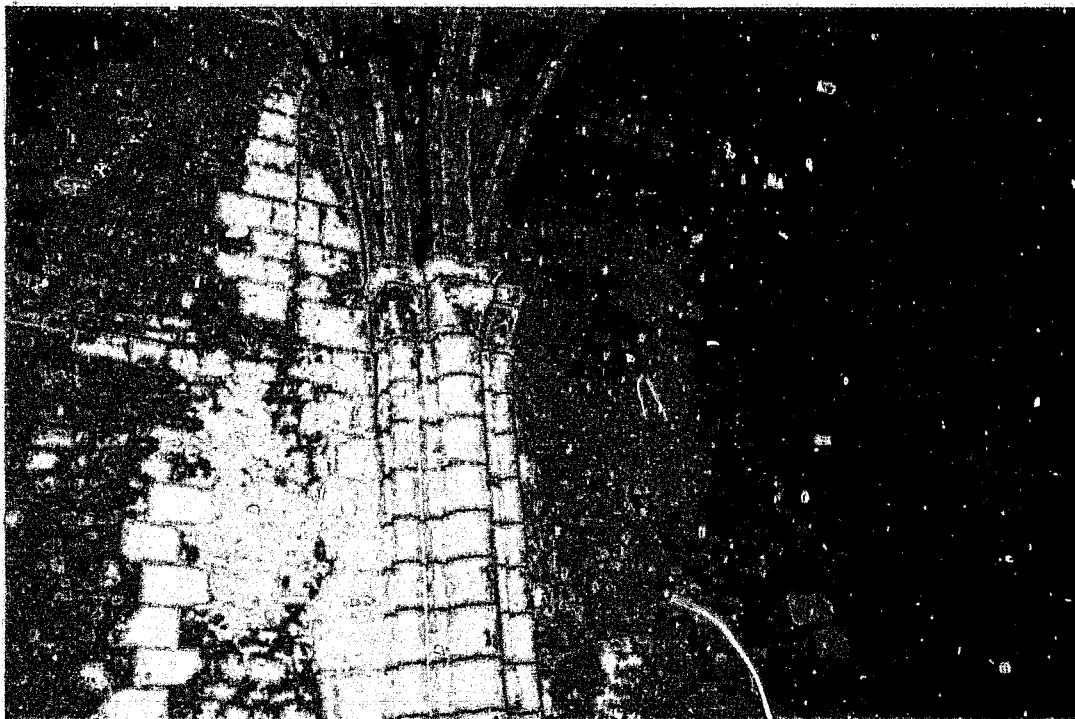


Fig. 8 :
Montpellier-de-Médillan.
Mur nord de la nef.
Revers intérieur.



Fig. 9 :
Montpellier-de-Médillan.
Trace d'ébrasement
intérieur d'une ancienne
fenêtre du mur sud de la
nef.

47. MOUGNAC (16 A)

Commune de La Couronne. Canton d'Angoulême.

Eglise Saint-Nicolas

Données historiques

Ignoré par Jean George et par la plupart des auteurs qui se sont penchés sur les églises de La Charente¹, ce petit édifice désaffecté est situé dans un hameau à l'est de La Couronne, sur le plateau qui domine la plaine autrefois marécageuse de la Palud. Elle est aujourd'hui sur une propriété privée où elle voisine avec l'ancien presbytère, bâtiment du XVII^e siècle à l'abandon, et avec une ferme du XIX^e siècle devant laquelle une tour carrée a été élevée en 1823 pour accueillir un relais du télégraphe Chappe². Le logis de la seigneurie de Mognac, se trouve à une centaine de mètres en contrebas. Nous savons, grâce à un procès suivi d'un arrangement à l'amiable, qu'au XV^e siècle les hameaux de Mognac et de Chabrefy appartenaient en indivis aux chanoines de la cathédrale d'Angoulême et à ceux de l'abbaye de la Couronne, qui les aliénèrent en 15633. A cette date, la chapelle était dite « rompue ». Il est vrai que l'on était en pleines guerres de Religion, et que la tourmente n'a pas dû épargner ce sanctuaire si proche de l'abbaye de La Couronne. Toutefois, en 1621, encore, le registre paroissial signale un baptême dans « la chapelle de Monsieur Saint-Nicolas, sise au village de Mognac, paroisse de Saint-Jean-de-la-Palud de La Couronne »4. Cela signifie que les dégâts avaient été réparés et que la chapelle servait encore. Elle fut désaffectée par la suite, à une date indéterminée. En dehors des références citées, aucun document se rapportant à l'église ne permet d'éclairer son origine, son histoire et son architecture. L'édifice sert aujourd'hui d'entrepôt et son état de conservation est correct, ses propriétaires en assurant l'entretien.

Analyse architecturale

Le plan de l'église Saint-Nicolas se compose d'une nef rectangulaire de deux travées, d'une travée droite de chœur plus étroite et d'une abside en hémicycle. La nef est bâtie en moellons rectangulaires, et raidie au nord comme au sud par trois contreforts assez puissants ; deux sont placés aux extrémités

Fig. 1

Fig. 3
Fig. 6

¹ GABORIT (G.), « Les églises oubliées du département de la Charente », *BSAHC*, 1958, p. 2.

² Documentation personnelle aimablement transmise par les propriétaires de la parcelle, M. et Mme Carayol.

³ AD Charente, H^{II} (Fonds de l'abbaye de La Couronne), 58-60

⁴ Notes dans les documents personnels des propriétaires

du mur gouttereau et un au milieu. A l'intérieur, il n'y a aucune articulation, les murs n'ayant jamais porté de voûte. De chaque côté, deux petites fenêtres à linteaux monolithes échancrés et jambages en pierre de taille éclairaient l'intérieur. Placées dans l'axe de chaque travée elle sont aujourd'hui occultées au droit du parement extérieur, mais leurs ébrasements intérieurs sont intacts.

Fig. 8

Fig. 5
Fig. 9

Une porte surmontée d'un linteau monolithe en forme de tympan était ouverte sur le flanc nord, contre le contrefort médian. Elle est également murée. La manière même dont il s'appuie sur le chaînage du contrefort, qui lui sert de piédroit, nous rappelle une disposition similaire observée à Cressé⁵. Le portail occidental est lui aussi surmonté d'un tympan - une formule extrêmement rare dans la région - entouré d'une simple frise à billettes. Il repose sur des jambages formant un ressaut par l'intermédiaire d'impostes chanfreinées. Deux contreforts encadrent la façade, dont la partie inférieure est en bel appareil de pierre de taille, tandis que la partie supérieure, qui a manifestement été mutilée, semble remontée avec un appareil plus disparate.

Fig. 7

Fig. 2

La travée droite et l'abside ont connu, au moins pour ce qui concerne leur parement extérieur, de sévères perturbations, et il est probable que les moellons qui les habillent de façon chaotique témoignent de reprises, qu'un lierre envahissant aujourd'hui disparu n'a fait qu'abîmer un peu plus⁶. De même, leurs volumes ont dû connaître quelques altérations, puisqu'on ne voit aucune corniche. La fenêtre axiale de l'abside, dont l'ébrasement intérieur est en place, n'est pratiquement plus perceptible à l'extérieur. Toutefois, des assises inférieures du parement d'origine sont préservées, qui nous indiquent qu'on a eu recours à un petit appareil allongé de moellons équarris, soigneusement chaîné aux contreforts qui assurent la transition avec la travée droite.

Fig. 3

Cette travée droite est couverte d'une voûte en berceau. Il semble que son élévation méridionale ait conservé, malgré les mutilations, une partie de son parement en moellon, ainsi qu'une fenêtre semblable à celles de la nef, mais ouverte plus bas⁷. Au nord, en revanche, c'est un médiocre parement issu d'une restauration sommaire qui couvre toute la hauteur du mur, alors qu'on trouve à l'intérieur le même ébrasement de fenêtre qu'au sud. L'observation intérieure nous confirme que les dispositions générales sont préservées, puisque le cul-de-four de l'abside est également intact. La présence de puissants contreforts aux deux extrémités de cette travée nous permet de proposer l'hypothèse d'un

Fig. 4

⁵ Notice 31.

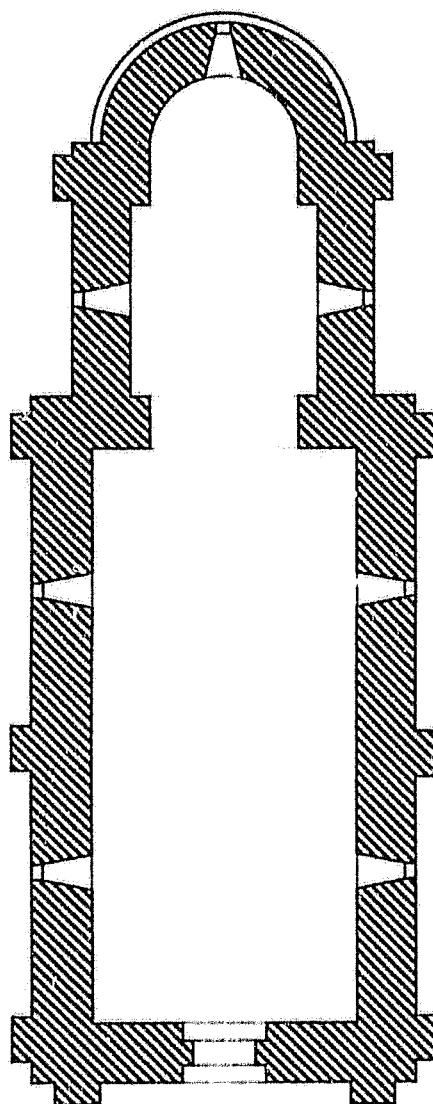
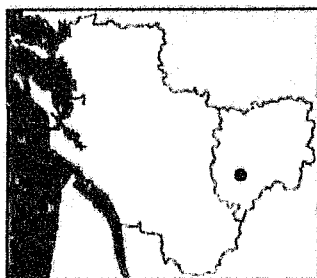
⁶ Ce lierre est signalé en 1958 par Germain Gaborit ; GABORIT (G), *Ibid.*



⁷ Cela est logique, étant donnée la présence de la voûte.

projet de clocher, dont il est impossible de savoir s'il a été construit ou pas. En tout cas, les désordres observés dans les parties orientales pourraient provenir de son effondrement.

Conclusion

Cette petite église souvent ignorée ne manque pas d'intérêt. Il semble que nous soyons en présence d'une construction assez homogène, dont l'édification doit être assez tardive : le traitement de la façade et du portail, la présence d'un petit appareil allongé nous suggèrent de la situer aux environs de 1100.



-  Début du XII^e siècle
-  Postérieur (moderne)

Mognac
Chapelle Notre-Dame
C.Gensbeitel
relevés : N.Guillaumin & F.Pradignac

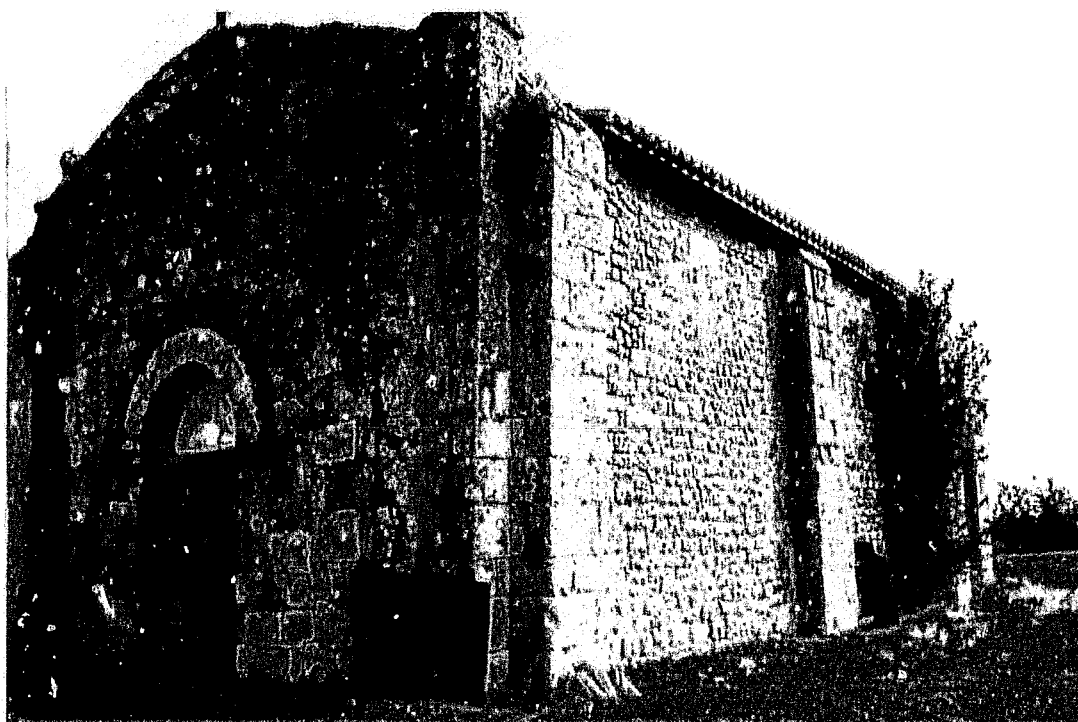


Fig. 2 :
Mognac.
Vue générale depuis le sud-ouest.

Fig. 3 :
Mognac.
Vue générale depuis le sud-est.

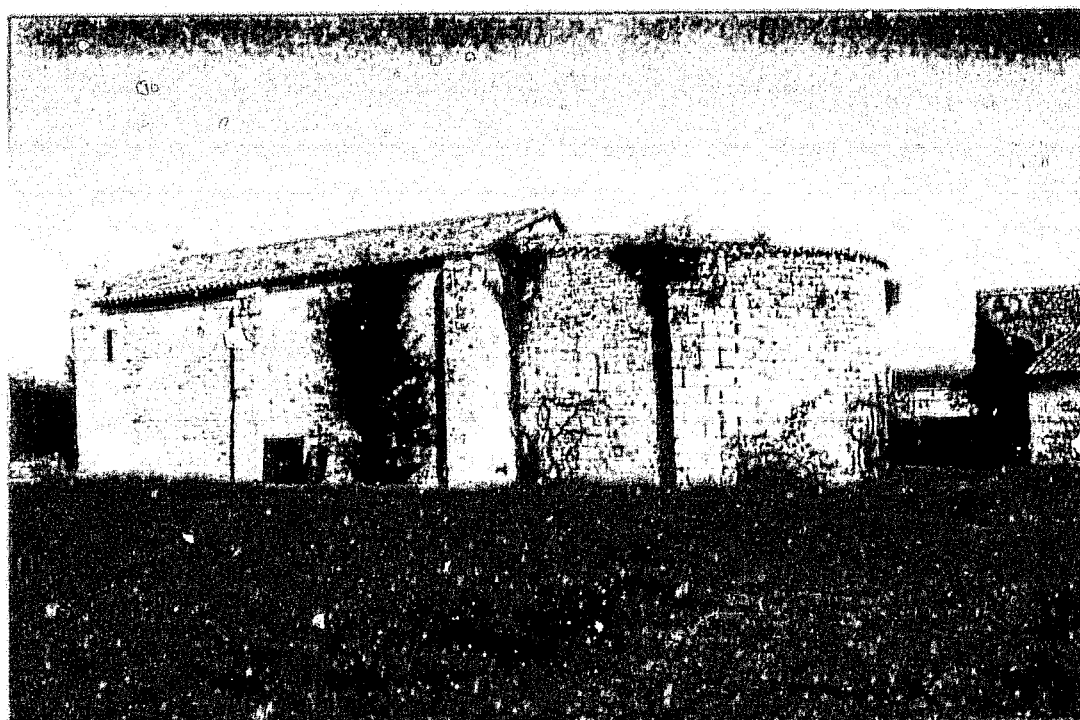




Fig. 4 :
Mognac.
Travée droite de chœur.
Côté sud.

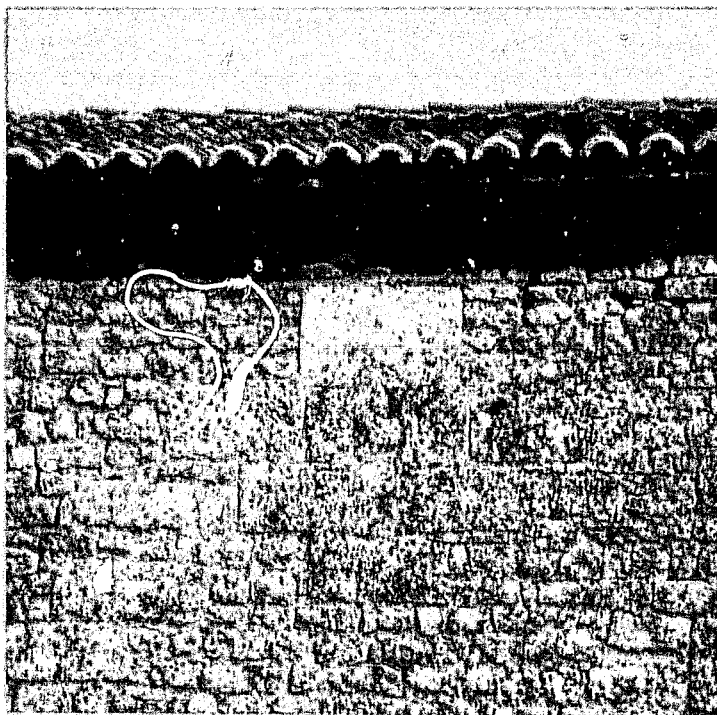


Fig. 5 :
Mognac.
Ancienne fenêtre du mur
sud de la nef.

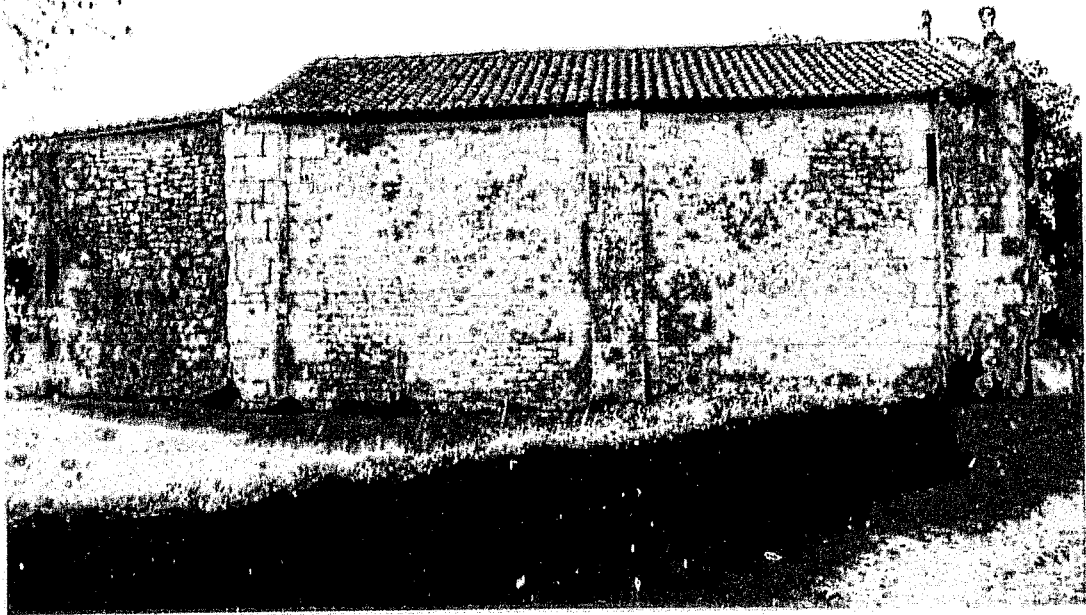


Fig. 6 :
Mougnac.
Vue générale depuis le
nord.

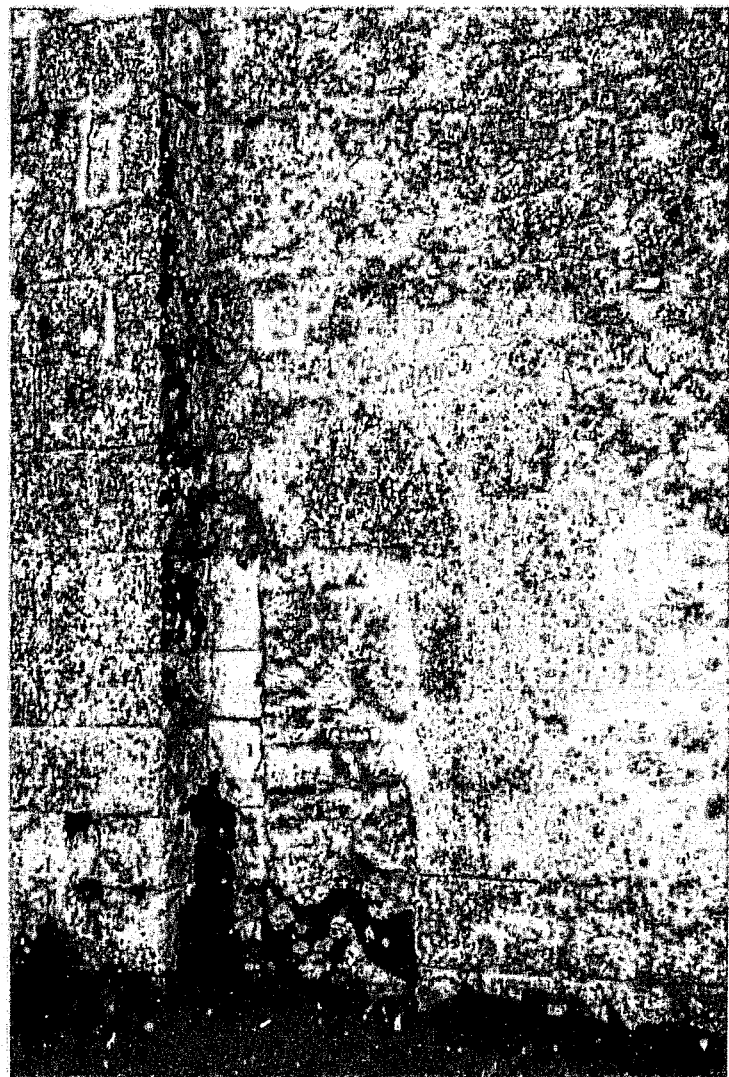


Fig. 7 :
Mougnac.
Ancienne porte à linteau
monolithe du mur nord.



Fig. 8 :
Mougnac.
Vue générale intérieure
vers l'est.



Fig. 9 :
Mougnac.
Ebrasement intérieur
d'une ancienne fenêtre de
la nef.

48. MOUTHIERS-SUR-BOËME (16 A)

Canton de Blanzac

Eglise Saint-Hilaire

Données historiques

A une vingtaine de kilomètres au sud d'Angoulême, le village de Mouthiers offre un paysage pittoresque et encaissé, que traverse le viaduc de la ligne de chemin de fer Paris-Bordeaux. L'église sert de toile de fond à l'alignement des lavoirs qui bordent le cours de la Boëme. Elle est mieux préservée que l'ancien château de La Rochandry, situé de l'autre côté du village, et qui fut entièrement reconstruit dans un style romantique au XIX^e siècle.

C'est sans doute à l'origine une simple paroissiale, ou une chapelle seigneuriale, qui fit l'objet en 1094 d'une donation à l'abbaye Saint-Martial de Limoges par le seigneur du lieu, Guillaume de la Rochandry¹, un châtelain proche de l'évêque d'Angoulême, auquel cette seigneurie - y compris l'église - était inféodée en 1110². Si l'église Saint-Hilaire était devenue le siège d'un prieuré bénédictin, dont le nom de la commune - Mouthiers, ou *Moustier* - a conservé le souvenir, on peut se demander quel rôle pouvait y jouer l'évêque. Quoi qu'il en soit, on peut penser que l'église fut reconstruite à l'occasion de cette donation. Parmi les nombreuses mentions de Mouthiers dans les archives du diocèse, il est notamment fait référence en 1274 à une maison et un jardin « joignant l'église »³. Un nouveau changement devait intervenir en 1563, peut être lié aux exactions des guerres de Religion, lorsque le prieuré devint simple et séculier, le prieur étant dès lors dispensé de résidence⁴. En 1719, le logis prieural était donné comme ruiné, et en 1735, la partie supérieure du clocher s'était

¹ MICHON (Abbé J.-H.), *Statistique...*, op.cit., p. 261, NANGLARD (Abbé J.), *Pouillé...*, op. cit., t. 1, p. 665-666. La donation n'est pas mentionnée par Lasteyrie dans sa publication sur l'histoire de Saint-Martial de Limoges, mais dans la bulle du 12 avril 1096 par laquelle Urbain II confirmait les possessions de l'abbaye limousine, apparaît bien, au diocèse d'Angoulême, une église « *S. Hilari in Castello de Roca* » ; LASTEYRIE (Ch. de), *L'abbaye Saint-Martial de Limoges. Etude historique et archéologique précédée de recherches nouvelles sur la vie du saint*, Paris, 1901, pièce justificative n° IX, p. 431-433.

² Cartulaire de l'église d'Angoulême, ... op. cit., charte CXXXV, p. 149 ; DEBORD (A.), *La société...*, op. cit., p. 466. Nombreuses références à la permanence du fief épiscopal dans les archives ; AD Charente, série G. Voir IMBERT (L.) et BURIAS (L.), *Inventaire sommaire des archives départementales antérieures à 1790. Charente. Archives ecclésiastiques Clergé séculier Série G, t. 1, De 1 à 338G, Angoulême, 1935 ; t. 2, De 338 à 993, Angoulême, 1961. Index, t. 2, p. 306.*

³ AD Charente, G 98/1

⁴ NANGLARD (Abbé J.), *Ibid.*, t. 1, p. 666 et t. 2, p. 402. On apprend incidemment que le presbytère avait été brûlé cette année là.

effondrée⁵. Pour le reste, les sources sont avares de renseignements et il faut attendre le XIX^e pour que l'église sorte de l'ombre, au moment de la prise de conscience de ses qualités par les autorités. Bien qu'elle ne fut classée Monument Historique qu'en 1875, elle attira l'attention dès les années 1840, comme en témoignent des échanges de courriers entre Prosper Mérimée et Paul Abadie de 1847 à 1852, ce dernier étant chargé de travaux de « consolidation »⁶. L'église y est décrite comme représentant un des « types les plus élégants de l'architecture de la Charente ». Mais la campagne de restauration la plus importante fut menée entre 1893 et 1897, sous la conduite d'Edouard Warin, après le classement au titre des Monuments historiques, intervenu en 1862⁷. Les archives révèlent que ces interventions furent menées suite aux dégâts causés par les nombreuses infiltrations, notamment sur le côté sud de la nef, et qu'elles furent l'occasion de constater que «...les tuiles [étaient] posées directement sur la voûte ». Il y est question notamment de « débadigeonnage » systématique, en particulier pour les chapiteaux, dont certains devaient être refaits⁸.

Changements de pierres et rejointoiements ont affecté une grande partie de l'édifice, et notamment la nef. Toutefois, les pierres les plus récentes restent facilement identifiables et il n'y a apparemment pas eu de modification majeure apportée aux élévations, et aux différents modules de parement. A cette occasion furent mis au jour les fondations d'une abside ancienne, à l'emplacement de la croisée du transept⁹. D'autres travaux ont été programmés tout au long du XX^e siècle, qui ont touché surtout les parties orientales et les toitures¹⁰.

Analyse architecturale

L'église Saint-Hilaire forme une croix latine, avec une nef unique longue et étroite, un transept dont chaque bras est muni d'une absidiole et un chevet dont l'abside en hémicycle est précédée d'une travée droite. Un passage en angle droit contourne le pilier sud-est de la croisée du transept, reliant ainsi le bras sud au chœur, selon une disposition récurrente en Angoumois. C'est un édifice intégralement voûté, dont la nef de cinq travées - la plus orientale étant un peu

Fig. 1

⁵ *Idem.* et GEORGE (J.), *Les églises de France...*, *op. cit.*, p. 176.

⁶ Paris, Médiathèque du Patrimoine, 81/16/324/22 ch. 5 et 6

⁷ *Idem.*

⁸ *Idem.* Voir aussi AD Charente, O 1062-1064 (1880-1939). Le devis descriptif des ouvrages est très explicite : corniche des absides et absidioles, chapiteaux de la fenêtre du transept sud. La nef n'est pas concernée.

⁹ DARAS (C.), « Les églises du XI^e siècle... », *op. cit.*, p. 177.

¹⁰ AD Charente, O 1062-1064 (1880-1939). *Ibid.*

plus courte - est couverte d'une voûte en berceau sur doubleaux, tandis qu'une coupole sur pendentifs est implantée à la croisée du transept. Le clocher octogonal qui s'élève à la croisée est une belle œuvre gothique du XIII^e siècle. La façade, enfin, épaulée par deux puissants contreforts d'angle, a manifestement été très remaniée et partiellement recomposée. Si le portail est roman, bien qu'une partie de sa sculpture ait sans doute été refaite au XIX^e siècle, l'étage est percé d'une grande baie gothique, de toute évidence contemporaine du clocher, qu'encadrent deux niches en arcs trilobés surmontés de gables sur lesquels sont assis de petits personnages sculptés. Mais ces deux réalisations gothiques ont toutefois bénéficié du réemploi de colonnettes romanes avec leurs chapiteaux. Enfin, de part et d'autre du portail, on a réinséré dans les murs deux tympan ornés de lions, qui proviennent certainement d'arcatures latérales aveugles semblables à celles de l'église de Montmoreau. Louis Serbat, dans sa notice du *Congrès Archéologique* de 1912¹¹, avait déjà clairement établi la différence entre la nef et les parties orientales, en précisant que cette rupture n'était pas nécessairement très longue dans le temps, et nous ne pouvons que souscrire à ce point de vue.

S'il est difficile de spéculer sur l'aspect initial et la date de la façade occidentale - même si l'on est tenté d'attribuer les restes de décor sculpté roman au premier tiers du XII^e siècle - il est indiscutable en revanche que le transept et le chevet sortent du cadre de notre recherche. Il s'agit là d'une construction qui bénéficie de tous les acquis d'un art roman déjà arrivé à maturité, comme le prouvent la qualité de mise en œuvre de la pierre de taille, l'emploi maîtrisé de la coupole sur pendentifs, la subtile composition à arcades qui rythme le chevet, et surtout le décor sculpté des chapiteaux, qui est directement redevable au style de la cathédrale d'Angoulême. Nous sommes là après 1120, sans conteste, et dans un cas de figure analogue à ce qui s'observe à Pérignac ou Charmant.

Fig. 2

La nef

C'est donc la nef qui retiendra notre attention, en tant que témoin représentatif de la phase ultime de notre période d'étude, qui n'est peut-être pas très éloignée chronologiquement de celle que nous venons d'évoquer. Car c'est en elle, indéniablement, que nous pouvons reconnaître une des premières réalisations qui puisse pleinement se revendiquer de l'art roman en Angoumois. L'emploi de la pierre de taille y est généralisé, les murs sont conçus selon une

Fig. 4

¹¹ SERBAT (L.), « Église de Mouthiers », *CAI, Angoulême*, 1912, t. I, p. 142-149.

articulation rigoureuse, et le décor sculpté des chapiteaux atteint un développement inégalé jusque-là. Les arcs intérieurs qui renforcent chaque travée sont portés par des colonnes cantonnant celles, plus élancées, qui reçoivent les arcs doubleaux de la voûte en berceau, ce qui génère une succession de faisceaux de trois colonnes reposant sur un socle continu. Chacune de ces colonnes se termine par un chapiteau sculpté. Les tailloirs des chapiteaux qui portent les arcs doubleaux s'inscrivent dans le bandeau qui court au départ de la voûte. Il n'est pas certain que la légère brisure qui affecte cette voûte soit d'origine, bien que cela ne soit pas totalement à exclure, car elle a pu être lancée dans les premières années du XII^e siècle.

Les deux travées les plus orientales manifestent quelques points de divergence avec les trois autres. Outre que la dernière est plus courte, on constate que l'arc doubleau qui les sépare retombe sur de simples corbeaux et que leurs arcs latéraux ne reposent sur un chapiteau que du côté occidental, à la jonction avec la troisième travée. Au centre et du côté oriental ils sont portés par des pilastres à impostes, qui, du côté de la croisée, deviennent des dosserets contre lesquels s'appuient des colonnes à chapiteau lisses. Peut-être pouvons nous proposer une explication à ce phénomène. Si la construction de la nef a précédé la reconstruction du chevet, et que l'on avait déjà programmé celle-ci, mais que dans le même temps on installait une communauté de moines dans le nouveau prieuré, on a dû gérer l'usage provisoire de l'espace liturgique. Il se peut que la distinction des deux premières travées, et en particulier l'absence de colonnes à leur rencontre, ait été voulue pour créer un moindre encombrement et aménager des stalles le long de ces murs, encadrant, au moins jusqu'à l'édification d'un nouveau sanctuaire, le chœur des moines¹².

Les élévations, très restaurées au XIX^e siècle et épaulées par des contreforts gothiques qui masquent systématiquement les contreforts d'origine, conservent toutefois des éléments dignes d'intérêt. Si les fenêtres paraissent toutes avoir subi des remaniements postérieurs au Moyen Age par l'aménagement d'un ébrasement extérieur, on s'intéressera néanmoins aux parements intérieurs et extérieurs qui composent la partie inférieure des murs, sous les fenêtres. Ils se caractérisent par un appareil de pierre de taille en petits blocs allongés dont les assises parfaitement réglées sont de hauteurs variables. Dans les parties basses, il arrive qu'une ou deux assises de moyen appareil viennent s'insérer dans ce parement. A l'extérieur, la reconstruction des contreforts a pu perturber les

Fig 5

Fig 3

¹² Cette hypothèse vaut aussi pour l'église Saint-Eutrope de Saintes, où les doubleaux retombent sur de simples encorbellements, ménageant ainsi une face plane aux piliers vers l'intérieur du chœur.

liaisons entre leurs harpes en moyen appareil et ces assises plus ou moins minces, mais à l'intérieur on perçoit nettement la rigueur du système qui régit les maçonneries. Les hauteurs - variables - des tambours des colonnes et des blocs de moyen appareil avec lesquels elles sont solidaires sont parfaitement ajustées à la hauteur de deux assises de petit appareil allongé du mur, quelle que soit la hauteur de celles-ci.

Fig. 6

Ce type d'appareil, que nous rencontrons à plusieurs reprises, parfois de façon moins nette et moins régulière, comme aux chevets de Bécheresse et Porcheresse, a été interprété par certains auteurs comme un indice d'ancienneté¹³. Pour notre part, nous lui concéderons plutôt un rôle de transition entre la tradition du moellonage plus ou moins régulier et le développement de l'emploi de la pierre de taille de moyen appareil. La nef de l'église Saint-Jean-de-la-Palud de La Couronne en montre une autre illustration en Angoumois, mais on en retrouve sur d'autres édifices, comme l'église de Roulet¹⁴, qui n'a rien d'archaïque, sur les parties les plus anciennes de celle de Châteauneuf-sur-Charente ou à Saint-Michel-d'Entraygues, édifice daté de 1137. L'église de Mouthiers nous apparaît en tout cas comme un témoin très probant de l'usage de ce procédé particulier aux environs de 1100.

Un autre signe d'archaïsme, dans ce dispositif par ailleurs déjà très évolué, réside dans les profils de certaines bases¹⁵. Leurs moulures complexes à tores multiples de mêmes diamètres, se superposent sur une hauteur de plus de 0,40 m. Certains présentent des moulures en motif de corde ou sont rehaussés de reliefs en dents de scie. Les comparaisons ne manquent pas : les bases de colonnettes de Bougneau, de Bécheresse ou de Consac, participent du même esprit et pourraient nous indiquer un possible regroupement chronologique.

Fig. 7
Fig. 17

Le décor sculpté

Le décor des chapiteaux mérite notre attention également, puisqu'il nous offre un ensemble sans équivalent de motifs figurés, qui nous paraissent s'inscrire dans les tout premiers développements de la sculpture du XII^e siècle en Angoumois, probablement contemporains du chantier de la cathédrale Saint-Pierre.

¹³ GEORGE (J.) et GUÉRIN-BOUTAUD (A.), *Les églises romanes...*, *op. cit.*, p. 18 ; DUBOURG-NOVES (P.), « L'art en Charente », *CAF, Charente*, 1995, p. 12 ; cet auteur n'hésite pas à associer cet appareil à des édifices des années 1020, ce qui nous paraît ici hors de propos.

¹⁴ *Idem.* ; ces auteurs citent aussi Puyperoux (notice 60) et Voulgézac.

¹⁵ Les moulures complexes, multipliant les tores, sont considérées par l'abbé Plat comme des signes d'ancienneté ; cf. PLAT (Abbé G.), *L'art de bâtir...*, *op. cit.*, p. 143-145.

Il y a en tout vingt-deux corbeilles, dont une seule paraît douteuse et pourrait être une reproduction moderne. Il s'agit du chapiteau placé dans l'angle sud-ouest de la nef pour recevoir l'arc latéral de la première travée, et que l'on ne voit que difficilement, depuis la tribune installée à l'entrée de la nef. Dans tous les cas, même s'il a été refait, il correspond parfaitement au style des autres œuvres, dont chacune est un exemplaire unique. Onze corbeilles ont reçu un décor figuré, parfois mêlé au végétal, qui peut y être dominant. Mais dans la plupart des cas, les figures occupent la plus grande place sur les deux ou trois faces des corbeilles à épannelage tronconique, dont l'étirement vertical est un trait systématique. Non seulement certaines figures sont de véritables nouveautés dans le répertoire de la sculpture des pays de la Charente, mais en outre, leur traitement participe déjà d'une approche novatrice. Le modelé déjà très souple, les compositions symétriques sur l'angle, le sens de la déformation et les animaux d'enchevêtres, influencés par l'enluminure, indiquent qu'un seuil est franchi et que la maîtrise de la composition est désormais intégrée par le sculpteur, qui s'ouvre vers les horizons du foisonnement d'images qui caractérise le XII^e siècle.

Fig. 8
Fig. 9

Les fauves - lions ou autres quadrupèdes plus indéfinis, proches du chien ou de l'ours - et les oiseaux sont majoritaires, avec quatre corbeilles pour chacun, sans qu'ils se rencontrent jamais. L'Homme est présent lui aussi sur quatre corbeilles, mais dans la plupart des cas il n'apparaît que sous la forme d'un masque. Une seule fois se dessine une curieuse silhouette à la fois grêle et anguleuse, dotée d'une tête disproportionnée, comme si l'on avait ajouté le corps sous un masque d'angle. Ce type de stylisation quelque peu schématique s'observe par ailleurs sur une corbeille du porche de la chapelle castrale de Montmoreau. D'autres exemples sont visibles dans les collections des musées d'Angoulême, sur des pièces provenant de Notre-Dame-de-Beaulieu ou de Notre-Dame-de-la-Paine. Du reste, ces liens ne s'arrêtent pas là, et c'est l'ensemble des chapiteaux de Mouthiers qui est à mettre en parallèle avec les œuvres déposées d'Angoulême ou encore en place à Montmoreau.

Fig. 10
Fig. 11
Fig. 13
Fig. 12

Fig. 14

Fig. 15

Enfin, on assiste ici à la représentation d'un être hybride - un thème qui aura de beaux jours devant lui au XII^e siècle. Il s'agit ici d'un couple de griffons aux ailes déployées dressés face à face sur leurs pattes postérieures, de part et d'autre de l'angle d'une corbeille. Leurs têtes sont malheureusement abîmées. Nous n'ignorons pas que ce motif fait son apparition en Poitou (à Parthenay-le-Vieux, notamment) et en Saintonge (à Saint-Eutrope de Saintes) peu avant 1100.

Fig. 16

S'il est possible que plusieurs mains aient pu intervenir dans la réalisation de ces chapiteaux, nous leur accorderons néanmoins une relative homogénéité,

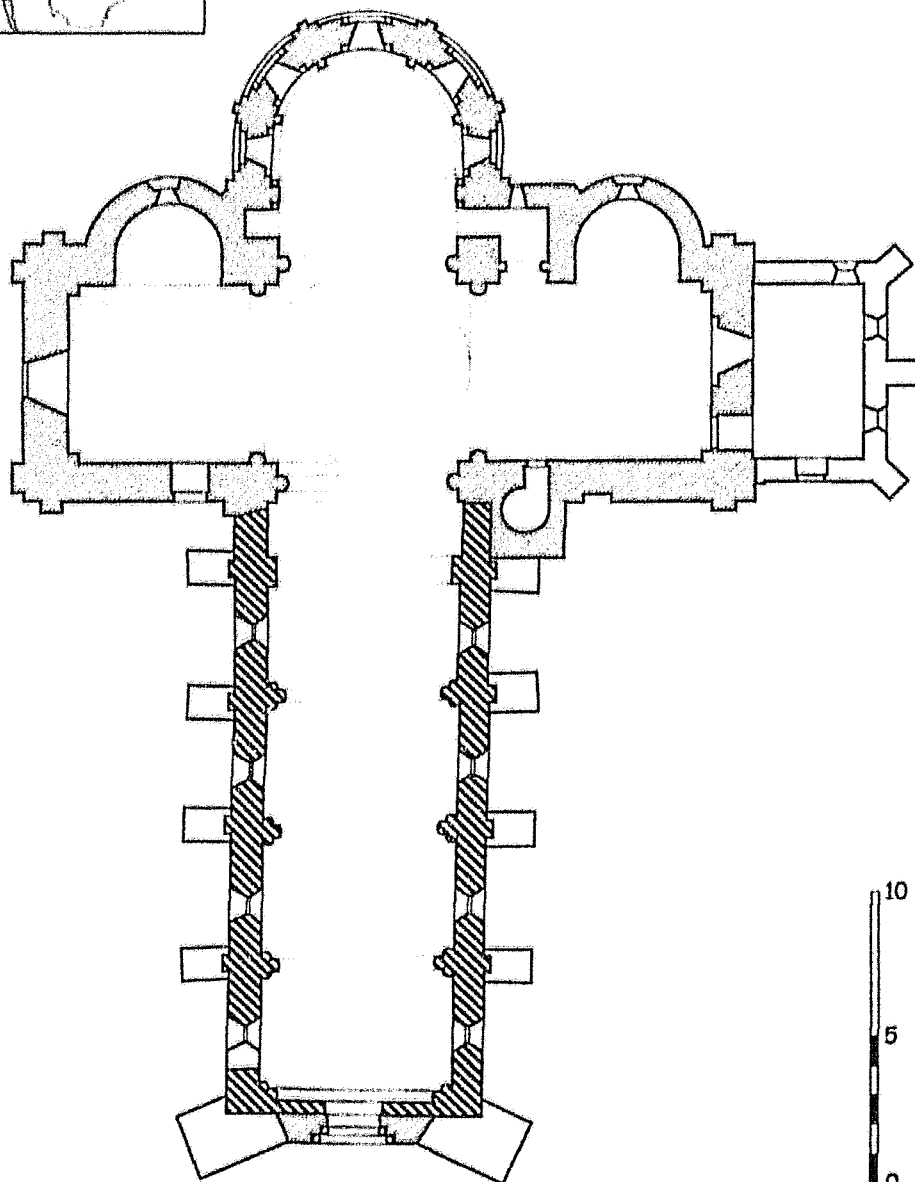
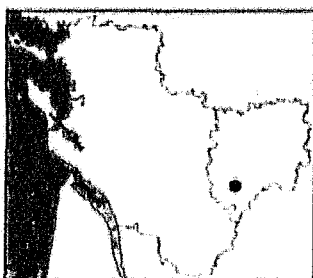
contrairement à la proposition faite récemment par Sylvie Ternet¹⁶. Plutôt que de rechercher un découpage en quatre groupes distincts, nous mettrons en avant un style qui semble encore se chercher, associant certaines maladresses ou certains traits un peu secs à une saveur et une imagination des plus originales. Il n'est nul besoin, nous semble-t-il, d'imaginer le réemploi de certaines corbeilles provenant de l'ancienne abside lors d'une reprise des murs gouttereaux. Qu'il s'agisse des dimensions, de l'épannelage, de la variété de motifs et de techniques ornementales, ces chapiteaux sont à considérer comme un ensemble cohérent, qui illustre à nos yeux un aspect souvent ignoré de l'art roman angoumois : l'émergence d'une sculpture monumentale contemporaine, mais distincte des premières réalisations du chantier de la cathédrale d'Angoulême.




Cette sculpture, et surtout les éléments ornementaux qui l'accompagnent - jeux de motifs géométriques, moulure en cordelière, billettes sur les astragales et les tailloirs -, ne manquent pas de traits archaïsants. Nous ne pouvons cependant la situer avant les années 1120, tant du point de vue de ses composantes iconographiques que stylistiques.

Conclusion :

Saint-Hilaire de Mouthiers fait partie de ces édifices pour lesquels nous sommes amené à réviser radicalement des datations proposées par certains auteurs. Elle nous apparaît comme un des principaux monuments qui concluent - sans doute tardivement - la période étudiée et qui nous laissent entrevoir un des chemins, parfois tortueux, reliant la tradition des formes archaïques héritées du XI^e siècle aux réalisations majeures de l'art roman, parallèlement à la diffusion des premiers modèles de la cathédrale d'Angoulême. C'est sans doute une réalisation homogène des alentours de 1120, qui montre que certaines formules, issues d'un héritage nourri de nombreuses références, ont pu se déployer à partir d'un foyer difficile à cerner, mais extérieur aux grands monuments les plus connus de cette période charnière. Du reste, certaines formules présentes dans la sculpture de Mouthiers ont nourri également la création des sculpteurs du chantier épiscopal.

¹⁶ TERNET (S.), *La construction...*, *op. cit.*, vol.



-  1^{er} tiers du XII^e siècle
-  XII^e siècle
-  Postérieur

Mouthiers-sur-Boëme
Église Saint-Hilaire
C. Gensbeittel d'après M. Coutureau

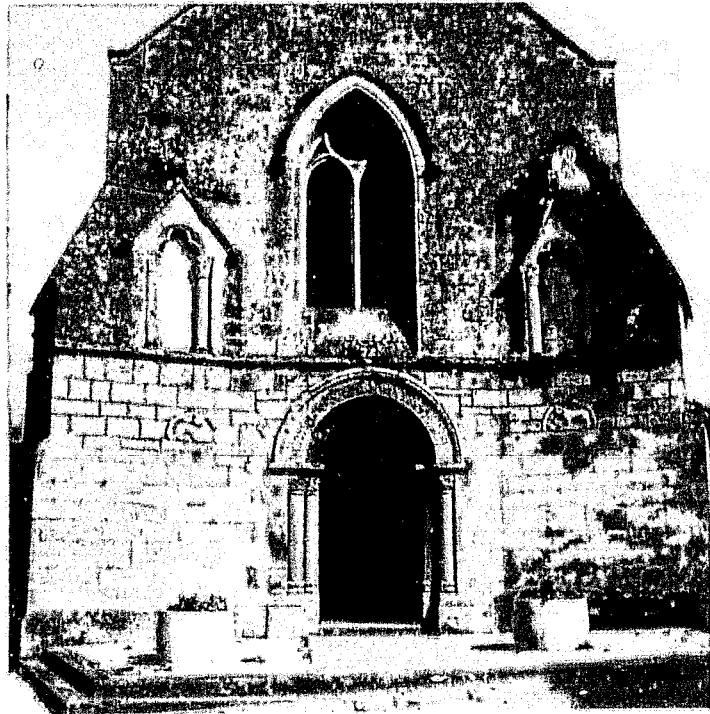


Fig. 2 :
Mouthiers-sur-Boême.
Façade occidentale.



Fig. 3 :
Mouthiers-sur-Boême.
Parement extérieur du mur
nord de la nef. Petit appareil
allongé.

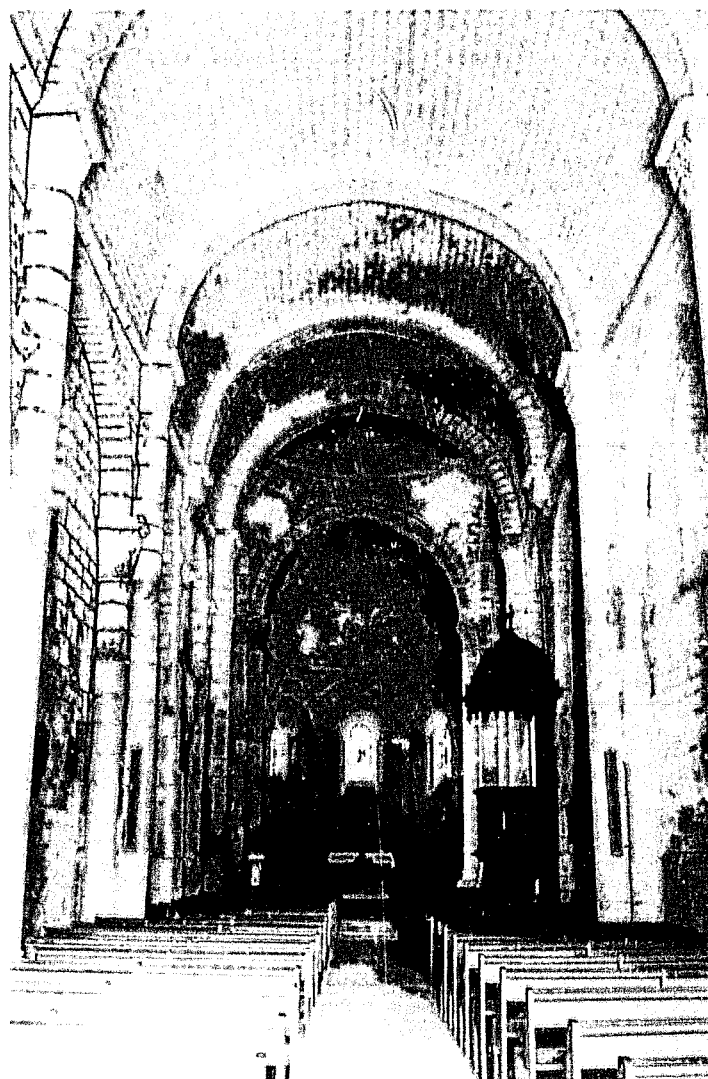


Fig. 4 :
Mouthiers-sur-Boëme.
Vue générale intérieure vers
l'est.



Fig. 5 :
Mouthiers-sur-Boëme.
Mur nord de la nef.

Fig. 6 :
Mouthiers-sur-Boême.
Parement intérieur du
mur nord de la nef.

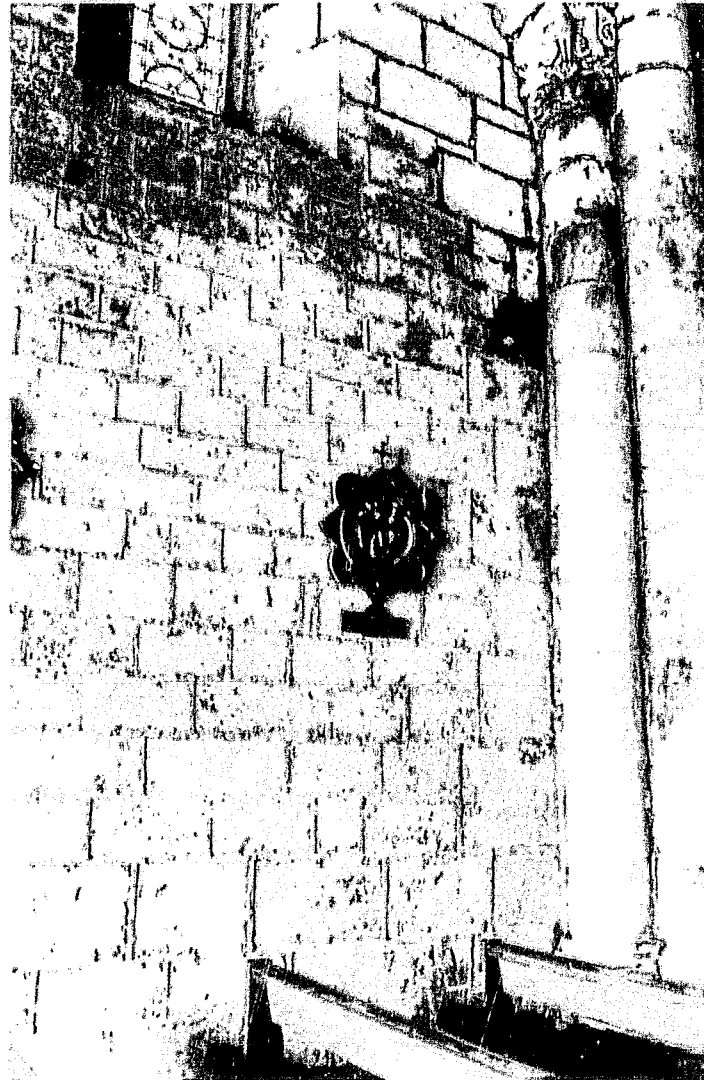


Fig. 7 :
Mouthiers-sur-Boême.
Base de colonne de la
nef.





Fig. 8 :
Mouthiers-sur-Boëme.
Chapiteau de la nef à décor
végétal.



Fig. 9 :
Mouthiers-sur-Boëme.
Chapiteau de la nef à décor
végétal.

Fig. 10 :
Mouthiers-sur-Boême.
Chapiteau de la nef.
Aigle aux ailes déployées.



Fig. 11 :
Mouthiers-sur-Boême.
Chapiteau de la nef.
Vannerie habitée par des
oiseaux.



Fig. 12 :
Mouthiers-sur-Boême.
Chapiteau de la nef.
Quadrupèdes entrelacés.

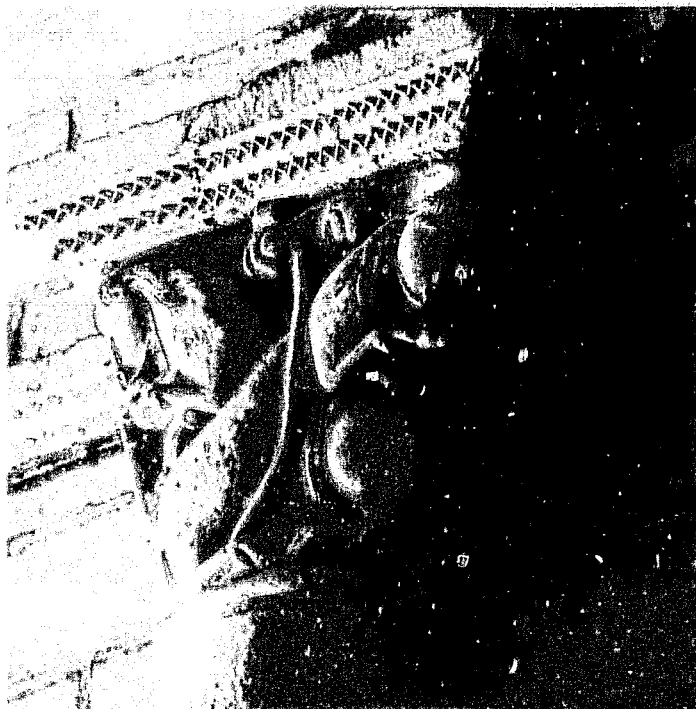


Fig. 13 :
Mouthiers-sur-Boême.
Chapiteau de la nef. Lions
entrecroisés.

Fig. 14 :
Mouthiers-sur-Boême.
Chapiteau de la nef.
Lions dressés sur une tête
humaine.

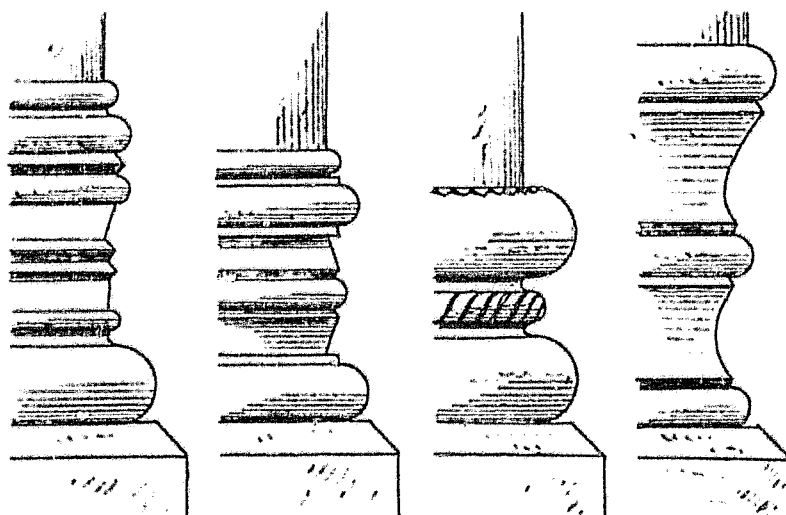


Fig. 15 :
Mouthiers-sur-Boême.
Chapiteau de la nef.
Personnage dans des
rinceaux.

Fig. 16 :
Mouthiers-sur-Boême.
Chapiteau de la nef.
Griffons dressés
affrontés.



Fig. 17 :
Mouthiers-sur-Boême.
Profils de bases de
colonnes de la nef.
Gravure illustrant
l'article du *Congrès
Archéologique* de 1912 .



E. Chautiat, del.

Bases des colonnes de la nef.

49. NANCLARS (16 A)
Canton de Saint-Amant-de-Boixe
 Eglise Saint-Michel

Données historiques

Nanclars est situé dans ce qui fut sans doute une ancienne clairière de défrichement créée dès le haut Moyen Age dans la zone de transition entre les deux grands massifs forestiers de la Boixe et de la Braconne¹, au nord d'Angoulême. Le prieuré du lieu était déjà cité parmi les dépendances de l'abbaye Saint-Cybard dans une charte de confirmation établie par Charles le Chauve en 852². L'église est encore accostée au nord d'un bâtiment perpendiculaire, à présent transformé en habitation privée, mais qui devait être dévolu à cette fonction monastique, même si le contingent de moines fut sans doute toujours modeste.

Selon l'abbé Nanlard, il aurait appartenu à l'abbaye de Saint-Amant-de-Boixe³, ce qui n'est pas avéré, même si plusieurs personnages provenant de Nanclars apparaissent dans des chartes de cette abbaye, dont notamment un certain Guillaume « moine de Nanclars », au début du XII^e siècle⁴, dont on ne sait si cela désigne son monastère de rattachement ou son lieu de naissance.

En 1181, en tout cas, l'église elle-même est attestée, puisqu'un acte y est signé entre Guillaume Pruner et l'abbaye de Cellefrouin⁵. Quelques questions se posent toutefois au sujet de l'appartenance de cet établissement, puisque dans le pouillé du XV^e siècle il semble annexé au prieuré de Bussières-Badil en Périgord⁶, qui était une dépendance de Cluse en Piémont. D'autre part, l'abbé Nanlard, qui devait connaître cette source, mais ne la cite pas directement, indique que Saint-Michel serait passé ensuite entre les mains de l'abbaye des Noyers en Touraine, avant 1662 selon sa notice du tome 1, avant 1162 selon celle du tome 2, où il signale toutefois en note que le prieur de Bussières pouvait conférer occasionnellement par délégation⁷. C'est donc une histoire très lacunaire et

¹ DEBORD (A.), *La société...*, *op. cit.*, carte n° 12, p. 42.

² *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Cybard...*, *op. cit.*, ch n° 31, p. 1-4.

³ NANLARD (Abbé J.), *Pouillé...*, *op. cit.*, t. 2, p. 190.

⁴ *Cartulaire de Saint-Amant-de-Boixe...*, *op. cit.*, charte 130, p. 113, datée de 1110-1125 ; « *S. Wilhelmi, monaci de Nanclars...* » ; la tournure laisse effectivement penser qu'il s'agit d'un moine à Nanclars et non pas d'un « Guillaume de Nanclars ».

⁵ *Cartulaire de l'abbaye de Cellefrouin*, CHEVALIER (J.-F.) (éd.)..., *op. cit.*, ch XXVI, p. 28.

⁶ AD Charente, G 2, p. 6.

⁷ NANLARD (Abbé J.), *Pouillé...*, *op. cit.*, t. 1, p. 641.

passablement confuse à laquelle nous sommes confrontés pour cet établissement, dont le caractère conventuel n'est jamais clairement établi, même si un prieur résidait sur place jusqu'au début du XVII^e siècle⁸. En 1775, le prieuré est donné comme simple, et non conventuel⁹.

Au cours du XIX^e des travaux sont signalés, mais sans jamais être précisés, mais l'état de l'édifice semble avoir nécessité à chaque fois des interventions « urgentes »¹⁰. En 1920, des réparations s'avéraient à nouveau nécessaires et l'église fut classée au titre des Monuments Historiques¹¹. Elle a connu depuis lors plusieurs campagnes de restauration, notamment en 1952, puis autour de 1970. Mais celles-ci ont touché surtout les charpentes et les couvertures¹².

Analyse architecturale

L'intérêt de l'église de Nanclars, oubliée - ou considérée comme plus tardive - par Charles Daras¹³ dans son étude consacrée aux édifices du XI^e siècle en Charente, n'a pas échappé à Pierre Dubourg-Noves¹⁴, qui l'a analysée dans un article commun avec l'église voisine de Coulgens. Plus récemment, Sylvie Ternet en a repris l'étude¹⁵.

L'église Saint-Michel se caractérise par une silhouette à la fois massive et élancée. Elle comprend une nef d'apparence haute et étroite, un transept représenté par son seul bras sud, une croisée sous clocher et une abside en hémicycle s'inscrivant dans un chevet rectangulaire. Cette configuration très singulière de l'extrémité orientale, qu'elle ne partage qu'avec Bougneau, en Saintonge, n'est pas l'unique sujet d'interrogation que procure cette église. Son transept déséquilibré - il y a un bras sud, mais pas d'équivalent perceptible au nord, l'aile monastique venant s'appuyer directement contre la base du clocher -

Fig. 4

Fig. 1

⁸ *Idem*.

⁹ AD Charente, G 1⁵ p. 16-17

¹⁰ AD Charente, O 1073

¹¹ Poitiers, DRAC, Centre de documentation, dossier MH « Nanclars » et AD Charente, T 409. L'architecte Charles-Henri Besnard évoque la nécessité de réparations, mais sans préciser lesquelles et sans que cela ait eu des suites immédiates en dehors de la protection

¹² Paris, Médiathèque du Patrimoine, 81/16/329/23 c. 1

¹³ DARAS (Ch.), *Les églises du XI^e siècle...*, *op. cit.*; Nanclars n'apparaît que sur la carte qui accompagne l'article avec la légende « Église reconstruite ». Jean George la classe au XII^e siècle. GEORGE (J.), *Les églises de France...*, *op. cit.*, p. 180-181

¹⁴ DUBOURG-NOVES (P.), « Deux petits édifices romans archaïques en Angoumois : Nanclars et Coulgens », *BSAHC*, 1971, p. 461-474.

¹⁵ TERNET (S.), *La construction...*, *op. cit.*, vol. 3, p. 121-127.

et le voûtement systématique de toute l'église, construite par ailleurs en moellons, contribuent largement à son intérêt.

Lorsqu'on considère le plan, l'impression produite par la vue extérieure s'atténue. Ainsi, la nef, qui paraît haute et élancée, est en fait un rectangle plus court que la moyenne, eu égard à sa largeur, et le bras sud, qui paraît plus bas et plus réduit que la nef, est en réalité aussi large qu'elle, et sa voûte est presque aussi haute que celle de la nef. On ne devra donc pas se laisser abuser par certains effets visuels tels que le traitement très vertical de la façade et des murs gouttereaux, scandés par de simples contreforts, et le contraste que cela produit avec un clocher assez trapu.

Fig. 3

Pour aller au-delà de ces impressions générales, et avant d'aborder les questions liées à l'organisation générale et au voûtement, qui sont cruciales pour cet édifice, l'observation des élévations extérieures, plus facile en raison de l'absence d'enduit, nous permettra d'établir les premières bases de notre analyse. D'une façon générale, le parement de moellons rustiques domine sur la plus grande partie de l'édifice, et les effets de verticalité qui frappent le visiteur sont dus à la hauteur des contreforts qui scandent la façade et la nef, ainsi qu'aux proportions de celle-ci.

La façade occidentale

La façade occidentale contribue fortement à cet élan vertical ; elle est portée plus haut que le faîtage de la toiture et son élévation est rythmée par quatre contreforts coiffés de petites pyramides, montant de fond jusqu'à l'ancien pignon. L'actuel frontispice se termine par un couronnement horizontal, fruit d'un remaniement moderne ; mais on devine encore les deux rampants du pignon, auxquels sont d'ailleurs assujetties les hauteurs des contreforts. En l'état actuel, aucun élément horizontal, ni bandeau, ni corniche, ne vient recouper ou atténuer la verticalité imprimée par ces organes. Ceux-ci définissent trois travées étroites, dont celle du milieu est occupée par un simple portail en plein cintre quelque peu contraint entre les deux contreforts médians. Ceux-ci donnent l'impression d'avoir été rapportés dans un deuxième temps. On notera que l'étroitesse des travées est telle que les ancrages en harpes des contreforts sont très rapprochés, voire généralement liés et que le moellon est quasiment exclu de toute la façade à l'exception de quelques raccords en partie basse.

Fig. 8
Fig. 3

Le portail ne manque pas d'intérêt malgré son apparente pauvreté. C'est un simple arc en plein cintre entouré d'un bandeau, qui ne peut s'épanouir intégralement du fait de la présence des contreforts. Sa singularité réside dans

le décor d'appareil de son arc, dont les claveaux extradossés en pointes viennent s'engrener dans un double rang de petits blocs en forme de losanges. Un enduit masque partiellement cet effet ornemental, qui n'est visible que sur la partie droite. Le bandeau présente un chanfrein strié, et sa face antérieure est ornée de petites pointes de diamants. Le décor de claveaux engrenés, dont nous ne connaissons que deux autres cas dans les pays de la Charente¹⁶, appelle évidemment des comparaisons avec l'architecture du XI^e siècle en Anjou, Touraine et Poitou¹⁷.

Fig. 9

L'apparente absence d'éléments horizontaux n'est peut-être que le fruit de remaniements, car au-dessus du portail, quelques assises assez perturbées sont composées de blocs de formats divers assemblés de telle sorte que l'on songe à l'empreinte d'une frise, ou d'une corniche à modillons et métopes qui auraient couronné le passage. Cette idée est renforcée par la présence, sur deux de ces blocs disposés verticalement, de silhouettes de personnages qui ont été bûchées.

Dans les parties hautes de cette travée centrale, percé dans un bloc monolithe carré, et ourlé d'un motif vient éclairer la nef.

La nef

Les murs gouttereaux de la nef, ainsi que ceux présentent un parement de moellons irréguliers, plats¹⁸ assises régulières mais pas toujours très horizontales. Il si les joints repris au fer que l'on y observe sont construction. La comparaison avec Charmant nous orienter. reprise moderne.

Fig. 4

Fig. 5

Les murs gouttereaux de la nef sont divisés en trois tra. .. inégales, s'élargissant vers l'ouest, par trois contreforts semblables à ceux de la façade. Le premier, à l'ouest, se place sur le retour d'angle, et a la même hauteur que celui qui est placé à l'extrémité de la façade. Une petite fenêtre en plein cintre s'ouvrait dans chaque travée, à mi-hauteur du mur, tant au nord qu'au sud ; cinq sont encore en place. Tous les encadrements extérieurs paraissent avoir été élargis à un moment donné, mais leur allure nous est familière : leurs linteaux

¹⁶ La porte sud du transept de Passirac et l'arc doubleau du chœur d'Annepont

¹⁷ On citera pour mémoire les exemples de Roiffé, de Distré ou de Restigné, entre autres

¹⁸ Nous ne parlerons pas ici d'appareil allongé, car la longueur des blocs n'excède pas celle des moellons classiques ; c'est leur hauteur qui est particulièrement faible.

monolithes rectangulaires sont échancrés en arcs et de faux claveaux sont gravés sur leur face antérieure. On en voit encore les parties externes.

Les jambages de ces fenêtres viennent, de part et d'autre, à la rencontre des harpages latéraux des contreforts, même si la continuité des assises n'est pas parfaite. Ainsi, sur la hauteur des baies, les murs gouttereaux sont chaînés horizontalement par trois ou quatre assises en moyen appareil, qui créent un effet de rupture dans la maçonnerie. Tous les éléments qui constituent ces élévations semblent liés, et rien ne permet de douter de leur contemporanéité hormis les perturbations introduites par l'élargissement des baies et de probables reprises de leurs jambages liés à ces remaniements.

Fig. 4
Fig. 5

Au nord, la fenêtre de la travée occidentale a été remplacée par une ouverture plus grande, sans doute une porte, aujourd'hui murée, dont la fonction nous échappe, surtout en raison de sa situation. Aucune trace d'escalier, ou de bâtiment n'est perceptible sur ce flanc nord¹⁹. Il y a en revanche une autre porte haute, ouverte à côté de la fenêtre la plus orientale, dans l'angle avec l'aile monastique. Cette porte, surmontée d'un linteau monolithe en bâtière offre un accès direct à l'escalier du clocher, par l'intermédiaire d'une échelle et d'une petite plate-forme métallique qui ont dû remplacer un dispositif en bois.

A l'intérieur, il est regrettable qu'un épais badigeon recouvre toutes les élévations, ce qui empêche une analyse fine des maçonneries. Une voûte en berceau non articulée couvre la nef, dont les trois travées sont renforcées par des arcs sur pilastres. Ces supports, ainsi que les arcs et les assises qui les couronnent sont en pierres de taille de moyen appareil, mais rien n'indique de façon évidente qu'ils aient été plaqués contre des murs préexistants. Dans l'angle nord-ouest, on a ajouté à ce dispositif un massif de maçonnerie, recreusé d'un arc qui donne accès à la porte de l'escalier du clocher. Ce contrefort intérieur mord sur l'espace de la nef, qui s'en trouve légèrement rétrécie, ce qui entraîne aussi un ressaut dans la voûte, dont la portée est raccourcie et l'axe décalé vers le sud sur ce court tronçon. Nous pensons que ce massif a pour fonction de consolider le pilier de cet angle du clocher, dont la structure est fragilisée par la présence de l'escalier dans son épaisseur.

Fig 12
Fig 2
Fig. 14

L'arc triomphal à double rouleau est porté par des piliers dotés de simples ressauts qui rétrécissent l'extrémité de la nef. Les impostes de ces piliers occidentaux de la croisée ne sont placées ni dans le prolongement de celles des pilastres des arcades de la nef - qui sont situées plus bas - ni du bandeau qui souligne la voûte en berceau, placé plus haut. Tout porte à croire que la nef, ainsi

¹⁹ Peut-être cette porte donnait-elle accès à une tribune intérieure ?

que sa voûte, qui a probablement été voulue dès l'origine, sont venues s'appuyer contre le clocher établi à la croisée, construit en premier comme un « bloc autonome »²⁰. Ce noyau forme la croisée qu'un demi transept, puisqu'il n'y a qu'un bras méridional. Cela ne signifie pas nécessairement une rupture ou une reprise, mais simplement un ordre dans la logique de la construction. L'édification du clocher pourrait avoir précédé celle de la nef, sans qu'il y ait un décalage chronologique important entre ces deux éléments. Nous verrons plus loin que la même remarque vaut pour le bras du transept.

Les solins qui sont en place à un mètre au-dessus de la ligne d'ancrage des pans de la toiture sur la face occidentale du clocher nous montrent que la charpente était autrefois un peu plus haute et plus pointue qu'aujourd'hui, ce que suggère également la trace de pignon visible sur la façade. Les reprises manifestes des parties hautes des murs gouttereaux, qui sont trahies par un appareil allongé plus régulier, sont probablement à mettre en relation avec une des remaniements qui ont pu toucher la toiture et sa charpente depuis leur origine.

La croisée et le clocher

Cette croisée du transept est effectivement conçue comme une structure autonome campée sur quatre puissants piliers à ressauts disposés selon un plan carré et portant les quatre arcs à double rouleau au-dessus desquelles s'élèvent les parois du clocher. La simplicité de cette structure indique un attachement à des formes traditionnelles, d'où la colonne engagée est encore absente, alors qu'elle sera présente à Cellesrouin ou Montbron²¹, par exemple.

La forme de la coupole exprime un certain empirisme dans sa réalisation. On a l'impression, comme le souligne Pierre Dubourg-Novès, que ce couvrement en blocage a été maladroitement rapporté dans un volume lisse et ouvert²². Un simple bandeau horizontal sert de point d'appui à quatre dalles triangulaires qui coupent les angles du carré pour former un octogone irrégulier. C'est sur cette structure très simple que repose la calotte qui dessine une sorte d'arc de cloître ovoïde aux angles grossièrement gauchis.

Fig. 15

Fig. 13

²⁰ Nous empruntons cette terminologie à Sylvie Ternet, qui définit ainsi des clochers ayant pu être conçus comme des éléments indépendants, dotés d'une base équilibrée à quatre piles de mêmes dimensions, et contre lesquels les autres membres du plan venaient s'appuyer ; cf. : TERNET (S.), *ibid.*, vol. 2, p. 171-173.

²¹ Notices 16 et 42.

²² DUBOURG-NOVÈS (P.), *ibid.*, p. 467.

Les traces du coffrages qui ont servi à construire cette voûte en blocage sont encore visibles sur son intrados.

La tour qui s'élève sur cette croisée comprend deux niveaux sensiblement de même hauteur, le second étant en retrait par rapport au premier, au-dessus d'une corniche à modillons cubiques qui accentue l'effet de rupture. Le traitement des angles, épaulés par des contreforts plats disposés en équerre, est semblable à celui réservé aux façades de la nef et du transept.

Fig. 4
Fig. 7

Les deux étages sont rythmés par des baies en plein cintre, aveugles au premier, qui masque la coupole, et ajourée au second, qui abrite le beffroi. Seule la face ouest en est dépourvue au premier niveau ; on avait prévu dès le départ qu'elle serait occulté par la toiture de la nef. Une curieuse dissymétrie marque le rythme de ces arcades, puisqu'à l'étage aveugle il y en a trois sur les faces sud et est, et deux seulement sur la face nord, qui s'alignent sur les deux baies du niveau supérieur, où les quatre faces offrent la même composition. Nous n'avons aucune explication à cette curieuse distinction.

En dehors de cela, le traitement de ces baies est à la fois très sobre, et d'un effet visuel extrêmement efficace par la vigueur de ses ressauts, simplement formés d'un double rouleau d'arcs fourrés à claveaux cunéiformes. A l'étage supérieur ceux-ci reposent sur des impostes formant une ligne continue. Au premier registre, il n'y a pas d'imposte et le ressaut est double, puisque l'occultation des baies est opérée en retrait par rapport au second plan du mur, accentuant ainsi l'effet de niches.

Ce clocher sans doute un des exemples les plus précoces de structure intégrée dans le plan, avec une architecture qui ne cherche pas à aller au-delà des effets de masse et d'une modénature qui souligne simplement les lignes architecturales. Nous en situons la conception dans le contexte des expériences novatrices des dernières décennies du XI^e siècle.

Le transept

L'observation de la croisée nous suggère qu'un bras nord a pu exister ou du moins être prévu à l'origine, sans être forcément réalisé²³. Il fut en tout cas remplacé, dès le Moyen Âge²⁴, par une aile conventuelle qui se prolonge au-delà des dimensions d'un transept. L'occultation du mur nord de la croisée semble

Fig 11

²³ Sylvie Ternet a noté fort justement qu'aucune trace d'arrachement n'est visible sur le côté du clocher, où l'on aperçoit, au-dessus de la toiture du bâtiment adjacent, l'arc de la croisée ; cf. TERNET, *ibid.*, vol. 3, p. 125.

²⁴ Des traces de fenêtres médiévales -- du XII^e au XV^e siècle -- subsistent sur cette aile, mais les plus anciennes se trouvent dans la partie la plus éloignée de l'église. Voir DUBOURG-NOVES (P.), *ibid.*, p. 465-466.

évidente, et les traces de peintures gothiques qui s'y dessinent confirment la disparition précoce de l'hypothétique bras nord.

Fig. 15

Le bras sud vient s'appuyer contre cette croisée de la même façon que la nef, avec une plus grande cohérence apparente, d'ailleurs, puisque le bandeau d'imposte des piliers se poursuit ici directement par celui de la voûte en berceau. En fait, là aussi, il ne s'agit que d'un raccord, puisque les maçonneries de ce bras de transept et de la croisée ne sont pas davantage liées que celles de ce dernier avec la nef.

Notons que la fenêtre occidentale de ce bras a connu elle aussi des remaniements. En outre, une absidiole devait s'ouvrir à l'est, dont l'arc d'entrée muré est devenu une simple niche. Enfin, la porte méridionale constitue un exemple supplémentaire d'ouverture à linteau monolithe en bâtière, forme fréquemment usitée sur nos édifices du XI^e siècle et réservée exclusivement à des portes secondaires²⁵.

Fig. 6

Le chevet

L'intérêt de cet édifice est encore accru par la singularité de son chevet, dont le plan forme un rectangle à l'intérieur duquel s'inscrit une abside en hémicycle, précédée d'une courte travée droite. Nous rencontrons une telle disposition à Bougneau, mais avec une architecture plus élaborée, et peut-être plus cohérente.

Fig. 1

Tout d'abord on notera que les élévations extérieures de ce chevet plat sont très simples, en moellons ébauchés analogues à ceux employés sur le clocher. Quatre contreforts placés à une certaine distance des deux angles orientaux épaulent les trois faces du chevet, contrairement à ce qui se passe au clocher ou sur les façades, où il sont très rapprochés. Cet espacement a été mis à profit pour chaîner très largement ces angles par des pierres de taille parfaitement appareillées qui forment ainsi une armature relativement ferme et des plus solides pour recevoir une voûte en cul-de-four qui, en d'autres lieux, reposerait sur des murs absidiaux bien moins étayés.

Fig. 10

Un fronton couronne le chevet, que souligne une corniche portée par des modillons. Pierre Dubourg-Novès remarque combien l'espacement de ces modillons est lâche en comparaison des distances qui séparent habituellement ces éléments dans l'architecture romane²⁶. On décèle autour de la fenêtre orientale

²⁵ A Cressé (notice 30), Monthéroult (notice 43), Montpellier-de-Médillan (notice 43), Saint-Amant-de-Bonnieure (notice 66), Saint-Martial-de-Vitaterne (notice 82), pour ne citer que quelques exemples.

²⁶ DUBOURG-NOVÈS (P.), *ibid.*, p. 466.

des traces de reprises qui pourraient être le signe d'un aménagement opéré en deux temps. C'est en tout cas l'hypothèse que nous avons privilégiée lors de notre analyse rapide effectuée dans le cadre du DEA, sans aller toutefois jusqu'à suivre la proposition de Pierre Dubourg-Noves, qui voit là un chevet carolingien remanié pour être voûté au XI^e siècle²⁷.

Il est vrai que la fenêtre incriminée a été remaniée. A l'extérieur, son arc en plein cintre à claveaux étroits témoigne d'un premier état, qui n'a rien de surprenant dans le paysage architectural du premier âge roman. Cette baie assez large a ensuite été rétrécie pour ne plus former qu'une fente d'une vingtaine de centimètres de large. Les blocs des jambages ont été perturbés lors de cette intervention. A l'intérieur, où la reprise est plus habilement masquée, la voussure de l'ébrasement est légèrement surbaissée pour former un arc segmentaire. Les claveaux de l'arc lui-même sont dotés d'une moulure dont l'assemblage crée un tore continu. Celui-ci repose sur deux colonnettes de même section par l'intermédiaire d'impostes dont les proportions font songer à de petits chapiteaux cubiques. La composition du décor de ces impostes est identique des deux côtés : une palmette retournée sur l'angle s'inscrit dans le cadre d'une feuille oblongue, encadrée par des lacis de tiges qui s'épanouissent en petites palmettes. Le relief est en méplat, presque incisé, et les feuilles sont systématiquement taillées en gouttière. Sylvie Ternet a observé que ce décor ne trouvait guère d'équivalent en Angoumois, et la production saintongeaise n'offre pas davantage de comparaison. En revanche, quelques productions du Sud-Ouest - à Saint-Lizier, Tasque²⁸ - ou de l'Auvergne²⁹, notamment, attestent d'un courant peut-être issu de l'art du stuc carolingien, mais qui n'a touché nos régions que très faiblement. Il nous semble en outre que ces impostes pourraient être des réemplois dont la fonction originelle pouvait être différente. Nous les situons toutefois bien au XI^e siècle.

Fig. 16
Fig. 17

Fig. 18
Fig. 19

L'évidente reprise de cette baie est la raison pour laquelle nous privilégions jusque là l'hypothèse d'un chevet rectangulaire non voûté dont on aurait comblé les angles lors d'une phase de voûtement, afin d'y établir un cul-de-four. Le remaniement de la fenêtre aurait ainsi été lié à une consolidation en vue du voûtement.

Mais l'observation d'un certain nombre d'autres indices nous oriente dans une voie différente. Nous constatons en effet que les modillons cubiques du

²⁷ *Ibid.*, p. 467

²⁸ CABANOT (J.), *Les débuts...*, op. cit., p. 91-93.

²⁹ LAROUZIÈRE-MONTOSIER (D. de), *L'invention romane en Auvergne. De la poutre à la voûte, X^e-XI^e siècles*, Nonette, 2003. Voir Beaumont, Billom, Mozat...

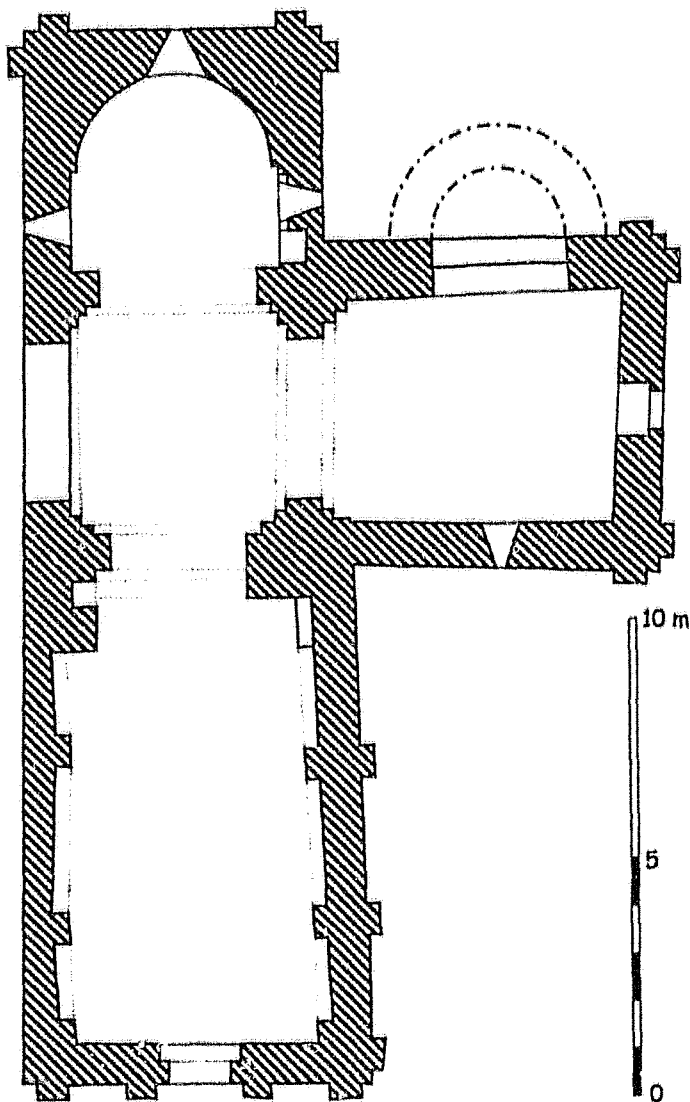
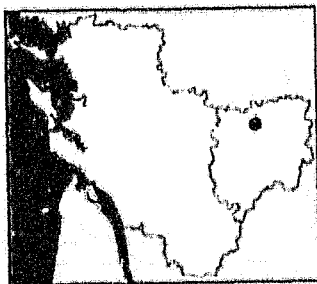
chevet sont très proches dans leurs formes de ceux du clocher, que les contreforts orientaux sont tout-à-fait semblables à ceux de la nef, du transept ou du clocher. Nous trouvons de plus dans la publication de Pierre Dubourg-Novès une photo de la baie nord de ce chevet, aujourd'hui difficilement accessible³⁰. Or, avec son linteau gravé d'un faux arc cette fenêtre nous indique simplement ce qu'étaient celles de la nef avant leur élargissement. Enfin, un dernier argument peut être invoqué : sur le flanc nord, au-dessus de la toiture de l'aile monastique, la jonction entre ce chevet et le clocher montre sans conteste que celui-ci a été bâti avant le chevet, qui est venu s'y appuyer.





Fig. 11

Conclusion

Toutes ces données nous amènent donc à proposer une nouvelle interprétation de l'architecture de cette église. Il nous semble que nous pouvons admettre une construction à partir et autour du noyau du clocher, conçu en premier comme un bloc autonome contre lequel sont venus s'appuyer - sans qu'il y ait eu interruption du chantier - le chevet, la nef et le transept, probablement dans cet ordre là. Dans la mesure où cela implique un resserrement de la chronologie dans la seconde moitié, et sans doute dans les dernières décennies du XI^e siècle, nous considérons que le voûtement du chevet, et donc son plan original, sont issus d'une seule grande campagne, même s'il n'est pas à exclure que le projet ait pu être modifié en cours de chantier, pour introduire des voûtes non prévues au départ sur toutes les parties de l'édifice.

³⁰ DUBOURG-NOVÈS (P.), *ibid.*, 2^e page de planches, cliché en bas à gauche de la page



-  XI^e siècle
-  Fin du XI^e
-  Postérieur
-  Restitution

Nancelars
Église Saint-Michel
C. Gensbeitel
relevés : A. Larigauderie

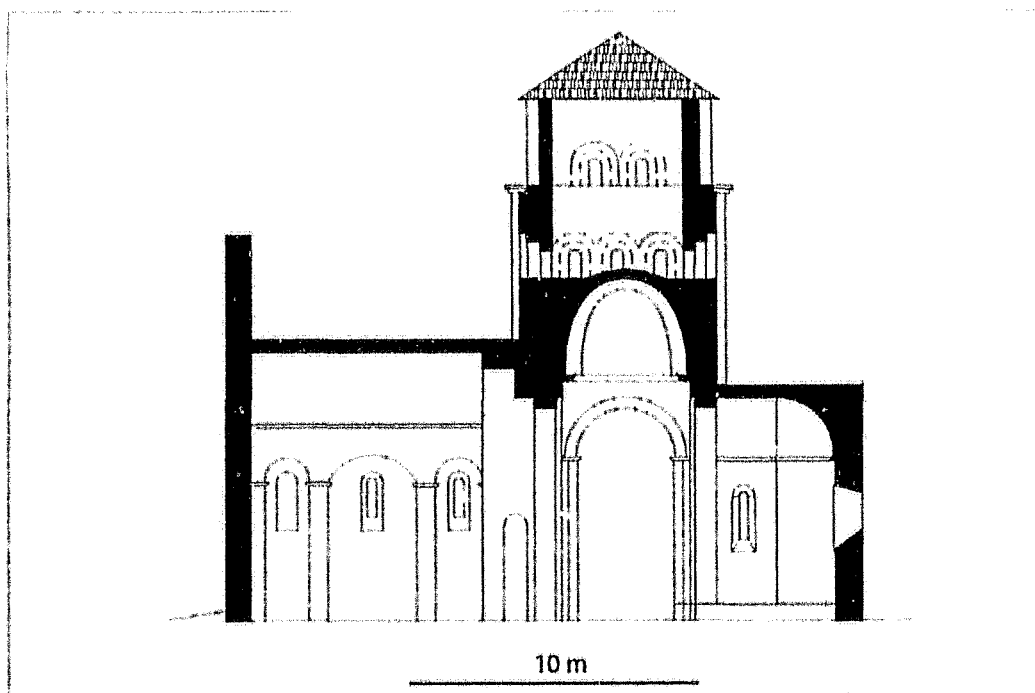


Fig. 2 :
Nanclars.
Coupe longitudinale vers
le nord. (A. Larigauderie)

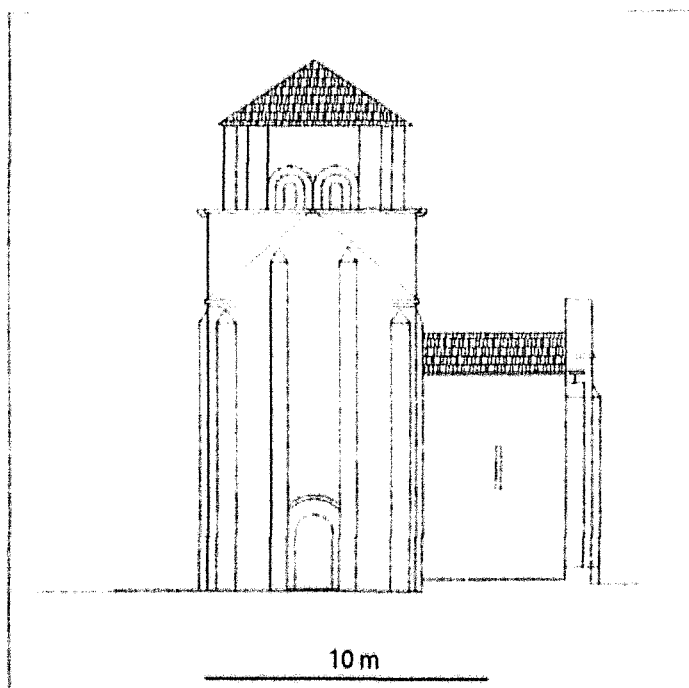


Fig. 3 :
Nanclars.
Elévation de la façade.
(A. Larigauderie)



Fig. 4 :
Nanclars.
Vue générale depuis le
sud-ouest.



Fig. 5 :
Nanclars.
Mur nord de la nef et
clocher.

Fig. 6 :
Nanclars.
Façade méridionale du
bras sud du transept avec
porte à linteau en bâtière.



Fig. 7 :
Nanclars.
Face sud du clocher.

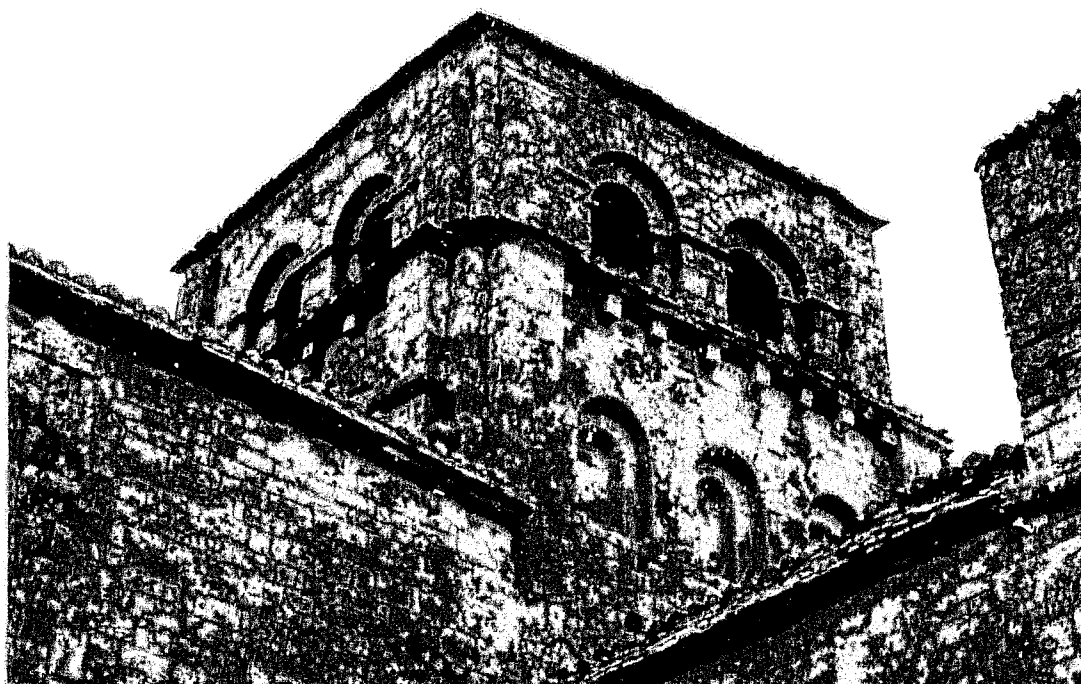


Fig. 8 :
Nanclars.
Façade occidentale.

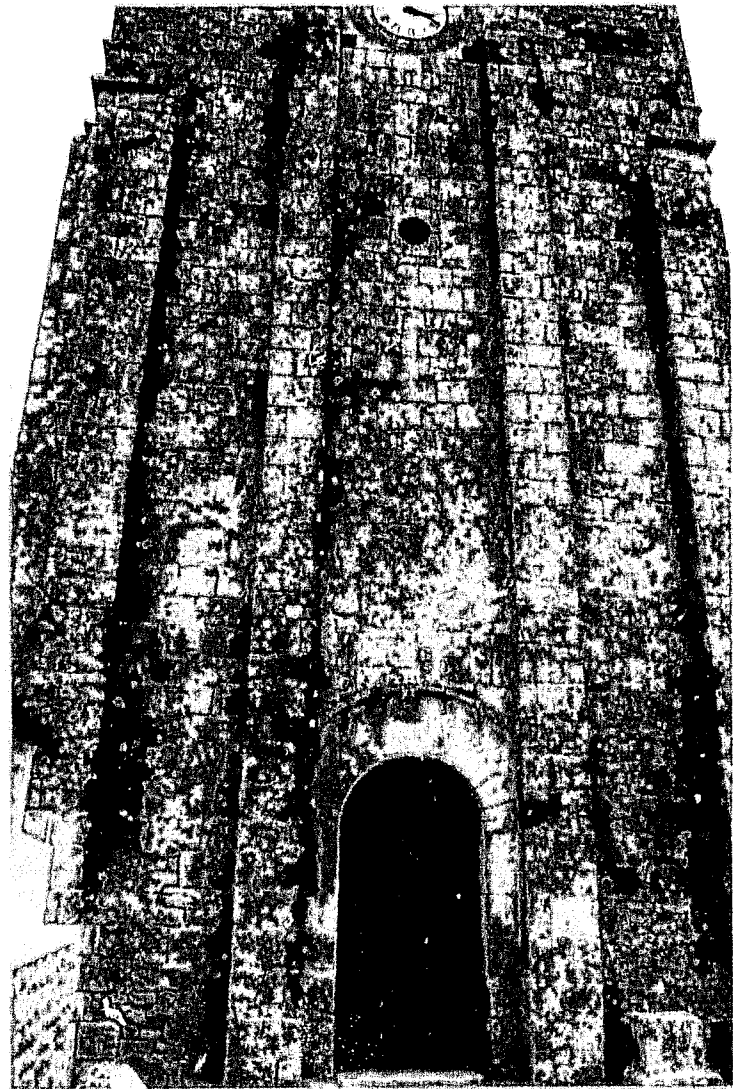


Fig. 9 :
Nanclars.
Détail du portail
occidental.



Fig. 10 :
Nanclars.
Chevet.



Fig. 11 :
Nanclars.
Aile monastique, chevet
et clocher vus depuis le
nord.



Fig. 12 :
Nanclars.
Vue générale intérieure
vers l'est.



Fig. 13 :
Nanclars.
Coupole de la croisée du
transept.





Fig. 14 :
Nanclars.
Mur nord de la nef. et
massif de l'escalier.



Fig. 15 :
Nanclars.
Croisée du transept vue
vers le nord.

Fig. 16 :
Nancelars.
Abside et fenêtre axiale.

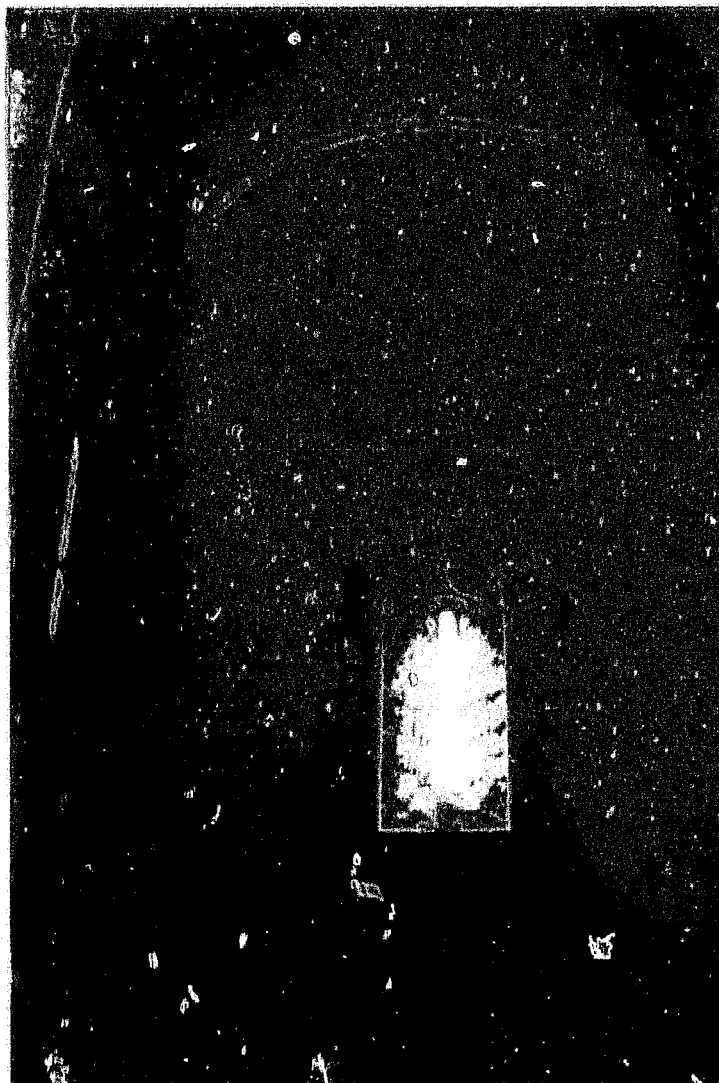


Fig. 17 :
Nancelars.
Détail de la fenêtre
axiale de l'abside et du
bandeau de la voûte.

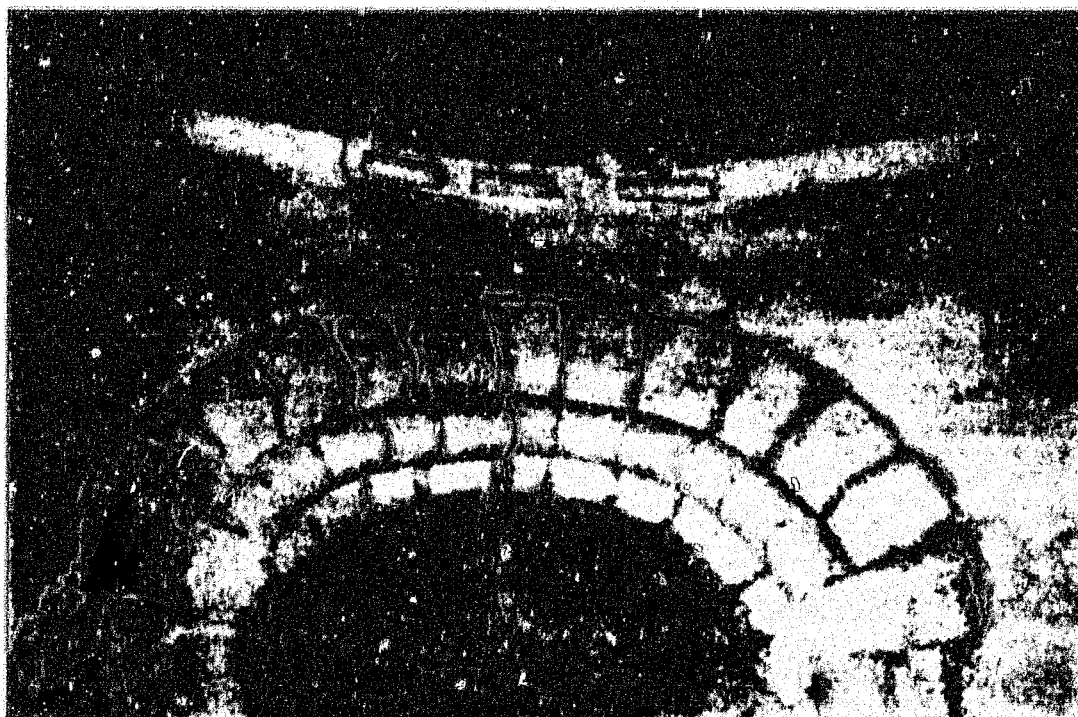




Fig. 18 :
Nanclars.
Chapiteau de gauche de la fenêtre axiale de l'abside.

Fig. 19 :
Nanclars.
Chapiteau de droite de la fenêtre axiale de l'abside.



50. NÉGRET (16 A)

Commune et canton de Saint-Claud

Eglise Saint-Jean-Baptiste

Données historiques

Dans l'ancien archiprêtré de Chasseneuil, proche du Limousin, le village de Négret, à l'écart de l'agglomération de Saint-Claud, possède une petite église isolée dans son cimetière. Attribuée sans preuve déterminante à l'abbaye de Cellefrouin par l'abbé Nanlard et Edith Brayer¹, cette église fut donnée au prieuré Saint-Florent de La Rochefoucauld, peut-être avant 1081². Mais la tutelle de cet établissement n'est réellement confirmée que par une bulle du pape Luce II datée de 1184-85³.

Au-delà des difficultés qu'on éprouve à saisir son origine, l'histoire de ce sanctuaire est, comme souvent, très peu documentée. Le fait qu'un bourg soit mentionné dès 1081 nous indique que la paroisse peut remonter au XI^e siècle. Mais par la suite, nous ne retrouvons aucune mention de cette église jusqu'au XIX^e siècle.

Et même pour cette période récente, les sources sont quasi muettes. Seule une campagne de travaux, notamment de couverture, est attestée en 1877-79 par les archives communales de Saint-Claud⁴. A l'intérieur de l'édifice, une inscription peut se lire comme « an 1818 », ou « 1878 », ce qui pourrait correspondre à cette dernière date.

Aucune protection n'a été accordée à ce petit sanctuaire rural, qui a été oublié par Jean George dans son répertoire des églises de la Charente.

Analyse architecturale

Nous ne pouvons aller bien plus loin ici que dans la brève notice consacrée à cet édifice dans notre D.E.A.⁵, tant sa configuration est pour le moins curieuse

¹ NANGLARD (Abbé J.), *Pouillé...*, *op. cit.*, t 2, p. 213-214 ; « Le cartulaire de l'abbaye de Cellefrouin... », BRAYER (E) ..., *op. cit.*, ch. VI, p. 7 et note p. 65. Dans la charte en question, il n'est pas fait état de l'église, mais de pacages dans le bois de Négret.

² « Chartes de Saint-Florent près Saumur pour l'Angoumois », MARCHEGAY (P.) (éd.), *BMSAHC*, 1877, charte III, p. 350-351, là aussi, il n'est question que du bois, et pas de l'église. NANGLARD (Abbé J.), *Pouillé...*, *ibid.*

³ « Chartes de Saint-Florent... », *ibid.*, ch. XI, p. 360-361. Au XV^e siècle encore, c'est bien à Saint-Florent qu'elle était attribuée ; AD Charente, G 2, p. 5 (Pouillé du XV^e s.).

⁴ AD Charente, O 1284.

⁵ GENSBEITEL (C.), *Les nefes en moellons du XI^e siècle dans les pays charentais...*, *op. cit.*, vol. 1, p. 54.

et incomplète. En effet, elle se présente comme une succession de trois travées qui vont en se rétrécissant vers l'est. La première, nettement plus large que les deux autres, est barlongue, les deux autres sont carrées. En volume cela fait l'effet d'une construction gigogne, les trois éléments successifs semblant s'emboîter les uns dans les autres comme des cubes. Le parement de moellons est systématique et seuls les chaînages d'angles et les contreforts sont en pierres de taille.

Fig. 1

Fig. 3

On doit noter avant toute chose que les trois travées ont été elles-mêmes remaniées à plusieurs reprises, et que leur voûtement actuel est exclusivement constitué de trois croisées d'ogives du XV^e siècle, qui unifient plus ou moins l'espace intérieur. Cette unification n'est que partielle, puisque la première travée est séparée des deux suivantes par un mur percé d'un simple passage en arc brisé. Les murs latéraux de cette travée occidentale ont en outre été réaménagés pour abriter des chapelles. La façade occidentale, se présente quant à elle comme un mur entièrement lisse, percé d'une porte à moulures flamboyantes et d'une petite fenêtre.

Fig. 2

La travée orientale, éclairée par une baie à remplage ouverte dans le chevet, est manifestement une reconstruction gothique de la fin du XII^e siècle. Plus étroite que la travée intermédiaire à l'extérieur, elle l'est aussi à l'intérieur. Le mur gothique, reconstruit avec des matériaux peut-être récupérés sur les parties anciennes démolies⁶, vient épaissir sur une courte distance le mur primitif de la seconde travée, occultant au nord comme au sud d'anciennes baies du XI^e siècle, dont le tracé est encore nettement visible sur les deux élévations extérieures.

En fait, il apparaît rapidement que seule la travée intermédiaire appartient à un édifice archaïque, même si la présence systématique d'un parement de moellons enduit et de trous de boulins peut créer l'illusion d'une certaine homogénéité⁷. C'est sur l'extrémité orientale de cette travée centrale, là où les deux murs s'emboîtent, qu'est visible, tant au nord qu'au sud, une petite fenêtre à linteau monolithe échancré très caractéristique.

Fig. 5

A l'ouest de ces fenêtres, sont encore en place de chaque côté des contreforts plats, qui s'alignent plus ou moins avec des pilastres de même épaisseur implantés à l'intérieur. Ces pilastres se terminent à la hauteur d'un bandeau qui court à mi-hauteur du mur et qui leur sert également d'imposte. Il

Fig. 3

Fig. 4

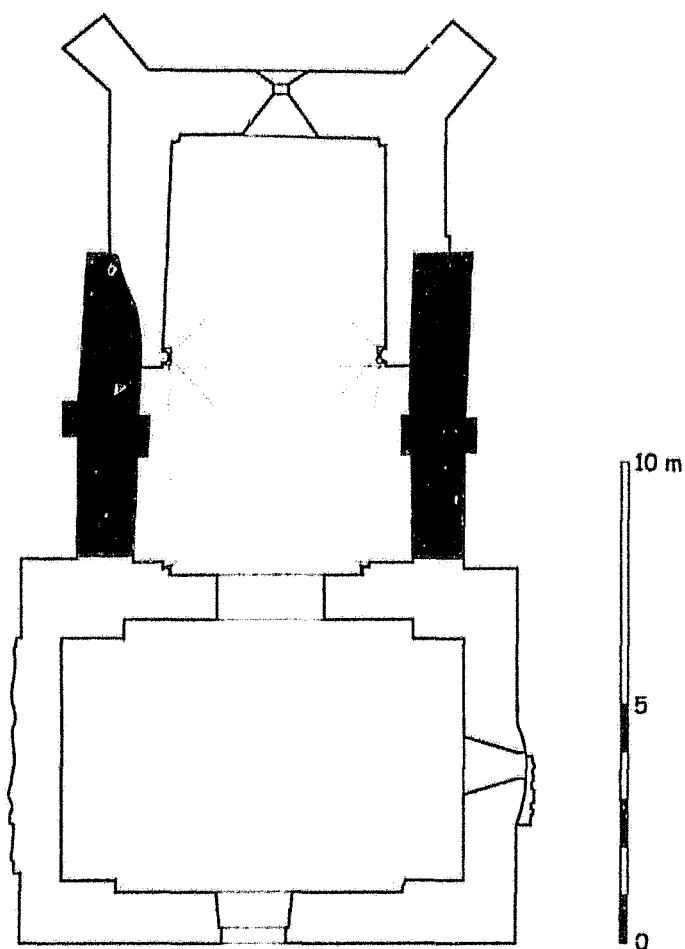
⁶ Cette suggestion, qui s'applique aussi à la travée occidentale, est de Sylvie Ternet, cf. TERNET (S.), *La construction...*, *op. cit.*, vol. 4, p. 34.



⁷ Les trous de boulins de la façade et du mur nord de la travée occidentale sont décalés vers le haut par rapport à ceux de la travée centrale.

semble donc que ce mur de moellons ait été renforcé pour recevoir une voûte, que le bandeau devait souligner. La travée a ensuite été rehaussée à l'occasion du voûtement gothique.

Conclusion

Ce qui subsiste de cette église nous indique que sa nef devait être conçue à l'instar de celles de Nanclars ou de Châtelars, avec un dispositif de renforcement des murs destiné à porter une voûte. Il est difficile d'en dire davantage en l'état.



-  XI^e siècle
-  Postérieur (XV^e - XVII^e - XIX^e s.)

Négret
Église Saint-Jean-Baptiste
C.Gensbeitel d'après M.Coutureau



Fig. 2 :
Négret.
Vue générale depuis le sud-ouest.

Fig. 3 :
Négret.
Mur nord. Au centre la travée du XI^e siècle.

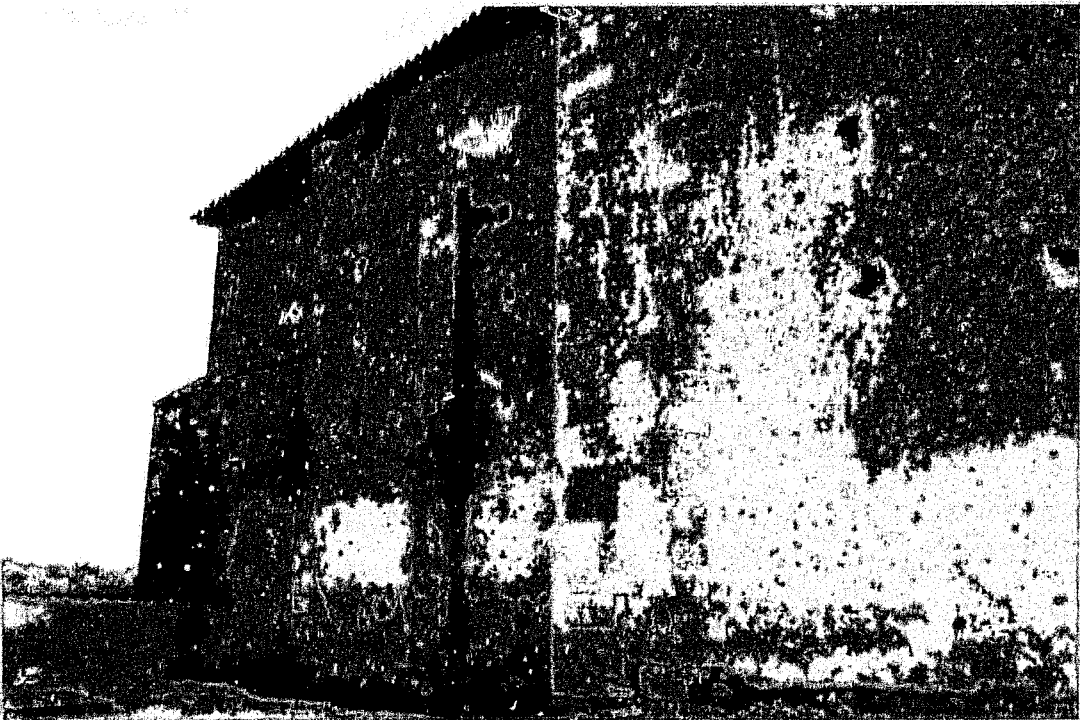




Fig. 4 :
Négret.
Mur sud.

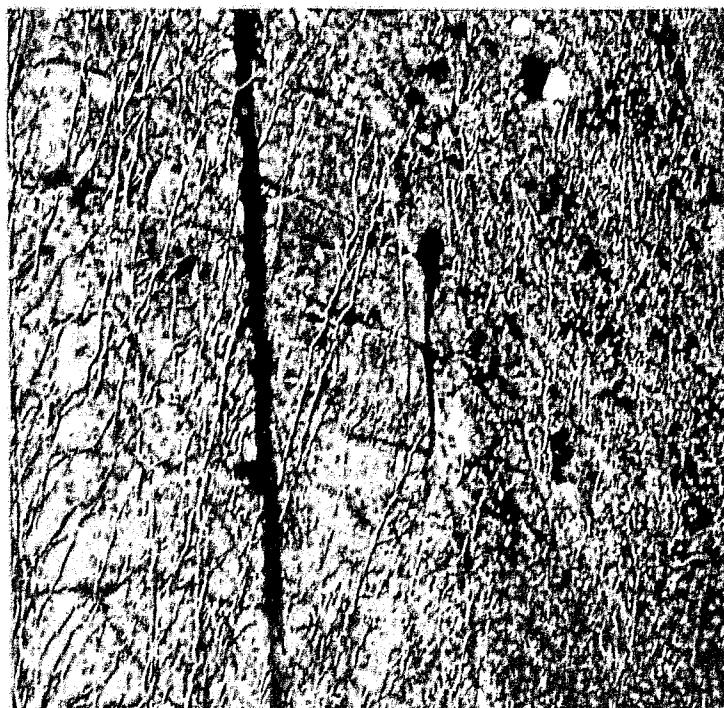


Fig. 5 :
Fenêtre ancienne du mur
sud.

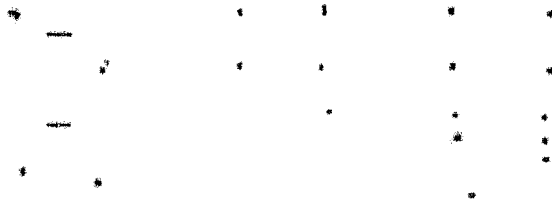
Christian Gensbeitel

L'ARCHITECTURE RELIGIEUSE DU XI^e SIÈCLE
en pays charentais
ET SES TRANSFORMATIONS À L'AUBE DU XII^e SIÈCLE

Thèse de doctorat
en histoire de l'art du Moyen Âge

Sous la direction du professeur Jacques Lacoste

Université Michel-de-Montaigne / Bordeaux III



VOLUME 4

Notices illustrées : 51 à 78
(Neulles à Saint-Laurent-de-Cognac)
pages 592 à 891

51. NEULLES (17)

Canton d'Archiac

Eglise Notre-Dame

Données historiques

Neulles, commune du canton d'Archiac, se situe à proximité d'un ancien axe routier antique qui longeait le Trèfle¹. L'église Notre-Dame n'est pratiquement pas documentée. Elle n'apparaît dans les textes qu'au XIV^e siècle² et nous savons qu'elle était à la nomination de l'évêque de Saintes au XVII^e siècle³. En 1864, l'abbé Rainguet décrit l'église comme « en ruine »⁴, ce qui est probablement exagéré, même si au cours du XIX^e siècle, plusieurs interventions furent nécessaires sur l'édifice, et en particulier sur sa couverture⁵.

Ayant fait l'objet d'une inscription à l'Inventaire supplémentaire en 2000⁶, elle vient de bénéficier d'une restauration complète terminée au début 2004⁷.

Analyse architecturale

Le schéma qui se dessine ici est assez commun. Du XI^e siècle, est conservée une nef en moellons, longue et étroite, raidie par des contreforts plats qui définissent quatre travées. A l'est, est venu s'y greffer, à la fin du XII^e ou au début du XIII^e siècle, un chevet de plan carré, de la dimension d'une travée de nef. Le volume de cette partie orientale, couvert d'une croisée d'ogives, est un peu plus élevé que la nef. Le chevet plat est percé d'un triplet de baies en lancettes à arcs en tiers-point que surmonte une ouverture en demi-lune, comme cela a existé dans d'autres édifices du premier art gothique dans la région⁸. Cette travée est percée au nord et au sud d'une fenêtre en lancette semblable à celles du chevet. Au nord, une chapelle gothique, assez tardive, s'ouvre sur le flanc de la quatrième travée de la nef, créant l'illusion d'un transept mutilé.

Fig. 1
Fig. 2

¹ DEBORD (A.), *La société...*, *op. cit.*, carte n° 19, p. 86.

² DEPOIN (M.-J.), « La levée des subsides... », *op. cit.*, p. 195. Neulles est citée en 1326 et 1330. Rainguet la signale en 1402 ; cf. RAINGUET (Abbé D.), *Études historique, littéraires...*, *op. cit.*, p. 66.

³ DANGIBEAUD (C.), « Pouillé... », *op. cit.*, p. 270.

⁴ RAINGUET (Abbé D.), *Ibid.*, p. 67.

⁵ AD Charente-Maritime, 2O 1247.

⁶ Poitiers, DRAC, Centre de documentation, dossier MH « Neulles ».

⁷ La Rochelle, SDAP 17, dossier « Neulles ».

⁸ Ce schéma se retrouvait au chevet de l'abbatiale de La Couronne et à Bassac (notices 27 et 6).

La façade occidentale est en pierre de taille, avec un large portail à quatre voussures lisses, surmonté d'un registre supérieur à arcature aveugle. C'est manifestement une œuvre du milieu ou du troisième quart du XII^e siècle⁹.

Fig. 2

Il est évident que cette église archaïque a été transformée, comme c'est souvent le cas, à l'ouest et à l'est, et que l'on n'a conservé que les murs gouttereaux de la nef primitive, qui ne fut jamais voûtée. Ce type d'évolution se retrouve ailleurs, à Saint-Radegonde, à Monthérault ou encore à Saint-Aulais¹⁰, pour rester dans des morphologies d'édifices assez proches. Cette nef mérite que l'on approfondisse son analyse.

Une anomalie que n'a pas relevée Florence Bougnoteau dans sa notice concernant l'édifice¹¹ se manifeste au niveau de la quatrième travée de la nef. Celle-ci se rétrécit de plus d'un mètre par un décrochement à angles droits symétriques des deux côtés, juste après le contrefort qui marque la césure. Le phénomène est parfaitement sensible sur le flanc sud, malgré un traitement continu de la toiture qui a tendance à en éluder les effets visuels. On le perçoit également à l'intérieur, par un rétrécissement brutal, et en plan cela apparaît de façon évidente. Cet étranglement est la matérialisation d'une ancienne travée droite de chœur, qui précédait probablement l'abside, mais dont il est difficile ici de déterminer si un clocher a pu être édifié ou au moins prévu sur cette travée. Hormis ce phénomène, aucune rupture dans le traitement de la construction n'apparaît entre cette travée et celles qui la précèdent.

Fig. 5

Fig. 9

Sur l'ensemble de la nef, les murs minces en petit appareil rustique de moellons ébauchés sont assez homogènes, avec des joints largement beurrés. À l'intérieur, un enduit à la chaux a remplacé récemment la couche de plâtre qui couvrait les murs, mais aucune observation particulière n'a été faite au cours des travaux. Les contreforts sont d'un module un peu plus large que ceux que l'on rencontre habituellement, mais leur conception et leur liaison avec les maçonneries ne dérogent pas aux principes déjà maintes fois énoncés. Leur glacis se termine au niveau du haut des fenêtres. Toutefois, le contrefort qui marque la rupture entre la troisième et la quatrième travée se singularise par une section plus étroite et une moindre hauteur.

Fig. 4
Fig. 9

Parmi les autres éléments qui rompent la régularité de l'élévation méridionale il faut signaler plusieurs amorces de maçonneries de pierre de taille évoquant des contreforts tronqués. Il y a deux arases, très basses, distantes de

Fig. 5

⁹ BOUGNOTEAU (F.), *L'abondance...*, *op. cit.*, vol. III, p. 473.

¹⁰ Notices 90, 43 et 67.

¹¹ *Idem.*

1 m, au milieu de la quatrième travée, qui font penser à un portail ou à un élément plaqué, tel un enfeu, qui aurait disparu. Sur la quatrième travée, c'est un véritable contrefort bas, dont la section est la même que celle du contrefort appuyé à l'angle du rétrécissement, mais qui s'arrête à 1 m 50. Là aussi, ce n'est pas le seul cas de ce genre auquel nous ayons affaire. Enfin, une porte difficile à dater, a dû être rebouchée à l'extrémité orientale de cette dernière travée.

Les petites fenêtres à linteaux monolithes échancrés et à ébrasements intérieurs qui éclairent chaque travée de la nef sont caractéristiques de l'architecture romane archaïque. Toutefois, l'observation détaillée de ces ouvertures permet d'identifier des variantes. Au sud, il y a de simples linteaux monolithes de forme rectangulaire échancrés à leur base ; seul celui de la seconde travée présente deux détails qui éveillent l'attention. Tout d'abord son linteau est orné d'un faux arc, ce qui n'a rien d'exceptionnel, mais en outre, l'angle de son échancrure est chanfreiné en cavet, tout comme ses deux jambages. Or, cette pratique, que l'on attribue facilement à un remaniement tardif, s'avère ici probablement d'origine, puisque les traits imitant les joints des claveaux se prolongent dans le cavet. Par ailleurs, le jambage droit de cette baie présente une curieuse anomalie. Dans un dispositif classique de blocs appareillés en harpe, l'une des boutisses est remplacée par trois fragments de blocs ressemblant à des claveaux cunéiformes et agencés comme l'amorce d'un arc. Il est difficile de trouver une explication autre que celle d'une reprise maladroite. Mais la présence de ces claveaux est tout de même surprenante. Peut-être trouvait-on sur cet édifice une baie à claveaux dont les blocs de démolitions auraient pu servir. Mais il pourrait s'agir tout simplement de claveaux d'une arrière voussure.

Fig. 6

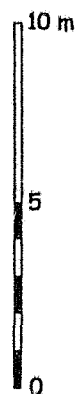
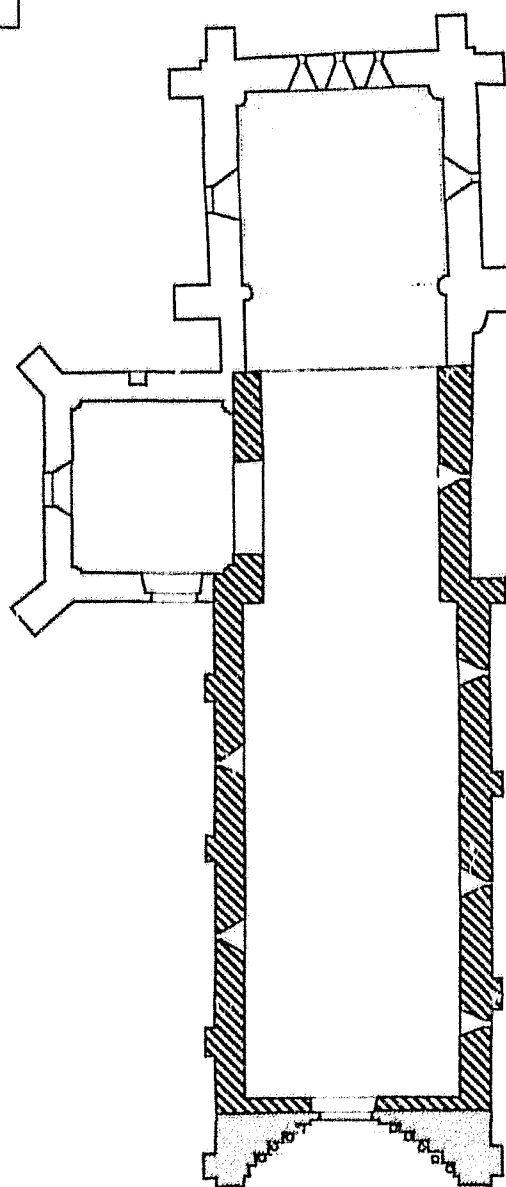
Au nord, les linteaux des fenêtres présentent un décor de petits motifs en faible relief - gaufrures ou petits motifs géométriques - sculptés à intervalles réguliers pour former le dessin d'un arc. Ces décors très discrets renvoient à des édifices tels que Sémillac, Saint-Germain-du-Seudre et, peut-être un peu plus tard, Saint-Quantin-de-Rançanne¹².




Fig. 7
Fig. 8

Conclusion

On retiendra ici l'existence d'une nef à caractère archaïque, suivie d'une travée droite plus étroite, sans que l'on puisse préciser le rôle de celle-ci. Le décor des fenêtres du mur nord nous entraîne vers les dernières décennies du XI^e siècle, voire au début du XII^e siècle.

¹² Notices 93 et 75 et fiche 140.



-  Fin du XI^e siècle
-  XII^e siècle
-  Postérieur (début XIII^e - XVII^e s.)

Neulles
Église Notre-Dame
C.Gensbeitel d'après SDAP 17

Fig. 2 :
Neulles.
Façade occidentale.

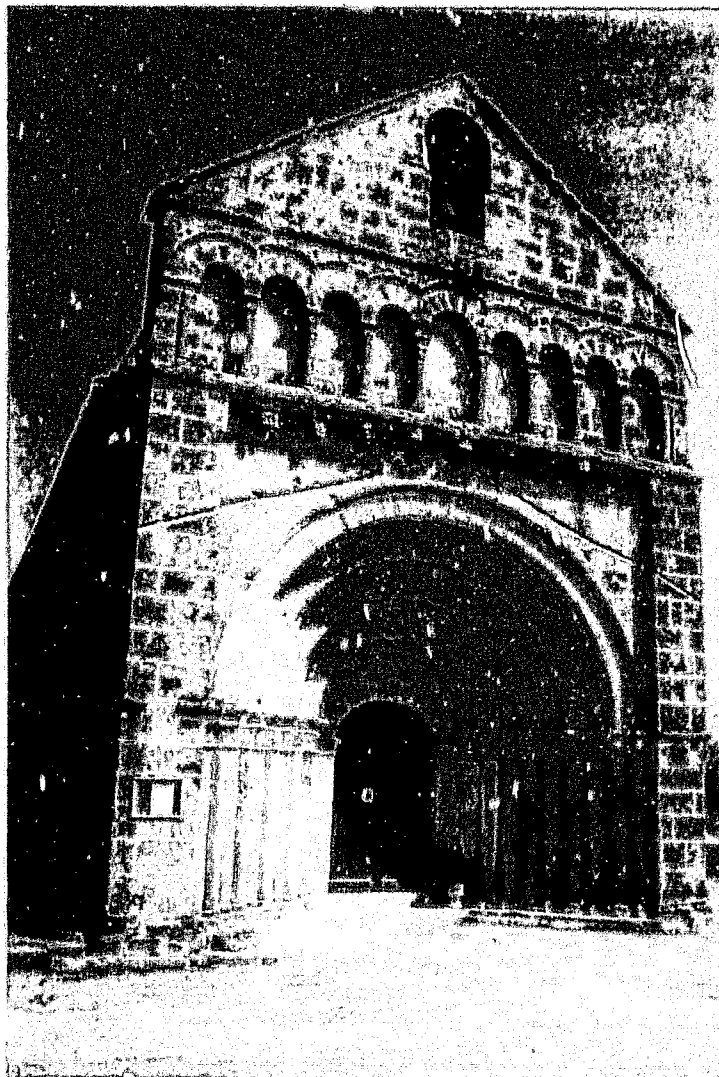
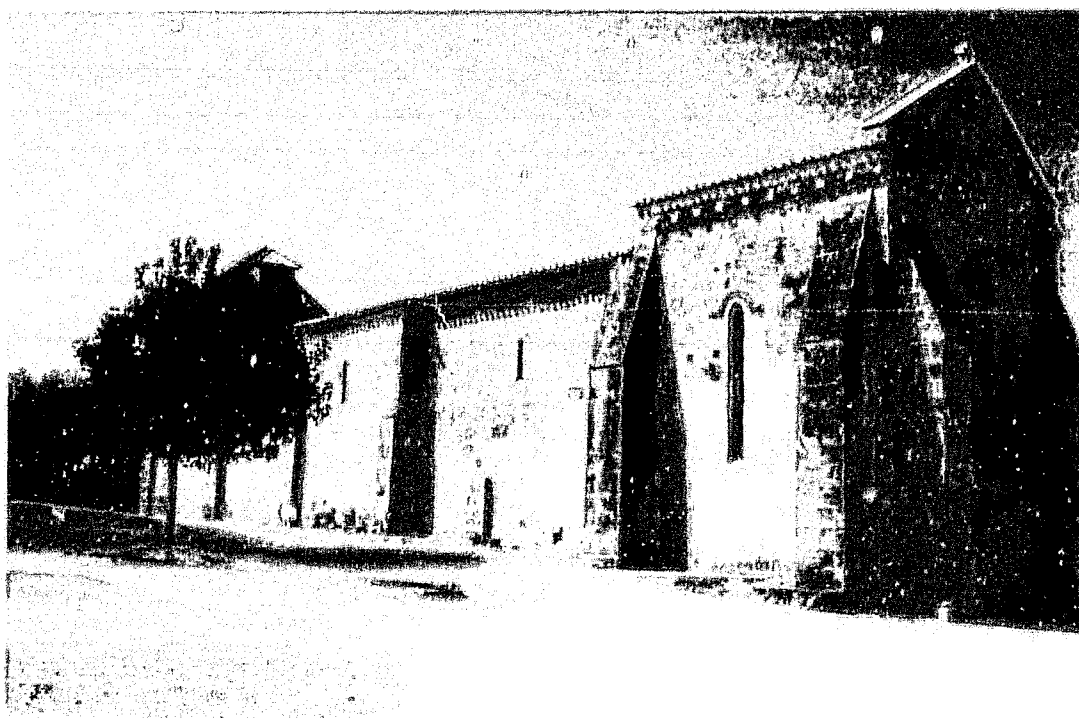


Fig. 3 :
Neulles.
Vue générale depuis le
sud-est.



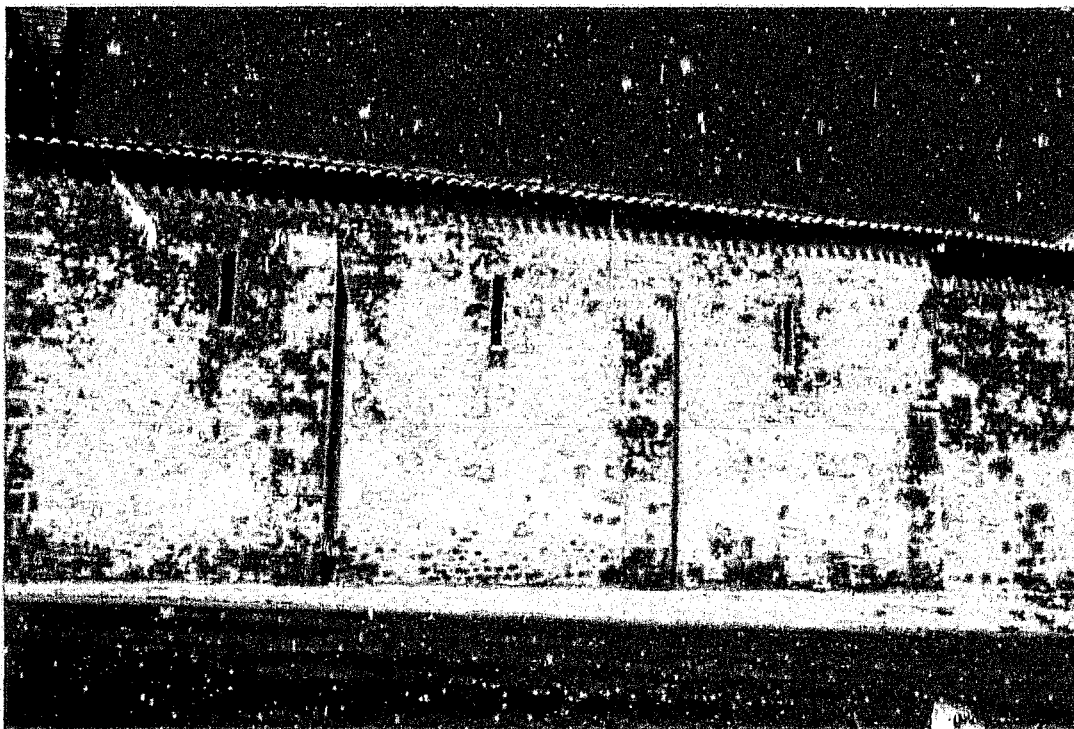


Fig. 4 :
Neulles.
Mur sud de la nef. Vue générale.

Fig. 5 :
Neulles.
Mur sud de la travée droite plus étroite.



Fig. 6 :
Neulles.
Fenêtre sud de la nef
avec claveaux en
réemploi sur le jambage.

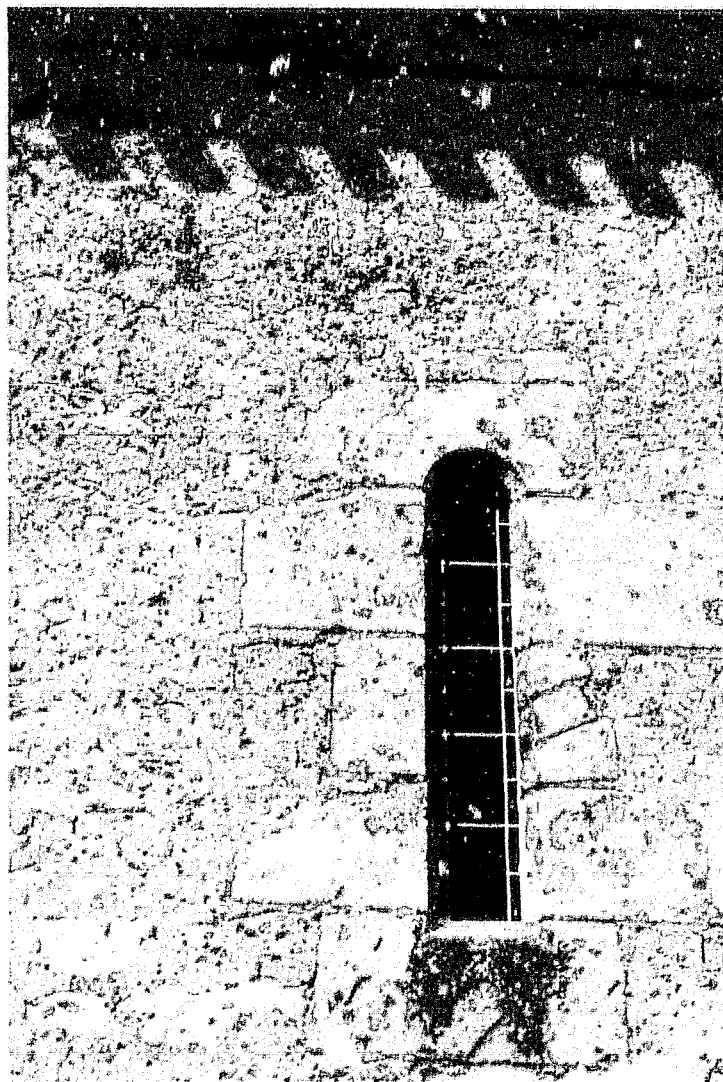


Fig. 7 :
Neulles.
Mur nord de la nef.



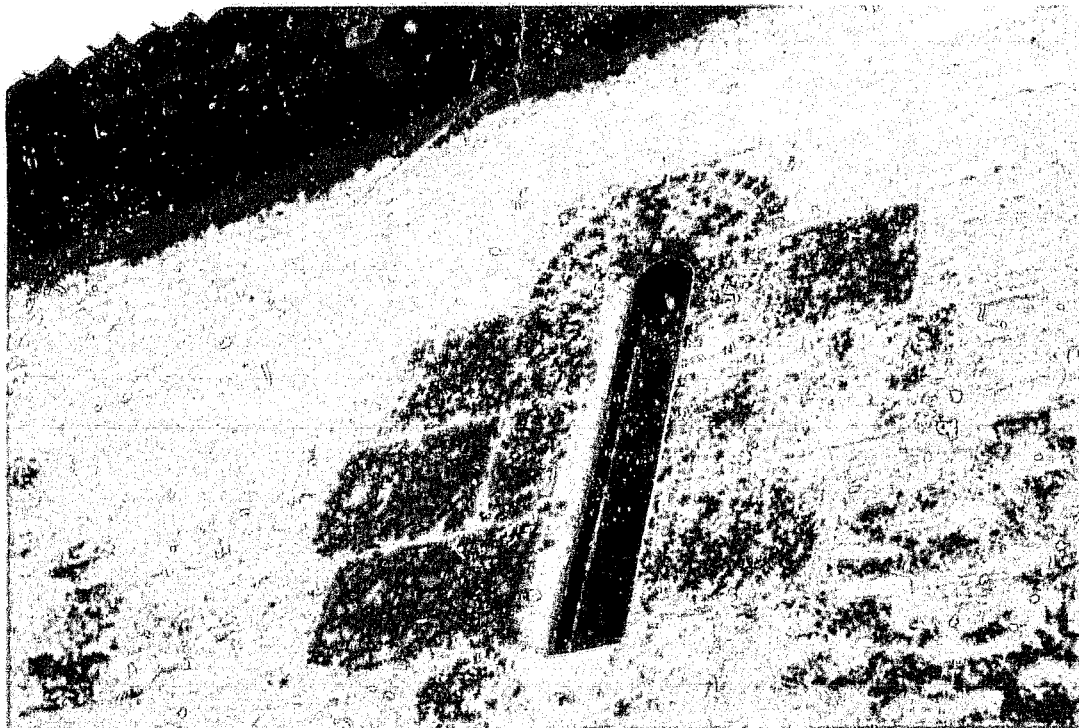
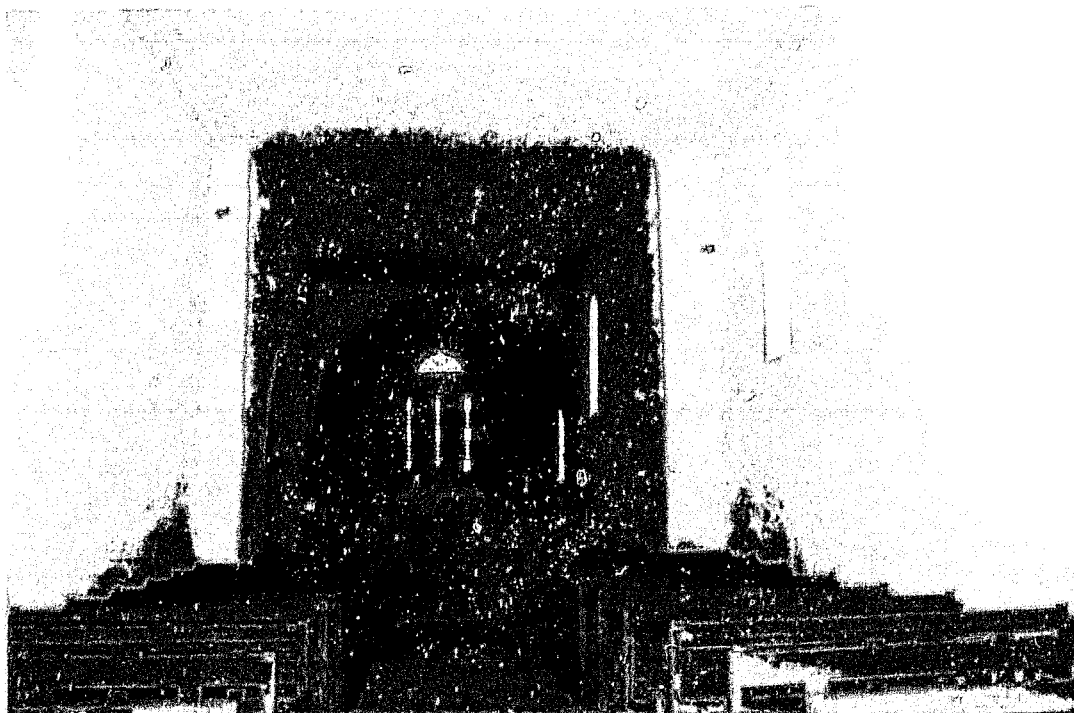


Fig. 8 :
Neulles.
Fenêtre à linteau décoré du mur nord.

Fig. 9 :
Neulles.
Vue générale intérieure vers l'est.



52. NONAC (16 S)
Canton de Montmoreau
Église Saint-Hilaire

Données historiques

Non loin de Cressac, de Poullignac et de Saint-Cybard-de-Montmoreau, entre autres villages possédant des édifices du XI^e siècle, l'église Saint-Hilaire de Nonac appartenait à une paroisse des confins orientaux du diocèse de Saintes, sur l'Arce. Son vocable peut correspondre à une fondation ancienne, mais nous n'en savons que fort peu de chose, les sources médiévales étant quasi inexistantes¹. La paroisse, qui n'apparaît pas dans le document relatif à la levée des subsides du pape Jean XXII au XIV^e siècle, dépendait de l'archiprêtré de Chalais et était à la nomination de l'évêque de Saintes².

Les quelques renseignements que nous pouvons glaner ne concernent que les travaux effectués sur l'église aux périodes récentes. Ainsi, les voûtes avaient été remplacées par un tillage en 1768³, avant d'être remontées en briques en 1862⁴, lors d'une campagne de restauration qui comprenait également la reconstruction du clocher, touché par la foudre au moment même où les travaux programmés devaient commencer⁵. Classée Monument historique en 1913, l'église connut d'autres travaux au cours du XX^e siècle. Dès 1914, un rapport de Ballu fait état de lézardes et de joints à reprendre⁶. Plusieurs campagnes, furent menées à partir de 1954, à commencer par la reprise de la façade qui menaçait de se désolidariser de la nef, et en poursuivant par une restauration du transept dans les années 1974-75, puis des peintures murales de la crypte en 1976, et enfin de la nef entre 1980 et 1986⁷.

¹ On relève incidemment, dans la notice que lui consacre l'abbé Nanglard, la date de 1060, suivie de l'indication du montant de la dîme, sans autre commentaire ; une erreur d'impression ou de transcription n'est pas à exclure ; NANGLARD (Abbé J.), *Pouillé...*, *op. cit.*, t. 3, p. 416.

² Cela est vrai au moins pour le XVII^e siècle : DAN'GIBEAUD (C.), « Pouillé historique... », *op. cit.*, p. 270. Mais pour l'abbé Cholet le nominateur n'avait pas changé depuis le XI^e siècle : CHOLET (Abbé F.-E.), *Études historiques...*, *op. cit.* p. III.

³ Précision donnée par l'abbé Nanglard ; NANGLARD (Abbé J.), *ibid.*

⁴ AD Charente, O/1088 ; devis de l'architecte Brazier, 1856. Mais d'autres travaux avaient déjà eu lieu, notamment sur la charpente, au cours de la première moitié du XIX^e siècle.

⁵ *Ibid.* ; compte-rendu du Conseil municipal, 1861.

⁶ Paris, Médiathèque du Patrimoine, 81/16/336/23 ch. 8.

⁷ Poitiers, DRAC, dossier MH « Nonac ».

Analyse architecturale

L'église Saint-Hilaire est dotée d'un plan en croix latine à nef unique avec un transept saillant sur lequel s'ouvrent des absidioles orientées, le chevet comprenant une travée droite et une abside. Par ces dispositions, Nonac se range dans la catégorie des édifices à transepts, où elle côtoie Aix, Conzac, Cressé, Pérignac, ou encore Saint-Martial-de-Vitaterne⁸, entre autres.

Fig. 1

Il est frappant de constater que l'abside, précédée d'une courte travée droite, et aussi large que la nef, présente un désaxement assez prononcé vers le nord. Le clocher, reconstruit au XIX^e siècle, se dresse à la croisée du transept, plus étroite que la nef, comme à Notre-Dame de Saintes⁹, ce qui a généré l'ouverture de passages biais, qui desservent les bras du transept en contournant les piliers de la croisée, tant depuis la nef que depuis le chœur. En cela, Nonac ouvre sur des comparaisons avec Puyperoux et, dans une moindre mesure, Conzac, deux édifices proches¹⁰. Des massifs de maçonnerie combtent les interstices entre le chevet et les absidioles, selon un mode analogue à celui qui se laisse observer à Conzac et dont on devine la trace à Puyperoux. Au nord, ce massif contient d'ailleurs l'escalier du clocher, comme à Conzac, là encore. D'une manière générale, les maçonneries de l'église sont en moellons, renforcées par des arcades intérieures et extérieures pour la nef et l'abside. Le cas du transept est plus particulier, comme nous allons le voir.

On n'oubliera pas la crypte qui s'ouvre sous la croisée du transept, et à laquelle on accède par un escalier qui part de la nef. Les peintures murales gothiques qui en couvrent la voûte et les murs contribuent fortement à la notoriété de l'édifice. Pour le reste cette crypte ne nous fournit guère de renseignement sur son origine et sa datation éventuelle.

Abside et transept

L'abside se distingue par un traitement particulier. A l'extérieur comme à l'intérieur, elle est doublée d'une élégante arcature haute au rythme assez serré, dont les supports sont de simples colonnes engagées montant de fond. Au dehors, une ligne d'imposte relie les tailloirs qui coiffent les corbeilles lisses. Une corniche couronne le chevet, dont certains modillons sont sculptés avec des reliefs très amples. Cette corniche est ornée d'une succession de petit demi-cylindres formant une frise continue. Ce motif est présent sur tous les bandeaux

Fig. 4
Fig. 6

⁸ Notices 1, 24, 31, 54 et 82

⁹ Notice 91

¹⁰ Notices 60 et 24.

de l'église, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur¹¹. Si la fenêtre axiale a probablement été remaniée, celles situées au nord-est et au sud-est sont assez étroites et leurs linteau monolithes sont échancrés en arcs.

Un autre fait mérite d'être relevé : le parement extérieur de l'abside est constitué de moellons allongés alternant de façon aléatoire avec des moellons cubiques. Ce parement forme d'étroits panneaux entre les chaînages latéraux des colonnes. A l'intérieur, en revanche, le parement est exclusivement en moyen appareil de pierres de taille.

Fig. 10

A l'inverse, le bras nord du transept et son absidiole, plus faciles à observer que leurs pendants méridionaux, nous montrent une élévation d'un dépouillement absolu, qui renvoie de façon évidente aux formes archaïques. Le petit moellon brut noyé dans le mortier en est l'élément constitutif et la pierre de taille est réservée aux chaînes d'angles ainsi qu'à un unique contrefort placé à l'extrémité nord du mur occidental et à un pilastre placé dans l'angle de la nef. Ces deux éléments soulèvent d'ailleurs quelques interrogations. On constate en effet que sur le bras sud, ce mur ouest est doté d'un arc plaqué prolongeant ceux de la nef. La présence d'un fragment d'imposte sur le contrefort du bras nord suggère la présence initiale d'un arc plaqué de même type. De ce fait, le bandeau qui couronne aujourd'hui cette face occidentale du bras nord pourrait n'être que l'ancienne corniche, située initialement plus haut¹², utilisée pour asseoir les deux assises de pierres de taille probablement réalisées lors des travaux de remaniement modernes¹³.

Fig. 7

Du reste, nous savons que le voûtement de la nef et des bras du transept a été entièrement remonté lors des différentes campagnes de restauration. Le bras nord aura donc été abaissé, et il faut lui restituer une hauteur identique à celle de la nef et du chevet. Les murs orientaux du transept prolongeaient le système de renforcement propre aux murs gouttereaux de la nef, alors qu'à l'est, le rôle de contrebutement était simplement dévolu aux absidioles.

La croisée du transept est couverte d'une coupole sur pendentifs dont la calotte appareillée a peut-être été reconstruite. Les piliers sont formés de faisceaux de colonnes dont les chapiteaux se juxtaposent en une sorte de frise continue, selon une formule déjà annoncée dans la crypte de Saint-Eutrope de

Fig. 10

Fig. 11

¹¹ Nous avons déjà signalé ce motif au chevet d'Antignac (notice 4). Il existe aussi au clocher de Fenioux et, non loin de Nonac, sur l'église de Berneuil.

¹² Cette corniche subsiste encore au revers oriental du bras sud, où on la voit au-dessus du toit de la sacristie moderne qui englobe l'ancienne absidiole. Elle s'inscrit d'ailleurs dans le prolongement immédiat de la corniche du chevet.

¹³ Par ailleurs, sur ce côté oriental du bras nord, une porte, sans doute moderne, est aujourd'hui murée, et la fenêtre qui s'y ouvre, elle-même très restaurée, a des formes gothiques.

Saintes, et qui a trouvé son plein épanouissement à la croisée du transept de ce même sanctuaire. Une partie de ces chapiteaux est dépourvue de décor, tandis que d'autres sont ornés d'une série de rinceaux aux tiges entrecroisées sur lesquelles se développent des demi-palmettes. La sculpture assez grasse, ne saurait être antérieure aux années 1110. Une seule corbeille a reçu un décor de boules agglomérées qui évoquent des oursins¹⁴. On notera que les tailloirs de ces chapiteaux sont constitués en fait de la frise d'imposte à demi-cylindres qui souligne les voûtes et que l'on retrouve sur tout l'édifice, y compris sur les corniches extérieures.

La nef

Pour ce qui est des murs de la nef, leur hauteur primitive est plus difficile à reconnaître, dans la mesure où leurs parties hautes ont été remaniées. Ils ont toutefois conservé leur élévation intérieure jusqu'à l'amorce de la voûte, et à l'extérieur, les arcades qui les renforçaient, portées par des pilastres doublés de contreforts plats, sont encore en place, bien que les arcs aient été écrêtés et les murs remontés à partir du niveau de leurs impostes.

Fig. 2
Fig. 3

La nef est divisée en quatre travées dont la plus orientale est nettement plus courte que les trois autres¹⁵. Elle est également aveugle alors que les autres travées abritent chacune une petite fenêtre à linteau monolithe échancré et jambages en pierres de taille. Comme souvent, les blocs des jambages ne sont pas strictement alignés sur ceux des harpages latéraux des pilastres.

A l'intérieur, ces fenêtres ont bénéficié d'un aménagement plus riche : leurs larges ébrasements sont encadrés par des colonnettes à chapiteaux lisses. En revanche, le système de renforcement des murs est analogue à celui des faces externes, à cette différence près, que les pilastres portant les arcs forment dossier pour des colonnes engagées qui reçoivent les doubleaux.

Fig. 8
Fig. 9

La façade occidentale, dont le portail en tiers point est sans doute moderne, est éclairée par une seule petite baie, du même type que celles des murs gouttereaux, percée juste au-dessus du portail. Le haut du mur a dû être remanié ici aussi, et on distingue encore la trace d'un fronton situé très bas, et qui pourrait correspondre à un aménagement antérieur aux travaux du XIX^e siècle, du temps où la nef n'avait plus de voûte.

Fig. 5

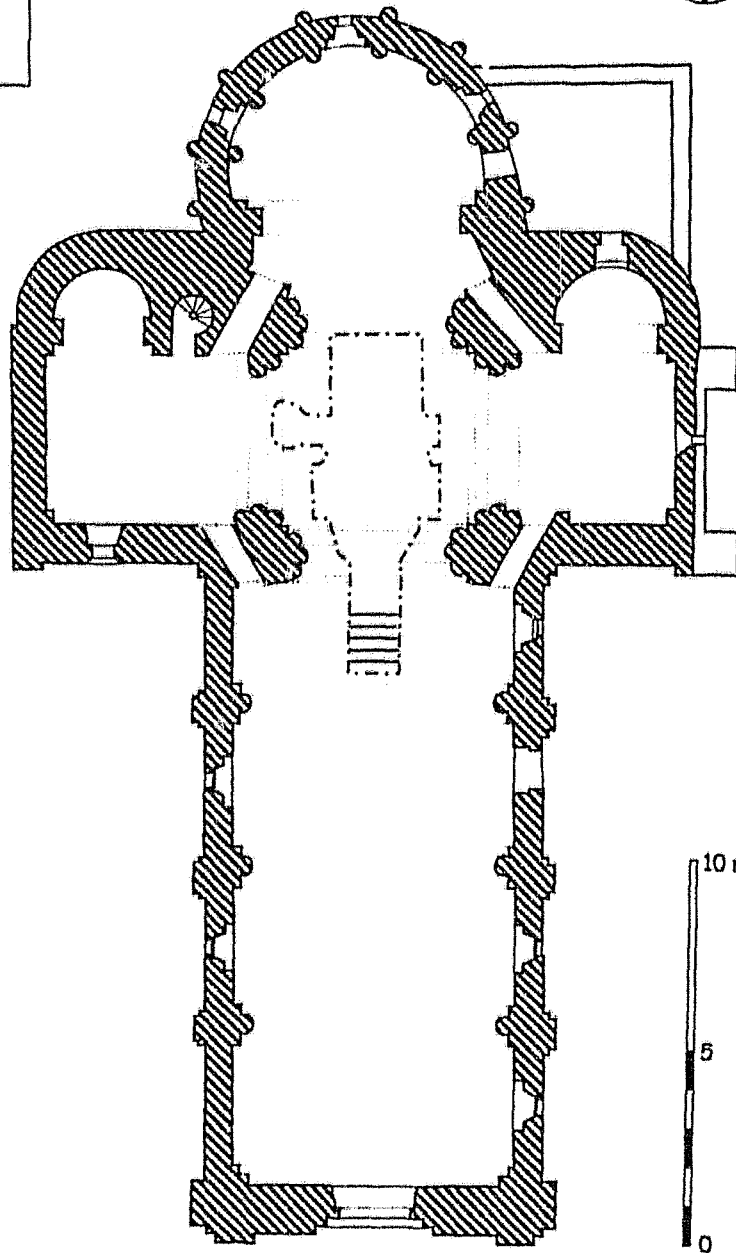
¹⁴ Voir GEORGE (J) et GUÉRIN-BOUTAUD (A.), *Les églises romanes*, op. cit., p. 253-254




¹⁵ Ce phénomène se produit aussi à Puyperoux (notice 60)

¹⁶ Cette trace est encore plus visible sur un cliché du début du XX^e siècle, Paris, Médiathèque du patrimoine, MH 00027157 ; cliché de Heuzé, 1919

Conclusion

Rien ne nous autorise ici à identifier plusieurs campagnes dans la construction de cette église romane qui associe des techniques de maçonneries de moellons à une structure et un décor que nous ne pouvons situer avant les années 1110-1120. Comme Saint-Jacques de Conzac, Saint-Hilaire de Nonac est un bel exemple de ces édifices archaïsants, dont le petit appareil de moellons et l'usage de fenêtres à linteaux monolithes pourraient indiquer une construction ancienne, mais que tout le reste de leur architecture dément, sans qu'il soit possible de trouver des signes déterminants d'un réaménagement. Nous aurions pu choisir, pour illustrer cet aspect, de présenter une autre église de ce secteur, comme Berneuil, par exemple.



-  1^{er} tiers du XII^e siècle
-  Postérieur
-  Crypte

Nonac
Église Saint-Hilaire
C. Gensbeitel d'après Ph. Oudin



Fig. 2 :
Nonac.
Vue générale depuis le nord-ouest.

Fig. 3 :
Nonac.
Mur sud de la nef.





Fig. 4 :
Nonac.
Bras sud du transept et
clocher.



Fig. 5 :
Nonac.
Façade occidentale. Cliché
de Heuzé. 1919.
Médiathèque du patrimoine.
MH 12757.

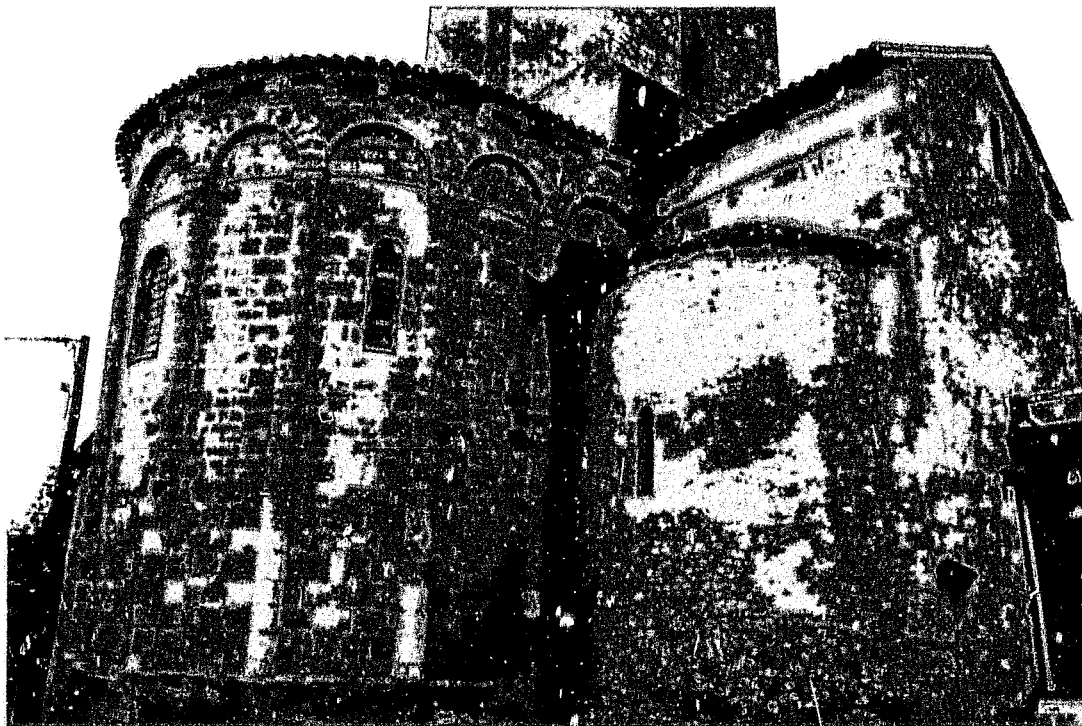


Fig. 6 :
Nonac.
Chevet et transept vus du
nord-est.

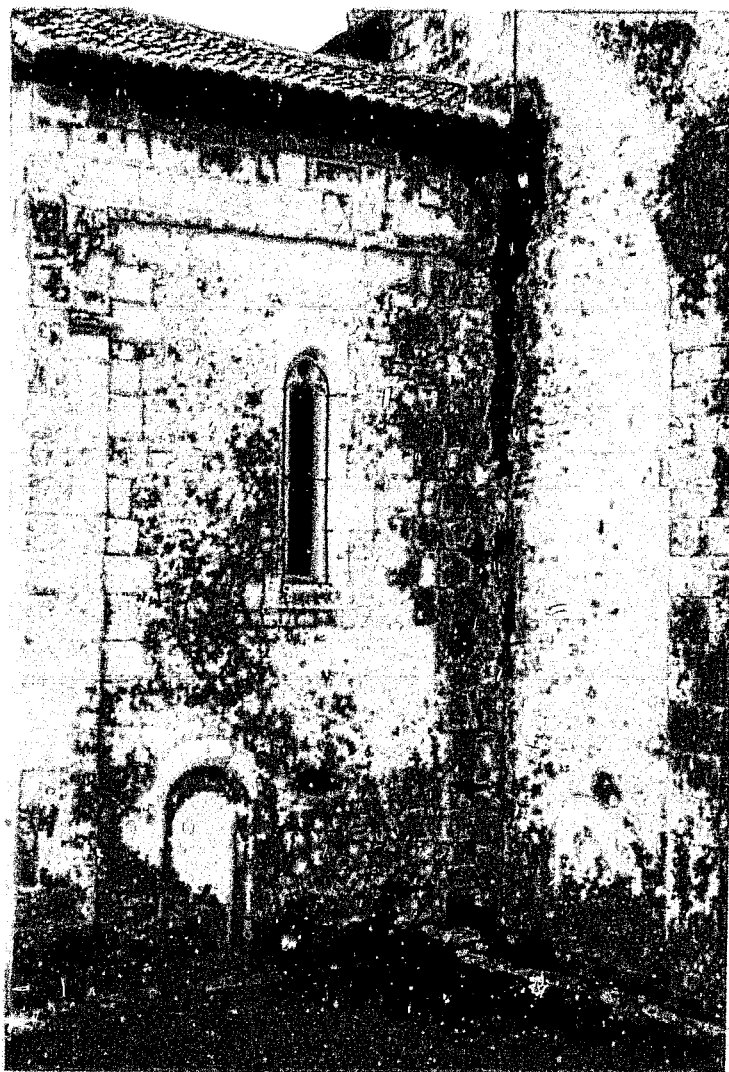


Fig. 7 :
Nonac.
Mur occidental du bras
nord du transept et
amorce de la nef.



Fig. 8 :
Nonac.
Vue générale intérieure vers l'est.

Fig. 9 :
Nonac.
Mur nord de la nef.



Fig. 10 :
Nonac.
Croisée du transept avec
coupole sur pendentifs
vue vers l'abside.



Fig. 11 :
Nonac.
Chapiteaux du pilier sud-
ouest de la croisée du
transept.





Fig. 12 :
Nonac.
Bras nord du transept vu vers le nord-est.

53. PASSIRAC (16 S)

*Canton de Brossac**Eglise Saint-Pierre***Données historiques**

L'église Saint-Pierre de Passirac est un des rares édifices dont nous connaissons précisément une date de consécration au XI^e siècle. Le cartulaire de Saint-Etienne de Baignes nous apprend que cette église d'un prieuré conventuel de l'abbaye, située dans les collines boisées du sud-est du diocèse de Saintes, non loin de Chalais, fut dédiée en 1077 par l'évêque Boson¹. Ce lien avec l'abbaye de Baignes ne devait pas être remis en cause par la suite², mais les informations sont peu nombreuses sur le devenir de l'église jusqu'au XIX^e siècle.

Dès 1809, des travaux étaient jugés nécessaires, notamment au niveau de la couverture³. La voûte de la nef, sans doute disparue depuis longtemps, fut reconstruite en pierre en 1864⁴. A la fin du XIX^e siècle, entre 1895 et 1897, une importante campagne de restauration fut conduite sur le monument par l'architecte P. Texier, qui entraîna la reprise presque complète du parement extérieur du chevet, des parties hautes des murs de la nef et du transept et la reconstruction des parties hautes du clocher⁵.

Finalement cette église ne fut inscrite à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques qu'en 1991.

Analyse architecturale

L'église, encore entourée du cimetière paroissial, est en croix latine des plus simples, les bras de transept peu saillants étant dépourvus d'absidioles et le chevet offrant une abside précédée d'une courte travée de chœur. Un clocher, entièrement reconstruit en 1899, est placé à la croisée. La nef de quatre travées sous berceau est, pour son enveloppe extérieure, la partie la moins touchée par

¹ *Cartulaire de [...] Baignes, op. cit.*, p. 15-16, charte XIV ; voir aussi les chartes CCLII, p. 114-115 et CCX, p. 97-98 qui confirment des donations faites à l'occasion de cette consécration, DUBOURG-NOVES (P.), LEFRANC (P.), « Saint-Pierre de Passirac. Etude pour le neuvième centenaire d'une dédicace (1077-1977) », extrait du *Bulletin de la Société Historique et Archéologique de la Charente*, n°6, 1978

² CHOLET (Abbé F.-E.), *Etudes historiques...*, *op. cit.*, p. III ; DANGIBEAUD (C.), « Le pouillé... », *op. cit.*, p. 271.

³ AD Charente, O 1113 ; devis du 30 octobre 1809 et compte-rendu du conseil municipal de décembre 1810.

⁴ *Ibid.*, plusieurs devis et comptes-rendus, en 1863 et 1864.

⁵ *Ibid.* ; nombreux documents comptables, devis, comptes-rendus et échanges de courriers

les reprises du XIX^e siècle. La façade occidentale est des plus simples, avec un portail unique à voussure dépouillée d'ornement et une fenêtre en plein cintre qu'encadrent deux larges contreforts plats. Les murs gouttereaux bénéficient d'une belle composition à arcades, scandée par des contreforts plats. Par ailleurs la première travée méridionale se distingue par une élévation digne d'une façade principale. Un large portail aujourd'hui muré est surmonté d'une arcature aveugle, cependant aucun décor ne s'y développe. Une autre porte, moderne, s'ouvre dans la travée orientale de ce mur sud. A l'intérieur de la nef on retrouve l'élévation à arcades, rythmée par des colonnes à chapiteaux lisses. Tout nous invite à considérer cette nef comme une reconstruction complète du XII^e siècle, réalisée avec un parti pris de sobriété d'où la sculpture est exclue.

C'est sur les parties orientales, et plus particulièrement sur le transept, que se reportera notre attention. En effet les restaurations modernes, qui furent importantes, sont aisément identifiables, même aujourd'hui. Des photographies datant de 1900, dont certaines ont été publiées par Pierre Dubourg-Novès⁶, nous montrent, pour l'extérieur, la nette différence entre les parties anciennes et les pierres neuves, encore blanches. A l'extérieur, l'abside et la courte travée droite qui la précède sont couronnées d'une arcature qui est entièrement issue de ces travaux, tout comme le clocher lui-même. Ont été refaits aussi le bandeau de billettes qui épouse les voussures des baies et le parement de la partie inférieure du mur de la travée axiale, avec son petit appareil allongé très régulier. Enfin, une chapelle et une sacristie ont été ajoutées à l'est du bras nord. D'autre part, on a légèrement rehaussé l'ensemble de la construction, pour créer une nouvelle corniche, tant sur le transept que sur la nef.

On peut donc considérer que le parement de moellons qui reste en place sur le chevet et les contreforts qui épaulent l'abside appartiennent à l'église romane, ainsi, sans doute, que les fenêtres en plein cintre à claveaux étroits. Il est très probable, même si les documents ne nous permettent pas de l'affirmer, que le bandeau de billettes a été reproduit à l'identique de ce qui existait préalablement.

Le transept, peu saillant, n'a apparemment jamais été doté d'absidioles, ce qui en fait un cas d'exception. Il a été rehaussé comme la nef et le chevet, mais des éléments de sa corniche primitive sont encore en place et permettent de comprendre que la hauteur initiale de l'édifice - nef, transept et chevet - correspondait au niveau de la corniche moderne qui court sous l'arcature

⁶ DUBOURG-NOVES (P.), LEFRANC (P.), *ibid.*

supérieure de l'abside. Les bras du transept ont préservé sur leur élévation un parement de moellons et deux des fenêtres - celle à l'est du bras sud, et celle au nord du bras septentrional - ont conservé leurs ouvertures étroites à linteaux monolithes et ébrasements intérieurs. La pierre de taille est réservée aux angles de la construction.

Une tour d'escalier carrée desservant le clocher s'appuie à l'ouest du croisillon nord, dans l'angle avec la nef. Il est curieux de constater que sa maçonnerie en moellons, semblable à celle du bras du transept, vient occulter la moitié d'une travée de la nef. Ce détail nous montre à quel point les apparences peuvent être trompeuses : cette tourelle est postérieure au bras de transept, dont la corniche occidentale et un contrefort d'angle sont pris dans le mur nord qui est venu s'y accoler. La texture des murs de cette adjonction est pourtant bien plus proche de celle du transept que de celle de la nef, à laquelle elle est peut-être postérieure.

Il faut signaler que sur le mur occidental du croisillon sud, la partie supérieure du parement présente des modules plus disparates et plus grands que ceux du tiers inférieur, jusqu'à comprendre des assises de moyen appareil de pierre de taille, qui ne s'inscrivent toutefois pas en continuité de celles de la nef et de son dernier contrefort, appliqué dans l'angle.

Une ancienne porte en plein cintre murée, située sur la façade méridionale du transept, tout près de l'angle sud-ouest, a malheureusement été restaurée d'une façon déplorable et s'en trouve très abîmée à l'extérieur, alors que son encadrement intérieur est préservé sous la forme d'une niche. Cette porte, bien que très perturbée, nous montre un rare exemple de voussure à claveaux engrenés dans les Charentes, dont on regrettera qu'elle soit en grande partie disloquée. Ce décor architectural est intéressant, car, si la date de 1077 peut-être retenue pour situer la première construction de l'édifice, cela nous fournit un indice de datation relative pour les deux autres églises qui présentent ce type de jeu d'appareil, peu courant dans la région⁷.

Ici se pose la question de la chronologie des étapes de transformation de l'église. Si l'on en juge par l'organisation intérieure des élévations, la partie orientale semble témoigner d'une phase de transformation qui a dû permettre l'édification du clocher et le voûtement - ou sa reprise - du chevet et du transept. Dans l'abside, le mur a été doublé d'arcades aux cintres déprimés retombant sur des colonnes engagées et les ébrasements des fenêtres sont encadrés par des colonnettes. A la jonction de l'abside et de la courte travée

⁷ L'arc séparant la travée de chœur de l'abside d'Annepont, et le portail occidental de Nanclars.

droite de chœur, c'est un faisceau de trois colonnes qui est disposé de façon à porter aussi l'arc doubleau séparant le cul-de-four du segment de voûte en berceau. Aux quatre angles de la croisée, des piliers quadrangulaires dotés de colonnes engagées portent des arcs à doubles rouleaux qui soutiennent une coupole sur trompes - celles-ci sont très petites - dont la calotte a été reconstruite lors des travaux de 1899.

Dans les bras du transept, voûtés en berceaux, les arcades dédoublant les murs s'appuient sur de simples pilastres disposés dans les angles. Le caractère assez maladroit de ce dispositif et le fait que le pilastre de l'angle sud-ouest est venu gêner l'ouverture de la porte désormais murée que nous évoquions plus haut nous indique qu'il s'agit probablement d'une insertion postérieure à la première construction. Ces aménagements sont à rapprocher, bien entendu, de ceux que nous observons dans plusieurs autres édifices de la région au tournant des XI^e et XII^e siècles. La typologie générale de ces renforcements ressemble à ce que l'on peut voir dans des églises comme Cressac, Bécheresse, Porcheresse, à cette différence près qu'ici le système semble mieux intégré, puisque les colonnes, sont engagées dans le mur. Les ébrasements intérieurs des fenêtres paraissent également avoir été remaniés, mais là, il est difficile de faire la part des interventions modernes. Notons toutefois que le parement de moellons est présent sous les fenêtres.

Il y a quelques années, lors d'une étude sur la sculpture, nous avons proposé une date assez avancée dans le XII^e siècle pour ces remaniements, considérant que le décor des chapiteaux comprenait des thèmes qui s'apparentaient, malgré une certaine maladresse, à des œuvres du second quart de ce siècle⁸. Sans remettre en question le caractère assez tardif de ces transformations, nous pouvons les situer dans les premières décennies du XII^e siècle, en les comparant à d'autres œuvres qui, toutes, peuvent s'inscrire dans ce contexte de réminiscence archaïsantes.

Ainsi, sur un chapiteau de l'une des fenêtres de l'abside, deux oiseaux aux ailes déployées buvant dans une coupe nous rappellent ceux de l'abside de Porcheresse. D'ailleurs, d'autres traits participent d'une certaine familiarité avec les chapiteaux des parties orientales de cette église angoumoisine ; c'est le cas des motifs de rinceaux entrelacés de façon assez lâches ou du dessin grossier des figures animales. Cette connivence pourrait s'expliquer aussi par l'appartenance des deux églises à l'abbaye de Baignes, au moins au moment où cette campagne de travaux s'est effectuée. Mais au-delà, ce sont des succédanés

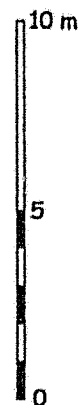
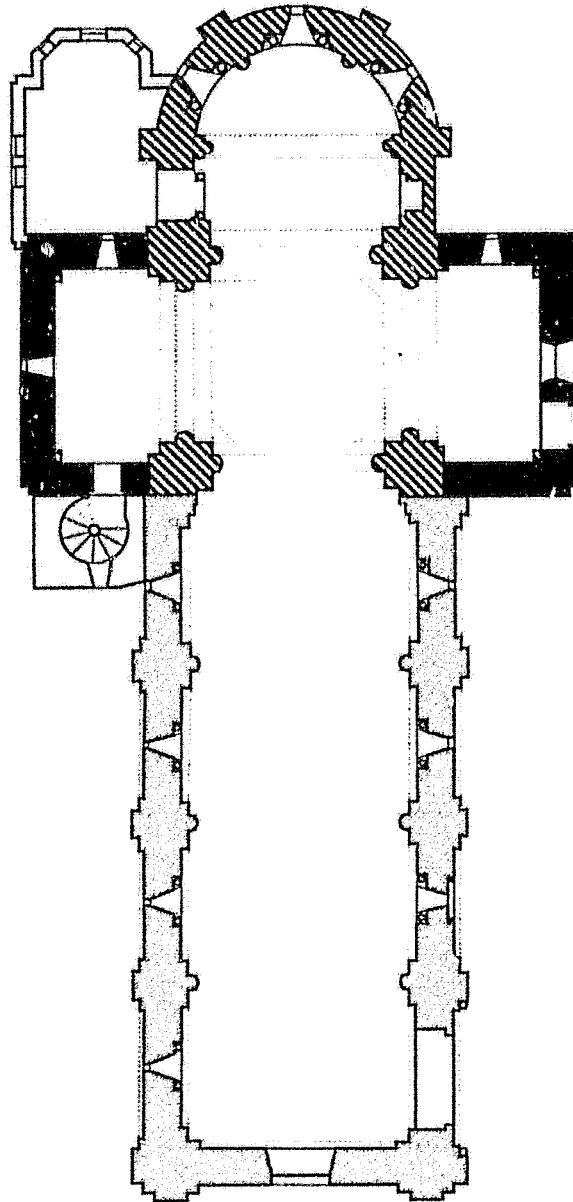
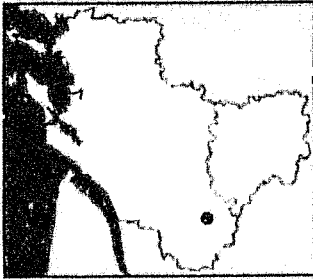
⁸ GENSBEITEL (C), « Passirac Eglise Saint-Pierre », dans *L'imaginaire et la foi...*, p. 247-249.

de la sculpture de tous ces édifices remaniés ou construits vers la fin du XI^e siècle ou du début du XII^e siècle qui apparaissent : les masques et les faces personnelles appellent ceux de Cressac, les lions renvoient à ceux de Bécheresse ou de la chapelle de Montmoreau. Il y a déjà à Passirac des formules assez sophistiquées, avec des animaux construits sur les angles autour d'une tête commune, ou une scène qui semble évoquer sans équivoque des attouchements sexuels. Nous rattacherons cet ensemble à la famille des chapiteaux de la croisée du transept de Puypéroux, ce qui nous maintient, peu ou prou, dans le premier quart du XII^e siècle.

D'autres indices permettent de situer ce remaniement ou cette reconstruction dans cette période. Ainsi, le profil des bases, qui est encore en « bobine », avec deux tores de même section. L'usage même de la coupole sur trompes, les dimensions très réduites des trompes elles-mêmes et la simplicité des piliers de la croisée nous paraissent également tirer la chronologie vers le haut.

Conclusion

Si la dédicace suppose qu'en 1077, au moment de la cérémonie, l'édifice était achevé, puisqu'on y consacrait les autels, il semble bien que nous ayons à considérer qu'une campagne de transformation a pu intervenir quelque temps après la construction, une trentaine ou une quarantaine d'années tout au plus. Nous rattacherons donc au premier chantier les murs en moellons des croisillons et éventuellement les parties de maçonneries anciennes du chevet.



- XI^e siècle
- ▨ 1^{er} tiers du XII^e siècle
- XII^e siècle
- Postérieur

Passirac
Église Saint-Pierre
C. Gensbeitel d'après H. Baranger

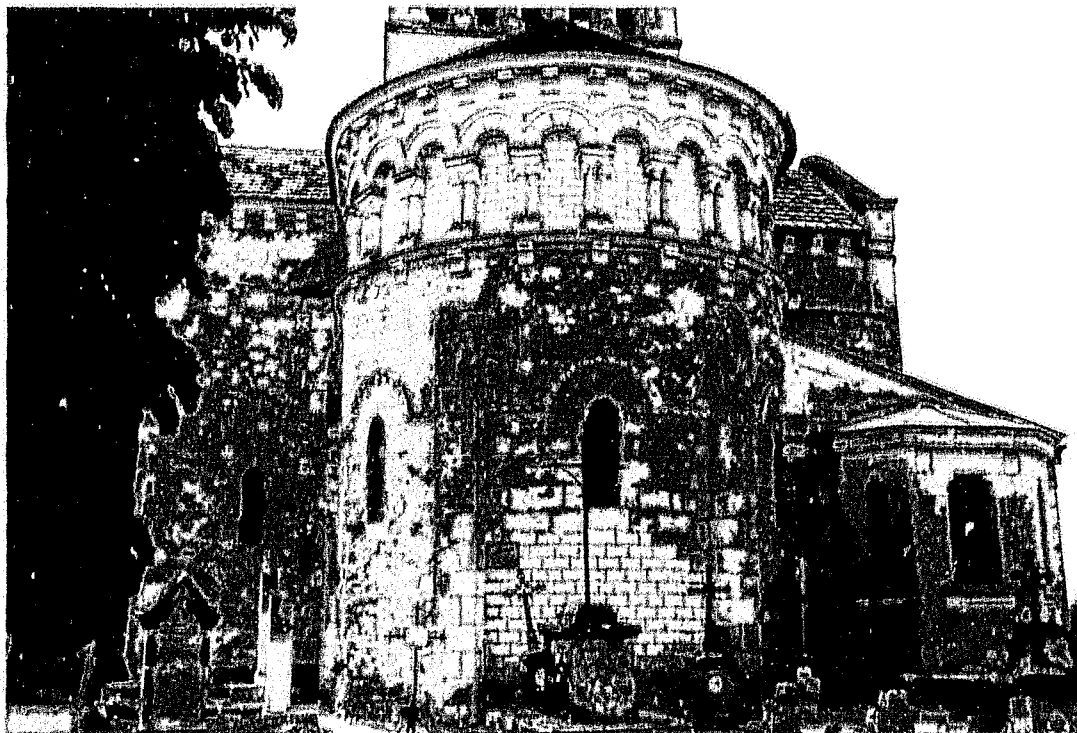


Fig. 2 :
Passirac.
Vue générale du chevet.

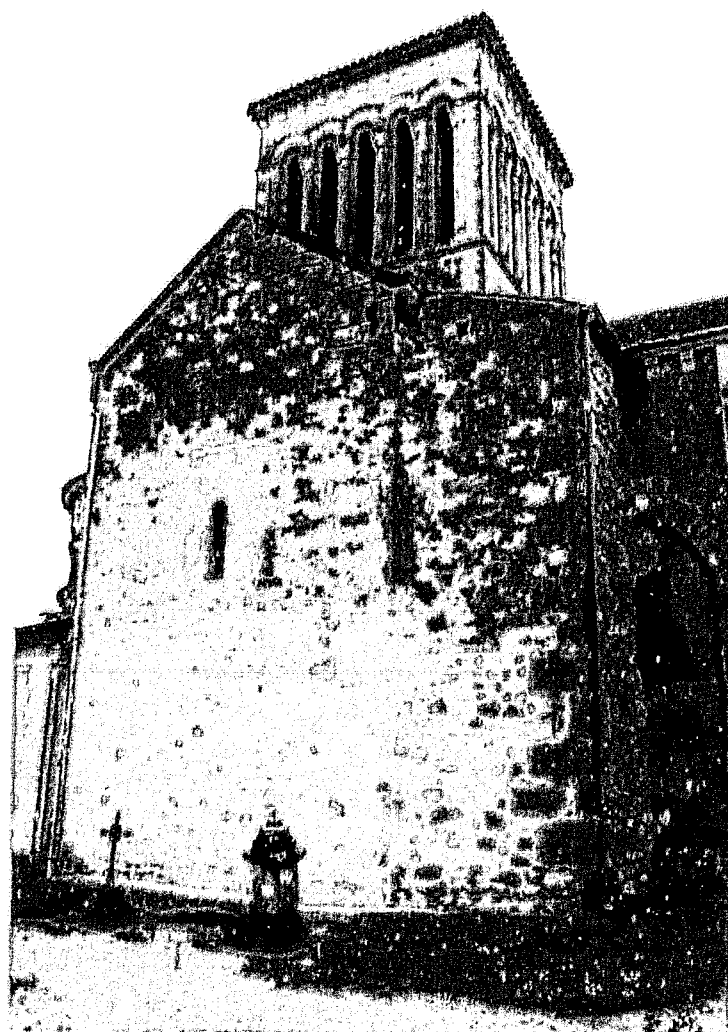
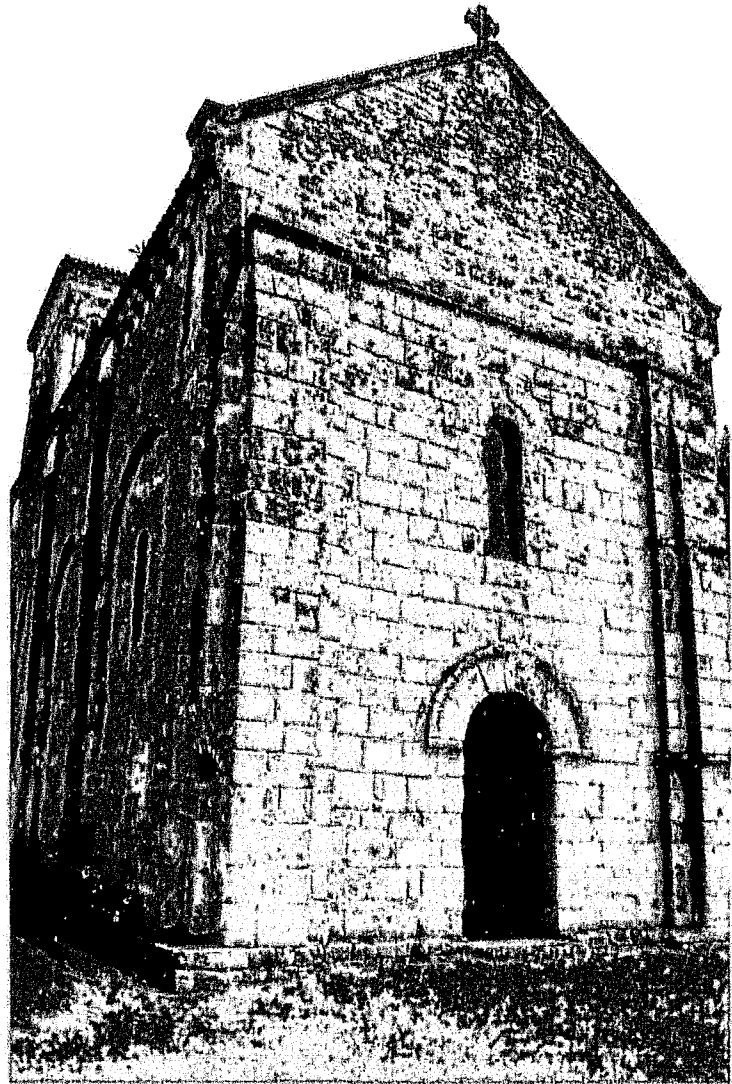


Fig. 3 :
Passirac.
Extrémité du bras de
transept nord et clocher.

^{bis}
Fig. 2 :
Passirac.
Façade occidentale.



^{bis}
Fig. 3 :
Passirac.
Mur sud de la nef.

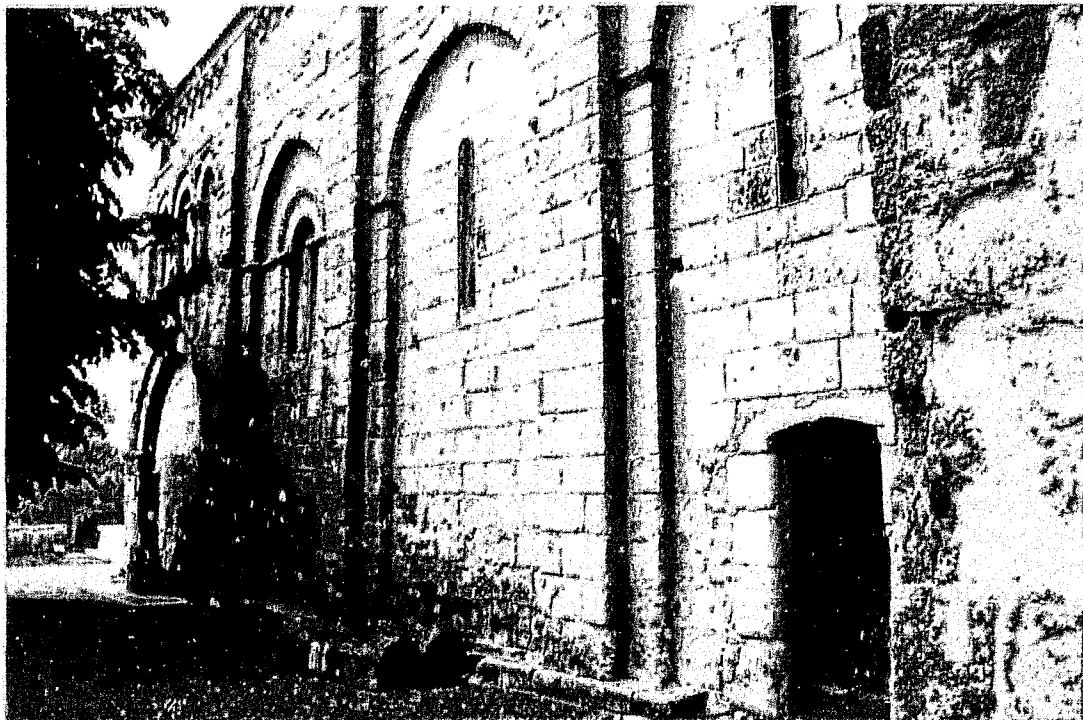




Fig. 4 :
Passirac.
Bras sud du transept vu
depuis le sud-ouest.



Fig. 5 :
Passirac.
Bras sud du transept vu
depuis le sud-est.

Fig. 6 :
Passirac.
Ancienne porte du bras
sud du transept. Cliché
avant travaux.
Archives MH. Drac
Poitiers.



Fig. 7 :
Passirac.
Arc de l'ancienne porte du
bras sud du transept après
« restauration ».



Fig. 8 :
Passirac.
Croisée du transept et
abside vues depuis la nef.



Fig. 9 :
Passirac.
Arcature de l'abside.





Fig. 10 :
Passirac.
Travée droite de chœur et
bras sud du transept vus
depuis la croisée.

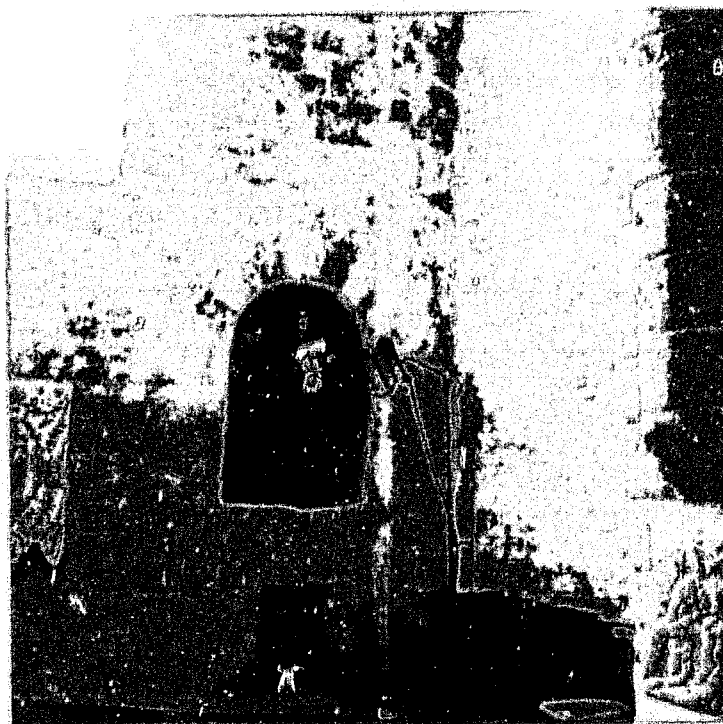


Fig. 11 :
Passirac.
Bras sud du transept.
Ancienne porte dans l'angle
sud-ouest.

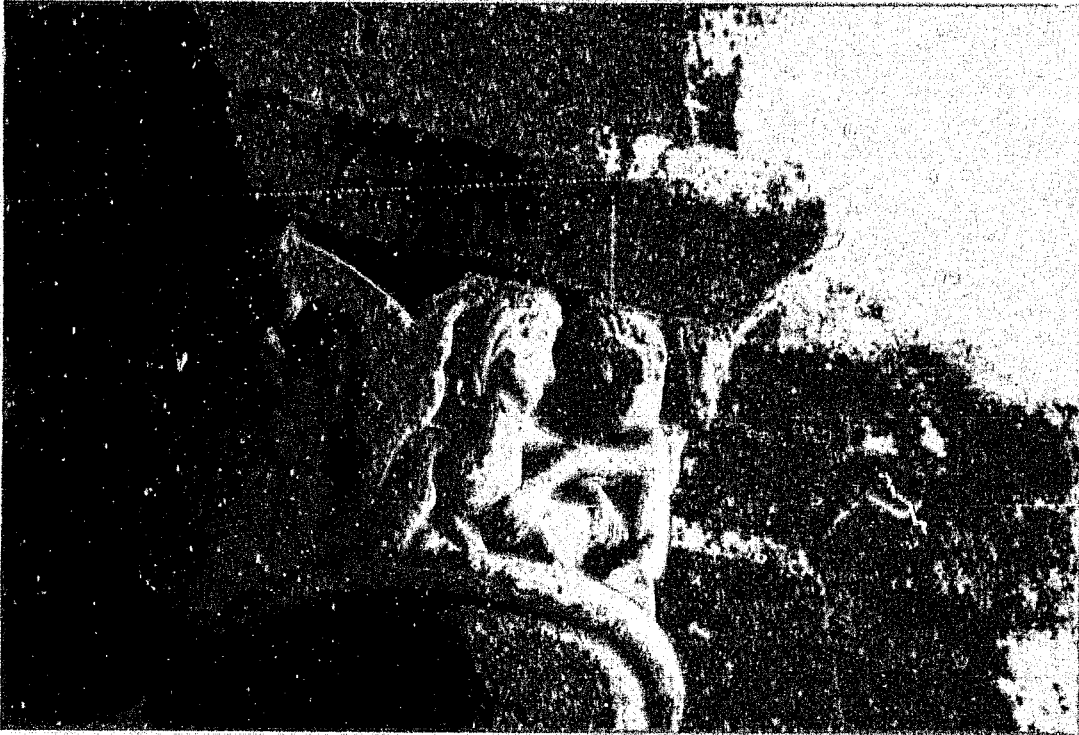


Fig. 12 :
Passirac.
Chapiteau de la croisée du transept. Scène érotique.

Fig. 13 :
Passirac.
Chapiteau de la croisée du transept. Rinceaux formant vannerie.

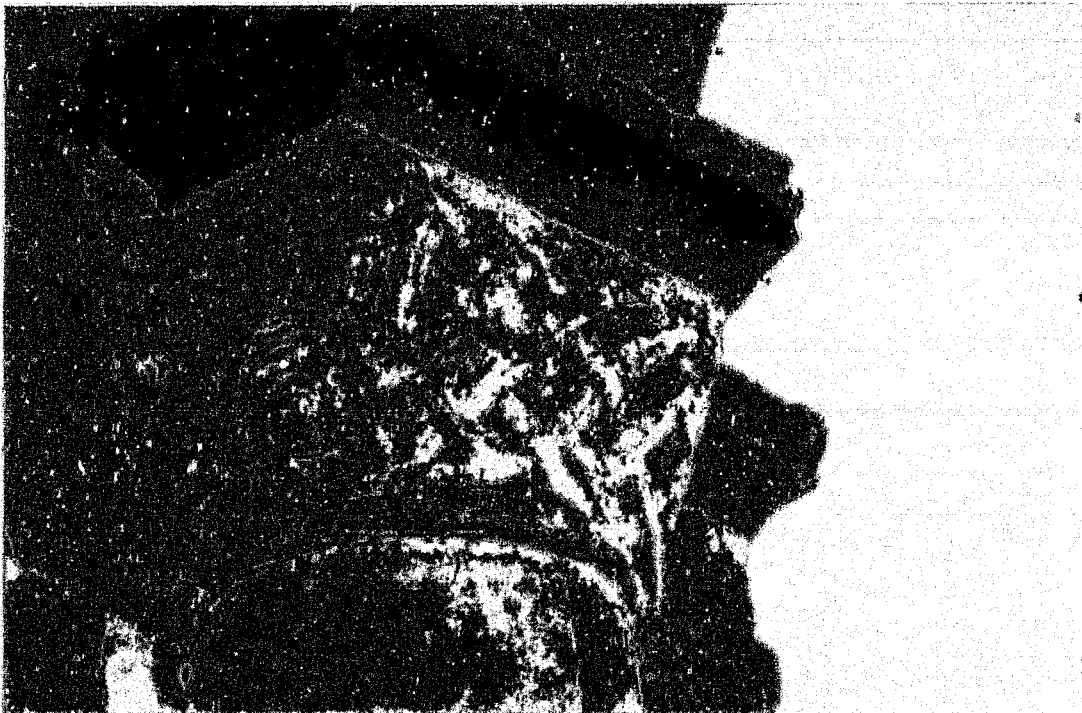




Fig. 14 :
Passirac.
Chapiteau de l'arcature de l'abside. Lions.

Fig. 15 :
Passirac.
Chapiteau de fenêtre de l'abside. Colombes buvant dans une coupe.



54. PÉRIGNAC (16 A)

Canton de Blanzac

Eglise Saint-Gervais et Saint-Protais

Données historiques

Le bourg de Pérignac est perché sur une des collines qui bordent la vallée du Né, non loin de sa source, à l'est de Blanzac. Ce secteur est particulièrement riche en églises qui ont conservé des traces d'architecture archaïque.

Pérignac était le siège d'un important archiprêtré, et probablement d'un ancien *vicus*, et son vocable de Saint-Gervais et Saint-Protais va dans le sens d'une grande ancienneté. L'église a été attribuée au mense canonical par la bulle de Pascal II en 1110¹. Elle n'est évoquée dans aucun texte avant cette date et le premier titulaire connu, un certain Willelmus, n'apparaît qu'à la fin du XII^e siècle². Aucune indication historique ne nous est parvenue à propos de la construction ou des diverses transformations intervenues sur l'édifice au cours du Moyen Age. Jean George indique simplement que la voûte de la nef qui précéda celle actuellement en place aurait été conçue au XVII^e siècle³. En 1755, des réparations non détaillées sont signalées dans les archives canoniales⁴.

Au cours du XIX^e siècle, l'église attira l'attention des spécialistes, à commencer par l'abbé Michon, qui vanta son clocher, et transcrivit l'inscription de la cloche, datée de 1587⁵. Mais dès 1816, des travaux furent nécessaires et une première campagne eut lieu, qui entraîna la reprise des voûtes du chevet et sa surélévation, ainsi que la reconstruction de la voûte d'une des absidioles⁶. Paul Abadie dessina l'église avec son clocher en 1844⁷, sans doute comme un projet de restauration, nous léguant ainsi un témoignage exceptionnel, puisque la tour fut entièrement reconstruite par son successeur Edouard Warin en 1886⁸.

Sur son dessin, il nous montre un couronnement en forme de dôme à écailles, en se fondant, semble-il sur des traces existantes, si l'on en croit le

Fig. 2
Fig. 3

¹ *Cartulaire de l'Église d'Angoulême*, NANGLARD (Abbé J.) (éd.), Angoulême, 1900, ch. CXXXV, p. 149.

² NANGLARD (Abbé J.), *Pouillé...*, *op. cit.*, t. 2, p. 326.

³ GEORGE (J.), *Les églises de France...*, *op. cit.*, p. 190 (légende du plan).

⁴ AD Charente, G 237.

⁵ MICHON (Abbé J.-H.), *Statistique...*, *op. cit.*, p. 274.

⁶ Archives Nationales, F/13/1689, devis réajusté de Picard, conducteur des Ponts et Chaussées.

⁷ Carnets de dessins de Paul Abadie. Coll. part., Royan-Pontailiac n°20 et Poitiers, DRAC, Centre de documentation, 85.16. 027-029 X (élévation, coupe et plan).

⁸ AD Charente, O 117.

témoignage de l'abbé Michon⁹. Les photographies antérieures aux travaux¹⁰ nous confirment en tout cas la présence d'une charpente¹¹. Malheureusement les archives d'Édouard Warin ne conservent pas de documents relatifs à la démolition et à la reconstruction du clocher. Quelques années plus tard, en 1900, de nouveaux travaux furent entrepris, sous la direction de l'architecte Albert Cochot, qui reconstruisit la voûte de la nef et consolida les murs par des contreforts pour le moins disgracieux¹².

Fig. 4

L'église ne fut classée Monument historique qu'en 1907. Les travaux effectués depuis par les architectes en chef n'ont guère modifié l'édifice¹³.

Analyse architecturale

La forme en croix latine, comparat à celle de Mouthiers et de plusieurs autres églises de l'Angoumois, est ici nettement prononcée, avec un transept très débordant doté d'absidioles orientées, et un chevet composé d'une grande travée droite et d'une abside. Toutes les parties de l'édifice sont couvertes de voûtes : berceau brisé moderne sur la nef, berceaux en plein cintre sur les bras de transept et sur la travée droite de choeur, voûte d'ogives issue d'une reprise gothique à la croisée du transept et culs-de-four sur l'abside et les absidioles. Ici encore, plusieurs périodes de construction peuvent être repérées aisément.

Fig. 1

La nef et le transept constituent les éléments les plus anciens, caractérisés par leurs maçonneries de moellons. Le chevet a été reconstruit au XII^e siècle, dans un style roman pleinement épanoui, tandis que la façade et son portail ont été repris au XIII^e siècle. Le clocher, enfin, a certes fait l'objet d'une reconstruction intégrale au XIX^e siècle, mais à l'exception du couronnement, qui paraît être une invention de Warin influencée par le dessin de Paul Abadie, il fut réalisé à l'identique de celui qu'il remplaça. Ce dernier point illustre parfaitement

⁹ MICHON (Abbé J.-H.), *ibid.*, « ... il est couronné d'une flèche en pierre, dont on ne peut, au dehors, apercevoir la forme, parce qu'elle est recouverte d'une charpente. Je conjecture cependant qu'elle est ronde, décorée en imbrication de pommes de pin comme celle de Plassac. ». Ce texte de Michon est contemporain des dessins d'Abadie, et on peut se demander si l'érudit n'a pas fait confiance à un dessin purement fictif de l'architecte pour établir sa « conjecture ».

¹⁰ GEORGE (J.), *ibid.*, p. 191. Voir aussi, Paris, Médiathèque du Patrimoine, archives photographiques, 8/848 et AD Charente, fonds E. Warin, dossier « Pérignac ».

¹¹ En 1810, la « charpente du clocher » est dite « en mauvais état » ; AD Charente, O 117, devis estimatif de Texier.

¹² Poitiers, DRAC, Archives MH, Dossier *Pérignac*. Devis de 1899. Voir aussi les plans conservés dans les archives communales de Pérignac.

¹³ *Idem* et Paris, Médiathèque du Patrimoine, 81/16/347/24 ch. 6 ; quelques travaux d'entretien dans les années 1910 et 1960, et une campagne récente, au cours des années 2000-2003, sous la conduite de Philippe Villeneuve.

la difficulté de l'étude de cet édifice, qui manifeste, au-delà de ces apparences très tranchées, une grande complexité dans chacune des ses composantes.

Nef et transept : les éléments du plan primitif

Initialement la nef, aux murs minces en moellons ébauchés noyés dans le mortier, ne devait pas être articulée à l'intérieur. Des contreforts anciens sont encore en place sur le mur nord, mais ils sont en décalage par rapport au rythme des contreforts modernes et des pilastres intérieurs. Ceux-ci portent des arcs brisés plaqués et les doubleaux de la voûte en berceau. Tout ce dispositif pourrait remonter à une phase de voûtement intervenue dès le XII^e siècle, comme le suggère, Sylvie Ternet¹⁴. Il est toutefois difficile d'en juger en l'état actuel, étant donné l'épais badigeon qui couvre les murs. On pourra regretter qu'aucune fenêtre ancienne ne soit visible sur cette nef. Soit elles ont été occultées par les contreforts modernes, soit les murs gouttereaux étaient aveugles, ce qui ne peut pas être exclu. En revanche, il nous semble que les modillons de la corniche, en particulier ceux du mur méridional, peuvent appartenir à la construction du XI^e siècle.

Il est heureux que les deux bras du transept soient conservés. Ils sont, comme la nef, construits en moellons, de même que leurs absidioles orientées. Tous deux sont couverts d'une voûte en berceau, mais seul le mur occidental du bras nord est renforcé par deux arcades plaquées portées par des pilastres. Il faut dire que ce mur est moins épais que celui du bras sud, et ces arcades ont un effet de compensation. Si les berceaux sont soulignés par un bandeau, les culs-de-four des absidioles sont dans le prolongement immédiat des murs, ce qui traduit un véritable archaïsme, même si leurs dimensions modestes n'ont pas nécessité un coffrage très volumineux et que celui-ci pouvait être disposé sur des tréteaux. En outre, nous ignorons quelle fut l'ampleur de l'intervention de 1817 sur « la voûte d'une des chapelles ».

L'éclairage des bras du transept est assuré par deux fenêtres placées aux extrémités nord et sud et deux autres sur les murs occidentaux. Elles sont à larges ébrasements intérieurs et à linteaux monolithes échancrés et extradossés, tandis que les linteaux des baies des absidioles sont rectangulaires.

Bien que dans certains cas le traitement réservé à des transepts tardifs soit très archaïsant¹⁵, nous ne suivrons pas Sylvie Ternet, qui sépare la

Fig. 8

Fig. 11

Fig. 18

Fig. 7
Fig. 9

Fig. 14

Fig. 15

¹⁴ TERNET (S.), *La construction...*, *op. cit.*, vol. 3bis, p. 147

¹⁵ Voir Conzac (notice 24) ou Nonac (notice 52).

construction du transept de celle de la nef en plaçant sa construction au XII^e siècle, en même temps que celle du chevet. Il nous semble que ces ensembles sont cohérents, et que le chevet seul s'en distingue nettement. Il est vraisemblable que cette hypothèse provienne d'un fait avéré : le mur oriental de la nef s'avance très légèrement vers la croisée, comme si l'on avait greffé le transept en venant envelopper l'extrémité d'une nef déjà présente. Les murs occidentaux des bras du transept ne sont donc pas exactement à l'alignement de l'extrémité de la nef. Mais cette disposition ne nous paraît pas être un signe évident de décalage chronologique.

Fig. 1

Outre la cohérence du mode de construction, la présence de modillons à faible relief au décor assez sommaire, aussi bien sur les murs gouttereaux de la nef que sur les bras du transept et leurs absidioles, milite en faveur de la cohérence chronologique de cet ensemble. Ces modillons soulignent aujourd'hui deux assises de pierre de taille qui, tant sur la nef que sur transept, ont été réalisées au XIX^e siècle pour rehausser les toitures.

Un couloir coudé reliant l'extrémité de la nef au bras nord du transept, gagné sur l'extérieur par un appendice inséré dans l'angle est manifestement un rajout, mais il ne suffit pas à justifier une distinction entre nef et transept.

Le fait qu'il a pu y avoir une hésitation en cours de chantier et que la décision de construire un clocher à la croisée soit intervenue alors que la nef et le transept étaient achevés suffit à expliquer ces petits hiatus.

La croisée et le clocher

La véritable problématique de cette église se trouve dans la disposition du clocher à la croisée du transept. Pour Sylvie Ternet, ce clocher faisait partie du premier projet, et il aurait été présent dans le prolongement de la nef avant la construction du transept¹⁶. Là aussi, nos points de vue divergent quelque peu.

Un premier problème se pose au niveau du passage de la nef vers la croisée, dont le profil très curieux peut être interprété de deux façons. Soit ce passage était beaucoup plus réduit qu'actuellement, et on l'a rehaussé pour le porter à la hauteur de l'arc d'entrée du chevet, soit l'arc primitif est le plus haut et une échancrure a été opérée en partie basse pour disposer d'une ouverture plus spacieuse. Sans un décapage du badigeon, il est difficile de trancher, même si la seconde option peut paraître plus plausible¹⁷, d'autant plus que cet

Fig. 10

¹⁶ TERNET (S.), *idem*

¹⁷ Ce procédé d'élargissement a été employé en d'autres lieux. L'église du Douhet, en Saintonge, en fournit un exemple explicite.

élargissement est reproduit à l'entrée du chœur, où les piliers ont été « élagués » en partie basse. Toutefois, un indice vient perturber cette relative évidence : il s'agit de la présence, au revers oriental des deux piliers occidentaux, de fragments d'impostes pouvant correspondre exactement à un arc primitif placé à la hauteur de l'amorce du plein cintre inférieur. Or, ces fragments s'interrompent brutalement dans leur retour vers l'est, comme si le pilier de la croisée était venu se plaquer par-dessus.

Fig. 12

De fait, si l'on en revient à la première option, force est de reconnaître que par son cloisonnement primitif assez simple, cette croisée aurait permis sans grand bouleversement d'insérer des supports sous la forme de deux piliers plaqués à l'est et à l'ouest et dotés de colonnes engagées se faisant face pour porter les arcs qui s'ouvrent vers les bras du transept. Le voûtement primitif de cette croisée - dès lors qu'on envisageait d'y élever un clocher - était probablement une coupole sur trompes, qui pouvait s'insérer sans difficulté à l'emplacement de la voûte d'ogives qu'on lui a substituée au XV^e siècle.

Nous ignorons en revanche si dans le cas d'une telle coupole, les deux baies aménagées sous la voûte gothique au nord et au sud, étaient présentes dès le départ sous la calotte. Sans cela, la croisée eût été relativement obscure. Or, les dessins de Paul Abadie et les photographies anciennes nous permettent d'appréhender le degré de liberté que s'est accordé Edouard Warin dans sa réalisation. Il semble par exemple que ces deux ouvertures, situées sous deux arcs plaqués du premier registre de la tour, avaient encore au XIX^e siècle une curieuse forme en mitre, qui a été remaniée pour devenir un plein cintre. Hélas, l'échelle de ces documents est trop réduite pour que nous puissions juger de la validité de cette information et de l'éventuelle ancienneté de cette formule. Mais elle peut être confirmée par la présence à l'étage supérieur de la tour de baies qui étaient bel et bien en mitre. Cet indice pourrait nous conduire à accorder une certaine ancienneté à ces ouvertures, et donc au dispositif d'éclairage direct de la croisée.

Fig. 16

Fig. 2
Fig. 3
Fig. 4

Les proportions du second et du troisième registre de la tour ont été respectés par Warin, de même que leurs ouvertures : deux baies géminées placées sous des arcs en plein cintre à l'étage intermédiaire, et une seule, dotée d'un gable, au niveau supérieur. De même, au premier registre, il semble que les deux rangs d'appareil décoratif en *opus reticulatum* soulignant le bandeau qui le sépare du second niveau existaient bel et bien à l'origine au-dessus de l'arcature.

Fig. 5

Ce traitement de la croisée, de même que l'élévation de la tour, sont à comparer avec le clocher de Saint-Arthémy de Blanzac, situé tout près de Pérignac. Il y a là, manifestement, une certaine familiarité, qui se traduit aussi

bien par la structure du rez-de-chaussée, malheureusement difficile à replacer dans son contexte initial à Blanzac, et par la présence de gâbles. Cette forme singulière, dont le clocher de Brantôme, en Périgord, offre l'exemple le plus proche, et dont le Limousin voisin nous donne plusieurs variantes, ne connaît que ces deux réalisations en pays charentais. La proximité géographique du Périgord peut être invoquée ici. Le clocher de Blanzac peut être daté, par sa sculpture, des premières décennies du XII^e siècle et il est vrai qu'une forme aussi élaborée ne semble pas pouvoir être antérieure à 1100 dans le diocèse d'Angoulême, même si à Brantôme, l'ancienneté de la tour est avérée¹⁸.

Le décor sculpté

La sculpture est également présente à Pérignac. Nous avons déjà signalé les modillons de la nef et du transept. De proportions réduites, ils ont un relief assez plat et leur décor fait alterner de simples profils de moulures, voire des hachures, avec des masques humains et des têtes animales assez sommaires et aplaties ou des personnages grossièrement esquissés. Cela nous conduit à leur prêter un certain archaïsme, même s'il n'est pas à exclure que certains puissent être de médiocres œuvres de substitution modernes. Mais la seule présence de ces sculptures induit, nous semble-t-il, une datation assez basse dans le XI^e siècle.

Fig. 18

Les deux chapiteaux de la croisée du transept qui se font face à l'entrée du bras nord ont eux aussi reçu un décor sculpté, ceux au sud étant lisses. Les deux corbeilles sont ornées de motifs végétaux assez gras, combinant des rinceaux et des feuillages entrecroisés. Sur l'une des deux les tiges sortent de la bouche de masques d'angles. Cette sculpture est de même facture que celle des chapiteaux de l'arc triomphal de Charmant, ainsi qu'au rez-de-chaussée du clocher de Blanzac. Elle s'apparente aussi à certains chapiteaux de l'abside de Porcheresse. Là, nous sommes bien dans un contexte déjà assez évolué, dans le premier quart du XII^e siècle.

Fig. 17

Enfin, quatre chapiteaux déposés dans le sanctuaire doivent être regroupés avec toute une série d'autres corbeilles du même type qui ont été employées dans la maçonnerie du socle de la croix hosannière installée devant la façade de l'église. Il semble évident, même si aucun texte n'en donne confirmation, que ces chapiteaux ont été déposés lors de la démolition de l'ancien

Fig. 19

Fig. 20

Fig. 21

¹⁸ Voir ANDRAULT-SCHMITT (C.), « L'église abbatiale de Brantôme (Saint-Pierre et Saint-Sicaire) », *Congrès Archéologique de France, Périgord*, 1998, p. 143-160.

clocher, toutes les sculptures ayant été refaites sous la conduite de Warin dans des formes très proches de celles des originaux.

Nous y observons essentiellement deux formules différentes, qui font appel exclusivement à des motifs végétaux. La première, illustrée par les corbeilles placées à l'intérieur de l'église, se développe sur un épannelage tronconique très élancé. Diverses variantes de hautes feuilles dressée sur les angles, aux digitations assez grasses sont parfois séparées par une troisième feuille plus fine placée sur l'axe médian. Dans un cas au moins, les feuilles dressées sur les trois faces alternent avec des feuilles pendantes sur les angles. La seconde formule fait davantage appel à des composition associant des feuillages à des tiges de rinceaux. Sur l'un des chapiteaux une frise de feuilles dressées à la base de la corbeille et reliées par des tiges, s'emboîte avec le même motif inversé dans la partie supérieure. Sur un autre, les tiges s'entrecroisent amplement sur les faces de la corbeille.

Cette série de chapiteaux, auxquels l'érosion confère un caractère plus grossier qu'il ne devait l'être à l'origine, s'inscrit dans des ensembles plus larges. Les variantes les plus proches de la première série sont dans l'abside de Puypéroux. Elles correspondent à des versions plus grasses et moins ornementales de formules qui s'expriment aussi bien à Bouteville que dans la crypte de Richemont. On peut également leur trouver quelques liens avec des chapiteaux des collections de la SAHC à Angoulême, provenant semble-t-il de Notre-Dame-de-Beaulieu, et avec des œuvres plus lointaines du grand Sud-Ouest¹⁹. D'ultimes réminiscences de ces corbeilles élancées à feuilles dressées sont présentes dans l'église de Saint-Michel-d'Entraygues, habituellement datée de 1137²⁰. Il s'agit donc de modèles qui ont connu une certaine pérennité entre la fin du XI^e et la première moitié du XII^e siècle, tout comme les motifs à tiges croisées et feuilles plus réduites, pour lesquelles nous pouvons avancer d'autres comparaisons, toujours à Notre-Dame-de-Beaulieu, ou à Mouthiers, par exemple.

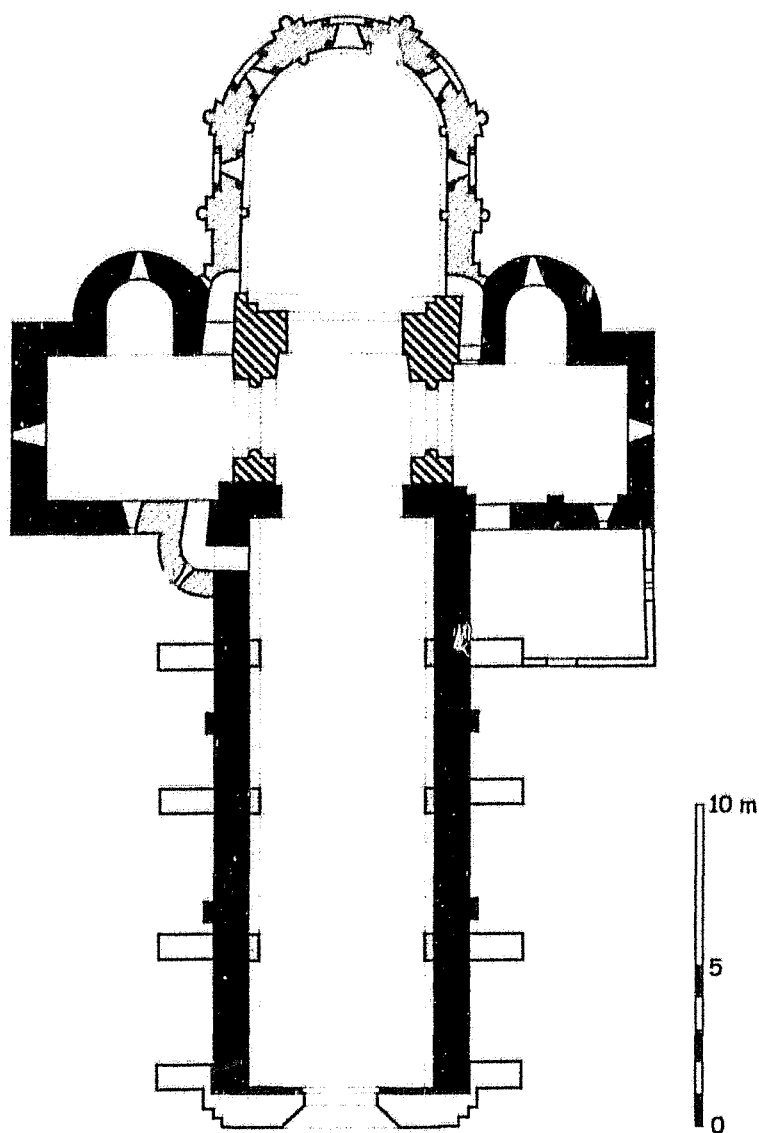
Pour notre part, nous rattacherons ces œuvres à la première phase d'épanouissement de la sculpture romane en Angoumois et en Saintonge, aux environs de 1100-1120.

¹⁹ Voir notamment CABANOT (J.), *Les débuts...*, *op. cit.*, p. 101, fig. 118, chapiteau de Maubourguet (Hautes-Pyrénées).

Conclusion

En définitive, nous proposons de voir dans cet édifice une construction commencée par la nef et le transept dans les dernières décennies du XI^e siècle. L'initiative de la construction du clocher à la croisée intervint dans un second temps, après 1100, tandis que le chevet devait constituer la dernière réalisation, dans le second quart du XII^e siècle, à l'instar de celui de Charmant.

²⁰ Jean George a bien opéré ces regroupements en attribuant à ces feuillages le nom de « fougères » ; cf. : GEORGE (J.) et GUÉRIN-BOUTAUD (A.), *Les églises romanes...*, *op. cit.*, p. 237 et fig. 185.



- XI^e siècle
- Fin XI^e - début XII^e siècle
- XII^e siècle
- Postérieur (XII^e - XVI^e - XIX^e s.)

Pérignac
Église Saint-Gervais et Saint-Protais
C.Gensbeitel d'après M.Coutureau



Fig. 2 :
Pérignac. Elévation latérale nord. 1844 Dessin de P. Abadie. Coll. part. Cliché Inventaire
85.16.027 X

Fig. 3 :
Pérignac. Coupe longitudinale vers le nord. 1844. P. Abadie. Coll. part. Cliché Inventaire
85.16.028 X

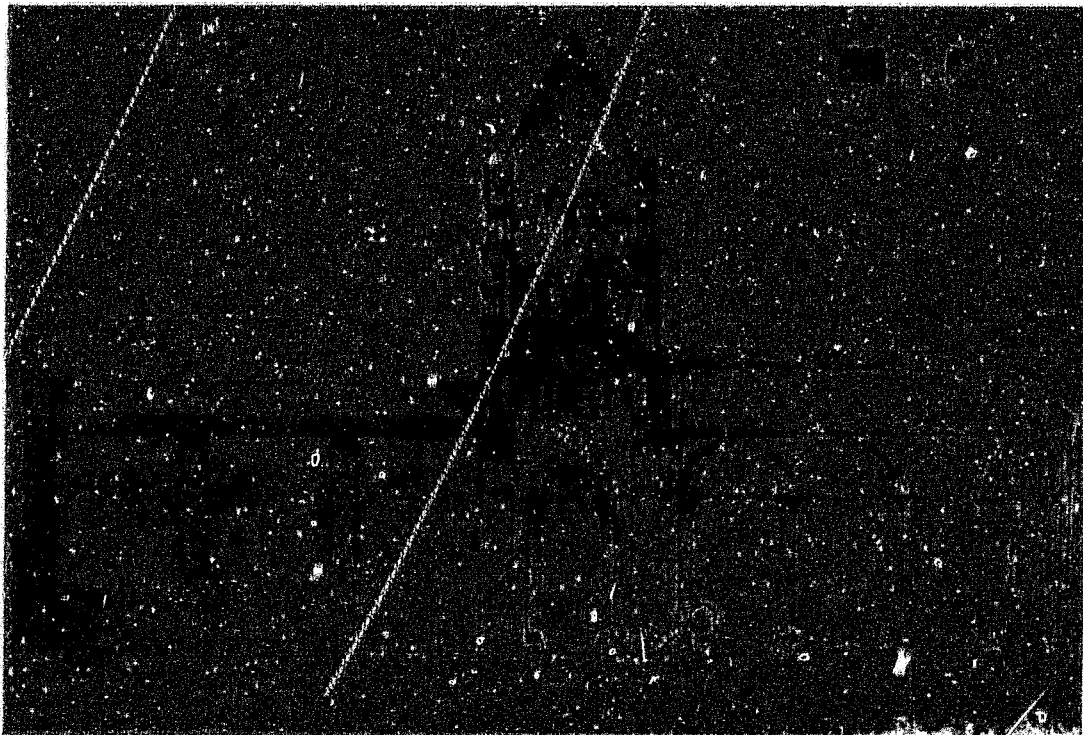


Fig. 4 :
Pérignac.
Photographie du clocher
avant sa reconstruction.
Cliché publié par Jean
George.



Fig. 5 :
Pérignac.
Clocher actuel.





Fig. 6 :
Pérignac.
Vue générale depuis le sud-ouest.

Fig. 7 :
Pérignac.
Bras sud du transept et absidiole.



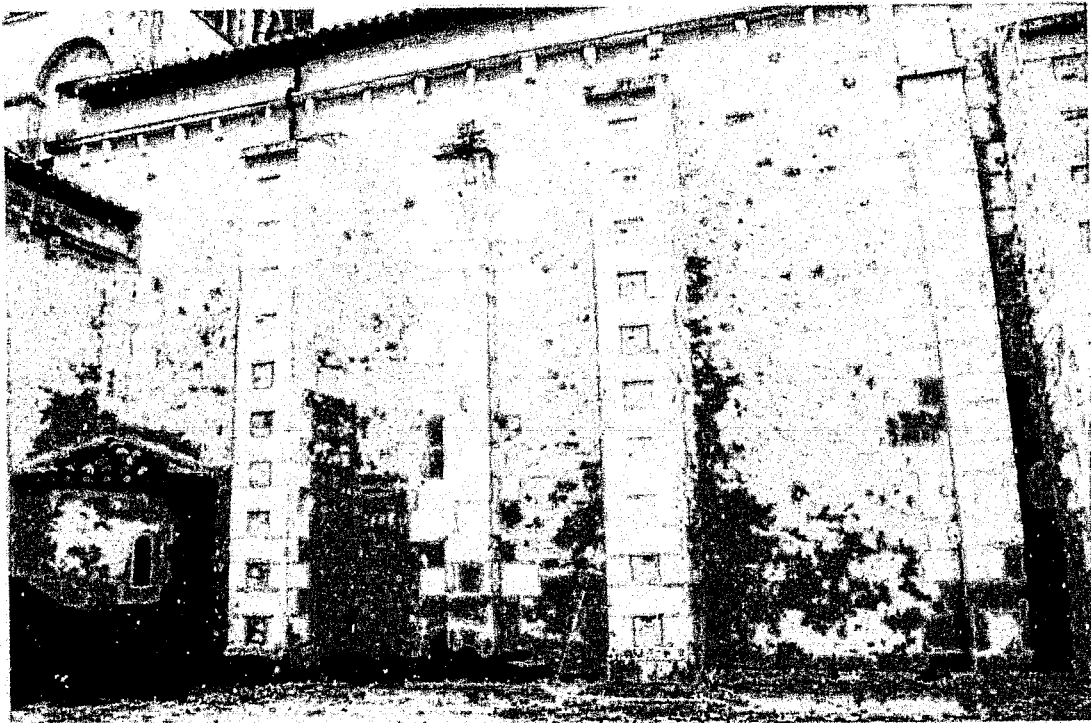


Fig. 8 :
Pérignac.
Mur nord de la nef.

Fig. 9 :
Pérignac. Bras nord du transept et absidiole.

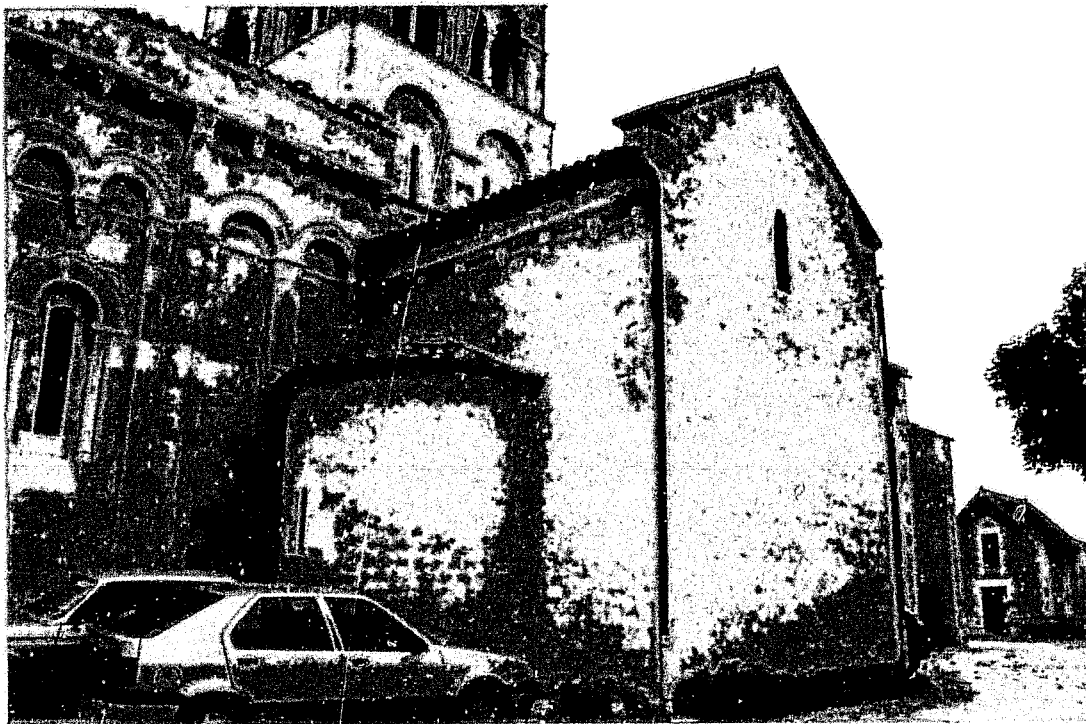


Fig. 10 :
Pérignac.
Croisée du transept et
abside vues
depuis la nef.

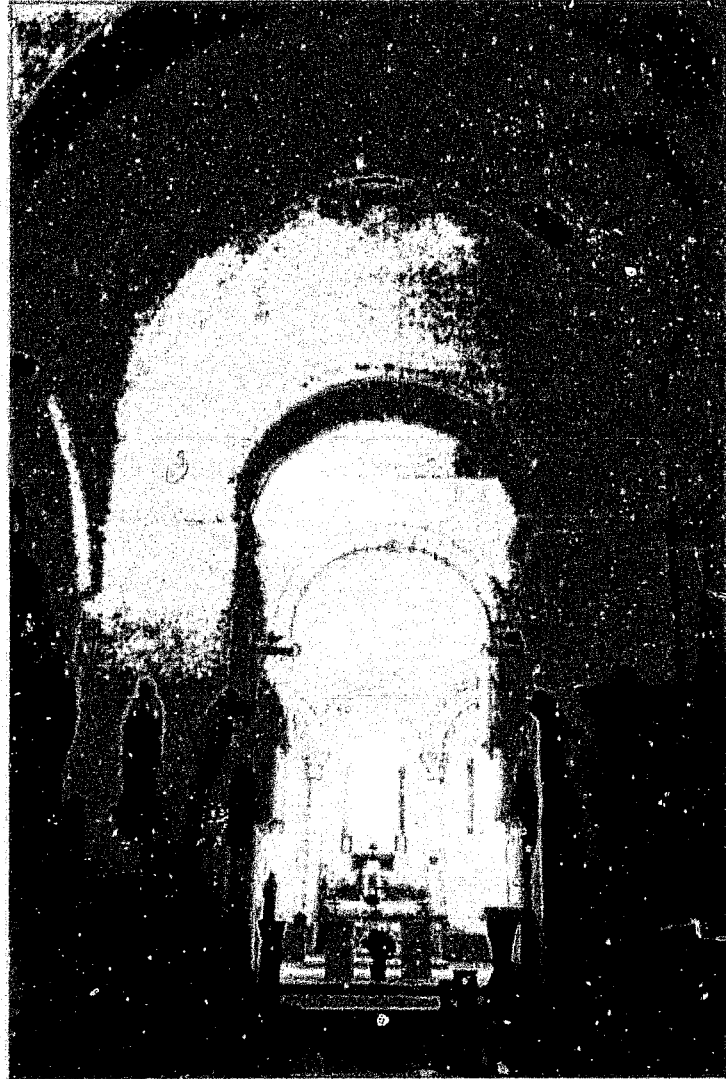


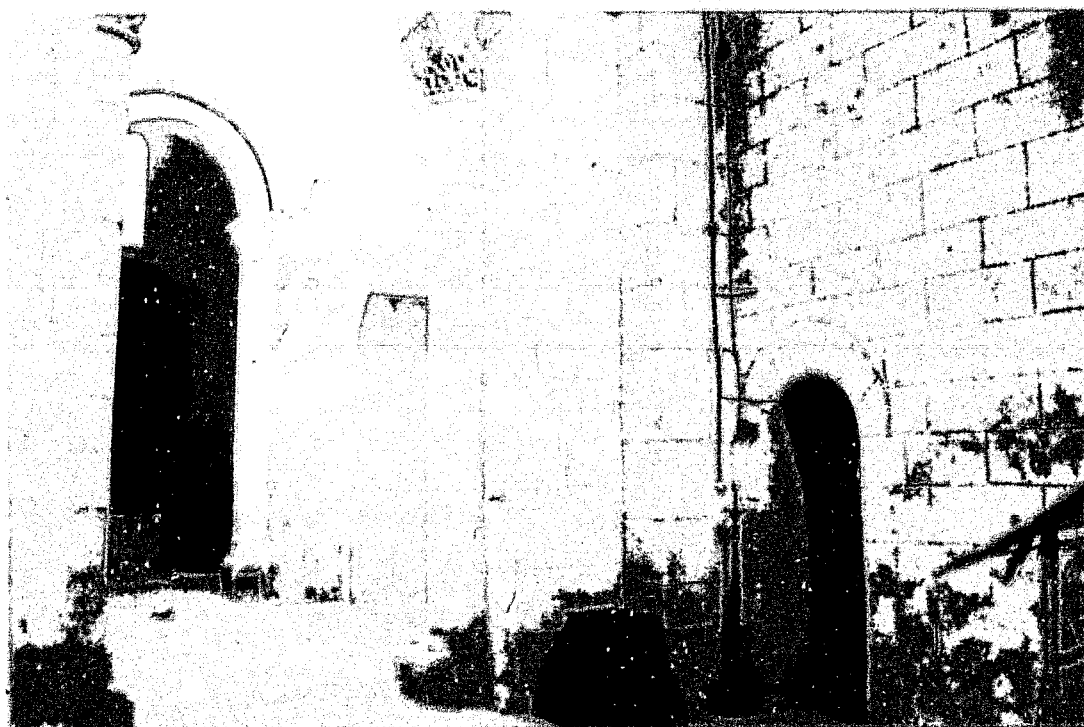
Fig. 11 :
Pérignac.
Vue intérieure de la nef
vers le nord-est.



Fig. 12 :
Pérignac.
Pilier nord-ouest de la
croisée du transept avec
trace d'imposte basse.



Fig. 13 :
Pérignac.
Transept vu vers le sud.
A droite, passage biais
contournant le pilier.



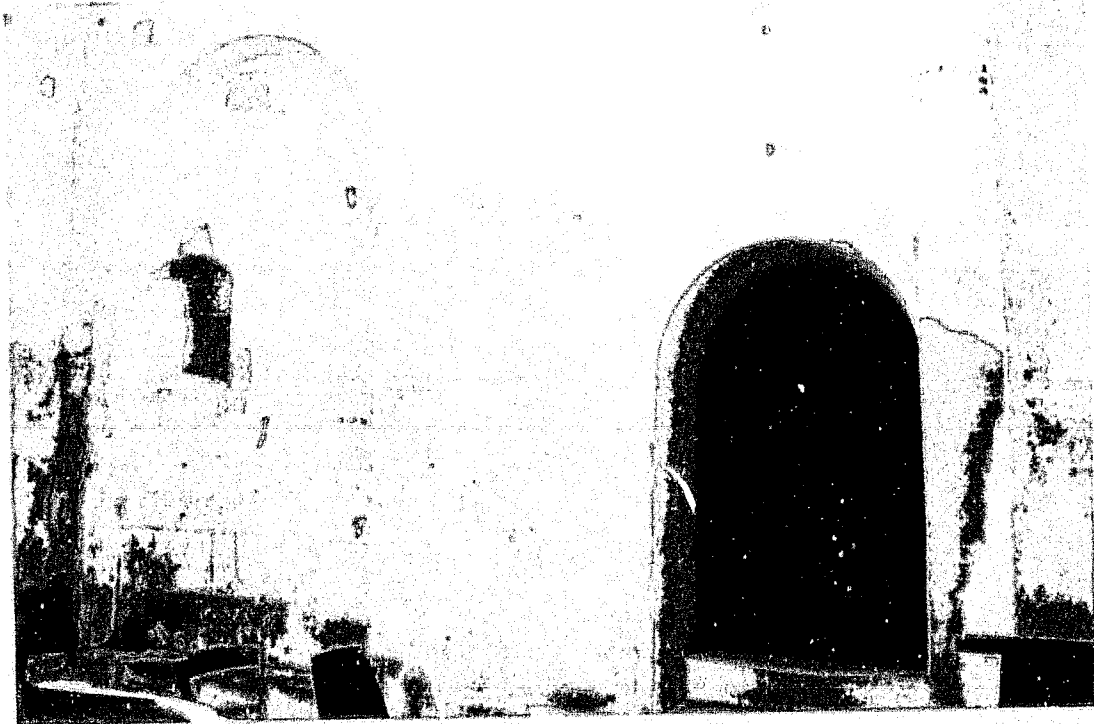


Fig. 14 :
Pérignac.
Bras sud du transept.
Arcades du mur ouest.

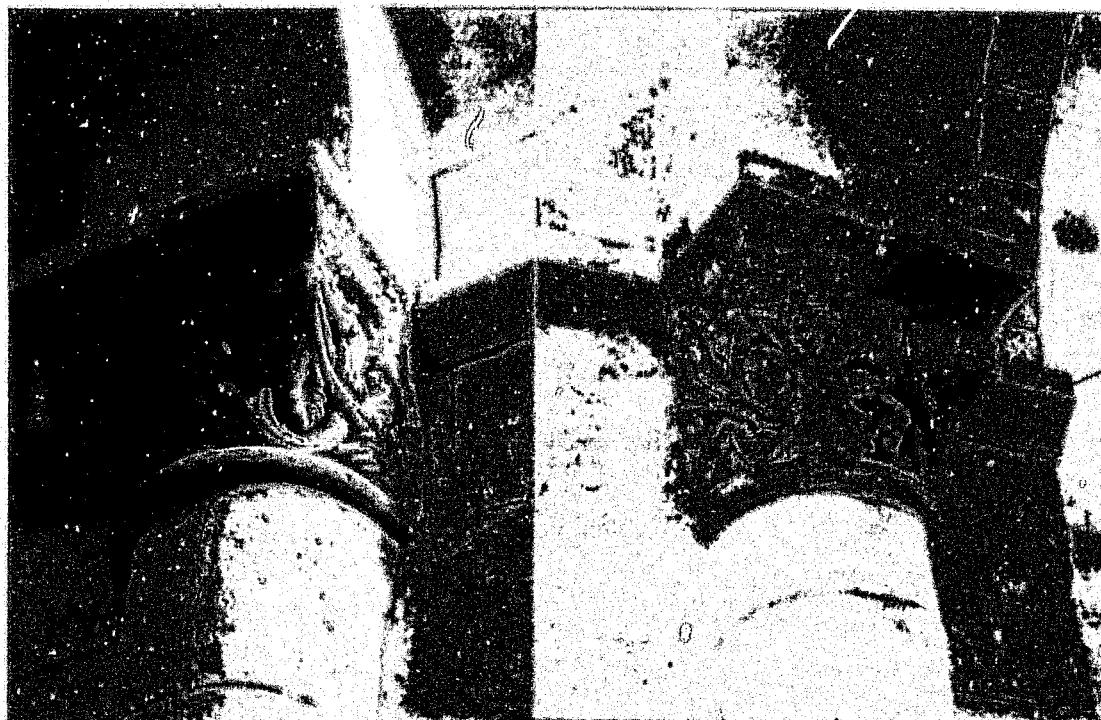


Fig. 15 :
Pérignac.
Absidiole sud.



Fig. 16 :
Pérignac.
Voûte de la croisée du transept.

Fig. 17 :
Pérignac.
Chapiteaux nord de la croisée du transept.



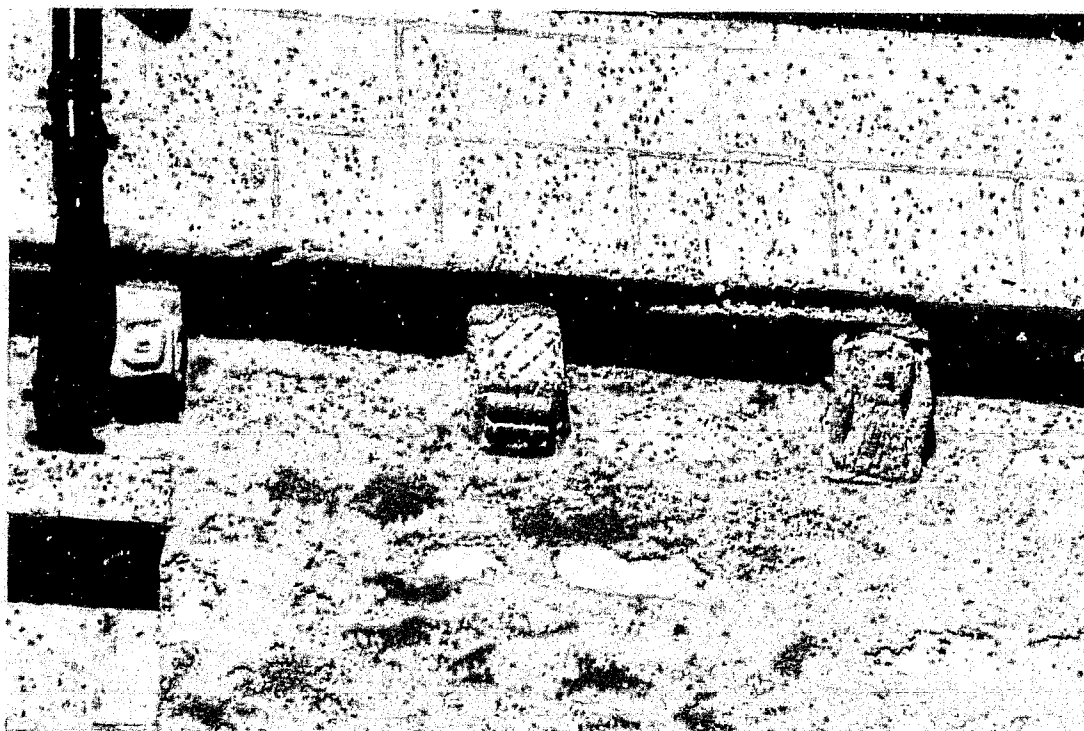


Fig. 18 :
Pérignac.
Modillons du mur sud de la nef.

Fig. 19 :
Pérignac.
Chapiteau du clocher déposé dans l'église.

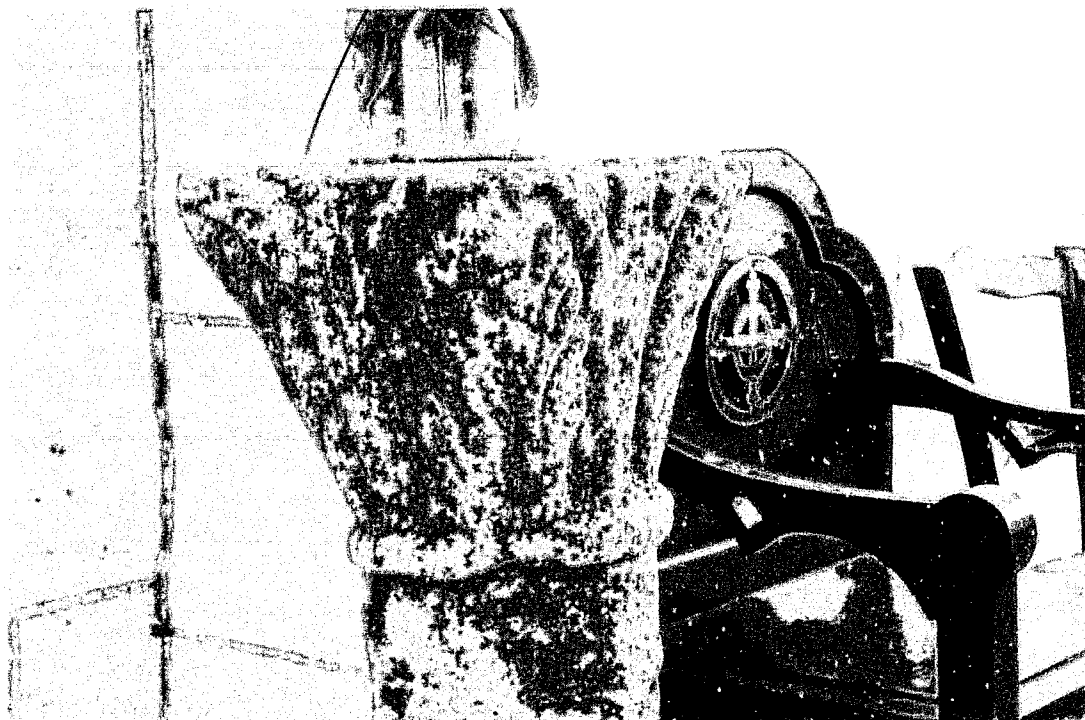




Fig. 20 :
Pérignac.
Chapiteaux du clocher
installés sur le socle
de la croix hosannière.



Fig. 21 :
Pérignac.
Chapiteaux déposés
du clocher.

55. PETIT-NIORT (17)

Commune et canton de Mirambeau

Eglise Saint-Martin

Données historiques

Le Petit-Niort est un faubourg méridional de Mirambeau, commune à laquelle cet ancien village est annexé. C'est aussi la première localité saintongeaise sur le principal axe qui relie Bordeaux à Saintes, l'église Saint-Martin marquant la limite du diocèse.

Son histoire, peu documentée, comme cela est fréquent, nous apprend tout-de-même qu'elle fut le sanctuaire d'un prieuré donné à la fin du XI^e siècle à l'abbaye de Savigny-en-Bresse par Guillaume Achard¹. Elle n'est pas seule à revendiquer une appartenance à la lointaine abbaye rhodanienne affiliée à Cluny, puisque trois autres édifices concernés par notre études, Bouteville, Saint-Thomas-de-Cosnac et Saint-Dizant-du-Gua, auxquels nous pouvons ajouter Saint-Martial-de-Mirambeau, partagent cette particularité.

Il peut être intéressant de rappeler en outre que l'église Saint-Sébastien de Mirambeau, disparue et remplacée au XIX^e siècle par l'actuelle église Notre-Dame, avait été donnée elle aussi à Savigny, en 1083, par le seigneur du lieu, Artaud², qui était de la même famille que les maîtres de Conac³, et sans doute le frère de Guillaume Achard⁴. Il semble en tout cas que la famille seigneuriale qui dominait Conac et Mirambeau entretenait des relations privilégiées avec ce lointain monastère bénédictin, puisqu'à l'exception de Bouteville, qui fut le premier point d'ancrage de Savigny en Saintonge, les autres prieurés de dépendance directe et leurs possessions les plus importantes sont concentrés dans ce territoire méridional, à la suite d'une série de donations effectuées entre 1070 et 1100. Au début du XVII^e siècle, après la destruction complète de l'église Saint-Sébastien, Saint-Martin aurait rempli les fonctions paroissiales.

¹ *Cartulaire de l'abbaye de Savigny...*, *op. cit.*, charte 812, p. 428-429, datée de 1093 ; confirmée par la charte 811, p. 427-428, datée de 1097 et signée par l'évêque Ramnulphe. Voir également *Gallia Christiana*, *op. cit.*, col. 1065.

² *Ibid*, charte 752, p. 389

³ *Idem* ; dans la charte, Artaud fait référence aux conseils d'Amblard Malaterre, fils du seigneur de Cosnac qui a donné Saint-Thomas-de-Cosnac à l'abbaye de Savigny quelques années plus tôt.

⁴ Voir à ce propos les notices consacrées aux différents lignages châtelains dans DEBORD (A.), *La société...*, *op. cit.*, p. 465 et 546-547.

Au XIX^e siècle, alors qu'en 1846, l'église était déclarée « en bon état et d'architecture anglaise.. » par le curé⁵, les interventions n'ont pourtant guère cessé de 1811 à 1900. A chaque fois l'état du clocher, des toitures et des plafonds en lattis est en cause⁶.

La façade et le chevet ont été inscrits à l'Inventaire supplémentaire des Monuments historiques en 1921, et en 2000⁷, cette protection fut étendue à l'ensemble de l'édifice, qui attend encore une restauration complète.

Analyse architecturale

Édifice très mutilé, aujourd'hui fermé et en attente d'une restauration, l'église Saint-Martin est assise en travers d'une colline en éperon, offrant au visiteur une large façade romane du milieu du XII^e siècle, d'allure assez sévère malgré ses jeux d'arcatures. Cette façade a été élargie vers le sud lors de l'adjonction, que l'on peut situer au XVII^e siècle, d'un unique collatéral. Les parties orientales, qui sont à flanc de coteau, sont gothiques.

Le principal élément qui retiendra notre attention sur cette église est le mur nord de la nef, qui en représente la partie la plus ancienne. Il s'agit d'un mur mince en moellons, dont au moins la moitié occidentale est dépourvue de reprises, même si une fenêtre gothique y a été percée. Une seule fenêtre ancienne y est préservée, et c'est elle qui donne tout son intérêt à l'édifice dans le cadre de l'étude de la production romane archaïque.

En effet, cette ouverture en plein cintre à claveaux étroits est occultée par un *claustra*, comme on en voit encore à Fenioux. Mais avant même de considérer cet élément, la structure de l'encadrement mérite quelques remarques. Tout d'abord il faut noter que tout le pourtour de la fenêtre est doté d'une feuillure, directement taillée dans chacun des blocs des jambages et des claveaux. En outre, elle ne correspond pas aux dimensions du *claustra*, puisque la dalle est posée en retrait par rapport à la feuillure et qu'elle ne s'y encastre pas.

L'autre particularité de cette ouverture réside dans les pierres utilisés pour structurer ses jambages. Au lieu des habituels blocs de moyen appareil on a utilisé ici un petit appareil allongé fait de minces pierres de taille; y compris pour les boutisses, qui sont réduites au petit côté de ces véritables « briquettes » de pierre. Aucune comparaison ne vient éclairer notre lanterne pour situer cette pratique dans le paysage du premier art roman.

⁵ AD Charente-Maritime, 191 V1.

⁶ AD Charente-Maritime, 20/1111-1112.

⁷ Paris, Médiathèque du patrimoine, 81/17/261/31.

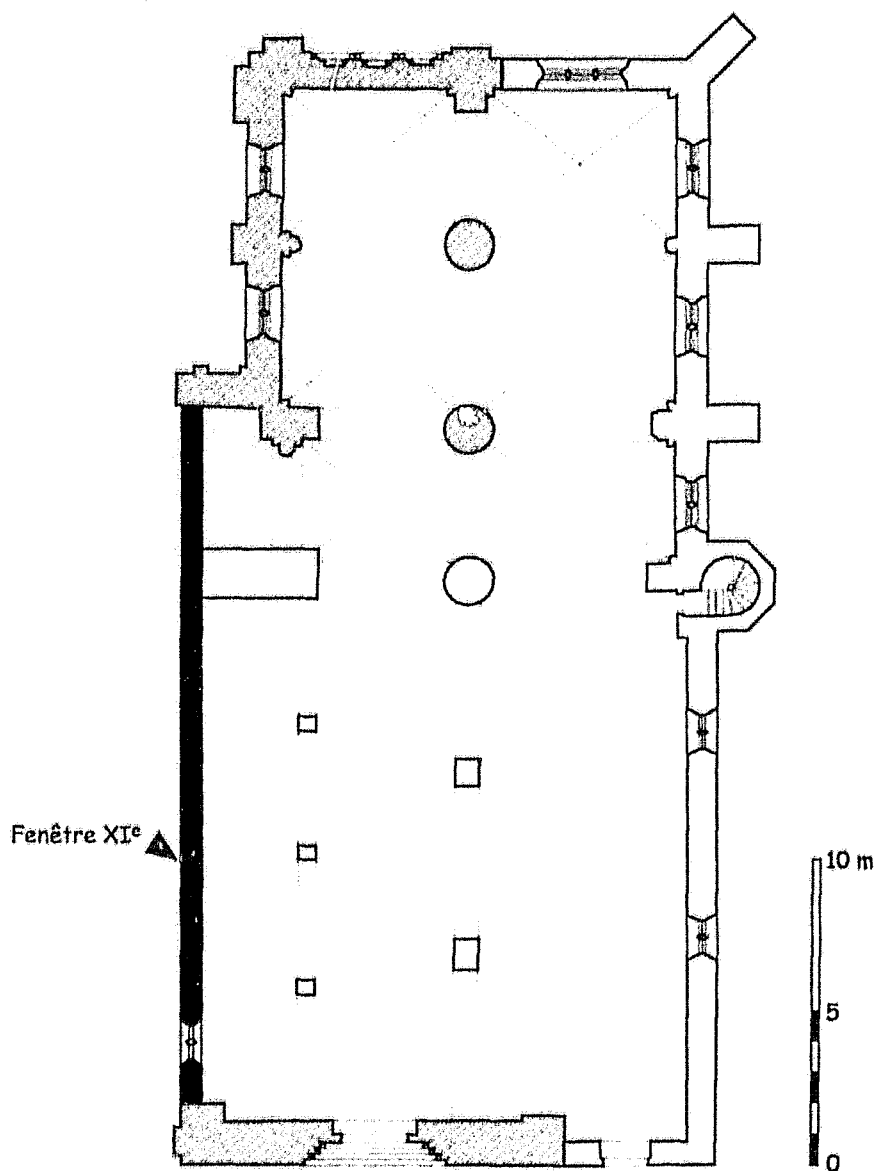
Pour en venir au *claustra*, l'exemplaire unique du Petit-Niort, composé de deux dalles comme ceux de Fenioux, se distingue cependant de ces derniers. Au lieu de s'intégrer à une élégante broderie de pierre sculptée en relief, comme cela est le cas à Fenioux, les motifs qui ajourent les dalles sont simplement percés dans le nu de la surface lisse, et c'est l'alternance de leurs formes et leur agencement qui créent l'effet décoratif. On peut distinguer trois types de percements. Dans la partie basse, on observe un unique alignement de quatre petites baies en plein cintre à impostes qui s'apparentent à des trous de serrure. Au-dessus, les deux tiers de la hauteur de la fenêtre sont animés par une superposition de percements triangulaires en alignements horizontaux décalés les uns par rapport aux autres ; de la sorte, les pleins et les vides, de mêmes dimensions, se répondent en un jeu de miroir répété à l'infini. Enfin, la partie supérieure, dans l'arc, est occupée par une rosace formée d'une succession de motifs quadrangulaires disposés en cercles concentriques décalés selon le même procédé astucieux. Au centre de ce dispositif rayonnant est percé un petit orifice circulaire entouré d'un mince bourrelet, unique concession à une expression en relief.

Nous avons eu l'occasion d'indiquer, en étudiant les chapiteaux de la croisée du transept de l'église de Consac^B, que les décors de ces dalles relevaient du même esprit que ceux de cette série de chapiteaux.

Conclusion

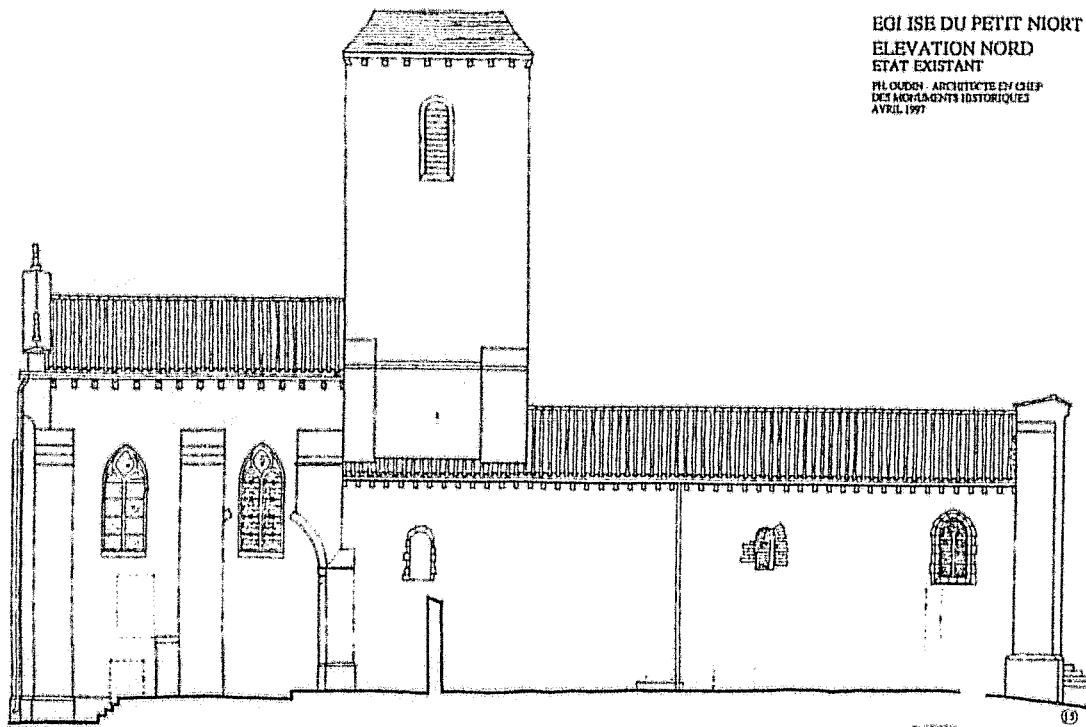
Le décor sculpté du *claustra* et les comparaisons qu'il appelle indiquent une réalisation assez tardive dans le XI^e siècle. Toutefois, cela ne nous fournit pas obligatoirement la chronologie de l'édifice, car cet élément a très bien pu être adapté à une ouverture plus ancienne. Cette question se pose avec d'autant plus d'acuité que la fenêtre elle-même surprend par la singularité du traitement de ses jambages et par la présence d'une feuillure inadaptée à la largeur du *claustra*. Quelle qu'en soit la date de construction - plus ou moins tard dans le XI^e siècle - et les remaniements qui y ont pu altérer sa fenêtre, la nef de cette église devait en tout cas être relativement vaste, au vu de ce long mur gouttereau, dont on notera qu'à l'exception d'une trace d'arrachement d'un éventuel contrefort dans sa partie occidentale, il est dépourvu d'articulation, ce qui peut être un indice d'ancienneté.

^B Notice 23.



- XI^e siècle
- XII^e siècle
- Postérieur (XV^e - XVII^e s)

Petit-Niort
Église Saint-Martin
 C. Gensbeitel d'après SDAP 17



ÉGLISE DU PETIT NIORT
ELEVATION NORD
ÉTAT EXISTANT
PH. OUDIN - ARCHITECTE EN CHEF
DES MONUMENTS HISTORIQUES
AVRIL 1977

Fig. 2 :
Petit-Niort.
Élévation latérale nord. Ph. Oudin. Dossier MH.

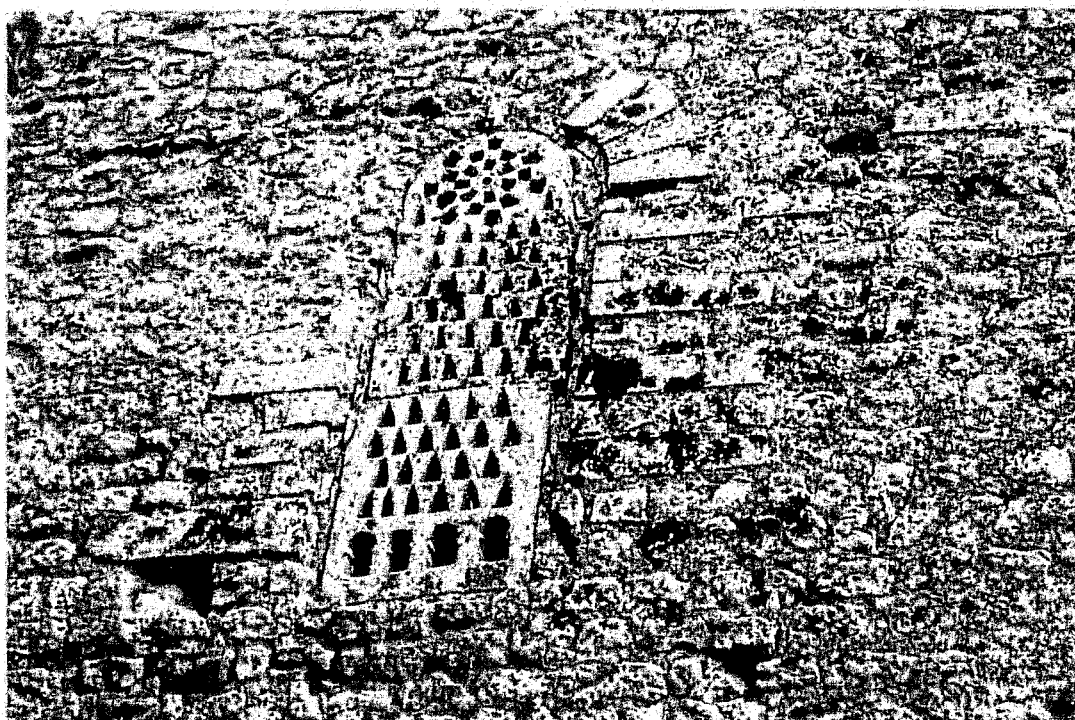
Fig. 3 :
Petit-Niort.
Mur nord de la nef, vu depuis le nord-ouest.



Fig. 4 :
Petit-Niort.
Extrémité occidentale du
mur nord de la nef avec
trace de contrefort.



Fig. 5 :
Petit-Niort.
Fenêtre à *claustra* du mur
nord de la nef.



56. PEUDRY (16 A)

Commune de Saint-Martial-de-Montmoreau. Canton de Montmoreau

Eglise Saint-Nicolas

Données historiques

Cette fort modeste petite église est celle d'une paroisse située dans la pointe méridionale de l'ancien diocèse d'Angoulême, entre les limites de la Saintonge et du Périgord. D'après l'abbé Nanglard, elle était unie à un prieuré dont on ne sait pratiquement rien, avant d'être annexée à Saint-Laurent-de-Belzagot¹. Le Livre des Fiefs de Guillaume de Blaye mentionne un cens dû à l'évêque par « l'église de Peudriz »² et au XV^e siècle, l'absence de mention d'un autre nominateur nous oriente vers une appartenance directe à l'évêque d'Angoulême³.

En 1850, la paroisse, qui jusque-là un desservant propre⁴, était rattachée à Saint-Martial-de-Montmoreau. Depuis, l'église était restée dans un relatif état d'abandon, jusqu'à son récent classement au titre des Monuments historiques, dû en grande partie aux peintures murales du XVI^e siècle qui ornent ses murs. Elle vient de faire l'objet d'une restauration extérieure complète⁵

Analyse architecturale

Peudry fait partie des édifices que nous avons hésité à traiter au travers d'une monographie, en raison de l'absence d'indices croisés. En effet, il s'agit bel et bien d'une construction en petit appareil de moellons, d'un plan extrêmement simple, mais sans aucun des autres éléments familiers qui nous permettent d'identifier les églises du premier âge roman. Nous avons fini par l'analyser ici parce que le traitement du rez-de-chaussée de la façade s'inscrit en cohérence avec quelques édifices voisins qui appartiennent bien à notre période d'étude. Unique partie en pierre de taille, ce rez-de-chaussée comprend un portail encadré par deux arcades aveugles de mêmes dimensions. Seul un ressaut anime ces arcades, le portail ne possédant que deux voussures lisses. Ni colonnes, ni décor sculpté ne viennent rehausser cet ensemble d'une extrême sobriété, que nous

Fig. 1

Fig. 2
Fig. 3

¹ NANGLARD (Abbé), *Pouillé... op. cit.*, t. 1, p. 659 et t. 2, p. 349.

² AD Charente, G. 20, f° 42-43.

³ AD Charente, G.2, p. 3 (pouillé du XV^e s.).

⁴ AD Charente, 0 1341 ; en 1817, on acquiert un logement pour le desservant de Peudry.

⁵ Classée en 1997, elle a bénéficié de travaux assez rapides échelonnés sur plusieurs années ; Poitiers, DRAC, Centre de documentation, dossier MH « Saint-Martial-de-Montmoreau/Peudry »

comparerons volontiers aux rez-de-chaussée des façades de Saint-Eutrope, de Cressac ou de La Chapelle, entre autres. Au-dessus, l'élévation en moellon reprend ses droits, et une simple fenêtre moderne en tiers point s'ouvre au centre de la façade.

La nef unique, relativement courte, se prolonge par une travée barlongue et une large abside en hémicycle. Il est probable que le clocher primitif se trouvait initialement sur la travée précédant l'abside, ou au moins, sous la forme d'un clocher arcade, au-dessus de la limite entre nef et sanctuaire. Le clocher actuel - qui a d'ailleurs perdu sa fonction - a été édifié sur la travée occidentale de la nef à la période moderne. Son volume très simple résulte de la surélévation d'un segment des murs gouttereaux et de toute la façade, qui prend ainsi un caractère assez monumental sur un si petit édifice. Le mur oriental de ce clocher trapu repose sur un grand arc brisé porté par deux piliers rectangulaires dans la nef.

Si l'abside est couverte d'un cul-de-four et la courte travée droite d'une voûte en berceau brisé, la nef n'a sans doute jamais connu de voûtement. Hormis l'apport d'une fenêtre moderne qui s'ouvre sur la façade, la nef est aveugle ; aucune trace d'ouvertures latérales n'y est visible. Seule une porte murée - et difficile à dater - s'ouvrait à l'extrémité orientale du mur nord. L'éclairage de l'édifice était donc assuré uniquement par les trois fenêtres de l'abside. Aucune modénature ne vient animer l'intérieur à l'exception d'une frise de pointes de diamant qui entoure l'arc de la fenêtre axiale.

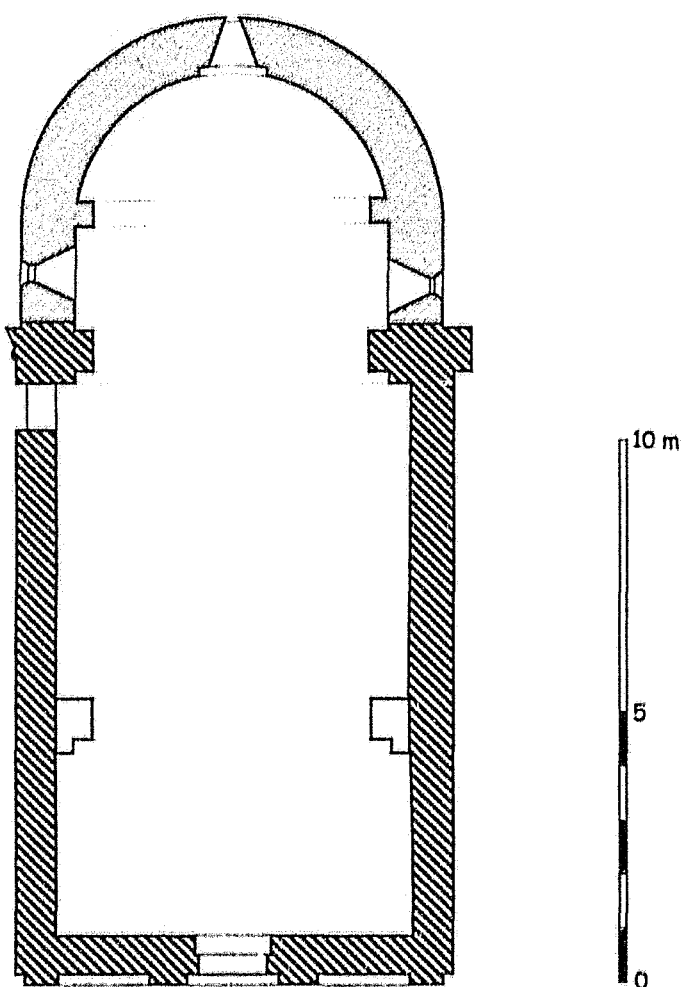
Une porte murée est encore visible à l'extrémité orientale du mur nord de la nef, son jambage gauche étant formé par le contrefort qu'elle jouxte, comme cela se produit aussi à Mognac.




Fig. 6
Fig. 7

Fig. 5

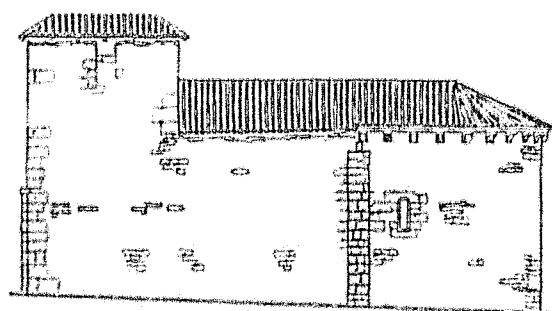
Conclusion

Cette petite église est encore un témoin des pratiques archaïsantes qui ont pu se maintenir au cours des premières décennies du XII^e siècle en pays charentais. Son chevet ne saurait en effet être daté d'avant le second quart de ce siècle. Sa façade, et en particulier son rez-de-chaussée, pourrait appartenir à la phase d'émergence de la formule des portails encadrés par des arcades aveugles au tournant des XI^e et XII^e siècles. Nous pouvons rattacher prudemment la nef à cette première campagne de construction de l'édifice.

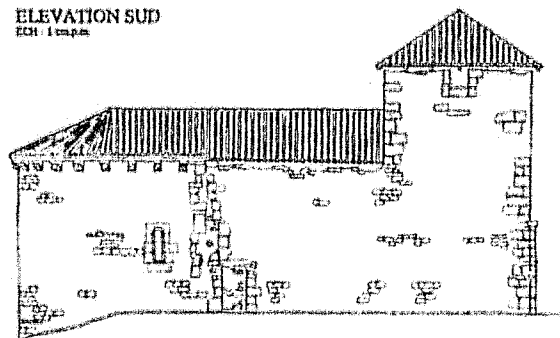


-  Début du XII^e siècle
-  XII^e siècle
-  Postérieur (XVII^e s)

Peudry
Église Saint-Nicolas
C.Gensbeitel d'après M.Coutureau



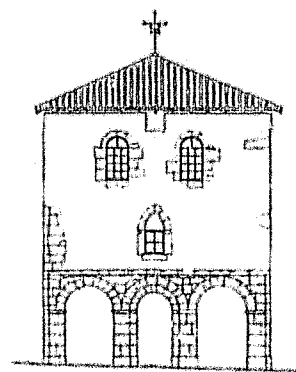
ELEVATION SUD
Ech. 1 cm/pa



ELEVATION NORD

SAINTE-MARTIAL DE MONTMOREAU
EGLISE SAINT-NICOLAS DE PEUDRY

PH. OUDIN
ARCHITECTE EN CHEF DES MONUMENTS HISTORIQUES
DÉCEMBRE 1890



ELEVATION OUEST

Fig. 2 :
Peudry.
Elévations latérales et occidentale. Ph. Oudin. Dossier MH.

Fig. 3 :
Peudry.
Vue générale depuis le sud-ouest.



Fig. 4 :
Peudry.
Abside vue du nord-est.

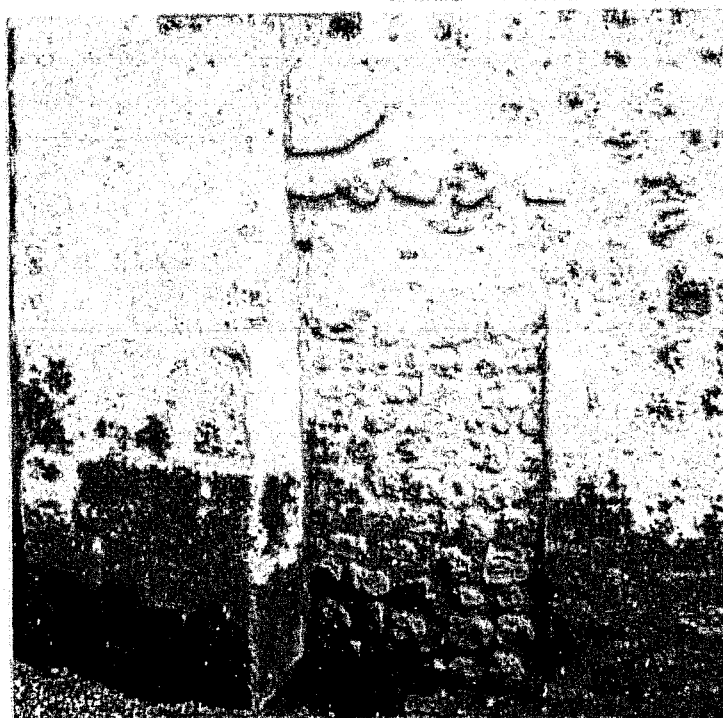


Fig. 5 :
Peudry.
Ancienne porte à l'extrémité
orientale du mur nord de la
nef.



Fig. 6 :
Peudry.
Abside vue vers
le nord-est



Fig. 7 :
Peudry.
Vue intérieure
vers le sud-est.

57. LES PINS (16 A)
Canton de Saint-Claud
Eglise Saint-Pierre

Données historiques

Non loin de Chasseneuil et de La Rochefoucauld, sur la Bonniere, la paroisse Saint-Pierre des Pins a appartenu à divers archiprêtres au cours des siècles. Il semble en tout cas qu'elle fut toujours sous la tutelle directe des évêques d'Angoulême¹. Dans le Livre des Fiefs de Guillaume de Blaye, il est fait mention, dans un acte qui n'est pas daté, d'une chapellenie instituée par le seigneur des Pins, « à l'autel Notre-Dame de l'église des Pins »². Nous ignorons sur quelles sources s'appuyait Germain Gaborit pour dater l'église de 1170 dans sa brève notice du casier archéologique³, sinon qu'il répétait la datation approximative fournie par Jean George à partir de l'observation de la sculpture du portail⁴.

L'histoire de ce sanctuaire paroissial est, comme souvent, très mal connue, et seuls les travaux qui y furent effectués au XIX^e siècle sont assez bien documentés. Les premiers travaux, en 1845, concernaient essentiellement la charpente, la couverture, le tillage, les vitraux et le pavement. Mais on y signale aussi 20 m² de « réparations à faire aux murs de l'extérieur »⁵. En 1878, les interventions concernaient le clocher, et en 1889, on reprit toute la façade occidentale⁶. Plus récemment, l'église a connu une restauration complète, suivie par le Service départemental de l'architecture et du patrimoine, ce qui nous permet aujourd'hui d'avoir une bonne lisibilité des élévations intérieures⁷.

Analyse architecturale

Une nef unique rectangulaire prolongée par une travée sous clocher plus étroite et un chevet carré forment l'élément principal de cet édifice, sur lequel se greffe, au nord, une sorte d'unique bras de transept doté d'une absidiole

Fig. 1

¹ Voir notamment AD Charente, G 2, p. 6 (pouillé du XV^e s.).

² AD Charente, G 20, f^o 125.

³ Paris, Médiathèque du patrimoine, 81/16/352/24, ch. 11.

⁴ GEORGE (J.), *Les églises de France...*, *op. cit.*, p.192

⁵ AD Charente, O 1124 ; devis du 5 avril 1845.

⁶ *Ibid.*

⁷ SDAP 16, dossier « Les Pins ».

orientée. Ce plan assez curieux ne semble pas être le fruit de la disparition d'une partie du transept, comme à Rivières⁸, par exemple.

En fait, ce pseudo transept est plutôt une chapelle orientée de plan carré ; sa voûte en berceau est parallèle et non pas perpendiculaire à l'axe de la nef, et la travée sous clocher ne semble pas avoir été prévue pour s'articuler à ce volume latéral. Elle est manifestement venue se greffer contre l'église, et son angle sud-ouest s'enfonce comme un coin dans l'extrémité nord-est de la nef. Les liaisons entre les deux espaces étant assurées par des passages ouverts *a posteriori*. Deux de ces passages sont biais. Le premier relie le mur nord de la nef à l'espace carré de la chapelle en coupant l'angle formé par ces deux entités. La construction même de la chapelle et l'ouverture de ce passage ont suscité le remontage du mur de la nef sur plusieurs mètres, et l'occultation d'une ancienne porte en plein cintre qui s'y ouvrait⁹. L'autre passage oblique est pratiqué entre le chevet et la courte travée droite qui précède l'absidiole de la chapelle nord, à travers un massif de maçonnerie qui comble l'interstice entre les deux constructions. Le troisième, qui est droit, s'ouvre sur la travée sous clocher. Il est moderne et n'a peut-être été aménagé que tardivement. Le clocher qui domine l'édifice a été lui aussi reconstruit à l'époque moderne, et la façade occidentale, restaurée au XIX^e siècle, est d'un style roman déjà très avancé dans le XII^e siècle.

Fig. 8

Fig. 7

Une grande partie des fenêtres a été remaniée également, soit à l'intérieur seulement, soit à l'intérieur et à l'extérieur. C'est le cas notamment de toutes les baies du côté méridional ainsi que de celles du chevet et de l'absidiole.

Enfin, les voûtes en berceau qui couvrent les différentes parties de l'église sont elles aussi issues de restaurations modernes, même si dans le pseudo transept, il s'agit sans doute de réfections de la voûte primitive, dont les premières assises en pierres de taille sont encore en place.

La quasi totalité des maçonneries est en moellons, avec quelques variantes. Les murs de la nef, de la travée sous clocher et du chevet, ainsi que ceux des élévations nord et ouest du transept, ont un parement de moellons rectangulaires débités en plaques de calibres variés, disposés de façon très régulière sur le mur sud de la nef et le bras de transept, et plus aléatoire sur le reste de l'édifice. Les reprises modernes sont difficiles à identifier clairement, dans la mesure où les

Fig. 2
Fig. 4

⁸ Notice 64.

⁹ La trace du piédroit et l'amorce de l'arc sont préservés aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur. La partie ancienne du mur se trouve donc à l'ouest de ce vestige.

mêmes matériaux et les même techniques ont pu servir à différentes périodes, comme le montre la tour du clocher. Les assises inférieures du mur sud et une partie du mur nord de la nef, le chevet et le mur nord du pseudo transept ont manifestement été retouchés au moins sur leur parement extérieur. Ce que nous appellerons l'église primitive est entièrement dépourvu de tout contrefort, alors que la chapelle nord en est dotée, notamment en son extrémité, où ils épaulent les angles de la construction.

Cette chapelle formant bras de transept offre un parement plus régulier et plus soigneux encore que celui de la nef, mais sensiblement du même type. Seule l'enveloppe extérieure de l'absidiole se singularise par l'usage de deux types de parements très différents. Sur l'amorce du rond point, une étroite travée délimitée par un contrefort plat, qui correspond à la courte travée droite intérieure, est entièrement appareillée en pierre de taille de moyen appareil, alors que la travée axiale présente un petit appareil allongé de moellons équarris très réguliers, venant se chaîner à raison de deux assises pour un bloc de moyen appareil, dans les harpages latéraux du contrefort. Nous sommes là en présence d'un type de parement particulier qui caractérise un certain nombre de chantiers des premières décennies du XII^e siècle, surtout en Angoumois¹⁰.

Les fenêtres qui paraissent anciennes sont celles qui s'ouvrent au nord et à l'ouest du pseudo bras de transept. Leur structure est encore archaïsante puisqu'on y voit des linteaux monolithes échancrés et de simples ébrasements intérieurs. Ces ébrasements se retrouvent sur deux fenêtres qui s'ouvriraient au nord de l'ancienne travée sous clocher et du chevet. Leur seule présence constitue une preuve supplémentaire de l'antériorité de ces parties orientales de l'église sur la chapelle qui est venue s'y appuyer en occultant ces deux ouvertures. Ce témoignage est d'importance, tant les reprises du mur nord et du chevet pourraient nous inciter à douter de l'ancienneté du sanctuaire. Mais d'autres éléments conservés viennent confirmer le caractère archaïque de la travée sous clocher. Il s'agit des quatre piliers qui portent aujourd'hui des doubleaux modernes, mais dont l'élévation demeure intacte. Chaque pilier forme une amorce de mur venant refermer la perspective. Des demi-colonnes viennent s'y adosser pour se faire face de part et d'autre du passage.

Les chapiteaux de ces supports sont sans équivoque : il s'agit bel et bien de parties préservées d'un édifice que l'on peut situer au tournant du premier et

Fig. 3

Fig. 4

Fig. 6

Fig. 5

Fig. 6

¹⁰ Nous retrouvons ce petit appareil allongé dans sa version la plus régulière à Mouthiers (notice 48), La Couronne (notice 27), Puypéroux (notice 60), mais aussi à Saint-Amant-de-Boixe, à Châteauneuf-sur-Charente et à Saint-Michel-d'Entraygue.

du deuxième âge roman. La structure même des piliers, encore très simples dans leur articulation, laisse deviner une travée voûtée en berceau, comme à Saint-Amant-de-Bonnieure ou à Chavenat¹¹.

La forme des chapiteaux eux-mêmes est très significative, puisqu'ils sont constitués de deux blocs superposés dont l'épannelage tronconique s'étire en hauteur tout en s'évasant, ce qui nous offre un lien avec des édifices des environs de 1100 comme Cellefrouin ou Montbron¹². La comparaison avec les chapiteaux de Montbron est d'autant plus pertinente que le décor très fruste est ici circonscrit à la partie supérieure de la corbeille. De simples enroulements sur les angles sont accompagnés de quelques motifs de tiges ondoyantes sculptées en méplat.

Fig. 10
Fig. 11

Les bases des colonnes à moulures complexes sont conformes à la typologie de cette période où l'art roman n'a pas encore adopté des profils de moulures plus standardisés, avec deux tores hiérarchisés et une scotie concave.

Enfin, pour conclure ce tour d'horizon, il faut signaler la présence dans le mur sud de la nef, dans sa partie occidentale, d'une petite baie dont nous ne connaissons qu'un seul exemple analogue, à Saint-Martial-de-Mirambeau¹³, en Saintonge. Il s'agit d'une ouverture taillée dans un bloc monolithe, qui en compose l'encadrement. Les deux jambages sont ornés de petites colonnettes dont les chapiteaux à enroulements rappellent directement ceux du clocher de Coulgens¹⁴.

Fig. 13

Conclusion

Ce dernier élément - contemporain des piliers de la travée sous clocher - ayant pu être inséré dans un mur plus ancien, dont l'aspect général, dépourvu de toute articulation, reste archaïque, nous proposerons de voir dans la nef la partie primitive d'un édifice dont la travée sous clocher et probablement le chevet plat, ont été conçus aux environs de 1110.

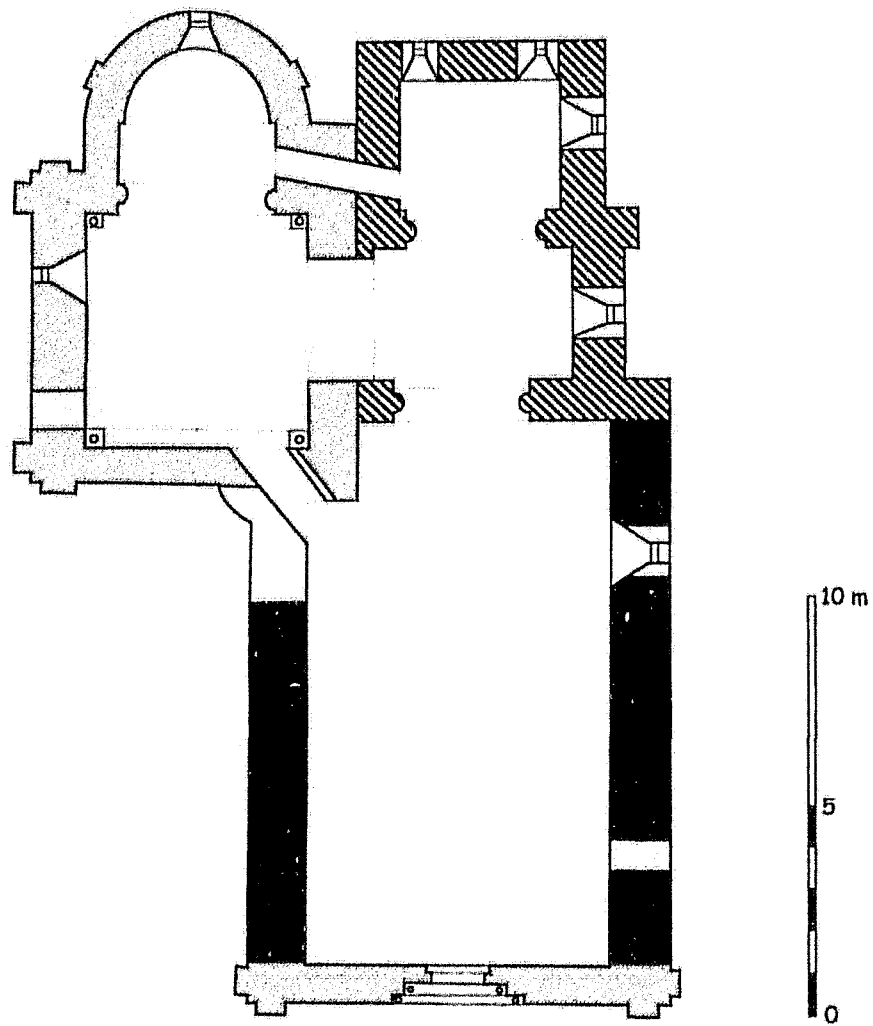
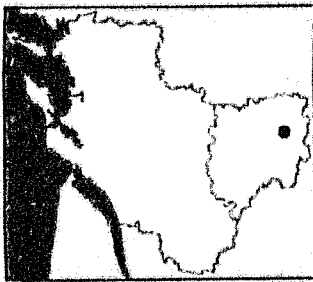
La chapelle nord a été édifiée au cours du premier tiers du XI^e siècle, comme le confirme la sculpture des deux chapiteaux qui se trouvent à l'entrée de l'absidiole. Leur décor végétal aux feuilles souples et dentelées, qui se nouent et s'entrecroisent, est à rapprocher de certaines œuvres présentes à Charmant ou à Pérignac.

¹¹ Notices 66 et 20.

¹² Notices 16 et 42.

¹³ Notice 81.

¹⁴ Notice 25.



- XI^e siècle
- ▨ Fin XI^e - début XII^e siècle
- ▨ XII^e siècle
- Postérieur (Moderne)

Les Pins
Église Saint-Pierre
C.Gensbeitel d'après J.George

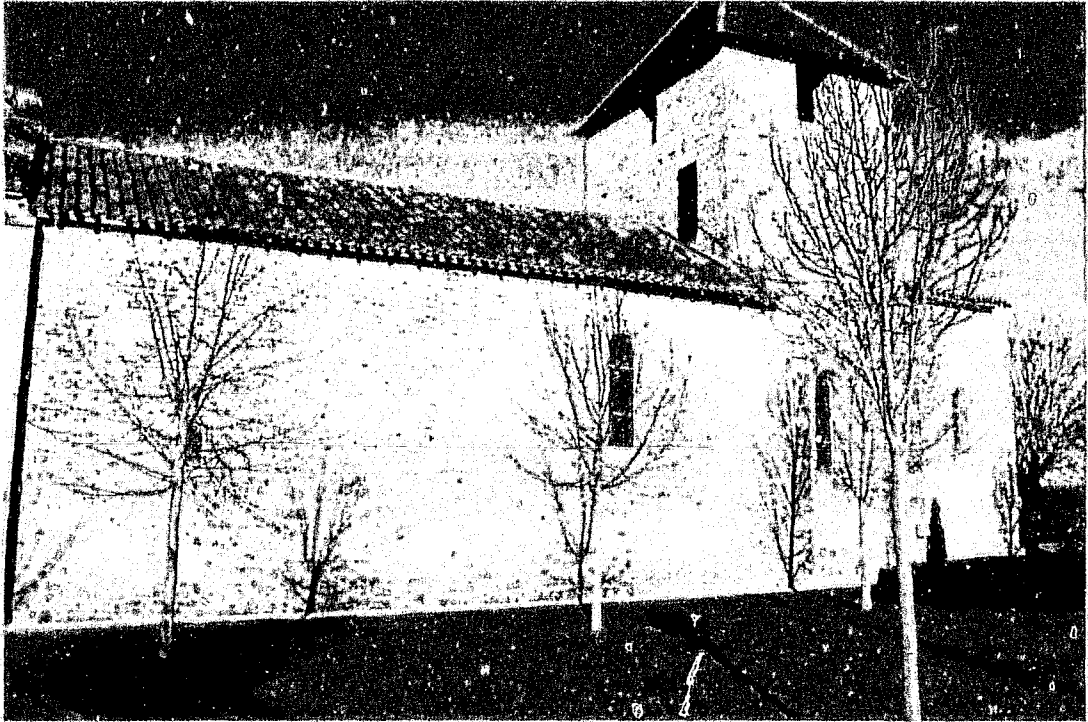


Fig. 2 :
Les Pins.
Vue générale depuis le
sud-ouest.

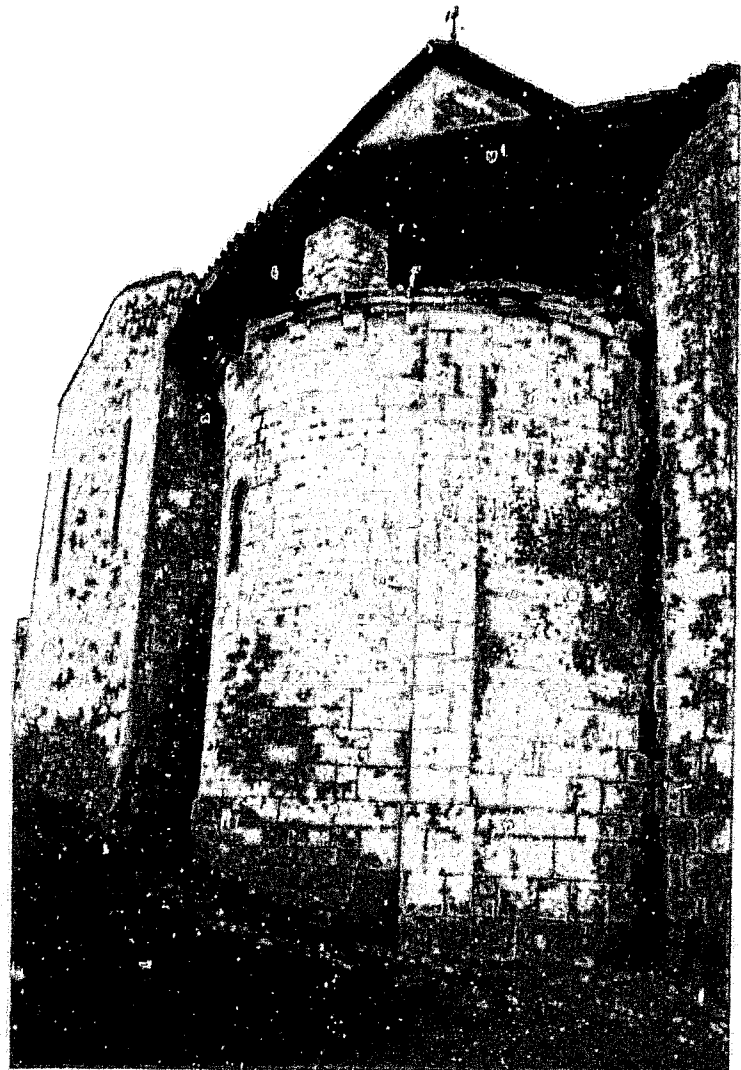


Fig. 3 :
Les Pins.
Absidiole nord et chevet
vus depuis le nord-est.

Fig. 4 :
Les Pins.
Extrémité nord de la
chapelle latérale ou
pseudo bras de transept.

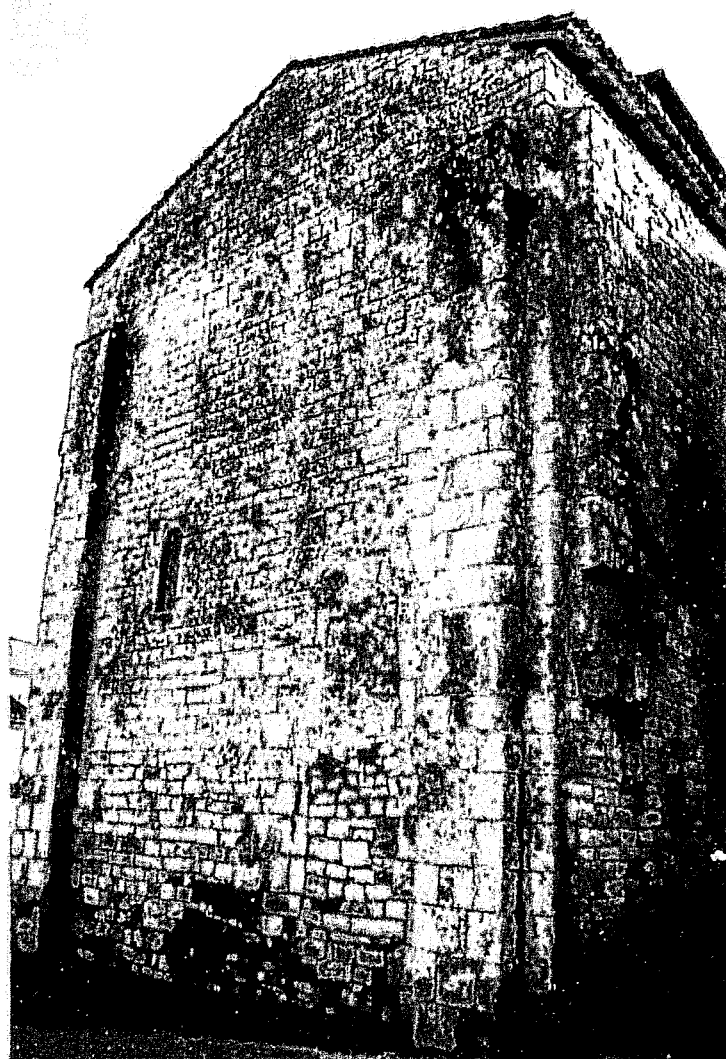


Fig. 5 :
Les Pins.
Vue générale intérieure
vers l'est.

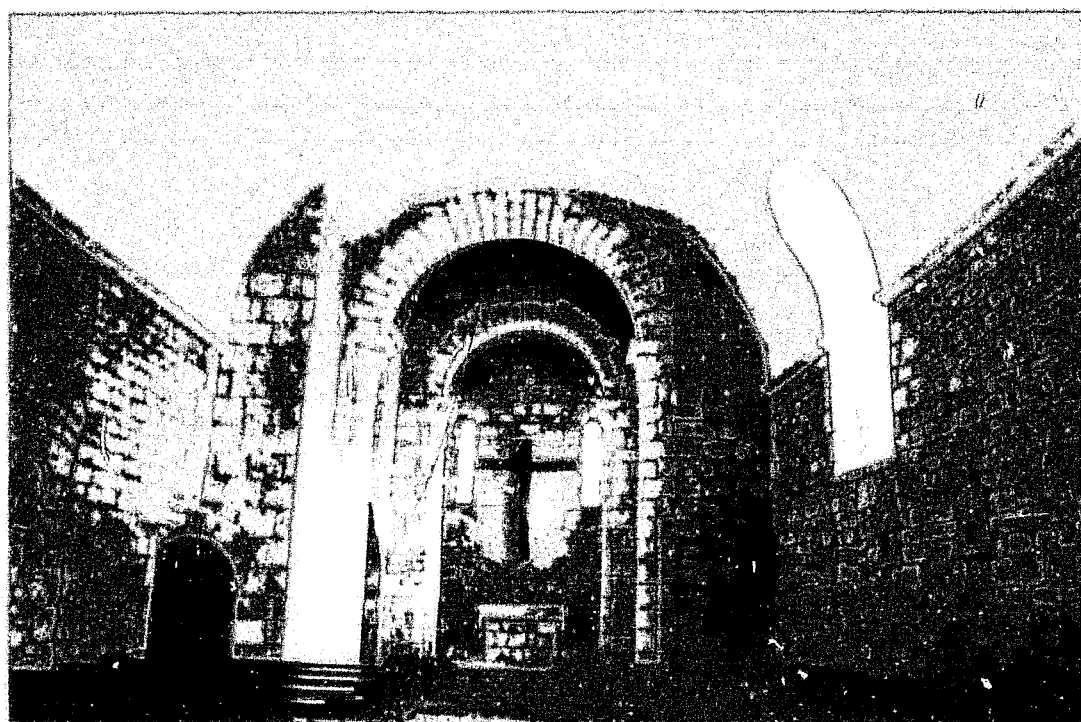




Fig. 6 :
Les Pins.
Mur nord des travées orientales. Fenêtres anciennes.

Fig. 7 :
Les Pins.
Mur nord de la nef. Aménagement du passage biais vers la chapelle et trace de porte.

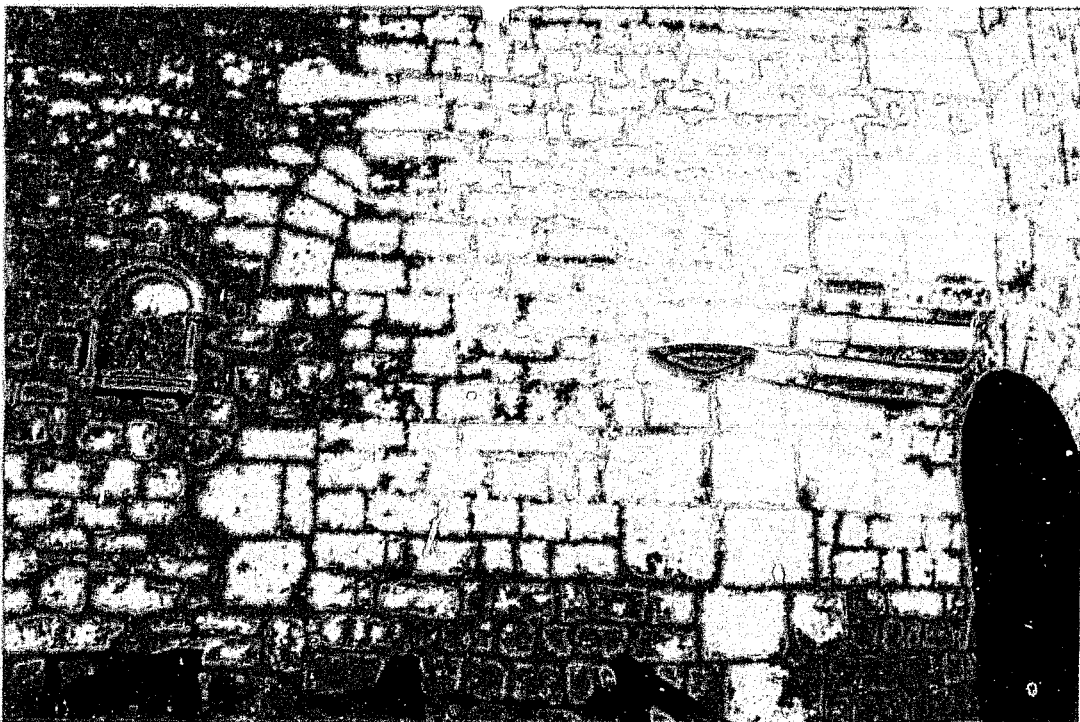


Fig. 8 :
Les Pins.
Chapelle nord vue vers le
nord-est.



Fig. 9 :
Les Pins.
Chapelle nord. Passage
principal vers la travée
sous clocher.



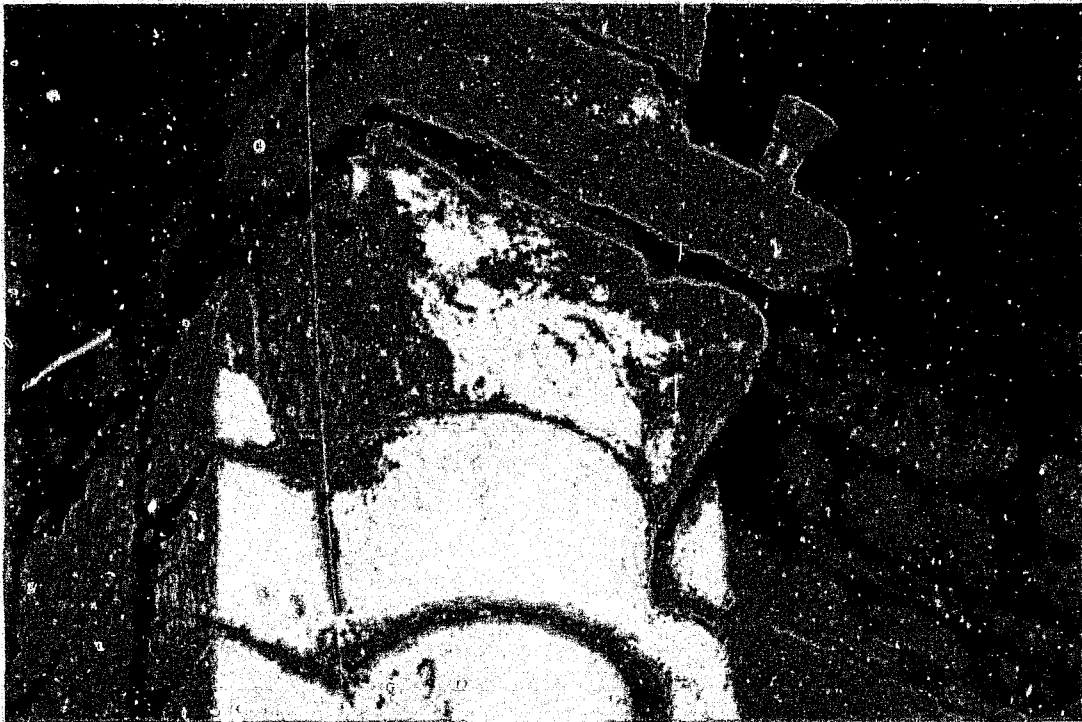


Fig. 10 :
Les Pins.
Chapiteau de la travée sous clocher.

Fig. 11 :
Les Pins.
Chapiteau de la travée sous clocher.





Fig. 12 :
Les Pins.
Chapiteau de la chapelle
nord.

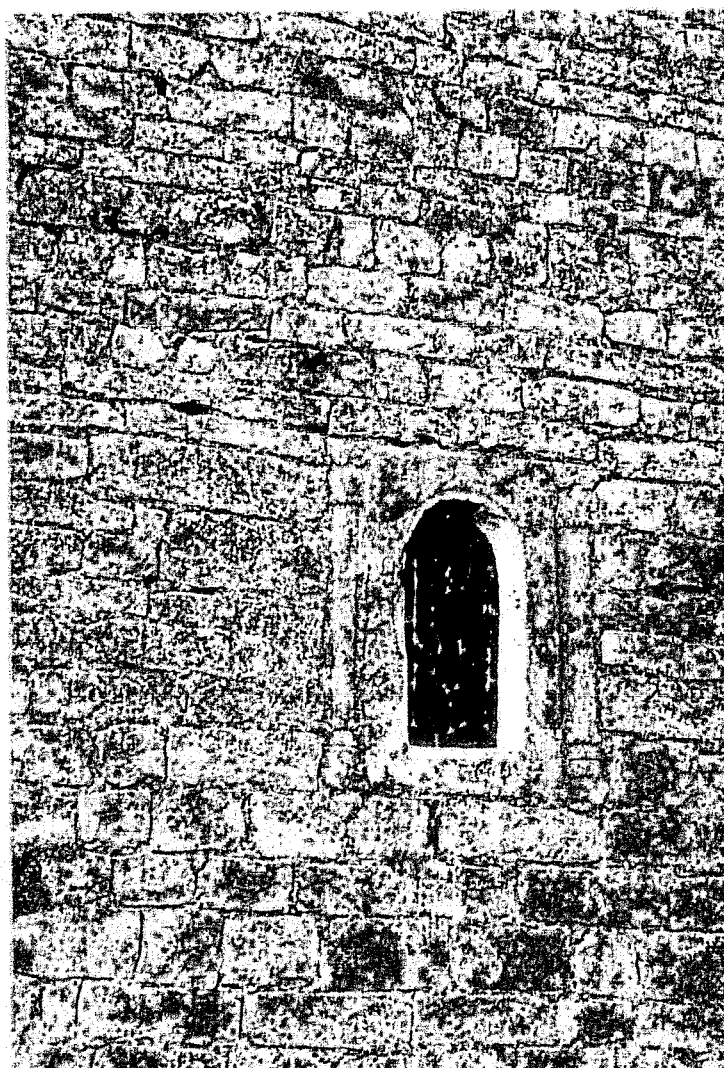


Fig. 13 :
Les Pins.
Fenêtre monolithe du mur
sud de la nef.

58. PORCHERESSE (16 A)

Commune de Blanzac-Porcheresse. Canton de Blanzac

Eglise Saint-Cybard

Données historiques

L'église Saint-Cybard de Porcheresse, vicairie perpétuelle de l'archiprêtré de Pérignac, limitrophe du diocèse de Saintes, apparaît pour la première fois dans un texte lors de sa donation à l'abbaye de Baignes par l'évêque Adémar, entre 1088 et 1098, sous l'abbatit de Gislémond¹. Mais en 1232, elle n'est plus citée dans la bulle de Grégoire IX qui rappelle les possessions de l'abbaye saintongeaise². Il semble qu'elle soit passée entre temps sous la tutelle des chanoines de Blanzac³, car c'est l'abbé de Saint-Arthémy qui nomme les titulaires jusqu'au XVIII^e siècle⁴. Très peu documentée, son histoire ne nous est connue partiellement que pour les deux derniers siècles. Classée Monument historique en 1913, elle connut au cours du XX^e siècle plusieurs projets de restauration complète, en particulier celui de l'architecte en chef Charles-Henri Besnard en 1939-41, mais aucun n'a réellement abouti⁵. Finalement, des interventions, mal définies par les textes, auraient eu lieu sur le chevet en 1968 et une réfection de la nef a été réalisée en 1978-80⁶. Aucune transformation notable n'a été apportée à l'édifice depuis le début des travaux de restauration, en dehors de changements de pierres assez nombreux, et facilement identifiables, sur le flanc sud.

Analyse architecturale

Isolée de toute agglomération, l'église jouxte le cimetière ; elle est accompagnée d'une maison - l'ancien presbytère - qui s'appuie perpendiculairement contre le côté nord de son chevet. On retrouve ici un plan très simple et des plus communs, associant une nef unique à une travée sous clocher légèrement moins large qui s'ouvre sur une abside en hémicycle précédée d'une courte travée droite qui lui confère un tracé en fer à cheval.

Fig. 1

¹ *Cartulaire de [...] Baignes, op. cit.*, p. 40, charte LXV.

² *Ibid.*, p. 238-240, charte 550.

³ AD Charente, G 2, p. 3, dans le pouillé du XV^e siècle, c'est bien l'abbé de Blanzac qui a la collation.

⁴ NANGLARD (Abbé), *Pouillé... op. cit.*, t. 2, p. 349-350.

⁵ Paris, Médiathèque du Patrimoine, 81/16/72/ 6 ch. 11. Les dossiers sont très peu explicites quant à la réalisation effective des travaux.

⁶ *Idem.*

La nef

La nef de deux travées possède un portail occidental déjà gothique. Elle est éclairée par une baie axiale elle aussi remaniée à l'époque gothique et par deux fenêtres latérales - une au sud sur la première travée, et une au nord sur la seconde - qui sont en plein cintre à ressauts garnis de colonnettes aux chapiteaux lisses, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Les murs sont en maçonneries de moellons, renforcés de contrefort plats. Une voûte en berceau est simplement reprise par un doubleau manifestement remanié à une époque récente et renforcé de bandes métalliques. Malgré toutes ces caractéristiques qui relèvent d'une date assez tardive, les murs gouttereaux sont construits en moellons.

F. 2

Fig. 7

Une courte césure est marquée à l'extrémité orientale, entre la nef et la travée sous clocher, par la présence d'un arc doubleau placé à 30 cm de l'arc triomphal. On suivra ici les conclusions de Sylvie Ternet⁷, qui interprète ce hiatus comme le témoin d'un décalage chronologique entre la nef et les parties orientales de l'église, une sorte de raccord mal géré, qui pourrait correspondre à l'amorce d'une nef primitive abandonnée pour être reconstruite. La plus faible épaisseur de ces courts tronçons de murs et la présence de contreforts extérieurs décalés vers l'ouest contribuent à accréditer cette hypothèse.

La travée sous clocher et le chevet

Les parties orientales de l'église sont plus conformes à des formules que nous rencontrons ailleurs. La travée sous clocher, renforcée latéralement par deux hautes arcades et par des contreforts, est couverte d'une coupole sur pendentifs. Ceux-ci sont portés par des arcs à double rouleau reposant sur des piliers à ressauts dotés de colonnes engagées sur leurs faces internes. Du côté de la nef, deux colonnes supplémentaires, accolées à celles de la travée sous clocher, encadrent l'arc triomphal. Elles portent également deux petits arcs plaqués venant dédoubler le mur oriental de la nef et qui occupent les espaces étroits entre les murs gouttereaux et l'arc triomphal. Leur rôle est sans doute de renforcer la souche du clocher.

Fig. 5

Fig. 8

Fig. 7

Les pendentifs, dont il est difficile d'observer la maçonnerie à cause d'un badigeon coloré qui les recouvre, sont maladroitement gauchis en une sorte de plis et la calotte ovale est à l'avenant. Il n'y a d'ailleurs pas de corniche à la base de celle-ci, et seul un bandeau de couleur en crée l'artifice. On sent que dans le cas présent la conception de ce type de voûte était encore hésitante et

Fig. 4

⁷ TERNET (S.), *La construction...*, op. cit., t. 4, p. 39.

empirique⁸. On songe ici aux exemples de Saint-Eutrope et de Bécheresse, qui se trouvent d'ailleurs à proximité.

De chaque côté de la travée s'ouvre une étroite fenêtre à ébrasement intérieur, percée dans l'épaisseur du contrefort médian selon un procédé qui n'est pas unique⁹. Au sud, une porte s'ouvrait dans la partie occidentale de la travée, et la position de la fenêtre, légèrement biaise, tient compte de sa présence, ce qui veut dire que le dispositif est homogène : la porte est disposée de telle sorte qu'elle ne gêne pas le contrefort, et la fenêtre est percée de façon à ne pas interférer avec elle. Toutefois des reprises, probablement liés à une transformation de la porte à l'époque moderne, ont perturbé le parement sous la fenêtre.

Le même degré d'archaïsme et d'empirisme se manifeste dans l'abside et sa travée droite, qui sont doublées d'un système d'arcades portées par des colonnes comparable à ce que l'on observe à Cressac et à Bécheresse. Là aussi, le cul-de-four se poursuit directement dans le plan des arcades, sans corniche intermédiaire. Les colonnes, appuyées contre le mur, reposent sur une banquette, qui est de faible hauteur, car le sol du sanctuaire a dû être rehaussé. Trois fenêtres éclairaient initialement cet espace. Deux sont aujourd'hui bouchées, tandis qu'une quatrième a été ouverte à une époque plus récente dans la travée intermédiaire sud-est. Cette baie a dû compenser l'occultation des deux autres. Celle au nord a été simplement masquée par le presbytère construit à l'époque moderne, tandis que la fenêtre axiale, dont la trace de l'ébrasement intérieur est encore bien visible, a été bouchée probablement dans un souci de renforcement de la structure, et ce peut-être au même moment. En effet, à l'extérieur, le contrefort dans lequel devait s'ouvrir cette baie, à l'instar de celles de la travée sous clocher¹⁰, a connu des reprises, qui correspondent probablement à ce bouchage au cours duquel on a dû défaire une partie du contrefort¹¹. On imagine que la présence de cette fenêtre fragilisait le contrefort et qu'il a fallu remédier

Fig. 5

Fig. 9

Fig. 10

Fig. 6

Fig. 3

⁸ Le caractère archaïque de cette coupole est également souligné par Charles Daras ; cf. : DARAS (C.), « Les églises du XI^e siècle, ... », *op. cit.*, p. 205.

⁹ Les églises de Bougneau, Brie-sous-Chalais, Boscarnant, Cressac et Salignac-de-Mirambeau, notamment, sont dotées de telles ouvertures. Voir aussi MESPLÉ (P.), « Les églises du Sud-Ouest ... », *op. cit.*

¹⁰ La présence de ce dispositif encore préservé sur le même édifice nous incite à penser qu'il a pu être mis en œuvre aussi sur la fenêtre axiale, comme on le voit en d'autres lieux, et en particulier à Brie-sous-Chalais et Boscarnant.

¹¹ Il ne nous semble pas opportun d'interpréter ce contrefort comme une adjonction du XII^e siècle venue occulter une fenêtre plus ancienne, ainsi que le propose Sylvie Ternet. Le réemploi du linteau monolithe dans la maçonnerie du contrefort peut parfaitement dater de la reprise ; cf. : TERNET (S.), *ibid.*, p. 41.

à des désordres en mettant en œuvre une solution radicale¹². L'ouverture qui a remplacé celle-ci, percée entre deux supports, est une œuvre assez maladroite, dont l'arrière-voussure en arc segmentaire porte la marque de la période moderne¹³.

Les parements, tant intérieurs qu'extérieurs de toute cette partie orientale de l'église se caractérisent par la disparité relative des maçonneries due à des reprises multiples, dont les plus importantes sont récentes - du XX^e siècle, très probablement - et concernent surtout les pierres de taille des contreforts et des encadrements de baies. Quant aux moellons, si l'on devine qu'ils peuvent être d'origine pour l'essentiel, leur rejointoiement intérieur, excessivement souligné par des reprises au fer, en complique passablement l'analyse. On y distingue une nette prédominance de moellons de faible hauteur (10-15 cm) mais très allongés (25-35 cm) auxquels se mêlent des blocs de calibres assez importants et d'autres plus traditionnels. A l'extérieur, le moellonnage est quasi interstitiel entre les harpages des contreforts de la travée sous clocher. En revanche sur l'abside, la prédominance des moellons de type « allongé » se manifeste encore plus nettement qu'à l'intérieur malgré la présence aux assises inférieures - des fondations mises à nu pour être renforcées ? - et dans le bas de la courbe sud du mur, de raccommodages associant de petits moellons à des fragments de tuiles. Les dimensions des moellons allongés sont très variables, mais ceux-ci se caractérisent sans ambiguïté par leur faible hauteur et leur longueur qui peut dépasser les 35 cm. Même si elle est moins soignée qu'à Mouthiers, par exemple, la jonction avec les harpages des contreforts, y est bien maîtrisée, et l'on peut exclure une insertion postérieure de ces derniers, y compris celui dans l'axe, malgré les reprises qui l'ont affecté. Ces moellons ne sont pas des blocs de ramassages ou des pierres simplement dégrossies. Si leurs angles sont encore trop épaufrés pour parler de pierres de taille comme à Mouthiers, leurs surfaces sont déjà travaillées et leur profondeur leur permet d'avoir une assise bien plus ferme que celle des moellons traditionnels que l'on rencontre majoritairement dans la région, et qui, d'ailleurs, ont été utilisés pour la construction, sans doute postérieure, de la nef.

Le clocher a perdu, quant à lui, tout intérêt dans sa partie supérieure, qui a probablement été reconstruite à l'époque moderne.

¹² On se rend compte que l'arc de l'ébrasement intérieur est légèrement affaissé et qu'on y avait sans doute déjà changé des claveaux avant de boucher la fenêtre.

Le décor sculpté

Reste le décor sculpté, qui, sans être exceptionnel, nous offre quelques indices de datation dans le contexte régional plus large. On identifie deux types de sculpture : celle de l'abside et de la travée sous clocher d'une part, et celle de la nef d'autre part. Dans cette dernière, les deux chapiteaux des colonnes les plus orientales sont lisses. Seules les corbeilles aux volumes écrasés des colonnes soutenant l'arc doubleau médian sont ornées de personnages qui se résument à de vagues silhouettes maladroitement exprimées, aux têtes hypertrophiées sur des corps plus que schématiques. Ils sont trois côte à côte au nord et deux au sud qui lèvent les bras, séparés par une ligne verticale en relief. Il est difficile de parler ici de style, et il est probable, comme le propose Sylvie Ternet, que ces médiocres chapiteaux, associés à des tailloirs et des bases différents de ceux des parties orientales, soient simplement issus du chantier de la fin du XII^e ou du XIII^e siècle, même si l'on peut trouver quelque familiarité entre ces « bonshommes » et les seules silhouettes humaines présentes sur les chapiteaux de la travée sous clocher.

Fig. 19

A l'est, en effet, on peut distinguer au moins deux factures différentes dans l'exécution des chapiteaux, mais dans un cadre qui est unifié par l'architecture et par les profils de moulures identiques, tant au niveau des bases de colonnes - un simple tore au-dessus d'un socle de faible hauteur aux angles rabattus - qu'en ce qui concerne les tailloirs et les impostes dont le chanfrein est tantôt lisse, tantôt animé de deux cavets superposés. Les épannelages sont tronconiques, quel que soit le motif qu'ils ont à porter.

Les deux corbeilles tournées vers la nef sont les plus ambiguës, car elles offrent quelques possibilités de comparaison avec celles que nous évoquions plus haut, et que nous pensons être très tardives. D'un côté, deux corps de quadrupèdes unis par une même tête cubique sur l'angle droit semblent flotter en l'air, leurs pattes ne reposant pas sur l'astragale, tandis que de vagues feuillages viennent se plaquer sur le fond lisse de la corbeille et qu'un masque occupe l'autre angle. De l'autre côté, deux personnages se tiennent debout sur les angles. L'un semble campé sur ses jambes légèrement arquées, et ses bras démesurément longs posés sur ses hanches. Le prognathisme accentué de son visage et la présence de stries semblent indiquer une barbe. Le second personnage se tient dans une posture curieuse, jambes écartées et bras levés. On songerait à une sorte d'haltérophile si le visage plus rond et plus doux, mais surtout la présence

Fig. 17

Fig. 18

¹³ Là aussi, nous ne suivons pas les conclusions de Sylvie Ternet, qui situe ce percement au XII^e siècle ; cf. : *Idem*.

d'une nette entaille sur le bas-ventre n'indiquaient très clairement le sexe féminin du personnage. Des feuillages disposés de façon aléatoire dans les espaces libres sur le fond lisse complètent l'iconographie de ce chapiteau. Nous admettrons avec Sylvie Ternet qu'il peut s'agir d'une représentation d'Adam et Ève au jardin d'Eden¹⁴ et le caractère très explicite de la scène, qui met l'accent sur l'absence de pudeur, peut indiquer qu'elle prend place avant l'irruption du Péché.

Le caractère assez médiocre de la sculpture de ces deux chapiteaux, et en particulier les silhouettes très sommaires des personnages d'Adam et Ève, ne manque pas de semer un certain trouble car elle appelle la comparaison avec les deux corbeilles de la nef. Il nous semble cependant que l'on peut mettre ces deux œuvres de la nef au compte d'une influence directe, mais tardive de ce chapiteau dont l'iconographie est plus claire et mieux construite. Le fait que ce soit une des œuvres les moins élaborées qui ait servi de référence ne doit pas nous surprendre : le modeste lapidaire qui a exécuté les chapiteaux de la nef ne devait pas avoir les moyens d'une ambition plus importante.

De plus, les tailloirs des deux corbeilles que nous venons d'analyser s'inscrivent bien dans la continuité de celles de la travée sous coupole. Les deux chapiteaux qui les joutent immédiatement en retour expriment la même facture, avec peut-être une plus grande maîtrise de la composition. Au nord, sur un registre occupant le tiers inférieur de la corbeille, ce sont des tiges à deux gros brins qui ondoient et forment un motif d'entrelacs assez lâche dans lequel prennent place de petites feuilles. L'angle gauche est occupé par deux feuilles nervurées pendantes analogues à celles que l'on trouve sur le chapiteau d'Adam et Ève, tandis que sur l'angle droit un masque semble faire pendant à celui qui se trouve sur le chapiteau des lions.

Au sud, le thème des corps de lions unis à une même tête sur l'angle se reproduit, mais cette fois avec une symétrie absolue, une composition plus rigoureuse et un dessin plus ferme. Les deux corps de fauves de la face principale se réduisent aux pattes antérieures et à l'encolure, comme s'ils surgissaient de derrière une feuille dressée au centre, ce qui n'est qu'un artifice maladroit qui amplifie la relative platitude de la composition. La comparaison des quelques feuillages de ce chapiteau avec ceux de la corbeille voisine, celle d'Adam et Ève, ne laisse subsister aucun doute quant à la parfaite contemporanéité de ces sculptures. L'unique tête conservée sur l'angle gauche, avec sa bouche démesurée

Fig. 16

¹⁴ TERNET (S.), *ibid.*, p. 42. Toutefois, la démonstration de cet auteur ne semble pas tenir compte de la présence de la femme, puisque sa description n'évoque que le premier personnage.

aux lèvres charnues semblant fendue d'un sourire, s'inscrit dans la famille des fauves de Mouthiers, de Bécheresse ou de Puypéroux¹⁵.

Les lions du chapiteau nord-est de la travée ont un faciès analogue, mais avec une gueule largement ouverte. Là, dans une composition assez proche, les corps des animaux se croisent - comme à Bécheresse, Mouthiers ou Puypéroux, là encore - et leurs volumes amples occupent pleinement la corbeille.

Fig. 15

En face, c'est un chapiteau végétal qui anime le pilier. L'épannelage se distingue ici par la superposition d'une tablette cubique à un tronc de cône¹⁶. Le décor enveloppant est composé selon un axe de symétrie : sur chaque angle de partie inférieure tronconique, deux demi-palmettes affrontées aux lignes souples se rejoignent autour d'une petite palmette pendante. Aux angles supérieurs, des demi-palmettes renversées partent d'un bouton commun. L'axe de la corbeille est occupé par un cartouche végétal qui évoque un dé médian. Malgré la présence d'un badigeon épais qui accentue le côté « gras » du végétal, la souplesse des feuillages tranche avec les formes plus raides des autres chapiteaux de cette travée, et de fait, elle s'apparente déjà à ce que l'on trouve sur deux des quatre corbeilles de l'abside.

Fig. 14

Quoi qu'il en soit, la maladresse qui ressort de la plupart de ces sculptures n'est pas sans évoquer le décor des chapiteaux de la croisée du transept et de l'abside de Passirac. Cette analogie se confirme dans dernières corbeilles.

Les deux premières colonnes situées à l'entrée de l'abside sont coiffées de chapiteaux à feuilles lisses se terminant simplement par des volutes d'angles. Un dé médian s'inscrit dans l'échancrure en v entre les deux grandes feuilles. Nous sommes là en présence d'une formule commune à la fin du XI^e et au début du XII^e siècle et dont les exemples ne manquent pas en d'autres lieux¹⁷. On notera au passage que des encoches ont été creusées dans ces corbeilles, et surtout, que sur celle du côté nord apparaissent sous le badigeon blanc les vestiges d'un décor peint constitué d'un semis de points rouges sur un fond jaune. S'il est difficile de préciser la période de réalisation de ce décor peint, il n'en représente pas moins un témoin exceptionnel d'un phénomène que Mme Camus a identifié pour l'époque

Fig. 11

¹⁵ Notices 48, 7, 60.

¹⁶ Assez exceptionnel parmi les chapiteaux des pays charentais, ce type d'épannelage se retrouve à Cressac

¹⁷ A Brie-de-la-Rochefoucauld, Cellefrouin, Notre-Dame de Saintes, Saint-Amant-de-Bonnieure, par exemple.

romane à Saint-Hilaire de Poitiers sur des chapiteaux à feuilles lisses comparables à ceux-ci¹⁸.

Les deux dernières corbeilles, qui encadrent l'ancienne baie axiale, font appel au même type de feuillages qu'au sud-est de la travée sous clocher, aux contours nerveux et dentelés, semblant soufflés par le vent. Il s'agit d'un type assez particulier, qui est également représenté à l'arc triomphal de Charmant et au transept de Pérignac¹⁹, et que Jean George identifie comme des feuilles de châtaignier²⁰. Sur le chapiteau de droite, les feuilles pendantes sur les angles entre deux enroulements sont encadrées par des demi-palmettes plusieurs lobes se recourbent en une volute qui leur sert d'appui pour se dresser sur l'astragale. L'accent est mis sur les effets dynamiques, tandis qu'une sorte de tige en « y » légèrement dissymétrique se dessine sur l'axe médian, créant une échancrure qui rappelle celles des corbeilles à feuilles lisses.

Fig. 12

Le chapiteau à gauche de la fenêtre orientale, enfin, porte des figures : en l'occurrence, il s'agit de paires de colombes buvant dans des coupes placées aux angles de la corbeille sous des grappes de raisin ou des pommes de pin qui en occupent la partie supérieure.

Fig. 13

Ce sujet à caractère eucharistique n'est pas sans rappeler un chapiteau d'une fenêtre de l'abside de Passirac²¹. Ici, le sculpteur semble avoir mal géré la surface disponible sur la face antérieure de la corbeille, de sorte qu'il n'a pas pu représenter les corps des deux oiseaux qui se tournent le dos. De ce fait, il n'a représenté de celui placé à gauche que la tête qui surgit derrière la queue de l'oiseau de droite.

Conclusion

Tout d'abord, nous pouvons affirmer que les parties orientales de cette église sont bien homogènes et sans doute issues d'une même campagne de construction, comme c'est le cas aussi à Bécheresse. Il nous paraît peu probable en effet que l'abside et la travée droite aient été réaménagées à partir de murs préexistants. L'usage du petit appareil de moellons allongés nous oriente en effet vers cette phase de transition entre archaïsme et formes nouvelles que nous situons à l'aube du XII^e siècle.

¹⁸ Voir notamment CAMUS (M.-Th.), « Les chapiteaux peints... », *op. cit.*

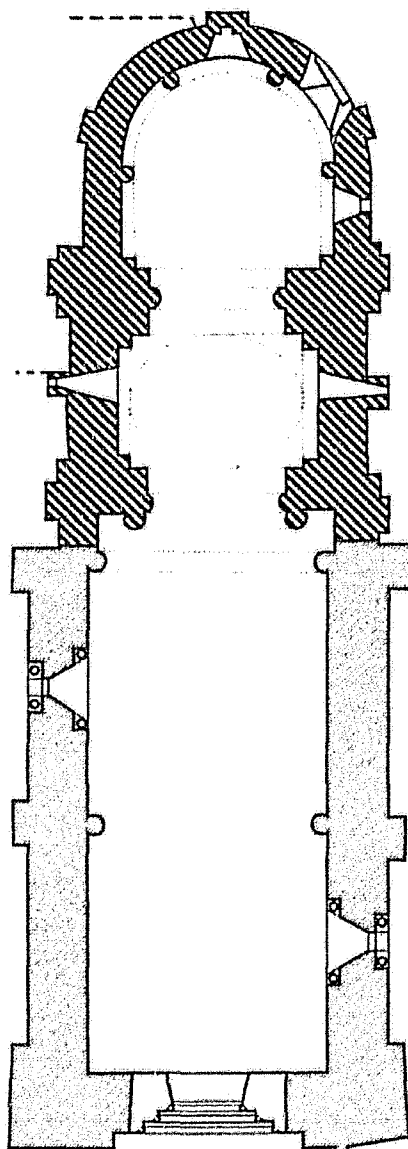
¹⁹ Notices 18 et 54.




²⁰ GEORGE (J.) et GUÉRIN-BOUTAUD (A.), *Les églises romanes...*, *op. cit.*, p. 247 et 248, fig. 197.

²¹ Notice 53.

Certes, les éléments archaïsants sont encore bien présents : la forme empirique de la coupole, le recours aux maçonneries de moellons, les colonnes libres appuyées contre l'abside et non engagées, les ouvertures dans les contreforts en sont les aspects les plus notables. Mais l'ambition même qu'affiche la structure générale de ces parties orientales, leur articulation, et surtout leur décor sculpté, son iconographie et ses formes, dont la maladresse ne doit pas être confondue avec de l'archaïsme, nous poussent vers les années 1110 et peut-être même au-delà. Ayant considéré l'ensemble des composantes de l'architecture de cette église, nous sommes donc en mesure d'amender quelque peu la datation proposée par Charles Daras²² et d'en situer la conception des parties les plus anciennes - la travée sous clocher et l'abside - dans les deux premières décennies du XII^e siècle. Porcheresse n'est donc pas un édifice précurseur, elle n'est qu'un témoin privilégié, mais pas exclusif, d'un mouvement qui travaille le milieu de la création architecturale religieuse au passage des deux siècles dans nos deux diocèses.

²² DARAS (C.), *Ibid.*, p. 204-205 ; s'appuyant sur la date de la donation, cet auteur développe un argumentaire pour faire de cette église le prototype des édifices ruraux du XII^e siècle, initié selon lui vers 1090.



-  Début du XII^e siècle
-  XII^e siècle
-  Postérieur (XIII^e - moderne)

Porcheresse
Église Saint-Cybard
 C.Gensbeitel d'après M.Coutureau



Fig. 2 :
Porcheresse.
Vue générale depuis le
nord-ouest.



Fig. 3 :
Porcheresse.
Vue axiale du chevet.



Fig. 4 :
Porcheresse.
Vue générale depuis le
sud.



Fig. 5 :
Porcheresse.
Travée sous clocher.
Côté sud.

Fig. 6 :
Porcheresse.
Détail des maçonneries de
la travée sud-est de
l'abside.

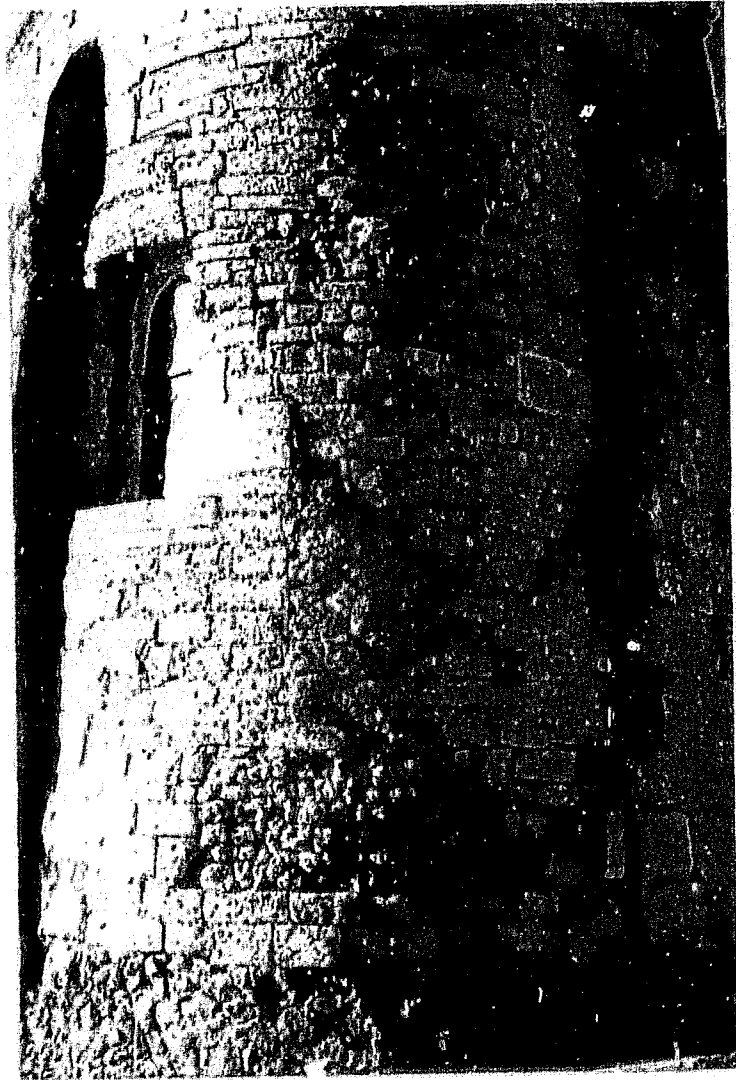


Fig. 7 :
Porcheresse.
Vue générale intérieure
vers l'est.





Fig. 8 :
Porcheresse.
Coupole de la travée sous
clocher.



Fig. 9 :
Porcheresse.
Travée sous clocher, avec
fenêtre et trace de porte.



Fig. 10 :
Porcheresse.
Vue générale intérieure de
l'abside et de son arcature.



Fig. 11 :
Porcheresse.
Chapiteau de l'abside avec
trace de peinture.

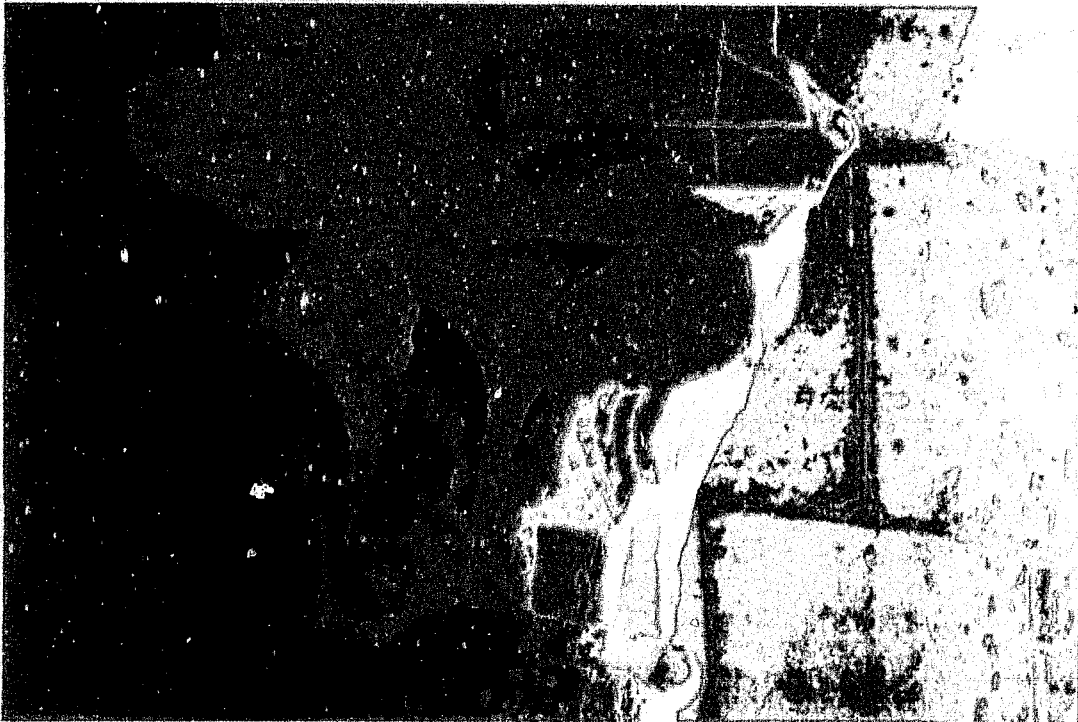


Fig. 12 :
Porcheresse.
Chapiteau végétal de l'abside.

Fig. 13 :
Porcheresse.
Chapiteau de l'abside. Colombes buvant dans une coupe/





Fig. 14 :
Porcheresse.
Chapiteau sud-est de la travée sous clocher.

Fig. 15 :
Porcheresse.
Chapiteau nord-est de la travée sous clocher. Lions croisés.





Fig. 16 :
Porcheresse.
Chapiteaux du pilier nord-ouest de la travée sous clocher. Lions (?).

Fig. 17 :
Porcheresse.
Chapiteau nord du pilier sud-ouest de la travée sous clocher. Lions (?).





Fig. 18 :
Porcheresse.
Chapiteau occidental du pilier sud-ouest de la travée sous clocher. Adam et Eve (?).

Fig. 19 :
Porcheresse.
Chapiteau de la nef. Personnages se tenant la main.



59. POUILLIGNAC (16 S)

Canton de Montmoreau

Eglise Saint-Martin

Données historiques

Eglise des confins du diocèse de Saintes, dans le département de la Charente, Saint-Martin de Poullignac pose d'emblée un épineux problème d'onomastique qui rend difficile l'identification de ses origines. Des ambiguïtés apparaissent en effet à la lecture de différents auteurs du fait de la confusion entre ce Poullignac, qui appartenait à l'ancien archiprêtré de Chalais, et Polignac, en Charente-Maritime, dans l'ancien archiprêtré de Montendre. Cette difficulté provient avant tout de la similitude des deux noms et de la complexité d'interprétation des orthographes anciennes.

A l'origine de ces malentendus on trouve l'abbé Cholet, qui sème le trouble dans son étude historique sur l'ancien diocèse de Saintes¹. Il y signale d'une part un « Polignac » (*S. Martini de Poulignaco*), resté dans l'actuel diocèse de Saintes et partagé, selon lui, entre l'abbé de Baignes et l'évêque, et d'autre part, dans la liste des paroisses aujourd'hui rattachées au diocèse d'Angoulême, un « Poullignac » (*S. Caprisii de Pauliniaco*) sous la seule tutelle de l'abbaye de Baignes. Mais, quelques années plus tard, dans son édition critique du cartulaire de l'abbaye de Baignes, le même auteur rétablit ce qu'on pourrait considérer a priori comme une simple interversion de vocables. Dans sa table géographique commentée² il signale à propos du nom de *Pauliniaco* ou *Paulinac*, l'existence de ces deux paroisses, et explique que l'une, Saint-Caprais de Polignac, en Charente-Maritime, fut donnée à Baignes entre 1083 et 1098, par Richard de Polignac et ses frères. Notons tout de même, au chapitre des contradictions, que dans le commentaire de la charte de donation par Richard, dans sa liste chronologique des chartes,³ il ne renvoie pas à « Polignac », mais bien à « Poullignac ». Concernant la paroisse de Poullignac, il rappelle simplement qu'elle était dédiée à saint Martin et ne revient pas sur l'appartenance, même partielle, à l'abbaye de Baignes. A condition de faire fi des contradictions troublantes entre les différentes tables, on peut déduire de ce silence qu'il exclut tout lien avec cette abbaye, puisque ni sa table onomastique ni sa table géographique ne font référence à notre paroisse. C'est l'hypothèse que retient également l'abbé

¹ CHOLET (Abbé F.-E.), *Etudes historiques...*, *op. cit.*, p. 8 et III.

² *Cartulaire de [...] Baignes*, *op. cit.*, p. 368.

³ *Ibid.*, p. 299 ; il s'agit de la charte n° XV, datée précisément du 3 août 1083.

Nanglard dans son pouillé en n'évoquant même pas l'abbaye de Baignes, et en rappelant simplement à propos de Saint-Martin de Poullignac que l'abbé Cholet s'était d'abord « trompé de vocable, avant de corriger son erreur »⁴.

Les interrogations auraient même pu s'arrêter là si deux autres études, s'appuyant elles aussi sur l'analyse directe des sources, ne venaient rendre encore plus complexe ce problème. Charles Dangibeaud, dans son édition du pouillé de 1683, recrée une certaine confusion par la multiplication des orthographes. Dans sa liste, nous trouvons deux « Poussignac », l'un sous le vocable de Saint-Caprais, dépendant de l'abbé de Baignes, et l'autre sous le vocable de Saint-Martin, dépendant de l'évêque⁵, alors que Polignac n'apparaît pas. Or, dans les chapitres de synthèse, le même auteur énumère un « Pouslignac » dans la liste des paroisses de l'archiprêtré de Chalais⁶, et un « Poulignac » dans celle concernant à l'archiprêtré de Montendre⁷. En revanche, dans la liste des sièges à la nomination de l'abbé de Baignes, il signale bien « Poussignac », avec le numéro de renvoi à l'archiprêtré de Montendre⁸, ce qui correspondrait bien à Polignac. Malgré cette profusion de noms différents, on pourrait encore considérer que ce pouillé confirme la simple distinction entre Saint-Martin de Poullignac et Saint-Caprais de Polignac. Toutefois, dans la même livraison des *Archives Historiques de Saintonge et d'Aunis*, J. Depoin apporte des informations troublantes, dans son édition des documents relatifs à la levée de subsides ordonnée par le pape Jean XXII en 1326⁹. On y découvre dans la liste des contributions de l'archiprêtré de Chalais un « *capellanus de Poulinhac* » et un « *Prior de Villa nova et Poulinhac* »¹⁰, et, par ailleurs, un « *capellanus de Paulinhac* » - que l'on peut identifier avec l'actuel Polignac - parmi les paroisses de la Haute Saintonge¹¹. On voit donc surgir à Poullignac, au XIV^e siècle, une double titulature, avec un curé d'une part et un prieur d'autre part, dans le cadre d'un prieuré établi conjointement avec l'église de Villeneuve, village dont l'abbé Nanglard nous apprend qu'il est situé sur

⁴ NANGLARD (Abbé J.), *Pouillé..*, *op. cit.* t. 3, p. 418. Pour cet auteur, qui donne « *Polinhaco* » comme nom latin de Poullignac, seul l'évêque confère *pleno jure*, et l'abbaye de Baignes n'est pas évoquée.

⁵ DANGIBEAUD (C.), « Le pouillé... », *op. cit.*, p. 272.

⁶ *Ibid.*, p. 229.

⁷ *Ibid.*, p. 232.

⁸ *Ibid.*, p. 238-239.

⁹ DEPOIN (J.), « La levée de subsides... », *op. cit.*, p. 192.

¹⁰ *Idem*. Le premier verse 12 sols, et le second 40 sols.

¹¹ *Ibid.*, p. 212.

l'actuelle commune de Deviat¹², limitrophe de Poullignac. Il s'agit indéniablement d'un fait nouveau.

On regrettera seulement que le manuscrit de Faidit Giraudon, à l'origine de l'article de J. Depoin, n'indique pas les vocables, car il serait peut-être apparu que Poullignac, faisant l'objet d'un double bénéfice en qualité de prieuré et de cure, pouvait aussi posséder un double vocable de Saint-Martin et Saint-Caprais, ce qui expliquerait éventuellement les constantes méprises des historiens. Cette hypothèse pourrait d'ailleurs être appuyée par une autre observation : si Villeneuve est une vicairie perpétuelle dépendant de Baignes, le fait qu'elle forme un prieuré commun avec Poullignac incite à penser que cette église était également une dépendance de l'abbaye. Et cela nous ramène à l'édition du cartulaire de Baignes, dans laquelle l'abbé Cholet, lorsqu'il fait sa rectification, renvoie à différentes chartes où apparaît le fameux *Pauliniaco* / Polignac. Mais il n'y reparle absolument pas de la charte n°309, à laquelle il fait pourtant référence dans sa liste onomastique au mot « *Pauliniaco* »¹³. Or, justement, cette fameuse charte, datée entre 1060 et 1075 et intitulée « *De Bria* », introduit une nouvelle contradiction puisqu'elle évoque la donation à l'abbaye de Baignes et à son abbé Séguin, par Foucaud d'Archiac, d'un tiers de l'église de Brie-sous-Archiac et d'un tiers de l'église « *sancti Caprasii de Pauliniaco* » que l'éditeur traduit par « Saint-Caprais de Poullignac »¹⁴. Quelle est alors la véritable église de Poullignac ? Celle donnée à Baignes avant 1075 ou celle donnée à cette même abbaye en 1083 ? Et s'il s'agissait en fait de deux églises Saint-Caprais, dont l'une serait celle de Poullignac et l'autre celle de Polignac ?

Un dernier point mérite d'être rappelé, qui ne contribuera évidemment pas à clarifier les choses : ni Polignac ni Poullignac ne sont cités dans le texte de la bulle de Grégoire IX qui énumère les possessions de l'abbaye de Baignes en 1232 !¹⁵

Le tout est donc de savoir si l'église que nous étudions fit bien l'objet d'une donation à l'abbaye de Baignes dans ces dernières décennies du XI^e siècle, ce qui nous permettrait éventuellement de faire coïncider les textes avec nos

¹² Voir NANGLARD (Abbé J), *Ibid.*, t. 3, p. 421, à propos de Notre-Dame de Villeneuve, *alias* La Faye-en-Chalais, vicairie perpétuelle de l'abbaye de Baignes. L'abbé Nanglard semble ignorer qu'il y ait eu un titre prieural en commun avec Poullignac, même s'il signale que Villeneuve a été « ... longtemps annexée aux paroisses voisines. » et « [qu']il y a un prieuré ».

¹³ *Cartulaire de [...] Baignes*, *op. cit.*, p. 276.

¹⁴ *Ibid.*, p. 290.

¹⁵ *Ibid.*, ch. 500, p. 238-239.

observations. Malheureusement, nous ne pouvons pas trancher, car aucun document ne nous permet de lever toutes les ambiguïtés. Il faut reconnaître en outre, que c'est toute l'histoire de ce monument qui se trouve réduite au silence ou au doute, au moins jusqu'au XIX^e siècle.

Les archives de la Généralité de La Rochelle ont conservé un devis daté de 1787 relatif à des « ...ouvrages de maçonneries, charpente et autres, qui sont à faire pour les réparations de l'église [...] de la paroisse de Polignac-sous-Chalais... »¹⁶. Le descriptif des travaux nous laisse deviner qu'à la veille de la Révolution l'église était déjà dans le même état qu'aujourd'hui. L'abbé Nanlard rapporte que l'église avait été dotée d'une chapelle latérale dédiée à sainte Radegonde, dont nous n'avons pas de trace, et que des réparations auraient été entreprises en 1844¹⁷. La découverte de peintures murales dans le chevet entraîna la constitution d'un premier dossier de protection dans les années 1950¹⁸, mais c'est en 1987 que l'église fut classée au titre des Monuments historiques. Une récente étude préalable réalisée par M. Villeneuve, architecte en chef des Monuments historiques, laisse envisager une campagne de restauration dans les prochaines années¹⁹.

Analyse architecturale

Si Jean George règle le sort de cet édifice en trois lignes²⁰, d'autres auteurs lui accordent davantage d'importance, notamment pour sa valeur de témoin des formes architecturales du XI^e siècle dans la région charentaise. René Crozet, en particulier, s'est intéressé à Poullignac pour son caractère archaïque²¹.

Isolée par rapport aux maisons du bourg, l'église Saint-Martin domine le paysage vallonné caractéristique de la partie orientale du Barbezilien. Ses dispositions générales sont proches d'un modèle assez répandu dans ce secteur, celui de la nef unique prolongée par une travée sous clocher et une abside²². Toutefois, là où l'on attendrait une abside en hémicycle on trouve un chevet rectangulaire. Précisons cependant que celui-ci est issu d'une reconstruction, sans

Fig. 1
Fig. 2
Fig. 4

¹⁶ AD Charente-Maritime, G23.

¹⁷ NANGLARD (Abbé J.), *Ibid.*, t. 4, p. 412.

¹⁸ Paris, Médiathèque du Patrimoine, 81/16/356/24, ch. 16 ; dossier établi par Georges Jouven, Architecte en chef, en 1956-57.

¹⁹ Etude préalable déposée en mairie de Poullignac en juillet 2004.

²⁰ GEORGE (J.), *Les églises de France...*, Paris, 1933, p. 197.

²¹ CROZET (R.), « Aperçus sur les débuts ... », p. 119-124 ; *L'art roman en Saintonge*, p. 24, 144, 156, 165, 172.

²² Porcheresse, Bécheresse, Cressac viennent en effet à l'esprit quand on découvre Poullignac.

doute assez tardive dans le XII^e siècle, même si l'on retrouve sur ses trois faces extérieures des pans de parement de moellon associés à des assises de pierre de taille peu régulières. La césure, en coup de sabre sur toute la hauteur, entre ce chevet et la travée sous clocher est cependant suffisamment nette pour écarter les doutes. De chaque côté, des contreforts extrêmement abîmés – les pierres sont pour la plupart éclatées, comme si elles avaient pris le feu – se juxtaposent à moins d'un mètre d'intervalle à ceux qui épaulent le clocher. Deux baies hautes et étroites, à large ébrasement intérieur, apportent un éclairage par l'est, tandis qu'une fenêtre est percée dans chacun des deux murs latéraux. Les encadrements extérieurs des deux ouvertures latérales sont peu soignés. Une peinture murale gothique, qui contribue à la réputation de l'église, se développe sur le mur de fond du chœur et les ébrasements des deux fenêtres²³.

Fig. 5

La nef et la travée sous clocher, tout en ayant conservé une part de leur structure d'origine, ont connu des remaniements au cours des siècles. Le flanc sud de la nef, notamment, ainsi sans doute que la plus grande partie de la façade, ont été reconstruits, probablement avec les matériaux d'origine, au XVII^e siècle, comme l'indiquent les encadrements des deux fenêtres méridionales et du portail. Une croix moderne couronne le frontispice, et l'angle sud de la façade est simplement renforcé de pierres de grand appareil, alors que l'angle nord, qui n'a sans doute pas été remanié, est encore épaulé par un contrefort.

Fig. 6
Fig. 3

Les parties hautes ont également connu quelques avatars, puisque la corniche du mur gouttereau méridional a disparu et que la tour du clocher, simplement percée de baies rectangulaires, est manifestement issue d'une reconstruction tardive, soit au cours du Moyen Âge, soit à l'époque moderne, si on ne se laisse pas abuser par la présence d'une corniche à modillons.

C'est sur l'observation de l'élévation du mur gouttereau nord de la nef et des parties inférieures de la travée sous clocher que nous devons donc compter pour essayer de comprendre l'édifice roman archaïque qui attirera à juste titre l'attention de René Crozet.

La nef

La nef est aujourd'hui couverte d'une voûte en brique du XIX^e siècle, à laquelle est d'ailleurs associée une plaque commémorative fixée au-dessus de l'arc triomphal. La question se pose alors de l'existence d'une voûte primitive, qui

Fig. 10

²³ On se reportera à ce sujet à DUBOURG-NOVES (P.), « Saint-Martin de Poullignac », dans *Les peintures murales de Poitou-Charentes*, BROCHARD (B.) et RIOU (Y.-J.) (dir.), C.I.A.M., Saint-Savin-sur-Gartempe, 1993, p. 96-97.

aurait pu disparaître avec l'effondrement du mur sud. Cette interrogation est motivée par l'épaisseur et par la structure du mur nord. Celui-ci est en moellons très grossiers couverts d'un enduit lépreux et percé de trois petites fenêtres en plein cintre à linteaux monolithes échancrés et extradossés.

Fig. 9

Ces trois ouvertures, situées très bas²⁴, ont été occultées, au nu du mur pour les deux plus occidentales, et en retrait pour la dernière, ce qui fait qu'elle a conservé son ébrasement intérieur, qui forme une sorte de niche au fond de laquelle on voit depuis l'extérieur un simple remplissage grossier de mortier et de blocage. Le mur est renforcé extérieurement par trois arcades que portent de puissants pilastres en pierres de taille, dans la continuité de l'arc qui épaula la travée sous clocher. A l'exception de celle du milieu, les fenêtres ne sont pas placées exactement dans l'axe de chacune des trois travées. A l'intérieur, un enduit épais et très irrégulier, empâté par une couche de badigeon, rend difficile la lecture de l'élévation, qui présente quelques traits singuliers. A l'extrémité occidentale, une niche profonde est définie par un arc reposant sur des impostes assez grossières. Cet arc, plus bas que le plein cintre extérieur et affecté d'une légère brisure, ou plutôt d'un tracé ovale, englobe toutefois la fenêtre de la travée. Le reste du mur est au maximum de son épaisseur, mais on devine qu'à l'extrémité orientale, au moins, se dessinait un arc identique, qui a été bouché²⁵.

Fig. 8

Fig. 10

En extrapolant ces éléments, on peut restituer, comme l'a d'ailleurs proposé M. Villeneuve dans son étude préalable, une succession de cinq arcs intérieurs, qui sont les répliques de ceux de la travée sous clocher. On observe sur la restitution que les trois fenêtres tombent précisément dans l'axe de trois de ces arcades hypothétiques, deux d'entre elles restant aveugles. A droite de la niche occidentale, un pilier rectangulaire assez irrégulier d'une hauteur de deux mètres fait saillie sur le mur. Sur le croquis de restitution, ce pilier s'appuie exactement sur le trumeau entre la seconde et la troisième arcade. Là aussi, le badigeon interdit toute observation précise, et on ne peut que s'interroger sur la présence de cet organe sans apparente utilité²⁶. L'hypothèse émise par M. Villeneuve d'un support d'arc doubleau destiné à renforcer une voûte en berceau est évidemment séduisante, mais pourquoi, dans ce cas, ne pas avoir placé ce doubleau au milieu de la nef, au niveau du trumeau suivant ? Ce pilier n'a-t-il pas

Fig. 2

²⁴ Le sol extérieur a probablement été rehaussé d'une trentaine de centimètres.

²⁵ On devine la trace de l'arc oriental sous le badigeon, et c'est son remplissage que l'on aperçoit au fond de la fenêtre depuis l'extérieur.

²⁶ Cet élément ne trouve de comparaison qu'à Sainte-Radegonde, en Saintonge, mais sans plus d'explication.

simplement pour vocation de renforcer encore davantage un mur que l'on devait déjà trouver assez fragile pour combler trois des arcades intérieures et boucher les fenêtres ?

Parmi les points qui méritent d'être soulignés, il y a le traitement de l'angle de la façade, qui forme une série de redents dus à la présence du dernier pilastre de la nef et du contrefort qui borde la façade. On retrouve là un système d'amortissement analogue à celui du clocher de Cressac : une dalle, qui marquait probablement l'extrémité de la corniche du mur gouttereau est posée au-dessus du redent formé par l'angle du mur et le pilastre de la dernière arcade.

Fig. 4

Enfin, on peut s'interroger sur la relation entre les arcades extérieures et le mur en moellons, qui sans ses renforts, se révèle être extrêmement mince. Les harpages latéraux sont certes très peu marqués, mais de toute évidence, les blocs de pierre de taille pénètrent dans le mur, et il est difficile de savoir s'il s'agit d'un placage ou d'une construction homogène.

La travée sous clocher

Contrairement à ce que l'on constate sur la nef, la voûte en berceau qui couvre la travée sous clocher est bel et bien en blocage. Si à l'extérieur la structure est exactement identique à celle de la nef, à savoir un grand arc en plein cintre venant doubler le mur en moellons, l'élévation intérieure est composée de deux arcs assez bas, portés par des pilastres dont les impostes grossières sont semblables à celles de l'arcade intérieure encore préservée dans la nef. Le doubleau qui renforce cette voûte en son milieu n'étant repris par aucun support, son arc est en pénétration dans la base de la voûte. Aucun élément saillant ne vient souligner le berceau, qui est dans la continuité du mur au-dessus des deux arcades.

Fig. 11

Fig. 7

Fig. 12

Fig. 13

Dans l'arcade occidentale du mur nord s'ouvrait une porte dotée à l'extérieur d'un linteau monolithe en bâtière. Son contour très net et sa base chanfreinée, dont le profil se poursuit sur les montants nous incite à situer la création de cette ouverture à une date tardive, postérieure au XI^e siècle. Quoiqu'il en soit, cette porte semble avoir été percée *a posteriori*, car le harpage des montants n'est pas en lien avec celui du pilastre extérieur qu'elle jouxte, et son curieux linteau intérieur en forme de tablette ne fait que confirmer cette hypothèse.

Fig. 8

Fig. 12

De l'autre côté, sous chacune des deux arcades s'ouvre une petite baie, carrée à l'ouest, en plein cintre à l'est. Cette dernière est conforme au modèle des fenêtres du mur nord de la nef.

Fig. 6

Fig. 11

On a l'impression que l'arc triomphal, qui rétrécit légèrement le passage entre la nef et la travée sous clocher, a été épaissi pour le renforcer. En effet, des deux côtés, il vient se plaquer devant une imposte identique à celles des pilastres intermédiaires, comme si les piédroits de l'arc étaient venus recouvrir des supports de même dimension et de même forme que ceux du centre de la travée. De même l'arc pourrait résulter de l'épaississement d'un doubleau analogue à celui qui soutient la voûte. Une fissure apparaît d'ailleurs là où pourrait se situer la jonction entre les deux maçonneries. Toutefois, cela est contredit par la présence d'un socle légèrement débordant qui court sous les murs et les supports de toute la travée et qui, des deux côtés, se prolonge sans aucune rupture jusqu'à l'extrémité de ces piliers. Là encore, on ne peut que regretter l'impossibilité d'une observation précise en raison de la présence d'un épais badigeon qui uniformise toutes les surfaces.

Fig. 11

De l'autre côté de la travée le rétrécissement est plus important, et précédé par un effet de redent, accentué par un escalier de quatre marches qui monte vers le chœur et qui englobe ces piliers. En fait, le passage vers le chœur correspond véritablement au mur oriental de la travée, et ce sont les piliers placés dans les angles pour porter un arc doubleau qui créent cet effet de redent en perturbant le dispositif latéral. En effet on retrouve la même impression de placage, qui vient d'ailleurs confirmer celle que nous évoquions à l'autre extrémité de la travée, ces piliers venant masquer les impostes des trumeaux occidentaux de l'arcature basse. Ces piliers ajoutés se distinguent de leurs pendants par la présence d'impostes épousant leur angle et dont la moulure se compose d'un simple jeu de réglettes. Ces impostes sont situées au niveau de l'amorce de la voûte. Le passage vers le chœur possède également des impostes qui se font face et qui sont décalées vers le haut par rapport au précédentes. Pour M. Villeneuve, cet arc appartient aux murs primitifs de l'édifice, comprenant toute l'enveloppe de la nef, contre laquelle serait venues se plaquer les arcades intérieures et extérieures. Il n'hésite pas à invoquer la présence de ces impostes et de leur décor pour donner à cette nef primitive une origine carolingienne. Il nous faut donc les considérer avec une attention particulière.

Fig. 13

Fig. 12

Le décor sculpté

Ce sont ces impostes qui nous offrent le seul décor sculpté archaïque présent sur cette église. Leur profil se compose d'un chanfrein surmonté d'une face verticale ; latéralement, elles sont coupées au droit du mur. Au nord, le chanfrein est occupé par un jeu d'entrelacs fait de deux tiges à deux brins ondoyant et s'entrecroisant à travers une succession d'anneaux. Au-dessus, sur la

Fig. 15

face antérieure, un motif de corde assez grossier se termine aux deux extrémités par une boucle.

Au sud, c'est une chaîne d'anneaux à deux brins très resserrés qui occupe le chanfrein, tandis qu'au-dessus se développe une tige qui ondoie entre des palmettes tantôt dressées tantôt retournées, leurs feuilles étant recreusées en gouttières. Ce motif se prolonge sur le côté occidental du pilier, où l'imposte se confond avec le nu du mur.

Fig. 14

Malgré l'extrême empâtement produit par le badigeon à la chaux, on devine que tous ces motifs sont sculptés en faible relief et en fond de cuve, chaque frise étant délimitée par une bordure qui correspond au plan de la surface initiale.

Ces motifs, qui renvoient à une tradition carolingienne, sont à rattacher à tout un ensemble qui se manifeste dans plusieurs de nos églises²⁷, mais que nous situerons plutôt, à la suite de Jean Cabanot²⁸, dans une production assez tardive, entre les années 1070 et la fin du XI^e siècle.

Conclusion

Au-delà de ses caractéristiques indéniablement archaïques, cette église pose un problème similaire à celui que nous soumettent plusieurs autres édifices. Il y a d'abord la question du noyau primitif et de sa datation. Nous ne suivons pas Philippe Villeneuve dans son vieillissement de cette construction initiale. Les petites fenêtres à linteaux monolithes nous paraissent intervenir comme une alternative aux fenêtres plus traditionnelles à claveaux cunéiformes. Nous les attribuerons donc volontiers au XI^e siècle, et pas nécessairement à la période la plus haute de ce siècle. Nous l'avons vu, le décor des impostes du passage oriental ne contredit pas cette proposition.

La seconde question s'enchaîne naturellement à la précédente. Si nous convenons du relatif degré de probabilité d'un système d'arcades intérieures - au nombre de sept - se poursuivant tout le long de la nef et de la travée sous clocher, et si nous admettons la proposition de restitution, nous ne pouvons que constater la parfaite cohérence du positionnement des baies avec ces arcades. Les conséquences de ce constat sont évidentes : les murs, les ouvertures et le système de renforcement intérieur sont contemporains et appartiennent à un

Fig. 2

²⁷ Ces thèmes sont présents à Bougneau, Saint-Thomas-de-Conac, Bouteville, Consac, Cressac, Coulgens (notices 11, 88, 12, 23, 30 et 25) et, de façon plus isolée, à Brie-de-La Rochefoucauld et Dompierre-sur-Charente (notices 14 et 32).

²⁸ CABANOT (J.), *Les débuts...*, op. cit., p. 73-83.

projet qui prévoyait peut-être déjà un voûtement. Sinon, pourquoi aurait-on percé des fenêtres aussi basses ? Le fait est qu'aucune trace de fenêtres hautes correspondant à une nef charpentée n'est perceptible, et le risque qu'elles aient été totalement effacées par les remaniements ultérieurs nous paraît faible. Toutefois, si cette voûte a existé ou si elle a été projetée, elle aurait été très basse - autant que celle de la travée sous clocher - comme semble l'indiquer la hauteur de l'arcade occidentale de la nef.

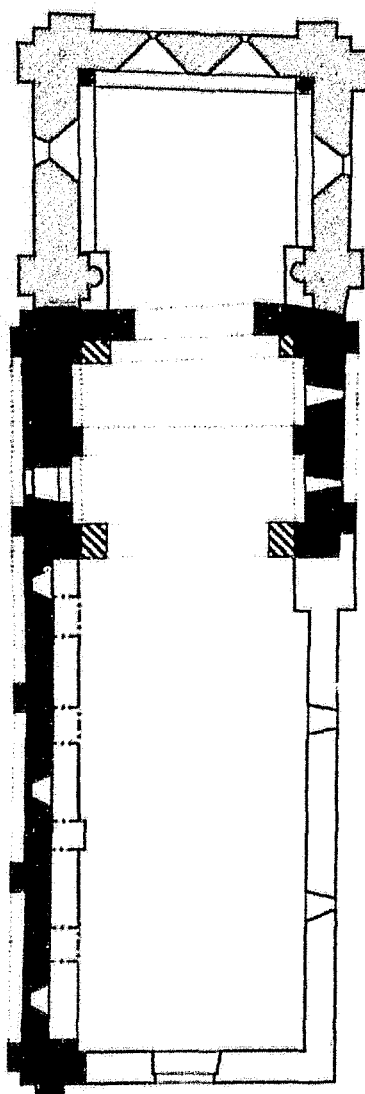
On doit se demander ensuite si les deux systèmes d'arcades - intérieur et extérieur - ont été réalisés en même temps et suivant le même objectif. Leur décalage, sur la nef, semble aller dans le sens de deux phases distinctes, et dans ce cas, le reste du dispositif paraissant cohérent, nous envisagerions les arcs extérieurs comme des ajouts postérieurs, mais pas nécessairement de beaucoup. Cependant, un autre raisonnement pourrait être proposé : le gabarit initial des grands arcs extérieurs a probablement été déterminé par la longueur de la travée sous clocher, cet arc ayant eu pour objet de renforcer, bien au-dessus de la voûte, l'assise du clocher. Ce procédé nous est connu par ailleurs sur un certain nombre d'édifices de cette région²⁹. La poursuite de ce jeu d'arcades, voulu peut-être par un souci de cohérence esthétique, a pu s'opérer de ce fait non pas en recherchant une logique structurelle avec le dispositif intérieur, mais en reproduisant le schéma et la gabarit définis par le clocher. Le traitement très cohérent des angles aux deux extrémités nous incite à comprendre ce dispositif non comme un placage, mais comme la manifestation d'un projet cohérent conçu avec la construction du mur.

Ainsi, il nous semble possible de voir dans cet édifice, non pas le résultat de collages et de remaniements successifs, mais le possible témoin d'un programme déjà très élaboré, et que nous situerons donc dans la seconde moitié du XI^e siècle. Si cette église a quelque chance de correspondre à l'une des deux évoquées dans le cartulaire de Baignes, les dates de donations - 1060-75 ou 1075-83 - pourraient nous indiquer des repères chronologiques en relation avec la construction, ou la reconstruction de l'édifice.

Seul le renforcement des piliers et des doubleaux aux deux extrémités de la travée sous clocher pourraient témoigner d'une reprise, ou peut-être tout simplement d'une maîtrise mal assurée du voûtement. Quant au pilier isolé de la nef, à défaut de lui trouver une explication satisfaisante, nous lui accorderons le rôle de gardien du doute et de la circonspection. La question du voûtement effectif de la nef n'est en effet pas résolue, et cela nous rappelle que les

²⁹ On songe ici évidemment à Bécheresse, Porcheresse ou La Chapelle (notices 7, 58 et 17).

hypothèses avancées ici ne pourront être confirmées ou infirmées qu'au moment des travaux prévus à l'horizon 2005, et que nous ne manquerons pas de suivre avec attention.



- XI^e siècle
- XI^e siècle (2^e campagne)
- XII^e siècle
- Postérieur (XVII^e - XVIII^e s.)
- Restitution

Poullignac
Église Saint-Martin
 C. Gensbittel
 relevés A. Larigauderie

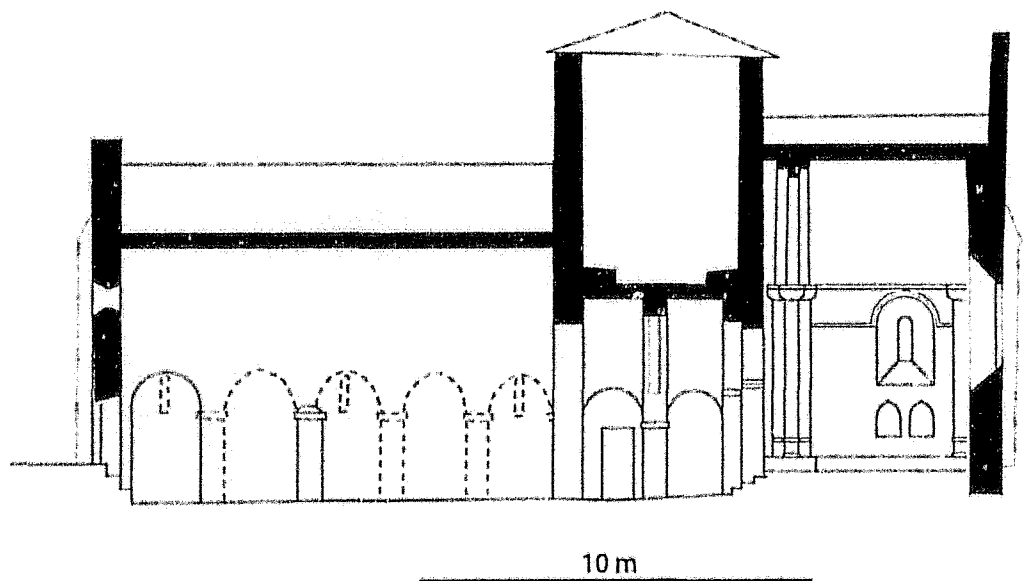


Fig. 2 :
Poullignac.
Coupe longitudinale
vue vers le nord avec
proposition de restitution
des arcades de la nef.
(A. Larigauderie)



Fig. 3 :
Poullignac.
Façade occidentale.

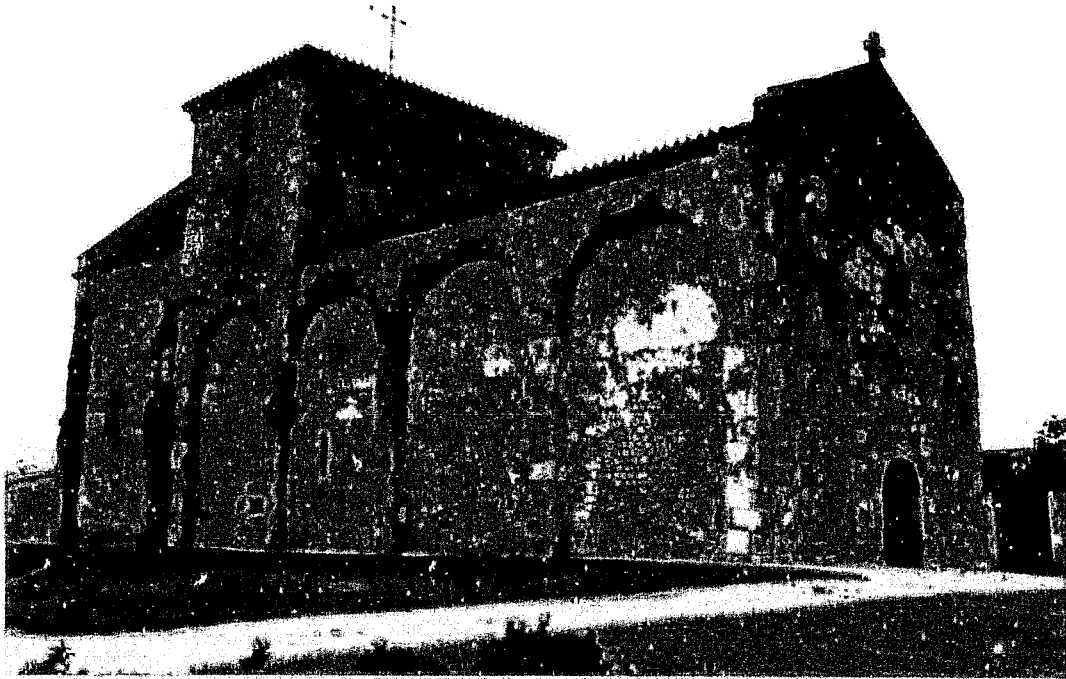


Fig. 4 :
Poullignac.
Vue générale depuis le
nord-ouest.



Fig. 5 :
Poullignac.
Chevet.

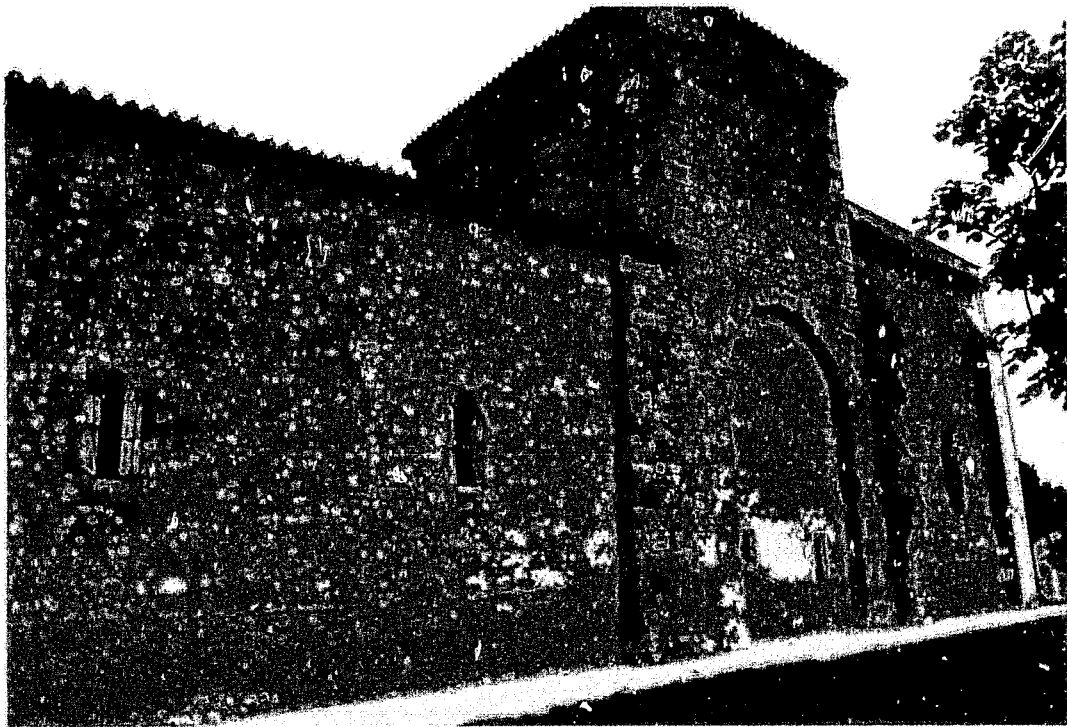


Fig. 6 :
Poullignac.
Vue générale depuis le
sud-ouest.

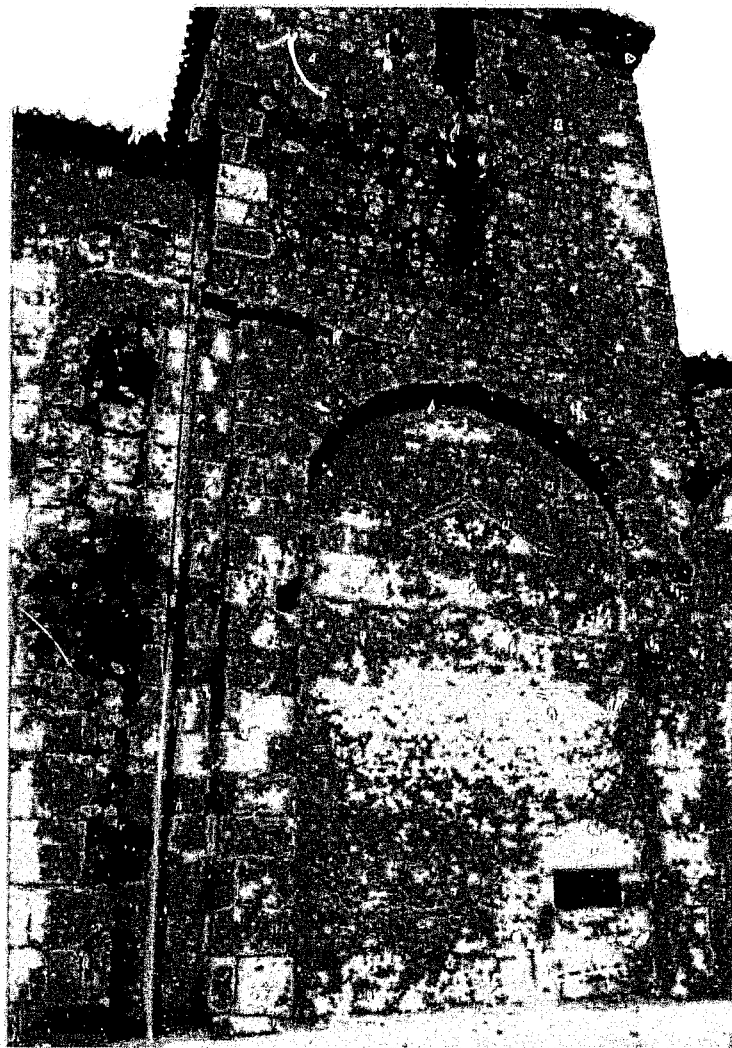
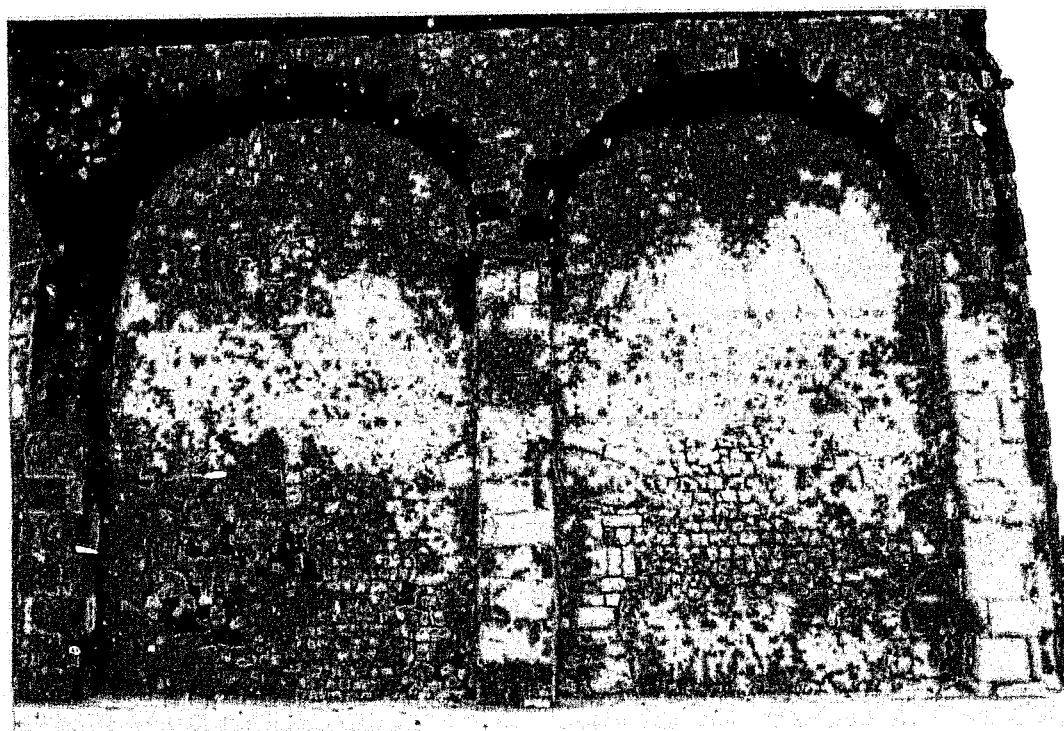


Fig. 7 :
Poullignac.
Travée sous clocher.
Côté nord.



Fig. 8 :
Poullignac.
Base de la travée sous clocher et travée orientale de la nef. Côté sud.

Fig. 9 :
Poullignac.
Travées occidentales de la nef. Côté nord.



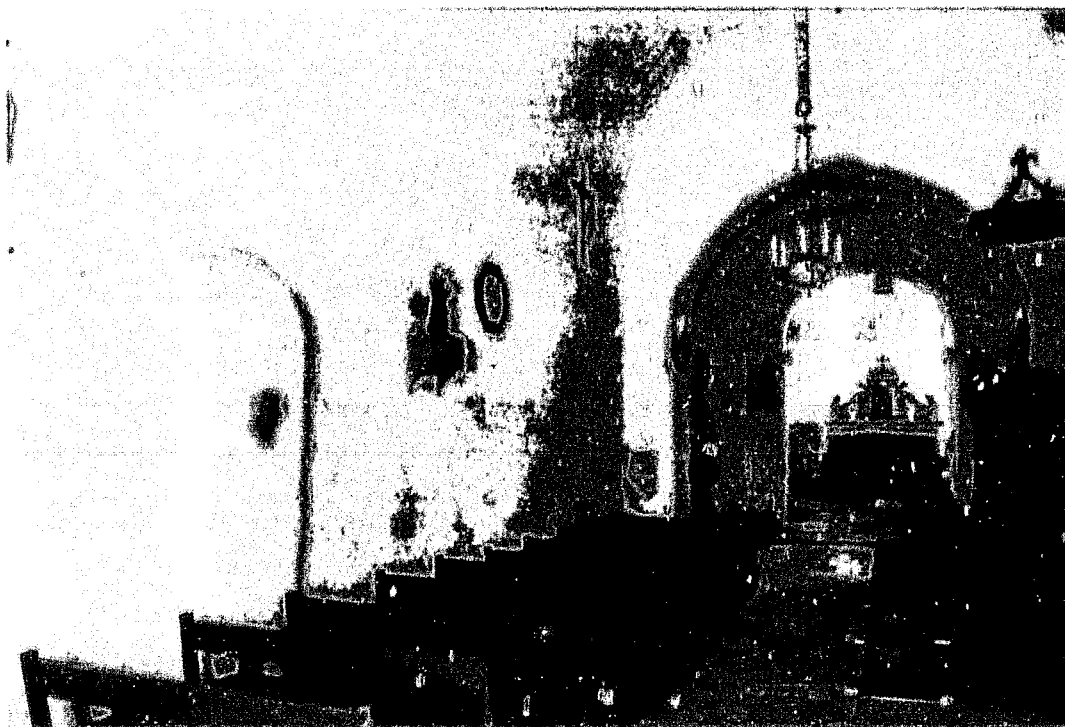


Fig. 10 :
Poullignac.
Vue générale de la nef
vers le nord-est.



Fig. 11 :
Poullignac.
Travée sous clocher. Mur
sud vu depuis la nef.

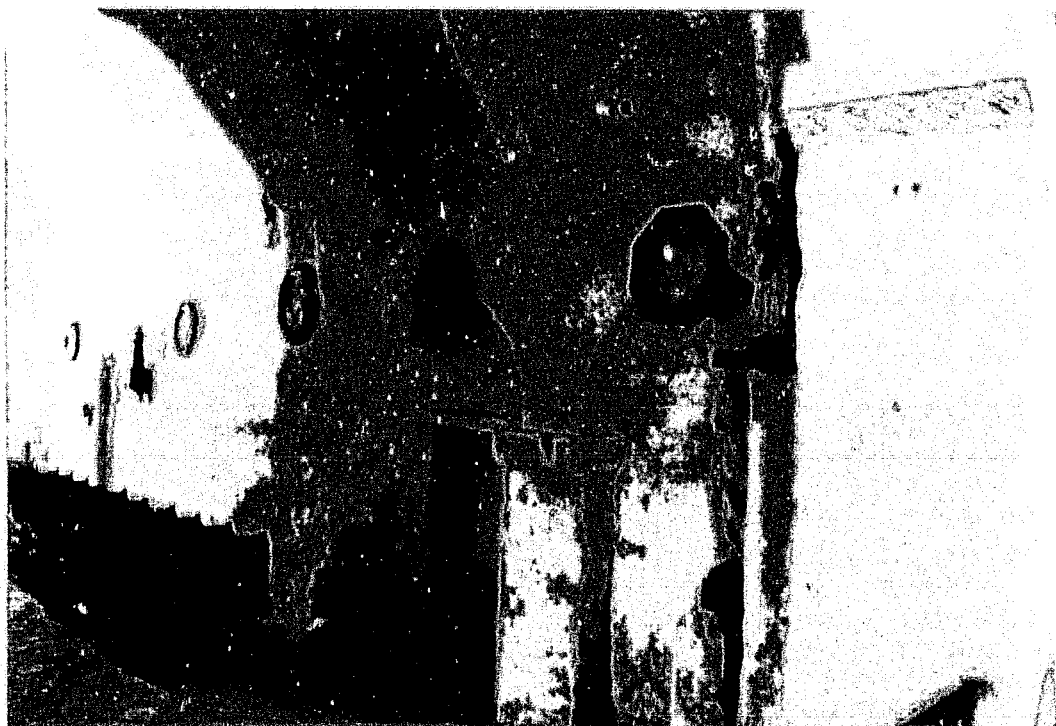


Fig. 12 :
Poullignac.
Travée sous clocher.
Mur nord vu depuis le
choeur.



Fig. 13 :
Poullignac.
Travée sous clocher.
Mur nord vu depuis la nef.

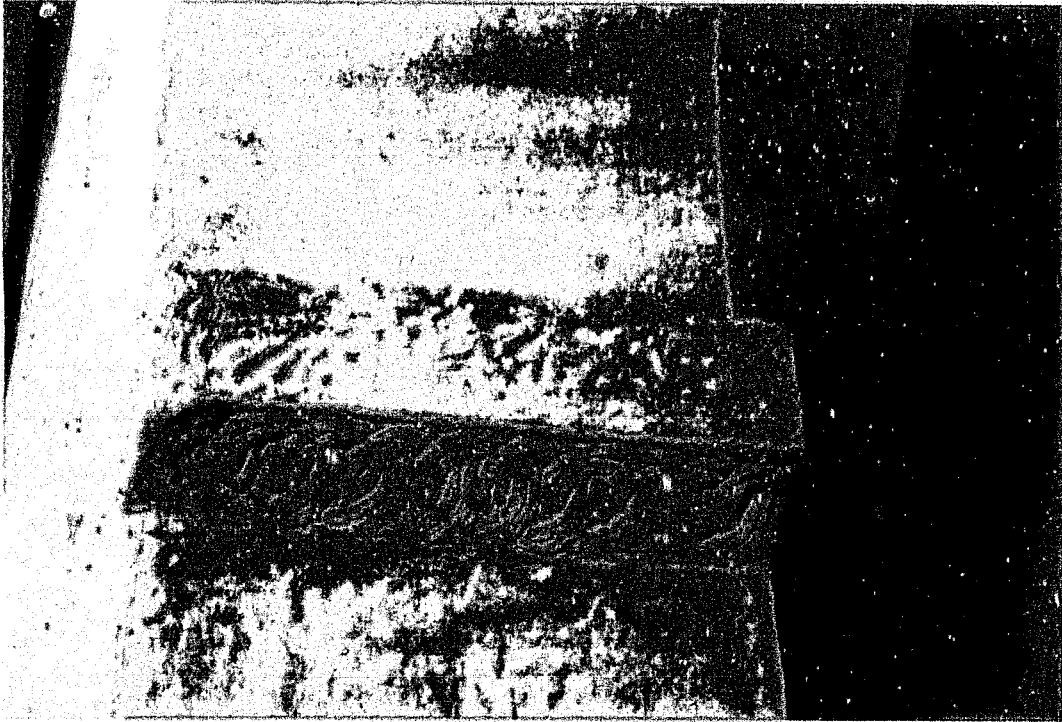
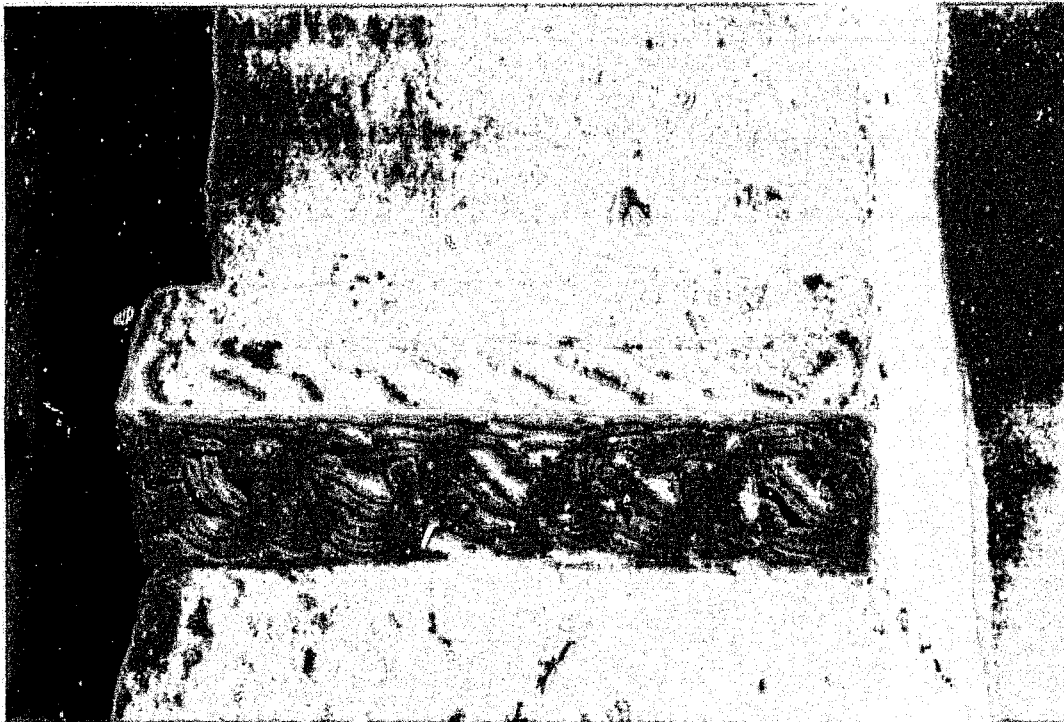


Fig. 14 :
Poullignac.
Imposte sud du passage vers le sanctuaire.

Fig. 15 :
Poullignac.
Imposte nord du passage vers le sanctuaire.



60. PUYPÉROUX (16 A)

Commune d'Aignes-et-Puypéroux. Canton de Blanzac

Eglise abbatiale Saint-Gilles

Données historiques

L'église Saint-Gilles de Puypéroux, au sud de l'Angoumois, est un monument quasi mythique, dont l'évocation ne manque jamais d'éveiller quelques nostalgies romantiques. Cet état de fait n'est pas dû seulement au caractère très pittoresque de son site, isolé au sommet d'une colline qui émerge des bois et des landes de l'Angoumois méridional, ni même à la singularité de son architecture. Puypéroux occupe une place à part dans le panthéon de l'archéologie de la Charente depuis qu'un de ses pionniers, l'abbé Michon, est littéralement tombé amoureux de ses ruines, les faisant revivre d'abord à travers une évocation d'un grand romantisme¹, avant de consacrer une partie de sa vie à leur sauvegarde et leur restauration. De plus, un voile légendaire s'est déposé sur les lacunes de son histoire, qu'il s'agisse de ses origines ou de son devenir. Il n'y a donc rien d'étonnant à ce que cette église soit une des plus commentées et des plus étudiées du département, et ce depuis le XIX^e siècle. L'énigme n'en est pas moins opaque aujourd'hui, en l'absence de fouilles archéologiques sérieuses qui pourraient nous apporter quelques éclairages nouveaux. Toutefois, les éléments concrets encore en place, l'architecture et le décor sculpté, ont été très étudiés, et nous ne ferons ici que reprendre les grandes lignes de ce qui a été dit par d'autres auteurs, dans la mesure où aucune donnée nouvelle n'est apparue.

Les sources historiques directes font grandement défaut, et nombre d'informations sont de seconde main ou issues d'interprétations perçues comme des vérités historiques à force d'être répétées². L'origine de l'abbaye de Puypéroux est pour le moins obscure, et en réalité, totalement inconnue. La tradition attribue sa fondation à un ermite nommé Aegidio - c'est à dire Gilles - qui se serait installé là en des temps reculés. L'abbé Michon rapporte une légende

¹ L'abbé Michon consacre d'ailleurs une véritable monographie à Puypéroux dans sa *Statistique monumentale* ; MICHON (Abbé J.-H.), *Statistique ... op. cit.*, p. 262-269. Une semblable notice existe sous forme de note manuscrite de l'abbé Michon sous le titre « Document historique et archéologique » joint à une lettre au Sous-Préfet datée du 20 novembre 1835 ; Paris, Médiathèque du Patrimoine, 81/16/363/24 ch. 22.

² On se reportera à ce propos à la mise au point de Cécile Olivo dans un récent mémoire de maîtrise ; OLIVO (C.), *L'abbatiale Saint-Gilles de Puypéroux*, Mémoire de Maîtrise, Université de Poitiers, 2 vol. dactyl., 1997, t. 1, p. 10-21.

populaire³, selon laquelle ce saint Gilles aurait jeté un marteau et créé l'abbaye à l'endroit où il est tombé, et ce à l'époque de la construction de l'église Saint-Jean-de-la-Palud à La Couronne et de celle de Mouthiers-sur-Boëme. Ce saint Gilles, qui se confond probablement avec saint Gilles du Gard⁴, est vénéré au moins depuis le XVIII^e siècle, faisant l'objet d'un pèlerinage annuel. Toutefois, aucune date ne peut être avancée sérieusement pour la fondation du premier monastère.

Parmi les rares certitudes historiques, on pourra seulement avancer le fait qu'au moins depuis le XV^e siècle, Puyperoux était sous la dépendance des chanoines du chapitre collégial de Blanzac⁵, et que le prieuré comprenait « ...avec la mense conventuelle, au moins deux bénéfices en dignités et en offices : le prieuré et la sacristie, ... », comme le signale l'abbé Nanglard, qui fait remonter le lien avec Blanzac au XIV^e siècle au moins⁶. Les rares documents de la fin du Moyen Age laissent penser qu'au XV^e siècle l'abandon du monastère était déjà bien amorcé⁷. Un acte capitulaire du 2 mai 1770 des archives canoniales de Blanzac⁸ fait référence à une bulle du pape Alexandre III confirmant dès 1170 l'appartenance de Puyperoux aux chanoines de Saint-Arthémy. Cependant, ainsi que l'a rappelé Cécile Olivo, l'original de cette bulle est introuvable et le texte du XVIII^e siècle ne cite jamais nommément Puyperoux⁹. La tradition rapporte en outre que les moines de Puyperoux auraient abandonné leur monastère au début du XII^e siècle pour descendre s'installer au bord du Né et se fondre dans la communauté canoniale de Blanzac. Il s'agit là encore d'une interprétation de la bulle introuvable, issue d'une déclaration de 1771, qui affirme l'ancienneté et l'origine bénédictine du chapitre¹⁰. Là encore, la fragilité de ces propositions est

³ MICHON (Abbé J.-H.), *Ibid.*, p. 263.

⁴ La date de célébration de la fête locale est la même que celle du saint languedocien, le 1^{er} septembre.

⁵ Cela est attesté sans ambiguïté par une baillette datée du 9 novembre 1463, qui fait explicitement référence aux « .. murs de l'église du lieu appelé *Podio Petroso* et autres bâtiments situés devant sa porte... » ; AD Charente, G.766, pièces 2-6 (Chapitre collégial de Blanzac). Le pouillé du XV^e siècle va dans le même sens ; *Ibid.*, G.2, p. 3.

⁶ NANGLARD (Abbé J.), *Pouillé...*, *op. cit.*, t. 1, p. 660. En 1364, le prieur et le sacriste du « monastère Saint-Gilles en Angoumois » auraient assisté aux funérailles d'une baronne de La Rochebeaucourt.

⁷ AD Charente, G.766, *op. cit.*. Dans l'arrentement de 1463, il est question de « murailles désertes ».

⁸ AD Charente, G. 731.

⁹ OLIVO (C.), *Ibid.*, p. 17.

¹⁰ AD Charente, G. 744, p. 415, 422, 424, 425, 430. Dénombrement des possessions et revenus, fourni à la dame de Rouffiac. C'est ce texte qui est repris par Dom Cottineau ; COTTINEAU (Dom L.-H.), *Répertoire...*, *op. cit.*, t. 1, col. 390.

évidente, et l'on doit reconnaître au moins la contradiction que représente l'idée d'un abandon précoce avec les informations que nous donnent les textes plus tardifs et avec la présence d'une architecture relativement ambitieuse dont une partie au moins appartient au XII^e siècle.

Il est donc difficile de savoir si la ruine de l'abbaye était due aux guerres anglaises ou à un abandon plus ancien. Nous sommes assurés au moins que sous l'Ancien Régime la paroisse de Puypéroux était une vicairie perpétuelle unie au monastère. En 1602, elle était encore une cure indépendante¹¹ qui fut unie à celle de Saint-Eutrope en 1660, puis à celle de Saint-Léger, ses desservants étant dans la plupart des cas les vicaires de Pérignac¹².

Le sauvetage de l'église ruinée fut avant tout l'œuvre de l'abbé Michon, qui découvrit le site lors de ses périples en vue de la rédaction de la *Statistique Monumentale* dans les années 1828-31¹³. Il devait acquérir les ruines en 1836 avant d'y installer une communauté religieuse, la congrégation Notre-Dame des Anges, vouée à l'instruction des pauvres et aux soins apportés aux plus démunis. Celle-ci connut un succès grandissant au cours des décennies qui suivirent, ce malgré la ruine et le départ de son fondateur. Seul le chevet et le transept de l'église étaient alors utilisés comme chapelle. Les travaux de restauration de la nef, restée jusque là à ciel ouvert, et de l'ensemble de l'édifice, ne devaient être entrepris qu'après la mort de l'abbé Michon, survenue en 1881, à la requête de la supérieure Elisabeth Rousseau. Leur réalisation, confiée à l'architecte parisien Raymond Barbaud, fut menée entre 1892 et 1895. Une voûte en brique fut lancée sur la nef, dont le haut des murs était repris, tout comme la partie supérieure de la façade occidentale, tandis que les bras du transept étaient remaniés. Mgr Frérot consacra le nouveau maître-autel le 17 avril 1895.

En 1966 la congrégation de Notre-Dame des Anges fusionnait avec celle de la Sainte-Famille de Bordeaux, ce qui entraîna un dépouillement intérieur de l'église par la suppression de la chaire et de certains ornements¹⁴. L'église ne fut inscrite à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques qu'en 1984¹⁵.

¹¹ AD Charente, G. 733, pièce n° 4 ; prise de possession de la cure de Puypéroux par Palissier.

¹² NANGLARD (Abbé J.), *Ibid.*

¹³ OLIVO (C.), *Ibid.*, p. 22-23 et SAVART (C.), *L'abbé Jules-Hyppolite Michon. 1806-1881. Contribution à l'étude du libéralisme catholique au XIX^e siècle*, Paris, 1971.

¹⁴ OLIVO (C.), *Ibid.*, p. 24-25

¹⁵ Ce classement, évoqué au début du XX^e siècle, ne faisait pas l'unanimité à l'époque, puisque dans un rapport devant la Commission Supérieure, l'inspecteur Magne déclarait que la congrégation y était opposée, et que lui-même n'y trouvait aucune justification ; Paris, Médiathèque du Patrimoine, 81/16/363/24 ch. 23.

Au-delà de la difficulté à identifier clairement l'origine et le rôle historique de ce monastère, nous pouvons tenter, à la suite des différents auteurs qui s'y sont déjà appliqués, de cerner les informations archéologiques que nous livrent le monument, certes restauré, mais néanmoins bien documenté. Ainsi, Raymond Barbaud publia-t-il en 1892 une étude archéologique sur l'abbatiale, accompagnée de documents graphiques destinés à la restauration¹⁶. Les religieuses ont également retrouvé dans leurs archives son devis relatif aux travaux, ainsi que le descriptif détaillé de l'entrepreneur Carteau¹⁷. En outre, l'église Saint-Gilles a fait l'objet, depuis la description minutieuse de l'abbé Michon et celle, un peu postérieure, d'Edmond Sharpe¹⁸, de plusieurs études parmi lesquelles nous retiendrons celles de Charles Daras¹⁹ et surtout, de Michèle Gaborit²⁰, de Cécile Olivo²¹ et de Sylvie Ternet²², ces trois dernières étant assez récentes.

Etude architecturale

Etat des lieux et état de la recherche

La longue nef unique de cinq travées barlongues est construite en moellons équarris allongés mêlés à du moyen appareil et renforcée par des arcades, dont celles à l'intérieur ont un curieux tracé trilobé. Elle est précédée par une façade à deux niveaux surmontés d'un pignon, dont le rez-de-chaussée est percé d'un portail encadré par deux arcades aveugles, tandis que l'étage, entièrement aveugle et très restauré, est simplement rythmé par des contreforts plats. Le transept est à peine saillant car il a été amputé de ces deux bras et de leurs absidioles lors des remaniements modernes. A la croisée s'élève la souche d'un clocher mutilé. A l'intérieur de puissants piliers composés portent une coupole sur trompes. Des passages, biais à l'est et coudés à l'ouest, sont ménagés autour des

Fig. 1
Fig. 2
Fig. 5

¹⁶ BARBAUD (R.), « Etude archéologique de l'abbatiale de Puyperoux », Paris, 1892, publié dans FEUILLET (P.), *Notice sur l'abbaye de Puyperoux suivie d'une étude archéologique*, Angoulême, 1892.

¹⁷ Archives de Puyperoux, « Devis de restauration de l'église abbatiale » par R. Barbaud et « Décompte des travaux de l'abbatiale » par Carteau, entrepreneur. Documents reproduits par Cécile Olivo ; OLIVO (C.), *Ibid.*, annexes 7 et 8.

¹⁸ SHARPE (E.), *A visit to the domed churches of Charente, France*, Londres, 1875, p. 41.

¹⁹ DARAS (C.), *Angoumois roman*, *op. cit.*, p. 60-66.

²⁰ GABORIT (M.), « L'abbatiale Saint-Gilles de Puyperoux », *C.A.F. Charente*, 1995, p. 311-319.

²¹ OLIVO (C.), *Ibid.*

²² TERNET (S.), *La construction...*, *op. cit.*, t. 4, p. 44-49.

piliers pour relier les bras du transept à la nef et au chevet. Celui-ci est constitué d'une vaste abside heptagonale, sur laquelle se greffe une succession de sept absidioles jointives conçues en maçonneries de moellons, sans aucune modénature ni articulation à l'extérieur.

Fig. 6

Les parties orientales de l'édifice sont voûtées : cul-de-four et berceau sur le sanctuaire, coupole sur trompes à la croisée et berceaux sur doubleaux dans les bras de transept. La voûte lancée sur la nef du XIX^e siècle pourrait n'être qu'une invention de l'architecte Barbaud.

Les avis des trois derniers auteurs qui ont mené une analyse approfondie de l'abbatiale de Puypéroux divergent sur deux points : la datation des différentes parties de l'édifice et leur chronologie relative, d'une part, et la nature même des interventions qui ont pu modifier l'église au cours de la période romane d'autre part.

Pour Michèle Gaborit, on est en présence d'un premier édifice roman presque complet, bâti en moellons et datant du XI^e siècle, que l'on aurait entièrement réaménagé, dans le cours de la première moitié du XII^e siècle pour le voûter et pour édifier un clocher à la croisée du transept. Les modifications auraient commencé peu après 1100 par le chevet pour se terminer par le renforcement des murs de la nef, plus avant dans le siècle²³.

Cécile Olivo propose, plutôt que le remaniement d'un édifice ancien, un chantier cohérent mené à partir de la seconde moitié du XI^e siècle, en commençant par le chevet et le transept, en poursuivant par la façade occidentale et la nef, et en terminant par le raccordement de la nef au transept vers 1130²⁴.

Sylvie Ternet, enfin, trouve un compromis entre ces deux premières lectures. Pour elle, le chevet, le transept avec sa croisée, et les murs de la nef correspondent à une construction de la seconde moitié du XI^e siècle, que l'on aurait modifiée uniquement pour ce qui concerne la nef, par le renforcement de ses murs dans la perspective d'un voûtement, et l'édification d'une nouvelle façade²⁵.

La question de la sculpture

Dans les trois cas, c'est la sculpture qui détermine les datations relatives et bien souvent, les déductions liées à l'évolution de l'architecture. Pour notre

²³ GABORIT (M.), *ibid.*, p. 318.

²⁴ OLIVO (C.), *ibid.*, p. 122.

²⁵ TERNET (S.), *ibid.*, p. 48.

part, nous sommes prêt à suivre l'analyse de Michèle Gaborit en ce qui concerne la sculpture. Les six chapiteaux qui ornent les colonnes placées dans l'abside, à la jonction des absidioles, et ceux des colonnettes des fenêtres des six absidioles sont des œuvres à l'épannelages élançé qui, par le recours à un décor exclusivement végétal de feuilles dressées ou retournées sur les angles, avec des folioles liées en gerbes, nous invitent à la comparaison avec les corbeilles déposées du clocher de Pérignac, ou avec les chapiteaux de la crypte de Richemont. Cela les inscrit dans une chaîne de cohérence qui nous lie aux environs de 1100, et probablement au-delà, puisque nous avons vu à Pérignac que ces chapiteaux sont précédés dans la croisée du transept, par des formules plus nettement encore marquées par un style qui ne saurait être antérieur aux années 1110²⁶. La présence de motifs de tiges entrecroisées formant des entrelacs assez lâches n'est pas incompatible avec ces dates. Nous verrons d'ailleurs que certains chapiteaux de la croisée du transept se réfèrent encore aux types de décor.

Fig. 15

Fig. 19

Fig. 17

Fig. 18

Fig. 16

La sculpture du transept, essentiellement concentrée sur les chapiteaux des piliers de la croisée, nous entraîne vers des dates plus avancées encore dans le XII^e siècle. Des œuvres foisonnantes s'y déploient, faisant se côtoyer des scènes historiées déjà très élaborées, des figures affrontées ou croisées et des éléments végétaux où dominent les tiges pouvant dériver vers la vannerie et l'entrelacs. Là encore, on peut se concentrer sur la part d'archaïsme de ces sculptures²⁷, et leur recours à un fonds venu du Poitou dans la seconde moitié du XI^e siècle, mais cela peut fausser le jugement²⁸. On devra évidemment privilégier la présence de scènes très élaborées, faisant intervenir des monstres - sirènes, fauves dévorants - et des hommes, dont on n'hésite pas parfois à montrer une anatomie se référant à la plastique antique²⁹. On n'oubliera pas les scènes qui font intervenir les thèmes chrétiens de la Rédemption et du Salut, comme ce saint - qui pourrait être le Christ - placé dans une mandorle que portent deux

Fig. 22

Fig. 20

²⁶ Voir notice 54.

²⁷ Les motifs de vanneries, bien entendu, la maladresse relative du traitement de certains personnages, peuvent inciter à vieillir ces sculptures.

²⁸ Les lions aux corps croisés ou dressés, avec des têtes plates et des cous gracieux, trouvent effectivement des racines dans certaines œuvres poitevines, de Charroux à Champdeniers, mais ils font écho également à des chapiteaux de la région - à Mouthiers, à Bécheresse, à Montmoreau (notices 48, 7 et 45) - que nous ne saurions situer avant les années 1110.

²⁹ Une corbeille du pilier sud-est (Fig. 21), en particulier, montre un homme nu agenouillé entre deux fauves. S'il a perdu sa tête, on est frappé par la subtile proportion du corps tendu en arrière et par l'étonnante démonstration de la vigueur sexuelle. Le châtimement de l'incontinence sexuelle pourrait justement être l'enjeu de cette iconographie démonstrative. Une telle sculpture peut difficilement trouver sa place dans le paysage artistique charentais du XI^e siècle.

anges. Des scènes plus raffinées encore subsistent dans les amorces des bras de transept : un roi David dans le bras nord, une scène de combat interrompue par le mur du XIX^e siècle dans bras sud, dont Michèle Gaborit rappelle que son origine est à rechercher dans la fameuse frise de la façade de la cathédrale d'Angoulême³⁰. Il nous paraît superflu de reprendre ici tout l'argumentaire qui permet de situer la réalisation de ces œuvres dans le premier tiers du XII^e siècle.

Les corbeilles des colonnes engagées de la nef et du portail occidental ne posent quant à elles aucun problème, les différents auteurs sont d'accord pour y voir des œuvres postérieures à la diffusion du style issu de la cathédrale d'Angoulême, et les placent sans ambiguïté au-delà de 1120. Elles n'interviennent donc plus dans le débat sur l'héritage du XI^e siècle. Nous leur associerons les deux lions qui encadrent le fameux « tombeau de Saint-Gilles », enfeu installé dans le mur nord de la nef.

Fig. 23

Fig. 11

Les questions architecturales

Si nous ne partageons pas les datations de la sculpture que proposent Cécile Olivo et Sylvie Ternet, nous pouvons comprendre en revanche les hésitations et les divergences de vues qu'engendre l'interprétation des étapes de la conception de cette église. C'est en cela, d'ailleurs qu'elle est un condensé des difficultés inhérentes à la globalité de notre recherche. Les indices archéologiques sont en effet trop peu perceptibles et le recours à des techniques particulières comme le moellon noyé dans le mortier, ou, plus précisément encore, le petit appareil allongé, ne nous offrent pas d'ancrage chronologique suffisamment précis pour trancher. Enfin, comme souvent, il est extrêmement délicat de séparer la structure à laquelle est associée le décor sculpté de l'enveloppe architecturale qu'elle contribue à consolider, parce que, là aussi, les signes archéologiques ne pourraient réellement se révéler qu'en démontant l'édifice.

Parmi les points qui font consensus dans les différentes approches menées jusque-là, l'originalité du plan l'enveloppe du chevet est le plus évident. Ce plan particulier a appelé des comparaisons avec les chevets de la cathédrale d'Angoulême et de l'église Saint-Maurice de Montbron³¹, ainsi que, de façon plus indirecte, à la chapelle du château de Montmoreau³² et à l'église de plan centré

Fig. 1
Fig. 6
Fig. 7

³⁰ Voir en particulier GABORIT (M.), *ibid.*, p. 106-107.

³¹ Notice 42

³² Notice 45

de Saint-Michel-d'Entraygues. Toutefois, il nous paraît clair que ces constructions lui sont probablement postérieures et montrent que Puypéroux, ou le type de plan que représente son chevet, a pu connaître un certain succès dans les pays charentais, et plus particulièrement en Angoumois³³, essentiellement au XII^e siècle. Reste à savoir si c'est l'abbatiale Saint-Gilles qui en est le modèle initial spécifique ou s'il faut intégrer ce groupe charentais à un domaine plus vaste, tant il est vrai que le recours à de grandes absides sur lesquelles se greffent directement des absidioles renvoie à une pratique plus largement méridionale. Pierre Dubourg-Novès a rappelé récemment que le seul exemple poitevin qui a pu être invoqué n'est en réalité pas valable, puisque l'abside de Nanteuil-en-Vallée, qui possédait bel et bien une couronne d'absidioles jointives, était dotée aussi d'un déambulatoire, conformément à un usage bien établi en Poitou³⁴.

Michèle Gaborit montre bien comment ce type de plan peut se rattacher à une tradition antique et haut-médiévale assez large, qui a été ravivée à l'époque romane dans des régions particulièrement sensibles à cet héritage et dont le Sud-Ouest fut un territoire d'expression privilégié au XII^e siècle³⁵, proposant ainsi une alternative au chevet à déambulatoire.

Reste la question de l'origine plus ou moins ancienne des murs de l'enveloppe architecturale, abstraction faite des divers supports qui ont pu être introduits - ou pas - lors d'éventuelles phases de remaniements. Ce problème est dû à la présence de maçonneries de moellons sur le chevet et le transept, et d'un petit appareil allongé alternant avec des assises de moyen appareil, que seule Sylvie Ternet³⁶ qualifie clairement de pierres de taille, ce qui montre que même là, l'ambiguïté subsiste. Il faut dire que les traitements très distincts réservés aux joints lors des différentes phases de restauration modernes sont pour beaucoup dans le brouillage de la lecture des parements. Les joints du chevet sont très beurrés, accentuant l'idée d'un moellonnage assez grossier noyé dans du mortier, tandis que les joints de la nef sont systématiquement rubanés et tracés au cordeau, ce qui crée l'illusion d'un appareil parfaitement réglé.

Fig. 9

³³ Les références à Saint-Eutrope de Saintes et à Trizay proposées par Cécile Olivo ne nous se justifient ici que pour le plan à pans coupés du chevet, mais pas pour les absidioles jointives.

³⁴ DUBOURG-NOVÈS (P.), « Les vestiges de l'abbaye de Nanteuil-en-Vallée », *CAF, Charente*, 1995, p. 279-292.

³⁵ GABORIT (M.), *ibid.*, p. 318. Cet auteur nous rappelle également la symbolique apocalyptique du chiffre sept.

³⁶ TERNET (S.), *ibid.*, p. 45.

Or, Michelle Gaborit fait observer que des blocs de moyen format disposés en harpes se retrouvent non seulement à la jonction des absidioles du chevet, mais aussi sur toutes les autres parties de l'édifice³⁷. En outre, des blocs de moyen appareil alternant avec du petit appareil allongé très régulier sont également présents sur le parement des deux absidioles les plus occidentales du chevet. Mme Gaborit voit là le résultat d'une relance des murs à l'occasion des remaniements du début du XII^e siècle³⁸ et en veut pour preuve la persistance de parements en moellons. Pour notre part nous y verrions aussi bien un usage de cette technique mixte associant parements de moellons et de pierre de taille. Il nous semble d'ailleurs que la conception des murs de la nef, associant de petits moellons équarris et allongés à des assises de moyen appareil, relève de techniques contemporaines de cet usage mixte. La comparaison avec les nef de Mouthiers, de La Couronne et de Claix³⁹, notamment, est de ce point de vue tout-à-fait éclairante.

Fig. 15

Fig. 2
Fig. 3
Fig. 5

D'ailleurs l'observation des photographies anciennes de l'église et des parements en place ne nous paraît pas non plus à même de déterminer si les supports extérieurs et intérieurs ont été insérés dans des murs préexistants. Et là aussi, les positions des auteurs varient. Pour notre part, nous constatons que sur la majorité des travées, en particulier à l'extérieur, et ce comme à Mouthiers, le parement de petit appareil est chaîné d'une façon relativement régulière avec les harpages latéraux des dosserets des contreforts et des colonnes intérieures. Il est clair que cela crée une interrogation quant à la persistance de techniques archaïsantes dans une construction qui présente des éléments structurels - les arcades intérieures polylobées - et un décor sculpté que rien ne permet de placer avant la fin du premier quart du XII^e siècle. Mais après tout, cela n'est pas impossible quand on voit que l'usage du petit appareil allongé s'est maintenu sur des architectures telles que le chevet de Châteauneuf-sur-Charente, le transept de Saint-Amant-de-Boixe ou l'église de Saint-Michel-d'Entraygues.

Fig. 9
Fig. 10

Reste le problème des légers décalages perceptibles entre les contreforts extérieurs et les piliers intérieurs. Cela peut signifier, comme le propose Sylvie Ternet, une conception en deux temps, les arcades intérieures ayant pu venir doubler celles de l'extérieur, déjà conçues dès l'origine. Ces décalages ne se comprendraient pas dans le cas d'une construction menée d'un seul jet.

³⁷ *Ibid.*, p. 313.

³⁸ *Ibid.*, note 18.

³⁹ Notices 48, 27 et 22.

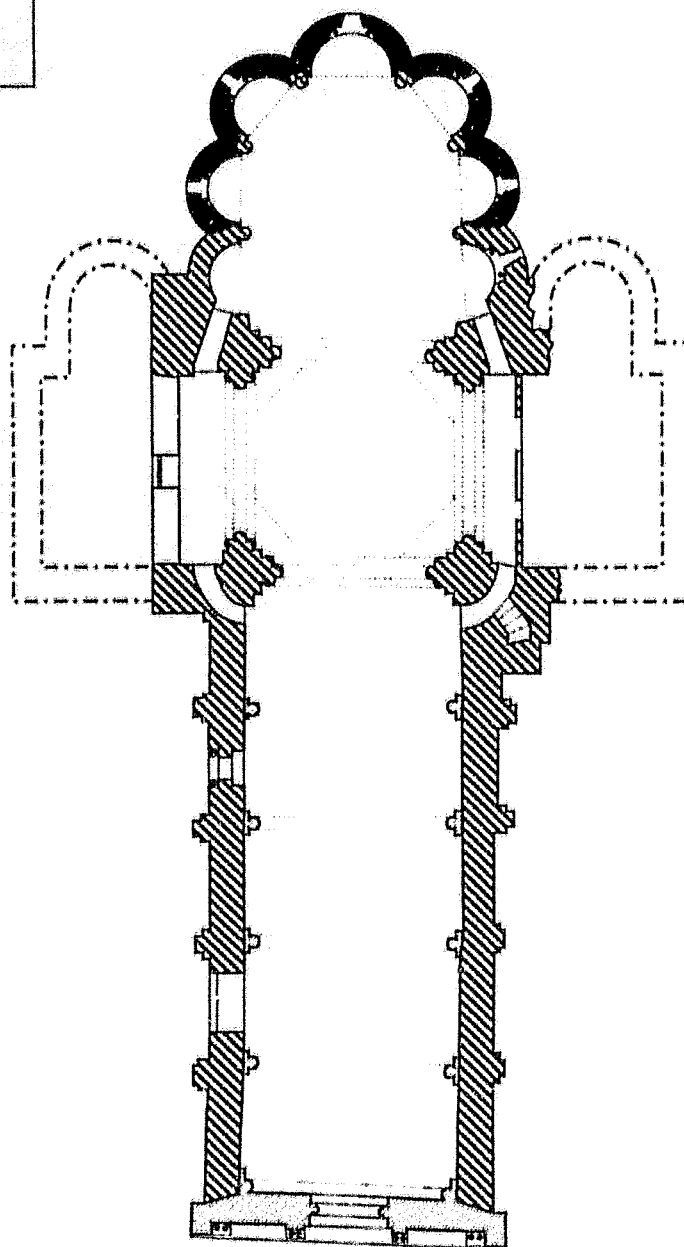
La croisée du transept, elle, pose finalement moins de problèmes, quelle que soit l'interprétation que l'on ait de la chronologie des autres parties de l'édifice. Par sa structure, elle appartient déjà pleinement à une architecture romane élaborée, et très probablement faut-il la situer postérieurement à certains autres exemples analogues, tels que Cellefrouin, Montbron ou Notre-Dame de Saintes. En cela, la sculpture confirme pleinement ce qu'exprime la structure architecturale.

Fig. 13

Conclusion

En définitive, sur cette église, la chronologie pourrait très bien être resserrée, et ce davantage encore que ne le proposent Cécile Olivo et Sylvie Ternet, si nous admettons - et c'est le cas - la chronologie de la sculpture la plus basse, c'est-à-dire celle de Mme Gaborit. Aucun argument archéologique irréfutable ne nous permet de trancher d'une manière définitive entre l'hypothèse d'un édifice archaïque remanié et renforcé pour être voûté, et celle d'un chantier assez long du premier tiers du XII^e siècle où l'on aurait encore réservé une large part à des références archaïsantes.

L'absence totale de modénature et de décor sur l'enveloppe extérieure du chevet est pour nous le seul argument qui puisse nous convaincre de l'ancienneté plus grande de cette partie de la construction, qui a donc pu faire l'objet d'une reprise au début du XII^e siècle. Car après la construction du chevet de Saint-Eutrope de Saintes, et au moment même, sans doute, où s'édifiait celui de Montbron, une telle austérité paraîtrait quelque peu anachronique, et étrange sur une construction de cette ampleur et de cette ambition, même si l'on admet un certain décalage lié à l'usage des matériaux. En revanche, il ne nous paraît pas impossible que la nef ait pu être construite intégralement dans le premier tiers du XII^e siècle, même si les murs ont été doublés en deux temps. On peut même se demander si la composition de la façade ne recèle pas, elle aussi, quelque souvenir de formes passées de mode. La comparaison avec l'église de Cressac, que l'on peut situer aux environs de 1100, ne manque pas d'alimenter cette interrogation.



- XI^e siècle
- ▨ 1^{er} quart du XII^e siècle
- XII^e siècle
- Postérieur (XIX^e S.)
- - - Restitution

Puypéroux
Abbatiale Saint-Gilles-de-Puypéroux
Église Notre-Dame
 C.Gensbeitel d'après M.Coutureau

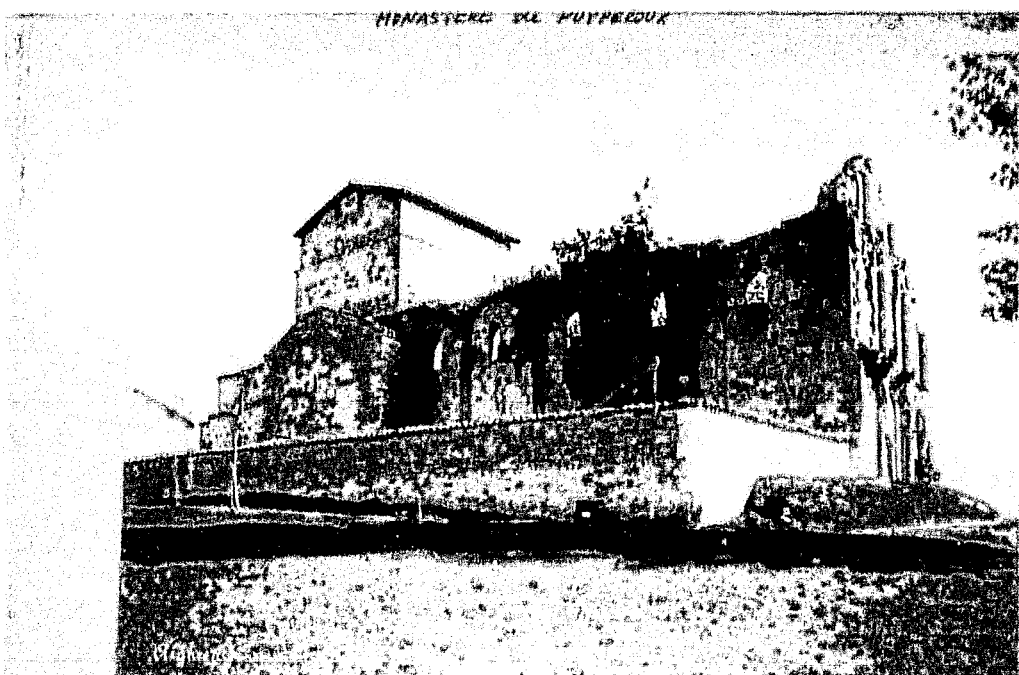
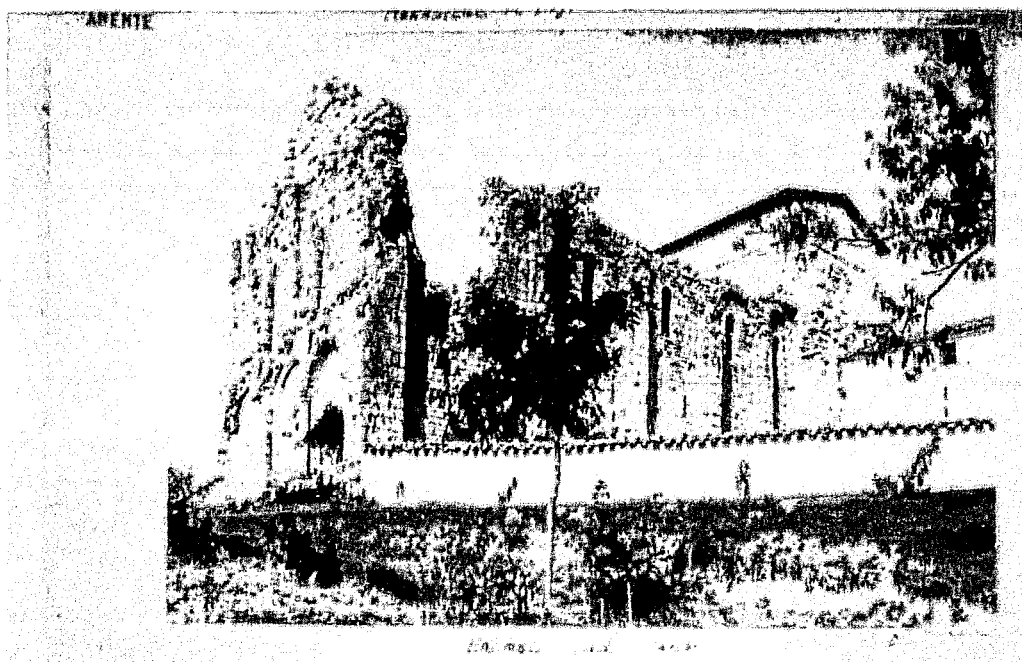


Fig. 2 :
Puypéroux.
Vue générale depuis le nord-ouest avant restauration. Archives MH.

Fig. 3 :
Puypéroux.
Vue générale depuis le sud-ouest avant restauration. Archives MH.



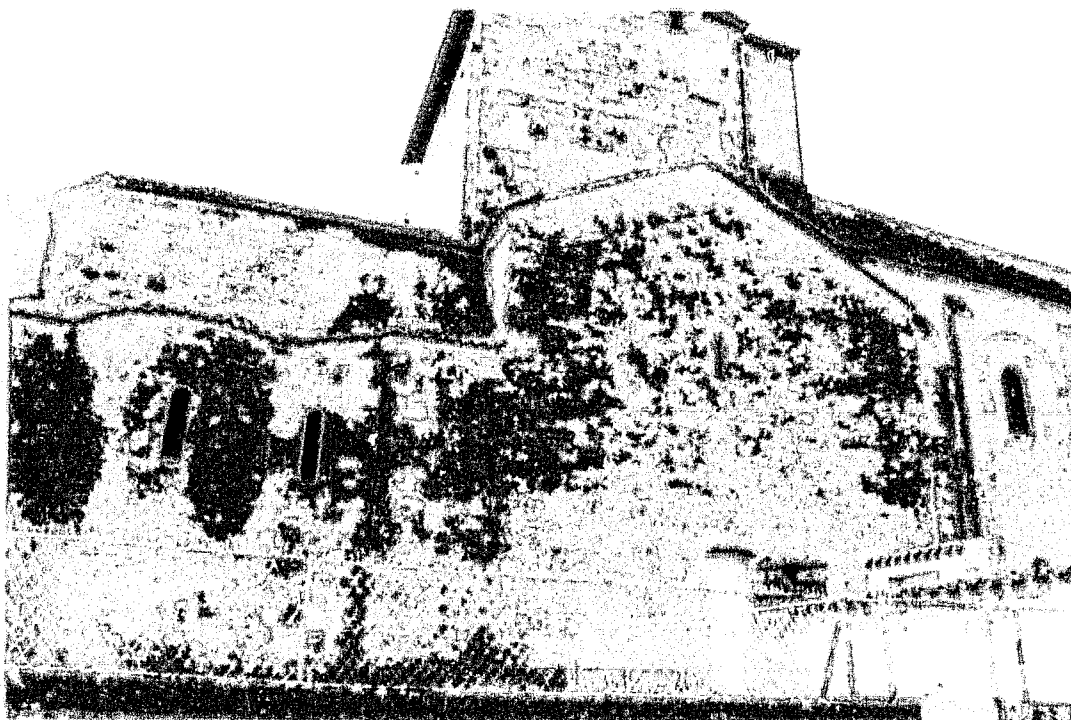


Fig. 4 :
Puypéroux.
Vestiges du bras de transept et du clocher et amorce du chevet. Côté nord.

Fig. 5 :
Puypéroux.
Mur sud de la nef.





Fig. 6 :
Puyperoux.
Vue axiale du chevet.

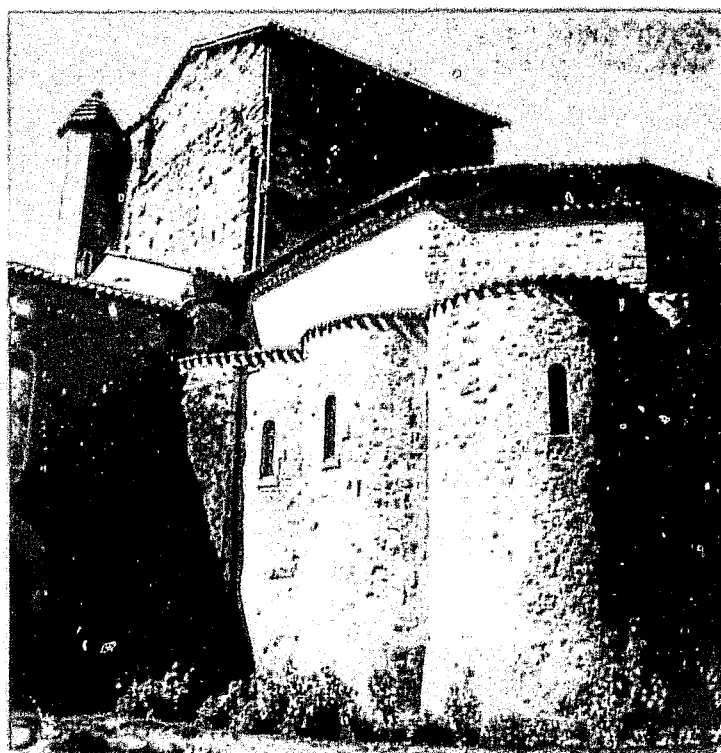


Fig. 7 :
Puyperoux.
Absidioles sud du chevet et
arrachement de l'absidiole
du transept.

Fig. 8 :
Puyperoux.
Façade occidentale.



Fig. 9 :
Puyperoux.
Mur sud de la nef. Parement
extérieur.

Fig. 10 :
Puypéroux.
Mur nord de la nef. Vue
intérieure depuis l'ouest.

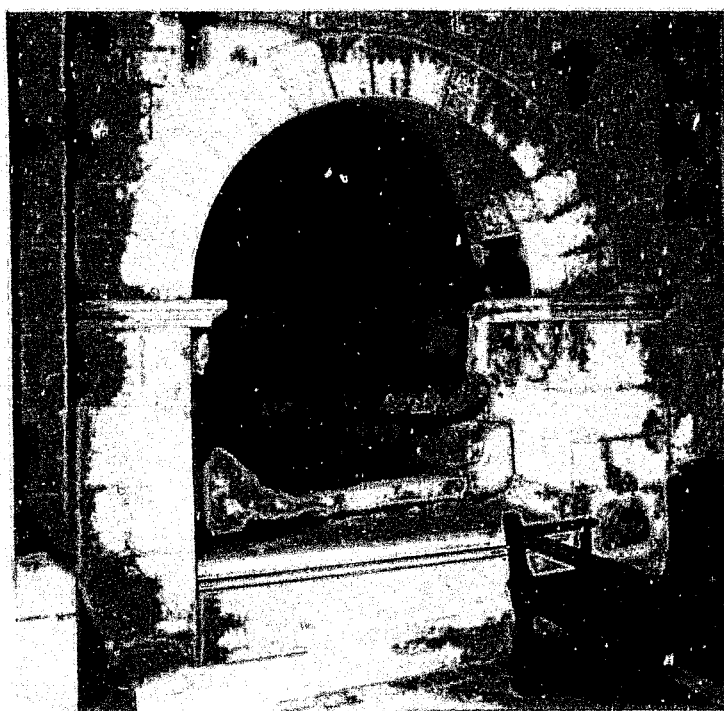


Fig. 11 :
Puypéroux.
Mur nord de la nef.
Tombeau de Saint-Gilles.

Fig. 12 :
Puypéroux.
Vue générale de la nef,
vers l'est.

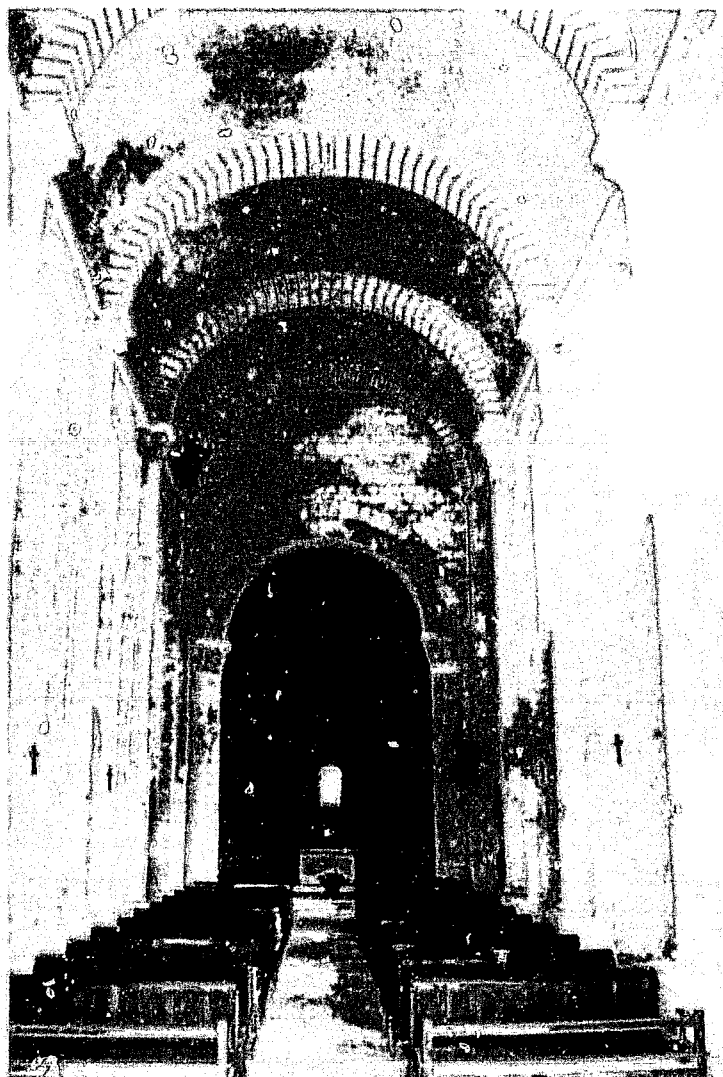


Fig. 13 :
Puypéroux.
Coupole sur trompes de la
croisée du transept.



Fig. 14 :
Puypéroux.
Vue générale de l'abside
depuis la croisée du
transept.



Fig. 15 :
Puypéroux.
Vue générale de l'abside
vers le nord-est.





Fig. 16 :
Puyperoux.
Chapiteau des arcades de
l'abside.



Fig. 17 :
Puyperoux.
Chapiteau des arcades de
l'abside.



Fig. 18 :
Puyperoux.
Chapiteau d'une fenêtre
de l'abside.



Fig. 19 :
Puyperoux.
Chapiteau d'une fenêtre
de l'abside.



Fig. 20 :
Puypéroux.
Chapiteaux de la croisée du transept. Lions et sirène.

Fig. 21 :
Puypéroux.
Chapiteaux de la croisée du transept. Lions et hommes. Scène de tourmente.





Fig. 22 :
Puyperoux.
Chapiteaux de la croisée du transept.

Fig. 23 :
Puyperoux.
Chapiteau du portail occidental.



61. RANCOGNE (16 A)
Canton de La Rochefoucauld
 Eglise Saint-Pierre

Données historiques

Rancogne est une paroisse des plus discrètes, relevant directement de l'évêque d'Angoulême¹, et dont l'histoire est presque totalement obscure jusqu'au XIX^e siècle en dehors des noms de ses titulaires connus à partir du XVI^e siècle². Nous ne connaissons donc rien de son origine, et il faut noter qu'elle n'est pas citée en 1110 dans la bulle de Pascal II relative au partage des menses de l'évêque et du chapitre ; en fait, elle n'apparaît dans les textes qu'au XIII^e siècle³.

L'église Saint-Pierre ne bénéficie d'aucune protection. Elle a connu quelques travaux de restaurations au XIX^e siècle, comprenant la reconstruction en brique de la voûte de la nef et la construction du clocher⁴.

Analyse architecturale

Perchée sur un promontoire qui surplombe la vallée de la Tardoire, cette église est encore accostée de son cimetière. Si elle forme une croix latine, cela est probablement dû à l'adjonction, à la fin du Moyen Age ou à l'époque moderne⁵, de deux bras de transept, dont au moins celui au nord était muni d'une chapelle orientée aujourd'hui disparue⁶. D'autres adjonctions modernes, une sacristie au sud-est et une autre annexe au nord ouest de ce transept, en ont brouillé la lecture en plan comme en volume. La nef unique du XII^e siècle fut en outre prolongée par une avant-nef surmontée d'un clocher au XIX^e siècle. En fait, le seul élément qui nous a conduit à traiter cette église est son chevet, dont le plan quadrangulaire est des plus rares, et nous ne devons sa découverte qu'à la notice que lui a consacrée Sylvie Ternet dans sa thèse⁷. En effet, l'église est donnée par

Fig. 1

Fig. 2

¹ AD Charente, G 2, p. 6 (pouillé du XV^e s.). Les paroisses pour lesquelles aucun nominateur n'est signalé dépendent de l'évêque.

² NANGLARD (Abbé J.), *Pouillé... op. cit.*, t. 2, p. 366-367.

³ *Idem.*

⁴ *Ibid.*, t. 4, p. 296 et AD Charente, O 1155 ; travaux de voûtement et de plâtrerie en 1855 et vente des terrains communaux pour pourvoir à la construction du clocher en 1865.

⁵ Les traces de l'arc ouvrant vers la chapelle du bras nord, le traitement des arcs reliant ces deux bras à la nef, ainsi que les fenêtres – en particulier celle, bouchée, à l'est du bras sud – pourraient correspondre à une conception du XVI^e ou du XVII^e siècle.

⁶ Au sud, une trace d'arc brisé est visible, mais nous ne pouvons assurer qu'il s'agit de l'ouverture d'une ancienne absidiole. Cela pouvait être un simple passage vers la sacristie.

⁷ TERNET (S.), *La construction... op. cit.*, vol. 4, p. 50-52.

l'abbé Nanlard⁸ et par Jean George⁹ comme une construction du XII^e siècle, ce qui est vrai pour la nef, malgré son parement alternant des assises de petit et de moyen appareil et ses fenêtres à linteaux monolithes¹⁰.

Le chevet, plus étroit que la nef et couvert lui aussi d'une voûte en berceau moderne, a été passablement remanié, ce qui rend son identification plus difficile. L'arc qui assure la transition entre l'extrémité de la nef et le sanctuaire a été entièrement repris à l'époque moderne, soit entre le XVII^e et le XIX^e siècle, si l'on en juge par la forme des claveaux. Les fenêtres latérales ne sont guère plus anciennes, et la baie axiale a été occultée. L'arc très légèrement brisé de son ébrasement intérieur muré la distingue des deux autres ouvertures, mais nous indique, là aussi, une possible reprise. Même le parement de moellons de cette partie orientale, à laquelle on associera le mur oriental de la nef, ne diffère que par de simples nuances de celui des chapelles latérales, construites selon les mêmes procédés. Seul un calibrage plus petit et plus régulier des moellons bruts, ainsi que la présence de quelques blocs posés de biais à la manière d'un *opus spicatum* laissent deviner une campagne de construction pouvant être attribuée au XI^e siècle.

C'est l'élévation extérieure de ce chevet, et plus particulièrement du mur oriental, qui vient confirmer son ancienneté, ainsi que l'a déjà souligné Sylvie Ternet. En effet, si les maçonneries sont moins lisibles, car encore masquées par un enduit lépreux, nous trouvons là plusieurs indices qui nous orientent vers le premier âge roman. Notons d'abord que la base de la toiture à double pente révèle la présence sous les tuiles d'une ancienne couverture en lauze et que les angles du mur sont renforcés par des blocs, dont le format est à la limite du petit appareil assez allongé, disposés en besace, avec des boutisses renforcées.

Les deux éléments les plus remarquables sont incontestablement la fenêtre orientale murée et le bandeau horizontal qu'elle interrompt. Ce bandeau est en fait une sorte de corniche miniature portée par de petits modillons cubiques, qui sont dégagés dans les mêmes blocs que les éléments horizontaux. La conception de cette frise est plus proche d'un ornement de billettes que d'une véritable corniche. Les deux segments de cette frise viennent au contact de la fenêtre au niveau de son imposte. La baie, haute et étroite, est dotée d'un linteau monolithe échancré en arc qui paraît extradossé, et sur lequel on devine de faux

Fig. 3

Fig. 6

Fig. 4

Fig. 5

Fig. 8

Fig. 9

⁸ NANGLARD (Abbé J.), *Ibid.*, t. 2.

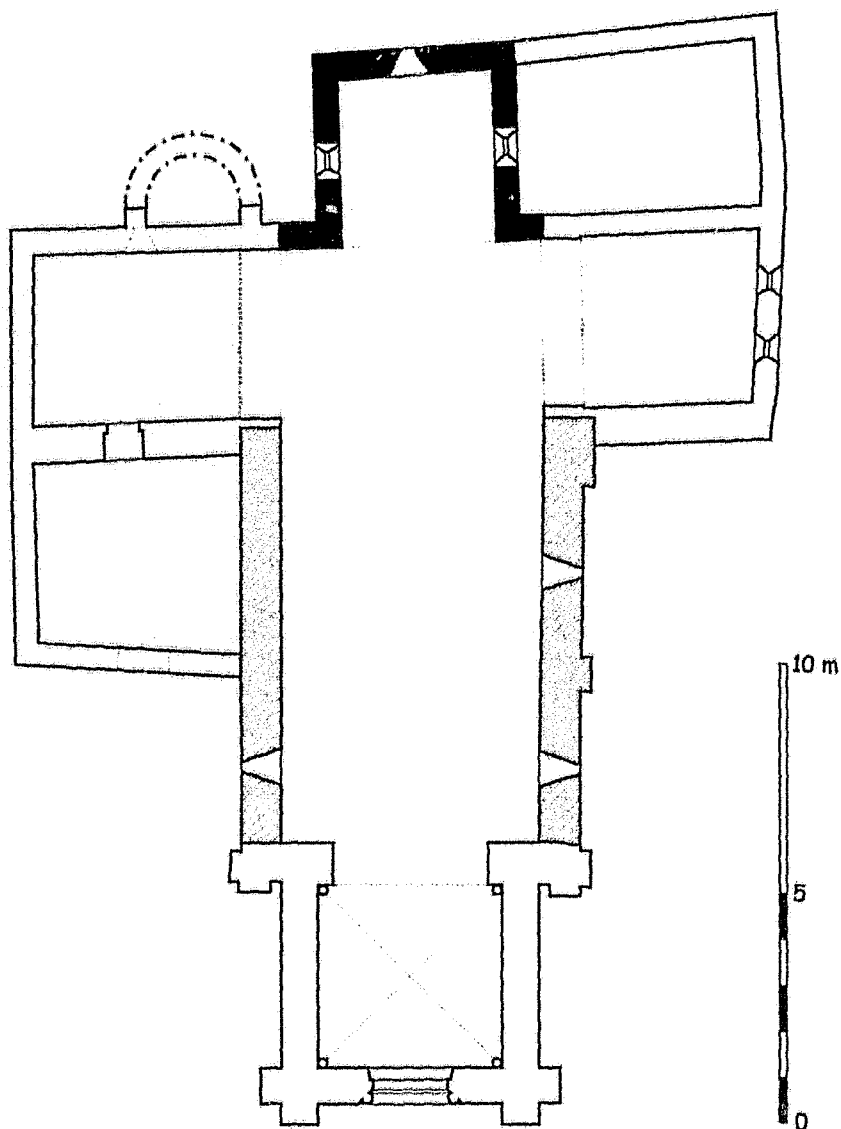
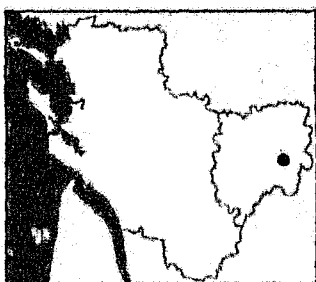
⁹ GEORGE (J.), *Les églises de France...*, op. cit., p. 201.





¹⁰ Il s'agit d'une des ces constructions qui ont conservé très tardivement – sans doute au milieu ou même dans la seconde moitié du XII^e siècle – des modes de construction encore proches de ceux du XI^e siècle.

claveaux engravés. C'est ce linteau qui interrompt la corniche. Les jambages de la fenêtre sont traités en pierres de taille de moyen appareil posées en harpe.

Conclusion

L'articulation entre la corniche - située bien en dessous de la base du pignon - et la fenêtre ne paraît pas évidente, ou tout au moins maladroite, mais nous n'hésiterons pas à attribuer ces deux éléments à la phase de construction primitive de ce chevet, bien qu'aucune autre corniche de ce type ne nous soit connue en pays charentais. Nous accorderons volontiers à ce chevet une place particulière parmi les constructions du XI^e siècle, puisqu'il illustre une forme rare (ou rarement conservée) dans notre région, et dont on peut penser qu'à l'inverse de Brie, Nanclars ou Bougneau, il ne fut jamais voûté, avant les transformations modernes.



-  XI^e siècle
-  XII^e siècle
-  Postérieur (XV^e - XVII^e - XIX^e s.)
-  Restitution

Rancogne
Église Saint-Pierre
 C.Gensbèitel d'après M.Coutureau



Fig. 2 :
Rancogne.
Vue générale depuis le
nord-ouest.

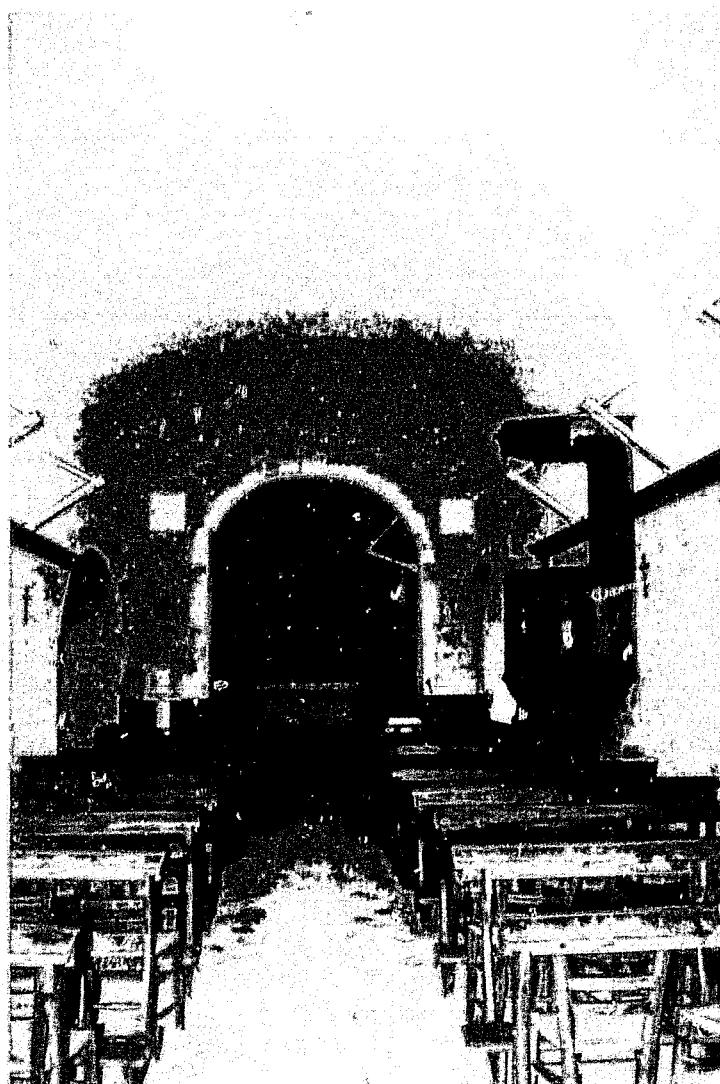


Fig. 3 :
Rancogne.
Vue générale intérieure
vers l'est.

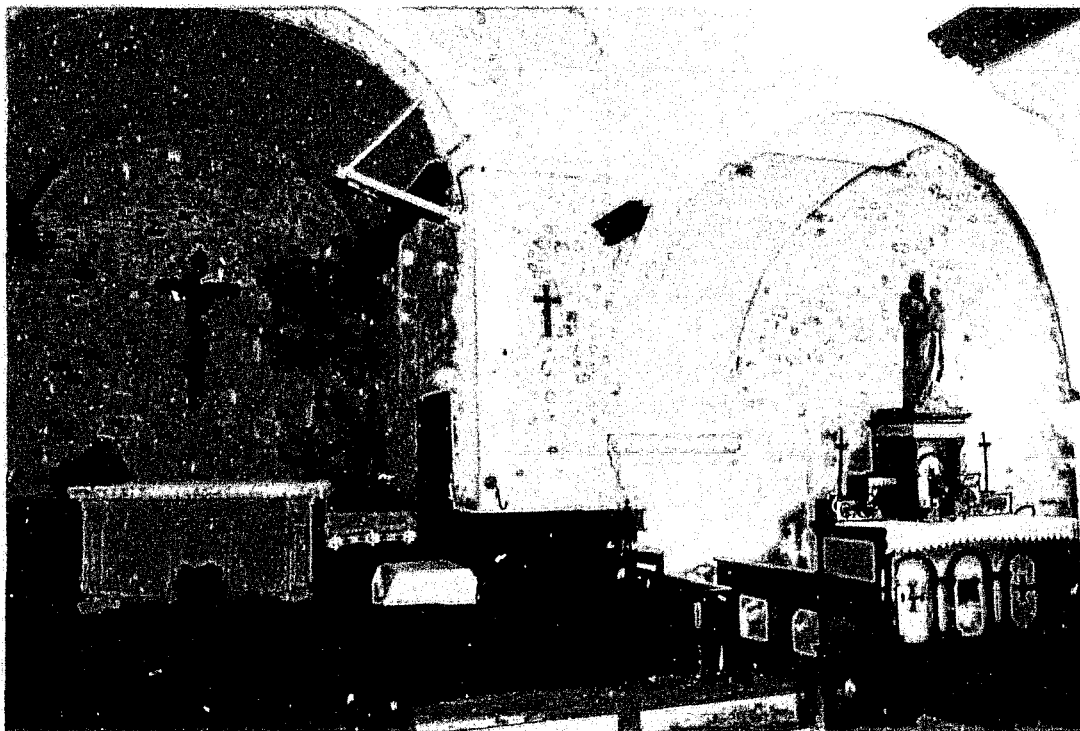


Fig. 4 :
Rancogne.
Chœur et chapelle sud.



Fig. 5 :
Rancogne.
Chapelle nord vue depuis
l'extrémité orientale de la
nef.

Fig. 6 :
Rancogne.
Revers intérieur du
mur de chevet.

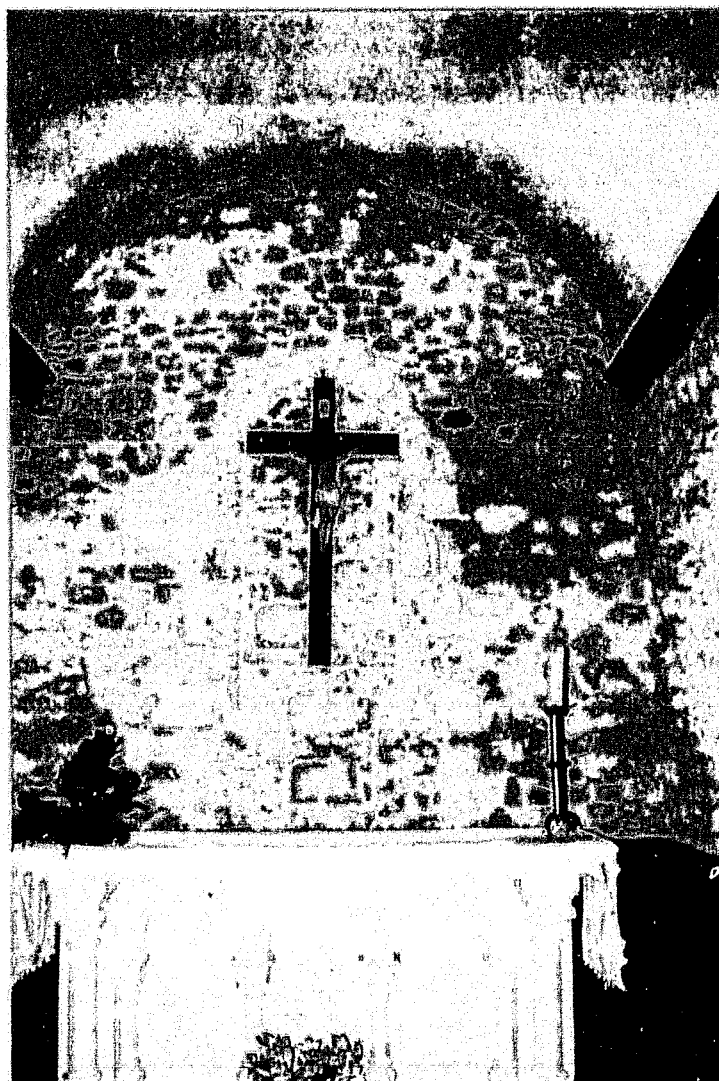


Fig. 7 :
Rancogne.
Chapelle nord et chevet
vus depuis le nord-est.

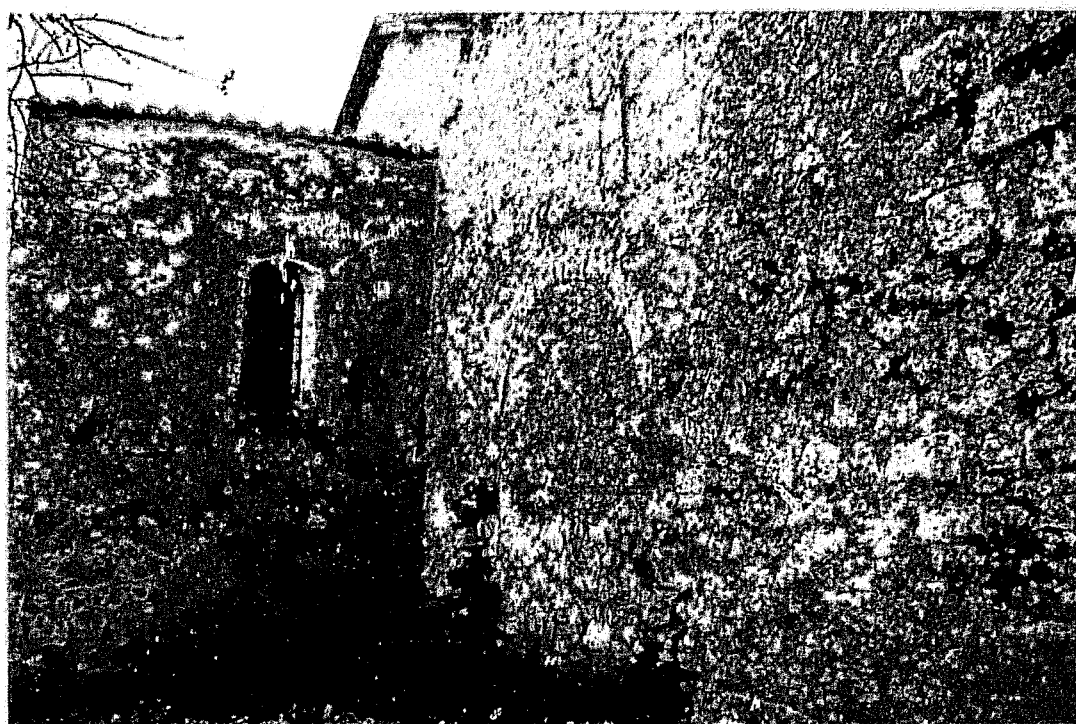




Fig. 8 :
Rancogne.
Chevet.

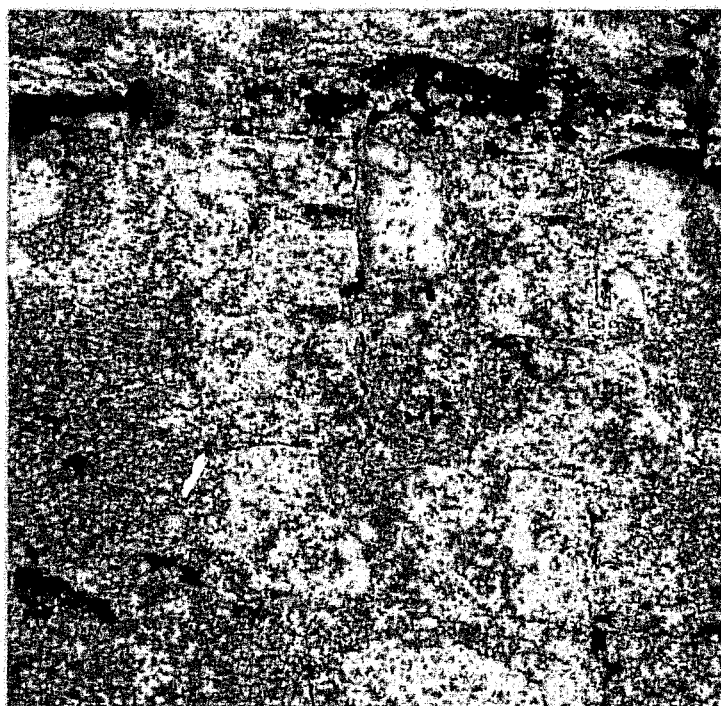


Fig. 9 :
Rancogne.
Trace de la fenêtre du
chevet.

62. RÉPARSAC (16 S)

Canton de Jarnac

Eglise Saint-Pierre

Données historiques

Réparsac est un village de la Saintonge orientale, très proche de Jarnac. Sur la commune, au lieu-dit de Montours, se trouvait un prieuré de l'abbaye de Bassac dédié à Notre-Dame, et qui a entièrement disparu. L'église qui nous intéresse ici est celle de la paroisse.

Dédiée à Saint-Pierre, l'église paroissiale de Réparsac était autrefois unie au prieuré de Montours¹ et donc, indirectement soumise à Bassac. C'est là une des maigres informations dont nous disposons à son sujet. Il nous faut donc compter essentiellement sur l'analyse archéologique, qui est loin de faire l'unanimité parmi les auteurs. Dans sa notice au casier archéologique en 1950, Germain Gaborit désigne la nef comme « reconstruite »², alors que Jean George y voit une église des XII^e et XIII^e siècles, réparée en 1720³. Il est vrai qu'au sud de la sacristie apparaît la date de 1742, au-dessus d'une porte. L'église connut plusieurs campagnes de travaux dès les années 1850, mais leur nature ne nous est pas connue⁴. restaurée en 1893, ce que confirment les archives de la commune⁵.

Une campagne de travaux est actuellement en cours sur l'édifice, qui n'est pas protégé.

Analyse architecturale

L'église comprend une nef unique étroite prolongée par une travée sous clocher de plan barlong et par un chevet de plan rectangulaire au volume plus élevé que la nef. Nous pouvons d'emblée écarter ce chevet de notre analyse, dans la mesure où il est issu d'une reconstruction gothique, et couvert d'une croisée d'ogives à liernes de la fin du Moyen Age. Le clocher, quant à lui, est une œuvre moderne, dont seule la partie inférieure de la travée peut encore nous intéresser. La nef elle-même a connu d'importantes mutilations et de réparations, ce qui rend

Fig. 1

Fig. 2

¹ CHOLET (Abbé F.-E.), *Etudes historiques...*, op. cit., p. III ; DANGIBEAUD (Ch.), « Pouillé ... », op. cit., p. 273 ; NANGLARD (Abbé J.), *Pouillé...*, op. cit., t. 3, p. 443.

² Paris, Médiathèque du Patrimoine, 81/16/371/26/ch. 5.

³ GEORGE (J.), *Les églises de France...*, op. cit., p. 203.

⁴ AD Charente, O 1161 ; extrait des délibérations du Conseil municipal, 1854 et 1855.

⁵ *Ibid.* ; descriptif des travaux et devis détaillé du 3 octobre 1893 de Bargeas, entrepreneur : maçonneries, enduits et faux joints, plafond sur lambris...

complexe sa lecture archéologique. Toutefois, elle réunit les critères minimaux d'identification d'une construction du XI^e siècle.

La façade occidentale et l'amorce des murs gouttereaux ont été reconstruits de façon manifeste - peut-être a-t-on allongé la nef - et la rupture est très nette sur le flanc sud. En outre, le déblaiement de la place qui jouxte l'église a été tellement important qu'il a mis à nu les fondations du mur. Sur les trois quarts de sa longueur ce mur méridional est construit en moellons équarris, très soigneusement assisés. Les hauteurs d'assises sont variables, pour des gabarits de moellons qui vont du format presque carré au moellon allongé. On constate par exemple que sous l'appui de l'unique fenêtre ancienne préservée passe un alignement de moellons rectangulaires assez hauts - on est proche du moyen appareil - formant une assise de réglage.

Fig. 3

Cette fenêtre est placée dans le haut du mur, qui a été rehaussé à une époque indéterminée de trois assises en moyen appareil de pierre de taille. Trois corbeaux sont insérés dans cette surélévation. La fenêtre est de type courant, avec linteau monolithe rectangulaire, évidé dans le bas pour former un arc. Les jambages sont en pierre de taille, mais, selon une formule que nous voyons ailleurs, une sorte d'imposte est formée par un bloc de petite dimension qui vient s'insérer entre le linteau et la première pierre de moyen appareil. Cette pseudo imposte détermine d'ailleurs la hauteur de l'assise de moellons qui la prolonge dans le mur.

Plus à l'est existait une autre fenêtre du même type, dans le même alignement, mais avec un linteau aux angles épaufrés qui paraît ainsi extradossé. Cette fenêtre a été murée et perturbée par l'ouverture d'une baie gothique située un peu plus bas.

Une porte, aujourd'hui murée, s'ouvrait également sur ce côté. Son seuil est surélevé par rapport au sol extérieur du fait de ce décapage excessif que nous avons signalé plus haut. Les maçonneries perturbées autour des piédroits chaînés en harpes laissent penser que cette ouverture a pu être pratiquée *a posteriori*. Elle est dotée d'un petit linteau monolithe reposant sur des coussinets. De prime abord, ce linteau ressemble à un linteau de fenêtre extradossé et échancré à sa base. Mais il est probable que cela soit dû à des mutilations dont le rejointoiement récent a pu remplir les aspérités et que sa forme initiale était celle d'un petit linteau en bâtière comme on en voit encore en place dans des contextes généralement assez tardifs, jusqu'à la fin du XII^e siècle.

Fig. 4

Sur le mur nord, l'enduit est encore en place, et le parement que l'on devine dans les parties dégarnies paraît plus régulier et moins perturbé qu'au sud.

Fig. 5

L'unique fenêtre ancienne qui soit préservée, la plus orientale, est de même type que celles du mur méridional, mais il n'y a pas de moellons formant impostes. Les trois assises de pierres de taille qui encadrent la baie et le linteau sont d'une sécheresse quasi mécanique qui rappelle certains exemples un peu plus méridionaux dans le secteur de la Grande Champagne⁶.

Fig. 7

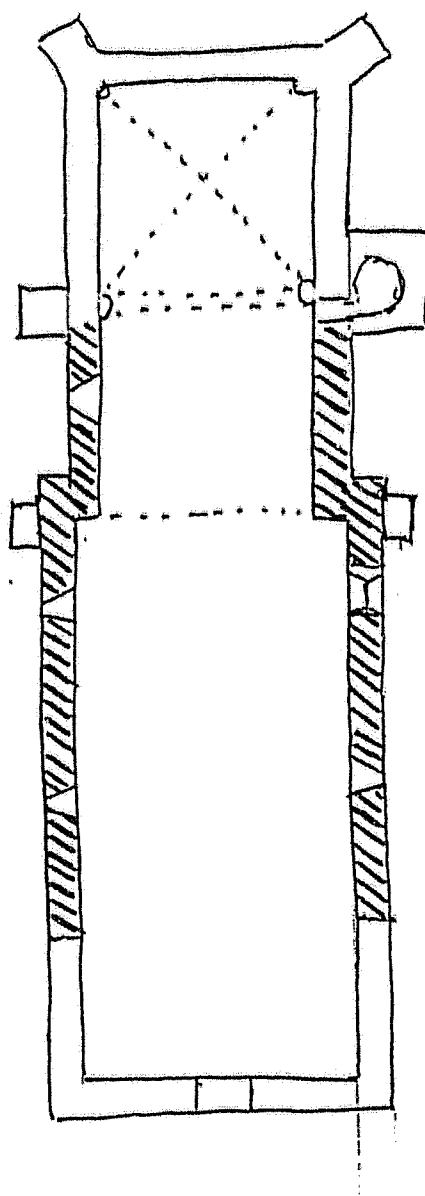
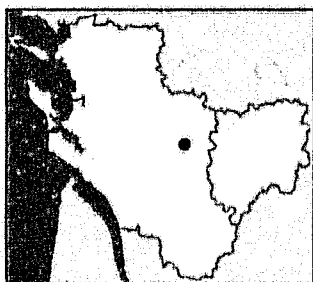
Enfin, la partie basse de la travée sous clocher, encadrée de puissants contreforts, est accessible de ce côté. On y voit une ancienne baie occultée dans un contexte où domine la pierre de taille. Son linteau monolithe échancré ne suffit pas cependant, à certifier une origine aussi ancienne que les ouvertures de la nef.



Fig. 6

Conclusion

Une fois de plus, nous rencontrons ici les seuls vestiges d'une nef, dont la structure des maçonneries et des fenêtres s'inscrit dans la tradition du XI^e siècle. Toutefois, on devine, à travers la qualité de l'appareil et le traitement quelque peu mécanique des pierres de taille que cette construction est à placer assez tard dans notre période, et peut-être déjà au début du XII^e siècle.

⁶ Voir Ladiville, Lagarde-sur-Je-Né, Ambleville (notices 38, 39, 2), notamment...



-  Fin XI^e - début XII^e siècle
-  Postérieur (XV^e - XVIII^e s.)

Réparsac
Église Saint-Pierre
C. Gensbeitel

. Plan schématique sans échelle ni relevés de mesure



Fig. 2 :
Réparsac.
Vue générale côté sud.

Fig. 3 :
Réparsac.
Mur sud de la nef.



Fig. 4 :
Réparsac.
Mur sud de la nef.
Ancienne porte occultée

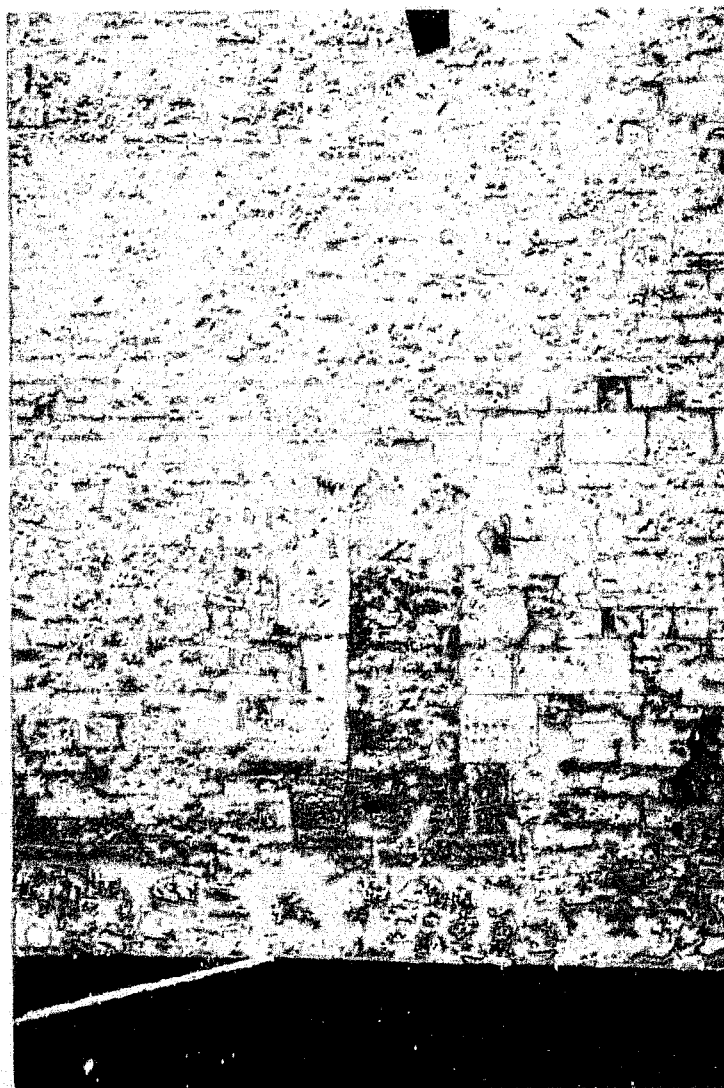


Fig. 5 :
Réparsac.
Mur nord de la nef.





Fig. 6 :
Réparsac.
Travée sous clocher, côté
nord.

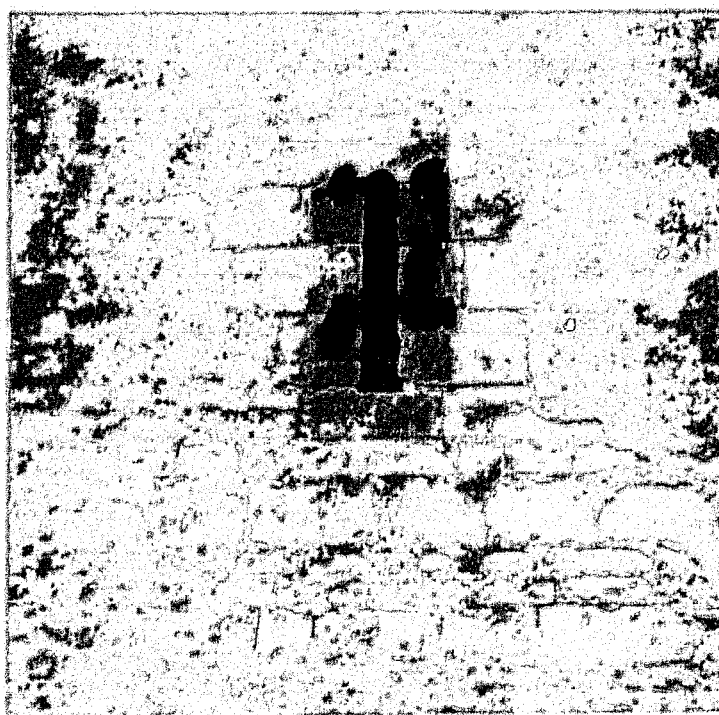


Fig. 7 :
Réparsac.
Fenêtre du mur nord de la
nef.

63. RICHEMONT (16 S)

Commune de Cherves-Richemont. Canton de Cognac

Crypte de l'église Saint-Georges

Données historiques

Richemont, aujourd'hui associé à Cherves, était initialement un site castral, fondé au XI^e siècle¹ sur la vallée de l'Antenne, non loin de Cognac et de la vallée de la Charente. Un donjon roman aurait existé dans l'enceinte de la forteresse, détruit par Richard Cœur de Lion en 1179². L'église Saint-Georges, qui semble avoir eu un premier vocable dédié à saint Pierre³, avait donc une fonction primitive de chapelle castrale, dont le chevet s'appuyait d'ailleurs sur le mur d'enceinte. Il est possible que le passage de l'église à un statut paroissial - peut-être accompagné de sa reconstruction - soit intervenu à la suite de la destruction du château au XII^e siècle⁴. Nous savons que le curé était nommé directement par l'évêque de Saintes⁵.

Jusqu'au XIX^e siècle, les informations concernant l'église nous font défaut. Seul l'abbé Michon évoque « des travaux à l'église » en 1770⁶. Par contre, son état de dégradation et la nécessité de travaux importants sont bien documentés à partir des années 1840⁷. Et une reconstruction presque complète de l'édifice fut entreprise par Demenieux dans les années 1852-1858 après l'effondrement du clocher survenu en 1848⁸. Nous possédons heureusement des relevés effectués par Paul Abadie en 1843-44⁹ et une vue plus romantique montrant l'élévation méridionale de la chapelle avant les travaux¹⁰.

Fig. 4
Fig. 5Fig. 2
Fig. 3

¹ DEBORD (A.), *La société laïque...*, op. cit., p. 466.

² LEBRETON-ROYER (K.), *Les chapelles castrales...*, op. cit., t. 1, p. 44.

³ C'est l'abbé Cholet qui, le premier, a publié cette information en indiquant d'ailleurs les sources ; cf. : CHOLET (Abbé), *Etudes historiques...*, op. cit., p. III et n. 1 ; Charles Dangibeaud n'introduit pas cette nuance ; cf. : DANGIBEAUD (Ch.), « Le pouillé ... », op. cit., p. 273 ; Voir aussi NANGLARD (Abbé J.), *Pouillé...*, op. cit., t. 3, p. 384.

⁴ LEBRETON-ROYER (K.), *Ibid.*, p. 45-46.

⁵ *Idem.*

⁶ MICHON (Abbé J.-H.), *Statistique...*, op. cit., p. 307.

⁷ Paris, Médiathèque du Patrimoine, 81/16/372/26, ch. 3. Nombreux échanges de courrier en 1852 et 1853, l'Etat refusant de prendre en charge les travaux parce que l'édifice n'était pas protégé. La crypte et l'abside sont alors déclarées « en bon état ».

⁸ Poitiers, DRAC, Centre de documentation, dossier MH « Cherves-Richemont ».

⁹ *Ibid.*, cotes 85.16. 219X, 220X et 221X ; documents reproduits provenant d'un recueil de croquis, coll. part., Royan-Pontailiac.

¹⁰ *Ibid.*, cote 87.16. 1990X.

La crypte fut classée Monument historique en 1907¹¹ et Théodore Ballu la restaura en 1909-1910¹².

Analyse architecturale

L'église Saint-Georges elle-même, construite en croix latine¹³, ne présente plus aucun intérêt pour notre étude, du fait de sa reconstruction intégrale au XIX^e siècle. Sa crypte, placée sous le chevet, n'a en revanche pas été détruite lors de ces travaux, et la restauration du début du XX^e siècle en a préservé l'essentiel. Jean George¹⁴, puis René Crozet¹⁵, ont signalé l'intérêt de cette crypte.

Cette pièce de 5,20 m de long dans l'axe et large de 3,90 m, couverte de voûtes d'arêtes en blocage, possède actuellement huit supports groupés par deux qui déterminent trois vaisseaux et quatre travées. Quatre colonnes libres portent des voûtes d'arêtes des trois travées les plus occidentales. Deux piliers quadrangulaires s'inscrivent dans leur prolongement à l'est, et enfin, deux colonnes adossées au rond-point absidial, de part et d'autre de l'ébrasement de la baie axiale, concluent cette double enfilade. Des pilastres faiblement saillants munis d'impostes à moulures en gradins articulent les murs en moyen appareil de pierre de taille. Comme à Saint-Martin d'Aix, deux escaliers droits placés aux angles nord-ouest et sud-ouest desservaient autrefois cet espace assez réduit et de faible hauteur. Un seul est préservé.

En fait, la travée orientale s'inscrit dans l'arrondi du soubassement de l'abside, et les deux piliers quadrangulaires, fort justement décrits comme « très grossièrement appareillés » par Ballu¹⁶, sont les témoins de la clôture de la crypte primitive. On aura remanié l'extrémité orientale de celle-ci au XII^e siècle pour lui faire épouser le soubassement de l'abside qui se construisait alors. Ces piliers résultent donc du percement du mur oriental d'un probable chevet plat pour permettre l'allongement de la crypte, ce qui explique leur facture maladroite, ainsi que les coups de sabre très nets qui les divisent dans leur

Fig. 1

Fig. 8

Fig. 6

¹¹ Ibid.

¹² AD Charente, T 410 et Paris, Médiathèque du Patrimoine, *ibid.*

¹³ Avant les travaux du XIX^e siècle, c'était une simple nef prolongée par une abside et flanquée du clocher au sud. Celui-ci fut remplacé par une chapelle et reconstruit au nord, ce qui fait l'effet d'un transept.

¹⁴ GEORGE (J.), *Les églises de France...*, op. cit., p. 203.

¹⁵ CROZET (R.), *L'art roman en Saintonge*, op. cit., p. 41, 87, 119.

¹⁶ *Ibid.* ; rapport du 23 janvier 1909.

hauteur, tout comme les pilastres qui s'inscrivent dans leur alignement contre les murs latéraux.

Les quatre colonnes sont indéniablement les éléments les plus intéressants de cette crypte. Dans son rapport de 1909, Ballu les dit « ...ornées de bases et de chapiteaux très anciens qui semblent remonter au VII^e siècle... »¹⁷. L'ancienneté - toute relative - de ces supports avait déjà éveillé l'attention de l'abbé Michon et Paul Abadie a fait des croquis de chapiteaux et de bases¹⁸. René Crozet a perçu le caractère archaïque du décor sculpté, le comparant avec les chapiteaux de Bouteville¹⁹.

Fig 3

Nous avons également eu l'occasion d'analyser la sculpture de ces chapiteaux²⁰, dont deux seulement - ceux du côté sud - paraissent authentiques. Les deux autres trahissent, par leur taille un peu sèche, une probable reproduction à l'identique²¹ lors des restaurations de 1910. Ces chapiteaux, à l'épannelage tronconique étiré en hauteur, vont par paires identiques dont le décor végétal est dérivé de la palmette. Sur les deux corbeilles occidentales, au-dessus d'un court étranglement orné de stries verticales, alternent des feuilles lancéolées, comme recroquevillées sur elles-mêmes, aux nervures serrées, tantôt dressées sur l'axe médian, tantôt pendantes sur les angles. Dans un abaque bien marqué, se détache vigoureusement un dé médian cubique. Les deux chapiteaux orientaux présentent des palmettes aux digitations bien dessinées, dressées sur les angles, leur tiges se retournant à leur base pour se diviser en demi-palmettes qui viennent les enserrer en se rejoignant à leur sommet. Deux autres demi-palmettes issues de ces mêmes tiges se dressent en gerbe au centre de la corbeille, qui est ici dépourvue d'astragale.

Fig. 9

Fig. 7

Les chanfreins des tailloirs de ces chapiteaux sont ornés de rubans à deux brins formant une succession de boucles ou d'une suite de demi-palmettes dressées, un motif des plus communs au XI^e siècle. Les bases comprennent deux tores de même profil séparés par une scotie très haute, ce qui leur donne une forme en « bobine ».

A ces traits archaïques s'en ajoute un autre, qui mérite d'être souligné : on constate en effet que les bases, les fûts et les chapiteaux sont dégagés dans un

¹⁷ Idem.

¹⁸ MICHON (Abbé J.-H.), *ibid.*, et Poitiers, DRAC, *ibid.*, cote 85.16.220X.

¹⁹ CROZET (R.), *ibid.*, p. 41.

²⁰ GENSBEITEL (C.), « Richemont. Crypte de l'église Saint-Georges », dans LACOSTE (J.) (dir.), *L'imaginaire et la foi...*, *op. cit.*, p. 266-267.

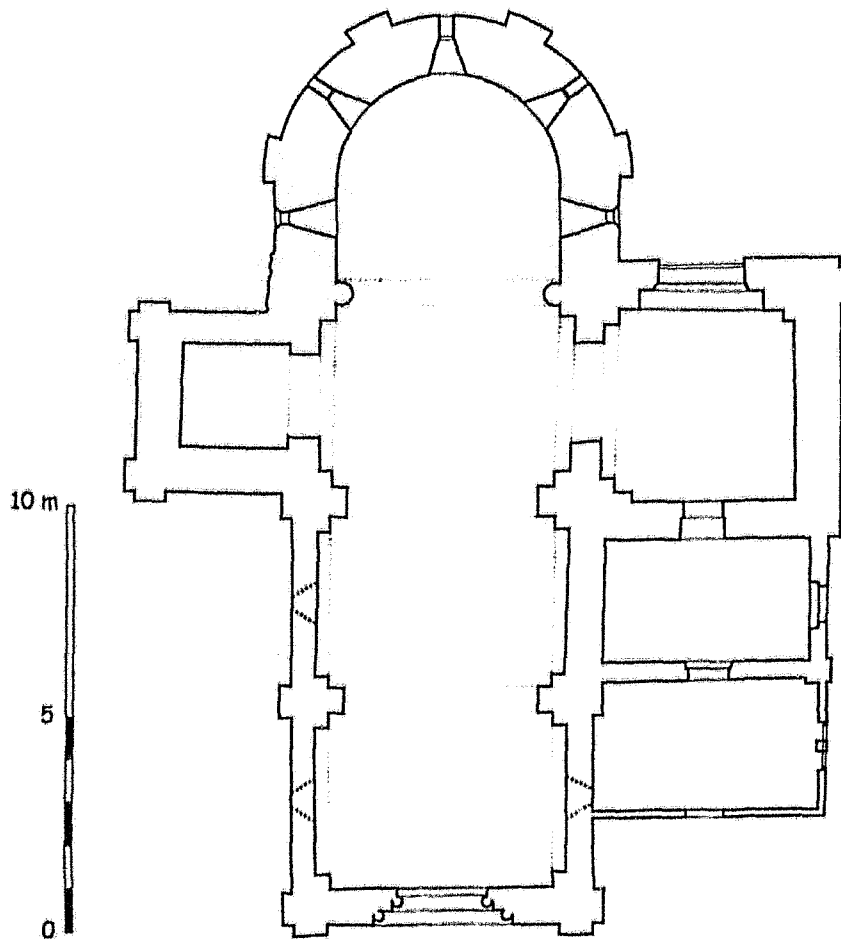
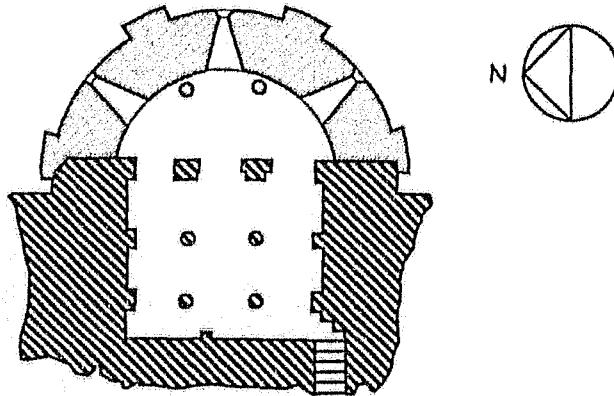
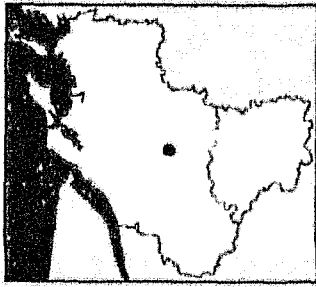
²¹ Les croquis de Paul Abadie ne montrent pas d'autres motifs que ceux que l'on voit aujourd'hui.

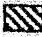

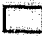
seul bloc, ce qui est assez exceptionnel dans le monde roman. On retrouve là un emprunt direct à une tradition antique, dont la résurgence se manifeste également dans la crypte de Saint-Eutrope de Saintes, sur les fines colonnes placées aux angles des piliers.

Conclusion

À l'exception de son plan quadrangulaire, l'organisation générale de la crypte Saint-Georges de Richemont nous permet un rapprochement avec celle de Saint-Martin de l'île d'Aix. Plusieurs traits de son décor sculpté - l'épannelage, le type de motifs végétaux, le décor des tailloirs - créent un lien puissant avec une production relativement abondante de la fin du XI^e siècle, d'une sensibilité proche, sans y être totalement assimilable, de celle des sculptures de la crypte de Saint-Eutrope de Saintes. Cette production, que nous rencontrons à Bougneau et à Saint-Thomas-de-Conac, ou à Bouteville, comme l'a indiqué René Crozet, s'étend en Angoumois, dans l'abside de Puypéroux, ou à Pérignac, sur les chapiteaux déposés du clocher. Elle s'inscrit dans un courant dont les réminiscences fortes ont pu être identifiées jusqu'en Gascogne, dans l'église de Peyrusse-Grande²².

²² Voir CABANOT (J.), *Les débuts de la sculpture ...*, *op. cit.*, p. 72-117 ; cet auteur, qui a identifié ce large courant, n'évoque cependant ni Richemont, ni Bouteville, ni les édifices de l'Angoumois.



-  Fin du XI^e siècle
-  XII^e siècle
-  Postérieur (XIX^e siècle)

Richemont
Église et Crypte Saint-Georges
 C.Gensbittel d'après M.H

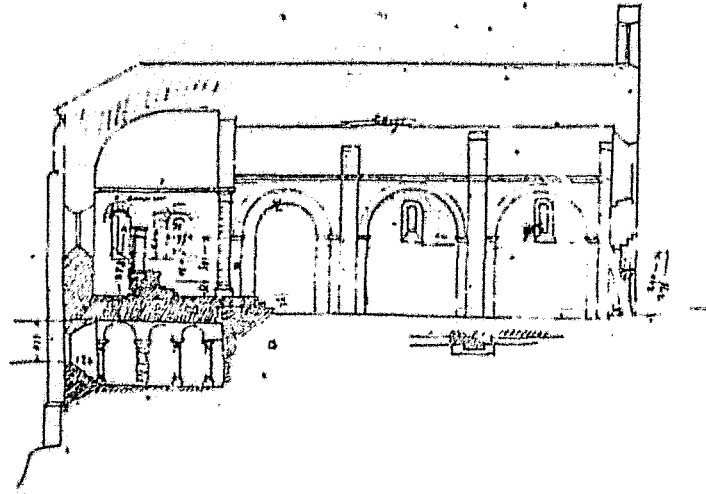
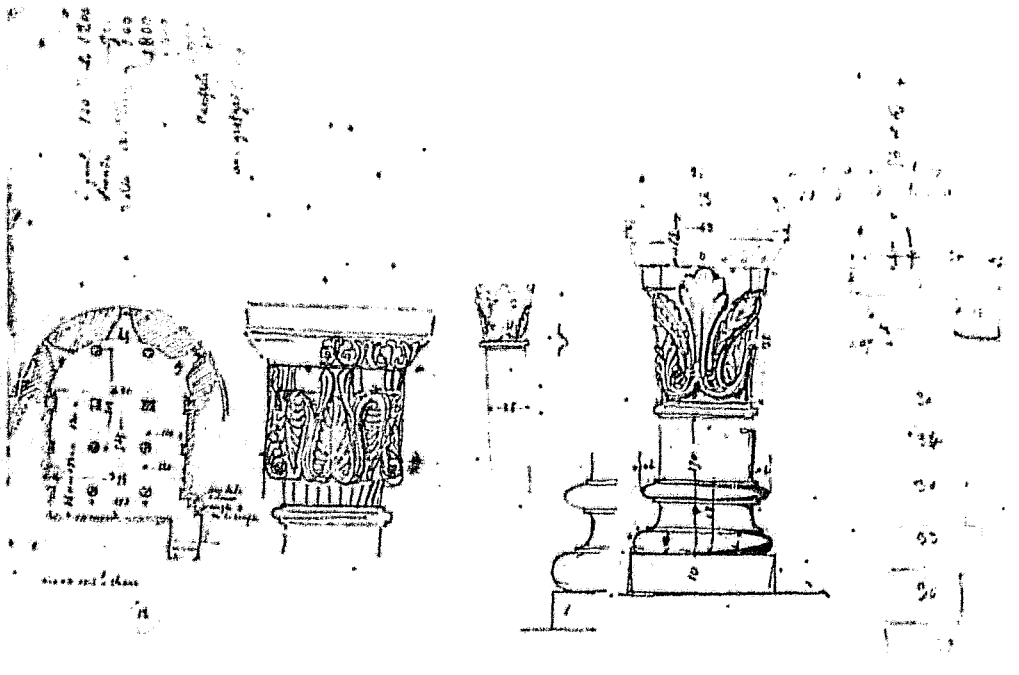


Fig. 2 :
 Richemont. Coupe longitudinale avant reconstruction. P. Abadie. 1844. Coll. part. Cliché Inventaire 85.16. 219 X.

Fig. 3 :
 Richemont. Plan de la crypte et chapiteaux. P. Abadie. 1844. Coll. part. Cliché Inventaire 85.16. 220 X.



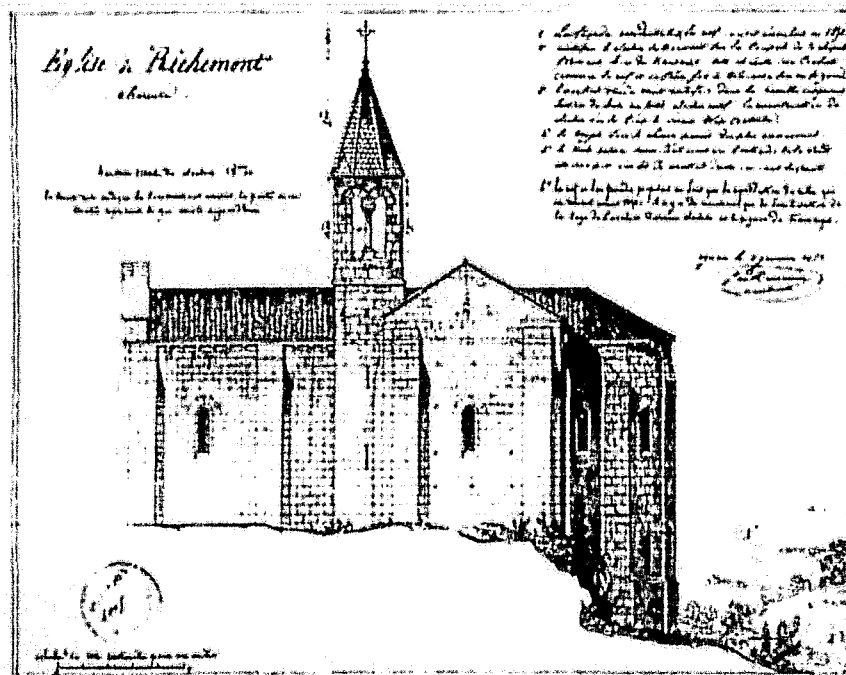


Fig. 4 :
Richemont.
Elévation sud. Projet de P. Demenieux. 1852. Cliché Inventaire 90.16. 1107 P.

Fig. 5 :
Richemont.
Coupe longitudinale. Projet de P. Demenieux. 1852. Archives MH.

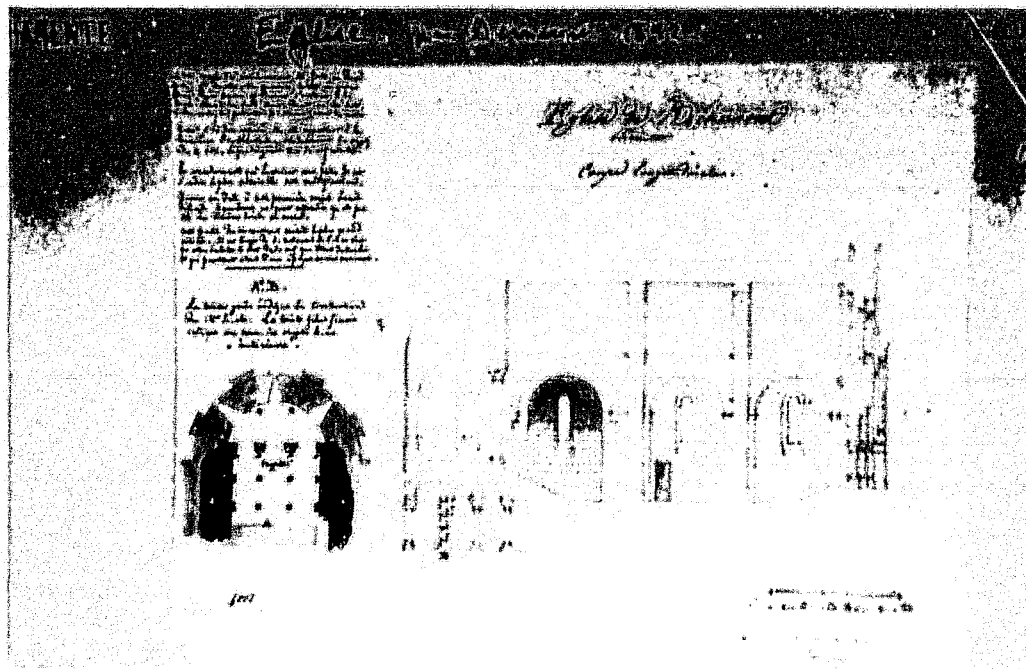




Fig. 6 :
Richemont.
Crypte vue vers le nord-est.



Fig. 7 :
Richemont.
Crypte. Chapiteau de la
colonne nord-est.

Fig. 8 :
Richemont.
Crypte vue vers
le sud-ouest.

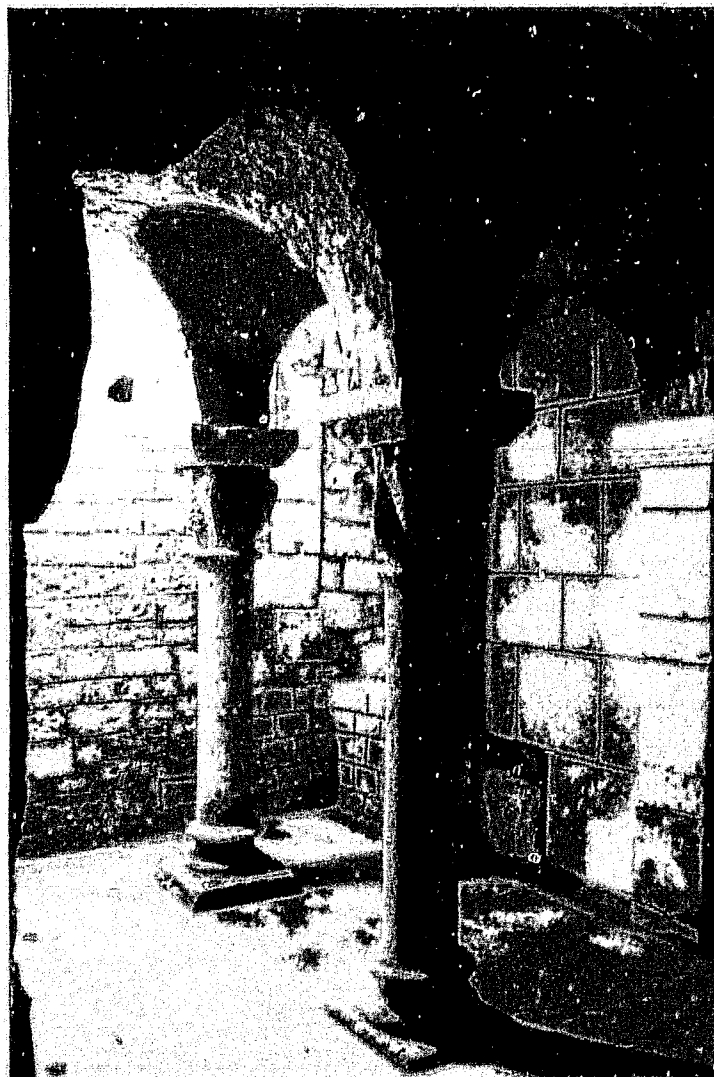


Fig. 9 :
Richemont.
Crypte. Chapiteau de la
colonne sud-est.

64. RIVIÈRES (16 A)
Canton de La Rochefoucauld
 Eglise Saint-Cybard

Données historiques

Rivières était une vicairie perpétuelle de l'ancien archiprêtre de Saint-Projet, dans la forêt de la Braconne, au nord-ouest de La Rochefoucauld. Nous possédons pour Rivières une date au XI^e siècle, puisque nous savons que l'église Saint-Cybard fut donnée vers 1090 au prieuré Saint-Florent de La Rochefoucauld par l'évêque Adhémar¹ à la demande d'un prêtre nommé Geoffroy et de Gui, seigneur de La Rochefoucauld. Dans la mesure où cette donation requit l'assentiment du chapitre épiscopal, cela signifie sans doute que l'église en dépendait préalablement. En 1264, un conflit, tranché par le pape, opposait le chapelain du lieu au prieur et aux moines de La Rochefoucauld à propos d'un droit de sépulture dans le cimetière². Par la suite, en 1266, elle entra dans les possessions de la collégiale de cette même ville³. Postérieurement à ces dates, l'histoire est peu documentée. En 1862 des travaux furent entrepris dans la nef, que l'on couvrit d'une voûte en brique⁴.

Analyse architecturale

L'église, isolée du b. . . g, est construite perpendiculairement au flanc d'un coteau que son chevet surplombe de façon spectaculaire. Elle est encore entourée d'un cimetière ancien, où un ensemble exceptionnel de tombes du XIX^e siècle s'accrochent à une pente abrupte. L'architecture de l'église laisse reconnaître au moins trois grandes périodes de construction et de remaniement au cours du Moyen Âge. Autrefois en croix latine, elle a été amputée de son bras sud. Les traces d'arrachements sur le massif de l'escalier du clocher, placé à l'extrémité de la nef, la présence d'une haute arcade décalée vers l'ouest, et peut-être moderne, vont dans ce sens. La croisée du transept, couverte d'une coupole sur trompes, porte le clocher carré réduit à une simple arase ; le bras nord conserve une absidiole orientée rythmée extérieurement par des colonnes engagées. Le chevet rectangulaire se termine par un haut mur droit simplement

Fig. 4

Fig. 1

Fig. 5

Fig. 3

¹ « Chartes de Saint-Florent Près Saumur concernant l'Angoumois », MARCHEGAY (P.) (éd.), , BSAHC, 1877, p. 341-363, charte IV, p. 353-354. Voir aussi NANGLARD (Abbé J.), *Pouillé ...*, op. cit., t. 2, p. 367.

² « Chartes... », *ibid.*, charte XII; Bulle d'Urbain IV.

³ NANGLARD (Abbé J.), *ibid.*

⁴ GEORGE (J.), *Les églises de France...*, op. cit., p. 205.

épaulé par deux larges contreforts et percé d'une fenêtre en arc brisé à double ébrasement qui est manifestement très tardive. *A priori*, l'ensemble des parties orientales est du XII^e siècle, avec des remaniements de la fin du Moyen Age ou de l'époque moderne, peut-être liés aux guerres.

La nef est l'élément qui intéresse plus directement notre étude. La façade occidentale, pourvue d'un portail flamboyant que surmonte un bandeau en larmier et une fenêtre en tiers points, a fait l'objet d'une reconstruction complète au XV^e siècle en moellons réguliers, comme cela s'observe souvent dans le cas de travaux de reprises de la fin du Moyen Age. Les deux puissants contreforts d'angles qui l'épaulent font partie intégrante de cette campagne, ainsi que l'amorce en retour des deux murs gouttereaux.

Fig. 2

En revanche, le reste des élévations latérales de la nef appartient à un édifice du XI^e siècle qui est peut-être l'église ayant fait l'objet de la donation de 1090. Les murs minces en moellons sont couverts d'un enduit ancien qui a tendance à se fissurer dans les parties hautes au sud, et qui laisse deviner d'importantes reprises du côté nord. De chaque côté subsiste, à peu près au milieu de la longueur, une seule fenêtre, percée dans le haut du mur. Celle du mur nord est presque entièrement bouchée, et l'on n'en distingue sous l'enduit, que quelques claveaux. Cela permet au moins de dire que l'enduit, comparable à celui du midi, n'est pas d'origine. La fenêtre méridionale est mieux conservée, et encore en usage. Elle est du type à claveaux cunéiformes et ébrasement intérieur, tout comme celle qui lui fait vis-à-vis. Il est possible cependant que les jambages, comprenant une pierre en boutisse entre deux blocs en harpes, aient été repris à l'époque moderne : les formats des pierres sont hétérogènes, en particulier pour ce qui concerne les blocs d'impostes, dont celui de gauche pourrait être moderne. Il nous est difficile aujourd'hui d'évaluer les dimensions initiales de cette nef, qui, si l'on en croit les éléments en place, ne bénéficiait que d'un faible éclairage. Peut-être était-elle un peu plus longue qu'elle ne l'est aujourd'hui, et dotée d'autres ouvertures. Nous ne pouvons aller au-delà de la conjecture.

Fig. 5

Fig. 6
Fig. 7

Fig. 8

Si le bras nord du transept est manifestement de conception différente, et très probablement postérieure à cette nef, il n'en mérite pas moins que nous nous y arrêtions brièvement. Bien que bâti en pierre de taille parfaitement appareillée, il comprend quelques signes d'archaïsme qui pourraient le situer dans une phase assez proche de la donation. Parmi ces indices on relèvera la proportion gracile des colonnes-contreforts de l'absidiole, leurs chapiteaux à peine esquissés et au diamètre semblable à celui des tambours, et leurs bases aux tores séparés par une scotie plate et haute. En outre, les fenêtres présentent des linteaux

Fig. 9

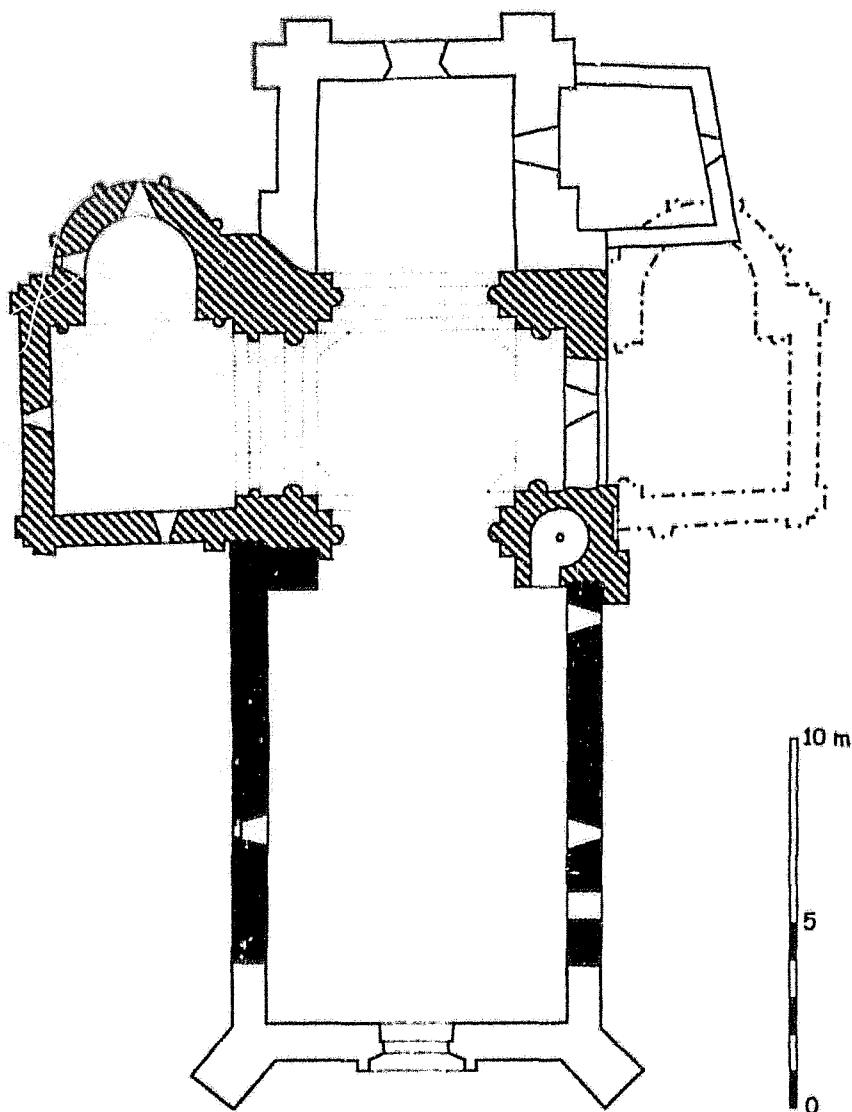
monolithes échancrés. Malgré la relative familiarité de tous ses éléments, l'accumulation de détails les rend quelque peu marginaux par rapport à la production courante du XII^e siècle. Cette tendance est confirmée par certains traits de la conception intérieure. Si l'absidiole a été entièrement remaniée, le bras lui-même, ainsi que la croisée du transept, couverte d'une coupole sur trompes, offrent quelques singularités. Ainsi, les chapiteaux des colonnes engagées du bras sont-ils comparables à ceux de l'élévation extérieure de l'absidiole, avec un épannelage lisse, d'un diamètre à peine plus important que celui du fût, comprenant une simple échancrure en V qui forme un abaque dans lequel s'insère un dé médian en réserve. Autre détail qui attire l'attention : plusieurs chapiteaux - il s'agit de corbeilles nues - des colonnes qui composent les piliers de la croisée, ainsi que quelques tailloirs, comportent des engravements qui peuvent être de simples esquisses de motifs géométriques très simples, destinés à être retravaillés en méplat. Un tailloir du pilier sud-ouest est à ce titre particulièrement parlant, puisque le recreusement délimitant les motifs a été commencé sur une partie d'une frise, et a été interrompu à mi-parcours, pour se poursuivre en une simple esquisse.

Fig. 10

Même si ces derniers détails ne sont peut-être pas à prendre pour argent comptant - ils peuvent parfaitement correspondre à des interventions modernes - il est sans doute possible de voir dans ce transept le résultat d'une campagne de transformation ou de reconstruction des parties orientales à la suite de la donation au prieuré de La Rochefoucauld, aux environs de 1100.

Conclusion

L'église de Rivières conservé une nef antérieure à la donation de la fin XI^e siècle, sans que nous puissions en préciser la date de construction. La reprise - ou la construction - du transept, sans doute liée à un remaniement complet du chevet, peut être située dans la suite immédiate de l'entrée de l'église dans le giron du prieuré de La Rochefoucauld, aux environs de 1100.



- XI^e siècle
- ▨ Début du XII^e siècle
- Postérieur
- - - Restitution

Rivières
Église Saint-Cybard
C.Gensbeitel d'après M.Coutureau



Fig. 2 :
Rivières.
Vue générale depuis le
sud-ouest.



Fig. 3 :
Rivières.
Chevet.



Fig. 4 :
Rivières.
Vue générale depuis le sud-est.

Fig. 5 :
Rivières.
Mur sud de l'ancienne nef et arrachement du bras de transept.



Fig. 6 :
Rivières.
Mur nord de la nef et
bras nord du transept.



Fig. 7 :
Rivières.
renêtre bouchée du mur
nord de la nef.



Fig. 8 :
Rivières.
Fenêtre ancienne du mur
sud de la nef.

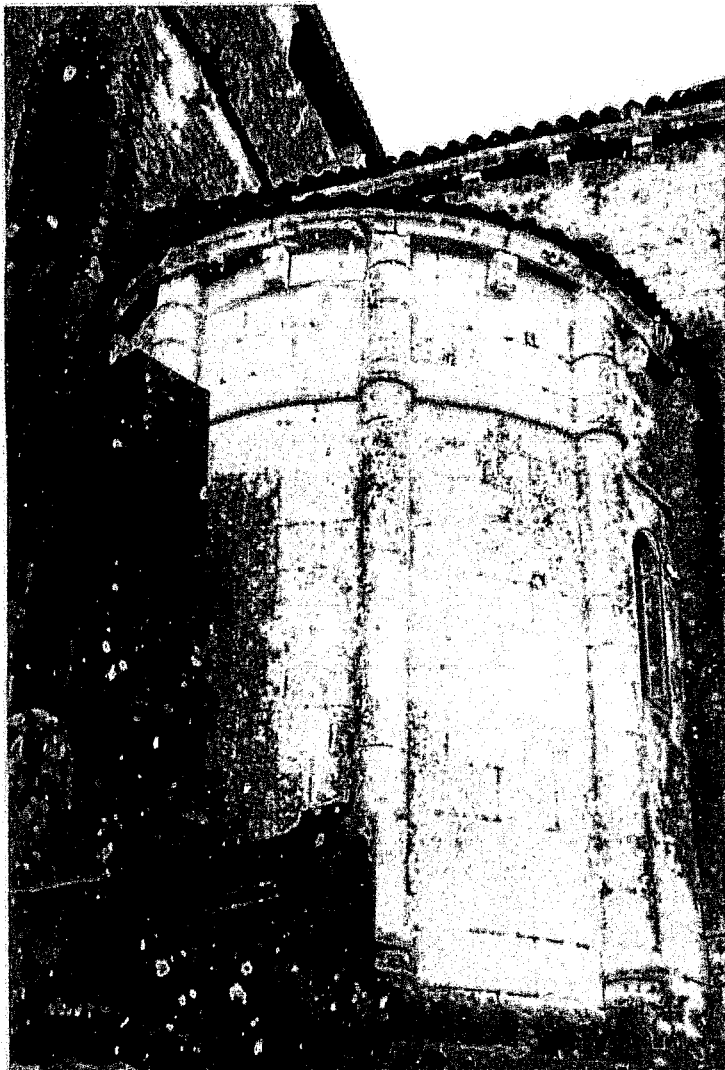
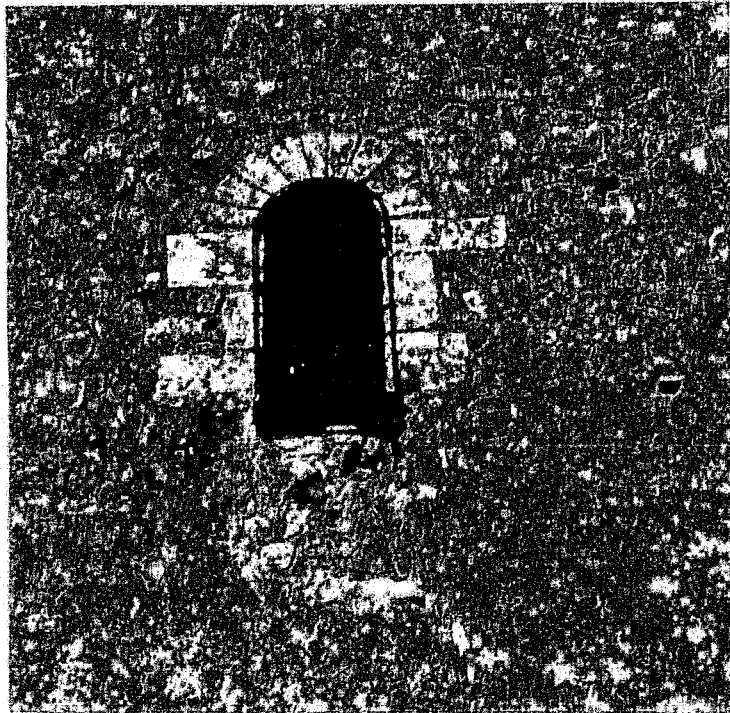


Fig. 9 :
Rivières.
Absidiole du bras nord du
transept.



Fig. 10 :
Rivières.
Pilier nord-est de la croisée du transept et vue vers le bras nord.

65. LA ROCHEFOUCAULD (16 A)
Canton de La Rochefoucauld
 Eglise Saint-Florent (disparue)

Données historiques

Parmi les églises disparues qui sont encore suffisamment documentées pour que nous puissions les traiter ici, Saint-Florent de la Rochefoucauld est sans conteste la plus importante. On ne peut que regretter que ce monument, le plus ancien de cette cité et un des plus importants dans le patrimoine roman de la Charente, ait pu disparaître ainsi sans laisser la moindre trace.

Ce prieuré fut fondé en 1060 pour être donné à l'abbaye Saint-Florent de Saumur et à son abbé Sigon par le seigneur Adémar, dit Donzel, et Guy, son frère, ainsi que les fils de ce dernier, Guy et Arnaud¹. L'établissement fut confié à des moines venus de Saumur et la dotation fut complétée par des terres, des prairies et un moulin sur la Tardoire, ainsi que par l'autorisation de fonder un bourg monastique, l'actuel faubourg Saint-Florent, qui jouxte l'usine Chaignaud.

L'autel et le cimetière de l'église nouvellement construite furent consacrés par l'évêque d'Angoulême Guillaume II accompagné de son homologue de Périgueux, vers 1070, ou au plus tard en 1075, semble-t-il².

Le prieuré fut assez prospère au début de son histoire. En 1270, il comptait douze moines et un prieur³. Il semble cependant qu'il eut à souffrir de la guerre de Cent Ans, puisque Vigier de la Pile rapporte qu'au début du XVI^e siècle, le prieur Jacques du Pont fit « *bastir et édifier l'église de son prieuré et maisons qui estoient par terre* »⁴. Quel que fut le degré de véracité de cette affirmation, qu'il faut prendre avec prudence, le pire était à venir, puisque les

¹ « Chartes de Saint-Florent Près Saumur concernant l'Angoumois », MARCHEGAY (P.) (éd.), , *BSAHC*, 1877, p. 341-363, voir Charte I, p. 345-349.

² *Ibid.*, Charte II, p. 349-351. L'éditeur indique « circa 1065 » dans son sommaire en en-tête de la charte, alors que dans le résumé qu'il en fait au début de son article, il précise « avant 1070 », mais sans jamais expliquer ses propositions. En fait, la date exacte de cette consécration n'est pas donnée par le document, et ces deux dates doivent reposer, pour la première sur une simple estimation très subjective de la durée du chantier de construction, et pour la seconde, plus objective, sur l'année de la mort de l'abbé Sigon. L'abbé Nanglard a repris la date de 1065, sans doute empruntée à cette édition, mais sans la relativiser ; NANGLARD (Abbé J.), *Pouillé...*, *op. cit.*, t. I, p. 662. Raymond Ricottier et Jacques Biget parlent eux d'« avant 1075 » estimant sans doute que la date de la mort de Guillaume II en 1076 est le seul élément déterminant. RICOTTIER (R.), BIGET (J.), *La Rochefoucauld, porte de l'Angoumois*, Angoulême, 1963, p. 79-80. Cela n'est peut-être pas absurde, car le fait qu'il soit question de Sigon, évoqué au titre du rappel de la fondation de 1060, ne signifie pas que celui-ci était encore en vie au moment de la consécration des autels. Quoi qu'il en soit, ces dates sont purement spéculatives, et une fourchette large autour de 1070 peut paraître acceptable.

³ NANGLARD (Abbé J.), *ibid.*

guerres de Religion entraînent la destruction totale du chevet⁵ et la dispersion définitive de la communauté⁶. Seule la nef servit encore au culte jusqu'à la Révolution. En 1748, le prieuré fut sécularisé et rattaché au chapitre Notre-Dame de la Rochefoucauld⁷. En 1792, ce qui subsistait fut vendu et tomba dans des mains privées. La nef fut cloisonnée et servit de grange jusqu'à sa démolition au début du XX^e siècle.

Analyse architecturale (d'après documents)

Nous serions donc en présence d'une construction parfaitement datée, ce qui serait exceptionnel en Angoumois, et l'on ne peut que regretter la disparition totale de ce monument, qui rend difficiles d'éventuels rapprochements entre l'architecture et les dates indiquées par les textes. Malgré tout, il nous est encore possible d'en faire une approche, puisque les vestiges de l'église qui sont restés en place jusqu'au début du XX^e siècle ont pu être étudiés, relevés et photographiés par Jean George et Alexis Guérin-Boutaud dans le cadre de leur inventaire. Toutefois, on devra relativiser la portée de ces documents, car seule la nef était encore visible vers 1900, et si le chantier du XI^e siècle s'était étalé sur une période plus longue que celle que laissent supposer les textes, c'est le chevet qui avait le plus de chance de remonter à la première phase de construction. Nous aurons donc à vérifier si ces vestiges peuvent correspondre à l'église dont l'autel fut consacré par l'évêque Guillaume ou tout au moins à un édifice de la première période romane.

Jean George a livré deux plans de l'église : l'un, publié dans son ouvrage de synthèse sur l'architecture romane en Angoumois, ne montre que l'essentiel des parties subsistantes, c'est-à-dire une nef de cinq travées égales divisée en trois vaisseaux⁸, l'autre, plus complet, mais bien moins sûr, est celui qui accompagne la notice de l'ouvrage paru dans la collection *Les églises de France*⁹. Il montre un édifice comptant la même nef, mais aussi un transept très débordant à absidioles orientées et un chevet doté de deux travées droites précédent une abside, avec des passages « berrichons » contournant les piliers orientaux de la croisée pour relier les bras du transept au choeur. Ces parties orientales sont en fait, comme

Fig. 1

⁴ VIGIER de la PILE (F.), *Histoire de l'Angoumois*, 1756, MICHON (J.-H.), (éd.), Paris, 1846, p. 113.

⁵ RICOTTIER (R.), BIGET (J.), *ibid.*, p. 80.

⁶ NANGLARD (Abbé J.), *ibid.*

⁷ *Ibid.*, p. 663.

⁸ GEORGE (J.) et GUÉRIN-BOUTAUD (A.), *Les églises romanes...*, *op. cit.*, fig. 97, p. 127.

⁹ GEORGE (J.), *Les églises de France...*, *op. cit.*, p. 206.

le précise la légende, issues d'une restitution hypothétique. Nous ignorons en réalité sur quels indices Jean George a pu fonder ces propositions. Seule l'envergure du transept semble correspondre à la présence effective de vestiges de murs occidentaux des deux bras.

Treize photographies¹⁰ constituent les seuls témoignages visuels de ce que représentaient les vestiges de cette vase nef en 1900.

La description sommaire¹¹ nous indique que la nef, longue de 25,15 m, était voûtée en berceau sur doubleaux, tandis que les collatéraux étaient couverts de voûtes d'arêtes, selon un procédé similaire à celui employé dans la travée la plus orientale de Saint-Amant-de-Boixe, la plus grande des cinq nefs à collatéraux construites en Angoumois à l'époque romane, les trois autres étant celles de Cellesfrouin, Lichères, et Châteauneuf-sur-Charente. Les piliers des grandes arcades étaient quadrangulaires et flanqués de colonnes engagées sur chaque face. Les murs gouttereaux étaient articulés par des colonnes sur dossier.

'' '' et voûtement

nettement plus bas que la nef, bien que le départ
 leur. Ces collatéraux furent surélevés, sans
 dotés d'un étage percé de fenêtres
 montre l'extrémité orientale de la
 nef¹³. Les
 du transept sont considérablement plus
 bas que l'arc triomphal. Dans les collatéraux on voit bien la surélévation
 et l'emplacement initial de leur toiture. D'ailleurs il semble que la nef elle-même
 ait fait l'objet d'un rehaussement similaire.

Fig. 10

Une autre question se pose, qui est alimentée par une photo¹⁴ où l'on aperçoit le revers de la précédente, c'est-à-dire l'extrémité orientale intérieure
 de la nef et du collatéral sud. On se rend compte que l'arc triomphal de la nef
 n'est pas situé à la hauteur de la voûte en berceau : celle-ci s'élève bien plus haut.
 Ainsi, non seulement les extrémités des trois vaisseaux étaient fortement
 cloisonnées, mais en plus, on imagine difficilement une toiture commune aux trois
 volumes, car la voûte centrale, portée très haut, se détache nettement par

Fig. 7

¹⁰ SAHC, Collection Guérin-Boutaud, album 2, p. 71 à 76. Les mêmes photographies existent dans la collection George.

¹¹ GEORGE (J.), *ibid.*

¹² Idem.

¹³ Coll. Guérin-Boutaud, 2/74, n°2.

¹⁴ *Ibid.*, 2/76.

rapport à celles des collatéraux. L'expression « église-halle » ne convient pas ici aussi parfaitement qu'à Cellefrouin, par exemple.

L'observation de cette voûte en berceau entraîne une autre interrogation : est ce bien la voûte d'origine ? En effet, son envergure exceptionnelle et le fait qu'elle soit appareillée nous éloigne des voûtes que nous pouvons considérer comme les plus anciennes de la région, à Cellefrouin¹⁵. Se pourrait-il qu'elle ait été reconstruite¹⁶, ou lancée bien après la consécration ? Nous ne pouvons exclure aucune des deux hypothèses. Quant aux voûtes d'arêtes, même s'il est difficile d'en juger sur les photos, nous suivrons Jean Georges, qui nous indique qu'elles étaient appareillées¹⁷.

Fig. 9

L'observation, sur les photographies, des piliers des grandes arcades, nous conforte dans le doute. Comment expliquer, en effet, ces grandes arcades à un seul rouleau s'appuyant directement sur les piliers, alors que des colonnes ont été prévues sur toutes les faces ? A quoi servaient-elles ? Certaines semblent même avoir été supprimées sans que cela ne modifie en rien la stabilité du voûtement. La structure même des arcs nous surprend par le recours à des claveaux courts et larges, associés à un mur qui semble être en moellons.

Fig. 7

Fig. 9

L'hypothèse d'une relance de ces arcades et des voûtes pourrait en tout cas être soutenue, dans la limite de ce que nous autorise la fragilité des informations fournies par ces photographies anciennes.

La croisée du transept

Il ne nous est pas donné de commenter le transept, puisque nous n'avons que le plan de Jean George, trop peu étayé. En revanche, la photographie de l'extrémité orientale de la nef nous montre la partie occidentale de la croisée, qui devait porter un clocher et dont nous savons qu'elle était couverte d'une coupole sur pendentifs. On constate que les arcs latéraux de cette travée n'étaient pas plus hauts que ceux des grandes arcades de la nef, ce qui ne devait pas manquer d'accentuer dans cet espace les effets de cloisonnement. En revanche, les amorces des pendentifs de la coupole, évoquées par l'abbé Michon et par Jean George, sont placées nettement plus haut et on imagine que la calotte devait

Fig. 10

¹⁵ D'après les photos, on pourrait presque penser qu'elle est brisée, mais l'abbé Michon et Jean George parlent bien de « plein cintre » ; cf. : MICHON (Abbé J.), *Statistique...*, *op. cit.*, p. 316 et GEORGE (J.), *ibid.*

¹⁶ A Saint-Eutrope de Saintes, la voûte du vaisseau central du chevet est un berceau brisé, conçu sans doute peu après 1100. Cependant, l'unique travée d'origine est en blocage ; les autres, qui sont appareillées, ont été relancées avec le même profil au XVII^e siècle.

¹⁷ GEORGE (J) et GUÉRIN-BOUQUAUD (A.), *ibid.*, p. 68-69. L'auteur les compare à celles, effectivement appareillées, de Saint-Amant-de-Boixe.

s'insérer dans un registre aveugle de la tour de croisée, bien au-dessus du niveau de la toiture de la nef. Cela devait créer à la croisée une zone d'obscurité, sauf si une baie était ouverte à l'est, au-dessus du chevet et sous l'arc oriental portant les pendentifs. Enfin, s'il est difficile de juger de la structure de ces pendentifs, il semble d'après la forme effilée de leurs amorces, qu'ils correspondaient à un modèle déjà évolué.

La façade occidentale

Plusieurs autres photographies nous conduisent à orienter nos observations vers la façade occidentale : l'une en montre l'élévation extérieure, presque entièrement masquée par la végétation¹⁸, une autre, plus lisible, le revers intérieur¹⁹. Plusieurs photos sont consacrées plus précisément au portail²⁰. Fig. 3

L'abbé Michon fait une description assez précise de cette façade²¹ et Jean George nous indique qu'elle était en pierre de taille, ce qui se vérifie, au moins pour l'extérieur²². Sa composition, difficile à reconnaître sur la photographie, nous est connue par un dessin de R. Ricottier reproduisant un autre dessin, réalisé d'après nature par J. Frémond au XIX^e siècle²³. La façade était divisée en trois travées par quatre contreforts. La travée centrale, correspondant à la nef, était plus élevée. Les extrémités des collatéraux, plus basses et couronnées par le rampant du toit en appentis, étaient simplement ajourées de deux baies en plein cintre superposées, dont l'une devait donner sur le comble, au-dessus des voûtes. Fig. 2

La composition axiale était plus complexe. Le portail en plein cintre²⁴, à la voussure ornée de deux tores, s'inscrivait sous un pignon - peut-être en léger avant-corps - aussi large que la travée. Il semble que ce portail ait été remanié et doté d'un tympan soutenu par un linteau²⁵. Une petite baie s'ouvrait dans ce tympan, comme le montre le dessin et la photo. L'ébrasement intérieur en arc brisé est probablement à mettre en relation avec cette reprise. Le pignon du rez- Fig. 4

¹⁸ Coll. Guérin-Boutaud, 2/71, n°2.

¹⁹ *Ibid.*, 2/74, n°1.

²⁰ *Ibid.*, 2/71, n°1, 2/73, n° 1, 2 et 4.

²¹ MICHON (Abbé J.), *ibid.*, p 316-317.

²² D'après la photo du revers intérieur la pierre de taille ne régnait qu'en partie basse, jusqu'à la hauteur des impostes du portail.

²³ RICOTTIER(R.), BIGET (J.), *ibid.*, planche d'illustration non numérotée, face à la p. 82.

²⁴ Jean George nous dit qu'il est en arc brisé, ce que ne confirme pas le dessin. Peut-être le propos de cet auteur se réfère-t-il à l'ébrasement intérieur ; cf : GEORGE (J.), *ibid.*

²⁵ 2/71, n°1.

de-chaussée venait interrompre une grande baie axiale à colonnettes, encadrée par deux *oculi*. La photo intérieure de Guérin-Boutaud confirme ces dispositions²⁶. La travée était sommée d'un pignon souligné par une puissante corniche à modillons et doté de rampants moulurés. Dans le pignon s'ouvrait une autre baie en plein cintre au dessus de laquelle une nouvelle et courte corniche était encadrée plutôt que portée par deux modillons (?). Ces parties hautes ne sont hélas guère illustrées par la photographie, et nous devons ici nous contenter du dessin et de ses imprécisions.

Fig. 6

Deux colonnettes encadraient le portail. Nous en avons des photos assez précises, qui montrent leurs chapiteaux végétaux et le traitement particulier de leurs fûts, ornés de stries obliques ou verticales formant des cannelures ou des torsades assez maladroites et irrégulières, puisque les motifs de certains tambours divergent par rapport aux autres. On est là en présence d'une réminiscence antique dont le XII^e siècle saintongeais fut friand²⁷, mais dont l'Angoumois ne présente pas d'autre exemple.

Fig. 5

Les élévations latérales

Deux photos seulement concernent l'élévation latérale nord de la nef²⁸ - en fait le mur gouttereau du collatéral - dont l'une ne représente que trois modillons. Mais certaines vues intérieures²⁹ nous montrent également ces murs, qui, contrairement à la façade, étaient entièrement construits en moellons³⁰, encore recouverts d'un enduit en 1900.

Fig. 12

Sur une des vues extérieures, un plan plus large nous montre le haut du mur, avec quelques modillons, mais aussi un contrefort et une fenêtre. Là, nous retrouvons une formulation plus familière, la fenêtre étant dotée d'un arc à claveaux étroits et de jambages à boutisses renforcées, le tout au nu du mur, sans aucune modénature. Le contrefort en pierre de taille, chaîné latéralement en harpe se termine en talus, juste sous les modillons.

Fig. 11

La tradition n'est tempérée ici que par la présence de ces modillons au volume déjà bien affirmé et sur lesquels on devine des sculptures assez élaborées, que nous allons aborder avec les autres éléments sculptés.

²⁶ 2/74, n°1.

²⁷ Il semble que le clocher de Saint-Eutrope de Saintes fut, au début du XII^e siècle, un des lieux d'expérimentation de cet usage des colonnes ornées, comme le montre un dessin de Nicolas Moreau ; cf. : Saintes, Médiathèque François-Mitterrand, Fonds Ancien et Régional, coll. Nicolas Moreau.

²⁸ 2/72, n°1 et 2.

²⁹ 2/75, n°1 et 2 et 2/76.

³⁰ GEORGE (J.), *ibid.*

Le décor sculpté

Les éléments sculptés étaient peu nombreux sur cette nef. D'après la description de Jean George, hormis les modillons des murs gouttereaux et de la façade, les deux chapiteaux du portail et une seule corbeille de la nef, tous les autres chapiteaux étaient lisses. Contrairement à ceux de Cellefrouin, ils n'ont même pas de volutes sur les angles. Pour ce qui est des modillons, nous devinons qu'ils ont déjà un volume bien exprimé, et qu'ils ne s'apparentent plus réellement aux quelques modillons archaïques que nous pouvons déceler ailleurs. Sur l'un est représenté un oiseau, probablement une chouette et sur l'autre un chien ou un loup ; un troisième est lisse et simplement strié.

Des trois chapiteaux représentés sur les photographies, deux seulement sont réellement lisibles. Sur celui à droite du portail on n'identifie qu'une petite feuille aux digitations recreusées en gouttières. Le chapiteau de gauche, plus dégagé, montre une composition à demi-palmettes pendantes sur chaque face à partir des angles, de façon symétrique. Cette composition n'est pas sans rappeler celles de certains chapiteaux de Saint-Eutrope de Saintes.

Fig. 13

Enfin, une seule corbeille de la nef était sculptée. Il semble, si l'on en juge d'après une des vues générales intérieure, que ce chapiteau pouvait se trouver sur l'avant dernière travée vers l'est des grandes arcades méridionales.

Fig. 7

Sur la photo qui le montre de près, on rend compte qu'il avait perdu son tailloir³¹ et qu'un curieux registre assez inégal - comme une sorte de joint très épais - séparait l'astragale du décor sculpté, par ailleurs très couvrant. Ce décor nous est assez familier : on y retrouve le thème des tiges entrecroisées sur la hauteur de la corbeille et donnant naissance alternativement à de petites palmettes têtes bêtes ou dressées. Ce décor se retrouve dans la nef disparue de Bouteville, mais aussi, comme l'a rappelé Jean Cabanot, dans des édifices poitevins du XI^e siècle, comme Saint-Savin ou Sainte-Radegonde, ou au chevet de Saint-Caprais d'Agen³². Nous en trouvons des variantes à Mouthiers, à la croisée du transept de Puyperoux, dans la chapelle de Montmoreau et sur des chapiteaux des collections de la S.A.H.C., provenant probablement de Notre-Dame-de-Beaulieu à Angoulême. Néanmoins, en comparaison à tous ces exemples, le traitement réservé à ce motif à La Rochefoucauld est caractérisé par un très faible relief, sur un épannelage certes tronconique, mais aux proportions très trapues.

Fig. 13

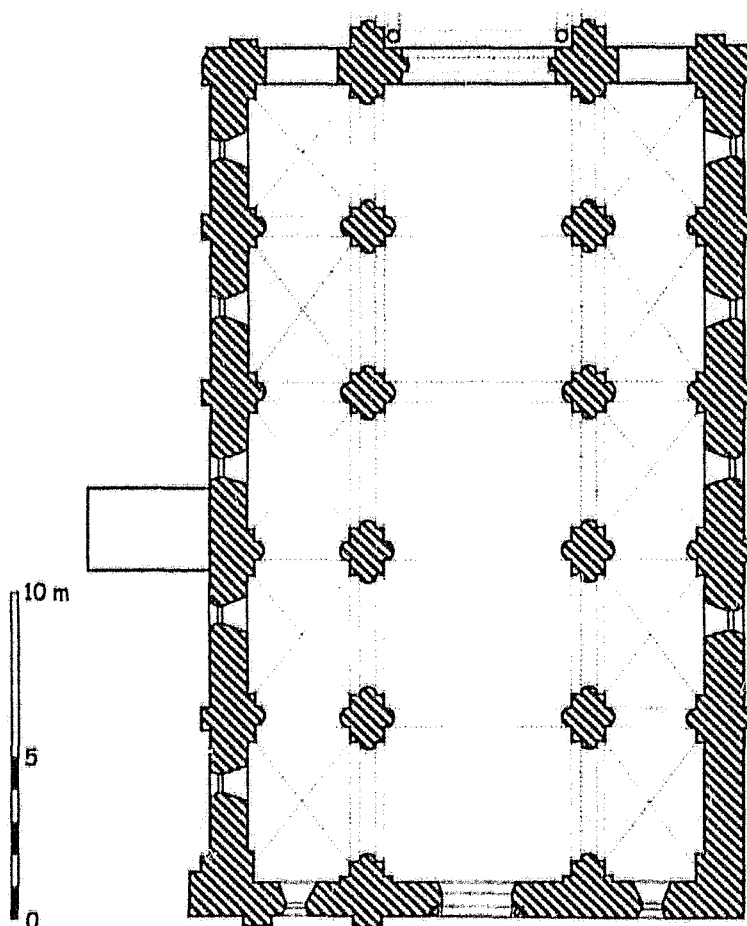
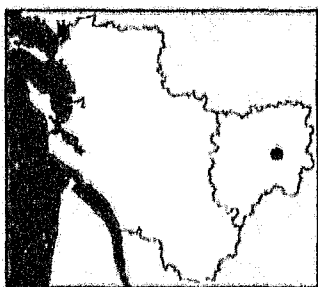
³¹ Cela peut faire partie des indices de reprise des voûtes



³² CABANOT (J.), *Les débuts de la sculpture...*, *op. cit.*, p. 125.

Conclusion

Après l'analyse de ces maigres informations, déformées par la vision que nous offrent des photographies partielles et de médiocre qualité, nous restons quelque peu sur notre faim. Un certain nombre d'indices nous orienterait plutôt vers une datation assez basse de cette nef : le traitement de la coupole de croisée, le voûtement de la nef et des collatéraux, la façade en pierre de taille, la profusion de modillons à la sculpture déjà assez ample, la présence d'un arc brisé au moins au revers du portail, tout cela nous entraîne vers la première moitié du XII^e siècle.

Par contre, d'autres éléments viennent nuancer cette impression : le traitement encore très traditionnel des élévations latérales, la composition générale de la façade, les soupçons de reprises largement postérieures des voûtes, le traitement singulier des colonnettes du portail et le décor sculpté des deux chapiteaux tendraient plutôt à indiquer une fourchette chronologique resserrée autour de 1100. S'il nous fallait trancher, c'est cette dernière voie que nous suivrions, en considérant que la nef peut correspondre à l'achèvement d'un édifice commencé par l'est au moment de la consécration et poursuivi avec lenteur dans les trois décennies suivantes.



 Fin XI^e - début XII^e siècle
 Postérieur

La Rochefoucauld
Église Saint-Florent
C.Gensbeitel d'après J.George

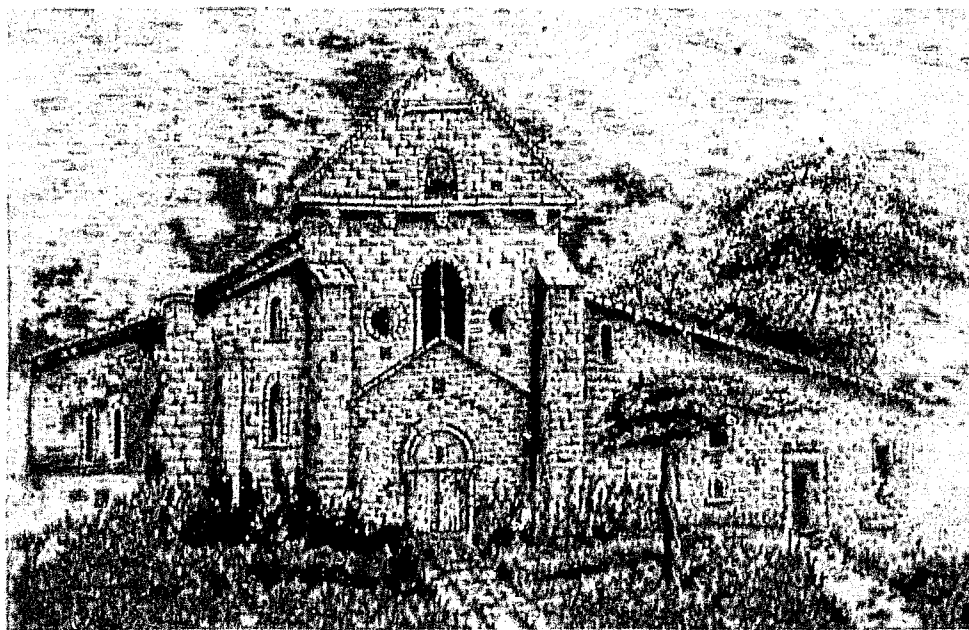


Fig. 2 :
La Rochefoucauld.
Saint-Florent.
Dessin de la façade au
XIX^e siècle.
Dessin R. Ricottier
d'après J. Fermond.

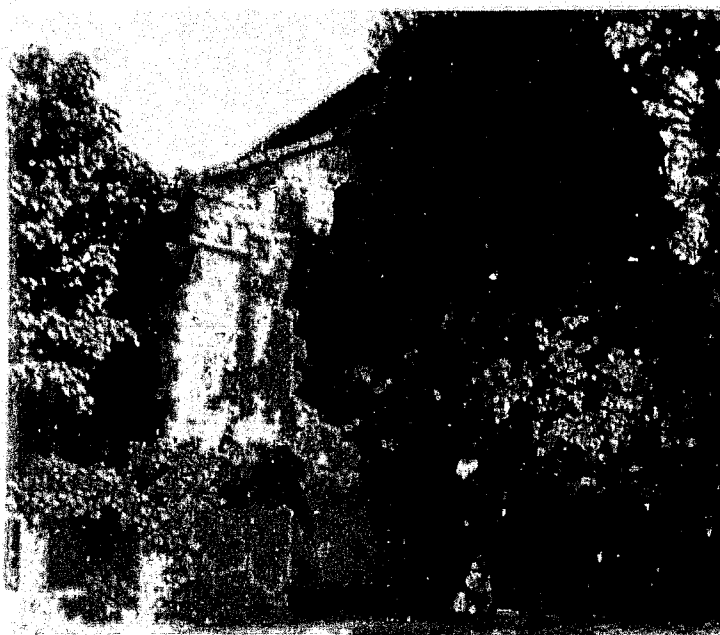


Fig. 3 :
La Rochefoucauld.
Saint-Florent.
Façade occidentale. 1897.
SAHC. Coll.
A. Guérin-Boutaud.
2/71/2



Fig. 4 :
La Rochefoucauld.
Saint-Florent.
Portail occidental. 1897.
SAHC. Coll.
A. Guérin-Boutaud.
2/71/1



Fig. 5 :
La Rochefoucauld.
Saint-Florent.
Colonnets du portail.
1897. SAHC. Coll.
A. Guérin-Boutaud.
2/73/2.

Fig. 6 :
 La Rochefoucauld.
 Saint-Florent.
 Revers de la façade
 occidentale. 1897.
 SAHC. Coll.
 A. Guérin-Boutaud.
 2/74/1.



Fig. 7 :
 La Rochefoucauld.
 Saint-Florent.
 Nef et arcades du
 collatéral sud, travées
 orientales. 1897.
 SAHC. Coll.
 A. Guérin-Boutaud.
 2/76.



Fig. 8 :
La Rochefoucauld.
Saint-Florent.
Collatéral de la 3^e travée
de la nef vu depuis le sud.
1897.
SAHC. Coll.
A. Guérin-Boutaud.
2/71/2.



Fig. 9 :
La Rochefoucauld.
Saint-Florent.
Travées orientales vues vers
le nord-est. 1897.
SAHC. Coll.
A. Guérin-Boutaud.
2/75/1.

Fig. 10 :
La Rochefoucauld.
Saint-Florent.
Extrémité orientale de la
nef vue depuis l'est.
1897.
SAHC. Coll.
A. Guérin-Boutaud.
2/74/2.



Fig. 11 :
La Rochefoucauld.
Saint-Florent.
Fenêtre, contrefort et
corniche du mur nord de
la nef.
SAHC. Coll.
A. Guérin-Boutaud.
2/72/1.



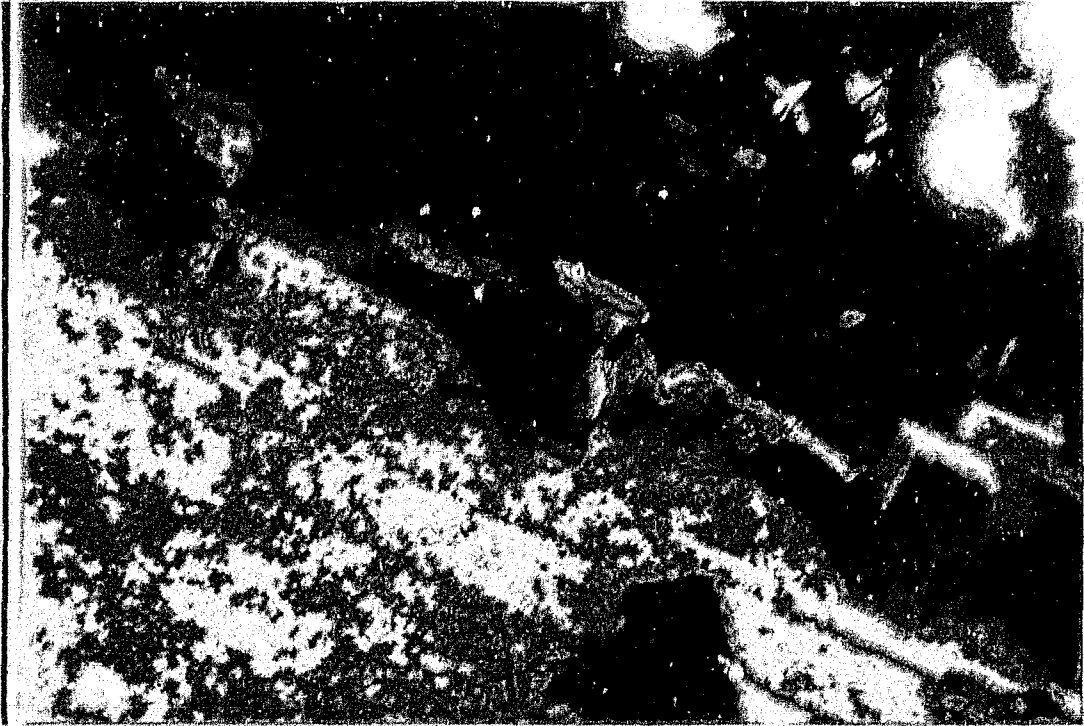


Fig. 12 :
 La Rochefoucauld.
 Saint-Florent.
 Modillons du mur nord de
 la nef. 1897.
 SAHC. Coll.
 A. Guérin-Boutaud.
 2/72/2.



Fig. 13 :
 La Rochefoucauld.
 Saint-Florent.
 Extrémité orientale de la
 nef vue depuis l'est. 1897.
 SAHC. Coll.
 A. Guérin-Boutaud.
 2/73/1 et 3.



66. SAINT-AMANT-DE-BONNIEURE (16 A)

Canton de Mansle

Église Saint-Amant

Données historiques

La paroisse de Saint-Amant-de-Bonnieure, au nord de l'Angoumois, mentionnée pour la première fois en 1260 dans le Livre des Fiefs de Guillaume de Blaye¹, fut rattachée en 1409 au chapitre d'Angoulême². Elle demeura sous cette tutelle jusqu'à la Révolution. L'histoire médiévale de l'église, en particulier son origine, ne nous est guère connue. La proximité du château peut nous indiquer que le sanctuaire avait initialement une vocation de chapelle castrale.

Sans doute à la suite des guerres de Religion, l'église connut d'importantes campagnes de réparation. L'abbé Nanglard attribue les destructions à une attaque des Huguenots en 1562³. Jean George nous dit que la nef fut « relevée » à la fin du XVI^e siècle⁴. Il est vrai que selon les archives du chapitre, dès 1593 il est question de « réparations à l'église »⁵, puis à nouveau en 1619⁶. En 1623, un accord avec le seigneur est trouvé au sujet des sépultures et des bancs, ainsi que de la construction d'une galerie « unissant le château au clocher » et de la reconstruction du presbytère. Mais quinze ans plus tard, à nouveau, un don de 40 Livres est effectué pour les réparations à l'église⁷, et en 1651, les travaux sont estimés à 45 Livres⁸. Mais en 1657, le vicaire signale que le clocher « menace ruine », et de nouveaux travaux ont lieu l'année suivante⁹, qui se renouvellent au XVIII^e siècle¹⁰. Il est en fait extrêmement difficile de préciser jusqu'à quel point ces travaux ont entraîné un renouvellement du bâti.

Au XIX^e, l'état de l'édifice était plus que préoccupant, puisque fermé dans l'attente d'importantes réparations en 1843. D'importants travaux eurent lieu

¹ AD Charente, nombreuses citations de G 20 à G 105.

² NANGLARD (Abbé J.), Pouillé..., op cit., t 2, p 164 ; AD Charente, G.2, p 7.

³ NANGLARD (Abbé J.), Ibid.

⁴ GEORGE (J.), Les églises de France..., op. cit., p. 223.

⁵ AD Charente, G.331³, p. 169.

⁶ Ibid., G.334, p. 306.

⁷ Ibid., G.337³, p. 193.

⁸ Ibid., G.337⁸, p. 24.

⁹ Ibid., G.337¹¹, p. 22, 88, 96 et 134.

¹⁰ Ibid., G.337¹⁹, p. 56 (1758 ; 80 Livres pour les maçons qui travaillent au clocher), G.337²⁰, p. 211 (1771), G.337²¹, p. 187 (1779 ; nouveau paiement pour travaux).

pour la réparer et la rendre à nouveau utilisable¹¹. A l'occasion de la réfection du pavement on découvrit dans le sol de l'église - sous l'autel, nous dit A.-F. Lièvre¹² - une statue de Vierge à l'Enfant gothique des plus remarquables. De nouveaux travaux de couverture eurent lieu en 1881. En 1912, à la suite d'un don, fut restaurée la fenêtre à remplages flamboyants qui s'ouvre sur la façade. En 1926, enfin, les « murs latéraux » requièrent une restauration¹³.

Enfin, au cours des années 1976-77 fut monté un dossier de mécénat via la Fondation de France pour restaurer intégralement l'église. Celle-ci fut classée Monument historique en 1981¹⁴. La première campagne de restauration s'ouvrit immédiatement sur le clocher et le chevet. Depuis lors, l'édifice a été entièrement remis en valeur.

Analyse architecturale

L'église Saint-Amant est d'un plan très simple. Sa nef unique est séparée de son abside par une travée sous clocher légèrement plus étroite. La nef et la façade occidentale sont bâties en moellons. L'intérieur est aujourd'hui recouvert d'un enduit, tandis que l'extérieur a été simplement rejointoyé. L'absence de toute trace de fenêtre ne manque pas de surprendre. En effet, la nef, couverte d'un plafond en lambris, serait totalement aveugle si elle n'était pas éclairée par une grande baie à remplages gothiques percée au-dessus du portail en arc brisé du XIII^e siècle. Ces deux ouvertures s'inscrivent dans un mur nu, dépourvu de tout contrefort. Seuls les angles sont chaînés par des pierres de tailles. Le pignon, où une petite baie rectangulaire a été murée, a été remanié en petit appareil de pierre de taille, sans doute lors des travaux modernes.

Dans le mur gouttereau nord s'ouvrait autrefois une porte, dont l'arc en plein cintre intérieur¹⁵ a été mis en valeur lors des restaurations et dont on peut observer, à l'extérieur, le linteau monolithe en bâtière. Curieusement celui-ci est situé beaucoup plus bas, à un mètre du sol, qui a dû être rehaussé¹⁶. Mais en tout cas, la présence de cette porte est un indice déterminant pour attribuer cette nef au XI^e siècle. L'absence de fenêtres ne s'explique pas par la reprise du

Fig. 1

Fig. 7

Fig. 2

Fig. 3

Fig. 4

Fig. 8

¹¹ AD Charente, O 1252-1253.

¹² LIÈVRE (A.-F.), *Exploration archéologique...*, *op. cit.*, p. 176-177.

¹³ AD Charente, *ibid.*

¹⁴ Paris, Médiathèque du Patrimoine, 81/16/409/31, ch. 5 et Poitiers, DRAC, Centre de documentation, dossier MH « Saint-Amant-de-Bonnieure ».

¹⁵ Les jambages ne sont pas visibles.

¹⁶ Il n'a à aujourd'hui aucun dénivelé entre le sol extérieur et celui de la nef.

mur, dont les assises de moellons ne présentent aucune interruption avant le couronnement de rangs de pierres de taille, qui lui, est effectivement lié aux travaux modernes.

Le passage vers la travée sous clocher manifeste clairement une intervention moderne sur le mur oriental, le rouleau supérieur de l'arc triomphal ayant été relancé en anse de panier, et le passage lui-même étant sans doute consolidé en sous-oeuvre. Les murs, aveugles là aussi, sont enduits, ce qui laisse supposer qu'ils sont en moellons comme la nef. Un arc muré desservait sans doute une chapelle, à l'emplacement de l'actuelle sacristie. La travée est couverte d'une voûte en berceau en blocage soulignée par un bandeau. Les doubleaux des deux extrémités reposent sur des colonnes engagées dont trois sont dotées de chapiteaux lisses à simples enroulements sur les angles. La quatrième corbeille a reçu un décor végétal inspiré de l'ordre corinthien, avec plusieurs rangées de petites feuilles imbriquées. Les boutons qui s'épanouissent aux angles sont complètement détachés de ces feuillages comme si ceux-ci enveloppaient un chapiteau lisse analogue aux trois autres mais, dont la partie supérieure déborderait de la composition. Dans tous les cas, l'abaque est échancré, ménageant un dé médian. Ce type de chapiteaux, y compris celui à décor végétal, est à comparer avec ceux de Cellefrouin, notamment.

Fig. 1

Fig. 10

Fig. 9

Fig. 11

Dans l'abside, dont les trois fenêtres ont de simples ébrasements, la nature du parement est différente. En partie basse, jusqu'au niveau des fenêtres, règne un moyen appareil de pierre de taille homogène. Au-dessus, nous trouvons un petit appareil régulier, de moellons équarris ou de pierres de taille dont deux assises correspondent très exactement à la hauteur des blocs de moyen appareil des chaînages des fenêtres.

Fig. 10

A l'extérieur, nous retrouvons ce principe d'un appareil mixte très régulier, aussi bien sur la travée du clocher, renforcée par trois contreforts que relie deux arcades¹⁷, que sur l'abside, épaulée par des colonnes sur dossier. Ces colonnes n'ont ici aucun rôle porteur, puisqu'elles viennent en surépaisseur et sont couronnées d'un cône. C'est le dossier qui vient s'appuyer sous la corniche, interrompant la succession des modillons lisses. Les fenêtres ont des linteaux monolithes échancrés, mais leur large chanfrein laisse penser qu'elles ont été remaniées à l'extérieur.

Fig. 5
Fig. 6

La partie haute du clocher, au-dessus de la souche renforcée latéralement par les deux arcades, se compose de deux niveaux où la pierre de taille a repris

¹⁷ Jean George opère judicieusement le rapprochement avec Porcheresse ; GEORGE (J.) et GUÉRIN-BOUÏAUD (A.), *Les églises romanes...*, op. cit., p. 138.

l'exclusivité. Le premier est percé sur chaque face de deux grandes baies en plein cintre à trois voussures. De curieuses colonnes polygonales isolées viennent s'inscrire sur les trumeaux, probables témoins d'une intervention inaboutie de la fin du Moyen Age. Le second niveau montre un bel effet de double plan. Le premier plan du mur comprend deux baies géminées que sépare une arcade aveugle. Derrière chacune des baies géminées, le second plan du mur est percé d'une petite fenêtre en plein cintre¹⁸.

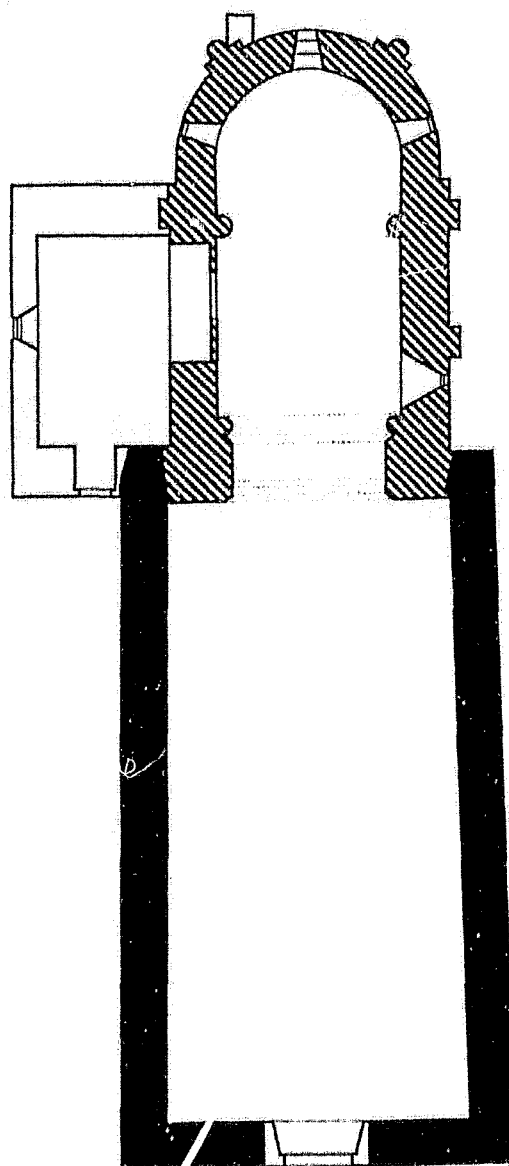
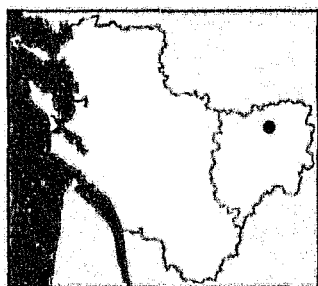
Les dispositions générales de ce clocher ne sont pas sans rappeler celles de Nanclars, mais avec un degré de sophistication plus élevé si l'on considère le second niveau.




Conclusion

Si le haut du clocher a pu être achevé assez tard au cours de la première moitié du XII^e siècle, nous proposerions volontiers pour le reste de la construction une datation s'échelonnant entre un XI^e siècle indéfini pour la nef et une période proche de 1100 pour la travée sous clocher et l'abside. L'utilisation très cohérente d'un appareil mixte nous invite en effet à quelques rapprochements avec des édifices plus méridionaux du diocèse, et des zones limitrophes de la Saintonge comme Porcheresse, Bécheresse ou La Chapelle¹⁹, notamment.

¹⁸ Principe que l'on ne retrouve qu'au clocher octogonal de Saint-Jean-Baptiste de La Couronne.

¹⁹ Notices 58, 7 et 17.



-  XI^e siècle
-  Début du XII^e siècle
-  Postérieur (XV^e s. - moderne)

Saint-Amant-de-Bonnieure
Église Saint-Amant
C.Gensbeitel d'après SDAP 16

Fig. 2 :
Saint-Amant-de-
Bonneure.
Façade occidentale.

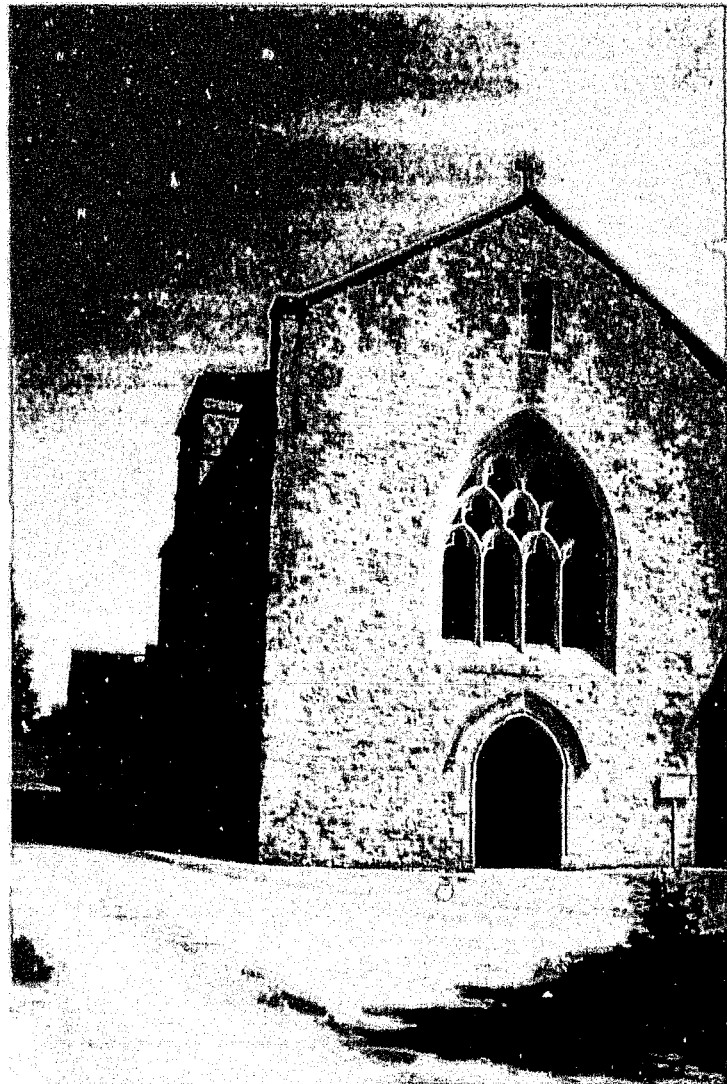


Fig. 3 :
Saint-Amant-de-
Bonneure.
Mur nord de la nef.

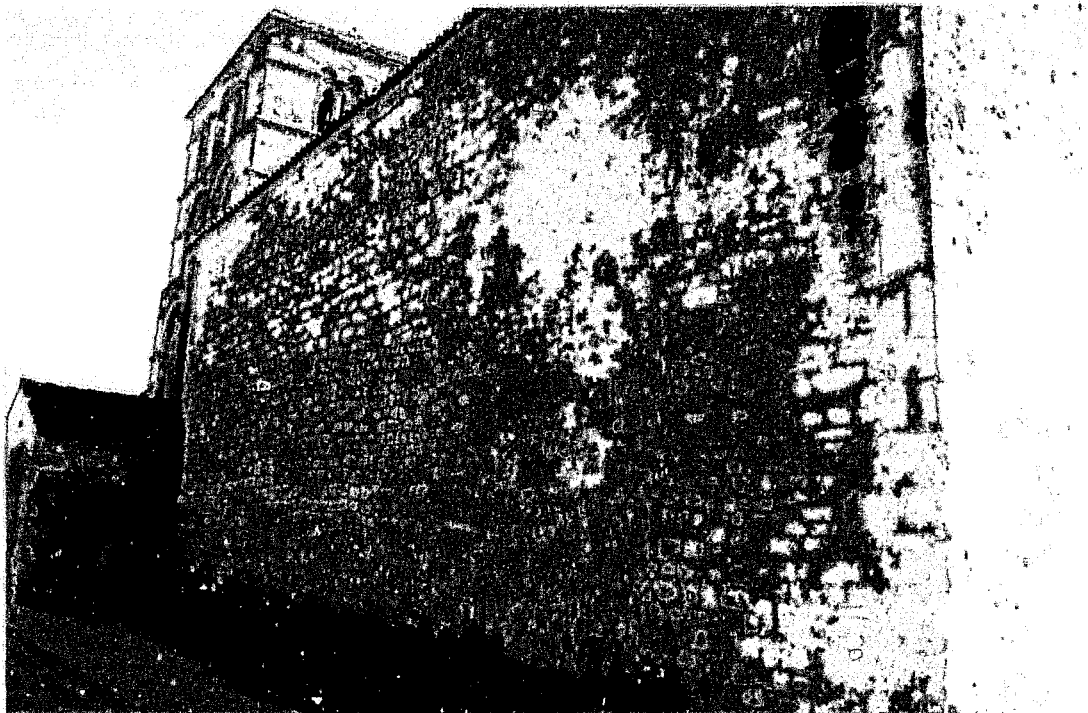


Fig. 4 :
Saint-Amant-de-
Bonneure.
Trace de porte à linteau en
bâtière sur le mur nord de
la nef.

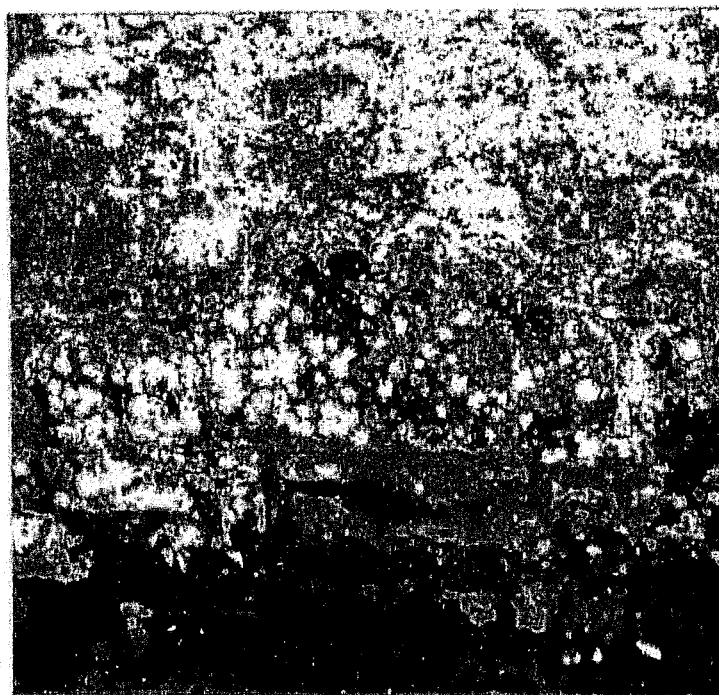


Fig. 5 :
Saint-Amant-de-Bonneure.
Abside et clocher vus depuis
le nord-est.



Fig. 6 :
Saint-Amant-de-Bonnieure.
Abside et clocher vus depuis
le sud-est. Années 1960.
DRAC. Cliché dossier MH.



Fig. 7 :
Saint-Amant-de-Bonnieure.
Vue intérieure de la nef vers
le nord-ouest.

Fig. 8 :
Saint-Amant-de-
Bonnieure.
Vue générale intérieure
vers le nord-est.



Fig. 9 :
Saint-Amant-de-
Bonnieure.
Chapiteau de la travée
sous clocher.





Fig. 10 :
Saint-Amant-de-Bonnieure.
Travée sous clocher et
abside vues vers le nord-est.



Fig. 11 :
Saint-Amant-de-Bonnieure.
Chapiteau de la travée sous
clocher.

67. SAINT-AULAIS (16 S)

Commune de Saint-Aulais-La Chapelle-Conzac. Canton de Barbezieux

Eglise Sainte-Eulalie

Données historiques

Nous avons déjà analysé dans ce *corpus* les deux autres églises de cette commune regroupant trois anciennes paroisses des confins orientaux de la Saintonge, situées entre Barbezieux et Blanzac.

Hormis son vocable assez rare, cette église paroissiale, qui dépendait directement de l'évêque de Saintes¹, brille surtout par sa discrétion et sa modestie, si bien qu'elle fut oubliée dans son inventaire des églises de la Charente par Jean George. Cette lacune fut comblée par Etienne Barth², qui nous livre quelques informations extraites des registres paroissiaux concernant le devenir de l'église au XVIII^e siècle. Mais pour les périodes antérieures, les sources ne nous apprennent rien. Nous pouvons deviner indirectement que l'église se trouvait dans une zone de turbulence au cours de la guerre de Cent Ans³, mais elle n'apparaît dans aucun texte.

En 1742⁴, la nef était pavée, et 1775, un devis de réparations fait état de travaux à réaliser sur la charpente du clocher et la couverture du sanctuaire, travaux dont la nécessité est confirmée par un état des lieux⁵.

En 1873, le clocher était foudroyé et des travaux urgents furent nécessaires⁶. C'est à cette occasion, sans doute, que le mur nord de la nef fut reconstruit et que l'on réalisa le décor peint qui orne le sanctuaire. L'église Sainte-Eulalie n'est pas protégée.

Analyse architecturale

Le plan de l'édifice est des plus simples : sa nef rectangulaire en moellons, dépourvue de voûte, se prolonge directement et sans décrochement par un chevet gothique de plan rectangulaire aussi long et divisé en deux travées

Fig. 1

¹ CHOLET (Abbé F.-E.), *Etudes historiques...*, *op. cit.*, p. III ; DANGIBEAUD (Ch.), « Pouillé ... », *...*, *op. cit.*, p. 255.

² BARTH (E.), *Le canton de Barbezieux au temps passé...*, *op. cit.*, p. 107-111.

³ Statuts, chapitres généraux de l'ordre de Cluny..., *op. cit.*, t. 3, p. 349, En 1343, les visiteurs de Cluny ne peuvent plus se rendre à Conzac et à Saint-Laurent-de-Belzagot, à cause des Anglais, installés dans le château de Blanzac, qui dévastent la région.

⁴ BARTH (E.), *ibid.*, p. 111.

⁵ *Ibid.*, p. 108 et 110. Dans un passage il est question de 1775, et dans l'autre de 1776.

⁶ *Ibid.* p. 108 et AD Charente, O 1266.

couvertes de croisées d'ogives. Ce qui frappe à la vue de l'édifice, c'est la différence de volume entre les deux parties. Le chevet gothique est nettement plus haut que la nef. Il faut dire qu'il possède une salle haute au-dessus des voûtes. Par ce jeu de volumes contrastés on peut comparer la situation de cette église à celles de Sainte-Radegonde⁷, en Saintonge, ou de Chives dans le sud du Poitou. Cet ensemble oriental se distingue aussi par la présence de lourds contreforts, alors que la nef en est dépourvue. Bien qu'il date sans conteste du début du XIV^e siècle, ce chevet est bâti en moellons, comme la nef.

Fig. 2

Le rez-de-chaussée de la façade occidentale, dont la partie supérieure a probablement été reprise au XIX^e siècle, se compose de trois travées, le portail central étant encadré par deux arcades aveugles. Des moulures d'archivolte épousant les voussures uniques et de simples impostes en constituent le seul décor. L'arc du portail a également été transformé, soit au XIX^e siècle, soit auparavant. Un appareil de moellons équarris aux proportions allongée est bien visible dans cette partie basse, où la pierre de taille est réservée aux pilastres des arcades. Une corniche à modillons, probablement contemporaine du rez-de-chaussée, sépare celui-ci du rez-de-chaussée du niveau supérieur.

Fig. 4

Des rapprochements s'imposent avec les façades de Saint-Eutrope-de-la-Lande, de La Chapelle ou de Cressac⁸.

De la nef, dépourvue de toute articulation et simplement couverte d'un plafond en plâtre, seul le mur sud peut prétendre à une certaine ancienneté. Malheureusement, le crépis qui le recouvre en interdit toute analyse. La présence d'une unique petite fenêtre à linteau monolithe échancré et à ébrasement intérieur nous incite à classer l'ensemble primitif de cette église au XI^e siècle, ou au début du siècle suivant, si elle est contemporaine de la façade, qui elle pourrait être des premières décennies du XII^e siècle.

Fig. 3

Fig. 6

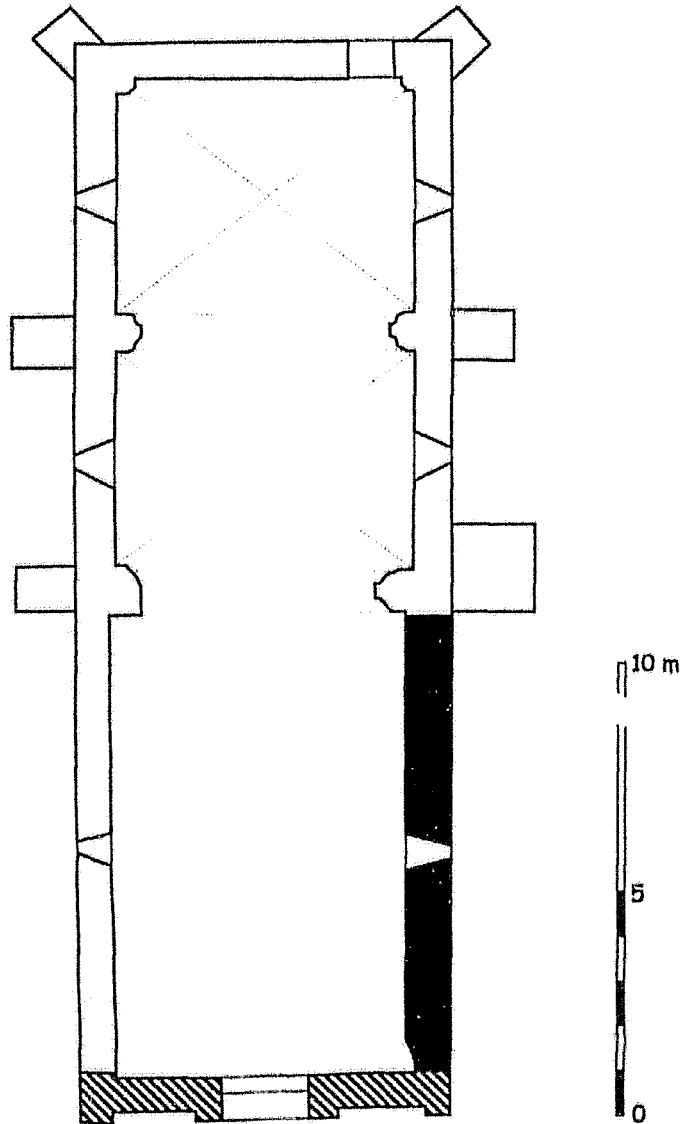
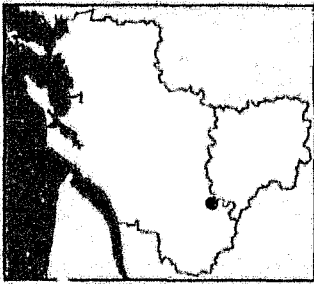
Fig. 7




Conclusion

Nous avons sélectionné Saint-Aulais dans le cadre d'une série d'églises de cette région limitrophe de la Saintonge et de l'Angoumois, où règne une certaine ambiguïté entre ancienneté réelle, permanence de formes et de techniques archaïsantes et remaniements médiévaux ou modernes difficiles à discerner. Nous lui accorderons une hypothétique appartenance au XI^e siècle et, plus sûrement au début du XII^e siècle.

⁷ Notice 90.

⁸ Notices 74, 17 et 30.



-  XI^e siècle
-  Fin du XI^e - début XII^e siècle
-  Postérieur (XIV^e s. - moderne)

Saint-Aulais
Église Sainte-Eulalie
C.Gensbeitel



Fig. 2 :
Saint-Aulais.
Vue générale côté sud.

Fig. 3 :
Saint-Aulais.
Vue générale intérieure vers le sud-est.



Fig. 4 :
Saint-Aulais.
Façade occidentale.

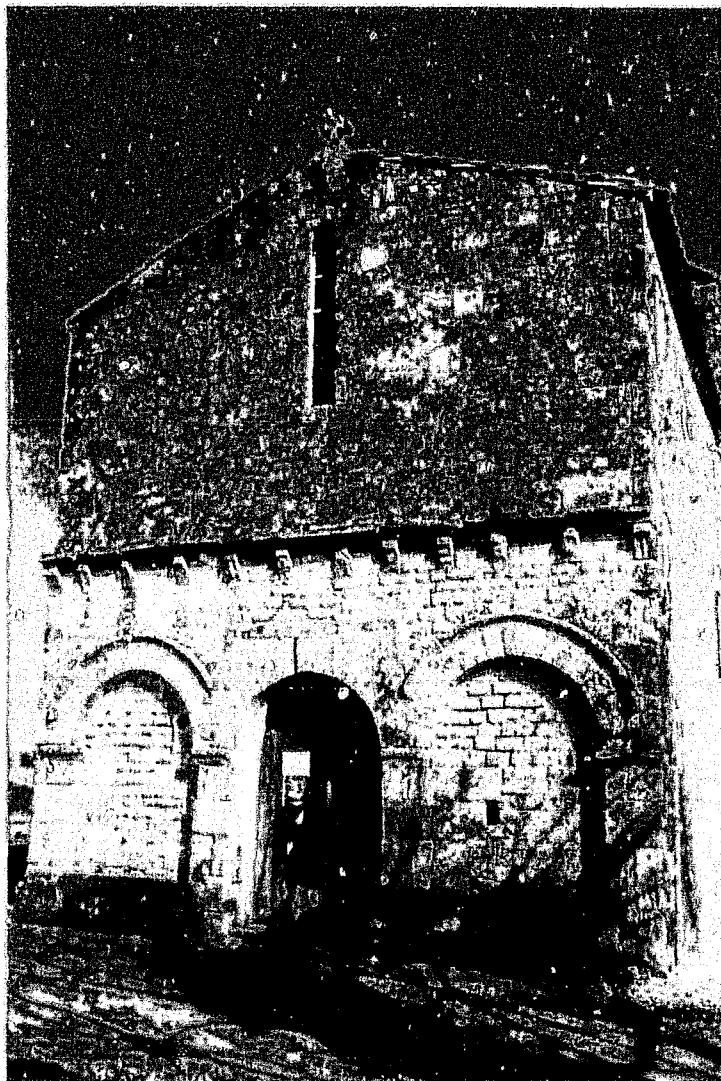


Fig. 5 :
Saint-Aulais.
Mur nord de la nef
reconstruit au XIX^e
siècle.

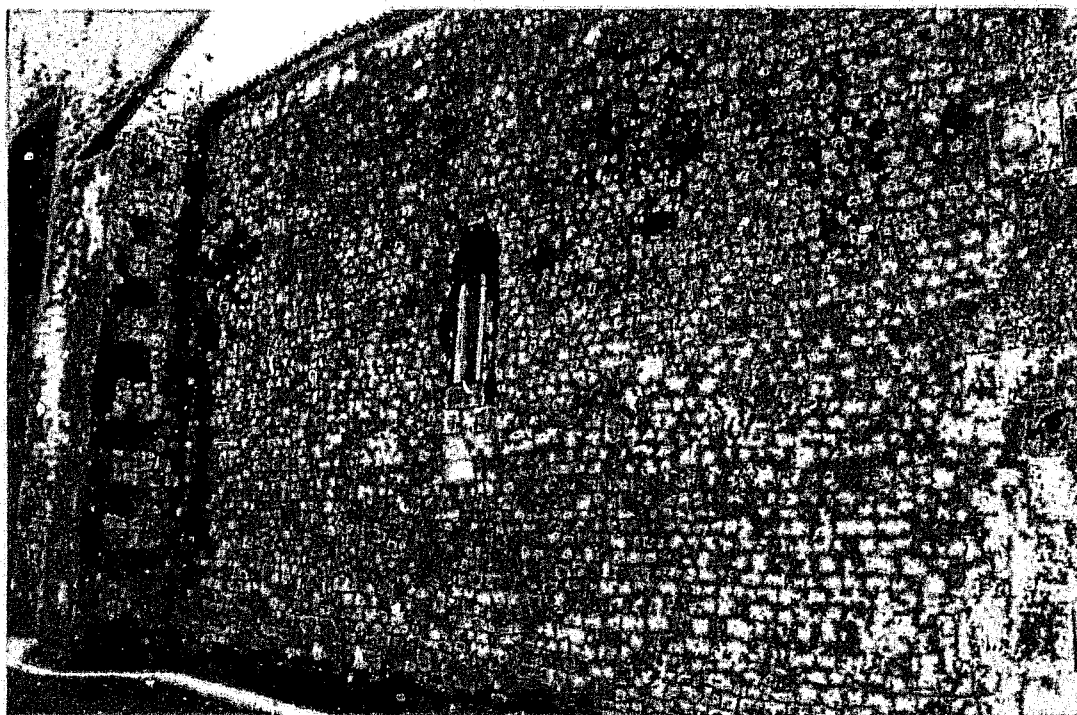




Fig. 6 :
Saint-Aulais.
Mur sud de la nef.

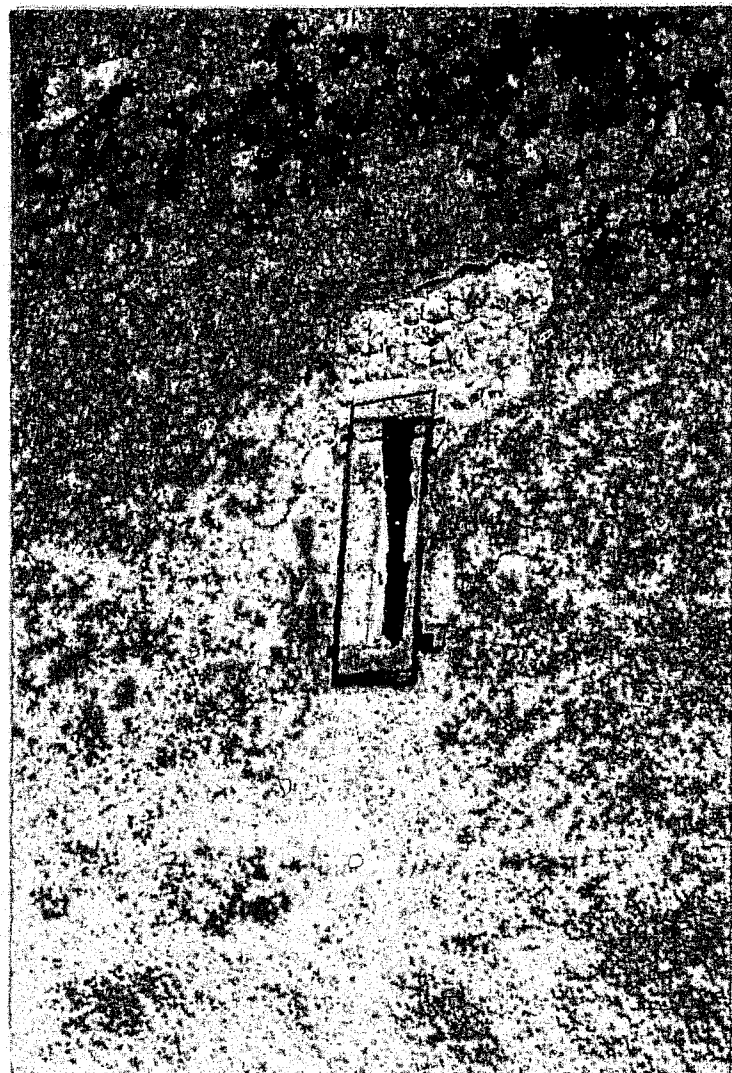


Fig. 7 :
Saint-Aulais.
Fenêtre du mur
sud de la nef.

68. SAINT-BRIS-DES-BOIS (17)

Canton de Burie

Église Saint-Brice

Données historiques

Cette paroisse de la petite vallée très encaissée du Coran, affluent de la rive droite de la Charente, est considérée par André Debord comme une implantation ancienne dans la pointe sud-est de l'ancienne forêt d'Annepont, du fait de son hagiotopeyme pouvant remonter à l'époque carolingienne¹. Cette hypothèse vaut aussi pour d'autres paroisses de la vallée du Coran, telles que Saint-Césaire et Saint-Sauvant. Comme Saint-Césaire, d'ailleurs, la paroisse de Saint-Brice dépendait d'un chanoine de la cathédrale de Saintes².

Les renseignements historiques sont quasi inexistantes au sujet de l'édifice, qui est déclaré en très mauvais état en 1846 par le curé qui le considère comme « ...extrêmement simple, mais d'une architecture ancienne, la plus ancienne peut-être du pays³ ». Dès 1850, l'architecte Fontorbe établissait un devis pour réparer le clocher et reprendre les couvertures de l'église⁴. Au début du XX^e, de nouveaux travaux furent jugés nécessaires, et l'on construisit devant le portail un porche aujourd'hui disparu.

Inscrite à l'Inventaire supplémentaire des Monuments historiques depuis 1973⁵, cette église a connu une campagne de restauration récente qui n'a concerné que le clocher.

Analyse architecturale

Bénéficiant d'un site remarquable par sa position topographique au-dessus du village et de la vallée, l'église Saint-Brice a connu d'importantes transformations au cours des siècles. Le plan initial de l'église devait être des plus simples, avec une nef prolongée par une travée sous clocher plus étroite et peut-être une simple abside. En fait, il est impossible de percevoir ses origines archaïques sur son enveloppe extérieure. Même son clocher doit être considéré sous certains angles pour que se révèle son aspect roman, puisque son élégante

Fig. 1

Fig. 3
Fig. 4

¹ DEBORD (A.), *La société laïque ...*, *op. cit.*, p. 38 et fig. 10 p. 39.

² CHOLET (Abbé F.-E.), *Études historiques ...*, *op. cit.*, p. 10 ; DANGIBEAUD (Ch.), « Pouillé ... », *op. cit.*, p. 257.

³ AD Charente-Maritime, 191 V1. Renseignements statistiques demandés par l'Évêché

⁴ AD Charente-Maritime, 2O/1734

⁵ Poitiers, DRAC, dossier MH « Saint-Brice-des-Bois » et La Rochelle SDAP 17, *ibid.*

silhouettes ajourée de baies géminées sur deux étages - une œuvre du XII^e siècle - a été occulté sur ses flancs nord et ouest. Sur le côté nord de la nef, qui jouxte le cimetière, sont venues s'appuyer, deux chapelles, l'une de la fin du Moyen Age et l'autre moderne, occultant toute l'élévation extérieure. Dans la chapelle nord-est, une statue de Vierge à l'Enfant en bois polychrome du XVII^e siècle, provenant de l'abbaye de Fontdouce, fait l'objet d'une vénération particulière. Entre les deux chapelles, le court segment de mur gouttereau et la fenêtre qui est percée ont été remaniés sans doute à l'occasion de la construction de l'une ou l'autre d'entre-elles.

Fig. 4

Au sud, c'est l'ancien presbytère, construction du XVIII^e siècle, et ses dépendances, ainsi qu'une probable chapelle de la fin du Moyen Age, elle-même très mutilée, qui masquent l'essentiel de l'église. Une autre adjonction du XV^e siècle, qui complétait la chapelle encore accessible depuis la nef, et qui sert désormais de remise, s'appuie contre la travée sous clocher. Si une abside primitive a existé, elle a été remplacée au XII^e siècle par une travée droite et une nouvelle abside en pierre de taille, rythmée à l'extérieur par des colonnes-contreforts.

Seuls la façade occidentale et le clocher, ainsi que le chevet, plus difficilement accessible, car installé au bord d'un talus abrupt et boisé, s'offrent à la vue de façon significative.

Fig. 2
Fig. 3

C'est donc à l'intérieur que l'on perçoit le plus aisément les différentes étapes de la transformation à partir de l'édifice du XI^e siècle. Lorsqu'on entre dans la nef, on découvre des murs en moellons doublés par des arcades en plein cintre tombant sur de simples pilastres, ce sur les deux tiers orientaux. La première travée est, quant à elle, en pierres de taille uniquement. Au sud, où ne s'ouvre qu'une seule chapelle à l'extrémité orientale, l'élévation primitive est mieux préservée qu'au nord, où le mur est éventré par deux passages vers les chapelles latérales.

Fig. 5

Fig. 7
Fig. 6

Toutefois, il subsiste un segment suffisamment important pour constater que le dispositif était symétrique. Il correspond manifestement à un renforcement et un allongement vers l'ouest des murs gouttereaux, préalable à la construction d'une voûte en berceau qui a disparu pour être remplacée par une voûte légère. En l'absence de tout indicateur chronologique, nous admettrons que cette transformation de la nef date de la première moitié du XII^e siècle, et qu'elle est contemporaine de la construction du chevet encore en place et du clocher. Une porte en plein cintre à claveaux étroits appartenant au premier édifice, et désormais murée, est encore en place sur le mur sud. Le pilastre de l'arcade plaquée qui la jouxte a dû être délardé pour en préserver l'accès.

Fig. 8

Le principal point d'interrogation qui subsiste dans cette nef concerne les deux fenêtres s'ouvrant dans les élévations en moellons du mur sud⁶. S'inscrivant parfaitement sous les arcs plaqués, elles tournent vers l'intérieur leur petite ouverture en fente étroite, dont le linteau monolithe échancré est masqué par l'arcade. Bien qu'on ne puisse accéder au revers de ce mur, il est clair que leur ébrasement s'élargit vers l'extérieur, ce qui constitue une aberration. C'est là le seul cas de fenêtres placées « à l'envers » qui nous soit connu. Une explication peut éventuellement être trouvée en considérant le changement d'appareil qui se manifeste autour de ces baies, à l'alignement exact de leurs appuis. Du moellon ébauché à la surface ronde, on passe à un petit appareil allongé de moellons équarris en assises très régulières, se chaînant parfaitement avec les jambages des fenêtres. On peut se demander si l'on n'a pas « retourné » ces ouvertures au moment de la construction des arcs plaqués, car ceux-ci auraient occulté partiellement l'ébrasement intérieur, et surtout, il aurait fallu les plaquer contre un vide. Nous manquons cependant de cas de figure analogues pour émettre une hypothèse plus crédible.

Fig. 7

L'étranglement de la travée sous clocher appartient sans doute également au premier édifice. On y retrouve un positif archaïque, avec des murs en moellons percés de petites baies en plein cintre et une voûte en berceau également en blocage et moellons, soulignée par une imposte. Les assises des jambages d'ébrasements intérieurs des fenêtres - qui ont des boutisses renforcées - sont liées de façon assez maladroite à celles des piliers qui portent les arcs encadrant la travée à l'est et à l'ouest. Il n'est pas impossible que ces piliers et la voûte aient été conçus au moment du renforcement général de l'édifice. Le profil des impostes est en tout cas le même que sur les pilastres des arcades de la nef.

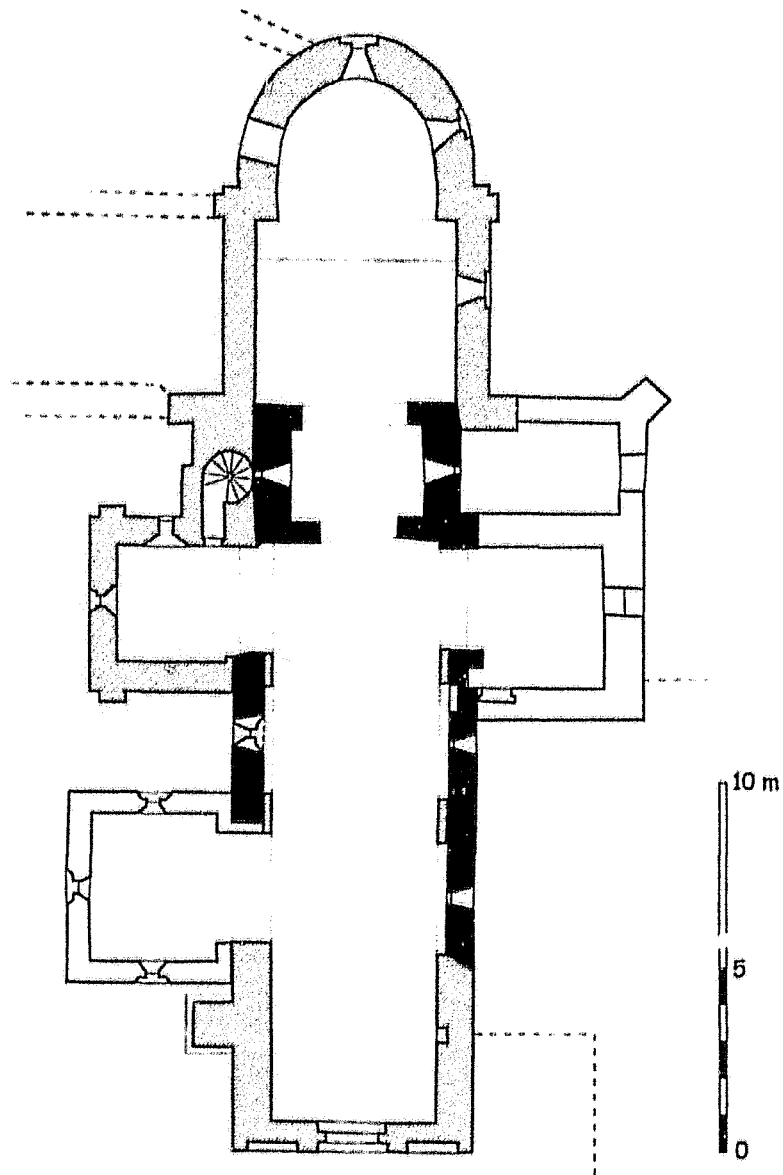
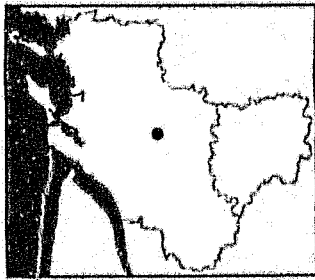
Fig. 10

Fig. 11

Conclusion

Au-delà du caractère anecdotique des fenêtres inversées, nous sommes ici en présence d'un édifice du premier roman construit en maçonneries de moellons ébauchés très réguliers. Le doublement des murs et l'allongement de la nef, peut-être précédés de la construction d'une voûte sur la travée de chœur dès le début du XII^e siècle correspondent au réaménagement complet de l'édifice, qui complètent le clocher et le nouveau chevet. Il n'est pas à exclure que la travée sous clocher corresponde à un ancien chevet plat.

⁶ L'unique fenêtre préservée au nord offre bien un ébrasement intérieur, mais nous avons vu qu'elle a été remaniée ; elle ne nous offre donc pas un élément de comparaison fiable



- XI^e siècle
- ▨ XII^e siècle
- Postérieur (XV^e - moderne)

Saint-Brice-des-Bois
Église Saint-Brice
C.Gensbettel d'après N.Sweeney



Fig. 2 :
Saint-Bris-des-Bois.
Vue générale depuis le
sud-ouest.



Fig. 3 :
Saint-Bris-des-Bois.
Chevet et clocher vus
depuis le sud-ouest.

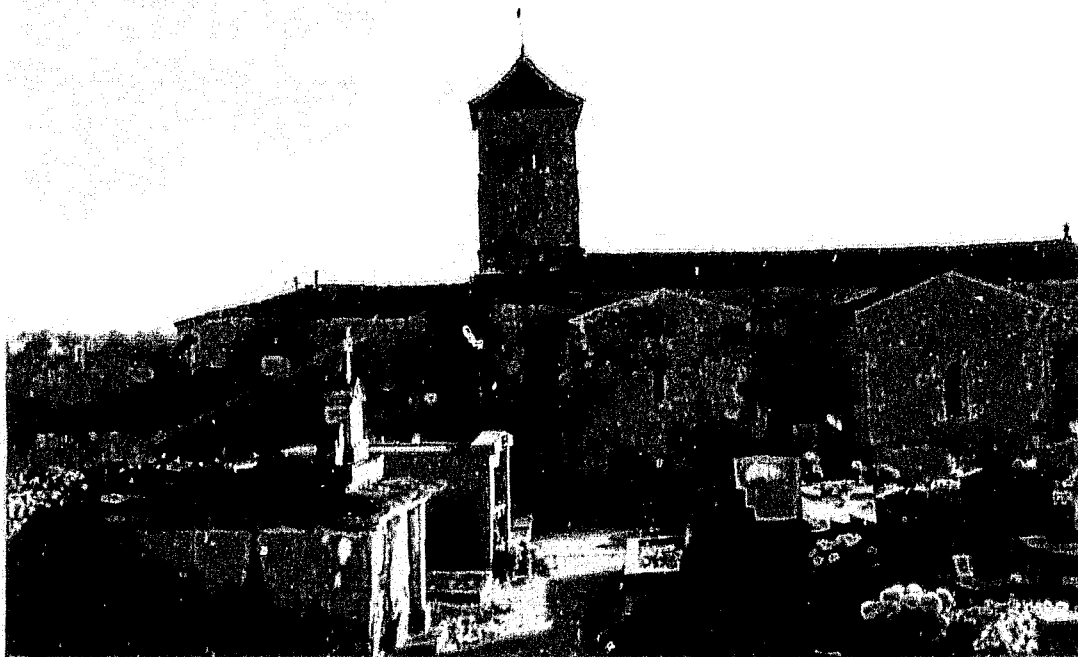


Fig. 4 :
Saint-Bris-des-Bois.
Vue générale côté nord.

Fig. 5 :
Saint-Bris-des-Bois.
Vue générale intérieure vers l'est..



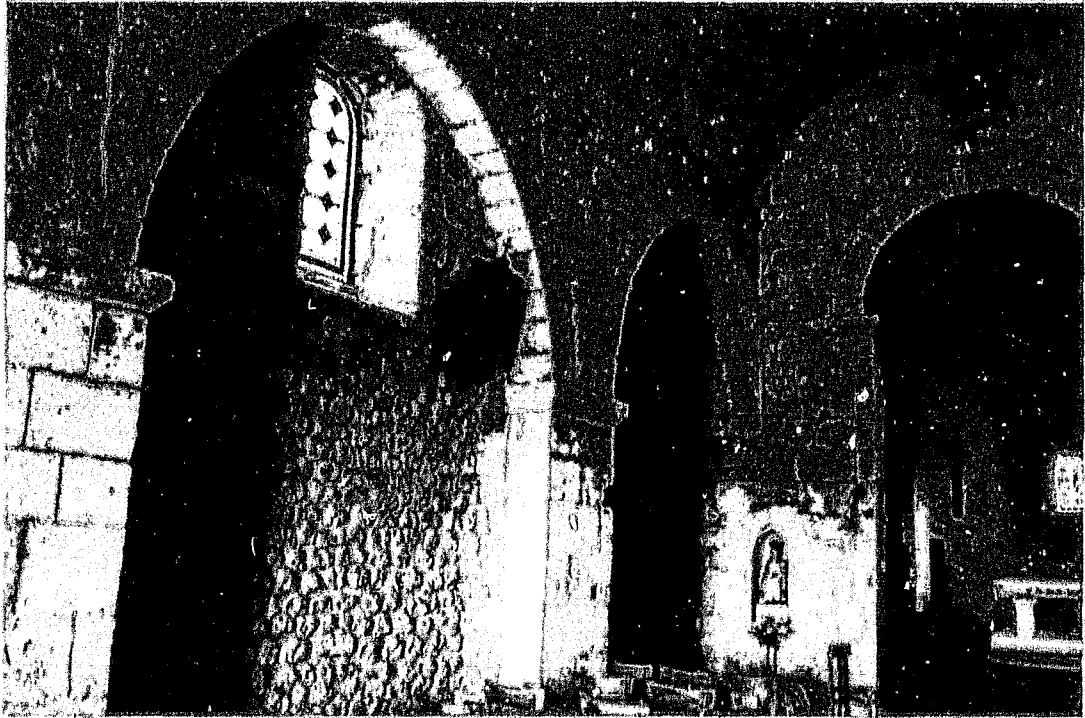
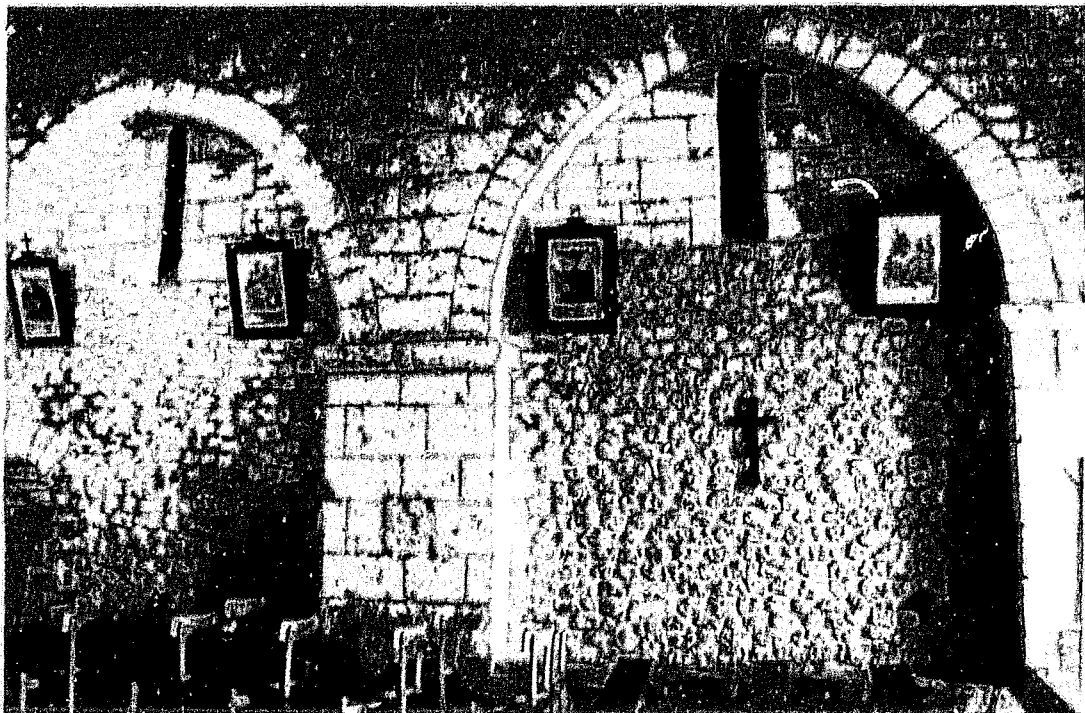


Fig. 6 :
Saint-Bris-des-Bois.
Mur nord de la nef. Travées orientales.

Fig. 7 :
Saint-Bris-des-Bois.
Mur sud de la nef. Travées centrales.



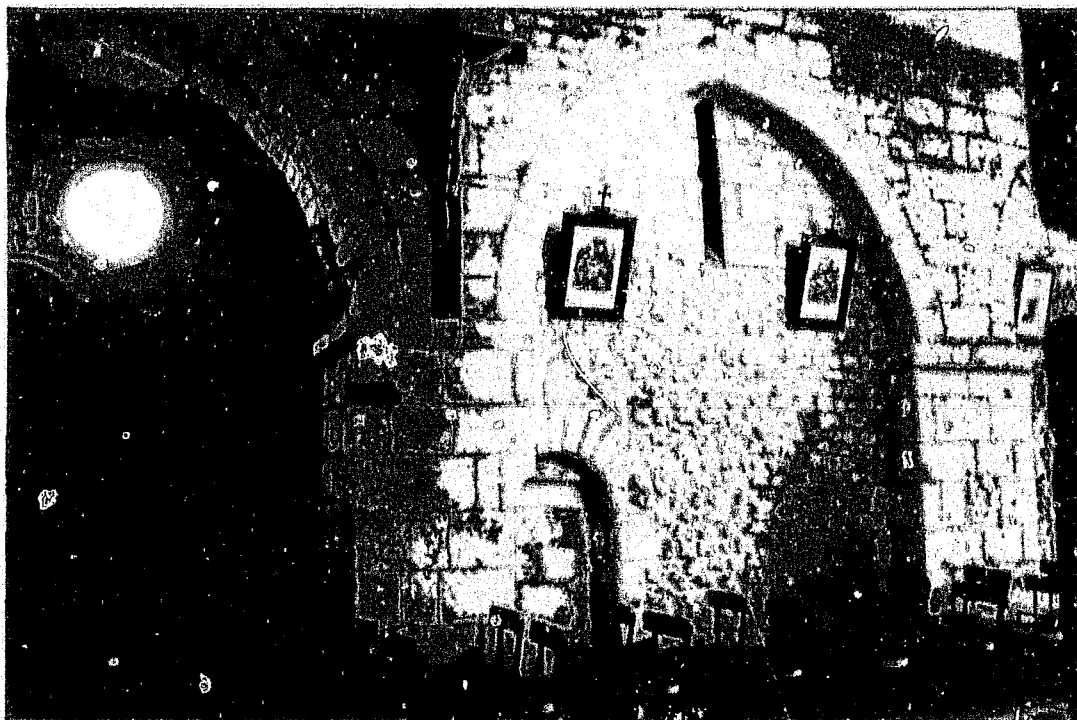


Fig. 8 :
Saint-Bris-des-Bois.
Mur sud de la nef. Travées orientales avec porte ancienne et ouverture vers la chapelle.

Fig. 9 :
Saint-Bris-des-Bois.
Chapelle méridionale. Corniche du mur sud de la nef au-dessus du passage.

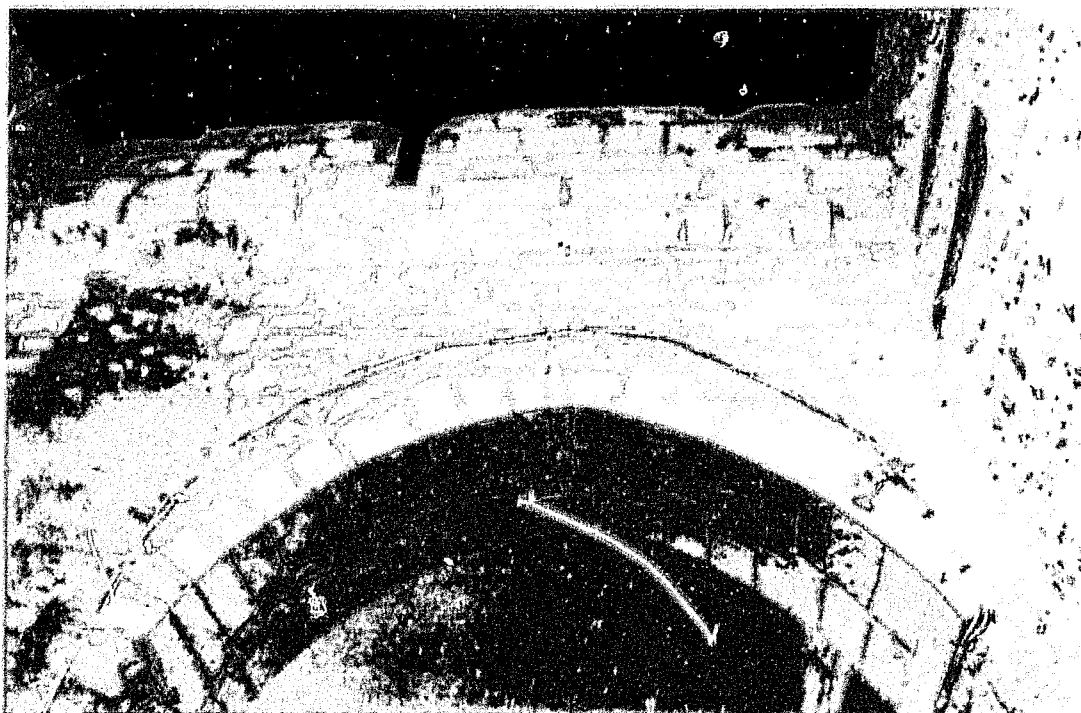




Fig. 10 :
Saint-Bris-des-Bois.
Travée sous clocher vue
vers le sud-est.



Fig. 11 :
Saint-Bris-des-Bois.
Travée sous clocher.
Ebrasement intérieur de la
fenêtre sud.

69. SAINT-CYBARD-DE-MONTMOREAU (16 A)

Commune de Montmoreau-Saint-Cybard. Canton de Montmoreau.

Eglise Saint-Cybard

Données historiques

Cette église paroissiale de l'ancien diocèse d'Angoulême fut donnée vers 1099 - sous le nom de « Saint-Cybard-le-Vieux » - à l'abbaye saintongeaise de Saint-Jean-d'Angély par Alon de Montmoreau¹. Elle faisait encore partie de des possessions de cette abbaye au XV^e siècle².

Par la suite, l'histoire n'est pas documentée jusqu'au XIX^e siècle, où l'on se rend compte du très mauvais état de l'église dès 1838, le maire annonçant au préfet qu'elle « menace ruine »³. A partir de 1893, seulement, il est question de gros travaux, avec le projet de reconstruction du clocher, qui est mené en 1894 par l'architecte Delarue⁴. Malheureusement les devis ne sont accompagnés d'aucun document graphique permettant de situer précisément les travaux. Il est question d'une part du « clocher démolé » pour lequel (ou l'emplacement duquel) il faut construire un « contrefort sud » non prévu, et d'autre part de la construction du nouveau clocher. Seule une interprétation déductive permet de penser que le nouveau clocher n'est pas construit au même emplacement que l'ancien.

En 1899, ces travaux sont complétés par le blanchiment des murs et la construction d'une voûte en brique, et nouveaux vitraux sont posés l'année suivante⁵. Depuis lors, l'église n'a pas connu de travaux importants, et elle mériterait aujourd'hui s'être remise en valeur, mais elle ne bénéficie d'aucun

Analyse architecturale

Il est difficile d'identifier sur cette église très remaniée la construction romane primitive. Formant aujourd'hui un long rectangle l'édifice, épaulé par de puissants contreforts, se termine par un chevet plat moderne et est précédé d'un clocher-porche, établi sur la première travée reconstruite derrière une façade gothique. Le portail en tiers point qui s'ouvre sur la façade est l'unique élément médiéval préservé sur cette partie occidentale. A l'intérieur, après le porche étroit, la nef, divisée en deux travées par des pilastres, est couverte de la voûte

Fig. 1

Fig. 2

¹ « Cartulaire de Saint-Jean-d'Angély », *op. cit.*, t. XXX, p. 416, charte 387.

² AD Charente, G.2, p. 3. (pouillé du XV^e s.)

³ AD Charente O 1292.

⁴ *Ibid.*, délibérations du Conseil municipal, devis de l'architecte pour démolitions et constructions.

⁵ *Ibid.*

légère établie en 1899 et uniformément enduite d'une couche de plâtre blanc sur laquelle sont tracés de faux joints.

Fig. 5

A l'extrémité orientale de la nef s'ouvre une travée nettement plus étroite, dont l'entrée est marquée par un arc triomphal à double rouleau. Ce rétrécissement a sans doute été effacé à l'extérieur du fait du renforcement moderne. Cette travée voûtée en berceau, qui fut peut-être la travée sous clocher romane, est encadrée par quatre colonnes engagées aux chapiteaux sculptés. Le pendage de ces colonnes, surtout au sud, et la présence extérieure de puissants contreforts modernes ne laissent aucun doute sur les désordres qu'a connus la construction. Si l'on met ce phénomène en relation avec les archives de la construction du clocher moderne⁶, on peut raisonnablement penser que le clocher primitif se dressait là.

Quoi qu'il en soit, ces quatre chapiteaux sont des œuvres du début du XII^e siècle qui, tout en s'inscrivant dans la continuité d'œuvres précoces de l'Angoumois méridional, manifestent également une influence saintongeaise. Les lions se tournant le dos sur la façade principale du chapiteau nord-ouest sont à rapprocher de ceux de Mouthiers ou de Porcheresse⁷. L'autre corbeille du côté nord renvoie elle aussi à des compositions de feuilles dressées de Mouthiers, même si l'on peut y reconnaître aussi des réminiscences de la crypte de Saint-Eutrope de Saintes. C'est la corbeille sud-est qui nous rapproche le plus de la Saintonge, avec son personnage soufflant dans une trompe au milieu d'un lacis de rinceaux. L'influence indirecte de la sculpture issue de la croisée du transept de Saint-Eutrope de Saintes est transmise ici par des œuvres de la Saintonge méridionale, et des confins du Périgord : des édifices tels que Saint-Félix, Ronsenac ou Reignac en sont les relais. Sur le dernier chapiteau, mutilé et difficile à lire, on devine un enchevêtrement de corps d'animaux, qui peut également s'inscrire dans cette même filiation saintongeaise. On situera donc vers 1120-30 la reprise de cette travée.

Fig. 7

Fig. 6

Fig. 6

Ce sont les vestiges des murs gouttereaux qui nous permettent d'identifier un édifice antérieur au XII^e siècle, avec des parois minces en moellons cubiques ébauchés disposés en assises régulières et de petites fenêtres à linteaux monolithes aux échancrures cintrées. Deux sont encore en place - mais bouchées - sur le mur nord, dans les intervalles des ouvertures modernes. On les voit difficilement à cause d'un échafaudage qui semble établi à demeure. Sur le mur sud, une seule de ces baies est conservée.

Fig. 3

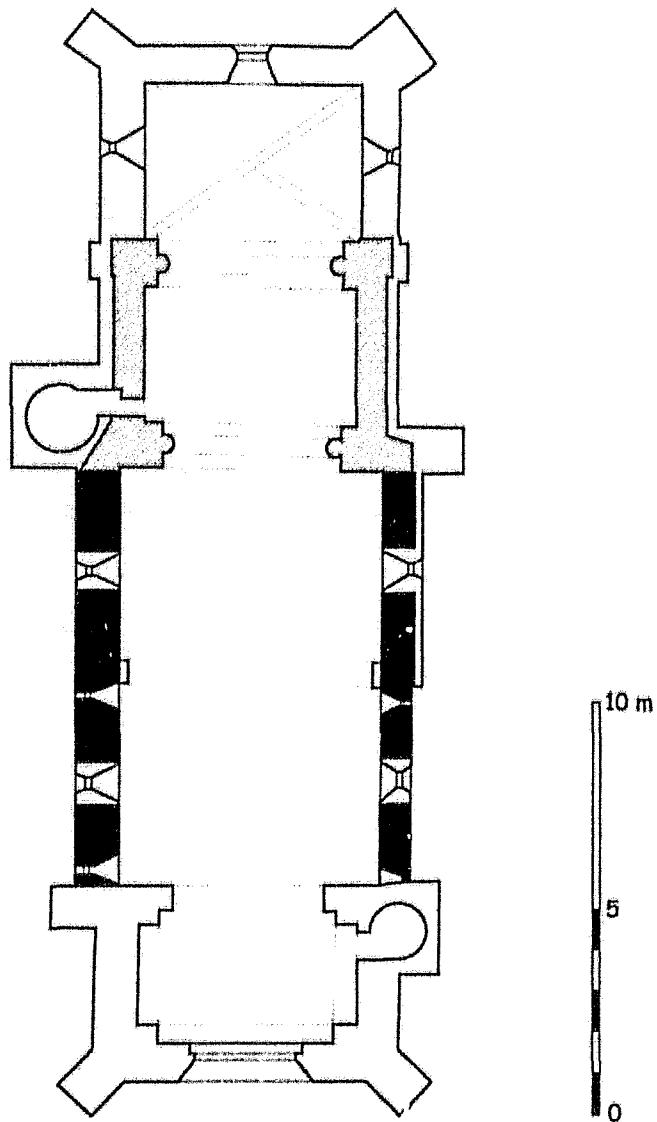
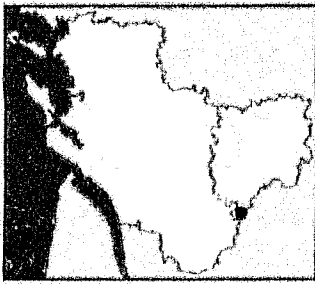
Fig. 4

⁶ Voir *supra*.

⁷ Notices 48 et 58.

Conclusion

Malgré les mutilations qu'elle a subies, cette église peut être considérée comme un témoin de l'architecture des nefs archaïques du XI^e siècle. Comme souvent, les parties orientales - ici la travée plus étroite à l'extrémité de la nef - ont été réaménagées au début du XII^e siècle pour recevoir un clocher.



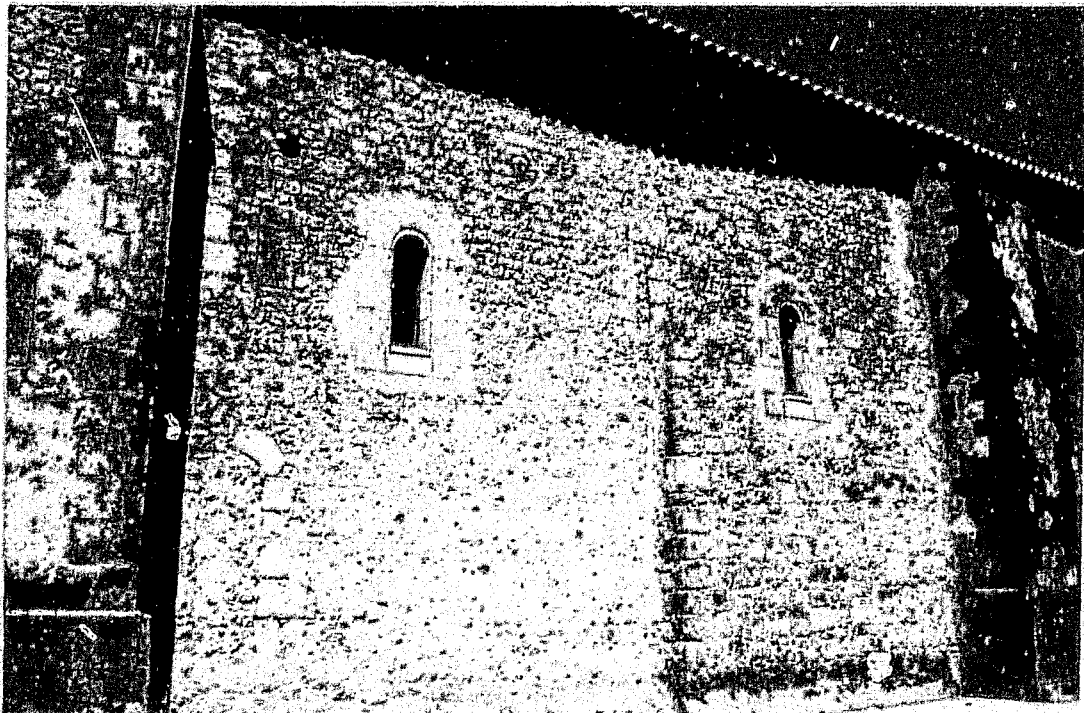
- XI^e siècle
- XII^e siècle
- Postérieur (XIII^e - XIX^e s.)

Saint-Cybard-de-Montmoreau
Église Saint-Cybard
C.Gensbeitel d'après J.George



Fig. 2 :
Saint-Cybard-de-Montmoreau.
Vue générale depuis le sud-ouest.

Fig. 3 :
Saint-Cybard-de-Montmoreau.
Mur sud de la nef. Au centre, fenêtre ancienne.



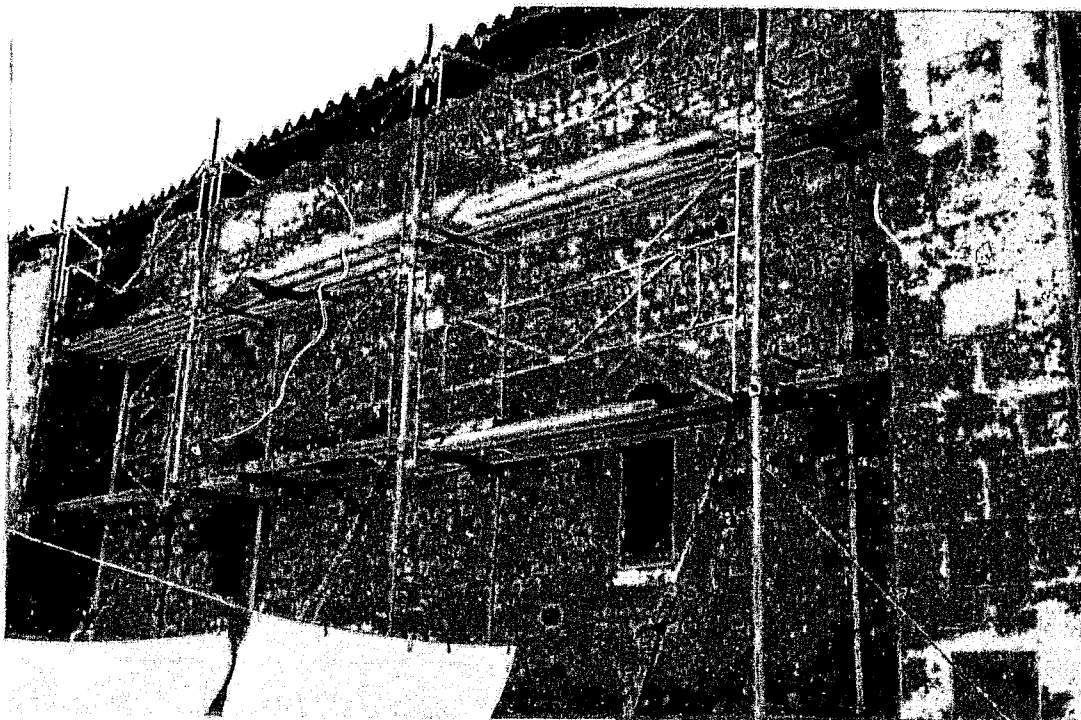


Fig. 4 :
Saint-Cybard-de-Montmoreau.
Mur nord de la nef.

Fig. 5 :
Saint-Cybard-de-Montmoreau.
Vue générale intérieure vers l'est.

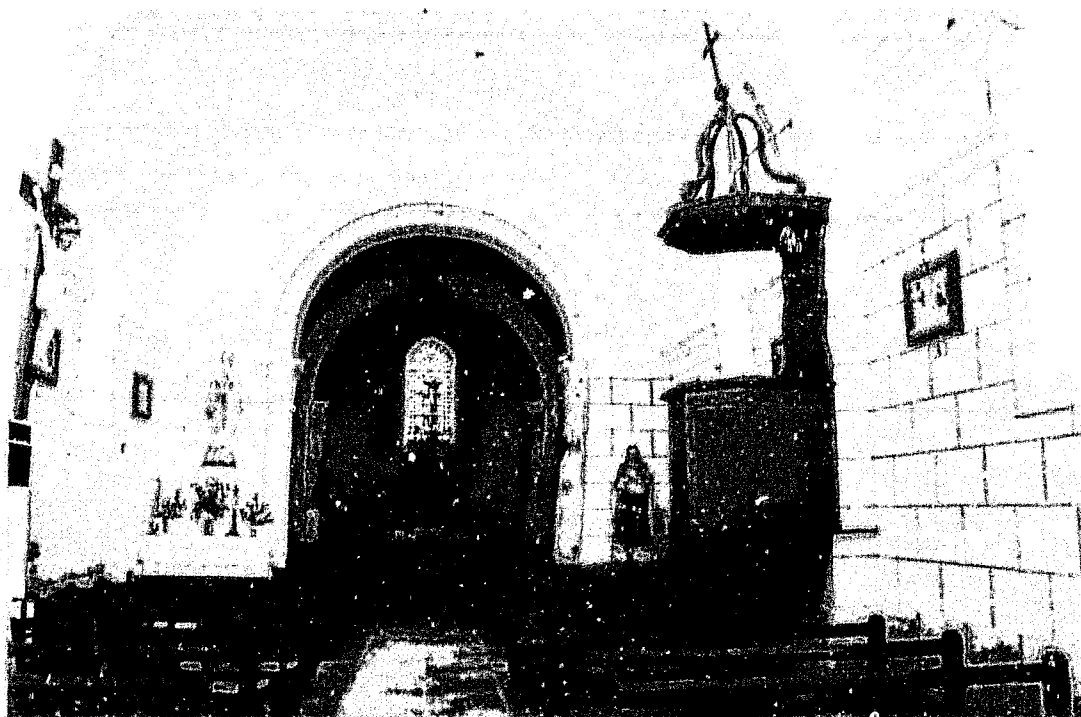




Fig. 6 :
Saint-Cybard-de-Montmoreau.
Chapiteaux de l'ancienne travée sous clocher.

Fig. 7 :
Saint-Cybard-de-Montmoreau.
Chapiteaux de l'ancienne travée sous clocher.



70. SAINT-DENIS-DU-PIN (17)

Canton de Saint-Jean-d'Angély

Eglise Saint-Denis

Données historiques

C'est vers 1026 que Kadelon, vicomte d'Aulnay, fit don à l'abbaye de Saint-Jean-d'Angély, d'un alleu et d'une chapelle à Saint-Denis-du-Pin¹, qui se trouve à quelques kilomètres au nord de la cité angérienne, dans l'ancienne forêt d'Essouvert, qui faisait partie de la donation initiale. Sans doute pouvons-nous voir dans cette chapelle l'origine de l'église Saint-Denis, qui demeura sous la tutelle de l'abbaye au moins jusqu'au XVII^e siècle². Le village dut se développer dans le cadre du défrichement de cette vaste forêt. Ce sont là les maigres informations que les sources historiques nous apportent. Rien ne nous est connu de l'édification du sanctuaire et de son évolution jusqu'à la veille de la Révolution, ci ce n'est la donation d'une cloche en 1629³.

Entre 1772 et 1782, une longue procédure engagée devant le Conseil d'Etat mettait en cause les églises de Saint-Denis et de La Benâte⁴. La prise en charge du coût des réparations urgentes⁵ à mener sur ces deux sanctuaires faisait l'objet d'un litige entre les habitants et l'administration royale. Cet épisode fut l'occasion pour l'architecte Ravaud, de Saint-Jean-d'Angély, d'établir un devis très précis des travaux à entreprendre sur l'église de Saint-Denis, celle de La Benâte étant carrément à reconstruire⁶. On ne sait jusqu'à quel point toutes les réparations proposées par Ravaud furent réellement effectuées, car certains chapitres du document conservé, tels que la construction d'un escalier pour desservir le clocher, le remplacement de la cloche ou la création d'une fenêtre au-dessus du portail occidental, n'ont manifestement pas été mis en application. En 1846, l'église est dite « en assez bon état », mais la façade et le portail « menacent ruine » et le clocher nécessite « d'être recouvert »⁷. Après

¹ « Cartulaire de Saint-Jean-d'Angély », *op. cit.*, t. XXX, p. 75.

² CHOLET (Abbé), *Etudes historiques...*, *op. cit.*, p. 8, DANGIBEAUD (Ch.), « Pouillé ... », *op. cit.*, p. 271.

³ Inscription campanaire sur la cloche encore en place ; cf. : *Le patrimoine des communes...*, *op. cit.*, t. 2, p. 878.

⁴ AD Charente-Maritime, G 28.

⁵ *Ibid.* ; on apprend dans une lettre à l'Intendant que « ... le clocher de ladite eglise du Pain menace une ruine tres prochaine... ».

⁶ *Ibid.* ; cahier des charges du 22 janvier 1778.

⁷ AD Charente-Maritime, 191 V1. Renseignements statistiques demandés par l'Évêché.

cette date, il n'y a plus aucun document, alors que l'état actuel de l'édifice est sans doute redevable pour une part au moins à des travaux postérieurs. Le plus surprenant, au vu de l'exceptionnel clocher de cette église, est de constater qu'elle ne bénéficie à ce jour d'aucune protection au titre des Monuments historiques.

Analyse architecturale

L'église forme aujourd'hui un rectangle - ou plutôt un quadrilatère irrégulier - accosté d'une haute tour sur son flanc sud, à l'extrémité orientale de la nef. Une chapelle et une sacristie s'appuient dans l'angle entre la base de ce clocher et le chevet rectangulaire, issu d'une campagne de reconstruction tardive, de la fin du Moyen Age ou de la période moderne. Le passage entre la nef et le chœur est marqué à l'intérieur par un arc assez épais, sans doute renforcé à l'époque moderne, puisqu'il est aussi large que le clocher, qui s'appuie contre l'édifice à cet endroit. Malheureusement, toute analyse est rendue difficile par un plâtrage systématique qui interdit l'observation des structures⁸. Le chœur est couvert d'une croisée d'ogives tardive, du XVI^e ou du XVII^e siècle. La petite chapelle qui s'ouvre entre le clocher et la sacristie présente également un voûtement d'ogives, probablement plus ancien : la présence de listels sur les nervures nous oriente vers le XIV^e siècle.

Fig. 1
Fig. 2

A défaut de pouvoir analyser convenablement la transition vers la partie orientale, la nef et le clocher - un des plus curieux de la région - constituent donc les deux éléments qui retiennent notre attention dans le cadre de cette étude.

La nef

La nef s'apparente à de nombreux autres exemples que nous avons à étudier ici. De plan rectangulaire, elle est précédée d'une façade crépie très simple, dont le portail gothique très abîmé est surmonté - chose plus exceptionnelle - d'un grand oculus cerné par une série de moulures toriques et une frise de pointes de diamant. Des murs gouttereaux, seul celui du midi est accessible, une maison s'appuyant contre le flanc nord de l'église. Le parement de moellon est là aussi recouvert d'un même crépi moderne. La trace d'arrachement d'une cheminée au milieu du mur montre qu'un autre bâtiment, doté d'un étage, s'est adossé autrefois contre ce côté de l'église. Des traces de toitures diverses se voient d'ailleurs également sur les deux faces occidentale et méridionale du

Fig. 3

Fig. 5

Fig. 8

⁸ *Idem.* ; en 1846, le curé Guérin indique que l'église « n'offre aucun intérêt sous le point de vue de l'art ; la voûte du sanctuaire et l'arc triomphal qui l'accompagne, annonce une antiquité qui remonte au neuvième siècle... ».

clocher. Aucun contrefort ne vient épauler le mur de la nef, percé de trois petites fenêtres, dont l'une est curieusement percée dans la trace d'arrachement de la hotte d'une cheminée : elle s'avère, très logiquement, être moderne, au moins dans son traitement extérieur. Car son ébrasement intérieur s'inscrit dans la continuité de ceux des deux autres baies, et elle fait face à une des deux ouvertures du mur nord, aux ébrasements similaires. L'enduit est tellement couvrant qu'il masque en grande partie les encadrements des deux fenêtres qui n'ont pas connu les mêmes remaniements, mais on devine qu'elles sont dotées de linteaux monolithes avec des claveaux feints. Sur la plus orientale uniquement, les faux joints font retour à l'intrados de l'échancrure en plein cintre, ce qui est exceptionnel.

Fig. 6

Le clocher

Le clocher de Saint-Denis-du-Pin est en soi un des éléments architecturaux les plus exceptionnels de toute la production romane saintongeaise. Sa silhouette gracile et élancée, son étagement continu sur quatre niveaux sans aucun retrait ni recours aux effets pyramidaux si fréquents dans les clochers de la région, lui donnent un caractère unique, qui le rapproche de certains campaniles de l'Europe méridionale. Ces caractéristiques lui valent d'ailleurs localement la dénomination populaire d'« Aiguille du Pin ». On ne retrouve rien ici des effets d'emboîtements de volumes, de la sophistication du traitement des baies ou de la modénature ou encore des couronnements de pierre qui caractérisent de nombreux clochers romans dans les pays de la Charente. En outre le rythme croissant des ouvertures du bas vers le haut fait écho aux modèles des campaniles lombards ou catalans. En effet, au premier étage, une unique baie en plein cintre occupe le tiers central de chaque face ; au second étage, c'est une baie géminée qui crée un vide de plus de la moitié de la largeur du mur ; au dernier niveau, enfin, une grande ouverture - peut-être initialement recoupée par une baie géminée⁹ - perce les deux tiers de la paroi, réduisant aux angles de la tour les parties pleines. Aujourd'hui, ces effets sont atténués par une occultation quasi systématique de ces ouvertures, à l'exception d'une seule, sur le côté nord du premier étage. Cette occultation paraît être ancienne, et elle résulte probablement d'une mauvaise estimation initiale de la fragilité de la construction. Elle a été effectuée avec beaucoup de soin, à l'aide de blocs taillés et ajustés autant que possible aux hauteurs des assises de l'encadrement et à la forme des arcs, et avec un parement qui vient au droit de celui des murs, sans

Fig. 7

Fig. 2
Fig. 10

⁹ Mais aucune trace d'une telle division n'est perceptible, pas plus à l'intérieur qu'à l'extérieur.

aucune rupture. Le sommet de la tour a été repris à la fin du Moyen Age, peut-être au XV^e siècle ou au XVI^e siècle : quatre petites ouvertures supplémentaires, en arcs brisés à double ébrasement, ont été percées pour éclairer le beffroi. Il est donc probable que cette modification soit intervenue après que l'on eût bouché les autres fenêtres.

En dehors du jeu subtil des percements, la sobriété est de mise : des bandeaux soulignent les deux derniers niveaux, qui bénéficient d'impostes pour les arcs des ouvertures. En outre, les arcs des baies du premier et du troisième étage sont entourés d'une simple frise, à chanfrein en cavet dans un cas, à têtes de diamant dans l'autre. Les effets de modénature s'arrêtent là. Les arcs sont tous constitués de claveaux cunéiformes. Plus anecdotique est la présence, tout en haut de la face occidentale, à droite de la petite baie en tiers point, d'une pierre de format carré sur laquelle est représenté en faible relief un animal - un cerf, un bouquetin ? - qui semble perché sur une branche. Ce motif est à comparer avec un élément de décor d'une maison de la fin du Moyen Age qui se trouve dans le village de Saint-Mandé-sur-Brédoire, à une quinzaine de kilomètres de Saint-Denis. Il s'agit sans conteste d'une adjonction tardive, tout comme la tête d'animal en relief, sorte de modillon isolé, qui surgit du mur deux assises plus bas.

Si la pierre de taille est de mise pour les trois étages, le premier niveau, aussi haut que la nef, est bâti en moellons, avec des chaînages d'angles en pierre de taille dont les retours sur chaque face sont assez longs, de telle sorte que la partie centale en moellon ne représente que le tiers de la largeur. On constate que le moellon règne jusqu'au niveau de l'appui de la baie du premier étage, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur. De petites baies à linteaux monolithes échancrés s'ouvriraient sur les trois faces dégagées, à mi-hauteur de ce rez-de-chaussée. Elles ne subsistent à l'extérieur que sous la forme de traces très altérées, mais qui permettent toutefois de reconnaître de petits linteaux monolithes échancrés. A l'intérieur, en revanche, leurs ébrasements sont parfaitement conservés. Une autre ouverture de même type s'ouvrirait vers le nord, mais elle devait donner dans la nef, car elle est occultée par le massif de l'arc triomphal moderne.

L'observation intérieure du clocher, rendue difficile par la présence de plusieurs planchers intermédiaires venus recouper les niveaux anciens, ne révèle aucune rupture entre les étages, à l'exception de traces d'arrachements visibles dans les angles supérieurs du rez-de-chaussée, juste sous le second niveau de plancher actuel. Cela donne l'impression d'être des vestiges de petits encorbellements. On songe à des trompes, qui pourraient être les témoins de la

Fig. 7
Fig. 8

présence d'une petit coupole. Il s'agirait de trompes conques en moellons grossiers, car il n'y a pas trace de pierres appareillées. Ces traces trouvent d'ailleurs un écho dans le texte de 1778 relatif aux travaux à entreprendre sur l'église¹⁰. Il est question d'établir un escalier extérieur « jusqu'à 22 pieds, où se trouve une voûte dans ledit clocher ». Cela pose toutefois la question de la liaison entre la base de la tour et ses étages, déjà soulevée par le passage du moellon à la pierre de taille. Rien ne permet d'affirmer que les deux parties de ce clocher – la base en moellon et les étages en pierre de taille – sont issus de deux campagnes distinctes. Il semble même que l'absence de rupture entre le rez-de-chaussée et l'étage puisse être comprise comme un argument supplémentaire dans le sens d'une contemporanéité. Si sur les faces orientale et occidentale deux assises de pierres de taille séparent le parement de moellon de la fenêtre du premier étage, sur la face méridionale, celui-ci se prolonge jusqu'à former l'appui de la fenêtre, tandis que le parement de pierre de taille qui constitue le mur de part et d'autre de la baie se confond avec les chaînages d'angles du niveau inférieur sans solution de continuité.

Nous verrons donc volontiers dans ce clocher une construction homogène, et, si nous devons lui trouver quelque ressemblance avec un autre clocher de l'Ouest, il nous faudrait nous éloigner du Poitou pourtant proche pour nous rendre plus au sud, à Saint-Georges de Montagne, en Guyenne¹¹. Toutefois, la comparaison se limite à l'effet d'élançement sur un plan carré et à l'étagement de trois niveaux en pierre de taille au-dessus d'un rez-de-chaussée en moellons. Le traitement des ouvertures est plus sophistiqué et surtout, le clocher de Saint-Georges est édifié au-dessus d'un volume qui s'ouvre sur la nef comme un bras de transept et qui est doté d'une absidiole orientée¹². Cela nous amène à nous interroger sur le lien entre le campanile de Saint-Denis-du-Pin et l'église.

Les clochers édifiés latéralement à la nef ne sont pas rares¹³, et nous en traitons quelques autres exemples dans cette étude, dont certains sont nettement postérieurs à la première construction¹⁴. Ici, il s'agit, au moins en

¹⁰ AD Charente-Maritime, G 28, *ibid.*

¹¹ On notera que cette église est également éclairée à l'ouest par un *oculus*, mais en l'absence de portail. Celui-ci est en effet aménagé sur le flanc sud de la nef.

¹² Pierre Dubourg-Noves parle de « faux-transept », dans la mesure où il s'agit de deux volumes bas qui s'ouvrent vers la nef, mais sans véritable articulation d'une croisée.

¹³ René Crozet rappelle que ce cas de figure, qu'il identifie sur des édifices du XI^e siècle tels que Bassac, s'est reproduit en Saintonge tout au long de la période romane. Il y voit une survivance : « en signale 25 exemplaires » ; cf. CROZET (R.), *L'art roman en Saintonge, op. cit.*, p. 95 et n. 87.

¹⁴ C'est le cas, entre autres, de Taillant, de Fenioux ou encore de Saint-Trojan (notices 96, 33 et 89)

l'état actuel, d'un volume accolé, mais indépendant de l'église, puisqu'il n'y a plus de liaison directe entre le rez-de-chaussée de la tour et la nef. L'accès au clocher se fait ici par une petite porte apparemment tardive - elle est en arc brisé - ouverte à la base du flanc oriental de la tour, cachée derrière un lambris moderne de la chapelle gothique, qui, elle, s'ouvre largement vers le sanctuaire.

Rappelons également qu'aucun escalier intérieur ou extérieur ne dessert la tour, mais que c'est un système d'échelles et de planchers intermédiaires - certes moderne, mais reprenant sans doute un principe ancien¹⁵ - qui permet de monter jusqu'au beffroi. Cependant, même si en l'état actuel le clocher tourne littéralement le dos à l'église, il apparaît qu'à l'origine un passage direct existait, si l'on se fie à la présence, au rez-de-chaussée de la tour, d'une niche en plain cintre dont à claveaux étroits qui sert aujourd'hui de débarras et qui s'enforce dans le mur nord. En fait, c'est la surépaisseur du mur produite par la construction d'un arc de renforcement à l'époque moderne qui a entraîné l'occultation de cette ancienne porte. Seul un décapage complet des maçonneries nous aiderait à y voir clair. Il est tout de même possible d'affirmer que ce clocher, au contraire de ceux de Jarnac ou de Bassac¹⁶, ne s'est pas élevé sur un volume latéral ouvert sur la nef pouvant être assimilé à un bras de transept.

Fig. 13

Fig. 13
Fig. 1

Conclusion

Il est clair que cette église, qui mérite une protection et dont la remise en valeur du clocher constituerait une priorité, pourrait nous offrir à l'occasion de travaux une clé d'interprétation des relations chronologiques entre une nef et un rez-de-chaussée que l'on pourrait qualifier de traditionnels et des étages de la tour qui expriment déjà une architecture tournée vers l'avenir. A quel moment faut-il situer ce monument si nous lui assignons une homogénéité que d'autres auteurs n'ont jamais mise en cause ? François Eygun¹⁷ et René Crozet¹⁸ ont tous les deux signalé le clocher de Saint-Denis-du-Pin, en lui accordant à chaque fois un caractère archaïque, mais sans aller plus loin dans l'analyse. On en reste au niveau de l'impression ou de l'intuition. Mais est-il possible, en l'absence d'une analyse très fine des maçonneries, d'aller au-delà ? En considérant la relative adéquation entre le mode de construction de la nef et celui de la partie

¹⁵ Les niveaux actuels sont discordants par rapport aux ouvertures anciennes, mais certains trous de boulins placés immédiatement sous les fenêtres peuvent correspondre à des ancrages de planchers primitifs.

¹⁶ Notices 36 et 6.

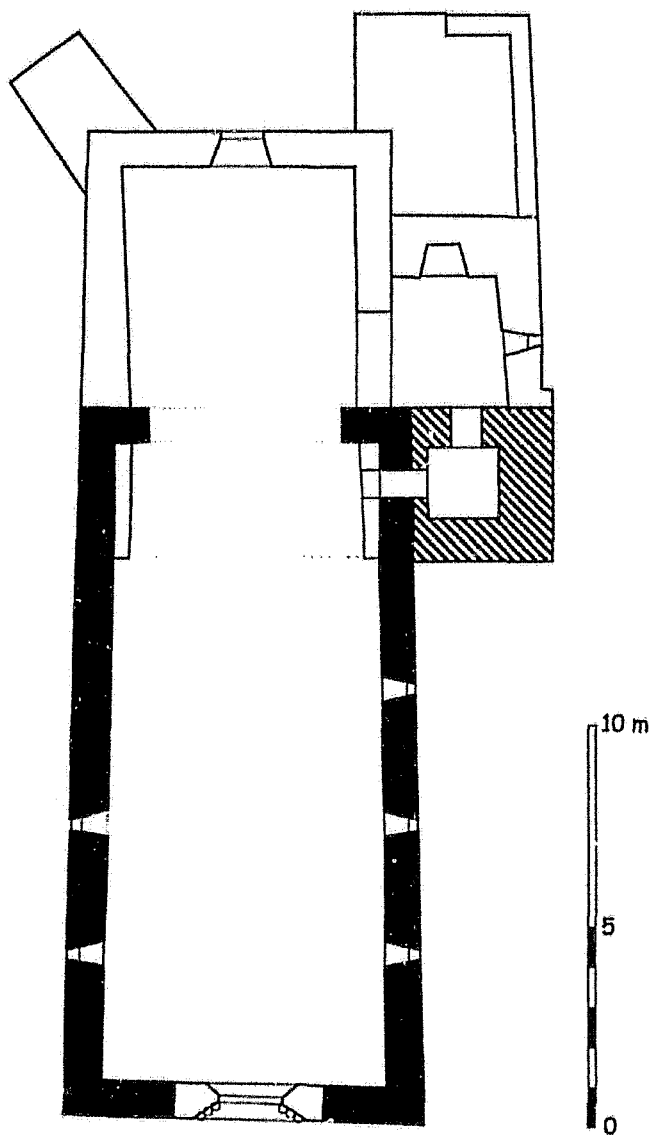
¹⁷ EYGUN (F.), *Saintonge romane*, op. cit., p. 362 ; cet auteur parle de « modestie du début roman ».




¹⁸ CROZET (R.), *Ibid.*, p. 95 ; pour René Crozet il « présente des signes évidents d'archaïsme ».

inférieure du clocher, nous pouvons, semble-t-il, affirmer que ces deux éléments sont contemporains. Or, ce volume latéral, dépourvu de lien avec la nef, ne trouve guère de justification en dehors d'un projet de tour campanaire. Restent alors trois possibilités : la première serait celle d'une première tour écrêtée et remontée après quelque temps ; la seconde, consisterait à séparer complètement la nef, édifiée dans un premier temps, de la tour, qu'on serait venu greffer plus tard, rez-de-chaussée compris. La troisième, est un compromis entre les deux précédentes est celle d'une construction totalement homogène issue d'un seul projet mais peut-être de plusieurs campagnes, étalées entre la fin du XI^e siècle et le début du XII^e siècle. Cela expliquerait que la conception du rez-de-chaussée soit encore absolument en accord avec celle de la nef.

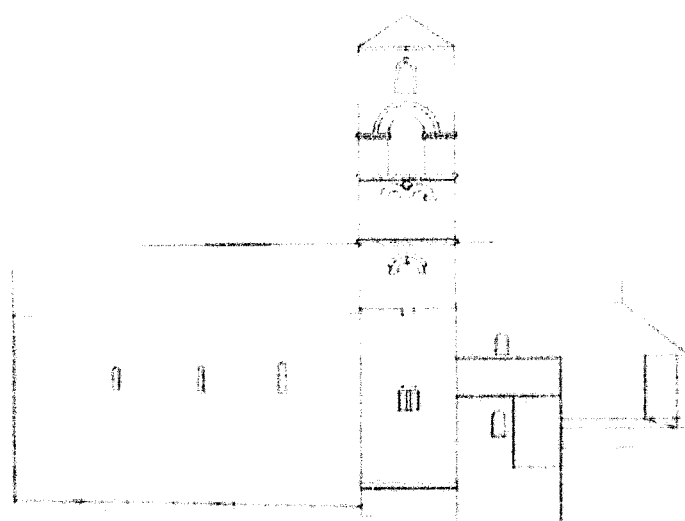
Nous admettrons donc que, comme cela est possible à Saint-Georges de Montagne, on a pu faire usage de deux techniques de construction sur un même chantier, en privilégiant la pierre de taille pour l'élément le plus monumental. Un dernier argument, certes assez ténu, vient appuyer cette proposition : c'est la présence d'un même motif ornemental basique - les pointes de diamant - sur les baies du clocher et sur l'oculus de la façade occidentale de la nef. La façade occidentale a donc pu faire l'objet d'un remaniement au moment où l'on construisait le clocher. Tout cela situerait la construction de l'église et de son clocher entre la fin du XI^e et le début du XII^e siècle, avec peut-être une certaine antériorité de la nef, même s'il n'y pas de rupture apparente avec le rez-de-chaussée du clocher.

Le clocher a donc été accolé ici contre l'extrémité orientale de la nef. Nous ignorons totalement la forme que pouvait avoir le chevet.



-  XI^e siècle
-  Fin XI^e - début XII^e siècle
-  Postérieur

Saint-Denis-du-Pin
Église Saint-Denis
C. Gensbeitel
relevés : A. Larigauderie



10 m

Fig. 2 :
Saint-Denis-du-Pin.
Elévation latérale sud.
(A. Larigauderie).



Fig. 3 :
Saint-Denis-du-Pin.
Façade occidentale.

Fig. 4 :
Saint-Denis-du-Pin.
Vue générale depuis le
sud-est.



Fig. 5 :
Saint-Denis-du-Pin.
Façade occidentale.

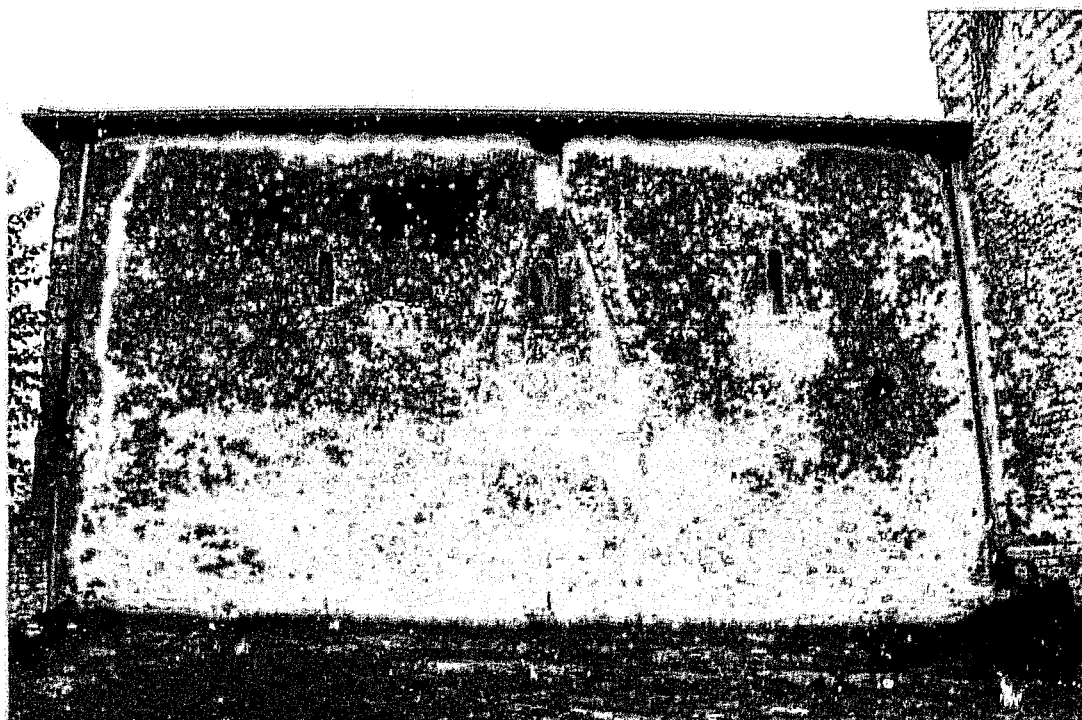


Fig. 6 :
Saint-Denis-du-Pin.
Fenêtre du mur sud
de la nef.

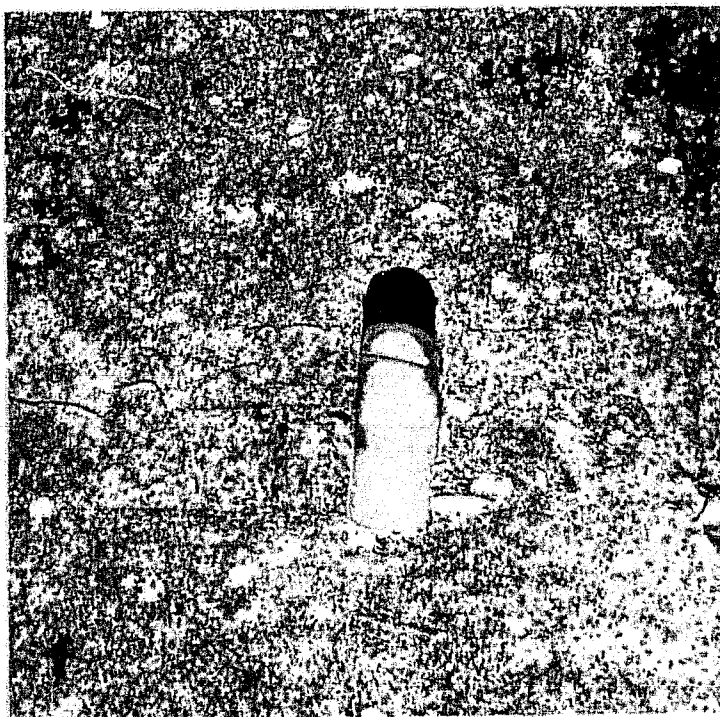


Fig. 7 :
Saint-Denis-du-Pin.
Clocher. Face sud.

Fig. 8 :
Saint-Denis-du-Pin.
Face occidentale du rez-
de-chaussée du clocher.

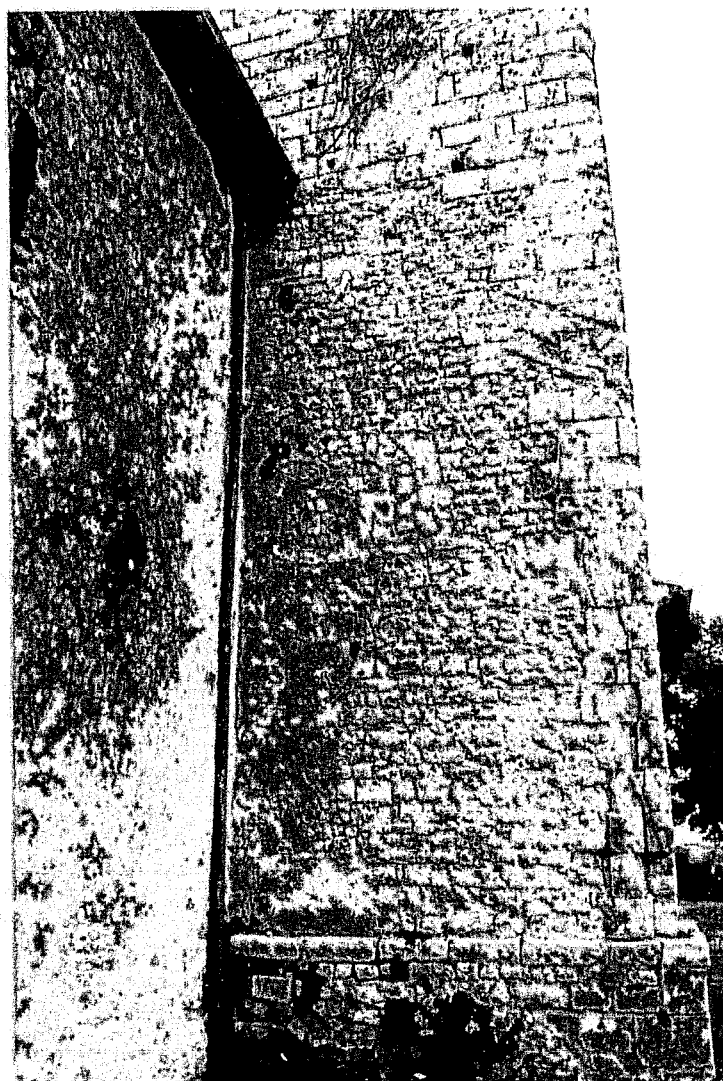


Fig. 9 :
Saint-Denis-du-Pin.
Face occidentale du rez-
de-chaussée du clocher.
Détail de la maçonnerie.



Fig. 10 :
Saint-Denis-du-Pin.
Face nord des étages du
clocher.



Fig. 11 :
Saint-Denis-du-Pin.
Chevet.

Fig. 12 :
Saint-Denis-du-Pin.
Vue intérieure vers le sud-est.



Fig. 13 :
Saint-Denis-du-Pin.
Rez-de-chaussée du
clocher. Ancienne porte
reliant le clocher à la nef.



71. SAINT-DIZANT-DU-BOIS (17)

Canton de Mirambeau

Eglise Saint-Dizant

Données historiques

Cette paroisse de la Saintonge girondine, située au nord de Mirambeau, était à la nomination directe de l'évêque de Saintes¹. Le vocable de Saint-Dizant rappelle justement le souvenir d'un évêque qui fut à la tête de ce diocèse au VII^e siècle.

Il s'agit là d'une de ces églises dont l'histoire est pratiquement muette. Elle est citée en 1326, au moment de la levée de subsides de Jean XXII, où le curé participe à hauteur de dix sols.

Il faut attendre ensuite le XIX^e siècle, où elle est rattachée à Consac et desservie ponctuellement par le curé du Petit-Niort, pour avoir quelques informations, en particulier à travers la description qui en est faite par l'abbé Rainquet en 1864. Celui-ci nous apprend simplement que dans ces grandes lignes, l'édifice n'était guère différent de ce qu'il est aujourd'hui. Il fallut attendre 1910 pour que la façade et le clocher soient classés Monument historique, avant que l'architecte Ballu n'y intervienne pour effectuer des travaux de restauration qui sont à l'origine du caractère un peu sec de la façade². En 1981, une nouvelle intervention eut lieu, sur le clocher, et l'édifice bénéficia d'une extension de la protection par une inscription complète à l'ISMH en 1991³.

Analyse architecturale

L'église Saint-Dizant fait partie des quelques édifices pour lesquels nous avons hésité avant de leur accorder une place parmi les monographies. En effet, c'est un monument ambigu, et nous avons dû déroger à notre règle consistant à exiger au moins deux critères datants pour retenir un édifice. Ici, le seul critère susceptible de nous orienter vers une éventuelle datation au XI^e siècle est la présence d'une nef dont les seuls murs gouttereaux sont en moellons - complètement masqués par un enduit extérieur et un badigeon intérieur très couvrants - et qui n'ont manifestement jamais porté de voûte. Les deux fenêtres qui éclairent cette nef, l'une au nord et l'autre au sud, ont indéniablement été

Fig. 1

Fig. 2
Fig. 3

¹ CHOLET (Abbé F.-E.), *Etudes historiques...*, *op. cit.*, p. 10 ; DANGIBEAUD (Ch.), « Le pouillé... », *op. cit.*, p. 262.

² Paris, Médiathèque du Patrimoine, 81/17/427/57 et AD Charente-Maritime, 20/1792.

³ Poitiers, DRAC, Centre de documentation, dossier MH « Saint-Dizant-du-Bois ».

remaniées, sinon conçues, à l'époque moderne. Seuls quelques détails nous font pencher vers l'hypothèse de fenêtres anciennes. En premier lieu il y a la forme des ébrasements intérieurs, avec leurs glacis caractéristiques encore en place sur la baie septentrionale, et d'autre part, sur la baie méridionale, les pierres en harpe des jambages s'élevant sur trois assises seulement, peuvent être les témoins d'une fenêtre primitive qu'on aurait allongée vers le bas et dont tout le cadre, comprenant un linteau monolithe, aurait été élargi par un chanfrein.

Fig. 2

A l'est, le chevet rectangulaire, plus élevé que la nef, est issu d'une reconstruction gothique du XIII^e siècle, et au nord, un clocher surmonté d'une flèche flamboyante, a été élevé contre la nef, à laquelle son rez-de-chaussée est relié par un passage en arc brisé.

Reste la façade, dont l'organisation originale et le décor heureusement préservé retiennent notre attention, malgré son parement de pierre de taille très soigné qui nous entraîne indéniablement vers la limite de notre chronologie, voire au-delà. Le portail s'inscrit dans un avant-corps que surmonte une arcature géminée reliée de part et d'autre à de larges pilastres par l'intermédiaire de deux arcs un peu plus larges. Au-dessus, une simple frise de pointes de diamants souligne le fronton dans lequel s'ouvrait une petite fenêtre désormais murée. Cette composition peu usitée est évoquée brièvement par René Crozet comme une des variantes des façades à arcatures de l'art roman saintongeais⁴.

Fig. 4

Le ravalement effectué en 1912 a été brutal, et surtout, il n'est pas suffisamment documenté pour nous indiquer exactement quels changements éventuels ont été apportés. Cette hypothèse pèse essentiellement sur le portail lui-même, dont la structure n'est pas moins originale que la composition générale de la façade⁵. En effet, la présence sous l'unique voussure d'un véritable tympan, composé d'un linteau monolithe en bâtière au-dessus duquel l'espace restant est occupé par cinq claveaux, est un phénomène suffisamment rare dans la région pour que cela pose question. La première question qui se pose ici est évidemment celle de l'authenticité de ce dispositif. La blancheur relative des blocs - linteau, claveaux, colonnes et chapiteaux - pourrait laisser penser qu'ils ont fait partie des remaniements de Ballu. Celui-ci n'aurait-il pas pu inventer ce système pour consolider un portail trop fragile ? Les sources ne donnent malheureusement aucun détail concernant le portail : soit il n'a pas été remanié, soit cela n'a pas été

⁴ CROZET (R.), *L'art roman en Saintonge...*, op. cit., p. 103.

⁵ Les deux photographies de Heuzé conservées à la Médiathèque du Patrimoine, dont une de la façade, sont postérieures à l'intervention de Ballu. Tout au plus y identifie-t-on les pierres neuves des parties hautes ; Paris, Médiathèque du Patrimoine, Fonds photographique (disponibles sur internet, www.culture.gouv.fr).

indiqué. Un seul indice milite en faveur de la préexistence des colonnes de part et d'autre du portail : elles sont signalées, mais elles seules, par l'abbé Rainquet, dans sa description hélas très elliptique de l'église en 1864. Or, ces colonnes n'ont d'autre fonction que de soutenir le linteau. Nous accorderons donc un certain crédit à la configuration singulière de ce portail, qui s'accorde finalement assez bien à la singularité de la façade.

Certes, nous trouvons un certain nombre de portes à linteaux en bâtière, pouvant même former tympan⁶, mais ce sont toujours des portes secondaires, latérales. On a l'habitude de répéter que les portails occidentaux à tympan ne font pas partie de la panoplie identitaire de l'art roman de l'Ouest. C'est faire peu de cas de l'exemple prestigieux de la cathédrale d'Angoulême ou de l'église Saint-Savinien de Melle. N'oublions pas que le portail de Givrezac, à quelques kilomètres de Saint-Dizant, est également doté d'un tympan, même si celui-ci est le fruit d'une intervention de seconde main.

L'autre intérêt de cette façade réside dans la présence d'un type de décor que nous rencontrons sur quelques autres édifices proches. Cela se traduit notamment par le recours à des colonnettes monolithes baguées réalisées au tour, comme à Saint-Hilaire-du-Bois⁷. On relève aussi le type des chapiteaux composés d'un tronc de pyramide renversée et orné de motifs géométriques, reposant sur deux bagues qui forment une astragale très haute. Des réminiscences évidentes de cet épannelage particulier sont identifiables à Saint-Hilaire-du-Bois, toujours, mais aussi à Sémillac.

Fig. 5

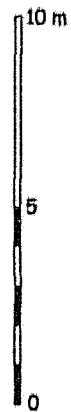
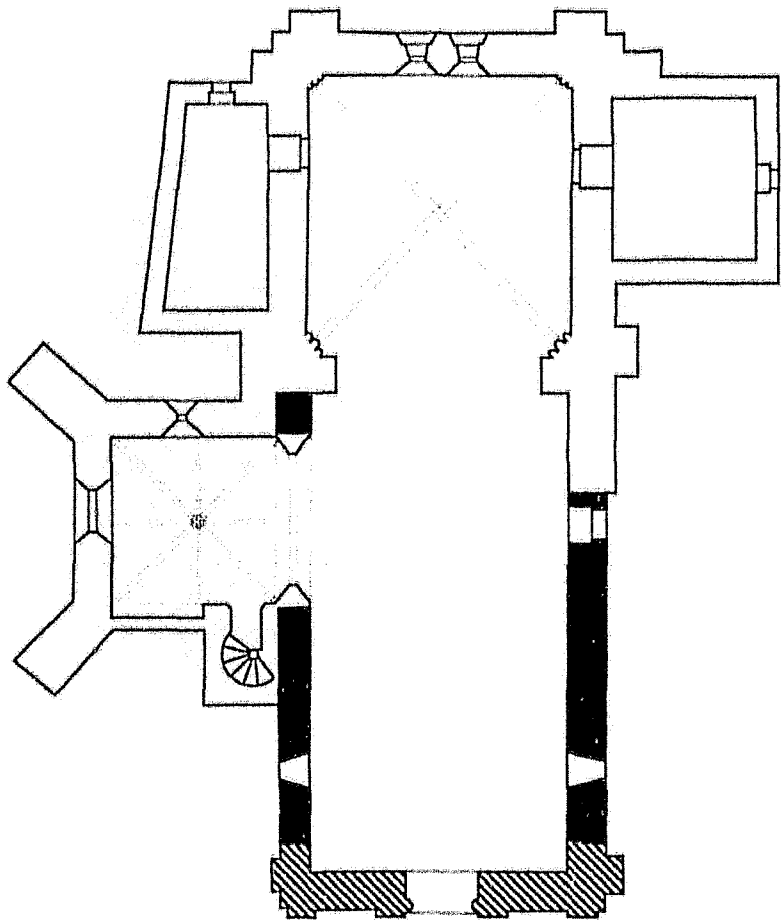
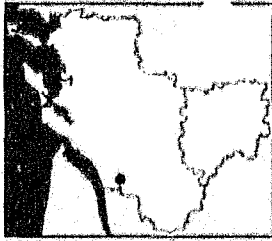
Enfin, les impostes du portail et de l'arcature supérieure sont couvertes de motifs simplement gravés : petits arceaux très maladroits, zigzags, hachures, qui renvoient à d'autres productions similaires, à Semoussac, à Saint-Dizant-du-Gua, à Thaims ou à Consac au tournant des XI^e et XII^e siècles.

Conclusion

Somme toute, cette église entre bien dans notre problématique, car nous y retrouvons quelques traits récurrents qui semblent marquer le tournant entre la tradition - ici illustrée par les murs gouttereaux de la nef - et les premiers élans de l'innovation, qu'illustrent aussi, selon nous, les recherches sur la composition des façades. L'originalité de celle-ci associée à quelques détails ornementaux significatifs lui permet d'être retenue afin d'alimenter notre synthèse.

⁶ La porte latérale en partie occultée de Cravans en est un exemple.

⁷ On se rappellera que des colonnes -- et leurs chapiteaux -- réalisées au tour sont en place aux angles des piliers de la crypte de Saint-Eutrope de Saintes.



- XI^e siècle
- ▨ Début du XII^e siècle
- Postérieur

Saint-Dizant-du-Bois
Église Saint-Dizant
C.Gensbeitel d'après Ph.Oudin

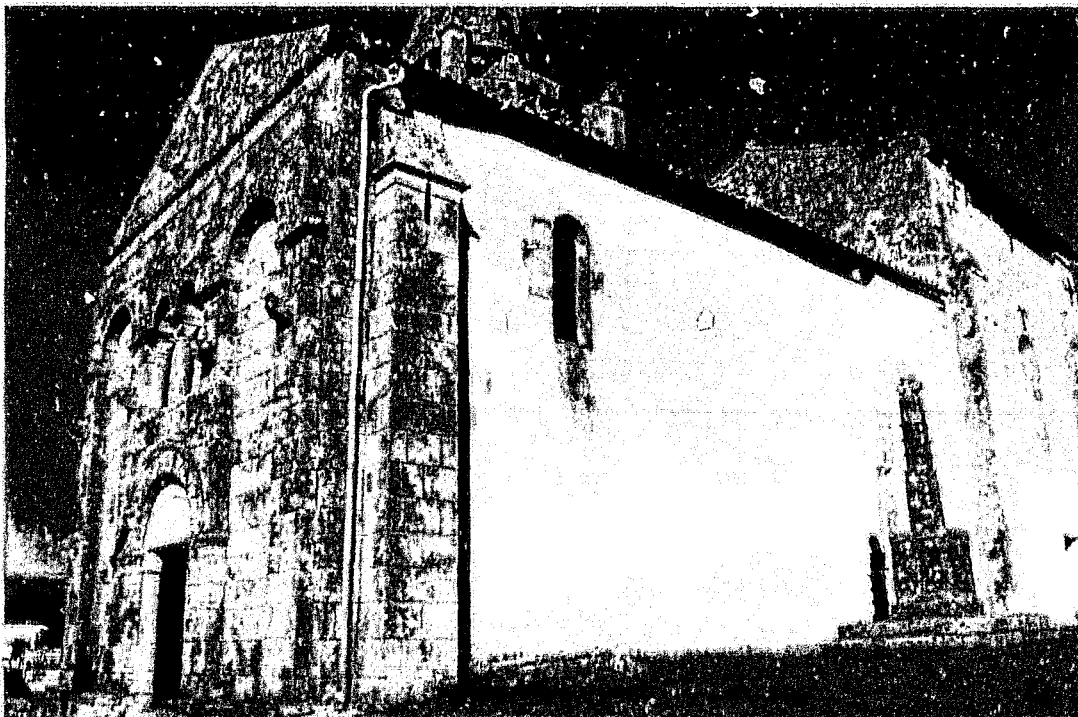


Fig. 2 :
Saint-Dizant-du-Bois.
Vue générale depuis le sud-ouest.

Fig. 3 :
Saint-Dizant-du-Bois.
Vue intérieure de la nef vers le nord-ouest.



Fig. 4 :
Saint-Dizant-du-Bois.
Façade occidentale.

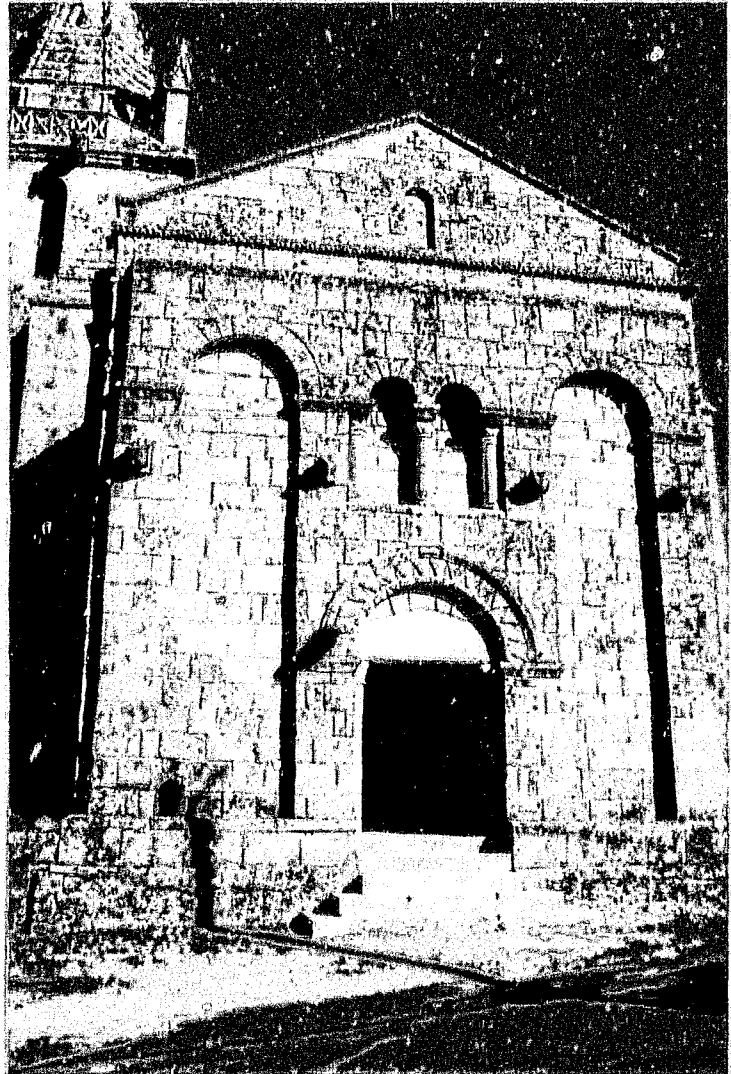
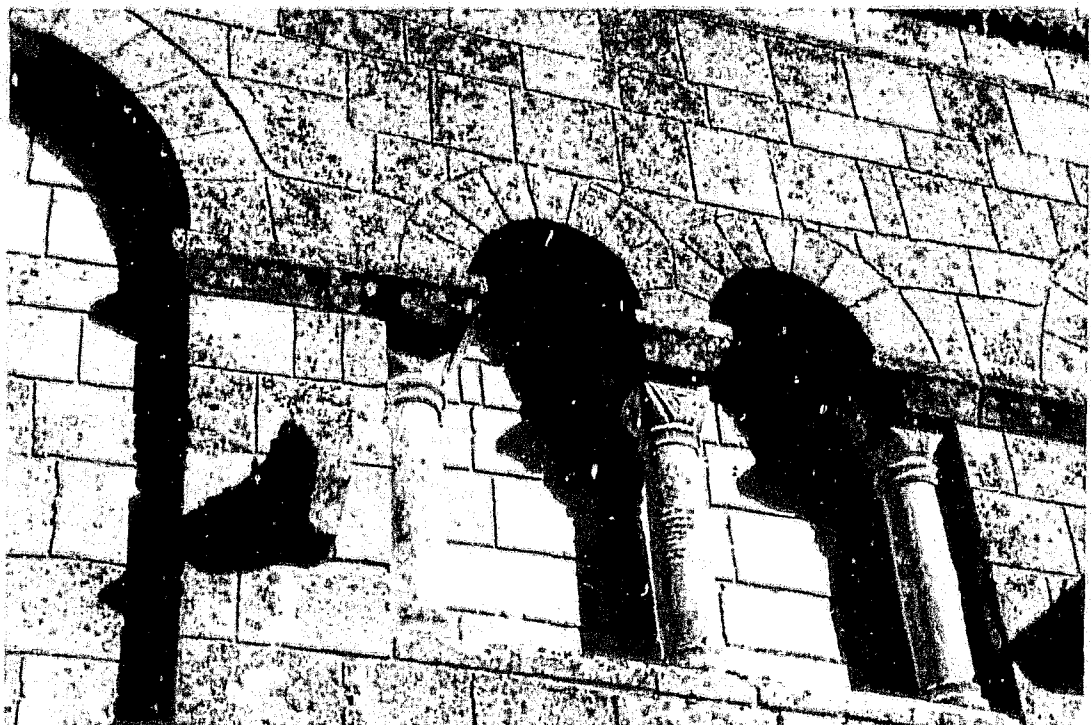


Fig. 5 :
Saint-Dizant-du-Bois.
Arcature supérieure de la
façade occidentale.



72. SAINT-DIZANT-DU-GUA (17)
 Canton de Saint-Genis-de-Saintonge
 Eglise Saint-Dizant

Données historiques

Le nom de Saint-Dizant-du-Gua, comme celui de l'église étudiée précédemment, associe le patronage de l'ancien évêque de Saintes à une particularité topographique : un ancien passage à gué dans les marais proches du village¹. Voisine du château de Beaulon et de sa fameuse résurgence des Fontaines Bleues, l'église Saint-Dizant participe de ce semis de constructions aux origines anciennes qui ponctue la Saintonge girondine. Dépendance de Savigny-en-Bresse, comme Saint-Thomas-de-Conac, à laquelle elle fut soumise à la fin du XI^e siècle, elle semble n'avoir eu qu'un statut de paroissiale. Nous ne savons rien de ses origines, puisqu'elle n'apparaît dans les textes qu'au moment de la donation à Saint-Thomas² et à son prieur Aymond. Elle demeura sous cette dépendance jusqu'à la Révolution, semble-t-il³.

En 1767, à la suite d'une donation effectuée un an auparavant par le curé Chevalier, l'abbé Berry, son successeur, confia à l'entrepreneur Macaire, de Lorignac, une campagne de travaux qui modifia radicalement la physionomie intérieure de l'édifice par la construction de voûtes d'arêtes reposant sur des piliers carrés⁴. Cela n'empêcha pas un état de vétusté alarmant de l'édifice dès le début du XIX^e siècle, entraînant diverses interventions d'urgence, en particulier sur les toitures⁵.

La silhouette de l'église devait être modifiée encore en 1877, par la construction, devant la façade occidentale, d'un clocher-porche surmonté d'une flèche, dû à l'architecte d'arrondissement Rullier⁶. Cela suppose l'abandon de « l'ancien clocher », dont il n'est jamais dit où il se situait, mais dont on apprend qu'il était « assis et édifié en vieux ciment romain et [que] sa construction [était]

¹ RAINGUET (Abbé D.), *Etudes historiques, littéraires...*, op. cit., p. 88

² *Cartulaire de l'abbaye de Savigny...*, op. cit., charte 932, p. 499-500 ; la charte, signée par l'évêque Pierre de Confolens, date de 1121, mais elle fait référence à la mémoire de son prédécesseur Ramnulphe.

³ CHOLET (Abbé F.-E.), *Etudes historiques...*, op. cit., p. 10 ; DANGIBEAUD (Ch.), « Le pouillé... », op. cit., p. 262.

⁴ RAINGUET (Abbé D.), *Ibid.*

⁵ AD Charente, 2O/1795 lettre du desservant à l'évêque en 1821 et 191 V1 (renseignements sur l'état de l'église, 1846).

⁶ *Ibid.*, 2O/1795 ; devis de Warin et délibérations des élus de 1874 à 1878.

*vieille et laide mais d'une bonne solidité*⁷. Il est dit également que ce « vieux clocher » était « moins élevé que l'église »⁸, ce qui est un détail intéressant à défaut de nous en indiquer l'emplacement. Là encore, la description de l'abbé Ranguet, intervenue avant ces travaux, nous permet de penser, par déduction, que c'est l'actuelle chapelle méridionale – effectivement guère plus haute que la nef – qui abritait le beffroi avant la construction du nouveau clocher⁹. Cette église n'est pas protégée, comme beaucoup d'édifices essentiels, mais complexes.

Analyse architecturale

René Crozet et François Eygun ont attiré l'attention sur cette église aux vastes proportions¹⁰ et sur ses aspects archaïques, mais sans en développer réellement l'analyse. Elle se présente aujourd'hui sous la forme d'un grand rectangle divisé en trois vaisseaux de quatre travées formant halle, intégralement couverts des voûtes d'arêtes du XVIII^e siècle. A l'est, l'enveloppe extérieure correspond à un vaste chevet gothique de plan rectangulaire – issu de la juxtaposition d'un premier chevet et d'une chapelle nord construite dans son alignement – comparable à celui tout proche de Saint-Ciers-du-Taillon. A l'ouest, le clocher-porche néo-gothique précède la nef centrale. Au sud, une chapelle, qui pourrait s'apparenter à un ancien bras de transept, vient se greffer contre l'église. C'est cette chapelle qui devait servir de clocher avant la construction du clocher-porche de Rullier. S'il a jamais existé, le bras nord du transept a disparu, probablement englobé dans la reconstruction du chevet gothique. Nous aurons à y revenir.

Fig. 1
Fig. 8

Fig. 3

Fig. 4
Fig. 5

La nef

Le mur gouttereau méridional de la nef et la chapelle latérale – ou bras du transept – à laquelle il s'articule apparaissent à l'observation comme des témoins ultimes de l'église antérieure aux grandes transformations gothiques. On notera qu'à l'intérieur les remaniements successifs de l'église ont entraîné un gauchissement de l'axe de ce mur méridional entre l'extrémité orientale de la nef et le chevet gothique. L'entrée vers la chapelle s'inscrit dans un mur biais par

Fig. 1

Fig. 9

⁷ *Ibid.* ; rapport d'expertise du maçon Eutrope Duplessis en date du 22 janvier 1872 et compte-rendu du conseil municipal du 8 juin 1873.

⁸ *Ibid.* ; compte-rendu du conseil municipal du 8 juin 1873

⁹ RAINGUET (Abbé D.), *ibid.*, p. 89. L'auteur décrit le plan sans évoquer la chapelle, mais il parle du clocher.

¹⁰ CROZET (R.), *L'art roman en Saintonge*, op. cit., p. 34-35 ; EYGUN (F.), *Art des pays...*, op. cit., p. 86.

rapport aux axes longitudinaux relativement réguliers et parallèles du reste de l'édifice, y compris l'alignement extérieur du mur primitif de la nef. De ce fait le collatéral sud est plus étroit dans son extrémité orientale que sur les trois autres travées. L'écart maximal n'est pas négligeable, puisqu'il est de 1,40 m.

Ce mur, dont l'aspect intérieur a été trop perturbé pour permettre d'en tirer quelques informations¹¹, a conservé son parement extérieur en moellons faiblement ébauchés, segmenté par des contreforts et percé de grandes fenêtres à la suite des interventions modernes. Un portail latéral à trois voussures sous pignon s'ouvre sur ce mur ; il s'agit là encore d'une œuvre néo-romane. Si l'on fait abstraction de tous ces éléments additionnés, il ne reste qu'un grand mur de moellons, percé en partie haute de quatre baies primitives qui éclairaient la nef, ou le collatéral sud, si nous nous référons à la situation actuelle. Ce sont ces fenêtres, tronquées dans le bas pour deux d'entre elles, toutes étant murées en retrait par rapport au plan du mur et conservées sous formes de niches, qui ont attiré l'attention des historiens de l'art. Bien qu'elles appartiennent à la catégorie bien identifiée des grandes baies à arcs appareillés, elles présentent en effet une singularité remarquable : leurs arcs sont légèrement outrepassés. Ce trait particulier les apparente à une vieille tradition wisigothique et mozarabe que l'on retrouve dans les premières manifestations de l'architecture romane de l'Espagne et des Pyrénées et qui sont exceptionnelles dans des régions plus septentrionales. Il s'agit en tout cas d'un phénomène unique dans nos régions. Pour le reste, leurs caractéristiques sont comparables à celles d'autres fenêtres que nous rencontrons sur nos monuments : des claveaux étroits, des jambages en pierres de taille dont les boutisses ne sont pas renforcées, une ouverture de 80 cm s'élargissant en un ébrasement intérieur.

Nous rejoignons l'abbé Rainquet dans son hypothèse présentant la nef primitive comme un vaisseau unique, mais sans partager sa certitude d'une largeur seulement équivalente à celle du collatéral actuel. Une trace de portail ancien, muré, est visible sur le mur occidental, à droite du clocher-porche. Or, cette trace n'est centrée ni par rapport à la nef actuelle ni par rapport au collatéral. On peut se demander si elle ne nous indique pas l'emplacement du portail occidental de la nef unique primitive, qui aurait occupé non seulement le collatéral sud, mais aussi la nef moderne, ce qui lui aurait conféré une largeur d'environ 8 à 10 m pour une longueur d'au moins 17 m.

Fig. 2
Fig. 6

Fig. 7

¹¹ Les tronçons qui n'ont pas reçu un parement de pierre de taille au moment du voûtement du XVIII^e siècle sont masqués par un enduit, et les ébrasements intérieurs des fenêtres anciennes ont été occultés par les voûtes.

La chapelle sud

La chapelle méridionale forme un quadrilatère d'une envergure de 6,50 m pour une profondeur de 5,80 m, dans ses dimensions extérieures. Cela pourrait correspondre à un bras de transept, mais il nous est impossible d'en trouver la preuve, en l'absence de tout vestige du flanc nord de l'ancienne église, déjà disparu dès la fin du Moyen Âge du fait des transformations gothiques. Le passage actuel vers la chapelle, percé dans le pan de mur biais, est assez bas, mais il s'inscrit sous un grand arc en plein cintre partiellement bouché qui se dessine sur le mur côté nef et que l'on retrouve en léger débord à l'intérieur de la chapelle. Il n'est pas impossible qu'il corresponde à l'ancienne liaison entre les deux espaces, mais, s'il est probablement antérieur aux aménagements de 1767, le fait qu'il s'inscrive dans ce mur curieusement gauchi ne nous permet pas d'affirmer qu'il remonte à l'époque romane. En tout cas, il est bien dans l'axe de la chapelle.

Fig. 10

Fig. 9

Les murs de celle-ci présentent un parement de moellons sur leurs deux faces. Seulement, si à l'extérieur aucun contrefort, aucune articulation, ne vient accompagner ces maçonneries, à l'intérieur, les parois sont doublées par de puissants arcs en pierre de taille reposant sur d'épais pilastres. Ce renforcement interne des murs fut réalisé sans doute assez tardivement - nous le situons au plus tôt à la fin du XII^e siècle, mais sans exclure l'hypothèse d'un aménagement beaucoup plus récent¹² - afin de couvrir cet espace d'une voûte en berceau qui s'est effondrée par la suite. Ce sont les murs est et ouest qui portaient le poids de cette voûte, et ce sont donc eux qui ont été renforcés le plus lourdement, tandis que le mur sud a conservé l'essentiel de son élévation en moellons. Les supports des deux arcs ont probablement dû s'accommoder de percements et de structures anciennes par l'intermédiaire de piliers décalés et le recours à des encorbellements.

Fig. 4
Fig. 5

Fig. 10

Sous les arcs en pierre de taille, le mur primitif est dégagé. Dans l'angle nord-est, une courte travée est occupée par un second arc, très étroit, sous lequel on voit également le parement ancien, dans lequel on aperçoit l'amorce d'un arc avec trois claveaux. Il est difficile d'interpréter la présence de ce vestige, trop ténu, et n'apparaissant pas à l'extérieur, où le parement du retour d'angle avec le chevet gothique a manifestement été repris, pour rattraper l'écart par rapport à l'alignement de la nef. Si cet arc correspond bien à une ancienne porte ou à un passage, il peut trouver plusieurs explications : accès vers un escalier

Fig. 11

¹² Ce doute nous est inspiré par l'absence totale de toute modénature franchement romane, du curieux recours à un berceau en plein cintre et surtout de l'adaptation des supports à la présence d'une porte moderne desservant la sacristie, qui est venue s'appuyer au sud-est de la chapelle.

desservant un clocher disparu, passage « berrichon » contournant le pilier de la croisée pour relier un bras de transept au chevet, simple porte donnant accès à l'extérieur dans l'angle entre chevet et transept...

Trois fenêtres sont en place sur la chapelle, contre laquelle est venue se greffer la sacristie. L'une, à l'est, s'inscrit au centre de l'arc qui renforce le mur et s'ouvre au bord de la toiture de la sacristie. Il s'agit d'une petite baie à ébrasement intérieur, linteau monolithe échancré et jambages en pierre de taille. Chaque assise de ces jambages, ainsi que le linteau, se prolongent latéralement par plusieurs blocs de moyen appareil.

Fig. 4

L'autre fenêtre encore ouverte est placée dans l'axe du mur sud. Plus haute que la précédente, elle offre un traitement légèrement différent : son linteau est proportionnellement plus petit et extradossé, une simple ligne gravée soulignant cet extradossé. En outre l'échancrure en est chanfreinée et les blocs des jambages sont très courts. L'observation de l'ébrasement intérieur vient confirmer le soupçon que l'on peut avoir à l'extérieur : l'arrière-voussure segmentaire est un indice supplémentaire d'une reprise moderne. Sous cette fenêtre, une autre baie, plus large et clavée, est désormais murée. Elle aussi paraît moderne.

Fig. 5

D'infimes traces de décor

Le dépouillement général de cette architecture n'est atténué que par deux modestes fragments de décor, pour lesquels le terme même de sculpture paraît faiblement approprié. Il s'agit d'une part d'un mince bandeau qui relie l'angle occidental de la chapelle au linteau de la fenêtre méridionale, dont nous pensons qu'elle a été remaniée. Constitué d'une suite de blocs allongés, très réguliers, correspondant à la hauteur d'un moellon, il ne fait pas saillie. La surface de chaque bloc est divisée en deux parties égales et autour de cet axe rayonnent de façon symétrique des stries obliques creusées en gouttières partant de l'angle inférieur de chaque carré ainsi déterminé. Cela donne un motif évoquant vaguement des palmettes ou un éventail ouvert. Les motifs sont encadrés en haut et en bas par un léger retrait qui forme une ligne continue.

Fig. 13

D'autre part, dans la même veine, à l'angle sud-est de la chapelle, une imposte, qui est peut-être le vestige d'une corniche, est ornée sur son chanfrein d'une frise de motifs triangulaires encadrés par des lignes horizontales. Les motifs sont délimités par de simples stries engravées, les uns étant lisses et les autres remplis de hachures.

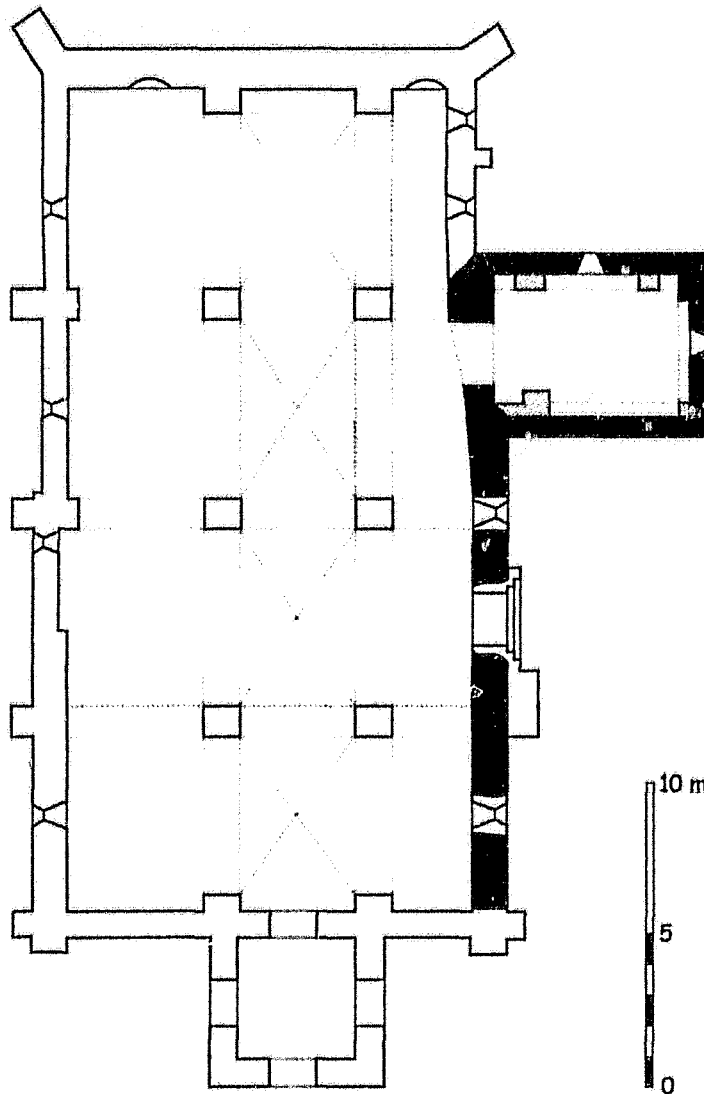
Fig. 12




Si ces modestes fragments ne trouvaient pas d'écho dans d'autres édifices proches nous serions embarrassé pour leur trouver un sens. Mais il se trouve que

de tels décors géométriques, faits de simples engravements, ornent des impostes ou des tailloirs, sur les façades de Consac, de Saint-Dizant-du-Bois, de Sémillac ou dans les églises de Thaims et de Semoussac. Ces exemples apparaissent toujours dans un contexte architectural qui peut s'étendre du XI^e au début du XII^e siècle.

Conclusion

L'église de Saint-Dizant-du-Gua nous ouvre, par ses aspects singuliers, de nouvelles pistes d'interrogation quant aux influences ou aux modèles qui ont pu intervenir dans l'élaboration de formes plus ou moins marginales - les fenêtres à arcs outrepassés, les motifs de décors engravés - dans l'architecture du XI^e siècle en Saintonge. Nous devons cependant rester prudent quant à l'organisation générale de l'édifice primitif, pour lequel beaucoup de questions - présence ou non d'un transept, forme du chevet et articulation de celui-ci avec la nef, rôle initial de la chapelle méridionale, présence d'un clocher sur son volume - demeurent sans réponses.



-  XI^e siècle
-  XII^e siècle
-  Postérieur (XIV^e - XIX^e s.)

Saint-Dizant-du-Gua
Église Saint-Dizant
C. Gensbittel
relevés partiels - plan approximatif



Fig. 2 :
Saint-Dizant-du-Gua.
Vue générale depuis le sud-ouest.

Fig. 3 :
Saint-Dizant-du-Gua.
Chevet vu depuis le sud-est.



Fig. 4 :
Saint-Dizant-du-Gua.
Chapelle (ou bras de
transept) sud. Face
orientale.



Fig. 5 :
Saint-Dizant-du-Gua.
Chapelle (ou bras de
transept) sud. Face
mériidionale.

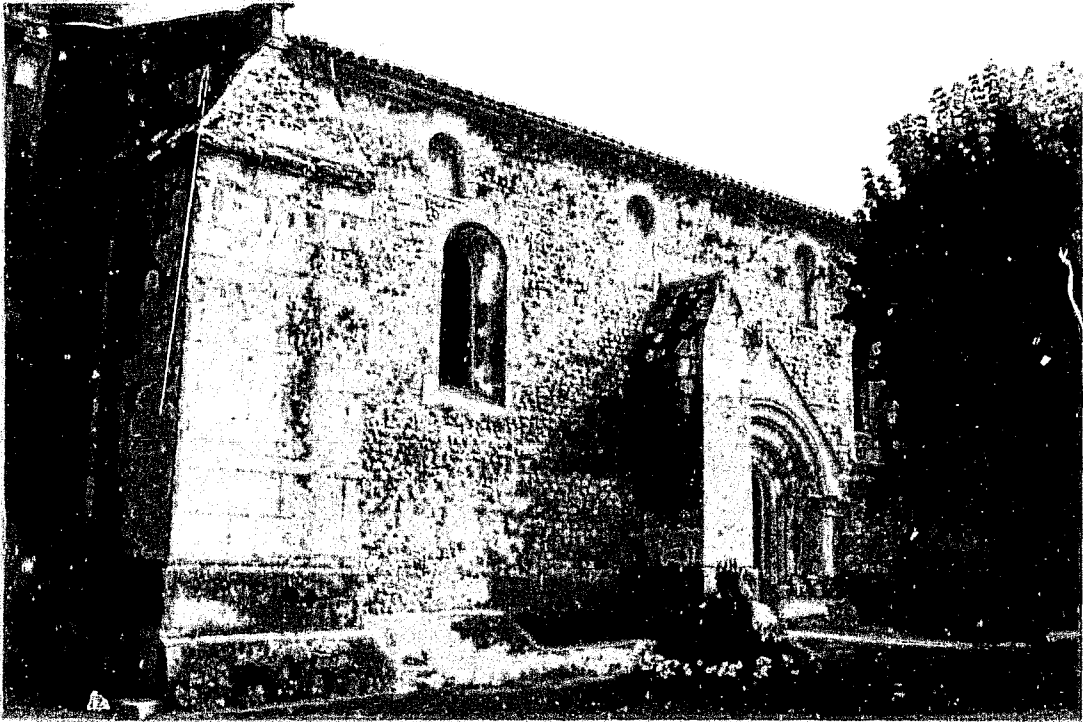


Fig. 6 :
Saint-Dizant-du-Gua.
Mur sud de la nef.

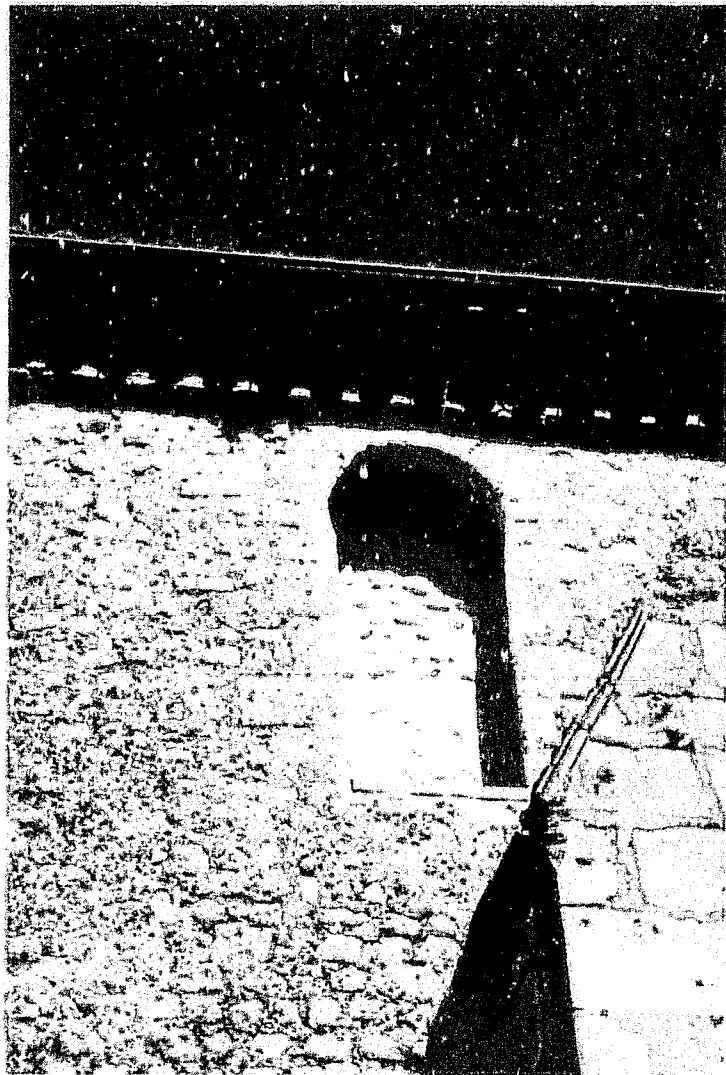


Fig. 7 :
Saint-Dizant-du-Gua.
Mur sud de la nef.
Ancienne baie à arc
outrepassé.



Fig. 8 :
Saint-Dizant-du-Gua.
Vue générale intérieure
vers l'est.



Fig. 9 :
Saint-Dizant-du-Gua.
Passage vers la chapelle
(ou bras de transept) sud
avec trace de l'ancien arc.



Fig. 10 :
Saint-Dizant-du-Gua.
Chapelle (ou bras de
transept) vue
vers le sud.



Fig. 11 :
Saint-Dizant-du-Gua.
Passage vers la chapelle (ou
bras de transept) sud. Angle
nord-est, avec trace d'une
ancienne porte

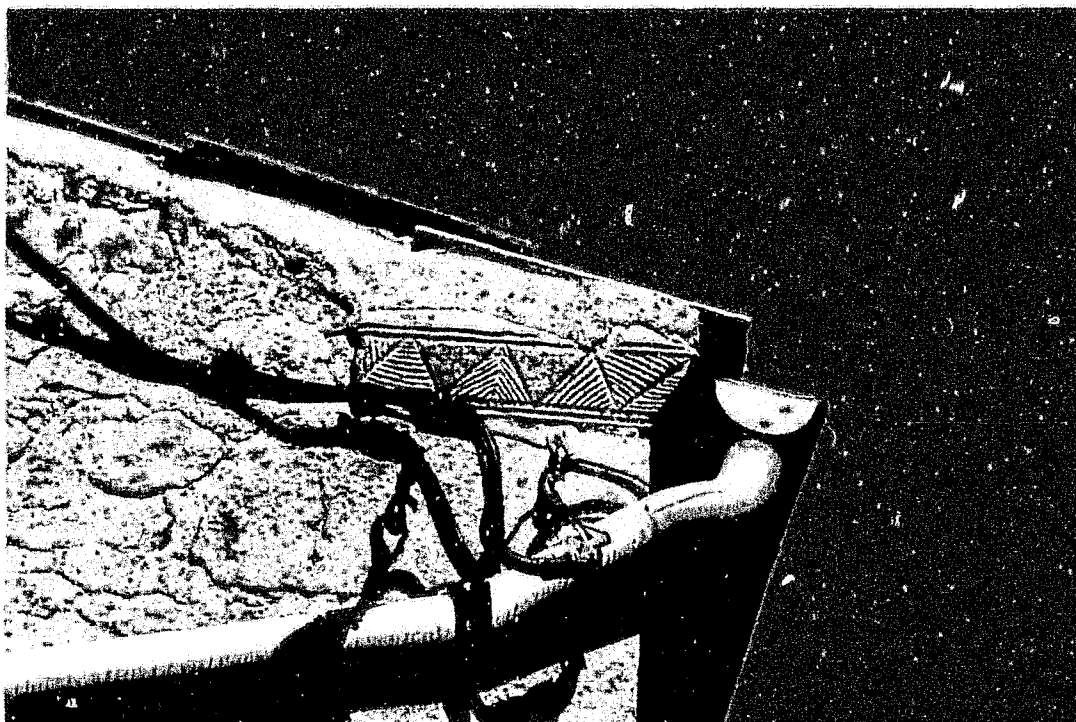
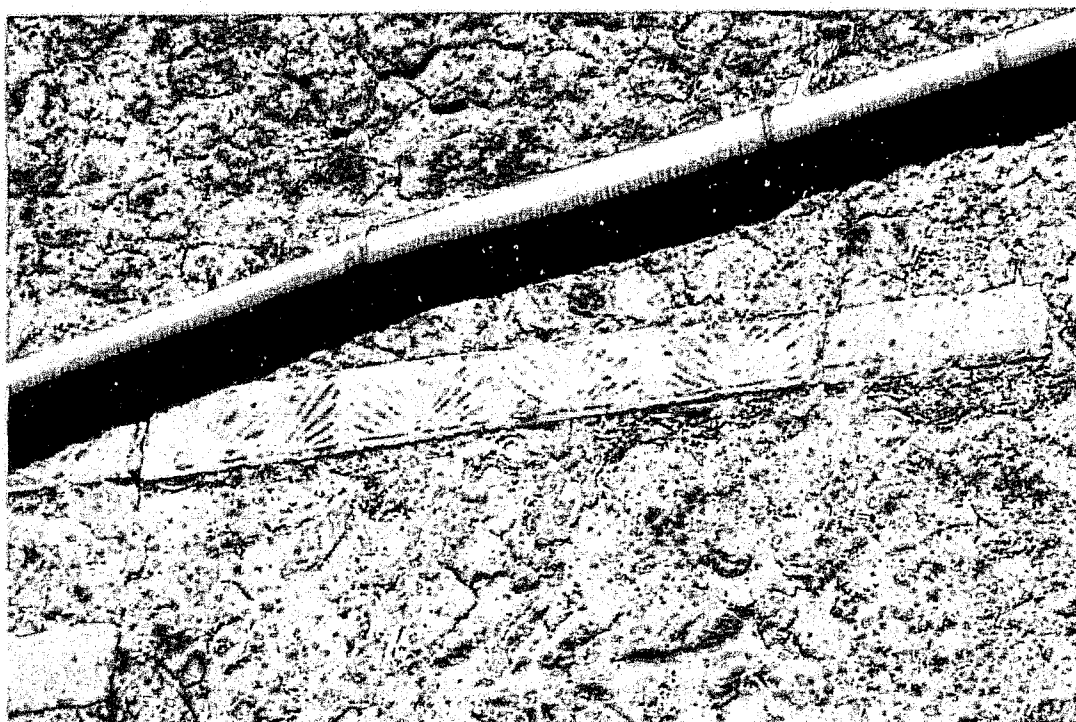


Fig. 12 :
Saint-Dizant-du-Gua.
Chapelle (ou bras de transept). Décor d'imposte sur l'angle sud-est.

Fig. 13 :
Saint-Dizant-du-Gua.
Chapelle (ou bras de transept). Frise décorative du mur sud.



73. SAINT-ESTÈPHE (16 A)
Commune de Roulet-Saint-Estèphe. Canton d'Angoulême
Eglise Saint-Estèphe

Données historiques

La paroisse de Saint-Estèphe, au sud d'Angoulême, s'appelait autrefois Saint-Etienne-de-Champagne¹, ce qui peut correspondre à un vocable assez ancien. Simple cure relevant directement de l'évêque d'Angoulême, elle est aujourd'hui intégrée à la commune de Roulet-Saint-Estèphe. Comme c'est le cas pour la plupart des édifices de notre étude, son histoire n'est pas documentée. Selon H. et E. Du Ranquet, l'église aurait subi un bombardement lors des guerres de Religion². Mais cette affirmation n'est étayée par aucun texte, même si nous pouvons constater des remaniements sans doute postérieurs à ce conflit.

Le classement au titre des Monuments historiques n'est intervenu qu'en 1923. Dès cette année là, le maire demandait des travaux de consolidation des contreforts, et en 1937, finalement, une campagne de restauration fut menée par l'architecte Charles-Henri Bernard, complétée en 1960 par des réparations sur le clocher³. Ce sont ces travaux de l'immédiat avant-guerre qui ont donné aux murs leur aspect actuel, avec des rejointoiements au ciment noir qui ne sont pas des plus heureux. Quelques interventions récentes sur la coupole et le vitrail du chevet n'ont guère modifié l'édifice⁴.

Analyse architecturale

Le plan sans transept et les dimensions sont assez communs : une nef de 16 m x 6 m, suivie d'une travée barlongue sous clocher et d'un chevet rectangulaire reconstruit au XIII^e siècle. En fait, l'édifice se présente aujourd'hui comme un long rectangle, dont seule la nef conserve des éléments du XI^e siècle. La travée sous clocher a été entièrement reprise dès le XII^e siècle en pierre de taille et couverte d'une coupole sur trompes. Le clocher présente une belle flèche à écailles de pierre, déjà gothique et sans doute du XIII^e siècle, qui s'inscrit dans la tradition des clochers romans en « pommes de pin ». Sa silhouette élégante n'est pas sans rappeler celle de Charmant.

Fig. 1

¹ NANGLARD (Abbé J.), *Pouillé...*, *op. cit.*, t. 2, p. 301. Voir aussi AD Charente, G 2, p. 2 (pouillé du XV^e siècle)

² RANQUET (du H. et E.), « Saint-Estèphe », *BSAHC*, 1940-1941, p. 7

³ Paris, Médiathèque du Patrimoine, 81/16/393/30 ch. 3 et 81/16/409/31 ch. 5

⁴ Poitiers, DRAC, Dossier des Monuments Historiques, dossier *Roulet-Saint-Estèphe*.

La nef

La couture entre la partie primitive et la reconstruction du XII^e siècle est particulièrement visible à l'extrémité orientale de la nef, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, où l'on passe sans transition du parement en moellon à la pierre de taille. Il n'y a donc aucune observation particulière à faire ici sur un éventuel réaménagement des parties orientales, et nous nous cantonnerons à l'analyse de la nef et de sa façade occidentale, qui peut appartenir elle aussi à la construction primitive. Cette église a fait l'objet d'un article très complet signé par H. et E. Du Ranquet dans le *Bulletin de la Société d'Archéologie et d'Histoire de la Charente*⁵, auquel on pourra se référer pour l'évocation des travaux postérieurs au XI^e siècle. Elle a également été étudiée par Sylvie Ternet à l'occasion de sa thèse récente⁶.

F. 4

Dans la mesure où les adjonctions tardives ne se sont pas systématiquement superposées aux rythmes initiaux, il n'est pas difficile de reconstituer les élévations primitives de la nef, et ce malgré l'impossibilité d'accéder à la façade méridionale, contre laquelle s'appuie l'ancien presbytère. Au XII^e siècle, sans doute au début des campagnes qui ont conduit à la reconstruction des parties orientales, on a doublé les murs à l'intérieur par des arcs de décharge retombant sur des pilastres pour couvrir la nef d'une voûte en berceau très légèrement brisé. Un seul doubleau relayait cette voûte, au milieu de la nef, une colonne engagée devant être montée devant le pilastre à cet effet. Plus tard, la voûte s'est affaissée⁷, et on l'a renforcée - sans doute au début du XVII^e siècle - par un arc doubleau en plein cintre après avoir chemisé les deux supports médiévaux⁸. En outre, on observe du côté nord deux puissants contreforts qui ont été conçus à ce moment là pour épauler la nef. L'un se situe à l'emplacement du doubleau, et l'autre au droit de la façade occidentale. Une seule fenêtre a été percée du côté nord après le voûtement, pour éclairer la travée occidentale. Des ébrasements intérieurs de fenêtres du XI^e siècle sont encore partiellement visibles, même si leurs ouvertures ont été bouchées et que les arcades rapportées les ont masquées en grande partie.

Fig. 6
Fig. 7

Fig. 4

La nef du XI^e siècle se présentait donc de la façon suivante, si l'on se réfère au mur nord : un mur mince en moellons ébauchés était épaulé par au moins deux contreforts plats, et éclairé par deux petites fenêtres ouvertes

⁵ RANQUET (H. et E. Du), *Ibid.*, p. 4-30.

⁶ TERNET (S.), *La construction...*, *op. cit.*, vol. 4, p. 53-57.

⁷ RANQUET (H. et E. Du), *Ibid.* ; suite aux bombardements du XVI^e siècle, selon ces auteurs.

⁸ *Idem.*, notamment p. 13.

exactement au-dessus des ces contreforts. Les baies sont conformes au type le plus fréquemment rencontré au XI^e siècle : dotées d'un large ébrasement intérieur, leur encadrement est en pierres de taille harpées et leur linteau monolithe - ici extradossé - porte un faux arc gravé. C'est la singularité de leur emplacement qui pose question. Hormis le cas de Bougneau⁹, où les fenêtres du chevet sont placées en haut des contreforts, mais dans leur épaisseur, on ne pourra évoquer que des cas qui ne semblent pas issus, comme ici, d'une volonté affirmée et systématisée : certains contreforts de Saint-Thomas-de-Conac¹⁰, qui interfèrent avec les ouvertures, ou celui qui se trouve sous la fenêtre axiale de l'abside de Coulgens¹¹. Mais sans doute pouvons nous associer ces ouvertures à celles qui sont percées dans l'épaisseur des contreforts : le renforcement du mur, opéré par le contrefort, vient compenser à son aplomb la fragilité introduite par le percement¹². Nous aurons à revenir sur ce point à l'occasion de la synthèse.

Fig. 5

Il est regrettable que nous ne puissions observer l'aspect extérieur du mur sud. Sur sa troisième travée, en effet, on observe la présence d'une porte en plein cintre aujourd'hui murée. Ses claveaux étroits pourraient la dater du XI^e siècle et l'on aimerait savoir si elle possède un linteau monolithe sur sa face externe. Cette porte se trouve légèrement décalée vers l'ouest par rapport à l'axe de l'ébrasement intérieur d'une fenêtre ouverte après le voûtement dans l'axe de la nouvelle travée.

Fig. 9

La façade occidentale

La façade occidentale est encadrée par deux contreforts plats distants de 1,50 m des angles. Elle est terminée par un pignon triangulaire dont l'amorce des rampants est située plus haut que les corniches des murs gouttereaux. Les deux pans d'élévation latérales ainsi obtenus, qui surmontent les extrémités du mur, sont occupés par deux médaillons ornés de têtes en relief encadrées d'entrelacs pour l'un et d'un simple cercle que prolongent des feuillages dans les angles de la plaque pour l'autre. Ces éléments sont modernes - du XVI^e ou du XVII^e siècle - et peuvent correspondre à la campagne de reprises postérieure aux guerres de Religion¹³. Le pignon a d'ailleurs été remanié, comme l'indiquent des traces encore

Fig. 1

⁹ Notice 11.

¹⁰ Notice 88.

¹¹ Notice 25.

¹² Voir MESPLÉ (P.), « Les églises du Sud-Ouest à fenêtres percées dans les contreforts », *op. cit.*, *BM*, n° CXXXIV, 1966, p. 282-83.

¹³ H. et E. Du Ranquet y voient des figures allégoriques du Soleil et de la Lune ; RANQUET (H. et E. Du), *Ibid.*, p. 19.

nettement visibles : il devait être plus aigu à l'origine. On entre dans l'église par un portail central en plein cintre dépourvu de toute modénature. Au-dessus s'ouvre une petite fenêtre semblable à celles qui sont murées sur le mur nord. Une troisième baie, plus petite encore, et de forme rectangulaire s'ouvrait dans le pignon. Dotée d'un simple linteau monolithe plat, elle a été obturée, sans doute après la construction de la voûte.

Si la structure générale de cette façade n'est pas de nature à nous surprendre - elle s'inscrit dans une typologie familière au XI^e siècle¹⁴ - elle nous questionne cependant quant au traitement du portail et de son environnement immédiat. Si l'arc en plein cintre porté par un jambage simplement harpé nous inciterait volontiers à le dater du XI^e siècle, le doute s'instaure à l'observation des maçonneries qui l'entourent. Alors que la partie supérieure de la façade est en moellons, comme les murs gouttereaux, ce sont de gros blocs de pierre de taille, assez peu réguliers, qui forment le parement de part et d'autre et juste au-dessus du portail. Plusieurs détails sont frappants : l'inclinaison aléatoire des assises, l'articulation plus que maladroite avec le chaînage harpé des contreforts et la présence, exactement au-dessus de l'extrados de l'arc, d'une pierre en forme de clé de plate-bande à crossettes. Tout cela laisse deviner un remaniement moderne. L'examen du revers du mur se révèle instructif. On se rend compte que l'arc intérieur du portail, qui est sans doute d'origine, a été délardé pour former une arrière voussure, sans doute, à l'occasion de l'installation des vantaux de porte actuels. Les piédroits ont également été repris. Mais surtout, on se rend compte de la présence de blocs taillés à la demande, qui viennent s'appliquer, pas toujours de façon bien horizontale, autour de l'arc, selon un principe qui s'applique souvent aux fenêtres, et qui a d'ailleurs été appliqué aussi l'ébrasement intérieur de la fenêtre qui est au-dessus. Or juste sur la clé de l'arc est disposée une pierre semblable à celle qui se trouve à l'extérieur au même endroit, mais dans des dimensions beaucoup plus réduites. Ici, elle évoque la forme d'un bouchon de champagne ou d'un champignon.

Il est d'ailleurs curieux qu'une pierre exactement analogue soit placée au-dessus du linteau monolithe extradossé de la fenêtre la plus occidentale du mur nord. S'agit-il dès lors d'un élément ancien ? Quelle serait alors sa fonction ? Ces questions sont également valables pour le portail, et nous ne sommes pas en mesure de leur apporter une réponse définitive.

¹⁴ Les façades simples à deux ou quatre contreforts ne manquent pas : les églises de Erie, La Tâche, Nanclars, Le Châtelars, ou de Jarnac dans son premier état, nous en fournissent d'autres exemples (notices 13, 95, 49, 19 et 36).

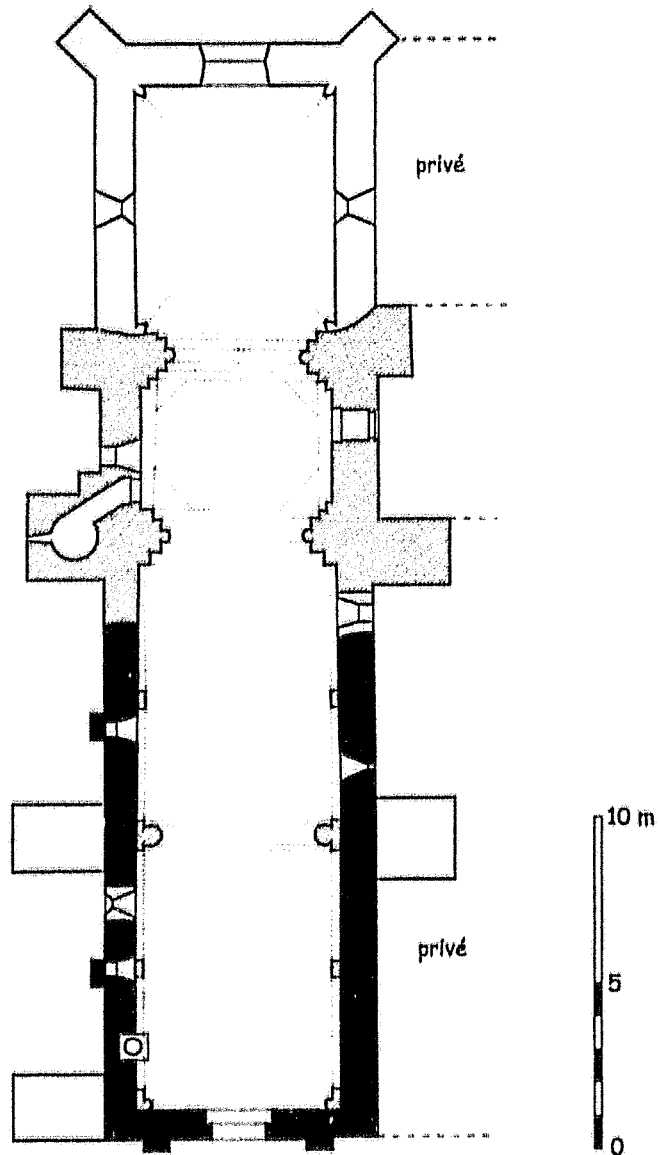
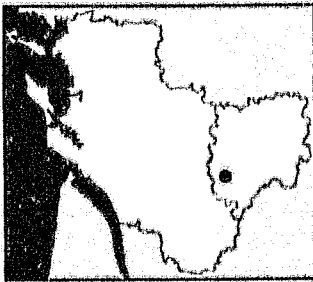
Quoi qu'il en soit, tout cela nous fait penser que le portail lui-même, au moins, n'a pas été repris, et que seul le parement qui l'entoure a pu faire l'objet de changements de pierres, peut-être à l'époque moderne, afin de soulager l'arc. On constate aussi que la structure intérieure de la fenêtre de la façade confirme son ancienneté¹⁵.

Fig. 7

Conclusion

Saint-Estèphe est un cas sans équivoque de nef renforcée *a posteriori* pour être voûtée. La question qui reste en suspend est donc la suivante : ses fenêtres et les contreforts au-dessus desquels elles sont placées font-ils partie d'une même conception, ou les contreforts sont-ils venus après ? Même si nous optons volontiers pour l'idée d'un parti cohérent, nous nous réservons l'analyse de ce problème dans le cadre plus large de la synthèse. La façade de cette église nous paraît elle-aussi être un témoin exceptionnel des élévations occidentales du XI^e siècle.

¹⁵ Ce revers de façade est à comparer avec ceux d'Anépont ou de Châtelars, notamment (notices 3 et 19).



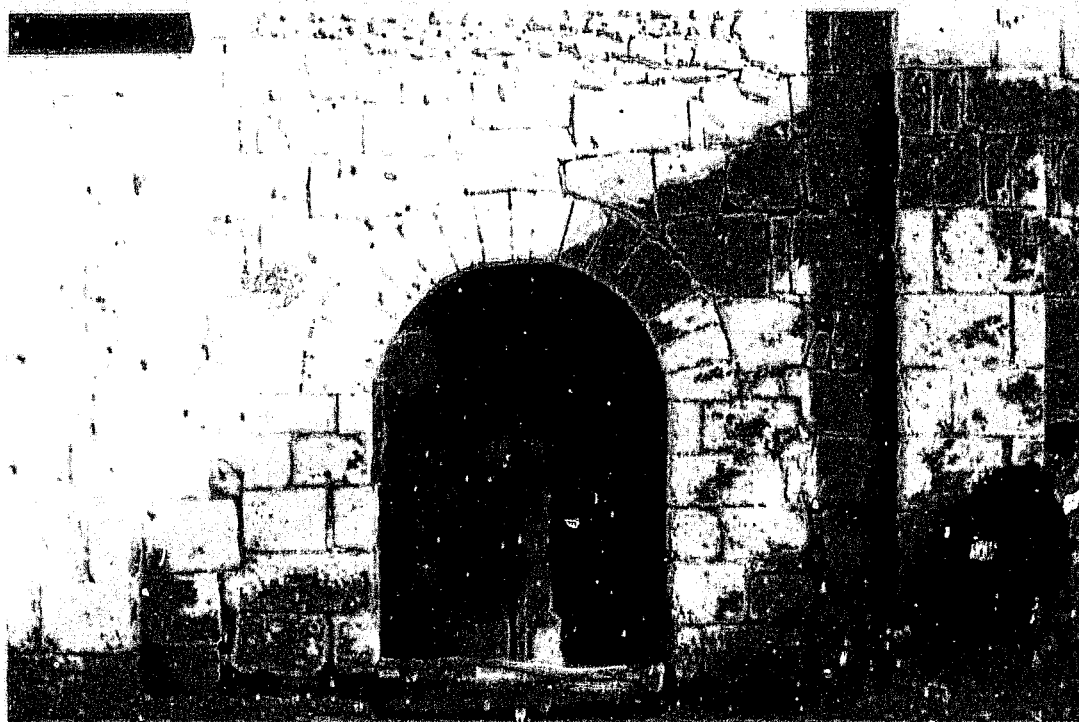
- XI^e siècle
- XII^e siècle
- Postérieur (XIII^e - XVII^e s.)

Saint-Estèphe
Église Saint-Estèphe
 C.Gensbittel d'après M.Coutureau

Fig. 2 :
Saint-Estèphe.
Façade occidentale.



Fig. 3 :
Saint-Estèphe.
Portail occidental.



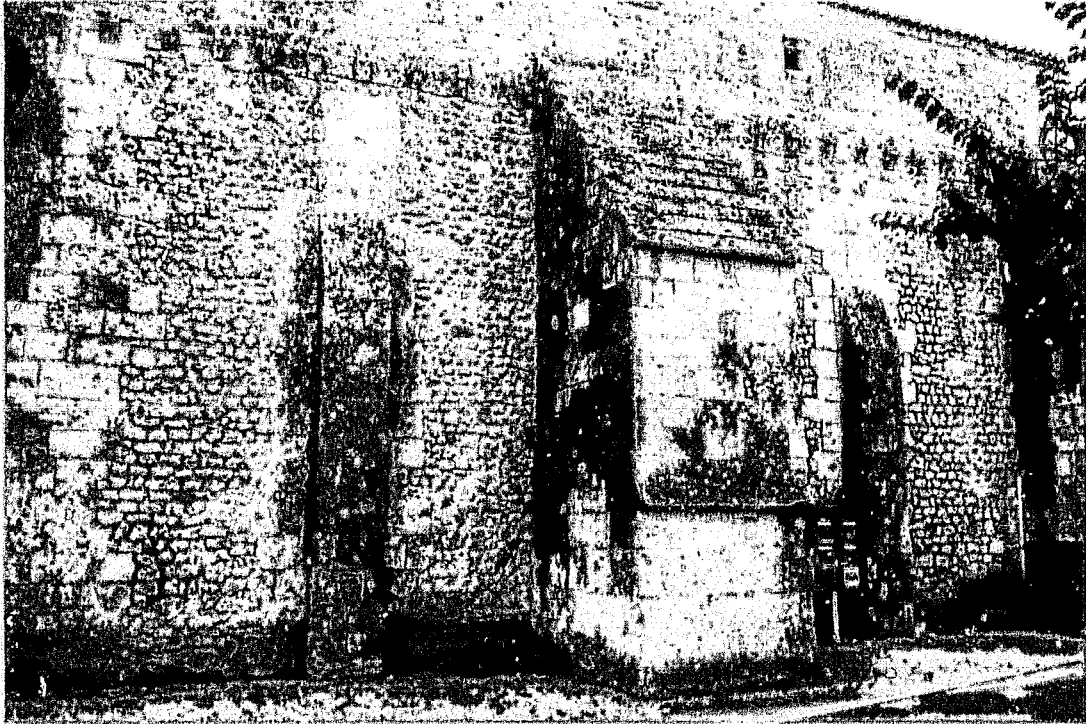


Fig. 4 :
Saint-Estèphe.
Mur nord de la nef.

Fig. 5 :
Saint-Estèphe.
Fenêtre occidentale du mur nord de la nef placée au-dessus d'un contrefort.

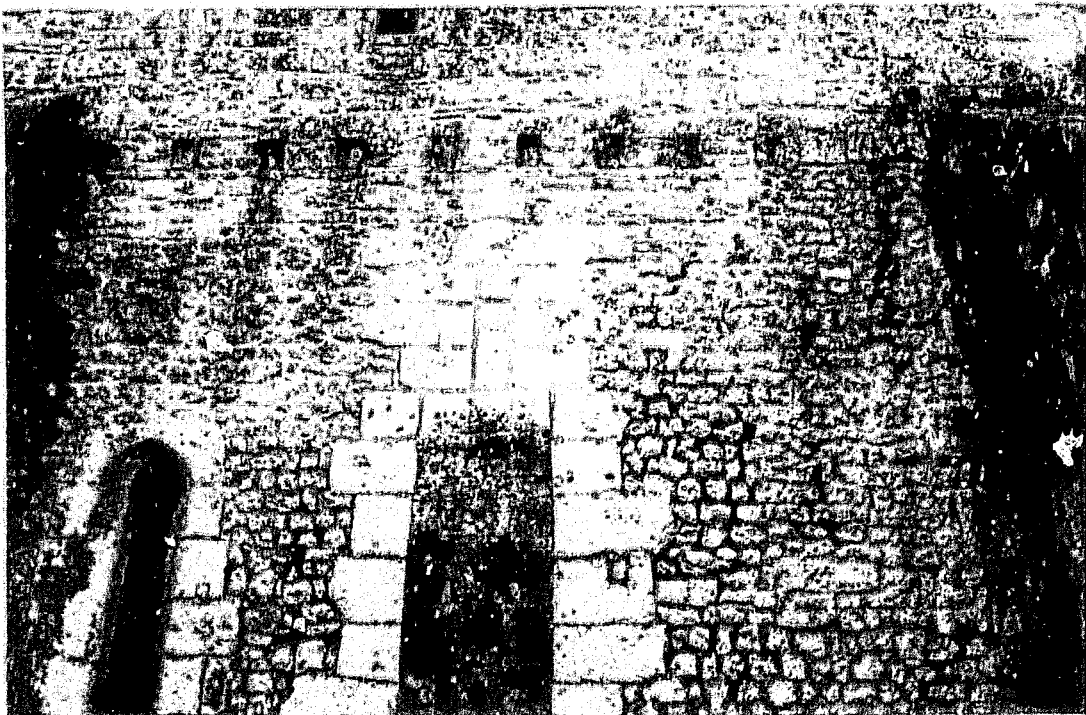




Fig. 6 :
Saint-Estèphe.
Vue intérieure du nord de la nef, vers l'est.

Fig. 7 :
Saint-Estèphe.
Mur sud de la nef vue vers l'ouest et revers de la façade occidentale.





Fig. 8 :
Saint-Estèphe.
Mur nord de la nef. Trace
de l'ébrasement intérieur
d'une ancienne fenêtre.

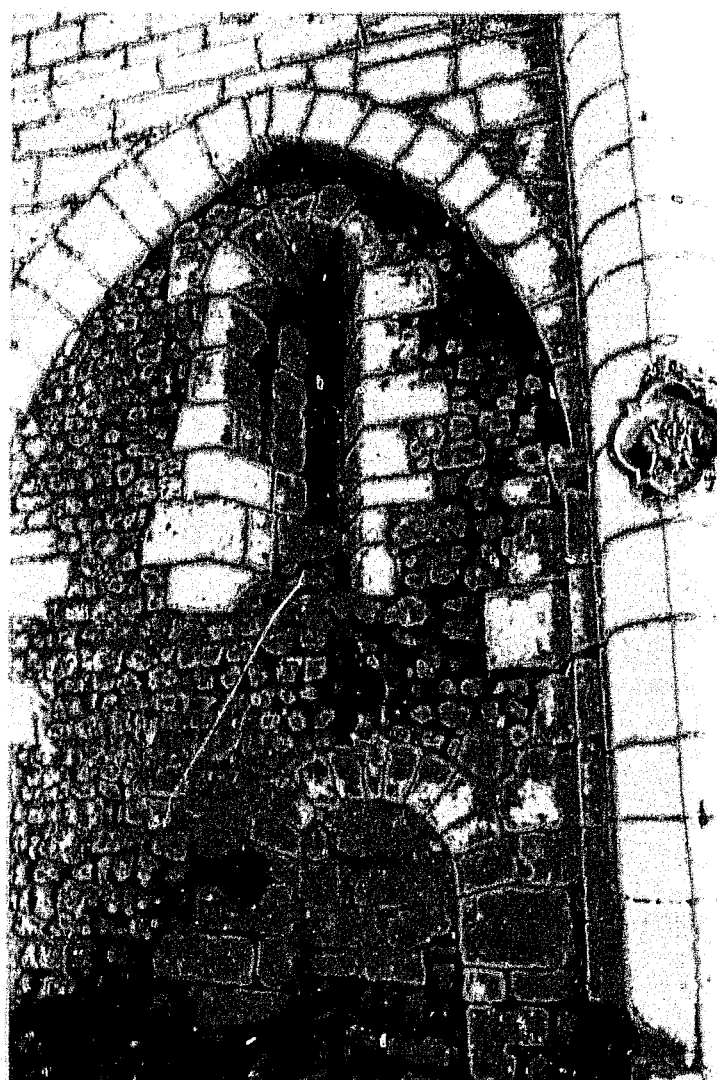


Fig. 9 :
Saint-Estèphe.
Mur sud de la nef, travée
orientale. Ancienne porte
et ébrasement d'une
fenêtre tardive.

74. SAINT-EUTROPE (DE-LA-LANDE) (16 A)
Commune de Saint-Eutrope, Canton de Montmoreau
Eglise Saint-Eutrope

Données historiques

Saint-Eutrope, dit Saint-Eutrope-de-la-Lande, est une paroisse des confins méridionaux de l'ancien diocèse d'Angoulême, dans l'archiprêtré de Pérignac, un secteur riche en témoignages de l'architecture du XI^e siècle. Le vocable de Saint-Eutrope n'a rien de surprenant dans la région et renvoie à une tradition ancienne. Il semble, d'après l'abbé Nanglard¹, qu'avant de devenir simple paroissiale dépendant de l'évêque à une date indéterminée, Saint-Eutrope était une vicairie perpétuelle appartenant à un prieuré clunisien. Cette affirmation n'est étayée que par l'interprétation d'une unique mention au XIII^e siècle dans les documents clunisiens². En tout cas, tout porte à croire qu'au XV^e siècle la paroisse relevait pleinement de l'évêque³.

Des travaux furent menés sur l'église à la fin du XIX^e siècle, qui entraînèrent une reconstruction radicale de la tour du clocher⁴. Très récemment, cet édifice a fait l'objet d'une campagne de restauration intégrale et de belle qualité, ce qui nous permet aujourd'hui d'en avoir une lecture bien plus claire que lors de notre précédente étude dans le cadre du D.E.A..

Analyse architecturale

Là encore, le plan est d'une grande simplicité, mais aussi d'une grande homogénéité : nef rectangulaire, travée carrée sous clocher plus étroite et abside en hémicycle ont sans doute été conçues d'un seul tenant, sans reprises. Seul le clocher a connu une restauration radicale au XIX^e siècle, par la reconstruction de son niveau supérieur, dont chaque face est percée de trois baies en plein cintre. La souche, bien que reprise également, semble avoir conservé sa structure initiale comprenant trois arcs aveugles simplement chanfreinés. Les murs sont en moellons sur tout l'édifice, à l'exception du mur oriental de la nef, dans lequel s'ouvre l'arc triomphal, des encadrements des baies

Fig. 1

Fig. 4

¹ NANGLARD (Abbé J.), *Pouille...*, op. cit., t. 2, p. 342-343.

² *Statuts, chapitres généraux...*, op. cit., t. 1, p. 198.

³ AD Charente, G 2, p. 3 (pouillé du XV^e siècle).

⁴ *Ibid.*, t. 4, p. 405. L'abbé Nanglard fait état de ces travaux entre 1889 et 1892. Il a procédé lui-même au baptême d'une des cloches en 1890.

et des supports et articulations. Pour les blocs de moyen appareil on a utilisé systématiquement la pierre de grison.

La nef

La nef est raidie de chaque côté par un unique contrefort plat qui s'arrête juste sous la toiture, ce qui peut signifier que les murs ont pu être écrêtés. Dans chacune des deux travées ainsi définies s'ouvre une fenêtre en plein cintre d'un type particulier. Il s'agit en fait de baies à ressaut, dont l'ouverture est pratiquée dans un plan qui est en retrait par rapport au mur. Nous connaissons ce type d'ouverture à Cellefrouin⁵, où elles sont plus élaborées ainsi que sur les clochers de Nanclars ou de Couture⁶. Ici, il n'y a ni imposte ni frise d'archivolte. Pour le reste, le schéma est traditionnel : les arcs sont constitués de claveaux étroits et les jambages sont en pierres de taille harpées. Des blocs taillés à la demande viennent épauler l'arc de part et d'autre sur deux assises, à l'extérieur comme sur les ébrasements intérieurs.

Fig. 1

Le passage vers la travée sous clocher s'ouvre par un arc à double rouleau dans un mur en pierres de taille dont la partie supérieure, correspondant au pignon de la toiture, est en moellons allongés, et où l'on aperçoit le bas d'une ancienne baie occultée. Cela pose question : quel pouvait être la fonction d'une telle ouverture dès lors que juste derrière s'élève la calotte de la coupole qui couvre la travée sous clocher ? S'agit-il du témoin d'une phase antérieure au voûtement des parties orientales et qui avait pour fonction d'éclairer directement la nef par-dessus un chevet plus bas ? Nous serions alors dans une configuration proche de celle de Charmant⁷. Mais cet indice est trop ténu pour être extrapolé.

Fig. 5

Enfin, on signalera une porte en plein cintre, probablement postérieure au XI^e siècle, qui était percée à l'extrémité orientale du mur nord et qui est aujourd'hui aménagée en niche.

La façade occidentale

Divisée en deux niveaux superposés, que sépare une corniche à modillons entièrement refaite au XIX^e siècle, la façade a conservé l'essentiel de son élévation romane. Le second niveau, qui comprend le pignon, est très dépouillé. Il comprend deux assises en pierre de taille au-dessus de la corniche, et pour le

Fig. 2

⁵ Notice 16.

⁶ Notices 49 et 28.

⁷ Notice 18.

reste, le parement est en moellons, simplement chaînés aux angles par des blocs posés en besace. Une minuscule fenêtre s'ouvre dans le haut du pignon. Son linteau est une simple pierre, pas même échancrée.

Le rez-de-chaussée ne manque pas d'intérêt. Il s'y développe une composition tripartite familière en pays d'Ouest et qui a été assimilée à une reproduction du schéma d'arcs de triomphe ou de portes monumentales romaines. Le portail à trois voussures - on peut parler ici de double ressaut - est encadré par deux arcades aveugles dotées d'une seule voussure et rehaussées sur un stylobate de telle sorte que leurs arcs sont aussi hauts que la voussure extérieure du portail. Ces arcades auraient des allures de simples niches si leurs arcs ne reposaient pas sur des colonnes insérées dans les angles. Les tailloirs de ces colonnes se prolongent en impostes sous la voussure supérieure du portail et vers les angles de la façade.

Les chapiteaux de gauche sont lisses, tandis que ceux des colonnes de droite portent un décor sculpté que la restauration a ravivé. On y reconnaît des oiseaux affrontés et des personnages avec des rinceaux sortant de leur bouche, des thèmes et une esthétique qu'il est difficile de situer avant la seconde décennie du XII^e siècle. Mais il est possible que ces corbeilles aient été changées. En tout cas leur emplacement le permettait sans difficulté.

Les bases de ces colonnes sont encore des bases hautes à moulures complexes.

Les parties orientales

A l'inverse de la nef, la travée sous clocher et l'abside sont voûtées respectivement d'une coupole sur pendentifs et d'un cul-de-four. La coupole est portée par de simples piliers à ressauts portant un arc unique plaqué contre chaque paroi, et deux arcs à double rouleau à l'est et à l'ouest. Si le cul-de-four de l'abside est souligné par un bandeau saillant, il n'en est pas de même pour la coupole, qui s'inscrit dans la catégorie des modèles empiriques que l'on rencontre dans les premières expériences de ce type de couverture. Les pendentifs sont déjà incurvés et appareillés, mais aucune transition n'est ménagée avec la calotte, qui est encore en blocage, tout comme la voûte de l'abside, simplement soulignée par un rang de pierres de taille au-dessus du bandeau.

La travée sous clocher, qui est aveugle, est épaulée à l'est uniquement par des contreforts à dosserets. L'abside est rythmée par quatre contreforts plats qui s'élèvent jusqu'à la corniche à modillons lisses. Deux fenêtres uniquement

Fig. 6

Fig. 5

Fig. 5

éclairaient toute cette partie orientale : l'une au sud-est, qui est très simple, avec un linteau monolithe échancré, mais qui semble moderne⁸, l'autre dans l'axe.

Cette dernière baie, assez banale à l'extérieur, a bénéficié d'un soin plus particulier à l'intérieur, où son ébrasement, dont l'arc est en pénétration dans la voûte, est encadré par deux colonnettes à chapiteaux tronconiques nus. Leur imposte est constituée de l'amorce du bandeau qui souligne la voûte.

Fig. 6

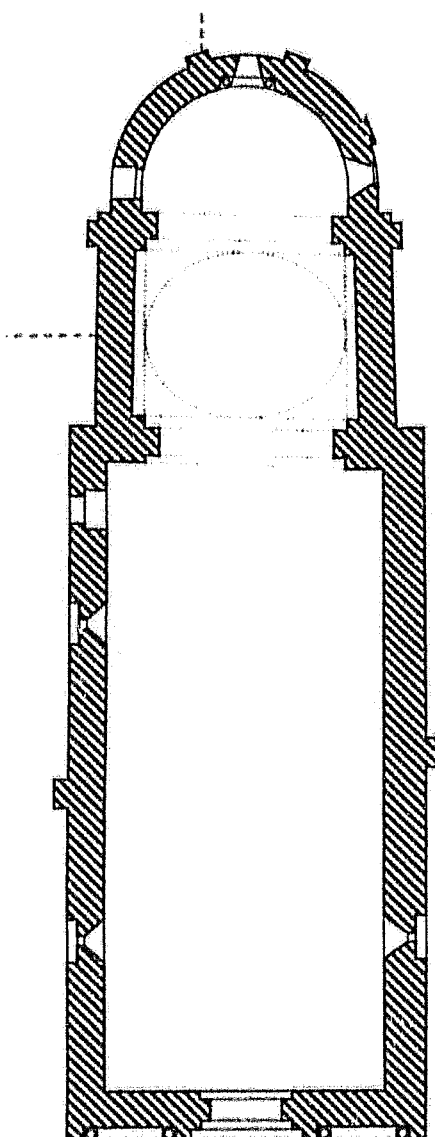
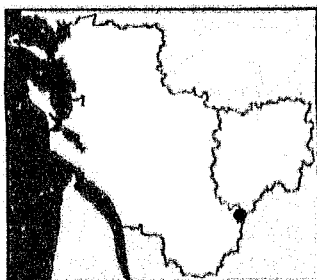
Conclusion


Comme sur d'autres édifices, nous sommes confronté à une double difficulté. La première vient de l'ambiguïté entre véritable archaïsme, pouvant entraîner la datation vers le haut, et formes archaïsantes mêlées à d'indéniables traits d'innovation. La seconde, qui croise celle-ci, concerne l'éventuelle diachronie du projet. La présence d'une petite fenêtre dans le pignon oriental de la nef ne nous paraît pas suffisante pour envisager l'hypothèse d'une église primitive en moellons, renforcée et voûtée à l'occasion de la construction du clocher. Une fois de plus, les indices d'homogénéité l'emportent sur les signes de reprises internes à la période romane. Aussi, proposerons nous de placer la conception globale de cet édifice aux environs de 1100, en faisant toutefois abstraction des deux chapiteaux de la façade, ceux-ci ayant pu être rapportés ultérieurement. En effet, ils nous orienteraient vers une date trop avancée pour rester compatible avec les formes archaïsantes encore nombreuses sur cet édifice.

La façade occidentale, par sa composition encore très sobre, peut s'inscrire au nombre des formulations les plus précoces de ce schéma à trois arcades en rez-de-chaussée, que nous avons également identifié à Cressac⁹.

⁸ Son ébrasement intérieur vient maladroitement mordre sur le bandeau qui souligne le cul-de-four.

⁹ Notice 30.



 Début du XII^e siècle

Saint-Eutrope-de-la-Lande
Église Saint-Eutrope
C.Gensbeitel d'après M.Coutureau

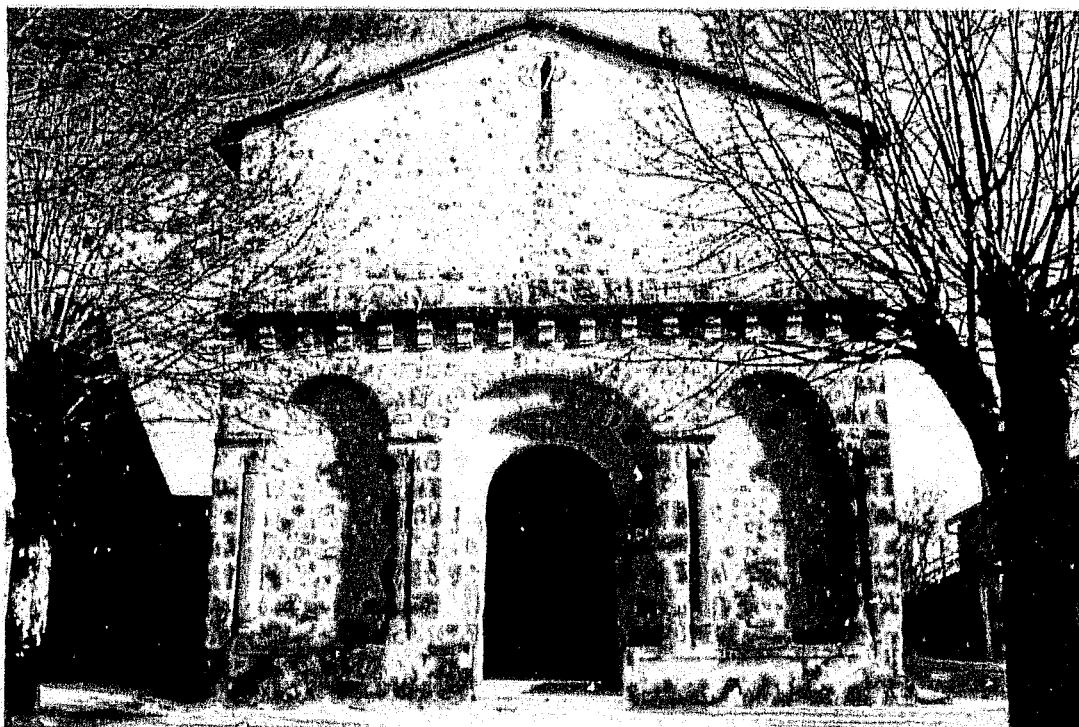


Fig. 2 :
Saint-Eutrope (de-la-Lande).
Façade occidentale.

Fig. 3 :
Saint-Eutrope (de-la-Lande).
Mur sud de la nef.



Fig. 4 :
Saint-Eutrope (de-la-Lande).
Abside et clocher
vus depuis le sud-est.

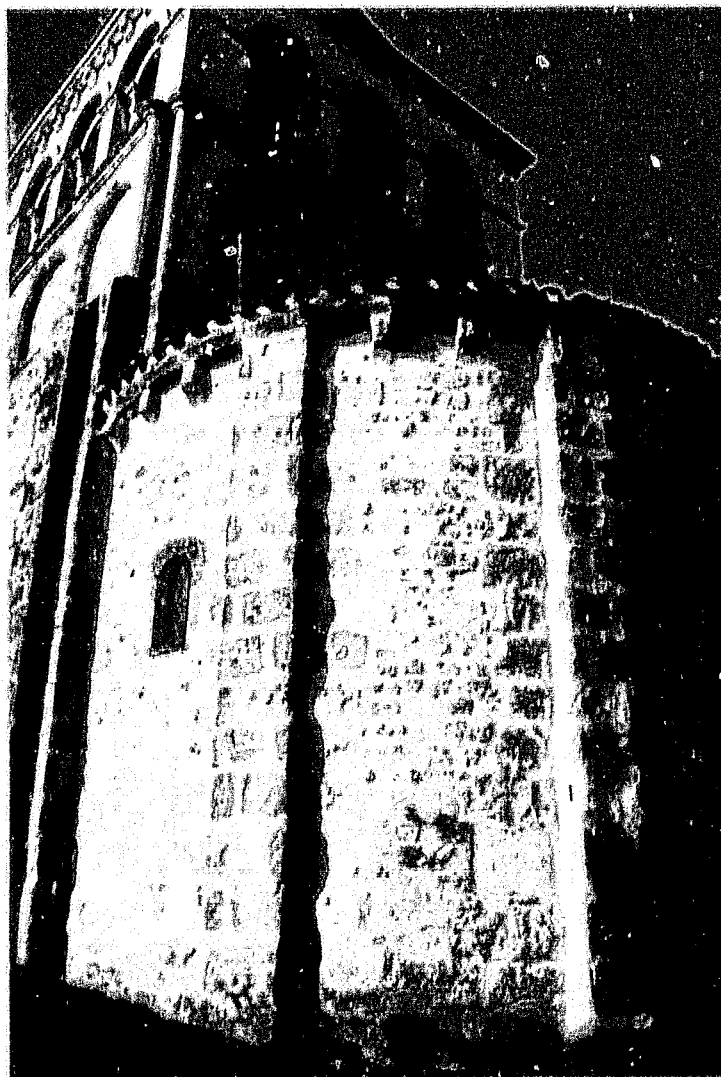


Fig. 5 :
Saint-Eutrope (de-la-Lande).
Vue intérieure vers l'est.



Fig. 6 :
Saint-Eutrope (de-la-Lande).
Abside et travée sous clocher
vus vers le sud-est.

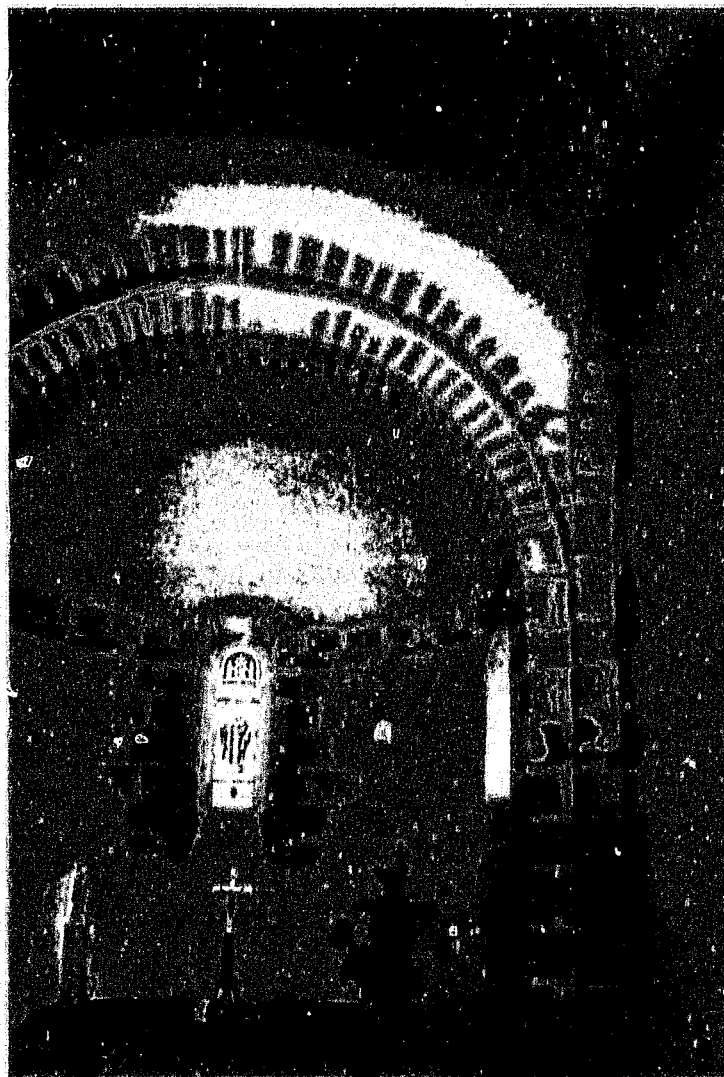
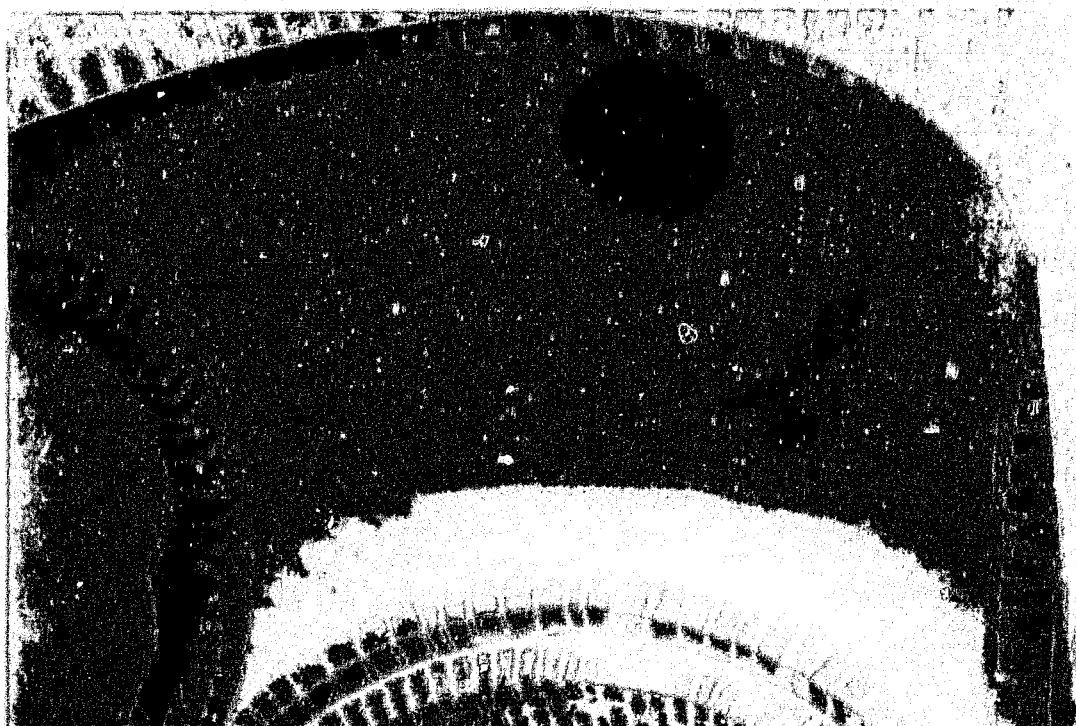


Fig. 7 :
Saint-Eutrope (de-la-Lande).
Coupole sur pendentifs de la
travée sous clocher.



75. SAINT-GERMAIN-DU-SEUDRE (17)

Canton de Saint-Genis-de-Saintonge

Eglise Saint-Germain

Données historiques

Selon Dom Besse, Saint-Germain-du-Seudre était une dépendance indirecte de l'abbaye de Fontevraud, par l'intermédiaire du prieuré de Cormeille¹, aujourd'hui ruiné, qui se situait sur le territoire de cette localité de la région de Gémozac. Dans les pouillés, en tout cas, elle apparaît comme une dépendance directe de Fontevraud². Nous en ignorons toute l'histoire jusqu'au XVIII^e siècle.

Des travaux furent effectués sur l'édifice dans les années 1770, mais sans grande incidence³. En 1807, l'architecte Macaire intervenait pour de petites réparations sur l'église et le mur du cimetière⁴ qui occupait l'actuelle place au nord et à l'ouest. En 1858, l'établissement d'une voûte en plâtre sur la nef entraîne la fermeture des fenêtres en place et l'ouverture de six nouvelles baies en arcs brisés jugées « plus en harmonie avec les principes de l'art »⁵. Mais la principale transformation fut la démolition de l'ancienne façade et de son « campanille » et la construction d'un clocher-porche surmonté d'une flèche, par l'architecte Robin, en 1868⁶. Elle n'a pas connu de remaniement ni de restauration importante depuis lors, et elle ne bénéficie d'aucune protection.

Analyse architecturale

De prime abord, c'est le caractère moderne de l'église Saint-Germain qui prévaut en raison de son clocher-porche du XIX^e siècle dont le style hésite entre références gothiques et romanes. Si l'on fait abstraction de ce rajout, l'édifice forme un grand rectangle très allongé. La nef unique, d'une longueur intérieure de 18,50 m pour une largeur de 6,30 m, est toujours couverte de la voûte moderne en plâtre et toutes ses ouvertures sont également à attribuer au XIX^e siècle. Le chevet de plan carré s'inscrit dans le prolongement de la nef, qu'il domine

Fig. 2

Fig. 1

¹ BESSE (Dom J.-M.), [...] *Abbayes et prieurés de l'ancienne France*, t. III, *op. cit.*, p. 306-307.

² CHOLET (Abbé F.-E.), *Etudes historiques...*, *op. cit.*, p. 11 ; DANGIBEAUD (C.), « Pouillé... », *op. cit.*, p. 274.

³ EGRETEAUD (M.), « Monographie de Saint-Germain-du-Seudre », *Recueil de la Commission des Arts et Monuments de la Charente-Inférieure*, t. XI, 1892, p. 377. Construction de l'autel qui se trouve à droite dans la nef, reprise du pavage de brique.

⁴ AD Charente-Maritime, 20/1906 ; devis estimatif de Macaire du 8 juin 1807.

⁵ *Ibid.* ; devis de Bouvier, architecte à Jonzac, le 3 janvier 1858.

⁶ *Ibid.* ; Rapport de Robin et projet de 1866, suivi du décompte général des travaux effectués, 1868-69.

nettement de son volume plus élevé. Il s'agit d'une travée édiflée à la fin du XII^e siècle⁷ et couverte d'une croisée d'ogives bombée à liernes.

C'est donc bien la nef, là encore, qui retient à elle seule notre attention. Ses deux murs gouttereaux, d'une épaisseur de 80 cm, sont unifiés à l'intérieur par un épais badigeon blanc et par les dispositions à peu près symétriques de ses fenêtres modernes, au nombre de trois de chaque côté. Mais à l'extérieur, cette régularité est perturbée par de nombreuses traces de reprises sur des murs dont l'enduit couvrant est en partie tombé, et par les différences qui affectent le rythme induit par les contreforts. En effet, au nord, ceux-ci sont au nombre de deux, déterminant trois travées. La travée centrale accueille deux des trois fenêtres, la troisième étant ouverte dans la travée orientale. Au sud, ce sont quatre travées régulières qui se dessinent, rythmées par trois contreforts. Là, les choses paraissent plus claires : la travée occidentale est aveugle, comme au nord, mais légèrement plus courte, et les trois travées suivantes sont percées très régulièrement dans leur axe par une des trois baies.

L'explication de ces décalages semble assez simple : le deuxième contrefort du côté nord, qui devait se situer entre les deux premières fenêtres, a disparu. On perçoit bien une rupture dans la maçonnerie, immédiatement à gauche de la première de ces baies, mais cela signifierait que le rythme d'alternance des contreforts et des fenêtres n'était pas aussi régulier au nord qu'au sud.

Si les enduits et les badigeons nous empêchent d'observer le mur nord de manière satisfaisante, le mur sud est en revanche plus lisible, et les remaniements qui l'ont affecté semblent avoir été moins vigoureux qu'au nord. L'élévation méridionale est en moellons ébauchés disposés en assises régulières en ce qui concerne les trois travées les plus orientales. La travée occidentale est en pierres de taille de moyen appareil, ce qui peut être mis sur le compte des travaux de 1868^B. Ce phénomène est également sensible au nord, où il se prolonge jusqu'au premier tiers de la seconde travée, c'est-à-dire au-delà de sa limite méridionale. Il est clair que l'on a dû, à une époque indéterminée, mais avant les interventions du XIX^e siècle, allonger la nef ou remanier toute sa partie occidentale.

Fig. 4

Fig. 2

Fig. 3

Fig. 3

⁷ Les chapiteaux s'inscrivent directement dans la lignée de ceux de l'abbaye de La Couronne ou de sa dépendance saintongeaise d'Agudelle.

^B Dans son rapport, Robin précise que « le mur latéral côté midi sera démoli sur une longueur de 3 m, jusqu'au premier contrefort », mais il indique auparavant que « le campanile (sans doute établi sur la première travée de la nef) a été reconstruit, ainsi que le côté droit (donc au sud) qui menace de s'écrouler » ; AD Charente-Maritime, *ibid.* ; rapport de 1866.

Si nous revenons au mur sud, nous pouvons observer des contreforts plats très réguliers, chaînés latéralement dans le parement de moellons et se terminant par des talus aux deux tiers de la hauteur du mur. Les deux contreforts du côté nord encore en place relèvent de la même conception, mais ils s'élèvent jusqu'en haut du mur. Malgré ces divergences, rien ne nous permet d'exclure la contemporanéité de ces éléments avec les murs eux-mêmes. La régularité est accentuée au sud par la présence encore parfaitement perceptible de fenêtres anciennes murées, qui s'ouvriraient dans le haut du mur, au-dessus des ouvertures modernes. Il est utile de rappeler que certaines de ces ouvertures ont elles-mêmes remplacé des fenêtres déjà remaniées ou nouvellement percées, sans doute après les guerres de Religion, et dont les traces sont encore visibles, tant au nord qu'au sud⁹, partiellement rognées par les nouveaux percements.

Les ouvertures primitives, situées au-dessus du niveau de la voûte en plâtre, sont presque intactes sur les trois travées en moellons du côté du midi. Nous retrouvons là un type assez familier, teinté d'une caractéristique plus locale pour ce qui concerne deux d'entre elles. Ce sont de petites fenêtres à linteaux monolithes et à harpages latéraux en pierres de taille, mais leurs linteaux extradossés portent un décor en relief comparable à ceux des fenêtres de quelques églises proches, comme Givrezac, Sémillac, Neulles ou Saint-Quantin-de-Rançanne. Motifs de cordes ou de tresses épousant la courbe de l'arc et petits fleurons en sont les principales composantes. La troisième ouverture est plus « traditionnelle », puisqu'elle n'est pas extradossée et qu'y est simplement gravé un arc par le biais de deux arcs parallèles, sans aucun autre décor. C'est ici un cas unique.

Fig 5
Fig. 6

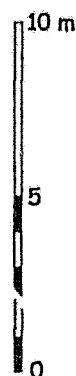
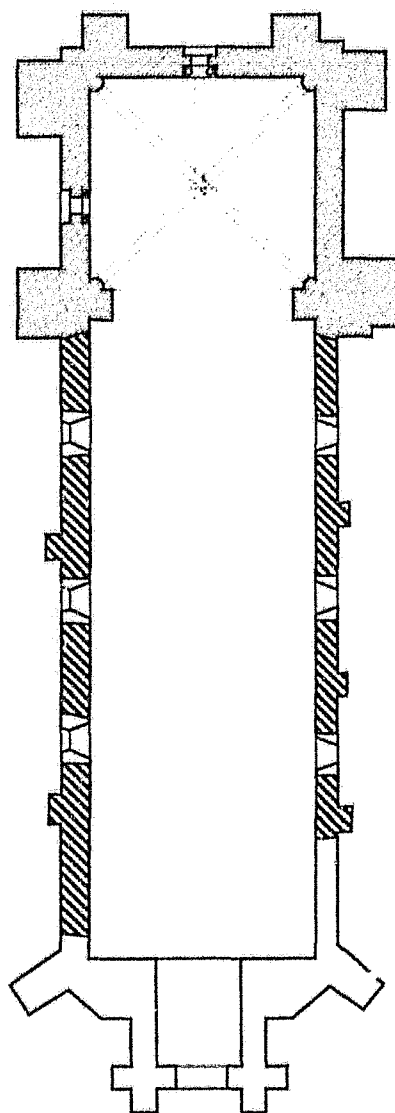
Nous retrouvons des motifs en relief sur des fragments de linteaux conservés dans les parties hautes du mur nord, mais en réemploi pour certains fragments. Le plus occidental, qui laisse deviner un décor rayonnant, n'est pas extradossé, et la baie, qui semble être en place, s'inscrit dans un environnement en pierre de taille. Si le linteau est plus haut que les assises du parement, les blocs supérieurs des jambages, seuls conservés, s'alignent parfaitement dans leur rang de moyen appareil. On constate d'ailleurs que le contrefort le plus proche, en tous points identique aux autres, est lui aussi intégré au pan de mur en moyen appareil.




Fig. 7

⁹ Dans son rapport de 1858, l'architecte Bouvier indique que sur les six « croisées », deux ont une forme rectangulaire, et les quatre autres une forme « circulaire », ce qui signifie sans doute qu'elles étaient en plein cintre.

Conclusion

Nous sommes donc en présence d'une série de baies de type archaïsant, dont une partie fonctionne avec des élévations en moellons et une autre avec un pan de mur en pierre de taille. Dans les deux cas, les contreforts, également identiques, semblent cohérents avec les parements. Rappelons enfin que la présence de linteaux décorés est attestée dans des cas où l'architecture est déjà en pierre de taille, à Avy ou à Saint-Quantin-de-Rançanne, par exemple. Nous pouvons donc estimer que cette nef non voûtée est assez tardive - du début du XII^e siècle - et que l'on a recouru pour son extrémité occidentale à la pierre de taille plutôt qu'au moellon traditionnel.



-  Fin XI^e - début XII^e siècle
-  XII^e siècle
-  Postérieur (X^e I^e - XIX^e s.)

Saint-Germain-du-Seudre
Église Saint-Germain
C.Gensbeitel
ATTENTION : plan approximatif

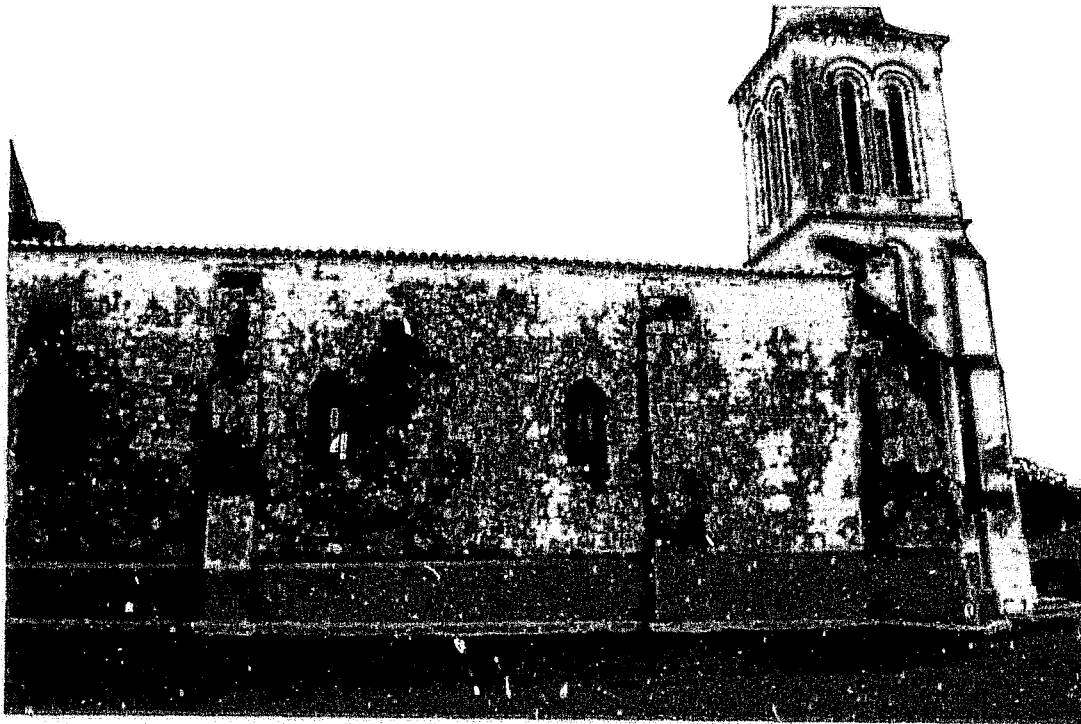


Fig. 2 :
Saint-Germain-du-Seudre.
Mur nord de la nef.

Fig. 3 :
Saint-Germain-du-Seudre.
Mur sud de la nef.

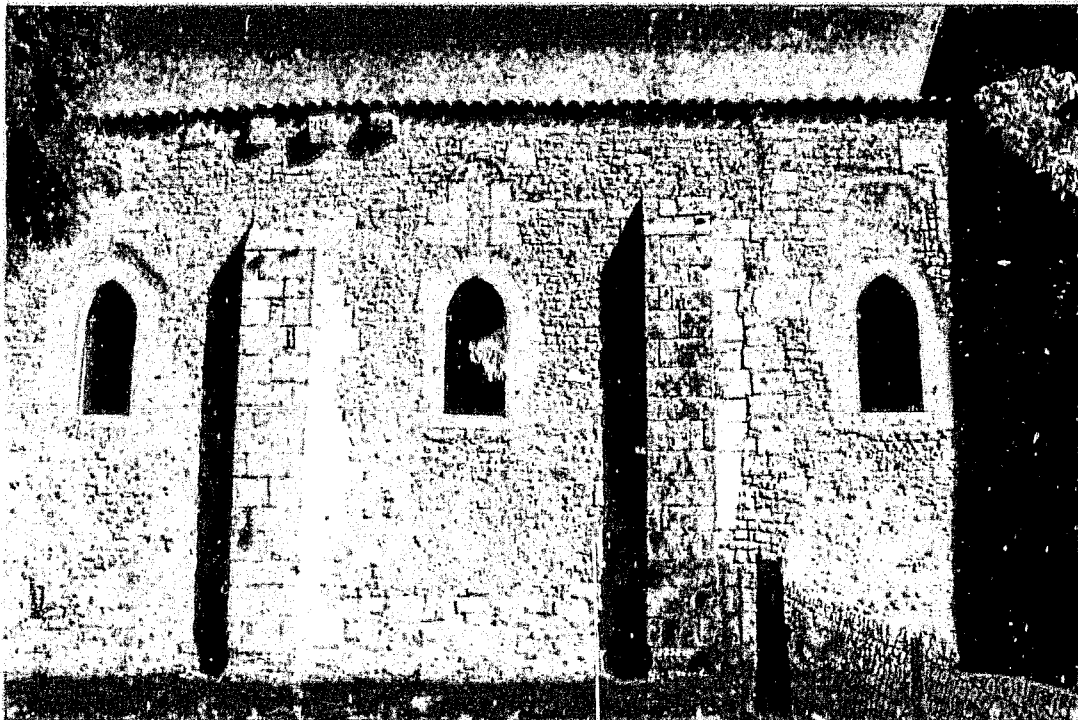




Fig. 4 :
Saint-Germain-du-Seudre.
Vue générale intérieure
vers l'est..



Fig. 5 :
Saint-Germain-du-Seudre.
Ancienne fenêtre du mur
sud de la nef.

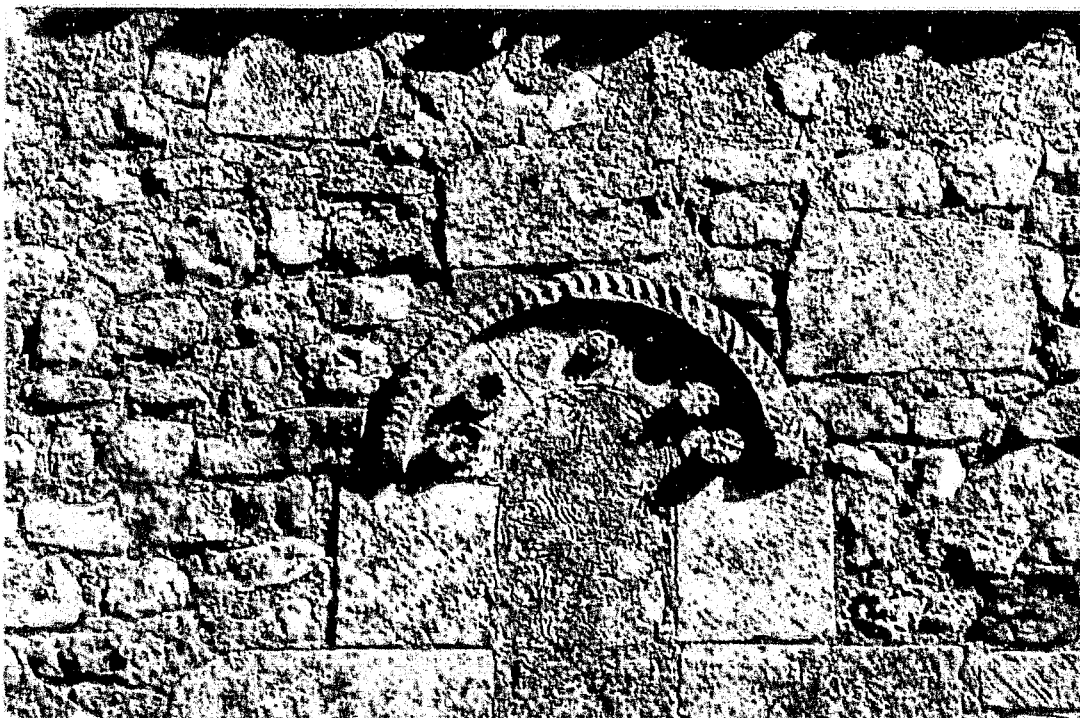
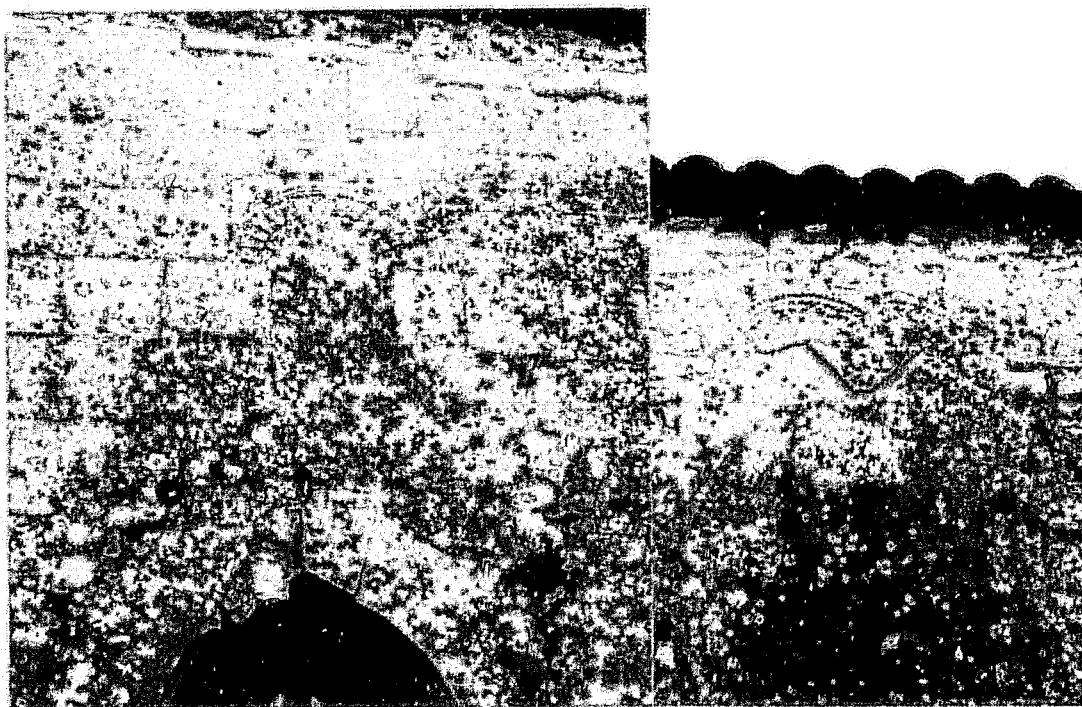


Fig. 6 :
Saint-Germain-du-Seudre.
Linteau d'une ancienne fenêtre du mur sud de la nef.

Fig. 7 :
Saint-Germain-du-Seudre.
Fragments de linteaux d'anciennes fenêtres du mur nord de la nef.



76. SAINT-HILAIRE-DU-BOIS (17)

*Canton de Jonzac**Eglise Saint-Hilaire***Données historiques**

A quelques kilomètres au sud-ouest de Jonzac, la silhouette de l'église de Saint-Hilaire-du-Bois se distingue dans le paysage par la curieuse toiture en ardoise de son clocher, qu'on attendrait davantage sur un pavillon de château du XVII^e siècle que sur une église médiévale.

L'église de cette paroisse, dont le nom traduit la localisation dans de probables territoires de défrichement, est pauvrement documentée. Le vocable correspond à une tradition assez haute, Hilaire de Poitiers faisant partie des saints patrons largement invoqués dès le haut Moyen Age. Il semble que la paroisse relevait directement de l'évêque de Saintes¹, même si dans le pouillé de 1683 il est fait mention de l'intervention conjointe du prieur de l'hôpital de Pons². En revanche, Saint-Hilaire-du-Bois n'apparaît pas dans la liste des églises ayant contribué à la levée de subsides de 1326.

Les seules mentions de l'église dans les archives concernent la suppression du cimetière en 1903 et la réfection de la toiture de la nef en 1931³. Les qualités de cet édifice lui ont valu d'être inscrit à l'ISMH en 2000⁴.

Analyse architecturale

Le plan de l'église n'a rien d'original : une nef rectangulaire se prolongeant par une travée plus étroite sur laquelle est établi le clocher et un chevet rectangulaire reconstruit à l'époque gothique.

Fig. 1

La façade et la nef

Une nef en moellons de trois travées, rythmée par des contreforts en pierre de taille et initialement éclairée par de petites fenêtres à ébrasements intérieurs et à linteaux monolithes échancrés, nous indique une origine pouvant remonter au XI^e siècle. Les petites baies primitives sont aujourd'hui murées, car on a percé des fenêtres plus grandes à l'époque moderne, mais leurs encadrements sont tous conservés. On constate que certains linteaux seulement

Fig. 2

Fig. 3

¹ CHOLET (Abbé F.-E.), *Etudes historiques...*, *op. cit.*, p. 11.

² DANGIBEAUD (C.), « Pouillé... », *op. cit.*, p. 261.

³ AD Charente-Maritime, 20/1916

⁴ Poitiers, DRAC, Centre de documentation, dossier MH « Saint-Hilaire-du-Bois »

sont pourvus de faux arcs gravés, et que deux de ces encadrements présentent, comme à Neulles, un léger chanfrein sur tout leur pourtour. En outre, si les fenêtres septentrionales étaient centrées par rapport aux travées déterminées par les contreforts, celles du mur méridional sont littéralement collées contre les contreforts, auxquels elles ne sont toutefois pas chaînées.

Fig. 5

Au nord, dans la partie supérieure du mur, à la hauteur des glacis des contreforts, plusieurs assises de moyen appareil et de moellons équarris en petit appareil allongé viennent s'insérer dans le parement de moellons, il est probable qu'il s'agisse d'une reprise moderne ou en tout cas postérieure à la construction du mur et des contreforts.

La façade occidentale, incontestablement romane, est entièrement en pierre de taille. Un portail en plein cintre encadré par deux arcades aveugles étroites et étirées en hauteur occupe le rez-de-chaussée. A l'étage se développe une arcature à cinq arcs qui intègre la fenêtre axiale. En dehors de frises de pointes de diamants qui soulignent les horizontales aucun décor sculpté ne se manifeste, et les colonnettes baguées de l'arcature associées à des chapiteaux lisses ne nous livrent guère d'indices précis pour avancer a priori une datation. Nous verrons cependant que ces formes lisses trouvent un écho sur plusieurs édifices de ce secteur méridional de la Saintonge⁵ ainsi que dans la crypte de Saint-Eutrope de Saintes à la fin du XI^e siècle. De même la présence d'arcades latérales aveugles sans aucune modénature s'étirant pour atteindre la hauteur du portail central crée-t-elle un lien possible avec des édifices tels que Saint-Savinien de Melle, en Poitou, ou encore Cellefrouin et son succédané de Ventouse, en Angoumois.

Fig. 4

La travée sous clocher

A l'est de la nef, la travée sous clocher, de plan barlong et au parement de pierre de taille, constitue un étranglement, accentué à l'intérieur par le rétrécissement de l'arc triomphal, qui a été remanié pour recevoir une forme elliptique très inattendue. Le chevet rectangulaire gothique qui se greffe à l'est de cette travée intermédiaire et qui est couvert de deux voûtes d'ogives, est de même largeur - et presque de même longueur - que la nef. On peut en attribuer la reconstruction complète au XIV^e siècle⁶.

⁵ On songe notamment aux façades de Saint-Dizant-du-Bois, de Sémillac ou de Semoussac (notices 71, 93 et 94).

⁶ Selon Yves Blomme, qui se fonde sur l'emploi d'un décor de flore naturaliste, cette transformation est à situer au tournant des XIII^e et XIV^e siècles ; BLOMME (Y.), *L'architecture gothique en*

En revanche, la travée du clocher pose quelques problèmes dans son apparence extérieure. La partie inférieure de cette travée, au parement de pierres de taille de moyen appareil, est éclairée de chaque côté par une petite fenêtre en plein cintre. Au nord comme au sud, une corniche portée par des modillons sculptés délimite une hauteur égale à celle de la nef. Au-dessus de cette corniche s'élève un registre tout aussi sobre, percé d'une fenêtre identique à celle du rez-de-chaussée, mais plus étirée en hauteur. Après une nouvelle corniche à modillons lisses, qui entoure tout le volume au niveau du faîte de la toiture de la nef, s'élève l'étage supérieur, couvert du fameux toit en pavillon si peu familier sur nos églises. La question qui se pose ici est celle de l'ancienneté de ce clocher, dès lors que nous ne disposons d'aucun document pour nous éclairer. De fait, nous sommes en présence d'indices contradictoires. La continuité, ou du moins l'absence de rupture évidente entre le rez-de-chaussée, que tout nous porte à dater de l'époque romane, et les registres supérieurs, ainsi que la présence d'ouvertures géminées de tradition romane, pourraient nous inciter à accorder à ce clocher une origine haute, liée au chantier roman. Mais la forme trilobée des arcs des baies, dégagés dans de véritables tympan monolithes, et leurs moulurations nous orientent sans ambiguïté vers la fin du Moyen Âge, voire au-delà, et pourquoi pas au XVII^e siècle, vers lequel nous renvoie incontestablement la forme de la couverture et sans doute aussi la corniche qui la souligne, malgré la présence de modillons. Il est difficile de trancher. Mais quoi qu'il en soit l'étage supérieur, au moins, a été remanié, et nous ne saurions accepter ce clocher parmi les témoins incontestables de la période que nous étudions.

Par contre, l'intérêt de cette église se trouve grandement rehaussé, pour ce qui nous concerne, par la présence, à l'intérieur de cette travée sous clocher, de deux registres d'arcatures venant doubler les murs. Ces arcatures participent d'évidence au renforcement des murs qui portent une voûte en berceau. L'église de Saint-Hilaire-du-Bois entre donc dans le groupe d'édifices caractérisés par l'usage d'un tel dispositif dans leur travée de chœur, et sans doute aussi, si l'on en juge par les deux exemples encore intacts, dans l'abside qui la prolongeait⁷.

L'ensemble des élévations étant recouvert d'un badigeon blanc, la composition s'offre à nous sous une apparence très austère et dépouillée, voire avec une certaine sécheresse, tout comme à Sémillac. Ce trait est accentué par

Fig. 7
Fig. 8

Saintonge..., *op. cit.*, p. 57. La présence de listels sur les moulures et d'une niche à arc segmentaire nous conduit à choisir plutôt le XIV^e siècle.

⁷ Il s'agit de Bougneau et Saint-Thomas-de-Conac (notices 11 et 88), où l'abside est conservée, et des églises de Sémillac et Bouteville (notices 93 et 12).

l'absence de décor sculpté sur les chapiteaux, les tailloirs ou d'éventuelles frises. Le badigeon n'interdit pas cependant de constater que l'emploi de la pierre de taille est ici systématisé, comme à l'extérieur. La composition n'est pas identique sur les deux registres, ainsi que nous l'avons observé aussi dans les travées droites de Saint-Thomas-de-Conac et de Bougneau. Au niveau inférieur, deux arcs aveugles de même rayon étaient portés par trois colonnettes ; il n'en subsiste que deux anciennes au nord, et celles du côté sud ont disparu. Au-dessus se dessine exactement le même schéma qu'à Sémillac : la composition est tripartite, et l'arc central, un peu plus haut et plus large que les deux autres, épouse l'ébrasement intérieur de l'unique fenêtre de la travée.

L'ornement est réduit au minimum, mais les chapiteaux se distinguent par des épannelages particuliers. Leurs corbeilles sont conçues comme des cubes à angles rabattus posés sur un petit socle étroit en forme de scotie dont les séparations créent une fine moulure qui crée un effet d'étranglement. L'astragale torique qui souligne l'ensemble accentue cet effet. Les bases à deux tores de même diamètre se rapprochent de certains modèles que nous rencontrons aux environs de 1100, avant que ces deux éléments ne se hiérarchisent nettement dans l'art roman le plus accompli. Enfin, les impostes de l'arc qui assure la transition vers le chevet sont ornées d'une succession de petits motifs triangulaires ou carrés simplement défoncés, qui nous rappellent le décor des chapiteaux de Consac⁸.

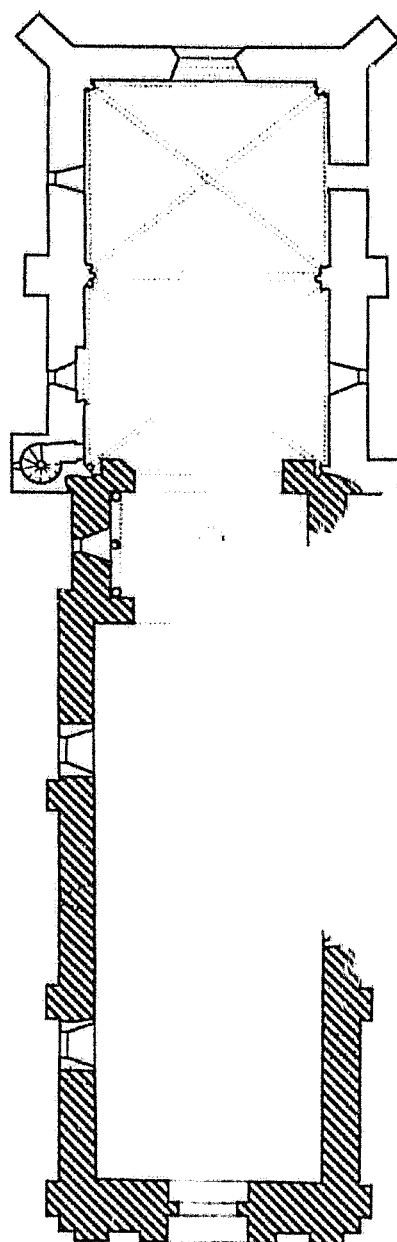
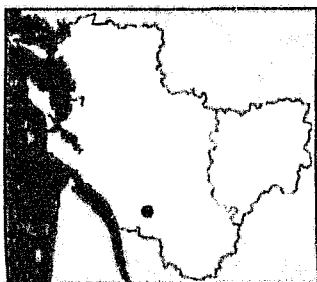
Fig. 7

Fig. 9

Conclusion

L'église de Saint-Hilaire-du-Bois n'avait jamais été reconnue comme faisant partie du groupe des édifices à deux registres d'arcatures intérieures. Nous pouvons donc l'y inscrire et proposer de voir dans cet aménagement un des derniers exemples dans la chronologie relative. Nous placerons la conception de ces arcatures dans la campagne de construction de la façade, et sans doute la nef est-elle à placer, malgré son caractère plus archaïsant, dans le même projet, que nous daterons des premières décennies du XII^e siècle. Un seul indice pourrait militer en faveur de son antériorité : le décalage des assises des fenêtres et des contreforts qu'elles jouxtent sur le mur nord, signe d'une possible reprise. Dans ce cas, peut-être les contreforts ont-ils été lancés dans un deuxième temps.

⁸ Notice 23.



▨ Début du XII^e siècle
□ Postérieur (XIV^e s.)

Saint-Hilaire-du-Bois
Église Saint-Hilaire
C.Gensbeitel d'après Y.Comte/CRMH



Fig. 2 :
Saint-Hilaire-du-Bois.
Vue générale depuis le
nord-ouest.



Fig. 3 :
Saint-Hilaire-du-Bois.
Mur nord de la nef.
Fenêtre ancienne occultée
et fenêtre moderne.

Fig. 4 :
Saint-Hilaire-du-Bois.
Façade occidentale.

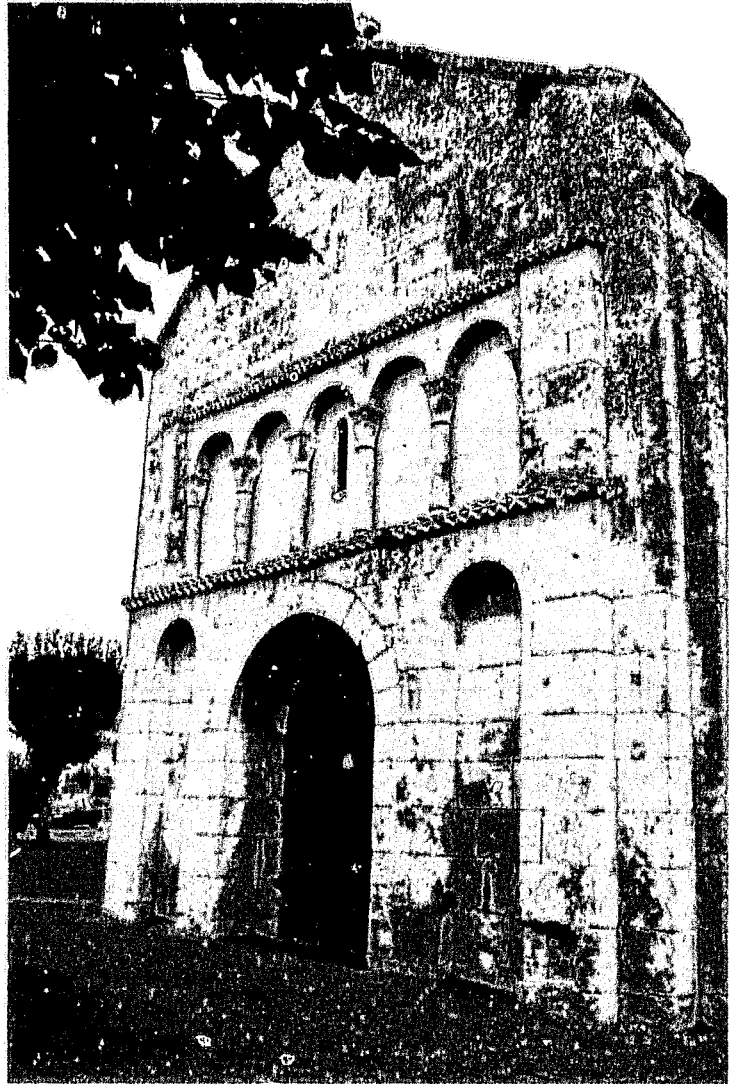


Fig. 5 :
Saint-Hilaire-du-Bois.
Mur sud de la nef et travée
sous clocher.





Fig. 6 :
Saint-Hilaire-du-Bois.
Vue générale intérieure
vers l'est.

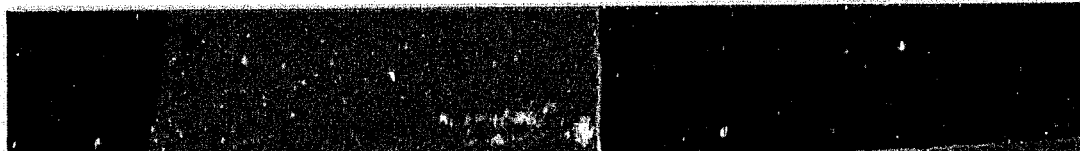


Fig. 7 :
Saint-Hilaire-du-Bois.
Arcatures du mur nord de
la travée sous clocher.

Fig. 8 :
Saint-Hilaire-du-Bois.
Arcatures du mur sud de
la travée sous clocher.



Fig. 9 :
Saint-Hilaire-du-Bois.
Imposte du passage de la
travée sous clocher vers le
choeur.



77. SAINT-LAURENT-DE-BELZAGOT (16 A)

Canton de Montmoreau

Eglise Saint-Laurent

Données historiques

Saint-Laurent est une des dernières paroisses du sud de l'Angoumois, dominant la vallée de la Tude, à quelques kilomètres de Montmoreau, face au diocèse de Périgueux. Si pour Saint-Eutrope il existe un doute quant à une éventuelle appartenance à l'ordre de Cluny, il n'en est pas de même en ce qui concerne Saint-Laurent-de-Belzagot, qui fut bel et bien un prieuré clunisien. Il apparaît comme tel dès le XIII^e siècle¹, alors que la tutelle de l'évêque d'Angoulême sur la paroisse est avérée conjointement, et ce depuis 1110².

Le prieuré n'était pas très important³. Comme Saint-Jacques de Conzac, il ne comptait qu'un prieur et un moine⁴. Et comme à Conzac, dès les premières années de la guerre de Cent Ans, la désolation semble s'être abattue sur l'établissement, qui fut délaissé au moins momentanément, en 1343⁵.

Plus tard, ce furent les guerres de Religion, qui accentuèrent, comme souvent, la ruine du prieuré. A partir de la fin du XVI^e siècle, le prieur ne résidait plus sur place et l'église fut partiellement laissée en ruine. Malgré des réparations effectuées en 1687, la nef s'effondra vers 1820⁶. Par la suite, on privilégia exclusivement les réparations sur les parties orientales ayant conservé leur couverture et la nef fut délaissée. On arasa les murs au fur et à mesure des risques d'effondrement, jusqu'à les amener à leur état actuel.

Analyse architecturale

Nous avons sélectionné cette église malgré son état de mutilation, qui n'en laisse subsister que le chevet roman, doté d'une vaste abside en hémicycle, la nef

Fig. 1

¹ *Statuts, chapitres généraux...*, *op. cit.*, t. 1, p. 199, 260, 311, 333, 335, 373, 406, 410, 420, 464, 477. Cette appartenance est confirmée dans le pouillé du XV^e siècle ; AD Charente, G 2, p. 3.

² *Cartulaire de l'Église d'Angoulême...*, *op. cit.*, ch. CXXXV, p. 149 ; Dans la bulle de Pascal II, Saint-Laurent-de-Belzagot revient à l'évêque. Voir aussi, AD Charente, série G, nombreuses références à Saint-Laurent-de-Belzagot dans les archives épiscopales

³ L'abbé Nanglard pense même qu'il n'était pas conventuel ; cf. NAGNIARD (Abbé J.), *Pouillé...*, *op. cit.*, t. 1, 656-657.

⁴ *Statuts, chapitres généraux...*, *ibid.*, t. 2, p. 43 ; en 1293, le prieur s'appelle Lambert.

⁵ *Ibid.*, t. 3, p. 349.

⁶ GEORGE (J.), *Les églises de France...*, *op. cit.*, p. 241. Voir aussi AD Charente, O 1328 ; délibération du conseil municipal de 1844 évoquant l'église « tombée en ruine il y a 26 ans » et « le mur du midi qui est tombé ».

ayant été presque totalement détruite, à l'exception de la façade occidentale percée d'un portail gothique du XIII^e siècle et de l'arase du mur gouttereau nord dans lequel est préservée une ancienne porte romane. La façade actuelle ouvre sur une travée sous clocher qui précède le chevet. Le clocher, ainsi que tout le flanc sud de ce qui subsiste a été reconstruit à l'époque moderne.

Fig. 4

En fait, cette église, qui a subi les outrages des guerres, se révèle malgré tout un cas intéressant pour notre étude, et ce notamment en raison des archives photographiques qui rendent compte d'un état des vestiges de la nef bien meilleur au début du XX^e siècle qu'aujourd'hui. D'autre part le côté nord de la travée sous clocher et l'ancienne porte latérale de la nef suffisent à lui conférer de l'intérêt du point de vue de l'architecture du premier âge roman.

La nef primitive était construite en maçonnerie de moellons, de plan rectangulaire (environ 16 x 7 m à l'intérieur). La travée sous clocher qui la prolongeait était plus étroite.

Fig. 1

De cette nef, les photographies de Jean George et Alexis Guérin-Boutaud nous montrent un état plus complet qu'il ne l'est aujourd'hui⁷. On voit notamment sur l'une d'entre elles qu'une voûte en berceau, dont les traces d'arrachement étaient encore visibles, était portée par des arcades en plein cintre plaquées qui définissaient quatre travées. La plus occidentale était encore en place, les trois autres n'étant plus représentées que par leurs silhouettes imprimées sur le mur. L'absence de véritables arrachements peut signifier que ce dispositif a été plaqué contre un mur dont il n'était pas vraiment solidaire. En outre, il est difficile, à partir de ces images, d'identifier la nature des supports : pilastres, colonnes, blocs de maçonneries en moellons ? A l'extérieur, il n'y a en tout cas aucune trace d'articulation à la base du mur désormais arasé.

fig. 2
Fig. 3

On retiendra donc l'idée d'une construction menée en deux temps, sur une nef dont le mur nord, au moins, était aveugle, et ce probablement avant même le voûtement, qui n'est sans doute pas intervenu longtemps après la première campagne.

La porte qui s'ouvrait dans la travée orientale est encore conservée et nous y reconnaissons une forme couramment en usage dans l'architecture du XI^e siècle. Son arc intérieur en plein cintre à claveaux cunéiformes se traduit à l'extérieur en arc de décharge au-dessus d'un linteau monolithe en bâtière.

Fig. 5
Fig. 6

La façade occidentale, dont n'est conservé aujourd'hui que le portail gothique, nous est montrée sur ses deux faces et nous pouvons tenter d'en reconstituer les éléments. Le portail s'inscrit en fait dans un léger avant-corps

Fig. 2

⁷ SAHC, Collection Guérin-Boutaud, p. 631, 1 et 2. Les mêmes clichés existent dans le fonds George.

qui s'élevait jusqu'aux deux tiers de l'élévation, englobant également la fenêtre qui se situait immédiatement au-dessus. L'encadrement extérieur de cette baie était manifestement moderne, mais elle a pu faire l'objet d'un élargissement, car son ébrasement intérieur pourrait être d'origine romane.

D'autre part, il semble que cette façade était épaulée par des contreforts près de ses extrémités. Celui de gauche a laissé une trace d'arrachement que l'on devine sur la photo.

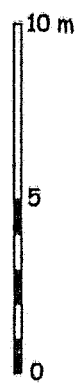
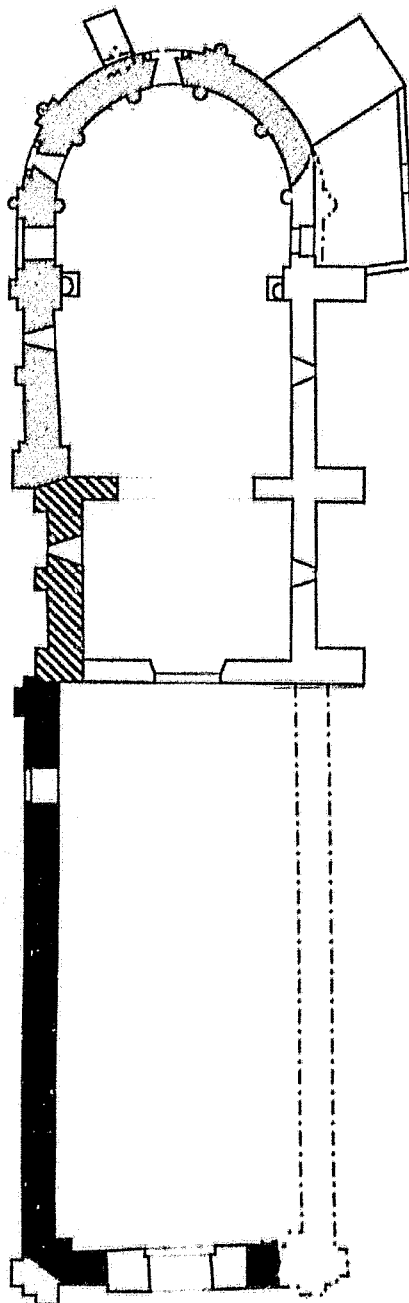
A l'autre extrémité de la nef, le mur nord de la travée droite portant le clocher est encore en place. Bâti en moellons, il est épaulé par trois contreforts plats - deux aux extrémités et un au centre - et éclairé par une petite fenêtre à linteau monolithe échancré placée assez bas. Il est vrai, comme le signale Sylvie Ternet, que les liaisons entre les harpages des contreforts et ceux de la fenêtre ne sont pas très homogènes alors qu'ils s'interpénètrent. L'hypothèse avancée par cet auteur est que le mur de moellons et la fenêtre préexistaient et que les contreforts ont été insérés *a posteriori*. Cette proposition, tout-à-fait pertinente, pose la question du plan primitif. Si le mur de moellons était là avant les contreforts, nous devrions admettre qu'une travée droite, plus étroite que la nef et dépourvue de tout renforcement, prenait place dès l'origine entre la nef et une éventuelle abside. On peut imaginer aussi que cette travée correspond à un chevet primitif de plan carré. Si cette dernière hypothèse n'est pas à exclure - on songe à Nanclars - nous ne trouvons guère de preuve de l'existence de chevets très étirés prolongeant une nef unique en l'absence de transept, de voûtement et de clocher.

Si l'on y regarde de près, la divergence des assises de la baie et des deux contreforts n'est évidente qu'en ce qui concerne le contrefort de gauche, car celui de droite, le plus proche, s'harmonise avec le jambage correspondant de la fenêtre. De l'autre côté, en effet, le raccord avec le harpage, plus distant, est irrégulier, mais il est traité par l'insertion de blocs taillés à la demande, ce qui a très bien pu être réalisé lors du même chantier. Cela signifie que cette travée droite peut être issue d'une seule campagne, mais que les maçons n'ont pas su aligner à distance les assises des trois contreforts, alors que la baie est chaînée avec celui qu'elle jouxte. On a d'ailleurs le sentiment que tout cela est assez homogène, malgré les irrégularités, et que la présence même de la fenêtre à proximité du contrefort central a été voulue, pour qu'elle bénéficie, justement, du renforcement de son chaînage. Ce principe est à rapprocher de celui, mieux intégré, des fenêtres percées dans l'épaisseur du contrefort.

Fig. 5
Fig. 7

Conclusion

Cette église, qu'il est difficile de reconstituer intégralement dans ses dispositions initiales, nous montre au moins deux étapes pouvant être associées à la période que nous étudions. Une première nef en moellons à murs minces fut renforcée dans un deuxième temps par des arcs plaqués pour être voûtée. La façade pouvait, quant à elle, présenter dès l'origine un léger avant corps encadré par deux contreforts. En ce qui concerne la travée droite, où il nous paraît possible de ne pas dissocier la construction des contreforts de celle du mur qu'ils renforcent, nous attribuerons son édification à la phase de voûtement, qui a pu s'accompagner d'une volonté de créer une travée portant clocher. Le chevet très profond du XII^e siècle a dû intervenir très peu de temps après cette seconde phase : sur sa travée droite on a encore fait usage d'une maçonnerie mixte associant pierre de taille de moyen appareil et petit appareil allongé, tandis que la fenêtre présente une structure archaïsante à linteau monolithe.



- XI^e siècle
- ▨ Fin XI^e - début XII^e siècle
- XII^e siècle
- Postérieur (gothique et moderne)
- ⋯ Restitution

Saint-Laurent-de-Belzagot
 Église Saint-Laurent
 C.Gensbeitel d'après M.Coutureau

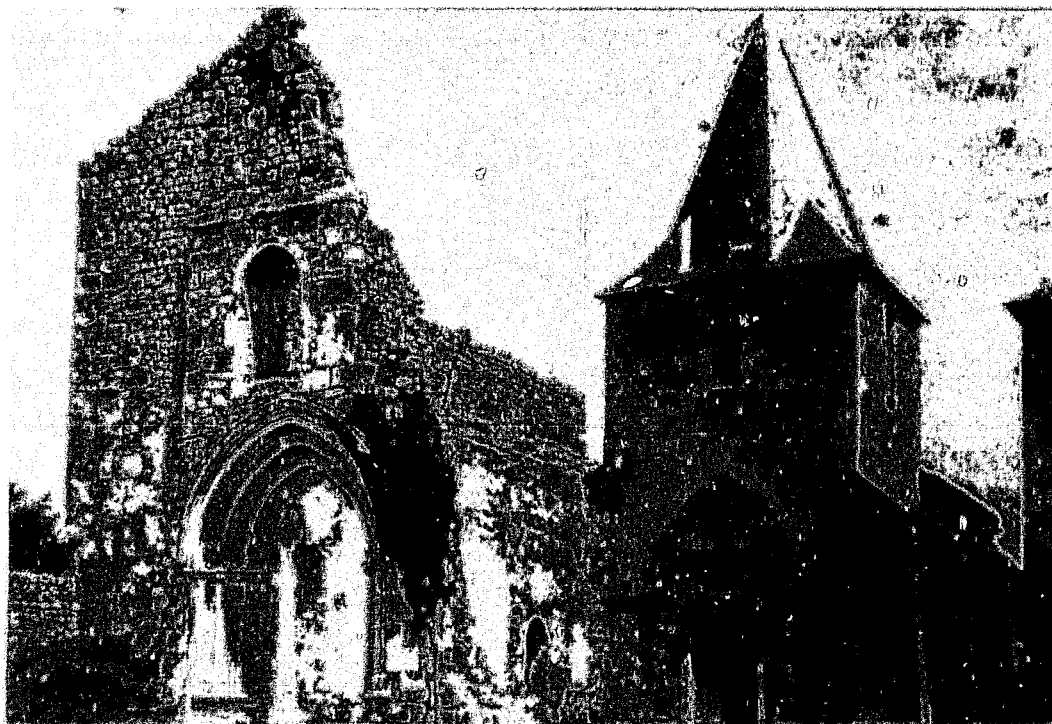


Fig. 2 :
Saint-Laurent-de-Belzagot. Façade occidentale et ancienne nef vues depuis le sud-ouest en 1903. SAHC. Coll. Guérin-Boutaud. 631/1.

Fig. 3 :
Saint-Laurent-de-Belzagot. Mur nord de l'ancienne nef et revers de la façade vus depuis le nord-est en 1903. SAHC. Coll. Guérin-Boutaud. 631/2.



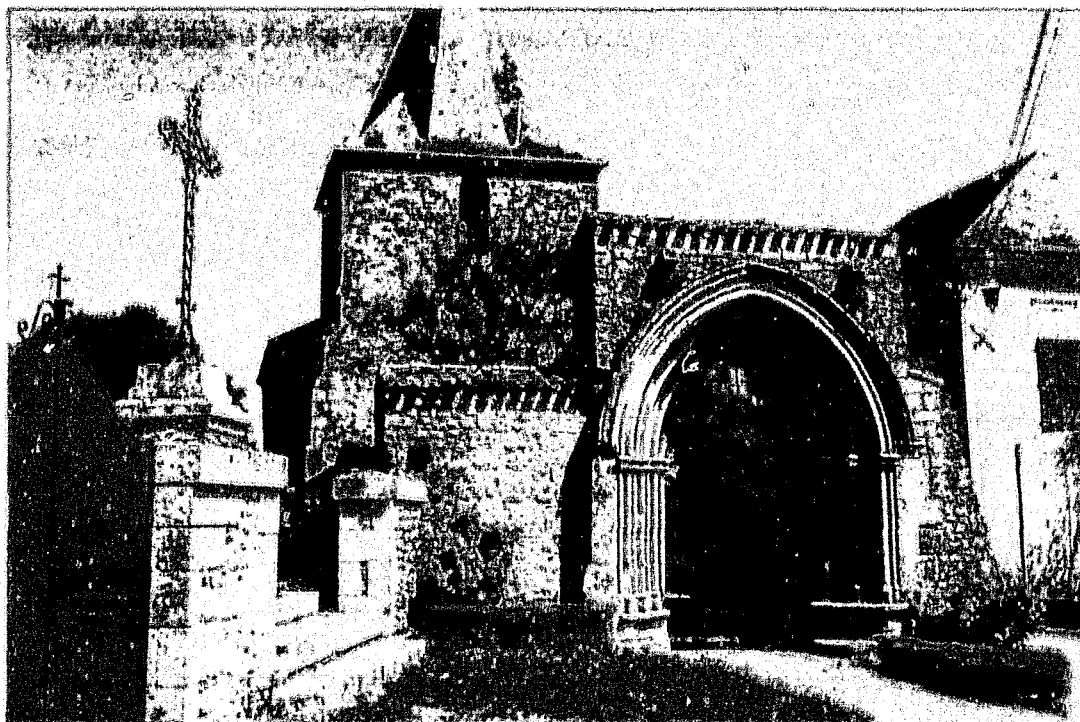


Fig. 4 :
Saint-Laurent-de-Belzagot.
Portail et vestiges de l'ancienne façade occidentale.

Fig. 5 :
Saint-Laurent-de-Belzagot.
Mur nord de l'ancienne nef et travée sous clocher vus depuis le nord-ouest.



Fig. 6 :
Saint-Laurent-de-Belzagot.
Face extérieure de l'ancienne
porte du mur nord de la nef.



Fig. 7 :
Saint-Laurent-de-Belzagot.
Mur nord de l'ancienne
travée sous clocher.



78. SAINT-LAURENT-DE-COGNAC (16 S)

Canton de Cognac

Eglise Saint-Laurent

La commune de Saint-Laurent-de-Cognac, limitrophe du département de la Charente-Maritime, se situe à quelques kilomètres à l'ouest de Cognac, dans un petit vallon perpendiculaire à la vallée de la Charente, sur la rive droite du fleuve, en face de Merpins, site stratégique de première importance.

Données historiques

En 1072, le chevalier Guillaume Paluel - accompagné d'un clerc prénommé Jean¹ - se rendit à l'abbaye d'Ébreuil, en Auvergne, pour lui faire don de trois églises saintongeaises de la région de Cognac : Saint-Laurent, Saint-Sulpice et Genté. Après le consentement de l'évêque de Saintes, ces trois sanctuaires furent reçus par l'abbé d'Ébreuil qui les unit à son prieuré Saint-Léger de Cognac². Selon l'abbé Nanlard, Saint-Laurent devait passer par la suite, à une date indéterminée, parmi les possessions de l'autre abbaye auvergnate fortement implantée en Saintonge, La Chaise-Dieu, qui y fonda un prieuré³. Avant d'aller plus loin, il nous faut éclaircir, comme pour le cas de Poullignac, un problème de confusion toponymique.

En titre de sa brève notice, l'abbé Nanlard donne comme nom en français « Saint-Laurent-des-Combes en Jarnac *alias* près Cognac ». Or, dans la liste qu'il dresse des anciennes dépendances de Saint-Léger de Cognac, l'auteur du *Pouillé Historique du diocèse d'Angoulême* cite non pas « Saint-Laurent-des-Combes près Cognac », mais simplement « Saint-Laurent-des-Combes », nom qui correspond à une autre localité, appelée parfois « Saint-Laurent-de-Chalais » (*Sancti Laurentii de Cambis in Calesio*)⁴, qu'il définit par ailleurs comme un ancien prieuré de l'abbaye de Brantôme⁵, situé au sud du diocèse. Cela mérite quelques vérifications auprès d'autres auteurs. L'abbé Cholet appelle ce village « Saint-Laurent-de-Brossac », tout en le distinguant bien de notre Saint-Laurent⁶. En

¹ ESTIENNOT (L.), *Antiquitatum...*, B.N.F., ms. lat. 12.754, p. 417 et suiv ; MARVAUD (F.), *Études historiques sur la ville de Cognac...*, *op. cit.*, p. 54 ; MARTIN-CIVAT (P.), « Les relations entre Cognac et Ébreuil-sur-Sioule aux XI^e et XII^e siècles », *BSAHC*, 1949-50, p. 75-85.

² NANGLARD (Abbé J.), *Pouillé...*, *op. cit.*, t. 3, p. 382.

³ *Idem.*

⁴ NANGLARD (Abbé J.), *Ibid.*, t. 3, p. 411, 510 et 519.

⁵ *Ibid.*, p. 519.

⁶ CHOLET (Abbé F.-E.), *Études historiques...*, *op. cit.*, p. IV.

1863, François Marvaud, dans son *Répertoire archéologique*, donnait déjà simplement le nom actuel⁷. Mais en 1870, ce même auteur avançait dans son texte une traduction latine du nom de la paroisse en l'appelant *Sancti Laurentii de Combis*⁸. M.-J. Depoin induit la même confusion que l'abbé Nanglard, en substituant le nom de « Saint-Laurent-de-la-Combe » à celui de Saint-Laurent-de-Cognac pour désigner une paroisse dépendant de l'archiprêtré de Jarnac, c'est-à-dire la localité qui nous concerne ici⁹. Au moins nous apprend-t-il que le chapelain (*capellanus*) du lieu avait contribué à hauteur de 15 sols tournois à la levée de subsides ordonnée par le pape Jean XXII en 1326.

Quant à Charles Dangibeaud, il reconnaît comme l'abbé Nanglard deux « Saint-Laurent-des-Combes » dans le pouillé de 1683, l'un dépendant de la Chaise-Dieu - il s'agit sans doute bien de Saint-Laurent-de-Cognac -, et l'autre de Brantôme¹⁰. L'abbé Cholet, dont nous ne connaissons pas non plus les sources, et qui prétend remonter jusqu'au XI^e siècle, n'indique que l'appartenance à La Chaise-Dieu¹¹.

Il faut donc croire que les lectures et les restitutions faites par les différents érudits n'ont pas toujours été très rigoureuses, et que les confusions possibles sur le nom du lieu se sont multipliées comme sous l'effet d'une malédiction¹². L'abbé Michon lui-même n'indiquait-il pas déjà en 1844 dans son index un « Saint-Laurent-des-Combes », mais pour lequel on ne trouve rien à la page mentionnée ?¹³

Ces aléas pourraient paraître anecdotiques s'ils ne risquaient de nous égarer dans l'interprétation des origines et du destin de l'église Saint-Laurent et de rendre caduque une des rares dates en notre possession dans cette étude. Nous suivrons donc les clarifications apportées par Pierre Martin-Civat¹⁴, qui

⁷ MARVAUD (F.), *Répertoire archéologique...*, *op. cit.*, p. 97 et index p. 153 (rééd. de 1993).

⁸ MARVAUD (F.), *Études historiques sur la ville...*, *Ibid.*

⁹ DEPOIN (M.-J.), « La levée des subsides... », *op. cit.*, p. 208. L'auteur traduit par « Saint-Laurent-des-Combes » *Sancti Laurentii prope Javaizacum*, qui devrait donner en réalité « Saint-Laurent-près-Javrezac », l'indication géographique étant ici largement suffisante pour ne pas faire la confusion.

¹⁰ DANGIBEAUD (C.), « Le pouillé... », *op. cit.*, p. 240 et 266.

¹¹ CHOLET (Abbé F.-E.), *Ibid.*

¹² Jean George et Charles Connoué n'ont pas répété cette confusion ; GEORGE (J.), *Les églises de France...*, *op. cit.*, p. 242-243, CONNOUÉ (C.), *Les églises...*, *op. cit.*, t. 4, p. 133-134.

¹³ MICHON (Abbé J.-H.), *Statistique...*, *op. cit.*, p. 201 et p. 17 de l'index.

¹⁴ MARTIN-CIVAT (P.), *Cognac et le Cognacais pittoresque...*, Poitiers, 1972, p. 281-282.

rappelle fort judicieusement que Saint-Laurent-de-Cognac est indiqué « Saint-Laurent-des-Combes » sur la carte de Cassini au XVIII^e siècle.

En définitive, la comparaison entre les différentes informations fournies par l'abbé Nanglard et celles des autres sources nous conduit à admettre l'appartenance de Saint-Laurent - à partir d'une date indéterminée - à l'abbaye de la Chaise-Dieu, qui a bien possédé là un prieuré¹⁵.

Cependant, le rattachement préalable à Ébreuil et Saint-Léger de Cognac ne semble pas non plus devoir être remis en cause. Nous admettrons donc que l'église de Saint-Laurent-de-Cognac est bien celle qui fut donnée en 1072 à l'abbaye auvergnate et à son prieuré cognçais.

La date qui apparaît ainsi ne manque pas d'intérêt, car elle vient s'ajouter à plusieurs autres, qui concernent des églises signalées par des textes comme faisant l'objet d'une donation, d'une consécration ou de travaux au cours du dernier tiers du XI^e siècle¹⁶. Nous aurons évidemment à revenir sur l'enjeu que représentent ces dates et les événements qu'elles recouvrent. Le cas isolé de Saint-Laurent ne nous permet pas, dans tous les cas, de conclure à une reconstruction de l'église à la suite de cette donation.

Pour le reste, les informations sont maigres. Il semble que le statut prieural ne soit intervenu qu'après le transfert à La Chaise-Dieu. L'abbé Nanglard nous apprend qu'un prieur est présent en 1365¹⁷, alors même que dans la liste de la levée des subsides de 1326, il n'est question que d'un chapelain. Il est cependant difficile de tirer une conclusion du rapprochement de ces deux données.

L'église Saint-Laurent, décrite par Nanglard comme un « carré long du XI^e siècle avec bas-côté du XV^e »¹⁸, est en fait un édifice très remanié, comme le soulignent François Marvaud¹⁹ et Jean George, ce dernier rappelant notamment l'importante campagne de restauration des années 1840-1848²⁰, qui n'est cependant pas mentionnée dans les archives de la commune, alors qu'il y est

¹⁵ Charles Dangibeaud indique bien les revenus de la paroisse et du prieuré, tous deux attribués à l'abbé de la Chaise-Dieu dans le pouillé de 1683 ; DANGIBEAUD (C.), *Ibid.*, p. 266. Il y a encore dans le village une « rue du Prieuré ».

¹⁶ Il s'agit en l'occurrence, pour tous ces édifices, de leur première apparition dans les sources : Antignac, Bougneau, Charmant, Dompierre-sur-Charente, Mouthiers-sur-Boëme, Passirac, Porcheresse, Rivières, Saint-André de Blanzac, Saint-Florent de La Rochefoucauld, Saint-Thomas-de-Conac, Saint-Trojan, Thאים...

¹⁷ NANGLARD (Abbé J.), *Ibid.*, t. 3, p. 519.

¹⁸ *Ibid.*, p. 382.

¹⁹ MARVAUD (F.), *Ibid.*, p. 97.

²⁰ GEORGE (J.), *Ibid.*, p. 242.

question de réparations due à l'effondrement du « pignon du clocher sur la voûte en plâtre de l'église »²¹.

Analyse architecturale

C'est donc une construction rectangulaire flanquée de chapelles au sud à laquelle nous avons affaire ici. Sa nef, qui a fait l'objet de multiples mutilations et réparations, est épaulée par de lourds contreforts, sans doute rajoutés au XIX^e siècle. Sa façade occidentale, datée du XI^e siècle par Marvaud, est en fait d'une conception assez tardive, sans doute du second quart ou du milieu du XII^e siècle. Le portail à trois voussures ornées notamment de fleurs à six pétales, a surtout attiré l'attention par la présence d'un chapiteau représentant la Tentation d'Eve. La nef, couverte d'un berceau brisé, que F. Marvaud date de 1789²², se prolonge par une travée intermédiaire précédant un chevet rectangulaire. Au sud, une longue chapelle de trois travées voûtées d'ogives est venue s'appuyer contre l'édifice primitif à la fin du Moyen Age.

Fig. 1

L'intérêt de l'église Saint-Laurent se concentre donc sur un pan du mur nord, et plus particulièrement à l'extrémité orientale de la nef, qui a dû être épaissie à l'intérieur pour établir un clocher au XII^e siècle. On y observe, surtout dans la partie basse du mur, un parement en petit appareil presque régulier, mais dont le format est encore très proche de celui des moellons traditionnels. Il s'agit là d'un type peu répandu, à la limite entre les moellons très réguliers et des pierres de taille de très petit format. Cette typologie pourrait nous indiquer une réalisation assez tardive.

Fig. 2

Deux anciennes ouvertures y sont encore nettement visibles. Une porte, tout d'abord, qui a été murée, nous montre un linteau monolithe en bâtière suffisamment familier pour qu'il retienne notre attention. Une fenêtre, ensuite, elle aussi bouchée, mais qui a conservé un linteau monolithe à faux claveaux en forme d'arc extradossé. Ce linteau, par ailleurs conforme à un schéma bien connu, retient l'attention par une particularité unique : la hauteur des claveaux - ou du moins l'épaisseur de l'arc - est plus importante au sommet qu'à la base, se qui crée un effet de dilatation. On pourrait comparer le dessin de ce linteau à certains arcs des XII^e ou XIII^e siècles, ou même postérieurs, assez répandus dans l'architecture civile de l'Europe méridionale (Italie, Espagne, Midi de la France). On ne peut que souligner le caractère exceptionnel de cette forme dans notre étude et l'absence de toute comparaison possible. Signalons simplement qu'un

Fig. 5

Fig. 3

²¹ AD Charente, O 1333-1334.

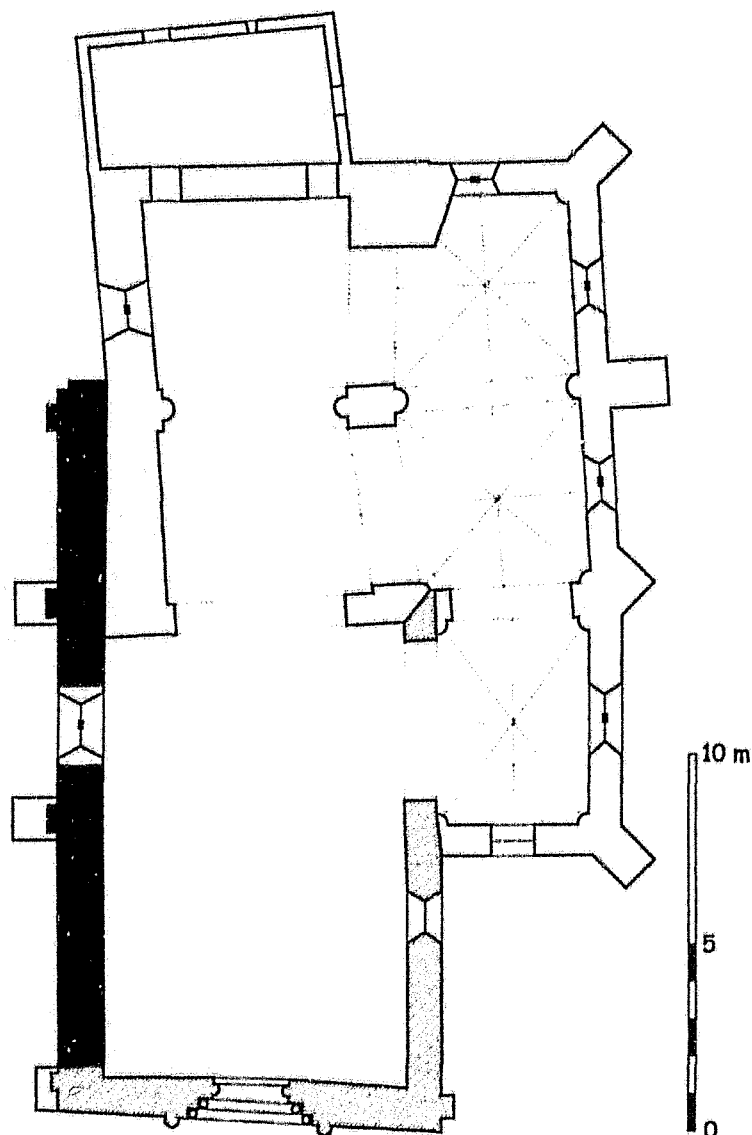
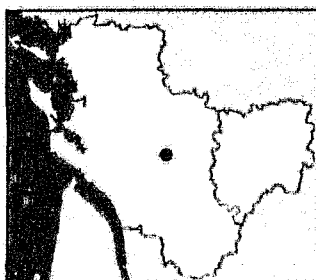
²² MARVAUD (F.), *idem*.



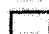
fragment d'un autre linteau sans doute identique est visible dans le haut du mur, à gauche de cette baie. Il s'agit là d'un réemploi plutôt que du vestige en place d'une autre fenêtre.

Fig. 4

Conclusion

Le mur nord de son ancienne nef est donc l'ultime témoin d'une église dont la façade et le flanc méridional ont été repris dès le XII^e siècle, avant de connaître de nouvelles transformations radicales à la fin du Moyen Age. Cependant, nous trouvons encore matière à réflexion devant la forme originale de cette fenêtre du XI^e siècle qui nous propose une nouvelle variante singulière.



-  XI^e siècle
-  XII^e siècle
-  Postérieur

Saint-Laurent-de-Cognac
Église Saint-Laurent
C.Gensbeitel
relevés : N.Guillaumin & F.Pradignac



Fig. 2 :
Saint-Laurent-de-Cognac.
Vue générale du mur nord depuis le nord-ouest.

Fig. 3 :
Saint-Laurent-de-Cognac.
Mur nord. Fenêtre de la nef primitive.





Fig. 4 :
Saint-Laurent-de-Cognac.
Mur nord. Vestige du linteau d'une ancienne fenêtre de la nef primitive.

Fig. 5 :
Saint-Laurent-de-Cognac.
Mur nord. Porte à linteau en bâtière murée à l'est de l'ancienne nef.



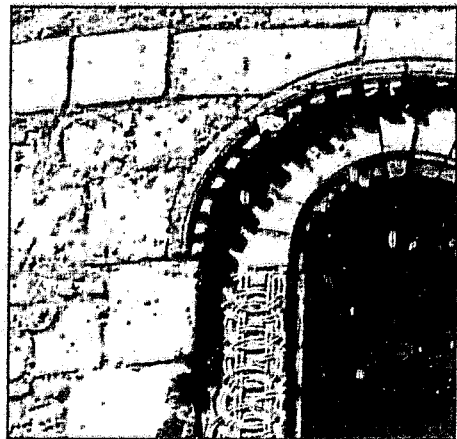
Christian Gensbeitel

L'ARCHITECTURE RELIGIEUSE DU XI^e SIÈCLE
en pays charentais
ET SES TRANSFORMATIONS À L'AUBE DU XII^e SIÈCLE

Thèse de doctorat
en histoire de l'art du Moyen Âge

Sous la direction du professeur Jacques Lacoste

Université Michel-de-Montaigne / Bordeaux III



VOLUME 5

Notices illustrées : 79 à 98
(Saint-Laurent-de-la-Prée à Virollet)
pages 892 à 1175

Liste annexe

79. SAINT-LAURENT-DE-LA-PRÉE (17)

Canton de Rochefort

Eglise Saint-Laurent

Données historiques

Le village de Saint-Laurent occupe la presqu'île située sur la rive droite de l'embouchure de la Charente, entre Rochefort et Fouras. Son église paroissiale dépendait au Moyen Age du prieur de Tonny-Boutonne¹. En 1630, elle fut unie au Collège des Jésuites de Surèves. Ce sont là les maigres informations que l'on peut mobiliser pour évoquer son histoire. Nous sommes ici dans un secteur très durement touché par les différents conflits de la fin du Moyen Age et de l'époque moderne, où les vestiges romans sont souvent mutilés quand ils subsistent².

Les sources sont quasi muettes sur les transformations qui ont affecté l'église au cours des siècles précédant la Révolution. Au XIX^e siècle, elle a connu quelques campagnes de réparations qui ont surtout touché la toiture et les parties hautes, mais sans engendrer de transformations notables³, à part la démolition d'un clocher-arcade qui se dressait au-dessus de l'extrémité occidentale du chevet. La description de René Primevère Lesson, illustrée par une aquarelle de Bourdeau, réalisée en 1839, témoigne de l'état de l'édifice avant cette disparition⁴. N'étant pas protégée, l'église Saint-Laurent n'est guère documentée dans les services de l'Etat. Elle est cependant bien entretenue et mise en valeur, des travaux de restauration ayant été entrepris il y a quelques années.

Analyse architecturale

L'église Saint-Laurent présente aujourd'hui une juxtaposition de deux vaisseaux, dont l'un est un peu plus court que l'autre, se terminant par un chevet plat et possédant une chapelle latérale sur son flanc sud. En fait, la nef unique primitive du XI^e siècle, dont le mur méridional est conservé, ainsi que le chevet

Fig. 1

¹ CHOLET (Abbé F.-E.), *Etudes historiques...*, *op.cit.*, p. 11 ; Charles Dangibeaud ne cite pas Saint-Laurent-de-la-Prée dans la publication du pouillé de 1683 ; DANGIBEAUD (C.), « Le pouillé... », *op.cit.* A l'occasion de la levée de subsides de 1326, c'est le prieur de Saint-Pierre de Tonny qui contribue à hauteur de douze livres pour le prieuré de Saint-Laurent-de-la-Prée (*Prior sancti Petri de Tahayo pro prioratu Sancti Laurentis de Gironis*) ; cf. DEPOIN (M.-J.), « La levée des subsides... », *op.cit.*, p. 199.

² Voir à ce sujet BLOMME (Y.), *Les églises d'Aunis...*, *op.cit.*, p. 12-13.

³ AD Charente-Maritime, 2O/1980

⁴ Voir *La Saintonge illustrée. 1839-1843. René-Primevère Lesson*, La Crèche, 1999, p. 112-113.

rectangulaire gothique édifié au XV^e siècle, ont été doublés au XVII^e siècle d'un collatéral moderne dont la travée occidentale est occupée par un clocher rectangulaire. Le mur nord de la nef primitive a simplement été percé de passages en arcs brisés pour relier les deux espaces contigus. Le développement de l'arsenal de Rochefort a dû contribuer à un afflux de population dans cette paroisse voisine et susciter ce réaménagement. Le mur gouttereau nord de cette nouvelle nef est éclairée par de grands *oculi* qui tiennent lieu de fenêtres et qui lui confèrent un caractère très pittoresque.

Fig. 2

De l'édifice roman primitif nous pouvons donc restituer le plan de la nef, et, nous semble-il, d'un transept dont la chapelle méridionale pourrait être le témoin. La façade, peut-être ancienne, est percée d'un portail gothique et d'une fenêtre moderne.

Fig. 3

Le mur gouttereau de la nef ne pose pas de problème particulier : c'est un mur mince en moellons ébauchés noyés dans le mortier malgré une pose régulière avec des joints épais issus des restaurations récentes. Il est dépourvu de contreforts et percé de trois fenêtres identiques placées dans sa partie supérieure. Celles-ci sont conformes au modèle le plus répandu, avec des montants latéraux traités en pierres de taille à boutisses renforcées et des linteaux monolithes échancrés. Ici, de faux claveaux sont gravés sur la surface des linteaux.

Fig. 4

Fig. 5

Sur le mur nord, partiellement préservé malgré les aménagements modernes, les ébrasements intérieurs des deux fenêtres les plus orientales sont encore en place, même si les baies sont occultées. Elles sont bien situées en vis-à-vis des ouvertures méridionales.

Fig. 9

Les élévations de la chapelle qui s'ouvre au sud s'inscrivent dans la continuité du mur de la nef, sans aucune rupture. Un simple chaînage en besace lie les deux murs dans l'angle et un autre chaînage identique renforce les angles méridionaux de la chapelle. En plan, celle-ci ne déborde que de 3,5 m, par rapport à la nef ; elle est en revanche relativement longue, puisque, avec ses 7,5 m, elle équivaut à la moitié de la longueur restante de la nef. Comme elle possède une toiture en appentis qui prolonge le versant méridional du toit de l'église, son élévation méridionale est plus basse qu'à la jonction avec la nef, où elle est de même hauteur que celle-ci. Au sud, un *oculus* semblable à ceux du collatéral nord a été percé à l'époque moderne, mais sous cet *oculus* s'ouvre une porte en plein cintre à claveaux étroits et joints épais, dans un environnement où le parement de moellons de petit appareil a cédé la place à des blocs de moyen appareil, toujours suffisamment irréguliers pour justifier l'appellation de « moellons ». L'arc de la porte est entouré d'une frise ornée de billette. Cette porte est

Fig. 6

Fig. 7

incontestablement romane, et elle nous confirme que cette chapelle est contemporaine de la nef.

L'accès à cette chapelle depuis la nef est assuré par un arc en plein cintre un peu moins large que l'espace qu'il dessert, puisque son ouverture n'est que de 5 m, et elle est déportée vers l'est par rapport à l'axe de la chapelle. Signalons enfin qu'une niche en plein cintre occupe le mur oriental de la chapelle. Bien que l'extérieur du mur ne présente aucune trace significative, on peut s'interroger sur l'existence d'une absidiole à cet endroit.

Fig. 10

La question qui se pose est donc celle de la présence éventuelle d'un transept. Si nous considérons les dimensions et proportions de la chapelle, et si nous retenons pour l'instant l'hypothèse d'un bras dépourvu d'absidiole, nous pouvons trouver au moins un exemple comparable, sur l'église de Passirac, en Saintonge méridionale.

Pour qu'il y ait transept, il faut toutefois prouver au moins l'existence d'un bras nord. Or, il s'avère que dans la nef, au-dessus du passage vers le collatéral, il existe la trace bien visible d'un arc en plein cintre exactement symétrique de celui qui ouvre vers la chapelle méridionale. Cela constitue à nos yeux une preuve suffisante pour confirmer notre hypothèse d'une nef unique prolongée par un transept. L'articulation de ces deux volumes devait être des plus élémentaires. Les passages vers le transept bas de Bassac ou l'articulation de la croisée de Saint-Martin de l'île d'Aix, plus proche, nous fournissent des éléments de comparaison.

Fig. 11

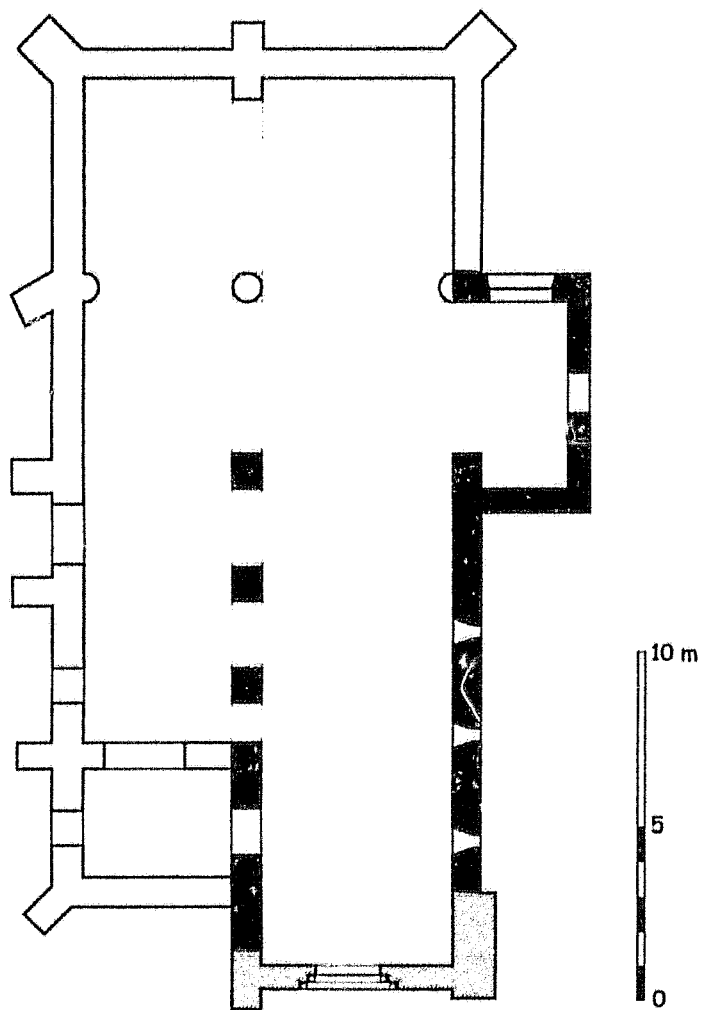
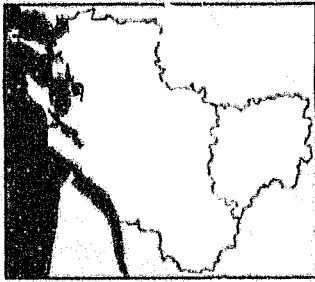
Enfin, on signalera la présence dans la chapelle méridionale d'un chapiteau déposé qui, par sa corbeille lisse simplement entaillée pour figurer deux feuilles se terminant par des petites volutes aux angles, peut appartenir à l'édifice du XI^e siècle. Il en est de même pour une base de colonnette dont les deux tores sont séparés par une scotie très haute

Fig. 12

Fig. 13

Conclusion

Nous verrons donc dans l'église de Saint-Laurent-de-la-Prée un édifice initialement en croix latine, dont il est difficile de dire si les bras du transept étaient dotés ou non d'absidioles. Comme à Bassac, ce « transept » ne semble pas avoir été articulé à la nef. Il pourrait s'agir d'un transept bas.



- XI^e siècle
- ▨ XII^e siècle
- Postérieur (XV^e - XVII^e s.)

Saint-Laurent-de-la-Prée
Église Saint-Laurent
C.Gensbeitel
ATTENTION : plan approximatif



Fig. 2 :
Saint-Laurent-de-la-Prée.
Vue générale depuis le
nord-est.



Fig. 3 :
Saint-Laurent-de-la-Prée.
Façade occidentale.

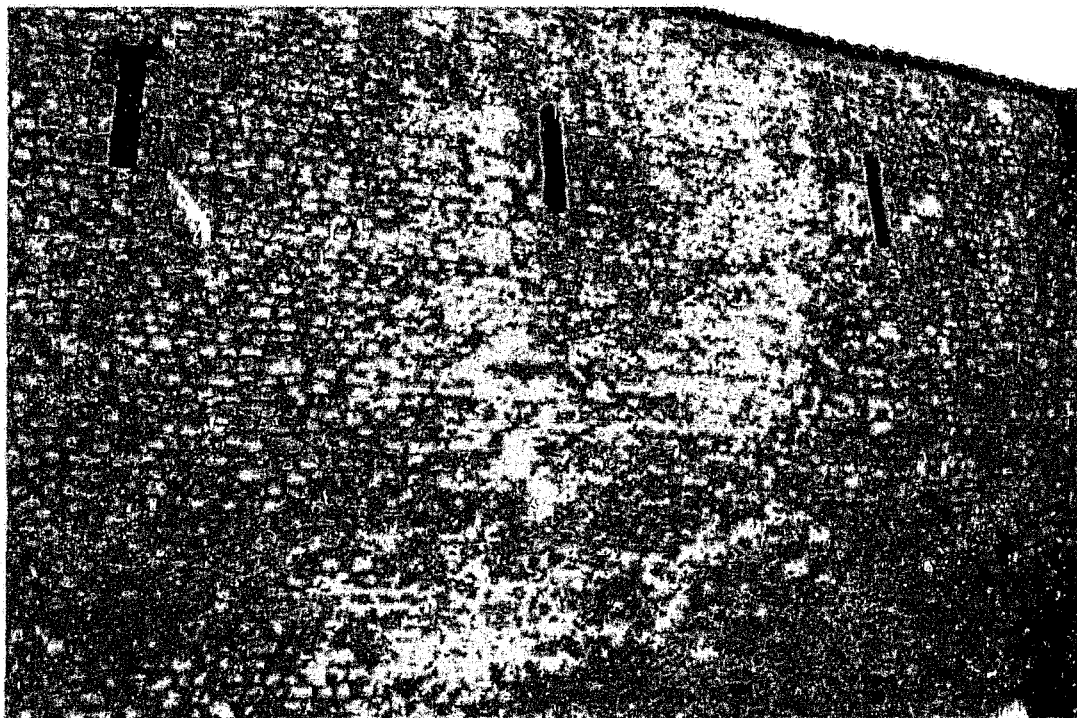
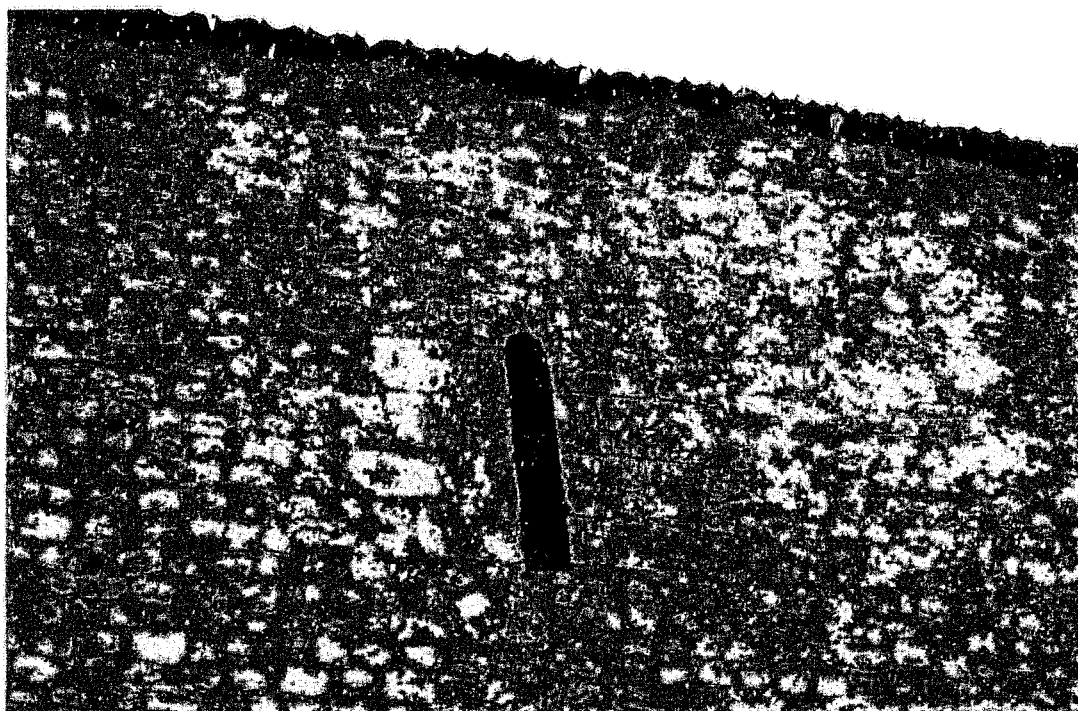


Fig. 4 :
Saint-Laurent-de-la-Prée.
Mur sud de la nef.

Fig. 5 :
Saint-Laurent-de-la-Prée.
Fenêtre du mur sud de la nef.



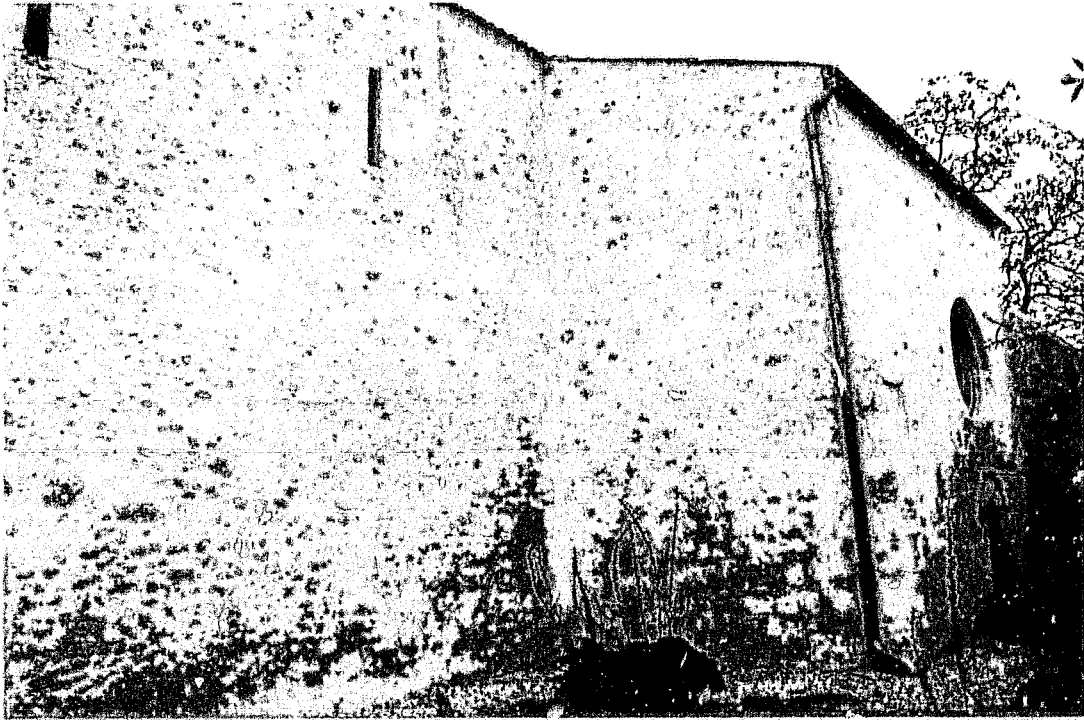


Fig. 6 :
Saint-Laurent-de-la-Prée.
Bras sud du transept vu
depuis le sud-ouest.



Fig. 7 :
Saint-Laurent-de-la-Prée.
Porte du mur sur l du bras
de transept.

Fig. 8 :
Saint-Laurent-de-la-Prée.
Vue générale intérieure
vers le sud-est.



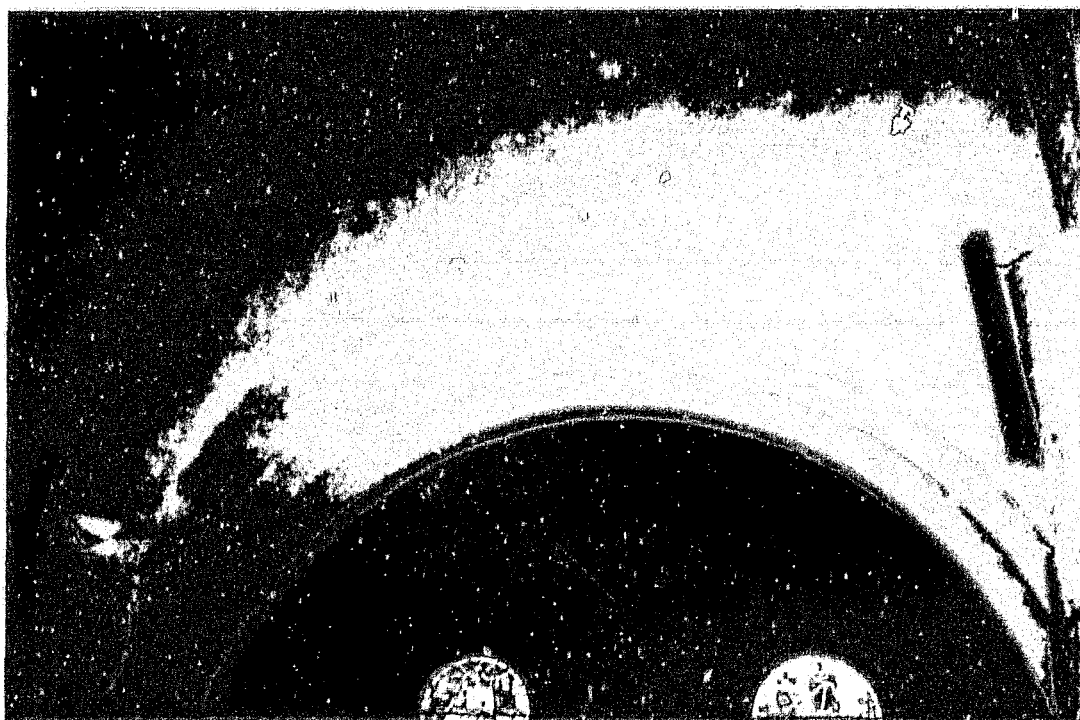
Fig. 9 :
Saint-Laurent-de-la-Prée.
Revers intérieur de
l'ancien mur nord de la
nef avec ébrasements des
anciennes fenêtres.



Fig. 10 :
Saint-Laurent-de-la-Prée.
Bras sud du transept vu
vers le sud-est depuis la
nef.



Fig. 11 :
Saint-Laurent-de-la-Prée.
Trace du passage vers le
bras nord du transept
disparu.



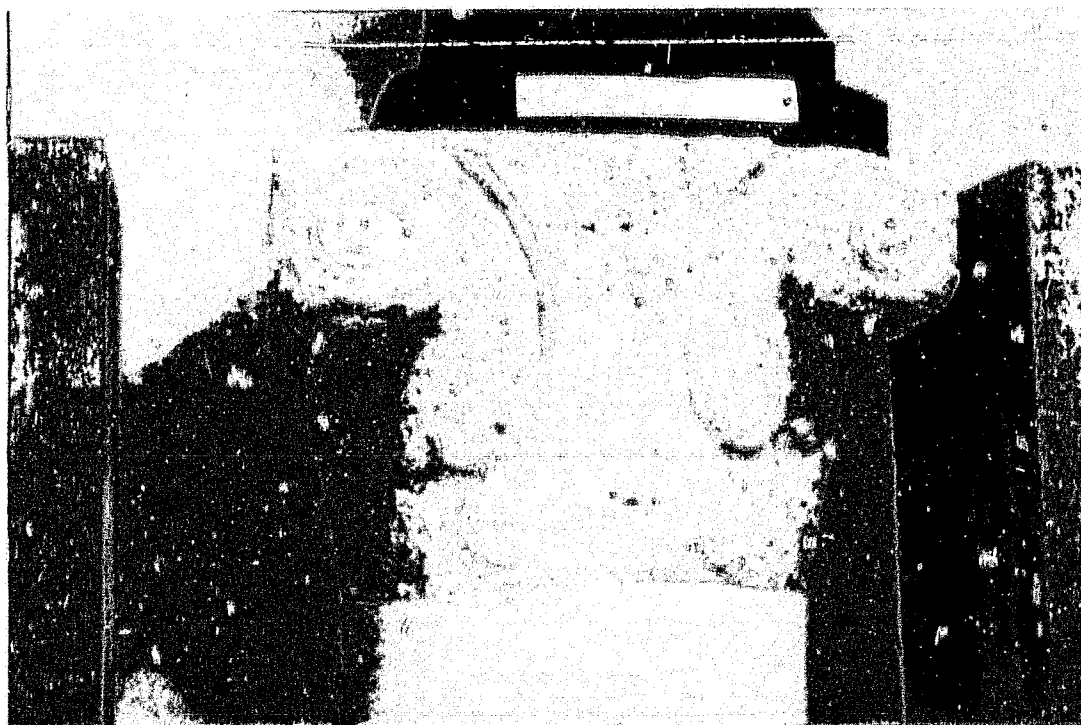


Fig. 12 :
Saint-Laurent-de-la-Prée.
Chapiteau déposé dans le
bras sud du transept.



Fig. 13 :
Saint-Laurent-de-la-Prée.
Base de colonnette
déposée dans le bras sud
du transept.

80. SAINT-LÉGER-DE-BLANZAC (16 A)

Canton de Blanzac

Eglise Saint-Léger

Données historiques

Saint-Léger est situé à quelques kilomètres à l'est de Blanzac, sur la rive gauche du Né. Cette paroisse est une ancienne vicairie perpétuelle ayant appartenu au chapitre collégial de Saint-Arthémy, jusqu'en 1600 selon l'abbé Nanglard, bien que cela soit contredit par le pouillé du XV^e siècle, qui ne donne aucune indication dans ce sens¹. Après cette date, la nomination revint directement à l'évêque². Hormis ces informations élémentaires, et quelques noms de titulaires³, l'église Saint-Léger n'a laissé que peu de traces dans les textes. Son origine, en particulier, ne nous est absolument pas connue. Le vocable de Saint-Léger peut nous indiquer une fondation antérieure à l'an mil, si nous nous fondons sur l'hagiotoponyme⁴.

Même pour le XIX^e siècle, les archives de la commune sont assez avares d'informations. Elles indiquent simplement qu'en 1829, l'église n'était pas en service et que des réparations devaient s'y effectuer. C'est un édifice qui ne bénéficie d'aucune protection, mais qui est bien entretenu.

Analyse architecturale

La modestie est la principale caractéristique de cette église⁵. Sa façade nue s'ouvre par l'intermédiaire d'un portail en plein cintre sur une nef rectangulaire terminée par une simple abside un peu plus étroite, dont l'hémicycle se prolonge, en l'absence de véritable travée droite, pour former un U. Un mur percé d'un passage bas en plein cintre sépare la nef du sanctuaire et porte au-dessus de la toiture un simple clocher-arcade. Seule l'abside est couverte d'une voûte en cul-de-four, la charpente de la nef étant masquée par un lambris. L'édifice est totalement dépourvu d'articulation intérieure ou extérieure. Enfin, il

Fig. 3

Fig. 1
Fig. 5

¹ NANGLARD (Abbé J.), *Pouillé...*, *op. cit.*, t. 1, p. 287. AD Charente, G 2, p. 3 (pouillé du XV^e siècle ; l'absence d'indication suppose une dépendance directe de l'évêque)

² NANGLARD (Abbé J.), *Ibid.*, t. 2, p. 346-347

³ *Idem.*

⁴ Voir DEBORD (A.), *La société laïque...*, *op. cit.*, p. 23 et n. 52. Cet auteur rappelle que saint Léger, avant d'être évêque d'Autun, avait été abbé de Saint-Maixent, où ses reliques furent transférées, ce qui en fait un saint aquitain

⁵ GAUGUIÉ (A.), *La Charente communale...*, *op. cit.*, p. 236. Cet auteur la dit « bien entretenue, mais sans caractère ».

faut signaler que si les murs gouttereaux de la nef ont été dégarnis de leur corniche, l'abside elle, a été rehaussée de près de deux mètres au-dessus de la corniche primitive à simple chanfrein qui est encore en place. Nous avons tout lieu de penser que le plan et l'essentiel des élévations remontent au XI^e siècle, et que l'église Saint-Léger s'inscrit dans le groupe, somme toute très restreint, des édifices archaïques presque complets⁶. Mais il faut faire un effort d'imagination pour la débarrasser des diverses modifications qui, par petites touches, sans jamais l'altérer de façon irréversible, lui ont conféré une allure qui pourrait, de prime abord, nous la rendre suspecte, voire indigne de figurer dans cette étude.

Parmi les facteurs de doute ou de confusion, il y a tout d'abord la présence d'un enduit moderne très couvrant, qui masque toutes les maçonneries à l'extérieur, tandis qu'à l'intérieur, un épais badigeon blanc produit le même effet. Seules quelques rares surfaces où l'enduit est tombé révèlent la présence d'un parement de moellons irréguliers à joints épais. En outre, le traitement des ouvertures ne correspond pas aux critères que nous avons énoncés pour identifier un traitement roman archaïque. Les deux fenêtres qui éclairent la nef ainsi que celle qui s'ouvre sur le flanc méridional de l'abside résultent manifestement de reprises modernes. Les deux premières possèdent bien des linteaux monolithes, mais leurs jambages étroits et leurs ébrasements extérieurs trahissent des aménagements du XVII^e ou du XVIII^e siècle. La dernière présente les mêmes caractéristiques, mais avec un arc brisé. De plus elle semble avoir été bouchée partiellement en partie basse. Quant au portail occidental, ses piédroits adoucis par des moulures toriques coiffées de chapiteaux lisses nous orientent vers une datation dans la seconde moitié du XII^e siècle. Toutefois, cette relative ancienneté avérée nous invite à considérer que les murs sont plus anciens encore, et que le traitement tardif des fenêtres ne doit pas nous conduire à rajeunir d'autant les élévations dans lesquelles elles s'ouvrent. Jusqu'à présent, rien n'interdit de penser que ces ouvertures ont purement et simplement remplacé les baies primitives en modifiant leur encadrement extérieur. Cette hypothèse est également appuyée par la présence d'une ancienne fenêtre axiale bouchée qui éclairait autrefois l'abside. Seul son ébrasement intérieur, parfaitement conforme à ceux que nous rencontrons fréquemment au XI^e siècle, est perceptible, car malheureusement l'enduit très couvrant masque toute trace de l'encadrement extérieur. Gageons que le jour où l'on ôtera ce crépis, il y a de

Fig. 2
Fig. 4

Fig. 3

⁶ Si nous exceptons Cellefouin, il s'agit dans l'ensemble de petits édifices comme Dompierre-sur-Charente, Chavenat, Coulgens, ...

fortes chances pour qu'apparaisse un linteau monolithe échancré ou un arc à claveaux cunéiformes.

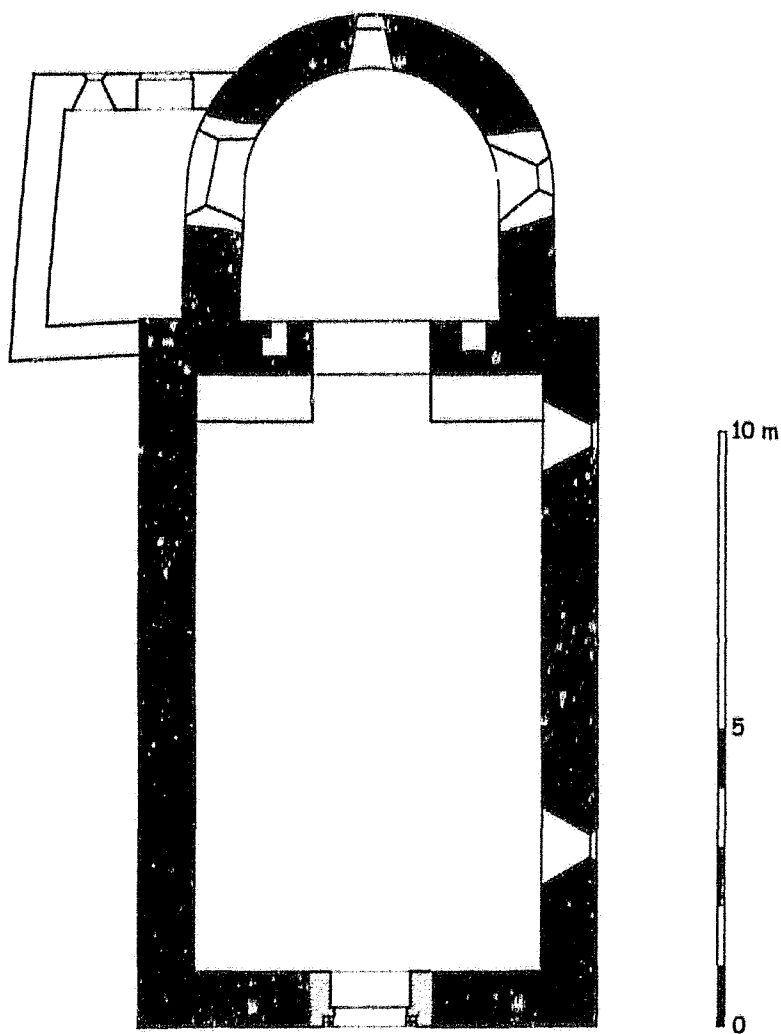
D'autres arguments viennent nous conforter dans l'idée que cet édifice est bien une construction romane archaïque. L'absence d'articulation en est un. L'absence de corniche à la base du cul-de-four de l'abside pourrait également être invoquée. Seuls les angles sont chaînés à l'aide de blocs de moyen appareil, selon un procédé que nous retrouvons sur d'autres édifices de ce *corpus*.

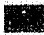


Enfin, un dernier élément milite en faveur de la datation au XI^e siècle : le passage qui s'ouvre vers l'abside, et qu'encadrent deux autels en pierre, est doté d'impostes se faisant face et dont les profils - un chanfrein surmonté d'une tablette - s'arrêtent au ras des mur. Leur décor est sommaire : pour l'un une superposition de simples moulures horizontales en bourrelets, pour l'autre une frise de zigzags verticaux engravés.

Fig. 6
Fig. 7

Conclusion

Nous pensons donc être en présence ici d'un petit édifice archaïque représentatif de l'expression la plus simple de l'architecture du XI^e siècle dans les pays de la Charente. Malheureusement, aucun facteur datant n'est conservé, et les impostes ornées ne suffisent pas à resserrer la chronologie.



-  XI^e siècle
-  XII^e siècle
-  Postérieur

Saint-Léger-de-Blanzac
Église Saint-Léger
C.Gensbeitel
relevés : A.Larigauderie

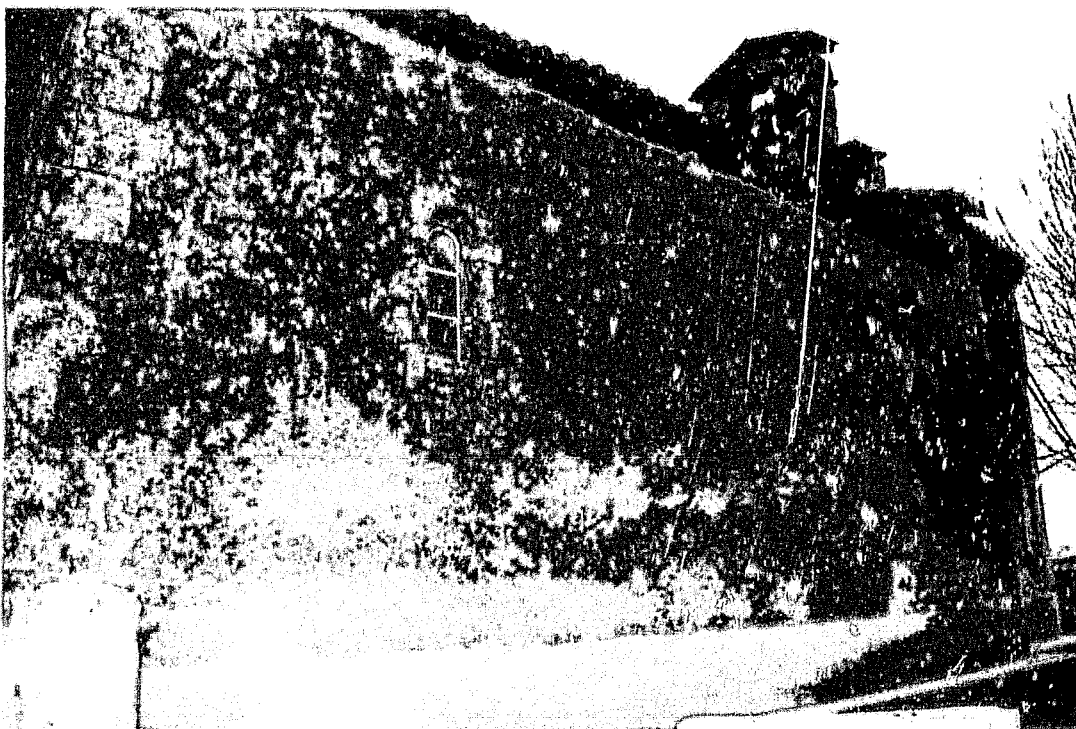


Fig. 2 :
Saint-Léger-de-Blanzac.
Vue générale depuis le
sud-ouest.



Fig. 3 :
Saint-Léger-de-Blanzac.
Façade occidentale.

Fig. 4 :
Saint-Léger-de-Blanzac.
Chevet vu depuis
le sud-est.

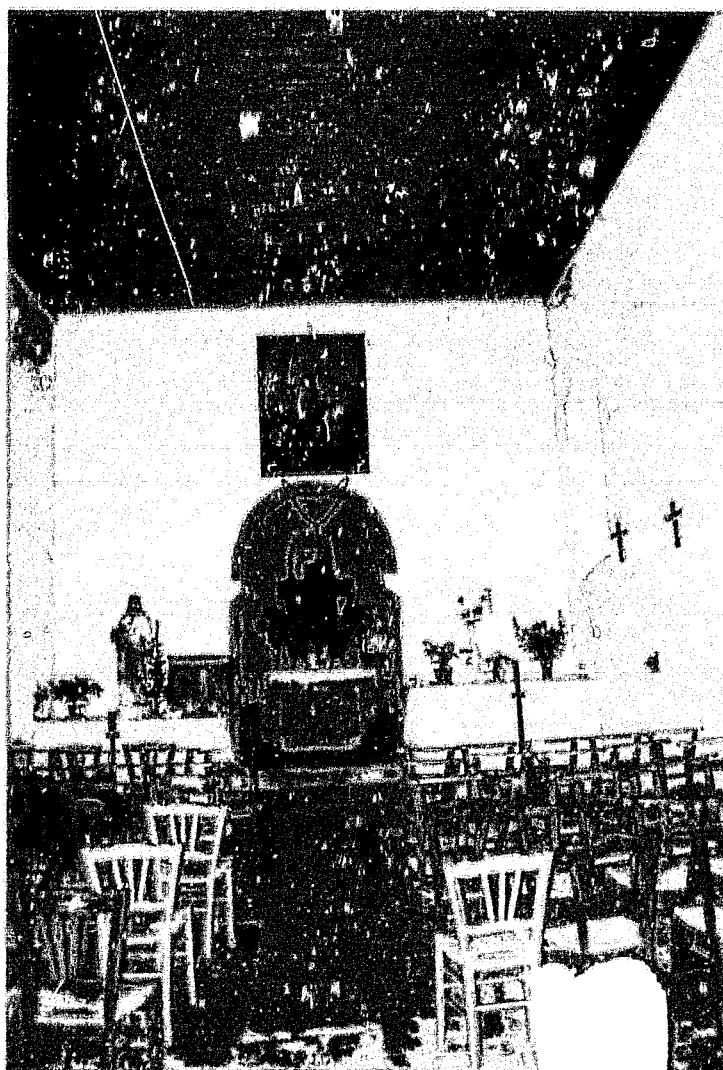
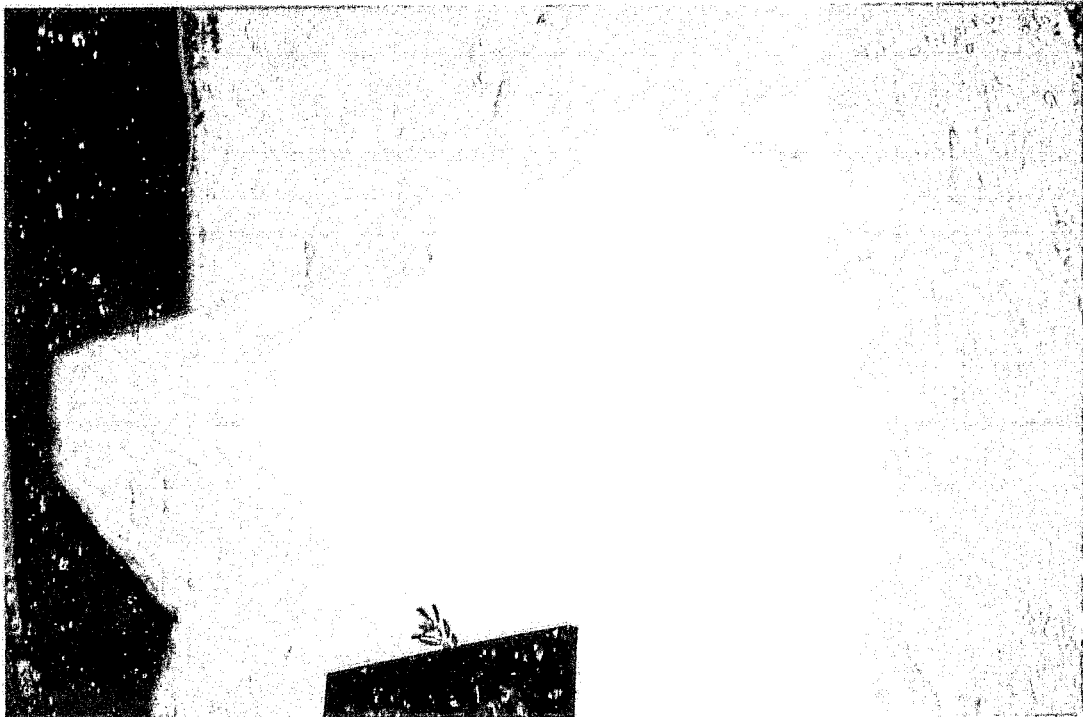


Fig. 5 :
Saint-Léger-de-Blanzac.
Vue intérieure de la nef
vers l'est.



Fig. 6 :
Saint-Léger-de-Blanzac.
Imposte nord de l'arc triomphal.

Fig. 7 :
Saint-Léger-de-Blanzac.
Imposte sud de l'arc triomphal.



81. SAINT-MARTIAL-DE-MIRAMBEAU (17)

Canton de Mirambeau

Église Saint-Martial

Données historiques

Non loin de Mirambeau, sur les collines bordant la Gironde, s'égrène un chapelet d'églises romanes qui montrent pour la plupart des signes de relative ancienneté. Saint-Martial de Mirambeau en est la plus proche, à seulement 3 km au nord-ouest du chef lieu de canton. Si son origine nous est inconnue, nous pensons qu'elle fut donnée en 1114 au prieuré de Bouteville par l'évêque de Saintes, et qu'elle devint ainsi une dépendance indirecte de l'abbaye de Savigny-en-Bresse¹, s'ajoutant aux possessions déjà importantes de ce lointain monastère en Saintonge méridionale, en particulier dans la région de Mirambeau. L'abbé Nanglard connaissait le texte de cette donation, dans lequel il est dit à propos de l'église Saint-Martial : «...sita est subtus castellum Mirembello... ». Or, dans sa lecture, il interprète cela comme une désignation de l'église « du château de Mirambeau », oubliant l'existence, prouvée par ailleurs, d'une église consacrée à saint Sébastien ou à saint Symphorien et donnée elle aussi à Savigny². Pour notre part, il nous semble que nous pouvons interpréter « *subtus* » dans le sens de « vers » ou « à proximité de » plutôt que « sous » ou « au pied de », et voir dans Saint-Martial un lieu situé « non loin » du château de Mirambeau, dont le seigneur n'apparaît d'ailleurs pas dans le texte. Rien ne nous interdit donc de reconnaître dans l'église donnée en 1114 l'actuelle paroissiale de Saint-Martial-de-Mirambeau³.

En tout cas, cette appartenance est confirmée à la fin du Moyen Age, puisque selon un acte de 1449⁴, la cure de Saint-Martial était encore à la

¹ AD Charente H^{XII}, 37 (Bouteville). Cet acte vient en contradiction avec la chronologie généralement admise des évêques de Saintes, puisque il est clairement signé de *Reginaldus*, c'est-à-dire Renaud ou Reynald/Chenel, que l'on fait mourir l'année même de son élection, en 1111 ; cf : DEPOIN (J.), « Chronologie des évêques de Saintes de 268 à 1918 », *Bull. philologique et historique*, 1919, p. 39-93 et GRASILLIER (Th.), « Notice biographique sur les évêques de Saintes », *Recueil des actes de la Commission des Arts et Monuments Historiques de la Charente-Inférieure*, t. III, 1875-76, p. 175-253. L'abbé Nanglard indique que la mention « *ego familiaris et confrater* » pourrait signifier que l'évêque était un ancien moine de Bouteville, cf NANGLARD (Abbé J.), *Pouillé*, *op. cit.*, t. 3, p. 503

² Notices 12 et 58. Voir aussi RAINGUET (Abbé D.), *Études historiques, littéraires*, *op. cit.*, p. 264

³ Rappelons que dans les listes de la levée des subsides de Jean XXII, en 1326, nous trouvons d'une part un « *Prior Sancti Sebastiani de Mirabelle* » et d'autre part un « *Capellanus de Sancti Marcialis* », lieu que J. Depoin traduit par « Saint-Martial-de-Mirambeau ». Cf DEPOIN (J.), « La levée », *op. cit.*, p. 196. Voir aussi RAINGUET (Abbé D.), *Études historiques, littéraires...*, *op. cit.*, p. 264

⁴ AD Charente, *Ibid.*

présentation du prieur de Bouteville. Toutefois, dans les pouillés, elle est toujours donnée comme dépendant de l'évêque, ce qui signifie sans doute qu'elle a repris son indépendance par rapport à Bouteville entre le XV^e et le XVII^e siècle⁵, et l'on peut gager que les guerres de Religion et leurs conséquences sur le prieuré n'y sont pas étrangères.

Hélas, nous ne possédons aucun document consacré à l'église de Saint-Martial pour l'époque de l'Ancien Régime. Seules les archives du XIX^e siècle nous indiquent que des travaux furent programmés, repoussés et finalement exécutés devant l'urgence de la situation, mais sans que nous puissions toujours clairement établir leur nature et leur incidence sur l'apparence de l'édifice⁶. Il semble toutefois qu'ils se soient essentiellement cantonnés aux enduits et décorations intérieures, aux couvertures, ainsi qu'aux consolidations des côtés de la croisée du transept suite à la disparition des deux bras, qui était effective depuis longtemps⁷. Une inscription portant la date de 1881 est encore visible sur le contrefort oriental qui épaula la croisée sur le flanc nord.

L'église a fait l'objet d'une inscription à l'ISMH en 2000, contestée par la mairie.

Analyse architecturale

C'est un édifice assez imposant qui possède une nef de 25 m sur 9,5 m, de type « couloir », bâtie en maçonnerie de moellons et couverte d'un lambris en anse de panier qui masque la charpente. Elle est prolongée par une travée portant un clocher roman trapu et par un chevet rectangulaire de deux travées gothiques. Tout porte à croire que la travée sous clocher formait autrefois la croisée d'un transept disparu, mais dont des traces d'arrachements témoignent encore au nord comme au sud, au dessus de la sacristie. La façade occidentale est gothique, avec un portail flamboyant, mais elle a dû être remaniée à l'époque moderne.

Si la nef nous offre des éléments intéressants pour enrichir notre étude, nous ne saurions oublier la travée sous clocher, qui conserve des vestiges non négligeables des phases les plus anciennes de la construction. Par contre, le chevet a été entièrement remonté au XIII^e siècle pour être couvert de deux belles voûtes d'ogives, en faisant disparaître toute trace du sanctuaire roman. Il est même probable que les fondations du chevet primitif aient été perturbées

Fig. 1
Fig. 2

⁵ DANGIBEAUD (C.), « Pouillé... », *op. cit.*, p. 230 et 239 ; CHOLET (F.-E.), *Etudes historiques...*, *op. cit.*, p. 11.

⁶ AD Charente-Maritime, 2O/2143, 2145 et 2147 ; 191 V¹ et 208 V¹

⁷ Poitiers, DRAC, CRMH, dossier documentaire « Saint-Martial-de-Mirambeau » établi par Yannick Comte, qui a fait une « synthèse des documents d'archives »

lors du creusement de la crypte ossuaire qui est située sous la travée la plus orientale et à laquelle conduit un escalier qui part de la limite entre la travée sous clocher et la première travée de chœur. Le voûtement sur croisée d'ogives de cette crypte nous semble contemporain du chevet⁸.

La nef : un témoin archaïque très remanié

A une certaine distance, l'allure générale de ce grand vaisseau, son austérité et sa masse, pourraient inciter à le comparer, malgré ses dimensions plus réduites, à quelques grandes « nefs-couloirs » telles que celles de Jarnac ou de Bassac. Toutefois, l'observation plus rapprochée nous amène à nuancer cette première impression et à constater que les interventions modernes y furent sans doute assez importantes. Si les deux élévations latérales présentent bien des maçonneries de moellons, il apparaît assez nettement que le mur sud a probablement été très remanié, voire intégralement reconstruit à la fin du Moyen Age ou à l'époque moderne, peut-être à la suite des guerres de Religion.

Fig. 2

Les percements y sont en tout cas modernes et la présence, à l'intérieur, de chaînages en harpe très réguliers vient confirmer cette hypothèse, qu'appuie en outre l'absence totale de toute trace de percements anciens. En revanche, le mur nord, qui a également connu des reprises, n'a pas été intégralement remonté et le XI^e siècle s'y manifeste autant dans les maçonneries que dans les ouvertures et la modénature.

Le mur gouttereau nord, lisse et couvert d'un enduit récent à l'intérieur, est divisé extérieurement par des contreforts en quatre travées d'égales longueurs. Les maçonneries, à peine moins disparates que celles du mur sud, et perturbées par des plaques d'enduit plus ou moins couvrant, laissent entrevoir de grands pans de parement en moellons irréguliers, comprenant notamment un grand nombre de segments d'assises en *opus spicatum*. Comme souvent, la présence ponctuelle de ce mode d'appareillage, ici surtout concentrée sur la seconde travée en partant de l'ouest, à mi-hauteur du mur, ne trouve pas d'explication. Seules les trois travées les plus orientales sont pourvues de fenêtres en arcs en plein cintre clavés, placées très haut dans le mur, et qui sont aujourd'hui murées. Ces fenêtres, par leur emplacement et leurs dimensions, pourraient correspondre à des percements primitifs. Cependant, les formats disparates de leurs claveaux et en particulier la présence de certains claveaux très larges correspondant à des pratiques modernes, laissent envisager sinon des ouvertures tardives, du moins des reprises ponctuelles des encadrements. De

Fig. 10

Fig. 5

⁸ Voir BLOMME (Y), *L'architecture gothique...*, op. cit. p. 76, 78, n 84.

telles transformations peuvent se comprendre dès lors que leur proximité avec la corniche a pu nécessiter des consolidations lors des remaniements de la toiture. Dans le haut de la travée occidentale, à la place de la fenêtre absente, il y a, à peine visible, une petite pierre carrée portant une croix pattée taillée en réserve dans un bloc circulaire. Ce relief, qui est sans doute une croix de consécration, est difficile à mettre précisément en relation avec une des campagnes ayant touché la nef ou sa façade.

Deux éléments singuliers viennent rehausser grandement l'intérêt de ce mur gouttereau. Une porte, ouverte jadis dans la seconde travée, a été murée. Elle a cependant conservé son encadrement, et, à l'intérieur elle a été mise en valeur lors des restaurations récentes. Sa forme est des plus insolites : à l'extérieur, les piédroits, constitués de blocs de moyen appareil, sont couronnés par des impostes ornées de billettes. Celles-ci portent un linteau monolithe en forme de tympan semi-circulaire muni de chaque côté d'une excroissance cunéiforme qui le fait ressembler à une sorte de « chapeau de gendarme » ou à une demi papillote. Un faux arc gravé, avec ses claveaux, épouse la courbe de ce curieux linteau, dont les proportions sont assez modestes au regard de la puissance qui émane du traitement des piédroits. A l'intérieur, conformément à ce que l'on peut voir lorsqu'une porte présente un linteau monolithe, le revers de celui-ci est en retrait d'une trentaine de centimètres par rapport au nu du mur, dans lequel s'ouvre un arc en plein cintre à gros claveaux, qui a peut-être été remanié, tout comme les jambages. Dans sa partie inférieure, le linteau est doté d'un léger retrait et il repose sur de petits coussinets dont on ne perçoit pas la présence à l'extérieur.

Fig 8

Fig 9

Plus étrange encore est la petite fenêtre qui s'ouvre à environ 1,50 m du sol à l'extrémité orientale du mur, contre l'épais contrefort qui a remplacé le mur du croisillon du transept. Cette minuscule ouverture est constituée d'un bloc monolithe carré d'une cinquantaine de centimètres de côté, dans lequel est percée une petite baie géminée à deux arcs en plein cintre délardés que sépare une colonnette. Deux autres colonnettes identiques formaient les jambages latéraux. Seule celle de gauche est préservée, l'autre ayant été mutilée. Une frise de perles entoure tout le dispositif comme un cadre, soulignant les appuis, remontant le long des jambages et épousant les arcs. Les colonnettes possèdent deux moulures annulaires en guise de chapiteaux, et une autre qui constitue la base au-dessus d'un léger évasement. A l'intérieur, cette baie se traduit par un ébrasement à large glacis et à linteau en bois. La datation et le rôle de cette ouverture demeurent énigmatiques si l'on considère ce seul exemple. Il conviendra donc de le mettre en perspective avec d'autres cas similaires par

Fig 7

l'emplacement⁹ ou par la forme¹⁰. On notera toutefois que de part et d'autre de l'arc triomphal, deux niches ont été aménagées pour recevoir des statues de la Vierge et de saint Martial. Deux autels devaient donc être disposés là autrefois, et il semble que la présence de cette fenêtre peut être mise en relation avec l'autel septentrional dédié à la Vierge.

Le transept disparu et le clocher

La croisée du transept et le clocher qui la surmonte ne manquent pas non plus d'intérêt de notre point de vue. Les anciens bras de transept ayant été démolis et les arcs latéraux murés, nous ne pouvons qu'imaginer ce que fut le volume initial de cette partie orientale, également privée de son chevet primitif. D'ailleurs, les parties reprises montrent des éléments en réemplois qui appartiennent manifestement au premier édifice. Ainsi, sur le côté méridional, juste sous l'arc de l'ancien bras, le mur contient un bloc que l'on peut identifier comme un fragment assez conséquent d'un linteau monolithe à faux arc gravé, qui pouvait provenir d'une fenêtre du XI^e siècle. Celle-ci faisait-elle partie d'un des bras du transept ou du chevet ? Nous ne le saurons sans doute jamais. En tout cas il paraît difficile de l'associer à la nef, où les ouvertures ont des arcs clavés.

Fig. 3

Un autre élément extérieur vient apporter une touche complémentaire à la vision partielle que nous pouvons nous faire de l'ancien transept : il s'agit d'un fragment d'imposte à billettes préservé sous la retombée orientale de l'arc qui assurait le passage de la croisée vers le bras méridional. Ce détail ne manque pas d'intérêt, car il constitue l'unique trait d'union entre les différentes parties de l'édifice.

En effet, nous le retrouvons sur la porte nord de la nef, que nous avons évoquée plus haut, mais aussi au revers oriental de la croisée du transept, où des impostes semblables sont encore en place de part et d'autre de l'ancien arc oriental, équivalent de celui que nous voyons aujourd'hui sur l'élévation méridionale. Redoublé et rétréci par un arc brisé que portent des segments de colonnes jumelées, sans doute au moment des réaménagements gothiques, voire à l'époque moderne¹¹, ce plein cintre devait être à double rouleau. Il est à présent en partie masqué par le doubleau gothique de la première des deux croisées

Fig. 13

⁹ Les églises de Montpellier-de-Médillan, de Semoussac, de Saint-Sigismond-de-Clermont en Saintonge, et de Coulgens en Angoumois, possèdent des ouvertures basses au nord-est de la nef. Mais avec des datations variables si l'on prend en compte leurs formes actuelles. (Notices 46, 94, 86 et 25).

¹⁰ L'église des Pins, en Angoumois, possède une petite baie taillée dans un bloc monolithe, insérée dans le mur méridional de la nef. (Notice 57)

¹¹ Voir *infra*.

d'ogives qui couvrent le chevet, doubleau qui vient sectionner, semble-t-il, les anciennes impostes romanes, interdisant ainsi de connaître leur longueur initiale. Les billettes font partie d'un répertoire hérité de l'époque carolingienne, mais dont l'usage est avéré jusqu'au XII^e siècle ; elles ne nous permettront pas de resserrer une datation. Mais ces fragments, et leur emplacement même, nous conduisent à envisager l'existence d'un chevet au moins aussi haut, et probablement aussi large, pour ce qui est du volume intérieur, que le chevet gothique actuel. En effet, de tels retours d'impostes ornées supposent que l'espace qui s'ouvrait à l'est de cet arc roman était plus large que le passage, et on peut supposer qu'il avait la largeur de la nef.

Cette dimension était donc commune aux quatre membres d'une vaste croix latine, à l'articulation de laquelle on a établi une coupole sur trompes, avant d'y ériger le clocher. Les quelques exemples de coupôles sur trompes que nous pouvons observer dans la région sont généralement plus évoluées que celle qui se dessine ici. Au-delà des reprises qui ont affecté les grands arcs, on devine qu'un certain empirisme a présidé à la conception de cette voûte. Les pans coupés occupés par les trompes sont plus courts que les segments du plan carré qu'ils ménagent, générant ainsi un octogone irrégulier. Les trompes elles-mêmes sont constituées de véritables petits arcs en encorbellement, des sortes de voussures dont l'intrados est perpendiculaire à l'aplomb de la face antérieure et dont les sommiers s'appuient maladroitement sur l'extrados des grands arcs qui soutiennent la structure. Ces pseudo-trompes portent une simple assise verticale au-dessus de laquelle court le bandeau qui souligne la voûte. On constate que d'importants fragments de ce bandeau sont cassés. De telles dégradations ne sauraient s'expliquer autrement que par des chutes assez brutales de pierres, ce qui pourrait signifier que la coupole elle-même a pu s'effondrer à un moment donné. Cette hypothèse nous paraît être confirmée par plusieurs indices.

Fig 12

La forme même de la coupole actuelle, une calotte hémisphérique, ne s'adapte pas parfaitement au plan de sa base, qui devrait engendrer une succession de pans articulés en arcs de cloître. Mais ce sont surtout les reprises assez importantes effectuées sur la structure même de la croisée qui nous conduisent à envisager un accident relativement grave au niveau de ce transept. La disparition des croisillons suffirait sans doute à appuyer cette idée, mais il y a plus. L'introduction de doubles rouleaux d'arcs brisés, à l'est et à l'ouest, ne nous paraît pas devoir être mise en relation directe avec les travaux du sanctuaire. Nous avons déjà signalé qu'à l'est, ce dédoublement s'est opéré en conservant l'arc primitif et en greffant, pour porter les nouveaux arcs, de grands culs-de-lampe en formes de colonnes jumelées tronquées et taillées en pointes. Leurs

Fig 11

chapiteaux lisses ornés de simples boules sur les angles sont d'un style assez indéfini ; ils pourraient être de la fin du XII^e siècle, ou relever d'une simple évocation néo-romane d'époque moderne. On remarque d'ailleurs qu'à l'ouest du pilier oriental, un autre cul-de-lampe de même type a été installé, mais que l'arc qu'il devait recevoir n'a pas été lancé. Cela montre certaines hésitations : peut-être envisageait-on de reconstruire toute la crissée, avant de s'en tenir finalement au strict minimum. A l'ouest, la structure antérieure a carrément été effacée. Là, il n'y a pas de culs-de-lampe, mais des piliers à dossierers dotés de simples impostes à cavets, d'ailleurs semblables aux tailloirs des chapiteaux jumelés de la partie orientale, ainsi qu'aux impostes que nous retrouverons sur le clocher. Tout cela ne relève pas de l'esthétique gothique développée avec un certain raffinement dans le chevet. Nous serions plutôt enclin à voir là au mieux un aménagement de l'extrême fin de la période romane. Mais il semble que de telles réalisations pourraient également correspondre à un certain esprit du XVII^e siècle. Quoi qu'il en soit, nous admettrons tout-de-même l'origine romane - que nous situerons volontiers à la fin du XI^e siècle - du dispositif initial de la coupole sur trompes.

Fig. 12

La structure originelle de cette travée, destinée à porter la voûte que l'abbé Rainquet qualifiait de « *ciborium* »¹², n'appelle pas de réserves particulières. En revanche, nous resterons beaucoup plus circonspect à l'égard du clocher lui-même, malgré sa silhouette très « romane ». Rainquet faisait part, dès 1864, du doute que lui inspirait ce clocher, qui lui semblait « ... avoir été reconstruit à son sommet et à partir de la toiture vers le XVII^e siècle... [reproduisant]... sous un ciseau plus moderne le plan primitif de cette construction¹³ ». De plan carré, la tour s'élève sur deux niveaux d'arcatures, dont celles du registre inférieur sont entièrement aveugles, tandis qu'au dernier étage seules deux baies s'ouvrent sur chaque face, alors qu'il y a cinq arcades. L'emploi d'un appareil de pierre de taille très soignée, la sécheresse du traitement des arcatures, et la quasi absence de modénature et de décor - il y a de simples impostes en cavet - nous amènent à partager ce point de vue. La comparaison avec la modénature des parties reprises dans l'église, à la croisée, ne fait que nous conforter avec cette idée d'une campagne de réparation lourde, suite à un possible effondrement du clocher. Nous viennent alors d'autres questions. Le clocher primitif présentait-il la même silhouette et les mêmes proportions ? S'agit-il d'une réparation ? D'une imitation ? Il est fort possible en effet que

Fig. 2
Fig. 3

¹² RAINQUET (Abbe P.-D.), *Etudes historiques...*, op. cit., p. 262

¹³ *Ibid.*, p. 263.

l'allure générale ait été respectée, si une reconstruction a eu lieu au XVII^e siècle, période de mutation polymorphe où les maçons semblaient dotés d'une étonnante capacité d'absorption et de restitution de diverses formes héritées du passé.

Dès lors, certaines indications fournies par l'observation de ce clocher demeurent très aléatoires. Ainsi, les traces de solins et d'arrachements divers montrent-ils assez nettement que la toiture de la nef et celle du bras de transept étaient presque de même hauteur, c'est-à-dire au niveau de la toiture du chevet gothique. Mais à quelle époque remontent ces solins ? Traduisent-ils un état antérieur à ces éventuelles interventions modernes ? Il est difficile de trancher. L'ouverture située sur la face occidentale entre le solin et la toiture actuelle, plus basse, est probablement moderne. Sur l'extrémité occidentale de la face sud, on devine également la présence d'un escalier disparu, sans doute celui qui desservait le clocher avant l'aménagement de l'accès actuel, appuyé contre le chevet gothique, à l'est de la sacristie.

Une colonne et un chapiteau isolés

La croisée du transept recèle un élément qui est aujourd'hui totalement détaché de tout contexte et dont il est bien difficile de savoir s'il appartenait initialement à l'église ou pas. Il s'agit d'une colonne d'une hauteur de 2 m, dotée d'une base à deux tores de mêmes diamètres séparés par une scotie assez haute, et coiffée d'un chapiteau tronconique. Elle est placée actuellement sur le côté nord de la croisée, dans la niche formée par l'ancienne porte de la sacristie qui précédait celle qui existe aujourd'hui au sud¹⁴.

Fig. 14

Notons tout d'abord que cette colonne se compose de deux blocs seulement : l'un comprend la base et l'amorce du fût sur une hauteur de 40 cm, l'autre constitue l'essentiel du fût et se termine par l'astragale, qui en est solidaire. Cette caractéristique renvoie à des pratiques de l'Antiquité et du haut Moyen Âge. La corbeille est un bloc individualisé et dépourvu du tailloir qui devait le coiffer. Son épannelage relève du compromis entre la pyramide renversée aux angles adoucis et le tronc de cône. Sur les trois surfaces ainsi ménagées - ce chapiteau était manifestement appuyé contre un mur - se développe un décor répétitif de pommes de pin ou de grappes de raisin accrochées sur trois rangs superposés à des branches qui se développent à partir de troncs disposés sur les

Fig. 15

¹⁴ Rainguet explique qu'une première sacristie moderne, située au nord, avait été remplacée par celle du côté sud en raison de l'humidité qui l'affectait. Cf. RAINGUET (Abbé P.-D.), *ibid.*, p. 263.

angles. Dans la partie supérieure de ces troncs des palmettes s'épanouissent en éventail ; leurs digitations recreusées en gouttières viennent se rencontrer sur l'axe médian, renforçant le caractère symétrique de la composition. Le traitement en très faible relief de l'ensemble de ce décor est de facture assez médiocre. Les pommes de pin ou les grappes, aux formes grossièrement détournées, sont simplement animées par des hachures croisées. Leur densité, qui crée un véritable effet d'empilement, dénote une volonté de remplissage de la surface. Un abaque étroit est ménagé en partie supérieure de la corbeille, avec un dé médian sur chaque face. Un détail diverge cependant par rapport à l'unité de ce décor. Il s'agit d'un petit oiseau, présent uniquement dans l'angle supérieur de la face latérale gauche.

Ce chapiteau, appelle, malgré son isolement, une comparaison avec deux corbeilles très mutilées du registre supérieur des arcatures qui animent l'abside de Saint-Thomas-de-Conac. On ne peut malheureusement plus voir que des faces latérales de ces derniers, en partie masquées par des chapiteaux contigus¹⁵. Les ressemblances, pour ce que l'on peut en juger, sont troublantes, et vont jusqu'aux détails du traitement. Seule nuance : sur l'un au moins des deux chapiteaux de Saint-Thomas, les oiseaux ont l'air d'être plus nombreux, et d'alterner régulièrement avec les fruits. Rappelons que ces corbeilles entrent en résonance avec un des chapiteaux de l'église de Peyrusse-Grande¹⁶, dans le Gers.

Que penser de cette curieuse proximité ? Une idée vient à l'esprit en observant la colonne et sa base, c'est la ressemblance de la structure même. Cette colonne cylindrique libre, mais dont le chapiteau s'appuyait contre une paroi, correspond exactement aux caractéristiques des supports d'une arcature telle que celle de Saint-Thomas, et ce jusque dans la similitude du profil des bases. Si la hauteur n'était pas différente de celle des colonnes du sanctuaire de Conac, nous serions tentés de voir dans l'exemplaire de Saint-Martial un élément prélevé là-bas au moment des restaurations drastiques des années 1860¹⁷ pour être rapporté ici. On devra donc s'en tenir aux spéculations. Mais pourquoi ne pas imaginer un sanctuaire de la fin du XI^e siècle doté d'une composition murale du même type que celle de Saint-Thomas-de-Conac et entièrement disparue au moment de la reconstruction du chevet gothique ? Cette hypothèse paraît d'autant plus séduisante qu'elle correspond exactement à ce qui s'est passé dans l'église prieurale de Bouteville.

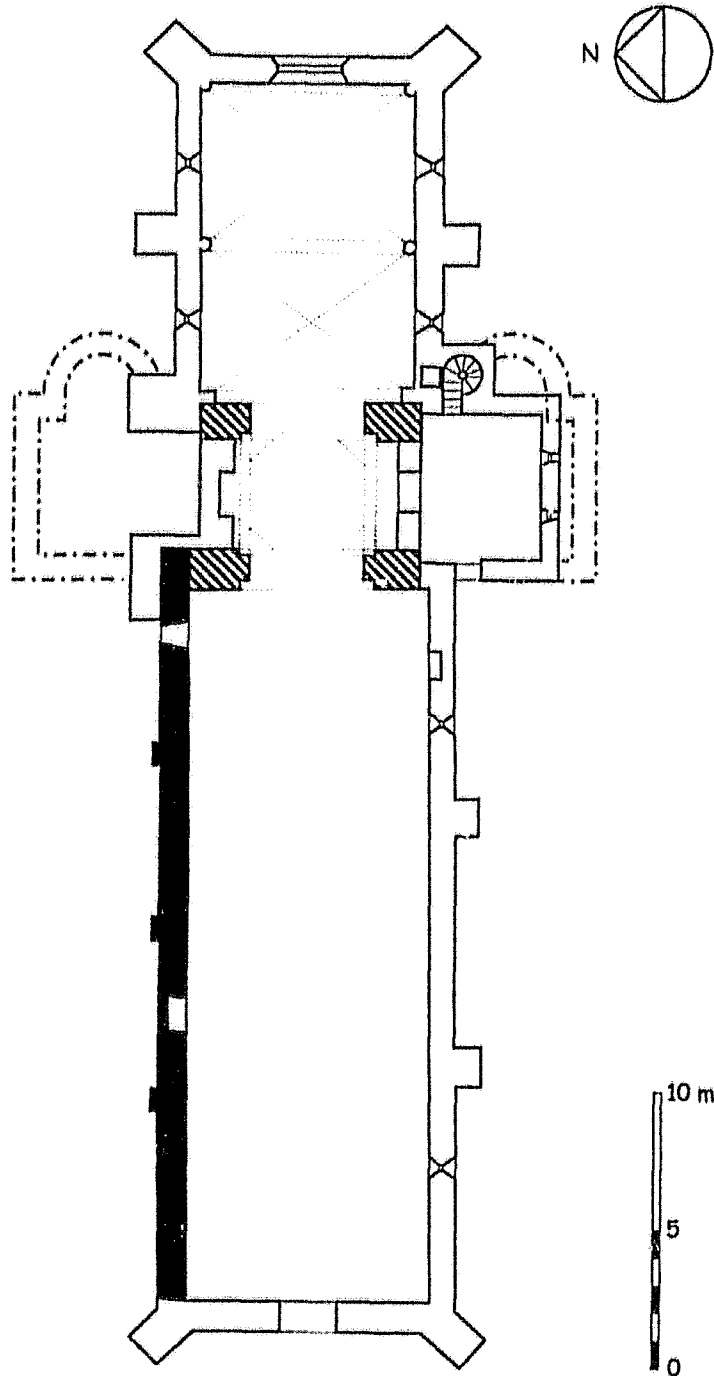
¹⁵ Notice 88.

¹⁶ Voir aussi notice 12 (Bougneau)

¹⁷ *Idem*.

Conclusion

Au-delà du caractère spéculatif des hypothèses que peut éveiller cette colonne et son chapiteau, il nous paraît évident que nous pouvons classer l'église de Saint-Martial-de-Mirambeau parmi les témoins d'une architecture du premier âge roman et des premières recherches de renouvellement de la monumentalité qui ont conduit à l'éveil d'une architecture romane plus développée. Il est difficile de savoir si la nef correspond à une phase primitive ayant fait l'objet de remaniements, ou si tous les témoins en place appartiennent à une même campagne de construction. Mais la présence à la croisée du transept d'un dispositif déjà ambitieux, avec une coupole sur trompes au procédé encore empirique, permet de situer cet édifice dans les dernières décennies du XI^e siècle. La présence du décor de billettes aussi bien sur la porte nord de la nef qu'à la croisée du transept nous oriente vers l'idée d'une relative unité de la construction, à cette réserve près que la porte n'est pas nécessairement un élément d'origine.



- XI^e siècle
- ▨ Fin XI^e siècle début XII
- Postérieur (gothique et moderne)
- ⋯ Restitution hypothétique (non vérifiée)

Saint-Martial-de-Mirambeau

Église Saint-Martial
C.Gensbeitel d'après document CRMH



Fig. 2 :
Saint-Martial-de-Mirambeau.
Vue générale depuis le sud.

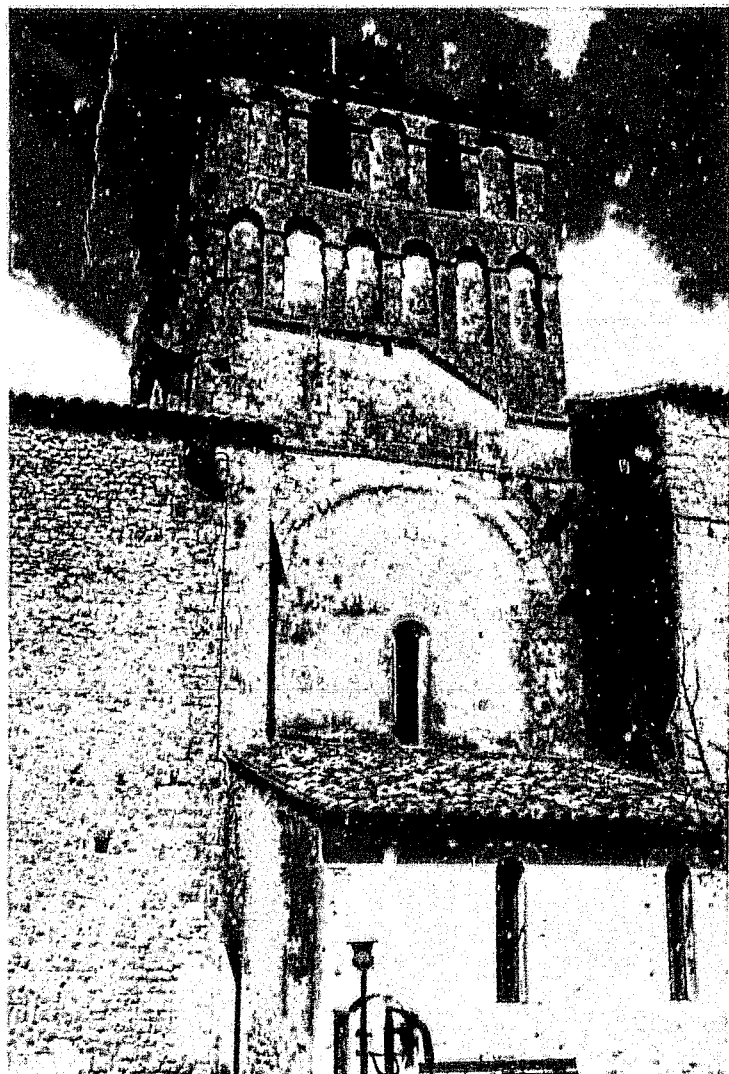


Fig. 3 :
Saint-Martial-de-Mirambeau.
Ancienne croisée du transept
et clocher. Côté sud.

Fig. 4 :
Saint-Martial-de-Mirambeau.
Détail de l'ancienne croisée du
transept. Côté sud.



Fig. 5 :
Saint-Martial-de-Mirambeau.
Vue générale du mur nord de
la nef depuis le nord-ouest.

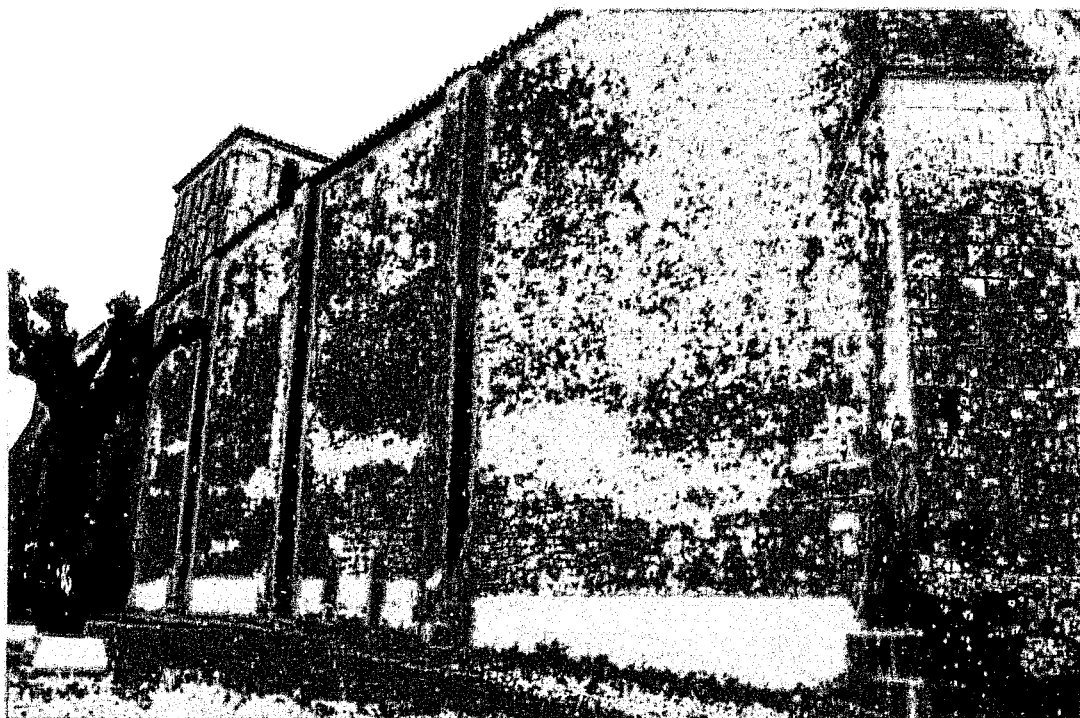


Fig. 6 :
Saint-Martial-de-Mirambeau.
Mur nord. de la nef. Travées
orientales

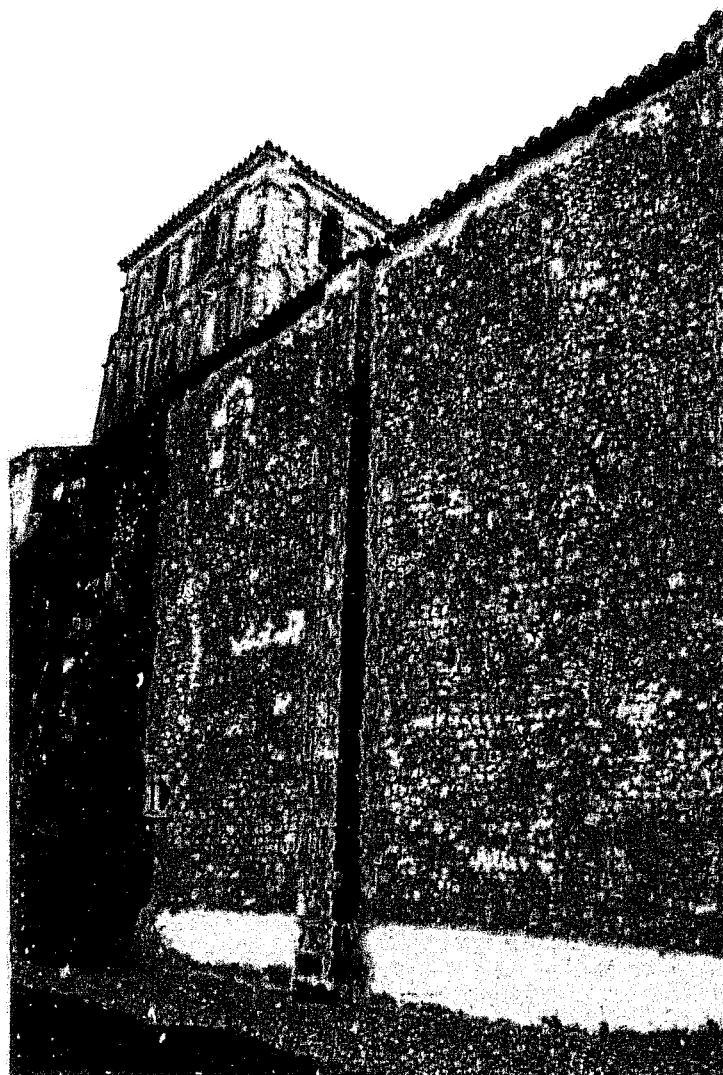


Fig. 7 :
Saint-Martial-de-Mirambeau.
Mur nord. Petite baie géminée
monolithe de la travée
orientale.





Fig. 8 :
Saint-Martial-de-
Mirambeau.
Mur nord de la nef.
Ancienne porte à linteau
monolithe



Fig. 9 :
Saint-Martial-de-
Mirambeau.
Mur nord. Revers intérieur
de l'ancienne porte.



Fig. 10 :
Saint-Martial-de-Mirambeau.
Vue générale intérieure de la
nef, vers l'est.



Fig. 11 :
Saint-Martial-de-Mirambeau.
Ancienne croisée du transept
vue depuis le sud-ouest.

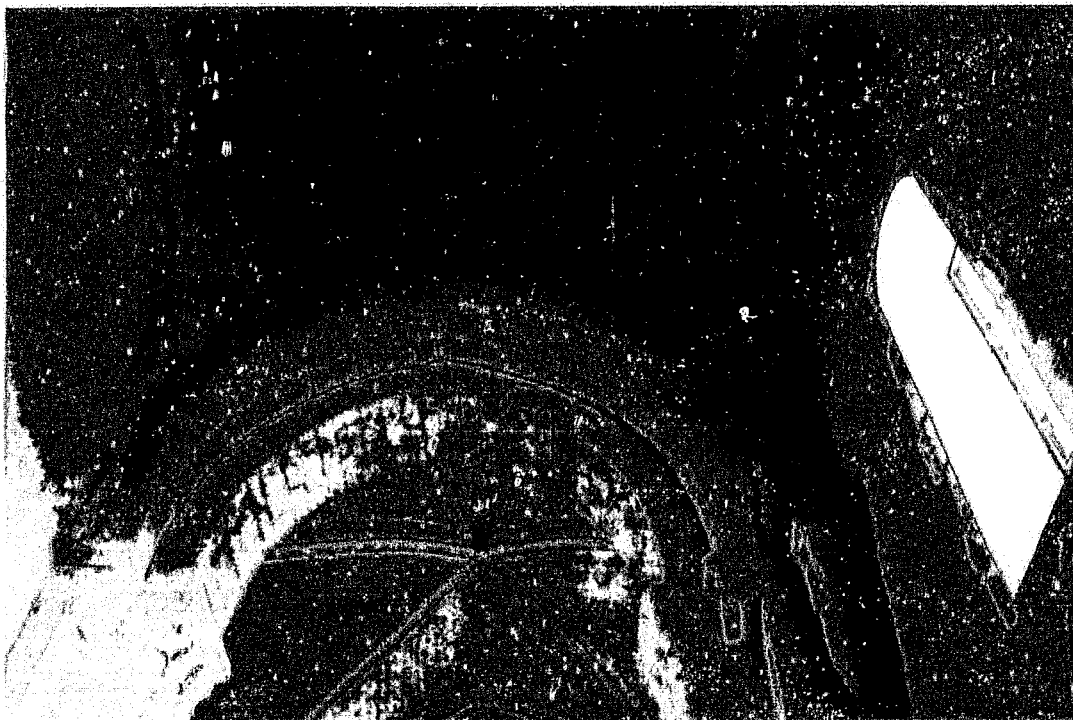


Fig. 12 :
Saint-Martial-de-Mirambeau.
Coupole de l'ancienne croisée du transept vue vers l'est.

Fig. 13 :
Saint-Martial-de-Mirambeau.
Revers oriental de l'ancienne croisée du transept. Arc primitif et impostes à billettes.



Fig. 14 :
Saint-Martial-de-Mirambeau.
Colonne et chapiteau déposés
dans l'ancienne croisée du
transept.

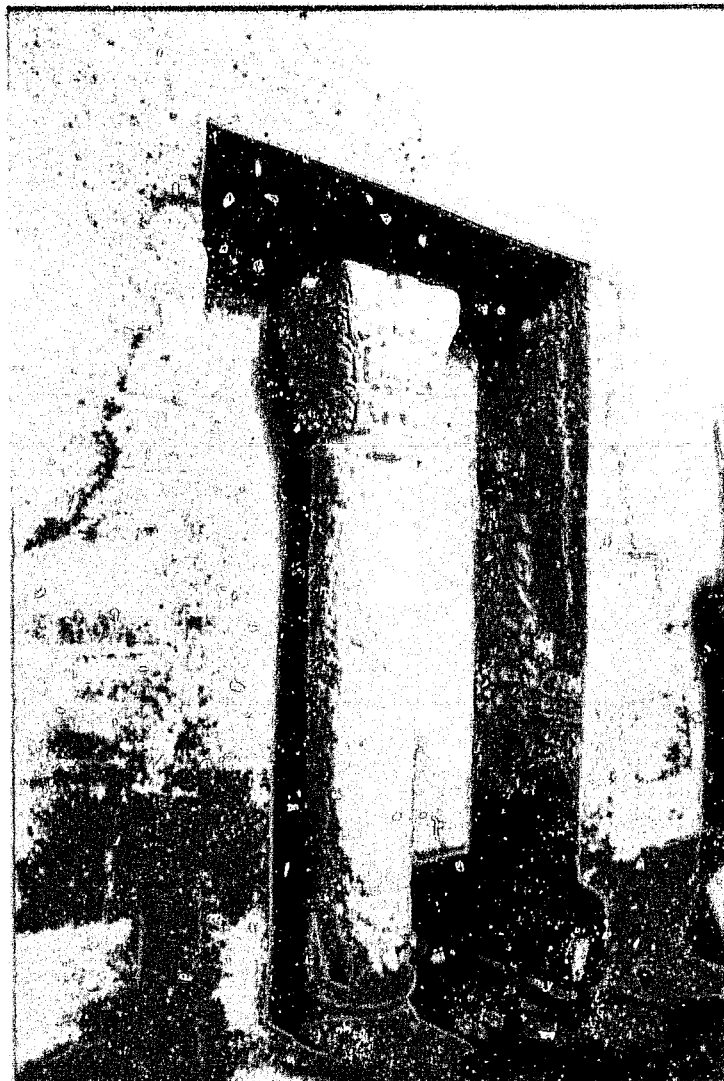


Fig. 15 :
Saint-Martial-de-
Mirambeau.
Chapiteau déposé dans
l'ancienne croisée du
transept.

82. SAINT-MARTIAL-DE-VITATERNE (17)

Canton de Jonzac

Eglise Saint-Sauveur

Données historiques

Située à quelques kilomètres au nord de Jonzac, dans l'archiprêtré médiéval d'Archiac, cette ancienne dépendance de l'abbaye Saint-Martial de Limoges est citée en 1095 sous le vocable de Saint-Sauveur *Vita Aeterna*¹. Elle pourrait représenter un des témoins les plus anciens de l'architecture du début de la période romane dans notre aire d'étude². Malheureusement aucun document ne nous renseigne sur son histoire médiévale en dehors de l'appartenance à l'abbaye limousine à l'extrême fin du XI^e siècle. Nous devons nous contenter des quelques jalons formés par des références ponctuelles. Saint-Martial apparaît ainsi au moment de la levée de subsides de Jean XXII en 1326, où il est fait mention d'un prieur³. Les pouillés en font état également ; dans celui de 1683⁴, la cure et le prieuré sont cités, tout comme dans la liste établie par l'abbé Cholet⁵. Il apparaît également que pendant la guerre de Cent Ans, en 1363, le prieuré fut ruiné, ce qui obligea les moines à le quitter, au moins momentanément⁶. Une fois épuisées ces quelques mentions, il faut se reporter aux archives les plus récentes pour avoir quelques renseignements sur le devenir de l'église après la Révolution.

En 1839, les propriétaires de la maison qui jouxte l'église se plaignaient déjà de l'état de délabrement de l'édifice, qui menaçait ruine, et réclamaient une intervention de la municipalité⁷. Mais les travaux de consolidation, fondés sur le devis de l'agent voyer de l'arrondissement, ne devaient pas suffire, puisqu'en 1861 une seconde campagne eût lieu, à la suite de la démolition, par le voisin, de la maison mitoyenne⁸. Outre les reprises de couverture, ces deux campagnes concernaient donc surtout le mur oriental de l'ancien chevet. Elles ont fait

¹ LASTEYRIE (Ch. de), *L'abbaye Saint-Martial...*, *op. cit.*, p. 407 et 431-433. La composante du nom de la commune, « Vitaterne », est une déformation de *Vita Aeterna*.

² C'est l'opinion de plusieurs auteurs, dont René Crozet, qui parle d'une église « de haute époque romane » ; CROZET (R.), « Saint-Martial-de-Vitaterne », *Dictionnaire des églises de France*, *op. cit.*, p. 180. Il est suivi par Marie-Thérèse Camus, qui n'hésite pas à situer l'édifice « vers l'An Mil et peut-être avant » ; CAMUS (M.-Th.), *Haute-Saintonge. Promenades romanes*, Jonzac, 1995, p. 5.

³ DEPOIN (J.), « La levée de subsides... », *op. cit.*, p. 195.

⁴ DANGIBEAUD (C.), « Pouillé... », *op. cit.*, p. 277.

⁵ CHOLET (Abbé F.-E.), *Études historiques...*, *op. cit.*, p. 11.

⁶ DENIFLE (H.), *La désolation...*, *op. cit.*, t. II, p. 281 et n. 4.

⁷ AD Charente-Maritime, 20/2149. devis, délibérations et adjudication à l'entrepreneur Freneau.

⁸ *Ibid.* ; devis de Robin.

disparaître l'escalier qui menait au clocher et qui se situait dans l'angle entre le chevet et le bras sud déjà disparu depuis longtemps.

L'église a connu de nouveaux travaux de couverture dans les années 1960, avant d'être entièrement restaurée par Mme Boitard, architecte du patrimoine, en 1996-97. Elle a bénéficié d'un classement au titre des Monuments historiques en 2000⁹.

Analyse architecturale

Récemment restaurée, l'église possède une grande nef de type « couloir », de 20 m sur 7 m couverte d'une simple charpente, ainsi qu'un transept voûté en berceau, dont seul le bras nord a conservé une petite absidiole orientale, le bras sud ayant disparu, tout comme le chevet, remplacé par une sacristie qui réutilise la base des murs de la travée droite de chœur. Une maison du XVIII^e siècle s'appuie directement sur le flanc méridional de l'église. Cependant la croisée du transept et le bras nord nous permettent de reconstituer l'organisation de cette partie de l'édifice, tandis que l'élévation du mur nord de la nef s'offre encore largement à l'analyse.

Fig. 1

Fig. 2
Fig. 3

La façade occidentale, qui semble avoir connu quelques remaniements, comprend un portail en plein cintre très simple qui s'ouvre sous un grand arc en plein cintre englobant tout le rez-de-chaussée. Sur le côté droit, cette arcade a conservé un jambage qui se plaque contre un contrefort plat. A gauche, le contrefort, qui a sans doute existé, a disparu, et l'arc repose sur un cul-de-lampe. Un petit talus rattrape le léger retrait de l'étage occasionné par la présence de cet arc. Une fenêtre étroite sans aucune modénature occupe le second niveau, et un simple clocher-arcade surmonte le pignon en faible pente. Deux puissants contreforts occupent les angles, celui au nord étant manifestement de la fin du Moyen Age, celui au sud, plus haut que l'autre, est plus difficile à dater ; il pourrait être moderne.

Fig. 4

Une nef élargie ?

Avant toute chose, il paraît nécessaire d'élucider un point troublant pour qui aborde cette église. Le plan met en valeur une anomalie que l'on perçoit d'ailleurs aussi bien dans la nef que sur la façade. En effet, l'arc triomphal, à l'extrémité orientale, tout comme le portail occidental et la fenêtre de la façade, se trouvent décalés vers le nord par rapport à l'axe longitudinal, comme si la nef et la façade avaient été élargies vers le sud. D'ailleurs, sur la façade, cette

Fig. 1

Fig. 11

⁹ Poitiers, DRAC, CRMH, dossier documentaire établi par Brigitte Montagne et Centre de documentation, dossier MH « Saint-Martial-de-Vitaterne »

dissymétrie est accentuée par la présence d'un contrefort sur le côté droit, et là on a l'impression que l'on a rogné sur le côté gauche. Or, c'est bien la première hypothèse, celle d'un élargissement par la reconstruction un peu décalée du mur méridional, qui s'avère la plus probable, comme l'a déjà signalé Marie-Thérèse Camus¹⁰, même si l'on a effectivement supprimé le contrefort plat qui se trouvait au nord de la façade, ce qui a renforcé le déséquilibre. Deux témoins de ces modifications sont encore perceptibles : d'une part, on voit nettement un arrachement vertical entre le contrefort plat et l'angle de la façade où s'appuie le contrefort biais ; d'autre part, à l'intérieur, à droite de l'arc triomphal, un massif de maçonnerie quadrangulaire occupe le pan de mur qui rattrape le décalage du mur sud, et l'on serait tenté d'y voir un rhabillage de l'amorce du mur primitif. On notera en outre, que les fenêtres méridionales, désormais bouchées, sont situées plus bas que celles du mur nord.

D'autres témoins peuvent nous orienter vers une fourchette de datation de cette transformation ; il s'agit des deux pauvres vestiges - des chapiteaux et des sommiers - d'une tentative avortée de construire au moins une croisée d'ogives à l'est de la nef. On n'a pas dû pousser très loin ce projet, puisque aucun autre indice n'en est resté visible. Mais le chapiteau méridional, orné d'une succession de têtes humaines, nous permet de dater ces témoins de la fin du XIII^e ou du XIV^e siècle. Or, sa position même est déterminée par la présence du mur gouttereau primitif, qui devait encore exister au moment de ce projet. Par conséquent, on peut situer la reconstruction du mur entre le XIV^e siècle et la construction de la maison qui s'y appuie. Un dernier indice vient nous aider à affiner cette datation : des bases prismatiques et des départs de colonnes s'appuient directement contre le mur reconstruit. Un projet de voûtement vite abandonné aura donc accompagné cette transformation que nous placerons au XV^e ou au XVI^e siècle.

Fig. 12

La question des parties orientales

L'église Saint-Sauveur peut apparaître comme un véritable prototype, et ce d'autant plus si l'ancienneté qu'on lui prête¹¹ se confirmait un jour. En effet, malgré l'anomalie que nous venons d'expliquer, il apparaît que le plan initial en est presque entièrement conservé, à l'exception de l'extrémité du chevet - pour laquelle on imagine sans trop de risque d'erreur une abside en hémicycle - et du

Fig. 3

¹⁰ CAMUS (M.-Th.), *Haute-Saintonge. Promenades Romanes*, Jonzac, 1995, p. 5

¹¹ *Idem.* Pour Mme Camus, cette église pourrait dater des environs de l'an mil. René Crozet n'avance pas de date et parle de « forme archaïque » ; CROZET (R.), *L'art roman en Saintonge ...*, *op. cit.*, p. 37-38.

bras sud, que nous pouvons légitimement restituer comme le pendant inversé de celui qui est conservé. Se dessine donc un plan en croix latine, avec une nef unique, un transept saillant à absidioles orientées et un chevet comprenant au moins une travée droite avant l'abside. Dans ses grandes lignes, on est proche du schéma de Cressé¹², comme le rappelait René Crozet, mais aussi de Conzac, ou de Nonac ou d'Aix, toujours en Saintonge, et de Pérignac en Angoumois¹³. Effectivement, ce type de plan était appelé à connaître un certain succès au cours du XII^e siècle dans la région¹⁴.

Toutefois, avant d'ériger cette église en monument précurseur, il convient de faire preuve de prudence, car des incertitudes demeurent aux deux extrémités de son plan. Contrairement à Cressé, qui conserve heureusement son abside romane primitive, nous pouvons constater qu'à Saint-Martial, une travée droite existait à l'est de la croisée. Les amorces de cette travée, traitées comme deux contreforts, sont conservées sur une hauteur d'environ 4 m, et sur encore environ 2 m dans les murs latéraux de la sacristie. La base d'un contrefort plat est en place à la jonction du pan de mur haut et de la partie plus basse de la sacristie. Celle-ci est d'une profondeur de plus de 3 m, et le mur de moellons y est visible sur tout le côté, sans laisser entrevoir l'amorce d'une abside. On supposera donc que celle-ci - s'il s'agit bien d'une abside - se trouvait à l'extrémité d'une travée droite d'au moins trois ou quatre mètres, rythmée par au moins un contrefort. Ce plan n'est pas sans rappeler celui des chevets de Saint-Thomas-de-Conzac ou de Bougneau, ou encore de Saint-Étienne de Montignac¹⁵, où l'abside ne se greffe pas directement sur le transept.

Le mur oriental de la croisée garde encore l'empreinte des parties hautes de la travée droite. Un grand arc en plein cintre¹⁶ reposant sur des pilastres à impostes est parfaitement lisible dans le haut mur qui domine la sacristie. Son ouverture est désormais occultée et la partie rebouchée est percée de deux fenêtres juste au dessus du toit de la sacristie. La partie supérieure du mur présente un parement de moyen appareil assez irrégulier dans lequel subsiste la trace d'une ancienne baie, bouchée elle aussi, dans l'axe du grand arc ; il n'y a qu'une assise de pierres de moyen appareil qui sépare la base de la fenêtre de

Fig. 8

Fig. 9

Fig. 8
Fig. 3

¹² Notice 31.

¹³ Notices 24, 52, 1 et 54.

¹⁴ CROZET (R.), *Idem*.

¹⁵ Notices 88, 11 et 44.

¹⁶ *Idem*. René Crozet voyait cet arc « nettement outrepassé », ce que les restaurations récentes ont démenti. Il s'agit bien d'un arc en plein cintre, un peu déprimé toutefois.

l'extrados. A droite de l'arc, l'arrachement du mur du chevet est encore bien perceptible, et celui-ci s'élevait jusqu'au niveau de cette assise.

René Crozet voyait dans cette baie une source de lumière pour la croisée du transept, qui faisait selon lui office de tour lanterne. Cependant, cette théorie fait abstraction de la question de la couverture du chevet. La hauteur des murs et l'emplacement de l'arc sont sans équivoque : cette fenêtre ne pouvait donner que sur un comble, et elle se trouvait dans tous les cas recoupée par la toiture du chevet, et n'apportait donc aucune lumière. En outre, il nous semble que cette partie supérieure ne s'accorde pas à la conception du reste de l'église. L'appareil en pierre de taille et le format des claveaux de la baie nous incitent plutôt à voir dans cette amorce de clocher le résultat d'un remaniement postérieur au XI^e siècle.

La question de l'articulation entre le transept et le chevet demeure un problème épineux, car il entraîne des interrogations sur la conception même de l'organisation des volumes et de l'éclairage en fonction aussi du choix du mode de couverture et de l'élévation donnée à la croisée. L'arc en place au revers oriental ne présente pas de trace d'arrachement ou d'amorce d'une voûte, ce qui pourrait signifier que le chevet n'était pas voûté ou que sa voûte n'était pas liée à la croisée. La présence ou non d'une tour - tour-lanterne ou clocher - est difficile à déterminer pour la période primitive. Seul le témoignage du XIX^e siècle faisant état d'un escalier¹⁷ nous laisse imaginer l'existence d'une tour - et *a fortiori* d'un clocher - mais, cela ne signifie pas qu'il ait été conçu dès le départ. Comme nous venons de le voir, les maçonneries en place tendraient plutôt à indiquer un aménagement tardif. Toutefois, pour compléter cette approche, il faut aborder aussi le volume transversal du transept.

Le transept

Le transept lui-même, dont témoigne le bras nord, est haut et étroit. En fait, il a la même hauteur que le chevet et que la nef. La partie encore conservée n'est pas sans rappeler le bras sud du transept de Saint-Georges-de-Montagne, en Gironde. Ce transept peut être rapproché aussi de ceux de Pérignac en Angoumois, ou de Consac, de Cressé et de Saint-Martin d'Aix, en Saintonge. Ici, la pureté des volumes n'est perturbée que par le contrefort gothique qui s'appuie sur l'angle nord-ouest. L'absidiole, elle-même très simple, forme un demi-cylindre parfait qui s'applique directement contre ce volume élancé, sans entrer en contact avec le chevet. A l'extrémité du mur oriental du bras de transept, sur

Fig. 8
Fig. 10

¹⁷ AD Charente, *ibid.* ; devis de Robin, 1861.

l'angle, est préservé un fragment de corniche porté par deux modillons. La dalle platte qui constitue la corniche fait retour sur le mur nord, sous l'amorce du rampant du pignon. En outre, le pignon du mur présente encore une corniche peu saillante et chanfreinée, ainsi qu'une croix sommitale. Comme le fait remarquer Mme Camus¹⁸, on peut être sûr que cette église a conservé sa hauteur d'origine, si l'on se fie à ces témoins, dont rien ne met en cause l'authenticité.

A l'intérieur, le bras de transept est couvert d'une voûte en berceau et l'absidiole d'un cul de four. Ni l'une ni l'autre de ces voûtes ne sont soulignées par un bandeau ; elles prolongent directement les murs qui les soutiennent, ce qui est un archaïsme évident. D'après le témoignage oral de M. Boissières, architecte des bâtiments de France, des traces d'une couverture en pierre directement appliquée sur l'extrados du berceau auraient été découvertes lors des derniers travaux. Malheureusement, aucune photographie ne témoigne de ce vestige, aujourd'hui inaccessible.

L'articulation de la croisée s'opère par l'intermédiaire de simples piliers carrés - en fait des amorces de murs formant des L portant relativement haut des arcs en plein cintre qui compartimentent l'espace barlong de la croisée.

Seul l'arc nord, ouvert vers le bras de transept, a conservé sa forme primitive. Son arc retombe sur des impostes ornées de billettes pour celle du côté oriental et d'une mouïure au motif de corde à l'ouest, uniques concessions au décor sculpté dans l'édifice roman. Au sud et à l'est, les passages ont été occultés, suite à la disparition du bras de transept et du chevet. L'arc occidental a été remanié au moins en ce qui concerne ses supports. Un second rouleau d'arc repose sur des colonnes appliquées contre les piliers par l'intermédiaire de chapiteaux lisses, dont le profil est manifestement gothique, tout comme ceux des colonnes placées du côté de la nef, témoins du remaniement de la fin du Moyen Age et du projet de voûtement avorté. Au revers oriental, au-dessus de l'arc, subsiste une petite baie trilobée, autre témoin, à peine visible, de ce remaniement. Toutefois, l'organisation générale de la croisée n'a pas fondamentalement changé depuis le XI^e siècle. Seule une voûte légère en bois et plâtre couvre aujourd'hui son volume, sans que l'on ne perçoive aucune trace d'arrachement d'une voûte ancienne, qu'on imaginerait volontiers comme une coupole sur trompes. Mais nous devons reconnaître que rien, en l'état actuel, ne vient confirmer cette idée. Il semble bien que nous soyons en présence d'une croisée cloisonnée comparable à ce que l'on observe dans certaines constructions du premier âge roman, tels que Perrecy-les-Forges ou, mieux encore, Saint-

Fig. 15

Fig. 15
Fig. 13
Fig. 14

¹⁸ CAMUS (M.-Th.), *idem*.

Vorles de Châtillon-sur-Seine où le cloisonnement s'opère déjà très haut, de façon à assurer une meilleure communication entre les volumes.

A Saint-Martial-de-Vitaterne ces supports ne portaient peut-être que les murs d'une tour lanterne de faible hauteur et non un véritable clocher, même si celui-ci a pu être aménagé ensuite, mais de façon assez précaire, au point qu'on peut se demander si ce n'est pas son effondrement partiel qui a entraîné la disparition du chevet et du bras sud, comme à Bouteville¹⁹. Actuellement, malgré les deux ouvertures percées dans le mur oriental au-dessus de la sacristie, de part et d'autre du retable classique, cet espace demeure assez sombre et on comprendrait aisément la présence d'une tour lanterne apportant de la lumière.

Maçonneries et ouvertures

L'ensemble des élévations anciennes en place présente une texture relativement homogène, en maçonnerie de petits moellons. A l'intérieur, un badigeon, renouvelé lors des travaux récents, couvre tous les murs, y compris les ébrasements des baies et les supports. A l'extérieur, les joints beurrés ont été systématiquement repris. Mais les dimensions et les assises de ces moellons sont encore nettement apparents. Ce sont de petits blocs rectangulaires très sommairement ébauchés, de dimensions variables, et les assises sont assez irrégulières. Sur l'absidiole ou sur le mur nord du bras de transept, certains blocs sont posés de biais, formant des épis, sans qu'on puisse jamais parler d'un véritable *opus spicatum*, tant ces éléments sont dispersés de façon aléatoire. Certaines parties du parement ont été très altérées, soit par une érosion naturelle, soit du fait de reprises et de ragréages médiocrement exécutés. Cela est particulièrement visible sur la nef, alors que le transept et l'absidiole sont mieux préservés.

Deux ouvertures seulement éclairent le bras de transept, l'une sur l'absidiole, et l'autre sur le mur nord. Toutes deux sont percées dans le nu du mur, sans aucune moulure, et s'ébrasent assez largement vers l'intérieur. La première est de petite dimension, et sa structure est assez courante : des jambages renforcés par des pierres de taille et un linteau monolithe échancré en arc. Il semble toutefois que l'encadrement a pu être remanié : son chanfrein résulte probablement d'une intervention postérieure au XI^e siècle. La fenêtre septentrionale est plus grande et elle s'ouvre par un arc à claveaux étroits au lieu d'un linteau. Comme sur la nef de Jarnac, cette baie a été agrandie vers le bas, ce qui a modifié ses proportions. Mais la différence d'empattement des pierres

Fig. 5

Fig. 7

Fig. 10

¹⁹ Notice 12.

de taille du jambage permet de retrouver aisément sa hauteur initiale, qui correspondait à peu près à la moitié de ce qu'elle est aujourd'hui. Ainsi pouvons nous observer sur un même édifice les deux types de fenêtres que nous avons l'habitude de rencontrer au XI^e siècle, et qui ne sont pas souvent présents en même temps.

Mais le mur nord de la nef réserve, du point de vue des ouvertures, une surprise plus grande encore. Il est divisé en quatre travées par trois contreforts dont celui du milieu est en fait un rajout du XV^e siècle. Seul les deux autres, qui sont de section presque carrée et qui montent jusqu'en haut du mur, pourraient être attribués à la construction primitive ou tout au moins à une campagne du XI^e siècle. La nef était éclairée par quatre fenêtres. Celles-ci, situées dans la partie haute du mur, sont aujourd'hui entièrement occultées, ce qui fait que la nef n'est plus éclairée que par la fenêtre de la façade. Mais les restaurations ont permis de remettre en valeur un aspect très singulier de ces fenêtres. A l'origine, cela est indéniable, il y avait des baies semblables à celle du mur nord du transept, assez largement ouvertes sous un arc en plus cintre à claveaux étroits. Or, si les deux plus orientales ont été simplement bouchées à l'aide d'un moyen appareil de pierre de taille, les deux autres ont fait l'objet d'une véritable réduction. On y a inséré des encadrements et des linteaux monolithes échancrés de petite dimension et l'on a muré le reste. A cela s'ajoute le fait que le linteau de la petite baie de la travée occidentale est orné d'un faux arc gravé sur sa face externe, ce qui nous confortera dans l'idée que ce remaniement est intervenu au cours du XI^e siècle.

Fig. 5
Fig. 2

Fig. 6

L'interprétation de ce phénomène n'est pas aisée, car nous sommes en présence d'un cas absolument isolé²⁰. Il y a là une indéniable suite chronologique, mais que rien ne nous permet d'extrapoler dans un sens plus général à partir de ce seul exemple. D'ailleurs les baies du transept et de l'absidiole, qui illustrent les deux types de structures, semblent être contemporaines. Nous nous garderons donc d'établir une conclusion hâtive, et nous réserverons le développement de cette question pour la synthèse.

A présent, que pouvons-nous déduire de cette singularité pour l'église Saint-Sauveur elle-même ? En tout état de cause, la raison de ce remaniement des ouvertures nous échappe, autant d'ailleurs que la raison de leur occultation définitive à une époque indéterminée. Peut-être ces baies étaient-elles situées trop haut dans le mur et le poids de la charpente les fragilisait-il. Il est difficile

²⁰ Nous n'avons rencontré aucun autre exemple d'une telle transformation, ni dans la région, ni ailleurs, si l'on excepte le cas spécifique du chevet de Nanclars (notice 49) et quelques modifications modernes

d'être affirmatif. Nous pouvons seulement constater que ces modifications se sont opérées dans la période chronologique de la construction, c'est-à-dire dans ce que nous appellerons par commodité la phase romane primitive. Pour autant, cela signifie-t-il que l'on doit repousser vers une date très haute - avant l'an mil, par exemple - la première construction ? Cela n'est sans doute pas nécessaire, car rien ne prouve que cette réduction des baies n'est pas intervenue très peu de temps après la construction initiale. Nous pouvons au moins déduire de ce cas, que les modifications d'églises archaïques ne sont pas l'apanage du XII^e siècle, ou de l'art roman le plus épanoui.

Un dernier point mérite d'être rappelé ; il s'agit de la présence d'une ancienne porte qui s'ouvrait sur l'avant-dernière travée et qui est murée elle aussi. Sa structure est comparable à celles de la plupart de ces ouvertures rencontrées ailleurs, avec un linteau monolithe. Mais, au lieu d'être en bâtière, comme cela est fréquent, ce linteau est en fait un véritable tympan cintré, que l'on peut rapprocher de celui de la nef de Saint-Martial-de-Mirambeau²¹. A l'intérieur, aucune trace n'en est conservée.

Fig. 7

La façade occidentale et la question du porche

Madame Camus avance l'idée de l'existence ou au moins du projet d'un porche, voire d'une tour-porche devant la nef de l'église Saint-Sauveur²². Idée séduisante, pour une église placée sous une influence limousine, une région où de telles formules sont prisées. Cette proposition vient de la présence d'un arc plaqué devant la façade et s'articulant à l'unique contrefort primitif encore conservé sur le côté droit. L'installation d'un contrefort gothique sur l'angle nord, la disparition du contrefort roman remplacé par l'insertion maladroite d'un cul-de-lampe sous la retombée gauche de l'arc ainsi que le glacis qui couronne la surépaisseur que génère l'arc lui-même, sont autant d'éléments qui perturbent la lisibilité du dispositif primitif. On peut évoquer une sorte d'avant-corps très ample encadrant le portail, qui est cependant percé dans le nu du mur et non dans l'épaisseur de cet avant-corps. Il nous semble que le portail lui-même, bien que rétrécit, ait conservé son arc d'origine fait de claveaux cunéiformes. Il est intéressant de constater aussi que sur cette façade, le moellon a cédé la place à un moyen appareil de pierres de taille.

Fig. 3
Fig. 4

En revanche, rien ne nous paraît suffisamment évident pour accréditer l'hypothèse d'un porche, et encore moins celle d'une tour. La fenêtre qui s'ouvre

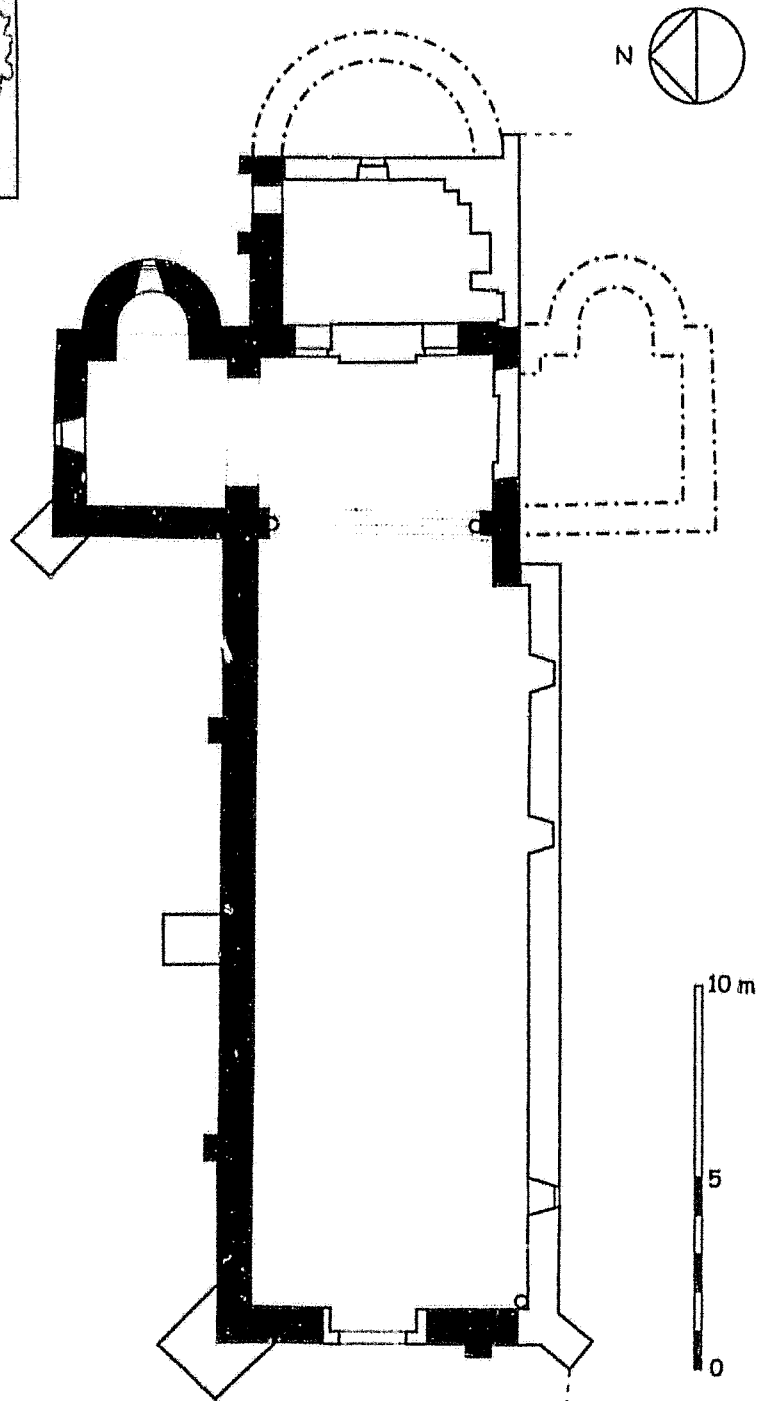
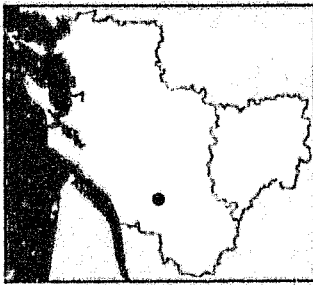
²¹ Notice 81.



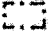
²² CAMUS (M.-Th.), *ibid.*, p. 5.

au second niveau semble elle aussi correspondre à l'architecture primitive de l'église, même si elle a pu être allongée vers le bas. Quant au grand arc plaqué et au contrefort qui le cantonne, aucune trace d'arrachement perpendiculaire n'y est perceptible. En attendant qu'un jour des sondages archéologiques puissent nous démentir, nous y verrons plus volontiers des éléments finis, correspondant à une variante originale de l'usage des arcs sur les façades occidentales au tournant des XI^e et XII^e siècles. La présence des contreforts encadrant l'arc peut être une réminiscence des scansions traditionnelles de ces façades planes.

Conclusion

L'église Saint-Sauveur est effectivement un monument crucial dans l'histoire du premier âge roman en Saintonge. Sa grande nef, son transept à absidioles, le traitement de sa croisée l'inscrivent parmi les premières expériences de l'architecture romane dans les pays charentais. Elle nous montre aussi de façon explicite des interventions de seconde main à l'intérieur même de la période que nous étudions. La comparaison avec des édifices datés de la première moitié ou du début du XI^e siècle tels que Bassac ou Jarnac nous paraît pertinente, mais avec toutefois un degré de maîtrise plus affirmé ici dans l'articulation des volumes ; il s'agit bien d'un vrai transept, et non plus d'un transept bas. Cela nous amène à situer la construction de cet édifice vers le milieu du XI^e siècle et ses remaniements - auxquels nous associons la façade occidentale - à l'approche du XII^e siècle.



-  XI^e siècle
-  Postérieur (XIV^e s.- Moderne)
-  Restitution

Saint-Martial-de-Vitaterne
Église Saint-Sauveur
C.Gensbeitel d'après SDAP 17

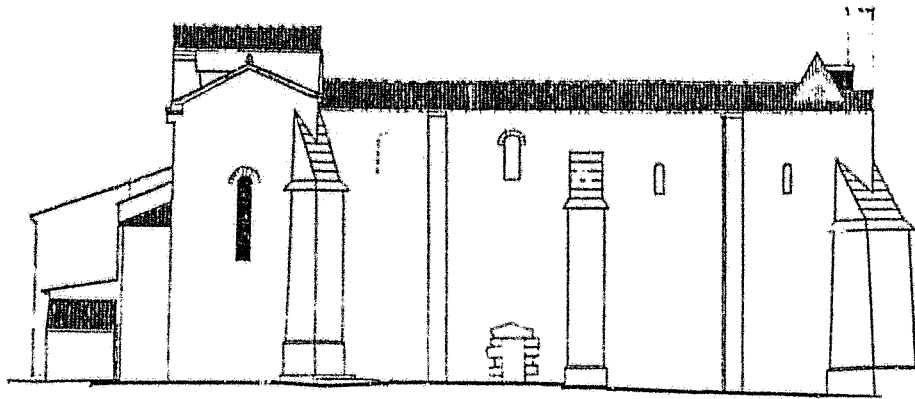


Fig. 2 :
Saint-Martial-de-Vitaterne.
Elévation latérale côté nord. M. Boitard.

Fig. 3 :
Saint-Martial-de-Vitaterne.
Elévations orientale et occidentale. M. Boitard.

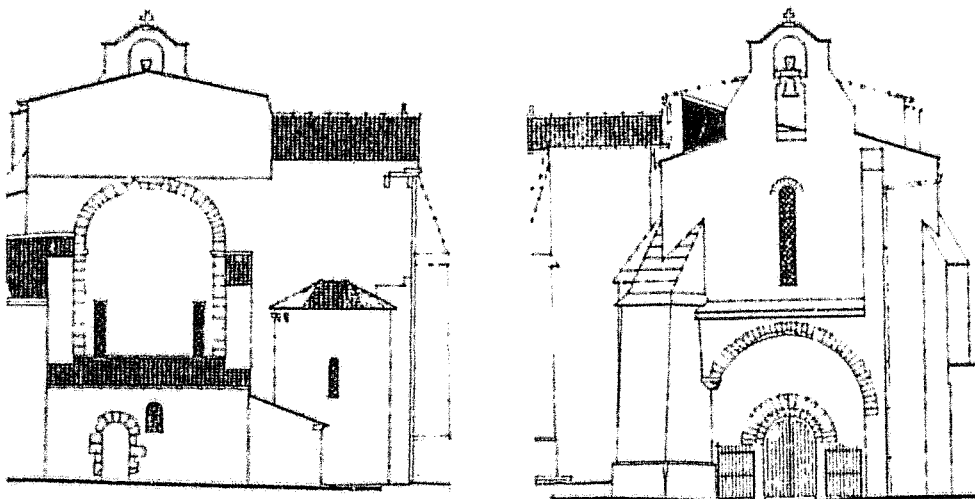


Fig. 4 :
Saint-Martial-de-Vitaterne.
Façade occidentale.

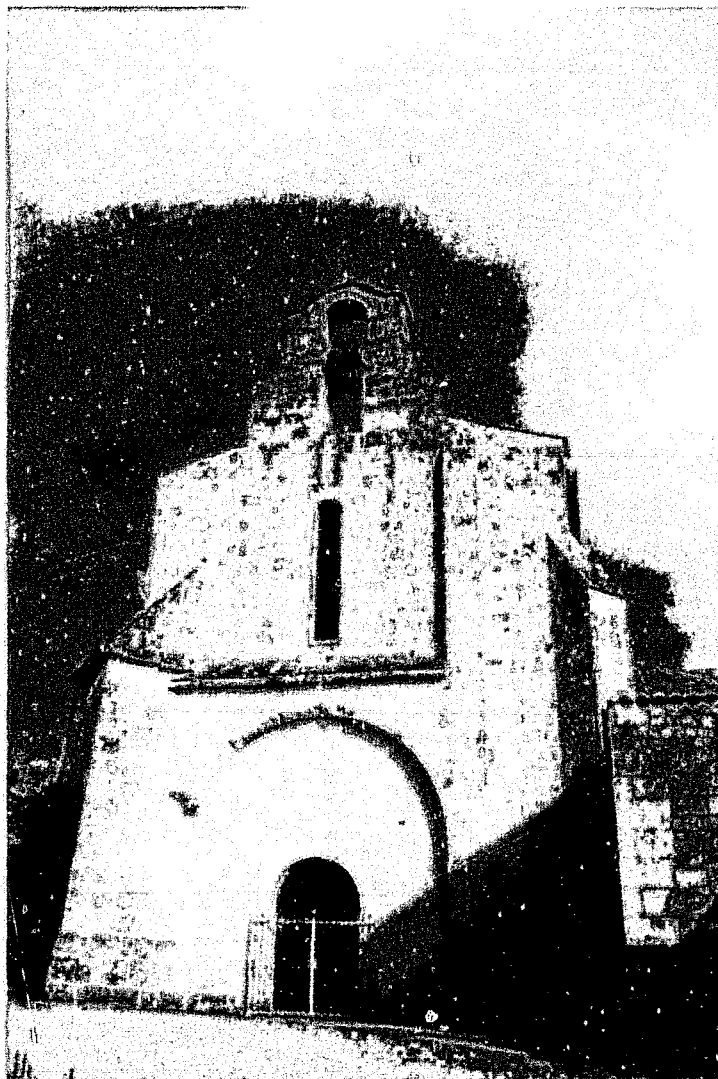


Fig. 5 :
Saint-Martial-de-Vitaterne.
Mur nord de la nef vu vers
le sud-est.



Fig. 6 :
Saint-Martial-de-Vitaterne.
Fenêtre remaniée du mur
nord de la nef.

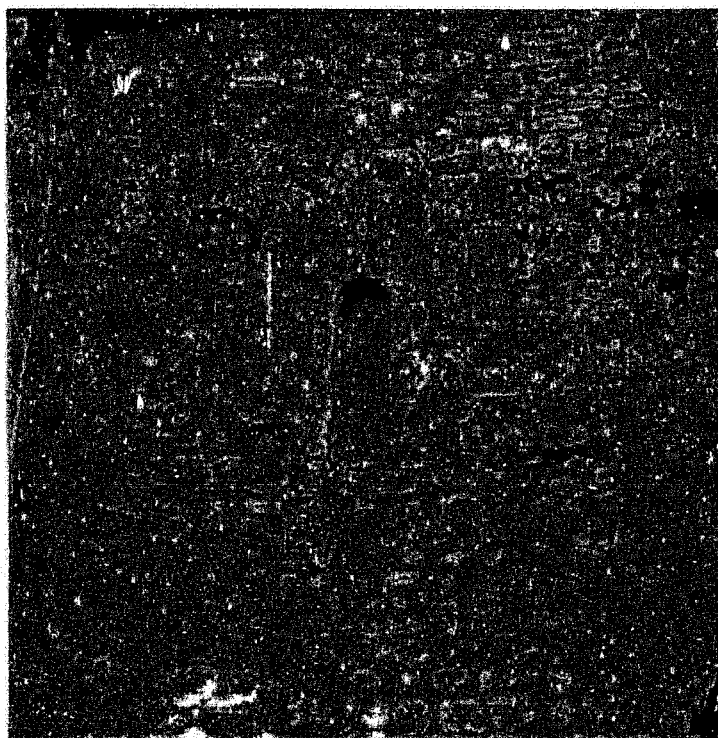


Fig. 7 :
Saint-Martial-de-Vitaterne.
Mur nord de la nef.
troisième travée, avec
ancienne porte à linteau
monolithe.



Fig. 8 :
Saint-Martial-de-Vitaterne.
Vue générale des parties
orientales.

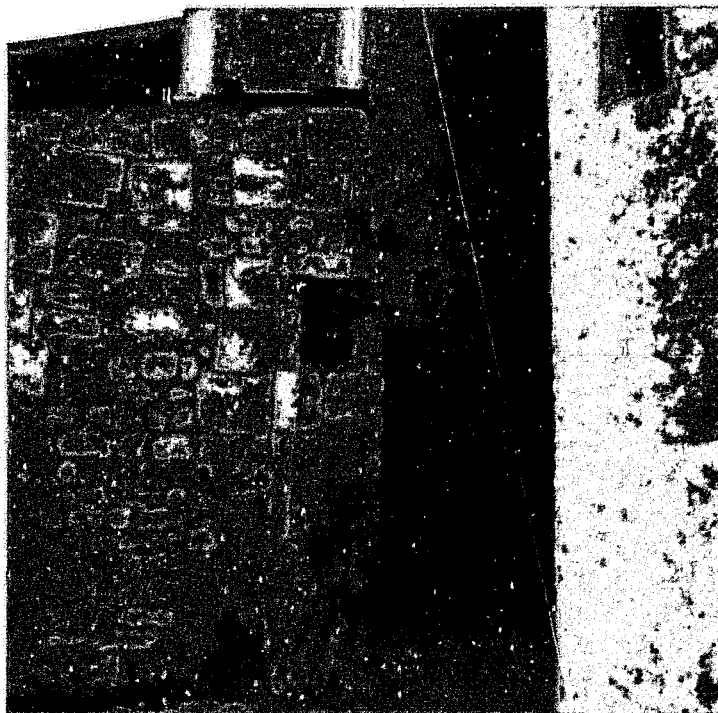


Fig. 9 :
Saint-Martial-de-Vitaterne.
Base du mur nord de
l'ancien chevet avec
contrefort.

Fig. 10 :
Saint-Martial-de-Vitaterne.
Bras nord de l'ancien
transept et absidiole.



Fig. 11 :
Saint-Martial-de-Vitaterne.
Vue générale de la nef vers
l'est.



Fig. 12 :
Saint-Martial-de-Vitaterne.
Croisée du transept vue
depuis la nef.

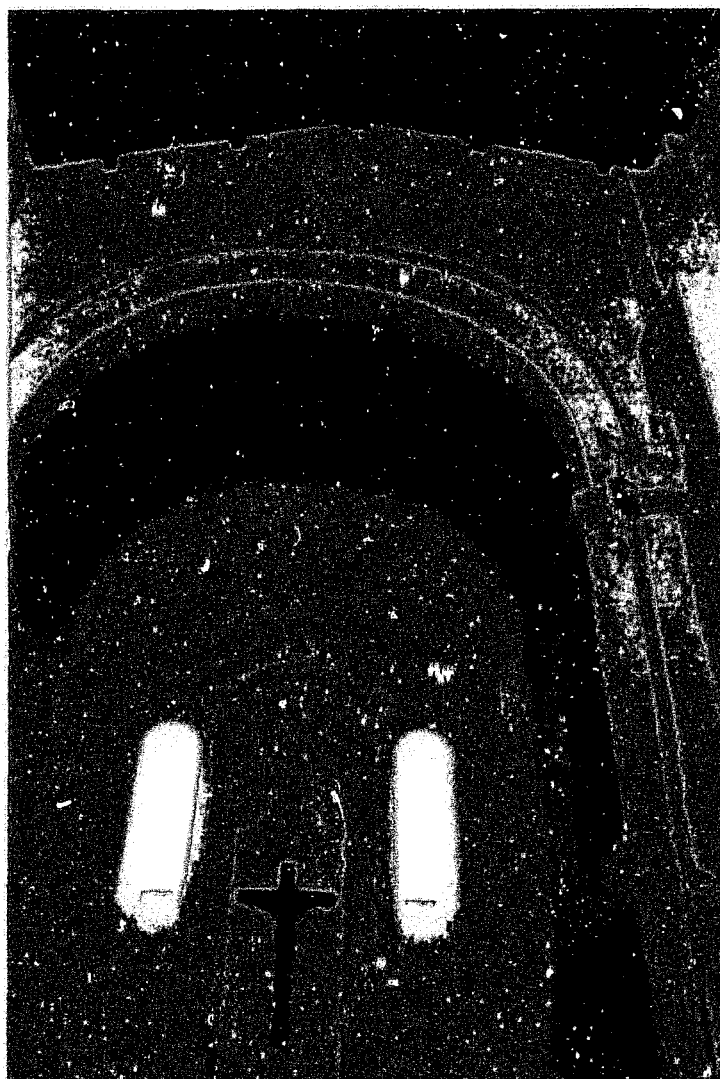


Fig. 13 :
Saint-Martial-de-Vitaterne.
Imposte orientale de l'arc
nord de la croisée.



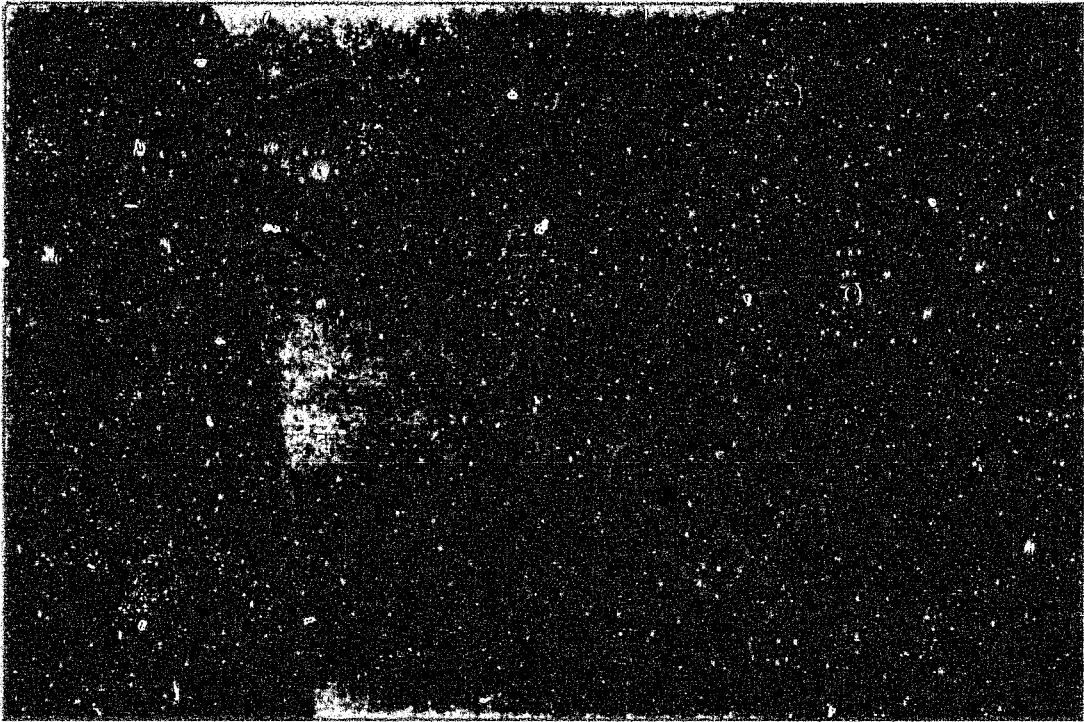


Fig. 14 :
Saint-Martial-de-Vitaterne.
Imposte occidentale de l'arc
nord de la croisée.



Fig. 15 :
Saint-Martial-de-Vitaterne.
Bras nord de l'ancien
transept. Vue intérieure
depuis la croisée.

83. SAINT-MARTIN-DE-SARSAY (17)

*Commune et canton de Saint-Hilaire-de-Villefranche**Chapelle Saint-Martin***Données historiques**

Isolée en pleine campagne, au nord-ouest du bourg de Saint-Hilaire, cette petite église s'inscrit dans un ancien cimetière, encore clos par un mur, dont elle occupe l'angle nord-est. Selon certaines sources, rapportées par l'abbé Briand, elle serait implantée à l'emplacement de ruines romaines et aurait appartenu à des plus anciens monastères de la Saintonge¹. Ce point demeure énigmatique en l'absence de fouilles archéologiques. Dans le pouillé de 1683, elle apparaît comme une annexe de la paroisse de Saint-Hilaire, dépendant directement de l'évêque². Une confusion orthographique existe à propos du nom de ce lieu. Dans la levée des subsides de 1326 est évoqué dans l'archiprêtré de Taillebourg un curé de *Sancti Martini de Fressey*, que J. Depoin traduit en « Saint-Martin-de-Sansay », en précisant qu'il s'agit bien de l'église située sur la commune de Saint-Hilaire³. Or, dans le pouillé de 1683, toujours, C. Dangibeaud identifie un Saint-Martin-de-Sansay, dépendant du prieur de Doeuil-sur-le-Mignon⁴. Une fois de plus, la confusion des sources et de leurs interprétations nous éloigne de toute certitude quant à l'histoire de ce monument, qui est longtemps resté dans des mains privées.

Seule une ferme subsiste de ce qui devait être un ancien village. La chapelle est aujourd'hui réinvestie par une communauté catholique traditionaliste.

Analyse architecturale

Nous n'avons choisi de présenter ici cette église qu'en raison de l'oubli dans lequel elle est tombée, car ses caractéristiques ne nous révèlent rien de nouveau par rapport à certains édifices représentés dans la liste annexe.

L'édifice est un simple rectangle d'une quinzaine de mètres de long, éclairé uniquement par trois grandes baies modernes au nord, le chevet étant aveugle. Le mur sud est accosté en son extrémité orientale d'une chapelle gothique, du XIV^e siècle voûtée d'ogives et abritant l'enfeu de la famille de Roumefort. Au-dessus

Fig. 1
Fig. 4

¹ BRIAND (Abbé), *Histoire de l'église saintonne*, op. cit., t I, p. 144 ; TEXIER (J.), *Inventaire archéologique...*, op. cit., fasc 9, p. 33 et Paris, Médiathèque du Patrimoine, 81/17/442/59, fiche Ju casier archéologique du même auteur.

² DANGIBEAUD (C.), « Pouillé... », op. cit., p. 265.

³ DEPOIN (J.), « La levée... », op. cit., p. 204.

⁴ DANGIBEAUD (C.), *ibid.*, p. 273.

de la chapelle s'élève un clocher renforcé par des contreforts. L'escalier menant au clocher s'inscrit dans l'angle avec la nef.

Le mur nord et le chevet sont issus d'une reconstruction moderne, et le portail occidental, en plein cintre sans aucune modénature, a manifestement fait l'objet d'un remaniement au XVII^e ou au XVIII^e siècle. Il s'ouvre dans une façade enduite couronnée par une simple corniche faiblement saillante. En revanche, le segment de mur méridional conservé, qui présente un parement de moellons, a gardé la trace d'une petite baie à linteau monolithe simplement échancré et encadrement de pierres de taille en harpe.

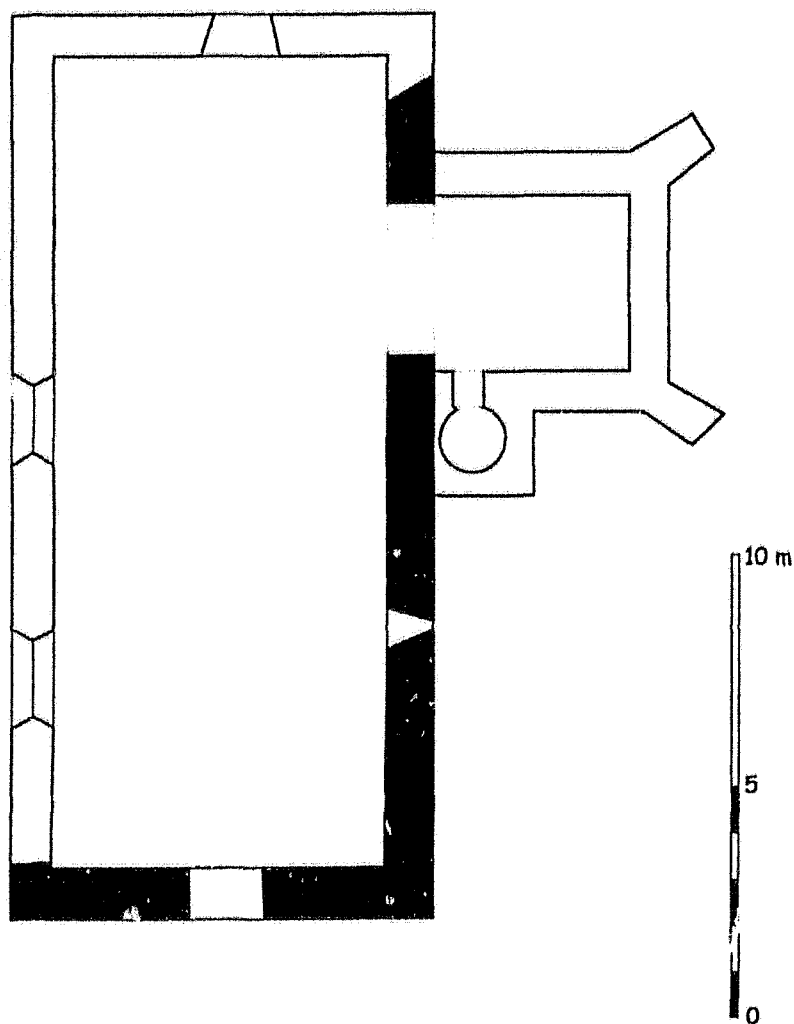
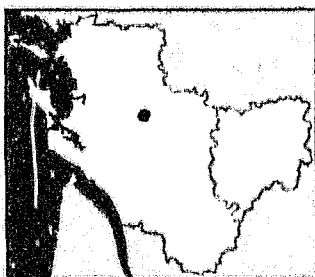
Fig. 2



Fig. 3

Fig. 4

Conclusion

Nous verrons donc dans cette chapelle un témoin de l'architecture des nefs archaïques, dépourvues de toute articulation, et éclairées par de simples petites fenêtres à linteaux monolithes. La façade elle-même peut appartenir à cet édifice primitif, même si le portail en a été transformé.



-  XI^e siècle
-  Postérieur (XIV^e - XVII^e s.)

Saint-Martin-de-Sarzay
Église Saint-Martin
C.Gensbeitel
ATTENTION : plan approximatif



Fig. 2 :
Saint-Martin-de-Sarzay.
Vue générale depuis le
sud-ouest.



Fig. 3 :
Saint-Martin-de-Sarzay.
Mur sud de la nef.

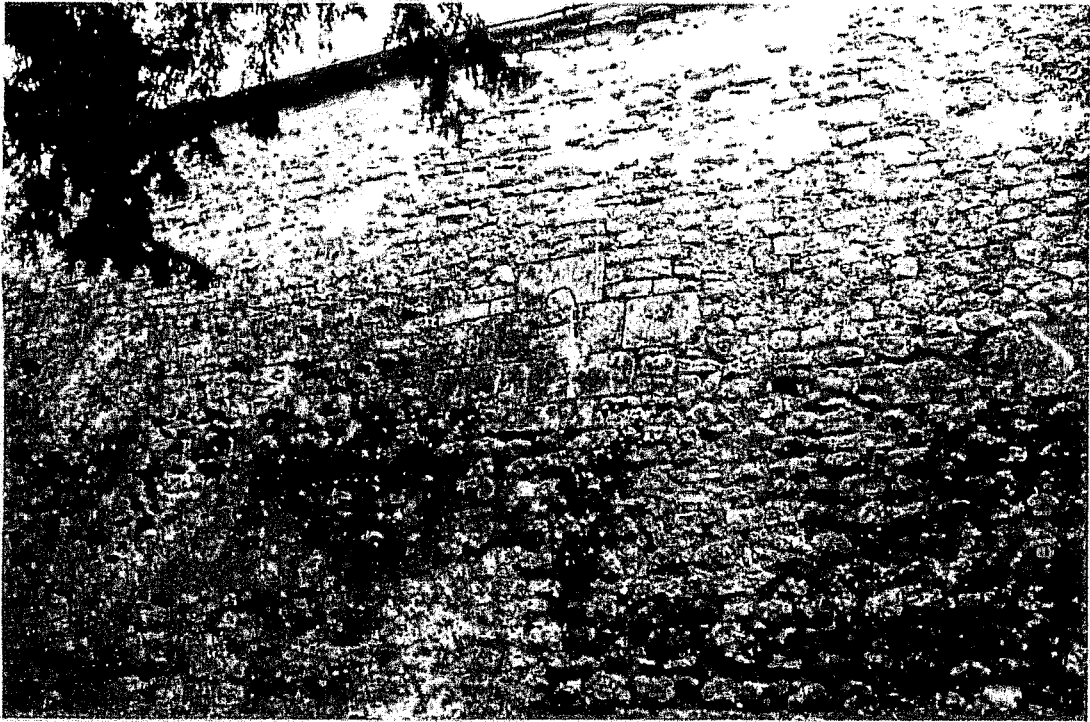


Fig. 4 :
Saint-Martin-de-Sarzay.
Fenêtre du mur sud de la nef.

Fig. 5 :
Saint-Martin-de-Sarzay.
Vue générale depuis l'est.



84. SAINT-PIERRE-DU-PALAIS (17)

Canton de Montguyon

Église Saint-Pierre

Données historiques

A Saint-Pierre-du-Palais, nous sommes à nouveau en Haute Saintonge, dans les confins méridionaux du diocèse de Saintes, non loin de Boscamnant et de Bussac-Forêt, que nous abordons également ici.

La paroisse Saint-Pierre est excessivement peu documentée, et nous savons seulement qu'elle dépendait directement de l'évêque de Saintes¹. Il faut attendre le XIX^e siècle pour avoir quelques informations sur l'état de l'édifice. Outre des problèmes de cloche assez courants, signalés dès 1882, l'église a connu une campagne de travaux menée par l'architecte Guichon, de Montguyon, en 1853, avant que ne fut posé en 1857 un nouvel autel en marbre². Nous ignorons cependant la teneur exacte de ces travaux, qui concernèrent aussi le presbytère.

N'étant pas protégée, cette église n'est pas documentée auprès des services des Monuments historiques.

Analyse architecturale

L'église Saint-Pierre fait partie de l'important groupe de petites églises rurales de la Haute Saintonge qui présentent des caractères archaïques dont il n'est pas toujours possible d'évaluer l'ancienneté réelle et qui manquent souvent d'indices de datation déterminants. Elle a donc surtout une valeur d'échantillon, qui aurait pu être accordée à d'autres édifices, dont la plupart sont présents dans la liste complémentaire de notre *corpus*³.

Elle possède une courte nef rectangulaire prolongée par une abside qui s'étire en une travée droite plus étroite que la nef, à laquelle on accède par un arc que portent des colonnes engagées assez trapues. Un puissant clocher carré, construit tardivement - au XIV^e ou au XV^e siècle - s'appuie contre l'extrémité orientale du mur sud de la nef. Une chapelle voûtée d'ogives en occupe le rez-de-chaussée.

On regrettera qu'un enduit, datant probablement du XIX^e siècle, masque la plus grande partie des surfaces murales de cette église, dont on devine

Fig. 1

Fig. 2

¹ CHOLET (Abbé F.-E.), *Études historiques...*, *op. cit.*, p. 12 ; DANGIBEAUD (C.), « Pouillé... », *op. cit.*, p. 271.

² AD Charente-Maritime, 2O/2318.

³ Notamment Le Pin, Pouillac, Révignac ou encore Saint-Martin-d'Ary (liste complémentaire, n° 117, 127, 128, 135)

toutefois qu'à l'exception du clocher, bâti en moyen appareil de pierres de grison, elle est entièrement en maçonnerie de moellons bruts ou très sommairement ébauchés. Seul le chevet, qui est assez bas, et qui est voûté d'un cul-de-four précédé par une courte voûte en berceau, est épaulé par deux contreforts plats. L'enveloppe de ce chevet a peut-être été écrêtée, la toiture reposant directement sur une arase irrégulière. Une seule fenêtre éclaire l'abside, au sud-est, mais son linteau monolithe assez largement échancré est probablement le signe d'une reprise de cette ouverture à l'époque moderne.

Fig. 2
Fig. 4

Le mur gouttereau sud de la nef, seul visible, ne possède aucune fenêtre ni aucune articulation ; les angles de la façade sont simplement structurés par un chaînage de pierres de taille en besace, à boutisses renforcées. La charpente repose sur ces murs, la nef n'ayant jamais été voûtée. Toutefois, l'élévation latérale est ici préservée sur toute sa hauteur, puisqu'une corniche aux modillons très abîmés souligne la toiture. Ces modillons en grison, aux formes érodées, laissent deviner des motifs de têtes d'animaux et de masques.

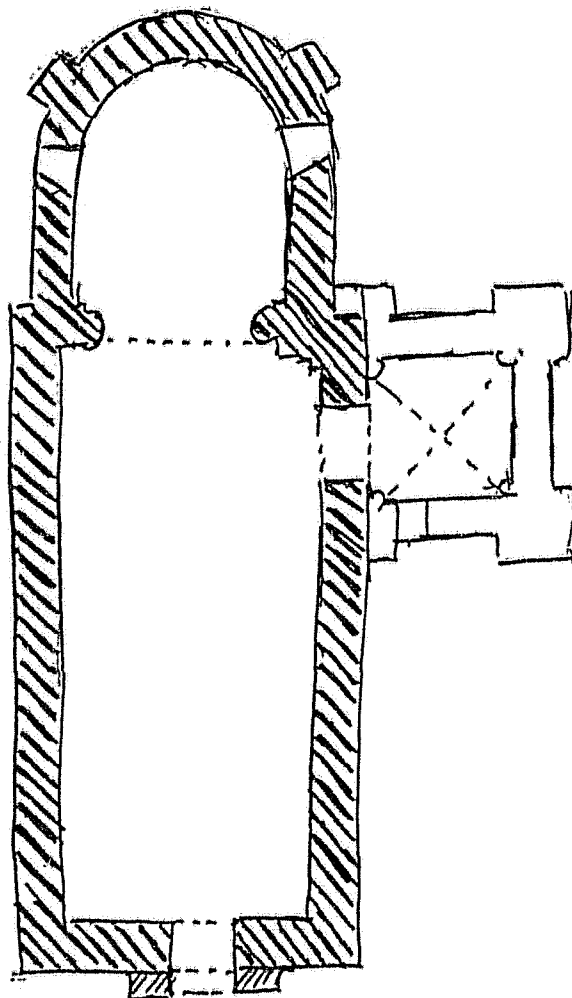
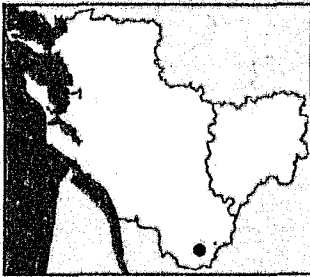
Fig. 5




La façade occidentale demeure énigmatique quant à son organisation primitive. Si le pignon a manifestement été repris et percé d'une fenêtre moderne, qui éclaire seule la nef, le portail en plein cintre qui s'ouvre au rez-de-chaussée a fait l'objet d'un traitement très particulier. Il est en effet encadré par deux faisceaux de trois colonnes, comprenant une colonne principale encadrée par deux colonnes latérales. Ces supports sont dotés de chapiteaux sculptés où l'on devine, là aussi malgré l'érosion, des lions qui appartiennent incontestablement au XII^e siècle. Si les colonnes intérieures correspondent aux amorces des voûtures interrompues dans leur partie supérieure, les colonnes extérieures semblent, elles appartenir soit à d'anciennes arcades latérales aveugles arrachées soit à un projet non achevé de porche en avant de la façade. En effet, ces éléments sont littéralement plaqués devant la façade en moellons, dont rien ne laisse imaginer quelle ait pu être reconstruite après la disparition d'un rez-de-chaussée à arcades dont seul le portail serait préservé.

Fig. 3

Conclusion

C'est la présence des modillons anciens sur le mur gouttereau de la nef, qui est de même nature que la façade, qui nous fait associer l'ensemble de cette construction à la tradition archaïque et proposer de ne voir dans le portail qu'un projet inabouti de p'acage, devant une façade ancienne, d'un dispositif plus ambitieux au XII^e siècle. Toutefois, rien ne nous permet ici de préciser la datation de l'église primitive, qui pourrait très bien être du début du XII^e siècle, dans cette zone où l'architecture rustique s'est maintenue très tardivement.



-  Fin XI^e - début XII^e siècle
-  XII^e siècle
-  Postérieur (XIV^e - XV^e s.)

Saint-Pierre-du-Palais

Église Saint-Pierre

C.Gensbeitel

Plan schématique sans échelle ni relevés de mesure

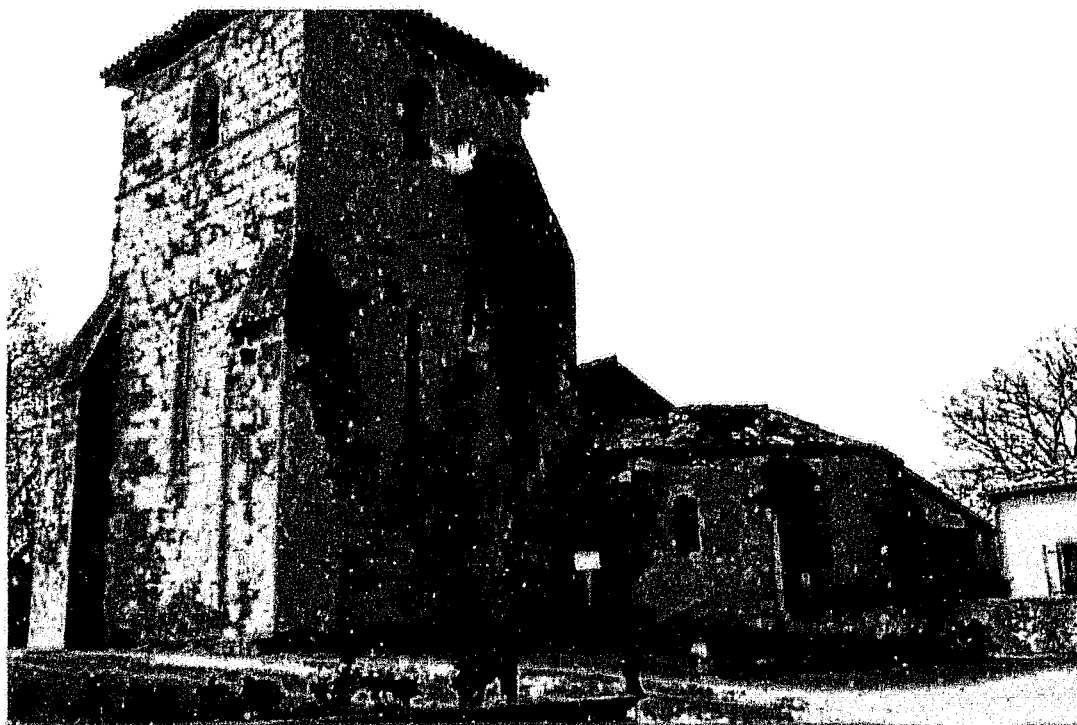


Fig. 2 :
Saint-Pierre-du-Palais.
Vue générale depuis le sud-est.

Fig. 3 :
Saint-Pierre-du-Palais.
Façade occidentale et clocher.

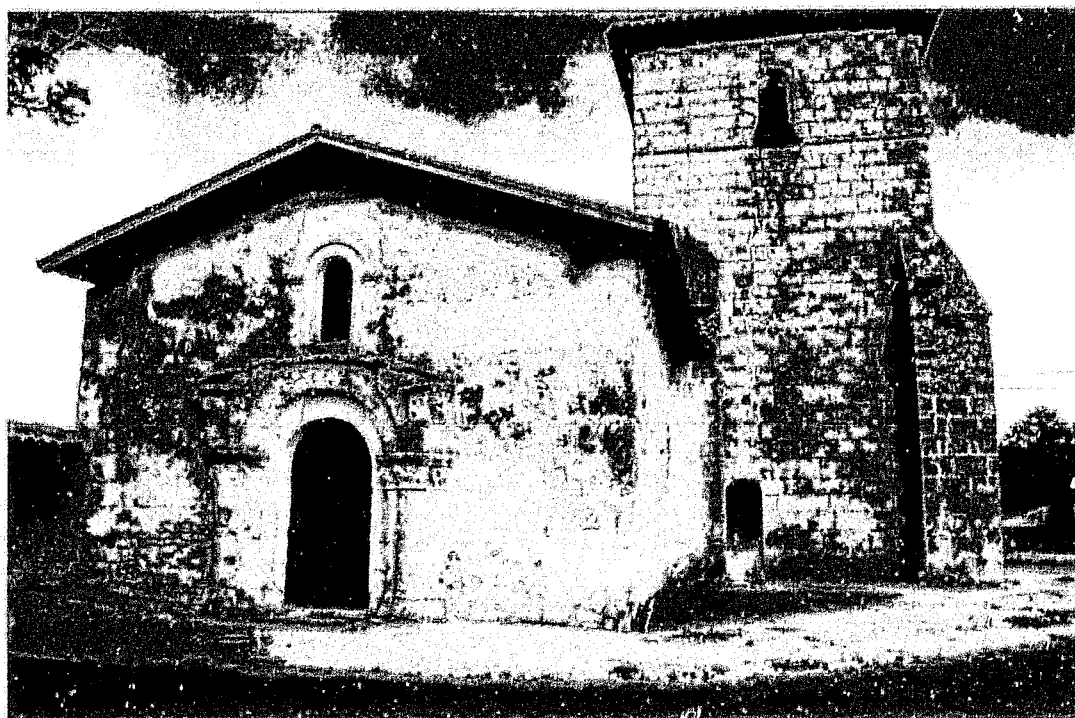
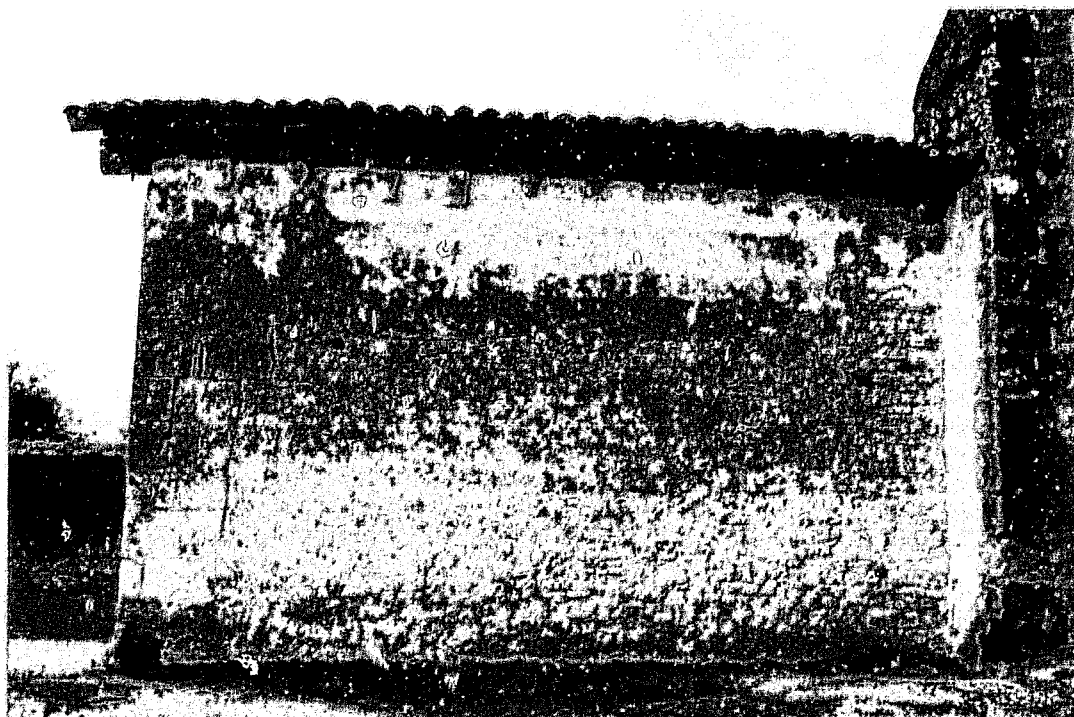




Fig. 4 :
Saint-Pierre-du-Palais.
Chevet.

Fig. 5 :
Saint-Pierre-du-Palais.
Mur sud de la nef.



85. SAINT-SAUVEUR-DE-MARTHON (16A)

Commune de Marthon. Canton de Montbron

Eglise Saint-Sylvestre (vestiges)

Données historiques

A une trentaine de kilomètres à l'est d'Angoulême, non loin de la vallée de la Tardoire, cette ancienne paroisse située au nord-ouest de Marthon, commune à laquelle elle est annexée, se réduit aujourd'hui à un petit hameau isolé. Les vestiges de son église, intégrés à une propriété privée, sont dans un état pitoyable. Simple vicairie perpétuelle dédiée à saint Sylvestre selon l'abbé Nanlard, prieuré-cure pour l'abbé Mondon, elle appartenait jadis à l'abbaye Saint-Florent de Saumur, qui semble avoir abandonné son droit à l'évêque au cours du XVI^e siècle¹.

Vendue à la Révolution, l'église fut en partie démolie et laissée plus ou moins à l'abandon². Toutefois, elle conservait encore jusqu'au début du XX^e siècle la coupole de l'ancienne croisée de transept, qui est aujourd'hui disparue³.

Analyse architecturale

Actuellement, ce qui subsiste de l'édifice se résume à l'abside en hémicycle couverte de son cul-de-four en blocage, aux piliers orientaux de l'ancienne croisée et à l'arase des piliers occidentaux. Un pan de mur de quelques assises de pierres de taille constitue l'ultime témoin du mur oriental d'un clocher qui s'élevait au-dessus de la coupole sur pendentifs de la croisée. Quelques informations complémentaires nous sont apportées par François Marvaud, qui signale que l'édifice - en fait, sans doute les vestiges encore en place en son temps - faisait 12 m de long. D'autre part, les indications de Jean George et de l'abbé Michon nous apportent quelques compléments de connaissance sur les éléments disparus. Pour le premier, la coupole sur pendentifs entre dans une catégorie particulière, où les sommiers des arcs ont des hauteurs moindres que

Fig. 1
Fig. 2

¹ MONDON (Abbé R.), « Notes historiques sur la baronnie de Marthon en Angoumois », *Bull. et Mém. S.A.H.C.*, 1895, p. 237-504 ; 1896, p. 1-220 ; 1897, p. 1-80. Rééd. intégrale en un seul volume, Marseille, 1980, paginée de 1 à 572 (version utilisée), p. 70-71 ; NANGLARD (Abbé J.), *Pouillé...*, *op. cit.*, t. 2, p. 265-276.

² *Idem*.

³ *Idem* et MARVAUD (F.), *Répertoire archéologique...*, *op. cit.*, p. 236 ; GEORGE (J.), *Les églises de France...*, *op. cit.*, p. 160, montre une planche gravée de l'édifice avec la coupole en place. GEORGE (J.) et GUÉRIN-BOUTAUD (A.), *Les églises romanes...*, *op. cit.*, fig. 13A, p. 33, où l'on voit une photographie du pendentif nord-est. Voir également, SAHC, photographies du Fonds Guérin-Boutaud, 5/ 190-192. Clichés réalisés en 1899. On y voit également une inscription gravée sur le linteau de la porte nord, dédiée à Jean-Baptiste de Peyte et datée de 1643. Cette pierre a disparu également.

celles des claveaux supérieurs⁴. Il est vrai aussi que la taille des pendentifs était très réduite en raison de leur intégration entre des doubles rouleaux d'arcs. Il nous indique aussi que le cul-de-four en blocage correspond à un type assez rare en Angoumois⁵. L'auteur de la *Statistique monumentale*, qui a observé l'édifice au cours de la première moitié du XIX^e siècle, nous renseigne quant à lui sur l'existence « d'une crypte adhérente au mur au nord de l'église, qui peut être un caveau sépulcral »⁶. Là aussi, un faible indice demeure perceptible : au centre de l'ancienne croisée, une petite dépression semble correspondre à une fosse comblée.

A l'origine, l'église possédait donc un transept et une nef unique, ce qui la range dans le groupe somme toute assez restreint des édifices en croix latine. Il est assez exceptionnel aussi de trouver une coupole sur pendentifs à la croisée d'un transept. Les piles composées, de forme assez classique, placées aux angles de la travée comprenaient des colonnes engagées à chapiteaux lisses. La structure même de cette coupole, déjà plus élaborée que celles de Bécheresse ou de Saint-Eutrope-de-la-Lande⁷, par exemple, nous incite à en situer la construction au XII^e siècle.

Toutefois, un certain nombre d'éléments concourent à donner à l'église un caractère plus archaïque. Rappelons d'abord que l'abside présente un parement extérieur en moellons ébauchés, rythmé par trois contreforts assez larges et percé de trois fenêtres à ébrasements intérieurs, linteaux monolithes échancrés et jambages en harpes. Mais, peut-être plus intéressante encore est la composition à cinq arcs qui anime l'intérieur de l'abside, englobant les trois ouvertures. Ces arcs sont portés par des colonnettes libres qui reposent sur un stylobate de plus d'un mètre de haut. Si la pierre de taille domine dans ce revers intérieur, on retrouve le moellon d'une façon éparse dans la première travée, qui est aveugle, et sur l'ensemble du stylobate. Aux six colonnettes de l'arcature, il faut en ajouter deux autres, plus petites, qui encadrent la seule baie axiale, dont la partie inférieure de l'ébrasement a été occultée. Tout ce dispositif n'est pas sans évoquer l'abside de Cressac⁸. A la croisée, en revanche, la structure est plus classique,

Le décor sculpté et les moulures nous permettent de cerner d'un peu plus près les caractéristiques de ces vestiges. Les huit chapiteaux de l'abside

⁴ GEORGE (J.) et GUÉRIN-BOUTAUD (A.), *Idem* et p. 72.

⁵ Moins rare, toutefois, qu'il ne le pense, car dans la plupart des cas, des enduits masquent la texture de la voûte. *Ibid.*, p. 77.

⁶ MICHON (Abbé J.-H.), *Statistique ...*, *op. cit.*, p. 275.

⁷ Notices 7 et 74.

⁸ Notice 30.

Fig. 9

Fig. 3
Fig. 4

Fig. 5
Fig. 6

reçoivent tous un décor végétal assez atypique dont on peut se demander s'il n'a pas été repris très tard, à l'époque gothique. La forme concave de certaines palmettes, la présence de végétaux arbustifs pouvant évoquer certaines feuilles dressées de la sculpture du XIII^e siècle nous conduisent à cette proposition.

Fig. 7

Fig. 8

Les bases à profils complexes accentuent l'aspect archaïque de l'ensemble. De ce point de vue, en revanche, la continuité entre l'abside et l'ancienne croisée est affirmée par la présence de bases tout aussi complexes sur les piliers, dont toutes les parties inférieures sont conservées. On y observe des jeux de profils où dominent des anneaux plus ou moins hauts à la surface concave séparés par des entailles. Les formes les plus originales se trouvent sur le pilier sud-est, où apparaît sur l'une des bases une moulure en motif de corde et où une autre présente un décor d'arcatures inspirées de l'architecture⁹.

Fig. 9

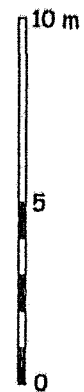
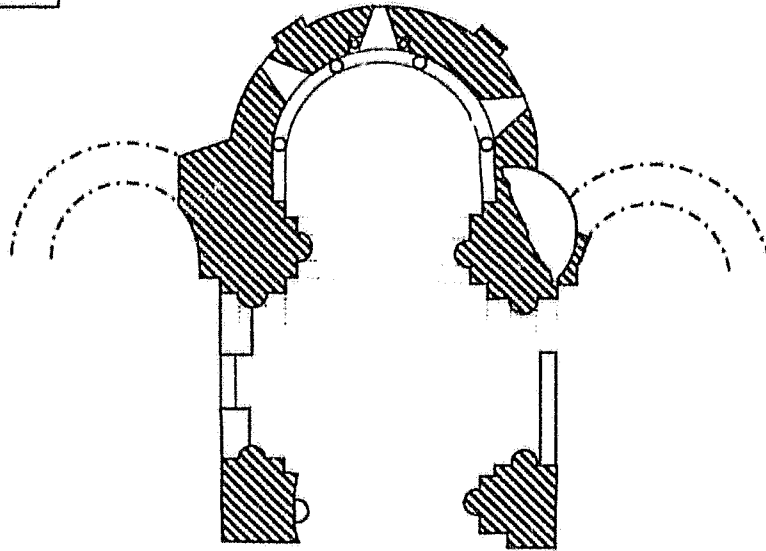
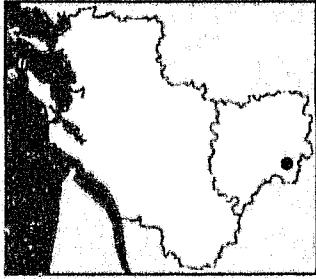
Fig. 11
Fig. 10



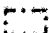
Conclusion

Tout ceci nous incite à considérer cette construction comme un ensemble homogène mêlant des traits issus de la tradition ou relevant de la phase de mutation de la fin du XI^e siècle, mais dans une formulation qui peut dater des premières années du XII^e siècle, comme l'indique la structure de la coupole. Les chapiteaux de l'abside posent en revanche un problème particulier, et nous emprunterons à Sylvie Ternet l'idée d'un réaménagement possible au XII^e siècle¹⁰, mais en en limitant l'impact au changement de ces corbeilles.

⁹ Nous retrouvons un tel décor sur les chapiteaux disparus de Montignac-sur-Charente (notice 44) et sur une corbeille de la croisée du transept de l'église de Marillac-le-Franc (liste complémentaire, 120), à une vingtaine de kilomètres au nord de Marthon.

¹⁰ TERNET (S.), *La construction...*, *op. cit.*, vol. 4, p. 69.



-  Fin XI^e - début XII^e siècle
-  Postérieur (moderne)
-  Restitution

Saint-Sauveur-de-Marthon
Église Saint-Sylvestre
C. Gensbeitel d'après M. Coutureau

86. SAINT-SIGISMOND-DE-CLERMONT (17)

Canton de Saint-Genis-de-Saintonge

Église Saint-Sigismond

Données historiques

L'église paroissiale de Saint-Sigismond-de-Clermont, située entre Pons et Saint-Genis-de-Saintonge, doit être distinguée de l'église de l'ancienne abbaye de La Tenaille, qui se trouve sur la même commune.

C'est d'ailleurs à l'abbaye de La Tenaille, fondée au début du XII^e siècle par Géraud de la Salle, que l'église Saint-Sigismond - un vocable rare dans la région - fut attribuée, peut-être au cours du XIII^e siècle, après avoir appartenu à la puissante abbaye de Baignes¹. Elle apparaît parmi les possessions de cette dernière dans un bref de confirmation signé par l'évêque Pierre de Confolens en 1121², ainsi que dans une bulle du pape Grégoire IX, en 1232³. C'est donc après cette date, semble-t-il, qu'elle fut donnée à La Tenaille, à laquelle la rattachent les pouillés⁴. Aucune information précise ne nous est fournie par les textes sur le devenir de l'église, pas même en ce qui concerne les interventions architecturales les plus récentes, puisque même les archives communales sont muettes à propos de l'église, qui a pourtant été restaurée, sans doute à la fin du XIX^e siècle, en particulier en ce qui concerne son portail et sans doute l'ensemble de sa façade.

Analyse architecturale

Conformément à un phénomène majoritaire, seule la nef de l'église témoigne de l'édifice primitif. Le chevet rectangulaire de deux travées voûtées d'ogives, bâti en pierre de taille et plus haut que la nef, a remplacé une probable abside au XIV^e ou au XV^e siècle. Un simple clocher-arcade s'élève sur l'extrémité orientale de la nef, à la jonction avec le chevet. La façade occidentale, dotée d'un avant-corps qui reçoit le portail surmonté d'une arcature aveugle, a été reconstruite intégralement au XIX^e siècle ou au début du XX^e siècle, conformément à l'original, si l'on en croit le témoignage de Charles Connoüé⁵. A l'intérieur, un simple passage en arc brisé retombant sur des impostes moulurées

Fig 1

Fig 2

¹ NANGLARD (Abbé J.), *Pouillé...*, t. 3, p. 464 ; RAINGUET (Abbé D.), *Études historiques...*, *op. cit.*, p. 152-153.

² Cartulaire de ... Baignes, *op. cit.*, ch. II, p. 2.

³ *Ibid.*, ch. DL, p. 239.

⁴ CHOLET (Abbé F.-E.), *Études historiques...*, *op. cit.*, p. 13 ; DANGIBEAUD (C.), « Pouillé... », *op. cit.*, p. 259. Pour l'abbé Nanglard le rattachement à La Tenaille est plus précoce, mais il ne justifie pas son point de vue, en contradiction avec le texte de 1232, NANGLARD (Abbé J.), *Idem*.

⁵ CONNOUÉ (C.), *Les églises...*, *op. cit.*, liv. 5, p. 154.

sépare la nef du chœur gothique. Une voûte en berceau brisé divisée en deux travées par un arc doubleau retombant sur des colonnes engagées à chapiteaux lisses est probablement issue d'une intervention assez tardive au cours du XII^e siècle.

Une fois de plus, ce sont les seuls murs gouttereaux de la nef qui nous renseignent sur l'église du XI^e siècle. Bâties en moellons sommairement ébauchés aux dimensions variables, ils montrent quelques traces de reprises, que l'on peut sans doute associer aux transformations des ouvertures. Plusieurs rangs de blocs de moyen appareil viennent s'insérer dans le parement de moellons, notamment sur le mur nord. Comme à Salignac ou à Cressac⁶, la construction *a posteriori* d'une voûte a entraîné l'occultation des fenêtres primitives. La situation est ici plus complexe que dans d'autres cas similaires, du fait de la relative confusion des formes et des dimensions, accentuée par des hauteurs variables de percements. Les murs et leur parement méritent quelques commentaires : on est surpris par leur épaisseur - près de 1,20 m - qui ne permet pas de parler ici de « murs minces ». Nous avons déjà observé ce phénomène sur d'autres édifices appartenant au premier âge roman⁷ et dont on suppose qu'ils n'étaient pas destinés à porter des voûtes.

Au sud comme au nord, deux fenêtres éclairent actuellement la nef. Intérieurement, leur situation correspond plus ou moins à l'axe de chacune des deux travées définies par les colonnes. Leur typologie générale les apparente aux fenêtres étroites à ébrasement intérieur et sans modénature extérieure, avec de simples linteaux monolithes, selon une formule courante au XI^e siècle. Par contre, à l'extérieur, leur encadrement est systématiquement mouluré en cavet.

Toutefois, les ébrasements intérieurs des deux baies orientales sont encadrés par des colonnettes et leurs voussures sont en légère pénétration dans le bas de la voûte, alors que celles des travées occidentales sont dépourvues de colonnettes et que le haut de leurs ébrasements sont situés à une vingtaine de centimètres en dessous du bandeau qui souligne la voûte. Il faut signaler la présence, sous la baie orientale du mur sud, d'une niche en plein cintre déprimé, assez vaste et profonde, dont la signification et la datation sont difficiles à déterminer : s'agit-il d'un ancien enfeu, d'une chapelle abritant un autel, d'un passage vers une chapelle latérale ? L'enduit interdit toute observation et nous devons nous contenter de ces hypothèses.

Fig. 4
Fig. 6

Fig. 9

Fig. 5

⁶ Notices 92 et 30.

⁷ Les murs relativement épais de l'église de Cressé, par exemple.

De prime abord, tout cela relève encore d'une certaine cohérence, mais les choses prennent une tournure plus confuse si l'on prend en compte les dimensions des baies, leurs emplacements respectifs et leurs relations avec les ouvertures occultées encore visibles par ailleurs. Les deux tirants installés à peu de distance l'un de l'autre, juste au-dessus du bandeau de la voûte, nous fournissent, par la présence de leurs ancrages extérieurs en forme de X, des repères supplémentaires dans cette observation, même si au sud ils ne sont pas exactement au même alignement.

Fig. 5

Si l'on considère ce mur méridional, la baie occidentale est située plus bas et sa hauteur est moindre que celle de sa voisine orientale. Au nord, les dimensions sont plus homogènes et les positions respectives dans le mur sont à peu près semblables, mais l'ouverture orientale est encore plus décalée vers le haut d'une vingtaine de centimètres par rapport à celle du côté sud. La difficulté majeure provient de la position des deux ouvertures murées qui sont encore conservées, l'une dans la travée occidentale du mur nord, l'autre dans la travée orientale du mur sud.

Fig. 4

Or, celle du côté nord correspond exactement, par sa forme - à l'exception de l'absence de chanfrein en cavet sur son pourtour -, ses dimensions et sa position, à la fenêtre orientale encore en usage. Les linteaux de ces deux baies, la plus orientale en usage, et la plus occidentale murée, se situent en fait à l'alignement de la partie supérieure des fers en X des tirants. On ne relève d'ailleurs aucune trace de fenêtre occultée à proximité de la baie orientale, ce qui peut signifier tout simplement qu'au moment du vrûtement, on a conservé l'ouverture originelle. Ce choix s'explique difficilement : pourquoi avoir pris le risque de conserver l'une en créant une pénétration dans la voûte, et sacrifié l'autre ? Voilà bien une de ces questions qui ne semblent pas attendre de réponse logique ou rationnelle.

Fig. 8

Au sud, la situation est encore différente, puisque la baie occultée, qui est exactement du même type que celle au nord - une petite ouverture étroite, avec des jambages en harpes et un linteau monolithe rectangulaire échancré en arc dans le bas - se trouve nettement plus haut ; elle dépasse d'un tiers de sa hauteur l'alignement du fer en X le plus haut et son linteau se trouve à une quarantaine de centimètres seulement en dessous des modillons de la corniche. La question de la dissymétrie des transformations doit probablement nous indiquer une situation initiale déjà irrégulière, avec des ouvertures positionnées à des hauteurs variables.

Fig. 9

Un dernier élément vient semer le trouble, s'il en était besoin : la fenêtre orientale du côté sud présente un linteau monolithe échancré et - fait unique sur

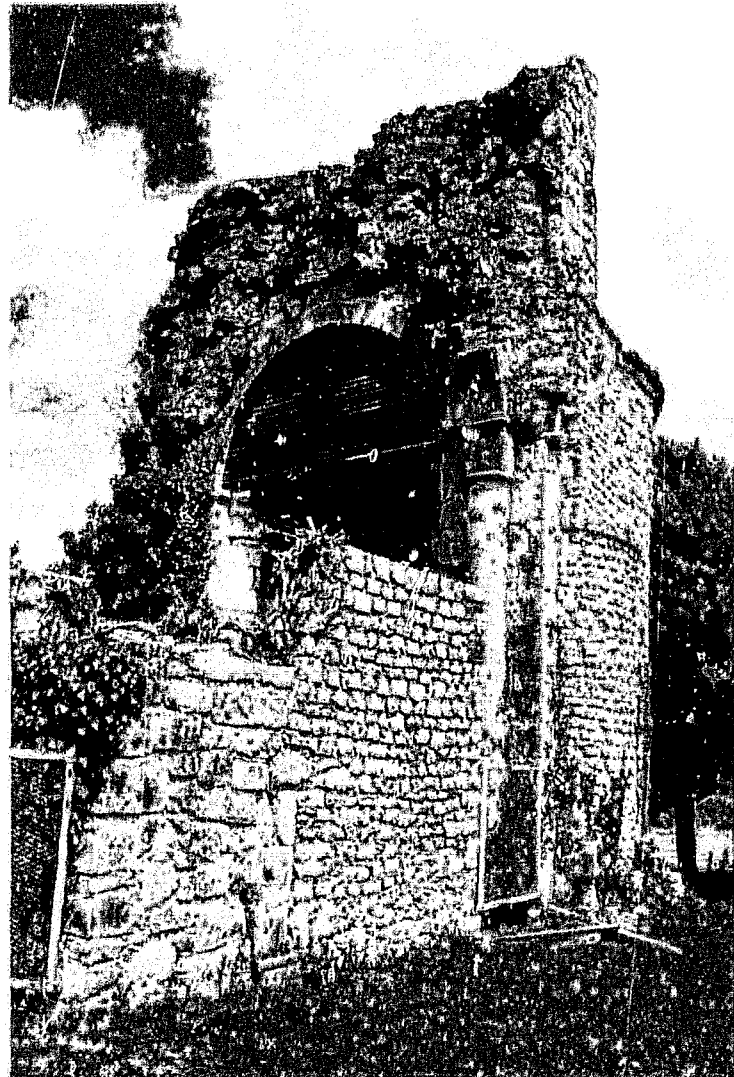


Fig. 2 :
Saint-Sauveur-de-Marthon.
Vue générale des vestiges
depuis le sud-ouest.

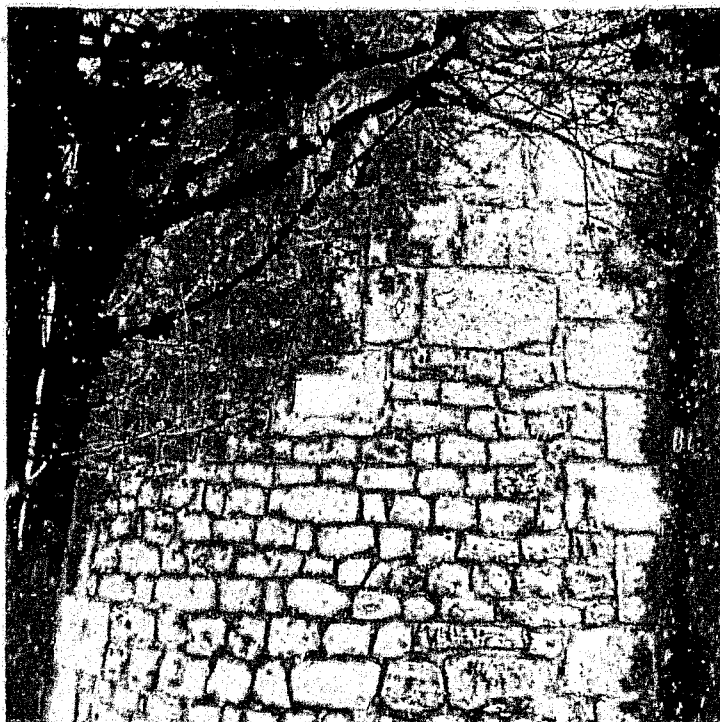


Fig. 3 :
Saint-Sauveur-de-Marthon.
Détail de l'élévation
extérieure de l'abside.



Fig. 4 :
Saint-Sauveur-de-Marthon.
Abside vue depuis le nord.

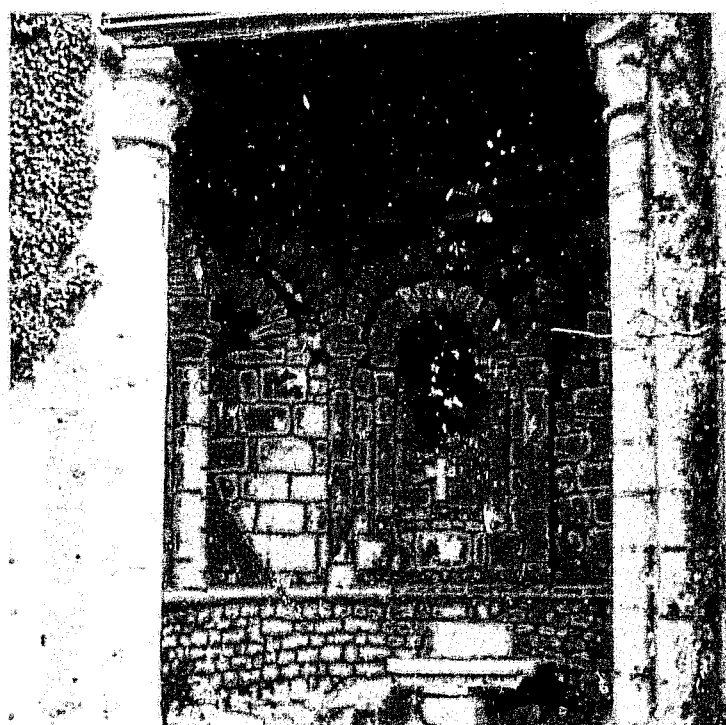


Fig. 5 :
Saint-Sauveur-de-Marthon.
Vue intérieure de l'abside.

Fig. 6 :
Saint-Sauveur-de-Marthon.
Arcature intérieure de
l'abside vue depuis
le nord-ouest.



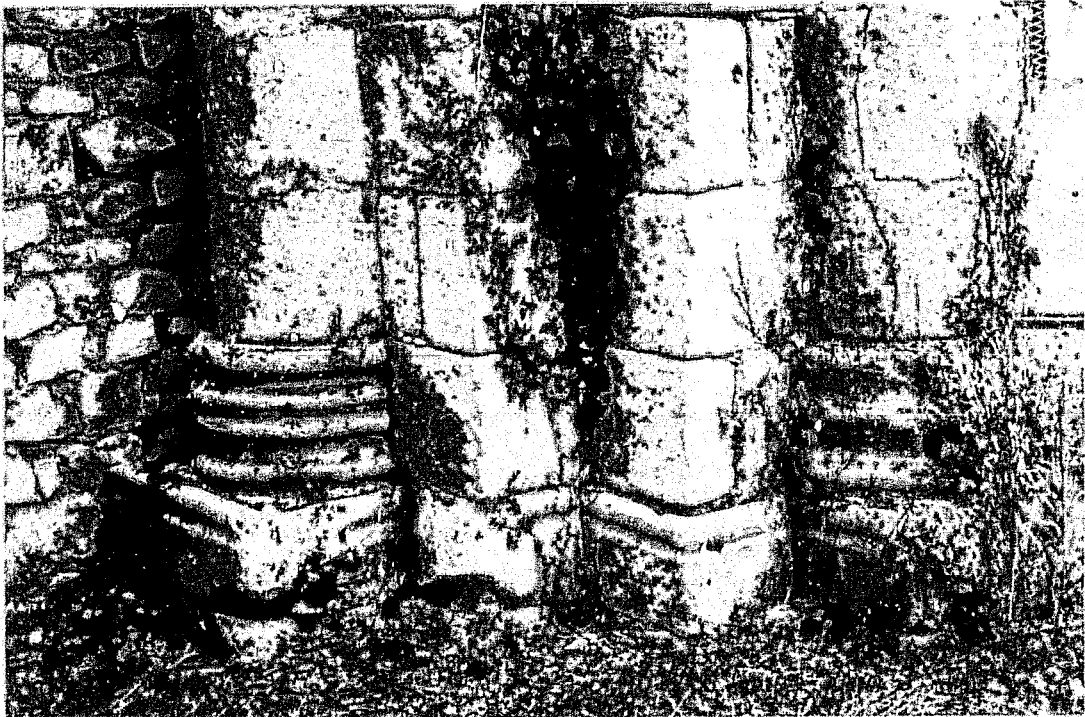
Fig. 7 :
Saint-Sauveur-de-Marthon.
Chapiteau de l'arcature
de l'abside.





Fig. 8 :
Saint-Sauveur-de-Marthon.
Chapiteaux de l'arcature et d'une baie de l'abside.

Fig. 9 :
Saint-Sauveur-de-Marthon.
Bases de colonnes du pilier sud-ouest de l'ancienne croisée du transept.



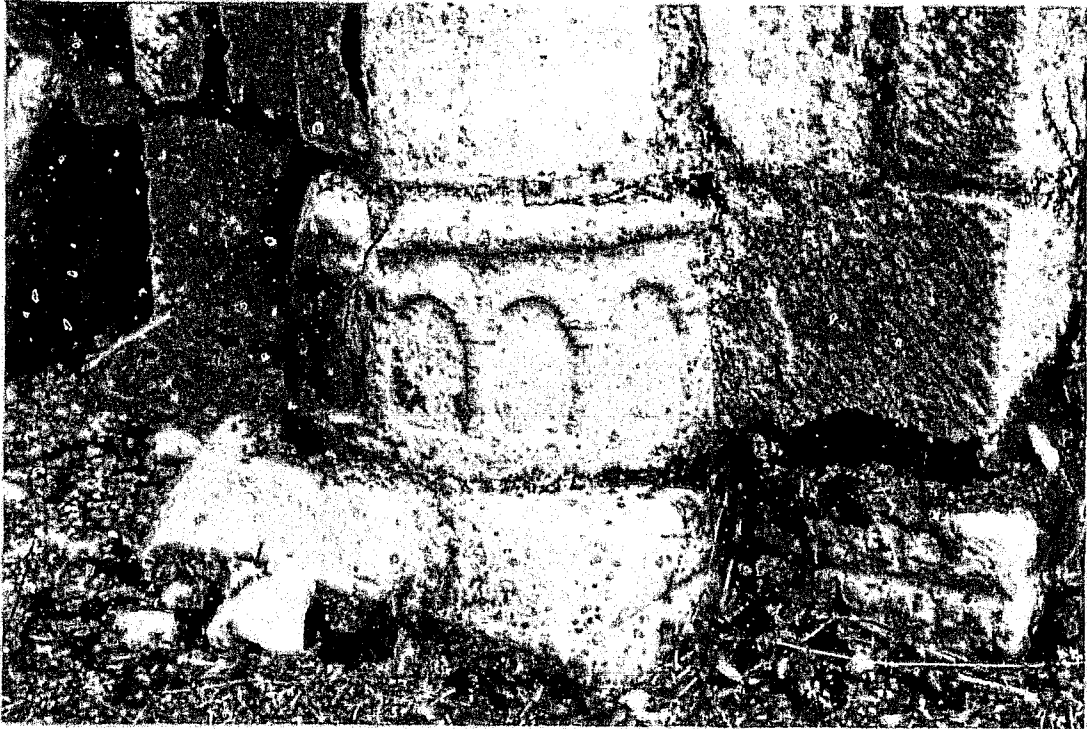


Fig. 10 :
Saint-Sauveur-de-Marthon.
Base de colonne du pilier sud-est de l'ancienne croisée du transept.

Fig. 11 :
Saint-Sauveur-de-Marthon.
Base de colonne du pilier nord-ouest de l'ancienne croisée du transept.



cette église - de faux claveaux gravés, conformes à une pratique prioritairement attribuable au XI^e siècle. Or, ici, c'est une ouverture dont la situation indique sans équivoque qu'elle est plus tardive - on l'associe volontiers, comme nous l'avons dit plus haut, au voûtement assez tardif dans le XII^e siècle - qui offre des caractères que l'on pourrait s'attendre à trouver plutôt sur celle qui est occultée. On admettra qu'il s'agit très probablement d'un archaïsme ou d'un réemploi. Notons toutefois que ce type de linteau, dont les faux joints de claveaux se prolongent dans le cavet, sont également présents sur la nef de l'église de Neulles.

Fig. 9

Enfin, on ne manquera pas de remarquer la présence, vers le milieu du mur nord, d'une ancienne porte manifestement remaniée, mais encore nettement visible et, à l'est de ce même mur, une ancienne baie occultée, située très bas. La porte, murée, est perceptible par la trace d'un arc à l'intérieur. Elle se manifeste à l'extérieur par ses jambages et son linteau droit dotés d'un chanfrein, ce qui peut correspondre à un remaniement de la fin du Moyen Age. Par contre, une trentaine de centimètres au-dessus est conservé un linteau en bâtière, appartenant probablement à la porte primitive.

Fig. 7

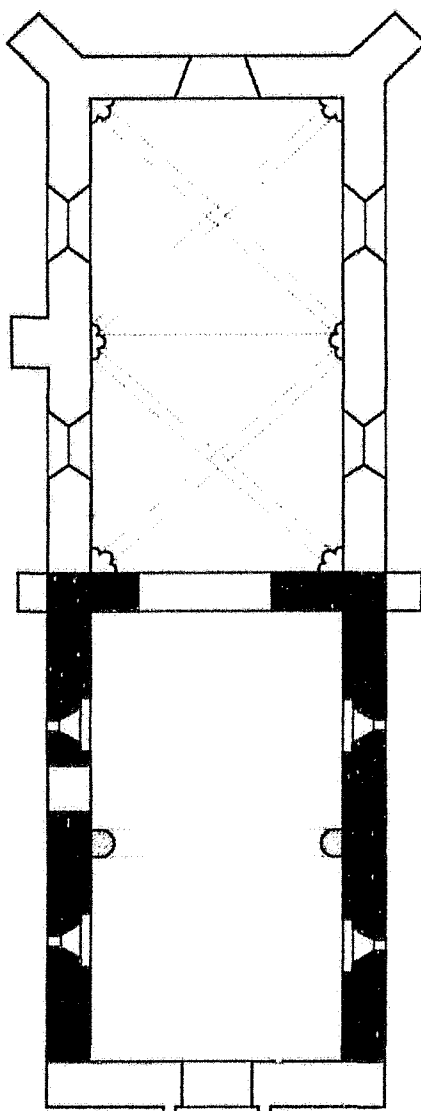
Quant à la petite fenêtre basse en plein cintre, son encadrement constitué d'un linteau échancré, d'un appui et de deux blocs intermédiaires formant jambages, son large ébrasement extérieur nous amènent à la dater de la fin du Moyen Age. Cela n'en pose pas moins la question de la signification et de l'origine de ce percement, qui a pu être simplement remanié, tout comme la porte. On note d'ailleurs qu'à l'intérieur une statue de la vierge a été installée dans une niche néo-romane moderne peu profonde, derrière laquelle on voit encore nettement la trace d'une niche plus grande, peut-être semblable à celle qui s'ouvre encore sur le mur sud. Cette question vient en écho de celles que nous rencontrons sur d'autres édifices, tels que Montpellier-de-Médillan, Semoussac ou Saint-Martial-de-Mirambeau. En tout cas, la partie du mur située sous cette baie a manifestement été reprise par l'introduction de plusieurs assises de moyen appareil.




Fig. 8

Conclusion

En somme, cette église modeste nous montre combien les transformations multiples et pas toujours très bien datées, amplifiées par de possibles effets archaïsants ou de reproduction de formes en place, ont pu se superposer à des périodes diverses pour rendre très délicate toute interprétation.

Nous retiendrons tout de même l'idée d'une première nef construite en moellons au XI^e siècle, sans plus de précision possible, avec des fenêtres déjà situées à des hauteurs variables – sans doute au nombre de deux par mur gouttereau – et percée d'une porte sur son flanc nord. L'hypothèse d'une petite ouverture basse à l'extrémité orientale de ce même mur nord reste cependant purement spéculative.



-  XI^e siècle
-  XII^e siècle
-  Postérieur

Saint-Sigismond-de-Clermont
Église Saint-Sigismond
C.Gensbeitel



Fig. 2 :
Saint-Sigismond-de-
Clermont.
Vue générale côté sud.



Fig. 3 :
Saint-Sigismond-de-
Clermont.
Vue intérieure de la nef
vers le sud-est.



Fig. 4 :
Saint-Sigismond-de-
Clermont.
Mur sud de la nef.



Fig. 5 :
Saint-Sigismond-de-
Clermont.
Vue intérieure du mur
nord de la nef.

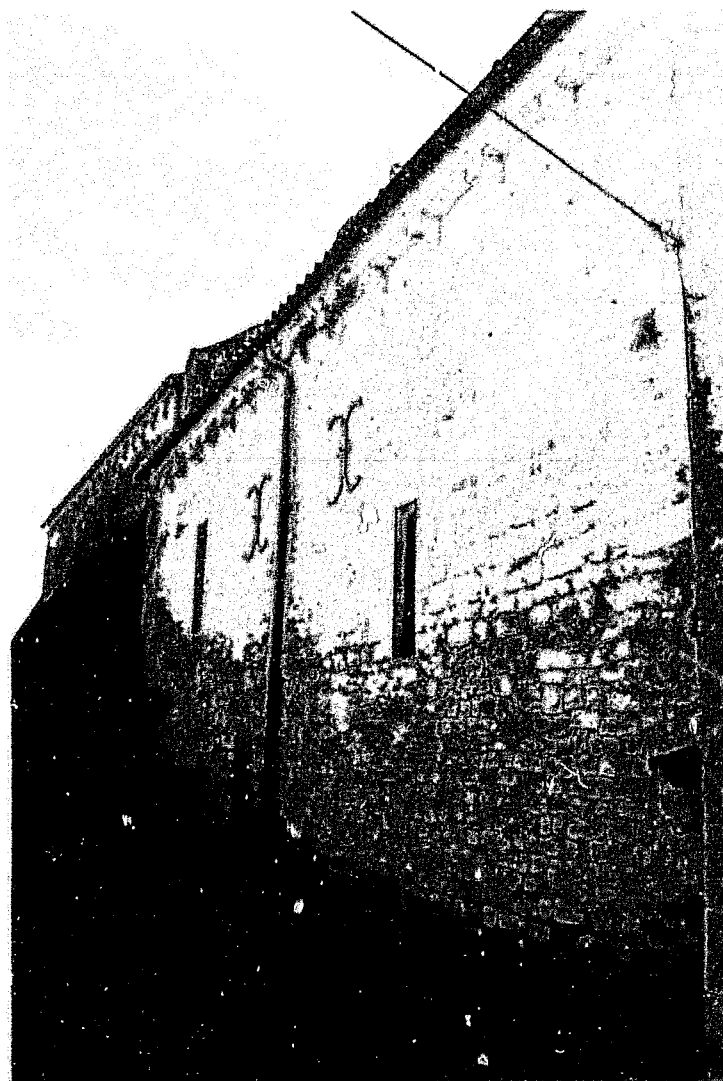


Fig. 6 :
Saint-Sigismond-de-
Clermont.
Mur nord de la nef vu
depuis le nord-ouest.



Fig. 7 :
Saint-Sigismond-de-
Clermont.
Mur nord de la nef.
Ancienne porte.

Fig. 8 :
Saint-Sigismond-de-
Clermont.
Mur nord de la nef.
Extrémité orientale avec
ancienne fenêtre basse.



Fig. 9 :
Saint-Sigismond-de-
Clermont.
Mur sud de la nef.
Fenêtre ancienne et
fenêtre ouverte au
moment du voûtement.



87. SAINT-SORNIN (17)

Canton de Marennnes

Eglise Saint-Saturnin

Données historiques

Autrefois appelée Saint-Saturnin ou Saint-Sorlin-de-Marennnes, cette commune a connu quelques variations dans l'orthographe de son nom. Ces variations sont propres à l'hagiotoponyme issu du nom de Saturnin, le saint martyr toulousain, dont le culte a connu un grand succès jusque dans les pays de la Charente. Située sur une des dernières buttes rocheuse dominant l'ancien littoral du Golfe des Santons, au-dessus de l'actuel marais de Brouage, le village est voisin de l'éperon occupé par le donjon de Broue.

Comme les terres alentours, vouées à l'exploitation des marais salants - Marennnes et Broue, notamment - la paroisse de Saint-Sornin fut donnée en 1047, par les fondateurs Geoffroy Martel et Agnès de Bourgogne, à l'Abbaye-aux-Dames de Saintes¹, à laquelle elle appartint jusqu'à la Révolution². Elle devint le siège d'un prieuré, placé en position centrale dans ce lieu qui assurait l'essentiel des ressources de la puissante abluve. Elle conserva un statut relativement important jusqu'à la guerre de Cent Ans, période à partir de laquelle s'amorça son déclin, du fait, notamment, de l'ingérence des seigneurs de Pons et de l'envasement progressif du golfe³. Brouage devait connaître plus tard le même destin. A partir du XIV^e siècle, le prieuré n'était plus conventuel. Il faut dire que Saint-Sornin connut plusieurs périodes de troubles. Le siège de la forteresse de Broue par Duguesclin en 1372⁴ ne dut pas épargner le prieuré. Durant les guerres de Religion à nouveau, le village fut le théâtre d'un combat sanglant - la bataille « du pas de Saint-Sorlin » - qui vit la victoire des troupes catholiques sur les protestants retranchés dans la place⁵. Une partie, voire l'essentiel, des mutilations de l'église peuvent être liées à ces événements tragiques.

Malgré des reconstructions gothiques et la réalisation de peintures murales au XVII^e siècle, l'église ne devait plus connaître que des phases de déclin

¹ Cartulaires inédits de Saintonge, t. II, Cartulaire de l'abbaye royale Notre-Dame de Saintes, GRASILLIER (P.-T.) (éd.), Niort, 1871, charte I, p. 2, ch. X, p. 20, notamment.

² CHOLET (Abbé F.-E.), *Etudes historiques...*, op. cit., p. 13 ; DANGIBEAUD (C.), « Pouillé... », op. cit., p. 275.

³ Voir l'excellente synthèse historique dans *Le patrimoine des communes...*, op. cit., t. I, p. 411-412.

⁴ *Ibid.*, p. 412.

⁵ MASSIOU (D.), *Histoire politique, civile et religieuse de la Saintonge et de l'Aunis...*, 6 vol., 2^e éd., Saintes, 1846, t. 4, p. 112-113.

et ce jusqu'au XX^e siècle, malgré quelques interventions au cours du XIX^e siècle⁶. En dépit d'un classement intervenu en 1923⁷, il fallut attendre 1977, et l'intervention d'un maire-mécène, en la personne de Monsieur Chabrierie, pour que l'église soit relevée d'un état de quasi ruine. Une importante campagne de restauration fut menée sur plus de dix ans, qui permit de dégager le sol ancien, de retrouver la trace de l'abside romane, de consolider l'ensemble de la construction et de restaurer les peintures murales du chœur⁸.

Analyse architecturale

Actuellement, il subsiste de l'édifice roman les deux travées orientales d'une nef à collatéraux, ainsi que les bras d'un transept faiblement débordants et la croisée qui porte l'amorce du clocher, dont la tour est reconstruite. Le chevet et les absidioles qui devraient s'ouvrir sur le transept ont disparu, ne laissant subsister que les arcs qui leur donnaient accès. Le vaste chevet rectangulaire de deux travées voûtées d'ogives, ainsi que l'étage du clocher, sont des constructions de la fin du Moyen Age, voire du XVI^e ou du XVII^e siècle, dans un style gothique sévère. L'absidiole sud a été remplacée par une chapelle rectangulaire également moderne, qui flanque le chevet.

La nef, les collatéraux et les bras du transept sont couverts de voûtes en berceau, tandis qu'une très belle coupole sur trompes, compartimentée en huit quartiers par des nervures toriques⁹, coiffe la croisée du transept. La voûte de la nef est en fait une reconstruction moderne, sans doute moins haute qu'à l'origine. Les piliers des grandes arcades sont en effet flanqués vers la nef de colonnes engagées se poursuivant jusqu'au bandeau de la voûte. L'absence de chapiteaux et d'arcs doubleaux nous confirme cette reprise, qui a également touché le collatéral nord. Les arcades sont à double rouleau, l'arc intérieur étant porté par de colonnes engagées de fort diamètre. Dans les collatéraux, ou du moins dans celui du côté méridional, les doubleaux en place retombent sur de simples pilastres qui rythment le mur gouttereau et le revers des piliers des grandes arcades. Il est remarquable qu'un décalage se produise dans la travée orientale des grandes arcades, par le prolongement vers l'ouest des deux piliers de la croisée, qui forment deux véritables amorces de murs avant que ne commence la

Fig. 1
Fig. 2

Fig. 5

Fig. 6
Fig. 8
Fig. 9

Fig. 4

⁶ AD Charente-Maritime, 2O/2454.

⁷ Poitiers, DRAC, Centre de documentation, dossier MH « Saint-Sornin ».

⁸ Idem.

⁹ Cette coupole s'inscrit dans un groupe qui compte aussi celles d'Aulnay et de Thézac. Il s'agit là encore d'un élément qui est clairement daté du XII^e siècle.

première arcade. Des phénomènes analogues s'observent à Cressé¹⁰, ainsi que dans l'église plus proche de Sainte-Gemme et à Saint-Amant-de-Boixe, en Angoumois. Or si dans l'abbatiale charentaise, tout comme à Cressé, cela s'explique par une interruption du chantier ou un changement de parti, les grandes arcades venant poursuivre des structures laissées préalablement en attente, cela ne sembla pas être le cas ici. Il n'y a aucune rupture entre ce segment de mur et le pilier lui-même, et les assises de pierre de taille sont en parfaite continuité. On peut penser qu'il s'agit là d'une manière d'épauler le clocher sur sa face occidentale.

Nous avons déjà eu l'occasion il y a quelques années, d'analyser brièvement cet édifice dans le cadre d'une étude sur sa sculpture, que nous avons datée des premières décennies du XII^e siècle¹¹. Nous ne remettrons pas en cause ces propositions, qui nous servent de référence pour aborder un aspect moins spectaculaire de cette église. Il s'agit des évidentes références archaïques perceptibles dans certains aspects de son architecture, à commencer par les murs gouttereaux de sa nef, qui sont bâtis en moellons ébauchés de petit format, et dont le mur sud conserve une unique petite fenêtre à linteau monolithe échancré et orné de claveaux feints.

Au-delà de cette évidence, les murs des bras de transept, bien que remaniés, laissent entrevoir une nette continuité avec ceux de la nef. A l'intérieur du bras sud, en particulier, on perçoit bien le chaînage de pierres de taille à l'extrémité du collatéral, mis en valeur par l'enduit qui couvre les moellons du parement. En revanche, le mur oriental, ainsi que les parements intérieurs du bras nord, sont en bel appareil de pierres de taille. Pour le mur occidental du bras nord, cela peut s'expliquer par la nécessité de consolider l'angle qui accueille l'escalier du clocher, et ce, peut-être lors d'un remaniement de la fin du Moyen Age ou de l'époque moderne, car l'extrémité du transept, avec son arc à claveaux presque plats qui ne saurait être roman.

Le traitement des murs orientaux du transept est assez original : deux arcades étroites formant des niches encadrent les passages vers les anciennes absidioles, et il semble même que celle qui est la plus proche de l'abside était dotée de colonnes aujourd'hui disparues, mais qui devaient être très graciles. On notera enfin que l'arc du passage vers la chapelle méridionale est un arc fourré. Parmi les traits d'archaïsme, il est possible de compter les bases complexes et

Fig. 3

Fig. 6

Fig. 8

Fig. 7

¹⁰ Notice

¹¹ GENSBEITEL (C.), « Saint-Sornin. Eglise Saint-Saturnin », dans *L'imaginaire et la foi...*, op. cit., p. 295-297.

les frises de billettes qui ornent les socles des colonnes orientales de la croisée du transept.

Rappelons enfin que le décor sculpté concentré sur les chapiteaux, tailloirs et impostes, ainsi que sur les curieuses consoles en forme de chapiteau qui portent les nervures de la coupole, est d'une grande homogénéité et qu'il ne permet pas de distinguer plusieurs campagnes. Ce décor est réparti sur les piliers des grandes arcades et à la croisée du transept. On y trouve un décor essentiellement végétal : petites demi-palmettes en rangs serrés sur plusieurs registres, tiges entrecroisées donnant naissance à de petites feuilles dressées ou retournées, grandes palmettes déployées sur les angles.... Cette dernière formule, qui se trouve dans la nef, renvoie de façon explicite aux chapiteaux de la crypte de Saint-Eutrope de Saintes. D'ailleurs la qualité du traitement de ces formes végétales, la finesse des motifs des tailloirs se prêtent aussi à la comparaison avec l'église saintaise. Sur une corbeille, des entrelacs à larges bandes occupent toute la surface. Sur d'autres chapiteaux apparaissent des figures, dont le traitement du volume semble avoir posé quelque problème au sculpteur. Un homme se tenant entre deux lions assis, et un autre personnage assis sur la face antérieure d'une corbeille sont dégagés du bloc comme si l'épannelage n'avait pas été prévu pour leur volume, de telle sorte qu'il sont en partie détournés par un recreusement du fond de façon à leur offrir un peu de volume. Malgré cette apparente maladresse, la plastique de ces chapiteaux et leurs sujets mêmes nous interdisent de les placer avant les années 1110.

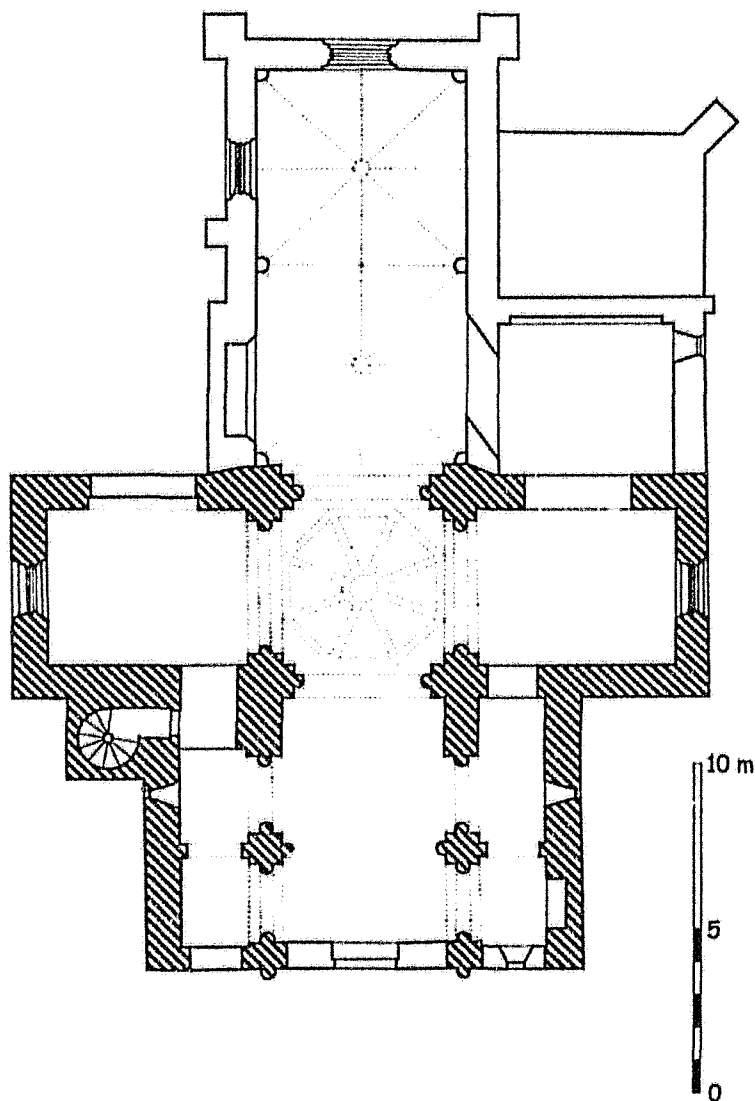
Fig. 9



Conclusion

Un nouveau dilemme se pose ici, en présence d'un édifice qui mêle des aspects archaïques indéniables à des caractéristiques d'une architecture et d'une sculpture indubitablement postérieures à 1100. Comme à Conzac, ou à Nonac¹², par exemple, la question qui se pose est la suivante : s'agit-il d'un édifice ancien transformé au début du XII^e siècle ou faut-il voir là une construction homogène mais pour laquelle on aurait eu recours à des procédés traditionnels sur une partie du chantier ? Et une fois de plus, force est de reconnaître qu'aucune rupture nette, aucune couture, n'est visible sur ce qui reste de l'église romane. L'usage conjoint du moellon, de fenêtres clairement inscrites dans la tradition, et de structures en pierre de taille parfaitement articulées et voûtées ne semble pas décalé dans le temps. L'observation de l'ébrasement intérieur de la petite baie du mur gouttereau sud, dont les blocs des jambages sont parfaitement

¹² Notices 24 et 52.

chaînés au pilastre voisin qui porte le doubleau de la voûte du collatéral nous conforte dans l'idée d'un chantier tardif - vers 1120 - où la tradition héritée du XI^e siècle trouve encore sa place.



-  Début du XII^e siècle
-  Postérieur (XV^e s. - Période moderne)

Saint-Sornin
Église Saint-Saturnin
C.Gensbeitel d'après SDAP 17

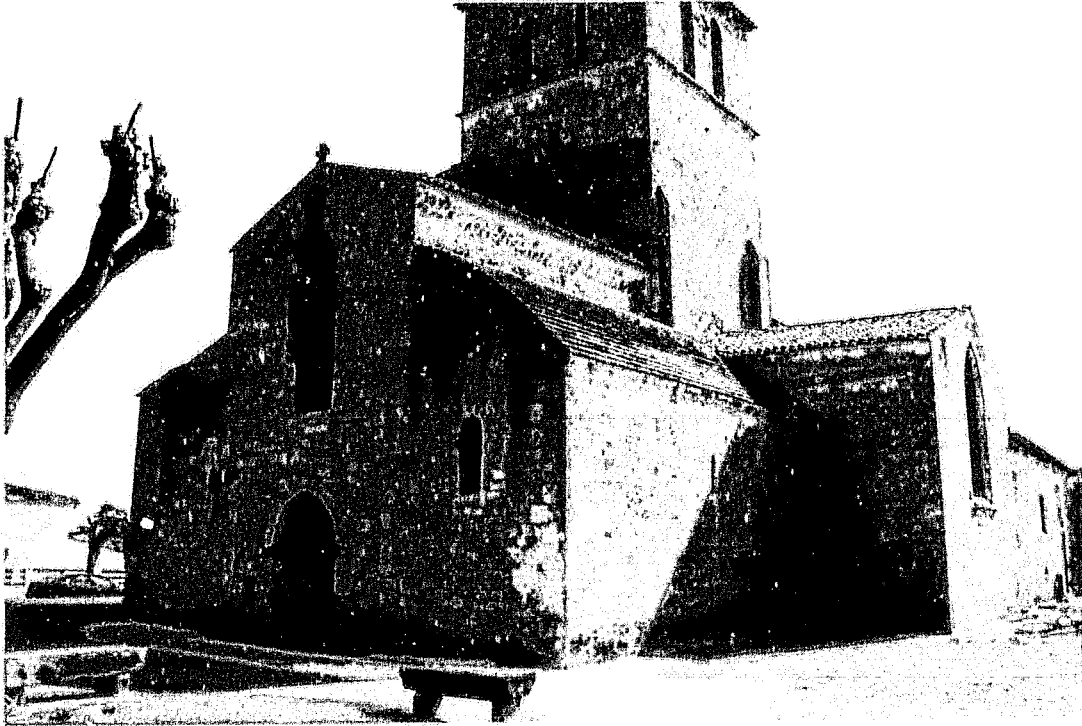


Fig. 2 :
Saint-Sornin.
Vue générale depuis le sud-ouest.

Fig. 3 :
Saint-Sornin.
Mur sud de la nef.

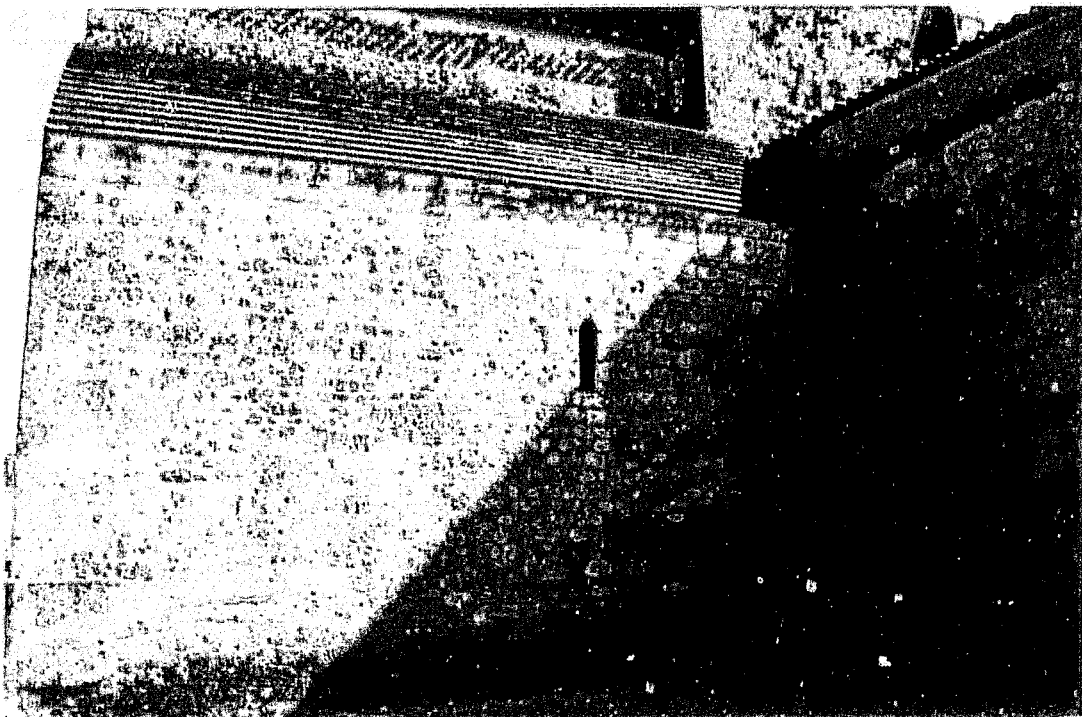


Fig. 4 :
Saint-Sornin.
Vue intérieure de la nef
vers le nord-est.



Fig. 5 :
Saint-Sornin.
Coupole de la croisée du transept.

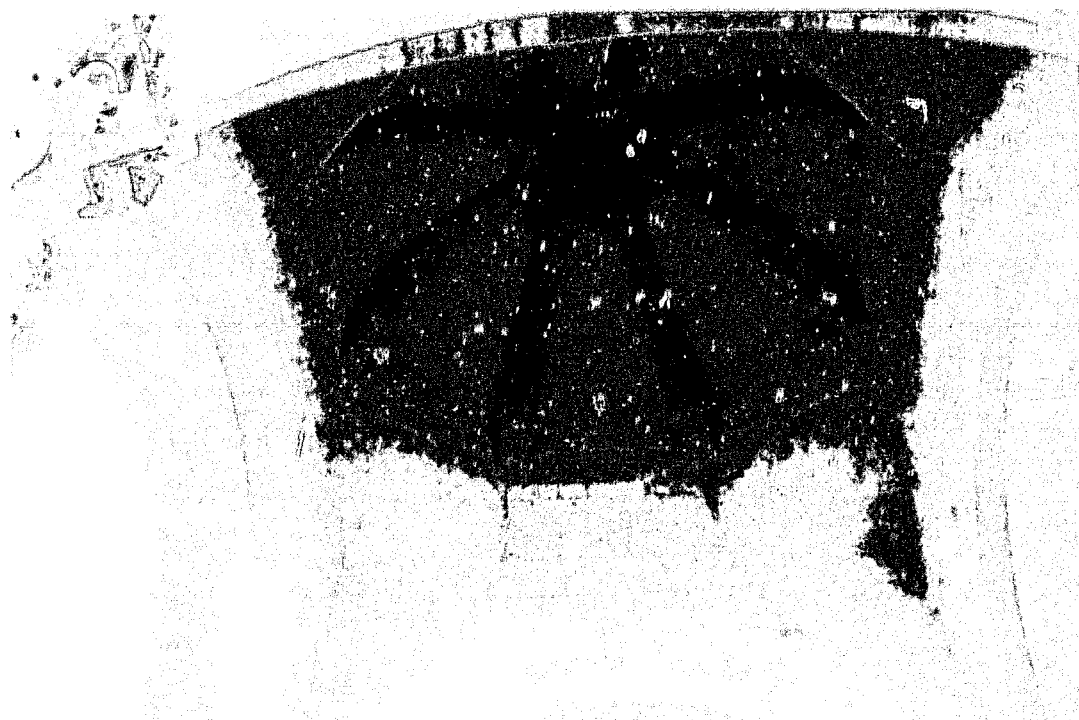




Fig. 6 :
Saint-Sornin.
Angle de la nef et du
bras sud du transept.
Pilier sud-ouest de la
croisée.



Fig. 7 :
Saint-Sornin.
Mur oriental du bras sud
du transept et passage
vers l'ancienne
absidiole.

Fig. 8 :
Saint-Sornin.
Pilier nord-ouest de la
croisée et bras nord du
transept.



Fig. 9 :
Saint-Sornin.
Arcade de la travée
orientale de la nef et fenêtre
du mur sud.

88. SAINT-THOMAS-DE-CONAC (17)

Canton de Mirambeau

Eglise Saint-Thomas

Données historiques

Au sud de la Saintonge, les collines et les falaises qui bordent l'estuaire de la Gironde ont connu un peuplement ancien, dont témoignent le port romain de *Novioregum* actuellement fouillé à Barzan/Le Fâ, mais aussi les ermitages chrétiens creusés dans les falaises et les petits ports de pêche reliés par des chemins ancestraux, entre Blaye et Talmont. Des châtelainies importantes s'y sont développées aux X^e-XI^e siècles, comme celle de Mortagne-sur-Gironde. Non loin de là, Conac était non seulement le siège d'un archiprêtre, mais aussi une *vicaria*, s'appuyant là encore sur la présence d'un château.

L'église Saint-Thomas est connue depuis le XI^e siècle, lorsqu'elle fut donnée, vers 1070¹, à la très lointaine abbaye de Savigny par le seigneur de Conac et son fils Amblard, chanoine de la cathédrale de Saintes. La richesse des possessions saintongeaises du monastère clunisien de Savigny, implanté en Bresse, est un des phénomènes les plus difficiles à expliquer pour cette période. Il semble que le mouvement ait été initié par la création du prieuré de Bouteville dès 1029, mais nous ignorons par quel relais ou quels liens privilégiés il s'est prolongé ensuite. Il apparaît toutefois qu'une partie de ses dépendances se concentraient en Saintonge méridionale, puisqu'on y retrouve, non loin de Conac, le sanctuaire de Saint-Martin du Petit-Niort², qui fut également un prieuré de l'abbaye bressane, ainsi que l'église Saint-Sébastien (ou Saint-Symphorien ?) de Mirambeau³, et, probablement aussi celle de Saint-Martial-de-Mirambeau⁴.

¹ BNF, ms. lat. 10.036, f^o 211 ; *Cartulaire de l'abbaye de Savigny...* *op. cit.*, ch. 751, p. 388-399, Donation de Saint-Thomas-de-Conac à Savigny par Amblard, chanoine de la cathédrale de Saintes, fils du seigneur Amblard Malaterre (Boson évêque, Dalmacio abbé, Philippe roi de France). La date avancée par Dom Besse est 1062 ; BEAUNIER (Dom J.) et BESSE (Dom J.-M.), *Archives de la France monastique...*, *op. cit.*, p. 309.

² Notice 55.

³ Cartulaire de l'abbaye de Savigny, *ibid.*, ch. 808, p. 424-425. Privilegium de Pascal II (4 fév. 1107) confirmant les possessions de Savigny. "in episcopatu Sanctonensi, ecclesiam Sancti Pauli de Botavilla, ecclesiam Sancti Thomae de Cosnaco, ecclesiam Sancti Simphoriani de Mirabello, ecclesiam de Niorto, ecclesia de Burgo, ecclesiam Sancti Remigii et Sancti Abundi de Merpins cum appenditiis suis".

⁴ Voir notice 82.

Nous savons qu'à partir de 1093 au moins, Saint-Thomas-de-Conac, était un prieuré⁵ ; en 1121, le prieur s'appelait Aymon, et en 1194, Richard. A Conac, une autre église, dédiée à saint Georges, fut donnée au prieuré en 1194⁶ ; en outre, l'église voisine de Saint-Dizant-du-Gua était entrée aussi parmi ses possessions, sous l'épiscopat de Ramnulf⁷. C'est donc un établissement relativement important qui s'est développé dans les dernières décennies du XI^e siècle et l'on réaménagea probablement l'église à cette occasion. Par la suite, les informations se font rares, voire inexistantes, et nous ignorons presque tout du devenir historique du prieuré. Nous savons seulement qu'en 1683, Saint-Dizant-du-Gua était encore sous sa dépendance, alors que Saint-Georges avait disparu du pouillé⁸. Des bâtiments monastiques qui ont probablement existé, il ne reste rien aujourd'hui, et nous ignorons à quand remonte leur disparition. Des travaux importants furent entrepris sur l'église Saint-Thomas au XIX^e siècle, qui entraînèrent la reconstruction presque complète de la nef et de sa façade occidentale et la réfection des voûtes en brique et plâtre. Ces travaux, qui s'échelonnèrent de 1838 à 1862, touchèrent également l'intérieur de l'abside, et l'on alla jusqu'à reprendre certains chapiteaux d'une façon grossière⁹. Il a fallu attendre l'an 2000 pour que l'église soit enfin inscrite à l'ISMH, ce qui fait qu'aucun dossier de travaux n'existe à son propos dans les archives des Monuments historiques.

Analyse architecturale

Cette église, malheureusement très dénaturée, a été étudiée par l'abbé Cabanot et par Jacques Lacoste¹⁰ pour la sculpture du chevet, qui en représente un des principaux points d'intérêt. C'est aujourd'hui un vaste édifice doté d'une nef à trois vaisseaux couverts de voûtes en brique et précédée d'une large

Fig. 1
Fig. 2
Fig. 3

⁵ *Cartulaire de l'abbaye de Savigny, ibid.*, ch. 812, p. 428-429. 1093. Donation de Saint-Martin du Petit-Niort à Savigny. En 1124, un texte du cartulaire parle de « monasterium » ; ch. 902, p. 475-477. Confirmation des possessions par le pape Calixte II en 1124 : "...In vico qui Cosnac dicitur, monasterium Sancti Thomae, cum appenditiis suis."

⁶ *Ibid.*, ch. 947, p. 514. 1194. Donation de l'église Saint-Georges de Conac par l'évêque Henri à Richard, prieur de Saint-Thomas-de-Conac

⁷ *Ibid.*, ch. 932, p. 499-500. 1121. Confirmation de la donation de l'église de Saint-Dizant par l'évêque Pierre de Confolens.

⁸ DANGIBEAUD (C.), « Pouillé... », *op. cit.*, p. 260.

⁹ AD Charente-Maritime, 2O/2488 ; nombreuses délibérations et échanges de courriers ; voir notamment le devis des premiers travaux établi par l'agent voyer de Jonzac en juillet 1838 et le décompte général des travaux par l'architecte Robin en 1862.

¹⁰ CABANOT (J.), *Les débuts...*, *op. cit.*, p. 242-244. LACOSTE (J.), « Saint-Thomas-de-Conac », *L'Imaginaire et la Foi...*, *op. cit.*, p. 304-306.

façade néo-médiévale sans intérêt. Cette large nef s'articule tant bien que mal à ce que l'on pourrait comprendre comme les vestiges d'un ancien transept, dont le croisillon nord porte un clocher moderne. Le chevet est constitué d'une travée droite prolongée par une abside en hémicycle.

L'abbé Cabanot a proposé une chronologie des différentes séquences de l'évolution de cette église, que nous rappelons brièvement, avant d'en reprendre certains points. D'un édifice primitif, antérieur à la donation de 1070, on n'aurait conservé que l'abside, renforcée, notamment par l'intermédiaire d'un double registre d'arcatures intérieures comparable à celui de Bougneau, et intégrée à une nouvelle construction, qui était, selon Jean Cabanot, en croix latine. Le sanctuaire, au moins, était voûté, ce qui explique le dédoublement et le renforcement des murs. Au XIII^e siècle, on aurait couvert d'une voûte d'ogives et renforcé la croisée du transept pour y édifier une puissante tour. Celle-ci aurait été desservie par un escalier qui existe toujours dans le mur occidental du bras nord du transept. Ce présumé bras de transept a lui-même été voûté d'ogives, sans doute au même moment. S'appuyant sans doute sur la trace d'un arrachement d'ogive flamboyante, effectivement en place à l'extérieur du mur oriental de la base du clocher, cet auteur affirme la présence d'une absidiole sur le croisillon. L'essentiel de ce transept, ainsi que la tour de croisée, auraient disparu avant que l'on ne construise un clocher moderne sur le croisillon rescapé, tandis qu'au sud ont édifié au XIX^e siècle une sacristie à l'emplacement du croisillon disparu. Rappelons que le sujet traité - la sculpture du chevet - ne nécessitait pas une analyse exhaustive de l'ensemble de l'édifice, ce qui explique que les investigations plus approfondies qu'il nous a été donné d'entreprendre remettent en cause une partie de ce schéma.

La nef

Selon l'abbé Cabanot, la nef primitive était dépourvue de collatéraux et implantée à l'emplacement du vaisseau central actuel. On l'aurait élargie en créant un collatéral nord au XVII^e ou au XVIII^e siècle. Sur ce point, il n'y a pas de problème, et la description faite par l'agent voyer en 1838 confirme la présence de ce collatéral nord, séparé de la nef « par trois arceaux »¹¹. L'abbé Rainguet qualifie ce collatéral de « chapelle de la Sainte-Vierge », du fait de la présence d'un autel dédié à la Vierge en son extrémité orientale¹². Le second

¹¹ AD Charente-Maritime, 2O/2488, *Ibid.*

¹² RAINGUET (Abbé D.), *Études historiques, littéraires...*, op. cit., p. 290.

collatéral fut effectivement créé lors des travaux du XIX^e siècle¹³. Deux indices militent en faveur de l'existence d'un vaisseau unique à l'époque romane : il y a tout d'abord la présence de la tourelle d'escalier, que l'on a dû inscrire dans l'angle entre cette nef et ce que l'on appellera par commodité le croisillon nord. D'autre part, nous avons les témoignages relatifs aux travaux du XIX^e siècle, qui évoquent le mur gouttereau méridional complétés par la description assez minutieuse de l'abbé Ranguet, qui évoque l'état antérieur aux travaux.

Fig. 1

La lecture attentive de ces documents nous incite à penser que les arcades séparant la nef primitive du collatéral nord n'ont pas été décalées lors des transformations, et que l'élargissement vers le sud s'est opéré en conservant l'alignement primitif du mur gouttereau méridional pour les grandes arcades¹⁴. Cela signifie clairement que le vaisseau principal actuel nous indique la largeur et la longueur de l'ancienne nef, sauf à penser que les transformations du XVII^e-XVIII^e siècle aient pu tout bouleverser au préalable. Mais, s'agissant d'une adjonction de collatéral, il y a tout lieu de croire que l'on avait conservé l'essentiel de la construction médiévale, c'est-à-dire la façade occidentale et le mur sud, exactement comme à Conzac. Cela nous permet en tout cas de proposer une hypothèse de restitution du plan de la nef romane. On observe que si l'on s'en tient au plan induit par l'alignement des grandes arcades, il en résulte un léger décalage de l'axe du chevet vers le nord, par rapport à l'axe de la nef. Reste à savoir si cette nef était un héritage de l'édifice antérieur à la donation ou si elle a fait l'objet d'une reconstruction. Une seule information précise nous est donnée au sujet de la façade occidentale qui était d'une épaisseur de 0,80 m¹⁵, ce qui correspondrait plutôt à un mur mince dans la tradition du XI^e siècle.

Fig. 3

Nous concentrerons donc notre attention sur la partie orientale de l'église, où nous avons la chance de voir conservé un chevet complet, alors que c'est souvent cette partie qui a disparu.

Le clocher et la question d'un éventuel transept

Toutefois, avant d'évoquer le chevet proprement dit, il nous faut revenir sur la question du transept, que Jean Cabanot considère comme un élément constitutif de l'église de la fin du XI^e siècle, sinon de celle qui la précédait. Plusieurs affirmations de l'abbé Cabanot nous semblent faiblement étayées. La

¹³ AD Charente-Maritime, 2O/2488, *Ibid.*

¹⁴ *Idem.*; la description accompagnant le devis de 1838 précise les dimensions de la nef - 24 m sur 8 m - qui correspondent à celles du vaisseau principal actuel!

¹⁵ *Idem.* Il s'agit d'un pan de l'ancienne façade décrit dans le décompte de 1862, et qui devait initialement être conservé.

principale est celle de l'existence d'une tour de croisée - qu'il qualifie de « massive »¹⁶ - élevée au-dessus d'une croisée d'ogives au XIII^e siècle. En l'état actuel des observations que l'on peut faire sur le monument, rien ne justifie une telle hypothèse, sauf si l'auteur a eu accès à des traces visibles uniquement dans le comble, au-dessus de la voûte en brique du XIX^e siècle, où l'on ne pourrait accéder qu'en dégarnissant des tuiles pour passer par la toiture. Or, il ne mentionne aucune découverte de ce genre, ce qu'il n'aurait sans doute pas manqué de faire si tel avait été le cas. En revanche, nous savons qu'il existe un élément architectural qui va directement à l'encontre de sa proposition. Sur le mur oriental du clocher actuel - qui est incontestablement une construction moderne -, au registre intermédiaire correspondant au beffroi, on distingue l'amorce d'une baie en plein cintre, presque entièrement effacée, dont ne subsistent que le jambage et trois claveaux cunéiformes. Ce détail, associé à la présence d'un traitement de l'angle sud-est en arrondi légèrement saillant, permet déjà de s'orienter vers un rapprochement avec certains clochers romans de la région, tels que ceux de Berneuil ou de Thézac, où de tels adoucissements des angles sont caractéristiques. La confirmation de ce premier indice se trouve en fait sur le flanc méridional de ce même registre, qui conserve tout un pan d'élévation romane impossible à voir depuis le bas, car il est masqué par la toiture de la nef, ce qui explique qu'il soit peu connu¹⁷. Encadré par les piles cylindriques maçonnées sur chaque angle, trois travées se dessinent, dont chacune est percée d'une baie en plein cintre à claveaux étroits englobée dans une arcade. Celle-ci s'appuie sur des colonnettes jumelées à chapiteaux lisses placées entre les baies. L'ouverture de droite est aujourd'hui murée, et celle de gauche a été légèrement raccourcie, mais celle du centre est intacte, et il suffit de l'emprunter pour sortir sur le toit de la nef depuis le beffroi et observer ainsi cette élévation extérieure, invisible de tout autre endroit. Le dernier niveau, qui s'élève au-dessus d'une corniche du XVII^e siècle, a conservé sur ce côté les fûts de deux colonnes placées aux angles, alors que tout le reste est moderne. Nous avons donc la preuve qu'un clocher existait bel et bien dès le XII^e siècle à l'emplacement exact du clocher actuel, ce qui est difficilement compatible avec la construction au XIII^e siècle d'une tour sur la croisée du transept, c'est-à-dire la travée voisine.

Tout porte à croire que le clocher du XII^e siècle s'est effondré vers le nord au XVII^e siècle, ou peut-être au cours des guerres de Religion, et que l'on

¹⁶ CABANOT (J.), *Ibid.*, p. 243.

¹⁷ Le premier à l'avoir signalé est Yannick Comte, dans l'étude documentaire pour la Commission régionale du patrimoine et des sites ; Poitiers, DRAC/CRMH, dossier de protection « Saint-Thomas-de-Conac », 2000.

en a reconstruit l'essentiel en préservant le pan de mur qui s'était maintenu¹⁸. On a également conservé l'escalier d'accès qui n'a sans doute jamais desservi d'autre tour que celle-là, et ce depuis le Moyen Âge. L'entrée vers cet escalier au rez-de-chaussée est manifestement du XV^e siècle, et la base du noyau de la vis possède une moulure prismatique qui peut correspondre à cette même période. Toutefois, le parement intérieur de la tourelle présente des traces d'outils différentes de celles des pierres de cette partie basse¹⁹. On peut donc songer à un remaniement sur un escalier plus ancien, qui a peut-être été construit au XII^e siècle, puisqu'il abouti exactement au niveau des fenêtres romanes encore en place. Le passage qui mène au beffroi conserve une moulure torique s'inscrivant entre deux cavets, qui accuse le XIII^e siècle.

Toutes ces questions sont finalement assez éloignées de la période qui nous intéresse et rien dans tout cela ne nous apporte d'informations précises sur les dispositions architecturales de la fin du XI^e siècle. Y avait-il un clocher dès cette époque et où se trouvait-il ? Une fois de plus nous devons reconnaître que les bouleversements postérieurs nous ont privé de toute trace des origines. Il nous reste donc le raisonnement : si l'on a ressenti au XII^e siècle le besoin de bâtir un clocher à l'emplacement qui s'est finalement pérennisé jusqu'à nos jours, c'est sans doute pour palier à une absence, et nous sommes peut-être là en présence d'un phénomène analogue - sinon contemporain - de ce qui s'est passé à Bassac, Jarnac, Fenioux, Saint-Trojan ou Saint-Denis-du-Pin, par exemple, où des clochers de la fin du XI^e ou du XII^e siècle sont édifiés sur le côté de la construction principale. Reste à savoir si, comme à Bassac ou Jarnac, on a utilisé un volume architectural déjà existant, ce qui nous remet en face de la question de la présence d'un transept.

L'observation de l'implantation du clocher nous montre tout d'abord que celui-ci n'est pas dans l'alignement du chevet, puisqu'il en est éloigné de plus d'un mètre, ce qui est logique, même en l'absence d'un transept. En effet, nous avons vu que la nef d'origine était dans tous les cas plus large que la travée de chœur, et que cet élargissement était plus marqué sur le côté nord, le chevet étant décalé vers le sud. Un autre point se révèle problématique : le mur qui sépare la

Fig. 1

¹⁸ Ce processus est comparable à celui de la transformation du clocher de Berneuil, dont deux côtés sont romans et deux autres modernes. A Saint-Thomas, une date gravée sur l'appui de la fenêtre septentrionale du beffroi, sous une inscription illisible et une croix, pourrait indiquer une reconstruction du clocher en 1660.

¹⁹ Dans la cage d'escalier, on trouve un layage très régulier comparable à celui des parements encore en place sur le pan de mur roman du clocher, alors que les parties basses - la porte à linteau monolithe rectangulaire et chanfreins, la voussure, la base du noyau d'escalier - montrent des marques de bretteuse ou de gradine.

croisée de transept - du rez-de-chaussée du clocher, s'avère être double. Un premier mur, d'une épaisseur de 0,60 m, masqué par une cloison de brique, est percé d'un arc en plein cintre d'une largeur de 2 m pour une hauteur de 5,50 m.

Un second mur de même épaisseur, percé d'une simple porte en plein cintre, vient se plaquer derrière. Sous le passage entre la cloison de brique et le second mur, un badigeon masque complètement les maçonneries, ce qui empêche d'étudier la structure du grand arc, mais des fissures indiquent clairement que les deux parois ne sont pas solidaires. Par contre, le parement du mur intérieur est bien visible dans la pièce qui forme le rez-de-chaussée du clocher. Ce mur apparaît comme un remplissage entre deux massifs qui comprennent les supports gothiques - du XIII^e siècle, repris au XVII^e siècle - de la voûte d'ogives qui couvre la pièce. Toutefois, son parement est constitué pour l'essentiel de moellons comparables à ceux de l'extérieur de l'abside. La porte pourrait être du XII^e siècle, mais sa simplicité et son absence de modénature ne permettent pas de trancher de façon claire.

Fig. 10

Fig. 11

Nous sommes donc en présence d'un ensemble extrêmement perturbé, mais dans lequel rien, en dehors de la présence de moellons dans un mur qui paraît avoir été remonté, ne nous incite à accrédi-ter l'idée d'un transept primitif. Etant donné qu'à l'extérieur un enduit couvre les murs, l'observation de tous les parements intérieurs, seule possible, ne nous paraît pas suffisamment probante pour affirmer la présence de maçonneries en moellon ou en pierre de taille pouvant correspondre à l'architecture en place au chevet. Le seul élément tangible rési-:de dans le parement de pierre de taille de la travée droite du chœur qui fait retour dans l'angle avec le clocher, avant de s'interrompre. Mais cette amorce de mur perpendiculaire pourrait parfaitement correspondre aussi au simple élargissement nécessité par l'articulation à la nef plus large, sans que cela implique la présence d'un transept. Donc, là encore, si nous ne pouvons pas exclure totalement l'existence d'un transept au XI^e siècle sans avoir recours à des recherches archéologiques approfondies, il ne nous est en tout cas pas possible d'en affirmer la présence en l'état actuel des choses.

Si nous devons nous contenter des seules données en notre possession, nous opterions plus volontiers pour l'hypothèse d'une simple nef prolongée par une travée droite et une abside, et à laquelle on aurait ajouté un clocher latéral au XII^e siècle, dans une dernière phase de chantier. Cette solution évitait d'affronter le problème de la grande dimension de la dernière travée de la nef, dès lors qu'on avait renoncé à établir le clocher sur la travée de chœur, comme on l'a fait à Thaims ou à Bougneau.

Le chevet

Le chevet, qui a été surélevé probablement à l'époque moderne, comprend deux espaces distincts. La travée droite de chœur, construite en pierre de taille, est rythmée extérieurement de chaque côté par trois contreforts plats de hauteurs inégales. Les deux baies à claveaux cunéiformes qui s'y ouvrent au nord comme au sud sont séparées par le plus haut de ces trois contreforts, qui s'élève de quatre assises au-dessus d'elles. Les deux autres, situés à l'aplomb des jambages extérieurs des fenêtres, s'arrêtent sous les appuis de celles-ci, comme si la volonté de renforcement des murs avait eu du mal à se concilier avec le rythme des ouvertures et la faible longueur de la travée.

Fig. 4
Fig. 5

L'abside conserve en revanche un parement de moellons ébauchés de forme cubique disposés en assises régulières, jusqu'à la hauteur des appuis des fenêtres, et même plus haut encore sur le flanc sud, où le jambage gauche de la fenêtre est harpé dans le parement de moellons. Cette abside est légèrement moins large que la travée de chœur, et son élévation est renforcée par deux contreforts. Pour Jean Cabanot, il ne fait pas de doute qu'il s'agit de l'abside ancienne dont les assises inférieures ont été conservées et renforcées au moment du voûtement et des aménagements de la fin du XI^e siècle²⁰. Pour notre part, nous préférons différer toute conclusion à ce sujet et envisager une mise en perspective de ce procédé avec d'autres exemples analogues, car il nous semble que cela peut également traduire une technique particulière de construction mixte. On est d'ailleurs fondé à s'interroger sur l'ancienneté des parements de pierre de taille de l'abside et sur la manière dont les fenêtres s'insèrent dans les murs. Il est manifeste qu'autour de chacune des baies, le parement est très perturbé, comme si l'on avait réinséré ces éléments ou transformé leur environnement. En outre, il y a dans cette partie supérieure de l'élévation au moins un fragment de relief analogue à ceux des jambages des baies utilisée en réemplois, ce qui va dans le sens d'un remaniement bien postérieur à la fin du XI^e siècle.

Les trois fenêtres en plein cintre qui éclairent l'abside sont rehaussées d'une moulure et - fait exceptionnel - leurs jambages sont constitués de blocs verticaux ornés de décors géométriques ou végétaux en bas-relief. La baie axiale bénéficie d'une moulure en motif de corde qui épouse son arc et se prolonge de part et d'autre de ces jambages ; les deux baies latérales ont une simple frise d'archivolte à billettes. Le traitement de ces fenêtres est une des particularités de l'église Saint-Thomas, que l'on ne rencontre nulle part ailleurs dans la région, à

Fig. 20

²⁰ CABANOT (J.), *Idem*.

l'exception du décor figuré de la fenêtre orientale de Saint-Pierre d'Aulnay, au XII^e siècle²¹.

A l'intérieur, la division en deux registres d'arcatures superposées crée une certaine unité dans le sanctuaire, unité qu'accentue évidemment le replâtrage systématique opéré au XIX^e siècle. Contrairement à ce que l'on observe à Bougneau²², les deux registres sont d'égale hauteur. Toutefois, des nuances distinguent ici aussi la travée droite de l'abside. Dans cette dernière, les arcs en plein cintre sont portés sur les deux niveaux par des colonnettes dotées de chapiteaux. Au rez-de-chaussée, il y a cinq travées, pour trois seulement à l'étage, où chacune englobe une des baies. Néanmoins, il y a là six colonnettes, puisque entre les baies celles-ci sont jumelées, comme sur l'extérieur du chevet de Maubourquet en Gascogne. Sur les deux murs du chœur, l'arcature basse se présente simplement comme une succession de quatre niches sans aucune modénature creusées dans l'épaisseur des parois, les pilastres plats reposant sur un muret. On retrouve trois colonnettes à l'étage, qui supportent deux arcs englobant les fenêtres. Il semble que les interventions du XIX^e siècle, pour scandaleuses qu'elle soient du point de vue de la sculpture, n'ont pas pour autant modifié de façon sensible l'organisation générale de ces arcatures. On regrettera cependant que l'essentiel de la modénature originelle - les bandeaux, les impostes, et sans doute aussi les bases de colonnes - ait disparu, remplacée par des profils modernes.

Fig. 6

Fig. 7

Nous sommes donc en présence d'un dispositif très comparable à celui de Bougneau, à l'exception des arcs en mitres, absents ici. Ainsi que l'a fait remarquer Jacques Lacoste, cette composition est plus romane qu'antiquisante. C'est l'église du Nizan, en Gironde, qui offre le plus de points communs avec Saint-Thomas-de-Conac du point de vue de la composition murale intérieure du chevet.

Le décor sculpté

L'intérêt de cet ensemble architectural est évidemment accentué par la présence d'un décor sculpté des plus remarquables, sur lequel il nous faut revenir brièvement. Les chapiteaux du chevet concentrent la plus grande partie de ce décor, bien qu'un certain nombre d'entre eux aient été remplacés par des œuvres modernes très grossières - c'est le cas de quatre des six corbeilles du registre

²¹ En revanche, ce procédé, issu d'une tradition ancienne, est employé au chevet de l'église gasconne de Peyrusse-Grande, déjà signalée pour ces similitudes avec Bougneau. Pour Jean Cabanot, la fenêtre d'axe du chevet d'Aulnay constitue une des dernières variantes de cette tradition, avec l'introduction de figures ; cf. : CABANOT (J), *Ibid.*, p. 76.

²² Notice 11.

inférieur de l'abside - ou replâtrés partiellement avec des adjonctions de motifs pouvant aller jusqu'au grotesque²³. Fort heureusement, ce dernier avatar ne concerne que trois corbeilles de l'arcature supérieure de l'abside, deux autres étant complétés maladroitement, mais de façon très fragmentaire.

Il subsiste donc les six chapiteaux du registre supérieur dans le chœur, quatre pour ce même niveau dans l'abside, ainsi que les deux plus centraux au registre inférieur, derrière l'autel. La plupart des tailloirs ont été refaits, tout comme le bandeau qui souligne la voûte et la moulure qui sépare les deux registres, mais on notera tout de même la nette similitude de leurs profils à cavets avec ceux des chapiteaux des registres supérieurs de Bougneau. Les deux seules corbeilles authentiques de la partie basse de l'abside offrent des tailloirs différents, et indéniablement d'origine.

Le décor des chapiteaux présente de nombreuses analogies avec ceux de Bougneau, en particulier les corbeilles des arcatures hautes. Sur plusieurs d'entre elles les compositions dérivées du corinthien ou du composite se manifestent à travers deux registres superposés de feuillages ou de palmettes traités en faible relief, sur un épannelage tronconique. Dans un seul cas, les palmettes de la partie inférieure sont encadrées par une tige ornée de perles, autre thème particulier qui trouve un écho à Bougneau. Sur une seule corbeille dans cette série, la collerette inférieure est couronnée par un rang de pointes de feuilles recourbées formant une saillie plus prononcée, selon un mode que l'on retrouve sur un deux chapiteaux de l'arcature basse de l'abside. Trois exceptions notoires sont à souligner parmi les chapiteaux de ce registre supérieur. Deux corbeilles demeurent dans la thématique végétale, mais en s'éloignant nettement des références corinthisantes par leur composition à partir du croisement de deux grandes tiges diagonales sur chaque face. Il s'agit là encore d'un motif que l'on retrouve à Bougneau²⁴, mais aussi dans la crypte de Saint-Eutrope.

Plus surprenant dans cet ensemble est un chapiteau orné de deux grands oiseaux aux ailes déployées à l'abri desquelles se tiennent des volatiles plus petits, comme empilés les uns sur les autres. La facture est assez naïve, mais, comme le souligne Jean Cabanot, cette image suppose un milieu culturel assez élaboré, car cette image peut déjà répondre à une volonté de symbolisation de

Fig. 15

Fig. 14

Fig. 12

Fig. 16

Fig. 13

²³ La face antérieure d'un chapiteau du registre supérieur de l'abside montre une bouteille que se disputent deux cochons, motif dans lequel on devine une provocation un peu potache d'ouvriers anticléricaux.

²⁴ Jean Cabanot souligne d'ailleurs l'originalité de ce thème, et la difficulté à lui trouver des précédents dans l'art préroman ou des rapprochements avec des sculptures d'autres régions; CABANOT (J.), *Ibid.*, p. 116.

l'Eglise protectrice²⁵. Ce motif est d'ailleurs présent sur deux corbeilles, la seconde ayant à été partiellement reprise en plâtre. Par contre, il y a deux chapiteaux du registre supérieur de l'abside qui devaient être très mutilés, et que l'on a repris en grande partie avec du plâtre, comme nous l'avons signalé. Toutefois chacun a conservé une face latérale avec sa facture ancienne, que l'on devine à peine, car ces faces sont à chaque fois dans l'ombre du chapiteau voisin, trop proche pour permettre une observation précise. Or, on y devine des motifs originaux, identiques sur les deux corbeilles²⁶, montrant ce qui semble être des silhouettes de petits oiseaux parmi des pommes de pin (ou des grappes de raisin ?). Une seule comparaison régionale s'esquisse ici, avec le chapiteau isolé de provenance inconnue qui est conservé dans l'église de Saint-Martial-de-Mirambeau²⁷, mais une fois de plus, c'est à Peyrusse-Grande, dans le Gers, que nous trouvons une corbeille aux motifs tout-à-fait analogues à ceux que l'on devine ici.

Fig. 19

On pourra souligner aussi le fait que plusieurs corbeilles semblent avoir été réalisées par paires, même si leurs emplacements ne sont pas toujours symétriques²⁸.

Les deux chapiteaux de l'arcature inférieure de l'abside sont incontestablement les plus beaux de tout cet ensemble. Il sont en outre dépourvus de ce badigeon qui uniformise les autres corbeilles, et l'on y devine encore quelques traces de couleur, mais qui n'appartiennent pas nécessairement à la période médiévale, car certaines couvrent les parties mutilées d'un des tailloirs. Ces tailloirs sont importants, puisqu'ils portent sur leur partie verticale des fragments d'une inscription dédicatoire qui devait se poursuivre sur les autres tailloirs. Ceux-ci ayant disparu, nous ne saurons sans doute jamais à quelle année correspond la date du 24 décembre, ni le nom de l'évêque annoncés par ces deux fragments épigraphiques²⁹.

Fig. 17
Fig. 18

Le décor de ces deux chapiteaux, dont l'épannelage et les motifs ne sont guère éloignés de ce que l'on observe sur la série corinthisante de l'arcature supérieure, se distinguent par un relief plus ferme, notamment dans l'expression

²⁵ C'est en tout cas la proposition de Jacques Lacoste ; LACOSTE (J.), *Ibid.*, p. 305, n. 2.

²⁶ Jacques Lacoste est le premier à signaler un de ces chapiteaux, qui s'avèrent en fait être deux à présenter la même caractéristique ; LACOSTE (J.), *Idem.*

²⁷ Notice 81.

²⁸ La symétrie des implantations est effective pour les deux corbeilles mutilées à pommes de pins et pour celles avec des tiges croisées en diagonales, mais pas pour celles aux grands oiseaux.

²⁹ *Corpus des inscriptions de la France médiévale*, I, 3, ...*op. cit.*, p. 112. Les deux inscriptions : VIII K[A]L[ENDAS] IENOARII et [EP]ISCO[P]VM (le 9 des calendes de janvier... évêque...) évoquent, d'après les auteurs du *corpus*, une dédicace ou une consécration. L'analyse épigraphique conduit à une datation au XI^e siècle.

de la collerette inférieure. En outre, ils possèdent un abaque échancré à dé médian que n'ont pas les autres chapiteaux, et, comme nous l'avons déjà signalé, leurs tailloirs très débordants présentent un chanfrein orné de motifs géométriques. L'une des deux corbeilles présente toutefois un degré d'originalité supplémentaire, puisqu'elle est la seule dont le décor des deux registres hérités de la composition corinthienne est constitué de palmettes pendantes³⁰. Si toute comparaison avec des motifs de Bougneau, ou même du Sud-Ouest, semble ici difficile, ce chapiteau trouve toutefois un écho en Saintonge, en particulier dans la crypte de Richemont³¹, mais aussi, dans une moindre mesure, à Bouteville³².

Le décor des tailloirs est à mettre en relation avec le traitement extérieur des baies de l'abside. C'est un décor en méplat, essentiellement composé d'entrelacs, totalement absents des chapiteaux, comme l'a souligné Jean Cabanot. Sur les tailloirs, les motifs sont simples : sur l'un, les trois côtés ont reçu un même décor de cercles sécants, tandis que sur l'autre, où seules les deux faces latérales sont préservées, c'est une tige unique qui se croise pour créer un succession de petites boucles vers le haut et vers le bas.

Sur les blocs verticaux qui constituent les jambages des fenêtres de l'abside, le sculpteur a déployé des motifs plus épanouis. On y retrouve, sur la baie méridionale, le thème des cercles sécants, avec des chaînes de différents formats imbriquées ou reliées par deux tiges rectilignes qui s'y entrelacent. Sur la fenêtre d'axe, les tiges se plient en angles aigus pour former des successions de motifs étoilés, et dans la partie supérieure s'inscrit un quatre-feuilles allongé identique à ceux qui sont placés au bas des pilastres de la travée droite de Bougneau. Enfin, sur la baie septentrionale, la palmette fait son apparition, s'épanouissant en gerbes dans les boucles d'une tige ondoyante qui les lie entre elles. Ce dernier motif est identique à celui d'une des baies de Peyrusse-Grande, où sont également représentées des variantes très proches des diverses formes d'entrelacs. On n'oubliera pas, enfin, la présence de rangs de billettes ou de moulures en cordelières sur les frises épousant les arcs des baies.

Fig. 18
Fig. 17

Fig. 22

Fig. 20
Fig. 21

Fig. 22

Conclusion

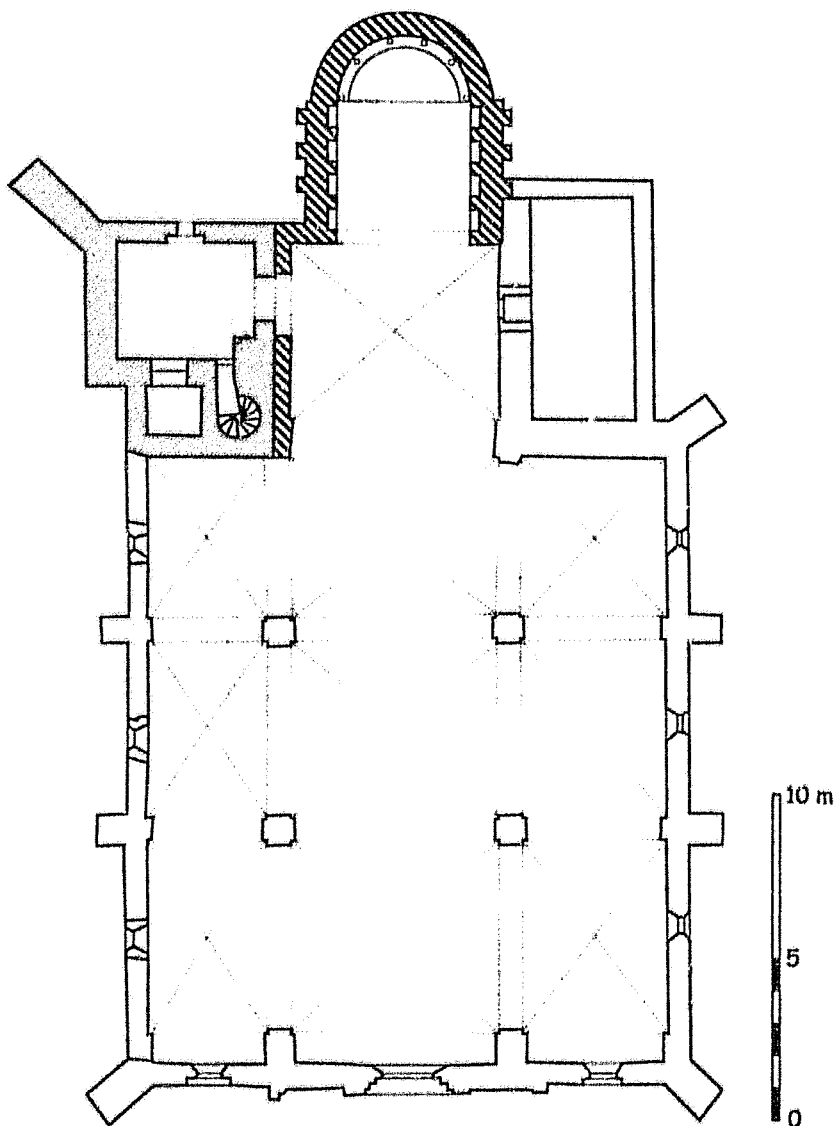
Nous l'avons vu, l'église de Saint-Thomas-de-Conac est indéniablement un des monuments clé de notre étude, et il nous serait fort utile de pouvoir en préciser la date de construction, ainsi que la chronologie des étapes qui ont conduit à son aspect actuel. En ce qui concerne la datation, nous rejoindrons sans




³⁰ LACOSTE (J.), *Ibid.*, p. 305

³¹ Notice 63.

³² Notice 12.

hésitation les avis déjà formulés : par son décor, par l'ambition de sa composition architecturale, par les comparaisons qu'elle appelle, cette église - ou tout au moins son chevet - ne saurait être antérieure aux dernières décennies du XI^e siècle. Il est clair que cette œuvre est contemporaine de la construction de Saint-Eutrope de Saintes, sans en connaître le rayonnement. Reste à savoir si la présence des pans d'élévation en moellons correspondent à des éléments conservés d'un édifice antérieur - celui qui fut donné à Savigny vers 1070 - ou si nous sommes en présence d'un mode de construction mixte qui associerait cette technique traditionnelle à une structure plus élaborée faisant appel à la pierre de taille. Nous aurons à y revenir. Quant au plan de l'église, nous ne sommes pas en mesure d'affirmer, comme le fait l'abbé Cabanot, qu'un transept a pu exister. L'analyse de la configuration actuelle, certes très perturbée, nous conduit à penser que le clocher, dont la tour n'est pas antérieure au XII^e siècle, est venu s'appliquer contre la travée orientale de l'ancienne nef et non sur un volume préexistant articulé à cette travée. Cela n'interdit certes pas d'imaginer l'existence primitive d'un transept, que la construction du clocher aurait perturbé, mais rien ne permet de le prouver.



-  Fin XI^e siècle
-  XII^e siècle
-  Postérieur (XII^e - XVI^e s.)

Saint-Thomas-de-Conac
Église Saint-Thomas
 C. Gensbeitel
 relevés : A. Larigauderie



Fig. 2 :
Saint-Thomas-de-Conac.
Vue générale depuis le nord-ouest.

Fig. 3 :
Saint-Thomas-de-Conac.
Vue générale intérieure vers l'est.

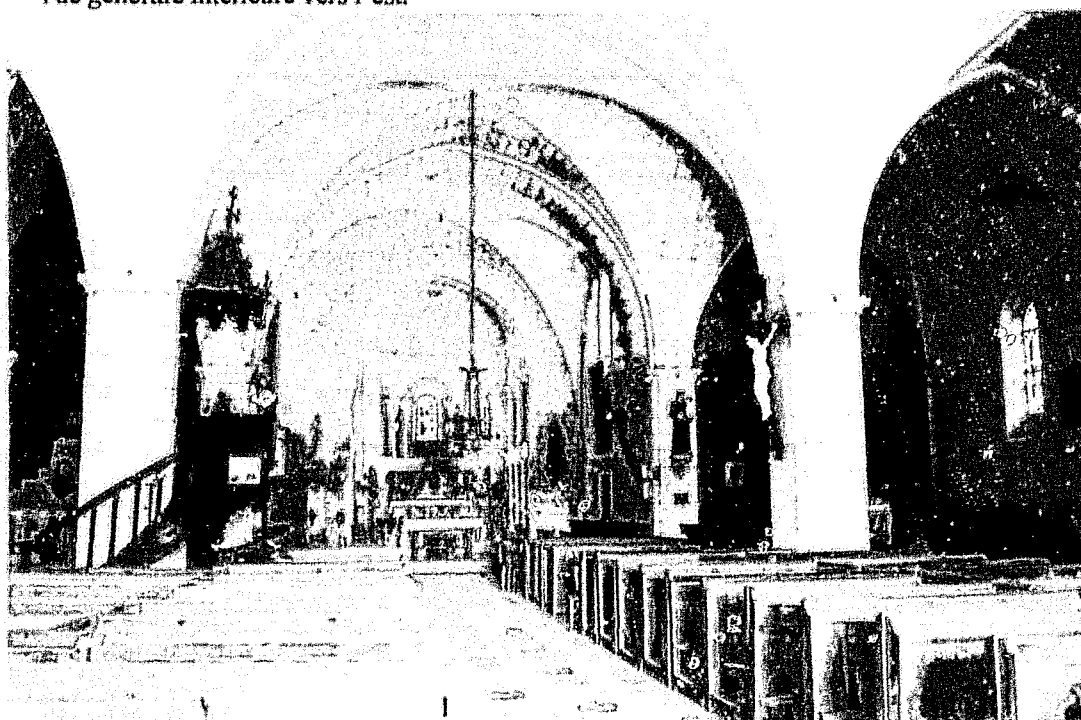


Fig. 4 :
Saint-Thomas-de-Conac.
Chevet. Côté nord.



Fig. 5 :
Saint-Thomas-de-Conac.
Chevet. Côté sud.

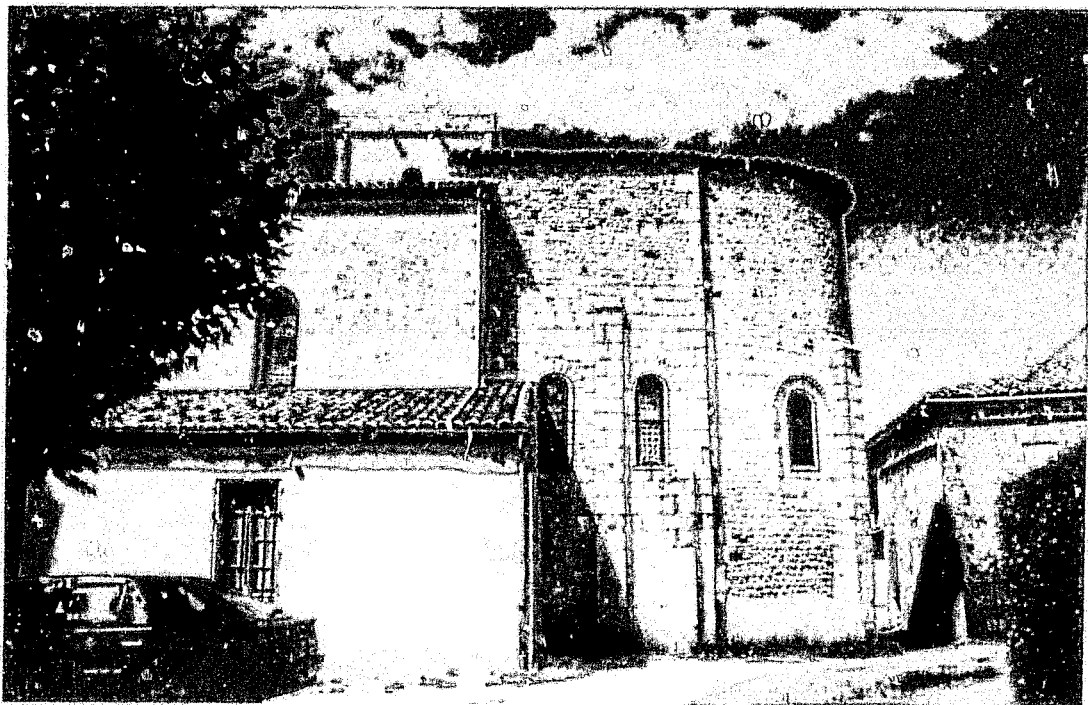


Fig. 6 :
Saint-Thomas-de-Conac.
Vue générale intérieure
de la travée de chœur et
de l'abside.



Fig. 7 :
Saint-Thomas-de-Conac.
Arcatures du sanctuaire
vues vers le nord-est.

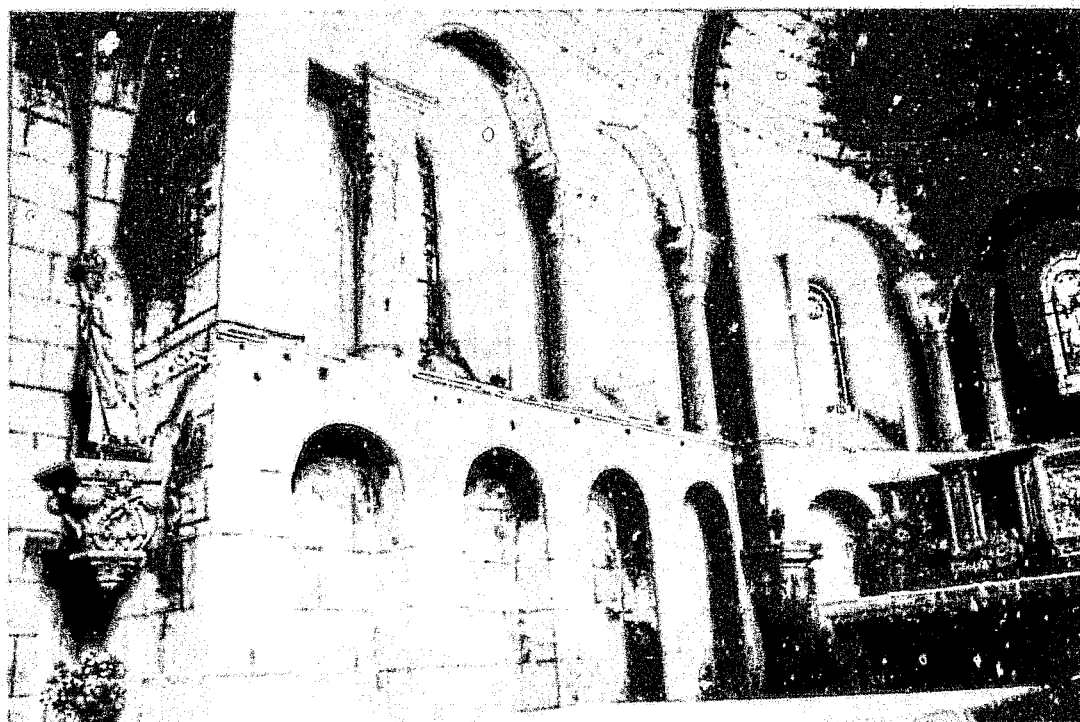


Fig. 8 :
Saint-Thomas-de-Conac.
Face orientale du
clocher.



Fig. 9 :
Saint-Thomas-de-Conac.
Partie romane de la face
sud du clocher vue
depuis le toit de l'église.



Fig. 10 :
Saint-Thomas-de-Conac.
Rez-de-chaussée du
clocher. Passage vers la
nef.

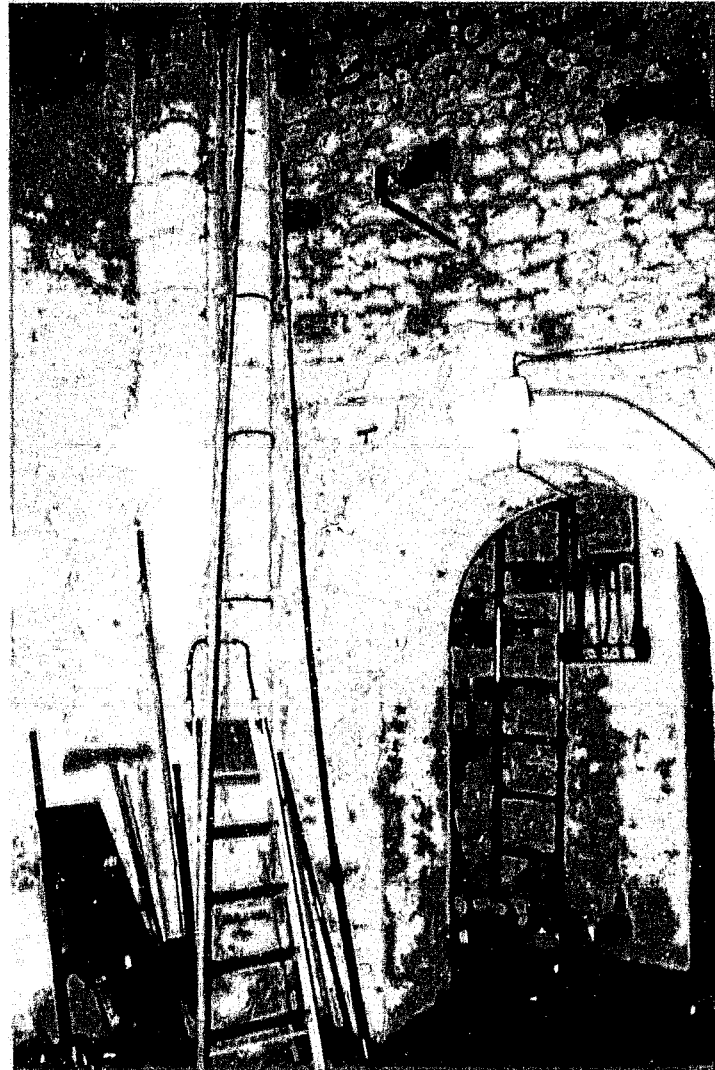


Fig. 11 :
Saint-Thomas-de-Conac.
Voûte du rez-de-chaussée du clocher.

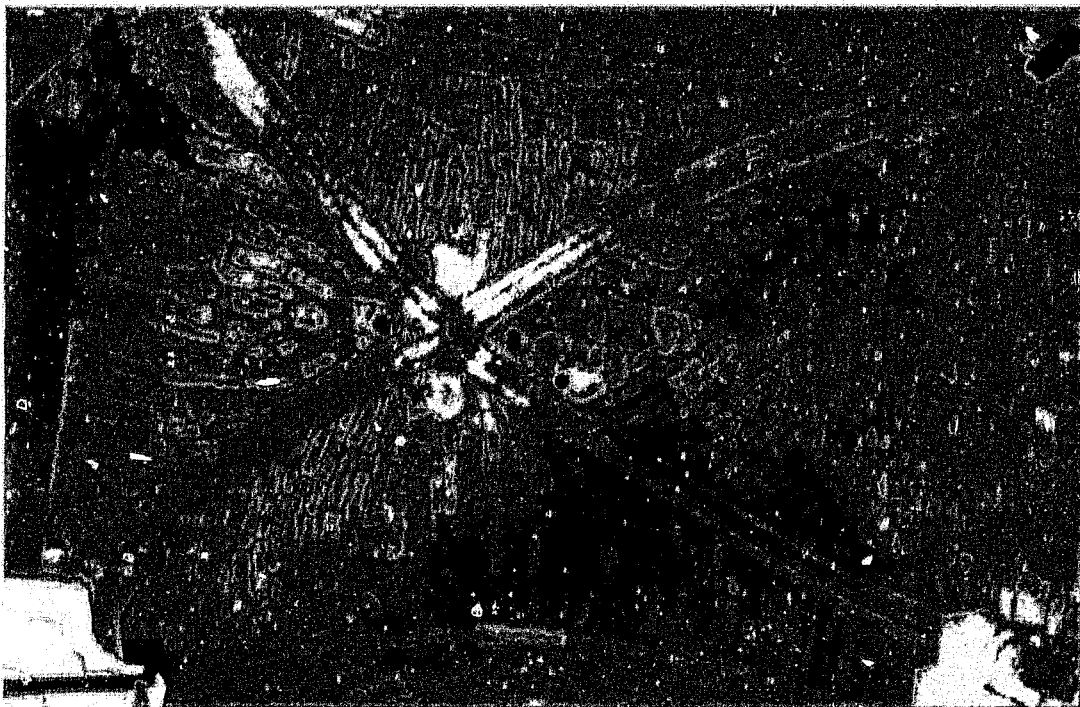


Fig. 12 :
Saint-Thomas-de-Conac.
Travée droite, côté nord.
Chapiteau de l'arcature
supérieure.

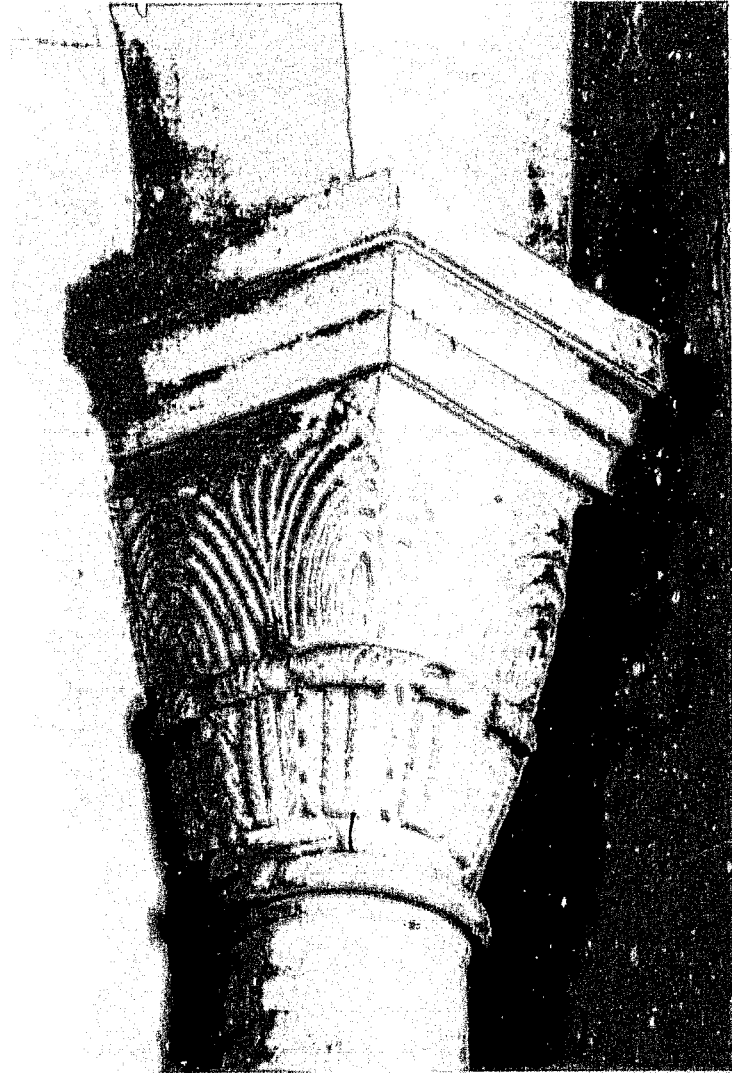


Fig. 13 :
Saint-Thomas-de-Conac.
Travée droite, côté nord.
Chapiteau de l'arcature
supérieure.
Pélican (?)





Fig. 14 :
Saint-Thomas-de-Conac.
Travée droite, côté nord.
Chapiteau de l'arcature
supérieure.



Fig. 15 :
Saint-Thomas-de-Conac.
Travée droite, côté sud.
Chapiteau de l'arcature
supérieure.



Fig. 16 :
Saint-Thomas-de-Conac.
Abside Chapiteau de
l'arcature supérieure.



Fig. 17 :
Saint-Thomas-de-Conac.
Abside. Chapiteau de
l'arcature inférieure.

Fig. 18 :
 Saint-Thomas-de-Conac.
 Abside. Chapiteau de
 l'arcature inférieure.

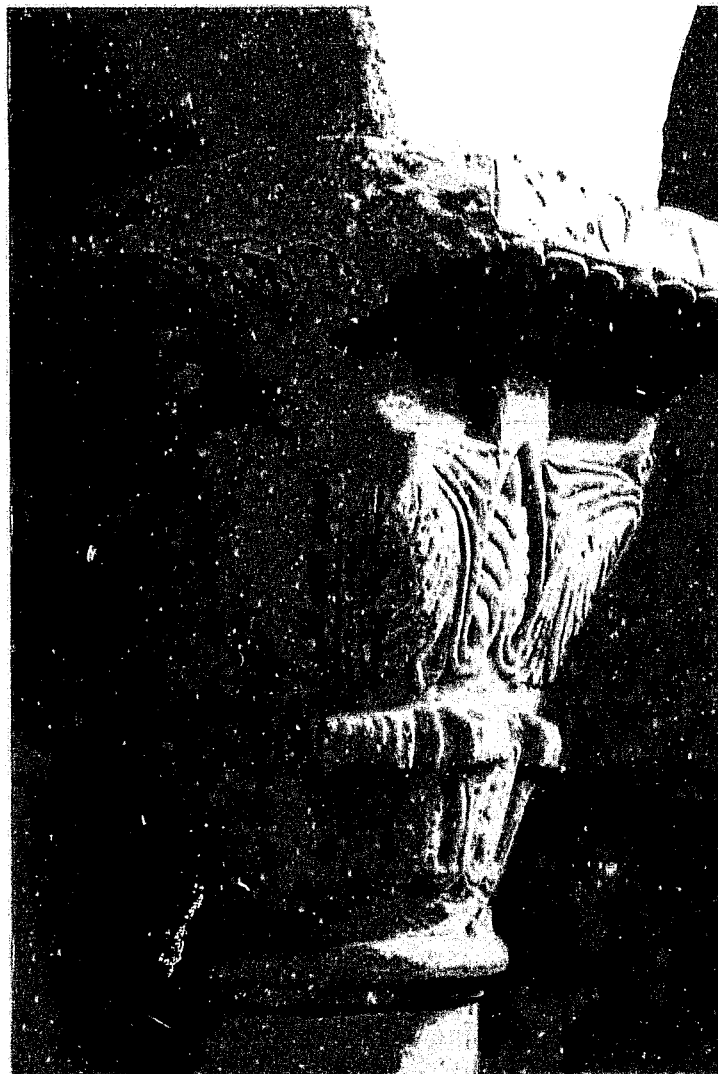


Fig. 19 :
 Saint-Thomas-de-Conac.
 Abside. Faces latérales
 de deux chapiteaux de
 l'arcature supérieure.
 Vigne habitée par des
 oiseaux (?).

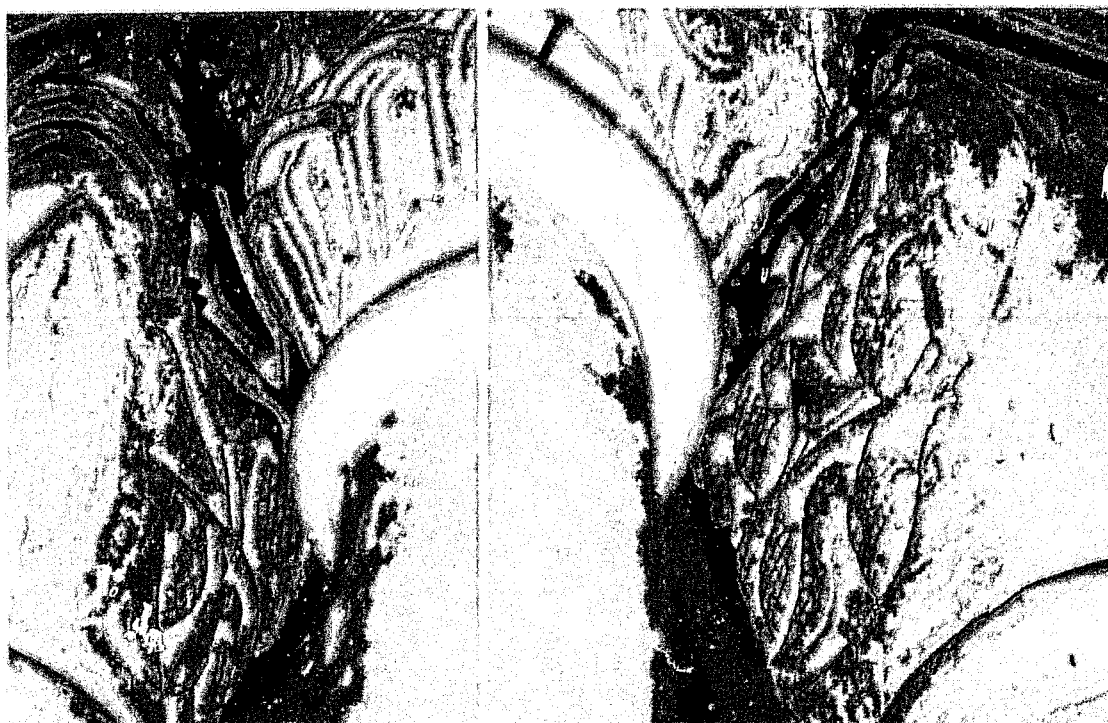


Fig. 20 :
Saint-Thomas-de-Conac.
Fenêtre axiale de l'abside.



Fig. 21 :
Saint-Thomas-de-Conac.
Fenêtre axiale de l'abside.
Détail.

Fig. 22 :
Saint-Thomas-de-Conac.
Fenêtre sud de l'abside.

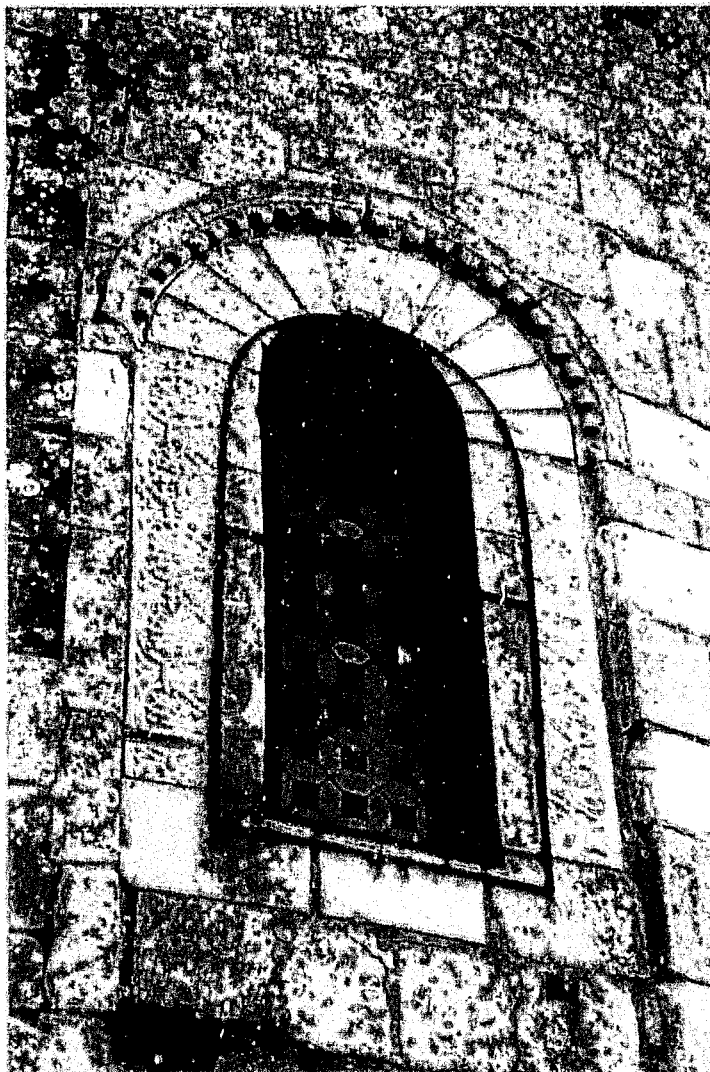
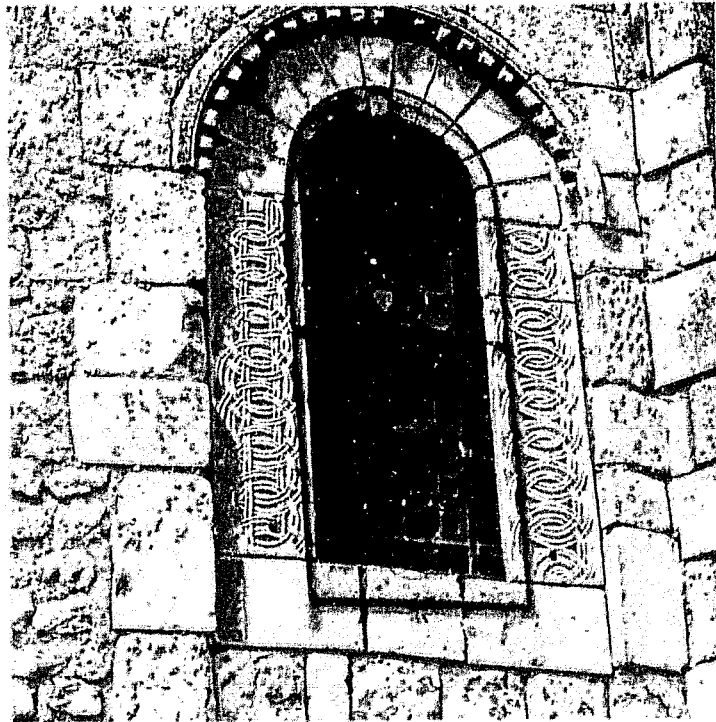


Fig. 23 :
Saint-Thomas-de-Conac.
Fenêtre nord de l'abside.

89. SAINT-TROJAN (16 S)

Commune de Boutiers-Saint-Trojan. Canton de Cognac

Eglise Saint-Trojan

Données historiques

Le bourg de Saint-Trojan, au nord de Cognac, fait aujourd'hui partie de la commune de Boutiers-Saint-Trojan, qui est gagnée peu à peu par l'urbanisation périphérique de la ville.

Le cartulaire de Saint-Jean-d'Angély nous révèle que ce sanctuaire proche de Cognac avait été donné à la grande abbaye bénédictine vers 1072 par un dénommé Ramnulfe et ses frères¹. Par la suite, apparemment dès le XII^e siècle², il fut transféré parmi les possessions de Saint-Cybard d'Angoulême, que Saint-Jean-d'Angély contrôlait alors³. Mais les informations à son sujet sont rares ; le premier nom de chapelain qui soit connu, un certain M. Vig[ier], n'apparaît qu'en 1211⁴. Le patronage de saint Trojan, un des premiers évêques de Saintes, pourrait être en tout cas l'indice d'une origine ancienne.

La paroisse de Saint-Trojan fut unie définitivement à celle de Boutiers en 1858 après avoir été supprimée en 1803, puis rétablie en 1805 et annexée à Saint-Brice en 1807⁵. Pierre Dubourg-Novès a publié une planche de croquis effectués sur place par Paul Abadie en 1843. On y voit un plan, une élévation de la façade occidentale, une élévation latérale du chevet et du clocher, le profil de l'arc triomphal et un détail du décor du portail⁶.

¹ « Cartulaire de Saint-Jean-d'Angély », *op. cit.*, t. XXX, p. 334-335, charte n° 75.

² CABANOT (J.), *Les débuts de la sculpture...*, *op. cit.*, p. 201.

³ A ce propos, certains auteurs s'appuient sur un texte du cartulaire de Saint-Cybard, qui ne constitue pas une preuve, puisqu'il n'y est question que d'un « cimetière Saint-Trojan ». D'ailleurs, la référence avancée dans la plupart des cas est celle de la charte n° 200 (voire de la page 200), ce qui résulte d'une simple erreur d'impression dans l'index du cartulaire publié par Lefrancq ; la véritable charte est en fait la n° 209 ! « Cartulaire de l'abbaye de Saint-Cybard », *op. cit.*, p. 183, charte n° 209. Toutefois, l'appartenance à Saint-Cybard est confirmée par l'abbé Nanglard et l'abbé Cholet ; ainsi que par le pouillé saintongeais de 1683 ; cf. : CHOLET (Abbé F.-E.), *Etudes historiques...*, *op. cit.*, p. IV de la nomenclature des églises rattachées au diocèse d'Angoulême ; NANGLARD (Abbé J.), *Pouillé...*, *op. cit.*, t. 3, p. 451-452 et t. 4, p. 429-430 ; DANGIBEAUD (C.), « Pouillé... », *op. cit.*, p. 276.

⁴ NANGLARD (Abbé J.), *Ibid.*, t. 3, p. 451. La liste est plus riche du XV^e au XVIII^e siècle.

⁵ DUBOURG-NOVES (P.), « Une église du premier art roman de l'Ouest, Saint-Trojan, au diocèse de Saintes », *BMSAHC*, 1977-78, p. 21-27, ici p. 22 ; NANGLARD (Abbé J.), *Ibid.*

⁶ DUBOURG-NOVES (P.), *Ibid.*, Pl. I., Coll. part.

Ces dessins nous indiquent simplement qu'au XIX^e siècle l'état de l'édifice était déjà le même qu'aujourd'hui. Peu de travaux y ont été effectués au cours du XX^e siècle, l'église étant inscrite à l'ISMH depuis 1952⁷.

Analyse architecturale

L'intérêt de cette église pour l'étude des débuts de l'art roman de l'Ouest a déjà été relevé par plusieurs auteurs, tout comme la relative complexité d'une construction où se chevauchent plusieurs phases romanes. En fait, le plan est assez simple, puisqu'il s'agit d'une nef rectangulaire assez courte, de près de 10.m sur 6, 7.m, qui s'articule à une longue travée droite nettement plus étroite prolongée par une abside. Un clocher se loge contre le flanc sud de la travée de chœur, dans l'angle formé par l'extrémité orientale de la nef.

Fig. 1

Fig. 2

L'abside et le clocher appartiennent incontestablement au XII^e siècle, le clocher pouvant être un peu antérieur au chevet. On notera d'emblée sa position latérale, qui offre un rapprochement avec Saint-Denis-du-Pin⁸.

Pierre Dubourg-Noves et l'abbé Cabanot⁹ ont déjà étudié cet édifice et mis en valeur son aspect archaïque. Nous avons également publié une courte notice concernant son décor sculpté¹⁰. Nous n'y revenons donc que brièvement.

Murs, maçonneries et ouvertures

La nef, bâtie en moellons ébauchés sans aucune articulation, est un témoin de l'architecture archaïque, ce que confirment les ouvertures, au nombre de deux sur chaque mur gouttereau. Les baies à larges ébrasements intérieures s'ouvrent sous des arcs à claveaux minces, mais leurs jambages ont probablement été remaniés

Fig. 3
Fig. 4

Fig. 6

La façade occidentale ne se distingue guère des murs gouttereaux en dehors de son curieux portail s'inscrivant dans un avant-corps coiffé d'un gâble, forme rare en pays charentais¹¹, et dont la sculpture mérite qu'on y revienne.

Fig. 4

La travée droite de chœur est aujourd'hui reliée à la nef par un curieux passage en mitre, qui résulte probablement d'une reprise moderne ayant fait disparaître un ancien arc en plein cintre. Cette transformation, non documentée,

Fig. 8

⁷ Paris, Médiathèque du Patrimoine, 81/16/87/7 ch. 14. Une seule lettre fait état de travaux – sans précision – en 1972.

⁸ Notice 70.

⁹ DUBOURG-NOVES (P.), *ibid.* ; CABANOT (J.), *Les débuts...*, *op. cit.*, p. 201.

¹⁰ GENSBEITEL (C.), « Saint-Trojan. Eglise Saint-Trojan », dans *L'imaginaire et la foi...*, *op. cit.*, p. 307-310.

¹¹ Voir DUBOURG-NOVES (P.), « Remarques sur les portails romans à fronton dans l'Ouest de la France », *CCM*, 1974, p. 25-37.

est antérieure au passage de Paul Abadie en 1843-44¹², et il semble qu'elle n'ait pas supprimé les deux anciennes impostes qui ont peut-être été déplacées et réemployées¹³. Une grande partie de l'apparence intérieure de l'édifice est héritée d'interventions modernes, l'ensemble des murs, ainsi que le plafond de la nef étant couverts d'un plâtre blanc. On relèvera seulement la présence d'une corniche intérieure qui couronne les murs, et qui peut correspondre à leur hauteur initiale. On voit en effet à l'extérieur qu'ils ont été légèrement rehaussés à l'aide de pierres de taille.

Fig. 3

La travée droite est conçue selon les mêmes techniques constructives que la nef. Mais on ne peut l'observer que sur le côté nord, parce qu'au sud, non seulement le clocher est venu en occulter la majeure partie, mais la face interne a également été entièrement remontée¹⁴.

A l'extérieur, il n'y a aucune articulation, comme sur la nef, mais les murs sont couronnés par une corniche à modillons sculptés et l'on perçoit en partie basse quelques traces d'*opus spicatum*. Ce dernier argument, notamment, est invoqué par l'abbé Cabanot pour accorder à cette travée une plus grande ancienneté qu'à la nef¹⁵. Les deux fenêtres de hauteurs inégales qui s'ouvrent dans le mur nord sont modernes, malgré leurs linteaux monolithes.

Fig. 7

Le dispositif intérieur de ce mur est tout différent, puisque deux arcades en plein cintre portées par des colonnes libres viennent rythmer l'élévation. En fait, seul un tronçon de la colonne la plus orientale est conservé, avec son chapiteau, ainsi que la corbeille occidentale. De la colonne centrale, disparue du fait de l'ouverture de la plus orientale des deux fenêtres, ne subsiste que le tailloir, qui joue à présent le rôle d'une console. Pour l'abbé Cabanot, ses deux arcades ont été créées dans un deuxième temps, pour embellir le sanctuaire. Il ne fait pas allusion à un voûtement¹⁶, qui n'est pourtant pas à exclure, même si la voûte actuelle est en plâtre. En réalité, rien ne prouve que ce dispositif est postérieur au mur, pas plus que nous ne pouvons être sûr de la plus grande ancienneté de cette travée par rapport à la nef. Nous avons vu à Cressac ou à

Fig. 9

¹² DUBOURG-NOVES (P.), « Une église du premier art roman... », *ibid.*, p. 23.

¹³ Pierre Dubourg-Novès nous dit qu'elles sont en place, ainsi que les sommiers de l'ancien arc, mais pour notre part, nous n'arrivons pas à voir ces sommiers, qui, s'ils existent, sont parfaitement masqués par la couche de plâtre ; cf. : DUBOURG-NOVES (P.), *idem*. Les deux impostes ne sont d'ailleurs pas situés exactement à la même hauteur.

¹⁴ Pierre Dubourg-Novès a remarqué que le plan de Paul Abadie montre une parfaite symétrie des deux élévations intérieures, mais il souligne avec justesse que souvent, l'architecte avait pour habitude de mélanger des observations directes et des extrapolations en vue d'une éventuelle restauration ; cf. : DUBOURG-NOVES (P.), *idem*.

¹⁵ CABANOT (J.), *idem*.

¹⁶ *Idem*.

Bougneau, que ces jeux d'arcatures pouvaient aussi être envisagés comme des éléments conçus avec le mur.

Le décor sculpté

Les deux chapiteaux de la travée droite forment un ensemble singulier dans le paysage artistique du premier âge roman des pays charentais. Ils n'offrent que très peu de comparaison avec d'autres œuvres présentes dans notre *corpus*. Tout au plus est il possible de comparer l'épannelage à angles abattus rectilignes de l'un d'entre eux avec des corbeilles de la travée sous clocher de Saint-Pierre de Consac¹⁷. Ce lien est renforcé par l'installation sur ces angles de palmettes dressées occupant la surface triangulaire ainsi dégagée. Les faces planes du chapiteau sont ornées de motifs abstraits de bourrelets parallèles au tracé courbe. Le même caractère fruste se retrouve sur l'autre corbeille, où apparaissent des figures. L'épannelage est plus cubique et l'angle est occupé par une grappe de raisin. Sur une des faces, deux oiseaux réduits à des silhouettes de profil sont assis face à face autour d'une coupe. Le relief est en méplat et en fond cuve. Sur l'autre face, un personnage partiellement mutilé et dont on ne voit qu'une moitié, pose sa jambe à l'horizontale sur l'astragale et tient un bras levé. On peut supposer qu'il s'agit d'un orant, dont le modelé est à peine plus élaboré que celui des oiseaux. Malgré la rusticité de l'exécution, on reconnaît là une volonté iconographique certaine, avec un thème eucharistique associé au geste de la prière.

Fig. 10

Fig. 11

Les deux impostes de l'ancien arc triomphal portent un décor trop générique - des dents de scie, des perles - pour être associé à une période plus qu'à une autre. En revanche, les modillons de la corniche qui couronne le mur nord et l'extrémité préservée du mur sud de la travée de chœur sont indéniablement à mettre en liaison avec les deux chapiteaux intérieurs. La comparaison s'impose entre l'orant du chapiteau et les deux silhouettes de personnages qui se tiennent sur un des deux modillons encore en place au sud. Les autres modillons sont ornés des têtes d'animaux, d'entrelacs en bas relief et d'un tonnelet. La corniche elle-même porte un rang de billettes.

Fig. 12

Fig. 13

Fig. 14

Fig. 15

Reste le portail méridional, que l'abbé Cabanot situe au XII^e siècle, à la même période que l'abside et le clocher, et que Pierre Dubourg-Noves associe plutôt à une tradition du XI^e siècle en raison de sa structure. Nous avons été frappé pour notre part, par la similitude entre le motif qui orne la voussure intérieure - des dents de scie associées à des cercles qui correspondent ici aux

Fig. 4

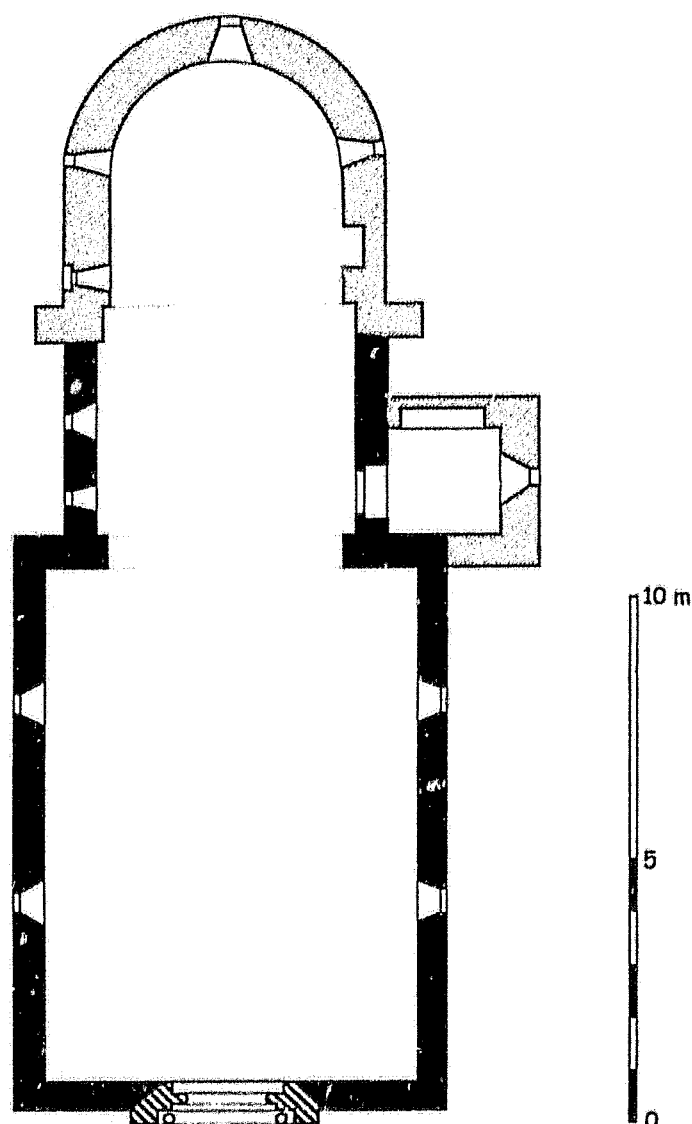
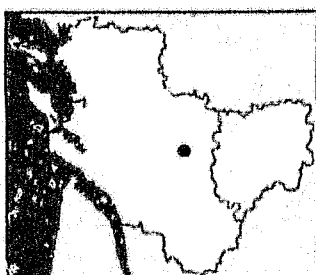
¹⁷ Notice 23.

sections de cylindres juxtaposés à l'intrados de l'arc - et certains décors du chevet de Saint-Eutrope de Saintes. Quant au décor du chapiteau de droite, le seul à être sculpté, on y devine des tiges entrecroisées selon une composition symétrique assez vive et qui effectivement, paraît plutôt postérieure, mais pas nécessairement de beaucoup, à 1100.

Conclusion

L'architecture de cette nef et de la travée de chœur est incontestablement à classer parmi les exemples illustrant au mieux le premier âge roman en pays charentais. La question du décalage éventuel entre une enveloppe primitive et les arcades intérieures ne peut être résolue sans une étude archéologique approfondie, et pour ce qui nous concerne, nous n'estimons pas nécessaire de séparer ces deux éléments, pas plus que nous ne séparerons la travée de chœur de la nef. Le décor des chapiteaux et des modillons de la travée droite nous montre sans doute une facette parmi d'autres des premiers balbutiements d'une sculpture qui ne se contente plus seulement d'accompagner l'architecture, mais qui introduit des images pouvant être perçues pour elles-mêmes et qui peuvent aller jusqu'à délivrer un message spirituel. Rappelons que rien de tel ne nous est parvenu dans un édifice aussi important que Notre-Dame de Saintes, construit vers 1050. Il nous paraît donc difficile de situer les œuvres de Saint-Trojan avant le dernier tiers du XI^e siècle. La donation de 1072 pourrait nous indiquer une phase de reconstruction de l'édifice après cette date.

Le portail, à la forme si originale, n'est pas un cas totalement isolé : nous trouvons un portail à gable sur l'église de Vignolle, près de Barbezieux, au XII^e siècle. Mais ici, le décor est encore fortement influencé par les compositions ornementales du chevet de Saint-Eutrope, consacré en 1096. Nous placerons donc sa réalisation au début du XII^e siècle, avant que la transformation de l'église ne se poursuive par l'abside et le clocher.



- XI^e siècle
- ▨ Fin XI^e - début XII^e siècle
- ▤ XII^e siècle
- Postérieur

Saint-Trojan
Église Saint-Trojan
 C.Gensbeitel d'après F.Corouge



Fig. 2 :
Saint-Trojan.
Vue générale côté sud.

Fig. 3 :
Saint-Trojan.
Vue générale depuis le nord-ouest.

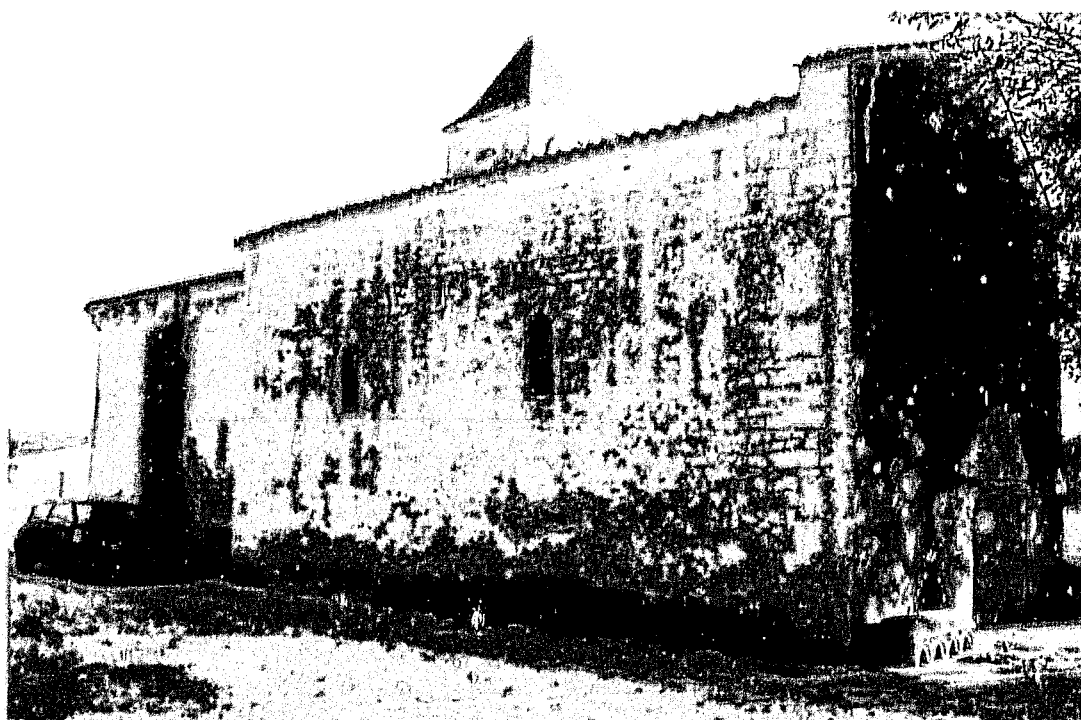




Fig. 4 :
Saint-Trojan.
Portail occidental.

Fig. 5 :
Saint-Trojan.
Mur sud de la nef.



Fig. 6 :
Saint-Trojan.
Fenêtre du mur nord
de la nef.



Fig. 7 :
Saint-Trojan.
Travée droite de chœur.
Mur nord vu depuis le
nord-est.

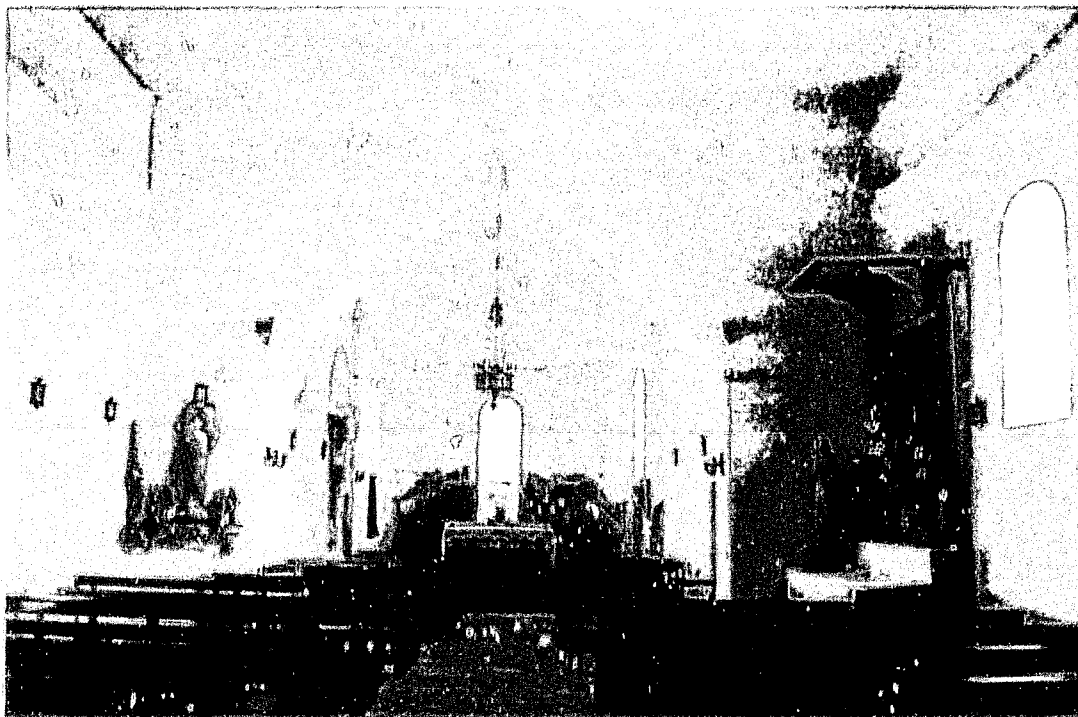


Fig. 8 :
Saint-Trojan.
Vue générale intérieure de
la nef vers l'est.

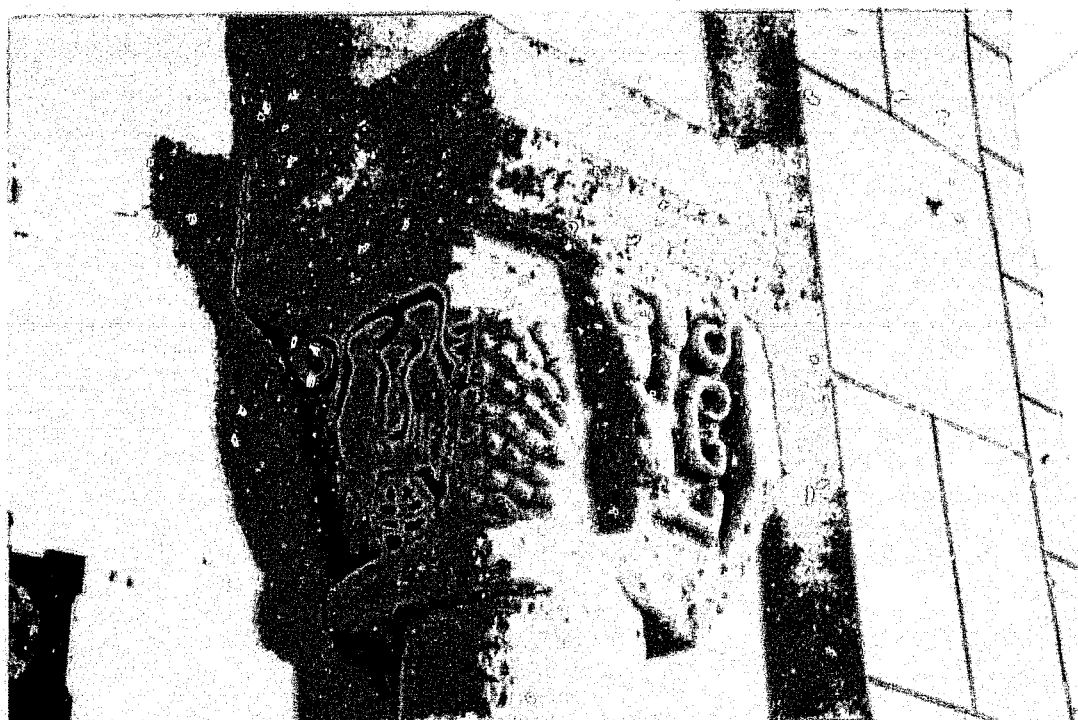


Fig. 9 :
Saint-Trojan.
Travée droite de chœur.
Arcades intérieures du
mur nord.

Fig. 10 :
Saint-Trojan.
Travée droite de chœur.
Chapiteau occidental de
l'arcature intérieure.



Fig. 11 :
Saint-Trojan.
Travée droite de chœur.
Chapiteau occidental de
l'arcature intérieure.



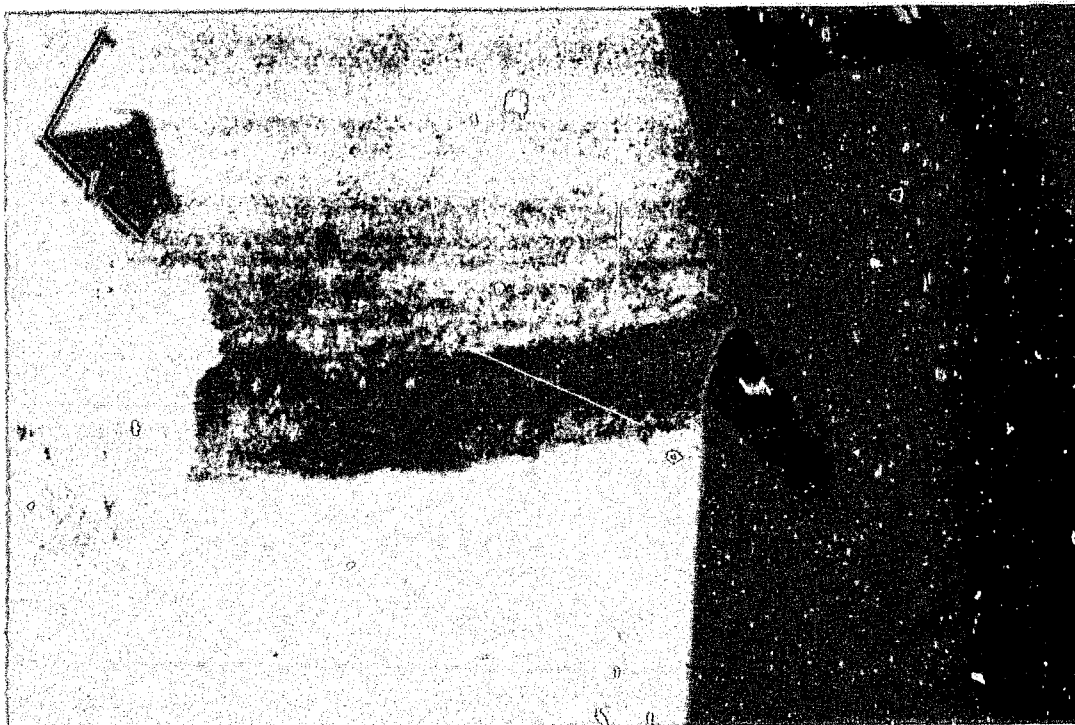


Fig. 12 :
Saint-Trojan.
Imposte sud de l'arc triomphal.

Fig. 13 :
Saint-Trojan.
Imposte nord de l'arc triomphale et chapiteau de l'arcature de la travée droite.

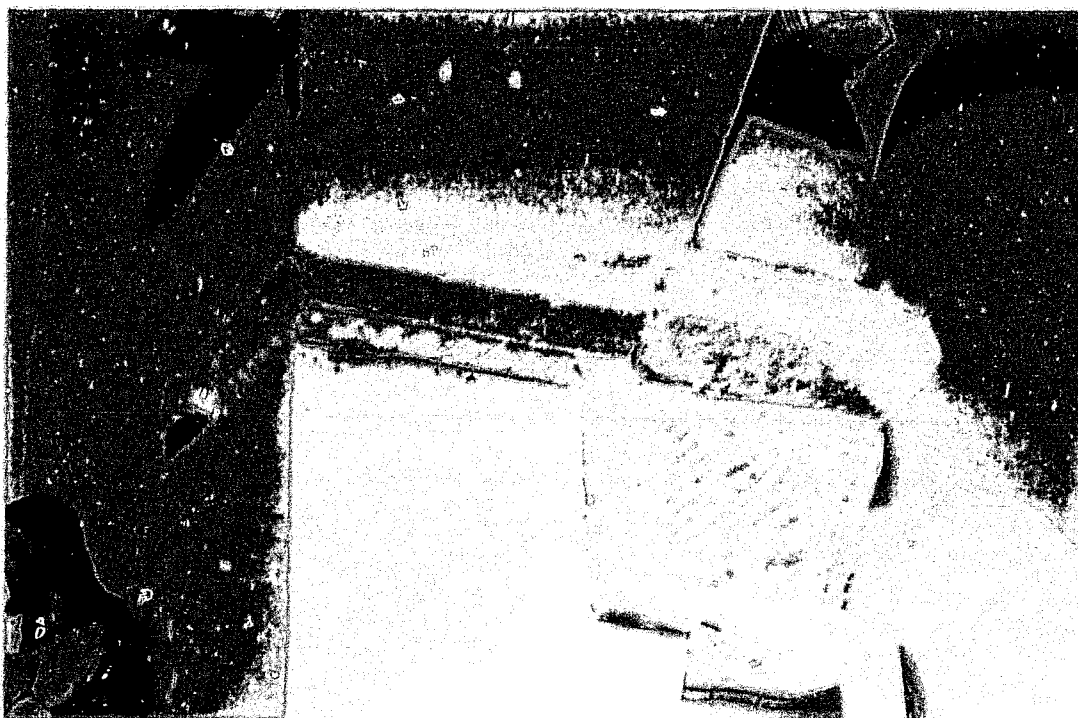
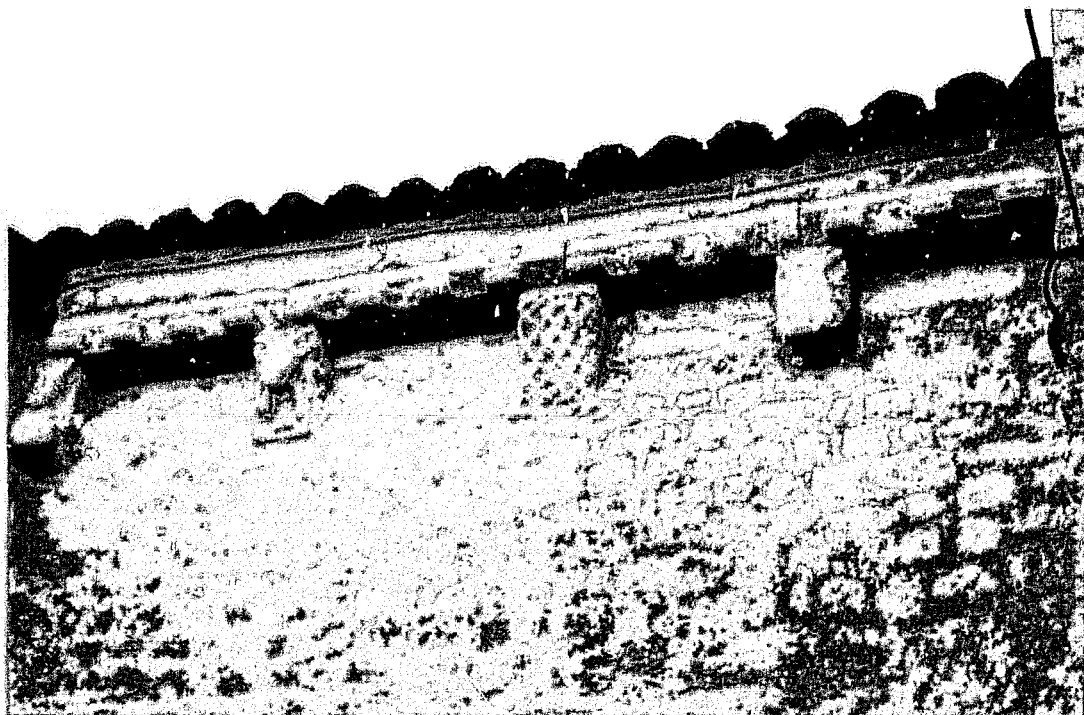




Fig. 14 :
Saint-Trojan.
Travée droite de choeur. Modillons et corniche du mur sud.

Fig. 15 :
Saint-Trojan.
Travée droite de choeur. Modillons et corniche du mur nord.



90. SAINTE-RADEGONDE (17)

Canton de Saint-Porchaire

Eglise Sainte-Radegonde

Données historiques.

Le bourg de Sainte-Radegonde est situé à quelques kilomètres de Pont-l'Abbé-d'Arnoult, non loin de la falaise qui marque nettement les limites de l'ancien littoral du golfe de Saintonge.

Le vocable de Sainte-Radegonde, dont l'apparition n'est pas datée, semble avoir succédé à celui de Notre-Dame, le village étant désigné aussi sous le nom de Valensay ou Valansay (*Beata Maria de Valenzaio*) dans certains documents¹. Une légende locale, peut être liée au changement de patronage, veut que l'épouse du roi Clothaire 1^{er} ait séjourné dans une grotte à proximité du village avant de fonder son monastère à Poitiers². Toujours est-il que l'église appartenait à l'Abbaye-aux-Dames de Saintes, à laquelle elle fut donnée lors de sa fondation en 1047³. Pour le reste, aucune information sur le devenir historique de l'église ne nous est parvenue.

L'église Sainte-Radegonde a été inscrite à l'ISMH en 1996, avant d'être durement touchée par la tempête de 1999, ce qui a entraîné un important programme de restauration, commencé par le chevet et devant se poursuivre prochainement par la nef⁴. A l'occasion des travaux sur le chevet a été découvert un exceptionnel reliquaire en pierre orné de croix pattées qui peut être daté du XII^e siècle

Analyse architecturale

Le chevet actuel de l'église, de plan quadrangulaire, et voûté d'ogives⁵, est issu d'une reconstruction gothique opérée au XIII^e siècle qui n'a laissé subsister aucune trace du chevet primitif. Des remaniements, ont été apportés à cette partie gothique au XV^e siècle, attestés par les deux culs-de-lampe en forme de marmousets qui ont remplacé les colonnettes sous les retombées occidentales

Fig. 1

¹ CHOLET (Abbé F.-E.), *Etudes historiques...*, *op. cit.*, p. 10 ; DANGIBEAUD (C.), « Pouillé... », *op. cit.*, p. 272. C'est aussi le nom indiqué lors de la levée des subsides de Jean XXII en 1326, DEPOIN (J.) « La levée des subsides... », *op. cit.*, p. 197.

² CONNOUË (C.), *Les églises de Saintonge*, livre 2, Saintes, 1955, p. 113-114.

³ *Cartulaire de l'abbaye [...] Notre-Dame de Saintes...*, *op. cit.*, charte I, p. 2 ; CHOLET (Abbé F.-E.), *Ibid.* ; DANGIBEAUD (C.), *Ibid.*

⁴ La Rochelle, SDAP 17, dossier « Sainte-Radegonde ».

⁵ Le tempête du 27 décembre 1999 a fait chuter sur cette voûte le clocher-mur établi à l'extrémité orientale de la nef, ce qui a entraîné son effondrement. Le chevet a été restauré depuis.

des branches d'ogives, ainsi que les contreforts placés aux angles orientaux du chevet. En l'absence de transept et de toute transition, un clocher-mur à deux arcades, couronné d'un pignon, a été placé à la jonction entre le choeur et la nef, peut-être lors d'un de ces remaniements.

une nef archaïque

La nef est donc l'ultime témoin du premier édifice. Bâtie en moellons, elle compte quatre travées, délimitées par des contreforts plats et percées de petites fenêtres placées très haut. Celles-ci présentent des encadrements en pierres de taille disposées en harpe et des linteaux constitués d'un bloc monolithe rectangulaire simplement échancré à sa base ; l'illusion de l'arc est, comme souvent, renforcée par de faux claveaux gravés. Seule la seconde fenêtre du mur nord a été refaite, sans doute à l'époque moderne. Sur la première travée méridionale, sous la fenêtre, on observe quelques assises de moellons en *opus spicatum*. On peut s'interroger ici, comme en d'autres lieux, sur la raison de ce changement d'appareil. Peut-être s'agit-il d'une simple réparation du parement⁶. Sur le flanc nord, les contreforts les plus à l'est ont été arrachés - leurs traces sont encore nettement visibles - et un gros contrefort gothique épaula le mur en son milieu. Tous ces procédés confirment une datation haute de cette partie de l'église.

A l'intérieur, les murs couverts d'un badigeon contribuent à créer un espace homogène, qui n'a jamais connu de voûte. La charpente est aujourd'hui apparente, même si l'on aperçoit encore les traces d'ancrage d'un plafond plâtré disparu récemment. A l'extrémité orientale, au-dessus de l'arc en tiers point qui a rétréci le passage vers le chevet, l'arc en plein cintre primitif est encore nettement visible. Peut-être nous indique-t-il l'ampleur du chevet du XI^e siècle qui devait se greffer directement contre la nef.

On est surpris de trouver de chaque côté de la troisième travée, à l'aplomb des fenêtres, des supports - sortes de pilastres très irréguliers - dont celui au nord a été arasé à un mètre du sol et dont le second monte jusqu'à quelques centimètres en dessous de l'ébrasement inférieur de la baie. La signification de ces deux éléments est difficile à établir, d'autant plus qu'ils sont décalés par rapport au rythme de l'articulation extérieure.

Deux anciennes portes, aujourd'hui murées, s'ouvriraient au nord. L'une, dans la première travée, n'est visible que de l'extérieur. En arc légèrement brisé,

Fig. 2
Fig. 3

Fig. 6
Fig. 7

Fig. 6

Fig. 7

Fig. 5

⁶ Cette pratique semble avoir eu cours dans l'Antiquité. ADAM (J.-P.), *La construction romaine. Matériaux et techniques*, 2^e éd., Paris, 1989, pp. 156-157.

dotée de sommiers à crossettes, elle semble appartenir à une période bien postérieure au XI^e siècle. L'autre, en plein cintre, est placée entre la deuxième et la troisième travée. Son arc intérieur est dégagé et rejointoyé au ciment sur la face intérieure du mur. Ses claveaux étroits pourraient correspondre à une porte contemporaine de la première construction. A l'extérieur on devine plus qu'on ne voit qu'elle a été ouverte au droit d'un contrefort. On n'en aperçoit qu'un fragment de moulure qu'il serait vain de vouloir dater ou caractériser précisément. Le gros contrefort de la fin du Moyen Age l'a presque complètement occultée et il est difficile d'en dire davantage.

Fig. 5

La façade

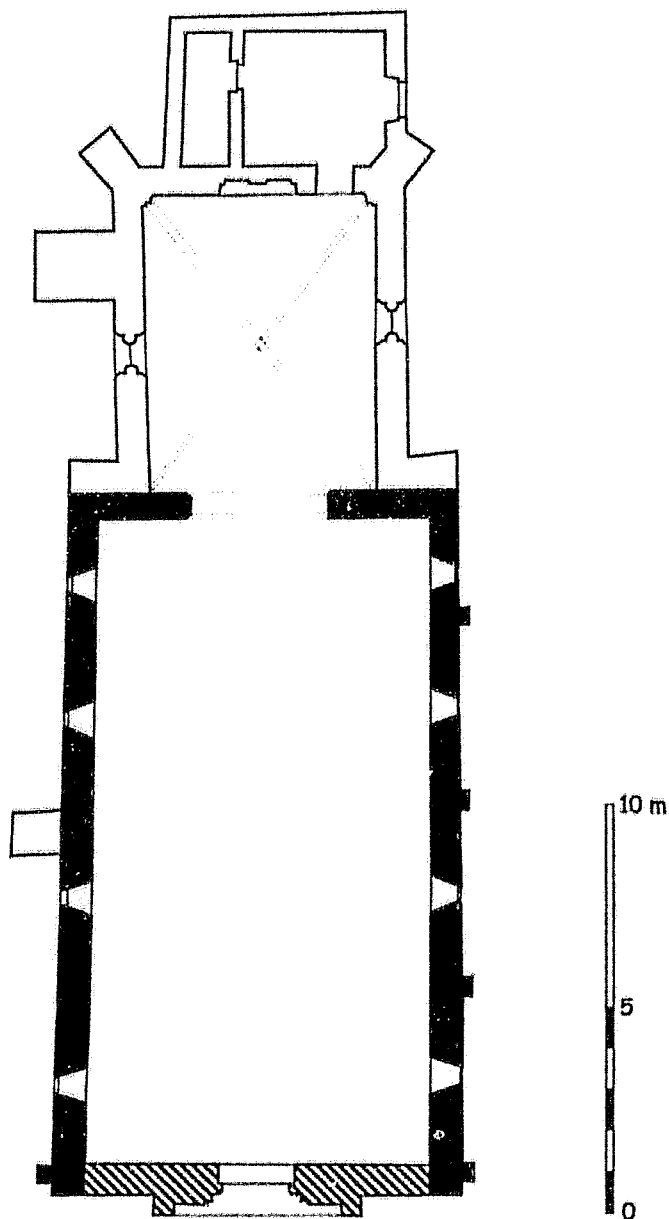
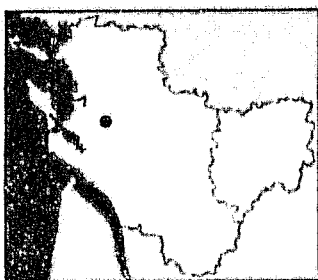
La façade occidentale a fait l'objet, quant à elle, d'une construction ou d'une reconstruction en pierres de taille, sans doute au début du XII^e siècle, selon un processus que l'on relève en d'autres lieux. Deux contreforts plats créent trois travées recoupées dans la partie supérieure par une corniche à modillons que surmonte un pignon triangulaire. Le portail s'inscrit dans un léger avant-corps couronné d'une corniche à modillons entre les deux contreforts. On songe ici au portail de Coulgens, en Angoumois, qui présente la même disposition. L'encadrement intérieur du portail - voussure inférieure et piédroits - a été remanié au XV^e siècle pour recevoir une mouluration prismatique. Le décor roman des voussures extérieures a été préservé, avec ses dents de scie et sa frise en motif de corde qui trouve des échos aux portails de Geay, d'Annepont⁷ ou d'Archingey. Enfin, les modillons de la corniche de l'avant-corps et ceux de la corniche supérieure portent des décors sculptés le plus souvent mutilés, dont la facture, bien que médiocre, confirme une datation postérieure à 1100. On y voit quelques masques grimaçants, des motifs géométriques très sommaires ainsi que quelques animaux.

Fig. 4

Conclusion

L'église Sainte-Radegonde a conservé des murs gouttereaux qui appartiennent clairement à une nef du XI^e siècle, dont on peut penser qu'elle s'ouvrait directement soit sur une abside soit sur un chevet quadrangulaire. La façade illustre quant à elle un type de composition de façade du début du XII^e siècle qui présente encore un certain attachement à la tradition.

⁷ Notice 3



- XI^e siècle
- Début XII^e siècle
- Postérieur (XV^e s. - moderne)

Sainte-Radegonde
Église Sainte-Radegonde
 C.Gensbittel d'après SDAP 17

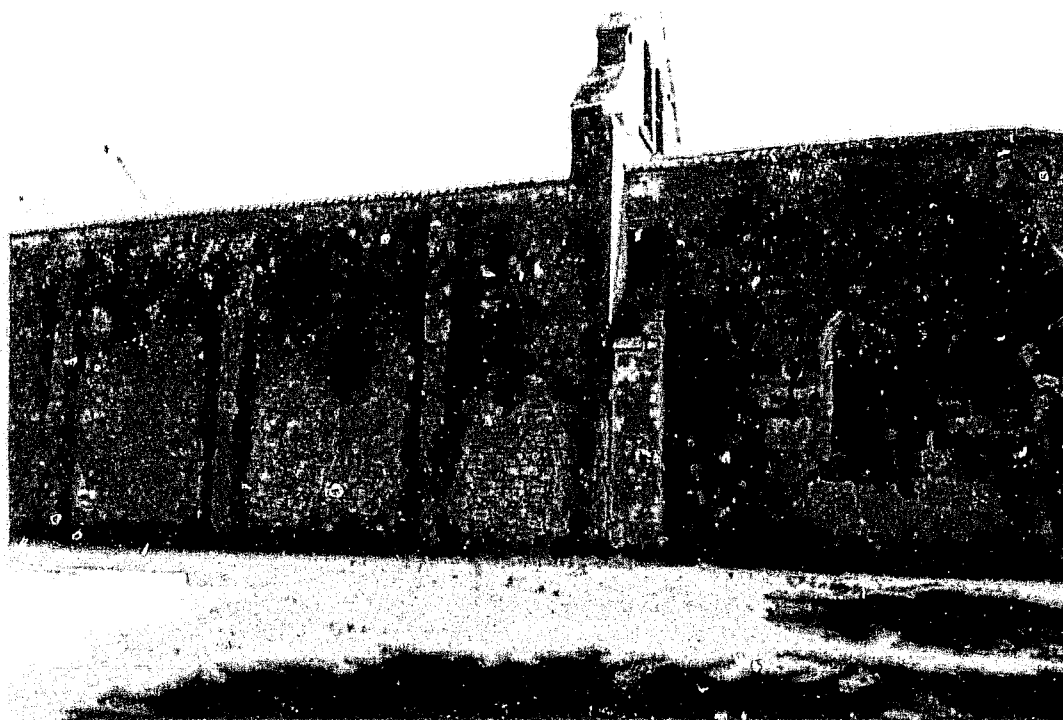


Fig. 2 :
Sainte-Radegonde.
Vue générale côté sud.

Fig. 3 :
Sainte-Radegonde.
Vue générale côté nord.



Fig. 4 :
Sainte-Radegonde.
Façade occidentale.



Fig. 5 :
Sainte-Radegonde.
Vue générale intérieure
de la nef vers l'est.



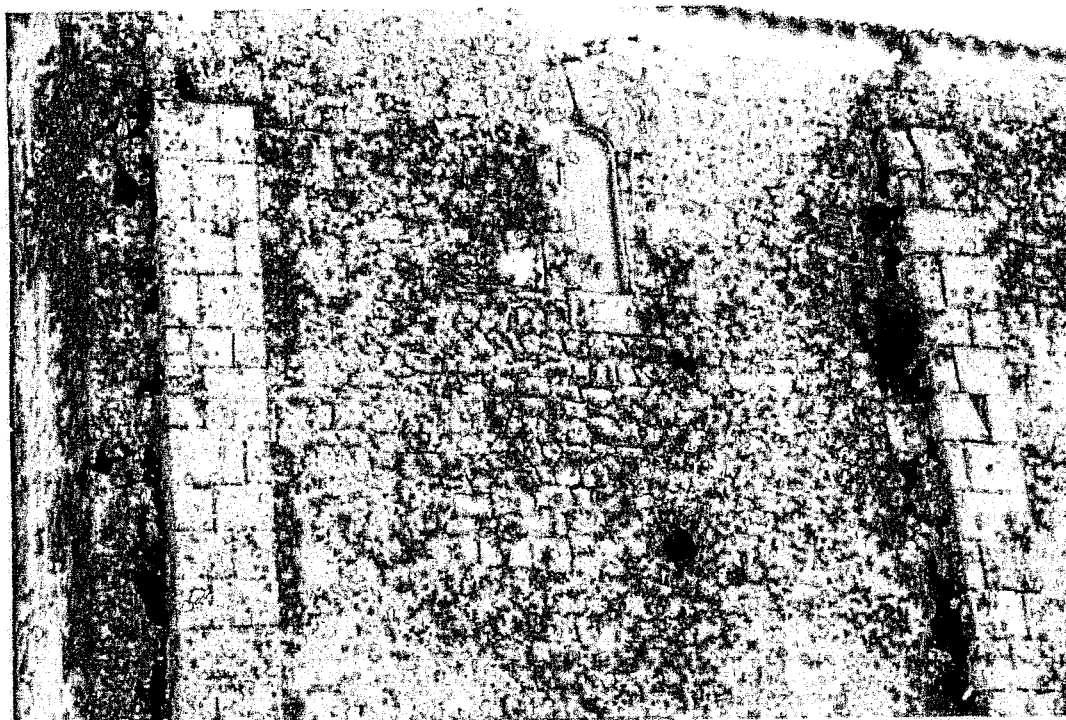
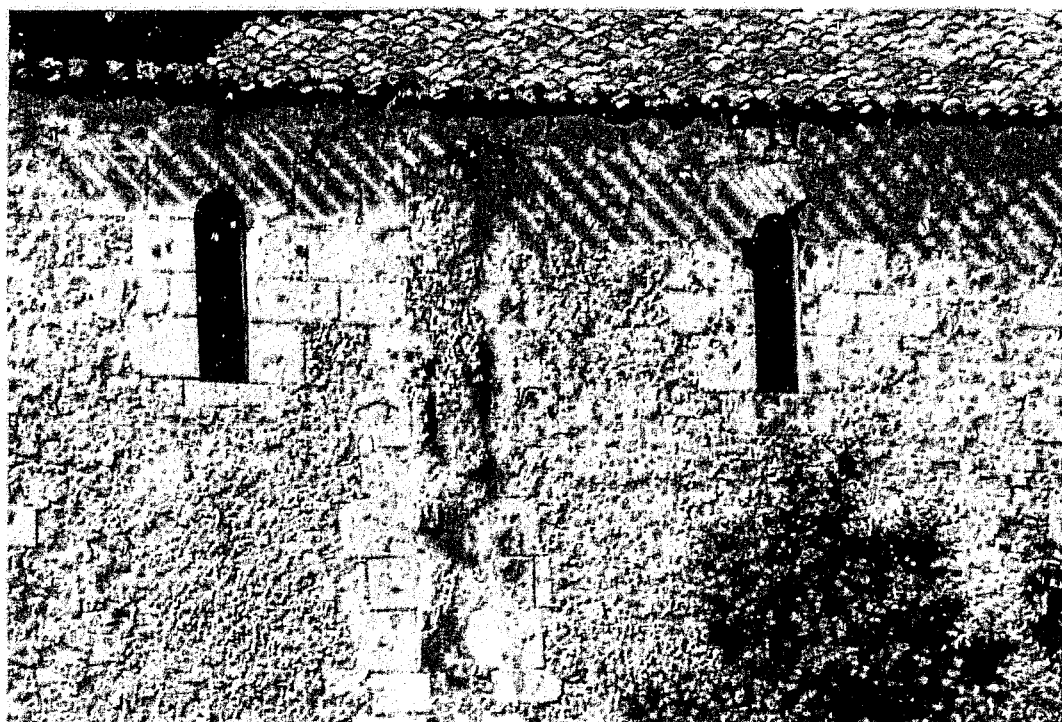


Fig. 6 :
Sainte-Radegonde.
Fenêtre et contreforts du mur sud.

Fig. 7 :
Sainte-Radegonde.
Fenêtres et contrefort arraché du mur nord.



91. SAINTES (17)

Canton de Saintes

Eglise Notre-Dame de l'Abbaye-aux-Dames

Données historiques

L'église abbatiale Notre-Dame ou Sainte-Marie-des-Dames de Saintes compte parmi les édifices romans les plus célèbres de la Charente-Maritime, et plus largement, des pays de la Charente. Elle doit sa notoriété à plusieurs facteurs, parmi lesquels la qualité de son architecture et de son décor sculpté romans viennent au premier rang, mais où ne sont pas à négliger les souvenirs historiques d'un des monastères les plus prestigieux du grand Ouest et l'éclat contemporain d'un Centre Culturel de Rencontre voué à la musique, qu'abritent d'imposants bâtiments monastiques du XVII^e siècle.

La documentation

Avant de passer à une rapide évocation des grandes lignes de son histoire et à l'analyse architecturale, qui est notre priorité, il nous semble opportun de rappeler que l'Abbaye-aux-Dames est sans doute un des monuments les plus documentés et les plus étudiés parmi tous ceux que nous sommes amené à aborder dans le cadre de ce sujet de recherche. Nous présentons donc brièvement les principales sources et les éléments bibliographiques les plus profitables à notre étude. Tout en gardant à l'esprit le fait qu'aucune source n'est négligeable, nous ne saurions prétendre à l'exhaustivité, et nous concentrerons ce bref aperçu sur les apports les plus bénéfiques à notre point de vue particulier, c'est-à-dire l'analyse de la première construction établie au XI^e siècle.

Depuis la *Gallia Christiana* et les premières démarches de recension ou de synthèse entreprises par les bénédictins du XVIII^e siècle tels que Dom Fonteneau ou Dom Estiennot¹, les sources historiques ont été abondamment reproduites, commentées et analysées, en particulier par l'abbé Briand, l'abbé Julien-Laferrière et l'abbé Grasilier², ce dernier ayant fort heureusement publié

¹ *Gallia Christiana*..., II, col. 1062 ; FONTENEAU (Dom L.), *Recueil de documents et de mémoires*, 2^e moitié du XVIII^e siècle, 87 vol., B.M. Poitiers, mss. 455 à 543, t. XXV ; ESTIENNOT (Dom), *Antiquitatum in diocesi Santonenſi benedictarum seu ordinis S. Benedicti coenobiorum historia*, B.N.F., ms lat. 12.754.

² BRIAND (Abbé), *Histoire de l'Eglise santone et aunisienne depuis son origine à nos jours*, 3 vol., La Rochelle, 1843, t. I, JULIEN-LAFERRIERE (Abbé '), *L'art en Saintonge et en Aunis*, t. I, 1879 ; *Cartulaires inédits de Saintonge, t. II, Cartulaire de l'abbaye royale Notre-Dame de Saintes*, GRASILIER (P.-T) (éd), Niort, 1871

les éléments du cartulaire disparus à jamais dans l'incendie de la mairie de Saintes en 1871. Pour ce qui concerne la période de la fondation, ces sources sont relativement réduites, puisqu'il s'agit essentiellement de la charte de fondation.

L'Abbaye-aux-Dames et son église ont suscité depuis le XIX^e siècle un grand nombre de publications, plus ou moins approfondies, sans que pour autant n'en soit parue une monographie scientifique complète. Les études des pionniers de l'archéologie tels que Nicolas Moreau, René-Primevère Lesson³, ou, plus tard, l'abbé Julien-Laferrière, méritent d'être prises en compte par les informations qu'elles nous fournissent sur l'abbatiale avant les travaux de restauration. Au cours du XX^e siècle, plusieurs articles et monographies succinctes furent publiées. Mais les documents les plus riches en informations sont ceux liés aux campagnes de travaux effectuées dans l'Entre-deux-guerres. Sous une forme plus classique, ces informations sont rassemblées dans la notice de synthèse pleine de remarques pertinentes rédigée par l'architecte Maurice Gouverneur à la suite des observations qu'il a pu faire lors de la restauration et surtout des fouilles qu'il mena à cette occasion⁴. On retiendra aussi les notices des Congrès Archéologiques, et en particulier celle de 1956, signée par René Crozet⁵, ainsi que l'analyse de François Eygün⁶. Dès 1949, Paul Vicaire analysait l'église Notre-Dame dans le cadre d'un article de synthèse consacré aux monuments du XI^e siècle en Saintonge⁷.

Malgré l'importance de l'Abbaye-aux-Dames, la documentation iconographique est étonnamment réduite pour la période antérieure au XIX^e siècle. Contrairement à un certain nombre de monastères qui ont fait l'objet de représentations sous forme de gravures ou de dessins, tels ceux publiés dans le *Monasticon Gallicanum*, on déplore l'absence de toute vue de l'abbaye de Saintes antérieure à la Révolution. Certes, l'église est représentée sur le fameux plan cavalier de la ville de Saintes daté de 1560⁸, mais on devine aisément qu'il s'agit d'une image purement conventionnelle, à l'inverse des vues de Saint-Eutrope et de la cathédrale, plus directement issues de croquis pris sur le vif. Par ailleurs,

³ Saintes, Médiathèque François-Mitterrand, Fonds ancien et régional, Fonds Martineau, coll. Nicolas Moreau ; pour Lesson, voir reproduction des aquarelles de Bourdeau dans *La Saintonge illustrée, 1839-1843*, René-Primevère Lesson, coll. La Crèche, 1999, p. 54-57.

⁴ GOUVERNEUR (M.), *L'abbatiale de Sainte-Marie-des-Dames de Saintes*, Saintes, 1940.

⁵ CROZET (R.), « L'Abbaye-aux-Dames de Saintes », *CAF, La Rochelle*, p. 106-118.

⁶ EYGÜN (F.), *Saintonge romane*, *op. cit.*, p. 89-96 et plan

⁷ VICAIRE (P.), « Les monuments religieux du XI^e siècle en Saintonge », *BSAO*, hors-série, 1949, p. 3-40.

⁸ Plan anonyme de 1560 publié dans les *Civitas orbis terrarum* de Braun et Hogenberg, t. V, p. 17. Appelé couramment « Plan de Braun », et abondamment reproduit.

nous possédons un seul plan d'ensemble de l'abbaye antérieur au XIX^e siècle, dressé par l'ingénieur Claude Masse vers 1700, dans le cadre d'un relevé général du quartier. Ce plan est fort utile pour la connaissance de l'ensemble monastique, bien qu'il soit malheureusement postérieur aux grandes reconstructions du XVII^e siècle. Un certain nombre de photographies prises par l'abbé Julien-Lafferrière dans les années 1870⁹, mais aussi les photos du fonds Proust et Dangibeaud de la Médiathèque de Saintes¹⁰, celles des archives des Monuments Historiques et les cartes postales de la même époque nous montrent de nombreuses vues générales de l'église ainsi que des détails extérieurs, et, plus rarement, intérieurs. Enfin, les divers fonds d'archives - celles du Génie¹¹ et celles des Monuments Historiques¹² - nous ont livré une importante documentation graphique, souvent inédite, comprenant un grand nombre de plans, coupes, et relevés effectués dès les années 1810, et jusqu'aux grands travaux de la première moitié du XX^e siècle¹³, au moment de l'acquisition de l'église par la ville. Ces documents nous livrent de précieuses indications permettant d'apprécier l'ampleur des restaurations, et de mesurer l'écart entre un avant, certes très mutilé, mais encore riche de renseignements archéologiques, et un après, où certaines de ces informations ont été gommées.

Aperçu historique

L'ancienne capitale gallo-romaine de la cité des Santons devint au Moyen Age un important centre religieux. Outre l'ensemble canonial et la cathédrale, implantés au cœur de la ville fortifiée, sur la rive gauche, Saintes comptait plusieurs pôles monastiques répartis dans ses faubourgs ; l'Abbaye-aux-Dames en était le plus important. Installée sur la rive droite de la Charente, à cinq cent mètres du fleuve, et au-delà d'un de ses anciens bras aujourd'hui disparu, elle s'inscrivait, au moment de sa fondation en 1047, dans la continuité d'une occupation religieuse déjà ancienne. Ce faubourg d'outre-fleuve formait dès

⁹ JULIEN-LAFERRIÈRE (Abbé L.), *ibid.*

¹⁰ Saintes, Médiathèque François-Mitterrand, Fonds ancien et régional ; PROUST (E.) et DANGIBEAUD (C.), *La ville de Saintes à la fin du XIX^e siècle*, Saintes, 1900.

¹¹ AD Charente-Maritime, série J (Archives militaires déposée aux AD).

¹² Paris, Médiathèque du Patrimoine, MH 81/17/520/69 (ch. 1 et 2), Poitiers, DRAC, Centre de documentation, dossier MH « Saintes, Abbaye-aux-Dames ».

¹³ Paris, Médiathèque du Patrimoine, *ibid.* (ch. 2) et Saintes, Médiathèque François-Mitterrand, Fonds ancien et régional, ms.916 (archives des restaurations) ; les fouilles de 1937 ont révélé l'assise continue qui servait de fondation à des colonnes ou des piliers supportant les grandes arcades. Il est curieux de constater que Claude Masse, ingénieur du roi, qui est l'auteur du seul plan de l'Abbaye-aux-Dames antérieur à la Révolution, représentait l'église avec deux rangées de colonnes, à une époque où celles-ci ne devaient plus exister ; cf. : Saintes, Médiathèque François-Mitterrand, car. 12 car. ; photographies des plans originaux de C. Masse conservés aux Archives du Génie.

l'Antiquité la tête de pont de l'axe majeur de la cité, le long de la *via Agrippa*, cette route stratégique aménagée dès l'époque d'Auguste pour relier Lyon à *Mediolanum/Saintes*, possible capitale primitive de l'*Aquitania*. Faubourg d'artisans, comme l'ont montré les fouilles archéologiques menées notamment sur le site de l'abbaye¹⁴, ce secteur fut progressivement occupé par une nécropole dans l'Antiquité tardive. C'est au bord de l'ancienne voie romaine que se fit inhumer au VI^e siècle l'évêque *Palladius*, saint Pallais¹⁵, dont le nom reste attaché au quartier. L'église Saint-Pallais, édifice du XII^e/XIII^e siècle qui jouxte au nord l'enceinte de l'Abbaye-aux-Dames, perpétue le souvenir de la basilique funéraire édifiée sur le tombeau de l'évêque.

Selon une information donnée par la charte de fondation de l'abbaye - il est fait mention d'un ancien « monastère Saint-Pallais », rétrocedé par le vicomte d'Aulnay, qui en détenait le bénéfice -, une implantation monastique existait déjà dans le haut Moyen Age, sans doute associée à ce sanctuaire. Dom Estiennot rapportait au XVIII^e siècle¹⁶ que cet ancien monastère a pu être incorporé à la nouvelle fondation¹⁷. C'est lui aussi qui affirmait qu'une *ecclesia sancta Maria Rotunda* - donc une église ronde ou de plan centré, dédiée à la Vierge - se serait trouvée jadis sur le site¹⁸ ; mais ce témoignage est unique. Cependant, les sondages effectués en 1927 entre Saint-Pallais et l'abbatiale Notre-Dame ont bel et bien révélé les vestiges d'une construction orientée qui comprenait une petite abside en hémicycle s'inscrivant dans une maçonnerie quadrangulaire au parement de moellons. Même s'il est difficile de faire le lien entre le texte et cette trouvaille, il est clair que des bâtiments à vocation manifestement religieuse existaient là avant la fondation de l'abbaye. Les fouilles menées dans le cloître abbatial en 1986-88 par Christian Vernou ont affermi cette thèse sans éclaircir entièrement la question. Elles ont permis de mettre au jour les fondations de bâtimen's divisés en plusieurs pièces et s'articulant autour d'une cour ou d'un *atrium* dont l'orientation était légèrement décalée sur un axe nord-ouest/sud-est par rapport aux dispositions actuelles. L'hypothèse d'un

¹⁴ MASSIOU (D.), *Histoire politique, civile et religieuse de la Saintonge ...*, op. cit., t. 1., p. 313-329.

¹⁵ GRÉGOIRE DE TOURS, *Histoire des Francs*, LATOUCHE (R.), (trad.), Paris, 1956, t. II, Livre VII, p. 108-177.

¹⁶ ESTIENNOT (Dom), *ibid.*, f° 2.

¹⁷ C'est ce que rappelait déjà l'abbé Julien-Laferrière ; JULIEN-LAFERRIÈRE (Abbé L.), *ibid.*, p. 4.

¹⁸ ESTIENNOT (Dom), *ibid.*, f° 98.

ensemble communautaire d'époque carolingienne a été avancée, sans qu'aient pu en être trouvées, toutefois, de preuves déterminantes de cette fonction¹⁹.

Quel que fut le passé de ce site et son lien avec la mémoire de l'évêque du VI^e siècle, nous avons davantage de données historiques concernant la nouvelle fondation, qui devait donner naissance à la première grande abbaye féminine de la Saintonge. Le texte le plus important est la charte de fondation établie à l'occasion de l'institution du nouvel établissement. Cette charte, abondamment commentée, nous est parvenue malgré la dispersion des documents et la disparition des derniers originaux dans l'incendie de 1871²⁰.

C'est en 1047, le 2 novembre exactement²¹, qu'eut lieu la cérémonie de consécration solennelle de la nouvelle abbaye, dont aucun indice matériel ne laisse supposer qu'elle aurait intégré des éléments appartenant à un édifice antérieur. Le monastère bénéficiait des libéralités d'Agnès de Bourgogne, veuve du comte de Poitiers et duc d'Aquitaine Guillaume le Grand, qui avait épousé en seconde noce le comte d'Anjou Geoffroy Martel. Ce couple n'en était pas à sa première grande fondation, puisqu'on lui devait déjà, quelques années plus tôt, celle de la Trinité de Vendôme. En outre, Agnès était intervenue activement dans les travaux entrepris à l'époque sur la collégiale Saint-Hilaire-le-Grand de Poitiers²². Geoffroy Martel, qui tenait à ce moment précis à asseoir son pouvoir sur la Saintonge, ne manqua pas de réunir pour l'occasion un impressionnant aréopage de personnalités religieuses et laïques²³. La fondation de l'abbaye, vouée à la règle de saint Benoît, fut confirmée en 1049 par une bulle du pape Léon IX²⁴. Après sa répudiation par Geoffroy, vers 1050, Agnès de Bourgogne devait se retirer à Saintes, dans le monastère qu'elle venait de fonder et que dirigeait la première abbesse, Constance (1047-1061)²⁵.

¹⁹ VERNOU (C.), *Rapport de fouille du cloître de l'Abbaye-aux-Dames de Saintes*, Saintes, 1988.

²⁰ *Cartulaires inédits de Saintonge*, t. II, *Cartulaire de l'abbaye royale Notre-Dame de Saintes*, GRASILLIER (P.-T.) (éd.), Niort, 1871, n° 1, p. 1-5. Voir aussi, BRIAND (Abbé), *Histoire de l'Église Santone et Aunisienne depuis son origine à nos jours*, La Rochelle, 1843, t. I, p. 287-297 et *Gallia Christiana*, II, col. 1062.

²¹ *Idem.* « ... en ce jour 4 des Nones de novembre, ... »

²² Voir notamment CAMUS- (M.-Th.), *Sculpture romane du Poitou...*, *op. cit.*, p. 26 et CROZET (R.), *L'art roman en Saintonge...*, *ibid.*, p. 43.

²³ *Cartulaire de l'abbaye royale...*, *ibid.*, ch. I, p. 5 étaient présents notamment une dizaine d'évêques dont les archevêques de Bordeaux, de Bourges et de Besançon, les abbés de Saint-Jean-d'Angély, de la Trinité de Vendôme ou de Saint-Michel-en-l'Herm, entre autres, ainsi que la fine fleur de l'aristocratie d'Aquitaine.

²⁴ *Ibid.*, ch. II, p. 5-6.

²⁵ *Cartulaire de l'abbaye royale...*, *ibid.*, introduction.

Richement dotée en possessions foncières et en revenus dès son origine²⁶, l'Abbaye-aux-Dames devint une des premières puissances temporelles de la région, contrôlant une partie des marais salants de l'ancien golfe des Santons et frappant monnaie à Saintes, au moins dans les années qui suivirent sa fondation²⁷. Parmi ses prieurés les plus importants figurent Corme-Royal et Pont-l'Abbé-d'Arnoult. « Madame de Saintes », abbesse portant crose, demeura la deuxième personnalité religieuse de Saintes jusqu'à la Révolution. Si les textes sont muets sur l'église elle-même et son évolution, surtout à l'époque médiévale, ils permettent cependant de suivre, malgré quelques lacunes, l'histoire mouvementée du monastère à travers les siècles, jusqu'à sa récente remise en valeur.

L'église primitive, tout comme le cloître et les bâtiments monastiques, connurent plusieurs phases de transformation, sans doute au gré de l'évolution des richesses de l'abbaye, et ce dès le XII^e siècle, voire la fin du XI^e siècle pour ce qui concerne l'abbatiale. Au XIII^e siècle s'ouvrit une aire de turbulences pour toute la région, mais il semble que le monastère en sortit avec moins de dégâts que d'autres établissements. En 1337, le service des autels fut interrompu à la suite d'exactions commises par des hommes d'arme qualifiés de « Bâtards »²⁸, entraînant une aide financière pour les réparations de la part du roi de France Charles IV, qui venait de récupérer l'Aquitaine. Après 1378, la protection directe de la Couronne fut accordée à l'Abbaye, qui connut, après quelques réparations au XV^e siècle, une ère de calme, sinon de prospérité, jusqu'aux guerres de Religion. Celles-ci entraînèrent, ici comme ailleurs, un certain nombre de mutilations, dont il est difficile d'évaluer l'ampleur. Mais il semble que l'abbesse Françoise de la Rochefoucauld parvint à éviter le pire, même si l'on doit sans doute aux troupes protestantes menées par son propre frère la destruction d'une partie de la façade occidentale de l'église²⁹.

²⁶ Outre les prieurés importants de Pont-l'Abbé-d'Arnoult et de Corme-Royal, il y a aussi celui de Saint-Sornin, ainsi que de nombreuses églises des environs parmi lesquelles Marennes, Saint-Sulpice, Le Gua, Broue, Sainte-Radegonde...

²⁷ MICHAUD (A.) (dir.), *Histoire de Saintes*, Toulouse, 1989, p. 61.

²⁸ A la suite de la bataille de Taillebourg, victoire militaire de Louis IX en 1242, le Traité de Paris fut un demi-échec diplomatique, puisqu'il accordait à l'Angleterre la partie méridionale de la Saintonge, c'est-à-dire la rive gauche de la Charente, à la mort sans héritier d'Alphonse de Poitiers. Ainsi, à partir de 1272, l'Abbaye-aux-Dames se retrouvait aux avant-postes d'une terre capétienne, tandis que la ville de Saintes, située sur la rive droite était sous contrôle anglais. Les changements de main se succédèrent jusqu'en 1338, où la domination française s'étendit de nouveau à la ville et au château. Un an auparavant, une troupe de « Gascons et de bastards » avait investi la ville et la région en n'épargnant ni l'Abbaye-aux-Dames ni ses prieurés ; cf. MICHAUD (A.), *ibid.*, p. 77 et 84.

²⁹ VERNOU (C.), *L'Abbaye-aux-Dames de Saintes*, Saintes, 1990, p. 21.

Après cet épisode, le XVII^e siècle fut placé sous le signe du renouveau spirituel, et ce malgré deux événements malheureux qui frappèrent l'abbaye. L'abbesse Françoise II de Foix (1606-1666), personnalité exceptionnelle, mena de front une réforme rigoureuse de la règle bénédictine et une œuvre inlassable de reconstruction de son monastère, gravement touché à deux reprises au cours de son long règne. Deux incendies frappèrent en effet l'Abbaye-aux-Dames à quarante ans d'intervalle, le premier en 1608, détruisant une première fois les ailes monastiques et le second en 1648, anéantissant les bâtiments à peine reconstruits et endommageant sérieusement l'église³⁰. Le courage et la ténacité de la Supérieure, ainsi que l'aide accordée par le roi, permirent d'édifier un vaste ensemble de bâtiments dont il subsiste l'immense aile orientale qui contribue aujourd'hui encore fortement à la monumentalité de l'abbaye, avec ses deux étages de cellules permettant d'accueillir près de 80 moniales.

Par la suite, le déclin, illustré par un certain relâchement des mœurs et par des situations de crises internes, s'amorça avant même que la Révolution ne vint mettre un terme à sept siècles de vie monastique. En 1791, l'église était fermée. En septembre 1792, la dernière abbesse, Madame Baudéan de Parrabère, mourait après avoir tenté de sauver les cloches de l'église, destinées à être fondues³¹. Les dernières moniales se dispersèrent, les biens de l'abbaye furent vendus tandis que les bâtiments étaient d'abord aménagés en prison. En 1806, un décret impérial confiait l'ensemble monastique à la municipalité de Saintes, avec pour obligation d'y entretenir une caserne. L'abbaye devait garder cette vocation tout au long du XIX^e siècle, et jusqu'à la Seconde guerre mondiale, ce qui ne manqua pas d'entraîner de nombreuses mutilations - l'église fut divisée en deux niveaux et criblée d'ouvertures, le cloître fut remblayé et plusieurs bâtiments rasés - mais, heureusement, l'essentiel fut préservé. On peut même affirmer que cette utilisation militaire sauva le monument d'un sort infiniment plus funeste, comme le montre le cas de Cluny. Il fallut toutefois le classement de l'église sur la première liste des Monuments historiques, en 1840, pour la sauver d'une destruction sans cesse programmée par les militaires. Elle fut finalement restituée à la ville par l'armée en 1922, puis restaurée par les architectes en chef des Monuments historiques Gauthier et Hulot, relayés en fin de chantier par Maurice Gouverneur, avant d'être rouverte au culte à la veille de la guerre³². Après avoir échappé de peu aux bombardements de 1944, l'abbaye ne

³⁰ *Ibid.*, p 21-22.

³¹ *Ibid.*, p. 25.

³² Paris, Médiathèque du Patrimoine, *ibid.*

retrouva son lustre qu'à la suite de la création, en 1972, d'un festival de musique aujourd'hui célèbre, et d'une longue démarche de restauration, achevée en 1988.

Dans sa configuration actuelle, l'Abbaye-aux-Dames ne conserve plus que très peu d'éléments remontant à ses origines. Si les archéologues ont pu démontrer que le plan et les dimensions du cloître n'ont guère varié depuis la fondation³³, aucun vestige en élévation ne subsiste de cette époque, ni sur le cloître, ni sur les ailes conventuelles. L'église abbatiale a préservé en revanche, sous son apparence composite et fortement teintée d'un style roman épanoui, des parties non négligeables de l'édifice qui fut consacré en 1047. C'est à l'analyse de ces témoins précieux que nous allons nous attacher, à la suite de plusieurs auteurs qui se sont déjà penché sur cette question, de l'abbé Julien-Laferrière et de Maurice Gouverneur à René Crozet et François Eygun, jusqu'à la récente mise au point de Jacques Lacoste. De fait, l'enjeu est de taille, puisque l'église Notre-Dame représente une des rares constructions d'importance qui soient parfaitement datées, et dont nous puissions espérer tirer quelques enseignements quant à l'élaboration des grands modèles en Saintonge au cours du XI^e siècle. Les questions qui se posent sont donc les suivantes : pouvons nous reconstituer l'état initial de l'édifice consacré en 1047 ? Et si tel est le cas, pouvons nous identifier d'éventuelles modifications ayant pu intervenir dès le XI^e siècle ? Enfin, aurons-nous les moyens d'évaluer les influences qui affectèrent l'église au moment de sa conception et l'importance de son propre rayonnement dans les années qui ont suivi sa consécration ? Comment est située, en somme, cette église saintongaise prestigieuse dans le paysage de la création architecturale du milieu du XI^e siècle en Aquitaine ?

Analyse architecturale

Rappel des transformations de l'église au cours des siècles

La première difficulté réside dans l'extrême complexité d'une construction qui a connu de multiples remaniements, mutilations et restaurations, et ce presque à chaque siècle depuis sa consécration. Il convient donc de rappeler ces différentes phases de transformations, que plusieurs auteurs ont déjà eu l'occasion d'identifier, avant de nous concentrer sur l'analyse des témoins qui pourraient éclairer les cinquante premières années de l'histoire du bâtiment.

³³ VERNOU (C.), *Rapport de fouille...*, *ibid.*

Avant toute chose, nous tiendrons pour acquis le fait que l'église était achevée au moment de la consécration de 1047, en dépit de l'opinion contraire qu'a pu émettre Paul Vicaire à ce sujet³⁴. En fait, la charte mentionne plutôt globalement le monastère, et non pas l'église en particulier³⁵. Or, lorsque l'on consacre un monastère, on peut légitimement penser que l'église, qui en est l'édifice le plus important, est construite, même si le fait d'instituer l'abbesse n'est pas en soi une preuve d'aboutissement du chantier. Mais l'argument décisif se trouve dans le texte même de la charte, qui mentionne expressément que le monastère est « ...presque déjà achevé, tant a été actif le louable travail des constructeurs... »³⁶. On n'aurait pas insisté sur ce point devant un chantier à peine commencé, ou pis, pas encore entamé et dont l'église serait encore à bâtir. L'abbé Briand, dès 1843, n'hésitait pas à assimiler la cérémonie de 1047 à une dédicace du sanctuaire et du monastère nouvellement édifiés³⁷. Nous suivons son raisonnement, que la plupart des auteurs ont admis implicitement après lui, à l'exception de Paul Vicaire. C'est donc à une construction des années 1045-1050 qu'appartiennent les fragments d'élévations en moellons que l'on décèle encore çà et là sur la nef et le transept de l'église Notre-Dame.

L'édifice actuel est en croix latine, avec une grande nef rectangulaire, un transept saillant dont le bras nord est prolongé vers l'est par une chapelle rectangulaire gothique, et une abside précédée de deux travées droites. La nef est couverte d'un plafond en bois installé à l'emplacement de deux vastes coupes disparues, dont ne subsistent que les piliers et les pendentifs. Si la croisée du transept, qui porte le beau clocher à dôme, est couverte d'une coupole sur trompes, les deux bras ont reçus, eux, des couvertures sur croisées d'ogives tandis que sur le chevet règnent le berceau brisé et le cul-de-four.

Les caractéristiques générales du plan de l'église du XI^e siècle ont pu être restituées assez aisément à l'aide des données archéologiques recueillies lors des travaux des années 1930. Le chevet initial, plus petit que celui que nous

Fig. 1

Fig. 21

Fig. 11

Fig. 12

³⁴ Pour Paul Vicaire, la cérémonie de 1047 précède l'ouverture du chantier de construction de l'église, mais il ne justifie pas cette position autrement que par son interprétation de la présence d'un monastère antérieur, dont les bâtiments auraient sans doute abrité dans un premier temps la nouvelle communauté. VICAIRE (P.), *ibid.*, p. 7-8.

³⁵ « ... ad consecrationem ordinationemque monasterii hujus, quod ad ipsius recens videlicet fundatum, ... »

³⁶ « ... et laudabili aedificantium strenuitate jam propèmodum exactum est, ... » ; Grasilier et Julien-Laferrière parlent d'« architecte » ; cf. : GRASILIER (Abbé T.), *ibid.*, p. 1 et JULIEN-LAFERRIÈRE (Abbé L.), *ibid.*, p. 4.

³⁷ BRIAND (Abbé), *ibid.*, t. I, p. 287.

connaissions, a été repéré par Maurice Gouverneur en 1937, tout comme la façade primitive, située en retrait par rapport à celle du XII^e siècle. D'autres parties ont complètement disparu : c'est le cas des absidioles en hémicycles qui s'ouvraient à l'est des deux bras du transept, c'est le cas aussi des deux rangées de supports des grandes arcades qui divisaient primitivement la nef en trois vaisseaux³⁸. C'est en tout cas l'avis de la majorité des auteurs, à l'exception de Volker Konerding, qui estime les preuves archéologiques insuffisantes et qui considère que la nef primitive était un vaisseau unique³⁹. On est donc en présence d'un édifice relativement facile à reconstituer dans ses grandes lignes : une nef aussi large, mais légèrement plus courte qu'aujourd'hui, divisée en trois vaisseaux, un transept qui n'a pas changé de dimension, et sur lequel s'ouvraient deux absidioles orientées, et enfin à l'est, une abside plus courte que le chevet actuel. Tout porte à croire que la première église n'était pas voûtée. C'est sur ce premier état que nous devons nous pencher plus spécialement après un bref récapitulatif des phases ultérieures.

Assez peu de temps après la construction initiale - nous aurons à y revenir -, on décida de modifier l'édifice par le voûtement, jusque-là sans doute inexistant, de la croisée du transept, dans l'objectif d'y établir un clocher⁴⁰. Celui-ci, nous pouvons encore le constater aujourd'hui, n'a pas été terminé avant les années 1120. Pour réaliser cette première modification, les bâtisseurs furent amenés à rétrécir la croisée par l'adjonction de quatre piliers destinés à porter la coupole sur trompes et la souche du futur clocher. C'est vers les années 1120 que l'on entreprit la construction d'une nouvelle façade occidentale. Le rez-de-chaussée de celle-ci, célèbre pour son décor sculpté, a peut-être été réalisé sous la houlette du maître d'œuvre Bérenger, dont l'épithaphe est visible sur le segment de mur nord qui prolonge l'ancienne nef jusqu'à la nouvelle façade⁴¹.

³⁸ Les fondations de ces éléments disparus ont été clairement identifiés et portés sur des plans archéologiques par Maurice Gouverneur. Voir note 13.

³⁹ KONERDING (V.), *Die „Passagekirche“. Ein Bautyp der romanischen Baukunst in Frankreich*, Berlin-New-York, p. 1976, p. 52-61.

⁴⁰ Pour l'analyse de ces étapes de transformation du XI^e au XII^e siècle, et de leur datation relative, on se référera particulièrement à l'étude de Jacques Lacoste. LACOSTE (J.), « Saintes, Abbaye-aux-Dames. Abbatale Notre-Dame », dans « *L'imaginaire et la foi...* », *op. cit.*, p. 314-324. Cette analyse précise les enchaînements d'un processus que certaines interprétations antérieures amalgamaient sans nuances en un seul chantier du XII^e siècle, cf. : EYGUN (F.), *Saintonge romane...*, *op. cit.*, p. 89-96 et plan ; CROZET (R.), « L'Abbaye-aux-Dames de Saintes », *CAF, La Rochelle*, p. 106-118, TONNELIER

⁴¹ « *A Berangarium tegit hic lapis inclineratum ! Arte monasterium cuius fuit edifica / Quem petra defunctum celat celare volbat / Petras cui Petrus Petra Deus ante fave.* Voir FAVREAU (R.), MICHAUD (J.), *Corpus des inscriptions...*, *op. cit.*, p. 115-116.

Quels qu'ils soient, les concepteurs du portail sont aussi ceux de la tour du clocher, comme le montre la comparaison de la sculpture⁴².

On devine qu'en parallèle, un projet de voûtement de la nef s'était dessiné. Il semble bien, en tout cas, que dans un premier temps on ait envisagé de conserver les trois vaisseaux et de les voûter en l'état. Les colonnes jumelles appuyées contre le revers de la façade, dans le prolongement des grandes arcades disparues, nous montrent qu'on avait l'intention de relier l'ancienne structure à la nouvelle⁴³. Or, ces colonnes s'interrompent au niveau de la limite entre le rez-de-chaussée et l'étage. Et à l'extérieur, le décor de l'étage manifeste un net changement d'esprit par rapport à la partie inférieure. On y voit une série de motifs géométriques ou végétaux assez secs et répétitifs, tandis que dans les parties hautes, le fragment d'une statue en haut relief témoigne d'un art plus avancé dans le temps que celui du portail.

Fig. 15

Quelques années, peut-être une ou deux décennies, se sont écoulées entre la réalisation du rez-de-chaussée et l'achèvement de l'élévation. Entre-temps, le projet initial avait été complètement abandonné, et, une fois l'ancienne façade démolie, on avait décidé d'utiliser la nouvelle technique de couverture introduite depuis l'Angoumois et le Périgord : la file de coupes. On fit donc disparaître les grandes arcades et leurs supports pour unifier l'espace de la nef⁴⁴, qui fut toutefois rétréci par la construction de six puissants piliers destinés à porter les pendentifs et les coupes. Les deux piliers orientaux devant obstruer l'extrémité des anciens collatéraux, on y ménagera des passages permettant de se rendre dans les bras du transept sans passer sous la croisée.

Fig. 1
Fig. 21

C'est à la même période, vers le milieu du XII^e siècle, que l'on abattit l'ancien chevet pour le reconstruire un peu plus grand. Le décor, assez sec là aussi, s'apparente à celui de la partie supérieure de la façade et des chapiteaux des piliers supportant les pendentifs des coupes. Il faut signaler un dernier élément trouvé lors des fouilles de 1937, mais dont Maurice Gouverneur affirme, preuve archéologique à l'appui, qu'il fut rajouté au moment de la reconstruction du chevet au XII^e siècle; il s'agit d'une petite chapelle terminée par une abside, qui venait s'insérer entre le chevet et l'absidiole sud, contre laquelle elle s'appuyait. D'ailleurs, dans les archives militaires, deux plans de 1820 et 1822,

Fig. 12

⁴² LACOSTE (J.), *ibid.*, p. 321.

⁴³ *Ibid.*, p. 320.

⁴⁴ Les fouilles de 1937 ont révélé l'assise continue qui servait de fondation à des colonnes ou des piliers supportant les grandes arcades. Il est curieux de constater que Claude Masse, ingénieur du roi, qui est l'auteur du seul plan de l'Abbaye-aux-Dames antérieur à la Révolution, représentait l'église encore divisée par deux colonnades, ce qui pourrait signifier que leurs bases arasées étaient encore visibles. Voir note 13.

levés dans le cadre d'un projet d'aménagement de l'église en manège, montrent que cet appendice existait encore partiellement au début du XIX^e siècle, à l'intérieur d'une petite cour fermée⁴⁵. Il a dû être démoli au cours des aménagements qui ont suivi. Maurice Gouverneur, qui a pris soin de vérifier qu'il ne s'agissait pas d'une chapelle appartenant à un plan « bénédictin », voyait dans cet appendice une « chambre du trésor »⁴⁶, tandis que René Crozet l'interprète comme une sacristie, mais sans tenir compte, semble-t-il de la remarque archéologique de l'architecte restaurateur⁴⁷.

Fig. 7

Par la suite, l'église connut un certain nombre de transformations, d'abord mineures, telles que le voûtement du bras nord du transept au XIII^e siècle. Il en fut sans doute de même pour le bras sud, si l'on en croit les supports en place, mais la voûte actuelle est issue d'une reconstruction. A cette période, les travaux se concentrèrent surtout sur les bâtiments monastiques et sur le cloître. Les traces d'arrachements sur le flanc sud de l'église correspondent à un voûtement de cette galerie qui peut se situer au XIII^e siècle, tandis que la travée encore voûtée à l'amorce de la galerie orientale témoigne d'une reprise du XIV^e siècle. A l'issue de la guerre de Cent Ans, une campagne de rénovation et de consolidation se traduisit par la construction de la grande chapelle à l'est du transept nord, chapelle qui sert aujourd'hui de sacristie. Plusieurs contreforts vinrent épauler la nef et le transept et, surtout, un puissant arc-boutant, implanté dans l'angle nord-est du cloître, vint s'appuyer, par-dessus la galerie, contre la travée orientale de la nef. Sans doute la coupole ainsi renforcée montrait-elle déjà des signes de faiblesse. Ces travaux furent effectués pour la plupart au cours du XV^e siècle par l'abbesse Jeanne de Villars (1478-1484). Un peu plus tôt peut-être, la galerie occidentale du cloître avait été reprise, ainsi que l'aile sud, celle du réfectoire, dont ne témoigne plus que la base des piédroits d'une porte.

Fig. 13

Au cours des guerres de Religion, lors de l'année noire que fut 1568, l'église abbatiale connut sans doute ses plus importantes mutilations depuis sa construction, puisque les troupes de Condé et de François de la Rochefoucauld commencèrent à abattre la façade occidentale. Mais l'intervention de la sœur du chef protestant, l'abbesse Françoise de La Rochefoucauld, réussit à éviter le

⁴⁵ AD Charente-Maritime, 12 J 190.

⁴⁶ GOUVERNEUR (M.), *ibid.*, p. 8.

⁴⁷ CROZET (R.), *L'art roman en Saintonge, op. cit.*, p. 42, la manière dont cet auteur amène le sujet, dans son chapitre consacré aux débuts de l'art roman, laisse penser qu'il associe cet appendice au plan primitif.

pire. C'est pourquoi le frontispice porte toujours ses armoiries, installées lors des travaux de réparation et remises en valeur par Maurice Gouverneur.

Des deux incendies du XVII^e siècle, ce fut le second, en 1648, qui toucha le plus durement l'église abbatiale⁴⁸, puisque le feu se propagea à la toiture de la nef, fragilisant les coupes, qui s'effondrèrent. Les réparations entreprises par le maître d'œuvre Jacques Guérinet⁴⁹ pour Françoise de Foix ne permirent pas de remonter les calottes. On se contenta donc de couvrir la première travée d'un plafond porté par quatre colonnes qui encombraient la nef, tandis que la travée orientale reçut une vaste coupole nervée à clé pendante. Cette clé, ornée de figures allégoriques, est encore conservée et exposée sur le site. Un énorme contrefort enjambant la galerie du cloître vint épauler assez maladroitement ce dispositif, d'autant plus fragilisé que l'on perça le haut du mur, au centre de la travée orientale, d'un immense *oculus*. La voûte du bras sud fut probablement reconstruite à la même époque. On aménagea aussi, au-dessus de la galerie du cloître, entre l'arc-boutant du XV^e siècle et le transept sud, une tribune qui annexe la fenêtre la plus orientale de la nef et qui s'ouvre largement sur le transept. Le bras nord du transept fut également ajouré d'un *oculus*, et doté d'une porte, tandis que l'abside était entourée d'une galerie voûtée reliant l'église au noviciat. Une grande partie de ces réalisations, à l'exception des contreforts et de la tribune du midi devaient être effacées par les travaux du XX^e siècle.

La sécularisation des bâtiments, suivie de leur aménagement en caserne, aurait pu être fatale à l'église, si l'on se réfère aux nombreuses tentatives des militaires pour la faire disparaître⁵⁰. Celle-ci était pour eux un élément gênant, alors qu'ils s'accommodaient de l'architecture plus fonctionnelle des bâtiments monastiques du XVII^e siècle. L'abbatiale, classée Monument Historique, fut certes préservée, mais elle en paya le prix. L'installation d'un plancher à mi-hauteur de tout l'édifice, le rez-de-chaussée étant transformé en écurie et l'étage en chambrées, entraîna d'importantes mutilations sur les murs gouttereaux de la nef par le percement au niveau inférieur d'une seconde rangée

Fig. 3

Fig. 8
Fig. 10
FIG. 3Fig. 3
Fig. 4

⁴⁸ Voir notamment BRIAND (Abbé), *ibid.*, p. 306-307.

⁴⁹ Information pas encore publiée, aimablement transmise par Frédéric Chasseboeuf, que nous remercions. Toutefois les documents relatifs à ces travaux n'évoquent pas directement l'église, mais plutôt le monastère au sens large. Jacques Guérinet, constructeur du château de la Morinerie, à Écurat, est aussi intervenu sur l'église de Gémozac.

⁵⁰ AD Charente-Maritime, 12 J 194 (3. 308 a, b et c) et Paris, Médiathèque du Patrimoine, 81/17/520/69 (ch. 1). Nombreux échanges de courriers entre 1839 et 1852 pour isoler l'église et la restituer aux Domaines ou pour la démolir et réutiliser la façade sur la nouvelle église Saint-Vivien. En 1889, un rapport du chef du bataillon Coblenz tente de montrer que seuls le portail et clocher sont intéressants du point de vue artistique, et qu'ils devraient être pris en charge par les services des Monuments historiques ; cf : AD Charente-Maritime, AD 17 : 12 J 197 (3. 676).

de fenêtres - imitant les fenêtres romanes, il faut le reconnaître⁵¹. La façade occidentale eut également à souffrir de l'occupation militaire par le percement des arcades aveugles latérales du rez-de-chaussée et de l'étage. Les photographies de la fin du XIX^e siècle montrent d'ailleurs les huisseries de fenêtres en place sur ces ouvertures⁵². C'est à ces percements que l'on doit la disparition de la statue de cavalier qui se dressait à l'étage.

Fig. 9
Fig. 10

L'apparence actuelle de l'édifice résulte pour une part importante des travaux menés dans les années 1920-1930 par les architectes Gauthier et Hulot, travaux dont il faut saluer le caractère scrupuleux et respectueux des marques de l'histoire. On peut dire que la restauration a anticipé sur l'esprit de la Charte de Venise, et que l'historien de l'art peut encore aisément distinguer dans le détail la part des restitutions et celle des éléments anciens encore en place, et ce dans un édifice qui a retrouvé par ailleurs une relative homogénéité. Certes, des choix devaient être faits, et les traces des transformations des trois derniers siècles ont été effacées, sans que l'on puisse cependant se méprendre sur l'origine moderne des pierres de parement ayant été changées ou des éléments de décor sculpté restitués⁵³. Les pierres de taille, en particulier, s'identifient facilement par leur taille sèche et leur layage très accentué.

Toutefois, il est clair que ces reprises, qui sont essentiellement des rebouchages de percements et des restitutions de supports - colonnes-contreforts du mur sud, piliers et pendentifs, surtout dans la partie orientale de la nef - n'ont pas pu se faire sans altérer encore davantage les parements et les liaisons entre des segments architecturaux antérieurs aux mutilations. On ne pouvait en effet simplement reboucher des baies du XIX^e siècle en conservant leurs encadrements ; il fallut donc « fondre » les reprises dans le parement en en défaisant les franges, ce qui introduisit forcément encore plus de confusion dans la lecture archéologique. Donc, même en faisant de leur mieux, les restaurateurs du XX^e siècle ont contribué à rendre un peu plus délicate encore la recherche des éléments appartenant au premier état de l'édifice. Pour cette raison, on se félicitera de l'existence de relevés précis - bien qu'insuffisants au regard de nos besoins - opérés avant ces travaux.

⁵¹ AD Charente-Maritime 12 J 194 (3. 407) ; un rapport de 1874 certifie que les travaux réalisés dans l'église n'abîment pas les structures : « ... le plancher a été fixé de manière à recouvrir les chapiteaux des colonnes qui en ont encore. Ces chapiteaux seront donc protégés et ne pourront ainsi être mutilés. Toutes les charpentes du plancher ont été conçues de manière à ne faire de trous que dans les parties plates et moellonnées dans les intervalles entre les piliers... ». Ces informations sont exactes.

⁵² JULIEN-LAFERRIÈRE (Abbé L.), *ibid.*

⁵³ Cela se vérifie notamment sur les frises des arcades latérales du rez-de-chaussée de la façade.

Les éléments de l'église du XI^e siècle

Plusieurs auteurs, à commencer par Maurice Gouverneur, ont rappelé que l'église du XI^e siècle était encore préservée sur une partie de son plan. Le transept et les murs gouttereaux de la nef, dont le corps de la maçonnerie est de faible épaisseur, correspondent à l'élévation primitive, même si le parement, les supports et les percements en ont été très remaniés. Cela ne pose aucun problème, et les fouilles ont confirmé ce point de vue, puisque les seules fondations extérieures à ces tracés correspondent aux éléments disparus : la façade primitive, les grandes arcades, l'abside et les absidioles. Durant ces fouilles fut également repéré le chevet primitif, qui se terminait par une abside comme celui du XII^e siècle, mais dont la travée droite qui le précédait était plus courte. Un dernier élément d'importance est à signaler : il s'agit des quatre piliers de la croisée primitive du transept, qui existent toujours, et contre lesquels s'appuient, vers le centre de la travée, les piliers qui portent la coupole sur trompes, et, du côté de la nef, ceux des pendentifs de la grande coupole orientale.

Ce rappel étant fait, il nous paraît opportun de reprendre chacun des éléments, de cerner au plus près ce que nous révèlent les élévations en place et de confronter ces observations aux divers documents en notre possession. Rappelons que Maurice Gouverneur nous a livré en 1939⁵⁴ l'analyse la plus complète et la plus rigoureuse de la construction, et que le compte-rendu très riche de la visite qu'il effectua cette année-là pour les membres de la Commission des Arts et Monuments Historiques de la Charente-Inférieure est un document précieux. Nous tenterons de préciser, à la lumière d'autres éléments, non seulement le plan, qui ne pose pas problème, mais aussi les grandes lignes de la structure et des volumes de l'église abbatiale qui fut consacrée en 1047. Ce faisant, nous serons amené à nous interroger sur les premières phases d'évolution de la construction, et sur leur articulation chronologique. De fait, tout en développant quelques points passés sous silence par Maurice Gouverneur et les auteurs qui lui ont succédé, nous serons amené à nuancer certaines de leurs conclusions. En filigrane de cette lecture critique d'un texte qui semble avoir tout dit se profile en effet la question de savoir si ce que nous identifions comme l'église du XI^e siècle recouvre un seul état, à savoir celui de la consécration, ou si ce premier édifice a déjà connu des remaniements avant les grands

⁵⁴ GOUVERNEUR (M.), *ibid.*

bouleversements des années 1120-1160. Nous tenterons donc d'approfondir le sillon ouvert lors de sa récente publication par Jacques Lacoste⁵⁵.

La nef

Si nous faisons abstraction des six puissants piliers construits de façon indépendante pour porter les coupes sur pendentifs, les murs gouttereaux de la nef, dans leur configuration actuelle, se divisent en huit travées, dont la plus occidentale est aveugle. Cette dernière correspond à l'allongement de la nef d'environ trois mètres entre l'ancienne façade, dont l'emplacement est encore marqué par un « coup de sabre » vertical, et la nouvelle façade du XII^e siècle. En dehors de cette exception, les travées sont délimitées à l'intérieur par des colonnes engagées qui portent des arcades venant dédoubler le mur en partie haute, chaque arcade enveloppant une fenêtre. Les élévations extérieures connaissent quelques divergences, même si ce schéma sert toujours de trame. L'épaisseur initiale des murs, de 80 cm, a été préservée, dans la mesure où ils n'ont jamais fait l'objet d'un épaississement systématique mais seulement de renforcements espacés. Les nombreux percements et rebouchages effectués depuis le XVII^e siècle ont passablement brouillé les pistes, mais le parement primitif est encore en place, notamment au plus près des colonnes engagées des arcades, ainsi qu'en partie basse.

Fig. 1
Fig. 3
Fig. 13
Fig. 24

Il est clair que la plupart des fenêtres ont été refaites lors des travaux de restauration. Une seule, encore ouverte, a conservé l'essentiel de son entourage ancien ; il s'agit de la fenêtre du mur gouttereau nord de la nef, située au niveau du pilier médian venu s'appuyer contre le mur pour porter les pendentifs des deux coupes. La présence de ce pilier gênait l'accès à cette fenêtre sans la condamner complètement. Cela valut à cette travée de conserver non seulement son ouverture, mais aussi la totalité de son élévation primitive, puisque le pilier dissuada aussi les militaires de percer une fenêtre basse comme ils le firent partout ailleurs. Le même phénomène s'est produit en face, sur la travée méridionale, mais là, la fenêtre a été bouchée, sans doute au moment de la construction du contrefort moderne qui épaula la nef à cet endroit. On en devine toutefois encore la trace.

Fig. 2

Fig. 23

Ces témoins - et en particulier la fenêtre nord -, perceptibles aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur, sont donc des plus précieux, et ils nous permettent d'admettre le bien fondé des restitutions effectuées sur tout le reste de la

⁵⁵ LACOSTE (J.), *ibid.*

nef⁵⁶. Les fenêtres de l'église consacrée en 1047 étaient donc des ouvertures situées à une hauteur moyenne, dont les arcs en plein cintre étaient constitués de claveaux cunéiformes et les jambages de pierres de taille disposées en harpes. Dépourvues de toute modénature, elles s'ouvraient dans le nu du mur avec un large ébrasement intérieur. Il est important de signaler que l'arrière-vousure de l'unique fenêtre ancienne semble être conçue comme un arc fourré, les claveaux ne se prolongeant pas sur toute la profondeur. On observe cela aussi sur la baie la plus orientale du côté sud, ouvrant depuis le XVII^e siècle vers la tribune insérée dans l'angle du cloître. Les reprises du XIX^e siècle ont respecté, tout en les pastichant, les caractéristiques de l'unique fenêtre authentique du côté nord, alors que toutes celles qui sont reconstituées ne présentent plus cette structure.

Fig 17

Fig. 22

Il semble irréfutable que les hautes arcades qui renforcent les murs à l'extérieur sont contemporaines de la construction des coupoles. Elles reposent sur des contreforts au nord et sur des colonnes engagées alternant avec des contreforts plats au sud qui, tous, s'élèvent au-dessus du niveau des murs en moellon. L'importance de l'exhaussement en pierre de taille dans lequel s'inscrivent les arcades ne se justifie ici que par la nécessaire adaptation à la hauteur des pendentifs, étant donnée l'envergure des coupoles⁵⁷.

Fig. 2
Fig. 3
Fig. 14

Si ce système extérieur se justifiait pleinement au XII^e siècle, il nous semble nécessaire d'interroger plus avant son pendant intérieur, qui s'en distingue par sa plus faible hauteur. Dans l'analyse de Maurice Gouverneur, le renforcement intérieur des murs gouttereaux par des colonnes engagées portant des arcades plaquées ne semble pas soulever de questionnement, et le plan qui accompagne son article interprète ces supports comme faisant partie de la structure initiale du mur⁵⁸. Tacitement, ce point de vue n'a jamais été remis en cause⁵⁹, et il a pour lui quelques arguments : la relative régularité du dispositif,

Fig. 24
Fig. 3

⁵⁶ Le relevé de l'élévation nord daté de 1923, soit avant les restaurations, est très parlant. Il montre que toutes les autres fenêtres avaient été légèrement agrandies et que leurs appuis étaient situés plus haut que celui de cette baie. La restauration les a ramenées aux dimensions et à l'alignement de celle-ci. cf. : Paris, Médiathèque du Patrimoine, cote 15873, « Façade nord. Elévation de l'état actuel » par Gauthier, 1923.

⁵⁷ Là où Maurice Gouverneur distingue nettement, dans la légende de son plan, les supports extérieurs du mur primitif, en les datant du XII^e siècle, le plan fourni par René Crozet les assimile intégralement au mur mince du XI^e siècle, comme s'ils en avaient fait partie dès l'origine, ce qui est en contradiction avec son analyse, qui rejoint la nôtre ; cf. GOUVERNEUR (M.), *ibid.*, p. 5 ; CROZET (R.), « L'Abbaye-aux-Dames de Saintes », *CAI*, *ibid.*, p. 108 et *L'art roman...*, *ibid.*, p. 41 et 43.

⁵⁸ GOUVERNEUR (M.), *ibid.*

⁵⁹ Pour René Crozet, il s'apparente même clairement à la première construction ; cf. CROZET (R.), *L'art roman...*, *ibid.*, p. 42-43. Jacques Lacoste, dont la notice est orientée vers l'analyse du décor sculpté, n'évoque pas la question ; cf. LACOSTE (J.), *ibid.*

qui ne laisse pas envisager de divergence entre le rythme des baies et celui des arcs, le décor des chapiteaux, qui trouve un écho dans les corbeilles les plus anciennes de la croisée.

Toutefois une question vient à l'esprit : si les parois minces suffisaient à porter une simple charpente, ce que bien des édifices, même à nef unique, illustrent à merveille, pourquoi s'est-on donné la peine de doubler ces murs d'un tel dispositif, que l'on associe plus volontiers à l'introduction du voûtement et à une organisation murale qu'on ne rencontre que plus tardivement dans nos édifices ? S'agirait-il d'une pure volonté esthétique originale, comparable à ce qui se manifeste en d'autres régions d'Europe, où les murs peuvent être dédoublés d'arcades alors que l'édifice est seulement charpenté⁶⁰ ? Ou bien faut-il suivre V. Konderding, qui pense que cette nef ne fut jamais divisée en trois vaisseaux⁶¹ ? Cela n'est évidemment pas à exclure, mais il semble que c'est faire peu de cas des vestiges découverts lors des fouilles et de la distance assez importante qui sépare les deux murs. Nous ne connaissons dans la région aucune nef simplement charpentée dont les poutres auraient dû assumer une portée de plus de 15 mètres.

L'observation des colonnes engagées nous conforte dans notre doute. D'une part, ces colonnes ne bénéficient d'aucun harpage latéral dans les murs, ce qui pourrait confirmer une insertion en sous-œuvre et d'autre part, le fait même qu'elles reposent sur une banquette pourrait correspondre à un procédé simple évitant les reprises en fondation lors d'une insertion dans un mur existant. Quant aux corbeilles des chapiteaux, il est vrai, comme le fait remarquer René Crozet, que leur conception n'est pas très éloignée de celle d'une des corbeilles mutilées qui subsistent sur le pilier sud-ouest de la primitive croisée du transept. La division de leurs corbeilles lisses en deux registres par une simple collerette évoquant une couronne de feuilles est effectivement un point commun indéniable.

Toutefois, là où, sur les chapiteaux de la croisée, d'autres éléments viennent compléter ce décor sommaire, il n'en est rien dans la nef, où le dépouillement peut être plus grand encore, puisque certaines corbeilles sont

Fig. 22
Fig. 24

Fig. 37

⁶⁰ Voir à ce propos HÉLIOT (P.), « Du carolingien au gothique : l'évolution de la plastique murale dans l'architecture du nord-ouest de l'Europe. IX^e - XIII^e siècles », *Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, 2^e partie, 1966, p. 14-15. Cet auteur situe ce mouvement en Europe du Nord et donne les exemples de Spire et de Saint-Albans.

⁶¹ KONERDING (V.), *ibid.* p. 61. Son argumentaire repose essentiellement sur une idée qui nous paraît intéressante mais pas suffisante. Cet auteur réfute l'hypothèse selon laquelle les colonnes jumelées qui s'appuient au revers de la façade seraient les témoins de l'aboutissement des grandes arcades. En effet, elles sont en léger décalage par rapport à l'axe indiqué par les fondations de l'alignement des piliers trouvés lors des fouilles. Il propose d'y voir un projet d'arcature plaquée au revers de la façade en citant un exemple analogue à Trèves en Maine-et-Loire. Jusque-là, on peut le suivre. Néanmoins, cela n'interfère en rien sur la possibilité de l'existence au préalable de grandes arcades.

dépourvues de cette collerette et n'offrent que de simples enroulements sur les angles. Certes, le rapprochement opéré par René Crozet, puis par Marie-Thérèse Camus, entre ces œuvres et la série de chapiteaux lisses – dont nous savons qu'ils étaient peints – de l'église Saint-Hilaire-le-Grand de Poitiers⁶² n'est pas à remettre en cause, mais pour autant, nous faut-il en admettre la stricte contemporanéité? Rappelons seulement que ce type de chapiteaux lisses, découlant d'une schématisation de la formule corinthienne, s'est maintenu assez tardivement au cours du XI^e siècle, comme l'ont rappelé Claude Andrault-Schmitt⁶³ et Maylis Baylé⁶⁴. Et de fait, il est encore présent à Saint-Hilaire de Poitiers sur les parties orientales de la nef, liées à la campagne de voûtement de la fin du XI^e siècle⁶⁵. Nous rencontrons dans plusieurs édifices des pays charentais de tels chapiteaux, qui sont toujours liés à des structures datables des environs de 1100, voire au-delà⁶⁶.

Fig. 38

Ce renforcement intérieur du mur a donc pu intervenir seulement dans un second temps, alors que l'on envisageait encore de voûter indépendamment les collatéraux et le vaisseau central, peut-être avant même, ou dans le même temps que l'on procédait au rétrécissement de la croisée du transept dans le but de construire le clocher, c'est-à-dire dans les dernières années du XI^e siècle. Il n'y aurait sans doute rien de surprenant à ce qu'un projet de voûtement systématique ait pu voir le jour en ces dernières décennies du siècle, même si les ambitions croissantes ralentirent le chantier en lui imposant sans cesse de nouveaux objectifs.

Avant d'aborder le transept, il convient de mentionner l'ancienne porte, murée, qui reliait l'église au cloître, dans le prolongement de la galerie orientale de celui-ci. Cette porte s'ouvrait dans la dernière travée du mur sud, près du transept, à l'alignement de la dernière fenêtre. Son ouverture en plein cintre à claveaux étroits permet de la dater du premier chantier. C'est donc par là que les

Fig. 20

⁶² CROZET (R.), *L'art roman en Saintonge...*, *ibid.*, p. 43 ; CAMUS (M.-Th.), *Sculpture romane du Poitou*, *op. cit.*, p. 245-247 et « Les chapiteaux peints du chœur de Saint-Hilaire... », dans *L'acanthé...*, *op. cit.*, p. 297-312.

⁶³ A propos du porche de Lesterps, en Charente limousine, daté entre 1070 et 1091 ; cf. : ANDRAULT-SCHMITT (C.), « Lesterps, église Saint-Pierre », *op. cit.*, p. 255.

⁶⁴ BAYLÉ (M.), « Les chapiteaux dérivés du corinthien dans la France du Nord », dans *L'acanthé dans la sculpture monumentale de l'Antiquité à la Renaissance*, Actes du colloque de la Sorbonne de 1990, CTHS, Paris, 1993, p. 269-280.

⁶⁵ CAMUS (M.-Th.), *Sculpture romane du Poitou...*, *ibid.*, p. 195-197.

⁶⁶ Les corbeilles de la nef de Cellefrouin en sont peut-être les variantes les plus anciennes, mais on peut signaler aussi Porcheresse, Saint-Amant-de-Bonnieure, Brie-de-La Rochefoucauld. Plus tard encore, les chapiteaux de Lichères ou de Gourville témoignent de la persistance de cette formule en Angoumois. Voir aussi GEORGE (J.) et GUÉRIN-BOUTAUD (A.), *Les églises romanes...*, *op. cit.*, 235-237.

moniales, quittant leur dortoir, pouvaient rejoindre le chœur de l'église pour participer aux offices, même si une autre porte ancienne - aujourd'hui remaniée - s'ouvrait dans le mur occidental du bras de transept⁶⁷.

Le transept

Malgré, là aussi, de nombreuses reprises, les murs en moellons du XI^e siècle sont également bien présents sur l'ancien transept, en particulier sur le bras nord, plus dégagé. Au sud, la jonction intérieure entre la nef et le bras de transept est encore marquée par un simple harpage de pierres de tuille sur l'angle, qui n'est plus perceptible au nord en raison de l'implantation d'un support du XII^e destiné au voûtement sur croisée d'ogives.

Fig. 16

Fig. 30

Fig. 29

Ces bras n'ont en effet pas connu les mêmes renforcements que les murs de la nef, puisqu'on s'est contenté de monter des faisceaux de colonnes dans les angles pour les voûter d'ogives. Cela signifie probablement que l'on n'avait pas voûté ces deux bras lors de la phase de transformation romane, ou du moins ce projet n'a il abouti que tardivement, après l'achèvement de toutes les autres transformations. Nous serions donc en présence d'un transept non voûté au XI^e siècle, ce que ses dimensions peuvent aisément expliquer.

Les fenêtres primitives ont été murées ou remaniées, et l'élévation septentrionale a fait l'objet à l'extérieur d'un raccommodage en pierre de taille. C'est l'intérieur qui est le plus propice à l'observation. On y retrouve le même type de moellons que sur la travée la mieux conservée de la nef, au calibrage assez régulier, proche des modèles antiques. Il est possible que nous soyons en présence de moellons de récupération, ce qui n'a rien de surprenant dans une ville comme Saintes.

Fig. 19

Les traces des arcs ouvrant autrefois sur les absidioles sont tout-à-fait nettes. Au nord, on n'en aperçoit plus que le jambage gauche et les premiers claveaux, le passage ayant été agrandi par un large arc brisé au XV^e siècle, pour desservir la nouvelle chapelle. Au sud, la trace de l'ancienne ouverture est complète, et murée avec des moellons qui proviennent probablement de récupérations sur le site. Toutefois, l'analyse des documents relatifs aux travaux de restauration, et en particulier la coupe sur le transept réalisée par Gauthier en 1923, nous montrent que ce mur était très différent : deux portes s'ouvraient au rez-de-chaussée à cet emplacement, et en partie haute était percée une

Fig. 28

Fig. 18

Fig. 32

Fig. 5

⁶⁷ Une inscription, relevée par Louis Audiat, se trouvait sur le cintre de cette porte. Elle faisait référence à une dédicace ou une bénédiction de l'église, mais sans date. Il est donc difficile de l'associer à la première église ; cf. AUDIAT (L.), *Epigraphie saintonne et saintesienne*, Paris-Niort, 1970, p. 85.

fenêtre en arc brisé. La restitution partielle de l'arc et le remplissage de moellons sont imputables aux travaux des architectes des Monuments historiques, qui ont fait disparaître les deux portes et qui ont remplacé la fenêtre gothique par une baie en plein cintre plus « romane ».

La restitution « archéologique » entreprise par les restaurateurs se justifiait en réalité, car l'arc, déjà rebouché avant d'être percé des deux passages modernes, était partiellement préservé⁶⁸. Entre ce grand arc et la croisée du transept s'ouvre la porte d'accès à l'escalier du clocher, qui a dû être percée au moment de la construction de ce dernier. Par contre, au-dessus de cette porte, à quatre mètres du sol, une ancienne ouverture en plein cintre aujourd'hui murée pourrait correspondre, par sa position et ses dimensions, à une fenêtre, comparable à celles de la nef, qui s'ouvrait entre l'abside et l'absidiole avant d'être condamnée par la tourelle d'escalier. Si une baie similaire a existé dans le bras nord, nous ne pouvons plus la voir, en raison de l'élargissement du passage vers la chapelle orientale au X^e s^{icle}.

Fig. 32

Rajoutons enfin que si la porte signalée par Louis Audiat sur le mur occidental du bras sud n'est pas datée, nous pouvons reconnaître sur son équivalent septentrional une porte murée qui pourrait bien appartenir à l'édifice primitif si l'on en juge par son arc en plein cintre à claveaux étroits.

Fig. 29

La croisée et l'articulation à la nef

La croisée du transept représente un enjeu crucial pour tenter de comprendre l'articulation primitive des volumes et leur évolution. Malgré les transformations, on peut encore observer partiellement les supports isolés qui étaient disposés à l'extrémité des grandes arcades de la nef et, de façon moins nette toutefois, ceux intégrés aux angles orientaux de la travée, à la jonction de l'abside et du transept.

Fig. 5

Les piliers occidentaux présentaient plusieurs ressauts, partiellement masqués par les massifs venus s'y agglomérer ultérieurement. Ils comprenaient aussi des colonnes engagées sur au moins deux faces. Du côté de la nef, il semble que la liaison avec les grandes arcades s'opérait pas l'intermédiaire de simples pilastres, mais on n'y voit aucune trace d'arrachement, ce qui ne manque pas de surprendre. Les colonnes ne s'élevaient en revanche que sur une partie - la moitié environ - de la hauteur des piliers, ce qui soulève une première interrogation quant à leur fonction. Les deux colonnes qui se font face à l'entrée de la croisée

Fig. 1
Fig. 12

Fig. 25

Fig. 21

⁶⁸ La photographie publiée par René Crozet montre parfaitement un état intermédiaire des travaux, cf. CROZET (R.), *L'art roman en Saintonge*, *ibid.*, Pl. IX, D.

en venant de la nef sont préservées, avec leurs chapiteaux très abîmés. Est également conservée celle du côté nord du pilier nord-ouest, avec un chapiteau complet. Il s'agit là de l'ancienne colonne orientale du pilier d'origine. On en trouve une autre, reconstituée par les restaurateurs sur la face nord de l'actuel pilier nord-est, dans l'angle du bras de transept. Elle correspond à la face occidentale du pilier primitif et se trouvait en vis-à-vis de la précédente. Une autre colonne est placée aujourd'hui au revers oriental de ce pilier, tournée vers l'abside. Elle occupait initialement la face interne du pilier du XI^e siècle. Enfin, la colonne aujourd'hui insérée dans l'angle sud-ouest du pilier situé à l'articulation entre le chevet et le bras sud du transept correspond probablement à l'ancienne colonne occidentale du pilier primitif que l'on a rehaussée et dotée d'un nouveau chapiteau au moment des travaux accompagnant le voûtement de la croisée. Nous y reviendrons.

Fig. 29

Fig. 31

Ainsi se dessinent des piliers comprenant un massif carré sur lequel viennent se greffer des colonnes sur dossier de deux côtés au moins : à l'est et vers l'intérieur pour les piliers occidentaux, à l'ouest et vers l'intérieur pour les piliers orientaux. Un pilastre sur dossier occupe la face des piliers occidentaux tournée vers la nef. Nous ignorons la configuration des faces externes et orientales des piliers côté chevet, et des faces externes - vers l'extrémité des collatéraux - sur les piliers occidentaux. Toutefois, sur ces derniers, visibles depuis la nef, il faut relever deux anomalies. La première concerne leur alignement : le pilier nord s'avance un peu plus vers la nef que le pilier sud, sans que l'on puisse expliquer cette anomalie, dont se saisit V. Konerding pour justifier son hypothèse de nef unique⁶⁹. Mais cet argument ne nous paraît pas recevable. Ce léger décalage n'empêchait en rien l'articulation à des grandes arcades. De plus, les parties hautes des piliers ont été trop perturbées pour que l'on puisse se lancer dans des spéculations précises quant à la façon dont ces arcades - s'agissait-il d'arcades, d'ailleurs ? - venaient à leur rencontre. D'autre part, l'observation des deux piliers révèle un décalage d'une hauteur d'assise entre des deux chapiteaux des colonnes se faisant face à l'entrée de la croisée. Là encore, il s'agit d'un point mineur, mais qui n'a jamais été signalé.

Fig. 12

Un autre fait, sans doute plus crucial, concerne ces deux colonnes. En fait, il nous semble que nous pouvons prendre en compte les informations essentielles fournies par le compte-rendu de Maurice Gouverneur, dont la précision et la rigueur ne font à nos yeux aucun doute.

⁶⁹ KONERDING (V.), *ibid.*

On peut s'étonner, au demeurant, des hésitations de René Crozet devant ces informations⁷⁰. En effet, l'architecte restaurateur nous signale la présence de sommiers encore en place au-dessus de ces chapiteaux très abîmés, et l'on peut penser que nul n'était mieux placé que lui pour en juger, même si nous distinguons encore aujourd'hui ces pierres plus minces que les assises environnantes⁷¹. Cela entraîne automatiquement l'idée d'un transept cloisonné très bas par rapport à la hauteur de la nef, idée que René Crozet, justement met en doute après l'avoir admise dans un premier temps. Nous y reviendrons pourtant, car elle nous semble s'imposer ici, et correspondre à l'idée d'un espace divisé par ces cloisonnements, dont on n'ignore pas qu'ils pouvaient parfois être atténués par des baies ou des claires-voies ajourant les parties hautes du mur⁷². Toutefois, nous ne possédons ici aucune preuve de l'existence de tels percements, les parties hautes ayant été trop perturbées.

Fig. 25

La sculpture des chapiteaux de cette croisée se laisse observer malgré les multiples mutilations qu'elle a subies. On y associera d'ailleurs un fragment de corbeille déposé, aux proportions aussi lourdes que celles des chapiteaux encore en place. Comme l'a montré Jacques Lacoste, nous sommes là en présence, très probablement, des plus anciens chapiteaux romans de Saintonge, et sans doute aussi de l'ensemble des pays charentais. Leur épannelage est en tronc de cône trapu pouvant tendre vers le cube. Leur composition empruntée lointainement au modèle corinthien comprend un registre inférieur occupé par une couronne de feuilles très schématisée, presque lisse, ne se manifestant que par une collerette formée par les extrémités des feuilles retournées. Leur registre supérieur combine des tiges enroulées en hélices, des feuilles aux nervures engravées, des volutes d'angles et des cartouches garnis de perles, voire des nœuds d'entrelacs. La caractère schématique de ce décor, sa composition et sa façon d'utiliser librement des composantes du corinthien en y associant des motifs extérieurs à cette tradition, voilà autant d'éléments qui permettent de placer ces œuvres

Fig. 34
Fig. 35
Fig. 36

⁷⁰ Dans sa notice du Congrès archéologique de 1956, René Crozet admet sans réserve les conclusions qu'induit la présence de claveaux au-dessus de ces chapiteaux. Mais une quinzaine d'années plus tard, il se ravise, estimant ces données trop peu fiables et propose l'idée de supports à deux niveaux interrompus par des chapiteaux. Mais il semble que ce revirement est lié surtout à la volonté de faire coïncider le plus grand nombre d'éléments de l'abbatiale saintaise avec l'architecture de Saint-Hilaire de Poitiers, pour démontrer l'influence de celle-ci sur le chantier de Notre-Dame. CROZET (R.), « L'Abbaye-aux-Dames de Saintes », *CAF*, ... *ibid.*, p. 107 et *L'art roman en Saintonge*..., *ibid.*, p. 42.

⁷¹ GOUVERNEUR (M.), *ibid.*, p. 4.

⁷² Saint-Généroux, Meusnes ou Perrecy-les-Forges nous en fournissent la démonstration au XI^e siècle.

dans le sillage de productions des régions plus septentrionales : l'Anjou, la Touraine, le Poitou ou l'Auvergne⁷³.

Les transformations du début du XII^e siècle

Nous n'insisterons pas longuement sur les transformations qui ont affecté la croisée du transept aux environs de 1100, et même probablement un peu après le tournant du siècle. Cette datation est induite, rappelons-le, par l'analyse de la sculpture qu'a menée Jacques Lacoste⁷⁴, alors que la plupart des auteurs précédents s'étaient contentés de lier ces transformations aux autres campagnes de travaux du XII^e siècle. Pour notre part, nous les associerons uniquement à l'éventuel renforcement intérieur des murs gouttereaux de la nef, comme nous l'avons évoqué plus haut.

Les huit chapiteaux des colonnes adossées aux dosserets des nouveaux piliers sont les éléments de décor sculpté qui accompagnent cette phase de restructuration architecturale, destinée à rétrécir et à consolider la croisée pour y établir une coupole sur trompes avant d'y élever un clocher. Plusieurs de ces chapiteaux sont mutilés, mais tous sont en place. Leur décor développe sur un épannelage tronconique très classique des motifs de tiges entrelacées, de feuilles imbriquées, ou de combinaisons végétales associant tiges et palmettes que l'on a pu observer en bien d'autres lieux aux alentours de 1100, et qui appartiennent à la famille assez large des végétaux à feuilles grasses. Toutefois, ici, le schéma est souvent un peu sec. Une corbeille, qui s'inspire directement du chapiteau corinthien, fait la démonstration d'une évidente volonté de conformité aux modèles canoniques romains, tendance forte dans la région de l'Ouest et du Sud-Ouest autour de 1100. Jacques Lacoste situe à juste titre ces œuvres quelques années après les productions du chevet de Saint-Eutrope de Saintes, consacrée en 1096⁷⁵.

Il est surprenant de constater que personne n'a jamais évoqué la position d'un neuvième chapiteau, qui appartient indéniablement à cette série. Sur chacune de ses deux faces visibles se développe un arbre dont les branches d'épanouissent en tiges symétriques donnant naissance à des demi palmettes qui encadrent des palmettes dressées. Ce thème s'apparente lui aussi à des productions poitevines de la fin du XI^e siècle, que l'on rencontre notamment à

Fig. 26

Fig. 39

Fig. 40

Fig. 41

Fig. 42

⁷³ Voir LACOSTE (J.), *ibid.*, p. 316-317 et n. 4, qui invoque les chapiteaux de Saint-Martin d'Angers, certaines œuvres de Saint-Hilaire de Poitiers, de la Trinité de Vendôme ou d'Evaux.

⁷⁴ *Idem.*

⁷⁵ *Ibid.*, p. 317.

Saint-Jean-de-Montierneuf⁷⁶, et que nous avons observées à Cellefrouin et à Coulgens⁷⁷. Ce chapiteau a été placé sur l'ancienne colonne occidentale du pilier sud-est, au-dessus de l'emplacement du chapiteau primitif disparu. Fort logiquement, ce support réaménagé ne participe pas de la structure portant la coupole, puisqu'il est situé en marge, du côté du bras de transept. En fait, il reçoit un arc qui appartient, lui, à la structure de la croisée d'ogive établie à la fin du XII^e ou au XIII^e siècle et remplacée par une voûte similaire au XVII^e siècle. Cela peut signifier deux choses : soit on a simplement réemployé un chapiteau en déshérence bien après sa réalisation, soit il était déjà prévu en ce début du XII^e siècle un système de voûtement pour les bras de transept, ce qui nous paraît plus plausible.

Fig. 31

Toutes les autres formes architecturales et ornementales qui composent cette très riche église sont postérieures aux dates qui ponctuent notre champ chronologique, et nous n'y reviendrons donc pas.

Conclusion

A la suite de ce tour d'horizon que nous avons voulu aussi complet que possible, nous pouvons résumer les deux grandes étapes de la construction et des premières transformations de l'église abbatiale Notre-Dame.

En 1047 fut édifiée une vaste église en croix latine, dont la nef divisée en trois vaisseaux est une des plus importantes qu'il nous soit donné d'étudier ici à l'exception de Notre-Dame de Barbezieux. Ses murs gouttereaux minces et percés de baies à ébrasement intérieur n'étaient probablement pas articulés, puisqu'ils ne portaient pas de voûte. Le transept, qui est, lui, le plus important de notre *corpus* n'était pas voûté non plus, mais on devine qu'il était abondamment éclairé sur toutes ces faces, même à l'est, au-dessus des absidioles qui se greffaient sur les deux bras. La croisée était cloisonnée par des arcs reposant assez bas sur les colonnes intégrées aux quatre piliers qui délimitaient la travée. On peut imaginer, sans le prouver, que les passages ménagés à l'extrémité des deux collatéraux ne devaient guère être plus élevés. Le chevet qui prolongeait cette travée était des plus simples, avec une travée droite déjà assez profonde et une abside en hémicycle.

Fig. 12

Les interventions de la fin du XI^e et du début du XII^e siècle portaient déjà en elles le projet ambitieux qui fut mené à terme vers le milieu du XII^e

⁷⁶ CAMUS (M.-Th.), *La sculpture romane en Poitou...*, *ibid.*, p. 183, fig. 204.

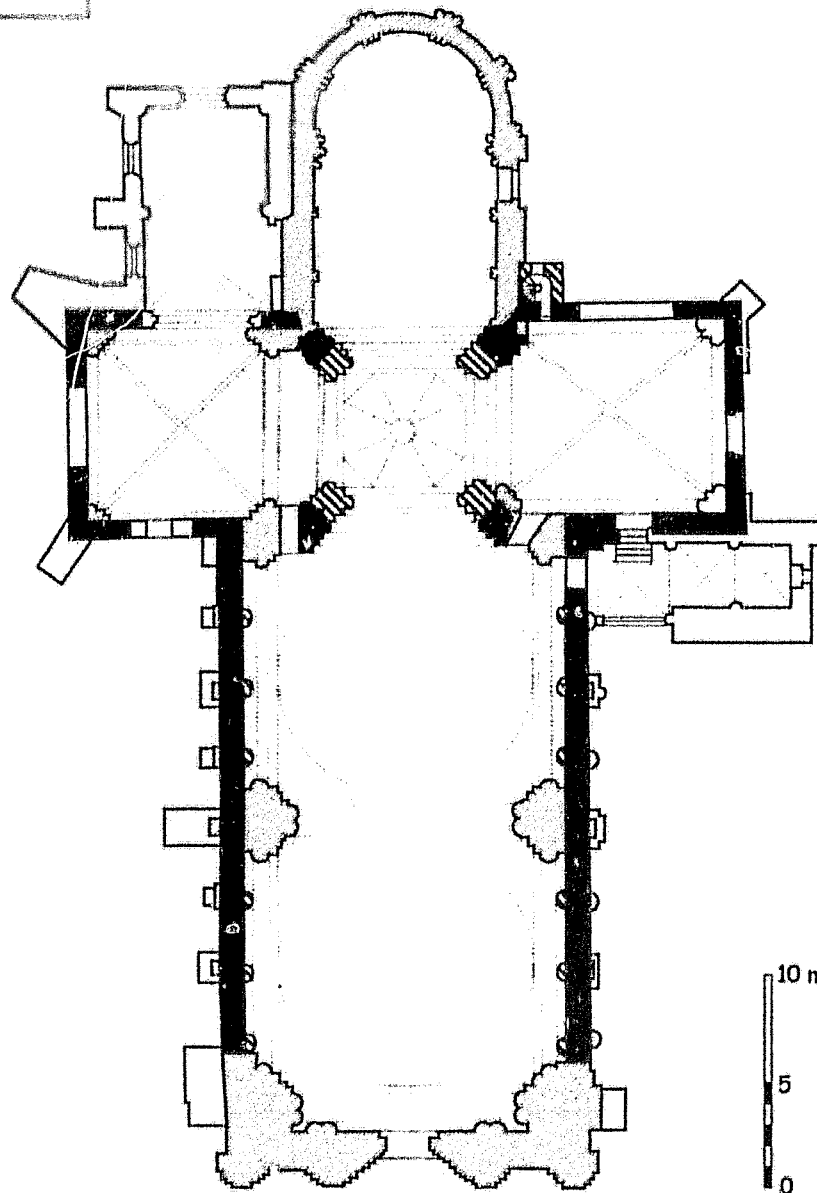
⁷⁷ Notices 16 et 25.

siècle avec quelques modifications par rapport aux choix initiaux. Ceux-ci répondaient cependant à un programme très clair consistant à envisager le voûtement de tout l'édifice, dont la nef et ses collatéraux, et la construction d'un clocher à la croisée du transept. Cela entraîna le doublement des murs gouttereaux par des arcades intérieures portant sur des colonnes engagées, solution qui ne manque d'ailleurs pas d'élégance. Dans le même temps, on entreprenait la partie plus délicate de ce programme en rétrécissant la croisée pour la couvrir d'une coupole, et sans doute, en préparant des structures susceptibles de favoriser le voûtement des deux bras du transept. On imagine que ces reprises importantes entraînaient un bouleversement complet de l'ancien cloisonnement, puisqu'on en profita pour réaliser une véritable articulation entre les différents volumes de l'édifice.

En définitive, l'unité spatiale fut encore accentuée lorsque l'on décida, sans doute vers 1140, de couvrir la nef de deux vastes coupoles sur pendentifs et de faire disparaître ainsi les grandes arcades.

Il ne nous paraît pas nécessaire, dans tous les cas, d'imaginer une nef primitive dépourvue de divisions internes pour expliquer le phénomène des passages latéraux tel que le fait V. Konerding⁷⁸. C'est la construction des piliers destinés à porter la coupole orientale de la nef qui entraîna l'occultation des passages reliant normalement les collatéraux à la nef. Les « passages berrichons » de Saintes ne sont que des palliatifs destinés à conserver un usage qui existait préalablement.

⁷⁸ KONERDING (V.), *ibid.*



- Vers 1047
- ▨ Fin XI^e - début XII^e siècle
- ▨ XII^e siècle (plusieurs campagnes)
- Postérieur (XIV^e - XV^e - XVI^e - XVII^e - XX^e s.)

Saintes
Église Notre-Dame
C. Gensbeitel d'après R. Crozet

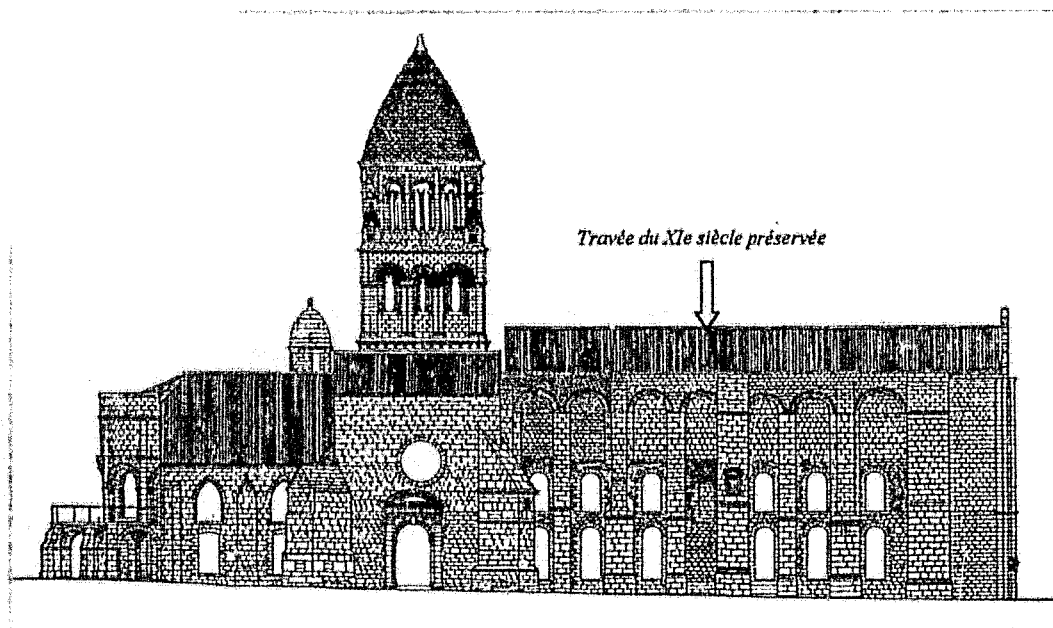
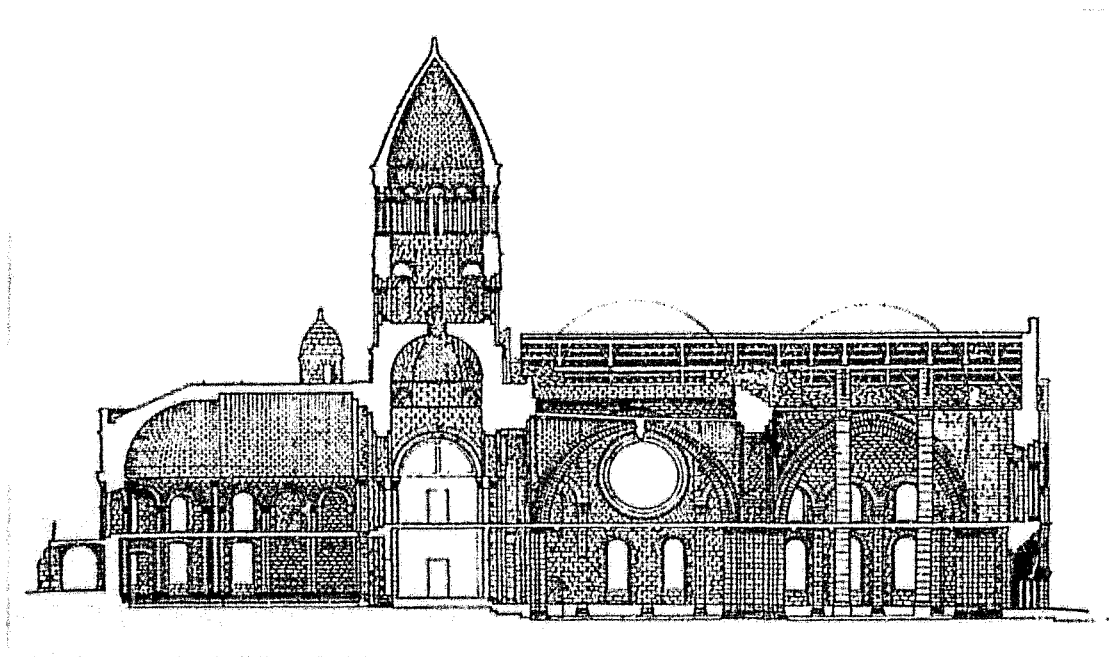


Fig. 2 :
Saintes. Abbaye-aux-Dames.
Elévation latérale en 1923 par Gauthier. Médiathèque du patrimoine, 13873 (2).

Fig. 3 :
Saintes. Abbaye-aux-Dames.
Coupe longitudinale en 1923 par Gauthier. Médiathèque du patrimoine, 13872.



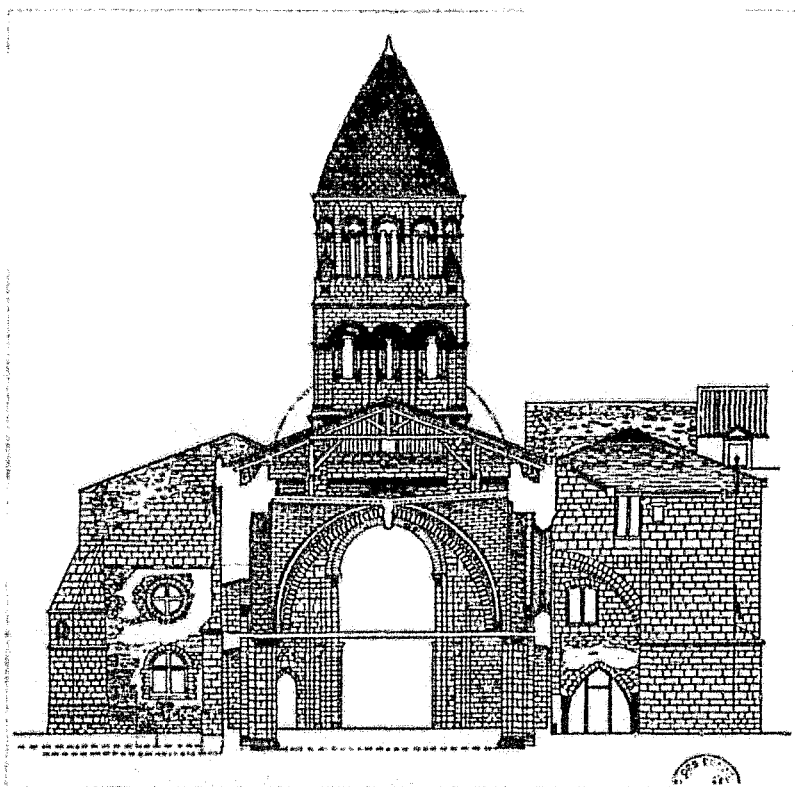
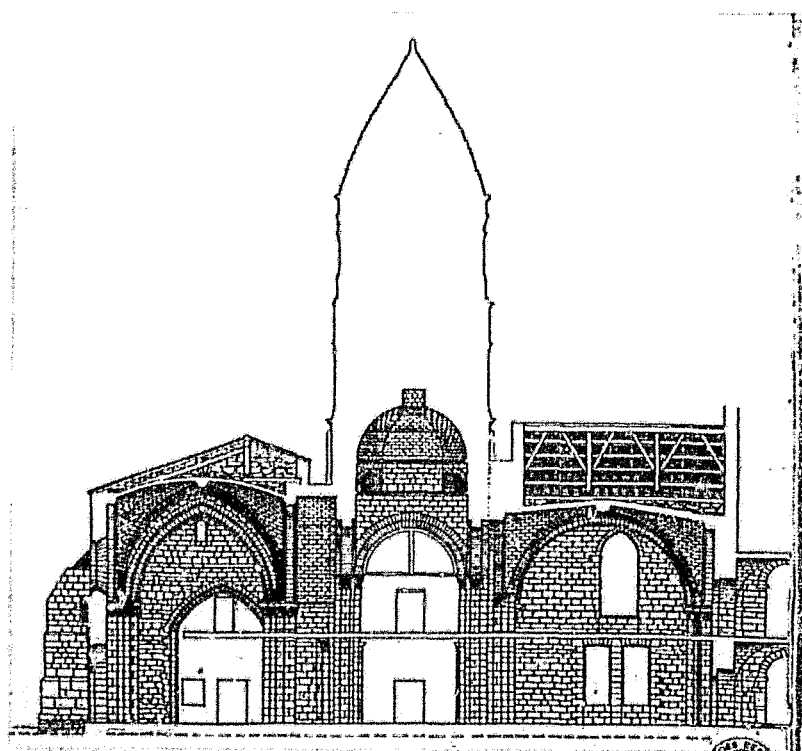
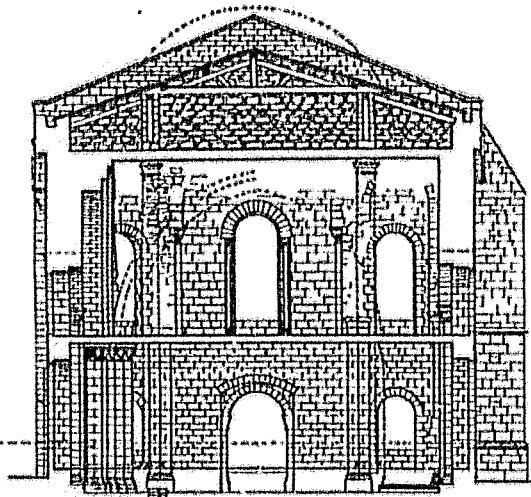


Fig. 4 :
Saintes.
Abbaye-aux-Dames.
Coupe transversale sur
la nef vers l'est.
1923, Gauthier.
Médiathèque du
patrimoine, 13875.

Fig. 5 :
Saintes.
Abbaye-aux-Dames.
Coupe transversale sur
le transept vers l'est.
1923, Gauthier.
Médiathèque du
patrimoine, 13874.





COUPE VERS LE PORTAIL

Fig. 6 :
Saintes
Abbaye-aux-Dames.
Coupe transversale sur
la nef vers l'ouest.
1923, Gauthier
Médiathèque du
patrimoine, 13875.

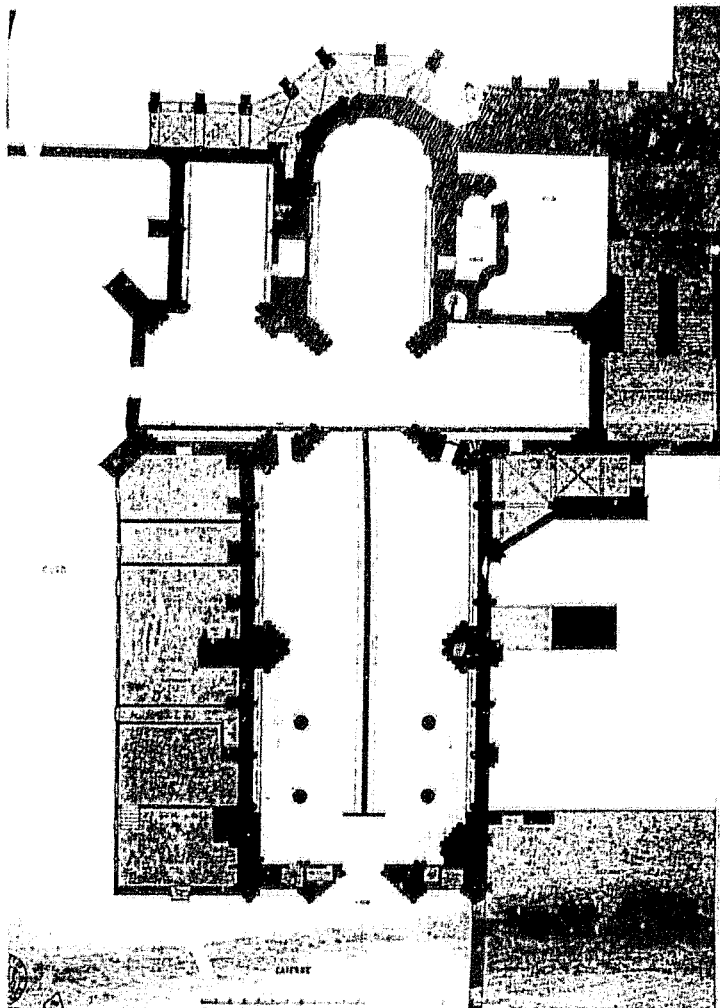


Fig. 7 :
Saintes.
Abbaye-aux-Dames.
Plan de l'église
au milieu du XIX^e
siècle, avec l'ancienne
chapelle ou sacristie
au sud du chevet.
Médiathèque du
patrimoine, 647.

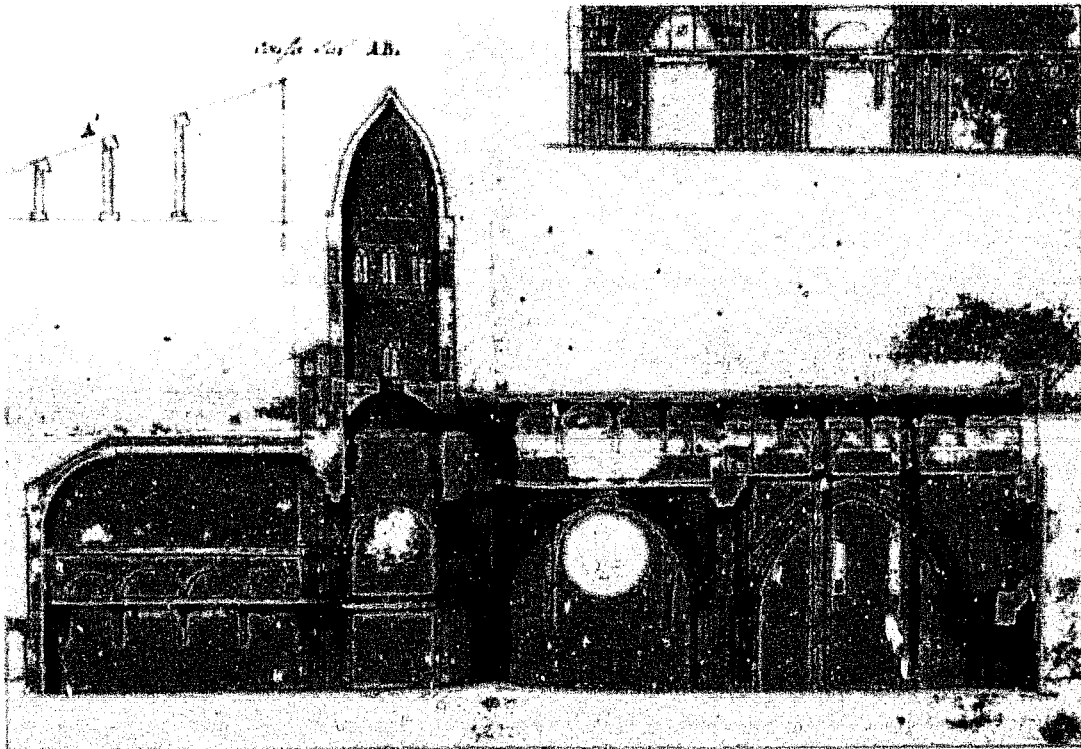


Fig. 8 :
 Saintes.
 Abbaye-aux-Dames.
 Coupe longitudinale pour
 projet d'aménagement.
 1820.
 AD Charente-Maritime.
 12 J 190.

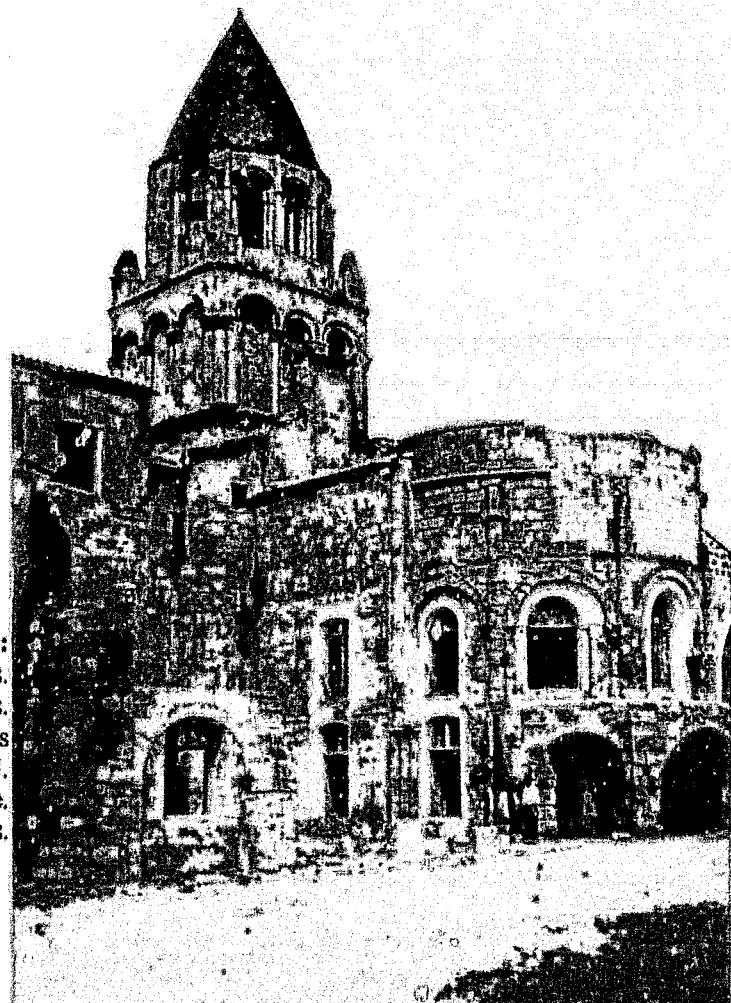


Fig. 9 :
 Saintes.
 Abbaye-aux-Dames.
 Chevet et clocher vers
 1875.
 L. Julien-Laferrière.
 Médiathèque de Saintes.

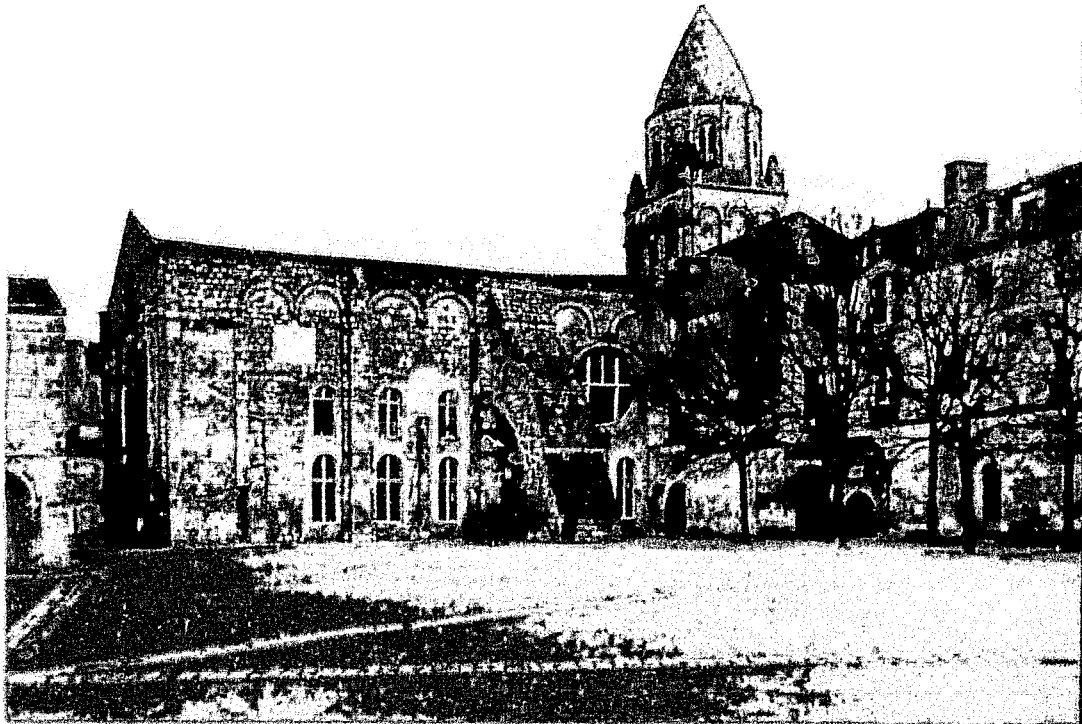


Fig. 10 :
Saintes.
Abbaye-aux-Dames.
Vue générale depuis le
sud vers 1875.
L. Julien-Laferrière.
Médiathèque de Saintes.



Fig. 11 :
Saintes.
Abbaye-aux-Dames.
Plan des fouilles
archéologiques de
Maurice Gouverneur.
Médiathèque de Saintes.

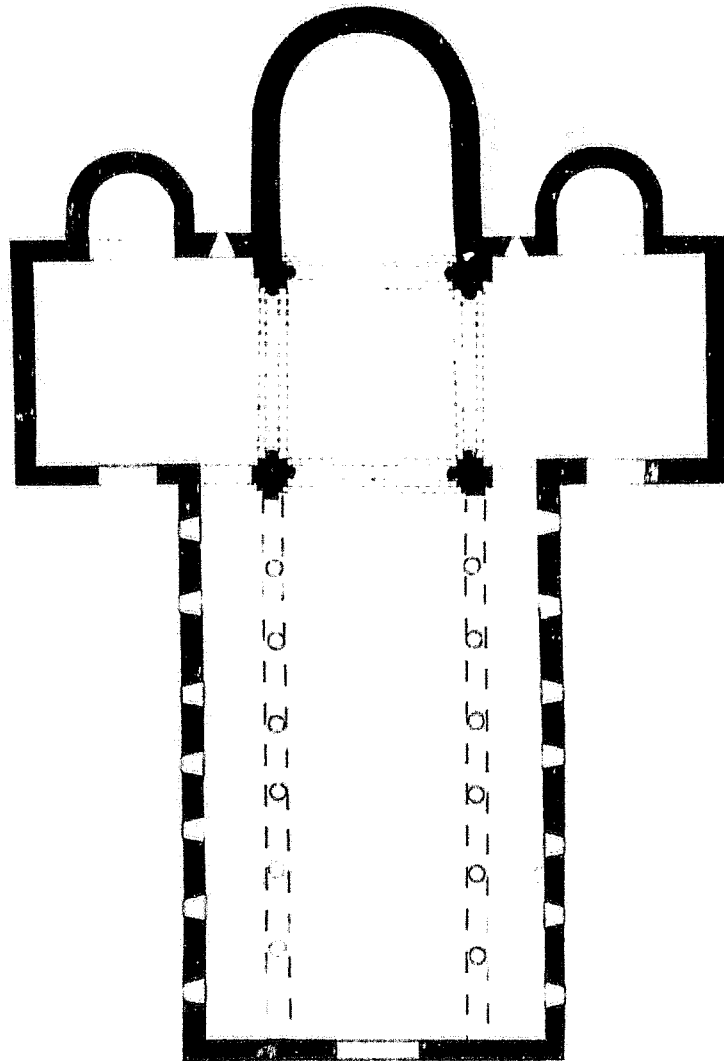


Fig. 12 :
 Saintes. Abbaye-aux-Dames.
 Restitution hypothétique de l'église de 1047.
 En gris, la chapelle ou sacristie non datée.
 C. Gensbaitel. Dessin A. Larigauderie.

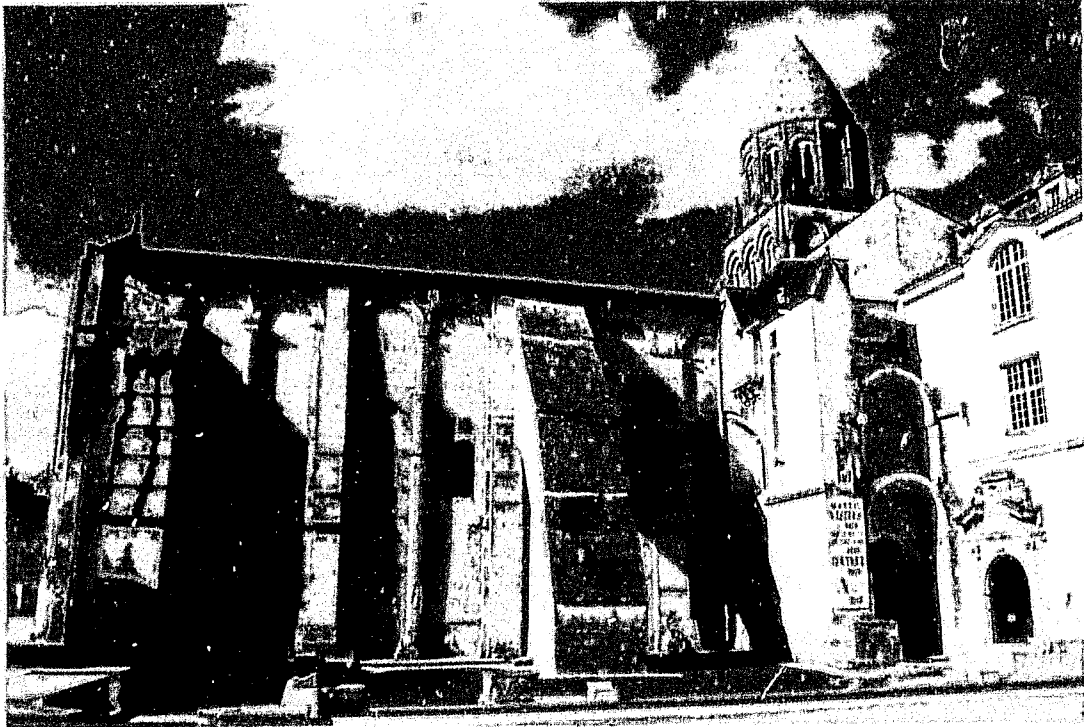


Fig. 13 :
Saintes.
Abbaye-aux-Dames.
Vue générale côté sud de
la nef.



Fig. 14 :
Saintes.
Abbaye-aux-Dames.
Deux travées du mur sud
de la nef avec traces de
l'ancienne corniche.

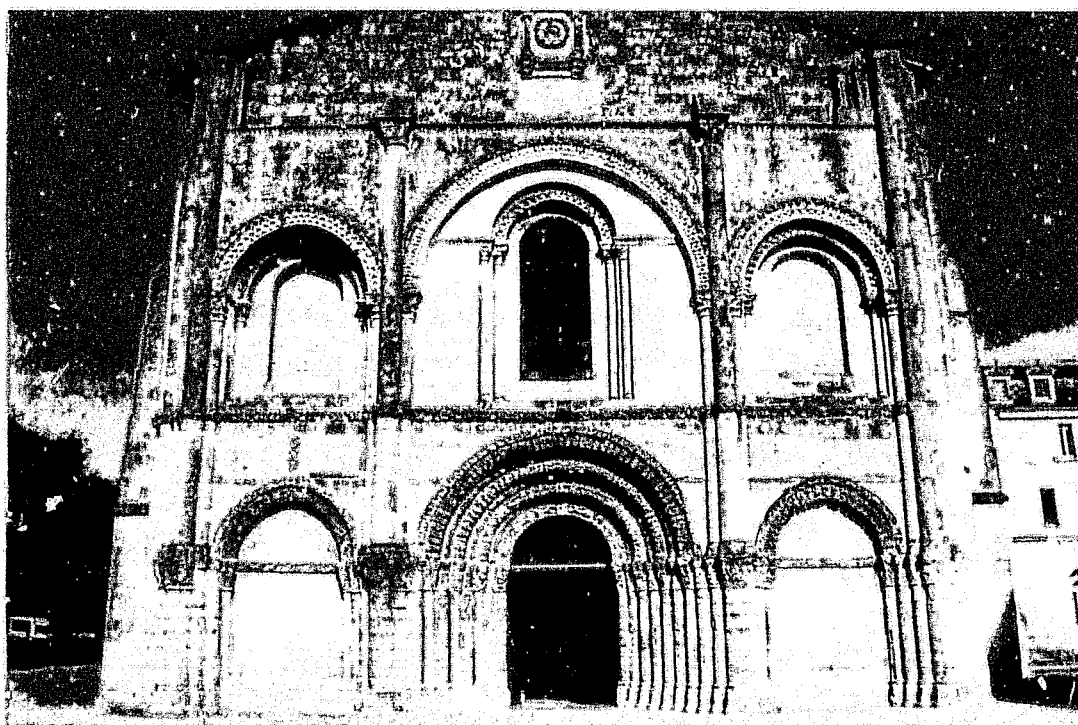


Fig. 17 :
Saintes.
Abbaye-aux-Dames.
Mur nord de la nef.
Fenêtre ancienne en place
sur la travée centrale.



Fig. 18 :
Saintes.
Abbaye-aux-Dames.
Face orientale du bras sud
du transept et base de
l'escalier du clocher.



Fig. 19 :
Saintes.
Abbaye-aux-Dames.
Mur nord du transept.

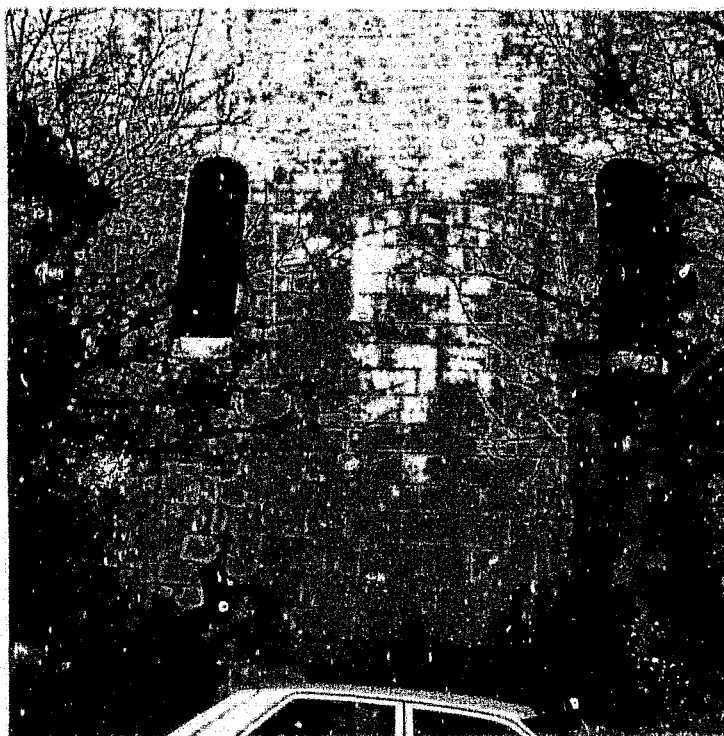


Fig. 20 :
Saintes.
Abbaye-aux-Dames.
Mur sud de la nef.
Ancienne porte de la travée
orientale donnant sur le
cloître.



Fig. 21 :
Saintes.
Abbaye-aux-Dames.
Vue générale intérieure
vers l'est.

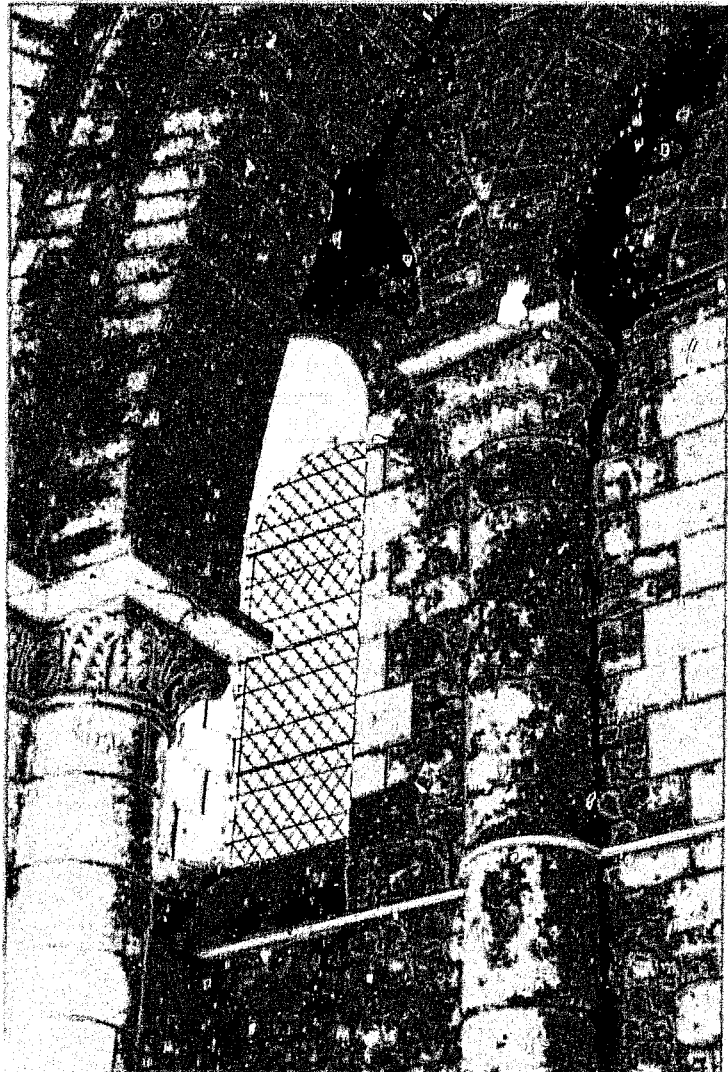


Fig. 22 :
Saintes.
Abbaye-aux-Dames.
Mur nord de la nef.
Ebrasement intérieur de la
fenêtre ancienne
conservée derrière le pilier
méridien des colonnes

Fig. 23 :
Saintes.
Abbaye-aux-Dames.
Mur sud de la nef.
Trace de la fenêtre
primitive derrière le
pilier médian des
coupoles.

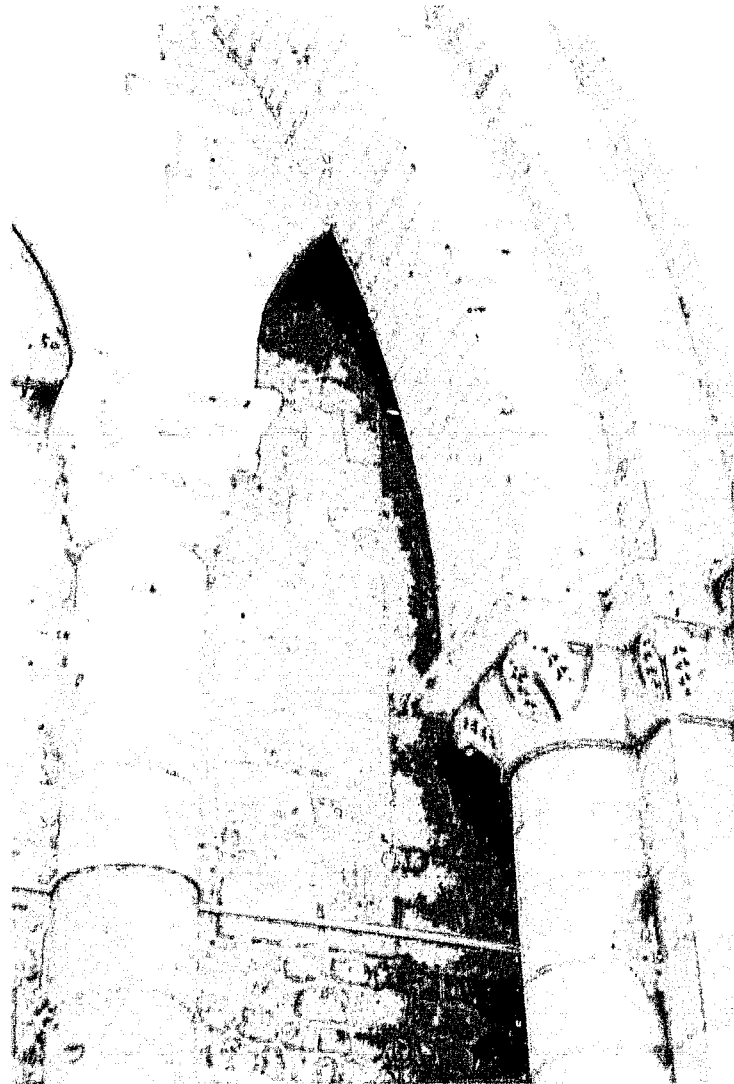


Fig. 24 :
Saintes.
Abbaye-aux-Dames.
Mur nord de la nef.
Travée occidentale.

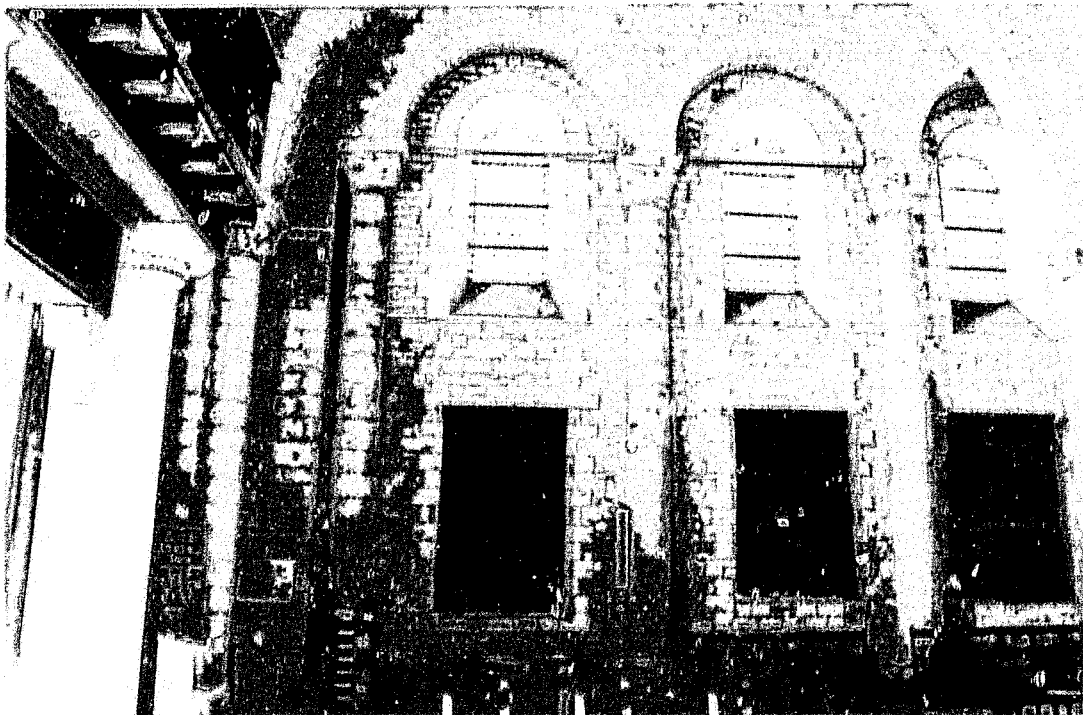


Fig. 25 :
Saintes.
Abbaye-aux-Dames.
Pilier nord-ouest de la
croisée, pilier de la
coupole de la nef et
passage nord.



Fig. 26 :
Saintes.
Abbaye-aux-Dames.
Coupole sur trompes de
la croisée du transept.

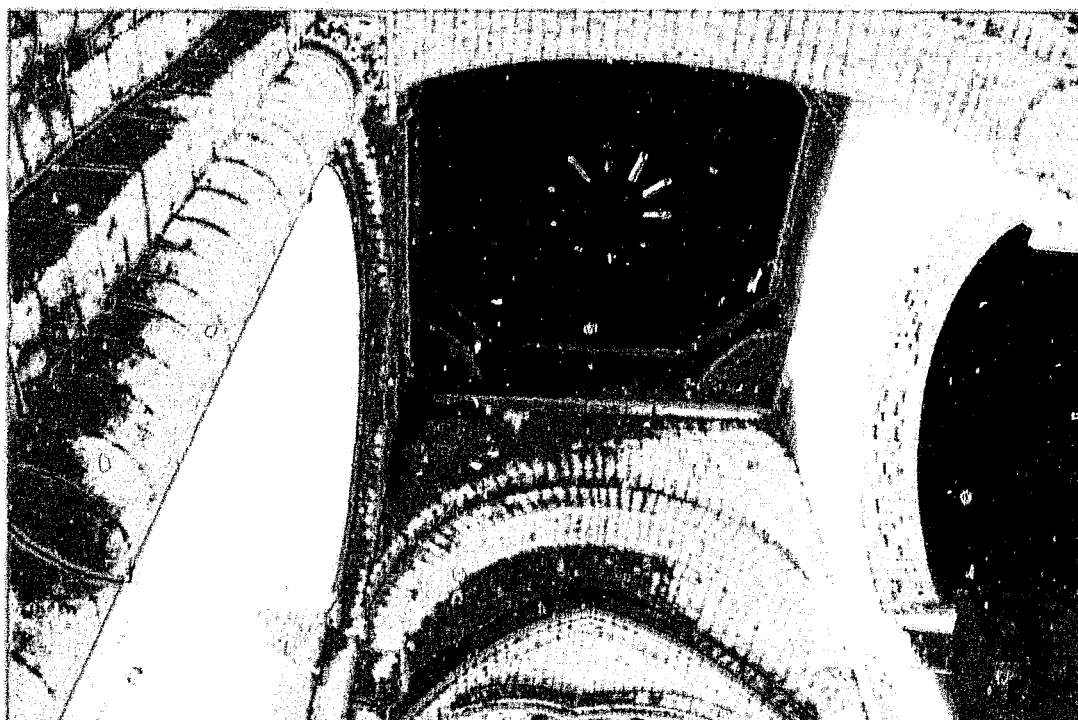


Fig. 27 :
Saintes.
Abbaye-aux-Dames.
Bras nord du transept.
Mur nord.



Fig. 28 :
Saintes.
Abbaye-aux-Dames.
Bras nord du transept.
Mur oriental.



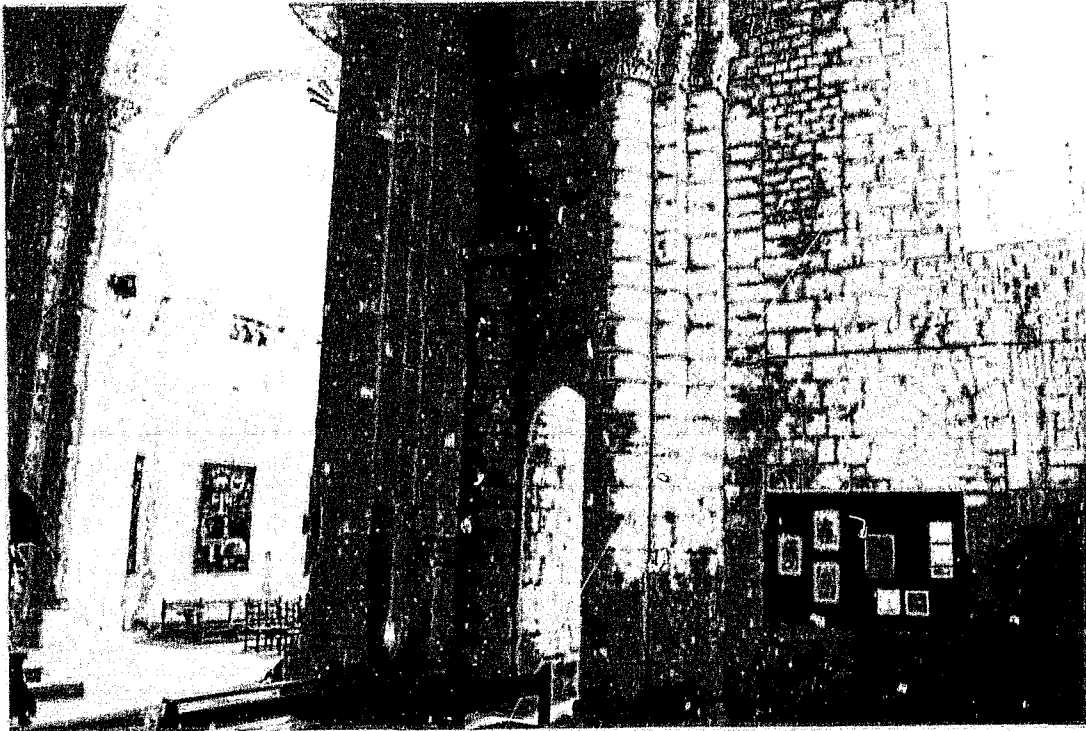


Fig. 29 :
 Saintes.
 Abbaye-aux-Dames.
 Face orientale du pilier
 nord-ouest de la croisée
 avec colonne primitive en
 place. Passage nord et
 extrémité du mur
 occidental du bras de
 transept avec trace de
 porte.



Fig. 30 :
 Saintes.
 Abbaye-aux-Dames.
 Pilier sud-ouest de la
 croisée et mur occidental
 du bras sud avec tribune
 implantée au-dessus de
 l'angle du cloître.



Fig. 31 :
Saintes.
Abbaye-aux-Dames.
Pilier sud-est de la croisée
vu depuis le bras sud du
transept. Au centre,
colonne primitive
rehaussée.



Fig. 32 :
Saintes.
Abbaye-aux-Dames.
Bras sud du transept.
Mur oriental.

Fig. 33 :
 Saintes.
 Abbaye-aux-Dames.
 Revers oriental du pilier
 nord-est de la croisée et
 amorce de la travée de
 chœur.
 Au centre, ancienne
 colonne sud du pilier
 primitif.



Fig. 34 :
 Saintes.
 Abbaye-aux-Dames.
 Chapiteau de la croisée
 du transept primitive.
 Colonne orientale du
 pilier nord-ouest.
 Vers 1047.

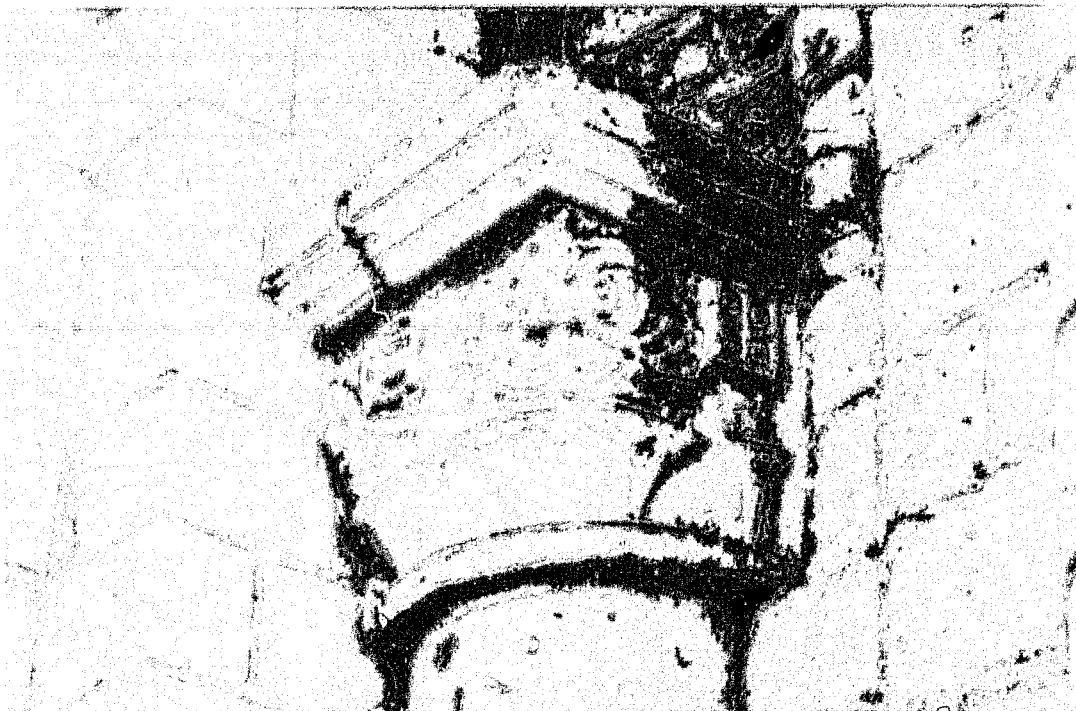




Fig. 35 :
Saintes. Abbaye-aux-Dames.
Chapiteau de la croisée du transept primitive. Colonne occidentale du pilier sud-ouest.
Vers 1047.

Fig. 36 :
Saintes. Abbaye-aux-Dames.
Fragment de chapiteau déposé provenant de l'église primitive. Vers 1047.



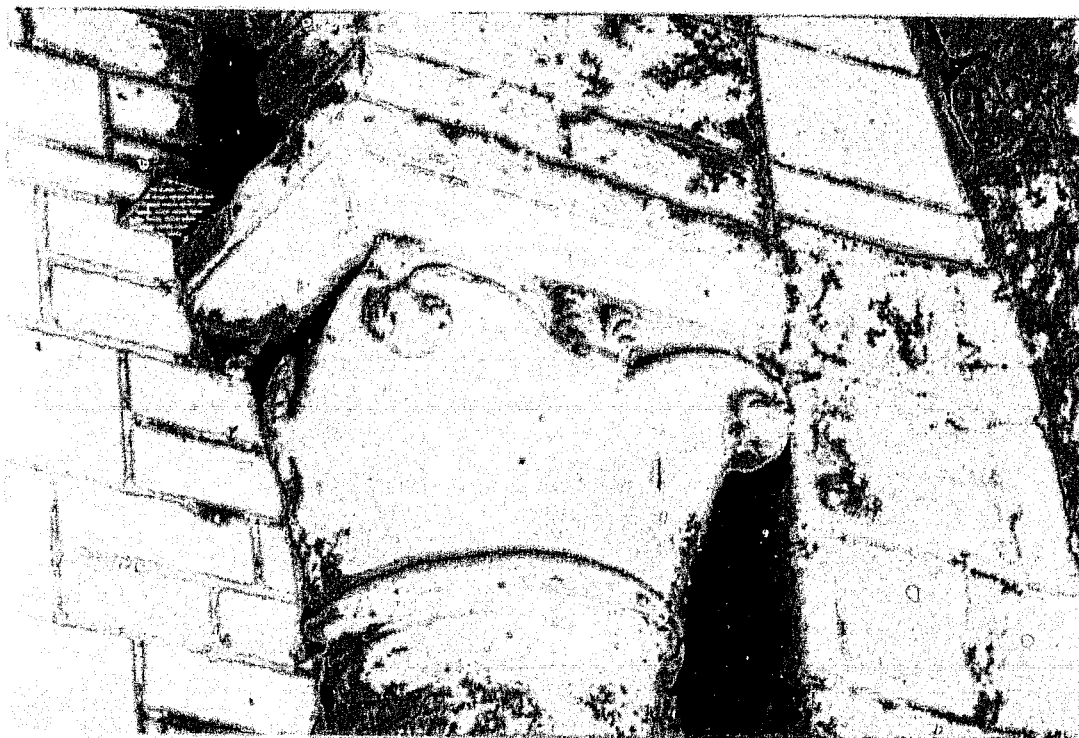


Fig. 37 :
Saintes. Abbaye-aux-Dames.
Chapiteau des arcades intérieures de la nef. Fin du XI^e siècle (?).

Fig. 38 :
Saintes. Abbaye-aux-Dames.
Chapiteau des arcades intérieures de la nef. Fin du XI^e siècle (?).





Fig. 39 :
Saintes. Abbaye-aux-Dames.
Chapiteau de la croisée du transept. Début du XII^e siècle.

Fig. 40 :
Saintes. Abbaye-aux-Dames.
Chapiteaux de la croisée du transept. Début du XII^e siècle.





Fig. 41 :
Saintes. Abbaye-aux-Dames.
Chapiteaux de la croisée du transept. Début du XII^e siècle.

Fig. 42 :
Saintes. Abbaye-aux-Dames.
Chapiteau de la colonne primitive rehaussée sur le pilier sud-est de la croisée du transept.
Début du XII^e siècle.



92. SALIGNAC-DE-MIRAMBEAU (17)

Canton de Mirambeau

Eglise Saint-Pierre

Données historiques

Les possessions saintongeaises de la grande abbaye angoumoisine de La Couronne étaient regroupées pour la plupart dans les archiprêtrés méridionaux de Chalais et d'Archiac. L'église Saint-Pierre de Salignac, au sud de Jonzac, fut donnée à l'abbaye de chanoines et à son fondateur, le bienheureux Lambert, avant 1118, par l'évêque de Saintes¹, à la suite d'une entente avec l'abbaye de Fontevraud. On se situe là aux origines mêmes de l'abbaye de La Couronne. Salignac fut rattaché, en tant que prieuré-cure, au prieuré d'Agudelle, situé plus au nord. Des origines de l'église qui fit l'objet de la donation, nous ne savons rien, mais le terme même de l'acte suppose qu'elle existait déjà. La suite de l'histoire de ce prieuré-cure est peu documentée et on n'en connaît qu'un prieur, Arnaud Lefèvre (*Arnaldus Fabri*), cité en 1338².

Au XIX^e et au début du XX^e siècle, de nombreux échanges entre la municipalité et les autorités de l'Etat concernent des réparations, qui touchent surtout le campanile, le haut de la façade et les voûtes en brique et plâtre³. L'édifice, qui n'a pas connu de campagnes de travaux récentes, a été classé Monument historique en 1970⁴.

Analyse architecturale

Alors que l'église d'Agudelle compte parmi les témoins de l'éclosion des formes gothiques inspirées par l'abbaye de La Couronne à la fin du XII^e siècle, Saint-Pierre de Salignac ne semble pas avoir connu l'influence du grand chantier angoumoisin. Son chevet, très long et terminé par une abside à pans coupés à l'extérieur et en hémicycle à l'intérieur, est une œuvre romane épanouie pouvant être située dans le premier tiers du XII^e siècle malgré la présence de traits archaïsants. En particulier, on relève la présence d'un puissant contrefort dans l'axe de l'abside, percé d'une fenêtre. Peut-être s'agit-il là d'une influence de

Fig. 1

¹ « Chartes saintongeaises de l'abbaye de La Couronne 1116-1473 », BABINET DE RANCOGNE (E.) et FLEURY (P. De) (éd.), *Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis*, n° VII, 1880, p. 17-284, ch. III, XLV et XLVI.

² *Ibid.*, ch. IX.

³ AD Charente-Maritime, 2O/2581.

⁴ Poitiers, DRAC, Centre de documentation, dossier MH « Salignac-de-Mirambeau ».

Bougneau⁵. Deux chapelles latérales, dont l'intérieur est en hémicycle et l'extérieur quadrangulaire, encadrent la première travée de chœur - peut-être l'emplacement d'un clocher⁶ - sans qu'il soit possible de déterminer si ces éléments, très modernes dans leur conception, actuelle, correspondent à des dispositions anciennes.

Les faisceaux de colonnes qui encadrent l'arc triomphal à l'extrémité de la nef sont ornés de toute une série de chapiteaux qui illustrent la vivacité de la sculpture en Saintonge dans la première moitié du XII^e siècle.

Fig. 3

La nef, dont le mur sud abrite à l'intérieur un bel enfeu gothique du XV^e siècle, est manifestement héritée de la période non documentée antérieure à la donation des années 1116-1118. Les chanoines de La Couronne auront donc engagé assez rapidement la reconstruction du seul chevet et de la façade de l'église qu'ils venaient de recevoir de l'évêque de Saintes, mais en en conservant la nef primitive en moellons. La façade occidentale devait être reconstruite au XV^e siècle de façon assez sobre, avant de faire l'objet de restaurations au XIX^e siècle. Comme pour de nombreux autres édifices que nous sommes amené à étudier ici, l'unique manifestation de la manière archaïque de bâtir réside dans les murs gouttereaux de la nef, ou du moins dans le mur sud, plus sûr, celui au nord paraissant avoir été écrêté et ses ouvertures anciennes semblant modernes. Ces murs sont construits en moellons que recouvre un enduit assez lépreux. L'installation d'une voûte légère au XIX^e siècle⁷ a entraîné, comme à Cressac, l'abandon des fenêtres anciennes - deux de chaque côté - et le percement de nouvelles baies situées plus bas.

Fig. 2

Les fenêtres anciennes du mur méridional, situées dans le haut de l'élévation - plus haut, justement, que celles du côté nord - sont toujours en place, bien qu'occultées. Elles sont conformes à ce que l'on retrouve le plus souvent: des linteaux monolithes rectangulaires échancrés vers le bas reposent sur des jambages en pierres de taille disposées en harpe avec des boutisses renforcées. Ces baies se singularisent par rapport au type le plus courant par la présence d'une assise très étroite qui s'intercale de part et d'autre de la baie entre l'assise supérieure des jambages et le linteau. Il s'agit d'une sorte d'imposte non moulurée.

Fig. 4

Fig. 5

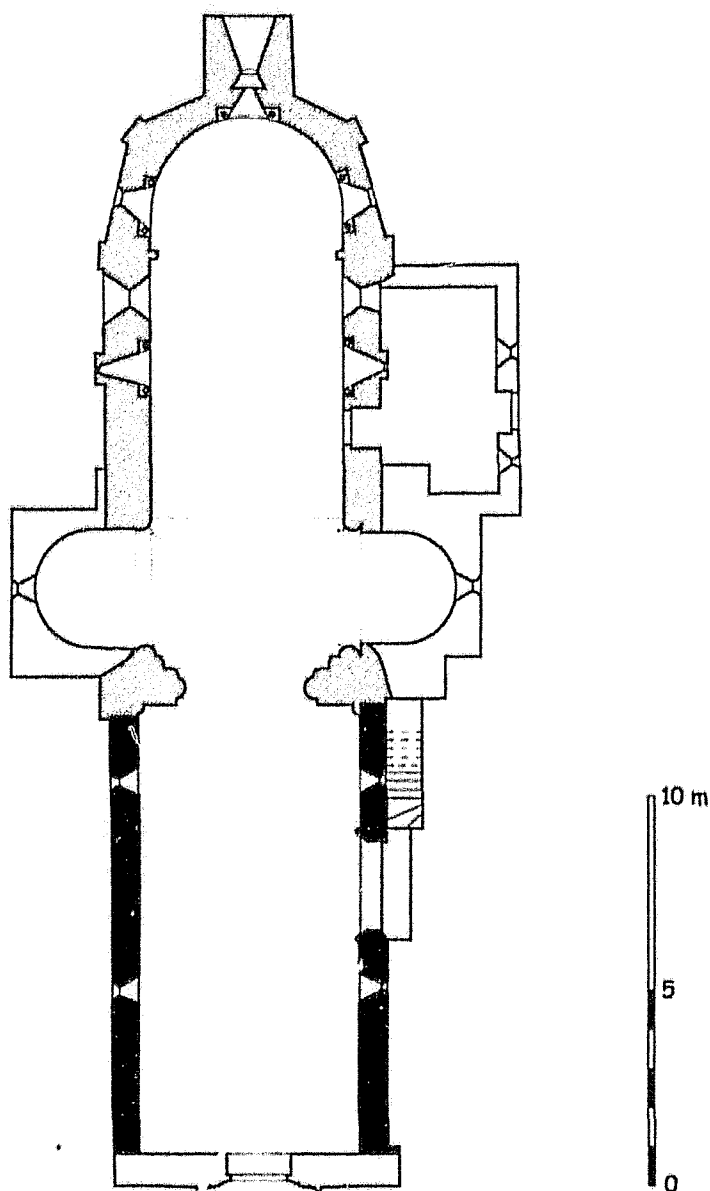
⁵ Notice 11




⁶ AD Charente-Maritime, *ibid.*, un compte-rendu de Conseil municipal y fait explicitement allusion en 1859

⁷ *Ibid.*, 7 juillet 1861, avis du Conseil de fabrique. Travaux réalisés entre 1862 et 1864

Conclusion

Cette modeste nef est un témoin supplémentaire d'une l'architecture archaïque ou archaïsante difficile à situer clairement dans une chronologie. Les réminiscences également archaïsantes du chevet ne sauraient être prises en compte ici, mais elles pourraient tirer la chronologie de l'ensemble vers le début du XII^e siècle. On aura sans doute procédé ici, comme souvent, à une reconstruction complète des parties orientales en même temps que l'on établissait un clocher sur une travée intermédiaire.



-  XI^e siècle
-  XII^e siècle
-  Postérieur

Salignac-de-Mirambeau
Église Saint-Sulpice
C.Gensbeitel d'après SDAP 17

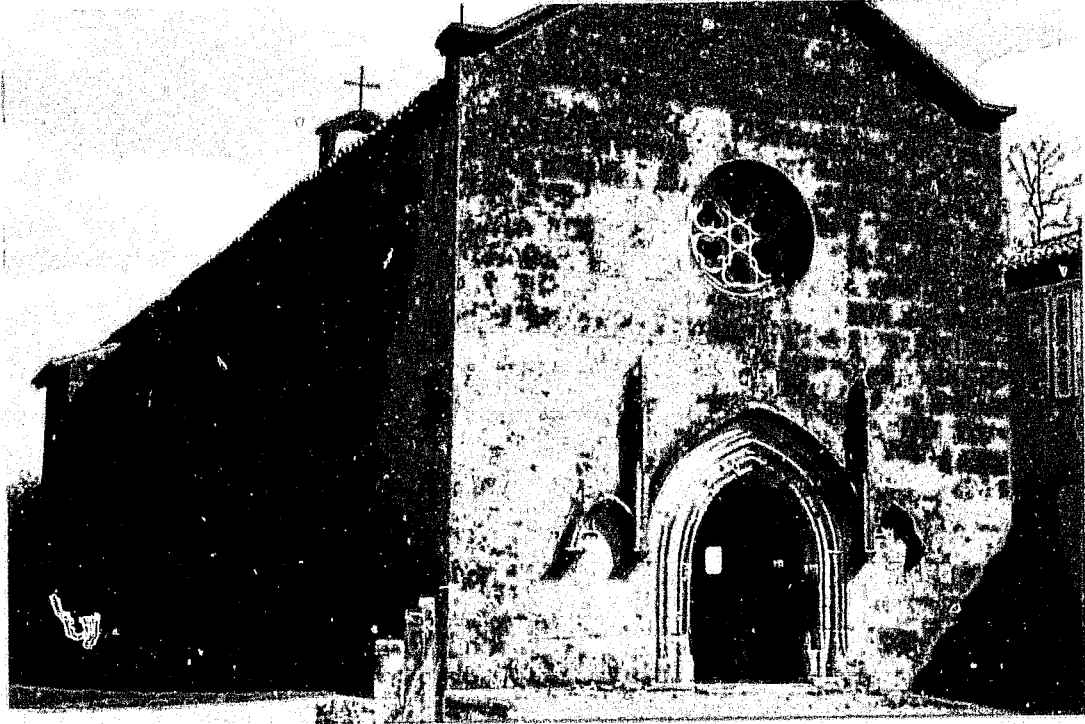


Fig. 2 :
Salignac-de-Mirambeau.
Façade et mur nord de la
nef.



Fig. 3:
Salignac-de-Mirambeau.
Vue intérieure de la nef
vers l'est.

Fig. 4 :
Salignac-de-Mirambeau.
Mur sud de la nef.



Fig. 5:
Salignac-de-Mirambeau.
Fenêtre ancienne du mur
sud de la nef.



93. SÉMILLAC (17)
Canton de Mirambeau
Eglise Saint-Didier (anc. Notre-Dame)

Données historiques

La petite église de la paroisse rurale de Sémillac, non loin de Mirambeau, semble avoir été placée de tous temps sous la houlette directe des évêques de Saintes¹. Elle apparaît pour la première fois dans les textes à l'occasion de la levée de subsides de Jean XXII, en 1326². Il semble que la paroisse ait eu à souffrir particulièrement de la guerre de Cent Ans³, mais aucun document ne vient nous renseigner sur l'histoire de l'édifice, et encore moins sur ses origines. Nous ignorons à quel moment précis, entre le XVII^e et le XIX^e siècle, elle a changé de vocable. Au XIX^e siècle, son état de délabrement était avéré et des réparations y furent effectuées, dont nous ignorons la nature et l'ampleur⁴.

Très récemment, des travaux de restauration et de mise en valeur furent menés sous la direction de Mme Doutreuwe, architecte du patrimoine⁵.

Analyse architecturale

L'église a conservé un environnement caractéristique, au moins du côté nord, puisque le vieux cimetière la flanque encore, alors qu'au sud c'est l'ancien presbytère moderne, désormais occupé par la mairie, qui s'appuie contre elle, interdisant toute observation de son élévation latérale. La nef est précédée par une façade assez simple, que l'on datera de prime abord du XII^e siècle, et dont le portail est surmonté d'une arcature aveugle. La pierre de taille y règne, la modénature y est assez sèche, et les colonnettes de l'étage sont baguées. Malgré les remaniements, cette façade appelle à la comparaison avec celles de Saint-Hilaire-du-Bois ou de Semoussac⁶.

Fig. 2

¹ CHOLET (Abbé), « Etudes historiques... », *op. cit.*, p. 14, DANGIBEAUD (C.), « Pouillé... », *op. cit.*, p. 275

² DEPOIN (J.), « La levée... », *op. cit.*, p. 197, *Capellanus Semiliaco*

³ *Le Patrimoine des communes...*, *op. cit.*, t. 1, p. 481. Référence à un hommage rendu par Guillaume Noël au seigneur de Mirambeau, où les terres de Sémillac sont signalées vacantes à cause de la guerre. Source non précisée.

⁴ AD Charente-Maritime, 20/2636 ; entre 1855 et 1863, un conflit oppose le conseil de fabrique de Saint-Martial et la commune de Sémillac au sujet des réparations à faire sur l'église. En 1864, Rainguet décrit l'église comme très délabrée ; RAINGUET (Abbé P.-D.), *Etudes historiques...*, *op. cit.*, p. 283

⁵ Nous remercions Mme Doutreuwe, qui nous a transmis les plans relevés à cette occasion

⁶ Notices 76 et 94.

La nef, dépourvue de contreforts, se divise à l'intérieur en trois travées doublées par de grands arcs qui retombent sur des pilastres assez épais. Elle devait être couverte d'une voûte en berceau sans doute à l'origine du fort déversement du mur méridional. Cette voûte est aujourd'hui remplacée par une voûte légère en anse de panier, presque plate. A l'est de la troisième travée, de puissants massifs de maçonnerie, disposés de part et d'autre de la nef, sur lesquels viennent s'adosser des demi-colonnes, rétrécissent la perspective. Leur présence est cependant imperceptible à l'extérieur, où le mur gouttereau se prolonge au-delà de leur implantation. Ces deux massifs portent l'arc triomphal - et en arc brisé à double rouleau sur lequel repose le clocher moderne, petite construction étriquée, moins large que l'église et déporté sur le côté sud. On peut supposer que dès l'origine, ces deux puissants massifs avaient pour vocation de soutenir un clocher, ou peut-être un simple clocher mur. Leur décalage vers l'ouest par rapport au plan de la nef ne laisse pas de surprendre, car rien ne permet de penser qu'il s'agit de rajouts modernes.

Fig. 1

Fig. 8

Une courte travée de même largeur que la nef - en fait, elle correspond, à l'extérieur, à l'extrémité orientale de celle-ci - sépare ces massifs d'une travée droite qui se rétrécit légèrement et que l'on peut identifier comme le chœur primitif. Si à l'extérieur le parement de pierre de taille ne révèle rien de particulier, l'élévation intérieure conserve l'essentiel d'un dispositif d'arcatures superposées en deux registres. Ainsi Sémillac vient étoffer le groupe déjà constitué par Bougneau, Saint-Thomas-de-Conac, Bouteville et Saint-Hilaire-du-Bois, des églises dont les parties orientales - travée droite et éventuellement abside - sont garnies d'un double registre d'arcatures. Au-delà de ce pan de mur, l'extrémité orientale a été reconstruite à l'époque gothique pour obtenir un chevet rectangulaire éclairé par une baie à remplage. Il est probable qu'une abside se dessinait initialement à l'est de la travée ornée d'arcatures⁷.

Fig. 9

Fig. 4

Cette particularité de l'église de Sémillac, qui avait échappé à René Crozet, a toutefois été relevée par François Eygun^B. Mais il n'y fait allusion que très brièvement, sans en développer l'analyse, qui s'impose donc à nous, d'autant plus qu'au-delà des aspects strictement architecturaux, cet édifice nous livre d'autres points d'intérêt avec des éléments de décor sculpté.

⁷ C'est en tout cas ce qu'affirme François Eygun, sans plus de preuve, EYGUN (F.), *Saintonge romane, op. cit.*, p. 111.

^B *Idem* et photo n° 44, voir aussi EYGUN (F.), *Art des pays...*, *op. cit.*, p. 87.

Une nef à caractère archaïque

L'observation de l'élévation nord de l'église, qui donne sur le cimetière, nous indique que le mur gouttereau de la nef ne comprend aucune division verticale. Seules les fenêtres lui donnent un rythme de quatre travées. Ainsi que nous l'avons déjà signalé, les massifs de maçonnerie qui la rétrécissent intérieurement ne se traduisent par aucune articulation extérieure. La dernière baie visible sur le mur extérieur, plus petite que les trois autres, est en fait située à l'est du massif rétrécissant la nef, dans une travée très étroite. Il y a donc une véritable contradiction entre les dispositions intérieures et l'élévation extérieure, puisque ni le rythme des articulations, ni les limites spatiales intérieures ne se traduisent à l'extérieur. On peut donc se demander si la construction ne s'est pas opérée en deux temps, l'enveloppe extérieure de la première nef ayant été dédoublée à l'intérieur par des arcades et son espace réduit par l'introduction du massif de l'arc triomphal.

Fig. 3
Fig. 4

Les quatre fenêtres qui éclairaient cette nef primitive sont de même type, même si la plus orientale est plus réduite et décalée vers le haut. Leurs encadrements sont en blocs de pierre de taille bien appareillés. Les linteaux, au lieu d'être isolés au milieu de la maçonnerie de moellons, comme les appuis, sont encadrés par deux pierres de taille, à l'instar des boutisses renforcées des jambages, et surmontés d'un unique bloc qui est taillé à la demande pour venir épouser le léger bombement de leur partie supérieure. Ce soin particulier, très systématique, associé à la netteté de la taille des blocs de moyen appareil aux joints vifs, nous indique une réalisation tardive, semble-il.

Fig. 5
Fig. 6
Fig. 7

L'autre aspect intéressant de cette nef est son décor sculpté, même si celui-ci demeure très discret. Il se cantonne en réalité au linteaux des quatre fenêtres, qui sont ornés de motifs en faible relief comparables à ceux que nous rencontrons à Saint-Germain-du-Seudre, à Saint-Quantin-de-Rançanne ou à Neulles. Ces linteaux présentent une forme rectangulaire, avec une échancrure en plein cintre dans leur partie inférieure. Toutefois, sans être réellement extradossés, leur partie supérieure est légèrement bombée, sans doute pour mieux s'adapter au décor qui est systématiquement composé selon le tracé d'un faux arc en plein cintre. Sur l'un, le thème du faux arc va assez loin, puisqu'il associé à une frise de pointes de diamants un système de traits rayonnants qui dessinent des claveaux. Pour le reste, les arcs sont garnis de guillochis, de frises d'arcs entrecroisées, de dents de scies, selon une technique assez rudimentaire qui va du simple engravement à la taille en réserve. Sur un des linteaux, nous retrouvons le motif, assez familier, de la corde tressée. Signalons enfin que les écoinçons ménagés dans les angles supérieurs des linteaux sont toujours occupés

par des motifs, de telle sorte que toute la surface du bloc est couverte de reliefs.

Le double registre d'arcatures

La configuration de la travée droite ne manque pas d'intérêt, même si nous devons reconnaître d'emblée que son origine est assez tardive dans notre période d'étude, et peut-être même postérieure à 1100. Le parement de pierre de taille de belle qualité et la présence d'un décor sculpté, très typé mais pas forcément très ancien, nous conduisent assez rapidement à cette conclusion. Toutefois, nous savons que la pierre de taille a pu être utilisée dès le XI^e siècle, et que ce dispositif si original ne paraît pas avoir connu une grande pérennité au-delà du début du XII^e siècle. La question de la chronologie méritera d'être considérée à la lumière d'une analyse plus synthétique. Nous nous contenterons donc ici des constats objectifs.

Comme nous l'avons déjà signalé, la petite fenêtre correspondant extérieurement à la dernière travée de la nef apparaît intérieurement comme intégrée à l'espace oriental de l'église, puisqu'elle se trouve au-delà de l'arc triomphal. Comme la courte travée qu'elle occupe est doublée à l'intérieur par une épaisse arcade, c'est au droit de celle-ci que se poursuit sans transition le mur dans lequel sont creusées les deux registres d'arcatures. L'utilisation à l'extérieur d'un parement en pierres de tailles renforcé par des contreforts et la mise en oeuvre de ce dispositif intérieur d'arcatures nous indique que l'on a voulu privilégier cette travée. On notera que les deux contreforts, qui ne correspondent d'ailleurs à aucune articulation intérieure. La baie qui s'ouvre entre les deux contreforts est décalée vers le plus occidental des deux et son ébrasement intérieur s'inscrit dans l'arcade centrale du registre supérieur, qui est plus haute et plus grande que les deux arcades latérales. Cet arcade est surmontée d'une arrière-voûture qui assure la pénétration dans la voûte en berceau couvrant la travée. La voûte n'est séparée du mur par aucun bandeau, et elle s'élanche sans transition à partir du niveau des arcades latérales.

Le registre supérieur est seul à avoir conservé l'ensemble de son organisation, avec les quatre colonnettes qui encadrent les trois arcades. En bas, les deux extrémités forment de simples jambages à angles droits rentrants à impostes lisses, mais les deux colonnettes intermédiaires et leurs chapiteaux ont disparu. Ne subsistent que les tailloirs, traités comme les impostes extérieures, et l'assise qui souligne la travée et qui servait de socle aux supports. Un bandeau à chanfrein, interrompu par le glacis de la fenêtre, sépare les deux niveaux et sert d'assise aux bases des colonnettes.

Fig. 4

Fig. 10

Fig. 11

Il est évidemment regrettable que seul le mur nord ait conservé cet ensemble, et que nous ne puissions pas savoir comment était composée l'élévation de l'abside. Car rien ne permet aujourd'hui d'extrapoler à partir des éléments préservés. Nous sommes là dans une situation analogue

Un décor original

Le caractère ornemental de ces arcatures va au-delà du simple jeu d'animation du mur, puisque la forme des supports et le décor des chapiteaux renforcent son effet par le soin particulier apporté à chaque composante. Ainsi les fûts des colonnettes sont-ils galbés et les bases sont-elles formées d'un tore très haut qu'une scotie sépare d'un second tore, plus mince. La régularité de ces bases est contredite par l'originalité et la disparité du traitement des astragales, dont deux présentent un tore unique, un autre deux tores superposés et un quatrième une succession de quatre anneaux. De même, si les deux tailloirs extérieurs sont à chanfrein concave lisse, comme ceux du registre inférieur, ceux des chapiteaux qui encadrent la fenêtre sont ornés de motifs en navettes pour l'un et en zigzags pour l'autre.

Fig. 11

Les corbeilles des chapiteaux sont d'un épannelage qui relève du compromis entre le cube à angles abattus et le tronc de cône. Leurs fonds lisses sont très présents ; l'un est d'ailleurs dépourvu de tout décor. Les trois autres ont reçu un décor en faible relief fait de formes géométriques qui semblent dérivées de thèmes végétaux très stylisés : rubans à trois brins s'entrecroisant, petits arcs de cercles concentriques regroupés autour des angles, guirlande faite d'un assemblage de petites formes disparates dans la partie supérieure d'une corbeille.

Il est intéressant de noter que ces quatre chapiteaux forment un ensemble relativement cohérent avec les deux corbeilles des colonnes engagées de l'arc triomphal. Celles-ci ont des astragales simples et leurs tailloirs aux profils moulurés se prolongent en bandeaux d'impostes. Là aussi se dessinent sur le chapiteau nord des formes en méplat, avec des surfaces lisses cloisonnées par de simples filets et, au-dessus de l'astragale, une rangée de crosses, qui pourraient évoquer des vagues ou des tiges courbées par le vent⁹. Sur le chapiteau sud des sortes de tiges en méplat créent des formes triangulaires qu'on pourrait qualifier de « pinces à sucre », qui s'alignent au-dessus de l'astragale ou qui sont renversées depuis l'abaque.

Fig. 12

Fig. 13

⁹ On peut trouver quelques lointaines analogies avec les chapiteaux de la chapelle Sainte-Paix de Caen, publiés par Maylis Baylé ; cf. : BAYLÉ (M.), « Les chapiteaux de la chapelle Sainte-Paix à Caen », *BM*, 1974, p. 261-272.

On est bien en peine de proposer une datation précise pour ce type de sculptures, dans la mesure où ces décors ne trouvent pas de véritable écho dans le large éventail de la production sculptée saintongeaise. La manière de sculpter et l'usage de motifs très schématiques présente une certaine connivence avec les linteaux des fenêtres de la nef et il est possible que les deux campagnes ne soient pas très éloignées dans le temps. Du reste, les astragales complexes représentent encore un trait d'archaïsme, qui, associé à l'usage de motifs géométriques plus ou moins sommairement dessinés nous rapprochent de certaines œuvres telles que les chapiteaux de la travée sous clocher de Consac.

La question de la place chronologique des deux piliers sur lesquels sont placés ces chapiteaux, demeure en suspend. On serait tenté, de prime abord, d'y voir des adjonctions modernes venues perturber un rythme initial assez régulier. Il serait alors logique de voir dans ces chapiteaux des œuvres tardives, voire modernes. Mais nous ne pouvons nous y résoudre, étant donnée leur relative familiarité avec les corbeilles de l'arcature de la travée droite.

Conclusion

En conséquence, à défaut de pouvoir aboutir à une reconstitution de l'état initial de cet édifice et à une explication claire du rôle des piliers qui coupent sa nef, nous proposerons de situer sa conception dans le milieu des expériences qui fleurissent autour de 1100, peu avant pour les fenêtres de la nef, dont il est difficile de savoir si elles sont dans leur premier état ou si elles ont été remaniées lors du voûtement, et peu après pour la travée droite du chœur. Celle-ci serait donc à rapprocher de la travée encore complète de Saint-Hilaire-du-Bois, avec laquelle elle formerait le groupe restreint des manifestations les plus tardives d'étagement de deux registres d'arcatures. Ce rapprochement peut également passer par la comparaison des colonnettes ornées d'anneaux et de stries de la façade occidentale de Sémillac avec les colonnettes de la travée droite de Saint-Hilaire.

Addenda

Un chapiteau déposé de provenance inconnue

Un chapiteau isolé, qui échappe à toute comparaison avec les éléments en place sur l'édifice actuel, est déposé dans le chœur de l'église. Plusieurs versions circulent à propos de ses origines, et sa provenance demeure incertaine¹⁰. En tout

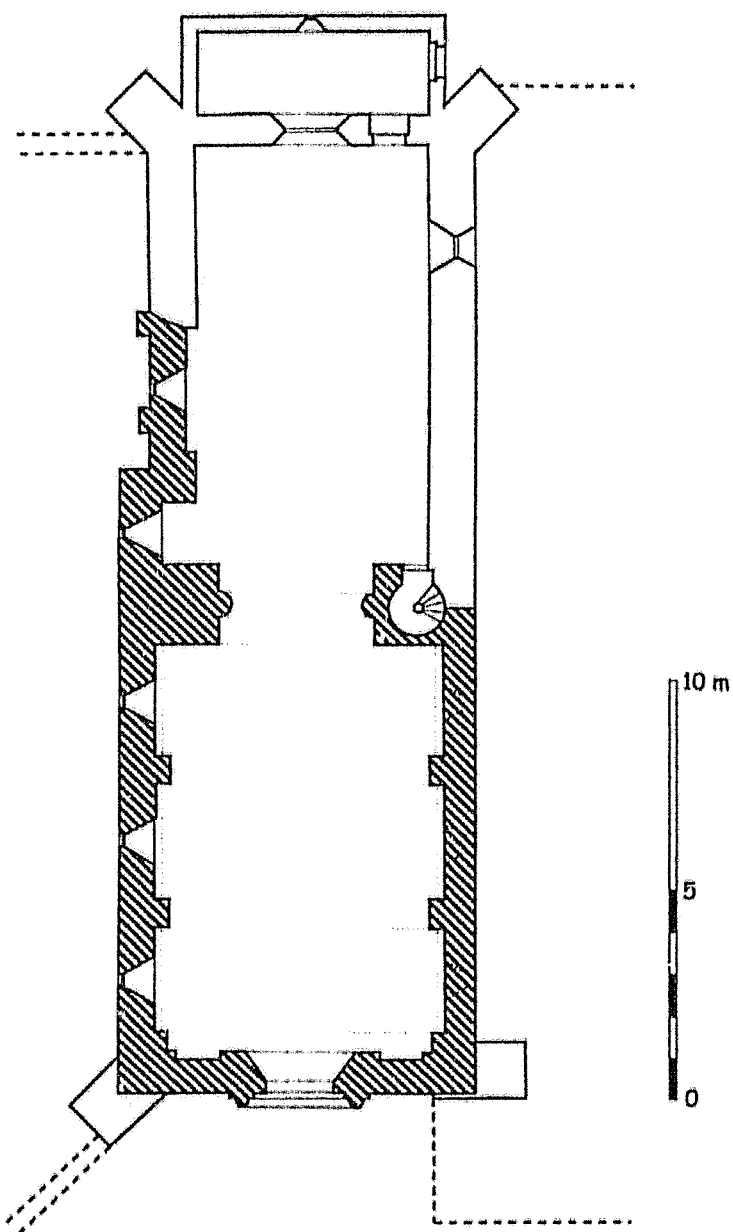
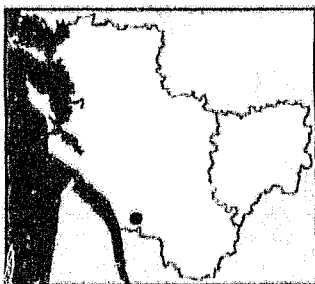
Fig. 14
Fig. 15



¹⁰ Si l'on interroge les personnes qui s'occupent de l'église, pour les uns il proviendrait du lieu même, pour les autres il aurait été acquis par un curé de la paroisse et il appartiendrait à « une église disparue de Mirambeau ».

cas, rien ne permet d'affirmer qu'il ait fait partie du décor de l'église de Sémillac, mais il y a tout de même quelques chances pour qu'il soit de la région. Cependant, il retient notre attention par sa forme et sa sculpture, qui nous amènent à le considérer comme une œuvre du XI^e siècle, ou tout au moins des premiers développements de la sculpture monumentale romane.

Il s'agit d'une corbeille tronconique à trois faces, qui devait couronner une demi-colonne et dont le creusement au sommet indique qu'il a dû servir de bénitier. Son épannelage lui confère un profil étiré en hauteur, accentué par la présence, sous l'astragale torique, de l'amorce du fût de la colonne qui faisait corps avec la corbeille. En outre, la partie supérieure du bloc se compose d'un abaque carré très abîmé, dont les trois faces sont ornées d'un motif en dents de scie en faible relief. Au-dessus de l'astragale le décor se répartit en deux registres superposés. Les contours des motifs végétaux qui composent les deux registres sont définis par une taille en réserve avec des défoncés plus ou moins prononcés, les angles des feuillages étant ensuite adoucis pour créer un effet de feuilles grasses. Les surfaces ainsi délimitées sont retravaillées en faible relief par une taille en cuvette pouvant se résumer à un simple engravement et par une série de trous de trépan. Le registre inférieur forme une étroite bande ornée d'une frise de petites feuilles dressées dont la partie supérieure se détache sur des fonds très recreusés. Au-dessus, un bandeau plat simplement animé par des filets se dessine au droit de la surface d'épannelage. Au registre supérieur la composition est centrée autour d'un large fleuron à huit pétales s'inscrivant dans un cercle parfait, qui occupe l'essentiel de la face principale.

Ce chapiteau est extrêmement isolé dans le paysage de la sculpture romane de la région, mais les formes les plus proches qu'on puisse lui trouver sont celles des œuvres de la fin du XI^e siècle, à Saint-Eutrope de Saintes, notamment, ou à Bouteville.



-  Fin XI^e - début XII^e siècle
-  Postérieur

Sémillac
Église Saint-Didier
C. Gensbeitel d'après F. Doudreuwe

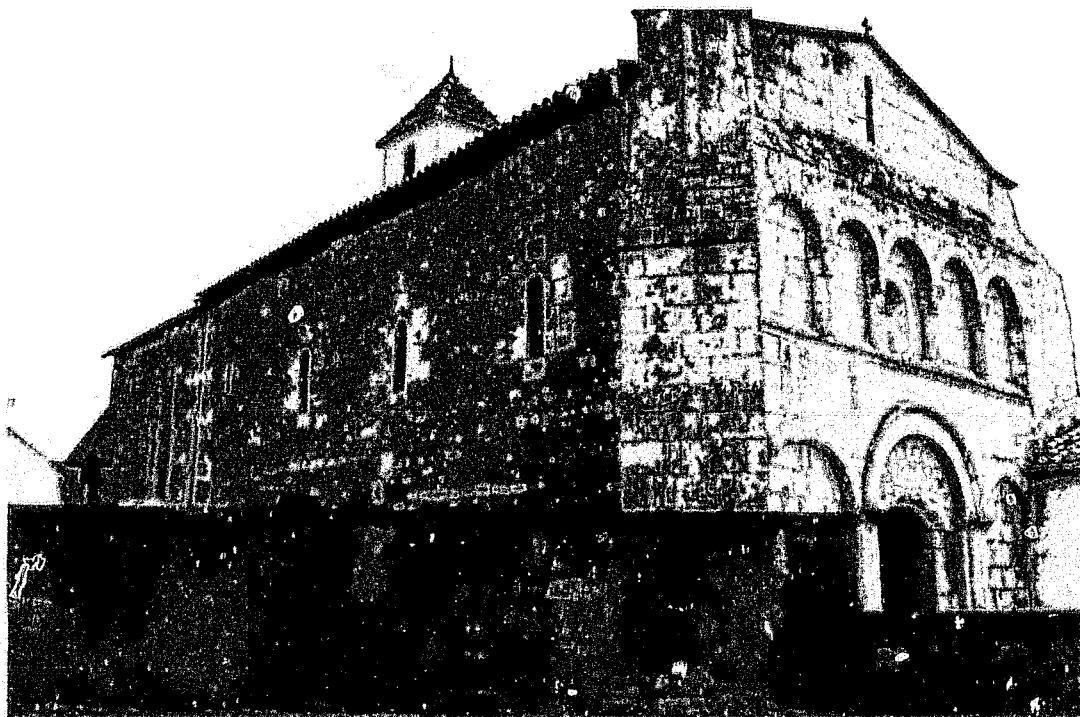


Fig. 2 :
Sémillac.
Vue générale depuis le nord-ouest.

Fig. 3 :
Sémillac.
Façade occidentale.

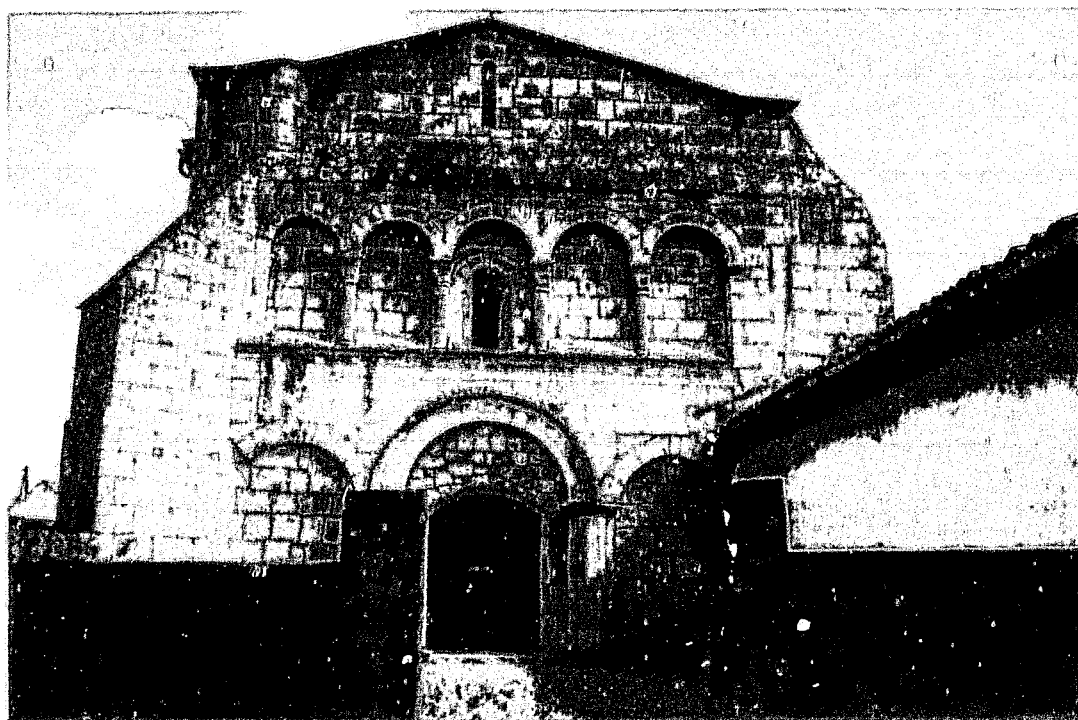




Fig. 4 :
Sémillac.
Ensemble du mur nord vu
depuis le nord-est.



Fig. 5 :
Sémillac.
Fenêtre du mur nord de la
nef.

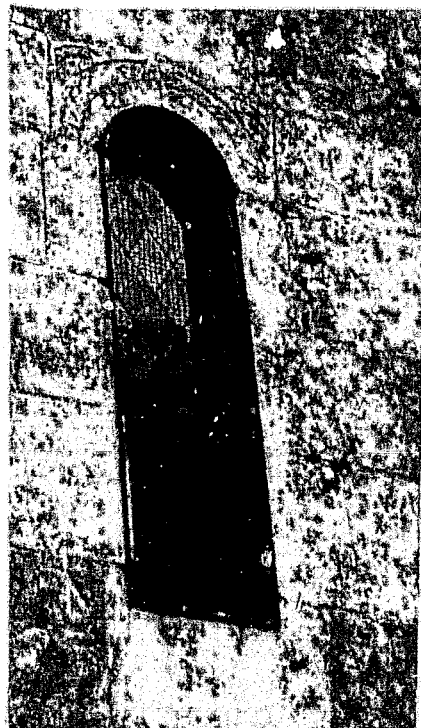


Fig. 6 :
Sémillac.
Fenêtres du mur nord de la
nef.



Fig. 7 :
Sémillac.
Fenêtre orientale du mur
nord de la nef.



Fig. 8 :
Sémillac.
Vue intérieure de la nef
vers le nord-est.

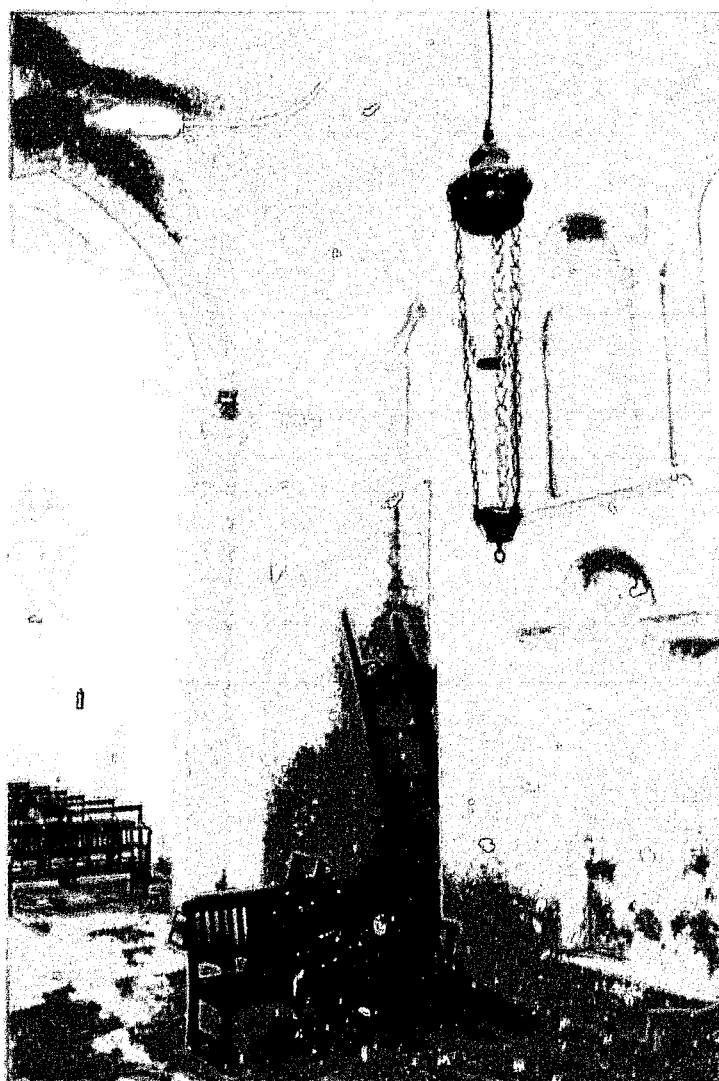


Fig. 9 :
Sémillac.
Mur et pilier nord de la
nef vus depuis l'est.

Fig. 10 :
Sémillac.
Travée droite de chœur.
Arcature du mur nord.



Fig. 11 :
Sémillac.
Chapiteaux de l'arcature
supérieure.





Fig. 12 :
Sémillac.
Chapiteau de la colonne nord de l'arc triomphal.

Fig. 13 :
Sémillac.
Chapiteau de la colonne sud de l'arc triomphal.





Fig. 13 :
Sémillac.
Chapiteau déposé de
provenance incertaine.
Face principale



Fig. 14 :
Sémillac.
Chapiteau déposé de
provenance incertaine.
Face latérale.

94. SEMOUSSAC (17)

Canton de Mirambeau

Eglise Saint-Étienne

Données historiques

Non loin de Sémillac, Semoussac est une de ces localités de la Saintonge méridionale, perchée sur une des collines qui animent la rive septentrionale de la Gironde. Elle est toute proche également de Saint-Thomas-de-Conac, Saint-Dizant-du-Gua et Saint-Martial-de-Mirambeau. Placée sous le vocable de Saint-Pierre, l'église de Semoussac dépendait du prieuré de chanoines réguliers Saint Étienne de Mortagne-sur-Gironde¹. Tous deux relevaient de l'archiprêtré de Conac. On ne sait que fort peu de chose, aussi bien du prieuré, aujourd'hui disparu, que de sa dépendance, jusque dans les premières décennies du XIX^e siècle.

A partir des années 1830, les sources abondent pour nous conter l'interminable litanie des constats de délabrement, des réparations urgentes, des devis pour la construction d'une voûte en brique sur la nef, le rejointoiement et la consolidation des contreforts du clocher, la réfection de la charpente et de la couverture, entre autres, et ce jusque dans les années 1920². Toutefois, l'allure générale de l'édifice n'a guère été modifiée par toutes ces interventions.

L'église Saint-Pierre, qui a fait l'objet d'une mise en valeur récente³, a été inscrite à l'InSMH en 2000⁴.

Analyse architecturale

L'édifice présente comme souvent une nef unique et une travée sous clocher pouvant appartenir au XI^e siècle, mais ses parties orientales ont fait l'objet d'une reconstruction complète à la fin du Moyen Age. Outre un chevet rectangulaire gothique, deux chapelles ont été établies au sud de celui-ci et de la travée sous clocher. Le clocher lui-même témoigne en revanche d'une conception romane assez tardive, au moins en ce qui concerne son premier registre, l'étage supérieur résultant d'une reconstruction moderne.

Fig 1

Fig 2

¹ CHOLET (Abbé), « Etudes historiques, ... », *op. cit.*, p. 14, DANGIBEAUD (C.), « Pouillé », *op. cit.*, p. 274

² AD Charente-Maritime, 20/2642 et 2645, 208 V⁸, 191 V¹

³ Restauration intérieure en 1991 et toiture en 1989, cf. : FOURCADE (D.), *Etude des églises de Haute Saintonge*, Dossier de diagnostic déposé à la DRAC, 2 vol., 1998, vol. 2 des fiches.

⁴ Poitiers, DRAC, MH, dossier documentaire.

Trois points nous intéressent ici : les élévations des murs gouttereaux de la nef et de la travée sous clocher, l'intérieur de celle-ci, avec sa coupole sur trompes, et la façade occidentale.

Les murs gouttereaux

La nef comprend deux travées séparées par un contrefort médian qui s'élève jusque sous la toiture. En fait, il n'est pas à exclure que les murs de la nef aient été abaissés.

Le mur sud, limité à la nef, la travée sous clocher ayant été annexée par la chapelle gothique, est peu représentatif. Entièrement couvert d'un enduit, est percé de deux fenêtres à linteaux monolithes échancrés semblables à celles du mur nord.

Fig. 2

Le côté nord, plus difficile d'accès, est cependant plus intéressant, parce que l'enduit y est moins couvrant et que le parement de moellons ébauchés posé en assises régulières y est bien visible. Les deux fenêtres sont comparables à celles du mur sud, avec la même taille très régulière et très sèche des pierres des jambages et du linteau, ainsi qu'un chanfrein, autant d'éléments qui militent en faveur d'une réalisation assez tardive ou peut-être d'un remaniement. Cela pourrait être le cas si l'on se fie à leur partie inférieure, comprenant un appui étroit et une amorce de montant, qui dépasse sous le niveau des trois assises de pierres de moyen appareil harpées. Pour trouver une fenêtre plus conforme aux modèles archaïque, ou mieux préservée, il faut se reporter sur la travée sous clocher, dont l'élévation, également en moellons, s'inscrit dans la parfaite continuité de celle de la nef, dont elle est seulement séparées par un contrefort. Là, nous trouvons une fenêtre de même type, mais sans chanfrein, et avec un linteau qui porte un faux arc gravé. Au-dessus une corniche à modillons souligne la toiture. La sculpture, assez géométrique, s'apparente à celle des modillons de la façade.

Fig. 6

Fig. 7

Il faut signaler également que sur le mur de la nef il y a une ancienne porte, probablement moderne, qui est murée, ainsi qu'une fenêtre rectangulaire - son encadrement chanfreiné la situe au XV^e ou au XVI^e siècle - placée à l'extrémité orientale, dans la partie inférieure du mur. Peut-être s'agit-il d'une de ces ouvertures qui pouvaient éclairer un autel latéral et dont nous avons déjà relevé plusieurs exemples, dont certains peuvent être anciens⁵.

⁵ Voir Saint-Martial-de-Mirambeau (notice 81), ou Montpellier-de-Médillan (notice 46).

La façade

La façade occidentale est en pierres de taille, encadrée par deux contreforts plats et percée d'un portail en plein cintre s'inscrivant dans un avant-corps que couronne un simple glacis. Un registre d'arcature règne dans la partie supérieure, sous le pignon, dont elle est séparée par une corniche à modillons. Cette arcature aveugle devait compter initialement six arcades avant que deux d'entre elles ne soient supprimées, de même que la colonnette centrale, pour laisser la place à une fenêtre. On a alors réuni les colonnettes distantes de deux travées par un arc en anse de panier. Ce remaniement est probablement moderne. Hormis cette anomalie, cette façade s'apparente à celles d'un groupe d'églises de ce secteur méridional dont Saint-Hilaire-de-Bois, Saint-Dizant-du-Bois et Sémillac⁶. Les chapiteaux cubiques à angles abattus de l'arcature, notamment, peuvent être comparés à ceux de Saint-Dizant-du-Bois, ou aux corbeilles des arcatures intérieures des églises de Saint-Hilaire et de Sémillac. Une moulure imitant la corde souligne l'arcature, ce qui correspond à un motif fréquemment utilisé à la fin du XI^e et au début du XII^e siècle. Le décor de la frise d'archivolte et des impostes du portail, presque aussi sobre que celui de Consac⁷, renvoie directement aux impostes de la travée sous clocher. On y trouve tout un répertoire de formes végétales - demi-palmettes, palmettes épanouies, tiges ondoyantes, tiges formant des boucles...- toujours traitées en méplat, avec une taille en biseau ou en gouttière.

Fig. 3

Fig. 4
Fig. 5

La travée sous clocher.

A l'intérieur, la nef se termine à l'est par un mur percé d'un arc en plein cintre qui forme la face occidentale des piliers de la travée sous clocher. Ceux-ci sont à deux ressauts et portent des arcs en plein cintre à double rouleaux qui soutiennent une coupole sur trompes. La travée est ouverte sur trois côtés depuis la création de la chapelle méridionale.

Fig. 10

La calotte à huit pans est soulignée par un bandeau fortement saillant qui met en valeur le plan de la travée carrée aux angles coupés non pas par de véritables trompes, mais par des arcs assez épais qui sont posés de biais sur les reins des grands arcs perpendiculaires que portent les piliers. Ce procédé, identique à celui de l'église de Saint-Martial-de-Mirambeau⁸, vient enrichir la variété des formules empiriques qui affectent la conception des coupoles au

Fig. 11

⁶ Notices 76, 71 et 93.

⁷ Notice 23.

⁸ Notice 81.

tournant des XI^e et XII^e siècles en proposant des alternatives à la trompe sphéroïde classique.

Sur tous les piliers et leurs ressauts, ainsi que le retour des murs à l'est de la nef court une frise d'imposte où se succèdent des segments de décor en faible relief, mais au rendu extrêmement fin, que l'on peut comparer à celui des tailloirs de l'église de Saint-Sornin⁹, près de Mareennes.

Les motifs font alterner de longues séquences d'entrelacs et de tresses avec des tiges garnies de demi-palmettes, comme au portail, ou avec des motifs géométriques plus simples - losanges garnis de perles, rubans plissés - dont les surfaces peuvent être engravés de stries parallèles. Sur le mur oriental de la nef, presque dans l'angle, apparaissent les deux seules figures de tout cet ensemble, des quadrupède indéfinis au modelé très rond, qui s'affrontent. On mesure là les limites de ses sculpteurs, rompus à l'exécution de motifs ornementaux très fins, mais gênés dans la représentation des figures animales ou humaines, un trait que l'on a déjà relevé, notamment, chez l'atelier de la crypte de Saint-Eutrope de Saintes. Néanmoins, il est probable qu'à Semoussac il s'agisse déjà d'œuvre du début du XII^e siècle.

Fig. 12
Fig. 13
Fig. 14
Fig. 15

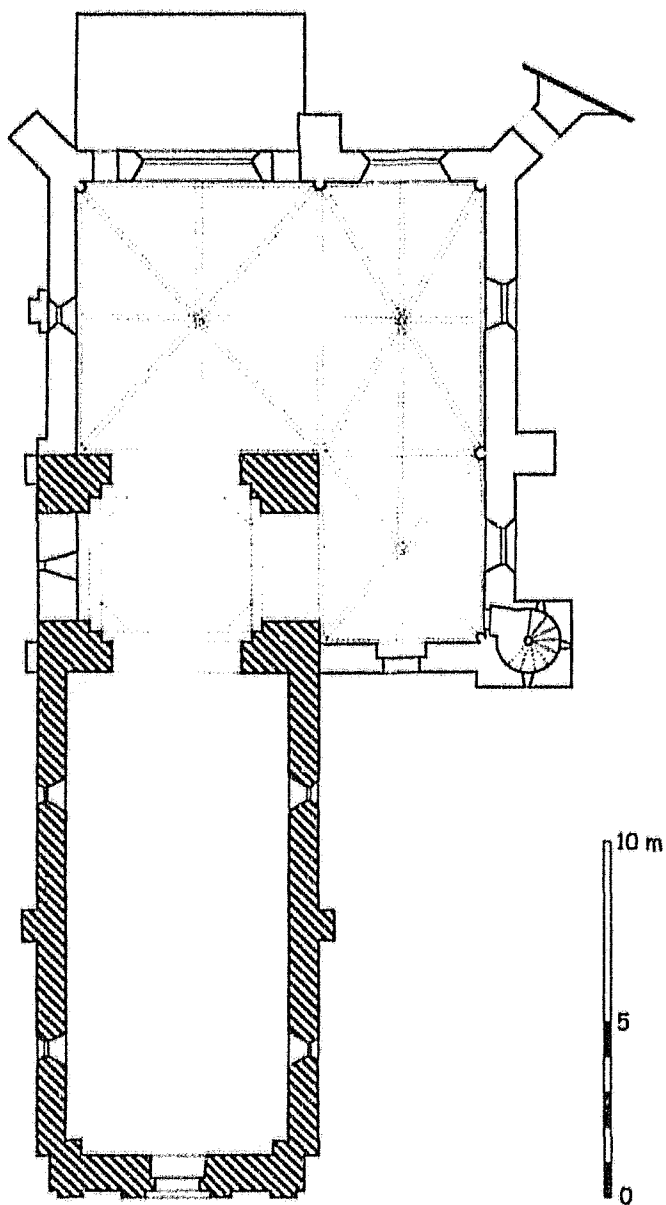
Toutefois, pour trouver des références susceptibles d'être comparées à ce style ornemental précis et très graphique, il faut se tourner vers le Sud-Ouest, et plus précisément vers les tailloirs de certains chapiteaux de Moirax ou de Saint-Sever¹⁰.


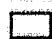
Conclusion

Une fois de plus nous trouvons associés une nef en moellons avec des fenêtres traditionnelles - peut-être remaniées - une travée sous clocher couverte d'une coupole sur trompes au procédé constructif empirique, et une façade en pierres de taille qui a en commun avec cette travée un décor d'une grande simplicité aux références archaïques évidentes. Nous situerons cet ensemble au début du XII^e siècle.

⁹ Notice 87.

¹⁰ CABANOT (J.), *Les débuts de la sculpture romane...*, *op. cit.*, fig. 152, 165, 196, notamment.



-  Début du XII^e siècle
-  Postérieur (XII^e - XVI^e s.)

Semoussac
Église Saint-Pierre
C. Gensbeitel d'après Y. Comte/CRMH



Fig. 2 :
Semoussac.
Vue générale depuis le
sud-ouest.



Fig. 3 :
Semoussac.
Façade occidentale.

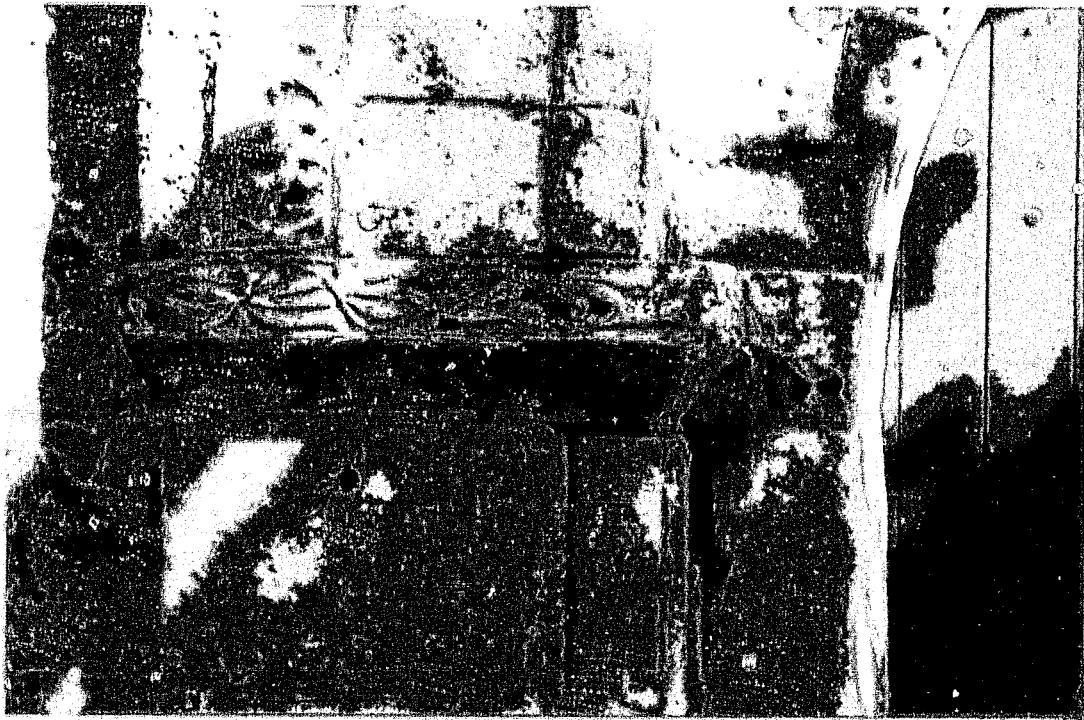


Fig. 4 :
Semoussac.
Imposte gauche du portail occidental.

Fig. 5 :
Semoussac.
Imposte droite du portail occidental.

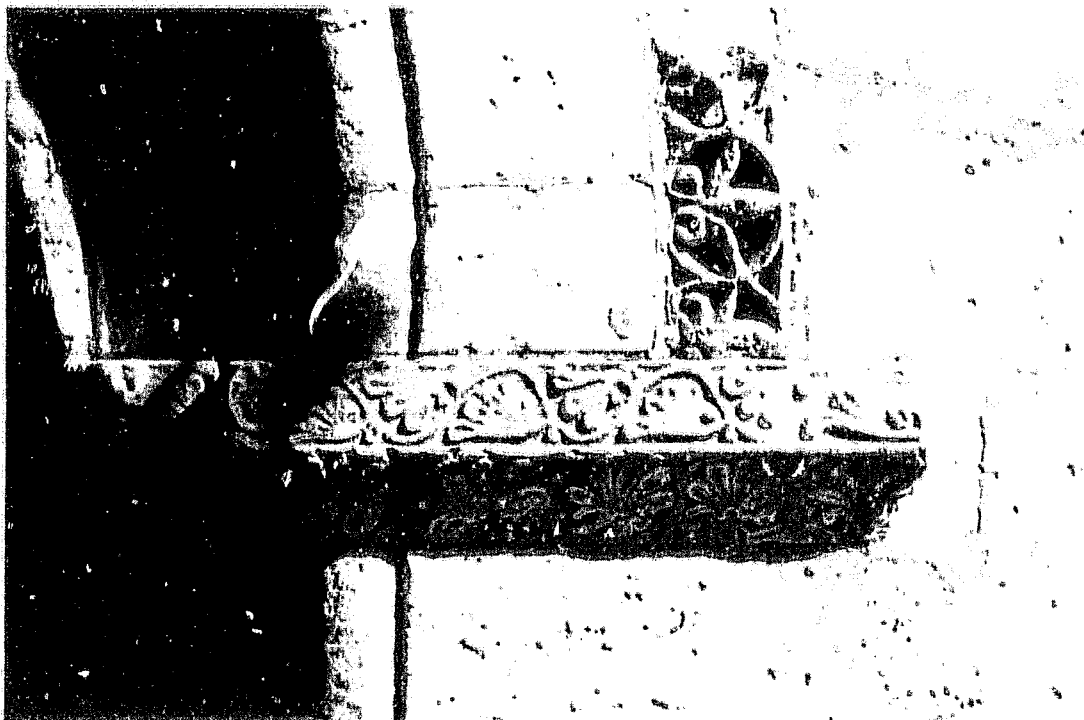


Fig. 6 :
Semoussac.
Mur nord de la nef vu
depuis le nord-est.



Fig. 7 :
Semoussac.
Mur nord.
Partie haute de la travée
sous clocher.

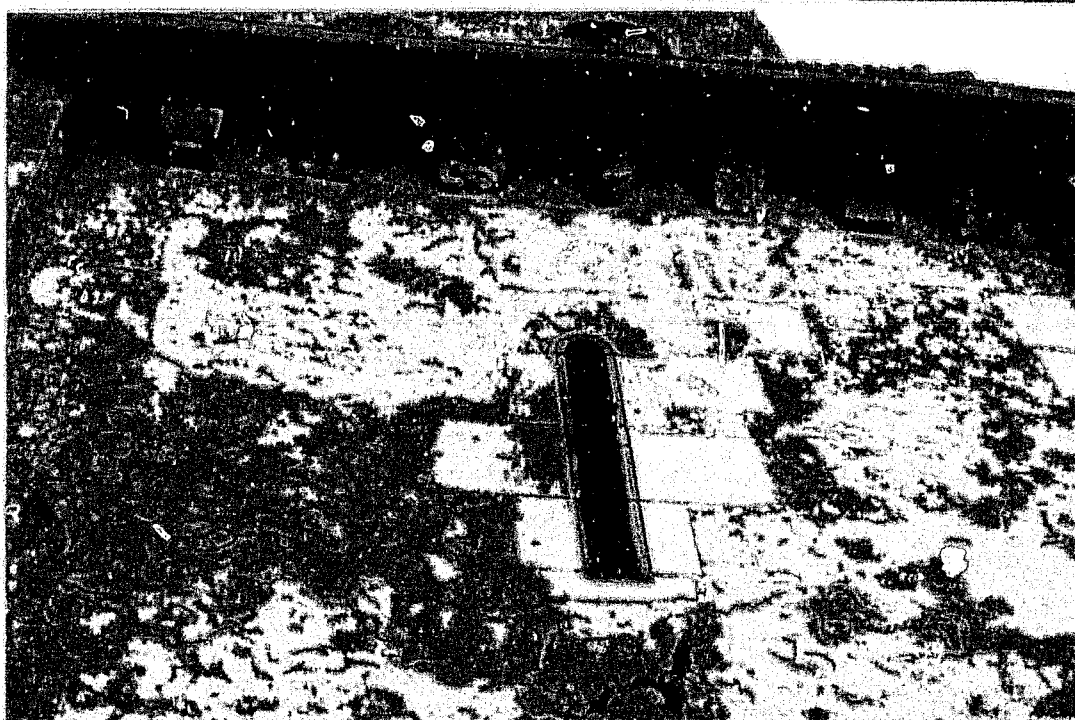


Fig. 10 :
Semoussac.
Travée sous clocher vue
depuis la nef.



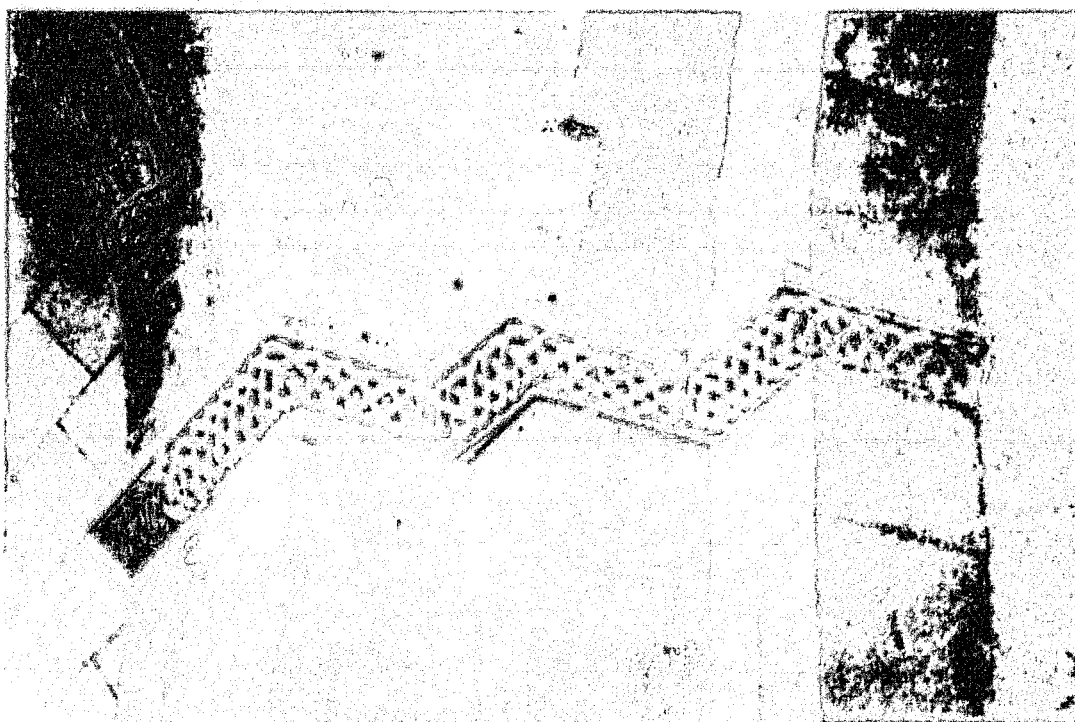
Fig. 11 :
Semoussac.
Coupole sur trompes de la
travée sous clocher.





Fig. 12 :
Semoussac.
Décor d'imposte de pilier de la travée sous clocher.

Fig. 13 :
Semoussac.
Décor d'imposte de pilier de la travée sous clocher.



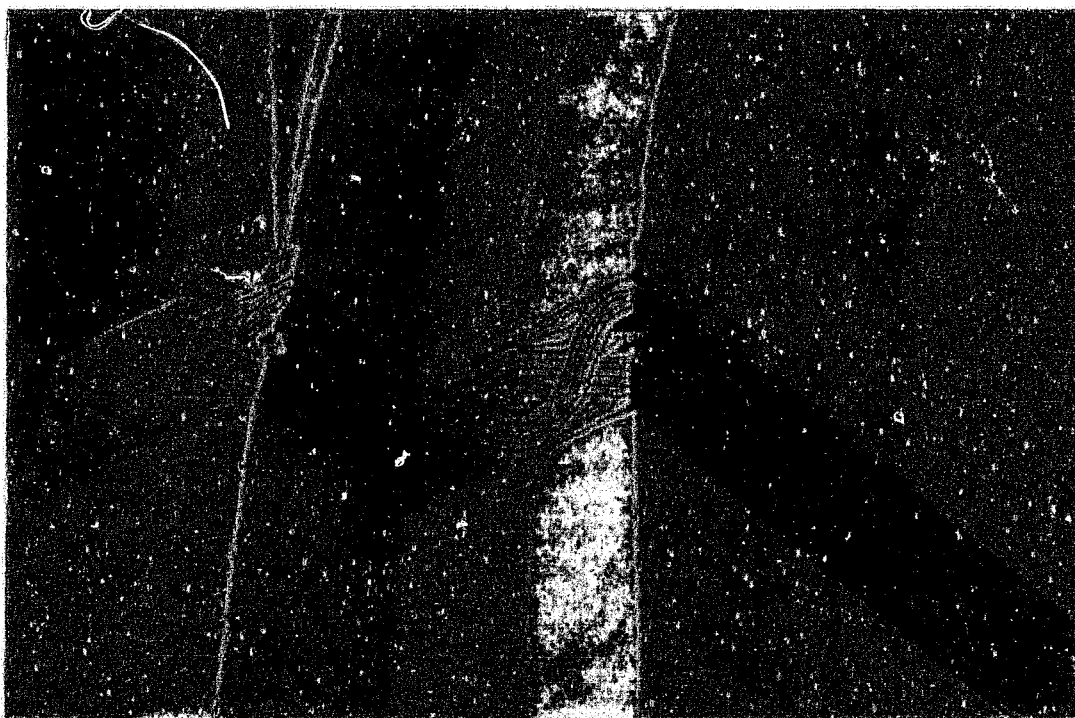
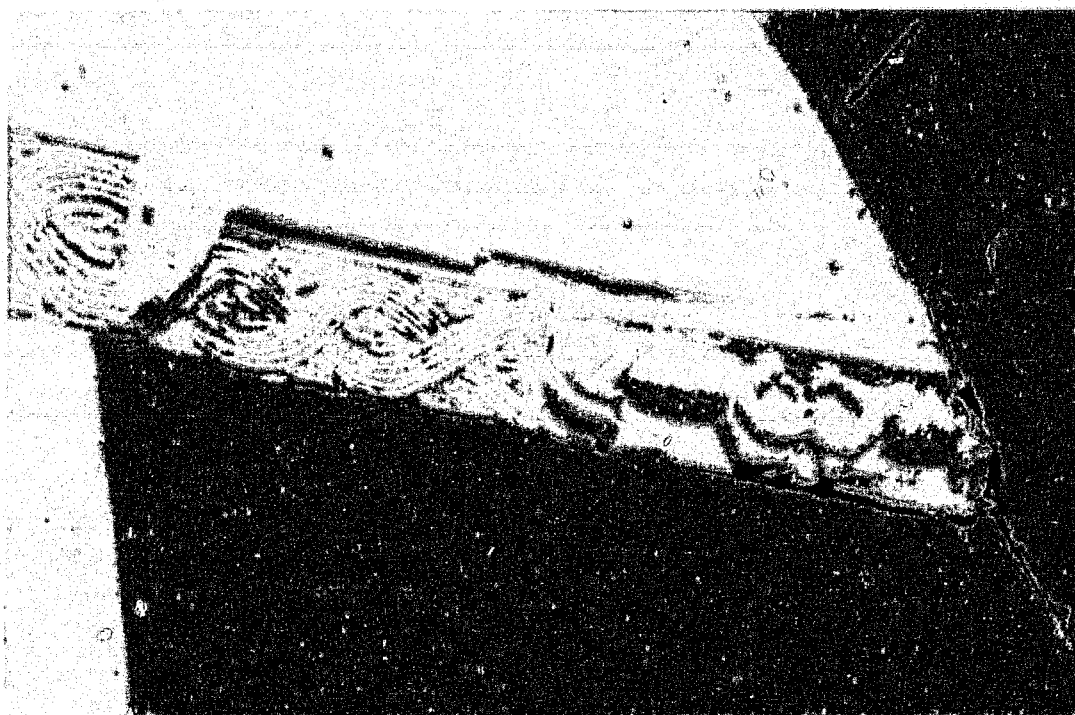


Fig. 14 :
Semoussac.
Décor d'imposte de pilier de la travée sous clocher.

Fig. 15 :
Semoussac.
Décor d'imposte sur l'extrémité orientale de la nef. Animaux affrontés.



95. LA TÂCHE (16 A)
Canton de Mansle
 Eglise Saint-Jean-Baptiste

Données historiques

L'église de cette modeste paroisse proche de Cellefrouin fut édifiée sur une terre donnée à la fin du XI^e siècle (entre 1075 et 1101) à l'abbaye de chanoines réguliers, qui y fondèrent un prieuré. Le plus ancien prieur connu, cité par le Censier s'appelle *Raynaldus*¹. Il est impossible d'en reconstituer l'histoire en dehors de ces quelques bribes. On imagine, sans pouvoir rien affirmer, qu'elle a pu subir les mêmes avatars que les deux monastères du fait de sa proximité géographique, mais les sources sont dépourvues de toute allusion à cette petite église. Pour l'abbé Nanglard, la cure ne fut organisée qu'en 1761 « en prenant sur le territoire de Cellefrouin ».

En 1856 eut lieu une importante campagne de travaux concernant la reprise de la fenêtre de la façade, le rebouchage de trous dans les murs, la réalisation d'un nouveau tillage sur la nef et le blanchiment à la chaux des murs intérieurs². Une nouvelle intervention, connue de Jean George³, fut menée en 1894, comprenant la reprise complète de la couverture et le crépissage des murs⁴. L'église n'est pas protégée.

Analyse architecturale

C'est sa simplicité qui vaut à cette église de figurer au sein de notre *corpus*. Elle fait partie, en effet, de ces quelques cas pouvant prêter au doute et elle aurait aussi bien pu figurer seulement dans la liste complémentaire. Nous avons choisi de l'analyser parce qu'elle illustre cette difficulté que l'on a devant certains édifices à faire la part d'une construction archaïque romane et d'une possible reconstruction moderne. En effet, de prime abord, sa nef rectangulaire, prolongée par un chevet également rectangulaire mais légèrement plus étroit paraît offrir une configuration relativement simple. La nef, dont on ne peut voir que le mur sud, sans aucun recul, est en moellons ébauchés aux assises et aux dimensions relativement régulières, recouverts d'un enduit lépreux plusieurs fois repris. Le mur sud est épaulé par un seul contrefort situé en son milieu. Il est

Fig. 1

Fig. 2

Fig. 5

¹ *Cartulaire de l'abbaye... de Cellefrouin*, CHEVALIER (J.-Fl.) , *op. cit.*, ch. XII, p. 15-16 et p. 76.

² AD Charente, O 1474 ; devis de Pierre Toureau, du 10 mai 1853.

³ GEORGE (J.), *Les églises de France...*, *op. cit.*, p. 268.

⁴ *Ibid.* ; devis de l'architecte Raud du 5 février 1894.

interrompu dans sa partie supérieure, car le mur gouttereau a probablement été écrêté, ce que confirme l'aspect écrasé du pignon de la façade occidentale.

Cette façade est des plus simples, avec un mur entièrement enduit encadré par deux contreforts plats et percé d'une porte dont les moulures trahissent un remaniement au XVI^e ou au XVII^e siècle. Mais la fenêtre située au-dessus, qui est la seule source de lumière de la nef, présente toutes les caractéristiques d'une baie romane. L'extrados de son arc en plein cintre à claveaux étroits est rehaussé par une frise en relief. A l'intérieur, la voûte moderne en bois occulte la partie supérieure de son ébrasement.

Fig. 2

Le chevet est entièrement en pierre de taille, éclairé par trois baies percées dans le mur oriental. C'est une construction qui appartient incontestablement au XII^e, voire au début du XIII^e siècle⁵. L'arc triomphal a d'ailleurs été remonté, d'une manière qui se laisse aisément comprendre : on a démolì toute la partie centrale de l'ancien mur oriental de la nef sur toute la largeur du nouveau chevet, en n'en conservant que les amorces et on l'a remonté en y ménageant un arc brisé à double rouleau sur impostes. Ces impostes s'arrêtent net là où la pierre de taille cède la place à l'étroite bande enduite correspondant au mur ancien.

Fig. 4

Mais on aimerait trouver un élément de confirmation de l'ancienneté de cette nef et les indices sont rares. Il n'y a hélas aucune trace de fenêtre sur les murs gouttereaux, comme à Saint-Amant-de-Bonnieure, où subsiste au moins une porte murée, alors que nous n'en trouvons aucune trace à La Tâche. Donc, rien en dehors de la structure en moellons ne nous permet de confirmer l'hypothèse d'une construction primitive archaïque. Le contrefort en pierre de taille ne suffit pas à nous informer plus précisément, même s'il semble fonctionner de façon cohérente avec le mur en moellons.

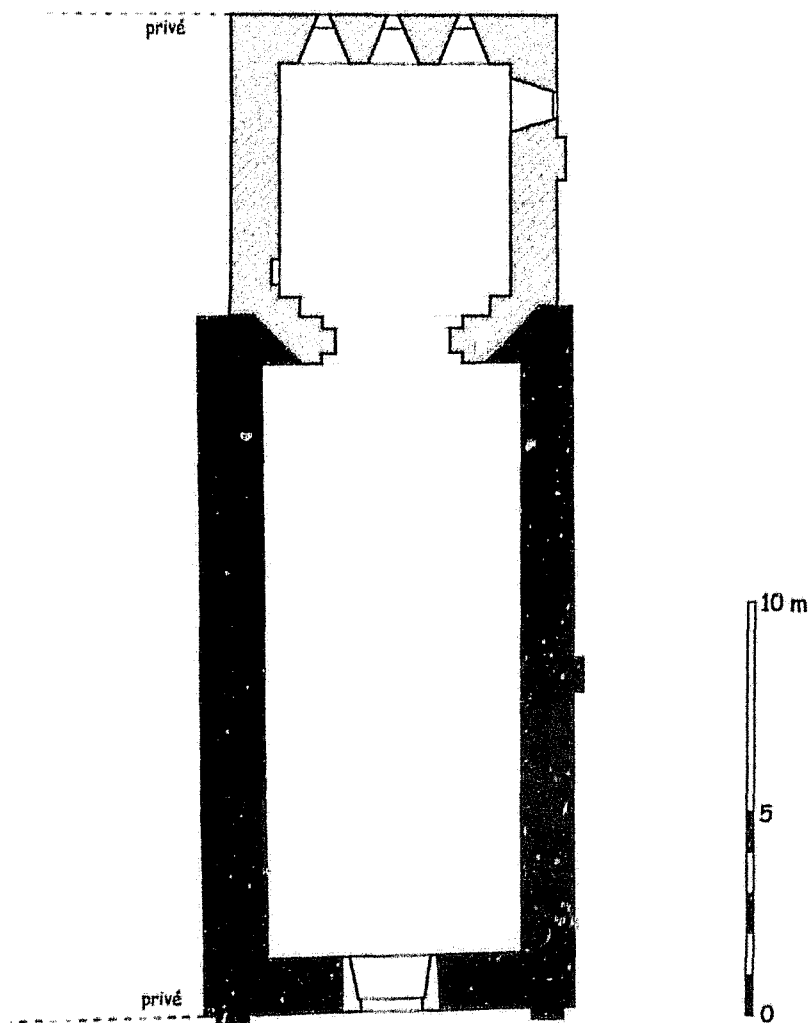
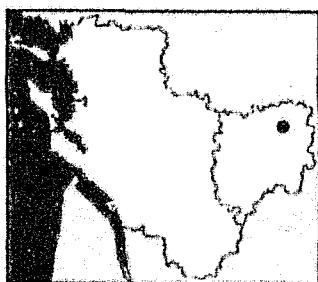
Conclusion




L'église Saint-Jean-Baptiste de La Tâche nous montre combien peuvent être ténus les indices qui nous amènent à la dater du XI^e siècle, ou tout au moins à la ranger parmi les édifices romans archaïques, même si sa réalisation a pu être assez tardive. Outre les murs en moellons de la nef, la présence de la fenêtre romane de la façade et le signe manifeste de l'intervention du XII^e siècle sur un mur plus ancien à l'est de la nef, ainsi que l'absence de clocher sont des

⁵ On retrouve là certains traits communs aux architectures des ordres militaires ou des cisterciens. Ce chevet était probablement couvert d'une voûte en berceau.

indications « en creux » qui nous permettent de renforcer ce qui n'est au départ qu'une intuition.

La façade occidentale de La Tâche rejoint le petit groupe de façades archaïques ou archaisantes à composition simple qui sont encore conservées sans trop de modifications.



-  XI^e siècle
-  XII^e siècle
-  Postérieur

La Tâche
Église Saint-Jean-Baptiste
C.Gensbeitel
relevés N.Guillaumin & F.Pradigne

Fig. 2 :
La Tâche.
Façade occidentale.

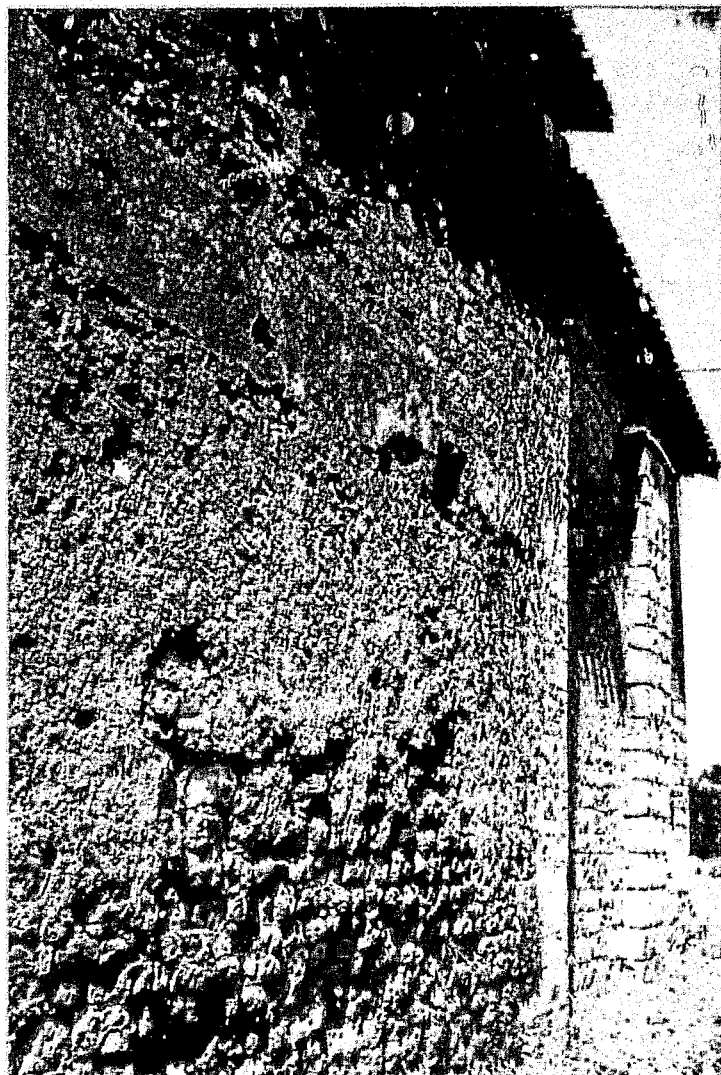
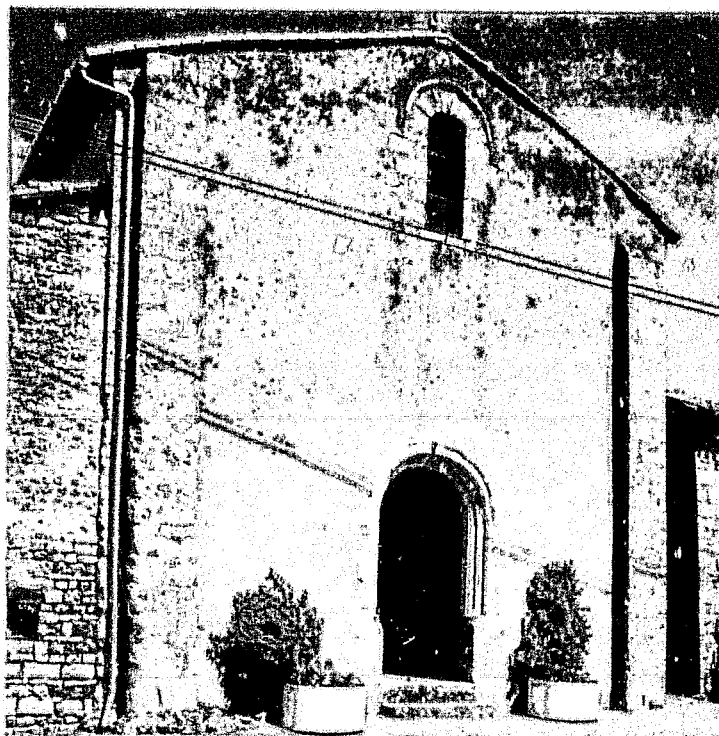


Fig. 3 :
La Tâche.
Mur sud de la nef et du
chevet.

Fig. 4 :
La Tâche.
Extrémité orientale de la
nef et arc triomphal..



Fig. 5 :
La Tâche.
Contrefort du mur sud
de la nef.

96. TAILLANT (17)

Canton de Saint-Savinien

Eglise Notre-Dame-de-l'Assomption (Anc. Saint-Martin)

Données historiques

Anciennement dédiée à saint Martin¹, l'église paroissiale de Taillant, proche de Fenoux et de Saint-Savinien, au sud-ouest de Saint-Jean-d'Angély, a conservé son environnement traditionnel, puisqu'elle est encore flanquée d'un cimetière, dans lequel est préservée une tombe pouvant remonter au Moyen Age². Les sources sont rares, une fois de plus, et nous ne savons rien de l'histoire de ce sanctuaire rural comparable en cela à de nombreux autres en Saintonge. D'après les pouillés, l'église était à la nomination de l'évêque de Saintes, ce qui devait être le cas depuis ses origines³, qui ne sont éclairées que faiblement par le vocable de Saint-Martin, classé parmi les hagiotoponymes susceptibles de renvoyer aux temps anciens du christianisme en Gaule.

L'édifice, inscrit à l'ISMH en 1949, a fait l'objet de plusieurs campagnes de restauration depuis les années 1950, sans que son architecture en soit modifiée⁴.

Analyse architecturale

Conformément à un phénomène majoritaire, c'est la seule nef qui a conservé son caractère primitif, puisque le chevet, comprenant une travée droite et une abside plus étroite, ainsi que le clocher qui le flanque au sud, ont été reconstruits postérieurement, au XII^e siècle pour l'essentiel et à la fin du Moyen Age pour l'étage du clocher, percé de baies à arcs segmentaires.

Si les nefs remontant au XI^e siècle sont assez nombreuses, il est plus rare de pouvoir identifier une façade qui pourrait être au moins partiellement contemporaine des murs gouttereaux, et c'est une des bonnes surprises de l'église de Taillant. Toutefois, il nous faudra une fois de plus démêler les fils des différentes interventions qui ont pu modifier la construction primitive.

Fig. 1

¹ CHOLET (Abbé), « Etudes historiques, ... », *op. cit.*, p. 14 ; DANGIBEAUD (C.), « Pouillé ... », *op. cit.*, p. 275.

² Il s'agit d'un sarcophage à couvercle en bâtière très effilé, dont la face antérieure est ornée d'une croix pattée inscrite dans un cercle, comparable à certaines croix de consécration visibles sur des églises. Ce motif n'a pas manqué d'entraîner de la part de certains érudits l'attribution de la sépulture à un « chevalier de Malte » ; cf. CONNOUÉ (C.), *Les églises...*, *op. cit.*, livre 3, p. 145.

³ CHOLET (Abbé), *idem* ; DANGIBEAUD (C.), *idem*.

⁴ Poitiers, DRAC, Centre de documentation, dossier MH « Taillant » et La Rochelle, SDAP 17, dossier « Taillant ». Les fenêtres nord ont été débouchées en 1995.

Il s'agit donc d'une nef rectangulaire bâtie en moellons de formes et de dimensions très irrégulières - probablement des moellons de ramassage ou des moellons simplement ébousinés - disposés de manière disparate, tantôt à l'horizontale, tantôt de champs, avec quelques segments d'assises biaises, amorces d'un pseudo *opus spicatum* que nous rencontrons souvent. En l'absence de contreforts, seuls les angles de la façade occidentale et les encadrements des baies bénéficient de pierres de taille posées en besace ou en harpe. A l'intérieur, un badigeon blanc couvre les murs dépourvus d'articulation.

Fig. 4

Fig. 6

Le mur nord est celui qui a subi le moins de transformations ; deux petites fenêtres étroites à linteaux monolithes échancrés et ornés de faux claveaux s'ouvrent dans le haut d'un mur récemment rejointoyé et couronné par une simple corniche moulurée. Au sud, il est assez aisé de retrouver le schéma primitif, assez proche de celui-ci, malgré les modifications intervenues sans doute au XVI^e ou au XVII^e siècle. Les deux fenêtres primitives, en tous points identiques à leurs vis-à-vis, ont été abandonnées pour être remplacées par deux ouvertures plus larges. La plus occidentale a été simplement élargie, mais son jambage droit et un fragment de son linteau portant l'amorce du faux arc ont été conservés. La plus orientale est toujours en place, mais elle a été murée, la fenêtre moderne qui l'a remplacée ayant été percée plus bas et plus à l'est, sans doute pour éclairer un autel installé à droite de l'arc triomphal, à l'extrémité de la nef.

Fig. 2

Fig. 6

Deux éléments diffèrent ici par rapport à l'élévation nord. Tout d'abord, il y a, à peu près à l'aplomb de la fenêtre la plus occidentale, une ancienne porte murée, dont le linteau en bâtière n'est pas formé, comme on a coutume de le voir, d'un bloc monolithe, mais de trois éléments clavés. Cette formule unique en son genre ne manque pas de fragilité, d'autant plus qu'aucun arc de décharge ne vient soulager ce linteau. C'est sans doute pour palier à ce défaut que l'on a chargé celui-ci d'une assise de blocs de grand appareil venant épouser les deux pentes de la bâtière. Hormis cette anomalie, rien ne permet d'écarter cette porte, qui semble bien appartenir à la première construction. Le second point de divergence avec le mur sud se résume à la présence, sous la corniche - qui a d'ailleurs été restituée - de fragments épars d'un ancien décor fait de cercles en relief groupés par deux et portant des décors de croix ou de fleurons. Il paraît difficile d'attribuer ces éléments à la première construction, et nous y verrons plus volontiers des réemplois installés lors d'une reprise de la toiture, par exemple.

Fig. 7

Fig. 6

La façade occidentale, qui a également été rejointoyée depuis peu, est des plus sobres. Simplement percée dans son axe d'un portail dont l'arc déformé paraît légèrement brisé et d'une fenêtre probablement agrandie à l'époque moderne, elle n'a aucune modénature en dehors de l'archivolte du portail. Elle se

Fig. 3

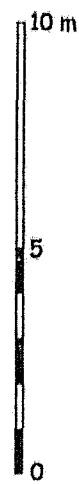
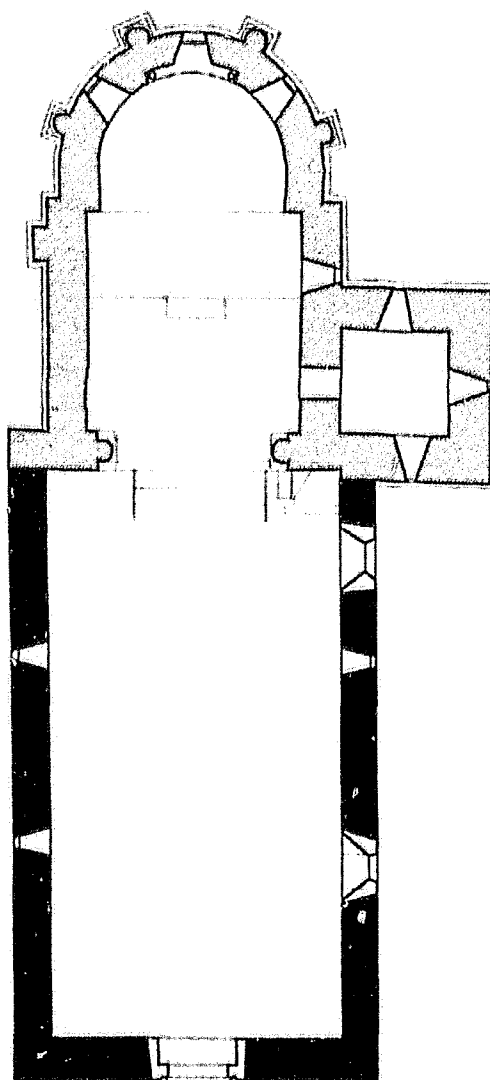
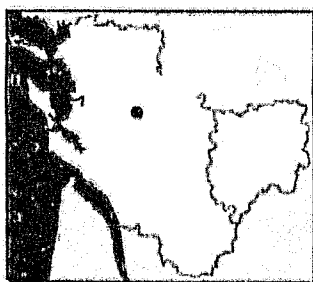
termine par un pignon dont les rampants prennent appuis sur la moulure en retour des corniches des murs gouttereaux. C'est à ce niveau, du côté gauche qu'on observe d'ailleurs la présence d'une petite dalle sculptée semblant représenter deux animaux dressés. Plus haut, dans la partie supérieure du pignon, c'est une tête d'équidé - probablement un modillon - qui est insérée, sans doute aussi en réemploi.




Le portail ne manque pas de soulever quelques questions. Ses piédroits se composent d'une simple moulure torique, prolongée sans interruption par la moulure inférieure de l'archivolte, qui comprend un second tore et la moitié d'un troisième, le tout étant entouré une frise en saillie faisant retour sur le mur de part et d'autre de la porte, sur une vingtaine de centimètres. Cette moulure comprend un filet souligné par un motif de cordage, motif que nous retrouvons en plusieurs occasions sur des édifices ou des parties d'édifices marquées par un certain archaïsme⁵. Nous daterons volontiers ce portail des environs de 1100, ce type de moulures toriques, se retrouvant en particulier sur certains arcs du chevet de Saint-Eutrope de Saintes et sur des édifices qui dérivent de ce modèle prestigieux, consacré en 1096. Le portail de Saint-Trojan nous en offre un exemple supplémentaire. Se pose alors, une fois de plus, la question de la datation relative de la nef par rapport à ce portail. Faut-il voir là un ensemble cohérent ou devons nous considérer que le portail a été remanié dans un deuxième temps ? Certaines irrégularités dans la liaison entre les assises en harpes des pierres de taille du portail et le parement de moellons laissent supposer qu'il s'agit d'un remaniement, mais rien n'indique quel intervalle sépare la première campagne de ce modeste aménagement.

Conclusion

Il est donc difficile, une fois encore, de déterminer une fourchette de datation pour cette nef, même si au moins une phase de transformation peut être située à l'extrême fin du XI^e ou au début du XII^e siècle.

⁵ On songe notamment aux portails d'Annepont ou de Sainte-Radegonde.



-  XI^e siècle
-  XII^e siècle
-  Postérieur

Taillant
Église Saint-Martin
C.Gensbeitel d'après SDAP 17

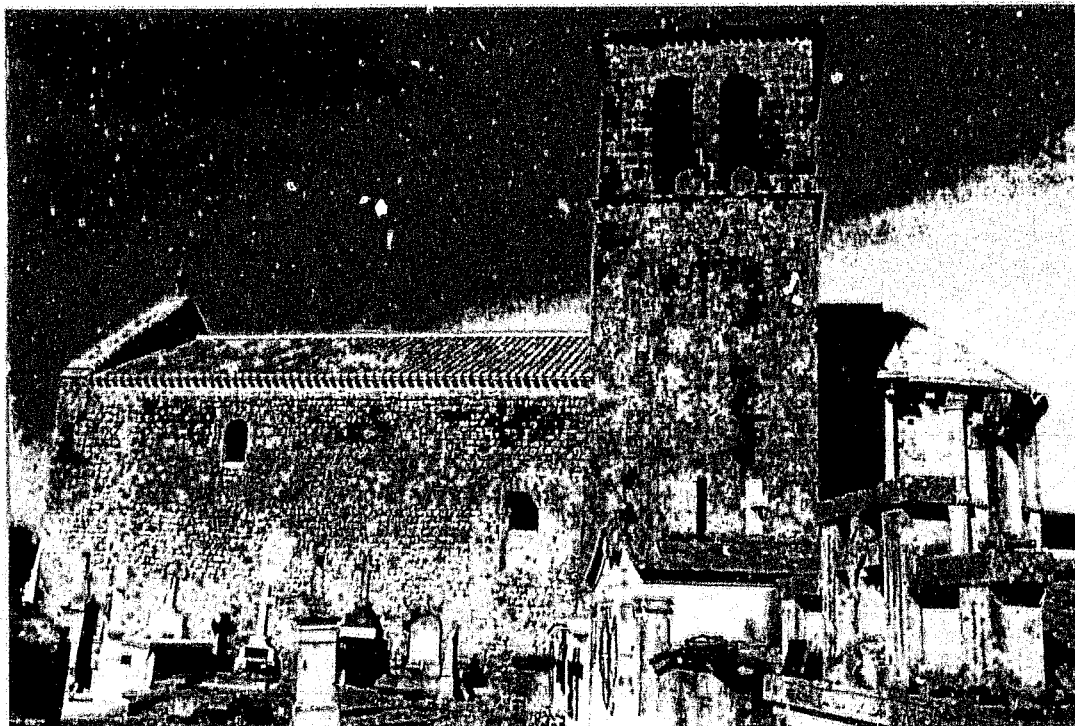


Fig. 2 :
Taillant.
Vue générale côté sud.



Fig. 3 :
Taillant.
Façade occidentale.

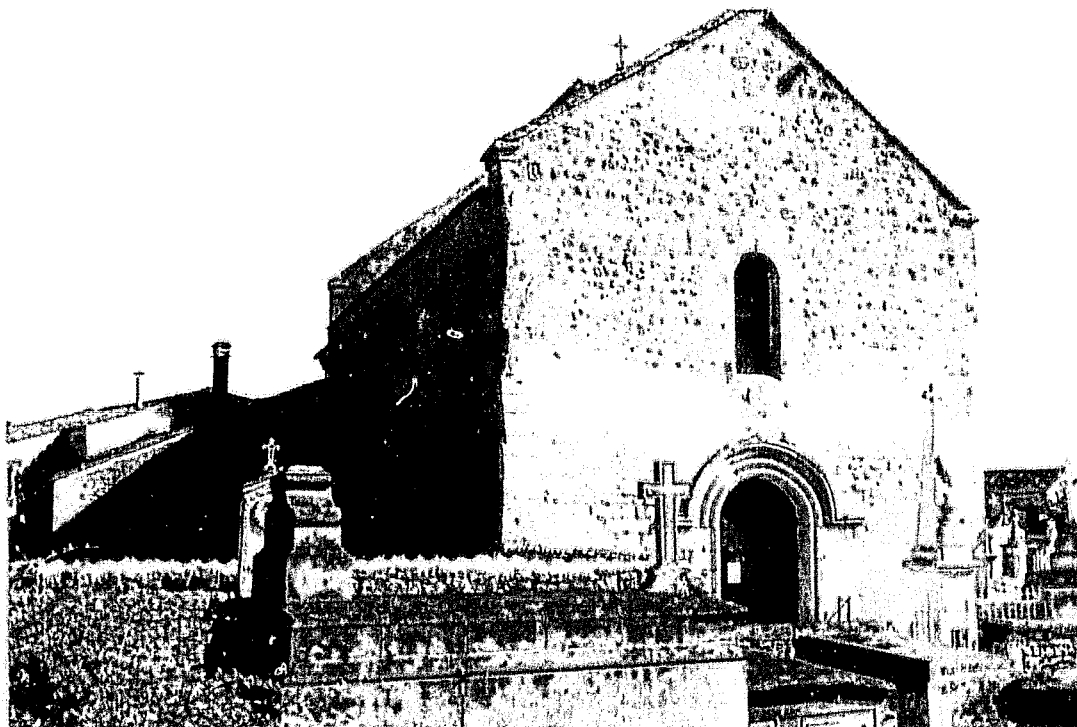
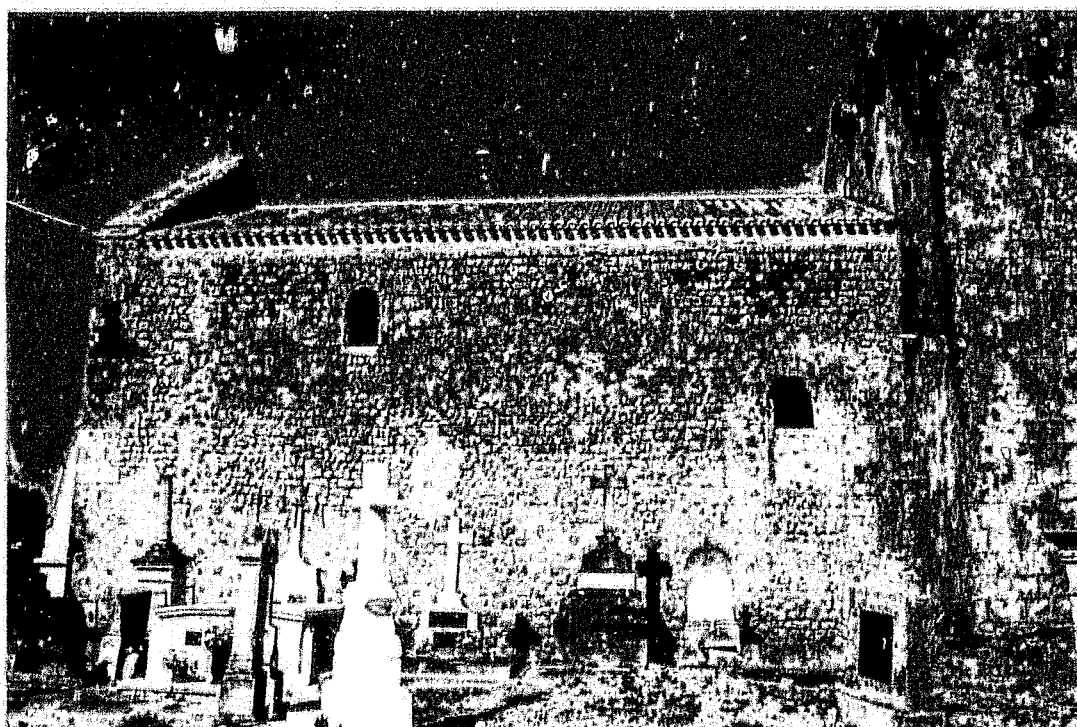


Fig. 4 :
Taillant.
Vue générale depuis le nord-ouest.

Fig. 5 :
Taillant.
Mur sud de la nef



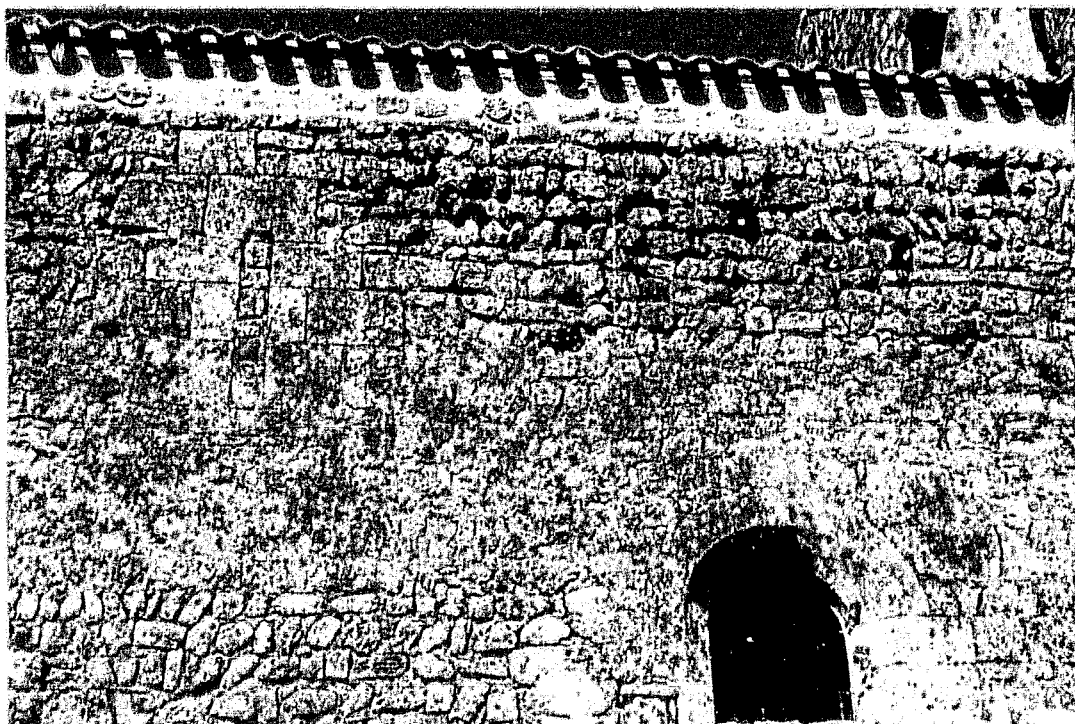


Fig. 6 :
Taillant.
Fenêtre ancienne du mur
sud et fragments d'*opus
spicatum*.



Fig. 7 :
Taillant.
Ancienne porte à linteau
monolithe du mur sud de
la nef.

97. THAIMS (17)
Canton de Gémozac
 Eglise Saint-Pierre-ès-Liens

Données historiques

Donnée par Boson Béranger et Guillaume Bernard à l'abbaye Saint-Etienne de Vaux en 1096¹, peu avant que celle-ci n'entre dans les possessions de Maillezais, l'église Saint-Pierre de Thaims n'est pratiquement pas documentée et son histoire ne peut être évoquée qu'à travers l'analyse archéologique. Celle-ci a d'ailleurs permis de découvrir que le sanctuaire était établi à l'emplacement d'une villa gallo-romaine², située sur un axe important, puisqu'il s'agissait de la route reliant l'antique *Mediolanum* - la ville de Saintes - à ce qui peut être considéré comme son port de mer, l'actuel site du Fâ, à Barzan, que l'on identifie comme l'antique *Novioregum*, établie sur la Gironde.

Si les sources sont muettes pour toute la période antérieure à la Révolution, elles sont plus abondantes à propos des différentes interventions menées depuis sur l'église, qui devait présenter de sérieuses dégradations dès le XIX^e siècle. En 1857, des travaux urgents furent effectués sur les parements extérieurs du sanctuaire, sur le croisillon sud, qualifié alors de « chapelle Saint-Pierre », sur le croisillon nord, dit « chapelle de la Vierge », ainsi que sur la nef, dont la voûte en berceau était partiellement effondrée³. Mais cela n'empêcha par l'effondrement de la voûte de l'abside et d'une partie de son mur sud à la fin de l'année 1914⁴, entraînant également une fragilisation du clocher, sans toutefois provoquer sa chute. L'édifice bénéficiant enfin d'un classement au titre des Monuments Historiques en 1916, les travaux de réparation purent être entrepris. Le mur sud de la travée droite du chœur et l'abside furent très repris et partiellement reconstruits, tout comme la voûte, avec un parti pris de respect des dispositions initiales, mais non sans une évidente sécheresse. Si l'on en croit les comptes-rendus de l'époque, une grande partie des éléments intérieurs, et

¹ *Cartulaire de l'abbaye Saint-Etienne de Vaux de l'Ordre de Saint-Benoît*, GRASILIER (T.), (éd.), Niort, 1871, p. 44-45, charte LVI. L'acte est avalisé par le seigneur de Talmont, Gilbert, en présence de l'évêque de Saintes.

² C'est le chanoine Tonnelier qui étudia dans les années 1960 les vestiges comprenant notamment un système de chauffage par hypocauste, encore visible actuellement sur le flanc nord et sous la nef.

³ AD Charente-Maritime, 2O 2816, mémoire récapitulatif des travaux effectués.

⁴ Paris, Médiathèque du Patrimoine, 81/17/552/79.

notamment tous les chapiteaux, furent déposés et réutilisés⁵. Cette reconstruction se poursuivit jusque dans les années 1930, et l'état général de l'édifice, toujours préoccupant, entraîna en parallèle une succession de travaux de restauration - dont la reprise en sous-œuvre des piliers de la travée sous clocher, puis la restitution des parties hautes de la tour, entièrement disparues⁶ - qui ne se terminèrent que dans les années 1960.

Analyse architecturale

Souvent citée comme un édifice archaïque, l'église de Thaims a été étudiée par plusieurs auteurs, de René Crozet à Jean Cabanot, en passant par François Eygun et bien entendu le Chanoine Tonnelier.

L'église dessine un plan en croix grecque, avec un chevet profond de deux travées droites terminées par une abside et une courte nef s'articulant à un transept très débordant qui avait reçu des absidioles orientées aujourd'hui disparues. La voûte en berceau brisé règne sur les bras de transept et sur la nef, tandis que le chœur est couvert d'un berceau en plein cintre terminé par un cul-de-four. La croisée est seule à avoir reçu une voûte d'ogives. La principale anomalie de la construction réside dans l'implantation du clocher, qui n'est pas situé à la croisée du transept, mais sur la première travée du chœur, comme à Bougneau.

Fig. 1

Fig. 2

Comme l'a très bien expliqué Jean Cabanot⁷, l'auteur de l'analyse la plus récente et sans aucun doute la plus pertinente de cet édifice, ce phénomène s'explique ici comme le résultat d'une succession de reprises hésitantes et empiriques entreprises jusqu'à la fin du XII^e siècle à partir d'une église préromane dont la travée sous clocher conserve justement les traces ultimes dans ses parties basses. C'est donc sur ce segment de l'édifice et sur son articulation au transept et à la travée de chœur que nous concentrerons notre attention, tout le reste relevant de reconstructions postérieures à 1100.

⁵ *Ibid.* ; lettre du 15 mai 1915, compte-rendu de l'inspection effectuée par l'architecte Georges Naud à la suite de l'accident. Il y évoque « ...les chapiteaux et bases, tous en bon état ... » qui ont été « ... méthodiquement déposés et numérotés ... ».

⁶ *Ibid.*, les photographies anciennes de l'église ainsi qu'un relevé de 1957 montrent parfaitement que l'étage d'arcatures aveugles était partiellement dégarni et que le couronnement octogonal ne se devinait que par d'infimes traces d'arrachements sur le côté nord.

⁷ CABANOT (J.), *Les débuts de la sculpture...*, *op. cit.*, p. 246-248. Voir aussi TONNELIER (Chanoine), « L'église Saint-Pierre-ès-Liens de Thaims », *CAF, La Rochelle*, 1956, p. 196-204.

Les vestiges d'un édifice préroman

La travée sous clocher, de plan barlong, est couverte d'une coupole sur trompes à calotte elliptique portée bien plus haut que les deux voûtes qui l'encadrent. Elle se loge dans le massif aveugle qui sert de souche au clocher, comme le montre bien la coupe longitudinale de l'église. A l'est, elle s'ouvre vers le chœur par un arc en plein cintre, à l'amorce de la voûte en berceau de la travée droite, et à l'ouest par un arc brisé. Si à l'intérieur des arcades en plein cintre viennent doubler les murs latéraux, à l'extérieur, ceux-ci sont presque lisses. Jusqu'au niveau de l'arcature aveugle de la souche du clocher leurs élévations sont essentiellement en moellons irréguliers, interrompus seulement sur le côté sud par quelques assises en pierres de taille modernes, probablement à mettre en relation avec l'unique fenêtre qui éclaire la travée. Des deux côtés le mur se rétrécit légèrement vers le haut, par l'intermédiaire de glacis, sans que l'on puisse véritablement expliquer ce phénomène.

Fig. 2

Dans les parties inférieures de ces murs on observe la présence d'anciens arcs portés par des piliers ou des jambages appartenant sans conteste à une construction antérieure aux premiers aménagements romans. Au nord est conservé un pilier à ébrasements biais sur une hauteur d'un mètre, construit en moellons très réguliers de format allongé liés par un mortier de couleur rose. Il porte encore la moitié d'un arc en plein cintre à claveaux étroits que vient interrompre une maçonnerie de moellon visiblement remaniée, puisqu'on y voit des segments de colonnettes et de nervures d'ogives en réemplois. On peut penser qu'à gauche du pilier un autre arc prenait place, les reprises postérieures en ayant effacé toutes traces. A l'intérieur du mur, où a été aménagée une niche rectangulaire contenant des vestiges lapidaires, ce qui a effacé l'essentiel des traces de cette arcade. Toutefois, on en distingue encore deux claveaux noyés dans la maçonnerie entre la niche et le pilier nord-est de la travée.

Fig. 6

Au sud, l'arc est entièrement conservé et légèrement décalé vers l'est par rapport à celui du mur nord. De plus, contrairement à celui-ci, il se manifeste également à l'intérieur, ce qui indique sans ambiguïté qu'il s'agissait là d'un passage, que l'on a muré sans le mutiler. Cet arc se distingue par la présence d'un rang de pierres plates légèrement incurvées qui épouse l'extrados des claveaux, formant une frise d'archivolte aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur. En fait, la même formule devait exister au nord, comme l'indique l'agencement similaire des assises du pilier et du sommier, mais cette frise, sans doute destinée à régulariser les extrados, a été arrachée. Cette formule s'apparente à la

Fig. 7

Fig. 12

structure de certains arcs de maçonneries antiques⁸ sans que cela nous livre un argument déterminant, puisque des exemples analogues sont également visibles sur des constructions romanes⁹.

Ces vestiges d'un édifice antérieur, manifestement réutilisés au XI^e siècle, ont donné lieu à diverses interprétations quant à leur fonction architecturale primitive et à leur datation. La proposition la plus élaborée, bien que fort légitimement hésitante, est celle de Jean Cabanot, pour qui il s'agirait là des vestiges « d'une nef ou d'un porche »¹⁰. Il nous paraît difficile d'aller plus loin en l'état actuel des possibilités d'analyse archéologique. En revanche, le même auteur indique «... qu'à tout le moins une des arcades septentrionales avait été laissée ouverte après l'intégration de ces éléments dans l'édifice roman, et qu'elle donnait accès à une pièce ménagée entre cette travée droite et l'absidiole nord. ». Il s'appuie, pour avancer cette affirmation, sur la présence de traces d'arrachements de voûte qu'il identifie probablement dans le glacis d'environ un mètre de hauteur que nous avons évoqué plus haut. Nous ne le suivons pas jusque-là, dans la mesure où il nous paraît difficile de voir dans ce glacis un arrachement de voûte. Il pourrait s'agir simplement d'un massif de maçonnerie qui reliait l'absidiole à la travée droite comme on en a des exemples à Conzac ou à Nonac¹¹. Seul un démontage partiel des arcades, accompagné de sondages en sous-sol, permettrait peut-être d'éclairer ce point obscur. La datation de ces vestiges s'avère aussi délicate que l'identification de leur fonction primitive. Si certains n'ont pas hésité à les attribuer à l'Antiquité¹², ce qui se justifie uniquement par la présence sur le site de véritables traces archéologiques gallo-romaines, il est sans doute plus raisonnable de les rattacher, comme le fait Jean Cabanot, à une époque « préromane » assez vague, qui pourrait au moins englober la période carolingienne.

Les réaménagements du XI^e siècle

Le chanoine Tonnelier, se fondant sur la diversité des modes de construction et des appareils, proposait une lecture extrêmement fragmentée et

⁸ C'est notamment le cas de l'arc de décharge du mur des anciens thermes des Arènes de Thénac, près de Saintes.

⁹ Ainsi, dans la nef du XI^e siècle de l'église d'Evaux, en Limousin

¹⁰ CABANOT (J.), *Idem.* ;

¹¹ Notices 23 et 52.

¹² Pour le chanoine Tonnelier, suivi par François Eygun, ces éléments sont gallo-romains, interprétation qui ne semble plus recevable aujourd'hui, cf. : TONNELIER (Chanoine), *ibid.*, p. 198 et EYGUN (F.), *Saintonge romane...*, *op. cit.*, p. 105.

une vision très archaïque de cette partie de l'édifice. Jean Cabanot a également analysé, bien plus précisément que les autres auteurs, cette phase intermédiaire assez ingrate qui a donné lieu aux premiers aménagements romans encore en place, ceux qui, justement, ont intégré les deux pans de murs hérités d'un édifice antérieur. Toutefois, il nous semble que l'on peut simplifier davantage encore la lecture qu'il propose de ce processus.

Au XI^e siècle, cette travée barlongue bénéficia d'une reprise importante, exclusivement concentrée à l'intérieur. Selon la chronologie établie par Jean Cabanot, des piliers à ressauts furent établis à l'ouest de cette travée pour construire un arc triomphal, jamais achevé tel que prévu dans le projet initial, selon lui. L'interruption de ce programme aurait été suscitée par la volonté, survenue rapidement, de reconstruire le sanctuaire par l'est de la travée et de voûter celle-ci en berceau. Puis, finalement, après un nouveau changement de parti, alors que les piliers orientaux, dotés de colonnes portant un doubleau étaient montés, on décidait de rehausser les murs préromans et de les doubler par des arcs calés sur des consoles afin d'établir sur la travée barlongue une coupole sur trompes elliptique, plutôt qu'un berceau, et d'édifier là un clocher. Pour raccourcir quelque peu la travée et corriger son étirement barlong, deux arcs portés par des consoles furent lancés très haut contre les murs latéraux.

A l'observation, il est clair que les murs furent doublés, assez maladroitement, par des arcs à double rouleau dont le rouleau supérieur a une portée trop longue pour se réunir sur le même niveau d'imposte avec les arcs diaphragmes qui fermaient la perspective à l'ouest. Cela provoque de curieux télescopages aux angles nord-ouest et sud-ouest de la travée, les arcs latéraux venant s'appuyer sur les reins des arcs occidentaux perpendiculaires.

L'arc situé du côté du transept, à l'entrée de la travée, était nettement plus bas que celui en arc brisé qui s'y ouvre aujourd'hui. Ce rehaussement du passage n'a cependant pas fait disparaître les sommiers de l'arc roman, que ni le chanoine Tonnelier ni Jean Cabanot ne semblent avoir vus. Ces claveaux d'un double rouleau d'arc se distinguent au-dessus de l'imposte qui fait retour sur le côté occidental des piliers à ressauts, intégrés aux structures déjà gothiques de la croisée de transept. Nous pensons donc, contrairement à l'abbé Cabanot, que cet arc fut bel et bien réalisé. En effet, pourquoi aurait-on posé les premiers claveaux si l'on avait l'intention de s'arrêter là ? En fait, cet arc a existé, et il a été recoupé lors du rehaussement de l'ouverture. Et si nous restituons mentalement cet arc apparaît l'image d'un espace extrêmement cloisonné.

A l'est, en revanche, l'articulation avec la travée droite du chœur s'opère effectivement de façon plus ouverte. L'arc oriental est porté par des colonnes

Fig. 8

Fig. 11

Fig. 10

Fig. 13

Fig. 5

Fig. 9

Fig. 10

engagées sur dossierets. Leurs chapiteaux sont situés non pas à la hauteur des impostes des arcs de la travée sous clocher, mais à la hauteur de leur sommet. Ainsi, cet arc en plein cintre fourré joue-t-il le rôle de doubleau, la voûte en berceau du chevet se prolongeant à sa hauteur. C'est sans doute l'amorce d'un bandeau poursuivant le tailloir de ces chapiteaux vers la travée sous clocher qui a inspiré à Jean Cabanot l'hypothèse d'un projet de voûte en berceau. Mais l'interprétation du chanoine Tonnelier, estimant que ce sont les colonnes et leurs chapiteaux qui ont été rehaussés dans un deuxième temps, n'est pas des plus absurdes.

Fig. 14

Quoi qu'il en soit, même si les étapes du remaniement sont plus ou moins compréhensibles, tout cela est assez maladroit et emprunt d'un certain empirisme. De fait, il nous semble hasardeux de vouloir déterminer l'ordre exact du processus de transformation de cette travée, qui correspond à une étape chronologique assez ramassée. Rappelons enfin que la calotte de la coupole se niche très haut dans la souche du clocher. Celui-ci s'élève dans la continuité des murs préromans, sans aucune articulation ni modénature extérieure, jusqu'au niveau d'un registre d'arcatures - deux simples niches sur chaque face - surmonté d'un glacis qui opère la transition vers un étage octogonul, entièrement restitué par les restaurations du XX^e siècle.

Fig. 11

Fig. 3
Fig. 4

Le décor sculpté qui accompagne cette phase de travaux a déjà été remarqué par le chanoine Tonnelier et par Jean Cabanot¹³ pour son archaïsme, et nous même en avons traité il y a quelques années dans une brève monographie¹⁴.

Pour Jean Cabanot, les impostes des piliers occidentaux de la travée s'ont légèrement postérieurs aux deux chapiteaux des piliers orientaux de la travée. Cette distinction - d'ailleurs en contradiction avec son analyse de la chronologie architecturale - nous paraît superflue. Partout, en effet, dominent des motifs géométriques faits de simples traits engravés formant des zigzags, des hachures ou des lignes courbes aux tracés parallèles, sinusoides ou en enroulements, qui évoquent des décors protohistoriques ou barbares. Des tresses au maillage assez lâche formant frise sont un leitmotiv. Certains de ces thèmes se rencontrent assez tard - au début du XII^e siècle - à Semoussac ou à Consac¹⁵, notamment.

Fig. 13
Fig. 9

Les deux chapiteaux, à l'épannelage tronconique, sont dépourvus d'astragale. Leur décor se compose de figures en très faible relief - il faut les regarder en lumière rasante pour les distinguer - sur un fond lisse simplement

¹³ TONNELIER (Chanoine), *ibid.*, p. 198 ; CABANOT (J.), *ibid.*, p. 248

¹⁴ GENSBEITEL (C.), « Thaims. Eglise Saint-Pierre-ès-Liens », dans *l'imaginaire et la foi...*, *op. cit.*, p. 337-339.

¹⁵ Notices 94 et 23.

garni de hachures et de guillochis. Sur l'une des corbeilles on distingue deux quadrupèdes dressés sur leur séant qui se font face, autour d'une vague forme d'arbre. L'abbé Cabanot a montré que le thème des animaux se tenant debout s'inscrivait dans une large série au cours du XI^e siècle¹⁶. Un troisième animal se tient sur la face latérale droite et deux autres, dont un très petit, sont représentés sur le tailloir. Ces dernières silhouettes font penser à celle d'un des tailloirs de l'église de Consac¹⁷.

Fig. 15

Sur la seconde corbeille, une tête plate à faciès humain occupant le centre de la corbeille est unie à deux corps de quadrupèdes maladroitement esquissés de part et d'autre. Sous cette figure, un autre quadrupède semblant porter sur son dos une croix peut être identifié comme l'Agneau. Nous avons déjà eu l'occasion de suggérer que la composition unissant deux corps à une même tête, apparue dans l'enluminure, trouve peut-être là une de ses premières tentatives, fort maladroite, d'application au décor sculpté. Il devait avoir de beaux jours devant lui.

Fig. 16
Fig. 17

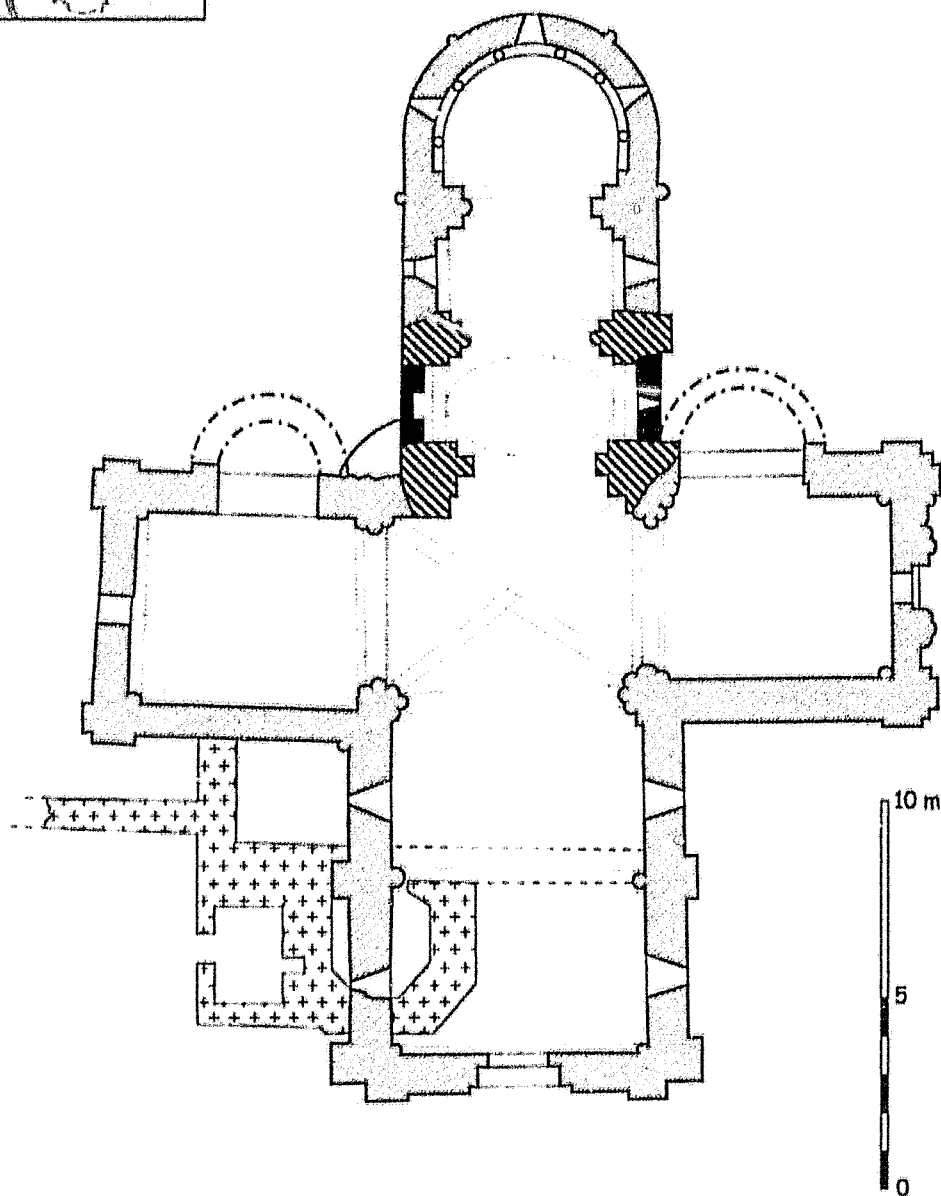
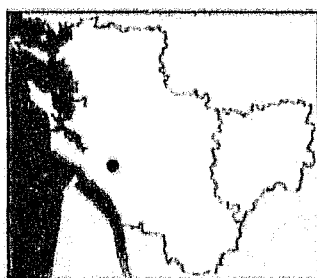
Conclusion

Saint-Pierre de Thaims, dans sa complexité, résume une partie importante des problématiques auxquelles nous sommes confronté dans cette étude. Elle nous laisse entrevoir aussi une fébrilité constructive et une richesse de projets que les remaniements ou la disparition d'un grand nombre d'édifices ne nous permettent plus d'appréhender pleinement.

Il est clair que la sculpture des deux chapiteaux de Thaims permet de les inscrire au nombre des premiers témoins de cet art en Saintonge, et qu'avec les chapiteaux de Saint-Trojan, ils illustrent l'apparition de la figure et peut-être d'une iconographie orientée vers un message chrétien dans le premier âge roman charentais. Le lien que les thèmes ornementaux créent avec des productions des environs de 1100 nous incite à ne pas trop vieillir ces œuvres et à situer les remaniements de cette travée sous clocher dans le courant de la seconde moitié du XI^e siècle.

¹⁶ CABANOT (J.), *ibid.*, p. 63-67.

¹⁷ Notice 23.



- Début du XI^e siècle
- Fin du XI^e siècle
- XII^e siècle
- Vestiges gallo-romains
- Restitution

Thaims
Église Saint-Pierre-és-Liens
 C. Gensbeitel d'après F. Eygun

Fig. 2 :
Thaims.
Coupe longitudinale et
plan. Années 1920.
Médiathèque du
Patrimoine.

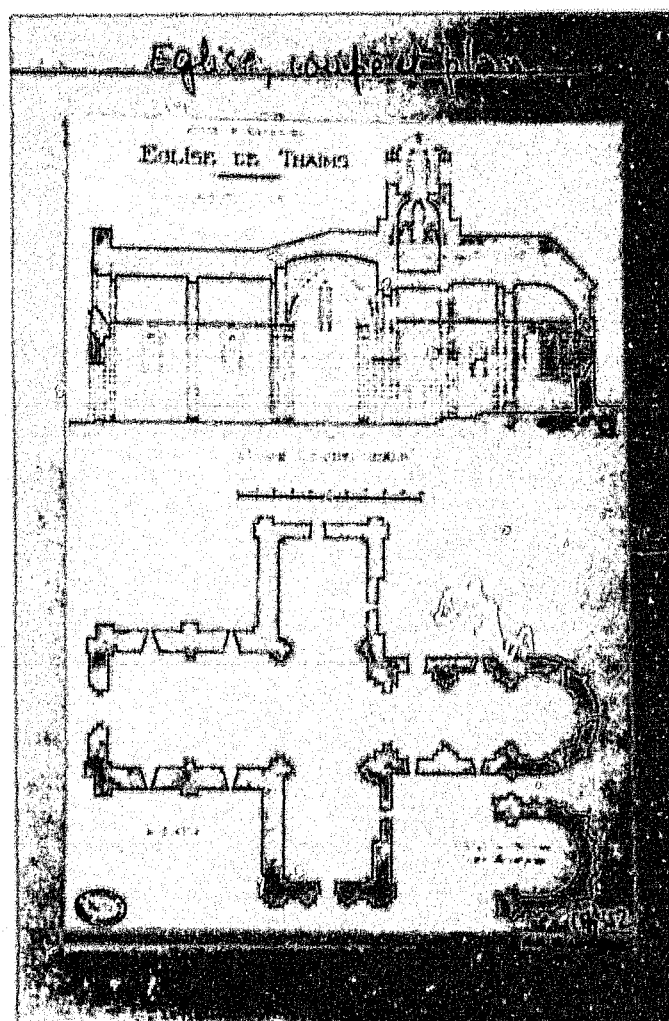
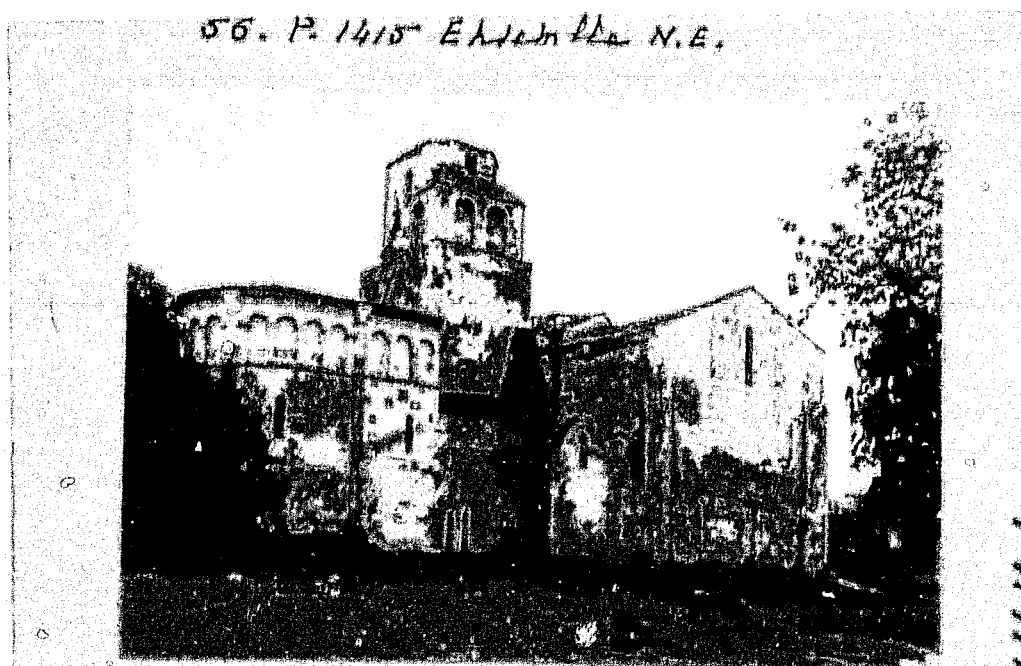


Fig. 3 :
Thaims.
Vue générale depuis le
nord-est après la
restauration du chevet.
Années 1920.
Médiathèque du
Patrimoine.



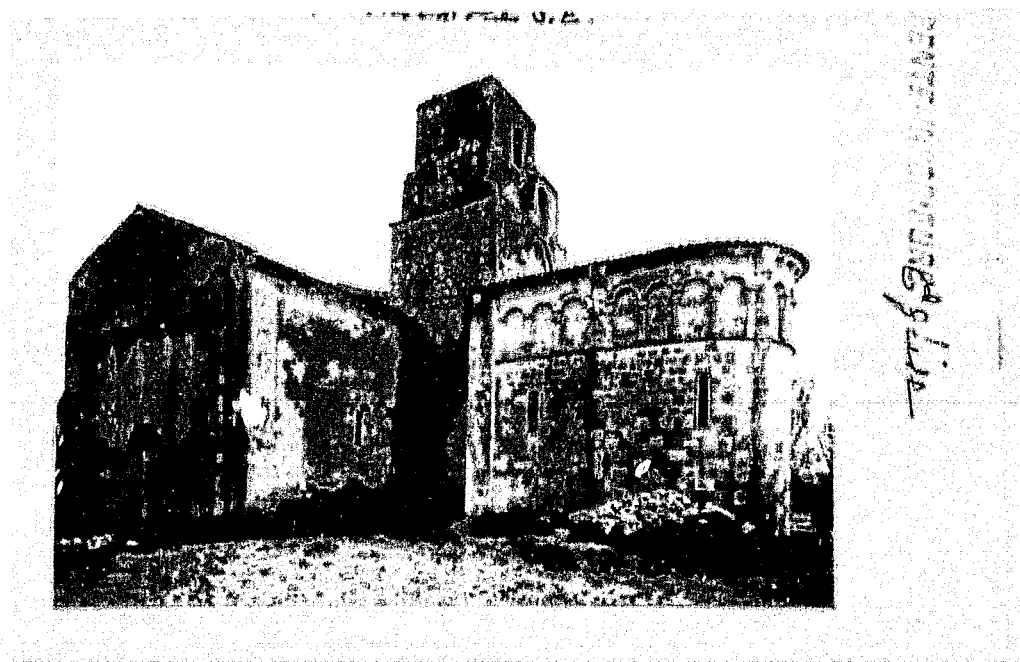


Fig. 4 :
Thaims.
Vue générale depuis le
sud-est après la
restauration du chevet
Années 1920.
Médiathèque du
Patrimoine.

*ENTE-INFERIEURE Eglise - Interieur -
P. 1418 Croisée et Chœur, vers E.N.E.*

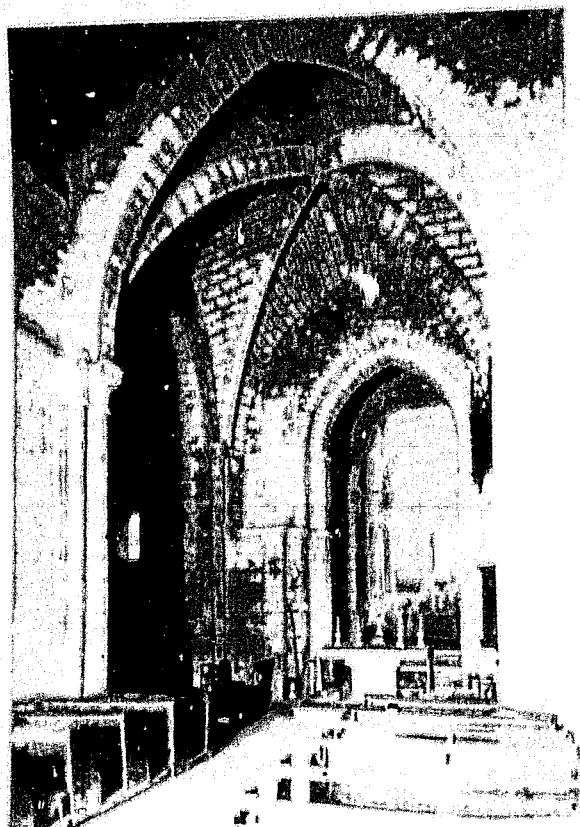


Fig. 5 :
Thaims.
Vue générale intérieure
vers le nord-est. Années
1920. Médiathèque du
Patrimoine.



Fig. 6 :
Thaims.
Mur nord de la travée sous
clocher. Arcade préromane.



Fig. 7 :
Thaims.
Mur nord de la travée sous
clocher. Arcade préromane.

Fig. 8 :
Thaïms.
Arc d'entrée vers le
chœur depuis la croisée
du transept.



Fig. 9 :
Thaïms.
Impostes du pilier droit
de l'entrée de la travée
sous clocher. Détail des
sommiers de l'arc
primitif.

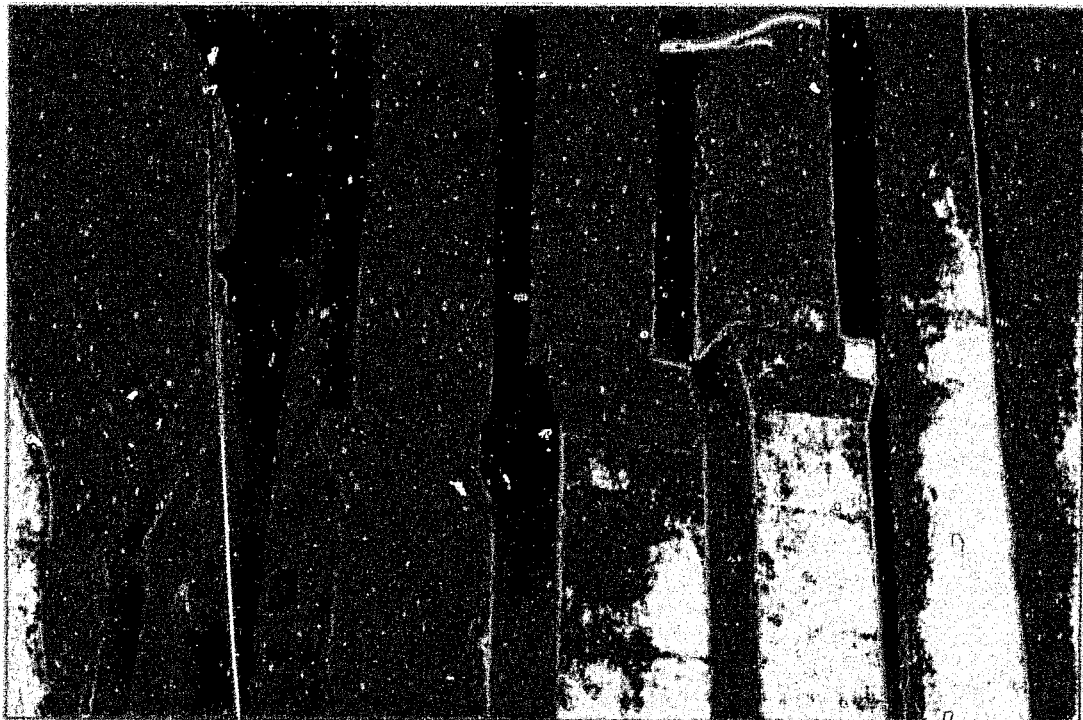


Fig. 10 :
Thaïms.
Mur nord de la travée
sous clocher et arcs
diaphragmes.

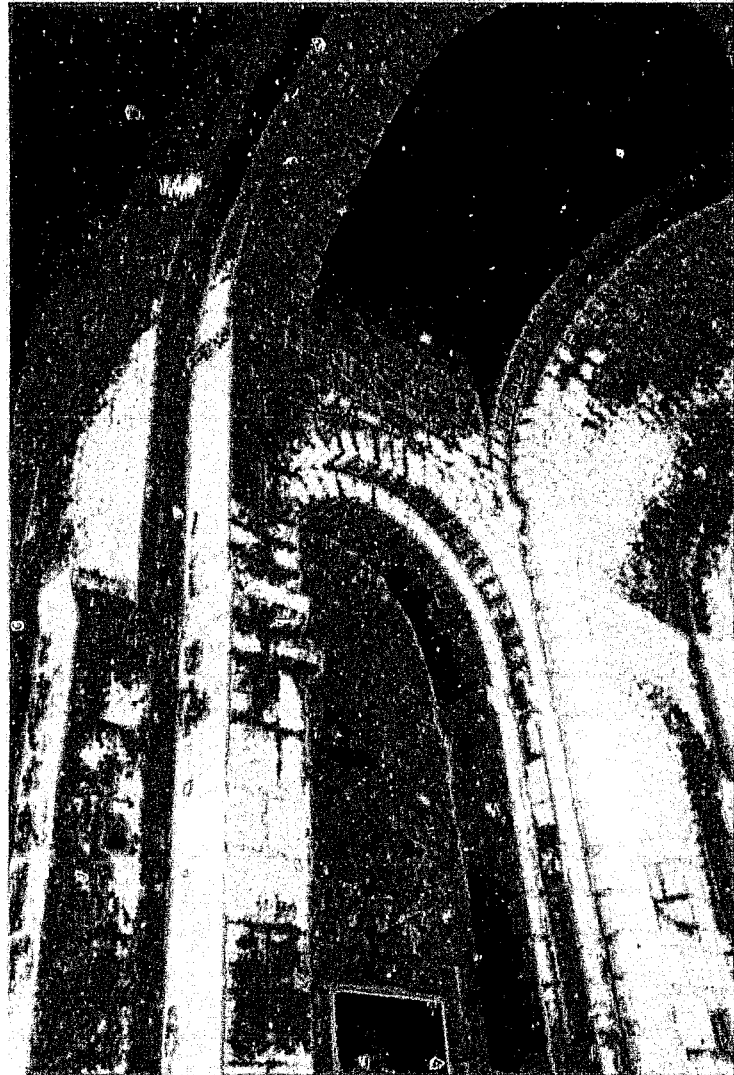


Fig. 11 :
Thaïms.
Mur nord et coupole sur
trompes de la travée sous
clocher.

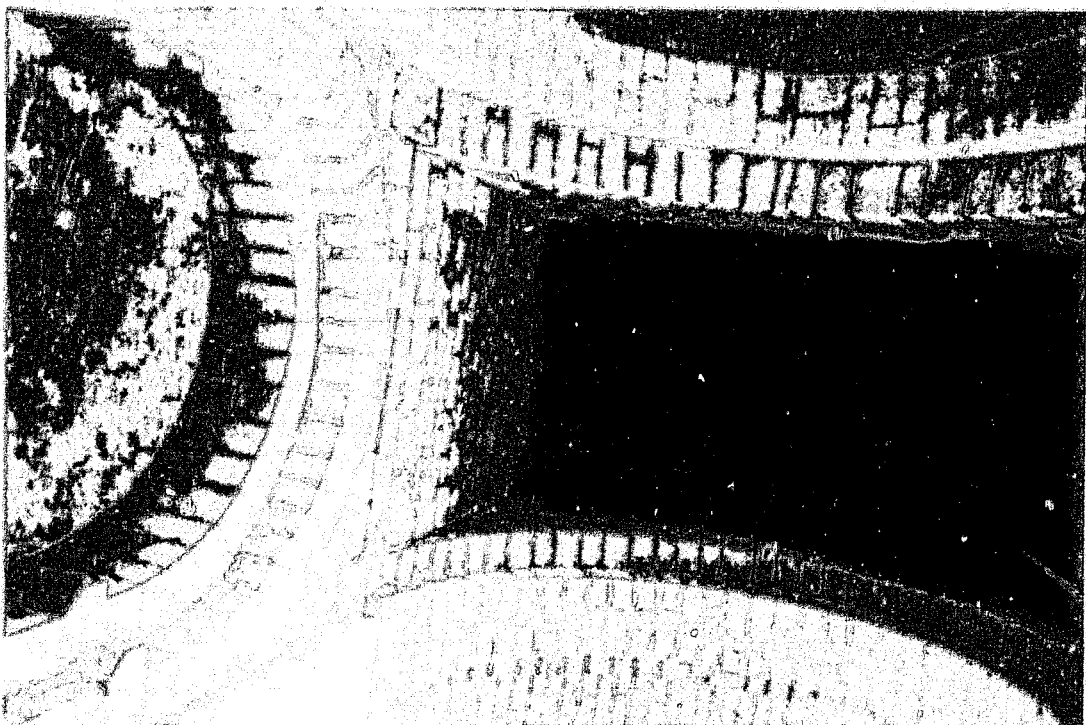


Fig. 12 :
Thaïms.
Mur sud de la travée sous
clocher. Arcade
préromane.

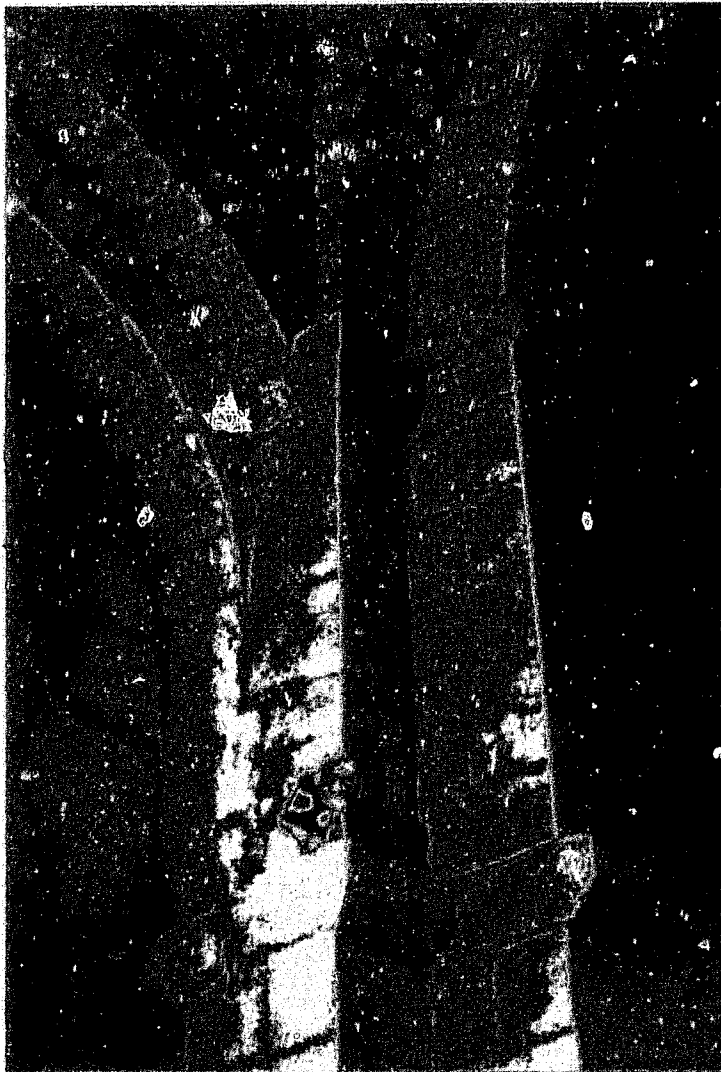
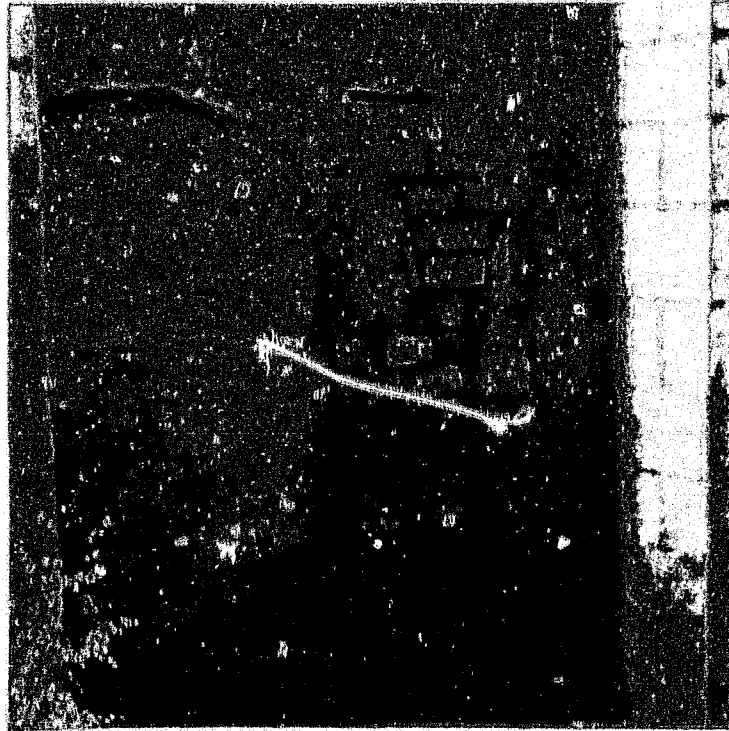
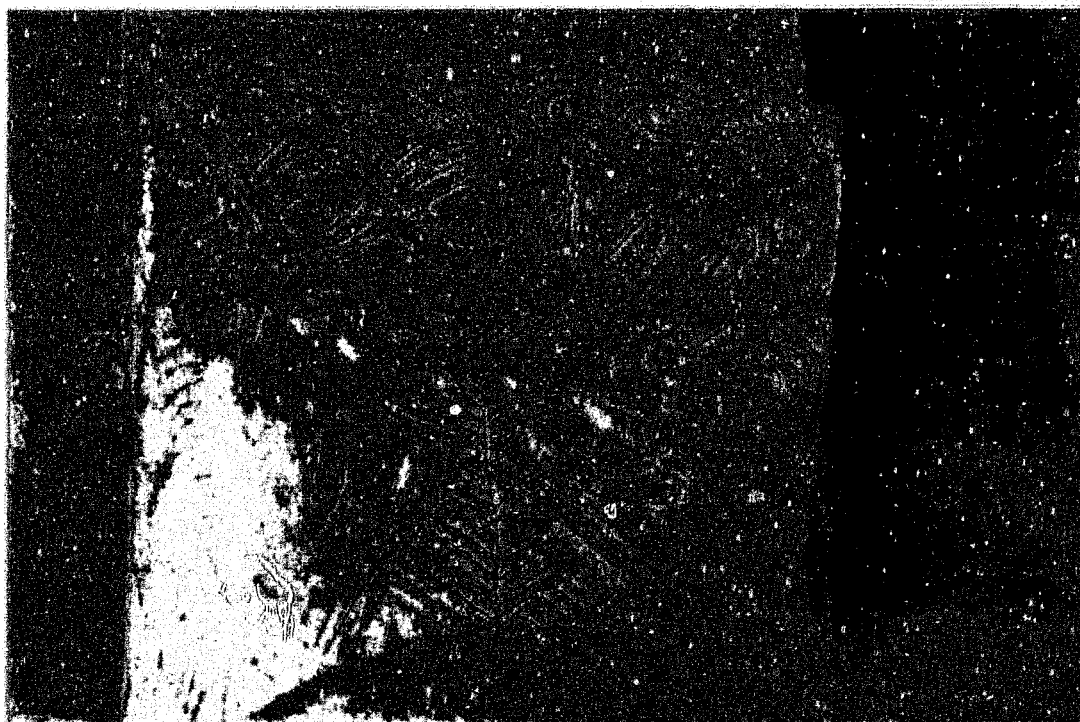


Fig. 13 :
Thaïms.
Angle sud-ouest de la travée
sous clocher. Articulation
des arcs et des piliers.

Fig. 14 :
Thaims.
Colonne sur dossieret au
sud-est de la travée sous
clocher.



Fig. 15 :
Thaims.
Chapiteau de la colonne
sud-est de la travée sous
clocher. Animaux
dressés sur leurs pattes
arrières.



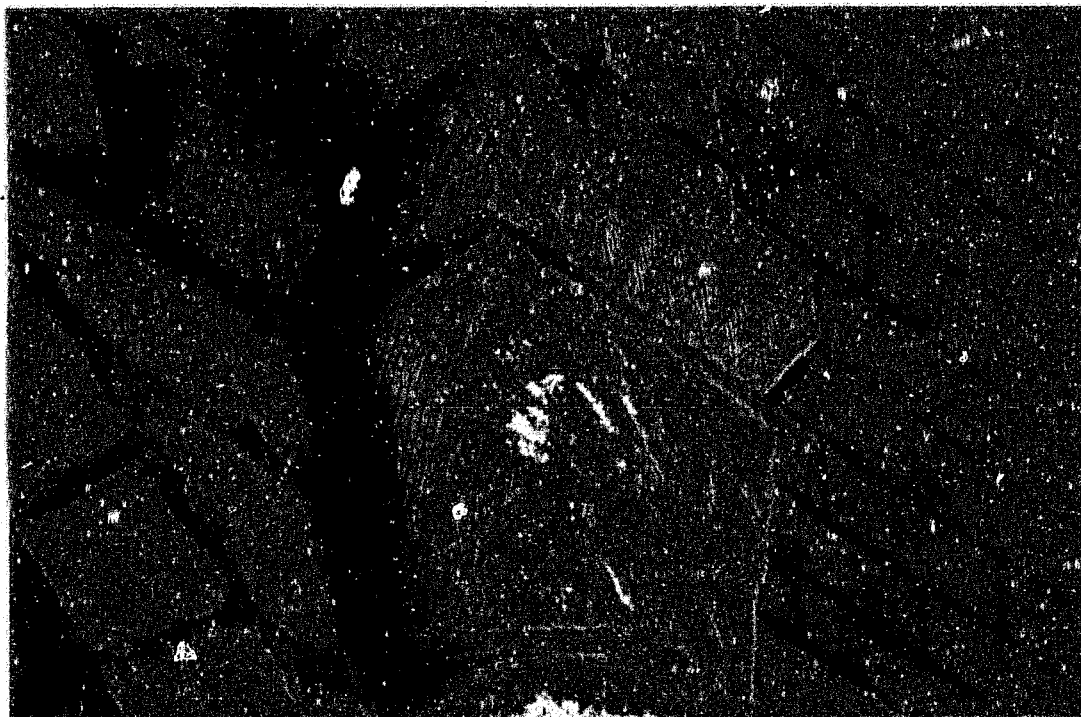
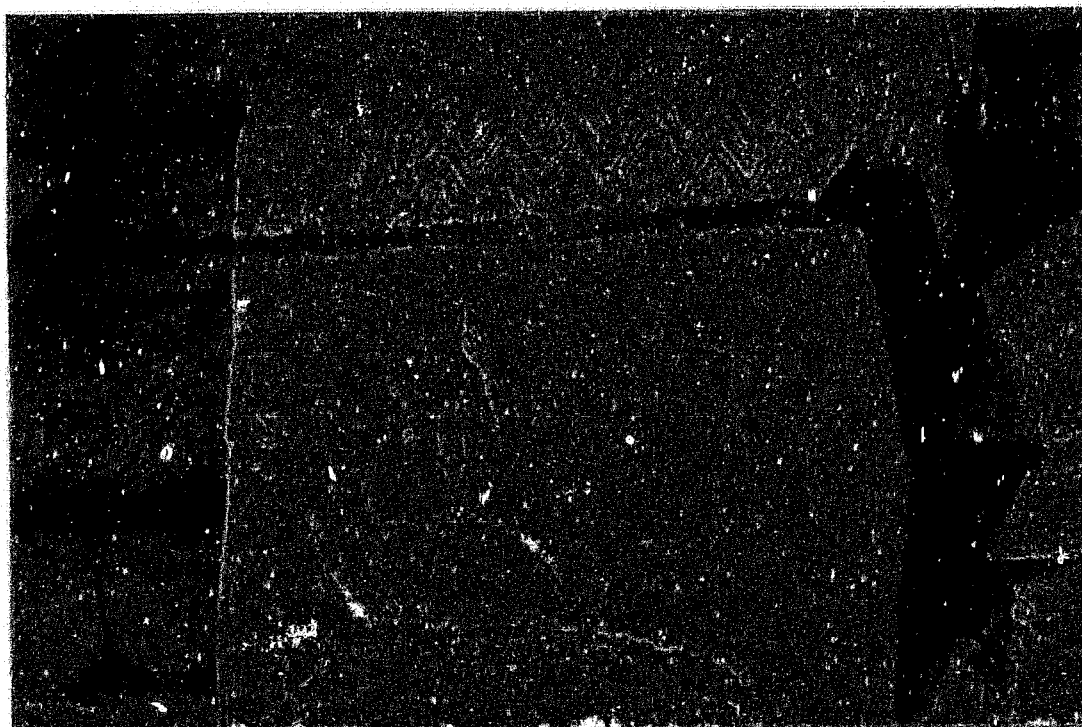


Fig. 16 :
Thaims.
Chapiteau de la colonne nord-est de la travée sous clocher. Vue latérale.

Fig. 17 :
Thaims.
Chapiteau de la colonne nord-est de la travée sous cloche: Bête à deux corps et Agneau.



98. VIROLLET (17)

Canton de Gémozac

Eglise Saint-Etienne

Données historiques

Si une certaine tradition rattache l'église paroissiale de Virollet à l'abbaye de Madion, qui se situait effectivement sur le territoire de l'actuelle commune¹, les pouillés indiquent clairement que c'est le prieur de Mortagne qui en était le nominateur². Elle dépendait donc de ce prieuré de chanoines réguliers qui rayonnait sur la Saintonge méridionale et qui portait le même vocable - un hagiotopeyme ancien - de Saint-Etienne. En dehors de ces informations sporadiques, les sources sont rares pour reconstituer l'histoire ou pour retrouver l'origine de ce modeste sanctuaire. Seul un acte notarial de 1671 vient nous apporter quelques indications - certes tardives - sur les aléas de l'église. Il s'agit en fait d'un contrat pour un maître maçon devant intervenir sur l'édifice³. L'église a fait l'objet d'une restauration complète - parfois un peu excessive, mais jamais irrespectueuse - de la part de la municipalité lors des quinze dernières années⁴. C'est d'ailleurs grâce à ces travaux que s'est trouvé confirmé le caractère archaïque de l'édifice.

Analyse architecturale

L'église, de petite dimension, forme un simple rectangle contre lequel viennent s'appuyer du côté oriental une sacristie au sud et une vaste chapelle moderne au nord. La seule césure qui s'inscrit dans la plan est marquée par le mur percé d'un passage en arc brisé qui isole, sous la forme d'un narthex, la première travée de la nef. Ce mur porte également le clocher arcade qui se dresse au-dessus de la toiture de la nef. Un contrefort épaula la nef au droit de ce mur du côté sud, tandis qu'au nord sa présence est marquée par un chaînage harpé. L'ensemble de la nef - cette première travée comprise - est construit en moellons. Au sud, un second contrefort vient s'appuyer contre l'extrémité orientale de la nef. La transition avec le chevet se fait au-delà de ce contrefort,

Fig. 1

Fig. 6
Fig. 7

Fig. 2

¹ CONNOUÉ (C.), *Les églises...*, *op. cit.*, t. 2, p. 142. Aujourd'hui, il ne subsiste rien de ce monastère, dont les ruines étaient encore visibles au XIX^e siècle.

² CHOLET (Abbé), « Études historiques, ... », *op. cit.*, p. 16 ; DANGIBEAUD (C.), « Le pouillé... », *op. cit.*, p. 277.

³ AD Charente-Maritime, 3E/2459, Tourneur, notaire.

⁴ Informations transmises oralement par les élus de la commune.

sans rupture ni étranglement, mais le moyen appareil de pierre de taille remplace l'appareil rustique.

Il semble que deux étapes de transformation sont à distinguer : d'une part, la partie orientale de l'église a été reconstruite, sans doute dans la seconde moitié du XII^e siècle, avec son chevet plat et ses deux fenêtres orientales en plein cintre simplement surmonté d'un bandeau à l'extérieur. Une voûte en berceau devait alors couvrir le chœur, alors que la nef ne connût jamais de voûtement. Cette architecture romane tardive est à rapprocher, par sa sobriété et le recours au chevet plat, de certaines constructions des ordres militaires. Peut-être un premier clocher-arcade existait-il alors à la jonction entre les deux espaces ainsi déterminés. Un doute subsiste cependant à ce sujet : si le pignon du clocher actuel est sommé d'une croix et orné d'un petit fleuron manifestement modernes, cela ne suffit pas à le dater incontestablement d'une période aussi tardive. Sa forme, ainsi que la modénature de sa face postérieure, pourraient parfaitement s'accorder avec une chronologie contemporaine du chevet. En tout cas, il est évident que dans un deuxième temps, qui peut correspondre aux guerres de Religion, la voûte en berceau est effondrée et qu'il a fallu reprendre une partie des murs latéraux du chevet, en particulier du côté nord.

Fig. 4

Fig. 2

A l'exception des deux fenêtres orientales, qui remontent au XII^e siècle, tous les autres percements ont été repris. Le portail occidental, en particulier, présente un encadrement gothique d'une grande simplicité issu d'un remaniement de la fin du Moyen Age. Les fenêtres latérales elles, sont modernes. Toutes sont du même modèle, avec une ouverture en plein cintre dont le linteau monolithe échancré est largement délardé. Sur les linteaux des deux fenêtres qui se font face dans la travée d'entrée, deux petits cartouches gravés de part et d'autre de l'arc nous indiquent la date de ces remaniements : 1768.

Fig. 2

Avant les travaux récents, cette église aurait probablement échappé à notre analyse en se fondant dans la masse anonyme des « églises en moellon pouvant être des reconstructions modernes ». C'est grâce à l'enlèvement des enduits et au rejointoiement effectué à cette occasion que des traces infimes sont apparues, qui nous permettent de disposer de deux critères croisés propres à intégrer cette église à notre *corpus*. Il y a tout d'abord la présence des murs minces en moellons cubiques assez réguliers dont seules les têtes sont aujourd'hui visibles, les joints étant largement beurrés. Il ne fait pas de doute que cette régularité, rappelant les parements antiques, nous éloigne de l'idée d'une reconstruction postérieure au Moyen Age. Mais il y a aussi, et ce à l'intérieur uniquement, les traces évidentes des ébrasements de deux fenêtres caractéristiques du XI^e siècle. Leurs jambages aux blocs rectangulaires disposés

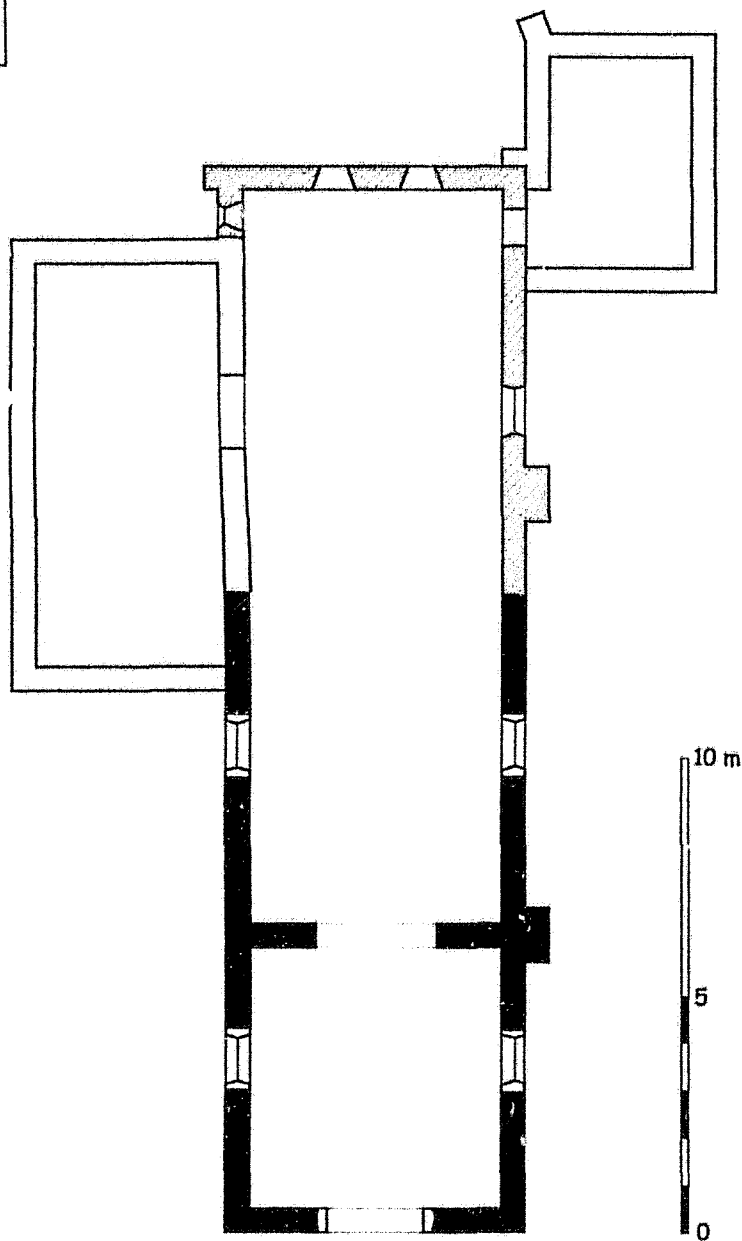
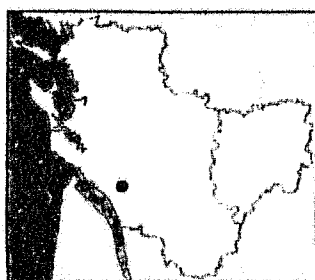
Fig. 5



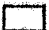
en harpes et leurs claveaux étroits s'inscrivent parfaitement dans la lignée de toutes les fenêtres archaïques que nous pouvons observer par ailleurs, même si dans les deux cas, seul un côté de l'ébrasement est conservé intégralement, avec l'amorce de l'arc. De l'autre jambage, on ne perçoit plus que la partie inférieure, sous la fenêtre moderne. Il est logique, en revanche, de ne pas retrouver les traces des ouvertures extérieures, qui ont été effacés lors du percement des fenêtres modernes.

Ces traces ne sont présentes qu'au niveau de la seconde travée de la nef. La travée occidentale n'en montre aucune. Cela signifie-t-il que cette travée est une adjonction ? Si tel était le cas, elle ne serait pas postérieure au XV^e siècle, période à laquelle se rattache le portail. Mais rien ne permet de distinguer le parement de cette travée, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur, de celui de la nef. Il n'y a aucune rupture, ni sur la façade, chaînée aux angles par des pierres de taille en besace ni sur le mur de séparation, dont seul l'arc de liaison paraît avoir été repris à l'époque moderne. A priori, rien ne nous indique une rupture chronologique entre la première travée et le reste de la nef. L'absence de trace de fenêtre n'est pas, en soi, une preuve. Celles-ci ont pu être simplement effacées lors du percement des ouvertures du XVIII^e siècle. Alors que penser de cette césure dans la nef ? Correspond-elle à une reprise ? A un parti originel ? Un tel narthex ne trouve en tout cas aucun écho dans la région. Nous devons donc nous contenter, une fois de plus d'un simple constat.

Conclusion

Une seule certitude s'offre à nous une fois de plus. Les murs gouttereaux de ce modeste édifice sont bien à classer par les témoins de l'architecture archaïque. S'il en était de même de l'avant-nef, nous serions en présence d'un cas unique dans l'ensemble de notre *corpus*.



-  XI^e siècle
-  XII^e siècle
-  Postérieur (XV^e - XIX^e s.)

Virollet
Église Saint-Étienne
C. Gensbeitel
relevés partiels - plan approximatif

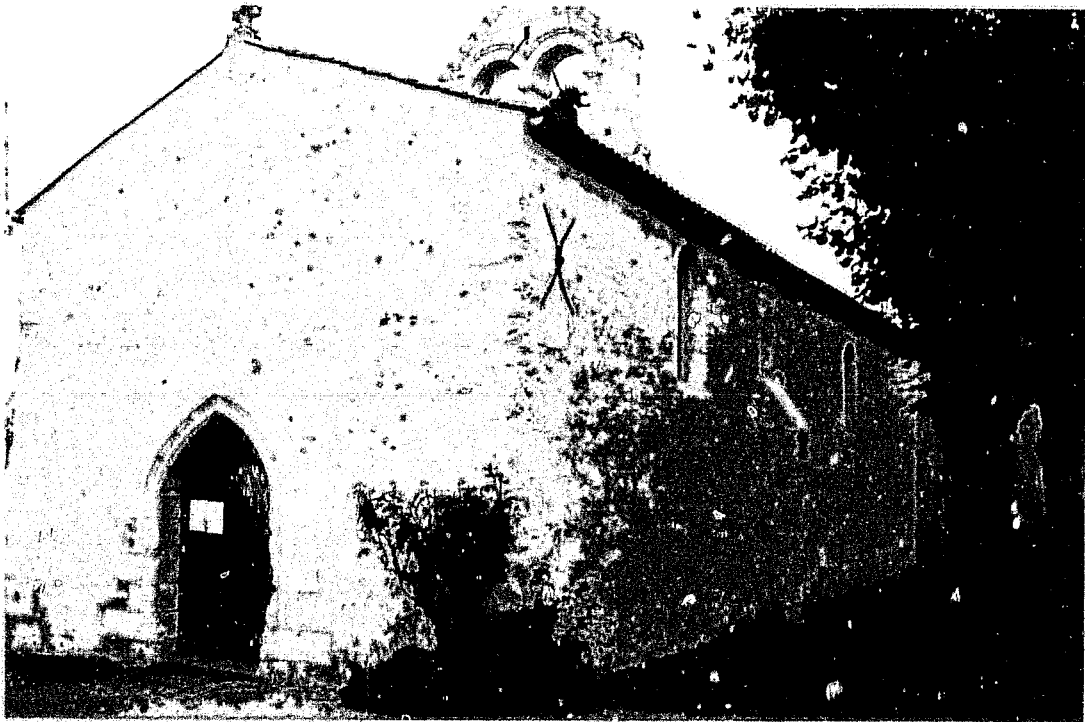


Fig. 2 :
Virollet.
Vue générale depuis le sud-ouest.

Fig. 3 :
Virollet.
Mur nord de la nef.





Fig. 4 :
Virollet.
Vue générale de la nef
vers l'est.



Fig. 5 :
Virollet.
Trace d'ébrasement
intérieur d'une ancienne
fenêtre de la nef.



Fig. 6 :
Virollet.
Vue générale de la nef
vers l'ouest.



Fig. 7 :
Virollet.
Mur de séparation de
l'avant-nef et passage vers
la nef.

Liste annexe

(quelques illustrations en fin de liste)

99. AGRIS (16 A)

Canton de La Rochefoucauld

Eglise Saint-Caprais

Description :

Nef unique, renforcée intérieurement par d'importants massifs portant des arcades plaquées épaisses (comparables à celles de Poullignac), travée droite et abside.

Éléments archaïques ou archaïsants :

Mur sud de la nef montrant plusieurs types de parements de moellons et une porte en plein cintre murée.

Motif de classement dans ce groupe :

Cas douteux. Problème de cohérence chronologique des parties en moellons. Possible reprise moderne, même si le schéma qui semble se dessiner est celui de murs minces en moellons renforcés intérieurement par des arcades plaquées pour voûter la nef. Pas de fenêtres anciennes.

100. AIGNES (16 A)

Commune d'Aignes-et-Puypéroux. Canton de Blanzac

Eglise Saint-Martial

Description

Croix latine, avec clocher placé sur la travée droite qui précède l'abside, après le transept, ajouté au XIX^e siècle. Travée barlongue sous clocher à coupole sur pendentifs. Niches absidiales perpendiculaires à l'abside, formant un volume intérieur triconque. Façade moderne.

Éléments archaïques ou archaïsants :

Partie orientale de la nef en moellons.

Motif de classement dans ce groupe :

Cas douteux. Seul un segment de la nef pourrait se révéler être archaïque. Pas de traces de fenêtres anciennes probantes.

101. AMBÉRAC (16 A)

Canton de Saint-Amant-de-Boixe

Eglise Saint-Etienne

Description

Nef prolongée par une travée droite et une abside en hémicycle.

Éléments archaïques ou archaïsants :

Murs gouttereaux de la nef en moellons. Travée droite pouvant être de XI^e siècle. Chapiteaux lisses à enroulement et bases en bobines.

Motif de classement dans ce groupe :

Cas douteux. Beaucoup de remaniements et de reconstructions ont affecté l'édifice, et il est délicat de distinguer les parties modernes.

102. ANGEDUC (16 S)

Canton de Barbezieux

Eglise Saint-Etienne

Description

Nef unique prolongée par un chevet rectangulaire éclairé à l'est par deux baies en lancettes.

Éléments archaïques ou archaïsants :

Maçonneries de moellons sur la nef et le chevet. Il n'est pas impossible que l'ensemble de l'édifice, avec son chevet, appartienne au premier âge roman.

Motif de classement dans ce groupe :

Cas douteux. Absence de fenêtres archaïques et restauration sévère avec un enduit couvrant qui masque les maçonneries du chevet.

103. ARS-EN-RÉ (17)

Canton d'Ars-en-Ré

Eglise Saint-Martin

Description

Nef unique couverte de deux croisées d'ogives primitives, prolongée par un transept du XII^e siècle et un vaste chevet gothique.

Éléments archaïques ou archaïsants :

Nef archaïque du XI^e siècle en moellons.

Motif de classement dans ce groupe :

Exemple courant, n'apportant rien de nouveau.

104. AVY-EN-PONS (17)

Canton de Pons

Eglise Notre-Dame

Description

Nef unique, travée sous clocher plus étroite, chevet rectangulaire gothique.

Éléments archaïques ou archaïsants :

Mur sud de la nef en moellon. Sur la travée sous clocher, fenêtre à linteau monolithe échancré avec décor géométrique en relief (apparenté à Givrezac, Saint-Germain-du-Seudre, Neulles...).

Motif de classement dans ce groupe :

Cas douteux. Les éléments réunis ne sont pas regroupés dans les mêmes parties de l'édifice, et ne se corroborent pas mutuellement.

105. BAGNIZEAU (17)

Canton de Matha

Eglise Saint-Vivien

Description

Nef unique, travée sous clocher avec sculpture XII^e siècle, abside dans la continuité. Façade occidentale du XII^e siècle avec portail sculpté (style dérivé d'Aulnay).

Éléments archaïques ou archaïsants :

Murs gouttereaux de la nef en moellons. Fenêtres nord pouvant être des ouvertures anciennes remaniées.

Motif de classement dans ce groupe :

Cas douteux et courant. Reconstruction moderne possible. N'apporte rien de nouveau.

106. BESSAC (16 A)

Canton de Montmoreau

Eglise Saint-Jean-Baptiste

Description

Nef unique couverte de croisées d'ogives. Chevet plat.

Éléments archaïques ou archaïsants :

Murs gouttereaux de la nef en moellons.

Motif de classement dans ce groupe :

Cas douteux. Pas de fenêtres archaïques. Construction gothique ou moderne possible.

107. BEURLAY (17)
Canton de Saint-Porchaire
Eglise Sainte-Madeleine

Description

Nef unique, travée droite et abside à arcatures extérieures et chapiteaux du début du XII^e siècle. Clocher latéral au sud de la nef.

Éléments archaïques ou archaïsants :

Mur gouttereau nord de la nef en moellons.

Motif de classement dans ce groupe :

Cas trop fragmentaire et n'apportant rien de nouveau.

108. BERNEUIL (16 A)
Canton de Barbezieux
Eglise Notre-Dame

Description

Nef unique voûtée en berceau, transept avec absidioles, coupole sur trompes et clocher à la croisée. Travée droite de chœur et abside à arcatures extérieures.

Éléments archaïques ou archaïsants :

Présence de murs en moellons sur toutes les élévations de la nef, du transept et du chevet.

Motif de classement dans ce groupe :

Exemple d'emploi tardif de maçonneries en moellons associées à une architecture romane déjà très élaborée. Aucune trace de reprise d'un édifice antérieur. Exemple à comparer avec Nonac (52) ou La Chapelle (17).

109. BORESSE (17)
Canton de Barbezieux
Eglise Notre-Dame

Description

Nef unique non voûtée, travée sous clocher et abside en hémicycle épaulée par des contreforts trapus. Façade à arcatures du XII^e siècle.

Éléments archaïques ou archaïsants :

Nef en moellons et fenêtres pouvant être anciennes.

Motif de classement dans ce groupe :

Exemple sans doute tardif, caractéristique de la Saintonge méridionale, et n'apportant rien de nouveau. Le chevet est en pierres de taille de grison. A comparer avec Saint-Pierre-du-Palais (84) ou Boscamnant (10).

110. CHALLIGNAC (16 S)

Canton de Barbezieux

Eglise Saint-Sulpice

Description

Nef unique de trois travées voûtées d'ogives au XV^e siècle, travée sous clocher à coupole sur pendentifs et abside en hémicycle.

Éléments archaïques ou archaïsants :

Pans de murs en moellons associés à des structures en pierres de taille.

Motif de classement dans ce groupe :

Exemple tardif. Aucune preuve de reprise d'un édifice plus ancien. Caractéristique de la région de Barbezieux (voir Berneuil, 108).

111. CHANIER (17)

Canton de Burie

Eglise Saint-Pierre

Description

Nef unique du XII^e siècle destinée à être voûtée d'ogives, travée sous clocher plus étroite à coupole sur pendentifs et chevet triconque. Chapelle latérale sud du XVI^e siècle.

Éléments archaïques ou archaïsants :

Partie inférieure de la travée sous clocher présentant des murs minces en moellons et des arcades à claveaux minces.

Motif de classement dans ce groupe :

Éléments trop isolés, n'apportant rien de nouveau.

112. LA CLISSE (17)

Canton de Saujon

Eglise Sainte-Madeleine

Description

Plan rectangulaire très allongé divisé en quatre travées. Chevet plat gothique. Façade à avant-corps du 1^{er} sur du XII^e siècle.

Éléments archaïques ou archaïsants :

Mur sud de la nef conservant des élévations en moellons et fenêtres archaïques.

Motif de classement dans ce groupe :

Exemple courant n'apportant rien de nouveau. Peut-être tardif.

113. COURGEAC (16 A)

Canton Montmoreau

Eglise Saint-Étienne

Description

Longue nef unique, travée sous clocher barlongue voûtée d'ogives, abside en hémicycle. Clocher moderne.

Éléments archaïques ou archaïsants :

Maçonneries en moellons calibrés en partie basse des murs de la nef. Abside enduite, sans doute en moellons.

Motif de classement dans ce groupe :

Aucun élément de confirmation. Pas de fenêtres anciennes.

114. CRITEUIL (16 S)

Commune de Criteul-La-Magdeleine. Canton de Segonzac.

Eglise Saint-Jean

Description

Façade romane à arcatures du XII^e siècle, Nef unique voûtées d'ogives, travée sous clocher à coupole sur pendentif, Chevet gothique. Chapelle latérale gothique au sud de la nef. Entièrement en moellons.

Éléments archaïques ou archaïsants :

Fenêtre de la travée sous clocher à linteau monolithe échancré et faux claveaux.

Motif de classement dans ce groupe :

Élément isolé sur un édifice qui semble appartenir à la catégorie des reconstructions gothiques en moellons.

115. GEAY (17)

Canton de Saint-Porchaire

Eglise Notre-Dame-de-l'Assomption

Description

Nef unique du XII^e siècle voûtée en berceau. Transept à absidioles et chevet profond à pans coupés. Croisée du transept barlongue, couverte d'une coupole sur trompes. Plus étroite que la nef, et contournée par des passages latéraux.

Éléments archaïques ou archaïsants :

Façade occidentale à contreforts plats et portail à décor archaïsant.

Motif de classement dans ce groupe :

Élément sans doute tardif sur un édifice du début du XII^e siècle, mais qui reprend des motifs d'Anepont (3) ou de Sainte-Radegonde (90).

116. JUILLAC-LE-COQ (16 S)

Canton de Segonzac

Eglise Saint-Martin

Description

Grande nef à collatéraux, charpentée, avec voûtes modernes sur les collatéraux. Curieuses fenêtres hautes donnant dans le comble. Travée sous clocher à coupole sur trompes et chevet carré déjà gothique. Chapelles carrées gothiques à l'extrémité des collatéraux.

Éléments archaïques ou archaïsants :

Murs gouttereaux de la nef entièrement en moellons. Sculpture des chapiteaux des grandes arcades pouvant être du premier quart du XII^e siècle (type croisée du transept de Puypéroux (60)).

Motif de classement dans ce groupe :

Edifice important mais douteux. Aucune fenêtre ancienne en place. Edifice très remanié et très restauré.

117. LE PIN (17)

Canton de Montlieu-la-Garde

Eglise Saint-Martin

Description

Nef unique et chevet plat. Façade à portail moderne surmontée d'un petit clocher arcade. Traces d'arrachements de croisées d'ogives à l'intérieur.

Éléments archaïques ou archaïsants :

Murs gouttereaux en moellons réguliers bien calibrés.

Motif de classement dans ce groupe :

Cas douteux. Fenêtres du XV^e siècle ou modernes. Peut être une reconstruction tardive. Exemple typique des églises rurales de la Haute Saintonge.

118. L'HOUME (16 A)

Commune de Fouquebrune. Canton de Villebois-Lavalette

Ruine de l'ancienne église Notre-Dame

Description

Vestige isolé d'un mur gouttereau d'église du XI^e siècle voûtée d'ogives à l'époque gothique.

Éléments archaïques ou archaïsants :

Pan de mur en coupe entièrement en moellons et blocage. Traces d'*opus spicatum*.

Motif de classement dans ce groupe :

Élément très isolé et trop fragmentaire.

119. LORIGNAC (17)

Canton de Saint-Genis-de-Saintonge

Eglise Saint-Pierre-ès-Liens

Description

Nef unique et ancienne croisée du transept romane intégrée à un vaste chevet élargi à la fin du Moyen Age, puis au XIX^e siècle. Façade à arcature et coupole sur trompes à la croisée. Sculptures du début du XII^e siècle.

Éléments archaïques ou archaïsants :

Murs gouttereaux de la nef. Fenêtre archaïque conservée sur le mur sud.

Motif de classement dans ce groupe :

Éléments trop fragmentaires, n'apportant rien de nouveau. A mettre en relation avec Semoussac (94), Sémillac (93) ou Saint-Hilaire-du-Bois (76).

120. MARILLAC-LE-FRANC (16 A)

Canton de La Rochefoucauld

Eglise Saint-Didier

Description

Nef unique, transept et abside. Croisée plus étroite que la nef, ménageant des passages de part et d'autre des piliers. Coupole sur trompes à la croisée. Bras du transept reconstruits au XIX^e siècle.

Éléments archaïques ou archaïsants :

Murs de la nef en moellons (visibles sur photos anciennes). Aménagement de la croisée et décor sculpté pouvant être rapprochés de Montbron.

Motif de classement dans ce groupe :

Édifice très remanié et enduit couvrant très gênant.

121. MARTHON (16 A)

Canton de Montbron

Eglise Saint-Martin

Description

Nef unique du XII^e siècle, transept dont le bras bord possède une absidiole en hémicycle à l'extérieur et carrée à l'intérieur. Coupole sur pendentifs à la croisée. Plan du chevet très curieux en quadrilatère irrégulier, dû à des

remaniements. Portail principal au sud de la nef, la façade occidentale en étant dépourvue.

Éléments archaïques ou archaïsants :

Sur le bras sud du transept, en moellons, présence d'une fenêtre archaïque à linteau gravé de faux claveaux.

Motif de classement dans ce groupe :

Élément trop isolé, sur une édifice manifestement du XII^e siècle pour l'essentiel.

122. MEUX (17)

Canton de Jonzac

Eglise Saint-Martin

Description

Nef unique charpentée de trois travées épaulée par des contreforts plats et chevet carré de la fin du XII^e siècle, plus élevé et voûté d'ogives. Clocher arcade sur la façade.

Éléments archaïques ou archaïsants :

Nef entièrement en moellons.

Motif de classement dans ce groupe :

Cas douteux pouvant être tardif (voir Péréuil, 126). Pas de fenêtres archaïques.

123. MOINGS (17)

Canton de Jonzac

Eglise Saint-Martin

Description

Nef unique, travée sous clocher et abside en hémicycle. Façade à arcature du XII^e siècle. Célèbre pour ces graffitis du XII^e siècle sur les murs intérieurs de l'abside.

Éléments archaïques ou archaïsants :

Nef en moellons.

Motif de classement dans ce groupe :

Aucun élément de confirmation. Pas de fenêtres archaïques.

124. MORTIERS (17)

Canton de Jonzac

Eglise Saint-Martin

Description

Nef unique encore précédée d'un « ballet ». Chevet rectangulaire gothique de la fin du Moyen Age.

Éléments archaïques ou archaïsants :

Mur sud de la nef en moellon conservant une fenêtre archaïque.

Motif de classement dans ce groupe :

Éléments fragmentaire, n'apportant rien de nouveau.

125. NANTILLÉ (17)

Canton de Saint-Hilaire-de-Villefranche

Eglise Saint-Hilaire

Description

Nef unique, chevet gothique et clocher latéral moderne. Édifice très remanié.

Éléments archaïques ou archaïsants :

Mur nord de la nef en moellons et fenêtre du pignon de la façade à linteau monolithe décorée.

Motif de classement dans ce groupe :

Cas douteux. Eglise trop remaniée.

126. PÉREUIL (16 A)

Canton de Blanzac

Eglise Saint-Hilaire

Description

Nef unique de trois travées dont les deux premières sont écrêtées à la troisième couverte d'une coupole sur pendentifs, tout comme la travée sous clocher qui la suit. Abside en hémicycle.

Éléments archaïques ou archaïsants :

Nef, façade et travée sous clocher entièrement en moellons.

Motif de classement dans ce groupe :

Cas douteux. Aucun élément de confirmation. Exemple probable de technique archaïque utilisée très tard sur un édifice du XII^e siècle à file de coupoles.

127. POUILLAC (17)

Canton de Montlieu-la-Garde

Eglise Saint-Eutrope (ou Saint-Hilaire)

Description

Nef unique charpentée, travée sous clocher, chevet plat de la fin du Moyen Age.

Éléments archaïques ou archaïsants :

Nef en moellons couverts d'un crépis, tout comme la façade, dont le rez-de-chaussée est à trois arcades.

Motif de classement dans ce groupe :

Cas douteux. Pas de fenêtres anciennes. En attente d'une restauration qui pourrait apporter des indices supplémentaires.

128. RÉVIGNAC (17)

Commune du Fouilloux. Canton de Montlieu-la-Garde

Eglise Saint-Louis

Description

Nef unique non voûtée et non articulée, abside en hémicycle. Portail occidental moderne.

Éléments archaïques ou archaïsants :

Edifice entièrement en moellons enduits. Façade très sobre encadrée de contreforts plats.

Motif de classement dans ce groupe :

Cas douteux. Forme des fenêtres pas assez probante. Présente les difficultés de beaucoup d'édifices ruraux de la Haute Saintonge.

129. ROUFFIAC (17)

Canton de Pons

Eglise Saint-Vivien

Description

Nef unique non voûtée et abside du XII^e siècle précédée d'une travée droite. Façade du XIX^e siècle et chapelles latérales modernes formant transept.

Éléments archaïques ou archaïsants :

Murs gouttereaux de la nef en moellons et trace de fenêtre archaïque.

Motif de classement dans ce groupe :

Élément trop isolé et fragmentaire, n'apportant rien de nouveau.

130. SAINT-ANGEAU (16 A)

Canton de Mansle

Eglise Saint-Michel

Description

Nef unique voûtée en berceau, travée sous clocher barlongue et abside en hémicycle.

Éléments archaïques ou archaïsants :

Mur nord de la nef et abside présentant des parties en moellons.

Motif de classement dans ce groupe :

Élément trop fragmentaire, peut-être tardif. Possible reprise moderne.

131. SAINT-FÉLIX (16 S)

Canton de Segonzac

Eglise Saint-Félix

Description

Nef unique non voûtée, travée sous clocher et abside en hémicycle. Sculpture du 1^{er} quart du XII^e siècle.

Éléments archaïques ou archaïsants :

Murs gouttereaux en moellons et structure de la travée sous clocher analogue à celles de Bécheresse ou Porcheresse.

Motif de classement dans ce groupe :

Enduit couvrant, éléments trop fragmentaires et sans indices de confirmation.

132. SAINT-FLORENT-DE-NIORT (79)

Canton de Niort

Eglise Saint-Florent

Description

Paroisse de l'extrême nord de l'ancien diocèse de Saintes. Édifice très remanié et probablement en partie reconstruit.

Éléments archaïques ou archaïsants :

Éléments de décor sculpté en bas relief insérés dans les murs de l'église. Silhouettes de personnages très sommaires pouvant appartenir à un édifice archaïque.

Motif de classement dans ce groupe :

Éléments isolés de tout contexte.

133. SAINT-GERMAIN-DE-VIBRAC (17)

Canton d'Archiac

Eglise Saint-Germain

Description

Nef unique charpentée, doublée à la fin du Moyen Age d'un collatéral nord, d'un transept et d'un nouveau chevet rectangulaire gothique, avec fenêtre à remplage. Toute l'église est construite en moellons.

Éléments archaïques ou archaïsants :

Présence en partie haute du mur sud de la nef d'une baie archaïque occultée, à linteau monolithe échancré et faux claveaux gravés.

Motif de classement dans ce groupe :

Élément isolé, n'apportant rien de nouveau.

134. SAINT-HILAIRE-DE-VILLEFRANCHE (17)

Canton de Saint-Hilaire-de-Villefranche

Eglise Saint-Hilaire

Description

Nef unique non voûtée, travée sous clocher et chevet rectangulaire du XII^e siècle éclairé par deux baies. Façade du XII^e siècle.

Éléments archaïques ou archaïsants :

Mur sud de la nef en moellons bien calibrés pouvant appartenir à une construction du XI^e siècle.

Motif de classement dans ce groupe :

Cas douteux. Aucun indice de confirmation. Pas de fenêtre ancienne.

135. SAINT-MARTIN D'ARY (17)

Canton de Montguyon

Eglise Saint-Martin

Description

Nef unique, ancienne travée sous clocher (disparu) et abside en hémicycle rythmée d'arcades sur colonnes. Façade du XII^e siècle à arcatures.

Éléments archaïques ou archaïsants :

Nef non voûtée en moellons avec fenêtres à linteaux monolithes échancrés.

Motif de classement dans ce groupe :

Typologie déjà bien représentée. Probable exemple d'un usage tardif (1^{er} quart du XI^e siècle) du mode de construction traditionnel. Voir Ambleville (2), notamment.

136. SAINT-MAURICE-DE-LAURENÇANNE (17)

Commune de Tugéras-Saint-Maurice. Canton de Montendre

Eglise Saint-Maurice

Description

Nef unique non voûtée se terminant par un chevet plat gothique. Portail roman à ressauts encadré d'arcades aveugles. Clocher latéral moderne.

Éléments archaïques ou archaïsants :

Murs gouttereaux de la nef en moellons.

Motif de classement dans ce groupe :

Cas douteux. Pas d'indices de confirmation.

137. SAINT-MÉDARD (17)

Canton de Jonzac

Eglise Saint-Médard

Description

Nef unique terminée par un chevet plat du XII^e siècle percé d'une fenêtre flamboyante. Voûtes d'ogives dans tout l'édifice. Chapelle nord gothique

Éléments archaïques ou archaïsants :

Mur sud de la nef en moellons. Petite fenêtre étroite occultée

Motif de classement dans ce groupe :

Cas douteux. La fenêtre, chanfreinée, n'est pas probante. Possible cas de forme archaïsante du XII^e siècle.

138. SAINT-PALAIS-DE-PHIOLIN (17)

Canton de Saint-Genis-de-Saintonge

Eglise Saint-Palais

Description

Nef unique, travée sous clocher et abside. Façade à arcature et nef sont du XII^e siècle.

Éléments archaïques ou archaïsants :

Abside à maçonneries mixtes à l'extérieur et dotée d'une arcature basse sur colonnettes à l'intérieur.

Motif de classement dans ce groupe :

Des caractères romans déjà bien affirmés, malgré quelques archaïsmes dans les chapiteaux. Peut-être une conception du début du XII^e siècle. A comparer avec Conzac (24).

139. SAINT-PROJET (16 A)

Commune de Saint-Projet-Saint-Constant.

Canton de La Rochefoucauld

Eglise Saint-Projet

Description

Nef unique non voûtée et chevet rectangulaire sous clocher épaulé par des contreforts.

Éléments archaïques ou archaïsants :

Nef en moellons. Trace d'une porte murée ancienne.

Motif de classement dans ce groupe :

Edifice très remanié. Pas de fenêtres anciennes, forme de la porte douteuse.

140. SAINT-QUANTIN-DE-RANÇANNE (17)

Canton de Gémozac

Eglise Saint-Quentin

Description

Nef unique, travée sous clocher (disparu) et abside en hémicycle du XII^e siècle. Façade à arcature au début du XII^e siècle. Réemploi de claveaux à têtes de chevaux.

Éléments archaïques ou archaïsants :

Segments des murs gouttereaux de la nef en petit appareil, avec fenêtres à linteaux monolithes décorés.

Motif de classement dans ce groupe :

Probable exemple d'usage tardif de modèles traditionnels (Voir Avy, 104).

141. SAINT-SEVER-DE-SAINTONGE (17)

Canton de Saintes

Eglise Saint-Sever

Description

Nef unique et abside très abîmée. Clocher latéral. Façade du XV^e siècle.

Éléments archaïques ou archaïsants :

Mur nord de la nef en moellons calibrés de type antique.

Motif de classement dans ce groupe :

Élément trop isolé. Aucun indice de confirmation.

142. SAINT-SULPICE (16 A)

Canton Ruffec

Eglise Saint-Sulpice

Description

Petit édifice à nef unique non voûtée et chevet pat. Aucune articulation. Portail simple, sans doute moderne.

Éléments archaïques ou archaïsants :

Murs gouttereaux en moellons et petites baies à linteaux monolithes.

Motif de classement dans ce groupe :

Exemple courant, n'apportant rien de nouveau.

143. SAINTE-COLOMBE (17)

Canton de Montlieu-la-Garde

Eglise Sainte-Colombe

Description

Nef unique non voûtée, travée sous clocher désaxée, remaniée au XV^e siècle et chevet gothique. Façade du XII^e siècle à arcatures.

Éléments archaïques ou archaïsants :

Murs gouttereaux de la nef en moellons épaulés par des contreforts.

Motif de classement dans ce groupe :

Cas douteux. Possible reconstruction tardive.

144. SAINTE-SOULINE (16 S)

Canton de Brossac

Eglise Sainte-Souline

Description

Nef unique non voûtée, travée sous clocher et chevet plat gothique. Édifice très remanié. Façade probablement moderne.

Éléments archaïques ou archaïsants :

Mur sud de la nef en moellons, conservant une petite baie à linteau monolithe.

Motif de classement dans ce groupe :

Éléments isolés, n'apportant rien de nouveau.

145. SEGONZAC (16 S)

Canton de Segonzac

Eglise Saint-Pierre

Description

Eglise en grande partie reconstruite après les guerres de religion, mais conservant une tour porche romane.

Éléments archaïques ou archaïsants :

Parties inférieures de la tour porche, identifiées par P. Dubourg-Novès comme appartenant à l'édifice du XI^e siècle.

Motif de classement dans ce groupe :

Cas douteux. Difficile à dater en l'état.

146. SURGÈRES (17)

Canton de Surgères

Eglise Notre-Dame

Description

Vaste nef à trois vaisseaux, transept à absidioles et abside. Clocher à la croisée. Élévée façade à arcades du XII^e siècle.

Éléments archaïques ou archaïsants :

Noyau primitif de l'édifice à la croisée du transept, couverte d'une coupole sur trompes. Décor sculpté influencé par le Poitou.

Motif de classement dans ce groupe :

Élément trop isolé, pouvant appartenir au début du XII^e siècle (Voir Trizay, 148).

147. TAPONNAT (16 A)

Canton de Montemboeuf

Eglise Saint-Martial

Description

Nef unique non voûtée, travée sous clocher et abside en hémicycle.

Éléments archaïques ou archaïsants :

Murs en moellons et trace d'une porte en plein cintre à claveaux étroits.

Motif de classement dans ce groupe :

Cas douteux. Interventions modernes (crépis, joints au ciment) ayant dénaturé l'édifice.

148. TRIZAY (17)

Canton de Saint-Porchaire
Eglise Saint-Jean-L'Evangeliste

Description

Edifice ruinée de forme exceptionnelle : octogone doté à l'est d'une vaste abside précédée d'une travée droite et deux absidioles disposées de biais sur des pans coupés.

Éléments archaïques ou archaïsants :

Sculptures encore archaïsantes, d'influence poitevine, bases complexes. Assises de soubassement intérieur de l'abside en moellons à joints rubanés.

Motif de classement dans ce groupe :

Probable construction du début du XII^e siècle ayant conservé quelques réminiscences traditionnelles.

149. VIGNOLLES (16 S)

Canton de Barbezieux
Eglise Notre-Dame

Description

Nef unique, travée droite et abside. Extrêmement restaurée au XIX^e siècle et partiellement reconstruite.

Éléments archaïques ou archaïsants :

Portail occidental à gâble, en léger avant-corps.

Motif de classement dans ce groupe :

Élément trop isolé et trop restauré. Retenu pour la comparaison avec Saint-Trojan (89).

150. VINDELLE (16 A)

Canton de Hiersac
Eglise Saint-Christophe

Description

Nef unique voûtée, façade épaulée de contreforts, travée sous clocher, bras unique de transept à absidiole au nord, abside en hémicycle du XII^e siècle.

Éléments archaïques ou archaïsants :

Murs gouttereaux de la nef en moellons pouvant avoir fait l'objet d'un renforcement intérieur pour être voûtée.

Motif de classement dans ce groupe :

Cas douteux. Forme des fenêtres pas probante. Possible conception tardive.

151. VOUHARTE (16 A)

Canton de

Eglise

Description

Edifice reconstruit à l'époque gothique (XIV^e siècle) en ne conservant qu'un tronçon de nef et un clocher romans. Le clocher est aujourd'hui au nord de la façade.

Éléments archaïques ou archaïsants :

Parties inférieures du clocher, épaulé par des contreforts plats et évoquant celui de Couture (28).

Motif de classement dans ce groupe :

Élément trop isolé. Cas très complexe et pouvant appartenir au XII^e siècle.

152. YVRAC (17)

Commune d'Yvrac-et-Malleyrand. Canton de La Rochefoucauld

Eglise Saint-Vivien

Description

Nef unique non voûtée. Un seul contrefort au sud. Travée sous clocher et abside du XII^e siècle. Coupole à encorbellements à la travée sous clocher.

Éléments archaïques ou archaïsants :

Murs de la nef et de la façade en moellons.

Motif de classement dans ce groupe :

Pas d'indices de confirmation, malgré une forte probabilité d'appartenance au XI^e siècle.



Fig. 1 :
Aignes.
Mur nord de la nef.

Fig. 2 :
Angeduc.
Vue générale avec chevet depuis le sud-est.





Fig. 3 :
Bagnizeau.
Mur sud de la nef.

Fig. 4 :
Berneuil.
Mur nord de la nef et bras de transept.

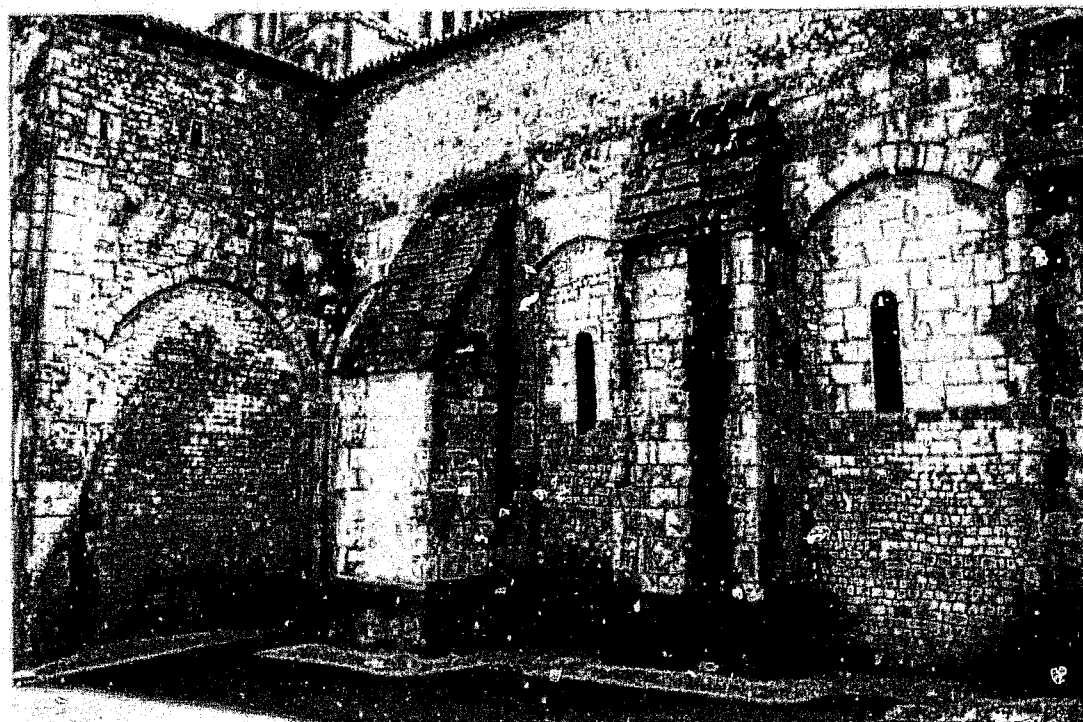




Fig. 5 :
Juillac-le-Coq.
Vue intérieure de la nef vers l'est.

Fig. 6 :
Le Pin.
Mur sud de la nef.

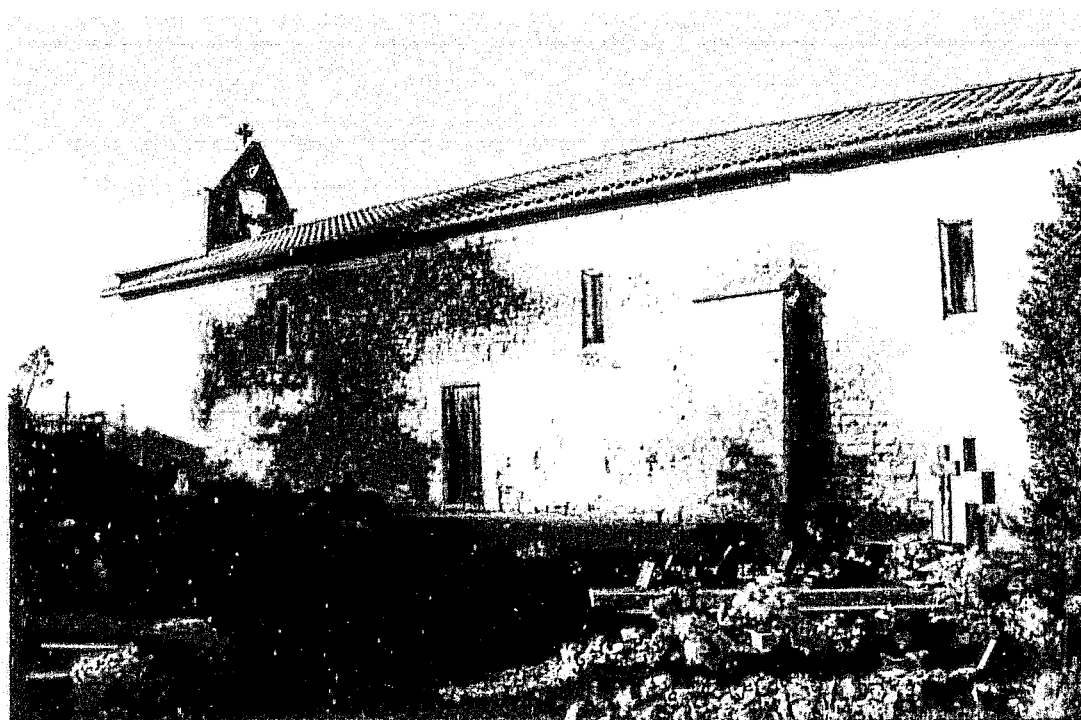




Fig. 7 :
L'Houme.
Vestige de l'église.

Fig. 8 :
L'Houme.
Vestige de l'église. Détail du pan de mur du XI^e siècle.

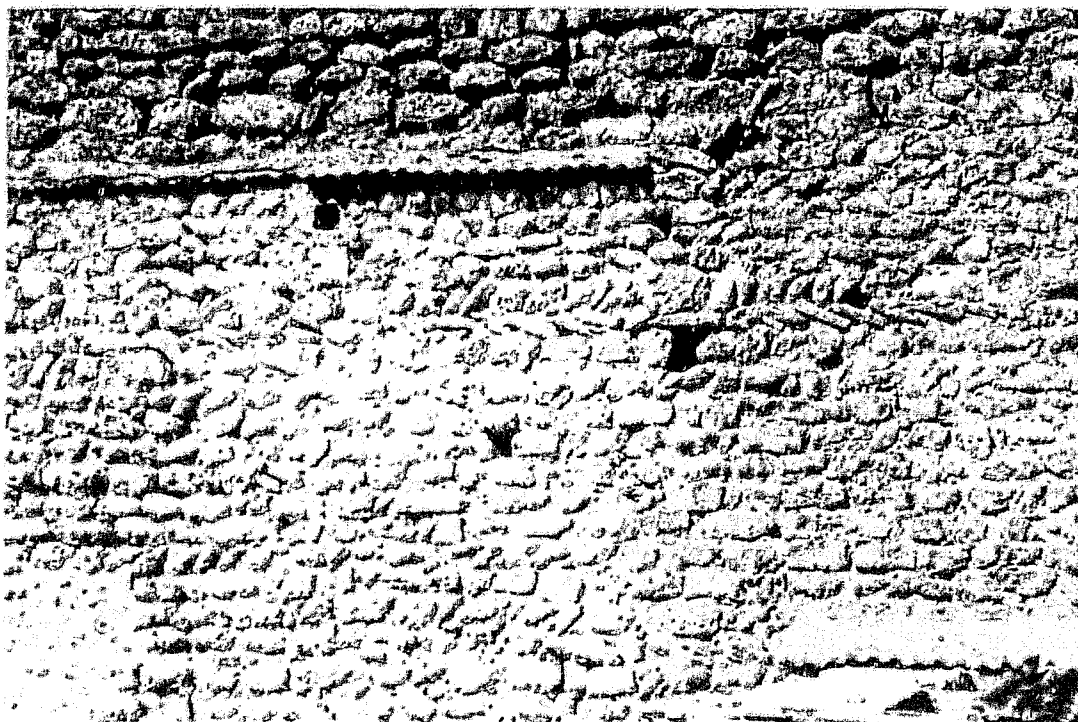


Fig. 9 :
Marthon.
Fenêtre archaïque sur le
bras sud du transept.



Fig. 10 :
Meux.
Mur sud de la nef.



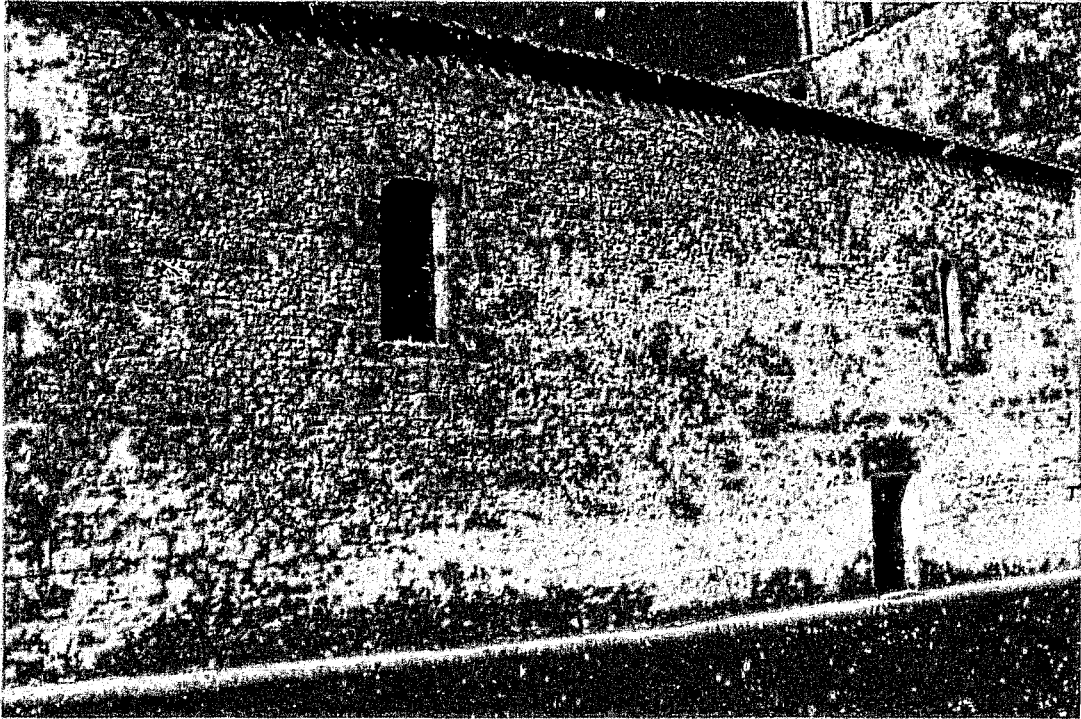


Fig. 11 :
Moings.
Mur sud de la nef.

Fig. 12 :
Mortiers.
Mur sud de la nef



Fig. 13 :
Pouillac.
Vue générale depuis le
nord-ouest.

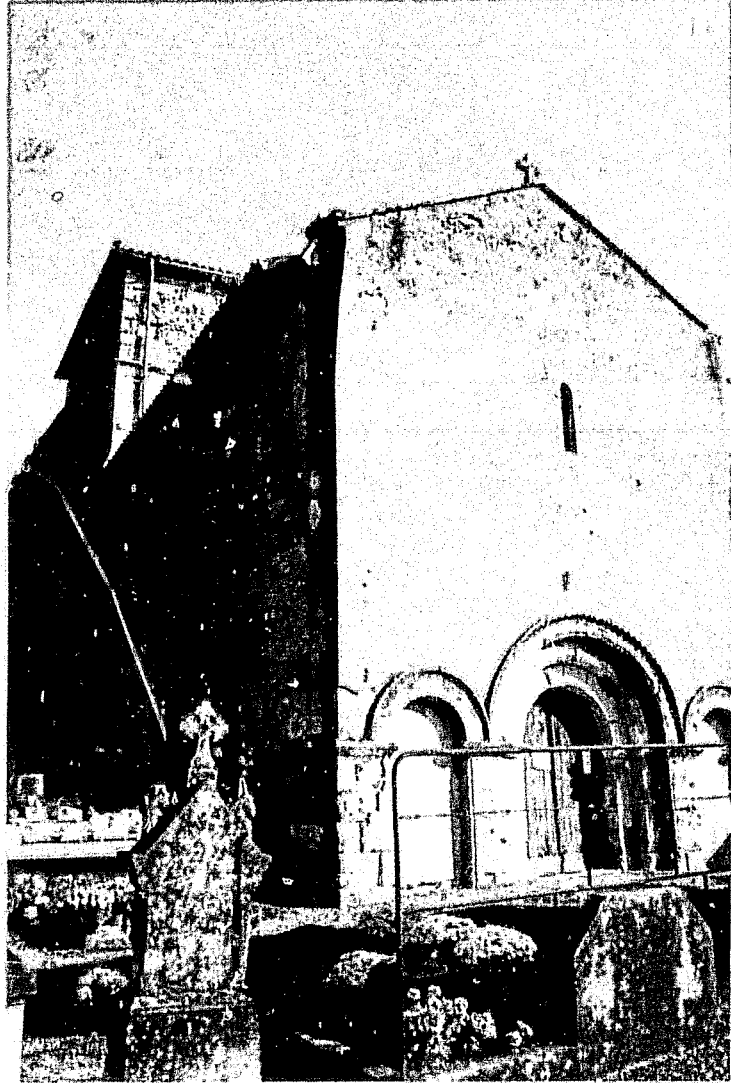
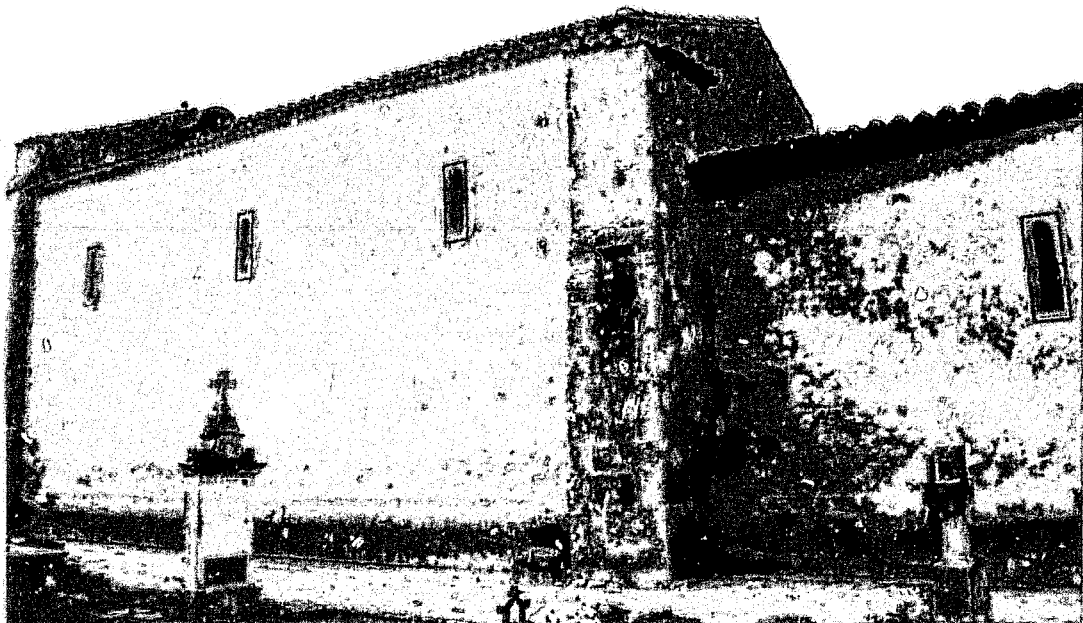


Fig. 14 :
Révignac.
Vue générale côté sud.



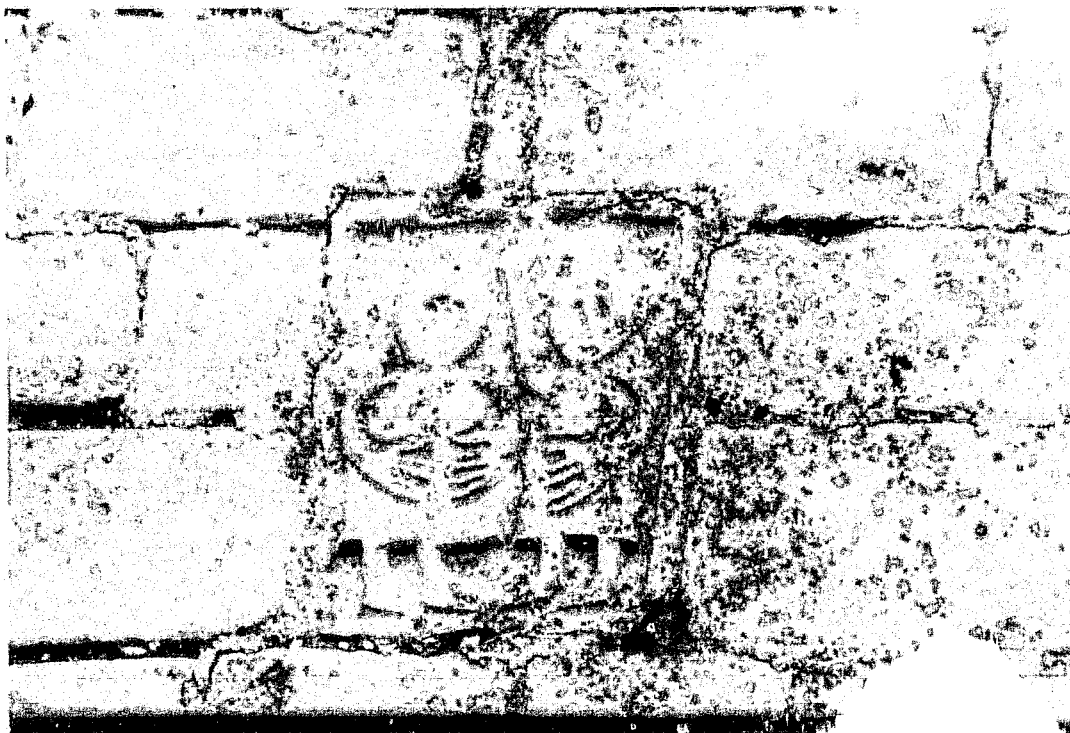


Fig. 15 :
Saint-Florent-de-Niort.
Bas relief archaïque en réemploi

Fig. 16 :
Saint-Germain-de-Vibrac.
Mur sud de la nef avec trace de fenêtre ancienne.



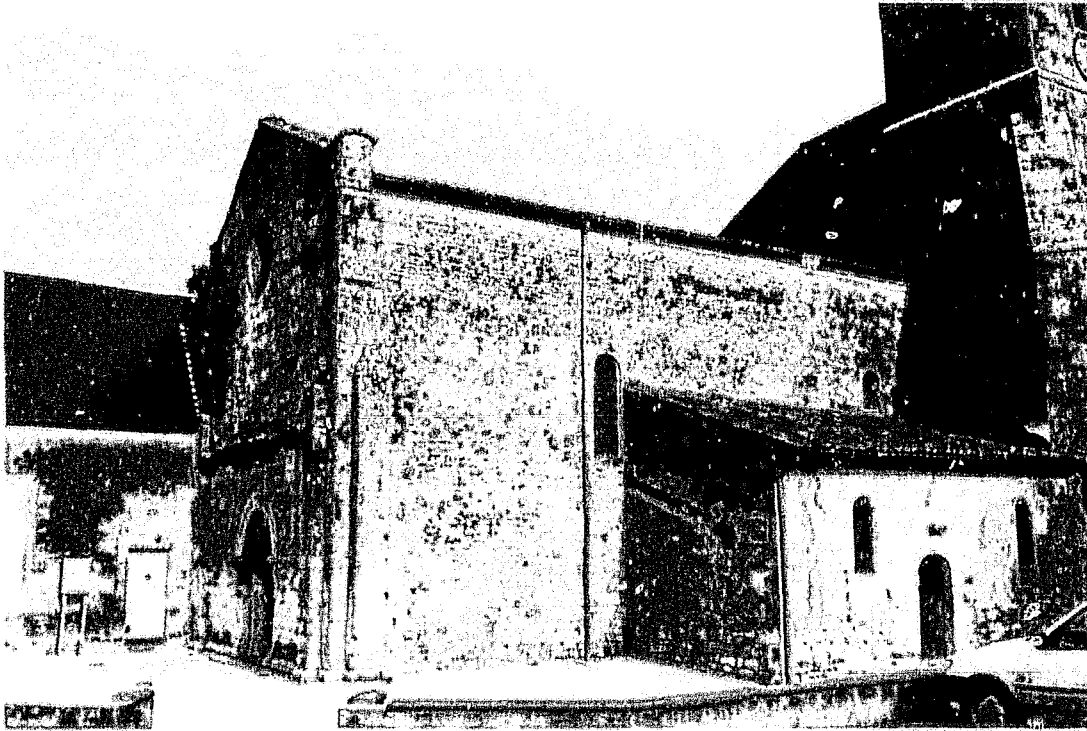


Fig. 17 :
Saint-Hilaire-de-Villefanche.
Vue générale depuis le sud-ouest.

Fig. 18 :
Saint-Médard
Mur sud de la nef.

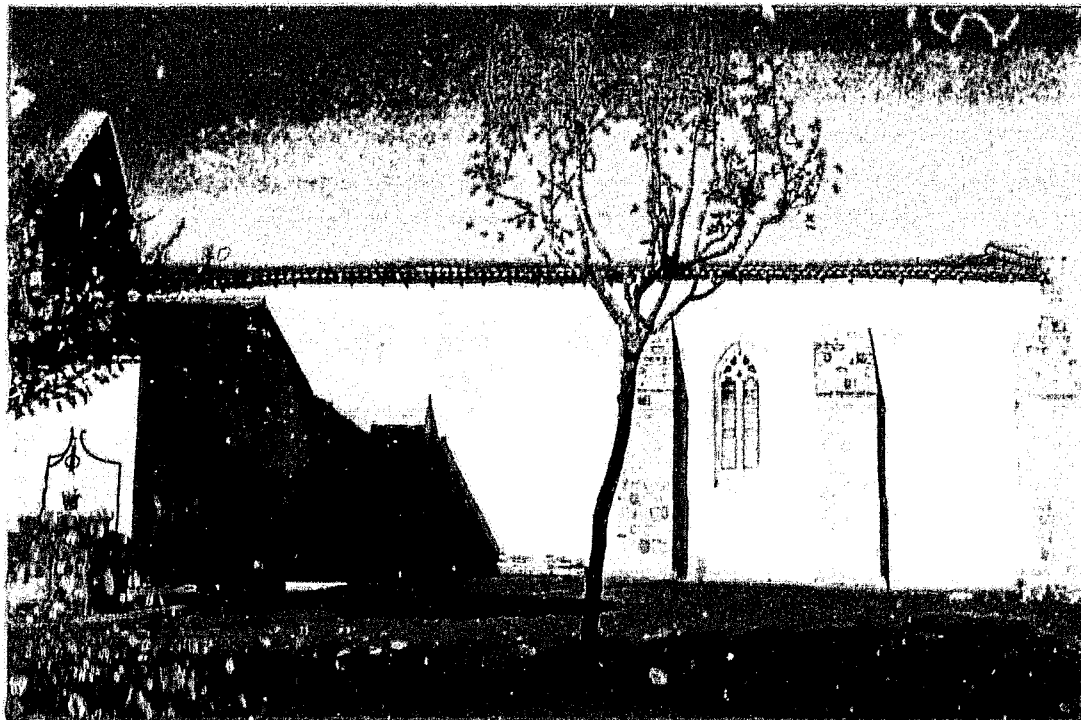


Fig. 19 :
Saint-Palais-de-Phiolin.
Chevet avec moellons.

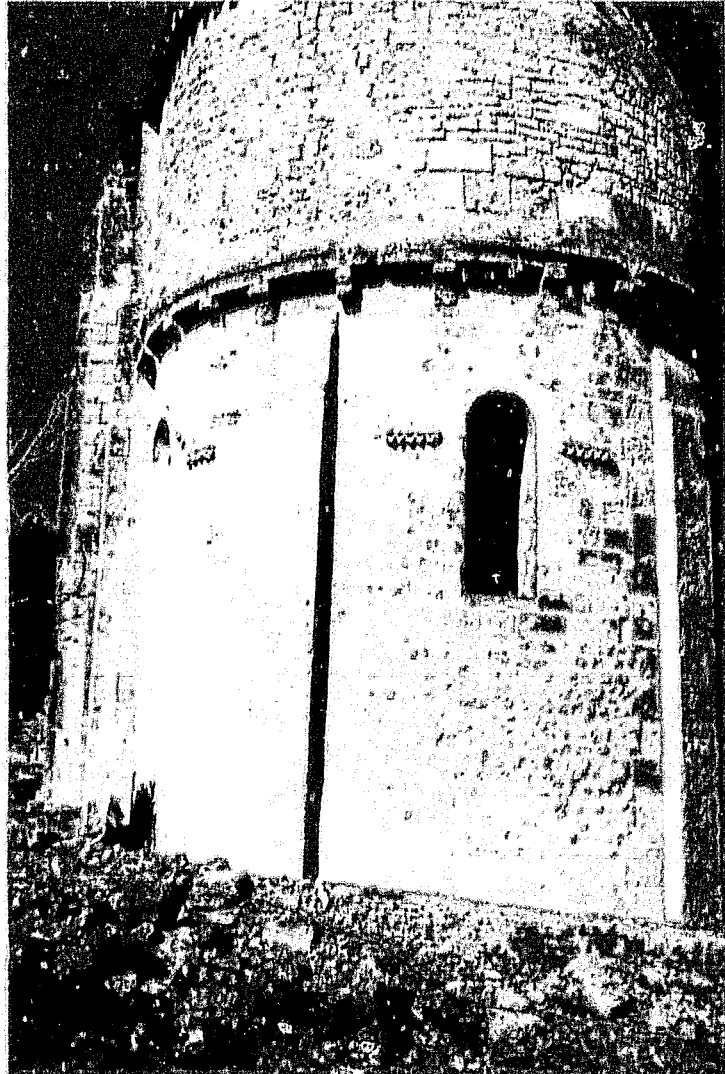


Fig. 20 :
Saint-Palais-de-Phiolin.
Arcature intérieure de
l'abside.

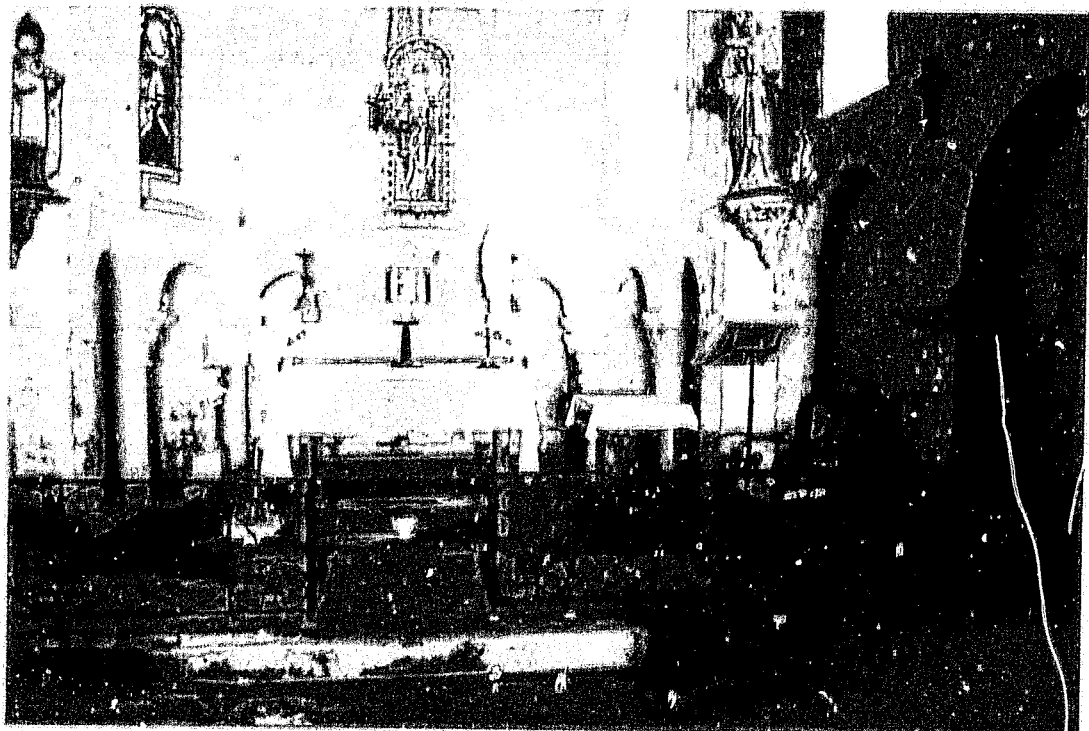


Fig. 21 :
Saint-Quantin-de-Rançannes.
Fenêtre du mur sud de la nef.



Fig. 22 :
Sainte-Souline.
Mur sud de la nef.

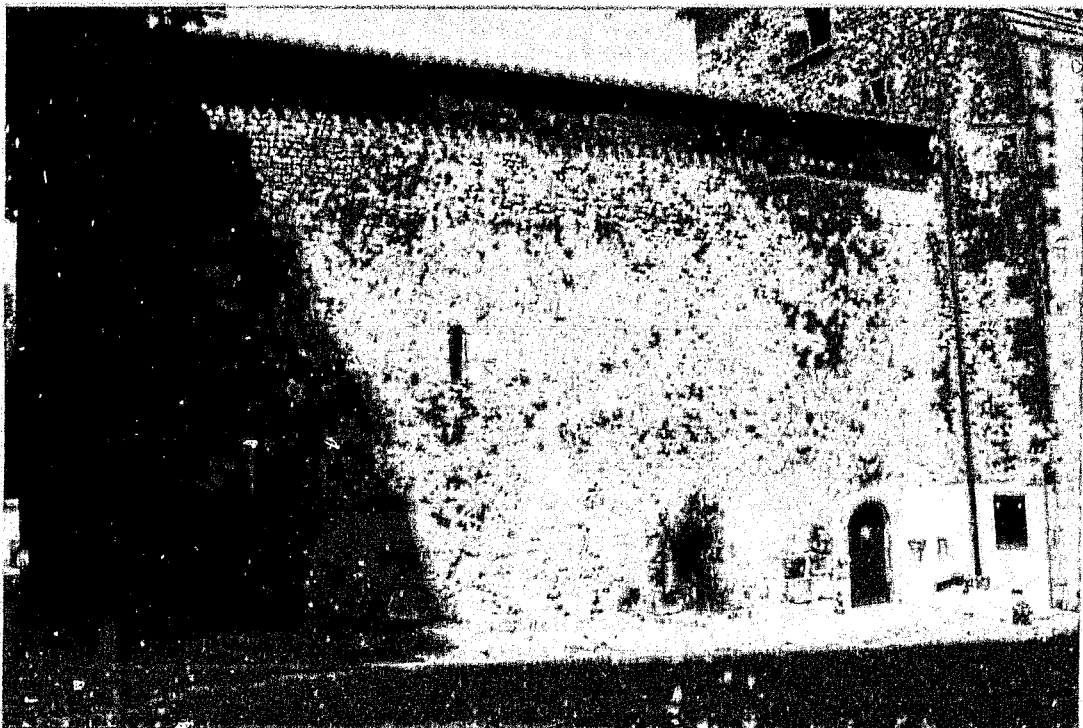


Fig. 23 :
Vignolles.
Portail occidental.



Fig. 24 :
Trizay.
Vue générale depuis le
nord-est.

